NAZIONALE
B. Prov.
XIX
297
NAPOLI

42 J 12

B Pur
XIX
237

647898

DICTIONAIRE HISTORIQUE,

OU

MEMOIRES CRITIQUES ET LITTERAIRES,

CONCERNANT

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE DIVERS

PERSONNAGES DISTINGUÉS,

PARTICULIEREMENT DANS LA

REPUBLIQUE DES LETTRES.

PAR

PROSPER MARCHAND.

TOME SECOND.

K — W.

A LA HAYE,

CHEZ PIERRE DE HONDT,

M. D. CC. LIX.

AVERTISSEMENT

DE

L'EDITEUR.

Lorsque je publiai le premier Volume de cet Ouvrage, je croiois que le ſecond le ſuivroit de près ; j'en avois raſſemblé tous les matériaux : mais, quand je les eus examinés en détail, je vis bientôt qu'il étoit impoſſible de faire imprimer pluſieurs Articles tels qu'ils étoient, il falloit auparavant les déchifrer ; ils étoient écrits de façon que jamais les Imprimeurs n'auroient pu s'en tirer. Cette occupation m'a pris beaucoup de tems, & un tems que je regrette fort : enfin, j'en ſuis venu à bout ; & je me ſuis ainſi acquité de la promeſſe que j'avois faite à mon Ami MARCHAND. J'eſpère que mon travail ſera agréable au Public.

Dans ce ſecond Tome, on trouvera pluſieurs Articles très intéreſſans : mais je prévois qu'on y critiquera les mêmes défauts que dans le précédent, & je ne chercherai pas à les juſtifier : je ſuis le premier à les condamner. De Savans Journaliſtes en ont relevé pluſieurs ; les uns l'ont fait avec politeſſe (*a*) ; les autres mécontents, avec raiſon, du ſtile aigre de l'Auteur, ont un peu trop imité ce même ſtile (*b*) en parlant de ſon Ouvrage. Je conviens de la ſolidité des Remarques des uns & des autres ; & je crois qu'ils en auroient pu faire un plus grand nombre, ſans que pour cela ce Livre eut rien perdu de ſon prix.

J'ai appris que quelques Auteurs de réputation, actuellement vivans, ſe ſont plaints de ce que Mr. MARCHAND a dit d'eux dans le premier Tome. Je voudrois que les paſſages qui leur ont fait de la peine ne s'y trouvaſſent point ; je les aurois tous retranchés, ſi j'avois pu le faire ſans manquer à la fidélité qu'on exige dans un Editeur. Je prie donc qu'on n'en mette aucun ſur mon compte. Je ne veux être reſponſable que d'un ſeul Article ; c'eſt celui de 's GRAVESANDE ; il eſt entièrement de ma compoſition. Le reſpect que je conſerve pour la mémoire du grand Homme qui en fait le ſujet, m'a déterminé à y travailler, pour me diſtraire de l'ennui que me donnoit la revi-

(*a*) *Voyez la* Bibliothèque des Sciences & des Beaux Arts, pour les Mois de Janvier, Février, & Mars 1758. *pag.* 196 *& ſuiv.*

(*b*) *Voyez les* Mémoires de Trevoux, pour le Mois d'Octobre 1758. *Edition d'Amſterdam : pag.* 409. *& ſuivantes.*

viſion & l'arrangement d'un Manuſcrit auſſi brouillé que celui de Mr. MARCHAND. Mon but n'étoit d'abord que de donner une légére idée du caractère & des ſentiments de Mr. 's GRAVESANDE. Mais, le plaiſir que j'ai eu à parler de lui & de ſes Ouvrages, m'a entrainé au delà des bornes que je m'étois preſcrites; & ſans presque m'en appercevoir, j'en ai fait un des plus longs Articles de tout ce Livre. Je prévois bien que ceux qui le liront n'auront pas la même ſatisfaction que j'ai éprouvée en le compoſant, cependant, je me flatte qu'on me ſaura gré d'y avoir inſéré quelques pièces intéreſſantes, qui ſans cela ſeroient ſans doute perdues pour toujours, & qui en ſont une partie conſidérable. A la tête de cet Article, j'ai demandé excuſe à mes Lecteurs ſur la liberté que j'avois priſe de l'inſérer dans l'Ouvrage d'un autre, ainſi je puis me diſpenſer de répéter ici ce que j'ai dit là.

Pour rendre plus facile l'Uſage de ce Livre, le Libraire y a fait ajouter une Table des Matières. Celui qui l'a faite y a ſurtout inſéré les Auteurs cités dans le corps de l'Ouvrage. Il s'eſt donné pour cela beaucoup de peine, mais je ſouhaiterois fort que ce ne fût pas ici ſon coup d'eſſay dans ce genre de travail.

DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU MEMOIRES CRITIQUES ET LITTERAIRES.

K.

KIRANIDES, Ouvrage de Magie naturelle & superstitieuse, que quelques Savans ont attribué à Mercure Trismégiste, d'autres à Zoroastre, & d'autres enfin à KIRANUS ou KIRANIS, prétendu Roi de Perse (*A*), dont on a fort diversifié le nom (*B*). On prétend, qu'il a été écrit en Syriaque ou en Egyptien (*a*), qu'il a été traduit en Arabe & en Grec (*b*), qu'il se trouve encore aujourd'hui en cette Langue dans quelques Bibliothéques, qu'il contient quantité de choses fort curieuses mé-

(*a*) *Voïez la Remarque* [E].

(*b*) *Voïez la Remarque* [C].

(*A*) *Ouvrage, que quelques Savans ont attribué . . . . . à Kiranus . . . . . prétendu Roi de Perse.*] Ceux d'entre les anciens Auteurs qui ont parlé de cet Ouvrage, tels que Zosime, Olympiodore, & Georgius Syncellus, l'ont attribué à Mercure Trismégiste; & quelques modernes prétendent, qu'en effet la plus grande partie de ce qu'il contient est tirée de ses Ecrits (1); & l'on verra ci-dessous, Citation (12), que ceux, qui l'ont attribué à un prétendu *Kiranus*, Roi de Perse, ne l'ont fait que par pure ignorance de la Langue Arabe: mais, le fameux Henri Corneille Agrippa, faisant apparemment du titre du Livre le nom de l'Auteur, l'a attribué à *Kiranides*; & il a été suivi en cela par la plûpart de ceux qui ont écrit après lui. Ces sortes d'Ecrits étoient fort de son goût, & il met celui-ci au nombre de plusieurs autres de même espéce, dont quelques-uns lui avoient passé par les mains. *Scripserunt de* Naturalis Magiæ *Operibus*, dit-il, *Zoroastres, Hermes, Evantes Rex Arabum, Zacharias Babylonius, Joseph Hebræus, Bocus, Aaron, Zenocrates*, KIRANIDES, *Ahmadal, Thetel, Alkindus, Abel, Ptolomæus, Geber, Zabel, Nazabarus, Thebit, Berith, Salomon, Astrephon, Hipparchus, Alcmeon, Apollonius, Tryphon, & plerique alii quorum aliqua Opera adhuc integra, & pleraque fragmenta adhuc extant, & ad manus meas aliquando pervenerunt* (2). Gesner ne connoissoit l'Ouvrage dont nous parlons que par ce passage d'Agrippa, lors qu'il publia sa Bibliothéque en 1545 (3), & même lorsqu'il publia ses Pandectes en 1548 (4); mais, lorsqu'il fit imprimer son *Catalogus Scriptorum Rei Herbariæ*, qui tient lieu de Préface à l'Histoire des Plantes de Jérome Tragus (5), il en connoissoit quelque chose de plus, puisqu'il s'exprime ainsi: *Kiranis . . . . . scripsit quadam . . . . de Facultatibus Magicis & Medicis quarumdam stirpium, lapidum, & animalium, Libris quatuor* (6). Il ne dit point de qui il avoit appris ces nouvelles particularitez: & tous ceux qui l'ont suivi, les Abbréviateurs de sa Bibliothéque (7), l'Au-

(1) *Hermetem le vrai Kyranem Bibliotheca laudat Syncellus, pag. 85 & 12; Zoroastrem, le vrai ancien Roi de Perse, Kyranides Bibliotheca affirmat; & ante Syncellum Olympiodorus; cujus verba adduxit Reinesius, part. 2. Variorum Lectionum, Hadrian. le vrai Kyranide à Egrée, &c.* Morhofii Polyhistor Literarius, *Libr. I, Cap. XI, pag. 99.* Fabricii, Bibliotheca Græca, *Tom. I, pag. 61.*

(2) Agrippa de Vanitate Scientiarum, *Cap. XLIV, pag. 90, Edit. Lugd. Batav. 1641, in 12. où la plûpart de ces noms sont tellement défigurez & gâtez, que j'ai suivi, pour les rétablir, l'édition que Gesner donne de ce passage, pag. 641. de sa* Bibliothéque, & *pag. 103. de son Pandectes.*

(3) *Voïez ce dernier ouvrage, folio 631.*

(4) *Voïez-en le folio 103.*

(5) *Imprimé à Strasbourg, chez Wendel Rihelius, en 1552, in 4. Notez que ce Catalogus Scriptorum Rei Herbariæ fut réimprimé à la fin de la Bibliotheca Medica de Faschasius Gallus, à Bâle, chez Conrard Waldkirk, en 1550, in 8.*

(6) Gesner. Coralog. Scriptor. Rei Herbariæ, *folio 6 Bis.*

(7) *Epit. Biblioth. Gesneri, pag. 520.*

(9) Voïez la Remarque [A].

mêlées pourtant de beaucoup de superſtitions (s), qu'il eſt diviſé en quatre Livres (d), qu'il

(d) Voïez la Remarque [A].

l'Auteur du Catalogue des Botaniſtes publié par Joachim Camerarius (8), Paſchalis Gallus (9), & Jean George Schenckius (10), l'ont fidélement copié en cela, & ne nous diſent rien de plus. L'Auteur du Catalogue des Botaniſtes obſerve ſeulement, qu'il y a beaucoup de choſes magiques & ſuperſtitieuſes dans cet Ouvrage : *multa tamen magica & ſuperſtitioſa admiſcet* (11).

(8) Catal. Auctor. Rei Ruſticæ, folio 47 verſo Edit. Norimb. Hier. Jo. Montani, 1537, in 4.

(9) Bibliotheca Medica, pag. 205.

(10) Bibliotheca Medica, pag. 505.

(11) Catal. Auct. Rei Ruſticæ, folio 97. verſo.

Gaſpar Barthius prétend, que cet Ouvrage a été compoſé en Grec ; que ce n'eſt autre choſe que le fruit de l'oiſiveté d'un Moine de Conſtantinople ; que, pour le rendre plus recommandable, il y a employé des noms Arabes, Egyptiens, & Perſans ; que, par cette même raiſon, il l'a attribué à un Roi de Perſe nommé *Ceramedas* ou *Kiranus* ; & que ce n'eſt qu'un nom ſuppoſé ſous lequel l'Auteur a voulu ſe déguiſer. *Quidam Græculus Auctor*, dit-il, *quem ante Chriſtum MCLXVIII. Conſtantinopoli ſcribentem varioris Medicinæ de Herbis, Lapidibus, Animantibus, Piſcibus Obſervationes, Gerardus Cremonenſis . . . . in Latinum Sermonem tranſtulit. Græcum enim Auctorem Græcis verbis allegat, licet Perſicum ille interpretem fingat Gilbertus Genebrardus, vir doctiſſimus, nobis ad Piſtli Demonologiam. Is Græculus, ut commendabilior ille Commentariolus foret, accerſivit nomina Arabum, & Ægyptiorum, Perſarumque ; Regemque Ceramidam, aut Kyrannim Opuſculo ſuo Auctorem dedit. Nos vero, aſſi Codicis Græci copia non fuerit præſto, facile tamen colligimus Monachum eſſe Conſtantinopolitanum, quod genus eo maxime ævo regnavit, ut ferè ubique, apud Græcos etiam in Literis* (12). Mais, Reineſius & Morhof tâchent de faire voir, que cette prétention n'eſt pas bien fondée, tant parce qu'un Chrétien n'auroit pas ramaſſé tant de choſes vaines & impies, que parce qu'Olympiodore & Zoſime ont parlé de cet Ouvrage (13). Cette dernière raiſon vaut mieux que la prémière ; & c'eſt la ſeule que Morhof ait alléguée. Ernell Tentzelius veut que ce ſoient des extraits d'un Ouvrage de Zoroaſtre ſur les Cérémonies Religieuſes des Perſes, Ζοροάστρου ἐ μάγου ὁ τῆ συναγωγῆ ἱερὰ Ϋ θεσπισθὲν ; ce que Vincent Placcius explique plus particuliérement du *Zundavaſtaw* de ce Légiſlateur, c'eſt-à-dire de la Révélation qu'il a laiſſée à divers Peuples de l'Orient ; *Probabilius tamen ſunt fragmenta Libri Zoroaſtris, ſen Libri Legum Perſarum dicti ZUNDAVASTAW* (14). Mais, cela ne s'accorde en aucune façon avec l'Idée que les Docteurs Hyde & Prideaux nous ont donnée de cette prétendue Révélation ; & c'eſt ſans doute avec beaucoup de raiſon, que Mr. Fabricius rejette bien loin ce ſentiment de Tentzelius ; vû qu'il n'y a aucun rapport entre un tel Ouvrage, & un Traité de Phyſique, de Médecine, & de Magie, tel que celui des Kiranides (15). Thomas Reineſius, enfin, le regarde comme l'Ouvrage d'un Ecrivain Païen, & comme un extrait ou des fragmens de ce que les Egyptiens, les Perſes, & les Arabes ont écrit en divers tems ſur la Magie naturelle & la Magie ſuperſtitieuſe, auxquelles ils ont toujours été fort enclins (16) ; & c'eſt, ce me ſemble, l'opinion la plus probable, & à laquelle il paroît le plus à propos de s'arrêter.

(12) Gasp. Barthii Adverſaria, *Libro XL Cap. XXVII.* col. 1628. *Divers auteurs ont adopté de même cette ſuppoſition touchant le prétendu Roi de Perſe ; mais, il faut voir ce qu'en dit Mr. Moller, qui examinera cela à notre ſujet, pour n'être point ſujet à cette grave imputation, &c. il, qui . . . . cum Gesnero, Aldrovando,] B. Porta] Mic-Cinello] Casp. Bartholo, Andr. Patino . . . alioque] Thomæ Reinesio refutatis, inque addendo Joh. Antonido Lindano Bibliotheca Medica scripsere, ex Pseudo-Hermetis Kiranidibus seu Collectanea Medicis, ob Linguæ Arabicæ Imperitiam, Kyranum, Regem [Keigauor] Persarum chiromantem, Auctorem illorum nobile exfulgent.' Il eſt tiré de ſon Hermetymoſcopia Hiſtorico-Philologico-Criſtica, ſive Tabellarium de Scriptoribus Hermeticis, pag. 10, & 11 : Liber vere curiosus, imprimé à Romberg, chez God. Liberet, en 1697, in 8. ; mais, dont lequel on ne ſait où prendre ce dont on pourroit avoir beſoin, faute de Tables des Chapitres & des Matières, que n'ont point traitées.*

(13) *Auctorem vero Kiranidum eſſe Monachum Conſtantinopolitanum ſalltem eſt, quæ, pag. 7, ex Olympiodoro cod. aſcr. Chemicorum veterum b. Zoſimi ſi vit. perit. Chriſtianorum alios ſcripſiſſe magicas eruditorii Altenii adſcripſit Græculus non negem. Ipſe enim Hermetica Pagani Scriptoris eſt* Thomas Reinesius Epiſtola ad Chriſtian. Dorniscum, *Epiſt. XXV*, pag. 96. Morhofii Polyhiſt. Literar. *Libr. I, Cap. XI*, pag. 99. Reineſius se cite que le ſeul Olympiodore.

(14) Tentzelius in Monatliche Unterredungen 1695, *pag.* 10, 11, *apud* Fabricii Bibliath. Græc *Tom. I*, pag. 65. Placcius de Pseudonymis, *pag.* 408. *Selon* Prideaux, Hiſt des Juifs, *Tom II*, pag 30, 17, *et met* Zundavesta, *ou* Zundavestaw, *ſauſſe l'Allemand* Fen, & répond à notre Boîte de Puſil, *faire que le Livre ſe trouve à l'heure de ce Livre eſt propre à allumer dans les Cœurs le feu de l'Amour Divin. Poſté préſentement le* Puſil de Pénitence, pour battre le caillou de l'Homme, & procurer le feu avec ſes Allumettes ; *Titre, que* Baillet, *Tom. I, pag.* 100, *n'a pas laiſſé de mettre au rang des plus ridicules.*

(15) Hyde de Religione Perſarum, *Cap. XXV*, & *XXVI*, *cité par* Prideaux, Hiſt. des Juifs, *Tom. II*, *pag.* 16, & *ſuiv.* Fabricii Bibliotheca Græca, *Tom. I*, *pag.* 65.

(16) Reineſii Variar. Lection. *Libr. I, Cap. II, pag. 7, & ſeq. ; & Libr. III, Cap. XV*, pag. 168, & *ſeq.*

(17) G. Gualmipa, Notæ ad Theod. Prodromum, *Cap. XV* ; & Du Cange in Lexico Mediæ Græcitatis ; *apud* Morhofii Polyhiſt. *Libr. I, Cap XI*, *pag.* 99 ; & Fabricii Bibliath. Græc. *Libr. I*, *pag.* 65.

(18) Mochoſii, Polyhiſt. Literar. *Libr. I, Cap. XI*, *pag.* 99. Fabricii Bibliotheca Græca, *Tom. I*, pag. 62.

(19) Kiranidum, *Præfatio*, *pag.* 1.

(20) Fabricii, Biblioth Græca. *Tom. I*, pag. 65, *où il cite* Tentzelius. *Voïez auſſi* Placcius de Pseudonymis, *pag.* 408, 409 & 410 ; de Talismanibus & Amuletis, *pag.* 65.

Tes-

qu'il a été traduit en Latin par Gérard de Crémone (*C*), & que cette Traduction a été rendue publique accompagnée de quelques Notes (*e*). Ce qu'on peut dire de plus certain touchant tout cela, c'eſt qu'on trouve encore dans diverſes Bibliothéques deux petits Traités, qui ont beaucoup de rapport avec cet Ouvrage, & que la plûpart de ceux qui en ont parlé ſemblent ne diſtinguer pas aſſez d'avec lui (*f*). L'un eſt un Manuſcrit Grec, intitulé *Cyrani & Harpocrationis* περὶ φωνῶν ἀναφόρων (*D*); & l'autre eſt

(e) *Voïez la Remarque* [*E*], *au commencement, au milieu, & vers la fin.*

(f) *Pluſieurs Auteurs paroiſſent confondre enſemble ces trois Traités. C'eſt ce qu'on verra particuliérement dans les Remarques.*

» Tertia περὶ ὀρίων. Quarta περὶ ἰαθίων." Fabricius affirme que ce Manuſcrit le conſerve & ſe trouve encore aujourd'hui dans diverſes Bibliothéques; & que Gilbert Gaulmin, Charles du Freſne du Cange, & pluſieurs autres, s'en ſont ſervis (21). Finiſſons cette Remarque en obſervant qu'il y avoit dans la Bibliothéque de Mr. Grelot un Manuſcrit intitulé, Ἐκτομαὶ χρηστῶν ἐκ τῆς βίβλου τῶν ἰχθύων Κυρανιδῶν (22).

(21) Fabricius, *ibidem.*

(22) *Idem, ibid. pag.* 64.

(23) Gesneri Catalog. Script. Rei Herbariæ, *fol.* 9 *bis.* Epit. Bibliothec. Gesn. *pag.* 510. Falch. Galli Biblioth. Medic. *pag.* 205. Schenckii Bibliothec. Medic. *pag.* 361. Aldrovandi Orat. theologia 9 *Tom.* 1 *o. pag.* 744, 747.

(24) Epit. Bibliothec. Gesn. *pag.* 280.

(25) Epit. Bibliothec. Gesn. *pag.* 280, 817. Labbe Biblioth. Manuſcript. *pag.* 109.

(26) Erythræi Advertaria, *Libr. XI, Cap. XVII, col.* 543, 544. Pollevini Biblioth. *Tom. III, pag.* 87.

(27) Labbe Bibliothec. MSS. *pag.* 921, & *ſuiv.*

(28) Gesnerus, & *cæteri Citationis* [23].

(29) Agrippa de Vanit. Scientiar. *Cap. XLII.* Epit. Bibliothecæ Gesneri, *pag.* 280. Barthii Adverſaria, *col.* 543. Mangeti Bibliot. Scriptor. Medic. *Tom. III, pag. Lxxxviij.*

(*B*) KIRANUS . . . . . *on a fort diverſifié ce nom.*] Les uns l'écrivent, non ſeulement *Kiranus* & *Kiranis* comme je viens de le dire, mais encore *Caranus* (23), *Kiranis*, *Kirannus* (24), *Cyranus* (25), *Cyrannus*, *Kyrannus*, *Kyranus*, *Kyranides*, *Cyranis*, *Ceranides* (26), & *Ceranus*, *Ceranicus*, ou plûtôt *Ceranius* (27). D'autres, confondant enſemble des choſes fort différentes, & prenant le titre du Livre pour le nom de l'Auteur, l'écrivent *Kiramides* (28) & *Kiramides* (29). D'autres, enfin, l'écrivent *Kiramedes*, & en font fort mal-à-propos un nouvel Auteur que perſonne ne connoit. C'eſt ce qui eſt arrivé à Jacques de Dondis, fameux Médecin de Padoue, vulgairement appellé l'*Aggrégateur*, qui met *Kiramides* au nombre des Auteurs desquels il a tiré ſon *Liber Aggregationis in Medicinâ* (30). Les Abbréviateurs de Gesner ſont dans le même cas; & ils ne ſe ſont point apperçu, quoique cela paroît très clairement par le renvoi, que ce mot de *Kiramides* n'étoit qu'une faute d'Impreſſion dans leur Original (31). Ils ont été ſuivis en cela par l'Auteur du Catalogue des Ecrivains touchant l'Agriculture, publié par Joachim Camerarius (32). De plus, ils ont fait deux autres bévûes: l'une, en ce qu'ils font deux Auteurs diſtincts de *Kiranis* & de *Kiramides* (33); & l'autre, en ce que parlant de leur prétendu *Kiramides*, ils renvoient inutilement le Lecteur à leur Article de *Zoroaſtre*, où ils n'en diſent pas un ſeul mot (34). C'eſt avoir abrégé Gesner avec bien peu d'attention. Il falloit, ou ne point renvoier à *Zoroaſtre*, ou il y falloit laiſſer ce que Gesner avoit dit de *Kiramides*, & de quantité d'autres Ecrivains de cette eſpéce (35). La plûpart des Livres ſont pleins de ces ſortes de négligences; & peut-être y a-t-il beaucoup d'Auteurs, qui ne doivent leurs éxiſtences, qu'à quelques fautes d'Imprimeur ou de Copiſte ſemblables à celle dont je viens de parler. Ceux, qui ne regarderoient que comme de pures minuties le commencement de cette Remarque, ſeroient ſans doute trop délicats; & le prétendu *Kiramides* des Abbréviateurs de Gesner pourra peut-être leur perſuader, que ces ſortes d'obſervations ne ſont pas abſolument auſſi inutiles qu'ils ſe l'imaginoient, & que la plus petite altération dans les noms propres eſt toujours de quelque conſéquence.

(*C*) *Il a été traduit de l'Arabe ou du Grec en Latin par Gérard de Crémone.*] Gesner s'eſt exprimé de maniére à faire croire qu'il le traduiſit de l'Arabe: *Scripſit quædam* ARABICE, ... *Libris quatuor, quos Gerardus Cremonenſis Latinos fecit barbara Dictione* (36): mais, les Abbréviateurs de ſa Bibliothéque le ſont contredits; car, après avoir copié cela d'un côté (37), ils avancent de l'autre ſans aucune preuve, qu'il le traduiſit du Grec: *E Græco converſit Kiranni vel Kiranidis Libros quatuor* (38). Patchalis Gallus s'en eſt tenu au prémier ſentiment (39): Schenckius les a adoptez tous les deux (40); & l'Auteur du Catalogue des Botaniſtes, ſans ſe déterminer pour l'un ni pour l'autre, s'eſt contenté de dire, qu'il avoit été aſſez mal traduit en Latin (41): c'eſt ce dont ils conviennent tous généralement. Barthius, qui prétend que cet Ouvrage a été compoſé en Grec, reconnoit, de même que tous les précédens, qu'il a été traduit en Latin par Gérard de Crémone (42). Reineſius n'eſt point de cet avis: il dit, que ceux qui le ſuivent ſe trompent; & Mr. Fabricius ajoûte, que cet interprête étoit un Italien, Chrétien, qui s'eſt caché ſous ces caractéres RA. PA. (43). Ni Simphorien Champier, ni Van der Linden, ni Mercklin, n'ont po'nt mis cette Traduction au nombre des Ouvrages de Gérard de Crémone; & ce que ces deux derniers ont dit de ce Médecin eſt ſi peu éxact, & ſi ple'n de brouilleries, que cela m'a porté à dreſſer ſon Article.

On a vû dans la remarque précédente (44), que Barthius impute à G. Gaulmin d'avoir avancé, qu'il y avoit une Verſion Perſane des Kiranides. Ajoûtons à cela, que Conringius croit, que la Traduction Grecque, qu'on en avoit, avoit été faite de l'Egyptien plûtôt que de l'Arabe, même avant le tems d'Olympiodore (45); & que l'Auteur de la Préface du Traité Lat'n dont je parlerai ci-deſſous dit qu'il y en avoit pluſieurs verſions Grecques traduites de l'Arabe (46).

(*D*) *Un Manuſcrit Grec intitulé* Cyrani & Harpocrationis περὶ φωνῶν ἀναφόρων.] Selon les Abbréviateurs de la Bibliothéque de Gesner, ce Manuſcrit ſe conſerve à Rome dans la Bibliothéque du Vatican, eſt intitulé *Cyrani & Harpocrationis Liber* περὶ φωνῶν ἀναφόρων, ou bien *Harpocrationis & Cyrani Liber* περὶ φωνῶν ἀναφόρων, & n'eſt qu'en un ſeul Volume (47): mais, ſelon Scipion Tetti, il eſt en deux différens Volumes, dont l'un, intitulé *Arpocrationis* περὶ φωνῶν ἀναφόρων *per alphabetum*, ſe conſervo't dans la Bibliothéque du Cardinal de St. Ange, qui appartint enſuite au Cardinal Farnéze ſon Frére (48); & l'autre, intitulé *Cyrani* περὶ φωνῶν ἀναφόρων *variæ ſcripturæ*, ſe conſervoit dans la Bibliothéque du Vatican (49). Pamelius & Mauſſac ont auſſi fait mention de ce Manuſcrit (50); & celui-ci, qui ne le connoiſſoit que ſur la foi de Joſias Simler, prétend que cet Auteur ſoit le prémier qui en ait parlé (51). Cette opinion n'eſt peut-être pas trop bien fondée: car, s'il eſt vrai, comme le prétend le Pére Labbe (52), que le Catalogue que Scipion Tetti nous a donné

(30) *Voïez* Gesneri Bibliothec., *folio* 551. *verſo*, & *l'on trouve un Précis de cet Ouvrage.*

(31) Gesneri Bibliotheca, *folio* 472. 651. (32) *Voïez-en le folio* 47. *verſo.*

(33) Epit. Bibliothec. Gesneri, *pag.* 510. (34) *Voïez cet Article, pag.* 631.

(35) *Voïez-le ci-deſſus Citation* [1]. (36) Gesner. Catal. Scriptor. Rei Herbariæ, *folio* 9 *bis.*

(37) Epit. Bibliothec. Gesneri, *pag.* 510. (38) *Ibidem, pag.* 280.

(39) Pasch. Galli Biblioth. Medic. *pag.* 205. (40) Schenckii Bibloth. Medic. *pag.* 192, & 365.

(41) Catalogus Scriptor. Rei Ruſt. *folio* 47. *verſo.* (42) *Voïez ci-deſſus Citation* [12].

(43) Fabricii Bibliotheca Græca, *Tom. I, pag.* 65. Arpe de Talismanibus & Amuletis, *pag.* 63, où il avance mal-à-propos que Reineſius regarde cette Traduction comme plus ancienne qu'Olympiodore. *Ce n'eſt que de la Compilation Grecque, qu'il parle ainſi.*

(44) *Voïez la Citation* [12]. (45) Fabricii Bibloth. Græc. *Tom. I, pag.* 65.

(46) *Voïez ci-deſſus la Citation* [30], *au commencement.*

(47) *Extat exſtat in Vaticana Bibliotheca.* Epit. Bibloth. Gesneri, *pag.* 280 & 817. Alph. Ciaconius, *qui a copié cela* Biblioth. *col.* 621. *ejuſdem* Cyrani, Imperatoris Perſarum, Medicinalia diverſa. Gr. MS. in Bibliotheca Vaticana.

(48) *In Bibliotheca Cardinalis a Sto. Angelo, quæ nunc eſt Cardinalis Farneſii Fratris.* Scipio Tettius in Indice Librorum eorundem editorum apud Labbeum Bibliothecæ MSS. *pag.* 109.

(49) *In Vaticana, idem, ibid. pag.* 139. (50) *Voïez les Citations* [40] & [41].

(51) Mauſſaci Diſſertatio de Harpocrationis, *pag.* 325.

(52) Bibliothec. MSS. *pag.* 166.

eſt un imprimé Latin, intitulé *Kirani Kiranides* & *Liber Phyſico-Medicus Kiranidum Kirani* (*E*). Le prémier pourroit bien être tiré des *Kiranides*, en tout, ou en partie; mais, le ſecond n'eſt, ſelon toutes les apparences, qu'une piéce fabriquée ſous des noms déjà connus, & dont on n'a point fait difficulté d'abuſer, pour en impoſer à la crédulité des perſonnes entêtées de ſecrets & de raretez. Quoi-qu'il en ſoit, on attribue

(54) *Le P. Labbe dit qu'il y avoit environ 30. ans que ce Catalogue de Scipion Tetti étoit imprimé; & l'Approbation de ſa Bibliotheca MSS. eſt du 16. Octobre 1653.*

(54) Barthii Adverſaria, *Libr. XL. Cap. XVII. col. 1431.*

(55) Epit. Biblioth. Gesneri, *pag. 187. & 147; & pag. 280. & 330.*

(56) Du Cange Gloſſarium med. & inf. Græcitatis, in *Append. pag. 917.* & la *Table Auctorum*, *pag. 21.*

(57) *In Codice Regio* 1453. Labbe, Biblioth. Manuſcripta, *pag. 1211. Mr. Aſpe remarque qu'il y a auſſi une Copie de ce Manuſcrit Grec dans la Bibliothéque de l'Escurial. Voyez ſon* Liber de Talismanis & Amuletis, *pag. 161.*

(57) Tertullianus de Corona Militis, *pag. 124. Editionis* Nic. Rigaltii, Pariſ. apud M. Du Puis, 1641. in folio.

(58) Tertullien, de la Couronne du Soldat, *imprimé à la ſuite* de l'Apologie de Florimond de Rémond *d'Edition de Paris, en 1607. in 8. Voiez pag. 303. & 304.*

(60) Pamelii Annotat. in Tertullianum, *pag. 260. Edit. Pariſ. apud* Mat. Du Puis, 1633. in folio.

[59] *Voyez la Citation* (61).

[60] Barthii Adverſaria, *Libr. XL. Cap. XVII. col. 543.*

[61] Mauſſaci Diſſertatio de Harpocratione, *pag. 124. Harpocrationis Edit.* Pariſ. apud Morell. 1624. in 4.

[62] *C'eſt le* Catalogue de Scipion Tetti, *dont nous avons parlé ci-deſſus Citation* (48).

né de divers Manuſcrits d'Italie ait été compoſé vers l'an 1571 (53), il y a tout lieu de croire qu'il en a parlé avant Simler, dont l'Ouvrage ne parut qu'en 1574, & que c'eſt de lui que celui-ci a tiré tout ce qu'il en rapporte; réuniſſant en un ſeul Article ce que l'autre avoit mis en deux, & négligeant de citer la Bibliothéque du Cardinal de St. Ange comme moins conſidérable & moins connue que celle du Vatican. Quoi qu'il en ſoit, Barthius, qui rapporte auſſi le titre de ce Manuſcrit, trouve qu'il a beaucoup de rapport avec les KIRANIDES, qui font le ſujet de cet Article (54); & il eſt étonnant que les Abbréviateurs de Gesner ne l'aient pas même ſoupçonné, eux qui connoiſſoient ces deux Ouvrages, & qui ont eu lieu d'en parler en plus d'un endroit (55). En effet, il y a beaucoup d'apparence, que l'un eſt un Abrégé de l'autre, ou tout au moins qu'il en eſt tiré ou en tout ou en partie; & la maniére, dont Mr. du Cange & le Pére Labbe rapportent le titre de ſa Copie qu'on en conſerve à la Bibliothéque du Roi de France, ſemble mettre abſolument la choſe hors de tout doute. Le prémier le donne ainſi en Grec, αἰλλᾷ· Κυράνιδες φυσικῶν ἰατρικῶν συγγραμμάτων πρὸς ἀλέξανδρον . . . ὑπὸ ἐνετίαν Κυράνου βασιλέως Περσῶν, τοῦ . . . . . τῶν Κυράνου βίβλων, ἡ τὸ τῶν Ἀγγελικῶν ἢ Ἀλεξανδρίνων ἀρίθμ ἢ αἰτίαν πάσῃ συγγλίᾳ (56): & le ſecond le donne en Latin, de cette ſorte, *Cyranici* (ou plûtôt *Cyrani*) *Liber naturalium Virtutum de Sympathiis, Antipathiis, &c. ex prima Libro Cyrani Regis Perſarum, & Harpocratione Alexandrino de Elementis* (57).

Il y a dans le Livre de Tertullien *de Corona Militis* un paſſage obſcur, qui nous donnera lieu de faire une autre obſervation touchant le Manuſcrit dont nous parlons. Ce paſſage eſt conçu en ces termes: *Liberum, eundem apud Aegyptios Oſirin, Harpocration indaſtria hederatum argumentatur, quod Hederæ natura ſit cerebrum ab bolneo defenſare* (58): c'eſt-à-dire, ſelon la traduction de Florimond de Rémond, *Harpocration rend la raiſon pourquoy Bacchus, que les Egyptiens appellent Oſiris, eſt couronné de Lierre, parce que ſa proprieté eſt de preſerver le cerveau de peſanteur* (59). Pamelius croit, qu'il s'agit-là de nôtre Harpocration, & de ſon εἰς φυσικὸν ἄνομον, vû qu'il n'eſt rien de plus naturel que de remarquer dans un Livre de Phyſique la raiſon pour laquelle le Lierre eſt dédié à Bacchus (60). Mauſſac ne s'éloigne point trop de cette penſée, & croit de plus que cet écrit pourroit bien être de l'Auteur du *Lexicon decem Oratorum*, vû qu'il eſt auſſi-bien que lui diſpoſé par ordre Alphabétique (61), & Barthius, après avoir adopté l'un & l'autre de ces ſentimens, remarque, que le principal luſtre du Livre de Cyranus ne lui vient que d'être aſſocié à l'Ouvrage d'un Auteur dont tous les Sçavans font beaucoup de cas (62). On ne ſera peut être pas fâché de trouver ce que dit Mauſſac à cet égard: il eſt trop curieux, & concerne trop particuliérement cet Article, pour ne point trouver ſa place ici. *Monuerunt me . . . . doctiſſimi Puteani*, dit-il (63), *dum hæc ſub prælo haberem, legiſſe ſe in Indice, quem Pater è manuſcriptis, obſcuriſſimum habebat omnium Bibliothecarum quæ in Italia extant* (64), Harpocrationis εἰς φυσικὸν ἄνομον *Librum per Alphabetum compoſitum, latere in Bibliotheca Cardinalis a Sto. Angelo, quæ nunc pervenit ad Cardinalem Farneſium Fratrem. Quæ res quantum me perſuaſerit illum Autorem a noſtro non valde diſtare, non opus eſt ut explicem: ordo enim Alphabeticus, quem ſervatum eſſe videmus in illa, quid aliud nobis indicat, quam Lexicographum eum fuiſſe, a noſtro non valde diſſimilem ſcribendi genere ſaltem, ſi in tractatione differat? Utinam Thesaurum illum nobis comparare poſſemus, & publico afferre cum noſtra: de Tertulliani loco controverſa enucleando non tam ſolliciti eſſemus, ut conjecto, nec in cimmeriis tenebris verſaremur: imo appareret ſtatim utrum unus & idem Auctor* Λεξικὸν δέκα ῥητόρων ἄνομον, *& Liber* Περὶ λίθων βίβλων *compoſuerit; quod adhuc ſollicite quærimus.* Meſſieurs du Puis auroient incomparablement plus obligé leur ami, & ils lui auroient procuré le moien de ſatisfaire ſa curioſité ſans avoir recours aux Bibliothéques d'Italie, s'ils lui avoient appris, que ce merveilleux tréſor, qu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur, ſe trouvoit dans Paris même parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi (65); mais, ſi ce n'eſt autre choſe que le Traité dont nous allons parler, il auroit ſans doute très mal répondu aux grandes idées qu'il s'en étoit formées.

(61) *Voyez ci-deſſus Citation* (10).

(*E*) *Un imprimé intitulé* Liber Phyſico-Medicus Kiranidum Kirani] Cet imprimé eſt extrémement rare, & les curieux de ces ſortes de matiéres le recherchent avec beaucoup d'empreſſement. En voici les *Titres* tout au long; car, il en a deux, auſſi-bien que deux différentes *Préfaces*, l'une de l'*ancien Interprète* ou Traducteur, & l'autre de l'*Editeur*. Voici le prémier de ces *Titres*, figuré ſur l'original même.

Moderante Auxilio Redemptoris Supremi

KIRANI KIRANIDES

Et ad eas

RHYAKINI KORONIDES.

Quorum ille

In Quaternario tam Librorum, quam Elementari, e totidem Linguis,

Prima de GEMMIS XXIV. HERBIS XXIV. AVIBUS XXIV. ac PISCIBUS XXIV. quadrifariam ſemper,

& fere mixtim ad Tetrapharmacum conſtituendum agit;

Inde Libra II. de Animalibus XL. Lib. III. de Avibus XLIV. ſigillatim, & Lib. IV. de LXXIV. Piſcibus iterum. Eorumque Viribus medicamentoſis:

Hic vero, Studio pariter quadrifido

Ml. poſt ſemi-millenarium Annorum ex inemendatiſſimo primum editis, 2. Notis interſperſis ſubjunctisque illuſtravit, 3. Præfatione Iſagogica ornavit, & 4. denique Indicibus auxit.

Au revers de ce Titre commence la PRÆFATIO ISAGOGICA EDITORIS, dont il parle, où cet Editeur raconte, entre autres choſes, que la Peſte ravageant cruellement l'Allemagne, & lui ayant enlevé ſon Epouſe, auprès de laquelle il auroit pu remplir les fonctions de Médecin, de Jurisconſulte, & de Théologien, il s'étoit fort triſtement retiré à la campagne, où pour ſe diſtraire de ſa douleur, il s'étoit amuſé à parcourir un Manuſcrit des *Kiranides*, le ſeul Livre qu'il eut emporté de ſa Bibliothéque: qu'il s'apperçut bientôt que cet ancien Ouvrage, aſſez mal écrit, & ſe ſentant fort de la Barbarie du Siécle dans lequel il avoit été dreſſé, mais contenant néanmoins de très cu-

bue encore au même Auteur, c'eſt-à-dire à KIRANUS, un autre petit Traité de même

curieuſes Obſervations Philoſophiques, n'avoit point été inconnu au Prince des Scholaſtiques Allemands, gratifié parmi eux du ſurnom de *Grand*, qui l'a tellement copié dans ſon Traité *de Virtutibus Herbarum, Lapidum, & Animalium*, qu'il en peut très légitimement paſſer pour le Plagiaire, malgré la petite précaution d'en parler en ces termes, *Imo & egemet* ALBERTUS, *ut in pluribus veritatem inveni & veritatem ſuppono, quo ab aliquo ex CHIRANIDIS Libro, & Libro ALCHOKAT*; corruption claire & manifeſte, ſelon l'Editeur de *CIRANIDIS & ARPOCRATIONIS Libro*; ou plûtôt, ſelon moi, petit Artifice digne de l'application du *Numa Pracantio Delus:* que, non ſeulement Ronſſeus dans ſes *Venationes Medicæ*, Aldrovandus dans ſon *Ornithologia* en quantité d'endroits, Mauſſac dans ſes *Animadverſiones in Harpocrationem*, & Barthius dans ſes *Adverſaria* Liv. XL. Chap. XVI, avoient connu & cité cet Ouvrage; mais même que dès le commencement du XVI. Siécle, Walther ou Gaultier de Vielbel en poſſédoit un Manuscrit laiſſé à David Vielbel en 1530, & qu'en 1609. Eleonor Landgravinne de Heſſe en avoit fait préſent d'un pareil à Henri Ellenburgerus ſon Médecin, dont Chrétien-Guillaume ſon Fils avoit enſuite pareillement gratifié l'Editeur: &, enfin, cet Editeur ajoûte fort en abrégé partie de ce que j'ai déjà détaillé ci-deſſus, & de ce que je vais ajoûter plus au long encore, d'après la *Préface de Pancier Traducteur*. Ce prémier *Titre* & cette *Préface Iſagogique de l'Editeur*, laquelle remplit 15. pages de Caractère Italique, ne ſe trouvent que fort rarement dans les Exemplaires de cet imprimé, qui ne commence pour l'ordinaire que par le Titre ſuivant, figuré ſur l'Original de même que le prémier.

LIBER PHYSICO-MEDICUS

KIRANIDUM

KIRANI,

i. e.

Regis Perſarum,

Vere aureus gemmeuſque;

Poſt 12 fere annos nunc primum

e Membranis Latine editus cum Notis.

Qui multis adhuc Seculis ante Syriace, Arabice, & Græce ſcriptus & verſus extitit. Cum autem reliquæ Tranſlationes intercideriut, Hæc ſemibarbara non omnino ſepelienda, nec ita totum Opuſculum obliterandum fuit.

De quo quid ſentiendum ſit, requiratur in C. Barthii Adverſ. & Lexico Harpocrationis.

ÆRA C.

cIↃ. IↃC. XXXVIII.

[66] Placcius, de Pſeudonymis, *pag.* 40. *où il dit qu'il en contient* 159. *C'eſt qu'il ne compte point les* 16. *prémiéres, & les* 23. *dernières, qui ne ſont point chiffrées.*

[67] *Ces quatre Lettres ſeront expliquées ci-deſſous.*

C'eſt un petit in Octavo de 198. pages (66), imprimé ſelon toutes les apparences en Allemagne, & de très mauvaiſe Edition en tous ſens. Au revers de ce Titre, on trouve une eſpéce de *Dédicace* avec cette Inſcription, *Ampliſſimo & Experientiſſimo Ordini Medicorum Phlebotomorum M. A. R. S.* (67) *dicat hunc Librum cum P. S.*; & l'on y avertit le Lecteur de ne ſe point étonner de la barbarie de la Traduction, à laquelle on s'eſt fait un ſcrupule de changer quoi que ce ſoit; & de ne ſe prévenir point, par les bagatelles qu'on pourra rencontrer, contre les choſes utiles qu'on trouvera. *Ne rudè Latinitate Scripti hujus, pro tempo-*

ris illius, quo tranſlatum eſt, genio ſolecciſſantis vos alienari patiamini: , . . . Religio mihi certe fuit aliquid in interprete quoquo mutare, præter quem Archetypum aliud unquam reperitur. Deinde, ne permittatis, ut quæ interſperſa ſunt ſuperſtitioſæ Curioſitates vel Scoriæ humanæ Aurum Virgilianum, quod inde legendum erit, corrumpere; & ſic quoquo judicium veſtrum intervertere valeant (68). Il y a enſuite une *Préface*, intitulée *Præfatio Dedicatoria veteris Interpretis ** ** ** prudentiſſimo Domino Magiſtro * * * Ra. Pa. infimus Clericus.* On voit-là, au milieu de beaucoup d'autres circonſtances racontées d'une maniére fort embrouillée, qu'entre diverſes Traductions d'Arabe en Grec, le Traducteur Latin s'eſt éxactement & fidélement attaché à celle qu'on lui avoit ordonné de traduire; que cette Verſion avoit été apportée à Conſtantinople ſous l'Empire du Manuel (69) l'an 1168; qu'elle étoit intitulée *Liber Phyſicalium Virtutum, Compaſſionum, & Curationum, collectus ex duobus Libris*, Experientia *videlicet* Kiranidarum Kirani Regis Perſarum, & *Libro therapeutico* Harpocrationis Alexandrini *ad propriam Filiam*; que ce Livre de Kiranus fut préſenté à Hermès Trismégille; qu'il fut gravé en Langue Syriaque ſur une Colonne de fer; que cette Colonne fut enſuite enterrée dans quelque Marais de la Syrie, d'où on ne nous dit point comment ni par qui elle fut tirée; qu'Harpocration, voiageant dans le Païs de Babylone, la trouva auprès d'une grande Tour, à quatre milles d'une Ville nommée Salentica; que les Naturels du Païs diſoient qu'ils l'avoient apportée-là d'un bâtiment de Salomon, & qu'ils l'avoient placée-là pour la ſanté & la guériſon des habitans de cette Ville; qu'un Vieillard du Païs, qui ſavoit le Grec, lui en donna l'explication; & qu'il y étoit traité, de 24. Pierres, de 24. Poiſſons, de 24. Plantes, & de 24. Oiſeaux, dont on y découvroit les vertus & les propriétez. *Quoniam diverſæ ſunt ejus* (Libri) *tranſlationes de Agarenica Lingua in Græcam, Librum Græcum, quem mihi dediſti ſtudioſe & fideliter per omnia æmulatus ſum . . . . Tranſfertur iſte Liber Conſtantinopoli Manuele Imperante anno Mundi VI. Mmo. ſeccentéſimo LXXVII, anno vero Chriſti M. C. LXVIII. Indictione ſecunda*: Liber Phyſicalium Virtutum, Compaſſionum, & Curationum, *collectus ex duobus Libris*, Experientia *videlicet* Kiranidarum Kirani Regis Perſarum, & *ex Libro therapeutico* Harpocrationis Alexandrini ad propriam Filiam (70). . . . . *Acceptens Librum hunc fuit Hermes Trismegiſtus. . . . Hic Liber Syriacus. . . . inſculptus Litteris in Columna ferrea totu chalyben vel eudanico, . . . humatus fuit in Paludibus Syriæ . . . . Cum ab quando iter agerem per Babyloniæ Regionem, Civitatem Seleuticam nomine inveni . . . Veniens u Civitate IV. millia Columnam vidimus cum Turre magna, quam Incolæ de Syria dicebant ſe attuliſſe de Ædificio Salomonis, & collocaſſe ad Sanitatem & Curationem illorum Virorum Civitatis. . . Mox ergo ſenior rogatus a me conſenſit narrare quæ erant de Columna & ponere mihi libenter Æolica voce Barbarorum Litteras . . . . . In hoc autem Libro, qui vocatur* Kiranis, *ſcriptum eſt* de Lapidibus XXIV, Piſcibus XXIV, Herbis XXIV, Volucribus XXIV. *Horum unaquæque virtus complexata & permixta eſt reliquis virtutibus corporis mortalis curationis cauſa, verum etiam delectationis; & vere inventio aut initium a Deo omnipotente* (71).

[68] *Epiſt. Dedicatoria* Kiranidum Kirani.

[69] *Comnen.*

[70] Mosh. Polyhiſtoris, *pag.* 299. *remarque que ce Titre Latin ſe rapporte très éxactement au titre Grec cité par* Du Cange *dans la page* 1117 *de ſon* Appendix ad Lexicon Græcum.

Après cette *Préface*, qui finit avec la page 7, ſe trouve le Livre même. Il eſt diviſé en quatre parties, dont la I. contient à chaque Lettre de l'Alphabet l'expoſition des vertus & qualitez d'une Pierre, d'un Poiſſon, d'une Plante, & d'un Oiſeau; & s'étend juſqu'à la page 70, qui finit par ces mots, SEQUITUR II. KIRANIDARUM LIBER, SEU ALPHASETUM SECUNDUM. Cette II. partie contient, dans le même ordre, les propriétez d'un, deux, ou trois, tant Animaux à quatre piés que Reptiles, & s'étend juſqu'à la page 100, où l'on rencontre un petit ſupplément ſous ce titre, *Παραλειπόμενα hujus Libri in A*; & pages 105,—110, quelques remarques ſous celui-ci, *Ad melius emendandas precedentes iſtas* KIRA-

[71] *Præfatio Dedicatoria* Kiranidum Kirani, *pag.* 1—7.

NI KIRANIDES, RHYAKINI KORONIDES *aliquæ Notarum & variarum Lectionum.*

Page III. ſuit PARS POSTERIOR, *ſeu reliquæ duæ* KIRANI KIRANIDES, *quarum una de Avibus* 44. *altera de* 74. *Piſcibus; & ad easdem* *RHYAKINI KORONIDES.* Cette III. *Kiranide*, pour parler ainſi que l'Editeur, s'étend juſqu'à la page 539, à la fin de laquelle commence la IV, KIRANIS ULTIMA, qui s'étend juſqu'à la fin de la Page 159; après quoi paroiſſent *ad III.* KIRANI KIRANIDA RHYAKINI KORONIS *Notarum & variarum Lectionum, & Emendationum Explicationumque*, juſqu'a page 169, où commence KORONIS *poſtrema* KIRANIDOS *ultima*, qui finit avec la page 174. par A. T. Ω. On trouve enſuite l'*Index Phyſicus Partis prioris*, l'*Alphabetum Libri II*, ceux des III, & IV, ſe trouvant à leur tête, & enfin l'*Index Medicus Paſſionum, quibus remedia allegatis applicentur*, qui rempliſſent les 8. dernières pages du volume. Ceux, qui ne lui donnent que III. Parties, ſe fondent ſur un paſſage abuſif de la *Præfatio Dedicatoria* du Traducteur Latin (72): & ceux, qui ne lui en donnent que II, ont apparemment été trompez par quelques-uns de ces exemplaires imparfaits, où l'on ne trouve, ni les *deux dernières parties* & les *indices*, ni le *prémier titre* & la *Præfatio Iſagogica* qui l'accompagne (73). On a vû ci-deſſus, que quelques Savans, plus heureux, ou plus attentifs, ont très bien connu & indiqué ces IV. parties (74).

Pour prouver que tout cela eſt rempli de ſecrets extravagans & impraticables, de ſuperſtitions criminelles & ridicules, en un mot d'impertinences dignes du dernier mépris, il faudroit copier le Livre d'un bout à l'autre. Qu'on ſe contente donc de juger des autres par celui-ci, qui en ſera comme un *ex ungue Leonem*. Je le tire de la page 94. *Si quis unxerit nares hirci unguento, & transverit manu ſua, ex eo faciet cum ea delectatione ſperma projicere: do hoc ſpermate ſi unxeris membrum hominis, tenſionem habebit magnam, & inexpugnabilem a muliere aliqua.* Un voluptueux, qui auroit acheté à grand prix un pareil ſecret, reconnoitroit ſans doute bientôt, qu'il n'auroit été qu'une pitoiable duppe.

Comme je l'ai déjà dit dans le texte de cet Article, il y a tout lieu de croire que ce n'eſt qu'une Piece fabriquée ſous les noms dont on vient de parler; & le Père Hardouin le reconnoit poſitivement dans une de ſes notes ſur l'Hiſtoire Naturelle de Pline. *Si otium eſt*, dit-il (75), *tenuitates eas plane noſſe, Libellum conſule, qui falſo* KIRANIDUM KIRANI (76), *inſcribitur.* Je ſai bien que quelques Savans regardent cet imprimé comme une Traduction réelle des Kiranides dont nous avons parlé ci-deſſus; que Morhof, par exemple, craint ſeulement qu'elle ne ſoit point entiére, & qu'on n'y ait changé beaucoup de choſes (77); que Mr. Fabricius, à cela près, & ſi l'on en excepte diverſes extravagances du Siécle du Traducteur, & diverſes choſes qu'il a tirées de Pline & d'ailleurs, la trouve aſſez conforme aux Manuſcrits Grecs des Kiranides vûs par Gaulmin & du Cange (78); que Conringius remarque de plus, qu'elle ſe rapporte aſſez bien avec ce que quelques anciens Auteurs ont dit des Kiranides (79); que Borrichius, tout-au-contraire, trouve qu'elle en eſt tout-à-fait différente (80); que Barthius, enfin, comme on l'a déjà vû ci-deſſus (81), prétend que ce n'eſt que l'Ouvrage d'un Moine de Conſtantinople, peut-être même le Manuſcrit *τῶν φυσικῶν ἀναγκαίων* traduit en Latin par Gerard de Cremone (82): mais, au milieu de cette diverſité de ſentimens, je ne ſai ſi l'on ne ſeroit pas tout auſſi bien fondé à dire que cette Piéce, telle que nous l'avons, a été fabriquée en Latin même ſous des noms déjà connus. En tout cas, quand bien même cette Traduction ſeroit auſſi réelle qu'on le prétend, ſi la diſpoſition de tout l'Ouvrage étoit telle que nous l'avons vû ci-deſſus (83), ce n'en ſeroit ici tout au plus qu'une très infidéle repréſentation.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le Manuſcrit que Barthius avoit vû entre les mains de Henri Ellenbergerus, Médecin de la Cour de Magdebourg, & dont malgré toutes les impertinences dont il le trouva rempli, il ne laiſſa pas de ſouhaiter l'impreſſion (84), eſt préciſément la même choſe que l'imprimé dont nous parlons ici. Outre que cela paroît manifeſtement par la conformité qu'il y a entre ce qu'il en rapporte & une partie de ce que nous avons rapporté ci-deſſus (85), nous ſavons d'ailleurs très certainement, que ce fut ſur ce Manuſcrit même qu'on en procura l'édition; & qu'Eleonor Lant-Gravinne de Heſſe l'avoit donné en 1609. à Ellenbergerus, dont le Fils le céda à André Rivinus, qui le dépoſa dans la Bibliothéque publique de Leipſie où on le conſerve encore, mais qui en prit auparavant une copie ſur laquelle il publia nôtre imprimé, à Leipſic, en 1638, in 8°, (86). Concluons de-là, que le *Rhyakinus*, qui a fait les notes ſur cet Ouvrage, eſt André Rivinus, Profeſſeur en Médecine à Leipſie; & que les Lettres initiales M. A. R. S., qui ſont à la tête de la Dédicace, ſignifient *Magiſter Andreas Rivinus Saxo*, & non pas *Moderante Auxilio Redemptoris Supremi*, comme ſe l'eſt imaginé Placcius (87), qui auroit apparemment mieux rencontré s'il avoit dit que c'étoient les initiales d'une deviſe qui déſignoient le nom & la patrie de ce Médecin. Dès que cette édition parut, Reinelius, qui ſouhaitoit ardemment depuis longtems de voir un Livre auſſi rare & auſſi renommé que les *Kiranides*, fut extraordinairement ſurpris de ne trouver dans cette Traduction que des pauvretez ſi peu dignes de la moindre attention des Perſonnes raiſonnables; & il en porta, deux ans après, le jugement que nous avons vû ci-deſſus Citations (13), & (16). Selon Mr. Arpe, Rivinus, picqué de cette liberté, ſe déchaina violemment contre ſon adverſaire (88). Mais, il ne fit par-là qu'empirer ſa condition: car, Reinelius, ne ſe croyant plus obligé de ménager un Homme qui le ménageoit ſi peu, lui repliqua par une longue Apologie, qu'il fit imprimer, ſous le titre de *Defenſio variarum Lectionum*, à Roſtock, en 1653, in 4; & il l'y tourna cruellement en ridicule, auſſi bien que ſes *Kiranides*, que Conringius ne regardoit non plus avec beaucoup de raiſon que comme une mauvaiſe Rhapſodie de ſuperſtitions, auſſi ridicules qu'impies (89). Morhof, qui n'avoit vû qu'une ſeconde édition de cet Ouvrage, faite à Francfort, en 1681, in 12, (90), & qui remarque qu'on n'y fait aucune mention de la prémiére, qu'on ne connoiſſoit point ou qu'on a fait ſemblant de ne point connoître, n'avoit pas laiſſé de dire un peu auparavant, *& ut titulus habet iterata vice e membranis Latinis edita.* Cela ne ſuppoſe-t-il pas la connoiſſance d'une prémiére édition? C'eſt celle dont je me ſuis ſervi: je n'ai point encore vû l'autre.

Il s'en faut beaucoup que Barthius ſoit auſſi excuſa-

(72) *Voiez ci-deſſus la Citation* [19].

(73) *Voiez ci-deſſus la Remarque* [E], *un peu au-deſſus du ſecond Titre.*

(74) *Voyez ci-deſſus la Citation* [20].

(75) *Hardouin in Plinii Hiſt. Nomenclat. Libr. XXII, Sect. IX, pag. 581, Tom. IV.*

(76) *Il faloit dire* Kiranides Kirani; *car le Livre n'eſt point intitulé* Kiranidum Kirani, *mais* Liber Kiranidum Kirani. *Mr.* Arpe de Talismanibus & Amuletis, *pag.* 85, *fait encore pis, en écrivant* Liber Kiranudo-rum de Rotis Kyranidz, *& ſemblant par cela même en faire un autre Livre que le* Liber Kiranidum Kirani *dont il avoit parlé pag.* 64 *& 65.*

(77) Morhofii Polyhiſtor, *Libr. I, Cap. XI, pag.* 100.

(78) Fabricii, Bibliotheca Græca, *Libr. I, pag.* 64, *Num. XIII.*

(79) Conringius, de Medic. Hermetica, *pag.* 51.

(80) Borrichius, de Hermetis Ægyptiorumque Sapientia, *pag.* 81, *apud Fabricium, ibidem.*

(81) *Citation* [12].

(82) *Voyez ci-deſſus les Citations* [42] *&* [16].

(83) *Citation* [20].

(84) Barthii Adverſaria, *Libr. XL, Cap. XVII, col.* 541.

(85) *Voyez les Adverſaires de* Barthius, *col.* 540, 542, *où il rapporte en propres termes une partie de ma Citation* [71], *c'eſt-à-dire, depuis* Tranſferitur *juſqu'à* Pilum, *& remarquez, qu'au lieu de* Curationum, *il repete* Cornelionum; *ce qui eſt certainement une faute.*

(86) Pellerii Catalogus MSS. Bibliothecæ Paulinæ in Academia Lipſienſi, *in Præfatione folio)(7. Notez qu'on n'a point mis cet Imprimé dans le Catalogue de ſes Ouvrages à la fin de ſon Eloge inſeré dans* Witten Memoriæ Philoſophorum, *Tom. II, pag.* 250.

(87) Placcius de Pſeudonymis, *pag.* 208. *Il dit mal-à-propos, pag.* 537, *que ce* Rhyakinus *eſt* Jean Rivinus: *il faloit dire* André. *Ni* Deckher, *ni* Baillet, *n'ont point connu ce Pſeudonyme.*

(88) Arpe de Talismanibus & Amuletis, *pag.* 65. *Cette Réponſe de* Rivinus *ne ſe trouve point, non plus que le* Liber Kiranidum, *dans le Catalogue de ſes Ouvrages. Voyez ci-deſſus Citation* [16].

(89) Herm. Conringii Introductio in Artem Medicam, *pag.* 180, *Editionis* Schelhammeri *anno.* 1726.

(90) Morhofii Polyhiſtor, *Libr. I, Cap. XI, pag.* 99.

même nature ; touchant lequel on débite un conte fort ridicule (*F*), & dans lequel on aſſure que les *Kiranides* ſont citées (*g*). Ni Van der Linden, ni Mercklin, n'ont point parlé de tous ces Ouvrages ; mais ſimplement du *Liber Phyſico Medicus Kiranidum* (*b*) ; & cela eſt aſſez étonnant, vû qu'ils n'unt point pu ignorer ce qu'en avoient dit avant eux les autres Bibliothécaires, & même les Bibliothécaires de Médecine. Peut-être ne les ont-ils ainſi négligés, que parce qu'ils les ont regardez comme des Ouvrages ſuppoſez : mais, ce motif me paroîtroit d'autant moins recevable, qu'il s'en trouve ſans doute pluſieurs de ce caractère dans leurs Recueils, ne fuſſent-ce que ceux qu'on attribue à Salomon, à Zoroaſtre, à Aléxandre le Grand, & à la fameuſe Cléopatre, Reine d'Égypte, & Maîtreſſe d'Antoine. L'Auteur de l'*Hiſtoire des Imaginations extra-*

(g) *Kiranidum Volumina eodem Libello memorantur.* Schenckius, Bibliotheca Medica, *pag.* 393.

(b) *Voce* KIRANUS, Rex Perſarum. *Dans* Mercklin *ces noms ſe trouvent défigurez ainſi*, Eikaeus, Kivanides, *pag.* 238 ; *&* in Catalogo Cognominum *&* Manget, Bibliothec. Scriptor. Medic. *Tom. III, pag.* 15, *aient pris ces mots pour bons, en a forgé un nouvel Auteur, & un nouvel Ouvrage, outre le Kivanus de* Van der Linden, *qu'il a mis bien en ſon rang, mais auquel il fait un ſecond nom du reſte de ſon Livre.*

cuſable d'avoir ſouhaité l'impreſſion d'un ſemblable Ouvrage, que Mauſſac d'avoir ſouhaité la Publication du MSS. Grec dont nous avons parlé dans la remarque précédente (91). Ne l'ayant point vû, il en jugeoit avantageuſement ; mais, s'il l'eut vû, & s'il n'y eut trouvé que ce que contient l'imprimé Latin, il n'y a point de doute qu'il n'eut ſouverainement mépriſé une ſi miſérable rapſodie, & qu'il n'eut perdu toute eſpérance d'y trouver de quoi éclaircir le paſſage de Tertullien dont il étoit en peine. En effet, il n'y eſt pas même fait la moindre mention du Lierre ; & ce n'eſt qu'à cette occaſion que Tertullien l'auroit pu citer (92).

(91) *Voyez ci deſſus la fin.*

(92) *Voyez ci deſſus la Citation* (21).

Dans un petit Ouvrage, intitulé *Bibliotheca Botanica*, publié ſous le nom d'Antonius Bumaldus, & imprimé *à Boulogne, chez les Héritiers de Benatius, en* 1657, *in* 24, on avance un ſentiment bien différent de tous les précédens touchant l'Auteur des *Kiranides*. En effet, on y prétend, qu'elles ſont de la compoſition d'un certain *Blaſius*, Africain, Eléve d'un certain Belter, qui les dédia à un certain Claude Athénien ſon Collégue, tous Perſonnages auſſi peu connus les uns que les autres : qu'elles ont été traduites de cet Auteur en Latin aſſez barbare par Gérard de Crémone : qu'elles ſe conſervent ainſi en manuſcrit chez l'excellent ou très excellent Ovidius Montalbanus, Docteur en Droit, Doïen du Collége des Philoſophes de Boulogne, Gardien du Cabinet de Curioſitez naturelles d'Aldrovandus, & Profeſſeur en Logique, en Phyſique, en Mathématique, & en Morale, dans l'Archi-Gymnaſe de cette ville : & qu'il y a beaucoup d'apparence, qu'elles n'ont point encore été imprimées. Il eſt très clair, qu'il s'agit encore-là d'un Manuſcrit ſemblable à celui d'Ellenbergerus. Mais, comme Bumaldus ſe trompoit indubitablement au dernier de ces égards, il ſe pourroit très bien, qu'il ſe trompât de même touchant ſon *Blaſius Africain*, Auteur abſolument inconnu, tant aux Bibliographes généraux, qu'aux particuliers de Botanique & de Médecine, & d'autant moins recevable, qu'il ne ſe trouve appuié d'aucune autorité. Mais, quelque-choſe de plus ſingulier que tout cela encore, c'eſt que ce très *excellent Ovidius Montalbanus* n'eſt autre que l'Auteur même de cette *Bibliothéque Botanique*, qui s'y eſt déguiſé ſous le nom de *Joannes Antonius Bumaldus*, & qui s'y eſt donné, ſous ſon véritable nom d'*Ovidius Montalbanus*, un Article particulier, dans lequel l'encens & la fumée ne ſont nullement épargnés. Dans divers autres Articles, il vante extraordinairement les Manuſcrits rares & précieux de ſon Cabinet, ſans oublier néanmoins de ſe donner toujours fort libéralement de l'*Excellence*. Je ne ſçai ſi le ſimple maſque d'un nom emprunté peut autoriſer un Auteur à ſe caſſer ainſi lui-même le nez avec l'encenſoir ; & je doute fort que le Boccalini eut fait grace à un ridicule auſſi exceſſif.

N'oublions point de dire, qu'on trouve parmi les Manuſcrits de François Bernard, Médecin de Londres, une copie du *Kiranidum Liber* (93) ; mais, comme on n'y ſpécifie rien de plus, nous ne ſaurions juger s'il s'agit-là des Kiranides entières, ou ſimplement d'une copie du *Liber Phyſico-Medicus Kiranidum*, telle que celle que Barthius avoit vue chez Ellenbergerus, & que Rivinus a fait imprimer depuis.

(93) Catal. MSS. Angliæ & Hiberniæ, *Tom. II, pag.* 91, *num.* 5610.

Ajoûtons encore, que les Anglois n'ont point dédaigné de traduire en leur langue ce merveilleux Ouvrage, ſous le titre de *the Magick of Kirani, King of Perſia, and of Harporation, containing the magical and medicinal vertues of Stones, Herbs, &c.*, & de le faire imprimer ainſi, *en* 1685, *in octavo*. C'eſt au moins ce qu'affirme le *Catalogus Bibliothecæ Harleianæ*, Tom. II, pag. 810 : Catalogue, auquel on ne doit ſe fier qu'à bonnes enſeignes.

(*F*) *On lui attribue un autre Ouvrage touchant lequel on débite un conte fort ridicule.*] C'eſt que dans le Tombeau de Priam à Troie, l'on avoit trouvé avec ſes os un petit Traité intitulé *Compendium de ſeptem Herbis ſeptem Planetis attributis*. On ajoûte que ce petit Traité ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliothéque de Jean George Schenckius, Médecin du Comte de Hanaw, & qu'il y eſt fait mention du Livre des Kiranides. Pour faire voir ſi j'ai bien pris le ſens de l'Auteur, je crois que je ne ſerai point mal de tranſcrire ici ſes propres termes. *Kiranidûm Auctor*, dit-il (94), *exaravit Libellum titulo* Compendii de 7. Herbis 7. Planetis attributis, *inventum (ut inibi affirmat) in Civitate Trojana monumento cum oſſibus Priami incluſum, qui MS. extat in Bibliotheca Schenckiana* . . . . Kiranidarum volumina *eodem Libello memorantur*. Ce Tombeau de Priam ne répondit point trop mal à la Colonne de fer cachée dans les marais de la Syrie, dont il eſt parlé dans la remarque précédente ; & il étoit bien juſte, que des écrits, qui ſe reſſemblent ſi bien dans leur ſujet, ſe reſſemblaſſent auſſi dans leurs Avantures. Il y a dans le Catalogue des Manuſcrits d'Angleterre trois copies de cet Ouvrage (95) ; mais, de-là maniére dont on rapporte le titre de la troiſiéme, ſçavoir *Tractatus de* 7. *Herbis excerptus a Libro Kiranidarum* (96), il ſemble que ce ſoit plûtôt un extrait ou quelque morceau détaché des *Kiranides*, qu'un nouvel Ouvrage de leur Auteur. Schenckius eſt pourtant fort préciſ là-deſſus ; &, comme il avoit l'Ouvrage entre les mains, & qu'il aſſûre poſitivement que les *Kiranides* y ſont citées, il eſt plus naturel de s'en tenir à ſa dépoſition.

(94) Schenckius, Bibliotheca Medica, *pag.* 393.

(95) Catal. log. MSS. Angliæ & Hiberniæ, *Tom. II, pag.* 91, *num.* 1611, 1636.

(96) *Ibidem, pag.* 353, *num.* 6164.

Ne finiſſons point ſans faire deux remarques néceſſaires. La I. eſt, que, dans la Préface du *Liber Phyſico-Medicus Kiranidum Kirani* imprimé, il eſt parlé de deux Traités, qui ont beaucoup de rapport à celui-ci, & que l'Éditeur regardoit comme fort propres à ſervir d'introduction à celui qu'il publioit. Vous en verrez les titres dans le paſſage que je vais citer. *Eſt apud Græcos quidam Liber* Alexandri Magni de VII. Herbis VII. Planetarum ; *& alter, qui dicitur* Theſſali Myſterium ad Hermen, id eſt Mercurium, de XII. Herbis XII. Signis attributis, & de VII. aliis Herbis per VII. alias Stellas (97). La II. eſt, qu'on trouve deux Ouvrages imprimez ; l'un intitulé, *Petri Arlenſis de Scudalupes, Presbyteri Hieroſolymitani, Sympathia ſeptem Metallorum ac ſeptem ſelectorum Lapidum ad Planetas, & Camilli Leonardi Speculum Lapidum*, imprimez *à Paris, chez David Gilles, en* 1610, *in* 8°, (98) ; & l'autre, *Conſtantii Albini Ville-*

(97) *Præfat. Dedicator. Kiranidum Kirani*, *pag.* 2.

(98) P. Boſtelli, Bibliothec. Chymico, *pag.* 19. Lindenius renovatus, *pag.* 170. Catal. MSS. Krafft, *pag.* 300, *le ſeul qui parle du dernier Ouvrage.*

extravagantes de M. Ouſle (*i*) n'a point non plus parlé de ces Ouvrages. C'étoient pourtant des Sujets tout-à-fait propres à enrichir le Catalogue de la Bibliothéque Magique de ſon Héros, auſſi bien que les Notes nombreuſes dont il a accompagné ſon Hiſtoire (*k*).

(*i*) Imprimé à Paris, in 12. & à Amſterdam, chez Etienne Roger, &c., en 1710, in 12.

(*k*) *Voïez ci-deſſus la fin de la Remarque* [*A*] *de l'Article* PICATRIX.

Villanovenſis Magia Aſtrologica, hoc eſt Clavis Sympathiæ ſeptem Metallorum & ſeptem ſelectorum Lapidum ad Planetas, majori illius elucidatione, imprimé *à Paris, chez Charles Seveſtre & David Gillet, en* 1611, *in* 8°, (99); qui ont auſſi beaucoup de rapport avec celui dont nous parlons. Ces deux derniers n'ont point été inconnus à Morhof. On lui avoit dit merveilles du dernier (100); & il nous apprend, que le prémier fut d'abord imprimé vers le commencement du XVII. Siécle, à Madrit, & enſuite à Rome, in folio; que cela ſe fit par l'indiſcrétion du Fils ou du Frère de l'Auteur; que celui-ci en retira ſi bien tous les éxemplaires, qu'on n'en pouvoit plus trouver aucun; qu'on le réimprima donc enſuite en France en plus petit volume; mais, que cette édition étoit tellement mutilée, qu'on n'en faiſoit aucun cas (101). Peut-être ne s'agit-il dans tous ces différens Traités, que du ſeul *Compendium* dont nous traitons ici. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ces derniers Ouvrages ont été réimprimez enſemble *à Hambourg, chez Libezeit, en* 1717, *in* 8°.

(99) Borelli Bibliotb. Chymica, *pag.* 6. Lindenius renovatus, *pag.* 334.

(100) *Affirmarunt mihi rei tantæque Libri illo tempore, ut omni Auro ſit præſtantior.* Morhofius, *in* Polyhiſtor, *Lib.* I, *Cap.* XI, *pag.* 100.

(101) *Idem, Ibidem. Voïez auſſi* Vogtii Catal. Libror. rariorum, *pag.* 53.

LANNEL

L.

LANNEL (Jean de), Sieur du Chaintreau, & du Chambort, Auteur aſſez obſcur du commencement du XVII. Siècle, & qui ne mériteroit peut-être guéres l'attention des Lecteurs, ni le ſoin de lui dreſſer un Article, ſi, parmi ſes Ouvrages, il ne s'en rencontroit un, qu'on n'a pas jugé indigne du Cardinal de Richelieu (*A*). On ne le connoit abſolument que par ſes Ecrits : &, par occaſion, j'en donnerai ci-deſſous la Notice (*B*).

(*A*) *Un de ſes Ouvrages n'a pas été jugé indigne du Cardinal de Richelieu.*] Cet Ouvrage eſt intitulé *Hiſtoire de D. Jean Deuxieſme, Roy de Caſtille, recueillie de divers Autheurs, par le Sieur* du Chaintreau, & a été imprimé *à Paris, chez Touſſainct du Bray, en* 1622, *in* 8°; *à Paris, chez Jean du Bray, en* 1640, *in* 8, & *à Rouen, chez François Vaultier, en* 1641, *in* 8°: les deux prémiéres éditions ſont d'aſſez beau papier & caractère, mais la troiſiéme leur eſt fort inférieure à cet égard.

Le prémier, qui ait attribué cette Hiſtoire au Cardinal de Richelieu, eſt l'illuſtre Claude Joly, Chantre de l'Egliſe de Paris, dans le Livre qu'il compoſa ſous ce ſingulier & terrible titre, *Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'Inſtitution du Roy, contre la fauſſe & pernicieuſe Politique du Cardinal Mazarin, prétendu Sur-Intendant de l'Education de ſa Majeſté*, & qu'il publia *à Paris*, mais en cachette, *en* 1653, *in* 12. Voici ſes propres termes, en la page 255 : *L'*Hiſtoire de Dom Jean II, Roy de Caſtille, *eſt faite par le S.* Chaintreau ; *mais, elle eſt attribuée au* Cardinal de Richelieu.

Un autre Auteur diſtingué, non moins bien inſtruit des particularités de ce tems-là, s'en explique un peu plus amplement en ces termes : *On accuſe l'Eveſque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, ... d'avoir fait quelques Piéces qui coururent contre le* Connétable de Luynes, & *particuliérement d'avoir fait imprimer l'*Hiſtoire de Dom Jean Roy de Caſtille, *pour comparer au Conneſtable de Luna, dont la fin fut auſſi tragique que ſa fortune avoit été relevée, le Conneſtable de Luynes, qui lui eſtoit égal, & preſque un autre luy-meſme, en crédit & dignité, auſſi-bien que de nom* (1).

Amelot de la Houſſaie, Auteur fort curieux de ces ſortes de ſingularitez Hiſtoriques & Politiques, s'eſt contenté de copier & d'abréger ces deux Ecrivains, ſans néanmoins indiquer préciſément le lieu où le dernier a parlé de cette affaire : & c'eſt ce que l'on peut examiner dans le dernier de ſes Ouvrages (2).

C'étoit à-peu-près ainſi, qu'on avoit autrefois repréſenté les excés inſupportables du Duc d'Epernon ſous Henry III, & indiqué le moteur de l'entrâtier, dans l'*Hiſtoire Tragique de Pierre de Gaverſton, Favory d'Edouard II, Roy d'Angleterre*, que ſa mauvaiſe adminiſtration conduiſit enfin très équitablement au gibet, ainſi qu'on le peut voir moins partialement dans l'*Hiſtoire des Favoris*, par le célebre Pierre du Puy, Garde de la Bibliothéque du Roy de France. Mais, ces deux Ecrits ne produiſirent, ni l'un, ni l'autre, l'effet qu'on s'en étoit promis : car, d'Epernon & de Luines, plus habiles ou plus heureux que Gaverſton & de Lune, perſiſtérent dans la faveur, & moururent paiſiblement dans leur lit ; mémorables preuves les uns & les autres de ſa maxime de Juvenal, XIII, 104, 105,

Committunt eadem diverſa crimina Fato,
Ille Crucem pretium ſcelerit tulit, hic Diadema.

Tout cela ſuppoſé, & le but de l'Auteur étant de menacer de Luine d'une fin auſſi funeſte que celle de de Lune, il ſembleroit, qu'au lieu d'*Hiſtoire de Jean II. Roy de Caſtille*, cet Auteur auroit dû intituler ſon Ouvrage *Hiſtoire de l'Adminiſtration & de la Mort tragique du Conneſtable Alvare de Lune*, nom & dignité preſque tout ſemblables à celui & celle d'*Albert Conneſtable de Luine*, & par conſéquent d'autant plus propres à éxécuter ſinement, intelligiblement, & néanmoins ſûrement, le deſſein de l'Auteur.

Mais, à dire le vrai, tout cela ne me paroit guéres bien fondé. En effet, à moins que ce Livre n'ait couru quelque tems en manuſcrit avant que d'être imprimé, de pareilles menaces étoient les plus vaines & les plus inutiles du Monde, puiſque le Connétable de Luine étoit mort dès le 21. de Décembre 1621, & que le Privilége pour l'Impreſſion de ce Livre ne fut accordé que le 19. de Février 1622. Quoiqu'il en ſoit, on trouve dans le Chapitre IV. de cette Hiſtoire une longue & forte *Lettre de Meſſire Diégo de Valera au Roy de Caſtille, pleine de bons Avis pour remédier aux déſordres de ſon Eſtat* : & ſi l'Auteur, quel qu'il puiſſe être, a eu le deſſein qu'on lui attribue, tout le Livre pourroit bien n'avoir été fait, que pour donner indirectement ces *bons Avis à* Louis XIII; non en vûe de dépoſſéder, ou de faire punir de mort, le Connétable de Luine qui n'éxiſtoit déjà plus, mais en vûe de repréſenter à ce Prince ſes abus de ſon Adminiſtration. Cela étoit aſſez du Génie de Richelieu, qui cherchoit alors à s'introduire dans le Conſeil d'Etat, qu'en vint enfin à bout en Août 1624, & qui y domina ſi tirranniquement enſuite, qu'on en fit cette Epitaphe compatiſſante au pauvre Louis XIII :

Ci-deſſous git nôtre bon Maiſtre,
Qui fut vingt ans Valet d'un Prêtre.

Les deux éditions de cette Hiſtoire de 1640, & de 1641, renouvellées lors de la plus grande dureté du Miniſtére de Richelieu, & préciſément dans le tems du Complot le plus dangereux qu'on eut encore formé contre lui, paroiſſent au moins confirmer ce que diſent de plus le Laboureur & Amelot de la Houſſaie, que, *quand Richelieu eut ſuccédé à de Luynes au Miniſtére, d'autres firent réimprimer cette Hiſtoire contre luy-meſme* (3).

Je ne trouve aucune mention de cette *Hiſtoire* dans les Bibliothéques des Hiſtoriens d'Eſpagne, pas même dans celle de Lenglet du Freſnoy, la plus nouvelle & la mieux remplie de toutes. Le Pére le Long qui n'en a point fait uſage dans ſa *Bibliothéque Hiſtorique de la France*, ne ſavoit apparemment aucune des particularités ou anecdotes, que je viens de rapporter, & qui étoient ſi propres à illuſtrer ce qu'il a dit de Richelieu. Il connoiſſoit pourtant très bien les *Additions de le Laboureur à Caſtelnau* ; & les *Maximes véritables* du Chantre Joly : mais, ainſi que le dit agréablement La Fontaine, *on ne s'aviſe jamais de tout.*

On peut voir un fort bon Article touchant Alvare de Luna dans l'*Hiſtoire des plus illuſtres Favorits tant anciens que modernes, par feu Monſieur P. D. P.* c'eſt-à-dire Pierre du Puy, Garde de la Bibliothéque du Roi de France, pag.

(1) Le Laboureur, Additions aux Memoires de Caſtelnau, *Tom. II, pag.* 423.

(2) Amelot de la Houſſaie, Mém. Hiſt. Polit. Critiq. & Littéraires, *Tom. I, pag.* 46, 47.

(3) Le Laboureur, Additions aux Mém. de Caſtelnau, *Tom. II, pag.* 421. Amelot de la Houſſaie, Mém. Hiſt. Polit. *Tom. I, pag.* 46.

93—172. de l'édition faite *à Leide, chez Jean Elzevier, en* 1659, *in* 4°.

Depuis peu, l'on a attribué à ce même Evêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, un autre Ouvrage, publié de même sous un autre nom, & dont voici le titre: *Hiſtoire de la Mere & du Fils, c'eſt-à-dire, de Marie de Médicis, & de Louis XIII. Roi de France & de Navarre, depuis l'an* 1616, *juſqu'en* 1619, *par* FRANÇOIS EUDES DE ME'ZERAY. Cet Ouvrage a été imprimé *à Amſterdam, chez Charles Michel le Cene, en* 1730, *in* 4°, *& en* 2 *Volumes in* 12: mais, avant que d'aller plus loin, ou remarquera, que ce titre eſt défiguré par une énorme bévûe, & cela dans les deux éditions; vû que cette *Hiſtoire* s'étend, non *depuis* 1616, mais depuis 1600, jusqu'en 1619, & contient ainſi les événemens d'un peu plus de 20 années (4). Ce n'eſt guéres la coutume des Libraires de déprimer ainſi leurs éditions; & celle-là méritoit bien qu'on y réimprimât des titres plus exacts.

(4) Journal Litteraire, *Tom. XVII, pag.* 221.

Par une de ces impoſtures Typographiques ſi ordinaires dans ces Provinces, un Libraire, plus coupable qu'aucun autre de ces ſortes de ſupercheries pernicieuſes aux amateurs de Livres, vient de changer ce titre en celui-ci, *Hiſtoire de la Régence de la Reine Marie de Médicis, Femme de Henry IV, & Mére de Louis XIII, par François de Mezeray*, y ajoûtant ſeulement deux Portraits ſçavoir de *Mezeray* & de *Louis XIII*, & donnant ainſi ce Livre comme un nouvel Ouvrage, imprimé *à la Haye, & à Francfort ſur Meyn, aux Dépens de la Compagnie, en* 1743, & portant la Régence de Marie de Médicis juſqu'en 1619. Dans l'édition *in* 4°, ces Portraits ne ſe trouvent point, parce qu'il n'en avoit point de cette grandeur: car, autrement on ne nous en auroit pas fait grace.

Le Pére le Long, qui avoit vû cet Ouvrage en manuſcrit dans la Bibliothéque Royale de Paris, & qui dans *ſon Mémoire ſur Mezeray* (5), n'en parle que comme d'un ſimple *Crayon de la Vie de Marie de Médicis & de Louis XIII depuis* 1600. *juſqu'en* 1619; l'intitule ailleurs: *Hiſtoire de la Reine Marie de Médicis, depuis* 1600. *juſqu'en* 1619, *par* FRANÇOIS EUDES SIEUR DE ME'ZERAY (6); & *Hiſtoire de la Mére & du fils, c'eſt-à-dire, de Marie de Médicis, Femme du grand Henry, & de Louis XIII. de ce nom, depuis l'an* 1600, *juſqu'à la fin de* 1619, *par* FRANÇOIS EUDES DE MEZERAY (7); & ſemble ne s'être point apperçu, qu'il ne s'agit en tout cela que d'un ſeul & même Ouvrage.

(5) Long [illegible] de France, pag. 570.

(6) Le [illegible] pag.

(7) Le [illegible] pag. 620.

On en parle à-peu-près de même dans une *Vie de François Eudes de Mézeray; Hiſtoriographe de France*, imprimée *à Amſterdam, chez Pierre Brunel, en* 1726, *in* 8°; que l'Abbé d'Olivet ne feint nullement de traiter d'*Ouvrage Romanesque; altéré dans le fonds, & forgé dans les circonſtances* (8); & généralement attribuée à Daniel de la Roque, connu dans la République des Lettres par quelques Traductions d'Ecrits du Docteur Burnet contre Varillas, mais encore plus par la *Préface* d'un Libelle Satirique, qui fit pendre ſon Imprimeur & ſon Relieur en 1693, pendant que, par le crédit des Jéſuites, & en vertu de ſa prétenduë converſion au Papiſme, il en fut quitte pour quelque tems de priſon. Peu après, il fut employé dans un des Bureaux de Mr. de Torcy comme Interprète de l'Anglois & du Hollandois. Il regardoit l'*Hiſtoire*, dont il s'agit ici, comme *une eſpéce de continuation de l'Abrégé* Chronologique de Mézeray, extrêmement flatteuſe pour Marie de Médicis, & contenant *quelques Traits curieux touchant les différends qui s'élevoient ſouvent entre cette Reine, & ſon Epoux au ſujet des Galanteries de ce Monarque . . . . . mais, encore mieux détaillés dans les* Mémoires de Mr. de Sully (9).

(8) [illegible] pag. 49.

(9) Vie de Mezeray, *pag.* 88—92.

Si l'un & l'autre de ces Ecrivains s'eſt-à-dire le Long & la Roque, avoient examiné tant ſoit peu le Livre dont ils jugeoient ainſi, ils auroient d'abord aiſément apperçu, qu'il ne pouvoit pas être de Mézeray; puiſque l'Auteur y parle dès l'entrée, non ſeulement comme contemporain de Henri IV, & connu aſſez familiérement du Duc de Sully, du Comte de Grammont, & d'autres Grands de la Cour de ce Prince, pour qu'il ne fuſſent point de difficulté de lui raconter confidemment les tracaſſeries & les diſſenſions continuelles entre ce Prince & ſa Femme; ce qui ne convient nullement à Mézeray: mais ſe déigne même, parlant toujours en prémiére perſonne, comme Sécrétaire d'Etat ſous le Maréchal d'Ancre, comme Evêque de Luçon, comme Abbé de Coulay, comme Frére de Richelieu Maréchal de Camp & Gouverneur d'Angers, comme Beau-Frére de Pont-Courlay, comme Auteur d'un Traité de Controverſe contre les quatre Miniſtres de Charenton, comme Membre & Chef du Conſeil de la Reine-Mére, &c. &c. &c. ce qui ne peut abſolument convenir qu'au fameux ARMAND JEAN DU PLESSIS, qui s'eſt depuis rendu ſi célébre, & ſi redoutable, ſous le nom de *Cardinal de Richelieu*.

L'Editeur de cette *Hiſtoire* (10), *à laquelle* il prétend aſſez mal-à-propos que *le nom de* MEZERAY *étoit néceſſaire* (11), puiſque celui de RICHELIEU lui étoit infiniment plus avantageux, n'a pourtant point héſité, comme on vient de le voir, à la faire imprimer ſous le nom de MEZERAY; *ſuppoſant* (12), peu judicieuſement à mon gré, *que, pour faire ſa Cour à ce grand Miniſtre, il avoit pris ſon maſque, & ſes ſentimens, pour écrire cette* Hiſtoire: & d'autres ont remarqué, que c'étoit une *Condeſcendance à laquelle* MEZERAY *étoit tout diſpoſé envers ſes bienfaiteurs* (13). C'eſt faire ſentir en d'autres termes, que malgré ſa franchiſe & ſa ſincérité apparente, cet Ecrivain n'étoit point exemt de vénalité.

(10) *C'eſt-à-dire l'Auteur des* Amours de Sapho.

(11) Diſc. Préliм. des Mém. Hiſt. de Mezeray, *pag. liij.*

(12) *Lá-même, pag. liij.*

(13) Journal Litteraire, *Tom. XVII, pag.* 221.

Mais, l'Auteur d'un *Diſcours Préliminaire* ſur les *Mémoires Hiſtoriques & Critiques de* FRANÇOIS EUDES DE MEZERAY *ſur divers points de l'Hiſtoire de France &c.*, qui viennent d'être imprimez *à Amſterdam, chez J. F. Bernard, en* 1732, *in* 8°, rejettant bien loin ce ſentiment; & accuſant, l'Editeur d'avoir *imaginé* pour l'appuïer, *un Roman auſſi lourd, & auſſi froid que ſes* amours de Sapho, *&c.*, ſoutient avec beaucoup de hauteur, qu'*il n'y a pas un ſeul mot dans* toute cette *Hiſtoire, qui ne même à découvrir, que* ſon *véritable Auteur* ne ſauroit être autre que *le Cardinal de* RICHELIEU (14); & voici les raiſons ſur leſquelles il ſe fonde. I. Que Mézeray n'a été connu du Cardinal, que les deux dernières années de ſa vie; & qu'alors ce grand Miniſtre étoit trop accablé d'affaires, de voyages, & de maladies, pour avoir eu le loiſir d'inſtruire cet Auteur de détails ſécrets que lui ſeul pouvoit ſavoir. II. Que les endroits, qui concernent perſonnellement le Cardinal, & ſurtout ſon éxil à Avignon, ſont ſi ſemblables dans cette *Hiſtoire*, & dans les *Mémoires d'Aubery*, qu'il faudroit que celui-ci les en eut copiés; ce que Mézeray, qui ne s'en eſt jamais plaint, n'étoit pourtant pas Homme à ſouffrir impunément. III. Qu'on ſait certainement, par l'Epître Dédicatoire du *Teſtament Politique* du Cardinal de Richelieu, qu'il avoit deſſein d'écrire l'*Hiſtoire de Louis XIII*, & qu'il en avoit même mis une partie *quaſi en l'état auquel il prétendoit la mettre au jour*. IV. Que cette *Hiſtoire*, & ce *Teſtament Politique*, ſont viſiblement de même ſtile, & qu'*on n'y eſt bleſſé par aucun de ces qualibets, & de ces termes bas, dont Mézeray n'a jamais pû ſe défaire*. V. Que les ſentimens & les maximes Politiques de cette *Hiſtoire* ſont certainement les mêmes que ceux de Richelieu; ce que confirme encore très bien l'Apologie qu'il prend grand ſoin de faire de ſes Liaiſons avec le Maréchal d'Ancre. Et VI, enfin, qu'à l'exception d'une ſeule fois, il parle toujours en ſon propre nom, & en prémiére perſonne (15). De tout cela, cet Auteur conclut, que cet Ouvrage ne ſauroit être de Mézerai, eſt de Richelieu, & *acquiert* par cela même *un nouveau dégré d'autorité, en recouvrant de cette ſorte ſon véritable Pére* (16)

(14) Diſc. Préliм. des Mém. Hiſt. de Mezeray, *pag. lvj & liij.*

(15) *Lá-même, pag. liij — lvij. Cette ſeule fois eſt, Tom. II, pag.* 163.

(16) *Lá-même, pag. lvij.*

Voilà donc deux Ouvrages bien poſitivement attribuez & reſtituez au Cardinal de Richelieu, pendant que, d'un autre côté, on lui en enléve un autre qui lui a toujours été conſtamment accordé, ſavoir, ce même *Teſtament Politique*, cité dans le paragraphe précédent, & ſur la conformité de ſtile duquel on prétend établir l'autenticité de l'*Hiſtoire de la Mere & du Fils* en faveur du Cardinal. Le nouveau Critique, qui prétend ainſi lui enlever ſon *Teſtament Politique*, eſt Mr. DE VOLTAIRE, dont voici les raiſons tirées de ſes *Oeuvres*, Tome VI, page 308. „ I. Jamais le „ Manuſcrit n'a été vû de Perſonne, ni connu

„ chez

„ chez ſes Héritiers, ni chez les Miniſtres qui lui „ ſuccédérent. II. Il fut imprimé trente ans après ſa mort, ſans avoir été annoncé auparavant. III. L'Editeur n'oſe pas ſeulement dire „ de qui il tient le Manuſcrit, ce qu'il eſt devenu, en quelle main il l'a dépoſé. IV. Il eſt „ d'un ſtile très différent des autres Ouvrages du „ Cardinal de Richelieu. V. On lui fait ſigner „ ſon nom d'une façon dont il ne ſe ſervoit pas. „ VI. Dans l'Ouvrage il y a beaucoup d'expreſſions & d'idées peu convenable à un grand Miniſtre qui parle à un grand Roi, &c." Mais, n'en déplaiſe à Mr. DE VOLTAIRE, ou ce qu'il n'eſt pas Homme à avoir fait les recherches néceſſaires pour la découverte de ce Manuſcrit, ce ne ſont-là que d'aſſez foibles oppoſitions à la tradition publique, au conſentement univerſel, & à l'autorité de quantité d'Hommes d'Etat & de Finances, qui ont toujours ſoutenu, qu'il n'y avoit qu'un Homme extrémement verſé & rompu dans ces conditions, qui pût avoir compoſé un ſemblable Ouvrage. Ainſi, quoique puiſſe dire Mr. de VOLTAIRE en faveur de ſon Abbé BOURZEIS, ſon opinion ne ſera certainement pas fortune parmi les Gens de Lettres en général, & ſurtout parmi les Negociateurs, Miniſtres publics, & autres Politiques. Quant à cette Femme nommée ſimplement *la du Fargis*, c'eſt une minutie que ne devoit pas emploier le Critique. Ne ſait-on pas avec quelle hauteur & quel mépris cet orgueilleux Miniſtre parloit de Perſonnes d'incomparablement plus haute élévation? Mais, ſans inſiſter plus longtems ſur des conjectures & des vraiſemblances, oppoſons à Mr. DE VOLTAIRE une autorité qui en vaut trente comme celle de ſon Abbé DE BOURZEIS. C'eſt „ celle du *Cardinal* DE „ FLEURY, que j'ai entendu parler ſur ce *Teſtament Politique*, comme étant réellement de „ celui dont il porte le nom; ce Livre ayant été „ le ſujet de la converſation pendant la plus grande partie d'un Diner dont j'étois à Verſailles „ chez ce Cardinal: & cette autorité contrebalance abondamment celle de Mr. DE VOLTAIRE." C'eſt ce que me fit l'honneur de m'écrire Monſieur le Comte de Bentinck, le 30. d'Août 1746, en me renvoïant le préſent Article, qu'il avoit été curieux de voir.

On a encore à MEZERAY l'honneur de lui attribuer un excellent Ouvrage, ſavoir l'*Hiſtoire du Roy Henry le Grand*, *par* MESSIRE HARDOUIN DE PE'RE'FIXE, *Evêque de Rodès, ci-devant Précepteur du Roy*, imprimé *à Paris, chez Cramoiſy, en* 1661, *in* 4; *à Amſterdam, chez L. & D. Elzevier, en* 1661, *in* 12°; *à Amſterdam, chez Daniel Elzevier, en* 1664, *in* 12°; & quantité d'autres fois depuis en différens endroits. Non ſeulement quelques Perſonnes ont crû, que Mézeray étoit le véritable Auteur de cette Hiſtoire (17), mais même quelques autres ont écrit qu'il s'en étoit vanté, & s'étoit hautement plaint, qu'on ne l'en eut pas récompenſé (18). Mais, le ſtile pur & châtié, fort différent de celui de ME'ZERAY, & ſurtout la politeſſe, ſi peu naturelle à cet Auteur, & cependant ſi régulièrement obſervée ici, ne permettent point d'adopter une pareille Anecdote ſans exception. Je croirois donc aſſez facilement, que Mézeray pourroit bien avoir *fourni les Mémoires à Monſieur* DE PE'RE'FIER, comme Charpentier dit que Mézeray le lui avoit affirmé (19): mais, que Mr. DE PE'RE'FIXE y eût mis ce bel ordre, cette netteté, cette pureté d'expreſſion, & ſur-tout ces réflexions ſi judicieuſes & ſi ſenſées, qui ſe feront toujours admirer dans ce bel Ouvrage.

D'autres Perſonnes, comme BENOÎT (20), & après lui DE LARREY (21), ont prétendu, ſur je ne ſai quel fondement, qu'il étoit du Père ANNAT, Jéſuite, Confeſſeur de Louis XIV, qui avoit bien voulu prêter ſa plume à Mr. DE PE'RE'FIXE. Mais, tous ceux, qui connoiſſent un peu le Père ANNAT, ſavent, qu'il connoiſſoit mieux les Diſputes Théologiques, que les Evénemens de l'Hiſtoire, & qu'il écrivoit beaucoup mieux en Latin qu'en François: &, en effet, ce que nous avons de lui en cette derniére Langue ne répond nullement à la pureté du ſtile de l'*Hiſtoire de Henry le Grand*.

Je remarquerai par occaſion, que, quelque belle que ſoit cette *Hiſtoire*, comme il n'y a rien d'abſolument parfait en ce Monde, ce bel Ouvrage n'a laiſſé pas d'avoir ſes petits défauts: & en voici un d'autant plus ſurprenant, que l'Auteur ſavoit très bien lui-même le contraire de ce qu'il avançoit. Il dit, page 286, que *Henry IV. faiſoit dore ſous main au Pape, par Sillery ſon Ambaſſadeur, qu'il épouſeroit Marie de Medicis*, SA NIE'CE, SOEUR *du Duc de Florence*. Dans ce peu de mots, il y a deux fautes bien conſidérables, & bien étonnantes, ſoit qu'elles viennent de Mr. DE PE'RE'FIER Ecrivain de cette *Hiſtoire*, ſoit qu'elles procédent de MEZERAY compilateur des Mémoires ſur leſquels elle a été faite. I. Marie de Médicis n'étoit point NIE'CE du Pape Clément VIII; & je ne crois pas même qu'il y eut aucune affinité entre eux. II. Marie de Médicis n'étoit point SOEUR, mais NIE'CE, du Grand Duc de Florence Ferdinand I, étant Fille de François ſon Frère & ſon Prédéceſſeur: & c'eſt ce que reconnoit lui-même l'Auteur, pages 292, & 293, lors de la demande qu'en fit faire Henri IV. par ſes Ambaſſadeurs. C'eſt ainſi qu'il arrive quelquefois aux plus habiles gens de ſe tromper, & de ne s'accorder point avec eux-mêmes; & que les faits les mieux connus leur échappent, & ſe confondent dans leur mémoire.

Notez, que ces deux fautes ne ſe trouvent plus dans l'édition de cette *Hiſtoire faite à Amſterdam, chez Daniel Elzevier, en* 1664, *in* 12°; & cela probablement ſur l'avis de quelque ami, ou ſur la correction de l'Auteur même. Quoi qu'il en ſoit, cette édition eſt véritablement *revûe*, corrigée, & augmentée par l'Auteur, qui y a ajoûté un *Recueil de quelques belles actions & paroles mémorables de Henry le Grand*, & un *Poëme* intitulé *Henry le Grand*, compoſé par l'Abbé CASSAGNES. Je ne ſhurois dire ſi ces Piéces là ſe trouvent dans les éditions précédentes, n'ayant plus mon éxemplaire de 1661.

Il n'eſt pas fort étonnant, que Mr. l'Abbé d'Olivet en parlant de MEZERAY dans ſa continuation de l'*Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, ne diſe mot de cette attribution gratuite de l'*Hiſtoire de Henry le Grand*; vû qu'il en avoit prononcé la fauſſeté; non plus que des nombreux Libelles de SANDRICOURT, qu'on lui a attribuez, & dont la plûpart répondent aſſez à ſon ſtile irrégulier, dur, & cauſtique; parce qu'il les a toujours niés & desavoüez: mais, il eſt aſſez ſurprenant, qu'il ne mette point au nombre de ſes écrits *la Vérité de la Réligion Chrétienne, Ouvrage traduit du Latin de Monſieur* GROTIUS, *Ambaſſadeur de la Reyne & Couronne de Suede vers le Roy très Chréſtien*; certainement imprimé *à Paris, par Pierre Moreau, en* 1644, *in* 8. Deux choſes rendent ce volume remarquable: l'une, en ce qu'il eſt fabriqué avec ces *nouveaux caractéres*, imitant l'Ecriture, *inventez par ce Pierre Moreau*, mais qu'on abandonna bientôt: & l'autre, en ce que MEZERAI, aſſez peu chargé de Littérature & d'Erudition, y traduit bonnement & ſimplement *Philo Biblius* par *Philon le Libraire*; ce dont La-Mothe-le-Vayer n'a pas manqué de ſe bien divertir avec les autres Interlocuteurs de ſon *Heraméron Ruſtique*, dont on peut conſulter la page 29.

(*B*) *La Notice de ſes écrits.*] La voici telle que je l'ai pu former par occaſion en cherchant autre choſe dans divers Bibliothécaires.

I. Le plus ancien eſt intitulé *Hiſtoire de la vie & de la mort d'Arthemiſe, par* DU CHAMBORT, & a été imprimé *à Paris, en* 1621, *in* 12°. C'eſt tout ce que j'en puis dire; ne l'ayant vû que dans l'Appendix d'une célébre Bibliothéque (22).

II. Le ſecond eſt l'*Hiſtoire de Dom Jean II. Roy de Caſtille*, qui fait le I. Sujet de la Remarque précédente.

III. Le troiſiéme eſt un *Recueil de pluſieurs Harangues, Remonſtrances, Diſcours, & Avis d'Affaires d'Eſtat, de quelques Officiers de la Couronne & autres grands Perſonnages; fait & publié par* JEAN DE LANNEL, *Seigneur du Chaintreau & de Chambon* (23): imprimé *à Paris, chez Pacard, en* 1622, *in* 8°, & *à Paris, chez Chevalier, en* 1623, *in* 4, (24). Ce Recueil s'étend depuis 1453, juſqu'en 1615. *L'Arreſt contre Jacques Cœur du* 19. *de May* 1453, qui ne ſe trouve qu'en *abrégé* dans le *Treſor des Recherches & Antiquitez Gauloiſes &*

(17) *Voyez* Ménage, *Obſerv. ſur Malherbe, pag.* 181; & Le Long, *Bibliotheq. de la France, pag.* 665, 678.

(18) Lenglet, *Catalogue des Hiſtoriens, pag.* 118. Carpentariana, *pag.* 374.

(19) Carpentariana, *pag.* 374.

(20) Hiſt. de l'Edit de Nantes, *Tom. I.*

(21) Hiſt. de France ſous Louis XIV. *Tom. IV., pag.* 99.

(22) Bibliotheca Hiſpaniana, *Appendix, pag.* 17.

(23) Du Chambord *faſſent-il dire.*

(24) Le Long, Bibliotheque Hiſt. de la France, *pag.* 667.

Françoises de Borel, pag. 273, — 275 ; & le *Discours des Obsèques & de l'Enterrement de Charles IX*, *Roy de France*, qui ne se trouve point dans le *Cérémonial de France de Théodore Godefroy* ; font partie de ce Recueil (25). *Le Catalogue des Livres de Mr. Lancelot*, qui vient de paroître, attribue page 95, ce *Recueil* à Augier de Mauléon de Grenier, fort connu par la Publication de divers écrits curieux, mais beaucoup plus encore par son expulsion de l'Académie Françoise. On y reconnoît pourtant, que le Père le Long le donne à *Launel*, & page 335, on le donne au seul Lannel. Quel que soit donc ce Compilateur, il reconnoît dans une espéce de *Préface*, qu'il s'est *donné beaucoup de peine pour retrancher le stile* de ces Pièces, dont *il n'a*, dit-il, *changé que les paroles, sans altérer en rien les choses* (26). Mais, c'est une *peine* dont tout Lecteur judicieux l'auroit très volontiers dispensé, & lui sauroit sans doute très peu de gré ; car, tous ces *Changemens de Mots* sont d'ordinaire de grands *Altérateurs de Faits* (27), & devroient être impitoyablement bannis à jamais de la République des Lettres, comme les Rogneurs & Altérateurs d'Espéces des Etats bien policés.

(25) Biblioth. Mathematiq., pag. 678. Bibl. du Philos. Mechanique. Tom. I, pag. 238.

(26) Le Long, Bibliotheq. Hist. de la France, pag. 607.

(27) Voyez ci-dessus l'Article MONTLAYARD, Remarque [E].

IV. Le quatriéme est intitulé *le Romant Satyrique de Jean de Launel, Escuyer, Seigneur du Chaintreau & du Chambors* ; imprimé *à Paris, chez Toussainct du Bray*, en 1624, *in* 8 ; & réimprimé *à Paris, chez Jean du Bray*, en 1637, *in* 8°. C'est un volume de 1113. pages, mais d'assez gros caractères.

Dans un *Avertissement au Lecteur* intitulé *le Secret du Romant Satyrique*, il dit assez plaisamment, qu'*on s'imaginera peut-estre, que son dessein n'est que d'offenser quelques particuliers, dont les actions peuvent avoir quelque rapport avec celles qu'il descrit. Mais, qu'on pourroit donc dire, qu'un Bœuf & un Cheval sont une même chose, parce qu'ils ont tous deux une queue* ; & le couvrit d'un voile si transparent, n'est peut-être autre chose qu'un aveu détourné de l'objection qu'il se propose, assez semblable à la feinte de la Bergére de l'ancien Poëte

Et fugit ad salices & se cupit ante videri.

Aussi ne feint-il point d'ajoûter presque aussi-tôt, que son *Roman Satyrique a toutes les apparences d'une Histoire véritable, ou pour le moins vrisemblable . . . Si on m'objecte*, dit-il, *que, puisque je descrits une Histoire, d'un stile qui peut faire croire qu'elle est du temps des anciens Payens, je ne devois donc point parler de Pistolets, de Carabines, de Canons, ni de plusieurs autres choses, qui ne sont inventées que depuis peu de Siécles ; je respons, que la plus-part des Personnages, dont je représente les actions, ne sont pas de ces vieux Payens qui vivoient il y a dix-sept ou dix-huict cens ans* ; mais que *ce sont Payens nouveaux, Payens à la mode, Payens d'Estat, Payens de ce temps, Payens de tous les Diables, qui le payeront quelque jour en enfer. Parmi ces Payens-ce, les Canons, les Temples, les Sacrifices, les Dieux, les Demi-Dieux, & une infinité d'autres merveilles sont en usage. Si on dit que je ne sçay pas l'Antiquité, puisque j'appelle Préteurs ceux qui en Galatie sont Juges de l'honneur des Gentils-Hommes & Généraux des Armées : je maintiens, que* Préteur, *en Langage Galatien, veut dire* Maréchal de France, *en François. Si on dit, qu'il n'y a point d'Empire de Galatie, & qu'on ne connoît pas Galates, ne Galatiens ; j'annonce, que c'est un Pays nouvellement découvert, le plus beau & le meilleur qui soit au Monde ; & que, pourveû qu'on y porte assez d'or & d'argent, on y pourra achepter tout ce qu'on voudra, car tout s'y vend* (28). Ce Trait, & celui de ses *nouveaux Payens* qu'on vient de voir, valent seuls tout son Roman ; & font assez connoître, qu'il en veut particuliérement à la corruption de son Siécle. En effet, son Ouvrage n'est autre chose qu'un Portrait des désordres & des convulsions du Regne de Henri III. & des deux suivans, & qu'une peinture, quelque fois un peu trop naïve, de leurs dissolutions affreuses. Et c'est ce qui a porté un ancien Possesseur de mon Exemplaire de cet Ouvrage à y écrire de sa main ce jugement assez bien fondé. *L'Autheur de ce Roman raisonne quelquefois assez bien ; mais, quelquefois, il parle comme un fol ; racontant des actions impudentes au dernier dégré, & faisant des remarques semblables, capables de faire naître l'envie aux Lecteurs de pratiquer des choses, dont ils n'auroient jamais entendu parler, & auxquelles ils n'auroient jamais pensé : ce qui marque une grande faute de jugement, & gâte tout ce que d'ailleurs il peut avoir de bon.* J'ai remarqué dans cette édition, que les maximes, & les sentences y sont imprimées en Caractères Italiques, comme on l'a pratiqué depuis dans quelques autres Ouvrages, & particuliérement dans les *Mémoires du Cardinal de Retz*.

(28) Roman Satirique, Avis au Lecteur.

Le Pére le Long, qui a admis dans sa *Bibliotheque Historique de la France*, certains Romans, tels que l'*Astrée* de Mr. d'Urfé, le *Cyrus* & la *Clélie* de Mlle. de Scudery, &c., ne dit pas un mot de celui-ci, quoiqu'il y convint aussi-bien que les *Aventures du Baron de Fœneste*, du fameux d'Aubigné, & quelques autres de pareille espéce.

V. Le cinquiéme est une Traduction d'un Ouvrage du Cardinal Bellarmin. Elle est intitulée *le Monarque parfait, ou le Devoir d'un Prince Chrétien, traduit du Latin du Cardinal Bellarmin par* Jean de Lannel, & imprimée *à Paris, chez Cramoisy*, en 1625, *in* 8., (29).

(29) Biblioth. Biblioth. Portif. III, pag. 121. Bibliothec. Antiell. pag. 314.

Pelisson, Histoire *de l'Académie Françoise*, pag. 287, donne cet Ouvrage à Guillaume Colletet, & prétend que *Launel* n'est qu'un nom supposé ; ce que l'Abbé d'Olivet ne confirme, ni ne desavoue, dans l'Article *Colletet* du *Catalogue des Académiciens*, qu'il a mis au bout de son édition de cette *Histoire*.

Le VI. est la *Vie de Godefroi de Bouillon, Duc de Lorraine, & Roi de Jerusalem, par le Sr.* de Lannel, imprimée *à Paris, en* 1625, *in* 8°, (30), & dont je ne connois absolument que ce titre.

(30) Cotel. de Mr. de Caseg. pag. 401.

Le VII. est le *Roman des Indes, par* Jean de Lannel, *Escuyer, Seigneur du Chantreau & du Chambors*, imprimé *à Paris, chez Toussainct du Bray, en* 1625, *in* 8°, *de gros caractère*. Il est divisé en V. Livres, qui sont précédés, au lieu de *Préface*, d'un assez long discours intitulé *Enigme*. Le tout est dédié à Louïs de Lorraine, *Prince de Phalsbourg*. Dans le *Privilége du Roy*, daté du 7. *d'Octobre* 1624, il lui est permis d'imprimer, non seulement ce *Roman*, mais aussi le *Monarque parfait* que je viens d'indiquer, & le *Lyt de Chasteté*, qu'il a composez.

VIII. Si ce *Lyt de Chasteté*, que je m'imagine être quelque Panégyrique d'Anne d'Autriche, Reine de France, alors stérile, a été imprimé ou non, c'est ce que je ne saurois affirmer.

IX. Le neuviéme & dernier, enfin, qui me soit connu, est un Recueil de *Lettres de* Jean de Lannel, imprimé *à Paris, en* 1626, *in* 8°. Je ne l'ai rencontré que dans la *Bibliothèca Bodleiana* (31) ; & je ne vois pas que les Bibliographes d'Epistolaires François, tels que Sorel & Riohelet, en fassent aucune mention.

(31) Pag. 525.

LEONARD DE UTINO, (*a*), ainſi nommé parce qu'il étoit né à Udine, Capitale du Frioul, étoit un Réligieux de l'Ordre de St. Dominique. On ne ſait rien, ni du tems de ſa naiſſance, ni de celui de ſon entrée dans cet Ordre; mais, il faudroit dire qu'il y étoit déjà dès l'année 1427, ſi l'on pouvoit faire quelque fond ſur ce que raconte de lui un des Hiſtoriens de ſon Ordre, qui l'introduit dans un de ces événemens fabuleux dont les Légendaires ſont tout remplis (*A*). Quoi qu'il en ſoit, après avoir bien fait ſes études; & s'être fait recevoir Docteur en Théologie (*b*), on le fit Recteur de l'Ecole des Dominicains de Boulogne, ſelon Poſſevin (*c*); ou Principal & Profeſſeur dans l'Académie de cette Ville, Prédicateur du Pape Eugene IV, & Provincial des Dominicains de Lombardie, ſelon Wharton (*d*). Ce fut un des plus célébres Prédicateurs de ſon tems, & ſes *Sermons* ont été pendant très longtems fort en vogue. Mr. Bayle nous renvoie, tant pour ces Sermons, que pour les autres écrits de cet Auteur, à l'abrégé de la Bibliothéque de Gesner; mais, ce qu'on y trouve (*e*), auſſi-bien que dans divers autres Bibliothécaires (*f*), eſt ſi ſec & ſi embaraſſé, qu'après les avoir lus on n'en eſt guéres plus ſavant, & qu'on ne ſait preſque plus à quoi s'en tenir. C'eſt un défaut, auquel la plûpart des Bibliothécaires ne ſont que trop ſujets, & auquel je tâcherai de remédier ci-deſſous par rapport à l'Auteur dont nous traitons ici (*B*). Ce que

[*a*] *Et non point* Jean de Utino, *comme le nomme mal-à-propos* Lipenius, *Bibliotheca Theologica, Tom. II, pag. 765; qui le nomme ailleurs* Leonard. Matthieu. *Voyez ci-deſſous Citation* [19].

[*b*] *Vide* Sermones *ejus* Dominicales, *ad calcem.* Gonzaga, *in Catalogo virorum illuſtrium* Ordinis Dominicanorum, *pag.* 160.

[*c*] *Bruccio Studii Dominicani Regest.* Poſſevini Apparatus Sacer, *Tom. II, pag.* 20.

[*d*] *Gymnaſii Bononiæ Rector, ac Profeſſor, Eugenio IV, Pontifici a Concionibus, & Dominicanorum in Lombardia Provinciali.* Wharton, *in Append. ad Hiſtor. Scriptor. Eccleſiaſticor. Guilelmi Cave, pag.* 104. Rien plus de ne contient, *ajoute-t-il.* On verra ci-deſſous le contraire.

[*e*] *Pag.* 140.

[*f*] Trithemius, Gesnerus, Poſſevinus, Oudinus, Bevgherus, du Pin, &c.

(*A*) *Un Hiſtorien . . . l'introduit dans un de ces événemens fabuleux dont les Légendaires ſont tout remplis.*] Cet Hiſtorien eſt le Pére Seraphino Razzi, Dominicain, qui, dans ſon *Iſtoria de gli Huomini illuſtri caſi nelle Prelature come nelle Dottrine del Sacro ordine de gli Predicatori* (1), dit que Leonard de Utino le trouva préſent l'an 1427. au prodige qui arriva à Boulogne au Tombeau de St. Dominique, lorſque ce Patriarche des Dominicains leur reprocha à tous leur peu de zéle & leur relachement. *Frà Leonardo*, dit-il (2), *ſi trovò preſente l'anno* 1427, *in Bologna, quando uſcì quella voce del Sepolcro del Padre San Dominico*, neque ego Pater, neque vos Filii.

(*B*) *Ce que les Bibliothécaires ont dit de ſes écrits eſt fort embaraſſé . . . . je tâcherai d'y remédier ci-deſſous.*] Les Abréviateurs de Gesner, après avoir dit qu'il écrivit *Sermones de Tempore Lib. I. Sermones de Sanctis Lib. I. De Legibus per Quadrageſimam Lib. I.* (3), ſe contentent d'ajoûter, ſans ſpécifier quoi que ce ſoit, que ſes Sermons ont été imprimez à *Lion, chez Jean Trechſel, en* 1495, (4). La plûpart des autres Bibliothécaires ne ſont guéres plus ſatisfaiſans à cet égard. Il falloit dire, 1, que les *Sermones Floridi de Dominicis & quibuſdam Feſtis* ont été imprimez *à Ulm, chez Jean Zeiner de Rutlingen, en* 1478, (5); *à Vicenze, chez Etienne Koblinger, en* 1479, (6); *ſans nom de Ville, ni d'Imprimeur, en* 1494, *in* 4°; *à Lion, chez Jean Trechſel, aux dépens de Joſſe Badius, en* 1496, *in* 4; & *à Paris*, chez le même Joſſe Badius, en 1516, *in* 4°. (7). Ce Recueil de Sermons finit par ces Paroles, *habes itaque, Lector optime*, Sermones Feſtivos, *quos compoſuit ac prædicavit R. M.* LEONARDUS DE UTINO, *quorum plurimos prædicavit Florentiæ coram tota Curia Romana ibidem tunc temporis reſidente, tempore Sanctiſſimi Domini Eugenii Papæ IV; nonnullos autem Venetiis, ni ipſe aliter profitetur. Nequo vero ante, ſed diverſis annis, eos declamavit, &c.* II. Que ſes *Sermones Anni de Sanctis* ont été imprimez, *ſans nom de Ville, ni d'Imprimeur, en* 1473, *en* 2 *gros volumes in folio*, de beau papier & de beaux caracteres (8); *à Veniſe, chez Jean de Cologne & Jean Manthen de Gherretzen*, en 1475, *in* 4°, en beaux caractéres Gothiques (9); *à Ulm, chez Jean Zeiner de Rutlingen, en* 1475, (10); *à Paris, chez Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, en* 1476, *in folio* (11); *à Nuremberg, chez Ant. Koburger, en* 1478, *in folio* (12); & *à Lion, chez Jean Trechſel, en* 1495, *in* 4. Voïez ci-deſſous, dans la derniére remarque, l'inſcription par où finit ce Recueil. III. Que ſes *Sermones Quadrageſimales de Legibus Animæ fidelis, fidelis, & devotæ*, ou bien autrement, *Sermones de Legibus &c. per Quadrageſimam*, ont été imprimez *à Veniſe, chez Jean de Colegne & Jean Manthen de Gherretzen, & chez François de Hailbrun & Nicolas de Francfort, en* 1473, *in folio* (13); *à Paris, chez Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, l'an* 17. *de Louis XI, c'eſt-à-dire en* 1477, *in folio* (14); *à Ulm, chez Jean Zeiner de Rutlingen, en* 1478, (15); *à Vicenze, chez Etienne Koblinger, en* 1479, *in folio* (16); & *à Lion, chez Jean Trechſel, & Joſſe Badius, en* 1496, *in* 4°. IV. Que ces trois différens Recueils ont été réunis en un ſeul corps, & imprimez ainſi *à Nuremberg, chez Ant. Koburger, en* 1478, *in folio*; & *à Spire, chez Pierre Drach, en* 1479, *in folio* (17). V. Qu'outre ce Recueil de Sermons, pour le Carême, on en a encore deux autres ſous ſon nom; l'un, intitulé *Sermones Quadrageſimales de Flagellis Peccatorum feſtinanter converſis ulcentium*, & imprimé avec cette ſouſcription, *explicitunt Sermones Quadrageſimales de Flagellis, editi a Magiſtro Leonardo de Utino de Florentia, Ordinis Fratrum Prædicatorum . . . impreſſi Lugduni, per Antonium du Ry, Anno Domini Mil. cccc. xviij. die, viij. Menſis Novembris*; l'autre, intitulé *Sermones Quadrageſimales de Paſſionibus*, & imprimé avec cette autre ſouſcription, *explicunt Petitiones Magiſtri Leonardi de Utino de Florentia, Ordinis Fratrum Prædicatorum. Impreſſe Lugduni per honeſtam virum Joannem Marion. Anno Domini M. cccc. xviij. die vero xvij. Menſis Novembris*: que ce ſont deux *in* 8°, imprimez en caractéres Gothiques, & publiés par les ſoins de Pierre Tardif, Réligieux du même Ordre, & Profeſſeur en Théologie à Chamberi; que le ſurnom *de Florentia*, qu'on ajoûte dans ces titres à celui *de Utino*, vient peut-être de ce qu'il avoit embraſſé la vie Monaſtique dans la prémiére de ces deux villes; ou bien, de ce qu'il y avoit préché ces Sermons, ainſi que ceux qui ſont le I. Article de cette liſte: & que c'eſt quelque choſe d'aſſez ſurprenant, que ces deux Recueils aient été abſolument inconnus à tous les Auteurs que j'ai citez dans cet Article.

Le *notabiliſſimum Quadrageſimale, & in rote ſua profeſſu trimembre, editum a quodam Sacre Pagine Pro-*

[1] *Imprimée* in Lucca, *par* il Busdrago, *en* 1596. *in* 8.

[2] *Pag.* 270.

[3] *Ils ne voient pris cela de* Gesner; *qui l'avoit tiré de* Trithemius de Scriptor. Eccleſiaſt. *pag.* 381.

[4] Epitome Bibliothec. Gesneri, *pag.* 541.

[5] Reiſerus, Index MSS. Bibliothec. Auguſtanæ, *pag.* 98.

[6] Bevgherus, Incunabula Typographiæ, *pag.* 146. *Peut-être ſont-ce les Sermones de Sanctis, imprimez ci-deſſus actuellement là dans cette ronde.*

[7] Poſſevinus Appar. Sac. *Tom. II, pag.* 21. Wharton Append. ad Cave, *pag.* 104, *où il croit que ces Sermones Feſtivi pourroient être les mêmes, que les Autres que je vais indiquer, & ſe trompe.*

[8] *Voïez ci-deſſous dans la derniére Remarque.*

[9] Ménard, Annales Typograph. *pag.* 111.

[10] Reiſer, Index MSS. Bibliothec. Auguſtanæ, *pag.* 65.

[11] Chevillier, Origine de l'Imprimerie de Paris, *pag.* 89.

[12] Saubert, Hiſtor. Bibliothec. Norimberg. *pag.* 114. Beermani, Catalog. Bibliothec. Francofurt. *pag.* 100.

[13] Poſſevinus, Appar. Sac. *Tom. II, pag.* 20. Wharton, Append. ad Cave, *pag.* 104.

[14] Chevillier, Origine de l'Imprimerie de Paris, *pag.* 70.

[15] Reiſer, Index MSS. Bibliothec. Auguſtanæ, *pag.* 98.

[16] Bibliotheca Hohendorfiana, *pag.* 101.

[17] Spielmannus, Annal. Bibl. Ecclesiarum, *pag.* 1498 & 1479.

que le même Mr. Bayle, & quelques autres, ont dit de deux très anciennes éditions d'un de ſes Ouvrages, n'eſt vraiſemblablement qu'une Chimére; & l'on trouvera ci-deſſous de bons éclairciſſemens là-deſſus (C). Poſſevin coupe en deux cet Auteur; défaut, qui ne lui eſt que trop ordinaire: & il en fait mal-à-propos un *Leonardus Utinenſis*, & un *Leo-*

Profeſſore Ordinis Prædicatorum LEONARDO ITALICO, *a ſuo Auctore* Sermones fidei *inſtituatum*, & imprimé très anciennement, ſans indication de lieu, d'imprimeur, ni de date, & ſans chiffres, ſignatures, ni reclames, *in folio*, ne ſeroit-il point de nôtre LEONARD D'UDINE? En ce cas, ce ſeroit un quatriéme *Carême* de ſa façon. VI. Que ſon *Tractatus ad Locos communes Concionatorum* a été imprimé *à Ulm, chez Jean Zeiner de Rutlingen, en* 1478, (18). VII. Que ſon *Tractatus mirabilis de Sanguine Chriſti in triduo mortis effuſo: an fuerit unitus Divinitati*? n'a été publié que dans le XVII. Siécle, par le Père Marc Antonio Seraphini, Dominicain de Veniſe, qui le corrigea & le revit ſur le Manuſcrit, & le fit imprimer *à Veniſe, chez Ambroſio Dei, en* 1617, *in* 4, (19). Tout ce qu'on dit de plus de ſes *Sermones de Tempore* (20), de ſes *Sermones Aurei* (21), & de ſon Traité des Loix, *de Legibus ſub grande volumen*, ou *opus ſatis craſſæ molis* (22), n'eſt rien que brouillerie; car, les prémiers ne ſont autre choſe que ſes *Sermones de Dominicis*, les ſeconds que ſes *Sermones de Sanctis*, & le troiſiéme que ſes *Sermones de Legibus per Quadrageſimam*. Remarquez, néanmoins, que Wharton n'a point été auſſi poſitif que les autres Bibliothécaires, & qu'il eſt reſté dans le doute à l'égard de quelques-uns de ces Ouvrages. Notez auſſi, que divers Auteurs ont parlé de deux éditions bien ſingulières de ſes *Sermones Aurei de Sanctis*, & que cela ſera éxaminé dans la remarque ſuivante.

Quelques grands Eloges que ſes Confréres aïent faits de ſes *Sermons*, ils tenoient apparemment beaucoup du caractére de ceux de Barlette, de Maillard, & de Menot, puiſqu'on y trouve ſi non des turlupinades ſemblables aux leurs, du moins des pluſanteries fort peu décentes, & fort peu dignes de la gravité que preſcrit le Miniſtére Evangélique. Telle eſt, par éxemple, celle-ci:

Feminæ, corpus, animam, vim, lumina, vocem,
Pollüit, annihilat, necat, eripit, orbat, aceerbat;

qu'on trouve dans ſon *XLIII. Sermon*, & que Rebuffe ſemble avoir copiée dans celle-ci de ſon titre *de Concubinariis publicis* n°. 20:

Corpus, opes, animam, conſortia, fœdera, famam;
Debilitat, perdit, necat, odit, deſtruit, aufert.

Outre les différens écrits dont on vient de parler, je trouve *el Dialogo de San Gregorio, tratto de Latino in vulgar per Maeſtro* LUNARDO DE UDENE, *e partido in quatro Libri*, imprimé avec cette courte ſouſcription, *M. CCCC. LXXV. Vigeſimo Aprilis, Venetiis P. M. F.* in folio; Traduction, qui pourroit bien être de nôtre *Leonard d'Udine*, quoique les Bibliographes ne la lui donnent point: & Poſſevin remarque, ſur la foi d'Antoine de Sienne, l'un des Bibliothécaires de l'Ordre de St. Dominique, qu'on conſerve encore à Boulogne, dans le Couvent des Dominicains, pluſieurs Traités de nôtre Auteur ſur la Logique & la Phyſique d'Ariſtote, & ſur divers autres ſujets: *Complura in Logicam & Phyſicam Ariſtotelis, & alia, ... in ejus Comobio aſſervari ſcripſit Antonius . . . . Senenſis* (23). Ambroſio Gozzeo détailla ainſi ces écrits; *ſuper Phyſicam, Prædicabilia, Prædicamenta, Peri Hermenias, Priorum, Poſteriorum, Topicam, & Elenchos* (24): mais, cela eſt ſi peu éxact, qu'on n'en eſt guéres mieux inſtruit.

Par une inattention bien étrange, l'Auteur des remarques ſur Wharton, l'un des Continuateurs de Cave, lui attribuë, pag. 160, la *Diſſertatio de Antiquitate Academiæ Oxonienſis Anglice ſcripta*, imprimée à la fin du *Textus Roffenſis* publié par Thomas Hearne: & l'on ne ſauroit s'empêcher de rire, lors qu'en recourant à ce *Textus* on trouve, que cette *Diſſertation* eſt de LE'ONARD HUTTEN, Profeſſeur en Théologie, & Chanoine de l'Egliſe de Chriſt, dont je ne vois pas que Wood, ait fait mention dans ſes *Athenæ Oxonienſes*.

(C) *Voici de bons éclairciſſemens ſur ce que Mr. Bayle & d'autres ont dit de deux très anciennes éditions d'un de ſes Ouvrages.*] Cet Ouvrage eſt le Recueil de ſes *Sermones Aurei* ou *de Sanctis*; & la prémiére de ces éditions que j'ai en vuë eſt celle qu'on débite avoir été faite dès l'an 1446, onze ans complets avant la prémiére impreſſion qu'on connoiſſe bien certainement. Mr. Bayle en parle ainſi: *ſes Sermons ſur les Saints ſont un des prémiers Ouvrages qui ſoient ſortis de deſſous la preſſe; car, ils furent imprimez l'an* 1446. A la vérité, il ne le fait point ſans produire ſes garants (25); mais, ſelon ſa méthode & le but particulier de ſon Ouvrage, bien loin d'adopter une ſemblable erreur, il devoit la cenſurer fortement: car, il y a tout lieu de croire, que, lorſque l'on a parlé ainſi, l'on a pris l'année de la compoſition, ou du moins l'année de la collection, pour celle de l'impreſſion, de ces Sermons. C'eſt la conjecture d'un Auteur, qui s'eſt particuliérement éxercé ſur l'origine de l'imprimerie, & qui s'exprime en ces termes touchant le tems de cette prétenduë édition. „ De toutes les impreſ-„ ſions, qui ſe trouvent dans quelque Bibliothéque, „ la plus ancienne eſt celle des Sermons *de Sanctis* „ de Leonard de Udine: elle fut faite l'an 1446. „ Jean Godefroi Olearius, Miniſtre Luthérien dans „ l'Egliſe de Ste. Marie de Hal en Saxe, rend té-„ moignage qu'on garde cette ancienne impreſſion „ dans la Bibliothéque de cette Egliſe-là. Voici „ les paroles qui ſe liſent à la page 91. de ſon Livre „ *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*, qu'il fit imprimer „ ſous ce titre, *Abacus Patrologicus*, l'année 1673, „ à Iena, in 8: *Leonardus de Utino, Ord. Prad.* „ . . . . *ejus* Sermonum *de Sanctis Liber ſub ipſa Typographica artis Incunabula anno* 1446. *impreſſus, absque tamen loci mentione, habetur in Bibliotheca Templi Martani noſtri Hall. confer Dn. Parentin* Halygraph. *Appendice T e t l. . . .* „ Cet Auteur a écrit ſon Livre dans la même vil-„ le, où on garde cette édition: *ſcribebam & vo-„ vebam Halæ Saxonum, die* 14. *Auguſti* 1673. „ Ce ſont ſes termes . . . . . On voit qu'il pro-„ duit encore pour témoin ſon Père Godefroi Olea-„ rius, qui fit l'Hiſtoire de la ville de Hal, intim-„ lée *Halygraphia Topo-Chronologica*; . imprimée „ . . . . à Leipſic, en 1667, in 4°. Olearius ne „ marque point en quelle forme eſt le Livre, ſi c'eſt „ in folio, ou in 4°, ni quel eſt l'Imprimeur. Quel-„ ques Auteurs, ſous ſon témoignage, ont cité „ cette édition, comme Hallevordius (26), Ko-„ nig (27), & Beughem (28). Une édition ſi „ remarquable par ſon Antiquité mérite bien que „ quelque curieux d'Allemagne la voïe, & nous en „ donne une nouvelle aſſurance, en la décrivant „ plus en particulier que n'a fait Olearius (29); „ d'autant plus que ſi la date en eſt indubitable, elle dé-

(15) Epit. Bibliothec. Gesneri, pag. 561. Poſſevini Appar. Sac. Tom. II, pag. 612. Wharton, Append. ad Cave, pag. 134.

(19) Philip. Draudius, Bibliotheca Claſſica, pag. 1718 & Lipenius, Bibliotheca Theologica Tom. II, pag. 710 & 18 où les donne, entre le nom de Leonard, celui de Mathieu. Mr. du Pin a ſuivi cette date ſa Table univerſelle des Auteurs Eccléſiaſtiques, tom. 1675, où il omettoit mal de la date de cette Edition, qui est Auteur, fleuriſſoit vers l'an 1519.

(20) Epit. Bibliothec. Gesneri, pag. 561. Poſſevini Appar. Sac. Tom II, pag. 20, 21. Gozzei Catal. ſcript. Dominican. pag. 180.

(21) Hallevordii Bibliothec. Cat. pag. 519. Beughem, Incunab. Typograph. pag. 140. Wharton. Append. ad Cave, pag. 104.

(22) Poſſevin, Gozzeus, Wharton, & Du Pin, XV. Siécle, pag. 80.

(23) Poſſevini, Appar. Sac. Tom. II, pag. 20.

(24) Gozzei, Catal. ſcript. Dominicanorum, pag. 180.
(25) Bayle, Dict. Hiſt. & Crit. *Article* UTINO, *au Texte, Citation* [a]. *Il dit* Olearius, *in Abaco, apud* Konig. Biblioth. vet. & nov. pag. 467, 559.
(26) Bibliothec. Curioſe, pag. 519. (27) Bibliothec. vet. & nov. pag. 467.
(28) Incunabula Typographiæ, pag. 140.
(29) *Malgré cette limitation*, Jean Godlieb Olearius, *ſon Fils, qui a fait réimprimer ſon Abacus, augmenté ſous le nouveau Titre de* Bibliotheca Scriptorum Eccleſiaſticorum, *à Jene, chez Rielkius, en* 1711, *in* 4°, *n'a donné aucun éclairciſſement là-deſſus, & n'a laiſſé le paſſage en queſtion dans ſon premier état. Bien pis, il a jetté dans la même erreur* Jacques Frédéric Reimman, Hiſt. Literar. *Part. III, pag.* 819, *qui a vû ce même volume dans la Bibliothéque de Ste. Marie de Hall, & Jean Ludolphe Bonnemann, du Bibliothecis Mindenſibus, qui y ſoutient, Sign. D 4, une ſemblable erreur ajoûtée à la précédente.*

(g) Poſſevin, Apparat. Sac. Tom. II, pag. 20, 21.

Leonardus Bellunenſis (*g*). D'autres l'appellent, les uns *Bellunenſis*, les autres *Mixenſis* (*b*). Ce que Mr. du Pin a dit de lui eſt extrémement ſuccint (*i*) : il pouvoit néanmoins trouver aiſément de quoi y ſuppléer.

(*b*) Wharton, *in* Append ad Niſt. O. Caes, *pag.* 104. Oleatii, Bibliotheca Eccleſiaſtica, *Tom. I, pag.* 441.
(*i*) Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV. Siecle, *pag.* 30.

„ détruit certainement l'opinion des Auteurs qui ont
„ écrit que l'Imprimerie ne fut inventée qu'en 1450,
„ ou du moins qu'elle n'a point été pratiquée avant
„ cette année-là (30) . . . . . Et, pour ne rien
„ diſſimuler, il me reſte un doute touchant cette
„ impreſſion. Leonard de Udine vivoit en Italie
„ en l'année 1445 . . : auroit-il eu aſſez de crédit
„ en Allemagne, pour y faire imprimer ſes *Sermons*
„ par un nouvel art, qui étoit encore caché, & dont tout au plus de cinq ou ſix Perſonnes? Il
„ faudroit ſavoir, ſi ce n'eſt point un Manuſcrit copié en l'année 1446: il eſt aiſé de s'y tromper;
„ les Ecritures à la main, & les prémiéres impreſ-
„ ſions, étoient beaucoup ſemblables: ou ſi Olearius n'a point deviné l'année de cette impreſſion
„ par des conjectures ſeulement? Peut-être que
„ l'année, qui eſt marquée ſur le Livre, eſt celle
„ en laquelle l'Auteur acheva la compoſition de ſes
„ Sermons (31), & non point celle de l'impreſ-
„ ſion (32).

(30) Jean Avenna, la Chronique MS. de Cologne, Nicolas Serarius, & autres.

(31) *Voyez des exemples de cela, dans l'Article* COLONNA, *Citations* [21 & 55].

(32) Chevillier, de l'Origine de l'Imprimerie de Paris, *pag.* 82, 12.

Cette conjecture me paroit très vraiſemblable, & je crois même avoir trouvé de quoi la confirmer puiſſamment. Ayant recherché avec autant de ſoin qu'il m'a été poſſible les anciennes éditions de cet Ouvrage, j'ai reconnu, que celle de l'an 1473, ſans nom de Ville ni d'Imprimeur, en 2 Vol. *in folio*, eſt la prémiére de toutes & qu'elle finit par cette ſouſcription:

Expliciũt Sermones aurei de Sanctis per totũ annum ꝙs cõpilauit magiſter Leonardus de Utino ſacre theologie doctor ordinis fratrum Predicatorum. Ad inſtantiã magnifice coſtatis Utinenſis ac nobilium uirorum eiusdem. M. cccc. xlvi. i vigilia beatiſſimi pris noſtri Dominici cõfeſſoris. Ad laudem et gloriam Dei omnipotentis et totius curie triumphantis.

M. cccc. LXXiij.

Monſieur de la Monnoie, nous indique encore une édition de ces mêmes *Sermons*, ſuivie de cette même ſouſcription, mais allongée de cette addition: *impreſſi quoque ſunt hi Sermones Venetiis per Magiſtrum Franciſcum de Hailbrun, & Magiſtrum Nicolaum de Franckfordia, Socios. Anno Dom. M. cccc. LXXIII*, (33).

(33) Mélanges de la Monnoie, *Tom. II, pag.* 406.

Auroit-on fait deux éditions dans cette ſeule année, ou bien auroit-on tiré quelques éxemplaires ſans cette Addition? Ce que je puis affirmer comme très certain eſt que celle que j'ai vue, eſt ſans aucune indication de Ville ni d'Imprimeur.

Cette même ſouſcription ſe trouve auſſi à la fin de l'édition de ces *Sermons* faite *à Veniſe, chez Jean de Cologne & Jean Manthem de Gherretzem, en* 1475, *in quarto*, que Mr. de la Monnoie contenſe au Pére Labbe: & apparemment encore à la fin de la plûpart de celles qui les ont ſuivies: & il y a tout lieu de croire, que le volume qu'a vû Mr. Olearius dans la Bibliothéque de l'Egliſe de ſainte Marie de Hal, n'eſt autre choſe que quelqu'une de ces éditions ſans date (34).

La ſeconde de ces éditions, dont il me reſte à parler, eſt celle qu'on débite, avec tout auſſi peu de fondement, avoir été imprimée *a Udine en* 1466. Le prémier qui en ait parlé, que je ſache, eſt Hallevord, qui s'en explique ainſi: *LEONARDUS DE UTINO . . . . Ejus Sermones Aurei in Civitate Utinenſi anno* 1466, *editi* (35). De même qu'Olearius s'eſt trompé, & a entraîné Konig & Mr. Bayle, dans ſon erreur; de même Hallevord, après s'être trompé, a entraîné Beughem (36), Wharton (37, & Fabricius (38), dans la ſienne. On n'imprimoit point alors, & l'on n'a imprimé que très longtems depuis, à Udine, ſavoir, *Bartoli Lucani, Utinenſis, Poetæ, Epiſtola Elegiaca ad Sanium Flavium, Patricium Venetum*, imprimée *Utini, ab Eucherio Argyro, anno* 1473, *in* 4; & *Panegyricus Gregorii Amaſæi in Laudem Cardinalis Grimani & Utinenſium*, imprimé *Utini, en* 1498, *in* 4°; & que j'ai indiqué à M. Maittaire; du moins ne trouve-t-on aucune autre impreſſion de cette ville parmi toutes celles du XV. Siécle que les divers Hiſtoriens des anciennes éditions ont pris ſoin de recueillir, comme il paroit par l'*Hiſtoire de l'Origine & des prémiers Progrés de l'Imprimerie*, Section XII; & l'erreur d'Hallevord ne vient apparemment, que de ce qu'il aura vû quelqu'une de ces éditions ſans date dont nous venons de parler; qu'il aura cru bonnement, en y voiant le mot *Utinenſis*, qu'icelle s'étoit faite *à Udine*; & que, ne faiſant point aſſez d'attention à ce qu'il venoit de lire, il aura mis dans ſa copie, par une tranſpoſition de Chiffre aſſez ordinaire, M. cccc. lxvi. au lieu de M. cccc. xlvi. comme on lit dans l'inſcription rapportée au commencement de cet *Article*.

(34) *Et je croi qu'il faut dire la même choſe de celui qu'a vû un Curieux Anglois, nommé Dormer, dans la Bibliothéque du Couvent de Régulieres d'Ara-Cœli; & dont je vois que M. Maittaire vient de parler dans ſes* Annales Typographici, *pag.* 34.

(35) Hallevordii Bibliotheca Curioſa, *pag.* 219.

(36) Incunabula Typographiæ, *pag.* 146.

(37) Appendix ad Cave, *pag.* 304.

(38) Fabricii Bibliogr. Latina med. Ætatis, *Tom. I, pag.* 756, où, *en rejettant l'Edition de* 1466, *il ne devoit point adopter celle de* 1466.

Il eſt donc tout-à-fait apparent, que ces Sermons ont été achevez ou recueillis, mais non point imprimez, en 1446, comme l'ont avancé les Auteurs citez ci-deſſus; & Mr. Maittaire en eſt tellement perſuadé, qu'il n'a point accordé place à ces prétendues éditions dans la Catalogue des prémiéres impreſſions qu'il vient de nous donner.

LICARRAGUE (JEAN DE) de Briſcous; vraiſemblablement Bourg, Village, ou Terre Seigneuriale de la Province de Béarn, dont, ni les *Géographes*, ni les *Dictionnaires* tant *Géographiques* qu'*Hiſtoriques*, ne ſont abſolument aucune mention, étoit un Miniſtre de l'Egliſe Réformée de cette Province, que l'illuſtre & incomparable JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, & Mére de Henri IV. depuis Roi de France, avoit généreuſement délivré d'une dure & affreuſe Captivité, à laquelle ſa Réligion l'avoit malheureuſement expoſé (*a*).

(*a*) Licarrague, *dans ſa Dédicace à cette Princeſſe d'un Ouvrage, que je vais indiquer.*

Comme il parloit également bien le *François* & le *Baſque*, cette grande & pieuſe Princeſſe, toujours extrémement attentive à procurer, autant qu'elle le pouvoit, le bonheur & l'inſtruction de ſes ſujets, l'emploia à mettre en la derniére de ces Langues le *Nouveau Teſtament*, à l'uſage des Peuples de ſa Domination chez leſquels elle étoit particuliére (*A*); & lui *ordonna Gages & Entretien* pour cet effet, ainſi qu'il le reconnoit en ces termes, en lui en témoignant ſa gratitude (*b*).

(*b*) Licarrague, Dédicace *de ſa Trad. Baſque de M. Teſt. p. 3.*

Dans

(*A*) JEANNE D'ALBRET, *Reine de Navarre, ... l'emploia à mettre en . . . .* Langue Baſque *le* Nouveau Teſtament, *à l'uſage des Peuples de ſa Domination chez leſquels* cette langue *étoit particuliére.*] C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même en peu de mots dans l'*Epitre Dédicatoire* de ſa Traduction, addreſſée à cette Princeſſe. Voici ſes propres termes: *à très illuſtre Dame*, JEANNE D'ALBRET, *Reine de Navarre, Dame ſouveraine de Béarn, &c., ſon très humble & très obéiſſant ſerviteur* JEAN DE LIÇARRAGUE, de Briſcous, *déſire grace & Paix en Jeſus-Chriſt. Madame, je ſeroye à bon droit blaſmé de témérité de ce que vous eſtant comme incognue,*

Dans la ſuite, il devint Miniſtre de l'Egliſe de la Baſtide de Clarence en Béarn : & l'illuſtre Mr. DE THOU, qui l'y vit en 1582, nous en raconte un fait aſſez ſingulier, mais qui ne paroit ſurprenant, & même extraordinaire, que parce que les Hommes ne ſont pas aſſez raiſonnables pour avoir de l'Humanité (*B*).

Ni

(1) Licarrag. Dedicace *de ſa* Trad. Baſque *du* N. T. *6 ſy.*

cogneu, j'ay eſté ſi hardi que de vous dédier cette Tranſlation Baſque *du* Nouveau Teſtament, *ſi, pour le moins, je n'amenoye quelque excuſe de ceſte mienne hardieſſe*, &c. &c. (1); & c'eſt d'après cela, ſans doute, que l'illuſtre Mr. DE THOU nous a dit quelque-choſe d'approchant, dans le bel & juſte Eloge qu'il a fait de la reſpectable Reine de Navarre en ces termes : *Princeps magni animi & ingenii, & Doctrinæ quam profitebatur tenaciſſimæ, ad quam propagandam nullis laboribus aut ſumptibus toto vita pepercit, periculorum omnium ſupra ſexum contemptrix, dum cauſæ quam tuebatur ſerviret. Itaque, præter ingentia bella, quæ, quantum in ſe fuit ſummis impendiis geſſit, in Cantabria* (Biſcaye) *Juris Navarrici Provincia, ut eam Doctrinam promulgaret, Paſtores Linguam Patriam, quæ a nemine fere externorum capitur, neque vero ſcribi poſſe antea credebatur, edoctos miſit, & Novum Chriſti Fœdus*, Catechiſmum, & Preces, *in Genevenſi Eccleſia uſurpari ſolitos, in* Linguam Vaſconicam, *ſeu* Cantabricam, *tranſferri, & elegantiſſimis Typis Rupellæ excudi curavit* (2). A la vérité, il ne nomme point-là LIÇARRAGUE : mais, il ne l'a point paſſé de même ſous ſilence dans un autre endroit tout auſſi notable de ſon Ouvrage. THUMERIUS & THUANUS, dit-il donc, ... *Baſtidam Clarentiæ* (la Baſtide de Clarence) *venerunt : atque hæc viderunt & ultimate ſunt* JOANNEM LIÇARRAGUEM, *Loci Paſtorem, qui, mandatu JOANNÆ Reginæ*, Catechiſmum, & Novum Teſtamentum, *in* Linguam Vaſconicam *ſeu* Cantabricam (*la* Langue Basque) *verſi, & Typis elegantiſſimis, a Petro Haltino* (Pierre Haultin) *Rupellæ* (à la Rochelle) *excudendam curavit; & operis* (*nam quis alius potuiſſet?*) *ipſe præfuit. Cantabrica* [*enim*] Lingua, *ſicut* Britannica *noſtra* (*le* Bas-Breton,) & Hibernica (l'Irlandois,) *ſingulares ſunt, & nihil commune cum ceteris habent, ideoque ſcribi non poſſe putabantur* (3): paſſage, que Mr. d'IFS, Gentilhomme de Normandie, & Mr. JACQUES GEORGE LE PETIT, ont ainſi rendu en François dans leur Traduction de l'Ouvrage de Mr. DE THOU que je viens d'indiquer. „ THUMERI & DE THOU . . . . „ vinrent à la Baſtide de Clarence. Ils y virent „ Jean de Licarrague, Miniſtre de l'Egliſe du „ lieu, qui, par ordre de la Reine JEANNE, „ avoit traduit le *Catéchiſme*, & le *Nouveau Teſta-* „ *ment*, en *Langue Biſcayenne*, & qui l'avoit fait „ imprimer, en beaux caractères, *a la Rochelle, „ par Pierre Haultin.* Tout autre que lui n'au- „ roit pû le faire, vû le peu de rapport que cet- „ te Langue, de même que l'*Hibernois* & le *Bas-* „ *Breton*, a avec les autres (4). " On trouve auſſi ce fait indiqué & atteſté, mais fort en abrégé, par Mr. BAYLE (5), & par le Père LE LONG (6).

(2) Thuanus, Commentarium de Vita ſua, *Libr. II, pag.* 43.

(3) Thuan. Comm. de Vita ſua, *Libr. II, pag.* 41.

(4) Mémoires de la Vie de Mr. de Thou, *pag.* 26 & 27.

(5) Dictionn. Critique, *II. Article* NAVARRE, *Comm.* [*m*].

(6) Bibliot. Sacr. *pag.* 466 & 467.

Selon quelques Hiſtoriens des Langues, le *Baſque* ſe parle, non ſeulement en *Biſcaye*, mais encore dans diverſes Régions ou Provinces voiſines; & eſt regardé par quelques-uns comme l'*ancien Eſpagnol*. „ Eſt autem " dit Vulcanius, „ *Cantabrica Lingua*, quæ hodie *Vizcayana*, ſive *Vaſ-* „ *conica*, vocatur, nunc vero vulgo *Bazque*, ſive „ *Baſcuenu*, appellatur. Cujus uſus hodie eſt, non „ in *Vizcaya* tantum, verum etiam in finitimis ei, „ & circumjacentibus Provinciis, *Alaba, Guipuſ-* „ *coa, Navarra* etiam Regno, & *Bearnenſi* Di- „ tione. Quam quidem Linguam plerique vete- „ *rum Hiſpanam* fuiſſe arbitrantur (7)."

(7) Bonaventi. Vulcanius de Literis & Linguis Geter. Ieu Gothorum, *pag.* 29; & Duret, Threſor des Langues de ces Univers, *pag.* 113.

(*B*) *Un fait, . . . qui ne paroit ſurprenant, ... que parce que les Hommes ne ſont pas aſſez raiſonnables pour avoir de l'Humanité.*] Le voici en Latin, tel que Mr. DE THOU le raconte: JOANNES LIÇARRAGUES, *Baſtidæ Clarentiæ Paſtor, ...* Cantabricæ *ſive &* Gallicæ Linguæ *peritiſſimus*, Concionem *Patrio Sermone ad Populum habebat, in eodem templo, ſed horis diſtinctis, in quo ſacra, majorum ritu peragebantur; & , quod mirere, nullum hoc, invalescente conſuetudine, inter populares diverſa ſen-* *tientes, diſſidium excitabat* (8). Et le voici en François par les Traducteurs de cet Ouvrage de Mr. DE THOU, que j'ai déjà nommez dans la remarque précédente : JEAN DE LIÇARRAGUE, *Miniſtre de la Baſtide de Clarence, ... qui parloit également bien* Basque & François, *prêchoit devant ceux du Pays en ſa Langue, & dans la même Egliſe où les Catholiques célébroient l'Office Divin, mais à des heures différentes. La diverſité de Religion ne cauſoit entre eux aucune querelle; & ils étoient accoutumez à vivre enſemble paiſiblement* (9).

(8) Thuanus, Commentarium de Vita ſua, *Libr. II, pag.* 43.

(9) Mémoires de la Vie de Mr. de Thou, *pag.* 57.

On a vû, & l'on voit encore, en certains endroits d'Allemagne, par exemple à Manheim dans le Palatinat, les trois Réligions, autoriſées dans l'Empire par le Traité de Paix de Weſtphalie, ſavoir la *Romaine*, la *Lutherienne*, & la *Réformée*, faire alternativement leur ſervice Réligieux dans la même Egliſe (10), & cela ſe feroit aſſément partout, ſi, dans toutes les Sociétez, & ſur-tout parmi les Eccléſiaſtiques, le plus grand nombre ne conſiſtoit en Génies hargneux & perſécuteurs, qui aiment mieux troubler leur propre repos & celui des autres, que de leur accorder la liberté dont ils jouiſſent, & qu'eux & leurs Ancêtres n'ont ſouvent obtenue qu'au prix de beaucoup de ſang inhumainement répandu. Nôtre Satirique les connoiſſoit à fonds, & les a admirablement bien dépeints dans ce ſeul vers d'un de ſes Ouvrages,

(10) Miſon, Voyage d'Allemagne, *Tom. I, pag.* 74 & 75.

Abîme tout plûtôt, c'eſt l'eſprit de l'Egliſe (11).

(11) Boileau des Préaux, *Lutrin.*

Entre autres éxemples & preuves notables de ce furieux eſprit d'intolérance & de perſécution, un des plus remarquables eſt celui par lequel les Miniſtres de l'Egliſe Réformée d'Utrecht contraignirent & forcèrent autrefois GUILLAUME I. Prince d'Orange, qui venoit de les tirer eux-mêmes, avec des peines infinies, du feu de la Perſécution Romaine, à abandonner les Sermons d'un Homme dont la Doctrine lui paroiſſoit pure & d'une grande approbation. „ HUBERT DUIF-HUYS," dit-on dans l'*Hiſtoire abrégée de la Réformation des Pais-Bas, traduite du Hollandois de* GERARD BRANDT, ... „ Curé de St. Jaques d'Utrecht, „ étoit des deux Réligions à la fois. Il diſoit „ la Meſſe, & faiſoit le Prêche, dans ſa Paroiſſe, „ dans la même Egliſe, & les mêmes jours: & „ il y avoit ſi bien accoutumé ſon Peuple, que „ les deux Partis s'entendoient à merveille. Quand „ il avoit prononcé *Ite Miſſa eſt*, & que les Ca- „ tholiques lui avoient répondu *Deo Gratias*, ceux- „ ci ſe retiroient pour faire place aux Réformés, „ qui venoient chanter à leur tour *Leve le cœur, „ ouvre l'oreille* (12)." On raconte préciſément la même choſe d'un Prêtre François en Saintonge. *Le Curé des Eſchillais*, dit-on dans la *Confeſſion de Sancy* & dans les *Avantures du Baron de Fe-* *neſte* du fameux D'AUBIGNE', *mit les Réligions d'accord en ſa Paroiſſe. Quand on lui apportoit un Enfant à baptiſer, il demandoit de quelle Réligion étoient les Père & Mere. S'ils diſoient*, Nous ſommes de la Réligion de nos Pères, *lors il couroit à l'Autel & à l'Etole, & denni vêtu commençoit* Adjutorium. Adjutorium noſtrum in nomine Domini. *S'ils diſoient, qu'ils avoient la* connoiſſance de Dieu par ſa grace, *il tournoit une chaiſe devant derriere, & mettant les mains ſur le haut, il commençoit après l'interrogation*, Noſtre Seigneur nous montre en quelle pauvreté nous naiſſons tous, &c. *Si c'étoit un Mariage, après paroilles queſtions, il ſe mettoit ſur* Adjutorium, *ou bien* Nôtre Aide ſoit au nom de Dieu, &c. *Voilà une habil Homme certes-là* (13). Ce n'eſt peut-être-là qu'une ſimple plaiſanterie du ſatirique D'AUBIGNE', uniquement fondée ſur la pratique ſécille & effective de DUIF-HUYS, qui agiſſoit fort ſérieuſement, comme le prouve très bien la continuation du Diſcours de BRANDT. „ DUIF-HUYS," ajoûte-t-il, „ſe déclara con- „ tre les erreurs de l'Egliſe Romaine; mais, il „ ne voulut avoir, ni Anciens, ni Diacres, ni „ Conſiſtoire; & il ne ſe ſervoit que des Ma- „ guil-

(12) Brandt, Hiſtoire de la Réformation des Pays-Bas, *Tom. I, pag.* 269 & 270. *A la Meſſe près*, Vulcanius Tſchondi *pratiquoit la même choſe en* 1572, & *ſuiv. à Glaris en Suiſſe, prêchant également aux deux Partis.* Hottinger, *cité par* Roches, H. de la Réf. de Suiſſe, *Tom. IV, pag.* 195.

(13) Confeſſion Catholique de Sancy, *Liv. II, Chap. II, pag.* 181, 190, 196. Avantures du Baron de Feneſte, *Liv. IV, Chap. VIII, pag.* 245.

Ni nos Bibliothécaires généraux François, ni les Eſpagnols, n'ont abſolument fait, quoiqu'ils le puſſent, & que même ils le duſſent, aucune mention de cet Auteur: & je ne ſaurois dire s'il a fait quelque autre Ouvrage que cette très rare *Traduction Baſque du Nouveau Teſtament* (C). Aucun des Bibliographes de l'Ecriture Sainte n'en parle; excepté néanmoins le Père LE LONG, qui s'eſt mal-à-propos contenté de nous en indiquer tout ſimplement le titre en Latin (c), au lieu de nous en rapporter quelques particularitez curieuſes & intéreſſantes, comme on vient de voir qu'il le pouvoit.

[c] Le Long, Bibliotheca Sacra, pag. 446.

Lui,

„ guilliers & des Inſpecteurs des Pauvres. Il condamnoit l'uſage de l'Excommunication. Il ſoutenoit, que les péchés ne devoient être punis que par le Magiſtrat; & que toute Diſcipline Eccléſiaſtique, ſemblable à celle de Geneve, étoit une vraie Tirannie, & un reſte de Papiſme. Il n'approuvoit aucune ſorte de Perſécution, non pas même contre les Catholiques Romains. Il diſoit aux Magiſtrats, *Si vous perſécutez qui que ce ſoit à cauſe de ſa Réligion, Dieu ne vous fera jamais proſpérer.* Trois Miniſtres Réformés s'étant aviſés de lui demander s'il n'avoit point lû le Livre de Beze, où il fait voir que le Magiſtrat a le droit de punir de mort les Hérétiques. *Ah! ah! Meſſieurs,* leur dit-il, *eſt-ce-là, que vous en voulez venir. Que mon ame n'entre point dans vos Conſeils. Je ne veux avoir aucune communication avec de telles Perſonnes* .... Il n'expliquoit aucun *Catéchiſme* dans ſon Egliſe, & il déclaroit, que l'*Ecriture Sainte* étoit ſon ſeul *Catéchiſme.* Pour faire gouter la Réformation à ceux qui ne l'avoient point encore approuvée, il expliquoit l'*Epitre* & l'*Evangile* du jour. Il préchoit avec beaucoup de zéle, & d'une maniére fort pathétique. Il inſiſtoit particuliérement ſur la Pratique de la Charité & des autres vertus, & il évitoit les Diſputes & les grands Myſtéres, d'où vient que pluſieurs le traitoient de *Libertin* & d'*Eſprit-fort* ..... Il viſitoit les malades, de quelque Secte qu'ils fuſſent. Cette conduite lui attira grand nombre d'Auditeurs, & l'eſtime des Magiſtrats: ..... auſſi étoit-elle admirable; & il ſeroit à ſouhaiter, que les Miniſtres Réformés euſſent eu la même modération ..... Ils préchérent vigoureuſement contre lui & ſon Egliſe, la traitant de *Libertine*, &c. ..... Ennuié de toutes les querelles, ... il demanda ſon congé: mais, les Magiſtrats, qui avoient beaucoup de conſidération pour lui, ne jugérent pas à propos de lui accorder ſa demande. Le Prince d'Orange, étant venu à Utrecht, ... *l'entendit* prêcher, ... & dit qu'il n'avoit jamais ouï un meilleur Sermon. Les Miniſtres ..... lui dirent, que cet Homme n'étoit point orthodoxe. Le Prince répondit, qu'il n'en ſavoit rien, *mais qu'il n'y avoit rien dans le Sermon* de DUTF-HUYS *qui* lui *déplut*, & *qu'il iroit à leur Egliſe une autre fois* ..... *Sa* Réformation fut introduite ſur le même pied dans l'Egliſe de Ste. Marie, & dans pluſieurs Egliſes de la Campagne: & l'on appelloit les Paſteurs de ces Egliſes, *les Prédicateurs de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, ..., parce qu'ils ne vouloient ſouſcrire ... aucune *Confeſſion de Foi*, ni aucun *Catéchiſme*, mais ſeulement l'*Ecriture Sainte* (14)." Si, dès les prémiers tems de la Réformation, on s'en étoit ſagement tenu à cette ſeule & unique Régle de Foi, on auroit évité bien des diſputes, bien des ſcandales, & qui pis eſt, bien des perſécutions.

[14] Brandt, Hiſtoire abrégée de la Réformation des Pais-Bas, Tom. I, pag. 260 — 271, & 281, ſous les années 1579 — 1585.

Vingt ans auparavant, JEAN MOREL ou MORELLY, Pariſien, fut ſuſpendu, & enſuite excommunié, pour avoir ſoutenu de vive voix, & par écrit, les mêmes opinions à-peu-près que DUTF-HUYS, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique. Voiez ci-deſſous l'Article MOREL, Remarque (E): opinions que profeſſoit auſſi le célébre RAMUS, & que THOMAS LUBER, plus connu ſous le nom Grec d'ERASTUS, ſoutint & défendit très vigoureuſement contre THEODORE DE BEZE, vers la fin du XVI. Siécle; & que LOUIS DU MOULIN, Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Univerſité d'Oxford, maintint & débattit plus vivement encore dans divers Ecrits Latins, Anglois, & François, vers la fin du Siécle ſuivant. Voiez la même Remarque. J'obſervai par occaſion, qu'ANTOINE WOOD a fait dans ſes *Athenæ Oxonienſes*, Faſtor. Coll. 72—74, la Liſte des Ecrits de LOUIS DU MOULIN, mais qu'il y a oublié ſa *Nouvelle Découverte du Myſtére d'Iniquité*, gros *in* 4°. de 1255. pages ſans les Préliminaires, imprimé *à la Haye, chez Adrian Vlacq, en* 1662; & dont le but eſt de faire voir, *en ſon plein jour, que le Pape eſt cet Homme qui nous eſt décrit au II. Chapitre de la II. Epitre aux Theſſaloniciens*; qu'il *eſt le véritable Empereur d'Occident*; que *l'Egliſe Romaine eſt le même Empire Romain qui ſubſiſtoit au tems d'Auguſte*; & que, par conſéquent, toutes les *Puiſſances Souveraines, qui ont renoncé à toute communion avecque Rome*, doivent s'unir étroitement entre elles, pour travailler à ſa deſtruction. Un autre Ouvrage de DU MOULIN, pareillement oublié par WOOD, eſt ſa *Conformité de la Conduite de ceux, qu'on appelle communément* Indépendans, *avec celle des anciens Chrétiens*; ſuivie de la *Confeſſion de Foy des Egliſes d'Angleterre, qui ſe nomment* Congrégationales. *Londres*, 1680, 196. *pages*, *in* 8°, ſans un *Avis* préliminaire, & une *Table des Chapitres.*

(C) *Cette très rare* Traduction Baſque *du* Nouveau Teſtament.] Elle l'eſt tellement en effet, qu'excepté la Bibliothéque du Roi de France, celle des Péres de l'Oratoire à Paris, & celle des Barberins à Rome, je n'en connois abſolument aucun autre éxemplaire, que celui que j'ai eu le bonheur d'acquérir à la vente *des Livres*, non ſeulement *de Frédéric Henri, Prince d'Orange*, comme le débite mal-à-propos le titre de leur *Catalogue*, imprimé *à la Haie, en M. DCC. XLIX*, *in* 8°, mais encore *de tous les Princes d'Orange* de ſa Ligne; leſquels Livres furent vendus publiquement à la Haie le 1. de Décembre & joues ſuivans, à la Vieille-Cour, par ordre du Roi de Proſſe, à qui cette Maiſon & ſes Effets étoient échus par partage de ſucceſſion. Or, cet éxemplaire, ſe rencontrant dans une pareille Bibliothéque, ne peut venir que de LOUISE DE COLIGNY, Femme de TE'LIGNY lors de la publication de ſon édition en 1571, à qui la Reine JEANNE en aura alors fait préſent, & depuis quatriéme & derniére Femme de GUILLAUME I, Prince d'Orange, ſurnommé *le Taciturne*, dans la Bibliothéque duquel il aura naturellement paſſé, & depuis dans celle de FRE'DE'RIC HENRI ſon Fils, & des autres Princes d'Orange ſes Succeſſeurs: & cela me paroit d'autant plus vraiſemblable, que cet éxemplaire eſt de très beau & très fin papier, proprement lavé & réglé, parfaitement bien relié, doré, & antiqué ſur Tranche, en un mot tout-à-fait digne des deux grandes & illuſtres Princeſſes qui l'ont poſſédé.

Cette édition eſt intitulée JESUS CHRIST JAUNAREN TESTAMENTU BERRIA, mots ſuivis de l'Ecu mi-parti des Armes de JEANNE D'ALBRET & d'ANTOINE DE BOURBON ſon Mari, au deſſous duquel on lit en *Baſque* cette fin du 5. verſet du XVII. Chapitre de Saint MATTHIEU: *Ceſt mon Fils bien-aimé, en qui j'ai placé toute mon affection; écoutez-le:* & imprimée avec cette ſimple indication, ROCHELLAN, *Pierre Haution imprimeur*, 1571, in 8°. Le Compilateur de la *Bibliotheca Barberina* (15), & Dom NICOLAS ANTONIO (16), mettent mal cette date en 1572: & bien pis encore, c'eſt qu'aiant vû le Livre même, comme le reconnoit le dernier, ils n'en ont point nommé l'Auteur, que ce dernier donne même pour *Anonyme.* En auroit-il uſé de cette ſorte par précaution, & *propter Metum, non Judæorum, ſed Chriſtianorum*, n'oſant nommer un Hérétique? En ce cas, que ne recourroit-il à quelque ſubtile échappatoire, ainſi qu'il l'avoit obſervé pour SERVET, auquel

[15] Tom. II, pag. 449.

[16] Bibliotheca Hiſpana nova, Tom. II, pag. 574.

Lui, Mr. BAYLE, & les Traducteurs des *Mémoires de la Vie de Mr. de Thou*, nommément toûjours mal nôtre célébre Béarnois, LICARRAGUE, & LICARRAGUES (*d*). On a vû ci-dessus Remarque (*A*), qu'il écrivoit lui-même LIÇARRAGUE, & que Mr. DE THOU ne s'y est point trompé, non plus que le Compilateur de l'*Index Nominum propriorum quæ in J. A. Thuani Historiis leguntur* (*e*). Puisque cet illustre Historien parle de LIÇARRAGUE comme d'un *Savant*, & qu'il indique même plus d'une fois son Ouvrage (*f*), ANTOINE TEISSIER ne devoit point l'oublier, non plus que beaucoup d'autres, dans sa Traduction des *Eloges des Hommes savans*, dont cet illustre & incomparable Historien a enrichi son *Histoire*, & touchant lesquels le même TEISSIER nous a compilé trop indigestement, quoique curieusement, grand nombre d'Additions (*g*).

(*d*) Le Long, *ibidem & pag.* 567. Bayle, Diction. Critiq. *II. Article* NAVARRE, *Citat.* [m]. Mémoires de la Vie de Mr. de Thou, *pag.* 86 & 87.

(*e*) Baillet, Auteurs déguisés, *Chap. III. de la III. Partie, pag.* 211, & *pag.* 218, *où l'on met l'Index à un des Meſſieurs du Puy, qu'il prétendoit* [illegible], *caché sous le nom de* PIERRE BOSSIN. Domestique du Fils de Mr. de Thou : *& c'est ce que confirme, quoi qu'en chicanent*, Menage, Anti-Baillet, *Article* XXXIII, *en ajoutant, que ce* Bossin étoit Valet de chambre de Mr. de Thou, Conseiller d'Etat ; *que* M. de Puy, étoit Prieur de St. Sauveur de Brog ; *& qu'il l'a* [illegible] *plusieurs fois dit, que c'étoit lui qui avoit fait ces Index.*

(*f*) *Voyez les Citations* [2 & 3] *du présent Article.*

(*g*) *Voyez ci-dessus, Article* FEVRE (JAQUES LE) *la Liſte de ces Savans oubliés ; & Journal Littéraire de la Haïe, Tom. VII, pag.* 30—83, & 377—412, *le jugement que j'ai porté de ces Additions de Teiſſier.*

il n'a ôsé donner un Article sous MICHEL, où il devoit se trouver selon son arrangement ; mais, que ne voulant pourtant point absolument passer sous silence, il s'est contenté d'indiquer, comme en cachette, sous ANDREAS SERVETUS *de Animâ* (17). C'est travailler, si j'ôse le dire, non seulement avec trop peu d'attention, mais même avec beaucoup de négligence.

(17) *Idem, ibidem, Tom. I, pag.* 69. *Les Auteurs de la Bibliotheca novissima Observationum & Recenſionum, ont donc tort d'affirmer trop déſavantageusement pag.* 60 ; *que* Michel Servet *ne paroît en aucun endroit de la* Bibliotheca Hispana *de Don Antonio.*

Ce titre est suivi de divers *Préliminaires*, que je crois qu'on ne sera pas fâché de trouver ici détaillés. Le I. est une *Epître Dédicatoire*, destituée de toutes ces adulations & flatteries si abondamment & si lâchement prostituées dans ces derniers tems à tant de sujets indignes & mépriſables, mais remplie de sentimens de reconnoissance & de piété dignes de l'Héroïne & du Client. Elle commence par ces mots, *A tres illuſtre Dame* JEANNE D'ALBERT, *Reine de Navarre*, &c., ainsi que je l'ai noté ci-dessus, Remarque (*A*), Citation (1) ; & est datée de *la Rochelle, le vingt-deuxiesme d'Aoust* 1571, précisément un an avant la funeste & à jamais détestable journée de la Saint-Barthelemi. Le II. est cette même *Epitre Dédicatoire*, en Langue Basque. Le III. est un *Advertiſſement* (François) *à ceux qui ne ſavent point le* Basque, *pour le ſçavoir lire*, conçu en ces termes : *Les mots* Basques *ſe prononcent avec toutes leurs lettres, à la façon Latine, comme ils s'eſcrivent* : u *voyelle ſe prononce à pleine bouche, comme ſi c'eſtoit* ou. Le IV. est un Discours intitulé *Heuſcal du ney*, de près d'une page. Le V. est un autre Discours semblable, intitulé *Averſimendua*, touchant la Lecture de l'*Ecriture Sainte*, & singuliérement du *Nouveau Teſtament*, en 19. pages. Le VI. est encore un Discours de pareil caractère, intitulé *Teſtamentu çaharraz eta Beriaz*, en 5. pages & un quart. Et le VII. enfin, est la *Table des Livres* du *Nouveau Teſtament*, en une page. Tout cela est en *Basque*, excepté ce que j'ai noté comme *François*. Après cela, vient le *Nouveau Teſtament Basque* même, divisé en *Chapitres*, précédez d'*Argumens* ou de *Sommaires*, & coupez par *Versets* ; contenant 459. feuillets ou 918. pages, & finissant par trois *Tables*, la prémiére & la seconde *des noms & des mots Hébreux & Grecs* du *Nouveau Teſtament* avec leur explication en *Basque* ; & la troisiéme fort ample *des Matières* de tout l'Ouvrage, contenant ensemble 64. pages & un quart non chiffrées. Tout cela est suivi de la forme des *Prières Eccléſiaſtiques*, du *Catéchisme*, & de la *Confeſſion de Foi* présentée au Roi de France en Mars 1559, contenant ensemble 111. pages pareillement non chiffrées.

Par tout ce Détail, & sur-tout par ces derniers Articles, on conçoit aisément, que cette *Version Basque* du *Nouveau Teſtament* a été faite par LIÇARRAGUE d'après la *Françoise* à l'usage des Réformés ; c'est-à-dire celle faite, d'après les *Originaux Hébreux & Grecs*, par le célébre JAQUES LE FEVRE *d'Etaples*, imprimée prémiérement *à Paris, chez Simon de Colines, en* 1523, & 1524, *in* 8° ; revûe peu après, pour les Vaudois, par PIERRE ROBERT OLIVETAN, & imprimée *à Neufchaſtel, par Pierre de Wingle dit Pirot Picart, en* 1534, *in folio* ; retouchée ensuite à diverses fois par JEAN CALVIN & *les Paſteurs de l'Egliſe de Geneve*, & imprimée en une infinité d'endroits, en divers tems, en diverſes formes, & en toutes sortes de caractéres (18).

(18) *Voyez sur tout ce qui regarde la Famille* FEVRE (Jacques le) ; & *la Bibliotheca Sacra du Pere le Long, Cap. IV, pag.* 343—344.

Quant à nôtre *Version Basque*, elle est non seulement *imprimée* de *beaux & très élégans caractéres*, comme l'ont observé ci-dessus Citation (3) & (4) Mr. DE THOU & ses Traducteurs ; mais c'est même un Chef-d'oeuvre d'Impression des plus admirables. Auſſi avoit-il été fait par l'ordre exprès d'une Princeſſe, qui connoissoit bien le mérite du bel Art de l'Imprimerie, & qui l'aimoit assez pour n'avoir point dédaigné de s'en instruire par ses propres yeux chez les Etiennes, à Paris, le 21. de May 1566, & de l'honorer sur le champ de ce Quatrain de sa compoſition, digne de ce bel Art, & de sa piété.

Ars ſingulier d'icy avec derniers ans,
Repréſentez aux Enfans de ma Race,
Que j'ai ſuivi des erreurs dans Dieu la Trace,
Afin qu'ils ſuivent les mêmes pas ſuivans.

Vœu & souhait pieux, qui n'eut son accompliſſement qu'en *Catherine de Bourbon* sa Fille ; Henri son Fils, depuis Roi de France, ayant pris un tout autre parti ; comme on le va bientôt voir.

Cette grande Princeſſe ne s'en tenoit point à de pareils *impromptu* Poétiques : elle savoit au besoin compoſer de belles & longues *Lettres*, & autres *Piéces*, dignes des plus grands Hommes d'Etat, & du mérite desquelles on pourra juger, par la vigoureuſe *Réponſe* qu'elle fit *au Cardinal d'Armagnac*, qui l'avoit attaquée sur sa Réligion, insérée dans OLHAGARAY, *Hiſtoire de Foix, Bearn, & Navarre*, pag. 544—551 ; par la *Lettre à son Fils*, datée de Blois du 8. de Mars 1572, insérée dans les *Additions de le Laboureur aux Mémoires de Caſtelnau*, Tom. I, pag. 859—861 ; par les quatre courageuſes *Lettres* qu'elle écrivit le 16. de Sept. 1568, *au Roi Charles IX, à la Reine-Mére, au Duc d'*ANJOU depuis *Henri III*, & *au Cardinal Charles de Bourbon*, son Beau-Frére ; par une à la Reine Elizabeth d'Angleterre, du 15. d'Octobre 1568 ; insérées dans les *Mémoires de la troiſiéme Guerre Civile & des derniers Troubles de France*, imprimez sans autre Indication que M. D. LXXI. in 8°, pag. 173—189, & pag. 236—240, & attribuez avec beaucoup de vraiſemblance à JEAN DE SERRES, Auteur de l'*Inventaire de l'Hiſtoire de France depuis Pharamond* jusqu'à *la mort de Charles VI.* & par diverses autres non moins importantes, lesquelles toutes ensemble mériteroient bien qu'on en dreſſât un bon Recueil ; & par son *Teſtament* fait à Paris le 8. de Juin 1572, & inséré dans les *Mémoires du Regne de Charles IX*, Tom. I, pag. 314—318, ensuite duquel se trouvent un court mais juſte *Eloge* de cette illustre Princeſſe, & les *Epitaphes* qui lui furent faites alors, tant en Latin qu'en François. Mr. Bayle, II. Art. NAVARRE, à la fin de la Remarque (Q), reprend MORERY d'avoir dit au mot JEANNE D'ALBERT, qu'*elle compoſa diverſes Piéces en Proſe & en Vers*, & de ne l'avoir fait inconsidérément que d'après le *Quatrain* & la *Lettre à ſon Fils*, citez ci-dessus d'après *le*

Quelques Recherches que j'aïe faites, je n'ai rien pû trouver, ni du lieu, ni du tems de la mort de LIÇARRAGUE, OLHAGARAY, Hiſtorien particulier du Béarn, ne nous en apprend pas la moindre choſe; &, cependant, il en avoit une occaſion fort

le Laboureur; ajoûtant, que; *quelque belles que ſoient les* Lettres *qu'un Prince écrit, elles ne paſſent pas pour une compoſition d'Auteur, ces Ecrits-là* étant faits *par* leurs *Sécrétaires*. Mais, outre que cette Critique eſt trop générale, & ſujette à beaucoup d'exceptions; s'il avoit fait l'attention convenable à la *Réponſe* qu'elle fit *au Cardinal d'Armagnac*, & qu'il a dû lire, puiſqu'il cite aſſez ſouvent OLHAGARAY, il auroit bientôt vû, que cela ne ſent nullement le *Sécrétaire*, mais la *Souveraine* parlant avec autant de fermeté que d'autorité. D'ailleurs, ce n'eſt pas Moréry ſeul, qui regarde nôtre Reine comme Auteur. Du Verdier, *Bibliothèque Françoiſe*, pag. 761, lui a donné cette qualité en ces termes: „ JEANNE d'ALBRET, „ très illuſtre Reine de Navarre, s'eſt pleuë grandement eu la Poëſie; &, imitant ſa vertueuſe „ & ſçavante Mère, compoſoit ſouvent en *Rime Françoiſe*. Vous trouverez de ſes *Vers* parmy „ les *Oeuvres de* JOACHIM DU BELLAY, & „ ailleurs, ſans une infinité qu'elle en a faits, qui „ ne ſont imprimez." Voilà deux notables Poëtes incomparablement plus propres à illuſtrer effectivement le *Parnaſſe François* de TITON DU TILLET, qu'un tas de Grimauds, auxquels il y a trop libéralement donné place

Pour donner à mes Lecteurs au moins une légére idée de cette rare Traduction du N. T. & de ſon *Langage Baſque*, je me contenterai d'en copier ici l'*Oraiſon Dominicale*, comme choſe connuë, ou du moins qui devroit l'être, de tout le Monde. La voici donc, tirée de l'*Evangile ſelon* St. MATTHIEU, Chapitre VI, verſets 9—13., folio 9. verſo de nôtre TRADUCTION BASQUE:

„ 9. . . . Gure Aita cerutan aicena, ſanctificá bedi hire icena:

„ 10. Ethor bedi hire reſumá. Eguin bedi hire vorondatea cerudo beçala lurrean-ére.

„ 11. Gure eguneco oguia igue egun.

„ 12. Eta quitta ietzague gure çórrac, hola guccre gure çordunéy quittatzen baitra-uegu.

„ 13. Eta ezgaitzála ſar eracl tentationetan, baina deliura gaitzac gaichtotic. Ecen hirea duc reſumá, eta puiſſancá, eta gloriá ſeculacotz. Amen."

(18) *Voïez les pages 41 & 44, & la Signature* bbbbb, *de cette Collection.*

(20) *Ibidem, eadem Signatura verſo.*

(21) André Favyn, *n'en dit pas d'avantage; mais, s'étoit ou Catholique ſupperſtitieux, bigot, & partial juſqu'à louër le Maſſacre de la St. Barthelemi, fondé ſur une conjuration des Réformez. Un autre Défaut de ſon Ouvrage eſt d'attribuer le Regne de cette Princeſſe du nom d'*Antoine de Bourbon, *qui n'en portoit le Titre qu'en qualité de ſon Mari.*

On ne l'a point oublié dans la curieuſe & abondante Collection de JEAN CHAMBERLAYNE & DAVID WILKINS, intitulée *Oratio Dominica in diverſas omnium fere Gentium Linguas, propriis cujuſque Linguæ characteribus expreſſa*, imprimée *Amſtelodami, Typis Goerlii*, 1715, *in* 4°. Ou l'y a même répétée en deux autres Dialectes de ce Langage, l'une de S. Jean de Luz, & l'autre commune (19): car, de quelque petite étenduë que ſoit le Païs où on le parle, ces trois Dialectes y ſont uſitées; & peut-être même une quatriéme, ſelon ce qu'en inſinuë WILKINS, à propos d'une pareille *Oraiſon Dominicale* inſérée dans le *Petit Miroir de Dévotion de* JEAN HAREMBOURE, imprimé *à Bourdeaux*, en 1635, (20). C'eſt une négligence bien étonnante & bien inexcuſable à PIERRE OLHAGARAT, Auteur de l'*Hiſtoire de Foix, Béarn, & Navarre*, imprimée *à Paris, chez Douceur, en* 1609, *in* 4°; de n'avoir pas dit le moindre mot de cette *Traduction Baſque* du N. T. & d'avoir ainſi paſſé ſous ſilence une des plus belles & des plus mémorables Actions de la Reine JEANNE (21).

TOUCHANT les ſoins que LIÇARRAGUE a pris pour rendre cette Traduction éxacte, & particuliérement touchant la fidelité qu'il y a apportée, voici ce qu'il nous en affirme lui-même. „ Quant a la diligence que j'ai priſe, . . . je dirai ſeulement, que, me ſouvenant toujours de „ l'exprès commandement de Dieu, de ne rien „ oſter ni adjouſter à ſa parole, je l'ay fait le „ plus éxactement qu'il m'a eſté poſſible; & *de plus*, par ordre du Synode du Pays de Béarn, „ j'ay fait revoir & conférer la beſoigne. . . . „ Quand je conſideroye, que mesme de voſtre „ temps, tant de ſçavans Perſonnages ſe ſont employés à la *Tradúction* du *Nouveau Teſtament*, „ tant en Latin, François, qu'en autres Langues „ fort riches & uſitées; & que depuis les mesmes „ Traducteurs, & après eux les autres, ont trouvé pluſieurs choſes à redire, tant au ſens qu'au „ Langage: me voyant moins que rien en comparaiſon d'eux, . . . je m'arreſtoye tout court, „ & peu s'en fallut que je ne déliſtaſſe entiérement; . . . . d'autant plus que la Langue, en „ laquelle j'ay eſcrit, eſt des plus ſtériles & diverſes, & du tout inuſitée, pour le moins en „ Traduction (22)."

(22) Liçarrague Dédicace *de la* Traduction Baſque *du Nouveau Teſtament*, Sign. * *iij. v°. & 8 iij.*

Quoi-que je n'entende nullement cette Langue, uſitée ſeulement, comme on l'a vû ci-deſſus en plus d'un endroit de cet Article, dans la Biscaye & dans quelques petites Provinces voiſines, néanmoins je conſerve très précieuſement ce bel & magnifique Exemplaire du *Nouveau Teſtament Baſque*; & cela par pur eſprit de vénération parfaite, & très ſincére pour la mémoire à jamais reſpectable, de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, Princeſſe très illuſtre & véritablement téligieuſe, à qui JEAN LE LABOUREUR, tout Catholique, & même tout Eccléſiaſtique qu'il étoit, n'a pû ſe diſpenſer d'accorder équitablement le juſte & glorieux Eloge d'avoir été „ la Princeſſe de ſon temps la „ plus ſage, la plus généreuſe, la plus docte, la „ plus affectionnée au bien de ſes Sujets, qui les „ a gouvernez avec le plus de douceur & de pru„ deuce, & qui avoit dans ſon cœur la ſource de „ toutes les vertus & de toutes les grandes qualitez; . . . . qui éleva HENRI IV. ſon Fils „ dans ſa Réligion, & prit un tel ſoin de lui, que „ c'eſt à ſon éducation que nous devons la reſ„ tauration de la France par la valeur & la ver„ tu de ce grand Roy (23);" Princeſſe, par conſéquent, incomparablement plus reſpectable que ce Fils devenu Roi de France, quoi qu'infiniment à cet égard plus grand & plus puiſſant qu'elle; parce que criminellement, & contre ſes propres lumiéres abandonnant cette Réligion, & ne conſervant point cette *Foi, le plus grand de tous les Dons*, comme le remarque très bien, mais dans un tout autre ſens, le même Auteur, ſon *heureuſe Naiſſance*, & ſon excellente éducation pouvoit-il très bien ajoûter, *ne ſervirent de rien à ſa perfection, & ne défendirent point ſes oreilles contre les charmes de l'Héréſie* Romaine (24). En effet, ſa prétendue converſion n'a jamais été qu'une ſcandaleuſe hypocriſie, & qu'une très eximiéelle diſſimulation des expellentes & téligieuſes inſtructions que lui avoit données cette grande & incomparable Princeſſe, tant par elle-même, que par les ſoins & les leçons du ſage & reſpectable FLORENT CHRESTIEN, l'un des plus honnêtes Hommes de ſon Siécle (25). Auſſi les habiles & honnêtes gens n'eu étoient-ils nullement les duppes; témoins ſeulement deux célébres Ecrivains de ſon tems, dont les dépoſitions en valent inconteſtablement cent autres. *Pour la Réligion*, diſoit le fameux MICHEL DE MONTAIGNE à l'illuſtre JACQUES-AUGUSTE DE THOU, qui n'a fait aucune difficulté de nous le répéter & affirmer, avec cette candeur & cette bonne foi dignes de la ſincérité, de la fidélité, & de l'impartialité de ſon incomparable Hiſtoire; *pour la Réligion, le Roi de Navarre en faiſoit parade. C'étoit un beau prétexte pour ſe faire ſuivre par ceux de ſon parti; mais, ſon intérêt ne le touchoit nullement. La crainte d'être abandonné des Proteſtans l'empêchoit ſeule de rentrer dans la Réligion de ſes Péres. Ce ſont-là les ſentimens, que j'ai reconnus en lui, lorſque je me ſuis mêlé de ſes affaires* (26)? Sentimens, qui n'ont changé que d'objet, lorſqu'il ſe tut livré au Papiſme, auquel il ne paroiſſoit extérieurement attaché, que dans la crainte de perdre ſa couronne, & dans la ſeule vûe de la conſerver.

(23) Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tom. I. pagg. 857. & 858. Il eſt aſſez étonnant, que Mr. Bayle n'ait point ſoupçonné d'un ſi honorable Paſſage ſon II. Article* NAVARRE, *où on l'accuſe très bien, & qu'il cite même les Additions de le Laboureur.*

(24) *Là-même.*

(25) Mont-bon Proteſtant en 1596. *comme le remarque la* Monnoie *ſavante Colomiés, Remarque ſur ſa Bibliothéque, pag. 191.*

(26) Mémoires de la Vie de Mr. de Thou, *par lui même, extraites par d'Iſle de la Bibliothéque, Tom. III. pag. 181.*

Eu effet, & quoi qu'en puiſſent dire les partiſans, ou, pour mieux dire, les lâches & vils flatteurs de HENRI IV, on ne perſuadera jamais aucune perſonne, véritablement judicieuſe & raiſonnable, de

fort naturelle, en racontant les démarches éclatantes de la Reine JEANNE d'ALBRET en faveur de la Réligion Protestante.

la Vérité & de la sincérité de cette prétendue conversion : & il ne faut, pour en bien & suffisamment prouver la fausseté ; d'un côté, que ses admirables & pieux Apophtegmes, si généralement répandus & approuvez des Sots, *je n'ai point trouvé de plus beaux* Canons *que ceux de la Messe*, & *Ventre St. Gris, Paris vaut bien une Messe !* &, de l'autre, que ses remords, ses craintes, & ses terreurs, dans sa dangereuse maladie au Siége de la Fere en 1595, qui lui attirérent, de la part du fidéle, sincére, & véridique D'AUBIGNÉ, cette vive & terrible exhortation, comparable à celle de Nathan à David ; *Sire, Dieu, que vous n'avez encore délassé & offensé que des lévres, s'est contenté de percer les lévres ; mais, quand le cœur le renoncera, il percera le cœur.* Prédiction bien singuliére & bien remarquable, que le même Auteur répéta dans la *Préface* de ses *Tragiques*, en ces termes addressés à Henri IV;

Je vois venir avec horreur
Le jour qu'au grand Temple d'erreur
Tu feras vire l'assistance . . . .
Quand ta bouche renoncera
Ton Dieu, ton Dieu la percera,
Punissant le membre coupable :
Quand ton cœur desloyal mocqueur,
Comme elle sera punissable,
Alors Dieu percera ton cœur (27);

Ou plûtôt Prophétie étonnante & merveilleuse, qui n'eut enfin qu'un trop éxact & trop funeste accomplissement.

On s'éléve bien d'une *superstition* aveugle, sensuelle, & terrestre, à une *Réligion* éclairée, spirituelle, & céleste : mais, on ne se ravale point, du moins de bonne foi, d'une *Réligion* pure, raisonnable, & assez simple pour n'avoir d'autre principe, & d'unique but, que le respect pour Dieu & l'amour du prochain (28), à une *superstition* impure, déraisonnable, & surchargée, non seulement de dogmes incompréhensibles, contradictoires, & manifestement absurdes, mais même de pratiques puériles & ridicules, incomparablement plus conformes à l'*Idolatrie Payenne*, qu'à la *Raison* & à la *Pureté de la Morale Evangélique*, comme ne l'ont une infinité de fois que trop bien prouvé pour Rome, non seulement les Savans de diverses Communions, qui ont curieusement, soigneusement & solidement éxaminé ces matiéres (29); mais, même un Railleur ou Satirique, parmi les Saillies duquel on ne s'attendroit point à trouver une ceinture si grave de ce Paganisme moderne. „ Je ne saurois m'empêcher", dit-il, „ de faire ici une observation, sur l'effronterie „ avec laquelle nos Prêtres se déchaînent contre „ les Païens. N'ont-ils pas bonne-grace de leur „ reprocher le culte aveugle qu'ils rendoient à des „ Divinitez imaginaires, & de tourner en ridicule „ leurs Cérémonies Réligieuses, tandis qu'eux-„ mêmes dégradent & avilissent le Souverain Etre „ par les actes les plus extravagans d'idolatrie & „ de superstition ? Quelle pitoyable idée ont-ils „ du Maître de l'Univers, s'ils espérent se le rendre propice, & lui faire agréer leurs Hommages, „ par des Mascarades, & d'impertinentes Pantalonades ? . . . . . Si nos imbécilles Flamands „ n'avoient pas conservé les Rites bigots des Espagnols, je raconterois les folies scandaleuses dont „ j'ai été témoin à la Procession du St. Sacrement à Barcelone. Mais, quand on a vû les „ Processions de Cambray, de Valenciennes, de „ Bruxelles, & de la pluspart des Villes de Flandres, on sait tout ce qu'on peut sçavoir là-dessus. En vain se fortifient-ils de l'exemple du „ Prophête-Roy, qui dansa devant l'Arche. Sa „ joie immodérée, ses cabrioles, & ses gambades, ne sont pas le plus beau de son Hiſtoire „ (30). " Cette derniére période me rappelle un trait ou une saillie toute semblable de l'Archevêque de Rheims Maurice le Tellier, dont le Diocése étoit le mieux réglé du Roiaume, mais dont la conduite personnelle étoit fort irrégulière pour ne pas dire fort scandaleuse. Un de les Curez étant venu de sa Cure à la nôce d'une de ses Parentes, l'Archevêque le trouva mauvais, & l'en censura vivement. *Mais, Monseigneur*, lui dit le Curé, *quel mal y a-t-il-là ? Jesus-Christ, n'a-t-il pas assisté aux Nôces de Cana, & n'y fit-il pas même son prémier Miracle ? Je sçai cela mieux que toi*, lui repliqua-t-il aussi imprudemment que brusquement, car c'est ainsi qu'il traitoit ses Curez : *mais, ce n'est pas-là le plus bel endroit de sa vie.* Le résultat fut que le pauvre Curé fut obligé de se retirer.

Mais, en voilà sans doute beaucoup plus qu'il n'en faut, pour prouver incontestablement, que HENRI IV. a fort dégénéré de la droiture de cœur & de la sincére piété de son illustre Mére ; &, qu'à cet égard, il n'est nullement comparable à cette incomparable Princesse.

(27) D'Aubigné, Histoire Universelle, année *M. D. XCV*, col. 518 ; & Tragiques, pag. 13 & 22. Du Plessis Mornay, autre bon & solide Serviteur de Henri IV, fait aussi bien écrit au même sujet, Sire, Dieu veut être commodo quand il parle, & veut aussi que nous le sentions quand il frappe. *Voyez sa Vie, pag. 213 à mott : cela n'approche pas de la force & de l'énergie de la vive & mordante de d'Aubigné.*

(28) Matthieu XXII. 37 — 40.

(29) *Voyez entre autres, le Traité des Cérémonies controuvées de Jonas Porcel, la Contrariété des Cérémonies modernes, avec les anciennes de Petrus Musfird, & la Lettre écrite de Rome sur ce Sujet par Conseil Middleton, &c., &c. J'aurai fort bien des Mémoires pour servir à l'Hiſtoire de la Fête des Fous, par Mr. du Tillot, imprimés à Lausanne, chez Bousquet, en 1741, in 4.*

(30) *Le Cosmopolite, ou le Citoien du Monde, pag. 102.*

LOBEIRA (VASQUES) né à Porto en Portugal vers la fin du XIII. Siécle, passe en Espagne pour le prémier Auteur du fameux Roman d'*Amadis de Gaule* (*A*), duquel sont, pour ainsi dire, sortis tous les autres comme les Grecs du Cheval de Troie, pour séduire & subjuguer la plûpart des Esprits de l'Europe, leur inspirer l'esprit de fainéantise & d'inaction, & les plonger dans ce pernicieux & déreſtable gout dont un bel-esprit Espagnol, l'Auteur de l'admirable Don Quixotte, n'a réüssi que fort imparfaitement à les tirer. On a pourtant encore attribué cet Ouvrage à d'autres, mais, sans aucune bonne raison & cela, probablement, sur ce que Lobeira n'en a fait que le commencement ou les prémiers volumes. La Traduction Françoise de ce vain & dangereux amusement a eu le même sort que son original, tant pour le grand & prompt succès, que pour la diversité des Auteurs. On en a aussi des Traductions en Italien, & en d'autres Langues : & c'est une bonne preuve de ce que j'ai dit ci-dessus de la séduction des esprits de toute l'Europe.

(*A*) *Il passe en Espagne pour le prémier Auteur du fameux Roman d'*Amadis de Gaule.] C'est-ce que je ne saurois mieux prouver, que par ce passage curieux du célébre Don Nicolas Antonio, Auteur de la *Bibliothéque d'Espagne*. „ Sub Dionyſio, Portugalliæ Rege", dit-il, (1), „ qui exeunte hoc sæculo vivebat, (depuis 1279, „ jusqu'en 1325,) floruisse dicitur VASCUS „ LOBEIRA, Lusitanus, Portuensis, primus „ Auctor, ut fama est, profusi Poëmatis, seu „ Fabulosæ Historiæ, de *Amadis de Gaula*, a „ qua cæteræ hujusmodi, tanquam surculi, prodiere. "

(1) *Bibliotheca Hisp. Tom. II, pag. 49.*

M.

MACHO (JULIEN) Réligieux de l'Ordre des Auguſtins, vers la fin du XV. Siécle, étoit François, habitué à Lyon, & probablement de cette Ville (*a*).

Nos Bibliothécaires François ne l'ont connu que ſous le ſimple nom de JULIEN ou JULIAN (*b*) : & même le prénoier des trois que je viens de citer le nomme aſſez plaiſamment JULIEN des AUGUSTINS, ſans conſidérer, que ces derniers mots ne déſignoient autre choſe que ſon état & ſa profeſſion Réligieuſe. Le principal Bibliothécaire de ſon Ordre, qui ne le connoiſſoit apparemment que par l'indication que lui en avoit donnée du Verdier, ne le nomme, ainſi que lui, que JULIANUS, *Francus*; ajoûtant néanmoins à ſa qualité de *Docteur en Théologie*, celle de *Prieur* du Couvent de Lyon (*c*).

Lui, & un de ſes Confrères, nommé PIERRE FARGET, étoient les principaux Traducteurs François de ce tems-là (*d*); & c'eſt quelque choſe d'aſſez ſingulier, que, ni Sorel, ni Huët, ni Baillet, n'en aient fait aucune mention (*e*). J'ai détaillé ſoigneuſement ailleurs les Traductions de FARGET (*f*): & je vais faire la même choſe touchant celles de MACHO qui me ſont connues (*A*).

On

[a] *C'eſt ce que prouveront les Titres de ſes Ouvrages.*

[b] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, pag. 276, & dans la Table. Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, pag. 779. Goujet, Bibliothéque Françoiſe, Tom. VI, pag. 207, & 208.

[c] Poſſin Bibl. Auguſtinianum, pag. 419.

[d] *C'eſt ce que font clairement voir les Liſtes de leurs Ouvrages.*

[e] *L'un dans ſa* Bibliotheque Françoiſe, *l'autre parmi ſes* Clan Interpretes, *& le troiſiéme dans ſes* Jugemens des Savans, *aux Articles des Traducteurs.*

[f] *Voiez ci-deſſus ſon Article.*

(*A*) *Voici la Notice des* Traductions de nôtre JULIEN MACHO, *qui me ſont connues.*] I. La prémiére, à laquelle a part auſſi PIERRE FARGET ſon Contrère; n'eſt proprement qu'une *Réviſion* & *Correction* de l'ancienne *Traduction*, ſi l'on peut équitablement lui donner ce nom, qu'avoit autrefois faite du *Nouveau Teſtament* le bon GUYARS DES MOULINS, auquel on pouvoit très légitimement appliquer le mot Italien, *non Traduttore, ma Traditore.* Cette Réviſion, qui n'a point d'autre titre que *Cy commence la table du nouueau teſtament, en ce preſent volume qui eſt dict le nouueau teſtament ſont conteuus VIII. liures*; Table aſſez longue & détaillée, qui finit par ces mots, *Cy finiſt la Table du Nouueau Teſtament, enſemble la déclaration ducelluy faicte & compoſee par nouerable perſonne ſfrére Julien docteur en théologie de lordre ſainct auguſtin demourant au conuent de lyon ſur le rosne Deo gratias*; a été imprimée à Lyon, comme il paroît par cette ſouſcription qui ſe trouve à la fin du Volume: *Cy finiſt lapocalipſe & ſemblablement le nouueau teſtament nẽ & corrigé par nouerables perſonnes frés julien macho & pierre forget* (faute d'impreſſion pour *Farget*,) *docteurs en theologie de lordre des Auguſtins de lion ſur lo rosne. Imprimé en la dicte ville de lion par Bartholomieu Buyer citoyen du dict lyon.* C'eſt un *in folio* d'aſſez petite forme, à 4. feuilles par cahier, de mauvais caractéres Gothiques, ſans chiffres de feuillets ni de pages, mais avec ſignatures & capitales. Le Pére le Long, qui l'a conférée avec la *Légende des nouveaux Saints*, imprimée par le même Bartholomieu Buyer en 1477, la croit de la même année (1): & non ſeulement Mr. Maittaire (2); mais même les Auteurs du *Catalogue de la Bibliothéque du Roi de France* (3), ont adopté cette date comme bien prouvée. Celle de 1500, que lui donne la Caille (4), n'eſt pas ſoutenable; mais, celle de 1478, que lui donne Osborn dans le *Catalogue Bibliothecæ Harleianæ* (5), eſt abſolument ridicule. Cette Réviſion n'a point été inconnue au fameux A. Arnaud, qui la cite ſouvent dans ſa *Nouvelle Défenſe de la Traduction du* Nouveau Teſtament *imprimée à Mons*, pages 149, 279, où notre *Julien* eſt mal nommé *Machot*, 401, 489, 495, &c.

II. *La Légende des nouueaux Saincts, colligés du Vincent Hiſtorial* (6), *reuue & corrigée par Frere* JULIEN *de l'Ordre de Sainct Auguſtin*, parut, ou peu avant, ou peu après, avec cette Souſcription: *Imprimée par Barthelomieu Buyer, Citoyen de Lyon ſur le Rosne, le vingtiéme de Aouſt, l'an mil quatre cens ſeptante ſept.* C'eſt un *in folio*, de même fabrique que le précédent. Cette *Légende des nouveaux Saints* a été faite apparemment pour ſuppléer à la *Légende dorée*, traduite de celle de JACQUES DE VORAGINE, & imprimée déjà en François dès 1475 (7).

III. *Le Miroir de la Rédemption de Humain Lignage, translaté de Latin en François ſelon l'intention de la Saincte Eſcripture, par Frere* JULIEN. J'en connois trois Editions, faites en moins de ſix ans; la prémiére, faite probablement *à Lyon, en* 1482, *in folio* (8); la ſeconde, *à Lyon, en* 1486, *in folio* (9); & la troiſiéme, *à Lyon, en* 1488, *in folio* (10). La Croix du Maine, qui publia ſa *Bibliothéque Françoiſe* en 1584, avoit ſans doute en vûe quelqu'une de ces Editions, lors qu'il y diſoit page 151, que GUILLAUME LE MENAND, *Cordelier, avoit traduit les Livres de la Sainčte Bible en noſtre Langue, imprimez à Lyon il y a près de cent ans, ſuivant la Traduction Latine de Pierre Comeſtor ou Manducator*: mais, c'eſt une erreur que le Pére LE LONG ne devoit point adopter dans ſa *Bibliotheca Sacra* (11). Ce qui a trompé la Croix du Maine eſt que cette troiſiéme Edition de 1488. a été *corrigée*, mais non pas *translatée*, par ce GUILLAUME LE MENAND, comme le remarque bien poſitivement DU VERDIER, incomparablement mieux inſtruit touchant les Ecrivains & les Editions de la Ville de Lion, que ne le pouvoit être LA CROIX DU MAINE.

Au reſte, quoique tous ceux, qui m'ont indiqué ce *Miroir de la Rédemption de Humain Lignage*, ſe ſervent tous bien poſitivement du mot de *translaté*, je ſerois fort porté à croire, qu'il ne s'agiſſoit dans cet Ouvrage de JULIEN MACHO, que d'une *Réviſion* & *Correction* de l'ancienne *Traduction* ou *Paraphraſe* de GUYARS DES MOULINS, ſemblable à celle qu'il avoit déjà faite du *Nouveau Teſtament* ci-deſſus N°. I, & telle qu'en fit une de toute la *Bible* dans le même tems JEAN DE RELY, Confeſſeur de Charles VIII. Quoi qu'il en ſoit, ou comme *Translation* réelle & effective, ou comme ſimple *Réviſion* & *Correction* de la part de JULIEN MACHO, le Pére le Long ne devoit point la paſſer totalement ainſi ſous ſilence dans ſon Enumération des Traductions Françoiſes de l'Ecriture, & n'eſt pas excuſable de ne l'y avoir pas emploiée.

J'ajoûterai encore, que ce GUILLAUME LE MENANO, Cordelier, Auteur d'une autre Traduction Françoiſe intitulée *Le grand* Vita Chriſti, *translaté du Latin de Ludolphe de Saxonie*, Titre ridicule, qui ne manqua pas de donner lieu aux plaiſanteries de d'Aubigné dans le II. Chapitre de la *Confeſſion de Sancy*; que ce Cordelier, dis-je, n'a nullement été connu aux Bibliothécaires des Franciſcains.

(7) Maittaire, Ann. Typograph. *Tom. I, pag.* 137.

(8) Bibliotheca Segueriana Catalogus, *pag.* 71.

(9) Catal. Bibliorh. Guill. Boiſſet, *pag.* 14. C. Nolin, *pag.* 2.

(10) Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 770. & 775.

(11) *Tom. pag.* 329. & 570.

(1) Le Long, Bibliotheca Sacra, *page* 330. 331.

(2) Maittaire, Annal. Typograph. *Tom. I, pag.* 372.

(3) *Tom. I, pag.* 36.

(4) Hiſtoire de l'Imprimerie, *pag.* 42.

(5) *Tom. I, pag.* 4.

(6) *C'eſt-à-dire, tirée du* Speculum Hiſtoriale Vincentii Bellovacenſis.

On ne ſait rien de plus concernant ce Traducteur ; & les plaintes qui ont été faites en pluſieurs tems, en divers lieux, & par divers Ecrivains célébres, touchant la négligence & le peu d'attention des Bibliothéeaires & des Biographes, ne pourroient que ſe renouveller ici.

IV. *La Fable du Chevalier & de la Femme morte*, *traduite par Frère* JULIEN *des Auguſtins de Lyon*, *Docteur en Théologie*. „ Il ne dit point de „ quel Auteur il a tiré cette Fable, " dit Mr. GOUJET (12) ; „ ſi elle appartint réellement „ à PATRONE, comme il ne paroît pas que l'on „ puiſſe en douter, il faut que Frère JULIEN „ l'ait priſe dans quelque Manuſcrit des Ouvrages „ de cet Auteur ; car on n'en connoît point d'Edition imprimée, qui ſoit ſi ancienne que 1484." Mr. Goujet ſe trompe à ce dernier égard ; puis que, dès ſix ans auparavant, on en avoit une Edition au bout des *Panegyrici veteres & Taciti Vita Julii Agricolæ*, intitulée PETRONII ARBITRI *Satyrici Fragmenta quæ extant*, & à la fin de laquelle on lit cette courte inſcription TOMI M. CCCC. LXXVI. C'eſt un petit *in* 4°. de belles Lettres.

V. *Fables d'*ESOPE *traduites en François par Frère* JULIEN, *Auguſtin de Lyon* (13).

VI. *Fables de* RUFUS FESTUS AVIENUS, *traduites en François par Frère* JULIEN, *Auguſtin de Lyon*. Il n'y en a que XXVII. des XLII. d'Avienus. Elles paroiſſent choiſies pour l'inſtruction des Enfans, & ſont ſouvent augmentées de quelques moralitez, de pratique, & de bon ſens (14).

VII. *Fables* ou plûtôt *Facéties du* POGGE, *traduites en François par Frère* JULIEN, *Auguſtin de Lyon* (15). Mr. l'Abbé GOUJET nous apprend, que ces quatre derniers Articles ſont raſſemblez dans un Recueil avec quelques autres piéces, imprimé *à Lyon*, *dès* 1484, *in* . . ; & que les *Fables* y ſont accompagnées de Gravures en bois, fort groſſiérement travaillées (16). La Croix du Maine obſerve que *les Fables d'Eſope*, & *les Facéties de* POGE *Florentin*, ont été imprimées *à Lyon*, *par les Huguetans* ; mais ſans en marquer, ni l'année, ni la forme (17). Du Verdier parle d'autres Editions des *Facéties de* POGE *Florentin*, faites *à Lyon*, *chez Olivier Arnollet*, *in* 4°, ſans noter la date ; & ſous le Titre de *Comptes* (Contes) *facétieux*, *chez Jean Saugrain*, *en* 1558, *in* 16. (18). Mais, je ne voudrois pas répondre que ces Editions-là contiſſent la Traduction de nôtre JULIEN MACHO, vû la licence effrénée & la ſaleté extrême de ces *Contes* ; c'étoit-là une occupation bien peu convenable à un Réligieux, auſſi n'en a-t-il pas moins été blâmé que le Miniſtre qui s'aviſa de reproduire ces *Contes* en 1712. avec des *Réflexions* de ſa façon dignes de l'Ouvrage & de ſon Caractére.

[12] Bibliothéque Françoiſe, *pagg.* 207, 209.

[13] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 276. Goujet, Bibliothéque Françoiſe, *Tom. VI*, *pagg.* 205, 206.

[14] Goujet, *Là-même*, *pagg.* 201, 204.

[15] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 276. Goujet, Bibliothéque Françoiſe, *Tom. VI*, *pagg.* 203, 206.

[16] Goujet, *La même*, *pagg.* 207, & 209. 205, & 206.

[17] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 276.

[18] Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 1069.

MANDEVILLE, MONDEVILLE, ou MUNDEVILLE, & même AMONDEVILLE, (car je trouve ce mot écrit de ces quatre différentes maniéres,) (HENRI DE) étoit Médecin-Chirurgien de Philippe IV. Roi de France, ſurnommé LE BEL ; &, par conſéquent, vivoit à la fin du XIII. Siécle, & au commencement du XIV : cependant, voilà un Médecin & Ecrivain François abſolument inconnu, non ſeulement aux Bibliothécaires de la nation Françoiſe, mais même à tous ceux de la profeſſion de Médecine, qui ſont en bien plus grand nombre. Ces derniers ſont d'autant moins excuſables de cette inattention ou de cette négligence, que le fameux Naudé, leur Confrére, dont les Ecrits ſont ſi connus, leur avoit indiqué ce MANDEVILLE ſous la qualité de *Philippi Pulchri Archiater* (*a*), & que cette indication ſuffiſoit pour les porter à en faire quelques recherches, ainſi qu'elle m'y a porté. J'ai donc enfin découvert, que cet ancien Chirurgien-Médecin étoit Auteur d'un Ouvrage intitulé *Chirurgia & Antidotarium*, compoſé en 1306, dont on a quantité de Copies, & même une Traduction (*A*) ; &, de plus, que le célébre Gui de Cauliac, ou

[a] Gabr. Naudæus de Antiquitate & Dignitate Scholæ Medicæ Pariſienſis.

(*A*) *On a quantité de Copies de ſa* Chirurgia & Antidotarium, *& même une Traduction.*] Les premiéres, que j'ai connues, avoient autrefois appartenu aux célébres Médecins René Moreau, & Gabriel Naudé, & m'ont été indiquées par le Pére Philippe Labbe, en ces termes : HENRICI DE AMANDAVILLA *Chirurgia*, *nunquam edita* (1) : *Chirurgia Magiſtri* HENRICI DE ARMUNDAVILLA, *Chirurgi Regis Francorum Philippi Pulchri*, *ſcripta in Studio Pariſienſi anno* 1306. (2). Si cet ARMUNDAVILLA n'eſt point un abus, voilà un cinquiéme nom, ou du moins une cinquiéme maniére d'écrire le nom de ce Médecin-Chirurgien : & c'en ſeroit une ſixiéme qu'ARNENDAVILLA dans l'*Index Scriptorum* de cette *Bibliotheca Manuſcriptorum* du Pére Labbe, pag. 463, ſi ce n'étoit viſiblement une faute d'impreſſion, comme le prouve bien le texte auquel ce chiffre renvoie.

Les autres Copies de l'Ouvrage de MANDEVILLE m'ont été fournies par Dom Bernard de Montfaucon, & ſont au nombre de trois. La premiére ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi à Paris, inſérée dans un Recueil de Médecins & de Chirurgiens, en ces termes : *Medus ſunt* &c. . . . . *Chirurgi vero* GUIDO DE CAULIACO, ROLANDUS, HENRICUS DE MONDAVILLA (3). La ſeconde ſe trouve dans la même Bibliothéque du Roi, N°. 6043, ſous ce Titre : *Chirurgia & Antidotarium Magiſtri* HENRICI DE AMONDAVILLA, *Chirurgi Regis Philippi Pulchri*, *ſcripta anno* 1306 (4). Et la troiſiéme ſe trouve dans la Bibliothéque des Bénédictins de l'Abbaye Roïale de St. Germain des Prez, N°. 689, ſous ce Titre : *Chirurgiæ Tractatus*, *editus anno* 1306. *ab* HENRICO DE AMONDAVILLA, *Philippi Pulchri*, *Francorum Regis*, *Chirurgo* (5). Enfin, j'en vois une ſixiéme Copie dans la *Bibliotheca Hohendorfiana*, Tom. III, pag. 274, en ces termes : *Chirurgia* HENRICI DE AMONDAVILA. Peut-être n'eſt-il pas inutile d'ajoûter ici, que cette belle Bibliothéque a été incorporée dans celle de l'Empereur à Vienne.

Quant à la Traduction, elle eſt Angloiſe, & étoit autrefois dans le Cabinet d'Edward Tyſon, Médecin de Londres, ſous cette inſcription : *A Treatyſe of Chirurgery*, *tranſlated in to Engliſh out of Latine from* HENRY DE AMANDA-VILLA (ainſi orthographié) *of Franch Kings Surgeon* (6).

Selon un habile Chirurgien, l'Ouvrage de Mandeville étoit principalement un choix & une comparaiſon de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans LANFRANC & dans THÉODORIC, accompagnée de ſes Remarques, & il n'avoit pas pû l'achever (7). Quoi qu'en diſe cet Auteur, je ne voudrois pas affirmer que cet Ouvrage n'a jamais été imprimé ; ni décider s'il s'agit-là d'un ou de deux Ouvrages. En effet les mots de *Chirurgia & Antidotarium*, qu'on vient de voir, font aſſez naturellement naître ce doute.

Un Ouvrage tout-à-fait curieux, intitulé *Recherches Hiſtoriques & Critiques ſur l'Origine*, *ſur les divers Etats*, *& ſur les Progrès de la Chirurgie en France*, & qu'on vient d'imprimer *à Paris*, *chez Charles Osmont*, *en* 1744, *en* 735. *pages in* 4°, me procure l'occaſion d'ajoûter ici le Caractére de MONDAVILLE, ſixiéme nom qu'on donne-là à ce Chirurgien-Médecin. „ Pour s'introduire dans le monde, " y dit-on, „ il parut marcher ſur les traces de THÉODORIC „ & de LANFRANC : mais, ſon goût n'étoit pas

[1] *Ibidem*, *pag.* 1134.

[2] *Voïez les* Catalogi Manuſcriptorum Angliæ, *Tom II*, *pag.* 110, *N.* 4181.

[3] Bibliotheca MSS. Librorum, *pag.* 214 ; *où ce roumanum editus eſt de ſa façon.*

[4] *Ibidem*, *pag.* 214.

[5] *Tractatum inchoatum à quodam Anonymo, ſed tenſus, in Scripsit* LANFRANCI & THEODORICI *Rationi & Experientiæ conſentaneum invenerat, prodiderat Notis*, &c. *veram imperfectæ illius perfectionem extremam manum adhibere non potuit hoc Tractatu*, *qui ultimo magnæ ſuæ Typis mandatus.* Joan. de Vesan Index Auctorum Chirurgor. Pariſ. *pag.* 338.

[6] Bibliotheca MSS. Librorum, *pag.* 214 ; *où ce roumanum editus eſt de ſa façon.*

[7] *Ibidem*, *pag.* 740.

ou Chauliac, le cite très souvent dans ſes Ouvrages (*b*), ſans pourtant l'approuver en tout, comme par exemple dans l'aſſociation qu'il s'efforçoit de faire de LANFRANC avec THE'ODORIC (*B*).

(*b*) Cocchi, Lettera ſopra un Manuſcritto in cera, *pag.* 44.

&c. Recherches ſur l'Origine & les Progrès de la Chirurgie en France, *pag.* 11, *où l'on dit* quatre-vint-ſix fois.

„ pas le goût ſervile des Imitateurs. Dégagé des „ préjugés qui aſſervilſent l'eſprit à l'Autorité, il „ s'érigea lui-même en juge de ſes Maîtres : du „ moins il les ſoumit au ſeul juge qui puiſſe dé„ cider de leur mérite, c'eſt-à-dire à la raiſon „ éclairée par l'expérience. Des Préceptes écrits „ & regardez comme des loix, il les rappella à „ leurs Principes : il en chercha la vérité ou la „ confirmation dans les maladies, & non dans les „ Ouvrages & dans la Reputation des Ecrivains. „ Après avoir acquis par ſon Sçavoir le Droit de „ donner des préceptes, il publia, ceux que l'ex„ périence lui avoit dictez. Dans ce travail il „ s'offrit à lui bien des objets qui avoient échap„ pé aux autres Chirurgiens. L'Ouvrage, qui „ contenoit ſes Recherches, étoit donc un Ou„ vrage original, & une Critique judicieuſe de „ THEODORIC & de LANFRANC. Le Pu„ blic, qui n'eſt pas toujours aveugle en fait de „ Médecine & de Chirurgie, fut entraîné par un „ mérite ſi ſingulier. MONDAVILLE trouva „ dans cette confiance des Récompenſes peu or„ dinaires. Enfin, après ſa mort, ſes idées con„ duiſirent longtems les Chirurgiens. Gui de Chau„ liac, qui l'a cité *quatre-vingt-ſix fois*, le pla„ ce parmi les plus grands Maîtres de notre art „ (8). " L'Auteur, ou les Auteurs, de ce jugement avoient apparemment lû l'Ouvrage de MONDAVILLE, pour en prononcer ſi déciſivement : & c'eſt quelque-choſe d'aſſez ſurprenant, qu'ils ne nous en aient pas donné le précis, quelques extraits, ou tout au moins le titre.

(8) Recherches ſur l'Origine, & les Progrès de la Chirurgie en France, *pag.* 58, *&c.* Voïez auſſi Joan. de Vaux, Index funereus Chirurgorum Pariſiens. *pag.* 516. *&c.* où ſont mêmes Recherches.

(*B*) LANFRANC & THE'ODORIC.] Ce ſont deux Médecins-Chirurgiens de la fin du XIII. Siécle, que les troubles & les factions des Guelphes & des Gibelins obligérent de ſe retirer d'Italie en France avec une infinité d'autres, qui s'y établirent.

L'Hiſtoire de LANFRANC qu'on regarde comme l'Inſtituteur des Chirurgiens à Paris, eſt aſſez connuë, & l'on ſçait que ſes *Chirurgia magna*, & *Chirurgia parva*, ont été imprimées dans la Collection des *Scriptores Chirurgici* &c., *à Veniſe, chez Octavianus Scotus dès* 1490, 1499, 1519, 1546, & diverſes autrefois depuis, tant *à Lion en* 1555 ; & 1572, qu'ailleurs, en un ou pluſieurs volumes *in folio* ; & que *la Chirurgie pratique de Maître* ALENFRANC *de Mylan, traduite en François par* GUILLAUME YVOIRE, *Chirurgien de Lyon*, a été imprimée *à Lyon, par Jean de la Fontaine, dès* 1490, *in* 4°, (9).

(9) Du Verdier, Bibliothéq. Françoiſe, *pag.* 1115 & 1116. Index Annalium Typographic. Maittairii, *Tom. II, pag.* 5.

Pour THE'ODORIC, les Hiſtoriens & les Bibliographes ſont fort confus & fort inéxacts ſur ſon ſujet. C'étoit un Eſpagnol, ſi pen connu de Valere André, du prétendu Schot ou Peregrinus, & qui pis eſt du célébre Dom Nicolas Antonio, qu'ils n'en ont pas fait la moindre mention dans leurs *Bibliothéques des Ecrivains d'Eſpagne*. Wolfgangus Juſtus, & après lui van der Linden, Merckelin, Manget, Beughem, & Orlandi, ſe ſont étrangement trompez, en le faiſant vivre en 1494, (10). Geſner, ſes Abbréviateurs, Schenckius, les mêmes Beughem & Orlandi, & l'Auteur des *Recherches ſur l'Origine & les Progrès de la Chirurgie*, ne ſe trompent guéres moins, en le faiſant Evêque de Cervie, & le confondant ainſi avec un autre (11) ; ſçavoir THEODORICUS *Borgognus*, véritablement Evêque de Cervie (12). Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il étoit Catalan, & de l'Ordre de St. Dominique, ou Jacobin, qu'il s'étoit fort lié avec l'Evêque de Valence ſon Confrère ; qui étoit Chapelain du Pape, & Pénitentier Apoſtolique ; &, enfin, qu'il a compoſé, en ſa Langue Catalane, les écrits ſuivans :

(10) Wolfg. Juſtus in Chronol. Van der Linden, & Merckelin, in Lindenio renovato, *pag.* 991. Manget, Bibliotheca Scriptor. Medicor. *Tom. IV, pag.* 379. Beughemii, Incunab. Typograph. *pag.* 193. Orlandi, Orig. della Stampa, *pag.* 415.

„ I. Le comenſament del Libre, lequel com„ pila Frare THEDERICH, de l'orde delz Prei„ cadors, per explanar GALIEN, e correger de „ Mayores ; e comenc al comenſament qniua eoſa „ es Cirugia : dedicado al honrable Part e Amich „ molt car ANDREU, per la Gracia de De Bis„ be de Valencia "

Cet Ouvrage, diviſé en III. Livres, traite *de la Chirurgie* ſur le Livre qu'en avoit donné HUGO DA LUCA ; & eſt ſuivi d'un autre *del Sublimament del Arſenich*. Ces III. Livres de la *Chirurgie*, traduits en Latin, ſe trouvent dans la Collection des *Scriptores Chirurgici*, imprimée *à Veniſe, chez O. Scotus, en* 1490, 1499, *&c., in folio* : &, ſelon Schenckius, elle s'intitule vulgairement *Filia Regis*.

Ou en trouve une copie dans le *Catalogus Mſſ. Angliæ*, Tom. I, pag. 1, num. 7802.

„ II. Aſſi comença la Cirugia delz Cavalz, per „ ſo qua ſien curate, he nudrits, he engendrats, ſe„ cons la ſue Valor que li poſtein. " Cela contient CIX. Chapitres.

„ III. Aſſi comença le Libre del Nudriment he „ do la cura delz Ocels, los quals ſe portayen a „ ceſſa. " Commentaire ſur le Traité d'ISAAC *le Fils* compoſé par ordre du Roi ALMANSOR, & traduit de l'Arabe par GALIEN *de Crémone* (13).

„ IV. *Tractatus de Virtutibus Aquæ Vitæ*, *per* „ *Fratrem* THEODORICUM *Ordinis Prædicatorum* (14). "

V. THEODORICI *Chirurgia minor* eſt un MSt., qui n'a jamais été imprimé, autrefois conſervé dans la Bibliothéque de la Famille des Schencks, & dont les autres Bibliothéques de Médecine ne font abſolument aucune mention : tant eſt certain ce que j'ai déjà obſervé plus d'une fois, que les Bibliothécaires les plus nouveaux ne ſont, ni les plus complets, ni les plus exacts.

Tels ſont les Ouvrages de THE'ODORIC, probablement compoſez tous en Catalan. Ainſi, ce que diſent Gesner, & les autres de la Citation (11), que ſes *de Chirurgia Libri III. ſecundum Mediationem* HUGONIS DE LUCA, ſont extrémement obſcurs, & écrits d'un ſtile tout-à-fait barbare, ne peut tomber que ſur les Traductions Latines, qu'on a faites d'une partie de ces Ouvrages, & entre autres, ſur celle qui a été imprimée avec les autres *Scriptores Chirurgici*, dans les diverſes éditions qui en ont été faites.

Avant que de finir, j'ajoûterai, que HUGO DE LUCA eſt auſſi inconnu aux Bibliothécaires de Médecine & de Chirurgie, que GALIENDA CRE'MONA l'eſt à Francesco Arſi Bibliothécaire des Ecrivains de Crémone & de ſon Diſtrict.

(11) Gesneri, Bibliotheca, *ſuæ emendat. edit. ejus* Bibliothec. *pag.* 776. Schenckii, Bibliotheca Medica, *pag.* 494. Beughem & Orlandi, *ut ſupra.* Recherches *ſur l'Origine & les Progrès de la Chirurgie, pag.* 11.

(12) Quenif & Echard, Scriptores Ordin. Prad. *emendati, Tom. I, pag.* 111.

(13) *Idem, Ibidem.*

(14) Joan. Georg. Schenckii, Bibliotheca Medica, *pag.* 494.

MAN-

MANSION, non prénommé CONRAD, comme l'ont dit mal-à-propos Beughem & Orlandi (a), mais COLARD, apparemment pour COLAS, Diminutif de NICOLAS, étoit, non seulement un Imprimeur de Bruges, mais même un Homme de Lettres, comme le prouve bien clairement le titre de ſa *tranſlation* & édition des *Métamorphoſes d'Ovide moraliſées par Frère* THOMAS WALEYS *ou* VALOIS Dominicain Anglois: titre, que je donnerai ci-deſſous tout au long, comme preuve inconteſtable de cette vérité (A). Il ſeroit à ſouhaiter, qu'on en eut d'auſſi formelles touchant divers de ſes Compatriotes & Confréres, auxquels on a donné gratuitement la qualité d'Auteurs (B). Beughem & Orlandi, Compilateurs d'ordinaire aſſez inattentifs à ce qu'ils emploioient, ont été plus éxacts à ſon égard, que Mr. Maittaire, qui ſemble néanmoins avoir vû ſon édition des *Métamorphoſes*, puis qu'il en raporte bien la date en propres termes (b). La Caille parle d'un ROBERT MANSION, reçu Imprimeur & Libraire à Paris en 1621, & qui y imprima, dit-il, le *Texte des Coutumes de la Prévoté & Vicomté de Paris*, en cette même année 1621, (c), mais, cet Auteur eſt tellement inéxact, qu'on n'oſeroit compter ſur rien de ce qu'il avance, à moins qu'on ne le voïe, certifié d'ailleurs.

(a) Beugh. Inc. Typogr. pag. 90. Orlandi, Orig. della Stampa, pag. 168, qui avoit mieux dit pag. 178.

(b) Maittaire, Annal. Typograph. Tom. I, pag. 611.

(c) La Caille, Hiſt. de l'Imprimerie, pag. 240.

(A) *Voici ce titre . . . comme preuve inconteſtable de cette vérité.*] Je le tranſcrirai en ſa propre orthographe & ponctuation, ainſi que ſe devroient toûjours tranſcrire ces eſpéces de Citations. *Cy commence* OVIDE *de Sulmonen ſon Livre intitulé* Metamorphoſe *contenant XV. Livres particuliers, moraliſé par Maiſtre* THOMAS WALEYS, *Docteur en Théologie de l'Ordre de St. Dominique, tranſlate & compile par* COLARD MANSION, *en la noble Ville de Bruges*; & imprimé par lui-même avec cette ſouſcription: *Faict & imprimé en La noble Ville de Bruges en Flandres, par Colard Manſion, citoyen de icelle, au mois de May, l'an de Grace M. quatre cens ſixt. xx. & iiij.* C'eſt un grand & gros *in folio*, de caractéres Gothiques, ſans chiffres, reclames, ni ſignatures, &c. Il y en a eu diverſes éditions, & quelques-unes ſous le titre *Bible des Poëtes*, celle entre autres de *Paris, chez Philippe le Noir, en* 1531, *in folio*. La *Préface* du bon Docteur & Maître Thomas Waleys commence fort ſinguliérement par un paſſage d'une des *Epitres de S. Paul à Timothée:* & toute ſa *Moralité* eſt de même farcie de paſſages de l'Ecriture, des Péres de l'Egliſe, des Théologiens, des Scholaſtiques, des Canoniſtes, &c. tout à fait plaiſamment amenez-là, & accrochés les uns aux autres ſuivant l'uſage auſſi burleſque que général de ces bons vieux tems; & Colard Manſion ne vivoit pas dans un Siécle aſſez éclairé pour entreprendre de corriger un ſemblable abus. Il eſt aſſez remarquable, que les mots *tranſlaté & compilé* de ce titre n'aient point fait ſentir à Mr. Maittaire qu'il étoit plus que ſimple Imprimeur; & qu'il ſemble même trouver mauvais, qu'Orlandi l'ait enregiſtré comme Auteur (1), & ce ſera peut-être la ſeule fois qu'on cenſurera mal-à-propos un ſi mauvais & ſi inéxact Compilateur. Tout au contraire, Mr. le Duchat trouve mauvais, que la Caille en ait fait un Imprimeur (2): Les trois Bibliothécaires des Païs-Bas, Sweertius, Valere André, & Foppens, ſont incomparablement plus blâmables de ne l'avoir point mis au nombre de leurs Ecrivains, pendant qu'ils ont accordé cette grace ou faveur à divers de ſes Confréres, qui ne le méritoient point (3).

(1) Maittaire Index Annal. Typ. Tom. II, pag. 40. Orlandi, Orig. della Stampa, pag. 178.

(2) Le Duchat, Remar. ſur Rabelais, Prof. du Livre I, pag. ultim.

(3) Voïez la Remarq. ſuivante.

Nous ne connoiſſons de COLARD MANSION, en qualité d'Imprimeur, que

BOCCACE, *du Deshit ou de la Ruine, des nobles Hommes & Femmes, tranſlaté en François*, imprimé *à Bruges, en* 1476, *in folio.*

OVIDE *ſes Métamorphoſes*, imprimées *à Bruges, en* 1484, *in folio*, dont nous venons de parler.

HERMOLAI BARBARI, *Patricii Veneti, Arch. & Card. Oratio gratulatoria ad Fridericum III. Imperatorem, & Maximilianum electum Romanor. Regem:* impreſſa *Brugis, apud N. Manſion*, 1486, *in* 4. (4).

(4) Beughem, Inc. Typ. pag. 24, 38, 90. Orlandi, Orig. della Stampa, pag. 178, 179. Maittaire Annal. Typ. Tom. I, pag. 609, 611.

(B) *Divers de ſes Compatriotes & Confréres, auxquels on a gratuitement donné la qualité d'Auteur.*] Parmi ſes compatriotes ſont

GERARD DE LEEUW, Imprimeur à Tergou & puis à Anvers vers la fin du XV. Siécle, auquel on donne le *Dialogus Creaturarum moraliſatus*, & les *Geſta Romanorum moraliſata* (5), qui paroiſſent beaucoup plus anciens.

JEAN VELDENAAR, Imprimeur à Louvain, à Utrecht, & à Culenbourg, vers le même tems, auquel on donne le *Faſciculus Temporum*, & un *Chronicon vernaculum*, publié par Boxhornius (6).

CRISPIN DE PAS, & PHILIPPE ET THEODORE, célébres Graveurs, auxquels on donne quantité de volumes où ils n'ont contribué que de leurs Gravures (7).

(5) Foppens Bibl. Belg. pag. 311.

(6) Idem ibid. pag. 744.

(7) Idem ibid. pag. 1025, 1138.

On a bien parlé du célébre CHRISTOPHE PLANTIN, mais ſimplement comme Imprimeur & néanmoins on fait qu'il a fait divers Ouvrages, que j'ai indiqués ci-deſſus dans l'Article BIBLIOTHEQUES BELGIQUES. On ne devoit donc pas plus le négliger comme Auteur, que THEODORUS MARTINUS & RUTGERUS RESCIUS, l'un & l'autre Auteur, quoiqu'Imprimeur de Profeſſion.

Parmi ſes Confréres Etrangers, on a de même fait Auteurs par erreur ou par prédilection *Bernardus Pictor, Erhardus Ratdolt* d'Ausbourg & de Veniſe, *André Friſner* de Nurenberg, *Nicolas Keſſler* de Bâle, *Baptiſte de Tortis* de Veniſe, *Barthélemi Unckel* de Cologne (8), & peut-être encore divers autres.

(8) Hiſt. de l'Imp. pag. 992 & ſuiv.

MARIE DE FRANCE, c'eſt-à-dire née en ce Roïaume, comme on le verra plus préciſément ci-deſſous (a), ſe diſtingua par ſa connoiſſance dans les Lettres, & par ſon talent pour la Poëſie vers la fin du XIII. Siécle (b). Le ſeul Ouvrage, par lequel nous la connoiſſions, eſt une Traduction des *Fables d'Eſope en vers François*, dont quelques-uns de nos Auteurs ont parlé par occaſion (A).

(a) Voïez ci-deſſous la Cuat. [1].

(b) Voïez ci-deſſous la Cuat. [1].

MAR-

(A) *Une Traduction des* Fables d'Eſope en vers François, *dont quelques-uns de nos Auteurs ont parlé par occaſion.*] Le plus ancien eſt Claude Fauchet, Préſident en la Cour des Monnoies à Paris, qui en parle en ces termes: *Marie de France ne porte ce ſurnom pour ce qu'elle fuſt du Sang des Rois; mais pour ce qu'elle eſtoit natifve de France; car elle dit*

„ Au finement de cet eſcrit
„ Me nommerai par remembrance:
„ Marie ai nom, ſi ſui de France.

Elle a mis en vers François les Fables d'Eſope moraliſées, *qu'elle dit avoir tranſlatées d'Anglois en François,*

„ Pour l'amour au Conte Guillesume,
„ Le plus vaillant de ce Roiaume (1).“

(1) Fauchet, Origine de la Langue & Poëſie Françoiſe, pag. 162.

Du

Du Verdier Vau-Privas s'eſt contenté de copier ce paſſage, ſans dire d'où il le tenoit (2); & la Croix du Maine, qui n'en a pas uſé ainſi, remarque que cette Femme *eſtoit fort bien verſée en la Poëſie uſitée de ſon temps*; & fixe ce tems *en l'an de ſalut* 1260. *ou environ* (3). Mais, Etienne Pasquier nous inſtruit beaucoup mieux touchant cette Femme & ſon Ouvrage, dans ce paſſage curieux: *J'ay veu une Vieille Traduction, qu'une Demoiſelle fit, des* Fables d'Eſope, *portant ces vers*,

„ An finement de ceſt eſcrit,
„ Qu'en Romans ay tourné & dit,
„ Me nommerai par remembrance?
„ Marie ay nom, ſi ſuis de France.
„ Per l'amour le Comte Guillaume,
„ Le plus vaillant de ce Royaume,
„ M'entremis de ce Livre faire,
„ Et de l'Angloiſe en Romans traire.
„ Iſope appelle-l'on ceſt Livre,
„ Qu'on tranſlata, & fit eſcrire,
„ De Grieu en Latin le tourna:
„ Et ſi Roy Auvert, qui l'ama,
„ Le tranſlata puis en Anglois;
„ Et je l'ay tourné en François (4).

André du Cheſne, qui rapporte quelques uns de ces vers dans le paſſage que voici: *Et le Traducteur des* Fables d'Eſope *en vieil François*,

„ Pour l'amitié le Comte Willaume,
„ Le plus vaillant de cheſt Royaume,
„ M'entremis de cheſt Livre faire,
„ Et del Engleſc en Romanz traire;

Ce qu'il explique luy-meſme incontinent après, adjouſtant,

„ Li Rois Mires, qui moult l'ama,
„ Le tranſlata puis en Englois;
„ Et l'ay tranſlate en François (5).

André du Cheſne, dis-je, ne ſavoit pas que cette Traduction fut d'une Femme. Mademoiſelle de Scuderi ne l'a point ignoré; car, elle en parle ainſi dans ſes Nouvelles Converſations: *Il y eut une Dromoiſelle en ces vieux temps-là, qui traduiſit les Fables d'Eſope* (6). J'ai vû quelques gens, qui entendoient cela mal-à-propos de Chriſtine de Pizan, Femme ſavante ſous les Regnes de Charles V. & de Charles VI. Voïez ci-après ſon Article.

(1) Du Verdier, Bibliotheq. Françoiſe, pag. 848, 849.

(2) La Croix du Maine, Bibliotheque Françoiſe, pag. 510.

(3) Paſquier, Recherches de la France, *Livre VIII, Chap. I, pag.* 670, 671.

(4) André du Cheſne, *dans ſes* Annotations ſur Alain Chartier, *pag.* 951. *d'Edition de* Paris, chez Samuel Thibouſt, en 1617, in 4. On *ſerois fort embaraſſé à dire qui ſont ces deux Rois* Auvert & Mires, *Traducteurs d'Eſope en Anglois. Peut-être par le premier pourroit-on entendre* Anvlet, Alvred, ou Alfred le Grand, *Traducteur de divers Ouvrages de Latin en Saxon; Prince tout-à-fait vertueux, & le plus reſſemblé de tous les Rois: mais, les Bibliothéquaires Anglois, ou meſme Leland & Baleus, ne lui donnent point cette Traduction.*

(5) Scuderi, Converſations Nouvelles, *pag.* 206.

MARTENS & MERTENS, en Latin MARTINUS, & en François MARTIN, (THIERRI (*a*),) natif d'Aloſt en Flandre (*b*), vers le milieu du XV. Siécle, ne fut pas Profeſſeur à Louvain, comme l'a mal-à-propos avancé Guicciardin (*c*). Auſſi les Hiſtoriens de cette Ville & de ſon Académie, non plus que les Bibliothécaires des Païs-Bas, ne lui donnent-ils point ce titre (*d*): mais, ils reconnoiſſent tous, qu'il ſe diſtingua avantageuſement parmi les gens de Lettres; qu'il fut très grand Ami de Barland & d'Erasme, qui l'ont tous deux fort loüé (*e*); & que ce fut chez lui que ce dernier ſe logea, lors qu'un fâcheux ulcére, qu'on ne pouvoit guérir à Bâle, l'obligea à ſe venir faire panſer à Louvain (*A*). On a quelques Ouvrages de ſa façon; qui

(*a*) Moreri du Théodoric; *traduiſant mal* Theodoricus, *qui ſe rend en François par* Thierry.

(*b*) Guicciardini, Deſcriptio Belgii, *pag.* 257. *Edit. Amſt.* 1619. *in folio.* Hiſtoire [des Delices] des Pais-Bas, *Tom. II, pag.* 160. Bibliotheca *omnes Belgicæ, Perbis* THEODORICUS MARTINUS.

(*c*) Guicciardini, *Ibidem. Son Traducteur Latin n'a point retrigé cela dans ſes Additamenta.*

(*d*) Foppen, entre autres, Verſaillans & Valere André, *auſſi bien que les* Bibliothéques Belgiques.

(*e*) Harduinus *apud* Sandercum, & Sanderus *ipſe*, Flandriæ Illuſtratæ, *Tom. III, pag.* 141. *Videatur etiam* Erasmus *in variis Epiſtolis, tempore* Reig. Refert Epiſt. ad Erasmum, *Lovanii*, 16. *Mart.* 1516. Erasmi ad Allaisum, *Lovanii*, 1517. Ejusdem ad eundem, *Lovanii*, 6. *Januar.* 1518. Mart. Dorpii ad Erasmum, *Lovanii* 14. *Julii* 1518. Erasmi ad Goclenium, *Baſileæ*, 1520.

(*A*) *Il ſe diſtingua parmi les gens de Lettres, . . . & fut très grand Ami . . . d'Erasme, ... qu'il logea à Louvain.*] On ne ſera pas fâché de trouver ici ce que divers Savans de Réputation témoignent à cet égard. *Natus hic* (Aloſti) THEODORUS MARTINUS, dit Guicciardin, *Vir Doctrina clariſſimus, publicus Academiæ Lovanienſis Profeſſor* (1). THEODORICUS MARTINUS, *Aloſtenſis*, dit Denis Harduin, . . *Vir doctus, . . fuit Marte quadam compoſuit* (2). THEODORICUS MARTINUS, *Aloſtenſis*, dit Sweertius, . . . *Vir doctus, multa lectionis, Erasmi Roterodami, Adriani Barlandi, aliorumque Doctorum Virorum amicitia ac conſuetudine beatus* (3). *Lovanii*, dit Mallinkrot, *fuit* THEODORICUS MARTINUS, *Aloſtanus, Vir doctus, & ſcriptis eruditis litteraria fama ſuo tempore candidatus, Erasmi Amicus* (4). THEODORICUS MARTINUS, *Aloſtenſis*, dit Sanderus, . . . *Vir doctus; . . . ſuo Marte quadam compoſuit, ſæpe laudatus ab Adriano Barlando* (5). THEODORICUS MARTINUS, *Aloſtenſis*, dit Valere André, ... *Vir doctus, eoque nomine Deſiderio Erasmo, Adriano Barlando, aliisque, Lovanii tum celebribus, laudatus* (6); à quoi François Foppens, dans ſa nouvelle édition & augmentation de cette *Bibliotheque Belgique*, a ajoûté la particularité ſuivante: *Duis & ejus Hoſpitio, per quatuor hebdomadas, uſus eſt Erasmus, anno* 1528; *dum, Baſilea Lovanium profectus, ex ulcere quodam periculoſo, quod Medici & Chirurgi curæ committere coactus fuit, convaleſceret* (7). Mr. Maiouite a fait uſage de quelques-unes de ces autoritez dans ſes *Annales Typographiques* (8); ajoûtant, qu'il eſt parlé fort avantageuſement de nôtre MARTENS dans pluſieurs *Lettres d'*ERASME, & ſinguliérement dans une adreſſée à *Aſſonius*, & datée de Louvain en 1515. Je me contenterai d'y renvoïer le Lecteur; ajoûtant ſimplement ici, qu'au travers du badinage d'une *Lettre de* MARTIN DORP, *à Erasme*, datée de Louvain le 14. de Juillet 1518, & que Mr. Maittaire o'indique point-là, il paroît que THIERRI MARTENS n'ignoroit pas les Langues étrangéres, & n'étoit pas moins bon Diſciple de Bacchus, que de Minerve: auſſi une de ſes deviſes étoit-elle *in Vino Veritas*, comme on le verra ci-deſſous. *Erte dum fabulamur maxime*, dit Dorp à Erasme, ... *THEODORICUS noſter, Barbi Myſta, . . . potitat maxime, parteſque agitat ſuas haud quaquam infrauat: ne ipſe quidem interim otioſus à Fabulis; omnibus pene Linguis loquitur, dixerim an obturbat*, Germanica, Gallica, Italica, Latina; *ut in hoc Apoſtolicum quempiam renatum credas, ut vel* Hieronymum, *quamvis multilinguem & non elegantia, numero tamen Linguarum, auſis provocare.* Martin Dorp étoit donc auſſi du nombre des Savans d'alors Amis de Thierri Martens.

(*B*)

(1) Guicciardini, Deſcript. Belgii, *pag.* 257.

(2) Dion. Harduinus, de Scriptor. Flandr. *apud* Sandercum, Flandriæ illuſtratæ, *Tom. III*, pag. 140.

(3) Sweertii, Athenæ Belgicæ, *pag.* 686.

(4) Mallinkrot, de Ortu Typograph. *pag.* 19.

(5) Sanderi, Flandria Illuſtrat. *Tom. III. pag.* 141.

(6) Valerii Andreæ, Bibliotheca Belgica, *pag.* 824.

(7) Foppens, Bibliotheca Belgica, *pag.* 1117.

(8) *Tom. II, pag.* 81.

qui prouvent ſuffiſamment ſon favoir, & dont je donnerai ci-deſſous la liſte (*B*). Mais, ce qui l'a le plus fait connoître eſt que, ſelon ſes compatriotes mêmes, il eſt le prémier qui ait introduit l'Imprimerie dans les Païs-Bas, & particuliérement à Aloſt ſa Ville natale, & à Louvain (*C*). Après avoir très longtems exercé ce bel Art, tant dans

(*B*) *Il a compoſé quelques Ouvrages, dont je donnerai ci-deſſous la liſte.*] La voici, telle que nous l'ont procurée Sweertius, Valere André, & Foppens, ſans aucune indication de lieu ni d'année de leur impreſſion, qui avoit probablement été faite à Louvain.

I. *Hymni in honorem Sanctorum.*
II. *Dialogus de Virtutibus.*
III. *Alia quædam.*

Sweertius n'indique que ces trois Articles: Mais, Valere André y en ajoûte un

IV. *Dictionarium Hebraicum, ſive Enchiridion Radicum ſeu Dictionum Hebraicarum, ex* JOHANNE REUCHLINO; abaque loci aut Typographi nomine, in 4°, (9).

(9) Sweertii Athenæ Belg. pag. 698; & 877. Val. Andreæ, Bibliotheca Belgica, pag. 824.

Foppens s'eſt contenté de copier cela tout ſimplement, comme il a fait à l'égard de quantité d'autres Articles de Sweertius & de Valere André, qu'il étoit néanmoins à portée de pouvoir améliorer (10).

(10) *Voïez en de bonnes Preuves ci-deſſus dans l'Article* BIBLIOTHEQUES BELGIQUES, *Remarque* (G).

(*C*) *Selon ſes Compatriotes mêmes, il eſt le prémier qui ait introduit l'Imprimerie dans les Païs-Bas, & particuliérement à Aloſt & à Louvain.*] Denis Harduin, & François Sweert, diſent ſimplement, qu'il fut le prémier Imprimeur de *Louvain*, *primus apud Lovanienſes Typographus, multa impreſſit* (11): mais, il eſt bien certain, qu'il le fut auparavant à *Aloſt*, comme le prouvera inconteſtablement la liſte de ſes impreſſions connues, que je donnerai ci-deſſous, & comme la reconnoît effectivement Mallinkrot: *Lovanii primus Typographus fuit* THEODORICUS MARTINUS, dit-il d'après Sweertius. *Hunc tamen*, ajoûte-t-il, *primaquam Lovanium concenderet*, ALOSTI *in Patrio hoc Artificium feciſſe reperio* (12). Malgré ce témoignage exprès & poſitif, Valere André ne parle que de *Louvain*. THEODORICUS MARTINUS, *Aloſtenſis*, dit-il, *in Inſantia Academiæ Lovanienſis Typographus, Vir, & diligens, Artisque ſuæ peritus* (13). Mais, Foppens, comme pour le contre-carrer, ajoûte, *Juvenis aſſociavit ſe* JOHANNI A' WESTPHALIA, *Osnabrugenſi, qui* PRIMUS *Artem Typographicam intexit* Lovanium *circa annum* 1474, *ſimulque* Aloſti & Noviomagi *Typos exercebat* (14): & c'eſt ignorer, que dès 1473, ce bel Art s'éxerçoit & ſe pratiquoit déjà à *Aloſt* & à *Louvain*, & qu'il ne parut prémiérement à *Nimegue* qu'en 1479, (15). Sanderus fait dire à Grammaie, qu'outre qu'il fut le prémier Imprimeur des Païs-Bas, il avoit encore éxercé le prémier ce bel Art en Allemagne & en France (16): mais, lors qu'on va conſulter Grammaye même, à l'Article *Aloſtum* de ſes *Antiquitates Comitatus Flandriæ*, pag. 33, on y trouve ſeulement que Thierry Martin tranſporta & enſeigna le prémier l'Art de l'Imprimerie en Allemagne, & qu'on a effectivement d'anciennes impreſſions faites à *Aloſt*; ce qui détermine le mot d'*Allemagne* à l'*Allemagne Inférieure*, c'eſt-à-dire aux *Païs-Bas*. Quant à ce qu'ajoûte Sanderus de l'éxercice que Martin fit de l'Imprimerie hors de ſon Païs, cela ne ſe doit entendre que de celui qu'il fit chez les Imprimeurs de France & d'Allemagne, où il avoit appris ſa Profeſſion: &, en effet, nous ne connoiſſons nulles autres éditions de ſa façon, que celles d'*Aloſt*, d'*Anvers*, & de *Louvain*, que je vais immédiatement indiquer; &, conſéquemment, des ſeuls *Païs-Bas*. Ce n'eſt pas que tous ces Auteurs-là n'euſſent pû dire quelque-choſe de plus honorable à cet égard à THIERRI MARTIN. En effet, ils pouvoient très légitimement lui attribuër la gloire d'avoir le prémier *apporté l'Art de l'Imprimerie d'Allemagne*, non ſeulement à *Aloſt* & à *Louvain*, mais même *aux Païs-Bas* pris dans toute la Généralité de leurs XVII. Provinces; car, c'eſt ce qu'affirme en propres termes l'*Hiſtoire générale des Païs-Bas, ou la Deſcription* (& des *Delices*) *de* (ces) *XVII. Provinces*, dans l'Article particulier d'ALOST (17). Et qu'on ne diſe point, qu'un pareil témoignage n'eſt d'aucun poids, n'étant tiré que d'un Livre nouveau, commun, de peu de crédit, & de nulle autorité: car, cette même affirmation ſe trouva très clairement exprimée ſur la Pierre ſépulchrale du Tombeau de cet ancien Imprimeur; & ne ſauroit, conſéquemment, qu'être très autentique. Peut-être l'Auteur de ces *Delices* en avoit-il connoiſſance. Et ce cas, il eſt fort blâmable de ne l'avoir, ni indiquée, ni tranſcrite. Quoiqu'il en ſoit, pour ne me point expoſer au même reproche, je la rapporterai éxactement ci-deſſous: & l'on verra bien clairement par-là, qu'on ne ſauroit raiſonnablement conteſter à THIERRE MARTENS l'honneur d'avoir introduit le bel Art de l'Imprimerie dans les *Païs-Bas* généralement ainſi entendus. En attendant, voici la liſte de ſes impreſſions que j'ai promiſe.

(11) Denſus Harduinus de Scriptoribus Flandriæ, *apud* Sanderum, Flandria illuſtrata, *Tom. III*, pag. 948. Sweertii, Athenæ Belgicæ, pag. 698.

(12) Mallinkrot de Ortu Typographiæ, pag. 88.

(13) Val. Andreæ Biblioth. Belg. pag. 824.

(14) Foppens Bibliotheca Belg. pag. 1007.

(15) *Voïez l'Hiſtoire de l'Imprimerie.*

(16) Grammaie, *apud* Sanderum, Flandria Illuſtrata, *Tom. III*, pag. 948. *ad marginem.*

(17) *Tome II*, pag. 160, 161, de l'Edition de Bruxelles, chez Fr. Foppens, en 1720, en 4 vol. in 8. *N'ayant pu voir l'Edition de 1718, qui n'eſt en 3 vol. je ne ſaurois dire ſi cette Particularité ſe trouve dans celle-là, ou non.*

I. *Tabulare Fratrum Ordinis, Deiferæ Virginis Mariæ de Carmelo:* ex Aloſto Flandriæ, Octobris XXVIJ. THEODORICO MERTENS *ipreſſore. in 4°.*

II. DIONYSII DE LEUWIS, *alias* RICKEL, *Ordinis Carthuſienſis, Speculum Converſionis Peccatoris:* Aloſti, in Flandria, anno 1473, *in 4°.*

III. ENEE SILVII *Hiſtoria de duobus Amantibus:* explicit Opuſculū Enee Silvii de duob⁹ Amātib⁹, ipſius Aloſti, anno Dñi M°. quadringenteſimo ſeptuageſimo 3°. *in 4°.*

Ces trois opuſcules, imprimez ſur même papier, & de mêmes caractères, ſans chiffres, reclames, ni ſignatures, & certainement par le même Imprimeur, ſe trouvoient enſemble dans un même volume de Reliure de ce tems-là, que j'ai très ſoigneuſement éxaminé (18).

(18) *Voïez l'Hiſtoire de l'Imprimerie, pag. 61.*

IV. *Liber Prædicabilium, Latine:* in Aloſto, Oppido Comitatus Flandriæ, per Johannem de Weilphalia, Paderbornenſem, cum Socio ſuo THEODORICO MARTINI. Anno M. CCCC. LXXIV. Mail die ſexto, *in* 8°, (19). C'eſt, là plus ancienne édition de ces Imprimeurs que Mr. Maittaire ait connuë, & la ſeule que je connoiſſe de leur Société.

(19) Maittaire Annales Typographici, Tom. I, pag. 1064 *Editionis*, II. vero pag. 1140.

V. *Sancti* JOHANNIS CHRYSOSTOMI de Providentia Dei, ad Stagirium Monachum, *Libri III*; & *Sermo de Humanæ Originis Dignitate, Latine*, *interprete* AMBROSIO *Abbate Generali Ordinis Camaldulenſis, qui tranſtulit etiam e Græco in Latinum Vitam Sancti Johannis Chryſoſtomi, quam dicavit Sigismundo Imperatori:* impreſſum per me THEODORICUM MARTINI, in Oppido Aloſten. Comitatus Flandrie, die XXIJ. Martii anni M. CCCC. LXXXVII, *in* 4°, (20).

(20) Hirn, Ibidem, I. Edit. pag. 70 vol. II. pag. 418.

Caſimir Oudin, *Commentarii de Scriptoribus Eccleſiaſticis* Tom. III, col. 2436, attribuë encore à nôtre *Theodore Martin* l'impreſſion de trois autres Livres de St. Chryſoſtome, intitulez *contra Vituperatores vitæ Monaſticæ*, traduits par le même Ambroiſe de Camaldoli, qui les fit lui-même imprimer *à Aloſt*, *en* 1487; en quoi, il a été ſuivi par Lamiers, *Bibliothèque Eccléſiaſtique* pag. 376. Mais, outre que cet Ambroiſe étoit mort dès 1439, avant l'invention & l'établiſſement de l'Imprimerie, il eſt fort probable qu'ils confondent cette prétenduë édition avec la précédente. Auſſi les Hiſtoriens éxacts des Anciennes Impreſſions ne parlent-ils que de celle-là. La *Bibliotheca Badeliana*, pag. 161. paroît commettre la même faute en faiſant une impreſſion particuliére du *Sermo de Humanæ Originis Dignitate.*

VI. *Quodlibetum de Veritate Fraternitatis Roſarum B. M. V. ſive, Pſalterii Beatæ Mariæ Virginis* Aloſti, per THEODORICUM MARTINI, 1487, *in folio* (21). Ce n'eſt que par Art de divination, qu'Orlandi a mis-là, comme il lui arrive trop ſouvent ailleurs, le nom de MARTIN: car,

(21) Orlandi, Origine della Stampa, pag. 149 & 150.

dans ces deux Villes qu'à Anvers, comme on l'a déjà pu remarquer par le détail de ſes impreſſions, il ſe retira enfin à Aloſt, où il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans,

cat, Beughem, *Incunabolorum Typographiæ* pag. 163; & la Caille, *Hiſtoire de l'Imprimerie de Paris*, pag. 50; de qui ſeuls il a pu tirer cet Article, ne parlent nullement-là de cet Imprimeur. Les Pères Quetif & Echard, qui font un grand détail des éditions de cet Ouvrage, n'y parlent point de celle-là.

VII. JOANNIS ANGLICI *Commentarius ſuper Queſtionem de Univerſalibus* JOANNIS SCOTI. Aloſti, per THEODORICUM MARTINUM, 1489, *in* 4°, (21).

[21] Comers Middleton, *apud* Maittaire Annal. Typograph. *pag.* 325. *Hodie.*

On ne ſait pas préciſément qui eſt ce Commentateur. Balée parle bien d'un JOANNES ANGLICUS; mais, c'eſt la prétendue *Papeſſe Jeanne*, beaucoup plus ancienne que JEAN DUNS ou SCOT. Wadding indique une autre édition de ce *Commentaire*, faite *à Veniſe*, *en* 1511, & croit, après Piſeus, que ſon Auteur peut être un Franciſcain, qui vivoit à la fin du XIV. Siécle.

VIII. ANGELI DE CLAVASIO, *Ordinis Minorum*, *Summa Angelica:* Aloſti, per THEODORICUM MARTINUM, Aloſtanum, 1490, *in folio* (23).

[22] Maittaire Annal. Typograph. *Tom. I, pag.* 226. *I, edition, II, pag.* 518.

IX. *Dialogus Senis & Juvenis de Amore Diſputantium.* Lovanii, per THEODORICUM Aloſtenſem, 1492, *in* 4°, (24).

[24] Bibliothec. Menkeniana ſecunda, *pag.* 110, *n.* 96.

X. ALEXANDRI DE VILLA DEI *Grammatica Latina, ſeu Doctrinale Puerorum.* Antverpiæ, per THEODORICUM MARTIN, 1493, Decembr. 18, *in* 4°, (25).

XI. *Fratris* MICHAELIS FRANCISCI, *Ord. Præd.*, *Deciſio quodlibetica ſuper VII principalibus B. Mariæ Virginis Doloribus, quos in hoc Mundo de ſuo Unigenito habuit: una cum Officio de Doloribus ſeu Compaſſione Beatæ Mariæ Virginis.* Antverpiæ, apud THEODORICUM MARTINUM, 1494, *in* 4, (26).

[25] Maittaire, Annal. Typ. *Tom. I, pag.* 301.

Divers Auteurs, & entre autres Valére André, & Henr. Wharton, font de cet Ecrit deux différens Volumes, ſous les titres de

[26] Quetif & Echard Script. Ord. Præd. recenſiti, *Tom. II, pag.* 8.

Quodlibetica Deciſiones de VII Doloribus B. Mariæ Matris Dei, &

Confraternitas Dolorum B. Mariæ a Philippo Auſtriaco erecta:

mais, Foppens a rectifié cela, d'après le Père Echard, dans ſa nouvelle Edition, Augmentation, & Continuation, de la *Bibliotheca Belgica* de Valere André.

XII. ANGELI DE CLAVASIO *Summa Angelica de Caſibus Conſcientiæ:* impreſſa Aeliſt (*Aloſti*), anno 1496, (27).

[27] Petri Scriverii Laureacum, *pag.* 94.

Peut-être n'eſt-ce que la même de 1490, l'une ou l'autre avec le dernier chiffre altéré.

XIII. JOANNIS HEINSKESCII, *Antiſtitis Leodienſis, Synodus anni* 1445, *in qua Prædeceſſorum Decreta confirmavit, & in unum colligi & publicari mandavit:* Lovanii, Typis THEODORICI (MARTINI) Aloſtenſis, 1500, *in* 4°, (28).

[29] Valer. Andreæ Bibliothec. Belgica, *pag.* 510. Foppens, Bibliothec. Belgica, *pag.* 956, où il met la date de ce Synode en 1446.

XIV. DES. ERASMI *Lucubratiuncula aliquot, Enchiridion Militis Chriſtiani, cum Odis ſacris nonnullis:* Hantwerpiæ, opera THEODORICI MARTINI, anno M. D. IX. vj. Menſis Novembris, *in* 4°, (29).

[30] *Ibidem*, *pag.* 224.

XV. RODOLPHI AGRICOLÆ, *Phryſii, nonnulla Opuſcula, ſolutæ & ſtrictæ Orationis:* THEODORICUS MARTINUS, Aloſtenſis, imprimebat, Antverpiæ, 1511, pridie Cal. Febr. regnante Maximiliano, *in* 4°.

In hoc Codice continentur PLATONIS *Axiochus, Latine:* Epiſtola de Congreſſu Frederici Imperatoris, & Caroli Burgundiæ Ducis: Epiſtola de Re Scholaſtica, de formando Studio: ISOCRATIS Parænefis ad Demonicum, *Latine:* Oratio in Laudem Philoſophiæ: Oratio ad Innocentium VIII: Carmina de S. Jodoco: Anna Mater: Epicedium in Comitem Spregelbergenſem: Hymnus de omnibus Sanctis: Carmina ad Jodoc. Beſſelium, & ad Caſpar. Abbatem: Epitaphium in Philippum, Nothum Ducis Brabantiæ: & Epigrammata Latina (30).

XVI. HUGONIS DE S. VICTORE *Quæſtiones in Divi* PAULI *Epiſtolas, nunquam antea impreſſæ*: Venundatur e regione Scholæ Juris Civilis, in Ædibus THEODORICI MARTINI, Aloſtenſis, qui & Typis tornatiſſimis excudebat Lovanii, decima quarta Calendas Decembres, anno a natali Chriſtiano XII. ſupra M. CCCCC. regnante Divo Maximiliano, electo Romanorum Imperatore ſemper Augutlo, *in* 4°, (31).

[31] *Ibidem*, *pag.* 228.

XVII. ARISTOTELIS *Ethica ad Nicomachum*, *Græce.* Lovanii, apud THEODOSICUM MARTINUM, Aloſtenſem, M. D. XIII. Menſe Octobri, *in* 4°, (32).

[32] Maittaire Index, *Tom. I, pag.* 77*.

XVIII. *Parabolarum, ſive Similium Liber, Autore* DESIDERIO ERASMO. Venundantur Lovanii e Regione Scholæ Juris Civilis, in Ædibus THEODORICI MARTINI Aluſtenſis, qui exactiſſima diligentia impreſſit. Ex Ædibus Aluſtinis, Menſe Junii M. D. XV, *in* 4.

XIX. RODOLPHI AGRICOLÆ, *Phryſii, Dialectica:* imprimebat THEODORICUS MARTINUS, Aluſtenſis, Characteribus (ut videre eſt) faberrimis, anno millesimo quingentesimo decimo quinto, prid. Id. Januar. regnante Cæ. Maximil. Aug. & Car. Auſtr., *in folio*, (33).

[33] Maittaire Annal. Typograph. *Tom. II, pag.* 867 & 868.

XX. THEODORI GAZÆ *Grammaticæ Introduct. Liber primus, Græce:* Lovanii, in Ædibus THEODORICI MARTINI, Aluſtenſis, 1516, Menſe Martio, *in* 4°, (34).

[34] *Ibidem*, *pag.* 990.

XXI. *Ejusdem idem Liber, tranſlatus Latine, per* DES. ERASMUM, *Roterodamum:* Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aluſtenſem, anno 1516, Menſe Julio, *in* 4, (35).

[35] *Ibidem.*

XXII. DES. ERASMI *Inſtitutio Principis Chriſtiani, ſaluberrimis referta Præceptis; cum aliis nonnullis eodem pertinentibus:* Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aluſtenſem, anno 1516, Menſe Auguſti, *in* 4°, (36).

[36] *Ibidem*, *pag.* 19*.

On trouve, à la tête de ce Volume, un *Averſiſſement* de cet Imprimeur, qui en a peut-être mis de ſemblables à ſes autres Editions des *Opuſcules* D'ERASME: &, tant pour donner un échantillon de ſon ſtile, que pour faire connoître les différentes Piéces de ce Volume, je le copierai ici.

„ THEODORICUS MARTINUS, *Typographus, Lectori* S. D.

„ En, optime Lector, Officina noſtra, ſemper „ utilitati publicæ ſudans, tradit hæc: *Præfationem* „ ERASMI; *Præcepta* ISOCRATIS *ad Nicoclem*, eodem Interprete; *Inſtitutionem Chriſtiani* „ *Principis* nunc primum excuſam, ex optimis „ ſcriptoribus compoſitam, ERASMO Authore; „ *Panegyricum* gratulatorium de reditu ex Hiſpa- „ nia *ad Philippum Maximiliani Filium*, eodem „ Authore; Libellum PLUTARCHI *de Diſcri- „ mine adulatoris & amici* ad Henricum VIII. „ Angliæ Regem; (ERASMI *Epiſtolam*," ajoûte Mr. Maittaire, „*ad Joannem Paludanum*; *Car- „ men gratulatorium ad* eumdem *Philippum*; *E- „ piſtolam ad Nicolaum* Ruterium, Epiſcopum A- „ trebatenſem; PLUTARCHUM *de Doctrina „ Principum*, & *de Philoſophorum Diſputationi- „ bus*, ERASMO Interprete.) Bene vale, Lec- „ tor, ac fruere, (37)."

[37] Theodaricus Martinus, *apud* Maittairum, *ibidem*, *pag.* 991, 992.

XXIII. *Epiſtola aliquot illuſtrium Virorum ad* DES. ERASMUM, *ejusque ad illos, ſelectæ & editæ a* PETRO ÆGIDIO, *Civitatis Antverpienſis Scriba*: imprimebat THEODORICUS MARTINUS, Aluſtenſis, Lovanii, anno M. D. XVI. Menſe Octobri, *in* 4°, (38).

[38] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag.* 991.

XXIV. ERASMI *Opus Similitudinum:* Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aluſtenſem, anno 1516, (39).

XXV. ERASMI *Epiſtolæ aliquot*, & *ad hunc aliorum.* Lovanii apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, anno M. D. XVII, *in* 4°.

[39] Jod. Badii Epiſt. ad Rem. mum, 6. Julii 1516.

ans, ainſi que le témoigne la belle Epitaphe dont le célébre Erasme, ſon ancien Ami, n'a point dédaigné de l'honorer (*D*). Selon la plûpart des Ecrivains, ce fut le 27. de Mai

[40] Gér. Noviom. Ep. ad Erasmum, 12. Nov. 1516, & Ind. Epist. Erasm. *Voce* Theod. Rubiop.

XXVI. THOMÆ MORI *Utopia*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, anno 1517, (40).

XXVII. *Aliquot Epistolæ ſane quam elegantes* ERASMI, & aliorum ad hunc, antea *nunquam excuſæ, prater unam & alteram*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, anno 1517, Menſe Aprili, *in* 4°, (41).

[41] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag.* 107.

XXVIII. *Vita & Fabellæ* ÆSOPI, *cum* ALDI MANUTII *Interpretatione Latina e regione*. GABRIÆ *Fabellæ tres & quadraginta*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, anno M. quingentesimo decimo ſeptimo, Menſe Auguſto, *in* 4°, (42).

[42] *Ibidem, pag.*

XXIX. ERASMI *Scarabeus, cum Scholiis*. Lovanii, apud THEOD. MARTINUM, Aloſtenſem, Menſe Septembri M. D. XVII, *in* 4°.

XXX. ERASMI *Sileni Alcibiadis, cum Scholiis J. Frobenii*. Lovanii, apud THEODOR. MARTINUM, Aloſtenſem, M. D. XVII. Menſe Octobri, *in* 4.

XXXI. ERASMI *Bellum*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM Aloſtenſem, Menſe Octobr., anno M. D. XVII, *in* 4°.

XXXII. THEODORI GAZÆ *de Græcæ Linguæ Inſtitutione Liber II, Interprete* ERASMO, *cum ejus Epiſtola ad Joannem Cæſarium, Lovanii decimo Calendas Martias* 1518: Lovanii, apud THEOD. MARTINUM, Aluſtenſem, anno 1518, *in* 4, (43).

[43] *Ibidem, pag.* 314.

XXXIII. ARISTOPHANIS *Plutus*, *Græce*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, 1518, *in* 4°, (44).

[44] *Ibidem, pag.* 320.

XXXIV. HOMERI *Iliados Libri I, & II, Græce*; *ac* ARISTOPHANIS *Plutus*, *Græce*. Lovanii, apud THEOD. MARTINUM, 1518, *in* 4, (45).

[45] Catal. of Montague Library, *pag.* 116.

XXXV. *Familiarium Colloquiorum Formulæ, & alia quædam, per* ERASMUM *recognita*: Lovanii, in Ædibus THEODORICI MARTINI, Aluſtenſis, anno 1519, cal. Mart. *in* 4°, (46).

[46] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag.* 319.

XXXVI. *Epiſtolæ Græcæ, ex diverſis Authoribus ſelectæ*. LUCIANI *Saturnalia, Cronoſolon, & Epiſtolæ Saturnales*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aluſtenſem, anno 1520, *in* 4°, (47).

[47] *Ibidem, pag.* 320.

XXXVII. LUCIANI *Dialogi Deorum, marini, inferni, Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, anno 1520, Menſe Julio, *in* 4°, (48).

[48] *Ibidem.*

XXXVIII. EURIPIDIS *Hecuba & Iphigenia in Aulide, Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, anno 1520, Menſe Auguſto, *in* 4°, (49).

[49] *Ibidem.*

XXXIX. HADRIANI AMBROSII *Compendium Grammaticæ Græcæ*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, 1520, *in* 4°. (50).

[50] *Ibidem, pag.* 665.

XL. DEMOSTHENIS *Olynthiacæ Orationes, quibus adduntur Iliados Libri I & II, Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, Menſe Februario, 1521, *in* 4°, (51).

[51] *Ibidem, pag.* 815.

XLI. ISOCRATIS *ad Nicoclem de Regno Oratio*; & LUCIANI *Dialogi tres, Plutus, Cnemonis & Damippi, Charontis & Menippi, Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, anno 1522, Menſe Januario, *in* 4°, (52).

[52] *Ibidem, pag.* 639.

XLII. PLUTARCHI *Apophthegmata Illuſtrium, & Lacænica, Græce*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, anno 1521, *in* 4°, (53).

[53] Catal. of Maittaire, *pag.* 79.

XLIII. PLATONIS *Cratylus*, *Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, anno 1523, *in* 4°, (54).

[54] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag.* 657.

XLIV. HOMERI *Ilias*, *Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM (MARTIRUM,) Aloſtenſem, Menſe Martio, anni 1523. Item *Odyſſea*, *Græce*, anno 1523, *in* 8°, (55).

[55] *Ibidem, pag.* 659. & Indice Annal. *Tom. I, pag.* 492.

XLV. *Catalogus Lucubrationum* ERASMI, *ab ipſo digeſtus*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTIRUM, Aloſtenſem, M. D. XXIII, Menſe Maio, *in* 8°.

Son Commentaire ſur les *Diſtiques de Caton* ne s'y trouva point.

XLVI. HERODIANI *Hiſtoria*, *Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTIRUM, anno 1525, *in* 4, (56).

[56] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag.* 666.

XLVII. DEMOSTHENIS *adverſus Leptinem Oratio, Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, anno 1526, Menſe Martio, *in* 4, (57).

[57] *Ibidem, pag.* 675.

XLVIII. XENOPHONTIS *Oeconomicus*, *Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, Menſe Aprili, anni 1527, *in* 4°, (58).

[58] *Ibidem, pag.* 687.

XLIX. ERASMI *Paraphraſis in Epiſtolam ad Romanos*. Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, anno 1527, (59).

[59] Erasmi Epiſt. ad Card. Grimanum, 1d *Nov.* 1527.

L. XENOPHONTIS *Hiero, ſive Tyrannicus*, *Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, 1528, Menſe Auguſto, *in* 4°, (60).

[60] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag.* 705.

LI. THEOCRITI *Idyllia*, *Græce*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, Aloſtenſem, anno 1528, *in* 4°, (61).

[61] *Ibidem, pag.* 707.

LII. *Apologia* ERASMI *ad Jac. Faberum Stapulenſem ſuper Dictis nonnullis in Epiſtolam ad Romanos*. [Antuerpiæ,] Typis THEODORI MARTINI, *in* 4°, (62).

[62] Biblioth. Teller. *pag.* 10.

LIII. LUCIANI *Icaromenippus ſive Hypernephelus; Menippus, ſive Nekyomantia; Vitarum Auctio*; *Gr. & Lat. Interpretibus*, *Def. Erasmo*, *Thoma Moro, & Nicolao Beraldo*. Lovanii, apud THEOD. MARTINUM, ſine anni nota, *in* 4°, (63).

[63] Catal. of Maittaire's Library, *pag.* 96.

LIV. PLUTARCHUS *de Diſcrimine Adulatoris & Amici, ac de Utilitate ab Inimico capienda*; ERASMO *Interprete*: Lovanii, apud THEODORICUM MARTINUM, ſine anni nota, *in* 4°, (64).

[64] Maittaire Ann Typogr. *Tom. II, pag.* 981, & Catal. of Maittaire's Library, *pag.* 80.

A quoi l'on peut ajoûter les impreſſions de ſes propres Ouvrages indiquées ci-deſſus Remarque (*B*), qu'il eſt aſſez vraiſemblable qu'il ait faites.

Telles ſont les impreſſions connuës de THIERRI MARTIN, à quelques-unes desquelles on prétend qu'Erasme & Barland, ſes amis (65), ont ſervi de Correcteurs: *Deſiderius Erasmus*, & *Adrianus Barlandus*, dit Foppens, ... *in eyus Typographeio Correctoris Officia ſubire non ſunt gravati* (66). Et, cela ſuppoſé, car Foppens n'en cite aucune autorité, Barland eſt un nouveau ſujet à ajoûter aux Notices des illuſtres Correcteurs que nous ont données Zeltner & Maittaire.

[65] Voïez ci-deſſus la plûpart des Citations de la Remarque (*A*).

Ces impreſſions, étant généralement aſſez belles & éxactes, feront ſans doute autant d'honneur à ſa mémoire, que Barland dit qu'elles en ont fait à Aloſt, *quod ad Poſteros nobile reddidit, tot excuſis in omni prope Diſciplinarum genere pulcherrimis Libris Theodericus Aloſtenſis Typographus*; Barlandus, *apud* Wolfii Monumenta Typograph. *Tom. II, pag.* 231. & il y mettoit ordinairement pour marque ou enſeigne un Ecuſſon ſuſpendu à une Vignette renfermant les deux lettres T. M. initiales de ſon nom, avec ce nom entier au deſſous, de cette ſorte, THEODORIC MARTINI. Quelquefois auſſi il y prenoit pour deviſe une double Ancre, entourée de ces mots Grecs & Latins:

[66] Foppens Biblioth. Belgica, *pag.* 1117.

'Η ΙΕΡΑ ΑΓΚΥΡΑ. SACRA ANCORA.

SACRA *hæc* ANCORA *non fefellit unquam!*
Semper ſit tibi mixa Mens honeſta.
Ne tempeſtatum vis auferat, ANCORA SACRA,
Quo mentem figas, eſt jacienda tibi.
ὲὸ ἵπερ ὀλίθιον.
Παλλάδιος ὲὸ ἴσον κέρδος τις πανηγυῖ.

Selon les Bibliothécaires Belgiques, il n'y mettoit que les deux Vers Latins, *Ne tempeſtatum*, &c. (67): ma's, je n'en ai jamais vu de telle.

[67] Sweert. in Athenæ Belg. *pag.* 617. Val. Andreæ Biblioth. Belgica, *pag.* 174. Foppens Biblioth. Belgica, *pag.* 1117.

(*D*) *Il mourut âgé de plus de quatre vingts ans, comme le témoigne la belle Epitaphe, dans ſon ancien ami Erasme n'a point dédaigné de l'honorer.*] On a vû ci-deſſus, dans la Citation (14), qu'il commença à imprimer, non pas à Louvain comme le dit-là Foppens, mais à Aloſt, en

[f] ALOSTENSIS (*Theodericus*) Typographus quidam. MARTINUS (*Theodoricus*) Homo certissimus. THEODORICUS Bibliopola, Bacchi Mysta. *Or, il est clair, par la simple inspection de cet Extrait, qu'il ne s'agit-là que d'un seul & même Homme. Cette Table est d'ailleurs fort négligée & fort défectueuse, & une si importante Collation en méritoit certainement une meilleure. Mais, ce n'est pas une chose fort ordinaire, qu'une bonne Table.*

Mai 1533, (*E*): mais, selon la Pierre sépulchrale mise sur son Tombeau, jusqu'à présent négligée par tous les Auteurs, & dont un curieux Ami m'a procuré l'inscription, ce ne fut que le 28. de Mai 1534, (*F*). L'Auteur de la Table des *Epitres d'Erasme* de l'édition de le Clerc en a très mal-à-propos fait trois différens Personnages (*f*).

en 1473, & l'on va voir ici, qu'il continua jusqu'au-de-là de quatre-vingts ans.

DESIDERII ERASMI Epitaphium THEODORICI MARTINI.

Hic THEODORICUS *jacet, prognatus Alosto: Ars erat impressis Scripta referre Typis.*
Fratribus, Uxori, Soboli, Notisque superstes,
OCTAVAM *vegetus* PRAETERII DECADEM.
ANCHORA SACRA *manet, gratæ notissima Pubi:*
Christe, precor nunc sis ANCHORA SACRA *mihi* (68).

[65] Erasmus, *apud eundem, ibidem.*

Allusion très ingénieuse à la double ancre dont cet Imprimeur se servoit pour enseigne. Mr. Maittaire n'avoit apparemment point vû cette Epitaphe, lorsqu'il a douté, si cet Imprimeur avoit pu exercer sa Profession pendant 54. ans (60. ans pouvoit-il dire,) & s'il ne s'agissoit point-là du Père & du Fils: *Eum ergo oportet (si modo idem fuerit* MARTINUS, *nec ille hujus Pater) Typographiæ annos 54. incubuisse* (69); car, il n'auroit point trouvé douteux ou contradictoire, qu'un Homme, qui a vécu au-de-là de quatre-vingts ans, en eut pu emploïer 54. à l'Imprimerie.

[69] Maittaire Annal. Typogr. *Tom. II, pag. 51.*

(*E*) *La plûpart des Ecrivains mettent sa mort au 27. de Mai 1533.*] Mallinkrot, Moréri, les *Délices des Pays-Bas*, Maittaire, &c., se contentent de dire simplement en 1533, (70). Valére André ajoûte *le vj. des kalendes de Juin*, ce que Foppent a adopté; & cela revient au 27. de Mai. Mais, Sweertius a mieux rencontré quant à cette dernière date, en mettant *le xxviij. de Mai*: car, c'est ce que nous allons voir très bien prouvé dans la Remarque suivante.

[70] Mallinkrot de Ortu Typographiæ, *pag. 89.* Moréri, *au mot* MARTIN. Délices des Pays-Bas, *Tom. II, pag. 161.* Maittaire Annal. Typograph. *Tom. II, pag. 51.*

(*F*) *.... mais, selon la Pierre sépulchrale de son Tombeau, ... ce ne fut que le 28. de Mai 1534.*] Cette Pierre se voit à Alost, dans la Nef de l'Eglise du Couvent des Guillelmites, (71); à droite en entrant, & à quatre pieds de la Balustrade du Chœur.

[71] C'est ce que j'ai soupçonné d'indiquer tout simplement Grammaye, Sanderus, & l'Auteur des Délices des Pays-Bas, dans leurs Articles d'ALOST.

Autour du Buste de MARTENS, revêtu d'une Robbe de Docteur à courtes manches, & de sa marque d'Imprimeur ou de Commerçant placée au dessous de ce Portrait, on lit l'Epitaphe suivante, en Flamand, & en ces termes: HIER LIET BEGRAVEN DIERCK MARTENS, DIE DE LETTER-KUNST UIT DUITSCHLAND, IN VRANCKRICK, IN DEZE NEDERLARDEN HEEFT (suppl GEBRACHT). HY STERFT A. XVc. XXXIIII. DE XXVIII. DACH VAN MAIE. C'est-à-dire, *Ici gît enterré* THIERRI MARTIN, *qui a apporté d'Allemagne, & de France, dans ces Pays-Bas, l'Art de l'Imprimerie. Il mourut l'An XVc. XXXIIII. le xxviij. Jour de Mai.* Elle m'a été communiquée par un ami, que j'avois prié de me faire quelques recherches touchant l'Origine de l'Imprimerie, tant dans les Païs-Bas qu'en Allemagne, & qui m'en a réellement procuré de très curieuses: & c'est une chose assez surprenante, qu'aucun des Historiens de ces Païs-là n'ait, ni indiqué, ni cité cette inscription; non pas même Sanderus dans l'Article ALOSTUM de sa *Flandria illustrata*, vû que ce n'est guéres sa coutume de négliger ces sortes de monumens servant à l'illustration de la Vie des Personnages dignes de quelque attention. Mais, ce n'est-là rien, en comparaison d'un avantage tout autrement important qu'on en peut & doit tirer. En effet, elle prouve bien clairement, que le Roman de Koster n'étoit point encore alors imaginé; que la tradition de ce tems-là touchant l'Origine de l'Imprimerie dans les Païs-Bas étoit bien différente de celle qui lui a succédé; & que cette dernière est incomparablement moins autentique, n'étant soutenue d'aucun monument, non seulement semblable mais simplement même qui en approche. Voilà donc un nouvel Argument de très grand poids contre le Siſtéme de Junius & de ſes partiſans, & conſéquemment contre les prétenſions peu fondées de Mrs. de Haerlem.

MARTIN (DAVID) Fils de PAUL MARTIN, deux diverſes fois Conſul de Revel, jolie Ville du Haut-Languedoc, dans le Diocéſe de Lavaur, nâquit en cette ville le 7. de Septembre de l'année 1639. Après y avoir commencé ſes prémiéres études, il alla en 1655. les continuer jusqu'en Rhétorique à Montauban pendant deux ans; &, enſuite, en Octobre 1657, en Philoſophie, à Nîmes ſous le fameux & ſubtil DERODON, qui l'éreça ſi bien pendant deux autres années, qu'il lui fit ſoutenir, le 21. de Juillet 1659, pendant tout ce jour-là, & ſans aucun Préſident, des Théſes en cette ſcience, qui lui valurent le Grade de Maître-ès-Arts, alors tout autrement diſtingué qu'il ne l'eſt aujourd'hui. S'étant enſuite conſacré à la Théologie, ſous la direction des Profeſſeurs VERDIER & MARTEL à Puy-Laurens; & s'y étant en peu de tems rendu très capable, le Synode des Réformez tenu à Mazamet l'admit aux fonctions du St. Miniſtére, & le donna dès l'année 1663. à une Egliſe du Diocéſe de Caſtres, que ſes Hiſtoriens ne nomment point, & qu'il deſſervit avec beaucoup d'aſſiduité & de diſtinction pendant ſept années conſécutives. Ce fut dans cet eſpace de tems qu'il épouſa, le 4. de Juin de l'année 1666, FLORENCE DE MALE'ARE, Fille de PIERRE DE MALE'ARE, Gentil-Homme, & Avocat à la Chambre mi-partie de Caſtres. En 1670, l'Egliſe de Caune étant venuë à vaquer, & MARTIN y aïant été transféré, il la deſſervit avec beaucoup de zéle & de ſuccès; travaillant, non ſeulement à l'inſtruction & à l'édification de ſon Tronpeau, mais encore à celle des jeunes-gens qui ſe dévouoient à l'étude de la Théologie & au St. Miniſtére. Auſſi, après la mort de THE'OPHILE d'ARBUSSI (*a*), Profeſſeur en Théologie à Puy-Laurens, le Synode le ſollicita-t-il fortement d'accepter cette Chaire: mais, il s'en deffendit conſtamment, auſſi-bien que de ſe charger de la vocation que lui adreſſa peu après l'Egliſe de Milhau. Lorsque les Temples des Réformez furent fermez & démolis, & la Révocation de l'édit de Nantes enfin prononcée & miſe en éxécution, il ſe réfugia, pour cauſe de Réligion, de France dans les Provinces-Unies des Païs-Bas en 1685: &, dès cette même année, il fut fait Paſteur ſurnuméraire de l'Egliſe Wallonne d'Utrecht. La même année encore, ou la ſuivante, le 16. de Février (*b*), le Magiſtrat de la ville de Deventer, Capitale de la Province d'Over-Iſſel, lui aïant fait offrir les Charges de Paſteur de leur Egliſe Wallonne, & de Profeſſeur dans leur Ecole Illuſtre, Meſſieurs d'Utrecht, ne voulant

[a] *Les Editeurs du Dictionnaire de Moréri de Bâle 1731, & d'Amſterdam 1740, diſent mal* d'Arbuſſy.

[b] Surtout *ſi pour 1685, & les Mem. de Famille pour 1686.*

point perdre un ſi bon ſujet, le retinrent chez eux, tant dans leur Egliſe comme Miniſtre ordinaire & Collégue du célébre ELIE SAURIN, que comme Maitre-ès-Arts & Théologien diſtingué dans leur Univerſité. Il y remplit très dignement ces emplois jusqu'à l'extrême vieilleſſe, n'y étant mort que le 9. de Septembre de l'année 1721, âgé de quatre-vint-deux ans (*c*). De ſon mariage, indiqué ci-deſſus, il a laiſſé trois Fils, DAVID, LOUÏS, j'ignore le nom du troiſiéme; & deux Filles, MARIE, mariée à Mr. RENOUARD Commercant à Londres, où elle eſt morte; & FLORENCE, Membre de la Société de Mles. de DANGEAU & de PERREY, au Cloitre de la Haye, où elle vit encore en Mars 1752. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, dont je donnerai ci-deſſous la liſte (*B*).

[c] *Tiré particuliérement du* Gaspar. Burmanni Trajectum eruditum, *pag.* 209 — 211; *& du* Eloge de Mr. Martin, *inſéré dans les* Nouvelles Littéraires, *Tome X, pag.* 460 — 463; *& de divers Mémoires de Famille, emplôtés auſſi dans le* Dict. de Moreri.

(*A*) FLORENCE, *Membre de la Société de Mles.* DE DANGEAU & DE PERREY *au Cloitre de la Haie, où elle vit encore en Mars* 1752.] Tout le Monde ſe ſouvient encore, que c'eſt elle, qu'ARMAND DE LA CHAPELLE, Miniſtre de l'Egliſe Walonne de la Haie, attaqua ſi peu équitablement, ou, pour mieux dire, ſi iniquement, ſous ſon propre nom de *la petite* MARTIN; auſſi-bien que Mle. DE PERREY ſous celui de MADONELLE, que la Mémoire du feu Miniſtre SAURIN ſous celui de BEAUPERROQUET, que Mr. le Comte JEAN D'ORDAM ſous celui de *Lord d'une certaine Paroiſſe de Village*, & que diverſes autres Perſonnes, dans le XXXIV. Article de ſa Traduction du II. Vol. du *Babillard*, *ou Nouvelliſte Philoſophe du Chevalier* RICHARD STEELE, imprimée *à Amſterdam, chez Changuion, en* 1734. *&* 1735, *en* 2 *Volumes in* 12°: Article, non traduit, mais, par une ſupercherie très criminelle, tout entier de la propre compoſition de ce Miniſtre, & qui lui attira, outre la juſte indignation publique, un Procès Synodal, qui lui cauſa mille mortifications bien méritées, & qui ne ſe termina que neuf ans après, par le mortifiant déſaveu, & la ſolemnelle retractation, qu'il fut enfin obligé de faire de cette odieuſe piéce, dans le *Synode des Egliſes Walonnes des Provinces-Unies aſſemblé à Rotterdam en Août* 1744. Pour être bien inſtruit de toute cette affaire, & voir en peu de mots les juſtes cenſures d'un procédé ſi déteſtable, on peut recourir aux *Articles des* divers *Synodes de ces Egliſes*, depuis celui de *Fleſſingue en Mai* 1736, juſqu'à celui *de Rotterdam en* 1744, que je viens d'indiquer; à un *Mémoire préſenté au* prémier de ces *Synodes* au nom de PHILIPPE SAURIN & de Mles. DE PERREY & MARTIN; mais, ſurtout, à un autre *Mémoire* des mêmes, intitulé *Mémoire préſenté au véneérable Synode Walon des Provinces-Unies, aſſemblé à Fleſſingue le* 31. *May* 1736, *par* PHILIPPE SAURIN, *Fils de feu Mr.* JAQUES SAURIN, *Miniſtre de l'Egliſe Walonne de la Haye*, imprimé en 28. pages in 4°, non compris ce titre. Ce *Mémoire*, très bien dreſſé, & qui dépeint incomparablement mieux que le précédent, le caractére odieux de l'Agreſſeur des Intéreſſés, ne fut point *préſenté*; & cela, par l'exceſſive bonté de leur Protecteur, qui auroit pû dès-lors terminer une mauvaiſe affaire, qui a ſi fortement & ſi lungtems ſcandaliſé le public. Je ne dois pas oublier, que l'Auteur du *Perroquet*, qui prodiguoit ſi libéralement à ſes ennemis les injures les plus atroces, ſe combloit lui-même d'éloges outrez, ſous le titre de *Curé* GUILLAUME, fort haï de tous ſes Paroiſſiens, parce qu'il *avoit donné* fortement *d'un Porte-Craion ſur les pattes du Beau-Perroquet*; & que ces derniers mots déſignent les violens écrits de la CHAPELLE contre SAURIN, répandus dans divers volumes de la *Bibliothéque Raiſonnée*. Après avoir très indiſcrétement publié ſon Ouvrage, & en avoir fait des préſens à diverſes Perſonnes, ſur le bruit horrible qu'il excita d'abord, il fit retrancher cette Piéce de ſon volume; mais les Libraires, qui ne manquent jamais de veiller à leur interêt, la firent auſſi-tôt réimprimer, & la remirent en ſon lieu dans les éxemplaires tronqués que leur fourniſſoit leur Confrére; & le Livre, ainſi remis en ſon entier, n'en eut que plus grand cours.

(*B*) *Il a laiſſé divers Ouvrages, dont je donnerai ci-deſſous la liſte.*] La voici, non ſeulement telle que Mr. GASPAR BURMAN nous l'a donnée dans ſon *Trajectum eruditum, Virorum Doctrina illuſtrium, qui in Urbe Trajecto & Regione Trajectenſi nati ſunt, ſive ibi habitarunt, Vitas, Fata, & Scripta exhibens, Auctore* CASPARO BURMANNO, *Trajectino*; imprimé *Trajecti ad Rhenum, apud Juvianum a Paddenburg*, 1738, *in* 4°: mais, accompagnée de quelques petites *Remarques*, & *Supplemens*, qui m'ont paru néceſſaires.

„ Scripta ejus (DAVIDIS MARTINI) Lin„ gua Gallica evulgata ſunt", dit Mr. BURMAN. On verra ci-deſſous, qu'il y en a auſſi quelques-uns en Latin.

I. „ *Notes ſur le Nouveau Teſtament.* Traj. „ MDCCVI. 4°."

Cela n'eſt point éxact, & ne peut que donner une très fauſſe idée du Livre. Il auroit beaucoup mieux valu dire, comme le remarquent bien Mrs. DE BEAUSOBRE & LENFANT, dans la *Préface* de leur Traduction Françoiſe du *Nouveau Teſtament* pag. cexxiij, que *Mr.* MARTIN *donna, en* 1696, *une* nouvelle Edition du Nouveau Teſtament, *avec quelques legers* changemens au Texte, *& des* Notes *fort judicieuſes & fort utiles*: ou mieux encore avec les Auteurs de l'*Europe Savante*, Tome III, pag. 45, *un* Nouveau Teſtament *de la* Traduction de Geneve, *de laquelle il avoit revû le* ſtile; *qu'il y a joint de* grandes Notes *au bas des pages, des* Préfaces *particuliéres ſur chacun des Livres du* Nouveau Teſtament, *& une* grande Préface ſur la Réligion Chrétienne: ou, enfin, comme le Père LE LONG en ces termes de la pag. 352. de ſa *Bibliotheca Sacra*; N. T. *concinnis perſpicuisque* Notis *illuſtratum*, Præfationibusque *ornatum, a* DAVIDE MARTINO. Cette *grande Préface ſur la Réligion Chrétienne* eſt ſur-tout digne d'attention. L'Ouvrage a été imprimé, *à Utrecht, chez Halma & van de Water*, & fait un volume conſidérable (1).

II. „ *Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſta„ ment.* Amſterdam, MDCCII. vol. fol. *de qua* „ *vid.* BERNARD; Nouvell. de la Républ. des „ Lett. Janvier MDCCI."

[1] On en voit un extrait dans les Acta Eruditorum Lipſienſia, an. 1696, pag. 194.

Corrigez-là *M. DCC.* II *vol. in folio*, & ajoûtez: „ Elle eſt enrichie de trois cens quatre-vingt „ figures, ſelon les MORERIS; ou de quatre „ cens vingt quatre, ſelon l'*Europe Savante*. Si „ elles ne ſont pas éxactement *belles*, ou *d'une* „ *grande beauté*, elles ſont au moins fort propre„ ment gravées. Le Père LE LONG, *Biblioth. Sacra* pag. 849, les attribuë à ROMAIN DE „ HOGHS ſeul, mais elles ſont de divers Deſſinateurs & Graveurs. On a contrefait cette *Hiſtoire*, mais ſans figures, *à Geneve, en* 3 *vol. in* 12°. On l'a auſſi réimprimée, *à Amſterdam, in* 4, mais avec de plus petites figures. Enfin, „ on l'a traduite en Flamand, & cette Traduction „ accompagnée des prémiéres & grandes figures, a „ été imprimée, ainſi que l'Original, *à Amſter„ dam, chez Pierre Mortier, en M. DCC, en* „ 2 *vol. in folio* (2)."

[2] Ou trouve des extraits de ces deux Editions dans le Boek-Zaal van Europa de RABUS, ann. 1700, & 1701.

III. „ *La Sainte Bible.* Amſt. MDCCII. 11 vol. „ fol. & MDCCXII. 4."

Cela n'eſt nullement éxact, non plus que ce qu'ont dit de ces éditions les Auteurs de l'*Europe Savante*, Tom. III, pag. 46: „ Cette *Bible* pa„ rut, *à Amſterdam, en* 1712. Elle fut réimprimée „ la même année, *à Amſterdam*, & *à Utrecht.*" Il falloit dire, que cette *Bible* corrigée pour le ſtile, & acompagnée d'une *Préface générale* ſur les *Verſions*, de *Notes Théologiques Morales & Critiques*, de *Préfaces particuliéres* ſur chacun de ſes Livres, & des *Lieux paralléles* de chacun d'eux, parut d'abord, *à Amſterdam, chez Desbordes, Mortier, & Brunel, en M. DCC. VII., en* 2 *vol. in folio*: qu'elle fut réimprimée, avec de plus petites *Notes*, & les *Lieux paralléles*, que dans l'*in folio*, tant *à Amſterdam* qu'à *Utrecht, en M. DCC. VII. in* 4°: qu'elle le fut encore, mais ſans *Notes, à Amſterdam, chez les Wetſteins, en M. DCC.*

X.,

N., *in* 8°; & cela avec l'ancienne *Préface* des éditions de Genève, & enfin, que l'édition, *in* 4°, a reparu, soit effectivement, soit simplement renouvellée de titre, *à la Haie, chez Neaulme*, *en* 1743, *in* 4°: que cette prétendue édition a été contrefaite *à Hambourg, chez Carsten, en M. DCC. LVII, in* 8°, & ailleurs. Voïez sur-tout cela l'*Europe Savante*, & les autres *Journaux* de ces années-là; mais sur-tout la *Bibliotheca Sacra* du Père LE LONG, pag. 350, & 853 (3).

IV. „ *Sermons sur divers Textes de l'Ecriture Sainte* Amsterdam, MDCCVIII. 8°." Ajoûtez, „ imprimez *chez Brunel*. Il sont au nombre de VIII, (4)."

V. „ *L'excellence de la Foi & de ses effets, expliquée en vingt Sermons sur le Chapitre onzième de* l'Epître aux Hébreux, *prononcés à Utrecht dans les années* 1708, & 1709. Amsterdam, MDCCX. 11 vol. 8." Ajoûtez, „ imprimez *chez Brunel*." (5).

VI. „ *Traité de la Religion Naturelle*, Amst. MDCCXIII. 8°. (6). *In Linguam Belgicam versus a* JOANNE SCHOOLNOUDER, *pro-dit* Trajecti, MDCCXX. 8." Ajoûtez, cet Ouvrage, imprimé *chez Brunel*, a aussi été traduit en Angloit & en Allemand."

VII. „ *Le vrai sens du Pseaume CX. opposé à l'application qu'en a faite à David l'Auteur de la* Dissertation *insérée dans les trois premiers volumes de* l'Histoire Critique de la République de Lettres. Amsterdam, MDCCXV. 8°. *Liber hic scriptus contra* JOANNEM MASSONIUM. *vid.* Journal Littéraire *Tom. VIII, pag.* 82, *& seqq. Qui* (MASSONIUS,) *respondit* MARTINO, *Tom. VIII. de* l'Histoire Critique, *pag.* 452." Ce Livre a été imprimé *chez Brunel*: &, cette *Réponse* de MASSON, & de ses Frères, vulgairement appellés, vû leur grossièreté, *les Maffons*, & même *les Manoeuvres, de la République des Lettres*, est d'une brutalité achevée, & plus digne de Crocheteurs, que de gens de Lettres; en un mot telle que tous les Articles Polémiques de cette odieuse *Histoire Critique*, dans laquelle quantité de fort honnêtes-gens sont aussi iniquement que calomnieusement déchirez; ce qui leur attira l'ingénieux *Chef-d'Oeuvre d'un Inconnu commenté par* MATHANASIUS, dans lequel ils sont aussi impitoiablement que justement tournez en ridicule.

VIII. „ *Deux Dissertations Critiques*: la première *sur le Verset* 7. *du Chapitre V. de la* I. Epître de Saint JEAN, il y en a trois au ciel &c.; *dans laquelle on prouve l'authenticité de ce Texte*: la seconde *sur le Passage de* JOSEPH *touchant* JESUS-CHRIST, *où l'on fait voir que ce Passage n'est point supposé*. Utrecht, M. DCC. XXII. 8°. *Vid.* LE LONG, Biblioth. Sacr. *Tom. II, pag.* 849. Nova Litter. Lipſ. *MDCCXVII, pag.* 467, & 469; & Journal Littéraire, *Tom. X, pag.* 149." Le Livre est imprimé *chez van de Water* (7).

S'il y a des exemplaires de cet Ouvrage avec cette date, ce ne peut-être que sur quelque titre renouvellé; car, le Livre n'a certainement été imprimé & publié qu'en M. DCC. XVII. Quoiqu'il en soit, ces *deux Dissertations* ont été traduites en Anglois. Comme Mr. THOMAS EMLYN, Ministre Anglois, déposé pour Arianisme ou Socinianisme, & Auteur anonyme d'une *Pleine Recherche de l'Autorité originale du Texte de St.* JEAN, étoit souvent cité & réfuté dans la première des *deux Dissertations de Mr.* MARTIN, il lui répondit sous ce titre, en se nommant: *Réponse de Mr.* EMLYN *à la* Dissertation Critique sur le Verset 7. du Chapitre V. de St. JEAN par Mr. MARTIN, *où l'on fait voir l'insuffisance de ses Preuves, & les erreurs de ses Suppositions*; *Réponse*, à laquelle Mr. MARTIN repliqua par son

IX. „ *Examen de la* Réponse de Mr. EMLYN *à la* Dissertation Critique sur le Verset 7. du Chapitre V. de la I. Epître de St. JEAN. Londres, MDCCXIX. 8." (8).

Cela étoit en François, & en Anglois, & imprimé *chez les Innys*. Mr. MARTYN réfuta encore Mr. Emlyn par un nouvel écrit intitulé

X. „ *La Vérité du Texte de la I. Epître de St.* JEAN, *Chap. V, vers.* 7, *démontrée par des preuves, &c.*"

Mr. BURMAN, ni les autres Bibliographes, ne nous indiquent en aucune façon, ni l'édition, ni la date, ni le format, de ce X. Article, qui n'est apparemment que quelque médiocre brochure sans indication.

Quoi qu'il en soit, Mr. Martin vient d'être très mal-traité relativement à cette dispute dans le *Journal Britannique* de M. MATT, Mai & Juin 1752, pag. 204, où on le qualifie de *bon Homme . . . ., fait pour déraisonner, avec toute la confiance d'un Vieillard, à qui ses cheveux blancs, une réputation populaire, & des complimens déplacés, avoient fait accroire, qu'il étoit fort capable, &c.* Et qui, je vous prie, en agit si odieusement envers un Homme respectable, qui avoit toujours employé les momens que lui laissoit un Ministère dignement rempli à des Ouvrages aussi édifians qu'utiles, comme leur liste vient de le prouver? Un Ministre de l'Evangile, qui n'est que trop connu par son ingratitude envers son Bienfaiteur & son Patron, par ses *Poésies* licencieuses, & sur-tout par ses *Commentaires sur* RABELAIS, servans de pendant à ceux de LE MOTTEUX. Aussi vient-on de le relancer très vivement dans les *Additions* au mois d'Aoot 1752, du *Journal des Sçavans*, pag. 276, — 279; dans l'*Epilogueur*, Tome VIII, Num. VII, pag. 49, — 53; & même dans le *Journal Britannique de Mr.* MATT, où l'on observe, que le *Journal des Savans de Paris* rend justice aux *grands talens* de feu Mr. MARTIN, en ces termes: *Parmi d'autres grands talens, qu'il conserva jusqu'à l'extrême vieillesse, il se distingua par ceux d'un* raisonnement fort, *& d'un* jugement solide . . . . Voilà qui est bien différent de l'insulte de son adversaire, qu'on ne fait nulle difficulté de nommer là, *Janvier & Février*, 1753. pag. 134, & à qui l'on confirme le reproche d'*avoir perdu son tems à des compositions frivoles, pour ne pas dire pis encore.*

XI. „ *Traité de la Religion Révélée, où l'on fait voir, que les Livres du Vieux & du Nouveau Testament sont d'Inspiration Divine: on donne des Régles générales pour les expliquer; & l'on prouve invinciblement contre les hérétiques modernes la vérité des plus profondes Doctrines de la Religion Chrétienne.* Francq. MDCCXIX. 1f vol. 8°."

Il faltoit dire *à Leuwarde, chez François Halma*, & ajoûter une seconde édition faite *à Amsterdam, chez Schogen, en* 1723, *en* 2 *vol. in* 8°. Il y en a dans les *Nouvelles Littéraires*, Tom. X, pag. 346, — 365, un assez bon extrait, qui finit par un court éloge de Mr. MARTIN.

XII. „ *Réponse de Mr.* MARTIN, *Ministre d'Utrecht, à la* Lettre du Père LE LONG, de l'Oratoire de Paris; *datée du* 12. *d'Avril* 1720."

Mr. BURMAN s'est contenté d'indiquer cette *Réponse*, qui ne se trouve imprimée que dans l'*Europe Savante*, Tom. XII, pag. 279, — 301. Elle est du 21. d'Aout 1720. Comme Mr. MARTIN avoit fait usage des éditions Grecques du *Nouveau Testament* données en 1546, & 1549, par ROBERT ETIENNE, aussi savant Homme qu'excellent Imprimeur, pour prouver l'authenticité du passage de St. JEAN, le Père LE LONG avoit objecté dans sa *Lettre à Mr.* MARTIN, que ce célèbre Imprimeur n'avoit absolument point pu s'autoriser à mettre ce passage dans ses éditions à l'aide des Manoscrits de la Bibliothéque du Roi de France, puis qu'elle n'en a aucun où se trouvent *les trois Témoins du Ciel*. Et comme cette objection jettoit quelque soupçon sur la bonne-foi d'ETIENNE, Mr. MARTIN prend ici vivement sa défense, & répond de manière à fort embarasser le Père LE LONG. Lecteurs deux *Lettres* sont fort dignes de l'attention des Lecteurs.

XIII. A tous ces écrits de DAVID MARTIN, connus & indiqués par Mr. BURMAN, ajoutons en un treizième, dont il ne fait absolument aucune mention. Il est intitulé DAVIDIS MARTINI, *Ecclesiæ Ultrajectensis Pastoris Gallici, in* LUCII CAECILII *Librum ad Donatum* de Mortibus Persecutorum *Notæ*; & se trouve inséré dans le volume X. IIe. partie, pag. 219, — 244, des *Miscellaneæ Observationes Criticæ in Auctores Veteres & Recentiores*, publiées & imprimées *à Amsterdam, chez les Wetsteins, en* 10 *vol. in* 8°. Ces *Notes* y sont suivies d'une *Epistola* JOANNIS GEORGII GRAEVII *ad* DAVIDEM MARTINUM, *Ecclesiæ Ultrajec-*

[3] On en peut voir un extrait dans les Nouvelles de la Rép. des Lettres, *de Janv.* 1707, *Tom. I, p.* 483 — 495.

[4] On peut en voir un extrait, & leur éloge, dans les mêmes Nouvelles, *ou*, 1709, pag. 99 — 92.

[5] Voïez-en un extrait, dans les Nouvell. de la Rép. des Lettres, *Mai* 1716, *pag.* 459 — 512.

[6] Il y en a un extrait dans les Acta Eruditor. Lipſienſia, ann. 1714, pag. 498 — 502.

[7] Il y en a aussi un extrait dans les Acta Eruditor. Lipſienſia, ann. 1718, pag. 447 — 452; & un autre dans les Nouv. de la Rep. des Lettres, ann. 1717, pag. 735 — 746; & un autre dans le Journal Littéraire de la Haie, *Tom. X, pag.* 140 — 172; & dans les Nouvelles Littéraires, *Tom. XI, pag.* 322 — 431.

[8] Il y en a un extrait dans les Acta Eruditor. Lipſienſia, ann. 1720, pag. 137 — 141.

[b] Sa Lettre eſt en Latin, datée de cette Ville, dans laquelle il fait quelques *Obſervations Critiques* ſur ces *Notes*, que d'ailleurs il trouve fort judicieuſes. Ces *Obſervations* ſont fort courtes, & n'occupent que les pages ſuivantes 245, 249.

judicium, dans laquelle il fait quelques *Obſervations Critiques* ſur ces *Notes*, que d'ailleurs il trouve fort judicieuſes. Ces *Obſervations* ſont fort courtes, & n'occupent que les pages ſuivantes 245, 249.

XIV. Enfin, Mr. MARTIN étoit en Commerce de *Lettres* avec divers Savans de grande réputation, tels que Meſſieurs GRÆVIUS, DE SACY, DACIER & ſa *Femme*, WACK Arch. de Cantorberi, *Fridericus Eraſtus* KETNERUS, Sur-Intendant de Fridlimbourg (9); & ſur-tout l'illuſtre Mr. CUPER, Bourgue-Maître de Deventer & Député de ſa Province d'Over-Iſſel aux Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pais-Bas, duquel on trouve *VI. Lettres à Mr.* MARTIN, à la fin du beau Recueil de toutes celles de cet illuſtre Magiſtrat, publié depuis quelques années par Mr. DE BEYER, ſon Neveu, Bourgue-Maître de Nimegue (10). Toutes ces *Lettres* ſuppoſent celles de Mr. MARTINE &, comme il eſt à croire qu'elles ne rouloient que ſur des matières graves & importantes, il ſeroit à ſouhaiter qu'on en publiât auſſi le Recueil.

(9) *Joh. Ant. Strauchius, pag. 207. de ſua tadet Chronologicum Theologorum Lutheranorum, où il ajoûte, que M. Sobies Eckhardus a dévoré ſa Vie, dans ſa Lettre, imprimée en 1722, in 4. Quoi qu'il en ſoit, ce Recueil contient quelques Mr. Martin, que le paſſage des trois Témoins accuſſé, n'a point été, & n'a pu être, dans les anciens MSS. Grecs, parce que ces anciens Pères cachoient très ſoigneuſement aux Payens les ſecrets de Spéculations plus curieuſes qu'utiles & néceſſaires. Voilà une opinion fort ſingulière, que très peu de Théologiens adopteront ſans doute, & dont Mr. Martin n'aura point été édifié.*

(10) *Ce Recueil a été imprimé* à Amſterdam, chez Wetſtein, en 1741, in 4.

MASUCCIO, Auteur Italien, ſi négligé par ſes Compatriotes, que de tous leurs Bibliothécaires à peine s'en trouve-t-il un qui ſe ſoit ſouvenu de lui. Il étoit de Famille noble de Salerne (*a*), où il naquit vers le commencement du XV. Siécle (*b*): & peut-être eſt-ce lui, qu'un des Hiſtoriens du Roiaume de Naples a déſigné ſous le nom de *Maſuccio Guardato* (*c*). Le ſeul Ouvrage qu'on ait de lui ſont *Cinquante Nouvelles*, qui ont été imprimées diverſes fois (*A*); & dont quelques-unes ont été plus d'une fois pillées par divers Auteurs de même caractère (*B*). Il s'étoit particuliérement propoſé d'y imiter le fameux Boccace (*d*); mais, n'y aïant nullement réuſſi, cela lui attira les railleries d'un Satirique de ſa Nation (*C*): railleries auxquelles il auroit

[a] *Pilon ci-deſſous, dans la Remarque [A], les Titres de ſes Nouvelles; & dans la Remarq. [E], ſon Epitaphe.*

[b] *Là-même.*

(c) Scipione Mazzella, Deſcriz. del Regno di Napoli, *pag. 71, cité par* Leonardo Nicodemo, Addizioni alla Biblioteca Napoletana, *pag. 172, 173.*

(d) *Voïez ci-deſſous la Citation* [10].

(*A*) *Ses* Cinquante Nouvelles *ont été imprimées diverſes fois.*] J'en connois neuf différentes éditions. Les III. prémiéres, qui ſont du XV. Siécle, & qui peuvent avoir été faites de ſon vivant, ſont intitulées, l'une, *il Novellino, con le L. Argomenti & Morali concluſivi d'alcuni Eſſempli, per Maſuzo Nobile Salernitano fatto, & intitolato alla illuſtriſſima Ipolita de Calabria Ducheſſa*, imprimée *à Naples, nell' anno* 1476, *in folio*, & l'autre *à Veniſe, en* 1484, *in folio:* (1). La III, intitulée *Il Novellino di Maſuccio, Salernitano Poëta:* ſtampato *ſenza Luogo, ne Stampatore, l'anno* 1492, *in folio* (2). La IV. a été faite *à Veniſe, en* 1503, *in folio*, & eſt accompagnée de figures (3); ce que je n'ai trouvé remarqué d'aucune autre. La V. porte pour titre, *il Novellino di Maſſuccio Salernitano, nel quale ſi contengono cinquanta Novelle:* impreſſo *in Venetia, nell' Officina Gregoriana, nell' anno del Signore* 1522, *a dì* 22 *di Novembre, in* 4°. *Diede fuora queſta Edizione L. Paolo Roſſelli, dedicandola a Girolamo Soranzo, Gentilhuomo Veneziano* (4): & la VI, imprimée *in Venezia, nell' Officina Gregoriana, en* 1525, *in* 8° (5), n'en eſt apparemment qu'une copie. La VII. a été imprimée *in Venezia, per il Seſſa, en* 1531, *in* 8° (6), & eſt probablement du même Editeur que la VIII, qui eſt intitulée *le Cinquanta Novelle di Maſſuccio Salernitano, intitolate* il Novellino, *nuovamente con ſomma Diligenza riviſte, corrette, e ſtampate in Venezia, per Marchio Seſſa*, 1535, *in* 8°. *Die de fuora queſta Edizione Peraditiſſimo Sebaſtiano Corrado, e le dedica al Principe Giov. Battiſta Boardo Conte di Scandiano* (7). La IX, enfin, a été faite *à Veniſe, en* 1541, in 8, (8), & n'eſt vraiſemblablement qu'une copie de la précédente. Leonardo Nicodemo, qui eſt le ſeul de tous les Bibliothécaires d'Italie que je ſache avoir fait quelque attention à nôtre *Maſuccio Salernitano*, n'a connu que la cinquiéme & la huitiéme de ces éditions de ſes *Nouvelles*; & c'eſt quelque choſe d'aſſez ſingulier, vû qu'elles devroient naturellement être bien plus communes en Italie qu'ailleurs.

(1) Catalogus Bibliothecæ Thuanæ, Tom. II, pag. 401, &c.

(2) Nic. Pinot. Haym. Notizia de' Libri rari Italiani, pag. 176. Catalogus Bibliothecæ Bodleianæ, pag. 429. où l'on marque que Venise.

(3) Catalogus Biblioth. Dionyſ. Nolin, pag. 18.

(4) Leonardo Nicodemo, Addizioni alla Biblioteca Napolitana del Toppi, pag. 173.

(5) Haym, Notizia, pag. 176. Bibliothec. Caeſar. pag. 137. Bibliothec. Hohendorf. Tom. III, pag. 205.

(6) Haym, *ibidem.*

(7) Nicodemo, Addizioni alla Bibliothec. Napolet. pag. 173.

(8) Bibliot. Joann. Gerard, in Octavo, pag. 3910.

Antoine du Verdier, au mot JEAN QUINERIT, nom réel ou ſuppoſé, de ſa *Bibliothéque Françoiſe*, remarque, que cet Homme-là avoit traduit en François *le Nouvellin, ou cinquante Nouvelles de Mazuccio Salernitain*; mais, que cela n'a point été imprimé. Peut-être les 19. insérées dans les *Contes du Monde adventureux*, & dont je vais parler dans la remarque ſuivante, ſont-elles de ce Traducteur.

(*B*) *Elles ont été pillées plus d'une fois par divers Auteurs de même caractère.*] C'eſt ce que nous apprend le Nicodemo dans ces paroles: *Mà, con tutto ciò, non ſi può negare, che le* Novelle *ſieno ſtaggnoſe; di modo, che i più celebri Novelliſti non ſi ſono aſtenuti di rubargli le Invenzioni di alcune di eſſe* (9). On peut avec aſſez de raiſon mettre au nombre de ces pillages, ſa Traduction, ou la Paraphraſe, de dix-neuf de ſes *Nouvelles*, insérées dans les *Contes du Monde adventureux*, imprimés *à Paris, chez Eſtienne Groulleau, en* 1555, *in* 8°, & diverſes autres fois depuis tant à Paris, qu'à Lion, &c. On n'en indique l'Auteur que par ces Lettres initiales A. D. S. D. & comme Brantome, *Dames Galantes*, Tom. II, pag. 149, de l'édition de *la Haye, aux dépens du Libraire, en* 1740, *en* 15 *vol. in* 12°, attribue cet Ouvrage, qu'il intitule mal *Nouvelles du Monde adventureux*, à un *Valet de Chambre de la Reine de Navarre*, il ſe pourroit très bien qu'il fût de la façon d'ANTOINE DU MOULIN, qui prenoit ce titre; & que les deux derniéres Lettres S. D., ainſi que les écrit la Croix du Maine, ſignifiaſſent *Sieur* ou *Seigneur d'* . . . C'eſt ce que je n'avance néanmoins que comme une ſimple conjecture. Du Verdier, *Bibliothéque Françoiſe*, intitule mal auſſi cet Ouvrage *Comptes* au lieu de *Contes*. C'eſt probablement une faute d'impreſſion, ou d'ignorance de ſon Correcteur.

(9) Nicodemo, Addizioni alla Biblioteca Napolet. pag. 173.

(*C*) *N'ayant nullement réuſſi à imiter* Boccace, *cela lui attira les railleries d'un Satirique de ſa Nation.*] Ce Satirique eſt Antonio Franceſco Doni, dont les railleries picquantes n'épargnérent point des Auteurs incomparablement plus illuſtres & plus recommandables que nôtre Maſuccio. Ainſi, il n'eſt point étonnant qu'il air décoché contre lui les traits malins & ſatiriques, que je vais rapporter. „ Tosto che uno ha moltiplicato Ciancie ſopra Ciancie, „ & colmato un Libraccio di vani concetti, & di „ ſciocche inventioni, ſubitò lo fa ſtampare, & la manda à Proceſſione per il Mondo, & per le Fiere, che io dovevo dire innanzi; invaghito da la „ Fama & da gl'Honori, come farebbe del *Sanazzaro*, per non dire del *Boccaccio, Bembo, Ariosto, Molza*, & altri. Quanti ci ſono, che s'aviluppono in qualche Laberinto d'altrui? Chi accuſa *Dante*; chi defende il *Petrarcha*; altri armeggian con l'*Arioſto*; & altri conocorrono con il „ *Boccaccio* a novellare. Laſcio ſtare hora chi ruba le *Novelle* d'altrui, o chi gli tolglie le Dittioni intere, per non far Satira. Benedetto ſia il *Salernitano* (MASUCCIO,) che al manco non ha rubato pur una Parola del *Boccaccio*: anzi ha fatto un Libro il quale è tutto ſuo, & ſi chiama „ *Cinquanta Novelle.*"

C'eſt

roit probablement été plus ſenſible, qu'au reproche grave qu'on lui fit auſſi, d'avoir rendu ces Nouvelles, non ſeulement trop licencieuſes, mais même irréligieuſes & impies (*D*). Il mourut à Salerne, & il eſt à croire, que ce fût vers la fin du XV. Siécle.

C'eſt ainſi qu'il ſe divertit aux dépens du Maſuccio dans ſa *Libraria prima* (10). Dans la ſeconde, il ſe contente de lui attribuer ironiquement cet Ouvrage imaginaire : MASUCCIO SALERNITANO, *Commento ſopra la Prima Giornata del Boccaccio* (11).

Je remarquerai par occaſion, que, quoiqoe le Ghilini, le Toppi, le Nicodemo, Baillet, la Monnoïe, Teiſſier, Struve, les Journaliſtes de Veniſe, Negri, (12), & peut-être encore divers autres, mettent également les deux parties de cet Ouvrage du Doni au rang des Bibliothécaires d'Italie, la derniére eſt pourtant bien moins un Ouvrage de Bibliographie, qu'un aſſemblage de Titres d'Ecrits Allégoriques, Satiriques, & purement imaginaires ; & l'Auteur le fait aſſez bien ſentir par ces termes de ſa Préface : *Come gia io feci una Ricolta d'Autori ſtampati, & ne feci una* Libraria, *hora, ho meſſi inſieme tutti i Cicalatori che io ho vedato a Penna, . . . i quali Libri compoſti credo che pochi ſieno per venire a Stampa, eſſendo Libri rari, & in mano di Perſone che non gli vogliono dar fuori, anzi più toſto ardergli.* C'eſt donc un Catalogue de Livres feints & chimériques, tels que celui que je viens de rapporter : aſſez ſemblable à la *Bibliothéque de Mr. de Montpenſier*, à l'*Inventaire des Livres de Maître Guillaume*, & à l'*Inſtitution des Ouvrages du Comte de Permiſſion*, dont il eſt parlé ci deſſus dans la Remarque (*B*) de l'Article de ce dernier. Et le tout ne paroît avoir été fait, que pour avoir lieu d'y cenſurer les Ecrivains qui ne plaiſoient point à l'Auteur, comme Ange Politien, à qui il attribue l'*Ardor Platonico* : Ambroiſe Catarin, à qui il donne *Della dignita della Stato Epiſcopale* ; Lodovico Domenichi, dont il a caché le nom ſous l'Anagrame d'*Echuimedi Covidolo*, à qui il prête *Focezio & Perdita dell' Amico* ; & divers autres, qu'il ne traite pas mieux : d'y en louër par-ci par-là quelques uns ; & d'y répandre tout à ſon aiſe tout ce qui lui reviendroit en l'eſprit, non ſeulement de Contes, de Fables, & d'Hiſtoriettes, telles que celle du *Belfegor* de Machiavel, qu'il a toute réformée ſous le nom du Brevio, qu'il s'imaginoit ſans doute avoir beaucoup mieux racontée que Machiavel, & qu'on peut voir dans ſa *Seconda Libraria*, pagg. 131-143. d'Edition de 1555. mais même des railleries, des invectives, & des ſatires, contre le tiers & le quart, par éxemple ce trait contre les Rois & les Grands Seigneurs : BUARCHIELLO BARBIERI. *Per lavare il Capo alle Perſone, queſto Huomo vuol tener per fermo, che la ſua Arte ſia più mirabile che tutte l'altre Arti. E coſì, doppo molte Ragioni, conclude che gl' Imperadori, i Re, i Principi, & tutti i primi Gentilhuomini del Mondo, mettono la lor Vita in Mano d'un Barbieri ; & da queſto atto conclude la Nobilta del ſuo Raſoio.* Nobilta dell' Arte del Barbieri. Voila un des Articles de cette prétendue *Librairie*. En un mot, c'eſt une Piéce d'une imagination auſſi ſinguliére & auſſi bizarre, que ſes *Mondi*, ſes *Inferni*, & la plûpart de ſes autres Ouvrages, mais particuliérement ſa *Zucca*. Voïez ce que j'en ai dit ci-deſſus dans ſon Article. La I. partie de cet Ouvrage a été imprimée à Veniſe, chez Gabriel Giolito, en 1548. in 8°. & en 1550. in 12°. La II. à Veniſe, chez Franc. Marcolini, en 1551, in 12°. & en 1555, in 8°. Et les deux réünies, à Veniſe, chez Altobello Salicato, en 1580, in 12°, mais fort mutilées. N. Haym avance dans ſa *Notizia de' Libri rari Italiani*, pag. 225, que les II. Parties ſont dans l'Edition de 1548 ; mais, certainement, il ſe trompe : la II. n'a été publiée qu'en 1555 ; & ſon Epître Dédicatoire eſt du 17. Juin de cette année. Dans ſa ſeconde Edition en 1555, on a retranché de la Préface *a i Lettori* ces mots ſcandaleux, *E coſì, non è vero quel proverbio, che Domenedio non paga il Sabato, anzi paga il Sabato* ; & une eſpéce d'Introduction, qui renfermoit un conte fort libre & fort profane touchant le *Magnificat* : mais, en récompenſe, elle eſt augmentée par-ci par-là de quelques nouveaux Titres. Peut-être n'eſt-il pas inutile de remarquer, que le Doni, qui étoit un vrai Paraſite Littéraire de ſon tems, avoit dédié chacune des Lettres de ſa *Libraria I*, à autant de Perſonnes dont le nom commençoit par ces Lettres, ainſi que ſon Epître Dédicatoire ; en ſorte que cette I. Partie, n'étant que 45. feuillets, il leur en dédioit à peu-près à chacun deux. On ne peut guéres porter plus loin la Mendieité Littéraire. Voici cependant le Père Alexandre Politi, Clerc Régulier des Ecoles pieuſes, Reviſeur & nouvel Editeur du *Martyrologium Romanum*, dont il vient de publier le I. Volume *à Rome, chez Vvriam, en* 1751, *in folio*, qui dame bien le Pion à Doni, puiſque les 365. jours de l'année de ce *Martyrologe* auront chacun une *Epitre Dédicatoire* (13). Il n'y avoit que le bon-homme Antoine Galand qui put le ſurpaſſer, en mettant ainſi de pareilles *Epîtres* à chacune de ſes *Mille & une Nuits*.

(*D*) *Ses* Nouvelles *ſont, non ſeulement trop licencieuſes, mais même irréligieuſes & impies*] C'eſt peut-être là le ſeul endroit par où il ait véritablement imité Boccace ; & c'eſt ce que reconnoit fort naturellement Campanella, qui ajoûte, que la plûpart des Nouvelles du Maſuccio ſont tirées de Lucien (14). Le Nicodemo tâche de l'en excuſer ſur la liberté qui régnoit de ſon tems ; mais, néanmoins, il convient de la vérité du fait, & de la juſtice de la cenſure. *Non ci è dubbio*, dit-il (15), *che nelle ſue cinquanta Novelle ve ne ſiano delle licenziose, e delle poco pie, anzi empie. Ma, nel tempo, nel quale eſſo ſcriſſe, era grandiſſima liberta ; come ſi può vedere negli altri Libri di que' tempi. La prova di che, veggaſi, che eſſo non ſolo dedicò alcune di quelle novelle a Principi e Cavalieri grandi, ma eziandio a Cardinali, anzi a Principeſſe Fanciulle. La XVII. della II. Parte è dedicata* Al Reverendiſſimo Monſignor degniſſimo Cardinale Napoletano : *ve ne ſono eziandio alcune dedicate a Letterati, come la III. della I. Parte a Giovianо Pontano, la XV. della ſteſſa I. Parte al Panormita, che grandemente loda. Ma con ragione nientedimeno ſono ſtate proibite.* En effet elles ont été miſes dans l'Indice des Livres deffendus, tant parmi les Livres Italiens, que parmi les Latins (16). Je ne ſache pourtant point qu'elles aient été traduites en cette Langue. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut preſque point douter, que ce ne ſoit de ces Nouvelles, dont on a voulu parler dans ce paſſage : *Jam dudum ſuffectas . . . .* Circulus Phyſicus Berigardi, *Profeſſoris Pataviani, qui, Epicureorum caſtra ſequutus, Moſis & Novi Fœderis Doctrinam in forma Dialogi tantopere ſugillat, ut ex* NOVELLIS EVANGELISTARUM *a* MEDICO *quodam* NEAPOLITANO *conſtrictis*, Evangelio æterno (17), & de tribus Impoſtoribus *Libro* (18), *excerptas Gerras Atheiſticas, ſed miſere impugnatas,*

(10) La Libraria d'Antonio Francisco Doni, *Folio* 12.

(11) La ſeconde Libraria del Doni, *pag.* 127.

(12) Ghilini Teatro d'Uomini ill. *pag.* 272. Toppi Biblioth. Napolet. *pag.* 211. Nicodemo, Additioni alla Bibliot. Napolet. *pag.* 179. Baillet, Jugemens des Savans, *Tom. II, pag.* 121. Teiſſier, Catalogus Catalogorum &c. *Tom. I, pag.* 22. Struvii Introd. in Notitiam Rei Litterariæ, *pag.* 310. Giornale de' Letterati d'Italia, *Introduzione. pag.* 14. Negri Iſtoria de' Scrittori Fiorentini, *pag.* 17.

(13) Journal des Savans, *Août* 1751. *pag.* 191.

(14) Brieg. Maſuccius Salernitanus non minus ſuppar nonnullis Fabellis ; quorum primus Auctor Laurentius Sothiſta. Thomas Campanell. in Atheismo triumphato, *Cap. II ;* cité par Struvius, Differtat. de Doctis Impoſtoribus ; *pag.* 19. où il dit mal, Maſurius pour Maſuccius.

(15) L. Nicodemo, Additioni alla Bibliotch. Napoletana, *pag.* 179.

(16) Index Librorum prohibitorum Hiſpaniéns, *pagg.* 702. *col.* 1, 703. *col.* 2.

(17) *Ouvrage abominable, compoſé de Lambeaux des Prophéties de l'Abbé Joachim de l'Ordre de Cîteaux, & de l'Apocalypſe de Cyrille, Général des Carmes, & d'Additions de Jean de Parme, Général des Cordeliers, aux XII. & XIII. Siécle ; dont les erreurs & les impiétés furent très vivement cenſurées & condamnées au feu, par* Alexandre IV. *&* le Concile d'Arles, *mais non en* 1260. *&* 1260, *comme le dit ſans façon* Fabricius, Bibliotheca media & infimæ Latinitatis, *Tom. IV, pag.* 326. *Elles furent auſſi réfutées par divers Ecrivains pieux du XIII. Siécle-là, & particuliérement par le fameux* Guillaume de St. Amour, *qu'ils eurent néanmoins le crédit de faire exiler, comme cela paroît par ces Vers du* Roman de la Roſe :

Etre banni de *mon* Royaume
A tort, com' fut Maiſtre Guillaume
De Sainct Amour, qu'Hypocriſie
Fiſt exiler par grand' Envie.

Voïez les Hiſtoires Eccléſiaſtiques de ce tems-là.

(18) *Voïez le mémoire, Tom. IV, pag.* 552. *& ſuiv.*

tur, summatim quis inde percipere queat (19). Ce qui me détermineroit à le croire, c'eſt que Geſner, ayant certainement indiqué ces Nouvelles en ces termes dans le XII. Livre de ſes Pandectes, BERTRUTII SALERNITANI *Novellæ quinquaginta Italicæ, quibus Joannem Boccatium imitatur* (20); & qu'y ayant eu effectivement un Médecin de ce nom, non de Salerne à la vérité, mais de Boulogne; toutes ces différentes idées ſe ſeront aiſément brouillées dans l'eſprit de Dreyer, & lui auront ainſi fait donner le Titre de Médecin à l'Auteur de ces Nouvelles: mais je ne conçois pas de même pourquoi il les a intitulées *Novellæ Evangeliſtarum*. Peut-être avoit-il écrit *Cenevangeliſtarum*, injure familiére à Poſtel & à quelques autres contre les Hérétiques & les Impies; & que ce mot aura été corrompu, comme cent autres choſes, dans un Ouvrage dont l'impreſſion fourmilloit d'ailleurs de fautes énormes. Voïez les *Nouvelles de la République des Lettres*, Septembre 1710. pagg. 288. & ſuivantes. Quant à ce qui peut avoir porté Gesner à donner à cet Auteur le nom de *Bertrutius*, je ne le conjecture pas plus aiſément, à moins que ce ne ſoit une faute d'impreſſion cauſée par la mauvaiſe écriture de ſon Manuſcrit. En effet, c'eſt-là une des ſources les plus ordinaires & les plus fécondes des erreurs dont les Editions ſont ſi fréquemment remplies, comme en ſont bien convaincus ceux qui ont été chargés de l'Edition de quelques Manuſcrits: & il ſeroit fort aiſé de prouver, non ſeulement qu'elle a ſouvent donné lieu à des Métamorphoſes auſſi étranges que celle-ci, mais même qu'il y a quantité d'Auteurs qui n'ont point d'autre origine (21). Notez que le Toppi, ni le Nicodemo, les ſeuls Bibliothécaires que nous aïons du Roïaume de Naples, & que Gesner lui-même ni ſes Abbréviateurs, ne diſent pas un mot de ce prétendu *Bertrutio Salernitano*; & que cela ſeul eſt de quelque poids pour appuïer ma conjecture.

Au reſte, nôtre Maſuccio ne prétendoit nullement avoir débité de ſimples *Contes* dans ſes *Nouvelles*; & il a bien ôſé prendre Dieu à témoin, qu'il n'y avoit rapporté que des *Hiſtoires* réelles & effectives. *In fine dell' Opera, nel Parlamento al ſuo Libro, ſi proteſta l'Autore, chiamandone il Signore Dio per teſtimonio, che tutte ſono Iſtorie* (22). Cela pourroit bien être; car, il vivoit dans un Siécle, & dans un Païs, où la corruption étoit ſi générale & ſi étrange, que cinquante Hiſtoires ſcandaleuſes de débauche & d'impiété ne ſont guéres qu'un très-petit échantillon de ce qu'on pourroit aiſément en ramaſſer. Mais, à dire le vrai, l'on a ſi ſouvent & ſi indignement abuſé de ces ſortes de proteſtations, qu'il n'y a preſque plus aucun fond à y faire. A leur aide, on nous a donné une quantité prodigieuſe de Romans pour des Hiſtoires: témoin *le Czar Demetrius* (23), dont l'Auteur ne craint point de ſoutenir, que *tous les événemens ſont vrais*, qu'il *les a même rapportez dans l'ordre qu'ils ſont arrivez*, & que *de plus il cite au bas des pages les Auteurs dont il a tiré certains événemens que l'on auroit pû le ſoupçonner d'avoir inventé*; & cela pendant que d'ailleurs il *avoue, qu'en quelques endroits, il a ſubſtitué des Epiſodes à la vérité, qui ne lui paroiſſoit pas vraiſemblable*: témoin le *Dom Carlos de l'Abbé de St. Réal*, dont je parlerai ci-deſſous dans la Remarque (*B*) de ſon Article: & témoins, enfin, une infinité d'autres Ouvrages de même caractére, dont je pourrois parler. A leur aide encore, on a fait pis; car, on eſt tombé dans deux excès également criminels & condamnables. 1. L'on a deshonoré des noms illuſtres, tels que ceux du France & de Navarre, d'Autriche & de Bourgogne, d'Angleterre & d'Ecoſſe, de Caſtille & d'Arragon, d'Orléans & de Condé, & qui pis eſt, de d'Andelot & de Coligny (24), en les joignant à des fauſſetez reconnues & avouées par leurs propres Auteurs: témoin, entre une infinité d'autres, le petit Roman de *la Princeſſe de Montpenſier* (25), dans l'*Avertiſſement* duquel on a ſi peu reſpecté le public, qu'on ſemble l'avoir voulu inſulter de gaieté de cœur, en lui débitant de ſang froid d'auſſi pitoïables raiſons que celles-ci. „ Cette Hiſtoire " y dit-on, „ n'eſt tirée d'aucun „ Manuſcrit qui nous ſoit demeuré du tems des „ Perſonnes dont elle parle: mais l'Auteur ſitant „ voulu, pour ſon divertiſſement, écrire des Avantures inventées à plaiſir, a jugé plus à propos de prendre des noms connus dans nos Hiſtoires, que de ſe ſervir de ceux que l'on trouve dans les Romans; croïant bien, que la réputation de Madame de Montpenſier ne ſeroit point bleſſée par un récit effectivement fabuleux." Raiſonnement auſſi faux que ridicule, puiſqu'il prouveroit, que tout récit *fabuleux*, toute injure *inventée à plaiſir*, & par conſéquent toute calomnie, *ne bleſſeroit jamais* perſonne. Mais, quand bien même cela ſeroit vrai, la circonſtance & la dignité de l'Hiſtoire n'en ſeroient elles point *bleſſées*? En effet, outre que ce n'eſt-là le plus ſouvent qu'un diſcours en l'air, dont les habiles Gens ne ſont nullement les duppes, combien de Gens, qui ne connoiſſent cette Madame de Montpenſier que par cette Hiſtoriette, & qui n'en jugent par conſéquent qu'à ſon desavantage? Combien de Gens, qui ne ſont jamais la moindre attention, ou qui ne ſe reſſouviennent point de ces ſortes d'*Avertiſſemens préliminaires*? Combien de Gens ne contondent-ils point tous les jours dans leur eſprit ces avantures chimériques avec les événemens effectifs, & ne s'expoſent-ils point par là à la riſée publique? Et ces inconvéniens-là ne ſont-ils donc pas des maux réels, qui ne prouvent que trop, que cette mauvaiſe maniére *de prendre des noms connus dans nos Hiſtoires*, eſt un abus très préjudiciable à ceux qui ont la foibleſſe de s'y prêter, & par conſéquent très criminel dans ceux qui leur en procurent volontairement l'occaſion, comme le Roman dont il s'agit ici. Il *viendra*, tant qu'on voudra, *d'une Perſonne de haute condition, & d'excellent eſprit* (26); *on y trouvera*, ſi l'on veut, *une avanture de ce Siécle ſous les noms de quelques Perſonnes de l'ancienne Cour* (27); ce ſera même à la bonne heure, *le prémier Livre écrit d'un ſtile digne d'approbation* (28), *tout à fait de l'air du beau monde* (29), & où tout *eſt accommodé à l'air d'une Perſonne de qualité, qui écrit de même qu'elle parle, & qui parle toûjours fort bien & fort agréablement* (30); en un mot, il ſera tout auſſi eſtimable qu'on le voudra, par la délicateſſe du ſtile, & même des penſées: il n'en donne pourtant pas moins une très fauſſe idée de ſes Perſonnages, & ſur-tout, de ſa principale Héroïne; & il n'en corrompt pas moins tous leurs traits, & tous leurs caractéres. Car enfin, on y fait d'une ambitieuſe outrée, d'une rebelle, d'une abandonnée, & même d'une inceſtueuſe, une Perſonne accomplie, & même un modéle de ſageſſe & de vertu: & ce n'eſt qu'avec le dernier étonnement, qu'on reconnoit enfin, ſous un ſi beau masque, une des plus éxécrables créatures de l'Univers, une Femme également terrible & abominable, qui fit tout ce qu'elle put pour détroner & enchaîtrer ſon Roi, qui s'abandonna ſans ſcrupule aux déſirs effrénez d'un miſérable Moine pour le faire aſſaſſiner, & qui n'eut point de honte de vivre dans un commerce criminel avec ſon propre Neveu; en un mot, cette odieuſe & déteſtable Ducheſſe de Montpenſier, Sœur des Guiſes (31), ſi généralement & ſi juſtement décriée dans nos Hiſtoires, & ſi cruellement vilipendée dans toute la *Satire Ménipée de la vertu du Catholicon d'Eſpagne*. Si Des-Préaux, cet ennemi juré de tout Héros contrefait & travesti, n'avoit point été un Cenſeur auſſi partial & injuſte, qu'un Poëte également excellent & cauſtique, n'auroit-il pas dû faire tomber la ſévérité de ſa Critique ſur ces ſortes d'Hiſtoriettes, plus préjudiciables encore que frivoles, tout auſſi bien que ſur le *Cyrus*, la *Clélie*, la *Caſſandre*, & tant d'autres, qui, n'en déplaiſe à ce Critique peu équitable, ne ſont, ni moins bien écrits, ni moins bien ordonnez que *la Princeſſe de Montpenſier*? Et puis qu'il avoit été ſi juſtement choqué de voir ſimplement adoucir l'auſtérité des mœurs de quelques anciens Héros, comme cela paroit ſi bien par ces beaux Vers de ſon Art Poëtique;

Souvent, ſans y penſer, un Ecrivain qui s'aime.
Forme tous ſes Héros ſemblables à ſoi-même:
Tous a l'humeur Gaſconne en un Auteur Gaſcon.
Calprenede & Juba parlent du même ton:

Pe-

(19) Matthæi Dreyerus, Commentatione in Niccii Theatrum Anonymorum & Pſeudonymorum, *pag.* X 2.

(20) Conr. Geſner. Pandect. *Libr. XII. folio* 160. *verſo.*

(21) *Voïez ci-deſſus les Citations* (21), (22), *& ſuivantes, de l'Article* KIRANIDES.

(22) Leonardo Nicodemo, Addit. alla Biblioteca Napoletana, *pag.* 178.

(23) Hiſtoire Moſcovite, par Mr. de la Rochelle, *imprimée à la Haye, chez van Dole en* 1710, *in* 12.

(24) *Voïez touchant ces deux crimes, le jugement des mêmes illuſtres, les beaux Vers de l'Abbé de Villiers, ci-deſſous Remarque* (*B*). *de l'Article* SAINT-REAL; *& la fin du Texte de l'Article* BOURBON [*Louis de*] Prince de CONDE'.

(25) *Imprimé à Paris, chez Claude Barbin, en* 1662, *& en* 1678, *in* 12.

(26) Sorel, Bibliothéque françoiſe, *pag.* 100.

(27) *La même.*

(28) Sorel, Connoiſſance des bons Livres, *pag.* 411.

(29) Sorel, Biblioth. Françoiſe, *pag.* 180.

(30) Sorel, Connoiſſance des bons Livres, *pag.* 412.

(31) Le Long, Bibliothéque Hiſtorique de la France, *pag.* 590.

Siécle, puisque le célébre Jovianus Pontanus lui fit une Epitaphe (*E*).

Peignez-moi, j'y conſens, les Héros amoureux;
Mais, ne m'en formez pas des Bergers doucereux:
Qu'Achille aime autrement que Tircis & Philene;
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamene,
. . . . . .
Gardons nous de prêter, ainſi que dans Clelie,
L'Air & l'Eſprit François à l'antique Italie;
Et, ſous des noms Romains, faiſant notre Portrait,
Peindre, Caton galant, & Brutus doucereux (32):

[32] Des-Préaux, Art Poetique, Chant III, vers 97-100.

N'auroit-il pas dû être incomparablement plus choqué encore du renverſement abſolu de tout le caractére de cette Ducheſſe, & de voir, dans la Métamorphoſe étonnante de ſes Vices affreux en autant de Vertus éclatantes,

Tout corrompre, & changer, au ſeul gré de ſa Verve,
Clitemneſtre en Alceſte, & Venus en Minerve.

Ce même défaut, à la vérité incomparablement moins marqué, mais néanmoins très judicieuſement obſervé par Barbier d'Aucour dans ſon *Apollon Charlatan* en ces termes,

La Racine opéroit aux Champs & dans la Ville,
Où les Héros, changés en Amoureux tranſis,
Au lieu d'Alexandre & d'Achille,
Furent Céladon & Turſis,

Ce même défaut, dis-je, n'auroit-il pas dû le frapper dans Racine auſſi bien que dans tous les autres Ecrivains qu'il a ſi cruellement ſatiriſés? Et cette cenſure de Barbier d'Aucour n'étoit-elle pas fondée ſur cet endroit de Racine, qui ſe condamnoit ainſi lui-même dans la *Préface* de la prémiére Edition de ſon *Andromaque*? „ Il s'eſt trouvé des Gens, qui ſe ſont „ plaints, que Pyrrhus s'emportât contre Andromaque, & qu'il voulût épouſer cette Captive „ à quelque prix que ce fut. J'avoüe, qu'il n'eſt „ pas aſſez réſigné à la volonté de ſa Maîtreſſe, „ & que Céladon a mieux connu le parfait amour. Mais, que faire? Pyrrhus n'avoit pas „ lû nos Romans: il étoit violent de ſon naturel; & tous les Héros ne ſont pas faits pour „ être des Céladons . . . . . Je les prie de ſe „ ſouvenir, que ce n'eſt pas à moi de changer les „ régles du Théatre. Horace nous recommande „ de dépeindre Achille, farouche, inéxorable, „ violent, tel qu'il étoit, & tel qu'on dépeint „ ſon Fils, &c.?" Pourquoi donc ne l'avoir pas fait, non ſeulement dans l'*Alexandre* antérieur à l'*Andromaque*, mais même dans l'*Iphigénie* fort poſtérieure à cette derniére Piéce? Et d'où vient Des-Préaux, qui a dû s'en appercevoir auſſi bien que D'Aucour, ne s'en eſt-il point plaint dans ſa *VII. Epître*, où il en avoit une occaſion ſi naturelle? Pourquoi cette injuſte partialité? Pourquoi cette rigoureuſe ſévérité pour les uns, & cette extrême indulgence pour les autres? Ce n'eſt, trop viſiblement, que parce que Mademoiſelle de la Vergne ou Madame de la Fayette, & Racine, étoient du nombre des Amis de ce Poëte; & que Mademoiſelle de Scudery, & la Calprenède, n'en étoient point. Chez lui, en faveur de ceux-là,

Dans un Roman frivole aiſément tout s'enveloppe (33);

Mais en haine de ceux-ci,

Les Héros de Romans n'ont que des petiteſſes (34).

(34) Là-même, vers 109.

L'on nous a donné de véritables invectives, de vrais Portraits Satiriques, pour des Tableaux imaginaires, & pour de ſimples jeux d'eſprit: témoin, entre autres, l'*Hiſtoire de Gil Blas de Santillane* (35), qui a donné lieu à cette juſte mais trop modeſte cenſure de la hardieſſe, dirai-je, ou de l'impudence de ſon Auteur. „ C'eſt aſſez inutilement, ce ſemble, que l'Auteur a pris ſoin de „ déclarer à la tête de ſon Roman, que les „ *Lecteurs malins auroient tort d'expliquer les portraits qui ſont dans ce Livre*; qu'*il ne s'eſt* „ *propoſé que de repréſenter la vie des Hommes* „ *telle qu'elle eſt*; qu'A DIEU NE PLAISE, „ *qu'il ait voulu déſigner quelques Perſonnes en* „ *particulier*; qu'*on voit en Caſtille, comme en* „ *France, des Médecins dont la méthode eſt de* „ *trop faire ſaigner leurs Malades*, &c. En effet, malgré cette *Déclaration*, on ne laiſſera „ pas de reconnoître ſous ſes Perſonnages feints „ quelques Perſonnes qu'il a eues en vûe. Quelque proteſtation qu'il faſſe, il ne nous perſuadera jamais, par exemple, que ſes Médecins *Andros* & *Oquetos* ſoient deux Médecins „ de Madrid. Ces noms ſont trop peu altérez, „ pour qu'on n'y reconnoiſſe pas deux célébres „ Médecins de la Faculté de Paris, aſſez connus „ par les démêlez qu'ils ont eus enſemble: & ſi, „ tout étrangers que nous ſommes, nous avons bien pû les reconnoître, combien d'autres n'en reconnoîtront pas ceux qui ſont ſur les lieux, & „ qui connoiſſent par conſéquent bien mieux que „ nous la Carte de Paris (36)?" Ces Meſſieurs pouvoient très bien ajoûter, ſans crainte de paſſer pour des Juges trop ſévéres, non ſeulement, que c'eſt mentir de gaieté de cœur, & ſimplement pour avoir le plaiſir de mentir; mais même, que c'eſt abuſer très criminellement du nom de Dieu, pour couvrir ſes menſonges, & pour voiler ſes invectives.

A ne conſidérer tous ces Gens-là que ſimplement comme des Ecrivains de choſes purement vaines & frivoles, ils ſont toujours très criminels; ſur tout ces miſérables Brocheurs de Romans plats & inſipides, dans leſquels il n'y a le plus ſouvent, non ſeulement, ni goût, ni génie, ni ſentiment, ni conduite, mais encore, ni ſtile, ni conſtruction, ni même ortographe: &, comme ils n'y rempliſſent criminellement que d'épaiſſe & vaine fumée la tête des Sots qui perdent leur tems à les lire, il ſeroit bon, pour les en légitimement punir, de leur brûler ſous le nez en guiſe de camouflets leurs impertinens Ouvrages, & de leur dire à l'imitation de l'Empereur Alexandre Severe, *Fumum vendidiſti, Fumo puniaris.*

(*E*) *Le célébre Jovianus Pontanus lui fit une Epitaphe.*] La voici.

TUMULUS MASUTII SALERNITANI,
FABELLARUM EGREGII SCRIPTORIS.

Hic quoque Fabellas luſit, tinxitque lepore;
Condidit ornatis & ſua dicta jocis.
Nobilis ingenio, natuque nobilis, idem
Et Doctis placuit, Principibuſque viris.
MASUTIUS *nomen, Patria eſt generoſa* SALERNUM:
Hæc ſimul, & vitam præbuit, & rapuit.

Elle ſe trouve parmi les autres Epitaphes de cet Auteur, à la page 339. de ſes Oeuvres d'Edition de Bâle, citées par le Nicodemo.

[33] Là-même, vers 119.

(35) Pour M. le Sage, imprimé à Paris, & puis à Amſterdam chez Oſterwick, en 1715, en 2 voll. in 12. C'eſt un Roman Satirique, accommodé à la Françoiſe, pitoyablement traduit de l'Eſpagnol, de même que le dernier Guzman d'Alfarache; mais moins fade, & incomparablement moins utile; car il n'eſt fauxmonnoyeur, que pour amuſer ſes Lecteurs par de ſimples Avanturiers, ou Imaginaires, ou Satiriques; & par conſéquent au lieu de leur faire une plaiſir leur tems, ſi non criminellement, du moins volontairement: au lieu que l'autre en racontant de ſemblables Avanturiers, que peut avoir occaſion d'en faire, peut faire tout le contraire, par des Réflexions Morales, également ingénieuſes & juſtes; & par conſéquent pour en détourner la jeuneſſe. En un mot, l'un ſe contente de plaire, pendant que l'autre ſe propoſe de plaire & d'inſtruire, & de joindre ainſi, ſelon le conſeil du Poëte, l'utile à l'agréable, & l'on peut très bien dire, qu'il y a autant de différence entre les fruits qu'on peut tirer de la lecture de ces deux Livres, qu'entre les maximes ſolides & dangereuſes de la Princeſſe de Cleves, & les inſtructions utiles & ſalutaires des Aventures de Telémaque.

(36) Journal Littéraire de la Haie, Tom. VII, pag. 317, 318.

MAY (Louïs du) Ecrivain Historique & Politique du XVII. Siécle, dont je crois devoir d'autant plus donner ici l'Article, qu'aucun de nos Bibliographes & Biographes, non pas même Morery, le receptacle & l'égout de tous les Eloges mercénaires & mendiés, n'en font absolument aucune mention.

Il se donnoit à la tête de ses Ouvrages, les qualitez *de Sieur* ou *Seigneur de Sallettes*, *de Chevalier de l'Ordre de St. Michel*, *de Conseiller Sécrétaire du Séréniſſime Electeur de Maience*, & *de Conseiller du Duc de Wirtemberg* (*a*). Qualitez assez peu affortiſſantes à celle de *Professeur en Langue Françoiſe dans le Collége illuſtre de Tubinge* (*b*). Il paroit avoir passé une partie de sa vie dans quelques Cours d'Allemagne, quoique François de naissance, comme son nom le témoigne. A en juger par quelques passages de ses écrits, il étoit Protestant & Réformé (*A*); & avoit voiagé en Amérique (*c*); &, selon l'Auteur que je viens de citer, il mourut le 22. de Septembre 1681. C'eſt tout ce que j'ai pu découvrir touchant sa Perſonne; mais, je m'étendrai plus au long ci-deſſous touchant ses écrits (*B*).

(*a*) *Voiez ci-deſſous Rem.* (*A*). *Num. III. & Wittenii* Diarium Biographicum Seculi XVII, *anno* 1681, *Die* 22 *Septembris.*

(*b*) Fragmenti Sueviæ ſacra & docta, *pag.* 111.

(*c*) Voiez *la Science des Princes*, pag. 181, & 182; & pag. 646, 647, & 648 à la fin; *parle d'une Dent d'Elephant de quatorze pieds de long, peſant deux quintaux.*

(*A*) *A en juger par quelques paſſages de ſes écrits, il doit Proteſtant & Réformé.*] En voici un, qui me paroit décisif à cet égard: „ Fréderic *le Sage* fit un coup encore plus consi„ dérable, puisqu'après avoir travaillé long-tems, „ & en plusieurs endroits, au nom de l'Empereur, „ à l'assoupiſſement des différens qui troubloient „ l'Allemagne, à cauſe de la diverſité de Réligion, „ IL CONNUT LA VE'RITE', L'EMBRASSA, &, par un Acte de Générosité „ peu commune, *il secoua le joug que les Papes* „ *avoient mis ſur les conſciences de ſes Prédéceſ*„ *ſeurs.*" Je le tire de l'Epitre Dédicatoire d'un de ſes Ouvrages au Prince Electoral Charles Palatin, dont je donnerai ci-deſſous la Notice. Voiez auſſi pages 650 & 651, où Naudé aiant attribué la Réformation *au Babil de deux Moines*, il lui répondit, *que la mauvaiſe Vie des Eccléſiaſtiques avoit aigriſé la langue, la plume, & le zèle de ces deux Docteurs*, Luther & Calvin.

(*B*) *Je donnerai ci-deſſous la Notice de ſes écrits.*] I. Le prémier, & le plus ancien qui me ſoit connu, eſt ſon *Etat de l'Empire*, ou *Abrégé du Droit public d'Allemagne*, imprimé *à Paris, chez Guillaume de Luyne*, en 1659, *in* 12°; *à Paris, chez le même*, en 1665, *en* 2 *voll. in* 12°.; *à Montbelliard, chez Claude Hyp*, en 1665, *en* 2 *voll. in* 12°.; *à Paris, chez Loiſon*, en 1668, & 1669, *en* 2 *voll. in* 12.; *à Geneve, chez Widerhold*, en 1674, *en* 2 *voll. in* 12°.; & peut-être encore ailleurs. On en a une Traduction Angloiſe, intitulée *The Eſtate of the Empire, or the Abridgment of the Laws of Germany, Englished from d'Alexis French Translation*, & imprimée *London*, 1676, *in* 8°. (1). Il y a-là quelque brouillerie, que je ne ſaurois éclaircir, touchant cette *Traduction Françoiſe d'*Alexis. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'original eſt François, & que conſéquemment il n'avoit nul beſoin de Traduction Françoiſe.

II. *Discours Hiſtoriques & Politiques ſur les Cauſes de la Guerre de Hongrie*, (*depuis* 1350. *juſqu'en* 1664); *& ſur la Paix faite entre Leopold & Mahomet IV*: imprimés *à Lyon*, en 1665, *in* 12°. (2). On en voit des Exemplaires avec l'Indication de *Montbelliard, chez Hyp*, en 1665, *in* 12°., 184 *pages.* Je trouve dans la *Bibliotheca Scriptorum de Rebus Hungaricis* de David Czwittingerus, miſe à la fin de ſon *Specimen Hungariæ Literatæ*, imprimé *à Francfort, chez Kholeſiat*, en 1711, *in* 4°., des *Mémoires de Guerre de Tranſylvanie & Hongrie, entre l'Empereur Leopold & le G. S. Mehmet IV*, &c., *par* Louïs du May, imprimés *à Amſterdam*, en 1689, *en* 2 *voll. in* 12°. (3). Je crois que c'eſt la même choſe.

III. *La Science des Princes*, ou Considérations Politiques ſur les Coups d'Eſtat, par Gabriel Naudé, Pariſien, *avec les Réfléxions Hiſtoriques, Morales, Chreſtiennes, & Politiques de L. D. M., C. S. D. S. E. D. M.* (4), (c'eſt-à-dire, Louïs du May, Conſeiller Sécrétaire du Séréniſſime Electeur de Maience); *qui admire ce qu'elles ont de ſubtil, éclaircit ce qu'elles ont d'obſcur, rejette ce qu'elles ont de mauvais, & les conſidère toujours & par-tout avec indifférence, & ſans aucune paſſion:* (dédiées *au Prince Electoral* Charles Palatin,) & *imprimées* ſans autre Indication que *l'An M. D. C. LXXXIII*, en grand 8°. de 956 pages, ſuivies d'un *Abrégé qui pourra ſervir de Table* de 62. autres pages, & d'un fort maigre *Errata*, dans lequel on n'a pas corrigé le quart des fautes de l'Impreſſion, & où l'on en a commis de nouvelles, témoin les *Suiſſes* pour les *Suiſſes*, qui ſe trouvant très bien page 645, & non 647, ou renvoie l'*Errata*.

IV. *Auvertimenti ſopra la Bilancia Politica di tutte le Opere di* Trajano Boccalini, Stampati con l'Iſteſſa *Bilancia*, in *Caſtellana* (cio è *Ginevra*,) *appreſſo Widherold*, 1678, *in* 4°. 3 *voll.* (5). Ces *Auvertimenti* n'expliquent que les 2 prémiers Volumes. Ceux du 3. ſont de Gregorio Leti, Compilateur banal & venal.

V. *Le prudent Voiageur, ou Deſcription Politique de tous les Eſtats du Monde, d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique, & particuliérement de l'Europe, par le Chevalier* Louïs du May: imprimé *à Geneve, chez Widherold, en* 1681, *in* 12°., *4 Tom.* 2 *voll.* (6). On trouve dans le *Journal des Scavans* de Paris, du Lundi 27. de Juillet 1682, un fort court & fort maigre extrait de cet Ouvrage, qu'il auroit été fort aiſé au Journaliſte de rendre plus étendu & plus inſtructif, puisqu'il eſt tiré de celui qu'en ont donné les *Acta Eruditorum Lipſienſia* de Janvier 1682, qui eſt incomparablement plus judicieux & meilleur; & qu'il n'avoit qu'à traduire. Il a même gâté le nom de l'Auteur, en l'écrivant Dumay.

VI. *Tabulæ XIV. Genealogicæ, auctiores & emendatiores* (7). Je les place ici les dernières, parce que l'Auteur, que je viens de citer, n'en indique, ni la date, ni la forme, ni même poſitivement la matière. Défaut, qu'on ne rencontre que trop communément dans bien des Bibliographies. Celle-là, ſi l'on peut la qualifier ainſi, en eſt défigurée dans toute ſon étenduë.

De tous ces Ouvrages, le plus important eſt ſans doute ſa *Science des Princes ou Réfléxions ſur les* Conſidérations de Naudé ſur les Coups d'Eſtat, &c. De prime-abord, pag. 4. l'Anonyme n'y avoit mis que ce dernier Titre, ſuivi de *Réfléxions &c.*, imprimé en Lettres rouges & noires, & au revers duquel ſe voioit l'Avertiſſement de Naudé au Lecteur, après lequel venoit la *Préface* de Du May. Depuis, aiant changé d'avis, probablement afin d'adreſſer ſon Ouvrage *au Prince Electoral Palatin*, il y mit le nouveau Titre rapporté ci-deſſus Num. III., imprimé ſeulement en noir, & ſuivi de cette *Dédicace*, & de quelques médiocres Vers, aſſez mal-à-propos intitulez *Stanſes* (Stances) *à Monſieur Naudé*, après leſquelles reviennent l'Au Lecteur de Naudé, & la *Préface* de du May ſur ſes *Réfléxions Hiſtoriques*, *&c.*: & le tout d'une Ortographe fort bizarre; témoin ſeulement les mots *és* & *cés*, continuellement emploiés pour *eſt* & *c'eſt*, & qui rendent à la prémiére lecture ſon Discours obſcur, & quelquefois même inintelligible. S'il m'eſt permis d'en dire naturellement ma penſée, excepté la juſte & néceſſaire réfutation des ſentimens iniques, odieux, & abſolument intolérables, de Naudé touchant la St. Barthélemi, & quelques autres ſemblables, je ne vois pas que ce gros & peſant volume réponde, même médiocrement, à la grande eſtime que paroiſſent en faire les curieux. En effet, outre qu'on y adopte, & conſéquemment autoriſe, les erreurs de Naudé, on y en commet de nouvelles & quelquefois même plus notables. Par exemple:

Pages 54 & 856, on traite fort durement, & très

(1) Bibliotheca Bodleiana Catalogus, *Tom II, pag.* 160. Beughemii Bibliogr. Hiſtorica, *pag.* 449.

(2) Bibliotheca Menckeniana, *pag.* 134, *où le Titre eſt mal énoncé.*

(3) Czwittingeri Bibliorh. Sempronum Hungaria, *pag.* 17.

(4) *Anonyme traduit à* Baillet, Placcius, Dekker, Heumann, *& autres Bibliographes des Anonymes & Pſeudonymes.*

(5) Bibliotheca Ballerliana, *pag.* 912. Beughemii Bibliorh. Jurid. & Polit. *pag.* 292, *où il fait plaiſamment de ce Caſtellana, un ſynonyme de l'Anonyme.*

(6) Catal. de la Bibliorh. du Comte de Toulouſe, *pag.* 72. Bibliorh. Menckeniana, *pag.* 246.

(7) Wittenii Diarium Biographicum, *ad Ann.* 1681. *Die* 22. *Septembris.*

très injuſtement, le Pape ADRIEN VI. d'*eſprit bébété*, & *plus capable de tirer à la Rame, que de tenir le Gouvernail de l'Egliſe*; &, à l'imitation de quelques Prélats Italiens totalement livrez aux délices & ſenſualitez de leur Pais, & ſur l'autorité d'un Homme auſſi partial & auſſi lâchement venal que Paul Jove, on lui reproche ridiculement, *qu'il mangeoit volontiers une ſorte de Poiſſon, qu'on appelle* Merlus *en quelques Provinces de France*, & Molue parée *en d'autres*. Comme ſi c'étoit un crime d'avoir du goût pour certains alimens plûtôt que pour d'autres, & de ſavoir ſe contenter modeſtement & frugalement des plus modiques! Il faut, non ſeulement avoir une terrible démangeaiſon de cenſurer, pour condamner un penchant ſi peu blâmable, mais même des idées bien peu ſaines de la Morale, même ſimplement humaine, pour faire ainſi un crime d'une auſſi belle vertu que la tempérance ou la frugalité.

Pages 288, on fait GRE'GOIRE XIII. de la Maiſon de *Sfondrato*: & ſi ce mot n'eſt qu'une faute d'Impreſſion pour *Sfondrato*, c'eſt néanmoins une très groſſe & très condamnable erreur, puiſque GRE'GOIRE XIII. n'étoit point de cette Famille, mais de celle de *Boncompagno*, comme tout le Monde ſait. D'ailleurs, ſi l'on vouloit effectivement parler d'un Pape de la Maiſon de *Sfondrato*, il le falloit nommer GRE'GOIRE XIV, & non pas GRE'GOIRE XIII.

Pages 369 & 370, on paroit pancher à adopter certaine prétenduë Prophétie d'ALPHONSE-HENRI, prémier Roi de Portugal, touchant la révolution de ce Roïaume, & ſa délivrance du Joug Eſpagnol.

Pages 452 — 454. Perſécutions contre les Juifs d'Eſpagne trop mollement blâmées.

Page 519, on adopte, & l'on prête même à SULLY, TURENNE, & LA NOUE, le quolibet vulgaire *Paris vaut bien une Meſſe*; & c'eſt être exceſſivement crédule. On ne trouvera rien de tel, ni même d'aprochant, dans les *Mémoires de* SULLY, remplis d'ailleurs de choſes toutes contraires; & il nous faudroit quelque choſe de plus qu'une ſimple aſſertion pour nous le faire croire de TURENNE. Quant à LA NOUE, on connoit trop ſa droiture & ſa probité, pour croire qu'il ait voulu conſeiller à ſon Prince une démarche qu'il auroit regardée pour lui-même avec horreur & éxécration. C'eſt dommage que l'Auteur n'ait auſſi mis le crédit & intraitable d'AUBIGNE' au nombre de ces prétendus Conſeillers d'iniquité: la choſe n'étoit pas plus extraordinaire, ni moins praticable. Ce qu'on avoit déjà dit du Miniſtre MARNET pag. 527, & qu'on a prêté de même à DE SUZERES, ROTAN, MORLAS, &c., eſt à peu près de même trempe, & ne mérite pas plus de créance. L'ambition de HENRI IV, ſon dégout des obſtacles continuels, & ſon amour pour le repos, furent ſes ſeuls & vrais convertiſſeurs, quoi qu'en puiſſent dire ſes Flatteurs & ſes Panégiriſtes mercénaires.

Page 520, on met cette prétenduë converſion *au 25. de Juillet l'an* 1595.: & les Enfans ſavent, qu'on en donna le Spectacle public dès le Dimanche 25. de Juillet 1593; & qu'auſſi-tôt le furieux Ligueur JEAN BOUCHER prononça & fit imprimer *IX. Sermons ſur la ſimulée converſion de Henry de Bourbon*, &c., qui ſe vendoient publiquement à Paris.

Page 523, on ſe trompe en diſant, que „ Marthe Broſſier, entendant lire dans un *Despautère* re„ lié à la vieille mode *Neuo, xui, uum, vel, „ Texo, xui, indequæ, textum*, crut que c'étoit „ le *Pleau des Diables*;" (Livre d'Enoreismes, ainſi intitulé en Latin,) „ſe renverſa, & fit cent „ courbettes:" & Pierre Matthieu fait clairement entendre, qu'elle liſoit elle-même, & que ces mots barbares, & difficiles à lire pour elle & toute notre Femme, la firent donner dans le piége qu'on lui avoit tendu. Mais, ce n'eſt-là qu'une bagatelle, en comparaiſon de l'erreur précédente.

Pages 561 & 562, on adopte l'Anachronisme étrange de NAOGU', qui fait vivre pag. 206 & 207, le Pape GRE'GOIRE XIII. cent ans trop tôt, ou le célébre REGIOMONTANUS, GEORGE TRAPEZONCE, & ſes Enfans, cent ans trop tard: &, qu'pis eſt, on le groſſit & augmente encore, & de plus on ſe contredit & refute en quelque façon ſoi-même, en ajoûtant que ce Pape *ne fit publier* ſon *Calendrier* que *l'an* 1582. C'eſt ce que j'ai fait voir plus au long dans l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE.

Page 567, on ſoutient contre Naudé la réalité de la Conjuration du Duc d'Oſſone, & des Eſpagnols, contre les Vénitiens; en quoi l'on pourroit bien n'avoir pas grand tort: mais, il falloit tres ſoigneuſement ſe garder d'avancer, que SERRES, *en ſon* Inventaire général de l'Hiſtoire de France, *dit, qu'une entrepriſe ſecrète avoit été faite ſur la Ville de Veniſe; que quelques-uns devoient mettre le feu aux poudres de l'Arſenal, &, qu'après cela, le Duc d'Oſſone, Vice-Roi de Naples, devoit s'approcher avec ſoixe Galeres, pour ſe jetter dedans:* car, DE SERRES, mort dès 1598, & même MONTLYARD, qui n'a continué cet *Inventaire* que juſqu'en 1606, comme je l'ai prouvé dans la Remarque (*C*) de l'Article MONTLYARD, ne pouvoient parler d'un fait que l'on prétend ne s'être paſſé qu'en 1618. Ce ſont leurs Continuateurs, qui l'ont fait, avec ce peu d'éxactitude qu'il eſt aiſé de remarquer dans leurs Continuations.

Page 639, on attribue à *Monſieur* LE CAMUS, *Evêque du Belay, un Traité qu'il intitule* l'Apocalypſe de Meliten: mais, peu de Gens de Lettres ignorent, que cette *Apocalypſe* eſt un Extrait paraphraſé de divers Ecrits de JEAN PIERRE CAMUS, Evêque de Belley, dreſſé & formé par . . . . . PITHOIS, Profeſſeur en Philoſophie à Sedan, auparavant Minime.

Page 668, on avance, que PAUL V., *déſirant d'amoindrir les Privilèges des Vénitiens, fit faire le Scrutin*, (c'eſt-à-dire le *Squittinio della Liberta Veneziana*, &c.,) *contre eux*: mais, le grand nombre des Critiques prétendent, que ce fût la Maiſon d'Autriche, qui fit faire cet Ouvrage, & que le célébre VELSER d'Augsbourg en fût l'Auteur, quoique l'Abbé de ST. RE'AL l'ait attribué, à ALFONSE DE LA CUEVA, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, & depuis Cardinal, dans ſa *Conjuration des Eſpagnols contre la République de Veniſe*. La vérité eſt pourtant, qu'on n'a rien d'abſolument certain là-deſſus.

Page 765, on met la mort de Charles Quint en 1568; mais, ce n'eſt apparemment qu'une faute d'Impreſſion pour 1558.

Pages 765 & 766, on cenſure très vivement NAUDE' d'avoir, non pas réellement dit, mais ſimplement inſinué, que Charles Quint étoit coupable d'un très condamnable inceſte. Voici ſes propres termes, pag. 281. de ſes *Conſidérations ſur les Coups d'Etat*; *Un Péché ſecret, qu'il avoit commis en la naiſſance d'un Fils baſtard, qui luy eſtoit auſſi Neveu*: & s'il y a quelque mal d'avoir parlé de ce *Péché ſécret*, le Cenſeur en eſt plus blâmable que NAUDE', puiſqu'il qualifie poſitivement d'*Inceſte* ce *Péché ſécret*; ce qu'il ſemble que NAUDE' ait expreſſément voulu éviter. Mais, ſans nous amuſer à vétilles ſur des mots, paſſons effectivement aux choſes. Si de pareilles cenſures étoient valables & établies dans la République des Lettres, que deviendroit le prémier & le plus fondamental Principe de l'Hiſtoire, NE QUID FALSI AUDEAT (Hiſtoricus) AC NE QUID VERI NON AUDEAT? Si Charles Quint n'a point été inceſtueux, NAUDE' eſt un Calomniateur très déteſtable; mais, s'il n'a dit en ce cas que la vérité, il n'a fait que remplir éxactement la qualité d'Hiſtorien, & obſerver la plus importante des loix de l'Hiſtoire. La Charité mal-entendue de DU MAY, eſt donc là exceſſive, & n'eſt nullement, ni ſelon la Raiſon, ni ſelon la Science.

Page 768, on fait RICHARD I, Roi d'Angleterre, *Frère* de HENRI II, au lieu de ſon *Fils*.

Page 894, on attribuë à DU FERRIER cette belle & vigoureuſe Réponſe au *Gallus cantat* d'un Evêque Italien auſſi indiſcret qu'imprudent, *Utinam illo Gallicinio Petrus ad reſipiſcentiam & fletus excitetur!* Et les Enfans ſavent, qu'elle eſt du pieux & ſavant *Pierre Danès*, Evêque de Lavaur, également illuſtre, & dans l'Etat, & dans l'Egliſe. Voïez la *Préface* de la Traduction de l'*Hiſtoire du Concile de Trente* de Frà PAOLO SARPI, par AMELOT DE LA HOUSSAIE, qui ſe dit petit Neveu de DANE'S, ſignature **; & les *Mémoires touchant les Ambaſſadeurs & les Miniſtres publics de Wicquefort*, pag. 188, où il loue très ſertement cette judicieuſe reparrie, mais où il nomme mal ſon Auteur DANAIS.

Page 905, on fait les deux Maréchaux de France du nom de L'HOPITAL de la Famille du célébre & illuſtre Chancellier de ce nom : mais, cela n'eſt nullement fondé, comme on peut s'en convaincre dans l'*Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France, & des grands Officiers de la Couronne*, par le Père ANSELME & CAILLE DU FOURNIL.

Pages 912 & 913, on écrit diverſes fois BALUE, au lieu de BALUE ou BELLUE.

Page 914, Du May ſemble vouloir nier, que le Chancellier DU PRAT ait été Cardinal : mais, paſſons lui ce doute mal-fondé en faveur de ce qu'il dit fort plaiſamment page 955, que le *Maréchal de Biron ayant envie de faire mettre ſa teſte ſur un Quart-d'Eſcu, il la fit mettre ſur un Echaffaut* ; quoique cela ſente un peu trop le Jeu de mots.

Page 956, LOUÏS *Dieu-donné*, ou LOUÏS XIV, ne *donna pas trois ou quatre millions vaillant au Cardinal Mazarin, peu avant ſon trepas*, comme le conçoit mal DU MAY, page 956, mais le laiſſa maître de diſpoſer en faveur de ſa Famille de tout ce qu'il avoit volé à l'Etat, & qui excédoit de beaucoup cette Somme.

Dans ſon *Etat de l'Empire*, Livre aſſez bon pour le tems auquel il a été fait, on eſt étonné, & même fâché, de trouver une puérilité telle que celle-ci : „ Les Princes de la Maiſon d'Autriche," dit-il, „ ont reçen de grandes graces de „ Dieu & de la Nature ; de la Nature, en ce „ qu'ils ont tous le menton long, & les lévres „ groſſes, ce qui témoigne leur piété, conſtance, „ & intégrité ; de Dieu, en ce que donnant de leur „ main un verre d'eau à un Goitreux, ils le guériſſent, & qu'en baiſant un bégue, ils lui délient „ la langue. " En effet, n'en voilà-t-il pas beaucoup plus qu'il n'en faut pour décréditer un Livre où cela ſe trouve ; & un Allemand, qui regarderoit, comme des *Graces de Dieu & de la Nature*, la conſtruction du Duc de Bourgogne, & des Princes de Conti, & la prétendue Gueriſon des Ecrouëlles par le ſimple attouchement des Rois de France, ſe feroit ſans doute mocquer de lui par les François tant ſoit peu éclairez. C'eſt quelque choſe de bien étonnant, qu'un Homme, capable d'admettre & d'adopter de ſemblables imaginations, ſe ſoit aviſé de commenter un Ouvrage auſſi anti-ſuperſtitieux, & auſſi dégagé des erreurs populaires, que les *Conſidérations Politiques de* GABRIEL NAUDE' *ſur les Coups d'Etat*.

Ce Livre, au reſte, ne fut pas fait, quoi qu'en diſent les *Avertiſſemens* qui le précédent, par ordre du Cardinal BAGNI, & quoi qu'il lui ſoit adreſſé, mais par ordre de D'EMERY, Sur-Intendant des Finances : & ce ne fut que pour mieux cacher la choſe, que le Diſcours fut adreſſé à un Homme déjà mort. Il n'eſt pas plus vrai, qu'on n'en eut imprimé qu'une *douzaine d'Exemplaires* : le *Colomeſiana*, qui nous a desabuſé touchant la *Dédicace* ou l'*Adreſſe*, page 552, nous aſſure qu'on en tira plus d'une *Centaine*. Depuis, on en a fait pluſieurs autres Editions, toujours *ſur la* prétendue *Copie de Rome*, mais véritablement *en Hollande*, *en* 1667, *in* 12°., *en* 343. *pages*, ſans compter celle qui ſe trouve avec les *Réflexions de* DU MAY, ni une plus nouvelle, que, par un Plagiat des plus inſignes & des plus complets, un Anonyme a eu l'audace & l'impudence de s'attribuer ſous le Titre nouveau & impolteur de *Réflexions Hiſtoriques & Politiques ſur les moyens dont les plus grands Princes & habiles Miniſtres ſe ſont ſervis pour gouverner & augmenter leurs Etats ; avec les Qualitez qu'un Miniſtre doit avoir, de quelle Condition il faut qu'il ſoit, & ce qu'un Peince eſt obligé d'obſervee envers lui :* imprimées *à Leide, chez Jean & Herman Verbeek*, *en* 1739, *en* 260. *pages in* 8°. Toute la fineſſe, qu'y a entendue ce groſſier & hardi Plagiaire, a été d'y changer par-ci par-là certains mots & certains tours de phraſes ; d'en ſupprimer totalement quelques autres, auſſi bien que quelques particularitez importantes, & ſur-tout l'Introduction, & tout le I. Chapitre, ainſi que toutes les Citations Latines emploïées par Naudé ; &, enfin, d'y ajoûter quantité de faits nouveaux, tels que les ſuivans. Pages 43 & 44, la Veuve de Louïs I, Roi d'Eſpagne, renvoïée, & obligée de reſter telle. Pages 53-56, l'Hiſtoire ou le Stratagéme de la Pucelle d'Orleans, que Naudé s'étoit judicieuſement contenté d'indiquer. Page 57, l'intérêt qu'avoit Henri IV, que l'Eſpagne ne rentrât point en poſſeſſion de la Hollande. Pages 94 & 95, le Sacre, Politique de St. Remi, & Pigeons aux Repoſoirs de la Proceſſion du St Sacrement. Page 104, Sévére punition du Vol domeſtique. Page 105, les Parens de Ravaillac chaſſés du Roïaume. Page 107, la Révocation de l'Edit de Nantes, par Louïs XIV. Pages 113 — 117, Addition & Corruption énormes, touchant la St. Barthelemy. Pages 130 — 133, Fourberies & Convulſions des Janſéniſtes. Pag. 135, Supplice de Jérome de Prague & de Jean Hus, généralement desapprouvé des gens-de-bien. Naudé avoit mieux mis J. Hus avant Jérome de Prague : pourquoi cette fantaiſie de tout renverſer ? Page 145, Vienne, Siége des Empereurs. Pages 148 — 159, Uſurpation des Papes, Etabliſſement & Extenſion de la Monarchie Françoiſe, Guerre pour Staniſlas Leckſinski, Rebellion des Corſes & Roïauté du Baron de Neuhoff. Pages 160 & 161, Eſpéce de Prophétie ſur les Suites, que devoit avoir la mort de l'Empereur Charles VI, & que nous n'avons que trop malheureuſement éprouvées. Pages 176 & 177, Eou de l'Etoile ; & l'Abbé Vaillant, Janſéniſte Convulſionaire. Page 183, les Convulſions des Janſéniſtes. Page 188, le ſingulier Contract de Louïs XI. avec oûtre Dame de Boulogne, touchant une donation ſimulée, dont il ne tiroit pas moins le revenu. Pages 212 & 213, Hugues Capet ſubſtitué à Philippe I, & Diſcours qu'on lui prête. Pages 218 & 219, Miniſtres de Louïs XIV. & du Régent, & vilain manége de lui & de Law. Page 223, le Cardinal Fleuri ſubſtitué au Cardinal de Richelieu. Page 239, le Cardinal de Polignac mis au rang des grands & habiles Miniſtres. Pages 248 & 249, enfin, Louïs XIV. loué d'avoir fait fondre quantité de ſtatues d'or & d'argent, tirées de différentes Egliſes. Ajoûtez à cela quelques corruptions de paſſages & de noms propres & diverſes fautes d'impreſſion notables : par exemple, page 73, *ſcutum ſe mori* traduit par *qu'ils ſe ſentent mourir*, ce que NAUDE' avoit très bien rendu par *qu'il ſe ſente mourir* ; page 89, *Abdalla-Benſalon*, pour *A. ben Salon* ; page 104, BESSUS plaiſamment métamorphoſé en Autem ; page 129, 150 *Millions* bien écrits par Naudé page 199, changez & multipliez juſqu'à *quinze cens millions*, ainſi bien ſpécifiés par ſon Plagiaire ; page 232, *Lateres* pour *Coreos*, & page 248, *Séraphis* au lieu de *Serapis* ; mais, ce ne ſont probablement-là que deux fautes d'impreſſion. Et ce qu'il y a de bien ſingulier & de bien extraordinaire, c'eſt que, malgré toutes ces *Additions* la plûpart poſtérieures à NAUDE', ſon Plagiaire ne laiſſe pourtant pas de conſerver par-tout ſon ſtile, & de parler comme voiſin du tems du Maréchal d'Ancre, du Connétable de Luines, du Cardinal de Richelieu, & de Louïs XIII ; ce qui ne ſauroit manquer de cauſer une confuſion étrange & indébrouillable, pour ceux qui ne ſauront pas qu'il ne s'agit-là que d'un Ouvrage de NAUDE', uſurpé, augmenté, & mutilé, par ou impudent & groſſier Plagiaire, incomparablement plus digne de punition exemplaire, qu'aucun de ceux dont Thomaſius, Creoius, Fabricius, & autres, nous ont donné des Liſtes.

Si cet indiſcret Reproducteur d'un Ouvrage ainſi miſérablement corrompu & mutilé a été étrangement téméraire & entreprenant, il a été au moins très circonſpect & très prudent en ſupprimant totalement ſon nom, vû qu'un pareil & ſi inexcuſable excès ne pouvoit que le deshonorer. Mais, après tout, peut-être ne s'agit-il en cela, que du triſte effet de la faim & de la ſoif de quelqu'un de ces Auteurs forcés par la miſére, dont la plûpart des Pais fourmillent, qui n'ont jamais eu d'autre Apollon que le beſoin & d'autre Minerve que la néceſſité, que le vil prix auquel ils s'abandonnent fait ſi volontiers emploïer par les Libraires au mépris des habiles gens, mais qui ne manquent pas non plus de les ſervir à proportion de leur paiement : & de là l'origine & la ſource de tant d'inſipides & pitoïables rhapſodies, dont les uns & les autres ne ceſſent d'accabler continuellement le Public.

MAZOLINI (Silvestre) Perſonnage beaucoup plus connu ſous le nom de Prieras. Pour ne point répéter ce que Moreri & Mr. Bayle en ont dit dans leurs Dictionaires, je ne m'arrêterai qu'aux circonſtances qu'ils n'ont point obſervées. Quelques Auteurs le nomment Mazolini, ſans dire pourquoi ils le font, & ſans en apporter la moindre autorité (*a*): mais, le plus grand nombre s'eſt déterminé pour Prieras ou de Prierio (*b*); & l'un d'entre eux, qui a fait ſon Eloge, prétend, que, n'aïant point de nom de Famille, il ſe vit réduit à ſe donner celui de ſon Village (*A*). Divers Auteurs le font natif de Boulogne (*c*), d'autres le diſent de l'Etat de Genes (*d*); mais, la plûpart le regardent comme Piémontois (*e*): & c'eſt ſans doute avec plus de fondement; puiſqu'il eſt né à Prierio, Village des Frontieres Méridionales du Piémont, à quelque diſtance du Bras occidental de la Bormia; & qu'il le reconnoit lui-même dans un de ſes écrits (*f*). On ne connoit point le tems de ſa naiſſance; mais, on ſait qu'il entra fort jeune dans l'Ordre de St. Dominique (*g*), qu'il ſe diſtingua ſous le Pontificat d'Innocent VIII. (*h*), qu'il ſe rendit habile en diverſes ſortes de Sciences (*B*), & qu'il les profeſſa dans diverſes Académies (*C*). Il eſt très certain

(a) Aub. Miræi Auctuar. ad Bibliot. Eccleſiaſtic. *pag.* 284. Labbe de Script. Eccleſiaſt. *Tom. II, pag.* 274. Soprani, Scrittori de la Liguria, *pag.* 255. Oldoini Athen. Ligust. *pag.* 496. Konigii Bibliotheca vet. & nova, *pag.* 558. Quetif. ad Echard de Script. Ordinis Prædicatorum, *pag.* 227. *Notez que les deux prémiers & les deux derniers Titres Mazolinus, & Marcel Mazzolini, qui dit mal-à-propos que pluſieurs Auteurs lui font de cette Famille. La vraie note eſt* Mazolini. *Voïez ci-deſſous, Remarque* (E), *Num.* XXXI.

(b) Trithemius, Genesa, Sixte de Sienne, Foliета, Razzi, Gonzaga, Pasquier, Poſſevin, Bellarmin, Loth, Ghilini, Bayle, &c.

(c) Contin, Trithemii de Script. Eccl. *pag.* 422. Genebr. Bibliogth. *folio* 665. Epit. Bibliogth. Gesneri, *pag.* 772.

(d) Foliета claror. Ligurum Elogia, *pag.* 293. Soprani Scrittori della Liguria, *pag.* 255. Oldoini Athen. Ligust. *pag.* 496.

(e) Sixt. Senens. Bibliogth. Sanctæ, *pag.* 505. S. Razzi Iſtoria de'Huomini illuſt. dell'Ord. de'Predicatori, *pag.* 251. Gonzag. Catal. Inſignium Domincanor. *pag.* 210. Poſſevino Apparat. Sac. Tom. II, *pag.* 405. Bellarmin. de Script. Eccl. *pag.* 416. Miræi Bibliogth. Eccleſ. Auct. *pag.* 284. Loth Catal. Interpret. Script. *fol.* 6 *ſeq. vſq.* Ghilini Theatro de'Letterati, *Tom. I, pag.* 209. Labbe de Script. Eccleſ. *Tom. II, pag.* 275. Du Soullis de Script. Eccl. Contin. *pag.* 20.

(f) *Egli ſteſſo nella Predica del primo Sabbato nel ſuo Aurea Quareſimale, parlando di Savona, chiama quell'Arta ſua propria, e quaſi natiua; e cio, per la Vicinanza di quella Città alla Terra di Prierio ſua Patria.* Soprani Scrittori della Liguria, *pag.* 255. *Ce ſont apparemment ces paroles, que nos faiſeurs de Dictionaires font dire à Moreri, que quelques Auteurs faiſoient naître Silveſtre natif de Savonne; mais, je n'en ai trouvé nulle part aucun. Voïez l'Addit. contraires in Pedemontio, pour la poſition de Prierio.*

(g) Foliета elog. Ligur. Elogia, *pag.* 294.

(h) *Circa tempora Innocentii Octavi in Lombardia floruit.* Addit. ad Trithem. de Script. Eccleſ. *pag.* 422.

(1) Ubertus Foliета claſſicum Ligurum Elogia, *pag.* 293.

(2) Trithemius de Script. Eccl. *folio* 422. *Edit.* Pariſ. apud Berthold. Rembolt, 1512, in 4.

(3) Pasquier, Lettres, Tom. II, *pag.* 605. La Croix du Maine, Bibliotheque Franç. Tom. I, *pag.* 461.

(4) Oldoini Athenæum Ligust. *pag.* 496. Konigii Bibliotheca vet. & nova, *pag.* 665. Nic. Franc. Haym, Notizia de'Libri rari Italiani, *pag.* 220, 291.

(5) Claror. Ligurum Elogia, *pag.* 295.

(6) Catalogus Inſignium Dominicanorum, *pag.* 210.

(7) Catalogus Dominicanorum S. Script. Interpretum, *folio* 6 *vſq.*

(*A*) *Un Auteur, qui a fait ſon Eloge, prétend . . . . qu'il s'eſt donné le nom de ſon village.* Cet Auteur eſt Hubert Foliета, Génois, qui nous fait entendre que nôtre Silveſtre étoit de fort baſſe naiſſance. Voici de quelle maniére il s'eſt exprimé: *Obſcurum Liguriæ vicum Prierium Sylveſter, qua humili loco ortus ac Familiæ nomine carens ab ipſo vico cognominatus eſt, gloria ſua nobilitavit* (1). Le Continuateur du Livre de Trithéme *de Scriptoribus Eccleſiaſticis* le nomme donc mal-à-propos *Sylveſter de Peierio* (2); Etienne Pasquier, *Petrus Sylveſtre* (3); Auguſtin Oldoini, *Petrus vel a Prierio*; George Matthias König, *Silver Prierus*; & Nicolas François Haym, *Prierio Silveſtro* (4). Il falloit dire, *Sylveſter de Prierio, Sylveſtre Prierias, Prierias vel a Prierio, Sylveſter Prierias, & Silveſtro da Prierio.*

(*B*) *Il ſe rendit habile en diverſes ſortes de Sciences.* En Théologie, en Droit Civil & Canonique, en Philoſophie, en Mathématiques, &c. Ecoutons là-deſſus ſes Panégiriſtes: nous verrons qu'ils enchériſſent tous les uns par deſſus les autres, & qu'il eſt bon de réduire tous ces Eloges à leur juſte meſure. *Inter Theologos ſua Ætatis præſtantiſſimus, atque altera Dominicani Gregis lux exiſtit*, dit Hubert Foliета (5). *In Theologia, Philoſophia, Jure Civili & Canonico peritiſſimus*, dit Gozzeus (6). *Philoſophicis, Theologicis, Canonicis, Sacrisque Diſciplinis adeo excultus, ut vix comparabilis Eruditionis nomen ſibi vendicaret*, dit Loth (7). *Vir non modo Philoſophicis Studiis & Mathematicis, ſed Theologicis quoque Sacrisque Diſciplinis adeo excultus, ut præter egregias animi dotes, quibus ad miraculum inſignitus, ob incomparabilis Eruditionis ſibi vendicatum nomen &c.*, dit Oldoinus (8). *Silveſter Prierias*, dit Papadopoli, *magni Nominis Theologus, ... Philoſophiæ, Theologiæ, Sacris Canonibus, & Jure Civili Operam dedit: ex his autem Scientiis, ac præſertim ex Ariſtotelica Philoſophia & Sacra Theologia, eam ſibi famam Sapientiæ fecit, ut vivus ſit ſua ætate parem nullam, præter Cajetanum Cardinalem de Vio, habuiſſe* (9). Mais, tout cela n'approche point de ce que le Ghilini en a dit; ni de la maniére dont il s'eſt exprimé. *Io non ſo veramente, ò Silveſtro*, s'écrie-t-il en s'adreſſant à lui-même, . . . *con qual Titolo io debba nominarvi, tanti e tali ſono gli Honori de' voſtri Meriti e delle voſtre Virtù . . . . Vi chiamerò io per aventura così eccellente Filoſofo, che ragione volmente vi ſi convenirebbe il Titolo di ſecondo Ariſtotile; overo finiſſimo Teologo, a ſegno tale, che haveſſi pochi pari, e niuno ſuperiore; ò pure nelle Civili e Canoniche Leggi dottiſſimo; come ſe a queſte Scienze il voſtro pronto e fertile ingegno ſi foſſe continuatamente applicato? . . . . In tutti . . voſtri Componimenti ſi mira & ammira la voſtra grande, è per meglio dire, ſopr'humana Dottrina. Per tanto, con un ſolo nome abbracciavò tutte le Lodi voſtre, chiamandovi convenevolmente richiſſimo Compendio d'ogni buona Scienza . . . . . Fù maravigliosa la voſtra Riuſcita nel predicare la Parola di Dio, e chiariſſimo ſete ſtato nel ſpiegare i voſtri Diuini Concetti, onde la bellezza della voce, e la vaga e profonda maniere di dire, trahevà mirabilmente gli Huomini, che in grandiſſimo numero venivano ad aſcoltarvi* (10). Tout l'Article eſt ſur ce ton; & n'eſt-ce point ſe livrer ſans réſerve à la fantaiſie de débiter des *Concetti*, & d'entaſſer ſans meſure des Superlatifs; au lieu de nous donner, ſelon ſes engagemens, l'Hiſtoire des Hommes de Lettres? Il n'y a point de Lecteur judicieux, qui ne préférât un fait Hiſtorique, quelque particularité intéreſſante, une ſimple date, à cet entaſſement ridicule de louanges auſſi fauſſes qu'inutiles. De tous les Auteurs, il n'y en a preſque point à qui cette excellente leçon du Poete,

N'allez pas dès l'abord, ſur Pégaze monté,
Crier à vos Lecteurs, d'une voix de tonnerre,
„ Je chante le Vainqueur des Vainqueurs de la
„ terre (11). "

convienne autant qu'aux Ecrivains d'Eloges, & ſur-tout aux Italiens: vû qu'ils s'y livrent pour l'ordinaire, ſans aucune retenuë, à tout le feu de leur imagination; que le plus ſouvent,

Après tous ces grans cris,
La Montagne en travail enfante une Souris;

&, qu'après un léger examen, leur prétendu héros ſe trouva quelque fois un ſujet très médiocre. C'eſt ce qu'on reconnoîtra fort aiſément de celui de cet Article, dans divers endroits des remarques ſuivantes; & c'eſt ce que Mr. du Pin n'a pas fait difficulté d'avouer en ces termes. *Cet Auteur*, dit-il, *ne s'étoit point encore défait de la*

(8) Athenæum Ligusticum, *pag.* 496.
(9) Nic. Comnenus Papadopoli Hiſt. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 71.
(10) Ghilini Teatro d'Huomini Letterati, *Part. I, pag.* 209, 210.
(11) Des-Preaux, Art. Poëtiq. *Chant III, Vers* 270 — 274.

tam qu'il fut Maître du Sacré Palais ſous la Pontificat de Léon X. (*i*); mais, il n'y a nulle apparence qu'il ait été, ni Prieur général (*k*), ni Vicaire général (*l*), ni Général de l'Ordre de St. Dominique (*m*); ni qu'il ſoit mort à Rennes en Bretagne, en faiſant la viſite générale de ſon Ordre, comme divers Ecrivains l'ont avancé (*n*): & il y a tout lieu de croire qu'on l'a confondu à cet égard avec un autre célèbre Dominicain (*D*). On ne ſçait ni le tems ni le lieu de ſa mort: les uns la placent vers l'an 1520, mais on a fait voir que cela ne ſe peut point (*o*): les autres la mettent à Rome en 1522, ou 1523, mais c'eſt ſans en donner aucune preuve (*p*): & d'autres enfin le font ridiculement fleurir en 1536, & mourir en 1506, (*q*). Un de ces Ecrivains ajoûte, que s'il n'étoit mort en 1521, un peu avant Léon X, ce Pape l'auroit élévé au Cardinalat (*r*): mais, cela n'eſt appuié d'aucune autorité, & n'a nulle apparence. Il a beau-

(*i*) Polevin, Razzi, Gozzeus, Poſſevin, Bellarmin, Mirzeus, Lorh, Labbe, Ghilini, Oldoini, Moreri, & Bayle.

(*k*) Bellarmin. de Script. Eccleſ. *Edit. Romæ.* 1613, *in* 4. *Voss Syle. Prætias.* Labbe de Script. Eccl. *Tom. II, pag.* 172. Oudin. Biblioth. Eccl. *Tom. II, pag.* 180.

(*l*) Ghilini, Teatro de' Letterati, *Part. I, pag.* 209.

(*m*) Poſſevin, Du Saulſay, Oldoini, & Moreri.

(*n*) Lud. Jacob Bibliogr. Pontificiæ, *pag.* 440. Labbe, *Tom. II, pag.* 371. & Moreri.

(*o*) *Voiez la* Réponſe aux Queſtions d'un Provincial, *Tom. I, pag.* 610.

(*p*) Oldoini Athen. Ligust. *pag.* 491. *Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Erasme le croioit encore vivant en cette année* 1523, *puiſqu'il lui écrivit une Lettre fort vive, pour ſe juſtifier de l'reproche impudent de Luthéranisme. C'eſt ſa LII. du XX. Livre de l'Edition de Londres.*

(*q*) St. Romuald, Abrégé Chronologique, *Tom. III, pag.* 190, & Table.

(*r*) *Ab eodem Pontifice* (Leone X) *deſtinabatur ad Purpuram Eccleſiæ Senatorium.* Nic. Papadopoli Hiſt. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 888.

la Barbarie qui avoit régné juſqu'alors; & ne parut pas avoir eu aucun goût pour les Belles-Lettres, ni pour les Sciences, qui commençoient à ſe renouveller & à ſe perfectionner de ſon tems (12).

(12) Du Pin, Ecclésiaſt. du XVI. Siecle, *Tom. IV, pag.* 180. *Voiez auſſi* Maimbourg, Hiſt. du Luthéraniſme, *pag.* 921 *& la Remarque* (C) de PRIERIAS *de Mr.* Bayle.

Au reſte, je n'ai tranſcrit la dernière Période du long paſſage du Ghilini que l'on vient de lire, que pour avoir occaſion de remarquer une faute de cet Auteur. Il fait de nôtre Sylveſtre un des plus grands Prédicateurs qu'on ait jamais entendus. Cependant, le Razzi, qui a été avec affectation ſes bonnes qualitez en différens endroits de ſon Livre, ne dit pas un ſeul mot de lui dans la liſte qu'il a donnée des illuſtres Prédicateurs de l'Ordre de St. Dominique (13). Il étoit pourtant plus à portée que le Ghilini, ſoit pour le tems, ſoit pour la Profeſſion, d'être bien inſtruit ſur cet Article; & puiſque, ni lui, ni aucun des autres Auteurs que j'ai citez, n'en diſent quoi que ce ſoit, Mrs. Moreri, Bayle, & Papadopoli, qui ont donné nôtre Sylveſtre pour un grand Prédicateur, ont apparemment trop compté ſur l'autorité du Ghilini.

(13) *Voiez cette Liſte dans ſon* Iſtoria de' Huomini illuſtri dell' Ordine de' Predicatori, *pag.* 277, *& ſuiv. juſqu'à* 292.

(*C*) *Il a profeſſé . . . dans diverſes Académies.*] L'Auteur de la prémiére Addition au Livre de Trithème *de Scriptoribus Eccleſiaſticis* ſe contente de dire qu'il demeuroit encore à Boulogne en 1512, *adhuc usque temporis perſeverat ſcribendo, Bononiæ degens, usque videlicet ad annum Domini* 1512. *ſupra milleſimum* (14): mais, Seraphino Razzi nous donne un détail, tant des diverſes Académies où Prierias a enſeigné, que des divers emplois qu'il a exercés. *F. Silveſtro da Prierio*, dit-il (15), *che fù certo tempo Reggente in Bologna; che, condotto dal Senato Veneto, leſſe in Padova; che, con publico ſtipendio, fù anco chiamato a leggere in Roma, e ei fù Maeſtro di Sacro Palazzo; che in molti Conventi fù Prelato, e Vicario della Congregatione di Lombardia; che nell' inſegnare, con la chiarezza della voce, haveu una tradittiva maravigliosa; &c.* Le Ghilini, qui ne parle que des Académies de Padoue & de Rome (16), ne devoit point oublier celle de Boulogne. Aubert le Mire, & Quenſtedt après lui, ont eu plus de raiſon de dire, qu'il paſſa de ſa Profeſſion de Boulogne à la Maîtriſe du S. Palais; *ex Bononienſi Profeſſore Magiſter Sacri Palatii* (17). En effet, on a ſolidement prouvé, qu'il n'a point profeſſé dans Padoue, & qu'il n'étoit que ſimple élève de cette Académie (18).

(14) Addit. I. ad Trithem. de Script. Eccl. *pag.* 421.

(15) Razzi, Iſtoria de' Huomini illuſtri dell' Ordine de' Predicatori, *pag.* 297 & 298.

(16) Ghilini Teatro de' Letterati, *Part. I, pag.* 209.

(17) A. Miræi Biblioth. Eccleſiaſtica, *pag.* 134. Quenſtedt de Patris Eruditor. *pag.* 287.

(18) Nic. Comneni Papadopoli. Hiſt. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 888.

(*D*) *Tant à l'égard de ſes Charges de Vicaire général, & de Général de l'Ordre de St. Dominique, qu'à l'égard de ſa mort, ... on l'a confondu avec un autre célébre Dominicain.*] Cela paroîtra manifeſtement par la Lecture du Paſſage que je vais citer. Je le tire de l'*Iſtoria de gli Huomini illuſtri coſi nelle Prelature, come nelle Dottrine, del ſacro Ordine de gli Predicatori*, compoſée par le Père *Seraſino Razzi* Dominicain, & imprimée *in Lucca*, *per il Busdrago*, *en* 1596, *in* 8°. Voici ſes termes: *Maeſtro Francisco* SILVESTRIO *Ferrarese, il quale, di* VICARIO DELL' ORDINE, *fu eletto in Roma* GENERALE *l'anno* 1525; *e l'anno* 1528. *alli* 24. *di Settembre, eſſendo in* VISITA, *viſe la religioſa Anima al ſuo Creatore, nel Conuento* RUTENENSE *in* FRANCIA. *Reſſe queſt' ottimo & oſſervantiſſimo Padre molti anni lo Studio di* BOLOGNA, *e ſi ſe illuſtre colla Gloria di ſolenniſſime Diſpute. Commentò i dottiſſimi Libri di* SAN TOMMASO *contra i Gentili, e ſcriſſe ſopra alcuni Libri di* LOGICA *e di* PHILOSOPHIA (19). Comme on le voit, cet Hiſtorien dit ici de François Silveſtre de Ferrare ce que tous les autres ont dit de Silveſtre de Prierio. Voilà deux Hommes, tous deux nez en Italie, tous deux nommez Silveſtre, tous deux Dominicains, tous deux Profeſſeurs à Boulogne, tous deux Commentateurs d'Ouvrages de Thomas d'Aquin, & tous deux Auteurs d'Ecrits de Logique & de Philoſophie (20): & il eſt très vraiſemblable que cette conformité de nation, de nom, de Société Réligieuſe, de Profeſſion Académique, & d'écrits, ait fait confondre enſemble ces deux Hommes, & attribuer à celui-ci ce qui n'appartenoit qu'à celui-là, comme ſon Vicariat, ſon Généralat, & ſa mort en France. Si j'ajoûte à cela, que c'eſt dans une liſte des Généraux de l'Ordre de St. Dominique, que cet Hiſtorien parle ainſi; qu'il n'y fait aucune mention de Silveſtre de Prierio, dont il n'a pourtant point manqué de parler cinq ou ſix fois dans le même Livre, à l'occaſion de choſes bien moins remarquables; que cette liſte n'en contient pas moins une ſucceſſion complette & bien ſuivie des Généraux de cet Ordre; & enfin, que dans les qualitez données à Prierias dans le paſſage du même Razzi, que j'ai rapporté dans la remarque précédente, il n'eſt parlé ni de Vicariat ni de Généralat: on ſera, je penſe ſuffiſamment convaincu, qu'il n'a jamais été, ni Vicaire Général, ni Général de l'Ordre de St. Dominique, & qu'il n'eſt point mort en France. Bertrand d'Argentré, & après lui le Père Jacob, le Père Labbe, & Moreri, le ſont donc fort tromper en l'avançant. Il eſt ſur-tout viſible que le prémier, qui nomme celui qui mourut en France *Franceſco Silveſtro Prierias Général des Jacobins natif de Ferrare* (21), a confondu enſemble *Silveſtre Prierias* Maître du Sacré Palais à Rome, & *François Silveſtre de Ferrare* Général des Dominicains. L'Auteur des *Remarques Critiques ſur l'Edition du Dictionnaire Hiſtorique de Morery donnée en* 1704; Remarques, que Mr. Bayle n'a point dédaigné d'accompagner de Notes curieuſes imprimées *à Rotterdam, chez Hofhout, en* 1706; ſous le mot MAZZOLIN, page 43, regarde ce *François Silveſtre* comme *François* de Nation: & il eſt aſſez étonnant, que Mr. Bayle, qui ſavoit bien que cet Homme étoit de Ferrare, n'ait point relevé cette faute.

(19) Razzi, Iſtori e de' Illuſtri dell'Ordine de' Predicatori, *pag.* 271.

(20) *Voiez, dans la Remarque ſuivante, les Ecrits de nôtre* SYLVESTRE DE PRIERIO.

(21) B. d'Argentré Hiſtoire de Bretagne, *pag.* 711.

(*E*)

beaucoup écrit, & ſur divers ſujets : je donnerai ci-deſſous la liſte de ſes Ouvrages (*E*).

(*E*) *Je donnerai ci-deſſous la Liſte de ſes Ouvrages.*] Celles, qu'en ont données la plûpart de ceux qui ont parlé de lui, ſont aſſez mal faites, & le Père Labbe avoit raiſon de croire qu'on devoit ſonger à les ranger dans un meilleur ordre (22). Les voici, ſelon l'ordre des matiéres, les Latins, les prémiers, & les Italiens en ſuite.

[22] *De quibus Scriptis melius quam antea Ordine disponendis cogitandum cenſet.* Labbe de Script. Eccleſ. Tom. II. pag. 670.

CATALOGUE DES ECRITS DE MAZOLINI.

Ecrits Théologiques.

I. *Commentaria in IV Libros Sententiarum Petri Lombardi.*

II. *Compendium Scriptorum J. Capreoli in Sententias*, comme s'expriment preſque tous les Bibliothécaires, mais véritablement intitulé, *Egregium vel potius Divinum Opus in Johannem Capreolum, Theologum Sacri Prædicatorum Ordinis, a Fratre Sylveſtro Prierate, ejuſdem Ordinis Sacræ Theologiæ Baccalario*, & imprimé à Crémone, par Charles de Darleriis, le 17. des Kalendes de Mai 1497, in 4°.

III. *Additiones Opinionum & Notabilium ad Joh. Capreolum, quibus præcipue docetur quid de unaquaque Concluſione alii ſenſerint, a Nicolao de Rapallo editæ.* Cremonæ, Carolus de Darleriis, iv. Kalendas Maii 1497, in 4°.

IV. *Conflatum Priorii, Opus octo annorum, quo cunctas ejuſdem Argumenti Materias, quæ in S. Thoma ſparſim extant, appoſite componens in ſuis Commentariis interdum explanat, in 4 Voluminu diſtinctum*, dont le prémier a été imprimé à Pérouſe, chez François Cartularius, en 1519, in folio; & en 1530.

V. *Defenſorium Doctrinæ Sancti Thomæ.*

VI. *Malleus Sectiſtarum in falſas Aſſumptiones Scoti contra D. Thomam in primo Sententiarum*, Bononiæ, 1514, in 4°.

VII. *De Strigi-Magarum, Dæmonumque mirandis, Libri III; una cum Praxi & Ratione formandi Proceſſus contra ipſos.* Romæ, apud Anton. Bladum, 1521, & ibid. in Ædibus Pap. Rom. 1575, in 4°. Il dédia ce Traité au Cardinal Auguſtin Trivulce le 1 Mars 1521.

VIII. *Libellus Exorcismorum.* Bononiæ, apud Sim. Rubæum, 1573.

IX. *Expoſitio Miſſæ.*

X. *Liber de Immolatione Agni Paſchalis.* Mediolani, 1509.

XI. *Summa Sylveſtrina, ſeu Summa de Peccatis, una Caſuum Conſcientiæ, vel Summa Summarum.* Il y en a eu quantité d'Editions, entre autres une de Bologne, en 1515, in 4°, 2 Voll.; une à Lion, en 1552, in 4°; une d'Anvers, chez Plantin, en 1569, une en 1580, & une autre en 1583. Depuis, elle a été réimprimée, avec les Additions de Pierre Vendramini, tirées du Concile & du Catéchiſme du Concile de Trente, à Veniſe, en 1587, in 4; à Lion, en 1594, in 4°; & à Veniſe, chez Jérome & Nicolas Poli, en 2601, in 4°.

XII. *Confeſſionale Majus.*

XIII. *Confeſſionale Parvum ſeu Minus.*

XIV. *Liber Quæſtionum ſeu Caſuum inſertionum numero 63.* Bononiæ, 1503.

XV. *Definitiones omnium Legum.*

XVI. *Opuſculum de Judicio temerario.*

XVII. *Conſilium de Monte Pietatis.*

XVIII. *Conſilium de Paſſo retrovendendi.*

XIX. *Volumen Sermonum, inſcriptum* Roſa Aurea, *eo quod in eo ſint Flores & Roſa omnium Doctorum ſuper Evangelia totius Anni, tam de Tempore, quam de Sanctis, tam ſecundum Ordinem Prædicatorum, quam ſecundum Curiam.* Bononiæ, 1503; Haganoæ, 1508; Haganoæ, per Henr. Gran, 11. Oct. 1518; Venetiis, apud Melch. Seſſum, 1524; & ibid. apud Jacob. Sanſorinum, 1569; & 1582, in 4°; & emendatum per Damianum Zambelli, Venetiis, 1599; & ibid. ap. Ciotti, 1600, in 4°.

Guillaume Omzel d'Anvers, Prieur des Dominicains de Bruges, en a fait un Abrégé, intitulé *Sylveſtri Prieris Enchiridion Concionatorum, ex ipſius Roſeto Aureo excerptum*, & imprimé à Anvers, en 1620, in 8°; & à Douai, chez Beller, en 1622, in 16°.

XX. *Liber Quæſtionum ſexaginta unarum ad Evangelia Dominicalia totius Anni.* Bononiæ, 1503.

XXI. *Sermones de Sanctis.* Bononiæ, 1503.

XXII. *Quadrageſimale Aureum, in quo 64 Sermones eruditi & ſalutares.* Venetiis, apud Lazarum Soardum, 1515, in 4°.

XXIII. *Libellus Meditationum de Paſſione Domini.*

XXIV. *Liber de Hiſtoria Beatiſſimæ Virginis Mariæ.*

XXV. *Libellus de Hiſtoria Beatæ Virginis Magdalenæ*, ou bien, *Dialogus de B. Virgine Magdalena.*

XXVI. *Decalogus* (ou peut-être *Dialogus*) *de S. Paulo primo Eremita, correctus per Sylveſt. Prieratem.* Romæ, 1516, in 8°.

XXVII. *De Sublevatione Infirmantium.*

XXVIII. *Liber de Obſervatione Morientium.*

XXIX. *Dialogus, ſeu Diſcurſus, contra præſumptuoſas Lutheri Concluſiones, cum Præfatione ad Leonem X*; atque Præfat. ad Lutherum, & Apprecatione Spiritus Humilitatis & Veritatis, *ſine Loci Annique Notatione, ſed anno 1518*, in 4°.

XXX. *Replica ſeu Reſponſum ad Martinum Lutherum.*

XXXI. *Errata & Argumenta Martini Luteris recitata, detecta, repulſa, & copioſiſſime trita, per Fratrem Sylveſtrum Prieratem, Magiſtrum Sacri Palatii, ſeu de juridica & irrefragabili Veritate Romanæ Eccleſiæ, Romanoq; Pontificis; per eximium Sacrarum Litterarum Profeſſorem Fratrem Sylveſtrum* MAZOLINUM, *Prieratem, Ordinis Prædicatorum vite regularis, Magiſtrum Sacri Palatii Apoſtolici :* Opus Libris II & Epitome quadam III. conſtans, ac 268. foliis pro II Libris, dicatumque Leoni X. die 10. Junii 1519; editum vero *Romæ, per Antonium Bladii de Aſula, die 27. Martii, Milleſimo quingenteſimo vigeſimo,* ſedente

fedente Leone X. Pont. Max. anno ejus octavo. C'eſt un in quarto d'aſſez belle édition. Le III Livre avoit été imprimé à Rome dès l'année 1518; & c'eſt apparemment par cette raiſon qu'on n'en a mis ici qu'un abrégé. Ce même Livre a été réimprimé à Florence, en 1521, in 4: & depuis dans la *Raceberti Bibliotheca*, Tom. XIX, pag. 225. & ſeqq.

XXXII. *Apologia de Conveniendis Inſtitutorum Eccleſiæ Romanæ cum Evangelica Libertate, adverſus Lutherum.* Venetiis, 1525.

On trouvera ci-deſſous le précis de deux de ces IV Ecrits contre Luther.

Ceux de Philoſophie & de Mathématiques ſont

XXXIII. *Introductiorum Logicæ.*

XXXIV. *Compendium Logicæ.* Venetiis, Otinus de Luna Papienſis, 1496, in 4°; & non 1646, comme le dit mal le Soprani.

XXXV. *Apologia de ſecundis Intentionibus.*

XXXVI. *Quæſtio de æterna Veritate Propoſitionum in Materia Naturali.*

XXXVII. *Commentarius in Sphæram Joannis de Sacroboſco*, que l'Oldoini marque avoir été imprimé à Veniſe en 1413; il a ſans doute voulu dire 1513.

XXXVIII. *Commentatio perfamiliaris in Theoricas Planetarum Georgii Purbachii.* Mediolani, 1514; & Pariſiis, apud Joan. Parvum, 1516, in folio.

Voici les Italiens; parmi leſquels il paroît qu'il y en a quelques-uns multipliés ſous divers titres.

XXXIX. *Trialogo in Job.*

XL. *Sommario per confeſſarſi.*

XLI. *Philamore, Scala di S. Amore, Refugio de gli Affliti.*

XLII. *Trattato della Regina del Cielo.*

XLIII. *Vita della Magdalena; con molti Annotationi:* in Bologna, Giov. Ant. de' Benedetti, 1500, in 4°; & in Roma, 1607, in 24.

XLIV. *Trattato del naſcere, vivere, e morire.*

XLV. *Trialogo di trè Querele.*

XLVI. *Trialogo chiamato* Philamore, *cioè Parlare di tre Perſone, the ſono Chriſto, Geſu, e S. Maria Maddalena*; in Bologna, Giov. Anton. de' Benedetti, 1500, in 4.

Ce Traité a été traduit en Latin par Jean Bru, Dominicain, & imprimé à Rome, en 1588, in 8. Le titre Italien eſt vraiſemblablement gâté; n'y ayant nulle apparence, que l'Auteur ait voulu faire deux Perſonnages de *Chriſt* & de *Jéſus*.

XLVII. *Opere Volgari del P. Silveſtro da Prierio*, in Milano, 1519, in 4°.

Je me ſuis ſervi, pour dreſſer cette Liſte, de Gesner, de Gozzeus, de Poſſevin, du Ghilini, du Soprani, d'Oldoïni, de l'Orlandi, & de l'*Index Bibliothecæ Barberinæ*: ils n'ont marqué les éditions qu'à ceux de ces Ouvrages où elles ſe trouvent notées ici; & leur négligence à cet égard eſt extrême.

Quelques Bibliothécaires lui attribuënt encore trois Ecrits, dont les Auteurs que je viens de nommer ne font aucune mention. L'un eſt un Traité *de Papa, ejuſque Poteſtate*, inſéré dans la *Bibliotheca Pontificia Raceberti*, Tom. XIX, pag. 368, & ſuivantes: le ſecond eſt un Traité *de Cardinalatu in ſumma* (23), & le troiſième eſt intitulé *Modus inquirendi Hereticos, ad Uſum Curiæ Romanæ, lectu digniſſimus, duodecim Regulis concluſus*, imprimé en 1519, in 4; & réimprimé dans les *Secretaria Hiſpaniæ Inquiſitionis & Carniſicinæ* du prétendu Joachim Urſinus, à Amberg, en 1611, in 8°. Ce Compilateur pouvoit choiſir une meilleure édition; car ce Traité avoit été revu, corrigé, & imprimé avec la fauſſe inſcription de *Rome*, en 1553, in 8, (24). Cette dernière édition ſe trouve à la fin de la nouvelle édition du *Faſciculus Rerum expetendarum & fugiendarum*, réimprimé, par les ſoins & avec les Augmentations conſidérables d'Edward Brown, *à Londres, chez Richard Chiswel, en* 1690, *en* 2 *Volumes, in folio*; & voici ſon véritable titre, ordinairement trop abrégé par les Bibliothécaires: *Modus ſolennis & authenticus ad inquirendum, & invenendum, & convincendum Lutheranos, valde neceſſarius ad Sanctam Sanctæ Apoſtolicæ Sedis, & omnium Eccleſiaſticarum. Anno* 1519. *compoſitus, in Martini Lutheri Peſtilentiam & ejus Sequacium, per Venerabilem Monachum* SYLVESTRUM PRIERATEM *ex ſacro-ſancto Ordine Prædicatorum, Magiſtrum Sacri Palatii, & Generalem Hæreticæ Pravitatis Inquiſitorem. Anno* 1553. *recenſus, & ſatis bene emendatus ab Erroribus, per Reverendiſſimos Cardinales ad Officium Sanctiſſimæ Inquiſitionis deputatos per S. D. N. Papam Julium III. Romæ, per Jordanum, Typographum Pontificium, anno* 1553. A n'en juger que par ce titre, on peut bien regarder cet Ouvrage comme compoſé par nôtre Silveſtre Prierias: & les trois Bibliothécaires, que j'ai citez ci-deſſus, ſont en quelque ſorte excuſables de l'avoir cru ainſi; ſur-tout Draudius, qui ne le connoiſſoit apparemment que par quelque Catalogue ſemblable au ſien. Mais, l'Editeur du *Faſciculus Rerum expetendarum & fugiendarum*, & l'Auteur du XIX. Tome de la *Bibliothèque Univerſelle & Hiſtorique*, qui n'en ont parlé qu'après l'avoir lû, ne ſont nullement excuſables d'avoir crû la même choſe, & d'en avoir porté ces Jugemens riſibles. *Modum iſtum ſolennem Sylveſtri Prieratis, ſere deperditum, & inter iſtius Opera ob eximiam ejus ſtultitiam non receuſitum, habes tibi e Bibliotheca Collegæ mei Joannis Moore S. T. P., qui noluit ſolus videre antiquam Inquiſitorum Fatuitatem* . . . . . *Fictum fortaſſe alterius, & non ſerium Prieratis Tractatum fuiſſe, putabit aliquis. Sed. qui perpendet* . . . . . *hoſce Regulas Inquiſitorias non temere damnabit loci.* „ Prierias défend „ [l'Egliſe Romaine] d'une manière ſi ridicule, „ & ſi propre à faire mépriſer les Inquiſiteurs, & „ même à donner de l'horreur pour l'Inquiſition, „ qu'un Livre, écrit à deſſein de produire cet effet, „ ne ſeroit peut-être pas ſi propre pour cela que „ celui-ci. Il dit, par exemple, ... qu'on „ fait . . . . . aujourd'hui brûler les Hérétiques „ non ſeulement ſans péché, mais encore avec „ beaucoup de mérite. Car . . . . nous obéiſſons, „ à St. Paul, qui nous ordonne d'ôter le méchant „ du milieu de nous, *& ut Hereticos deteſtemur*, „ id eſt *de vita provemus, ſecundum Interpretationem Domini noſtri Papæ.* . . . . . Il paroît une „ ſi grande ignorance, & une ſi grande ingénuité „ dans cet Ecrit, que ceux, qui ont ramaſſé les „ Oeuvres de Prierias, ont eu honte de le mettre „ parmi, quoi qu'il eut été imprimé deux fois ſous „ ſun nom (25)." En effet, il eſt viſible, à la ſimple lecture de ce Traité, que ce n'eſt rien moins qu'un Ouvrage ſérieux; mais, au contraire, une ironie perpétuelle, & une raillerie vive & ſanglante, des maximes odieuſes & ſanguinaires des Inquiſiteurs, à peu près dans le goût des *Epiſtolæ obſcurorum Virorum*: & c'eſt quelque choſe d'inconcevable, que ces deux Auteurs-là, non ſeulement ne s'en ſoient point apperçu, mais même n'aient pas voulu le voir, dans des expreſſions auſſi ſinguliéres & auſſi frapantes que celles-ci. *Ego credo, ſi S. Hieronymus & S. Auguſtinus hodie venirent, quod vix evaderent ignem; tam excellentes ſunt Inquiſitores in ingenio* . . . . . *Beu tibi, Paule, quod vixiſti quando non erant ſubtilia iſta ingenia!* . . . . *Maximum gloriam Inquiſitores ſuiſſent conſecuti, ſi Joh. Reuchlinum, virum tam doctum, combuſſiſſent, quia ſemper Combuſtores doctiores ſunt Combuſtis: ut patet ex coquo & ligna, qua ipſe comburit.*

Ces

[23] Look Jacob Bibliotheca Pontificia, pag. 440.

[24] Draud. Bibliotheca Claſſica, pag. 277. Carol. Biblioth. Bodleiana, pag. 444. Biblioth. Telleriana, pag. 128.

[25] Ed. Brown Præfano ad Lect. Faſcic. Rer expetendar. pag. xxxvj. Syr. Bibliothèque Univerſelle, Tom. XIX, pag. 362.

Beaucoup de Gens ont dit, qu'il étoit le prémier qui eût écrit contre Luther

Ces Inquiſiteurs, qui ſont-là ſi cruëllement bernez, n'ont point été les duppes de ces Ironies ſanglantes de même que Browu & le Clerc; car, ils ont bel & bien placé le *Modus ſolemnis & authentica ad inquirendum &c.* dans leurs *Indices Librorum prohibitorum*; & c'eſt ce que n'auroient pas dû ignorer deux Auteurs auſſi déciſifs ſur ce ſujet. Peut-être ne ſont-ils pas mieux fondez, lorſqu'ils ſuppoſent qu'on a fait une collection de tous les Ecrits de nôtre Sylveſtre de Prierio: je ne ſache pas au moins qu'on ait jamais rien vû de ſemblable.

Voici le précis que j'ai promis ci-deſſus de deux des Ouvrages de Prierias contre Luther: je le tire de Sleidan; & je le mets d'autant plus volontiers ici, qu'il y fait connoître quels étoient les principes de nôtre Moine, & que cela fait partie de ſon Hiſtoire. „ Après Eccius (26)" dit Sleidan (27), „ Sylveſtre Prieras, Jacopin, Maître (comme ils „ appellent) du Sainct Palais, eſcrivit en forme de „ *Dialogue contre Luther, avec une Préface au Pape Léon*, ... remonſtrant, qu'encore qu'il „ ſoit ſur l'aage, ... il ſe veut employer, du tout pour la Papauté . . . . . Il poſe quelques „ Thémes ou Propoſitions, ... par leſquelles „ il eſtablit le Pape Chef de l'Egliſe Univerſelle, „ . . . . . & aſſeure qu'il ne peut faillir en ce qui „ concerne la Foy & la Réligion, non plus que le „ Concile, pourveu que le Pape y aſſiſte; meſme, „ que l'Eſcripture Ste. n'a vertu ny authorité quelconque, ſi elle ne la prend de l'Egliſe & du Pape Romain, comme de la très certaine régle de „ la ſoy: en ſorte que celuy, qui a autre opinion, „ . . . . . ſans aucune doute eſt hérétique. Luther fit reſponſe à ce Livre, avec une Préface qui „ s'addreſſe au dit Sylveſtre: confeſſant, qu'il a plus „ ſes Propoſitions en admiration qu'il ne les entend, „ [& lui montrant] qu'il ne faut adjouſter foy à toute Doctrine des Hommes . . . . . comme celle de Thomas (28) . . . . .; & qu'il n'eſt licite „ de recevoir autre doctrine, que celle qui eſt „ laiſſée des Prophétes & des Apoſtres, quelque „ beau luſtre qu'elle ait. . . . . Sylveſtre reſpond „ à cela . . . . par une *Préface* où il vient à défendre vaillamment ſon Thomas: & à ceſte Préface il adjouſte un Livre qu'il nomme *Abbrégé*, „ où il éxalte merveilleuſement la puiſſance du Pape, en ſorte qu'il la préfére à tous Conciles & „ Décrets; affirmant, que toute la vertu de l'Eſcripture despend d'icelle . . . . . Luthes reſpondit „ *ſeulement* (29) à Sylveſtre par une *Epiſtre* qu'il addreſſoit *au Lecteur*: où il dit, que le Livre de „ Sylveſtre eſt tellement farci & couſu de menſonges & horribles blaſphemes du Nom Divin, qu'il ſemble que Sathan en ſoit l'Autheur; que ſi le „ Pape & les Cardinaux ſont de meſme avis, & ſi „ les meſmes choſes . . . . . ſe tiennent & enſeignent „ à Rome, il n'y a doute que Rome ne ſoit le vray „ Siége de l'Ante-Chriſt . . . . . ; que ſi donc le „ Pape ne réprime ce Sylveſtre, & s'il ne le contraint de ſe dédire, il proteſte qu'il diſcorde d'avec luy, & que tant s'en faut qu'il reconnoiſſe „ l'Egliſe Romaine pour la vraye Egliſe, qu'au „ contraire il la tiendra pour un egout de toute ordure & vilaine, & pour un lieu dédié à toute impiété." Ce fut apparemment ſur des Remontrances ſi vives, que Léon X. impoſa ſilence à Prierias (30). Quoi qu'il en ſoit, l'on voit que Sleidan ne fait ici mention que de deux des quatre Ouvrages contre Luther que les Bibliographes lui attribuent. Le célébre Etienne Pasquier, ſans entrer de même dans le détail des Ecrits de Prierias contre Luther, juge à peu près de même de ſa doctrine; & ce qu'il en dit, auſſi-bien que de la cauſe de l'oppoſition publique & éclatante de Luther aux erreurs & corruptions de l'Egliſe Romaine, eſt trop curieux, & concerne trop Prierias, pour ne point trouver place ici. „ Si, avec les morts de „ Selin & de Maximilian" dit-il dans la Lettre du XX. Livre des ſiennes adreſſées à Florimond de Raimond, „ l'Avarice fut pareillement morte dedans Rome, indubitablement les affaires de noſtre Egliſe fuſſent démeurées en leur calme. N'eſtant plus queſtion de ſe croiſer contre le Turc, il falloit auſſi oublier la Cueillette des Deniers qu'on faiſoit pour la Croiſade. C'eſt le mot dont nous „ baptizons les Voyages qu'entreprenons contre les „ infidéles:" & Artifice auſſi criminel qu'odieux: pouvoit ajoûter Pasquier, dont depuis très longtems les Papes & leur Suppots amuſoient les Rois & les Peuples, afin de pécher en eau trouble. „ Toutes fois, ceux, qui commandoient aux opi„ nions de Léon (X) Pape facile & débonnaire, „ mettants l'honneur de Dieu ſous pieds, luy fi„ rent éxercer libéralité de ces Deniers envers une „ ſienne Soeur, qui en eut le plus grand chanteau, „ comme nous apprenons de Guichardin; puis envers „ uns & autres Princes . . . . . Alors, ſe tourna ce „ grand pardon en party; ſe trouvant quelques „ Prélats principaux Entrepreneurs, qui faiſoient le „ maille bonne; ſous leſquels y avoit quelques Partiſans, qui ſçavoient ce qu'ils leur devoient rendre pour les Provinces qui leur eſtoient départies. „ La Procédure, que ces Meſſieurs obſervoient, „ allants faire leurs queſtes, eſtoit de commencer, „ en chaque Paroiſſe, par une Proceſſion ſous la „ conduite du Curé, ou de ſon Vicaire, ſuivie „ d'une célébration de Grand'-Meſſe du St. Eſprit, qui ſe fermoit par le Sermon d'un Charlatan, lequel eſtalloit aux Paroiſſiens de quel fruit „ eſtoit le mérite de ce grand pardon, tant aux vivants qu'aux morts, ſelon le plus ou le moins „ qu'on contribueroit de Deniers. Et lors le pauvre Peuple ouvroit ſa bource à qui mieux, „ pour participer à un ſi riche Butin. Ce fut un „ or pire que celui de Toulouſe, qui cauſoit ſeulement la mort à ceux qui le manioient . . . . . „ Quelques Preſcheurs d'Allemaigne . . . . n'oublièrent de ſe desborder contre cet abus; &, ſurtout, Martin Luther, Réligieux de l'Ordre de St. Auguſtin, s'en acquitta dedans la Ville de „ Wittemberg, Païs de Saxe, ... ſouſtenant, „ qu'il n'eſtoit en la puiſſance du Pape de diſtribuer „ des indulgences & pardons . . . . . Quelques „ Eſcoliers, ſous la qualité de Théologiens, „ ſouſtinrent la querelle du Pape, donnant ſubject „ à un Moineau de ſe faire Aigle aux despens de la „ réputation du S. Siége; &, entre autres, un „ Frère Prierias Sylveſtre, de l'Ordre de St. Dominique, demeurant à Rome, ſe mit ſur les „ rangs. Tellement que deux Moines, l'un Auguſtin, l'autre Jacobin, entrent en Lice, s'attachants aux extrémitez; celuy-là voulant terraſſer la grandeur du Pape, & la réduire au pied „ des autres Evesques, en & au dedans leurs limites; & celuy-ci, au contraire, luy donnant „ toute puiſſance & authorité, non ſeulement ſur „ les Patriarches, Archevesques, & Evesques, „ mais auſſi ſur le Concile général & œcuménique. „ Qu'il luy ſuffiſoit de dire, *s'il me ploiſt*, il me „ loiſt [c'eſt-à-dire *s'il me plaît*, il m'eſt loiſible;] & qu'il falloit conſidérer, non ce que „ les Papes font, mais ce qu'ils font." Après cela, paſſant aux desordres de la Diſcipline Eccléſiaſtique & Bénéficiale, il conclut ainſi cette longue & notable Epître: „ Et nous, au milieu de ceſte „ généralè desbauche, nous penſons exterminer „ l'héréſie, par nos écrits & nos cris . . . . C'eſt „ *faire gerbe de Fouarre d'Dieu*, que de le croire." Après un ſemblable aveu, fortifié de l'autorité de Guicciardin, autre Ecrivain Cathotique-Romain, n'eſt-il pas extrémement étonnant, qu'eux & leurs ſemblables, ſoient reſtez dans une Société ſi corrompuë, & dont ils connoiſſoient ſi bien l'affreuſe corruption? Mais, c'a été le défaut trop commun de quantité de Savans illuſtres du XVI. Siècle, ſoit par crainte ou Nicodémiſme, ſoit par indifférence totale pour la Réligion, ſoit par libertinage effectif. Mais, revenons aux Ecrits de Prierias contre Luther. Peut-être les deux autres, que lui attribuënt les Bibliothécaires, ne ſont-ils en effet que des Productions de leurs brouilleries, & les mêmes Ecrits multipliés ſous différens titres. On ſait que c'eſt un desordre dans lequel ils ne tombent que trop ſouvent. Par éxemple, & ſans nous éloigner de nôtre ſujet, quelque éxact que ſoit ordinairement *Mr.* Bayle, il n'a point pu ſe garantir à cet égard; puis qu'il fait deux différens Ouvrages, des *Errata & Argumenta Lutheri*, & du Traité *De juridica & irrefragabili Veritate Rom. Eccleſiæ*, de nôtre Sylveſtre. On a vû ci-deſſus, num. XXXI, que ce n'eſt qu'un ſeul & même Ecrit.

[26] *Mr.* Bayle, pouvoit dire affurer poſitivement, qu'Eckius avoit écrit contre Luther avant Prierias.

[27] Sleidan, Comment. de l'Eſtat de la Religion & de la République, à Lyon, 1558, folio 2 verſo, & folio 3 de l'Edition in folio.

[28] Thomas d'Aquin, dont Sylveſtre s'étoit extraordinairement rendu Sectateur.

[29] La Verſion eſt, de puis mois l'Original mot, ſeulement.

[30] Voiez la Citation [5] du PRIERIAS de Mr. Bayle.

[a] Antoine de Sienne, Onuphre, Raynal, Platina, Bellarmin, Miraus, Loch, Du Boullais, Olearius, Krantz, & Papadopoli.

ther (*t*), (*F*); mais, on a fait voir, que cette prétention n'eſt pas bien fondée (*t*); & qu'il n'avoit nullement réuſſi dans ce qu'il avoit écrit contre ce célébre Réformateur (*u*). On ne laiſſa pas de le choiſir pour un de ſes juges (*w*); & ſes Panégiriſtes n'ont pas manqué de bien relever ce choix, quelque déraiſonnable qu'il fut, (*G*). On a vû ailleurs (*x*), que ſa Morale n'étoit point des plus ſévéres, je le confirmerai ici par un éxemple aſſez notable; & j'ajoûterai, qu'on prétend que ſes ſentimens relâchés ſur le jeune l'ont expoſé aux railleries d'un fameux Satirique (*H*). Gesner & ſes Abbréviateurs

[t] Labbe de Script. Eccl. *Tom. II, pag.* 570.
[u] Bayle, Diction. Article Prierias, Remarque (C). Maimbourg, Hiſt. du Luthéraniſme, *pag.* 20.
[w] *L'Evêque d'Aſtorga étoit l'autre.* Sleidan, *ſous l'année* 1518, *folio* 4.
[x] Bayle, Dictionn. *Article* Prierias, *Remarque* (C).

[31] *Citation* (*s*).

[32] *Traduit de l'Italien des* Novelle del Bandello, *Tome III, Novella XXIV, folio* 96. *d'Edition di Lucca, per il Busdraga*, 1554, *in* 4. François de Belleforest *n'a pas oſé traduire cela dans ſes* Hiſtoires Tragiques extraites des Oeuvres Italiennes de Bandel, *réimprimées à Rouen, chez Adrian de Launay, en* 1603 & 1604, *en* 7 *Vol. In* 12. *Car, on ne le trouve point dans le Sommaire de ſa XXIX Nouvelle, Tom. II, pag.* 499, & *ſuivantes, qui eſt la Traduction de celle de* Bandel, *que nous avons citée. On a auſſi ſupprimé les Dedicaces, à cauſe de quelques Eloges de Luther.*

[33] *Et non CVI, comme le diſent pluſieurs Auteurs, &* meme encore Reverus Fontanus, Memorabilium *Libro I; &* Maimbourg, Hiſtoire du Luthéraniſme, *pag.* 29.

[34] Godefr. Hecelii Vita Joann. Tezelii, *pag.* 26.

[35] Maimbourg, Hiſt. du Luthéraniſme, *pag.* 31, *d'Edition de Hollande.*

(*F*) *Beaucoup de gens ont dit qu'il étoit le premier qui eût écrit contre Luther.*] Outre les Auteurs que j'ai citez ci-deſſus à la marge du Texte (31). Voici un paſſage du Bandel, qui paroit l'inſinuer, & qui pourroit bien avoir donné lieu à tous ces Auteurs de l'aſſûrer auſſi poſitivement qu'ils l'ont fait. „ Lors des prémiers accroiſſemens du Luthéraniſ-„ me, pluſieurs Gentils-Hommes, raſſemblez un „ jour vers le midi chez nôtre illuſtre ami L. Sci-„ pione Attellano, & raiſonnant enſemble de diver-„ ſes choſes, quelques-uns d'entre eux blâmérent „ fort le Pape Léon X, de ce qu'il n'y avoit point „ apporté de remède dès le commencement, lors „ que Frére Silveſtre de Prierio, Maître du Sacré „ Palais, lui avoit montré quelques-unes des Hé-„ réſies que Frére Martin Luther avoit répandues „ dans ſon Traité *des Indulgences*; & de ce qu'il „ s'étoit contenté de répondre imprudemment, que „ *Frére Martin étoit un tres bel eſprit, & que tout „ cela n'étoit qu'envie & que jalouſie de Moines* „ (32). Je l'ai d'autant plus volontiers mis ici, qu'on ne l'avoit point encore traduit en François, & que Mrs. Colomiés & Bayle s'étoient contentez de le donner en Italien. Voiez le *Léon X*, de celui-ci, Remarque (*N*).

On va voir, en reprenant le fil de mon Texte, que ce ſentiment n'eſt point tellement établi, que d'autres Auteurs n'en aient donné; & le Récit de Sleidan, que l'on a vû à la fin de la Remarque précédente, fait aſſez voir que leur doute étoit très bien fondé. D'ailleurs, on ſait très certainement, que, dès que Luther eut publié ſes Propoſitions contre les Indulgences, l'Inquiſiteur Jeso Tezel y oppoſa, non ſeulement CLVI autres Propoſitions en deux Théſes préſentées à l'Académie de Francfort ſur l'Oder (33), mais encore un Ecrit ou Sermon Allemand, imprimé ſous le titre de *Verlegung gemacht von Brudee Johann Tezel, Prediger Ordens, Keutzermeiſter, under einem vermeſſenen Sermon von zwantzig irrigen Aeſtuheln, Pabſtlichen ablaſſ und Gnade belangende allen Chriſtglaubigen Menſchen zu wiſſen von noethen*, & conſervé dans la Bibliothéque Pauline de Leipſic (34).

(*G*) *Il fut choiſi pour un des Juges de Luther; & . . . . . ce choix a été fort loué . . ., quelque déraiſonnable qu'il fût.*] Quand bien même Sylveſtre Prierias n'auroit été qu'Eccléſiaſtique & Moine, les Perſonnes équitables auroient desapprouvé un tel choix: mais, lors qu'on ſçait qu'il avoit pris parti contre Luther; *qu'il avoit déjà déclaré juridiquement que les propoſitions* contenues dans ſes Théſes *étoient hérétiques*, comme la Jéſuite Maimbourg n'a pu s'empêcher de le reconnoître (35); qu'il avoit écrit pluſieurs Livres contre lui; & qu'il s'en étoit acquité ſi mal, que le Pape avoit été obligé de lui défendre de s'en mêler davantage (36); on ne ſauroit voir ſans indignation les louanges outrées que lui donnent ſes Panégiriſtes à l'égard de cet injuſte choix. Un tel Homme n'étoit-il pas bien propre à rendre équitablement la juſtice dans une telle cauſe, où il étoit non ſeulement partie intéreſſée, mais même délateur & ennemi déclaré! Mais, voions quelques-unes de ces judicieuſes louanges. *Memorabilium quoque virum ces illa fuit*, dit le Folieta (37), *atque eadem argumenta eſt quanti ejus nomen fuerit, quod Magiſter Sacri Palatii in Cauſſa omnium quæ ſub cœlo ſunt maxima a Sancto Pontifice Solus electus Judex execrabilem Lutheranam Doctrinam ad priſcam & conſtitutam Eccleſiæ Diſciplinam, veteremque Religionis Cultum, ac ſacroſanctæ Eccleſiæ Myſteria, quæ Sacramenta vocamus, everſenda ingentibus cœpiis conſurgentem damnavit.* Ces paroles ont ſans doute ſervi d'original au Ghilini, qui paroit les avoir paraphraſées par celles-ci: *Feſte dalla Sede Apoſtolica eletto Giudice della maggiore e più importante cauſa che foſſe al Mondo, poiche, quando Martino Lutero fù citato à Roma, vi fù impoſto che il lui vi preſentaſſe, come quegli che prima d'ognuno contra queſto diabolico Heretico havevate ſcritte; onde con grandiſſimo Ardore & Ardire damnaſſe la Luterane Dottrina, la quale con pericoloſi Principii pullulava, per annichilare, non ſolo gli antichi Inſtituti della Cattolica Romana Chieſa, ma anco i divini Miſterii di eſſa, & il veechio Culto della Religione* (38).

(*H*) *Je confirmerai par un éxemple notable, que ſa Morale n'étoit pas des plus ſévéres; & j'ajoûterai, . . . que ſes ſentimens relâchés ſur le jeune l'ont expoſé aux railleries d'un fameux Satirique.*] On a pu voir à la fin de l'Article PRIERIAS du *Dictionnaire de Mr. Bayle*, que nôtre Dominicain n'étoit pas fort rigide touchant la contrition & les équivoques; & l'on va voir ici, qu'il ne l'étoit pas davantage touchant la pureté & l'abſtinence.

L'Exemple notable, que j'ai promis, concerne le prémier de ces Articles; & l'on jugera ſi j'ai tort de le qualifier ainſi. Lors que le Duc d'Urbin poignarda de ſa propre main le Légat du Pape à Ravenne, on trouva parmi les curioſitez de ce Cardinal deux petits Livrets, traitant, l'un de l'Amour des Femmes, & l'autre de celui des Garçons, mais remplis l'un & l'autre des figures les plus ſales & les plus abominables qu'on puiſſe imaginer. L'un des deux fut imprimé à Rome du tems de Jules II, & s'y vendoit publiquement encore du tems d'Adrien VI, avec cette Approbation ſinguliére de Silveſtre de Prierio, alors Cenſeur des Livres: *N'ayant trouvé dans ce Livre rien de contraire à la Foi de l'Egliſe Romaine, ni aux bonnes Mœurs, nous ne l'avons point jugé indigne de l'impreſſion.* L'Ecrivain, qui m'apprend cela, & qui auroit bien dû noter le titre de ce Livre auſſi-bien que la datte de cette Approbation, eſt le fameux Pietro Paolo Vergerio, Evêque de Capo d'Iſtria, l'un des plus dangereux Adverſaires qu'ait jamais eu l'Egliſe Romaine. Son Latin eſt tout autrement vif que ce que je viens de rapporter; & l'on ſera ſans doute bien aiſe de le voir ici, étant ſur-tout tiré d'un Livre extrémement rare. *Patrum noſtrorum memoria*, dit-il, *Cardinalis quidam, Venetus, e Priſca Familia, . . . qui, propter Flagitia & Simultates ne ſcio quas, ab Urbinatum Duce confoſſus interiit* (39), *inter reliquas ſuas interiores & recondituas Litteras duos Libellos ſeparatos habuit, variis obſcenis Picturis, & deteſtandis nefariarum libidinum Simulachris, refertos. Extabant in eorum altero complures Vici cum Muliere Concubitus, Formæ omnis Turpitudinis & Feditatis plena, atque a Natura prorſus alienæ: in altero, enecrabilis illius Veneris, quam Sodomiticam appellant, diſſimiles, ſummaque varietate*

[36] *Voïez ci-deſſus Charles* (30). [37] Charor. Ligurum Elogia, *pag.* 243.

[38] Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati, *Part. I, pag.* 209.

[39] *Selon* Guicciardin. *Liv. IX, Chap. XVII, & tous les bons Hiſtoriens de ce tems-là, le Cardinal, qui fut aſſaſſiné, en plein jour, au plein midi, & allant dîner avec le Pape, à Ravenne, en* 1511, *étoit le Cardinal de Pavie, Légat de Jules II. A Boulogne; Ville, qu'on l'accuſe d'avoir venduë, ou vendant aſſez librement aux François. Mezerai le nomme* Francesco Aldeſi, *& le traite notamment de Mignon de ce Pape; ce qui ne confirme pas peu ce que le Vergerio dit de ſes deux Livrets. Le Duc d'Urbin, qui le poignarda de ſa propre main, pour ſe venger de ce qu'il avoit eſté lui emporter la Veuve en l'Abſence du Boulenois, ſa nomment François . . . Marie de la Rovere, & étoit propre Neveu de Jules II.*

teurs l'ont coupé en deux fort mal-à-propos (*I*). Il eſt étonnant que Voſſius ne ſe ſoit point ſouvenu de lui dans ſon *Traité de Scientiis Mathematicis* (*y*), vû que le Jéſuite Hugues Sempilius, qui avoit écrit avant lui, n'a point commis la même faute, & n'a point ignoré que nôtre Mazolini s'étoit éxercé en ce genre d'étude (*z*).

(*y*) Bernardinus Baldi, & Joſeph Blancanus, font dans le même cas.

(*z*) Hug. Sempilius de Mathemat. Diſciplin. *pag.* 298. *Voïez ci-deſſous, Remarque* (*E*), *num.* 17. & 18.

te diſtincti, modi expreſſi videbantur . . . . Alter e duobus illis Veneris Libellis, tempore Julii II. Papæ, Romæ Typis in lucem evulgatus; demque, Pontificatum gerente Adriano VI, publicæ divenditus diſtractaque fuit. Eum Prieras Silveſter, Monachus Dominicanus, & Pontificiæ Aulæ Comes Palatinus, qui Cenſor eo tempore in Libellos Papæ adverſarios animadvertere ſolebat, Cenſoria Notatione Judicioque approbavit; addita ſubſcriptione, ſe palam teſtificari: „ Libellum hunc, quia nihil habeat quod „ S. Romanæ Eccleſiæ Fidei, vel bonis Moribus, ſit „ contrarium, aut aliquam Hæreſin redoleat, dig-„ num eſſe qui lucem videat (40). " Quelque envenimé que fût le Vergerio contre l'Egliſe Romaine, il n'eſt nullement vraiſemblable, qu'il ait ôſé lui imputer fauſſement un fait de cette nature, ſi facile à vérifier & réfuter de ſon tems, & par conſéquent ſi propre à le couvrir de confuſion.

(40) Petri Paull Vergerii, Epiſcopi Juſtinopolitani, de Idolo Lauretano, ad Othonem Henricum Comitem Palatinum, Tractatus, *pag.* 491. *Edition de Wolfenbuttel* 1672.

Le Satirique, aux railleries duquel nôtre bon Moine a été expoſé, eſt Rabelais, qui l'a niché dans ſon *Catalogue de la Bibliothèque de St. Victor*, où il ſuppoſe qu'on trouve un de ſes Ouvrages, intitulé *de Brodiorum Uſu & Honeſtate chopinandi, per Sylveſtrem Prieratem Jacobinum.* Le Commentateur de Rabelais donne deux diverſes interprétations à ce titre imaginaire, la prémiére desquelles ne nous ſert de rien ici: voici la ſeconde. *La vraie & naturelle explication* de ce *titre eſt que ce bon Père, dans la* Somme *vulgairement appellée de ſon nom* Sylveſtrina, *a traité les Queſtions du Jeune d'une manière auſſi relâchée qu'ont fait depuis les Bannis, les Filoutins, & les Eſcobars* (41). C'eſt ce qu'il auroit été bon de prouver par quelque paſſage formel de cet Auteur. Quoi qu'il en ſoit, cette explication eſt auſſi vraiſemblable qu'on le peut ſouhaiter dans un ſujet tel que celui-ci, où l'on n'a pû que deviner la penſée de l'Auteur: elle eſt au moins de celles auxquelles on peut très bien appliquer le *ſi non e vero e ben trovato.*

(41) Oeuvres de Rabelais, *Tom. II, pag.* 180.

(*I*) *Gesner, & ſes Abbréviateurs, l'ont coupé en deux fort mal-à-propos.*] Ils nomment l'un, *Sylveſter de Prierio Buonienſis Ordinis Fratrum Prædicatorum* (42), en quoi ils n'ont fait que copier Trithême; & l'autre, *Sylveſter de Prierio Fanſi Aſtenſis contra Lutherum* (43). Il eſt certain, que le Silveſtre de Prierio, qui étoit Dominicain, eſt le même que celui qui a écrit contre Luther, & qu'ainſi ils ont mal-à-propos diviſé un Auteur en deux. George Matthias König eſt tombé dans une pareille faute, mais d'autant plus étonnante, qu'il dit de tous les deux, qu'ils ſont le prémier Ecrivain contre Luther (44). Il fait de *Silver. Prieras*, ſous l'an 1500, l'Auteur de la *Roſa Aurea*; & de *Silv. Mozolinus*, ſous l'an 1510, l'Auteur de la *Summa Sylveſtrina* (45). On a vû ci-deſſus (46), que ces Ouvrages ſont d'un ſeul & même Auteur.

(42) Trithem. in Bibliothec. *folio* 605.

(43) Epit. Bibliothec. Gesneri, *pag.* 770.

(44) Konigii Bibliothec. veteris & novæ, *pag.* 558, 661.

(45) *Idem, ibidem.*

(46) *Remarque* (*E*).

MEDAILLES. C'eſt ſans doute avec beaucoup de raiſon, qu'on vante leur utilité, pour l'illuſtration des monumens antiques, pour l'éclairciſſement de certains faits obſcurs, pour la juſtification de certains événemens douteux ou peu vraiſemblables, & enfin pour la confirmation de l'Hiſtoire en général: & l'on ne ſauroit trop louer les excellens Ouvrages, que nous ont donnez ſur ce ſujet le ſavant Antonio Auguſtino Archevêque de Tarragone, & le célébre Mr. Spanheim, deux des plus illuſtres ornemens de la République des Lettres tant ancienne que moderne (*A*); non plus que les beaux

(*A*) *Les Ouvrages . . . . d'Auguſtino . . . & de Spanheim . . . . . deux des plus illuſtres ornemens de la République des Lettres tant ancienne que moderne.*] I. L'Ouvrage du prémier, compoſé en Eſpagnol, intitulé *Dialogos de Medallas, Inſcriciones, y otras Antiguedades*, & conſiſtant en XI. Dialogues au devant desquels ſe voient environ 500. Médailles gravées en cuivre, a été imprimé *à Tarragone, chez Felipe Mey, en* 1587, *in* 4°, & non en 1575, comme Don Nicolas Antonio l'a remarqué mal-à-propos dans ſon Article. Ce Philippe Mey étoit un aſſez bon Poete Eſpagnol, dont on a *Ovidio del Metamorphoſeos en Octava Rima traduzido, con otras diferentes Rimas*, imprimé *à Tarragone, chez lui-même, en* 1586, *in* 8°, & voilà un ſavant Imprimeur presque généralement inconnu.

Cet Ouvrage fut bien-tôt traduit en Italien, & l'on en voit des éditions ſous ces différens titres: 1°. *I Diſcorſi del Signor Don Antonio Agoſtini ſopra le Medaglie & altre Antieaglie*, ſans nom de Traducteur, *à Veniſe*, ſans nom d'Imprimeur & ſans date, *in* 4°; & puis *à Rome, chez Donato Donangeli, en* 1593, *in* 4°, édition incounue au Père Labbe, au Père Banduri, & à Mrs. Struvius & Fabricius. 2°. *Dialoghi di Don Antonio Agoſtino intorno alle Medaglie, Inſcrizzioni, & altre Antichità; tradotti dal Spagnuolo, da Domigi Ottaviano Sada, con le ſue Annotazioni: in Roma, appreſſo Guill. Facciotto*, 1592, *in folio.* Cette édition eſt augmentée, dans le prémier Dialogue, d'une Diſſertation de Lelio Pasqualino ſur les Médailles de Conſtantin, & de plus de trois cens nouvelles Médailles. Ces Médailles, de même que toutes les autres, ſont en leur place dans le Corps même de l'Ouvrage; mais, elles ne ſont qu'en bois, & les têtes des Empereurs ne ſont que ſur la prémiére de celles qui concerne chacun d'eux, les autres n'en repréſentant que les revers. On parle encore d'une édition de *Veniſe*, *en* 1592, avec des figures en cuivre, & non en bois comme dans celle de Rome: mais, je ne ſai auquel de ces titres elle ſe doit rapporter. On en a de nouvelles éditions de *Rome*, une *en* 1698, *in folio*; & une *chez Girolamo Mainardi, en* 1736, auſſi *in folio.*

Vingt-cinq ans après, cet Ouvrage fut traduit en Latin par le Père André Schott, Jéſuite d'Anvers, qui y ajoûta un XII. Dialogue touchant les Médailles concernant la Réligion & les Dieux des Anciens, & un petit Catalogue des Ecrivains ſur les Médailles, presque tout tiré d'après celui de Levinus Hulſius. Cette Traduction, intitulée *Antonii Auguſtini Antiquitatum Romanarum & Hiſpanarum in Nummis Veterum Dialogi XI, ex Hiſpanico Latine redditi ab Andrea Schotto, cum XII. Acceſſione de priſca Religione Diisque Gentium*, a été imprimée *à Anvers, chez Henry Aertſſens, en* 1617, *& depuis en* 1654, *in folio.* Au lieu des Médailles emploïées par A. Auguſtino & par Sada, on ne voit ici que celles du Recueil du Duc d'Arſchot gravées par Jaques de Bie; & c'eſt un grand défaut, que le P. Banduri n'a pas manqué de reprocher; mais fort modeſtement, à André Schott. Ce *XII. Dialogue*, & ce petit *Catalogue des Médailliſtes*, ſe voient de même en Italien à la fin d'une nouvelle édition Italienne de cet Ouvrage, faite *à Rome dans l'Imprimerie de la Chambre Apoſtolique, en* 1650, *in folio.*

Voïez ſur-tout celà les *Bibliothecæ Nummariæ* du Père Labbe, de Struvius, & du P. Banduri, dont il ſera parlé dans la Remarque ſuivante.

II. Dès que la prémiére édition de l'Ouvrage d'Ezechiel Spanheim parut, elle lui acquit l'eſtime de tous les Connoiſſeurs, quoique ce ne fut encore qu'un eſſai, & comme une ſimple ébauche: & depuis, cette eſtime n'a fait que s'affermir & s'accroître, à meſure qu'il a perfectionné ſon Ouvrage, & qu'il l'a enrichi d'Augmentations également curieuſes & ſavantes. Il y en a eu trois éditions: la I, intitulée *Diſſertatio de Præſtantia & Uſu Nu-*

beaux & magnifiques Recueils de Médailles, publiés, & enrichis de très curieuſes expoſitions, par quantité de Savans d'une profonde Littérature (*B*). Mais, porter la confiance en elles auſſi loin que le font quelques-uns de ceux qui en font leur particuliére ou unique étude; les regarder comme ſeules propres à décider tous les doutes hiſtoriques & à fixer la certitude de tous les événemens; en un mot, les conſidérer comme les preuves les plus authentiques, & même les ſeules authentiques, ſur leſquelles on puiſſe certainement s'appuier en matiére d'Hiſtoire: c'eſt tomber dans la ſuperſtition

miſmatam antiquorum, imprimée *à Rome*, *en* 1664, *in* 4°, (1): La II, conſidérablement augmentée, & diviſée en IX. Diſſertations, imprimée *à Amſterdam*, *chez Elzevier*, *en* 1671, *in* 4°, (2): & la III, beaucoup plus conſidérablement augmentée encore, & diviſée en XIII. Diſſertations; intitulée *Ezechielis Spanheimii Diſſertationes de Præſtantia & Uſu Numiſmatum Antiquorum, editio nova in qua edita antea Diſſertationes recenſentur multisque acceſſionibus locupletantur, aliaque nunc primum prodeunt, ſingula autem ſelectis inſignium Numiſmatum Iconibus illuſtrantur*; & imprimée en 2 volumes in folio, le prémier *à Londres*, *chez Thomas Smith*, *en* 1706, & le ſecond *à Amſterdam*, *chez les Freres Wetſtein*, *en* 1717. Il y a un bon extrait des XI. prémiéres Diſſertations, ou du 1 volume, dans la *Bibliothéque Choiſie*, Tome XI, pag. 1,—104; & des IV; autres, ou du II volume, dans la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, Tome VII, pag. 143,—192: & un pareil de tout l'Ouvrage, dans la *Bibliotheca Nummaria* du Père Banduri, pages 144,—167, de l'édition in 4°. Un auſſi bon Ouvrage que celui-là devroit être plus recherché qu'il ne l'eſt. Mais, ces ſortes de ſujets ne ſont point à la portée de tout le Monde. D'ailleurs, nous n'avons guéres touchant celui-ci, que la moitié de ce que l'Auteur s'étoit propoſé de nous donner. Voïez ſon Eloge, dans la *Bibliothéque Choiſie*, Tome XXII, page 196.

(*B*) *Des Recueils de Médailles, publiés . . . . par quantité de Savans d'une profonde Littérature.*] On peut voir leurs noms, leurs qualitez, les titres & les éditions de leurs Ouvrages, & quelquefois même les jugemens qu'on en a portez, dans les *Bibliographies Métalliques*, dont j'ajoûterai ici une Notice fort abrégée, mais cependant plus complette qu'aucune de celles que nous aions encore eu juſqu'à ce jour.

I. CONRADI GESNERI *Scriptores de Nummis & Pecunia.* C'eſt le titre IX, du XVIII, Livre de ſes *Pandectes ou Partitions univerſelles*, dans lequel il traite des Ecrivains touchant *la Pelitique*. Cela eſt fort court, mais ne pouvoit guéres être plus étendu, vû le peu de Livres qu'il y avoit alors ſur ce ſujet.

Le Chapitre XXXVIII, du XVII, Livre de la *Bibliotheca Selecta* de Poſſevin eſt intitulé *Scriptores Numiſmatum &c.* Mais, on ſeroit fort trompé, ſi l'on s'attendoit à trouver-là un ſeul Auteur qui traitât des Médailles. Tout s'y réduit à donner quelques froids éxemples de mauvais emblêmes. Ainſi, je le compte pour rien.

II. LEVINI HULSII *Syllabus Autorum qui de Numiſmatibus ſcripſerunt*: imprimé à la tête de ſa *Series Imperatorum Romanorum, a Julio Cæſare ad Rudolfum II, ex priſcis & recentibus eorum Numiſmatibus*, publiée *à Francfort*, *chez Brackfeldt*, *en* 1603, & 1605, *in* 8°, (3). Struve veut que ce ſoit-là le prémier Auteur qui ait fait un Catalogue de Médailliſtes (4), & ſe trompe. Je crois que ce *Syllabus* eſt diſpoſé par ordre Alphabétique.

III. ANDREÆ SCHOTTI *Catalogus Auctorum qui de Numiſmatibus ſcripſerunt*, ajoûté à la fin de ſa Traduction Latine des *Dialogues d'Antonio Auguſtino ſur les Médailles*, imprimée *à Anvers*, *chez Aertſſens*, *en* 1617, & *en* 1654, *in folio*. Ce Catalogue eſt preſque tout tiré de celui de Hulſius (5). Struve a cru mal-à-propos qu'il avoit été fait pour l'édition de 1654, (6); & Mr. Fabricius, qui l'a vû à la fin de la Traduction Italienne des *Dialogues d'A. Auguſtino* par Sada, s'eſt imaginé encore plus mal-à-propos, qu'il étoit de ce Traducteur (7).

Dès l'année 1616, Schott avoit déjà donné un autre petit *Catalogus Scriptorum tam Græcorum quam Latinorum, qui de Ponderibus, Menſuris, & Re Nummaria ſcripſerint, cum antiqui tum recentiores*: & c'étoit le VII, Chapitre de ſa *Tabula Rei Nummariæ Græcorum Romanorumque, ad Belgicam, Gallicam, Hiſpanicam, & Italicam Monetam revocatæ*, imprimée *à Anvers*, *chez Pierre & Jean Belleres*, *en* 1616, *in* 8°. Les Auteurs y ſont rangés par Nations, mais preſque toujours ſimplement nommez.

IV. GEORGII DRAUDII *Scriptores de Numiſmatibus*: liſte, publiée en 1611, & augmentée en 1625, & qui ſe trouve dans ſa *Bibliotheca Claſſica*, pag. 1201,—1203. Cela eſt alphabétique & peu éxact.

V. ANONYMI BRUXELLOFOLSTANI *Elenchus Scriptorum de Nummis*, plus court que celui de Hulſius, & mis à la ſuite d'une mauvaiſe *Series Chronologica Imperatorum Romanorum*, imprimée *à Anvers*, *dans l'Imprimerie Plantinienne*, *en* 1655, *in* 4°; & préſentée ou dédiée à l'Archi-Duc Léopold. C'eſt tout ce que nous en apprend le P. Labbe (8).

VI. GAILLARDI GUIRANI, *Nemauſenſis, Senatoris Arauſionenſis, Catalogus Auctorum, qui de Numiſmatibus ſcripſerunt, vel qui ad illorum Intelligentiam faciunt.* C'eſt le I, Chapitre de ſon Traité *de Re Nummaria Veterum* (9), conſervé en manuſcrit, de même que ſes *Antiquitates Nemauſenſes*, dans la Bibliothéque du Baron de Hohendorff aujourd'hui ajoûtée à celle de l'Empereur (10).

VII. PHILIPPI LUDOVICI AUTNÆI *Chronologia Autorum qui de Re Monetaria ſcripſerunt, & Collectanea Nummaria*: Manuſcrit, qui ſe trouve au bout du *Catholicon Rei Nummariæ de Goldaſt*, d'édition de Francfort, en 1662, in 4°, dans la Bibliothéque de Mencken à Leipſic (11).

VIII. PHILIPPI LABBE *Bibliotheca Nummaria, in II. partes diſtributa: I. de antiquis Numiſmatibus, Hebræis, Græcis, Romanis: II. de Monetis, Ponderibus, & Menſuris; cum Manuſſa Antiquariæ Suppellectilis, ex Veteſtatis Monumentis collecta:* ajoûtée prémiérement à la fin de la ſeconde édition de ſa *Bibliotheca Bibliothecarum* (12), faite *à Paris*, *chez Louis Billaine*, *en* 1664, *in* 8°, (13): enſuite augmentée du petit Livret de *Seldenus de Nummis*, & ajoûtée de même à la troiſiéme édition de ſa *Bibliotheca Bibliothecarum*, imprimée *à Rouen*, *chez Ant. Maurry*, *en* 1678, *in* 8, (14), & réimprimée depuis *à Luipſic*, *en* 1682, *in* 12°, & *ailleurs*. Les Auteurs y ſont rangés par ordre Alphabétique, mais mal par leur Prénom: petit défaut, qu'on doit aiſément & benignement excuſer dans un Homme très laborieux & très éxact, quoi qu'en ait dit le P. Banduri (15), & très réguler, quoi qu'en ait pû dire Struve (16).

On fait dire à Mr Baillet dans les derniéres éditions de ſes *Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs* (17), que *ces trois Ouvrages ont été augmentez par Antoine Teiſſier, & imprimez à Geneve, en* 1686, *en* 2 *volumes*. Mais, cela n'eſt nullement éxact. Car, 1°, l'augmentation ne regarde que la *Bibliotheca Bibliothecarum*, qu'Antoine Teiſſier a effectivement fait réimprimer ſous le titre nouveau, mais moins bon, de *Catalogus Auctorum qui Librorum Catalogos, Indices, Bibliothecas, &c. Scriptis auxſignarunt &c. . . . . à Geneve, chez de Tournes, en* 1686, *in* 4°. 2°. Mr. Baillet n'a point dit, ni pû dire, que cette édition fût *en* 2 *volumes*, puiſqu'il n'y en avoit qu'un lors qu'il publia ſon Ouvrage, & que le ſecond n'a paru que prés de vingt ans après, *à Geneve, chez les Héritiers de ce de Tournes, en* 1705, *in* 4°. 3°. Bien loin que la *Bibliotheca Nummaria*, & la *Manuſſa Antiquariæ Suppellectilis*, y ſoient augmentées, elles y ſont au contraire réimprimées avec ſi peu de ſoin, qu'on n'a pas même daigné y inſérer les *Addenda & Emendanda* du Père Labbe à ſon édition de 1678, qui contenoient pourtant des Articles aſſez importans, & entre autres la notice des deux éditions du Livre de Mr. Spanheim connues alors. 4°. On n'y voïoit point non plus le *Liber Joannis Seldeni de Nummis, in quo antiqua Pecuniæ Roma-*

[1] Lipenius, Bibliosh. Jurid. pag. 932. *de mal* 1667; & le Père Labbe, *dans ſes* Addenda *à ſa* Bibliothec. Nummaria, *encore plus mal* 1666.

[2] *Et non* 1681, *comme le dit mal* Mencken, Bibliothec. Menckem. *pag.* 225, *ni à Paris, comme le dit auſſi mal le Père* Niceron, *dans les* Mémoires pour l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, *Tom.* II, *pag.* 235.

[3] Labbe, Bibliothec. Nummaria, *pag.* 266, 267.

[4] Struvii, Bibliothec. Num. *pag.* 21.

[5] Labbe, Bibliothec. Nummaria, *pag.* 241.

[6] Struvii, Bibliothec. Num. *pag.* 21.

[7] Fabricii, Notæ in Bibliothec. Num. Banduri, *pag.* 11 & 233.

[8] Bibliothec. Nov. *pag.* 267 & 277.

[9] Labbe Bibliothec. Num. *pag.* 252; & Banduri Bibliothec. Num. *pag.* 65.

[10] Bibliothec. Hohendorffiana, *Tom.* III, *pag.* 850, 851.

[11] Bibliothec. Menckeni. *pag.* 62.

[12] *La prémiére avoit été ajoûtée elle-même à la fin de ſa* Bibliotheca Manuſcriptorum, *imprimée à Paris, chez Jean Becquet, en* 1653, *in* 4°.

[13] *Et non pas en* 1674, *comme le dit* Pebucius, Notæ ad Bandur. *pag.* 74.

[14] *Et non pas en* 1672, *comme le dit* Struvius, Bibliothec. Num. *pag.* 22.

[15] Bibliothec. Num. *pag.* 40, 44, 57, 66, 74, 75, 222 & &c.

[16] Bibliothec. Num. *pag.* 22.

[17] *Tom.* II, *pag.* IIe *Edit. d'Amſt.* 1725, *in* 4°.

tition à leur égard, & donner dans un excès tout auſſi condamnable, que celui de ne les regarder que comme des jeux d'eſprit, & que de refuſer d'en faire un bon & légitime uſage. Il en eſt d'elles comme de tous les autres Monumens Hiſtoriques. Lorſque leurs Auteurs ont été bien inſtruits des faits & des circonſtances qu'ils ont eu deſſein d'y empreindre, qu'ils les y ont employés clairement & intelligiblement, & que la flatterie ou la ſatire ne les a point portez à les y déguiſer & les corrompre; elles ſont ſans doute de très bonnes preuves. Mais, lorſque cette connoiſſance & cette bonne-foi

no & Græca metitur Precio ejus quæ nunc eſt in uſu, réimprimé pourtant dans cette édition de 1678, ſur celle de *Londres, chez S. Pitt en* 1675, *in* 4; édition, à laquelle on avoit ajoûté la *Bibliotheca Nummaria* & la *Mantiſſa Antiquaria Supplellectilis*, mais dont on avoit malhonnêtement ôté le nom du Père Labbe (18); ce qui a donné lieu à divers Auteurs, & entre autres à Mrs. Bayle, Teiſſier, & Struve, d'attribuer mal-à-propos ces deux Piéces à Selden (19). Struve, qui ajoûte en particulier, qu'il n'y a que de ſimples noms ſans titres, ne l'avoit certainement point vû; car, c'eſt le Père Labbe tout pur. Cette édition frauduleuſe de Londres a été copiée avec le même défaut, *à Leyde*, *en* 1682, *in* 8; & peut-être encore ailleurs: mais, dans le Recueil des *Historiæ Nummariæ veteris Scriptores inſigniores*, imprimé avec une Préface d'Ad. Rechenberg *à Leipſic*, *en* 1692, *in* 4°, on lui a rendu le nom de ſon véritable Auteur.

(18) Baillet, *ubi ſupra.*

(19) Bayle, Lettres, *pag.* 92, où *il a autrefois reſtitué ces Ouvrages au Père Labbe.* Teiſſier, Catalog. Catalogor. *pag.* 201. Struvii, Bibliothec. Num. *pag.* 22.

IX. *De ceux qui ont écrit des Médailles antiques, par* CHARLES PATIN. C'eſt le XXIVe Chapitre de ſon *Introduction à la Connoiſſance des Médailles*; imprimée *à Paris, en* 1666, & *à Amſterdam, en* 1667, *in* 12°; traduite en Italien, ſous le titre de *Prattica delle Medaglie*, & imprimée *à Veniſe, en* 1673, *in* 12°; & traduite en Latin par Patin lui-même, augmentée de quantité de remarques, intitulée *Introductio ad Hiſtoriam Numiſmatum*, & imprimée à *Amſterdam, en* 1683, *in* 12°, (20). Les Auteurs y ſont rangés par ordre Chronologique. Mr. de Sallo reprocha à Patin d'avoir preſque tiré toute cette *Introduction* du *Diſcours de Louis Savot ſur les Médailles antiques*, imprimé *à Paris, chez Cramoiſy, en* 1627, *in* 4, ſans lui en faire honneur: & ce reproche excita entr'eux une violente diſpute; dont on peut voir les monumens, dans le *Journal des Savans* de l'année 1665, & dans diverſes *Lettres de Guy Patin* de la même année. On accuſe auſſi Charles Patin, non ſeulement de s'être approprié le *Suétone* & quelques autres Ouvrages de Sébaſtien Feſch, Profeſſeur en Droit à Bâle, mais même d'avoir volé les plus rares des Médailles du Cabinet d'Amerbach dans la Bibliothéque de cette ville, deſquelles il s'étoit offert de dreſſer le Catalogue. Voïez la *Vie de Mr. la Croze*, pages 40, 46, 47.

(20) Banduri Bibliothec. Numm. & Fabricii ad eum Notæ, *pag.* 2 & 91.

X. EZECHIELIS SPANHEMII *Scriptores præcipui de Re Nummaria.* Cela ſe trouve dans ſa *Préface*; dans ſa *I. Diſſertation*, page 31, & ſuivantes; & au commencement de la *XI*, Tom II, page 240: & il eſt aſſez étonnant, que, ni Mr. le Clerc, ni le Père Bauduri, n'en aient rien obſervé. Les Auteurs n'y ont point d'autre ordre que celui dans lequel ils paroiſſent s'être préſentez à la mémoire de Mr. Spanheim.

XI. RUDOLPHI CAPELLI, *Theologiæ Profeſſoris Hamburgenſis, Index Nummographorum copioſus*, inſéré dans ſa *Nummophilacii Lüdertiani Deſcriptio*, imprimée *à Hambourg, en* 1678, *in folio* (21). Les Auteurs y ſont rangés alphabétiquement, mais mal par le Prénom, défaut trop ordinaire à la plûpart des Savans.

(21) Struvii Biblioth. Num. *pag.* 11 & 96. Banduri, Bibliothec. Num. *pag.* 37. Biblioth. Meuchen. *pag.* 220.

XII. MARTINI LIPENII *Catalogus Scriptorum de Nummis, &c.* Voïez ſes *Bibliotheca Realis Juridica, Philoſophica, & Theologica*, imprimées *à Francfort, chez Jean Frédéric, en* 1679, 1682, & 1685, *en* 5 *volumes in folio*, aux mots *Nummi, Numismata, &c.* pag. 351,—353, 1012,—1019, & 360, 361. Il s'y trouve divers écrits, dont Struve & Fabricius, & même le Père Banduri, n'ont fait aucune mention. Cela eſt par ordre Alphabétique.

XIII. CHRISTOPHORI ARNOLDI *Epiſtola ad Johannem-Georgium Volkamerum de præſtantiſſimis Medicæ ſimul ac Nummariæ Rei Scriptoribus*, ſervant de Préface à la nouvelle édition des *Proſperi Parifii rariora Magnæ Græciæ Numiſmata*, donnée par Volkamerus, & imprimée *à Nuremberg, en* 1683, *in* 4, (22).

(22) Struvii Biblioth. Num. *pag.* 14. Banduri Biblioth. Numm. & Fabricii ad eam Notæ, *pag.* 18.

XIV. GASPARIS SAGITTARII *Diſſertationes de iis qui veteris Ævi Hiſtoriam Monumentorum ope illuſtrare aggreſſi ſunt.* Ce ſont les Paragraphes XX, & XXI, du XXIIIe Chapitre de ſon *Introductio ad Hiſtoriam Eccleſiaſticam*, imprimée *à Jene, chez J. Bielk, en* 1694, *&* en 1718, *in* 4. Voïez en la page 590, & joignez-y le nouveau *Supplément de* JEAN ANDRÉ SCHMIDT, pag. 561,—583, du II. Tome. Les Traitez y ſont rangés chronologiquement, & accompagnés de remarques fort judicieuſes.

XV. BUCHARDI GOTTHELFII STRUVII *Auctores qui de Numiſmatibus ſcripſerunt.* Ce ſont les XI. Sections du I. Chapitre de ſa *Bibliotheca Numiſmatum antiquiorum*, imprimée *à Jene, chez J. Bielk, en* 1693, *in* 12. Outre les bévûes que lui reproche avec raiſon le P. Banduri (23), en voïez une fort plaiſante. Il met au rang de Médailles des Empereurs Romains les XII. Figures qui ſe voient dans la Traduction Françoiſe de Suétone par du Teil, imprimée *à Paris, chez Etienne Lujon, en* 1667, 1670, *&c., in* 12°, (24). Et cela ſeul prouve, qu'il n'a jamais vû le Livre, & qu'il a ſouvent parlé, au hazard, ou d'après de mauvais Guides: car, ces figures-là n'ont aucun rapport avec des Médailles; & les Monſtres de Calot, tout Monſtres qu'ils ſont, ne ſont point ſi villainement défigurez.

(23) Bibliothec. Num. *pag.* 117.

(24) Struvii Biblioth. Num. *pag.* 51.

XVI. *Liſte der bewährteſten Scribenten von den Medaillen, durch* Jo. GRONINGIUM. Cela ſe trouve dans ſon *Hiſtoria Numiſmatum Critica, oder Hiſtorie der modernen Medaillen*, inſérée dans la *Geoffnete Ritter-Platz*, imprimée *à Hambourg, en* 1705, *in* 12, (25).

XVII. PROSPERI MARCHAND *Bibliographia Metallica, ſeu Notitia Scriptorum de Nummis &c.* Elle eſt diviſée par Claſſes, les *Introductions* d'abord, enſuite les *Médailles Hébraïques & Orientales*, puis les *Grecques & les Romaines &c.*, après, les *Modernes* ſelon l'ordre des Nations, & enfin les *Mélanges ou Recueils de toutes ſortes de Médailles & de Diſſertations qui les expliquent*, après quoi viennent les Ecrivains ſur les *Monnoies des différens Peuples, leurs Poids & Meſures, &c.* . . Cela ſe trouve dans ſa *Bibliotheca Joannis Giraud*, imprimée *à Paris, chez Charles Robuſtel, en* 1707, *in* 12°, page 49, 245,—248, & num 5877,—5894, des in octavo; & dans ſon *Catalogus Bibliothecæ Joachimi Faulrier*, imprimé *à Paris, chez lui-même, en* 1709, *in* 8°, pag 455,—461. Il y a divers Traitez, qui ne ſe trouvent point dans Struvius & Fabricius, ni même dans le P. Banduri: ne fut-ce qu'une *Introduction à l'Intelligence des Médailles pour l'Hiſtoire & les Belles-Lettres, par M. M. F. L. A. E. P.* Manuſcrit in folio de l'année 1667, indiqué à la page 45, du Catalogue de Giraud, & que je crois avoir été acheté pour la Bibliothéque du Roi, ou pour celle de St. Geneviéve.

(25) Fabricii Not. ad Banduri Bibliothec. Num. *pag.* 234.

Voïez auſſi la *Bibliotheca Bultelliana*, dreſſée ſelon la même méthode, & imprimée *à Paris, chez Gabriel Martin, en* 1711, *en* 2 *vol. in* 12°, pag. 921,—936: & la *Bibliotheca Menckeniana*, imprimée *à Leipſic, chez J. F. Gleditſch, en* 1727, *in* 8°, pag 220,—238, où les Auteurs ſont ſimplement diſtingués par *in folio, in quarto, in octavo*, & *in douze*, & du reſte placés pêle-mêle & au hazard, ainſi que dans la Boutique d'un Libraire, défaut capital, qui régne dans toutes les Claſſes de cette Bibliothéque, d'ailleurs fort belle & fort curieuſe.

XVIII. JOANNIS ALBERTI FABRICII *Notitia Scriptorum de Nummis.* Ce ſont les Paragraphes ou Sections VIII,—XIV, du Chapitre XVI, pag. 517,—529, de ſa *Bibliographia Antiquaria*, imprimée *à Hambourg, chez Liebezeit, en*

foi ſi néceſſaires ont manqué à ces Auteurs, elles ſont d'autant plus propres à jetter & confirmer dans l'erreur, qu'on ſe défie moins d'elles, & qu'on les regarde en quelque façon comme infaillibles. Il s'en faut pourtant beaucoup qu'elles ne le ſoient (*a*); non ſeulement à l'égard de certains faits importans, que l'ambition ou la vanité, l'amour ou la haine, le mépris ou l'eſtime, l'eſpérance ou la crainte, l'envie ou la partialité, la fraude & l'impoſture, & même l'ignorance ou la fantaiſie des Peintres, ont pû faire altérer ou ſuppoſer, ſoit en bien, ſoit en mal (*C*); mais même à l'égard de ſimples dates,

(*a*) *Voiez à cet égard le bel & ſavant ouvrage de l'Abbé Philippe Buonarotti, Sécretaire de Florence, à la tête de ſon Oſſervazioni ſopra alcuni Medaglioni del Cardinal Carpegna, imprimées à Rome, chez Dom. Anton. Ercole, en 1698, in 4.*

ch 1713, *in* 4°. Cette Notice eſt diſpoſée ſelon l'ordre des Païs dont les Médailles traitent.

XIX. ZACHARIÆ GOEZII, *Rectoris Collegii Osnabrugenſis, Index Scriptorum qui varia Nummorum Genera illuſtrarunt*, mis à la tête de ſes *de Nummis Diſſertationes XX*, imprimées *à Wittemberg, en* 1716, *in* 8°, (26).

(26) Banduri, Bibliotheca Nummaria, pag. 1431.

XX. ANSELMI BANDURII, *Benedictini, Magni Ducis Etruriæ Bibliothecarii, Bibliotheca Nummaria, ſive Auctorum qui de Re Nummaria ſcripſerunt*: miſe à la tête de ſes *Numiſmata Imperatorum Romanorum, a Trajano ad Paleologos*, imprimez *à Paris, chez Montalant, en* 1718, *en* 2 *volumes in folio*; & réimprimée ſéparément *avec des Notes & des Tables de Mr.* JEAN ALBERT FABRICIUS, *à Hamburg, chez C. Liebezeit, in* 1719, *in* 4°. L'Auteur a ſuivi l'Ordre Chronologique des Ecrivains dont il parle, ne citant jamais que les éditions qu'il en a vûes. Il a traité préciſément que des Ecrivains qui ont parlé des Médailles pour l'Illuſtration de l'Hiſtoire Ancienne, & nollement de ceux qui ont traité de leur Matiére, Fabrique, Poids, Valeur, &c; & il l'a toujours fait d'une maniére également utile & ſavante, donnant d'ordinaire ſon jugement, mais avec beaucoup de candeur & de modeſtie, ſur la plûpart des écrits dont il a occaſion de parler: & c'eſt, ſans aucun doute, le plus ample & le meilleur Ouvrage que nous aions ſur ce ſujet. Les *Notes* de Mr. Fabricius le redreſſent pourtant quelquefois, & y ſuppléent ſouvent; & ſes *Tables* le rendent de plus d'unité. Il n'y eſt cependant pas toujours éxact, comme quand il met le Duc d'Arſchott & le Pére Banduri parmi les François (27); ce qui eſt d'autant plus étonnant quant à ce dernier, qu'il eſt dit dans le Livre même, qu'il étoit de Raguſe: mais, on ne laiſſe pas de loi être fort redevable des ſoins qu'il a bien voulu ſe donner pour perfectionner un ſi bon Ouvrage. L'Abbé Lenglet du Freſnoy, qui, dans ſon *Catalogue des Hiſtoriens*, a deſſiné le CXLV, Article aux *Médailliſtes*, n'y fait aucune mention de l'éditeur de Mr. Fabricius. S'il l'avoit conſultée, ſon Article ſeroit apparemment plus éxact & mieux fourni. Il n'auroit point métamorphoſé par éxemple le titre du Livre d'Angelo Canſoi en *Scenographia*, au lieu d'*Iconographia*; & ne l'auroit pas fait imprimer en 1699, au lieu de 1669.

(27) Banduri in Indic. Bibliothec. Nummariæ Banduri, pag. 2128, 2130.

(*C*) *Certains faits importans, que l'ambition ou la vanité, l'amour ou la haine, &c. . . . . ont pû faire altérer, ou ſuppoſer, en bien, ou en mal.*] Les Liſtes de Médailles ſont tout remplis d'éxemples de ces différens motifs; ainſi, je pourrois aiſément en citer ici pluſieurs de chaque eſpéce: mais, je me contenterai d'en rapporter un d'ambition & de vanité, un de partialité & de prévention, & deux de fraude & d'impoſture; le prémier, parce qu'on peut le regarder comme un des plus anciens de cette eſpéce chez les Romains; le ſecond, parce qu'il ſeroit bien difficile d'en indiquer un plus remarquable en ſon genre; les deux autres, parce qu'ils concernent à peu près en même tems tous les autres motifs; & tous les quatre, enfin, parce qu'ils prouvent inconteſtablement ce que je me ſuis propoſé de prouver.

I. Le prémier eſt la Médaille ou la Monnoie ſingaliére, au ſujet de laquelle Jules Céſar, déjà devoré de cette ambition inſatiable qui lui coûta enfin la vie, mais n'étant pourtant encore employer ſon effigie ſur la Monnoie, eut recours à l'artifice & à la ſubtilité, pour y déſigner au moins très manifeſtement ſon Nom, ſa Perſonne, & ſes Titres. Il y mit donc, d'un côté, la figure d'un Eléphant, avec le mot équivoque de *Cæſar*, ſignifiant également, & ſon nom en Latin, & celui de cet Animal en Carthaginois; &, de l'autre, le Goupillon, le Sympule, la Hache des Victimes, & le Bonnet Pontifical, Symboles clairs & expreſſifs de ſes Dignitez d'Augure & de Souverain Pontife (28). Je cite d'autant plus volontiers cet éxemple, que ſon influence a été des plus pernicieuſes; & que c'eſt de lui, comme d'une ſource abondante, mais corrompuë, que ſont ſorties ces Médailles numbreuſes, où l'ambition des Princes, & la flatterie des Sujets, ſe ſont depuis manifeſtées comme à l'envi; non ſeulement chez les Païens qui ne feignoient point d'y prodiguer à leurs Empereurs les noms & les attributs de leurs Dieux, mais même chez les Chrétiens, où nous avons vû porter l'impiété juſqu'à proſtituer l'immortalité à un foible Mortel.

II. Le ſecond eſt la fameuſe Hiſtoire, ou plûtôt, le perpétuël Panégyrique, intitulé *Médailles ſur les principaux Evénemens du Regne de Louis le Grand, avec des Explications Hiſtoriques*; compoſé, ſous le nom général de *l'Académie Roiale des Médailles & des Inſcriptions*, par Mrs. *Charpentier, Tallemant, Racine, Des-Préaux, Tourreil, Renaudot, Dacier, & Pavillon*, ſous la Direction particuliére de l'Abbé *Bignon*; formé ſur l'Antique, ſoit pour les Types, ſoit pour les Légendes, quant aux Médailles, ſous chacune desquelles il y a une relation ſuccinte, qui en expoſe le ſujet, & qu'on s'eſt aſtreint à renfermer dans un nombre de paroles qui n'excéde jamais la page, afin que le Lecteur puiſſe avoir toujours la Médaille devant les yeux (29); & imprimé avec la derniére magnificence, tant pour le papier & le caractére, que pour les ornemens gravez qui les accompagnent, comme Viguettes, Lettres-griſes, Cule-de-Lampe, Bordures au tour de chaque page, &c., *à Paris, dans l'Imprimerie Roiale, en* 1702, *en grand in folio*: Edition, qui ne s'eſt faite que pour le Roi, uniquement deſtinée aux préſens qu'il en vouloit faire, & *dont chaque Exemplaire lui revenoit, dit-on, à quatre cens Livres* (30).

Avec tout cela, ajoute-t-on, *de 286 Médailles, on aſſûre, qu'il n'y en a pas une, qui repréſente le Roi comme il faut* (31). *Il y en a pluſieurs, qui ne ſont qu'en projet, & qui n'ont jamais été frappées. Pluſieurs autres, qui ont été frappées au Balancier du Roi, & ſe trouvent effectivement dans les Cabinets des Curieux, ne ſont point dans ce Recueil. La* Préface, *qu'on dit être de l'Abbé* Tallemant, *n'a point été approuvée: ce qui fait qu'elle ne ſera que dans les cinquantes prémiers Exemplaires qui ſe ſont trouvez reliés quand on a fermé le deſſein de la ſupprimer* (32). *On y deſavoué toutes les Mé-*

(28) Louis Jobert, Science des Médailles, *pag.* 69 & 344. *Une entrepriſe tout auſſi remarquable, & même encore plus hardie, eſt celle de Guillaume III, Prince d'Orange, en plaçant de ſes Partiſans, qui, après l'avoir fait Stathouder d'Utrecht, oſerent mettre ſur la Monnoie de cette Souveraineté le Buſte Armé de ce Prince, nu ſeulement tenant d'une main une épée nuë la pointe en haut, & de l'autre l'Eau des Armes de la Province, mais même couronné de Laurier auſſi que celui d'un Souverain. Voiez l'*Hiſtoire de Guillaume III. par les Médailles, *pag.* 30, *&* l'Hiſtoire Metallique des Pais-bas de Mr. van Loan, *Tom. III, pag.* 124. *Auſſi, par un effet de la Prudence de ce Prince, ces éxemples n'ont-ils point eu de ſuite, rien de ſemblable n'étant jamais été vû depuis.*

(29) Préface des Médailles ſur les prémiers Evénemens du Regne de Louis XIV, *en mſſ.*

(30) Nouvelles de la République des Lettres, *Août* 1702, *pag.* 989.

(31) *Cela eſt ſi vrai, que tous ces Portraits, gravez par* Edelinck, *ont été regravez beaucoup plus reſſemblans, dit-on, par* Audran, *pour une nouvelle Edition. Voiez la* Bibliotheca Hohendorffiana, *Tom. I, pag.* 72. *Voiez auſſi la* Science des Médailles, *pag.* 17, & 16.

(32) *Il y en a eu des Abrégé dans les* Nouvelles de la République des Lettres, *Nov.* 1702, *pag.* 513 — 529. *Et un autre dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Mars* 1702, *pag.* 135 — 143 *&c. mais, elle ſe trouve toute entiere dans l'*Hiſtoire Critique des Journaux, *Tom.*

Médailles, qui ſe trouvent dans le Livre du Père Meneſtrier (33), *& dans les Cabinets des Curieux, & qui ne ſont point dans ce Recueil. Comme ſi celui-ci pouvoit empêcher qu'une Médaille, frappée dans ſon tems par ordre public, ne fût un monument de l'Hiſtoire auſſi authentique que celles que ces Meſſieurs mettent dans leur Livre.* Mais, pouvoit très bien ajoûter Mr. Bernard, malgré ce fier & inſultant desaveu, ces dédaigneux Compilateurs n'ont pas laiſſé d'adopter, mais apparemment par pure ignorance, des Médailles, non ſeulement ſuſpectes, mais encore convaincues de faux par le Roi même & ſon Conſeil; témoin celle qui concerne la prétendue Paix de 1669. entre les Jéſuites & les Janſéniſtes, où l'on voit ſur un Autel la Bible ouverte, ſurmontée d'une Colombe rayonnante deſcendant deſſus, & ſoutenant le Sceptre Royal & la Main de Juſtice paſſez en fautoir avec les Clés de Ss. Pierre, pour marquer le concours de l'Autorité Royale & de la Puiſſance Eccléſiaſtique; avec cette légende, RESTITUTA ECCLESIAE GALLICANAE CONCORDIA, & dans l'exergue M. DC. LXIX. Le Nonce du Pape, ayant préſenté une de ces Médailles au Roi, ce Prince le mena dans ſon Conſeil, dont tous les Membres la desavouerent comme une contravention des Janſéniſtes à l'accomodement ménagé entre les Diſputeurs; *& là-deſſus le Roi fit donner Ordre à Varin, qu'il ne fût plus* TIRÉ, ainſi s'exprime mon garant, *aucune de ces Médailles, ...* qui *n'auroient pas du trouver place parmi* celles *de Meſſieurs de l'Académie des Inſcriptions* (34).

Je me ſouviens, qu'ils rejettoient alors le prémier de ces défauts ſur l'ordre exprès du Roi, qui avoit la foibleſſe de vouloir paroître plus jeune qu'il n'étoit. Ce n'eſt certainement pas par la même raiſon, qu'il *ſe trouve ſi peu de* Médailles, *qui expriment au naturel les Traits du viſage, de Charles XII, Roi de Suede* (35), puis qu'on ſait, qu'il étoit ſi peu porté à farder ſa reſſemblance, qu'il ne vouloit pas même qu'on fit ſon portrait, & qu'il paſſa impitoiablement le canif au travers d'un très beau, qu'on avoit heureuſement attrappé à ſon inſçu, & qu'on a bien eu de la peine à conſerver (36). Mais, ce n'en eſt pas moins une bonne preuve, qu'on auroit grand tort de s'en fier à cet égard à ſes Médailles, auſſi bien qu'à celles de Louis XIV. Divers Rois, & autres grands Perſonnages de l'Antiquité, peuvent très bien avoir été frappez de la même maladie, & de la même averſion: &, en ce cas, que devient l'avantage tant vanté des Portraits de ces Princes, la certitude de leur reſſemblance, la connoiſſance que s'imaginoit ſe procurer de leurs mœurs Mr. Spon par les traits de leurs Viſages, & les autres raiſonnemens fondez ſur leur Phyſionomie (37)?

Les réflexions judicieuſes de feu Mr. Bernard, 1°. ſur la ſuppreſſion des événemens desavantageux, 2°. ſur l'adjudication qu'on ſe fait ſans façon des douteux, 3°. ſur l'affirmation qu'on ne feint nullement d'y ajoûter, & 4°. ſur le dégoûtement manifeſte de beaucoup d'autres (38), achéveront de prouver la partialité de cet Ouvrage. Mais, après tout, que pouvoit-on attendre de meilleur, de Poëtes de Cour, de Harangueurs proſtituez à la flatterie & au menſonge, & d'Ecrivains à gages, qui n'auroient ôſé mieux faire quand bien même ils l'auroient voulu?

On fit, dans la même Imprimerie, & dans la même année, une édition de cet Ouvrage *in* 4°, à l'uſage du public; ſans bordures autour des pages; dont les Médailles ſont moins grandes, où le portrait du Roi ne ſe trouve que dans ſes hauts âges, c'eſt-à-dire dans les tems où les traits de ſon Viſage ont changé; dans la plus grande partie des feuilles de laquelle il n'y a par conſéquent que les revers des Médailles; & qui n'eſt ainſi qu'une édition tronquée. Cet Ouvrage a été réimprimé, avec une Traduction Allemande, *à Bade, en* 1705, *in folio*, (39): &, traduit en Flamand par *Goovée*, avec une Préface de ſa façon, *à Amſterdam, chez van Damme, en* 1715, *in octavo*, mais, cette dernière édition ſe trouve défigurée, de même que l'*Hiſtoire* du P. Meneſtrier, par diverſes Additions de Médailles peu convenables (40). Après la mort de Louis XIV, on a retouché, ou peut-être même regravé ces Médailles, comme il eſt dit ci-deſſus (31): de 40. nouvelles Médailles frappées pour conduire ſon Hiſtoire juſqu'à ſa mort en 1715, & non juſqu'en 1723, on n'en a publié que 32, les 8. autres ayant été ſupprimées (41); & l'on a fait une nouvelle édition du tout, *à Paris, dans l'Imprimerie Royale, en* 1723, *in folio*, en 318. feuillets ou Médailles, précédée du même Frontiſpice gravé, mis au devant de la prémiére, & dans lequel le portrait du Roi repréſente mieux ce Prince qu'aucune des Médailles du Livre même. La *Préface*, retranchée de la prémiére édition, ne ſe trouve point non plus dans celle-ci; excepté néanmoins une cinquantaine d'exemplaires, pour leſquels un Libraire de la Haie l'a réimprimée.

Un de ces Vanteurs de Livres rares, qu'ils ne connoiſſent ſouvent guéres, prétend, qu'elle n'a été ſupprimée, que parce qu'elle loüoit trop Louis XIV. (42): mais, c'eſt bien mal connoître, & le caractère du Prince, & le génie de ſes Panégiriſtes.

III, & IV. Les deux autres exemples, que j'ai promis de rapporter, conſiſtent en deux Médailles d'un goût fort ſingulier & fort extraordinaire; l'une ſérieuſe & héroïque; l'autre comique & burleſque; mais toutes deux extrémement mordantes & ſatiriques.

La I. de ces Médailles a fait beaucoup de bruit dans le Monde, & a même été regardée par beaucoup de Perſonnes mal inſtruites comme une des cauſes de la Guerre de Hollande en 1672. C'eſt la fameuſe Médaille de Joſué arrêtant le Soleil, par où l'on a prétendu déſigner la Hollande arrêtant tout cours le Progrès des Armes de Louis XIV: imaginée peu de tems après la ſignature des Traitéa de St. Germain & d'Aix-la-Chapelle en 1668: fabriquée quelque part en ſecret non *à Rome, & de l'invention des Italiens naturellement médiſans de leur Prochain*, comme le débite téméairement un Ecrivain mercenaire pour le moins auſſi *médiſant* qu'eux (43), mais probablement à Ausbourg ou à Nuremberg, où l'on s'eſt mis en poſſeſſion depuis longtems de fabriques ainſi des Médailles ſur les événemens un peu conſidérables: & en faveur de l'autenticité delaquelle les Hiſtoriens de nôtre tems, ſe copiant ſervilement les uns les autres, ſe ſont presque tous très inconſidérément déclarez.

On

Tom. II, pag. 150 *num.* 117. *On a retranché auſſi diverſes Médailles & diverſes de leurs Légendes: Voïez le* Catalogue des Livres du Cabinet de Mr. de Cangé, *pag.* 101.

(33) Hiſtoire de Louïs le Grand, par les Médailles, Jettons, Emblémes, Deviſes, &c., par le Pere Claude François Meneſtrier, Jéſuite: *imprimée* à Paris, chez J. B. Nolin, en 1689, in folio; *fort augmentée*, chez Robert Pépie, en 1691, 1693, &c.; & *gâtée par diverſes Médailles Satiriques de fort mauvais goût*, à Amſterdam, chez P. Mortier, en 1691, in folio. Le Pere le Long, Bibliotheque Hiſt. de la France, *pag.* 517, *dit qu'elle a été imprimée en Allemand*, à Bade, en 1704, in folio; *mais, peut-être, la confond-il avec les* Médailles de l'Académie des Inſcriptions, *dont Mr. Fabricius dit là même choſe. Voïez ci-deſſous Citation* [30].

(34) Hiſt. de Louis XIV, par Mr. le Comte de *** [*c'eſt-à-dire* la Hode,] publiée par la Martiniére, *Tom. III, pag.* 339, 340, où *l'on cite* Mémoires Chronol. Dogmatiq. & Hiſt. des V. Propoſitions, *pag.* 449.

(35) Hiſt. de Charles XII, Roi de Suéde, par J. A. Nordberg, *Preface, pag.* xxj.

(36) Le Motraye, Remarques ſur l'Hiſt. de Charles XII, par Voltaire, *Tom. II, pag.* 305.

(37) *Voïez la* Diſſertation de l'Uſage des Médailles pour la Phyſionomie, *le XXIV. de celles des* Recherches curieuſes d'Antiquité *de* Jacques Spon. *Voïez auſſi touchant ces Avantage prétendu des Portraits, les* Elémens de l'Hiſtoire, *Tom. I, pag.* 178 *& ci-deſſous Remarque* [F], *Num. III, IV, & V.*

(38) Nouvelles de la République des Lettres, *Novembr.* 1702, *pag.* 519 *num.* 540. *Voïez auſſi ci-deſſous la Remarque* [G].

(39) Fabricii, Bibliothec. Antiq. *pag.* 525.

(40) Le Long, Bibliothèq. Hiſtoriq. de la France, *pag.* 515. Jobert, Science des Médailles, *pag.* 16. *Notez que le Pére* le Long *a mal-à-propos changé en* Goerée *en* Gorcé, *& en* in octavo *en un* in folio. *Cette derniére faute ſe trouve auſſi dans* l'Hiſtoire Critique des Journaux, *Tom. II, pag.* 171, *où l'on date mal* 1711. *la prémiére Edition de l'Original.*

(41) Catalogue de Mr. de Cangé, *pag.* 145.

(42) Beyerl, Memoriæ Hiſtor. Crit. Librar. ſtatior. *pag.* 15. *Ce qu'il dit auſſi qu'elle eſt gravée au Coin, n'eſt pas mieux fondé.*

(43) Gatien de Courtils de Sandras, Hiſtoire des Promeſſes illuſoires de la France, *pag.* 42.

On l'attribua presque universellement à van Beuninghen, Ambassadeur des Etats-Généraux en France, le principal des Négociateurs du Traité de Saint-Germain: & cette odieuse accusation lui fut publiquement intentée dans *La Hollande aux Pieds du Roi*, mauvais vers, composez par un lâche & vil Adulateur, nommé *de la Volpilière*, se qualifiant *Docteur en Théologie*, & imprimez *à Paris, chez Jean de la Tourette, en* 1673, *en* 40. *pages in* 8°. (44) Voici en quels termes on y fait parler *la Hollande*:

„ Ce Ministre orgueilleux, qui m'attire la Guer-
„ re (45),
„ Pareil à ce Hardi, qui, s'égalant aux Dieux,
„ Et voulant élever un Trone sur les Cieux,
„ En fut précipité par un coup de Tonnerre.
„ Enfant de Phaéton, dont l'orgueil nompareil
„ Entreprit de mener le Chariot du Soleil.
„ Malheureux fugitif, source de mes desastres,
„ Faux *Josué*, faux devin, qui, de la même
„ voix
„ Qu'on arrêta jadis le plus brillant des astres,
„ Entreprit d'arrêter le plus puissant des Rois
„ (46). . . . .
„ Cet insolent jaloux, qui me perd sans res-
„ source,
„ Parmi ses grands progrès voulut le retarder,
„ Voulut non seulement l'arrêter dans sa course,
„ Mais le voulut encor faire rétrograder (47). . . . .
„ *Van Beuning*, c'est, ici le *Josué* véritable
„ (48); . . . . .
„ *Van Beuning*, il est vrai, de même qu'autre-
„ fois
„ *Le Soleil retrograde ou s'arrête à ta voix*,
„ Et du jour derechef il étend la durée;
„ Car, dans le même jour qu'un fort est assiégé,
„ Au même jour, le prendre, y faire son en-
„ trée,
„ Faut-il pas que le jour ait été prolongé
„ (49)? . . . . .
„ Sur l'astre bien faisant, qui *lui* darde ses rais,
„ *Tu* tâchois d'offusquer le Soleil de la Terre, ...
„ *Tu* voulois faire voir des Taches au Soleil
„ (50)."

„ Ce *van Beuning*", dit Voltaire (51), „ Bourguemestre d'Amsterdam, avoit la vivacité d'un „ François, & la fierté d'un Espagnol. Il se plaisoit à choquer dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du Roi, & opposoit une inflexibilité Républicaine au ton de supériorité que les „ Ministres de France commençoient à prendre. „ *Ne vous faez-vous pas à la parole du Roi?* lui disoit Mr de Lionne dans une conférence. *J'ignore ce que vous le Roi*, dit van Beuning, *je considère ce qu'il peut.* Enfin, à la Cour du plus superbe Monarque du Monde, un Bourguemestre conclut avec autorité une paix par laquelle le Roi fut obligé de rendre la Franche-Comté „ . . . . Tout se traitoit à St. Germain par le Ministère de van Beuning. Ce qui avoit été accordé en secret par lui étoit envoié à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les Ministres au Congrès. Qui eut dit trente ans auparavant, qu'un Bourgeois de Hollande obligeroit „ la France & l'Espagne à recevoir sa médiation?"
Ce fut apparemment ce caractère altier, qui lui fit attribuer cette odieuse Piéce. Quoi qu'il en soit, se voïant si odieusement calomnié, non seulement il se justifia sur le champ auprès de la Cour de France, mais de plus il demanda réparation publique de cette injure à son accusateur même, qui ne put se dispenser de la promettre, mais qui ne l'a pourtant jamais donnée. La Lettre vive & pressante, que lui écrivit à ce sujet van Beuninghen, & dans laquelle il se représente comme absolument *incapable de la date impertinence de Josué* (52), a été imprimée depuis tout au long dans *La véritable Religion des Hollandois* (52*): & c'est quelque-chose de bien étonnant, qu'elle n'ait point arrêté le torrent des Raconteurs & des Copistes de cette ridicule Tradition, & que cette prétendue Médaille n'en ait pas moins été citée souvent depuis comme réelle & bien authentique; non seulement par de misérables Rhapsodistes ou Compositeurs à gages, tels que quelques-uns des Ecrivains que je vais nommer, Courtils (53), la Neuville (54), Bussi-Rabutin (55), la Comtesse d'Aunoi (56), du Mont (57), le Continuateur du *Rationarium Petavii* traduit par Maucrois (58), Sanson (59), Jennet (60), Larrey

(44) Ce sont trois pitoiables Odes, intitulées:

I. La Hollande aux Pieds du Roi. *Elle lui demande la Paix; & se confessant vaincue, tâche de trouver en grace auprès lui.* pag. 9.

II. La Hollande aux Pieds du Roi. *Elle publie ses Conquêtes, & le reconnoit son Vainqueur, & son Mer, & son Terre.* pag. 25.

III. La Hollande aux Pieds du Roi. *Elle pourfuit les Eloges de son Conquérant, & le console de sa Défaite, par les Avantages, qu'elle en tirera.* pag. 27.

Tout cela, sans art & sans génie, choquant ouvertement toutes les Régles de la vraisemblance & même du Bon-Sens, exprimé souvent en termes très impropres, & peu corrects, & rempli d'éloges aussi ridiculement faux, que de fastueux; & d'injures impudemment controuvées.

Quelque Etranger, indigné de cette Piéce, y a opposé La France pénitente, ou le Regret d'avoir allumé un Feu dans l'Europe, qu'elle ne saurait éteindre à son gré, *imprimé* à Villefranche, l'an 1673. in 8. en 9 pages. *Ce sont IV. Odes, en IV. je ne sais quoi, encore plus détestables que les précédentes.*

Pritschman, *Résident de France à Strasbourg, fit alors à peu près en Latin ce que la* Volpilière *avoit fait en François, & crut avoir merveilleusement remporté, en mettant à sa Batavie Triumphata ex Chronographe:*

Anno quo summus Arbiter Rerum Depos VIt potentes De seDe, & exaLtaVIt FranCos.

(45) Van Beuning, qui, comme le dit *la Volpilière*, *fit peindre un Soleil, avec cette Parole de Josué*, Sta Sol.
(46) La Hollande aux Pieds du Roi, pag. 17.
(47) *Là-même*, pag. 18. (48) *Là-même*, pag. 22.
(49) *Là-même*, pag. 28.
(50) *Là-même*, pag. 44, 46. *Si l'on veut un Exemple encore plus frappant de la bassesse d'Ame insulte de cet impudent Lalangeur, on n'a qu'à lire, dans son Discours sur la Gloire, composé pour le Prix d'Eloquence de l'Académie Françoise, les louanges aussi fausses qu'insultes, qu'il répand à profusion sur la Duchesse de Mekelnbourg, en de Châtillon, une de ces Saintes si bien célébrées par* Bussi autrefois *dans son* Histoire Amoureuse des Gaules. *On en peut voir un Echantillon dans les* Nouvelles Lettres sur la Calvinisme de Maimbourg, *Tom. I, pag.* 218 & 223.
(51) Hist. du Siècle de Louis XIV, *Tom. I, pag.* 188 & 234. Du Mauriez, *Mémoires de Hollande, pag.* 72, *dit de lui, que fes* Discours pleins de Vent, & qui possoient la hardiesse, *en faisoient croire toutes choses.*
(52) Lettre de van Beuninghen à la Volpilière.
(52*) Avec une Apologie pour la Religion des Etats Généraux des Provinces-Unies contre le Libelle diffamatoire du Stampe, qui a pour titre *La Religion des Hollandois, par un Officier de l'Armée du Roi, &c.* par Jean Brun, Ministre du Roi des Armées, &c. *imprimé* à Amsterdam, chez Abr. Wolfgang, en 1673, in 12. *Comme* 52 *Attestez étoit bourgeois, un certain* Guillaume Vnirft, *lui fit une Réponse, intitulée* Le vray Polyphème du Nimegue, *alias* Jean Brun, &c. *imprimée* à Bruxelles, chez Jean Petit, en 1673, in 12. *Cela tomoroit pareillement la seconde Partie du Livre de* Brun, *intitulée* Le Conseil d'Estrestion, ou la Voleine des François dans Nimegue, & *est detestablement meritoit.*
Ce Brun, *quelque Ministre de l'Eglise Wallone de Nimegue, étoit Allemand de naissance. De-là, il fut appellé Professeur en Théologie & en Hébreu dans l'Académie de Groningue, où il fe distingua fort le nom de* Brunnius, *par divers Ecrits Latins, & principalement par son* Traité de Sacerdotum, imprimé vers Sommorum Pontificum Hebreorum, Vaticinatore, *imprimé* à Leide, chez Elzevier, en 1680, in 4. *Dans les* Pandectes Brandebargici de Hendreich, *pag.* 722, & *pag.* 753, *on en fait mal-à-propos deux différens Auteurs*, Brunius & Brun.
(53) Garien de Courtils de Sandras, Vie de Mr de Turenne, *sous le nom de du Buisson, imprimée* à la Haie, chez H. van Bulderen, en 1685, 1688, &c. 1695, *in* 12.; *pag.* 479, 520, *de cette dernière Edition.*
Histoire de la Guerre de Hollande, depuis 1672. jusqu'en 1677, *imprimée* à la Haie, chez la même, en 1689, en 2 vol. in 12., *Tom. I, pag.* 7.
Testament Politique de J. B. Colbert, *imprimé* à la Haie, chez H. van Bulderen, *en* 1694, in 12. *pag.* 258, *où il est encore plus positif.*
Mémoires de Mr. d'Artagnan, *imprimés* à Cologne, chez P. Marteau, en 1701, en 2 vol. in 12. *Tom. III, pag.* 500.
(54) La Neuville, s'est-à-dire Adrien Baillet, Histoire de Hollande, depuis la Tréve de 1609. jusqu'à la Paix de Nimegue, *imprimée* à Paris, chez de l'Epine, en 1698, en 4 vol. in 12.; *Tom. III, pag.* 174. d'Edit. de Holl. en 1703.
(55) Histoire en abrégé de Louis le Grand, *imprimée* à Paris, chez Anisson, en 1699, in 12., *pag.* 379.
(56) Mémoires depuis 1672. jusqu'en 1674, *imprimés* à Paris, chez Barbin, en 2 vol. in 12., *Tom. I, pag.* 3 & 4.
(57) Mémoires pour servir à l'intelligence de la Paix de Ryswick, *imprimés* à la Haïe, chez l'Honoré, en 1699, 4 vol. in 12., *Tom. II, pag.* 2 & *suiv.*
Tom. III, pag. 405.
(58) Pierre Angelle Sanson, Hist. de Guillaume III, Roi d'Angleterre, *imprimée* à la Haïe, chez Etienne Foulque, en 1702 &c en 3 vol. in 12.; *Tom. II, pag.* 17. *Cette Histoire est restée imparfaite, & on vient que jusqu'en* 1696. *On n'en a imprimé que 4 feuilles du IV. Volume, & cela est extraordinairement rare. L'Auteur a voulu faire croire que des raisons d'Etat l'avoient empêché de continuer.*
(60) . . . . . Jennet, Histoire des Provinces-Unies des Pais-Bas, jusqu'à la mort de Guillaume III, *imprimée* à la Haïe, chez P. Husson,

ley (61), le Commentateur des Mémoires de la Fare (62), le Clerc (63), de Lille (64), Bougeant (65), le Marquis de Quincy (66), &c. ; mais même par des Hiſtoriens de meilleur ordre, tels que le Père Daniel (67), & le célèbre Mr. de Rapin (68).

Je pourrois aiſément tranſcrire ici tout au long les témoignages de tous ces Auteurs ; tant pour faire voir avec combien de facilité & de négligence preſque tous les Ecrivains, non ſeulement ſe copient ſervilement, mais même renchériſſent indiſcrétement & comme à l'envi les uns par deſſus les autres ; que pour prouver par un exemple ſi remarquable, qu'un fait, quoi qu'atteſté par douze ou quinze témoins contemporains, peut pourtant très bien être abſolument faux (69). Mais, après avoir rapporté ci-deſſus le témoignage de la Volpiliére, comme la Source impure d'où tous les autres ont très imprudemment été puiſés ; je me contenterai de rapporter encore le dernier, parce que c'eſt celui de tous contre lequel il eſt le plus important de ſe précautionner, vû le mérite reconnu de ſon Auteur, & le poids de ſon Autorité dans la République des Lettres. *D'un autre côté*, dit Mr. de Rapin, JOSUÉ VAN BEUNINGHEN, *qui avoit été employé à la Négociation du Traité* (de St. Germain) *fit frapper une Médaille, où il ſe comparoit à* Joſué arrêtant le Soleil. *Comme le Roi de France avoit pris le Soleil pour ſa deviſe, on ne pouvoit guéres ſe méprendre dans le ſens de cette Médaille. Mais, les Etats la firent ſupprimer ſur le champ* (70).

Tous ces Auteurs, fort peu d'accord entre eux ſur la Légende de cette prétendue Médaille de van Beuninghen, que les uns écrivent *Steterunt Sol*, les autres *Stare fecit Solem*, quelques-uns *conſpectu meo ſtetit Sol*, & divers autres *in conſpectu meo ſtetit Sol*, s'accordent pourtant parfaitement bien tous à le nommer JOSUÉ. Mais, rien de plus faux ; car, il eſt très certain, qu'il ſe nommoit CONRAD : & cette fauſſeté, qui détruit ſeule la moitié de l'impoſture, fait aſſez voir ce qu'on doit penſer du reſte, & ſuffit pour prouver démonſtrativement la ſuppoſition de cette Médaille, & l'injuſtice d'une pareille accuſation. Cependant, mille & mille gens, uniquement fondez ſur de pareilles autoritez, remettent tous les jours ſur le dos du pauvre van Beuninghen cet odieux reproche ; &, trop obſtinément attachés à leur ſens, ils ne ſauroient en démordre ; aſſez ſemblables en cela à ces Officiers François de la Garniſon de Nimegue, qui penſérent battre le bon Mr. Brun, parce qu'il vouloit les déſabuſer à cet égard (71). Ce n'eſt pourtant pas que la Médaille fût abſolument chimérique. Ainſi que je l'avois inſinué ci-deſſus, elle avoit été frappée en Allemagne, comme le reconnoiſſent les habiles gens en ce genre (72) ; mais, ſans que van Beuninghen pût être raiſonnablement ſoupçonné d'y avoir eu la moindre part : & la voici, telle qu'elle vient d'être publiée par Mr. van Loon, lorſque cet Article étoit déja tout dreſſé depuis quelque tems.

Sur la tête, on voit une *Partie de l'Europe* éclairée de la lumière du *Soleil*, & une *Main ſortant des Nuës* comme prête à s'en ſaiſir, avec cette Légende,

ECQUIS CURSUM INFLECTET?

Sur le revers, on voit, non pas Joſué arrêtant le Soleil, comme le dit expreſſément Mr. van Loon, mais les *cinq Rois Cananéens*, pour la défaite deſquels le Soleil s'arrêta en Gabaon & la Lune en Ajalon ; avec ces mots de la Vulgate,

STETIT SOL IN MEDIO COELI.

Et dans l'Exergue, on lit,

LIB. IOSVÆ. C. X. (73).

Jean

ſon, en 1704, en 4 vol. in 12. *Tom. IV, pag. 967. Après avoir dit, que quelques Amis de van Beuninghen avoient fait frapper cette Médaille, & que, ſur les plaintes des François, les Etats l'avoient fait ſupprimer ; il ajoûte auſſi-tôt, ſans s'appercevoir d'une contradiction ſi palpable, qu'elle n'a jamais été frappée en effet.*

(61) Iſaac de Larrey, Hiſtoire d'Angleterre, *imprimée* à Rotterdam, chez R. Leers, & Fritſch & Bohm, en 1697 — 1713, en 4 vol. in folio ; *Tom. IV, pag. 469, 470, où il aſſure à cette Médaille des Amours des Gaules, comme cauſe de la Guerre de Hollande. Mais, l'Hiſtoire Amoureuſe des Gaules ne regarde point Louis XIV. Selon toutes les apparences, il aura voulu parler des Amours du Palais Royal, où l'on raconte les Galanteries de ce Prince avec Mad. de la Vallière, & celles de la Ducheſſe d'Orléans avec le Comte de Guiche : peut-être Livres, tout à fait différens de ce que l'on voit aujourd'hui ſous le même Titre dans les Armoires des Dames, remontoient tant de ſous depuis un demi Siécle ; & preſqu'auſſi-tôt détruits que compoſés, s'il en faut croire l'Abbé de Choiſy, Mémoires, Tom III, pag. 19 — 41. Auſſi Larrey, dans ſon Hiſtoire de Louis XIV, Tom. IV, pag. 21 & 65, a-t-il fort bien vû, que ſur l'Inſolence de la Médaille de peut Compagnon van Beuninghen.*

(62) Mémoires de la Fare avec des Remarques, *pag. 17, 18.*

(63) Jean le Clerc, Hiſtoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, *imprimée* à Amſterdam, chez Z. Chatelain, en 1728, en 3 vol. in folio ; *Tom. III, pag. 171.*

(64) Claude de Lille, Abbé de l'Hiſtoire Univerſelle, *imprimée* à Paris, chez Didot, en 1732, en 7 vol. in 12 ; *Tom. VII, pag. 107. Page 90, il avoit qualifié van Beunogen Ambaſſadeur d'Angleterre. & c'eſt auſſi, qu'un Hiſtoriographe de France, & un Cenſeur Royal, osoit approuver l'Hiſtoire de ſon tems.*

(65) *Le Père* Bougeant, *Jéſuite*, Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des XVII. & XVIII. Siécles, *imprimés ſous le nom d'Amſterdam*, & de Jaq. Desbordes, en 1735, en 4 vol. in 12. ; *Tom. III, pag. 196.*

(66) . . . . . de Quincy, Hiſtoire Militaire de Louis XIV, *imprimée* à Paris, chez Mariette & autres, en 1726, en 7 vol. in 4. ; *Tom. I, pag. 311 & 319.*

(67) Gabriel Daniel, *Jéſuite*, Journal de Louis XIII & XIV, *imprimé à la fin du Tome X. de ſon* Hiſtoire de France *d'Edition de Paris*, chez Mariette & autres, en 1729, in 4. *pag. 225 & 270.* Lenglet, *dans un parvis Abregé de l'Hiſtoire de France ſous les Regnes de Louis XIII, & de Louis XIV, ſe contente de parler, Tom. III, pag. 40, de Médailles frappées par quelques Particuliers, ce qu'il avoit déja fait dans ſon* Hiſtoire de Louis XIV, *Tom. II, pag. 169.*

(68) *Son Paſſage ſe trouve dans la Citation* [70].

(69) *Et encore qui rien n'eſt encore plus remarquable, que les Dépoſitions touchant le Fait de la Papeſſe Jeanne, atteſté à la vérité par un beaucoup plus grand nombre d'Auteurs, mais dont le plus ancien eſt poſtérieur de 200. ans au tems de cette prétendue avanture, au lieu que l'Impoſture du Profit tirannel de la Fable de Chriſt, reprouvé à Léon X. par 100 ou 400 Copiſtes du ſeul Balée, Auteur trop poſtérieur à ce Fait, trop éloigné de Rome, & trop ſuſpect ſur le ſujet de l'Egliſe Romaine, pour en être cru ſur ſa parole.*

(70) Paul de Rapin Thoyras, Hiſtoire d'Angleterre, *imprimée* à la Haie, chez Alexandre de Rogiſſart, en 1723 — 1726, en 10 vol in 4. *Tom. IX, pag. 277.* La Menville *affirme de même cette prétendue Suppreſſion faite* ſur le champ ; *& c'eſt probablement de-là, que Mr.* de Rapin *l'a priſe.*

(71) Brun, *intitulé* Religion des Hollandois, *pag. 200.*

(72) *Voyez* van Loon, Hiſtoire Métallique des Pays-Bas, *Tom. III, pag. 17.*

(73) *Là-même, pag. 17. La ſotte & ſimple vûe de ces cinq Perſonnages a Cheval auroit dû avertir Mr.* van Loon, *que* Joſué

Jean Brun a donc eu tort de décider trop positivement, qu'*elle ne ſe trouveroit jamais* (74); du Maurier, qu'*elle n'a jamais été vûë, & n'a jamais ſubſiſté que dans l'imagination de ceux qui l'ont inventée* (75); Limiers, qu'*elle ne ſe trouve, ni dans le Recueil de Bizot, ni ailleurs* (76); & Basnage, qu'*il y a beaucoup d'apparence, que c'étoit un de ces bons-mots, qui courent dans le Monde, ſans avoir jamais été gravé ſur aucune Médaille* (77). Mais, ce qui peut en quelque façon les excuſer, c'eſt que ces ſortes de Piéces ſont extraordinairement rares; & que Mr. van Loon, malgré tous ſes ſoins, & après beaucoup de tems & de recherches, n'a pu découvrir celle-ci que dans le ſeul & unique Médaillier de Mr de Hoogeveen, Echevin & Conſeiller de la Ville de Leide (78). Je l'ai vuë depuis dans le Cabinet de Mr. Herman Vos à la Haie, vendu en Avril & Nov. 1743. Voïez en le *Catalogue*, pag. 90, num. 1233.

Il y a une autre Médaille du même tems, que quelques-uns des Auteurs dont je viens de parler auront bien pu confondre avec la précédente, à cauſe de la reſſemblance de ſa Légende: mais, elle eſt ſi pitoïablement imaginée, qu'on ne ſauroit raiſonnablement l'attribuer à un Homme d'eſprit, tel que van Beuninghen. D'un côté, elle repréſente une eſpéce de *Paiſan Hollandois*, regardant un *Soleil* dans le centre duquel ſe voit une *Fleur de Lit*, & montrant de la main droite une *Maſſe ronde & plate* ſur laquelle eſt écrit FROMAGE DE HOLLANDE; avec ces mots STA SOL, & la date du *XII. Sept.* 1673, qui eſt celle de la reprife de Naarde par le Prince d'Orange: &, de l'autre, un *Cavalier armé de toutes Piéces*, montant un *Cheval ſans Bride*, & tenant l'*Ecu de France* d'une main & une *Epée nue* de l'autre; avec ces mots, IL NE SçAIT OU ALLER, & la date du *XIII. Novembre* 1673, qui eſt celle de l'Abandon d'Utrecht par les François (79).

Cette même idée a été renouvellée diverſes fois depuis, & entre autres dans deux Médailles frappées immédiatement après le mémorable Paſſage de la Boyne, & la Priſe de Lille (80). Dans la prémiére, on voit l'Effigie du Roi Guillaume armé, accompagnée de ſes titres; &, au revers, Joſué arrêtant le Soleil, avec ces mots: *Ut & Jeſus Curſum Solis retinet.* Sur le revers de la ſeconde, le Soleil & la Lune paroiſſent au deſſus de la ville de Lille, avec ces mots, *Siſte Sol in Gibeon & Luna in Valle Ajalon*, dont on ne voit nullement le ſin. Mais, quoi que ces applications fuſſent tout autrement claires & expreſſives que celle de la prétenduë Médaille de van Beuninghen, on n'en fit pourtant pas le même bruit qu'après le Traité d'Aix-la-Chapelle.

On étoit, ou l'on affectoit d'être, alors, beaucoup plus délicat ſur ces ſortes de ſujets: car, ce fut préciſément dans ce tems-là, que l'on chicana tant touchant trois autres Médailles; les deux prémiéres, ſçavoir LEO BATAVUS, & METUS ET FORTIS, frappées par ordre des Magiſtrats d'Amſterdam, & des Etats de Hollande, après la Paix de Breda; & la troiſiéme ASSERTIS LEGIBUS, frappée par ordre du Conſeil d'Etat des Provinces-Unies, après la Paix d'Aix-la-Chapelle (81). La II, ſur-tout choqua fort le Roi d'Angleterre Charles II, auquel quelques mauvais eſprits appliquoient malignement le *Mala Beſtia* de ſon exergue: &, malgré les ſérieuſes repréſentations des Etats de Hollande, & la complaiſance qu'ils eurent d'en faire briſer les coins moïennant 1000 Ducatons de dédommagement, accordez à l'Ouvrier, elle fut un des Prétextes de la Guerre que cet aveugle & ſot Roi déclara contre ſes propres interêts aux Hollandois en 1672, (82). Ce Prince, alors ſi délicat & ſi ſenſible, ne l'avoit guéres été pour une autre Médaille, à mon gré beaucoup plus offenſante, tout-à-fait perſonnelle, & nullement équivoque, frappée par les François immédiatement après qu'il leur eut ſi prudemment & ſi honorablement vendu Dunquerque. D'un côté, l'on y voit une *Pluie d'Or* tombant ſur cette ville, avec ces mots d'Horace (83), *Fulmineo potentior Ictu*: &, de l'autre, la *Juſtice*, la *Balance* dans une Main & l'*Epée* dans l'autre, chaſſant ignominieuſement deux *Harpies*, avec ce Trait de Virgile (84), *Harpyas pellere Regno* (85). Si l'Application de la Fable de Danaé étoit elle-ſeule une Satire des plus vives & des plus picquantes, jointe à celle des Harpies elle devenoit une injure des plus cruelles & des plus atroces; mais, la dorure d'une pareille Pilule ſut très bien en adoucir toute l'amertume, & la faire avaler courageuſement toute entiére: &, quelque inſultante que fût cette Médaille, le Grand-Maître des Monnoies d'Angleterre Elinxbée, peut-être lui-même du nombre des Mécontens de cette vente, n'avoit eu garde de s'en plaindre au Roi, comme il fit de celle de Hollande fort peu de tems enſuite (86). Remarquons auſſi, que ce Prince prévenu & paſſionné, qui s'échauffoit ſi fort pour une pareille chimére, étoit abſolument inſenſible aux inſultes réelles que lui faiſoient eſſuïer vers ce tems-là ſes chers Amis les François, tant à Saint Chriſtophe, qu'en divers autres endroits de l'Amérique. La III, qui repréſentoit d'un côté la République des Provinces-Unies, couronnée de Lauriers, adoſſée contre un Trophée d'Armes, tenant de la main droite ſa Lance ſurmontée du Bonnet de la Liberté, & de la gauche les Armes des Etats-Généraux; & qui renfermoit de l'autre la Légende que l'on verra ci-deſſous; fut trouvée trop *vaine*, trop *fiere*, trop *ſuperbe*, trop *immodeſte*, & même *injurieuſe* & *inſultante* (87): & ce fut à ſon ſujet, que le Prémier-Préſident de Lamoignon dit à du Maurier, & reprocha à Mr. de Groot Ambaſſadeur des Etats-Généraux en France, que *les Romains, après avoir raſé Numance, & détruit Carthage, Rivales de leur Empire, n'euſſent pû parler en termes plus altiers de leurs Vic-*

toires

n'étoit nullement à repréſenter: car, l'uſage des Cheveux étoit ſortement interdit aux Juifs, qui regardent impitoïablement les Cheveux à tous ceux dont ils s'emparoient chez leurs ennemis. Voïez Deuteronom. XVII, 18; XX, 1. Joſué XI, 2, 9. Sam. ſuivez à tous ceux dont ils s'emparoient chez leurs ennemis. Voïez Deuteronom. XVII, 18; XX, 1. Joſué XI, 2, 9. Sam. VIII, 4. Eſdr. II, 72; XXXI, 1. Oſée XIV, 4. & Zach. IX, 10. *De tous les Dictateurs & Potentats, qui ont emploïé les Hiſtoires de la Bible, peut-être n'y en a-t-il pas un ſeul, qui n'ait cru faire merveille en mettant les Guerriers Juifs à Cheval. Cependant, rien de plus oppoſé à leurs coutumes, & de plus contraire à leur Hiſtoire.*

(74) Brun, véritable Religion des Hollandois, *pag.* 200.

(75) Du Maurier, Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la République de Hollande, *pag.* 58, 59.

(76) Hiſtoire de Louis XIV, *Tom. III, pag.* 54, où il traduit aſſez plaiſamment la conſpectu meo ſtetit Sol, *par*

Ce Soleil dans ſon cours s'arrête à mes regards.

Voïez auſſi les Nouvelles Littéraires, *Tom. X, pag.* 168.

(77) Basnage, Annales des Provinces-Unies, *Tom. II, pag.* 50.

(78) Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. III, pag.* 17. & 18. Favorinus Noticus (c'eſt-à-dire Petrus Bâmiſidius) *confirme cela dans ſes* Obſervationes in Gundlingium de Republ. Hollandica, *pag.* 80. & 81.

(79) Van Loon, Hiſtoire Mét. des Pais-Bas, *Tom. III, pag.* 181.

(80) *Là-même, Tom. IV, pag.* 5; & *Tom. V, pag.* 111.

(81) *Là-même, Tom. II, pag.* 525, & 526; & *Tom. III, pag.* 21, 22. Limiers, *Extrait d'ordinaire aſſez déciſif que mal-à-propos, dit-on, par ignorance, ou pour faire le bel eſprit, que ce furent quelques particuliers du Païs, qui firent frapper ces Médailles. Voïez ſon* Hiſtoire de Louis XIV, *Tom. III, pag.* 53. Du Mont, *Tom. II, pag.* 3.

(82) *Là-même, Tom. II, pag.* 535, 536. *Les* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Maiſon de Brandebourg, *enrichis de Portraits, Vignettes, Culs de Lampes, & Cartes, & imprimez à la Haïe, chez Neaulme, en* 1751, *en* 2 Vol. *in* 4, *apprennent à cela, Tom. I, page* 61, *que le Roi* (CHARLES II) *ſe plaignoit, que les Sieurs de Witt avoient dans leur Maiſon un Tableau ſcandaleux, repréſentant une Bataille Navale, que feu de Witt, Général-Admiral avoit gagné ſur les Anglois. Voïez auſſi* VOLTAIRE, Hiſt. du Siécle de Louis XIV, *Tom. I, pag.* 144.

(83) Catull. *Libr. III,* Od. XVI, *Verſ.* 10, & 11.

(84) Ranud. *Libr. III, Verſ.* 249.

(85) Van Loon Hiſt. Métalliq. des Pais-Bas, *Tom. II, pag.* 490.

(86) *Là-même, pag.* 515.

(87) Du Maurier, Mémoires de Hollande, *pag.* 59. Brunt, Hiſtoire Métallique de Hollande, *Tom. II, pag.* 267. La Neuville, Hiſtoire de Hollande, *Tom. III, pag.* 174. Basnage, Annales des Provinces-Unies, *Tom. II, pag.* 28. Rapin à Thoyras, Hiſtoire d'Angleterre, *Tom. IX, pag.* 277. Médailles ſur les principaux Evenemens du Regne entier de Louis le Grand. *Tom. III, pag.* 119, où *l'on dit en général*: Ils oſérent même prendre ſur des Monumens publics les titres ſuperbes d'*Arbitres des*

Sou-

Victoires (88). Je n'insiste point sur les Observations puérilles du III. Tome du *Mercure Galant* touchant cette Médaille: parce que ce ne sont que des impertinences, digues du pitoiable Ouvrage dans lequel elles se trouvent, du petit pédant Périandre qui explique si ridiculement la Légende de cette Médaille, & d'un Homme assez ignorant, pour faire *recouvrer*, au lieu de *recouvrer*, la liberté; pour métamorphoser la *Hollande* en *Mercure*, pour faire *enchainer les 7. Provinces-Unies* sur une Médaille frappée par elles-mêmes & à leur honneur; & pour ne pas même connoître le Simbole de la liberté. Qu'on ne s'étonne donc point de lui voir expliquer par *communes* le *c* qui le devoit être par *enclis*. L'on a débité, que les coins de ces trois Médailles avoient également été brisés (89); & les paroles de Mr. de Rapin sur ce sujet sont fort remarquables. *Pour les autres Médailles*, dit-il, *qui marquoient un peu trop de présomption*, & au sujet desquelles *ils eurent bien lieu dans la suite de se repentir de cette espéce d'insulte qu'ils avoient faite à Louis XIV, ce ne fut que deux ans après* (la prétenduë suppression de la Médaille de van Beuninghen;) *que les Etats en firent rompre les coins* (90). Mais c'est ce que Mr. van Loon, qui a fait là-dessus les Recherches les plus éxactes, ne dit uniquement que de la seconde, comme, on l'a vû ci-dessus Citation (82). Quoiqu'il en soit, Voltaire, le partial Voltaire, n'a fait aucune difficulté de reconnoître publiquement, que les Hollandois *ne se vantoient en effet-là de rien qu'ils n'eussent fait* (91): & s'il est vrai que ces Médailles aient été une des causes de la Guerre de Hollande en 1672, (92); & si celle d'*Assertis Legibus* en particulier a pu mettre Louis XIV, en droit de traiter si impitoiablement les Hollandois, qui s'étoient pourtant contentez de parler en général, sans le nommer ni même le désigner personnellement; que n'auroient point dû faire les Allemands, les Espagnols, & les Hollandois, non seulement désignés, mais même nommez d'une maniére si odieuse, & si flétrissante, dans la Médaille Françoise *Ludovico Magno*, frappée immédiatement après la Paix de Nimegue? Voici tout ce qu'on lit sur le revers de l'une & de l'autre.

ASSERTIS LEGIBUS
EMENDATIS SACRIS
ADIUTIS DEFENSIS
CONCILIATIS REGIBUS
VINDICATA MARIUM LIBERTATE PACE EGREGIA VIRTUTE ARMORUM PARTA
STABILITA ORBIS EUROPÆI
QUIETE
NUMISMA HOC
S. F. B. C. F.
CIↃ IↃ CLXVIII. (93).

LUDOVICO MAGNO
QUI BATAVIS DEBELLATIS
HISPANIS TOTIES DEVICTIS
SEQUANIS BIS SUBACTIS
GERMANIS UBIQUE SUPERATIS
HOSTIUM CLASSIBUS FUGATIS
ET INCENSIS
TOTI FERE EUROPAE CONJURATAE
ET FOEDERATAE
PACEM DEDIT
IMPERAVIT
ANNO M DC LXXVIII. (94).

Qu'on les compare l'une avec l'autre; & l'on verra sans peine laquelle des deux est la plus *vaine*, la plus *fiere*, la plus *superbe*, la plus *immodeste*, en un mot, la plus *injurieuse* & la plus *insultante*. Le menaçant *Exuxs sed discutiam* d'une autre Médaille, frappée au commencement de 1672, & où le Soleil anéantit des nüages après les avoir élevez, n'est guéres moins *injurieuse* ni *superbe*. Après cela, les Hollandois ne sont-ils pas les meilleures gens du Monde & les moins vindicatifs, d'avoir fait frapper à la louange de cet ambitieux Monarque une belle & magnifique Médaille, où, non contens de lui confirmer les prémiers de tous les Etrangers le Surnom glorieux de *Magnus*, ils lui prodiguent gratuitement encore le titre également superbe & peu fondé de *Pacificator Orbis*, & lui font bonnement de plus ce compliment ridiculement flatteur, *Solus hoc Otia facit* (95)? On ne reprochera pas aux Anglois une pareille débonnaireté. Après les célébres Victoires de Hochsten, de Ramillies, d'Oudenarde, & de Malplaquet, non seulement ils mirent sur les deux côtez d'une de leurs Médailles les Busles du Roi de France & de la Reine d'Angleterre, avec ces mots, *Ludovicus Magnus, Anna Major*; mais même ils répandirent par-tout le Distique suivant, sinon un peu trop insultant pour Louis XIV, du moins un peu trop gaillard pour la Reine Anne:

Multis qui fuerat mulieribus incubus olim,
Annæ nunc soli succubus ille jacet.

Ce Prince & cette Princesse sont encore moins ménagés dans une Médaille Allemande, frappée après la Prise de Douay par les Alliés en 1710. Anne y est

Souverain, de Défenseurs des Loix, de Réformateurs de la Réligion, & de Maitres de la Mer. Deux ans auparavant, les Evangiles, grands Poiseurs de Chronographe, en avoient fait sortir un, denotant Louis XIV, en ces termes, pour avoir donné quelque Secours apparent aux Hollandois,

Dic mihi fatalis Regem quem denotat annus?
LVDoVICVM;

& l'on n'en dit mot, quoi que ce fût assez clairement souhaiter publiquement la mort de ce Prince.

(88) Du Mauier, la Neuville, & Basnage, *loc. mêm.* Le Vassor, Lettres sur la Capitation générale, *pag.* 46; 50. *On a blâmé de même autrefois les Soldes de l'Arc donné le Titre de* Dampteurs de Princes; *&, peut-être, avec aussi peu de raison.* Voyez Brantome, Capit. François, *Tom. I, pag.* 290.

(89) Du Mauier & la Neuville, *loc. mêm.* Limiers, Hist. de Louis XIV, *Tom. III, pag.* 51. Du Mont, Mémoires pour l'Intelligence de la Paix de Ryswik, *Tom. II, pag.* 2 & 3. Voltaire, Histoire du Siécle de Louis XIV, *Tom. I, pag.* 144.

(90) Rapin, Histoire d'Angleterre, *Tom. IX, pag.* 277. *L'Auteur de l'Histoire des deux illustres Frères Corneilla & Jean de Wit, Livre curieux, mais pitoiablement écrit, s'étoit fort étrangement exprimé, en disant, & répetant, Tom. II, pag.* 156 & 350, *qu'on brisa les* ESTAMPES *de toutes les Médailles qui avoient donné du mécontentement. L'Auteur de l'Histoire secrete des intrigues de la France en diverses Cours de l'Europe, dit de même Tome I, pag.* 98, *que cette troisiéme Médaille a été supprimée, sont parler des deux autres, & l'attribuë à l'Orgueil de Mr. de Witt, qui, dit-il, la fit frapper: mais, en de tels desirs, que ce fut le Conseil d'Etat.*

(91) Histoire du Siécle de Louis XIV, *Tom. I, pag.* 144.

(92) Sinot, Histoire Métallique de Hollande, *Tom. II, pag.* 267. La Neuville, *Tom. III, pag.* 178. Du Mauier, *pag.* 71. Du Mont, Mémoires pour l'intelligence de la Paix de Ryswick, *Tom. II, pag.* 2 & 3. Larrey, Histoire d'Angleterre, *Tom. IV, pag.* 470; & Histoire de Louis XIV, *Tom. IV, pag.* 21; 65. Rapin, Histoire d'Angleterre, *Tom. IX, pag.* 277.

(93) Du Mauier, *pag.* 71; *a gâté & estropié toute cette Légende. Au lieu de ses dernieres mots depuis* PARTA, Du Mont *se contente de mettre* BATAVIA P. *Un des Membres du College des Nobles de Hollande m'a assuré que cette Inscription étoit de la façon de Mr. de Slingeland, Pére du Conseiller Pensionnaire de ce nom.*

(94) Ménétrier, Histoire de Louis le Grand par les Médailles, *pag.* 26. Van Loon, Histoire Métallique des Pais-Bas, *Tom III. pag.* 22, & 188, 210. *Je ne parle point ici d'une Médaille fort injurieuse aux Provinces-Unies, frappée à Rome en l'Honneur de Louis XIV, immédiatement après son Expédition de Hollande, & rapportée par Ménétrier; pag.* 29, & par van Loon, *pag.* 87; *parce qu'il ne seroit pas équitable de reprocher aux François les insultes des Italiens. Je remarquerai pourtant, que dans la Figure terrassée, que Mr.* van Loon *prend pour la République tenant des Serpens au lieu de Fléches, le Pére Menétrier ne voit que l'Hérésie; ce qui devoit l'injure Nationale: mais, le Lion Belgique, terrassé de même; & dont le Pére Ménétrier ne dit mot, fait voir qu'il a eu tort d'appliquer cette Médaille à la Destruction de l'Hérésie en France.*

(95) Menestrier, Histoire de Louis le Grand par les Médailles, *pag.* 29. Sinot, Histoire Métallique de Hollande, *Tom. II, pag.*

y eſt repréſentée en *Dalila* coupant les Cheveux à Louis dépeint en *Samſon*, avec ces mots, *Phriſſter aber dir, Samſon*; &, ſur le revers, ce même Prince, dépeint en invalide ſe ſoutenant à peine ſur des bequilles, s'efforce de danſer devant cette Princeſſe baſſement déguiſée en Joueuſe de Harpe de Taverne: & c'eſt ainſi que ces bonnes-gens d'Augsbourg, & de Nuremberg, ſe ſont imaginez faire l'Eloge de la plus puiſſante Alliée de leur Souverain.

La II, Médaille Satirique, dont il me reſte à parler, eſt beaucoup plus mſultante que la précédente, & a été faite au ſujet des ſollicitations preſſantes & des empreſſemens extraordinaires de la France & de l'Eſpagne, pour entrer en Alliance avec Cromwell. Quelle gloire pour cet heureux Uſurpateur de trois Couronnes, de ſe voir recherché avec tant d'empreſſement par deux des plus puiſſans Princes de la Terre! Mais en même tems, quel opprobre pour ces deux grands Rois, l'un Neveu, & l'autre Beau-Frére, de l'infortuné Charles I, de ramper d'une maniére ſi baſſe & ſi peu digne devant ſon Oppreſſeur & ſon Bourreau, & même d'être réduits à s'avilir jusqu'à le traiter de Frère (96)! Et c'eſt particuliérement ce qu'on a voulu exprimer dans la Médaille en queſtion, & que voici.

D'Un côté, *Cromwell* y paroit en buſte, revêtu d'une cuiraſſe, & couronné de Laurier, avec ces mots:

OLIVARius Dei Gratia Reipublicæ ANGliæ, SCOTiæ, HIBERNIÆ PROTECTOR.

&, de l'autre, la *République d'Angleterre*, aſſiſe, & tenant de la main gauche un *Ecu* ou *Bouclier de St. George* (97), indique de la droite *Cromwell*, appuié ſur ſes Genoux, les Chauſſes bas, la Chemiſe levée, les Feſſes nues, en un mot offrant ſon Derriére à baiſer aux *Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne*. Celui-là, tout parſemé de Fleurs de Lis, repouſſe l'autre de la main gauche, lui diſpute fiérement le pas, & lui dit d'un air fanfaron,

RETIRE-TOY:

L'HONNEUR APPARTIENT AU ROY MON MAISTRE LOUIS LE GRAND.

Un bon Hollandois s'eſt aſſez ridiculement imaginé, que la République d'Angleterre ne tenoit ainſi Cromwel expoſé que pour recevoir des claques de ces Ambaſſadeurs, & qu'ils diſputoient ſeulement entre eux à qui lui donneroit la prémiére (98). Mais, cela n'a nulle apparence: l'autre ſens eſt beaucoup plus naturel, & incomparablement plus convenable aux circonſtances de ce tems-là, où les Eſpagnols & les François rampoient également & ſi baſſement devant Cromwell.

Mr. Gerard van Loon a jugé beaucoup plus ſainement de cette Médaille, ou, plûtôt, de cette Satire, également injurieuſe à trois Puiſſances Souveraines; car, il la traite nettement d'*inſolente*, d'*infame*, de *déteſtable*, & de *digne d'être enſevelie dans un éternel oubli* (99). Malgré tout cela, & quelque peu digne qu'elle lui eut paru de ſon Ouvrage, il n'a pourtant point laiſſé de l'y placer auſſi-tôt-après comme authentique, c'eſt-à-dire, comme réellement imaginée dans le tems & à l'occaſion des Négociations de la France & de l'Eſpagne touchant une Alliance avec Cromwell en 1655, & frappée alors pour en conſerver le ſouvenir. Mais, cela ne ſauroit être: & la ſeule qualification de *Louis le Grand* en eſt une très bonne & très ſolide preuve, puiſqu'elle porte avec elle un caractére de fauſſeté inconteſtable.

En effet, perſonne ne ſongeoit encore alors à donner le titre de *Grand* à Louis XIV, (100). Témoin cet endroit notable de l'*Hiſtoire de Henri le Grand*, *par Mr. de* PEREFIXE, touchant LOUIS XIII: *Et mais voions aujourd'hui, qu'avoir eſté Pére de* LOUIS LE SAGE ET LE VICTORIEUX, *n'eſt pas le moins beau de ſes titres.* Or la prémiére édition de cette belle & judicieuſe Hiſtoire eſt de *Paris*, *chez Cramoiſy*, *en* 1661, *en* 4°. Voiez-

pag. 512. Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. III*, *pag.* 680. *A propos de cet Orix facit, un Auteur assez dédié ſon Ouvrage à je ne ſais quel petit Tyranneau de Provence, avec cet Eloge pris de Claudien, je penſe:*

Et Curem impendere Populo, & Otia Muſis!

quelque la Rancune, chagrin de cette Application, la traduiſit tout auſſi-tôt malignement ainſi:

Aux Peuples accablez il ceſſe moins ſouvent,
Et dans l'Inaction il retient les Impôts.

(96) Aitzema, Zaaken van Staat en Oorlog, *III. Deel*, *folio* 1018; *cité par* van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. II*, *pag.* 394. *Mais, remarquez, que, dans les VII, VIII, IX, & X. Livres de l'Hiſtoire des Provinces-Unies des Pais-Bas par Wicquefort, publiés ſeulement en 1705, longtems après cet Article tout dreſſé, il eſt dit pag.* 476. C'eſt ce qu'il faut ajoûter à ce qu'il y a d'apocryphe en ce grand Ouvrage (*d'Aitzema*); étant certain, qu'il ne ſe trouvera point que le roi (*de France*) lui ait donné d'autre qualité, que celle de *Monſieur le Protecteur*.

(97) *Les Exemplaires de cet Ecu ne ſe trouvent point gravez ſur cette Médaille dans* l'Hiſtoire métallique de Mr. van Loon, *Tom. II*, *pag.* 190: *mais, quelque choſe d'aſſez particulier, je les trouve*, 1°, *pag.* 562, d'Argent à la Croix de Gueules, *ſur la Monnoie d'Angleterre coſondue en* 1651; 2°, *pag.* 567, *tout au contraire de* Gueules à la Croix d'Argent, *ſur le revers d'une Monnoie aiant de l'autre côté le Buſte armé de Cromwell avec ſon nouveau Titre de Protecteur*; & 3°. de Gueules à la Croix d'Or, *ſur le revers de pareilles Pièces frappées en* 1658.

Si cette diverſité vient de changemens réels & effectifs pratiquez alors dans cet Ecu, je n'ai rien à dire: mais, ſi elle ne vient que de l'indexactitude des Monétaires, ce ſeroit une nouvelle preuve, que les Médailles ne ſont pas toujours auſſi infaillibles que certains curieux ſe l'imaginent; puiſqu'on s'y trompe dans des choſes auſſi connuës, & auſſi généralement expoſées à la vuë de tout le Monde, que les Armes allumées & préſentes d'une Nation: on bien, ſi elle venoit ſimplement de l'ignorance du Graveur à bien repréſenter ces Emaux, ce ſeroit une négligence bien extraordinaire, que de n'avoir pas ſçu corriger de pareilles fautes.

(98) *Twiſten om hem de eerſte ſlag te geven.* Catalogus des Cabinet van Silvere Moderne Medailles van de Heer Jan Deltour, *Num.* 673, *pag.* 68. *Dans un autre, mais anonyme, de* 20. *de Septembre* 1710, *pag.* 78 & 299, *on explique cela par ces mots:* Le Roy à Fesse nue; &, derriere, 2 Noblesses.

(99) Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. II*, *pag.* 195.

(100) *Peu après la Paix des Pyrenées, on frappa en* 1660. *en France une Médaille, ſur laquelle on liſoit:* Ludovico XIV, vere MAGNO Franc. Regi Vota ſuverunt. *Voiez* van Loon, *Tom. II*, *pag.* 440. *Mais, ce n'étoit pas encore-là proprement donner*

Voïez-en l'année 1601. On ne s'en aviſa que dix-ſept ans après, lors des préparatifs de ſon expédition en Hollande; la prémiére Médaille avec ce titre n'eſt en effet que du mois d'Avril 1672, (101); & ce ne fut qu'au Retour de cette expédition, qu'on s'accorda unanimement à le lui donner (102). Sur ce que la Père du Londel, Jéſuite, avoit remarqué dans ſes *Faſtes de Louis XIV*, que *ce fut au commencement de Janvier* 1680, *que le Surnom de* Grand *fut donné à ce Prince, du conſentement même de tous les Etrangers* (103), Mr. Bayle demandoit autrefois, *quel Acte public, en quelle cérémonie ſolennelle, il pourroit citer ſur cela* (104)? Si le Père du Londel a entendu, qu'on commença ſeulement alors à donner à Louis XIV, le Surnom de *Grand*, on vient de voir, qu'il ſe ſeroit trompé: mais, s'il a voulu dire ſimplement, que les Etrangers même conſentirent alors à le lui donner, il a eu raiſon, & il auroit pû citer à Mr. Bayle la belle Médaille de LUDOVICUS MAGNUS, frappée en Hollande en 1680. & par laquelle l'Abbé Bizot a terminé ſon *Hiſtoire Métallique de la République de Hollande* (105). Au reſte, je remarquerai par occaſion, que Louis XIV, n'eſt pas le prémier des Rois de France nommez LOUIS, auquel on ait donné le ſurnom de GRAND; témoins ces vers par les quels Jean le Maire de Belges finit ſon *Bloſon des Armes des Veniziens*, à la louange de Louis XII, Roi de France:

Chaſcun iro par-tout louant,
Diſant, chantant, & eſcripvant,
VIVE LE ROY LOYS LE GRANT.

Mais, le beau ſurnom de PERE DU PEUPLE prévalut juſtement à ſon égard, comme infiniment plus honorable & plus digne d'un ſi bon Prince, qui ne méritoit pourtant pas moins l'autre.

On voit encore par-là, qu'un de nos modernes, plus agréable Ecrivain qu'Hiſtorien bien inſtruit, décidoit fort témérairement, lorsqu'il affirmoit, qu'avant LOUIS XIV, *jamais Prince, ni Païen, ni Chrêtien, ne s'étoient encore baiſſés donner le titre de* GRAND *dès leur Vie* (106). Outre le bon Roi Louis XII, on lui peut, ſans aller chercher fort loin, nommer HENRI IV: & il ne ſeroit pas difficile de lui en citer d'autres.

Si cette Alliance entre la France & l'Angleterre, ou entre Mazarin & Cromwell, ne fut pas effectivement fatiſifée cette année-là dans ce monument injurieux, elle le fut au moins dans un écrit de pareille eſpéce, dont il ſeroit bien malaiſé de trouver aujourd'hui quelque éxemplaire, parce que le Cardinal Mazarin en fit alors enlever presque toute l'impreſſion. Il étoit intitulé *de tribus Nebulonibus, Thoma Anicello, Oliverio Cromwellio, & Julio Mazarino Cardinale & ſummo Rerum Gallicarum Adminiſtro.* C'eſt le fameux Guy Patin, grand connoiſſeur de toutes ſortes de Livres, & vrai repertoire de ces ſortes de ſingularitez Littéraires qui nous a conſervé celle-là d'après Wicquefort (107). Mais, comme il ajoûte peu après (108), que *Granvelle, Cancun, Boukingham, Mazarin*, & autres pareilles Sangſues do pauvre Peuple, ſont aſſez mal-menez dans le Chapitre *de Sejanismo* des *Diſſertationes Hiſtoricæ & Politicæ de Hornius*, qui furent effectivement imprimées *a Leide, chez Hack, en* 1655, *in* 12°, il ſe pourroit très bien que ce ne fût-là qu'une ſeule & même choſe. Il ſe trompe certainement, au moins quant à Mazarin: car, Hornius n'en dit pas un mot; à moins qu'on ne prétende le trouver dans cette Réflexion vague & indéterminée: *Nec noſtra Ætas illuſtribus Sejani's caret, qui per tot Gentium Strages innotuerunt, ut eos nominare neceſſe non ſit* (109). Et peut-être en effet les Anecdotes de Wicquefort & de Patin n'ont-elles pas de fondement plus aſſuré que celui-là. Quoiqu'il en ſoit, le Miniſtre Basnage paroit avoir fait alluſion à ce Libelle lors qu'au lieu de *Thomas Anicello* il ſubſtitua GUILLAUME II, *Prince d'Orange*, dans ce paſſage étonnant de ſes *Annales des Provinces-Unies, depuis la Paix de Munſter*. „ GUILLAUME II, le Cardinal MAZARIN, & „ CROMWEL, avoient pour but de ſatisfaire „ leur ambition, & d'élever leur autorité, en „ renverſant celle des Peuples .... Les Etats-„ Généraux applaudirent aux deſſeins du Prince „ d'Orange; & les Provinces & les Villes, par différens motifs, le ſecondérent au lieu d'y faire „ une genéteuſe réſiſtance; & les Temples mêmes „ retentirent des Eloges de celui qui donnoit une „ atteinte à la liberté publique ..... Il ſe ſervit des forces que lui avoit confié la Républiqua, „ à faire la Guerre à ſes enfans, & troubla la tranquilité publique dont il devoit être le Defenſeur, „ ... dans un âge où l'on devoit tout craindre de „ ſon ambition. .... Il ne réüſſit *pourtant* pas, „ malgré les efforts que faiſoit la Nation pour ſe „ donner un Maître: & une mort imprévûe engloutit le reſte de ſes deſſeins (110). " C'eſt ainſi que cet Hiſtorien vénal, que Jurieu faiſoit trembler au ſeul nom d'*Orange* pendant la vie du *Roi* GUILLAUME, l'avilifſoit ſous l'Adminiſtration du Penſionaire HEINSIUS, qui l'avoit fait Hiſtoriographe, au grand mécontentement des habiles gens Hollandois, qui croioient mériter mieux ce poſte qu'un Controverſiſte étranger. Auſſi s'en ſont-ils amérement plaints (111). On fut extrêmement indigné de voir le Père de ce grand Prince ſi indécemment aſſocié avec deux Hommes également détellés, l'un en France, & l'autre en Angleterre: & il n'y eut pas juſqu'aux Journaliſtes de Trevoux, qui ne fuſſent ſcandaliſés d'un ſi odieux Aſſemblage. *Trouvera-t-on ce Parallèle judicieux en France*

---

ver à ce Prince le ſurnom de GRAND. *L'Abé de Paget, Matthieu Petrot, & Péruchon, ne s'en aviſérent, les à prémiers qu'en Mars* 1668, *& le* 3. *jours dans le Mois, en ofant de ce terme dans des Ecrits imprimez; mais, cela n'eſt point de faite. Ce Péruchon, nommé* CHEVREAU, *& l'averti[ſſ]ant, ſe trouva en* 1687. *d'être le prémier Auteur de ces Titres. Voïez la* Bibliothéque du Richelet, *au mot* PERACHON, *pag.* 201, 202.

(101) *Elle commence l'Union des Rois de France & d'Angleterre contre la Hollande; & particuliérement la prémier, ſous l'Emblême d'Hercule, rompant ſur un de ſes genoux les ſept Fléches de la Triple Alliance.* Voïez Loon, *Tom. III, pag.* 48, *où il en rapporte encore* 5 *autres de mêmes Année, & une de* 1671, *avec ce Titre. Il ſeroit donc fort étonnant, que la prémiére, qui ſe voit avec ce Surnom dans les* Médailles du Regne de Louis XIV., *pût Mrs. de l'Académie des Inſcriptions, ne ſût que celle que concerne la Priſe de Maſtricht le* 30. *de Juin* 1673, *& l'on ne ſavoit que ces Mrs. par une délicateſſe outrée, & déjà condamnée ci-deſſus, aïent rejetté de leur Recueil cette Médaille de la façon d'autrui. Dans l'Explication de cette-ci, ils parlent du ſecond Siege de Maſtricht; mais, mal-à-propos: car, Louis XIV. ne l'a pas qu'une ſeule fois. D'ailleurs, on met; ſur cette Médaille, la Reddition de cette Ville au* 30. *de Juin, au lieu du* 29: *ce qui a été corrigé dans la ſeconde Edition ſur une nouvelle Médaille, où l'on ne voit plus le mot* MAGNUS, *employé pour la prémiére fois ſur la Médaille de ſa ſeconde Conquête de la Franche Comté, en* 1674: *Variétez ou Erreurs, bien étonnantes dans un Ouvrage de cette conſéquence, & cauſé aux ſoins du tems de Perſonnes de nom.* Voltaire, *après avoir dit dans ſon Siécle de Louis XIV, Tom. I, pag.* 329, *que, dès* 1675, *on avoit frappé des Médailles . . . avec le Surnom de* GRAND, *dit, Tom. II, pag.* 317, que FELIBIEN lui donna le prémier ce Titre dans ſes Inſcriptions de l'Hôtel de Ville de Paris en 1689. *C'eſt écrire avec bien de la négligence.*

(102) *Dès le Mois d'Octobre de cette Année, on le voit paroître à la tête de trois Panégiriques Latins, de Père de la Rue, de Père d'Orleans, & de Bernard Colſon. Voïez la* Bibliotheque du Richelet, *pag. xxij.; & ajoûtez-y* Pierre Corneille, *qui traduiſit en Vers François un Epanicium du Père de la Rue. La Volpilliere, qui écrivoit en même tems qu'eux, connoiſſoit encore ſi peu ce Surnom, comme appropriè au Roi, qu'il lui donna celui de* LOUIS LE CONQUERANT, *par oppoſition à celui d'*ALEXANDRE LE GRAND. *Voïez ſa* Hollande ſur Pieds du Roi, *pag.* 14. La Neuville, en Baillet, *ſe ſert mal-à-propos de ce Titre dès* 1667, *immédiatement après la Paix de Breda; & Limiers encore plus, que lui, dans* Abrége Chronol. *Tom. II, pag.* 151, *que, dès* 1661, on ſe hâta de donner le Surnom de GRAND à ce Monarque. *Voïez auſſi, touchant les baſſes & exceſſives flatteries l'abſolument prodiguées alors, les* Memoires de Gilbert Burnet touchant les Regnes de Charles II, & de Jaques II, Rois d'Angleterre, *Tom. I, pag.* 673.

(103) Du Londel, Preface, *pag.* 43; & Heneult, Abrégé Chronol. *pag.* 435. *Le Père* Bougeant *ſe trompe deux encore plus fort, lorsque, dans ſes* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Europe depuis 1600, juſqu'en 1716, *il dit Tom. III, pag.* 316, *que ce fut en* 1679, *que les Peuples commencérent à donner à Louis le Surnom de* GRAND.

(104) Bayle, Lettres, *pag.* 725.

(105) *Tom. II, pag.* 267. *C'eſt cette même Médaille dont j'ai parlé ci-deſſus Citation* [95].

(106) Jurieu, Religion des Jéſuites, ou Réflexions ſur les Inſcriptions profanes & impies du Père Menéstrier; *pag.* 104

(107) Patin, Lettres à C. Spon, *Tom. II, pag.* 181.

(108) *Là-même, pag.* 111.

(109) Georgii Hornii, Diſſertationes Hiſtoricæ & Politicæ, *Diſſert. XXX.* de Sejanismo, *pag.* 210.

(110) Basnage, Annales des Provinces-Unies, *pag.* 196, 197, & 267.

(111) *Voïez la Préface des* Lettres de Jean de Witt, & *les Plaintes de* Burman *dans une de ſes* Harangues; & *dans ſes* Notitiæ Juventi Obſervationes in Gundlingium, *pag.* 73 — 77.

ce & en Hollande, dirent-ils alors fort judicieuſement (112). On a prétendu que Basnage n'avoit fait que copier & altérer Wicquefort, dont on lui avoit fourni tant l'imprimé que le Manuſcrit. C'eſt ce que je ne voudrois, ni rejetter, ni admettre. Mais, ce qu'on peut très clairement appercevoir dans les IV, premiers Livres de l'*Hiſtoire des Provinces-Unies de* WICQUEFORT, dont on vient enfin de permettre la Publication, c'eſt que, tout ennemi qu'on l'a dit de la Maiſon d'Orange, il a été incomparablement plus modéré que Basnage ſur le Chapitre de Guillaume II, (113).

On parle encore d'un autre écrit de pareille eſpéce, occaſionné auſſi par cette Alliance de Mazarin avec Cromwel; mais, je me contenterai d'en indiquer ſimplement le titre, ſavoir l'*Europe crucifiée entre deux Larrons*, & d'ajoûter, que ce Libelle coûtoit fort à Londres en 1656, probablement en Anglois (114).

Le Père Hardouin, qui a toujours fort aimé à ſe ſignaler par des ſentimens ſinguliers & extraordinaires; & qui a bien ôſé, non ſeulement ſoûtenir que la fameuſe Médaille ET D. MAR concernoit l'ancien Libérateur de Rome Junius Brutus, & non pas Marcus Brutus, mais même nier que le Meurtre de Céſar ait été fait par Brutus, Caſſius, &c. parce que ſon cher Pline ne nommoit aucun de ſes aſſaſſins (115); ce Père, dis-je, a prétendu, qu'on n'employoit jamais la plaiſanterie & la Satire dans les Médailles anciennes: *ſoûtenant, qu'il eſt certain, que, dans ces Médailles, & ſur-tout dans les Romaines, il n'y a point de plaiſanteries, rien de bouffon, rien d'indigne de la Gravité & de la Majeſté de l'Empire.* Mais, quoi qu'il en diſe, le contraire eſt admis par Mr. Spanheim, & par divers autres Antiquaires de grand nom, qui regardent la légende GALLIENAE AUGUSTAE d'une Médaille de l'Empereur Gallien comme un reproche odieux de baſſeſſe d'ame & de naturel efféminé; & la légende FAUSTINA AUGUSTA d'une Médaille de Marc Aurèle comme une raillerie amère de la foibleſſe qu'avoit ce Prince, d'ailleurs ſi eſtimable, de ſe laiſſer pitoyablement mener par ſa Femme (116): préciſément de même que nous regardons le nom d'*Antigona*, donné autrefois à Antigonus, le dernier des Rois Asmonéens, par Soſius, Gouverneur de Syrie pour les Romains, juſtement indigné de la lâcheté avec laquelle il étoit venu ſe proſterner à ſes pieds (117); le titre de *Papeſſe Jeanne*, donné depuis au Pape Jean VIII, à cauſe de ſa molleſſe & de ſes impudicitez; le nom féminin de *Flore* donné à un jeune voluptueux & efféminé dans une de nos vieilles Chanſons célébre dès le tems de nôtre Philippe I, comme le remarque l'Abbé Maſſieu ſous ceste Epoque de ſon *Hiſt. de la Poëſie Françoiſe*; & la Médaille ſur laquelle on a vû de nôtre tems le Pape Innocent X, habillé & coëffé en Femme, tenant une Quenouille d'une main & un Fuſeau de l'autre, pendant que ſa Donna Olimpia ſe voïoit ſur le revers, vêtue en Pape, la Thiare en tête, & les Clefs de Saint Pierre à la main (118). D'ailleurs, que penſoit le Père Hardouïn de ces Médailles obſcénes ſurnommées *Spuſtriæ*, parce qu'elles étoient chargées de figures ſales & infames? N'avoient-elles, à ſon gré, *rien de plaiſant, rien de bouffon, rien d'indigne de la gravité & de la majeſté de l'Empire*? Ce n'étoit certainement pas la penſée, ni de ceux qui en ont attribué l'invention à l'Empereur Tibere, & lui en ont fait un crime, ni de Mr. Spanheim qui croit qu'elles n'ont été fabriquées que pour être jettées parmi les Spectateurs des Jeux obſcénes qui ſe pratiquoient autrefois à Rome (119). De plus, le ſurnom odieux de *Trimalchio*, donné à Néron ſur le revers de quelques-uns de ſes Médaillons; & les Médailles où l'on voit les têtes raillées & desobligeans de *Φίνωνος*, de *Ambin*, & d'*Achilles*, quoique regardées comme faites à plaiſir contre quelques Rois d'Egypte, & comme telles rejettées par Mr. Vaillant de leur *Hiſtoire Métallique* (120); ne laiſſent pas de très bien prouver, que la Satire n'étoit pas abſolument bannie des Médailles anciennes.

Tels ſont les IV, exemples ſinguliers, que je m'étois propoſé de rapporter: mais, avant que d'achever cette remarque, je crois qu'il ne ſera pas hors de propos d'y en ajoûter quelques-uns touchant l'ignorance & la fantaiſie des Peintres. En voici donc quatre de cette eſpéce. Le I, eſt tiré d'une Médaille ancienne rapportée dans le III, Chapitre des *Obſervationes Thomæ Bartholini de Unicornu*, & ſur laquelle Moïſe ſe voit métamorphoſé en vrai Jupiter Hammon. En effet, il y eſt repréſenté, non pas à l'ordinaire avec deux rayons lumineux & éclatans, mais avec deux cornes de Belier recourbées en coquilles de Limaçon: & voïez les plaintes du célébre Lambecius à cet égard. *Quidam, omnino ſimplices, & plusquam cucurbitini Capites, Homines, Moſen in Jovem Hammonem transformarunt, & Cornua illi Arietina reflexu, ac ſi revera cornutus fuiſſet, affixerunt, ut videre eſt in Numiſmate antiquo ſubjuncto, quod Bartholinus &c.* Selon lui, cette erreur ne vient que de la Traduction peu éxacte des verſets 29, & 30, du XXXIV. Chap. de l'Exode ſelon la Vulgate; où, au lieu de *cornuta Facies*, il auroit fallu *Facies radians, reſplendeſcens*, ou quelque autre équivalant, (121). Deux autres ſont tirez de l'*Hiſtoire Metallique des Pais-Bas* de Mr. van Loon. II. Sur deux beaux Jettons frappez à Paris à l'occaſion de la Guerre de Hollande en 1672, *Hercule*, armé de ſa Maſſue, orné de ſa Peau de Lion, & tenant de la main droite une corne qu'il vient d'arracher au Fleuve *Achéloüs* métamorphoſé en Taureau & ſe cachant ſous les roſeaux de ſes ondes, repréſente parfaitement bien Louis XIV, réduiſant la République à ſes marais de Hollande, de Zélande, & de Friſe; & l'on n'a guéres vû d'application plus heureuſe de l'ancienne Mythologie. Mais, ce Taureau, ignoramment repréſenté avec ſes deux cornes, quoi qu'Hercule lui en ait déjà arraché une, gâte toute cette Piéce, & ne s'accorde plus avec cette légende priſe d'Ovide, Métamorphoſes, IX, 97, *Truncum Caput abdidit Undis*, qui n'en faiſoit pas la moindre beauté. III. Sur le revers d'une très belle Médaille frappée à l'occaſion de la Paix conclue à Nimegue entre l'Empereur & le Roi de France, après avoir vû ſur le devant, & dans la place d'honneur, toute l'Hiſtoire de la délivrance d'Andromede, ſans en excepter même le Pégaſe de Bellerophon, on eſt non ſeulement fort ſurpris d'appercevoir dans le lointain, & comme à perte de vûe, la Transfiguration de Jéſus Chriſt ſur le Thabor, mais même très ſcandaliſé de lire ſur le tour cette ſinguliére & extraordinaire inſcription tirée du Pſeaume CXVIII, verſet 23, *A Jehova factum eſt hoc* (122). N'eſt-ce pas-là, en dépit d'Horace,

Humano capiti cervicem Pictor equinam
Jungere, ... ſerpentes avibus, vel tigribus agnos;

& peut-on regarder un pareil aſſemblage autrement que comme une fort étrange fantaiſie? IV. Sur diverſes Médailles de Charles XII, Roi de Suede, non ſeulement on n'a nullement *exprimé un naturel les Traits du Viſage de ce Prince*, comme je l'ai déjà remarqué ci-deſſus, ma's même on l'a *repréſenté avec de grands Cheveux crépus qu'il n'avoit pas, ou avec une Perruque lorſqu'il n'en portoit plus*: & c'eſt de quoi J. A. Nordberg n'a pas manqué de ſe plaindre à la page 1xj, de ſa *Préface* de l'*Hiſtoire de Charles XII*, qu'il vient de nous donner. Beaucoup de monumens publiez ne ſont pas plus éxacts, & ce ſeul éxemple ſuffira pour le prouver. La ſtatue du Roi Charles VII, que l'on voit à Orléans, accompagnée de celle de la Pucelle, repréſente ce Prince avec le Collier de l'Ordre de St. Michel, qui ne fut inſtitué que longtems après par Louis XI, ſon Fils. C'eſt comme ſi l'on donnoit celui de l'Ordre du St. Eſprit à François I, ou celui de la Jarretiére

(112) *Mémoires de Trévoux, Janvier 1721, pag. 40 & 61.*

(113) *Voïez ſon Année 1650.*

(114) Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Univerſelle, Traduit du Latin du *Rationarium Temporum* du Père Petau par Maucroix, & ſuivi d'une Continuation. *Tom. III, pag. 108.*

(115) Hardouin Opera Selecta, *pag. 616.*

(116) Nouvelles de la République des Lettres, *Janvier 1700, pag. 82, 83, & 85.* Jobert, Science des Médailles, *pag. 122.* Diſſertation, ſavoir ſi les Medailles ont été des Monnoies, ou non, *inſérée dans les Mémoires de Trévoux, Juin 1707, pag. 1090.*

(117) Joſeph. Antiq. Judaic. *Lib. XIV, Cap. XXVII;* & de Bello Judaico, *Lib. I, Cap. XIII.*

(118) Hiſtoire de Donna Olimpia Maldachini, trad. de l'Italien de l'Abbé Guſtdi, *pag. 96.*

(119) Spanheim, *cité par* le Clerc Bibliothec. Anc. & Mod. *Tom. VII, pag. 203.*

(120) Gilbert Cuper, Lettre à Mr. Basnage, *inſérée dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans, Nov. 1706, pag. 507. Item, pag. 512.*

Pour le Trimalchio, *voïez les* Notæ Jo. Bourdelotii *in* Petronium.

(121) Lambecii Prodromus, Hiſtoria Litteraria, *pag. 120, 130. Parmi les Médailles du Cabinet de Mr.* Reimmann, *il y en avoit deux repréſentant auſſi Moïſe; mais, comme pour contenter tout le Monde, dans l'une les Cornes étoient recourbées en dehors, & dans l'autre en arriére.* Catalog. Bibliothec. Reimmannianæ, *Tom. II, pag. 942.*

(122) Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom III, pag. 72, 73. & 243, 244. On voit ſur une autre Médaille, pag. 405 & 406, Phaëton tombant tout en feu par ſon imprudence, avec ce Verſet 2 du Pſeaume X.* Dum ſuperbit Impius, incenditur Pauper: *ſi c'eſt avec cette éxactitude & cette régularité, que ſe compoſent les Médailles à Augsbourg & Nuremberg.*

tes, qu'on n'avoit certainement aucun intérêt de falſifier & de corrompre (*D*): & c'eſt ce que je me flatte d'avoir ſuffiſamment prouvé par les exemples que je viens de rapporter. Puis donc que les coins & les métaux ne ſont pas moins ſuſceptibles d'erreur & de mauvaiſe foi que les plumes & le papier, on ne doit déférer à l'Autorité des Médailles, non plus qu'à celle des écrits, qu'après un bon & ſérieux examen; quoiqu'en puiſſent dire certains Antiquaires manifeſtement trop prévenus en faveur des prémières: &

tiére à Guillaume le Conquerant. Cela ſeul prouve manifeſtement, que ces deux ſtatues ſont fort poſtérieures au Regne de Charles VII.

Outre tout cela, les figures de certaines Médailles ſont quelquefois ſi mal-faites, ſi peu exactes, & par conſéquent ſi équivoques, qu'il eſt bien difficile aux Savans, même les plus éclairez en ce genre, de ne s'y point tromper. A fin d'abréger, je me contenterai de donner deux exemples de cette eſpéce: encore me reſtraindrai-je à renvoier ci-deſſus pour le ſecond. Voici donc le prémier. Le célébre Mr. Cuper, auſſi bon Connoiſſeur qu'aucun autre en fait de Médailles, s'étoit trop facilement perſuadé d'en poſſéder ſeul une abſolument inconnue à tout autre. Mais, s'il eut la petite mortification d'apprendre qu'il s'étoit fortement trompé, il eut la rare & loüable bonne-foi de le reconnoître ſur le champ ſans chicaner. *Suppeditavit*, diſoit-il le 10. de Février 1708, *Graecum Imperatorem, aliis omnibus, quantum equidem ſcio, indictum.* Theophanes *vocatur, poſſideoque ejus Nummum pulcherrimum & integerrimum* . . . . . Theophanes Auguſtus *mihi fere e manibus ereptus eſt ab illuſtri Leibnitio*, diſoit-il le 11. de Juin ſuivant. *Nam, cum vero tam praeclaro ëgeram de eodem Nummo, iique mihi ſignificavit, non eſſe in illo pictum* Imperatorem, *ſed* Auguſtam Theophanonem, *Romani Jumoris Conjugem. Vultus fere delectus & contritus faciè ut inde Argumentum ſumere non poſſimus: &, cum reliqua Ornamenta ſint Imperatorum propria; putabam virum nobis exhiberi: Nunc ubi conſidero*, Auguſtas *etiam in Nummis Conſtantinopolitanis manibus tenere Sceptrum & Globum, ſimilibus Capitis Tegumentis ac* Auguſtos *ornari, illas ordinarie* Auguſtas *hos Barbam dici in iisdem Monumentis, parum abeſt quin manibus pedibuſque in illam eam ſententiam* (123). Pour le ſecond, voïez ci-deſſus, Article ARCHÉLAUS, Remarque (*E*), Citation (23). De tout cela l'on peut, & l'on doit même, certainement conclure, qu'il ſeroit imprudent, & même dangereux, de croire aveuglément telle ou telle légende ou figure ſur certaine Médaille, parce qu'un Antiquaire l'y a lûë ou vuë, ou crû lire ou voir; puis qu'en tant d'occaſions il leur arrive de n'avoir pas d'aſſez bons yeux, & de voir ſur le Métal ce qui n'y a jamais été mis ni tracé.

On pourroit faire ce reproche à Louïs Savot, Antiquaire célébre; l'acculer d'avoir avancé, *qu'on voit des Médailles . . . d'Anne de Bretagne, comme Femme & Eſpouſe du Roy François prémier*; cela ſe trouvant expreſſément, & en autant de termes dans ſon Ouvrage (124), & n'étant nullement corrigé dans ſon *Errata*. En effet, à le prendre à la lettre & à la rigueur, ce ſeroit, non ſeulement une lourde erreur, mais même une ignorance des plus craſſes. Mais, il eſt de l'équité d'en juger moins ſévérement, & de ne le regarder que comme une ſimple bévuë, & comme un pur défaut d'attention, échappé dans le fen de la compoſition; c'eſt-à-dire, le nom d'un Roi pris pour celui d'un autre, celui de *François prémier* mis au lieu de celui de *Louis XII*, réellement & de fait Mari d'Anne de Bretagne: erreur, dont ſon Correcteur eſt incomparablement plus coupable que lui, puis qu'il a lû, ou dû lire, plus d'une fois, de ſens froid, & à tête repoſée, cette inexactitude ſi frapante.

Reconnoiſſons pourtant, qu'on a ſoupçonné quelquefois, & même accuſé d'inexactitude, d'erreur, & de fauſſe date certaines Monnoies ou Médailles, ſur des motifs par trop légers, & peu ſondez; par exemple, les *Riche-dalders* de Maximilien d'Autriche & de Marie de Bourgogne, datées de 1479: & cela, parce que ce Prince y eſt traité de MAGNANIME; *titre*, dit-on, *qui n'a pu lui avoir été donné que longtems apres* (125). Mais, je ne vois pas qu'une pareille objection puiſſe être d'aucun poids, ni pourquoi l'on n'auroit pas pu qualifier ainſi ce Prince.

Quant aux Médailles fauſſes, ſuppoſées, ſimplement imaginaires, en un mot qui n'ont jamais été vûes en eſpéces d'aucun Métal, & qu'on n'a pourtant point laiſſé de publier comme autentiques, telles que celles de la *France Metallique de Jaques de Bie*, ſi indiſcrétement & ſi peu ſenſément admiſes par Mezeray dans ſon *Hiſtoire de France*, je n'en dirai rien ici, quelque fortement qu'elles prouvent, qu'on peut abuſer des Médailles, & qu'on n'en abuſe en effet que trop ſouvent. Voïez pourtant ci-deſſus, dans l'Article de (Louïs de Bourbon Prince de) CONDÉ, ce que j'ai remarqué touchant une Médaille attribuée à ce Prince, mais vraiſemblablement ſuppoſée par ſes ennemis pour le perdre à la Cour.

(*D*) *Médailles fautives à l'égard de dates, qu'on n'avoit . . . aucun intérêt de falſifier ou de corrompre.*] Telle eſt une fort grande Médaille d'or, très bien deſſinée & frappée, ſur la tête de laquelle on voit le buſte de Dom Pedro le Cruel, Roi de Caſtille & de Léon, avec cette légende D. PETRUS CASTELLÆ ET LEGIONIS REX, ANNO DOMINI MILLE CCC. LXXXVIII., quoi qu'il ſoit bien certain, que ce mauvais Prince ait été tué par Henri de Transtamare, ſon compétiteur & ſon ſucceſſeur, dès M. CCC LXIX. Dailleurs, cette Médaille eſt de trop bon goût, pour être de ce tems-là: & les habiles gens obſervent, que la ſuite des Médailles des Rois de Caſtille ne commence qu'à Philippe I, Archi-Duc d'Autriche, & Père de Charles-Quint & de Ferdinand I. Peut-être ſont-ce ces Princes, qui ont fait frapper cette Médaille, & quelques autres de Rois d'Eſpagne, par pur eſprit de curioſité. Voïez le Père Jobert, Tom. I, pag. 14. Telles ſont encore deux Médailles du fameux Dom Juan d'Autriche, touchant ſes Victoires de Lépante en 1571, & de Tunis en 1573, & ſur les revers deſquelles on lit JOANNES AUSTRIAE CAROLI V. FILIUS, ÆT. SU. ANNO XXIV, quoi qu'il ſoit bien certain qu'il avoit alors 26, & 28, ans, puis qu'il étoit né le 24, de Février 1545, (126). Telle, eſt & bien plus fautive encore, la Médaille frappée en l'honneur d'Alexandre Farneſe, qui prit à cette Bataille de Lépante le Vaiſſeau de Muſtapha, Threſorier de la Flotte Ottomane, après un long & périlleux combat, & ſur laquelle on lit ALEXANDER FARNESIUS P. P. PRINC. AN. XIII. NAT., quoi qu'il eut alors 26, ans, étant né la même année que ſon Oncle Dom Juan (127). Peut-être ces fautes-là ne viennent-elles que de ce qu'on aura employé dans ces Médailles les coins de têtes qui avoient déjà ſervi à d'autres ſujets, & qu'on ſe ſera contenté d'y accommoder de nouveaux revers, comme on ſait que cela eſt arrivé ſous le Regne de Charles IX, Roi de France, où l'on vit de la Monnoïe avec la date de 1562, & le nom & l'effigie de Henri II, quoi que ce Prince fût mort dès 1559, (128). Quoi

[123] Cuperi Epiſtolat. Fragmenta, *apud* Reimarum de Vite J. Alb. Fabricii, *pag.* 242, 243.

[124] Diſcours ſur les Médailles Antiques, *pag.* 27.

[125] Jac. a Mollen, Sylloge Nummor. Imperialium, *in* Maximil. *cité par* Chovin, Journal de Berlin, Année 1697, *pag.* 203 & 204.

[126] Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. I, pag.* 140, & 171. *Il devoit mai-a-propos 27 Ans à Dom Juan en 1573; il n'en avoit alors que 26.*

[127] *Là-même, pag.* 42. *L'Auteur du Supplément à l'Hiſtoire Métallique de la République de Hollande par l'Abbé Bizot. pag.* 24, *ne trouve point dans cette Médaille cette Victoire de Lépante remportée à 11. Ans, mais y trouve une autre Merveille à peu près auſſi étonnante; ſavoir la Bénédiction du Ciel, & des Graces toutes particuliéres du St. Eſprit, dont le Naiſſance de ſes deux Fils, qui vinrent au Monde, ſelon Strada, dans un tems auquel on ne ſauroit attribuer leur Naiſſance aux ſeules forces de la Nature, fait qu'il n'étoit âgé pour lors que de onze à douze Ans, s'il eſt vrai que cet Hiſtorien ne ſe ſoit point trompé. Mais, malheureuſement pour cette ſainte de Cenſeur, toutes ces belles Moralitez s'en vont en fumée dès qu'on voit en propres termes dans Strada, qu'Alexandre étoit âgé de 20. Ans, lorſque Philippe II. lui fit épouſer une Princeſſe de Portugal. Voïez-le, Décade I, Livre IX, pag.* 549. *Ce Supplément fourmille de fautes ſemblables; mais, cela n'eſt point étonnant, n'étant qu'un Ouvrage de Commande; & s'eſt ainſi que les meilleurs Livres ſont le plus ſouvent défigurez par les Additions ridicules & téméraires, que des Libraires intéreſſez y font mettre par des Compilateurs affamez.*

[128] *Et non pas en 1515, comme le dit* le Blanc, Traité des Monnoies de France, *pag.* 214, & *après lui* Vigneul-Marville, Mélange

& la prétenduë ſupériorité de certitude, qu'ils leur accordent ſans doute trop libéralement, ne doit être conſidérée que comme un effet de ce préjugé trop ordinaire à quantité de Savans, qui fait, qu'ils raménent tout à leur étude particuliére, qu'ils fourent indiſcrétement par-tout certaines découvertes qu'ils s'imaginent y avoir faites, & qu'ils croient que ces prétendus ſecours ſont abſolument néceſſaires au progrès & à la perfection de toutes les Sciences. D'ailleurs, ſi les Médailles ſervent ſouvent à éclaircir l'Hiſ-

Quoi qu'il en ſoit, ce n'en ſont pas moins des fautes capables de jetter & d'entretenir dans l'erreur, & très propres à démontrer que les Médailles ne ſont rien moins qu'infaillibles.

En voici quelques autres preuves, mais tirées de circonſtances d'une autre eſpéce. Sur une Médaille concernant la Bataille de Rocroi, gagnée par le Duc d'Anguien ſur les Eſpagnols le 19. de Mai 1643, Louis XIV, ſe voit repréſenté, non âgé de 4, à 5, ans comme il auroit dû y paroître, étant né le 5. de Septembre 1638, mais âgé de 13, à 14, ans (129): & cela, par ce qu'apparemment cette Médaille n'a été frappée que 8, à 9, ans après l'événement; &, que, par une épargne ſo dide, ou une négligence inexcuſable, on ne s'eſt pas ſoucié de faire une tête du tems de cet événement. Sur une Médaille, que j'ai actuellement ſous les yeux, & frappée pour le Sacre de ce Prince, on le voit d'un côté en buſte, couronné & revêtu d'un Manteau d'Hermines orné des deux Colliers des Ordres de St. Michel & du St. Eſprit, avec cette légende, LUD. XIIII. D. G. FR. ET. NAV. REX. CHRISTIANISSIMUS: & de l'autre on voit une Colombe, ſortant d'une nuée raïonnante, & portant de ſon Bec la Ste Ampoule à Reims, repréſentée au deſſous, avec cette ſeule légende, SACRAT. AC. SALUT. REMIS. MAII. XXXI. 1654; &, dans l'éxergue, le mot RHEMIS. Mais, malgré l'expoſé de cette Médaille, il eſt très certain, par la dépoſition unanime des meilleurs Hiſtoriens, que cette célébre Cérémonie ne ſe fit que le 7. de Juin ſuivant, par Simon le Gras, Evêque de Soiſſons, parce que Henri de Savoie-Nemours, Archevêque de Reims, n'étoit point encore *in Sacris*, & n'avoit point reçu l'ordre de Prêtriſe. Le Pére Léon, Carme, ſemble donner la raiſon de ce retardement dans ſon *Académie des Sciences*, Tome I, page 375. *En quelques Médailles*, dit-il, *le 31. de Mai eſt marqué, au lieu du 7. de Juin, pour le Sacre de Louis XIV; cette Cérémonie ayant été différée juſques au Dimanche enſuivant dans l'Octave du très-ſaint Sacrement, que nos François appellent LE SACRE.* Ce ſont apparemment ces Médailles, qui en ont impoſé au Pére Philippe Labbe, Jéſuite, dans ſon *Chronologue François* (130), & au Père Jacques Lenfant, Dominicain, dans ſon *Hiſtoire de tous les Siécles de la nouvelle Loi* (131), qui, tout Chrononogiſtes qu'ils étoient, n'ont pourtant pas laiſſé l'un & l'autre d'adopter cette fauſſe date du 31. de Mai. En voulant redreſſer cette légére erreur, l'Abbé des Fontaines eſt tombé dans une bien plus conſidérable, en avançant inconſidérément, *qu'en 1652, on frappa des Médailles où ſe trouve marqué le Sacre de Louis XIV, parce qu'il devoit ſe faire cette année*, mais, *que les Troubles, qui continuoient, le firent différer juſqu'en 1654* (132). *Seroit-il raiſonnable*, ajoûte-t-il (133), *qu'on voulût à l'avenir prouver par ces Médailles, que le Sacre de ce Roi s'eſt fait en 1652?* Non, ſans doute. Mais, outre que ces Médailles ne diſent rien de ſemblable, comme on vient de s'en convaincre, *ne ſeroit-il* pas encore moins *raiſonnable, qu'on voulût* l'en croire ſur ſa parole, lorſque, d'un ſimple mécompte de huit jours, mécompte occaſionné par un retardement poſtérieur ſans doute à la Fabrique de ces Médailles, il fait une groſſe erreur de deux ans entiers, & qu'il n'en donne pour toute raiſon, que quelques circonſtances & ſuppoſitions abſolument chimériques? Quelque-choſe de plus ſurprenant encore, c'eſt que dans ce magnifique & ſuperbe Ouvrage, intitulé *Médailles ſur les principaux Evénemens du Regne de Louis le Grand*, compoſé par tant de gens de grande réputation, & imprimé avec des dépenſes ſi exceſſives, il ſe trouve de fauſſes dates: & l'on a été réduit à en faire le mortifiant aveu (134). Le malheureux Dom Carlos, triſte & déplorable victime, ou de ſes engagemens criminels, ou de la défiance mal fondée de ſon Pére, paroît de même comme âgé de 20, à 25, ans ſur une Médaille où on ne lui en donne néanmoins que 12, (135); &, ſur d'autres Médailles, Charles II, ſon Petit Neveu, à 4. ans paroît comme en ayant 15, ou 20, (136). Dans une Médaille frappée à la gloire de l'Amiral Tromp, tué le 10. Août 1653, il eſt dit qu'il poſſédoit cette dignité depuis 20. ans. Cependant, il eſt certain, qu'il n'en avoit été revêtu qu'en 1637, ce qui ne fait en tout que 16. ans (137). Sur un Ducat que je conſerve parmi d'autres curioſités, l'on lit d'un côté MONETA AUREA CIVIT. ZWOL., & de l'autre l'on voit l'Empereur tenant d'une main l'épée nue & haute, & de l'autre le Globe Impérial ſurmonté d'une Croix; mais, ce qu'il y a de plus ſinguler, c'eſt que cet Empereur eſt Ferdinand III, mort dès 1657, & que néanmoins la date de cette Piéce eſt bien diſtinctement de 1662, comme le prouve cette légende: FERDINAN III. D. G. R. I. H. BO. R. 1662. Après la mort de Sixte V, Jean Batiſte Caſtagna, Evêque de Roſſano, & Cardinal de St. Marcel, ayant été élû Pape ſous le nom d'Urbain VII, les Romains ſe hâtérent de frapper une Médaille avec ces mots SPONSUM MEUM DECORAVIT CORONA. Mais ceux, qui ſe ſervoient aujourd'hui de cette pierre d'attente des Romains, pour prouver le couronnement de ce Pontife, n'en feroient qu'une pierre d'achoppement pour eux mêmes; ce digne Succeſſeur de Sixte V, n'ayant régné que douze jours, & n'ayant jamais été couronné. Sur une Médaille de Martin V, on voit la Porte Sainte pour la ſolennité du Jubilé. Et, cependant, on ſait de ſcience certaine, que cette Cérémonie nouvelle n'a été ajoûtée à celles du Jubilé qu'en 1500, par Alexandre VI, (138). On voit la même irrégularité ſur des Médailles de Clement VI, Boniface IX, Nicolas V, & Sixte IV, frappées toutes probablement longtems après.

Toutes ces Médailles ont donc beſoin d'être rectifiées par le moïen de l'Hiſtoire; & il ne faut nullement douter, qu'il n'y en ait encore beaucoup d'autres, dans le même cas, & de même caractére. „ Ainſi[117], conclut judicieuſement Mr. de Beauval de

la Littérature, *Tom. II, pag. 731* & Lenglet, Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Tom. I, pag. 240. Le même* le Blanc *parle auſſi, pag. 291, de Médailles ou Monnoies de Charles X, frappées en 1597, quoique ce prétendu Roi de France fût mort dès le 9. Mai 1592 des Villes rebelles, qui tenoient encore pour la Ligue, leur donnent toûjours cours & valeur, malgré le décri qui s'en étoit fait dès 1590, dans tout le Parti de Henri IV.*

[129] Mémoires, Hiſtoire de Louis le Grand par les Médailles, *pag. 6 & 7.* Journal des Savans du 5. Sept. 1689, *pag. 824, 621. Je trouve préciſément la même défaut ſur un Jetton, frappé au ſujet de la Paix de Tervuelle, le 10. d'Octobre 1641:* Theodosio Tilia captivorum, primo Finium Pacipatro. *Le jeune Prince n'avoit alors que 5 Ans; &, cependant, il eſt repréſenté ici comme en ayant environ 14 ou 15, & armé d'une Cuiraſſe. Voïez* l'Hiſtoire Metallique des Pais-Bas *par* van Loon, *Tom. II, pag. 366.*

[130] *Imprimé* à Paris, par la Société, en 1666, en 2 vol. in 12.

[131] *Imprimée* à Paris, chez Robert Pepie, en 1689, en 4 vol. in 12.

[132] Obſervations ſur les Ecrits modernes, *Tom. V, pag. 46.*

[133] *Là-même, pag. 47.*

[134] Lenglet du Freſnoy, Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Tom. III, pag. 305.*

[135] Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. I, pag. 100.*

[136] *Là-même, Tom. II, pag. 511, 512. Voïez auſſi Tom. III, pag. 27, & 42, où la Disproportion n'eſt pas ſi ſenſible.*

[137] Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. II, pag. 366.*

[138] Bonanni, Hiſtoria Romanorum Pontificum per eorum Numismata, *Tom. I, pag. 24, 126, & 413.* Venuti, Numismata Pontificum Romanorum, *pag. 25, 97, & 44.* Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Octobre 1700, pag. 447, & 463.*

l'Hiſtoire, l'Hiſtoire ſert beaucoup plus ſouvent encore à éclaircir les Médailles, comme il ſeroit aiſé de s'en convaincre par une infinité d'exemples tirez des Livres de Médailles même : & cela ſeul devroit, ce ſemble, porter ces Meſſieurs-là à la reconnoiſſance envers l'Hiſtoire, & les engager à ne lui plus conteſter ainſi ſa primauté. Quelques autres Savans ont voulu la diſputer de même aux Médailles, & l'accorder aux Inſcriptions, comme plus utiles qu'elles pour l'éclairciſſement & l'affermiſſement de l'ancienne Hiſtoire (*E*) : mais,

de ce dernier exemple, „ ces Monumens de bronze „ ne ſont pas toujours auſſi ſûrs, qu'on les croit, „ pour l'explication des rites & des événemens. „ L'Ouvrier s'imagine, qu'une coutume, qui ſe „ pratique religieuſement de ſon tems, a toujours „ ſubſiſté. Le Peuple, qui voudroit que toutes les „ Cérémonies de ſa Réligion fuſſent Apoſtoliques, „ ſe le perſuade encore plus aiſément. Et ceux mê„ me, qui en découvrent la fauſſeté, aiment „ mieux, comme Bonnani, voiler le menſonge, „ que d'ébranler la foi des Peuples ſur un fait évi„ demment faux." Bien plus, pouvoit-il encore ajoûter : c'eſt que les Médailles & les Hiſtoires, même réünis & d'accord enſemble en conformité de dépoſition, ne ſont pas toûjours des preuves certaines & indubitables de la vérité des faits qu'ils indiquent; témoin celui du Sacre de Louis XIV, que je viens de rapporter. Le voient fixé au 31. de Mai 1654, par des Hiſtoriens contemporains, Hiſtoriens ſur-tout ſe mêlant particuliérement de Chronologie, & de plus confirmé par une Médaille où l'on voit poſitivement la même date, qui ne croiroit, que c'eſt-là une vérité inconteſtable? Cependant, comme on l'a vû ci-deſſus, rien n'eſt plus faux, ce Sacre ne s'étant réellement éxécuté que le 7. de Juin de la même année.

(*E*) *Quelques Savans ont voulu accorder la préférence aux Inſcriptions*] Les Inſcriptions ne ſont certainement pas plus infaillibles que les Médailles : les Sculpteurs ſe ſont trompez dans les unes, comme les Graveurs dans les autres; & les diſputes des Savans ſur l'explication de certains mots qu'on lit, dans celles-là, n'ont quelquefois d'autre origine qu'un coup de Ciſeau de plus ou de moins. Mais, l'erreur y a ſouvent part; & je me contenterai d'en donner trois preuves extrêmement remarquables, & abſolument déciſives. I. Dans une des Inſcriptions du magnifique Arc de Triomphe érigé à la gloire de Tite, après ſa conquête de la Judée & ſa deſtruction de la Ville & du Temple de Jéruſalem, il eſt dit en propres termes, que cette Ville n'avoit jamais été priſe avant lui. Voici cette Inſcription telle qu'elle eſt rapportée par Gruter (139).

(139) Jani Gruteri, Corpus Inſcriptionum Antiquarum, ex Rec. & cum Notis J. G. Graevii, *Tom. I, pag. cxxiv. Je ne rapporte point les diverſes Leçons, qui ne changent rien au Fait.*

IMP. TITO CAESARI DIVI VESPASIANI F. VESPASIANO
AVG. PONTIFICI MAXIMO TRIB. POT. X. IMP.
XVII. COS. VIII. P. P.
PRINCIPI SVO
S. P. Q. R.
QUOD PRAECEPTIS PATRIS
CONSILIISQUE ET AVSPICIIS GENTEM IVDAEORUM DOMVIT ET
VRBEM HIEROSOLYMAM, OMNIBVS ANTE SE DVCIBVS
REGIBVS GENTIBVSQUE
AVT FRVSTRA PETITAM AVT OMNINO
INTENTATAM
DELEVIT.

Mais, ſans parler des anciennes priſes de cette Ville, tant par David & Amalias, que par les Rois d'Egypte, d'Aſſyrie, & de Syrie, que les Romains pouvoient bien ne pas connoître; celles, qu'en firent enſuite Pompée & Soſius, & que des Romains ne pouvoient guéres ignorer, ſont de très bonnes preuves du contraire. C'eſt donc une erreur, ou une fauſſeté; dont il eſt d'autant plus étonnant que les conſtructeurs de ce beau monument ſe ſoient rendus coupables, que la réfutation s'en trouvoit alors dans divers Ecrivains Romains de ce Siécle-là, tels que Ciceron, Tite-Live, Lucain, & autres (140), & dans laquelle la flatterie pourroit bien avoir eu pour le moins autant de part que l'ignorance.

Quoiqu'il en ſoit, on trouve une ſemblable faute, par rapport au Temple de cette Ville, dans le CII. des *Sommaires de Tite-Live* attribuez vulgairement à Florus. *Cn. Pompeius*, y eſt-il dit (141), *Judæos ſubegit; bonum eorum Hieroſolyma, inviolatum ante id Tempus, cepit* (142): ce qui n'eſt guéres moins étonnant, & n'eſt pas mieux fondé, que ce que l'inſcription affirme ſi poſitivement de la ville même. A propos de ces *Sommaires* de Florus, l'Abbé de Vallemont s'échauffe beaucoup contre les *Abbréviateurs* des Ouvrages d'autrui, les regardant comme la cauſe de la perte de quantité de bons écrits (143). Il a raiſon en général; mais, il a tort en particulier de s'en prendre à Florus de la perte de ce qui nous manque de Tite-Live. Car, outre qu'il n'avoit pas moins fait des *Sommaires* de ce que nous avons que de ce que nous n'avons pas, il n'avoit point fait d'*Abrégé*, c'eſt-à-dire de réduction en petit, ou d'eſpéce de miniature, ſi je me puis exprimer ainſi, de tout ce que contenoit Tite-Live, mais ſimplement des *Argumens* ou *Sommaires* fort ſuccints de chacun de ſes Livres: & il n'y a jamais eu d'Hommes aſſez *pareſſeux*, & aſſez ſtupides, pour *être ravis qu'on eut ſubſtitué de* pareils *Epitomes* aux Livres mêmes d'un Auteur. Les exemples, qu'il raporte enſuite, de Juſtin & de Xiphilin, dont les *Abrégés* ont fait perdre les *Hiſtoires* de Trogue-Pompée & de Dion Caſſius, ſont beaucoup mieux choiſis, & répondent incomparablement mieux à ſon deſſein.

II. Dans une Inſcription emploïée ſur l'Arc de Triomphe dreſſé en l'honneur de Septimius Severus, par les Romains, l'an de Rome 955, & de Jéſus-Chriſt 214, on lit préſentement encore ces mots, P. P. OPTIMIS FORTISSIMISQUE PRINCIPIBUS. Or, ſelon Jâques Auguſte de Chevanes (144), Avocat au Parlement de Dijon, ils n'y ſont que par la mauvaiſe foi & la méchanceté de Caracalla, qui, non content d'avoir inhumainement maſſacré Géta ſon Frère, les ſubſtitua dans cette Inſcription à ceux-ci, ET P. SEPTIMIO GETÆ NOBILISSIMO CÆSARI, qu'il en avoit fait arracher. Ce fut Adrien Auzout, de l'Academie Roïale des Sciences de Paris, qui fit cette découverte à Rome, & qui nous apprit par là, qu'on emploïoit quelquefois dans les Inſcriptions, non des *Lettres gravées en creux* dans le Marbre, mais *fabriquées en relief* de cuivre doré, & attachées deſſus ou dedans par de petits clous à tête plate de même métal (145).

III. Selon l'Epitaphe de Santès Pagninus, qui ſe lit en ces termes dans le Couvent des Dominicains de Lion,

En

(140) Cicer. Orat. pro Flacco, §. 28, pag. 510, Epiſtolar. ad Attic. IX, *Libri II.* Epitome Libri CII. Titi Livii. Lucanus, *Libr. II, Vſ. 583.*

(141) *In* Tito Livio Clerici, *Tom. VIII, pag. 111.*

(142) Florus, Hiſtor. *Libr. III, Cap. V, des ſuppléments*, Hieroſolymam . . . intravit, & vidit illud grande impiæ Gentis Arcanum patens ſub auteo ut Cœlo.

(143) Vallemont, Elémens de l'Hiſtoire, *Tom. II, pag.* 166.

(144) *Dans ſes* Chevaneana, *mis à la fin du II. Tome des* Mem. Hiſt. Critiq. & Littér. de François Bruys, *imprimés à Paris*, chez Herriſſant, en 1752, 2. à vol. in 8.

(145) *Ibid. même, pages* 257 & 261.

En Hoſpes. Hic eſt SANCTES *ille* PAGNINUS *Lucenſis*,

Cujus triplex Lingua, Eruditio, Bonitas, Ordinem,

Civitatem, Florentinos, a quibus mirifice cultus eſt,

Decorarunt. Vale. Obdormivit in Domino IX. Kalend.

Sept. MDXXXXI.,

Il n'y a perſonne qui ne crût très fermement, que cet illuſtre Dominicain eût mort en 1541. Auſſi quantité d'Ecrivains célébres, même de ſon ordre, ont-ils généralement adopté cette date ; tels que Sixte de Sienne, *Bibliotheca Sanctæ* pag. 376; Antoine de Sienne, *Bibliotheca Ordinis Fratrum Prædicatorum* pag. 219; Poſſevin, *Apparatus Sacri* Tom. II, pag. 380; Seraphino Razzi, *Iſtoria de gli Huomini illuſtri dell'Ordine de gli Predicatori*, pag. 258; Ambroſius Gorzeus, *Catalogi Inſignium Ordinis Prædicatorum* pag. 214; Aubertus Miræus *de Scriptoribus Eccleſiaſticis Sæculi XVI*, pag. 144; Königius, *Bibliotheca veteris & novæ* pag. 599; du Pin, *Table univerſelle des Auteurs Eccléſiaſtiques*, Col. 1014, ayant oublié ce célébre Ecrivain dans ſa *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*; les Péres Quetif & Echard, dans leurs *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti*, Tom. II, pag. 115; & ſans doute divers autres, entre leſquels je ne place point André du Sauſſay, *Continuationis Bellarmini de Scriptoribus Eccleſiaſticis*, pag. 149, & 150, qui s'égare étrangement, en plaçant Pagnin ſous 1588, & en mettant ſa mort ſous le Pontificat de Sixte-Quint, au lieu de Clement VII. Cependant, malgré l'autorité formelle, & en apparence déciſive, de cette Epitaphe, & l'adoption poſitive de tant de divers Ecrivains, la vérité toute pure eſt que Santès Pagninus étoit réellement mort dès l'année 1536, comme l'avoit très bien obſervé Leandro Alberti, ſon Compatriote & ſon Confrère, dans ſa *Deſcrizzione d'Italia*, en ces termes folio 40. verſo: *Ne' Giorni noſtri, Xante Pagnino, dell'Ordine de' Predicatori, ... paſſo di queſta mortal vita . . . . in Lione di Francia, nell' anno 1536, di anni 70, di ſua Età*, que les Péres Quetif & Echard ne devoient pas rejetter comme mal fondez. Depuis, avertis par Mr. de la Monnoïe, ils ſe ſont corrigés pag. 998, ſur ce que, parmi les Poëſies de Jean Voulié, en Latin JOANNIS VULTEII, *Remenſis, Epigrammatum Libri IIII, & Ejuſdem Xenia, Cardinali Lotharingo dicata*, imprimées *à Lion, chez Michel Parmentier, dès 1537, in 8.*, on trouve cette autre Epitaphe de Pagnin, pag. 238 :

SANCTES, tam vitæ perfecit Fila prioris,

Protinus aggreditur poſterioris iter.

Hoc probat hic tumulus urbis, qui terminus illi eſt

Alterius vitæ, principium alterius.

Ergo abiit SANCTES Patriæ Lux illa trilingui,

Quem ſummis excepit Regia ſacra Jovis.;

laquelle prouve inconteſtablement, qu'au moins alors ce célébre Dominicain n'étoit plus en vie. Le Pére Dominique de Colonia, Jéſuite, a bien fait uſage de cette derniére Epitaphe pour rectifier la prémére, lorſqu'il l'a rapportée dans ſon *Hiſtoire Littéraire de la Ville de Lion, Tom. II, pag.* 596, imprimée *à Lion, chez François Rigolet*, en 1730, en 4 : mais il s'eſt bien gardé de dire, qu'il avoit tiré cela des *Addenda & Emendanda* des Péres Quetif & Echard à leur Ouvrage, achevé d'imprimer dès 1721 : ce s'eſt préparé par-là une place diſtinguée parmi les Plagiaires inſignes. On ſera ſans doute curieux de ſavoir d'où peut venir une pareille erreur dans l'Epitaphe du Couvent des Dominicains de Lion, & il eſt juſte de ſatisfaire cette curioſité. C'eſt qu'en changeant le Tombeau de Pagnin de place, & en renouvellant ſon Epitaphe, écrite en caractéres Gothiques, le nouveau Sculpteur lut mal le chiffre MDXXXVI, & prit le V, pour un X : & de-là l'innocente erreur de tous ceux qui ont depuis mis la mort de Pagnin en M. D. XXXXI.

Je ne parle point de l'abus qu'ont fait de beaucoup de ces Inſcriptions, des ignorans par ſimple erreur, ou des Moines par impoſture & par intérêt. On en peut voir de très bonnes preuves dans la belle & ſavante *Diſſertation du Pére Mabillon ſur le Culte des Saints inconnus* (146); particuliérement celles qu'il tire des Epitaphes des prétendus Martyrs, *Victorin* à St. Martin de Tours (147), *Urſin* à Pontoiſe (148), *Aſſen* aux Théatins de Paris (149), *Julie-Evodie* aux Auguſtins de Toulouſe (150), & *Caterone* à Tolentin (151): & l'on y peut très bien ajoûter encore le prétendu, *S. Vier*, canoniſé par quelques Eſpagnols ſupercrititieux, mais que la ſage circonſpection du Pape Urbain VIII. fit découvrir n'être autre choſe qu'un ſimple fragment des mots PRÆFECTUS ViarUM, employés dans quelque ancienne inſcription (152); les *onze mille Vierges*, fondées ſur *Urſula & Undecimilla Virgines*, ſelon le P. Sirmond, ou ſur *XI. M. V.* mal expliqué par *onze mille Vierges*, au lieu d'*onze Martyres Vierges* (153); la trace du Pied de l'Ange Confervateur de Rome ſous Grégoire le Grand, vénérée longtems dans le Couvent d'*Ara Cœli* des Franciſcains de cette Ville, reconnuë enſuite, à l'aide des caractéres Grecs qui l'accompagnoient, pour un morceau d'une Statue d'Iſis, & enfin transportée à l'inquiſition, où le pauvre Pietro Bellori penſa être mis, pour avoir fait cette dangereuſe découverte (154); *Cæſonia Donata*, que l'ignorance & le zéle indiſcret de quelques Eccléſiaſtiques Franc-Comtois alloient faire honorer comme une *Sainte*, mais que les lumiéres & les remontrances de l'Abbé Boiſot firent à propos reconnoître pour une Païenne (155); & *Argirode*, déjà placée ſous un Autel & vénérée à Ravenne, mais dont le prudent avis du Pére Pabebrok, Jéſuite, fit ſagement enlever le Corps & ſupprimer le Culte (156). Si lui, & ſes Collégues, avoient toujours uſé de cette ſage précaution dans leur vaſte & immenſe Collection des *Actes des Saints*, on ne leur auroit pas reproché publiquement d'avoir *pris le parti d'y donner indifféremment toutes ſortes de Piéces, à l'excluſion ſeulement de celles où l'Impoſture ſaute aux yeux des moins clairvoyans* (157): & ſi Mr. Baillet, qui leur fait ce reproche à la tête de ſes *Vies des Saints*, avoit pouſſé lui-même un peu plus loin cette précaution, ſon Recueil auroit ſans doute été plus généralement approuvé. Au reſte, ces ſortes d'abus ne ſont rien moins que nouveaux : puiſque ſans parler de la fameuſe Inſcription de St. Paul à Athenes IGNOTO DEO (158), que St. Jérome, & d'autres Savans du prémier ordre, prétendent n'être qu'un diminutif altéré de celle-ci, DIIS ASIÆ, ET EUROPÆ, ET AFRICÆ, DIIS IGNOTIS

[145] *Imprimée à Paris, chez Claude Cellier*, en 1701, in 12. *Quelque Année, irrité d'y voir condamné le Culte de St. Ouide, de St. Feliciſſime, du nouveau Saint-Victor, & quelques autres Saints de nouvelle fabrique, uſa de Repréſailles dans une petite Réponſe à la Lettre de Dom Jean Mabillon ſur les Saints des Catacombes, imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau, en 1698, in 12. I & 2 appliquant les Regles du Pére Mabillon aux Saints conſervés dans les Maiſons des Bénédictins, particuliérement à leur prétendu St. Denis l'Aréopagite & ſa Meſſe en Grec, à leurs Stes. Grégoire, Pape, & Sebaſtien de Soiſſons, à leurs Stes. Corneille & Cyprien de Compiegne, & ſurtout à leur Ste. Larme de Verdun, & à leur Ceinture de Ste Marguerite de St. Germain des Prez, il y fait voir, que la Véndration, qu'on rend à ces prétendues Reliques, n'eſt pas mieux fondée que celle qui ſe rend ailleurs aux Saints inconnus : d'où l'on peut aiſément conclure combien grande eſt l'incertitude de l'Egliſe Romaine en fait de Corps Saints & de Reliques, & par conſéquent, combien criminel eſt un Culte auſſi peu fondé que celui qu'elle leur rend ſi ſolemnellement en tous Lieux.*

[146] Mabillon, Diſſertation ſur le Culte des Saints inconnus, pag. 18, 19.

[147] *Là-même, pag.* 61.

[149] *Là-même, pag* 64, 65.

[150] *Là-même, pag.* 67.

[151] *Là-même, pag* 69, 70.

[152] Mabillonii Muſæum Italicum, Tom. I. La Mothe le Vayer, Hexaméron Ruſtique, VI Journée, pag. 117, dit, que ce prétendu San Viaro *avoit été formé de* Monello Curatori Viarum ; *& il dit* Relendius : *mais, cela quadre autant bien au Fait, que le* Traiectum VIARUM.

[153] Journal des Savans, *Août* 1678, *pag.* 171.

[154] Trois Lettres touchant l'Etat préſent d'Italie, *pag.* 139, 140.

[155] Mabillon, Diſſertation ſur le Culte des Saints inconnus, *pages* 128 —— 131.

[156] *Là même, pag.* 129, 130.

[157] Diſcours ſur l'Hiſtoire de la Vie des Saints, *pag.* 95.

[158] Act. Apoſtol. XVII. 23. *Un Voyageur aux Indes Orientales a crû fort bonnement, qu'Ariſtote en étoit l'Auteur.*

mais, on a ſolidement refuté cette prétention (*F*). Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que les Médailles & les Inſcriptions ſont très propres les unes & les autres à éclaircir, en une infinité de cas, l'Hiſtoire écrite, mais que, ni les unes, ni les autres, ni même réü-

TUS ET PEREGRINUS (159). Dès le II. Siécle, le bon St. Juſtin Martir (160), ſuivi fort mal-à-propos en cela par St. Irénée (161), par Tertullien (162), par Euſebe de Céſarée (163), par Cyrille de Jéruſalem (164), par St. Auguſtin (165), par Théodoret (166), & peut-être encore par divers autres, avoit déjà métamorphoſé en SIMON *le Magicien* SEMO SANCUS FIDIUS, prémier Roi des Sabins, & Dieu des Traités & des Alliances parmi les Romains; prenant bonnement l'inſcription de ſa Statue SEMONI SANCO DEO pour SIMONI SANCTO DEO, & reprochant non moins ridiculement que gravement aux Mogillats de Rome d'avoir fait ériger cette Statue en l'honneur de ce prétendu Magicien Samaritain (167). A la vérité, il eſt quelquefois aſſez difficile de lire ces Inſcriptions; & l'on a vû de très ſavans Hommes, même en ce genre de Littérature, non ſeulement fort embarraſſés à les déchiffrer, mais encore y lire les mêmes mots d'une maniére directement oppoſée. Je n'en donnerai pour preuve, que le beau Marbre de l'Apothéoſe d'Homere, ſculpté par Archelaus de Priene ſous l'Empereur Claude, découvert parmi les ruïnes d'une de ſes Maiſons de Campagne en 1658, & expliqué par un grand nombre de Savans. Sous une des figures de ce Marbre, Kirker a lû KIPONOΣ, Fabretti KPONOΣ, & Spanheim KHRONOΣ; & ſous une autre, Kirker, Cuper, &c., ont lû ETMEAIA, pendant que Fabretti, Schott, &c., y ont lû KOIMESH: diverſité tout autrement ſenſible, & par conſéquent d'autant plus étonnante (168).

L'Etreur de Juſtin étoit ſimplement une inadvertence de ſa part; mais, ſelon Guillaume Fleetwood, bien oppoſé en cela à St. Jerome & à Erasme, l'Inſcript ou DIIS ASIA *&c.* que je viens de citer, étoit bien réellement une fraude pieuſe & une ſainte impoſture des prémiers Chrétiens, pour appuïer le DEO IGNOTO du XVII. des Actes (169). De quelque maniére que la choſe ſoit, l'abus des Inſcriptions n'en eſt pas moins réel & conſtant.

Je ne m'arrêterai point non plus aux Inſcriptions ſuppoſées par certains ſavans Impoſteurs du XV. Siécle, tels-que Pomponius Lætus, Cyriacus Anconitanus, & divers autres, qui ont criminellement ainſi abuſé de leur ſavoir, ſoit pour en impoſer à la crédulité des Peuples, ſoit pour éprouver ou tourner en ridicule les prétendues lumiéres de certains Savans. On en trouvera des éxemples fort ſinguliers dans les prétendues Inſcriptions du Poëte Cajado, déterrées en Portugal en 1505; de Paris de Graffis, pour ſa mule, peu de tems après à Rome (170); des Jéſuites, à la Chine, en 1625, (171); du Pére Kircker à Rome, (172), où il fut cruellement joüé; auſſi-bien que dans les piéges tendus, l'un autrefois au Pére Hardouïn, qui trouva du Grec, de l'Hébreu, & du ſens ſuivi, dans une moitié de Pierre gravée, coupée exprès de haut en bas pour la mieux abuſer, comme le remarque le célebre Mr. Cuper dans une Lettre du 26. Novembre 1707, que j'ai parmi mes Papiers; & l'autre, tout nouvellement, au Pére de Colonia Jéſuite, & auquel il s'eſt ſi riſiblement laiſſé ſurprendre (173). J'y joindrois volontiers encore cette Pierre du Voiſinage de Maience, ſur laquelle étoit écrit

Verte, & invenies;

& ſur le revers de laquelle on ne trouva que

Moguntia ab antiquo nequam,

au lieu des tréſors qu'on s'imaginoit qu'il indiqueroit (174): & cette autre des Pirennées dans le Comté de Foix, au deſſus de laquelle étoit écrit, en Patois du Païs,

Que me virara
Gran bé trouvara,

& ſur le revers de laquelle on ne trouva autre choſe que

Fai bé, & non ſarques mal;
Autre Sermon non te cal (175):

ſi cela n'avoit tout l'air de contes faits à plaiſir. Quoi qu'il en ſoit, voilà le Tombeau de Nitocris, Reine de Babilone, tout renouvellé, & même à beaucoup moins de frais, & bien plus utilement. Le Trait ſuivant n'eſt qu'un ſimple badinage. „ Environ l'an 1569, à Lyon fut trouvée une Pierre „ dans des Fondemens, où quelque bon Compagnon avoit écrit: *Telle Année, un tel Jour, la „ Meſſe ceſſera.* Ceux de Geneve en faiſoient grand „ Etat; mais, tout bien calculé, il ſe trouva, que „ c'étoit le grand Vendredi de l'année ſuivante (176),” jour auquel on ne dit point de Meſſe.

(*F*) *Quelques-uns ont regardé les Inſcriptions comme plus utiles que les Médailles pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire; mais, on a ſolidement réfuté cette prétention.*] Il y a eu autrefois à Rome une petite conteſtation ſur ce ſujet entre Mrs. Gudius & Spanheim, dont on peut voir le détail au commencement de la XIII. Diſſertation de celui-ci *de Præſtantia & Uſu Numiſmatum antiquorum*; & l'on prétend même, que c'eſt à cette petite conteſtation, que nous ſommes redevables de la compoſition de ce grand & magnifique Ouvrage (177). Ils ne rejettoient, ni l'un les Inſcriptions, ni l'autre les Médailles: mais Mr. Gudius donnoit la préférence à celles-là, & Mr. Spanheim à celles-ci; & voici quelques-unes des raiſons ſur leſquelles il ſe fondoit. „ I. Que l'on a des Médailles beaucoup plus anciennes qu'Aléxandre, & même que „ la Ville de Rome; au lieu que la plus vieille de „ toutes les Inſcriptions, qui eſt celle de la Colonne Duilliene, ne fut dreſſée que l'an 493, de „ la fondation de Rome. II. Qu'il y a une variété & un nombre inexoïable de Monnoies antiques, „ répandues par-tout, qu'on peut porter où l'on „ veut,

[159] Hieronym. in Ep. ad Fauſt. Tirun.; Erasmus, in Encomio Moriæ, *Oper. Tom. IV., col. 493*; *alibique varii.*

[160] Apologia II.

[161] *Lib. I, Cap. XX.*, adv. Hæreſes.

[162] Apologetici, *Cap. XIII.*

[163] Hiſt. Eccleſiaſtic. *Libr. II., Cap. XIII. & XIV.*

[164] Catech. VI.

[165] Retract. *Libr. I, Har. I.*

[166] Epiſtolæ Hæreſium.

[167] *Voïez à ce ſujet* Voſſius, de Idolatria, *Libr. I., Cap. XII.*; Cuper. Dreiſſentation *in Libitina Tropæi, pag. 41., 46.*, & Mollerus Homonoëtopolis, *pag. 289 — 299*; *qui citent quantité d'Auteurs tant anciens & de dernier âge, dont les uns adoptent & défendent, & les autres rejettent & critiquent, ces fameuſes* de Juſtin: *& ajoûtez aux prémiers* Agrippa de Vanitate Scientiarum, *Cap. XLVIII*; Hammond, *ſur* 1 Theſſ. II. 3; l'Abbé Richard, *où le Pére* Garberon, Critique *des Préjugés de* Jurieu, *pag. 468 — 472*; *le Docteur* Jacques Boileau, Colloquium Criticum de Ephalmatibus Veterum in Re Literaria Illuſtrium, *pag. 298*; & Tillemont, Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, *Tom. II, pag. 321, 322*; *& aux derniers*, Blondel des Sybilles, *pag. 4*; Jurieu, Préjugés légitimes contre le Papiſme, *Part. II, pag. 163*. Gallæus de Sybillis, *Cap. XXV*; Bouïnot ou Richard Simon, Biblioth. Crit. *Tom. I, pag. 374*; Du Pin, Biblioth. des Aut. Eccléſiaſtiq. *Tom. I, pag. 709 — 710*; le Clerc, Biblioth. Choiſie, *Tom. III, pag. 190 — 220*; & Hiſtor. Eccleſiaſt. *pag. 322*; *les Auteurs des* Obſervationes Selectæ Halenſes, *Tom. II, pag. 181 — 184*; *mais, ſur-tout* Ant. van Dale, *dans ſa* Diſſertatiuncula de Statua Simonis Magi, ot prætenditæ, eaſdem, *inſérée à la fin de ſa* Diſſertationem de Oraculis veterum Ethnicorum, *récompoſées à Amſterdam, chez* Boom, *en* 1700, in 4. *Du tout ces Auteurs*, Mr. Simon *eſt le ſeul que je ſache, qui mette cette Inſcription ſur un* Temple, *au lieu d'une* Statue; & St. Auguſtin *le ſeul qui ait dit que* Simon lui-même s'étoit fait ériger cette Statue. *Selon* Gallæus, ce mot Semo *eſt un Diminutif de* Semi-Homo; *& ce Titre ſe donnoit aux Demi Dieux, comme* Pan, Priape, Vertumne, *&c.*

[168] *Voïez ci deſſus l'Article* ARCHELAUS, *Remarque* (*B*). *Mr.* La Croze *a obſervé il y a longtems, que* Wheler, *Pelagon Antiquaire, a fi mal lû & corrigé les lettres qu'il rapporte, qu'il n'en a pas même trouvé une ſeule exactement.* Voïez de la Croze, *pag. 109*; & Fresnoi, Obſervat. *ſopra l'Antichità di Roma, ſont de nouveaux reproches à Dom* Bernard de Montfaucon, *d'avoir eû tous de mauvais garnitſ de Monnoies entiéres à ſes ſins* Diarium Italicum.

[169] Fleetwood, Inſcriptionum Syllogæ, *citè dans la* Biblioth. Univerſ. *Tom. XX, pag. 262.*
[170] Bayle, Dictionn., *Article* GNASSIS, *Remarque* (*A*, *B* & *C*).
[171] Le Clerc, Diſſertat. Hiſt. *pag. 121 & ſuiv.* Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes, *pag. 336.*
[172] Voïez la Chriſtianeuis Indiporum *de* Menesken, *pag. 63, 64, & ſa* Trad. Franç. *pag. 92, 93.*
[173] Nouv. de la Repub. des Lettres Hiſtoriques, *mois 1727, pag. 596, 597*; *& le* Journal de Trevoux, *Décembre 1729.*
[174] Nic. Serarii, Re rum Moguntiacar. *Libr. I, Cap. IV. pag. 16.*
[175] Marca, Hiſt. de Beárn, *Liv. I. chap. 2.*
[176] Pithœana, *pag. 66.*
[177] J. A. Fabricii, Bibliograph. Antiquaria, *pag. 510.*

réünies enſemble, elles ne pourront jamais ſuffire à rendre aucune Hiſtoire auſſi complette que le ſont les écrits (*G*) : & cela ſeul devroit terminer la dispute, & la faire décider en faveur de ceux-ci.

„ vent, & dont un ſeul Cabinet peut renfermer des „ thréſors. III. Que rien n'eſt plus beau que la „ gravure de quantité de ces Médailles, & que „ l'on y voit avec beaucoup d'utilité & de plaiſir „ les viſages, les ſtatues, & les choſes dont il s'a„ git. IV. Qu'elles fourniſſent ſeules, les noms, „ les viſages, & les titres, de pluſieurs des Rois „ de l'Orient, parmi les Parthes, les Arméniens, „ les Cappadociens, les Juifs, les Macédoniens, „ les Thraces, les Habitans du Pont & du Bos„ phore, les Siciliens, les Seleucides & les Lagi„ des, dont on ne trouve rien, de la plûpart, dans „ les Inſcriptions. V. Que les empreintes du vi„ ſage des Empereurs, que l'on voit dans leurs „ Médailles, ſervent à reconnoître de qui ſont les „ ſtatues, que l'on a déterrées, & que l'on déter„ re encore ſouvent, ſans qu'on puiſſe ſavoir au„ trement en l'honneur de qui elles ont été faites. „ VI. Que les années de pluſieurs Rois, & les „ Eres de quantité de Villes, ſur-tout de la Sy„ rie, de la Phénicie, de la Paleſtine, & de la „ Ciliciе, &c., dont il n'y a pas la moindre men„ tion dans les anciens Marbres, & quantité d'au„ tres, ſont conſacrées dans les Médailles; & que „ ſi l'on conſulte ſeulement la *Sicile de Paruta*, „ on y peut trouver une infinité de choſes touchant „ cette Ile, qui ſervent à illuſtrer, confirmer, ou „ ſuppléer ce que l'Hiſtoire en dit. Et VII. en„ fin, que les Origines, les Noms, les Situa„ tions, les Droits, les Priviléges, les Alliances, „ les Fondateurs, les Magiſtrats, les Dieux, les „ Temples, la Réligion, les Sacrificateurs, les „ Hommes illuſtres, les Familles célébres, & „ quantité d'autres choſes de beaucoup de villes, „ & ſur-tout de celle de Rome, ſont ſur les Mé„ taux, & ne ſe trouvent point ſur les Pierres „ (178). "

[178] *Tiré de l'Extrait du Livre de Mr.* Spanheim, *dans la* Bibliothéque Anc. & Moderne de M. le Clerc, *Tom. VII*, *pag.* 270 — 285.

Pour confirmer tout cela par quelque exemple également notable & convaincant: *Qu'on entreprenne*, dit-il (179), *d'écrire la vie d'un des Empereurs, comme de Trajan, d'Adrien, d'Antonin Pie, de Marc Aurele, de Sévére, de Caracalla, ou de quelque autre dont il nous reſte beaucoup de Monuments dans les Inſcriptions & dans les Médailles. Qu'on en compoſe une ſur les premiéres ſeulement, & une autre ſur les ſecondes ſeules: & qu'on juge laquelle des deux eſt la plus abondante & la plus complette; laquelle eſt préférable, par la ſuite & par les marques des tems, par la mémoire des Lieux, par la variété des Affaires, & par la clarté à l'égard des choſes & des Perſonnes. Je ne doute point que celle, qui ſeroit faite ſur les Médailles, ne l'emportât de beaucoup ſur l'autre. On avoit fait un Projet . . . . de faire* l'Hiſtoire Auguſte *de cette maniére: on en avoit même lû quelques Vies dans certaines Aſſemblées; & elles avoient été extrêmement approuvées des Connoiſſeurs.* Ce Projet regardoit, non ſeulement l'*Hiſtoire Auguſte*, comme on le dit ici, mais remontoit juſqu'aux *premiéres Médailles Conſulaires*, & deſcendoit *depuis Jules Ceſar juſqu'à Valérien & ſa Famille*; non ſeulement *on en avoit lû quelques Vies*, mais même *la plûpart* d'entre elles *étoient en état de voir le jour*: mais, *les engagemens d'une nouvelle Guerre firent laiſſer ce projet imparfait.* C'eſt ce que nous apprend un des Aſſociés à cet important deſſein, qui nous a laiſſé une liſte éxacte & curieuſe de tous les Savans qui devoient travailler à cette grande & magnifique entrepriſe, & des Empereurs dont chacun d'eux s'étoit chargé (180). „ Il ſeroit à ſouhai„ ter" , dit judicieuſement à cette occaſion Mr. le Clerc (181), „ que ce deſſein eut été ſoutenu, „ juſqu'à ce qu'il eut été éxécuté; ou que l'on eut „ au moins publié ce qu'il y en avoit de fait. C'eſt „ une choſe, dont l'Academie des Inſcriptions, ou „ des Belles-Lettres, devroit ſe charger. Il eſt „ vrai, qu'il n'eſt pas facile de trouver un nombre „ conſidérable de gens aſſez habiles dans les Anti„ quités pour éxécuter promptement *un pareil* deſ„ ſein. " Auſſi n'a-t-on rien vû paroître de ſemblable depuis ce tems-là.

[179] *Là-même*, *pag.* 280, 281.

[180] Menéſtrier, Bibliothéq. Curieuſe & Inſtructive, *Tom II*, *pag.* 255 — 259.

(*G*) *Les Inſcriptions, & les Médailles, même réünies, ne pourront jamais rendre aucune Hiſtoire auſſi complette, que le ſont les écrits.*] En effet, outre qu'on ne grave des Inſcriptions, & qu'on ne frappe des Médailles, que ſur les événemens les plus illuſtres; & que, par conſéquent, il y en a une infinité dont elles ne ſont abſolument aucune mention: il eſt bien certain, qu'on ne les emploie les unes & les autres, de la part de chaque Gouvernement ou Nation, qu'à l'avantage & à la gloire de cette Nation, & que, par conſéquent, tous les événemens déſavantageux à cette Nation, qui ſont quelquefois une des plus conſidérables parties de ſon Hiſtoire, en ſont entiérement bannis. C'eſt ce que feu Mr. Bernard a parfaitement bien prouvé, quant aux *Médailles*, à l'occaſion de celles *au Régne de Louis le Grand*, dont nous avons déjà eu occaſion de parler ci-deſſus dans la Remarque (*B*). *Si l'on voulait juger de l'Hiſtoire de Louis XIV, par le ſeul contenu de ce volume*, dit-il (182), *on en concluroit, que ſes Troupes n'ont jamais levé de combat, ſans remporter la Victoire; que, durant un Régne ſi long, la France n'a jamais perdu une ſeule Place, pas même de celles qu'elle avoit conquiſes; & qu'elle n'en a jamais attaqué aucune, qu'elle ne l'ait emportée. On croiroit même par ces Médailles, que Louis XIV, n'a pas laiſſé un pouce de Terrain de reſte à tous ſes ennemis. Et l'on ſeroit fort en peine de ſavoir où, après tant de pertes, ils pouvoient encore trouver des Soldats pour les oppoſer à une Puiſſance ſi redoutable.* Et, après avoir appuïé cela des exemples notables de la conquête & de l'abandon de la Hollande, de la priſe & de la repriſe de Treves, du ſoulévement & de l'abandon des Meſſinois, de la bataille de Fleurus & de celle de la Boïne, de la priſe & de la repriſe de Namur, des avantages & de la défaite totale de Tourville ſur mer, événemens heureux & malheureux, les prémiers deſquels ſont ſeuls célébrez dans cette Hiſtoire, il ajoûte fort judicieuſement: *Ce petit nombre d'éxemples ſuffit pour faire voir, que, bien loin qu'un pareil Recueil de Médailles ſoit un bon Monument de l'Hiſtoire, il n'y a rien qui ſoit plus capable de nous donner une fauſſe idée; puiſque, pour en avoir une véritable, il faut ſavoir également les événemens heureux & les malheureux, & les comparer les uns aux autres* (183). En effet, qui ne ſçait, que la principale obligation d'un Hiſtorien eſt de rapporter fidélement & impartialement le bien & le mal de ceux dont il entreprend de parler (184); & que c'eſt très injuſtement dégénerer en Satirique, ou en Panégiriſte, que de ne rapporter que l'un ou l'autre? C'eſt ce qu'on peut auſſi très bien dire, non ſeulement des autres Recueils de même eſpéce, mais même de ceux d'Inſcriptions, ou de Médailles & d'Inſcriptions réünies enſemble, puiſqu'ils ſont ſujets au même inconvéuient: défaut conſidérable, dont ne ſont point entachés les Livres Hiſtoriques, puiſqu'ils renferment également les évéuemens avantageux & les déſavantageux.

[181] Bibliothéq. Anc. & Moderne de M. le Clerc, *Tom. VII*, *pag.* 181.
[182] Nouvelles de la République des Lettres, *Nov.* 1702, *pag.* 530.
[183] *Là-même*, *pag.* 530 — 532. *Mr.* Gerard van Loon *dit à peu près la même choſe, mais avec plus de ménagement & de circonſpection, avec la Préface de ſa belle* Hiſtoire Métallique des XVII. Provinces des Pays-Bas, depuis l'Abdication de Charles Quint, juſqu'à la Paix de Baden en M. DCC. XVI., *imprimée* à la Haïe, chez Goſſe Neveime, & de Hondt, en 1732, &c, *en 3 vol. in folio.* Les Gens ſenſés, *dit il*, portent le même jugement du Recueil Hiſtorique des *Médailles frappées ſous le Régne de Louis XIV.*, malgré la magnificence de cet Ouvrage. En effet, ce Soleil de la France n'y paroiſſoit jamais qu'en tems les yeux, de peur d'en être ébloui. *Cela eſt plus délicat & plus fin, mais ne cenſure pas moins ſolidement.*
[184] *Quis neſcit*, PRIMAM *eſſe* HISTORIÆ LEGEM, *ne quid* FALSI *dicere audeat: deinde, ne quid* VERI *dicere non audeat?* Cicero de Oratore, *Libr. II, Cap. XV.*

MER-

MERLIN (Pierre (*a*),) François célébre, dont on ne connoit ni le tems ni le lieu de la naiſſance, & qu'on peut raiſonnablement conjecturer être Fils d'un Profeſſeur de Lauſanne (*A*). Il eſt ſûr au moins, qu'après avoir été Diſciple de Beze (*b*), il devint Miniſtre du Prince de Condé, ſelon Mr. de Thou (*c*), ou de l'Amiral de Chatillon, ſelon quelques autres (*d*); qu'il faiſoit tous les ſoirs à celui-ci quelque lecture pieuſe (*e*); qu'il fut appellé pour la conſolation de ce grand-Homme, pendant la cruelle opération qui ſuivit ſa bleſſure (*f*); qu'il fût alors chargé d'aller diſtribuër de ſa part une ſomme conſidérable aux Pauvres de l'Egliſe de Paris (*g*); qu'il fut le ſeul qu'on laiſſa dans ſa Chambre, avec Téligny ſon Gendre & ſa Fille, lorſque le Roi lui rendit viſite après cette bleſſure (*h*); & que ce fut lui qui fit la priére en ſa préſence, lors qu'il fut attaqué par ſes Aſſaſſins le funeſte jour de la St. Barthelemi (*i*). Merlin ſe ſauva le mieux qu'il put, & il eut le bonheur d'échapper à la furie des Maſſacreurs par un cas fort extraordinaire (*B*). Il ſe retira d'abord à Geneve, & il y fit connoiſſance avec Joſeph Scaliger (*C*). Il retourna enſuite en France, où il fut Miniſtre de l'Egliſe de Vitré, ou de l'Egliſe & Maiſon du Seigeur de Laval à Vitré, en Bretagne; car, c'eſt de ces deux différentes manières qu'on parle de ſon Titre (*k*). Il fut employé

(*a*) Sinodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 126, 138, 154. *Il eſt mal-nommé* Jean, *au ſupplement I, à la fin de quelques Lettres dont il ſera parlé ci-deſſous. Partout ailleurs, on ne marque point ſon Nom.*

(*b*) *C'eſt ce que Merlin nous apprend lui-même, dans l'Epître Dédicatoire de ſon Commentaire ſur Job.*

(*c*) Interrexit MERLINUS *Condæi Conciuncator.* Thuanus, Hiſtoriar. *Libr. LII, pag.* 913.

(*d*) D'Aubigné, Hiſtoire Univerſelle, *Tom. II, Livr. I, Chap. IV, col.* 552. Rocoles, Hiſt. vérit. du Calviniſme, *pag.* 497. Ancillon, Mélange Critique de Literature, *Tom. II, pag.* 105. Vie de Coligni, *pag.* 402. *Voiez auſſi la Citation* [7].

(*e*) Une Homélie de Calvin ſur Job, *dit l'Auteur du Mélange Critique de Littérature, Tom. II, pag.* 105.

(*f*) Thuanus, Hiſtoriar. *Libr. LII, pag.* 902; *mais principalement* Memoires de l'Eſtat de France ſous Charles IX, *Tom. I, pag.* 369, & 390; *où l'on peut voir les excellens Diſcours qu'ils tinrent l'un & l'autre en cette déplorable occaſion.*

(*g*) Thuanus, *Ibidem.*

(*h*) Memoires ſous Charles IX, *Tom. I, pag.* 374. Rocoles, Hiſtoire véritable du Calviniſme, *pag.* 419. *Mr. de Thou en le nommant, & nuiſant ſeulement au Gentilhomme de l'Amiral, nomme un nobiliaire Domeſtique.*

(*i*) Mémoires ſous Charles IX, *Tom. I, pag.* 390. *Poſt Precem peractam* MERLINO *Paſtore.* Thuanus, Hiſtoriar. *Libr. LII, pag.* 897. Vie de Gaſpar de Coligni, *pag.* 400; *où l'on ajoûte, que Merlin épouvanté ſe fit dire plus d'une fois de faire cette Priére; mais ſans dire d'où on a tiré cela.*

(*k*) Sinodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 128, 156, 174. *Voiez auſſi ci-deſſous les Citations* [21, 61, & 24].

(*A*) *On peut . . . . conjecturer* qu'il étoit *Fils d'un Profeſſeur de Lauſanne*;] Savoir de JEAN RAIMOND MERLIN, dit Monroy, de Romans en Dauphiné (1), Profeſſeur en Hébreu à Lauſanne en 1548, & depuis à Geneve en 1561, comme il paroit par ce paſſage d'une Lettre de Martyr à Calvin: *Collegas tuos ad unum meo nomine ſaluta, præſertim doctiſſimum virum* MERLINUM, *Hebraæ Linguæ Profeſſorem, chariſſimum Fratrem*, (2). Après avoir été Miniſtre de l'Amiral de Chatillon (3), il l'étoit alors de l'Egliſe de Geneve; & ce fut un de ceux qui aſſiſtérent de la part des Proteſtans au Colloque de Poiſſi (4). Il nous reſte de lui deux petits Ouvrages: l'un intitulé *Catéchiſme extrait de celuy de Geneve, pour examiner ceux qu'on veut recevoir à la Ste. Cene, avec la Tranſlation en Langue Bearnoiſe, par Jean Raymond Merlin*, & imprimé *à Limoges, chez Guilly de la Noaille, ſans date, in* 8°. (5): l'autre, intitulé, ſelon du Verdier, *Expoſition ſur les dix Commandemens de la Loy de Dieu*, mais, ſelon l'Edition même, plus éxactement, *Les X Commandemens de la Loy de Dieu, tranſlatez d'Hébreu en François, & expoſez, par Jean Raymond Merlin; avec ſix autres Tranſlations*, qui en font comme une eſpéce de petite *Polyglote*. Cela n'eſt pas imprimé *à Lauſanne* comme le diſent du Verdier & Colomiés, mais *à Geneve*, dont le nom ſe trouve en effet à la fin de l'Epître Dédicatoire, adreſſée à *Pierre Viret, le premier de Février* 1561, & cela, *par Jean Revery, en* 1562, *in* 8°, en 291 pages, & de plus 59. pour les *ſix Tranſlations* & la *Table* (6). Du Pin, trop ſujet à eſtropier les noms, & à corrompre les faits, ne s'eſt point éloigné ici de cette mauvaiſe habitude. De même *Jean Raymond Merlin*, il forge un JEAN DE REMOUE *dit Merlin*, abſolument inconnu à tout autre qu'à lui: &, de ſa pure libéralité, il fait dès 1561. Marguerite de Valois *Reine de Navarre* (7), pendant que les Enfans ſavent qu'elle ne le fut qu'onze ans après en 1572. Dans ſa *Bibliothéque des Auteurs ſéparez de la Communion Romaine*, où il devoit lui donner les Ouvrages dont je viens de parler, il n'en fait pas la moindre mention; mais dans la *Table univerſelle des Hérétiques du XVI. & XVII. Siécles*, il donne en récompenſe à ſon Fils, qu'il fait mal-à-propos fleurir au commencement du XVII. Siécle, quantité d'Ecrits qui ne lui appartiennent point, comme on le verra à la fin de la Remarque (*H*).

(*B*) *Il eut le bonheur d'échapper à la furie des Maſſacreurs par un cas fort extraordinaire.*]. Lors qu'il fit reſſouvenir Scaliger qu'il l'avoit vû autrefois à Geneve, il ſe contenta de lui dire en général dans une Lettre que je vais bien-tôt citer: *Je ſuis celuy que effraye au jour du Maſſacre chez l'Admiral de Chaſtillon, & d'où Dieu me tira comme par la main.* Mais, d'Aubigné circonſtancie plus la choſe, & s'exprime ainſi: „ J'ai encores à dire deux merveilleuſes manières, „ par leſquelles eſchappérent Merlin, Miniſtre de „ l'Amiral, & Resnier, Gentilhomme notable . . . . „ Le prémier eſtant ſur les maiſons avec Téli„ gny, & ne pouvant le ſuivre à cauſe de ſa foi„ bleſſe & mauvaiſe vuë, ſe laiſſa cheoir dans un „ grénier à foin entre le tas & la muraille, & „ ſe trouva la tête cachée de ce qu'il avoit fait „ tomber ſur lui; & fut ainſi quelques jours, où „ il finit mort de faim, ſans une Poule, qui en „ ce tems-là lui vint pondre trois œufs en la „ main . . . . . Ces deux (c'eſt-à-dire Mer„ lin, & Certon tombé de même), eſchappérent „ pluſieurs coups d'eſpée donnez dans la paille „ par ceux qui les cherchoient (8)." C'eſt à cet événement ſingulier qu'il fait alluſion, lorſqu'il dit dans le V. Livre de ſes Tragiques,

Voici, de peur d'Achas, un Prophéte caché
En un lieu hors d'accès, en vain trois jours cherché.
Une Poule le trouve, & ſans faillir prend cure
De pondre dans ſa main trois jours ſa nourriture.
O! Chreſtiens fugitifs, redoutez vous la faim?
Le pain eſt don de Dieu, qui ſait nourrir ſans pain:
Sa main depeſchera Commiſſaires de vie,
La Poule de Merlin, ou les Corbeaux d'Helie (9).

(*C*) *Il fit connoiſſance à Geneve avec Joſeph Scali-*

(1) Beze, Hiſtoire Eccléſiaſtiq. des Egliſes Reformées de France, *Tom. II, pag.* 417. Les X Commandemens par Merlin, *en Titre.* Allard, Biblioth. de Dauphiné, *pag.* 150.

(2) Voyez la Vita Bezæ, *pag.* 34. Petri Martyris, Epiſtola ad Joan. Calvinum du 25. *Nov.* 1561.

(3) Beze, Hiſtoire des Egliſes Réformées de France, *Tom. II, pag.* 417. *Son Fils lui ſuccéda dans cette charge, après Nicolas des Gallars & Jean Maier.* Languets Epiſtolarum, *Libr. II, pag.* 102. Beze, Hiſtoire des Egliſes Réformées, *Tom. II, pag.* 440; *Tom. III, pag.* 457.

(4) La Place, Commentaires de l'Eſtat de la Réligion & République, *folio* 316. *verſo.* Beze, Hiſt. Eccleſ. des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 490. Thuanus, in Carolo IX, *pag.* 40.

(5) Bibliotheca Telleriana, *pag.* 112.

(6) Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 725. Rathar, Hiſtoire de la Réformation de la Suiſſe, *Tom. VI, pag.* 531; *où il remarque, que cet Interpréte ſe retira à Geneve dès* 1560. Colomiés ajoûte, Gallia Orientalis, *pag.* 16, *qu'il fit imprimer plus éxactement les* Catholicæ Expoſitiones in Jobum & Danielem, *ſous ce même titre d'Edition.*

(7) Du Pin, Hiſtoire Eccléſiaſtique du XVI. Siécle, *Tom. II, pag.* 519.

(8) D'Aubigné, Hiſtoire Univerſelle, *Tom. II, Livr. I, Chap. IV, col.* 550, 553. *Il raconte enſuite l'Avanture de Resnier, qui eſt encore plus remarquable.*

(9) D'Aubigné, Tragiques, *Livr. V, pag.* 255. *Il a auſſi emploié ces deux derniers Vers dans une Méditation ſur le Pſeaume XVI. Voiez ſes Petites Oeuvres, pag.* 103.

ployé depuis avec distinction dans les principales affaires des Réformés (*D*). Il vivoit encore au commencement du XVII. Siècle, comme il paroit par quelques-unes de ſes *Lettres* qui ſe trouvent dans le Recueil des Françoiſes écrites à Joſeph Scaliger (*E*); & il ne mourut qu'en 1603, (*1*). On a débité ſur ſon ſujet deux contes tout-à-fait ridicules; l'un, qu'il étoit Père de Henri IV, (*F*); l'autre, qu'il avoit été marié ſécrétement avec Jeanne d'Albret Reine de Navarre, & que le célébre d'Aubigné avoit été

(1) *Voiez la Croix du Maine*, pag.

Scaliger.]. Voici ce qu'il lui dit à ce ſujet dans une de ſes Lettres: „ Mr. vous ſerez ébahi que „ moy, qui ne ſuis que bien peu connu de vous, „ & duquel poſſible vous n'avez plus de ſouve„ nance, vous oſe eſcrire. De ma part, après „ estre eſchappé des Maſſacres, il y a vingt-huit „ ans que je vous vis à Geneve, & dîné une „ fois avec vous chez Mr. Portus Profeſſeur en „ Grec; & depuis que vous fuſtes tombé mala„ de d'une fièvre quarte, je vous allai voir une „ fois, & diviſai quelque peu de teuis avec vous „ (10)."

(10) Epîtres Françoiſes à Mr. de la Scala, *pag.* 401.

(*D*) *Il fut employé avec diſtinction dans les principales affaires des Réformez.*] Lors de la tenue du Sinode National de Ste Foi, en Février 1578, bien ſeulement il y fut Député, mais même il fut choiſi pour en être le Modérateur: & le même Sinode le députa, avec Antoine de Chandieu & Jean d'Ettre, Miniſtres de l'Egliſe Réformée de Paris, & M. Gabert ci-devant Miniſtre de l'Egliſe Réformée Françoiſe de Francfort, pour aſſiſter aux Conférences propoſées par Jean Caſimir Electeur Palatin pour la Réünion de toutes les Egliſes Proteſtantes du Monde Chrétien. Il fut encore Modérateur du Sinode National qui ſe tint cinq ans après, en Mai 1583, à Vitré, dans le Château de Mr. de Laval dont il étoit Miniſtre. Ce fut dans ce Sinode, qu'il ſigna, conjointement avec Mathieu Virelle, une Approbation de la Confeſſion de Foi des Egliſes Réformées du Païs-Bas, citée par Jean Brun dans ſa *Véritable Religion des Hollandois* pages 62, & 63, & imprimée à la fin d'une Verſion Françoiſe de la Bible à l'uſage des Egliſes Walones. Enfin, il aſſiſta comme Député au Sinode qui ſe tint à Saumur pendant le mois de Mai de l'année 1596, (11).

(11) Sinodes des Egliſes Reformées de France, *Tom. I, pag.* 126, 215, 313, 394. *Voiez auſſi la Vie de Mr. du Pleſſis-Mornay, pag.* 231, *où l'on verra juſtifié à ſes belles qualitez.*

(*E*) *On trouve de ſes Lettres dans le Recueil des Françoiſes écrites à Scaliger.*] Ce Recueil eſt intitulé, *Epiſtres Françoiſes des Perſonnages Illuſtres & Doctes à Monſieur Joſeph Juſte de la Scala, miſes en lumiére par Jaques de Reves* (12), & imprimées *à Harderwick, pour Henri Laurens Libraire d'Amſterdam, en* 1624, *in* 8°. Il y a trois Lettres de Merlin, ſavoir, la LXXIII, da I. Livre, la LXI, du II, Livre, & la LXV, du III, Livre. La derniére, datée du 14. Novembre 1600, eſt pour lui recommander un jeune Homme, nommé Pierre de la Place (13), peut-être Petit-Fils de l'illuſtre Pierre de la Place, prémier Préſident de la Cour des Aides, maſſacré ſi indignement à la St. Barthelemi (14). La ſeconde, datée du 17. Juillet 1602, eſt pour le remettre de diverſes honnêtetez, mais particuliérement pour lui demander l'explication d'une difficulté Chronologique touchant l'âge d'Abraham lors de la mort de Tharé ſon Père (15). La prémiére, datée du 13. Août 1602, & qui devoit par conſéquent être placée la derniéte, eſt pour lui faire ſes remercimens des ſoins qu'il avoit pris du jeune homme qu'il lui avoit recommandé. Puiſque l'occaſion ſe préſente de parler de ce Recueil, je remarquerai qu'il eſt dreſſé avec bien peu de goût. Les trois cens Lettres qu'il contient, en trois Livres de cent chacun, y ſont toutes rangées par l'ordre alphabétique des Perſonnes qui les ont écrites; excepté quelques-unes, qui ſont écrites par des Princes & par de grands Seigneurs; & le même ordre recommence ainſi à chaque Livre: en ſorte qu'il y a des Lettres des mêmes Perſonnes dans chacun des trois Livres. Quelquefois même on y multiplie ces Perſonnes; comme, par éxemple, Mr. de Peyreſc, Mr. de la Rochepozay, &c., dont les Lettres ſont indiquées dans la Table ſous deux différens noms; & comme ſi elles étoient de différentes Perſonnes. On y a eu ſi peu d'égard à l'ordre des dates, que les plus anciennes Lettres ſont quelques fois placées les derniéres, & même dans les derniers Livres, comme il paroit par l'éxemple que je viens d'en donner; en ſorte que l'on eſt perpétuellement tranſporté d'un tems à un autre, & qu'on trouve quelquefois à la fin du Livre le commencement d'une affaire dont on a vû la concluſion au commencement. L'Ordre des dates eut été beaucoup plus naturel, & eut éviré cette confuſion, qui rend la lecture ſi desagréable & ſi rebutante. Au reſte, excepté peu de Lettres de Mrs. Gillot, Vertunnien, Servin, du Pui, & quelques autres, ce Recueil ne répond nullement à l'eſtime qu'on en a ordinairement. On fait moins de cas de quantité d'autres Recueils de Lettres, qui ſont certainement, & plus curieux, & plus utiles. S'ils étoient auſſi rares, peut-être les eſtimeroit-on tout autant.

(12) Jacobus Revius, *Auteur de l'Hiſtoria Daventrienſis.*

(13) Epîtres Françoiſes à Mr. de la Scala, *pag.* 402 — 403.

(14) *Voiez le Brief Recueil des principaux Poinctz de ſa Vie, par P. de Farmace, au de Thou & Mezerai: & remarquez ſ'il vous plaiſt l'admirable ſermonné, auec laquelle ce Grand Homme ſon fils mourut pour & ſur d'être maſſacré ſis refuſer ſa Femme proſtituée par foibleſſe aux pieds du Baron de Senecay: mais même reprit aigrement ſon Fils, à qui la peur de la mort avoit fait mettre une croix de papier à ſon Chapeau; lui remontrant auſſi courageuſement que ſinſtrement, que la vraie Croix étoit la parfaite 'dans les tribulations, & une ſouffrance parfaite à la volonté de Dieu. Ce Fils ſe retira en Hollande, où il s'établit, & fut un Fils nommé François, qui étoit Chevallier Vicomte de Marbault, Seigneur de Verriere &c., Colonel d'un Regiment au Service des Etats-Généraux, & qui avoit épouſé une Fille de l'illuſtre Maiſon de Brederode, Parente très proche du Prince d'Orange.* Pierre de Bl. Romuald, Abrégé du Tréſor Chronologique, *Tom. III, pag.* 462. *Un autre Gentilhomme de ſa Race, mais Catholique, étoit Maître d'Hôtel de Gaſton Duc d'Orléans.* Ibid.

(15) Epîtres Françoiſes à Mr. de la Scala, *pag.* 286 —— 291.

(16) L'Eſtoile, Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France, *Tom. II, pag.* 46. *Dans l'Apologie pour* J. Chaſtel, *"offrant Libelle attribué au même Epuchet, il eſt dit page* 14, *que les Hérétiques en* 1572, *le dechirerent d'injures, juſqu'à le dire eſtre baſtard, & Fils de Miniſtre.*

(17) La Laboureur ſur Caſtelnau, Spon, Rocoles, &c.

(18) *Dans l'Article* AUBIGNÉ, *Remarque* (*B*)

été le fruit de ce Mariage : mais c'eſt une fauſſeté, dont on a déjà vu la réfutation ailleurs (*m*), & que je refuterai encore ici par une nouvelle raiſon (*G*). Il a compoſé quelque choſe, dont je ne ſaurois parler poſitivement (*H*). Il a laiſſé un Fils, nommé JAQUES, qui fut fait Miniſtre de l'Egliſe de la Rochelle en 1589, qui fut diſtingué de même que lui par divers Emplois honorables, & dont il eſt probable qu'il nous reſte un petit Ouvrage de Piété; (*I*).

(m) *Dans l'Article* AUBIGNÉ, *Remarque* (*D*).

ce mot la vraie cauſe de ſon ſupplice, qui ſervira d'un bon Supplément à l'Article qu'en a autrefois donné Mr. Bayle.

(*G*) *Je réfuterai ce conte par une nouvelle raiſon.*] Jeanne d'Albret mourut, comme tout le monde ſait, vers le milieu de l'année 1572, & on ne lui donne pour fruit de ſon Mariage avec le Miniſtre Merlin, que le ſeul & unique d'Aubigné. Nous ſavons certainement d'ailleurs, que Merlin eut un Fils qui fut fait Miniſtre de l'Egliſe Réformée de la Rochelle en 1589, (19). Il ſe remaria donc. Mais, comment concevoir qu'un jeune Homme, né d'un Mariage contracté depuis la prémiére de ces deux années, puiſſe avoir été reçu Miniſtre la ſeconde? Fait-on des Miniſtres à quinze ou ſeize ans; &, quand on en auroit fait, les auroit-on placé dans les Egliſes les plus conſidérables? Cela eſt hors de toute apparence. Le Fils de Merlin fut trouvé digne de remplir un Poſte auſſi conſidérable que l'étoit alors celui de la Rochelle. Il étoit donc plus âgé, & par conſéquent ſorti d'un Mariage dont le tems concourt avec celui qu'on pourroit aſſigner au Mariage de Merlin avec Jeanne d'Albret. C'eſt donc une fauſſeté palpable, & tout-à-fait deſtituée de fondement.

(19) *Voiez ci-deſſous Citation* (14).

(*H*) *Il a compoſé quelque choſe, dont je ne ſaurois parler poſitivement.*] Je trouve que Mr. du Pleſſis lui dit dans une Lettre du 1. Juillet 1591 „ Mr. Merlin voſtre Fils m'a . . . envoié voſtre „ ESTHER, que je lis avec profit & plaiſir, & „ l'ai mis és mains de Mr. des Reaux noſtre ami „ commun, pour le préſenter au Roi, comme „ très digne de ſa Perſonne, très convenable au „ temps, & conforme en ſubjet, & non moins re„ commendable en la forme que vous lui avez don„ née qu'en la matiére meſme (20). " Je trouve d'ailleurs, dans la *Bibliotheca Sacra* du Pére le Long, *XX. Sermons ſur le Livre d'Eſther par Pierre Merlin*, imprimez *à la Rochelle*, *en* 1591, *in* 8°, &, dans l'*Elenchus Librorum unius Seculi* de Jean Cleſſius, un Ouvrage intitulé *Sermons ſur le Livre d'Eſther, par Pierre Merlin, Miniſtre de la Parole de Dieu en l'Egliſe de Laval*, & imprimé *à Geneve par François le Preux*, *en* 1593, *in* 8°, (21); mais, je n'oſerois affirmer qu'il s'agiſſe-là du même Ouvrage. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'on trouve ce même Livre en Latin ſous ce titre, *Petri Merlini Homiliæ XXVI, in Librum Eſtheræ*; *Genevæ* 1593, *in* 8°, (22).

(20) *Mémoires de Du Pleſſis, Tom. II, pag.* 96.

(21) Le Long *Biblioth. Sacra, pag.* 219. Jos. Cleſſii Catalogus conſummatiſſimus Librorum unius Seculi, *pag.* 116. Draudii Bibliogr. Exotica, *pag.* 10.

(22) Draudii Bibliogr. Claſſica, *pag.* 251. Le Long, *ibidem*, qui dit encore mal là, *vigum.*

Je viens de découvrir un autre Ouvrage de Pierre Merlin. Il eſt intitulé *Iob Petri Merlini Commentario illuſtratus*; imprimé *à Geneve* (23); *chez les Héritiers d'Euſtache Vignon*, *en* 1599, *in* 8°; & dédié à Jacques Merlin ſon Fils, dont nous allons parler dans la Remarque ſuivante. Mr. du Pin lui attribue, dans ſes *Tablet des Auteurs Hérétiques*, Tome III, pages 976. & 977, quantité d'autres Ecrits, mais ce ſont tous des Ouvrages de Pierre du Moulin, & d'un de ſes Fils; & une bévue ſi lourde ne devroit probablement être miſe que ſur le compte du Copiſte ou de l'Imprimeur de Mr. du Pin, ſi l'on n'avoit d'ailleurs tant de preuves, & preuves trop convaincantes, de la précipitation, pour ne pas dire de l'extrême négligence, avec laquelle il emploioit ſes matériaux. Voiez ma Diſſertation ſur l'ANTI-COTON, Remarque (*B*); Citation (101).

(23) *Et non point à Lyon, comme le dit* Draudius Bibliogr. Claſſica, *pag.* 115.

(*I*) *Il laiſſa un Fils . . . Miniſtre de la Rochelle, diſtingué par ſes Emplois, ... & Auteur d'un Ouvrage de Piété.*] La preuve de la prémiére partie de ce Texte ſe trouvera dans ce paſſage des Epîtres Françoiſes à Mr. de la Scala: „ Je „ ſuis Fils de celui, qui depuis quelques années en„tretenoit amitié avec vous par Lettres, ainſi que „ je l'ai recognu par icelles après ſon decés, qui „ fut l'an paſſé, viſitant ſes Papiers en ſon Eſlu„de, nommé Mr. Merlin, Miniſtre du St. E„vangile à Vitré en Bretagne; Dieu m'ayant fait „ cette miſéricorde, que depuis quinze ans, j'exer„ce la meſme charge en ceſte Egliſe, ou vous „ ſervira touſjours très fidélement voſtre &c.... „ JAQUES MERLIN. De la Rochelle, „ ce 12. de Septembre 1604, (24)." Comme ces mots de *cette Egliſe* ſont équivoques & font douter s'il s'agit-là de l'Egliſe de Vitré dont il venoit de parler, ou de celle de la Rochelle d'où il datte ſa Lettre, j'ai recouru au Catalogue des Miniſtres des Egliſes de France publié avec le Sinode tenu à Gap en 1603, & j'y ai trouvé que Merlin étoit alors Miniſtre de la Rochelle (25). Pour donner quelques preuves de la ſeconde partie de mon Texte, j'obſerverai qu'en 1598. Merlin fut un de ceux que le Sinode National de Montpellier chargea du ſoin de revoir & d'examiner les Editions de la Diſcipline Eccléſiaſtique; qu'il fut depuis Adjoint au Modérateur dans le Sinode National de la Rochelle en Mars & Avril 1607; & qu'il fut Modérateur dans celui de St. Maixant tenu en Mai & Juin 1609, qui le prit de ſe charger du ſoin de faire un Judice des Paſſages propres aux Controverſes, pour être ajoûté à la Bible portative qu'on alloit imprimer à la Rochelle (26). Parmi les Lettres de Mr. du Pleſſis, il y en a pluſieurs qui lui ſont addreſſées, dont la derniére eſt *du dernier Octobre* 1618, (27): & il paroit par le Catalogue des Miniſtres des Egliſes Réformées de France, fait par ordre du Sinode National tenu à Alais en Décembre 1620, qu'il vivoit encore alors à la Rochelle (28). Enfin pour appuier la derniére partie de mon Texte, je ne rapporterai que le titre ſuivant: *Sainctes Prières, recueillies de pluſieurs Paſſages de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, pour l'inſtruction & conſolation de tous les Chreſtiens, par Jaques Merlin*; imprimées *à Geneve, chez Jaques Chouet, en* 1609, & 1615, *in* 12°, & *in* 18°, (29). Elles ſont apparemment de nôtre Merlin; mais, je ne le voudrois pas aſſûrer.

(24) Epîtres Françoiſes à Mr. de la Scala, *pag.* 292. *C'eſt la LXII. du II. Livre de ce Recueil.*

(25) Sinodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 259.

(26) Sinodes, &c. *Tom. I, pag.* 222, 290, 259, 276.

(27) Lettres & Mémoires de Mr. Du Pleſſis, *Tom. III, pag.* 609; *Tom. IV, pag.* 92.

(28) Sinode des Egliſes Réformées de France, *Tom. II, pag.* 223.

(29) Draudii Bibliogr. Exotica, *pag.* 10.

MEYSSENS (JEAN), Peintre & Vendeur de Lard, deux Profeſſions aſſez bizarement aſſorties, vivoit à Anvers vers le milieu du XVII. Siécle, & y mit en lumiére un Livre aſſez ſinguliérement intitulé *Images de divers Hommes d'Eſprit ſublime, qui par leur Art & Science debvroient vivre éternellement, & deſquels la Louange & Renommée faict eſtonner le Monde*; imprimé *à Anvers, & mis en lumiére par Jean Meyſſens, Peinctre & Vendeur de Lart, au Commerſtraet, en l'an* 1649, *in folio*; & abſolument inconnu, ainſi que ſon Auteur, à tous les Bibliothéeaires des Païs-Bas, tant généraux que particuliers. Il y en a auſſi des Exemplaires *in* 4°, probablement à cauſe de la différence du grand au petit papier.

(a) *Voiez la Privilége accordé pour l'impression de sa Traduction de la Mythologie de Noel le Comte, en 1602; & l'Epitome Rerum ab Henrico Borbonii Franciæ Proto-Principi Majoribus gestarum, compositæ par le Père Joseph Texera, Dominicain, & imprimé à Paris, chez Leget Delaz, en 1593, in 12, à la page 208. duquel Montlyard est qualifié* Henricus Principis Condæi a Consiliis & Secretis.

MONTLYARD (Jean de), Ecuyer, Sieur de Meleray en Beausse, & Conseiller-Sécrétaire du Prince de Condé (*a*), vers la fin du XVI. Siècle & le commencement du XVII; &, selon divers Ecrivains, Ministre de quelqu'une des Eglises Réformées de France (*A*). C'est tout ce que l'on sait de son Histoire; & l'on ne le connoîtroit peut-être point du tout, s'il ne s'étoit rendu recommandable, tant par les diverses Traductions qu'il a données au Public (*B*), que par quelques Ecrits de sa propre

(*A*) *Selon divers Ecrivains, Ministre de quelqu'une des Eglises Réformées de France.*] La négligence de ces Ecrivains, qui ne marquent point le lieu de ce Ministére, m'oblige à m'exprimer ainsi. Je ne pense pas qu'on doit bien fondé à lui donner cette qualité; car, outre que les plus anciens Auteurs qui parlent de lui, sçavoir Cayet, Baudoin, & du Pleix, ne la lui donnent point (1); les différens Catalogues des Ministres publiés par ordre des Synodes des Eglises Réformées de France au commencement du XVII. Siécle, ne font aucune mention de lui: & lui-même ne prend point cette qualité, ni dans les Titres, ni dans les Epitres Dédicatoires, d'aucuns de ses Ouvrages, entre lesquels il y en a particuliérement un de oature à n'avoir point été fait par un Homme de cette Profession (2). Le prémier, que je sache, qui la lui ait attribuée, est Charles Sorel (3). Mr. Bayle l'a suivi (4). Le Père le Long en a fait de même, & ajoûte mal-à-propos que Cayet a parlé de Montlyard comme d'un Ministe (5). Jean-Jaques Hofman va plus loin encore, puis qu'il nomme le lieu où il éterça son Ministère, & qu'il dit que ce fut à Montelimart: *Eum continuavit . . . . . Pastor quidam Montis Adhemarii in Delphinatu* (6); mais, comme il n'en donne aucune preuve, son témoignage se réduit à rien, & nous remet dans nôtre incertitude.

(1) *Voyez ci-dessus la Remarque (B), Num. VI, Citations (20) & (31).*

(2) *Voyez ci-dessus la Remarque (B), Num. VIII, Citations (26) & (31).*

(3) Bibliothéque Françoise, *pag. 371.*

(4) Epitre. la de Scriptis Adespotis, *à cette* Dedicace de Scriptis Adespotis, *pag. 379.*

(5) Le Long, Bibliothéq. Historique de la France, *pag. 411.*

(6) Hofmanni Lexicon, *Tom. II, pag. 602. Il parle de la Pluvantaine de l'Histoire de France de Jean de Serres, continué par* Montlyard.

(*B*) *Les diverses Traductions qu'il a données au Public.*] I. La plus ancienne que je connoisse est celle d'un Ouvrage d'Antoine Mizauld, Médecin célébre. Elle est intitulée *Harmonie des Corps celestes & humains faicte en unze Dialogues, où sont introduicts Aesculape & Uranie devisans ensemble & traictant des choses concernantes la Médecine & l'Astronomie; traduicte du Latin par Jean de Montlyard*, & imprimée *à Lyon, chez Benoist Rigaud, en* 1580, *in* 16°, (7).

II. Peut-être faudroit-il aussi lui donner la suivante; &, en ce cas, ce seroit la seconde, sçavoir: *des Estats de France, & de leur Puissance, traduit de l'Italien de Matthieu Zampini par J. D. M.*, & imprimé *à Paris, chez Rollin Thierry, en* 1588, *in* 8°, (8).

III. *Miroir de la Procédure de Philippe, Roy de Castille, en l'Usurpation du Royaume de Portugal, & du Droict que les Portugais ont d'élire leurs Roys & Princes; nouvellement traduit de Latin en François, par I. D. M., avec les Annotations de I. I. F. A. V. I. C. G.*; & imprimé *à Paris, chez Moutroeil & Richer, en* 1595, *in* 8, 60. feuillets, ou 120. pages.

L'Original Latin, intitulé *de Electionis Jure quod competit Viris Portugallensibus in augurandis suis Regibus ac Principibus*, imprimé *à Lion, en* 1590, *in* 12°, & tout aussi-tôt supprimé par le pouvoir tirannique de la Ligue alors dans toute sa fureur, fut reproduit, après la soumission de la plûpart des François à Henri IV, sous le nouveau titre de *Speculum Philippi Regis Castella Tyrannidis in usurpanda Portugallia, verique Portugallensium Juris in eligendis suis Regibus ac Principibus, cum Annotationibus I. I. à V. I. C. Gall. nunc tertio in Lucem editum*; & imprimé *à Paris, en* 1595, *in* 8°. On peut aisément reconnoître le but particulier de cet Ouvrage par ce second titre de la Traduction: *Reproches & Contredicts des Sottises de Duard Nounés de Lion*, (Léon) *Jurisconsulte Lusitain, & autres de la mesme Paste, de Langue & de Plume venaulx, &c. . . : recueillis des très véritables & non reprochables Chroniques & Histoires de Portugal; & selon l'Anti-Crise de R. P. F.* Joseph Texera, *de l'Ordre des Prédicateurs, . . . imprimée pour la plus grande partie à Lyon en France, & par luy dédiée aux Inquisiteurs de Portugal en* 1589. L'Auteur, déguisé sous le nom de Pierre Olim, adresse son Ouvrage à Pierre Ursin, Evêque de Spolete; & date son *Epitre Dédicatoire*, de Lyon, le 14. d'Août 1590. Les *Sottises* vraies ou fausses de *Duard Nounés de Lion*, ou d'*Edouard Nunez de Léon*, qu'il réfute par des injures assez grossiéres, se trouvoient dans ses *Censuræ in Libellum de Regum Portugalliæ Origine, qui Fr.* Josephi Teixeræ *Nomine circumfertur*, imprimées *à Lisbonne, en* 1585, *in* 4: le Livre du Père Texera, intitulé *de Portugalliæ Ortu, Regni Initiis, & de Rebus a Regibus universoque Regno præclare gestis, Compendium, per* Josephum de Teixera, *Ordinis Prædicatorum*, avoit été imprimé *à Paris, chez Jean Mettayer, en* 1582, *in* 4°; & les Lettres initiales du Traducteur du *Miroir*, I. D. M. paroissent indiquer bien clairement nôtre *Jean de Montlyard*, & sa troisiéme Traduction.

IV. La quatriéme est celle d'un Ouvrage de ce même Père Joseph Texera. Elle est intitulée *Explication de la Généalogie de Henry de Bourbon Prince de Condé, depuis St. Louis par les Bourbons, & depuis Imbault de la Trimouille, jusqu'au Pere & à la Mère de ce Prince, traduicte en François par J. D. M.*, & imprimée *à Paris, en* 1596, *in* 8°, (9). L'Original de cette explication, reparut depuis, & peut-être plus étendu, sous le titre de *Rerum ab Henrici Borbonii Franciæ Proto-Principis Majoribus gestarum Epitome, eiusdemque Henrici Genealogiæ Explicatio, a D. Ludovico per Borbonios, atque ab Imbaldo Trimollio, ad utrumque dicti Henrici Parentem, repetitæ*, imprimé *à Paris, chez le Delaz, en* 1598, *in* 12°.

V. Je ne doute presque point, qu'il ne faille aussi lui attribuer celle d'un Ouvrage intitulé *Traicté Paranetique, c'est-à-dire Exhortatoire, auquel se monstre par bonnes & vives Raisons, Argumens infaillibles, Histoires très certaines, & remarquables Exemples, le devoir chemin & vrays moyens de résister à l'effort du Castillan, rompre la trace de ses desseins, abbaisser son orgueil, & ruiner sa puissance: Dédié aux Roys, Princes, Potentats, & Républiques de l'Europe, particuliérement au Roy très Chrestien, par P. Ol. Pélerin Espagnol, battu du Tems, & persécuté de la Fortune*; *Traduict de Langue Castillane en Langue Françoise, par I. D. Dralymont, Seigneur de Tarleme: Imprimé à Aux, M. D. XCVII. in* 12°, contenant 120. feuillets, sans les Préliminaires & la Table. Il est très vraisemblable, au moins, que *I. D. Dralymont Seigneur de Tarleme* n'est autre chose que l'Anagramme de *Jean de Montlyard Seigneur de Meleray*: & peut-être ne l'est-il guéres moins-que ce prétendu *P. Ol. Pélerin Espagnol battu du Tems & persécuté de la Fortune* n'est autre que le *Petrus* ou *Pierre Olim* de l'Article précédent; c'est-à-dire, le Père Joseph Texera, lui-même Dominicain Portugais établi à Paris, & l'un des plus

(7) Du Verdier, Bibliothéque Françoise, *pag. 729.*

(8) Bibliotheca Bultelliana, *pag. 722.* Catal. de Cange, *pag. 291.* Catalogue de Rothelin, *pag. 430.*

(9) Le Long, Bibliothéque Historique de la France, *pag. 541. Les Pères Quetif & Echard se font abusés, lorsqu'ils ont expliqué ces trois lettres* J. D. M. *par* Jean de Montbellard, *dans leurs* Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti, *Tom. II, pag. 410. D'ailleurs, ils ont tort de conclure que* Raphael Parvipellus, (*il falloit dire* Pontevallio,) Typographus Regius, *fust un nom & un titre supposés, parce qu'ils ne sont point dans l'Histoire de l'imprimerie & de la Librairie; car, on n'y traite principalement que des Imprimeurs & Libraires de Paris, & Raphael du Petit-Val étoit Imprimeur du Roi à Rouen. Au reste, les cinq lettres, P. V. D. P. C., dont ils abandonnent l'explication, peuvent bien signifier* Predicator Verbi Divini Principis Condæi: *Titre, qui convient très bien au Père Texera, qui étoit effectivement Prédicateur du Prince de Condé, & qui est vraisemblement l'Auteur du Livre dont ils parlent-là.*

plus zélez partiſans de l'infortuné Dom Antonio Roi de Portugal, qui paroît s'être encore indiqué lui-même, comme Auteur du préſent *Traité Paranétique*, ſous le nouveau nom de *Theſeus Ierpiren*, tout à la fin du *Miroir de la Prudence de Philippe Roy de Caſtille*, enregiſtré ci-deſſus Num. III. (10). La grande connoiſſance, qu'avoit ce Dominicain des affaires de ce Roiaume; les grandes louanges, que le Tradnéteus lui donne (11); l'empreſſement, avec lequel il le défend contre les violentes attaques d'un Juif Portugais, employé par le Roi d'Eſpagne pour la défenſe de ſes Droits à la Couronne de Portugal (12); en un mot, l'étroite amitié qui les uniſſoit enſemble (13); me porteroient facilement à le croire. Quoi qu'il en ſoit, cette Traduction du *Traité Paranétique*, s'il eſt vrai que c'en ſoit une, eſt d'un ſtile fort net & fort clair; & „quel qu'en ſoit l'Auteur, elle eſt certainement de fort bonne main, & beaucoup mieux écrite, & mieux digérée, que quantité d'autres écrits de ce tems-là. Son Auteur y a quelquefois mis des *Additions* intéreſſantes & curieuſes, *néceſſaires*, dit-il (14), *pour mieux déclarer le Texte de l'Auteur, & pour plus claire Intelligence de l'Hiſtoire*; & il y a ajoûté une *Epitre Dédicatoire* à Henri IV, & un *Avertiſſement au Lecteur*, tous deux datez *de Pau le 1. Octobre 1597.* Dans la prémiére, il dit plaiſamment au Roi, qu'il n'a *jamais ſçeu porter aux Caſtillans affection qui paſſaſt les limites de l'Evangile* (15); & tout le ſtile de l'Ouvrage repréſente par-tout un Ennemi juré du Gouvernement Eſpagnol, & un Défenſeur fort zélé des Nations Françoiſe & Portugaiſe contre les entrepriſes & les uſurpations du Roi d'Eſpagne, qu'il n'appelle jamais que *le Caſtellan*. L'Exemplaire de cette Traduction dont je me ſuis ſervi a appartenu autrefois à feu Mr. Bayle, & ce docte Critique y avoit écrit ces mots de ſa main: „ Ce Livre a été imprimé en petit in 12°. l'an 1641. „ ſous le Titre de *Fuora Villace*, *c'eſt-à-dire*, „ La Liberté de Portugal, *auquel ſe montre . . . „ le droit chemin & vrays moyens de réſiſter à l'effort du Caſtillan, &c.*" mais, il n'a point ſoupçonné qu'il fût du Père Texera, ni traduit par nôtre Montlyard. Voïez ci-deſſus la Citation (10). Les Pères Quetif & Echard n'ont point connu cette Traduction, ni ſes Editions, non plus que celle du *Speculum*, indiquée ci-deſſus, Num. III.

Cette Traduction a été traduite en Anglois ſous ce Titre: *The Spanhish Pilgrim, ſhewing how neceſſary eaſy it is to make war upon the King of Spain ād invade him*, *à Londres*, *en* 1625, *in* 4. (16); & Mr. Hyde, qui m'apprend cette particularité, a tort de donner Dralymont comme l'Auteur de la piéce même (17).

VI. La ſixiéme Traduction de Montlyard eſt celle de la *Mythologie*, *c'eſt-à-dire*, *Explication des Fables*, *contenant les Généalogies des Dieux*, *les Cérémonies de leurs Sacrifices*, *leurs Geſtes*, *Adventures*, *Amours*, *& preſque tous les Préceptes de la Philoſophie Naturelle & Morale*; *extraite du Latin de Noël le Comte*, *par J. D. M.* [c'eſt-à-dire, *Jean de Montlyard*;] imprimée *à Lyon*, *chez Paul Frelon*, *en* 1600, *in* 4. (18); *à Lyon*, *chez Paul Frelon*, *en* 1604, *in* 4., avec une nouvelle Epitre Dédicatoire, du 1. Janvier de cette année, au Baron de Vignollet-la-Hire; *à Lyon*, *chez Paul Frelon*, *en* 1607, *in* 4. (19); *à Rouen*, ... , *en* 1611, *in* 4. (20); & *à Lyon*, *chez Paul Frelon*, *en* 1612, *in* 4°. (21).

Quinze ou ſeize ans après, Jean Baudoïn revit cette Traduction, l'augmenta de diverſes Piéces, & la fit ainſi réimprimer ſous ce nouveau titre, *Mythologie ou Explication des Fables*, *Oeuvre d'éminente Doctrine & d'agréable Lecture*, *cy-devant traduite par Jean de Montlyard*, *reveuë . . . & augmentée . . . par Jean Baudoin*; *à Paris*, *chez Samuel Thiboust & Pierre Chevalier*, *en* 1627, *in folio*. Dans une courte Préface, qu'il a miſe à la tête de cette édition, il nous apprend, que Jean de Montlyard eſt le prémier qui ait traduit cet Ouvrage en François; que, quoique ſa Proſe ni ſes Vers ne ſoient plus à la mode, il s'eſt acquis aſſez de gloire & de réputation en traduiſant de bon ſens & fort judicieuſement les penſées de ſon Auteur; que lui Baudoïn n'y a adouci que quelques mots, que le tems, qui nous fait changer de Langage comme d'habits, avoit rendu rudes; & enfin, qu'il y a ajoûté des Sommaires à chaque Livre, & quatre nouveaux Traités qui lui ont paru néceſſaires pour perfectionner cet Ouvrage. Ces Traités ſont, un *Diſcours ſur les Muſes*, traduit du Latin de Lilio Gregorio Giraldi; des *Obſervations curieuſes*, tirées & traduites d'Hygin; une *Explication Phyſique & Morale des principales Fables*, tirée & traduite de Phornutus; & un *Abrégé des Images des Dieux*, tiré du Philoſophe Albricus. Ces quatre Morceaux ſont à la fin de l'Ouvrage ſous le titre général de *Recherches touchant la Mythologie . . . . recueillis des anciens Auteurs*. A cette Addition près, les éditions de Montlyard ſont préférables à celle-ci; car, toutes ces éditions retouchées ſont d'ordinaire aſſez mauvaiſes.

La VII. Tradnction de Montlyard eſt celle des *Sermons du Careſme*, *preſchés à Rome*, *en* 1577, *par François Panigarole*, *Cordelier*, depuis *Evêque d'Aſti*, *traduits en françois*, *& dediés à Philippes des Portes*, *Abbé de Tiron*, *par I. D. M.* (c'eſt-à-dire JEAN DE MONTLYARD,) & imprimez *à Lyon*, *chez Benoit Rigaud*, *en* 1599, *in* 8°.

Deux raiſons me portent à croire, que cette Traduction eſt de ſa façon. La prémiére eſt, qu'il étoit comme aux gages des Libraires pour leur fournir des Traductions, Reviſions, &c.: & la ſeconde, que les *Sermons de Panigarole*, étant d'un goût fort ſingulier, & ayant fait grand bruit pendant la ligue, on ſe ſera fait un grand plaiſir d'en voir la Traduction.

La VIII. Traduction de Jean de Montlyard, qui m'eſt connue, eſt celle-ci: *Les Métamorphoſes ou l'Aſne d'Or de Lucc Apulée Philoſophe Platonique*, *Oeuvre d'excellente Invention & ſingulière Doctrine*; imprimée *à Paris*, *chez Abel Langelier*, *en* 1602, *in* 12°. (22); *à Paris*, *chez Abel Langelier*, *en* 1612, *in* 8.; *à Paris*, *chez Samuel Thiboust*, *en* 1623, *in* 8°.; & *à Paris*, *chez le même*, *en* 1631, *in* 8°. Ces trois dernières Editions ſont ornées de Figures eſtimées des Connoiſſeurs; & toutes les quatre ſont précédées d'une *Epitre Dédicatoire*, de la *Vie de L. Apulée*, & d'une *Préface Critique* aſſez étenduë, & ſuivies d'un *Commentaire ſur les XI. Livres de l'Aſne d'Or*, preſque auſſi gros que l'Ouvrage même (23). Ce fut en 1601 (24), & pour ſoulager une *Affliction qui le travailloit durement* (25), qu'il entreprit la Tradnction de cet Auteus, qui *ne ſe manie point ſans*

(10) *Ces trois Pſeudonymes Tetrus Olivo, Theſeus Ierpiren, & I. D. Dralymont, Seigneur de Toiſeme, n'ont été connus à aucun de ceux qui ont traité des Pſeudonymes.* Mr. Bayle *a pris le devant pour un nom ordi.* Voyez *ſon Article* TEXERA, *au commencement de la Remarque* [B].

(11) *Dans ſon Addition au tome 31. verſo.*

(12) *C'eſt-à-dire le même* Diuard Nonnes de Leon, *dont il eſt parlé ci-deſſus Num. III., & qu'il prétend avoir été fait par le Roy Catholique, Conſeiller au Royaume [de Portugal,] en récompenſe d'avoir compoſé contre Dieu Joſeph Texeira . . . un Livre de Cenſures &c. . . . ſ & ſola*, comme les Loix de Portugal, qui ſemblent ſi portes des honneurs & dignitez . . . à tous ceux qui deſcendent de Juifs. *Voyez le Traité paranétique*, *folio* 51. *verſo* & 52.

(13) J. Texera, Epitome Reſponſi a Condam Majoribus Genitum, *pag.* 208, *où il dit* J. de Montlyard mihi ſumma conjunctus Amicitia.

(14) Traicte Paranetique, *folio* a 13 *verſo & a* 14 *verſo.*

(15) *Ce qui revient fort bien à la penſée de ſon Original, qui preſchoit à Paris, en* 1594, que nous ſommes venus d'aimer tous les Hommes, de quelque Religion, Secte, & Nation qu'ils ſoient, voire même les Caſtillans. *Voyez le* Traicté Paranetique, *folio* 114, *dont cet paſſage eſt tiré*: Explication du Pelerin ſur le Proverbe, *Si le Poules ne ſont veau, le Coq eſt-il poulet, &c. Voyez auſſi folio* 28, *où l'on dit la même choſe d'un Dominicain prêchant à la Magdelene de Lisbonne, en* 1570. *C'étoit apparemment le même, qui, quelques années après, fut par ſon Evêque de nommer préférablement le Roi dans la priére de la Meſſe, le fit enfin en ces termes*: Et Famulum tuum Regem noſtrum Philippum, Ducem Albenſem, Sanctum de Avila, Rodericum Sopata, carteroque omnes Diabolos; *c'eſt-à-dire*, Et ton Serviteur noſtre Roy Philippe, le Duc d'Albe, Sancho d'Avila, Roderic Sopata, & tous ces autres Diables. *Voyez le folio* 77. *& verſo.*

(16) Hyde, Bibliotheca Bodleiana, *pag.* 215.

(17) *Ibidem. Cela n'a point été corrigé dans la nouvelle Edition de cette Bibliothéque.*

(18) *Voyez la fin de l'Epitre Dedicatoire au Prince de Condé, datée de Paris, le* 25. Novemb. 1599; *& le* Commens. *ſur le* II. Livre de l'Ane d'Or, *pag.* 11.

(19) Cassl. J. Fumicetii, *pag.* 470.

(20) Cassl. J. Giraldi, *pag.* 105.

(21) Montlyard *a mis ſon nom tout-au-long à la tête de cette Edition; & dans un Averiſſement au lecteur Lettant contre les Libraires de Rouen, qui contrefaiſoient ſon Ouvrage, il dit que le vingt-ſixiéme Livre pour la quatriéme fois.*

(22) Catalogus Bibliothec. Dionys. Nolin, *pag.* 107.

(23) *Il contient* 327. *pages dans l'Edition de* 1631, *qui eſt celle dont je me ſuis ſervi.*

(24) Montlyard, Commentaire ſur l'Asne d'Or, *pag.* 231, 233.

(25) Montlyard, Preface, *folio* a iij.

sans mouflles, dit-il (26), & dont *la pluspart des termes ne ſe peuvent exprimer en noſtre Langue ſans Periphraſes ou Circonlocutions.* En effet, il y a dans cet Ouvrage des endroits bien gaillards, & bien chatouilleux, que le Traducteur a rendus d'une maniére fort naïve & fort expreſſive, & peut-être même un peu trop licencieuſe: &, comme il eſt difficile de ſe perſuader qu'un Miniſtre eut voulu ſe charger d'un ſemblable reproche, cela me feroit croire qu'il ne l'a point été. Quoi qu'il en ſoit, il s'exerce en quelque ſorte d'avoir fait une ſemblable Traduction, ſur ce qu'il ne la fit qu'à la ſollicitation d'un Ami qui pouvoit beaucoup ſur lui, & qu'*il eſt bon d'entremeſler aucunes fois parmi les plus ſérieuſes & plus ſévéres Eſtudes quelque recréation & gaillardiſe* (27). Il y en avoit déjà eu diverſes autres: ſçavoir, 1°. une faite par Guillaume Michel, & imprimée ſous ce Titre: *Les unze Livres de l'Aſne doré autrement dicts de la Couronne de Cerez, Autheur Lucius Apuleius, contenants maintes belles Hiſtoires, Fables, & ſubtiles Inventions, à la fin deſquels Livres eſt adjouſtée l'expoſition du contenu en iceux; à Paris, par Philippes le Noir, en* 1522, *in* 4°. (28): 2°. une faite par George de la Bouére, & imprimée ſous ce Titre: *La Métamorphoſe ou l'Aſne doré d'Apulée Philoſophe Platonique, à Lyon, par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, en* 1553, & 1556 (29): 3°. une faite par Jean Louveau, & imprimée ſous ce Titre: *Les unze Livres de Lucie Apulée de l'Aſne doré, mis par Chapitres & Sommaires par le dit Traducteur, leſquels Livres ſont accouſtrez avec telle grace, plaiſir, elegance, & une tant floriſſante varieté de pluſieurs comptes & propos recréatifs, que rien ne peut eſtre plus plaiſant & agréable &c.; à Lyon, chez Jean Temporal, en* 1558, *in* 16. (30); *à Lyon, en* 1571, *in* 16. (31); & *à Paris, chez Claude Micard, en* 1584, (32). Montlyard, qui ne connoiſſoit que la derniére de ces trois Traductions, ne ſongeoit d'abord qu'à la revoir & corriger. „ Mais, „ je trouvay dès l'entrée," dit-il (33), „ que „ pour l'amender il ne falloit qu'une rature depuis „ la prémiére page jusqu'à la derniére, & que j'en „ aurois pluſtoſt fait une entiére qu'amendé celle-„ là. J'y deſcouvre plus d'omiſſions, plus de „ dépravations, que de Traductions; & tout ce „ que l'Oeuvre contient de ſcabreux paſſé ſous ſi-„ lence . . . . . Les Paſſages effrontément tron-„ quez . . . . , colligez enſemble, ... ſont le „ tiers ou du moins le quart de l'Oeuvre . . . . . „ Il n'y a page en ſomme, il n'y a clauſe, où l'on „ ne recognoiſſe quelque dépravation, quelque „ omiſſion, quelque ignorance, plus qu'aſſuiſ-„ ne . . . . Bref, c'eſt une Verſion qui ſent plus „ l'Aſne que l'Aſne dont eſt icy queſtion; . . . . „ & certes, au lieu d'un Aſne d'Or, il nous en a „ donné un de fer & de plomb." Montlyard, après avoir prouvé cela par quantité d'exemples, nous apprend ce qui le porta à joindre un Commentaire à ſa Verſion. „ Au reſte," dit-il (34), „ par-„ ce que pluſieurs trouvent cet Aſne, non d'Or „ ni jannifſant, mais ténébreux & paliſſant à cauſe „ des lieux difficiles & ſcabreux qui s'y rencontrent, „ j'ay penſé beaucoup faire pour ceux qui pren-„ dront plaiſir à le lire, ſi par un facile Commen-„ taire je poliſſois les rides, adouciſſois les aſpre-„ tez, & par une nouvelle clairté diſſipois les té-„ nebres qui le pouroient obſcurcir. Que ceey „ doncques ſerve à ceux qui aiment les Galantiſes „ d'Apulée d'accouragement pour donner à cet As-„ ne un Mors plus libre, des Reſnes plus riches, & „ un Harnois plus enrichy." Il y compare quelque fois les Cérémonies du Culte de la Déeſſe Iſis, avec celles du Culte de l'Egliſe Romaine (35); mais, avec beaucoup plus de modération qu'il ne l'auroit pû faire en ſi belle occaſion de parler: & c'eſt peut-être encore une nouvelle raiſon de croire qu'il n'étoit point Miniſtre.

Ses prémiéres Epîtres Dédicatoires n'avoient pas apparemment été récompenſées ſelon ſes eſpérances; car, il dit plaiſamment à celui auquel il adreſſe celle de cette Traduction: *Si quelqu'un s'eſtonne, que je vous préfére à tant de Princes, à tant de Grands, à tant d'illuſtres Perſonnes, dont les Autheurs ſont couſtumiers d'enrichir leurs Ecrits; dictes-leur s'il vous plaiſt avec moy „que je préfere voſtre privauté aux frivoles eſpérances, voſtre amitié aux promeſſes ſans effet. Je ſçay d'ailleurs, & par expérience, que les Grands ſont bien aiſes de ne point voir ceux auſquels ils ont obligation, ou de plaiſir, ou de ſervice, ou de gravité; & evydent, que ſe préſenter à eux ſont leur reprocher quelque illibéralité. Je ne le ſçay pas faire: auſſi mon humeur n'eſt point de nasqueter à la porte de perſonne; & me rits ordinairement de ceux qui s'amuſent à ces vanitez & fumées.* Mille & mille Auteurs ont fait des plaintes ſemblables, ſur le peu de ſuccès de leurs Dédicaces, & ſur le peu de généroſité de leurs prétendus Mécénes: mais, elles ne guériſſent preſque perſonne de la maladie de dédier; & une ſeule Epître Dédicatoire, que le hazard ou la cabale font reüſſir, fait renaître auſſi-tôt l'eſpérance des Ecrivains avides, & en reproduit infailliblement quantité de nouvelles, auſſi infructueuſes que celles qui avoient donné lieu au reſſentiment de Montlyard contre les faux Mécénes. Il n'épargne pas beaucoup plus les Médecins; car, il les attaque aſſez ſouvent, & il leur décoche en paſſant ce Trait piquant & ſatirique: FAMEUX. *Ce mot ſe prend quaſi toujours en mauvaiſe part, comme* fameux Brigand, fameux Médecin (36).

Longtems après les Editions de cette Traduction dont j'ai parlé ci-deſſus, l'on en vit paroître une nouvelle, *revue, corrigée, & miſe en meilleur ordre, qu'aux Editions précédentes*; & imprimée *à Paris, chez Nicolas & Jean de la Caſſe, en* 1648, *in* 8. Mais, tant s'en faut que cette Edition ſoit effectivement préférable aux précédentes, qu'au contraire elle leur eſt à mon gré de beaucoup inférieure: 1. en ce que le prémier de ces Libraires en a très mal-à-propos retranché la *Préface Critique* de Montlyard, qui étoit cependant un morceau curieux, inſtructif, & très digne d'être conſervé: 2°. en ce que ne l'aïant faite, que parce que les *Figures qui avoient été gravées pour ſervir à l'embelliſſement des* précédentes Editions *eſtoient tombées entre ſes mains*, les Epreuves qu'on en a tirées pour celle-ci ſont néceſſairement beaucoup moins belles; ces planches aïant déjà ſervi pour deux Editions au moins, & aïant ſans doute été retouchées: 3°. en ce que le papier en eſt moins beau, & les caractéres moins bien choiſis & plus uſez: 4°. enfin, en ce que, ſous prétexte d'en corriger & polir le ſtile, il s'eſt *aviſé*, comme il le reconnoit lui-même, *de la revoir toute entiere . . . . . , d'en adoucir & rendre plus intelligibles les endroits les plus rudes, ... & de la rendre incomparablement plus coulante & mieux digérée*; s'étant *apperçeu*, ou plûtôt s'étant imaginé, *que le Traducteur n'avoit pas tant pris garde à la politeſſe du Diſcours, qu'à ſuivre ponctuellement ſa Traduction* (37). Il vouloit ſans doute dire *ſon Original*; & c'eſt une petite preuve du peu de connoiſſance qu'avoit ce Reviſeur de la force des termes dont il ſe ſervoit, & un préjugé aſſez légitime qu'il a plus gâté que poli cette Traduction. Toute l'obligation qu'on lui a de ſa nouvelle Edition ſe réduit donc à *deux Tables des principales matiéres, tant du corps du Livre que des Commentaires*, leſquelles ne ſe trouvent point dans les précédentes Editions; & on lui ſeroit beaucoup plus redevable, s'il n'avoit point touché à la Traduction. En effet, c'eſt une licence tout-à-fait blamable, non ſeulement dans de ſimples Libraires, gens ordinairement très peu propres à en uſer avec ſuccès, mais même en quiconque oſe la prendre: & cette licence eſt d'autant plus inexcuſable, qu'elle nous a ſouvent fait perdre de très excellens Originaux.

Il y a longtems, par éxemple, que Paſquier, d'Eſpagnet, Sorel, le Laboureur, & divers au-

(18) *Là-même.*

(27) *Là-même*, & Epître Dédicatoire, *folio à ij. verſo.*

(28) Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 499. *Mr.* Bayle n'a point connu cette Traduction.

(29) La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 559. Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 448.

(30) Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 716.

(31) Draud., Bibliotheca Exotica, *pag.* 222.

(32) Montlyard, Préface, *folio a iij.*

(33) *Là-même*, *folio a iij*, *c verſo*, *e iiij*, *a viij*, *e viij*, *i verſo*, & *k ij.*

(34) Vie d'Apulée, *folio a viij. verſo.*

(35) *Voyez les pages* 170, 180, 192, 197, 198, 200.

(36) Commentaire ſur le VII. Livre de l'Aſne d'Or, *pag.* 215. *Voyez une application à peu près ſemblable, ci-deſſus Citation* [4] *de l'Article* ALLAIS.

(37) L'Imprimeur au Lecteur, *à la tête de cette Edition de* 1648.

autres Ecrivains célébres, ſe ſont fortement plaints de ce qu'on avoit ainſi altéré ou fait perdre le vrai Langage du *Roman de la Roſe*, de l'*Hiſtoire de St. Louis par Joinville*, des *Mémoires de Comines*, de l'*Heptameron de la Reine de Navarre*, de la *Traduction des Oeuvres de Plutarque par Amyot*, &c. (38): & nous avons droit de nous plaindre aujourd'hui de ce qu'on a pratiqué depuis quelques années la même choſe à l'égard de la *Pratique des Vertus Chrétiennes*, dont trois différens particuliers, comme à l'envi l'un de l'autre, ont fort témérairement changé tout le Langage (39); & de ce qu'on vient de la pratiquer tout récemment à l'égard des *Viſites charitables de Drélincourt*, que leur nouvel Editeur prétend avoir corrigé de quantité de *Termes ſurannez*, de *Conſtructions embaraſſées*, & de *Négligences de plus d'une ſorte* (40); mais, que les bons Connoiſſeurs aimeroient beaucoup mieux revoir en leur ancien état. Si ces Gens-là n'étoient point contens des Traductions qu'ils retouchoient, il leur étoit très permis d'en compoſer de nouvelles; &, s'ils regardoient comme inintelligibles, ou en tout ou en partie, les Ecrits l'françois qu'ils ſe propoſoient de corriger, rien ne les empêchoit d'en mettre une Traduction complette à côté de l'Original, ainſi qu'on la fait dans le *Journal de Charles VI*, & *Charles VII*, & dans quelques autres vieux Livres: mais, ils n'avoient abſolument aucun droit de les métamorphoſer ainſi ni de s'en glorifier; les derniers, ſur-tout, qui ſont valoir de ſimples minucies, & jusqu'au ſimple rétabliſſement de je ne ſai quels chiffres. Un Correcteur ſeroit tout auſſi-bien fondé à mettre en ligne de compte les points & les virgules, qu'il eſt obligé de redreſſer dans les Epreuves qu'on lui fait lire. Au reſte, comme la plûpart de ces Editions retouchées par des mains étrangéres ne ſont ordinairement que le ſimple fruit d'un vil intérêt, tant de la part de leurs Regratteurs que de la part de leurs Libraires, ce ſont bien plûtôt des corruptions que des corrections, comme on ne l'a que trop ſouvent éprouvé; &, par conſéquent, il n'eſt pas fort étonnant, qu'elles ſoient presque toutes aſſez généralement mépriſées. J'en excepte néanmoins le *Traité de la Paix de l'Ame & du Contentement de l'Eſprit par Pierre du Moulin* (41), qu'une Perſonne de haute diſtinction, & dont le mérite égale bien la naiſſance, eſt tout-à-fait excuſable d'avoir retouché de cette ſorte; & cela, tant parce qu'on eſt parfaitement convaincu, qu'elle ne l'a fait que pour occuper utilement & pieuſement ſon loiſir, que parce qu'étant de l'autre Sexe, elle n'étoit pas obligée de ſavoir toucher ces ſortes d'inconvéniens ce que les autres étoient obligés de ne pas ignorer. C'eſt ce que je ne ſavois pas autrefois, lorſque je condamnai cette Révilion ſans aucune réſerve (42): & je profite avec plaiſir de l'occaſion qui ſe préſente aujourd'hui d'en parler plus favorablement. Sous le prétexte ſuppoſé, que *les anciennes Editions* de cet Ouvrage *étoient épuiſées*, un nouveau Reviſeur vient d'en publier une ſeconde Révilion ſous ce titre un peu affecté: *Traité de la Paix de l'Ame, & du Contentement de l'Eſprit, par Mr. Pierre du Moulin, le Fils; Ouvrage de Dévotion, de Morale, de Théologie, & de Philoſophie, à la portée de tout le Monde, & également propre à tous les Chrétiens en général: nouvelle Edition, miſe en nouveau Langage & en meilleur ordre, corrigée à bien des égards, & augmentée de tout ce qu'on a cru qui pouvoit la rendre recommandable, & en particulier de Notes, d'un Abrégé de tout l'Ouvrage en ſtile de Maximes, & d'une Table des Matiéres, par J. S. Sartoris*: imprimée *à Geneve, chez M. M. Bouſquet, en* 1729, *en* 3 *Volumes, in* 12°. Ce Réviſeur ne ſeint point de dire, que, *ſoit fraude pieuſe, précipitation, négligence, ou ce que l'on voudra, les principaux changemens de l'Edition de* 1720. *ſe réduiſent à former une affreuſe bigarrure de vieux & de nouveau Langage, à retrancher des périodes entieres fort mal-à-propos, & à laiſſer ſubſiſter tous les défauts des Editions précédentes, &c.* Mais, outre qu'on a condamné de même divers de ſes changemens & retranchemens comme auſſi peu fondez, on n'a pas plus approuvé ſon prétendu *meilleur Ordre*, ſes *Corrections à bien des égards*, & ſes *Augmentations recommandables*. Et cela prouve ſuffiſamment, que le meilleur étoit de laiſſer le Livre en ſon prémier état. Une autre raiſon, qui le prouve encore mieux, & qu'on n'a point encore objectée que je ſache aux prétendus réparateurs d'anciens Ecrits, c'eſt qu'on n'y trouve plus les Citations qui peuvent en avoir été tirées par divers Ecrivains, & que cela pourroit très bien, mais néanmoins très injuſtement, les faire accuſer de mauvaiſe-foi. Par exemple, ſi quelqu'un voloit critiquer ce paſſage ſingulier de du Moulin concernant les Femmes infidelles à leurs Maris: *Si un Homme ne peut vivre ſans Femme, ni ſe remarier, ... qu'entre les Femmes impudiques il s'arrête à la ſienne: encore vaut-il mieux garder une Putain légitime qu'une illégitime*: il ſe croiroit tout-à-fait en droit de crier à la calomnie, parce qu'il ne le trouveroit point dans ſa nouvelle Edition. Il auroit très grand tort, cependant: car, cela ſe trouve en propres termes dans les Editions non-retouchées, & par-

[38] *Voyez le Dictionnaire Hiſt. & Critiq. de Mr. Bayle, Article* OSSAT, *Remarque* [E]: & *Article* ESPAGNET, *Remarque* [D]. *A ces exemples on pourroit en ajoûter une infinité d'autres: car, (ſans parler des Bibles, des Nouveaux Teſtamens, des Pſeaumes, des Livres de Prieres de diverſes ſortes, & des autres Livres de Piété, qu'on prend la liberté de changer fort témérairement preſque dans chaque nouvelle Edition, chez les Catholiques auſſi-bien que chez les Proteſtans, & cela ſans en donner le moindre pareil mot d'Avertiſſement) n'avons nous pas les Hiſtoires de Froiſſart & de Monſtrelet toutes changées par Denis Sauvage, grand Corrupteur d'anciens Ecrits; le Songe de Poliphile, revu par Héroüet de Verville; les Eſſais de Montagne, retouchez à chaque Edition, & qu'il eſt bien étonnant que Mr. Bayle ait excepté de cette contagion, auſſi bien que les Mémoires de Comines, puiſqu'ils y ont tellement été aſſujettis l'un & l'autre; Comines fut-tout, qu'une certaine Dame avoit ſauvé à la moderne, mais que quelques Libraires furent aſſez ſages de ne vouloir point imprimer en ce mauvais état; la Fortune de la Cour, ou le Bonheur & le Malheur des Favoris, de Dampmartin; que Sorel a eu d'autant plus mauvaiſe grace de retoucher & de charger d'augmentations, qu'il eſt un de ceux qui ont le plus fortement crié contre cette pernicieuſe pratique; la Vie du Jeſus-Chriſt, & l'Hiſtoire de l'Egliſe naiſſante, du Pere Bernardin de Montreuil, & le Combat Spirituel du Pere Scupoli, remuniés par le Pére Brignon, grand Reconvelleur de ſtile de Livres de Piété; la Fourbe de Seville, métamorphoſée en Dona Ruſina; le Dom Quichotte de Baudoin & de Roſſet, ſi heureuſement refondu par le fameux Mr. Armand, ou par le Sr. de St. Martin; le Guzman d'Alfarache, non moins heureuſement accommodé par Beaumont; l'Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire de la Sueur, à laquelle on ne devoit pas toucher; les Cenſes de l'Empereur Julien de Mr. Spanheim, qu'on devoit d'autant plus reſpecter que c'étoit l'Ouvrage d'un étranger des plus illuſtres, & dont un Journaliſte peu équitable a eu tort de louer la prétendue correction pour faire plaiſir à un Libraire: enfin, beaucoup d'autres Réviſions & Corrections de cette eſpéce, dont je ne me ſouviens pas à préſent. Mais, en voici particuliérement trois que je dois indiquer un peu plus au long.*

I. *La prémiére eſt le* Livre du Roy Modus & de la Reyne Ratio, *imprimé* à Chambery, chez Anthoine Neyret, en 1488, in folio; *& depuis mis en meilleur Langage, & réimprimé* à Paris, chez Vincent Sertenas, en 1560, in octavo.

II. *La II. eſt l'Edition des* Fables de Pilpay Philoſophe Indien, *faite* à Paris, chez Delaulne, en 1698, in 12, *& dans laquelle, ſous prétexte d'embellir le François, l'on n'a fait que gâter Soixante Verſion, faite de main de Maître, intitulée* Le Livre des Lumiéres, ou la Conduite des Rois, compoſé par le ſage Pilpay Indien, traduit en François par David Sahid d'Ispahan Ville capitale de Perſe, & imprimé à Paris, chez Simeon Piget, en 1644, in 8. *Ce prétendu* David Sahid *n'eſt autre que le fameux* Gilbert Gaulmin, *ſi célébre pour la connoiſſance des Langues Orientales; & il eſt étonnant que Mr.* Baillet n'ait point connu ce *Pſeudonyme*: Placcius, Deckerus, & Heuman *ne le connoiſſent pas mieux.*

III. *La III. eſt l'introduction à la Vie Oévote de St.* François de Sales, *dans le Pére* Jean Brignon, *Jéſuite, donnée une nouvelle Edition, toute changée pour le Langage, & imprimée ſous le nouveau Titre de* Condamn des Gens du Monde, à Paris, chez Simon Benard, en 1696, in 12. *Sur les plaintes des Religieuſes de la Viſitation, qui trouvérent fort mauvais qu'on eut oſé réformer ainſi l'Ouvrage de leur Inſtituteur, cette Edition fut auſſi-tôt ſupprimée, & eſt devenue fort rare.*

[39] I. La Pratique des Vertus Chrétiennes, ou le Devoir de l'Homme, traduit de l'Anglois. Dans cette Edition, la Traduction a été revûe & corrigée en une infinité d'endroits, par Jean Armand du Bourdieu, Miniſtre de la Savoie. *Londres, J. Tonſon*, 1719, in 8.

II. La Pratique des Vertus Chrétiennes, ou tous les Devoirs de l'Homme, &c. traduits de l'Anglois. Troiſiéme Edition Françoiſe, fort changée, & beaucoup plus correcte que les précédentes. *Delft, R. Beman*, 1721, in 12: & reproduite, avec un Renouvellement de ſimple Titre, *à Amſterdam*, en 1723.

III. La Pratique des Vertus Chrétiennes, ou tous les Devoirs des Hommes, &c. Quatriéme Edition Françoiſe, miſe en meilleur ordre, & beaucoup plus correcte que les précédentes. *Lauſanne, chez M. M. Bouſquet*, 1727, in 8, 592 *pages*, & xlij. *de Préliminaires.*

[40] Les Viſites Charitables, ou les Conſolations Chrétiennes pour toutes ſortes de Perſonnes affligées, par Charles Drelincourt: nouvelle Edition retouchée par J. Bruſet de la Rivière, Miniſtre: *imprimée* à Amſterdam, chez P. Mortier, en 1721, en 3 Vol. in 8.

[41] Nouvelle Edition, dans laquelle on a entiérement changé les Termes & les Tours d'Expreſſion ſuranne: *imprimée* à la Haie, chez Ellenbuyſen, en 1720, in 8.

[42] Journal Litéraire, *Tome XV, pag.* 53.

pre compoſition (*C*). Il fut recherché & mis en peine pour quelques Traits d'Hiſtoire, particuliérement dans celle de *Paris*, *chez Louis Vendôme*, *en* 1671, *in* 8, pages 335 & 336; & dans celle de *la Haye*, *chez Abraham Troyel*, *en* 1705, *in* 12, page 329.

Outre ces quatre Traductions de l'*Ane d'Or d'Apulée*, par Guillaume Michel, George de la Bouthiere, Jean Louveau, & Jean de Montlyard, nous en avons depuis environ vingt ans une cinquiéme par Mr. Compain de St. Martin (43): intitulée *Les Métamorphoſes, ou l'Ane d'Or d'Apulée, Philoſophe Platonicien, traduites en François avec des Remarques & des Figures à chaque Livre; & le Démon de Socrate du même Auteur:* & imprimée *à Paris, chez Michel Brunet, en* 1707, *en* 2 *voll. in* 12. Selon le jugement qu'en ont porté les Journaliſtes de Paris, elle n'eſt, ni fort exacte, ni fort élégante; & les Remarques, dont elle eſt accompagnée ne ſont pas d'un goût plus exquis, témoin celles qu'ils en donnent pour preuve. C'eſt quelque choſe d'aſſez remarquable, que ces Journaliſtes, non plus que ce Traducteur, ne connuſſent point d'autre Traduction de cet Ouvrage, qu'*une en vieux François imprimée il y a environ cent ans*. Cela ne ſauroit convenir qu'à la Verſion de Montlyard: mais, ce qu'ils ajoûtent, qu'elle eſt *ſi mal digérée que ſouvent il eſt impoſſible d'y rien entendre*, ne lui convient certainement pas; n'étant point remplie de phraſes embaraſſées & peu correctes, ni eſtropiée dès le titre, ainſi que la derniére. D'ailleurs, quoiqu'on ait eu la précaution de s'y ſervir de *Périphraſes* & de *Circonlocutions* pour les endroits trop délicats & chatouilleux, on s'eſt pourtant bien gardé de les énerver, & encore moins de les rétrancher, comme dans cette derniére (44): & cette ſeule conſidération là lui fera toujours raiſonnablement préférer; les Livres imparfaits & tronqués n'étant jamais du goût des habiles gens. *Hé! les Pécores de Traducteurs*, s'écrie plaiſamment à cet égard l'Abbé Lenglet, *qui ne ſont pas capables de nous faire entendre ſagement les choſes les plus jolies* (45)!

IX. La neuviéme Traduction de Jean de Montlyard, que je connois, eſt celle qui eſt intitulée Les *Hiéroglyphiques de Jan Pierre Valerian vulgairement nommé Piérius, autrement Commentaires des Lettres & Figures Sacrées des Ægyptiens & autres Nations; Oeuvre éleuidée en cinquante-huict Livres, auſquels ſont adjoincts deux autres de Caelius Curio touchant ce qui eſt ſignifié par les diverſes Effigies & Pourtraicts des Dieux & des Hommes: nouvellement donnez aux François* (46) *par I. de Montlyart.* Elle a été imprimée *à Lyon, chez Paul Frellon, en* 1615, *in folio*, avec les mêmes Figures qui avoient ſervi à l'Edition de la Traduction de Chappuis.

Cette expreſſion auſſi équivoque que peu ordinaire, *nouvellement donnez aux François*, pour dire *traduits*, me donne quelque ſoupçon de la bonne foi de l'Editeur ou du Libraire: en effet, il eſt aſſez probable, qu'il s'agit moins-là d'une Traduction réelle & effective des *Hiéroglyphiques de Piérius* par Jean de Montlyard, que de la Révifion de celle qu'avoit autrefois donnée Gabriel Chappuis (47), & que Montlyard ſe ſeroit contenté de retoucher pour cette nouvelle Edition; & je le croirois d'autant plus aiſément, qu'on ne ſait abſolument aucune mention de cette Edition de Chappuis, ni dans l'Epître Dédicatoire, ni dans le Privilége, ni dans la Préface de celle-ci, & qu'il ſemble même que cela ait été évité à deſſein. Si cela eſt, Montlyard en a encore plus mal agi envers la Traduction de Chappuis, que La Coſte & Baudoin n'en ont agi envers les ſiennes; & il eſt encore plus inexcuſable. Peut-être auſſi étoit-il déjà mort, & que ce n'eſt ici qu'un attentat du Libraire, qui, accoutumé d'imprimer ſes Ouvrages, ſe ſera crû en droit de mettre ſon nom, par tout où bon lui ſembloit. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une eſpéce de Plagiat, dont il n'eſt pas mal-aiſé de trouver beaucoup d'autres exemples: témoin la nouvelle Traduction de *Dom Quixote*, que quelques Perſonnes attribuent mal-à-propos au fameux Antoine Arnaud (48), puis qu'on fait qu'elle eſt de .... Filleau de St. Martin (49), & que bien des Gens ſoutiennent n'être qu'une Réviſion, mais Réviſion toute refonduë & très élégante, de l'ancienne Traduction de De Roſſet & de Baudoin; témoin le nouveau *Guzman d'Alfarache*, où Brémond n'a laiſſé que le fonds de la vieille Traduction Françoiſe, & dont il a trouvé le ſécret de faire un très agréable & très utile Ouvrage: témoins enfin, ce qui eſt d'une toute autre conſéquence, tant de Verſions frauduleuſes, traduites du Grec & du Latin de quelques vieilles Traductions Françoiſes du tems paſſé, & dont on accuſe ſortement les Editeurs de n'avoir jamais connu d'autres originaux.

X. La dixiéme & derniére Traduction de Jean de Montlyard, qui me ſoit connuë, eſt intitulée *Les Amours de Theagenes & de Chariclée, traduites du Grec d'Heliodore par Jean de Montlyard, & corrigées par Henry d'Audigier*, & imprimée *à Paris, en* 1620, 1622, 1623, 1626, & 1633, *in* 8. Je ne voi perſonne qui attribue cette Traduction à Montlyard, que le ſeul Auteur de la *Bibliothéque des Romans* (50): encore ſe trompe-t-il, en donnant à Amiot les Editions de 1623, de 1626, & de 1633; car, ces Editions-là ſont enrichies de figures de Michel Lasne, & les Editions d'Amiot n'en ont point.

A toutes ces Traductions de Montlyard, j'ajoûterai le Recueil ſuivant, parce qu'il inſinuë aſſez clairement, qu'il y a quelques Verſions de ſa façon. *Hiſtoires Prodigieuſes, recueillies de divers Auteurs anciens & modernes, par J. D. M.*: imprimées *à Paris, en* 1590, *in* 16. C'eſt le VI. & dernier Volume du Recueil des *Hiſtoires Prodigieuſes*, commencé par *Pierre Boaiſtuau*, continué par *Claude Teſſerant & François de Belleforeſt*, & imprimé *à Paris, chez Vincent Sertenas, en* 1561; *chez Charles Macé, en* 1575; & *chez Hierome de Marnef & Jean de Bourdeaux, en* 1578. & 1582; *en* 6 *Voll. in* 16. Ce Recueil n'eſt pas fort commun: les Hiſtoires en ſont curieuſes & intéreſſantes; & le tout ſeroit aſſez digne de l'attention des Lecteurs, s'il n'étoit extraordinairement diffus, & ennuieux à la mort. On peut dire la même choſe des *Hiſtoires Tragiques, traduites de l'Italien du Bandel par Pierre de Boaiſtuau, enrichies ſort mal-à-propos outre l'Inventron de l'Auteur par François de Belleforeſt*, & imprimées *à Paris, chez Jaques Macé, Jean de Bourdeaux, & Emanuel Richard, en* 1568—1582, *en* 7 *Voll. in* 16; & *à Lyon, chez Eſtienne Pleſſier, Jerome Farine, Benoit Rigaud*, 1578—1596, *en* 7 *Voll. in* 16. Dans les III prémiers Volumes il y a LIV *Hiſtoires*, traduites du Bandel, les VI prémiéres par Boaiſtuau, & les XLVIII autres par Belleforeſt: dans le IV, il y en a XXVI, partie du Bandel, partie de Belleforeſt, que celui-ci auroit bien dû diſtinguer les unes des autres; & les VIII. du Tome V, les XII. du Tome VI, & les XII. du Tome VII, ſont toutes de la compoſition de Belleforeſt; qui ſe fait fort indiſcrétement louër d'avoir beaucoup mieux réüſſi que ſon Original: ce que les Connoiſſeurs ne lui accorderont jamais. On ne ſait que trop avec quelle négligence, & quelle précipitation, cet Homme-là compiloit & entaſſoit Volumes ſur Volumes. Voïez ce qu'en a dit autrefois Lancelot Voëſin de la Popeliniére dans ſon *Hiſtoire des Hiſtoires*, pag. 456—458.

(*C*) *Des Ecrits de ſa propre compoſition.*] Outre I. ſes *Additions* au *Traité Pacænetique* de Joſeph Texera, y compris l'*Epitre Dédicatoire à Henri IV*, & un *Avertiſſement au Lecteur*, qu'il a mis au devant de ſa Traduction de ce Traité, (51); & II. ſes *Commentaires ſur l'Ane d'Oe d'Apulée*, la *Vie de cet Auteur*, & la *Préface Critique*, qu'il a miſes à la tête de ſa Traduction de cet Ouvrage (52); je ne connois certainement qu'un ſeul Ecrit de ſa façon. C'eſt III. ſa *Continuation de l'Inventaire de l'Hiſtoire de France de Jean de Serres depuis le commencement du Regne de Charles VII, juſqu'en* 1606, imprimée une infinité de fois avec cet *Inventaire*. Il l'entreprit, à ce qu'il dit lui-même dans l'Epître Dédicatoire de la ſeconde Edition de ſa *Mythologie*, adreſſée au Baron de Vigneles-la-Hire, à *l'Im-*pul-

[43] Biblioth. Bulteil. *Tom. I, pag.* 447. *&c.* Fabricius, Bibliath. *Tom. III, pag.* 35. 37. *attribuë mal-à-propos cette Traduction au Baron des Coutures tout court, apparemment, pour celle qu'il avoit effectivement donnée de l'Eſprit familier de Socrate, du même Apulée, avec le Texte Latin & des Remarques, imprimée à Paris, chez Barth. Girin, en* 1698, *in* 12; *& que Mr.* Fabricius *confond avec celle de Mr.* de St. Martin, *dont il eſt parlé dans le Titre qu'on va lire.*

[44] Journal des Savans, *Sept.* 1707, *pag.* 470. *Tout l'extrait mérite d'être lû, comme preuve de ce que j'avance ici touchant cette Edition.*

[45] Biblioth. des Romans, *pag.* 17.

[46] La Biblioth. Bonettiana, *Part. III, pag.* 105; *& le* Catal. Bibliorh. J. Faulmer, *pag.* 40; *difent dans mal-à-propos trad. en François; car, on ne ſauroit trop fidélement exprimer les Titres qu'on rapporte.*

[47] Les Commentaires Hieroglyphiques, ou Images des choſes, de Jean Pierrius Valerianus, *trad. en* François par Gabriel Chappuis. *Lyon, B. Honorat,* 1578, *in folio.*

[48] Hiſt. des Ouvr. des Savans, *Juillet* 1688, *pag.* 134.

[49] Bibliothéque de Richelet, *pag.* 136. Bibliothéque des Romans, *pag.* 316. Uſage des Romans, *pag.* 51.

[50] *Page* 70, *& après lui le* Catalogus Bibliothecæ Comitis de Hoym, *pag.* 270, *qui n'a fait qu'une Réviſion de celle d'Amiot.*

[51] *Voyez ci-deſſus Citation* [24].

[52] *Voyez ci-deſſus Citation* [29].

puſſion de feu Mr. de Serres, par une Lettre qu'il lui en eſcripvit peu devant ſa mort. Elle ne s'étendit d'abord que jusqu'à la mort de Henri III, & elle fut imprimée ainſi *à Paris, en 3 volumes in* 8°, (53): il l'augmenta enſuite jusqu'à la Paix de Vervins en 1598, & elle fut imprimée ainſi *à Paris, chez Sangrin & de Rues, en* 1607, *en 3 volumes in* 8, (54); & enfin il la pouſſa jusqu'en 1606, & la fit ainſi imprimer *à Paris, chez Guillemot, en* 1608, *en 4 vol. in* 8°, (55). Ceux, qui prétendent qu'il la pouſſa jusqu'à la mort de Henri IV, (56), ſe trompent: & l'on verra ci-deſſous dans la remarque ſuivante, qu'il n'a point paſſé l'année 1606. En effet, tout ce qui le trouve au delà, jusqu'en 1650, & plus loin, dans toutes les éditions de l'*Inventaire de Jean de Serres* qui ont été faites depuis, y a été ajoûté à diverſes fois, tant par Théodore Godefroy, comme le reconnoiſſoit Jean ſon Petit-Fils, que par pluſieurs autres Compilateurs Catholiques, qui ſe ſont le plus ſouvent contentez de copier les Mercures & les Gazettes de leurs tems: &, ainſi, l'on a eu très grand tort de mettre ſur ſon compte les erreurs & les bévûes qui s'y rencontrent.

(51) Du Chêne, Bibliotheque des Hiſtoriens de France, *pag.* 111.

(54) Bibliotheca Gallica, *Num.* 6082.

(55) Catal. Bibliothecæ Leidenſis, *pag.* 203. Lenglet, Catalogue des Hiſtoriens, *pag.* 195.

(56) Le Gendre, Jugemens des Hiſt. François, *pag.* 162. Menage, Diction. Etymolog. *pag.* 92.

IV. Un autre Ouvrage, que je ſerois aſſez diſpoſé à donner à nôtre Montlyard, eſt *le Courrier Breton, Piéce contre les Jéſuites, par rapport à la Mort de Henri IV*, inſérée dans le VI. Tome des *Mémoires de Condé*, imprimez *à Londres*, [ou plûtôt *à Paris, chez Rollin*,] *en* 1743, *in* 4°; & dont ce VI. Volume a été réimprimé fort augmenté *à Paris, aux frais & dépens de l'Editeur*, [ou plûtôt *à la Haye, chez Néaulme*,] *en* 1745, *in* 4°. Dans cette derniére édition, le *Courrier Breton* occupe les pages 331,—346, de la III. Partie du volume: & voici de quelle maniére il parle page 337, du célébre Cardinal George d'Amboiſe, Miniſtre d'Etat de Louis XII. „ Et „ les fautes du Cardinal d'Amboiſe ne nous ſe„ront-elles jamais tellement préſentes, que le „ malheur, auquel ſon Siécle a été pouſſé ſous „ ſa conduite, ne nous rendra point plus ſages?" A l'exception d'un mot équivoque, échappé à Louis du May dans ſa *Science des Réflexions ou Remarques ſur les Conſidérations de Gabriel Naudé ſur les Coups d'Etat*, pag. 919, je ne me ſouviens point d'avoir vû la conduite de ce Cardinal ainſi blamée ailleurs que dans la *Continuation de l'Inventaire de l'Hiſtoire de France de Jean de Serres par* nôtre *Montlyard*, qui, après avoir expoſé les Articles du Traité fait à Trente, entre l'Empereur Maximilien & le Cardinal d'Amboiſe, Lieutenant-Général pour Louïs XII, à Milan, en 1507, continué ainſi, Tome II, page 517. „ A„t-on jamais veu bien ſuccéder à ceux qui ont „ coloré les paſſions de leurs convoitiſes du Nom, „ & de l'Egliſe, & de la Réformation d'icelle? „ Cela s'appelle proprement *Prendre le nom de Dieu „ en vain.* Mais auſſi toutes les malignes pratiques, & les artifices pédantesques, d'un Cardinal, dont l'eſprit ambitieux couroit à Gueule „ bée après le Papat, que pouvoient-ils eſclorre au„tre-choſe, que fumées pour la France, & com„buſtions pour l'Italie? Vraiment la lecture des „ Hiſtoires nous apprend, que *les Adminiſtrations „ Politiques des Preſtres ſont funeſtes & malen„contreuſes.*" Or, cette conformité notable de ſentiment, & cela ſur un ſujet touchant lequel tous les autres Auteurs penſent fort diverſement, me portoient facilement à croire, que le *Courrier Breton*, & la *Continuation de l'Inventaire de l'Hiſtoire de France de Jean de Serres*, ſont deux Ouvrages d'un ſeul & même Auteur: ce que je n'avance néanmoins, que comme une conjecture vraiſemblable, que je ſoumets volontiers au diſcernement & à la déciſion des lecteurs. Quoi qu'il en puiſſe être, ne manquons point de rendre juſtice, ainſi que l'équité le demande de nous & de tout Ecrivain impartial, au Cardinal d'Amboiſe, à qui divers Ecrivains célébres, & très exercés tant en Hiſtoire qu'en Politique, ont rendu les témoignages les plus avantageux, & accordé les Eloges les plus glorieux & les plus magnifiques. Tel eſt, par exemple, le véridique & inflexible Mezeray. „ Le Car„dinal d'Amboiſe", dit-il ſous l'année 1510, de ſon Hiſtoire de Louïs XII, „ fut juſtement aimé „ de la France & de ſon Maître, parce qu'il les „ aimoit également tous deux; Serviteur, ſans paſ„ſion, & ſans intérêt; Favori, ſans inſolence, & „ ſans cruauté; Miniſtre, ſans orgueil, & ſans „ avarice; dont les mains étoient nettes de ſang & „ de rapine, le cœur ſans vengeance, & l'eſprit ſans „ fraude; n'ayant en vûe d'autre richeſſe que celle „ du Public; ayant, dans ſa puiſſance abſolue, éga„lement conſervé, & le rang des Seigneurs, & la „ liberté des Peuples; contenant ceux-ci, ſans les „ vexer; & rangeant ceux-là, ſans les renverſer; „ Prêtre & Cardinal, avec un ſeul Bénéfice; enfin, „ le ſage & incomparable Pilote de la France: &, „ pour ajoûter ce coup de Pinceau à cette glorieu„ſe peinture, un ſage & prudent Adminiſtrateur, „ digne d'un *Pére de ſon Peuple.*" Le fameux Wicquefort, autre bon juge en pareille matiére, ne dit que deux mots de nôtre Cardinal; mais, ces deux mots en font un très grand & très bel Eloge. *Il avoit*, dit-il dans ſes *Mémoires touchant les Ambaſſadeurs* pag. 23, *avec un génie admirable, l'ame la plus déſintéreſſée que l'on reconnut jamais en aucun Miniſtre . . .: & un Miniſtre comme celui-là . . . . ſera toujours paſſer ſon Maître pour un Miracle, pourvû qu'il ait un peu plus de docilité qu'un oiſeau que l'on inſtruit.* Amelot de la Houſſaie Homme fort éxercé & fort entendu dans ces matiéres politiques, & qui ne pardonne pas aiſément aux mauvais & méchans Miniſtres leurs malverſations & leurs iniquitez, rend néanmoins à nôtre Cardinal ces avantageux & très glorieux témoignage; d'autant moins récuſable, qu'il eſt fondé & appuié ſur le ſuffrage le moins équivoque du ſage Prince que ce Cardinal avoit ſervi. „ Un grand Miniſtre", dit donc Amelot de la Houſſaie, „ ne peut jamais mourir „ plus glorieuſement, qu'entre les bras de ſon Prin„ce; ni ſon Prince lui faire de plus magnifiques „ Funérailles, que par ſes regrets & par ſes larmes. „ . . . . Lorſqu'un Miniſtre eſt regretté & hono„ré de ſon Maître après ſa mort, comme *le Cardi„nal* d'AMBOISE par Louïs XII, & le Cardinal „ Tolet par Clément VIII, c'eſt alors, qu'il ne „ faut plus douter de la ſincérité des ſentimens du „ Prince (57)." George Joſeph Eggs, Auteur de la *Purpura docta ſeu Vitæ Cardinalium Scriptis illuſtrium*, imprimée *à Munich, chez Remy, en* 1714, *en 3 vol. in folio*, en fait, Tom. II, pag. 294—299, un très bel & très judicieux Eloge, mais trop étendu pour trouver place ici. Je me contente donc d'y renvoier. Je pourrois bien ajoûter ici le long Panégirique, que Varillas a fait de ce Cardinal à la fin de ſon *Hiſtoire de Louïs XII*, & que le *Moreri* a copié & augmenté. Mais, leur autorité eſt trop ſuſpecte pour être emploïée. Le fil le du *Courrier Breton*, comparé avec celui de la *Continuation de l'Inventaire de l'Hiſtoire de France* par Montlyard, pourroit peut-être confirmer ma conjecture; mais, cette eſpéce de preuve eſt ſi équivoque, & ſi peu ſolide, que je ne penſe pas qu'elle vaille la peine de m'y amuſer. J'aime mieux ajoûter, que je viens de découvrir, que ce *Courrier Breton* n'a point été *d'abord imprimé en* 1626, *& puis en* 1630, comme l'avance l'Abbé Lenglet du Freſnoy, Editeur & Commentateur de ce Tome VI, des *Mémoires de Condé*; & qu'il eſt bien étonnant qu'il ait ainſi pu parler d'un Ouvrage, où l'on adreſſe la parole à la Reine Régente, & où on la qualifie de *Pilote de la France ſur laquelle ſe repoſe le Salut public*; expreſſions, qui ne convenoient plus en 1626, & 1630, à cette Princeſſe, & qui prouvent que l'Ouvrage avoit été compoſé du tems de ſa Régence. Auſſi avoit-il été imprimé dès lors, mais ſous le titre ſuivant: *L'Anti-Jéſuite, au Roy*, avec cette ſimple indication, *A Saumur M. DC. XI.* C'eſt un *in octavo* de 77. pages, commençant par *tous ſe voit enfin, mon Prince*, & finiſſant par *nous en regrettons la perte*, de même que commence & finit le *Courrier Breton*; & je ne ſai pourquoi on lui a donné ce nouveau tître dans ſes nouvelles éditions. Peut-être la crainte des Jéſuites en a-t-elle été la cauſe. Je ſai bien, que Pierre de l'Etoile attribuë cet *Anti-Jéſuite* à un jeune Homme, nommé BON-ESTAT (58); mais, il pouvoit bien n'en être ſimplement que l'Editeur.

(57) Amelot de la Houſſaie, Remarques ſur les Lettres de l'Ambaſſadeur Cardinal d'Oſſat, *Tom. II, pag.* 224.

(58) P. de l'Etoile, Mémoires pour l'Hiſtoire de France, *Tom. II, pag.* 670.

V. Quoi qu'il en ſoit, toutes ces expreſſions de Montlyard, qu'on vient de lire, ſavoir de *Prendre le nom de Dieu en vain*, de *Nom de l'Egliſe & de la Réformation d'icelle*, de *Pratiques & Artifices pédantesques d'un Cardinal*, de *Fumées pour la France*, de *Combuſtions pour l'Italie*, d'*Adminiſtrations Politiques de Preſtres malencontreuſes*, &c. &c., qui ſe trouvoient déjà toutes en propres termes, & en autant de mots dans des *Obſer-*

re, ou peu certains, ou tout-à-fait faux, qu'il avoit avancés dans l'un de ces derniers (*D*); &c

fervations jointes à celles de FRANÇOIS DE LA NOUE, dans l'*Hiſtoire des Guerres d'Italie de François Guichardin, traduite d'Italien en François par Jerome Chomedey*; attribuées par *Pyrame de Candole* leur Editeur à *un très docte Perſonnage* (59); & imprimées avec cette Traduction, [*à Geneve*] *par les Héritiers d'Euſtache Vignon, en* 1593, *en* 2 *gros volumes in octavo:* toutes ces expreſſions, dis-je, qui ſe trouvent aux 183, & 215, feuillets *recto* & *verſo*, me font croire avec aſſez de fondement, ce me ſemble, qu'il ne s'agit en tout cela que d'un ſeul & unique Ecrivain, qui ſe copie lui-même; & que cet Ecrivain ne ſauroit être que MONTLYARD. En ce cas, Pyrame de Candole, Editeur de toutes ces *Obſervations*, eſt d'autant plus inexcuſable de n'avoir nullement diſtingué les unes des autres, que quantité de celles de MONTLYARD ſont fort inférieures, & même trop peu dignes de celles d'un Homme auſſi illuſtre que LA NOUE, qui a ſi juſtement & ſi univerſellement mérité, même de la part de ſes Ennemis, le beau Surnom de *ſage*.

[59] Pyrame de Candole, *Entre Dédicatoire, & Avertiſſement, au devant de la Traduction de l'Hiſtoire d'Italie de Guichardin, * e iij, e-ſu verſo.*

(*D*) *Il fut recherché . . . . pour quelques Traits d'Hiſtoire . . . . avancés dans l'un de ces derniers.*] C'eſt ce que nous apprend Pierre Victor Cayet, dans ſa *Chronologie Novenaire*, ſous l'année 1589. „ Ces paroles", dit-il, „ ſont couchées dans „ l'Adjonction faicte à l'Inventaire de l'Hiſtoire „ de France par Monſiard: *La mort n'emporté „ ce Roi* (Henri III.) *de ce Monde en l'autre; „ mais, circonſtance notable! en la Chambre même „ où l'on tient avoir eſté pris le Conſeil de „ ceſte furieuſe Journée de la St. Barthelemy, l'an* „ 1572. . . . Mr. le Procureur Général en ayant faict ſa plainte à la Cour contre Monſiard, ces „ mots furent rayés de ſon Livre avec beaucoup „ d'autres; & luy en fut en une grande peine, „ s'excuſant ſur l'oüy-dire: mais, depuis, ſon „ Livre eſtant réimprimé à Geneve, tout y a eſté „ remis, & paſſé pour croyance parmi les gens de „ ce coſté-là (60)."

[60] Cayet, Chronologie Novenaire, *Tom I, folio* 224, & 225, *verſo.*

On a corrompu tout cela dans un écrit intitulé *la Fatalité de St. Cloud près Paris*, où l'on s'efforce en vain de juſtifier les Dominicains de l'Aſſaſſinat commis en ce lieu en la Perſonne de Henri III. On attribue cet écrit à différens Auteurs; ſavoir aux Péres Jean Nicolaï, Bertrand Guiart, & Jaques Quetif, Dominicains de Paris, & au Père Gilbert de la Haie, Dominicain de l'Ile: & il a été imprimé d'abord à Louvain, en 1674, in folio & in 8°, par les ſoins du dernier de ces Auteurs; depuis à Paris, avec la fauſſe date de 1672, in 12°, par les ſoins du prémier; & enfin dans le II. Tome de la *Satire Ménippée de la Vertu du Catholicon d'Eſpagne* d'édition de Ratisbonne, chez les héritiers de Matthias Kerner, ou plûtôt de Bruxelles, chez François Foppens, en 1711, en 3 vol. in 8°. On débite dans le X. Article de cet écrit, que *de Serres, un des Hiſtoriens des Huguenots, & un de leurs plus fidéles Truchemens*, avoit mis *en ſon prémier Inventaire l'an* 1603, les paroles reprochées ci-deſſus à Montlyard: *mais que, comme* lui *& ſes Confreres eurent reconnu, que cette cruelle & inſultante circonſtance, par eux inventée ou remarquée, leur étoit préjudiciable, & qu'elle pouvoit faire douter que ce fût un Huguenot déguiſé en Jacobin qui eut fait ce coup ſi éxécrable; ce n'eſt pas ſans miſtére, qu'ils ont retranché* cela *du même inventaire imprimé l'an* 1630. C'eſt faire en bien peu de mots quantité de fautes très groſſiéres. I. C'eſt avancer, que de Serres vivoit encore en 1603, & peut-être même en 1630: mais, il eſt certain qu'il étoit mort vers le commencement de l'année 1598. II. C'eſt prétendre, que ſon *Inventaire* n'avoit point encore été imprimé avant l'année 1603: mais, il eſt ſûr qu'il l'avoit été dès 1597, & que s'il l'a été en 1603, c'en eſt au moins la cinquiéme édition. III. C'eſt croire que de Serres eſt l'unique Auteur de cet *Inventaire*, & qu'il l'a continué juſqu'a la mort de Henri III: mais, c'eſt une grande erreur; car, il eſt bien aſſuré, qu'il ne l'a continué que juſqu'au Regne de Charles VI, & que c'eſt Jean de Montlyard qui a fait le reſte. IV. C'eſt, tout auſſi bien que Cayet, calomnier les Huguenots, que de les accuſer d'avoir inventé cette circonſtance: on verra ci-deſſous, que c'étoit l'opinion courante, & qu'un Catholique de ce tems-là l'a rapportée en termes plus forts & plus marqués que les leurs. V. C'eſt s'imaginer ridiculement, qu'elle leur étoit *préjudiciable*: mais, c'eſt ce qu'on ne ſauroit comprendre, & qu'on va bientôt voir qu'ils ne comprirent jamais non-plus. VI. C'eſt leur prêter cette ridicule imagination à eux mêmes, que de les croire ſuſceptibles de l'appréhenſion de paſſer pour avoir fait aſſaſſiner Henri III, par un des leurs déguiſé en Jacobin. N'avoient-ils pas les Actes publics, les écrits des Hiſtoriens d'alors, la dépoſition de Henri IV, & les Lettres de Henri III, lui-même, dépêchées de toutes parts dès le même jour & rapportées par Cayet, qui les diſculpoient aſſez, & qui les auroient raſſûrez contre cette crainte frivole? Mais, plus que tout cela, n'avoient-ils pas l'écrit abominable d'un des Confréres de l'Aſſaſſin, intitulé *Diſcours véritable de l'eſtrange & ſubite mort de Henry de Valois, advenue par permiſſion Divine, luy eſtant à St. Cloud & aſſiégeant la Ville de Paris, le Mardy prémier jour d'Aouſt* 1589, *par* UN RELIGIEUX DE L'ORDRE DES JACOBINS; imprimé *à Paris, à Lyon, & à Troyes par Jean Moreau*, AVEC PERMISSION, *en* 1589, *in* 8°? Ecrit infernal, dans lequel on avoüe non ſeulement, mais même où l'on éléve & éxalte juſqu'aux cieux, une ſi horrible & ſi déteſtable Action; & qui finit par cet odieux Sixain:

L'an mil cinq cent quatre vingts neuf,
Fut mis à mort, d'un Conſtean neuf,
Henry de Valois Roy de France,
Par un JACOBIN, *qui exprès*
Fut à St. Cloud, pour de bien près
Luy tirer ce Coup dans la panſe.

Telle vie, telle fin (61).

N'en, avoient-ils pas un autre tout ſemblable, intitulé *le Martyre de Frére Jacques Clément de l'ordre de St. Dominique, . . . & Graces à Dieu pour la Juſtice du cruel Tyran Henry de Valois*, où l'on trouve ces abominables vers,

Un jeune Jacobin, *nommé* Jacques Clément,
Dans le Bourg de Saint Cloud une Lettre préſente
A Henry de Valois, *& vertueuſement*
Un couteau fort pointu dans la panſe lui plante?

N'avoient-ils pas le témoignage de Jean Guignard, Jéſuite pendu & brûlé pour ſes rebellions à Paris le 7. de Janvier 1595, qui dans la VI, de ſes propoſitions, reconnoit avoir vû & *oüi de ſes propres oreilles le* PRIEUR DES JACOBINS BOURGOING, *lors qu'il inſtruiſoit ſa Judith*, c'eſt-à-dire l'abominable CLÉMENT, ſon Réligieux? N'avoient-ils pas l'éxécrable Auteur de l'*Apologie pour Jehan Chaſtel*, imprimée dès 1595, qui y loüe & éxalte, page 119, *Frére* JACQUES CLÉMENT, DE L'ORDRE DE ST. DOMINIQUE, pour avoir aſſaſſiné Henry III? VII. C'eſt avancer plus ridiculement encore, qu'en conſéquence de cette crainte imaginaire les Réformez retranchérent du Livre de de Serres la circonſtance en queſtion: mais

[61] Cayet, *là même folio* 226, *verſo, remarque qu'on préſume, que c'eſtoit* Edme Bourgoing, Prieur des Jacobins de Paris, *qui avoit fait ce Diſcours; & auſſi, que c'eſtoit luy qui avoit perſuadé* Jaques Clément *à commettre ce Parricide, & l'avoit deceu, le voyant fort dévot & mais, luy faiſant boire quelque breuvage pour le faire resver, & puis eſtant endormy luy avoit fait oüir par quelque ſubtil moyen (une Sarbatane, dit* Matthieu) *une voix qui luy auroit commandé de tuer le Roy. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que ſelon le même Auteur & divers autres, il étoit hautement tel Aſſaſſinat dans ſes* Sermons; louant l'Acte & le Meurtrier, & l'appellant *Enfant bien-heureux & Martyr*, avec une infinité d'autres acclamations en ſa louange. Qu'on ne s'étonne pas après cela, que les Peres Quetif, & Echard n'aient pas même parlé des écrits néceſſitez de cet indigne Réligieux. *On a auſſi regardé les Jacobins comme les fauteurs de cet assez abominable Livre.* Le Martyre de Frére Jaques Clément de l'ordre de St. Dominique, renfermant au vray toutes les particularitez les plus remarquables de la ſaincte réſolution & très heureuſe entrepriſe à l'encontre de Henry de Valois; *imprimé* à Paris, chez Robert le Fizelier, en 1589, AVEC PARMISSION, in 8. *En effet, qui pouvoit s'intéreſſer qu'on a voulu qu'on regardât ce fidéles comme un Martyr?*

mais, on vient de voir que cela ne ſe fit que par ordre du Parlement. VIII. C'eſt prétendre, que ce retranchement ne ſe fit que dans l'édition de l'*Inventaire* faite en 1630; &, par conſéquent, que les Réformez furent 27. ans, avant que de s'appercevoir du prétendu *Préjudice* que cette circonſtance pouvoit leur porter, ou du moins avant que de ſe réſoudre à la ſupprimer: mais, il eſt bien certain que cela étoit fait dès l'année 1607, puiſque le Livre ou Cayet nous l'apprend fut achevé d'imprimer le 17. Décembre de cette année-là. IX. C'eſt ignorer que les Huguenots firent remettre cette circonſtance, non ſeulement dans les éditions de l'Inventaire qui ſe firent enſuite dans les Pays étrangers, mais même dans quelques-unes de celles qui ſe firent en France; par exemple, *à Roüen, chez Eſtienne Vereul, en* 1612, *in* 8, *à Lyon, chez la Riviere, en* 1653, *in* 8; &c.: & cela ſeul prouve combien fauſſement on s'eſt imaginé qu'elle leur étoit *préjudiciable*. X. C'eſt trouver du *miſtére* où il n'y en a nullement, & ſe figurer que les éditions des écrits des Réformez ne ſe ſont que de concert & du commun conſentement des Principaux d'entr'eux, comme cela ſe pratique dans les Sociétez Réligieuſes de l'Egliſe Romaine, qui n'expoſent guéres un Ouvrage de patti, qu'il n'ait paſſé par l'éxamen, & qu'elles n'aient puiſſamment cabalé pour ſa réüſſite: mais, il n'en étoit point ainſi des Huguenots, qui n'ont toujours été que trop indolens & trop peu précautionnez ſur cet Article; & ils avoient ſi peu de part à l'impreſſion de l'*Inventaire de de Serres & de Montlyard*, que les *Continuations* qu'on en a données depuis 1606, ſont toutes faites par des Catholiques, qui les ont remplies de choſes tout-à-fait oppoſées aux opinions des Réformez. Voïez, touchant cela, le commencement de la Remarque précédente; & conſultez ci-deſſous les Remarques de l'Article (JEAN DE) SERRES: & notez que l'Auteur de *la véritable Fatalité de St. Cloud*, mauvaiſe réfutation du mauvais Ouvrage dont je viens d'éxaminer un endroit, laiſſe paſſer preſque tout cela ſans le réfuter, pendant qu'il s'amuſe à relever des minuties, & à chicaner ſur des verilles. Cette Piéce ſe trouve à la ſuite du *Journal de Henri III*, d'édition de 1720, pag. 463, & ſuivantes. Elle a tout l'air d'être de quelque bon Wallon, qui regarde ſes *Locutions* comme moins *Flamandes* que celles de l'Auteur qu'il réfute, mais qui eſt encore trop bon Patriote pour avoir abſolument abjuré tout le Jargon de ſon Païs.

Conſultez les Réfléxions judicieuſes de Mr. Bayle, tant ſur ce Paſſage de Montlyard que ſur ce qui l'accompagne, non ſeulement dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres*, Avril 1684, pages 138, & 139, mais encore dans la Remarque (*S*), de ſon Article de HENRI III: &, à ce qu'il y dit touchant le *Journal du Regne de Henry III*, ajoûtez, qu'on ſait très certainement aujourd'hui, qu'il n'eſt point de Mr. Servin Avocat Général au Parlement de Paris (62), mais de Pierre de l'Etoile Audiencier en la Chancellerie de Paris, & qu'il fait la plus curieuſe & la plus conſidérable partie de ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France depuis* 1515, *juſqu'en* 1611, imprimez *à Cologne, chez les Héritiers de Herman Demen*, [ou plûtôt *à Bruxelles, chez Fr. Foppens*,] *en* 1719, *en* 2 *vol. in* 8; que le Paſſage miſtérieux touchant la mort de Henri III, s'y trouve tout entier (63), & ſans aucune réfutation de la part de l'Editeur, qui a aſſez ſouvent mis des Notes ſur des endroits qui le méritoient peut-être moins; & qu'ainſi, *les Réfléxions des Proteſtans ſur les circonſtances de la mort de* ce malheureux Prince *ſont* effectivement *moins fortes que celles d'un Ecrivain de l'autre parti*. Remarquez ſur-tout, que cet Auteur n'eſt pas le ſeul Catholique, qui ait atteſté ce fait, & qu'ainſi l'on a très grand tort d'en vouloir rendre les Proteſtans reſponſables. En effet, avant P. de l'Etoile, Brantome avoit obſervé, qu'*il lui ſouvenoit, que, lorſque l'Amiral vint à la Cour, où il mourut, le Roi étoit à Saint Clou au même Logis, où la Conjuration fut faite contre lui, & puis notre Roi Henri III. fut tué après la même, le grand Auteur & Fauteur de la Conjuration* (64): &, après le même de l'Etoile, Mezeray a remarqué, qu'*il s'étoit tenu un Conſeil dans la maiſon de Gondy à St. Cloud, auquel le Duc d'Anjou avoit préſidé, qui depuis étant Roi Henri III. fut malheureuſement tué au même endroit, &, ce diſent-on, à même jour* (65). Remarquez auſſi, que la procédure faite contre Montlyard, ni les reproches violens de Cayet, n'empêchérent nullement d'Aubigné, Homme très bien inſtruit de tous les événemens de ce tems-là, non ſeulement d'adopter ce fait dans la nouvelle Edition de ſes Tragiques en ces termes:

Son Procureur (66), *jadis des Martirs la Partie*,
Procure & meine au Roi le Trencheur de ſa vie (67);
Au mois, jour, & logis, à la chambre, & au lieu,
Où à mort il jugea la Famille de Dieu,
Fait gibier d'un engoſt vilain porte-beſace,
Il quitte au condamné (68) *ſes fardeaux & ſa place* (69):

mais même d'en raconter toutes les circonſtances dans ſon *Hiſtoire Univerſelle*, en ceux-ci: *Quelques curieux ont remarqué, qu'il reçeut le coup de la mort, en la meſme maiſon, chambre, & place, & au meſme mois, que dix-ſept années auparavant il avoit conſulté, violemment ſollicité, & réſolu, le maſſacre de la Saint-Barthelemi* (70).

Divers autres Auteurs, tant Catholiques que Proteſtans, ont depuis employé ce même Trait d'Hiſtoire, tout auſſi-bien que d'Aubigné: mais, entre eux tous, je ne citerai que les ſeuls Mezeray & Cordemoy; & cela, parce qu'en le rapportant ils y en ajoutent un autre tout-à-fait ſemblable, & tout auſſi ſingulier. *On a dit*, remarque le prémier (71), *que la prémiére délibération où le maſſacre fut réſolu, à l'inſtance principalement du Duc de Guiſe & de ſes partiſans, s'étoit faite à Blois dans la même chambre où ce Duc fut maſſacré lui-même quinze jours après* (72). *Lors que le Duc de Guiſe fut tué à Blois*, dit le ſecond (73), *on remarqua que quinze ans auparavant* (74) *il avoit été d'avis de ſe défaire de l'Amiral; & que ces avis avoit été donné dans la même chambre, où il avoit été tué*. Un troiſiéme Fait fort relatif aux deux précédens ne convient à point mal ici. „ Au „ moment que le Duc de Guiſe fut aſſaſſiné au „ chateau de Blois, le Roi lui mit le pied ſur la „ gorge, uſant de ce propos (dont ce Duc avoit „ autrefois uſé à l'endroit de l'Amiral de Coſſi„ gni,) à ſçavoir, *Bête venimeuſe, tu ne jetteras „ plus ton Venin!*" Ce que je rapporte d'autant plus volontiers, qu'il ne ſe trouve que dans l'*Hiſtoire des Seigneurs d'Enghien, par Pierre Colins*, imprimé *à Mons, chez Waudre, en* 1634, *in* 4°.

Livre

[*a*] *Comme l'inſinuent ces Lettres initiales, M. S. A. G. A. P. D. P., miſes à quelques-unes des ſes éditions, & comme l'ont dit de-puis, le Pére Anſelme, Hiſtoire des Grands Officiers, pag.* 375; Mr. le Dachat, Remarque ſur le Catholicon d'Eſpagne, *pag.* 414: Mr. du Fourni, Additions à l'Hiſtoire des Grands Officiers, *Tom. I. pag.* 443. *Tom. II, pag.* 999; Amelot de la Houſſaie, Mémoires Hiſtoriques & Politiques *Tom. I. pag.* 428; *ce qui n'eſt aſſurément vraiſemblable, vû la mauvaiſe ſanté dont il eſt parlé de lui ſous le* 24. *Mars* 1590. *tout dautre jouant avec les Additions manuſcrites de Mr du Puy, que dans les Mémoires dont nous allons parler.* Et pour le regard de Servin, *dit-on dans une de ces Additions*, ſa Majeſté fut fort difficile à ne dire de Faye pour la legéreté de ſon eſprit, luy diſant qu'on luy avoit dit que le dit Servin n'eſtoit pas bien ſage, le dit Faye luy repli-„ qua, que „ les ſages „ avoyent „ perdu ſon eſtat, & qu'il falloit que les fols le reſtabliſſent." *Cet Ouvrage eſt encore plus mal-à-propos intitulé à Sens, dans les* Caractéres des Auteurs anciens & modernes de St. de la Bizardiére, *pag.* 151. Pelliſſon, Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, *pag.* 330; & Colomiez, Bibliotheque Choiſie, *pag.* 194, *ont mieux fait, en le donnant à l'Auteur, dont on va trouver le Nom dans la Texte.*

[61] *Tom. I, pag.* 200, *ſelon les diverſes Editions du* Journal de Henri III. *& non ſelon les* Additions *qui y ont été miſes depuis* 1663.
[62] Brantome, Memoires des grands Capitaines François, *Tom. III, pag.* 160.
[63] Mezeray, Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, *Tom. V, pag.* 150, 151.
[64] *Mr. de la Gueſle, Procureur Général du Parlement de Paris.*
[65] Jaques Clément, *Jacobin.*
[66] Henri, *Roi de Navarre.*
[67] Tragiques de Sr. d'Aubigné, *Livre V, pag.* 240.
[68] D'Aubigné, Hiſtoire Univerſelle, *Tom. III, Livre II, Chap. XXIII, col.* 251.
[69] Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, par Mezeray, *Tom. V, pag.* 150.
[70] *Il falloit dire ſeize ans après; c'eſt-à-dire, en* 1588. *L'Auteur des Mélanges Hiſtoriques, imprimés à Amſterdam, chez le Cene, en* 1718, *in* 12. *fait une pareille faute, pag.* 218, *en ne mettant ces aſſaſſinats qu'un an après: & de pareilles erreurs ſur des faits ſi connus ſont preſque inexcuſables.*
[71] Cordemoy, Maximes tirées des faits de l'Hiſtoire de Charles IX, *pag.* 264. *de ſes* Divers Traitez de Métaphyſique, d'Hiſtoire, & de Politique, *imprimés à Paris, chez Coignard, en* 1691, in 12.
[72] *Il falloit dire ſeize ans auparavant; c'eſt-à-dire, en* 1572.

Livre rare, où l'on ne s'aviſeroit point de l'aller chercher. Si ces trois Faits étoient bien avérez, ils ne ſeroient guéres moins merveilleux les uns que les autres; & il ne ſeroit guéres moins étonnant, que les derniers euſſent échappé à la connoiſſance des Proteſtans, qui n'en font nulle mention, du moins que je ſache, dans les Ecrits tant Hiſtoriques que Politiques qu'ils publiétent pour lors en ſi grande abondance.

Une rencontre, ſinon auſſi merveilleuſe que les précédentes, du moins tout auſſi remarquable, eſt celle dont il eſt parlé dans le paſſage ſuivant. *La Riforma in Geneva hebbe il ſuo primo ſtabilimento in forma nel 1535. li 18. Ottobre, eſſendoſi in questo Giorno nel conſiglio di 200. publicato il ſunale editto contro la Chieſa Romana, col l'eſporre agli occhi del publico quella ſevera inſerittione contro di queſta, cioe*, Profligata Rumani Anti-Chriſti Tyrannide, &c.: *e li 22. di queſto ſteſſo Meſe ſe ne ſcriſſero per Poſta Lettere in Francia, per darne avviſo à quelle chieſe. Quanti occulti ſono i Giudicii di Dio! Chi haverebbe mai detto à Geneva nel queſto tempo, che in capo ad un ſecolo e mezzo precisamente, in quel Meſe medeſimo, in queſti Giorni iſteſſi, doveva lagrimare la perdita e la deſtruzzione della ſua propria Madre la Riforma e la Religione Proteſtante in Francia!* L'Auteur, dont je tranſcris ici les termes (75), remarque que l'Edit de Révocation de celui de Nantes fut arrêté à Fontainebleau, le 18. d'Octobre 1685, & enregiſtré en la Chambre des Vacations du Parlement de Paris, le 22. d'Octobre ſuivant. Si ces dates ne ſont pas éxactement vraies, je ne donnerois pas cinq ſous, ni de ſa Réflexion, ni de ſa Remarque. *L'Hiſtorien de l'Edit de Nantes* (76) marque bien les mêmes dates; mais, d'autres en marquent d'autres. Par éxemple, l'*Abrégé de l'Hiſtoire Univerſelle*, traduit du Latin du P. Pétau, ſe contente de marquer la Révocation le 22. d'Octobre (77): Larrey, *Hiſtoire du Regne de Louis XIV.*, marque l'Edit au 22. de même que la Hode *Faſtes des Rois de France*, & l'enregîtrement au 25. de ce Mois (78): Limiers, *Hiſtoire de Louis XIV.*, marque la Publication de l'Edit au 18., & l'enregîtrement au 24. du même Mois (79): &, vraiſemblablement, l'un trouveroit encore d'autres dates dans d'autres Auteurs; tant un ſe ſoucie peu de l'éxactitude à cet égard, qui eſt pourtant de tous les devoirs de l'Hiſtorien le moins difficile à bien remplir. Ce qu'il y a de bien certain touchant cet Edit, c'eſt que, ſelon l'uſage & le ſtile ordinaire des Edits, il n'eſt daté qu'en gros du Mois d'Octobre, ſans date particuliére de jour; qu'ainſi, ceux, qui regardent cela comme un défaut, ou un ſubterfuge, un grand tort; que ceux, qui lui aſſignent une pareille date, le font par conſéquent par abus & ſans aucune autorité; qu'il ne fut effectivement enregîtré en la Chambre des Vacations, que le 22. d'Octobre, quoi qu'il eut pu l'être plûtôt; & que ce retardement étoit une indigne ſupercherie, imaginée pour faire tomber les Réformez dans un Piége auſſi ſubtilement que frauduleuſement tendu; mais, que la rare prudence de l'illuſtre Mr. Claude leur fit habilement éviter. On en peut voir tout le Détail dans l'*Hiſtoire de l'Edit de Nantes* que je viens d'indiquer (80).

On a remarqué auſſi comme quelque choſe de fort extraordinaire; que ce fut le 24. de Mai 1574, que furent données les Lettres Patentes de Henri II, & l'Arrêt de la Cour, pour la démolition des Loges, Boutiques, & Eſchopes, qui étréciſſoient tant la Rue de la Ferronnerie; & que ce fut le 14. de Mai 1610, que Henri IV. fut aſſaſſiné dans cette Rue, reſtée dans ſon prémier Etat, & appellée alors par quelques-uns la Rue de la Félonie; que le 23. d'Août 1562. l'Amiral de Coligni appuia fortement à Fontainebleau dans le Conſeil du Roi la Requête qu'il y avoit preſentée le 20., & que 22. ans après il fut tué à pareil jour (81); que ce fut le 12. de Mai, que ſe firent les Barricades en 1588, & que ſe détruiſit la Pyramide contre les Jéſuites en 1605; que Henri III. parvint à la Couronne de Pologne le jour de la Pentecôte de 1573, & à pareil jour à celle de France en 1574; & que ſes deux Sacres ſe firent le 13. de Février, l'un en 1574, & l'autre en 1575. (82); que le même jour, qu'on chaſſoit les Jéſuites de Bourdeaux par ordre du même Henri III, ce malheureux Prince fut aſſaſſiné à St. Cloud, ce qui pourroit ſeulement dénoter leur vengeance, & la part qu'ils auroient eue à cet aſſaſſinat, mais prouve très bien la criminelle joie qu'ils en eurent; que le Prince de Condé né le 1. de Sept. 1583, fut arrêté à pareil jour 1615; que le 8. de Juin furent décapitez les Comtes de Horn & d'Egmund en 1568, & la Paix de Munſter publiée en 1648. (83); que ce fut le 3. jour de Novembre, que ſe tinrent les prémiéres Séances des deux Parlemens d'Angleterre, qui détruiſirent, l'un l'Egliſe Romaine ſous Henri VIII, & l'autre l'Egliſe Anglicane ſous Charles I.; & que ce fut le 21. d'Avril, qu'un vit à Orange en 1665. le prélage du Couronnement futur du Prince d'Orange, & à Londres en 1689. ce Couronnement effectif (84). Mais, outre que ce ne ſont-là que des rencontres furtuites dont l'Hiſtoire ſourmiroit aiſément un plus grand nombre, la Médaille frappée à ce ſujet ne dit rien du jour de ce pré age; & Jaques Pineton de Chambrun, Miniſtre de la Maiſon d'Orange, & témoin oculaire, fixe ce jour au 6. de Mai ſuivant (85): ce qui fait évanouir tout le merveilleux de la rencontre.

Quant à celles, que Jean Wulfius, & George Nigrinus, ont remarquées comme le Nombre de la Bête, tant dans l'eſpace de tems depuis le Couronnement d'Alfred le Grand en 872. par le Pape Adrien III, le prémier qui ait couronné un Roi d'Angleterre, juſqu'en 1538. que tous les Monaſtéres de ce Roïaume furent abolis par Henri VIII. (86); que dans les années qui ſe ſont écoulées depuis 855. que la Papeſſe Jeanne fut élévée ſur le Trône Pontifical, juſqu'en 1521. que Luther oſa ſoutenir ſa Doctrine contre le Pape en préſence des Etats de l'Empire aſſemblez à Worms (87): outre qu'elles ne ſont pas tout-à-fait auſſi juſtes que ſe le ſont imaginé ces Auteurs, ce ne ſont que de ſimples jeux de calcul, dont on peut aiſément fabriquer des milliers de ſemblables; & c'eſt ce que feu Mr. Simon n'a que trop cruellement prouvé au pauvre Mr. Jurieu, non ſeulement en lui faiſant voir dans ſon propre nom cet odieux & flétriſſant Nombre, mais même en le traduiſant malignement encore en Bête-à-Cornes très réelle quoique métaphorique (88). Pour ſe vanger de ce Miniſtre, qu'un accuſe d'avoir eu la ſotte vanité de ſe vouloir immortaliſer ſur une Médaille; le Comte d'Avaux, Ambaſſadeur de France en Hollande, en fit frapper une autre, où la Bête de l'Apocalipſe, & cette mortifiante application de ſon Nombre, ſont très malignement emploïées au revers du buſte de ce prétendu Prophéte. Je cite d'autant plus volontiers ces Médailles, que c'eſt une occaſion fort naturelle d'obſerver, que leurs légendes n'ont été, ni bien rapportées, ni bien expliquées. Dans celle de la prémiére, *Petrus Jurieu S. S. Theol. P. P. Ætat. L*, Mr. van Loon paſſe ſous ſilence ces deux derniers mots, & explique les deux *P. P.* par *Prophetiarumque Profeſſor* (89). Mais, je croirois qu'elles veulent ſimplement ſignifier *Profeſſor*, *Paſtor*: le titre linguliér & extraordinaire de *Prophetiarum Profeſſor* ne pouvant jamais ſe prendre ſérieuſement que par un in-

(75) Leti, Hiſtoria Genevrina, *Part. V., pag. 470, 471.*

(76) *Tom. III., Part. III., pag. 865.*

(77) Abrégé de l'Hiſtoire Univerſelle, *Tom. III., pag. 606; Tom. V., pag. 619.*

(78) Larrey, Hiſtoire de Louis XIV, *Tom. V., pag. 194, 197.* La Hode, *pag. 550.*

(79) Limiers, Hiſtoire de Louis XIV, *Tom. V., pag. 320.* *Le Pére Bougeant, qui relève d'ordinaire ſi ſingulierement ces ſortes de variations & d'inexactitudes dans les Hiſtoriens du Tems, a-t-il point fait attention à celles de Pelisſon Mémoires pour l'Hiſtoire Univerſelle depuis 1600. juſqu'en 1716, Tom. III, pag. 455, ſous Octobre 1685. Il n'y dit pas un mot de cet Edit. Auroit-il eu honte de parler d'une démarche ſi peu juſte? Cela ſeroit d'une grande modération pour un Jéſuite.*

(80) *Tom. III, Part. III, pag. 904, 905.*
(81) Memoires de Caſtelnau, *Livr. II, Chap. VIII, à la fin.*
(82) Henault, Abrégé de l'Hiſtoire de France, *pag. 576, 584.*
(83) Lydii, Belgium gloriоſ. *pag. 105.*
(84) Pieces de Racollac, *inſéré dans les Mémoires de Condé, Tom. IV, Part. III, pag. 555.* P. de l'Eſtoile, Journal de Henri IV, *Tom. IV., pag. 107.* Lettres Annuelles Soc. Jeſu, *anno 1589.* Le Comte Aſſaſſin de David Home, *pag. 82.* Biblioth. Angloiſe, *Tom. IX., pag. 206.* Van Loon, Hiſtoire Metallique des Pais-Bas, *Tom. III., pag. 166, 167.*
(85) Les Larmes de J. P. de Chambrun, *pag. 20.*
(86) Joan. Wolfii, Lectiones Memorabiles & Reconditæ, *Tom. I., pag. 130.*
(87) Georg. Nigrinus, de Inquiſit. *Libr. V, Cap. VIII, apud Shelhornium, Amœn. Litter. Tom. I., pag. 148, qui trouve cela admirablement beau.*
(88) Rich. Simon, Réponſe aux Sentimens des Théol. de Hollande, *ſur ſon Hiſtoire Critique du V. Teſtament, pag. 201;* & Réponſe à la Défenſe de ces Sentimens, *pag. 181, 189.*
(89) Van Loon, Hiſtoire Métallique des Pais-Bas, *Tom. III., pag. 329.*

& l'on verra ci-deſſous les jugemens qui ont été faits de ſa capacité & de ſa bonne-foi (*E*).

inſenſé ; ce que Jurieu n'étoit certainement pas. Dans celle de la ſeconde, *Petrus Jurieu P. Pr. & Proph. Rott.* ; l'Auteur du Supplément à l'Abbé Bizot explique ces Abbréviations par *Prædicator falſo Reformatus Rotterodamenſis* (90), & Mr. van Loon par *Prophetiarum Profeſſor & Propheta Rotterodamenſis* (91). Mais, il me paroit, qu'elles ne ſignifient tout ſimplement que *Paſtor, Profeſſor & Propheta Rotterodamenſis* ; ce *falſo Reformatus* n'étant nullement autoriſé par les Lettres de la Médaille ; & cette répétition de *Prophetiarum Profeſſor*, & de *Propheta*, n'étant, ni naturelle, ni tolérable, dans un Discours de ſi petite étendue.

(90) Supplement a l'Hiſtoire Métallique de Hollande de Bizot, *pag.* 252.

(91) Van Loon, Hiſtoire Metallique des Pais-Bas, *Tom. III, pag.* 330.

(*E*) *Les Jugemens qui ont été faits de ſa capacité & de ſa bonne-foi.*] Outre ce que Cayet raconte, dans la Remarque précédente, de la peine où ſe trouva Montlyard, pour avoir publié de faux bruits ſur un ſimple ouï-dire ; il l'accuſe de plus encore, de les avoir *falſifiés* pour les rendre plus vraiſemblables, & de les avoir débitez comme *crûs* réellement *vrais* par quantité de Perſonnes (92). Mais, ce que nous avons obſervé dans cette même Remarque fait aſſez voir, qu'il n'a rien dit que ce que les Catholiques mêmes regardoient alors comme certain ; & qu'on ne ſauroit équitablement le blâmer à cet égard, non plus que l'Auteur du *Journal de Henri III*, que de n'avoir point examiné d'aſſez près les circonſtances d'un des faits qu'il rapportoit.

(92) Cayet, Chronologie Novenaire, *Tom. I, folio* 224 *verſo* 225.

Scipion Dupleix, qui s'eſt furieuſement déchaîné contre *l'Inventaire de l'Hiſtoire de France de Jean de Serres*, comme je l'ai remarqué ailleurs (93), n'a pas épargné ſon Continuateur. Il a dit de lui, que *cédant en ſuffiſance à de Serres, il lui ſuccédoit en malice*, & qu'il avoit *continué* ſon Ouvrage *avec auſſi peu de fidélité* (94). Charles Sorel lui reproche d'avoir écrit trop *à l'Avantage de ſa Religion* & de ſon Parti, & d'avoir inſéré dans ſa continuation des *Pièces hardies & médiſantes* (95). Et Mr. l'Abbé le Gendre trouve qu'*il eſt fort paſſionné, mais moins habile que de Serres, & infiniment plus diffus* (96). Mais, l'on a vû ci-deſſus, au commencement de la Remarque (*C*), qu'au moins la plus grande partie de ces Cenſures tombent bien moins ſur lui que ſur ſes Continuateurs ; & peut-être, même, qu'après un ſérieux examen, on les trouveroit auſſi paſſionnées que les endroits ſur leſquels elles tombent.

(93) *Dans la Remarque* [*M*] *de l'Article* SERRES.
(94) Dupleix, Inventaire des Ecrits, Fables, & Deguiſemens de Jean de Serres, *pag.* 151 & 277. *d'Edition de Paris, chez* Sonnius, 1621, in 8.
(95) Sorel, Bibliothèque Françoiſe, *pag.* 271.
(96) Le Gendre, Jugemens ſur les Hiſtoriens François, *pag.* 161.

MOREL (JEAN) jeune Homme du XVI. Siécle, touchant le lieu natal duquel, auſſi-bien que de ſon Frère GUILLAUME, les Savans ont beaucoup varié, mais certainement de la Province de Normandie (*A*), y étoit né vers l'année 1539. (*a*). Quoique de très médiocre condition, il avoit trouvé le moïen de faire de fort bonnes Etudes (*B*) : & aïant, ſuivant le génie particulier de ſon tems, embraſſé les opinions des Réformez, & fait à ce deſſein un Voïage à Geneve (*b*), il ne tarda pas à devenir une des plus triſtes victimes de cet eſprit d'intolérance & de perſécution qui s'éleva ſi violemment contre eux vers le milieu du XVI. Siécle, mais en même tems un des plus merveilleux éxemples de piété, de courage, & de conſtance, qui éclatérent alors en ſi grand nombre ; aïant été ſaiſi, empriſonné, cruellement & longuement tourmen-

[a] *En* 1550, *on lui donnoit un peu moins de* 20. *ans, à compter ou le verra ci-deſſous.*

[b] Hiſtoire des Martyrs.

(*A*) *Les Savans ont beaucoup varié ſur ſon lieu natal, auſſi que de ſon Frère* GUILLAUME, *tous deux certainement nez en Normandie.*] La fameuſe *Hiſtoire des Martyrs perſécutez & mis à mort pour la vérité de l'Evangile depuis le temps des Apoſtres juſques à préſent* ; Hiſtoire, dont les Auteurs & les Continuateurs devoient être très bien informez touchant Morel ; dit que c'étoit *un jeune Garçon, natif du Pays d'Ange, Diocéſe de Liſieux* (1). La Croix du Maine, Auteur d'une *Bibliothéque de toutes ſortes d'Auteurs François*, en parlant de lui & de ſon Frère Guillaume, les dit *tous deux natifs de Tailleul, Ville de Normandie* (2), & Baillet & la Caille diſent la même choſe de Guillaume (3) : mais, Ménage, conteſtant mal-à-propos à Baillet, que la Croix du Maine ſe ſoit ſervi de ce mot *Tailleul*, ſoutient qu'il faut dire *le Tilleul* ainſi qu'a parlé cet Auteur, & place ce Bourg dans le Comté de Mortain (4), & non *Montain* comme écrit Maittaire (5). Mr. de Thou eſt d'un troiſiéme avis, faiſant naître Guillaume Morel *Juliani Fani in Caleteuſi Neuſtriæ Pago* (6) ; en quoi il a été ſuivi par le Traducteur de ſes *Eloges des ſavans Hommes* de ſon tems : *Guillaume Morel*, dit-il, *né de fort bas lieu en un Village de Normandie, appellé Saint Julien, au Pais de Caux* (7). Voilà, comme on voit, trois opinions fort différentes l'une de l'autre ; mais, ſe réuniſſant pourtant toutes trois en faveur de la Normandie. Ce qui paroit donner la préférence à la ſeconde eſt que Guillaume Morel s'eſt ſouvent qualifié lui-même *Tillianus*, tant à la tête de ſes Ecrits, qu'à celle de ſes Editions : & c'eſt auſſi celle qu'a ſuivie Mr. Maittaire, tant dans ſon *Hiſteria Typographorum Pariſienſium*, que dans ſes *Annales Typographici*, & dans leur laborieux *Index* (8).

[1] Hiſtoire des Martyrs, *folio* 496. *verſo d'Edition de Geneve, chez* Pierre Aubert, *an* 1619, *in folio.*

[2] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 371. & 372.

[3] Baillet, Jugemens des Savans, *Tom. I, pag.* 191. La Caille, *pag.* 171.

[4] Ménage, Anti-Baillet, *Article CXVIII, pag.* 76 & 77.

(*B*) *Il avoit trouvé le moïen de faire de fort bonnes études.*] On ſçait que les célébres Amiot, d'Oſſat, & divers autres grands Perſonnages, ne ſe procurérent la connoiſſance des Lettres, qu'en ſuivant de jeunes Ecoliers de diſtinction au Collége : ce fut auſſi un des moïens, par leſquels Jean Morel les apprit, & s'y perfectionna ; & les autres furent ſon éxercice du bel Art de l'Imprimerie, probablement chez ſon Frère, qui étoit Imprimeur du Roi en Langue Grecque ; & les Leçons, ainſi que le bon éxemple, d'Antoine de Chandieu, Miniſtre du Roi de Navarre, au ſervice duquel il s'étoit mis. C'eſt ce que nous apprend en peu de mots Beze, dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées de France*, en ces termes : JEAN MOREL . . . . . *eſtoit un jeune Homme d'environ vingt ans, pauvre Escolier aiant employé une partie de ſa jeuneſſe à l'Imprimerie, lequel eſtant entré au ſervice d'un des Miniſtres de Paris, ... monſtra bien, qu'il avoit profité à bon eſcient en ſervant ſon Maiſtre* (9). Mais, l'*Hiſtoire des Martyrs* s'étend un peu plus au long. „ Jean Morel," y dit-on, „ ſervoit deux Miniſtres, *dont l'un eſtoit* au Roy de Navarre . . . „ Morel

[5] Hiſtor. Typograph. Pariſ. *pag.* 11.
[6] Thuanus, Hiſtoriar. *Lib. XXXVI, pag.* 143. Miræus, de Scriptor. Eccleſiaſtic. *pag.* 142. Mellinkrot, de Orig. Typographiæ, *pag.* 94, où il dit *prope* Caletum in Neuſtria natus, *ce qui tranſporte* Calais *dans la* Normandie, *à moins qu'il n'ait voulu dire en général le Païs de* Caux ; *ce qui ſeroit toujours s'être mal exprimé.*
[7] A. Teiſſier, Eloges des Hommes ſavans, tirez de l'Hiſtoire de Mr. de Thou, *Tom. II, pag.* 174.
[8] *Pag.* 11. *Tom. III, pag.* 429. *Tom. II, pag.* 51.
[9] Beze, Hiſtoire Eccléſiaſtique, *Tom. I, pag.* 164. Hofmann. *ſous le mot* MORELLUS *de ſon* Lexicon, *le traite de* Typographus eruditus.

menté, probablement empoisonné, & enfin inhumainement déterré, & réduit en cendres, le 27. de Février 1559. (*C*). Le célèbre d'Aubigné, qui en a parlé comme de

„ Morel n'avoit encores atteint l'aage du 20. ans, „ & toutes-fois estoit fort bien verſé aux estudes „ des bonnes Lettres. Et combien qu'il fust de „ pauvre maison, & n'eust moyen de pourſuivre „ ſes etudes qu'en ſervant à d'autres Escoliers, „ & mesmes eust employé une partie de ſa jeuneſſe „ à l'Imprimerie : ſi avoit-il tellement profité, „ que bien peu de noſtre tems ont approché de ſa „ dextérité à reconſiſter les Adverſaires de la vraye „ Doctrine ; ce qui apparoiſtra par les eſcripts qu'il „ a laiſſés devant ſa mort (10)."

(10) Hiſt. des Martyrs, *folio* 470 *v°*, & 487.

(*C*) *Il ne tarda pas à devenir une triſte victime de la Perſécution, ... ayant été déterré & réduit en cendres le 27. de Février* 1559.] La Croix du Maine, Melchior Adam, Teiſſier, Baillet, la Caille, & Maittaire, ſe ſont contentez de dire en deux mots, qu'il *a été brûlé à Paris pour ſon héréſie, ou pour la Religion* ; & Beze ne s'étend qu'un peu d'avantage en ces termes : Jean Morel, *digne d'être remarqué entre les plus conſtans Martyrs de noſtre temps . . . . Car, s'il y eut jamais Homme cruellement traité en Priſon, & pourmené de Siége en Siége, jusques à eſtre eſbranlé par la tentation, c'a eſté ce jeune Homme, merveilleuſement conſtant en ſes ſouffrances. Finalement, il mourut de mauvais traitemens ès Priſons, non ſans ſoupçon d'avoir eſté empoiſonné: & depuis fut déterré, & ſon corps bruſlé le* 27. *de Février, qu'on devoit commencer à Paques à compter M. D. LIX*, (11). Mais, pour bien connoître toutes les perſécutions ſuſcitées à ce généreux jeune Homme, & admirer comme elle le mérite ſa fermeté & ſa conſtance, il faut voir dans l'*Hiſtoire des Martyrs* huit differens Interrogatoires terribles qu'on lui fit eſſuïer, & la peinture effraïante des Cachots affreux dans lesquels il étoit renfermé. C'eſt à quoi j'exhorte mes Lecteurs, me contentant de rapporter ici l'Hiſtorique de cette odieuſe procédure dans les propres termes de cette *Hiſtoire*, qui raporte ceux de Morel même,

„ Jean Morel," y dit-on, „fut conſti- „ tué priſonnier, pour avoir eſté ſaiſi de livres „ en la maiſon (12), par une troupe de Larrons, „ qui, ſous le tiltre de Sergeans, pilloient la „ Chambre de ſa demeurance. Avec lui furent „ prins deux Miniſtres de l'Egliſe, lesquels il ſer- „ voit; dont l'un à l'inſtant le racheta d'entre les „ mains du Sergeant qui le tenoit par une piéce „ d'argent, les Livres n'eſtant point encores des- „ couverts; & l'autre (13), ayant eſté mené pri- „ ſonnier au Chaſtelet, fut délivré le lendemain „ à la Requeſte du Roy de Navarre, n'eſtant „ point encores connu pour Miniſtre (14). Mais, „ Morel demeura, pour ce que l'heure eſtoit ve- „ nuë, que Dieu s'en vouloit ſervir . . . . . „ Ses prémiers interrogatoires furent devant les „ Juges du Chaſtelet; . . . . Le prémier . . . . „ par le Lieutenant criminel, environ le 9. de Juin „ 1558. Le ſecond par deux Docteurs de Sor- „ bonne, le Samedy ſuivant . . . . Le troiſiéme, „ le Lundi d'apres, par les mêmes, ... „ après lequel ils s'en allérent faire rapport au „ Lieutenant, qu'il n'y avoit plus d'eſpoir en moy; „ & je fus deſcendu en une Foſſe, où l'eau dé- „ goutoit ſur moy quand j'eſtois couché, & y fus „ vingt-quatre heures. Le lendemain, on m'en „ retira, & me mit-on en une autre, qui n'eſtoit „ guéres meilleure. Avant que j'euſſe diſputé con- „ tre les Docteurs, j'eſtois en una des plus belles „ Priſons. Or, mon Frére, qui eſt l'Imprimeur „ du Roy en Grec, ayant entendu, que j'eſtois „ priſonnier, & en danger de mort, (auſſi avois- „ je reçu ſentence de mort en moy,) fit tant a- „ vec les Juges, qu'il me vint viſiter, accompa- „ gné d'un autre Docteur: non par charité, mais „ craignant le deshonneur du Monde; car, il n'a „ apprins que ceſt honneur. Il ma vouloit donc „ deſtourner de batailler contre Goliath, comme „ faiſoient les Frères de David. Environ quinze „ jours après, ils me vindrent voir: & ce com- „ bat fut beaucoup plus grand que le prémier, tant „ à cauſe que j'avois connu familiérement ce Doc- „ teur, que pource que mon Frére eſtoit préſent „ *à ce quatriéme interrogatoire ou examen.* Le „ cinquiéme, par les mêmes, dans lequel je fus „ tellement tenté & esbranlé, que petit à petit je „ commançai à m'eſcouter; & lors, du tout tres- „ buché, je fis abjuration, laquelle pour acha- „ ver le comble de l'iniquité; je ſignai de ma „ main laſcha & traiſtre . . . . Or, voici, devant „ Dieu, je ne mens point, incontinent que j'eus „ ſigné mes blaſphémes de ma main, mon ſigne „ (*ou ſeing*) me fut comme le chant du Coq à „ Sainct Pierre; car, incontinent que je fus reme- „ né en mon Cachot, qui eſtoit le pire du Four- „ l'Evesque, où j'avois eſté amené le Mardi 12. „ de Juillet; ma conſcience commença à m'accu- „ ſer, ſi que je ne ſavois faire autre choſe, ſinon „ pleurer & lamenter mon péché . . . . . Con- „ damné à renouveller ſon abjuration devant l'of- „ ficial, & des-ja revenu à ſoi, il appella de cet- „ te Sentence de renvoi, & fut mené droit à la „ Conciergerie du Palais, d'où il fut tiré le Mer- „ credi 14. de Décembre, pour ſubir ſon ſixiéme „ interrogatoire par devant Meſſieurs les Préſidens, „ & pluſieurs Conſeillers de la Grand'Chambre „ dorée; qui ſe contentérent de le renvoyer par de- „ vant l'Official, qui lui fit ſubir un ſeptiéme in- „ terrogatoire le 19. de Décembre, & le déclara „ enfin hérétique, & retranché de l'Egliſe Pape- „ le, le 16. de Février ſuivant. Dès le lende- „ main, il fut remené en la Conciergerie: &, le „ Mardi ſuivant, il fut mené devant *Benedicti*, „ Moine & inquiſiteur de la Foi, de la part du- „ quel il eſſuïa ſon huitiéme & dernier interroga- „ toire ou examen; car, trois ou quatre jours a- „ près, il rendit ſon ame au Seigneur, fort ſoup- „ çonné d'avoir eſté empoiſonné. . . . . Or, eſtant „ mort en ceſte façon, il fut enſeveli, & porté en „ terre ſeloo la couſtume des Priſons; mais, les „ meſchans ne peurent porter cela: il fallut mons- „ trer leur inhumanité deſſus le corps mort. „ Pourtant, le lendemain, s. . . . par conclu- „ ſion du Procureur-général du Roi, fut arreſté „ que le corps ſeroit déterré, rapporté en la Con- „ ciergerie, & mené dans un Tombereau jusques „ au Parvis du Temple de Noſtre-Dame, & là „ ars & mis en cendres; ce qui fut éxécuté le „ 27. Jour de Février (15)."

(11) Beze, Hiſt. Eccleſ. *Tom. I, pag.* 105, & 166.

(12) *C'eſt-à-dire en celle de deux Miniſtres qu'il ſervoit, comme l'obſerve* Beze, *pag.* 140.

(13) *Nommé* Antoine de Chandieu, *dit* Beze, *pag.* 140.

(14) *Voïez* Beze, *pag.* 140, 141; *où le Roy même l'advoüe de ſa maiſon, & le renvoya ſain & ſauf. C'eſt ce que reconnoît auſſi* Melchior Adam, Vitar. Theologor. exercitat. *pag.* 755; *où il a écrit celle de* Chandieu, *ſous le nom de* Jadael, *qu'il prenoit quelque fois. Là-même, il fait* Eloge de Morel *en ces termes :* Tetrachatum Cæſere eodem munitum Jadaeli: ſollius adoleſcens ſpei ſummæ, & acrisque Literæ doctus apprimè, cui *Johannes Morellus* nomen erat. Et, non edmodum Rege, omiſſis, ac cum primoribus Sorbonicis Patrum ſæpe congreſſus, poſt diuturnam durmque cuſtodiam, morte tandem affectus eſt.

Guilaume Morel, ſon Frére, avoit, ainſi que lui, goûté les opinions des Réformez; mais, l'amour du monde, & la crainte des ſupplices, l'avoient obligé à les abandonner, ou du-moins à les diſſimuler, jusques à compoſer & traduire quelques Ecrits aſſez ſuperſtitieux: & c'eſt ce que ne confirme que trop cette Epitaphe, que lui a dreſſée Henry Etienne, & que le bon la Caille a rapportée, certainement ſans l'entendre, & s'imaginant ſans doute lui faire beaucoup d'honneur.

Doctus & hic quondam, magni patiensque laboris,
(Auxilia hæc artis magna Typographicæ,)
Sed quod non hujus reſpondent ultima primis,
Ars bene ſida prius nec bene fida manet.
Ne mirere fidem quod & ars ſua fregerit illi;
Namque datum Chriſto fregerat ille fidem,
(16).

C'étoit un fort habile Homme, à qui ſa grande connoiſſance du Grec valut la place d'Imprimeur du Roi en cette Langue après Turnebe (17), mais qui n'en fit pourtant point Profeſſeur Roïal à Paris, comme Baillet le fait fauſſement dire à la Croix du Maine (18). Avant que d'établir une Imprimerie, il avoit été pendant quelques années Correcteur dans celle de Jean Loys, Imprimeur de Paris (19), que la Caille diviſe mal-à-propos en deux différens Perſonnages, Jean Loys, & Jean Louis Tiletan (20); ignorant que ce dernier mot déſignoit ſimplement ſa patrie, ſavoir *Tiel* ou *Thiele*, petite Ville du Duché de Gueldre. Ainſi, voilà un célébre Correcteur à ajoûter au *Theatrum Virorum Eruditorum qui ſpeciatim Typographiis laudabilem Operam præſtiterunt* de Zeltner. On peut voir ſon Hiſtoire

(11) Hiſtoire des Martyrs, *folio* 486 *v°* — 499 *r°*.

(16) Henr. Stephani, Epitaph. illuſtrium Typographorum, *apud* Maittaire Vitas Stephanorum, *pag.* 361. La Caille Hiſtoire de l'Imprimerie, *pag.* 234.

(17) Thuanus, Hiſt. *Lib. XXXVI. pag.* 115. Teiſſier, *Tom. II, pag.* 274.

(18) Baillet, Jugem. des Savans, *Tom. I, pag.* 101; *avec les Remarques de la Monnoye.*

(19) Maittaire Vitæ Typographor. Pariſienſ. *pag.* 84. & Annal. Typograph. *Tom. III, pag.* 167.

(20) La Caille, Hiſt. de l'Imprimerie, *pag.* 210 & 235.

de ſon *ſecond Précepteur*, & puis s'en eſt dédit, s'eſt eu moins abuſé en le faiſant *Pariſien* (*D*).

On l'a confondu avec un autre JEAN MOREL, &, conſéquemment, on lui a attribué, non ſeulement contre toute vérité, mais même contre toute vraiſemblance, un Ouvrage auquel il n'a eu abſolument aucune part (*E*).

Dans

toire dans Maittaire, auſſi bien que le Catalogue de ſes Ecrits & de ſes Impreſſions.

Un Cordelier de pareil nom avoit de même rejetté la vérité, après l'avoir ſolidement connuë, & même aſſez purement prêchée; & cela, afin de parvenir au dégré de Provincial de ſon Ordre en Champagne: ce qui lui fit appliquer aſſez froidement le commun proverbe *Honores mutant Mores*, dont on ſe contentoit de changer la derniére lettre en *t*, afin de faire ainſi de ce dernier mot *Morel*. Voïez Beze, *Hiſtoire des Egliſes Réformées de France*, Tom. I, pag. 65.

(*D*) *Le célébre d'Aubigné l'a dit ſon ſecond Précepteur, ... & s'eſt abuſé en le faiſant Pariſien.*] Cela ſe trouve, non ſeulement dans ſon *Hiſtoire Univerſelle* en ces termes; *Tout de ſuite moururent* (*Marties*) *à Paris, Geofroy Guerin*, JEAN MOREL *mon Précepteur, & Jean Barbeville, Normands* (21); mais auſſi dans ſon *Hiſtoire Secrète*, ou *Mémoires anecdotes de ſa Vie*, en ces autres: *Mon ſecond Précepteur, appellé* JEAN MOREL, Pariſien, *aſſez renommé*, &, là-deſſus, il l'introduit preſque comme témoin & ſpectateur, de l'apparition *d'une Femme fort blanche, qui après avoir tiré ſes Rideaux lui donna un baiſer froid comme glace, & diſparut* (22). Mais, il ſe trouve-là une aſſez grande difficulté: car, on ne comprend pas trop bien quel tems auroit eu Morel de l'inſtruire, lui, qui nous eſt repréſenté ci-deſſus comme *un jeune Homme de moins de vingt ans, pauvre Eſcolier, ayant employé une partie de ſa jeuneſſe à l'Imprimerie*, & comme *étant* actuellement *au ſervice d'un des Miniſtres de Paris*, lorſqu'il fut arrêté en Juin 1558. Il ſeroit bien mal-aiſé d'accorder & concilier cela, & d'Aubigné l'a bien ſenti lui-même: car, dans la ſeconde Edition de ſon *Hiſtoire Univerſelle* (23), ce JEAN MOREL n'eſt plus *ſon Précepteur*, mais le *Frére de ſon Précepteur*. Eu ce cas, GUILLAUME MOREL auroit été ce *Précepteur*. Mais, de-là naîtroit une autant ou plus grande difficulté, eu ce que ces Imprimeur étant emploïé avec une aſſiduité extraordinaire les neuf années qui s'écoulérent, depuis 1553, qu'il ſuccéda à Turnebe en ſa place d'Imprimeur Roïal en Grec, juſqu'en 1564, qu'il mourut (24); on ne comçoit pas qu'il ait pu être le *Précepteur* de d'Aubigné. Peut-être ce Précepteur fut-il un troiſiéme Frére de cette Famille, nommé auſſi JEAN, ce qui n'eſt point ſans exemple: & c'eſt tout ce qu'on peut faire en faveur de d'Aubigné, pour accorder ſon témoignage avec l'Hiſtoire connuë des deux autres Morels; mais, il n'en ſeroit pourtant pas moins blâmable d'avoir dit celui-là *Pariſien* au lieu de *Normand*, ou plûtôt encore de l'avoir fait *Pariſien* dans un Ouvrage, & *Normand* dans l'autre

[21] D'Aubigné, Hiſt. Univerſelle, *Tom I, pag.* 18, *d'Edition de Maillé.*

[22] Hiſt. Secrète de d'Aubigné, *pag. 16, & 30* Mémoires de ſa Vie, *pag. 4 & 5.* D'Aubigné a *Raiſon* inſatiable des *Miracles des Légendaires, mais auſſi pitoïablement crédule qu'aux viſions de Femme en fait d'Apparitions & de Prodiges. Voïez ſon Article, Rem.* [2].

[23] *Colonne* 109.

[24] Thuanus, Hiſtoire Lib. XXXVI, *pag.* 188. Teiſſier, *Tom. II, pag.* 174.

(*E*) *On l'a confondu avec un autre* JEAN MOREL, *& on lui a attribué un Ouvrage auquel il n'avoit aucune part.*] C'eſt la Croix du Maine, qui eſt tombé dans cette bévûë: & je ne la laurois mieux repréſenter, qu'en rapportant ici ſes propres termes. „ JEAN MOREL ou MORELLI, Pariſien," dit-il, „a eſcrit un *Livre de la Diſcipline & Police Chreſtienne*, imprimé *à Lyon, l'an* 1562, comme tesmoigne Charles du Moulin, I. C. Pariſien, en ſa *Défenſe contre les Calviniſtes*, fol. 151. J'ay opinion, „ que c'eſt celuy Morel, Frére de GUILLAUME MOREL, Imprimeur à Paris, tous deux „ natifs du Tailleul en Normandie, Hommes doctes, ès Langues, duquel le plus jeune Frére, „ nommé JEAN MOREL fut bruſlé à Paris „ pour ſon hérélie, comme nous avons dit cy-„ devant, parlant de GUILLAUME MOREL „ (25)." Mais, c'eſt pitoïablement tout confondre: car, ſans parler de la conſtruction louche, qui ſembleroit faire-là trois Frères au lieu de deux, ſi l'on vouloit chicaner, c'eſt tomber, non ſeulement dans une lourde bévûë, mais même dans trois très diſtinctes. I. C'eſt faire ridiculement Morel *Pariſien*, & *Normand*, tout à la fois. II. C'eſt ignorer, ou avoir oublié, que l'infortuné JEAN MOREL, Frére de Guillaume, avoit été déterré & bruſlé dès le 27. de Février 1559, ou 1558 en comptant ſelon l'ancien calcul. III. C'eſt ne ſavoir pas, que cet autre JEAN MOREL ou MORELLI étoit encore vivant, non ſeulement le 27. Avril 1562, lors de la Tenuë du III. Synode des Réformez de France, à Orléans, ſous la Préſidence d'Antoine de Chandieu, où ſon Livre, dans lequel il ſoutenoit, que le droit d'excommunication n'appartenoit pas en propre & uniquement aux Conſiſtoires & aux Synodes, mais à tous les Fidéles, réunis en corps; fut hautement condamné, & lui comme par grace ſuſpendu de la Communion (26); & le 10. de Septembre 1563, lorſque l'Egliſe & le Conſeil de Geneve condamnant publiquement ſon Livre, en défendirent la lecture ſous de très griéves peines, le firent publiquement bruler, après en avoir excommunié l'Auteur (27): comme l'a bien en partie, remarqué la Mothoie d'après Beze: mais même le 25 de Décembre 1565, lors de la Tenuë du V. Synode National des Egliſes de France, à Paris, ſous la Préſidence de Nicolas des Gallars, où l'on deſapprouva de nouveau ſon Livre; le 2. Avril 1571, lors de la Tenuë du Synode de la Rochelle, ſous la Préſidence de Theodore de Beze, où l'on *répondit à quelques Argumens de ſon Livre*; & encore les 6, 7, & 8. de Mai 1572, lors de la Tenuë du VIII. Synode National des Egliſes Réformées de France, à Nîmes, ſous la Préſidence de Jean de la Place, où ſa *Réponſe à la Confirmation de la Diſcipline*, nouvel Ouvrage de Morelli, dont les Bibliothécaires ne font aucune mention, fut dénoncée & donnée à examiner à Beze, Chandieu, & Beaulieu, (28). Cet éxa-

examen

[25] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 551.

[26] Beze, Hiſt. Eccleſ. *Tom. II, pag.* 33, & 34. La Mothoie ſur Bellay, *Tom. I, pag.* 105. *Dans les Synodes des Egliſes Réformées de France, publiés par Aymon, ce Synode, eſt daté, pag.* 23, *du* 25. Avril 1562, *après Paques. Mais, ces Editeurs étoient très indexact, & ſa Compilation pleine de fautes d'impreſſion, je n'oſerois préférer ſa date à celle de* Beze, *qui met bien* XXVII.

[27] Extrait des Procedures faites contre feu Morelli, Pariſien, touchant ſon LIVRE *de la Diſcipline Eccléſiaſtique*; avec la Sentence des magnifiques Seigneurs de Geneve, *imprimé* à Geneve, chez François Perrin, en 1563, *in* 4.; *en neuf pages.* Thomas Eraſtus, & Louis du Moulin, *n'ont point oublié ce fait, l'un dans ſon* Explicatio gravisſimæ Quæſtionis de Excommunicatione, *imprimée* Pefleurii, apud Rodolphum Saltacervum, an. 1589, in 4; & *l'autre dans ſa* Parænesis ad Ædificatores Imperii in Imperio, *imprimée* Lundini, apud R. Daniel, an. 1648, *in* 4. JOANNES MORELLUS, Gallus, *dit le premier pag.* 65 & 70, propos: Librum editum, in quo contenditur non excommunicandi non eſſe penes Presbyterios, ſed penes Eccleſiam a veſtro Presbyterio excommunicatus, & liber publice exuſtus, ac lectione ejus omnibus ſub gravi pœna interdictum fuit. Facta hæc ita ſunt die 6. Sept. anni 1561, unde ſcripto iſtuc edato, in quo prædicta continentur. . . . . Anno 1561, *dit le ſecond, pag.* 57, 282 S. in credere eſt, pestilissimum suffragatione, Genevæ publice exuſtum eſſe Liber JOHANNIS MORELLI, Galli, ... ejusque lectionem sub gravi pœna interdictum; ipſe vero MORELLUS excommunicatus, eo quod affirmaſſet, jus excommunicationis, non ad Paſtores, ſed ad totam Eccleſiam, pertinere. *S'il en faut croire ſur la parole l'Auteur de l'Abrégé de l'Hiſtoire des Sçavans anciens & modernes, imprimé* à Paris, chez le Gras, en 1705, in 12, *pag.* 168, *le célébre* Ramus, *étoit auſſi de cette opinion, & voulut introduire dans ſa Secte le Gouvernement Démocratique; prétendant, que le Peuple devoit juger de la Doctrine, choiſir ſes Miniſtres, excommunier, abſoudre, &c., ſans quoi la Tirannie & l'Oligarchie s'introduiroient dans le Proteſtantisme. Vû le train des affaires, il n'eſt pas étonnant, qu'il n'ait point vêcû. Par occaſion, je remarquerai ici l'étrange bévûë d'un de ces Pionniers de Livres vuides, qu'ils ne connoiſſent ſouvent point, en ſimplement en Gardens Libraires. Après avoir débité le but de la Parænesis de Louis du Moulin, & obſervé qu'il étoit fort dans les bonnes graces de Cromwel, à qui il avoit dédié ſon Livre, ce prétendu Cromwellien ne laiſſe pas de lui attribuer ridiculement le* Clamor Regis Sanguinis ad Cœlum adverſus Parricidas Anglicanos, *que* Milton *attribua bien mieux mal-à-propos à* Morus, *mais qui étoit en effet de* Pierre du Moulin, *Chanoine de Windſor, & dans des Sentimens tout-à-fait oppoſés à ceux de* Louis *ſon Frére. Voïez le* Theſaurus Bibliothecarii de Zelmer, *Tom. II, pag.* 111, 219.

[28] Mémoires de l'Eſtat de France ſous Charles IX, *Tom. I, pag.* 69, *ce qui n'eſt point noté dans l'Edition de la Rochelle, qu'Aimon a publiée.* Synodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 18, 59, 194, 203, & 234.

Dans le même tems il y avoit encore trois autres JEANS MOREL, avec lesquels des Gens auſſi inattentifs que la Croix du Maine pourroient bien auſſi le confondre, & c'eſt ce qui m'a principalement porté à les noter & à les bien diſtinguer ici (*F*).

men ne lui fut nullement favorable. Car, Beze en prit occaſion de combattre de nouveau l'opinion de Morel, & de réfuter ſes Défenſeurs, qui n'étoient, ni ignorans, ni en petit nombre: & ſur ſes fortes & preſſantes repréſentations, elle fut derechef condamnée, & l'ancienne diſcipline maintenuë & confirmée; comme il paroît évidemment par ce paſſage curieux. „ Anno 1572, celebrata eſt Synodus Nemauſi, quo evocatus eſt Beza . . . . „ Iterum ibi actum eſt de *Diſciplina Eccleſiaſtica*, „ cujus formam quamdam novam & inſolitam „ quidam JOANNES MORELLUS, Pariſienſis, non animo tantum, ſed etiam ſcripto, deſignabat; eique viri quidam docti, rerum novarum pruritu plus æquo laborantes, adhærebant, „ & magna verborum argumentorumque acie opinionem illius munitam defendebant. Illorum autem conatui ſe ſe oppoſuit Beza, doctiſſime & diſertiſſime rem totam ediſſerens. Ejus ſententiam tota Synodus unanimi conſenſu approbavit, „ receptamque antea Diſciplinam, nova illa opi„ nione rejecta, retinuit ac confirmavit (29)." La Caille, Teiſſier, Maittaire (30), & tous ceux qui ont adopté ce ſentiment de la Croix du Maine, ont donc eu tort de s'en rapporter à ſon témoignage. La dernière Edition de Morery, non ſeulement lui prête ce qu'il n'a point dit, mais même lui donne hautement le démenti; affirmant, que *Guillaume Morel eut un Frère nommé Jean, qui vivoit encore à Orléans le 27. Avril 1562, & qui n'a jamais été priſonnier pour le fait de la Réligion, comme on l'a dit dans les précédentes Éditions de ce Dictionnaire.* Et c'eſt ainſi que cette admirable Edition de 1740, corrige & rétablit les précédentes.

(29) Ant. Faji Vita Theodori Bezæ, *pag.* 49.

(30) La Caille, Hiſtoire de l'Imprimerie, *pag.* 124. Teiſſier, Additions aux Eloges de de Thou, *Tom. II, pag.* 176. Maittaire, Hiſtor. Stephanor. *pag.* 569. & Vitæ Typograph. Pariſienſ. *pag.* 45.

Du Verdier, qui s'eſt contenté d'indiquer JEAN MOREL, comme Auteur d'un *Traité de la Diſciplinæ & Police Chrétienne en IV Livres par Chapitres*, imprimé *à Lyon, par Jean de Tournes, en* 1562, *in* 4, & qu'il donne comme *Calviniſte* (31), a été plus exact & plus circonſpect que la Croix du Maine, tant en cela, qu'en ce qu'il ne parle point de JEAN MOREL le Martir comme Auteur. En effet, il ne paroît pas qu'il ait fait aucun Ouvrage, à moins qu'on ne veuille regarder comme tel la Rélation de ſes Interrogatoires & de ſes Souffrances, adreſſée à ſes Frères, inſérée dans l'*Hiſtoire des Martirs*, & dont j'ai donné ci-deſſus l'Abrégé.

(31) Du Verdier, Bibliothéq. Françoiſe, *pag.* 730.

(*F*) *Dans le même tems, il y avoit encore trois autres* JEANS MORELS, *qu'il eſt bon bien diſtinguer.*]

I. L'un eſt „ JEAN MOREL, Rhémois, pré„ mier Régent du Collége de Clermont en Au„ vergne, qui a deſcrit en Vers Latins, par luy„ meſme tournez en Vers François, *L'Entrée du* „ *Seigneur Comte de Randant, Chévalier de l'Or*„ *dre du Roy, Gouverneur & Lieutenant-Géné*„ *ral pour ſa Majeſté au Bas-Pais d'Auvergne,* „ *faicte en la Cité de Clermont, Capitale du dit* „ *Pais*; imprimée *à Lyon, par Benoiſt Rigaud,* „ *en* 1579, *in* 8, (32)." Ses Diſciples en ont fait deux éloges, intitulez *Joannis Morelli, Rhemi, bina Minervalia a ſuis Diſcipulis celebrata Acroſtichis, in qua omnium ipſorum Diſcipulorum Cognomina continentur*, & imprimés *à Paris, chez Etienne Prévoſteau, en* 1585, *in* 4.

(32) *La même.*

II. L'autre eſt „ JEAN DE MOREL, Gentil„ Homme, natif d'Ambrun en Dauphiné, & non „ pas en Provence, comme penſent aucuns, „ Maiſtre d'Hoſtel ordinaire de la Maiſon du Roy, „ & Gouverneur de Monſieur le Grand-Prieur „ B. (*Baſtard*) d'Angoulesme, &c. . . . , mort „ à Paris le 19. jour de Novembre 1581, (33)." Scevole de Ste. Marthe, qui a fait ſon Eloge, remarque, qu'il a été grand ami d'Erasme dont il avoit été Diſciple à Bâle, que ce fut lui qui lui ferma les yeux à ſa mort, & qu'il en a fait un bel Eloge en vers. Il ajoûte, qu'il perdit entiérement la vûë vers la fin de ſes jours, ſurquoi ſa Fille Camille fit une belle Epigramme Greeque; & qu'il mourut à l'âge de ſoixante & dix ans, ſans marquer où, ni quand (34), défaut trop ordinaire dans ſes *Eloges*, ainſi que dans la plûpart des autres Ecrits portant ce titre. Du Verdier obſerve, qu'il avoit été grand ami de Joachim du Bellay, de même que de la plûpart des autres beaux-eſprits du tems; &, qu'après ſa mort, ce fut lui qui prit ſoin de recueillir & de faire imprimer tous ſes Ouvrages (35). Allard le qualifie mal *Seigneur de Grigy* (36), au lieu *de Grigny*: & Teiſſier le fait mal-à-propos *Gouverneur du Duc d'Alençon* (37), au lieu *du Batard d'Angoulesme*. Ses amis en ont fait de grands Eloges, recueillis ſous le titre de *Joannis Morelli, Ebroducenſis, Tumulus, Autoribus variis*, & imprimez *à Paris, chez Fred. Morel, en* 1583, *in* 4. Pour en avoir une plus pleine connoiſſance, on fera bien de conſérer ce qu'en diſent la Croix du Maine, du Verdier, & Sainte-Marthe.

(33) La Croix du Maine, Bibliothéq. Françoiſe, *pag.* 230.

(34) Scev. Sammarthani Elogior. *Libr. III, Cap. XII, pag.* 162, 163.

(35) Du Verdier, *pag.* 730.

(36) Allard, Bibliothéq. du Dauphiné, *pag.* 155.

(37) Teiſſier, Additions aux Eloges de de Thou, *Tom. II, pag.* 176.

III. Le troiſiéme JEAN MOREL, dont il me reſte à parler, eſt l'Auteur d'un Ouvrage intitulé *De Eccleſia ab Anti-Chriſto liberanda, eaque & Dei Promiſſionibus reparanda; cui accedit veriſſima certiſſimaque Ratio conciliandi diſſidii de Cœna Domini*; dédié à la Reine Elizabeth, dès le 1. Janvier 1589, imprimé *Londini, apud Georg. Bishop, ann.* 1589, & 1594, *in* 8, (38). Ce MOREL ne ſeroit-il point l'Auteur de la *Diſcipline & Police Chrétienne*, dont j'ai parlé dans la Remarque précédente? & ce qu'il y a de fort probable, c'eſt qu'il étoit François, comme le font naturellement croire ces paroles de ſa Dédicace: *Ego ſenex, pene decrepitus, a Gallia profugus Religionis cauſa, Fortunisque omnibus exutus.* Tout cela convient aſſez à un Homme qui avoit donné au public dès 1562. un Livre qui l'avoit depuis expoſé à bien des traverſes. Je ne donne pourtant cela que comme une conjecture aſſez vraiſemblable.

(38) Biblioth. Bodl. *Tom. II.* Draudii Biblioth. Claſſica, *pag.* 19.

MOUSSET (.....) Auteur du XVI. Siécle, dont aucun Bibliothécaire, ni général, ni particulier, ne fait abſolument aucune mention, non pas même les François, tels que Fauchet, Paſquier, la Croix du Maine, du Verdier, Sorel, Baillet, Menage, &c.; & dont il étoit néanmoins d'autant plus juſte & néceſſaire qu'ils parlaſſent, qu'il étoit non ſeulement de leur Nation, mais qu'il avoit même enrichi leur Littérature d'une nouveau genre de Compoſition jusqu'alors inconnuë. En effet, il s'étoit imaginé de réduire la Poëſie Françoiſe, tant à l'obſervation des ſyllabes longues & brèves de cette Langue, qu'à la meſure des Vers hexamétres & pantamétres, en un mot à l'éxacte imitation de la Poëſie des Grecs & des Romains; &, pour prouver inconteſtablement, que la choſe n'étoit point impraticable, il avoit traduit en Vers François de cette eſpéce *l'Iliade & l'Odyſſée d'Homere* (*A*). Soit que cette nouvelle Verſification ne fût

(*A*) MOUSSET . . . *a réduit la Poëſie Françoiſe à la meſure des Vers hexamétres & pentamétres*, ... *& a ainſi traduit* l'Iliade & l'Odyſſée d'Homere.] C'eſt-là un point de nôtre Hiſtoire Littéraire abſolument inconnu à tous nos Bibliographes, & qu'il eſt d'autant plus néceſſaire d'appuïer de quelques bonnes & ſolides preuves, que de très habiles Gens, comme on le verra bien-tôt ci-deſſous Remarque (*C*) & (*E*), ont fortement établi des opinions contraires. Voici donc ce que nous en atteſte un Ecrivain célébre, & d'autant plus digne de foi, qu'il affirme avoir vû les Manu-

fût point goûtée, soit qu'on la trouvât de trop difficile éxécution, soit enfin par quelque autre motif, on ne connoit qu'un seul Auteur qui en ait fait alors quelque usage: & c'est quelque chose d'assez singulier, que tous nos Bibliothécaires, ceux même qui ont parlé de ces Vers mésurez, ne l'aient pas plus connu que le prémier (*B*). Quelques années ensuite, on changea d'avis, & l'on prit quelque goût pour ces Vers: car, Pasquier nous apprend, qu'Etienne Jodelle, à qui il en attribue l'invention, en donna un très léger Essai, qui fut suivi d'un autre de Nicolas Denisot, & d'un troisiéme de lui-même (*C*); & que, peu après, Claude Butet y ajoûta la rime à la mésure, ce que lui

numens dont il parle, & qu'il s'est exercé lui-même en ce genre de Poësie Françoise, mesurée, dont il nous a en partie conservé l'Histoire.

„ Sachant, que ce genre d'escrire est gousté de „ fort peu de Gens," dit donc cet habile Homme, „ j'ai pris occasion de dire un mot des *Vers* „ *mesurez François*. Plusieurs se sont vantez de „ les avoir mis au jour les prémiers, comme Jo„ delle, Baif, & autres plus nouveaux, mais, il „ me souvient d'avoir veu, il y a plus de soixan„ te ans, *l'Iliade & l'Odyssée d'Homére*, compo„ sées plus de quarante ans auparavant, en exa„ métres ou héroïques, par un nommé Mous„ set; & encore puis-je dire un commencement, „ qui estoit en ces termes:

„ *Chante Déesse le Cœur furieux & l'Ire d'A-*
„ *chilles,*
„ *Pernicieuse qui fut &c.*

„ Ce que Jodelle en a fait, & qui paroît, est bien „ séant, & bien soumant: ce que je ne dirai pas „ des fadesses de Baif, & des prémiers Essais de „ mes amis."

C'est ainsi que s'exprime d'Aubigné (1), dans la *Preface* qu'il a mise à la tête de ses *Vers mésurez*, qui font la II. Partie du Recueil que je viens de citer. S'il a fait cette *Préface* l'année de la publication de son Volume, c'est-à-dire en 1630, cela se rapportera à l'année 1530: & ce ne fut qu'en 1553, comme on le va bien-tôt voir dans la Remarque (*C*), que Jodelle donna ses léges Essai. On ne sauroit donc raisonnablement refuser à Mousset l'invention de la Poësie Françoise mésurée à la maniére de la Grecque & de la Latine (2).

(1) D'Aubigné, petites Oeuvres meslées, pag. 120. *d'Edition de Geneve*, chez Pierre Aubert, en 8610, in 8.

(2) *Je trouve dans la Bibliotheca Belgica Manuscripta Sanderi, Part. II, pag. 4*, un Jean Mousset, *Auteur d'une Paraphrase: mais, je ne sai s'il a vécu ici.*

(*B*) *Un seul Auteur imita alors* Mousset, *& est resté à cet égard aussi inconnu que lui.*] Cet Auteur est la fameux Bonaventure des Periers, dont le *Cymbalum Mundi* a fait autrefois tant de bruit dans le Monde, mais dont on n'a pas même connu les Vers mésurez. Des-Accords est le seul, que je sache, qui en ait parlé: encore ne l'a-t-il fait qu'en deux mots, & simplement par occasion. Voici ce qu'il en dit. *Bonaventurs des Périers, Arnay-le-Duchois, s'en est voulu mesler* (de faire des Vers mésurez) *en la Traduction de quelques Vers d'Horace; comme aussi de nostre tems quelques-uns*, qui ont *voulu reformer nostre Poëtie, selon les quantitez & mesures Latines*: mais, *cela est si froid que rien plus*; & il *est bien asseuré, que telles Oeuvres ne vivront pas. Je ne dis pas, que, pour plaisir, & pour dompter la Romaine Arrogance, nous n'en puissions faire par forme d'esbat: & je suis de l'opinion de Belleau, qui disoit, qu'il en falloit faire, pour dire*, J'en ai fait; *mais, ce n'est mie grand cas . . . . . Nous ferons toujours nos Vers rimez; car, sans rimes, ils ne sauroient estre Vers* (3). Quelque superficiel & badin que fût des-Accords, il a très judicieusement pensé à cet égard; & il est très honorable pour lui, que dans ces derniers tems, nos plus habiles Gens aient pensé de même. Au reste, si des Périers a traduit ainsi des Vers d'Horace, il faut que cela soit resté parmi quelques Mémoires Manuscrits, qu'on lui attribue: car, on ne voit rien de tel, ni dans le Recueil de ses *Oeuvres*, publiées par Antoine du Moulin, & détaillées par du Verdier (4), ni dans aucun de ses Ouvrages séparez.

(3) Des Accords, Bigarrures, *Livr. I, Chap. XVII, pag.* 102—*244.*

(4) Bibliothéque Françoise, *pag.* 121.

(*C*) *On en attribua l'invention à Jodelle, ... imité par Denisot & Pasquier.*] C'est ce que raconte assez au long ce dernier en ces termes.

„ Ovide, en quelque endroit de ses Regrets „ qu'il intitule *de Tristibus*, dit, *qu'estant* banny „ en la Scythie, pour tromper son malheur, avoit „ appris à faire des Vers à la Romaine en ce „ Langage gotte & barbare (5). Je ne dispute „ point, si la forme des Vers Latins, avecques „ pieds longs & courts, est meilleure que nos ri„ mes. Ce que j'entends maintenant déduire est „ de sçavoir si nostre Langue Françoise en est „ capable. Quant à cela, il n'en faut point faire „ de doubte. Mais, je souhaire, que quiconque „ l'entreprendra soit plus né à la Poëtie, que „ celuy, qui, de nostre temps, s'en voulut dire le „ Maistre (6). Cela a esté autrefois attenté par „ les nostres, & peut-être non mal-à-propos. „ Le prémier, qui l'entreprit, fut Estienne „ Jodelle, en ce Distique, qu'il mit, l'an mil „ cinq cens cinquante trois, sur les *Oeuvres Poë„ tiques* d'Olivier de Magny:

„ *Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nour-*
„ *rir, & orner,*
„ *Ton Vers & Chef, d'umbre, de flamme, de*
„ *fleurs* (7).

„ Voylà le prémier coup d'Essay qui fut fait en „ Vers rapportez [& mésurez,] lequel est vraye„ ment un petit chef-d'oeuvre."

(5) Ovidius, Tristium *Libr. III. Eleg. XIII, Libr. V. Eleg. XII.*

(6) Jean-Antoine de Baif, *comme on verra ci-dessous Rem.* (*B*).

(7) Des Accords, Bigarrures, *Livr. I, Chap. XIII, pag.* 113, *dit que ce* Distique Hexamétre & Pentamétre se lcande à la Latine; & *en joint, au second Vers, coeur, & vous & chef, qui paroit en effet nécessaire, sans pour la fesse que pour la mésure. On peut consulter, touchant le Poëte, la* Bibliothéque Françoise de la Croix du Maine, *pag.* 78; *la* Bibliothéque Françoise de du Verdier, *pag.* 118, *&c.; & sur-tout le* Dictionnaire de Bayle, *au mot* Jodelle. *Les prémiers ne parlent point de ces Vers mésurez; & le dernier n'en dit qu'un mot.*

On fesoit autrefois grand usage de ces *Vers rapportez*, tant en Latin qu'en François; & Dieu sçait combien il y en avoit de mauvais, vû la grande difficulté de rencontrer justement & convenablement ces rapports. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter les *Recherches de Pasquier*, Livre VII, Chap. XV; & encore mieux, le XIII. Chapitre des *Bigarrures du Seigneur des Accords*, vrai repertoire de puérilitez de toute espéce. Les meilleurs, peut-être, & les plus heureux en ce genre, furent faits, vers le commencement de ce Siécle, touchant le Caractére du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, & contérent quelques années d'éxil à la Morliére leur Auteur, Docteur de Sorbonne; d'ailleurs assez peu recommandables. Les voici.

Vir simplex, fortasse pius, sed Pastor ineptus
Vult tentat, peragit, plurima, pauca, nihil.

On les a rendus ainsi en François, autant bien que l'a pu permettre le génie de cette Langue, qui ne souffre que difficilement ces interruptions entre les Vesbes & leurs Régimes.

Ce bon Homme à pieuse mine,
Mais, d'un trompeau foible soutien,
Voudroit, entreprend, ne termine,
Beaucoup, bien peu de choses, rien.

Mais, cela n'a, ni la grace, ni l'énergie, ni la vivacité du Latin, où l'on a resserré en un seul Pentametre ce qu'il a fallu mettre ici en deux Vers.

„ Ces deux Vers [de Jodelle,]" continue Pasquier, „ayant couru par les bouches de plusieurs „ Personnages d'honneur, le Conte d'Alcinois, „ en l'an mil cinq cens cinquante cinq, voulut „ honorer la seconde impression de mon *Monophe*„ *le* de quelques Vers Hendecasyllabes, dont les „ cinq derniers couloient assez doucement:

„ *Or, quant est de l'amour, amy de vertu,*
„ *Don celeste de Dieu, je s'estime heureux,*
„ *Mon Pasquier, d'en avoir fidellement faict,*
„ *Par ton docte labeur, ce docte Discours,*
„ *Discours tel que Platon ne peut refuser.*

La

lui Pasquier imita d'abord auſſi (*D*). Divers autres Ecrivains font honneur de l'invention de ces Vers méſurez à Jean Antoine de Baïf, qui fit effectivement diverſes Piéces en

La même année 1555, Pierre Belon aïant fait imprimer ſon *Hiſtoire de la Nature des Oyſeaux*, ce même Nicolas Denisot crut devoir à cette occaſion le régaler de quelques Vers de cette eſpéce: & ce qu'il y a d'aſſez ſingulier, c'eſt que c'eſt le Célébre Conrad Gesner, qui nous les a conſervez au feuillet 26 de ſon *Mithridates ſeu Obſervationes de Differentiis Linguarum, tum veterum, tum quæ hodie apud diverſas Nationes in toto Orbe Terrarum in uſu ſunt*, imprimé *à Zuric, chez Frieſchover, la même année* 1555, *in* 8.

„ Haſtenus in Gallica Lingua," dit-il, „ ut „ & cæteris plerisque omnibus barbaris, Metra „ tantum homœoteleuta, (Rythmos vulgo vocant,) nulla profodiæ habita ratione condebantur. „ Nunc vero hujus etiam ratio a quibusdam habetur. Vidimus enim nuper Nicolai de Nitot „ (*Denisot*) Cenomani Phaleucium Carmen Gallicum, quo Petri Bellonii *Avium Hiſtoriam*, „ Gallice editam, commendat hujusmodi:

„ *Aujourdhui je me vanterai de chanter*
„ *Un Vers digne de toy, de chanter un Vers*
„ *Non encore recen. Je veux rencontrer*
„ *De toy, Pierre Belon, cet heur, ce grand*
„ *heur,*
„ *Qu'en ton docte labeur le ſimple François,*
„ *Qu'en ton docte labeur le docte François,*
„ *Reçoit continuëllement reliſant*
„ *Tu feconde Leçon, &c.* (8)"

„ Quelques années après," continuë Pasquier, „ deviſant aveques Ramus, Perſonnage de ſingu„ liére recommendation, mais auſſi grandement „ deſireux de nouveautez, il me ſomma d'en faire un autre Eſſay de plus longue haleine que „ les deux précédens. Pour luy complaire, je fis „ en l'année 1556. cette Elégie en Vers hexamétres & pentamétres:

„ *Rien ne me plaiſt, ſinon de te chanter, &*
„ *ſervir, & erner;*
„ *Rien ne te pluiſt, mon bien, rien ne te*
„ *plaiſt que ma mort.*
„ *Plus je requiers, & plus je me tiens ſeur*
„ *d'eſtre refuſé;*
„ *Et ce refus pourtant point ne me ſemble*
„ *refus.*
„ *O! trompeurs attraits, deſir ardent, prompte*
„ *volonté;*
„ *Eſpoir, non eſpoir, ains miſérable pipeur.*
„ *Diſcours menſongers, trahiſtreux oeil, aſpre*
„ *cruauté,*
„ *Qui me ruine le corps, qui me ruine le*
„ *cœur.*
„ *Pourquoy tant de faveurs s'ont les Cieux mis*
„ *à l'abandon,*
„ *Ou pourquoy dans moy ſi violente fureur?*
„ *Si vaine eſt ma fureur, ſi vain eſt tout ce que*
„ *des Cieux*
„ *Tu tiens, d'en toy giſt cette cruelle ri-*
„ *gueur;*
„ *Dieux, Patrons de l'amour, baniſſez d'elle la*
„ *beauté,*
„ *Ou bien l'accouplez d'une amiable pitié:*
„ *Ou ſi dans le miel vous meſlez un venimeux*
„ *fiel,*
„ *Vueillez, Dieux, que l'amour rentre dans*
„ *le Chaos.*
„ *Commandez que le froid, l'eau, l'eſté, l'hu-*
„ *mide, l'ardeur;*
„ *Bref, que ce tout part-tous tende à l'A-*
„ *bisme de tous,*
„ *Pour finir ma douleur, pour finir cette cru-*
„ *auté,*
„ *Qui me ruine le corps, qui me ruine le*
„ *cœur.*
„ *Non hélas! que ce Rond ſoit tout un ſans ſe*
„ *rechanger;*
„ *Mais, que ma Sourde change, ou de face,*
„ *ou de façons:*
„ *Mais, que ma Sourde ſe change, & plus dou-*
„ *ce elcoute les voix:*
„ *Voix, que je feme criant; voix, que je ſe-*
„ *me riant,*
„ *Et que le feu du froid deſormais puiſſe tri-*
„ *ompher,*
„ *Et que le froid au feu perde ſa lente vi-*
„ *gueur:*
„ *Ainſi s'aſſopira mon tourment, & la cruauté,*
„ *Qui me ruine le corps, qui me ruine le*
cœur.

„ Je ne dy pas que ces Vers ſoient de quelque „ valeur. Auſſi ne les mets-je ici ſur la monſtre en intention qu'on les trouve tels: mais „ bien eſtime-je, qu'ils ſont autant fluïdes que „ les Latins; & à tant veux-je que l'on penſe „ noſtre Vulgaire eſtre aucunement capable de ce ſujet."

Si l'on ne voïoit cela de ſes propres yeux, on ne pouroit jamais ſe perſuader, qu'un Homme de ſi bon eſprit & d'auſſi belle littérature tant Latine que Françoiſe, que Pasquier, eut pu avancer un pareil paradoxe. C'eſt donc avec beaucoup de raiſon, qu'il en a vivement été cenſuré en ces termes: „ Il eſt aſſez ſingulier, que Psaquier, d'ailleurs Homme très ſage & très ſçavant, ait été „ aſſez viſionnaire, dans cette occaſion, pour ſe „ perſuader, que ces miſérables lignes de Proſe „ étoient auſſi harmonieuſes que les Vers de *Virgile* & d'*Ovide*. En vérité, c'étoit comparer la voix d'un Aue à celle d'un Roſſignol, (9)."

„ Cette maniére de Vers ne prit lors cours: „ ains, après en avois faict part à Ramus, je me „ contentay de les mettre entre les autres joyaux „ de mon eſtude, & de les monſtrer de fois à „ autre à mes amis (9*)."

Tels ſont, ſelon Pasquier, l'Inventeur de la Poëſie Françoiſe méſurée, & ſes deux prémiers Imitateurs: mais, comme on vient de le voir, ils avoient tous été précédez par Mouſſet & par des Périers.

(*D*) CLAUDE BUTET y *ajoûta la rime, et que Pasquier imita d'abord auſſi*] C'eſt encore ce que nous apprend Pasquier lui-même, en continuant ainſi: „ or, ces vers, par moy ci-deſſus récitez, repréſentent en noſtre Langue les vers „ Grecs & Latins, eſquels on conſidere la proportion des Pieds longs & briefs ſeulement. Toutes „ fois, je ne ſçai comment la douceur de la rime „ s'eſt tellement inſinuée dans nos eſprits, que quelques-uns eſtimérent, que pour [rendre] telle „ maniére de vers agréable, il y falloit encores adjouſter par Supplement la rime au bout des vers. „ Le prémier, qui nous en monſtra le Chemin, „ fut CLAUDE BUTET (10), dedans ſes *Oeuvres Poëtiques*, mais avec un aſſez malheureux „ ſuccès.

„ *Princes*

(8) On trouve encore dans les Regiſtres de des Accords, *Chap. XVII, pag.* 241, *ſes Vers hérosmétres & pentamétres, & trois phaleuques, de ce grillon du Comte d'Alſonne, car c'eſt ainſi que de ſon nom, Nicolas Denisot, il forgea ce Conte imaginaire, dont Pasquier fit depuis ſa boderie, qu'il n'étoit pas de grand revenu, puiſqu'il n'étoit que de ſix mile; & Montaigne, Eſſais, Liv. I, Chapitre XLVII.* Nicolas Denisot n'a eu ſoin que des Lettres de ſon nom, & en a changé toute la contexture, pour en baſtir le Conte d'Alſonne, qu'il a eſtimé de la gloire de ſa Poëſie & de ſa Peinture. *Au reſte, il étoit auſſi excellent Peintre, que bon Poëte, ſelon le Croix du Maine, pag.* 340, & du Verdier, Bibliothéq. Françoiſe, *pag.* 904 *et ſuiv. ſans parler de ſes Vers méſurez, il a encore mis le VII. & le XI. de ſes* XIII Cantiques du prémier Advénement de Jéſus-Chriſt, *Pour ce Quatrains & Pantes en Dixains; imprimez à Paris, chez la Veuve la Porte, en* 1552, *in* 8. La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 343, *n'oublie pas de mettre les Vers méſurez de Denisot, dont il dit, que quelques-uns ſont inſerez dans l'Art Poetique de Thomas Sebillet, joint avec le* Quintil Horatien de Charles Fontaine, *imprimez à Paris, en* 1548, & à Lyon, chez Tibaut Payen, en 1550.

(9) Le Golmathus, Ode, par un inconnu, avec les Commentaires d'Antonius Fugetius, Profeſſeur en Hiſtoire & en Rhétorique dans l'Univerſité d'Orléans, *imprimé à Paris, chez Briaſſon, en* 1740, *en* 122 pag. *in* 8, *froide & inſipide imitation de l'ingénieuſe ſatire de Mythoſtius. Auſſi eſt-ce-là le ſeul trait digne de quelque attention qui s'y trouve, & cela pag.* 79.

(9*) Pasquier, Récherches de la France, Liv. VII, Chap. XII, *pag.* 650 & 651 *d'Edition de Paris, chez Mesnard, en* 1665; *in folio.*

(10) La Croix du Maine, & du Verdier, Bibliothéques Françoiſes, *pag.* 306 & 340, *nomment ces Auteur* Marc Claude de Butet, *& le font Savoiſard, mais ne diſent rien de ce nouvel agrément ajoûté aux Vers méſurez, dont ils ne parlent pas.* Du Verdier, *cite pourtant quelqu'un de ſes Vers.*

en ce genre, & qui avoit obtenu de Charles IX, des Lettres patentes pour l'Etabliſſement d'une Académie de Poeſie & de Muſique (*E*). Quelques autres Poëtes de ce tems-

„ *Prince des Muſes, Jeviale Race,*
„ *Vien de ton beau mont, ſubit de grace;*
„ *Monſtre-moy les jeux de la Lire tienne,*
Dans Miltenne.

„ Le demeurant de cet Ode contient ſept couplets, „ que je ne vous veux icy repréſenter, par ce que „ je ne la trouve pas bonne, ... & que tout ſes „ Vers elochent du Pied, . . . l'E final n'eſtant „ point compté pour Syllabe, comme il a voulu „ faire, ... Ce que Pasquier ajoûte d'une *Ode* „ de Ronſard, faite à l'imitation de Butet, vaut „ encore moins.

„ Et c'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, en l'an mil „ cinq cens ſeptante huit, dedans mes *Oeuvres* „ *Poëtiques*, qui eſtoient adjoutées au bout de „ mon *Monophile*, je voulus faire ces Hendecaſyl- „ labes en vers rimez & meſurez:

„ *Tout ſoudain que je vis, Bellonne, vos yeux,*
„ *Ains vos rais imitans cet Aſtre des cieux,*
„ *Voſtre port grave-doux, ce gracieux ris;*
„ *Tout ſoudain je me vis, Bellonne, ſurpris,*
„ *Tout ſoudain je quittay ma franche raiſon,*
„ *Et peu tant je la mis à voſtre priſon;*"

& le reſte juſqu'à vingt-deux vers: & tel fut le nouveau progrès de la Poëſie Françoiſe meſurée, ſelon Pasquier (51).

(51) Pasquier, Recherches de la France, *Livre VII, Chap. XII*, pages 650, & 651.

(*E*) *On ſait honneur de l'Invention de ces vers à* JEAN ANTOINE DE BAIF, . . . *qui avoit obtenu de Charles IX.* . . . *l'Etabliſſement d'une Académie de Poëſie & de Muſique.*] „ Neuf ou „ dix ans après, continué Pasquier, c'eſt-à-dire „ en 1565, ou 1566," JEAN ANTOINE DE „ BAIF, marry que le *Amours*, qu'il avoit pré- „ miérement compoſez en faveur de ſa Meline, puis „ de Franeine, ne luy fuceédoient envers le Peuple „ de telle façon qu'il déſiroit, fit vœu de ne faire „ de-là en avant que des *Vers meſurez* (ainſi ap- „ pellons-nous ceux auxquels nous voulons repré- „ ſenter les Grecs & les Latins.) Toutes-fois, en „ ce ſubjet [fut] ſi mauvais parain, que, non ſeu- „ lement il ne fut ſuivi d'aucuns, mais au contraire „ deſcouragea un chaſcun de s'y emploïer: d'au- „ tant que tout ce qu'il en fit eſlolt tant deſpourveu „ de cette nativeté qui doit accompagner nos Oeu- „ vres, qu'auſſi-tolt que cette ſienne Poëſie veit la „ lumiére, elle mourut comme un avorton (52)." Comme on voit, bien loin d'accorder-là à Baif l'invention des vers méſurez, à peine Pasquier lui en accorde-t-il une paſſable & très médiocre imitation. Cependant, il ne faiſoit aucune difficulté de s'approprier hautement cette invention, comme il paroit par ces vers méſurez ſur ſon jour natal, où le *ç* ſe doit prononcer comme *ch*, & *u* comme *ou*.

(52) *Là même, pag.* 652.

Jur natal markè de Baïf ki leſſa
Les çemins fravés, d'premier dekuvrit
Un nuveo ſantier, à la France mouſtra
L'Antike çanſon:

& divers Ecrivains, prévenus apparemment par ce témoignage, ſemblent s'être accordez à le regarder effectivement comme le prémier Inventeur de cette eſpéce de Vers.

Le prémier, que je trouve lui avoir fait cette grace, eſt Claude Fauchet, dont le *Recueil de l'Origine de la Langue & Poëſie Françoiſe, Ryme & Romans*, fut imprimé *à Paris, par Mamert Patiſſon, en* 1581, *in* 4°; & dout voici les propres termes: JEAN ANTOINE DE BAIF, *Poëte François, très ſçavant ès Langues Grecque & Latine, . . . travaille à embellir noſtre Langue Françoiſe, & conformer l'eſcriture à la prononciation, ou réformer la Poëſie Françoiſe ſelon l'art pratiqué en la Meſure des Syllabes & Pieds par les Grecs & les Romains* (53).

(53) Fauchet, Origine de la Poëſie Françoiſe, *pag.* 78.

La Croix du Maine remarque, qu'il a compoſé *deux Traitez, l'un de la Prononciation Françoiſe, & l'autre de l'Art Metrie ou de la façon de compoſer en vers*, & qu'il a traduit pluſieurs *Pſalmes de David en vers meſurez* (54), *non encores imprimez*, non plus que les deux précédens Traitez (55). Il ne dit pas poſitivement, qu'il fût l'inventeur de la Poëſie Françoiſe méſurée: mais, ce qu'il ajoûte de l'Académie, qu'il avoit dreſſée pour la perfection de la Poëſie Françoiſe & de la Muſique, l'inſinue aſſez.

(54) Du Verdier, Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 600, *dit Quatorzaine Semaines.*

(55) La Croix du Maine Bibliotheque Françoiſe *pag.* 199 & 200.

DU VERDIER s'exprime plus ouvertement, & même un peu exceſſivement, quoi qu'il proteſte *ne vouloir faire l'Office de Harangueur*. „ JEAN- „ TOINE DE BAYF", dit-il, „ a introduit en „ France l'ancien & plaiſant uſage de la Poeſie des „ Grecs & des Latins pour la Muſique, laquelle „ n'avoit oncques eſté practiquée ni chantée des „ François en leur Vulgaire . . . .: né & donné „ des cieux, pour rendre noſtre Langue riche en „ termes, invention, & compoſition, autant que „ pas une des autres vulgaires, voire plus que l'Ita- „ lienne & l'Eſpaignole, maintenant moindre que la „ noſtre, qui les ſurpaſſe de beaucoup en grace, „ abondance de vocables, pluralité d'excellens Poë- „ tes & diverſes ſortes de Vers meſme méſurez, „ que ce Bayf a courageuſement oſé approprier à „ icelle; ce que les Italiens, ni les Eſpaignols, ni „ autres vulgaires, n'ont ſeeu parfaire (56)." Pour confirmer tout cela, il ajoûte, que Baïf „ a eſcrit & traduit pluſieurs Poemes en vers Fran- „ çois méſurez, &, entre autres, *Eſtrennes de Poeſie Franſoeze, en vers mezurez, au Roy, à la Reyne-Mere, au Roy de Pologne, à Monſeigneur le Duc d'Alenſon, à Mr. le Grand-Prieur, à Mr. de Nevers, & autres; les Beſoignes & Jours d'Heſiode; les Vers dorez de Pythagoras; les Enſeignemens de Phocylides; & les Enſeignemens de Nicomache, aux Filles à marier*: le tout impri- „ mé *à Paris, chez Denys du Val, en* 1574, *in* „ 4°, (57)." C'eſt un volume de 72. pages, à la tête duquel ſe voit ſon *A, B, C, du Langage Franſoez*, touchant lequel on peut voir la fin de cette remarque.

(56) Du Verdier, Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 830, 831. *On verra ci-deſſous, Remarque* (*T*), *qu'il ſe trompe quant aux Italiens.*

(57) *La même, pag.* 649. La Croix du Maine, Bibliotheque Françoiſe *pag.* 198.

Scevole de Sainte-Marthe s'explique encore plus clairement, tant dans l'Eloge qu'il a fait de ce Poëte parmi ceux des Hommes illuſtres de ſon tems, que dans une Ode qu'il lui a adreſſée perſonnellement. Voici les vers de ſon Ode:

Sic-eſt, BAÏFE; *pulora Patrum degener*
Inventa negligis Nepos.
Viden' diſerta Roma quos luſit modos,
Hellasque Roma doctior,
Parcens labori ut ſpernat usque Gallia,
Moremque ſervet barbarum?
Non illa Homeris, illa non Maronibus,
Vates minores protulit.
Ronſardus ex quo nemini ante pervium
Reclusit Aonum nemus.
At ſacra quorum pectora cultheus calor
Oeſtro furente percutit,
Certos nec illi verba cogunt in pedes,
Legi nec ulli inſervimus:
Tantum ſimiliter deſinentibus Sonit
Extrema claudunt Carmina . . . .
Tu, quem vetuſtas culta ſervavit modum,
Sectaris, ingreſſus viam,
Qua nulla Gallos ante duxit orbita
Longis ab usque ſeculis. . . .
Et ipſe, ſimili mentem amore peritus,
Dumeta te per invia,
Te per Salebras, inſequor, nova Chely
Senem æmulatus Teium.
At cui recentis hoc Rudimentum Lira
Debetur? ANTONI, tibi. . . .
Ita Numerorum Gallicorum Principem, &
Artis Repertorem novæ,
Nefas putarim te niſi primum omnium,
Numeris ſaltem Gallicis. . . . .
Recitabo verſus conditos nuper mihi
Auctoritis ad modos (58).

(58) Sc. Sammarthan. Poemata, *Lyricor. Lib. II*, pag. 140 & 141.

tems-là se mélérent dans la suite de faire de ces Vers : Pasquier nomme bien Passerat, & Rapin; mais, il n'en auroit point du oublier divers autres, tels que quelques Anonymes

Et voici les propres termes de son Eloge: *Cum Versus Latinos elegantissime pangeret, & in Græcis Antiquitatem ipsam lacessere videretur*, JANUS ANTONIUS BAÏFIUS, *semper tamen hæsit in Gallicis . . . vernaculum enim Sermonem tanti fecit, ut, non contentus illis similiter desinentibus suis, quos hactenus nostri homines coluerunt, cupiverit præterea volaverit, num ad veterum Græcorum & Latinorum Numeros Carmina Gallice fingi possent: rem profecto pulcherrimam, & omnium applausu dignissimam, si, ex se, non ex inveterata hominum opinione, penderetur. . . . . Musicos præsertim ad novum istud Numerorum genus emodulandum, & fidibus aptandum cupidissime invitabat; instituta in hunc usum apud se Academia, cujus ad tantisatos Concentus summi etiam Principes, animi gratia, sæpe numero confluebant* (19).

Le Cardinal du Perron, sous le mot *Poëſie* de ſes *Perroniana*, ſe contente de dire en deux mots, que BAÏF *avoit commencé à faire quelque-choſe* en Vers meſurez, mais, qu'*il n'a pas ſi bien fait que Ronſard*.

L'Auteur de certains Vers Latins, citez par Mornac dans ſes *Feriæ Forenſes*, regarde auſſi BAÏF comme l'Inventeur de la Poëſie Françoiſe meſurée à la Grecque & à la Romaine; & voici comment il s'en explique:

Tentavit annis eruditus BAÏFIUS
Pedem ad Latinum arctare Rythmos Gallicos (20).

Adrien Baillet en a porté le même jugement. ANTOINE BAÏF (21), *ne s'appliqua . . . qu'à la Poëſie Françoiſe, qu'il tacha de perfectionner en ſa manière, en cultivant notre Langue à l'imitation de Ronſard. Il ne voulut pas même ſe contenter de faire des vers rimez comme les autres; il tacha auſſi d'en introduire de meſurez à la mode des anciens Grecs & Romains: & , dans le deſſein de faire mieux réüſſir la choſe, il avoit établi dans ſa Maiſon de plaiſir, qu'il avoit dans un des Fauxbourgs de Paris* (22), *une Académie de Beaux-Eſprits, & particuliérement de Muſiciens, pour prendre plus ſûrement la meſure, les nombres, & la cadence des Vers François ſans Rime. Mais, la brutalité des Gens de Guerre ayant ruiné ſon Académie; les troubles publics, & les difficultez particuliéres de ſon deſſein, diſſipérent tous ſes beaux projets* (23).

Gilles Ménage, extraordinairement picqué contre Baillet, & bien réſolu de ne lui laiſſer rien paſſer ſans le critiquer, n'a pas manqué de ſuivre ici ſon penchant hargneux & vindicatif. Pour le réfuter, il lui oppoſe donc ce que j'ai rapporté ci-deſſus de Pasquier, excepté néanmoins le paſſage touchant Baïf; ce qui n'eſt pas, comme on voit, de fort bonne foi: mais, il ne laiſſe pourtant pas de convenir enſuite, que le Poëte cité par Mornac, & Sainte-Marthe, reconnoit Baïf pour l'Inventeur des Vers François meſurez (24); ce qui réduit ſa cenſure à rien, & ne laiſſe voir à ſes Lecteurs que ſon mauvais génie & ſon animoſité outrée contre Baillet. Par occaſion, j'en indiquerai une preuve plus notable. Dans l'Article CXIII, de ſon *Anti-Baillet*, il le reprend d'avoir placé *à Bâle, chez Cratander & Bebelius*, en 1532, une édition d'ARISTOPHANE, qu'il tranſporte fort mal à *Francfort*: & cela a fait dire fort judicieuſement à M. Maittaire, *A. Typogr.* Tom. II, pag. 117, *eum ne ceſpitat graviter ipſe Menagius, dum Baillet ignorantiam acerrime traducit.*

„ BAÏF, Secretaire de la Chambre du Roi," dit Merveſin, „ fit connoître le nom d'*Epigramme*, qu'on donna aux Ouvrages qu'on appelloit *Sinains, Huitains*: &, pour avoir la gloire d'être original en quelque-choſe, il fit des „ vers ſans Rimes, meſurez comme ceux des Latins; mais, ils choquoient l'oreille, & furent mal „ reçus du public. Il ne ſe rebutta pas: il établit une „ Académie de Muſique, croïant qu'il apprendroit „ enfin à donner à ſes Vers ſans Rimes l'harmonie „ & la cadence . . . . des Grecs [& des Latins; „ mais,] ſes peines furent toujours inutiles (25)." On verra mieux dans un moment ce que c'étoit que cette Académie de Muſique.

Un nouveau Bibliothécaire de la Nation Françoiſe obſerve, que JEAN ANTOINE DE BAÏF . . . . *paſſe pour le prémier parmi nous, qui ait tenté l'Accord de nôtre Poëſie avec la Muſique*; ce qui n'eſt nullement éxact, vû qu'il eſt aſſez connu, que preſque tous nos anciens Poëtes alloient partout chantant leurs compoſitions, d'où, entre autres noms, ils avoient acquis celui de *Chanterres*, ainſi que le remarquent les Hiſtoriens de nôtre Poëſie. *Mais*, continue ce Bibliothécaire, BAÏF *ſe trompa, dans l'éxécution: car, à l'exemple des Grecs & des Latins, il voulut introduire des vers François compoſez de* Dactyles, *de* Spondées, *de* Iambes, &c. ; *ce, qui eſt abſolument contraire au génie de nôtre Langue, & en effet on n'en jamais réüſſi, toutes les fois qu'on a voulu l'entreprendre* (26). Pasquier, le Cardinal du Perron, &c., nous donneront ci-deſſous des raiſons plus naturelles & plus ſolides du peu de ſuccès de cette eſpéce de Poëſie, qui, ſelon d'autres habiles gens, ſeroit plus propre que l'ordinaire à la Muſique, comme on le va bientôt voir.

L'Académie, dont il eſt parlé dans la plûpart de ces paſſages, fut établie par Autorité Roïale, à Paris, en 1570: & comme c'eſt la prémiére Société Littéraire Françoiſe du Roïaume, on ne ſera pas fâché de trouver ici un Abrégé des Lettres patentes accordées pour ſon Etabliſſement. „ CHARLES, „ par la Grace de Dieu Roy de France, à tous „ préſens & à venir SALUT. Comme . . . . il „ importe grandement pour les mœurs des Citoyens „ d'une ville, que la Muſique courante & uſitée au „ Pays ſoit retenuë ſous certaines loix, d'autant que „ la pluſpart des eſprits des Hommes ſe conforment „ & comportent ſelon qu'elle eſt: de façon que, „ où la Muſique eſt desordonnée, là volontiers „ les mœurs ſont dépravées; &, où elle eſt bien „ ordonnée, là ſont les Hommes bien morigénez „ (27). A CES CAUSES, & ayant vû la Requeſte en noſtre privé Conſeil, préſentée par nos „ chers & bien amez JEAN ANTOINE DU BAÏF, „ & JOACHIM THIBAUT DE COURVILLE, contenant, que, depuis trois ans en çà, ils „ auroient, avec grande eſtude & labeur aſſiduel, „ unanimement travaillé, *pour l'advancement du „ Langage François, à remettre ſus, tant la façon „ de la Poëſie, que la meſure & réglement de la „ Muſique anciennement uſitée par les Grecs & Romains*; . . . & que . . . ils auroient desjà parachevé quelques *Eſſais de vers meſurez mis en „ Muſique, meſurée ſelon les loix n'a peu près des „ Maîtres de la Muſique du bon & ancien âge*; & „ . . qu'ils n'ayent pû penſer ny trouver un meilleur moyen de les mettre en uſage, . . . que „ dreſſans, à la maniére des anciens, une ACADÉMIE *ou Compagnie, compoſée, tant de Compoſiteurs, de Chantres, & Joueurs d'Inſtrumens „ de la Muſique, que des honneſtes Auditeurs d'icelle; . . . . choſe, qui ne ſe pourroit mettre en eſfet, ſans qu'il leur fuſt par les Auditeurs ſubvenu „ de quelque honneſte Loyer* pour l'entretien d'eux „ & des Compoſiteurs, Chantres, & Joueurs d'Inſtrumens de leur Muſique, ny mesme entreprendre ſans noſtre adveu & permiſſion. SÇAVOIR „ FAISONS, que nous . . . , avons, . . . *pour „ l'Eſtabliſſement de l'*ACADÉMIE *ou Compagnie „ ſuſdite, permis & accordé, permettons & accordons, auxdits de* BAÏF & DE COURVILLE, „ *pour eux, leurs Suppoſts & Succeſſeurs en icelle, „ ce qui s'enſuit*, &c. . . . . car tel eſt noſtre plaiſir. En témoin de ce, nous avons figuë ces préſentes de noſtre main, & à icelles fait mettre & „ appoſer noſtre ſceel. Donné au Faux-Bourg „ Saint-Germain, au mois de Novembre 1570, „ & de noſtre Regne le 10.

„ *Ainſi ſigné*, CHARLES,
„ *Et ſur le Reply*, par le Roy,
„ DE NEUFVILLE."

En vertu de ces Lettres patentes, Baïf & Courville préſentérent Requeſte au Parlement pour leur vérification. Mais, cette Cour *fit difficulté d'approuver telle Entrepriſe, craignant qu'elle ne tendiſt à corrompre, amollir, effréner, & pervertir, la Jeu-*

(19) Ejuſdem Elogiorum. *Libro I. Cap. VIII*, pag. 28, & 29.

(20) Menage, Anti-Baillet, *Art. CXI*, *pag.* 232.

(21) Ménage *le nomme de même ſimplement ainſi. Mais*, tous *les autres le nomment entier*: Jean Antoine de Baïf.

(22) *Dans l'Iſle de Saint Marceau*, dit Morery, *ou dans l'Iſle de St. Jacques dit Ballaw*, pag. 948, où il dit mal Medici, *au lieu de* Muſica. *Mais, pléût à Dieu le ſçavoir ſur les Foſſez de St. Victor, ſelon ſa Requête au Parlement*, &c., *c'eſt probablement cette aſſemblée de gens de Lettres* ou Charles IX alla pluſieurs fois, *ſelon l'Abbé* d'Olivet, Hiſt. de l'Acad. Françoiſe, *Tom. II*, *pag.* 8.

(23) Baillet, Jugemens des Savans, *Tom. IV*, *pag.* 124. Me. d'Argenſon, *Tom. I*, *pag.* 296.

(24) Ménage, Anti-Baillet, *Art. CXI*, *pag.* 232.

(25) Merveſin, Hiſt. de la Poëſie Françoiſe, *pag.* 99.

(26) Goujet, Bibliothéque Françoiſe, *Tom. VIII*, *pag.* 181, où il cite Pigon. de la Force, Deſcript. de Paris, *Tom. II*, *pag.* 249.

(27) *Cela eſt ſi ſingulier, & approche ſi fort de ce que* Moliere *fait dire à ſon Maître de Muſique dans le* Bourgeois Gentil-Homme, *qu'il ſemble que ces excellens Comiques l'ait eu particuliérement en vûë.*

mes, Henry Eſtienne, des Portes, Scevole de Sainte-Marthe, & particuliérement les célébres la Nouë & d'Aubigné (*F*). Ce dernier y fut d'abord fort contraire; mais, pic-

Jeuneſſe; & renvoïa ces Entrepreneurs à l'Univerſité de Paris, qui s'oppoſa de même à cet Etabliſſement, qui lui paroiſſoit dangereux (28). Cependant, ſoutenus, non ſeulement par les Grands de la Cour, mais même par le Roi, qui avoit accepté le titre de *Protecteur & premier Auditeur* de cette Académie, ils ne laiſſérent pas de paſſer outre, & de former leurs éxercices, où beaucoup de Gens de diſtinction ſe trouvoient ordinairement: & ce fut probablement pour loüer cette Inſtitution, que Jean Dorat, Poëte célébre d'alors, fit cette Hymne, intitulée *ad Divam Cæciliam*, MUSICORUM PATRONAM, Joannis Auratí, *Poëtæ Regii, Hymnus*, & imprimée *à Paris, chez Frédéric Morel, en* 1575, *in* 8°. Selon un Auteur très moderne, *il ne ſe fit, ni Ballet, ni Maſcarades, que ſous la Direction de* BAIF, *& de* JAQUES MAUDUIT, Greffier *des Requêtes, Poëte & Muſicien, qui avoit ſuccedé à* THIBAUT DE COURVILLE, . . . chez qui cette Académie fut transferée, & où elle ne *ſe ſoutint que très foiblement. Il chercha à la ranimer par le projet d'une autre Académie qu'il nomma la Confrairie*, Société de Ste. Céeile; *mais ce projet n'eut aucune ſuite* (29). Cela ne s'accorde qu'en partie avec la Croix-du-Maine, qui remarque que cela fut *diſcontinué* ſous Henri III, & l'étoit en 1584; avec eſpérance néanmoins, *qu'il plairoit au Roy de favoriſer cette loüable entrepriſe, & frayer aux choſes néceſſaires pour l'entretien d'icelle*: mais les intrigues ſéditieuſes de la Ligue, les Guerres Civiles qu'elles cauſérent, les malheurs du tems qui ſuivirent, le facheux état & même la pauvreté de l'Auteur qui augmentérent (30), & enfin ſa mort arrivée en 1592, (31), firent totalement échoüer cet Etabliſſement. Le Père Merſenne ajoûte & prétend, que cette Académie, dont il nomme le Préſident ou Directeur Μουσικο-Διδάσκαλος, étoit inſtituée, non ſeulement pour la *Muſique*, mais même pour la *Poëſie*, la *Géographie*, les *diverſes Parties des Mathématiques*, l'*Art Militaire*, & même la *Peinture*, de chacune deſquelles il y avoit des Maîtres particuliers: mais, on ne voit rien de tel, ni dans les *Lettres Patentes* que je viens d'abréger, ni dans les *Statuts de l'Académie* qui les ſuivent. Quoi qu'il en ſoit, quelque deſſein pareil fut encore renouvellé en 1612, comme il paroît par l'Ouvrage intitulé *Deſſein d'une Académie, Introduction d'icelle en la Cour, & Ouverture de cette Académie*, & imprimé *à Paris, en* 1612, *in* 8°; mais, cette nouvelle tentative eut encore beaucoup moins de ſuccès que les précédentes.

Malgré tous ſes ſoins pour l'Illuſtration de la Poëſie Françoiſe, Baïf, non ſeulement n'y excella jamais, mais même ne la traita que fort médiocrement: jusques-là, que le Cardinal du Perron, aſſez bon juge en cette matiére, diſoit publiquement de lui, que c'*eſtoit un bon Homme, mais un fort mauvais Poëte* (32); & que François Pithou diſoit tout naturellement, que *c'étoit un ſot* (33). Dans des écrits de plus de poids que ceux-là, on en a à peu près porté le même jugement (34). Ceux, qui ſeront curieux de voir quelques morceaux de ſa Poëſie méſurée, & en même tems des preuves de la bizarrerie de ſon Ortographe, n'ont qu'à conſulter ſon *Seume I*, à la page 649, de la *Bibliothéque Françoiſe* de du Verdier; & divers autres, accompagnés de leurs notes de Muſique, vers la fin des *Queſtiones celeberrimæ in Geneſim* du Père Merſenne, qui paroît en avoir fait un fort grand cas. Pour s'en convaincre, on peut recourir particuliérement aux colonnes 1631, 1640, — 1656, 1684 — 1687, 1878, — 1880, 1909, — 1916, & ſur-tout à la 1633, où l'on verra ſon nouvel *Alphabet*, compoſé de 10. Voïelles, de 19. Conſonnes, de 11. Diphtongues, & de trois Triphtongues. Mais, comme les deux Livres, que j'indique, ne ſont, nullement communs, afin de donner au moins quelque légére idée de l'Orthographe & de la Poëſie méſurée de Baïf, j'ajouterai ici ſon Seume CXXXII, comme le plus court.

Voïſi ô koubiou dezirable plezir
Eſt de voïr au pis é akur fraternél
S'antrehantér tous çarité ſe portans
Lé frére-konjoins.

Tou-tél ét Pongant préſieus répandu
Sur lo ſakré çéf, é la barbe d'Aaron,
Parfumant ſon poil, é le pli refranjé
Dé-Vétemens ſieus.

Ruiſelér l'on void les umeurs tous ainſi
Dé moteus kitans de Sion, é d'Ermon:
Kar là Dieu regnant à jamés départit
Son ſalut eureus.

Vû cette Orthographe bizarre & fatigante de Baïf, ſon *Alphabet* ſingulier dont je viens de parler, & ſes *Traités d'eſcripture & de prononciation* indiqués ci-deſſus Citations (23), & (15), il eſt aſſez étonnant, que l'Abbé Regnier des Marais ne l'ait point mis au rang de ces Réformateurs ou Corrupteurs de l'Orthographe dont il donne le dénombrement & la critique au commencement de ſon *Traité de la Grammaire Françoiſe*, pages 72, — 100; ſçavoir, Jacques du Bois ou Sylvius, Louis Meigret, Jaques Pelletier, Pierre de la Ramée ou Ramus, ... Rambaud, Louis de Leſclache, & . . . . Lartigault; parmi leſquels il ne devoit point oublier non plus Laurent Joubert, Claude Expilly, Ant. de Laval; & auxquels on peut auſſi très bien ajoûter D. v. d'Allais, le Préſ. Couſin, le P. Monet, l'Abbé de Dangeau, l'Abbé de Vallemont, l'Abbé de St Pierre, Arouët de Voltaire, & peut être encore quelques autres.

Non content de défigurer ainſi toute l'Ortographe, il corrompoit horriblement encore toute la Langue, en y introduiſant quantité de nouveaux mots, auſſi étrangement bizarres que ceux de *docte, docteur, doctime* pour répondre à *doctus, doctior, doctiſſimus*, que le Géoie de nôtre Langue veut que nous traduiſions par *docte, plus docte, très docte*: ce qui porta Joachim du Belley à ſe mocquer de luy dans le Sonnet ſuivant de la fin de ſes *Jeux Poëtiques*, que la Croix du Maine & après lui du Boulay, ou Bulæus, n'ont pourtant pas laiſſé de prendre bonnement pour un véritable Eloge.

Bravime eſprit, ſur tous excellentime,
Qui, mespriſant ces vanimes abéis,
Às entonné d'une hautime voix,
Des Savantieurs la troupe bruiantime.

De tot deux vers le ſtyle coulantime,
Tant eſtimé par les docteurs François,
Juſtimement ordonne que tu ſois
Par ton ſçavoir à tous reverendime.

Nul mieux de toy, gentillime Poëte,
(Heur que chaſcun grandimement ſouhaite,)
Façonne un vers doucelmement naïf:

Et nul de toy hardiement en France
Va deſchaſſant l'indoctime ignorance,
Docte, docteur, & doctime Baïf.

Il ne fut pourtant point l'Inventeur de cette méthode de traduire les ſuperlatifs *iſſimus* par *ime*, au lieu d'*iſſime*. En effet on en voit de pareils plus de 170, ans auparavant: témoin le dernier de l'Epitaphe de la Mére du célébre Gerſon,

„ Devant ceſt Hus (Huis, *apparemment*) feuſt enterrée,
„ Mil quatre cens & ung l'année,
„ Eſtoit de Juin le jour huitime.
„ Ieſus li doint gloire ſaintime."

(*F*) *Quelques autres Poëtes de ce tems-là ſe mêlérent dans la ſuite de cette ſorte de Poëſie, ... comme quelques Anonymes, Henry Eſtienne, Paſſerat, Rapin, des Portes, Scevole de Ste. Marthe, la Noue, & d'Aubigné.*] Comme je ne connois ce que penſoit Henry Eſtienne ſur ce ſujet, que par ce qu'en a rapporté le Pere Bernard Lamy, qui n'indique

(28) Bulæi Hiſtoria Univerſitatis Pariſienſis, *Tom. VI, pag. 714, & ſuivantes & 944, où l'on fera bien de voir aux Additions pour ce long Procès auſſi Merſenni Quæſtiones in Geneſim, col. 1083. où il tâche fort, & peut-être trop, un Etabliſſement dont on ne pouvoit que trop ſe réjoüir abuſer; & 1500, où il dit mal que Baïf étoit né en 1573: il falloit dire 1532.* Du Frenoſne-la-Vieuville *parle auſſi de cette Académie, & des Vers mêſurés, de Baïf, dans ſa Compoſition des Muſiques Françoiſe & Italienne Tom. II, pag. 170, d'édition de Bruxelles, en* 1705, *in* 12.

(29) Goujet, Bibliotheq. Franç. *Tom. VIII, pag.* 382.

(30) *Voïez dans ſes Ouvrages en Rime, fol.* 159, *les Plaintes qu'il en avoit déjà faites dès* 1573

(31) Goujet Bibloth. Françoiſe, *pag.* [illegible] *dit mal en* 1559.

(32) Perroniana, *pag.* 51.

(33) Pithœana, *pag.* 5.

(34) Colletet, Art Poëtique, *pag.* 35; 71. Sorel, Bibliothéque Françoiſe *pag.* 202, &c. Baillet, *Tom. IV, pag.* 134.

piqué des reproches de la Nouë & de Rapin, il en fit plûtôt par dépit & par vanité que par inclination & par goût : &, s'y étant enſuite accoutumé, il remarqua, qu'ils étoient

point l'Ouvrage de ce célébre Ecrivain du quel il l'a tiré, je me contenterai de le copier lui-même. „ Henry Eſtienne", dit-il donc page 276, de ſa *Rhétorique ou Art de parler*, „ croïoit que nos „ Voïelles étoient longues ou bréves, comme les „ Voïelles Latines. Il donne pour éxemples ces „ mots, *grace*, *race*, *matin*, oppoſé au ſoir, & „ *mâtin* le nom d'un chien ; *pâte* qu'on mange, „ & la *pate* d'un chien : il dit que *parele* ſont „ trois bréves ; *maitreſſe*, une longue entre deux „ bréves ; *miſéricorde*, trois bréves, avec un tro- „ chée. C'eſt pourquoi il prétend, qu'on peut „ faire des vers François ſemblables aux vers La- „ tins ; &, pour éxemple, il traduit ce Diſtique

„ *Phosphore, redde Diem : cur Gaudia noſtra moraris?*
„ *Cæſare venturo, Phosphore, redde Diem,*

en celui-ci,

„ *Aube, rebaille le jour ; pourquoi noſtre aiſe retiens-tu?*
„ *Céſar doit revenir : Aube, rebaille le jour.*

„ Henry Eſtienne trouvoit ces deux vers François „ fort beaux. Peu de gens ſeroient de ſon gout." Pasquier s'étend aſſez au long ſur le Chapitre des deux ſuivans ; mais, je ne tranſcrirai ici que l'eſſenciel de ce qu'il en dit. „ Depuis, JEAN „ PASSERAT, Homme duquel on ne ſçauroit „ aſſez honorer les vers, ſoit Latins ou François, „ fit une Ode en vers Saphiques, qui eſt telle:

„ *On demande en vain, que la ſerve raiſon*
„ *Rompe, pour ſortir, l'amoureuſe Priſon ;*
„ *Plus je veux briſer le lien de Cypris,*
„ *Plus je m'y vois pris, &c.*

„ Le même PASSERAT fit une autre Ode, „ telle qu'eſt celle d'Horace qui ſe commence, „ *Miſerum eſt neque Amori dare Ludum.*

„ *Ce petit Dieu colere, léger Oyſeau,*
„ *A la parfin ne me lairra que le Tombeau,*
„ *Si du grand feu que je nourry ne s'amortit la vive Ardeur.*
„ *Un Eſté froid, un Hyver chaud, me gele, &*
„ *fond,*
„ *Mine mes nerfs, glace mon ſang, ride mon*
„ *front, &c.*

„ NICOLAS RAPIN, Lieutenant Criminel de „ Robbe courta dans Paris, Homme qui ſçait auſſi „ bien s'ayder de la plume en vers Latins & Fran- „ çois, que de l'eſpée quand la néceſſité de ſon „ eſtat le requiert, entre autres Epitaphes faits en „ l'honneur de Pierre de Ronſard, le voulut ho- „ norer de ceſtuy-ci", dont je ne copierai que ces quatre Strophes.

„ *Noſtre grand Ronſard, de ce Monde ſorty,*
„ *Les efforts derniers de la Parque a ſenty.*
„ *Ses faveurs n'ont peu le garantir enfin . . .*
„ *Contre le deſtin . . . .*

„ *Bien qu'il eut neuf Sœurs, qui ſouloient le*
„ *garder,*
„ *Il ne pas les trois de là-bas retarder,*
„ *Qu'il ne fut forcé de la fiere Cisthan,*
Hoſte de Platon . . . .

„ *Vandomois harpeur, qui mourant ne mour-*
„ *ras,*
„ *Mais de loin nos pleurs à ton aiſe verras,*
„ *Oy ce ſainct concert, & retiens avec toy*
„ *L'Ombre de ton Roy.*

„ *Puiſſe ton Tombeau léger être à tes os,*
„ *Et pour immortel monument de ton los*
„ *Les oeillets, les lys, le lierre à muint tour,*
„ *Croiſſent à l'entour.*

„ Et certes, ſi ces deux beaux eſprits, j'entens „ RAPIN & PASSERAT, euſſent entrepris cet- „ te querelle, tout ainſi comme fit BAIF, ils en „ euſſent venus à chef. Il n'y a rien en tout ce- „ la, que beau, que doux, que poly, & qui char- „ me malgré nous nos ames (35)." Le Cardinal du Perron, reconnoit de même l'habileté de Rapin en ce Genre, en diſant, ſous le mot *Poëſie* de ſes *Perroniana*, qu'il avoit mieux *fait que Baif, parce qu'il ajoûtale rime* à ces vers méſurez, leſquelles *ne réuſſiſſent* néantmoins *qu'en quelque ſorte de vers*. Le ſavant & célébre Conſeiller Gillot voulut apparemment parler des vers de Rapin de cette eſpéce, lorſqu'il indiquoit en Janvier 1602, *deux* de ſes *Odes, d'une façon & nouvelle, & difficile, & de beaucoup d'art & de gentilleſſe, dont la fin de tous les vers ſont mots maſculins, pas un e féminin . . . Tous ceux, qui voient cette ſorte de Poëſie, ne la louent pas, je croi pour la nouveauté ; & tiens, qu'il aura peine à gagner le point de plaire, pourtant tout ce qu'il fait eſt fort gentil ; & il n'y a* Ode d'Horace *qu'il n'aye imité* (35*).

On voit un pareil Eloge de ces deux illuſtres, dans le Poëte Latin, cité ci-deſſus Citation (20), au ſujet de Baif,

Iteravit hoc ipſum RAPINUS *cultior*, dit-il;
Illicii & Aonii Pater, PASSERTIUS:
Quaſque in eo Gallis, quod ipſa ex Græcia
Olim Quiritibus licuit, horrea patrina
Vetat Genius, ipſaque Minerva Gallica.

Les ANONYMES, dont j'ai à parler, ſont : I, l'Official Langrois, qui traduiſit en 1570, ce Diſtique Latin ſi connu,

Cum fueris fœlix, multos numerabis amicos ;
Tempora ſi fuerint nubila, ſolus eris,

par cet autre Diſtique en vers méſurez ſans rime:

Tant que feras opulent, amis auras par chemin aſſez ;
Chaſcun s'enfuira, quand miſérable feras.

II, L'Auteur d'un aſſez mauvais Quatrain en vers méſurez ſans rime, mais dont la cadence n'eſt pas à beaucoup pres auſſi ſenſible que celle de ce Diſtique.

Cy giſt Thomas l'Enjaveleur,
En ſon temps Boteleur de foing :
Il n'eſt pas icy enterré ;
Mais, il a fait faire cette Croix (36).

On a vû ci-deſſus Remarque (*B*), que Des-Accords diſoit de cette eſpéce de Poëſie, que *ce n'eſtoit mie grand cas*, & que *cela eſtoit ſi froid que rien plus* : & certes il ne pouvoit guéres en donner de meilleure preuve que ce mauvais Quatrain. Le Diſtique du *gentil Official Langrois*, ainſi que Des-Accords le qualifie ailleurs, vaut infiniment mieux. C'eſt quelque choſe d'aſſez ſingulier, que Pasquier n'ait point parlé de ces deux Piéces, vû qu'il avoit été conſulté par des Accords ſur ſes *Bigarrures*, où elles ſe trouvent l'une & l'autre.

Le Pére Merſenne ſe contente d'inſinuer dans ſes immenſes *Quæſtiones in Geneſim*, colones 1581, & 1605, que PHILIPPE DES PORTES s'étoit quelquefois éxercé en cette eſpéce de Verſification ; mais, ſans nous en donner d'éxemple. Dom Lancelot, Auteur des *Méthodes pour apprendre facilement les Langues Grecque, Latine, Italienne, & Eſpagnole*, a été plus éxact, en nous en rapportant un dans la *Brève Inſtruction ſur les Régles de la Poëſie Françoiſe*, qui ſe trouve à la fin de ſa

(15) Pasquier, Recherches de la France, *Livre VII, Chap. XII*, pag. 649, 651. Dans le *Chap. VI*, Rapin *eſt mal nommé* Ramin *dans diverſes éditions ; & même dans celle d'Orleans*, petit Billaine, en 1605, in-folio, *que les curieux regardent comme la plus eſtimable.* Scevole Titon du Tillet, Parnaſſe François, *pag.* 976. Rapin *avoit voulu introduire ce nouvel uſage . . . de vers . . . à la manière des Grecs & des Romains : Mais, tout ce qu'on vient de lire, prouve bien, qu'il avoit été prévenu par divers autres ; & que Turnus, dans ſes Harangues de nos Poëtes, ne les connoiſſoit pas. Auſſi ſon Parnaſſe étoit-il moins dreſſé pour eux, que pour lui-même.*

(35*) Epîtres des Forgeages d'hors Mr. de la Scala, *pag.* 198. *Probablement ces Odes d'Horace n'ont point paru.*

(36) Bigarrures de des Accords, *pag.* 369, 243, & 932. *Voïez auſſi les Lettres de Pasquier, Tom. I, pag.* 498, *& ſuiv.*

étoient merveilleuſement propres à être mis en Chant (*G*). Peut-être cette propriété remarquable n'a-t-elle point été oubliée dans la *Manière de faire des Vers en François*, comme ſa *Methode Latine*, pages 790,—815, mais ſans nous dire pourtant que c'eſt le commencement du Pſeaume CXXVI : ſelon la Vulgate : & comme ſon jugement ſur ces vers meſurez mérite d'être connu, je le joindrai à cet exemple. „ Il y en a", dit-il donc, „ qui ont voulu faire des vers Fran-
(37) *Voïez ci-deſſus la Citation* (10).
„ çois avec des Pieds, qu'ils ont appellez *vers meſurez* ; mais, ils ont fait voir par-là, qu'ils
„ n'avoient pas aſſez compris ce que portoit le
„ génie de nôtre Langue ; chaque Langue atant
„ ſes différennes beautez, & ce qui eſt agréable en
„ l'une étant ſouvent très deſagréable en l'autre.
„ Ainſi, quoique les *vers Saphiques* ſoient par-
„ faitement beaux en Latin, je ne ſçai pas quelle
„ grace on peut trouver en ceux que Mr. Des-
„ portes a voulu faire de même meſure:

„ *Si le tout-puiſſant n'établit la maiſon,*
„ *L'Homme y travaillant ſe peine outre raiſon.*
„ *Vous veillez ſans fruit la Cité défendant,*
„ *Dieu ne la gardant.*

„ Il eſt aiſé de voir, que ce ne ſont point ces
„ Pieds prétendus, mais la rime ſeule, qui donne
„ quelque forme de vers à ce qui ſans cela n'en
„ auroit aucune. Le nombre des Syllabes eſt donc
„ ce qui fait toute la ſtructure de nos vers."

Quant à SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE, j'ai déjà prouvé par cet aveu notable,

Et IPSE, ſimili meutem amore percitus,
Dumeta te per invia,
Te per Salebras, INSEQUOR, nova
chely
Scuem æmulatus Tevum (37).

qu'il s'en mêloit quelques-fois auſſi.

A tous ces gens-là, j'ajouterai BLAISE DE VIGENERE, duquel on a une Verſion ou Paraphraſe de tout le *Pſeautier en vers meſurez non rimez* imprimé en 1588 ; & l'Auteur des *Imitations du Latin de Jean Bonnefons, avec autres gayetez amoureuſes de l'invention de l'Auteur*, miſes à la ſuite des JOANNIS BONEFONII *Baſia, tam Latino quam Gallico Idiomate edita*, imprimez enſemble *à Leide, chez Nicolas Herculer, en* 1659, *in* 12 ; Auteur, dont on trouve dans ce Recueil deux petites Piéces en vers meſurez hexamétres & pentamétres (37*). De plus, le Père Merſenne, *Quæſtionum in Geneſim* col. 1583, & 1604, 1605, ajoute encore un CALLIER, un NAVIER, & un MASSET, des deux derniers desquels il rapporte quelques vers, ceux du premier ſimplement meſurez, & ceux du dernier meſurez & rimez : mais, Pasquier n'en dit quoi que ce ſoit, non plus que de la Noue & d'Aubigné, dont je vais parler, dans la Remarque ſuivante.

(37*) *Pages* 138, & 139 ; & *pages* 229, & 230. *Les expreſſions équivoques des deux Hiſtoriens Rémoiſiſ en ont impoſé à divers Lecteurs, & leur ont fait croire, que* Bonnefons *avoit auſſi fait des vers François. Le Père* Rapin, *Réflexions ſur la Poetique, pag.* 165, *eſt particuliérement dans le cas, auſſi bien que* Baillet, *Jugemens des Savans, Tom. IV, pag.* 133. *Mais, Mr. de la Monnoie, Mapographiæ, Tom. II, pag.* 109, & 170, *les en tenſure l'un & l'autre ; en faiſant, voir que les vers François ajoutez aux Latins de* Bonefons, & *mis à la fin, ſont de* GILLES DURANT, *Sieur de la Bergane, Avocat au Parlement de Paris, ainſi que* Bonnefons *le pouvoit & devoit apprendre, pour ces imitations n'étoient rien moins que nouvelles ſe trouvant déjà dans les* Oeuvres Poëtiques de *Sr. de la Bergerie, imprimées à Paris, chez l'Angelier, dès* 1574, in 12. *Par occaſion, j'ajouterai, que G. Durant, eſt l'Auteur de cette Plaiſanterie auſſi agréable qu'ingénieuſe des Regres-funebres ſur la trespas d'une Oie au Commencé, miſe à la fin du* Catholicon d'Eſpagne, & *qu'on regarde comme un Chef-d'Oeuvre de ſtile burleſque & gigantal. Le Monery du* 1740, *même la même cenſure, que* Rapin, & Baillet.

(38) *Ce Mr. de la* Noue *eſt* Odet, *Fils aîné de* François, *Capitaine illuſtre & Général tué au Siége de Lambale, en Bretagne, en* 1591. *Ils ſe ſont tous deux, diſtinguez par leurs Ecrits : le Pere, par des* Diſcours Militaires *effimez également par les Militaires & par les Politiques ; & le Fils, par des* Poëſies Chreſtiennes, . . . miſes en lumiere par le Soin de la Violette (Joſeph du Chesne,) & *imprimées* [à Geneve, pour les Heritiers d'Euſtache Vignon, en 1594, in 8, *en* 310. *pages : mais, fort négligente de l'Editeur, fort mauvaiſe raiſon, je ne trouve, parmi ces Poëſies, aucunes ſortes mefures, à la Grecque & à la Romaine. Elles conſiſtent en*

310. Sonnets Chreſtiens, diviſez en III. Parties, I. la Maladie, II. le remède, III. la Guériſon.
9. Cantiques Chreſtiens.
82. Odes.
1. Diſcours medmoiſif ſur la Semaine de Pasques.
5. Stances contre la Vengeance.
2. Paradoxes touchant les Adverſitez.

(39) *Et ſon Homme* Artus Thomas, Sieur d'Embry, *Commentateur tres-pedantique de la Vie* d'Apollonius de Thyane, *traduite par* Blaiſe de Vigenere, *débite fort ſerieuſement pag.* 251. *de ſon* Commentaire, *de prétendues merveilles des effets de ſa Muſique, que perſonne ne croira ſans doute ; non plus que celles qu'adopte tout auſſi bonnement, & prétend même confirmer, le Sieur* Tiron de Tillet *dans ſon* Parnaſſe François, *pag.* 1030 & *ſuiv de ſes Remarques.*

(40) *Ce Muſicien eſt nommé de* Cauroy *dans le* Perroniana, *pag.* 57 ; *où l'on ajoute, qu'il avoit un grand Art, qu'il étoit un grand Perſonnage, & que c'étoit le meilleur des Muſiciens qui euſſent écrit en Muſique. Dans les Remarques ſur la Confeſſion de Sancy, on remarque pag.* 295, *qu'il étoit* Sous-Maître de Muſique de la Chapelle du Roy ; & *dans le* Journal du Regne de Henry IV, *par* Pierre de l'Eſtoile, *il eſt dit ſous le* 9 d'Août 1609, *qu'il ſe nommoit* Euſtache du Caurroy ; *qu'il étoit de Beauvais, qu'il avoit été Maître de la Muſique des Rois* Charles IX, Henri III, & Henri IV ; *qu'il fut mis en Terre en plein la dans le Nef des Auguſtins ; & que ſes Confréres lui chantérent-là en bien beau* De profundis, *à quoi l'on ajoûta une fort ghrieuſe Fanfare Latine. On ne voit aucune mention de ces deux ſtiles-*

comme en Grec & en Latin, compoſée par Jacques de la Taille, & imprimée à *Paris*, *chez*

„ vres des deux Muſiciens, que j'ai allégués, „ eſtant données au public, je finirai ce Diſcours „ par cet Epigramme, que Claudin a voulu mettre à la teſte de ſon Recueil de Vers meſurez :

„ *Quelque Vers a ſa Meſure*,
„ *Et l'autre la va cherchant* ;
„ *L'un deſire*, *& l'autre endure*,
„ *Le Mariage du Chant.*

„ *Voyez-en la différence* ;
„ *Et puis vous direz toujours t'*
„ *L'un ſe joint par violence*,
„ *L'autre s'unit par amours* (41).

Ce Paſſage, & celui du commencement de la Remarque (*A*), formant enſemble un abrégé curieux, & connu de très peu de Perſonnes, de l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe meſurée à la Grecque & à la Romaine, je me ſuis d'autant plus volontiers déterminé à les inſérer dans cet Article, qu'ils ne ſe trouvent que dans un petit Recueil aſſez peu facile à rencontrer. Les *Vers meſurez* de D'AUBIGNE', qu'il renferme, ſont, *Priére avant le repas* ; *Priére après le repas* ; *les Pſeaumes* 88, 116, 54, 3, 121, 110, & 128 ; *Priére pour le matin*, *tirée du Pſeaume* 143 ; *les Pſeaumes* 184, 73, 51, & 133 ; *le Cantique de Saint Auguſtin* ; *le Cantique de Siméon* ; & *le Pſeaume* 16. Tout cela forme la II. Partie de ce Volume, & en occupe les pages 129 —— 147.

L'Abbé Guyot des Fontaines prétend, qu'*on a cent fois préſenté au public des Vers de cette nature* ; & que, *cependant*, *le Françoiſe*, *que l'on fait paſſionné pour les nouveautez*, *n'a jamais pu goûter celle-ci*, *ni l'exemple de ſes Voiſins rien pu ſur ſon eſprit* (42). Mais, outre le peu d'Ecrivains dont je viens de donner le détail, je ne connois en ce genre de Poëſie, non rimée quoique meſurée, que les Paſſages des Poëtes Grecs & Latins employés par Claude Gaſpar Bachet de Meziriac dans ſes *Commentaires ſur les Epiſtres Héroïdes d'Ovide*, traduites en Vers Alexandrins rimez & imprimées *à Bourg en Breſſe*, *chez Teinturier*, *en* 1626, *in* 8°. ; la *Sylvanire*, *ou la Morte viva* (vivante,) *Fable Boscagere d'Honoré d'Urſé*, *en Vers ſans Rimes*, imprimée *à Paris*, *chez Robert Fouët*, *en* 1627, *en grand in* 12°. ; &, dans ces derniers tems, une *Ode de Henri Louis de Lomenie Comte de Brienne en Vers ſaphiques*, que L. Z. B. de Châlons, Auteur des *Régles de la Poëſie Françoiſe*, ou plûtôt comme il paroît tant par l'*approbation* que par le *privilége*, d'*Obſervations Critiques ſur les Régles de la Poëſie Françoiſe qui ſont à la fin de la Méthode Latine de Port Royal*, loué exceſſivement pages 5 —— 14. comme grand Admirateur de la Poëſie Françoiſe meſurée à la Grecque & à la Latine, qu'il défend à ſer émoulu, & en vrai Don Quichote, contre le peu de cas qu'en faiſoit ci-deſſus Don Lancelot ; &, enfin, une *Hymne ſur la Prédeſtination en Vers Saphiques*, *par l'Abbé Regnier des Marais*, inſérée dans le II. Tome, page 575, de ſes *Poëſies Françoiſes*. Et, probablement, elle fut ainſi généralement abandonnée, non parce qu'elle étoit impraticable, ainſi que l'ont trop légérement avancé quelques-uns ; ou parce que nôtre Langue n'a ni longues, ni brèves, & eſt abſolument deſtituée de quantité dans ſes ſillabes, comme le prétend fort mal-à-propos l'Auteur de ces Vers, très peu fondez en Fait, approchans fort du galimathias.

Le Vers n'avoit ni nombre, *ni cadence*,
Dans une Langue encor dans ſon Enfance,
Où l'on ne put, *quoi que l'on ait tenté*,
Donner aux mots AUCUNE QUANTITE',
Pour ſuppléer au défaut d'harmonie,
Et ſoutenir leur marche trop unie,
Nos prémiers Vers ont été décorez,
D'accords nouveaux au Parnaſſe ignorez ;
Et l'uniſſon de la Rime naiſſante
Vint ranimer leur chûte languiſſante,
Et rehauſſer par cette nouveauté
Un Art réduit à l'ingénuité (43) :

Mais, ainſi que l'obſerve en deux mots le Poëte cité par Mornac, parce que ce n'eſt pas le génie de nôtre Langue,

Hoccce Patrint
Vetat Genius, *ipſaque Minerva Gallia* (44) ;

ce que le prétendu Vigneul Marville ſemble avoir paraphraſé & commenté en ces termes : *Il n'eſt point dans nôtre Langue de Vers ſans Rimes*, *& ceux qui ſe ſont quelquefois hazardez d'en faire ont été ſiflez*, *& renvoyés à l'Ecole* (45) : *parce que*, ſelon le Cardinal du Perron, *Perronianorum*, pag. 308, *nôtre Langue n'a quaſi point de longues* ; *qu'elle n'a nuls accens*, *& ſe prononce quaſi tout d'une teneur*, *ſans changement de voix*, ... *que les Articles qui rempliſſent nôtre Langue*, *ſont cauſe que nos Vers ne ſont pas ſi bien avec les meſures* ; *& que la tranſpoſition*, *que l'on eſt obligé de faire aux Vers meſurés*, *l'empêche*, & y nuit *encore* : &, enfin, comme le remarque très bien & beaucoup plus préciſément & judicieuſement Pasquier, parce *que la douceur de noſtre Langue dépend*, *tant de l'*E maſculin, *que de l'*E féminin ; *& que*, *pour rendre cette Poëſie accomplie*, *il faut au tout bannir de la fin des Vers l'*E féminin, *qui autrement ſera trop long ou trop court* (46). En effet, on a pû remarquer dans tous les Vers meſurez, citez ci-deſſus, & l'on peut encore voir dans Pasquier, d'Aubigné, &c., qu'il n'y en a pas un ſeul terminé par une ſillabe féminine. D'ailleurs chaque Nation eſt naturellement & particuliérement ſenſible à certain arrangement, à certaine meſure, à certaine cadence de mots, en un mot, à certaine harmonie, qu'on peut beaucoup mieux indiquer, qu'exprimer ; la nôtre ne paroît l'être, qu'à l'égalité de nombre des ſillabes, qu'à la céſure ou ſuſpenſion de celles du milieu dans les grands Vers, & qu'à la Rime ou répétition des mêmes Sons dans ceux-là-même, & dans tous les autres. Il n'eſt donc pas étonnant, qu'on ait accordé la préférence à l'harmonie que la réunion de tout cela produit.

A la vérité, *on a vû paroître depuis peu*, *de la part de Perſonnes d'Eſprit*, dit Mr. le Préſident Bouhier, qui ne les nomme pourtant point, *des* Diſſertations *ingénieuſes*, *pour nous perſuader*, *qu'à l'exemple de quelques peuples de nôtre Voiſinage*, *nous devons bannir de nôtre Langue les Vers rimez* ; *propoſant pour cela de leur ſubſtituer un certain arrangement de ſyllabes*, *en nombre égal à celui des Vers ordinaires*, *mais dont tout l'Art conſiſte à choiſir des expreſſions nobles & harmonieuſes*, *à leur donner un Air poëtique*, & *à les varier par des*

Muſiciens, *ni dans* la Croix du Maine, *ni dans* Du Verdier, *quoique ce que débite* Arius Thomas *de* Claudin le Jeune *ſoit de l'année* 1589. Sweertius, Valere André, & Foppens, *ne parlent point de lui*, *quoi qu'il fût de Valenciennes*. *Il ne vivoit plus en* 1613, *lorſque ſa Sœur* Cécile le Jeune *dédia au Duc de Bouillon ſes* cent cinquante Pſeaumes de David, *mis en* Muſique *à quatre parties*, *imprimés à* Paris, par Pierre Ballard, *en* 1613, *en* 4. volumes in Octavo oblong.

(41) Petites Oeuvres meslées de Sr. d'Aubigne, *pag.* 527 & 529.

(42) Racine vengé contre l'Abbé d'Olivet, *inſéré dans le III. Volume des* Oeuvres de Racine, *d'Edition de* 1744, *pag.* 251.

(43) La Chauſſée, Epître de Clio, *inſérée dans ſes* Lettres ſerieuſes & badines, *Tom. VIII*, *pag.* 221.

(44) Recueil des Poëtes, *Tom. I*, *pag.* 111.

(45) Vigneul Marville, *Tom III*, *pag.* 72.

(46) Pasquier, Recherches de la France, *Liv. VII*, *Chap. XII*, *pag.* 661.

chez Frédéric Morel, *en* 1573, *in* 8°. (*H*). Les Italiens ont auſſi leurs Vers méſurez ſelon la Modulation Grecque & la Romaine : &, ſi l'on peut s'en fier au Garant que je vais citer, ils ont en cela prévenu les François (*I*). Non ſeulement les Langues *Eſpagnole* & *Portugaiſe*, dérivées de la *Latine* ainſi que l'*Italienne* & la *Françoiſe*, ont été auſſi

des terminaiſons, tantôt maſculines, & tantôt féminines (47). Mais, ce ſavant Homme, voïant que *cet étrange Syſteme*, qu'il n'avoit d'abord regardé que comme *un pur Jeu-d'Eſprit, ſemblable à tant d'autres que l'oiſiveté de nos Gens-de-Lettres enfante tous les jours*, produiſoit déjà *des modèles de cette nouvelle Poëſie*; il s'éleva contre lui de toutes ſes forces dans de très judicieuſes réflexions, qui font partie de la *Préface* que je viens de citer (48). Le *Journaliſte des Savans* de Mai 1737, pag. 47—63, & l'Auteur du *Pour & Contre*, Num. CXLVI & CXLVII, favorablement prévenus pour cette eſpéce de Poëſie, en prirent auſſitôt la défenſe contre Mr. Bouhier, & même d'une maniére aſſez peu ménagée. Mais, d'un côté, Mr. d'Olivet, dans une *Lettre* à ce Préſident du 4. Mars 1737, & de l'autre Mr. des Fontaines, à la fin de ſon *Racine Vengé* (49), les repouſſérent plus vigoureuſement encore, ſur-tout le dernier, qui ſuit pied à pied le *Journaliſte*, ſans daigner faire la moindre attention au *Pour & Contre*: & il eſt à préſumer, que la ſolidité de leurs raiſons arrêtera enfin le progrès de cette nouvelle tentative en faveur de la Poëſie Françoiſe non rimée. Pour nous en procurer une plus ample & parfaite connoiſſance, il ſeroit à ſouhaiter, que Mr. Bouhier nous eut nommé ces Novateurs, donné les titres de leurs *Diſſertations*, & indiqué les lieux où elles ſe trouvent.

(47) Poëme de Pétrone ſur la Guerre Civile entre Céſar & Pompée, traduit en Vers avec des Remarques, *Préface*, *pag.* 6 & *uj.*

(48) *Pag. uj — xxv.*

(49) *Ces deux Préfaces ſe trouvent dans le Tome III. des Oeuvres de* Racine, *pag.* 116 — 128, & *pag.* 249 — 264.

(*H*) *La* Maniére de faire des Vers en François comme en Grec & en Latin, *imprimée* à Paris, chez Frédéric Morel, en 1573, in 8°.] Voilà une *Poëtique*, dont je ne vois pas qu'aïent fait mention aucun de ceux de nos Auteurs, qui ont traité de la verſification Françoiſe; & dont je ſuis ſurpris, que Paſquier & des Accords n'aïent tiré quelques éxemples de cette Poëſie Françoiſe méſurée à la Latine, ſoit de ceux ſimplement rapportez ou citez, ſoit de ceux qu'il eſt à croire que l'Auteur aura lui-même compoſez. » Cet Auteur étoit un Jeune-Homme de dix-huit à vingt ans; & comme, ni Bailles, ni ſes Imitateurs, n'en ont fait aucune mention parmi leurs *Enfans célébres* ou *Auteurs précoces*, j'en dirai ici deux mots, tirez de la Préface de ſes *Oeuvres*, imprimées *à Paris, chez le même Morel, en* 1573, *in* 8°.

Il ſe nommoit JACQUES DE LA TAILLE, & étoit Gentil-Homme Bauſſeron, né à Bondaroy en Beauſſe, en 1542. Aïant fait ſes études ſous le célébre Jean Dorat, il s'appliqua tellement à la Poëſie Françoiſe, qu'à l'âge de dix-ſept à dix-huit ans, il avoit déjà compoſé pluſieurs Tragédies & Comédies; & qu'il s'en étoit même ſi fort affecté la vuë, qu'on craignoit pour lui le ſort d'Homere. On devoit naturellement attendre de lui d'autres Ouvrages; mais en Avril 1562, il fut emporté de la Peſte, avec un de ſes Frères & un de ſes Couſins. *Il portoit ſi grande inimitié aux* Mançois *& aux* Normands, *qu'il loüoit Dieu de ne l'avoir point fait naître, ni au* Maine, *ni en* Normandie. JEAN DE LA TAILLE, ſon Frère aîné, fit imprimer ſes *Oeuvres*, conſiſtans en cinq *Tragédies*, *Alexandre*, *Daire*, *Athamant*, *Progné*, & *Niobé*; La Croix du Maine en fait précéder une intitulée *Saül*, dont ce Frère ne parle point; une *Comédie*, des *Epigrammes*, des *Inſcriptions en Quatrains pour les Images des Princeſſes de France*, & ſa *Maniére de faire des Vers*, qui fait l'occaſion de cette Remarque. Du Verdier & La Croix du Maine, ne l'ont point oublié dans leurs *Bibliothéques Françoiſes*, pag. 624—626, & 146: & le prémier, ſelon ſa coutume, rapporte quelques-unes de ſes Poëſies. Afin qu'on en puiſſe juger par un *Ex Vngue Leonem*, je mettrai ici ſon *Epigramme* ſur une vieille Courtiſane mécontente de ſon miroir, comme la plus courte de ſes Piéces:

Pour mirer deſormais l'éternelle beauté
De ta face, ô Venus, je t'offre ce miroir:
Car, je ne m'y vois plus telle que j'ai eſté;
Et, telle que je ſuis, je ne m'y veux plus voir.

Draudius, pag. 198. de ſa *Bibliotheca Exotica*, fait auſſi mention de cette *Maniére de Vers François, comme en Grec & en Latin.*

(*I*) *Si l'on en peut croire le Garant, que je vais citer, les Italiens ont prévenu en cela les François.*] Ce Garant eſt le Père Julio Negri, Jéſuite Florentin, Ecrivain aſſez inéxact, & dont il ſeroit fort à ſouhaiter que l'*Iſtoria de gli Scrittori Fiorentini* fût, non ſeulement imprimée, mais même compoſée, avec plus de ſoin. A la vérité, comme ſon Ouvrage eſt poſthume, & n'a probablement été publié que par des gens moins éclairez que lui en cette matiére, peut-être ne doit-on point le charger abſolument de cette inéxactitude. Quoi qu'il en ſoit, dans ſon Article de LEONE BATTISTA ALBERTI, ſurnommé *il Vitruvio Fiorentino*, mort dès la fin du XV. Siécle, & à qui Gianno Vitali dreſſa cette Epitaphe ingénieuſe:

LEONI BAPTISTÆ ALBERTO,
VITRUVIO FLORENTINO.

ALBERTUS *jacet hic* LEO: *Leonem*
Quem Florentia jure nuncupavit;
Quod Princeps fuit Eruditionum,
Princeps ut Leo ſolus eſt ferarum (50):

(50) Negri, Iſtoria de gli Scrittori Fiorentini, *pag.* 349. Ce ſont quatre *Vers* de Jean Vitali, *mis à la fin de l'éloge de* Leone Baptiſte Alberti *par* Paul Jove.

Il prétend que ce fameux Architecte fut le prémier, qui s'aviſa d'introduire la méſure des Vers Grecs & Latins dans la Poëſie Italienne; & il en donne pour éxemple, & pour preuve, le Diſtique qu'on va voir dans le Paſſage ſuivant. » LEONE » BATTISTA ALBERTI, Figliuola di Lorenzo, Nipote del Cardinale de gli Alberti, *chi* » nobilito, poco dopo il 1400, non meno le ſcienzie ſpeculative & amene della Giuriſprudentia, » Geometria, Aſtrologia, Muſica, e Poëſia; mà » le Liberali Diſcipline dell'Architectura, Statua- » ria, e Pittura; . . . fù egli il primo, che tentaſſe ridurre i Verſi volgari al numero e alla miſura de' Latini, come ſi vede in una ſua Epiſtola, che comincia,

» *Queſta, per eſtrema miſerabile Epiſtola,*
» *mando*
» *A te, che ſprezzi ruſticamente Noi* (51)."

(51) *Ibid. pag.* 349 & 350. Paul Jove *ne dit rien de cela dans l'éloge que je viens de citer.*

Sans citer cet éxemple, le plus heureux ſans doute de tous ceux que j'aie encore emploïés, le célébre Auteur de l'*Iſtoria della volgar Poëſia* ſe contente de dire de Leone Battiſta Alberti: *Debbeſi à lui l'onore d'eſſere ſtato il primiero à tentar di ridurre i Verſi volgari alla miſura de' Latini, come afferma il Vaſari, che ne porta un Saggio* (52); *il che per ſuo ritrovato miſe al pubblico nel ſecolo ſeguente Monſignor Claudio Tolomei* (53). En effet, on va voir par un Paſſage fort curieux du même Ouvrage, que le Tolomei, non ſeulement s'appliqua fort à ce genre de Poëſie méſurée à la Latine, touchant la compoſition de laquelle il publia un Traité exprès, mais fonda même une Académie uniquement deſtinée à la perfectionner; mais que, malgré tous ſes ſoins, ce Projet ne réüſſit pas mieux chez les Italiens, que chez les François, & qu'on fut enfin obligé de l'abandonner. *Non ſolo adunque compoſe* (il Tolomei) *beliſſime Rime, e nobiliſſime Opere in Proſa, ma fondò ancor' Accademie in Roma, ove la Lingua Toſcana, & Poëſia, a tutto potere ſi coltivavano: tra le quali, degna di particolare avvertenza fu quella appellata* DALLA POESIA NUOVA, *in cui ſi compone-*

(52) Vit. Pit. Part. II, pag. 2 me 274.

(53) Giov. Mario Crescimbeni, Iſtoria della volgar Poëſia, *Vol. III, pag.* 274.

auſſi emploïées à ce genre de Poëſie meſurée ; mais même les Langues d'Origine *Tudesque*, telles que l'*Allemande*, la *Hollandoiſe*, la *Suédoiſe*, l'*Angloiſe*, & j'en donnerai ci-deſſous quelques éxemples (*K*).

ponevano i Verſi Toscani à miſura di quelli de' Greci o de' Latini, con metterſi in opera ſillabe, e piedi, nello ſteſſo numero, e nella ſteſſa quantità, da colore proſeguita. Ma, benchè parecchi, de primi ingegni di queſti tempi ſeguitaſſero tale invenzione; e, oltre a ciò, dal Tolomei foſſe dato alle ſtampe un Trattato ſopra il modo di comporre ſi fattamente; nondimeno la facenda ebbe poco applauſo, e toſto ſvanì (54). J'aurois ſouhaité pouvoir indiquer plus particuliérement cet Ouvrage ſingulier du Tolomei : mais, Creſcimbeni n'en donne, ni le Titre, ni l'Edition, quoi qu'il affirme qu'il a été imprimé ; & l'on n'en trouve abſolument aucune mention, ni dans l'*Eloquenza Italiana* de Giuſto Fontanini, ni dans la Reſome & l'Augmentation qu'en a donnée Nicolo Franceſco Haym, ſous le titre de *Notizia de' Libri rari Italiani*, ni dans la nouvelle Edition augmentée de l'une & de l'autre, publiée ſous le nouveau titre de *Bibliotheca Italiana*, & imprimée *à Veniſe, chez Angelo Geremia, en* 1728, *in* 4°. (55) ; & c'eſt une imperfection à ajouter à toutes celles que le Marquis Maffei leur a peut-être un peu trop ſévérement reprochées (56).

(54) *Ibid. Vol. II. pag.* 371, 372. Claudio Tolomei, *Siennois Rotgne de Corſeca, & Ambaſſadeur de ſa Republique auprès de Henri II. Roy de France, mourût en* 1557, *âgé de* 63. *ans.*

(55) *Voïez les* Tables *de ces trois Ouvrages, au mot* Alberti.

(56) Oſſervationi Letterarie per Continuazione al Giornale de' Letterati d'Italia, *Tom. II, pag.* 66 — 249.

(*K*) *Non ſeulement les Langues Eſpagnole & Portugaiſe, ... mais même . . . l'Allemande, la Hollandoiſe, la Suédoiſe, & l'Angloiſe, ont été emploïées à ce genre de Poëſie meſurée ; & en voici quelques éxemples.*] Je commencerai par les Portugais. Ils m'ont été donnez par leur Auteur, habile Homme de cette Nation.

Foſte da Militia, oh Flandres, furibundo Theatro.

c'eſt-à-dire

Oh ! Flandres, vous avez été un furieux Théatre de Guerre.

Naõ foi bella Venus tanto como Barbara linda.

c'eſt-à-dire

Venus ne fut jamais ſi belle que l'eſt ſa charmante Barbe.

Provida nos prados quiz Natureſa que ſoſſes,
Tu Rei das Flores, Cravo; tu, Roſa, Rainha.

c'eſt-à-dire

La ſage Nature a voulu que dans nos prairies, vous fuſſiez,
Vous, Oeillet, le Roi, & vous, Roſe, la Reine, des Fleurs.

Feiticios, Bruxas, Pactos, co'o pobre Diabo,
Sao' Contos certos ſo para Gente boa.

c'eſt-à-dire

Les Philtres, les Sorcieres, les Pactes faits avec le Diable,
Ne ſont que de purs contes pour les bonnes Gens.

Neſcio porque em promeſſas de Principe fias :
So benſ eſpera d'omnipotente Deos.

c'eſt-à-dire

Je ne ſai pourquoi vous vous fiez aux promeſſes des Princes :
N'eſpérez de bien, que de Dieu ſeul tout-puiſſant.

Paſſons aux Allemands. Gesner, qui paroit s'être éxercé lui-même en ce genre dans les Vers ſuivans :

Es macht alleinig der glaub die gleubige ſalig,
Und dar zů fruchtbar zur lieb' : und gůtige hertzen
Allwág inn menſchen ſchaft er. kein müſſe by ſin iſt,
Und kein nachlaſſen nienen. en würket in allen
Rechtgſchaffnen gmůten eſſe gůts vñ übige frunſchafft
Doch ſchrybt er nůt ſim ſelber zů : ſunder er eignet
Dem Herrē Gott uñ ſiner gnad alle die eere,
Durch Jeſum Chriſtum Gott und Menſch unſeren Herren.

Gesner, dis-je, donne la raiſon de la difficulté de réüſſir en Allemand dans cette eſpéce de compoſition, en ce que cette Langue abonde fort en Monoſillabes, & ces Monoſillabes en conſonnes qui les rendent longs ; ce qui fait qu'il n'y a preſque que des ſpondées. Mais, c'eſt ce qu'il eſt d'autant plus à propos de lui entendre dire à lui-même, qu'il s'exprime plus fortement encore. *In omnibus hiſce Verſibus, Pedes omnes ſpondei ſunt, quinto excepto dactylo ; neque fieri facile aut commode poſſe opinor, ut alibi etiam, niſi forte primo loco dactylus collocetur . . . . . Noſtræ quidem linguæ aſperitatem conſonantium etiam in eadem dictione multitudo auget, quæ nullo ſæpe vocalium interventu emolliatur . . . . . Sermo Germanicus enim . . . . . & monoſyllabis dictionibus abundat ; & ut in conſonantes exeuntibus ; qua re, & prolatu aſperior, & condendo carmini ineptæ eſt ; nam & cæſuræ minus fieri poſſunt, & pleræque ſyllabæ, vel alias, vel poſitione, longæ ſiunt . . . . . Nos aliquando conati ſumus, ſed parum feliciter, hiſce* (ſupra relatis) *Verſibus hexametris* (57). Lcibnits, qui s'eſt eſſayé en ce genre ſur le *Numquam Stygias ſertur ad umbras* de Seneque le Tragique, *Epiſtolarum ad Varios*, pag. 335, reconnoît à peu près de même, que cela ne ſauroit ſort bien réüſſir en Allemand : *In Germanico Res non ita bene ſuccedere poteſt.*

(57) Gesneri Mithridates, *folio* 25. *Dans le Feuilleton Journal, à l'occaſion d'une Oraiſon Dominicale, en parois Vers hexametres, & en hendecaſyllabes, qu'il trouve plus convenables à la Langue Allemande.*

En voici de Suédois.

Hercules arla flot upp | en Morgon | i forſta ſin Ungdom |
Fuller af ängſt | och twiit | huru han ſitt Loſwerne borja
Stulle | däraf han Priiſz, kunde winna | medh Tijden | och ähra.

Ils ſont tirez d'un Poëme Suédois de 531. Vers de cette eſpéce, compoſé par GEORGE LILIE, annobli ſous le nom de STIERNHIELM, Préſident du Collége des Antiquitez de Stockholm, intitulé *Hercules, ſeu ejus Bivium, Carmine hexametro, ſed Lingua Suetica*, & imprimé *à Upſal, par Jean Pauli, en* 1653, *in* 4. ; & puis *à Stockholm, par George Henſch, en* 1668, *in* 4°. ; avec d'autres Opuſcules Poëtiques du même Auteur.

Les ſuivans :

Tityre, tu, ſom hwilar i ſkugd af lommuga beken
Spelar à pipan ſot tina linſtiga wallsre = qwäden,

ſont les deux prémiers Vers de la I. des Eclogues de Virgile miſes en Vers Suédois hexamétres par GUSTAVE PALMFELT, intitulées P. VIRGILII MARONIS *Ecloger oller Herde = Qwäden, ofwerſette på Swenſk Wers efter Latinſka Proſodien, uti lika Wefe-ſlag, och lika manga Werſer med Originalet*, & imprimées *à Stockholm, chez Jean L. Horn, en* 1740, *in* 4.

Ve-

Digitized by Google

Venons enfin aux Anglois. Un Anonyme de cette Nation a fait depuis peu de grands efforts pour y introduire, ou plûtôt pour y renouveller, cette eſpéce de Verification, dont Philippe Sidney dans ſon *Arcadie*, & Spencer dans quelques Poëſies, avoient autrefois donné quelques eſſais, qui ne leur avoient point réüſſi. En voici trois de Sidney :

Of Phœ / bûs wîs / lëuce în / ſchâda ôf / ſwëet Cÿpâ / riſſûs, &c.
Of gûitë / ſîng mîſe / rîes ôf / Mânî îf / this bê thë / Fôrtûna, &c.
Wîſt mône / fûl Mêlô / dies fôr ê / noûgh ôur / Griefs bê rê / vêalêd, &c.

que cet Anonyme trouve ſonner auſſi-bien à ſon oreille, que bien des Vers de Virgile même. Selon lui, ſi les Poëtes, qui ont ſuivi Sidney, avoient ſuivi ſon entrepriſe, & travaillé continuellement à perfectionner ſon invention juſqu'à nos jours, elle auroit certainement réüſſi. En effet, ajoûte-t-il, les prémiers Vers rimez de l'ancienne méthode, auſſi-bien que les non rimez de la nouvelle, ne valoient pas mieux que ceux de ces eſſais, dont on ne s'eſt dégoûté, que parce qu'on étoit habitué aux autres. Et il paroît fortement perſuadé, que, ſi l'on s'y appliquoit attentivement & conſtamment, on s'y accoutumeroit de même, & qu'on rendroit ainſi cette eſpéce de Poëſie Angloiſe méſurée auſſi excellente qu'aucune autre. Pour le prouver, il a traduit en cette ſorte de Vers les I. & les IV. *Eclogues de Virgile*, & a compoſé en même méſure une *Paſtorale de Jacob & de Rachel* : & afin qu'on en puiſſe juger par un Echantillon, j'ajoûterai ici les trois prémiers Vers de la ſeconde de ces Piéces de la maniére dont il les ſcande lui-même.

Sîlîf / ân Mû / ſeî tô â / Sîlăin mûre / mûlît ăs / . cëadwe,
Woods ând / lôw Tâmă / rîſks dê / light nôt / ëvêry / Fâncy,
Grôves îf / wê lîng / ôf, thô'e / Grôves bê / wôthÿ ă / Cônſul, &c. (58).

[58] *Thee o'an Volume intitulé* An Introduction of the ancient Greec and Latin Meaſures into Engliſh Poëtry, attempted in a Tranſlation of Virgil's firſt Eclogue, a Tranſlation of Virgil's fourth Eclogue, Jacob and Rachel a Paſtoral; With a Preface in Vindication of the attempt : *Imprimé à Londres, chez* J. Cooper, *en* 1737, *en* 31. *pages in* 8.; *& indiqué dans la Bibliotheque Britannique, Tom. X, pag.* 400 *&* 401, *où l'on dévra toujours mal* Chaucer *pour* Chaucer. *Il y a fouvent de pareilles négligences dans l'Impreſſion de cette Bibliotheque.*

MOYA (MATTHIEU DE) Auteur célébre, mais beaucoup plus connu ſous le nom ſuppoſé d'*Amadæus Guimenius*, que ſous ſon véritable nom, étoit né à el Moral (*a*), petite Ville de la Caſtille nouvelle (*b*). Il entra chez les Jéſuites ; &, s'étant rendu capable d'éxercer parmi eux les emplois les plus conſidérables, il fut fait Profeſſeur en Théologie dans leur Collége d'Alcala (*c*), & puis Profeſſeur en Théologie Morale dans le Collége Roïal de Madrid (*d*). Lors que le Duc d'Oſſone fut envoïé en Sicile pour en éxercer la Vice-Roïauté, on le lui donna pour Confeſſeur (*e*) : il le fut enſuite de la Reine d'Eſpagne, Veuve de Philippe IV. (*f*) ; & il vivoit encore, lorſque Don Nicolas Antonio publia ſa Bibliothéque des Ecrivains d'Eſpagne en 1672. (*g*). Il s'étoit particuliérement adonné à l'Etude des cas de Conſcience ; &, voïant ſes Confréres rudement attaqués de tous côtez ſur le relâchement de leur Morale, il ſe chargea de travailler à leur juſtification, & de faire pour eux en Eſpagne, & pour les Païs étrangers, ce que le Pére Pirot fit à peu près dans le même tems en France, en y publiant ſa fameuſe *Apologie pour les Caſuiſtes*. Pour cet effet, il compoſa un Ouvrage, qui parut ſous le nom ſuppoſé, qu'on a vû au commencement de cet Article ; mais qui, bien loin de tranquiliſer les Eſprits, ne fit qu'exciter de nouveaux troubles & cauſer de nouvelles conteſtations entre les parties intéreſſées. Je me contenterai d'obſerver ici en général, qu'il fut imprimé diverſes fois, vivement réfuté & ſoutenu, cenſuré par la Sorbonne, mis dans l'*Index Librorum prohibitorum*, défendu par l'Inquiſition, & enfin condamné au feu par le Pape Innocent XI. ; mais, le détail que je donnerai ci-deſſous de toute cette affaire la fera connoître plus particuliérement, & ce que j'en dirai pourra tenir lieu d'une Hiſtoire abrégée de toute cette diſpute (*A*). Le but principal

[*a*] Nicol. Antonii, Bibliotheca Hiſpanica, *Tom. II, pag.* 91, *col.* 1.

[*b*] Baudrand, Geographie, *Tom. I, pag.* 477.

[*c*] Nicol. Antonii, Bibliotheca Hiſpanica, *Tom. II, pag.* 93.

[*d*] Fabri, in Apologetic. Doctrinæ Moralis Soc. Jeſ. *Part. II, Tract. IV.*

[*e*] Nicol. Antonii, Bibliotheca Hiſpanica, *Tom. II, pag.* 91.

[*f*] Bayle, Critique Générale de l'Hiſtoire du Calviniſme, *Tom. II, pag.* 171. Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Février* 1690, *pag.* 212.

[*g*] *Vivit etiam nunc Author Matriti, cum fama non vulgaris Theologi.* Nicol. Antonii, Bibliotheca Hiſpanica, *Tom. II, pag.* 93, *où l'on verra les autres Eloges de cet Auteur.*

(*A*) *Le Détail que je vais donner . . . pourra tenir lieu d'une Hiſtoire abrégée de cette Diſpute.*] Pour la faire avec ordre, il faut reprendre la choſe d'un peu plus haut. Les Jéſuites s'étant fait de tous côtez des Ennemis puiſſans & redoutables, quelques-uns d'entre ceux-ci, qui ſans cela ne s'en ſeroient peut-être jamais mis en peine, ſe mirent à éxaminer leur Théologie Morale. Entre tous ceux qui furent choqués du prodigieux relâchement qu'ils y trouvérent, il y eut un Anonyme, mais qu'on a ſçu depuis être un Eſpagnol nommé Eſelspez, qui le leur reprocha vivement dans un Ouvrage qu'il publia à Louvain en 1646. (1). Les Jéſuites affectérent d'abord de le mépriſer ; mais, après la condamnation des cinq fameuſes Propoſitions de Janſenius, les Janſeniſtes l'aïant fait réimprimer diverſes fois, traduire en pluſieurs Langues, & répandre abondamment dans toute la Chrétienté, en vuë de ſe vanger des Jéſuites ; ceux-ci ſe crurent enfin obligés d'y répondre, & y oppoſérent le Livre du Pére de Moya. Voilà de quelle maniére les Auteurs des *Acta Eruditorum* de Leipſic racontent la choſe d'après l'Auteur d'un Livre dont ils donnent l'Extrait ; & cela eſt aſſez conforme à ce qu'en dit en très peu de mots le Pére de Moya lui-même dans l'Epître Dédicatoire, qu'il a miſe à la tête de ſon Ouvrage (2). *Iater eos*, diſent ces Journaliſtes (3), *qui nevorum in Eccleſia Romana Caſuiſtarum, quos vocant, & Jeſuitarum imprimis licentiæ, qua Moralem Diſciplinam miſere depravabant, primi ſeſe oppoſuerunt, quidam fuit, Anonymus tum quidem, ſed quem Eſculapezium natione Hiſpanum fuiſſe libelli noſtri Autor nos docet, exulgato Lovanii anno* 1646. *opuſculo, quo Jeſuitarum illa Moralis Doctrina, improbabilitatis, temeritatis, & erroris publice arguebatur. Ac initio quidem negligi a Jeſuitis generoſo quaſi contempta Libellus viſus fuit, donec auctis inter Janſeniſtas & Jeſuitas odiis, (poſtquam his curantibus quinque famoſæ Propoſitiones Cornelii Janſenii Epiſcopi Yprenſis anno* 1653. *ab Innocentio X. damnatæ eſſent,) a Janſeniſtis, ut ægre viciſſim Jeſuitis facerent, eccnde ſæpiuſcule cœpit, ac in varias tranſfundi Linguas, ſpargique per omnem Chriſtianum Orbem. Itaque neceſſitas impoſita tandem Jeſuitis fuit, ut exiſtimationi Societatis ſuæ conſulturi, ac corruptelarum, quas invexiſſe in Moralem Diſciplinam arguebantur, infamiam amoliturі, Libellum illum publice refutandum decernerent. Sic erge in lucem anno* 1660. *Liber prodiit, ſæpius poſtea, diverſisque in locis, typis deſcriptus, vulgoque adeo notus hoc tituli*, Amadæi

[1] *Voïez ci-deſſus Citations* (1 & 2).

[2] Amadæi Guimenii, Præfatio Dedicatoria præfixa ejus Opuſculo &c. *folio* 6. *verſo.*

[3] Acta Eruditorum Lipſienſium 1690, *pag.* 212, 214.

cipal du Père de Moya étoit de prouver que les sentimens rélachés, que l'on reprochoit si hautement à ses Confrères, ne leur étoient point particuliers, n'étoient point nouveaux, & avoient été enseignés par quantité d'Auteurs anciens, particuliérement par les Dominicains Gnimenii, &c. Mais, on verra par le Passage que je vais rapporter, que ce récit est trop abrégé, & qu'on y a obmis plusieurs circonstances très nécessaires. „ Toute cette contestation, qui a fait „ tant de bruit dans le monde," dit un autre célébre Journaliste (4), „a pris son origine d'un Livre composé en Espagnol, qui fut imprimé il „ y a environ quinze ans sous le nom d'Eselapez (5). Cet Auteur y avoit fait un Recueil „ de plusieurs Propositions qu'il avoit tiré des Casuistes modernes, & qu'il prétendoit être contraires aux préceptes du Décalogue. Un autre „ Auteur Espagnol, nommé Aquila, de l'Ordre „ de St. François (6), lui répondit pour les Casuistes modernes; &, parce qu'il crut que le „ Livre d'Eselapez avoit été fait par un Jacobin, „ & que même le bruit couroit qu'on l'avoit sécrétement imprimé dans le Couvent de la Minerve à Rome, il détourna adroitement l'orage „ sur les Jacobins, & tâcha de faire voir que la plupart des Propositions, qu'Eselapez blamoit, „ avoient été soutenues par les plus célébres de „ leurs Théologiens. Mais, le Livre d'Aquila ne „ demeura pas longtems sans replique; car, peu „ de tems après on vit paroître un autre Livre sous „ le nom de François de la Piété (7), pour soutenir le Livre d'Eselapez contre celui d'Aquila. „ Là dessus est intervenu Amadæus Guimenius, „ qui a pris le parti d'Aquila; &, ayant transcrit „ de son Livre toutes les Propositions qui étoient „ en contestation; il a soutenu que les unes sont „ faussement imputées à quelques Auteurs par „ Eselapez, qu'il nomme toujours *l'Anonyme*; & „ que les autres ont été auparavant enseignées par „ les plus célébres Disciples de St. Thomas. D'un „ autre côté, le P. Baron est aussi venu au secours „ de François de la Piété contre Guimenius; & „ il a fait ce Livre (8), pour prouver que toutes „ les Citations, que son Adversaire allégue, sont, „ ou fausses, ou mal entendues. Mais, au lieu „ que Guimenius ne traite que la question de fait, „ & ne porte point de jugement sur les Propositions recueillies par Eselapez, le P. Baron examine non seulement si ces Propositions ont été en effet soutenues par les Auteurs à qui on les attribue, mais encore si elles sont vraies ou fausses. „ . . . . . Et comme le dessein d'Amadæus „ Guimenius étoit de montrer que les Propositions „ qu'il rapporte, & qu'on impute aux Casuistes modernes, ont été avancées par d'autres Auteurs „ célébres, particuliérement par St. Thomas & par „ ses Disciples; au contraire, la fin que le Père „ Baron se propose est de faire voir que l'Ecole „ de St. Thomas n'a jamais eu de part à la Doctrine qu'Amadæus luy veut attribuer. Car, il „ est de quelques-unes de ces Propositions comme de la fausse monnoye, que tout le monde „ avoue estre de mauvais alloy; mais que cependant chascun tasche de rendre à celuy dont il „ croit l'avoir reçue. Ainsi, la question n'estoit „ pas de savoir si la Doctrine de ces Propositions „ estoit véritable; mais on estoit seulement en peine de reconnoître qui en sont les Auteurs. . . . . „ Ce Père suppose dans tout cet Ouvrage, que le „ Père Théophile Raynaud est l'Auteur véritable „ du Livre imprimé sous le nom de Guimenius. „ Mais, ayant reconnu depuis, que ce Livre a été „ composé par un Auteur Espagnol, il se retracte „ dans sa Préface: &, certainement, le Livre de „ Guimenius n'a guéres de rapport avec le stile & „ la maniére du Père Théophile Raynaud." En effet, on sçut peu de tems après, que ce Livre étoit certainement de defunt Matthieu de Moya; & les Jansénistes ne manquérent point de le publier aussitôt dans leurs petits Livrets. *Rappellez*, disent-ils avec leur véhemence ordinaire, *Rappellez dans votre mémoire . . . . un* Guimenius, *l'Auteur le plus impur qui fut jamais . . . . On n'a vu depuis peu, un grand scandale de l'Eglise, son malheureux Livre, ... que l'on peut appeller le cloaque de toutes les ordures & de toutes les impietez dont l'Esprit humain est capable, quand il est abbandonné au sens réprouvé: & Pon a fait à Paris, que ces* Amadæus Guimenius, *qui a fait tant de bruit, pour avoir entrepris de defendre les plus méchantes maximes des Casuistes, contre tant d'Universitez, de Prélats, & de Papes; qui a pareillement été censuré comme plein d'erreurs, d'erdures, & d'abominations, avec tant de diligence & de soin par nos Théologiens de Paris; n'est autre qu'un Jésuite Espagnol résidant à Madrit, qui se nomme* Moya (9). Le fameux de Launoy l'ignorait encore, lorsqu'il écrivoit la V. de la IV. partie de ses Lettres: George Matthias König crotoit de bonne-foi, lors qu'il publia sa Bibliothéque, en 1678, qu'*Amadæus Guimenius* étoit effectivement le nom de l'Auteur (10); & les Auteurs des *Acta Eruditorum* de Leipsic ne savoient pas encore précisément en 1680, qu'*Amadæus Guimenius* n'étoit autre, que le Père de Moya Jésuite Espagnol (11).

Son Livre est intitulé AMADÆI GUIMENII *Lamorensis, olim primarii S. Theologiæ Professoris, Opusculum singulare universæ fere Theologiæ Moralis complectens adversus quorumdam Expositiones contra nonnullas Jesuitarum Opiniones Morales.* Il y en a plusieurs Editions. Don Nicolas Antonio remarque qu'on a dit qu'il avoit été imprimé *à Bamberg*, & puis *à Palerme, chez Nicolas Bua, en* 1657, *in* 4.; mais, que la vérité est qu'il le fut d'abord *à Palerme*, & que ce fut pendant que l'Auteur étoit en Sicile à la suite du Duc d'Ossone (12). On le réimprima ensuite *à Valence*, & *à Madrit* (13); & ce fut apparemment sur la prémiére de ces deux Editions qu'on obtint l'Approbation du Père Louis de Valence, Capucin, qui est datée du 6. des Kalendes de Novembre 1660, & qui fut exposée dans la suite à tant de contradictions. On en fit une nouvelle Edition *à Lyon, chez Philippe Borde, Laurent Arnaud, Pierre Borde, & Guillaume Barbier, en* 1664, *in* 4°., avec approbation des Docteurs, & permission des Supérieurs: cette Edition fut tout aussitôt contrefaite en Hollande avec cette Inscription[a], *Coloniæ Agrippinæ apud Antonium Kimchium*, 1665, *in* 12.; & l'on en fit en même tems une nouvelle *juxta Exemplar Valentiæ, ex Typographia Jo. Bapt. Marsai*, 1665, *in* 12. On a débité que cet Ouvrage avoit aussi été imprimé à Paris, en 1660.; & M. Cotta, se fondant apparemment là-dessus, a ajouté que ce fut l'Auteur même, qui l'y *fit imprimer* (14): mais, l'Auteur n'a jamais été en France, & cette prétendue Edition n'est qu'une pure chimére.

Dès

[4] Journal des Savans de l'an *Avril* 1666. pag. 190, 191, 192.

[5] *Il prit le Titre de Lugouel, & intitula son Livre,* Manuelle, sidelle, à l'usage des Fidéles de Jesus Christ, touchant les mechantes Maximes que tous les Jésuites enseignent, défendent, & pratiquent partout. *Voiez la Préface du I. Tome de la* Morale Pratique des Jesuites, *folio* 9 *verso.*

[6] *Ou Jésuite, selon le* Traité du Dogme de la Probabilité traduit du Latin de Cotta, *pag.* 28: *La Préface du I. Tome de la* Morale Pratique des Jesuites, *folio* * *viij. verso, dit donc le Titre de Docteur, & intitule ainsi son Ouvrage,* Ladie me el Petro, y oo me mareda; *c'est-à-dire,* Que le Chien m'aboye, mais qu'il ne me morde pas.

[7] Francesco de la Pietad, *nom déguisé de l'Auteur du* Theatro Jesuitico, *imprimé à Coimbre, en* 1634, *& dont il est parlé dans les Disputes des Jésuites & des Jansénistes. On l'a d'abord attribué au Père* Hdephonse de Ste. Marie, *Dominicain, Fils naturel de Philippe IV, Roi d'Espagne, Evêque d'Osma, de Palentia, & enfin de Malaga; voiez la Préface du I. Tom. de la* Morale Pratique des Jésuites, *folio* * *viij, &c. mais, sur son désaveu, on l'a donné depuis au Père* Jean du Ribas, *Dominicain, Prédicateur célébre, & Professeur en Théologie.* Histoire des Ouvrages des Savans, *Juin* 1688, *pag.* 250. *Mr.* Cotta, Traité du Dogme de la Probabilité, *pag.* 10, *a donc tort de soutenir, qu'il est véritablement d'Hdefonse; & de faire dire, pag.* 40, *à l'Auteur de la* Religion des Jesuites, *que le Père* Jean de Ribas *est l'Auteur du* Tuba magna mirum clangens Sinoum, *puisque c'est du* Theatro Jesuitico, *que cet Auteur parle: peut-être est-ce la faute du Traducteur qui n'est guére exact, traitant de* Carmelite, *& d'Evêque, un Prélat Italien, & confondant le Père* Jean Osbert, *Jésuite, avec le Père* Thuso Gonzales, *son Général.*

[8] *Il est intitulé* Manuductiones ad Mosaicam Theologiam Pars altera, contra Amadæum Guimenium & Wendrockium. *Il n'y a que cette II. Partie de l'Ouvrage du Père* Bayon, *qui regarde* A. Guimenius. *Il a été imprimé à Paris, chez* J. Piget, *en* 1665 & 1666, *en* 3 Tt. Volumes in 8.

[9] Dialogue I. de deux Paroissiens de St. Hilaire, Défense du Nouveau Testament de Mons, *dans le* Recueil de Piéces pour cette Traduction, *Tom. I, pag.* 87, *Tom. II, pag.* 150, *&c.*

[10] Konigii, Bibliotheca vetus & nova, *pag.* 379, 372.

[11] *Acta eruditorum annoys de hoc Journal, pag.* 410.

[12] Nicol. Antonii, Bibliotheca Hispanica, *Tom. II, pag.* 93. Villani, Vizcaya alzada, *pag.* 99, *dit aussi que la prémiére Edition est de Palerme.*

[13] *Idem, Ibidem, pag.* 61.

[14] *Vid.* Acta Eruditorum Lipsiens. *anno* 1688, *pag.* 430. Cotta, Traité de la Probabilité, *pag.* 51.

Dominicains, & nommément par Thomas d'Aquin le Chef de leur Ecôle; & l'on ne ſauroit nier qu'à cet égard il n'ait aſſez bien rempli ſon deſſein. Quant à la Juſtification de ces ſentimens mêmes, il n'y a pas mieux réüſſi que le Père Daniel à la Réfutation

Dès que ce Livre eut été réimprimé en France, il fut dénoncé à la Faculté de Théologie de Paris, qui en commit l'Examen à quinze de ſes Docteurs (15); & ſur leur rapport, elle en publia le 3. Février 1665. (16) une Cenſure extrêmement vive, & dans laquelle elle obſerva de ne déſigner que par les prémiers mots pluſieurs propoſitions, tant elles lui parurent ſcandaleuſes & impures. Elle fut auſſi-tôt imprimée *à Paris, chez Guillaume des Prez, en* 1665, *in* 4°; & le Père Nicolas, Provincial des Capucins de Paris, y joignit une Inſcription en faux de l'Approbation du Père Louis de Valence, ſon Confrére. On réimprima ſur le champ cette Cenſure *à Cologne, chez Antoine Kinckius, en* 1665, *in* 12°; mais, on n'y mit point cette Inſcription en faux. Dans le même tems, le Père de Moya préſenta à la Congrégation de l'Indice à Rome une Requête contre cette Cenſure, & il obtint qu'elle fût elle-même cenſurée par un Décret de cette Congrégation du 25. Juin 1665. (17); que le Pape mieux inſtruit ſupprima à la vérité peu de tems après (18). On fit plus; car, l'Inquiſition mit le Livre du Jéſuite même dans l'Indice (19), le cenſura de nouveau en 1675 (20). & le Pape Innocent XI. le condamna au feu par une Bulle expreſſe du 16. de Septembre 1680, (21). Peu après, un particulier, qui ſe cacha ſous le nom de N. Philatethes, traduiſit cette Bulle en François, l'enrichit de Notes, y reproduiſit l'Inſcription en faux contre l'Approbation du Père Louis de Valence, & fit imprimer le tout en 1681, in 12°, ſous ce titre: *La Morale des Jéſuites juſtement condamnée dans le Livre du Père Moya Jéſuite, ſous le nom d'Amadæus Guimenius, par la Bulle de nôtre Saint Père le Pape Innocent XI.* (22). Les Jéſuites y répondirent par divers Ecrits, & entre autres par deux, l'un intitulé *Impoſtura immanis &c.* d'un Auteur qui ſe déguiſa ſous le nom de *Servatius Gilbertus*; & l'autre intitulé *Mala Fides & Calumniæ Auctoris Anonymi, &c. per Danielem Campfordum* (23), imprimé *à Cologne, chez Will. Frieſſem, en* 1682, *in* 8°, (24). Dans celui-ci, ils prouvérent par diverſes Atteſtations, qu'il y avoit effectivement en Eſpagne un Capucin nommé le Père Louis de Valence. Dans les autres ils ſoutinrent, que ce n'étoit nullement ſur le Père de Moya, ni ſur ſa Doctrine, que cette Cenſure tomboit; mais uniquement ſur les Auteurs dont il citoit les autorités (25); & c'étoit ſe ſervir de la diſtinction du fait & du droit, tout auſſi habilement que l'avoient fait les Janſéniſtes. Philalétes ſe rendit aux preuves du dernier de ces Ecrits, & fut d'aſſez bonne foi pour le reconnoître par une Déclaration publique; dans laquelle à la vérité il tenoit toujours pour déteſtable, & pour très juſtement condamnée, la Doctrine du Livre du Père de Moya (26). C'étoit céder l'acceſſoire, & ſe réſerver le principal. Auſſi les Jéſuites n'en furent-ils point ſatisfaits: ils lui oppoſérent un petit Ecrit de 26. pages, intitulé *Avis à l'Auteur du Libelle intitulé* La Morale des Jéſuites juſtement condamnée, &c. *ſur une Retractation inſérée dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans du Mois de Janvier* 1688, *ſous le nom de Philalèthes, & ſur la prétendue Atteſtation du Père Nicolas Provincial des Capucins de Paris contre l'Auteur nommé Amadæus Guimenius* (27): &, comme ils l'y traittérent tout net de calomniateur & d'hypocrite (28), il ſe crut en droit de repouſſer ces injures par un nouvel Ouvrage, qu'il intitula *Défenſe des Cenſures du Pape Innocent XI, & de la Sorbonne contre les Apologiſtes de la Morale des Jéſuites, ſoutenus par le Père Moya Jéſuite ſous le nom d'Amadæus Guimenius, par le Sr. Oger Liban Erberg* (29), & qu'il fit imprimer *à Cologne, chez Pierre Marteau, en* 1690, *in* 12°, *en* 176 *pages*. Il y fit voir, que la Doctrine, qu'on a attribuée au Père de Moya, eſt en effet la Doctrine de la maniére qu'on la lui a attribuée, & que les Cenſures l'ont effectivement en vûë; il y juſtifia ſa bonne foi touchant l'Approbation du Père Louis de Valence, &, comme les Jéſuites avoient produit une Déclaration du Père Nicolas Provincial des Capucins de Paris du 31. Août 1687, par laquelle il desavouoit l'Inſcription en faux qu'il avoit autrefois donnée de cette Approbation, il fait voir que cette Déclaration eſt au moins fort ſuſpecte, venant ſi tard, & n'étant datée que du jour même de la mort de ce *Moine*, & qu'elle pouroit bien avoir été fabriquée par les Jéſuites (30). Je ne ſache point qu'ils aient répondu à cette Piéce, & ce ſont là toutes celles que je connoiſſe de ce différent, où il eſt très viſible que l'artifice eut incomparablement plus de part que la bonne foi.

Je ne joindrai au Récit que je viens d'en faire que quatre petites réflexions. La I, Que la Publication du Livre d'*Amadæus Guimenius*, auſſi bien que celle de l'*Apologie pour les Caſuiſtes* du Père Pirot, ſervit beaucoup moins à la Juſtification des Jéſuites touchant la corruption de leur Morale, qu'à faire voir au public, que les autres Caſuiſtes de l'Egliſe Romaine n'étoient guéres moins blamables, ni moins criminels, que les leurs: que, par conſéquent, la Doctrine des Cas de Conſcience eſt une étude bien dangereuſe, puiſqu'elle met le plus ſouvent ceux qui t'y appliquent dans la fâcheuſe néceſſité d'examiner & d'approfondir des matiéres remplies de ſaletez & d'ordures; & qu'il eſt bien difficile d'éplucher ainſi de ſemblables ſujets, ſans tomber dans des inconvéniens très fâcheux, & même dans les excès les moins excuſables (31): que malgré cela, depuis quelques Siécles, car les Anciens ne connoiſſoient rien de ſemblable, mille Gens ſe ſont plûs à ſe vautrer dans ces bourbiers; & que, de leurs ſeuls Ecrits à cet égard, on formeroit aiſément une petite Bibliothéque. La II, Que quelque pernicieuſe que ſoit la Doctrine des Jéſuites à cet égard, s'ils ne s'étoient point fait de tous côtez autant d'ennemis qu'on ſait qu'ils en ont; on n'auroit apparemment pas plus attaqué leur Morale, que celle de tant d'autres Caſuiſtes, & entre autres celle des Dominicains & des Franciſcains, qui n'eſt guéres moins corrompuë, que celle qu'on reproche ſi fréquemment & ſi vigoureuſement aux Jéſuites. Témoins, quant aux prémiers, les Ecrits ſcabreux *de Rerum Natura*, & *de Secretis Mulierum*, d'Albert le Grand, ou de quelques-uns de ſes Diſciples; & la Doctrine relachée de Silveſtre de Priério touchant la contrition, les équivôques, le jeune, & l'impureté, (32). Et témoins, quant aux ſéconds, 1°, la Doctrine abominable du Cordelier Jean Petit touchant le Meurtre & l'Aſſaſſinat, que le Concile de Conſtance refuſa toujours ſi conſtamment de flétrir & de condamner, malgré les fortes inſtances du fameux Gerſon, & les vives repréſentations des Ambaſſadeurs de France; & cela, pendant qu'il envoioit tranquillement & inhumainement au feu, malgré la Ré-

(15) *Les Auteurs des Actes Eruditor. Lipſiens. diſent mal à propos trente. Voiez la Cenſure même, pag.* 2. *Notez que cette Faculté obligea les Approbateurs de cette Edition de France, qui étoient deux Carmes nommez Cyrille Morel, & Elie Vial, à revoquer leur Approbation. Voiez la Remarque de l'Abbé Boileau, pag.* 128.

(16) *Les mêmes Auteurs n'ont donc point du dire qu'elle fut rendue en* 1664.

(17) Index Romanus, *pag.* 304.

(18) Villuſtri, Victoria olauta, *pag.* 191. & 219. Jacis Canonici Theoria & Praxis di Giov. Caballatio, *pag.* 92.

(19) Index Romanus, *pag.* 300.

(20) Acta Erudit. Lipſ. 1690, *pag.* 315.

(21) *Idem.* Critiq. Générale du Calviniſme, *Tom. II, pag.* 177.

(22) Acta Erudit. Lipſienſ. 1690, *pag.* 215. Bibliothéq. Univerſelle, *Tom. XVIII, pag.* 179.

(23) *Placuit ut parte poſtrema de ejus Pſeudonymo.*

(24) Acta Eruditor. Lipſienſ. 1690, *pag.* 315, 316.

(25) *C'eſt-à-dire, ſans aucun doute*, Gabriel Gerberon. *Dom Filippe le Cerf a deux ou trois dans ſa* Bibliothéque des Recivains de la Congrégation de St. Maur, *de ne lui attribuer, ni ces Ecrits, ni celui de Philalèthes rapporté ci-deſſus. Mais, il eſt ſi difficile de ramaſſer ces ſortes de particularitez Littéraires, qu'il eſt bien excuſable d'avoir ignoré celles-ci. Placuit n'a connu ni l'un ni l'autre de ces Pſeudonymes, non plus que Mr. Baillet, ce qui eſt plus étonnant.*

(26) Acta Eruditor. Lipſienſ. 1690, *pag.* 315, 319.

(27) *Un Illuſtre & vertueux Magiſtrat a dit autrefois à ce ſujet, que les Gens de bien ignorent les cas de conſcience, & ne ſçavent ce que c'eſt. Voiez, dans les Epîtres Françoiſes à Mr. Joſeph de la Scala, la XLIV du III Livre. Elle eſt de Mr. Gillot, Conſeiller au Parlement de Paris. Un Homme d'un Caractére tout oppoſé reconnoiſſoit à-peu-près la même choſe.* La ſcience des cas de conſcience, *dit-il*, eſt pénilleuſe & damnable. *Voiez ſes* Pensées, *pag.* 51.

(28) *Voiez les Remarques* [A] *&* [B] *de l'Article* ALBERT le Grand, *& la fin de l'Article* PRIERIAS, *du Dictionaire de Mr. Bayle; & la Remarque* [H] *de mon Article* MAZOLINI.

(29) Bibliothéque Univerſelle, *Tom. XVIII, pag.* 179. Critique Générale du Calviniſme, *Tom. II, pag.* 179.

(30) *Les mêmes*, & Acta Eruditorum, 1690, *pag.* 315, 316.

(31) *On peut voir entre* Déclaration *dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans, Janvier* 1688, *pag.* 559.

(32) Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Février* 1689, *pag.* 600.

(33) Bibliothéque Univerſelle, *Tom. XVIII, pag.* 180.

tion des *Lettres Provinciales*. Il y a certaines matiéres ſi disgraciées, que les plus habiles gens mêmes ne ſauroient les traiter avec ſuccès; & la Juſtification de la Morale des Jéſuites eſt de ce nombre.

Réligion des Sauf-conduits, des Gens dont les ſentimens & la pratique ne tendoient qu'à l'édification publique, & qu'au maintien paiſible de la Société (33): & 2°, le ſcandaleux Ouvrage, d'un de ſes Confrères du XVI. Siécle, véritable égout de ſaletez & d'ordures non moins abominables que celles des Moyas, des Eſcobars, & des Sanchès; car, ſi le Livre de celui-ci a fait beaucoup plus de bruit que ceux des autres, ce n'eſt que parce que, traitant *ex profeſſo* du Mariage & de ſes ſuites, la curioſité criminelle des Hommes pour ces ſortes de ſujets voluptueux & laſcifs les a portez plus naturellement à les y rechercher. Certains Caſuïtes ont beau dire, que les Débauchés ne s'aviſent guéres d'aller conſulter ces ſortes de Recueils, trop mortifians pour eux par la repréſentation effrayante de leurs Vices, & de leurs ſuneſtes ſuites, & d'ailleurs trop ennuïans pour des gens auſſi livrez qu'eux à leurs plaiſirs & à leur volupté. Brantome, Homme fort expérimenté ſur ce Chapitre, & par conſéquent beaucoup plus croïable qu'eux à cet égard, n'a que trop bien prouvé, par l'exemple frappant du Cordelier dont je viens de parler (34), que les Cavaliers de ſon tems faiſoient leurs délices de ces ſortes de lectures, dans leſquelles ils cherchoient avec avidité de nouveaux moïens de réveiller leurs appétits émouſſez, & d'aſſouvir plus voluptueuſement leurs paſſions brutales: & le célébre Auteur des *Lettres Provinciales* étoit ſans doute bien convaincu de cette eſpéce de perverſité du cœur humain, lorſqu'il évita avec tant de ſoin de citer, & même ſimplement d'indiquer aucune preuve de la corruption de la Morale des Jéſuites touchant l'impureté; de peur, dit-il auſſi judicieuſement que véritablement, de peur de procurer par-là *l'occaſion de cette lecture à ceux qui n'y chercheroient que leur divertiſſement* (35). La III, Qu'autant qu'il eſt glorieux à la Sorbonne d'avoir hautement condamné des ſentimens & des excès ſi légitimement condamnables, autant eſt-il honteux au Pape Alexandre VII, & à la Congrégation de l'Indice, d'en avoir pris ſi peu ſenſément la défenſe, & d'avoir cenſuré la Cenſure de la Sorbonne. Mais, ce n'eſt, ni d'aujourd'hui, ni de notre Siécle, que les Livres des Caſuïſtes ſont non ſeulement imprudens & dangereux, mais même tout remplis de choſes qui ne devroient jamais être, ni racontées, ni écrites, mais être abſolument étouffées dans un éternel ſilence: témoins les nombreux *Pénitenciels* de l'Egliſe Romaine, autrefois ſi communs, dont on vient de nous faire cette affreuſe peinture: „ Plus les *Pénitenciels* ſont détaillés, plus on y „ voit d'horreurs; & d'excès abominables, ... „ Je n'ai jamais rien lû dans aucun Auteur Païen „ qui l'emporte ſur les infamies dont on trouve „ l'énumération dans ces Livres ſacrez, rien mê„ me qui en approche. Les obſcénes diſcuſſions „ de Sanchès ne vont pas ſi loin que cela (36)." Heureuſement ſont-ils aujourd'hui fort rares, la mode en étant paſſée, & ne ſe trouvant plus guéres que dans les Cabinets de quelques curieux, ou dans les armoires ſécrétes des grandes Bibliothéques. La IV. enfin, Qu'il eſt plaiſant que les Jéſuites, après avoir réduit les Janſéniſtes à la triſte néceſſité de recourrir à la chicaneuſe diſtinction du droit & du fait, ſe ſoient trouvés obligés d'y avoir enfin recours eux-mêmes; en accordant, qu'à la vérité la Cenſure d'Innocent XI tomboit légitimement ſur les Doctrines extraites des divers Auteurs citez par Amadæus Guimenius; mais, niant fortement qu'elle tombât ſur leur Père de Moya, qui s'étoit contenté de rapporter ces Doctrines. *Quel plaiſir*, s'écrioit à ce ſujet un très habile Homme (37), *quel plaiſir, ſi, par une viciſſitude entiére, nous voions les Jéſuites ſe pourvoir contre les Bulles du Pape par la diſtinction du fait & du droit, & les Janſéniſtes fondre ſur eux comme ſur des hérétiques à cauſe de cette diſtinction! Il ne faut deſeſpérer de rien.*

(32) Voïez l'Hiſtoire du Concile de Conſtance, & particuliérement ſa Table, aux mots Petit, Gerſon, Huſs, Jérome de Prague, &c. mais ſurtout Jean XXIII; & remarquez-y entre autres choſes particuliéres de ce Concile, c'eſt que, pendant qu'il faiſoit impitoiablement brûler vifs d'auſſi honnêtes Gens que Jean Huſs & Jerome de Prague; il ſe contentoit de renvoier dans une priſon honnête & commode un auſſi déteſtable Homme que ce Pape, plusieurs & légitimement convaincu d'un infinité de Crimes affreux, tels entre autres de Subornation, de Simonie, de toutes les eſpéces, d'Uſurpation, de Tyrannie, de Brigandages, d'Incendies, d'Empoiſonnemens, de Meurtres, d'Aſſaſſinats, d'Impiété & d'Athéiſme, d'Impuretez & d'Infamies de toutes les ſortes, de Pollution, d'Adultére, de Violement de trois Sœurs, de Commerce ſacrilége avec trois cens Religieuſes, d'Inceſte avec la Femme de ſon Frére, & enfin de Sodomie avec une Mére & ſon Fils, & preſque avec la Fére & la Mére, s'il ne s'étoit ſauvé; vérifiant abominablement ainſi l'affreuſe plaiſanterie, dont ſe glorifioit quelquefois les Débauchés d'Italie, d'avoir baiſé le Père, la Mére, les Enfans, les Serviteurs, & les Servantes, & même les Chats de la Maiſon s'ils ne s'étoient enfuis.

(34) On ne nommera, ni cet Auteur, ni ſon Ouvrage; & cela, par l'excellente raiſon indiquée dans le Texte de la Citation ſuivante.

(35) Les Provinciales, *Lettre IX, pag. 124. d'Edition de Cologne*, 1659, *in* 8.

(36) Lettres Hiſtoriques & Dogmatiques ſur les Jubilez & les Indulgences de l'Egliſe Romaine, par Charles Chais, *Tom. II, pag.* 501.

(37) Bayle, Critique Générale du Calviniſme de Maimbourg, *Tom. II, pag.* 178.

MURNAR (*a*), ou MIRNER (*b*), mais plus généralement MURNER (*c*); (THOMAS) étoit Allemand, de Strasbourg, & de l'Ordre de St. François; & fut conſécutivement revêtu de divers Titres honorables dans diverſes Académies (*A*). Wadding, l'un des principaux Hiſtoriens de cet Ordre, en fait un grand Eloge (*B*). Mais Ges-

(a) Gesner Bibliotheca, *folio* 618; & Appendix, *folio* 100, v°. Epit. Biblioth. Gesn. *pag.* 797.

(b) Willot, Athenæ Sodalitii Franciſcani, *pag.* 134.

(c) Waddingi Scriptores Ord. Minor. *pag.* 225, *variique alii.*

(*A*) *Murner . . . . . fut revêtu de divers Titres honorables dans diverſes Académies.*] Gesner, ſes Abbréviateurs, Poſſevin leur Copiſte, Wadding, & divers autres (1), ne le font que Bachelier des Saintes Lettres dans l'Académie de Cracovie: & je me contenterai de rapporter les termes du prémier, que tous les autres n'ont fait que copier, abréger, & même altérer. THOMAS MURNAR, dit-il, *Natione Germanus, Argentinus, Doctor Juris, opinor, ... Divinarum Litterarum Baccalaureus Cracovienſis, Ordinis Minorum.* Willot, Bibliothécaire de l'Ordre de St. François, bien loin d'être auſſi éxact, ſe contente de le dire ſimplement *Argentinus & Baccalaureus Cracovienſis.* Berneggerus le fait de plus Docteur en Théologie (2): & c'eſt ce que ſemble inſinuer auſſi la longue Citation Latine que l'on lira ci-deſſous dans la Remarque (*G*). Mais, aucun d'eux ne dit, qu'avant tout cela, il avoit été Maître ès Arts dans l'Univerſité de Paris, comme on le verra ci-deſſous, Remarque (*E*), Num. XV; & qu'en ſuite il fut Profeſſeur en Droit & en Ecriture Sainte dans l'Académie de Bâle, comme on le reconnoîtra ci-deſſous Remarque (*D*), Num. III.

(1) Gesneri Bibliotheca, *folio* 618. Epitome Biblioth. Gesneri, *pag.* 797. Willot Athenæ Sodalitii Franciſcani, *pag.* 134. Poſſevini Apparat. Sacer, *Tom. II, pag.* 469. Waddingi Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 225.

(*B*) *Wadding . . . . en fait un grand Eloge.*] A l'entendre, ce fut un très ſavant Homme, & l'un des plus terribles Adverſaires de Luther & de Zwingle, qui, non ſeulement diſputa très vigoureuſement contre leurs Diſciples, mais même préſerva une grande partie de la Suiſſe de la contagion de leurs pernicieuſes erreurs. *Vir doctiſſimus*, dit-il, *Lutheri & Zuinglii Antemuralis, qui cum eorum Sectariis aliquoties publicas habuit Diſputationes, & magnam partem Helvetiorum ab imminenti & irrumpenti contagione peſtiferæ Doctrinæ, conſtantiſſime defendit* (3). Mais, il eſt bon de

(2) Berneggerus, Oratione II de parenda Doctrinæ Modi illegitimi, *apud* Mothoffii Polyhiſtorem, *Tom. I, pag.* 111.

(3) Waddingi Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 225.

Gesner, Ecrivain néanmoins très équitable & très modéré, n'en parle qu'avec le dernier mépris (C). Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a compoſé quantité d'Ouvrages de divers genres (D), mais ſinguliérement de Controverſe (E), & qu'ils ſont tous tombez dans

de ne prendre cela que pour ſa juſte valeur. On ſait aſſez, que les Eloges des Moines faits par leurs Confrères ſont ſouvent moins donnez à leur Perſonne particuliére, qu'à la gloire & à l'illuſtration générale de la Communauté : & l'on va voir, que cela pourroit bien être vrai par rapport à celui-ci.

(C) *Gesner . . . . . n'en parle qu'avec le dernier mépris.*] On s'en couvaincra par les jugemens peu avantageux qu'il porte de ſes divers Ecrits. *Doctor Juris, opinor*, dit-il, *nam inter Cæcue Strabo regnat . . . . Hic eſt titulus inſulſiſſimi ineptiſſimique Libri . . . . Scripſit & Orationes, & alia quædam, omnin indigna, quorum vel recenſione Lectorem oneremus* (4). Il faut que des Livres ſoient bien mauvais & bien mépriſables, lorſqu'un Homme auſſi modéré que Gesner en parle ſi dédaigneuſement. On va voir dans la Remarque (D), quels ſont ceux auxquels ſe doit particuliérement appliquer cette rigoureuſe Cenſure : & au commencement de la Remarque (E), divers paſſages curieux, aſſez propres à confirmer très fortement le mépris de Gesner.

(4) Gesneri Bibliotheca, *folio* 618.

(D) *Il a compoſé quantité d'Ouvrages de divers Genres.*] Quelque mépriſables que les ait crûs Gesner, je ne laiſſerai pourtant pas d'en donner ici la Liſte, tirée, tant de lui, que de divers autres Auteurs, mais tous aſſez inéxacts.

I. *Orationes variæ* ; Ouvrage dont Wadding ne fait aucune mention.

II. *Honeſtarum Polmatum condigna Laudatio, impudicorum vero miranda Caſtigatio*, impreſſa olim in Germania Chartis ſex, in 4, (5).

C'eſt cet Ouvrage que Gesner traite d'*inſulſiſſimus ineptiſſimusque Liber*, (6). C'eſt apparemment ce qui eſt indiqué dans la *Bibliotheca Bodleiana*, page 475, ſous le titre de *De Auguſtiniana & Hieronymiana Poetarum Reformatione.* Argentorati, 1509, in 4°.

(5) Gesnerus, *ibidem.* Epitome Bibliothec. Gesneri, *pag.* 797. Poſſev. Appar. *Tom. II. pag.* 490.

(6) Gesn. *ibidem.*

III. *Geuchmatt, ſeu Pratum Stolidorum, Tractatus contra Viros mulieroſos : Germanice :* editus in 4°, extat in Biblioth. Imperiali Viennæ.

C'eſt à l'occaſion de ce Traité, que Gesner qualifie Murner de *Docteur en Droit*, & le traite de *Borgne primat entre les Aveugles.*

En effet, je trouve que cet Ouvrage a été publié ſous ce titre, *Die Geuchmat zu ſtraſſ allen Wyſſchen Mannen, durch den hochgelerten Herren* THOMAM MURNER, *der Heyligen Geſchrifft Doctor, by der Recht Licentiaten, und der hohen Schul Baſel des Keyſerlichen Rechtens ordentlicher Lerer, erdichtet und eyner frummen Gemeyn der löbl. Stadt Baſel in Freyden zu eyner letre beſchrieben und verlaſſen* ; & imprimé *in der löblichen Stadt Baſil, durch Adam Petri, von Lugendorff, anno M. D. XIX, an den ſmufften tag in April*, in 4, avec Figures

Poſſevin l'intitule mal en Allemand *Geuthma*, & Wadding mal en Latin & en Allemand *Patrum Stultorum Geuthma*, ce qui n'a point de ſens, & prouve qu'il s'eſt contenté de mal copier Poſſevin, ſans recourir aux ſources. Les Abbréviateurs de Gesner avoient mieux dit (7).

(7) Epit. Biblioth. Gesn. *pag.* 797. Poſſevin Appar. *Tom. II. pag.* 449. Wadingi Scriptor. Ordin. Minor. *pag.* 325.

IV. *De Pythonico Spiritu Tractatus* (8). Cela eſt inſéré, ſous le titre *De Pythonico Contractu*, dans diverſes Editions du *Malleus Maleficarum.*

(8) Wadingus Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 325.

V. *De Sacerdotio Novi Teſtamenti* (9).

(9) Wadingus Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 325.

VI. *Paſchalis celebrandi Ritus, & Preces quæ Hebræis in uſu ſunt ; ex Hebræo Latine verſi* (10).

Wadding ne fait aucune mention de cet Ouvrage, qui pouvoit pourtant faire plus d'honneur à ſon Confrère qu'aucun de ceux qu'il lui accorde.

(10) Epit. Bibliothec. Gesneri, *pag.* 797.

VII. *Charti-Ludium in Inſtitutu Juſtiniani & eademque in Tabulas redactu*, ou bien, *Chartæ luſoriæ, quibus Tituli Pandectarum, & Codicis, Legeſve variæ ex iisdem exhibentur* ; Venetiisque impreſſa nuper, chartis ſex (11).

S'agit-il là d'un ou de deux Ouvrages, & cela eſt-il différent du *Charti-Ludium Logicæ* dont il ſera parlé dans la Remarque (G) ? Berneggerus, dans l'Oraiſon, indiquée ci-deſſous Citation (25), diſtingue bien deux différens *Carthi-Ludia*, mais doute ſi celui des *Inſtituts* a été imprimé. *Murnerus pollicitus etiam eſt*, dit-il, *ſe daturum IV Libros* Inſtitutionum Juſtinianearum *in ſimilem* Chartularum Luſoriarum *formam, redactos ; præclaro munere an Studioſos Juris beaverit mihi non conſtat.* Gesner, & ſes Imitateurs, le décident néanmoins fort élairement. De plus, Draudius, *Bibliotheca Claſſica*, pag. 740, & Lipenius *Bibliotheca Juridica*, page 238, lui en auroient fait connoître une Edition de *Leun, in* 8°, mais dont ils ne marquent point la date. En voici pourtant une en Allemand : *Die Inſtituten von Thoma Murnern vertenſchet*, imprimées *à Bâle, en* 1519, *in* 4°, (12).

(11) Gesneri Bibliothec. *folio* 618. Epit. Bibliothec. Gesn. *pag.* 797. Poſſevini Appar. *Tom. II.* pag. 490. Waddingi Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 325, qui dit plaiſamment Fabellas, pour Tabulas. C'eſt ſans doute une faute d'impreſſion au lieu de Tabellas. Uffenbach. Incunab. Typogr. *pag.* 129.

(12) Bibliothec. Roll. *pag.* 77.

(E) . . . . . *& ſinguliérement de Controverſe.*] Avant que de les détailler, il ſera, ce me ſemble, d'autant plus à-propos de faire précéder un petit récit hiſtorique du Procédé violent de Murner dans les Conférences de Bade & de Berne, qu'on y découvrira le vrai génie & le caractère ſingulier de ce Controverſiſte emporté & perſécuteur.

Lors de la Conférence de Bade en 1526, THOMAS MURNER, Cordelier, Docteur és Droits, & Lecteur en Théologie, y fit afficher le 19. de Mai, aux portes des Egliſes & de la Maiſon de Ville, deux Théſes, l'une en faveur de la Préſence réelle du Corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & de l'Adoration de l'Hoſtie, & l'autre contre la Diſpoſition que faiſoient les Magiſtrats des Biens Eccléſiaſtiques & Monaſtiques ; & cela, à l'imitation d'Eckius, qui y en avoit fait afficher pareillement VII autres (13). Le 30. du même Mois, il les lut en pleine Aſſemblée, où, ſe livrant à ſon zéle furieux, *il proclama 40 fois Zwingle un malhonnête Homme, par 40 raiſons, qu'il allégua*, & ſe fit auſſi-tôt donner Acte de cet admirable exploit (14).

(13) Rebhet, Hiſt. de la Réformation de la Suiſſe, *Tom. I, pag.* 168 & 169.

L'année ſuivante 1527, ce Moine, que Mr. Ruchat traite de *Théologien* & d'*Imprimeur de Lucerne*, y publia contre Zurich & Berne un Libelle infame, rempli d'injures ſi groſſiéres & de calomnies ſi atroces, que les honnêtes Gens ne pouvoient le lire ſans horreur. Zwingle, auſſi ſenſible à ce nouvel attentat qu'à ſa propre injure, s'en plaignit alors aux Cantons aſſemblez à Berne ; implorant leur Juſtice contre les invectives & les fauſſetez de ce Calomniateur ; leur remontrant très fortement, que ce Moine inſolent & furieux ne cherchoit qu'à les brouiller les uns avec les autres, & qu'à exciter entre eux une Guerre civile & ſanglante, qui ne pouroit que les ruïner & être avantageuſe à leurs ennemis ; & leur repréſentant, qu'il étoit très facheux, que les *Actes Originaux de la Diſpute de Bade* euſſent été confiés à un pareil Perſonnage pour les faire imprimer, vû qu'il y avoit tout lieu de craindre, qu'il ne les falſifiât, & n'y changeât tout à ſa fantaiſie. Auſſi n'y manqua-t-il point ; car, il les imprima lui-même, avec ſi peu de ſoin, ou, pour mieux dire, avec tant de négligence, de déſordre, & de confuſion, qu'on n'y voit, ni dates des jours des

(14) Ebendaſelbſt, pag. 173 & 174 &

dans un extrême oubli (*F*). Un ſeul d'entre eux s'eſt ſauvé de ce naufrage univerſel. Auſſi

Seſſions ou Conférences, ni même de chiffres de feuillets & de pages, & qu'on ne ſauroit presque en tirer aucune utilité. Cette Remontrance ne produiſit aucun effet auprès des Cantons (15): & les Magiſtrats d'Ausbourg furent les ſeuls qui firent interdire chez eux la vente d'un Libelle publié alors contre Zwingle, comme cela paroît par une Lettre de Pierre Gynoræus, ou Gynorianus, à ce Réformateur, datée d'Ausbourg en 1527, & rapportée en partie par Hottinger. *Accipe igitur*, dit Gynoræus à Zwingle, *duos Libellos admodum inimicos, quorum . . . . alter deploratæ vanitatis Monachum*, THOMAM MURNAR, *Artificem profert; quamquam non deſint, qui communem operam tribuant Echio, altisque ejusdem farinæ nugatoribus. Senatus inhibuit ac* Murnari *Libellus publice Augustæ vendatur* (16).

[15] *Lamine*, pag. 320, 321, 463, & 466.

[16] Gynoræus, apud Montengeri Hiſt. Eccleſ. N. Teſt. *Sæcul. XVI, Part. II, pag.* 417.

Malgré ces violences de Murner, on ne laiſſa pas de l'inviter à la Conférence de Berne en 1528, non ſeulement par une Lettre particuliére, mais même par un Sauf-conduit en bonne forme. Mais, au lieu de s'y rendre, il publia contre les Bernois un nouveau Libelle ſi atroce, que les Lucernois n'ôſérent plus le retenir chez eux, & qu'il fut obligé de ſe retirer & d'abandonner la Suiſſe (17).

[17] Ruchat, Hiſt. de la Reformation de la Suiſſe, *Tom. II, pag.* 9.

En 1530, il publia de nouveau d'impudentes calomnies contre les Cantons Réformez, à la réquiſition desquels les Magiſtrats de Strasbourg, non ſeulement arrêtérent la Penſion que lui faiſoient les Cordeliers de leur Ville, mais même leur indiquérent certain jour, pour le tirer devant eux en cauſe: & ils y envoiérent à cet effet quelques Députez, le 9. de Juin 1530, (18).

[18] *Lamine*, *Tom. IV*, *pag.* 347.

Selon cet expoſé, outre le *Libelle* particulier de Murner *contre Zwingle*, en voilà trois autres bien diſtinctement indiquez; ſavoir, un *Libelle infame contre Zurich & Berne en* 1527, un *Libelle atroce contre les Bernois en* 1528, & d'*impudentes Calomnies contre les Cantons Réformez en* 1530. Mais, vû la maniére de narrer & d'arranger de Mr. Ruchat, quelquefois aſſez embaraſſée & ſurchargée de répétitions, peut-être ne s'agit-il dans ces trois derniers, que d'un ſeul & même Ouvrage, conſidéré ſous divers tems & ſous différentes faces. Quoi qu'il en ſoit, nous paſſerons à l'énumération des divers Ecrits de Controverſe de Murner.

Gesner s'eſt contenté de les indiquer ſimplement ainſi en gros: *Scripſit quædam contra Zunglium; item contra Sebaſtianum Hofmeiſter; præterea Librum de Diſputatione Badenſi; & quædam alia Germanice excuſa Lucernæ* (19): ce que ſes Abrévíateurs, & Poſſevin, ſe ſont auſſi contentez de copier (20): auſſi-bien que Wadding, qui a oublié l'Ecrit contre Hofmeiſter (21).

[19] Gesneri Append. ad ſuam Bibliothecam, *folio* 100 *verſo.*

[20] Epit. Bibliothec. Gesneri, *pag.* 727. Poſſevini Appar. *Tom. II, pag.* 490.

[21] Waddingi Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 135.

Voici plus particuliérement le titre de cette *Diſputatio Badenſis*, tel que je la trouve dans la *Bibliotheca Uffenbachiana*, Tome II, page 616: *Diſputation vor den XII Orten, von wegen der Einigkeit in Chriſtlichen Glauben in iren Landen, &c. M. CCCCC. und XXVI. zu Baden in Ergow gehalten und vollendet, durch* THOMAS MURNER; gedruckt *in der alten Chriſtlichen Stadt Lucern, anno* 1527, *in* 4°. Quant aux autres, je ne ſais ſi ce *Germanice excuſa Lucernæ* ſe doit ſeulement entendre de l'*alia quædam* qui précéde, ou de tous ces divers Ouvrages réünis enſemble. Quoi qu'il en ſoit, je ne les compterai que pour les VIII. & IX. Volumes de Murner.

X. *Kalendarium, in quo Lutheranorum Mores ſecundum Circulum Zodiaci graphice deſcribuntur, anno* 1536, (22).

[22] Willot Athenæ Sodalitii Franciſcani, *pag.* 334. 335. Poſſevini Appar. Sacer. *Tom. II, pag.* 490. Waddingi Scriptor. Ord. Minor. *pag.* 135.

XI. *Defunctio Libri Henrici VIII Regis Angliæ contra Lutherum* (23).

[23] Wadding, *ibidem.*

Wadding eſt le ſeul qui parle de cet Ouvrage.

Outre cela, je trouve dans le *Catalogus Librorum Bibliothecæ Franciſcanæ ad Viadrum*, page 205,

XII. *Lutheriſcher Ertzmör.* Baſilea, 1522, in 4°. Peut-être eſt-ce la même choſe que ce que je trouve indiqué ailleurs ſous le titre de *Lutheriſcher Narren Beſchweerung*, imprimé *à Strasbourg, chez Jean Grieninger, en* 1522, *avec figures.*

XIII. *Alte und Neve Schelmen-Zunfft*, in 4°.

XIV. *Geiſtlieben Badenfarht.* Argent. 1514.

XV. Je trouve encore un autre Ouvrage, intitulé *Narren-Beſwürung*, attribué à Murner par Jacques Thomaſius dans la LXXIII de ſes *Préfaces*, & dont il nous fait cette Deſcription pages 474 & 475: THOMÆ MURNERI *Libellus, Rhythmis Germanicis exaratus, cujus titulum Latine reddas* Exorciſſimum Stultorum. *Ibi repræſentatur Merio quidam ipſius Dei barbam tractans manibus. Germanicus Libri titulus* Narren-Beſwürung. *Nomen Autoris* THOMÆ MURNERI *apertè profitetur Editio Argentoratenſis anni* 1518. *Subjicet autem, neſcio quam ob cauſam, hoc idem nomen alia Editio quæ ibidem prodiit anno* 1556 *recenſita, quod titulus prodiit a Georgio Wickramo.* C'étoit apparemment l'Editeur de cette nouvelle Edition, dont on ne nous apprend point la forme, non plus que de la prémiére, qu'on ſait pourtant avoir été faite *à Strasbourg, chez J. Knobloueh, en* 1518, *in* 4°.

C'eſt probablement à cet Ouvrage-là, qu'il faut rapporter le titre ſuivant: *Nebulo Nebulonum, hoc eſt Joco-ſeria moderna nequitiæ Cenſura; qua Hominum ſceleratorum fraudes, doli, ne verſutiæ, ari earumque exponuntur publicæ; Annis abhinc centum Cenſuræ* MURNERO *Rythmis Germanicis editæ; deinde vero Iambico Carmine Latino dimetro adornata, a* JOANNE FLITNERO. Francofurti, apud Jac. Zetter, & Luc. Jennis, 1620, 1636, & 1663, in 8°. Ouvrage, que PIERRE BAARDT a presque tout infidélement copié, ſans le citer, dans ſon *Deugden-Spoor, das is, Nebulo Nebulonum*, imprimé en 1645, in 8°.

Invectiva contra Aſtrologos, Sereniſſimo Romanorum Regi Maximiliano piiſſimo contra Fadoratos quos vulgo Suitenſes *nominamus, interitum prædicentes*, Fr. THOMÆ MURNER, *Libri. Art. Studii Pariſienſis Magiſtri*, & imprimé *à Strasbourg, en* 1499, *in* 4°.

De la maniére équivoque dont cela eſt énoncé, je ne ſai s'il s'agit-là d'un nouvel Ouvrage de Murner, ou d'une *Invective, prédiſant ſa mort*, à-peu-près comme Bicker-Staff prédit celle de l'Aſtrologue Partrige. Je ne le trouve indiqué, que dans le *Liber de Origine & Incrementis Typographiæ Lipſienſis* de Leichius, page 140.

On attribuë auſſi à nôtre Murner la prémiére Traduction Allemande qui a été faite de Virgile; Docteur (THOMAS) MUANER *primus* VIRGILIUM *convertit in Germanicum, & anno M. D. XV. Maximiliano dicavit* (24).

[24] Schurtzfleiſchianorum, *pag.* 128.

Enfin, je vois qu'on lui attribuë dans les *Epiſtolæ obſcurorum Virorum*, pag. 331,

Unum Librum de Scandalis Prædicatorum,

&

Unum alium in Defenſionem Reuchlin;

mais, il ſe pourroit que ce ne fuſſent-là que des plaiſanteries des Auteurs de ces Epîtres Satiriques.

(*F*) . . . . *ils ſont tous tombez dans un extrême oubli.* On vient de voir, qu'ils ſont ſi peu connus, même aux Bibliothécaires de l'Ordre de St. François, que Willot n'en indique que deux; & que Wadding, qui en indique pluſieurs autres,

Auſſi étoit-il ſi ſingulier, qu'il fit accuſer de Magie ſon Auteur (G). Après qu'on fut revenu de cette imagination, non ſeulement l'on ſe ſervit avec utilité de ce Livre dans di-

marque à peine, & encore d'après autrui, & d'une maniere incertaine, l'Edition d'un ou de deux. Konig ne ſpécifie que le ſeul de ſes Ouvrages dont nous parlerons dans la Remarque ſuivante: Miraeus, ni du Pin, ne font pas même mention du nom de cet Auteur, non plus qu'Hofman, & Morery.

(G) *Un . . . . d'entre eux . . . . fit accuſer de Magie ſon Auteur.* Cet Ouvrage ſingulier, le XVI. des Ecrits de Murner, eſt intitulé:

* *Eruditi Viri Fratris* THOMÆ MURNER, *Argentini, Ordinis Minorum, Theologiæ Doctoris eximii, Charti-Ludum Logices, Logica memorativa, ſive totius Dialecticæ Memoria; & novum* PETRI HISPANI *Textus emendatus, cum jucundo Pictasmatis exercitio*: & imprimé *à Strasbourg, chez Jean Grüninger, en* 1509, *in* 4°. Et s'il eſt bien étonnant, que cette Edition ait été abſolument inconnue aux Bibliothécaires de toute eſpéce, & même à ceux de l'Ordre de St. François; il l'eſt bien plus encore, que Balesdens ait redonné cet Ouvrage au public, ſous ce nouveau titre, & comme n'ayant jamais été imprimé: *Charti-Ludium Logica, ſeu Logica poſitiva vel memorativa, R. P.* THOMÆ MURNER, *Argentinenſis, Ordinis Minorum; Opus, quod centum amplius annis in tenebris latuit, eruitum & in apertam hujusce Seculi curioſi lucem productum, opera, notis, ac commentariis Joannis Balesdeni in Supremo Gallicarum Senatu Advocati*: imprimé *à Paris, chez Touſſaint du Bray, en* 1629, *in* 8°, *avec quantité de Figures.* Et quelque choſe de plus étonnant encore, c'eſt que cette nouvelle Edition ait été inconnue à Wadding, auſſi-bien que la prémiére, puisqu'elle étoit de plus de 20 ans antérieure à la Publication de ſes *Scriptores Ordinis Minorum*, qui n'ont été imprimés *à Rome, chez François Albert Tani*, qu'*en* 1650, *in folio.*

Les Auteurs des *Epiſtolæ obſcurorum Virorum* ont un peu badiné touchant cet Ouvrage. *Noviter venit huc unus Doctor Theologiæ*, diſent-ils pages 173 & 174 de leur Edition de Francfort 1643, *qui vocatur* MURNER. *Ipſe eſt de Ordine S. Franciſci, & eſt ſuperioriſta, & præſupponit ita multa, quod non creditis. Dicunt quod fecit* Cartas, *& qui ludunt in illis Cartis discunt* Grammaticam *ac* Logicam. *Et compoſuit unum* Ludum Scacci, *in quo trahuntur quantitates Syllabarum. Et prætendit ſcire Hebraicum, & componit Verſus in Teutonico. Et dixit mihi unus, quod talis Doctor in omnibus Artibus ſcit aliquid. Tunc ego dixi*: In omnibus aliquid, in toto nihil. *Et fleterunt ibi aliqui, qui eſſerunt*; ce badinage eſt aſſez connu des Savans: mais, ce qu'on raconte du ſoupçon de Magie, que fit naître cet Ouvrage contre ſon Auteur, eſt tellement inconnu, que je ne ſache que Berneggerus, & le Pére Meneſtrier, qui en aient fait mention; & cela, dans des Ecrits auſſi peu communs eux-mêmes, que le Livre dont ils parlent (25). Je ne me ſerviraï que des termes du dernier, comme plus circonſtanciés, & par conſéquent plus propres à bien inſtruire de cette particularité ſi peu connuë. Après nous avoir parlé des Jeux, des Grecs, des Romains, & des Juifs, parmi leſquels, puisqu'il n'oublie pas même, tant ſon exactitude eſt ſcrupuleuſe, ceux des Enfans des derniers dont a parlé Jéſus-Chriſt, Matthieu XI, 16, il ne devoit pas oublier celui du *Rieuchet*, ſi élégamment décrit dans l'*Octavius* de Minucius Felix, & qu'on ne s'aviſeroit guéres d'aller chercher là: après nous avoir raconté, que ce fut vers l'année 1392, que, pour divertir l'infortuné Charles VI, Roi de France devenu frénétique, la Hire inventa le *Jeu de Cartes*, où il mit pour Rois, *David, Alexandre, Céſar, & Charlemagne*; pour Reines, *Rachel, Judith, Pallas, & Argine*; & pour Valets nu Officiers, *Hector, Ogier le Danois*, lui *la Hire*, & un quatriéme à la place duquel les Cartiers mettent aujourd'hui leurs noms & quelquefois leurs enſeignes, ſur le Valet de Tréfle: après tout cela, dis-je, le Pére Meneſtrier ajoûte: „ Le prémier, qui ait cherché à rendre utile pour l'eſprit, le *Jeu de Cartes*, eſt un Cordelier Allemand, nommé THOMAS MURNER, né à Straſbourg. Ce Réligieux, au commencement du Siécle précédent, enſeignant la Philoſophie à Cracovie, & depuis à Fribourg en Suiſſe, s'apperçut que les jeunes gens étoient rebutez des Ecrits d'un Eſpagnol, qu'on donnoit aux Logiciens pour apprendre les termes de la Dialectique, il réſolut d'en faire une nouvelle par images & par figures, en forme de *Jeu de Cartes*; afin que le plaiſir, engageant les jeunes gens à cette eſpéce de Jeu, leur fit ſurmonter toutes les difficultez qui ſe trouvent dans cette étude épineuſe. Il le fit avec tant de ſuccès, que l'un des principaux Docteurs de l'Univerſité de Cracovie dit, que, dans les commencemens, ce Pére fut ſoupçonné de Magie, parce que ſes Ecoliers faiſoient des progrès extraordinaires dans l'Etude de la Logique; & que, pour ſe juſtifier, il fut obligé de produire ce nouveau Jeu aux yeux des prémiers Docteurs de l'Univerſité, qui, non ſeulement l'approuvérent, mais l'admirérent comme quelque choſe de divin. Voïci le glorieux témoignage que l'on rendit à cette invention nouvelle. *Ego, Magiſter Joannes de Glogovia, Univerſitatis Cracovienſis Collegiatus, & ad Sanctum Florianum in Clea pardiq; Canonicus, teſtimonium de veritate, quæ eorum vidimus & audivimus, non poſſumus non proteſtari: Venerabilem Patrem* THOMAM MURNER, *Alemannum, Civitatis Argentinenſis, Filium noſtræ Univerſitatis Cracovienſis, Sacræ Theologiæ Baccalaureum, hanc Charti-Ludiorum praxim apud nos fuiſſe, legiſſe, & non ſine grandi omnium noſtrum admiratione usque adeo profeciſſe, quod in Menſis ſpatio, etiam rudes & indocti, ſed in echus Logicis, ſic evaſerunt memores & eruditi: quod grandis nobis ſuſpicio de prædicto Patre oriebatur, quoddam Magicarum Rerum infudiſſe potius quam præcepta Logica tradidiſſe. Audiveres enim ſues juramento compelerat hanc ſuam praxim in duobus annis non prodere, ſed nec cuiquam viventi communicare; de qua ſuſpicione noſtra ad expurgationis reſponſa vocatus, hoc præſens obtulit* Charti-Ludium *memoratum, ſic a nobis approbatum, ſic laudatum, ita quod non modo non magicum, ſed divinum potius ingenium habuiſſe, unanimi voce judicaremus. Virum laudavimus, & in noſtrum numerum inſigniter promovimus; nec ſuo labore fruſtratus, viginti quatuor Ungaricos Florenos mercedis titulo recepit: quibus ego interfui, quæ & vidi, & biſce auribus hauſi; ob quod veritatis teſtimonium præbui, in fidem omnium & ſingularum præmiſſarum.* Ce Jeu de Cartes" continuë le Pére Meneſtrier, „ eſt compoſé de figures aſſez bizarres. Il contient 52. Cartes dont les ſignes qui les diſtinguent ſont des Grelots, des Ecréviſſes, des Poiſſons, des Glands, des Scorpions, des Bonnets fourrez, des Cœurs, des Sauterelles, des Soleils, des Etoiles, des Pigeons, des Croiſſants de Lune, des Chats, des Ecuſſons, des Couronnes, & des Serpens:" Figures, dont il paroit qu'Eraſme ait particuliérement eu deſſein de ſe mocquer, auſſi-bien que de ce merveilleux Art de Mémoire dans ce paſſage ſatirique de celui de ſes *Dialogues* intitulé *Ars noſoria*. „ ER. „ Audio *Artem* eſſe quamdam *noſoriam*, quæ hoc præſtet, ut Homo, minimo negotio, (intra quatuordecim dies,) perdiſcat omnes Scientias liberales. DES. Quid audio? Vidiſti Codicem? ER. Vidi, ſed vidi tantum; quod non eſſet Doctoris copia. DES. Quid continebat Liber? ER. Varias Animantium formas, Draconum, Leonum, Leopardorum, variosque circulos, & in his deſcriptas voces, partim Græcas, partim Latinas, partim Hebraicas, aliasque Barbaricarum Linguarum . . . . . DES. Egn aliam

„ Ars

(25) Berneggeri Orbis II de pranda Doctrina Mediis illegitimis, *apud* Morhofii Polyhiſt. *Tom. I, pag.* 281 & Meneſtrier Bibliotheq. curieuſe & inſtructive, *Tom. II, pag.* 179, 180. & ſuivantes.

diverſes Ecôles, mais même il donna lieu à la naiſſance d'une nouvelle eſpéce de Livres inconnuë jusqu'alors, & dont on a longtems fait uſage (*H*). Quoique grand ennemi

„ *Artem notoriam* non novi, quam curam, amo-
„ rem, & aſſiduitatem, (26)."

(26) Erasmi Colloquia, *pag.* 613, 614, *Editionis Variorum.*

Un pareil Aſſemblage de Figures ſi bizarres, & ſi diverſes, tenoit en effet en quelque façon du Grimoire, & devoit pour le moins autant contribuer à faire accuſer leur Compilateur de Magie, que les prétendus progrès de ſes Diſciples. Je dis *prétendus*; car toutes ces Figures-là étant effectivement ſi peu convenables aux termes de Logique, déjà aſſez obſcurs par eux-mêmes, c'étoit, ce ſemble, expliquer l'obſcurité par les ténébres: & ſi ces progrés étonnans, ont eu effectivement quelque-choſe de réël, on ne ſauroit guéres les expliquer que par ce que Charles II, Roi d'Angleterre, diſoit autrefois d'un de ſes Aumoniers, bon Homme, mais fort groſſe Bête, qui n'avoit pourtant pas laiſſé de convertir en peu de tems tout ſon troupeau, c'eſt que *les ſottiſes de ces Gens-là étoient faites l'une pour l'autre* (27). Quoi qu'il en ſoit, voilà un *Perſonnage*, ſi non *grand*, & illuſtre, du moins aſſez remarquable, dont Naudé ne devoit point oublier de faire mention dans ſon *Apologie pour tous les grands Perſonnages fauſſement ſoupçonnez de Magie*; & l'on en trouveroit ſans doute encore d'autres.

(27) Naudæi, Mem. pour ſervir à l'Hiſtoire Charles IX, *Tom. I, pag.* 122.

(*H*) . . . . *& a donné lieu à la naiſſance d'une eſpéce de Livres inconnuë jusqu'alors, & dont on a longtems fait uſage.*] Ce ſont ces divers *Jeux de Cartes*; non ſeulement pour les ſciences qui ne demandent que des yeux & de la mémoire, telles que la *Géographie*, la *Chronologie*, les *Généalogies*, le *Blaſon*, & même la *Fable*, & l'*Hiſtoire*; mais encore pour celles, qui demandent de la penſée, du raiſonnement, & de l'application, telles que la *Juriſprudence* & la *Logique*, ainſi qu'on vient de le voir. C'eſt au moins le ſentiment du Père Meneſtrier, que ceux-là n'ont été imaginez qu'à l'imitation de ceux-ci, c'eſt-à-dire de ceux du Père Murner. „ C'eſt ſur ce modéle ", continuë le Père Meneſtrier, „ que l'on inventa, vers „ le milieu du Siécle dernier, pluſieurs autres *Jeux* „ *de Cartes* . . . . . Mr. DES-MAREETS, de „ l'Académie Françoiſe, fit le *Jeu des Rois de* „ *France*, des *Dames renommées*, des *Métamor-* „ *phoſes*, & de la *Géographie*. L'An 1660, Mr. „ DE BRIANVILLE, CLAUDE ORONCE „ FINE', fit un *Jeu de Cartes* du *Blaſon*, [imprimé *à Lion, chez Ben. Coral, en* 1660, *in* 16.] „ & comme il avoit compoſé ce Jeu des Armoiries des Princes du Nord, de l'Italie, de „ l'Eſpagne, & de la France; la rencontre facheuſe des Armoiries de quelques Princes, ſous les „ titres de *Valets* & d'*As*, lui fit des affaires. Les „ Planches furent ſaiſies par les Magiſtrats, & il „ fut obligé de changer ces titres odieux en ceux „ de Princes & de Chevaliers. " C'étoit bien-là s'amuſer à la bagatelle, pointiller ſur des verilles, & donner lieu de dire que les Grands ont d'étranges petiteſſes! Car, on ſait, que le mot de *Valet* par lui même n'eſt point odieux, & ſignifioit autre-fois un *Homme de Naiſſance*, un *Gentil-Homme*, un *haut Officier* chez les Souverains: &, pour peu qu'on faſſe uſage de ſes yeux, on reconnoit aiſément par les habillemens & par les armes de ces Valets, que c'eſt en cette honorable qualité qu'on les a mis ſus les Cartes immédiatement après les Rois & les Reines. D'ailleurs, Hector, Ogier le Danois, & la Hire, valoient bien pour la naiſſance certains petits Princes à qui l'on avoit apparemment cédé leurs poſtes, & les ſurpaſſoient ſans doute pour le mérite & la Valeur. Quant aux *As*, comme ils ſont les plus hauts points, & même ſupérieurs aux Rois, Dames, & Valets, dans pluſieurs ſortes de *Jeux de Cartes*, il n'y avoit pas plus de ſujet de s'en ſcandaliſer. Mais, revenons au Père Meneſtrier. „ L'An 1678, " pourſuit-il, „ Antoine Bulifon, Libraire Lionnois, „ s'étant établi à Naples, y porta ce *Jeu de Cartes*: & l'ayant fait traduire en Italien, il fit une Société de jeunes Gentils-Hommes, qui „ s'aſſembloient un jour de la ſemaine en forme „ d'Académie, ... & prirent le nom *d'Armeriſts*, ſelon l'uſage des Académies d'Italie. Il „ s'eſt fait auſſi un de ces jeux en Angleterre ſur la „ même forme. . . . . Enfin, D. CASIMIR „ FRESCHET, préſenta en 1682 au Doge & au „ Senat de Veniſe un *Jeu d'Armoiries* de la Nobleſſe „ Venitienne ſous ce titre, *Li Pregi della Nobil-* „ *tà Veneta abbozzati in un Giuoco d'Arme di tutte le Famiglie*: reconnoiſſant dans ſa Préface, „ qu'il avoit ſuivi l'Ordre du Sr. de Brianville. . . . . " Le Père Meneſtrier nomme encore les *Jeux* de l'*Hiſtoire*, de la *Chronologie*, & des *Capitaines illuſtres*; mais, il n'en nomme point les Auteurs comme des précédens. Il s'étend fort en ſuite, & peut être un peu trop, ſur le *Jeu de l'Oye renouvellé des Grecs*, & ſur ſes imitations, y compris le *Labrinthe* ou le *Jeu du Poëme de l'Arioſte*, qui ſera plus amplement indiqué ci-deſſous: mais, je doute fort qu'il eut voulu indiquer de même l'*Eſſay d'un nouveau conte de ma Mère l'Oye, où les Enluminures du Jeu de la Conſtitution Unigenitus*, imprimées *en* 1722, *in* 8, & dans leſquelles cette Conſtitution à été aſſez violemment jouée par les Janſéniſtes, qui ne manquent guéres de ſatiriſer pieuſement ainſi tout ce qui ne les accommode point, de quelque part qu'il vienne.

Quelque grand Connoiſſeur que fût le Père Meneſtrier de ces ſortes de curioſitez ingénieuſes, & utiles, en voici quelqu'unes qu'il n'a point connues, ou dont il a oublié de faire uſage dans ſa Diſſertation ſur ces eſpéces de Jeux ſpirituels.

I. *Le plaiſant Jeu du Dodecaëdron de fortune, non moins récréatif que ſubtil & ingénieux, compoſé par Maiſtre* JEAN DE MEHUN, *du Temps du Roy Charles le Quint*, imprimé *à Paris, par Jean Longis, en* 1560, *in* 4°; & *à Lyon, par Fr. Didier, en* 1577; *in* 8°. On y jouoit avec un Dé à douze faces, d'où lui venoit le nom de *Dodecaëdron*, &, ſur chacune de ces faces, étoit un nombre, qui renvoioit à une Réponſe en Vers ſur quelque queſtion agréable, plaiſante, ou badine.

II. *Le Paſſe-Temps de la Fortune des Dez, inventé par* LAURENS L'ESPRIT, *Italien, tranſlaté en François*, & imprimé *à Paris, chez Guil. le Noir*, 1559; & *à Lyon, chez Ben. Rigaud, en* 1583, *in* 4°.

III. *Le Paſſe-Temps de la Fortune des Dez, d'une autre bien plus gaillarde inventon*, que n'eſt celle de LAURENS L'ESPRIT, *par un ancien Auteur François*; car, pour trouver ſa Fortune, il ne met qu'un ſeul Renvoy, à l'Empereur, au Roy d'Arragon, &c. chacun desquels répond à un Dittique François ſur la demande *de la choſe qu'on veut ſçavoir*; imprimé *à Paris, chez Nic. Buffet, in* 16°.

IV. *Le Jeu de l'Adventure & Devis facétieux des Hommes & des Femmes, auquel par Election de Feuillets ſe rencontre un Propos pour faire rire la Compagnie, le tout par Quatrains*; imprimé *à Paris, & à Lion, in* 32°.

V. *Le Palais de la Fortune*, ou autrement *Le Palais des Curieux, avec un Traité des Songes, & un de la Phyſionomie, par Marc Vulſon de la Colombiere*, imprimé *à Paris, chez Etienne Loyſon, en* 16.., *in* 12°; & *à Lyon, chez la Roche en* 1672, *in* 12°.

VI. *La Pratique curieuſe, ou les Oracles des Sybilles, avec le ſort des Humains, tirée des Miſſis du* S. DE COMIERS, imprimée *à Paris, chez Michel Brunet, en* 1693, *in* 12°. Ce ſont cinq Imitations du Livre de Jean de Mehun; mais, la derniére eſt la plus ingénieuſe, & la plus agréable, chacune de ſes réponſes formant un Quatrain accommodé au goût & aux maximes du tems préſent. On y joue avec deux Dez, ou ſimplement en propoſant un nombre depuis 3. jusqu'à 12.

VII.

nemi de Luther, comme il paroit par les ſimples Titres de ſes Ecrits de Controverſes, il fut néanmoins un des zélés Défenſeurs du célébre Reuchlin; & l'on prétend même, qu'il

VII. Ce dernier eſt encore un pareil jeu, mais qui ſe joüe avec des Cartes: *Giardino di Penſieri, overo le ingeniose sorti, compoſte da* FRANCESCO MARCOLINI *da Forli*, imprimé *à Veniſe, chez le même Marcolini, en* 1550, *in folio*, avec quantité de figures fort bien gravées en bois. Ces derniers jeux ne ſont que de ſimple amuſement: mais, en voici d'autres, qu'on a prétendu rendre inſtructifs & utiles.

Pour la Grammaire, & les Belles Lettres.

VIII. *Le Jeu des Lettres, ou de l'Alphabeth, inventé il y a près de deux mille Ans, & renouvellé en faveur de la Naiſſance de Mgr. le Duc de Bretagne, par* ALEXANDRE FLEURIAU, *Prêtre:* grande Feuille ouverte, ſur la quelle eſt empreinte une Gravure repréſentant un Cercle presque entier où ſont écrites de ſuite les 24. Lettres de l'Alphabet, & ſur laquelle on jette 4. Dez ſur les 24. faces desquelles ſont auſſi gravées les mêmes 24. Lettres; ce qui accoutume les enfans à ſe les imprimer dans la mémoire, tant pour la figure que pour le nom. Le Reſtaurateur de cette Méthode prétend que Quintilien s'en eſt ſervi pour les Petits-Fils de Domitien, & que St. Jérome la conſeilloit aux Dames Romaines pour l'inſtruction de leurs Filles. Mais, ou il a bien voulu s'appuïer de ces grands noms, pour faire recevoir une invention dont il pouvoit ſe faire honneur, ou il ne connoiſſoit pas bien la pratique de Quintilien & de St. Jérome, qui n'étoit point un jeu, mais un éxercice de la main & des yeux pour habituer les Enfans à la figure, à la valeur, & à l'arrangement des Lettres. *Fiant eio* (Puerîs) *Litteræ*, dit St. Jérome, *Epiſt. XV. Libri II*, pag. 243, *vel buxeæ, vel eburneæ, & ſuis nominibus appelluntur: . . . . earum inter ſe crebro Ordo turbetur, & mediis ultima, primis media, miſceantur, ut eas non ſono tantum, ſed & viſu, noverint.* Ils avoient alors auſſi un pareil inſtrument pour apprendre à écrire, même aux aveugles. Voïez ce que j'en ai dit dans mon Hiſtoire de l'IMPRIMERIE, Citation (38).

IX. *Le Jeu Royal de la Langue Latine, avec la Facilité & l'Elégance des Langues Latine & Françoiſe, par* GABRIEL DE FOIGNY. Lion, la Veuve Coral, 1676, in 8°.

Ce Gabriel de Foigny étoit un Cordelier défroqué établi à Geneve, dont on peut voir l'Hiſtoire dans la Remarque (*G*) de l'Article SADEUR de Mr. Bayle. On y parle bien d'un *Jeu de Bilbon*, qu'il fit imprimer en cette Ville, & dont le Père Meneſtrier ne dit mot; mais, on n'y fait aucune mention de ce Jeu Grammatical: & ceci peut ſervir de ſupplément à ces deux Auteurs.

X. *Chartæ Luſoriæ, cum quatuor illuſtrium Poëtarum, nempe Plauti, Horatii, Ovidii, & Senecæ Sententiis.* Pariſiis, Wechelius,

Voilà un Article qui peut très bien figurer avec le

XI. *Laberinto dell' Arioſto, Gioco Heroico*; imaginé par le Prince THOMAS DE SAVOÏE ſur ce Vers de l'Arioſte,

Faccian ſedendo in Corchin un Gioco lieto;

& gravé ſur une Table ronde, où l'on voïoit dans chacun de ſes détours deux Vers de l'Arioſte, qui obligeoient les Joüeurs à remplir certaines conditions.

Le Père Meneſtrier vouloit qu'on en fit de ſemblables pour Homere, Virgile, Stace, & tous les Poëtes Epiques; mais, peut-être y auroit-il à tout cela plus de diſſipation & de perte de tems, que de profit réel.

Pour la Logique.

XII. *Ars ratiocinandi lepida, multarum Imaginum Feſtivitate contenta, totius Logices Fundamenta complectens, in* Charti-Ludium *redacta a* PATRE GUISCHET, *Ordinis Minorum.* Saltmurii, Harnault, 1650, in 4°.

Voilà le même Plan, & la même Méthode, que celle de nôtre Murner. Seroit-ce ſon Livre reproduit ſous ce nouveau titre, par quelque ſupercherie de Copiſte plagiaire, ou de Libraire Impoſteur? Quoi qu'il en ſoit, voilà un Livre, & un Auteur, dont Wadding ne fait abſolument aucune mention.

Pour les Mathématiques & la Médecine.

XIII. *Ludus Mathematicus, per E. W., ubi Scachi, Tabulæ cuidam Mathematicæ aptati, quatuor Propoſitiones Arithmeticas & Geometricas reſolvunt: Anglice.* Londini, 1654, in 12°.

XIV. *Claudii Buxerii Rythmomachia, ſeu Pythagoricus Numerorum Ludus, qui & Philoſophorum Ludus dicitur.* Pariſiis, Guill. Cavellat, 1556, in 8°.

XV. *Le très excellent & ancien Jeu Pythagorique, dit Rythmomachie, fort propre & très utile à Recréation des Eſprits vertueux, pour obtenir vraye & prompte habitude en tout Nombre & Proportion, par* CLAUDE DE BOISSIERE. Paris, 1556, in 8°.

Cet Article eſt-il, ou non, une traduction du précédent? Ou ſeroit-ce le même Livre, que Hyde auroit indiqué en Latin, & Trichet du Freſne en François? Quoi qu'il en ſoit, le prémier remarque, que Jaques Fabry d'Eſlaples a décrit ce Jeu, qu'il nomme de même *Rythmomachia ſeu Pugna Numerorum*; ajoûtant, qu'on y joüoit *cum Orbiculis, Trigonis, & Rhombis, quibus Figuræ Numerorum inſcribuntur.*

XVI. GUIDONIS FALCONIS *Metpomaxia, ſive Ludus Geometricus.* Lugduni, in 4°.

XVII. *Liber* Ouranomachia, *ſeu* Aſtrologorum Ludus, *in Abaco rotundo cum Calculis ubi duo Ordines Planetarum pro Mundi Imperio certant*, in 4°.

XVIII. FRANCISCI MONANTHOLII *Ludus Iatro-Mathematicus, Muſis ſactus ad avertuncandos tres hoſtes Πάλμας, Λιμὸν, & Λοιμὸν.* Pariſiis, 1597, in 8°.

Pour la Géographie, l'Hiſtoire, & le Blaſon.

XIX. MATTH. KLECHOPFERS *Orbis Luſus, id eſt Luſus Geographicus, Pars I.* Graecii, 1659, in 4°.

XX. JOANNIS PEÆTORII, J. H. SENFRIDEN, *und* FRANC. NIGRINI, *Europæiſch Géographiſche Spiel-Carte, darinn vermittelſt 52. Blättlein oder Land-Karten gantz Europa vorſtellig gemacht iſt.* Nuremberg, 1678, in 12°.

XXI. *Le Jeu du Monde, ou l'Intelligence de ce qu'il y a de plus curieux dans le Monde, par le*

qu'il fit un Ouvrage en ſa faveur (*d*). Les *Epiſtolæ obſcurorum Virorum* ne l'en cenſurent pourtant pas moins en divers endroits (*e*); lui reprochant ſur-tout, d'avoir été Eunuque;

(*d*) Epiſtolæ obſc. Virorum, *pag.* 274, 277, & 331.

(*e*) *Ibidem, pag.* 143, 144, 199, 443.

le St. JEAUGEON. Paris, Amable Auroy, in 12.

On joue ce Jeu ſur une Table de 18 Pieds de long où eſt repréſentée une Mappemonde avec les lieux les plus remarquables, tant par leur ſituation, que par les faits notables qui s'y ſont paſſez; ce qui peut être de quelque utilité pour ſe donner une légére teinture de la Géographie & de l'Hiſtoire.

XXII. *Jeu de Cartes du Blaſon, contenant les Armes des Princes des principales Parties de l'Europe, par le Père* CLAUDE FRANÇOIS MENESTRIER. Lyon, Amaulry, 1692, in 18.

Quoique ce Livret fût du Père Meneſtrier, il ne s'en étoit point ſouvenu dans ſa Liſte.

Pour la Politique, la Morale, & la Théologie.

Le Père Meneſtrier, enchanté de ces divers *Jeux de Cartes*, s'eſt imaginé, qu'on ne pouvoit pas tirer des autres *Jeux*, & particuliérement de celui des *Eſchecs*, le même avantage & la même utilité. „ Il eſt certain" dit-il, „ que le *Jeu* „ *des Echecs* a toujours paſſé pour un *Jeu d'Eſ-* „ *prit*, non ſeulement parce qu'il demande beau- „ coup d'attention pour être bien joüé, mais encore parce qu'il repréſente une eſpéce de Combat entre deux Armées rangées en Bataille. . . „ Cependant, quelque ſavant que ſoit ce Jeu, il „ ne conduit à aucune ſcience ni art: au lieu „ qu'on a trouvé le moïen de faire ſervir le *Jeu* „ *de Cartes* à donner les principes de quelques „ Beaux-Arts, & même de quelques Sciences, de „ la *Géographie*, de l'*Hiſtoire*, de la *Chronologie*, „ des *Fables*, du *Blaſon*, de la *Grammaire*, & „ même de la *Logique*," [& du *Droit*, pouvoit-il ajoûter, comme on l'a vu ci-deſſus Remarque (*D*), Num. VII.] „ Ainſi, ce *Jeu*, pour n'être pas auſſi ancien que celui des Echecs, paroît plus ingénieux." Mais, c'eſt-là une erreur, qu'il eſt bien aiſé de réfuter, ſans même entrer dans le détail de tous les Eloges qu'ont fait de ce Roi des Jeux, cette foule de Panégiriſtes qui ont écrit en ſa faveur. Car, quoi qu'en diſe le Père Meneſtrier, on peut tirer du *Jeu des Echecs* d'excellentes leçons, non ſeulement pour la Guerre & la Politique, mais encore pour la *Morale* & la bonne *Conduite de la Vie*; ce qui eſt incomparablement plus utile & plus eſtimable, que de ſimples leçons de *Géographie* ou de *Blaſon*. Et c'eſt ce dont le Père Meneſtrier ſeroit ſans doute convenu lui-même, s'il avoit ſçu, que le Pape Innocent III, élevé au Souverain Pontificat dès l'an 1198, avoit tiré du *Jeu des Echecs* des *Leçons de Morale*, conſervées en Latin, & en manuſcrit, ſous le titre de *Moralitas ex Schaccario ſeu Ludo Schaccorum*, dans le Collége de St. Jean-Batiſte à Oxford n°. 1768, & dans celui de St. Benoit à Cambrige n°. 1362, (28); & s'il avoit connu, ou du moins s'il n'avoit pas oublié, dans ſa *Liſte des Jeux ingénieux & inſtructifs*, le principal de tous, compoſé il y a plus de 500 ans, traduit en ſuite dans les principales Langues de l'Europe, & dont je me contenterai de noter ici l'Original.

XXIII. JACOBI DE CESSOLIS ſeu CESSULIS, *Ordinis Prædicatorum, Liber de Moribus Hominum Officiisque Principum, ac Populorum, Argumento ſumpto ex Ludo Schactorum.* Mediolani, 1479, in folio.

Quant à ſes différentes Traductions, on les peut voir ci-deſſus Remarque (*F*), de l'Article CESSOLES.

Je ne dois par oublier ici un Manuſcrit qui ſe trouve dans la Bibliothéque de Mr. le Comte Charles Beunnck: il eſt intitulé.

LES ECHECS AMOUREUX,

OU

LES ECHECS D'AMOUR.

C'eſt une Mythologie, ou Explication de l'ancienne Fable du Paganiſme, Philoſophique, Phyſique, Morale, & quelquefois même grotesquement Théologique; mais continuellement ramenée au jeu des Eſchecs, dont on voit une magnifique Miniature au feuillet ecce. XXXVII.

L'Acteur, comme on parloit alors, le nomme autrement par-ci par-là, *Livre Rime*, ou *Rimes*, quoi que tout l'Ouvrage ſoit en *proſe*: & je ne vois pas pourquoi il lui donne cette nouvelle dénomination, après les deux précédentes.

Cet Acteur n'eſt point nommé; mais eſt certainement poſtérieur au *Roman de la Roſe*, dont il parle. Son Ouvrage eſt diviſé en une Table fort détaillée, un Prologue aſſez étendu, & CCCCXXXXI. feuillets, dont manquent le j, le CLXXVJ, & le CCCXXXV: le tout parfaitement bien écrit ſur du Velin de la plus grande forme; accompagné de quantité de magnifiques Figures très bien & très délicatement peintes, de la grandeur & de la largeur entiére de la moitié des pages; & rélevé d'une infinité de Lettres d'Azur, de Vermillon, & d'Or, avec les Argumens de chaque Chapitre en Carmin ou Vermillon, & répétez dans la *Table* miſe à la tête de Livre. Commence après le *Prologue*, par ces mots, page VIJ,

„ Chi commenche l'Acteur de che preſent Li- „ vre à declairier aulcunement la rime du dit Li- „ vre *Rimes*"; & finit par ces vers,

„ Je lairray dorcq ceſte matere,
„ Tant ſoit elle de grant myſtere,
„ Je ny puis, briefment ply emendre,
„ Ne ma nef plus avãt eſtendre;
„ Car je nay pas vent avenãt.
„ Face qui vuelt le ramannant:
„ Il me convient ailleurs déduire;
„ Et Dieu voelle ma nef co'duire. "

Par le Langage, il paroit, qu'il a été compoſé, ou du moins écrit, en Picardie, ou dans le voiſinage; le *Che* pour *Ce*, comme *Che Livre*, *Chette Femme*, y regnant par-tout.

Le prétendu *Chevalier* GORDON DE PERCEL, c'eſt-à-dire l'*Abbé* LENGLET DU FRESNOY, qui nous a tant raſſemblé de fadaiſes dans ſa *Bibliothéque des Romans*, ne dit pas un ſeul mot de celui-là, quoiqu'il parle de divers autres de pareil Caractére.

On a vû ci-deſſus n°. XIII, qu'on a auſſi appliqué le *Jeu des Echecs* à l'*Arithmétique* & à la *Geométrie*.

XXIV. JOHANNIS *Teutonis Tractatus de Moribus & Diſciplina Humanæ Converſationis, Chartarum Luſum VI. Capitibus exponens:* Manuſcrit conſervé dans la Bibliothéque de l'Empereur, & cité par Echard, Tom. II, pag. 821. Si l'on eu ſçavoit l'âge, peut-être ſe trouveroit-il que Murner n'eſt pas le prémier Inventeur de cet uſage des Cartes comme le croit le Père Meneſtrier.

Non ſeulement on s'eſt ſervi des Cartes, des Dez, & des Echecs, pour enſeigner toutes les ſciences dont je viens de parler, mais même on s'eſt ſervi de la Chaſſe, eſpéce de jeu plus diſtingué, pour enſeigner la Théologie: & c'eſt ce que prouvera ſuffiſamment le titre ſuivant.

XXV. *Le Livre du Roy Modus, qui, ſous les termes de la Chaſſe* des Beſtes de toute eſpéce, moraliſe ſur les dites Beſtes, les dix Commandemens de la Loy, les ſept Pechés mortels, &c.; & *parle de Dieu le Père, qui envoya à ſon Fils la cauſe de Ratio & de*

[18] *Le Père* Jacob, Bibliotheca Pontificia, *pag.* 239; Oldoini, Athenæi Romani, *pag.* 461; & Eggs Pontifex doctiſ. *pag.* 621; *ſont les ſeuls qui faſſent mention de cet Ouvrage.* Taſchereau, Poſſevin, la Rochepoſay, Bellarmin, Labbe, Oldoinus, Oudin, ni du Pin, *tous Bibliothécaires & Ecrivains Eccléſiaſtiques, n'en diſent pas le moindre mot.* Cave *même, qu'Oudin loue Tom. II, col.* 719, *d'avoir parlé ſi exactement de ce Pape, qu'on ne peut rien ajoûter à ſa diligence, n'eſt pourtant pas à cet égard plus exact que les autres. Reconnoiſſons néanmoins; avec, ſelon* Hedæ Shehindii, *pag.* 170, *cet Ouvrage eſt d'un Moine Anglois.*

nuque, & d'avoir fait de Jéſus-Chriſt & de ſes Apôtres autant de Moines, dans ſes Prédications (*I*). Lipenius a fait mal-à-propos deux différens Auteurs de nôtre Murner; l'un, ſous ſon vrai nom, auquel il accorde ſon *Charti-Ludium Inſtitutionum Juſtiniani*; & l'autre, ſous le faux nom de *Mervinus* & *Marnivius*, auquel il donne ſon *Charti-Ludium Lo-*

de Satban, & de Dieu le Fils, qui jugea contre Satban; du St. Eſprit, qui détermina les ames au Monde, & la chair à Satban; de la Bataille des Vices & des Vertus; du Roy d'Orgueil, qui fit deffier le Roy Modus; du Songe de Peſtilence, &c.

Cela ſe trouve en manuſcrit dans diverſes Bibliothéques, & l'on en a de deux ſortes d'éditions. Les unes ſont intitulées *le Livre du Roy Modus & de la Royne Ratio, lequel fait mention comment on doit deviſer de toutes manières de Chaſſe, &c.*, & imprimée *à Chambery, chez Antoine Neyret, en* 1486, *in folio*, & *à Paris, en* 1503, *in* 4°. Les autres ont pour titre, *le Roy Modus, du Deduict de la Chaſſe, Venuerie, & Fauconnerie, auquel Livre l'Autheur, ne s'eſtant voulu nommer, s'eſt contenté de feindre un Roy nommé Modus, qui inſtruit ſes Apprentifs en l'Art de la Chaſſe des Beſtes & Oyſeaulx, corrigé & mis en meilleur Langage*, & imprimé *à Paris, chez Vincent Sertenas, en* 1560, *in* 8°. A en juger par les titres de ces Imprimez, cet Ouvrage ne concerneroit ſimplement que la Chaſſe; &, comme on voit, il s'en faut beaucoup qu'ils n'en donnent une auſſi juſte idée, que le titre des Manuſcrits. Le prémier de ces Traités répond aſſez au *Procès de Behat contre Jeſus-Chriſt*, & à celui de *Satban contre la Vierge Marie*, autres rhapſodies puériles, & fraudes pieuſes & ridicules, avec leſquelles on amuſoit autrefois la ſotte crédulité des Peuples, & qu'il ſemble qu'on veuille renouveller de nos jours; témoin entre autres la *Bible* déguiſée en Roman dans l'*Hiſtoire du Peuple de Dieu* du P. Betruyer Jéſuite, plus amplement indiquée ci-deſſous, Article PALLADINO, Remarque (*D*). Mais, ſi l'on trouvoit que ce *Livre du Roy Modus* ne répondît point aſſez au but de cette remarque, voici quelque choſe de moins douteux, & de plus poſitif; ſçavoir.

XXVI. La Paſſion de Noſtre Seigneur Jéſus-Chriſt, moraliſée & appliquée à la Chaſſe du Cerf. *Manuſcrit in folio*, cité dans le Catalogue des Manuſcrits du Chancellier Séguier, pag. 117.

XXVII. *De Guldin Spil, unter dem begriffen ſind ſieben Spil tegen de ſieben Seynd &c.*; c'eſt-à-dire, *Jeu d'Or dans lequel ſe trouvent ſept autres Jeux touchant les ſept Péchés mortels*: compoſé par *Meiſter* INGOLD Dominicain, & imprimé *à Augsbourg, par Gunther Zeiner, le* 1. *d'Août* 1472, *in folio*. Les Pères Quetif & Echard n'indiquent qu'un Manuſcrit de cet Ouvrage, & n'ont point ſû que Jacques de Ceſſoles y eſt aſſez ſouvent imité ou copié (29).

[29] Theatrum Hiſtor. *Tom. I, pag.* 122, 123.

XXVIII. Une eſpéce de *Jeu d'Oye*, imaginé par un Jéſuite pour apprendre aux Enfans les Elémens du Chriſtianiſme, & dont on peut voir la deſcription, tant dans le *Voyage d'un Miſſionnaire de la Compagnie de Jéſus en Turquie &c.*, page 204, que dans le *Journal Littéraire*, Tome XV, pag. 463. Quel dommage que les Apôtres ne ſe ſoient pas aviſez d'un ſi merveilleux expédient! Les Janſéniſtes plus aviſez en ont fait un pareil ſur la *Conſtitution Unigenitus*. Voïez Bibliothéque Janſéniſte fig. XV.

A ces *Jeux de Poliſſonne, de Morale*, & *de Théologie*, je joindrai encore les deux ſuivans, quoi qu'ils n'y aient qu'un aſſez foible rapport.

XXIX. *Liber* מור מרצ / *id eſt* Sur Mera, *quod ſignificat* Recede a Malo; *Dialogus de Ludis, in quo nunc Interlocutorum eos magnifice laudat, dum alios foriter eos vituperat.* Venetiis, & Lugduni Batavorum. *Idem, cum Notis* Aug. PFEIFFERI. Wittebergæ, 1665, in 4.

XXX. Mr. Wolffius obſerve dans la *Bibliotheca Hebræa*, Tom. I, pag. 414, que R. Jehude Ario, vulgairement appellé Leon de Modene, eſt l'Auteur, ou le prémier Editeur de ce Livre *Le Combat de Maladoiſe avec ſa Dame par Amours, ſur les Jeux de Paulme, Cartes, Dez, & Tablier: monſtrant comme tels Jeux, joint celuy des Femmes, ſont aller l'Homme à l'Hoſpital: avec pluſieurs Rondeaux & Dixains préſentés au puis de Rigueur.* Lyon, 1547, in 16.

La plûpart de ces titres ſont tirez de l'*Elenchus quorundam eorum qui de Ludis ſcripſerunt*, & de l'*Elenchus quorundam eorum qui de Shahiludio ſcripſerunt Libros*, publiés par THOMAS HYDE, principal Directeur de la Bibliothéque Bodleïene, avec ſes *de Ludis Orientalibus Libri II*, imprimez *à Oxford, dans le Théatre de Sheldon, en* 1694, *in* 8; & des *Supplémens* que j'ai faits autrefois à ces deux petites Piéces. Depuis, j'ai trouvé dans les *Memoriæ Hiſtorico-Criticæ Librorum rariorum* d'Anguillin Beyer, Article XLIII, *Bibliotheca Scriptorum de Ludis*: &, quoi qu'aſſez ample, je n'y vois enregîtrez que les Num. I, II, III, XV, XXIII, & XXIX, des XXX, que je viens de détailler.

La nouveauté, & l'agrément qu'ont toujours les figures pour les Enfans & pour la jeuneſſe, donnérent d'abord beaucoup de cours à ces ſortes de jeux accommodez aux ſciences. Mais, depuis qu'on a des *Logiques* raiſonnables, & de bonnes *Méthodes pour étudier la Géographie, la Chronologie, le Blaſon*, l'*Hiſtoire*, & même *la Fable*; on a laiſſé ces ſortes de divertiſſemens aux Enfans, pour les accoutumer inſenſiblement aux noms des Lieux & des Perſonnes dont on doit un jour leur apprendre l'Hiſtoire: ſi ce n'eſt peut-être en Italie, où les *Armeriſts*, & autres Cavaliers de cette Nation, pourroient bien être encore amoureux de ces innocens amuſemens. D'ailleurs, le peu d'utilité qu'on vit que les jeunes gens en tiroient, & la diſſipation qu'ils leur cauſoient, les firent enfin tomber & vérifiérent ainſi la penſée judicieuſe de Sorel ſu, cet exercice plus amuſant qu'utilement emploïé & adopté par Berneggerus & par Morhoff. On peut dire „ obſerve très raiſonnablement „ Sorel, on peut dire de quelques méthodes, que l'on „ a trouvées pour réduire la *Cosmographie*, la *Géographie*, la *Chronologie*, & l'*Hiſtoire*, même la *Logique* & autres Diſciplines, en *Jeux de Cartes*, que ſi l'on ſe ſervoit ſeulement d'abord de „ ces ſortes d'inventions, on ne feroit qu'embrouiller l'eſprit des enfans. Lorſque l'on voudroit „ après les inſtruire tout de bon, ils croiroient „ toujours joüer, & parleroient plûtôt de jeu, que „ de ſcience. On ne ſauroit auſſi apprendre beaucoup de choſes par une maniére ſi contrainte, „ d'autant qu'une Carte ne peut porter qu'un nom, „ & quelques qualitez, ſans rien approfondir davantage. D'ailleurs, il ſemble indigne de la majeſté des Sciences de les traiter ſi baſſement „ (30). " Peut-être y a-t-il un peu trop de ſévérité dans ce dernier trait; car, au moins, les Enfans peuvent-ils par-là apprendre les noms des Lieux & des Perſonnes, comme je viens de le remarquer, & comme le reconnoit auſſi Morhoff, à la fin du jugement qu'il fait de ces jeux. *Inceptus talium mechanicorum inventorum in Diſciplinis uſus eſt, præſertim in Logicis. Nullus enim rerum nexus eſt. In ſententiis vel vocabulis aliquibus addiſcendis, pueris forte utiles eſſe poterunt* (31).

[30] Sorel, Science Univerſelle, *Tom. IV.*

[31] Morhofii Polyhiſtor, *Tom. I, pag.* 982.

(*I*) *On lui reproche d'avoir été Eunuque, & d'avoir fait de Jéſus-Chriſt & de ſes Apôtres autant de Moines, dans ſes Prédications.*] Peut-être le prémier de ces reproches n'eſt-il qu'une ſim-

Logicæ (*f*). Konigius en a fait de même: comme Théologien, il lui donne ſon *Chriſtianum Ludum Logicæ*, &, comme Juriſconſulte, il lui attribue ſon *Tractatus de Pythonico Spiritu*, qu'il change pourtant en de *Pythonico Quæſtu* (*g*). Ni Willot, ni Wadding, Bibliothécaires de l'Ordre de St. François, ne nous diſent quoi que ce ſoit, ni du tems auquel il a vécu, ni de celui auquel il eſt mort; négligence ſi ordinaire aux Ecrivains de cette eſpéce, qu'on ne ſauroit ſe laſſer de la leur reprocher. Gesner, & ſes Abbréviateurs, ſont les ſeuls qui nous apprennent, qu'il vivoit vers l'an 1520, (*h*). Peut-être Wadding s'en explique-t-il plus particuliérement dans ſes *Annales de l'Ordre de St. François* auxquelles il renvoïe ſes Lecteurs (*i*). Mais, c'eſt les renvoïer en quelque ſorte aux Calendes Grecques; car, outre que ces *Annales* ne ſont rien moins que communes, il n'y a que très peu de particuliers, qui ſe foucient de ſe charger de pareils Ouvrages; au lieu qu'il n'y en a guéres, pour peu qu'ils aiment les Lettres, qui ne ſe fourniſſent volontiers des Bibliographies de toute eſpéce.

[f] Lipenii Bibliotheca Juridica, *pag.* 49, 218. & Bibliotheca Philoſophica, *pag.* 274, 649, & 939.

[g] Konigii Bibliotheca vet. & nova, *pag.* 391.

[h] Gesneri Append. ad Bibliothecam, *fol.* 100, col. Epit. Biblioth. Gesneri, *pag.* 797.

[i] *In eo Termo*: Vide n. 2. Annal. an. 1520. num. 1. & 1526. num. 1. & Cochl. de Actis Lutheri.

ple plaiſanterie des Auteurs des *Epiſtolæ obſcurorum Virorum*, qui l'ont couché en ces termes: *Aliqui dicunt, quod Doctor* MURNER *habet rem cum ipſis* (Monialibus.) *Sed hoc non eſt verum: quia ipſe eſt Eunuchus caſtratus.* Mais, quant au ſecond, il paroit fait fort ſérieuſement, quoi que dans un Ouvrage de Plaiſanterie; & voici en quels termes. „ Dominum noſtrum Chriſtum fuiſſe MOnachum, videlicet *Abbatem*, & St. Petrum *Priorem*, & Judam Iſchariotis *Cellarium*, & Philippum *Portarium*, & ſic de aliis, ſecundum ſub „ & ſupra. Quæ omnia iſte illuminatus, & valde „ ſcientificus Monachus, *Paulus Langius*, ſic „ magiſtraliter probat, ut Wimphelingus & ſui Diſcipuli non debent unum verbum contra rebelare. Sed reſiſtit mihi unus Wimphelingianus ioiaciem, & dixit quod Monachi mentiantur ſicut „ ſceleratiſſimi caupones, quia volunt *Chriſtum fuiſſe ita porteutoſum Animal, & cucullatum Beſtiam*, & ſuper me proteſtavit nomine Chriſti. „ Tunc fui ita perterritus, quod perminxi & permerdavi me, quod omnes naſum prætinebant, . . . „ Ipſe etiam THOMAS MURNER, Monachus „ & Doctor ſuos multum ſubtilis, etiam ſemel „ ſolemniter prædicavit in Ambone, quod *Chriſtus Dominus noſter fuit Monachus*, & ſcivit etiam „ realites defendere. Sed unus Diſcipulus Wimphelingii noluit credere in Chriſtum, ſi eſſet Monachus; & fecit illos verſus deſuper:

„ *Non ego fallaci tecto, tibi Chriſte, Cucullo*
„ *Crediderim; veſte hac fraus tegiturque dolus.*
„ *Atque probat novus e Berna quæſitus habenda*
„ *Franciſcus; Monachis quanta ſit ipſa fides* (32). "

[32] Epiſtolæ obſcurorum Virorum, *pag.* 347, 348.

On ne fut pas moins étonné qu'indigné, il y a quelques années, lors qu'on vit paroitre une Eſtampe fort ſcandaleuſe, dans laquelle Jéſus-Chriſt ſe voïoit habillé en Jéſuite; & l'on ne manqua pas de régaler auſſi-tôt les Péres de cette Societé de ces vers violens & ſatiriques:

Ils ont volé mon nom, rejetté mon eſprit,
Perſecuté les miens par leur jalouſe rage,
Renverſé mon Egliſe; & , pour comble d'outrage,
Ils m'ont couvert de leur habit.
Si Jéſus-Chriſt reſſuſcité
Sous cet habit ont pu paroitre,
Thomas avec raiſon eut méconnu ſon Maître,
Et nous célébrerions ſon incrédulité.
Voyez juſqu'où va la malice
De ces Péres induſtrieux,
Ils ont habillé Dieu comme eux,
A fin que chacun le haiſſe.

On regardoit alors cet attentat comme inouï & tout à fait nouveau: mais, comme on voit, on ſe trompoit, & ce n'étoit que le renouvellement d'une impieté, dont divers Moines, & particuliérement Langius & Murner, avoient déjà donné l'éxemple. Ce dernier paſſoit de ſon tems, non ſeulement pour fort ambitieux, & grand babillard, mais même pour un inſigne calomniateur; témoins ces traits remarquables *Ambitioſus ille Murnarus Geltnarr, loquaciſſimus ille Murnerus Libellum vulgavit ad Germaniæ Proceres, contra Lutherum. Novo Sycophantem*, que l'on peut voir dans l'*Hutteni illuſtris*, petit Dialogue ſatirique, qui ſe trouve d'ordinaire à la fin des *Epiſtolæ obſcurorum Virorum*.

N.

[a] L'Auteur a laiſſé cet Article imparfait. *Remarque de l'Editeur.*

NOIR (JEAN LE) (*a*), d'une bonne Famille d'Alençon (*A*), étoit né en cette Ville, en 1632. Ses études faites avec ſuccès, il parvint à la dignité de Théologal du Diocéſe de Séés en Normandie en 1672. Ce poſte, & ſes ſentimens fermes & vigoureux touchant l'obſervation de la Diſcipline Eccléſiaſtique, lui attirérent avec de Medavi ſon Evêque, & après ſa mort avec ſes Grands-Vicaires, de violentes Diſputes dont il ſe tira enfin à ſon honneur. Il n'en fut pas de même de celles qu'il eut enſuite avec François de Harlai, Archevêque de Rouën, ſon Métropolitain, & depuis Archevêque de Paris; car, elles l'expoſérent, non ſeulement à de grandes perſécutions, mais même à la perte de ſa liberté, à une amende honorable des plus flétriſſante, à une condemnation aux galéres, & enfin à une priſon perpétuelle dans laquelle la mort termina ſes ſouffrances à Nantes en 1692. On a de ſa façon divers écrits, qui ont généralement été eſtimés. C'étoit un Homme ferme & intrépide: & ce fut cette intrepidité à ſoutenir ſes ſentimens contre des Ennemis trop puiſſans, qui lui attira tous ſes malheurs. Il étoit d'ailleurs d'un caractère très eſtimable, & d'une rare vertu: & c'eſt ce qu'on pourra voir plus particuliérement dans les Hiſtoriens de ſa vie (*B*).

(*A*) *Il étoit d'une bonne Famille d'Alençon.*] Voïez comment on en parle dans des *Mémoires du Tems* employés par Moreri ou par ſes Continuateurs, au mot NOIR (*Jean le*), où, contre leur coutume trop conſtante, ils en ont fait un aſſez bon Article.

(*B*) *Les Hiſtoriens de ſa Vie.*] Il en eſt lui-même en quelque ſorte le prémier dans ſa *Lettre à Mlle de Guiſe*, où il dépeint les Perſécutions auxquelles il a été expoſé. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccleſ.* XVII. Siecle; & *Table Univerſelle*, pag. 2503, & 2936, peut-être regardé comme le ſecond; & les *Mémoires du Tems* ou *l'Hiſtoire du Janſénisme* du P. Gerberon, comme le troiſiéme: mais, *l'Abrégé de la vie de Jean le Noir Prêtre, & Théologal de l'Egliſe de Séés par Nicolas Bordin, Chanoine de la même Egliſe*, conſervée en manuſcrit par Mr le Noir de St Claude, ſon Parent, ſeroit ſans doute la meilleure de ces Hiſtoires. C'eſt le Pére le Long qui nous l'indique dans ſa *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, pag. 945, col. 1, & qui nous aprend que ce *Bordin, le Compagnon de le Noir dans toutes ſes adverſitez, mourut* auſſi *en exil à Angoulême, en* 1710.

NULLY, Famille ancienne de Paris ou de l'Ile de France, dont on a remarqué que divers Rejettons ont été d'un génie très violent & très emporté (*A*). Le plus ancien de

(*A*) *Famille ancienne . . . . dont . . . divers rejettons ont été . . . très emportés.*] Il paroit par le Mémoire de Monſieur Marais, que dès le XII. Siécle cette Famille étoit en poſſeſſion de la terre de Neully ſur Marne à quelques lieuës de Paris. *La Famille de Nully*, dit-on dans ce Mémoire, *porte de gueulle à la Croix fleurdeliſée d'or, cantonnée de quatre Billettes auſſy d'or, & ſupportée de deux Cignes. Ces Armes ſe trouvent dans la Voute de l'Egliſe de St Jean en Gréve, où quelqu'un de leurs Ancêtres a été enterré. Ces Armes ſe trouvent encore ſur le Tombeau de* FOULQUES CURE' DE NEUILLY *ſur Marne, ce grand Homme dont parlent toutes les Croniques, qui, au douziéme ſiécle, ayant preſché la Croiſade ſous les Ordres de St. Bernard & du Pape Innocent trois, revint mourir dans ſa Cure* (1). *Il eſt enterré dans l'Egliſe de Neully; & ſur ſa Tombe, qui eſt un Ouvrage de ces tems-là, les Armes des Nully ſont gravées, apparemment parce que quelqu'un de cette Famille l'avoit ſuivi dans cette ſainte Expédition, & qu'ils étoient déjà Seigneurs de cette Terre* (2). Peut-être même étoit-il de cette Famille, & que c'eſt par cette raiſon, que ces Armes ſe trouvent ſur ſon Tombeau. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cet Homme ſe rendit fort recommandable dans ce tems-là, par ſes ſollicitations empreſſées envers les Princes Chrétiens pour les porter à ſe croiſer; & que cela paroit bien clairement par ce commencement de l'*Hiſtoire de Conſtantinople ſous les Empereurs François par* Geoffroy de Ville-hardouin, que Mr. Marais s'eſt contenté d'indiquer. Je le rapporte ſelon la Traduction de Blaiſe de Vigenère, que Pasquier, par je ne ſai quelle fantaiſie, a trouvé bon de nommer *Viginelle*, & cela, parce que je n'ai point celle de Du-Cange. „ L'An mille „ cent quatre vingts dix & huict, dit Geoffroy, „ . . . au temps du Pape Innocent III, de Philippe „ Auguſte Roy de France, II de ce nom, & de „ Richard Roy d'Angleterre; il y eut un ſainct „ Homme en France, appellé FOULQUES *de Nully*, Preſtre & Curé du meſme lieu, qui eſt en- „ tre Laigny ſur Marne & Paris. Ceſtuy-cy ſe „ meit à preſcher la parole de Dieu par la France, „ & les terres circonvoiſines, & noſtre Seigneur feit „ tout plein de miracles par luy, tant que la re- „ nommée en alla jusques au Sainct-Père, lequel „ envoya à ce Preud-Homme à ce que, ſoubs ſon „ nom & authorité, il euſt à preſcher la Croiſade: „ . . . . . & pour ce que les indulgences furent „ ſi grandes, s'en eſmeurent fort les cœurs des „ perſonnes, & pluſieurs ſe croiſérent à ceſte occa- „ ſion. " Ce qui put encore contribuer à les déterminer à cet égard fut l'exceſſive liberté, pour ne pas dire l'inſolence extrême, dont il oſoit uſer envers les Grands, & les Rois mêmes, dans ſes exhortations. *Foulques, Curé de Neuilly ſur Marne*, dit un Ecrivain moderne, *avoit réüni en lui la piété, la ſcience, l'éloquence, & la hardieſſe des Prédicateurs Evangéliques: & il jouiſſoit dans ſon Siécle de toute la réputation de St. Bernard; quoi qu'à dire le vrai ſon mérite eut beaucoup moins de ſolidité. Cet Homme Apoſtolique, & plein d'une liberté intrépide, démêlant des vertus du Roi d'Angleterre* (Richard I,) *les vices qui le dominoient, oſa lui reprocher, qu'*il avoit trois Filles dangereuſes, qui le pourroient conduire au précipice. *Ce Prince lui ayant répondu*, qu'il n'avoit point d'Enfans; *Foulques reprit, que* l'Orgueil, l'Avarice, & l'Impureté, étoient ces trois Filles. *Le Roi d'Angleterre picqué au vif, eut aſſez de force, néanmoins, pour couvrir ſon dépit d'une raillerie.* Il faut s'en défaire, *dit-il à Foulques.* Je donne mon orgueil aux Templiers, mon avarice aux Moines de Cîteaux, & mon penchant pour les Femmes aux Prélats de mon Roiaume (3). Un autre Auteur, qui attribuë la grande réputation de ce Miſſionaire indiſcret bien plûtôt à ſes déclamations & à ſa hardieſſe, qu'à ſes talens & à ſa piété, prétend, mais mal-à-propos ce me ſemble, que cela ſe paſſa dans un Sermon, & dans l'Egliſe même: & *c'eſt ainſi*, ajoûte-

[1] Geoffroi de Villehardouin donne par Mr. du Cange.

[2] Tiré du Mémoire de Mr. Marais.

[3] Baudoin de Juilly, Hiſt. de Philippe Auguſte, *Tom. I. pag.* 118, & 122. Rapin, Hiſt. d'Angleterre, *Tom. II. pag.* 274, *ſe trouve de dire cela en deux mots.*

de ceux qu'on connoiſſe certainement eſt un JEAN DE NULLY, qui fut un célébre Avocat ſous le Regne de Charles VI, (*a*). On ne ſait ni le tems ni le lieu de la Naiſſance de CHARLES DE NULLY; mais on ſait qu'il éxerça des emplors fort conſidérables ſous les Regnes de François I, & de Henri II, & qu'il ſe leroit encore élévé plus haut s'il avoit ſu ſe modérer (*B*). ESTIENNE DE NULLY, ſon Fils, obtint auſſi

[a] Voiez la Remarque [*A*].

ajoûte-t-il (4), *que ce Roi ſe vengea de l'indiscrète plaiſanterie du Prédicateur par une raillerie plus fine, ... & qu'il rejetta ſur les Eccléſiaſtiques les vices que ces gens-là ont accoutumé d'imputer aux Princes, quoi que ſouvent ils régnent plus dans les Cloitres qu'à la Cour.* Quoi qu'il en ſoit, & ce téméraire Eccléſiaſtique, & Saint Bernard ſon Supérieur & ſon modéle, abuſérent bien de la foibleſſe & de la ſimplicité des Princes de leur tems, pour leur faire entreprendre des Expédirions auſſi dangereuſes que déraiſonnables, les détourner par-là du ſoin indiſpenſable de leurs propres affaires, & les aſſujettir ainſi à l'ambition déméſurée des Evêques de Rome: *Fille* incomparablement plus *dangereuſe* & plus préjudiciable toute ſeule, que les *trois* réelles ou ſuppoſées du Roi d'Angleterre. C'eſt ainſi, par exemple, que le *dévot St. Bernard*, diſtingué particuliérement par ce titre dans l'Egliſe Romaine, vorant le Roi Louis le Jeune touché d'un grand remords d'avoir fait brûler *treize cens Perſonnes innocentes*, (ce ſont les propres termes de Mezeray,) *qui s'étoient retirées dans l'Egliſe de Vitri* ſurnommé de-là *le Brulé*, lui ordonna pour pénitence le Voiage d'Outre-Mer contre les Détenteurs de la Terre-Sainte: pénitence, autant & plus criminelle, que le prémier péché de ce foible Prince; puiſqu'il ne s'étoit apparemment commis qu'à la chaude, & dans le prémier tumulte de la ſurpriſe de cette ville, au lieu que le nouveau ſe devoit commettre de ſang-froid, de propos délibéré, & après longue & mure délibération. Mais, comme on l'a remarqué en une infinité d'occaſion, tout eſt bon & louable, & rien n'eſt injuſte ni criminel, lorſqu'il s'agit de l'honneur & de l'aggrandiſſement de la Sainte Egliſe.

[4] Launoy, Heritiere de Guienne, pag. 141.

Je trouve, qu'un LOYS DE NULLY, & un JEHAN DE NULLY, furent du nombre des Officiers tuez à la Bataille de Poitiers, & enterrez enſuite, le prémier aux Cordeliers, & le ſecond aux Jacobins, de cette ville (5). Mais, il ne ſetoit pas aiſé de décider s'ils étoient, ou non, de cette Famille. Je vois auſſi, qu'un JEAN DE NULLY, ou JEAN COUARD NEUILLY, ſe diſtingua notablement dans le Barreau ſous le Regne de Charles VI. Antoine Loiſel croit qu'il étoit de cette Famille: On verra en même tems dans le paſſage que je vais citer, & la raiſon qui le lui fait croire, & le commentaire de la ſeconde partie du texte de cette remarque.

[5] Jean Bouchet, Annales d'Aquitaine, *folio* 114, *verſo* & 115.

„ Sous le Regne de Charles VI. . . . , Jean de „ Neuilly . . . . . ſe remarque parce que Gialli en „ rapporte, qu'il eſtoit Homme violent, cholére, „ & courageux en ſes Plaidoyers, ainſi qu'il ſe „ peut voir en ſa Queſtion XCVII, où il y a „ qu'il fut condamné en l'amende, plaidant pour „ quelques particuliers d'Orléans. Ce qui me „ fait penſer, que feu M. Ellienne de Neuilly, „ qui ſe fit prémier Préſident en la Cour des Aydes, lors que le feu Sieur Pierre de la Place „ fut tué à la S. Barthelemy (6); & encores un „ autre de Neuilly, Maiſtre des Requeſtes, qui „ donna un ſouflet à un Officier de l'Empereur „ Charles V, eſtans en conférences comme Députez de leurs Maiſtres (7): cela, dis-je, me „ fait croire, qu'ils eſtoient de la race de ce Maiſtre Jean de Neuilly; ayans tous eſté d'un naturel fort prompt, hauts à la main, & hutins, s'il „ m'eſt loiſible de parler en l'ancien Langage de „ ce tems-là, c'eſt à dire, mutins & querelleux „ (8). "

[6] Voiez ci-deſſous Citation [10].

[7] Voiez ce fait plus au long dans la Remarque ſuivante.

[8] Loiſel, *Oſyſmalet*, pag. 457.

(*B*) CHARLES DE NULLY . . . *éxerça des emplois fort conſidérables, ſous . . . François I. & Henri II.*] On ſe contentera de copier ici les circonſtances curieuſes, communiquées par Monſieur Marais „ CHARLES DE NULLY, " dit-il, „ fut d'abord Conſeiller Lay au Parlement „ de Paris: il y fut reçu le 10. d'Octobre 1541. „ Le 22. Juillet 1543. il fut pourvû de la charge „ de Maiſtre des Requeſtes (9), & reçu ce meſme jour au Parlement. (J'ai vû l'extrait de ſa „ Reception.) En ce temps-là, il y avoit peu „ de Maiſtres des Requeſtes, & ces charges n'eſtoient conférées qu'à des Perſonnes illuſtres. En „ l'année 1544, il fut nommé Plénipotentiaire pour „ le Roy François I. à la Paix de Crespy, avec „ le Mareſchal d'Annebault, & Gilbert Bayard, „ Sr. de la Foud, Sécrétaire d'Eſtat, & Controleur „ général des Guerres. Charles de Nully eſtoit „ le ſecond des trois. Le Traité fut ſigné le 18. „ de Septembre 1544; &, le meſme jour, le „ Roy François I. luy eſcrivit une Lettre de Cachet, par laquelle ſa Majeſté luy donnoit ordre „ d'avertir le Parlement de la concluſion de la Paix. „ Dans les Conférences il arriva qu'un Jacobin „ Eſpagnol de la noble Famille des Guſmans, „ qui négocioit pour l'Empereur Charles Quint, „ parla trop arrogamment contre la France. Charles de Nully luy donna un ſouflet; &, par „ cette action, qui parut trop violente, il perdit „ la place de Chancelier, qui luy eſtoit deſtinée: „ le Cardinal de Tournon ayant remonſtré, qu'une telle vivacité ne convenoit point au chef de „ la Juſtice. En 1547, il fut un des huit Maiſtres „ des Requeſtes qui aſſiſtérent aux pompes funébres „ de François I. En 1548, la fermeté qu'il avoit „ fait paroître au Traité de Crespy le fit choiſir „ par le Roy Henry Second, pour aller faire le „ Procès à toute la Ville de Bourdeaux, qui „ s'eſtoit revoltée au point qu'on avoit aſſaſſiné le „ Sr. de Monneins, l'Homme du Roy, & le „ Lieutenant de la Province. Le Connétable de „ Monmorency y alla avec une Armée, & entra „ dans la Ville par la Bréche. Deux jours après, „ Charles de Nully commença ſa procedure de „ ſon coſté, & rendit ce jugement fameux contre „ les Rebelles, par lequel la Ville fut déclarée „ coupable de Rebellion, déchue de ſes Privilé„ges, le Parlement ſuſpendu, les Cloches ôtées, „ les Jurats & cent Bourgeois condamnez à déterrer avec leurs ongles le corps du Sr. de Monneins, & le reſte qui ſe peut lire dans toutes „ les Hiſtoires. Voicy ce qu'en dit Mr. de Thou ſur l'année 1548. *Tertia die a* Stephano *Nuellio, Libellorum ſupplicum Magiſtro, de ſeditione quæſtio habita eſt. Is, u Mommorantio in eam rem cum aliis u Rege delectis judicibus addictus, aliquis magnæ authoritatis vir, ſed vehemens & iracundus, & qui in pacis ad Crepiacum factæ negotio, Dominicano Monacho, cujus multa operâ Cæſar & Franciſcus utebantur, arrogantius ni quidem ipſi videbatur loquenti injuriose manus intulerit, quo facto amplißima Cancellarii dignitate quæ ultro deferebatur indignus habitus eſt; monente Turnonio, nequaquam jummo Magiſtratui impotens & violentum ingenium convenire.* Mr. de Thou, & après luy Mezeray, ſe ſont trompés en l'appellant *Eſtienne* au lieu de *Charles*. Ils conviennent tous deux, que celuy qui alla à Boudeaux étoit an Traité de Crespy: or, c'étoit Charles de Nully, qui étoit certainement Plénipotentiaire à cette Paix; &, de plus, il n'y a point eu d'Eſtienne de Nully Maiſtre des Requeſtes, que le Préſident qui ne le fut qu'en 1571. (10). Blanchard, dans ſon Livre des „ Maiſtres des Requeſtes, pag. 278, l'appelle *Charles*, & date ſa Reception du 23. Juillet 1543. Mais, il fait une autre faute: car, il l'appelle *Milly* au lieu de *Nully* (11); en quoy „ il a été facile de ſe tromper par l'égalité des „ liaiſons & du nombre des Lettres. Et puis, „ cette faute ne vient pas de luy; car, dans les „ éditions du Traité de Crespy, j'ay vû que l'on „ a mis *Milly* au lieu de *Nully* (12): & c'eſt „ certainement Nully, qui étoit à ce Traité pour „ François I., comme Mr. de Thou & Mezeray „ en conviennent, & comme il eſt encore plus clair „ par la Lettre de Cachet, que j'ay vuë en origi„nal (13)."

[9] Il eut la charge de Mr. le Prédécesseur Obvier.

[10] Voiez ci-deſſous la Citation [29].

[11] *Du Haillan* fait la même faute, *Hiſt. de France*, d'Edit. de Paris 1626, in folio, pag. 1501.

[12] Dans celle de Paris au *Recueil des Traitez de Paix* imprimé chez Leonard en 1691, in 4. en 9 volumes, il eſt bien nommé par deux fois *Charles de Nully*, page 411, du II. Tome.

Il eſt étonnant que des Ecrivains tels que Mrs. de Thou & de Mezeray ſe ſoient ainſi abuſez à l'égard de ſon nom de *Charles*, & que Blanchard ſe ſoit auſſi trompé ſur celui de *Nully*, vû que tous les Auteurs qui les avoient précédez l'avoient éxac-

[13] Tiré du *Mémoire de Mr. Marais*.

aussi de fort belles charges sous les Regnes de Charles IX, & de Henri III, (*C*); & lorsque la Ligue se forma contre celui-ci, il devint un des plus zélez Promoteurs de cette

exactement nommé. Arnaud du Ferron le nomme bien Charles de Nully, Maître des Requestes, &, sans parler du soufflet donné au Moine Guzman, il se contente de dire qu'il le maltraita de paroles. *Carolus Nullius, Libellorum Magister, vocatus ad fœdera fanciendu ab Eunebaldo, dissentientem Comanum quibusdam in rebus necessitudinis verbis fregit nimis iracunde hoc quidem, & valde acriter*, (14). Jean Sleidan le nomme *Carolus Nullenus* (15), ce que Robert le Prevot son Traducteur François (16), a fort bien rendu par Charles de Nully, y ajoûtant sa diguité de *Maistre des Requestes* (17); mais, il ne dit mot, ni du Jacobin, ni du soufflet. Jean Bouchet l'appelle *Charles*; &, sans parler de la part qu'il eut au Traité de Crespy, il remarque, qu'outre la commission pour punir la rebellion des Bourdelois, il en eut encore une semblable pour faire assembler les Etats de la Province de Poitou, & pour écouter leurs Propositions touchant la Gabelle, qu'il y abolit ensuite moiennant une somme de cent mille écus (18). Il rapporte tout au long, tant les Lettres patentes qui terminérent cette affaire, que celles qui accordérent le Pardon aux Bourdelois: celles-là sont datées d'Amiens en Septembre 1549, & celles-ci de Compiegne en Octobre 1549, (19). Peut-être cette erreur ne vient-elle que de ce que Mr. de Thou, par un défaut d'attention qui n'est que trop ordinaire aux Ecrivains même les plus célébres, aura confondu Charles de Nully, avec Etienne de Nully son Fils, dont nous parlerons dans la suite: ce qu'il y a de certain, c'est que presque tous les Auteurs qui l'ont suivi l'ont copié sans l'éxaminer. Mezerai, comme Mr. Marais vient de le remarquer, est dans le cas; mais, de plus, il lui donne en différens lieux deux différens noms de batême, & par là il donne lieu de croire qu'il en a fait deux Hommes. En effet, dans sa grande Histoire, en raportant le châtiment de la révolte des Bourdelois, il le nomme *Estienne de Nuilly, Maistre des Requestes, le plus violent de tous les Hommes* (20); &, en raportant le Traité de Crespy, il le nomme *Jacques de Nuilly, Conseiller d'Estat & Maistre des Requestes* (21), sans parler du soufflet: mais, cette Contradiction se trouve corrigée dans son *Abrégé Chronologique*; & il y reconnoît, que l'*Estienne de Nully, Maistre des Requestes, Homme extrémement violent*, qui, *au Traité de Crespy, avoit donné un soufflet au Jacobin qui négocioit, pour l'Empereur*, est le même que celui qui *déclara coupable de Rebellion la* Ville de Bourdeaux (22). Mr. de Wicquefort (23), le Père Daniel (24), & Mr. Amelot de la Houssaie (25), qui ont raporté le fait de Crespy à peu de chose près de la même maniére que Mr. de Thou, sont aussi dans le même cas: &, si c'est une chose remarquable, que le second ne parle en aucune façon de lui en racontant la punition des Bourdelois, c'est quelque chose de plus remarquable encore, que le dernier se soit abusé touchant son nom, non seulement à la tête d'un Livre qui contient un Acte public dans lequel il est fort bien nommé, mais même en faisant l'Histoire de cet Acte, & en y renvoiant précisément. Varillas, sans lui donner aucun nom de Batême, s'est contenté de le nommer *Nully Maitre des Requêtes*, & de dire simplement qu'il fut un des Plénipotentiaires de France au Traité de Crespy (26). C'est quelque chose de surprenant qu'il n'ait rien dit, ni de son avanture avec le Moine Guzman, ni de sa commission en Guienne. C'étoient-là des sujets très propres à réveiller la curiosité des lecteurs, & plus dignes sans doute de leur attention, que tant de morceaux inconnus qu'on croit qu'il prenoit le soin de composer lui-même. Mais, revenons au Mémoire de Monsr. Marais. „ Le 23. Octobre 1549, „ Charles de Nully mourut. Il fut enterré dans „ l'Eglise des Sts. Innocens; &, par un Extrait „ des Registres du Parlement, il paroist que ses „ parens prièrent la Cour d'assister à ses funérailles, qui répondit qu'elle y assisteroit. Il laissa „ sa veuve Anne de Paris en possession de la Terre de Neuilly sur Marne à trois lieuës de Paris; & cette Terre a depuis passé au Président „ de Nully son Fils à titre de Doüaire coutumier. On ne trouve point la naissance précise „ de ce Président; & ce n'est que par cette circonstance du Doüaire, qu'on a reconnu qu'il „ estoit Fils de Charles (27)." C'est ce Fils, qui va faire le sujet des deux remarques suivantes.

(*C*) ESTIENNE DE NULLY *obtint de fort belles Charges sous Charles IX. & Henri III.*]. „ Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne: ses Provisions sont du 12. Avril 1559. „ Ensuite, il fut Procureur du Roy au Chastelet „ de Paris, & Prévost des Marchands de la mesme ville. En 1569, le Roy Charles IX. ayant „ dépossédé tous les Officiers de la R. P. R., „ Monsr. de la Place, prémier Président de la „ Cour des Aydes, fut dépouillé de sa charge, & „ Mr. de Nully pourvû en son lieu, & reçu le „ dernier Février 1569. En 1571, Mr. de la „ Place fut rétabli par l'édit de Pacification; &, „ pour indemniser Mr. de Nully, le Roy lui donna „ une charge de Maistre des Requestes. Les Provisions sont du 17. Avril 1572. Et 1572, arriva la St. Barthelemy. Mr. de la Place y fut „ tué, & Mr. de Nully rentra pour une seconde „ fois dans la charge de prémier Président de la „ Cour des Aydes. Les secondes Provisions sont „ du 2. Septembre 1572, huit jours après la St. „ Barthelemy. Il est à remarquer qu'il prenoit „ aussi la qualité de Conseiller d'Estat, & que le „ Roy Henry III. luy en avoit accordé le Brevet „ (28)."

Voilà ce que Monsr. Marais nous apprend touchant les dignitez d'Estienne de Nully: j'y supléerai par quelques Remarques. I. Antoine Loisel remarque que *Miraumont, tit. de la Cour des Aydes, dit que le Sr. de Neuilly fut pourveu de l'Estat de prémier Président le* 12. *Janvier* 1569, *qu'il exerça depuis par l'absence de Mr. Pierre de la Place* (29). On a vu ci-dessus que Monsr. Marais dit que ce fut le dernier de Février qu'Estienne de Nully fut *pourvû* de cette charge: la différence est petite, & n'est pas de grande conséquence; mais, comme Mr. Marais n'avance rien que sur les titres qu'il a vus, il vaut mieux s'en tenir à ce qu'il dit. II, On accuse nôtre de Nully, non seulement d'avoir *fait résistance* au Président de la Place, *de la despouille* duquel il avoit été pourvû durant la Guerre (30), mais encore d'avoir contribué à sa mort, afin de se procurer une seconde fois sa place de prémier Président de la Cour des Aydes: & si cela est, il est étonnant qu'on n'en dise rien dans la vie (31). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne sauroit guéres en douter après ce qu'en disent Mrs. de Thou & d'Aubigné. *Petrus Placius*, dit le prémier, *Curiæ Vectigalium primarius Præses, Vir gravitate, doctrina, & integritate clarus, ... Malo quo vehebatur perturbato, pugionum ictibus confoditur. . . . Interfecti Munus, quod belli tempore per absentiam illius exercuerat, Stephanus Nuellius, Homo factiosus & sanguinarius, quique Percussores in Placii caput subornasse credebatur, a Rege impetravit* (32). „ Le Président de la Place", dit le second, ... „fut . . . . abbatu de son Mulet à „ coups de poignard: l'Estat (c'est-à-dire sa „ Char-

[14] Arnold. Ferronus de Rebus gestis Francor. *folio* 289. *Editionis Parisiensis, Wechelianæ*, 1553, in 8 Beaucoup, Capit. Franc. *Tom. I, pag.* 3190. dit qu'on appela ce Moine le Maine de la Paix, & que Charles V, le produisit comme inspiré.

[15] J. Sleidan. Comment. de Statu Relig. & Reipubl. *Libr. XV; pag.* 351. *Editionis* 1557, *in* 8.

[16] Voiez la Bibliothéque Françoise de du Verdier, *pag.* 755, & de la Croix du Maine, *pag.* 467.

[17] Hist. de J. Sleidan, *Libr. XV, folio* 353. *d'Edition de Jean Crespin*, 1561, *in folio.*

[18] J. Bouchet, Annales d'Aquitaine, *folio* 316, 325. *d'Edition de Poitiers*, 1557, *in folio.*

[19] Voiez *les folio* 316, *verso*, & 317, *verso* des Annales d'Aquitaine.

[20] Mezerai, Hist. de France, *Tom. II, pag.* 1065.

[21] *La même, pag.* 1032.

[22] Mezerai, Abrégé Chronol. *Tom. IV, pag.* 614.

[23] *Voiez le Traité* de l'Ambassadeur & de ses Fonctions, *l. Part. pag.* 404. *d'Edit. de Cologne* 1690, *in* 4.

[24] Daniel, Hist. de France, *Tom. III, col.* 916.

[25] Osservez Hist. sur les Traitez de Paix *à la tête du* Recueil des Traitez de Paix, *imprimé à Paris en* 1693, *in* 4, *à volumes, pag.* 28, *de l'Edition in* 12.

[26] Varillas, Hist. de François I, *Tom. III, pag.* 109.

[27] *Tiré du* Mémoire de Mr. Marais.

[28] *Tiré du* Mémoire de Mr. Marais.

[29] Loisel, Opuscules, *pag.* 427, *à la marge.*

[30] P. de Farnace, *dans le Discours que je vais citer.*

[31] *Composée par* P. de Farnace *sous le titre de* Brief Recueil des principaux poincts de la Vie de Messire Pierre de la Place, & *imprimée à la tête du* Traité de l'Excellence de l'Homme, & maniére de se cognoistre, par P. de la Place &c., *en* 1581, *in* 8.

[32] Thuanus *Libr. LII, pag.* 529, *E*, 825, *B*, *C.*

cette déteſtable Faction (*D*). On ignore ce qu'il devint après la réduction de Paris à l'obéiſſance de Henri IV : on ſait ſeulement, qu'il n'eut point la liberté de reſter dans cette

„ Charge) donné au Préſident de Neuilly, qui „ avoit mesnagé cette mort, pour eſperance d'en „ eſtre héritier (33). " Mezerai dit auſſi la même choſe, & ſe ſert d'expreſſions qui paroiſſent la rendre encore plus criminelle & plus criante. *Pierre de la Place*, dit-il (34), *premier Préſident aux Aydes . . . . . fut laiſſé dans la rue à la mercy des Séditieux attirez par Eſtienne de Neuilly, Homme cruel & factieux, qui prétendoit par ce moyen avoir ſa Charge qu'il avoit deja exercée durant la Guerre.* J'obſerverai par occaſion, que Cornelius Tollius, qui raporte en propres termes, ſans le citer néanmoins, ce que Mr. de Thou a dit de la fin malheureuſe du Préſident de la Place, en a ſupprimé la circonſtance qui concerne nôtre Eſtienne de Nully (35). III, Je trouve qu'il fut Prévoſt des Marchands (36), non ſeulement en 1582, & 1584, comme ou le dit dans les nouvelles Notes marginales ajoûtées au Catholicon d'Eſpagne (37), mais encore en 1585. Cela paroît par l'Inſcription qu'il fit mettre en cette année à la Porte St. Antoine qu'il avoit fait rebâtir (38). Il paroît auſſi, tant par la même Inſcription, que par une autre de l'an 1583, que dès lors il étoit Conſeiller d'Etat (39).

(*D*) *Il devint un des plus zélez Promoteurs de la Ligue*] C'eſt ce qui paroîtra fort clairement par les Extraits que je vais donner de Mr. de Thou, qui n'a pû parler de ce violent Homme qu'avec connoiſſance de cauſe. Le détail, qu'il nous a laiſſé de ſes diverſes démarches, eſt très curieux & très intéreſſant ; mais, comme il y en a quelques-unes qu'il a négligées & que d'autres ont recueillies, je les joindrai à ce qu'il nous a raconté, afin qu'on puiſſe voir tout d'un coup tout ce qui concerne Eſtienne de Nully. Celui, qui avoit jetté dans Paris les premiers fondemens de la Ligue vers l'an 1577, étoit Pierre Hennequin, Préſident au Parlement. Après ſa mort, Eſtienne de Nully, qu'il avoit en vain déſigné pour ſon Succeſſeur en ſa Charge, entretint & groſſit ce parti, & ſe ſervit pour cela de tous ceux à qui le mauvais état de leurs affaires, leurs crimes, ou l'envie de s'enrichir par toutes ſortes de voies, faiſoient ſouhaiter la Guerre Civile. *Etas* (Ligæ) *Fundamenta eum prius in Urbe jeciſſet Petrus Hennequinus Senatus Præſes, ... eo mortuo Stephanus Nuellius, quem Hennequinus moriens ſibi fruſtra Succeſſorem deſignaverat, factionem fovit, ac diu alunt per emiſſaries ſuos, Homines lapſos facultatibus, & quibus aut ad ſcelera tegenda, vel privatas rationes fuſcitandas, Bello Civili opus erat* (40). En 1588, il fut du nombre de ceux qui accompagnérent Frère Ange dans cette ridicule Proceſſion, que la Ligue envoia à Chartres, plus pour découvrir en quelle poſture y étoit le Roi, & pour tirer de nouveaux Sermens de ceux qu'elle y avoit déjà ſéduits, que pour s'humilier devant ce Prince & lui demander Grace. *Rex expoſtulantem* (Fratrem Angelum) *benigne ſolatus vicißim sacrepsit, quod inconſideratæ pietatis ardore abreptus, in re tam ſeria alieno tempore luderet, & ſeditioſis Hominibus, qualem in illa pompa complures eſſe compertum habebat, ſe velati Ducem præbuiſſet. Id propter Stephanum Nuellum & alios dixisse, qui perſonati cum Joſua venerant ut ſubſpecie Religionis conſcios in ea Civitate . . . novo Sacramento in Guiſii Verba adigeret : quod & ille cum Sequacibus ſciscite & annuente Rege impune fecit, quamquam Bironus, a quodam e ſacri Collegii Sodalibus de loco, in quo convenerant, certior factus, Regem monuiſſet, & comprehendi eos auctor fuiſſet* (41). Remarquez que la prémiére partie de ce paſſage eſt tirée du *Thuanus reſtitutus*, & ne ſe trouve point dans diverſes Editions de l'Hiſtoire de Mr. de Thou. Ce que l'on va lire ne ſe trouve, ni dans Mr. de Thou, ni dans le *Thuanus reſtitutus*, & concerne trop particuliérement nôtre Ligueur, pour n'être point placé ici. „ Au Préſi- „ dent de Nully, lequel, Député de la Cour des „ Aydes, faiſant la Harangue pleuroit, & s'excu- „ ſoit de ce qui eſtoit advenu, il (le Roi) dit ces „ mots : Hé, pauvre Homme, penſez-vous que „ ſi j'euſſe eu quelque volonté envers vous & les „ autres de voſtre Faction, je ne l'euſſe pas bien „ pu éxécuter ? Qui m'en eût gardé, ſi j'en euſſe „ eu envie ? Non, non, j'aime les Pariſiens en „ dépit d'eux, combien qu'ils m'en donnent fort „ peu d'occaſion. Retournez-vous en : faites vos- „ tre Eſtat comme de coutume, vous & les au- „ tres ; & vous monſtrez auſſi bons Sujets comme „ je me ſuis monſtré bon Roy ; en quoy je déſire „ continuer, pourveu que vous vous en montriez „ dignes (42). " Mezerai a préféré ce récit au précédent ; car, il raporte les Reproches que Henri III, fit au Préſident de Nully, & ne parle point de ceux qu'il fit au Frère Ange ; il dit que *ce Roy*, loin de faire arrêter la Proceſſion, comme le lui conſeilloit le Maréchal de Biron, *qui avoit découvert que quelques-uns d'entre eux avoient complotté de maſmer la Ville de Chartres . . . . , ſe contenta de marquer à Eſtienne de Nully, l'un des plus factieux d'entre eux, qui pleuroit à groſſes larmes en luy demandant pardon, que s'il eut eu envie de ruiner les Pariſiens, il eſtoit en ſon pouvoir de les réduire en cendres ; mais, qu'on n'avoit pas fait moins de tort à leur intérêt qu'à ſa bonté, de leur inſpirer une penſée ſi extravagante* (43). Il fut un des Députez de la Ville de Paris aux Etats de Blois ; &, lorſque les Tréſoriers de France, s'oppoſant à l'abolition d'une grande partie de leurs charges propoſée dans ces Etats, y eurent fait remontrer par le célébre Scevole de Sainte-Marthe qui étoit de leur corps, que la plûpart des Députez n'étoient que des Factieux choiſis par pure cabale & contre la volonté du Roi, & que par cette raiſon ils proteſtoient de tout de qui pouroit ſe décider contre eux : alors, dis-je, il fut choiſi par les Etats, irritez de ces Proteſtations, pour en porter leurs plaintes au Roi. *Guiſius . . . . ab Ordinibus . . . . ad exonerandum Ærarium, decerni curavit ut Theſaurariorum generalium per Edicta fiſcalia multiplicatorum Tribunalia abolerentur ; & ipſi ad antiquum numerum redigerentur, ... Illi . . . in publico Ordinum Conſeſſu admiſſi, faciente pro ipſis . . . Scevola Sammarthano ex illo Ordine (Vire elegantia ingenii, eruditione, ac integritate quovis alio publico munere dignissime, . . .) proteſtantur de voto Comitiorum ; Delegatorum majorem partem per cotiones & factioſas præſtationes in Provinciis contra Regis mandata & voluntatem nominatos ; proinde pro iis rebus ſe habituros quæcumque illi contra ſe poſtularent & decernerent. Id indigniſſime tulere Ordines, conſeſſumque e ſuo numero ad Regem delegarunt, inter quos* Stephanus Nuellius, *Curiæ Veſtigalium primarius Præſes, & fœderatæ Factionis in Urbe facile Princeps fuit, qui de injuria non ſolum ſibi, ſed in conſpectu Regis facta, apud ipſum expoſtularet, & de eo qua & Regis Auctoritas immineretur, & Comitiorum libertas feringeretur, ſatisficri ſibi cuixe peteret* (44). Il s'apperçut bien qu'on méditoit quelque choſe de funeſte pour le Duc de Guiſe. Il l'en avertit, & n'épargna, ni ſes prières, ni ſes larmes, pour l'obliger à ſe retirer : mais, il n'y gagna rien ; & le mauvais deſtin de ce malheureux Prince, l'emportant ſur toutes les ſollicitations de ſes amis, rendit inutiles toutes les remontrances qu'on put lui faire. *Cum in Convivio, cui Guiſianus Cardinalis Frater & Archiepiſcopus Lugdunenſis intererant, a Stephano Nuellio & genero ejus Michaele Martelle Capella . . . monereturr* (Guiſius), *ut Regis inſidias caveret & matura ex Aula diſceſſione Vitæ conſuleret ; . . . . cum urgeret Nuellius, & lacrymis ubertim profuſis Guiſium a temerario mucendi propoſito deterreret ; ille ad Cardinalem Fratrem & Lugdunenſem converſus, hos tanquam a ſenili infirmitate aut a compatitione liberaliore profectas parum ſe curare oſtendit. Quo intellecto homo ferox, „ tempeſtivæ „ hæ meæ Lacrymæ ſunt, ſi Fortuna, cui multum „ debes, hoc etiam tibi conceſſiſſet ut Amicorum „ conſiliis recte uti ſcires. Nunc, quando eas ri- „ des, teliquum eſt, ut Deum toto corde compre- „ cer, ut periculum avertat, faciatque aliquanto „ ſentiamus nos in ſolo periculi meta lacrymaſſe* „ (45). " Enfin, ce qu'il avoit prévu arriva, & il fut lui même arrêté, entre autres Perſonnes, avec la Chapelle-Marteau Prévot des Marchands, & avec Compan & Cotteblanche Eſcheuins de la Ville de Paris (46).

La Réſolution du Roi étoit de faire pendre les trois prémiers ; mais, en étant détourné par Mr. de

(32) D'Aubigné, Hiſtoire Univerſelle, *Tom. II, Livre I, Chap. IV, Colon.* 552.

(34) Mezerai, Hiſt. de France, *Tom. III, pag.* 1257, *à l'Edition de* 1685, *in fol.*

(35) Corn. Tollius de Infelicitate Litteratorum, *ad calcem Petri Valeriani de cauſis Infelicitatis, pag.* 88, 89, *Edition. Hetruſc.* 1644, *in* 12.

(36) Annq. de Paris de Corrozet & Bonfons *fol.* 100, *verſo : Voiez auſſi les Mem. de P. de l'Eſtoile, Tom. I, pag.* 140, *où il eſt mal nommé* Jean.

(37) *Page* 316, *d'Edition de Rotterdam,* 1711, *in* 8. 2 *volumes.*

(38) Antiq. de Paris de Corrozet & Bonfons, *Tom. III, fol.* 121. *Je vieus de trouver dans le Théatre des Antiquitez de Paris de* [illegible] du Breul, *pag.* 1010, *d'Edit. de* 1612, *in* 4., *qu'il fut Prévôt des Marchands depuis le* 10. *Août* 1582, *juſqu'au* 10. *Août* 1586.

(39) *Voiez les mêmes Antiq. de Paris, Tom. I, folio* 100, *verſo, Tom. II, folio* 221.

(40) Thuanus, *Libr. LXXXVI, ad ann.* 1587, *pag.* 368, 9.

(41) Thuanus reſtitutus, *pag.* 72 : *&* Thuani Hiſtor. *Libr. XCI, pag.* 293, *D.*

(42) Journal de Henri III, à l'année 1588, *pag.* 211. *de l'Edition de* 1699.

(43) Mezerai, Hiſt. de France, *Tom. III, pag.* 651.

(44) Thuanus, *Libr. CXIII, pag.* 160, *C, D, & pag.* 161, *A, B.*

(45) Thuanus, *Libr. XCIII, pag.* 373, *C, D, E.*

(46) *Idem, ibid, pag.* 375, G. Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 52. O'Aubigné, Hiſt. Univ. *Tom. III, Colon.* 911. Mezerai, Hiſt. de France, *Tom. III. pag.* 737. Vaſſilas Henri III, *Tom. III, pag.* 196.

cette ville, & qu'il vivoit encore en 1606, (*b*). Il eut des Enfans, & ſa poſtérité ſubſiſte

[*b*] *Voïez la Remarque* (*D*), *Citation* (73).

de Ris premier Préſident de Bretaigne (47); il ſe contenta de les conduire au Château d'Amboiſe, & de les y remettre entre les mains de Du Guaſt (48). L'Auteur des petites Notes miſes à la marge de la dernière Edition du Catholicon d'Eſpagne (49) dit (50) que *le Roi les avoit renvoïés à Paris*, lui, la Chapelle-Marteau, Compan, & Roland, *ſans promeſſe qu'ils ſeroient leur poſſible pour porter leurs Concitoïens à la Paix: que loin de cela, ils firent du pis qu'ils purent, & principalement la Chapelle-Marteau*: & que *Compan & Roland furent faits Eſchevins en la place des deux qui avoient ſuivi le Roy à ſa ſortie de Paris après les Barricades.* Mais, cela n'eſt point éxact: car, 1°, pour commencer par ces derniers, ce ne fut point après la mort des Guiſes, comme l'inſinue l'arrangement que l'Auteur donne à ſes paroles, mais immédiatement après l'affaire des Barricades, qu'ils furent faits Echevins à la place de le Comte & Lugoli (51): 2°. Les deux Echevins qui furent arrêtez n'étoient point Compan & Roland, mais Compan & Cotteblanche (52); Roland & Des-Prez les deux autres Echevins étoient alors à Paris, d'où ils écrivirent aux Princes de la Maiſon de Bourbon, pour les inviter à y amener le vieux Cardinal de Bourbon leur Oncle (53): 3°, Ce ne fut point de Blois, comme l'inſinue l'Auteur, mais d'Amboiſe ou le Roi s'étoit vû réduit à transférer lui-même ſes Priſonniers (54), que quelques-uns d'entre eux, ſavoir la Ducheſſe de Nemours, Compan, Cotteblanche, & Vincent le Roi Lieutenant civil d'Amiens, furent renvoïés chez eux, (55): 4°, Il eſt certain que De Nully & La Chapelle-Marteau reſtérent à Amboiſe entre les mains de Du Guaſt, qui ne traita que quelques tems après de leur liberté (56); & l'on verra ci-deſſous (57), à quel prix de Nully recouvra la ſienne. Il fut fait Membre du Conſeil des XL de la Ligue, quoi qu'il fût encore priſonnier à Amboiſe (58); &, dès qu'il fut libre, il ſe retira à Paris, où, après la mort du Préſident Briſſon, le Duc de Maienne le fit un des quatre Préſidens de ſon prétendu Parlement (59) le 2 Décembre 1591, (60). Antoine Loiſel, qui remarque que *Pasquier dit qu'il fut fait premier Préſident par Mr de Maienne, c'eſt-à-dire pendant la Ligue*, & qui l'oppoſe à cet égard à Miraumont qui dit qu'il le fut dès l'an 1569, (61); n'a point aſſez pris garde aux expreſſions du prémier de ces deux Auteurs: il dit, non pas que Nully fut fait prémier Préſident par le Duc de Maienne, mais que Neuilly, déjà *prémier Préſident en la Cour des Généraux des Aydes*, avoit été créé l'un des quatre *Préſideus du Mortier* du Parlement que la Ligue entretenoit à Paris (62). Il n'aimoit point les Seize, qui ne l'aimoient point non plus; &, quelque zélé Ligueur qu'il fût, il en auroit volontiers fait pendre quelques uns, s'il en avoit été le maître. On verra la raiſon de cette haine mutuëlle dans le paſſage ſuivant: *Le Préſident de Neully les hait* (les Seize) *parce qu'il fait qu'ils ont empeſché ſa reception au Parlement auparavant le quatrième Décembre* (63), &, *en haine de ce, il a dit à pluſieurs Perſonnes, qu'il falloit pendre cuevre des Seize, qui le méritoient autant que ceux qui l'ont eſté* (64). Il fut un des Députez aux Etats qui ſe tinrent à Paris en 1593, & il y eut diverſes Commiſſions remarquables juſqu'à la Réduction de cette Ville (65). Antoine Loiſel dit, qu'il *fut renvoïé en ſa Maiſon en* 1592, (66); mais ſans doute il y a de l'erreur dans cette date, & peut-être a-t-il eu deſſein de dire 1594. En effet, on ſait qu'il fut banni de Paris cette année-là (67); & l'on verra par le paſſage que je vais citer, qu'il y exerçoit encore les charges ſur la fin de l'année 1593. Ce paſſage eſt tiré du Mémoire de Mr. Marais que j'ai déjà cité plus d'une fois; & il trouvera d'autant mieux ici ſa place, qu'il contient divers faits qui ſuppléeront à ce qu'on vient de lire. „ La Ligue ſe forma. Le „ Préſident de Nully fut un des plus déterminez „ Ligueurs. Il ſe trouva aux Etats de Blois en „ 1588: le Cardinal & le Duc de Guiſe y furent „ aſſaſſinez; le Préſident de Nully fut arrêté, „ conduit à Amboiſe, & en ſortit en payant mil„ le Eſcus de rançon qu'il emprunta. Après la „ mort de Henry trois, le Préſident de Nully de„ meura toujours prémier Préſident de la Cour „ des Aydes. Le Duc de Mayenne le fit ſecond „ (68) Préſident à Mortier dans l'Etection qu'il „ fit de ſon Parlement; mais, il lui donnoit des „ Lettres de Compatibilité pour éxercer enſemble „ les deux Charges: il y en a du 7. de Décem„ bre 1593, & d'autres des années précédentes. „ Le Duc de Mayenne le fit auſſi Garde de la „ Bibliothéque du Roy, après la mort de Mr. „ Amyot, grand Aumoſnier, & Evêque d'Auxer„ re. En 1594, ſe fit la Réduction de Paris; „ mais, on ne trouve point qu'il ait continué „ d'éxercer ſa Charge de prémier Préſident, & „ on ne ſait quand il la quitta (69)." Il la quitta ſans doute immédiatement après cette Réduction, qui ſe fit le 22. de Mars; puiſque, s'étant voulu préſenter au Roi dès le même jour, ce Prince lui fit dire fort ſéchement *par Sanſſi, qu'il ne tenoit point pour ſes Sujets & Serviteurs ceux qui l'eſtoient des Eſpagnols, il ne laiſſât pas de s'en aller avec eux* (70); que, trois jours après, *ayant eſté ſecondant de la Requeſte qu'il avoit preſentée, qu'attendu ſon âge & ſa qualité, il lui fuſt permis de ſe retirer en l'Abbaye de St. Victor lez-Paris, on en quelqu'autre Monaſtere des Fauxbourgs, il avoit eu un billet* de Banniſſement; & que le 27, *un eſcrivit ſur ſa Porte en groſſes lettres*, FRANÇOIS, PENDEZ CE MESCHANT HOMME (71). Selon Mezeray, cette *Charge fut donnée à Chandon, qui la céda enſuite à Chriſtophe de Sevie ſon Gendre* (72): &, ſelon le Mémoire de M. Marais, Nully „ étoit encore „ vivant en 1606." Remarquez, que, ſelon cette date, Antoine Loiſel n'a point dû parler d'Etienne de Nully comme d'un Homme mort (73), lors qu'il compoſa ſon *Dialogue des Avocats du Parlement de Paris* (74). Remarquez encore, qu'il devoit être alors extrémement vieux, puiſque, dès l'an 1588, le Duc de Guiſe regardoit déjà comme une des infirmitez de ſa vieilleſſe le conſeil qu'il lui donnoit de ſe ſauver de la Cour, & les larmes qu'il répandit à ce ſujet. Voïez touchant cela la Citation (45) de cet Article. J'ajoûterai à tout ce qu'on vient de voir le Caractère du Préſident de Nully tel que nous l'a laiſſé un Ligueur même. *Le Préſident de Neuilly*, dit-il (75), ... *Homme ambitieux, agaré, furieux, inconſtant, & meſdiſant, qui aime voſtre party*

[47] Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 26.

[48] Thuanus, *Libr. XCV, pag.* 410. *B* Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 88, 94. Mezerai, *Tom. III, pag.* 747.

[49] *Cella de* 1711.

[50] *Page* 229.

[51] Thuanus, *Libr. XC, pag.* 280, *D. E* Lettres de Pasquier, *Tom. I, pag.* 791.

[52] *Voïez ci-deſſus la Citation* (46).

[53] *Voïez le* Dialogue du Maheutre & du Manant, *pag.* 502, 509.

[54] *Voïez la Citation* (45).

[55] Thuan. *Libr. XCIII, pag.* 130; & Mezerai, *Tom. III, pag.* 747.

[56] Thuanus, *Libr. XCV, pag.* 410, & Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 99. Mezerai, *Tom. III, pag.* 748.

[57] *Citation* (89).

[58] Cayet, Chronol. Noven. *Tom. I, fobo* 248, *vſo.*

[59] *Mr.* Charmes *fut le* 1, *Mr.* de Hocqueville *le* 2, lui *le* 3, & *Mr.* le Maître *le* 4. *Voïez ci-deſſus la Citation* (45).

[60] Lettres patentes *communiquées par Mr.* Marais *à Mr.* Bayle, & *inſérées dans la Remarque* (Q) *de* 5. *Duc de* GUISE *de ſon Dictionnaire.* Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 205. Mezerai, *Tom. III, pag.* 999.

[61] Loiſel, Opuſcul. *pag.* 487.

[62] Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 245.

[63] *Il falloit dire le* 2. *Décembre: Voïez la Citation* (60).

[64] Dialogue du Maheutre & du Manant, *imprimé à la ſuite du* Catholicon d'Eſpagne, *en* 1711, *Tom. III, pag.* 491.

[65] Thuanus, *Tom. V, pag.* 314, *C*; 337, *E*; 412, *C*; 415, *D.*

[66] Loiſel, Opuſcul. *pag.* 549.

[67] *Voïez la Liſte des Bannis de Paris, au Tom. II, des* Mémoires de Nevers, *pag.* 708, *& ſuivantes.*

[68] Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 241. Mezerai, Hiſtoire de France, *Tom. III, pag.* 999, & *l'Auteur des* Remarques ſur le Catholicon d'Eſpagne, *pag.* 151, *dit ſe tromper: mais, il faut remarquer que tous ces Auteurs parlent des quatre Préſidens élus outre ſix de quatre Préſidens à Mortier, au lieu que Mr.* Marais, *ſe conformant aux* Lettres patentes *de leur Création citées ci-deſſus nom.* (60), *les regarde comme un prémier Préſident & trois Préſidens à Mortier; &, à le prendre ainſi:* Etienne de Nully eſt véritablement le ſecond des Préſidens à Mortier.

[69] *Tiré du* Memoire de Mr. Marais.

[70] L'Eſtoile, Journal de Henri IV, *Tom. I, pag.* 5.

[71] *Là-même, pag.* 32.

[72] Mezerai, Memoire Hiſtorique & Critique, *Tom. I, pag.* 52.

[73] *Voïez ci-deſſus la Citation* (7), *où il dit ſon Mr.* Etienne de Neuilly.

[74] *Il le compoſa en* 1602. *Voïez ſa Vie, à la tête de ſes* Opuſcules, *pag.* xlj.

[75] Dialogue du Maheutre & du Manant, *pag.* 491, 492. *Les uns attribuent ce Dialogue à Roland, les autres à Crotté, tous deux du nombre des Seize.*

[c] On peut voir dans les Articles GUISE, HENRI III, NAVARRE, QUELLENEC, REZ, &c. de ſemblables Pièces fournies par ce célèbre Avocat, & la manière avantageuſe, dont Mr. Bayle en a parlé.

ſiſte encore aujourd'hui (*E*). Ce qu'on verra de plus curieux dans les Remarques qui accompagnent cet Article eſt tiré d'un Mémoire manuſcrit communiqué à feu Monſieur Bayle par Monſieur Marais Avocat au Parlement de Paris (*c*).

[75] *Voiez ſon* Hiſtoire de France, *Tom. III, col.* 1347.

party (c'eſt-à-dire la Ligue,) *pourvu qu'il y commande; mais, d'obéir, il ne ſçait ce que c'eſt, & ſe abandonnera pluſtoſt ſoy-meſme que de céder à autruy.* Il eſt étonnant que Maimbourg ait à peine fait mention dans ſon *Hiſtoire de la Ligue* d'un Homme qui lui fourniſſoit un ſi beau champ: Varillas n'en dit presque rien non plus; & le Père Daniel s'eſt contenté de parler de ſon empriſonnement aux Etats de Blois (76).

[77] Thuanus, *Libr. LXXXV, pag.* 1122. *F.* Pasquier, Lettres, *Tom. II, pag.* 1, 61.

(*E*) *Il eut des Enfans, & ſa Poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui.*] On ne connoit que deux de ſes Enfans par les Ecrits publics. Ce ſont deux Filles, dont l'une fut mariée à Michel de la Chapelle-Marteau (77), Prévot des Marchands de la Ville de Paris & Sécrétaire d'Etat de la Ligne (78), auſſi zélé Ligueur que lui; & l'autre, s'étant laiſſée débaucher & faire un Enfant par Guillaume Roſe Evêque de Senlis, autre furieux Ligueur (79), a donné lieu à ce Livre Satirique de la Bibliothéque de Mad^e. de Mont-penſier, *Les Cauches avant torme de la Fille du Préſident de Nenilly, miſes en Rimes ſpirituelles par Mr. Reze Eveſque de Senlis* (80), & à ces Vers de la Confeſſion générale des Chefs de l'Union, où on le fait parler ainſi:

[78] Thuanus, *Libr. XC, pag.* 289. *E.* Pasquier, Lettres, *Tom. I, pag.* 785, *& Tom. II, pag.* 1. Notes de Mr. Du Puy ſur le Catholicon d'Eſpagne, *pag.* 29.

Sous feinte hypocriſie j'ay caché l'adultére
De l'Enfant que j'ay fait à la belle Neuilly,
Lorſqu'en la confeſſant ſon prémier fruit cueilly.
J'ay preſché ſon pouvoir: Pardonne moy St. Pére (81).

Mais, dans le Mémoire de Mr. Marais nous apprenons que JACQUES DE NULLY, *Eſcuyer Seigneur de Nully, Fils d'Eſtienne de Nully, ſe maria en* 1606, *& que ſon Père aſſiſta à ſon mariage. De Jacques de Nully eſt venu* PIERRE DE NULLY, *Eſcuyer Seigneur de Nully* (82), *qui a épouſé Dame Marie le Bret. Et de ce Pierre de Nully eſt iſſu un autre* PIERRE DE NULLY, *aujourd'hui vivant* (83), *qui, ayant eſté pourſuivy par le traittant de la Nobleſſe, a rapporté tous les Titres glorieux à ſa Famille*, dont il eſt fait mention dans les divers paſſages de ce Mémoire rapportez ci-deſſus, *& a eſté maintenu dans ſa Nobleſſe, avec honneur & diſtinction* (84).

[79] Satire Ménippée, *Tom. I, pag.* 101; *& Tom. II, pag.* 353. Biblioth. de Made. de Montpenſier, *pag.* 316.
[80] Memoires de P. de l'Eſtoile, *Tom. I, pag.* 218. Bibliotheque de Made de Montpenſier, *pag.* 118.
[81] Satire Menippée, *aux Notes de Mr Du Puy, pag.* 72.
[82] *Probablement le* Gentil Homme ordinaire de la Maiſon du Roi, nommé de Nully, que la Reine envoia en Mai 1650, porter commandement à Mr d'Epernon de ſortir de Guienne, & de venir à la Cour. *Voiez les* Lettres de Patin à Spon, *Tom. I, pag.* 107.
[83] *Cela s'écrivoit en* 1700.
[84] *Tiré de Mémoire de Mr. Marais.*

O.

OLIVIER (SERAPHIN) Fils de Pierre (*a*) Olivier, Citoïen de Lion (*b*), & d'une Italienne de Boulogne, à qui l'on ſemble donner le nom de Razalia (*c*), nâquit, après la mort de ſon Père, à Lion (*d*), le 2. d'Août 1532, (*e*), ou en 1534, (*f*): & il eſt très apparent, non ſeulement qu'on ne lui rend pas juſtice, mais au contraire qu'on lui fait une très inſigne injure, en le diſant Fils naturel du Chancelier Olivier (*A*). D'autres le font plus décemment de cette Famille, mais ne laiſſent pas apparemment de ſe tromper (*B*). Quoi qu'il en ſoit, après ſa naiſſance, ſa Mère ſe remaria à Jaques Razali, Citoïen de Boulogne, qui adopta ſon Fils (*g*); & c'eſt apparemment de-là que lui vient le ſurnom de Razalius, qui lui eſt donné par pluſieurs Ecrivains (*h*).

[a] Georg. Jof. Eggs, Purpur. doctr. *Tom. III, pag.* 231.

[b] *Ibidem.*

[c] *Ibidem.*

[d] Lud. Caſt. Ruſpoldi Nomenclator Cardin. *pag.* 180. Jan. Nicius Erythræus, Pinacothecæ Vitæ. doctor. I. *pag.* 145. Sammarthani, Gallia Chriſt. *Tom. III.* Oldoini Athen. Rom. *pag.* 600. Bumaldi Bibliothec. Bonon. *pag.* 214. Orlandi de Scriptor. Bologneſi, *pag.* 144. Moreri, *au mot* Olivier.

[e] Orlandi, *pag.* 236.

[f] Eggs, *pag.* 231.

[g] Orlandi, *pag.* 236.

[h] Bumaldus, *pag.* 214. Oldoini, *pag.* 600. Orlandi, *pag.* 236.

[i] Erythræus, *pag.* 145. [k] Eggs, *pag.* 231. [l] Orlandi, *pag.* 238.

[m] Bumaldus, *pag.* 214. Orlandi, *pag.* 236.

Aïant achevé, par les ſoins de ſon Beau-Père, ſes humanitez à Tournon (*i*), & non pas à Tours, comme le dit mal Eggs (*k*); & ſon Beau-Père l'aïant enſuite attiré à Boulogne, où il lui obtint la Bourgeoiſie (*l*); il s'y attacha tellement à l'étude de la Juriſprudence, qu'il en fut bien-tôt reçu Docteur (*m*), & que la Prélecture ou Profeſſion en cette ſcience étant venue à vacquer dans l'Archi-Gymnaſe de cette Ville, il la diſputa & l'emporta fort glorieuſement ſur tous ſes Compétiteurs (*C*). Il fut même ag-

(*A*) *On lui fait une très inſigne injure, en le diſant Fils naturel du Chancelier Olivier.*] C'eſt ce que Mr. de Thou, d'ailleurs ſi circonſpect, avance ce ſemble trop légérement en ces termes, & vraiſemblablement ſur quelque faux bruit alors répandu. SERAPHINUS OLIVARIUS, *Franciſci Olivarii, qui ſummam Togæ dignitatem magna cum laude apud nos tenuit, Filius naturalis, quod baſtardus ignoratum fuit: tantum conſtabat, eum Lugduni in Gallia natum, & poſtea Bononiæ educatum, Matre quippe Domo* Bononienſi, (1). La même choſe ſe trouve répétée, mais en deux mots, dans le *Thuana*, en ces termes: *Le Cardinal* SERAPHIN *étoit Bâtard du Chancelier Olivier, & ſa Mere ſe maria depuis à Boulogne*, (2). On a vû ci-deſſus, que ce Mariage ſe fit à Lion.

[1] Thuanus, Hiſtor. *Lib. CXXXI, pag.* 1113.

[2] Thuanus, *pag.* 443.

Dans le nouveau Recueil des *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithœana, & Columeſiana*, qui vient d'être mis au jour par P. des Maizeaux, & imprimé à *Amſterdam, chez Covens & Mortier, en 2 Volumes, in 12°*, ſous le mot ASTROLOGUES du *Perroniana*, cette bâtardiſe du Cardinal Séraphin ſe trouve comme appuïée dans une *Remarque* de Monſr. le Duchat, n'étant nullement réfutée, ni par lui, ni par des Maiſeaux, ainſi qu'ils le pouvoient & même le devoient, comme on le va d'abord voir. Elle a auſſi été adoptée par d'vers autres Ecrivains, & particuliérement par un des Commentateurs de la *Bibliothèque Choiſie de Colomiés*, pag. 79: &, comme le remarque Amelot de la Houſſaie, *pluſieurs le croient encore* (3). Je n'en donnerai point d'autre preuve que celle-ci, comme la derniére & la plus nouvelle: *François Olivier de Leuville, Chancelier, eut un Fils naturel, nommé* SERAPHIN OLIVIER, *Homme de rare mérite* (4). Mais cette Anecdote a très ſolidement été réfutée. „ Ce Chancelier étant mort „ en 1560. au mois d'Avril," dit fort bien Amelot de la Houſſaie, „ & Séraphin étant mort „ en 1609. au Mois de Mars âgé de 76. ans, ne „ pouvoit pas être Fils poſthume de ce Chancelier. Auſſi ne paſſoit-il pas pour tel à Rome „ .... ou le Pape (Clément VIII) n'allégua „ jamais la bâtardiſe contre Mr. Séraphin; ce „ qu'il n'auroit jamais manqué d'objecter comme „ un empêchement légitime, s'il eut été bâtard. „ Ajoûtez à cela, que Mr. Séraphin portoit pour „ Armes, de Sinople à l'Olivier d'argent; au lieu „ que le Chancelier Olivier portoit d'Azur, à ſix „ Beſons d'or, au Chef d'argent chargé d'un Lion „ naiſſant de Sable armé & lampaſſé de Gueu-„ les. D'où il faut conclurre, que Mr. de Thou „ s'eſt trompé dans l'endroit de ſon *Hiſtoire* (5)," que je viens de citer.

[3] Amelot *ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat, Tom. II, pag.* 141.

[4] Renaut, nouvel Abrégé Chron. de l'Hiſtoire de France, *pag.* 232.

[5] Amelot *ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat, Tom. II, pag.* 140.

(*B*) *D'autres le font plus décemment de cette Famille, mais ne laiſſent pas de ſe tromper.*] Ce ſont Meſſieurs de Sainte-Marthe qui penſent ainſi dans leur bel & important Ouvrage, intitulé *Gallia Chriſtiana*, où ils s'expriment de cette ſorte: SERAPHINUS OLIVARIUS, *poſthumus, natus Lugduni, Familia Olivaria, apud Arvernos nobili, quæ & Francie Cancellarios dedit* (6). Mais, on vient de voir, qu'Amelot de la Houſſaie a ſuffiſamment prouvé le contraire par la ſimple expoſition de la différence des Armoiries des deux Familles.

[6] Sammarthanorum Gallia Chriſtiana, *Tom. III.*

(*C*) *Il emporta la Chaire de Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Boulogne ſur tous ſes Compétiteurs.*] Jean Antoine Bumaldus, ou, pour mieux dire, Ovidius Montalbanus, caché ſous ce faux nom, s'eſt contenté de dire en deux mots, SERAPHINUS OLIVARIUS RAZALIUS *J. U. D. Bononienſis, ... in Collegium Judicum Civilium Civitatis Bononienſis coptatus eſt, nempe in Archi-Gymnaſio Bononienſi Legum Præ-Lector* (7): & c'eſt auſſi ce qu'a ſimplement copié ou traduit Pellegrino-Antonio Orlandi en ces termes, SERAFINO OLIVARI ..... *fu da LL. Dottore, e .... ottenne publica Lettura e Luogo nel Collegio dei Giudici, e nel Canonico, e nel Civile* (8). Mais, Janus Nicius Erythræus, ou autrement & plus naturellement Giovanni Vittorio de' Roſſi, entre dans un plus grand détail, & nous apprend qu'Olivier n'obtint point cette Chaire ſans beaucoup de difficulté, non plus que ſans beaucoup d'honneur. *Puer*, dit-il donc, reprenant les choſes dès ſes premiéres Etudes d'Olivier, *Turnoni, Jacobi Razalis, Bononienſis, ejus Vitrici, diligentia, Græcis ac Latinis Literis eſt inſtitutus egregie, ab eoque, cum nondum ex ephebis exceſſiſſet, juſſus venire Bononiam, ut ab ea fœcunda Studiorum Matre, præſtantiſſimo Puer ingenio & flagranti ſtudio, reliquos liberales Diſciplinas acciperet; quibus arripiendis, ac penitus poſſidendis, tanta uſus eſt celeritate, ut ſenum etiam induſtriæ doctrinæque anteceſſerit. Cujus rei periculum factum eſt in eo, quod cum Juris Civilis docendi Munere in demortui Doctoris locum ſubſcindus eſſet alter, ne plures tum Cives tum alterum Civitatum docti Viri, & ætate provecti, cum petitum Locum acceſſiſſent, iſte, ſolus, externus,*

[7] Bumaldi Bibliotheca Bononienſis, *pag.* 214.

[8] Orlandi Notizia de gli Scrittori Bolognesi, *pag.* 144.

aggrégé au Collége des Juges Civils (*n*): mais, il ne resta néanmoins là que deux ans, & se transporta à Rome (*o*). A peine y fut il arrivé, que Pie IV, charmé de son sçavoir & de sa capacité, l'admit comme Auditeur de Rote pour la France en 1564, malgré les plus fortes oppositions (*D*): Poste, qu'il remplit très honorablement pendant le long espace de 39 à 40 ans (*p*) (*E*). Ce fut dans cet intervalle, que Grégoire XIII. l'envoia Nonce en France pour féliciter le Duc d'Anjou, depuis Henri III, Roi de cet Etat, sur son Election à la Couronne de Pologne; & Sixte V, pour tâcher d'y remédier aux dissensions domestiques: Nonciatures, dont il s'acquitta selon leur gré (*q*). Pour le récompenser de ses divers travaux, Clément VIII, qui avoit été son Collégue par-

(o) Bumaldus, *pag.* 214; Orlandi, *pag.* 240.

(p) Rupiporzius, *pag.* 190. Bumaldus, *pag.* 214. Orlandi, *pag.* 240.

(o) Erythræus, *pag.* 146; & Eggs, *pag.* 232, 233.

(q) Eggs, *pag.* 232.

adolescens (*vix enim juvenilibus in genis prima lanuginis vestigia apparebant*,) *Competitores omnes superavit, non majorum commendatione, non gratia, non precio, sed ingenio, sed doctrinæ, sed eruditionis laude; in qua ceteris, multum ipsum ætate antecedentibus, superior habebatur* (9). George Joseph Eggs, Chanoine & Conservateur de la Collégiale de St. Martin à Rhinfeld, Auteur d'une très ample Bibliographie des Cardinaux, intitulée *Purpura docta, seu Vitæ, Legationes, Res gestæ, Obitus, &c. S. R. E. Cardinalium, qui Ingenio, Doctrina, Eruditione, Scriptis, Libris editis, & Elucubrationibus quibuscumque, ab anno Redemptionis Humanæ MXL usque ad nostram Ætatem præ ceteris Orbi Christiano inclarnere; desumpta ex Alphonso Ciacconio, Andrea Victorello, Augustino Oldoino, aliisque*; & imprimée *à Munich, chez Remy, en* 1714, & 1729, *en 4 Volumes, in folio*: a transcrit cela mot pour mot, attribuant, je ne sai pourquoi, ces derniers mots, depuis *Non Majorum*, à Oldoini, qu'il ne nomme point, contre sa coutume, parmi ses témoins à la fin de son Article. Par occasion, je remarquerai, qu'il a eu très grande raison d'avertir dans son titre, qu'il avoit tiré son Recueil de *Ciaconius, Victorellus, Oldoinus*, &c.; car, ce n'en est en effet le plus souvent qu'une simple Compilation fort sèche, & destituée de cette Critique judicieuse, qui fait tout le prix des bons Bibliothécaires. J'ajouterai qu'il met assez mal-à-propos à la tête de chacun de ses Articles, non la date de l'Election de chaque Cardinal comme il l'auroit dû, mais celle de l'Election du Pape auquel ils sont redevables de leur élévation; ce qui est très propre à jetter dans l'erreur.

(9) Jani Nicii Erythræi Imagines aliquot Literis Illustrium Prosco-Thecis 1, *pag.* 145 & 146.

(*D*) *Il fut admis par Pie IV, comme Auditeur de Rote, en* 1564, *malgré les plus fortes oppositions.*] C'est ce qu'explique fort nettement l'illustre & non jamais assez louable Cardinal d'Ossat dans sa LXVII. Lettre à Henri IV, en date du 16. de Juin 1596. „ Pour le regard de Mr. Séraphin," dit-il à ce Prince, „ le Pape ne me „ parla point d'aucune opposition qu'il eut, comme avoit fait Mr. le Cardinal Tolet; &, quoi „ qu'il y eut, ce ne pourroit être grand chose. Car, „ lorsqu'il voulut être Auditeur de Rote, il eut „ des Concurrens & Compétiteurs en cet Office, „ qui lui opposèrent tout ce qu'ils purent pour „ l'en faire débouter, & être préférez à lui: & „ néanmoins il surmonta toutes difficultez, encore qu'il fût alors nouveau ici, & sans aucun „ appui; & a depuis éxercé cet état, trente & tant „ d'années, à la Vue des Papes & de toute cette „ Cour (10)." Louïs Henri Chateigner de la Roche-Posai, Evêque de Poitiers, dans son *Nomenclator Cardinalium, qui ab anno Christi millesimo quippiam commentati sunt &c.*, imprimé *à Toulouse, chez Dom. de la Case, en* 1614, & *puis à Poitiers, en* 1616, *in* 4°, & qu'on prétend qu'il n'avoit fait que dans le dessein de se procurer le Chapeau, qu'il n'obtint pourtant pas (11); Bumaldus, dans sa *Bibliotheca Bononiensis*; Oldoini, dans son *Athenæum Romanum*; & Orlandi, dans ses *Scrittori Bolognesi*; indiquent simplement cette nouvelle dignité de nôtre Séraphin Olivier: mais, Janus Nicius Erythræus, plus attentif & plus exact, nous apprend à quel prix, ou avec quelle peine, il l'obtint. *Sed non amplius biennio*, dit-il, *potuit illum Bononiæ in eo Munere* (Professoris in utroque Jure) *occupatum habere, properantem ad Urbem, quo sua cum Virtus, ad Aulæ decus, ad Orbis Terræ negocia, ... evocabat; ubi unam ex Romana Rota Sedem, veteris Professoris interitu inanem & vacuam invenit, quæ olim ex Jurisconsultis Gallis debebatur: cujus honoris cum multi essent cupidi, atque eam petitum summa contentione studioque contenderent, Pii V, (ou plûtôt IV,) Pontificis maximi Judicio, summaque Caroli IX, Regis Galliæ Voluntate factum est ut ceteris antepoueretur* (12). Eggs dit seulement que Pie IV, admirant la sagesse d'Olivier, le choisit & nomma pour cette Place (13).

(10) Lettres du Card. d'Ossat, *Tom. II, pag.* 945.

(11) Colomiés, Opuscules, *pag.* 205.

(12) Erythræus, *ibidem*, *pag.* 146.

(13) Eggs, Purpura doctæ, *Tom. III, pag.* 232.

(*E*) *Il a rempli le Poste d'Auditeur très honorablement* 39 *à* 40 *ans.*] C'est ce qu'on vient de voir que le Cardinal d'Ossat a simplement insinué ci-dessus à la fin de la Citation (10). Mais, voici un natré plus détaillé de la manière dont il se gouvernoit dans l'Administration de cet important Office. „ SERAPHINUS OLIVARIUS, Lugduneusis, in circulari illo Judicum Romanorum „ Contestu, quem a Subsellorum, ut arbitror, „ forma *Rotam* appellant, cognoscendis causis præ„ fuit. Quem Locum tanta cum dignitate, atque „ opinione Doctrinæ, per annos quadraginta tenuit, „ ut Principatum Jurisprudentiæ obtinere putaretur; „ & ad eum, tanquam ad Pythium Apollinem, „ eundi Consilium expetitum accurrerent, effet„ que ejus domus totius Oraculum Orbis: & me„ rito, non enim rudis rerum omnium, ac Juris „ Civilis imprimis, ut non nemo, sed omnium Dis„ ciplinarum intructu ornatuque ad eam Provin„ ciam capessendam accesserat. Quo fiebat ut ejus „ Ædes, non illustrium modo Patronorum Advo„ catorumque, (ut ejus muneris ratio postulabat,) multitudine celebrarentur, non modo Phi„ losophorum ac humanissimis elegantissimisque Lit„ teris eruditorum frequentia redundarent; verum „ etiam Musicorum concursus fierent, quoties il„ le, prolatis rebus, a studiorum labore ad hanc „ humanissimamque animi remissionem descende„ ret (14)." Eggs a non seulement adopté & copié cela, mais même l'a amplifié & corrigé assez heureusement. Par exemple, au lieu de *non cum rudis omnium rerum*, il a mis *non cum, ut quidam, rerum omnium rudis*; ce qui rend le sens plus net: & il a exprimé ainsi la fin de ce passage, *Quo fiebat ut ejus Ædes, non illustrium modo Patronorum Advocaterumque, ut ejus muneris ratio postulabat, multitudine celebrarentur; verum etiam Theologorum, Philosophorum, Historicorum, Rhetorum, Poëtarum, aliorumque eruditorum frequentia redundarent; quos omnes, finitis doctis Colloquiis, vel Epulo humanus excipiebat, vel Musico concentu a labore Studiorum recreabat; nam, Musica peritus & amans, quotiescunque negocii vacuus esset, ad illam dulcem animi remissionem avidissime descendebat* (15). A tout cela revient assez bien ce que remarque Amelot de la Houssaie, qu'*il étoit Homme de belle humeur, qu'il aimoit la bonne-chère*, & qu'on se servit de ce panchant au plaisir, pour s'opposer à son avancement (16): Oppositions, dont se plaignoit déjà dès 1587 le Marquis de Pisany dans une de ses Lettres à Henri III, du 2. de Novembre de cette année. *C'est une chose de mauvais exemple*, dit-il, *de n'avoir, depuis* 23 *ans que Mr. Séraphin sert, jamais rien fait pour lui . . . . . On lui a été tout plein de Bénéfices auxquels il étoit très bien fondé, &, au moindre signe, que* V. M. *a voulu faire à ce qu'il ne disputât ses Droits, il a tout aussi tôt baissé la Tête, pour du tout obéir à sa Royale volonté.* C'étoit en effet la disposition d'esprit, dans laquelle étoit, & fut toujours Olivier; & en voici une nouvelle preuve, qui lui fait trop d'honneur, & en même tems à son intime Ami d'Ossat, pour ne la pas emploier ici. „ La Nouvelle de la Vacance „ de l'Abbaie de St. Nicolas des Pret, Diocèse de „ Verdun," dit donc ce dernier à Henri IV, dans une *Lettre* du 19. de Janvier 1597, „ étant arrivée „ à nôtre Saint Père, Sa Sainteté l'a donnée à Mr. „ Sérafin, qui en fit expédier les Bulles, & envoia „ Procuration sur les Lieux, pour en faire prendre „ Possession: & disoit-on alors, que cette Ab-

„ baie

(14) Erythræus, Prosco-Thecæ 1, *pag.* 146.

(15) Eggs, Purpura doctæ, *Tom. III, pag.* 232.

(16) Amelot sur les Lettres du Cardinal d'Ossat, *Tom. II, pag.* 124.

parmi les Auditeurs de Rote, & qui rendoit éxactement juſtice à ſes talens & à ſon mérite; après l'avoir en vain nommé à l'Abbaïe de S. Nicolas des Prez, Diocéſe de Verdun, que le Roi avoit donnée en 1596 à l'Abbaïe de Redon en Bretagne, & en 1599 à d'Oſſat (r), & avoir inutilement eſſaïé par trois fois de le placer dans le Collége des Cardinaux (s), le fit en 1602 Patriarche d'Alexandrie, & enfin Cardinal du Titre de *St. Salvator in Lauro*, le 9. de Juin 1604, tant par ſa propre bienveillance, que par la récommandation de Henri IV, (F), à qui il avoit rendû de grands & importans ſervices pendant le cours de ſon Auditoriat (t) (G). Le Cardinal d'Oſſat lui avoit reſigné ſon Evêché de Rennes, dont il ne prit pourtant point poſſeſſion (H).

(r) Oſſat, Lettres, *Tom. II, pag.* 159, 351, 179, *&c.*

(s) Erythræus, *pag.* 140.

(t) Ruſpoanus, *pag.* 390. Oldoinus, *pag.* 625. Bumaldus, *pag.* 249. Orlandi, *pag.* 244. Amelot de la Houſſaïe, Remarques ſur les Lettres du Cardin. d'Oſſat, *Tom. V, pag.* 159.

Enfin,

„ baïe étoit ès Terres de Mr. de Lorraine; qui fut cauſe, que je n'y fis autre choſe. Depuis, . . . „ je reçus le Brévet, par lequel il a plu à V. M. „ me donner la dite Abbaïe; & les Lettres de Nomination, par leſquelles V. M. me nommoit au „ Pape: ce que je tiens à très grande faveur & honneur, & m'en ſens de plus en plus obligé à vous „ rendre toute ma vie le très humble & très fidèle ſervice que d'ailleurs je vous dois, & vous en „ rends graces très humbles de toute mon affection. „ Vous ſuplians néanmoins en toute humilité de „ prendre en bonne part, que je n'en faſſe autre „ pourſuite, & que j'en laiſſe jouir paiſiblement le „ dit Sieur Séraun, pour pluſieurs conſidératinns, „ qui même concernent vôtre ſervice. Premiérement, le dit Sieur Séraſin eſt François, natif de „ Lion, éminent en vertu & doctrine, & en zéle „ au ſervice de V. M., & au bien de la France. „ Il y a trente-trois ans, qu'il eſt Auditeur de Rote, ſans avoir reçu aucun bien de nos Rois, combien que tous les Auditeurs Eſpagnols aïent été „ par leurs Rois éxaltez à de grandes dignitez, après avoir ſervi quelque tems en la dite Rote. „ Ains, de pluſieurs Bénéfices, que les Papes ont „ donnez au dit Sieur Séraſin, en France, il ne lui „ en eſt demeuré jamais pas un, aïant toujours été „ empêché par ceux qui les avoient obtenu par delà, quelque recommandation qu'il ait eu des Protecteurs & Ambaſſadeurs de France réſidans en cette Cour; comme encore dernièrement en „ l'Abbaïe de Redon en Bretagne, que le Pape lui „ avoit donnée. D'ailleurs, nous ſommes lui & „ moi bons Amis enſemble: & comme il ne feroit „ beau voir, que par de-là on fit comme profeſſion de ne lui laiſſer rien de ce que les Papes lui „ donnent, auſſi ai-je eſtimé à préſent être choſe „ digne de l'avis que j'ai autrefois, en telles occaſions, donné & écrit par de-là en ſa faveur, de „ trouver bon moi-même en ma propre perſonne „ ce que je conſeillois pour le regard d'autres; & „ ce d'autant plus, que le dit Sieur Séraſin, ne „ voulant contre-venir à aucune de vos volontez, „ m'a offert de ſe départir de la dite Abbaïe, & requis de m'en faire pourvoir (17)." Quelque belle & admirable que ſoit dans toute ſon étendue la Négociation de l'illuſtre Cardinal d'Oſſat pour la droiture & l'équité, peut-être n'y a-t-il pas une de ſes *Lettres* qui lui faſſe autant d'honneur que celle-là, vû ſon bon cœur & ſa généroſité.

(17) Lettres du Cardin. d'Oſſat, *Tom. II, pag.* 184, 331.

(F) *Il fut fait Cardinal en* 1604, *par la bienveillance de Clement VIII, & à la recommandation de Henri IV.*] C'eſt ce dont conviennent tous les Italiens par rapport au Pape, & les François par rapport au Roi. La Roche-Poſay, du Sauſſay, Bumaldus, Oldoïni, Eggs, Orlandi, Moreri, ne s'en expliquent qu'en deux mots: mais le Cardinal d'Oſſat, le Cardinal Bentivoglio, & Janus Nicius Erythræus, en parlent plus au long, & n'ont point oublié les difficultés qu'on eut à combattre, & à ſurmonter les oppoſitions de ſes ennemis. „ Quant „ à Mr. Séraſin," dit le prémier, „ il avoit tant „ d'oppoſitions, que le Pape ne le pouvoit faire „ Cardinal, dont ſa Sainteté même étoit marrie, & „ Mr. le Cardinal Aldobrandin, & lui-même Cardinal Toleto qui parloit, & diſoit avoir fait pour „ le dit Sr. Séraſin plus que pour nul autre Homme du monde; que les Eſpagnols vouloient l'exclure, & ſeroient bien aiſes de ſon excluſion. . . . „ Quant à Mr. Séraphin," le Pape me dit, qu'il „ l'aimoit tendrement, & étoit plus marri de ne „ l'avoir pû faire Cardinal, que Mr. Séraſin même; que le dit Sr. Séraphin ne fût point paſſé „ pour François, y aïant du ſang Italien mêlé parmi le ſien; . . . „ de façon qu'en faiſant Cardinal le dit Sieur Séraſin, on n'eut point montré „ tenir tant de compte de la Nobleſſe Françoiſe . . . . . (18)." *In Rota*, dit le ſecond, pag. 120, *era Seraſino amicciſſimo del Papa, mentre erano ſtati Colleghi l'uno e l'altro. Onde la Corte haveva erudito, ch'el Papa foſſe per honorarlo della Porpora. Altri, e fin ch'il Principato unti i penſieri come multa la condirſono; o foſſe ſtato per altre Cagioni particolari; Seraſino mai non era ſtato promoſſo. Riſolve nondimeno il Papa di farne ſeguir l'effetto, e coſi diſpoſe prima con honorar Seraſino d'un dignita Patriarcalle; & poi, ingiuſtiſſi ancora gli Officii del Rè di Francia, lo creo Cardinale nell'ultima Promotione de' diciotto*: & il en fut même *le prémier*, ajoûte Scaliger au mot SERAPHIN de ſes *Scaligerana*; particularité, que n'obſervent point les autres. *Ter cum*, dit le dernier, *Clemens VIII, qui multos eodem annos Collega in eodem munere* (Auditoris Rotæ) *fuerat, ad Sacra honores Purpuræ eſt conatus attrahere; ſed totidem victóns eſt Perſecutionibus quorumdam inhibitus, quibus e medio ſublatis, nihil fuit illi prius, quam ut id, quod ſapius cogitaverat, perficeret; atque, ſummis omnium Hominum gratulatione, annos natum unum & ſeptuagintn, in Cardinalium Ordinem cooptavit* (19). Mr. de Thou, ſans s'arrêter à ces oppoſitions & perſécutions, s'étoit contenté de dire SERAPHINUS OLIVARIUS; . . . . . *Romæ in Collegium Cardinalium cooptatus, ... ita ut eum hybrida inter Italos cenſeretur, cooptationi ſuæ gratiam tam Italiæ quam Galliæ deberet. Certo Pontifex hoc Regis Chriſtianiſſimi commendationi tribuſſe credi voluit, quod ille aliquot longo ætu honorifice in illa Aula verſatus, & proprin virtutis, abunde meruerat* (20).

(18) *Libanor*, *pag.* 139, 141, 142, *&c.*

(19) Eryth. *in* Pinac. Theca 8, *pag.* 140.

(20) Thuanus, Hiſtoriæ *Libro* CXXXXI, *pag.* 1117. *Anno* 1604. *Dans la Continuation* Bellarmini de Scriptoribus Eccleſ. donnée par André du Sauſſay, *ou le dit pag.* 1750 Cardinal *dès* 1596, *mais c'eſt une erreur.* Le Duchat en *fait une toute ſemblable dans une Remarque déja citée ci-deſſus Remarque* (d), *en diſant que* Séraphin avoit été fait Cardinal en 1596. *C'eſt ſe tromper de* 8 *à* 9 *ans.*

(G) *Il rendu de grands ſervices à Henri IV, pendant le cours de ſon Auditoriat.*] C'eſt ce qu'on peut voir en vingt endroits des Lettres du Cardinal d'Oſſat, qui ne manque jamais de les repréſenter vivement à la Cour. Un des principaux concerne ſes ſoins pour obtenir du Pape l'Abſolution du Roi; & voici deux traits fort ſinguliers de ſon zéle ardent à cet égard, & qui prouvent bien, comme le dit Amelot de la Houſſaïe, Tom. I, pag. 316, qu'il étoit auſſi *courageux* qu'*habile*. Un Homme moins ferme n'auroit oſé les hazarder. Clément VIII, encore fort prévenu contre Henri IV, ne vouloit point recevoir la Lettre que lui envoïoit ce Prince par la Chelle; & ſur ce qu'on en dit à l'Auditeur Olivier, celui-ci lui répondit fort plaiſamment: *Pour moi, St. Pére, ſi j'étois Pape, je ne ferois pas comme vôtre Sainteté; car, je donnerois Audience au Diable même, ſi j'avois lieu de pouvoir eſpérer ſa converſion.* Cela mit le Pape de ſi bonne humeur, qu'aïant écouté tranquillement toutes les raiſons de ce Prélat; cet Envoïé fut admis & la Lettre laiſſée ſur la Table du Pape (21). Le même Pape demandant un jour au même Auditeur ce qu'on diſoit de lui dans Rome, *On dit tout haut*, répondit Olivier, *que Clément VII a perdu l'Angleterre pour s'être trop hâté d'excommunier Henri VIII, & que Clément VIII perdra la France pour avoir trop différé d'abſoudre Henri IV*, (22). Tout cela produiſit ſon effet; & l'Abſolution, qui auroit probablement encore traîné long-tems, fut enfin accordée, au grand contentement de Henri IV.

(21) Amelot ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat, *Tom. II, pag.* 76.

(22) *Lui-même, Tom. V, pag.* 520 & 440.

(H) *Le Cardinal d'Oſſat lui avoit réſigné ſon Evêché de Rennes, ... dont il ne prit point Poſſeſſion.*] „ Tout auſſi-tôt," dit ce Cardinal dans une Lettre au Roi du 9. Mai 1600, „ que les „ Lettres de *ma* Nomination *à l'Evêché de Bayeux* „ en ſeront portées par deça, je réſignerai l'Evê„ ché de Rennes à Mr. Séraſin du bien duquel je „ ne ſuis moins aiſe que du mien (23)." Amelot de la Houſſaïe croit avoir découvert pourquoi Olivier ne prit point poſſeſſion de cet Evêché. *Il a le trouvoit peut-être pas aſſez conſidérable* dit-il,

(23) Lettres du Cardin d'Oſſat, *Tom. III, pag.* 565, & 510.

Enfin, chargé d'ans & de fatigues, il mourut à Rome, le 7. Mars ſelon Orlandi, le 9. Mars ſelon Mrs. de Ste. Marthe, le 9. ou 10. Mars ſelon Moreri, le 10. Mars ſelon Eggs, le 9. ou 10. Mai ſelon Oldoini, mais certainement ſelon tous en 1609, âgé de 75 ans ſelon Eggs; & il fut enterré chez les Minimes de la Trinité du Mont Pincio (v).

[v] Rupi-porgum, pag. 186. Oldoini, pag. 600. Orlandi, pag. 246. Eggs, pag. 232. Moreri, au mot Olivier, où il met le fait âgé que de 71. ans. André du Sauſſay, Contin. Bell. de Scriptor. Eccleſ. pag. 70, met écrit mort ſous Clement VIII' mort dès Mars 1601, au lieu de la mettre ſous Paul V, en 1609.

C'étoit un Homme de très grand merite, & d'un fort eſtimable Caractère, dont le Cardinal d'Oſſat, le Marquis de Piſany, Juſte Lipſe, le Préſident de Thou, Jean du Bois ou Joannes à Boleo, le Cardinal Bentivoglio, Janus Nicius Erythræus, George Joſeph Eggs, & probablement divers autres, ont fait de juſtes Eloges (*I*). En effet, on ſait qu'il étoit verſé en divers genres de Littérature, mais particuliérement en Droit tant Civil qu'Eccléſiaſtique, dont on le regardoit comme l'Oracle, la Lumiére, & le Phare, comme l'a prétendu Guillaume Blanc, Juriſconſulte d'Albi, dans cette Anagramme de ſon nom:

SERAPHINUS OLIVARIUS,

Luna, ſeu Pharos Juris (*x*).

[x] Eggs, pag. 239.

C'eſt aux Collégues de cet Auteur à décider ſi cet Eloge eſt bien fondé, & ſi les Ecrits de Seraphin Olivier y répondent éxactement. Quoi qu'il en ſoit, j'en mettrai ci-deſſous la Notice (*K*).

Ses

pour y aller réſider. Il le réſigna donc *en* 1602 *à François Lachevet, Breton, du Diocéſe de Treguier, Confeſſeur de ceux de ſa Nation à Rome* (24). André du Sauſſay, ou du moins l'Auteur de la Table de la *Continuatio Libri de Scriptoribus Eccleſiaſticis per Cardinalem Bellarminum*, fait de nôtre Séraphin Olivier un Archévêque de Lion, fondé probablement ſur ce que le mot *Lugdunenſis* fuit ordinairement ceux de SERAPHINUS OLIVARIUS chez la plûpart des Ecrivains qui en parlent. Mais, c'eſt une erreur.

[24] Amelot ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat, *Tom. III, pag. 560.*

[25] Oſſat, Lettres, *Tom. II, pag. 75, 78.*

[26] *Lamémi, pag. 119, 120.*

[27] *Lamémi, pag. 145, 149. Ajoûtez ſur tout l'Eloge des pages 152, & ſuiv.*

[28] Thuanus, Hiſtoriæ, *Lib. LVII, pag. 911. Lib. CXXXI, pag. 1117.*

[29] Lipſii Epiſtolæ *XXXIII, & LXV. Centuria V miſcellanea, pag. 688 & 1009.*

(*I*) *Divers Hommes illuſtres en ont fait de juſtes Eloges.*] Outre ceux qu'on en a vû ci-deſſus par occaſion dans les Remarques précédentes, voici comment s'exprime à ſon ſujet le Cardinal d'Oſſat. *Mr. Séraſin . . . . . eſt de tel mérite que vous ſavez, & affectionné au ſervice du Roi, & au bien de la France, autant qu'il eſt poſſible, en avant fait profeſſion au tems le plus difficile & dangereux . . . . . Il eſt ſinguliérement aimé & eſtimé de S. S.; & de tous les Bons de cette Cour. Au demeurant tres modeſte . . . . . pour un Perſonnage ſi qualifié & qui a tant mérité* (25). *Mr. Séraſin Doyen de la Rote, y ayant ſervi le S. Siége par l'eſpace de 30 & tant d'années, d'ailleurs de vertu & valeur éminente, &c.* (26). *Il eſt de ſavoir éminent, & de grande vertu & valeur, & a expérience de cette Cour, & moyen d'y ſervir V. M. & ſa patrie . . . . Tous les plus ſages & les meilleurs diſent . . . . . qu'en cas, qu'à vôtre Requête, il ne fût fait Cardinal, V. M. le doit retirer d'ici, & l'appeller près de ſoi, ... en l'honorant . . . . . ſelon qu'elle l'en jugeroit digne, comme à la vérité il l'eſt* (27). L'illuſtre Mr. de Thou n'en parle pas moins avantageuſement. *Seraphinus Olivarius*, dit-il, *vir candore & amœnitate ingenii rara Doctrina exculti præſtans . . . . litteris & morum candore cum paucis comparandus* (28); ce qu'il confirme par les autres Eloges déjà employés ci-deſſus. *Monſignor Seraſino, Decano*, dit le Chévallier Giovanni Delfino dans ſa Rélation de Rome, *Prelato è de Dottrina e di prudenza, e, per lunga pratica, tenuto de' migliori Huomini che ſiano nel Mondo, ma poco fortunato.* Dans deux Lettres de Juſte Lipſe, on le voit loué en ces termes: *Tua virtus & prudentia in illo orbis Theatro nota & prædicata; . . . probitatem & modeſtiam addo, ſine quibus bili non fecerim aut pili alia . . . . Vota noſtra & bonorum Deus audivit, & ad dignitatem* (Cardinalitiam) *evexit, quæ virtutibus & meritis tuis jam diu debebatur . . . . . Addo notitia virtutum tuarum ſuſtum; quas, cum tam multas habeas, fieri non poteſt quin & in alios ames* (29). Le Cardinal Bentivoglio s'étend un peu plus dans ſes *Mémoires*, en cette ſorte: *Non haveva la Rota gran Tempo inanzi, hauuto Prelato più coſpicuo di Seraſino. Non le nubilitava gran fatto il ſangue, ma tanto la Dottrina ed'ogn'altra più riguardevole erudizione in materia di Lettere, chemon poteva eſſere maggiore il merito della ſua virtù, ne maggiore l'opinione infiame, che gliene foſſe devute ogni più relevato premio.* Janus Nicius Erythræus, déjà cité ci-deſſus plus d'une fois, confirme bien tout cela en ces mots: *Ingenio, Doctrina, Prudentia, omnibus Æqualibus ſuis longe multumque præſtitit; ac, propter has cauſſas, me puero atque etiam adoleſcente, tantopere efferebatur, ut* Seraphini *vox, non Hominis certi nomen, ſed Jurisprudentiæ Vocabulum eſſe videretur. Quam ille laudem; non mediocribus ac vulgaribus, ſed exquiſitis atque recondit is, aſſecutus eſt litteris* (30). Eggs n'a guéres fait que copier par-ci par-là ce dernier Auteur. Mais, pour voir ſes louanges dans toute leur étendue, il faudroit voir l'*Eloge funébre*, que lui a dreſſé un Homme que ſa juſte réconnoiſſance portoit indiſpenſablement à lui rendre ce légitime & dernier devoir; puiſque, l'adoptant dans ſa Famille, il lui avoit accordé la faveur de porter ſon nom & ſes armes. Cet Homme eſt le fameux *Joannes à Boſco*, plus connu ſous le nom d'*Abbé du Bois*, & qui ſe diſtingua ſi fort au commencement du XVII. Siècle par ſon zéle ardent pour Henri IV, & par ſon animoſité extrême contre les Jéſuites, qui la lui firent payer bien cher (31). Cet Eloge, intitulé *Oratio habita in exequiis Cardinalis Seraphini Olivarii*, a été imprimée, non ſeulement *à Rome, en* 1609, *in* 4°., mais encore à la tête des *Déciſions* de ce Cardinal, dont je vais parler.

[30] Erythræus, Pinacotheca, *pag. 145.*

[31] *C'eſt ce qu'on peut voir fort au long ci-deſſus*, Article BOIS (Jean du) ou Joannes à Boſco.

(*K*) *Je donnerai ci-deſſous la Notice de ſes Ecrits.*] La voici (32) auſſi éxacte qu'a pu me permettre de la faire la négligence des Bibliothécaires, plainte que je me vois trop ſouvent obligé de répéter.

I. *Deciſiones Rotæ mille quingentæ*, ainſi que s'exprime Rupi-Poſæus, ou la Roche-Poſay, *in utroque Jure*, ajoûte Eggs, compoſées en 1615, dit très fauſſement König (33), l'Auteur, ou plûtôt le Collecteur, étant mort dès 1609; ſimplement rédigées vers 1555, dit tout auſſi fauſſement Den's Simon (34), puiſqu'il eſt très certain qu'Olivier n'entra dans le Tribunal de la Rote qu'en 1564; *quas Vitalis Amiſini, poſt Autoris Obitum Typis evulgavit*, dit Oldoini; & cela, en 1609, ajoûte encore mal D. Simon, puis que Giuſto Fontanini, depuis Archevêque titulaire d'Ancyre, en indique enfin cette prémiére Edition connue: RAZALIUS (*Olivarius Seraphinus*) *Deciſiones Rotæ Romanæ*; imprimée *Romæ, Typis Cameræ*, 1614, *in folio* 2 *tomi* (35), ce qui eſt encore fort imparfait, tant en ce qu'il ſemble avoir ignoré qu'OLIVIER étoit le vrai nom de cet Auditeur de Rote devenu Cardinal, & *Razalius* un ſimple nom d'adoption, qu'en ce qu'il n'exprime nullement celui de l'Editeur, Ami de l'Auteur. Je ne lui oppoſe point en particulier ſon RAZALIUS *Deciſiones*; parce que cette eſpéce de Soléciſme régne, entre autres défauts notables, dans toute l'étendue de ſon *Catalogus* (Alphabeticus) *Bibliothecæ Cardinalis Joſephi Imperialis*, imprimé *à Rome, chez Gonzaga, en* 1711, *in folio*: Catalogue, dont on a beaucoup trop vanté l'éxactitude & le mérite.

[32] Et Draudius & Lipſius, veteribus Oliverius & Razalius, Konigio, &c.

[33] Konigii Bibliotheca vet. & nova, *pag. 537.*

[34] Bibliotheque des Auteurs de Droit, *Tom. II, pag. 207.*

[35] Fontanin. Catal. Bibliothecæ Card. Imperialis.

Pour

Ses Contemporains en parlant de lui, soit de vive voix, soit par écrit, ne le nommoient que *le Sieur Séraphin*, ou *le Cardinal Seraphin*; & jamais, ou du moins très rarement, *le Cardinal Olivier* (y). Pourquoi cela? Sous la Minorité de Louïs XIV., on disoit bien de même, le *Cardinal Antoine*, en parlant du Cardinal Barberin, réfugié en France, & Archevêque de Reims; mais, il y avoit Raison valable pour cela: c'étoit pour le distinguer de son Frère *François*, Cardinal aussi-bien que lui.

(y) *Voïez les Epîtres à Scaliger, pag. 181, 310, où l'on marque pour tout, venir à Rome les & comparer au Cardinal d'Offat, Scaligerana, Perroniana & Thuana, au mot* Seraphin; *& les* Lettres du Cardinal d'Offat, *à la Table.*

Aubert le Mire lui a donné, je ne sai pourquoi, deux Articles (z); ou en a fait mal-à-propos deux différens Auteurs.

(z) A. Miræi Bibliothec. Ecclesiastic. *pag.* 271. *&* 281.

Pour suppléer donc à tout cela, voici comment je dresserois ce Titre:

SERAPHINI OLIVARII *Rotalis Decisiones aureæ S. Rotæ Romanæ mille quingentæ, post Editionem Romanam Laurentii Vitalis Editio nova, multis in Locis aucta & emendata.* Coloniæ, apud Antonium Hieratum, 1614, in folio. *Iterum cum Annotationibus* THEODORI RUBEI. Francofurti, apud Palthenium, 1615, in folio. *Iterum*, Francofurti, 1661, in folio. Voilà ce que j'ai pu recueillir le moins mal de divers Bibliothécaires tant généraux, que de Droit en particulier. Entre ces derniers, Struvius ne connoît pas même, ni Olivier, ni son Ouvrage, ni son Editeur, ni son Commentateur, quoiqu'il nous promette une *Bibliotheca selecta, itemque selectissima Juris.*

Le Cardinal Bentivoglio, bon juge en ces matières, a fait un fi bel Eloge de ces *Décisions*, que j'aurois très grand tort de ne le point ajoûter ici. *Sono fameſe particolarmente*, dit-il, *le jue* Decisioni, *e pertanto tanto Vantaggio ſopra l'altre in tutti i communi fori, come egli lo godeva ſopra gli altri Auditori nel proprio ſuo Tribunale* (36). Scaliger nous a conſervé l'agréable récit que lui fit d'une d'entre elles leur Auteur en ces termes. „ Parlamentum Papæ vocatur *Rota*. Hujus erat Conſiliarius, qui nunc eſt Cardinalis, Vir bonus *Dominguez* SERAFINO, qui dixit mihi: *Nos „ hodie habuimus Litem jocoſam. Impreſſi erant „ Loci Communes Philippi Melanchtonis, Venetiis, cum hoc titulo*, per Meſſer Philippo di Terra nova *Et illi* Loci Communes, *miſſi Romam, „ per annum integrum emohantur, & legebantur „ cum magno applauſu: & jam non amplius repe„ riebantur, ita ut opportuerit iterum petere Vene„ tiis. Tandem Franciſcanus quidam agnovit Li„ brum, & dixit ſe habere eosdem Locos, Lu„ theranos eſſe* Melanchtonis. *Volebant multâro „ Typographum, qui non legerat forſaſſe. Ipſi eſt „ remiſſum, & exemplaria combuſta & ſuppreſſa.* Ita ſpectatur," conclut judicieuſement Scaliger, „ non quid, ſed quis dicat. Ante annos triginta Pariſiis etiam editæ Inni *Horæ Mariæ Virginis, cum „ aliquot noſtris* Orationibus, *quas Calvinus compoſuit* (37)." Scaliger veut apparemment parler-là du *Thréſor de Prières*, imprimé diverſes fois vers la fin du XVI. Siècle, & le commencement du XVII., ſous le nom de . . . DE FERRIERES, *Curé de St. Nicolas des Champs à Paris*, & reproduit avec le changement du *Tu* ou *Toi* en *Vous*, & l'Approbation des Docteurs de Sorbonne, *à Paris, chez Etienne Lucas, en* 1686, *in* 12., peu après la Révocation de l'Edit de Nantes: Artifice innocent, dont ne s'apperçurent que quelque tems après les Catholiques, & qui confirme bien la judicieuſe obſervation de Scaliger. Ce Scavant, qui ſe diſoit le *bon Ami du Seigneur Séraphin*, eſt apparemment le ſeul qui ait remarqué, qu'*il parloit fort librement du temps de Pie IV.*, & qu'*il avoit des Sentimens de la Religion*, par où je croirois facilement qu'il vouloit dire de la *Réformée* (38).

(36) Bentivoglio, Memoire.

(37) Scaligeranorum, *pag.* 241, 249.

(38) Scaligeranorum, *pag.* 169.

II. *Reſponſionum deciſivarum Tomus unus.* Rupiporæus, Oldini, Orlandi, & Eggs.

III. *Alia quadam, propediem, ut ab Heredibus accepi, officinationibus Typographis, in Lucem proferenda*, dit la Roche-Poiay; *quæ MSS. cuſtodiuntur apud diverſos*, dit Oldoini; on *quorum plerasque, tum Romæ, tum alibi, Typis mandata ſunt*, dit Eggs, *pag.* 233.

IV. Si l'on s'en peut fier à André du Sauſſay, Ecrivain aſſez inéxact & d'aſſez peu de réputation, dont j'ai déjà réfuté ci-deſſus quelques inéxactitudes, le Cardinal Olivier auroit encore fait d'autres Ouvrages. Afin de ne lui en point impoſer, je tranſcrirai ſoigneuſement ſes propres termes. „ Principatum Jurisprudentiæ conſecutus eſt," dit-il. „ Hujus Scientiæ *Theoremata*" (entend-il par-là ſes *Deciſiones* & *Reſponſiones*, ou quelque nouvel Ouvrage?) „ Libris conſcripſit, *Septimumque Decretalium* edidit juſſu Clementis VIII., cujus „ Codicem exeuſum Romæ Cardinalis *de Marmoutier*, Archiepiſcopus Lugdunenſis, Roma „ redeuns in Galliam attuliſſet, ... *quem* ego „ poſt ejus obitum obtinui (39)." Voilà qui eſt bien poſitif; mais, deux ou trois bons témoins ſeroient, à mon gré, fort néceſſaires pour le bien prouver.

(39) Ou Sauſſay Contin. Bellarm. de Script. Eccleſ. *pag.* 279, 376.

ORTLOF, ou ORTLOFF, de Baviere, Docteur en Médecine (*a*), probablement au XV. Siècle, dont je donne d'autant plus volontiers ici ce court & maigre Article, qu'il eſt abſolument inconnu, non ſeulement aux Bibliothécaires tant généraux que particuliers, mais même à tous ceux de Médecine & de Botanique, aux quels il appartenoit plus particuliérement (*b*). Je ne ſaurois rien dire de poſitif, ni de ſon tems, ni du lieu de ſa naiſſance & de ſa mort, en un mot de ſon Hiſtoire, non plus que du fruit de ſes Etudes, ſi ce n'eſt qu'il eſt Traducteur Allemand d'un Ouvrage de Médecine, & Auteur d'un autre de Botanique en la même Langue (*c*), desquels je donnerai ci-deſſous une légere Notice (*A*).

(a) *Voïez ci-deſſous Rem.* [*A*] *à Artic.* II, *Num.* 1.

(b) *J'en excepte néanmoins la* Bibliotheca Botanica Jo. Franc. Seguierii, *imprimée à la Haïe, chez* Neaulme, *en* 1740, *in* 4., *où j'ai fait indiquer, pag.* 932, *d'après mon* Spicilegium vet. Sec. XV, Editionum, *la* II. *Opuſcule du* II. *Artikle que j'annoncerai ci-deſſous.*

(c) *Voïez la Remarque* [*A*], *Artikle* II, *Num.* 2.

(*A*) *Il eſt Traducteur, & Auteur, de deux Ouvrages Allemands, desquels je donnerai une légére Notice.*] I. Le prémier eſt intitulé *Artz-Puch*, & a été imprimé prémiérement *à Nuremberg, chez Antonie Koburger, en* 1477, *in folio*, avec cette Souſcription: *Nach Chriſti unſers liben Heeren geburt, als man zalt tauſent vier hundert und ſiben und ſibenzig jar, am Montag nach Mittervaſten, in der heiligen Romiſchen Reich Stadt Nüremberg, iſt diſs Arzney-Puch, mit ſunderm fleiſs, durch Antoni Koburger, Burger da ſelbs, gedruckt worden:* C'eſt ou *in folio*, qui ſe trouvoit dans la *Bibliotheca Uffenbachiana* à Francfort. Il a depuis été réimprimé huit ans après dans le Recueil ſuivant, dont il fait le prémier Opuſcule.

II. *Promptuarium Medicinæ, das iſt &c.* C'eſt une Collection de IV. Opuſcules Allemands, dont je vais détailler les Titres, les Souſcriptions, & les autres circonſtances propres à en procurer la Notice.

1. *Buch*

Dans la belle & très curieuſe Bibliographie des Ecrivains touchant les maladies vénériennes, compoſée par Mr. JEAN ASTRUC, Profeſſeur Roïal en Médecine dans le Collége Roïal de Paris, intitulée *Index Chronologicus Auctorum, qui de Lue Venerea, vel Luis Venereæ Remediis, ſcripſerunt, ab Ingreſſu Morbi, ad annum* 1740, & qui fait les cinq derniers de ſes IX. Livres *de Morbis Venereis*, imprimés *à Paris, chez Cavelier, en* 1740, *en* 2 *voll. in* 4°., je trouve pages 988. &c. un JOHANNES FRIDERICUS ORTLOB, *Olma-Sileſius*, Auteur d'une *Diſputatio ſeu Theſis de Salivatione*, ſoutenue le 5. de Septembre 1684; & imprimée *à Leipſic, chez Gozius, en* 1684, *in* 4°. Seroit ce-là un deſcendant, ou un Parent de nôtre ORTLOF? Cela ſe pourroit d'autant plus, que, ſelon des Allemands que j'ai conſultez, les Lettres s'emploient les unes pour les autres, & particuliérement le B. & l'F.

1. *Bok der Arſtedie, in Dudeſch ghebettet*, dans la Préface duquel nôtre ORTLOF reconnoit en ces termes, qu'il eſt le Compilateur & le Traducteur: *Darumme ſo wil ik*, ORTOLF van Beyerlande, *en Doctor in der Arſtedie, en* Arſtedien Bok *maken to Dude um allen* Artledien Boken, *de ik Latine te gheme hebbe*: ajoûtant enſuite dans le Corps de l'Ouvrage même, qu'entre les Auteurs, desquels il a tiré les matériaux, les principaux ſont *Meyſtere* Galieni, Avicenne, Serapii, *und andere Meyſtere*; mais ſurtout *Meyſter* Ypocras *de hogheſte Arſte unde Meyſter de ye gheboren wart, alſe em alle Meyſtere tho gheven.* De tous ces Maitres-là il n'y a que des Extraits, mais pour le Livre de Maitre ISAAC, Fils adoptif de Salomon Roi dans l'Arabie, touchant l'uſage de l'eau, la meilleure des choſes que Dieu ait créées, dit ORTLOF; il l'a traduit tout entier, du Latin de CONSTANTIN, Moine du Mont Caſſin, qui l'avoit traduit du Grec; & il ſe trouve dans ce *Promptuarium* ſous le Titre de, *van Meyſter Iſaac Boke.* Afin qu'on puiſſe d'autant mieux juger du ſtile, & même du génie de nôtre Traducteur, je tranſcrirai ici, en ſa propre Langue, ce qu'il dit, & de ſes Originaux d'ISAAC & de CONSTANTIN, & des motifs qui l'ont porté à faire ſa Traduction.

„ YSAAC, Koningk Salomonis Sone in Arabien,
„ makede en *Bok van Scheedinghe des Waters*, dat
„ Ghot ne beters gheſchop. Dat vornam en Mey-
„ ſter, de hete CONSTANTINUS, en Mon-
„ nick van deme Berge Caſſin geheten, und broch-
„ te dat uth Grekeſcher Tungen in Latin. Nn,
„ ſo wil ik Meyſter ORTLOF, in den Namen
„ des Hemmelſchen Vaders, dat Bok in Dudeſche
„ Tungen bringen, umme hulpe miner ſele." Je ne trouve point ce *Traité de l'Eau* parmi les Ecrits que les Bibliothécaires de Médecine attribuent à Maître ISAAC, à moins que ce ne ſoit un des cinq qu'ils diſent compoſer ſes *de Diætis univerſalibus & particularibus Libri II, hoc eſt, de Victus ſalubris Ratione, & Alimentorum Facultatibus, Tractatus quinque.* Je n'en vois point non plus la Traduction Latine de CONSTANTIN au nombre de ſes Ecrits.

2. *Bok van de Nature der Krude.* C'eſt proprement un Traité des Plantes, Herbes, Simples, &c., qu'il donne comme de ſa propre compoſition, & qui finit par cette Souſcription en Vers Latins:

Mille quadringentis ſimul octuaginta retentis
In quarto Chriſti pro laude Dei decus iſti,
Hoc opus Arte mei impreſſum Bartholomæi
Gotham, degentis & in urbe Lubeck reſidentis;

Vers, qui ne ſont pas à beaucoup près auſſi coulans & polis que le Marbre de cet Imprimeur, comme le dit agréablement Naudé, d'autres pareils emploïés en ſemblable occaſion (1); mais, qui ne laiſſent pourtant pas de nous déclarer ſuffiſamment, que cet Opuſcule a été imprimé *à Lubeck, chez Barthelems Gotham, en* 1484.

Huit ans après un de ſes Confrères de la même Ville fit imprimer un Livre d'à peu près même Titre *Boek der Krude &c.*, dont il ne nomme point l'Auteur, ſe contentant d'inſinuer, qu'il l'avoit fait extraire des meilleurs Auteurs par un Médecin qui avoit parcouru une Partie de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique, pour le perfectionner. Seroit-ce là nôtre ORTLOFF? Quoi qu'il en ſoit, cet Ouvrage, qu'on regarde comme une Traduction de l'*Hortus* ou *Ortus Sanitatis*, intitulée de plus *de ghenochliche Gharde der Sunthеit*, a été imprimé *à Lubeck, par Steffen Arndes, en* 1492, *in folio*: & Mr. Seelenius en a donné une Notice curieuſe dans ſes *Selecta Litteraria*, pages 650 — 654. On peut voir plus particuliérement ce que c'eſt, dans l'*Hiſtoire de l'Imprimerie*, Section XI, pag. 53.

3. *Bok van menningerleye gebrande Watteren, wo me de bruken ſchal to des Mynſchen Sunthеyt*, compoſé, ou plûtôt tiré de divers autres Auteurs, par BARTHELEMI DE BE'NE'VENT, Docteur en Médecine, dont ne parlent pas plus les Bibliothécaires de Médecine, que ceux du Roïaume de Naples, qui ſont bien mention d'un Auteur de pareil nom & ſurnom, mais Juriſconſulte, & non pas Médecin. Ce troiſiéme Opuſcule finit par une Souſcription pareille à la précédente, à la date près, dont elle eſt deſtituée. Je ne laiſſerai pourtant pas de la tranſcrire ici.

Alterius quamvis furaciter excubat ova
Perdix, proficiat fraude doloſa nichil,
Vivat inops proprius, alienа petens. Opus illud
Parverat Ghotam Bartholomeo tibi.

4. *Eyn ghud bewert Regimente, dar mede in iewelk Mynſche mach ſeker ſyn der Peſtilencie*, finiſſant par cette Souſcription: *Hyr beſt enen Ende dat kleine Bock van der Peſtilencien, ghemaket van deme vorluchteden Manne unde Doctor, ghebeten* VALASCUS VAN TARENTA, *des Koninghes van Frankrike en Arſte, unde was eyn vornamen Arſte der Arſten.* On reconnoit-là le nom un peu altéré de VALESCUS DE TARENTE, (2), Prémier Médecin de Charles VI. Roi de France, fort renommé de ſon tems, & dont on peut voir les Ouvrages dans les trois principaux Bibliothécaires de Médecine, Van der Linden, Mercklin, & Manget, qui ne donnent pourtant point ce *Traité contre la Peſtilence* à VALESCUS DE TARENTE, quoi qu'ils l'euſſent pû remarquer dans Gesner & ſes Abbréviateurs, qui ajoûtent au Titre, *& de Epidemia.* Peut-être n'eſt-ce qu'un morceau détaché de ſon *Philonium*, imprimé quantité de fois, tant ſeul, qu'avec les Additions & Expoſitions de divers Auteurs. Quoi qu'il en ſoit, il ne devoit pas moins occuper ſa place dans leurs Articles touchant ce Médecin, que l'*Epitome ipſius Operis de Morbis curandis par Guid. Deſiderium*, dont Manget a judicieuſement augmenté le ſien.

Je n'oſerois aſſurer, que nôtre ORTLOFF ſoit Traducteur des deux derniers de ces Articles ou Opuſcules, ainſi que des deux prémiers: me contentant d'ajoûter, qu'il me paroit, qu'il eſt au moins l'Editeur des quatre; que, comme on l'a vû ci-deſſus par la Souſcription du II, leur Collection à été certainement imprimée *à Lubeck, par Barthelems Gotham* ou *Ghotan, en* 1484; & qu'elle forme un aſſez bon Volume *in* 4°.

(1) *Au ſujet de la* Summa Bartholomæi, *imprimée à Paris, par* Martin Crantz, Michel Friburger, & Ulric Gering, *les trois prémiers Imprimeurs de cette Ville, dont* Naudé *a fait abſolument que deux*, Martin & Michel Ulriques. *Voïez ſon* Addition à l'Hiſtoire de Louis XI, *pag.* 360 & 361.

(2) *Quelques Auteurs, trompez par ce mot, ont regardé ce Médecin, comme Italien; mais, il eſt certain, qu'il étoit François, Gradué à Montpellier, vers* 1382.

OUCIU

OUCIU (GAD DE) Dominicain & Ecrivain du XIV. Siècle, que, par une assez plaiſante équivoque, de très habiles & très célébres Bibliothécaires ont fort mal-à-propos fait Pulunois, au lieu de François & Bourguignon (*A*). Il étoit Poëte, & traduiſit en Vers François la *Conſolation Philoſophique* de Boëce (*B*); Traduction, que divers Ecrivains de nos jours attribuënt, ce me ſemble, mal-à-propos à un autre Dominicain du même tems, nommé Frère REGNAULT DE LOUENS (*C*), autre Poëte égale-

(*A*) *De très habiles & très célébres Bibliothécaires, en ont fait un Polonois, au lieu d'un Bourguignon.*] On ne disconviendra point ſans doute de ce que j'avance de l'habileté & de la célébrité de ces Bibliothécaires, lorſque j'aurai ajoûté, que ce ſont les Pères Quetif & Echard, les plus récens Bibliographes des Ecrivains de leur Ordre de Saint Dominique. F. GAD DE OUCIU, diſent-ils, *Natione Polonus, noſtris Nomenclatoribus hactenus incognitus, hoc eodem anno M. CCC. XXXVI in Gallia agebat. Pariſius forte de more pro eatenus Provinciæ ſuæ miſſus ad Gymnaſium San-Jacobeum, Linguam Gallicam, qualem tum loquebantur, familiarem ſibi fecit*; & cela en conſéquence de ces Vers qu'ils ont lus à la fin d'un Ouvrage qu'ils lui attribuent :

Fut cil Romant à Pouloignie,
Dont li Frères s'eſt pourloignie,
Qui le Romans en Rime a mis.
Dieu gart un Frère ſes Amis (1).

(1) Quetif & Echard Scriptores Ord. Prædicatorum recenſiti, *Tom. I*, pag. 590, 591.

Or ce *Pouloignie*, ainſi abuſivement pris pour la *Pologne*, n'eſt autre choſe que *Poligni*, petite Ville ou Bourg, du Comté de Bourgogne ou Franche-Comté, litué à 4 Lieuës au midi occidental de Salins, ſur un petit Ruiſſeau ſans nom qui va ſe perdre dans le Doux. Cette bévuë, eſt d'autant plus ſurprenante de la part de ces deux habiles Bibliographes, qu'ils n'ignoroient point qu'ils avoient une Maiſon ou un Couvent de leur Ordre à Poligny, *Domus Polinyacenſis*, & qu'ils en font eux-mêmes mention, tant dans leur *Notitia Provinciarum & Domorum Ordinis Prædicatorum*, page 11, que ſous leur STEPHANUS POLONTACI, Tom. I, pag. 730, qu'ils conjecturent très judicieuſement avoir été de cette Maiſon de Poligny : & que le Réligieux, dont il s'agit ici, fut auſſi de cette même Maiſon, c'eſt ce dont ne permet pas de douter Borel, qui, tant dans la *Bibliothéque ou Catalogue des anciens Poëtes François, dont il s'eſt ſervi* pour la compilation de ſon *Tréſor de Recherches & Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes*, Signature e iij, que dans le corps de l'Ouvrage même, au mot *Derrains*, où il cite ce Vers, *le derrains jour de May prenez*, qu'on verra ci-deſſous un peu altéré. Il ne le nomme point autrement que *le Moine de Poligny*, *Poëte*, ignorant apparemment ſon nom. Et c'eſt ſans doute ce qu'il avoit appris de Du Verdier, qui, ayant vu ce *Boëce de Conſolation* en manuſcrit dans *la Librairie de la* Baſtie en Fureſt, & n'ayant pu découvrir le nom de l'Auteur, ſe contenta de l'enregiſtrer page 1073. ſous l'Indication de *Moine de* POLIGNY, & d'en copier ces ſix Vers de la fin :

„ L'An mil trois cens ſix avec trente,
„ Le Derrain jour de Mai prenez,
„ Si ſçaurez quand à fin menez
„ Fut ce Romant à Poligny.
„ Donc le Frère eſt de Poligny,
„ Qui ce Romant en Rime a mis."

Ce qu'ils ajoûtent touchant le prétendu lieu de Naiſſance de cet Auteur n'eſt pas moins ſingulier. *Quis autem*, diſent-ils, *Locus ille* Ociu *dictus, quave in Polonæ Provincia ſitus, ſoli poſſunt docere Indigenæ* (2). Pour moi, qui n'ai nulle raiſon de regarder ce mot comme un nom de Lieu, j'ai cru le devoir prendre pour un nom de Famille ; & c'eſt ce qui m'a déterminé à le placer ici.

(2) Idem, ibidem.

(*B*) *Il étoit Poëte, & traduiſit en Vers François la* Conſolation Philoſophique *de Boëce.*] C'eſt ce que nous apprennent les mêmes Bibliothécaires en ces termes : *Quinque Libros* Boëtii de Conſolatione Philoſophiæ *Rythmis Gallicis ornandis. Extat hoc Opus Pariſiis in Colbert.* [Bibliotheca,] *Cod. Mſ.* 2160. *folio med. memb. foll.* 54. *complectens. Titulus :* Cy commence Boëce de Conſolation. *Hic autem finit*

Se prennent fin, & ſont délivres
De Boëce tous les cinq Livres.
Se vous voulez le nom avoir,
Et la Réligion ſavoir,
Du Frère cui Dieux enclina
Ceſt petit Romans qui fin a
A commencier & à parfaire,
Qui n'eſt pas faict ſans peine traire ;
Le Prologue prémier luiſez,
Et les grands Lettres arviſez ;
Car ſe vous les mettez enſemble,
Elle vous diront, ce me ſemble,
Le nom & la Ville du Frère ;
La Réligion toute etaire
Et tante expreſſe vous dira
Cil qui [le] Prologue luira.
Se vous voulez ſavoir l'année,
Et la Ville, & la journée,
Où le Frère parfiſt Sentence :
L'an mil ccc. & chix & trente
Le darrenier jour de May (3),
Si ſaurez quant à fin menez.

(3) *Ce Vers cloche d'un pied, & même ne rime pas avec les ſuivans. Il eſt plus correctement tranſcrit ci-deſſus.*

Ex quibus diſcimus Auctorem, in Polonia natum, ſed ab ea tum longius abſceſſiſſe ; Opus hoc anno M. CCC. XXXVI. Mari ultima finiviſſe, ac ejus Nomen & Patriam, ex majoribus Litteris ad caput cujusque Strophæ Prologi ſcriptis, expiſcanda. Re vera hæ Litteræ ſimul junctæ id eodunt : FRERE GAD DE OUCIU (4). Il ſeroit à ſouhaiter, qu'ils nous euſſent tranſcrit de même tout ce *Prologue*, afin que nous puſſions y voir de nos propres yeux ce nom ainſi rédnit en Acroſtiche.

(4) *Idem, ibidem.*

Selon ces mêmes Bibliothécaires, il paroit, que cette Verſion fut entrepriſe pour la Conſolation d'une Dame affligée ; &, par ce bout de Vers, *Qu'i Frère Preſcheur fiſt*, que ſon Auteur étoit de leur Ordre. Ils ajoûtent, qu'il y en avoit dans la Bibliothéque de Seguier-Coiſlin un autre Manuſcrit, mais dans lequel cet Acroſtiche ne ſe trouvoit pas entier (5).

(5) *Idem ibidem.*

(*C*) . . . . . *Traduction, que divers Ecrivains de nos jours attribuent, ce me ſemble, mal-à-propos à un autre Dominicain, du même tems, nommé Frère* REGNAULT DE LOUENS.] A la vérité, ils en donnent un peu différemment le Titre, l'intitulant *Le Roman de Fortune & de Félicité ſur Boëce de Conſolation, par Frère* REGNAULT DE LOUENS, *des Frères Preſcheurs* : & le prémier, qui en ait parlé ſur ce ton, eſt *Antoine Galland*, de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres, Ecrivain aſſez peu attentif à ce qu'il copioit

également inconnu à Fauchet, La Croix du Maine, Du Verdier, Sorel, Goujet, & autres Bibliothécaires François. Quoi qu'il en soit, cette double ou simple Traduction avoit été précédée de tout un Siècle par celle qu'avoit pareillement faite de cet Ouvrage JEAN DE MEUN, surnommé *Clopinel* (*a*), parce qu'il *clopinoit ou boitoit* (*D*); & elle fut suivie de diverſes autres, tant en Vers qu'en Proſe, dont je donnerai ci-deſſous la Notice & les Editions (*E*). Quant à celles de l'Original, ſoit du Texte ſeul, ſoit ac-

(a) *L'Edition du Dictionnaire de Richelet, faite à Amſterdam, en 1732, change mal ce mot en celui de Clopine.*

pour avoir métamorphoſé en Vers de ſeize ſyllabes ceux de cette Verſion, qui ne ſont néanmoins que de huit, comme on le verra bientôt; ce que n'a pas manqué d'adopter un des Journaliſtes des Savans du mois d'Août 1718, auſſi peu attentif que lui, & qui a cru bonnement qu'un pouvoit citer de-là de quoi illuſtrer l'Hiſtoire de la Poeſie Françoiſe (6). Mais, les Reſſemblances de ces deux Traductions, toutes deux faites par des Dominicains, toutes deux faites dans le XIV. Siècle, bien plus toutes deux préciſément l'année 1336, toutes deux en Vers & en Vers de huit ſyllabes, me porteroient facilement à croire, qu'il ne s'agiroit-là que d'une ſeule Traduction, dont *Frere Regnault de Louëns* auroit fait quelque Copie: & cela, d'autant plus volontiers, que c'eſt-là un Auteur abſolument inconnu à tous les Bibliothécaires Dominicains. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur de la *Bibliothéque des Romans*, qui ſe contente pourtant de dire, pag. 235, *Le Roman de Fortune par Boëce en Vers*; & l'Auteur d'une nouvelle Traduction, qui vient de paroître, admettent auſſi cette Traduction de Frère Louëns; mais, avec cette différence, que le dernier relève très judicieuſement la bévue du bon-homme Galand.

(6) *Journal des Savans, Août 1718, pag. 140, 142.*

(*D*) *Elle avoit été précédée de tout un Siècle par celle qu'avoit pareillement faite de ce même Ouvrage* JEAN DE MEUN, *ſurnommé* Clopinel, *parce qu'il* clopinoit *ou boitoit.*] Cet Auteur, qui vivoit au commencement du XIII. Siècle ſous Philippe le Bel, & que les uns ont fait Docteur en Théologie (7), & les autres Dominicain (8), mais qui ſe trompent également (9); eſt plus connu par ſa continuation du fameux *Roman de la Roſe* commencé par GUILLAUME DE LORRIS; que par aucun autre de ſes Ouvrages. Sa Traduction de la *Conſolation Philoſophique* de Boëce, en Vers pour les Vers, & en Proſe pour la Proſe, conformément à l'Original, fut dédiée à Philippe le Bel, Roy de France, en ces termes: „A „ ta Royale Magellé . . . . jacoit ce que entendes „ bien le Latin (10)." Du Verdier prétend que cette Traduction *n'a oncques eſté imprimée* (11): mais, il ſe trompe très fort; car, un peu plus de cent ans avant ce qu'il affirme ſi poſitivement, il y en avoit eu une Edition, intitulée BOECE *de Conſolation, en Françoys, tranſlaté par Jehan de Meun à la Requeſte de Philip IV, Roy de France*; ſuivie du *Livre des Encides, compilé par* VIRGILE, *tranſlaté de Latin en Françoys*; & imprimée *à Lyon, par Guillaume le Roy, le dernier de Septembre l'an mil quatre cent LXXXIII. in folio*, & une *à Paris, chez Antoine Verard, en 1494, in folio* (12). On lui auroit plus d'obligation de nous avoir donné, pour modèle de la Poeſie de Clopinel, ces huit Vers du VII. Metre du III. Livre de la *Conſolation* de Boëce:

C'eſt la Nature des délices,
Qu'elles mauvent le Coeur des (13) *vices,*
Parmi une pauvre douceur,
Qui peu leur donne de faveur:
Ainſi comme l'Abeille fuis,
Qui Prunes (14) *par le miel attrait,*
Et puit y fiche ſa pointure,
Qui eſt moult anguiſſeuſe & dure (15);

s'ils n'étoient en quelque ſorte inintelligibles par les fautes que je viens de noter.

(*E*) . . . . *& elle fut ſuivie de diverſes autres, dont je donnerai ci-deſſous la Notice & les Editions.*] J'en trouve ſix autres.

I. La prémiére eſt indiquée par le ſeul La Croix du Maine, en ces termes: „ JEAN DE CIS . . . . *Cet Oeuvre n'eſt encore imprimé* (16): Peut-être ne ſe trompe-t-il pas moins à l'égard de cette Verſion, que Du Verdier à l'égard de la précédente; car, ou a certainement une ancienne Verſion de la *Conſolation Philoſophique* de Boëce en Vers, imprimée en Caractéres Gothiques, mais ſans aucune marque d'Edition, *in folio*: peut-être même cette Verſion n'eſt-elle guéres moins ancienne que celle ou celles de *Gad de Uncin*, ou de *Regnault de Louëns.*

[16] *La Croix du Maine, pag. 206.*

II. Je ne connois la ſeconde que par ce peu de mots, JEAN *de Langres, de la Conſolation de Boëce*, tirez de l'*Index ſeu Nomenclator Scriptorum mediæ & infimæ Latinitatis*: mis au devant du *Gloſſarium mediæ & infimæ Latinitatis* de du Cange. Voïez en la page 180.

La III. eſt intitulée: *De la Conſolation de Philoſophie de Severin Boëce, traduite partie en Vers, & partie en Proſe*, & imprimée *à Paris, chez Jean Borel, en 1578, in 8.* L'Auteur de cette Traduction, que du Verdier le contente de nommer *le Sieur de Malaſſis de Mante* (17), s'appelloit CHARLES LE BER, & étoit Seigneur d'un petit Lieu près de Mante, appellé *Malaſſis*. Outre la Traduction manuſcrite des V. Livres de Ciceron, *de Finibus Bonorum & Malorum*, dont parle là Du Verdier, on a encore de lui une Traduction des VI. Livres des *Politiques ou de la Doctrine Civile de Lipſe*, imprimée *à la Rochelle, chez Villeporn, en 1590, in 8°.* Si tous ſes Vers de la *Conſolation* de Boëce reſſemblent à ceux du III. Métre du IV. Livre, que Du Verdier rapporte, afin de donner une idée de ſa Poëſie, c'eſt ſans doute la plus élégante des Traductions de cet Ouvrage.

[17] *Du Verdier, pag. 834.*

La IIII. eſt intitulée *De la Conſolation de la Philoſophie, traduite en Vers & en Proſe du Latin de Boece, par le Père* RENÉ DE CERIZIERS, *de la Compagnie de Jéſus*, & imprimée *à Paris, chez Jean Camuſat, en 1638, in 12.*; *à Paris, chez Michel Soly, en 1640, in 12°.*; & *à Paris, chez Angot, en 1663, in 12°.*; mais, quoique réimprimée quantité de fois depuis, elle n'approche pas à beaucoup près, à mon gré, de la précédente. Dans une eſpéce de Préface, intitulée, *Eclairciſſemens néceſſaire à l'intelligence de cet Ouvrage*, ce Traducteur nous donne un Abrégé fort ſuccint de la *Vie de Boëce*, où, d'après Ennode, il le qualifie de *Veine des Pourpres*, expreſſion inintelligible; &, d'après Laurent Valle, de *dernier des Docles*, expreſſion fort équivoque. Quelque choſe de bien plus extraordinaire encore, il y débite fort gravement, qu'après qu'on lui eut coupé *la tête, il la recueillit de terre, comme un ſecond Saint Denys, & la porta devant l'Autel d'une Chapelle prochaine, où il ſe mit à genoux, pour en faire l'offrande à ce grand Dieu, duquel il venoit de défendre la cauſe*; ajoûtant d'après *Martian, que quelqu'un le voïant en cette poſture, & lui demandant qui l'avoit fait mourir, il repartit, que c'étoient les Impies*: Conte de Vieilles, peut-on bien dire ici, & uniquement fondé ſur ce que les Peintres & les Sculpteurs, voulant déſigner le genre de mort des Saints, qu'ils repréſentoient, leur mettoient entre les mains l'inſtrument principal de leur Martire, comme à Saint André une Croix en Sautoir, à Ste. Catherine une Roue, à St. Adrien une Hache, à St. Laurent un Gril, & aux Décapitez leur propre tête. Dans la ſuite de cet *Eclairciſſement*, il donne une Analyſe aſſez peu ſatisfaiſante de cet Ouvrage; reconnoiſſant de bonne-foi, que les Vers lui ont donné bien de la peine, & *qu'un autre, qui pourroit être un peu plus eſclave que* lui, *rencontreroit ſans doute mieux, qu'il*

[7] *Voïez Fauchet, pag. 201, & 206, & d'après lui Du Verdier, Bibliotheq. Françoiſe, pag. 673, & 680, qui réfutent cela.*

[8] *La Croix du Maine, pag. 141. Francheville, pag. XXXII.*

[9] *Voïez quant au dernier Fait, Anti-Baillet, Artic. CXXVII.*

[10] *Fauchet, pag. 200.*

[11] *Bibliotheq. pag. 676.*

[12] *Maittaire, Annales Typograph. Tom. I, pag. 441, & 571.*

[13] *De appartenance.*

[14] *Que fait-là ce mot, probablement mal lû par* Du Verdier, *dans ſon Manuſcrit, ou ébranlé par ſon Imprimeur.*

[15] *Du Verdier, pag. 676.*

accompagnées du Commentaire de Saint Thomas, ou plûtôt de Thomas Anglicus, ſoit de divers autres Auteurs, on en peut voir une fort nombreuſe liſte, tant dans les *Pandectæ Brandenburgicæ* de Heindreich, & dans la *Bibliotheca Latina* de Fabricius (*b*), que dans l'*Index Annalium* Sy-

(*b*) Heindreich, Pand. Brand. pag. 611, 612. Fabricii Bibl. Lat. *Tom. I, pag.* 642. *Tom. III, pag.* 200, — 614.

qu'il n'a fait, & en l'un, & en l'autre, c'eſt-à-dire dans la Proſe. En effet, il n'a pas été fort heureux en l'un ni en l'autre de ces genres. Ses Vers ſur-tout ſont d'une grande ſéchereſſe, & fort aſſoupiſſans. Je ne parle point de la *Conſolation de la Théologie*, que ce bon Père y a ajoûtée de ſon cru; parce que n'y étant plus ſoutenu du génie, & de la capacité de Boece, il n'a fait qu'une très mauvaiſe copie d'un fort excellent Original.

La V, eſt de la façon de NICOLAS REGNIER, Chanoine régulier de Ste. Genevieve ou de la Congrégation de France, Frère de l'Abbé Regnier des Marais, de l'Académie Françoiſe, & ſon Sécrétaire perpétuel. De même que la plûpart des précédentes, elle eſt en Vers pour les Vers, & en Proſe pour la Proſe; & l'on trouve que celle-ci eſt de beaucoup préférable à ceux-là, qui paroiſſent génez & forcés, en un mot peſans & peu harmonieux. Elle eſt intitulée *de la Conſolation de la Philoſophie, traduite du Latin de Boëce*, & imprimée *à Paris, chez Pierre le Petit, en* 1675, *in* 12°. On a du même Traducteur les *Soliloques*, *Méditations*, & *Manuel, traduits du Latin de St. Auguſtin*, imprimez à Paris, vers le même tems; & dont on fait aſſez de cas.

La VI, & derniére enfin, ne fait que de paroître. Elle eſt intitulée *la Conſolation Philoſophique de* BOECE, *nouvelle Traduction, avec la Vie de l'Auteur, des Remarques Hiſtoriques & Critiques, & une Dédicace Maſſonique, par un Frère Maſſon, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin*; & imprimée *à la Haye, chez Pierre de Hondt*, (ou plûtôt *à Berlin*,) *en* 1744. *en deux vol. in* 8°. Outre ce que promet ce titre, il y a encore une *Préface*, dans laquelle le Traducteur donne une notice aſſez curieuſe des éditions Latines, des Commentateurs, & des Traductions en diverſes Langues (17*), de la *Conſolation Philoſophique de* BOECE, mais ſans y faire aucune mention de celle de nôtre GADDE OUCSU: &, au commencement de la *Vie de* BOECE, qui fait la cinquiéme & derniére partie de cette *Préface*, l'Auteur fait une énumération *des Perſonnes, qui ont porté, dans l'Antiquité, le Nom de* BOECE, *du Latin* BOETHIUS, ou BOETIUS, au troiſiéme rang deſquelles il met ANSELME BOECE *qui fit un Traité des Pierres précieuſes* (18). Auroit-il donc bien réellement pris pour une *Perſonne de l'Antiquité* cet ANSELME BOECE, ou plûtôt DE BOODT: & auroit-il abſolument ignoré, que c'étoit un Flamand, né à Bruges vers la fin du XVI, Siécle, Médecin de l'Empereur Rodolphe II, & Auteur d'une *Hiſtoire Naturelle*, non ſeulement *des Pierres précieuſes* en particulier, mais en général *des Pierres & de leurs différentes qualitez*, comme l'explique bien elairement ce titre: *Hiſtoria Gemmarum, & Lapidum; qua non ſolum ortus, natura, vis, & pretium, ſed etiam modus, quo ex iis olea, ſalia, tinctura, eſſentiæ, arcana, & magiſteria Arte Chymica confici poſſint, demonſtratur*? Que cela ſoit, ou non, il ne devoit pas oublier, parmi ces Auciens, BOETHUS, placé avec Eubée & Hipponax entre les *Parodieurs* par Athenée, BOETHUS que Pline dit avoir écrit de l'*Ornithogonie*, BOETHUS Commentateur d'Aratus, & BOETHUS Péripatéticien mis au nombre des Commentateurs des *Catégories d'Ariſtote* par Porphyre: & ſi c'eſt en qualité de moderne qu'on a placé-là ANSELME BOECE; par la même raiſon un y devoit placer de même, non ſeulement CHRISTOPHE BOETHIUS, Auteur du *Krieges-Helm, ſeu de Bello Germanorum & Federatorum contra Turcas & Gallos*, imprimé *à Nuremberg en Allemand*, *en* 1687; BOETHIUS GELLIUS *ac Vitu & Obitu Guillelmi Frederici Principis Naſſovia*, imprimé *à Leuwarde en* 1665; HENRICUS BOETHIUS, Miniſtre Luthérien, au commencement du XVII, Siécle, dont on a divers Ouvrages imprimez; SEBASTIEN BOETHIUS, autre Miniſtre Luthérien, dont on a un Sermon ſur l'Evangile du Dimanche *Oculi*, imprimé *à Mulhauſen, en* 1568; HECTOR BOETHIUS, Ecoſſois, Compagnon d'Etude d'Erasme à Paris en 1497, & Auteur de divers Ouvrages concernant particuliérement l'*Hiſtoire* de ſa Patrie; PETRUS BOETHIUS, Benedictin, & Evêque d'Orviete en 1360; & BOETSUS, Dace ou Transſilvain, Dominicain, en 1353; mais encore BOETIUS, Evêque de Poitiers en 830, quoi qu'aſſez voiſin de BOECE le Conſul. Peut-être même pourroit-on y joindre encore nôtre ETIENNE DELA BOETIE, ſi célébré par Michel de Montagne, du moins certainement plus ancien qu'ANSELME BOECE, ou DE BOODT.

Selon un Nouvelliſte de profeſſion, qui s'aviſe de tems en tems de nous donner quelques Articles d'Hiſtoire Littéraire, mais qui n'eſt pas ordinairement fort au fait de ce qui la concerne; témoin le célébre JEAN DE MEUN, *ſurnommé* Clopinel, *qui traduiſit & fit imprimer*, affirme-t-il fort déciſivement, *ſa Traduction de la* Conſolation Philoſophique de Boece, *à Lyon, en* 1483, (19); ſans ſonger qu'il y avoit alors plus de 160. ans que ce Traducteur étoit mort, & ſans faire la moindre attention à ce qu'il diſoit en propres termes, dans l'Ecrivain qu'il abrégeoit, que cette *Traduction eſt la prémiére; dédiée à Philippe le Bel*, antérieure à une de 1336, & que ſon Auteur *vivoit, vers l'an* 1300: ſelon ce Nouvelliſte, dis-je, ce nouveau Traducteur, qui ſe glorifie publiquement ainſi du titre de *Frère Maſſon*, eſt un Mr. DE FRANCHEVILLE, actuellement établi à Berlin: & comme il n'y a guéres de gens plus ſervilement imitateurs & Copiſtes que la plûpart des Ecrivains, la glace étant une fois ainſi rompue, nous allons probablement voir cet admirable & miſtérieux titre adopté par beaucoup d'entre eux & devenir ainſi fort à la mode. Quoi qu'il en ſoit, la Traduction, qui en a la prémiére été gratifiée, ſe trouve encore honorée de fort grands Eloges par le *Journaliſte Univerſel* (20); mais, comme ſes loüanges, auſſi-bien que ſes cenſures, ſont ordinairement par trop outrées, il eſt bon d'attendre à cet égard le jugement & la déciſion du Public, avant que de déterminer le nôtre: nous contentant d'obſerver ici en paſſant, qu'il ne devoit point adopter la vieille erreur du *Monacat* de Jean de Meun (21), ni dire *Calhys* au lieu de *Cailly* (22), ni que dans l'Edidon Flamande de Gouda, en 1485, *il y a des Figures deſſinées à la plume avec aſſez de délicateſſe* (23), ni faire *Guiſſi Roi* Auteur de la *Trad. de l'Enéide* (24), mais ſimplement ſon Imprimeur, ni ſe diſpenſer de citer les Auteurs dont il a emprunté ſes *Remarques* (25), ni puiſer, enfin, dans une auſſi mauvaiſe ſource que Moreri preſque tout ce qu'il dit, dans ſa *Préface*, de Boece, & de Jean de Meun (26). Ce dernier Article paroit ſur-tout

(17*) En Hébreu, Grec, Allemand, Flamand, Anglois, Italien, Eſpagnol, & François. Conſol. Phil. *Préface*, pag. xxxvj, &c. Tout cela eſt en effet fort curieux, mais n'eſt par toujours auſſi étendu qu'il ſeroit à ſouhaiter. Par exemple, pag. xxxvij, & xxix, il ne nous parle que de deux Traductions en Allemand: l'une ancienne, imprimée à Nuremberg, en 1480, in 12; & l'autre de Chriſtian Ernſt de Relenſtein, Silefien imprimé à Saltzbach, en 1667, in 12, & puis à Lunebourg, en 1697, mais il ne nous dit rien de la plus ancienne, & peut-être la plus rare, faite par Nicolas von Wyle, *Secretaire de la Ville d'Eſlingen, & imprimée avec le Texte Latin à cité*, à Nuremberg, par Ant. Coberger, en 1478 le 24. de Juillet, in folio. *Pag.* xxx. *il ajoûte, que dans l'Edition de l'ancienne* Verſion Flamande, *faite à Gand*, chez Arend de Keyſer, en 1487, in folio, on voit à la tête de chaque Livre des Figures *deſſinées à la Plume avec aſſez de délicateſſe. Il a voulu dire* gravées en Bois: *En effet, ce ſont quelques-uns aſſez de fort extraordinaire, & d'une dépenſe auſſi ſuperflue qu'exceſſive, que des Figures deſſinées à la Plume pour tous ces Editions.*

(18) Conſolation Philoſophique de Boëce, *Préface*, pag. lxxij.
(19) Journal Univerſel, *Juin* 1744, pag. 227.
(20) *La même*, pag. 210, *& ſuiv.*
(21) Nouvelle Traduction *Préface pag. xxxij.*
(22) *Pag. xxv.* (23) *Pag. xxx.*
(24) *Pag. xxxiij.* (25) *Pag. lix.*
(26) *Pag. xxxvj, lix, &c.*

(c) *Vide* BOETIUS. *Typographicorum* de Maittaire (c): mais, ſi je ne me trompe, les fréquentes & nombreuſes éditions, qu'elles détaillent, y ſont fort confondues, répétées, & multipliées.

tout très clairement par ce Vers du commencement du *Roman de la Roſe*,

(27) *La même.* *Qui ne tint pas ſonges alobes* (27),

qu'ils eſtropient tous deux ainſi & qui ne ſignifie rien écrit de cette ſorte; mais, qu'on entend très bien, lors qu'il eſt correctement écrit de cette autre maniére,

Un Auctor, qui at nom Macrobes;
Qui ne tint pas ſonges à Lobes.

(28) *Pag. xxxiij.* Il en eſt de même du mot de *Beaccueil* (28), qui ne veut rien dire, & dans lequel ils n'ont pas même ſoupçonné *Bel-Accueil*, l'un des principaux Perſonnages de cet ingénieux Roman, ſi fortement loüé par les uns, & ſi hautement condamné par les autres.

Reconnoiſſons pourtant de bonne-foi, que Moréri, contre ſon ordinaire, eſt plus exact dans cette citation du commencement de ce Roman,

Maintes gens dient que en ſonges
Na ſe Fables non, & menſonges,

que la plûpart de nos Ecrivains écrivent,

Na ſe non Fables, & menſonges;

ne ſachant pas qu'anciennement nos vieux Auteurs mettoient ainſi le Régime de *ſe non*, ou *ſi non*, au milieu de ce double mot. On en peut voir divers éxemples notables dans le *Tréſor de Recherches & Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes*, de BORREL, page 357, 567, &c.

PAL-

P.

PALLADINO ou PALLADINI (JAQUES) Auteur Eccléſiaſtique du XIV, Siécle, plus connu ſous le nom de JAQUES DE TERAMO, & ſur le ſujet duquel les Bibliothécaires ſont presque tous extrémement ſuccints. Ils lui donnent tous le dernier de ces deux noms, qui eſt celui du lieu de ſa naiſſance; mais, il eſt certain que le prémier eſt le véritable & celui de ſa Famille (*a*). Il nâquit à Teramo, Ville de l'Abruzze Ultérieure, Province du Roïaume de Naples, en l'année 1349, (*A*). Après avoir étudié en Droit dans l'Univerſité de Padoue (*b*), & même ſelon quelques-uns après y avoir enſeigné comme Profeſſeur (*c*), il fut conſécutivement Chanoine de Teramo, Archi-Diacre d'Averſe, Sécrétaire des Brefs & de la Pénitencerie de Rome, Evêque de Monopoli en 1391, Archevêque de Tarente en 1400, Archevêque de Florence en 1401, & enfin Evêque de Spolete & Adminiſtrateur de ce Duché pour les Papes Alexandre V, & Jean XXIII, en 1410. Ce dernier Evêché lui fut fortement conteſté par un Nicolao Vivario de Spolete, que le Pape Gregoire XII, dépoſé au Concile de Piſe avoit auſſi nommé Evêque de cette Ville; mais, ce différent fut enfin terminé par le Concile de Conſtance en faveur de nôtre Palladino. Il fut envoyé l'an 1417, en Pologne par le Pape Martin V, en qualité de Légat du St Siége, & il y mourut la même année (*B*). Le Pére Louïs Jacob s'eſt donc fort lourdement trompé, lorſqu'il l'a fait vivre ſous le Pontificat d'Urbain VII, l'an 1585, (*d*). Ce fut un Juriſconſulte célébre, & qui compoſa divers Ouvrages (*C*). Celui d'entre eux qui a eu le plus de cours eſt une eſpéce de Roman de Piété, qui a été traduit en toutes les Langues de l'Europe (*e*), & qui a été imprimé une infinité de fois

(*a*) *Voïez la Remarque* (*B*). *Citations* (1), (4), (5).

(*b*) *Ego Presbyter Jacobus de Theramo, Archidiaconus Adversanus, Canonicus Aprutinus, in Jure Canonico Paduæ Diſcipulorum minimus. Conſolatio Peccatorum, inscr.*

(*c*) Oudin de Script. Eccleſ. Tom. III, col. 2311, où il n'apporte aucune preuve de cette particularité.

(*d*) Lud. Jacob Bibliotheca Pontificia, pag. 267 & 494.

(*e*) *Voïez la Remarque* (*D*) *Citation* (12).

(*A*) *Il nâquit l'an* 1349.] En voici la preuve tirée de la fin d'un de ſes Ouvrages. *Datum Adverſæ, prope Neapolim, die penultimo menſis Octobris, ſextæ Indictionis, Anno Domini M. CCC. LXXXII., Pontificatus Sanctiſſimi in Chriſto Patris & Domini Urbani, & ſacro-ſanctæ ac univerſalis Eccleſiæ Papæ Sexti anno ultimo, Ætatis meæ XXXIII,* (1).

(1) Conſolatio Peccatorum, in fine.

(*B*) *Il fut conſécutivement Chanoine de Teramo, Archidiacre d'Averſe, &c. . . . . & il mourut en* 1417.] C'eſt ce qui ſe recueille des différens Récits que fait de lui Ferdinando Ughelli, ſous les noms des différens Evêchés auxquels il a été élevé. JACOBUS DE TERAMO, dit-il (2), *Canonicus Aprutinus, Apoſtolicarum Litterarum & Pœnitentiariæ Scriptor. Eligitur a Bonifacio IX, anno* 1391, 5. id. Octobr. *Ex Lib. de Beneficiis, fol.* 192. . . *In Eccleſia S. Mariæ de Gratia in Patria de eodem legitur ſequens marmoreæ Inſcriptio:* Dominus Jacobus de Teramo, Epiſcopus Monopolitanus, fecit facere hanc Capellam anno Domini M. CCC. LXXXXII. *Sedit plus minus an.* 9., & *factus eſt Archiepiſcopus Tarentinus anno* 1400. . . . JACOBUS PALLADINUS *de Teramo Aprutinus*, dit-il ailleurs (3), *antea Epiſcopus Monopolitanus, ad hanc Tarentinam Eccleſiam evectus eſt anno* 1400, 9. *Aprilis* . . . . JACOBUS PALLADINUS *e Teramo, Tarentinus antea Archiepiſcopus*, dit-il dans un autre endroit (4), *ad Florentinam Sedem tranſlatus eſt . . . anno* 1401, *die* 24. *Menſis Novembris. Interfuit Concilio Piſano anno* 1409, *in quo Alexander V, evectus eſt ad Petri Sedem. Præfuit autem Eccleſiæ Florentinæ uſque ad annum* 1410; *ac deinde Spoletinam eſt aſſecutus Eccleſiam . . . . . .* JACOBUS PALLADINUS *e Teramo Epiſcopus Florentinus*, dit-il enfin (5), *ad hanc Eccleſiam tranſlatus eſt anno* 1410, *ab Alexandro V, Pontifice, commutationemque illam dignitatum ratam habuit Joannes XXIII, eodem anno* 15. *Kal. Auguſti. Is, nomine ejusdem Pontificis, Spoletanum Ducatum tranavit. Vixit in ea dignitate uſque ad annum* 1417, *interturbate tamen. Etenim cum Gregorius XII, in Piſano Concilio depoſitus, redivivæ pertinaciæ Pontificatus imaginis typum ſibi defumeret, ideoque crearet deprimeretque Epiſcopos, contra Pallantium Nicolaum Vivarium Spoletanum adlegit Epiſcopum; qui ambo, ut ſemel adeptam tuerentur Dignitatem, ad Concilium Conſtantienſe provocarunt. Ibi, cum a Patribus Palladino Dignitas fuiſſet adjudicata, ea Victoria haud ille diuturnior fuit; quippe in Polonia brevi deceſſit, quo a Martino V, Pontifice ad Uladislaum Regem cum Ferdinando Lucenſi Epiſcopo Legatus fuerat miſſus anno* 1417, *de quo Acta Romana.* Mr. Lenfant ne nous a rien dit, dans ſon Hiſtoire du Concile de Piſe, non plus que dans ſon Hiſtoire du Concile de Conſtance, ni de ce différent entre ces deux Evêques, ni de la Déciſion de ce dernier Concile en faveur de nôtre Palladino; & l'on verra ci-deſſous, à la fin de la derniére Remarque, une autre omiſſion de cet Auteur, mais incomparablement plus étonnante.

(2) Ferd. Ughelli Italia Sacra, Edit. Venet. ap. Seb. Coleti, 1717, 1720, Tom. I, col. 969, inter Epiſcopos Monopolitanos.

(3) *Idem*, ibid. Tom. IX, col. 141, inter Archiepiſcopos Tarentinos.

(4) *Idem*, ibid. Tom. III, col. 265, inter Archiepiſcopos Florentinos.

(5) *Idem*, ibidem; Tom. I, col. 1167, inter Epiſcopos Spoletinos.

(*C*) *Il compoſa divers Ouvrages*:] Scavoir, un Livre de Commentaires ſur les Clementines, *in Clementinis Lib. I*, (6). Un Livre ou Dialogue ſur la puiſſance du Pape intitulé, *Monarchialis, vel eſt de Pontificis Romani Monarchia Lib. I. ſeu Dialogus* (7), commençant par ces mots *Reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari*, dans lequel il explique ſéditeuſement ces paroles de Jeſus-Chriſt, Jean XII, 32, *& ego ſi exaltatus fuero a terra, omnia trahaam ad me ipſum*, par celles-ci, *id eſt omnia Imperia & Regna Mundi recuperabo, & auferam a Cæſare, Regibus, & Principibus, per Milites meos Apoſtolos*; & cela, *pour les bailler au Pape*, ajoûte Guillaume Ranchin, *Réveſion du Concile de Trente*, pag. 254; où il remarque, que *voilà une des plus belles & des plus véritables Prophéties qu'on ſçauroit lire; car il eſt plus puiſſant dans les Empires & Royaumes, que les Empereurs & les Roys . . . Chrétiens!* Il n'eſt doue pas étonnant, que Charles du Moulin ait traité cet Ouvrage d'impie & de blaſphématoire. Des *Prophéties*, dont il eſt parlé dans les *Actes du Concile de Conſtance contre Jean Huſs*, & dans le *Catalogue des Témoins de la Vérité* de Matthias Flacius Illiricus (8). Douze Livres des Remédes des Pénitens ou Convertis, de *Remediis Converſorum Lib. XII*, (9). Et un Commentaire ſur les Sen-

(6) Trithem., Oſiand., Poſſevin., Toppi, Oldrin., Oudin., Gerdes.

(7) *Idem*, *pauſſimum* Geſner. & Sanderi Biblioth. MSS. *Part. II, pag.* 19. Card. Teſtina Veneta, *pag.* 2077, *ob l'on trouve mal à propos* de Teramo.

(8) Proceſſus Jucc. Scrim., in Prologo, *pag.* 1. Genii Appendix ad Cavei Hiſt. Litterar. Script. Eccleſ. *pag.* 31. *Voïez ci-deſſous, dans la marque* (*E*), *ce que c'eſt que ces prétendues Prophéties, & à quoi elles ſe réduiſent.*

(9) Gesner, ibidem. Catalog. MSS. Anglic., *Tom. I, Num.* 1092.

fois. J'en donnerai ci-deſſous l'Hiſtoire & l'Abrégé (*D*). On a débité, que Jean Huſs

tences de Pierre Lombard, *Commentarius in quatuor Libros Sententiarum M. Petri Lombardi*, que Caſimir Oudin & Robert Gere diſent avoir été imprimé *à Augsbourg, par Jean Schuſter, en* 1472, (10). En ce cas, Mr. du Pin a tort d'aſſurer auſſi poſitivement qu'il le fait, qu'il n'eſt que *manuſcrit dans les Bibliothèques d'Angleterre* (11). Mr. Oudin dit qu'on le conſerve ainſi dans la Bibliothèque du Collége de la Trinité d'Oxford (12); mais, je ne le trouve nullement dans le Catalogue des Manuſcrits de cette Bibliothèque.

[10] Oudin, Supplem. de Scriptor. Eccleſ. *pag.* 800. Gesner *in* Append. ad Cave, *pag.* 55. La Caille, Hiſt. de l'Imprimerie, *pag.* 98, qui *ayoüte*, in octavo; *mais, ſans aucune vraiſemblance.*

[11] Du Pin, Bibliotheq. des Aut. Eccleſ. du XIV. Siécle, *pag.* 341.

(*D*) *Un Roman de Piété . . . . J'en donnerai l'Hiſtoire & l'Abrégé.*] Selon la plûpart des Bibliothécaires, ce Roman eſt intitulé *Dialogus de Redemptione Generis Humani*, Belial *vulgariter nuncupatus, quem vocavit* (*Autor*) Conſolationem Peccatorum (13). Tritheme, Gesner, ſes Abréviateurs, Poſſevin, Gere, Oudin, & peut-être quelques autres, ont eu tort de n'en parler que comme d'un Manuſcrit qui ſe conſervoit dans diverſes Bibliothéques; & encore plus Mr. du Pin, qui aſſure poſitivement qu'il n'eſt *que manuſcrit dans les Bibliothéques d'Angleterre* (14). Il eſt certain qu'il a été imprimé ſous ces titres différens: I. JACOBI DE ANCHARANO *Proceſſus Luciferi contra Jheſum coram Judice Salomone*, très ancienne édition ſans aucune indication ni date, *in folio*: II. *Reverendi Patris Domini* JACOBI DE TRENANO *Compendium perbreve*, Conſolatio Peccatorum *nuncupatum*, *& apud nonnullos* Belial *vocitatum*, *ad Papam Urbanum Sextum conſcriptum* (15); id eſt, *Proceſſus Luciferi Principis Damoniorum, nec non totius Infernalis Congregationis, quorum Procurator Belial, contra Jheſum Creatorem Redemptorem ac Salvatorem noſtrum, cujus Procurator Moyſes, de Spolio Animarum quæ in Lymbo erant cum deſcendit ad Infernа . . . . coram Judice Salomone* (16). C'eſt une très ancienne édition in folio, d'aſſez beaux Caractères, ſans aucun nom de Ville, & ſans aucune date: & c'eſt vraiſemblablement à un exemplaire de cette édition, que Martin Frederic Seidelius, Conſeiller de Minden, avoit noûté, auſſi bien que dans le Catalogue de ſa Bibliothéque, la fauſſe date de 1442, de quinze ans plus ancienne que l'a première certainement connue. J'en connois ſept autres: 1. Une imprimée *à Augsbourg, chez Jean Schüſter, en* 1472, *in folio*: 2. Une intitulée *Liber Chriſti & Belial judiciaſiter coram Salomone Judice*; à la fin de laquelle on lit ces mots, *Preſens Opus, quod* Peccatorum Conſolatio *denominatur, impreſſum eſt Goude in Hollandia, per Gerardum Leeu, anno Domini M. CCCC. lxxxi. menſis Octobris die xix.*; & imprimée in folio, en Caractères Gothiques. 3. Une ſans nom de Ville, ni d'Imprimeur, *en* 1482, *in folio*: 4. Une imprimée *en* 1484, *in folio*: 5. Une imprimée *à Augsbourg, chez Johan Schoenburger, en* 1487, *in folio*: 6. Une imprimée *à Strasbourg, en* 1488, *in folio*: & 7. Une imprimée *à Vicence, en* 1506, *in folio* (17). Deckherrus parle encore d'une édition de 1475: mais, il s'eſt trompé; & l'on verra ci-deſſous, dans la Citation (19), qu'il s'agit-là d'un autre Ouvrage. L'Editeur d'un Recueil dont je vais parler, remarque que ce Livre étoit devenu ſi rare, qu'Ayerer, qui l'a expliqué par de longs Commentaires, n'ayant point pu trouver l'Original, avoit été obligé de travailler ſur une édition Allemande (18); mais, c'eſt dans doute le plus mal-à-propos du monde, qu'il prétend être le prémier qui l'ait publié en Latin dans le Recueil ſuivant: *Proceſſus Juris Joco-Serius . . . . locis feſtivus & jucundus . . . . . in quo continentur, I, Bartoli a Saxoferrato, J. C. Perufini, Proceſſus Sathanæ contra D. Virginem, coram Judice Jeſu, olim Annotationibus illuſtratus V. N. Udalrici Tengleri, Profeſſoris Hoechſtetani* (19); II, JACOBI DE ANCHARANO, J. C. Archidiaconi Averſani & Canonici Aprutini, *Proceſſus Luciferi contra Jeſum, coram Judice Salomone, nuper inculentis Commentariis illuſtratus Jacobi Ayceri, Advocati Normbergenſis*; III, *Martialis Arverni, J. C. Cognitoris in Senatu Pariſienſi, Arreſta Amorum, ſive Proceſſus inter Amantes, cum Deciſionibus Parlamentii, & Commentariis Benedicti Curtii Symphoriani* (20); *Opus nunc* PRIMUM *in Originali Sermone Latino collectum & ſimul editum*, Hanoviæ (21), *Typis Wilhelmianis, en* 1611, *in* 8°. C'eſt la ſeconde Piéce de ce Recueil: & je ne comprens pas pourquoi on y a changé le titre de l'Ouvrage, & le nom de l'Auteur; car, c'eſt abſolument la même choſe que le *Belial*, ou, ſi l'on veut, la *Conſolatio Peccatorum*.

[12] Du Pin, Bibliotheq. des Aut. Eccleſ. du XIV. Siécle, *pag.* 341.

[13] Trithemius de Script. Eccleſ. *pag.* 275. & pluſieurs *alii*. *Le Manuſcrit de la Biblioth. de Roi de France eſt intitulé* Liber de Juridico Victoria Chriſti contra Sathanam Regem Inferorum, & de Conſolatione Peccatorum.

[14] Du Pin, Bibliothéq. des Aut. Eccléſ. du XIV. Siécle, *pag.* 34.

[15] *Ceci eſt le prémier titre en frontiſpice; ſur ſes feuilles ſeul.*

[16] *Ceci eſt le ſecond titre, immédiatement au deſſous lequel commence l'Ouvrage par ces mots*, Univerſis Chriſti fidelibus, atque orthodoxæ fidei Matris Eccleſiæ Filios Cultoribus, &c.

[17] *La I, eſt citée par* Hallervord, Bibliotheca Curioſa *pag.* 133: *la III, dans le* Catal. Bibliothecæ Francofurtanæ, *pag.* 286; *par* Deckherrus, de Scriptis Adeſpotis, *pag.* 106; & *par* Boughton Incunabul. Typographic *pag.* 134, *qui la dit mal de Strasbourg*: *la IV, dans la* Bibliotheca Bodleiana, *pag.* 75: & *la V, par* Snadtari Acad. Atta Philosoph. *pag.* 25, & 207.

[18] *Legat operoſas* Jac. Ayerer *in eum* Commentarios, *quos in Germanicum Exemplar Latine exſcribere eſt, quum primogenium Apographum, quod* PRIMI NUNC REDUCIMUS, *videre non potuerit.* Proceſſus Joco-Serius, *in* Prolegomenis, *pag.* 3.

[19] Ce Profeſſeur prétend *que ce Procès ne ſoutient être de* Bartole, *puiſqu'il eſt dit à la fin, que la Sentence qui le termine fut prononcée l'an* 1311, & *que ce n'eſt que deux ans après (il falloit dire 9. ans avant) la naiſſance de* Bartole: *mais, par une ſemblable raiſon, je ſoutiendrai le contraire; vu que la* Procuration *de Satan, produite au commencement de l'Ouvrage (pag.* 10), *eſt datée de l'an* 1356, & *qu'alors Bartole étoit âgé de* 41. *ans. Ces dates ſont donc inconciliables; & à moins que de ſavoir préciſément à laquelle des deux l'on doit s'en tenir, elles ne ſauroient prouver que Bartole fait ou ne fait pas l'Auteur des Procès. L'Editeur du Recueil dans nous parlons, ſoutient la même choſe que Tengler & donne ſes preuves à un André Barbatius, qu'on tient avoir écrit quelque choſe de ſemblable. Il prétend à tort être le prémier qui le publie en Latin. En effet, il avoit déjà été imprimé en petit Langue, non ſeulement à Venise en* 1583, *comme le remarque* Oldoini, Athenæi Romani; *pag.* 49; *mais encore, plus de cent ans auparavant, ſous ce titre, Tractatus Procuratoris editus ſub nomine Diaboli, quando penis juſtitiam coram Deo, & beatæ Mariæ Virgo ſe oppoſuit contra Ipſum & omnia, nec non obtinuit Papa contra Genus Humanum*; imprimé par Bartholomæum Guldibeck, anno M. CCCC. LXXV. *comme l'ont remarqué* Deckherrus de Scriptis Adeſpotis, *pag.* 206, & Chriſtophe Hendreich Pandectarium Brandeburgicarum *pag.* 490, *qui le confondent pourtant tout deux avec le* Belial. *Il ſut en faire imprimé à Rome, chez* Planck, en 1490. in 4: & *encore trés, il y en a encore une ancienne Edition ſous cet autre titre*, Proceſſus Satanæ infernalis contra Genus Humanum, coram Domino Noſtro Jeſu Chriſto agitatus, B. Virgine matre ejus Motre pro nobis Advocata competente: *mais, elle eſt ſans nom de Ville & d'Imprimeur & ſans date, & ſimplement in* 8. *Il y en a une épître d'Evrardo dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans, Sept.* 1687, *pag.* 41, 42. *On trouve dans le Livre du Roy Modus & de la Reyne Racio, imprimé à Chambery, par* Anthoine Neyret, en 1478, in folio, *une Piéce ſemblable intitulée* comme Dieu le Pere envoye à ſon Fils la cauſe de Racio & de Sathan, & Dieu le Fils jugea contre Sathan; & *le Sermon du Pére Ayet ſur la Paſſion, rapporté dans les Avantures du Baron de Faneſie, Livre IV, Chapitre IX, n'y reſſemble point trop mal. Au reſte, l'Editeur du* Proceſſus Juris Joco-Serius, *qui s'imagenoit être le prémier qui publiât les Procès du Serin & de Belial en Latin, n'eſt pas le ſeul qui ſoit tombé dans cette erreur. Dès l'année* 1534, Simon de Colines *avoit donné comme prémièrement imprimés* Leonardi Aretini Hiſtoria belli Gothici, *qui l'avoit déjà été à Foligni, dès* 1471. En 1600, le Libraire Jean Rufin *s'étoit vanté de même de donner le prémier au Public les Ecrits de* Pierre de Blois: & *on le ſurpris fort, en lui en montrant une Edition faite à Paris 90. ans auparavant.* En 1610, le Président d'Eſpagnet fit imprimer comme un Manuſcrit nouvellement découvert dans le Château de Nerac le prétendu *Reſor des Guerres de Louis XI*, quoi qu'imparfait; ignorant, qu'il l'avoit été entier, & beaucoup plus complet, près de 100. ans auparavant *à Paris, en* 1514, *in folio. La même choſe arriva à* J. Jaques Philippe Tomaſini, *qui fit imprimer, comme non encore publiés, les* Epiſtolæ Coſſendii Fidelis, *à Padoue, en* 1630, *leſquelles avoient néanmoins été imprimées* 146. *ans auparavant, à Veniſe, chez* Lucilius Sanritter, *en* 1488, in 4. 2. *un Pére* Theophile Raynaud, *qui fit imprimer à Lion en* 1641, *ſous le nom de* Raymond Jordani, *le Traité Aſcétique, intitulé* Oculus Myſticus, *attribué à* Jean Peccam, à Jean Waleys, & *à d'autres, & déjà imprimé près de* 150. *ans auparavant à Veniſe en* 1496; 3. *un* P. Chriſtianus Lupus, *lorſqu'il publia à Bruxelles, en* 1672, *en* Quadriloquens de Vita & Morte S. Thomæ Cantuarienſis, *qui avoit déjà été imprimé à Paris, 167. ans auparavant, en* 1495 & 4. *tout nouvellement un Marquis* Maffei *qui vient de faire imprimer les* Complexiones Caſſodani in Apocalypſim, *à Florence, chez Manni, en* 1720, in 8, *ſans ſavoir qu'elles l'avoient déjà été* 221. *ans auparavant à Bâle, en* 1500, in 8. *Une bonne* Bibliographie Univerſelle *empêcheroit ces ſortes de bévues, & beaucoup d'autres ſemblables: mais, c'eſt un Ouvrage bien plus à ſouhaiter, qu'à eſpérer; où, d'un côté, les grandes Lonqueurs, & le Travail immenſe qu'il exige, & de l'autre, le peu de cas, pour ne pas dire le mépris très injuſte, que font de ces ſortes de compilations utiliſſimes aux ignorans & aux gens très délicats, & qui préſerent très déraiſonnablement l'agréable à l'utile. Voilà, touchant les difficultés preſque inſurmontables d'une ſemblable entrepriſe, les Réflexions judicieuſes & Penſées de Dom Filippe le Cerf, dans ſa* Bibliothéque des Ecrivains de la Congrégation de St. Maur, *pag.* 427, & *ſuiv.* & de François Denis Camuſat dans la Préface de ſon Edition de la Ciaconii Bibliotheca, & *ſingulos y celles de* Morhoff, *dans la Préface de ſon* Polyhiſtor; *celles de* Mullerus, *dans ſon* Homonymologia, *pag.* 28, & *ſuiv.* & celles de Spizelius, dans la Préface de ſes *Sacra Bibliotheſarum Arcana retecta*, figg. h. 4. & ſuiv.

[20] Outre *ces Piéces, l'Editeur ſe propoſoit de mettre encore dans ce Recueil le* Plaidoié de Barthelemi Chaſſeneux pour les Rats; *mais, ne l'ayant pu recouvrer, il s'eſt contenté de mettre à la fin de ſa Préface le bon uſage qu'en fit le Sr. d'Alesi, Gentilhomme d'Arles, en faveur des Proteſtans de Merindol, ſelon le récit de l'illuſtre Mr. de Thou au VI. Livre de ſon Hiſtoire.*

[21] Du Gonjes, Biblioth. Franc. *Tom. X, pag.* 427. *on devoit pas traduire par* Hanovre.

Huſs le regardoit comme un Prophéte, & Matthias Flacius Illyricus, qui trouvoit tout bon

catorum ; l'Editeur en convient dans ſes Prolégoménes.

§. Robert Gere, Auteur d'une Partie de l'Appendix à l'Hiſtoire des Auteurs Eccléſiaſtiques de Guillaume Cave, trompé apparemment par la maniére ambigue dont le titre de cet Ouvrage ſe trouve transcrit dans la plûpart des Bibliographes, a cru mal-à-propos qu'il étoit diviſé en deux parties. *Scripſit . . .* de Redemptione Generis Humani *Tractatum*, dit-il (22), *in duas Partes, ut videtur, diſtributum: quarum una eſt* Diſputatio inter Eccleſiam Chriſti & Synagogam Satanæ, & Conſolatio Peccatorum dicitur; *exſtat MS. in Bibliotb. Bodleiana Cod.* 775, 1819, *alterque*: *altera eſt* Tractatus Judicialis, *five* Actio Cauſidica inter Deum & Diabolum, & Belial *prætoratur*; *MS. in Bibliotb. Collegii Balioli apud Oxonienſes.* Mais, il eſt certain qu'il n'y en a qu'une ſeule, diviſée en une Epître aux Fidéles du tems de l'Auteur, un Prologue, LXVI, Chapitres, & un Epilogue: &, tant par ce que j'ai déjà rapporté, que par ce que j'ajoûte ici, qu'on lit à la fin de cet Ouvrage, *Explicit Conſolatio Peccatorum*; il eſt aiſé de ſe convaincre que le *Belial*, & la *Conſolatio Peccatorum*, ne ſont qu'un ſeul & même écrit, dont un a diverſifiement rapporté le titre: celui, que j'ai tranſcrit ci-deſſus dans les Citations (13), & (15), & dans lequel les deux expreſſions ſont renfermées, ne laiſſe aucun lieu d'en douter.

[22] Rob. Gerii Appendix ad Caves Hiſt. Litter. Script. Eccleſiaſt. pag. 81, col. 1.

Palladino n'avoit que trente-trois ans, & n'étoit encore qu'Archi-Diacre d'Averſe, lorſqu'il compoſa cet Ouvrage (23), dont voici un fort petit Abrégé. Après avoir dit en deux mots, que la Chûte de l'Homme avoit obligé Jéſus-Chriſt à mourir pour la Rédemption du Genre humain, l'on y ſuppoſe, que ſon Ame deſcendit aux enfers immédiatement après ſa mort, y entra triomphante, en délivra les ames des Bien-heureux, enchaina Lucifer, & mit en fuite le reſte des Démons. Que ces Démons, s'étant raſſemblez, élurent Bélial pour leur Procureur, & l'envoiérent demander Juſtice à Dieu contre Jéſus, comme contre un Perturbateur & un Uſurpateur. Que Bélial obtint de Dieu Salomon pour juge. Que Jéſus, cité devant ce Roi, & ne pouvant comparoître en Perſonne, prit Moiſe pour ſon Procureur. Que Moïſe comparut, & que Bélial l'admit, & ne le récuſa point; ſe contentant de lui faire eſſuïer le reproche du meurtre de l'Egyptien. Qu'aiant propoſé ſes prétentions & ſes moïens, il voulut faire ouïr ſes témoins; & que Salomon leur fit prêter ſerment, ſur le Livre des Evangiles, de ne dire rien que de véritable: ce qui n'eſt pas moins plaiſant que l'imagination ridicule de ces Peintres ignorans, qui, en dépeignant l'Annonciation de l'Incarnation du Verbe, y mettent bonnement la Vierge Marie à genoux devant un Crucifix. Qu'excepté le ſeul Jean Batiſte, Bélial récuſa tous ces témoins; ſavoir, Abraham, à cauſe de ſon concubinage publié; Iſaïe, à cauſe de ſon menſonge, & de ſon parjure; Jacob, à cauſe de ſes fraudes, tromperies, & vols; David, à cauſe de ſon meurtre, & de ſon adultére; Virgile, à cauſe qu'il s'étoit laiſſé ſuſpendre d'une tour, & expoſer ainſi à la riſée du Peuple, par une Femme; Hipocrate, à cauſe du meurtre de ſon Neveu; & Ariſtote, à cauſe du vol des Papiers & de la Philoſophie de Platon (24). Que Bélial propoſa de même ſes prétentions & ſes moïens, & qu'après de longues conteſtations ſelon la forme du Barreau, & l'allégation de longs paſſages tirez de la Bible & particuliérement des Prophétes, Bélial fut condamné par Salomon. Qu'il en appella à Dieu, qui lui donna pour ſecond juge Joſeph le Patriarche, devant qui la Cauſe fut encore plaidée vivement. Que Bélial fit propoſer par David de mettre l'affaire en arbitrage, & que les Parties en convinrent. Que ces Arbitres, qui furent l'Empereur Auguſte & le Prophéte Jérémie pour Bélial, & Ariſtote & le Prophéte Iſaïe pour Moïſe, prononcérent enfin une Sentence dont les parties s'attribuérent toutes éeux l'avantage. Que Jéſus, l'aiant reçue de Moïſe, s'en réjouit avec les Diſciples, & leur donna de nouvelles inſtructions. Que les aiant quittés pour monter au Ciel, Dieu le Pére & le St. Eſprit, accompagnés de millions d'Anges, vinrent au devant de lui, & l'introduiſirent dans le ſéjour de la Gloire éternelle; & que peu de jours après il envoïa le St. Eſprit à ſes Diſciples, qui ſe répandirent enſuite par tout l'Univers, pour en enſeigner & endoctriner les différentes Nations.

[23] Voïez ci-deſſus la Citation (13).

Il n'eſt pas néceſſaire de dire, que tout cela eſt auſſi groſſiérement traité, qu'on voit qu'il eſt imaginé: le Siécle barbare, dans lequel il a été compoſé, porte aſſez à le croire. Les paſſages de l'Ecriture y ſont lardez en grande abondance; &, quelquefois, d'une maniére fort grotteſque, & bien plus propre à faire rire qu'à édifier. Bélial y turlupine quelquefois cruellement Moïſe, comme quand il lui dit en ſe moquant de lui, *loquere Domine, quia ſervus tuus audit*, *pag.* 86; ou comme quand il ſe contente de réfuter toutes les merveilles de ſa longue Hiſtoire du Meſſie, par ce ſimple Trait ironique, *Amice Moyſes, confuſus non jam, quia quæ tu actis veriſcabantur cum Deus fiet Homo*, *pag.* 131. Il y fait même quelquefois des objections fort malignes & fort embaraſſantes; comme lorſqu'il dit page 114, *dic mihi, o Moyſes, quare imputatur Judæis Mors Chriſti, poſtquam fuerunt exacerati ab ipſo Jeſu, atque indurata corde?* & page 116, *hoc non oſcendit in cor meum, quod Deus tradiderit in mortem Filium ſuum pro homine ſervo. Hæc abhorrent Legi & Naturæ, & omni audientiæ eſt incredibile. Et, quod pejus eſt, tu Deum eſſe paſſibilem aſſeris.* Mais, ſoit ignorance, ſoit malice, ſoit défaut de meilleures choſes à dire, l'Auteur y fait répondre Moïſe d'une maniére ſi pitoïable, qu'il n'eſt quelquefois pas même orthodoxe, comme lors qu'il reconnoit trois Dieux dans ce dernier Verſet du Pſeaume LXVI, *Benedicat nos DEUS DEUS noſter, benedicat nos DEUS.* „ *Ecce David nominat TRES DEOS*", dit-il en propres termes page 131, & qu'il ne fait plus quelques fois que répondre, & paroît naturellement avouer ſa défaite; *O! Belial, valde me pungis, & ſubtiliter me arguis*, lui fait-il dire page 184. Si cette Piéce, & celle qu'on attribue à Bartole, avoient été compoſées dans un Siécle plus éclairé, peut-être regarderoit-on cela comme un artifice criminel de ces Auteurs, pour débiter avec turcté leurs propres ſentimens: mais, la barbarie & la groſſiéreté de leur âge les a mis à couvert de ce ſoupçon, que quantité d'autres n'ont point pu éviter; & Mr. Bayle déclare poſitivement, qu'il trouve que *ces deux Ouvrages ne ſont point impies, & que tout s'y termine à la confuſion du Demandeur* (25). C'eſt peut-être en juger trop avantageuſement: car, il paroit au contraire, que tout s'y paſſe au mépris & à la riſée du Défendeur; & que c'eſt le tourner indignement en ridicule, que de le faire triompher ſi pitoïablement. Une choſe de fort mauvais éxemple fut-tout, & qui fait bien voir, ou la ſtupidité, ou la malice, des Auteurs de ces ſortes de Pieces, c'eſt que Moïſe ne ſauroit ſe défendre dans celle-ci ſans ſe fâcher & ſe répandre en injures; au lieu que Bélial ſe contente de dire paiſiblement ſes raiſons, & recommande même quelquefois la douceur & la modération à Moïſe. *Et tunc ait Moyſes ad Belial: O, Brial, dic mihi, nequiſſime. Ait Belial: Moyſes, eſto ſapiens, & dic quod vis, & coram Judice non loquaris vituperoſe; qua patienter audium* (26).

N'en déplaiſe aux Admirateurs outrez du fameux Milton, c'eſt-à dire, à preſque toute la Nation Angloiſe,

[24] *On trouve quelque choſe de ſemblable dans l'Entretien que les Rabbins feignent que Dieu eut avec Moïſe immédiatement avant ſa mort. Pour l'y répondre Dieu lui allégua en outre l'éxemple des Perſonnages les plus illuſtres; il trouva dans chacun d'eux quelque défaut conſidérable, qui les a rendus dignes de perdre la vie: &, après mille baſſeſſes, & mille réflexions auxquelles il a recours inutilement, Dieu ſe voit réduit à lui ôter lui-même l'Ame par un Baiſer. Voïez l'Ouvrage intitulé* de Vita & Morte Moſis, *publié en Hébreu, traduit en Latin, & enrichi de Notes par* Gilbert Gaulmin, *imprimé à Paris*, chez Touſſaint Dubray, en 1629, in 8; *& particuliérement en ſes pages* 25, — 29.

[25] Bayle, Dictionn. Critiq. *Article* Wechel, *Remarque* (B), *à la fin du* 2. *o lines.*

[26] Proceſſus Juris Joco-Serius, *pag.* 69. *Ce défaut regne encore plus dans le Procès de Satan contre la Vierge devant Jéſus. La Vierge s'y fâche, crieille, dit des injures, pleure comme un Enfant, & n'ose à peine laiſſer parler ſon adverſe Partie; puiſque-là que ſon Fils eſt obligé de lui impoſer ſilence, & de lui dire avec quelque ſorte de ſévérité*, O! Mater! Diminue ipſum dicere, quia inutile eſt, niſi cum tua lege perſpecta aliquid judicaret, vel reſpondere permiſeris, *pag.* 301 *au lieu que Satan fait ſe modérer, & dire ſes raiſons avec beaucoup de tranquillité.*

bon pourvû qu'il pût groſſir ſon *Catalogue*, n'a point dédaigné de lui donner place dans celui

gloiſe, qui le regarde comme le Prince de ſes Poëtes & comme l'Apollon de ſon Parnaſſe, le *Paradis perdu* de ce fameux Poëte n'eſt guéres qu'une Comédie Spirituelle aſſez ſemblable à ces Piéces-ci: &, s'il n'étoit pas ſoutenu par la nobleſſe des penſées, par la magnificence des images, par le naturel des deſcriptions, par le vrai des caractères, par la force des expreſſions, en un mot par toutes les beautez de la Poeſie; tous ornemens, qui ne ſe trouvent nullement ici; je doute fort, qu'on en fit beaucoup plus de cas, même parmi les Anglois. En effet, ſon ſujet n'eſt, ni plus ſagement choiſi, ni plus judicieuſement ordonné: car, outre qu'on ne peut guéres le regarder que comme le Triomphe du Démon ſur la Divinité, & par conſéquent comme diamétralement oppoſé au but du Poëme Epique; l'on s'y joue, ſans y faire attention, de Dieu, des Anges, des Démons, & des Hommes, comme d'autant de Marionneties, qu'on fait jaſer & mouvoir très indiſcrétement à ſon gré, & qu'on aſſujettit criminellement ainſi à ſa fantaiſie & à ſon caprice; & l'on y donne ainſi, ſans aucune réſerve, dans le défaut capital, ſi fortement & ſi judicieuſement cenſuré par le célébre Des-Préaux en ces termes.

Pourquoi faire agir Dieu, ſes Saints, & ſes Prophétes,
Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poëtes;
Mettant à chaque pas les Lecteurs en enfer,
Et n'offrant qu'Aſtaroth, Belzebuth, Lucifer?
De la foi d'un Chrétien les Miſtéres terribles
D'Ornemens égaréz ne ſont point ſuſceptibles.
L'Evangile à l'eſprit n'offre de tous côtez,
Que pénitence à faire, & tourmens mérituz;
Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ſes véritez donne l'air de la Fable.
Et quel objet enfin à préſenter aux yeux,
Que le Diable toujours heurlant contre les cieux;
Qui de votre Héros veut abaiſſer la gloire,
Et ſouvent avec Dieu balance la victoire?
Le Taſſe, *dira-t-on*, l'a fait avec ſuccès.
Je ne veux point ici lui faire ſon procès:
Mais, quoi que notre Siécle à ſa gloire publie,
Il n'eut point de ſon Livre illuſtré l'Italie,
Si ſon ſage Héros, toujours en Oraiſon,
N'eut fait que mettre enfin Satan à la raiſon;
Et ſi Renaud, Argant, Tancrede, & ſa Maîtreſſe,
N'euſſent du ſon ſujet égaré la triſteſſe.
Non, je n'approuve point, en un ſujet Chrétien,
Un Auteur follement Idolâtre & Payen . . . . . .
Non, fabuleux Chrétiens, n'allons point, dans nos ſonges,
Du Dieu de vérité faire un Dieu de menſonges (27).

On a reproché les mêmes défauts au fameux Vondel, que les Hollandois ne laiſſent pourtant pas de regarder comme leur Eſchyle, leur Sophocle, & leur Euripide. La plûpart des ſujets de ſes Tragédies ſont tirés de l'Ecriture, & preſque tous très mal choiſis, & encore plus mal éxécutez. Par éxemple, dans ſa *Pâque ou Délivrance du Peuple d'Iſraël*, on ne peut voir qu'avec beaucoup d'indignation, qu'un des principaux Perſonnages ſoit Dieu lui-même: dans ſa *Jéruſalem détruite*, on eſt extrémement choqué & dégoûté de la longue & ennuieuſe Oraiſon de l'Ange Gabriel, qui y prouve théologiquement, & en neuf grandes pages in 4°, que cette Déſtruction avoit été prédite par les Prophétes; & dans ſon *Lucifer*, on eſt fort ſcandaliſé de voir cet Eſprit ſuperbe devenir ſottement amoureux d'Eve, & cauſer ainſi la Rebellion des mauvais Anges, & la Chûte de nos prémiers Parens (28). Ne ſont-ce pas-là des matiéres bien propres à être expoſées ſur le Théatre, où l'on ne va que pour ſe divertir? *Pourquoi non?* *Racine l'a bien fait*, dira-t-on ſans doute. Cela eſt vrai. Mais, outre que ſes ſujets ſont incomparablement mieux choiſis & traités, ce n'eſt certainement pas là ſon plus bel endroit: &, malgré toutes les beautez dont ſes Piéces de cet ordre ſont rempliés, ſi elles n'avoient eu un ſens miſtérieux & hiſtorique, & ſi elles n'avoient été ſoutenuës ainſi par la curioſité & même par la malignité des Spectateurs charmez d'y reconnoître des avantures très intéreſſantes de leur tems (29), peut-être n'auroient-elles jamais guéres fait plus de bruit, que la *Judith* de Boyer, ou que le *Saül* de l'Abbé Nadal.

Avant Vondel, Giovanni Batiſta Andreïni, Florentin, Poëte & Comédien très renommé par toute l'Italie, avoit peut-être plus follement encore traité la Chute de l'Homme, dans une de ſes Piéces de Théatre, intitulée *Adamo*, & imprimée *à Pérouſe, chez Bartoli, en* 1641, *in* 12°, (30), apparemment pour la ſeconde fois; car, étant en France, il l'avoit autrefois dédiée à Marie de Médicis. Les Acteurs de cette Piéce ſont Dieu, les Anges, les Diables, Adam, Eve, le Serpent, les VII Péchés mortels, & la Mort; & la Scene s'ouvre par un chœur d'Anges, on desquels débite gravement cet admirable Galimatias: *Que l'Arc-en-Ciel ſoit l'Archet du Firmament, que les VII Planétes ſoient les VII Notes de notre Muſique, que les Vents faſſent les Bécarres, & que le Tems batte la Meſure, &c.* Mr. de Voltaire prétend, que c'eſt de cette farce ſpirituelle, que Milton a tiré l'idée de ſon *Paradis perdu* (31). En ce cas, Vir-

(27) Des-Préaux, Art Poëtique, *Chant III, Vers* 195 — 205, & 235, 236. *Tout cecy reſſemble à quelques mots près, à déja été imprimé dans une Piéce, que j'ai fait ſervir dans la Critique deſavantageuſe des Journaux &c. Tom. II, pag.* 77, *& ſuivantes, à l'occaſion d'une mauvaiſe imitation du Paradis perdu de Milton; intitulée* La Chûte de l'Homme, & les Ravages de l'Or & de l'Argent, *compoſée par David Durand, Miniſtre François à Londres; & imprimée à la Haie, chez Haak van der Kloot, en* 1720, *in* 12.

(28) Journal Littéraire, *Tom. III, pag.* 198, 199, 202. *Notez que cette Critique eſt d'un Hollandois, jugeant en profeſſo du caractére de la Poëſie & des ſpectacles de ſon Païs.*

Un certain Mathias de Caſteleyn, Prêtre, traité de très excellent Poëte moderne dans le Titre de ſon Kunſt van Retoriken, *imprimé à Rotterdam, chez Jan van Waesberghe, en* 1610, *in* 8, *mais néanmoins abſolument inconnu à Gazet, à Swerins, & à Valere André, a fait encore pis que tout cela, en finiſſant ſon Hiſtoire ou ſa Rhapſodie de Piramus & Thisbe par un parabole auſſi ſcandaleux qu'inſenſé, entre la Mort de ces deux malheureux Victimes de leurs folles amours, & la Paſſion de Jéſus-Chriſt.*

Om t' concluderen, *dit-il*, van onſen begrypt,
Dees Hiſtorie moraliſerende,
In in den verſtande wel accorderende
Sy der Paſſie van Chriſtus gebenedyt.

& là-deſſus, après avoir fait de Piramus le Fils de Dieu, & de Thisbé l'Ame Chrétienne, il nous enfile un tas de comparaiſons toutes plus impertinentes les unes que les autres.

(29) *On ſait que l'Eſther de Racine repréſente fort naturellement la Chûte de Mr. de Montespan, & l'Elévation de Mr. de Maintenon; & qui a fait lâcher à quelque Satyrique du tems ce couplet de Chanſon:*

La Perſécution des Juifs,
De nos Huguenots fugitifs
Eût une vive reſſemblance:
Et l'Eſther qui régne aujourd'hui,
Deſcend d'un Roi dont la puiſſance
Fut un effet de leur appui!

voïez les Mémoires de la C. de la Fayette, pag. 122 — 130; *le Siécle de Louïs XIV, Tom. I, pag.* 71; *& l'on prétend, que ſon Athalie a quelque bon ſemblable, & qu'outre autres, ſous le nom de Mathan, Sacrificateur de Baal, il y dépeint très bien Mr. de Harley, Archevêque de Paris.*

(30) Dramnaturgia di Leone Allacci, *pag.* 2, 406, 496, *&c.* Negri, Iſtoria de' Scrittori Fiorentini, *pag.* 219.

(31) Voltaire, Eſſai ſur le Poëme Epique, *pag.* 274.

Virgile n'a jamais mieux tiré de l'Or du fumier d'Ennius, que Boileau de ce mot d'Andrefut.

Un fujet si intéreſſant, & ſi ſuſceptible de merveilleux, n'échappa point sans doute au zèle indiſcret de nos Ancêtres, qui mettoient ſi bonnement ſur leurs Théâtres, ou, pour mieux dire, ſur leurs Echaffauds, les ſujets les plus graves de l'Ecriture, & qui les y traitoient de la manière du monde la plus burleſque, la plus indécente, & la plus pitoyable. Voiez à cet égard l'Article CHOQUET du *Dictionnaire de Mr. Bayle*; & les Notes 3. & 4. ſur la CCVIII. de ſes *Lettres*, dans leſquelles vous trouverez un Catalogue curieux de quantité de ces anciennes Piéces. Beaucoup d'Ecrivains les ont regardées comme les Inventeurs de cet Farces pieuſes & ridicules; l'on ſait qu'ils en jouoient à Paris, dès l'an 1380; &, que ces Spectacles, après avoir été effarés par quelques Particuliers à St. Maur, en 1398, furent établis à Paris, par Autorité Roiale, à l'Hôpital de la Trinité, en 1402. D'autres ont attribué cet honneur aux Allemans. D'autres, enfin, l'accordent aux Anglois: fondez ſur ce que la plus ancienne qu'on connoiſſe eſt *la Naiſſance du Sauveur*, *l'Arrivée des Mages*, & *le Maſſacre des Innocens*, dont ils régalérent l'Empereur Sigismond à ſon Retour d'Eſpagne au Concile de Conſtance en 1416; & que cela fut alors regardé comme quelque choſe de nouveau (32). Mais, c'eſt ce que les Italiens leur diſputent à tous; prétendant, que ce fut à Sienne, en 1274 ou 1273, que ces ſortes de Spectacles commencérent, en mémoire de l'Abſolution obtenuë du Pape Grégoire X, par le B. Ambroiſe Sanſedoni, pour les Siennois excommuniés (33): & il eſt juſte de leur laiſſer la gloire d'une ſi merveilleuſe invention, comme parfaitement bien convenable à leur génie & à leur caractère. Mais, il eſt tems de revenir au *Procès de Luciſer contre Jéſus-Chriſt*, dont cette digreſſion nous a peut-être un peu trop écartez.

(32) Voyez le Journal Littéraire, *Tom. III, pag.* 16.

(33) Giacinto Tommaſi, Hiſtorien de Sienne, *Part. II, pag.* 89, *cité par* Giov. Mario de' Crescimbeni, Commento, intorno alla ſua Iſtoria della volgar Poeſia, *Vol. I, pag.* 241.

On vient de voir quels ſont le Plan, & l'Exécution de cet Ouvrage: &, après cet expoſé, l'on ne s'étonnera nullement, que l'Editeur l'ait appellé, dès le commencement de ſa Préface, *Speculum Tenebrarum Romanarum, omnibus Chimeriis & Ægyptiis Magis obſcuriorum* (ou plûtôt, peut-être, *omnibus Cimmeriis & Ægyptiis magis obſcuriorum*,) *in quibus Populus Chriſtianus, & olim palpitavit, & hodieque magnam partem caculat & perſtrictus tenetur.* Malgré cela, il ne laiſſe pas de croire, qu'il a été compoſé dans de fort bonnes vûës; puiſque, ſelon lui, ce ne fut que pour remettre devant les yeux des Peuples de ce tems-là l'Ecriture Sainte & la Réligion, dont ils n'avoient plus aucune idée, & pour leur en donner au moins quelque teinture: &, ſi cela eſt, rien n'eſt plus comparable au ridicule outré de nos bons Ancêtres,

Qui, ſottement zélez en leur ſimplicité,
Jouoient les Saints, la Vierge, & Dieu, par piété (34).

(34) Des-Préaux, Art Poëtique, *Chant III, Vers* 85, 86.

Cet Editeur, qui ſigne M. G. H., & qui pourroit bien être Melchior Goldaſt Haiminsfeld, grand Amateur & grand Compilateur de toutes ſortes de Piéces rares & peu communes, dit, dans ſa Préface ſur celles qui compoſent ſon Recueil, des choſes tout-à-fait ſingulières, & tout-à-fait dignes d'attention, touchant le but & les motifs des Auteurs de ces Procès. Il les regarde comme des eſpéces de Réformateurs, qui, touchés de l'état de ténébres & d'obſcurité dans lequel étoient plongés les Hommes de leur tems, compoſérent ces Traités pour leur donner au moins quelque connoiſſance des Livres Sacrez, & quelque lumière touchant la Réligion. J'emprunterai d'autant plus volontiers ſes propres termes, qu'ils contiennent quelques faits qui regardent proprement nôtre Auteur. *Lucæ* [Evangelico] *excitati multi & piiſſimi viri*, dit-il, (35), *cogitare de eiis ac rationibus ceperunt, quibus tanta Hominum Chriſtianorum, quos Dei Filius pretioſo ſanguine ſuo reparavit, ignorantia pariter ac cæcitas conſularetur. Quos inter* Proceſſuum *iſtorum auctores merito computandi ſunt, qui miſericordia moti erga ignorantes ſalutis ſuæ tam Diſcipulorum gregem quam in rebus agentium, vel hoc pacto conati ſunt mederi, & tentare an Redemptorem illis ſuum ob oculos ponere, & animis quirent inſtillare. Itaque ſub forma practica, ut ſe ſo moribus hominum accomodarent, univerſam Jeſu Chriſti Originem, Vitam, Paſſionem, Reſurrectionem, & Aſcenſionem repreſentarunt; ut ſic legendo nondum profligati ac perditi Litteratores ad pœnitentiam forte & pietatem vocarentur. Hæc imprimis mens, hic ſcopus fuit* Jacobi Ancharani, *Viri probiſſimi, & maxime pii, quemadmodum & alia ejus ſcripta teſtantur. Qui cum animadverteret, Bibliis in pancorum vel pene nullorum manibus verſari, & Chriſti memoriam ejusque Paſſionis meditationem in Chriſtianorum animis paulatim extingui, quos vulgus Sacerdotum theatralibus tantum & indiſcrit Imaginum ac Perſonarum ſpectaculis oblectare conſueverat, hanc* Proceſſum *inſtituit, quo indubie ſuccurrere ignorantiæ ac profanitati Juris Studioſorum voluit. Eſt enim minis quam verum (proh dolor!) proverbium illud vulgare, quo dici ſolet*, merus Canonilla, merus Afinitta: *& illud alterum geminum germanum*, Bonus Juriſta, malus Chriſtiſta. *Es memininus a Guidone Pancirolo, celeberrimo illo Juris Anteceſſore Patavino, pro Concione publica ad Auditores quondam dicti:* Domini Studioſi, eſt quidam liber, qui vocatur *Biblia*, quem ego vobis vehementer commendo; habet enim multa egregia, ſine quibus noſtrum Jus vere intelligi non poteſt. Cujusmodi eſt hic locus in Evangelio quod vocatur ſecundum Matthæum (ſic enim vocatur quidam Tractatus in dictis Bibliis) &c. *Quibus verbis vir præſtantiſſimus non obſcure voluit interdictum Pontificis Romani perſtringere, quo Sacræ Scripturæ lectio Studioſis prohibetur; & ſimul extremam Juventutis Romaniſticæ impietatem notare in Verbo Divini contemptu dicamne an ignoratione. Ita nunquam non Deus quosdam ſuſcitavit vel in mediis tenebris, qui abuſus profanos in Eccleſia inolitos taxarent ac reprehenderent. Et* Ancharani *quidem Inſtitutum minime fruſtraneum fuit, nec incaſſum abivit. Nulla quippe Natio eſt, nulla Lingua Europæa, in cujus idiomate non hic* Proceſſus *lectitetur. Germani, Galli, Itali, Hiſpani, Angli, Dani, Belgæ, Hungari, Poloni, commodum atque idoneum judicaverunt quem Populoribus ſuis vernaculo ſermone propinarent. Quam ob rem autem, niſi quia deficientibus Sacris Bibliis in illo tenebricoſo Ævo, hanc ſaltem Chriſtianæ Doctrinæ ſaculam allucere deſiderabant?*

(35) Proceſſus Juris Joco-ſeriosus, in Præfatione, ¶¶ 2 & 3.

Lorsque l'on fait quelque attention au mélange bizarre de Perſonnes célefles & infernales, d'Anges & de Démons, d'Elûs & de Réprouvés, de Juifs & de Gentils, de Prophêtes & de Philoſophes, d'Auteurs ſacrés & de profanes, dont ces Procès ſont tout remplis; mélange, qui n'eſt, ni moins blamable, ni moins ridicule, que celui que l'Editeur reprend avec juſtice dans les Piéces de Théâtre où l'on jouoit peut-être dès lors, & où l'on a joué longtems depuis, les principaux événemens de l'Ecriture Sainte; il eſt bien difficile de ſe perſuader que l'intention d'Ancarano & de ſes ſemblables ait été auſſi belle & auſſi pure que celle que cet Editeur leur prête. En effet, s'ils avoient un pareil deſſein, que ne mettoient-ils tout d'un coup, entre les mains de leurs Diſciples, le Nouveau Teſtament & les autres Livres Sacrez? Et, s'il y avoit quelque danger à le faire, que ne leur donnoient-ils du moins quelques-unes de ces Paraphraſes ou quelques uns de ces Abrégés Hiſtoriques de ces mêmes Livres, qui ſe trouvoient dès lors en ſi grand nombre? Ils auroient été incomparablement plus propres à répondre à leurs déſirs, & ne leur auroient fait courir aucun risque. Mais, leurs vûës étoient apparemment bien différentes, & bien oppoſées: peut-être même étoient-elles tout autrement ſubtiles, & que, ſelon le génie adroit & prévoïant de l'Egliſe Romaine, elle ne donnoit ces Compilations amuſantes au Peuple, que pour le détourner habilement par-là, de la lecture utile & trop inſtructive de l'Ecriture, que cette Egliſe a toujours été très intéreſſée à ne lui point laiſſer lire. C'étoit ainſi, qu'elle l'avoit déjà longtems amuſé avec la *Bible Hiſtoriaux ou Hiſtoires Eſcolâtres de Pierre Comeſtor*, le principal répertoire de ſes traditions les plus utiles: & c'eſt ainſi qu'elle vient de ſouffrir que les Jéſuites, ſes plus habiles Emiſſaires, lui aïent donné cette même Ecriture agréablement travestie en Roman ſous le titre impoſant & ſéducteur d'*Hiſtoire du Peuple de Dieu tirée des ſeuls Livres Saints*; Recueil, incomparablement plus artificieux encore, de ſes opinions les plus ſingulières, & de ſes dogmes les plus chéris.

tis. Peut-être auſſi l'unique but de ces Auteurs étoit-il d'exercer leurs talens pour le Barreau ſur quelque ſujet intéreſſant & peu commun, & de ſe ſingulariſer par une ſemblable entrepriſe; & que rien ne leur parut ſi propre à y réüſſir, qu'une imagination auſſi extraordinaire que celle d'un Procès entre le Diable & Jéſus-Chriſt, ou entre Satan & la Vierge Marie. Une méthode auſſi peu ſenſée que celle-là trouva ſans doute divers Cenſeurs; &, ſi nous en croions Mr. Deckher, pluſieurs d'entre eux pouſſérent leur zéle juſqu'à la faire reprocher, par le Diable même, à Jaques de Theramo au lit de la mort. *Si in alia non adeo ſcandaloſe elaborata materia*, dit-il (36), *quæ in effectu Deum Chriſtum riſus habet, & Apoſtoles impoſturæ arguit, exercita fuiſſet, laudatiſſima practica diligentia. Neſcio an a Diabolo dignis muneribus penſatus; niſi quod virorum fide dignorum enunciata extent, Auctoris Autori, ultimis vitæ animæque curis, inter triſtiſſimas preteritorum memorias, exceſſus ſuo inſolenti, fidelis Patrocinii gratiam hoc elogio reddidiſſe: „Ipſum, ut Advocatum, ſanjam Clientis ſtrenue egiſſe; oppoſitas „ Chriſto & Apoſtolis exceptiones, ſibi ipſi, ſi Lis „ inſtruenda fuiſſet, pudendas; uſurpatas & paſſim „ Artes, deſtruendæ adverſæ parti, ſibi incognitas.*" On s'attendroit après cela, qu'en qualité de Miniſtre de la Juſtice Divine, il ne manqueroit point de ſe ſaiſir de ce mauvais Avocat; mais, point du tout: il ſe contente de dire, „*Rem cum „ ipſo ſibi ſuppoſitorum nullam futuram*;" & l'Auteur d'ajoûter, *gratuitque actis, utrinque diſceſſum*: & c'eſt ainſi que finit ce conte ridicule, auſſi abſurde que le Procès même contre lequel il eſt fait. Ce que l'Editeur fait dire à Pancirole, touchant la Bible, n'eſt pas plus croïable, vû ſon grand ſavoir, & le Siécle où il a vécu; & n'eſt apparemment guéres mieux fondé que la queſtion ſurprenante, que Mr. Bayle Article BOCHART, obſerve qu'on fit autrefois à ce ſavant Homme, dans la Bibliothéque de la Reine de Suede à Stockolm, *Que penſez vous d'un certain Livre qu'on nomme la Bible*? Ce n'eſt pas que je regarde de pareils traits comme abſolument réeufables; mais, il faut attentivement conſidérer quel eſt le tems où on les place, & quelles ſont les Perſonnes auxquelles on les attribue. Celui-ci, par exemple, d'un Moine du tems de la Réformation, *Nova jam reperta eſt Lingua, quæ vocatur Græca. Ab hac ſedulo cavendum. Hæc eſt, quæ parit omnes iſtas hæreſes. Ea Lingua proditus Liber in manu paſſim habetur, & vocatur* Novum Teſtamentum. *Plenus hic Liber eſt Rubetis & Viperis. . . . . Alia jam oritur Lingua, quam vocant Ebream. Hanc qui diſcunt ſunt Judæi*: ce trait, dis-je, me paroit d'autant plus croïable, qu'il partoit d'un Moine perſécuteur, & cela dans un tems, où ces gens-là n'avoient guéres que la corruption & l'ignorance en partage; & qu'il eſt attellé par un témoin oculaire, Homme de très grand mérite, & de plus Catholique-Romain. *Audivi*, dit-il, *Monachum* hæc *in Eccleſia declamantem* (37). Cet autre d'un Abbé Italien, qui demandoit bonnement à Tollius bon Catholique-Romain, *La Bibbia, e queſto un Libro Chriſtiano* (38)? eſt encore tout-à-fait de pareille trempe. Mais, il n'en eſt pas de même de celui de Pancirole. Je ſai bien que les Juriſconſultes négligeoient tellement autrefois l'Ecriture Sainte, qu'avant à en employer quelque paſſage, ils le prenoient plûtôt dans leurs Livres de Juriſprudence, que dans la *Bible* même (39). Mais, ce qu'on impute à Pancirole eſt bien différent, & vû ſon tems, & ſon caractére, deux ou trois bons Garants ne ſeroient point ſuperflus pour le bien prouver. Comment donc le croire ſur la ſimple allégation de l'Auteur de ce paſſage, qui s'eſt contenté de le rapporter, ſans en donner aucune preuve, & ſans en citer aucune autorité?

Quoi qu'il en ſoit, ſi Jacques de Teramo a eu l'intention qu'on lui attribue, il n'eſt point étonnant que les Auteurs de l'*Index Librorum prohibitorum* y aïent mis ſon Ouvrage. Le Nicodemo qui remarque, que, l'aïant mis à la lettre B parmi les Livres des Auteurs inconnus, c'eſt une marque qu'ils n'ont point lû qu'il étoit de Jaques de Teramo (40); devoit remarquer auſſi, qu'ils en ont parlé à la lettre P ſous le mot *Proceſſus Juris Joco-ſerius*, *&c.*; & qu'ainſi ils en ont parlé comme de deux différens Ouvrages. L'Auteur de la Bibliothéque ancienne & nouvelle a fait une ſemblable faute: ſous *Ancarano*, il donne à nôtre Auteur le *Proceſſus Luciferi contra Jeſum*; &, ſous *Theramo*, il lui donne la *Conſolatio Peccatorum ſeu de Redemptione Generis Humani* (41). Du Verdier n'en connoiſſoit point l'Auteur, non plus que les Compilateurs de l'*Index*, puis qu'il s'eſt contenté de dire ſimplement, *Le Procès de Moyſe & Belial, Auteur incertain* (42).

Si l'on en veut croire l'Editeur du *Proceſſus Juris Joco-ſerius*, l'Ouvrage dont nous parlons a été, non ſeulement traduit, mais même imprimé, en toutes les Langues de l'Europe: *Opus . . . . . antehac Germanice, Gallice, Italice, Hiſpanice, Polonice, Danice, & Belgice tranſlatum atque impreſſum* (43). Ce que je puis affirmer comme certain, c'eſt qu'il y en a cinq Traductions, dont je vais détailler les différentes Editions. I. La plus ancienne de toutes eſt une Verſion Allemande, connuë ſous le titre de *Recht-Buch Chriſti wider Sathan fürſten der Hellen, und des Sünders Betroſtunge*, ou bien *Recht-Buch von dem Teuffel Belial wider Jheſum*, conſervée dans divers Manuſcrits, & entre autres dans un *in folio* de l'an 1471, intitulé *Jacobi de Theramo Lis Chriſti & Belial Lat. verdeutſcht durch Mich. Brünigk*, & qui a appartenu à Thomas Ittigius, & dans deux autres de la bibliothéque de Mr. Krafft (44): la même, apparemment, qui a depuis été imprimée ſous ce titre, *Proceſſus Belials gegen Chriſtum Teutſch, das iſt, Proceſſus Judiciarius* Belial *intitulatus, de Latino in vulgarem ſichum mirifice tranſlatus, ancuque Figuris ornatus*, à Strasbourg, chez Henry Knobloczer, en 1477, in folio, avec des Figures en bois; à Ausbourg, chez Antoine Sorg, en 1479, & en 1481, in folio; & chez Jean Bœmler, en 1493, in folio; & à Strasbourg, chez Jean Prüls, en 1508, in 4°; commençant par cette Inſcription, *Allen Chriſten un Gelähbigen, die do bawen den Gelauben der Chriſtenheyt, ... embeut der Prieſter Jacob von Theramms heyl, &c.*; & dont l'Auteur de la Préface du *Proceſſus Juris Joco-ſerius* dit avoir eu entre ſes mains la prémiére Edition (45): & peut-être la même encore, que le Juriſconſulte Jaques Ayerer a revue, changée dans le Langage, augmentée, & accompagnée de longs Commentaires, & que l'on a imprimée quantité de fois ſous ce titre, *Hiſtorieſcher Proceſſus Juris Jacob Ayerers, der Rechten Doctoris und Advocaten zu Nürnberg, auffs new overſehen mit mehren Obſervationibus ungert und verbeſſert*, & entre autres à Francfort, chez Leonard Burcken, en 1600 & en 1623, in folio, & en 1656, in 4, avec les Additions d'Abaſuerus Fritſchius & de divers autres Juriſconſultes, (46). II. La ſeconde eſt une Traduction Françoiſe, publiée ſous divers titres. La plus ancienne Edition eſt intitulée, *Procès fait & demené entre Belial Procureur d'Enfer, & Jhéſus Fils de la Vierge Marie, & Redempteur de Nature Humaine, tranſlaté de Latin en commun Langage, par vénérable & diſcrète Perſonne Frère Pierre Farget, de l'Ordre des Auguſtins*, & imprimée ſans indication de Ville, ni d'Imprimeur, mais probablement à Lyon, en 1482, en

(36) Joan. Deckherrus de Scriptis Adeſpotis, *Sect. VII, pag.* 207.

(37) Cont. Hereſiarchius de Græc. Latera. Laudibus, *apud* Seldenum de Libris, *pag.* 305.

(38) Jac. Tollii Inſignia Itiner. Italic. *pag.* 131.

(39) Ant. Horman, Traité de la Diſſolution du Mariage, par l'impuiſſance & Froideur de l'Homme ou de la Femme, *pag.* 91, 92.

(40) Leonardo Nicodemo, Additioni alla Biblioteca Napoletana, *pag.* 85.

(41) Konigii Bibliotheca vetus & nova, *pag.* 17. & 801.

(42) Du Verdier, Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 1082.

(43) Proceſſus Juris Joco-ſerius, *in ipſo Titulo. Il y a quelque choſe à reprendre dans ces paroles; on ne ſait s'il faut les entendre de tout le Recueil, ou ſeulement du Proceſſus Luciferi contra Jeſum. Il eſt pourtant probable qu'il ne veuille parler que de celui-ci, auſſi-bien dans le titre, qu'à la fin du long paſſage rapporté ci-deſſus Citation* (35).

(44) Catalogus Bibliothecæ Thomæ Ittigii, *Tom. I, pag.* 220. Catal. MSS. Biblioth. Krafftianæ, *pag.* 47. & 48; *où l'on remarque qu'il y a quelque différence de Perſion entre ces Manuſcrits, & que l'Auteur eſt nommé dans l'un* Jacob von Lerona, *& dans l'autre* Jacob von Temin, *& où on le nomme mal de Theramo.*

(45) *C'eſt-à-dire, celle de* 1470: *n'étoit pas connu celle de* 1477. Proceſſus Juris Joco-ſerius, *in* Prolegomenis, *où il ſe contente d'indiquer ſimplement l'année de cette premiére Edition. J'ai cité de l'autre le tiers qu'on vient de lire.*

(46) Catalog. MSS. Biblioth. Krafftianæ, *pag.* 17 & 18, *où l'on remarque, que* Jaques de Theramo *avoit fait cette Traduction Allemande ſur l'Original Latin imprimé cent ans auparavant.* Draudii Biblioth. Germanica, *pag.* 471. Struvii Biblioth. Juridica, *pag.* 204. Borcheum Bibliogr. Jurid. *pag.* 108. Hendreich. Pandect. Brand. *pag.* 301.

celui qu'il faiſoit *des Témoins de la Vérité* (*E*). D'un autre côté, le célébre Charles du Moulin le regardoit comme un impie & un blaſphémateur (*f*) : & l'on a ridiculement avancé, que le Diable l'avoit remercié de lui avoir donné trop d'habileté dans un de ſes

[f] *Voyez ci-deſſus après la Citation (7).*

en caractères Gothiques, & avec Figures, in folio. La ſeconde eſt intitulée, *La Conſolation des pauvres Peſcheurs, ou le Procès de Belial à l'encontre de Jheſus, tranſlatée de Latin en François par Pierre Farget, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Auguſtins* ; imprimée à Lyon, par Jean Fabri, en 1485, in 4° ; & réimprimée encore au même endroit, & de la même forme, en 1490, & en 1512 (47). Toutes ces Editions ſont remplies de Figures en bois, aſſez mal faites, mais en récompenſe fort groteſques & fort ridicules. Peut-être y en a-t-il de ſemblables dans celles dont je vais parler. III. La troiſiéme eſt une Verſion Flamande, intitulée *Een geeſtelyk en gemſtruweert Proceſs tuſſchen Chriſtus en Belial*, imprimée avec cette Inſcription *Een heilig Boek gedruckt tot Haarlem*, 1484, in folio ; & réimprimée diverſes fois depuis ſous ce titre, *Belial oon rechtelyck Ghedinghe tuſſchen Belial den Helſchen Procureur, als Aenklanger, en Jeſu-Chriſto Hemelſche God Aenwoerdere*, à Anvers, en 1512, in folio ; chez Henri Eckert van Homberch, en 1516, in folio ; chez Simon Cock, en 1551, in folio ; chez Jean van Ghele, en 1558, in folio ; & ailleurs (48). IV. & V. l'*Index Librorum prohibitorum & expurgandorum Hiſpanicus* condamne une Verſion Eſpagnole, intitulée *Belial Procurador de Lucifer contra Moyſen Procurador de JeſuChriſto* (49) : & l'*Index Librorum prohibitorum Romanus* en condamne une Italienne, intitulée *Belial Procuratore di Lucifero contra Moyſe Procuratore di Gieſu Chriſto* (50) ; Verſion, dont je viens de rencontrer une Edition ſous ce titre, *Belial volgare, intitolato* Conſolatione de' Peccatori, *quale narra la Quiſtione in forma di Lite moſſa al noſtro Signor Meſſer Gieſu Chriſto dal Dimonio infernale circa la Salute degli Huomini ; tutto eſo approvando & riprovando co' Detti della Sacra-Scrittura* : in Venetia, per Bartolomeo l'Imperatore, 1544, in 8°. VI. Enfin j'en trouve une Traduction Danoiſe, intitulée *En Chriſtelige Hiſtorie oc Sametale imellem Belial, Helve des Procurator, oc Moſes en Fuldmyndige paa Jeſu-Chriſti Vegne, un nyligen udgunet . . . . . ſkrevet i Malmoe af Thomas Bergeman, Organiſt, anno* 1589 ; & conſervée en manuſcrit, dans la Bibliothéque de Mr. de Roſtgard. Voiez en le Catalogue, pages 475 & 476. J'ignore ſi cet Organiſte en eſt ſimplement le Copiſte, ou bien le Traducteur.

[47] *Voyez ci-deſſus à l'Article* FARGET, *Remarque* (*A*), *Num.* IV, *Citations* (10), (11), & (12), *où j'ai parlé de ces Editions.*

[48] Bibliotheca Bencdictina, pag. 20. Catal. Librorum Adriani Pars, pag. 87. Index Librorum prohibitorum Belgicus, pag. 90. *Edition. Chr. Plantini*, 1570, in 8.

[49] Index Libror. prohib. & expurgand. *pag.* 156.

[50] Index Librar. prohib. Clementis VIII, *folio* 45 *v°. Edit. Romæ. Blado*, 1605. *in* 4.

Comme l'Impreſſion de toutes ces Traductions ne s'étoit faite qu'*avec permiſſion des Supérieurs*, que rien n'étoit autrefois plus en uſage que leur lecture, & qu'elles ſeroient encore aujourd'hui fort en vogue ſi la réformation n'en avoit découvert & fait ſentir tout le ridicule ; il eſt très apparent, qu'il y a plus de politique que de bonne-foi dans l'Interdiction qu'en prescrit l'*Index*, & qu'on n'a pris la précaution de les y placer, que pour ne ſe voir plus expoſé au trop juſte reproche d'autoriſer de ſi grandes pauvretés.

(*E*) *On a débité que Jean Huſs le regardoit comme un Prophète ; & M. Flacius Illyricus . . , lui a donné place dans ſon* Catalogue des Témoins de la Vérité.] C'eſt ce que l'Editeur du *Proceſſus Juris Joco-ſerius* n'a pas manqué d'obſerver dans ſes Prolégoménes. Il s'eſt ſervi pour cela d'un paſſage du *Catalogue des Témoins de la Vérité*, dans lequel Flacius Illyricus s'exprime ainſi : *In Libro Concilliorum eſt, quod Joannes Huſs aliquando in Concione publica, vulgari ſermone ad Auditores dixerit Jacobum de Theramo, qui vixit anno* 1390, *prophetaſſe*, (*ſcripſit enim Libros aliquot*,) *fore ut anno* 1409 *ſurgat quidam, qui Sacras Litteras & veram fidem perſequatur : eamque Prophetiam eſſe completam ; nam Alexandrum Papam* (51) *perſequi ſe ſuamque veram Doctrinam, & vulgari Sermone tranſlatas Sacras Scripturas* (52). On ne trouve rien de pareil, ni dans les Sermons, ni dans les autres Ecrits de Jean Huſs, où il n'eſt fait aucune mention de Jaques de Téramo ; &, s'il étoit vrai qu'il ſe fût exprimé quelque-part ailleurs de cette ſorte, non ſeulement il auroit regardé nôtre Jaques de Teramo comme un Prophéte, mais même il auroit crû que ſa Prophétie auroit été accompliè en ſa Perſonne.

Mais, il n'y a rien là apparemment de plus certain ni de mieux établi, que dans ce qu'on débite depuis ſi long-tems, que le même Jean Huſs a prophétiſé peu avant ſon Supplice, *Que dans ceux aus ſes Juges en répondroient à Dieu & à lui* ; & encore, *Qu'on bruloit bien l'Oye alors, mois, qu'un bout de cent ans, il s'élèveroit un Cigne, qu'on ne pourroit pas brûler de même :* ce qui ſe rencontre à-peu-près en ces termes dans différens Auteurs. *Hodie Auſerem uſtulatis ; ſed poſt annos centum veniet Cygnus quem aſſare non poteritis,*

Conſtantem inconſtans conſtantia ſuſtulit Huſſum.
Pro Chriſto ardentem dum ſubit ille Rogum,
Anni abeant centum, cauſam Chriſtoque mihique
Dicetis, Cygnus cum Anſeris Ultor erit.

IgnIs Corpora ſaCra ſaCrI ConſVMpſerIT HVſſI,
M. CCCC. XV.

Poſt HVſſVM CaCo CyCnVs In Orbe CanIt.
M. CCCCC. XVII, (53).

Prophétie, probablement imaginée après coup ſur quelque ſimple jeu de mots (54), ou ſur quel-

[51] *Alexandre V.*
[52] Matthias Flacius Illyricus, in Catalogo Teſtium Veritatis, *col.* 1794. *Edition Genevenſ., ap. Stoer*, 1608, *in folio.*
[53] *Voyez entre autres*, Jean Frehcri Theatrum Virorum Eruditione clarorum, *pag.* 64. Chriſtian. Junckeri Hiſtoria Lutheri Nummis illuſtrata, *pag.* 19, 40, 109, 312, &c. Regeaveſſeri Hiſt. Eccleſ. ſlavonicor. *pag.* 41.
On prête de ſemblables Prédictions à diverſes autres Perſonnes : voici les plus ſingulières à mon égd. On prétend, que, lorſque l'Empereur Frédéric Barberouſſe fit bâtir une Egliſe à Ingeng en Carinthie, quelqu'un mit ſur la Tête d'une ſtatue de Marie ces lettres majuſcules V. V. T. A. R. U. S. *Voyez* Theophrafti Paracelſi Diſcreptio Cartouxæ, *pag.* 150. *d'Edition de Strasbourg*, en 1616. *On veut que le fameux* Dante *ait été auſſi un de ces Prophétes, & qu'il ait prononcé ces propres mots : Unus, cinq quinquies centum & decem quinque, miſſus a Deo, excidet Scortum illud, & Gigantem qui cum ipſo deliquit. Voyez le* Cenſolium Lutheranum *de Mr.* Fabricius, *pag.* 118, 340, *& ſuivantes, où il y a beaucoup d'autres de ces Prédictions. Je ne rapporterai plus que celle-ci, qu'on attribuë à un Franciſcain nommé* Jean de Hilten, *& qui fut trouvée derrière l'Autel des Auguſtins de Gotha en* 1150 :

MC quadratum, LX quoque duplicatum,
Orapa peribit, & Hoſs Wicleſque redibit.

Ces lettres numérales quadruplées ſont, dix-ſept, MCCCC, & les doublées CXX ; ce qui revient à M. D. XX. qui eſt à-peu-près le tems de l'Etabliſſement du Lutheranisme. Mais, elles pourroient tout auſſi-bien produire MCCCCLXX, ou bien MMMCCCCCXX ; car, pourquoi joindre les deux lettres du dernier de ces chiffres, & ne multiplier que la dernière dans le premier ? Au premier cas, la Prophétie ſeroit fauſſe ; car, il n'y a point eu de Réformation en 1470 : *&, au ſecond cas,* Orapa ; *qui ſignifie probablement* Ora pro nobis, *ſubſiſteroit encore longtems, & Jean Huſs & Wiclef ne ſeroient pas prêts à revenir. Le reſte n'a pas beſoin d'explication. Ce Moine fut empêché pour avoir oſé reprendre quelques abus Monaſtiques. Voyez le* Myſtere d'iniquité de du Pleſſis-Mornay, *folio* 615, *où il cite* Melanchtonis Apologia. *Au reſte, toutes ces Prophéties ne pourroient bien n'être que des imitations de celles de* Daniel *& de l'Apocalypſe, dans leſquelles on croit voir de même l'accompliſſement dans les Albigeois & dans Luther.* Les Sainte ſeroient livres en ſa main juſqu'à *un tems, des tems, & une moitié de tems*, dit Daniel, *VII*, 25. La Femme s'envola au Deſert, pour y être nourrie, un tems, des tems, & la moitié d'un tems, dit l'Apocalipſe, *XII*, 14. *Voilà juſtement ſelon leurs Commentateurs, les trois cens nonante ans écoulés depuis la retraite des Albigeois dans les Vallées après leur perſécution ſous St. Louis, juſqu'à la réſiſtance ouverte de Luther aux opinions & aux violences de l'Egliſe Romaine ; car, un tems, ou un an pour dans l'Ecriture, ſignifie trois ans. Voyez le* Scaligerana, *pag.* 68.

[54] En *Bohémien*, Huſs ſignifie Oye : & Wenceſlas Roi de Bohême, charmé des Préſens conſidérables que lui prétaroient les différends *faiſoient par* Jean Huſs *dans l'Univerſité de Prague, s'étoit aſſez agréablement*, Hé ! d'où me vient une ſi bienheureuſe Oye, qui me pond ainſi des Oeufs tout d'or & tout d'argent ! *Voyez* Dubravii Hiſt. Bohem. *Libr. XXIII, pag.* 614. *Très longtems après, les Frères Bohémiens, ou Huſſites, que* PIERRE CANISIUS, *Jéſuite étoit allé harceler à Prague, ſe jouïſſent encore du mot Anſer, en oppoſant ce*

[g] *Voïez ci-dessous avant la Citation (55).*

ſes Ouvrages (*g*). Le Toppi, qui en a donné deux Articles, l'un ſous le nom de GIACOMO DE TERAMO, & l'autre ſous celui de GIACOMO PALLADINO (*b*), ne s'eſt point apperçu qu'il ne s'agiſſoit-là que d'un ſeul & même Homme, dont il fai-

[*b*] Nic. Toppi, Bibliotec. Napoletane, *pag.* 110, & 111.

quelque ſaillie imprudente de Prédicateur indiſcret (55), & dont on n'a point encore pû produire d'autorité imprimée avant l'oppoſition ouverte de Luther au commerce ſcandaleux & impie des Indulgences. Je ſai bien, qu'on produit la Médaille ſuivante de Jean Huſs,

I

ſur le Revers de laquelle on lit ces mots: *CENTVM REVOLUtis ANnIS DEO REDDetis RatIonEM ET MICHI CONdemnATo* 1415 (56). Mais, quoi qu'en puiſſent dire les partiſans de ce prognoſtic, cette Médaille, renouvellée diverſes fois depuis (57), & adoptée par tant de différentes Perſonnes (58), ne me paroît nullement autentique; 1°, parce que les Auteurs de deux Viës de Jean Huſs, témoins oculaires de ſa condamnatioo & de ſon ſupplice, ne rapportent rien de ſemblable, ni même d'approchant (59); 2°, parce qu'il eſt bien certain, que ce ne fut point Jean Huſs, mais Jérome de Pragne, qui fit cette réponſe à ſes Juges, comme deux Auteurs de ſa Vie, Spectateurs de ſon Jugement & de ſa Mort, l'affirment très poſitivement en propres termes (60); 3°, parce qu'une pareille erreur eût, ſinon une forte preuve, du moins un violent indice, que cette Médaille n'eſt pas du tems, & n'a été fabriquée dans des tems poſtérieurs, que par des Gens, qui ne connoiſſoient qu'en gros l'Hiſtoire de ces deux Perſonnages illuſtres, & qui ne ſe ſont point apperçus qu'ils attribuoient mal-à-propos à l'un ce qui ne pouvoit convenir réellement qu'à l'autre: & c'eſt quelque choſe de bien particulier, que, de tous ceux qui ont emploié ce fait, perſonne ne ſe ſoit encore apperçu de cette erreur. Je ne ſaurois donc me perſuader avec Mr. Junckerus (61), que ce ſoit cette Médaille-là, que l'Abbé Bizot ait euë en vuë, lorſqu'il a dit, que *la première des Médailles modernes eſt celle de Jean Huſs frappée en* 1415; *& que ſi l'on en voit de plus anciennes elles ſont ſauſſes, ou reſtituées*, (62).

Il

nam an ſim, ea ejus verba: Tu procul eſto, Caniſi: pro nobis excubat *Anſus*; *c'eſt-à-dire* Jean Hus leur Patriarche. *Voïez* la Vie de Caniſius, *pag.* 115. *En Allemand*, Luther *ſignifie pur. Ses Diſciples, qui regardoient ſa Doctrine comme auſſi pure que la blancheur d'un Cigne, non ſeulement l'ont ſouvent déſignée ſous ce Simbole, mais même leurs quelquefois ont à Jean Huſs reproché ſous celui d'une Oye, tant dans leurs Ecrits, que dans leurs Monumens publics, comme on le peut voir dans l'Hiſtoire* Lutheri Numma illuſtrata, *Num. LVI, LVII, LXVI, — LXX, LXXVI, pag.* 177 —— 200; & dans le Cenſifolium Lutheranum *de Mr.* Fabricius, *Chap. CXXVIII, & CXLII, pag.* 107. & 408: & de-là deux Idées aſſez réſultent, *c'eſt aſſurément formée la Parabole dont vous traitons ici.* Luther *lui-même pourroit bien en être le premier Auteur; car, en la trouve, en propres termes tirée dans le Chap. XI. de ſon* Commentaire ſur Daniel, *imprimé à Wittenberg, dès* 1527, in 8. Et in Contemptum, *dit-il*, quo Papatus laborare cœpit, & temporibus S. Joannis Hus durante ad hæc noſtra uſque tempora, in quibus eum extitit tumor & fama cujus Præcurſor S. Joannes Hus extitit, ſicut alter vaticinatus eſt in ſpiritu eum dicens: *Pax ſeniam annos Deo mihi cum reſpondebitis.* Item: *Nunc quidem aſſabunt Auſerem, Cygnum vero qui poſt me venturus eſt non effugiam.* Et aversus Venerabilem cœpe comprobasin: Exoline eſt anno 1416. Hæc enim concernit & pugna mota ob indulgentias anno 1517. cœpit. *Voïez le Tome IV de ſes Oeuvres, folio* 114 *d'Edition de Wittemberg, chez Jean Luſt, en* 1552, *in Folio, en 7 Volumes, en Latin. Cela ſe trouve traduit en François, tant dans le petit Recueil de pluſieurs Perſonnes qui ont contribué à rendre la Mort, pour le Nom du Seigneur, depuis Jean Wiclef juſques au tems preſent, imprimé par Jean Crespin, des* 1558, in 8°, *pag.* 151, *&* 152, *que dans l'Hiſtoire des Martyrs perſécutés & mis à Mort pour la Verité de l'Evangile, depuis les Apôtres juſqu'à preſent, imprimée en dernier lieu à Genève, chez Pierre Aubert, en* 1619, in folio, *ſous* 76. *Voici ce qu'on y lit*, Pour peupaitre la Memoire du ſeul Perſonnage JEAN HUS, *les Hugues* firent battre une Monnoye d'Argent, qui fut nommée *la Monnoye Huſſique*, à l'entour de laquelle ces mots eſtoyent graves, *Après cens ans vous en rendrez à Dieu & à moy*, qui eſtoyent les propres parolas que Jean Hus avoit dit à ceux du Concile, qui le faiſoyent mourir ſi inſquement: entendans (peut-être) qu'à cauſa que la vie de l'Homme ne peut s'eſtendre ordinairement outre cent ans, que tous ceux, qui eſtoyent-là preſens, mourroyent dedans cel temps; & que, venant devant le jugement de Dieu, ſeroyent alors contraints de rendre compte de leur exécrable forfaict. Mais, pource que ce grand Reſtaurateur de l'Evangile, Homme de ſaincte mémoire, Martin Luther, a autrement entendu en propos, nous mettrons icy ſon interprétation comme il l'a eſcrite en ſes *Commentaires ſur Daniel.* SAINCT JEAN HUS, (dit-il) *a été le Précurſeur en Avant-Courreur du mépris de la Papauté*, comme il fem prophétiſa en eſprit, diſant, *Après cent ans vous en répondrez à Dieu & à moy*; & détechef, *Maintenant vertes ils cuiſineurs d'Oye*, (car, en Langue Bohémienne *Hus* ſignifie oiſa). *Mais ils ne raſtiront pas le Cigne, qui viendra après moi.* Et, certainement, ce qui eſt advenu, a verifié ſa Prophetie; car, il fut bruslé l'an 1416, & de-là cent temps la different & débat, qui a eſté meu pour les pardons du Pape, a commence l'an 1517. *Pratdere* Luther, *y a-t il eu vû ces paſſages ſingaliers des* Oeuvres de Jean Huſs? *pag.* 118, Oponere quod Anas Maravues contra Alas Bohemos, & contra Caudam quæ ſtimpet coopertæ abominationem Beſtiæ Anti-Chriſti. *pag.* 181, Pro una *Auſere* infirmo & deinde multos Palmipedes & Aquilas . . . . . corroborabit: *pag* 41, Vita Chriſti per plures Eruditorumque, *miſeros me, meliùs deplorgeturi & pag.* 91, Spero quod quæ dixi ſub tecto prædicabuntur ſupra tecta. *Mais, ce ſeroit manifeſtement en avoir abuſé; car, ce ſont-là bien moins des prédictions, que des vœux ardens pour la Reformation de l'Egliſe. Quoi qu'il en ſoit, une infinité de Gens ont été, & ſont encore aujourd'hui fort ſurpris de cette prétendue Prophétie: jugez-là que quelques-uns en ont fait une eſpéce de ſoplement, ou de nouvel accompliſſement de ce que Mare Antoine de Dominis, Archevêque de Spalatre, s'étoit couvert l'Egliſe Romaine, en* 1617, *juſtement cent ans après Luther, par la publication de ſon Ouvrage de Republica Eccleſiaſtica; mais, peu après tout cela s'en alla en fumée par ſon retour en Italie. Il ſe retira dans l'Egliſe Romaine, qui ne manqua pas de le punir de ſa légereté & de ſon inconſtance, l'ayant fait enfermer en Avril, & brûler mort en Décembre* 1624.

[55] *On prétend qu'il eut un jour la hardieſſe d'avancer dans un de ſes Sermons, qu'il voudroit donner un ſi fameux ſoufflet à l'Egliſe Romaine, que la Bénédiction en paroîtroit encore cent ans après. C'eſt ce que rapporte en ces termes,* Sermones . . . . . in magno cœtu Hominum ſermocinabatur, glorians *ſe ejusmodi Colaphum Romanæ Eccleſiæ impoſiturum, ut laborem ejus vix poſſit centum quidem annos abolere*, Oubrevius Huſſ Bohemicus, *Libr XXIII, pag.* 816, 817. *Mais, cela ne ſe trouve en aucune façon dans aucun de ſes Sermons qui ſont dans le Recueil de ſes* Oeuvres, imprimé à Nuremberg, chez Jean Montan, & Ulric Neuber, en 1558, en 2 Vol. in folio.

[56] G. Junckeri Hiſtoria Lutheri Numma illuſtrata, *pag.* 31, *Tab. IV, Num. IX. Voïez auſſi* Mieris, Hiſtoria, *pag.* 29.

[57] *Voïez là-même, pag.* 65, 94, 95, 410, &c. Mieris, *pag.* 29.

[58] Camin, Crepin, Flacius Illyricus, du Pleſſis-Mornay, Matthieu, Grandmont, Sculter, Reckembergine, Tenneclius, Junckerus, Mieris, & *beaucoup d'autres.*

[59] *Ces* 2 Vies de Jean Huſs *ſont imprimées avec ſes* Oeuvres, *l'une au commencement du premier Volume, l'autre à la fin du ſecond.*

[60] Cito vos omnes ne reſpondeatis mihi coram altiſſimo & juſtiſſimo Judice infra centum annos, *dit le premier, pag.* 320; Appello ad miſſimum ſimul & æquiſſimum Judicem Deum omnipotentem, ne coram eo centum revoluis annis reſpondeatis mihi, *dit le ſecond, pag.* 531 *du II Volume des* Oeuvres de Jean Huſs & de Jérome de Pragne. *Notez pourtant, que le* Pogge, *qui a fait une relation de cette Condamnation & de ce Supplice, comme y aïant auſſi aſſiſté, ne dit quoi que ce ſoit d'une particularité ſi remarquable. Mais, que cette réponſe de Citation au Tribunal de Dieu fut réelle ou non, la choſe n'en eſt pas beaucoup plus merveilleuſe; car, de tems tems, on a dit une formule aſſez ordinaire à ceux qui ſe ſont crus injuſtement condamnez au dernier Supplice: &, probablement, lorſque Jérome de Pragne ſe l'approprie, il ne prétendoit nullement ſe faire conſidérer comme un Prophéte; mais, ſe ſervant, ſuivant l'uſage établi par-tout, d'un nombre certain pour un incertain, il vouloit ſeulement faire comprendre à ſes Juges, que, ſelon le cours de la nature, il ne ſe paſſeroit pas un fort long tems, qu'ils ne rendiſſent tous compte à Dieu de leur Injuſtice. Mr.* Bayle, *qui connoiſſoit parfaitement bien cette relation de la mort de Jérome de Pragne par le* Pogge, *n'a pas laiſſé de dire mal-à-propos, dans ſon Article* CAMALOOLI, *Remarque (E), pag.* 716, *qu'elle contenoit Jean Huſs: & c'eſt-là un de ces tours que la mémoire ſe plaît quelquefois à jouer aux plus habiles Gens.*

[61] Hiſtoria Lutheri Nummis illuſtrata, *pag.* 19.

[62] Bizot, Hiſtoire Metallig. de Hollande, *Tom. I, fig. à ſ.* Collectio Labbeana, *Tom. XII, col.* 2112 & Hardouin, *Tom. VIII, pag.* 414. *Mr.* des Vignoles *croit pouvoir en avoir découvert une autre qu'il qualifie de la plus ancienne Médaille des modernes, ſavoir celle de* François II, *Evêque de Padoue, frappée en* 1530. *Voïez les* Nouvelles della Repubblica, Letteraria, anno 1744, *pag.* 307.

faiſoit mal-à-propos deux différens Auteurs : & le Nicodemo, ſon Continuateur, qui l'a repris aſſez ſouvent de ſimples bagatelles, ne l'a nullement repris d'une ſemblable faute.

Il y avoit d'autres Médailles de Jean Huſs, plus ſimples, plus conformes à ſon Hiſtoire, & par conſéquent plus vraiſemblablement autentiques, par exemple, les trois ſuivantes;

D

les deux prémiéres, rapportées par Mr. Junckerus lui-même à la page 409. de l'Appendix de ſon Hiſtoire; & la troiſiéme, procurée par Mr. Mierſ au bas de la page 29. de ſon *Hiſtoire* Hollandoiſe *des Souverains des Pais-Bas des Maiſons de Bavière, de Bourgogne, & d'Autriche* : & c'eſt de quelqu'une de celles-là, mais principalement de la derniére, que je croirois que l'Abbé Bizot a prétendu parler.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt bien certain, qu'on fit un crime à l'infortuné Jean Huſs de l'application qu'on lui attribuë de la prétendue Prophétie de Jaques de Téramo au Pape Alexandre V, & que c'eſt le IX. des Articles propoſez contre lui au Concile de Conſtance. *Item, Articulus nonus, in quo continetur, quod Johannes Hus dixit in vulgari ad Populum* : Ecce completa eſt Prophetia, quam prædixerat Jacobus de Theramo, quod anno Domini milleſimo quadringenteſimo nono ſurgat unus qui Evangelium, Epiſtolas, & Fidem Chriſti perſequetur; *per hæc denotando D. Alexandrum, qui in ſuis Bullis mandavit Libros Wicleſi cremari.* Mais, on ne ſauroit légitimement conclure de cette accuſation, comme le font Flacius Illyricus & l'Auteur de la Préface du *Proceſſus Juris Joco-ſerius*, que Jean Huſs ait effectivement regardé Jaques de Teramo comme un Prophéte, ni qu'il ſe ſoit appliqué à ſoi-même l'accompliſſement d'une de ſes Prophéties. Quoi qu'il en ſoit, voici cette prétendue Prophétie: elle eſt tirée du *Belial* de nôtre Jaques de Teramo ou de ſa *Conſolatio Peccatorum*, & priſe d'un calcul aſſez embaraſſé de la durée du Régne du Saint Eſprit dans l'Egliſe; & c'eſt-là probablement en quoi conſiſtent les *Prophéties* attribuées à cet Auteur. *Anno Domini* 1409, dit-il (63), *ipſa poteſtas Infernalis ponet in Chriſti Eccleſiam poteſtatem Anti-Chriſti, qui perſequetur Eccleſiam Chriſti & ejus verum Vicarium per temporales Reges infra 9 annos; quibus completis regnaturus eſt in Eccleſia Chriſti, & quam poſſidere debet contra Chriſti verum Vicarium annis tribus & dimidio. Ex gravi perſecutione populi ſancti & ſacerdotum, ſanguis ſicut aqua effundetur, & fames valida erit, & tanta erit tribulatio, qualis non fuit ex qua die viſus eſt populus in Eccleſia Chriſti. Poſtea deficiet ejus potentia, & ſine manu conteretur, ac præcipiet Sancta Sanctorum deſtrui, ac Novum & Vetus Teſtamentum comburi.* Au reſte, il eſt aſſez étonnant, que Mr. Lenfant ne nous ait abſolument rien dit, ni de cette Prophétie, ni de l'accompliſſement qu'on accuſoit Jean Huſs d'y trouver, ni de cette accuſation ſinguliére du Concile. Cela étoit pourtant de ſon ſujet, & méritoit aſſez d'être éxaminé.

[63] Belial, *Cap. LIV, pag.* 319, 320, *Edit. in* 8.

PALLAVICINO (Ferrante), l'un des beaux eſprits d'Italie au XVII. Siécle, étoit de l'illuſtre Famille de Pallavicini (*a*), & Fils de Girolamo Pallavicino Cavalier de beaucoup de mérite & de grande conſidération (*b*). Il nâquit à Plaiſance (*c*), & l'on peut conjecturer que ce fut vers les années 1615, ou 1620, (*A*). Moins par inclination, que par des raiſons de Famille, il entra dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de Latran (*d*): il en prit l'habit, avec le nom de Marc-Antoine, dans leur Maiſon de Milan dite de la Paſſion (*e*); &, après y avoir commencé ſes Etudes (*f*), il ſe transporta à Padouë, où il les acheva avec beaucoup de ſuccès (*g*). Il

[*a*] Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati, *Parte II, pag.* 77. Gloria degli Incogniti di Venetia, *pag.* 331. Girol. Brufloni, Vita di Ferrante Pallavicino, *pag.* 1. Comeni Papadopoli Hiſt. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 301.

[*b*] Brufloni, Vita del Pallavicino, *pag.* 2.

[*c*] Ghilini, Teatro, *Part. II, pag.* 77. Brufloni, Vita del Pallavicino, *pag.* 1. Papadopoli, *Pag.* 301. Prioło, *qui le dit de Parme, ſe trompe apparemment.* Ferranus Pallavicinus, Canonicus, ut barbare loquitur, Regularis, *Parmenſis*, nobilis ortu. *Voïez ſon* De Rebus Gallicis ab Excellu Lud. XIII Hiſtoriæ. Libri XII, *pag.* 46. *Editions* Lipſienſ. apud Jo. Groſſium, 1696; in 9. Chrétien-Frederic Pfeffelius, *qui a fait faire cette Edition, & qui l'a enrichie de trés beaux Tables, eſt auſſi dans la même erreur. Voïez la ſeconde Table, au mot* Pallavicinus.

[*d*] Brufloni, Vita del Pallavicino, *pag.* 2. Papadopoli, *pag.* 302.

[*e*] Ghilini, Teatro, *Part. II, pag.* 77. Papadopoli, *pag.* 302.

[*f*] Brufloni, Vita del Pallavicino, *pag.* 2.

[*g*] Ghilini, Teatro, *Part. II, pag.* 77. Papadopoli, *pag.* 302.

(*A*) *Il nâquit . . . . . vers les années* 1615, *ou* 1620.] C'eſt ce qu'on peut inferer de ce que dit le Ghilini, qu'il n'avoit que vingt-trois ans, qu'il ſe diſtinguoit déjà entre tous les Membres de l'Académie *de gli Incogniti* de Veniſe, ou il prenoit le nom d'*Academico Occulto*; & qu'alors il préparoit pour la Preſſe ſes événémens de l'année 1636: *Al preſente s'affattcu in ridurre à perfezzione . . . .* Li ſucceſſi del Mondo nell'anno 1636. . . . . *i quali . . . . . uſciranno in breve alla luce* (1). On peut poſer d'ailleurs qu'il mourut, vers la fin de 1643, après environ dix-huit mois de fuite & de priſon (2). Le Diſcours du Ghilini ſe rapporte donc aux années depuis 1637, juſqu'en 1643; &, ſi vous en déduiſez les 23 dont il parle, vous trouverez que la conjecture que j'avance n'eſt point mal-fondée. Si le Ghilini avoit noté la date de la compoſition de ſes Eloges, on pourroit parler plus poſitivement du tems de la naiſſance du Pallavicino, & l'on ne ſeroit point réduit à le deviner. Plûtôt que de lui prodiguer des ſuperlatifs, & de nous dire *che ſi può ragionevolmente chiamare un Moſtro de gli Ingegni, un miracolo dell'età noſtra*, louanges triviales

[1] Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati, *Tom II, pag.* 77.

[2] *Voïez ci-deſſous Remarque* (*D*).

Il ſe fixa enſuite à Veniſe, où il fut fait Membre de l'Académie *de gli Incogniti* (*b*). Il obtint de ſon Général la permiſſion d'aller en France ; mais, retenu par les attraits d'une belle Fille de Veniſe, dont il étoit devenu éperdument amoureux, il ſe tint caché dans cette Ville, d'où il fit tenir à ſes amis quantité de Lettres comme écrites de la Cour de France (*j*). Son Voïage en Allemagne fut plus réel : il y alla vers la fin de l'année 1639. (*i*). Après y avoir reſté ſeize mois comme Chapelain du Duc d'Amalfi, il retourna en Italie extrémement changé de corps & d'eſprit : car, ſoit par l'uſage des pöêles, ſoit par trop de commerce avec les Allemandes, il avoit le col & le front tout gâtés d'Ecrouelles : & il avoit acquis une liberté de parler & d'écrire, qui lui préjudicia beaucoup dans la ſuite (*k*). En effet, s'étant entiérement livré à ſon tempéramment qui le portoit à la Satire, il ſe mit en tête de ſe déchainer contre la Cour de Rome en général, & contre la Famille des Barberins en particulier (*B*) ; & cette im-

(*b*) Voïez les Gloſe de gli Incogniti di Venezia, imprimée à Veniſe, chez Franceſco Valeſcchi, en 1647, in 4. *pag.* 117. Papadopoli, *pag.* 302.

(*j*) Briſſoni, Vita del Pallavicino, *pag.* 4.

L'Auteur des Gloſe de gli Incogniti di Venetia, pag. 131, *prétend qu'il alla effectivement en France, après avoir été en Allemagne.*

(*i*) *Voïez ſa* Lettera al Marcheſe Aleſſ. Pallavicino, *pag.* 583, 584. *dell'* Opere Scelte.

(*k*) Briſſoni, Vita del Pallavicino, *pag.* 4.

viales & qu'on eſt toujours obligé de prendre au rabais, n'auroit-il pas mieux fait de nous dire tout ſimplement le tems précis de ſa naiſſance ? Le nouvel Hiſtorien de l'Acadéemie de Padoue la place en 1621. (3). Mais, s'il mourut effectivement en 1643 ; & s'il étoit alors âgé de vingt-ſix ans, comme je viens de le trouver à la page 139. des *Gloſes de gli Incogniti di Venetia* ; on peut certainement fixer ſa naiſſance à l'Année 1617.

(3) Nicol. Comneni Papadopoli, Hiſtoria Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 221.

(*B*) *Il ſe mit en tête de ſe déchainer contre la Cour de Rome en général, & . . . . . les Barberins en particulier.*] Le Compilateur d'une aſſez mauvaiſe rhapſodie manuſcrite, moitié Latine, moitié Françoiſe, commencée à Geneve en Juin 1672, & intitulée aſſez burleſquement *Perſonalitates Virorum illuſtrium tum in Litteris Politicis, & Rebus Bellicis*, débite, mais ſans en donner aucune preuve, que Ferrante, ayant fait imprimer les *Sermons*, & les ayant préſenté au Cardinal Barberin, ce Prélat, offenſé qu'un Homme ſi débauché eut ôſé prendre cette hardieſſe, ſe fit apporter de la chandelle, & brula ces *Sermons* en préſence de leur Auteur ; ce qui donna lieu à ſa haine implacable, & à ſon déchainement imprudent contre les Barberins. Mais, cela paroit d'autant moins fondé, qu'aucun de ſes Hiſtoriens ne parle de ces *Sermons* ; & que, quand bien même ils auroient exiſté, une pareille éxécution n'auroit été qu'un vrai *Brutum Fulmen* abſolument inutile, puiſque cette étrange *chandelle* n'auroit *brulé* qu'un éxemplaire, & que l'Impreſſion n'en ſubſiſtoit pas moins. Moréri prétend, qu'il ne ſe livra à ce dangereux deſſein, que pour ſervir ſon Prince, Odoard Farneſe, Duc de Parme & de Plaiſance, à qui le Pape Urbain VIII. faiſoit alors la Guerre ; & que, *n'étant pas en état de le défendre avec les Armes, il ſe ſervit de ſa plume, & publia diverſes Piéces extrémement desavantageuſes au St. Siége & à toute la Maiſon Barberine* (4). Mais, un Auteur Italien, qui a fait ſa Vie, & qui l'avoit connu très particuliérement (5), nous fait entendre que ce ne fut là qu'un acceſſoire, & qu'il y avoit beaucoup plus de perſonnel dans ſa haine contre les Barberins, que de zéle pour les intérêts de ſon Prince ; & cela eſt beaucoup plus vraiſemblable. Selon cet Auteur, ce ne fut que par un enchainement de diverſes circonſtances, qu'il en vint là ; & le malheur qu'il eut d'y ſuccomber ne vint que d'une bagatelle : tant il eſt vrai, que le bonheur & le malheur des plus grands Hommes ne ſont le plus ſouvent la ſuite que d'une choſe de néant. Entraîné, tant par ſa propre inclination, que par les conſeils de ſes amis, il s'étoit mis à écrire diverſes choſes, & entre autres les prétendues Lettres de France dont j'ai déjà parlé ci-deſſus (6). Charmé du ſuccès qu'elles avoient eu, & fortement ſollicité par les Libraires qui lui paſoient bien ſes compoſitions, il en publia pluſieurs qui n'étoient guéres dignes de lui, & une entre autres intitulée, *Le Courrier dévaliſé*, dont on lui avoit fourni l'invention, & qui fut la ſeule cauſe de tous ſes malheurs. Peu de tems avant ſon Voïage en Allemagne, la publication de cette Piéce lui avoit été interdite par le Sécrétaire de la République de Veniſe, plus difficile ou plus clairvoïant en cela que l'Inquiſition, qui la lui avoit accordée ; mais, à ſon retour, tant par reſſentiment contre ce Sécrétaire, que pour ſe vanger des Barberins, qui, à la ſollicitation des Jéſuites, avoient fait défendre ſes Livres ſur l'Ecriture, il la retoucha, l'augmenta de diverſes Lettres, & la fit imprimer en ſecret par le Frére d'un Libraire de Veniſe nommé Franceſco Piceninì. Cela fut bientôt découvert par un Homme de Lettres eſpion des Barberins, qui en avertit auſſi-tôt le Nonce Vitelli, & qui ſous prétexte d'amitié pour le Libraire le fit livres preſque pour rien les éxemplaires prêts à paroître, & les revendit fort chérement en ſuite. Sur les Plaintes du Nonce, Ferrante Pallaviciuo fut arrêté (7) ; mais, il en fut quitte pour ſix mois de priſon (8) ; d'où étant ſorti, plus par les ſoins d'une Courtiſane qui l'aimoit avec paſſion, que par ceux de ſes amis qui l'avoient preſque tous abandonné (9), il quitta l'habit de ſon Ordre, & vêcut en particulier. Quelque tems après, la Guerre s'étant déclarée entre le Pape & le Due de Parme, le Pallavicino crut avoir trouvé une occaſion favorable, non ſeulement de regagner les bonnes graces de ce Duc que ſes *Succeſſi dell'anno* 1636. lui avoient fait perdre ; mais encore de ſe vanger ſurement des Barberins & du Nonce Vitelli, qui l'avoit fait enfermer. Pour cet effet, il compoſa une Piéce ſanglante contre les Barberins, qu'il intitula *Baccinata alle Api Barberine* ; & , par un excès de cette indiférétion qui lui étoit naturelle, il la dédia à ce même Nonce, & l'intéreſſa perſonnellement ainſi dans la Querelle. (10).

(4) Moreri, au mot Pallavicino.

(5) *Io the la ſucceſſe e trattenerſi lungamente*, Briſſoni, Vita del Pallavicino, *nel* Prologo. *Cette Vie a été traduite en Latin par M. M. ; mais on ſe trouve qu'en manuſcrit.*

(6) *Voïez ci-deſſus la Citation* (*i*).

De peur qu'on ne me ſoupçonne d'avoir altéré ou peu éxactement copié les faits rapportés par mon Auteur, il ne ſera pas mauvais de le faire parler ici dans ſa propre Langue. *Il Principio però della ſua Cadutta*, dit-il, *nacque da una Leggerezza da nulla ; eſſendo pur troppo vero, che le Fortune de gli Huomini grandi, e nel male, e nel bene, ſiccno appeſe ad un leggeriſſimo filo di paglia. Aveva egli ottenuta licenza dal ſuo Generale di paſſare in Francia ; ma, come quello che viveva incatenato dall'amor d'una Giovane in Venezia, non mai parti da quella città (nella quale ſi trattenne allora quaſi incognito) non che dall'Italia, come che eſſendo di ſeliciſſimo ingegno nell'inventar delle favole, faceſſe travedere la Religione e'l mondo, ſcrivendo continue Lettere à diverſi amici, co' quali s'intendeva, con la favoloſa narratiuno de' ſuoi finti viaggi per tutte le Provincie di Francia . . . . . mentre i Librari e gli Stampatori compravano ad alto prezzo i ſuoi Manoſcritti, ... laſciatoſi trasportare, non meno dal proprio Genio, che dalle altrui perſuaſioni, à toccare delle materie, che mai ſi toccano ſenza Riſchio, o della vita, o dell'onore, venne finalmente à procacciarſi con diverſe compoſitioni*

e

(7) *Vers le commencement de Septembre* 1642. *Cela paroît par une Lettre, qu'il écrivit au* Marquis Aléxandre Pallavicino, *ſon Parent, le* 10. *Novembre* 1642. *& imprimée à la fin de ſes* Opere Scelte ; *dans laquelle il lui dit, Sono già due meſi ch'io ſono prigione, e per meglio dire dannato, &c.*

(8) *On lui fait dire mot-à-mot un an tout entier dans ſon* Teſtament, *pag.* 92. *&* 129.

(9) L'Auteur di Ferrante Pallavicino, *qui contient à peu près les mêmes choſes, mais beaucoup plus en abrégé, dit, pag.* 25, *qu'il ſe purgea, & ſortit par le crédit de ſes Parens.* Mi ſpurgai, liecnziato col favore de molti Padrani.

(10) *Tiré de la* Vita di Ferrante Pallavicino, *da* Giuſtiano Briſſoni.

imprudente réſolution, après lui avoir fait perdre la liberté, le conduiſit enfin à laiſſer la Tête ſur un Echaffaut (*I*) (*C*). On ne ſait pas préciſément en quelle année ; & la né-

(*I*) *Voïez ci-deſſous Citation* [14] &c.

e Scritture indegne della ſua nobiltà, e della ſua Profeſſione . . . . . : trà le quali fu quella del CORRIERE SVALLIGGIATO, *Inventione pero d'altro ingegno che gliele ſuggerì, e ſola Cagione di tutte le ſue disgrazzie . . . . . Paſſò queſta Opera licenziata dall'Inquiſitione Eccleſiaſtica ſenza oppoſizione alcuna ; ma, capitata alle mani del Segretario della Republica Veneta all'hora deputato alla reviſion de'Libri in quanto conviene al publico intereſſe, non che gliele voleſſe licenziare, ... ma nè meno volle mai più per conveniente rigaardi reſtituir gliele, con tanto diſguſto di Ferrante, ch'ebbe fin dall'ora à precipitare in qualche diſgrazia . . . . . Come quello, che conſervava nell'Animo ſempre viva la memoria della Repulſa avuta dal Segretario ; . . . . e . . . . . ottenuto di qualche ſoggetto de' Barberini all'ora dominanti in Roma, perche aveſſe tentato à inſtigazione de' Geſuiti di far proibire tutte le ſue Opere Scritturali ; . . . . . ſi miſe in teſta di riſare . . . . . il* Corriere Svalliggiato, *& d'accreſcerlo di molte Lettere e diſcorſi, o . . . . . penſò, con infanſta non meno che imprudente riſoluzione, di valerſi di ſomigliante occaſione, e preſtiſſo, per diſfogare contro i ſuoi preſunti Nemici il conceputo diſdegno . . . Francesco Piccinni Librajo ſi preſe l'aſſunto di farla eſſo occultamente ſtampare da un ſuo fratello, perſona aſſai deſtra per ſimili intraprese. La qual coſa penetrata, per mezzo del medeſimo Francesco, da un Litterato Iſtorico, che fingeva l'amico del Pallavicino, e viveva in quelle pratiche di Spia de' Miniſtri de' Principi, e l'haveva vedato continuare. Egli l'accuſò all'Arcivescovo Vitelli, all'ora Nunzio Apoſtolico in Venezia, nell'atto iſteſſo che ſi ſtava di ſtampare : e nel medeſimo tempo avverti autora Francesco, (quaſi in termine di grandiſſima amicizia e confidenza,) del pericolo che correva ; perche laſciaſſe à lui queſti Libri, contando gitene ottanta doppie, che gliene ſtettarono grandiſſima uſura nella pubblica mercatanzia ch'egli ne fece, che in quei principii vendevano fino à quattro ſcudi l'uno ſimili volumetti di valſente di dodici ſoldi. Le doglianze, che per queſta Impreſſione fece il Nunzio Vitelli in Collegio, portarono Ferrante diſgraziatamente in un Camerotto, dal quale appena dopo ſei meſi (non paſſata la ſua ritenzione in Pregadi) fu liberato : e ſi liberò egli ancora poco dopo quaſi affatto della Religione, veſtendo altro abito, e commandato come incognito il mondo. Si cappe intanto la Guerra trà i Barberini e'l Duca di Parma : onde il Pallavicino, o per eacquiſtare la grazia di qual Principe, che ſi ſhiamava per altro mal ſodisfatto della ſua penna per le coſe ſcritte di ſua perſona ne'* Succeſſi dell'anno 1636, *o nel medeſimo* Corriere Svalliggiato ; *o pure per vendicarſi di queſta ſua prigionia contro chi ne preſumava Autore, ſcriſſe la* Baccinata all'Armi Pontificie ; *dedicando queſto ſuo Libro, con termini di molto diſprezzo, anzi di grandiſſima imprudenza o temerità, al medeſimo Arcivescovo e Nunzio Vitelli* (11). Cette Dédicace eſt extrémement piquante, & commence par ceci : *A Relatione de' Naturali, noſcono le Api dal Cadaveri è conforme altri dalle ſommondezze de Bovi. V. S. Illuſtriſſima, che nel cognome di Vitello moſtra d'eſſer di razza di Bue, aſſicura in ſe una ſimpatia naturale con quelli animali, o conſeguentemente con gli Barberini in eſſi rappreſentati come in inſegna propria.* Elle eſt datée du mois d'Août 1642.

Morei rapporte deux particularitez, dont l'Auteur de la vie de Ferrante Pallavicino ne parle point. Il prétend que *le nom de* cet Ecrivain Satirique *devint en éxécration à la Cour de Rome, où l'on mit ſa tête à prix*, & qu'*il ſe retira à Venize où il vivoit en repos* (12). Quant à la prémiére de ces deux choſes, c'eſt-à-dire à cette tête mise à prix, non ſeulement le Bruſoni n'en dit rien, mais même il ſemble inſinuer poſitivement le contraire, comme on le verra dans la Remarque ſuivante. La derniére eſt certainement fauſſe ; puiſque, comme on vient de le voir, il y avoit déjà longtems qu'il demeuroit à Veniſe, & qu'il n'y étoit point tellement en repos qu'on ne lui eut fait eſluyer ſix mois de Priſon. Vigneul-Marville eſt dans la même erreur : il s'imagine que le Pallavicino ne ſe retira à Veniſe, qu'après qu'on l'eut reconnu pour Auteur de ſes Satires (13). Il ajoûte une particularité remarquable, dont les autres ne font aucune mention. C'eſt que les Satires de Ferrante Pallavicino *parurent d'abord écrites à la main, & peu après imprimées avec une planche ſur laquelle étoit gravé un Crucifix ; planté dans des épines ardentes, & entouré d'un gros eſſain d'abeilles, avec ce Verſet des Pſeaumes*, Circumdederunt me ſicut Apes, & exarſerunt ſicut ignis in ſpinis, & in nomine Domini, quia ultus ſum eos ; *faiſant alluſion aux Abeilles que les Barberins portent dans l'écuſſon de leurs Armes* (14).

(*C*) *Après avoir perdu la liberté, ... il laiſſa la tête ſur un Echaffaut.*] Je trouve cinq principales Relations de cette funeſte avanture, dont la prémiére eſt dans l'*Anima di Ferrante Pallavicino* ; la ſeconde, preſque toute priſe de la précédente, eſt dans la Vie de Ferrante Pallavicino, compoſée en Italien par Girolamo Bruſoni ; la troiſiéme fut trouvée manuſcrite à la fin des *Gloire de gli incogniti di Padova*, ou pour mieux dire *di Venezia*, dans une bibliothéque de Paris, & imprimée dans les Additions au Naudéana d'Edition de Hollande ; la quatriéme eſt dans l'Article (FERRANTE) PALLAVICINO du Dictionnaire de Moreri ; & la cinquiéme eſt dans le I. Volume des Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature de Vigneul-Marville (15). Comme il y a dans ces différentes Relations diverſes particularitez inconnues aux uns ou aux autres de leurs Auteurs, je m'attacherai particuliérement à la narration de l'*Anima di Ferrante Pallavicino*, non ſeulement parce qu'elle eſt la plus circonſtanciée, mais encore parce qu'elle a été faite ſur les lieux & dans le tems, & qu'elle ſe trouve confirmée par l'Auteur de la Vie du Pallavicino ; & je me contenterai de tirer des autres les faits particuliers dont elle ne fait point de mention.

Les Barberins, extrémement irritez contre Ferrante Pallavicino, mais ne voïant point de jour à s'en venger tant qu'il ſeroit dans un aſile auſſi avantageux pour lui que Veniſe, réſolurent de l'en tirer par trahiſon (16). On leur préſenta pour cet effet un jeune François, nommé Charles de Breſche, Fils de Pierre de Breſche, Libraire à Paris, mais qui n'étoit connu des Italiens que ſous le nom de Charles di Morſi (17), ou di Morſù (18), & qui après avoir perdu le Maître, qu'il avoit ſuivi en Italie (19), y contrefaiſoit le Gentil-Homme (20). Ils entrérent en compoſition avec lui ; &, moïennant trois mille Piſtoles dont ils convinrent, il ſe rendit de Rome à Veniſe, & s'appliqua tout entier à y faire réüſſir leur deſſein (21). L'Auteur de la Vie du Pallavicino dit que ce fut à Veniſe même, que ce Scélérat fut engagé dans cette entrepriſe par le Nonce Vitelli (22). Quoi qu'il en ſoit, s'étant fait montrer le malheureux

(11) Bruſoni, Vita del Pallavicino, *pag.* 2 — 8. *L'Autore dei Gloria de gli Incogniti di Venetia, pag.* 118, *dit de cet Ouvrage, che fu il punto fatale della ſue Infelicità.*

(10) Morei, *au mot* Pallavicini.
(12) Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, *Tom. I. pag.* 12.
(14) *La même. On a dit de ces Abeilles, que ſi elles étoient ſi groſſes & ſi graſſes, c'eſt qu'elles avoient ſuccé le ſang de l'Egliſe pendant vingt-deux ans. Voïez l'Etat du Siége de Rome, Tom. I, pag.* 69. *où l'on ajoûte, que la* Pasquinade ordinaire contre les Barberins *diſoit*, Quod non fecere Barbari fecerunt Barberini.
(15) *Pag.* 12. *Je ne parle point du Régni de Mr.* Wagenſeil, *ſait à* J. Fr. Meyer, *& inſéré par celui-ci dans ſes* Epiſtolica Diſſertatio de Anonymis & Pſeudonymis, *datée de l'année* 1699, *& imprimée à la fin du* Thesaurus Anonymorum & Pseudonymorum de Placcius, *auquel elle eſt addreſſée ; car, il n'y a rien de particulier.*
(16) L'Anima di Ferrante Pallavicino, *pag.* 28.
(17) Additions au Naudéana, *pag.* 221. Vita del Pallavicino, *pag.* 8.
(18) L'Anima, *pag.* 21.
(19) Additions au Naudéana, *pag.* 221.
(20) Vita del Pallavicino, *pag.* 8.
(21) Addit. au Naudéana, *pag.* 222.
(22) Vita del Pallavicino, *pag.* 8.

négligence des Auteurs à cet égard eſt tout-à-fait inexcuſable : mais, il y a tout lieu de croire que ce fut à la fin de 1643, ou au commencement de 1644. (*D*). Ses amis vendreux Ferrante, il l'accoſta dans une Boutique de Libraire, où il le trouvoit ordinairement, s'entretint ſouvent avec lui ſans faire ſemblant de le connoître ; &, l'aiant entendu nommer, il en témoigna une joie extrême, voulut à toute force l'embraſſer, reuſit grace à la fortune de lui avoir fait rencontrer un Homme dont il admiroit depuis ſi longtems les Ouvrages, ſe mit à les louer & à en réciter les endroits qui lui plaiſoient le plus, & laiſſa Pallavicino charmé de tant d'honnêteté & ſouhaitant fort de le revoir. A quelques jours de là, aiant formé plus de liaiſon avec lui, il lui fit entendre combien ſa réputation étoit grande en France, & l'eſtime particuliére que le Cardinal de Richelieu faiſoit de ſes Ecrits, dont il admiroit l'abondance & la facilité : ajoûtant, que s'il eut jamais été en France, & qu'il y eut eu quelque accès auprès de ce grand Homme qui idolatroit les gens de mérite, il s'en ſeroit parfaitement bien trouvé. Il le laiſſa fort touché de ce diſcours ; &, deux jours après, il lui dit, que s'il ſe vouloit fier à lui, il le mèneroit en France ; que le Cardinal l'y recevroit fort bien, le feroit ſon Hiſtorien (23) avec une bonne penſion ; &, qu'afin qu'il n'en doutât point, il lui montroit les Lettres du Cardinal à cet effet. Il fit plus : il ſe logea avec lui, le pratiqua familiérement, & lui fourniſſoit de l'argent lors qu'il en avoit beſoin. Bref, cet Homme ſe comporta ſi finement, qu'il ne donna point le moindre ſujet de défiance ; & que les meilleurs amis du Pallavicino, qui n'approuvoient pas néanmoins ſon départ, ne ſoupçonnérent rien de la traiſon qu'on lui préparoit. Trompé donc par de ſi belles apparences, eſpérant d'accroître ſes moiens & de ſoutenir ſon honneur & ſa nobleſſe, & conſidérant d'ailleurs qu'un galant Homme ne pouvoit ſe placer auprès des Princes d'Italie ſans faire l'eſpion ou quelque choſe de pis, au hazard de mourir d'une maniére infame, Pallavicin ſe réſolut à ſuivre ſon prétendu Bienfaiteur. Ils ſe rendirent à Bergame, où le Pallavicino voulut reſter quelques jours, tant pour divertir ſon Conducteur au milieu de ſa Famille, que pour l'éxaminer de nouveau ; mais en vain. Ils en partirent donc ; &, continuant leur route, ils arrivérent à Geneve, où ſelon Bruſſoni ils n'étoient allez que pour faire imprimer quelques nouvelles compoſitions de Ferrante, & où ils ne réüſſirent point, peut-être par la malice du Conducteur. Selon Naudé (24) & Moreri, ſon deſſein étoit de ſe retirer à Orange, perſuadé qu'il n'y avoit rien à craindre ſous la protection d'un Prince Proteſtant : &, ſelon la narration des Additions au Naudæana ils s'y retirérent effectivement, & ce fut de là que le perſide de Breſche fit avertir le Vice-Légat d'Avignon de ſe ſaiſir de la proie qu'il lui conduiſoit (25). Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'étant arrivez ſur le Territoire d'Avignon, ils furent arrêtez au paſſage d'une petite Riviére, ſous prétexte qu'ils avoient des marchandiſes de contrebande. Le malheureux Pallavicino s'apperçut alors qu'il étoit trahi, & en fit de violens reproches à ſon Conducteur, qui ne ſut que lui répondre. Moreri dit que ce fut ſur le Pont de Sorgues, & Vigneul-Marville dit que ce fut à Vaiſou (26), que le Pallavicino fut arrêté ; qu'aiant découvert ſur la porte du Bourg les Armes du Pape, il s'écria, *Ah ! je ſuis perdu* ; que ſon guide infidéle tacha en vain de le raſſûrer ; & qu'ils furent ſaiſis dans le moment (27). On les empriſonna tous deux à Avignon (28) ; mais, le Traître fut bientôt mis en liberté (29). On inſtruiſit auſſitôt le Procès de l'infortuné Pallavicino. Interrogé ſur les Papiers qu'on avoit trouvez ſur lui, il dit que c'étoient des copies de Piéces dont Morſi, qui en tiroit un grand profit, lui avoit prêté les Originaux, & qu'on pouvoit s'en informer à Venise, à Bergame, & à Geneve (30). Ce ne fut que pour ſauver les apparences, qu'on voulut bien écouter ce qu'il dit pour ſa juſtification, & obſerver ces formalitez ; car, ſa perte étoit réſolue (31). Pendant que ſes amis ſollicitoient fortement pour lui, il trouva le moien d'adoucir ſon Geolier, & d'obtenir de lui de la chandelle ſous prétexte de l'ennui & de ſe deſennuier ; &, en aiant amaſſé une certaine quantité, il mit le feu pendant une nuit à la porte de ſon cachot ; mais, aiant trouvé derriére cette porte brûlée une autre porte de fer (32), & aiant été ainſi découvert, il n'en fut que plus reſſerré & plus maltraité. Il fut enchaîné comme une bête féroce : on l'attacha contre le mur, en forme de Crucifix ; & on le tourmenta ſi violemment, qu'il en devint méconnoiſſable (33). Malgré tout cela, il ne laiſſoit point encore d'eſpérer de ſortir heureuſement d'affaire ; & il avoit même commencé la compoſition d'un caprice ſur les humeurs & la mélancolie de ſa captivité, lorſque les Barberins, déterminez à le faire mourir, le condamnérent à perdre la tête ſur un Echaffaut (34), & le firent enfin éxécuter après environ un an ou quatorze mois de Priſon (35). La narration Italienne mériteroit certainement d'être inſérée ici, mais, la crainte d'être trop long m'oblige d'y renvoier les Lecteurs. Elle eſt extrémement intéreſſante, & l'on y peut voir avec combien d'adreſſe & de ſubtilité l'infame de Breſche ſut conduire au ſupplice l'indiſcret & le malheureux Pallavicino.

(23) *L'Auteur de la Vita del Pallavicino, dit, pag. 9, que ce fut une Académie de la Langue Toscane, dont on lui propoſa l'Etabliſſement & la Direction à Paris. L'Auteur des Gloire de gli Incogniti di Venezia, pag. 138, dit l'un & l'autre.*

(24) Naudæana, *pag.* 209.

(25) Additions au Naudæana, *pag.* 224.

(26) Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire & de Litérature, *Tom. I, pag.* 14.

(*D*) *Il y a tout lieu de croire que ce fut à la fin de* 1643, *ou au commencement de* 1644.] Je me ſuis plaint quelque autre part (36) de la mauvaiſe coutume qu'ont les Ecrivains de Vies & d'Eloges de ſe répandre en louanges inutiles & quinteſſenciées, pendant qu'ils négligent de marquer les principales actions de leurs Héros, & d'en noter les tems, les lieux, & les autres circonſtances ; & voici une nouvelle occaſion de renouveller cette plainte. Ni les *Gloríe de gli Incogniti di Venezia*, ni l'Auteur de l'*Anima di Ferrante Pallavicino* ; ni l'Auteur de ſa Vie, plus blâmable en cela que les autres, puiſqu'il faiſoit une Hiſtoire ; ni la Relation imprimée dans les Additions au Naudæana ; ne nous diſent pas un ſeul mot du tems de la mort du Pallavicino. Je ſai bien, qu'étant été éxécuté par ordre des Barberins, il eſt fort aiſé de conjecturer que ça dû être avant la mort d'Urbain VIII. qui mourut le 29. de Juillet 1644 : mais, comme ce Pape a ſiégé longtems, que très peu de gens connoiſſent la date des Editions des Ouvrages qui ont fait enfermer & périr le Pallavicino, & que les Auteurs dont je me plains ont auſſi peu marqué la date de ſon empriſonnement que celle de ſa mort,

(27) Moreri, *au mot* Pallavicini.
(28) Additions au Naudæana, *pag.* 224.
(29) *La même.* Vita del Pallavicino, *pag.* 10. *L'Auteur des Gloire de gli Incogniti di Venezia, ajoûte que ce Stilerax ſe rendit auſſi l'Accuſateur du malheureux Ferrante.* Aggiungendo, *dic-il pag.* 138, al Tradimento l'Accuſa, e preſentando à Giudici alcune Scritture che a ſua inſtanza Ferrante haveva compoſte.
(30) L'Anima, *pag.* 32, 31.
(31) Vita del Pallavicino, *pag.* 11.
(32) *Là même.* Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire & de Litérature, *Tom. I, pag.* 14. *Il eſt le ſeul, que je ſache, qui ait rapporté cette derniére particularité.*
(33) L'Anima, *pag.* 33, 34.
(34) *Sentenziato alla Morte, ed della ſua miſerabil Prigionia, per capitar ſtorto un Polo à laſciarvi la Teſta e la Reputatione.* Vita del Pallavicino, *pag.* 13. *Avia Pontificia mortis inflictatus Libellis famoſis, cervice caſa Aventure, Exemplum fuit quam minimum ſit, etiam veracibus Scripsiſſe Romano Imperio.* Priolus de Rebus Gallicis, *pag.* 46. *Fu decapitato in Avignone, per haver date alle Stampe alcune Scritti contro l'Autorità del Pontifice Urbano VIII.* Faccina de Pseudonymis, *pag.* 69. *Voiez auſſi ci-deſſous les Citations* (19) & (31).
Mr. Bayle, *dans ſon Article* SAVONAROLE, Remarque [*M*], *à la fin*, dit qu'il fut pendu ; *mais, il n'eſt fort bon qu'on Défende des Mémoires ; car dans l'Article* PALLAVICINO, *il reconnoît qu'il perdit la Tête ſur un Echaffaut. L'Auteur d'une Lettre miſe à la tête de la Contemnazione del Cortegiano ſvalligiato, ajoûte qu'il fut enfin rétabli en tendresſe avec ſes Ecrits. Voiez la fin de leur Catalogue, au commencement de la Remarque* [*G*].
(35) Moreri, *au mot* Pallavicini. Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire & de Litérature, *Tom. I, pag.* 12, *dit mal à propos, que la Priſon dura pluſieurs années : & le Manuſcrit, cité au commencement de la Remarque* [*B*], *dit mal, qu'il fut conduit en Italie, où on le fit mourir.*
(36) *Dans la Remarque* [*B*] *de l'Article* MAZOLINS.

vengérent ſa mort ; & le Traître, qui l'avoit livré à ſes Ennemis, ne jouït pas longtems du fruit de ſa perfidie (*E*). Il y avoit bien du haut & du bas dans ſon Caractère (*F*) ; & c'eſt certainement un grand dommage, qu'un Homme qui avoit tant d'es-

mort, c'eſt reſter incertain ſi ce fut au commencement ou à la fin de ce long Pontificat qu'il mourut, & c'eſt une incertitude fort desagréable à des Lecteurs exacts, qui ne ſe contentent point de ſavoir ainſi les faits en gros, mais qui veulent en connoître préciſément les circonſtances & la vérité. Henning, Witte & Moreri ne nous en délivrent pas tout-à-fait : ils diſent bien, à la vérité, que Ferrante mourut en 1644 (37) ; mais, le moien de les en croire, lorſqu'on voit dans le Naudæana, que ſon aſſaſſin fut poignardé à Paris en Juin 1646. par un de ſes parens qui fut trois ans à en chercher l'occaſion (38) ? Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que ſa *Barcinata alle Api Barberine* eſt datée du mois d'Août 1642 ; qu'il fallut quelque tems à de Breſche, pour faire connoiſſance avec lui, gagner ſon affection, & le réſoudre à paſſer en France ; & que, s'il ne fut éxécuté, comme l'avance Moreri, qu'après quatorze mois de priſon, ce ne peut avoir été que vers la fin de l'année 1643, ou vers le commencement de l'année 1644. Tout ce qu'on peut faire eſt donc de reſter dans le doute entre ces deux années. Mon Edition de l'*Anima di Ferrante Pallavicino*, datée de M. D. C. XLIII., & ces paroles de ſon Titre *ultima Impreſſione*, me fourniſſent en apparence une ſeconde raiſon de douter : mais, comme on y fait mention d'une harangue de Luigi Manzini au Pape Innocent X., qui ne fut élû que le 14. Septembre 1644 ; & qu'ainſi il faut que le M. D. C. XLIII. de ce Titre ſoit une faute d'Impreſſion pour M. D. C. XLIIII., un des Caractêtes s'étant échappé de la forme ; cette ſeconde raiſon ſe réduit à rien, & n'eſt point propre à confirmer mon doute. Pour l'éclaircir, il me falloit une date poſitive, que je ne me flattois plus de trouver, l'aiant ſouvent inutilement cherchée. Mais enfin, lors que j'y penſois le moins, & que cet Article étoit déjà tout dreſſé depuis longtems, je l'ai fortuitement rencontrée, en cherchant autre choſe, dans les Ephémérides de Pierre de Saint Romuald. *Le 5. Mars* 1643, dit-il (39), *Dom Ferrante Palavicini, Chanoine Régulier de S. Auguſtin, eut la tête tranchée dans Avignon, pour avoir fait quelques Libelles contre l'autorité du Pape, & contre la dignité des Cardinaux.*

Vincent Placcius me donnera lieu de faire ici deux Remarques. Ayant vû que le Ghilini, dont les Eloges ont été imprimés en 1647, parloit du Pallavicino comme d'un Auteur vivant, il s'eſt contenté de lui oppoſer les Eloges des Membres de l'Académie *de gli Incogniti*, imprimez la même année, & dans leſquels on déplore ſa triſte & malheureuſe fin (40). C'eſt faire en une ſeule Propoſition deux différentes fautes : car, 1°. c'eſt ne ſavoir que d'une manière vague & indéterminée que le Pallavicino étoit mort en 1647, & peut-être même croire qu'il ne l'étoit que depuis fort peu de tems ; or, il eſt certain qu'il y avoit déja au moins trois ans : &, 2°. c'eſt s'imaginer que le Ghilini avoit compoſé ſon Livre en 1647 ; or, il eſt viſible par la ſeule lecture de l'Eloge en queſtion, qu'il l'avoit compoſé, non ſeulement du vivant du Pallavicino, mais même avant qu'il ſe fût retiré de Veniſe, & pendant qu'il y vivoit paiſiblement encore. *Vive hoggidi in Vinezia trà gl'Incogniti di quella vaſta Academico Occulto, da tutti ſtimato, e da tutti riverito*, &c. Ce ſont les termes du Ghilini (41). Papadopoli, qui met la mort de l'infortuné Pallavicino en 1648. ou 1650, n'étoit pas mieux inſtruit. *Avenaine Secuni percuſſus eſt circa annum M. D. C. L.*, dit-il, *vel bienio ante, ut multi ſcribunt, Ætatis* 26 *vel* 27 ; *certe nondum annoram triginta* (42). Je ne ſai qui ſont ces prétendus *nombreux* Auteurs qui placent ainſi la mort du Pallavicino ; n'en connoiſſant aucun autre que Papadopoli lui-même.

(37) Henning. Witte Diarium Biographicum, *in Append. ad annum* 1644. Moreri, *au mot* Pallavicini.

(38) Naudæana, *pag.* 109.

(39) Ephémérides ou Journal Chronologique & Hiſtorique, par Dom Pierre de S. Romuald, *Tom. I, pag.* 208.

(40) Placcius, de Anonymis & Pſeudonymis, *pag.* 614, 631.

(41) Teatro d'Huomini Letterati, *Tom. II, pag.* 78.

(42) Papadopoli Hiſtor. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 208.

(*E*) *Le Traître qui l'avoit livré . . . ne jouït pas longtems du fruit de ſa perfidie.*] L'Auteur de l'*Anima di Ferrante Pallavicino*, & celui de ſa vie, n'ont apparemment rien ſçu de cette punition, eux qui ſe ſont contentés de dire, que non ſeulement on avoit délivré ce Traître, mais que même on l'avoit largement récompenſé (43). Moreri racoute ſeulement en deux mots, qu'*un des amis du Pallavicino* (44) *le tua dans Paris peu après, lorſqu'il ſe croioit le plus à couvert de ſon crime, & qu'il joüiſſoit avec impunité de la récompenſe, qu'il en avoit tirée* (45). Mais, voici diverſes particularitez ſur ce ſujet, qui ſont bien dignes de la curioſité des Lecteurs. *Ritornò Carlo* (di Breſche o di Morſi) *per a Roma, dove ricevette l'infame Premio del ſuo Diabolico Tradimento, parte in Quadri* (*i quali furono eſpoſti a vendere in Parigi in una caſa dimandata* l'Hôtel de Fleury *allhora Camera locanda tenuta da una certa Donna di Bretagna chiamata Ma.* Barillon *nella Strada* dei Bourdonnois,) *parte in contanti. Il Cardinale* Mazzarini *frà tanto portando impatientemente la morte del* Pallavicino, *al qual voleva del ben aſſai, fece dar ordine ad un tale* Ganducci, *Italiano, di domeſticarſi con* Carlo. *Il che fece contamente dett' Emiſſario, ſimulando di vendere Guanti, Profumi, & altre Galanterie, le quali baratava con* Carlo, *per Quadri ed altra Robba. Coſi avendo ſtabilito commercio con eſſo, era ſpeſſo da lui, che ſtava di caſa in Piazza* Maubert : *dove eſſendo una mattina a buonißima hora andato per i loro Negotii communi, ſi lamentò con* Carlo *di qualche ingiuſtitia fattagli da eſſo lui ; ciò che vegando* Carlo, *ch'ancora era in letto, moſſe gli l'altro la cagione del petroſello, lanciatoſi gli adoſſo, l'abbracciò ſeco, e pianto gli un ſtile nelle reni. Sentendoſi* Carlo *ferito, come forte e robaſſo ſi ſtrinſe col Stocario, & abbattendoſi cadono ambe due per terra. Corſero al rumore quei di caſa ; & trovato l'aſſaſſo ferrato per de dentro, via chiamorono la Giuſtitia, la quale venuta, & l'apertura fatta della porta, vidde l'Homicidio, fece cacciar Prigione* Ganducci *nel* petit Châtelet, *mentre* Carlo *ſcaa moriva. Il che riferito al Cardinale* Mazzarini, *diede ordine al Giudice Criminale di liberare il carcerato : e ſu obbidito. In queſto modo ſà rimunerato il Scelerato del ſuo pia che barbaro Tradimento* (46).

(*F*) *Il y avoit bien du haut & du bas dans ſon Caractère.*] Voici le Portrait, que nous en fait l'Auteur de ſa Vie. C'étoit un beau génie & bien cultivé, aſſez modeſte ſur ſes Ouvrages, mais inſupportable ſur ceux d'autrui. Dans la converſation il étoit froid, ſec, & ne ſoutenoit point ſon Homme de Lettres ; & quelque fois il tomboit dans une taciturnité, dont on avoit aſſez de peine à le tirer. Il avoit une aſſez belle preſtance ; mais, depuis ſon retour d'Allemagne ſes amis remarquoient dans ſa phiſionomie quelque choſe de ſiniſtre, & qui préſageoit ſa perte. Il rapporta de même Païs des ſentimens trop libres ſur la Réligion, quoi qu'il ſoit mort très Catholique. Ils lui vinrent, tant de ſa fréquentation avec les Hérétiques, que de la facilité qu'il eut d'y lire toutes ſortes de Livres, mais particuliérement de la diſpute qu'il eut touchant la vérité de la Réligion Chrétienne, & la Providence Divine avec un Officier François condamné à la Roüe, & qui mourut obſtiné dans ſon Calvinisme, ou plûtôt dans ſon Athéiſme, car c'eſt ainſi que s'exprime l'Auteur. Le Pallavicino étoit d'ailleurs un Aſſemblage ſingulier de bonnes & de mauvaiſes qualitez, libéral juſqu'à la prodigalité, & voluptueux

(43) L'Anima, *pag.* 31. Vita del Pallavicino, *pag.* 10.
(44) Naudé *dit que ce fut un de ſes Parens.* Naudæana, *pag.* 109.
(45) Moreri, *au mot* Pallavicini.
(46) *Tiré d'une Relation Manuſcrite, trouvée à la fin des Glorie de gli Incogniti di Venezia, & imprimée dans les Additions au Naudæana d'Edition de Hollande, pag.* 233. *& ſuivans. Le Manuſcrit, cité au commencement de la Remarque* (*E*), *attribue mal-à-propos ces Recherches au Cardinal de Richelieu ; & ajoute ſans raiſon, qu'elles furent vaines & inutiles.*

d'eſprit en ait fait un ſi mauvais uſage. Je donnerai ci-deſſous le Catalogue de ſes Ecrits (*G*); & je n'oublierai point de remarquer qu'on lui conteſte celui de tous qui a peut-

eux juſqu'à l'excès ; mais, bon ami, & plein de confiance. Pendant qu'il fut dans le Cloître, il étudioit deux ou trois heures le matin dans ſon lit, & donnoit le reſte du jour à ſes Amis & aux Femmes, dont il étoit extraordinairement aimé, plus pour ſes déréglemens & ſa prodigalité, que pour ſes agrémens perſonnels ; mais depuis, il n'eut plus aucune régle de vie, & mêla tellement le bon avec le mauvais, qu'on ne pouvoit plus dire qui l'emportoit en lui le vice, ou la vertu (47). La choſe n'étoit pourtant guéres douteuſe ; &, après le détail que l'Auteur venoit de faire, il lui étoit aiſé de décider nettement que le vice l'emportoit de beaucoup ſur la vertu ; ſur-tout s'il y eut fait entrer, comme il le devoit, le génie ſatirique & vindicatif de Ferrante, que Papadopoli nous a très bien depeint en ces termes : *Famæ plaudentis lueſtiæ* FERRANTEM *ultra Crepidam abſtraxerunt, ſuretemque in Charactere dicendi, ſi fas ita loqui, maniaco ad Satyram adduxere. Scripſit multa, maledice, obſcene, licenter ; nec ſe fraterculus intra Tunicam ſuam atque carbaſinam infelix continuit ; ſed & in Principes, editis Libellis, dicax & petulans inſurrexit ; ſacramque facundiam, quam profiteri juvenis religioſis inſtitutis addictus tenebatur, Tractationibus impudicis immodeſtiſſime conſpurcavit. Iade illi ærumnæ, dedecus, & interitus ; & , poſt mortem , infamia* (48).

(47) Vies des Pallavicino, pag. 32 & ſuiv.

(48) Papadopoli, Hiſtor. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 302.

L'Auteur de la *Secretaria di Apollo*, Ouvrage fait à l'imitation des *Ragguagli di Parnaſſo* de Trajano Boccalini, a dépeint plus judicieuſement le Caractère du Pallavicino. *Ferrante Pallavicino*, dit-il (49), *era Giovine di Spirito inquieto, di Cervello fugace, e di Giudicio confuſo, ... di ſerace Ingegno, il quale coltivato da un pin lungo Studio, aurebbe partorito ogni prezzioſo frutto ; . . . . . ma, eſſendo d'un Spirito coſi prono alla Maledicenza, la perdita ueo deve rincreſcer molto.* Cet Auteur a fait deux Diſcours touchant le Pallavicino : l'un regarde ſa priſon de Veniſe, & lui eſt adreſſée ; & l'autre concerne ſa mort, & eſt adreſſé à l'Académie *de gli Incogniti* dont il étoit Membre. Il y a dans l'un & dans l'autre des Réflexions bien ſenſées ſur le danger qu'il y a à cenſurer les Actions des Grands. *Non biſogna*, dit-il (50), *ſcherzare a' Prencipi eo' loro Inferiori, unilamente diſſimili da' Gatti ; meno provocarli all' ira : perche-hanno le mani lunghe, onde arrivano in ogni luogo. Quando non ſi può dir ben di eſſi, non biſogna arriſchiarſi à dirne male. In vita loro, è pazzia : in morte, è imprudenza ; perche ſi deve temere, che eſcano fuori della Sepoltura in cenceri. Tutte le Maledicenze, o vere, o falſe, ſono ricevuto dal Principe, quaſi che mortali Offeſe ; e quindi indelebilmente regiſtrate alla partita delle vendette. Onde il non contener la Lingua è un diſfidare la loro potenza ; e'l far parlare la Lingua, è correre al precipizio . . . . . Perciò i virtuoſi devono ſtar da eſſi lontani, affine di non vedere i fatti loro, e non cadere nella profunzione di giudicarli ; perche è minor male il taccr la verità per non offender eſſi, che offender eſſi, per non offender la verità. Se il ſuddito per liberarſi dalla Tirannide non può adoprare il ferro, in aeun modo deve adoprar la Lingua, o la Penna ; ſtromenti, che non feriſcono che l'aria e gli acchi. . . . . Eſſendo meglio, far con eſſi, ciò che fanno i paſſa-*

(49) Secretaria di Apollo, *pag.* 30, 31, 32. *Les Auteurs des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, Décembre* 1704. *pag.* 2063, *attribuent les Ouvrages ou* Boccalini *lui-même, & diſent qu'il l'écrivit vers l'an* 1610, *auſſi-bien que les* Ragguagli di Parnaſſo. *Ce ſont deux Erreurs. On ſait que ces* Ragguagli *furent publiés en* 1612, & 1613 ; & *il eſt certain que la* Secretaria di Apollo *n'eſt point de* Boccalini, & ne *peut avoir été compoſée que vers l'an* 1620. *Elle a été imprimée à* Amſterdam, chez Fran. Ma. Zocca-franca, en 1651, in 24. ; *mais, dans une partie des Exemplaires, l'on a mis* Veolle *au lieu d'*Amſterdam. *Dans un Décret de la Congregation de l'Index, imprimé à la page* 207, & *ſuivantes de l'*Index Romanus Librorum prohibitorum Alexandri VII. , *elle eſt attribuée à un* Antonio Santa Croce ; & *la manière avantageuſe dont elle parle de quelques Pièces de cet Auteur, font voir que cette attribution eſt fauſſe.*

(50) *Ibidem.*

(51) *Ibidem, pag.* 205.

(52) *C'eſt un Panégyrique de la République de Veniſe, pour lequel le Duge lui donna une Chaine & une Médaille d'Or.* Chilliet, Teatro d'Huomini Letterati, *Part. II, pag.* 70. : *Preſent, qu'on auroit eu peine à accorder à Démoſthene & à Ciceron même, ajoûte hyperboliquement* Papadopoli, Hiſt. Gymnaſii Patavini, *Tom. II, pag.* 303, 302.

(53) *Imprimés à* Veniſe, en 1642. *C'eſt un Roman Mithologique des amours de Mars & de Venus, & non un Traité Méchanique de Jeu & des Reſſorts de ce Roi, comme ſe l'eſt viſiblement imaginé un de nos Traducteurs des Metamorphoſes d'*Ovide.

(54) Compoſta conforme le Precetti di Cipriano, dedicata all' Univerſità delle Cortigiane più celebri. *imprimés à Coulogne, en* 1642, [Placcius *dit en* 1644,] in 12. Hallevordii, Bibliotheca Curioſa, *pag.* 77. *Quelques-uns l'ont ridiculement attribuée à l'*Arétin. Placcius, de Anonymis, *pag.* 614.

(55) *Publié ſous le nom de* Giuſtaccio Spirocina, & *imprimé en* Villefranca, *appreſſo* Gio. Gibaldo, 1644, in 12. *Il a été traduit en* Allemand, *ſous le Titre de* Geplündeerte Buk-Reuter, & *en* François, *ſous celui de* Courtier devaliſé, *imprimé à Villefranche par* J. Gibaud, en 1644, in 12.

(56) Opera nacarella per le Api Barberine, in occaſione della Moſſa d'Armi d'Urbano Octavo contro Firenze *imprimée nella Stamperia di* Pasquino, a Speſe di Marforio, *en* 1642, in 4. & en 1644, in 12. *Elle a été traduite en* François *ſous le Titre de la Baſtonade, & imprimée à*

peut-être

geri alle imagini di Dio, è de' Santi, ſalutandoli, e proſeguire il loro viaggio. Mais, c'eſt dommage que le dernier finiſſe par une penſée comme celle-ci : *Per il rimanente, conſolatevi e abbiate allegrezza della voſtra prigionia, la quale hà deſtato curioſità in tutti, non ſolo di ricercare il Libro per cui ſete ſtato incarcerato, ma vedendo tutte le altre voſtre Opere : onde conoſciamo apertamente, che ſarin bene, che tutti i Letterati, i quali pretendano di fare mercatanzia delle Opere loro, ſi faceſſero mettere in prigione dopo la ſtampa di eſſe ; perche certamente durante la loro prigionia, ellcno averebbono molto ſpaccio, ancorche indegno d'eſſer lette* (51). Elle ſent trop la plaiſanterie, ne répond nullement au ſérieux & à la ſolidité de celles qui la précédent, & peut à très juſte titre faire appliquer à ce Diſcours le *Definit in Piſcem Mulier formoſa ſuperne.*

(*G*) *Je donnerai ci-deſſous le Catalogue de ſes Ecrits.*] Je le donne tel que je le trouve à la fin de ſa Vie ; me contentant d'ajoûter à la marge les Editions de ſes Ecrits qui ſont venues à ma connoiſſance, & dont il n'eſt fait aucune mention dans ce Catalogue. Il eſt diviſé en trois Claſſes, dont la I. contient les Oeuvres permiſes ; la II. les défendues ; & la III. les promiſes, & que l'on n'a point vû paroître.

CATALOGO
DELL' OPERE DI
FERRANTE PALLAVICINO.

LE PERMESSE.

Il Sole ne' Pianetti (52), *& altri Panegirici, Novelle, Diſcorſi, Epittalami, e certe poche Lettere ſotto Titolo di varie Compoſitioni.*
La Talielea.
Il Giuſeppe.
Il Saaſone.
La Berſabee.
La Suſanna.
La Vita di S. Giovanni Duca d'Aleſſandria.
Le Bellezze dell' Aanma.
La Scena Rettorica.
L'Ambaſciatore invidiato, ſotto Nome d'*Alcima Lupa.*
Il Principe Ermafrodito.
Le due Agrippine.

LE PROHISITE.

La Rete di Vulcano (53).
La Pudicitia ſebernita.
La Rettorica delle Puttane (54).
Il Carciere fealigiato (55).
La Baccinata (56).

LE

(*m*) Il Divorzio Celeste. *Voyez la Remarque* [G].

peut-être le plus contribué à le faire connoître (*m*). Il écrivoit parfaitement bien en fa

Le Promesse,

Che apparecchiava ò teneva in pronto per le Stampe, mà che si sono disperse e non si sono vedute.

La Guerra di Mantoua.
La Bucata.
La Risposta all' Anti-Baceinata del P. Tomasi.
Le Lettere delle Bestie. (57).
I Ragionamenti de' Beati.
Le Lettere Amorose divise in VI. Centurie.
Istorie Universali de' suoi Tempi, con l'ordine de' successi del Mondo dell' anno 1636. da lui stampati.

„ Che tutte, ò per la maggior Parte, caddero incenerite sul Palco, che tron-
„ cò, col taglio della Mannia, il
„ breve e sviluppato filo
„ della inconstante
„ sua Vita."

L'Auteur d'une Lettre qui se trouve à la tête de la Continuation de son *Corriere svalligiato*, remarque aussi la même choſe. *Le altre sue Opere . . . .*, dit-il, *non hanno ottenuto altro Splendore che quello delle Fiamme ch'incenerirono il suo corpo in Avignone.*

Je ne vois point dans ce Catalogue, ni son *Dialogo trà due Gentilhuomini Acanzo à Soldati Volontarii dell'Altezze di Modona e di Parma alla presenza di Biagio Pugni-Api*, ni sa *Disgrazia del Conte d'Olivarez* (58), qui ont été imprimez dans le Recueil de ses *Opere Scelte*; ni ses *Successi dell'anno 1636*, dont il parle lui-même, à la vérité moins comme d'un de ses Ouvrages, que comme d'une Traduction. Il les avoit traduits du *Mercurius Gallo-Belgicus*, Journal Hiſtorique qui s'imprimoit alors à Francfort; & il n'avoit entrepris cela que comme un Eſſai de ce qu'il pouvoit écrire en fait d'Hiſtoire. C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même dans son *Corriere svalligiato*, en ces termes: *Protestai d'esser Traduttore, non Scrittore. Si che non avendo havuta altra obligatione che d'imitare l'Originale, cioè gli Annali Latini stampati in Francfort sotto Titolo di* Mercurii Gallo-Belgici &c., *non è mio debito il defenderè cio che colà è stampato* (59). Cet Ouvrage avoit irrité contre lui le Duc de Parme; &, par cette raiſon, il ajoûta ces derniers mots: *Ho preteso di dar Saggi d'uno stile Historico non sprezzabile, a fine di persuadere li Principi al darmi commodità di comporre più regolarmente e fondatamente Historie* (60).

Il y a deux autres grands défauts dans ce Catalogue, auſſi-bien, que dans la plûpart de ceux que font les Auteurs de *Vies* & d'*Eloges*. C'eſt qu'on n'y donne que fort impartaitement les Titres des Ouvrages, & qu'on n'y marque ni le lieu, ni le tems, ni la forme des Editions. Pour remédier en quelque ſorte à ces défauts, outre les Notes marginales que j'ai déjà ajoûtées ci-deſſus, j'obſerverai de plus ici, que les *Oeuvres permises* de Ferrante Pallavicino, avec ſa *Vie* par Girolamo Bruſſoni, ſon Portrait, & le Catalogue de ſes Ouvrages ont été imprimées *in Venezia, nella Stamperia del Turrini, en* 1655, *en 4 petits volumes in* 12°.; & que les *défendues* l'ont été *in Villafranca*, c'eſt-à-dire à Geneve, en 1660. (61), en 2 volumes in 12°.; & puis en Hollande, en 1666. & en 1673, in 12°., ſous la même Inſcription d'*in Villafranca*, & ſous le Titre d'*Opere Scelte di Ferrante Pallavicino, cioè, la* Pudicitia Schernita, *la* Rettorica delle Puttane, *il* Divortio Celeſte, *il* Corriero ſvalligiato, *la* Baceinata, Dialogo trà due Soldati del Duca di Parma, *la* Disgratia del Conte d'Olivarez, *la* Rete di Vulcano, *l'*Anima, Vigilia I. & II.: *di nuovo riſtampato, corretto, & aggiuntovi la* Vita dell'Autore, *e la* Continuatione del Corriero. Dans une Lettre, ſignée *Gio. Spirancini*, datée du 5. Mars 1660, & placée à la tête de cette Continuation, on aſſure qu'elle eſt très certainement de Ferrante Pallavicino lui-même.

On lui attribue presque univerſellement le *Divortio Celeſte* compris dans ce dernier Recueil, & je ne vois que Girolamo Bruſſoni qui ſoutienne le contraire. *Né fosse mai vero*, dit-il, *ch'egli componesse, come è fama, il* Divorzio di Chiſlo con la Chieſa Romana, *che ascì appunto in luce mentre egli stava rinchiuso nelle oscure carceri d'Avignone. Che se bene satirizzasse talvolta oltre il dovere sopra le Azioni delle Persone Ecclesiastiche, e titubasse nella licenza de' costumi, non ammise però mai nell'animo suo sentimento alcuno di disprezzo della dignità o dell'autorità loro, no che pregiudiciale a' dogmi sagrosanti della Religione Cattolica-Romana. Ed è veramente una Maraviglia, che si trovino Persone, o tanto ignoranti, o così male impeccionate, che possano darsi ad intendere una così evidente falsità; mentre fra lo stile (per tacer d'altro) di quello abbominato* Divorzio, *e le Opere di Ferrante, si vede quella differenza, che sarebbe tra una Giovane Donna viva, e un cadavero dipiato. Mà, il Mondo, che vive d'opinione più che di giudizio, veduto che l'Autor dell'*Anima di Ferrante, *che tanto gli si professa parziale, gli hà posta . . . . una Maschera sì enorme sul volto della riputazione, si l'hà agevolmente bevuta questa menzogna, senza farvi sopra consideratione alcuna. Anzi è trascorsa tanto oltre la trascuraggine e la impertinenza di molti ignoranti, che d'altre Opere ancora scandalosissime, che alcuni anni dopo la sua morte sono state composte, e pubblicate, vogliono crederlo e predicarlo Autore* (62). L'Eudroit de l'*Anima di Ferrante Pallavicino*, dont il ſe plaint, eſt celui-ci: *Io composi il* Divorzio, *all'ora che ginstamente si po-*

à Villefranche, en 1644, in 12. *Elle eſt ſuivie dans la Traduction Françoiſe de* La Mercurale de Parme contre le Luthérianisme, *dont je ne vois aucune mention parmi ſes autres Ouvrages. C'eſt un* Dialogue d'Ulric Gromsberg, Soldat Allemand en l'Armée de Parme, *avec le Pere* Girolamo de Plaiſance, Recollect de Parme, *accompagné de quelques Lettres, dont la dernière finit par ces mots:*

Urbanus rut oſtavus, cecidemque Muſca,

Traduits ainſi en François:

Il eſt chez, il eſt chez, l'Auteur de tant de Maux,
Ce Barbare d'Urbain, & ſes deux Cardinaux.

(57) *L'Auteur de ſon Teſtament, dont je parlerai ci-deſſous, promettoit la Publication de ces Ouvrages; mais, ce n'étoit ſans doute que pour avoir occaſion de publier quelque choſe de ſatirique ſous ces mêmes Titres. Je ne ſai ſi cela a été exécuté.*

(58) *Traduite en François, & imprimée* à Ville-Franche, en 1644, in 12., *à la ſuite du* Courrier dévaliſé, *indiqué ci-deſſus Citation* [55].

(59) Il Corriere ſvalligiato, *pag.* 61, *dans une Lettre intitulée* Lettera Apologetica di Ferrante Pallavicino per gli Successi del Mondo del 1636.

(60) *Ibidem, pag.* 66.

(61) Placcius, de Anonymis, *pag.* 654, *parle d'une Edition de* Ville-Franche en 1600, *& ſe trompe.*

(62) Bruſſoni, Vita del Pallavicino, *pag.* 15, 16. La Monnoye, Notes ſur la Bibliotheque Choiſie de Colomiés, *pag.* 164: *adopte tout cela, quoi qu'aſſez peu démonſtratif.*

ſa Langue; mais, ſes déſordres l'aïant jetté dans l'indigence, il ſe vit obligé, pour gagner de quoi ſubſiſter, de ſe négliger beaucoup dans ſes derniers Ouvrages (*H*). Il y en

poteſt giudicare, che Chriſto vedendo la ſua Sposa Chieſa in Azzioni illecite, e abominevoli, la laſciaſſe in bando (63). Mais, ces objections-là ne ſignifient pas grand' choſe, & même ſe réduiſent à rien. Ce que Mrs. les Beaux Eſprits Italiens regardent, ou font ſemblant de regarder, comme impie & déteſtable, ne le paroît pas toujours à ceux des autres Nations: & tel eſt le *Divorce Céleſte*, que beaucoup de Perſonnes ſages & prudentes ont approuvé, & qui a même été traduit, il n'y a pas fort longtems, en François par un reſpectable Magiſtrat. Quant au ſtile, on verra dans la Remarque ſuivante, que le Pallavicin étoit quelque fois ſi différent de lui même, qu'on n'en peut légitimement tirer nulle conſéquence contre le ſtile du *Divorce Céleſte*. Vincent Placcius ne regarde ce desaveu ſi formel, que comme un effet de l'amitié de l'Auteur pour le Pallavicino: & il remarque fort judicieuſement, que, ni lui, ni les Auteurs des *Gloria de gli Incogniti di Venezia*, ne lui ôtent pas avec le même ſoin la *Rettorica delle Puttane*, quoi qu'elle ſoit incomparablement plus blâmable que le *Divorzio Céleſte*; mais, que les mœurs des Italiens s'accommodant parfaitement bien de l'un, leur ſuperſtition, & leur politique forcée, pouvoit-il ajoûter, ne pouvoit ſouffrir l'autre, même dans leur ami défunt (64). Le même Placcius remarque, que les Auteurs d'un Journal Allemand, intitulé *den Monatlichen Unterredungen*, & qu'on ſoupçonne être principalement d'Ernest Tentzelius, éxaminent fort au long ſi ce dernier Ouvrage eſt de Ferrante Pallavicino, & qu'ils ſe déterminent enfin pour l'affirmative (65).

(63) Anima di Ferrante Pallavicino, *pag.* 87, 95.

(64) Placcius de Anonymis, *pag.* 655.

(65) *Idem, ibidem.*

Quoi qu'il en ſoit, cet Ouvrage que le déciſif *Bibliothécaire des Romans* traite de *peu de choſe* pag. 268, mais que des Perſonnes plus éclairées que lui ont trouvé d'une *Invention toute ſingulière*, pour me ſervir des expreſſions de ſon dernier Traducteur François: cet Ouvrage, *agréablement diverſifié, ſoutenu d'excellentes penſées, & plein par-tout d'un beau feu d'eſprit*, eſt intitulé *il Divortio Celeſte, cagionato dalle Diſſolutezze della Sposa Romana, & conſacrato alla ſimplicità de' ſcrupoloſi Chriſtiani*, & fut imprimé *in Villafranca, en* 1643, *in* 12°. Il devoit être diviſé en trois Livres, dont il n'y a que le I, de fait. On y ſuppoſe, „ que Jeſus-Chriſt, „ juſtement pouſſé à bout par les débauches & les „ diſſolutions de l'Egliſe Romaine ſon Epouſe „ avec pluſieurs Papes, & part celiérement avec „ Urbain VIII, ſe réſout enfin à faire divorce avec „ elle; que le Père éternel, pour agir équitablement, envoïe St. Paul ſur terre, pour y faire les „ Informations néceſſaires; que cet Apôtre ſe tranſporte à Lucques, à Parme, à Florence, à Veniſe, & à Rome, où il eſt épouvanté des débordemens horribles qu'il y voit commettre; que, „ découvert à Rome par un Poſſédé qu'on exorciſoit, & par conſéquent obligé de s'enfuir, il „ oublie ſon épée, dont le Pape s'empare, avec „ menaces d'en exterminer tous ſes ennemis" (& voilà le trait, imputé par tant d'Auteurs au fuſeux Jules II, aſſez ingénieuſement emploié;) & enfin, „ que, ſur ſes Informations, le Père éternel accorde le divorce demandé par Jeſus-Chriſt.." Le II, Livre devoit traiter des Bâtards de l'Egliſe Romaine; & „ le III, du Concours des autres Egliſes pour les ſecondes Nôces de Jeſus-Chriſt „ (66)." On a depuis rempli ce deſſein, en ajoûtant deux nouveaux volumes au I, & en les faiſant imprimer tous trois à Geneve, en 1679, (67): & l'on aſſûre, que c'eſt Gregorio Leti, qui a fait cette continuation (68). Le I, de ces Livres a été traduit en diverſes Langues. J'en connoi deux Traductions Françoiſes: l'une, dont on ignore l'Auteur, & qui eſt intitulée *le Céleſte Divorce ou la Séparation de Jeſus-Chriſt d'avec l'Egliſe Romaine ſon Epouſe, à cauſe de ſes diſſolutions*, a été imprimée en 1644, in 12: l'autre, qui eſt de la façon de Mr. Brodeau d'Oiſeville, Petit-Fils du célebre Julien Brodeau, & Conſeiller au Parlement de Mets, (69), eſt intitulée *le Divorce Céleſte, cauſé par les déſordres & les diſſolutions de l'Epouſe Romaine, & dédié à la ſimplicité des Chrétiens ſcrupuleux, avec la Vie de l'Auteur*, & imprimée à *Cologne* ou plûtôt à *Amſterdam, chez Roger & de Lorme, en* 1696, *in* 12°. La *Vie de l'Auteur*, que nous promet ce titre, & que le Traducteur nous dit être tout *ce qu'*il en a *pu découvrir*, ne lui a pas couté de grandes recherches; puis que, quoi qu'en diſe Mr. Bayle, ce n'eſt qu'une ſimple copie de ce qu'on en trouve dans le *Dictionaire de Moreri*. Comme on l'a pu voir par la Lecture de cet Article, il lui auroit été fort aiſé de trouver quelque choſe de plus intéreſſant. La Traduction Angloiſe eſt intitulée *Chriſt divorced from the Church of Rome becauſe of their Lewdneſs* & imprimée *à Londres, en* 1679, *in* 8°.

(66) Il Divortio Celeſte, *nell' Argomento di tutta l'Opera, pag.* 9, — 30.

(67) In Regunes, appreſſo Vinigano Cipetti, 1679, in 12, 3 vol.

(68) G. Gryphius de Hiſtoricis Sæculi XVII, *pag.* 425.

L'*Anima di Ferrante Pallavicino*, qu'on a miſe auſſi dans ce Recueil, & que j'ai citée diverſes fois dans cet Article, eſt un petit Ouvrage, qui fut fait à l'occaſion de la mort du Pallavicino, & où la Cour de Rome eſt encore moins ménagée que dans ſes écrits. Il fut imprimé *in Villafranca, en* 1643, *in* 12°, ſous le nom de Giorgio Fallardi (70); mais on l'attribuë à Jean François Loredano (71). Moreri l'intitule mal-à-propos l'*Anima Errante di Ferrante Pallavicino*. On en promettoit ſix Parties (72), dont on deſtinoit une contre les Jéſuites (73); mais, on n'en donna que deux alors, encore la derniére n'a-t-elle preſque plus aucun rapport avec le Pallavicino. Fort long-tems après, quelqu'un s'aviſa d'y ajoûter les IV, autres Parties que l'Auteur avoit promiſes. La III, eſt intitulée *l'Infamia de' Gieſuiti*; la IV, *l'Atheiſmo di Roma*; la V, *Il Trazio delle Stelle altiere regnanti nel Vaticano*; & la VI, *l'Ignoranza ſuperba*. Elles ont été imprimées, conjointement avec les deux prémiéres, *in Colonia, appreſſo Lodovica Feivaldo, en* 1675, *en* 2 *volumes in* 12°.

(69) Mercure Galant, *Février* 1696, *pag.* 191.

A l'imitation de cette Piéce, on en a fait une autre, mais à mon gré fort inférieure, intitulée *il Teſtamento di Ferrante Pallavicino, detto il Flagello de' Barberini*. Elle a été imprimée à *Geneve* (74), *en* 1679, *in* 12°.

(70) Moreri, *ſous le nom* Pallavicino.

(71) Mayerus, *apud Placcium de Anonymis, pag.* 655.

(72) L'Anima di Ferrante Pallavicino diviſa in ſei Vigilie.

(73) *Nella terza Vigilia che ſi promette, non ſi diſcorrerà d'altro che de' Gieſuiti.* Prefazione della II, Vigilia. *Voïez auſſi la pag.* 141. *de la* I, Vigilia.

(74) In Regunes, appreſſo Vinigano Cipetti.

Avant que de finir cette remarque, j'obſerverai, que, ſelon le Ghilini (75), Ferrante Pallavicino avoit fait une bonne partie de ſes Ouvrages à l'âge de vingt-trois ans, & qu'ainſi il auroit pû juſtement occuper une place dans le Recueil des *Enfans Célébres* de Mr. Baillet, ou dans la *Bibliotheca Eruditorum præcocium* de Jean Klefekerus. Cependant, ils n'en diſent aucun mot, ni l'un, ni l'autre.

(75) Teatro d'Huomini Letterati, *Part. II, pag.* 77.

(76) *Ibidem, pag.* 77, 78.

(*H*) *Il écrivoit parfaitement bien en ſa Langue; mais . . . . il ſe vit obligé de ſe négliger dans ſes derniers Ouvrages.*] Le Ghilini n'avoit garde de remarquer ceci, lui qui eſt toujours guindé ſur les ſuperlatifs, & qui n'en trouve jamais de trop forts pour exprimer ſes louanges. A l'entendre, jamais aucun Italien n'a mieux écrit que le Pallavicino. *La ſua principale Profeſſione*, dit-il (76), *conſiſte nello ſcrivere in Proſa Toſcana, con tanta Eloquenza, e con ſi fatto Stile, per tutti li Reſpetti legiadra, che non cede alli più eſquiſiti Proſatori, non ſolo di queſti tempi, ma de' paſſati ancora*. Notez, qu'il n'en excepte pas même Boccace, que les Italiens regardent comme le plus excellent Maître de leur Langue. Mais, il s'en faut beaucoup, que les habiles gens de cette Nation aïent jugé ſi favorablement de Ferrante Pallavicino. En effet, le nouvel Hiſtorien de l'Académie de Padoue, prenant préci-

(69) *Voïez les* Lettres de Mr. Bayle, *pag.* 476, 496.

(70) *Cette date n'eſt point exacte. Voïez ci-deſſus entre les Chat.* [35], & [39]. *Ni* Placcius, *ni* Dekker, *ni* Baillet, *n'ont point connu ce Pſeudonyme.*

Digitized by Google

[o] *Voiez la Remarque (G).*

en a quelques-uns d'entre eux qu'il n'a publié que sous des noms déguisés (*I*). On en a fait divers Recueils, & il y en a eu plusieurs éditions (*n*).

fément le contrepied du Ghilini, ne fait aucune difficulté de condamner absolument son stile comme très mauvais, & de le donner comme un exemple con aincant de la mauvaise manière d'écrire à laquelle s'étoient pitoiablement livrées les Académies d'Italie dans le XVII. Siécle. *Inerat Adolescenti*, dit-il (77), *servidum, pernix, experrectum, avidissimumque laudis Ingenium, mira dicendi scribendique facilitas, isque Italicæ Facundiæ Stylus, qui, licet animum deterrimum, puerilis, incipiens, in fluxibus verborum, troporum prodigus, & adulterino turgidarum argutiarum ufu usque ad infaniam ludens, seculi tamen XVII, Academiis, quarum tunc maxima inter Italos ac numerosa Familia erat, mire modo placebat, siebatque tanti apud eruditissimos quosque Viros, ut vix laudem per ea tempora quisquam sperare ullam posset, quin scribendo, dicendove, sciret ingeniose desipere. Hoc Eloquentiæ genus Ferrarotes amulatus, quo erat mentis acumine, atque indole ad splendida magis quam vera propensa, in eo visus est præstitisse cæteris omnibus, retulit laudem, commendationem, admirationemque quoque omnium, qui Elocutionis Eternæ sibi ea tempestate decus & gloriam asserebant. . . . . Ejus Opera omnia, Italice scripta, . . . vel parva pendet posteritas, vel ex merito detestabitur.* Aussi l'Auteur du *Vocabolario della Crusca compendiato*, qui s'est servi de divers Ecrivains de beaucoup moins de réputation que lui, l'a-t-il tellement négligé, qu'il ne l'a pas même cité, & qu'il n'a fait usage d'aucun de ses écrits. Mais, le Brussoni, plus modéré dans le jugement qu'il a porté du Pallavicino, rend plus de justice à ses talens & à sa capacité, en indiquant les motifs de ses défauts & de sa négligence. *Era veramente* dit-il (78), *Ferrante, per natura e per arte un grand ingegno; e, in fino a che non si fvio dietro gli amori di femine vulgari, e la pratiche di Persone di poco bona cosuscienza, scrisse Opere degne dell' Immortalita della fama . . . . .; e se avesse nobilmente coltivate le qualità del suo Ingegno, soffero unarrivabili . . . . . Ma, in questa tempo, . . . più per guadagnare che per comporre; . . . . . scrisse diverse Operette poco aggiustate alla sua Dignità . . . .; & venne finalmente a procacciarsi con diverse Compositioni e Scritture indegne della sua nobiltà e della sua professione: verificandosi . . . . il devulgato Proverbio, che i grandi Ingegni fanno anche i grandi errori,*

E che a' Voli troppo alti e repentini
Sogliono i Precipizzi esser vicini.

Mà viverà, e per meriti d'Ingegno, e per qualità di Fortune, perpetuamente nella memoria degli Huomini, frà le incertezze del biasimo e della lode, come degno in parte di lode, e in parte di biasimo, le sue Opere. En effet, on vient de voir que la plûpart des écrits du Pallavicino ne sont que des Romans, des Amourettes, des Impuretez, & des Satires: & l'on peut très bien assurer, sans craindre de passer pour trop décisif, que le tout seroit apparemment resté dans une assez grande obscurité, si ses satires n'avoient directement attaqué des personnes assez puissantes pour en tirer une vengeance éclatante. Il n'ignoroit pas lui-même ce qui s'en disoit de son tems. *La mia Prestezza in comporre*, dit-il (79), *dà che dire a molti, e quali non sanno, ch'io ho un Ingegno impatiente di nutrire in se stesso i suoi concetti; di modo, che scoppiarebbe, quando non gli publicasse.* A l'aide d'un semblable raisonnement, il n'y a point d'impertinences qu'on ne puisse entreprendre de justifier; mais, à dire le vrai, c'est s'y prendre tout-à-fait mal: &, pour dire naturellement la chose comme elle est, ce fut bien moins son impatience & sa vivacité naturelle, que la nécessité dans laquelle ses désordres l'avoient plongé, qui l'obligea à se prostituer ainsi, en se mettant aux gages des Libraires de son tems, & en s'engageant imprudemment à travailler à la hâte & sans acquis sur le prémier sujet que lui présentoient des gens avides, toujours très disposez à débiter de très mauvais écrits sous des titres impolis & séducteurs (80). Il y a toujours eu des Avanturiers Littéraires de cette trempe; mais, depuis l'Invention de l'Imprimerie, il n'y a point de lieux où la Presse roule avec quelque succès, qui ne soient inondez de ces sortes de Compilateurs affamez & mercenaires: témoin cette prodigieuse quantité de mauvais Ouvrages, dont les Libraires sont surchargées, & dont les Catalogues des meilleures Bibliothéques fourmillent. Une infinité d'écrits n'ont point d'autre origine; & qui auroit assez de loisir, pour en entreprendre le Catalogue, en auroit bientôt fait un aussi gros que celui de Bellarmin ou de Tritheme.

[77] Nic. Comnenus Papadopoli Historia Gymnasii Patavini, *Tom. II, pag. 301.*

[78] Brussoni Vita del Pallavicino, *pag. 12, 18, & 19.*

[79] *Dans la Préface de ses Panegyriques, Epistres, Dialogues Académiques, &c.*

[80] *Voiez ci-dessus, Remarque [B], vers le milieu, après la Citation (2), le qui a été cité de Comtiers devaliseurs, & de divers autres de ses compatriotes.*

(*I*) *Il n'est quelque fois caché sous des Noms déguisés.*] Mais, ce fut avec bien peu de succès, comme on l'a déjà vû, & comme on va le voir encore dans le passage que je vais traduire. *Il arrive souvent* [aux Ecrivains séditieux] *d'exposer sous un nom les fautes qu'ils ont faites sous un autre; comme on a pu le remarquer en la Personne des prétendus* Alcinio Lupa, & Giulfaccio Spironcini, *qui se trouvérent n'avoir qu'une tête à deux, lorsque le Bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur du* Divorce Céleste *de dessus les Epaules de Pallavicin* (81). Mr. Baillet paroit avoir crû que le *Divortio Celeste* ait été la cause de la mort du Pallavicino. En ce cas, il s'est trompé; car il est certain, comme on l'a vû ci-dessus (82), qu'elle ne fut causée que par son *Corriere Smalligiato* & sa *Baccinata*. Peut-être ne me tromperai-je pas beaucoup, si je mets au nombre de ses noms supposez celui de *Biagio Pugni-Api*, qu'il a donné au Notaire qu'il suppose avoir écrit son *Dialogo tra due Gentilhuomini Soldati di Modona e Parma*, & dans lequel il n'a pu s'empêcher de laisser éclater son extrême animosité contre les Barberins.

[81] Baillet, Auteurs déguisez, *pag. 126.*

[82] *Remarque [B]*

[n] *Voiez son nom ainsi écrit dans les titres de deux de ses Ouvrages rapportez ci-dessous Remarques (B), & (C).*

PANTALION, ou PANTHALEON (*a*), Auteur presque inconnu du XV. Siécle (*b*). Selon les uns, il étoit Italien; &, selon les autres, il étoit Allemand: les uns le faisant de Verceil, & les autres de Coblents ((*c*). S'étant particuliérement attaché à la Médecine, il s'éleva au poste éclatant de Prémier-Médecin de Philibert I, quatriéme Duc de Savoïe (*d*). Après la mort de ce Prince, il passa en Lombardie, & de-là en Touraine, où il se rendit fort agréable aux François, tant par son caractère doux & modeste, que par sa maniére singuliére de médicamenter (*A*). Outre ses Ecrits

[b] Contingit de Scriptoribus XVI, post Christum natum Seculorum Commentarios, *pag. 120, le fait fleurir vers 1460, & 70; mais n'indique aucun de ses Ouvrages, non plus que de la plupart des Ecrivains dont il parle; aussi son Ouvrage n'est il presque d'aucune utilité. Ce n'est qu'une simple* Table Chronologique, *réduite en Chapitres.*

[c] Gesner, *ses* Abbreviateurs, & Schenckius, *le qualifient* Vercellensis: & van der Linden, Menckius, Manget, Lipenius, & Quetif *de* Patres Eruditorum, *pag. 147, le disent de* Confluentia: *mais* Symphorien Champier *rapporte les deux idées. Voiez ci-dessous leurs Citations.*

[d] *Voiez ci-dessous la Citat.* [2].

(*A*) *Son caractère doux & modeste, & sa maniére singuliére de médicamenter.*] Cette méthode consistoit à faire prendre des pilules avant le repas, à toutes sortes de Personnes, à tout âge, en tous lieux, & en toute maladie; prétendant, qu'il n'y avoit rien de plus convenable, ni de plus propre à conserver la santé & à faire parvenir à une grande vieillesse. C'est ce que nous apprend Symphorien Champier en ces termes, que Gesner s'est contenté de rapporter, en les abré-

Ecrits de Médecine, dont je donnerai ci-deſſous la notice (*B*), on a de lui un Recueil de *Vies des Saints*, abſolument inconnu à tous les Bibliographes d'Hiſtoriens Eccléſiaſtiques (*C*). C'eſt quelque-choſe d'aſſez ſingulier, qu'excepté Symphorien Champier, tous les Bibliothécaires de Médecine n'aient dit quoi que ce ſoit, ni de ſon titre, ni du tems auquel il a vécu; Quenſtedt & Conringius, dont le prémier le met en 1465, & le ſecond vers 1460, ou 70, (*e*), ont été plus attentifs.

[e] *Voïez ci-deſſous la Citation (e), & la fin de la Remarque* [*B*].

geant un peu PANTHALEON DE VERSELLIS (1), *vir in Medicinis eruditus, Ducis Sabaudiæ Proto-Medicus, vir mitis & humilis. Venerus a partibus Lombardiæ & Sabaudiæ ea Galliam Turonenſem, in magno precio a Gallis habitas eſt: qui contra Gallorum conſuetudinem pillulas ante cibum in omni etate, morbo, & tempore ſecundum naturam morbi literis mandavit; ut nihil illis dulcius quam ante cibum pillulam ſumere, ad longevam valetudinem eſſe poſſe: quod ejus preclara volumina teſtantur, quibus nomen ſuo memoriam comparavit eternam* (2). Tous les autres Bibliothécaires de Médecine ſemblent n'avoir point connu ce paſſage.

[f] *Aliquis hui placet faiſſe du* Conſluentia *non* Varſelienſis.

[2] Symphor. Champerii Tractatus de claris Medicinæ ſcriptoribus, *folio nonæ, verſo Editionis Lugd.* 1506, *in* 8. Gesneri Bibliotheca, *folio* 514 *verſo.*

(*B*) *Ses Ecrits de Médecine, dont je donnerai ci-deſſous la notice.*] Champier ſe contente de lui donner *Pillularum, Lib. I, & de Lactucinis Lib. I*; ajoûtant *cætera vero, quæ compoſuiſſe dicitur, ad noticiam meam non pervenerunt* (3). Geſner & ſes Abréviateurs, ajoûtent, que ces Ouvrages ont été imprimez *à Lion, en* 1525, *in* 4, (4). Paſchalis Gallus n'en dit pas un mot. Jean George Schenckius copie Geſner, & ajoûte, qu'on a joint à ces Ouvrages *Gabriel de Zerbis de Cautelis Medicorum* (5). Vander Linden & Merklin s'expriment ainſi: *Pilularum, Summa Lactucinorum completa. Cautelæ Medicorum non inutiles Gabrielis Zerbi. Lugduni, apud Anton. Blanchand*, 1525, *in* 4°; *Papiæ* 1508, *in folio* (6): comme ſi ces *Cautelæ* étoient un Ouvrage publié ou recommandé par Pantaléon. Manget fait encore pis, en coupant mal cela; car, de *Pilularum Summa Lactucinorum completa*, il ne fait qu'un ſeul Ouvrage (7). Lipenius le copie mieux, & ne parle point de *Gabriel de Zerbis* (8).

[3] Champerius, *ibidem.*

[4] Geſner. Biblioth. *folio* 514 *verſo* Epitome Biblioth. Geſneri, *pag.* 630.

[5] Schenckii Bibliotheca Medica, *pag.* 378, & 412. *La Biblioth. Taliſiana, pag.* 376, *remarque la même choſe, & parle d'une Edition ſans autre indication que* 1528, *in* 8.

[6] Lindenius renovatus G. A. Merklini, *pag.* 864.

[7] Mangeti Bibliotheca Script. Medicor. Tom. IV, *pag.* 206.

[8] Lipenii Bibliotheca Medica, *pag.* 237.

Pour donner quelque-choſe de bien exact ſur tout cela, il faudroit voir les Livres-mêmes; mais, c'eſt ce dont on n'a que rarement & difficilement les occaſions. Je me contenterai donc de rapporter éxactement ici le titre, & la ſouſcription, du ſecond de ces Ouvrages; n'ayant jamais vû le *Pillularum Liber*. Les voici. *Panthaleonis de Conſtantia Summa Lactucinorum*. A la fin on lit: *Preclariſſimi Artium & Medicinæ Doctoris Domini Magiſtri* PANTHALEONIS DE CONSTANTIA *Summa Lactucinorum completa. M. cccc. lxxvii. die viii Julii. Et per me Johannem Fabri Gallicum Thanrini ſub illuſtriſſimo Sabaudie Duce Philiberto feliciter impreſſa* [9]. DEO GRATIAS. *ac.* C'eſt un in folio de fort belles Lettres.

[9] Bibliogr. Menarſiana, *pag.* 139, *num.* 446.

Dans la *Bibliotheca Menarſiana* l'on a changé ce titre en celui-ci: *Pantaleonis Summa de Conſtantia Lactucinorum, ſeliciter Tractatus curii de Butyro, de Caſeorum variarum Generum differentia & facultate* (9), comme ſi par *Conſtantia* il falloit entendre l'abondance ou le façonnement des laitages: & cela a été adopté, non ſeulement par le Pére Orlandi (10), mais même par Mr. Maittaire & par Mr. Fabricius, (11); tant il eſt vrai, qu'il eſt dangereux, même aux plus habiles gens, de conſulter de mauvais guides. On a vû ci-deſſus citation (*e*), que, par *Conſtantia*, Symphorien Champier, van der Linden, Merklin, Manget, Lipenius & Quenſtedt, entendent *Cobienz*; & c'eſt, je penſe, à quoi l'on peut s'en tenir. Voici les propres termes du dernier: *Conſluentia, vulgo* Cobleuz, *Urbs ad Rhenum Moſellaque Conſluentes* (aquas). *Hinc* PANTALEON, *à Patria* de Conſluentiâ, *ſive* de Confluentia, *dictus ſua tempeſtate magnæ æſtimationis Medicus. A. C.* 1465.

[10] Orlandi Origine della Stampa, *pag.* 159, & 272.
[11] Maittaire Annal. Typograph. *pag.* 302. Fabricii Biblioth. Lat. Med. & inf. ætatis, *Tom. V, pag.* 576.
[12] Hiſtoire de l'Imprimerie *Sect. XII, Num. LIII, pag.* 60.
[13] *Alors, je n'avois point encore eu occaſion de voir l'Edition de la* Summa Lactucinorum *de* 1477, *ni de la confronter avec celle-ci, & avec le paſſage de* Symphorien Champier *cité ci-deſſus Citation* (2), *pour voir s'il s'agiſſoit là d'un ſeul & même Auteur.*
[14] Spicilegium vet. Sect. XV. Edit. unum, *hiſte annis.*
[15] *Voïez les* Annal. Typograph. *de Mr.* Maittaire, *à la* Tabla Alphabétique *des Imprimeurs.*

(*C*) *On a de lui un Recueil de Vies des Saints, abſolument inconnu à tous les Bibliographes d'Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.*] Ce Recueil eſt ſi rare, qu'on ne le voit dans aucun des meilleurs Catalogues de Bibliothéques, & que je ne l'ai vû qu'une ſeule fois en ma vie. En voici le titre *Pantaleonis Vitæ Sanctorum*, avec la ſouſcription qui ſe lit à la fin: DEO GRATIAS. *Per Clariſſimum Medicum & Philoſophum Dominum Magiſtrum* PANTALIONEM. *Perque Johannem Fabri Gallicum egregium artifice. De Vitis Sanctorum Patrum valentiaa in Caſellark oppido feliciter impreſſa ſunt. Anno Domini M. cccc. lxxv. Hereyx Calidonez lucæ penultima menſis Auguſtini. Amen.* C'eſt un *in folio* d'un Caractére Gothique fort ſingulier; & voici ce que j'ai eu lieu d'en dire dans une autre occaſion (12): „Je m'imagine que *Caſellarum oppidum* doit déſigner ici *Caſhel*, Archevêché d'Irlande, & autrefois Capitale de toute la Momonie „ſa partie Méridionale. Quoi qu'il en ſoit, voilà, non ſeulement une édition abſolument inconnuë „à tous ceux qui ont fait quelques Recherches de celles du XV, Siécle, mais encore un Auteur „parfaitement inconnu à tous les Bibliographes tant „généraux que particuliers (13), mais même aux „Hiſtoriens des Ecrivains de l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique*, & particuliérement à ceux des Auteurs ou „Compilateurs de *Vies des Saints*, tels que Molanus, Heſſelius, & Bailler. Il n'eſt pas plus connu à Teiſſier, dont le but particulier étoit d'indiquer tous les Ecrivains de *Vies*, auſſi bien que „ceux qui en avoient fait quelque Recueil." Sans l'occaſion que j'ai eu depuis de conférer la ſouſcription de ces *Vitæ Sanctorum Patrum* avec celle de la *Summa Lactucinorum*, je ſerois reſté dans l'opinion, non ſeulement que *Pantaleo* ne m'étoit connu que par ce ſeul Ouvrage, mais même étoit différent du *Panthaleo de Vercellis* ou de *Conſtantia* dont parlent les divers Ecrivains que j'ai citez. De dire, au reſte, comment cet *egregius Artifex Johannes Fabri Gallicus*, après avoir imprimé un *Brevarium Romanum* à Turin en 1474, alla imprimer ſes *Vitæ Sanctorum Patrum* à Cashel en 1475, & puis revint imprimer là *Summa Lactucinorum* à Turin en 1477, d'où il alla imprimer le *Procès de Bélial contre Jheſu-Chriſt* à Lyon en 1485, & enfin le *Brevarium Strengenſe* à Stockholm en 1495, (14); c'eſt ce que je n'entreprendrai point d'examiner. Peut-être s'agit-il-là de divers Perſonnages d'un même nom aſſez commun parmi les François. Peut-être auſſi n'eſt-ce qu'un ſeul & même Homme. Il y a d'autres éxemples d'Imprimeurs de ce tems-là, qui ſe ſont établis conſécutivement en diverſes villes, comme Chriſtophe Valdarfer, Jaques de Rubeis, Jean de Weſtphalie, Gerard de Lait, Jean Veldener, & autres (15).

PAUL DE MIDDELBOURG, ainſi ſurnommé, ſelon l'uſage de ſon tems, parce qu'il étoit né en 1445, dans cette Ville, Capitale de la Zélande, mais non Cathédrale dès lors, comme l'ont mal-à-propos avancé quelques Ecrivains.

Après avoir fait ſes études dans l'Univerſité de Louvain, & s'y être perfectionné, tant en Philoſophie & Théologie, qu'en Médecine & en Mathématiques, il retourna dans ſa Patrie y enſeigner ces Sciences, & y fut fait Prêtre & Chanoine de l'Egliſe de St. Barthelemy.

Re-

Revenu à Louvain, il y cultiva ces mêmes Sciences, & particuliérement les Mathématiques, comme il paroit, par ſon *Epiſtola de Paſchate recte obſervando*, qu'il adreſſa à l'Univerſité de cette Ville, & ce fut apparemment à cet Ouvrage, que PIERRE DE RIVES, Profeſſeur de la même Univerſité & Curé de St. Pierre, oppoſa ſes *de Anno, Die, & Feria, Dominicæ Paſſionis & Reſurrectionis, Libri III*, imprimez *à Louvain, chez le même Jean de Weſtphalie, en* 1492, *in folio*; & auxquels PAUL DE MIDDELBOURG repliqua par des *Lettres Apologétiques* aſſez modeſtement écrites. *Epiſtola Apologetica ad Doctores Lovanienſes.* Lovanii, ſine anno, in 4°. Catal. Wittenberg. pag. 364.

Ces Ouvrages lui aïant acquis de la réputation, la Seigneurie de Veniſe l'appella à Padoüe, pour y enſeigner les Mathématiques; mais, il n'y reſta que peu, s'étant mis à voïager en Italie, & s'y faiſant admirer par ſon Eloquence & par la pureté de ſa Latinité. Il ſe fixa enfin auprès du Duc d'Urbin, auquel il plut, & qui le fit ſon Médecin, & lui donna l'Abbaïe de Caſtel-Duranté. Ce fut apparemment chez ce Prince, qu'il compoſa, non ſeulement un *Giudizio dell' anno mille quattro cento ottanta*, mais encore un *Prognoſticon ad Maximilianum Auſtriacum*, imprimé *à Louvain chez Jean de Weſtphalie*, mais dont on ne nous dit, ni la date ni la forme; & qui lui attira une querelle avec un particulier dont on va bientôt voir le nom. Mais, ce fut certainement dans ſa Ville, qu'il publia ſa *Defenſio Prognoſtici adverſus Joannem Barbum*, imprimée *à Urbin, en* 1484, mais dont on ne nous dit non plus ni l'Imprimeur, ni la forme: & peut-être en fut-il de même de ſon *Invitativa in ſuperſtitioſum Vatem*, dont on ne nous indique aucunement les éditions.

Ce JOANNES BARBUS eſt abſolument inconnu à tous les Bibliothécaires tant généraux que particuliers; à moins qu'on ne veuille regarder comme une Bibliographie la *Cronica o Cronicherta de Matematici, overo Epitome dell' Iſtoria delle Vite loro, (di poi Euforbo 600. anni avanti Criſto, ſi no a Guido Ubaldo 1596, doppo Chriſto)* da BERNARDINO BALDI, imprimée *in Urbino, per Aug. Ant. Monticelli, nel* 1707, *in* 4°; dans laquelle on nous apprend, en deux mots, pag. 116, que GIOVANNI BARBO étoit *Nipote di Papa Paolo Secondo.* Il avoit probablement été choqué, tant du *Prognoſticon* de PAUL DE MIDDELBOURG, puiſque celui-ci en entreprit contre lui la *Défenſe*, que de ſon *Giudizio dell' anno mille quattro cento ottanta*, dans lequel il avoit fortement cenſuré & ſans doute offenſé divers Mathématiciens célébres, tels que BLANCHINO, PROADOCIMO, BALDOMANDO, GIOVANNI ANGLICO, HENRICO DI MECLINIA, & autres, comme nous l'apprend BERNARDINO BALDI.

Quoi qu'il en ſoit, ce fut à la recommandation, & par la bienveuillance, tant de ce Duc, que de celle de l'Archi-Duc Maximilien devenu Empereur, qu'il fut fait, en 1494, Evêque de Foſſombrone, où ſon éxactitude à s'aequitter dignement de ſes fonctions Epiſcopales, & ſon application à l'étude, lui acquirent enſuite ſi bien l'eſtime & l'affection des Papes Jules II, & Léon X, que, tout étranger qu'il étoit, ils le députerent non ſeulement, mais le firent même préſider au V, Concile de Latran, tenu depuis 1512, jusqu'en 1518. Les ſoins, qu'éxigeoient de lui cette Préſidence, ne le détournérent pourtant point de ſes études; & ce fut pendant la tenue de ce Concile, qu'il publia ſon grand & principal Ouvrage, intitulé de ſon nom *Pauliuu, de recta Paſchæ Celebratione, & de Die Paſſionis Domini noſtri Jeſu-Chriſti, duabus partibus*, imprimé *Foro-Sempronii, per ſpectabilem Virum Octavianam Petrucium, Civem Foro-Sempronienſem, impreſſionis artis peritiſſimum, die octava Julii M. D. XIII.*, *in folio*, & non *in* 4°, comme le dit Fabricius. Ouvrage, qu'il n'entreprit, dit-on, que ſur l'embarras que lui cauſérent les railleries d'un Juif, qui lui reprochoit l'inéxactitude de la Célébration de la Pâque chez les Chrétiens, & le ridicule qu'il y avoit de chanter à haute voix dans leurs Offices, que la Lune étoit dans ſon plein, lorsque le Ciel même prouvoit inconteſtablement le contraire & leur donnoit ſi viſiblement le démenti; Ouvrage enfin, qui fut la primitive occaſion de la Correction du Calendrier, qui ne s'acheva que ſous Gregoire XIII, en 1582.

Dix ans après, il publia un nouveau *Prognoſticon, oſtendens Anno Domini* 1524, *nullum, neque univerſale, neque particulare, Diluviam futurum*, imprimé de même *Foro-Sempronii*, & probablement *chez* le même *Petruce, en* 1523; mais, je ne ſaurois dire de même quand il fit paroître ſa (*A*) *Practica de pravis Conſtellationibus, ad Maximilianum Cæſarem*, touchant laquelle les Bibliothécaires ſont de différens avis; non plus que ſon *Operetta del Numero de gli Atomi contro l'Ingordiglia de gli Uſurari*, ni ſi cela eſt effectivement en Italien, comme le porte ce titre, Baldi n'indiquant qu'en cette Langue les Ouvrages dont il parle; grand défaut certes, tant dans les Bibliographes, que dans les Hiſtoriens Littéraires.

Ce ſont-là tous les Ouvrages que j'ai pu raſſembler de PAUL DE MIDDELBOURG, Ecrivain trop négligé, tant par les Bibliothécaires généraux que particuliers, & même par ceux de ſa Nation & de ſa Province; jusques-là que quelques-uns d'entr' eux ſont ſi ſecs & ſi ſtériles, qu'ils n'indiquent qu'un ou deux de ſes écrits, & encore ſi négligemment qu'ils n'en marquent nullement les éditions.

Il

(*A*) *Je ne ſaurois dire quand il fit paroître ſa* Practica] *Benghem, Incunabulorum Typographiæ* pag 95; auſſi-bien qu'ORLANDI, *Origine della Stampa*, pag. 200 &, 367, parlent de cet Ouvrage ſous ce titre PAULI DE MIDDELBURG, *Epiſcopi Sempronienſis Practica, de pravis Conſtellationibus, ad Maximilianum Cæſarem*, & ils le diſent imprimé, *Urbini*, 1484. Mais, il y a ſans doute-là quelque brouillerie ou méprise; Paul de Middelbourg n'aïant été fait Evêque de Foſſombrone qu'en 1494; & Maximilien n'aïant été fait Roi des Romains qu'en 1486, & n'aïant ſuccédé à Fréderic III, ſon Père, à l'Empire qu'en 1493. Auſſi GESNER, ſes Abréviateurs, & quelques autres, ne diſent-ils point, ainſi qua

Il paſſa le reſte de ſes jours, tant à Foſſombrone, y rempliſſant éxactement ſes devoirs Epiſcopaux, qu'à Rome où les affaires de ſon Diocéſe l'appelloient quelquefois : & ce fut dans cette derniére ville, qu'étant mort le 15. de Décembre 1534, âgé de 89. ans, il fut enterré dans l'Egliſe de nôtre-Dame de l'Ame des Allemands, où Pierre Vorſt, Evêque d'Acqui, & le Chevalier Frederico Calvario, ſes Exécuteurs Teſtamentaires, l'honorérent de cette Epitaphe:

que BEUGHEM & ORLANDI, *ad Maximilianum Cæſarem*, mais tout ſimplement *Maximilianum Auſtriacum*; auſſi bien que FABRICIUS, *Bibliothecæ mediæ & infimæ Latinitatis*, Tom V, pag. 641, où il ne fait qu'un ſeul & même Ouvrage de cette *Practica ad Maximilianum Cæſarem*, & du *Prognoſticon ad Maximilianum Auſtriacum*, imprimé *à Louvain, chez Jean de Weſtphalie*; dont les Bibliographes ne nous apprennent, ni la date, ni la forme.

PEREGRINUS (A. S. ou ANDREAS,) nom ſuppoſé, ſous lequel a été publié un Livre de Bibliographie aſſez curieux, quoique très incomplet, & ſurchargé de beaucoup de répétitions & de quantité de ſuperfluïtez; intitulé *Hiſpaniæ Bibliotheca, ſeu de Academiis ac Bibliothecis: item Elogia & Nomenclator clarorum Hiſpaniæ Scriptorum, &c., tribus tomis diſtincta*; & imprimé *à Francfort, chez Marnius, en* 1608, *en trois volumes ou parties in* 4°: & nom, ſous lequel tous les Bibliothécaires, tant généraux que particuliers, prétendent que le Père ANDRE' SCHOTT, ſavant Jéſuite d'Anvers, a trouvé bon de ſe cacher (*A*). Du côté du ſçavoir & de l'habileté, il n'y a certainement aucun lieu de doute : mais, vû la manière incertaine, & même peu éxacte & contradictoire, dont cet Homme-là parle de Mariana, de ſon *Hiſtoire d'Eſpagne*, & de quelques autres ſujets, il eſt bien difficile de ne pas au moins reſter dans l'incertitude à cet égard, mal-

(*A*) *Tous les Bibliothécaires prétendent que* PEREGRINUS *eſt un nom ſuppoſé, ſous lequel le Père* ANDRE' SCHOTT . . . . *a trouvé bon de ſe cacher.*] Ce qui a pu les porter à concevoir cette idée, & à établir cette opinion, ſont apparemment les mots A. S. PEREGRINUS, & ANDREAS PEREGRINUS, qu'on voit au commencement, & à la fin des *Avertiſſemens* mis à la tête des deux premiéres parties de ce Recueil, par leſquels on a cru que le Père ANDRE' SCHOTT ſe déſignoit comme *étranger* à l'Eſpagne, dont il ne laiſſoit pourtant pas d'entreprendre la *Bibliothéque*, ou l'*Hiſtoire Litteraire*. D'ailleurs, ſon nom effectif, non ſeulement cité par l'Auteur, au revers de ſon titre, comme un de ceux dont il s'eſt ſervi pour la compoſition de ſon Ouvrage; page 28. comme Profeſſeur en Eloquence, en Grec, & en Hiſtoire Romaine, à Sarragoſſe; page 31, comme Profeſſeur en Grec, à Tolede, en 1580; page 353, comme Editeur du *Pomponius Mela*, & de l'*Antonini Itinerarium*, avec les Notes de Jérome Surita; page 475, comme en commerce de Lettres avec Elie Vinet; pages 479, & 480, comme Editeur de la *Chronica Joannis Biclarienſis*; mais encore emploïé, page 386, & 478, comme Traducteur Latin de la *Cenſure de Gaſpar Barrero ſur le prétendu Béroſe*; pages 407, & 478, comme Traducteur Latin de la *Cenſure du même Barrero* ſur le prétendu Manethon; page 307, comme Auteur de l'*Oraiſon funébre d'Antonius Auguſtinus*; page 464, comme Auteur de la *Vie de Ferdinand Nannez*; page 566, comme Auteur de la *Vie de Pierre Ciaconius*; page 583, comme Auteur de l'*Eloge Poëtique de Garcie Laſſo de la Vega*; page 606, comme Auteur de l'*Eloge Poëtique de Jean Louis Vives*, car j'explique ces Lettres initiales A. S. A., par *Andreas Schottus Antuerpianus*; &, enfin, page 611, comme Auteur de l'*Eloge Poëtique de Jean Baptiſte Cardona, Evêque de Tortoſe*; toutes Piéces inſérées dans ce Recueil: ſon nom, dis-je, ainſi ſouvent emploïé, a bien pû en impoſer à ces Bibliothécaires, & leur faire croire trop précipitamment, qu'il étoit l'Auteur de tout le volume; mais, tant de citations ſi uniformes en troiſiéme Perſonne me porteroient plûtôt à croire, qu'elles ne ſauroient guéres venir que d'un étranger.

Quoi qu'il en ſoit, voici une Liſte Chronologique de ceux d'entre ces Bibliothécaires qui me ſont tombez ſous la main; & je ne doute nullement, qu'il n'y en ait encore beaucoup d'autres. I. Aubert le Mire ou Miræus, dans la *Préface* de ſes *Elogia Belgica* imprimés en 1608. II. Pierre Ribadeneira, dans ſon *Catalogus Scriptorum Societatis Jeſu* d'édition de 1613. III. Valere André, dans ſa *Bibliotheca Belgica* d'édition de 1623, & 20. ans après dans celle de 1643. IV. François Sweert, dans ſes *Athenæ Belgicæ*, imprimées en 1628. V. Philippe Alegambe, dans ſa *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jeſu*, publiée ao 1643. VI. Le Père Louis Jacob de St. Charles, cité par Colomiés. VII. Le Père Philippe Labbe, dans ſa *Bibliotheca Bibliothecarum*, publiée en 1653, 66, & 78. VIII. Valentin Voglerus, dans ſon *Introductio in Notitiam bonorum Scriptorum*, imprimée en 1670. IX. Nicolas Antonio, dans ſa *Bibliotheca Hiſpana*, imprimée en 1672. X. Godefroi Olearius, dans ſon *Abacus Patrologicus*, imprimé en 1673. XI. Martin Hanckius dans ſes *Libri II. de Rerum Romanarum Scriptoribus*, imprimez en 1675. XII. Jean Hallevordius, dans ſa *Bibliotheca Curioſa*, imprimée en 1676. XIII. Vincent Placcius, dans ſon Traité *de Scriptoribus Anonymis & Pſeudonymis*, imprimé en 1676. XIV. Gerh. von Maſtricht, dans ſon *Hiſt. Juris Pontificii*, pag. 238, 355, 369. XV Nathanael Sotwel, dans ſa *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jeſu*, imprimée en 1676. XVI. Jean Henri Boecler, dans ſa *Bibliographia*, publiée en 1677. XVII. Paul Colomiés dans ſa *Bibliothéque Choiſie*, publiée en 1682. XVIII. Adrien Baillet, dans ſes *Jugemens des Savans*, publiés en 1685, & dans ſes *Auteurs déguiſés*, publiés en 1690. XIX. Antoine Teiſſier, dans ſon *Catalogus Catalogorum Bibliothecarum, Veterum, &c.*, imprimé en 1686. XX. Du Pin, dans la *Préface* de ſa *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, imprimée en 1686 XXI. Daniel George Morhoff, dans ſon *Polyhiſtor Litterarius*, publié en 1687. XXII. Burchard Gotteſf Struve, dans ſon *Introductio in Notitiam Rei Litterariæ*, publiée en 1704 XXIII. Thomas Ittigius, dans ſon *Schediaſma de Auctoribus qui ſcripſerunt de Scriptoribus Eccleſiaſticis*, imprimé en 1711. XXIV. B. . . . Serpilius, dans ſon *Perſonatus Samuel*, XXV. Jacques Echard, dans ſes *Scriptores Ord. Prædicatorum recenſiti*, Tom. II, pag. 344. XXVI. Henri Scelenius, dans ſes *Selecta Litteraria*, imprimez en 1726. XXVII. Jean François Foppens, dans ſa *Bibliotheca Belgica*, imprimée en 1740. XXVIII. . . . Mosheim, *Hiſtoria Michaëlis Serveti*, pag. 3, Nôt (9). XXIX. Diego Barboſa Machado, dans ſa *Bibliotheca* Luſitana, *Præf. Sign. cvi.* XXX. Reimman, *Catalogi S. Biblioth.* Tom. II, pag. 133, où il a grand tort de dire que V. André n'en parla point. Et XXXI, enfin, Moréry & les Amplificateurs de ſon *Dict. Hiſtorique*, & ſes Imitateurs, tels qu'Hofman, Coronelli, & divers Auteurs de *Bibliothéques* raiſonnées & inſtructives, dans leurs *Préfaces*; & quantité de *Catalogues* ſimples, tels que ceux de Bodley, de de Thou, des Barberins, de l'Académie de Leide, de celle de Francfort, &c. Mais, il ne faut point que ce grand nombre de témoins entraîne précipitamment le conſentement des lecteurs, & les détermine à embraſſer ce ſentiment ſans éxamen: car, on va voir, dans la Remarque ſuivante, qu'il n'a nullement exemt de difficulté.

(*B*) *De*

malgré le ſuffrage unanime, & la déciſion expreſſe, de tous ces Bibliothécaires (*B*). Quoi qu'il en ſoit, après avoir ainſi rectifié, dans la Remarque qu'on vient de lire, ce que

(*B*) *De la maniére dont* Peregrinus *parle de* Mariana, *de ſon* Hiſtoire d'Eſpagne, *& de quelques autres ſujets, il eſt bien difficile de ſe perſuader, que cet Auteur-là ſoit André Schott, malgré la déciſion expreſſe de tous ces Bibliothécaires.*] En effet, pour peu qu'on connoiſſe le mérite & la grande capacité de ce ſavant Homme, & les excellens Ouvrages dont il a ſi abondamment enrichi la République des Lettres, on ſent une extrême répugnance à le charger, non ſeulement des inéxactitudes, mais même des bévûes & des contradictions, qui ſont particuliérement ma difficulté.

I. Peregrinus, quel qu'il ſoit, eſt fort indigeſte, & n'obſerve nul ordre, ni Alphabétique, ni Chronologique, ni Géographique, ni Profeſſional, dans les *Eloges* qu'il fait de ſes Savans Eſpagnols, du moins dans ceux qui forment ſa ſeconde partie. En effet, ils y ſont tous comme entaſſez pêle-mêle, & comme jettez-là au hazard: en ſorte qu'on eſt tout étonné d'y trouver, pages 185, — 187, *Raimond de Peñafort* mort en 1275, placé entre *Léandre de Seville* mort en 607, & *Eulogе de Cordoue* mort en 859; pages 187, & 188, *Vincent Ferrier* mort en 1418, entre ce même *Eulogе*, & *Braulio* de Sarragoſſe mort en 650; pages 190, & 191, *Paul de Burgos* mort vers 1440, entre *Oſius de Cordoue*, Préſident du I. Concile de Nicée, & les Empereurs *Adrien* & *Trajan*; pages 201, — 205, *Avicenne* & *Averroès*, morts vers 1150, entre *Quintilien* & *Hieroſthée* Diſciple de *Paul Oroſe*, qui floriſſoit vers l'an 440; déſordre, & confuſion, dont le Père André Schott ſe ſeroit ſans doute bien gardé.

II. Peregrinus tombe dans des bévûes ſi groſſiéres, que ce ſeroit faire grand tort à ce ſavant Jéſuite, que de les lui attribuër. Outre celles que je rapporterai ci-deſſous touchant *Mariana*, je me contenterai d'en noter ici deux autres. L'une regarde *Petrus Ximenius*, qu'il fait *Epiſcopus Cauenſis & Cauuenſis*, tant à la page 577, que dans ſa *Table*; & l'on ne ſait d'abord ce que cela ſignifie. Il a ſans doute voulu écrire *Epiſcopus Carrienſis*, c'eſt-à-dire *Evêque de Coria*, Ville d'Eſtramadure en Eſpagne. Mais, comme cela n'eſt point corrigé dans ſon prodigieux *Errata*, il l'a apparemment pris pour bon. L'autre concerne la Patrie d'Avicenne: *at non Hiſpanum*, dit-il, *ſed* ARABUM *eſſe evincit Chriſtophorus a Coſta*, Libro Aromatum, *ubi de Elephantis agit: natum, inquam in Urbe Bocharæ*, IN PROVINCIA USBEQUE, QUÆ TARTARIÆ PARS EST (1). Si a Coſta a dit une pareille choſe, voilà une ignorance Géographique auſſi groſſe que ſes Eléphans; & il ne mérite pas moins que ſon Copiſte le

Spectatum admiſſi riſum teneatis amici,

que celui-ci, applique avec tant de raiſon, tant, au Compilateur de la *Bibliothéque des Peres*, qui y attribue par deux fois le même Ouvrage *de Trinitate & Fide* à *Gregorius Baticus*, & à *Fenſtanus Regienſis*; qu'à divers Hiſtoriens Eſpagnols, qui ſe ſont forgés des Rois ſur l'enclume, ainſi que Vulcain les Armes d'Achille, & qui ont fort gravement débité que *Tudela* venoit de *Tubal*, *Toletum* du Roi *Toletus*, *Ulyſſipo* d'*Ulyſſe*, & ainſi de beaucoup d'autres (2). Autant vaudroit-il dire que *Caen* vient de *Cain*, & *Upſal* d'*Abſalom*.

III. Peregrinus a fait deux différens *Eloges de Mariana*, l'un parmi ceux des *Jéſuites*, & l'autre parmi ceux des *Hiſtoriens* (3). Dans le prémier, où il donne à Mariana la prudence de Thucydide, la pénétration de Tacite, un ſtile grave & diſert, & une narration propre à former le jugement & les mœurs, il obſerve, que ce fameux Jéſuite Eſpagnol ne ſe détermina à écrire en Latin l'*Hiſtoire* de ſon Païs, que parce qu'il avoit remarqué avec douleur, qu'aucun de ſes compatriotes ne ſe ſoucioit de urendre ce ſoin. *Ad Patriæ Hiſtoriam Latinis illuſtrandam litteris, quod eo ſeculo præſtitum a civium ſuorum nemine delebat, animum convertit* (4). Peut-être auroit-il dû dire, que ce fut parce qu'il n'y en avoit point alors qui fût capable de s'en charger: car, c'eſt ce que Mariana inſinue aſſez clairement dans l'*Epître* Dédicatoire de ſa Traduction Eſpagnole de ſon *Hiſtoire d'Eſpagne*, où il dit nettement à Philippe III, qu'entre les raiſons, qui le portérent à faire cette Traduction, la principale fut l'ignorance où les Eſpagnols étoient de la Langue Latine; & c'eſt ce que André Schott ne ſauroit guéres avoir ignoré, lui qui avoit été ſi longtems en Eſpagne.

IV. Dans l'*Avis au Lecteur*, mis à la tête de la II. partie de cette *Bibliothéque Eſpagnole*, Peregrinus avertit, que tous les Hommes illuſtres, dont il entreprend de faire l'*Eloge*, HISTORIENS & autres, ont tous paié le common tribut à la Nature, en ſe procurant néanmoins la gloire de l'immortalité. *Excellentibus Ingeniis non minus claruit* (Hiſpania,) *tam Philoſophi, Oratoribus, Theologis, Poetis, atque* HISTORICIS, *quam cæterarum Diſciplinarum Profeſſoribus* . . . . . DE PLURIMIS PAUCOS AC SELECTOS, EORUMQUE ELOGIA, QUORUM RECENS ADHUC VIGET MEMORIA, (VIVORUM ENIM CALAMANE RELIGIO EST;) *cum auctoritate, tum Scriptorum utilitate, breviter in præſens roſeram: . . . . . quorum lucubrationes, nominaque celebritas*, LICET ILLI, COMMUNI NOMINUM LEGI, MORTE EARUMDEM, *immortalitati tamen conſecrata æternum durabunt* (5). D'où l'on doit naturellement & néceſſairement conclure, que Mariana, le ſeul Hiſtorien Latin des Roiaumes d'Eſpagne, ne vivoit plus alors, puiſque, comme on vient de le voir, on en trouve deux différens *Eloges* dans cette *Bibliothéque*. Mais, on ſe trompera très fortement: car, non ſeulement Mariana vivoit fi bien alors, que Peregrinus, qui ne ſe ſouvenoit plus de l'avoir tué, lui dédia la III. Partie de ſa *Bibliothéque*, mais même vivoit encore 16. ans après, n'étant mort que le 17. de Février 1624, (6).

V. Dans le ſecond *Eloge de Mariana*, Peregrinus dit, que les XXX. Livres de l'*Hiſtoire d'Eſpagne* de Mariana ne s'étendent, que depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, juſques au tems de cet Auteur. *Annalium Hiſpaniæ Hiſtoriam Libris XXX*, AD SUAM USQUE ÆTATEM, JAM INDE A CHRISTO NATO, PERTEXUIT (7). Mais, André Schott, venoit de faire imprimer tout récemment (8), cette même *Hiſtoire d'Eſpagne* de Mariana, dans ſon *Hiſpania illuſtrata* ou Recueil des principaux Hiſtoriens de cette Nation; & cette *Hiſtoire* y commence, non ſeulement à la naiſſance de Jéſus-Chriſt, mais y remonte même juſqu'a Tubal Fils de Japhet, vers le tems de la Diſperſion des Enfans de Noé. Après un pareil expoſé que je pourrois aiſément allonger, & des oppoſitions de ſentiment ſi formelles dont je pourrois citer d'autres exemples, qu'on juge s'il eſt naturel de croire, que ces Ouvrages aient été publiés par le même Homme; & ſi le Père André Schott, généralement reconnu pour un Ecrivain très habile & très éxact, peut être raiſonnablement ſoupçonné d'avoir été capable de ſi groſſiéres contradictions. Homme de Lettres comme il étoit, & continuellement en correſpondance avec les plus habiles gens de ſon Ordre, & ſur-tout avec ceux d'Eſpagne où il avoit fait un ſi long ſéjour, pouvoit-il ignorer, que Mariana ſon Confrère, & Confrère ſi diſtingué, vivoit encore? Et, venant tout fraichement de faire réimprimer ſon *Hiſtoire d'Eſpagne*, pouvoit-il avoir oublié, qu'elle remontoit juſqu'au Déluge (9).

Il eſt donc fort naturel de conclure, qu'il faut néceſſairement que la *Bibliotheca Hiſpanica*, publiée ſous le nom de Peregrinus, ſoit de quelque autre Auteur ou Editeur: mais, ſi ne ſeroit pas fort aiſé de déterminer de même poſitivement de qui.

Peut-être ne me tromperois-je pas abſolument ſi je propoſois comme tel VALERE ANDRE'. On ſait, & il le reconnoit lui-même, qu'il avoit été pendant trois ans entiers, Copiſte & Elève du Père André Schott (10), de qui il pourroit bien avoir obtenu la permiſſion de publier certains Papiers, & d'en compiler certains autres, à l'occaſion des Copies qu'il faiſoit pour le grand Recueil de l'*Hiſpania illuſtrata* de ce ſavant Jéſuite; mais, qu'il ne s'en ſera alors acquitté qu'en jeune Homme

[1] Peregrini Bibliotheca Hiſpanica, *pag.* 204.

[2] *Idem, ibidem, pag.* 214, & 411.

[3] *Idem, ibidem, pag.* 204, 205, & *pag.* 573.

[4] *Idem, ibidem, pag.* 215. Il répéte la même choſe, *pag.* 582.

[5] *Idem, ibidem, pag.* 179.

[6] Alegambe Bibliotheca Scriptor. Soc. Jeſu, *pag.* 352. Peregrinus, Bibl. Hiſp. *pag.* 205, *fait de même mourir* Alonſe Ciacconius dès 1590, qui vivoit néanmoins encore en 1601.

[7] Peregrini Bibliotheca Hiſpanica, *pag.* 572.

[8] *A Francfort, chez Marnius, en* 1603, & 1606, *en* 2 *vol. in folio.*

[9] *C'eſt ce que j'ai déjà obſervé autrefois dans le* Journal Hiſtorique de la *République des Lettres, Sept. Oct.* 1711, *pag.* 211, & *qu'on retrouvera ci-deſſus dans la Remarque ſuivante.*

[10] Val. Andreæ Bibhoth. Belgica; *pag.* 832. Sweertii Athenæ Belgicæ, *pag.* 697. Foppens Bibhoth. Belgica, *pag.* 1147.

que Peregrinus, quel qu'il puiſſe être, dit de Mariana & de ſon *Hiſtoire d'Eſpagne*, peut-être ne ſera-t-il pas hors de propos d'ajoûter ici l'Hiſtoire Critique des Editions, des Tra-

me beaucoup moins exact qu'il ne l'a été dans la ſuite. *Joan Catalogus clarorum Hiſpaniæ Scriptorum, qui Latine Diſciplinas omnes . . . illuſtrando, etiam extra Pyrenæos evulgati ſunt, nunc primum ex omnibus Nundinarum Catalogis ac Bibliothecis diligenter collectus, opera ac ſtudio* VALERII ANDREÆ *Taxandri*, imprimé *à Maſence, chez Lippius, en* 1607, *in* 4°; & qu'il avoue ſi franchement avoir été compilé des *Catalogues des Foires de Francfort & de Leipſic*, pourroit bien n'avoir point d'autre origine; non plus que les *Imagines doctorum Virorum e variis Gentibus, Elogiis brevibus illuſtratæ a* VALERIO ANDREA *Taxandro*, imprimées *à Anvers, chez D. Martinius, en* 1611, *in* 16: compilations, qu'on prétend qu'il eut enſuite honte & regret d'avoir mis au jour (11), & qu'en effet on ne trouve point au rang de ſes écrits dans les deux éditions de ſa *Bibliotheca Belgica*, mais que Foppens a bien mis dans la ſienne (12), auſſi bien que le Père Labbe dans ſa *Bibliotheca Bibliothecarum* (13), & Teiſſier dans ſon *Catalogus Catalogorum* (14). Le même motif de honte & de regret pourroit bien l'avoir empêché auſſi d'avouer & de reconnoître la *Bibliotheca Hiſpanica* pour ſon Ouvrage.

[11] Foppens Bibliotheca Belgica, *pag.* 1048.

[12] *Idem, ibidem.*

[13] *Pag.* 205.

[14] *Pag.* 308.

Je ne connois point le dernier de ces deux Ouvrages de Valere André; ainſi, je n'en ſaurois rien dire: mais, pour le prémier, j'en ai un exemplaire; &, vû les fautes énormes que j'y ai remarquées, ſon Auteur n'avoit pas tant de tort de le déſavoüer. On y voit, par exemple, page 3, *Homerus* au rang des Ecrivains ſur les Auteurs Eccléſiaſtiques; ce qui pourroit pourtant n'être qu'une ſimple faute d'impreſſion pour *Honorius*: page 33, *Arcenne* comme Eſpagnol: page 42, *Didacus Deza* comme ayant écrit contre *Lyranus*, *Paulus Burgenſis*, & *Matthias Saxo*; ce qui eſt tout brouiller; *Dorça* n'ayant écrit que contre *Matthias Döringk*, qui avoit défendu *Nicolas de Lira* contre *Paul de Burgos* (15): page 69, l'édition de *Mariana*, de Tolede, miſe en 1593, au lieu de 1592, & comme contenant *XXX Libros*, au lieu de XX; ce que divers des Bibliothécaires citez ci-deſſus ont fort mal-à-propos adopté: page 88, *Michael Villanovanus*, employé ſimplement comme Médecin & comme Géographe, & nullement comme Théologien, qualité par laquelle il eſt néanmoins incomparablement plus connu; ce qui fait clairement voir, que l'Auteur n'a point ſçu, qu'il s'agiſſoit-là du fameux *Servet* (16); page 92, *Petrus à Figueira*, nom eſpagnolique pour *Figueira*: page 100, les Ouvrages de *Raymundus Sabeide* mal énoncés & doublés: pages 45, & 46, *Emanuel Suarez* doublé: page 90, *Paulus Burgenſis* ou *Paulus de Sta. Maria*, doublé: page 93, *Petrus Hiſpanus*, & ſes *Tractatus Logici*, doublez: pages 20, & 21, *Alvarus Pelagius* dont l'Ouvrage eſt triplé: & page 101, le ſeul & même *Rodericus* triplé ſous les noms de *Rodericus Calagurritanus*, de *Rodericus Palentinus*, & de *Rodericus Zamorenſis*; & même quatruplé, s'il n'avoit eu la précaution d'ajoûter, à *Rodericus Sanctius Palentinus Epiſcopus*, ce petit Avertiſſement, *haud ſcio an ejusdem cum Roderico Epiſcopo Palentino.*

[15] *Voïez ci-deſſus l'Article* DORINGK, *Remarque* [B], *Num.* II, *à la fin.*

[16] Dom Nic. Antonius n'a pas oublié de même cet infortuné Théologien; mais, La ſeinte de l'Inquiſition l'a empêché de lui donner un Article ſous celui d'ANDREAS SERVETUS de Antuerpia, il n'eſt donc tenté de l'indiquer ſimplement en ces termes: Diſcipulum eſt MICHAEL SERVETUS, Hiſpanus haud minus pertinendus ob impietatem, quam Pelecitanus olim fuit. *Ainſi les Auteurs de la* Bibliotheca nouiſſima Obſervationum ac Excerptorum, *imprimée à* Halle, *in* 8vo Bibliopolio, *en* 1701, *in* 4, *ont eu tort d'affirmer trop déciſivement pag.* 60, *que* Servet *ne paroît en aucun endroit de ſa* Bibliotheca Hiſpana d'Antonio. Nihil itaque mirum ſi *Michaelis Serveti* nomen nullibi conſpicitur. *Il lui ſont tout auſſi mal-à-propos le même reproche touchant le Cardinal* Ximenes, & Louis Molina le Jéſuite, *qui ſe trouvent bien, à la vérité par note de Supplément, aux pages* 667, — 691, *du* II. *Tome.*

[17] Baillet, Jug des Savans, *Tom. II, pag.* 46. *Dans les deux pages précédentes, un dérangement & renverſement des Chiffres de renvoi aux notes, fait ridiculement mourir le Père* A. Schot *vers* 1550, *après avoir bien fait ſa mort en* 1629; & *on n'eſt qu'après s'être bien donné de la peine à lire, relire, & conférer ces notes avec le texte, qu'on découvre enfin, qu'il s'agit là d'*Alfonſe Garcie Matamore, & *non du Père* Schot.

[18] Rhodanensis Catalogus Scriptor. Societ. Jeſu, *pag* 19. Reimmann, Bibliotheca *prop.* Cavlingi *Tom II, pag.* 133; *où que* Voltre André *ne donne point cette* Bibliotheque *à* André Schott; *mais, il ſe trompe: elle ſe trouve bien dans ſon Article* Andreas Schottus *pag* 144. *Edit. I, & pag.* 58. *Edit. II; auſſi bien que dans celui des* Athenæ Belgicæ *de* Sweertius.

Digitized by Google

Traductions, des Continuations, des Cenſures, & des Apologies, de ce fameux Ouvrage (*C*): ce que je fais d'autant plus volontiers, que Peregrinus, Micrelius, Wehar, Pierre de

l'ele MEZERAIS, au ſujet de 14, ou 15, Auteurs contemporains, qui auſſient tous la réalité & l'authenticité d'une Médaille abſolument imaginaire.

Au reſte, je ne propoſe tout cela, que comme une ſimple conjecture, que je ſoumets très volontiers à l'examen & à la déciſion des habiles gens, mais que je crois propre à réſoudre une difficulté, qui, ſans cela, demeure & ſubſiſte dans toute ſa force, & devient tout-à-fait préjudiciable à la réputation d'un très excellent Auteur, vû les défauts & les imperfections de l'Ouvrage qu'on lui attribue: & c'eſt ce que pourra confirmer le jugement qu'en a autrefois porté Dom Nicolas Antonio en ces termes; jugement que je tranſcris d'autant plus volontiers ici, qu'il donne une idée nette & préciſe du contenu & de l'arrangement de cette Bibliothéque. „ BIBLIOTHECA SCHOTT", dit-il, „eo modo concepta eſt, & quamvis ab tali, hoc eſt, ab eruditiſſimo fumiæque induſtriæ viro, emanans, elegantique ſtylo ducta, vix poſſit, aut ſui præſtare uſum proficere cupientibus, aut litterarios nobiliſſimæ gentis pro ejus dignitate perfectos & abſolutos dare aliis fatos. Ex tribus enim Tomis ſeu diviſionibus I, ad nos non pertinet, (*id eſt ad Rem Bibliographicam*,) quæ de *Hiſpaniæ Religione*, *Academiis*, *Bibliothecis*, *Epiſcopis*, *Conciliis*, *Regibus*, tractat; *Scriptores* quippe tantum *Bibliotheca* perſequitur. II°, *Nomenclator* ſeu *Elogia* continentur Scriptorum veterum recentiorumque, juxta *Profeſſionum* decem Claſſes, ſcilicet, 1. *Antiquorum* ſive ſacrorum ſive prophanorum; reliquas *Recentiorum*, nempe 2. *Dominicanorum* Sodalium, 3. *Franciſcanorum*, 4. *Carmelitarum*, 5. *Auguſtinianorum*, 6. *Jeſuitarum*, 7. *Juriſconſultorum*, 8. *Medicorum*, 9. *Poëtarum & Fœminarum eruditarum*, 10. & ultimam *Hiſtoricorum*. De cæteris *Religioſis Ordinibus* altum ſilentium, qui ſummos etiam Doctrina Viros Hiſpaniæ pepererunt. At nec ex aſſumptis omnes laudantur, ſed potiores tantum, facta quidem de Libris aliqua mentione ſed ea nec integra, nec annotatione loci temporisque editionis, quod ſic iſto in genere neceſſarium, diſtincta . . . . . annectitur III, Tomus, continens & ipſe *Elogia Theologorum*, *Juriſconſultorum*, *Medicorum*, ac *Philologorum*, quinque diſtincta Claſſibus, ſecundum totidem Hiſpanæ Gentis Diviſiones *Baticæ*, *Luſitanæ* (19), *Caſtellanæ*, *Celtiberæ*, tandemque *Valentinæ*; longiora quidem prioribus Elogiis, & in quibus aliquas ſic præ cæteris vel majoris famæ Virorum turgent, ut expreſſiſſe illa non tam judicium æquum, quam obnoxium, videantur. Sequitur poſt hæc *Itinerarium Didaci Lopezii Stunicæ ab oppido Complutenſi usque ad Urbem Romam*, quod præſentis operis extranea prorſus *Appendix* eſt, quantumvis diſſertum ac bonæ frugis plenum. Hæc eſt idea *Schotanæ Bibliothecæ*, quam nihilominus ea non tantum laude non dignamur quæ primo debetur Rei Auctori, ſed illa inſuper, quod elegantèr admodum erudite, ac certe, de his præſertim, quibus ætas ſua floruit, viris monere, ac demereri poſteritatem, voluit (20)." Outre ces III, Tomes ou Parties, Peregrinus en promettoit une IVe. page 251, ce que Dom Nicolas Antonio ſemble n'avoir point apperçu: mais, ſi elle a réellement été faite, elle n'a pas été publiée. Quoi qu'il en ſoit, il eſt aiſé de conclure après tout ce qu'on vient de voir, que c'eſt avec beaucoup de témérité, & ſans connoiſſance de cauſe, que l'Abbé Lenglet du Freſnoy a décidé en cette occaſion, comme en une infinité d'autres, que *les Bibliothéques de Deſſelius*, (de *Taxander* devoit-il dire, comme on l'a vu ci-deſſus,) & *de Schottus, ſont d'un grand ſecours . . pour connoître les Auteurs d'Eſpagne* (21); Eloge purement gratuit, & qui ne ſeroit legitimement dû qu'à la *Bibliothéque* de Dom Nicolas Antonio.

(*C*) *Après avoir . . . . reſſuſé* Peregrinus *touchant* l'Hiſtoire d'Eſpagne de Mariana, *peut-être ne ſera-t-il pas hors de propos d'en ajoûter ici l'Hiſtoire Critique.*] La voici donc, à quelque peu de mots près, telle que je l'ai donnée ci-devant dans le *Journal Hiſtorique de la République des Lettres*, Septembre & Octobre M. DC. XXXIII: pages 210—225.

Cette belle Hiſtoire étant ſuffiſamment connuë du Public, & généralement eſtimée dans la République des Lettres, nous nous contenterons d'en indiquer ici les Editions, les Traductions, les Continuations, les Critiques, & les Apologies, qui ſont incomparablement moins inconnues.

EDITIONS LATINES.

I. JOANNIS MARIANÆ, *Societatis Jeſu*, *Hiſtoriæ de Rebus Hiſpaniæ Libri XX*. Toleti, Typis Petri Roderici, 1592, in folio, 959 pages.

Ces XX Livres s'étendent, depuis Tubal Fils de Japhet, juſqu'au retour triomphant du Connétable Alvar de Lune à la Cour de Caſtille en 1428. L'Auteur de la *Bibliotheca Hiſpanica*, imprimée à Francfort en 1608 en trois petits Volumes in 4°, dit mal-à-propos qu'ils ne commencent qu'à la naiſſance de Jéſus-Chriſt (22): & cela ſeul nous porteroit à croire, que cet Auteur n'eſt pas le Pere André Schott, Jéſuite célébre, comme on le prétend ordinairement; n'étant pas poſſible que ce ſavant Homme, qui venoit de faire imprimer au même lieu l'Edition de Mariana dont nous allons parler, ſoit tombé dans une bévûë ſi groſſiére, & d'ailleurs ait regardé dès ce tems-là comme mort Mariana (23), qui vivoit encore en 1624.

(22) Biblioth. Hiſp. pag. 220.

(23) Ibidem, pag. 179.

II. JOANNIS MARIANÆ *Hiſtoriæ de Rebus Hiſpaniæ Libri XXV, cum Indice & Verum obſcuriorum Explicatione.* Toleti, Typis Petri Roderici, 1595, in folio.

Ces V nouveaux Livres s'étendent juſqu'à l'entiére ſoumiſſion du Roiaume de Grenade en 1492. Le Pére Charenton, Traducteur François de cette Hiſtoire, ne connoiſſoit point cette Edition, puiſqu'il affirme trop poſitivement qu'il n'y a eu qu'une Edition Latine de Mariana faite en Eſpagne (23*).

(23*) Préf. de ſa Trad. pag. j.

III. JOANNIS MARIANÆ *Hiſtoria de Rebus Hiſpaniæ Libri XX.* Francofurti ad Mœnum, Typis Claudii Marnii, 1603, in folio. Accedunt, *Libri X novi a XXI ad XXX.* Ibidem, 1606, in folio.

Cette Edition ſe trouve dans l'*Hiſpania Illuſtrata* du Pére André Schott, Jéſuite d'Anvers; les XX prémiers Livres dans le II Tome, & les X autres dans le IV. Les V derniers Livres, ajoûtez dans cette Edition, s'étendent juſqu'à la mort de Ferdinand le Catholique en 1516, & ſont tirez de l'Edition Eſpagnole de 1601, dont il ſera parlé ci-deſſous.

IV. JOANNIS MARIANÆ *Hiſtoria de Rebus Hiſpaniæ Libri XXX, cum Indice & Verum obſcuriorum Explicatione.* Moguntiæ, Typis Balth. Lippii, Impenſis Hæredum Andreæ Wecheli, 1605, in 4°, Tom. I, 619 pages; Tom. II, 638.

C'eſt la prémiére Edition dans laquelle les XXX Livres de Mariana ſe trouvent réünis de ſuite en un ſeul corps. Mr. Moncken parle d'une ſeconde Edition de Maience, en 1610, in 4°, (24); mais, nous ne voions que lui qui la cite. Peut-être a-t-il voulu dire 1619; car, il ſe trouve des Exemplaires de l'Edition de 1605, avec cette date renouvellée, parce qu'on y a joint le *Summarium* dont je parlerai ci-deſſous Num. VI, qui fut réellement imprimé en 1619. Le Pére Charenton a cru (25), que l'Edition de Francfort avoit été faite *enſuite* de celle de Maience; mais, on vient de voir le contraire. Il ajoûte, que cette Hiſtoire Latine avoit encore été imprimée *ailleurs*

(24) Biblioth. Monckenian. pag. 190.

(25) Préf. de ſa Trad. pag. vj.

(19) Comme le Portugal étoit ſoumis à l'Eſpagne, lors que Peregrinus compiloit ſa Bibliothéque, il y a compris les Portugais: & Dom Nicolas Antonio a fait de même ici, quoique le Portugal ait ſecoué le Joug de l'Eſpagne, lors qu'il compoſa la ſienne.

(20) Nicol. Antonius, in Præfatione ſua Bibliotheca Hiſpana vetus, pag. xxx, & xxxj: in Bibloth. nova, ſ. gnat. ſ. 4.

(21) Lenglet du Freſnoy, Catalog. des Hiſtoriens, Article d'Eſpagne, tout au commencement.

de St. Romuald, Zeillerus, Rocolles, Sorel, Morery, König, Popeblount, Struve, Bayle, Gryphius, & même l'Abbé Lenglet, tous Bibliographes, ou Biographes d'Historiens,

leurs; mais, il n'y en avoit certainement alors aucune autre Edition.

V. JOANNIS MARIANÆ *Historiæ de Rebus Hispaniæ Libri XXX: & JOSEPHI EMANUELIS MINIANÆ, Ordinis SS. Trinitatis de Redemptione Captivorum, Continuationis nunc Libri X; cum Iconibus Regum.* Hagæ-Comitum, apud Petrum de Hondt, 1733, in folio, 4 Voll.

C'eſt ſans contredit la plus belle de toutes les Editions de Mariana, tant pour le papier, le caractère, l'ordonnance, & la correction, que pour les Vignétes, les Culs-de-Lampe, & les Lettres-graſſes, de B. Picart, dont elle ſe trouve ornée au commencement & à la fin de chaque Livre. Quant aux *Portraits des Rois*, ce ne ſont que des jeux d'imagination, qui avoient déjà ſervi à quelque autre Ouvrage: &, de quelque peu d'utilité qu'ils ſoient ici, cette maniére de les employer eſt ſans doute incomparablement moins condamnable, que celle d'avoir fait fabriquer, ſelon un uſage trop ordinaire & trop nuiſible, quelque mauvaiſe *Hiſtoire d'Eſpagne* pour nous les reproduire. Ces X nouveaux Livres de Mariana s'étendent juſqu'à la Priſe d'Oſtende, ſous Philippe III, en 1604; & n'ont été achevez que peu de tems avant le Mois d'Août 1730, que leur Auteur mourut à Valence, âgé de 59 ans. Ils ont été écrits en Latin, travaillés pendant 12 ans, & imprimez par les ſoins des Amis de l'Auteur, & particuliérement de Don Hiacinthe Jover y Valdenochès ſon Eléve, qui les a dédiés au Prince des Aſturies. Ces Amis le vantent tous comme un Homme doué de la fécondité de Tite-Live, de la gravité de Salluſte, de la pénétration de Tacite, de la vivacité de Quinte-Curce, & de l'éloquence d'eux tous enſemble (26): & il n'y a rien là de fort extraordinaire; c'étoit un Auteur qu'ils mettoient au jour: mais, quelque choſe d'aſſez étonnant, c'eſt qu'ils en parlent tous comme de l'unique *Continuateur* de Mariana (27). Il eſt certain qu'ils ſe trompent, comme on le va voir dans un inſtant: & la choſe eſt d'autant plus ſurprenante, que ces autres *Continuations* ſont faites par des Eſpagnols, écrites en leur Langue, & imprimées avec le Mariana même.

(26) *Livii abbreviatam, Salluſtii gravitatem, Taciti profunditatem, Curtii acumen, & horum omnium eloquentiam.* Greg. Majans de Siscar, in Cenſura Hiſt. Mihiana 1sf Edit. *praſixa.*

(27) *Ea quæ Mariana . . . . merito prætermitti ſcribere non potuit . . . . nam eſt perfectum per omnes ſuos quam continuo.* Hyacinthus Jover & Valdenoches, in Monito ad Lectorem Edit. Miniana *praſixo.*

VI. JOANNIS MARIANÆ *Summarium ad Hiſtoriam Hiſpaniæ eorum quæ acciderunt annis ſequentibus.* Moguntiæ, Impenſis Danielis ac Davidis Aubriorum, & Clementis Schleichii, 1619, in 4°, 41 pages, ſuivies de *II Caſtigationes Annalium Hiſpaniæ Joan. Marianæ.*

Ce *Sommaire* s'étend depuis 1516, où Mariana avoit fini ſon *Hiſtoire générale*, juſqu'en 1619, quinze ans plus loin que la *Continuation de Miniana*: & n'eſt autre choſe qu'une ſimple *Liſte Chronologique* des principaux événémens arrivez dans cet eſpace de 103 ans; parce que, ſans doute, il n'auroit pu s'étendre ſur leurs circonſtances & leurs motifs, ſans choquer les Perſonnes intéreſſées à ces événemens, ſoit par eux-mêmes, ſoit par leurs Ancêtres. La plûpart de ceux qui parlent de ce Sommaire, diſent, qu'il s'étend juſqu'en 1621, ce qui ne ſe peut que dans les Editions poſtérieures, où l'Auteur pourroit bien avoir ajoûté deux ou trois années, pour conduire l'Ouvrage juſqu'à la mort Philippe III. Quoi qu'il en ſoit, ce *Sommaire* ou *Supplément* ne paroît imprimé, que pour rendre complette l'Edition de Mariana; &, en effet, on le trouve quelquefois à la fin de cette Edition peu commune.

EDITIONS ESPAGNOLES.

I. *Hiſtoria general de Eſpaña, deſde ſu primera Poblacion, haſta el año de 1516, en XXX Libros: compueſta primero en Latin, deſpues buelta en Caſtellano, por el Padre* JUAN DE MARIANA, *de la Compañia de Jeſus.* En Toledo, en Caſa de Pedro Rodriguez, 1601, in folio, 2 Vol. Tom. I, 1015 pag. Tom. II, pag. 962.

Cette Edition, qui conduit l'Hiſtoire juſqu'en 1516, eſt la premiére où l'on ait vû les V derniers Livres: les XXV autres, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus n°. I & II, avoient déjà été publiés en Latin. Mariana nous apprend lui-même, qu'entre les raiſons qui le déterminérent à ce nouveau travail, la principale fut l'ignorance où les Eſpagnols étoient alors de la Langue Latine (28). C'eſt moins une Traduction, qu'un nouvel Ouvrage de l'Auteur, revû & enrichi de quantité de *Corrections* & d'*Augmentations* conſidérables, & par conſéquent préférable au Latin; comme le reconnoît expreſſément l'Auteur, dans ſon Epître Dédicatoire à Philippe III; comme l'a très bien prouvé Don Gregorio Majans, Profeſſeur en Droit à Valence, par quelques éxemples remarquables (29); & comme le prouve plus ſinguliérement encore la correction de ce fameux paſſage: *Petrus etiam Velaſcus, impetrata ſuperioris deſcenſionis venia, cum ſeptingentis equitibus & valida peditum manu a Patre miſſus, decumas mercium quæ Mari importantur, allati auxilii præmium impetraſſe memoratur, magis inella per manus opinione, quam certo aliquo teſtimonio virum* (30); Paſſage, qui irrita ſi fort le Grand Connétable de Caſtille Don Juan Fernandez de Velaſco, & que Mariana fut obligé de corriger ſur les preuves authentiques que produiſit ce Seigneur, que ce Privilége avoit véritablement été accordé à ſa Famille.

(28) *Voſſius ſuo Epiſtolæ Dedicat. à Philippe III.*

(29) Greg. Majans & Siscar, in Admon. ad Lect. Edit. Miniana *praſixa.*

(30) Mariana, Libr. XXIII, Cap. X, Tom III, pag. 924 Edit. 1733.

II. *La miſma, emendada y añadida por el Autore.* En Madrid, en Caſa de Luis Sanchez, 1608, in folio, 2 Voll.

Il y a encore quelques *Corrections* dans cette Edition: & c'eſt celle à laquelle l'Auteur lui-même donnoit la préférence (31); en quoi il a été ſuivi par les Savans de ſa Nation, qui recommandent avec grand ſoin de ne jamais rien citer de ſon Latin, qu'on n'ait examiné s'il eſt éxactement conforme à l'Eſpagnol de 1608 (32). Cette Edition ne va que juſqu'en 1516, non plus que la précédente.

(31) *Se tendra por la mejor opinion la que en eſta impreſſion (de 1608) ſe hallare.* Mariana, in Epiſt. Dedic. Edit. an. 1608.

(32) *Quicunque voluerit eligere teſtimonium aliquod ex hiſtoria Latina Joannis Marianæ, is prius oculis ſemper habeat hanc Editionem eandem Verbo ſpa in Editione Hiſpana aut ſi quid reformatum.* Greg. Majans & Siscar, in Admon. ad lect. Edit. Miniana *praſixa.*

III. *La miſma.* En Madrid, en Caſa de Alonſo Martin, 1617, in folio, 2 Voll.

Celle-ci ne va non plus que juſqu'en 1516.

IV. *La miſma, con un Sommario del Padre* JUAN DE MARIANA, *deſde el año de* 1516 *haſta el de* 1621. En Madrid, en Caſa de Luis Sanches, 1623, in folio, 2 Voll.

& c'eſt la dernière que nous ſachions avoir été faite du vivant de l'Auteur, qui mourut en 1624.

V. *La miſma, con el miſmo Sommario del Padre* JUAN DE MARIANA, *deſde* 1516 *haſta* 1621; *y Tablas Cronologicas de los Reyes de los diverſos Reynos de Eſpaña.* En Madrid, en Caſa de Franciſco Martinez, 1635, in folio, 2 Voll.

VI. *La miſma, con las miſmas Adiciones.* En Leon de Francia, en Caſa de Antonio Briaſſon; 1719, in 12°, 11 Voll.

Cette Edition n'eſt pas laide; mais, c'eſt dommage qu'elle ait été faite ſur l'Edition de Tolede en 1601 (33), & non ſur celle de Madrid en 1608.

(33) Voïez l'Approbation du Cenſeur Royal.

VII. *La miſma, con la Continuacion de* FERDINANDO CAMARGO Y SALCEDO. En Madrid, en Caſa de P. Sanches, 1650, in folio, 2 Voll.

Cette continuation s'étend juſqu'en 1650.

VIII. *La*

toriens, & conséquemment engagés à un pareil détail, ne s'y sont néanmoins que fort maigrement, & quelques-uns même que très fautivement, arrêtez.

VIII. *La misma, con la Continuacion de Fr.* BASILIO VAREN DE SOTO. En Madrid, en Casa de Andres Garcia de la Iglesia, 1670, in folio, 2 Voll.

Cette continuation va jusqu'en 1669.

IX. *La misma, con la misma Continuacion, y aora nuevamente añadida por Don* FELIX DE LUZIO ESPINOZA Y MALO. En Madrid, en Casa de Andres Garcia, 1678, in folio, 2 Voll.

Cette dernière continuation va jusqu'en 1678.

X. *La misma.* En Madrid, 1719, in folio.

Cette Edition est dédiée à Philippe V: mais, nous ne saurions dire si elle est augmentée de quelque nouvelle *Continuation*, ni si les précédentes y sont. Entre ces deux dernières Editions, il y en aura probablement eu quelqu'une plus nouvelle, & plus ample que la première: mais les Livres Espagnols sortent si peu de leur Pays, qu'il n'est pas fort étonnant qu'ils ne soient que très peu connus ailleurs.

(14) *Voiez ſes Lettres, & leur Table, aux mots* ROO *&* MARIANA.

(11) *Dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans, Nov. 1691, pag. 115, 119. Tout auſſi, une Hiſtoire d'Eſpagne, commençant à l'Origine des premiers Habitans du Pays, & continuée juſqu'à préſent; tirée de* MARIANA, *& des plus célébres Auteurs Eſpagnols, par Mad... parut à Rotterdam, chez A. Acher, en 1704, en 2 Volumes, in 12, qui furent ſuivis d'un troiſiéme en 1706: mais, ce n'eſt qu'un Abregé fort ſec, & fort ſuccint. L'Auteur de la Méthode pour étudier l'Hiſtoire l'a attribué à la Comteſſe d'Aunoi; mais, on ſçait qu'il eſt de Mlle. de la Roche-Guilhen, grande Brocheuſe de Romans & d'Hiſtoriettes, qui n'a probablement jamais lû Mariana, que dans Vatel, ou dans du Verdier. Plus de 25. ans après, l'Abbé de Bellegarde donna un peu près le même tître à ſon Hiſtoire d'Eſpagne, imprimée à Paris, chez P. Giffart, en 1725, en 3 Volumes in 12 mais, on n'y reconnoit point Mariana, & l'Ouvrage ne fut nullement approuvé.*

TRADUCTIONS.

I. *Hiſtoire Générale d'Eſpagne, traduite tant du Latin que de l'Eſpagnol de* JEAN DE MARIANA, *Jéſuite; avec des Notes Hiſtoriques, Chronologiques, Geographiques, & Genéalogiques; & une Préface, dans laquelle on fait la Critique & l'Apologie de Mariana; par* JEAN ROU, *Interprête des Etats-Généraux à la Haie*, non imprimée.

Traduction faite avec beaucoup de ſoins & de recherches, touchant laquelle feu Mr. Bayle a été ſouventes-fois conſulté (34), & que l'Auteur avoit fait annoncer au public dès l'année 1693, (35). Le Manuſcrit, très proprement & très éxactement écrit de la main de l'Auteur, après avoir paſſé par les mains de différens Libraires, ſe trouve aujourd'hui dans celles de François l'Honoré Libraire à Amſterdam.

II. *Hiſtoire Générale d'Eſpagne du Père* JEAN DE MARIANA, *de la Compagnie de Jéſus; traduite en François, avec des Notes, & des Cartes, par le Père* JOSEPH NICOLAS CHARENTON, *de la même Compagnie.* A Paris, chez le Mercier & autres, 1725, in 4, 5 Voll. Tom. I, 750. pages; Tom. II, 821. pages; Tom. III, 875. pages; Tom. IV, 756 pages; Tom V, 881. pages; Supplément 105 pages.

La méthode de cette Traduction, le caractère des Notes qui l'accompagnent, & le deſſein de la Préface qui la précéde, reſſemblent ſi fort à la méthode, au caractère, & au deſſein de la Traduction, des Notes, & de la Préface de Mr. Rou, qu'on ſeroit tenté de croire qu'un de ces Auteurs auroit eu quelque communication du travail de l'autre: ce qu'il ſeroit d'autant plus aiſé de ſe perſuader, que la Manuſcrit du prémier a été aſſez longtems entre les mains d'un des plus zélez Facteûrdaires des Jéſuites en ces Provinces. Quoi qu'il en ſoit, cette Traduction-ci a été très bien reçuë du public. On y avoit ajoûté le *Sommaire* de Mariana juſqu'en 1621: & il n'y manquoit, pour rendre l'Ouvrage bien complet, que les deux *Continuations de Camargo & de Soto* juſqu'en 1669, que les Anglois n'avoient pas manqué d'inſérer dans la Traduction que je vais noter, & celle de *Luzio Eſpinoza* juſqu'en 1678, qu'ils ne devoient pas négliger d'y mettre.

III. *The General Hiſtory of Spain, from the firſt Peopling of it by Tubal, till the Death of King Ferdinand, who united the Crowns of Caſtille and Aragon; with a Continuation to the Death of King Philip III, written in Spaniſh by the* F. JOHN DE MARIANA. *To which are added two Supplements; the firſt by* F. FERDINAND CAMARGO Y SALCEDO; *the other, by* F. BASIL VAREN DE SOTO; *bringing it down to the preſent Reign. The whole tranſlated from the Spaniſh, by Captain* STEVENS. London, 1699, in folio, 2 Voll.

CRITIQUES ET APOLOGIES.

I. *Advertencias a la Hiſtoria del Padre Juan de Mariana, de la Compañia de Jeſus; impreſſa en Toledo en Latin el año de 1592, y en Romance el de 1601; en que ſe enmienda gran Parte de la Hiſtoria de Eſpaña: por* PEDRO MANTUANO, *Secretario del Conteſtable de Caſtilla, y Leon, &c.* En Milan, por Hieron. Borden, 1611, in 4, 216 pages. *II. Impreſſion: En eſta ſegunda Impreſſion va añadida la Repueſta a todas las Dificultades, que puſo el Padre Juan de Mariana a los Diſcurſos que pricevan la Venida de Sant Iago a Eſpaña, ſacados de la Libreria del Conteſtable de Caſtilla. Tambien la reſponde al Padre Juan de Pineda, en lo que eſcrivio, en ſu Libro de Rebus Salomonis, de la Venida de Nabuchodonoſor* En Madrid, en la Imprenta Real, 1613, in 4, 322 pages.

Selon le Père Charenton (36), ce *Pierre Mantuan* n'étoit qu'un ſimple Garçon de Bibliothéque, auſſi préſomptueux qu'ignorant: mais, ſelon d'autres, c'étoit le Sécrétaire du ſavant Connétable de Caſtille d'alors Don Juan Fernandes de Velaſco; & même, ſelon quelques-uns, & de Père Charenton lui-même (37), il n'a fait ici que prêter ſon nom à ſon Maître, picqué contre Mariana, pour certain doûte injurieux (38), & pour quelque divertité d'opinion touchant la venue de St. Jacques en Eſpagne, ſur laquelle Mariana avoit écrit en Latin, & le Connétable en Eſpagnol.

(15) *Préf. de la Trad. pag. xvj, xvij.*

(17) *Préf. pag. xjv, xxij, xxx.*

(18) *Voiez ci-deſſus N. I, des Editions Eſpagnoles.*

II. La *Hiſtoria general de Eſpana del P. Juan de Mariana*, defendida contra las *Advertencias de Pedro Mantuano, por el Doctor* TOMAS TAMAYO DE VARGAS. En Toledo, en Caſa de Pedro Rodriguez, 1616, in 4, 341 pages.

On a débité, que, quoique cette *Apologie* détruiſit abſolument les accuſations intentées à Mariana par Mantuan, ce ſavant Jéſuite ne voulut pourtant jamais la voir, non plus que les *Adverſencias*, contre leſquelles elle étoit faite; mais le Père Charenton prétend, qu'il *mit en peu de mots ſes Réponſes ſur les marges de ce* dernier Ouvrage, *& le renvoia auſſi à ſon Confeſſeur*, dont le *chagrin en augmenta* (39). On trouve d'ordinaire, à la fin de cet Ouvrage-là, cet autre-ci: *Razon de la* Hiſtoria del P. Juan de Mariana *de las* Advertencias de Pedro Mantuano *contra ella*; y de la Defenſa del Doctor Don Thomas Tamaio de Vargas: *en 55 pages.*

(19) *Charenton, Préf. de ſa Trad. pag. xxix.*

III. Mariana a été critiqué, mais ſimplement par occaſion, par divers autres Auteurs. Les principaux d'entr'eux ſont:

1. ENYCIUS PUTEANUS, dans ſa *Lettre* écrite à P. Mantuan, inſérée dans ſes *Advertencias*, & que le Père Charenton traite de pure flatterie de cet Auteur pour être fait Profeſſeur en Eloquence à Milan (40).

(40) *Pag. xxj.*

2. LOUIS DE UREETA, Dominicain, dans ſon *Hiſtoria Eccleſiaſtica, Politica, Natural, y Moral de los grandes y remotos Reynos de la Etiopia*; imprimée *à Valence, chez Garriz, en* 1610, *in* 4; traduite en Portugais, avec les Notes d'ANTONIO COLAZZO, *à Evora, en* 1611, *in* 4.

& dont le Père Charenton trouve l'Auteur *pitoiablement ſimple & crédule*, & l'Ouvrage tout rempli de *bévues & de traits reſſemblans aux ſonges d'un malade* (41).

(41) Pag. 22.

4. JOSEPH DE MORETO, Jéſuite Navarois, dans ſes *Investigaciones Hiſtoricas de las Antiquedades del Reyno de Navarra*, imprimées *à Pampelune, chez Martinez, en* 1665, *in folio*: qui cenſure fort vivement Mariana, jusqu'à lui reprocher d'avoir ajoûté foi au Roman de l'Archevêque Turpin, & à d'auſſi ridicules Ecrits que celui-là; mais, que le Père Charanton, ſans le déſigner néanmoins comme Jéſuite, traite d'*Homme plein de cette vieille émulation des Navarrois contre les Caſtillans, ne gardant aucune meſure avec Mariana, & lui faiſant la guerre à feu & à ſang* (42). Ce même Moreto a publié depuis *Annales del Reyno de Navarra*, imprimées à *Pampelune, en* 1684, 1695, & 1704, *en* 3 *Volumes, in folio*, & dans leſquelles il n'aura pas apparemment beaucoup plus ménagé Mariana. Heureuſement pour lui, elles ſont extrémement rares.

(42) Pag. 22. 24.

5. MANUEL DE FARIA Y SOUSA, dans ſon *Europa Portugueſa a cé e Rey Dom Philipe III*, imprimée *à Liſbonne, chez Antoine de Craesbeck, en* 1678 & 1680, *en* 3 *Volumes, in folio*

6 Un certain RIPA, dans ſa *Défenſe du Royaume de Sobrarve*.

7. DON JOSEPH PELLICER DE SALAS Y TOVAR; dans quelqu'uns de ſes nombreux Ouvrages.

8. DON JUAN DE FERRERAS, dans ſon *Hiſtoria de Eſpaña juſtificada por la mas ſegura Auctoridad y Chronologia*; imprimée *à Madrid, chez Francisco de el Hierro, en* 1716, *en* 6 *Volumes in* 4°.

De ces 8 *Critiques*, le Père Charenton n'a fait uſage dans ſes *Notes* que des 4 prémiéres, & de l'*Apologie de Vargas*; s'étant contenté d'indiquer la cinquiéme & la ſixiéme, & n'ayant rien dit du tout des deux dernières.

IV. *Advertencias al Adicionador de la Hiſtoria del Padre Juan de Mariana impreſſa en Madrid en el año de* 1669, *por* M. DE COHON-TRUEL. En Paris, 1676, in 12.

Cela regarde apparemment *Baſilio Varca de Sotte*, & peut-être auſſi *Ferdinando Camargo y Sabeedo*, dont les *Adiciones* avoient été imprimées à Madrid, en 1670, comme il eſt remarqué Num. VII & VIII des *Editions Eſpagnoles*. Quoi qu'il en ſoit, le Bibliothécaire de la Nation Portugaiſe, qui ne fait que de paroître, nous apprend, que ce Mr. DE COHON-TRUEL, qui ſe donnoit les qualitez de *Gentil-Homme Françoiſ*, de *Chevalier de l'Ordre de St Jaques*, de *Lieutenant-Général d'Artillerie*, & enfin d'*Ingénieur en Chef des Fortifications de la Province de Beyra en Portugal*, n'étoit autre que DUARTE (Edouard) RIBEYRO DE MACEDO, Envoié ordinaire d'Alfonſe VI, Roi de Portugal en France, depuis 1668, jusqu'en 1677, & Auteur de divers autres Ouvrages curieux & intéreſſans, dont on peut voir les Titres & les Editions dans ce Bibliothécaire (43). Ainſi, voilà un nouvel *Auteur déguiſé* à ajoûter à ceux de Placcius, de Baillet, & des autres Hiſtoriens des Pſeudonymes.

(43) Diogo Barbosa Machado, Bibliotheca Lusitana, pag. 787 & 788. d'Edit. de Lisbos, pour 1741, in folio.

Le Réſultat de tout ce Détail eſt: 1°. Que l'*Edition Latine* la plus ample eſt celle de la Haye en 1733, mais, qu'on l'auroit pû rendre encore plus complette, en y ajoûtant la *Summarium* de Mariana qui l'auroit conduite jusqu'en 1621, les *Tables Chronologiques des Souverains des divers Etats de l'Eſpagne*, l'*Explication des Mots difficiles* qui ſe trouvoient dans les anciennes Editions, & ſur-tout les *Additions* & *Corrections* de l'Edition Eſpagnole de 1608, ſoit dans le Texte entre des Crochets, ſoit à la Marge par des Renvois: 2°. Que la meilleure *Edition Eſpagnole* eſt celle de Madrid en 1678, ou quelque poſtérieure autant ou plus ample, bien entendu qu'elles aient été éxactement faites ſur celle de 1608: 3. Que la *Traduction Françoiſe* eſt beaucoup moins complette que l'*Angloiſe* & 4. Que, pour faire de bonnes Editions de cette Hiſtoire en toutes ces Langues, il n'y auroit qu'à ſuivre le Plan de cette dernière; y joindre *Miniana* & *Luzio Eſpinoſa*, avec les *Critiques* de *Pedro Mantuano* & *de Cohon-Truel*, ou *Ribeyro de Macedo*, &c., ſuivies de l'*Apologie* de *Tamaio de Vargas*; & mettre à la tête du tout la *Vie de Mariana* compoſée par ce dernier Auteur.

PETIT (JAQUES) Réligieux de l'Ordre des Auguſtins, que LA-CROIX-DU-MAINE, *Bibliothéque Françoiſe*, pag. 193, nous donne comme François de naiſſance, mais dont Du Verdier-Vauprivas ne parle point dans la ſienne, a écrit des *Mémoires touchant le Gouvernement du Royaume de France du temps de Charles VI, ſeubs lequel il floriſſoit l'an* 1410. *Je ne ſçay*, ajoûte-t-il, *s'ilz ſont imprimez.*

PHILIPPE ELSSIUS, Auguſtin, Bibliothécaire de ſon Ordre, a traduit cela de cette ſorte: JACOBUS PARVUS *ſcripſit de Geſtis Regni Franciæ, tempore Caroli VI, ſub quo floruit anno* 1410. *Neſcio an Liber ſit impreſſus.* C'eſt à la Page 313 de ſon *Encomium Auguſtinianum*.

D'autre côté, je trouve dans le *Catalogue des Livres*, au rang des *Manuſcrits de Charles-François Cuſtis, Eſchevin de Bruges*, pages 123 — 125, l'*Hiſtoire de Hongrie, & de la Bataille perdue par les Chrétiens contre les Turcs à Nicopolis en* 1396, la *Priſe de Jean de Nevers, Fils du Duc de Bourgogne Philippe le Hardi, avec ſa Délivrance & Retour, &c. écrit par* PETIT, *en* 1401; & *Cy commence la prémiére Partie de Monſeigneur le Duc Jean de Bourgogne, Comte de Flandres &c., ſur le Fait de la mort de Monſeigneur le Duc d'Orleans, propoſé par Maiſtre* JACQUES PETIT, *le* 3. *jour de Mars, l'an* 1470.

S'agiroit-il dans tout cela du même Ecrivain? En ce cas, il faudroit qu'il fût parvenu à un très grand âge, & qu'il eut écrit bien jeune ſa *Bataille de Nicopolis*. Quoi qu'il en ſoit, il paroit que c'étoit un *François* attaché à la Maiſon de Bourgogne, ainſi que quantité d'autres qui la ſuivirent dans les Pais-Bas, & qui s'y établirent.

PICATRIX, Auteur d'un Recueil de Superſtitions ridicules & criminelles, que les uns regardent ſimplement comme un Traité de Magie naturelle, & les autres comme un Ouvrage de Magie proprement dite (*A*). La plûpart de ceux qui en ont parlé le

(*A*) *Il eſt Auteur d'un Recueil . . . . , que les uns regardent comme un Traité de Magie naturelle, & les autres comme un Ouvrage de Magie proprement dite.*] Le fameux Henri Corneille Agrippa étoit trop curieux de ces ſortes d'Ecrits, pour n'avoir point connu celui-ci. Il en parle dans deux de ſes Ouvrages, ſavoir dans ſa *Philoſophia occulta*, & dans ſon Traité *de Vanitate ſcientiarum*; & il ne le regarde que comme un Traité de Magie naturelle. *Quos ex recentioribus ego vidi*, dit-il dans ſa Lettre à Tritheme à la tête de ſes Livres *de occulta Philoſophia*, *Rogerium Bachonem*, *Robertum Anglicum*, *Petrum Apponum*, *Albertum Teutonicum*, *Arnoldum de Villa nova*, *Anſelmum Parmenſem*, PICATRICEM HISPANUM, *Obiectum Aſcalaunum Florentinum*, & *plerosque alios ſed obſcuri nominis ſcriptores, eam ſe Magiam tradere pollicentur, non eſſi aut deli-*

le ſont Eſpagnol (a); mais, ils ſe trompent; c'étoit un Arabe (b): &, ſi l'on peut faire quelque fonds ſur les qualitez qu'on lui attribuë dans le titre de ſon Ouvrage, c'étoit un Philoſophe fort célébre & fort diſtingué, & un Homme de beaucoup de lecture (c). Il a dû vivre au plus tard avant le milieu du XIII. Siècle, puiſque vers ce tems-là Alphonſe X, Roi de Caſtille, à qui quelques Auteurs ont attribué le Recueil de

(a) Gesner, Ag. Abbreviatores, Agrippa, Wier, Delrio, Pattu, & Arpe. Voïez les paſſages citez dans la Remarque (A).

(b) V. dans la Remarque (B), ce commencement.

(c) Voïez le Titre de ſon Ouvrage dans la Remarque (B).

delramentis quædam nulla ratione ſubnixa, aut ſuperſtitiones probis omnibus indignas præſtiterunt.... Ex recentioribus vero, dit-il dans le XLII. Chapitre de ſa Déclamation, *de Vanitate ſcientiarum, ſcripſerunt in* NATURALI MAGIA *pauci, & illi quidem pauca, ut Albertus, Arnaldus de Villanova, Raymundus Lullus, Bachon, & Apenus, & author Libri ad Alphonſum ſub* PICATRICIS *nomine editus, qui tamen una cum Magia naturali plurimum ſuperſtitionis admiſcet.* Jean Wier, ſon Diſciple, & qui s'eſt à-peu-près ſervi de ſes mêmes termes, me paroîtroit de la même opinion, ſi Mr. Bayle n'avoit pris ce qu'il dit dans un ſens tout oppoſé: les voici, afin qu'on en puiſſe juger. *Superiorum Magorum nugamenta itidem inſuſſe ſequuti ſunt Appion Grammaticus, Juliannus Apoſtata, Robertus Anglicus, ... Rogerius Bachon, Petrus Apenenſis Conciliator doctus, Albertus Teutonicus, Arnaldus de Villanova, Anſelmus Parmenſis,* PICATRIX *Hiſpanus vel Author Libri ad Alphonſum ſub* PICATRICIS *nomine, Chicceus Aſculus Florentinus, & plerique alii obſcuriores nominis ſcriptores, aëplorati certe ingenii homines. Qui cum ſe Magiam tradere pollicentur, non niſi aut deliramenta quædam nulla ratione ſubnixa, aut ſuperſtitiones pris omnibus indignas congeſſerunt* (1). Mais il n'y a point de doute que la plûpart de ceux qui en ont parlé depuis Agrippa ne l'aïent regardé comme un Ouvrage de Magie pernicieuſe & défenduë. Le plus ancien de tous eſt Theſée Ambroiſe des Comtet d'Albonais, Docteur ès Droits, & Chanoine de Latran, & de St. Pierre au Ciel d'Or de Pavie, & voici comment il s'en exprime. *Inter Libros Antami de Fontes, Tarvisini, olim Philoſophi & Aſtrologi excellentiſſimi, memini me vidiſſe opera Razielis,* PICATRICIS, *Bailum, Mercurii, Petri Apponis, Salomonis ac Interpretis ejus Apollonii, & aliorum multorum [non infimi nominis Auctorum] ex quibus, tanquam ex virenti & florido Prato, variarum Literarum flores & characteres diverſos collegi. Neque enim aliam ob cauſam, tam diligenter Libros illos, antequam in Vulcani poteſtatem a Patribus noſtris, in quorum manus ex Teſtamento pervenerunt, legi, quam ut characteres illos, Litterarum ſcilicet varias figuras exſcriberem* (2). Malgré cette précaution, Thomas Bangius, Profeſſeur en Langues Orientales & depuis en Théologie à Copenhague, n'a pas laiſſé de trouver, qu'il étoit tout-à-fait indigne, non ſeulement d'un Comte, mais même d'un Chrétien, de tirer quoi que ce fut de ſemblables Ecrits, & s'eſt donné beaucoup de peine pour prouver que leurs Auteurs n'étoient que des ſuperſtitieux & des impies. *Non modo Comite, ſed etiam Homine Chriſtiano indignum*, s'écrie-t-il avec un emportement auſſi ſurprenant que condamnable, *verum & prorſus turpe ac infame..... Eſtimm utiitur ſcriptis, . . . quibus publica infamiæ nota inuſta eſt, quæ Magiæ crimine non vacant, & quæ ultricibus flammis expiandæ veniunt ..... Hos ſcriptores . . . haud infimi nominis Viros ſuſpe pronunciat. Horum ſcripta, tanquam florida prata, ... tanquam fragrantiſſimi veris flores apparent ..... Ex iis Litterarum Floſculos legi, in quibus nunia & magica delitue-rant animarum venena ſuccenſit regis digna . . . O! deplorandam temeritatem! ..... Proh! verſana mentis curiositas* (3)! Après tout, qu'avoit donc fait le pauvre Théſée, pour exciter de ſi terribles exclamations? Avoit-il approuvé la Doctrine & les Pratiques de Picatrix & de ſes ſemblables? Avoit-il recommandé la lecture de leurs Livres? S'en étoit-il ſervi pour quelque ſortilége, ou pour quelque autre opération magique? Point du tout. Il s'étoit contenté d'en tirer certains prétendus *Caractéres Adamites, Angéliques, &c*, & d'en former des *Alphabets* complets, qu'il avoit eu la foibleſſe d'adopter pour vrais & de débiter pour autentiques; reconnoiſſant pourtant très bien d'ailleurs, comme on vient de le voir, ces Livres là comme mauvais & dangereux, & comme juſtement ſoupçonnés de Magie. C'eſt auſſi l'idée que s'en étoit formée le fameux Gesner. PICATRIX *Hiſpanus*, dit-il dans ſa Bibliothéque Univerſelle (4), *Magiæ Scriptor. Ejusdem Liber, ut fallor, ab aliis adſcribatur Alphonſo.* J'avoue que ces paroles, que ſes Abbréviateurs ont copiées fidélement au mot *Picatrix*, laiſſent à douter s'il entend par là un Ouvrage de Magie naturelle, ou de Magie dangereuſe; mais, ces autres paroles de ſes Pandectes, *Picatrix Magia impia, Magiæ ſcriptor impius Picatrix Hiſpanus* (5), ne laiſſent aucun lieu de douter qu'il ne l'ait regardé comme un Livre impie. Rabelais & Guillaume Bouchet n'en ont parlé qu'en badinant; mais, au travers de leurs plaiſanteries, on ne laiſſe pas de voir qu'ils ont ſuivi la tradition vulgaire touchant la ſorcellerie de Picatrix. *Au temps que j'eſtudioit à l'Eſcole de Tolete*, fait dire le premier à Panurge (6), *le Révérend Père en Diable* PICATRIS, *Recteur de la Faculté Diabologique, nous diſoit que naturellement les Diables craignent la ſplendeur des Eſpées, auſſi bien que la lueur du Soleil. . . . . Enfant-ile appris*, dit le ſecond (7), *leur Magie en l'Eſcholle de Tolede & de Salamanque, ſous* PICATRIX, *leur grand Maiſtre.* Martin del Rio s'exprime plus poſitivement, & le rejette nommément du nombre de ceux qui n'ont traité que de la Magie naturelle. *Ab hoc numero* (Scriptorum de Magia naturali) *removeo*, dit-il (8) *ut* DOEMONIANOS MAGOS, *Robertum Perſenatorum, ... Picatricem Hiſpanum, Anſelmum Parmenſem; Cicchum Eſculanum, Petrum de Albano, & Cornelium Agrippam, & Paracelſum, ... Homines partim Atheos, partim hæreticos.* Gabriel Naudé, qui dit que *les quatre Livres* de *l'Auteur qui s'eſt caché ſous le nom de* PICATRIX *fourmillent d'impoſtures*, ne laiſſe point d'en parler ſelon l'opinion la plus desavantageuſe, en ajoutant *qu'il avoit appris . . . . . cette abominable Doctrine à l'Académie, que des Magiciens en avoient établie dans des Grottes & Cavernes proche de la Ville de Tolede*; qu'*il compila ces IV Livres en* 1256; & qu'*il confeſſe les avoir recueillis de deux cens vingt quatre des plus fameux Magiciens de l'Antiquité* (9): & le célébre Gui Patin a ſuivi la même idée, en le nommant un *Charlatan Eſpagnol qui a eſcrit de la Magie* (10). Mr. des Vignoles, Miniſtre François de Brandebourg, qui a ajoûté, à la Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne de Mr.

Span-

(b) Wierus de Præſtigiis, *Libr. II, Cap. 10*, cité par Mr. Bayle dans ſon Dictionnaire, *Article* Bacon, *Remarque* (C). Notez qu'il met Julien l'Apoſtat au nombre de ces Magiciens, & que cela eſt bien digne d'un Homme qui venoit d'adopter la ſtupidité du bon St. Jaſtin touchant une Statuë érigée à Rome à Simon le Magicien avec cette Inſcription, A Simon le Dieu très ſaint, ramaſſe la traduit Jaques Grevin, Traducteur de Wier.

(c) Theſei Ambroſii ex Comitibus Albenſis Introductio in Chaldaicam Linguam, Syriacam, Armenicam atque decem alias Linguas Christ. dilect. Alphabeta exciter 40, eorumque interſem Conformationem, &c. complectens, *imprimé à Pavie*, en 1516; in 4. Voïez ce qu'en pag. 201 & ſuiv. dans l'Appendix.

(3) Thomæ Bangii Cœlum Orientis & peiſci Mundi, Trias Exercitationum Litterariarum repræſentarum, *imprimé* à Copenhague, chez Pierre Morſingius, en 1657, in 4. Voïez-en les pag. 216—219. Par un tour de filouterie fort fréquent parmi les Libraires, quelqu'un *d'entre eux s'eſt aviſé de nouvelmarbaſer ainſi le titre de cette Edition:* D. Thomæ Bangii Exercitationes Philologico-Philoſophicæ, quibus Magorum de Orto & Progreſſu Literarum ex immiſis & genuinis ſuis principiis ita ſuccinctæ pertractantur, ut nihil in hac ampitus deſiderari poſſit; *& ce faux titre eſt daté de* Cracovie, Impenſis Joh. Lauteeri, anno 1691.

(4) Gesneri Bibliotheca, *folio 562 verſo.*

(5) Gesneri Pandectæ, *folio 103, & 230 verſo.*

(6) Rabelais, Pantagruel, *Livr. III, Chap. XXIII*, pag. 127, 128, de la III. Tome d'Edition d'Amſt. en 1701.

(7) Guill. Bouchet, Serrée V. Tom. I, folio 149. d'Edition de Paris, chez Perier, in 1608, in 12, 3 Volum.

(8) Del Rio, Disquiſition. Magicar. *Libr. I, Cap. III*, pag. 7 & 8 *Edit.* Venet. ap. Junctas, 1612, in 4.

(9) Naudé, Inſtruction à la France ſur les Frères de la Roſe-Croix, *pag. 77. Voïez auſſi touchant ces Ecoles ou Académies Magiques de Tolède*, l'Apologie de Naudé pour les grands Perſonnages faſſement ſoupçonnez de Magie, *Chap. V*, pag. 80, 81. *Il avoit apparemment tiré cela de* Del-Rio, *qui dit dans ſes* Diſquiſitions Magicæ, *Libr. II, Quæſt. XXVII, Sect. II:* Optime & illos (*Magos ſubterraneos & inferos fuiſſe*) qui Salmanticæ & Toleti in ſpelunca maleficas & curioſas Artes odhuc Avorum noſtrorum memoria docebant.

(10) Patiniana, *pag. 70 d'Edition d'Hollande.*

de Picatrix (*d*), fit traduire ce Recueil d'Arabe en Eſpagnol. Divers Auteurs en ont parlé, les uns ſérieuſement, les autres par maniére de plaiſanterie; mais, ce qu'ils en ont dit ne nous apprend guéres à le connoître, & ſe reduit à bien peu de choſe (*e*): rien ne nous inſtruit mieux à cet égard, que ce qu'en a dit l'Auteur des Remarques ſur les Lettres de Mr. Bayle (*B*).

(*d*) Gennes & ſes Abbréviat. Augſpurg, Wirt. Voyez la Remarque (*A*).

(*e*) Voyez les Citations de la Remarque (*A*).

PIL-

Spanheim par Mr. Lenfant, une Vie circonſtanciée de cette Femme, doute ſi l'*Ouvrage de Magie ou d'Aſtrologie compoſé par un Eſpagnol . . . . nommé Joannes Piccatrix* n'a point *donné lieu* à l'*Accuſation* que l'on a formée contre elle d'avoir *écrit un Livre de Nécromantie* (11), mais, je ne conçois pas ſur quoi peut être fondé ce doute ſingulier, ni quel rapport on peut imaginer entre deux Perſonnes ſi différentes, & diſtantes entre elles de quatre Siécles tout entiers? D'ailleurs, le Père Labbe, qu'il cite, ne nomme point cet Auteur, *Joannes Picatrix*, mais ſimplement *Picatrix*: voiez ci-deſſous la Citation (16). Cet Auteur étoit ſans-doute inconnu à celui de l'*Hiſtoire des Imaginations extravagantes de Mr. Ouſle*: car, il n'en fait aucune mention, ni dans les nombreuſes Notes dont il accompagné cet Ouvrage, ni dans ſa *Liſte des Livres* Magiques & Anti-Magiques de *M. Ouſle*, qui fait le II. Chapitre de ſon Roman Magique, mais qui, par un défaut trop ordinaire aux Bibliographies, n'indique abſolument aucune des Editions de ces Ecrits.

(11) Hiſt. de la Papeſſe Jeanne, *Tom. I, pag.* 01, 22.

Quelques Perſonnes ont crû que *M. Ouſle* ne ſignifioit ici autre choſe que *Mr. le Fou*, caractére propre & diſtinctif de tous ceux qui ſe repaiſſent d'auſſi folles imaginations que le ſont celles dont ſont remplis les prétendus Livres de Magie; mais, d'autres, plus fins, ou mieux inſtruits, ont prétendu y reconnoître l'Hiſtoire Satirique d'un particulier de Paris, nommé *Monſie*, dont le nom même ſe trouvoit tout entier ainſi, M. OUFLE, dans le titre de l'Edition de Paris, le point ne ſervant là que de correctif ou de faux-fuiant en cas d'attaque. Les Libraires d'Amſterdam, ſans faire attention à cette malignité ſi finement couverte, mirent tout au long MONSIEUR OUFLE dans leur Edition de 1710, & s'éloignérent fort du véritable but de l'Auteur; ce qui leur arrive bien auſſi quelquefois dans des ſujets de plus grande importance. On a attribué cette Hiſtoire à l'*Abbé Bordelon*, Auteur banal & mercenaire, que M. Reimmann, *Catal. Biblioth. propr. Theologica*, pag. 791, confond mal-à-propos avec l'*Abbé Bourdelot*: mais, comme on y remarque aſſez de différement, de méthode, & d'érudition, il eſt bien difficile de ſe perſuader qu'elle ſoit d'un pareil Ecrivain. Quoi qu'il en ſoit, Mr. Reimman ajoûte que cet Ecrivain, en voulant éviter & reprendre la crédulité de M. Ouſle, ſe jette imprudemment dans l'incrédulité de B. Bekker; *e Scylla Ouſleana in Charybdin Bekkerianam*: mais, c'eſt ce que la lecture de l'Ouvrage ne me paroit nullement confirmer.

(*B*) *Rien ne nous inſtruit mieux touchant Picatrix, que ce qu'en a dit l'Auteur des Remarques ſur les Lettres de Mr. Bayle.*] Voici ce qu'il nous en apprend, en commentant ces paroles de la CXXXVII. Lettre de Mr. Bayle, *Dans le cours des Recherches que je fais, j'eſpére de rencontrer quelque choſe ſur le Docteur Picatrix*: „ PICATRIX, & non pas PICATRIS (12), eſt le „ nom d'un Livre d'Aſtrologie Judiciaire, com„ poſé en Arabe par un Auteur de ce nom; tra„ duit d'Arabe en Eſpagnol par ordre d'un Al„ phonſe Roi d'Eſpagne & d'Andalouſie, apparem„ ment Alphonſe X Roi de Caſtille, Prince fort „ curieux de ces ſortes de ſciences; & depuis tra„ duit en Latin, apparemment ſur la Verſion Eſ„ pagnole, par un Auteur qui ne ſe nomme point „ (13). Ce Livre eſt fort eſtimé par ceux qui „ ne ſont point encore guéris de l'extravagance „ de l'Aſtrologie Judiciaire, & recherché ſur-tout „ avec empreſſement par ceux qui ſont aſſez foi„ bles pour s'imaginer qu'ils y trouveront de grands „ ſecrets pour conjurer les Diables & les Eſprits, „ & pour les faire paroître quand bon leur ſem„ blera. Il eſt fort rare, & ne ſe trouve qu'en „ manuſcrit. Il eſt intitulé, *In nomine Domini „ inſipit Liber, quem ſapiens Philoſophus* PICA„ TRIX, *in Negromanticis Artibus ex quam plu„ ribus Libris compoſuit; ſapiens enim Philoſophus „ nobilis & honoratus* PICATRIX *hunc Librum „ ex decenſis Libris & pluribus Philoſophiæ com„ pilavit, quem ſuo proprio nomine nominavit. Ad „ laudem & gloriam Altiſſimi & omnipotentis Dei, „ cujus eſt revelare ſuis Prædeſtinatis ſecreta Scien„ tiarum, ad illuſtrationem Doctorum, etiam La„ tinorum, quibus eſt inopia Librorum ab antiquis „ Doctoribus editorum;* ALPHONSUS, *Dei gra„ tia illuſtriſſimus Rex Hiſpaniarum cotinque Au„ dalufiæ, præcepit hunc Librum ſummo ſtudio, „ ſummaque diligentia, de Arabico in Hiſpanicum „ transferri, cujus nomen eſt* PICATRIX. *Hoc „ autem opus perfectum fecit anno D N.* JESU„ CHRISTI *millefimo* CCLVI, ALEXANDRI „ M.D.ho VIII, CÆSARIS MCCLXXXXV, „ & ARAZUM DCLV. On peut juger par ces „ dates, que Patin ſe trompe, quand il dit (14) „ que PICATRIS *eſt le nom d'un Charlatan Eſ„ pagnol, qui a écrit de la Magie il y a plus de „ deux cens ans.* Il devoit dire, plus de quatre cens „ ans, n'en pas faire un Eſpagnol, & le nommer *Picatrix*. Cet Ouvrage eſt diviſé en IV Par„ ties, dont la I traite *de Eſſe Cœli & Effectu, „ propter imagines quæ ſunt in ipſo*; la II, *de Fi„ guris Cœli in generali, & motu octavæ Sphæræ, „ & de eorum Affectibus in hoc Mundo*; la III, *de Proprietatibus Planetarum & Signorum, & „ eorum Figuris, & formas oſtendit in ſuo Colore, „ & qualiter cum Spiritibus loqui poteſt, & quam „ plura alia Negromantica*; & la IV. enfin, *de „ Proprietatibus Spirituum, & de his quæ neceſ„ ſaria ſunt & obſervanda in iſta Arte, & quali„ ter cum imaginibus, & ſuffumigationibus, & „ cum aliis adjurantur.* A ces titres ſeuls, on „ peut juger combien un tel Ouvrage peut renfer„ mer d'impertinences (15)."

(12) Rabelais, *ci-deſſus Citation* (6), & Patin, *ci-deſſous Citation* (14), font la même faute.

J'ajoûterai un petit Suplément à ce détail curieux: il ne conſiſtera qu'en deux obſervations. La I. eſt que quelques Bibliothécaires font mention de quelques Copies de cet Ouvrage. Le Père Labbe parle d'une, qui appartenoit au célébre René Moreau Médecin de la Faculté de Paris, & qui étoit intitulée *Picatrix Hiſpani Libri Aſtrologici de conficiendis imaginibus Aſtrologicis* (16); & le Catalogue des Manuſcrits d'Angleterre parle d'une autre, intimlée *Liber ſpectatiſſimi atque peritiſſimi Philoſophi D. Picatrix*, & d'une Traduction Angloiſe intitulée *Liber Salomonis, and the Works of the learned Dr.* PICATRIX *tranſlated in to English:* l'une & l'autre ſont dans le Cabinet du Comte de Peterbourough (17). La II. eſt qu'on trouve auſſi dans le même Cabinet deux Traités Italiens intitulez, l'un *Delli Experimenti de Gio.* PICCATRIX *contra Chymici*, l'autre *Clavicula Salomonis ridotta & epilogata nella noſtra materna Lingua, del doctiſſimo Gio. Piccatrix* (18); & dans la Bibliothéque du Chancelier Seguier, un Traité

(11) *Mr.* Pierre Frederic Arpe, *dans ſon Traité intitulé* De prodigioſis Notarum & Artis Operibus, Taliſmanes & Amuletis diſſis, *imprimé à Hambourg, chez Liberzeil, en 1717, in 8, dit pag. 107, qu'il fut vendre d'Arabe en Latin; mais, le Titre du Livre même, que l'on va voir, prouve le contraire. Dans ſon Epiſtolarum Decas ſive Delineatio Scriptorum de Divinatione, imprimée en 1711, in 8, il parle de Picatrix, page 18, comme d'un Auteur d'âge inconnu; & cela ſeul fait voir qu'il n'avoit point vu ſon Ouvrage.*

(13) Paſſeſama, *pag.* 70, *d'Edition de Hollande.*

(14) Remarques ſur les Lettres de Mr. Bayle, *pag.* 813, 814.

(15) Labbe, Biblioth MSS. *pag.* 226. *Mr* Des Vignoles, *qui parle de cette Copie dans le I. Chapitre qu'il a ajoûté à la Traduction Françoiſe de l'Hiſt. de la Papeſſe Jeanne, page* 21, *y nomme mal ce Médecin* Roſeau.

(16) Catalogus MSS. Angliæ, *Tom. II, Num.* 6511, & 6154.

(17) *Ibidem, Num* 6461, 6165. *Mr* Arpe, de Taliſmanibus & Amuletis, *pag.* 57, *parle auſſi d'une* Verſion Eſpagnole *de cette* Clavicule de Salomon, *par le même Homme:* Hiſpanicam Verſionem curavit Gio. Picatrix. *Mais, il ne s'agit peut-être là que de la même Traduction.* Claude Duret, Thréſor de l'Hiſtoire des Langues de cet Univers, *pag.* 518, *parle auſſi de la* Clavicule du Picatrix, *qu'il traite d'admirable ſur tous autres Ecrivains de cette eſpéce.*

Traité intitulé *Picatrix Hiſpanus Scientia cognoſcendi* (19) : mais, qu'il n'eſt pas aiſé de ſavoir s'il s'agit-là d'un JEAN PICCATRIX différent du nôtre, ni ſi ces trois Traités ont quelque rapport avec celui qui fait le ſujet de cet Article. C'eſt ce qu'il n'eſt poſſible de vérifier qu'à ceux qui ſe trouvent à portée de conſulter ces Manuſcrits. Ajoûtons, que Don Nicolas Antonio ne le met point au nombre des Ouvrages & des Traductions que le Roi Alfonſe X a fait faire (20); & qu'il eſt bien étonnant qu'il n'ait connu *Piccatrix* (21), que par le ſeul Manuſcrit de Mr. Moreau dont il a été parlé ci-deſſus (22). Le Père André Schott, Jéſuite, ou plûtôt Valere André ſon Elève, n'en parle point du tout, ni dans ſa *Bibliotheca Hiſpanica*, ni dans ſon *Catalogus clarorum Hiſpanæ Scriptorum* (23). Au reſte, il n'y a guéres de ſolidité dans l'Etimologie, qu'un de nos Ecrivains nous a donnée du nom de cet Auteur. *Picatrix*, dit-il (24), *a été ainſi appellé, peut-être, à cauſe qu'il étoit de ces ancien* Frères-Pies, *qui étoient des Moines vêtus de noir & de blanc* (25); *ou plûtôt, parce que, comme ces* Picatores *ou Mineurs* (26), *il habitoit en des trous ſouterrains* (27). Outre que ce ne ſont-là que de ſimples jeux de mots tout-à-fait mal-imaginez, c'eſt prêter des *Frères-Pies* ou des Dominicains aux Arabes, & croire que les Gens de cette Nation-là connoiſſent, non ſeulement le mot Latin *Picator*, mais même les mots François *Freres-Pies*, & qu'ils les ont appliqués à leur Compatriote : mais, rien n'eſt plus deſtitué de fondement, ni plus propre à choquer la vraiſemblance. C'eſt aſſez l'ordinaire de ceux qui ſont poſſédez de l'eſprit commentateur, de faire trop parade de leur érudition & de leurs découvertes ; & c'eſt quelque fois le défaut de l'Auteur des *Remarques ſur le Catholicon d'Eſpagne*, *ſur la Confeſſion de Sancî*, & *ſur Rabelais*, Ouvrages d'ailleurs très curieux & très intéreſſans, de donner trop à des applications peu convenables & tirées de trop loin, & de ne nous payer ainſi que de ſoupçons littéraires & que de conjectures aſſez peu probables. La penſée de M. Heuman touchant ce mot *Picatrix* eſt aſſez ſemblable. Il s'imagine, que *Piatrix*, qui ſignifie la même choſe que *Saga* ou *Sorciere*, eſt le vrai titre de l'Ouvrage en queſtion; & que, de ce mot eſtropié, l'on a fait *Picatrix*, Auteur imaginaire (28). Cela eſt fort ingénieux ; mais, cela ne s'accorde nullement avec tout ce que nous avons vû ci-deſſus, & particuliérement avec ce qui eſt ſi clairement exprimé dans le titre même de cet Ouvrage. Sa reſtitution de *Sympoſius* en *Sympoſium* me paroit beaucoup mieux fondée.

[19] Catalogue des Mſs. du Chancelier Seguier, *pag.* 106.

[20] Bibliotheca Hiſpanica Vetus D. Nic. Antonii, *Tom. II, pag.* 54, *& ſeqq.*

[21] *Ibid. pag.* 379, *col.* 1.

[22] *Citation* (16).

[23] *Publiés ſéparément à Mayence, chez* Lippius, *en* 1607, *in* 4; *& enſuite à Francfort chez* Matthonius, *en* 2606, *en* 2 Volumes, in 4.

[24] Le Du Chat, Remarq. ſur le Catholicon d'Eſpagne, *Tom. II, pag.* 27.

[25] Gloſſ. de M. du Cange, *Voce* Pies.

[26] Gloſſ. de M. du Cange, *Voce* Picatot.

[27] *Voyez ci-deſſus la Citation* (19).

[28] Heumannus in Præfat. Acroaſmatic. Spigelmon. Sympoſio adſcriptorum, Lucianoque reſtitutorum : *apud* Schelhornii Amœnit. Literar. *Tom. V, pag.* 5.

PILLETIER ou PELLETIER (CASPAR) Botaniſte & Médecin du commencement du XVII. Siécle, que les Bibliothécaires particuliers d'Hiſtoire Naturelle, de Botanique, & de Médecine, regardent mal-à-propos comme François, & de Montpellier (*A*), & dont les Bibliographes généraux des Païs-Bas ne font abſolument aucune mention, quoi qu'il fut Zélandois, & Magiſtrat de Middelbourg (*B*). Les ſeuls, qui l'aïent reconnu pour tel, ſont Caspar Bauhin (*a*) ; l'Auteur de la petite Bibliographie Zélandoiſe, que je viens d'indiquer dans la Remarque (*B*) ; & Mr. de la Rue, qui nous apprend diverſes particularitez curieuſes, touchant ce ſavant Zélandois, dans la belle Bibliographie de la Province de Zélande, qu'il vient de mettre au jour (*C*). On n'a

[a] *Dans la Liſte intitulée* Nomina Auctorum quorum opera uſus eſt, *& qu'il a miſe à la tête de ſon* Hiſtoriæ Theatri Botanici, ſeu Index in Theophraſt., Dioſcoridis, Plinii, *& eæterorum Botanicorum Opera, imprimé à Bâle, chez* Louïs König, *en* 1623, *& chez* Jean König, *en* 1671, *in* 4.

(*A*) *Les Bibliothécaires d'Hiſtoire Naturelle, de Botanique, & de Médecine, le regardent comme François, & de Montpellier.*] Comme il s'étoit fait recevoir *Docteur en Médecine à Montpellier*, cette qualité qu'il ſe donne à la tête d'un Livre de ſa compoſition, & ſon nom plus François qu'étranges, & qu'il tenoit apparemment de quelque Famille Françoiſe ou Wallonne transplantée, ont pû contribuer à faire illuſion à ces Auteurs, qui ſe ſont tous ſervilement copiés les uns les autres à cet égard, ſans ſe donner la peine de recourir au moindre éxamen. Et ce qu'il y a de bien étonnant là-dedans, c'eſt que le prémier, qui s'y ſoit trompé, eſt celui d'eux tous qui auroit moins dû le faire, étant, non ſeulement Compatriote de Pilletier, mais même ſon Contemporain. Cet Auteur eſt Jean Antonides van der Linden, dont les *De Sceiptis Medicorum Libri II*, ont prémiérement été imprimez *à Amſterdam, chez Jean Blaeu, en* 1637, *in* 8°; &, dont voici les propres termes : *Caſparus Pilleterius, Monſpelienſis.* George Abraham Mercklin, & Jean Jaques Manget, ſes Reproducteurs & Continuateurs, ſe ſont contentez de le copier tout ſimplement (1). Jean Antoine Burnaldi, ou plûtôt Ovidio Montalbani, dont la *Bibliotheca Botanica* a été imprimée *à Boulogne, chez les Héritiers de Benatii, en* 1657 (2), *in* 24, en a parlé de même (3). Jean Jaques Scheuchzer ſe trouve auſſi dans le même cas (4), & Jean François Séguier auroit auſſi fait la même choſe, ſi je n'avois pris ſoin de corriger cette erreur, en faiſant imprimer ſa *Bibliotheca Botanica*, publiée *à la Haie, chez Jean Neaulme, en* 1740, *in* 4°, & en la revoïant à ſa priére (5).

[1] *L'un au mot* Caſpar Pilletius ; *& l'autre au mot* Pilleterius (Caſparus).

[2] *En* 1675, *comme le dit auſſi* Linnæus, Bibliotheca Botanica, *pag.* 2.

[3] Burnaldi Biblioth. Botanica, *pag.* 38, *Edit. in* 4. 1740.

[4] Scheuchzeri Bibliotheca Scriptor. Hiſtoriæ Naturalis, *pag.* 25.

[5] *Sous le mot* PILLETERIUS, *il avoit mis dans ſon Mſ. Monſpelii natus, expreſſion encore plus forte que* Monſpelienſis.

(*B*) *Les Bibliographes généraux des Païs-Bas ne font abſolument aucune mention de* Pilletier, *quoi qu'il fut Zélandois, & Magiſtrat de Middelbourg.*] En effet, ni Aubert le Mire, ni Guillaume Gazet, ni François Sweert, ni Valere André, ni Jean François Foppens (6), ne diſent pas le moindre petit mot de cet Ecrivain de leur Nation, dans leurs différentes Bibliothéques Belgiques ; & les deux derniers en ſont d'autant plus répréhenſibles, qu'ils pouvoient & devoient recourrir, non ſeulement à la Liſte de Caspar Bauhin, indiquée ci-deſſus Citation (*a*), mais même à la petite Bibliographie Zélandoiſe, mîſe, ſous le titre de *Catalogue oſte Lyſte van de Gheleerde Mannen, welcke in de Geeſtlyckheydt van Zeelandt ghebooren ſyn ghweeſt, en doe haar Gheleertheydt mytghegeven Boecken ende Schriften, vermaers ſyn*, à la fin de la *Oude Chronycke ende Hiſtorien van Zeelandt* de Jean Reygersbergh de Cortgene, réimprimée *à Middelbourg, chez Zacharie Roman, en* 1634, *in* 4°. A la vérité, ils n'auroient trouvé dans cette derniére aucun Ouvrage ſpécifié, ni indiqué, ce qui eſt aſſez ſinguliet : mais, ils y auroient au moins appris, qu'il paſſoit pour très renommé Botaniſte ; & cela les auroit conduit à la connoiſſance de ſon Ouvrage.

[6] *Voyez ci-deſſus, touchant tous ces Bibliothécaires, & le Jugement qu'on en peut porter, l'Article* BIBLIOTHEQUES BELGIQUES.

(*C*) *Mr. de la Rue nous apprend diverſes particularitez curieuſes touchant ce ſavant Zélandois, dans la belle Bibliographie de Zélande qu'il vient de mettre au jour.*] Cette Bibliographie eſt intitulée *Geletterd Zeeland, verdeeld in drie Afdeelingen, bevattende in zig de Schryvers, Geleerden, en Kunſtenaars, uit dien Staat geboortig, met bygevoegd Leevensverhaal der Voornaamſten onder de ſelve, ſaamen vergaderd, en in orde geſchikt door Pieter de la Rue*, & imprimée *à Middelbourg, chez Michel Schryver, en* 1734, *in* 4°; & depuis le préſent Article dreſſé, réimprimée avec beaucoup de Changemens, d'Additions, & de Corrections, *à Middelbourg, chez Callenfels, en* 1741, *in* 4°. Voici ce qu'on y dit de Pilletier,

n'a de Pilletier qu'un ſeul Ouvrage de Botanique (*D*) : &, après avoir été très long-tems Médecin ordinaire de ſa Ville, il y mourut en 1639. (*b*).

(5) V. de la Rue, Geleterde Zeeland, pag. 309.

„ CASPAR PILLETIER ou PELLETIER, de Middelbourg, Docteur en Médecine, & Echevin & Conſeiller de cette Ville, depuis 1615. „ juſqu'en 1639, fut de ſon tems un très célébre „ Anatomiſte, un Médecin fort renommé, & un „ illuſtre Botaniſte : & nous avons de ſa façon un „ petit Ouvrage de Botanique, préſentement très „ rare, & extrêmement eſtimé parmi les Botaniſtes. . . . . Il le dédia aux Magiſtrats de „ Middelbourg, qui, par reconnoiſſance, & par „ une réſolution du 16. de Juillet 1610, lui firent „ préſent d'un beau Baſſin d'Argent. Peu de tems „ avant ſa mort, il demanda que la charge de Mé„ decin ordinaire de l'Hopital de cette Ville, qu'il „ exerçoit depuis long-tems, fût tranſférée à ſon „ fils *Adrien* ; ce qui lui fut accordé, par une ré„ ſolution du 23. de Septembre 1638, & dans ces „ termes tout-à-fait obligeans : *Qu'on le remer*„ *cioit des bons & fidèles ſervices qu'il avoit ſi long*„ *tems rendus à l'Hôpital* ; *& qu'on acceptoit vo*„ *lontiers ſon Fils, tant en vertu des bons témoigna*„ *ges rendus à ſon habileté, & à ſa grande capa*„ *cité en Médecine, qu'à cauſe de ſes autres bon*„ *nes qualitez* (7)." Dans une Note marginale il ajoûte, „ que le Titre qu'il prenoit de *Docteur* „ *de Montpellier*, parce qu'il y avoit reçu ce dé„ gré, pourroit porter à croire qu'il étoit de cette „ Ville (8). Mais, qu'étant abſolument contre „ les Loix, qu'on reçut pour Echevin de Middel„ bourg quelqu'un qui ne fût pas né à l'Occident „ de l'Eſcaut, & conſéquemment Zélandois, il „ eſt très naturel de conclure, que Pilletier étoit „ de cette Province."

(7) Pieter de la Rue, Geletterde Zeeland, pag. 308, 309 ; & de la ſeconde Edition, pag. 137 — 139.

(8) *Cela eſt effectivement arrivé plus d'une fois ; comme on l'a vû ci-deſſus Rem.* (*d*).

(9) Bibliotheca Botanica, pag. 93.

(10) *Je m'exprime ainſi, parce qu'on ne trouve preſque plus ſon Ouvrage, que refondu dans ceux de* Merclin *& de* Manget.

(11) Bibliotheca Botanica ; pag. 92.

(*D*) *On n'a de lui qu'un ſeul Ouvrage de Botanique.*] Cet Ouvrage eſt intitulé, *Plantarum, tum patriarum, tum exoticarum, in Walachria Zelandiæ Inſula, naſcentium Synopſeos, Authore Gaſparo Pilleterio, Monſpelienſi Medicinæ Doctore, ac inclytæ Middelburgenſis Reſpublicæ Medico ordinario*, & imprimé *à Middelbourg, chez Richard Schilders, en* 1610, *in* 8., & non *in* 4°, comme le dit mal Linnæus (9). La plûpart de ceux qui ont transcrit ce Titre, excepté peut-être van der Linden (10), qui ſeroit beaucoup moins excuſable que les autres, ont trouvé bon de changer le mot de *Walachria* en celui de *Walachia* ou *Wallachia*, s'imaginant peut-être que c'étoit une erreur. Tels ſont, entre autres, Bumaldus (11), Merclin (12), & Manget (13). Linnæus n'a point fait cette faute, mais en a fait une plus conſidérable, en forgeant un autre *Pilleterus* (*Collet*), de *Philibert Collet*, Auteur d'un *Catalogue des Plantes qui naiſſent aux environs de Dijon*, imprimé en cette Ville, *en* 1701, *in* 12°. (14). La ſeule lecture du Titre de l'Ouvrage de Pilletier, & des qualitez qu'il s'y donne, auroit dû les empêcher de ſe tromper ſur ſa patrie. Mais, d'un côté, la plûpart des gens ſont ſi peu d'attention à ces ſortes de circonſtances, &, de l'autre, les Ecrivains ſe copient ſi ſervilement les uns les autres, qu'il n'eſt pas auſſi étonnant qu'on le pourroit croire, que les erreurs ſe perpétuent ſi généralement.

(12) Lindenii renovati, pag. 161.

(13) Bibliotheca Scriptor. Medicor. *Tom. II*, pag. 305.

(14) Bibliotheca Botanica, pag. 91.

PIZAN (CHRESTIENNE ou CHRISTINE DE) Femme célébre du XV. Siècle, qui s'eſt diſtinguée par quantité d'Ouvrages d'Eſprit ſous les Regnes de Charles V. & de Charles VI. Rois de France, & dont divers Ecrivains célébres ont fait l'Eloge, ſoit en Vers ſoit en Proſe (*a*) (*A*). Elle étoit Fille d'un Docteur en Philoſophie, nom-

(*a*) *Voïez les éclairciſſemens dans la Remarque* (*A*).

(*A*) *Divers Ecrivains célébres ont fait ſon Eloge, ſoit en Vers, ſoit en Proſe.*] Le plus ancien, qui me ſoit connu, eſt celui de Martin Franc, preſque ſon Contemporain, dans ſon *Champion des Dames* contre leurs Malveuillans, & en partie contre le *Roman de la Roſe*, où elles ſont exceſſivement maltraitées ; & voici en quels termes il s'exprime touchant nôtre Chriſtine :

„ Aux Eſtrangiers povons la Feſte
„ Faire de la vaillant CHRISTINE ;
„ Dont la vertu eſt magnifeſte
„ En Lettre Greque auſſi Latine.
„ Et ne devons pas ſous Courtine,
„ Mettre ſes *Oeuvres* & ſes *Dits* ;
„ Afin que ſe mort encourtine
„ Le corps, ſon nom dure toudis.
„ Certes, je crois que ſoit Caſtel
„ De toutes. L'autre luy redit,
„ Que de CHRISTINE, à qui CASTEL ;
„ Son Fils faiſoit, ou *Livre*, ou *Dict*.
„ Puis les Seigneurs, ſans contredict,
„ Luy en ont donné la louange ;
„ Car voulontiers on ne desdit
„ Femme, ne contre elle on calenge."

Il ſemble, qu'on veuille inſinuer là, que ſon Fils lui compoſoit ſes Ouvrages : mais ſes autres Panégiriſtes lui rendent plus de juſtice.

Le ſecond eſt du Traducteur Anglois d'un de ſes Ouvrages, dont j'indiquerai la Traduction ci-deſſous vers la fin de la Remarque (*C*). En attendant, voici ſes termes :

„ Of theſe *Seyyngee* CRISTYNE was Abc„ treſſe,
„ Wiche in making hadde ſuche intelligence,
„ That therof she wrs Miteur and Maiſtreſſe.
„ Hire Werkes teſtifie therperience :
„ In Frensh Languaige was wrikten this *Sen*„ *tence.*"

Puis vient Jean Marot, qui ſe contente d'admirer en paſſant

De CHRISTINE *la grand Sageſſe* ;

mais, Clément Marot, ſon Fils, s'étend un peu plus ou ces Vers, dans ſon *Rondeau à Jeanne Guillarde, Lyonnoiſe* :

„ D'avoir le Prix en Science & Doctrine
„ Bien mérita DE PISAN la CHRISTINE
„ Durant ſes jours (1)."

(1) Marot, Oeuvres, pag. 301. d'Edition de Lion, chez Thomas Portau, 1596, in 16. Jean Marot, Oeuvres, pag. 308.

Au reſte, quelque glorieux que ſoit cela ſois à Chriſtine de Piſan, ce n'eſt rien en comparaiſon de ce qu'ajoûte à ſa louange un de nos plus célébres Critiques François, c'eſt-à-dire le fameux Gabriel Naudé, ſi bien inſtruit de nôtre Littérature Françoiſe. CHRISTINA *Pariſina* (peut-être avoit-il écrit PISANA) *nobilis oppido & rectiſſima doctiſſimaque Puella . . . . ante ducentos annos multa ſermone quidem vernaculo, ſed tamen, prout tempora ferebant, mirum in modum terſe & eleganti conſcripſit . . . . . Libros illos, ea Sententiarum præclariſſimarum copia, & quaſi exagerata altius Oratione, illuminavit, ut quoties ejus Libros in eminentiſſimi ac munificentiſſimi Cardinalis mei,* (c'eſt-à-dire du Cardinal Bagni,) *Bibliotheca conſpicio nondum typis exaratos, totiez doleam apud me fatum tam candidæ & eruditæ Virginis . .* (2)*: Verum ipſæ aliquando meæ partes erunt hanc Andromedam à blattis & tineis vindicare* (3). Cet Auteur a eu tort de parler d'elle comme d'une Fille, puiſqu'il eſt certain qu'elle étoit mariée, comme cela

(2) Naudé, Epiſtolæ, Epiſtola XLIX, pag. 161. Ed. Marc. 1646. pag. 169.

(3) Naudé n'a rien fait de cette Promeſſe.

nommé Maître Thomas de Pizan, autrement dit de Boulogne; parce qu'il étoit de cette Ville-là, d'où le Roi Charles V. l'avoit fait venir à la Cour pour être l'un de ſes Conſeillers (*b*) (*B*). Ce mot de *Pizan*, ou *Piſan* ainſi que d'autres l'écrivent, a donné lieu à divers Ecrivains célébres, tels que Caxton, Traducteur Anglois d'un de ſes Ouvrages, les Abréviateurs de Gesner, Ciaconius leur Plagiaire perpétuel, La Croix du Maine, Du Verdier, Joly, Furetiére, ou le Compilateur du *Furetériana*, Mabillon, Baluze, Lenglet, & Tillemont; tous cités ci-deſſous à la marge du préſent Article, de les croire natifs de Piſe. Son Pére l'amena fort jeune en France: & ſi l'on peut s'en rapporter à La Croix du Maine (*c*), c'étoit une Femme très docte en Grec, en Latin, & en François. Ce qu'il y a de ſûr, n'eſt qu'elle a compoſé beaucoup d'Ouvrages en Vers & en Proſe, qui ne ſe trouvent pour la plûpart qu'en manuſcrit, & dont, il n'y a eu que quelques-uns d'imprimez (*d*). Gabriel Naudé (*e*), qui n'en connoiſſoit que quelques-uns en manuſcrit, & qui les eſtimoit beaucoup, s'étoit engagé de les faire imprimer (*e*); mais, il ne s'eſt point acquitté de cette Promeſſe. Cette Femme avoit coutume d'en préſenter tous les ans quelques-uns en étrennes aux Princes de la Maiſon Roïale, & aux Grands de la Cour; & elle ne manquoit guéres d'en être ordinairement aſſez bien récompenſée (*f*). J'en donnerai ci-deſſous le Catalogue (*G*). C'eſt à tort, que quelques Ecrivains en ont parlé comme d'une Fille (*g*): elle

(*b*) Voïez l'Epître Dédicatoire que la Fille mit à ſon Epître d'Othea à Hector, ci-devant Citation [106].

(*c*) Bibliothéq. Françoiſe, *pag.* 382.

(*d*) Voïez ci-deſſous les Citations [13, 101, 20, 25, 32, & 33 — 40].

(*e*) Naudé, Epiſt. XLIX, *pag.* 169. *Voyez la fin de la Citation* [67].

(*f*) Hiſtoire de Jean de France, Duc de Berry, *à la fin de l'Hiſtoire de Charles VI., publiée par* Jean le Laboureur, *pag.* 76.

(*g*) Naudé: *voyez ci-deſſus la Citation* [40]. Lancelot: *voyez ci-deſſus la Citation* [40]. Trois du Tremblai, *qui dit Fils de Quelqu'un*, *gradu ſuo*, *apparemment ainſi le nobilita* Naudé. *Voyez le Journal des Savans de* 1698, *pag.* 114.

la paroît par la Citation (*b*). Dans la Bibliothéque du Cardinal Mazarin, l'on conſervoit attentivement divers Manuſcrits de Chriſtine de Pizan, qui ont paſſé depuis dans celle du Roi.

(*B*) *Maître Thomas de Pizan, Docteur en Philoſophie, ... & Conſeiller.*] Comme on le verra bien clairement par ce paſſage curieux du *Nouvel Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France*, compoſé par Mr. le Préſident Henault, & imprimé *à Paris, chez Prault, en* 1746, *in* 8°., ce prétendu *Philoſophe & Conſeiller*, chaſſé vraiſemblablement d'Italie en France par la faim ainſi que le *Graculus eſuriens* du Poëte, n'étoit qu'un miſérable Aſtrologue. Engeance charlatane & trompeuſe, dont toutes les Cours de l'Occident, n'étoient alors pas moins infatuées que le ſont encore aujourd'hui la plûpart de celles d'Orient, où rien ne ſe détermine & conclut, ſelon les Voïageurs & ſinguliérement Chardin, Tome III, pages 162 — 165, que ſur l'avis & l'ordonnance des Aſtrologues. *Chriſtine de Piſan, Fille de Thomas de Pizan*, dit donc Mr. Hénault, page 175, *aſſure*, apparemment dans ſon *Hiſtoire de Charles V.*, que *ce Roi mourut à l'heure que ſon Pére avoit prédit. Elle lui donne la qualité d'Aſtronome du Roi. On peut juger de l'eſtime où étoit ces Officiers par les grandes penſions dont il jouiſſoit. Thomas étoit paié tous les mois de* 100. *livres de gages, & ſes Livrées n'alloient à guéres moins; Sommes conſidérables pour ce tems-là; tant l'Aſtrologie que l'on nomme Judiciaire étoit à la mode alors, même auprès des Princes les plus ſages & les plus réligieux.*

Voilà le caractére & le génie de la plûpart des Princes, qui prodiguent ainſi les récompenſes à des Farceurs, des Muſiciens, des Danſeurs, des Mercénes, & telles autres gens ſervant à leurs divertiſſemens & à leurs diſſolutions, pendant qu'ils laiſſent croupir malheureuſement dans la diſette, & ſouvent périr dans la derniére miſére, ceux qui les ont fidélement aidés de leur conſeil ou de leur courage, & qui ont ſouvent répandu leur ſang pour eux. Quels triſtes éxemples n'en avons-nous point vûs de nos jours! Au reſte, quelque fortes que fuſſent alors ces Sommes pour un ſi vain & ſi mépriſable uſage, ce n'étoit néanmoins rien en comparaiſon des Sommes terribles que cette vermine menſongére tiroit des Princes de l'Orient: Chardin, que je viens de citer, affirmant très poſitivement, que les Aſtrologues de la Cour de Perſe coutoient annuellement au Roi quatre millions de Livres, dont leur Chef touchoit lui ſeul cent mille.

(*C*) *Je donnerai . . . . . le Catalogue* de ſes Ouvrages.] Je le donnerai tel que je le trouve dans deux de nos Auteurs, qui ont parlé par occaſion de pluſieurs de ſes Ecrits, & je me contenterai d'y ajoûter les Imprimez dont ils ne parlent point.

CATALOGUE DES ECRITS DE CHRISTINE DE PIZAN,

Tiré de l'Inventaire des Livres de Jean de France, Duc de Berri.

(4) Hiſtoire de Jean de France, Duc de Berry, *pag.* 76.

„ Le Livre appellé de *Long Eſtude*, fait & „ compoſé par une Femme appellée *Chriſtine* „ . . . . . donné à Monſeigneur . . . le „ 20. Mars 1402. (4).

„ Un Livre en François, *des Faits & bonnes Mœurs du ſage Roy Charles, le Quint Roy d'icel nom* . . . . . (5); lequel Livre la „ Damoiſelle *Chriſtine de Pizan* donna à mon „ dit Seigneur à Eſtraines, le prémier jour de „ Janvier l'an 1404. (6). *Cy dit eſt commens li Roy Charles aymoit Livres, & des belles Tranſlations que il feit faire de Latyn en François de tous les plus notables Lumes; ſi comme la* Bible *en trois manières, c'eſt à ſçauoir le* Texte, *& puis le* Texte *& les* Gloſes *enſemble, & puis d'une autre maniére* allégoritée.

(5) Fait & compilé par Chriſtine de Pizan, Damoiſelle, accompli le dernier jour de Novembre l'an de grace M. CCCC. IV. *Voyez la* Bibliotheca Sacra du Pere Le Long, *Tom. II; pag.* 10. & *ſa* Bibliothéque Hiſtoriq. de la France, *pag.* 367. *Il l'en envoïa une Copie de la main de* Théodore Godefroy, *parmi les MSS. de la* Bibliothéque de Mr. Baluze, *pag.* 62, *num.* 142. *Peut être voudra-t-il le faire imprimer.* Tilon du Tillet, Eſſais ſur les Honneurs rendus aux Savans, *pag.* 201 & l'intitulé mal Chemin du grand Etude. *Voyez encore ci-deſſous Citations* [20 & 21].

„ Le Livre de l'*Epitre que Othea la Déeſſe envoya à Eſtor*, compilé par Damoiſelle „ *Chriſtine de Pizan* . . . . , donné par la „ dite Chriſtine à Monſeigneur (7).

„ Un Livre de la *Mutation de Fortune*, eſcript „ en François, rymé . . . compilé par une „ Damoiſelle appellée *Chriſtine de Pizan*, „ . . . . . donné à Monſeigneur au mois de „ Mars 1403.

„ Un petit Livre où ſont eſcripts *les Sept Seaumes* . . . . , & entre chacun Ver deſdits „ Sept Seaumes a un autre Ver fait ſur la ſubſtance dicelx Sept Seaumes . . . . , lequel „ Livre *Chriſtine de Pizan* donna à Monſeigneur à Eſtraines le prémier jour de Janvier l'an mil quatre cens neus.

„ Un Livre qui eſt intitulé *le Livre de la Paix*, „ eſcrit en François . . . . . que Damoiſelle *Chriſtine de Pizan* donna à Monſeigneur (8).

„ Un

(6) Hiſtoire du Duc de Berry, *pag.* 77. *C'eſt le num.* 9642. *de la Bibliothéque du Roi de France.*

(7) *La-même. Voyez ci-deſſus la Citation* [10]. *De ce Volume, & du prémier du Catalogue ſuivant, etoffendus tres-noble, & mal decrotés, l'Abbé* Lenglet, Bibliotheque des Romans, *pag.* 249, *fait un Ouvrage chimérique: Le Roman d'Othea de la droite Chevalerie de la Vie Humaine, par* Chriſtine Piſan, *in folio.*

(8) *La-même, pag.* 78. Naudé, Epiſt. XLIX, *pag.* 169, *dit qu'il étoit dédié à Louis Fils aîné de Charles VI.*

elle avoit épouſé un Etienne de Caſtel, duquel elle étoit veuve l'an 1407. (ϕ); & elle en

(16) Hiſtoire de Jean de France, pag. 761

„ Un Livre compilé de *pluſieurs Balades & Di-*
„ *ſiez*, fait & compoſé par Damoiſelle *Chriſ-*
„ *tine de Pizan*, . . . le quel Livre Mon-
„ ſeigneur a acheté de la Damoiſelle deux cens
„ Eſcus (9)."

(9) Lisez, Mr. le Laboureur avoit eu Manuſcrits, & promettoit d'en publier quelques Morceaux.

CATALOGUE
DES ECRITS DE
CHRISTINE DE PIZAN,

Trouvez par le Père Labbe dans la Bibliothéque du Roi de France.

(10) Labbe Bibliotheca MSS. pag. 315. Le premier de ces deux Traités eſt auſſi in 4. parmi les MSS. de Mr. de Thou, pag. 448. & in folio, parmi ceux de Mr. Baluze, num. 325.

„ Le Livre des *Faits d'Armes & de Chevalerie*,
„ par *Chriſtine de Piſan*; & le Livre de *Mu-*
„ *tation de Fortune*, en Vers (10).

(11) Ibidem. Voyez ci-deſſous la Citation (20).

„ Les *Proverbes Moraux*, & le *Livre de Pru-*
„ *dence*, par *Chriſtine de Piſan*, *Fille de Mr.*
„ *Thomas de Piſan*, *autrement dit de Bolog-*
„ *ne*. L'*Epiſtre d'Othea miſe en Vers Fran-*
„ *çois par la même*, *& dédiée à Mr. d'Or-*
„ *léans*, *Fils du Roy Charles V.* (11).

(12) Ibidem, pag. 839.

„ Le *Chemin des longues Eſtudes*, en Vers, par
„ Dame *Chriſtine*, au Roy Charles VI. On
„ verra ci-deſſous Citation (20) & (21) ce
„ Titre plus étendu & détaillé.

(13) Ibidem, pag. 822. C'eſt apparemment ce qui eſt appellé Le Livre des vertus à l'Enſeignement des Dames, dans la Bibliotheca Menardiana, pag. 191.

„ La *Cité des Dames*, par *Chriſtine de Pi-*
„ *ſan*.

„ De la *Viſion de Chriſtine de Piſan*; & ſes
„ *Enſeignemens Moraux*, avec le *Pelerinage*
„ *de la Vie Humaine*, en Vers (12).

(14) Ibidem. Parmi les MSS. de la bibliotheque de Mr. Baluze, pag. 81, il eſt intitulé Introduction & Regime que Chriſtine de Piſe donne à ſon Fils, pour l'induire à bonnes Mœurs.

„ L'*Inſtruction des Princeſſes & Dames de*
„ *Cour*, *& autres*, par Dame *Chriſtine de*
„ *Pizan* (13).

„ Les *Enſeignemens que Chriſtine donne à Jean*
„ *de Caſtel* ſon Fils (14).

(15) Ibidem, pag. 844.

„ Le *Débat des deux Amans*, de *Chriſtine de*
„ *Pizan* (15)."

Outre tous les Ecrits contenus dans ces deux Liſtes, je trouve, que le 148. Article des Manuſcrits de la Bibliothéque du célébre Emeric Bigot eſt une *Lettre de Chriſtine de Pizan écrite à Iſabelle, Reine de France, en* 1405; & que Gabriel Naudé lui attribuë encore une Traduction Françoiſe, mais réduite en un très petit Abrégé, du *Sophologium* de Jaques Magni: *Ac tertium etiam edidit Librum*, dit-il, *in quo* JACOBI MAGNI *Sententiarum Collectionem*, *quæ vulgo* SOPHOLOGI *nomine innotuit*, *in perbrevem ſummam contraxit*, *reddiditque ex Lingua Latina vernaculo* (16). En effet, on trouve parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi de France un Traité intitulé *L'Archeloque Sophie*, *ou de la Sapience des Arts & des Sciences*, *fait par* JAQUES LE GRAND, *Auguſtin*, *& dédié à Louys de France*, *Duc d'Orléans* (17); & c'eſt apparemment la Traduction dont parle ici Naudé. D'autres diſent *Archilogo Sophie*. Eſt-ce une correction, ou une corruption de ce mot? Quoi qu'il en ſoit, ce JAQUES MAGNI, (que quantité d'Ecrivains font Eſpagnol & de Tolede, mais que Don Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hiſpana veteris*, Tom. II. pag. 134 & 135, n'admet point pour tel, le regardant plûtôt comme François, & même de *Toulouſe* confondue avec *Tolede* par quelque Citation étranglée du mot *Tol.*)

(16) Naudæus, Epiſt. XLIX, pag. 169.

Ce JAQUES MAGNI, dis-je, étoit un Réligieux Auguſtin, qu'Elſius, Bibliothécaire de cet Ordre, fait Toulouſain, pag. 312. de ſon *Encomion Auguſtinianum*. Cependant je le trouve indiqué comme *Pariſien*, en ces termes: *Sophologium editum a fratre Iacobo Magni de Pariſiis Ordinis Heremitarum ſancti Auguſtini finit ſolicitet*, à la fin d'une très ancienne Edition de ſon Livre, ſans date, mais très belle, & de Caractéres auſſi ronds, auſſi beaux, & auſſi nets, que ceux des trois Imprimeurs de Paris, ci-deſſous nommez, différente pourtant en ce que je n'y vois point la Souſcription qu'on ve lire; & que le Titre du Livre eſt, non *Sophologium*, mais *Zophologium*, comme on vient de le voir. Quoi qu'il en ſoit, de Confeſſeur du Roi Charles VII., ce Prince le voulut faire Archevêque de Bourdeaux; mais, il le remercia, aimant mieux ſon Cabinet & ſes Livres; & ce *Sophologium* fut un des fruits de ſes études. On verra ce que c'eſt par la Souſcription ſuivante, qui fut miſe à la fin de la prémiére Impreſſion, qui en fut faite *à Paris*, *par Martin Crantz*, *Michel Friburger*, *& Ulric Gering*, les trois prémiers Imprimeurs de France, *en* 1470, 1471, *en* 1472, *in folio*; & réimprimée par les mêmes, *en* 1477, *in folio*.

Iſtne clarorum contendunt Dogmata Patrum,
Doctos atque bonos ut faciant Homines,
At quoris non leviter poſſis percurrere quisquam
Auctores cunctos, multa neglecta manent,
Omnia Doctorum quo erga documenta legantur,
Hunc Jacobus Magni *condidit ecce Librum.*
Tu quoque, ſi bonus eſſe velis ſapiensque videri,
Quod manibus tractas diſce Sophologium.
Quicquid enim Veterum tetigit præceptio digna
Mille Voluminibus claudituv hoc Opere.

Il eſt partagé en III Livres; le I. *de Amore Sapientiæ*; le II *de Amore Virtutum*; & le III. *de Inſtructione Statuum*; & chacun d'eux diviſé en quantité de Chapitres: &, quoi qu'en diſe la Souſcription, l'Auteur nous apprend lui même dans ſon Introduction, que ſon Recueil eſt principalement tiré des Poëtes. *Præſentem Librum ex Dictis Poetarum præcipue compegi.* Il y en a depuis diverſes autres Editions, tant dans le XV. Siécle que dans le XVI. Il a fait quelques autres Ecrits, dont on peut voir le détail dans les deux Bibliothécaires que je viens d'indiquer. Il mourut à Paris, dans le Couvent de ſon Ordre, vers le milieu du XV. Siécle.

De tous les Ouvrages de nôtre CHRISTINE, les Bibliothécaires n'en marquent que deux d'imprimez. L'un eſt *le Threſor de la Cité des Dames ſelon Dame Chriſtine*, imprimé *à Paris*, *pour Antoine Verard*, *l'an mil quatre cens quatre vingts & xvij*, *in folio* (18); & réimprimé ſous ce Titre plus étendu, *Threſor de la Cité des Dames*, *diviſé en deux parties*, *par Chapitres: très utile pour l'Inſtruction des Femmes*, *Dames*, *Princeſſes*, *& Femmes de tous Eſtats*, *auquel elles pourront voir la grande & ſaine richeſſe de toute prudence*, *ſageſſe*, *ſapience*, *honneur*, *& dignité*, *dedans contenuës*; *a Paris*, *pour Jean André*, *en* 1536, *in* 8°. (19). L'autre eſt *le Chemin de long Eſtude*, *où eſt deſcrit le débat emeu au Parlement de raiſon pour l'Election du Prince digne de gouverner le Monde* (20); *eſcrit en Rime . . . . . & traduit en Proſe par Jean Chaperon*, *dit Laſſé de Repos*; & imprimé *à Paris*, *chez Eſtienne Groulleau*, *en* 1549, *in* 16. (21). La Croix du Maine, qui n'indique que ce der-

(17) Labbe, Bibliotheca MSS. pag. 810, 819.
(18) Idem, ibid, pag. 145. Marchand, Abrégé Typograph. Tom. I, pag. 141.
(19) Du Verdier, Bibliotheque Françoiſe, pag. 167. Naudé, Epiſt. XLIX, pag. 168, parle de ce Livre ſous le Titre de Laudibus Mulierum, ou bien Segnoria [Seguoris] Sexus Auctoritate. Dans la Preface du Codicille d'Or de Cl. Joly, il eſt dit pag. 25, que cet Ouvrage eſt dedié à Charles VI.
(20) Dans quelques Manuſcrits le Titre de cet Ouvrage eſt tourné ainſi: Le Livre de la Longue Eſtude, ou jugement renvoyé par les Dieux aux Rois de France, pour ſçavoir qui mérite mieux le Gouvernement du Monde, ou la Nobleſſe, ou la Valeur, ou la Richeſſe, ou la Sageſſe?
(21) Du Verdier, Bibliotheque Françoiſe, pag. 167.

dernier, n'en parle que comme d'une Traduction *d'Italien en François* (22); mais apparemment il ſe trompe, & il devoit dire *de Rime en Proſe*, de la même manière dont Jean Mouſkuet traduiſit autrefois le Roman de la Roſe, divers autres Ouvrages (23), & quelques autres Ecrivains.

L'illuſtre Claude Joly, Chantre de l'Egliſe de Paris, a bien connu les deux Ouvrages de Chriſtine de Pizan dont nous venons de parler: il les a même trouvez dignes d'occuper une place dans le dénombrement des Livres faits pour l'inſtitution des Princes, qu'il a mis dans la Préface de ſon excellent *Code ille d'Or* (24); & ce n'eſt pas une petite recommandation pour eux.

Je trouve quatre autres Ouvrages de nôtre Chriſtine imprimez. De ces Editions deux ſont Françoiſes & les deux autres Angloiſes. Je parlerai d'abord des Françoiſes.

La premiére eſt intitulée: *Les cent Hiſtoires de Troye. L'Epiſtre de Othea, Déeſſe de Prudence, envoyée a Pesperit chevaleureux Hector de Troye, avec cent Hiſtoires. Nouvellement imprimée à Paris, Philippe Pigouchet.* C'eſt un in folio, d'aſſez petite Forme, & de Caractéres Gothiques (25). On trouve au revers du Titre une Epitre Dédicatoire en Vers, dans laquelle l'Auteur s'exprime en ces termes:

„ Tres haulte fleur par le Monde louee,
„ A tous plaiſant & de Dieu advouee,
„ De lis ſouef odorant delectable,
„ Puiſſant valeur, hault pris ſur tout notable,
„ Louange a Dieu avant Oeuvre ſoit raiſe,
„ Et puis a vous noble fleur qui transmiſe
„ Fuſtes du Ciel pour annoblir le Monde,
„ Seigneurie tres droicturiere & monde,
„ Deſtoc Troyen ancienne Nobleſſe . . .
— — — — — — — —
— — — — — — — —
„ A vous auſſi noble Prince excellent
„ D'Orleans Duc Loys de grant renom,
„ Fils de Charles Roy quint dicelluy nom,
— — — — — — — —
— — — — — — — —
„ Dhumble voulois moy poure creature,
„ Femme ignorant, de petite eſtature,
„ Fille jadis Philoſophe & Docteur,
„ Qui Conſeiller & humble Serviteur
„ Votre Pere, que Dieu face ſa grace,
„ Et jadis vint de Boulogne la graſſe
„ Dont il fut ne, par le ſien mandement,
„ Maiſtre Thomas de Pizan, autrement
„ De Boulogne fut dit & ſurnomé,
„ Qui ſolemel Clerc eſtoit renommé.
— — — — — — — —
— — — — — — — —
„ Si ne vueillez meſpriſer mon Ouvrage,
„ Mon redoubté Seigneur humain & ſage;
„ Pour le deſpoir de ignorant perſonne;
„ Car petite Clochete grant voix ſonne (26).
„ Qui bien ſouvent les plus ſaiges reveille,
„ Et le labeur d'eſtude leur conſeille.
„ Pour ce, Prince tres loüable & benigne,
„ Moi nommee CHRESTIENNE, Femme indigne
„ De ſens aquis pour ſi faicte euvre emprendre,
„ A rimoyer & dire me veuil prendre
„ Une Epiſtre qui à Heſtor de Troie
„ Fut envoiee ſi comme thiſtore loitroie.
„ Se tel ne fut bien peut eſtre ſemblable
„ Ou ens a maint vers bel & notable,
„ Bel a ouyr & meilleur a entendre."

Le feuillet ſuivant commence par ces mots: *Cy commence l'Epiſtre que Othea la Déeſſe envoya a Hector de Troye quant il eſtoit en l'aage de quinze ans.*

Cette Epitre contient cent *Avis* ou *Conſeils* donnez à Hector, & ſoutenus chacun d'un Exemple, tiré de l'Hiſtoire Fabuleuſe, à la réſerve de deux ou trois qui ſont pris de l'ancienne Hiſtoire: d'où il paroit que le Titre de *Cent Hiſtoires de Troye* n'eſt qu'une Addition mal fondée du Libraire, & que le véritable Titre eſt *Epiſtre de Othea à Hector*, ainſi qu'il ſe trouve dans tous les Manuſcrits. Ces Avis, à l'exception des cinq premiers, ſont renfermez chacun dans un Quatrain; &, à l'exception des trois prémiers, n'occupent que chacun une page: en ſorte que tout l'Ouvrage n'en contient que 103. Chacun de ces Quatrains eſt précédé d'une Figure gravée en bois, qui repréſente l'Hiſtoire dont il eſt queſtion; & accompagné, à la marge intérieure, d'une Gloſe ou expoſition du ſujet Hiſtorique, finiſſant par une Leçon de Morale, & pas une Sentence de quelque Philoſophe; &, à la marge extérieure, d'une Allégorie ou Explication pieuſe, contenant une maxime de quelque Pére de l'Egliſe, & finiſſant par quelque paſſage Latin tiré de la Bible.

Afin qu'on puiſſe mieux juger de cet Ouvrage, j'en rapporterai le LXIII. Avis, que j'ai choiſi comme le plus court.

Au deſſous d'une Figure repréſentant Diane, accompagnée d'une de ſes Nymphes, & perçant un Cerf d'une de ſes fléches, on lit ce Quatrain:

GLOSE.		ALLEGORIE.
„ Dyane eſt appellee Deeſſe des Boys & de Chaſſerie. Si veult dire que le bon Chevalier pourſuivant le hault nom des Armes ne ſe doit trop amuſer en deduit de Chace; car ceſt choſe qui appartient a Oyſivete. Et dit Ariſtote que Oyſivete permaine a tous Inconveniens."	*Ne ſuis mie trop le deduit* *De Diane, car il na duit* *Aux pourſuivans Chevalerie* *Eux amuſer en Chaſſerie.*	„ Que le deduit Diane ne doye trop ſuivir; qui eſt dicte pour oyſiveté, peut meſme noter le bon Eſperit, & que elle ſoit a eſchevet. Dit Sainct Gregoire Fai toujours aucune Oeuvre de bien, a ce que l'Ennemy te trouve occupé en aucune bonne exeitation. A ce propos il eſt dit de la ſage Femme, *conſideravit ſemitas domus ſuæ, & panem otioſa non comedit.* Prover. XXXI. Ca."

Quoi que ce petit Livre ſoit fait avec aſſez de jugement, il y a néanmoins certains endroits où la vrai-ſemblance n'eſt pas aſſez obſervée, comme quand la Déeſſe rapporte pour éxemples la mort de Patrocle tué par Heſtor (27), le Songe & les Pleurs d'Andromaque (28), la mort d'Heſtor (29), &c.: cela ne convient point du tout à un Livre adreſſé à Heſtor âgé de quinze ans. D'ailleurs, il eſt fort ingénieux; &, comme il eſt tout rempli de très bons préceptes de Morale, & adreſſé à Louis, Duc d'Orléans (30), Ms. Joly auroit pu fort bien lui donner place dans ſon Dénombrement des *Inſtitutions des Princes*, auſſi bien qu'aux deux autres Ouvrages de Chriſtine de Pizan dont il a parlé (31).

Ou verra le Titre de la ſeconde Edition dans ce Paſſage du Pére Mabillon, qui eſt le ſeul, que je ſache, qui en ait fait mention: *Chriſtinæ Piſanæ de Politia Gallici Libri tres, ohm impreſſi* (32). Peut-être ne s'agit-il-là que de quelqu'un des Ouvrages dont on a parlé ci-deſſus, & dont on n'aura pas éxactement rapporté le Titre.

La

(22) La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, pag. 315.

(23) Voyez ci-deſſus la Citat. (c) de l'Article GUELLE.

(24) Pag. 24, 25.

(25) Aut. du Verdier, pag. 1107. de ſa Bibliothéque Françoiſe, parle d'une autre Edition de Paris, chez Philippe le Noir, en 1522, in folio; mais, il n'a point lû que cet Ouvrage fût de la Chriſtine de Piſe, dont il avoit déjà parlé ailleurs. Voyez ci-deſſus les Citations [19 & 21].

(26) Clémens Marot, *Adminiſtrateur de Chriſtine*, comme on l'a vû ci-deſſus Citat. (t), paroit avoir imité cet, mais en un ſens tout oppoſé, dans ces deux Vers de ſon Epitre XXVII, Tom. II, pag. 300

Car petite Clochette
A beau branler avant qu'un haut Sonnet.

(27) Texte LXXXV.

(28) Texte LXXX. VIII, & XC.

(29) Texte XCI.

(30) Et non point à Jean de France, Duc de Berri, comme le dit ci-deſſus le Laboureur; ni au Roi Charles V., comme on le remarque dans le Catalogue MSS. Anglix, Tom. II, pag. 187.

(31) Voyez ci-deſſus Citation [24].

(32) Joan. Mabillonii, Iter Germanicum, pag. 6. Edit. Hamb. Anni 1717.

en avoit eu un Fils, dont je parlerai ci-deſſous (*D*). Elle vivoit encore en 1409. (*i*). Il eſt étonnant, que La Croix du Maine & Du Verdier ne l'aïent pas mieux connue; & il eſt plus étonnant encore, que Charles Sorel n'en ait rien dit du tout, vû qu'il auroit eu lieu d'en parler dans trois ou quatre endroits de ſa *Bibliothèque Françoiſe*. Ni Antonio Rumaldi, ou plûtôt Ovidio Montalbani, ni Pellegrino Antonio Orlandi, Bibliothécaires de Boulogne (*k*), n'ont connu ce Docteur de Boulogne, ni ſa Fille, à moins que ce dernier ne l'ait pris par erreur pour un autre THOMAS DE BOULOGNE, qu'il dit avoir été Médecin de Charles VIII. (*E*).

[39] *Voïez ci-deſſus la Citation* (5).

[*k*] Rumaldi Bibliorth. Bononienſis, & Orlandi, Memor. de Scriptor. Bologneſi.

La prémiére des Editions Angloiſes eſt une Traduction des *Proverbes Moraux* de nôtre Chriſtine. Elle eſt intitulée, *The moral Proverbes of Cryſtyne*; & l'on verra dans cette eſpéce d'Inſcription, qui ſe trouve à la fin, par qui elle a été faite, & par qui elle a été imprimée.

EXPLICIT.

[31] *Phil. qui peut faire croire que ce doit être autres fois un ouvrage pour une Femme qui ſçavoit des Ecrits.*

„ Of theſe Sayynges CHRISTYNE was Auc-
„ toureſſe (33),
„ Whiche in making hadde ſuche Intelligence,
„ That therof ſhe was Mireur and Maiſtreſſe:
„ Hire Werkes teſtifie the experience (34).
„ In Frensh Languaige was writen this Sen-
„ tence,
„ And thus Engliſhed dooth ſi't Rehers
„ Antoin Wideuylle theri Ryuers (35).

[34] *Tès Experiente.*

[35] *The Earl of Rivers.*

„ Gho thou, litil Quayer, and recommund me
„ Unto the good grace of my ſpecial Lorde
„ Therle Ryueris (36): for i haue enpryn-
„ ted the
„ At his commandement, folowing eury (37)
„ worde
„ His copye, as his Secretarie can recorde,
„ At Weſtmeſtre, of Feuerer the xx daye,
„ And of King Edward the xvij. yere vraye
„ (38).

[36] *The Earl of Rivers.*

[37] *Every.*

[38] *C'eſt-à-dire*, 1477.

„ Enprinted by Caxton,
„ In Feuerer the cold ſeaſon."

C'eſt un petit *in folio* de deux Cahiers.

La ſeconde paroit être une Traduction de ſon Livre des *Faits d'Armes & de Chevalerie*, à moins qu'on n'aime mieux dire qu'il s'agit-là de quelque nouvel Ouvrage de nôtre Chriſtine dont les Villes précédentes ne font point de mention. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt intitulée *A Book of Xpyne of Pyſe drawn out of Vegecius de Re Militari*; & finit par cette Souſcription, *Translated from French in to Engliſh, by the Command of Henry VII, xxiij. of January the iiij. year of his Reign* (39), *by William Caxton: which Translation was finiſhed the viij. of July the ſame year, and emprinted the xiv. of July next following* (40). C'eſt auſſi un petit *in folio*.

[39] *C'eſt-à-dire*, 1489.

[40] Maittaire Annales Typographici, *pag.* 312.

Avant que d'achever cette Remarque, il ne ſera pas inutile d'obſerver qu'il ſe pourroit bien que quelques uns de ces Livres ne fuſſent qu'une ſeule & même choſe ſous différens Titres. Par exemple, la *Cité des Dames*, & l'*Inſtruction des Princeſſes & Dames de Cour*, du Catalogue du Père Labbe, ne paroiſſent qu'un même Livre: il paroit qu'on peut bien dire la même choſe du *Livre de Prudence*; & de l'*Epître d'Othea*, *Déeſſe de Prudence*, & peut-être en eſt-il de même encore de quelques autres, comme des *Proverbes Moraux*, & des *Enſeignemens Moraux*, rapportez dans le même Catalogue. Mais, c'eſt ce qu'il n'eſt poſſible de vérifier qu'à ceux qui ſont à portée d'examiner ces Livres, & de les conférer les uns avec les autres. Il eſt plus aiſé de voir, que les Abréviateurs de Gesner, & Alphonſe Ciaconius leur Plagiaire continuel, ont métamorphoſé une Femme en Homme, lors qu'ils ont parlé d'un *Chriſtianus de Piſis, Italus Natione* (41); & que le *de Re Militari Libri tres*, qu'ils lui attribuent (42), n'eſt autre choſe que le Livre de nôtre Chriſtine *des Faits d'Armes & de Chevalerie*, qui fait le prémier Article de nôtre ſecond Catalogue. Contentons-nous néanmoins de le conjecturer. Mr. Jünkerus en a fait mal-à-propos deux différentes perſonnes; l'une, qu'il nomme *Chriſtina Pariſienſis Virgo*; & l'autre, qu'il nomme *Chriſtian de Piſan*: & l'Abbé Lenglet en a fait de même *Chrétien de Piſe*, & *Chriſtine de Piſan* (43).

[41] *La Bibliotheca Menarſiana*, *pag.* 36: & *la Bibliothéque des Romans*, *pagg.* 217: *ſous la même ſorme.*

[42] Epiſtome Bibliothec. Gesneri, *pag.* 149. Ciaconii Bibliotheca, *col.* 529.

(*D*) *Elle avoit . . . . un Fils, ... dont je parlerai ci-deſſous.*] Il ſe nommoit JEAN (44), & fut auſſi Homme de Lettres. Voici ce qu'en dit la Croix du Maine. CASTEL, *Hiſtorien & Poëte François, Grand Chroniqueur de France, Fils de Chriſtine, Femme très docte en Grec & en Latin, &c. Le ſecond Volume de la* Chronique Martiniane *eſt imprimé ſous les noms de* Caſtel *& de* Gaguin, *Hiſtoriens François, à Paris, par Antoine Vérard, l'an* 1500. *Il floriſſoit l'an* 1399. *ou environ. Jean Montinet fait mention de lui, & l'appelle le* Grand Chroniqueur de France, *& l'appelle* LATSAC *par Anagramme, qui eſt Castel* (45). *Le Miroüer des Peſcheurs & Peſchereſſes par Frère Jehan de Caſtel, de l'Ordre de St. Benoit; fait à la Requeſte de Jehan du Bellay, Evêque de Poictiers*, imprimé autrefois *à Paris, chez Antoine-Vérard*, mais ſans date, *in* 4°. (46), pourroit bien être auſſi de lui. En ce cas, il auroit été Moine. Selon l'Abbé Goujet, ce Livre eſt en Vers, diviſé en III parties qui ont chacune leur Titre particulier, fut compoſé en 1468, & ne vaut pas grand' choſe (47).

[43] Chriſtiani Janochani, Eximiæ eruditionis, *pag.* 32. & 502. *a calce ejus* Schediasmo, de Ephemeridibus ſeu Diariis eruditorum, *Lipſiæ, Gleditſch*, 1692, *in* 12. Lenglet, Bibliothéque des Romans, *pag.* 217 & 249.

(*E*) *Orlandi a peut-être pris* Thomas de Boulogne, *Père de nôtre Chriſtine, pour un autre* Thomas de Boulogne, ... *Médecin de Charles VIII.*] L'Erreur en effet ſeroit un peu forte; puis qu'il s'agiroit d'un Anacroniſme d'à-peu-près cent ans: mais ce bon Carme en a fait tant d'autres pour le moins auſſi conſidérables, tant dans ſon *Abecedario Pittorico*, que dans ſon *Origine della Stampa* (48), qu'on peut très légitimement, ſans ſe rendre coupable de trop de défiance, le ſoupçonner de celle-là. Quoi qu'il en ſoit, voici en propres termes ce qu'il dit de ce Médecin, abſolument inconnu aux Bibliothécaires de Médecine. TOMMASO DA BOLOGNA, Medico di Carlo VIII., Re di Francia: „ *Lettera* copioſiſſima „ da lui ſcritta A BERNARDO, *Conte di Tre-* „ *veri* (49), *ſopra la materia della ſecretiſſima* „ *Pietra dei Filoſofi*, a cui reſcriſſe in Riſpoſta „ il medeſimo BERNARDO una dottiſſima *Epiſ-* „ *tola*, che incomincia *Obſequia mihi poſſibilibus* „ *&c.*, ove loda detto TOMMASO di graudiſſi- „ mo Ingegno. Floriva circa il 1500. (50)." On a vû ci-deſſus, que, dès 1402, ſa Fille avoit déjà préſenté au Duc de Berri ſon *Chemin de longue Eſtude*, le prémier Article du Catalogue de ſes Ouvrages rapporté ci-deſſus.

[44] *Voyez ci-deſſus Citation* (14).

[45] La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pagg.* 66.

[46] Maittaire Annales Typographici, *Tom. I, pag.* 730. Orlandi, Orig. della Stampa, *pag.* 89 & 109.

[47] Bibliothéque Françoiſe, *Tom. IX, pag.* 443, & 504.

[48] *On en peut voir quelques Preuves inconteſtables dans l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE.*
[49] *In* Treviſi, *ou* Trevigne, *faiſons-le dire. D'autres ont lu ou auſſi fait la même faute.*
[50] Orlandi Notizia de gli Scrittori Bolognesi, *pag.* 251.

POLI-

POLIPHILO. Voïez COLUMNA, (François).

POLTROT (Jean de Merey) (*a*), ou bien Jean Poltrot Me're' (*b*), ou de Me're' (*c*), étoit un Gentil-Homme d'Angoumois (*d*), & du Vicomté d'Aubeterre (*e*). Aïant voïagé en Eſpagne dans ſa jeuneſſe, il avoit tellement pris l'air & les manéres de cette Nation, qu'il en avoit acquis le ſurnom de *l'Eſpagnolet* (*A*). Il étoit du parti Réformé, & avoit été empriſonné pour l'entrepriſe d'Amboiſe (*f*), mais fanatique : &, de l'aveu de nos plus ſinceres & de nos plus judicieux Hiſtoriens, ce ne fut que ce Fanatiſme, qui le porta à aſſaſſiner le fameux Duc de Guiſe (*B*). Après un auſſi déteſtable attentat, il étoit fort naturel qu'il en fût très cruellement puni, comme il le fût en effet, par arrêt du Parlement de Paris, le 16. de Mars 1563. (*g*) ; mais, il ne l'étoit nullement, qu'il fût mis au rang des Héros, & des Martirs, par pluſieurs Ecrivains autant ou plus fanatiques & criminels que lui

(*a*) Bref Diſcours des Conjurations de ceux de Guiſe contre le Roy & ſon Royaume, *inſeré dans ce Tome III. de la Satyre Ménippée de la Vertu du Catholicon d'Eſpagne, pag. 4.* Le Laboureur, Additions aux Mémoires de Caſtelnau, *Tom. II, pag. 519.*

(*b*) Mezeray, Abrege Chronologique de l'Hiſtoire de France, *Tom. V, pag. 71.*

(*c*) L'Eſtoile, Memoires pour l'Hiſtoire de France, *Tom. I pag. 9.*

(*d*) Le Laboureur, *pag. 519.*

(*e*) Blanchard, Vies des Grands-Capitaines François, *Tom. III, pag. 107.*

(*f*) *Voyez ci-deſſous la Citation* [12].

(*g*) Mézeray, *pag. 74.* Le Laboureur dit le 18. *Mars 1562, mais ſuis l'ancien Stile pour l'année, & ſe trompe apparemment pour le jour.*

(*A*) *Voïageant en Eſpagne, il avoit tellement pris l'air & les manéres de cette Nation, qu'il en avoit acquis le ſurnom de* l'Eſpagnolet.] C'eſt une particularité, que je ne vois que dans l'*Hiſtoire de Mr. de Thou*, & dans des *Mémoires* extrémement intéreſſans de ce tems-là ; & que je transcris d'autant plus volontiers ici, qu'elle nous inſtruit du Caractére de ce Perſonnage, abſolument inconnu d'ailleurs. Jean Poltrot de Me're', dit-on dans ces Mémoires, *étoit un Gentil-Homme Huguenot, petit & pauvre, mais d'un Eſprit vif & accort, lequel, dés ſon jeune âge, aïant été en Eſpagne, en avoit tellement appris le Langage, qu'avec ſa taille, & la couleur dont il étoit, on l'eut pris pour un Eſpagnol naturel, dont il acquit le nom d'*Eſpagnolet (1).

(1) Pierre de l'Eſtoile, Memoires pour l'Hiſt. de France, *Tom. I, pag. 9, & 10.* Thuani, Hiſtor. ſui Temporis, *Libr. XXXIV, Tom. II, pag. 335.*

(*B*) *Nos plus ſinceres & nos plus judicieux Hiſtoriens* reconnoiſſent, que *ce ne fut que ſon Fanatiſme, qui le porta à aſſaſſiner le Duc de Guiſe.*] Mezeray ſe contente de dire en deux mots, que Jean Poltrot Me're', *pouſſé d'un faux & déteſtable zéle pour la défenſe de ſa Religion, avoit tiré un coup de Piſtolet dans l'Eſpaule du Duc de Guiſe . . . ; &, interrogé, avoüa, que ce zéle de ſa Religion l'avoit pouſſé à tuer celui qu'il en croioit le Perſécuteur* (2). Mais, le Laboureur s'étend un peu d'avantage. *Pour dire la vérité de* Jean de Merey dit Poltrot, dit-il, *c'étoit un téméraire, enyvré du zéle d'une Religion recente, comme d'un vin nouveau, & qui paſſa longtems pour fol parmi ceux de ſon parti, qui poignoient d'autres intérêts à celui de leur conſcience ; & leſquels, comme tel, lui donnérent des commiſſions dangereuſes, où il ſe fit connoître capable de tout entreprendre* (3). Par *ceux qui joignoient* ainſi *d'autres intérêts à ceux de leur conſcience, & qui lui donnérent des commiſſions dangereuſes*, cet Auteur entend les Miniſtres, qu'il repréſente avec des couleurs fort vives, mais apparemment un peu outrées. Quoi qu'il en ſoit, le paſſage eſt ſi curieux, qu'on ne ſera nullement fâché de le trouver ici. „ Leur aveuglement étoit „ ſi étrange," dit-il, „ (je parle des Zélez,) & „ leur paſſion ſi furieuſe, qu'il n'y avoit point de „ crime qu'ils n'honoraſſent, pourvû qu'on s'en „ ſervit contre les Catholiques, & ils ſe l'enviſioient les uns aux autres pour mériter quelques „ Eloges de leurs Confréres. Le vieil Teſtament & la Loy de rigueur n'ont point d'exemples de cruauté, que les Miniſtres de ce tems-là ne préchaſſent : &, comme ils étoient puiſſans en parole, & fort conſidérez par les Proteſtenes de leur nouvelle Egliſe, c'eſt un Miracle, qu'il ne ſe ſoit trouvé qu'un Poltrot parmi „ tant d'Eſprits plus foibles que méchans, qui s'abandonnoient à leur conduite, & qui n'étoient „ pas moins perſuadez du mérite des aſſaſſinats, „ que ces miſérables de l'Orient, qui venoient tuër jusques dans leurs rentes nos anciens Conquérans de la Terre Sainte, & qui s'eſtimoient „ bienheureux de ſe faire aſſommer & égorger ſur „ de ſi illuſtres victimes. Toutes les Réligions „ ſont ſujettes à ces excès ; & la noſtre même n'en „ fut pas exampte au temps des Guelphes, & des „ Gibelins, & depuis encore au temps de la Ligue ; „ car, ce prétexte eſt ſi puiſſant, qu'il brule tous „ les liens du Sang & de la Nature, & qu'il détruit toutes les Loix de la Société civile, en élevant Autel contre Autel. Il ne ſe faut donc pas „ étonner ſi Lucrece a dit par un eſprit de devination, que la Réligion a enfanté les actions les „ plus éxécrables (4). En effet, c'eſt un glaive „ dans la main d'un furieux, que la parole de „ Dieu en la bouche d'un Prédicant de nouvelle „ opinion, & même d'un Prédicateur, qui n'a „ point de miſſion d'en haut, qui eſt choiſi par un „ parti d'Eſtat, & qui n'a que de la paſſion, & „ de l'intérêt, & point de charité. . . . . „ Peut-être," ajoûte-t-il, „ que Theodore de Beza, & quelques autres Miniſtres, „ qui faiſoient leur Guerre à part, qui l'avoient „ induit (Poltrot) . . . . . , & qui en firent un „ Martyr de la vieille Loy faute de trouver des „ éxemples dans la nouvelle, lui avoient propoſé „ cet expédient," (d'accuſer le Comte de la Roche-Foucault, les Sieurs de Soubize, de Feuquieres, &c., & ſur-tout l'Amiral de Chaſtillon,) „ pour être traité en Priſonier de Guerre ; & même „ lui avoient promis de le faire revendiquer, avec „ proteſtation de repréſailles (5)."

(4) *Religio peperit ſceleroſa atque impia facta.* Lucretius de Rerum Natura, *Libr. I, Verſ. 84.*

(2) Mézeray, Abrégé de l'Hiſt. de France, *Tom. V, pag. 71 & 74.*

(3) Le Laboureur, Additions aux Mémoires de Caſtelnau, *Tom. II, pag. 519.*

(5) *Le même, pag. 518, 519.*

Voilà qui eſt d'une grande véhémence : &, pour un Homme qui recommande ſi bien la charité dans les Prédicateurs, il paroit qu'il n'en uſe guéres en cet endroit envers ſon Prochain. Sur un ſimple *peut-être*, fied-il bien, je ne dis pas à un Prédicateur, qui ſe livre quelquefois à tout le feu de ſa déclamation, mais à un Hiſtorien, qui ne doit rien écrire que de ſang froid, & après un long & mur éxamen, de condamner ainſi ſans preuves, & pour ainſi dire ſur l'etiquette du ſac, non ſeulement Beze, le but le plus ordinaire des traits des Miſſionaires les plus échauffez, mais même en général tout le corps des Miniſtres Réformez ? L'Auteur, d'ordinaire aſſez modéré, & que ſa modération a fait regarder avec juſtice par les Perſonnes équitables comme un Hiſtorien ſage & deſintéreſſé, s'eſt à mon gré extrémement oublié ici. Heureuſement, de même que les fléches de Philoctéte, ſes traits portent avec eux la guériſon des plaies qu'ils pourroient faire : & il ſuffit, pour cela, de lui répondre par ſes propres mots que *ce fureur* effectivement *un miracle*, & même un tréa grand miracle, *qu'il ne ſe fût trouvé qu'un Poltrot*, ſi les Miniſtres avoient réellement été auſſi *perſuadez du mérite des Aſſaſſinats*, qu'il le prétend. Qu'on en juge par cette foule étonnante d'Aſſaſſins, qui ſe ſont trouvez parmi les Catholiques, ſeulement en France, en Angleterre, & dans les Païs-Bas, & ſeulement dans le tems des Guerres Civiles & de la Ligue ; Aſſaſſins dont il ſuffit de nommer les *Barrieres*, les *Clémens*, les *Chaſtels*, les *Ravaillacs*, les *Jaureguis*, les *Gerards*, les *Garnets*, les *Oldernes*, & tous les autres de la Conjuration des Poudres. Pourquoi cette différence ? C'eſt, ſans doute, que la Doctrine des Proteſtans n'eſt pas meurtriere, comme celle des Catholiques, & que ſes Miniſtres ne ſont pas Conſeillers de ſang & de carnage comme ne le ſont que trop généralement les Moines. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait parmi

lui (*C*). Cependant, c'eſt ce qui s'eſt fait en divers tems, & en divers lieux, non ſeulement au grand étonnement, mais même au grand ſcandale de tout ce qu'il y avoit de Gens de Bien. Parmi les Gentils-Hommes d'Angoumois, qui penſérent faire périr le Duc

mi les Proteſtans des cervelles échauffées, & des génies fort violens, auſſi-bien que dans l'Egliſe Romaine, comme on va le voir inceſſamment dans la Remarque ſuivante; mais, ces gens-là y ſont regardez, non ſeulement avec mépris, mais même avec horreur; & l'on ne prouvera jamais, que le Meurtre & l'Aſſaſſinat ſoit la Doctrine régnante & chérie d'aucune Société Proteſtante, comme on l'a prouvé cent & cent fois de certaines Sociétez Catholiques.

(*C*) *Il fut mis au rang des Héros & des Martirs, par des Ecrivains autant ou plus fanatiques & criminels que lui.*] Un des plus triſtes éxemples de la foibleſſe extrême ou de l'égarement étonnant de l'eſprit humain eſt cet eſprit de parti trop ordinaire, qui porte les Hommes à louër & éxalter chez eux-mêmes, ce qu'ils condamnent & déteſtent avec raiſon chez leurs Ennemis: & ce malheureux & criminel préjugé n'a peut-être jamais paru plus évidemment, ni d'une maniére plus choquante, que dans les Eloges, & les eſpéces de Canoniſations, publiées, tant par les Catholiques, que par certains Proteſtans, en faveur des Aſſaſſins des Princes leurs Ennemis.

Je ne donne point de preuves de cette Pratique odieuſe des Catholiques Romains; parce que les Hiſtoires en ſont pleines, & qu'ils s'en glorifient eux-mêmes; témoins, *Le glorieux & triomphant Martyre de Balthaſar Gerard*, imprimé à Douay, en 1594, in 8°; *Les Martires de Frères Jacques Clément & Edme Bourgoing*, imprimez à Paris, chez le Fizelier, en 1589 & 1590, in 8°; *Les Apologies de Jean Chaſtel & de Henry Garnet*, imprimées en 1595 & 1610, in 8°; & quantité d'autres mauvais Libelles de cette eſpéce; ſans parler de Strada, & d'autres Ecrivains ſemblables, qui n'ont point eu honte de faire l'Apologie de Jaureguy, & de divers Scélérats de pareil caractère. Mais, cet uſage étant beaucoup plus rare chez les Réformez, & ſe réduiſant preſque au ſeul Poltrot dont il s'agit particuliérement ici, j'ai cru qu'il étoit, & de mon devoir, & de mon impartialité, de raſſembler en ce lieu-ci le peu de preuves qui nous en reſtent, & de condamner de bonne-foi un ſi déteſtable égarement dans ceux qui en ſont véritablement coupables.

Dès que le Duc de Guiſe eut été aſſaſſiné par Poltrot devant Orléans, on vit paroître diverſes Piéces de Poëſie, tant Latines que Françoiſes, à la louange de cet aſſaſſin, qu'on peut lire tout au long dans les *Additions de le Laboureur aux Mémoires de Caſtelnau* (6), mais dont je me contenterai d'inférer ici quelque traits notables.

(o) *Tome II, pages 370 & 218, & ſuivantes.*

La principale, & la mieux écrite de ces Piéces, eſt ce *Poltrotus Meræus* ADRIANI TURNEBI, que le Laboureur ne ſauroit néanmoins ſe perſuader être d'un ſi fameux Auteur; & d'un ſi honnête Homme, & d'un caractère ſi doux & ſi pacifique, pouvois-je ajoûter. Auſſi l'attribuë-t-on en marge *au Sr.* DE MONDORE', bon Poëte, mais trop zélé Huguenot de ce tems-là. Deux des principaux traits de cette Piéce feront juger du reſte; & ſur-tout le dernier, dont les honnêtes Gens furent d'autant plus juſtement ſcandaliſés, qu'on y démandoit irrévéremment à Dieu l'éternelle rénommée d'un ſi éxécrable Aſſaſſin.

Res ubi non odiis, ſed ſe ſpectabitur ipſa,
Conſpicuus ſulvo ſtabit MERÆUS *in Auro,*
Atque idem ornabit ſalvam qui præſtitit Urbem,
Sublatoque, moram Pacis qui ſuſtulit, Hoſte....

— — — — — — — — — —

At tu, ſumme Pater, qui tela manuſque tuorum
Dirigis, & Vatum calamos; da vivere natum
Carmen ab obſcuro, atque oculis manibuſque teneri,
Pluribus ut maneat MERÆUS *in ore Nepotum.*

Un autre Poëte, nommé HOLLUTIUS, mais à-peu-près ſimple Copiſte du précédent, ſe joua ainſi du mot *Aléré*, nom de Famille de Poltrot:

Unus Poltrœtus *nunc dicetis atque* Meræus,
Vulnera multa ferens, præmia multa merens.

Un troiſiéme crut avoit fait un chef-d'oeuvre dans cette eſpéce de Contre-vérité, ou d'Anti-Strophe, comme ſi l'appelle: parce que, lûë comme elle eſt écrite, elle préſente un ſens; &, lûë à rebours, de la fin au commencement, elle en préſente un tout oppoſé.

Guiſiadem dare te Letho mens improba ſuaſit,
Meree, non miſeræ verus Amor patriæ.

Un autre, non content de louër ſon prétendu Héros, menaça en bon François les Guiſes, non ſeulement de la haine ſecrette de la Reine-Mére, mais même d'autant de Poltrots qu'ils étoient encore.

Ceſſez, Romains, ceſſez de louër vos Brutus,
Qui, tuans les Tyrans, vous mirent en la Guerre.
Car, noſtre bon MEREY, *par ſes nobles vertus,*
Tuant l'Archi-Tyran, a mis la Paix en Terre.
Mais, la Reyne, honorant du Tyran la Sequelle,
Semble avoir entrepris de le reſſuſciter.
Non, non. Elle hait trop cette Race cruelle,
Et veut, en ce faiſant, des MEREZ *ſuſciter.*
Autant que ſont de Guiſards demeurez,
Autant y a eu France de MEREZ (7).

(7) L'Etoile, Mémoires pour l'Hiſt. de France, *Tom. I, pag. 10, où l'on voit que ces deux Vers, & eſtropiés un peu le dernier.*

Un ſecond Poëte François a dit de cet Aſſaſſin tenaillé & tiré à quatre Chevaux;

Que te ſemble, paſſant, de ce Corps déhaché,
De ce Corps tout ſanglant ça & là attaché,
Ce n'eſt, ni d'un Brigand, ni d'un Meurtrier, la montre;
Ains du plus juſte & ſaint, qui en ce temps ſe montre.
C'eſt le Corps de POLTROT, *qui tant s'évertua,*
Que le Tyran, Tueur des Chreſtiens, il tua;
Voire, le fier Tyran, qui tenoit, en ſouffrance,
Le Roy mineur, ſa Mére, & tout le ſang de France . . . . .

— — — — — — — — — —

Rebelle Parlement, tu cuidois bien cacher
Et eſteindre ſon nom, le faiſant déhacher.
Mais, en dépit de toy, ſon renom fleurira;
Dieu en ſera loué, & l'Egliſe en rira.

Outre cela, & diverſes autres Piéces ſemblables, on vit enurrir „ des Ballades & des Chanſons, „ dont quelques-unes portoient le nom de *Cantiques*, & qu'on ne feignoit point de chanter *dans* „ *les Aſſemblées du petit Troupeau*; pour faire un „ miracle de ce Maſſacre, & un martyre de la Punition par Juſtice d'un Scélérat (8)."

(o) Le Laboureur Additions à Caſtelnau, *Tom. II, pag. 230.*

Que la Populace ait chanté publiquement des *Chanſons* & des *Ballades* à la gloire de Poltrot, & à la confuſion des Guiſes, il n'y a rien là de fort étonnant: c'eſt ce qui ſe pratique d'ordinaire dans tous les Partis; & les mauvais Vaudevilles contre Louis XIV, & le Roi Guillaume, pendant les deux derniéres Guerres, en ſont d'aſſez bon-

(8) Cayet, Chronol. Noven. Tom. I, fol. 79 verſo.

Duc d'Epernon à Angouleme, il y avoit un MERE' (b); &, parmi les Filles d'Honneur de Catherine de Médicis, une, qu'on nommoit la grande MERAY, & que Mathas, Gentilhomme de Blois, a célébrée dans ſes Poéſies ſous le nom de Philis de la Charce, étoient de ſes plus intimes amies. Ce Poëte, qui a fait un aſſez grand nombre de Vers galans, n'a pas laiſſé d'en faire quelques-uns de ſérieux, & même de ſatyriques. Il a compoſé, entr'autres, une Epître contre les Jeſuites, qui commence par ces mots:

Race de Vipere, Peuple Hypocrite,
Qui ſous le voile & du Zele & de la Foi,
Ne cherche rien que le trouble & l'effroi,
Et ſous le nom de Jeſus & de Marie,
Ne fait mouvoir que la fureur impie,
Le fer, le feu, le meurtre & le poiſon,
Pour aſſouvir ſa damnable paſſion.

Cette Epître, qui eſt fort longue, & qui contient pluſieurs autres traits ſanglans contre les Jeſuites, ſe trouve dans le Recueil de Vers de Mathas, imprimé à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1584, in 12. Elle eſt ſuivie d'une autre, qui a pour titre, *Epître Pantocotton*, & qui eſt adreſſée à Pierre Cotton, Jéſuite, Confeſſeur du Roi Henri IV, & Auteur d'un Livre intitulé, *Eſſai des Merveilles de Dieu*, &c. Mathas y reproche à Cotton, entr'autres choſes, d'avoir fait un Livre, dans lequel il prétendoit que le Roi Henri III avoit été tué par un Ange, & non par Jacques Clément. Il lui reproche auſſi d'avoir fait un autre Livre, dans lequel il prétendoit que le Roi Henri IV avoit été tué par le Diable, & non par Ravaillac. Mathas, qui étoit Proteſtant, ne ménage pas plus les Miniſtres de la Religion prétendue réformée, que les Jeſuites. Il leur reproche, entr'autres choſes, d'avoir fait un Livre, dans lequel ils prétendoient que le Roi Henri IV avoit été tué par le Pape, & non par Ravaillac. Il leur reproche auſſi d'avoir fait un autre Livre, dans lequel ils prétendoient

(i) Brantôme, Dames Galantes, Tom. II. pag. 422.

til-Homme de cette Princeſſe, traita un jour de *Jument & Courtière bardable* (*i*). Ces Gens là étoient apparemment de la Famille de *Poltrot-Méré* ou *Meray*.

de leur Gens, de pareils paſſages : car, en quelque petit nombre qu'ils ſoient en comparaiſon de cette foule innombrable d'autoritez autant ou plus condamnables d'Ecrivains de l'Egliſe Romaine, celle-ci ne laiſſe pas d'en tirer habilement parti, lorſque l'occaſion s'en préſente ; & les Perſonnes ſages & desintéreſſées ſont fâchées de voir les deux Sociétez coupables du même égarement, ſinon en égale quantité, du moins en égale qualité. *Les paſſions des Hommes ſont ſi grandes*, dit également des deux partis un Ecrivain fort impartial, *& les animoſitez les aveuglent de telle ſorte, qu'ils donnent des louanges à des Actions, qui ne meritent pas ſeulement le blâme de tous les Gens de Bien, mais encore punition exemplaire* (18). Il avoit remarqué quelque peu auparavant, que, lors qu'on punit très cruellement, du dernier Supplice, Balthazar Gérard, le Meurtrier du grand Prince d'Orange, ſa grande fermeté *fit croire aux Hollandois, qu'il étoit poſſedé du Diable ; & aux Eſpagnols, qu'il étoit aſſiſté de Dieu, tant les opinions & les paſſions des Hommes ſont différentes!*

(18) Du Maurier, Memoires pour l'Hiſtoire des Provinces-Unies, *pag.* 134.

PRIERIAS (Sylvestre) : Voïez MAZOLINI.

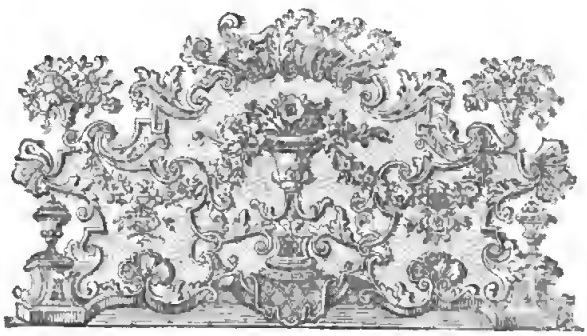

R A M-

R.

RAMPIGOLLIS (ANTOINE DE). Voïez la premiére Remarque de l'Article GRUNNINGER.

RANCHIN (GUILLAUME) Ecrivain François de la fin du XVI. Siécle & du commencement du XVII, probablement Languedocien, étoit Antécesſeur dans l'Ecôle de Montpellier (*a*), &, Avocat Roïal de la Cour des Aides de Toulouſe (*b*); & ſeroit tout-à-fait inconnu, s'il ne nous avoit laiſſé quelques Ecrits intéreſſans, dont je donnerai ci-deſſous la Liſte (*A*). Celui d'entre eux, qui fait le plus d'honneur à ſa mémoire, eſt ſa *Révision du Concile de Trente*, excellent Ouvrage, qui mériteroit bien d'être plus commun qu'il ne l'eſt, & conſéquemment

(*a*) *Maître Advocatum Montiscelligardeosis Gallus, comme le dit contradictoirement* Fréd. Gotl. Freytag, *Analector de Libris rarioribus, pag.* 266.

(*b*) *Voïez ci-deſſous la Citation* (1).

(*A*) GUILLAUME RANCHIN, ... *a laiſſé des Ouvrages dont je donnerai . . . la Liſte.*] Le premier, que je trouve avoir été publié, eſt

GUILLELMI RANCHINI, *in Schola Montpelienſi Anteceſſoris, Jus Gallicum de Succeſſionibus ab Inteſtato, cum Jure Romano collatum*, imprimé *à Lion, chez Hugues de la Porte, en* 1593, *en* 175 *pages in* 8°; & encore *à Lion, en* 1595, *in* 8°; *& à Francfort, chez Latomus, en* 1601, *in* 12°. (1). C'eſt tout ce que j'en puis dire.

II. Dans ſon ſecond Ouvrage, il eſt bien moins Auteur qu'Editeur, comme le fait clairement voir ce titre: HADRIANI *Imperatoris Edictum perpetuum, a* SALVIANO JULIANO *conditum, & a* GUILLELMO RANCHINO *reſtitutum & editum*; Edition, faite *à Paris, in Officina Plantiniana Adriani Perrier*, 1597, *in* 8. De la maniére dont s'expriment les Bibliographes, il y a lieu de croire que cela ſe trouve auſſi imprimé conjointement avec les *Varia Lectiones*, dont je vais parler (2).

III. Le troiſiéme Ouvrage de RANCHIN eſt un Recueil de *diverſes Leçons*, du mérite deſquelles on pourra ſe former une idée par le titre de celle-ci: *Qui ſint ejus* Hiſtoriæ *Auctores, qui* AIMOINI *nomine circumferuntur*, GUILLELMI RANCHINI *Obſervatio*, qui fait la XV. du I. des III. Livres de cet Ouvrage. Il eſt imprimé ſous ce ſimple titre: GUILLELMI RANCHINI, *in Schola Monſpelienſi Anteceſſoris, Regiique in Subſidiorum Curia Occitana Advocati, varia Lectiones*; & cela, *Pariſiis, in Officina Plantiniana Adriani Perrier, anno* 1597, *in* 8°, (3). On voit aiſément par-là, que ces *diverſes Leçons* ne conſiſtent pas ſimplement en matiéres de Juriſprudence comme la profeſſion de leur Auteur porteroit à le croire; & que l'Hiſtoire & la Critique y avoient bonne part. Cette *Obſervation* ſe trouve réimprimée au commencement de la M. FRENERI *Collectio Hiſtoricorum Francorum*, auſſi-bien qu'au commencement du JO. HERM. SMINCKII *Syntagma Hiſtorico-Criticum Galliæ Hiſtoricorum*: & GERARD JEAN VOSSIUS en a parlé fort avantageuſement dans ſes *Hiſtorient Latini* (4). Si toutes les *diverſes Leçons* de ces III Livres reſſemblent à celle-là, elles ne peuvent former qu'une collection fort intéreſſante: & c'eſt grand dommage que nos Bibliothécaires ne nous aient point donné le détail de ſes divers Articles.

IV. *Révision du Concile de Trente, contenant les Nullitez d'iceluy; les Griefs du Roy de France, & autres Princes Chreſtiens; de l'Egliſe Gallicane, & autres Catholiques*: imprimée ſans autre indication que M. DC., en 409 pages, in 8°, ſans l'*Avertiſſement* préliminaire, les *Sommaires*, les *Tables*, & les *Additions*. Tout l'Ouvrage eſt diſtribué en VII Livres, & chaque Livre en certain nombre de Chapitres, tous très abondamment fournis, & appuïés d'une infinité de Citations des principaux Juriſconſultes & Canoniſtes. M. FREYTAG, *Analector. de Libris rar.* pag. 266, croit reconnoître à la marque ou deviſe de l'Imprimeur, que cette Edition eſt de Geneve.

On en a une *Traduction Angloiſe*, faite par G. LANGBAIN, & imprimée *à Oxford, en* 1638, (5). C'eſt ainſi que nous l'indique la *Bibliothéque Bodleienne* que je viens de citer. Quoique *ſeconde Edition*, revûe & corrigée par des Docteurs, elle n'en eſt pas plus inſtructive, nous laiſſant dans l'ignorance touchant la forme de cette Edition, & dans l'incertitude touchant ce LANGBAINE, y en aïant eu de prénommez GERARD & GUILLAUME. Dans les Articles des deux LANGBAINS (*Gérard*), Pére & Fils, elle ne dit mot de cette verſion. ANTOINE WOOD a été plus éxact, nous aïant appris dans ſes *Athenæ Oxonienſes*, Tom. II, col. 220, qu'elle eſt du Pére, & imprimée *in folio*. Dans beaucoup d'autres endroits de cette *Bibliothéque*, il y a des négligences, & même des inéxactitudes, plus conſidérables, que j'ai notées en divers endroits de ces *Mémoires*: témoin ſeulement, par éxemple, NICOLAO TRONO, *Doge de Veniſe*, fort plaiſamment métamorphoſé en *Librario* ou *Imprimeur*, Tom. II, pag 395.

(5) Biblioth. Bodleiana, *Tom. II, pag.* 192.

V. A tout cela je n'ajoûte qu'avec beaucoup de défiance une *Reviſion, Correction, & Augmentation* de la *Deſcription du Monde de* PIERRE DAVITY, imprimée *à Paris, chez Sommas, en* 1643, *in folio*, & que le Pére LE LONG, donne à nôtre RANCHIN, tant dans ſa *Table des Auteurs*, ſous le nom de GUILLAUME, que num. 146, ſous le nom de FRANÇOIS, *Avocat à Montpellier*. Comme ce pourroit n'être là qu'une bévuë de la *Table*, qui n'eſt pourtant point rectifiée dans le nombreux & très étendu *Errata* de cette *Bibliothéque*, ce n'eſt point là ce qui cauſe mon doute & ma difficulté; mais, c'eſt le peu d'apparence qu'il y a, qu'un Homme d'une auſſi continuelle étude, & d'une auſſi profonde érudition civile & eccléſiaſtique que celle que l'on ne ſauroit voir qu'avec étonnement dans ſa *Réviſion du Concile de Trente*, ait eu le goût & le loiſir de s'amuſer à la reproduction & augmentation d'un de ces Ouvrages vulgairement abandonnez à la diſcrétion, ou, pour mieux dire, à l'indiſcrétion des Regrattiers de Littérature & des Libraires. Dailleurs, vû le long intervalle de 1591 à 1643. il ſe pourroit que ce FRANÇOIS, *Avocat*, fût un autre Fils de GUILLAUME: mais, c'eſt ce que je me garderai bien d'admettre ou d'affirmer.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'Abbé LENGLET DU FRESNOY, dans ſon *Catalogue des principaux Livres de Géographie*, joint à la *Méthode Géographique*, donne de même à FRANÇOIS DE RANCHIN cette Edition de 1643: ajoûtant, qu'il y en avoit déjà eu une de 1635; que J. B. DE ROCOLLES, chétif Compilateur, les reproduiſit augmentées de beaucoup d'inutilités & d'inéxactitudes *à Paris, en* 1660, *en* 6 *Voll. in folio*; & que les Editions de 1635 & de 1643 ſont beaucoup meilleures. Il pouvoit encore dire, que l'Ouvrage de DAVITY avoit été imprimé pluſieurs autres fois ſeul ſous le titre d'*Etats & Empires du Monde &c.*, tant *in* 4°, qu'*in folio*.

(1) Draudii Bibliotheca Claſſica, *pag.* 217. Lipenii Bibliogh. Juridica, *pag.* 309. Struvii Bibliogh. Juridica, *pag.* 146. Simon Bibliogh. des Auteurs de Droit, *Tom. I, pag.* 258.

(2) Bibliotheca Bodleiana, *Tom. II, pag.* 191. Lipenii Bibliogh. Juridica, *pag.* 664. Struvii Bibliogh. Juridica, *pag.* 30.

(3) Bibliotheca Bodleiana, *Tom. II, pag.* 191. Bibliogh. Thuani, *Tom. I, pag.* 320. Bibliogh. Telleriana, *pag.* 134. Le Long, Bibliotheq. Hiſtorique de la France, *num.* 46174, *ſed dittimal* 1604.

(4) Le Long, *ibidem*. G. J. Voſſius de Hiſtoricis Latinis, *Lib. II, Cap. XXXIV, pag.* 311.

ment d'être remis au jour (*B*). Il étoit en commerce de *Lettres* avec Caſaubon ; &, parmi les *Epîtres* de celui-ci, j'en trouve ſix qui lui ſont adreſſées (*c*).

[c] *Ce ſont les* XCVIII, CII, CXLV, DCCCC. XCIX, *&* MXV. *La I, eſt de 9, des Kalendes d'Oct.* 1596, *& la dernière eſt du 13, des Ides d'Août* 1597. *La quatrième eſt adreſſée* GUILL. RANCHINO, J. C. & inclyto *Mentis peſtili ægrotanti* prudentiſſimo.

Deux autres RANCHINS, pareillement de Montpellier, étoient ſans doute ſes Parens ; &, probablement, l'un ſon Frère, & l'autre ſon Fils, ou ſon Neveu. Quoi qu'il en ſoit, ETIENNE étoit certainement Juriſconſulte & Avocat, ainſi qu'il paroit par ſes Ouvrages (*C*) : & FRANÇOIS étoit Docteur & Profeſſeur en Médecine à Montpellier ; & ſes écrits étoient aſſez eſtimez (*D*).

Je n'ai pû découvrir, ni le tems, ni le lieu, de la mort d'aucun d'eux : & je ne ſaurois juger de leur âge, que par la date de l'impreſſion de leurs écrits. Voïez pourtant la fin de la Remarque (*D*).

(*B*) *La* Reviſion du Concile de Trente de G. RANCHIN . . . . . *mériteroit bien . . . . d'être remiſe au jour.*] En effet, c'eſt un Livre tout rempli de Recherches étonnantes, tant par leur quantité que par leur choix, de Réflexions également ſages & ſolides, de Témoignages autentiques & irréprochables des Ecrivains les plus judicieux & les plus reſpectables, en un mot l'un des meilleurs & des plus irréfutables Ecrits qu'on ait jamais fait contre Rome & ſes Procédez tiranniques ; & d'autant plus digne de l'étude & de l'extrême attention des Lecteurs ſenſez & judicieux, que, n'étant point compoſé par un Proteſtant, mais, par un très bon Catholique-Romain, (6), on n'a nullement à y craindre cet eſprit de parti ſi ordinaire & ſi nuiſible entre gens de différente communion. On peut donc très bien le mettre dans la Claſſe des VARGAS, des MALVENDAS, des PAOLO SARPIS, des RICHARR, des GILLOTS, der DU PUIS, & autres illuſtres Catholiques oppoſez aux Maximes Italiennes du Concile de Trente & de la Cour de Rome.

[6] *C'eſt ce qu'il affirme lui-même dans l'Avertiſſement mis au devant de ſon Ouvrage.*

(*C*) ETIENNE *étoit . . . Avocat, ainſi qu'il paroit par ſes Ouvrages.*] Je n'en connois que trois.

I. Le prémier eſt intitulé *Continuatio Repetitionis Cap.* Raynutius extra de Teſtamentis, *ſuper fine III Partis, quæ imperfecta a D.* GUILLELMO BENEDICTI *relicta, concernens præcipuam ipſius Capitis materiam, Auctore* STEPHANO RANCHINO : imprimée *à Lion, en* 1583, *in folio* (7).

[7] Draudii Bibliotheca Claſſica, *pag.* 919. *où il dit mal* 1681.

II. Le ſecond eſt intitulé *Annotationes ad Guidonis Papæ Deciſiones*, & imprimé *à Lion, en* 1593, & 1602, *in folio* (8).

III. Le troiſiéme eſt STEPHANI RANCHINI *Miſcellanea Deciſionum aut Reſolutionum, ex Editione* PHILIPPI BORNERII, imprimé *à Geneve, chez De Tournes, en* 1709, *in folio.*

[8] Biblioth. Bodleiana, *Tom. II, pag.* 391. Simon, Biblioth. des Auteurs de Reoit, *Tom. I, pag.* 252.

(*D*) *François étoit Médecin, ... & ſes Ecrits étoient aſſez eſtimez.*] En voici la Liſte, telle que l'a donnée MANGET d'après MERCKLIN & VAN DER LINDEN.

I. „ Opuſcula Medica, utili jucundaque rerum „ varietate referta ; Publici Juris facta, opera „ & ſtudio HENRICI GRAS" *Lugduni, apud „ Petrum Ravaud*, 1627, *in* 4°. „ *Sunt autem „ hæc* : „ 1. Apollinare Sacrum, de Monſpelienſis Uni„ verſitatis origine, progreſſu, adminiſtratione, „ & celebritate, &c. 2. In Hippocratis Jusjurandum „ Commentarius. 3. Pathologia Univerſalis, cum „ Controverſiis in utramque partem agitatis & de„ ciſis. 4. De Morbis Puerorum Tractatus. 5. De „ Morbis Virginum Tractatus. 6. Περιγραφὴ, de „ Senum Converſatione, & Senilium Morborum „ Curatione. 7. De Morbis ſubitaneis Tractatus. „ 8. De Curatione Morborum & Symptomatum, „ quæ vitioſam purgationem, aut comitantur, aut „ conſequuntur, Tractatus. 9. De conſultandi ratio„ ne, ſeu de collegiandi modo, Tractatus. 10. Trac„ tatus duo poſthumi : 1. De morbis ante partum, „ [in partu, & poſt partum (9)] 2. De purifi„ catione rerum infectarum, poſt peſtilentiam. *Lug„ duni, apud Petrum Ravaud*, 1644, *in* 4 ; 1645, „ *in* 8° ; 1653, *in* 8°.

[9] *Manget a oublié ces mots ici renfermez.*

„ II. Opuſcules ou Traitez divers & curieux en „ Médecine, *id eſt* Opuſcula ſeu Tractatus varii „ Mediei curioſi. *Lion, Pierre Ravaud*, 1640, „ *in* 8°. Primus horum Tractatuum Gallicorum eſt „ de Peſte, qui dividitur in 3. partes, quarum 1°. „ agit de Præſervatione urbium temporibus peſtilen„ tialibus, 2°. de Urbibus peſte infectis, 3. de Ex„ purgatione urbium poſt peſtem ; quibus ſuccedit „ Hiſtoria peſtis quæ annis 1629, & 1630, Monſpe„ lium afflixit, ejusdemque urbis poſt profligatam „ peſtem expurgatione. Secundus Tractatus eſt de „ Lepra. Tertius de Lue Venerea. Quartus de Acci„ dentibus iis adventientibus qui veredo vehuntur. „ Quintus de Torturæ accidentibus. Sextus de Cruen„ tatione Cadaverum. Septimus de Natura & Pro„ prietatibus Cervorum. Octavus de Terebintina." Il faut obſerver que tous ces *VIII, opuſcules* ſont en François.

„ III. Queſtions Françoiſes ſur toute la Chirur„ gie de Mr. GUY DE CAULIAC, diviſées en „ III Parties par Mr. FRANÇOIS RANCHIN : „ derniére édition, revue, & corrigée de pluſieurs „ manquemens & fautes paſſées aux précédentes „ impreſſions. *Rouën, Jacques Beſongne*, 1628, „ *in* 8°, (10)."

[10] Joannis Jacobi Mangeti Bibliotheca Scriptorum Medicorum, *Tom. IV, pag.* 896

Depuis tout ceci recueilli & mis en ordre, je viens de trouver dans un excellent Bibliographe de Médecine, que FRANÇOIS RANCHIN étudia en Médecine à Montpellier, ſa Patrie, en 1587 ; qu'en 1592, il y fut reçu Docteur, & en 1605, Profeſſeur ; qu'en 1618, il fut fait Chancelier de l'Univerſité à la Place d'A. DU LAURENS ; qu'il mourut en 1641 ; & que dès 37, ans auparavant ſes *Queſtions en Chirurgie ſur les Oeuvres de M.* GUY DE CHAULIAC avoient été imprimées *à Paris, chez Marc Orry, en* 1604, *in* 8°. Un *Traité de la Vérole*, qui ſe trouve là-dedans, ainſi qu'un plus ample dans ſes *Opuſcules* de 1640, ont donné lieu à Mr. JEAN ASTRUC, célébre Médecin de Paris, de donner un bon précis du contenu de ces deux Piéces, dans ſon bel *Index Chronologicus Auctorum qui de Lue Venerea, vel Luis Venereæ Remediis, ſcripſerunt*, pag. 898, — 900 : & l'on ne ſauroit mieux faire que d'y recourir.

RATDOLT (ERHARD) natif d'Augsbourg, & célébre Imprimeur de Veniſe, eſt d'autant plus digne de l'attention & de la reconnoiſſance des gens de Lettres, qu'on lui eſt particuliérement redevable d'un des plus utiles uſages de l'Imprimerie ; ſavoir de celui d'imprimer les *Figures de Mathématique* gravées en bois, en même tems que les diſcours dans leſquels elles ſe trouvent emploïées : qu'on lui doit peut-être encore la maniére d'imprimer de même avec beaucoup de facilité les *Lettres griſes*, les *Fleurons*, & les *Vignettes*, qui ne ſe faiſoient auparavant à la main & au pinceau qu'avec beaucoup de peine & long eſpace de tems ; & qu'il lui faut peut-être attribuër de même l'Invention & l'Ordonnance des Titres ou Frontiſpices de Livres, mis à la tête des volumes, & finiſſant par le nom de l'Imprimeur ou du Libraire, & par la date de l'impreſſion : du moins voit-on clairement quelque-choſe de tout cela dans la plus ancienne de ſes

ſes éditions connuës (*A*). Après avoir reſté quelque tems dans la Société dont on vient de parler, & y avoir imprimé depuis 1476, jusqu'en 1478, diverſes éditions dont la beauté ne céde en rien à celles de *Jean* & *Vendelin de Spire* Frères, de *Nicolas Jenſon*, de *Jean de Cologne* & de *Jean Manthen* de Gherretzem aſſociés, de *Chriſtophe Valdarfer* de Ratisbonne, de *Jean Herbort* de Selingenſtadt, en un mot de tous les autres meilleurs & plus habiles Imprimeurs de Veniſe, il y en imprima ſeul de pareilles depuis 1478, jusqu'en 1488, qu'il ſe retira à Augsbourg ſa Patrie (*a*), où il continua d'imprimer, non ſeulement jusqu'en 1491, comme l'a remarqué Mr. Maittaire, mais encore jusqu'en 1499, & même jusqu'en 1505, ainſi que je le prouverai clairement ci-deſſous (*b*). Il n'a-

[a] *Selon Mr.* Jean Fred. Weidler, Hiſt. Aſtronomiæ *pag.* 117, *il s'y ſeroit retiré dès* 1481 ; *mais, c'eſt une erreur.*

[b] Remarque (*C*), Article *Romana Pentateuchi Fragmenta.*

(*A*) *Les plus anciennes de ſes Editions connues.*] C'eſt celle d'un *Kalendarium*, que Mr. Maittaire regarde comme de 1475, (1), mais que ſon titre même ne date que de 1476. Ce titre, qu'on peut regarder comme le prémier mis en uſage, ou comme ayant donné lieu à la diſpoſition de ceux qui ſont aujourd'hui généralement uſitez, eſt ainſi diſpoſé au milieu de trois longues *Vignettes* gravées en bois, deux en hauteur, & la troiſiéme au deſſus en largeur.

[1] Maittaire Annal. Typographici, *Tom.* I, *pag.* 151.

Aurea hic liber eſt: non eſt preciosior ulla
Gemma Kalendario, *quod docet iſtud opus,*
Aurea bis numerus: lunæ, ſolisque labores
Monſtrantur facile: cunctaque Signa Poli:
Quotque ſub hoc Libra terræ, per longa regantur
Tempora: quisque dies, menſis, & annus erit:
Scitur in inſtanti quecunque fit hora dici.
Hunc amat Aſtrologus qui velit eſſe cito.
Hæc JOANNES *opus* REGIO DE MONTE *probatum*
Compoſuit, tota notus in Italia.
Quod Veneta *impreſſum fuit in tellure per illos*
Inferius quorum nomina picta loca.

1476.

Bernardus Pictor de Auguſta
Petrus Loſtein de Langencen
Erhardus Ratdolt de Auguſta.

Ces trois dernières lignes ſont en rouge, & tout le reſte en noir, à la réſerve de la prémiére Lettre de ces Vers, qui eſt auſſi en rouge, & parfaitement bien taillée en bois. Les *Figures des Eclipſes*, depuis 1475, jusqu'en 1530, y ſont gravées de même, & imprimées en noir ; & les *XII*, *Mois* de l'année, auſſi bien que quelques *Tables* numéraires, s'y voient en Caractéres rouges & noirs : le tout parfaitement bien imprimé, & orné dans tout le Cours du volume de *Lettres* capitales *hiſtoriées* ou *fleuronées*. C'eſt un petit *in folio*, où il n'y a ni chiffres de pages, ni reclames, ni ſignatures.

Ce *Kalendrier* avoit déjà été imprimé *à Nuremberg*, *par Jean de Mont-royal en Regiomontan*, ſon Auteur, environ dix-huit mois auparavant, ainſi que je l'ai obſervé dans l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE : & comme les *Figures des Eclipſes* ſont ſans doute dans cette édition-là de même que dans celle-ci, peut-être eſt-ce à ce ſavant & ingénieux Mathématicien qu'on eſt redevable de la prémiére idée de l'impreſſion des Figures en même tems que des Caractéres.

Sept ans après, ce *Kalendarium* fut réimprimé par Ratdolt ſeul, avec la ſouſcription ſuivante.

Cui dedit ingenium Divina Potentia, & Artes
Qui bene Dedaleas ſolus in orbe tenet
Hoc Auguſtenſis RATDOLT Germanus ERHARDUS,
Diſpoſitis ſignis undique, preſſit opus.
Vivat ut hic ſemper, volventes fata ſoreres,
Nam prodeſt multis, Lector amice, roga.

Anno Salutis M. CCCC. LXXXIII. Id. Sept.
VENETIIS.

C'eſt de même un petit *in folio*, ou un grand *in quarto*.

Trois Ecrivains Italiens parlent d'une édition Italienne de ce *Kalendrier*, faite auſſi *à Veniſe*, *en* 1476, *par le même Imprimeur*, *& de la même forme*; & les deux derniers, comme pour confirmer la choſe, ajoûtent que Regiomontan eſt l'Auteur de l'Original Latin (2). Mais, il y a tout lieu de croire, qu'ils ne ſe trompent pas moins à cet égard, qu'à celui des *Cronache di Francia e di San Dionigio*, & de divers autres Ouvrages Latins ou Françoiſ, qu'ils traduiſent de leur pure libéralité en Italien, comme je l'ai clairement fait voir ailleurs (3). Malgré la déclaration claire & poſitive du titre de cet Ouvrage, qui le donne bien expreſſément à JOHANNES REGIOMONTANUS ; George Henſchius, Elie Khlugerus, & Antoine Reiſerus, tous trois Bibliothécaires de la République & Ville Impériale d'Augsbourg, ſe ſont unanimement accordez à l'attribuer, de leur chef, à RATDOLT, & à ſes Aſſociés BERNARDUS PICTOR, & PETRUS LOSLEIR (4). Beughem & Orlandi, qui ſont presque toujours d'accord à ſe tromper, ſe contentent de faire RATDOLT Auteur de l'*Expoſitio Florum Aſtrologiæ Aponenſis*, imprimée *à Augsbourg chez lui*, *en* 1488, *in* 4°, (5). Et tous cinq, enfin, auſſi bien que Haym & la *Bibliotheca Italiana*, s'illuſtrent ſon nom de diverſes maniéres, auſſi-bien que celui de PIERRE LOSLEIN de Langencen ſon Aſſocié, & en même tems le Correcteur de leur Imprimerie commune (6).

[2] Orlandi, Origine della Stampa, *pag.* 22. Haym, Notizia de' Libri rari Italiani, *pag.* 308. Bibliotheca Italiana *pag.* 117. Fontanini, Eloquentia Italiana, *leur Original, n'avoit point tombé dans cette bevue.*

[3] Voſſius, *de* Hiſtoricis Græcis, *lib.* III, *cap.* 8. Vossius, *de* Hiſtoricis Latinis, *lib.* III, *cap.* 6. Bibliothéque Françoiſe de la Croix du Maine, *Tom.* I, *pag.* 1. Du Verdier, *Tom.* I, *pag.* 1.

[4] Voſſius, *de* Hiſtoricis Latinis, *lib.* III, *cap.* 6. Maittaire, Annal. Typograph. *Tom.* I, *pag.* 151. Fabricius, Bibliotheca Latina, *Tom.* I, *pag.* 1. Sanderus, *de* Scriptoribus Belgicis, *pag.* 1. Bibliothéque Françoiſe de la Croix du Maine, *Tom.* I, *pag.* 1. Du Verdier, *Tom.* I, *pag.* 1.

Une autre de ſes impreſſions, qui ne mérite pas moins d'attention & d'eſtime que celle-là, eſt ſon EUSEBII, *Caſarienſis Epiſcopi*, *Chronicon*, *id eſt Temporum Breviarium incipit feliciter*, *quem* HIERONYMUS Præsbyter, *divino ejus ingenio Latinum facere curavit*, *& usque in Valentem Cæſarem Romano adjecit Eloquio*; *quem &* PROSPER, *deinde* MATTHEUS PALMERIUS [*Florentinus*, *&* MATTHIAS PALMERIUS *Piſanus*,] *qui ealque cauſecutus ſunt adjicere curavere*, *eidem poſtpoſiti ſubſequuntur*. Cette collection a été faite par C. JOANNES LUCIUS HIPPODAMUS *Helbronnenſis*, que FRED. GOTTL. FRAYTAG, *Analectorum Litterariorum de Libris raris tribus* pag. 323, prétend être le même que JOARNES LUCILIUS SANTRITER, à qui M. MAITTAIRE, *Annal. Typograph.* pag. 442, donne auſſi cette collection, & dont il fait pag. 114, & 120, un célébre Correcteur, fort verſé en Mathématique, Poëſie, Hiſtoire, &c., & de plus un habile Imprimeur, mais qui ne dit mot de ce nom HIPPODAMUS. Quoi qu'il en ſoit, ce volume commence par une *Table des Matieres* à la fin de laquelle ce JOARRES LUCILIUS a mis cet Averti ſſement :

[5] Beughem Incunabula Typograph. *pag.* 116. Orlandi Origine della Stampa, *pag.* 196.

[6] *Voiez, entre autres, leur édition d'*Appianus Alexandrinus *en* 1477, *indiquée par* Maittaire, *Tom.* I, *pag.* 570.

C. I. L. H. Lectori Salutem.

„ Ne vagus in totum ferreris ſæpe libellum
„ Hiſtoriam quæreus, & nova geſta Virûm,
„ Junximus hanc Operi *Tabulam*, quæ, candide Lector,
„ Qua Carta Hiſtoria eſt, quaque notata docet.
„ Ne tamen ingratus ſis tanti muneris, heis
„ Quod volo, quod cupio, dent mihi fata, roga. "

Cette édition eſt parfaitement belle & bien diſpoſée, comme toutes celles de RATDOLT, qui avoit un excellent goût pour l'Imprimerie, mais n'eſt pas, comme le prétend FREYTAG, la *prémiére*, ni *des prémiéres*, où l'on ait vû des *Rubriques* ou *Lettres rouges*. Sans parler des éditions des Inventeurs où cette couleur ſe voit abondamment, RATDOLT lui-même avoit déjà donné ſept ans auparavant un Chef-d'Oeuvre en ce genre dans ſon *Kalendarium*, imprimé *à Veniſe chez lui*, *en* 1476, *in folio*. Son EUSEBE n'eſt qu'*in* 4°, & en

n'avoit, pour ainſi dire, donné qu'un ſimple & léger Eſſai de ſon Secret d'imprimer les Figures en même tems que les Lettres, dans ſon édition du *Kalendarium Johannis de Monteregio* dont nous venons de parler ; mais, il uſa pleinement de cette nouvelle invention dans ſon édition des *Euclidis Elementa Geometrica cum Commentariis Campani* (*c*) ; & c'eſt dans l'*Epître Dédicatoire* au Doge Jean Mocenigo qu'il y a ajoûtée, qu'il nous apprend qu'il eſt l'Inventeur de cet utile uſage (*B*). Comme on peut aiſément voir, dans le laborieux Ouvrage de Monſieur Maittaire touchant l'Imprimerie, une Notice fort curieuſe

[*c*] *Mr. Jean Henri Leichius ſe trompe dans ſon Liber de Origine & Incrementis Typographiæ, lors qu'il y aſſure pag. 14 que cet Euclide eſt le premier Livre où l'on ait vû des Cercles & autres Figures de Mathématiques taillées en bois.*

voici l'Ordre Chronologique. EUSEBE s'étend jusqu'en l'an de Chriſt 329 ; St. JEROME, juſqu'en 381 ; PROSPER juſqu'en 449 ; MATTHIEU PALMERIUS juſqu'en 1448 ; & enfin, MATTHIAS PALMERIUS juſqu'en 1481 : choix judicieux, & ſuite bien ordonnée, dûs ſans doute aux ſoins de Jo. Lucilius, qui les termine ainſi,

C. JOANNES LUCILIUS HIPPODAMUS *Helbrunnenſis Lectori Salutem.*

„ Perlege, quisquis ades, vultu quæcumqoe
„ benigno,
„ Hoc, etiam falſi ſi quid habebit, opus.
„ Sed nihil erratum, niſi quid fortaſſe pugillum
„ Invenies, Calamus quod dare poſſit, erit.
„ Quicquid erit, facilis parces mihi, dummodo
„ poſthæc
„ Scripta mano, vel quæ preſſa fuere, legas."

ERHARDUS RATDOLT, *Auguſtenſis, ſolerti Vir Ingenio, maxima cura plurimis undique comparatis Exemplaribus*, EUSEBII Libros Chronicos, *ac reliquas in hoc volumine* de Temporibus *Additiones, non parvo ſtudio impenſiſque emendatiſſime impreſſit* Venetiis, *Duce inclyto Joanne Mocenigo, Romanorum Imperatore Phredericо III, Imperii ſui anno* 44, *anno Salutis* 1483, *idibus Septembris.*

Mr. Maittaire remarque, que toute cette ſouſcription eſt imprimée en rouge, & qu'à côté de ces derniers mots,

Salutis 1483, *idibus Septembris.*

ceux de *Gloriæ* *Deo*

ainſi diſpoſez ſont imprimez en noir ; mais, il ne dit quoique ce ſoit, ni du contenu du Volume, ni des deux Epigraphes que j'ai rapportées, ni de la *Table des Matieres :* en ſorte qu'il n'a donné qu'une idée fort imparfaite de cet Ouvrage.

(*B*) *Il nous apprend lui-même dans* l'Epître Dédicatoire *de ſon édition des* Euclidis Elementa Geometrica, *qu'il eſt l'Inventeur de l'uſage utile d'imprimer les Figures en même tems que les Lettres.*] Cette édition, qui finit par cette ſouſcription, *Opus Elementorũ Euclidis Megarenſis in Geometriã Artẽ : in id quoq; Campani ſpiccacciſſimi Cõmentationes finiũt. Erhardus Ratdot, Auguſtenſis, Impreſſor ſolertiſſimus, Venetiis impreſſit, anno Salutis M. cccc. lxxxiij. Octavo Calẽ. Julii. Lector. Vale.* Fabricius, *Bibliotheca mediæ & infimæ Latinitatis* pag. 897, met cette édition en 1472, & ſe trompe. Elle n'a, ni *chiffres* de pages, ni *reclames*, mais bien des *ſignatures* depuis *a—r*, cahiers de 4 feuilles chacun ; les *titres courans* des pages y ſont en Lettres capitales ; & peut-être eſt-ce la prémiére édition où cette ſingularité ſe trouve. Freitag, *Analect. de Libris rar.* pag. 316, dit que pour toute ponctuation, il n'y a que le ſeul point, & ſe trompe : les deux points & la *Virgule*, s'y trouvent bien par-tout. Mais, ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette Virgule ſert auſſi de marque de diviſion des mots placés à la fin des lignes. Selon l'uſage ancien elle eſt toute droite un peu obliquement poſée de droite à gauche ainſi /, & non comme la moderne, formée du point allongé par une queue recourbée de droite à gauche„. C'eſt on *in folio* de Caractères Gothiques fort nets, qui commence par le folio verſo, où ſe lit l'*Epitre Dédicatoire* en queſtion en ces termes :

„ Erhardus Ratdolt, Auguſtenſis Impreſſor,
„ Sereniſſimo alme urbis Venete Principi Joan-
„ ni Mocenico S.

„ Solebam antea, Sereniſſime Princeps, mecum ipſe cogitans admirari quid cauſe eſſet q' in hac
„ tua prepotenti & fauſta urbe, cum varia Auctorum veterum novorumque volumina quotidie im-
„ primerent., in hac Mathematica Facultate, vel
„ reliquarum diſciplinatum nobiliſſima, aut nihil aut
„ parva quedam & frivola, in tanta impreſſorum
„ copia, qui in tua urbe agunt, darentur impreſſa.
„ Hec cum mecum ſepius diſcuterem, iuveniebam
„ id difficultate operis accidiſſe. Non enim adhue,
„ quo pacto Schemata Geometrica, quibus Ma-
„ thematica volumina ſcatent, ac ſine quibus nihil
„ i his Diſciplinis ſere intelligi optũe poteſt, ex-
„ cogitaverant. Itaq; cum hoc ipſum tantũmodo
„ eõmuni omnium utilitati que ex his percipitur obſ-
„ taret, MEA INDUSTRIA, NON SINE MAXI-
„ MO LABORE, EFFECI, UT QUA FACI-
„ LITATE LITTERARUM ELEMENTA
„ IMPRIMUNTUR, EA ETIAM GEOME-
„ TRICE FIGURE CONFICERENTUR. Quam-
„ obrem, ut ſpero, HOC NOSTRO INVEN-
„ TO, he Diſciplinæ, quas Mathemata Graeci ap-
„ pellant, voluminum copia, ſicuti reliquæ ſcien-
„ tie, brevi illuſtrabuntur. De quarum laudibus
„ & utilitate poſſem multa in preſens adducere ab
„ illuſtribus collecta Auctoribus, niſi Studioſis jam
„ omnibus hec nota eſſent. Illud etiam plane co-
„ gnitum eſt, ceteras Scientias ſine Mathematibus
„ imperfectas ac veluti mancas ẽẽ. Neque hoc
„ profecto negabunt Dialectici, neque Philoſophi
„ abnuent, in quorũ Libris multa reperiuntur, que
„ ſine Mathematica ratione minime intelligi pos-
„ ſunt. Quam divinq; ille Plato, mere veritatis
„ arcanũ, ut adipiſceretur, Cyrenas ad Theodo-
„ rum, ſummom eo tempore Mathematicũ, & ad
„ Egyptios Sacerdotes, enavigavit. Nam ut de
„ Muſice taceam, que nobis muneri ab ipſa natu-
„ ra ad perferendos facilius labores conceſſa vide-
„ tur ; ut Aſtrologiam preteream, qua exeolti ce-
„ lum ipſum veluti Scalis Machiniſq; quibusdam
„ conſcendentes verum ipſios nature argumentum ;
„ ſine Arithmetica & Geometria, quarum altera nu-
„ meros, altera menſuras docet, civiliter eommodeq;
„ vivere q̃ poſſumq. Sed quid ego i his moror,
„ que jam omnibus, ot dixi, ootiora ſunt, q̃ ; ut a
„ me dicantur? Euclides igitur Megarenſis, Sere-
„ niſſime Princeps, qui XV. Libris omnem Geo-
„ metrie rationem conſummatiſſime complexus eſt,
„ quem ego ſumma cura & diligentia, nullo pre-
„ termiſſo Schemate, imprimendum curavi, ſub
„ tuo nomine turus felixq; prodeat."

Les trois Bibliothécaires de la Ville d'Augsbourg, déjà citez ci-deſſus, ont débité une choſe bien extraordinaire touchant cette *Epitre Dédicatoire*, qu'ils nomment *Préface* ; ſavoir, qu'elle étoit imprimée avec des Lettres d'Or, *aureis Literis impreſſa* (7) : & Beughem, qui ſe chargeoit ſervilement de tout ſans le moindre éxamen, n'a pas manqué d'adopter bonnement une ſi curieuſe anecdote (8). Mais, comme j'ai déjà fait voir il y a longtems, que ce n'eſt-là qu'une imagination frivole, abſolument deſtituée de tout fondement, je me contente de renvoier à ce que j'en ai dit alors (9).

Quant aux *Lettres grifes, Fleurons, & Vignettes*, dont j'ai dit qu'on lui devoit peut-être encore la maniére de les imprimer en même tems que les Diſcours où on les emploïoit : voïez ce qu'en inſinue, & reconno't même, on Ecrivain ſi paſſionné pour Strasbourg, qu'il n'accordoit rien aux autres Villes, qu'avec quelque reſtriction favorable à celle-là. *Et hæ* Florentes Litteræ, *quas a* Florum *figuris, quibus erant intextæ, dixere*, dit-il (10),

[7] Henſchius, Bibliogr. Auguſtana pag. 470. Rhinegerus, Bibliotheca Auguſtana pag. 667. Reiſerus, Iodicus Manuſcript. Aug. Bibliogr. pag. 116.

[8] Beughem, Incunabulor. Typograph.

(9) Hiſt. de l'Imprimerie, Citation (918).

ſe des impreſſions de cet habile Imprimeur, je me contenterai de noter ici ſa prémiére édition connue d'Augsbourg, afin de fixer éxactement par-là le tems de ſon Retour dans ſa Patrie, & d'y ajoûter celles qui n'ont point été connues à Mr. Maittaire (C), la derniére desquelles nous annonce probablement le tems de ſa mort en 1505, ou 6. Un Savant de ce tems-là, que je croirois facilement avoir été l'un des Correcteurs de ſon Imprimerie à Augsbourg, nous en a laiſſé un aſſez bel Eloge, à la fin d'une de ſes éditions dont il avoit pris ſoin (D): mais, il n'en fait nullement un Auteur; qualité, que quelques-uns ſe ſont fort mal-à-propos aviſez de lui donner pendant que quelques autres ont fort inéxactement écrit ſon nom (d).

(d) C'eſt ce qu'on peut voir à la fin des Remarques [A], & [C].

Je

(10) Mentelius de vera Typograph. Origine, pag. 65.

(10), *Venetiis principium habuerunt, arte & ingenio* ERHARDI RATDOLT Auguſtenſis, *ſub annum Chriſti M. CCCC. LXXVI aut VII.*; *ut* Capitales *alias minores, de* Romanis *participantes atque ac* Tornatis, *initium copiſſe videntur Pariſiis, induſtrium Typographi cujuſdam ejus ipſius cognominis.* Erhardus Winsberg *ut erat, cujus ſupra meminimus* (11). *Ante quod tempus in aliis editionibus Typis excuſas fuiſſe non vidimus.* Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'outre les *Lettres* & *Vignettes* gravées qui ſe voient dans le *Kalendarium Johannis de Mauteregio*, qui fait le ſujet de la Remarque précédente, on en trouva que de ſemblables dans les plus anciennes éditions de Ratdolt & de ſes Aſſociés, par éxemple dans celle des *Petri Mocenici Imperatoris Venetî Geſta*, qu'ils donnérent dès 1477, *in* 4°; & que l'*Euclide*, dont il s'agit ici, en eſt tout plein d'un bout à l'autre. En effet, immédiatement après l'*Epitre Dédicatoire* de Ratdolt, le prémier mot du I. Livre, PUNCTUS, commence par une grande Lettre de 10. points, ainſi que ceux des XIV autres Livres; & chaque propoſition, par une de 5: le tout précédé de cette eſpéce de titre rouge en deux lignes, *Preclariſſimus Liber Elementorum Euclidis perſpicacitſſimi in Artem Geometrie incipit quã feliciſſime.* La page, qu'il commence, eſt enclavée dans une large *Vignette* d'une ſeule Piéce, qui en occupe les marges ſupérieure, inférieure, & intérieure, au lieu que l'extérieure ne l'eſt que par les diverſes Figures Géométriques convenables à chaque propoſition: Figures, parfaitement bien taillées, & d'une très grande netteté. C'eſt ainſi, qu'à la *Vignette* près, ſont ordonnées toutes les pages de ce volume, dans leſquelles les *Commentationes* de Campanus ſont très éxactement placées au deſſous du Texte de chaque propoſition d'Euclide, & imprimées très nettement d'un plus petit caractére: &, ſi c'eſt-là le coup d'Eſſai de Ratdolt, comme ſemble l'inſinuër ſa *Dédicace*, c'eſt certainement un coup de Maître. Faute d'attention, Saubert, *Hiſtoria Bibliotheca Norbergenſis*, pag. 144, fait, dans cette ſeule page, trois différentes éditions de cette ſeule & unique impreſſion, & notes trois de 1482. C'eſt compoſer, ou plûtôt compiler, bien négligemment.

(11) Pag. 951, mais, il n'en fait point-là un Imprimeur, je contente de la qualifier de quidam Ev. Windsberg. C'étoit un Médecin Allemand, qui faiſoit la Fonction de Correcteur chez les trois premiers Imprimeurs de Paris & de France. Je ne vois pas que les Bibliographes, fort généreux, ſoit ſimplement de Médecine, faſſent aucune mention de cet Auteur.

(12) Voyez Maittaire Annal. Typograph. Tom. I, pag. 494. J'apprend pourtant, que depuis cet Article dreſſé j'ai rencontré dans les Schelhornii Additamenta ad Mentelii Annales Typographicos, pag. 96. Tom. XII, M. Goellii neorum Lipſienſium, une édition, auparavant à celle-là, ſavoir, Obſequiale Auguſtanum, impreſſa Auguſtæ, per Erhardum Ratdolt, 1487. in 4°, mais, pour plus de fureté, j'en vondrois voir la ſouſcription, qui ſe que de Bonus.

(13) Tiré de l'Hiſtoire de l'Imprimerie faite M. C. CC. LXXVIII, où j'ai noté l'Hiſtoire de cet Ouvrage & de ſes Editeurs.

(C) *Je me contenterai d'indiquer ici ſa prémiére édition connue d'Augsbourg, ... & d'y ajouter celles qui n'ont point été connues à Mr. Maittaire.*] Cette prémiére édition d'Augsbourg eſt celle de la BORTII *Arithmetica*, qu'il publia dès le 20. de Mai de l'Année 1488, avec cette ſouſcription: *Impreſſa menſis Maii die vigeſima, per Erhardum Ratdolt, Viri ſolertiſſimi eximia induſtria & mira imprimendi arte, qua nuper Venetiis, nunc excellent nominatiſſimus Auguſte Vindelicorum M. CCCC. LXXXVIII.* Ce n'eſt qu'un petit volume *in* 4, (12).

La même année, il y donna une nouvelle édition d'un Livre plus important, ſavoir du JOHANNIS DE THUROCZ *Chronicon Rerum Hungaricarum, ab ortu Gentis & Rge Attila, ad Corvinum anno* 1464, avec cette ſouſcription un peu moins diſpoſée que la précédente, & qu'il mettoit ordinairement à ſes Impreſſions d'Augsbourg: *Sereniſſimorum Hungarie Regum Chronica, bene reviſa, ac ſolli ſtudio emendata, finit feliciter, impreſſa Erhardi Ratdolt, Viri ſolertiſſimi, eximia induſtria, & mira Imprimendi Arte, qua nuper Venetus, nunc Auguſte, excellit, nominatiſſimo. Impenſis ſiquidem Theob. Feyher, Canonici Budenſis. Anno ſalutifere Incarnationis M. CCCC. LXXXVIII. tertia Kalas Junii.* C'eſt un *in folio* de très beaux Caractéres Vénitiens ou Romains (13).

La derniére édition de Ratdolt, dont parle Mr. Maittaire, eſt celle du *Liber Aſtronomicus* GUIDONIS BONATI *de Forlivio*, imprimée en Mars M. CCCC. LXXXXI. *in* 4°, & dont j'ai donné ci-deſſus une notice beaucoup plus étendue dans l'Article particulier de ce BONATUS: mais, il y en a probablement eu diverſes autres, dont je ne connois que les cinq ſuivantes.

I. PETRI DE ALLIACO *Concordia Aſtronomie cum Theologia & Hiſtorica Narratione* imp. *Auguſte Vindelicorum, anno* 1494, *in* 4°.

II. Kalendarium Magiſtri Johannis de Monte-Regio: *Erhardi Ratdolt, Viri ſolertis eximia induſtria, & mira imprimendi arte, qua nuper Venetus, nunc Auguſte Vindelicorum excellit nominatiſſimus, anno M. CCCC. LXXXXII, in folio.*

III. *Miſſale Auguſtanum*, imprimé *en* 1496, in folio, avec les deux Vers Latins que j'indiquerai dans un moment.

IV. *Pſalterium, cum apparatu vulgari familiariter appreſſa*; id eſt, *Lateiniſcher Pſalter, mit dem Teutſchen Nutzlichen da bey gedruckt*: gedruckt *zu Augſpurg, von Maiſter Erhardten Ratdolt, nach Chriſti geburt M. CCCC. XCIX, in* 4°.

V. *Romane Vetuſtatis Fragmenta in Auguſta Vindelicorum, ejusque Diœceſi, collecta & edita a Conrado Peutingero*, & imprimez avec cette indication: *Erhardus Ratdolt Auguſtenſis impreſſit VIII. KLS.* OCTOBR. *M. D. V.* C'eſt un petit *in folio* fort bien imprimé. Dans l'*Index Annalium Typographicorum* (14), on met mal cette édition à *Veniſe*; & tant là, que dans ces *Annales* mêmes, (15), on nomme mal cet Imprimeur *Ratoldus*.

(14) Tom. II, pag. 407.

(15) Tom. II, pag. 571.

Cette derniére édition prouve bien clairement, que nôtre Ratdolt a au moins vécu jusques vers la fin de l'année 1505, & le commencement de 1506; après quoi je ne vois plus qu'il en ſoit fait aucune mention.

On voit, à la fin de la plûpart de ſes éditions, ſa marque accompagnée de ces deux Vers Latins:

ERHARDI RATDOLT *ſalicia conſpice ſigna,*
Teſtata artificis, qua valet ipſe, manum.

(D) *Un Savant de ce tems-là, ... nous en a laiſſé un aſſez bel Eloge, à la fin d'une de ſes Editions dont il avoit pris ſoin.*] Cette édition eſt celle du GUIDONIS BONATI *de Forlivio Liber Aſtronomicus*, imprimé *à Augsbourg, chez Erhard Ratdolt, en Mars* 1491, *in* 4°: & ce Savant eſt JACQUES CANTERUS, Friſon, de la Famille des Canters établis à Leuvarde, à Groningue, & à Utrecht, & dont GUILLAUME & THEODORE ſe ſont ſi avantageuſement diſtingués parmi les Critiques. Il mit au commencement du *Bonatus* un *Avertiſſement au Lecteur*, dans lequel il fait un peu trop de cas de cet Ouvrage, dont il fit auſſi la *Table des Matiéres*, & à la fin duquel il ajoûta une *Lettre à Jean Millerus* Citoïen d'Augsbourg: & c'eſt dans cette Epître, que ſe trouve l'Eloge de Ratdolt en ces termes. „ Quotiens, „ & quam multis in rebus, Litteratorum homi„ num ſtudia adjuverit, ſuaviſſime Johannes, Con„ terraneus & Concivis tuus ERHARDUS RAT„ DOLT, nemo fere nsquam doctus ignorat; adeo „ longe lateque per univerſom pene orbem ab illo „ impreſſa volumina cernuntur. Maxime vero ea „ quæ nemo fere alius ejusdem artificii attingere „ auſus eſt; quæ abditiſſimam noſtro Ævo Ma„ thematicorum Diſciplinam oſtendunt. Hujus „ enim rationis Librorum imprimendorum hic ho„ mo ſemper ſtudioſiſſimus extitit, tanquam Ma„ thematicorum, quos dixi, Tutor & Parens. Er„ go, ejus opera & impendio multa olim in Arith-

„ tica

Je trouve un Ge. Ratdolt, qui fut un des Acteurs de deux Spectacles, que Jacques Locher, ſurnommé Philomusus fit repréſenter à Ingolſtad, en Février & Juin, 1502, l'un *Spectaculum Regum adverſus Turcas Conſilium ineuntium*, & l'autre *Judicium Paridis de Pomo aureo, de triplici hominum Vita, de tribus Deabus, quæ nobis vitam contemplativam, activam, ac voluptuariam repræſentant, & quæ illarum ſit melior tutiorque*; & imprimez alors, probablement dans la même Ville, *in* 4°. Seroit-ce-là un Fils, ou un Parent de nôtre Erhard Ratdolt? Vû l'époque, cela pourroit bien être.

(16) Voïez la Lettre de Canevas ſo vent auſſi dans une Edition du Romant, faite à Venife, pour Melchior Seſſa, en 1508, in folio; & a divant lieu à nos prime mépriſe de Mr. Bunemann, qui m'indique cette édition, in fine, Catalogi vet. Editionum pag. 91, Signum ubi il & Atmo Ratdolt, ubi Cana ore renet Glitum. Ce n'étoit point-là l'enſeigne de Ratdolt, qu'il faiſoit écrire ainſi, mais des Seſſes, fameux Imprimeurs de Venife.

„ metica, nonnulla io Muſica, nec pauca in Geo„ metria, plurima vero in Aſtronomia, volumina, „ impreſſa ſunt. E quibus nec hoc hercle poſtre„ mum eſt, quanquam poſtremo fere tempore in „ lucem prodierit *Guidonis Bonati* opus (16)." Rien n'eſt plus vrai que ce que dit-là Canterus: car, en effet, Ratdolt s'eſt particuliérement attaché à imprimer des Livres de Mathématique & de Figures, comme nôtre Antoine Verard à imprimer des Livres de Figures & des Romans; & il ſembleroit qu'ils ſe fuſſent éxactement modellés l'un ſur l'autre. Quoi qu'il en ſoit, voilà un Imprimeur célébre, trop négligé par les Hiſtoriens de l'Imprimerie; & un Savant dont les Bibliothécaires des Païs-Bas, y compris même Suffridus Petri, le Bibliothécaire particulier de la Friſe, ne font abſolument aucune mention.

(a) Il eſt nommé Reboul dans la Confeſſion de Sancy, Liv. II, Chap. VI; mais, c'eſt probablement une faute d'impreſſion.

(b) En 1595.

(c) En 1596.

REBOUL (a) (Guillaume de) mauvais Ecrivain de la fin du XVI, Siécle & du commencement du XVII, étoit de Nimes, & Réformé: mais, ſa mauvaiſe vie l'aïant fait excommunier dans ce parti (b), il ſe jetra dans le Romain (c); où, pour ſe venger de cette flétriſſure, il ſe livra tout entier à ſon eſprit naturellement mordant & ſatirique, & publia quantité de Libelles, auſſi remplis de ſades plaiſanteries que de calomnies atroces, contre les Réformez (A). Recherché & vivement pourſuivi en juſtice, pour certains deniers qu'il avoit mal adminiſtrez comme Sécrétaire du Maréchal Duc de Bouillon, & s'étant ſauvé à Avignon, & de là à Rome, pour éviter le juſte châtiment que méritoit cette infidéle adminiſtration; il y fut, pendant quelque tems, protégé par le Cardinal Baronius: mais, aïant perdu ce Protecteur, & n'aïant pu obtenir, malgré ſes preſſantes ſollicitations, certain Bénéfice ſur lequel il avoit jetté les yeux, tout ſon mauvais Génie ſatirique ſe reveilla chez lui, & le porta à ſe venger de cette prétendue injuſtice ſur le Pape même, qui le fit éxécuter, & qui devint par-là le juſte Vengeur des Réformez, auſſi-bien que le ſien propre, contre les calomnies groſſiéres de cet inſolent Ecrivain. On trouvera de fort bonnes preuves de tout cela dans quatre paſſages curieux, que je rapporterai ci-deſſous avec quelques petites obſervations Critiques (B).

(A) *Il publia quantité de Libelles atroces contre les Réformez.*] En voici la Liſte, auſſi éxacte que le peu de ſoin des Bibliothécaires m'a permis de la dreſſer.

I. *Salmonde*, Piéce faite particuliérement contre Jean de Falgueiroles, Miniſtre de Nimes, principal Auteur de ſon Excommunication, qui fit aoc *Réponſe* à ce prémier *Salmonde*, laquelle en attira un ſecond.

II. *Second Salmonde*, beaucoup plus gros que le prémier, & fait contre tous les Miniſtres de Languedoc.

Ces deux *Salmondes* ont été réimprimez enſemble, ſous le ſitre général de *les Salmondes*; & ces nouvelles éditions ſe ſont faites *à Lyon, chez Jaques Rouſſin, en* 1597, *in* 12°; & *à Arras, chez Guillaume de la Riviere, en* 1600, *in* 12°.

III. *La Cabale des Réformez, tirée nouvellement du Puits de Démocrite, par J. D. C.*; imprimée *à Montpellier, chez le Libertin, Imprimeur de la Ste. Reformation, en* 1597, *in* 8°, 1600, in 8°, & 1601, *in* 12°.

IV. *La Satyre Ménippée du Synode on des Actes de la Sainte Réformation à Montpellier, le* 15. *May* 1598: imprimée *à Montpellier, chez le Libertin, Imprimeur de la Ste. Réformation, en* 1599, *& en* 1600, *in* 12°, dans le *Catalogus Libror. Ja. de Witt Nepotis*, pag. 179, où la placée bonnement parmi les *Concilia*, ſans s'appercevoir, que ce n'étoit qu'un violent Libelle de Reboul contre les Réformez.

V. *Le Schisme, en pluſieurs Parties.*

VI. *Apologie de* G. Reboul *ſur la Cabale des Réformez*; imprimée *à Lyon, chez Jaques Rouſſin, en* 1598, *in* 8; *à Montpellier*, en 1600, in 8°; & *ſans Indication de Lieu, en* 1601, *in* 12°. Le ſitre de cette prémiére édition porte, *Avec Permiſſion*; mais cette Permiſſion ne s'y trouve pas, non plus que dans la ſeconde & dans la troiſiéme.

VII. *Les Plaidoyés de* G. Reboul, *en la Chambre mi-partie de Caſtres, contre les Miniſtres*: imprimée *à Lyon, chez Bertrand, en* 1604, *in* 8. Il y a trois *Plaidoyés*.

VIII. *L'Anti-Huguenot*, dont je ne ſaurois noter l'Edition: ſitre, qui a été copié depuis, dans *le petit Anti-Huguenot*, publié vers les années 1615, ou 1620; & dans *L'Anti-Huguenot au Duc de Rohan, pour répondre à ſon Manifeſte en ſa Déclaration*, imprimé *à Paris, chez Bourriquant, en* 1627, *in* 8.

Outre tous ces écrits, il promettoit encore,

Les Bacchanales, ou la furieuſe Reception de la Cabale, *par les Péres Conſiſtoriaux de Nismes*, comme une *Suite de cette* Cabale

Les Miniſtreſſes, eſpéce de Poëme Croniq[illegible]

Tels ſont les Ecrits de Reboul contre ſes anciens Frères. *Le I, Acte du Synode nocturne des Tribades Lemanes*, imprimé *en* 1608, *in* 18, m'a encore tout l'air d'une Piéce de ſa façon contre l'Egliſe de Geneve;

Sa *Satire*, contre le Roi d'Angleterre Jaques I, celle contre Mr. de Villeroy, & celle contre le Pape, dont on ne ſait, ni les Titres, ni les Editions, acheveroient cette Enumération des Ecrits de Reboul.

(B) *On verra des preuves de tout cela dans quatre Paſſages curieux, que je vais rapporter avec quel-*

quelques petites Obſervations Critiques.) I. La prémiere eſt de PIERRE DE l'ETOILE, Auteur du *Journal du Regne de Henri III*, dont les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France*; *depuis* 1515, *juſqu'en* 1681, y compris ce même *Journal*, ont été imprimez *à Cologne, chez les Héritiers de Herman Demen*, (c'eſt-à-dire, *à Bruxelles, chez François Foppens*,) *en* 1719, *en* 2 *volumes in* 8°. Voici ſes propres termes, avec le petit correctif de JEAN GODEFROY, Editeur de ces *Mémoires*. „ Un nommé *Reboul*, qui avoit été de la „ Religion, & à Mr. de Bouillon, depuis s'eſtant „ revolté, eſtoit appointé & ſtipendié du Pape, fut „ dans ce temps (Sept. 1611.) arreſté Priſonnier „ à Rome, pour avoir écrit un Libelle diffamatoire „ contre Mr. de Villeroy, contenant choſes atroces „ & ſanglantes. *Il avoit été Sécrétaire du Maré-* „ *chal de Bouillon. Il fut décapité à Rome, le* 25. „ *Septembre de cette année* 1611. *Une Satyre contra* „ *cette Cour lay conta la vie, & non pas celle qu'il* „ *avoit faite contre Mr. de Villeroy* (1)." Ce ſeroit-là un IX. Ouvrage de Reboul, s'il étoit bien certain qu'il l'eut fait: mais, c'eſt ce que je ne me ſouviens point d'avoir vû nulle part ailleurs.

(1) *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tom. II, pag.* 179. *L'Edition du Journal de Henri IV, détaché de ces Mémoires, & imprimé ſéparément avec des Remarques à la Haye, en* 1719. *en* 4 *vol. in* 8, *dit; Tom. IV, pag.* 294, *ſi pendié du Pape pour écrire; ce qui donne lieu de croire, qu'il doit emploié dans quelque Sécrétairerie.*

II. Le ſecond eſt tiré du *Mercure François*, le ſeul Journal Hiſtorique & Politique qu'on eut en France au commencement du XVII. Siécle. „ En „ ce Mois d'Octobre 1611", y dis-on, „ les „ Nouvelles arrivérent à Paris, que le Sieur de Re- „ boul avoit eſté décapité à Rome, pour y avoir „ trop eſcrit. . . . . la fortune & la vie de Re- „ boul donnoient de la pitié; mais, avec ce mot: „ *Il eſtoit de vray trop ſatirique*. Il avoit eſté en ſa „ jeuneſſe inſtruit, en la Religion prétendue ré- „ formée, ſervi de Sécrétaire à Mr. le Mareſchal „ de Bouillon. S'eſtant fait inſtruire, & mieux fait „ Profeſſion en la Religion Catholique, il l'em- „ braſſa avec tant d'affection, qu'il ſe monſtra En- „ nemi, par aucuns Livres qu'il fit contre les Mi- „ niſtres; entre autres, ſes *Salmondets*, l'*Anti-Ilu-* „ *ginot*, ſon *Apologie*, la *Cabale des Réformez*, „ & la *Satyre Ménipée ſur le Synode de Montpellier*. „ Dans la Préface de ſes *Plaidez* (Plaidoyés); il „ aſſeure, que ſa ſeule converſion fut la cauſe de la „ haine que les Miniſtres luy portoient; leſquels luy „ avoient ſuſcité une grande querelle, & un procès, „ contre le dit Sieur Mareſchal, dont il n'avoit point „ trouvé de lieu plus ſeur pour ſa conſervation, „ que les murailles d'Avignon, & ſon Voyage „ d'Italie, & ſa demeure à Rome, pendant que „ ſon Frère juſtifieroit à la Chambre de Caſtres, „ qu'au lieu d'unze cens eſcus qu'on luy demandoit „ pour reſte de ce qu'il avoit manié des deniers de „ Mr. de Bouillon, il lui en eſtoit deu mille, qui „ lui avoient eſté adjugés par Sentence contradictoi- „ re au Préſidial de Nismes. Reboul devenu donc „ Citoyen de Rome, bien-venu & aimé du Cardi- „ nal Baronius Bibliothécaire Apoſtolique, & par „ Lettres recommandé au feu Roy Henri le Grand „ de lui faire du bien, voit en peu d'années ce grand „ Roy, & ce Cardinal qui lui ſervoit de Mecenas, „ au Tombeau. Depuis, voyant la face de ſes af- „ faires changée, eſtant eſconduit de quelques pré- „ tentions, ſon humeur, trop portée à la Satyre, „ luy en fit faire une trop mal-à-propos, qui lui „ couſta la vie le 1c. Septembre de cette année. Il „ fut décapité en Priſon, & vû mort au bout du „ Pont St. Ange. Pauvre Homme, qui, eſeſivant „ de Rome en France à un ſien ami, en parlant de „ ſes Ennemis les Miniſtres, lui mandoit, ſans ſça- „ voir ce qui lui adviendroit à lui-meſme: *Qu'ils* „ *bravent, & qu'ils menacent, tout qu'ils voudront.* „ *Toutes leurs bravades, toutes leurs menaces, voi-* „ *re tous leurs efforts, pour ce bel exil, ne me ſe-* „ *ront qu'autant de dégrés d'une vraye & ſolide glo-* „ *re. Car, pour le deſſein de Rome, quiconque ſoit-* „ *il, qui l'entreprendra, qu'il ne penſe pas tant aux* „ *vengeances des Conſiſtoires, qu'arrivé ſur le Ty-* „ *bre, & paſſant ſur le Pante molo, il ne ſe ſou-* „ *vienne du Château St. Ange. Vous ſçavez ce que* „ *je veux dire* (2)." Ainſi voilà un nouvel & X. Ouvrage de Reboul.

(2) Mercure François, *Tom. II, pag.* 377, 378.

III. Le troiſiéme eſt pris d'une *Lettre du célébre* CASAUBON *à Thomas Morton* du 21. de Janvier 1612. *Audi & novum ab Urbe Roma Nuncium. Memi-* *niſtine ejus Libelli, quem legebat Regis* (Jacobi I,) *Majeſtas, cum vos me ad ipſum adduxiſtis? Liber erat furioſus furioſi hominis* (*vel potius Dæmonis*,) *quæ Geneva ſum familiariter uſus. Illa Alaſtor ſe venturum in Angliam minabatur, Papu-* *pulos in Regem concitaturam, ipſum ſereniſſimum Regem* (*horreſco referens!*) *ſuffocaturum. Credo metuere te ab iſte novo Gobatho, & Pyrgopolyni-* *ce. Deſine timere. Suſpenſus eſt ante aliquot ſep-* *timanas. Ubinam? inquies. Roma. Cujus juſſu,* *qua de cauſa? Papæ juſſu, propter violatam Re-* *gum Majeſtatem. Neque poteſt dubitari, appella-* *tione* Regum, *intellectum eſſe* Regem ſereniſſimum Jacobum. *Nam, quem alium Regem læſerat? Profecto nullum. Hoc quo animo fecerit Romanus* *Pontifex non quæro: Dei providentiam venerabar, &* *adoro* (3). Il y a là quatre petites réflexions à faire. 1. En faiſant éxécuter ce Satirique, le Pape ne ſongeoit qu'à venger *ſa* propre *Majeſté* injuriée & violée, & nullement celle *du Roi Jaques*, comme ſe l'eſt imaginé Caſaubon. II. Si Colomiés, qui a fait une *Clef* pour expliquer les noms obſcurs ou déguiſés dans ces *Lettres de Caſaubon*, avoit vû celle-là, il y auroit ſans doute reconnu Reboul; & cela d'autant plus qu'il a fait tout ouvertement nommé dans la Lettre MXC, en ces termes; que je tranſcris d'autant plus volontiers, que ce ſera une occaſion fort naturelle de corriger une très groſſe faute, qui s'y eſt glidée. *Avant con-* *noiſſance de Reboul, & depuis vû, lorſque j'étois en* *Languedoc, les Ecrits qu'il a faits contre les Mi-* *niſtres & le Conſiſtoire de Nismes & autres di-* *verſes Piéces de lui contre le Sabunée* (liſez *comme* *le Salmonée*, ou mieux encore *les Salmondets*,) *& ſemblables, j'ai aſſuré Sa Majeſté, que l'Auteur* *de ce Libelle eſt* REBOUL, *comme auſſi je l'avois* *ainſi appris eſtant à Paris* (4). III. Voilà donc un XI. Ouvrage de Reboul, dont il n'eſt point parlé ailleurs, que je ſache. IV. Enfin, l'on dit là, que Reboul fut *pendu*; & les paſſages précédens diſent bien préciſément, qu'il fut décapité. Comme ils ſont également de trois François Auteurs contemporains, & écrivant à trois mois ſimplement de différence, on ne ſait pas trop pour laquelle de ces opinions ſe détermíner.

(3) Ifaac Caſaubon Epiſtola MLV. *Editionis Amſtelodamenſis*, *pag.* 611.

(4) Idem; ibidem, Epiſt. ad Card. Peronium, *pag.* 910.

IV. Le quatriéme, & le plus curieux, eſt de Mr. LE DUCHAT, qui a pris la peine d'y faire entrer tous ce qu'il ſavoit du miſérable Reboul; & comme il contient diverſes particularitez nouvelles, j'ai eu le devoir ajoûter ici en ces termes. „ REBOUL étoit de Nimes. Il avoit été Sé- „ crétaire de Mr. le Maréchal de Bouillon, & „ avoit été chargé de quelques-unes de ſes affai- „ res en Languedoc & en Dauphiné, pour raiſon „ deſquelles Mr. de Bouillon lui redemandoit „ une Somme de 1200 Ecus (5). Comme Re- „ boul vivoit fort mal; & que, d'ailleurs, enſuite „ de deux Voyages qu'il fit, l'un à la Cour, & „ l'autre à Avignon, on remarqua qu'il s'étoit „ laiſſé corrompre & gagner, en ce qu'à ſon re- „ tour il avoit voulu ſemer la diviſion dans le „ Conſiſtoire de Nimes; il fut excommunié; à la „ pourſuite principalement de Jean de Falgueirol- „ les, Miniſtre: & l'on fit en même tems, à O- „ range, & en d'autres lieux où Reboul avoit de- „ meuré, des informations contre ſa conduite, „ qui ne juſtifiérent que trop le procédé du Con- „ ſiſtoire envers cet Homme. Tôt après en 1596, „ Reboul ne manqua point de changer de Reli- „ gion (6): & comme il vouloit beaucoup de mal „ au Conſiſtoire de Nimes, & ſur-tout au Mi- „ niſtre Jean de Falgueirolles, qu'il regardoit com- „ me celui qui avoit contribué plus que Perſonne „ à le faire excommunier & connoître pour ce „ qu'il étoit; en la même année 1596 il pu- „ blia contre ce Conſiſtoire, au ſujet de ſon ex- „ communication, un Libelle qu'il intitula *Salmo-* „ *née*. Dans ce Libelle, s'attaquant perſonnelle- „ ment au Miniſtre *Jean de Falgueirolles*, dans le „ nom duquel il trouva depuis par Anagramme „ les mots d'*Enragé Fils d'Eole* (7), il ſe moc- „ quoit de ſon excommunication téſoluë à Nimes „ par les ſoins de ce Miniſtre, & la comparoit à „ l'entrepriſe de *Salmonée*, *Fils d'Eole*; lequel, „ ayant voulu contrefaire un jour la foudre de Ju- „ piter, & tous ſes efforts n'étant allez qu'à faire „ de la fumée, du bruit, & rien plus, fut fou- „ droïé aux Enfers par Jupiter, en punition de ſa „ témérité. Il y eut une *Réponſe à* ce prémier „ *Salmonée*, à laquelle Reboul en ajoûta pour re- „ plique un ſecond beaucoup plus gros, dirigé con- „ tre tous les Miniſtres de Languedoc. Il fit auſſi „ de même ſtile une autre Piéce, intitulée *Le* „ *Schiſme*, diviſée en pluſieurs Parties: & fit, ou voulu

(5) Reboul *dit* onze cens Ecus, *dans la Preface de ſes* Plaidoyés.

(6) Richecome, Traité des Images, *Chap. dernier.*

(7) *Voilà un Echantillon des injures de* Reboul; *& voici une de ſes manieres & ſales plaiſanteries. Il introduit un Miniſtre en Chaire, qui n'a pour tout auditoire que ſa Femme, & il leur fait chanter ces paſſages des Pſeaumes en Vers*

Je fuis au Barot ſemblable
De la Terre inhabitable
dit le Mari d'une vaine forte,
Et moi ſemblable au Chouëtte
Je fais en Bois ma retraite
répond la Femme d'une voix criarde & glapiſſante.

„ vouloir bien être crû, Auteur de la *Cabale des Réformez*, & des *Actes du Synode de Montpellier*; & fit même son *Apologie*, sur tous ces Ecrits, publiée en 1598. Il disoit aussi, qu'il avoit encore deux autres Piéces prêtes à paroître; l'une, qui étoit une suite de la *Cabale*, intitulée *Les Bacchanales ou la furieuse Reception de la* Cabale, *par les Pères Confessoriaux de Nimes*; & l'autre, qui étoit une espéce de Poeme Cronique, ayant pour titre *Les Mauvestresses*. Mais, comme Reboul étoit très décrié „ que tresme les Eglises de Guïenne le poursuivoient devant le Roi & à la Chambre mi-partie, pour raison des insolences & des calomnies „ contenuës dans tous ses Libelles; & que, d'ailleurs, à la veille comme il étoit de perdre son „ Procès contre le Maréchal de Bouillon, il se voioit réduit à finir ses jours en Prison, ou à restituer une Somme qui passoit de beaucoup la „ valeur de tout son bien; il quitta la partie à „ tous ses Ennemis, pour se sauver d'abord à „ Avignon, d'où le Père Cotton, duquel il s'a „ ditoit le Proselite, lui fit prendre le chemin de „ Rome. Selon toutes les apparences, un Homme tel que Reboul ne pouvoit choisir de retraite qui lui convînt mieux que la Ville de Rome: & comme il avoit en France de bons Protecteurs, est la Personne du Roi Henri IV, „ & de Mr. de Villeroi (8), il semble, que, „ du caractère dont il étoit, il acquerroit bientôt en ce Païs-là de puissans Patrons, qui lui „ feroient une belle fortune. En effet, Mr. le „ Cardinal d'Ossat eut ordre de le recommander „ au Cardinal Baronius, qui se déclara le Mécene de Reboul. Mais, la mauvaise Phisionomie „ de cet Homme, son visage pâle & blême, ses yeux „ affreux, un port inquiet, & un regard furieux qu'il „ avoit, & qui ne lui annonçoient rien que de funeste, „ (9), sembloient rebuter quiconque auroit voulu s'employer pour lui. On ne l'avançoit donc „ pas: &, après dix ans & plus de séjour à Rome, loin qu'on lui eut donné quelque bon Bénéfice, à peine, depuis la mort du Cardinal „ Baronius, trouvoit-il quelqu'un qui voulut lui donner un chétif repas. Cependant, ce malheureux, au plus fort de sa misére, conservoit encore toute sa haine & toute sa fierté contre ceux „ qui l'avoient autrefois avec tant de sujet diffamé dans le Languedoc: il ne desespéroit pas même, disoit-il, s'ils avoient le courage de venir le poursuivre jusques dans Rome, comme ils l'en menaçoient, de les faire envoier au supplice, dont lui-même étoit pourtant tout proche. Reboul avoit écrit ces insolentes vauteries „ à un de ses Amis de France depuis la mort de Henri IV: auquel tems desespérant de rien obtenir desormais de la Cour de Rome, qu'il ne le demandât lui-même, il fit de vigoureuses poursuites auprès du Pape Paul V, pour en impétrer certain Bénéfice qui l'auroit accommodé, mais en vain; car, un autre en fut pourvû. Ce qui mit Reboul en un tel desespoir, qu'il ne put cette fois-là se refuser le plaisir de se venger du Pontife par une Satire ou Pasquinade, dans laquelle il fit entrer tout le fiel & tout le venin, que la mauvaise humeur où il se trouvoit pouvoit fournir à son esprit naturellement impatient & satirique. Le Pape l'ayant vûe, il ne fut plus quelllon que d'en découvrir l'Auteur, & la Piéce ayant été reconnuë pour être de Reboul, toute la grace, que ce Pape mal endurent voulut bien faire au coupable, fut, que le nouveau converti & mal-avisé Reboul, qu'on avoit d'abord arrêté, seroit décapité dans sa Prison; ce qui fut éxécuté le 25. de Septembre 1611. Son corps fut depuis longtems exposé au bout du Pont Saint-Ange, au même endroit où Reboul avoit peu auparavant placé, „ par imagination, & par espérance, les cadavres „ de ses Ennemis les Ministres du Languedoc, „ (10)."

(8) Lettres du Card. d'Ossat, Liv. VIII, Lettres CCXCVIII, & CCCII.

(9) Apologie de Reboul, *pag.* 70, *ou fol.* 20.

(10) Le Ouchat, Remarq. sur la Confession de Sancy, *Liv. II, Chap. VI, pag.* 370—379.

RODERIC DE ZAMORA: Voïez SANCIO (RODRIGUE).

ROYE (GUI DE) Auteur François & Eccléſiaſtique de la fin du XIV. Siécle, dont les Bibliothécaires Eccléſiaſtiques ne font abſolument aucune mention, & dont les François ne parlent que très imparfaitement, fut Evêque de Verdun, enſuite Archevêque de Sens, & enfin Archevêque de Reims (*a*); il mourut le 8. Juin 1409. Je donnerai ci-deſſous la Notice Hiſtorique & Critique du ſeul de ſes Ouvrages que l'on connoiſſe (*A*).

[a] Sanſovinus Hiſt. & Urb. *Tom. III, pag.* 133.

(*A*) *La Notice Hiſtorique & Critique du ſeul de ſes Ouvrages que l'on connoiſſe*] Cet Ouvrege (1) a pour titre *Le Doctrinal de Sapience*. J'en ai une Edition intitulée ainſi: *Le Doctrinal de Sapience, ſi cîetieut to: les Eſtats du Monde, imprimé nouuellement xviv*, apparemment M. d. xviv. C'eſt un petit in 4°, de caractères gothiques. Il y en a une Traduction Angloiſe, intitulée *The Doctrinal of Sapience, right utile and profitable to alle Cryſten Men, by the ryght reverent Fader in God* GUY DU ROYE, *by the divine Myſeration Arche-Biſhop of Sence*; faite par *Guillaume Caxton*, imprimée *à Weſtmeſter*, par lui-même, & *achevée le vij. de May* 1489, *in* 4°. C'eſt la première Edition de Caxton où l'on voit ſon chiffre W. C. L'on pourra juger de la nature de cet Ouvrage, & du but de ſon Auteur par cette eſpéce de Préface qui le précéde.

(1) *Ecrit en Latin par Guy de Roye, Archevêque de Sens*, Lenfant, MS. du C. de Piſe, *pag.* 202, 216; & *trad. en François, & dreſſé par un Religieux de Cluny*, Chaſſ, Jubilé, *pag.* 281.

„ Ce preſent Liure en Frencoys eſt de tres grant „ prouffit & edification, & eſt examine & eſprouue à Paris par pluſieurs Maiſtres en Diuinite, „ & la fait & tranſcript reuerent Pere en Dieu „ Monſeigneur Guy de Roye, par la Miſeration „ diuine Archeuesque de Sens, pour le ſalut de „ ſon ame, & des ames de tout ſon Peuple, & „ par eſpecial pour les ſimples Gens lais pour leſquels ledit Liure a eſte fait eſpecialement. Et „ ordonne & commande ledit reuerent Pere par „ ferueute deuotion, que en chaſcune Paroiſſe de „ la Cite & Dioceſe de Sens nyent ung tel Liure, & que les Curez & Chapellains des dites „ Paroiſſes en liſent au Peuple deulx ou trois „ Chapiſtres ſe aulcuns en veulent ouyr. Et affin „ que les Curez & Chapellains ſoient plus deuots à le lire, & le Peuple à louyr, le reuerent Père, au ſalut de leurs ames, & en eſperance qu'on prie Dieu pour luy, il donne & „ otroye à tous ceulx qui ſont en eſtat de grace, „ que de ce Liure liront à autruy uingt jours de pardon, & auſſi à tous ceulx qui en uiront lire, „ & qui par eux en liront, & qui prieront pour „ le dict reverend Pere, 1 jours pour chaſcuns „ fois perpetuellement: Et ſil aduient que aucun „ face doubte d'aucune choſe contenue en ce dit „ Liure, & ou ne l'entend pas bien, pource qu'il „ a eſte fait briefuement & groſſement, pour les „ ſimples Gens, par ledit reuerend Pere, ou ſes „ Succeſſeurs, ou leur Conſeiller, en ſera donné „ declaration ſouffiſante, qui le uoudre auuir."

Cela eſt ſuivi de la Table des 92 Chapîtres, ou Articles du Livre, après quoi continue ainſi cet Avertiſſement.

„ Ce qui eſt en ce petit Liure doiuent enſeigner les Preſtres à leurs Parochiens. Et auſſi „ pour les ſimples Preſtres, qui n'entendent pas „ bien les Eſcriptures, comme pour les ſimples „ Gens; eſt-il faict & mis en Francoys par grant „ Conſeil & Deliberation & eſprouvé ainſi comme il eſt dict à la Table. Et pour ce, comme dict l'Eſcripture, plus eſmouuent les ſimples „ Gens à deuotion quand ils oyent dire exemples „ vreyes, que grant auctorité de Science; comme „ il appert par le reuerent Pere Docteur Bede, „ Preſtre, qui dit ès Hyſtoires d'Angleterre que „ un Eueſque d'Eſcoſſe fut enuoyé pour preſcher „ la Foy de noſtre Seigneur Jeſus Criſt en Angleterre. Mais, pource qu'il uſoit en ces Sermons d'auctoritez ſubtiles, tellement que les ſimples Gens n'y prenoient point de ſaueur, il s'en retourna ſans rien faire. Pourquoy on y envoya une autre de moindre ſcience, mais il eſtoit „ plus cault, & uſoit plus communement les Ser-

mons

„ mons de exemples & de paraboles communes „ que l'autre, lequel convertit presq; toute An„ gleterre."

Voilà bien l'Evêque que Charles II envoïa en Norfole.

Dans le dernier Chapitre, particuliérement intitulé *L'Excuſation de celuy qui fiſt ce Livre*, il eſt dit: „ Ce Livre fut premierement fait en l'an „ de grace M. CCC. quatre vingts & huit par „ reverend Pere en Dieu Monſeigneur Guy de „ Roye, Archevesque de Sens. Mais, l'an apres „ en ſuivant un Religieux de l'Ordre de Clugny „ regarda & leut ce Livre diligemment & trouva „ qu'il eſtoit bien brief ſelon la matiere, & y mift „ pluſieurs exemples, auctoritez, & Chapitres de „ Docteurs & de Maiſtres auctoriſez, iacoit q̃ „ mólt briefvement fort fait . . . . . Je n'ai fai q̃ „ traire les paroles de ce Livre des Sainctes Eſ„ criptures, & de Livres des Traictes des Doc„ teurs & des Maiſtres, ... & les ay enioinc„ tes l'une aux l'autre. Il n'y a rien du mien que „ la peine que j'ay eue en reverſant moult de Li„ vres."

En effet, dans chaque Chapitre, après la Doctrine poſée, les Conſeils donnez, vient toujours quelque éxemple, & quelque fois même pluſieurs, quelque fois pris de l'Ecriture, mais le plus ſouvent tirés des Dialogues de St Gregoire le Grand, vrai Répertoire de contes ſuperſtitieux & de fables puériles. Auſſi cet admirable *Doctrinal* en eſt-il tout rempli. En voici quelques paſſages.

Folio ix & x. „ Et pource que St Jacques, „ le Frere de St. Jehan l'Euangeliſte, reſſembloit „ du viſaige à noſtre Seigneur, le faux Judas avoit „ paour qu'ils ne faiſoient a prendre noſtre Seigneur, „ il le ſalua & baiſa en l'appellant Maiſtre . . . . „ Puis apres les Juifs puans & ors lui cracherent „ villainement en ſa belle face. . . . . Hee ame „ devote ſe tu euſſes veu adorer ton Createur, ton „ Frere, ton Pere, ton Createur, le doulx Jeſus „ Criſt, le ſouverain Juge, & le Roy de Gloire, „ en cet eſtat!"

Folio xxix. „ Moult de ſimples Gens ne doubtent point les ſentences d'Excommunication, & „ dient que leur pot ne laiſſe pont à bouillir au „ feu." Satire.

Folio xxxvij. „ On lit d'une ſimple Femme q̃ „ ſouvent alloit au Monſtier le Preſtre de l'Egli„ ſe avoit tres mauvaiſe voix, & toutes fois qu'il „ chantoit celle Femme plouroit. Le Preſtre la „ vit, & cuidoit qu'elle plourait pour ſon beau „ chanter, il s'en eſforçoit plus fort, & comme „ plus fort chantoit, la Femme plus fort plouroit. „ Le Preſtre ne ſe peult plus tenir, mais lui alla „ demander pourquoy elle plouroit en l'Egliſe quand „ il chantoit? Helas Sire diſt-elle, je doibs bien „ plourer. Car ie avoye ung Aſne, q̃ me faiſoit „ moult de bien q̃ j'ay perdu, & il me ſemble que „ quand ie vous oy chanter, q̃ en ſont-il. Le „ Preſtre, q̃ cuidoit avoir louange, s'en alla tout „ confus & mocqué."

Folio xxxix. Les ſept Petitions de la Patenoſtre.

Folio xlij. „ Nous liſons en l'Hiſtoire St. Baſille, & le tesmoigne Philebert Eveſque de Carnote en Ceſarie, q̃ Julien l'apoſtat fut premier „ Moine, puis apres renia toute Creſtienté & „ fut Empereur de Romme, & vint devant la „ Cite de Capagnée . . . . . La muét après St. „ Baſille eſtoit en l'Egliſe noſtre Dame, & vit en „ viſion une grande multitude d'Anges, & au „ milieu une Dame qui ſe ſeoit ſur ung Trosne, „ & diſt aux autres, Appelles-moy tantoſt Mercure, qu'il aille occire Julien l'Apoſtat, q̃ mon „ Fils & moy blaſpheme. Celuy Mercure eſtoit „ ung Chevalier, lequel Julien, pour la Foy Jheſus Criſt ſouſtenir, avoit mis à mort, & eſtoit enterre en l'Egliſe de Carnote. Tantoſt Mercure, par le commandement de la Vierge Marie ſe leva & print ſes armes qu'on lui garderit „ en l'Egliſe, & alla en la Bataille ou Julien l'Apoſtat eſtoit, & tantoſt qu'il vit Julien, il ferit „ ſon Cheval des Eſperons, & vint à luy hardiment, & le perça parmy le corps, & ſe departir qu'on ne ſceut qu'il devint. Et Julien en „ mourant emplit ſa main de ſon ſang, & le getta en l'air en diſant, Tu as vaincu Galileen... „ Ainſi mourut Julien l'Apoſtat, & puis le laiſſerent tous ſes Gens. Adonc vindrent ceux de „ Perſe, qui leſcorcherent depuis la teſte jusques „ aux pieds, & de ſa peau firent une ſcabelle „ deſſous les pieds du Roy de Perſe, contre lequel „ il alloit guerroyer."

C'eſt grand dommage qu'Ammien Marcellin ait ignoré ces curieuſes Anecdotes.

S.

SABIONETTA (Gerard de): Voïez GERARD de SABIONETTA.

SAINT-JUSTE (Jean de) Auteur jusqu'à préſent inconnu, mais probablement François de Nation, quoi qu'il ait écrit en Latin. Son Livret, intitulé par ſon Editeur *Diarium Itineris Philippi IIII, Regis Francorum, e Tabulis Fagineis ceratis autographis* Joannis de Sancto Justo *excerptum ab* Antonio Cocchio *Mugellano*, eſt tout-à-fait ſingulier, étant écrit ſur des Tablettes de bois de Hêtre enduites de cire, & conſiſtant en 14 de ces Tablettes, dont la prémiére & la derniére ne ſont écrites que d'un côté, ce qui réduit tout le Volume à 26 pages. Il contient le *Journal* d'un Voïage fait par la Cour de France, ſous le Regne de Philippe le Bel, depuis Paris juſqu'à Gand & Bruges, & de ſon Retour par la Picardie, la Normandie, l'Orléanois, & le Bleſois, au Château de Vincennes; & cela, depuis le 28. d'Avril 1301, juſqu'au 29. d'Octobre de la même année. Ce rare & ſingulier Manuſcrit, peu intéreſſant par ſa matiére, puis qu'il ne s'y agit guéres que de la dépenſe journaliére faite pendant ces ſix mois, mais néanmoins fort curieux tant par ſa fabrique desormais inuſitée, que par les noms de quelques Seigneurs & grands Officiers de cette Cour, aprés avoir appartenu à un *M. le Scot*, en 1621, à un *M. de Baradat* en 1622, à un *Lagny* en 1632, à un *Dauvet*, à un *Thomas Ricciardi*, à un *Vincenzio Maria Sozzifanti* de Piſtoie, où le Pére Mabillon l'a aſſez légérement examiné, en 1686, & à *Camillo Viſconti*, paſſa enfin dans la Bibliothéque de *Jean-Gaſton*, Grand-Duc de Toſcane, à qui ce Cavalier en fit préſent: &, pour en donner connoiſſance au public, Antonio Cocchi, natif de Mugello, Médecin de Profeſſion, en fit, à la requiſition de Pompeo Neri, une Deſcription, intitulée *Lettera Critica ſopra un Manoſcritto in Cera*; dédiée à ce même Pompée, contenant ce *Journal* presque entier, accompagné de ſes Obſervations tant Critiques que Médicinales; & imprimée *in Firenze, nella Stamparia all'Inſegna d'Apollo*, 1746, *in piccolo* 4°. Ce ſont onze feuilles, de gros caractére & de fort petites pages, dont la derniére, imprimée en hauteur, eſt une copie figurée de la diſpoſition des Comptes que renferme ce *Journal*. Je me ſuis d'autant plus aiſément déterminé à en dreſſer ce petit Article, qu'il pourra ſervir de Supplément aux Bibliothéques des Ecrivains François de La-Croix-du-Maine & de du Verdier, où il n'eſt fait aucune mention de ce Jean de Saint-Juste.

SAINT-RE'AL (l'Abbe' de (*a*).) On connoit ſi peu cet Auteur, qu'on ignore juſqu'à ſon nom de Batême, & qu'on ne ſait pas même ſi le nom de Saint-Réal eſt celui de ſa Famille, ou bien celui du lieu de ſa naiſſance, ou bien enfin celui de quelque Terre ou de quelque Abbaïe qu'il ait poſſédée. La date d'un de ſes Ouvrages (*b*) ſembleroit favoriſer l'un ou l'autre de ces derniers ſentimens; mais, ce n'eſt-là qu'une foible conjecture, ſur laquelle il n'y a pas apparemment beaucoup de fonds à faire. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que j'ai pu déterrer de ſon Hiſtoire tant dans ſes propres Ecrits, que dans ceux de divers autres Auteurs. Il eſt né en Savoie (*c*); mais, on ne ſait, ni où, ni quand (*d*). Etant venu fort jeune en France, & aprés y avoir été pendant quelque tems Diſciple du fameux Varillas avec lequel il ſe brouilla (*A*), il ſe fit con-

[a] *Perſque tout le Texte de cet Article, compoſé dés l'année 1720, a déja été imprimé, ſous le titre d'Avertiſſement, à la tête des Editions de 1722, 1724, & 1725 du Recueil des Oeuvres de l'Abbé de St. Réal. & c'eſt de là principalement qu'eſt tiré ce que le Pére Niceron, Remarques, vient de dire de cet Abbé dans ſes Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, Tom. II, pag. 314, & ſuiv.*

[b] *Celle de ſon Traité de la Valeur, qui eſt compoſé en tres mauvais* A. S. R. [*apparemment* Saint-Re'al] le dernier Octobre 1673.

[c] *Patria Sabaudus.* Rullus in Epiſtola de Scriptis Adeſpotis, *a calce* Duckerri de Scriptis Adeſp. *pag.* 277. Lettres de Bayle, *pag.* 65, 951, 332. Lenglet, *Preſ. du II. Tome de la* Methode d'étudier l'Hiſtoire. Mongaut, *Preſ. des III. & IV. Livres des* Lettres de Ciceron à Atticus.

[d] *Les Auteurs du* Journal de Trévoux *ont remarqué ſur cet, dans leur Mois de Janvier* 1725, *en faiſant l'extrait de la premiére Edition de ce Recueil, qu'ils avoient trouvé que l'Abbé de St. Réal étoit né à Chambéri; qu'il y avoit reçu au Batême le nom de* César; *que ſon Ayeul avoit été Juge-Mage de Tarentaiſe; que ſon Pere avoit été Conſeiller du Senat de Chambéri; que ſon nom de Famille eſt* Vichard; *& que celui de* Saint-Re'al *n'eſt qu'un nom de Terre. Cette Note eſt priſe de l'Avertiſſement de l'Edition de* 1725.

(*A*) *Il fut Diſciple du fameux Varillas, avec lequel il ſe brouilla.*] C'eſt Mr. Bayle, qui nous apprend cette particularité. *L'Abbé de Saint-Réal . . . . .*, dit-il (1), *qui étoit un des éleves de Mr. de Varillas, s'eſt mis mal dans ſon Eſprit; Mr. de Varillas ſe plaignant qu'il lui a dérobé des Ecrits de la derniére conſéquence.* On ne doit point ajoûter foi légérement à de ſemblables reproches; mais auſſi ne doit-on point les ſupprimer, lors qu'on fait la vie d'un Auteur, & qu'on les trouve dans des Ecrits publics & non fabriqués. Ce n'eſt point les certifier: c'eſt ſeulement les rapporter, & en laiſſer le jugement au Lecteur. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a avoué publiquement, que *la plûpart des Exemples*, qu'il a employés, *ſont tirez de Mémoires manuſcrits* (2); qu'on voit qu'il s'eſt ſervi dans ſon *Uſage de l'Hiſtoire* (3), en parlant d'Amiot, de diverſes Particularitez dont Varillas a auſſi emploré quelques unes dans ſon *Hiſtoire de Henri II.* (4), & dans ſon *Hiſtoire de l'Héréſie* (5); qu'il a fait uſage dans ſon *Céſarion* (6), de l'information du Duc d'Etampes contre ſa Femme, dont Varillas s'eſt auſſi ſervi dans ſon *Hiſtoire de François I.* (7): & qui voudroit prendre la peine de chercher de ces ſortes de reſſemblances dans Varillas en rencontreroit probablement beaucoup d'autres. On verra ci-deſſous dans la Remarque (*O*), que cet Abbé a publié des Anecdotes bien ſemblables à celles de ſon Maître en fait d'incertitude & même de fauſſeté;

[1] Lettres de Bayle, *pag.* 66.

[2] De l'Uſage de l'Hiſtoire, *pag.* 16.

[3] *Diſcours III.*

[4] *Livre II, pag.* 201.

[5] *Livre X, pag.* 110.

[6] *I Journée, pag.* 297.

[7] *Tome III, pag.* 98.

connoître à Paris comme Bel-Eſprit vers la fin du XVII. Siécle (*e*); & il y publia divers Ecrits, qui le firent regarder comme un Ecrivain habile, & qui lui acquirent de la réputation (*f*) (*B*). Il en partit en 1675, pour s'en aller à Chambéri, où il devoit com-

(*e*) *Son premier Ouvrage ne paroît qu'en 1671. Voiez la Remarque* (*B*).

(*f*) Baill. Epiſt. de Script. Adesp. *pag.* 377. Nouvelles de la Rép. des Lettres, *Octobre* 1684, *pag.* 514. Lettres de Bayle, *pag.* 962, 994. Longlet, Preface &c. Rep. aux Queſt. d'un Pyo. *Tom. I, pag.* 122.

té; & que ſi elles ſont partie des Ecrits qu'on prétend qu'il a dérobés, il s'eſt fait incomparablement plus de tort qu'à ſon Maître, en s'appropriant de ſemblables papiers.

L'Auteur d'un *Avertiſſement* mis à la tête du V. Volume d'une Edition de ſes Oeuvres faite à Paris en 1730. eſt fort plaiſant ſur ce Chapitre. D'un côté, il reconnoit que *ce goût de conjecture & d'invention qu'on reproche à* l'Abbé de St. Réal, *il le puiſa peut-être dans le commerce contagieux du plus frivole & du plus romanesque de tous les Hiſtoriens, ſans en excepter Mambourg*, &, de l'autre, il ſoutient, non ſans ſe contredire un peu groſſiérement, qu'*il eſt plus vraiſemblable, qu'un Homme de l'eſprit & du génie de St. Réal ne put goûter longtems un auſſi ridicule Ecrivain que Varillas*. Et c'eſt ainſi, que l'Auteur de cet *Avertiſſement* prétend détruire des faits certains & avoüez, par des vraiſemblances purement imaginaires.

(8) Le Long, Bibliothéq. Hiſtorique de la France, *pag.* 976.

(9) *Voyez ci-deſſus la Citation* (*A*).

(10) Recolles, Hiſt. véritable du Calvinisme, *pag.* 431.

(11) *Dans l'Avis qu'il a mis à la tête.*

(12) *Voyez les Editions des Oeuvres de l'Abbé de St. Réal faites à Utrecht, dans leſquelles cette Piéce eſt notoirement*, Don Carlos, Nouvelle Hiſtorique & Galante, *&c. a été inſérée dans le Recueil des Oeuvres de Mr. de Ville-Dieu, imprimé à Paris, en* 1721, *en* 12 Vol. in 12; *& dans un Recueil d'Hiſtoires Tragiques & Galantes, imprimé à Paris, chez* Pierre Witte, (*ou plûtôt, à Rouen, ſous le nom,*) en 1715, en 8 Vol. in 12.

(13) Rob. Clavel, Catalog. of Books printed in England &c. *pag.* 41. *Ce fut le* 24 *de Juillet* MDLXVIII, *que le malheureux Prince perdit la vie, à l'âge de* 23. *ans, fait de ſon propre mouvement, fait par ordre de ſon Père perſuadé qu'il ne vouloit à ſes jours, (car, les Hiſtoriens varient beaucoup à cet égard, comme on le peut voir, particuliérement dans les* Mémoires Hiſtoriques d'Anquetil de la Houſſaie, *Tom. I, pag.* 203, *&c. ſuivantes*). *L'on a remarqué, que cette année ſa remarquable particulariſoit dans les Lettres numérales de ce Vers d'*Ovide, Metam. *Lib. I, Vers* 146,

VILIUs ante DIeM patrIos InqVIrIT In annos.

Voiez la Science des Princes de du Moy, pag. 326, *& le mot* Amelot. *Ce Vers ſe trouve écrit ainſi autour du Portrait de ce Prince, dans le Cabinet de Mr. Lambinet, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté: Remarque, certainement ſingulière & remarquable, & bien plus propre à faire regarder par les ſuperſtitieux* Ovide *comme Prophète, que la prédiction de toutes les vertus de la Vierge Marie trouvée dans ſon prétendu Palme de* Vetula *par le bon Homme* Jean Huſs. *Voiez ſa Replica contra Stadicinorem Pizaenſem, Operum Tom. I, pag.* 133, 134.

(14) *Voiez les* Oeuvres de St. Evremont, *Tom. IV, pag.* 273 Catalog. of English Plays, *pag.* 10; *& la Préface de Mr.* de Campiſtron *ſur ſes* Tragedies.

(15) Vigneul-Marville, Mélange d'Hiſt. & de Littér. *Tom. II, pag.* 156.

(16) Recolles, Hiſt. véritable du Calvinisme, *pag.* 431. Oeuvres de St. Evremont, *Tom. IV, pag.* 83.

(17) *Voiez le Dictionnaire de Mr.* Bayle, *Article* CHARLES-QUINT, *Remarque* (S).

(18) Oeuvres de l'Abbé de Villiers, *Epître V du Livre I, pag.* 234—237. *Il y a été pag.* 407.

L'année ſuivante, il publia *Dom Carlos, Nouvelle Hiſtorique*; imprimée *à Amſterdam, chez Jaq. l'Amoureux, en* 1672; *à Paris, chez Pierre Michel, en* 1673, *in* 12; & puis en divers autres lieux & tems; & enfin dans différens Recueils. Cet Ouvrage que Mr. de Recolles attribue mal-à-propos à l'*Abbé de Villars* (10), étant très ſérieux, & l'Auteur en parlant lui-même (11) comme d'une Hiſtoire compoſée ſur les témoignages des Auteurs les plus autentiques qu'il a pu recouvrer, & non ſimplement comme d'une *Nouvelle Hiſtorique*, il eſt à croire que ce n'eſt pas lui, mais le Libraire, qui lui a donné ce titre, que dans les Editions ſuivantes on a rendu encore moins convenable (12). Le Traducteur Anglois de cet Ouvrage a ſi bien ſenti que ce titre ne lui convenoit point, qu'il n'a fait nulle difficulté de le changer, & d'intituler ainſi ſa Traduction: *Don Carlos, or an Hiſtorical Relation of the unfortunate Life, and tragical Death, of the Prince of Spain, Son to Philip the II; written in French* 1672, *and newly Engliſhed by H. I. London, Herringman*, 1674, *in* 12, (13). Cette Traduction renouvella en Angleterre la mémoire d'un événement enſéveli depuis longtems, & y produiſit une Tragédie d'Otway, dont le ſujet ſçut plaire à tous les Anglois: & en France, où l'on n'ôſeroit expoſer des ſujets ſi voiſins de nôtre Siécle, l'Original donna lieu à la Tragédie d'*Andronic*, dont les circonſtances ſont tout-à-fait ſemblables à celles de l'Hiſtoire du malheureux Dom Carlos (14); & dans laquelle l'Auteur a véritablement *peint la foibleſſe & cruelle politique du Père*, mais nullement *les extravagances* du Fils, comme le débite injuſtement Vigneul-Marville (15). Ce petit Roman fut fort bien reçu du Public; & Mr. de St. Evremont le regardoit comme la plus agréable Nouvelle que nous euſſions en François (16). Cela n'a pas empêché qu'on ne l'ait très vivement critiquée dans un Ecrit intitulé *Sentiment d'un Homme d'eſprit ſur la Nouvelle intitulée* Dom Carlos, imprimé *à Paris, chez Pierre Michel, en* 1673, *in* 12, & *à Amſterdam, en* 1674, *in* 12, mais, ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cet Homme d'eſprit, s'amuſant à chicaner & vétiller, ne critique point dans ce Livre ce qu'il y a de contraire à la vérité de l'Hiſtoire, & qui méritoit le mieux ſa cenſure (17). Il auroit beaucoup mieux fait de dire tout naturellement, que ce n'eſt autre choſe qu'un de ces *Romans Hiſtoriques*, mêlez de vrai & de faux; &, par conſéquent, d'autant plus nuiſibles, que ce qu'il y a de véritable engage un Lecteur d'ailleurs peu inſtruit à croire ce qu'il y a de fabuleux: Ecrits pernicieux, dont on a depuis quelque tems comme inondé la République des Lettres, & dont un de nos bons eſprits a ſi judicieuſement repréſenté les funeſtes ſuites dans cette vive & ingénieuſe cenſure.

Combien ces vains Auteurs de *Livres chimériques*,
Qu'on nomme ſauſſement Nouvelles Hiſtoriques,
Fertiles Inventeurs de faux événemens,
Ont-ils ſous de vrais noms compoſé de Romans?
Ces Livres ſi chéris, à la Cour, à la Ville,
Tant qu'on verra des ſots, trouveront leur Azile;
De tant de Gens oiſifs aux Cabinets gardez,
Comme ſurs monumens ils ſeront régardez.
Non, *l'on ne peut douter, que ces Ecrits frivoles*
N'aillent de fictions & d'amoureuſes folles
Barbouiller votre Hiſtoire, & tendre à l'Ecrivain
Dans les Siécles futurs un Piége certain:
— — — — — — — —
— — — — — — — —
— — — — — — — —
— — — — — — — —
Et peut-être qu'un jour quelque nouveau Segrais,
Oſant prendre chez nous ſes plus galans Portraits,
En Héros de Roman traveſtira Turenne;
Et qu'à quelque Héroine un ſi grand Capitaine,
De la ſeule vertu dans ſon tems amoureux,
Dans le tems à venir addreſſera ſes vœux (18).

En

Princes fameux par leurs exploits
Sont par *Segrais* & ſes Elèves
Réduits, d'amour à demi fous,
A venir longues nuits entiéres
Du quelque *Princeſſe de Cleves*,

compoſer un Ouvrage conſidérable que l'on n'a point vû paroître (*C*); mais, où il en fit un autre, que l'on a fort eſtimé, & qu'un très habile Homme a crû n'être point de ſa façon (*D*). Dans la même année il paſſa en Angleterre avec la Ducheſſe Mazarin; mais,

En effet, Mr. de Saint-Réal a beau emploïer *Avis* ſur *Avis*, pour nous perſuader que *cette Hiſtoire eſt tirée de tous les Auteurs qui ont écrit ſur le tems auquel elle s'eſt paſſée*, qu'on les *a citez à la marge des endroits les plus ſinguliers & les plus extraordinaires*, & qu'ils *parlent tous de l'Amour* de Dom Carlos *pour ſa Belle-Mere*: un Lecteur judicieux, qui la voit d'ailleurs toute remplie de ſentimens tendres, de rendez-vous miſtérieux, de converſations paſſionées, de fêtes galantes, d'amourettes particulières adroitement enchaînées avec la principale, en un mot d'intrigues amoureuſes auſſi éxactement détaillées que ſi l'Auteur en avoit été le confident le plus intime, un tel Lecteur, dis-je, ſe croira toujours très bien fondé à lui demander de quels Mémoires ſécrets il a tiré toutes ces diverſes Galanteries, & il ne les regardera jamais que comme des Epiſodes Romaneſques, bien plus propres à défigurer le récit de cet événement, qu'à l'orner & l'enrichir. Ce n'eſt point du tout ainſi qu'il faut traiter l'Hiſtoire: on doit uniquement ſe propoſer pour but d'y repréſenter purement & ſimplement la vérité telle qu'on la connoit; &, en uſer autrement, c'eſt abuſer très criminellement, non ſeulement de ſa plume & de ſon loiſir, mais même du loiſir & de la bonne-foi de ſes Lecteurs (19). Après tout, cette Piéce ne laiſſe point d'avoir ſon mérite du côté du ſtile & des penſées; & l'on ne doit pas la confondre avec deux autres Piéces à peu près de même titre; l'une, intitulée *Cleante, ou Dom Carlos, &c. Nouvelle*, & imprimée *à Wezel en* 1662, *in* 12°; & l'autre, intitulée *Dom Carlos, Grand d'Eſpagne, Nouvelle Galante*, & imprimée *à Cologne, chez P. Marteau*, [ou plûtôt *à la Haie, chez H. van Bulderen*,] *en* 1712, *in* 12°. La prémiére eſt plus ancienne, la ſeconde plus nouvelle, & toutes deux infiniment inférieures; n'étant autre choſe que de cet frivoles & innombrables compoſitions purement Romaneſques, que la néceſſité fait entreprendre à des Ecrivains ignorans & mercenaires, que l'intérêt fait imprimer à des Libraires avides, & que l'oiſiveté fait lire à quantité de Lecteurs auſſi idiots que desoeuvrez, mais, que le mépris raméne infailliblement à leur meilleur & leur plus digne uſage entre les mains des Epiciers & des Beurieres, & que l'oubli fait enfin rentrer dans le néant dont ils ne devoient jamais ſortir.

(19) *Voyez ci-deſſus, dans le Remarque à la fin de la Remarque* (*D*) *de l'Article* MASUCCIO, *ce qui a été dit de quelques autres Ouvrages de même caractére.*

Sa *Conjuration des Eſpagnols contre la République de Veniſe en* 1618, fut imprimée *à Paris, chez Barbin, en* 1674, *& en* 1683, *in* 12°, &, tout auſſi bien que les deux Ouvrages précédens, on l'a réimprimée diverſes fois depuis à Utrecht dans le Recueil des *Oeuvres mêlées de l'Abbé de St. Réal*. On ne tarda pas à la traduire en Italien, & elle fut imprimée en cette langue dans le Recueil intitulé *la Congiura del Conte di Fieſchi contra la Republica di Genoua nell' anno* 1547. *Congiura di gli Spagnuoli contra la Republica di Venetia nell' anno* 1618; & imprimé *à Cologne, in* 1681, *in* 12°. On en a auſſi une Traduction Angloiſe intitulée *a Conſpiracy of the Spaniards againſt the State of Venice in 't Iaar* 1618, & imprimé *à Londres en* 16.., ..., *in* 8°. Elle a eu à peu près le ſort de ſon *Dom Carlos*; car, quelque loin qu'il ait pris d'avertir, qu'il l'avoit *tirée de divers Manuſcrits ramaſſez de différens lieux*, & principalement *de la Bibliothéque du Roi*, on n'a pu s'empêcher de le ſoupçonner d'y avoir plus emploïé ſon imagination que ſes Recherches, & d'y avoir eu beaucoup plus d'égard à l'ornement qu'à la fidélité (20). *Cette Hiſtoire eſt écrite avec beaucoup d'eſprit & de politeſſe*, dit M. le Vaſſor (21); *mais, l'envie qu'a eue* ſon Auteur *d'imiter de fort prés un des plus beaux morceaux de l'Antiquité, je veux dire l'Hiſtoire de la Conjuration de Catilina par Salluſte, n'a-t-elle point porté l'Ecrivain moderne à rechercher plûtôt ce qui pouvoit contribuer à l'embelliſſement de ſon Sujet, qu'à donner une Relation éxacte & fidéle? Il devoit bien vous dire quelque choſe des raiſons, qu'on eut alors, & que nous avons encore aujourd'hui, de douter de la vérité des bruits que les Vénitiens répandirent dans toutes les Cours de l'Europe* (22), *beaucoup de gens crurent à Rome & ailleurs, que, ſi la Conjuration contre Veniſe n'étoit pas une Fable inventée pour des raiſons politiques & ſecrettes, le Sénat prit du moins l'allarme un peu trop vite; & qu'une terreur panique lui fit ſacrifier légérement ſur de ſimples ſoupçons, la Vie de pluſieurs Perſonnes.* Les témoignages qu'il rapporte enſuite de Mrs. de Marquemont & Brulart, Ambaſſadeurs de France à Rome & à Veniſe, ſont très propres, non ſeulement à confirmer ce doute, mais même à faire voir combien peu de certitude il y a dans les faits les plus éclatans & débitez avec le plus de confiance.

(20) *La fidélité de cette Hiſtoire n'égale pas la beauté de ſon ſtile.* La Bruyére, Caractéres des Auteurs anciens & modernes, *pag.* 150.

(21) Diſſ. du Regne de Louis XIII, *Tom. III, pag.* 193.

Selon les Auteurs du Journal de Trévoux, ce caractére de l'Abbé de St. Réal eſt très remarquable, non ſeulement dans ſon *Dom Carlos* & dans la *Conjuration contre Veniſe*, mais encore dans ſes autres Ecrits Hiſtoriques. Voïez à cet égard leur Mois de Janvier 1725. Sans entrer dans cette diſcuſſion, un nouvel & judicieux Critique, vient de nous donner de cet Ouvrage de l'Abbé de St. Réal un jugement bien glorieux pour lui. „ Il „ ne m'appartient pas", dit-il, „de décider qui de „ ces deux Auteurs" (Salluſte & St Réal,) „l'emporte. L'Ecrivain François offre une narration „ aiſée & coulante, un ſtyle très majeſtueux, des „ portraits deſſinez avec beaucoup d'art, une grande juſteſſe dans ſes réflexions, & autant d'éloquence dans le Diſcours qu'il fait tenir à Renaulx, que dans les Harangues de Salluſte. Il „ a été heureux dans le choix de ſon ſujet: & ſa „ maniére de le traiter fait voir, que la nature ne „ s'eſt pas tellement épuiſée, en faveur des anciens, qu'elle n'ait laiſſé aux modernes aſſez de „ talents ſi non pour ſurpaſſer, du moins pour ſuivre de près les plus grands Maîtres (23)."

(22) *Voici une preuve de ce doute dont ſe paſſege des Conſidérations du Gabriel Naudé ſur les Coups d'Eſtat, Chap. III, pag.* 208. *Si le Stratagéme étoit vrai, duquel on dit que les Vénitiens ſe ſervirent ſi n'y a pas long-tems, lors qu'ils firent couper le bras que le Duc d'Oſſone vouloit entreprendre ſur leur Ville, &c.*

De même que le *Dom Carlos*, la *Conjuration des Eſpagnols contre les Vénitiens* a donné lieu à deux Tragédies; l'une Angloiſe, intitulée *Veniſe ſauvée*, compoſée par Thomas Otway, & dans laquelle, ſelon la liberté du Théatre Anglois, l'Auteur a emploïé non ſeulement les noms propres du Marquis de Bedmar, du vieil Officier Renaud, & de tous les autres Conjurez, mais même pluſieurs boutonneries indignes du Théatre; & l'autre Françoiſe intitulée *Manlius*, compoſée par Aut. de la Foſſe, & dans laquelle, ſelon l'eſclavage du Théatre François, l'Auteur a été obligé de déguiſer ces mêmes Perſonnages ſous des noms Romains. Mais, au jugement de Mr. de Voltaire, *ce Morceau d'Hiſtoire, égal peut-être à Salluſte, eſt fort au deſſus, & de la Piéce d'Otway, & de notre Manlius* (24); & le *ſeul Ouvrage qui puiſſe donner un nom à St. Réal* (25).

(23) Eſſay ſur l'étude des Belles-Lettres, *pag.* 42, 43.

(*C*) *Il devoit compoſer un Ouvrage conſidérable, que l'on n'a point vû paroître.*] Cet Ouvrage eſt l'*Hiſtoire de Charles Emanuel Duc de Savoie*, que d'autres occupations l'ont apparemment empêché d'entreprendre, ou de continuer. Voici de quelle maniére Mr. Bayle en parle dans la XIV. de ſes Lettres: *L'Abbé de St. Real* . . . . dit-il (26), *c'eſt retiré à Chambéri, pour travailler à la Vie du Grand-Pére* du Duc de Savoie *d'à préſent; ce petit Heſſu, qui a été ſi fin & ſi ambitieux.* Il eſt d'autant plus fâcheux que Mr. de St. Réal n'ait point éxécuté ce deſſein, que nous n'avons en François aucune Hiſtoire de ce Prince, qui s'eſt intrigué dans la plûpart des affaires de ſon tems, & qui a ſu ſe faire une ſi grande réputation par la maniére adroite dont il s'en eſt tiré.

(24) Voltaire, Diſcours ſur la Tragedie, *à la tête de ſon Brutus, pag.* 30.

(25) Voltaire, Temple du goût, *Siecle de Louis XIV. Tom. II, pag.* 132, *dans lequel il ne décide pas moins témérairement des meilleurs Ecrivains de notre Siécle.*

(26) Lettres de Bayle, *pag.* 194.

(*D*) *Il fit un autre* Ouvrage . . . . . *qu'un très habile Homme a cru n'être point de ſa façon.*] Cet autre Ouvrage eſt intitulé *Mémoires D. M. L. D. M.* (c'eſt-à-dire, *de Madame la Ducheſſe Mazarin*;) & finit par une *Lettre touchant ſon véritable caractére.* Il le compoſa ſur les particularitez qu'elle lui apprit, pendant qu'il étoit auprès d'elle à Chambéri; & c'eſt un Abrégé de ſa Vie & de ſes Avantures, depuis ſa naiſſance, juſqu'à ſa retraite, en cette Ville. Ces *Mémoires* furent d'abord imprimez *à Cologne, chez Pierre Marteau, en* 1675, *in* 12°; & ils ont été réimprimez diverſes fois depuis, tant

mais, il n'y reſta que fort peu de tems, & il revint bientôt à Paris (*g*), où il mit en lumiére un nouvel Ouvrage, qui fit naître une Diſpute fort vive entre lui & le célébre Antoine Arnauld, & qui le fit accuſer de Socinianiſme par les partiſans de ce redoutable adverſaire (*E*). Quelques années enſuite, il fit un ſecond Voïage dans ſa Patrie; &,

[g] Vie de St. Evremont, *pag.* 11xx, 11xx.

tant ſéparément, que dans le Recuëil des *Oeuvres de Mr. de Saint Evremont*, & dans celui des *Oeuvres de l'Abbé de St. Réal*. Ils ont été traduits en Italien, & imprimez ſous ce titre, *Le Memorie della Signora Duchessa Mazarini; in Colonia, appresso P. Martello*, 1677, *in* 12°; & avec le nom ſemi ou réel de Giacinto Melazzo leur Traducteur, *in Francofurto sopra l'Odera, per Christof Zeitler*, 1681, *in* 12° (27). On les a auſſi traduits en Anglois ſous ce titre: *The Memoires of the Dutchess Mazarine, with the Reasons of her Coming into England; written in French by her own hand, and done into English by P. Porter, Esq. London*, 1676, *in* 8°, (28). Cette Traduction a été réimprimée *à Londres, chez R. Bentley, en* 1690, *in* 12°: & Ms. Mencken, s'eſt trompé, lors qu'il a donné cette édition pour la prémiére (29); puiſque c'eſt la troiſiéme. Ces *Reasons of her Coming into England* pourroient faire croire, que le Traducteur, ou quelque autre, auroit continué l'Hiſtoire juſqu'à l'Arrivée de cette Ducheſſe en Angleterre; mais, ce n'eſt qu'un ſimple feuillet, dans lequel on ſe contente de dire, que ne le trouvant plus aſſez ſûre à Chambéri après la mort du dernier Duc de Savoïe, elle prit le parti d'aller ſe fixer à Londres.

[27] Co ſingulis Semeſtralis Amœnitatibus, *Semeſtrali V*, *pag.* 80. Mongitori Bibliotheca Sicula, *Tom. I*, *pag.* 120.

[28] Beughem, Bibliograph Hiſtor. *pag.* 472.

[29] Menckenii Schediasma de Commentar. Hiſtoricis, *pag.* 41.

L'Habile Homme, qui ne ſoupçonnoit point que ces *Mémoires* fuſſent de la façon de l'Abbé de St. Réal, eſt le célébre Mr. Bayle. Voici de quelle maniére il s'en explique dans un de ſes derniers Ouvrages. „ Je „ vous dirai en paſſant", dit-il (30), „ qu'il y a beau„ coup d'apparence, que c'eſt [la Ducheſſe Maza„ rin] elle-même, qui a écrit les *Mémoires* qui „ ont couru ſous ſon nom. Ils ne s'étendent que „ juſqu'au tems de ſon Arrivée à Chambéri. Ils „ ont été traduits en diverſes Langues, & impri„ mez pluſieurs fois. La *Lettre*, qui les accom„ pagne, eſt un Eloge magnifique de ſa beauté & „ de ſon eſprit (31). Je n'ai jamais voulu croire, „ comme bien d'autres l'ont crû, que l'Abbé de „ St. Réal fût l'Auteur de cette *Lettre* (32), & „ des *Mémoires* qui la précédent. Il avoit bien du „ mérite: il écrivoit bien; mais, non pas de cette „ maniére aiſée qui paroît dans ces deux Ouvra„ ges." Lorſque cet Homme illuſtre parloit ainſi, il ne ſe ſouvenoit plus apparemment de ces paroles d'un autre de ſes Ouvrages: *Abbas de St. Réal* . . . . AUCTOR EST *trium quatuorve aliorum Opuſculorum Anonymorum, quorum ecce tibi Tomulum*, Dom Carlos, Nouvelle Hiſtorique; de l'Uſage de l'Hiſtoire; MEMOIRES DE MADAME LA DUCHESSE MAZARIN; Céſarion, ou Entretiens divers; *&c.* (33). C'eſt-là un de ces tours que la mémoire joue ſi ſouvent aux plus habiles gens, & dont il ſe plaint ſi agréablement lui-même en différens endroits de ſon *Dictionnaire*. Un autre Auteur, ne ſe trouvant point de ſon ſentiment au ſujet de ces *Mémoires*, s'adreſſa à lui-même, pour lui en dire ſa penſée. *Vous avez cru*, lui dit-il (34), *que c'étoit* la Ducheſſe Mazarin, *qui avoit écrit ſes* Mémoires; *mais, je puis vous aſſurer, qu'elle n'en a fourni que la matiére. Elle n'écrivoit pas aſſez bien, pour leur donner la forme qu'ils ont; &, s'ils ſont mieux tournez que les autres Ouvrages de Mr. l'Abbé de St. Réal, cela vient de ce qu'il les a travaillés avec beaucoup plus de ſoin & d'étude. L'Amour rend tout aiſé & facile.* Dans une Note ſur l'*Oraiſon funébre de la Ducheſſe Mazarin*, imprimée au Tome IV, des *Oeuvres de Mr. de St. Evremont*, on aſſure poſitivement (35), que ces *Mémoires* ſont de l'Abbé de St. Réal: &, ſi les derniers mots de l'obſervation précédente ſont bien fondez, il ne les compoſa point uniquement par eſprit de généroſité. On verra ci-deſſous, à la fin de la derniére Remarque, que ces *Mémoires* lui en ont mal-à-propos fait attribuër auſſi de ſemblables *de la Connétable Colonne*, Sœur de cette Ducheſſe. On a débité dans des *Lettres*, qui ont été fort courues, il y a environ 30. ans, qu'une certaine M. du Ruth, dont Mr. Mazarin parle dans ſes *Mémoires*, étoit celle qui les avoit écrits ſous ſon nom (36); mais, cela n'a aucune vraiſemblance. Si l'on pouvoit s'en fier au témoignage du Compilateur des *Cauſes célébres & intéreſſantes*, la plus ſouvent aſſez inéxact tant dans ſes *Abrégés* que dans ſes *Additions*, la *Lettre touchant le caractére de la Ducheſſe Mazarin*, par laquelle finiſſent ſes *Mémoires*, ſemit auſſi de la façon de l'Abbé de Saint Réal (37); &, en ce cas, il ſe trouveroit, que cet Abbé auroit été à Rome, où l'Auteur de cette *Lettre* affirme avoir été. Mais, outre qu'on ne connoit abſolument rien d'un pareil Voïage de cet Abbé, la plûpart des Connoiſſeurs ont toujours regardé ces *Mémoires*, & cette *Lettre*, comme venans de différentes mains.

[30] Bayle, Reponſe aux Queſtions d'un Provincial, *Tom. I*, *pag.* 192.

[31] *Eloge outré & mondé ſans doute, à ce que dit la Comteſſe* de la Fayette, *dans ſon* Hiſtoire d'Henriette d'Angleterre Ducheſſe d'Orleans, *pag.* 30, *eſt vrai, qu'il ne lui manquoit que de l'eſprit pour être accompli.*

[32] *Une raiſon de douter que toute Lettre ſoit de l'Abbé de St. Réal eſt que ſon Auteur parle de lui même comme ayant été à Rome, & qu'on ne connoit rien de ſemblable de l'Abbé de St. Réal.*

[33] Baillet Epiſt. de Script. Adeſpotis, *pag.* 377.

[34] Des Maiſeaux, Vie de St. Evremont, *pag.* clv.

[35] *Pag.* 263.

[36] Lettres Hiſt. & Galantes, par Mr. de C o o r. *Tom. I*, *pag.* 79.

(*E*) *Il mit en lumiére un nouvel Ouvrage, qui fit naître une Diſpute . . entre lui & . . . . A. Arnauld, & qui le fit accuſer de Socinianiſme par les Partiſans de cet . . Adverſaire.*] Ce nouvel Ouvrage eſt une *Vie de Jéſus-Chriſt*, diviſée en IV Livres, accompagnée de Citations utiles, & enrichie de Remarques hiſtoriques & quelquefois critiques. Elle a été imprimée *à Paris, chez René Guignard, & achevée le* 1. *Avril* 1678, *in* 4°: réimprimée *à Paris, chez le même, en* 1679, *in* 12°; & puis encore *à Paris, chez Robert Pepie, en* 1689, *in* 12°. L'Auteur nous apprend (38), qu'ayant remarqué, que preſque tous ceux, qui traitoient l'Hiſtoire de l'Evangile, lui donnoient ſans néceſſité des ſens miraculeux & miſtérieux dans des endroits qui en ont un fort clair & fort naturel; il a crû qu'il rendroit un grand ſervice au Public, s'il la dégageoit de toutes ces interprétations miſtérieuſes; en un mot, s'il la traitoit ſelon les régles les plus ſévéres de l'Hiſtoire: perſuadé, qu'il ne falloit pas un autre ſens commun pour entendre cette Hiſtoire, que pour entendre les autres; & qu'une narration ſimple, & exemte de toute affectation, auroit une grace douce & naïve, & plus propre à toucher le cœur & à prévenir l'eſprit du commun des gens du monde, que tous les raffinemens les plus élévez & les plus ſpirituels.

[37] Gazet de Florval, Cauſes célébres & intéreſſantes, *Tom. XIV*, *pag.* 454.

[38] Vie de Jéſus-Chriſt, *Preface*; & Eclairciſſemens ſur Eachée, *pag.* 201.

Le célébre Antoine Arnauld, Docteur de la Sorbonne, incité par quelque motif ſecret, que l'Abbé de St. Réal n'a point voulu découvrir & s'eſt contenté d'indiquer, jugea à propos de critiquer dans un de ſes écrits (38*a*), cet endroit du diſcours de Zachée à Jéſus-Chriſt dans l'Ouvrage de nôtre Abbé: *Je donne la moitié de mon bien aux Pauvres; &, ſi j'ai fait tort à quelqu'un de quelque choſe, je lui rends quatre fois autant*: prétendant, que rien n'eſt, ni plus faux, ni plus étrange, que cette verſion; & qu'il faut traduire, non par le préſent *je donne, je rends*, mais par le futur *je donnerai, je rendrai*.

[38*a*] Cette Imitation de la Morale Déſeuſe du Nouveau Teſt. de Mons, *pag.* 111, *en pag.* 258.

L'Abbé de St. Réal ſoutint vivement, ingénieuſement, & ſubtilement, ſa Traduction, dans un petit écrit, intitulé *Eclairciſſement ſur le Diſcours de Zachée à Jéſus-Chriſt*, imprimé *à Paris, chez R. Guignard, en* 1682, *in* 12°; & auquel il parut faire alluſion dans ces paroles de ſon Traité de la Critique (38*b*), *Il y a* des Ecrivains *des plus terribles, dont les fautes ont été relevées plus d'une fois avec tant de force, qu'ils ont trouvé à propos de le diſſimuler, tous terribles qu'on s'imagine qu'ils ſont*: & c'eſt d'un auſſi petit ſujet que celui-là, que ſont nez les autres démêlez qu'il a eus dans la ſuite avec les amis & les partiſans de Mr. Arnauld.

[38*b*] *Chap. VIII*, *pag.* 276.

L'un d'entre eux, nommé Jaques Boileau, Docteur de Sorbonne, & Frére du fameux Des-Préaux, attaqua cette *Vie de Jéſus-Chriſt* par un autre endroit. Il ne feignit point d'inſinuer qu'elle étoit fort ſuſpecte de Socinianiſme; traitant en cela l'Auteur beaucoup plus favorablement que ne faiſoient quantité de Perſonnes apparemment trop ſoupçonneuſes & trop déciſives: & c'eſt ce qu'il eſt bon de lui entendre dire à lui-même; une accuſation auſſi grave que celle-là méritant bien d'être prouvée par les propres paroles de ſon Auteur. *Cum . . . . munere Conſoris conducitii fungeretur Magiſter Edmundus Pirot anno MDCLXXVIII*, dit ce Docteur dans un petit Livre qu'il n'ôſa faire paroître, & dans lequel il traitoit des abus qui ſe ſont gliſſés à Paris dans la maniéra de donner les Approbations des Livres de Théologie (38*c*), *approbavit Librum IV. Decembris Typis impreſſum Pariſiis apud Guignard via Jacobæa*, de Vita Chriſti, *dicatum Regi Chriſ-*

[38*c*] *Ce petit Livre eſt intitulé* Animadverſiones in Diſſertatio Hiſtorica. *Il eſt imprimé* Antuerpiæ, Typis Bernardi Sohi, *en* 1700, *in* 12°. *Il a reſté longtems caché, & on ne l'a vû paroître que quelques années depuis. Voïez-en les pages* 105, 116.

&c, y aiant été fait Membre de l'Académie de Turin, il y prononça le 13. Mai 1680, une Harangue en l'honneur de Madame Royale de Savoïe (*F*). De retour à Paris, il y vécut longtems en simple Clerc, sans Titre ni Dégrés (*b*), tirant une petite pension de la Bibliothéque du Roi (*i*), & uniquement occupé du soin de ses Etudes. Il y publia de nouveaux Ouvrages, dont quelques uns lui attirérent de nouvelles Disputes Littéraires avec divers Savans (*G*). En 1692, il se retira en Savoie; &, dans la même année, il

(*b*) Voïez l'Eclaircissement sur Zachée, pag. 313.

(*i*) Cela m'a été assuré par un Ami. Voïez ci-dessus la Rem. [G] de Num. IV. à la fin.

Christianissimo, *Auctore* de St. Réal, *qui cum politior inter Litteratos inveniri non posset, deterior in Re Theologica nullus fortasse extitit. Specimen habemus conceptæ verbis*, pag. 156. (38*d*), *quibus*, *de bonis Gracis & Latinis Gallico neterius scripsit*, *cum* HERESI BLASPHEMIAM *conjungens*, *ore Christi æternæ sapientiæ Dei ineffabilis hæc verba inaudit* : Pouvez-vous boire le même Calice que moi, & être RE'GE'NE'REZ du même baptême que JE DOIS L'ETRE? . . . . . *Quasi* REGENERATIONEM *in Christo Domino recognoscere aut sibi fingere liceret, adeoque Peccatum vi* Regenerationis *expungi*, *aut aliquem defectum seu carentiam potestatis aut omnipotentiæ? . . . . Quapropter viri multi eruditi variis Theologi, cum observarent magna cura & fide, in hac* Vita Christi, *quam scripsit* de St. Réal, *nullam fieri mentionem* DIVINITATIS JESU CHRISTI, *quod quidem incredibiliter videtur prætermissum a Censore conductitio* Edmundo Pirot, *& tribus ac decem Approbatoribus ejusdem Libri inconsideratis*, *Magistri* Edmundi *Sectatoribus*, (*ne dicam servo Pecore*,) *quos nihil cohibere potuit quominus plerique in suspicione* SOCINIANISMI *ponerentur*, *in infundum barathrum ruituri.* Comme le Livre, où se trouve cette Accusation, n'a été composé & publié que longtems après la mort de l'Abbé de St. Réal, il y a tout lieu de croire, qu'elle n'est jamais venue à sa connoissance, & qu'il auroit été extraordinairement étonné de se trouver *Socinien* sans le savoir. Ce seroit certainement la chose de monde la plus étonnante, que les treize Docteurs, que l'Abbé Boileau ménage si peu à la fin de ce passage, ne se fussent point aperçus d'une omission semblable; si l'on ne savoit de quelle manière se donnent ces sortes d'Approbations (38*e*), que l'Auteur ne demande que par vanité & pour être loué, que les prétendus Examinateurs n'accordent que par ostentation & pour se distinguer par quelque pensée brillante, & qui ne se figurent d'ordinaire qu'*un globe*, comme le disoient fort plaisamment Mrs. de Port-Royal de celle de l'*Histoire de l'Arianisme du P. Maimbourg*, donnée par le Docteur Morel (38*f*), ou *un fecond*, comme le disoit le Cardinal le Camus de diverses autres (38*g*); & s'il n'y avoit tout sujet de croire que ce Troupeau d'Approbateurs serviles n'a jamais lû cette vie de Jésus-Christ, que par les yeux de son Conducteur infidéle, qui probablement ne l'a guéres lue lui-même. Quoi qu'il en soit, ils comblérent de louanges, & l'Auteur, & son Ouvrage (38*h*); mais, il s'en faut beaucoup que tout le monde en ait jugé aussi avantageusement qu'eux: temoin l'Auteur de la derniére Méthode pour étudier l'Histoire, qui a dit, que *ce n'étoit gacrres le talent de Mr. de Saint Réal, Homme d'une agréable Littérature, de faire une Vie de* Jésus Christ; qu'*il n'avoit point assez manié les Lèvres Saints, pour y réüssir*; qu'*un Homme, qui écrivoit l'Historiette de* Dom Carlos *& les* Mémoires de Mr. Mazarin, *etoit plus propre à romancer ce* Sujet, qu'*à lui donner cet air de simplicité compagne inséparable de la vérité*; enfin, que *c'est peu de chose que cet Ouvrage*, & qu'*aussi est-il peu recherché* (39). C'est néanmoins un des meilleurs Ecrits de notre Auteur, tant pour l'oeconomie, que pour le stile; & il n'a apparemment été ainsi négligé, que parce que la matiére n'alt pas fort au goût des gens du monde. S'ils avoient lû, qu'on le taxoit de *Socinianisme*, peut-être l'auroient-ils recherché avec beaucoup d'empressement. Ce qu'il y a certainement de très probable, c'est qu'Egidio Monnanuei, qui a mis cette *Vie*, cet *Eclaircissement*, & quelques *Lettres* de nôtre Abbé en Italien, sous le Titre de *Vita di Gesu Christo*, *tratta da' Santi Vangeli*, *scritta dal Signor Abate* di S. Réale, *arricchita di moltissime Note* critiche ed erudite; di una *Spiegazione delle parole* Ecce do &c. *dette da Zaccheo nostro Signore*; & di alcune *Lettere Teologiche: il tutto tradotto dalla Lingua francese*, & imprimée *à Venise*, *par Jac. Recurti*, *en* 1734, *in* 8°. se feroit bien gardé d'entreprendre cette Traduction, & l'Auteur des *Novelle della Republica Letteraria* de 1734, d'y dire page 1, que *la* VITA *è* TRATTA FEDELMENTE *de' quattro Sacro-Santi Vangeli*; s'ils avoient lû qu'on la taxoit de *Socinianisme*.

(*F*) *Il prononça une Harangue en l'honneur de Mr. Royale de Savoie.*] Elle est intitulée: *Panigirique de la Regence de Madame Royale Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, prononcé dans l'Académie de Turin, le 13. Mai* 1680, *par Mr. l'Abbé de St. Réal*: imprimée *à Turin*, *chez Bartholemi Zappete*, *en* 1680, *in* 4°.; & commence par ces paroles: *Il me semble que je ne saurois mieux reconnaître l'honneur que vous me faites de me recevoir dans cette Compagnie.* Mr. Amelot de la Houssaie, piqué contre l'Abbé de St. Réal pour le sujet, dont nous parlerons dans la Remarque suivante (40), s'est efforcé de tourner cette harangue en ridicule: disant qu'*on y verroit les Apostrophes de* son aimable & charmante Princesse, *comme d'un Amant qui parleroit à sa Maitresse*, & *cent autres choses dont les Seigneurs de cette Cour furent scandalisés* (41); ce dont l'Abbé semble en quelque sorte convenir dans la réponse qu'il lui fit aussitôt (42). Cependant, on ne voit rien de semblable dans cette pièce; & si l'Abbé de St. Réal s'est servi de ces sortes d'Apostrophes en la prononçant, il les a du moins supprimées en la donnant au Public.

(*G*) *Il publia de nouveaux Ouvrages, dont quelques uns lui attirérent de nouvelles Disputes Littéraires avec divers Savans.*] Ces Ouvrages sont:

I. L'*Eclaircissement sur le Discours de Zachée à Jésus Christ*, dont nous avons parlé ci-dessus, Remarque (*E*).

II. *Césarion*, *ou Entretiens divers*, imprimez *à Paris*, *chez Barbin*, *en* 1684, *in* 12°. Mr. Bayle remarque que cet Ouvrage s'est aussi vendu à Paris sous le Titre d'*Entretiens Historiques & Moraux*

(36) Pag. 183. de l'Edition de la Haye in 1713.

(38*e*) Bien souvent, dit R. Simon, Histoire des Versions du N. Testam. pag. 357, on ne doit pas s'en rapporter aux Approbations, qui sont à la tête des Livres: car, il peut arriver que les Docteurs ne les aient pas lûs, ou qu'ils ne les aient pas examinez avec assez de soin. *C'est présentement le cas dont il s'agit ici & la chose n'arrive que trop souvent.* Voïez dans son Histoire Critique de l'Ancien Testament, pag. 54, le demêlé, qu'il donne au Père Denis Amelote, touchant la prétendue Approbation de l'Assemblée du Clergé de France, donnée à *la Traduction Françoise* de N. Testament. Voïez de même à cet égard les véritables Motifs de la Conversion de l'Abbé de la Trappe, pag. 94, 95. *Il faut* y dit-on, *de quelle maniére ces Approbations se donnent. Un Prélat*, *distrait par une infinité de fonctions*, *attachées à son Etat*, *se fait lire d'ordinaire la Préface*, *avec quelques-unes des dernières pages*, *& donne ensuite le reste à examiner à quelque Prêtre de sa Suite*, *qui sera Docteur de Sorbonne par honneur . . . . . Et ce Prêtre*, *qui a souvent plus de Titres que de Lumière . . . . . rapporte à Monseigneur que ce Livre est plein d'onction*, *& son Auteur tout abimé en Dieu. Sur ce témoignage le Prélat les ordonne d'en donner un*, *& le Docteur*, *s'enfermant dans son Cabinet*, *cherche quelque pensée brillante pour cette Approbation*, *qu'il travaille à peu près autant que Lully ne Opera. Voïez enfin la Lettre sur l'Histoire des Flagellans*, *pag. 41*, *où l'on traite fort sérieusement le Prédicateur* Conlin *d'Approbateur banal de tout Livre dangereux & suspect*, *& où on lui reproche plaisamment d'avoir aussi peu lu cette Histoire avant que d'y donner son Approbation*, qu'il avoit lû le *Télémaque*, lors qu'il l'approuva comme fidélement traduit du Grec. C'est ainsi que le Père Leonard Bachon, *Jésuite*, *Sous-Doïen de la Faculté de Théologie de Vienne*, & Jean Mannagetta, *Recteur de l'Université de cette Ville*, *avoient autrefois approuvé*, *& permis d'imprimer*, une Oraison funebre, *composée par le Père* Florentin Schilling, *Barnabite*, *& imprimée à Vienne*, *chez Jean Kuenrat*, *en* 1654, *in* 4°.: *dans laquelle ils disoient n'avoir rien trouvé contre la Foi*, *& où l'on voioit néanmoins en propres termes*, qu'Adam avoit été formé d'une côte d'Eve. Voïez Daniele Featley Disquisitio de Papistarum Indicibus Librorum prohibitorum & expurgatorum, Signat. C.

(38*f*) Temoignage d'Eudoxe & d'Eucharistie sur l'Histoire de l'Arianisme, *pag.* 20.

(38*g*) Menagiana, *Tom. IV*, *pag.* 10.

(38*h*) Voïez ces Approbations, *à la tête de cette* Vie de Jésus Christ.

(39) Lenglet, Méthode pour étudier l'Histoire, *Tom. I*, *pag.* 130.; & Catalogue des Historiens, *pag.* 27, & 91. *de l'Edit. in* 4°.

(40) *Num. III.*

(41) Amelot de la Houssaie, Lettre pour la Defense de la Traduction de l'Histoire du Concile de Trente, *pag.* 191. *du III. Tome des* Oeuvres de St. Réal.

(42) *Pages* 200. & 201. *du même Tome.*

raux (43) ; & il n'eſt point autrement intitulé dans les Editions des *Oeuvres Mêlées de Mr. de St. Réal*, faites à Utrecht. Ces *Entretiens* ſont tout remplis de Réflexions également fines & ſolides, tant ſur la conduite des Hommes, que ſur les motifs qui les font agir ; & l'on a eu raiſon de remarquer, que *rien n'accoutume d'avantage l'eſprit à examiner murement les choſes, & à en juger ſainement* (44). Il y en a quatre, dont le premier & le dernier traitent *de la difficulté qu'il y a à s'accoutumer dans le monde, lors même qu'on a de l'eſprit & du mérite*, le ſecond contient l'*Hiſtoire du Rétabliſſement de Ptolomée Auletes ſur le Trône d'Egypte par les Romains* (45) ; & le troiſiéme repréſente le *Caractère de Titus Pomponius Atticus*, dont il nous fait un Portrait très desavantageux, & qui n'étoit en effet rien moins qu'un honnête-Homme. Comme Mr. de Saint-Real promettoit de démaſquer ainſi diverſes autres Perſonnes tant anciennes que modernes, beaucoup de gens, trop aſſujettis à leurs opinions, ou, pour mieux dire, à leurs préjugés, trouvérent très mauvais qu'on oſât les attaquer de cette ſorte, & desapprouvérent fort une ſemblable liberté. Quelqu'un même, moins zélé probablement pour la réputation d'Atticus, que jaloux de la gloire que pouvoit acquerir l'Abbé de Saint-Réal en faiſant une découverte qui avoit échappé pendant toute une longue ſuite de Siècles à la pénétration & aux recherches de tant d'habiles gens, s'oppoſa vivement à *ce Deſtructeur de Réputations anciennes & modernes*, & entreprit en particulier l'*Apologie de T. Pomponius Atticus* (46). Mais, ceſa fit à peu de tort au ſentiment de Mr. de Saint-Réal, qu'un très habile Homme en ce genre de Littérature n'a fait aucune difficulté de l'adopter & de le ſoutenir depuis (47). L'Auteur des *Réflexions ſur les grands-Hommes morts en plaiſantant*, a bien fait depuis quelques vains efforts pour rehabiliter Atticus ; &, contre le témoignage exprès de Cornelius Népos ſon Hiſtorien (48), il ne le fait ſans doute mourir *gaiement*, & avec un *Air enjoué* (49), que pour en faire un grand Homme digne de ſon petit Recueil. Mais, un autre Auteur, qui pouroit bien n'avoir point ignoré l'Ecrit de Mr. de Saint-Réal, quoi qu'il ne le cite pas, a fortement maintenu ſon opinion dans une piéce intitulée *Diſſertation ſur le Caractère de trois célebres Romains*, Cicéron, Atticus, & Lucrèce ; *où l'on fait voir la différence qu'il y a entre un véritable honnête-Homme & ceux qui n'en ont que l'apparence* (50). On y prouve fort bien, que Cicéron étoit auſſi foible que vain ; qu'Atticus étoit auſſi fourbe que poli ; & que Lucrèce étoit auſſi vertueux que peu recherché : *la vertu ſolide étant rarement ce qui gagne l'eſtime & l'affection des Hommes, & ſouvent même étant un obſtacle à l'approbation publique* (51). Cette Diſſertation eſt toute pleine de Réflexions d'un ſens admirable, & de ſentimens d'une droiture accomplie : &, ſi les Hommes n'agiſſoient pas preſque tous ſi peu conſéquemment à leurs principes, on ne pouroit regarder ſon Auteur que comme un des plus honnêtes Hommes du monde.

L'Ouvrage de l'Abbé de St. Réal dans lequel ſe trouvent ces IV. diverſes piéces, a été traduit en Anglois ſous ce Titre : *Caſarion, or Hiſtorical, Political, and Moral, Diſcours, in four days Entertainments between two Gentlemen, very pleaſant and uſefull for all orders of men what ſoever, Engliſhed by J. W.*, & imprimé *a Londres, en* 1685. *in* 12.

III. On vit paroître, dans le mois d'Octobre 1685, des Nouvelles de la République des Lettres, un *Extrait de Lettre écrite de Paris à l'Auteur de ces Nouvelles* contre la Traduction Françoiſe, faite par Mr. Amelot de la Houſſaie, de l'*Hiſtoire du Concile de Trente de Frà Paolo*, dont on promettoit une nouvelle Traduction, enrichie de Notes Hiſtoriques & Théologiques. Mr. Amelot répondit à cette Lettre ; & s'imaginant y avoir reconnu le Caractère de Mr. l'Abbé de St. Réal, il le traita très vivement dans ſa Réponſe, & le menaça d'une Critique de toutes ſes Oeuvres (52). Le fameux Richard Simon, qui étoit l'Auteur de cette Lettre, *avoue, qu'il ne put s'empêcher de rire*, en vrai la Rancune, *lors qu'il lut, dans ce mois de Décembre, le petit Galimatias de Mr. Amelot* ; & trouva étonnant, *que l'Abbé de St. Réal, qu'on faiſoit Auteur d'un Projet auquel il n'avoit jamais penſé, ait gardé un profond ſilence là-deſſus* (53). Mais, ſon étonnement n'étoit pas bien fondé ; car, l'Abbé de St. Réal n'a nullement gardé le ſilence. Il déſavoue hautement, non ſeulement la prémiére Lettre, comme n'y ayant en abſolument aucune part ; mais même la nouvelle Traduction de Frà Paolo, comme tout-à-fait éloignée de ſon génie & de ſes études. Il ne laiſſa pourtant pas de ſoutenir fortement les principales imputations faites à Mr. Amelot dans cette Lettre : & ſa Réplique, auſſi bien que les deux Lettres qui y avoient donné lieu, ſe trouve dans le Tome III. de ſes *Oeuvres Poſthumes*. Je ne tai ſi elle avoit été publiée plûtôt. C'eſt à peu près ainſi que Calvin ayant mal-à-propos attribué à François Baudouin le Traité *de Officio pii ac publicæ tranquillitatis vere amantis viri in hoc Religionis Diſſidio* de George Caſſander, s'attira de la part du premier le *Commentarius ad Leges de famoſis Libellis & calumniatoribus*, Réplique pour le moins auſſi violente que la Réponſe, qu'il lui avoit adreſſée ſous le Titre de *Reſponſio ad verſipellem quendam mediatorem, qui pacificandi ſpecie rectum Evangelii curſum abrumpere moliitus eſt* : & que Milton ſe vit très vigoureuſement relancé dans la *Fides Publica* de Morus, qu'il avoit téméraitement accuſé d'être l'Auteur du *Regii Sanguinis clamor ad cælum adverſus Parricidas Anglicanos* de Pierre du Moulin, & que comme tel il avoit accablé d'injures & de groſſiéretez dans ſa *Defenſio proſe*, & ſur-tout de ce violent & injurieux Diſtique :

Galli ex concubitu gravidam te Pontia, Mori,
Quis bene moratam, morigeramque, negat?

qui n'eſt, après tout, qu'un aſſez mauvais jeu de mots.

IV. *De la Valeur, à l'Electeur de Bavière*, imprimé *à Cologne, chez Jaques le Jeune, en* 1689, *in* 12e. Ce petit Ouvrage eſt, ſelon Ménage, une bonne piéce, dont le François n'eſt pas des plus corrects, mais où l'on voit par-tout ce que l'on appelle *Eloquentia verborum* (54). Elle eſt pleine de Réflexions judicieuſes & de fines louanges pour le Duc de Bavière (55). On veut néanmoins que ce Prince ſoit bien moins le Héros de la piéce, que le Chevalier de Monatteuil, qui y eſt effectivement fort loué, & pour lequel on prétend que l'Auteur avoit des ſentimens fort paſſionnez. On dit auſſi, que n'aiant pas voulu ſubſtituer, dans cet Ouvrage déjà tout compoſé, le nom du Dauphin de France à celui de l'Electeur de Bavière, & aux Victoires de celui-ci les Campagnes de celui-là, ce refus lui fit perdre une petite penſion dont il joüiſſoit en France, & l'obligea enfin à ſe retirer en Italie. Mais, c'eſt ce dont je n'ai nulle autre preuve, que le bruit public qui en courut alors.

V. *De la Critique*, imprimé *à Lyon, chez Auſſon, en* 1691, *in* 12e. Il ſemble que ce Traité auroit dû être intitulé *de la Cenſure*, plûtôt que

(42) Bayle, Nouvelles de la République des Lettres, *Octobre* 1684, *pag.* 814.

(44) *Ibidem*, *pag.* 819.

(45) On ne ſçe Mr. Auliſio d'avoir ſervilement ſuivi la plus grande partie de ſes Lettres, ni pour mort, tout ſon Hiſtoire Romaine, *Parce in* Bibliothéque Françoiſe, *Tom. XII, pag.* 169. *D'autres lui ont fait le même reproche touchant beaucoup d'autres Ouvrages, & on auroit trouvé fort des bons que bigarrure de Style n'eut remarquable, ſe quelqu'un fut aſſez chagrin. Il eſt vrai, qu'il a ſervi dans une de ſes Préfaces, qu'il prendroit auſſi ce que l'Antiquité nous a laiſſé, qu'il auroit à emploier. Mais, je doute fort qu'un ſimple mot d'Avis, ſi ſe comme on cachoit ainſi dans un Endroit que les vous guares & dans des Lettres negligent ordinairement, puiſſe légitimement excuſer auprès des Perſonnes judicieuſes ſet un Plagiat preſque manifeſt.*

(46) *Après avoir connu quelque choſe dans ſa moralité, cette Apologie a été inſerée dans un Recueil de Pièces fugitives, intitulé :* Le Retour de Pièces Choiſies, ou Bigarrures curieuſes, *imprimé à* Emmerick, *chez* Vitus, *en* 1696, *in* 12. *C'eſt le* XII. *Piéce de ce Recueil, qu'on a ridiculement attribué à Mr. Bayle. Voiez entre autres le* Catalogus Bibliothecæ Comitis de Hoym, *pag.* 112.

(47) *Mr. l'Abbé* Mongault. *Voiez ſa Préface ſur ſa Traduction des III & IV. Livres des* Lettres de Cicéron à Atticus.

(48) Cornelii Nepotis Vita Titi Pomponii Attici, *Cap. XXII, pag.* 1ib.

(49) Reflexions ſur les Grands-Hommes morts en plaiſantant, *pag.* 50, 51.

(50) *Cette Diſſertation ſe trouve dans le* Journal Litteraire de la Haie, *Sept. & Oct.* 1710, *pag.* 132. *& ſuiv.*

(51) *La même, pag.* 141.

(52) *Voiez le mois de Décembre des mêmes* Nouvelles, *pag.* 1101 — 1151. La Monnoie, Remarques ſur la Bibliotheque de Colomiés, *pag.* 160, *trouve mal du même, que la prémiére de ces Lettres fût de l'Abbé de St. Réal.*

(53) Lettres de Mr. Simon, *Tom. II, Lettre XXXI, pag.* 190.

(54) Suite du Menagiana, *pag.* 124.

(55) Beauval, Hiſtoire des Ouvrages des Savans, 1698, *pag.* 495, 496.

que *de la Critique*, puis qu'il n'eſt point fait pour nous inſtruire des régles de cet Art que les Savans nomment *Critique*, & qui conſiſte à remettre un bon état un Auteur ancien, à en expliquer les paſſages obſcurs, à en rétablir les corrompus, à diſtinguer ſes véritables écrits d'avec les ſuppoſez, en un mot à en procurer de bonnes Editions; mais, pour établir differentes régles touchant la maniére dont on devroit cenſurer & reprendre les Auteurs & leurs Ouvrages. „ On doit, ce me ſemble," dit-il d'abord très judicieuſement, „ regarder la *Critique* comme ces remédes excellens, mais déli„ cats, que la Médecine compoſe des drogues les „ plus venimeuſes, & dont quelque poiſon eſt la „ baſe. On ſait avec combien de ſoin ils veulent „ être préparez. Pour peu qu'on connoiſſe les „ Hommes, on conviendra ſans peine, que tout „ ce qui s'appelle blâme, repréhenſion, improba„ tion, eſt auſſi inſupportable aux eſprits, que le „ poiſon l'eſt aux corps." Après quoi, il donne, ſur les ſages précautions avec leſquelles on doit cenſurer, divers Avis, dont quelques uns ont paru aſſez inutiles, & quelques autres fort ſujets à être conteſtez (56). Il prétend, par exemple, qu'on ne devroit cenſurer un Auteur qu'après ſa mort, parce qu'alors on ne le fait point par haine, ce qui n'eſt plus ne pouvant être haï: mais, outre que l'expérience fait voir tous les jours que ce n'eſt-là qu'une illuſion (57), d'autres ſoutiennent que c'eſt ce qu'on appelle *vellere Barbam Leoni mortuo*, & qu'il y a beaucoup plus d'honneteté & de générosité, à ne point attaquer un Homme, qui n'eſt plus en état de ſe deffendre (58). C'eſt pécher, ce me ſemble, des deux côtez; & s'expoſer viſiblement à la Cenſure du Poëte:

Iliacos intra Muros peccatur & extra.

Il eſt permis, & même de l'intérêt de la République des Lettres, de critiquer, & les vivans, & les morts; mais, il faut toujours le faire avec douceur & modération, & uniquement en vue d'éclaircir les matiéres que l'on a à traiter.

Il ne paroit pas que l'Abbé de St. Réal, quoique d'ailleurs fort modéré dans ſes autres Ouvrages, ſoit reſté dans cette juſte borne en travaillant à celui-ci, qui paroit moins fait, pour donner des régles de la *Critique*, ou de la *Cenſure*, en général, que pour cenſurer réellement en particulier l'Auteur des *Réflexions ſur l'Uſage préſent de la Langue Françoiſe* (59). Il trouve cet Auteur *ſi partial, qu'en même tems qu'il eſt indexorable à l'égard de certains Livres, il eſt d'une indulgence inſupportable à l'égard de quelques autres* (60). Il lui parut affecter de ne louer que les Ouvrages de Mrs. de Port-Roial; &, irrité d'une préférence qui lui paroiſſoit ſi déraiſonnable, il entreprit d'en faire voir l'injuſtice au public dans ce Traité *de la Critique*. *Il . . . . . y cenſure*, dit-on (61), *quelques Endroits des* Eſſais de Morale, *& de quelques autres Ouvrages de vos Meſſieurs; & bien que cette Cenſure ſoit accompagnée d'un ſel piquant, & qu'elle ait même quelque choſe de dur, on ne doute point que beaucoup de gens ne l'approuvent, parce que dans le fonds l'Auteur ne dit rien que de vrai.* Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, depuis ſon démêlé avec Mr. Arnauld (62), il n'aimoit, ni ce parti en général, ni l'Auteur des *Réflexions* en particulier, qu'il trouvoit ſi déraiſonnablement prévenu à leur avantage. Il *ſe fait venir à tous momens, pour fournir des exemples de mauvaiſes Critiques* (63): & ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt que l'Abbé de Saint-Réal, qui ne pouſſe ſi vivement l'Auteur des *Réflexions*, que parce qu'il en avoit été attaqué le premier (64), *viole lui-même toutes les régles de la Critique, & ne les obſerve pas plus exactement que ſon Adverſaire; ce qui produit un aſſez plaiſant effet dans ſon Livre. Car, on voit d'abord une régle établie: l'Auteur des Réflexions tient enfuite, qui péche contre la régle; & Mr. l'Abbé, en cenſurant cet Auteur, ne manque preſque jamais de tomber dans la même faute qu'il vient de reprendre* . . . . . Mr. de Beauval, qui en a parlé *plus avantageuſement dans ſon Livre que dans le tête-à-tête*, le regardoit comme *la pièce la plus foible que ſon Auteur eut jamais produite* (65); mais, Mr. Bayle le trouvoit *rempli de penſées ſingulières & judicieuſes*: il y trouvoit pourtant certaines *Remarques de Grammaire trop rafinées, & un peu trop de malignité contre l'Auteur qui y eſt critiqué* (66). En effet, *on peut* fort bien *douter ſi* à cet égard l'Abbé de St. Réal *a gardé la retenue qu'il recommande lui même* ſi poſitivement & ſi expreſſément (67). Un nouveau Critique, dont l'Ouvrage ne fait que de paroître, confirme à peu près tout ce qu'on vient de voir. „ L'Abbé Vi„ chard de Saint-Réal," dit-il, ... „ n'aimant pas ceux que Monſr. Andry, Auteur des „ *Réflexions*, tache de juſtifier, ſon Ouvrage le „ mit de mauvaiſe humeur. Il l'anatna ſans mé„ nagement dans ſon Traité *de la Critique*, qu'il „ paroit n'avoir compoſé que pour le refuter . . „ Ce n'eſt pas qu'il n'y ait d'excellentes Remarques „ dans cet Ecrit, & que la Critique n'y ſoit quel„ que fois juſte; mais, elle eſt auſſi trop chagri„ ne, & aſſez ſouvent peu fondée. L'Auteur y „ donne de fort bons Principes ſur la modération, „ que l'on doit apporter dans la cenſure des Ouvra„ ges d'autrui: &, dans l'application, il les oublie „ ſouvent. J'eſtime beaucoup ſes régles: j'aurois „ voulu plus de fidélité à les ſuivre. Ses Remar„ ques ſur la ponctuation & la prononciation ſont „ bonnes; mais, elles n'apprennent preſque rien de „ plus que ce que l'on trouve dans l'Auteur même „ qu'il cenſure (68)." Un autre Critique plus véhément & moins équitable, & qui paroit en cela ſoutenir ſa propre cauſe, & ſe défendre lui même, s'eſt exprimé d'une maniére incomparablement plus dure touchant le Traité dont il s'agit ici. „ L'Ab„ bé de Saint-Réal," dit-il, „ aïant voulu „ autrefois condamner ce genre d'écrire, dans un „ Ouvrage contraire au bon-ſens, & à l'uſage de „ toutes les Nations lettrées, Mrs. Bayle & Bas„ nage tombérent rudement ſur lui dans leurs Jour„ naux;" (on vient de voir, que ce qu'ils en ont dit n'approche pas de la dureté de ce qu'on vient de lire.) „ Du reſte, on a remarqué en tout „ tems," ajoûte-t-il plus injurieuſement encore, „ qu'il n'y a que les mauvais Auteurs, qui déclament contre la *Critique*, parce qu'ils ſont intéreſſés à ſa proſcription: & l'Abbé de Saint„ Réal eſt le ſeul Ecrivain célébre, qui ait ſoutenu une ſi ridicule Théſe (69)." Malgré tout cela, l'on doit conclure que *le Livre ne laiſſe pas d'être agréable & utile, & de contenir diverſes Remarques néceſſaires . . . . ſur la Langue Françoiſe* (70).

VI. Les *Lettres de Cicéron à Atticus, traduites en François, avec le Latin à côté & des Remarques*; imprimées *à Paris, chez Barbin, en* 1691, *in* 12°. *en* 2 *volumes*. Cette Traduction ne contient que les 11. premiers Livres de ces *Lettres*, & quelques autres qu'il y a ajoûtées à cauſe du rapport qu'elles y avoient (71). Il rend raiſon dans une Préface très ſenſée, tant du but & de l'uſage de ces *Lettres*, que de la méthode qu'il a ſuivie en les traduiſant; & l'on s'apperçoit aiſément, qu'il n'eſt point du nombre de ces eſprits bouchés & ſerviles, qui ne ſauroient rendre, que mot à mot un Auteur, & qui le défigurent par conſéquent bien plus qu'ils ne le traduiſent. Il ſoutient avec beaucoup de raiſon, *que la bonne maniére de traduire n'eſt pas de traduire au pied de la lettre*; & que, *quand cela ſeroit un effet desagréable, il faut, à quelque prix que ce ſoit, trouver des équivalens, qui portent ſi préciſément dans l'eſprit*

(55) Bibliotheque Univerſelle, *Tom. XXIII, pag.* 179, 174, 175.

(57) *La-même, pag.* 174.

(58) Suite du Menagiana, *pag.* 126.

(59) Beauval, Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Décembre* 1691, *pag.* 357.

(60) Bibliotheque Univerſelle, *Tom. XXIII. pag.* 178.

(61) *La-même, pag.* 177, 179. *Voyez auſſi pag.* 171, 172, 176.

(62) *Voyez ci-deſſus la Remarque* (E).

(63) Beauval, Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Décembre* 1691, *pag.* 357.

(64) *Voyez les Réflexions ſur l'uſage préſent de la Langue Françoiſe, pag.* 200, 242, 255, 259, 260, 311, 615, 702, &c.

(65) Lettres de Bayle, *pag.* 362.

(66) *La-même.*

(67) Beauval, Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Décembre* 1691, *pag.* 357.

(68) Gouget, Bibliothéque Françoiſe, *Tom I, pag.* 160, 161.

(69) L'Abbé des Fontaines, *cité dans la Nouvelle Bibliothéque, Tom. XIX, pag.* 514.

(70) Bibliothéque Univerſelle, *Tom XXIII, pag.* 172.

(71) *Ces Lettres ſont* 1. une Réponſe de Cicéron à Pompée, *le VII. du V. Livre des Familiéres*; 2. une Lettre de Métellus Celer à Cicéron; *le I. du même Livre*; 3. *la* Réponſe de Cicéron à Metellus Celer, *le II. du même Livre*; 4. une Lettre de Cicéron à C. Antoine, *le V. du même Livre*; & 5. une Lettre de Cicéron à ſon Frére Quintus, *le II. du I. Livre des* Lettres de Cicéron à ſon Frere.

il mourut à Chambéri (*H*), apparemment assez peu avancé en âge (*k*); mais certainement aussi peu accommodé des biens de la Fortune que le sont pour l'ordinaire les gens de Lettres (*l*). C'étoit un Homme de beaucoup d'esprit, de goût, & de pénétration; & certainement un de nos bons Ecrivains (*m*): grand Ennemi de ces Eloges intéressés, dont la plûpart des Auteurs font entre eux un commerce si honteux & si mépriſable (*n*); mais, d'ailleurs, un peu trop ſenſible aux traits de la Critique (*o*), ſup-

l) *Voyez la pag.* 115. *de ſon Eclaircissement ſur Bachet, où il parle de lui comme d'un grand Homme. Cet Ouvrage fut compoſé & publié en* 1692.

[*k*] Lenglet, *Preface du III. Tome de la* Méthode d'étudier l'Hiſtoire.

[*m*] Nouvelles de la République des Lettres, *Octobre* 1694, *pag.* 919. Bayle, Penſées ſur les Comètes, *Tom. IV, pag.* 793, & Dictionnaire, *Article* TIMOLEON, *Remarque* (L). Lenglet, *Preface du II Tome de ſa* Méthode. Mongault, *Preface des III. & IV. Livres des* Lettres de Ciceron à Atticus. Morabin, Hiſtoire de l'Exil de Cicéron, *Preface*, *pag. xxxiij.* Gaujet, Bibliothéque Françoiſe, *Tom. I*, *pag.* 151.

[*n*] Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Décembre* 1691, *pag.* 516.

[*o*] Lettres de Bayle, *pag.* 112.

prit le même ſens que le Texte Latin, qu'on puiſſe citer raiſonnablement, que ſi l'Auteur avoit écrit en François, il ſe ſeroit ſervi de ces mêmes équivalens (72). Nonobſtant un Principe ſi judicieux, cette Traduction n'a pas laiſſé de trouver des Adverſaires. *Se trouvant en concurrence avec la Traduction des* Offices de Cicéron *par Mr. du Bois de l'Hôtel de Guiſe, cela anima le Port-Royal à faire emporter le deſſus à ce dernier qui étoit leur ami, contre l'un des Antagoniſtes de Mr. Arnauld* (73); & un des Correſpondans des Journaliſtes Littéraires lui a reproché de pécher *très ſouvent contre le ſens* de l'Original (74). Mais, Mr. l'Abbé Mongault, qui a traduit depuis toutes les *Lettres de Cicéron à Atticus*, a été plus équitable à ſon égard, quoiqu'il connût la même cartiere que lui; & cela eſt d'autant plus louable, qu'il eſt très rare aux Auteurs d'en uſer ſi généreuſement. Il a trouvé ſa *Traduction très exacte*; & il remarque, qu'il a *vû pluſieurs fois condamner Mr. de St. Réal ſur des Endroits qu'il avoit aſſurément fort bien entendus* (75). En effet, la République des Lettres eſt pleine de ces Critiques téméraires, qui, ſous prétexte qu'ils ſont d'ailleurs fort éclairez, décident auſſi hardiment ſur toutes ſortes de matiéres, que s'ils les avoient bien examinées. Et quelque choſe de plus déplorable encore, c'eſt qu'une infinité de gens, ſéduits par leur réputation, & auſſi blâmables qu'eux, ſe ſoumettent à ces jugemens comme s'ils étoient parfaitement bien fondez: ne conſidérant pas, que l'autorité d'un Homme médiocre, qui s'eſt particuliérement attaché à l'éxamen d'un certain ſujet, eſt incomparablement plus receivable, que celle du plus habile Homme qui ne l'a point expreſſément éxaminé. Mr. Mongault ne parle pas moins avantageuſement des Remarques de Mr. de St. Réal, que de ſa Traduction. Il les trouve d'un *goût excellent*, & *remplies de Réflexions très judicieuſes & très ſolides*, ſi l'on en excepte *quelques unes*, qui lui paroiſſent, *ou trop longues, ou entiérement inutiles* (76). Elles ſont en partie Hiſtoriques, & en partie Critiques; &, ſelon Mr. l'Abbé Mongault, l'Auteur *n'a pas été heureux à y contredire les Commentateurs*, qu'il releva quelquefois *avec* trop de *hauteur*, & *d'un ton* trop *déciſif* (77).

Une de ces Remarques a donné lieu à une Critique amére & chagrine, de la part d'un de ces génies échauffez, qui voudroient que tout ſe dirigeât ſelon leur tête, & qui ne ſauroient voir aucun de leurs ſentimens tant ſoit peu contrariés. Comme il avoit écrit ſur l'Uſura en Théologien ſévére & en Caſuiſte outré (78), il ne put ſouffrir que l'Abbé de St. Réal en parlât en Homme raiſonnable qui connoit les néceſſitez du public, & en Politique éclairé qui admet les moiens légitimes d'y ſubvenir équitablement. Pour cet effet, il combat de toutes ſes forces, & par toutes ſortes de voies (79), cette Propoſition: *Il n'y a rien de plus néceſſaire, & par conſéquent de plus innocent, dans un Etat, que les Uſures, pourvû qu'elles aient des bornes équitables, réglées par autorité publique* (80): &, incapable de conſidérer, que, ſelon le bon-ſens, la raiſon, le droit des Gens, les loix poſitives de diverſes Nations, & l'aveu même de pluſieurs Théologiens, il n'eſt pas plus criminel de tirer un paiement raiſonnable & légitime d'un argent qu'on prête, que d'une maiſon ou d'un vaiſſeau qu'on loué, il ne fait pas attention, qu'il en eſt de l'uſure comme de tous les autres établiſſemens, qui ont leur bon côté, mais dont on fait un mauvais uſage; qu'on reconnoit ſans difficulté, que ce mauvais uſage, qui fait dégénérer l'uſure en Tyrannie, eſt auſſi condamnable, que l'uſage, qui l'érigeroit en pure charité, ſeroit excellent & louable; mais, qu'il n'y a pourtant pas plus d'obligation de prêter ſon argent ſans profit, que de louër ſes champs ſans revenus. C'eſt néanmoins ce que prétend cet Eccléſiaſtique. Mais, c'eſt outrer déraiſonnablement les choſes, détruire imprudemment tout commerce, & par conſéquent toute Société, & ſe rendre tout-à-fait digne du juſte reproche, fait autrefois à divers de ſes ſemblables, d'être d'auſſi *pauvres Eugins en fait d'adminiſtration publique, que le Maréchal de Guſſion les trouvoit en fait de Conſeils Militaires* (81). C'eſt, de plus, ſe contredire manifeſtement ſoi-même; puiſque, malgré toutes ſes mauvaiſes chicanes, l'on ſe trouve enfin réduit à revenir à l'opinion de ſon adverſaire, en adoptant, contre ſes propres principes, les révenus fixés par le Gouvernement ou par le Prince; & que l'Abbé de St. Réal n'a jamais prétendu autre choſe. Tout cela ſe réduit donc à une miſérable diſpute de mots, tout-à-fait indigne de l'attention des Honnêtes-Gens. Ajoûtons, qu'il y avoit de la lâcheté à adreſſer cette Lettre à Amelot de la Houſſaye, Ennemi déclaré de St. Réal, & qui pis eſt ſon Aggreſſeur fort injuſte (82).

Mr. de Saint-Réal a auſſi traduit, de la même maniére, & dans le même goût, les III. & IV. Livres de ces mêmes *Lettres de Cicéron à Attieus*; mais, ils n'ont point été imprimez, & ne ſe conſervent en manuſcrit, que dans le Cabinet de Mr. Palletier de Souzi dans l'Abbaïe de St. Victor à Paris. On peut voir ci-deſſous, au commencement de la Remarque (*R*), le Jugement avantageux, qu'en a porté Mr. Morabin dans ſa Préface de ſon *Hiſtoire de l'Exil* de Cicéron.

VII. Enfin, ſes *Oeuvres Poſthumes*, imprimées *à Paris, chez Barbin & ſa Veuve, en* 1693, 1695. *& 1699, en* 12°. *en* 3 *volumes*. On peut voir ci-deſſous dans la Remarque (*Q*), quelles ſont les piéces qui les compoſent: ce ſont celles que j'ai diſtinguées par une Etoile *. Mr. de St. Evremont en a porté ce Jugement: *Il y a de fort bonnes choſes dans les Oeuvres Poſthumes de Mr. de St. Réal, & beaucoup d'ennuieuſes pour moi. Le Chapitre* des Femmes, *les* Sabines, *les* Lesbiés, *les* Mariannes, *& les autres, ne m'accommodent point trop* (83). Peut-être l'Abbé de St. Réal en auroit-il dit tout autant de beaucoup de piéces de ce Cenſeur, qui a dit certainement d'excellentes choſes, mais qui en a dit auſſi de très médiocres, au jugement même des Lecteurs les moins difficiles; car, je compte pour rien ce Critique d'une délicateſſe outrée, qui le *confine*, dit-il, *dans un très petit Volume* (84).

Le fameux Des-Préaux ne pouvoit ſouffrir, qu'on le louât en ſa préſence, & diſoit que de pareils Ouvrages ne pouvoient ſe ſoutenir. Voiez les *Lettres de Boileau & de Racine*. En effet, ils ſont bien déchus de cette grande vogue qu'ils ont eue autrefois.

Un autre Auteur s'eſt contenté de dire, & même *avec une eſpéce de regret, que ſes Lettres, ſur-tout celles qui roulent ſur la Réligion, ne répondoient nullement au reſte de ſes Ouvrages*; & qu'il n'y *reuſſit guéres mieux contre les Proteſtans, que contre les Eſprits-forts* (85).

(*H*) *En* 1692. . . . . *il mourut à Chambéri*] L'un des Auteurs du XX. Tome de la *Bibliothé-*

[72] Sr. Réal, *Preface de ſa Trad. des* Lettres de Cicéron à Atticus.

[73] Lettres de Bayle, *pag.* 872, 959.

[74] Journal Littéraire, *Tom. VI, pag.* 231.

[75] Nic. Hubert Mongault, *Preface des III & IV. Livres des* Lettres de Cicéron à Atticus.

[76] *La même*; & Journal Littéraire, *Tom. VI, pag.* 252.

[77] Mongault, *Préf. de ſa Trad. de toutes les* Lettres de Cicéron à Atticus.

[78] De la Pratique des Uſures, & Diſſertation touchant l'Uſure, &c. par L. J. Canel, *imp. à Bruxelles, chez Lamb. Marchant, en* 1690, in 12.

[79] Lettre de Mr C. à Mr Amelot de la Houſſaye ſur une Note de Mr. l'Abbé de S. R. touchant l'Uſure, en ſa Nouv. Trad. des Lettres de Cicéron à Atticus, *imp. à Paris, chez Bouillerot & Cellier, en* 1690, in 12.

[80] Lettres de Cicéron à Atticus, *trad. par Sr Réal, Lettre XII. du Livre I.*

[81] Journal Littéraire de la Haie, *Tom. XVII, pag.* 220.

[82] *Voiez ci-deſſous, Rem. III.*

[83] Mélange curieux de Piéces attrib. à St. Evremont, *Tom. II, pag.* 410.

[84] Voltaire, Temple du Goût, *pag.* 150.

[85] Journal Littéraire, *Tom. XII, pag.* 115, 136.

ſupportant aſſez impatiemment ſon peu de Fortune, & d'une vanité inexprimable (*I*). Il aimoit beaucoup les ſciences, & ſur-tout l'Hiſtoire, à laquelle il s'étoit particuliérement attaché, & qu'il vouloit qu'on étudiât d'une maniére toute différente de celle, dont on l'étudie d'ordinaire (*K*). Il s'étoit extrémement appliqué à la Romaine, laquel-

(86) Abbiot. *Bibliothéque Univerſelle, Tom. XX, Article* 11. *pag.* 60. & 72.

(87) Lettres de Bayle, *pag.* 362.

(88) *La-même, pag.* 194.

(89) *La ſecte* Arrienne, *dont il a fait ce magnifique Eloge.* C'eſt le plus paſſant de tous les Hommes, à la Religion près, dont on ait connoiſſance. *Voyez ſes* Remarques ſur les Lettres de Cicéron à Atticus, *pag.* 437.

(90) Corrections de Balzac, *pag.* 67. Lettres de Bayle, *pag.* 16. Scaliger qui diſoit à peu près de même. Scaligeran. *pag.* 271. Unus erunt mortui ſunt quatuor potentiſſimi Europæ . . . Regem . . . nem . . . Patet meus, creden aſperrement que ſa qualité de Prince le mettoit en droit de parler auſſi. L'orgueilleux Cardinal Wolſey faiſoit entendre bien pis, en diſant inſolemment Mon & mon Roi. *Voyez le* Spectateur, *Tom. VI, pag.* 19.

(91) Réflexions ſur l'Uſage préſent de la Langue Françoiſe, *pag.* 241. Dryden *a eu une penſée toute pareille dans ſon Epigramme Anglois touchant* Homere, Virgile, & Milton. *Voyez dans le* Dictionnaire de Mr. Bayle, *l'Article de ce dernier, à la fin de ſa Remarque* [G]. *On a dit auſſi la même choſe de* Plaute, de Térence, & de Moliere, *dans une des Epitaphes de celui-ci.*

(92) De la Critique, *Chap. XI, pag.* 131.

(93) St. Evr. *Rem. II. ſur la XIII. Lettre du II. Livre des* Lettres de Cicéron à Atticus, *par* Bud, 670. Balzac. Graclan *a fait quelque choſe de ſemblable, en appliquant malignement à ce Prince la Deviſe qu'on avoit autrefois donnée à Pompée:* Plus de moi l'on s'éloigne, & plus je grandis. Grand. *Voyez ſon* Critique, *Tom. III, Chap. XII, pag.* 425, 426.

(94) Plutarchus in M. Craſſo, *Cap. III.*

(95) *Voyez ſon* Diſcours ſur la Grandeur & la Sainteté des Hommes, *pag.* 249, & *ſuiv.*

(96) Lenglet, Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Preface du Tome I.*

(97) *La-même, Preface du Tome II.*

(98) *Voyez-en des Preuves dans les* Penſées ſur les Comètes, *Tom. II, pag.* 710. & *ſuivantes*; & *dans les* Conſidérations Politiques ſur les Coups d'Etat, par Gabr. Naudé, *pag.* 226, 227, & *ſuiv.*

que Univerſelle & Hiſtorique, faiſant en Février 1691. l'Extrait de la traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus* par Mr. l'Abbé de St. Réal, y dit que cet Abbé étoit *mort peu de tems après l'Edition de cette Traduction* (86). Mais, l'Auteur des *Remarques* ſur les *Lettres de Mr. Bayle* a obſervé, que ce ſavant Homme *parlant . . . . . de Mr. l'Abbé de St. Réal comme vivant encore le* 30. *Juin* 1692; *il y avoit lieu de croire que l'Auteur de cet Endroit du XX. Tome de la Bibliothéque Univerſelle s'étoit trompé* (87): & cette Critique ſe trouve d'autant mieux fondée, que ce ne fut que le 9. de Novembre 1692, que Mr. Bayle apprit cette mort par Mr. Minutoli, intime ami du défunt, avec lequel il étoit en grand commerce de Lettres ainſi qu'avec Mr. Bayle; & que ce ne fut qu'alors que celui-ci lui demanda des Mémoires pour compoſer l'Eloge Hiſtorique de ſon ami (88). Ces Mémoires ne furent point envoiés; & je n'ai point trouvé d'autres ſecours, pour dreſſer ce préſent Article de l'Abbé de Saint-Réal, que quelques lambeaux, repandus çà & là par occaſion dans divers Ouvrages, & que l'on trouvera exactement citez à la marge tant du Texte que des Remarques.

(*I*) *Il étoit d'une vanité inexprimable.*] Je n'en rapporterai que ce ſeul trait. S'entretenant un jour, avec quelques autres beaux-eſprits de Paris, de la qualité de *Grand-Homme*, & du petit nombre de Perſonnes, qui méritoient véritablement ce Titre, les uns propoſérent Alexandre, les autres Annibal, quelques uns Céſar, & preſque tous Louis XIV.: & ce dernier nom, qu'il ne reſpectoit pas extraordinairement, réveillant tout d'un coup ſa mauvaiſe humeur & ſon amour propre: *Vous vous trompez tous*, leur dit-il brusquement; *il n'y a véritablement de Grands-Hommes, que* Scipion (89), Jesus Christ, *& moi.* Aſſemblage, auſſi peu ſenſé qu'extraordinaire, & cependant peu après imité dans cet autre, tant les ſottiſes ſont contagieuſes: *A trois grands Perſonnages ſeuls Héritiers du Ciel & de la Terre*, Jesus Christ, Frederic Auguste, *Prince Electoral de Saxe, &* Maurice Guillaume, *Prince Héréditaire de Saxe-Zeitz*, Dédicace auſſi irréligieuſe qu'indécente, qu'ôſa mettre H. D. à ſa *Géographie Sacrée* en Allemand, imprimée *à Leipſic, en* 1704, *in folio*: Aſſemblages tout autrement condamnables, que celui qui porta autrefois Balzac à ſe mocquer de Malherbe, qui, ſe mettant immédiatement après les Rois, diſoit ſans façon, *Priam a reçu de la conſolation, François I. n'a point voulu mourir de regret, ni moi auſſi* (90): & Aſſemblages, enfin, moins ſenſés, que celui des *trois Grands, Alexandre, Pompée, & Charlemagne*, Titre d'un de nos anciens Romans, imprimé autrefois en Caractéres Gothiques, *in* 4°.; & inexcuſables moins judicieux, que celui que faiſoit ordinairement Sixte Quint, de lui-même, de Henri Roi de Navarre, & d'Elizabeth, Reine d'Angleterre, pour le Gouvernement de toute l'Europe.

Ceux, qui m'ont fait part de cette ridicule faillie, prétendoient la tenir de Mr. de Fontenelle, l'un de ceux en préſence de qui elle fut avancée. Ajoûtons à cela, que l'Abbé de St. Réal fut ſi choqué de cette Phraſe d'un de ſes Adverſaires, *Alexandre étoit un Héros, Céſar étoit un Grand-Homme, & Louis le Grand eſt l'un & l'autre* (91), qu'il la traita publiquement de *louange affectée ſous le préſente groſſier d'en expliquer les termes* (92); & qu'on entrevoit je ne ſai quoi de cette humeur chagrine dans une de ſes Remarques ſur les *Lettres de Cicéron à Atticus*, où il s'agit du Surnom de *Grand* donné à Pompée, & où il emploie cette ſinguliére & bizarre queſtion de Balzac: *Etoit-ce donc à cauſe de ſon nez, ou pour avoir battu les Suiſſes, qu'on a donné ce Surnom à François I.* (93)? Craſſus avoit ſans doute incomparablement meilleure grace, lors qu'il diſoit, avec un dépit, que ſon rang, ſon mérite, & ſa naiſſance autoriſoient, *de remûer de pirds Pompée eſt-il donc plus grand que moi* (94)? Et Mr. l'Abbé de Saint Pierre, qui prétend ſi judicieuſement, que le Titre de *Grand-Homme* ne ſe doit accorder qu'aux Bienfaiteurs des Hommes en général, & de leurs Compatrintes en particulier (95), ſeroit beaucoup mieux fondé à en dépouiller une infinité de gens auxquels on l'a ſans doute donné trop libéralement.

S'il étoit vrai, comme quelques Perſonnes le prétendent, que Mr. l'Abbé de St Réal eût eu pour but de ſe dépeindre lui-même ſous le nom de Ceſarion, rien ne ſeroit plus propre à confirmer le Texte de cette Remarque; car, c'eſt un Perſonnage qu'il repréſente comme un modéle parfait de ſageſſe & de vertu.

(*K*) *Il vouloit qu'on étudiât l'Hiſtoire d'une maniére toute différente de celle dont on l'étudie d'ordinaire.*] C'eſt dans ſon Traité de l'*Uſage de l'Hiſtoire*, qu'il propoſe ſon ſentiment à cet égard: Traité, généralement eſtimé de tout le monde, & dont il eſt étonnant qu'un habile Homme ait jugé aſſez diverſement, pour le *ranger* d'un côté *dans la même Claſſe qu'un Livre peu conſidérable, & qui n'avoit guéres d'utile que la Table* de Méthode qu'on doit tenir en la Lecture de l'Hiſtoire, *&c.* (96); & de l'autre, pour le faire réimprimer lui-même dans un de ſes Ouvrages, & pour en porter ce jugement tout oppoſé, & tout-à-fait propre à confirmer mon Texte. „ On y voit, „ dit-il en parlant de ce Traité (97), „ on y „ voit un eſprit de Réflexions, lequel, étant lieu „ de n'être pas content de la ſéchereſſe, avec laquelle on étudie l'Hiſtoire, vouloit qu'on ne la „ regardât pas moins comme un Tableau de la ſageſſe & de la folie des Hommes, que comme „ le récit de leurs actions & de leurs vertus. Il „ n'éxige point pour cela, que les Hiſtoriens ſoient „ d'ennuieux Prédicateurs, ou des Moraliſtes perpétuels: rien ne ſeroit plus desagréable, & nous „ ôteroit, ſi je l'oſe dire, le plaiſir de la Lecture, en nous ôtant celui de la Réflexion. Il „ ſuffit qu'un Ecrivain narre exactement les principales circonſtances d'un Fait, qu'il en développe les cauſes & le motif, qu'il découvre les reſſorts cachés dont on s'eſt ſervi pour faire réüſſir une intrigue, ou pour venir à bout d'un „ deſſein. C'eſt à nous enſuite à faire les Réflexions, qui nous conviennent: ſoit en conſidérant les étranges effets de la bizarrerie, de la malignité, & de la vanité des Hommes, qui „ produiſent des actions ſi éclatantes: ſoit en nous faiſant remarquer que ces événemens, qui „ paroiſſent remuer tout un Roiaume, & agiter „ quelquefois pluſieurs Etats, tirent ordinairement leur Origine de Principes très médiocres, & ſouvent même ſi chétifs, qu'à peine croiroit-on „ qu'ils duſſent intéreſſer quelques particuliers (98): „ ſoit,

quelle, au Jugement d'un excellent Critique, il étoit très capable de bien traiter (*L*), & dont en effet il nous a éclairci divers morceaux (*p*) d'une manière si satisfaisante, qu'un des plus polis Ecrivains de nos jours n'a point fait difficulté de le servir de la plûpart de ses Recherches (*q*). On lui a reproché de s'être quelquefois fort trom-

(*p*) Il est au nombre de XII: on en verra le dénombrement ci-dessous Remarque (*L*).

(*q*) *L'Abbé de* Vertot, *dans les* Révolutions *duquel on remarque quelques-unes des* Conjectures *&* des Réflexions *de l'Abbé de* St. Réal, *sur l'Histoire Romaine.*

„ soit, enfin, en nous appliquant nous-mêmes „ tous les faits qui nous passent sous les yeux, & „ en nous rendant sages par la folie, ou, au moins, „ par l'expérience d'autrui;" selon cette belle & judicieuse maxime de l'ancien Poete,

Feliciter is sapit qui alieno periculo sapit (99),

(99) Plaute, *in* Mercatore, *Act. IV, Scen VII, Vers. 40.*

qu'un de nos vieux Auteurs a traduite assez bien en ces termes:

Heureux celui qui pour devenir sage
Du mal d'autrui fait son apprentissage (100),

(100) Voyez l'Histoire des Singeries de la Ligue, *pag. 189.*

mais qu'on a rendu plus exactement & plus énergiquement encore en ceux-ci:

Heureusement sage est celui,
Qui l'est par le malheur d'autrui.

(101) Bayle, Lettre *contre le prétendu* Présage des Cometes, *pag. 1493 en Pensées sur les Cometes, Tom. II, pag. 791.*

„ C'est-là le but, que s'est proposé Mr. l'Abbé „ de St. Réal, dans son Traité *de l'Usage de l'Histoire.*" Ouvrage *tout rempli de Réflexions excellentes* (102); & l'on ne sauroit nier qu'il ne le remplisse parfaitement bien, dans les VII. Discours dont il l'a composé.

(102) *Ces trois Titres appellez à l'Esprit selon du prétendu Traité intitulé* l'Opinione Regina del Mondo: *que le fameux* Pascal, Pensées sur la Religion, *Titre XXV, pag. 836, Audacieuse, ordinairement de voir, comme valent lui seul bien des Livres; quoique l'ingénieux Auteur des* Amusemens sérieux & comiques, *page dernière, croie qu'il ne l'a cité que comme un simple Axiome: mais qui n'a pourtant été imaginé que pour un Passage de* Cardan, de Utilitate ex adversis capiendâ, *Libr. III, Cap. XXV, pag. 229; Emfimotio & Opinio Rerum Humanarum Regina sunt: ou bien sur ces mots de* Criticon de Balthasar Gracian, *Tom. III, Chap. V, pag. 179;* l'Opinion chez les Hommes fait tout. Elle est la Reine du Monde. C'est elle qui decide de toutes choses. *Quel qu'il en soit, c'est une idée, sur laquelle un habile Homme feroit fort droit un Ouvrage très curieux. C'est ce qu'a entrepris depuis peu, mais peu heureusement, un Mr. de* St. Aubin, *dans son* Traité de l'Opinion, ou Mémoires à pour servir à l'Histoire de l'Esprit Humain, en 6 volumes, *fortchargés de quantité d'inutilités, quelquefois aussi mal expensées qu'employées. Selon un de ses Censeurs,* l'Opinione Regina del Mondo *n'est point,* comme il le croit, *un titre de raison, puisqu'il se trouveroit dans la Bibliothèque du Maréchal d'Effiat. Mais, si cela est ainsi, pourquoi n'en avoir pas prévenu tout le Public, l'Imprimeur, le Docteur, & la Forme? Vingt différens Auteurs ont avancé la même chose du prétendu Traité de trois Impostheurbon: mais, malgré les Recherches les plus exactes des plus habiles Connoisseurs de Lavres, on n'a jamais rien rencontré de tel; & il en faudra apparemment de même de l'*Opinione Regina del Mundo. *Quoi qu'il en soit, ce Titre vaut tout un Livre à quiconque sait bien y réfléchir: Mr. de* Voltaire *en a assez bien donné l'idée en ces deux Vers:*

Coutume, Opinion, Reines de nôtre sort,
Vous réglez des Mortels, & la vie, & la mort;

& les six gros Volumes de Mr. de St. Aubin, *n'en font qu'une ample Paraphrase.*

Il y a bien *dans les* Somnia Sapientis *de* PETRUS FIRMIANUS, *imprimés à* Paris, chez D. Thierry, *en* 1660, in 12., *un Chapitre intitulé* Opinio Regina, *& qui en fait le* VI. Songe: *mais, cela est si maigre & si sec, en un mot si différent de ce que pourroit faire imaginer & attendre un semblable Titre, qu'on ne sauroit pas à soupçonner que ce n'est qu'une* Fausse Fenestre, *comme disent les Italiens. En effet, c'est l'Ouvrage d'un bon* Capucin de Paris, *nommé le Père* ZACCHARIE DE LISIEUX, *dans un de deux autres copiés de Couvens des Maures du Siècle de même caractère, intitulés,* Gigas Gallus & Genius Seculi, *de même à* Paris, chez Thierry, *en* 1658, & 1661, in 12. *On a une Traduction Françoise des* Songes de Sage, *imprimée à* Paris, chez Thierry, *en* 1664, in 12.: *mais beaucoup moins bien écrite que l'Original, dans le Latin est un moins fort élégant.*

Tous les Historiens des Pénitences, s'accordent à donner ces trois Ouvrages au Père Zacharie de Lisieux, & *même* Baillet, *tant dans son Tom. V, pag. 389, que dans sa Liste d'Auteurs déguisés. Ainsi, je ne conçois pas pourquoi, dans la* Table générale *de ses Jugemens des Savans, on dit le contraire, affirmant même qu'ils sont du Père* Yves de Paris.

(103) *Voyez la fin de ses* Discours IV. & VII, *pag.* 50. 51, & 52.

(104) Daniel Lombard, Differtat. sur l'*Unité de l'Histoire*, *Préface* 99, & 99*, *où il ne trouve ni grand choix, ni grand goût, dans quelques-uns des Exemples rapportés par Mr. de St. Réal.*

(105) St. Réal, de l'Usage de l'Histoire, *Disc. III, pag.* 97.

(105*) Bayle, Nouvelles de la République des Lettres, *Octobre* 1684, *pag.* 814, 815.

trompé dans ſes écrits (*M*). Mais auſſi l'on a reconnu, qu'ils ſont preſque tout remplis de réfléxions utiles & ingénieuſes: à la vérité, quelquefois ſi recherchées, & ſi raffinées,

humes de l'Abbé de St. Réal, la grande connoiſſance de l'Hiſtoire Romaine que cet Abbé s'étoit acquiſe; & qu'on a eu raiſon d'y remarquer, *que depuis longtems il méditoit de ranger les Guerres Civiles des Romains, qu'il avoit décrites en divers Traités.* „ Cet Auteur", dit Mr. Bayle, en faiſant l'extrait du *Céſarion* (106), „ ſuit à la trace „ les progrès de l'affaire" du Rétabliſſement de Ptolomée Auletes ſur le Trône d'Egypte: „ il nous „ fait voir en peu de mots les principales intrigues „ de Rome" à ce ſujet. „ Sa maniére de narrer „ a quelque choſe de bien inſtruétif; parce que, „ ſans faire des écarts, il touche pluſieurs choſes „ importantes, & qu'il s'étudie principalement à „ nous donner le caractére de ceux qu'il met en „ action. S'il eſt vrai qu'il ait deſſein de faire „ l'Hiſtoire des Guerres Civiles de Rome, & que „ c'en ſoit ici un Eſſai par lequel il veut preſſentir le goût du public, on doit ſe perſuader qu'il „ ne s'engage pas dans cette belle entrepriſe ſans y „ être propre. Une Hiſtoire Romaine, compoſée „ ſur ce modéle, ne ſauroit être que bonne." Ce que dit-là Mr. Bayle ſe doit entendre auſſi du *Caractére de Titus Pomponius Atticus*, qui ſe trouve dans le même volume, & qu'on ne regardoit, ajoûte-t-il, que comme l'*Echantillon d'un grand Commentaire Moral ſur les plus illuſtres Perſonnages de l'Hiſtoire des Guerres Civiles de Rome:* & l'on peut très bien dire la même choſe de ſon *Hiſtoire de la Conjuration des Graccques*, de ſes *Affaires de Marius & de Sylla*, de ſes *Conſidérations ſur Lucullo*, & de ſes *Réfléxions ſur Céſar, Lépide, Marc-Antoine, Auguſte*, &c., qu'un habile Homme a trouvées très propres à bien *faire entrer*, & *peut-être* même *avec trop de fineſſe, dans les divers Caractéres de l'Eſprit & du Cœur humain* (107). Tout cela doit nous perſuader, qu'on ne doutoit point que l'Abbé de St. Réal ne fût très capable de bien traiter l'Hiſtoire Romaine; & ce qu'il nous dit lui-même dans la belle Préface de ſa Traduction des Lettres de Cicéron à Atticus, *qu'une longue & curieuſe Etude du Siécle de ces Lettres lui avoit donné la connoiſſance des Mœurs, du Gouvernement, de la Religion*, des Romains, *du Caractére des Gens, & de la Nature des Affaires dont il y eſt parlé*, ne peut que nous confirmer dans cette opinion. C'eſt auſſi le ſentiment de Mr. l'Abbé Mongault, qui reconnoit qu'*on peut*, dans les Remarques de Mr. de St. Réal ſur les II, prémiers Livres des Lettres de Cicéron à Atticus, *une grande connoiſſance de l'Hiſtoire des derniers tems de la République* Romaine (108): de Vigneul Marville, qui trouve que *les Réflexions de Mr. l'Abbé de Saint-Réal ſur le génie de quelques Romains ſont ſolides & judicieuſes; qu'il entre bien dans le caractére des Grands-Hommes dont il parle*, & qu'il *les préſente toujours dans le plus beau point de vue de leur Hiſtoire*; mais qu'*elles ſont ſouvent un peu trop malignes* (109)? & enfin, d'on des Auteurs du Journal Littéraire de la Haïe, qui ne fait point difficulté d'avancer, que *ceux-là même, qui ſont le plus verſés dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Romaine, ſeront charmez de voir ainſi raſſemblé ce que ces morceaux d'Hiſtoire ont de plus intéreſſant; & de les voir exprimés d'une maniére convenable à la grandeur & à la majeſté du Sujet, ... & accompagnés de Réfléxions d'un ſens & d'une juſteſſe admirable* (110).

(*M*) *On lui a reproché de s'être quelquefois fort trompé dans ſes Ecrits.*] Je me contenterai d'en donner quelques éxemples. I. Il dit que l'*Armée Navale de Mithridate aſſiégeoit* Sylla *à Athenes* (111). Plutarque ſe contente de dire que *Sylla* étoit *à Athénes le plus fort par Terre, mais le plus foible par Mer, de maniére que ſes Ennemis lui coupoient les Vivres* (112). II. Il dit que *Marius le Jeune fut obligé à ſe retirer à Preneſte, où il ſe fortifia, & où avant qu'il fut arrivé le Preteur Damaſippus fit tuer Domitius Scevola Souverain Pontife, & ce fameux Juriſconſulte, ... Carbo, . . . Antiſtius, . . . & quelques autres* (113). Il eſt viſible, tant dans Tite Live, que dans Velleïus Paterculus que l'Auteur paroit avoir particuliérement ſuivi, que ce ne fut point à Preneſte, mais à Rome, que toutes ces Perſonnes furent miſes à mort (114). C'eſt pourquoi l'Editeur du dernier Recueil des Oeuvres de l'Abbé de Saint-Réal a bien fait de reſtituer ainſi ce paſſage, qui étoit d'ailleurs tout plein de bévûes: *Marius le Jeune fut obligé de ſe retirer à Preneſte, où il ſe fortifia. Avant qu'il y fût arrivé, le Preteur Damaſippus, Homme d'une humeur ſanguinaire, avoit fait tuer par ſon ordre, à Rome, Domitius Scevola, Souverain Pontife & fameux Juriſconſulte, ... Carbo, . . . Antiſtius, . . . & quelques autres* (115). III. Il dit, que pendant le Combat de Teleſinus chef des Samnites contre Sylla, près de la Porte Colline, *les Ennemis firent des cris de joie ſi grands, qu'ils penſérent mettre en fuite le reſte des Romains; & qu'Offella, qui tenoit Marius aſſiégé* [dans Préneſte,] *croient tout perdu, voulut plus d'une fois abandonner le Siége* (116). On ne comprend pas comment Offella pouvoit entendre de ſi loin de Rome les cris des Samnites, qui combatoient à l'une de ſes portes. Mais, ce n'eſt point auſſi que Plutarque raconte la choſe: il rapporte qu'Offella, averti par des ſuiards, & étonné du mauvais ſuccès de Sylla, avoit penſé lever le Siége de Preneſte (117). IV. Il confond, avec Lépide le Triumvir, un autre Lépide qui voulut s'emparer de la Domination peu après la mort de Sylla (118). Celui-ci étoit Conſul l'an de Rome 676, au lieu que le Triumvir ne le fut pour la prémiére fois que trente-deux ans après en 708, (119). V. Parlant du Stratagême d'une mule chargée d'or, dont ſe ſervit heureuſement Mithridate, pour empêcher les Romains de le pourſuivre & de l'attraper, il le place quelque tems après la levée du Siége de Cizique, & avant que Luculle entrât dans le Roïaume de Pont (120). Mais, il eſt viſible par la narration de l'Plutarque, que ce ne fut qu'après l'entiére conquête de ce Roïaume, & lorſque ce Prince infortuné fut obligé de ſe ſauver en Arménie chez ſon Gendre Tigrane, qu'il eut recours à cette ruſe de Guerre (121). VI. Il met *Nyſſa* au nombre des Villes du Roïaume de Pont dont Luculle ſe rendit Maître après la fuite de Mithridate (122). Mais, ſelon Plutarque, *Nyſſa* eſt une des Sœurs de Mithridate, qui fut priſe dans Cabyra, & que ſa captivité ſauva de la mort que ce Prince cruel fit ſouffrir à ſes autres Sœurs & à ſes Femmes, parce qu'il ne les pouvoit point emmener (123). VII. Il donne, pour un ſeul & même Homme, l'*Appius Claudius* que Luculle envoia en Ambaſſade vers Tigrane pour lui demander Mithridate, & le *Clodius* (car il lui donne ces deux noms,) qui fit enſuite revolter ſon Armée (124). Mais, il paroit par le récit de Plutarque, que ce ſont deux Hommes tout différens, quoique tous deux Beaux-Frères de Lucullo. L'un, nommé *Appius Claudius*, fut envoié vers Tigrane, & s'acquitta de cette commiſſion avec cette hauteur que les Romains affectoient envers tous les autres Peuples: & l'autre, nommé *Publius Clodius*, Homme ſi perdu de débauche, qu'il entretenoit un commerce criminel avec ſa propre Sœur Femme de Lucullo, fut celui qui fit revolter ſon Armée (125). VIII. „ Il dit dans ſes Remarques ſur le „ titre des Epîtres de Cicéron à Atticus, que cet „ Ami de Cicéron ſe nommoit ainſi, *parce qu'il étoit fort ſavant en Grec, & qu'il demeuroit la plûpart du tems à Athénes.* Il auroit fallu dire „ ſimplement, à cauſe du long ſéjour qu'il fit „ pendant ſa jeuneſſe à Athénes; pu ſqu'il eſt certain qu'il demeura la plûpart de ſa vie en Italie, „ ou en Epire ou il avoit beaucoup de bien (126)." IX. Il dit toujours *la Cypre*, ou *Chypre*, en parlant de l'Ile de ce nom, ſoit dans ſes Hiſtoires anciennes, ſoit dans les modernes (127). L'Uſage veut néanmoins, qu'on ne diſe *Chypre*, que quand il s'agit de l'Ile moderne; & qu'on diſe *Cypre*, quand il s'agit de l'ancienne (128). X. Il dit, qu'une *Mere de la I. Race des Rois fut ſi jalouſe* du Poil *de ſes Enfans*, qu'*étant le choix de l'Epée ou des Ciſeaux, elle aima mieux leur voir trancher la tête, que de les voir tondus* (129). Le fait eſt certain; mais, Mr. de St. Réal, ſe livrant trop à ſon eſprit de ſingularité, prête à cette malheureuſe Princeſſe un motif auſſi indigne d'elle, que celui qui la détermina à cette funeſte réſolution

(106) Bayle, Nouvelles de la Republ. des Lettres, *Oct. 1684. pag. 917.*

(107) Méthode d'étudier l'Hiſt. *Tom. I, pag. 562.*

(108) Mongault, *Préf. des III, & IV, Livres* des Lettres de Cicéron à Atticus.

(109) Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, *Tom. III, pag. 44, 47, 48.*

(110) Journal Littéraire, *Tome XII, pag. 306, 307.*

(111) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 210.*

(112) Plutarque, *dans la Vie de Lucullo, folio 921.*

(113) Oeuvres Poſthumes de St. Réal, *Tom. II, pag. 282.*

(114) Hiſt. Epit. *Libri LXXXVI., ſeu VI, Decadis IX.* Ve letus Patric. *Libr. II, pag. 190.*

(115) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 196.*

(116) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 168.*

(117) Plutarque, *dans la Vie de Sylla, folio 908.*

(118) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 582.*

(119) Pozavin Chronolog.

(120) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 216, 219.*

(121) Plutarque, *dans la Vie de Lucullo, folio 920 verſo.*

(122) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 219.*

(123) Plutarque, *dans la Vie de Lucullo, folio, 920.*

(124) Oeuvres de St. Réal, *Tom. I, pag. 225, 228, 236.*

(125) Plutarque, *dans la Vie de Lucullo, folio 911, verſo & 907 verſo.*

(126) *Cette Remarque eſt d'un des Auteurs du XX, Tome de la Bibliothéq. Univerſel. pag. 70.*

(127) Rétabliſſement de Ptolomée Auletes, *pag. 1051, 1054, &c.* Quin. Curtius, *pag. 361, 402 & &c.*

(128) Remarq. de Vaugelas, avec les Obſerv. de l'Acad. Franc. *Rem. VI, pag. 12.*

(129) Oeuvres de St. Real, *Tom. I, pag. 57.*

finées, qu'elles échappent; & quelquefois même appuiées sur des fondemens si peu sûrs, qu'el-

tion étoit grand & généteux. Comme il n'étoit alors permis qu'aux Princes de la Maison Royale de porter une longue chevelure, & que c'étoit une marque qu'ils pouvoient hériter de la Couronne, elle aima mieux voir mourir ses Enfans, que de les voir vivre déchus de leur Droit à la Souveraineté; & l'on sait qu'en effet le troisième de ces malheureux Princes n'assûra sa vie, qu'en se coupant les cheveux lui-même, & qu'en se faisant Moine. Le motif de cette Princesse infortunée fut donc aussi noble & loüable, que celui que Mr. de St. Réal lui attribuë seroit petit & ridicule. Je ne dis rien de ces expressions équivoques, *cette Mere de la prémiére Race de nos Rois, & jalouse du Poil de ses Enfans*: il étoit aisé de s'exprimer plus correctement. XI. „ Il [130] dit (130), qu'on conte que sous le Regne „ de Charles VII, le Grand Seigneur envoia un „ Chiaoux en France, à qui l'on fit voir les Com- „ bats de Barrierre: & que comme, après le jeu „ fini, on vint à lui demander ce qu'il lui en sem- „ bloit, il répondit ingénûment, que *si c'étoit tout „ de bon, ce n'étoit pas assez; & que si c'étoit „ pour rire, c'étoit trop.* Mais Baltasar Castiglio- „ ne, au II. Livre de son Courtisan, pag. m. „ 295, dit que Gemes, Frére du Sultan, fit cet- „ te Réponse étant Prisonnier à Rome: *ebel gran- „ trare, come noi usiamo in Italia, gli parea trop- „ po per scherzare, e poco per far da dovero* 131). „ On a fort joliment emploié cette pensée dans le Refrain d'une Chanson moderne sur un Amant zélé, mais trop peu entreprenant au gré de sa Maîtresse:

[130] Usage de l'Hist. pag. 16.

[131] Cette Remarque est de Mr. Bayle, Réponse aux Questions d'un Provincial, Tom. III, pag. 28, 727.

C'en est trop, si s'est badinage;
Es trop peu, si c'est tout de bon.

XII. Il place dans le XVI. Siécle ce Prince capricieux, qui donna un Bénéfice considérable à un pauvre Prêtre endormi dans une Eglise, *afin qu'il y eut quelqu'un de qui on pût véritablement dire que le bien lui étoit venu en dormant* (132). Ce fut Louis XI, Roi de France, qui fit cette libéralité bizarre; & tout le monde sait qu'il vécut dans le XV. Siécle, & qu'il y eut même deux Successeurs. XIII. Il dit, que *ce devoit être une assez plaisante chose . . . . de voir toute la galante & guerriére jeunesse de la Cour de François I, chacun avec la plus longue Barbe qu'il pouvoit, pendant que Messieurs de la Grand-Chambre étoient raser comme les Mignons de Henri III, le furent depuis* (133). Mais, cela ne s'accorde nullement avec le témoignage de divers Ecrivains de ce Siécle-là, & surtout avec ce passage du célébre Etienne Pasquier, Auteur contemporain, & d'autant plus croiable touchant les usages de nôtre France, qu'il en a fait des *Recherches* toutes particuliéres. *Lors de mon jeune âge*, dit-il, NUL *n'estoit tondu fors les Moines. Advint par . . . . avanture, que le Roi François premier de ce nom,* [follatrant avec des Pelottes de Neige, &] *ayant estè fortuitement bleſſé à la teſte, d'un tizon, par le Capitaine Largez,* [Jaques] *Sieur de Montgommeri, les Médecins furent d'avis de le tondre. Depuis il ne porta plus longs cheveux, eſtans le prémier de nos Roys, qui, par un ſiniſtre augure, dégéndra de ceſte vénérable ancienneté. Sur ſon exemple, les Princes prémérement, puis les Genſils-Hommes, & finalement tous les Sujets, ſe meurent former: & il ne fut pas que les Prêtres ne ſe miſſent de ceſte partie; ce qui euſt eſté auparavant plein de mauvais exemple. Sur la plus grande partie du Regne de François prémier & devant,* CHASEUN *portoit donc longue chevelure & barbe raze, où maintenant* CHASCUN *eſt tenu & porte longue barbe* (134): & ce fut à l'occasion de cette nouvelle mode, que Marot fit ce plaisant Rondeau, commençant par

[132] Oeuvres de St. Réal, Tom. I, pag. 11.

[133] Le même, pag. 18.

Povres Barbiers, bien eſtes morſondus . . . . . .
Vous en irez beſongner chaudement
En quelque eſtuve, & là guillardement
Tondre Mau-jouëts, & raſer Priapus (135).

[134] Pasquier, Recherche chez de la France, Livre VIII, Chap. IX, pag. 770. Lettres, Tom I, pag. 170, où il dit que Marot fut à Bi ni. Marot lui-même dit à Rinocerotius; mais on trouve, personnes, & se contrarie de dire, Mémoire folio 81, verso, la genral Prince ne voulut jamais qu'on informât que avoit joué le si- son; disant, qui, s'il avoit fait la folie, il falloit qu'il en beuil la paie. Personne n'eſt nommé non plus dans Mezeray, Tom IV, pag. 450, où il renvoie les Perrugues. Ce Capitaine Largez eſt celui que Brantôme, Dames Galantes, Tom. II, pag. 263, appelle le Bon Homme, en ſes jeunes ans l'un des vaillants & renommez Capitaines de Gendarmerie. Pied de lon tems; & du quel il raconte, qu'il est le ſeurnage d'aller reprendre, dans un Parc de Lyon combatant & en fureur, un gond, qu'une impertinente Femme y avoit laiſſé tomber tx. prêt pour éprouver ſon amour & ſa valeur, & qu'il lui jetta ſi adroitement enſuite au nez, la trouvant indigne de l'attachement d'un Homme vaillant.

[135] Oeuvres de Marot, Tom. VI, pag. 257, 258.

[136] *En ce tems* (1585), *le Roy commença de porter un Bilboquet à la main, même allant par les rues, & s'en jolioit comme font les petits Enfans: &, à ſon imitation, les Ducs d'Eſpernon & de Joyeuſe, & pluſieurs autres Courtiſans s'en accommodérent, qui s'étoient mis ce jeu-là des Gentils-Hommes, Pages, Laquais, & jeunes gens de toutes ſortes tant en de poids & de conſequence; devenu ſi admiré en matière de ſpectacle, les actions & déportemens des Rois, Princes, & Grands Seigneurs.* Journal du Regne de Henry III, d'Edition de 1621, in 4, avec des Additions manuſcrittes extraites du Volume LXXXVII, des Memoires de M. du Puy ſavant à l'Hiſtoire de France, page 78, Annotation marginale. *Ce ridicule Paſſe-tems ſe conſerva la vers la fin du Regne de Louis XIV, & perſonne n'ignore avec quelle fureur tout le monde donna dans ce travers; puiſque là qu'on affirme avoir vû des Conſeillers au Parlement s'occuper poétiquement de cette futilité dans leurs Carroſſes, en allant à la Cour décider des Biens de la Veuve & de l'Orphelin, & de la mort ou de la vie des Malheureux tombés entre les mains de la Juſtice.*

[137] Pasquier, Recherches de la France, Libr. VIII, Chap. XI, pag. 701, 702, où il cite deux Arrêts des années 1400, & 1446, par lesquels deffenses sont faites à toutes Femmes amoureuſes, Filles de joye, & Paillardes, de ne porter Robbes à colliers renversés, cacuns ne ceintures dorées, boutonnieres à leurs chapperon, pannes de gris ni de menu vert à leurs Robbes, &c.

[138] Athenæus Deipnoſophiſtæ. *Libr. XII. Cap IV. initio, pag. 521.*

[139] Oeuvres de St Réal, *Tom. II. pag. 351*

[140] *Voyez le ſupplément de Moreri, aux années 1565, & 1580.*

[141] Oeuvres de St Real, *Tom II, pag 110, 407.*

[142] Mémoires Hiſt. d'Amelot de la Houſſaie, *Tom. I, pag. 615.*

qu'elles en deviennent abſolument fauſſes (*N*). A l'imitation de Varillas, il a quelquefois pé. Dans ſes *Conſidérations ſur Lucille*, il en fait l'Homme du monde, le plus raiſonnable dans ſa retraite, & il le juſtifie même par l'autorité de Cicéron (143); mais, dans ſon *Céſarion*, il le blâme de s'être trop abandonné aux douceurs de la volupté (144). Dans ſon Traité *de la Valeur*, il parle, comme d'une lacheté, de la réſolution du Conſul M. Terentius Varron de vivre après la perte de la Bataille de Cannes dont il étoit la principale cauſe (145); mais, dans ſes *Réflexions ſur la Mort*, il en parle comme d'une action loüable (146). Il falloit être uniforme ſur ces ſujets.

Quant à ce que pluſieurs perſonnes lui reprochent, d'avoir fait des portraits horribles d'Auguſte & de Pompée (147), rien n'eſt certainement plus déraiſonnable; puiſqu'il n'avance rien que ſur le témoignage d'Auteurs contemporains, & ſurtout d'un Auteur contemporain tel que Cicéron. Cet injuſte reproche n'eſt ſans doute fondé que ſur ce reſpect avengle, qu'on rapporte ordinairement des Colleges pour ces grands noms, qui y ſont prônez & rebattus ſans ceſſe, par des gens qui en ſont fort infatuez; mais, qui n'y ſont pourtant connus, que par les flatteries outrées de quelques Poëtes de Cour, auſſi fauſſes & auſſi mercénaires que celles que nous voïons débiter tous les jours. L'Abbé de St. Réal s'eſt courageuſement élevé au deſſus de ce préjugé vulgaire: il n'a pû ſe réſoudre à ne conſidérer Pompée, que par les yeux des Admirateurs de la *Pharſale*; &, pour prouver qu'il n'a point eu tort d'en juger comme d'un très méchant Homme, il ſuffit de rapporter cette réponſe inhumaine & barbare qu'il fit aux Députez des Mammertins: *Ne cefferez-vous donc point d'alléguer les Loix à ceux qui ont les Armes à la main* (148)? En effet, n'eſt-ce pas-là, bien moins la maxime du Général d'une Révolte que ſagement policée, que celle d'un Chef de Bandits & de Voleurs de grands chemins? N'étoit-ce pas imiter d'aſſez près l'exemple odieux & déteſtable de ce Diéarque, Amiral de Philippe Roi de Macedoine, qui, prêt à partir pour une expédition manifeſtement injuſte, eut bien l'impudence, dirai-je, ou l'impiété d'ériger des Autels à l'injuſtice & à l'irréligion, ſe mocquant tout-à-la fois ainſi des Dieux & des Hommes & de leur y offrir publiquement des Sacrifices (149)? Du tems de nos Pères, le vieux Biron imitoit de même aſſez bien Pompée, puiſqu'il ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de dire auſſi brutalement qu'impiement, à un Officier qui faiſoit difficulté d'aller ſaccager & mettre bas une maiſon ſans ſon commandement & adveu par eſcrit ſigné de ſa main, *Ah! Mort Dieu. Eſtes-vous de ces gens qui craignez tant la Juſtice. Je vous caſſe: jamais vous ne me ſervirez; car, tout Homme de Guerre, qui craint une plume, craint bien une épée* (150). Quelle morale! On trouveroit ſans doute beaucoup d'autres exemples de Généraux auſſi inhumains. Et leur feroit-on beaucoup de tort à tous, ſi on les mettoit au rang de ces fleaux du Genre-Humain, que Seneque appelloit ſi judicieuſement *magnos & furioſos Latrones*, & dont St. Auguſtin diſoit très véritablement qu'ils faiſoient des Roïaumes de vaſtes Cavernes, ou plûtôt Campagnes de Brigans, *magna Latrocinia* (151)? Cependant, combien d'imbécilles Orateurs, Poëtes, & Hiſtoriens, qui élévent tous les jours juſqu'aux nues Pompée, Biron, & leurs ſemblables! & cela, pendant qu'on ne voit à regret, que dans un petit coin d'une ſimple brochure presque inconnue, vû la ſuppreſſion par la tyrannie tant politique qu'eccléſiaſtique, la courageuſe & incomparable Action de Jean Jaques de Mesme, cent & cent fois plus loüable elle-ſeule, que toutes les leurs enſemble. En effet, cet illuſtre Maître des Requêtes ſous François I, dans le tems que ces Charges étoient encore dans toute leur ſplendeur, & nullement avilies par le grand nombre, eut, non ſeulement la généroſité de refuſer la place d'Avocat-Général au Parlement de Paris, que ce Prince, dégoûté de Rizé, vouloit lui ôter, & offroit à de Mesme, mais engore le courage de *lui conteſter auſſi révéremment que rudement*, dit le vieux ſtile, *qu'il ne ſaiſoit pas bien de deſpouiller ſon Officier ſans crime, que l'Office ne pouvoit lui vivant vaquer, & qu'il n'étoit pas moins l'Avocat de la Couronne* & de l'Etat que *du Roi:* ce qui fit rendre la charge & les bonnes-graces du Roi, à Rizé, qui en témoigna très vivement ſa reconnoiſſance à de Mesme, qui prétendoit *n'avoir rien fait pour lui*, mais ſimplement *avoir ſervi ſa conſcience*, & rempli ſon devoir (152). Reconnoiſſons pourtant de bonne-foi, que, ſi l'Abbé de St. Réal eſt fort loüable d'avoir mis au grand jour les vices & les actions criminelles d'Auguſte & de Pompée dans les Caractères qu'il en a tracés, il n'eſt pas moins blâmable de n'avoir pas aſſez inſiſté ſur leurs bonnes qualitez; puiſque c'eſt un reproche qu'on peut très legitimement lui faire, & que confirme très bien en particulier la comparaiſon très facile à faire de ſon Portrait d'Auguſte avec celui qu'en a donné de ſon côté St. Evremont, qui tout auſſi blâmable que lui, n'en fait qu'un Politique conſommé, & qu'un Prince tout-à-fait digne de l'amour & de l'admiration de tout le monde. *Et ce qu'il y a de particulier dans ces deux Portraits*, ajoûte un de nos Ecrivains après les avoir rapportez l'un & l'autre, *c'eſt qu'ils ſont tous deux vrais; Auguſte avant eu les bonnes qualitez que St. Evremont lui donne, & les défauts, que lui attribue l'Abbé de St. Réal* (153). Il falloit donc les réünir dans ces portraits, pour les rendre exacts & fidéles; car, on n'eſt Hiſtorien, qu'autant qu'on a le courage de condamner le vice, & de louer l'équité & la vertu, en quelque part qu'ils ſe rencontrent. Ne rapporter que les vertus des Perſonnages dont on a à parler, c'eſt n'être que Panégiriſte; & n'inſiſter que ſur leurs défauts, c'eſt dégénerer en Satirique; qualitez également vicieuſes & blâmables. Si Plutarque n'avoit pas été plus judicieux & impartial dans ſes *Comparaiſons* ou *Paralleles*, il ne ſe ſeroit pas acquis l'eſtime & la réputation dont il jouït ſi légitimement depuis tant de Siécles.

(*N*) Ses *Réflexions* ſont *utiles & ingénieuſes*; mais *quelque fois . . . trop raffinées, ... & même fauſſes*.] Par exemple, ce qu'il dit touchant les motifs qui portent les Femmes & les Enfans à aſſiſter ſi volontiers aux jeux dangereux, aux combats, & aux ſupplices des Malfaiteurs, paroit être de ce caractère. Il prétend, 1, Que *cette inclination* n'eſt qu'*un effet de la foibleſſe naturelle de ce Sexe & de cet âge; comme ſi l'impuiſſance où ils ſe ſentent de faire du mal trouvoit quelque conſolation dans celui qu'ils trouvent tout fait; & que la connoiſſance, qu'ils ont qu'avec leur peu de force il n'eſt perſonne qui ne leur puiſſe nuire impunément, leur fit regarder tous ceux qui ſont dans la ſouffrance comme autant de gens qu'ils n'ont plus à craindre, & partant avec plaiſir.* II, Que *ſi les maux qu'ils conſidérent ne ſont pas de nature à pouvoir leur arriver, ſi l'on écorche un chien, ſi l'on fait languir un poulet qu'on tue, ſi l'on pend un miſérable, auſſi-tôt leurs yeux nagent dans la joie;*

[143] Oeuvres de St. Real, *Tom. I, pag. 140, 241.*

[144] *Le même, pag. 216.*

[145] *Le même, Tom. III, pag. 104, 185.*

[146] *Le même, pag. 144, 146.*

[147] *Voyez leurs Articles, dans la* Table des Matières des Oeuvres de St. Réal. *Voyez-y auſſi ceux de Caton & d'Atticus.*

[148] Plutarchus in Pompeio, *Cap. III*, Apophtegmes des Anciens, *pag. 72.* Je ſuis fâché, dit Charpentier, Carpentarian. *pag. 58*, que ce ſoit un auſſi grand Perſonnage que Pompée, qui ait dit ce mauvais mot.

[149] Polybius, Hiſtor. *Lib. XVII, pag. 1075.*

[150] Brantome, Hommes illuſtres François, *Tom. II, pag. 252.*

[151] S. Auguſt. de Civitate Dei *Lib. IV, Cap. IV.*

[152] Henri de Mesme, *Sr de* Jean Jaques, *dans ſa propre* Vie manuſcrite, *citée page 12*, d'une Lettre Apologétique *pour le* Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'Inſtitution du Roi, contre la fauſſe & pernicieuſe Politique du Cardinal Mazarin, prétendu Sur-Intendant de l'Education de ſa Majeſté, *compoſé par le ſéleber & illuſtre* Claude Joly, Chanoine de l'Egliſe de Paris, *& imprimé à Paris*, en 1653, in 12. *Il fut auſſi-tôt brûlé par la main du Bourreau, auſſi-bien que deux Lettres qui en faiſoient l'Apologie; mais réimprimé en 1661, in 12, ſous prétexte de l'Education du Dauphin. Dans le fort de la Guerre pour la Révolution d'Angleterre, afin de faire voir, que le Miniſtère de France étoit toujours animé du même eſprit, on reproduiſit cet Ouvrage ſous la nouvelle indication de la véritable* Education du Roy, oppoſée à la Politique & aux Maximes du Cardinal Mazarin, *avec l'Inſcription* d'Amſterdam, 1695, in 8: *on dit même qu'on ſe trouva libre à des exemplaires de l'ancienne Edition. Le Père* Niceron, *après avoir judicieuſement obſervé dans ſes* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, *Tom. IX, pag. 122*, que c'étoit un des meilleurs Ouvrages ſur l'Education des Princes, *a eu la foibleſſe d'adopter, Tom. X, pag. 182, & 183, la ſottiſe de Pâbbé* Leoglet du Fresnoy, *que a déjà dit, que l'Auteur étant trop Républicain, a mutilé de voil ſon Livre brûlé par la main du Bourreau; pigreuns, que ce ſache Flatteur n'admettoit rien lorſqu'on parle à un Enfant, comme il n'a que trop paru pour lui par la liberté de ceux qu'il a fait paroître dans les* Remarques *de ſon VI, Tome des* Mémoires de Condé. *La mémoire de ces* Lettres Apologetiques *eſt du célebre* François Ogier; *qui s'étoit déjà depuis longtems ſignalé dans le genre d'écrire, par ſa* Cenſure *de la* Doctrine curieuſe des Beaux-Eſprits *du fameux Père* Garaſſe, *Jéſuite.*

[153] Vigneul-Marville, Melanges d'Hiſt. & de Litter. *Tom. III, pag. 44, 47.*

fois emploïé des anecdotes, non ſeulement d'une autorité fort ſuſpecte, mais dont on a même

joie ; mais, que s'ils ſont ſujets aux maux qu'ils voient en autrui, s'ils voient ſur un Théâtre les déſordres de leurs paſſions, & les malheurs qu'elles attirent, quoique ces paſſions qu'ils voient, & ces malheurs, ne ſoient que des feintes, cette repréſentation toute une les met hors d'eux-mêmes, & les fait abandonner aux larmes, parce qu'ils ſont ſujets à ces paſſions & à ces malheurs. III, Que *ce qui attire tant de monde chez un Danſeur de Corde, qui cherche inutilement, durant deux heures, toutes les manières imaginables de ſe tuer, c'eſt le danger où l'on voit ce miſérable expoſé durant tout ce tems-là, c'eſt le mal qu'il ſe peut faire. Car, ſi ce n'étoit que la curioſité de voir une choſe extraordinaire, un quart d'heure de tems la ſatisferoit pleinement ; & cette curioſité ſatisfaite feroit bientôt place à la pitié que devroit donner naturellement une profeſſion ſi périlleuſe. Que ſi cela n'arrive pas, ſi l'on paſſe les heures entières dans ces lieux avec un plaiſir toujours égal, c'eſt le danger même du Bateleur qui ne ceſſe point auſſi, qui entretient cet horrible plaiſir ; en attend, pour voir ſi par hazard il ne pourroit point ſe précipiter : ce n'eſt que cela* (154).

[154] St. Réal, de l'Uſage de l'Hiſtoire, pag. 20, 21, 22. *Voyez auſſi* les Reflexions ſur le Caractère de l'homme. *Tom. III, pag.* 149, 150.

Tout cela eſt fort ingénieuſement recherché, & l'on y reconnoît cet eſprit de réflexion & de pénétration dont on a ſi juſtement loué Mr. l'Abbé de St. Réal : mais, cela n'eſt peut-être pas auſſi ridiculement penſé ; & peut-être n'y a-t-il rien de plus contraire à l'expérience journalière. En effet, outre que tout ſon II, Article ne s'accorde nullement avec ce qu'il venoit de dire un peu au deſſus (155), *que le Déréglement de l'Eſprit des Hommes eſt ſi grand, qu'il n'eſt pas même néceſſaire qu'on ſoit éxemt du danger où on voit les autres pour y prendre plaiſir* ; & que *l'expérience l'a fait voir dans les combats de Barrière, les Joûtes, & les Tournois, ... où ceux qui étoient prêts d'entrer en lice ne laiſſoient pas de prendre plaiſir à voir porter les autres par terre à coups de lance, leur enfoncer la viſière & briſer les os, quoi qu'ils fuſſent expoſez aux mêmes dangers* : quiconque voudra prendre ſoin d'examiner attentivement la ſituation & les mouvemens apparens des Perſonnes qui ſe trouvent à ces ſortes de ſpectacles, reconnoîtra ſans peine, qu'au lieu de voir manger leurs yeux dans la joie, on voit, tout au contraire, les unes touchées de compaſſion ou de frayeur, les autres ſe trouver mal & avoir beſoin de confortatifs, les autres tomber effectivement en défaillance, & la plûpart enfin ſe retirer lors qu'elles ont vû l'apparcil, parce qu'elles n'ont pas la force de voir donner les coups ou précipiter le criminel : que, bien loin d'attendre avec beaucoup de plaiſir, qu'un malheureux Danſeur de Corde ſe rompe le cou, la plûpart de ſes Spectateurs s'émeuvent, crient, & ſont obligés de tourner la tête, dès qu'ils lui voient faire quelque ſaut périlleux, & ſe privent ainſi du plus grand plaiſir que ſelon nôtre Auteur ils pouvoient recevoir, & qu'ils étoient effectivement allé chercher : que s'il arrive à ce Danſeur de ſe bleſſer, ou même ſimplement de tomber, non ſeulement toute l'aſſemblée ſe trouble, mais encore la frayeur & le ſaiſiſſement ſont vivement dépeints ſur les viſages : enfin, que ſi l'on rit plus, lors qu'un bouffon fait ſemblant de tomber, ce n'eſt pas parce qu'il ſe fait du mal, car on ſait très bien qu'il ne s'en fait point ; mais parce que ſes poſtures bouffones & ſes geſtes ridicules ſont plus riſibles que les ſauts adroits & ſurprenans des bons Danſeurs, qui excitent bien l'admiration, mais non pas la riſée. Bien loin donc que ce ſoit-là le caractère de ceux qui aiment ces ſpectacles, il paroît au contraire, qu'ils ne ſont ſenſibles qu'à la pitié : pitié machinale, à la vérité, qui procéde bien moins des lumières de leur raiſon, que de la foibleſſe de leur tempérament ; puiſque, pour l'ordinaire, ils ne ſont pas moins émûs de compaſſion pour un Voleur de grand chemin, un Meurtrier, ou un Aſſaſſin, qu'on va punir juſtement de leurs crimes ; que pour les Honnêtes-Gens, que ces ſcélérats ont volez, meurtris, ou aſſaſſinez : mais, pitié, néanmoins ; & par conſéquent, bien éloignée de ce raffinement de méchanceté & de noirceur de cœur, que Mr. de St. Réal ne fait point difficulté de leur attribuer. Ailleurs, ſi l'on vouloit y faire quelque attention, ne verroit-on pas ſans peine, que, généralement parlant, les Enfans aiment naturellement les animaux, particuliérement les chiens, les chats, & les oiſeaux ; qu'ils paſſeroient volontiers tout leur tems à badiner avec eux, ſi on les laiſſoit faire ; & que ce n'eſt que par l'effet trop ordinaire & trop déplorable du mauvais éxemple, qu'ils deviennent enfin cruels à leur égard ? Ainſi, chercher la raiſon du plaiſir que les Femmes & les Enfans prennent à voir écorcher un chien, languir miſérablement un Homme condamné au dernier ſupplice, & on Danſeur de Corde le tompre bras & jambes, c'eſt s'amuſer vainement à chercher la raiſon de ce qui n'eſt point ; comme le faiſoit autrefois Démocrite, qui s'obſtinoit ridiculement à vouloir trouver la cauſe naturelle du goût de miel qu'il trouvoit à certaines figues, quoi que ſa Servante l'eut averti que cela ne venoit que de ce qu'elle les avoit miſes dans un vaiſſeau où il y avoit eu de cette drogue : &, prêter à ces gens-là de ſi méchans motifs, c'eſt à mon ſens trop imiter Tacite, qui, non content de nous repréſenter naturellement les Hommes de ſon Siécle auſſi vicieux & auſſi corrompus qu'ils l'étoient, leur attribue gratuitement encore les vûes du monde les plus hortibles & les plus abominables.

Mais, qu'eſt-ce donc qui attire continuellement tant de monde à ces ſortes de ſpectacles, ſi ce n'eſt point la malignité, & le plaiſir cruel & barbare de voir ſouffrir des malheureux ? Ce qui l'attire à toute autre ſorte d'exercices & de paſſetems ; la curioſité ; le goût pour le changement d'objets ; le dégout des occupations ordinaires ; le poids du travail, dont on eſt toujours très aiſe d'avoir quelque prétexte plauſible de ſe débaraſſer ; l'inaction, ou, ſi l'on veut, la pareſſe, à laquelle nous ſommes tous naturellement un peu portez ; l'ennui qui la ſuit infailliblement, mais, ſur-tout, ce panchant ſi naturel à tous les Hommes de diſſiper un tems qu'ils ne ſavent le plus ſouvent à quoi emploïer, & dont ils ſe trouvent comme ſurchargés : ce n'eſt que cela. Tels ſont-là, à mon avis, les motifs, qui portent la plûpart des Hommes à rechercher avec tant de ſoin toutes ſortes de ſpectacles. Gais ou triſtes, ſérieux ou comiques, agréables ou terribles, innocens ou criminels, ils y courent également ; &, ne cherchant qu'à s'amuſer, & à emploïer des momens qui leur ſont à charge, pourvû qu'ils y réüſſiſſent, ils ſont trop contens, & ne demandent rien de plus.

De là viennent ces jeux, ces divertiſſemens,
Que tout le monde cherche avec des ſoins extrêmes,
Et qui ne ſont en fond que des amuſemens,
Dont tous les divers changemens
Savent nous empêcher de ſonger à nous mêmes (156).

[156] Voiture, Lettre de Daphnis à Damon, dans le Recueil de Vers choiſis, pag. 66.

Il y a auſſi, ce me ſemble, je ne ſai quoi de ce raffinement ouné dans cette penſée de nôtre Auteur touchant l'incertitude de l'Hiſtoire. *Il faut être fort ſimple*, dit-il (157), *pour étudier l'Hiſtoire, avec l'eſpérance d'y découvrir ce qui s'eſt paſſé : c'eſt bien aſſez qu'on ſache ce qu'en diſent tels & tels Auteurs ; & ce n'eſt pas tant l'Hiſtoire des Faits qu'on doit chercher, que l'Hiſtoire des Opinions & des Relations.* Quoi que cette penſée ne ſoit que trop bien & trop ſouvent fondée à l'égard des motifs, des reſſorts, des circonſtances, en un mot de tout le détail des événemens ; cependant, il faudroit être abſolument inſenſé pour l'admettre quant aux événemens eux-mêmes pris en gros : par éxemple, la Pucelle d'Orléans, l'Aſſaſſinat de Henri IV, ou l'faceudie de Londres ; faits trop réels & trop certains pour ôſer les révoquer en doute, mais dont les motifs & les reſſorts ſecrets reſteront apparemment cachés jusqu'à la fin du monde.

[157] St. Réal, Œuvres, Tom. III, pag. 171.

Pour prouver qu'*il eſt permis de critiquer les Morts* (158), Mr. de St. Réal fait ce raiſonnement ; & c'eſt encore une de ces réflexions trop rafinées, qui font le ſujet de cette Remarque : „ La mort anéantit tous les mouvemens de ja-

[158] C'eſt le ſujet du Chap. II, de ſon Traité de la Critique. *Voyez en la pag.* 210.

même démontré la fauſſeté (*O*). Quoiqu'en général il nit écrit d'une maniére aiſée & intelligible, ſon ſtile eſt néanmoins peu exact & peu correct (*P*); & cela ſe remarque par-

„ louſie, d'envie, d'averſion naturelle, ou de „ quelque autre animoſité ſecrette, & ce qui étoit „ un ſentiment d'envie contre un vivant change „ de nature s'il dure encore après ſa mort, & n'eſt „ plus qu'émulation. Nous eſtimons trop la vie, „ pour envier encore ceux qui n'en jouiſſent plus: „ la privation de ce bien renfermant la privation „ de tous les autres dont il eſt le fondement, elle „ eſt regardée comme le plus grand des maux; & „ en cette qualité, elle aſſouvit la haine la plus im- „ placable: on ne ſauroit haïr ce qui n'eſt plus." Ce n'eſt-là, ſi je ne me trompe, qu'une agréable broderie de la penſée d'Ovide,

(159) Ovidius, Amorum Libro 2, Eleg. XV, verſ. 39.

Paſcitur in vivis livor, poſt fata quieſcit (159);

adoptée, & rendue plus énergiquement dans ce Vers d'un de nos Poetes, qui y caractériſe ainſi l'envie,

(160) Arouet de Voltaire, Henri de, *Chant VII*, verſ. 136.

Triſte amante des morts, elle hait les vivans (160).

Mais, tout cela eſt plus ingénieux que ſolide, & rien ne prouve mieux combien il eſt mal fondé, que l'expérience continuelle, qui nous fait voir tous les jours, que la haine contre certaines Nations, contre certains Partis, contre certaines Sectes, ne finit point: & que celle contre certains Auteurs dure depuis des Siécles entiers, & même depuis qu'on a commencé d'écrire; témoin les animoſitez outrées contre Homere, dont nous voions à tout moment de nouvelles preuves. Mais, pour en donner quelque exemple de nos jours, & par conſéquent plus ſenſible, la mort de Mr. Bayle a-t-elle *aſſouvi la haine implacable* des Ennemis de ce Grand-Homme: & ne les avons-nous point vûs ſatisfaire avec joie la moindre occaſion de l'accabler d'injures & de calomnies, & pouſſer la baſſeſſe de leurs reſſentimens juſqu'à lui reprocher de n'avoir pas même connu ſon catéchiſme? A force de rafiner & de ſubtiliſer, on va ſouvent bien au delà du vrai; & Mr. de Saint-Réal en a donné divers autres exemples, dont quelques-uns ont déjà été repris par d'habiles gens, & particuliérement par Mr. Bayle. Voïez ce qu'il dit, dans la Remarque (*U*) de ſon Article Louïs XI, ſur les réflexions de nôtre Auteur touchant le tranſport que fit ce Prince de ſa Terre de Boulogne à la Vierge Marie; & notez qu'il y remarque fort judicieuſement, que plus ces ſortes de réflexions ſont ingénieuſes, plus elles ſont propres à éblouir les eſprits & à les jetter dans l'illuſion.

(*O*) *Il a employé des Anecdotes, ... dont on a démontré la fauſſeté.*] Sans prendre la peine de recueillir ici toutes les preuves qu'on pourroit donner de ce Texte, il ſuffira de copier ce paſſage curieux de l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans de Mr. de Beauval. „ L'Auteur du Dictionaire „ Hiſtorique & Critique" dit-il (161), „ fait „ tomber par terre un grand nombre de remarques „ très curieuſes & très fines de l'Abbé de St. Réal. „ Cet Abbé, dans ſon Livre de *l'Uſage de l'Hiſtoire*, raconte au long la fortune d'AMIOT; & „ il a prétendu ſans doute nous révéler des faits „ Anecdotes, lors qu'il a conté les cauſes qui „ pouſſérent Charles IX, à lui donner la charge „ de Grand Aumonier de France. Il rapporte les „ oppoſitions de Catherine de Médicis, & les pro- „ pres termes dont elle ſe ſervit, à ce qu'il pré- „ tend, pour faire peur à ce ſavant Homme. Il „ a tiré de tout cela quantité de réflexions. Mais „ on lui montre, par la ſeule date de l'Inſtalla- „ tion d'Amiot, qu'il ne donne qu'un Roman; „ & qu'ainſi, ſes réflexions ſont bâties ſur le rien. „ On lui montre auſſi, qu'il n'a guéres été plus „ heureux dans ſon Hiſtoire de *Dom Carlos*, à „ l'égard des choſes qu'il y débite touchant CHARLES-QUINT. Nôtre Auteur fait voir, dans „ l'Article de cet Empereur, & dans celui de „ CASRANZA, que Mr. de St. Réal a débité „ après Mr. de Thou, & pluſieurs autres, beau- „ coup de menſonges; & qu'en général, tout ce „ que tant d'Ecrivains diſent du Luthéraniſme de „ Charles-Quint, & qui peut être vrai dans le „ fond, eſt tout-à-fait faux à l'égard de la plû- „ part des circonſtances, que l'on en raconte. Il „ accuſe le même Abbé d'avoir été un peu trop „ déciſif ſur l'Auteur du *Squittinio della Liberta Veneta*, dans ſon Hiſtoire de la *Conjuration des Eſpagnols contre la République de Veniſe*. Il y „ aſſure, comme un fait indoutable, que le Mar- „ quis de Bedemar . . . . . eſt l'Auteur de ce „ *Squittinio* (162). Cependant, on fait voir ici, „ qu'il y a bien des raiſons de douter; & que les „ conjectures, qui furent les plus communes lors- „ que ce Livre parut, & qui le donnérent à Marc „ Velſerus, ſont plus vraiſemblables que tout ce „ qu'on peut alléguer touchant le Marquis de Be- „ demar. En effet, Scioppius, qui entretenoit un „ grand commerce de Lettres avec Velſerus, & qui „ s'inſtruiſoit autant qu'Homme du monde de ces „ ſortes de ſecrets, a aſſuré que Velſerus étoit „ l'Auteur du *Squittinio*."

(161) Hiſt. des Ouvrages des Savans, *Juillet* 1696, *pag.* 103 *&c.*

(162) Mr. Bayle étoit tombé lui-même dans cette faute, tout dans ſes Nouvelles de la Rép. des Lettres, *Mai* 1684, *pag.* 516, que dans ſon Epître à Scioppius Adeſiporis, *pag.* 570, 577. *Il a reconnu la priorité de ces erreurs à la marge de ſon Article* VELSERUS; *mais, il ne s'eſt point ſouvenu de l'autre.*

Ceux, qui ſouhaiteroient quelque choſe de plus à cet égard, n'auront qu'à conſulter les autres endroits, où Mr. Bayle reprend Mr. de St. Réal; comme, par exemple, l'Article de la Ducheſſe d'ETAMPES, celui de LOUÏS XI., & quelques autres.

(*P*) *Son ſtile eſt . . . . peu exact & peu correct.*] C'eſt le jugement qu'en ont porté la plûpart de ceux qui ont parlé de ſes Ouvrages. Ménage a trouvé que ſon *Françeis n'étoit pas des plus corrects* (163). L'Abbé Carrel, qui a fait quelques *Réflexions* pour reprendre *ſon langage & ſon ſtile*, lui reproche *des Mots qui ne ſont que de ſa Province, des Vers dans ſa Proſe eſt remplie, des Phraſes lourdes, & des Réflexions . . . . . à retoucher* (164). Mais, outre que les mêmes défauts ſe trouveroient abondamment dans ſa *Lettre*, quoi qu'elle ne ſoit que de 60. petites pages; témoins,

(163) Suite du Menagiana, *pag.* 224.

(164) Lettre à Amelot de la Houſſaïe, *pag.* 50. *& ſuiv.*

Mettre le Crucifix dans le recoin d'un Temple, pag. 8.

Je veux bien néanmoins que nous conſidérions, pag. 16.

Et je prétens montrer que rien ne pouvoit être, pag. 16.

C'eſt l'établiſſement d'un fonds conſidérable, pag. 20.

Voions ſi l'Evangile y ſera moins contraire, pag. 45.

La prémiére raiſon dont je me ſervirai, pag. 46.

Or, la Tradition conſtante & générale, pag. 47.

Vers héxamétres, auſſi *meſurez*, & auſſi *complets*, qu'aucun de ceux qu'il reproche à ſon Adverſaire; témoins, ſa *Pyhrronienne Hardieſſe*, & ſon *Septiéme Hiſterique*, pag. 35, expreſſions fort peu régulières; & témoin ſon *Inſolence grande*, pag. 45, qui ne reſſemble point mal à la *Liberté grande* dont le Chevalier de Grammont entretint de ſi plaiſamment le baragoüin de ſon Escroc de Lion: outre tout cela, dis-je, on y trouveroit auſſi des fautes bien plus lourdes, & des ignorances, beaucoup moins excuſables, ne fût-ce que ſa *Loi de Françeis I. donnée en* 1567, pag. 26.

(165) Suite des Réflexions ſur l'Uſage préſent de la Langue Françoiſe, *Avertiſſement & pag.* 194.

Un de ſes Adverſaires a cru voir, dans ſon Traité *de la Critique*, des *fautes groſſiéres*, des *endroits ſi deffectueux qu'on* les pourroit *croire faits à plaiſir*, & une ſi grande quantité de *Vers dans ſa Proſe, qu'on en trouve quelquefois juſqu'à ſix . . . . & huit de ſuite, . . qu'il y en a de quoi faire un Poéme, . . & que c'eſt forcer la nature que de vouloir écrire en Proſe avec un ſi beau talent pour les Vers* (165);

mais,

particuliérement dans ſes Ouvrages Poſthumes, qu'il n'a ſans doute point eu le tems de revoir & de retoucher. On a donné depuis dixhuit ans ſix Editions d'une nouvelle Collection de ſes Oeuvres, diſpoſée dans un beaucoup meilleur ordre que celle que l'on avoit eue juſqu'alors (*Q*). On a eu tort de n'y point inſérer quelques Ecrits, qui ſont

mais, cela eſt outré. Mr. Bayle a remarqué, qu'*il écrivoit bien en général un cu gras; mais que dans le détail il faiſoit des fautes de ſtile très conſidérables* (166). L'Abbé Lenglet ſouhaiteroit ſon *ſtile plus ſerré & correct* (167), & s'eſt quelquefois donné la liberté de le changer dans l'Edition, qu'il a donnée de ſon *Uſage de l'Hiſtoire* (168); liberté, qu'on ne devroit jamais ſe donner, & qu'on a bien fait de ne point prendre dans la derniére Collection de ſes Oeuvres. L'Abbé Mongault trouve, qu'il peut *ſe ſentir, en quelques endroits, de ſon pays & de ſa retraite; mais*, que *quoique ſon ſtile ne ſoit pas entiérement pur, même lorſque rien ne le gêne, qu'il ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de force & de vivacité*, & qu'*il eſt beaucoup meilleur* dans *ſes autres Ouvrages, que dans ſa Traduction* (169). L'Abbé Boileau eſt le ſeul, qui ſe ſoit aviſé de le louer par cet endroit, & il ne ſeint point de lui donner la qualité de *politior inter Litteratos* (170). Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a quelquefois des tours de phraſe & d'expreſſion aſſez ſinguliers, & aſſez extraordinaires; & qu'il n'a point fait difficulté de convenir lui-même, que *la Langue Françoiſe lui* étoit *en quelque ſorte étrangére* (171).

(*Q*) *On a donné . . . . ſix Editions d'une nouvelle Collection de ſes Oeuvres, diſpoſée dans un beaucoup meilleur ordre que celle que l'on avoit eue juſqu'alors.* On avoit fait diverſes Editions des *Oeuvres mêlées de Mr. l'Abbé de St. Réal*, tant en France, qu'en Hollande; mais, outre que ces Editions étoient très imparfaites, & ne contenoient qu'une petite partie de ſes Ecrits, on n'y avoit obſervé aucun ordre: les *Oeuvres Poſthumes*, ſurtout, étoient dans un grand dérangement; & l'on n'a fait que ſuivre la penſée de leur Editeur, en mettant le tout *dans* ſon *Ordre Naturel* (172). Dans la nouvelle Collection dont il eſt ici queſtion, on a donc, non ſeulement raſſemblé avec ſoin tout ce qu'on a pu recouvrer de la façon de cet Auteur, mais on l'a encore diſpoſé dans un Ordre clair & méthodique. Il y en a eu ſix Editions: l'une, *à la Haye, chez les Frères Vaillant, en* 1722, *en* 5 *volumes, in* 12°.; la ſeconde, *à Paris, par une Compagnie, en* 1724, *en* 5 *volumes, in* 12°.; la troiſiéme, *à la Haye, chez A. de Rogiſſart, en* 1726, *en* 3 *ou* 4 *volumes, in* 12°.; la quatriéme, *à Paris, chez Jean Luc Nion, en* 1730, *en* 4 *volumes, in* 12°., ſuivi d'un cinquiéme, indiqué *à Amſterdam, chez Pierre Mortier, en* 1730.; la cinquiéme, *à Amſterdam, chez l'Honoré, en* 1740, *en* 6 *volumes, in* 12°., parce qu'on y a mal-à-propos adopté ce cinquiéme volume de l'Edition de 1730, dont je viens de parler: la ſixiéme, enfin, faite *à Paris, chez P. G. le Mercier, en* 1745, *en* 6 *volumes, in* 12°., groſſie des mêmes Piéces étrangéres, mais augmentée d'un *Avertiſſement* utile, touchant *la Vie & les Ouvrages de l'Auteur*. C'eſt tout ce que j'en puis dire, n'ayant encore pû la voir, à cauſe du peu de commerce entre nos Libraires de ces Provinces Belgiques & ceux de Paris. J'en trouve bien une indiquée, comme faite *à Paris, chez Huart, en* 1745, *en* 3 *volumes, in* 4°.; mais, il n'y a nulle apparence, que deux différens Libraires de la même Ville, & dans la même année, aient fait chacun une Edition des mêmes *Ouvrages*. Peut-être n'en eſt-ce qu'une ſeule, faite de concert & de compagnie entre ces Libraires, & dont les pages *in* 4°., auront été reduites en *in* 12°.; ce qui s'eſt aſſez ſouvent pratiqué, & dont on pouroit citer bien des exemples. Quoi qu'il en ſoit, comme la troiſiéme, c'eſt-à-dire, celle de 1726, eſt à mon gré, la plus fidéle & la mieux diſpoſée de toutes, je ne ſaurois mieux faire que de la ſuivre, pour donner le *Catalogue de tous les Ecrits de Mr. l'Abbé de St. Réal*. Ses II. prémiers volumes contiennent ſes *Ouvrages Hiſtoriques*, & le III. ſes *Oeuvres Mêlées*: & ceux d'entre eux qui ſont marqués d'une Etoile *, ſont ceux qui ſe trouvoient répandus çà & là dans les III. volumes de ſes *Oeuvres Poſthumes*.

(166) Bayle, Réponſe aux Queſt. d'un Provincial, *Tom. I. pag.* 182.

(167) Lenglet, Méthode d'étudier l'Hiſt. *Preface du Tome II.*

(168) *Voiez*, entre autres *objets*, *la page* 11. *de l'Edition de Bruxelles, où on lit* ce ils ſe trouvent en quelque ſorte de néceſſité à recourir, *au lieu de*, ils ſe trouvent en quelque ſorte néceſſités de recourir, *qu'il y a dans l'Edition originale*, & qui veut mieux.

(169) Mongault, *Preface de ſa Traduction des III. & IV. Livres des* Lettres de Cicéron à Atticus; *& Preface de la Traduction de toutes ces* Lettres.

(170) Jac. Boileau, *Bouquet, pag.* 108.

(171) Eclairciſſem. ſur Zachée, *pag.* 118.

(172) Avertiſſement du *II. Vol. des* Oeuvres Poſthumes de M. de S. R.

TOME PREMIER.

I. *De l'Uſage de l'Hiſtoire*, en VII. Diſcours.

* II. *Hiſtoire de la Conjuration des Graccues.*

* III. *Affaires de Marius & de Sylla.*

* IV. *Conſidérations ſur Luculle* (173).

Les II. prémiers Livres des *Lettres de Cicéron à Atticus*, traduits en François par Mr. l'Abbé de St. Real, & éclaircis par ſes Remarques, devoient naturellement ſe placer ici, comme concernant les principales affaires de la République Romaine, depuis l'an de Rome 685, juſqu'a l'éxil de Ciceron dix ans après; mais, comme ce n'eſt qu'une Traduction, l'on a cru qu'il étoit plus à propos de la renvoier à la fin du dernier volume, après toutes les Compoſitions de l'Auteur.

(173) *Le II. Volume des deux prémiéres Editions commence par cette Piéce.*

V. *Céſarion, ou Entretiens ſur divers Sujets, particuliérement de l'Hiſtoire Romaine*; & nommément l'*Hiſtoire du Rétabliſſement de Ptolomée Auletes*, & le *Caractére de T. Pomponius Atticus.*

* VI. *Réflexions ſur le Meurtre de Céſar.*

* VII. *Fragmens ſur Lépide.*

* VIII. *Conſidérations ſur Marc Antoine.*

* IX. *Fragmens ſur Auguſte.*

* X. *Conſidérations ſur Livie.*

* XI. *Caractére de Julie.*

* XII. *De l'Infidélité des Femmes chez les Romains.*

* XIII. *Fragmens ſur les Spectacles des Romains.*

TOME SECOND.

I. *La Vie de Jéſus Chriſt, enrichie de Remarques Hiſtoriques.*

Ces Remarques, qui, dans les Editions de Paris, ne ſe trouvoient qu'à la fin du Volume, ſont ici placées ſous chacun des endroits qu'elles expliquent.

II. *Eclairciſſement ſur le Diſcours de Zachée à Jéſus Chriſt.*

III. *Hiſtoire de Dom Carlos* (174).

IV. *Conjuration des Eſpagnols contre la République de Veniſe.*

V. *Mémoires de Madame la Ducheſſe Mazarin* (175).

(174) *Le IV. Volume des deux prémiéres Editions commence par cette Piéce.*

(175) *On a retranché ce morceau dans l'Edition de Paris en* 1724; *mais, on l'a remis dans celle de* 1730.

TOME TROISIE'ME.

I. PARTIE.

Traités de Théologie & de Piété.

* I. *De l'Exiſtence de Dieu.*

* II. *De la Vérité de la Réligion.*

* III. *De la Vérité de la Réligion Catholique*

ſont effectivement de lui, ou auxquels il a eu part (*R*); mais, on a parfaitement bien fait

* IV. *De l'Autorité de l'Egliſe Catholique.*

* V. *Des Suites de la Réformation.*

* VI. *Apologie de l'Abbé de la Trappe.*

II. PARTIE.

Traités de Philoſophie, de Morale, & de Politique.

* I. *Sentimens ſur la Philoſophie.*

* II. *Réflexions ſur le Cœur de l'Homme* (176).

(176) *Avant & après ce Traité, l'on avoit mis mal-à-propos, dans les deux prémières Editions, L. Maximes Morales, & des Réflexions ſur l'Amour propre, les vers & les autres de Mr.* de la Roche foucault. *Cela a été reſſtifié dans la troiſiéme, mais non dans la quatriéme.*

* III. *De l'Inconſtance de l'Homme dans les Egaremens de la Vie.*

* IV. *Des Gens de Cour.*

* V. *Des Femmes.*

* VI. *Sur une Galanterie ſurannée.*

* VII. *Contre une Galanterie ſurannée.*

* VIII. *Sur une Rupture.*

* IX. *Obſervations ſur la Fortune.*

De la difficulté de s'avancer dans le Monde, lors même qu'on a de l'eſprit & du mérite. Ce Traité, qui trouveroit ici ſa place naturelle, fait le prémier & le dernier des IV. Entretiens du *Céſarion*, V. Traité du I. Volume.

X. *De la Valeur.*

* XI. *Réflexions ſur la Mort.*

III. PARTIE.

Traités de Littérature & de Critique.

I. *Panégirique de la Régence de la Ducheſſe de Savoie* (177).

(177) *Cette Piéce ne ſe trouve point dans les deux I. Editions, ni dans celle de 1730.*

* II. *Sur l'Etude & ſur les Sciences.*

* III. *De l'Utilité des Sciences.*

* IV. *Sur les anciens Auteurs.*

* V. *Sur le mauvais Goût du Public, &c.*

* VI. *Contre la Traduction de l'Hiſtoire du Concile de Trente par Mr. Amelot de la Houſſaye.*

* VII. *Réponſe de Mr. Amelot.*

* VIII. *Réponſe à Mr. Amelot.*

IX. *De la Critique*, en une Introduction & XV. Chapitres.

IV. PARTIE.

Traduction des II. prémiers Livres des *Lettres de Cicéron à Atticus*, avec des Remarques & une excellente Préface (178).

(178) *Cette Traduction ne ſe trouve point dans les deux prémières Editions, ni dans la quatriéme.*

Le I. *Livre, en XXIV. Lettres.*

Le II. *Livre, en XXVI. Lettres.*

(179) *Voïez ci-deſſus la Cinq.* [a].

Tous ces Ecrits ſont précédez d'un *Avertiſſement*, qui contient à peu près le Texte de cet Article (179); & d'une *Table des Matiéres* très circonſtanciée, & dont chaque Article preſonnel eſt un Abrégé Chronologique de tout ce qui appartient à la Perſonne qu'il concerne.

On s'eſt plaint à la tête de l'Edition de 1726, de ce qu'on avoit gâté cette *Table* dans l'Edition de Paris en 1724: non ſeulement, en la coupant en diverſes parties, pour être placées à la fin de chacun de ſes volumes; ce qui en détruit la principale utilité, qui conſiſte à réünir dans un ſeul article, & ſous un ſeul coup d'œil, tout ce qui concerne un même ſuiet; mais même, en y corrompant les noms propres, & en y fourrant certains perſonnages imaginaires & chimériques, tels que *Jurgurthes* & quelques autres, dont on n'a jamais parlé ailleurs. Mais, l'on a encore fait bien pis dans l'Edition de Paris, en 1730: car, *par une négligence*, ou plûtôt par une friponnerie, *qui n'a peut-être pas d'exemple, on a laiſſé les chiffres des pages tels qu'ils étoient dans l'Edition de la Haie, ſans les changer pour* cette *Edition de Paris* (180).

(180) *Avertiſſement de l'Edition de 1726, Sign. * 5.*

Cette *quatriéme Edition* de Paris, en 1730, n'eſt qu'une réimpreſſion de la *ſeconde* de 1724; groſſie mal-à-propos de diverſes Piéces étrangéres, dont nous aurons lieu de parler dans la dernière Remarque; tronquée plus mal-à-propos encore de quelques Piéces légitimes & authentiques, telles que le *Panégirique de la Régence de la Ducheſſe de Savoie*, & la *Traduction des Lettres de Cicéron à Atticus avec des Remarques*; & précédée, dans ſon V. volume, de cet *Avertiſſement*, auſſi ſingulier que frauduleux. *On a fait à Paris, en mil ſept cent quatorze, une Edition des* Oeuvres de l'Abbé de St. Réal, *en quatre volumes in douze, conforme à l'Edition de la Haie mil ſept cent vingt-deux, &c.* . . . . . Outre le ridicule qu'il y a à dire qu'on a fait en 1714. une Edition conforme à une de 1722, qui ne devoit exiſter que huit ans après, il y a de la fraude & de l'impoſture à parler avec tant de ſécurité de cette Edition de 1714; car, ce n'eſt qu'une pure chimére, la nouvelle Collection n'éxiſtant point encore, & n'aiant été diſpoſée à la Haie qu'en 1721: & cette chimére n'a probablement été imaginée, que pour faire croire, que cette nouvelle Collection des *Oeuvres de l'Abbé de St. Réal* avoit été conçue & dirigée à Paris.

La *cinquiéme Edition*, où l'on a mal-à-propos adopté ces Piéces étrangéres, n'a, de plus que l'Edition de 1726, que la Lettre de Richard Simon indiquée ci-deſſus Citation (53), & une Remarque de deux pages ſur les *Mémoires de la Ducheſſe Mazarin.*

(*R*) . . . . . *On a eu tort de n'y point inſérer quelques Ecrits, qui ſont effectivement de lui, ou auxquels il a eu part.*] Telle eſt ſa Traduction Françoiſe des III. & IV. Livres des *Lettres de Cicéron à Atticus*, accompagnée de Remarques Hiſtoriques, & d'un Préambule ſervant d'Introduction à ces Lettres. Mr. Morabin, qui vient de donner au public l'*Hiſtoire de l'Exil de Cicéron*, avoit vû cette Traduction, ces Remarques, & ce Préambule, & en a porté ce Jugement avantageux. „ J'ai véritablement profité," dit-il (181), „ des „ Remarques Manuſcrites de Mr. l'Abbé de St. „ Réal ſur le III. & le IV. Livre des Epîtres à „ Atticus, & en particulier d'un Préambule ſervant „ d'Introduction à la Lecture de ces Lettres. Ce „ Preambule, où il a rapporté ſommairement tou„ tes les Pratiques de Clodius, depuis l'adoption „ de celui-ci juſqu'a la fortie de Cicéron de Ro„ me, m'a paru ſi bien mainé, que je n'ai pu „ m'empêcher de regretter qu'un Ecrivain auſſi ſpi„ rituel, auſſi pénétrant, & auſſi délicat, que l'a „ été Mr. l'Abbé de St. Réal, ſe fût borné à ſi „ peu de choſe, & qu'il n'eut pas, pour auſſi di„ re, transformé ſa Traduction en Récit: car, „ tout le monde eſt à peu près capable de traduire „ comme il a fait, & même de raſſembler des paſ„ ſages comme ont fait pluſieurs autres; mais, peu „ de gens ont le talent de les mettre en œuvre, & „ de leur donner un tour gracieux & meſuré, au „ goût du tems. Ainſi, je ne compterai pas ſeu„ lement des obligations que je lui ai, ſur ce qu'il „ m'a fourni en pluſieurs endroits, où j'ai pû l'a„ voir pour guide: je crois devoir faire honneur à „ ſa mémoire de ce qu'il m'a donné le ton dans „ tous les autres, où je me ſuis propoſé pour „ imi-

(181) *Morabin, Hiſt. de l'Exil de Cicéron, Préface, pag. xxviij. — xxxix.*

fait de n'y point mettre quelques autres Piéces, qui lui ont été attribuées mal-à-propos (*S*).

„ modéle." Cet Ouvrage n'eſt qu'en manuſcrit, & ſe conſerve dans l'Abbaïe de St. Victor de Paris, chez Mr. Pelletier de Souzy. L'on a donc eu tort de le donner comme imprimé *à Paris, chez Delaulne, en* 1701, *in* 12°. (182). Il n'agit-là d'une Traduction de Mr. l'Abbé Mongault, & non point de celle de Mr. l'Abbé de St. Réal.

(182) Bibliothèca Bultelliana, *pag.* 378.

Telle eſt peut-être encore une Traduction Françoiſe de la *Satire de Petrone*, que quelques Perſonnes lui attribuent, mais ſans en pouvoir donner de preuves ſatisfaiſantes. Elle ne ſe trouve que manuſcrite; & j'en ai vû une copie fort défectueuſe, commençant par ces mots: *Eſt-ce que les Déclamateurs ne ſont pas agitez des mêmes fureurs quand ils s'écrient &c.*, & finiſſant par ceux-ci: *Et ainſi on le précipitoit dans la Mer.*

Quant à l'Ouvrage ſuivant, on a très bien fait de ne l'y point mettre, vû le peu de part qu'y a eu l'Abbé de St. Réal. Une bonne Réligieuſe de Ste Claire du Couvent de Geneve, & depuis Abbeſſe du même Couvent transferé à Aneſſy, nommée *Sœur Jeanne de Juſſie*, avoit autrefois compoſé une Piéce, intitulée: *Le Levain du Calviniſme, ou le Commencement de l'Héréſie à Geneve*; & cela avoit été imprimé par les ſoins d'un bon Capucin *à Chambéri, chez du Four, en* 1611, *&* 1625, *in* 8°., & encore ailleurs (183): Mr. de St. Réal, peut-être entraîné par la mode, où l'on étoit alors d'écrire contre le Calviniſme, que l'on vouloit détruire, fit réimprimer cette Piéce ſous ce Titre: *Rélation de l'Apoſtaſie de Geneve, à Paris, chez René Guinard*, (Guignard) *en* 1682, *in* 12°.: & c'eſt tout le ſoin, qu'il a pris de cette nouvelle Edition, quoi qu'en diſe l'Abbé Lenglet, qui affirme qu'il l'a *revuë* (184). Le Privilége du Roi pour l'Impreſſion de la *Rélation de l'Apoſtaſie de Geneve* eſt *du* 20. *Novembre* 1681, *ſigné le* NORMAND, & accordé *au* St. D. V. & non *à l'Abbé de St. Réal*; & celui-ci aiant été, comme on l'a vû ci-deſſus, Copiſte ou Compagnon de travail d'A. de VARILLAS, à la Bibliothéque du Roi, c'eſt apparemment-là ce qui lui a fait attribuer cette Reviſion & Edition. Quoi qu'il en ſoit, le Livre eſt fort inſipidement & fort confuſément écrit, comme le dit SPON, dans ſon *Hiſtoire de Geneve*, Tom. I, pag. 260, & RUCHAT, *Réformation de la Suiſſe*, Tom. V, pag. 316, qui nomme partout *Juſſie* le Village, d'où étoit cette Réligieuſe: & tant le Capucin, que le nouvel Editeur quel qu'il ſoit, n'a pas fait-là un fort grand préſent au public.

(181) Wodhengii, Scriptorum Ord. Minor. *pag.* 188.

(184) Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Tom. III, pag.* 220.

(185) Catal. de la Bibliothéq. du Comte de Toulouſe, *pag.* 170. Catal. D. Nolin, *pag.* 334.

(186) *Folio* 2 0 iij. verſo, & *pag.* xxxvj.

(187) Catal. de la Biblioth. du Comte de Toulouſe, *pag.* 122. Bibliothec. Bultelliana, *pag.* 657.

(188) Mémoires du Cardin. de Retz, *Tom. I, pag.* 13. Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, *Tom. II, pag.* 41, *a donné tort de la même, & de trouver l'Ouvrage d'auſſi mauvais goût, que de mauvaiſe ſtile, & farchergé de Hiſtoires imaginaires & de Reflexions inſulſes.*

(*S*) *Quelques . . . Ouvrages . . . lui ont été attribuez mal-à-propos.*] On a vû ci-deſſus, Citation (176), qu'on lui avoit donné ſans raiſon deux Piéces de Mr. de la Rochefoucault; &, Remarque (*G*), Num III, que Mr. Amelot de la Houſſaïe lui avoit attribué mal-à-propos une *Lettre* inſérée dans le mois d'Octobre 1685. des Nouvelles de la République des Lettres, & par conſéquent une nouvelle Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire du Concile de Trente de Frà Paolo*, promiſe par l'Auteur de cette Lettre.

J'ajoûte à cela, qu'on a prétendu que c'étoit lui qui avoit revû les *Mémoires de la Minorité de Louis XIV.*, & qu'il les avoit fait réimprimer avec la belle & curieuſe *Préface Hiſtorique*, qu'on voit maintenant à leur tête (185). Mais, il eſt certain, que cette Reviſion & cette Préface ſont de Mr. Amelot de la Houſſaïe: ce qu'il dit de ces Mémoires, dans les deux Editions de ſon *Diſcours Critique des principaux Traducteurs & Commentateurs de Tacite* (186), ne permet nullement d'en douter.

On lui a encore attribué, & avec tout auſſi peu de fondement, l'*Hiſtoire de la Conjuration du Comte de Fieſque*, imprimée *à Paris, chez Barbin, en* 1665, *in* 12°. (187): mais, tout le monde ſait, que ce petit Ouvrage eſt le Coup d'Eſſai, &, ſelon la penſée du grand Corneille, un Coup de Maître, du Cardinal de Retz (188); &, comme tel; il a été réimprimé depuis peu à la tête du IV. Tome de ſes Mémoires.

Il en eſt de même de l'*Hiſtoire de la Conjuration de Portugal en* 1640, qu'on lui attribue avec ſi peu de réflexion dans un Catalogue d'ailleurs curieux, qu'à deux Articles au deſſous on la reſtitue, ſous le titre de *Révolutions de Portugal*, à l'Abbé de Vertot ſon véritable Auteur, ſans conſidérer qu'il ne s'agit-là que d'un ſeul & même Ouvrage, augmenté d'une nouvelle Introduction (189).

(189) Catal. du Cabinet de Mr. de Cange, *pag.* 419.

Si ce n'eſt qu'après une Lecture éxacte, que Mr. Mencken a mis en doute, & a affirmé poſitivement enſuite, que les *Mémoires de Madame la Princeſſe Marie Mancini, grande Connétable du Royaume de Naples*, imprimés *à Cologne, en* 1677, *in* 12°., ſont de Mr. l'Abbé de Saint-Réal (190), il n'excelle certainement pas en discernement de génie & de ſtile; car, rien n'eſt plus éloigné du ſtile & du génie de cet Abbé, que cette miſérable compoſition, qui a toujours été auſſi généralement mépriſée, que ſes *Memoires de Madame Mazarin* ont été généralement eſtimez. Mr. Mencken les connoiſſoit bien, & venoit d'en parler dans l'Article précédent; ſans ſe reſſouvenir pourtant qu'ils fuſſent de l'Abbé de St. Réal.

(190) Menckenii Schediasma de Commentariis Hiſtoricis, *pag.* 41. Bibliotheca Menckeniana, *pag.* 469. *La même faute ſe trouve auſſi dans la* Bibliotheca Salmuthiana, *pag.* 1098.

Mais, de tous ceux qui ont imputé mal-à-propos à cet Auteur ces Ecrits, qui ne lui appartenoient point, aucun ne l'a fait avec plus de hardieſſe & moins de ménagement, que l'Auteur de l'*Avertiſſement* mis à la tête du V. Tome de ſes Oeuvres de l'Edition de Paris en 1730. „ A la ſuite des *Mémoires* & du *Caractére de Madame la* „ *Ducheſſe de Mazarin* (191), on trouvera ici," dit-il, „ quelques autres Piéces, que l'on attribue „ à ce célébre Ecrivain; ſavoir:"

(191) On ne parle point ainſi à ou du, le Duc, la Ducheſſe, le Cardinal, Mazarin; & ci de eſt ſuperflu. Il ſe trouvera dans l'Avertiſſement de l'Edition de Paris, en 1741.

„ *Diſcours de Xénophon ſur la manière d'aug-*
„ *menter les Revenus d'Athenes, traduit du*
„ *Grec avec des Remarques.*

„ *Diſcours ſur la République de Lacédémone,*
„ *traduit du Grec.*

„ *Préface Hiſterique des* Mémoires de la Mino-
„ rité de Louis XIV.

„ *La Vie d'Octavie, Sœur d'Auguſte.*

„ *Reconciliation du Mérite & de la Fortune.*

„ *Méthode courte & aiſée, pour combattre les*
„ *Déiſtes, avec des Citations.*

„ *Remarques ſur les Eſſeniens, les Saduciens,*
„ *les Phariſiens, & les Thérapeutes.*

„ *De la Navigation des Romains.*"

De ces huit Piéces, aucune, que je ſache, n'a jamais été attribuée à l'Abbé de St. Réal, que la ſeule & unique *Préface des Mémoires de la Minorité de Louis XIV*: encore n'étoit-ce que dans quelques Catalogues de Libraires fort mal inſtruits (192). Auſſi, l'avois-je très expreſſément rejettée du Recueil dreſſé à la Haïe, en 1721; parce que je ſavois qu'elle étoit inconteſtablement d'Amelot de la Houſſaïe, comme on l'a vû ci-deſſus Citation (186): & je déſerois ſûrement l'Auteur de cet *Avertiſſement* de prouver le contraire. Bien loin de-là, il paroît en convenir lui-même; & c'eſt une filouterie d'autant plus criminelle en lui, que, contre ſes propres lumiéres, il n'a fait aucune difficulté de groſſir ſon Edition de cette Piéce. C'eſt apparemment par le même motif, qu'il y a laiſſé les *Maximes Morales*, & les *Réflexions ſur l'Amour propre*, *de Mr. de la Roche-Foucault*: il ne pouvoit pas ignorer qu'on les avoit retranchées de l'Edition de 1726. C'eſt ainſi qu'on ſe joue très impudemment des écrits & de la réputation des Auteurs, & que le Public eſt trop ſouvent expoſé à la merci de Compilateurs affamez & de Libraires avides (193).

(192) *Voyez ci-deſſus Cit.* (182).

(193) *Voyez cela plus au long dans le* Journal Hiſtorique de la République des Lettres, *Sept. Octob.* 1728, *pag.* 307 *&* 308.

SALIGNAC, nom, que l'on a autrefois fort varié, dans l'écriture & dans la prononciation, en SALEIGNAC, SALAGNAC, SALANHAC, SALIGNAS, &c.; de même que ceux d'*Armagnac*, *Armignac*; *Cardaillac*, *Cardillac*; *Pardaillan*, *Pardillan*; & même *Arman-hac*, *Salan-hac*, *Cardal-hac*, *Pardal-hac* (*a*). Nous avons sept différens Ecrivains François de cette célèbre Famille: le prémier dans le XIII. Siècle; ETIENNE DE SALANHAC (*A*): le second dans le XIV., RAYMOND DE SALIGNAS (*B*): & les cinq autres pendant le cours du XVI. Siècle: savoir, BARTHELEMI (*C*), BERNARD (*D*), BERTRAND (*E*), GEOFFROI ou GODEFROI

[a] *Voyez la Nouvelle Vie de Mr. l'Archevêque de Cambray, pag. 96 & 97.*

(*A*) I. ETIENNE DE SALAGNAC, *ou* SALANHAC.] Il étoit né dans ce lieu même vers l'an 1210. Il entra vers 1230. dans l'Ordre de St. Dominique à Limoges; &, après y avoir occupé tant-là qu'ailleurs les postes les plus honorables, il y revint mourir vers l'an 1290. On a trois Ouvrages de sa Composition.

I. *Tractatus brevis & devotus devotis de quatuor in quibus Deus Prædicatorum ordinem insignivit: Primo, de beato ac strenuo Duce Sto. Dominico: Secundo, de glorioso nomine Prædicatorum: Tertio, de Illustri Prole: Quarto, de securitate Professionis.*

II. *De Tribus Gradibus Prælatorum Ordinis Prædicatorum: de Ordinis Magistris: de Prioribus Provincialibus, præsertim Provinciæ Provinciæ: de Prioribus Conventualibus dictæ Provinciæ.*

III. *Collectio Actorum omnium Capitulorum generalium, & Capitulorum totam Provinciæ, ad annum* 1278.

C'est-là tout ce que lui attribuent les Pères Quetif & Echard, Bibliothécaires des Dominicains, Ecrivains d'ordinaire très exacts (1). Mais, Jacques Philippe Tomasini, dans son *Catalogus Bibliothecarum Venetarum Manuscriptarum*, lui donne encore on *Tractatus de Institutione Ordinis Prædicatorum, usque ad annum* 1233, *a Fr.* STEPHANO DE SALAGNACH. Peut-être n'est-ce que quelqu'un des trois précédens sous un autre titre.

[1] *Voyez leurs Scriptores Ordin. Prædicatorum recensiti, Tom. I, pag. 417-427.*

Casimir Oudin, qui en a donné un assez médiocre Article (2), a du moins cela de bon qu'il y indique soigneusement les Ecrivains qui en ont parlé: mais, après tout, le meilleur sera de s'en tenir aux Pères Quetif & Echard.

[2] Oudin de Scriptor. Eccles. Tom. III, col. 505.

(*B*) II. RAYMOND DE SALIGNAS, *ou* SALIGNAC.] On ne connoit ni le tems, ni le lieu de sa naissance. Après s'être rendu fort habile dans l'un & l'autre Droit, & fort recommandable par son exacte probité, comme Doïen de la Cathédrale de Paris, il fut appellé à Avignon, pour y exercer la charge d'Auditeur de Rote ou de Juge dans le Palais Apostolique; & l'on voit sa signature à divers actes de cette chambre des années 1350 & 1355. Cinq ans après il cessa d'être Doïen (3); & cette mauvaise matiére de s'exprimer nous laisse dans l'incertitude, si ce fut par permutation, par dépositon, ou par mort. On a de sa façon un Ouvrage de Jurisprudence Canonique, intitulé: *Casus Librorum quinque Decretalium, succincte editi per* RAYMUNDUM DE SALIGNAS, *Decanum Parisiensem, & Auditorem Sacri Palatii Apostolici*, qui se trouve dans la Bibliothéque Pauline de Leipsic, & dans la Bibliothéque du Roi de France, mais simplement en Manuscrit, comme le remarque Oudin (4). Selon lui, Gesner & ses Abbréviateurs parlent de lui, sous le nom de SENILIS, dans cet Article de leurs Bibliothéques: RAYMUNDUS SENILIS *scripsit in locum* 2. *ff. novi de Verborum Significatione*, *L. eum qui vectigal*: considerant, dit-il, combien il étoit risé, dans ce tems stupide & très corrompu, de lire & d'écrire *Raymond Senilis* pour *Raymond de Salignas*, & ne connoissant personne qui ait parlé d'un pareil Auteur (5). Mais, outre qu'il y a assez de différence entre ces deux mots pour qu'il ne soit pas si aisé de les confondre ainsi, c'est critiquer & conjecturer à pure perte: & s'il avoit pris la peine d'examiner, il auroit d'abord trouvé, que ce même Traité avoit réellement été imprimé, avec le nom de cet Auteur, *à Lion, en* 1553, *in folio* (6). Toute la faute des Abbréviateurs de Gesner est donc de n'en avoir pas indiqué l'Edition. Quant à Gesner, il n'avoit garde de la connoître, puis qu'elle est postérieure de 8. ans à la publication de la *Bibliothéque*.

[3] *Ibidem, Tom. III, col. 670.*

[4] *Ibidem.*

[5] *Ibidem.*

[6] Lipenii Bibliotheca Juridica, *pag. 344.*

(*C*) BARTHELEMI.] I. Le prémier & le plus ancien est vraisemblablement BARTHELEMI DE SALIGNAC, dont les Abbréviateurs de Gesner nous parlent en ces termes: „ BARTHOLOMÆUS SALIGNIACUS, Gallus, vir nobilis, doctus & eloquens, Eques auratus, scripsit *Itinerarium Palestinæ*, Lib. I. (7)." Cinconius, leur Copiste & même Plagiaire perpétuel, à un mot près, a répété la même chose (8). Colomiés, qui le fait Protonotaire Apostolique, dans sa *Rome Protestante*, pag. 10, indique son *Itinerarium Terræ Sanctæ*, comme imprimé *à Paris, en* 1522. Konigius, qui le nomme *de Saligniaco*, intitule son Ouvrage *Itinerarium Sacræ Scripturæ*, & le dit de l'année 1587, sans néanmoins en citer aucune autorité (9). Divers Bibliothécaires, & entre autres le *Catalogue de la Bibliothéque de Leide* (10), indiquent *Itinerarium Hierosolymitanum*, imprimé *en* 1587, *in* 4°. & *Itinerarium Sacræ Scripturæ*, imprimé *à Magdebourg, en* 1593, *in* 4°., ce qui sembleroit en faire deux différens Ouvrages. La vérité est qu'il a été imprimé d'abord sous le simple Titre d'*Itinerarium Hierosolymitanum*, & cela *à Lion, chez Gilbert de Villiers, en* 1525, *in* 8°. (11); que Reineccius le fit réimprimer, peut-être avec des Eclaircissemens ou des Remarques, dans son *Historia Orientalis*, publiée *à Helmstadt, en* 1584, *in* 4°.; qu'il le fut séparément en 1587, & enfin sous cet ample Titre: *Itinerarium Sacræ Scripturæ, hoc est Sanctæ Terræ, Regionumque finitimarum, Descriptio, complectens cum recentem Hierosolymitanam de Rebus Saracenicis, Turcicis, & Tartaricis, tum reliquam Orientalem Historiam*; & ceux *à Magdebourg, chez Paul Donatus, en* 1593, *in* 4°. (12). Mais, pour savoir à quoi s'en tenir précisément touchant ces divers Titres d'*Itinerarium Palestinæ*, *Itinerarium Hierosolymitanum*, & *Itinerarium Sacræ Scripturæ*, & s'il s'agit-là de plusieurs ou d'un seul & même Livre, il faudroit conférer les unes avec les autres ces différentes Editions; & c'est, malheureusement, ce qui n'est nullement facile. Contentons-nous donc d'ajoûter, qu'on a confondu fort mal-à-propos ce *Barthelemi de Salignac*, avec le *Bertrand de Salignac*, dont je parlerai ci-dessous Remarque (*E*); & qu'il se trouve au nombre des *Livres prohibez* dans l'*Index Librorum prohibitorum & expurgandorum*, pag. 93.

[7] Epist. bibliothec. Gesneri, *pag. 104.*

[8] Cinconii Biblioth. *ord. 258.*

[9] Königii Bibliothec. *pag. 718.*

[10] *Pag. 94.*

[11] Bibliothec. Teliensis, *pag. 941*; & Biblioth. Bellotiana, *pag. 599*; *qui la confondent trop deux dans leurs Tables, avec* BERTRAND, *dont nous parlerons ci-dessous.*

[12] Draudii Bibliogr. Classica, *pag. 1550.* *qui le nomme de Saligniaco.* Bibliothec. Bodleiana, *pag. 432.*

Celui étoit assez naturel, vû ce sentiment hétérodoxe de son Ouvrage: *Bien que les Chrétiens Grecs, habitans en Chypre, aient beaucoup de Cérémonies différentes de celles de l'Eglise Romaine, ils ne doivent pourtant pas, à cause de cela, estre condamnez: si ce n'est que nous croyons follement, que le salut des Hommes dépende des Cérémonies, ou plus follement encore, que, hors de Rome, aucun ne puisse être sauvé* (13).

[13] Colomiés, Rome Protestante, *pag. 10.*

(*D*) BERNARD.] II. Celui, qui me paroit le suivre de plus près, est BERNARD DE SALIGNAC, dont divers Bibliothécaires détaillent les Ecrits, & dont le célèbre Gerard Jean Vossius nous a formé ce petit Article: „ BERNARDUS SALIGNACUS, Burdegalensis, fuit „ Discipulus Rami, Juris Licenciatus, atque idem „ Cordacliæ Scholastico Correctoris munere functus est sub illustribus Comitibus Waldeccensibus, „ quibus & opus suum (*de Arithmetica, & Algebra*) inscripsit. In *Algebra* fatetur se adjutum

„ a

» à Collega ſuo Balthaſare Gerlaco, Eſchwegenſi » (14)." Ses Ouvrages ſont :

(14) Voſſius, de Scientiis Mathematicis, cap. LII, pag. 390. Jo. Chriſtoph. Heilbrunnerus Hiſtoria Matheſeos univerſæ, pag. 796, où il avoue cela, ſans faire la moindre mention de Voſſius.

Tractatus Arithmetici Partium & Alligationis, imprimez *à Francfort*, *en* 1575, *in* 4°.

Regula Veri, imprimée *à Heidelberg*, *en* 1578, *in* 8.

Arithmeticæ Libri duo, Algebræ totidemque, cum Demonſtrationibus, imprimés *à Francfort, chez Wechel*, *en* 1580, *&* *en* 1593, *in* 4. Ils ont été traduits en Anglois ſous ce Titre.

Principles of Arithmetick, out of Latin by W. Bedwel, printed *London*, 1616, *in* 8°.

(15) Epitome Bibliothecæ Gesneri, pag. 218. Draudii, Bibliotheca, pag. 466. Bibliotheca Bodleiana, Tom. I, pag. 18 & alib.

Rudimenta Græca, præcipue ex Rami Grammaticis, imprimés *à Francfort, chez A. Wechel*, *en* 1580, *in* 8°. (15).

Ces *Rudimens* ont été mis dans l'*Indice Expurgatoire* à cauſe de Ramus.

Claconius, qui le nomme *Saliniannus*, après avoir copié cela, lui donne de plus,

Meſolabii Expoſitio, imprimée *à Geneve*, *en* 1577, in 4°.

(16) Clarconii, Bibliotheca, col. 404. Si la Mémoire avoit conſervé ce qu'Alciat a écrit dans cette Citation & dans les deux précédentes, Bertrand de Salignac ne lui auroit pas été inconnu, & il ne l'auroit pas tiré de ſon Bertrand, qui fait, & dont les Erreurs ſeront ſenties.

obſervant puérilement, que les lieux de l'Impreſſion, & les noms des Imprimeurs, ſont grand tort à ces Ouvrages (16). Heilbrunner, qui ne parle point de ſes Livres d'*Algebre*, a d'ailleurs eu raiſon de ne parler, pag. 796, que de ceux d'*Arithmétique*; mais, Königius, qui faiſoit une *Bibliothéque* univerſelle, n'eſt pas excuſable de n'avoir indiqué que ſes deux Livres d'*Arithmétique*, & ſon *Meſolabe*, imprimé, dit-il, *en* 1574.

Le fameux Rabelais, qui lui étoit redevable d'une très bonne éducation, dont il a ſtrangement abuſé depuis, l'en remercie en termes fort affectueux dans une belle Lettre Latine du 30. de Décembre 1532; & il y fait de plus un très bel éloge de ſes talens & de ſa capacité (17).

(17) Claror Virtutis Epiſtolæ centum ineditæ a Muſeo Joan. Brandt, pag. 180 & 211. On trouvera cette Lettre ci-deſſus dans l'Article BOCHARD, Remarque (C).

(E) BERTRAND.] III. Le troiſiéme ſelon l'Ordre Alphabétique, mais le dernier quant à l'Age, eſt „ BERTRAND DE SALLIGNAC, „ ſecond Fils d'Elie de Salignac, Seigneur de Fé„ nelon, &c., & de Catherine de Segur-Theo„ bon (18). Gentil-Homme Perigordin, Con„ ſeiller du Roi Henri III., Chevalier de l'Ordre „ du Saint Eſprit, Ambaſſadeur de ſa Majeſté en „ Angleterre, &c.;" que La Croix du Maine reconnoît de très bonne foi avoir inconſidérement auparavant nommé „ BERTHELEMI DE SAL„ LIGNAC," & qualifié „ Gentil-Homme „ Berruyer, Prothe-Notaire du Saint Siége Apoſ„ tolique, & Profeſſeur en chacun Droit (19);" *s'étant trouvé, fort jeune dans Metz, pendant le Siége que l'Empereur Charles Quint en fit & qu'il leva, il en a laiſſé un Journal, que de judicieux Hiſtoriens ont lué & ſuivi dans ce qu'ils rapportent de ce fameux Siége* (20). Ce Journal a été publié ſous le Titre de

(18) Hiſt. Généalog. de la M. de France &c. *Tom. II*, *pag.* 160.

Siége de Metz en Lorraine, par l'Empereur Charles V., en l'année 1552, & imprimé *à Paris, chez Charles Eſtienne*, *en* 1553, *in* 4°.; & réimprimé fort longtems après, *à Metz, chez Collignon*, *en* 1665, *in* 4. (21):

(19) La Croix du Maine, Bibliotheque Françoiſe, pag. 477. & 14.

l'on en a même une Traduction Italienne, intitulée :

Metz difeſa da Francesco da Lorena, Duca de Ghiza, traslotta da Francese, & imprimée *in Firenze, appreſſo Onofrio*, *nel* 1553, *in* 4°. (22).

Dans la *Bibliotheca Barberina*, outre la plaiſante bévue de transformer cet Ouvrage en *Voiage de Mer*, au lieu de *Siége de Metz*, on donne à ce *Salignac* l'*Itinerarium Hierosolymitanum* du premier, & on le nomme *Barthelemy*; faute, dans laquelle ſont tombez la plûpart des Auteurs après la Croix du Maine, mais qui ne s'en ſont point corrigés comme lui.

L'année ſuivante, Salignac ſuivit Henri II. dans les Pais-Bas, comme il paroît par la Relation qu'il fit de ce Voiage, qui fut publiée ſous deux différens Titres, ſavoir :

Le Voyage du Roy aux Pays-Bas de l'Empereur en 1554, *brièvement récité par Lettres miſſives, que* B. DE SALIGNAC *écrivoit du Camp du Roy au Cardinal de Ferrare* (23);

&

Lettres [ou *Miſſives*] *au Cardinal de Ferrare ſur le Voyage du Roy au Pays-Bas de l'Empereur en l'an* 1554, *par* B. DE SALIGNAC (24).

Il y en a eu diverſes Editions faites, *à Lyon*, *par Thibault Payen*, *en* 1554, *in* 4.; *à Paris*, *par Charles Eſtienne*, [& non, comme le dit la Croix du Maine, *Robert*, qui n'étoit plus à Paris,] *en* 1554, *in* 4.; & *à Rouën*, *par Florent Valentin*, *en* 1555, in 8. (24*).

Dès 1572, il étoit Ambaſſadeur en Angleterre, comme il paroît par une *Lettre de Charles IX. à la Reine Elizabeth*, datée de Blois le 26. d'Avril 1572: mais, ſa Negociation en ce Païs-là conſiſtant en CLI. *Lettres* la plûpart *des Rois Charles IX*, *Henri III*, *& Catherine de Medicis*, leur Mère, ne commence que le 9. de Décembre 1572, & ne s'étend que juſqu'au 21. de Mai 1575. Elle ſe trouve imprimée, ſous le Titre de *Nouvelles Additions aux* Mémoires de Michel de Caſtelnau, *tirées d'un Manuſcrit de la Bibliothéque de l'Abbaye Royale de Saint Germain des Prez à Paris*, Tome III, pages 265—450, de la nouvelle Edition fort augmentée de ces *Mémoires*, faite *à Bruxelles*, *chez Jean Leonard*, *en* 1731, *en* 3 *volumes in folio*: & c'eſt quelque choſe d'aſſez étonnant, qu'il n'en ſoit fait aucune mention dans le *Récit abrégé de la Vie de Mr. de Fénélon*, *Archevêque de Cambrai*, compoſé & publié depuis par ordre de ſa Famille, mais ſupprimé auſſi-tôt par ordre de la Cour de France. C'eſt pourquoi je l'ai indiqué par une Note; dans la nouvelle Edition, que j'en ai fait faire à la Haie, chez Néaulme, en 1747, *in* 8°.

Henri III. ayant inſtitué l'Ordre du St. Eſprit le 1. de Janvier 1579, BERTRAND DE SALIGNAC y *fut* d'abord *nommé par* ce Prince. „ Il ne fut cependant pas du prémier Chapitre, „ n'ayant été reçu qu'à un des ſuivans; attendu „ qu'il étoit abſent, & employé pour les affaires „ du Roi, à la ſuite de la Reine-Mère, en „ Guienne, lors que ce prémier Chapitre ſe „ tint.

„ Il retourna en Angleterre une ſeconde fois, „ étant été du nombre des Seigneurs, qui com„ poſérent l'Ambaſſade d'éclat, qui eut un Prince „ du Sang (25) pour Chef, & que le Roi Henri „ III. fit paſſer en Angleterre pour la ſignature en „ ſon nom, & en celui du Duc d'Alençon, ſon „ Frère, devenu Duc d'Anjou, du contract de „ mariage entre ce Prince & la Reine Elizabeth. „ Ce contract de mariage fut en effet ſigné le 12. „ Juin 1581; & on y voit BERTRAND DE „ SALIGNAC DE LA MOTHE-FE'NE'LON

(20) Récit abrégé de la Vie de Mr. l'Archevêque de Cambray, par ſa Famille, *pag.* 101 & 106.
(21) La Croix du Maine, *pag.* 14. Le Long, Bibliotheque Hiſtorique de la France, *pag.* 394. & *autres.*
(22) Le Long, *la même.*
(23) Du Verdier, Bibliotheque, *pag.* 814. Draudius, Biblioth. Exot. *pag.* 74. & Almeloveen Vit. Stephanor. *pag.* 31, *diſent* le Cardinal de Guiſe; *mais*, Biblioth. Teller *pag.* 197. Le Long, Biblioth. Hiſt. de la France, *num.* 7628. & Maittaire, Annal. Typogr. *Tom. III*, *pag.* 647. *diſent* le Cardinal de Ferrare.
(24) Tous les deux Titres, voyez Le Long, *pag.* 394.
(24*) La Croix du Maine, *pag.* 14. Le Long, *pag.* 394. & *autres.*
(25) Il y en avoit trois, Louis de Bourbon, Comte de Taillant; Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier; & François de Bourbon, Prince Dauphin. *Voyez les* Mémoires de Caſtelnau, *Tom I*, *pag.* 575.

FROI (*F*), & JEAN (*G*). Aucun de ces ſept, qui avoient pourtant chacun leur mérite, & quelques-uns d'entre eux un mérite diſtingué, ne ſe trouve enregiſtré dans le *Libellus de illuſtribus Aquitaniæ Viris* de Gabriel de Lurbe, pendant qu'on y voit avec ſurpriſe, & même avec quelque eſpéce d'indignation, un auſſi pitoïable Compilateur de mauvaiſes rhapſodies de toute eſpéce que Belle-Foreſt, & une auſſi *groſſe Bête*, que The-

„ LON au nombre des Commiſſaires & Ambaſſadeurs du Roi Henri III., qui le ſignérent „ (26)."

(26) Récit abregé de la Vie de Mr. l'Archevêque de Cambray, par ſa Famille, *pag.* 106. & 107.

Toute la négociation pour ce Mariage, qui dura depuis Avril 1572 juſqu'au 30. de Septembre 1582, & dans laquelle Elizabeth ſe joua ſi cruellement de la Cour de France, & de ſes Miniſtres, ſe trouve dans les *Mémoires de Caſtelnau*, Tome I, pages 649 — 708: & la Famille de Salignac-Fénélon ſemble l'avoit ignorée, de même que celle qui ſe trouve dans les *Nouvelles Additions à ces Mémoires.*

„ Il fut encore choiſi, peu après la concluſion „ de la Paix de Vervins, par le Roi Henri IV., „ pour ſon Ambaſſadeur en Eſpagne; mais, il „ mourut à Bourdeaux, en 1599, étant en che- „ min pour s'y rendre. Il ne s'étoit point marié „ (27)." Son Frère aîné ARMAND DE SALIGNAC continua cette Branche de la Famille.

(27) *Là même, pag.* 167.

(*F*) GEOFFROI, *ou* GODEFROI.] IV Ce GEOFFROI DE SALIGNAC étoit un Juriſconſulte, dont on a d'aboudans *Commentaires ſur le Code, & ſur les Pandectes*: GOFFREDUS DE SALIGNIACO, *Commentarii in Codicem, & in Digeſta*, imprimez *à Lion, en* 1552 *&* 1557, *en* 7 *volumes in folio* (28). C'eſt tout ce que j'en puis dire.

(28) Bibliotheca Barberina, *Tom. II, pag.* 116. Denis Simon, Bibliotheque des Auteurs de Droit, *Tom. II, pag.* 160. Struvii, Bibliotheca Juridica, *pag.* 92.

(*G*) JEAN.] V. Du Verdier ne l'a point connu; mais, en récompenſe, La Croix du Maine paroit le doubler. Voici comment il s'en explique. „ JEAN DE SALIGNAC, Docteur en „ Théologie, natif du Pays de Lymoſin, Hom- „ me fort docte ès Langues, & principalement en „ Hébreu. Il a eſcrit pluſieurs Livres tant en La- „ tin qu'en François, deſquels il y en a quelques- „ uns imprimez à Paris & en autres lieux. Il flo- „ riſſoit à Paris, du temps de Charles IX., l'an „ 1564:" ailleurs il dit, „ JEAN DE SAL- „ LIGNAC, Docteur en Théologie, natif „ du Pays de Périgort, Homme des plus eſtimez „ pour les Langues, & principalement pour l'Hé- „ braïque & Grecque, qu'autre de ſon temps. Il „ a compoſé pluſieurs Oeuvres, & en a auſſi tra- „ duit tant en Latin qu'en François. Il floriſſoit „ ſoubs le Regne du Roy Henry II. (29)." Ce n'eſt-là probablement qu'un ſeul & même Homme, quoique le Bibliothécaire, que je viens de citer, ſemble en vouloir faire deux, dont il ne nous parle que d'une maniére trop vague, & trop peu propre & inſtructive.

(29) La Croix du Maine, Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 464 & 491.

Quoi qu'il en ſoit, Mr. de Thou, ſous l'année 1547, en fait un Gentil-Homme Perigordin; & ajoûte de plus qu'il avoit été Diſciple de Vatable, ce qu'avoit déjà remarqué Poſtel (30). Il étoit, non ſeulement Docteur en Théologie, comme on vient de le voir, mais même *Lecteur du Roy, & Profeſſeur en Langue Hébraïque*, comme le reconnoît Ménage (31); & comme le prouve beaucoup mieux encore ce qu'il nous apprend lui-même, qu'en 1561. il expliquoit publiquement les *Pſeaumes Hébreux*, accompagnés des *Commentaires de Kimhi* (32). Genebrard, & Louis des Mazures, le lotient bien; le prémier en ces termes: Εἰς ἰουδαϊκὰς Θεόλογος ΔΑΝ ΣΑΛ. νῦν Γαλλίας ἐτῶν ἀσκητὴς (33); & le ſecond en ces Vers Latins, qui ne diſent pas grand' choſe:

(30) Thuanus, Hiſtoriarum, *Libro III, pag.* 98. Poſtellus *ubi infra.*

(31) Origines de la Langue Françoiſe, *pag.* 148. & Dictionnaire Etymologique, *pag.* 140, où il le propoſe ſur l'uſage des Plus-unes Graduels.

(32) Salinacci Epiſt. *inter* Calvinianas CCC. XXVIII. *pag.* 561 — 563.

Æde Salinæus convivam lætus amica
Excipit, & memori Gaudia mente gerit.
Prima Salinæus Muſarum Gloria, mecum
Regia quem multos viderat aula dies (34):

Mais, Poſtel en avoit longtems auparavant fait un plus digne éloge en ces mots: *Non diſſimile viſum eſt* Johanni Salinæo, *primæ notæ & eruditionis Theologo, mihi amiciſſimo, & quem reverâ merito* Vatablus *agnoſcat Diſcipulum, ut poſt qui non tantum Sacrarum Literarum abſtruſa ſcrutetur, ſed qui more præceptoris nullum diſciplinæ genus ſibi intactum velit aut relinquat* (35); ce que Joſeph Scaliger n'a point fait difficulté de confirmer en ceux-ci: *Salignatius*, Doctor Theologus, *non minus Linguarum peritus quam Theologiæ: atque in omnibus maximè verſatus* (36).

Dès l'année 1543, Claude Chappuys avoit publiquement reconnu, que *Salignac étoit ſi ſavant en Hébreu, Grec, & Latin, qu'entre tous ſe pouvoit mettre, pour bien juger l'eſprit de la Lettre* (37).

En 1550, Jean Gelida diſoit de lui dans une Lettre à Jean Tillæus de Bourdeaux, Médecin à Paris:

In docendo Ariſtotele Græce doctus Salinæus.

Auſſi François I. le nomma-t-il de ſon propre mouvement l'un des Arbitres de la diſpute entre Ramus & de Goves, touchant Ariſtote: *& nous*, dit ce Prince dans ſon Arrêt du 1. Mars 1543, *eſſions, aumné & ordonné noſtre cher & bien-aimé Maiſtre* JEAN DE SALIGNAC, *Docteur en Théologie* (38).

Dès l'an 1530, ou environ, il s'étoit fort appliqué à l'Examen de la Réligion, & s'étoit entiérement convaincu, que la Réformée étoit la ſeule pure & véritable; mais, encore retenu, ſoit par erreur, ſoit par intérêt, mais certainement par des motifs charnels & terreſtes, il étoit toujours reſté dans le Parti Romain. En Novembre 1561, Calvin lui en faiſoit encore d'amiables mais preſſans reproches; le louant pourtant d'ailleurs de ſa bonne conduite & de la pureté de ſes mœurs, mais l'exhortant fortement à ſortir promtement de cette criminelle indolence & de ce dangereux état de Nicodemiſme, & à donner enfin Gloire à Dieu en ſe déclarant ouvertement & courageuſement Diſciple de Jéſus Chriſt. Cette belle *Lettre* latine *de Calvin* eſt la CCCXXVII. des ſiennes, & ſe trouve aux pages 540 & 541. de leur Recueil, précédé de la *Vie de Calvin par Théodore de Beze*, & imprimé *à Lauſanne, chez François le Preux, en* 1576, *in* 8°. Salignac reçut en très bonne part les ſages Remontrances de Calvin, mais ne ſuivit pourtant point encore ſes bons & ſalutaires conſeils; car, il aſſiſta en qualité de Député de Sorbonne au fameux Colloque de Poiſſi. Il eſt vrai, qu'il s'y montra un des plus ſages & des plus modérez d'entre les Docteurs du Parti Romain: juſques-là que, voïant „ que le Cardinal de Tournon, autrefois ſon Mé- „ cenas, ne pouvant diſſimuler ſon dépit de voir „ les images de la Trinité, & celles du Père & du „ S. Eſprit, expreſſément condamnées comme il- „ licites & déteſtables, par les plus doctes d'entre „ les Théologiens Catholiques, à ſçavoir Despen- „ ſe, Bourillier, Pichevel, & SALIGNAC, qui „ en parla *fort* avant; que ce Cardinal, *de-ſe*, „ ſe leva de ſa chaire feignant de s'aller chauffer, „ *lui*

(33) Genebrardi ſſag. ad leg. Rabbinor., *pag.* 4.
(34) Maloni, Poëmata, *pag.* 69. *Ce Diſtique, qu'il fit contre* Rabelais, *vaut beaucoup mieux :*

Qui *Rabelaſus* erat placidus, jam modo fundam
Verba furis, *Rable* in mihi *laſus* eris.

(35) Poſtellus in Præfat. *ad* Operis de Linguarum Affinitate, *apud* Colomeſium, Galliæ Orientalis, *pag.* 82.
(36) Scaligerana, *pag.* 48.
(37) C. Chappuys, Diſcours de la Court en Vers, *imprimé* à Rouën, chez Claude le Roy & Nicolas le Roux, en 1543, in 8. *pag.* 150.
(38) Launoius de varia Ariſtotelis Fortuna, *cap. XIII, pag.* 133.

Thevet, comme on ne feignit point de l'appeller publiquement de ſon tems (*b*). Dans ces derniers tems, un huitiéme Perſonnage de ce nom l'a rendu plus illuſtre lui ſeul, que n'avoient fait tous les autres enſemble (*H*).

[b] *Voyez l'Hiſtoire de* L'IMPRIMERIE.

„ *lui* Salignac dôt dire, qu'il voyoit accompli ce „ que David avoit prédit des Idolatres, à ſçavoir, „ qu'eux-mesmes devenoient auſſi despourveus de „ ſens, que leurs idoles (39) " Mais, enfin, il abandonna totalement l'Egliſe Romaine, & embraſſa ouvertement la Réformée; & ce fut lui, qu., à l'imitation de ce qu'avoit fait Calvin pour lui, exhorta fortement Turnebe, malade & presque mourant en 1565, à ne plus cacher & déguiſer ſes vrais ſentimens à cet égard. *Parvorum* Turnebus *Religionem animo amplectebatur: metu tamen periculi, fuam ea de re ſententiam occultabat. Verum cum ſe mortifero morbo urgeri ſentiret, monitu & hortatu* Johannis Salinaci, *Pariſienſis Theologi, qui palam a Pontificiis ad Evangelicos tranſierat, eam ſe probare profeſſus eſt Fidei Confeſſionem quam Evangelici ſex ante annis publicaſſent* (40). Particularité ſingulié e, qu'il eſt étonant que Beze, ou l'*Hiſtoire des Egliſes Reformées de France* quel qu'il puiſſe être, n'ait point ajoûtée à ſon récit: pendant que le bruit du changement de Turnebe s'étoit répandu jusqu'à Rome, & en particulier chez Paul Manuce (41).

[39] Beze, Hiſt. des Egliſes Réformées de France, *Tom I, pag.* 695 & 704.

[40] Claud. Guignius, *in Hiſt de Bello Cavilo, pag.* 19.

[41] *Voyez le XXIVe. Tr. d'Aristote de Vill, Liure de ſes Lettres, pag.* 461, *où il ſe fait de grands gratz mots. On peut voir dans les Supplémens Selecta Literaria, pag. Bas* — 1324, *ſous Diſquiſitiones ſuri eruditæ de Adriani Turnebi Religione, que cum Teſtibus accenſendus eſſe evincitur. Le Paſſage de* Grotius *touchant celui de Salignac n'y eſt pas cité.*

On ne connoit aucun des Eveſques, ſoit Latins ſoit François, que la Croix du Maine lui attribue d'une maniére ſi vague & ſi négligée, & ce n'eſt pas là un des moindres défauts de ſa *Bibliothéque*. Le ſeul écrit, ſi l'on peut l'appeller ainſi, que je connoiſſe de *Jean de Salignac* eſt ſa *Réponſe* Latine à Calvin datée du 13. de Dec. 1561, inſérée parmi les *Lettres* de ce dernier, pages 741 — 743. On doit probablement auſſi lui attribuer SOPHONIÆ *Prophetia Latine verſa & interpretata per* JOAN. SALINÆUM, manuſcrit ſur velin, *in* 4°, qui ſe trouvoit parmi ceux d'ALEXANDRE PETAU. Voyez la *Biblioth. Petaviana*, pag. 423, n° 100.

[42] *Voyez les Tables de l'Hiſtoire Univerſelle de d'Aubigné, aux mots* Salignac; & *celle de Tom. I, du Journal de Henri III, en ſon vol. au même Mot; & les Memoires de l'Etoile, Tom. I, pag.* 106, & 122.

Comme ce *Salignac* étoit, & noble, & du Périgord, il eſt fort naturel de croire, qu'il étoit de la Famille de *Salignac de la Mothe-Fénélon*; & que ſi l'un ne l'a pas emploié dans la *Généalogie* de cette Famille miſe à la fin du *Récit abrégé de la Vie de Meſſire François de Salignac de la Mothe-Fénélon*, qu'on vient de réimprimer, à Londres & à la Haie, en Mai & Juin 1747, ce n'eſt peut-être qu'à cauſe de ſa prétendue héréſie: & c'eſt probablement par la même raiſon, qu'on n'y parle point, du moins nettement, d'un *Baron de Salignac*, Proteſtant, qui ſe diſtingua fort au Service du Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France, & ſur-tout à la priſe de Cahors; qui ſervit de ſecond au Vicomte de Turenne en ſon combat avec les Frères Duras; & qui refuſa généreuſement les offres des Ligueurs pour le joindre au Roi, leur diant, qu'*il ne ſeroit jamais d'autre Ligue que de celle du Roy*; mais qui changea de Réligion par picque contre ce même Turenne, peu de tems avant la chûte de Henri IV, (42). On n'y parle pas plus poſitivement d'une *Marguerite de Salignac* Fille d'Honneur de Marguerite d'Ecoſſe, Femme du Dauphin, depuis Louis XI, impliquée, avec quelque unes de ſes Compagnes, dans les diſcours indiſcrets ou calomnieux de Jamet du Tillay, Baillif de Vermandois, Conſeiller & Chambellan de Charles VII, touchant cette Princeſſe, qui en mourut de douleur & de chagrin le 16. d'Août 1445, en proteſtant toujours de ſon innocence; & pour leſquels, lui, elles, & divers autres, y compris la Reine même, furent obligés de ſubir divers interrogatoires (43).

[43] *Voyez l'Hiſtoire de Louis XI, par du Clos, Tom. I, pag.* 46; & *Tom. III, pag.* 14, 23, & 61, *dont ces Interrogatoires ſont extraits, pag.* 20 — 67.

(*H*) *Un huitiéme* Salignac *a rendu ce nom plus illuſtre lui ſeul, que n'avoient fait tous les autres enſemble.*] Ce huitiéme *Salignac* eſt l'illuſtre Auteur des *Aventures de Telemaque*, FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNÉLON, Précepteur ces trois Enfans de France Petits-Fils de Louis XIV, & enſuite Archevêque de Cambrai, & que le *Bibliothécaire des Romans* a juſtement honoré du titre de *Grand-Homme & de Héros de la vertu & de la probité*: ajoûtant que c'étoit *le plus beau génie, & la plus belle ame, la plus lumineuſe, la plus droite, la plus ſage, qu'il eut connu, le cœur le plus parfait que notre Siécle ait vu* . . . . Auſſi eſt-ce *le ſeul à qui je voudrois prodiguer tous ces caractéres*. Voyez l'*Uſage des Romans*, pag. 275, 276; Dans ſa *Bibliothéque des Romans*, pag. 277, il le déſigne encore comme *l'un des plus ſages, des plus vertueux, & même des plus habiles Prélats de l'Egliſe de France*; mais il auroit dû placer ces juſtes & légitimes éloges dans un endroit moins indécent & plus digne de lui. Pour être bien inſtruit touchant ce digne & reſpectable Prélat, on ne ſauroit mieux faire que de recourrir à l'*Hiſtoire*, ou *Récit abrégé de la Vie de Meſſire François de Salignac de la Mothe-Fénélon, &c.*, réimprimé *à la Haie, chez Neaulme, en* 1747, *in* 8°, accompagné de la *Généalogie* de ſa Famille, & ſuivi d'une *Liſte exacte de ſes Ouvrages*: & j'y renvoie d'autant plus volontiers, que ce *Récit* également curieux & intéreſſant, en rendant exactement juſtice au vrai mérite & à la ſolide vertu de Mr *de Fénélon*, Archevêque de Cambrai, eſt tout-à-fait propre à bien démasquer le fameux *Boſſuet*, Evêque de Meaux, ſon implacable perſécuteur, incomparablement plus digne du titre faſtueux & abuſif de *Pére de l'Egliſe*, que ne ſe l'imagnent ceux qui le lui donnent ſi libéralement (44) Je dis *réimprimé*; car, ce *Récit abrégé*, auſſi bien que l'*Examen de Conſcience pour un Roi, compoſé pour l'Inſtruction de Mr. le Duc de Bourgogne* par M^r. l'Archevêque de Cambrai ſon Précepteur, & réimprimé de même *à la Haie, chez Neaulme, en* 1747, *in* 8, ſous le titre un peu différent de *Directions pour la Conſcience d'un Roi*, avoient déjà l'un & l'autre été imprimez au commencement & à la fin de l'édition du *Telemaque* faite à *Amſterdam, chez Weſtſtein, Smith & Chatelain, en* 1734, *in folio & in* 4, de l'aveu, & même à la requiſition, de la Famille de l'Auteur; & l'un en a peut-être même imprimé ſéparément 350. exemplaires, dont les ſignatures & les chiffres des pages devoient être changés, comme je l'ai vû de mes propres yeux, par l'ordre donné à l'Imprimeur au bas de la feuille Hhh 425, qui devoit devenir par ce changement A 1: mais, tout cela fut auſſi-tôt très ſoigneuſement ſupprimé par elle-même, ſur les ordres exprès & très ſéveres de la Cour de France: & ce ne fut qu'après la mort de Mr. *de Fénélon*, Petit-Neveu de l'Archevêque, Ambaſſadeur de France en Hollande, & tué en 1746, à l'Action de Raiſcoul auprés de Liége, que Milord Granville, ci-devant Carteret, qui avoit obtenu, ſoit en préſent de Mr. *de Fénélon*, ſoit à prix d'argent de quelqu'autre, un exemplaire complet & non chatié de *Télémaque* de 1734, en fit réimprimer ſéparément ces deux Piéces, ſavoir l'*Examen de Conſcience &* le *Récit abrégé* & ſa Suite, *à Londres, chez Clément Davis, en* 1747, *in* 12°. C'eſt ſur cette édition du *Récit abrégé*, que *Neaulme* a fait la ſienne

[44] Le Roi ne lui refuſa ſous l'honnête prétexte, que ſa preſence étoit néceſſaire auprés de Monſeigneur: mais, en effet, parce qu'il ne vouloit pas donner une Patrie à un Homme du Nom & de la Naiſſance Bourgeoiſe. *Le Regret ſur la Minorité de Louis XV, n'eut point attiré d'Archevêché de Cambrai, dûtoit des Titres de Duché & de Principauté de l'Empire, à l'Abbé du Bois, infiniment inférieur en tout ſens à Boſſuet.*

sienne à *la Haye*; car, quant à celle des *Directions pour la Conscience d'un Roi*, il l'avoit déjà achevée d'après une copie manuscrite, faite sur une sorte de l'Hôtel de Beauvillier, que je lui avois procurée moi-même, & à laquelle j'indiquois l'histoire & le caractère de l'Ouvrage (45). Ne sachant point si *Davis* a remis au devant de son édition de l'*Examen* ce qu'on en avoit dit, & plus retranché, dans l'*Avertissement* mis à la tête de l'édition du *Télémaque*, en 5734, j'ajouterai ici ce fragment, qui mérite bien d'être conservé.

[45] *Voyez cet Avertissement de l'Editeur, pag. 118, & la Note de la pag.* 21.

„ Mais, ce qui distinguera essentiellement cette „ Edition de toutes les autres est un morceau précieux, dont on l'enrichit, & qui paroît pour la „ première fois dans le public. C'est un *Examen* „ *de Conscience pour un Roi*, fait de la même main „ que le *Télémaque*, & dans la même vûe d'instruire Monseigneur le Duc de Bourgogne de „ toute l'étendue des obligations qu'il auroit à „ remplir en régnant. Ce Manuscrit subsiste, écrit „ en entier de la propre main de Monsieur DE „ FENELON, *Archevêque de Cambrai*. On jugera aisément à qui on en est redevable de sa communication (46).

[46] *Voyez la Nouvelle Histoire de Mr de Fenelon, pag.* 80, *à la Note.*

„ Si quelque Critique trouve à redire à ce Mélange des Vérités Evangéliques avec le Fabuleux de la Mythologie Paienne, il sera voir, „ qu'il n'a jamais bien compris le *Télémaque*, & „ que ce qui en fait le merveilleux est précisément „ ce qui a échappé. Les devoirs de la Royauté, „ & ses périls, sont montrez au jeune Prince, dans „ le *Télémaque*, sous les voiles d'une Fable intéressante, où tout est propre à charmer un jeune „ cœur, & à le gagner à la vertu, en la lui rendant délicieuse. Dans l'*Examen*, ce n'est plus „ cet enjoüement accompagné de toutes les graces: „ c'est la vertu, dépoüillée d'ornemens, qui y paroît avec toute sa gravité. On n'y parle plus à un „ cœur, qu'il faille encore plier, pour le pancher „ vers le bien; tout étant fait de ce côté-là: mais, „ on lui montre, dans un détail circonstancié, les „ devoirs qu'éxigera de lui une pratique sérieuse des „ grandes véritez, dont on avoit su lui donner le „ goût & le remplir. Telle est l'œconomie de la „ sagesse. Tout plaît, tout séduit, dans ce qu'elle „ répand pour s'insinuer dans un cœur; mais, en „ est-elle une fois devenue la maîtresse, elle est „ inéxorable dans le détail des devoirs qu'elle éxige; & ce détail devient immense pour un Roi.

„ L'Examen, dont on enrichit cette édition, sera donc propre à fermer la bouche à deux sortes „ de gens. Les uns sont ceux, qui, avec de bonnes intentions, mais trop peu éclairés, réduisent „ tout, dans la vertu, à une austérité de mœurs „ sombre & farouche. Ils s'effraient, en voyant „ dans le *Télémaque*, que l'Auteur y patsionne jusqu'au vice. Les peintures vives, où le naturel „ semble du jeune Télémaque semble prêt à succomber, leur font peur. Ils ne sentent pas assez, „ qu'elles ne sont-là, que pour former le beau contraste, qui doit enlever le cœur pour la vertu, „ & lui en assurer la conquête. C'est ce que l'événement avoit vérifié dans le grand Prince formé „ sur ces savantes leçons. Né sensible & passionné, on l'a vû l'éxemple de son Siécle au milieu „ d'une Cour pleine d'occasions dangereuses, & y „ mener une vie, dont la pureté, qui ne s'est jamais „ démentie, a été toujours croissant jusqu'à sa mort. „ Le religieux Prince, sous les loix de qui l'Espagne vit depuis plus de trente années, montre encore à l'Europe un Roi, instruit par les mêmes leçons, que la délicatesse de conscience a fait descendre du trône, & où les vœux & le besoin des Peuples, qui l'y ont rappellé, ont de la peine à le retenir. L'Expérience est décisive. Mais, si elle ne suffit pas encore pour les plus ombrageux „ d'entre ces esprits prévenus, ils trouveront dans „ l'*Examen* de quoi achever de se rassurer. Ils y „ verront la même sagesse, si féconde dans le *Télémaque* en graces pour plaire, & en sentimens pour toucher, surpasser de bien loin leur rigidité méthodique, lors qu'il s'agit de conduire le Prince, „ à qui on avoit rendu la vertu si aimable, de la spéculation à la pratique. Alors, tous les devoirs, qu'il aura à remplir, lui sont montrez dans „ une étendue capable même de rebutter tout autre, „ moins affermi que lui dans la résolution de faire „ le bien.

„ L'Autre espéce de gens, que l'*Examen* servira „ à confondre, sont des esprits bien plus dangereux. „ Enveniniez contre des vertus où ils trouvent „ leur condamnation, ils voudroient en affoiblir „ l'éclat, en les rendant suspectes de n'avoir été „ que l'effet d'un profond artifice, pour se mieux „ déguiser. De pareilles imputations étoient réservées à des plumes infidéles de profession, & d'une noirceur peu commune, mais qui feront la „ honte de leur tems (47).

„ On verra, dans l'*Examen*, l'usage, que le saint „ Archevêque faisoit, dans le secret, de la confiance qu'avoit en lui le Prince son Elève. Que „ la

[47] *Cela concerne particuliérement l'Abbé Faidit, qui a fait une Critique fort pédantesque & très-mauvaise du Télemaque, intitulée Télémacomanie ou Censure & Critique du Roman intitulé Aventures de Telemaque &c, & imprimée à Bleucherope, chez Pierre Philalethe, en* 1700. in 12; & Gueudeville, *Moine défroqué & libertin, & Ecrivain fort subtil, qui en a fait une autre fort burlesque & bouffonne, intitulée* Clinque générale (& pour parvenir) des *Aventures de Telemaque*, son Espion mendiant, & imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau en quatre ou cinq Xinchures in 12. *Entre autres Vers oppolez à ces Critiques, on voit couvrir la Piéce suivante contre le premier, qui fesoit d'une maison de correction, où il avoit été renfermé pour avoir fait imprimer son Altération du Dogme Théologique touchant la Trinité, qui n'étoit que le I Tome d'une Censure générale des Opinions Scholastiques du Système Catholique-Romain.*

Qu'une ame trop tendre & pieuse,
Dans l'excès de son zéle un peu trop scrupuleuse,
S'allarme sans sujet d'un fabuleux écrit,
Je pardonne à ce foible esprit.
Mais, je ne puis souffrir le scrupule bizarre,
Que forme un Libertin, d'un sous zéle emporté,
Et dont on vient à St. Lazare
De châtier l'impiété.
A peine en sort-il qu'il attaque
Le sage Auteur du *Télémaque*;
Et fait si bien, par ses ratiocs,
Qu'il va de St. Lazare aux Petites Maisons.

Et peu après l'on répandit contre tous les deux cette Epigramme, *qui n'est autre chose qu'une imitation ou extension de celle de M. de St. Gilles contre Colasse & Campistron, à propos de leur Opera d'Achille & Polixene,*

GUEUDEVILLE & FAIDIT, ces Critiques fameux,
Qui contre *Télémaque* ont fait matiére ſi ſe,
Depuis n'a guéres ont débat entre eux.
Votre fille plaiſant, dit l'un, *eſt exécrable:*
Le vôtre, répond l'autre, *eſt d'un pédant groſſier.*
Qui l'eût jamais ôſé dire?
Ils ont trouvé moien d'avoir raiſon tous deux.

Quel qu'en ſoient les Epigrammes, *les Cenſures de ces Critiques n'ont pas toujours paru à faux, & ont peut-être même contribué en redreſſer quelques endroits du* Télémaque *dans les éditions qui les ont ſuivies: & l'Auteur de la Bibliotheque des Romans, pag.* 275, *n'a peut-être pas tort de juger, qu'il y avoit du bon dans Gueudeville: & que, quoiqu'il n'eut pas été capable de faire un Ouvrage de la beauté du Télemaque, il avoit aſſez d'eſprit pour en faire une Critique raiſonnable. Peut-être fut-ce lui qui pour le venger du mépris qu'on avoit affecté de faire paroître pour ſa Critique, fit cette Epitaphe de M. de Cambray:*

Cy gît de Fénélon, qui deux fois ſe damna,
L'Une pour Molinos, l'autre pour Molina.

D'Autres l'attribuent pourtant aux janſéniſtes piqués de ce qu'il ſembloit trop favoriſer les Jéſuites.

„ la malignité la plus envenimmée s'étudie à y trouver, ſi elle le peut, je dis même quelque veſtige „ de ces ménagemens humains, que le deſir du bien, „ d'ailleurs véritable, bannit difficilement dans ceux „ qui approchent les Princes. Il n'y a qu'une ame „ dégagée de tout intérêt en ce monde, qui puiſſe „ leur parler le langage de l'Auteur de l'*Examen*.

„ Rien n'étoit donc plus fait pour aller enſemble, „ que le *Télémaque* & l'*Examen*. Réünis dans un „ même volume, ils montreront par l'uniformité „ de principes qui regne dans les deux Ouvrages, „ comment une vertu ſublime, toujours la même, „ ſait ſe diverſifier ſous différentes formes, & allai- „ ſonner ſes préceptes ſuivant les différens dégrés, „ par leſquels elle conduit ceux qu'elle mene à la „ perfection (48)."

[48] Avertiſſement au devant de Telemaque de 1734, pag. iij. a.

L'Auteur de l'*Hiſtoire du Télémaque & de ſes Editions* (49), qui s'eſt particuliérement expliqué touchant le mérite & les avantages de celle d'*Amſterdam en* 1734, n'a pas ſû, qu'elle avoit été ſi miſérablement mutilée, & qu'elle ſeroit incomparablement encore plus eſtimable qu'il ne le dit, ſi l'on y avoit laiſſé des morceaux ſi intéreſſans, ſi utiles, & même ſi précieux. Voilà donc des particularitez fort propres, non ſeulement à amplifier, mais même à améliorer, ſon Ouvrage.

[49] Voyez dans la Bibliotheque Britannique, *Tom. XIX*, pag. 52-70.

[a] *Ce ſont les titres qu'il ſe donne lui-même à la tête de la Dédicace d'un de ſes Ouvrages au premier de ſes Princes. Voyez ci-deſſous, Remarq. (B), Num. XII.*

SANCIO ou SANCHEZ (RODRIGUE) Ecrivain Eſpagnol, célébre dans le XV. Siécle, étoit d'une Famille illuſtre d'Arevalo, petite ville de la vieille Caſtille. Après avoir étudié dix ans en Droit dans l'Académie de Salamanque, il y fut fait Profeſſeur, tant en cette ſcience, que dans les Belles-Lettres. Depuis, il devint Chapelain, Auditeur, & Conſeiller, de Henri IV, Roi de Caſtille; & puis Référendaire Apoſtolique, & Gouverneur du Château St. Ange, ſous le Pontificat du Pape Paul II, (*a*): & enfin Evêque d'Oviedo, de Zamora, de Calahorra, & de Palencia, en Eſpagne (*b*). Je ne ſai ſi je nomme bien ces Evêchés ſelon le rang qui leur conviendroit; car, outre que les Auteurs varient fort à cet égard, les plus circonſtanciés d'entre ceux que je viens de citer ne font aucune mention de celui de Zamora: & cela eſt d'autant plus étonnant, que nôtre Rodrigue eſt incomparablement plus connu ſous le nom de cet Evêché que ſous aucun autre. Quoi qu'il en ſoit, aiant ſucceſſivement poſſédé tous ces Evêchés, il eſt arrivé qu'on l'a ſouvent cité, tant ſous ſon nom particulier (*c*), que ſous les leurs (*d*); & que les Bibliographes, ne prenant point garde à cette particularité, en ont preſque tous parlé comme d'autant de différens Auteurs (*A*). Outre ſes écrits

[1] Poſſevini Appar. Sacer, *Tom. II, pag.* 348. Val. Andreæ Bibliotheca Lat. Hiſpan. Scriptor. *pag.* 191. Voſſius de Hiſtoricis Latinis, *pag.* 396 Lud. Jacob, Bibliotheca Pontificia, *pag.* 423. Henr. Wharton, *in* Append. ad Hiſt. Eccleſ. Scriptor. Guill. Cave, *pag.* 120, où *il cite les* Prolégomenes du Speculum Vitæ Humanæ *de notre* Rodrigue. Joan. Gott. Olearii Bibliotheca Script. Eccleſ. *Part. II, pag.* 155, 139.

[c] RODERICUS SANTIUS de Arevalo. *Le premier, que je ſache, qui l'ait cité ainſi, eſt* Voſſius; *&, parce qu'il a écrit* DE AREVALO *comme s'il avoit entendu par-là un des ſurnoms de cet Auteur, il a entraîné dans cette erreur la plûpart de ceux qui en ont parlé depuis.* J. H. Menckenius, de Charlataneria Eruditorum *pag.* 178, *le nomme tout auſſi mal* Rodericus Caſtellanus, *prenant ce dernier pour ſon nom de Famille.*

[d] Roderici de Ovatenſis, Roderici Palentini, Roderici Zamorenſis, Roderici Calagurritani.

[1] Geſneri Bibliotheca, *folio* 389, *verſo* & 152. *C'eſt apparemment de ce prétendu* Rodoicus, *que du Verdier, Biblioth. Franc. pag.* 1109, a *dit ſon* Rodouaque Evesque de la Nation d'Eſpagne, *dont j'ai parlé ci deſſus, Art.* FARGET, *Remarque* (*A*), *Citation* (7).

[2] Apitome Bibliothecæ Geſneri, *pag.* 732.

[3] Poſſevini Apparatus Sacer, *Tom. II, pag.* 140.

[4] Poſſevini Bibliotheca Selecta, *Tom. II, pag.* 325.

[5] Val. Andreæ Bibliotheca Hiſpaniæ, *pag.* 191. J. Nicolaus, *qui les ſuivre dans la Préface de ſon* Syntagma Hiſtoriar. Mundi, *auroit mieux fait de prendre ce parti.*

(*A*) *Les Bibliographes . . . . en ont preſque tous parlé comme . . . . de différens Auteurs.*] Quelques-uns en font deux Auteurs, d'autres en font trois, & quelques autres vont juſqu'à en faire quatre.

Conrard Geſner en fait trois; ſavoir, *Rodericus Palentinus* comme cité par Batille Fragoſe; & puis *Rodericus Epiſcopus Samorenſis*, & *Rodoicus Epiſcopus Zamorenſis*, à l'un & l'autre deſquels il donne, dans deux Articles conſécutifs, le même *Speculum Vitæ Humanæ* (1).

Ses Abbréviateurs ont ſagement ſupprimé ce prétendu *Rodoicus*, mais ne laiſſent pourtant pas de faire trois différens Auteurs de nôtre Sancio; l'un, *Rodericus Epiſcopus Zamorenſis*, auquel ils donnent le *Speculum Vitæ Humanæ*, & quelques autres écrits; l'autre, *Rodericus Epiſcopus Palentinus*, auquel ils attribuent *Epiſtola Ingubris de Expugnatione Negropontis*; & le troiſiéme, *Rodericus Calagurritanus*, auquel ils donnent un écrit *de Seelestibus & Infelicitate Turcæ* (2).

Antoine Poſſevin, Jéſuite, eſt non ſeulement dans la même erreur, mais peut même fort bien être accuſé d'avoir ajoûté un quatriéme Auteur à ces trois des Abbréviateurs de Gesner; car, après en avoir parlé dans ſon Apparat ſacré (3), il parle encore dans ſa Bibliothéque Choiſie d'un *Rodericus Sanctius Palentinus Epiſcopus*, auquel il donne *Hiſtoriæ Hiſpaniæ Partes IV* (4).

Valere André Taxander, Auteur ou Compilateur fort ingénuë d'un *Catalogue des principaux Ecrivains d'Eſpagne*, ſeroit dans le même cas, s'il n'avoit pris la précaution d'ajoûter cette reſtriction à ſon troiſiéme Article, *haud ſcio an ejusdem* (Roderici Sanctii) *cum Roderico Epiſcopo Palentino* (5): & il eſt bien étonnant, qu'il n'ait parlé d'aucun des quatre dans ſa *Bibliotheca Hiſpaniæ*, ni parmi les Théologiens, ni parmi les Juriſconſultes, ni parmi les Hiſtoriens de cette Nation; car, comme je crois l'avoir bien prouvé ci-déſſus dans l'Article PEREGRINUS, il n'y a point de doute que ces deux écrits ne ſoient d'un ſeul & même Auteur.

Le Père Louis Jacob, Carme, en fait deux Auteurs; l'un, *Rodericus Zamorenſis Epiſcopus*, auquel il donne un traité *de Papæ & Concilii Auctoritate*; & l'autre, *Rodericus Sanctius de Arcevalo* (6), *Epiſcopus Ovatenſis, deinde Palentinus, postremo Calagurritanus, & Pauli II, in Caſtro S. Angeli de Urbe Præfectus*, auquel il donne *Tractatus de Appellatione &c.* & *Libellus de Remediis afflictæ Eccleſiæ*, &c. (7).

Le Pere Philippe Labbe, Jéſuite, en a fait de même deux Auteurs, & il a été ſuivi en cela par Corneille de Beughem: ils attribuent l'un & l'autre à *Rodericus Sancius Epiſcopus Palentinus* une Hiſtoire abrégée d'Eſpagne, *compendioſa Hiſpaniæ Hiſtoria*; & à *Rodericus Zamorenſis Epiſcopus* le *Speculum Vitæ Humanæ* (8).

Theophile Spizelius, Miniſtre Luthérien à Ausbourg, en a fait à peu près de même: il donne à *Rodericus Epiſcopus Zamorenſis* le *Speculum Vitæ Humanæ* (9); & à *Rodericus Sancius* un Manuſcrit intitulé *Lib. de VII, Quæſt.* &c. (10).

George Matthias König, Profeſſeur dans l'Académie d'Altorf, eſt auſſi dans le même cas: il donne à *Rodericus Zamorenſis Epiſcopus* le *Speculum Vitæ Humanæ*; & *Res Hiſpanicas* à *Rodericus Sanctius* (11).

Aubert le Mire, Doïen du Chapitre d'Anvers, ſe contente de le faire Evêque de Palencia; &, ſans parler de ſon *Speculum Vitæ Humanæ*, qui convenoit beaucoup mieux à ſon ſujet, puis qu'il traitoit des Eccivains Eccléſiaſtiques, il lui attribue ſeulement un gros Ouvrage ſur l'Hiſtoire d'Eſpagne, *ingens Volumen de Rebus Hiſpaniæ* (12).

Si

[6] On *voit bien qu'il a voulu dire de* Arevalo.

[7] Jacob, Bibliotheca Pontificia, *pag.* 423, où *il cite auſſi un* Rodericus Epiſcopus Nouuenſis, *qui n'eſt peut-être que notre* Rodericus Ovatenſis Epiſcopus. *En ce cas, il en feroit trois Auteurs. La même choſe ſe doit dire de* J. P. Tomaſius, Bibliogh. Manuſcripti, Patarina, *pag.* 5, & 12.

[8] L'Abbé Bibliogh. MSS. *pag.* 145, 152. Beughem Incunabula Typograph. *pag.* 279.

[9] Spizelii Sacra Bibliothecarum Arcana retecta, *pag.* 132.

[10] Idem, ibidem. *pag.* 210.

[11] Konigii Bibliotheca vetus & nova, *pag.* 607, 720.

[12] Auberti Miræi Auctarium de Script. Eccleſ. *pag.* 92. *Edit. Hamburg.* 1718.

écrits, dont je donnerai ci-deſſous le Catalogue (*B*), un des plus illuſtres Critiques de

Si l'on conſultoit à cet égard différens autres Auteurs, on y trouveroit apparemment la même confuſion.

(*B*) *Je donnerai ci-deſſous le Catalogue de ſes Ouvrages.*] Je le ferai le moins mal qu'il me ſera poſſible, vû le peu d'exactitude avec lequel en ont parlé les Bibliothécaires, qui, le plus ſouvent, n'ont pas daigné marquer les éditions des Ecrits dont ils ont fait mention.

I. *Speculum Vitæ Humanæ, in quo de omnibus omnium vitæ ordinum ac conditionum commodis ac incommodis tractatur*; II. *Libris conſtans*, I. *de omni Statu Vitæ temporali*, II. *de Statu Spirituali, Eccleſiaſtico, ac Regulari: Paulo II. Pontifici Romano* dicatum, a RODERICO *Zamorenſi & partea Calaguritano Epiſcopo, Hiſpano, SS. in Caſtro ſuo S. Angeli Caſtellano, & Referendario.* C'eſt un grand *in folio*, avec cette ſouſcription à la fin:

Hoc Conradus Opus Sueynheim ordine miſo
Arnoldusque ſimul Pannartz una æde colendi
Gente Theotonica Romæ expediere ſodales
In Domo Petri de Maximo.

M. CCCC. LXVIII, (13).

[13] *La Bibliotheca Teller. pag. 356, dit mal 1467.*

Elle eſt ſuivie de ces autres vers, que je rapporte d'autant plus volontiers, que preſque tous les Hiſtoriens des anciennes éditions les ont négligés.

Edidit hoc Liguræ clariſſima norma Latinæ
Excelſi ingenii vir Rodericus opus,
Qui norme (14), *Angelica oſt cuſtos bene fidus in Arce,*
Sub Pauli Veneti nomine Pontificis.
Claret in Italici Zamorenſis Epiſcopus auſis
Eloquii. It ſuperos gloria parta viri.

[14] *La Cardinal Quirini, App. ad vitam Pauli II, pag. 100, lit, Romæ*

Le *Catalogus Bibliothecæ Gerhardi von Maſtricht* pag. 193, le fait publier en 1417, & cependant dedier au Pape Paul II. C'eſt une louange bévûe. Peut-être a-t-on voulu dire 1467; mais, il falloit 1468.

L'Abbé Lenglet du Freſnoi, *Tables Chronologiques* Tom. II, pag. 380, en met une édition de 1459, ajoûtant qu'elle eſt *très rare*. Il dit mieux qu'il ne penſe, car c'eſt une chimère.

Il y en a eu depuis quantité d'autres éditions, dont on peut voir le détail dans l'*Index Annal. Typograph.* Tom. II, pag. 290, & dont il ſeroit ſuperflu de parler, & à la fin de quelques-unes deſquelles on lit ces autres Vers à ſa recommandation:

Hos lege divinos, Lector ſtudioſe, libellos,
Unde trahes vitæ commoda multa tuæ.
Hoc ſpeculum clarum manibus geſtare memento,
Quæ tua ſit vita noſcere quisque amat.

Trois ſavans & pieux Eccléſiaſtiques ont trouvé cet Ouvrage aſſez bon & aſſez digne de leurs ſoins, pour le revoir & le faire réimprimer à l'uſage des Eccléſiaſtiques du Diocèſe de Strasbourg, ſous ce titre, *Speculum Vitæ Humanæ, in quo diſcutiuntur commoda & incommoda, dulcia & amara, lætitia & miſeriæ, proſpera & adverſa, laudes & pericula, omnium ſtatuum. Hujus Libri Auctor*, RODERICUS *Epiſcopus Zamorenſis, &c. Johannes Bozhemius, Jacobus Wimphelingius, & Symphorianus Pollio, recognoverunt. Argentinæ Johannes Prys, in Ædibus Luſtri vulgo* zum Thiergarten, *impreſſit &c., pridie Idus Januarii Anno Salutis M. D. VII: in folio*: & Joſſe Lorichius, autre Eccléſiaſtique Allemand, l'a trouvé aſſez utile, pour en dreſſer & faire imprimer un abrégé ſous ce titre, *Speculi Vitæ Humanæ Synopſis, ex Tractatu* RODERICI *Zamorenſis & Calagurritani de eodem Argumento*, à Munich, en 1589, in 8, (15); il a été traduit en François par deux différens Auteurs. Le I, eſt Julien Macho: ſa Traduction eſt intitulée, *cy commence le liure intitule le miroir de vie humaine faict par roderique hiſpaignol euesque de Zamerſis ou quel toute creature humaine mortelle en quelque eſtat que elle ſoit eſtablie on en eſchee ſpirituel au temporel pourra veoir de chaſcun art & maniere de viure les proſperitez & aduerſitez & les enſeignement de droitement viure lequel liure a eſte tranſlate de latin en françoiſ par frere iuliē docteur en theologie du conuent des freres ſainct auguſtin a lion ſur le roſne en lan mil cccclxxvij*; & finit par ces mots, *cy finiſt le preſent liure intitulo le miroir de la vie humaine impſſe a lyon ſur le roſne p bartholomieu buyer citoien dudit lyon le buytieſme iour du mois de iuillet lā mil quatre cens ſeptante & ſept. DIEU SOIT LOE.* C'eſt un petit in folio d'Impreſſion Gothique. Le II, eſt Pierre Farget, auſſi Auguſtin de Lyon. Sa Traduction a été imprimée en 1482, in folio & n'eſt peut-être qu'une revûion de celle de Julien Macho, ſon Confrère (16).

[15] *Val. Andreæ Toxandri Carol. Script. Hiſp. pag. 102. Draudii Bibliotheca Claſſica, pag. 644.*

[16] *Voïez ce que j'ai dit de cette édition ci-deſſus Remarque (A), Not. II, de l'Article* FARGET.

Je le trouve auſſi en Eſpagnol; & peut-être n'eſt-ce qu'une Traduction. Quoi qu'il en ſoit, en voici le titre: *Comença el Libro intitulado*, Speio de la vida humana, *porque en el todos los Hombres, en qualquier Stado o Officio ſpiritual o temporal, fueren coaſtumados, miraran las proſperidades y adverſidades de qualquiere arte y vida, y los preceptos y enſeñanças de bien viuir; compueſto por el Reverendo Obiſpo de Comora Don Rodrigo, Alcayde del Caſtillo de Sanct' Angelo y Referendario del muy Sancto Padre Paulo el Segundo, y a ſu Sanctitad endreçado.* C'eſt une très ancienne édition, qui finit par cette inſcription: *Acaba el excelente Libro intitulado*, Speio de la Vida Humana; *empremtado en la inſigne Ciudad de Cavagoça de Aragoa, con induſtria y coſta de Paulo Uram de Coſtanca Aleman, ſecho y acabado a xiij de Maya del año de nueſtra Salvacion Mill. cccc. lxxxxj.* C'eſt un petit in folio, avec quelques figures gravées en bois.

[17] *Epiſt. Nihil Gela. pag. 731. Dans la Bibliotheca Hiſpana Vetus de Don Nicolas Antonio, cet Ouvrage eſt intitulé, de Perpetuitate Chriſti & Apoſtolorum, & an Chriſtus & Apoſtoli mendicaverint, & quo ſenſu dici poſſit eos mendicaſſe. Il eſt dédié au Pape Paul II, & c'eſt le 260, Manuſcrit de la Bibliotheque du Vatican. L'Auteur y prétend prouver, par la Vie des Prêtres modernes, quoique fort oppoſée à celle des Apôtres, n'en eſt pas moins Apoſtolique. Ibi deducitur, dit-il, Pontifices modernos non deviare a vita Apoſtolica. Licet obtineant propria, poſſeſſiones, & prebendas; & quamquam ſegregatim in Domibus propriis habeant; nihilominus eos vitam communem a ſanctis Patribus inſtitutam ducere cenſendos eſſe. Le Paradoxe eſt un peu fort, & ne ſera pas beaucoup de profelites, au moins parmi les laïques.*

II. *Liber de Paupertate Chriſti* (17).

III. *Liber de Monarchia Orbis, & de Origine ac Differentia Principatus; ubi demonſtratur veram Orbis Monarchiam non alibi reſidere quam apud Romanam Pontificem.*

IV. *Defenſorium Status Eccleſiaſtici* (18).

V. *De Papa & Concilii Auctoritate, ſeu Defenſorium Fidei Eccleſiaſticæ anno* 1467. Exſtat MS. Patavii in Muſæo Benedicti Salvatici Medici (19).

VI. *Tractatus de Appellatione a Sententia Pontificis non bene informati ad ſe ipſum bene informandum*: incipiens hiſce verbis, *ad Romanos ſcripſit beatiſſimus Paulus.* Exſtat MS. Patavii in Bibliotheca Canonicor. Lateranenſ. Sti. Joannis in Viridario (20).

[18] *Voïez ce que j'ai dit ci-deſſus Remarque (A), Not. II, de l'Article* FARGET.

VII. *Libellus de Remediis afflicta Eccleſiæ militantis adverſus extrinſecas Turcarum perſecutiones, præſſuras, & anguſtias; & an Generalis Synodus pro hoc tempore ſit expedions ac ſufficiens remedium ad eas extirpandas? Demum oſtenditur quando, quomodo, & ex quibus canſis Generalia Concilia congregari debent: rurſusque deducitur, Romanum Pontificem habere in terris ſupremam Auctoritatem, ſoreque ſummum & ordinarium Tribunal, ad levanda quævis mala & incommoda ab Eccleſia Dei*: dicatus Cardinali Beſſarioni, incipiensque hiſce verbis, *Cunc-*

[19] *Il dit la même chose dans le Chap. I, du I Livre de*

An Spec. Vit. Hum. La première a été imprimé autre fois, & l'on verra aiſeus ce que c'eſt par le titre de cette édition. Liber de origine ac differentia Principatus Imperialis ac Regalis, & de antiquitate & juſtitia utriuſque, & a quo & quibus canſis Reges coepti & deposti ſint. *Romæ, Steph. Guilereus, 1591, in folio. Vetus Pinelea Biblioth. Ballerini, Tom. II, pag. 100. Patres ci-deſſus Num. XV.*

[19] *Jac. Phil. Tomaſini Bibliothe. Manuſcripta. Patavina pag. 14. Jacob, Bibliogr. Pontific. pag. 411.*

[20] *Jac. Phil. Tomaſini Bibliothe. Manuſcr. Patavina pag. 14 & 15. Jacob, Bibliogr. Pontific. pag. 411.*

Cunctorum ſapientum illa ſemper fuit veriſſima ſententia. Extat MS. Patavii apud eosdem Canonicos (21).

VIII. *Liber de VII, Quæſt. circa Convocationem & Congregationem Generalis Synodi.* Extat apud eosdem Canonicos (22). Ce n'eſt peut-être qu'une des Parties du Recueil précédent.

IX. *Epiſtola lugubris ſimul & conſolatoria de Expugnatione Negropontis per Turcas* (23).

X. De Sceleribus & Infelicitate Turcæ (24).

XI. *Tractatus de Laudibus Belli*, commençant par ces mots *Locuturus de Armorum præclaro exercitio*, & addreſſé au célébre Barthelemi Platine. C'eſt une Réponſe au Traité *de Laudibus Pacis*, commençant par ces mots *non erit fortaſſe abſurdum*, que cet Auteur lui avoit pareillement addreſſé. Ils les joignirent & les dédièrent par une Epître commune & ſignée par tous deux à Marco Barbo, Cardinal de St. Marc, & Evêque de Vicence. Ils ſont ſuivis de *XII, Lettres*, qu'ils s'écrivirent réciproquement ſur quelques ſujets de Morale, & particuliérement ſur la conſtance de Platine pendant ſa priſon, & ſur les bons offices que lui rendit alors Roderic. Tout cela ſe trouve, avec quelques autres Piéces, dans un manuſcrit indiqué dans le *Giornale de Letterati d'Italia*, Tome XIII, Article XV, pages 437, & 438. Je remarquerai par occaſion, que Platine a fait depuis de nôtre Roderic un des Interlocuteurs de ſon Traité *de falſo & vero Bono*, dédié au Pape Sixte IV; qu'il le qualifie d'*Epiſcopus Calagorritanus, Arcis Romanæ Præfectus*; & qu'il lui donne, tant dans le I, que dans le II, Livre de cet Ouvrage, le bel Eloge de *vir optimus & eruditus, ... ac doctrina ſingularis & ſapientiæ.*

XII. *Rerum Hiſpaniæ Hiſtoriarum ingens volumen* (25), *ſeu Libri IV*, (26). *a prima Gentis Origine ad annum 1469, jubente Rege Henrico IV*, (27). Selon Bodin, Poſſevin, & la Popelinière (28), cette Hiſtoire a été écrite en Eſpagnol; mais, tous les autres n'en diſent rien. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle a été imprimée, en Latin ſous ce titre, *Roderici Santii Epiſcopi Palentini Hiſtoriæ Hiſpaniæ Partes Quatuor*; & avec cette Dédicace, *Sereniſſimo ac invicteſſimo Principi Domino D.* HENRICO IIII. *Caſtellæ & Legionis Regi excellentiſſimo, ejuſdem Regiæ Majeſtatis humilis Capellanus, Auditor, & Conſiliarius*, RODERICUS SANTII *de Arevalo, utriuſque Juris & Artium Profeſſor, Epiſcopus Palentinus Hiſpanus, Caſtri Sti. Angeli almæ Urbis Romæ pro Sanctiſſimo Domino Domino Paulo II, Pontifice Maximo, Caſtellanus, ſe ipſum cum ſupplici recommendatione*; dans les deux éditions de l'*Hiſpania Illuſtrata* de Robert Bel & d'André Schott, faites à Francfort, chez André Wechel, en 1579, & chez ſes Hétitiers, en 1603, en 2 & en 4 volumes in folio. Voſſius & Wharton prétendent qu'elle l'avoit déjà été autrefois en Italie (29). En effet, on trouve une édition très ancienne, intitulée *Roderici Santii Epiſcopi Palentini compendioſa Hiſtoria Hiſpanica*, & imprimée *à Rome, chez Ulric Han*, ſans date, *in* 4, (30); édition, qu'on croit avoir été faite vers l'an 1470, & qui ſelon toutes les apparences a fait imaginer celle-ci, *Roderici Sancii Epiſcopi Palentini Hiſtoria Hiſpana ab origine rerum ad ſua uſque tempora, ad Henricum II, Hiſpaniæ Regem*, edita *Palentiæ, anno M. CCCC. LXX. in folio*; comme ſon titre a fait imaginer un *Alphonſus Palentinus de Rebus Hiſpanicis*, inconnu aux plus habiles Critiques (31). Au reſte, il ſeroit bien malaiſé de déterminer s'il s'agit-là d'un ſeul & même Ouvrage; ces ſortes d'éditions étant extraordinairement rares. Peut-être ne s'y agit-il que d'un Abrégé de cette *Hiſtoire*, puiſque cette édition eſt intitulée *compendioſa Hiſtoria*: peut-être auſſi n'eſt-ce autre choſe que la même *Hiſtoire*, ſous un titre un peu différent; liberté, que ne prennent que trop ſouvent, & trop indifféremment, les Editeurs & les Libraires. Quoiqu'il en ſoit, on en a fait beaucoup de cas, & un ſavant Eſpagnol en a porté ce jugement avantageux: *Cum non ad voluptatem aurium, ſed ad memoriam & judicium poſteritatis ſcripſiſſent* (32), *cum a deliciis longiſſimè, tum ab ineptiis & mendacio prorſus abfuiſſe* (33). Le célébre Mariana n'en penſe pas tout-à-fait de même; & je tranſcrirai d'autant plus volontiers ici ſa dépoſition, qu'elle me donnera lieu de relever une petite inattention de ce fameux Hiſtorien. *Quo tempore*, dit-il à la fin du Chapitre IX, du XXVI Livre de ſon *Hiſtoire*, RODERICUS SANCTIUS, *utriuſque Juris cum primis peritus, Moli Hadriani Præfectus*, de Rebus Hiſpaniæ *piam magis quam elegantem* Hiſtoriam *conſcribebat* Palentinum *ex eo dictum, quod is Palentinæ Eccleſiæ conſequentibus annis Epiſcopus eſt datus in Henrici gratiam, cui eam* Hiſtoriam *nuncupavit, Paulo II, Pontifici duo, cum quo vetus amicitia erat, multaque familiaritatis jura Homini Hiſpano.* Mariana eſt le ſeul, que je ſache, qui ait donné cette épithète ou cette dénomination de *Poſtume* à cet Ouvrage: & la raiſon, qu'il en donne, ſavoir, que ce fut *parce que Sancio fut fait Evêque de Palencia* LES ANNÉES SUIVANTES, n'eſt nullement fondée; puiſque Sancio dit lui-même dans le XL Chapitre de la IV Partie de ſon *Hiſtoire* qu'il étoit déjà dès lors Evêque de Palencia. *Deinde* (Paulus II,) *pro ſua animi nobilitate, & munificentiſſima liberalitate, me ipſum indignum primo ad Zamorenſem Eccleſiam, deinde ad Calagurritanam, tandem ad* PALENTINAM *transtulit*: ce que je remarque d'autant plus volontiers, qu'il nous apprend-là lui-même l'ordre dans lequel il a poſſedé ces Evêchés. Dom Nicolas Antonio juge encore moins favorablement de cette *Hiſtoire*; puis qu'il a remarqué, que la plûpart des noms propres, principalement ceux des Goths, y ſont miſérablement eſtropiés, & qu'elle eſt avilie par quantité de mots & de locutions barbares.

XIII. *Opuſcula Roderici, Epiſcopi Calagurritani, Caſtellani S. Angeli de Urbe*; & *Epiſtola ejuſdem ad quondam doctiſſimos & eloquentiſſimos Viros, & illorum ad eum* (34). Peut-être n'eſt-ce autre choſe qu'une Collection de quelques-uns des Ouvrages précédens.

Outre ces XIII Articles, en voici divers autres aſſez importans.

XIV. *Liber ubi agitur, an ſine peccato Fideles liceat fugiunt a locis, ubi ſævit peſtis.* MS. ſervatur in Codice 4551, Vaticano Romæ, & in Ambroſiano Mediolani.

XV. *Defenſorium Libri de Monarchia Orbis contra quoſdam Detractores; alias Clypeus ſeu Defenſio Monarchiæ, contra quemdam Æmulum conantem adſtruere, univerſalem Monarchiam Orbis ea temporalibus reſidere apud Imperatores.* Exſtat in Codice Vaticano 4821.

XVI. *Apparatus ſive Commentum ſuper Bullam Cruciatæ indictæ per Papam Pium contra perfidos Turcas.* Ibidem.

XVII. *Apparatus ſive Commentum ſuper Bullam Depoſitionis Regis Bohemiæ* (Georgii Podiebraci,) *per Paulum II, publicatæ.* Ibidem.

XVIII. *De Regno ſive de Principatu diviſibili aut indiviſibili, & an poſſint duo vel plures ſimul regnare pro diviſo vel indiviſo.* Item, *de Primogenitura, quando & quomodo ſit juſta & toleranda, de jure divino, naturali, & humano, tam in Regnis quam in Ducatibus & Baroniis; & an ſint ſecuri indacentes fatali primogenitura, & ea utentes?* Exſtat in Codice Vaticano 4881.

XIX. *De Eruditione Puerorum, ſeu de Diſciplina alendi & erudiendi Filios cæteroſque Pueros, & quibus rudimentis ſint inſtituendi.*

XX. *De Remediis aſſiſtæ Eccleſiæ militantis, in quo adhibentur remedia contra omnes perſecutiones quas Eccleſia a Domeſticis & Perſecutoribus patitur.*

XXI. *Liber confutatorius Sectæ & Superſtitionis Machometi, & quorumdam errorum in ea contentorum, in quibuſdam Epiſtolis per quemdam eloquentem Oratorem miſſis perfido Turco.*

XXII. *Liber de Caſtellanis & Cuſtodibus Arcium & Caſtrorum, & de Ducibus Exercitus Bellorum;*

[21] Tomaſini Bibliorth. Manuſcript. Patavina, pag. 13. Jacob, Bibloth. Pontific. pag. 413. Sparſi Sacra Bibliothecar. Arcana recluſa, pag. 222.

[22] Speciarin, ibidem, pag. 222, ex Tomaſini Bibliogr. Manuſcripto Patavina, pag. 12.

[23] Epitome Bibloth. Gesneri, pag. 712.

[24] Idem, ibidem.

[25] Voſſius de Hiſt. Latin. pag. 500. Matth. Andræ. pag. 93. D. Wolcat Mechodius leg. Hiſtoriar, pag. 118.

[26] Poſſevini Bibloth. Select. Tom. II, pag. 418. Val. Andr. Tom. Catal. Script. Hiſp. pag. 111. Wharton Append. ad Cave, pag. 120 Oudin. Bibliogr. Script. Eccleſ. Part. II, pag. 239.

[27] Wharton & Oudinus.

[28] Bodini Meth. Hiſt. pag. 607. Bibliogr. Select. Tom. II, pag. 358. Hiſtoire des Hiſtoires, pag. 480.

[29] Voſſius, Wharton, &c. ubi ſupra.

[30] Maittaire Annales Typograph. Tom I, pag. 72. Orlandi, Origine della Stampa, & Nicol. Francesco Haym, Notizia de' Libri rari nelle Lingua Italiana, pag. 81. *C'eſt mal à propos de cette Edition un Ouvrage Italien.*

[31] Spicilegium vet. Scrutii XV, Editionum, *ad ann.* 1470. Voſſius de Hiſt. Lat. pag. 396 & 397.

[32] Roderici Sanctius, Lucas Tudenſis, & Roderica Ximenes.

[33] Alph. Garcias Matamoros de doctis Viris & Academiis Hiſp. apud Voſſium de Hiſtor. Latin. pag. 1370.

[34] Catal. MSS. Anglia, Tom I, Part. III, pag. 121, inter MSS. Univerſitatis Cantabrigenſis, num. 1376.

(c) *Il la fait Evêque de Zamora seulement, ne nomme de ſes Ecrits que le* Speculum Vitæ Humanæ, *& les donne en outre l'Eloge : Vir in divinis Scripturis ſtudioſus & eruditus, & ſecularium Litterarum non ignarus, ingenio præſtans, & claro eloquio.* Voïez ſon Traité de Scriptoribus Eccleſiaſticis, *Arvie*, DCCCXXVIII.

(d) *Il ne le fait Evêque que de Palenzuela, & ne lui attribue qu'une Hiſtoire d'Eſpagne.*

(e) *Il s'eſt contenté de tranſcrire ou tranſcrire* Hofman.

(f) *Le peu qu'il en dit ſemble tiré du* Carthophilax de Cave : *il auroit trouvé quelque choſe de meilleur dans* Wharton, *l'un de ſes Continuateurs.*

de nos jours lui attribuë mal-à-propos une édition du *Jacobi Magni Sophologium* (C). Le fameux Matthias Flacius Illiricus l'a mis au nombre des temoins de la vérité (D); & Caſimir Oudin s'eſt cru en droit d'en conclure, qu'il avoit toujours profeſſé la même Doctrine que les Proteſtans (E). Tritheme (e), Hofman (f), Moreri (g), & Du Pin (h), n'en diſent presque rien; & je n'ai trouvé quoi que ce ſoit ni du tems, ni du lieu de ſa mort dans aucun des Auteurs que j'ai pu conſulter.

Long-

& de eorum Officio, & quales debent eſſe. Ce Traité eſt addreſſé à Guillaume, Cardinal d'Oſtie, Archévêque de Rouën, ſelon le Cardinal Quirini, qui ne lui donne point ſon Evêché d'Oviedo.

XXIII. *Liber de Quæſtionibus orthotanit, inter R. P. Alphonſum, Epiſcopum Burgenſem, & Rodericum* (noſtrum) *Epiſcopum; quis ſenſus corporaliter altero ſit utilior & præſtantior, & præſertim an viſus ſit excellentior & utilior auditu.*

XXIV. *Tractatus ad quemdam Religioſum Carthuſienſem, quando liceat Religioſis Curias Principum ſequi aut frequentare? Et quando expediat apud eos Principes manere?*

XXV. *Tractatus de Myſterio SS. Triaitatis, & an poſſit probari naturalibus rationibus, ad Pium II.*

XXVI. *Dialogus de Remediis Schismatis, inter Theodericum, Juris Profeſſorem Germanum, &* (noſtrum) *Rodericam, Oratorem Regis Hiſpaniæ.* Extat in Codice Vaticano 4002.

XXVII. *Epiſtola ad Alphonſum de Palenzuela de multiplici uxore, & periculo Pontificalis dignitatis, & de ambitionis vitio, ac moderatis abuſibus Prælatorum: ac etiam de modo paſcendi Gregem, & de pluribus ad earum Præſulatus ſpectantibus.* Extat in Codice Vaticano 3899.

XXVIII. *Orationes XII, ad Eugenium IV, Nicolaum V, Calliſtum III, Pium II, Pontifices Maximos; ad ſacrum Cardinalium Collegium; ad Philippum Mariam, Ducem Mediolanenſem, Fredericum Imperatorem, Carolum VII, Franciæ Regem, & Philippum, Ducem Burgundiæ.* Extant in Codice Vaticano 4881.

XXIX. *Sermones VII. de variis rebus ſacris, coram S. S. Pontificibus redditi.* Extant in eodem Codice Vaticano 4881.

Tous ces nouveaux Articles ſont tirez de la Notice des Ecrits de Sancio, donnée par Dom Nicolas Antonio, dans ſa *Bibliotheca Hiſpana vetus*, Tom. II, pages 193—199: &, pour s'en procurer une connoiſſance parfaite, auſſi-bien que des XIII. prémiers, on ne ſauroit mieux faire, que d'y avoir recours. Il reconnoit de bonne-foi, qu'ils ſont aſſez durement & barbarement écrits; mais, il affirme auſſi, qu'ils ſont remplis de choſes curieuſes & intéreſſantes.

(C) *Un des plus illuſtres Critiques de nos jours lui attribue mal-à-propos une Edition du* Jacobi Magni Sophologium.] Ce Critique eſt le célébre Grévius, qui s'exprime ainſi à la fin de ſon Edition de *Julius Celſus de vita Caii Julii Cæſaris*, jointe à celle des Commentaires de Céſar: *Joannes Magnus* (*qui floruit circa ann.* 1420.) *in* Sophol. *impreſſ. Pariſiis* 1475. *folio*, edit. a Roderico Epiſcopo Zamorenſi Hiſpano, & Paulo Secundo in Script. (35), *Lib. V, cap.* 13. *Lib. III, cap.* 7. *aliisque locis ſententias* Julio Celſo *tribuit* (36). Il y a tout lieu de croire, qu'un défaut de mémoire a fait confondre ici le *Sophologium Jacobi Magni*, avec le *Speculum Vitæ Humanæ* de Roderic de Zamora; Ouvrage effectivement dédié au Pape Paul II, & imprimé à Paris en cette année (37). Aucun autre Auteur, au moins, n'a parlé d'une ſemblable Edition du *Sophologium*; & d'ailleurs, il faloit nommer l'Auteur du *Sophologium Jacobus*, & non pas *Joannes*.

Oudin, de *Scriptoribus Eccleſiaſticis*, Tom. III, col. 2292; & du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, XIV. Siècle, pag. 298, font plus mal-à-propos encore Jaques Magni, Eſpagnol & de Tolede, au lieu de François & de Toulouſe; & le dernier fait peut-être mal auſſi de le placer au XIV. Siècle plûtôt qu'au XV. Quoi qu'il en ſoit de ce dernier Article, s'ils avoient conſulté Elſius, *Encomii Auguſtiniani*, pag. 312, & Nicolas Antonio, *Bibliothecæ Hiſpanæ veteris*, Tom. II, pag. 135, ils y auroient vû que ces Ecrivains-là reconnoiſſent de bonne-foi Magni pour François. Ajoûtons pourtant, pour excuſer en quelque façon Oudin & du Pin, qu'ils ont été prévenus & trompez par quantité d'Auteurs, tant François qu'Etrangers, qui ont avancé la même choſe.

(D) *M. Flacius Illiricus l'a mis au nombre des témoins de la vérité.*] Voici en quels termes: Rodericus, *Epiſcopus Zamorenſis, & Referendarius Pauli II. Papæ, floruit ante annum* 1460, *hoc eſt ad annum* 1460. *Scripſit alia, tum* Speculum Vitæ Humanæ, *in quo graviter invehitur in Papam & Spirituales. Multis nominibus hoc durisſime mecum fecit, ſed inter alia dicit Papam amare non ſapientiæ, non ſtudiis laudatis, non paci, non quieti Populi Chriſtiani, ſed rebus tantum terrenis: Prælatos non docere, nec docere poſſe, utpote indoctiſſimos, ventri & inglaviei deditos; alligare tamen miſeric Chriſtianis varia & importabilia onera; eosque arctare, gravare, & involvere Legum laqueis: quæ olim in Eccleſia primitiva non fuerint, partimque libera fuerint. Sed adſcribam aliqua ejus verba, ne quis me hæc fingere dicat. „ In primitiva (inquit) Eccleſia . . . . . non „ mactabantur fideles tot Canonum & Decretorum „ præceptis, cenſuris, aut pœnis. Nec erant tunc, „ ut ita dicam, tot laquei Legum ſeu Conſtitutionum, excommunicationum, ſive cenſurarum; in „ quibus fideles etiam diligentiſſimi & timorati reſpirare & præcavere non poſſunt. Non tot jejunia indicta, non vigiliæ, non ſilentia, non diuturna pariter & nocturna divina officia dictim ex „ præcepto dicenda. Non tot denique feſta colenda, „ nec tam crebra confeſſio & corporis Chriſti communicatio. Non tot obedientiarum præſtationes, „ ſicut modo fideles arctantur, aut potius involuntur: ita ut recte de Prælatis Eccleſiæ dici poſſit „ illud Chriſti: Qui alligant onera importabilia, „ &c. Unde ſi aliqua hujusmodi in illa primitiva „ Eccleſia ſervabantur, erant tantum voluntatis, „ quæ pro tunc transgredi peccatum non erat, quia „ nondum prohibita* (38).”

(E) . . . . *& Caſimir Oudin s'eſt cru en droit d'en conclure qu'il avoit profeſſé la même Doctrine que les Proteſtans.*] C'eſt ce qui paroîtra bien clairement dans les Paroles ſuivantes: *Quamvis . . . Roderici Sancius & Epiſcopus Palentinus & Zamorenſis & Calagurritanus in Hiſpania ad Romanorum Pontificum inſtantiam factus fuerit; quamvis Referendarius Pauli II. Papæ, & Sancti Angeli de Urbe Caſtellanus, ex beneficio Romanorum Pontificum Romæ claruerit: Doctrinam tamen Martini Lutheri atque aliorum Proteſtantium ſemper profeſſus eſt in Libris ſuis; imo ſemper docuit ac ſcripſit:* Pontificias omnes conſtitutiones Chriſtiano Orbi inutiles, non neceſſarias, imo nocivas & exitiales (39). *Ut primus jure cenſendus ſit, qui Romæ Doctrinam Proteſtantium Lutheranorum & Calvi-*

(11) *Apparemment inſcriptum.*

(12) Teſtimonia de Julio Celſo; *ad calcem Commentar. Cæſaris Edit. Lugd. Bat.* 1713, *pag.* 220.

(37) Maittaire Annales Typogr. *Tom. I, pag.* 181.

(38) Matth. Flacius Illiricus, *in* Catalogo Teſtium Veritatis, *col.* 1008, *Edit. Genev.* 1608, *in folio.*

(39) Confeſſion ici avec l'Article VII de la Rimantique (B), & vous verrez que cette Propoſition eſt trop générale.

Longtems après la compoſition de cet Article, aïant enfin recouvré la *Bibliotheca Hiſpana* de Dom Nicolas Antonio, Livre extrémement rare, & de très difficile acquiſition, j'y ai trouvé, touchant nôtre SANCIO, les particularitez ſuivantes, tirées de ſes Ouvrages mêmes par ce ſavant & judicieux Bibliothécaire. RODRIGUE SANCIO naquit à Santa Maria de Nieva, dans le Dioceſe de Segovie, l'année 1404. Après ſes Humanitez, & dix ans d'application à l'étude du Droit dans l'Univerſité de Salamanque, il y fut reçu Docteur en cette ſcience. Aïant enſuite embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, & reçu l'Ordre de Prêtriſe, il fut ſucceſſivement Archidiacre de Trevino dans le Dioceſe de Burgos pendant vingt ans, Doïen de Léon pendant ſept autres, & Doïen de Seville pendant deux. Vers l'an 1440, Jean II, Roi de Caſtille l'honora du Titre d'Envoïé vers l'Empereur Frédéric III; & lors du Concile de Bâle, il exerça le même emploi auprès du Pape Eugene IV, de Philippe Marie, Duc de Milan, & de Charles VII, Roi de France. Le Pape Nicolas V. le chargea d'une ſemblable commiſſion vers Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; &, peu après il fut fait Evêque d'Oviedo. Calixte III. aïant été élevé au Souverain Pontificat, Henri IV, Roi de Caſtille, lui envoïa en Ambaſſade d'obédience nôtre Sancio, qui, à cette occaſion, ſe fixa pour toujours à Rome. Dans toutes ces Ambaſſades, il fit des *Harangues* ſolennelles à ces divers Princes, & elles ſe conſervent toutes en Manuſcript dans la Bibliothéque du Vatican. Le propre jour de l'élection de Paul II, ce Pape le fit Chatelain du Chateau St. Ange, & Gardien des Joïaux & Tréſors de l'Egliſe Romaine; &, dans la ſuite, il le fit prémiérement Evêque de Zamora, puis de Calahorra, & enfin de Palencia. Comme le ſoin de ces Evêchés ne l'occupoit guéres, vû ſon ſéjour continuel à Rome, & que ſon Gouvernement du Chateau St. Ange lui laiſſoit aſſez de loiſir, il l'emploïa à la compoſition de quantité d'Ouvrages, dont il y a une fort bonne Notice dans la *Bibliotheca Hiſpana*, mais dont je

tiniſtarum amplexus fuerit, quem alii poſtea imitati ſunt (40). Sans nous arrêter au faux ſens, que prétente naturellement cette derniére Phraſe, & que l'équité ne nous permet point d'attribuer à ſon Auteur, contentons-nous d'obſerver, que les Ecrivains Proteſtans ont ſi ſouvent abuſé des cenſures véhémentes que quantité d'Auteurs Catholiques avoient faites de la vie relâchée, licencieuſe, & peu chrétienne, de la plûpart de leurs Prélats; & que, bien loin d'en tirer tout l'avantage qu'ils ſe propoſoient, ils les ont rendues tout-à-fait vaines, en les portant beaucoup au de-là de la véritable intention de leurs Auteurs. C'eſt ce qu'il ſeroit très aiſé de confirmer par quantité d'exemples, ſi le ſujet même dont nous traitons ici ne le prouvoit d'une maniére invincible. En effet, ce bon Prélat, qui paroit à Flacius Illyricus, ſi touché de l'effroïable corruption du Clergé de ſon ſiécle; à Caſimir Oudin, ſi zélé pour la Doctrine des Proteſtans, qu'il le regarde comme l'aïant toujours profeſſée dans ſes Livres, & comme le prêchant, qui l'ait embraſſée à Rome; en un mot, à tous les deux ſi contraires aux prétentions injuſtes & aux entrepriſes violentes des Papes: ce pieux Prélat, dis-je, n'étoit pourtant rien moins qu'un des plus outrez Défenſeurs de l'Autorité Pontificale, comme on l'a déjà pu remarquer par les Articles III, VII, & XV. de la Remarque (*B*); & il en étoit de plus ſi follement entêté, qu'il l'a portée juſqu'à l'impiété même. „ Ce miſérable," remarque du Pleſſis-Mornay (41), „ diſoit au même Livre (42), en flatterie de Paul II, que „ *le Pape n'eſt pas ſeulement eſtably pour la Principauté Humaine, mais pour la Divine; pour commander aux Hommes, mais auſſi aux Anges; pour juger les vivans, mais auſſi les morts; pour preſider en Terre, mais auſſi au Ciel, ſur les Chreſtiens, mais auſſi ſur les Infidéles; bref,* „ INSTITUÉ ET ESLEVÉ DE DIEU EN „ SA PLACE, A MESME DIGNITÉ, JURISDICTION, PUISSANCE UNIVERSELLE, ET SOUVERAINE PRINCIPAUTÉ SUR TOUT LE MONDE: lui attribuant les paſſages des Prophétes & des Pſalmes „ prononcés du ſeul Fils de Dieu privativement à „ tout autre, & le préférant de bien loin *à ce bengue*, dit-il, *de Moïſe & à Aaron tout enſemble* „ (43). Comme la flatterie & la vérité produiſent d'une meſme bouche entre ces gens langages „ contraires!" s'écrie là-deſſus Du Pleſſis-Mornay, en le comparant avec ce que j'ai rapporté ci-deſſus dans la Remarque précédente. En effet, n'étoit-ce pas-là un Homme bien propre à mettre au rang des Précurſeurs des Proteſtans! Et ne pourroit-on pas y placer, à tout auſſi juſte titre, Boniface VIII, cet abominable Pape, qui ne reſpectoit rien, & dont l'orgueil étoit ſi inſupportable, & l'ambition ſi effrénée, puiſque, de l'aveu même du célébre Mr. du Puy (44), il ne faiſoit aucune difficulté de tourner en ridicule, non ſeulement la Tranſubſtantiation, mais encore divers autres Articles importans, que les Proteſtans ont rejettez depuis? Le *Catalogue des Témoins de la Vérité* fourmilloit ſans doute beaucoup d'autres preuves de la certitude de mon obſervation, & du peu de ſolidité qu'il y a à juger des ſentimens d'un Homme par quelques Endroits détachés de ſes Ouvrages. Ce n'eſt pourtant que ſur un principe auſſi peu certain que celui-là, que ſont fondez, non ſeulement ce *Catalogue* d'Illyricus & celui d'Einſeingrein, Auteurs incomparablement plus empreſſez à ramaſſer des autoritez, que judicieux à les choiſir; mais même, les Ecrits des Controverſiſtes les plus illuſtres: témoins ceux de Mrs. Nicole, Claude, & Arnauld ſur l'Euchariſtie, qui ont bien prouvé le profond ſavoir & la grande habileté de leurs Auteurs, mais qui n'en ont rendu cette queſtion que plus importante & plus difficile à décider. En effet, on y trouve, non ſeulement des extraits d'Ecrivains différens, & quelquefois auſſi des mêmes Pères, diamétralement oppoſez les uns aux autres; mais encore le même paſſage ſi différemment & ſi ſubtilement expliqué, qu'après avoir diverſes fois pauché, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on ne ſait plus enfin à quoi ſe déterminer: & tout cela a fait avouër à Mr. de St. Evremont, que *quand Mr. Arnauld allegue un paſſage de quelque Pére, tout l'eſprit & toute la dextérité de Mr. Claude ſuffiſent à peine pour l'éluder*, mais auſſi, que *lorſque ce dernier en cite un autre avantageux à ſon opinion, toute la force & toute la véhémence de Mr. Arnauld ne détruiſent point l'argument de Mr. Claude* (45). C'eſt à quoi aboutiront éternellement toutes les Controverſes, chaque Parti, fortement attaché à ſes opinions, ſe fortifiera toujours avec entêtement & opiniatreté, & autant de fois,

(40) Caſimir Oudin, Comment. de Scriptor. Eccleſiaſt. Tom. III, col. 1665.

(41) Mornai, d'Iſaïe, pag. 532.

(42) In *Speculo Vitæ Humanæ*, Lib. II, c. 1. & 2.

(43) Voici les propres termes de nôtre RODERIC, que j'ai trouvez depuis, & que j'ai cru ne devoir point négliger d'inſérer ici. *Quid ergo ſtatuendum eſt de Summo Pontifice? qui Vicarius Dei gerit in terris . . . . , & qui non ad Humanum tantum Principatum, ſed ad Divinum; non ad principandum ſolum Mortalibus ſed Immortalibus ſimul; non modo Hominibus, ſed Angelis; non ad ſolum dirigendum Vivos ſed Mortuos; non in terra ſolum, ſed in cœlo; non ad præſidendum fidis fidelibus, ſed infidelibus: &, ut paucis dicam, qui AD EAM IPSAM DIGNITATEM, AD EAMDEM JURISDICTIONEM ET COACTIONEM, AC UNIVERSALEM TOTO ORBE SUPREMUM PRINCIPATUM A SUMMO DEO ET EJUS LOCO SUPRA CUNCTOS MORTALES INSTITUTUS ET EVECTUS EST . . . . . Tolle enim Scripturas, Romanos Pontifices longe perfectior, longe dignior & efficacior, inter Deum ac Populum Mediator exſtitit antiquo illo ſubſtituendo ſed juſto Moyſe ac Fratre ejus Aaron.* RODERICUS, Zamorenſis Epiſcopus, Speculi Vitæ Humanæ, *Libro II, Cap. II, vetuſtiſſimæ Editionis in 4., ſine nota Loci aut Typographi, ac ſine Literis, Reclamantibus, ac Signatoris.*

(44) Hiſtoire du Different de Philippe le Bel avec Boniface VIII., *pag.* 591.

(45) Oeuvres de St. Evremont, *Tom. IV, pag.* 158. *Mr.* Reimman, Catalogus Bibliothecæ Sacr. Theologicæ, *pag.* 974, *fait à peu près le même aveu, au ſujet de la* Concordia concors *de* Hutterus, *& de la* Concordia diſcors *d'*Huſpinien. Quod miraris, *dit-il*, Acta publica Hotpiniani cum Actis publicis Hutteri ne pugnent, ut ſtudiosi animus, & expedire non poſſit ad quam partem ſe inclinare debeat.

(i) D. Nicolas Antonius, Bibliotheca Hispana vetus, Tom. II, pag. 294, 295, & 150.

je me contenterai d'ajoûter à la mienne, ci-dessous Remarque (*B*), les Articles que je n'avois point encore vûs. Sancin mourut à Rome, le 4. d'Octobre 1470, & y fut enterré dans l'Eglise de St. Jacques des Espagnols, avec cette simple date (*i*).

fois, qu'à l'exemple de l'Empereur Julien, l'un des deux dira : *Ἀνάγνωθι, ἔγνω, ἀναγνῶναι*, hoc est, *Legi, intellexi, damnavi*; tout autant de fois, l'autre lui répondra, à l'imitation de St. Basile : *Ἀνάγνωθι, ἀλλ' οὐκ ἔγνως; εἰ ἔγνως, οὐκ ἂν ἀνάγνωθι*, id est, *Legisti, sed non intellexisti; si enim intellexisses, non damnasses*. Ainsi, l'esprit plus ébloui qu'éclairé ne trouvoit enfin dans une incertitude aussi invincible que cruelle, il, laissant-là la voie de l'autorité, comme tout-à-fait vaine & illusoire, il ne se raffermissoit par celle de la raison, qui est incomparablement plus sûre.

(*a*) Voiez ci-dessus, Remarque (*A*), la date de sa Mort.

(*b*) Ni Gozet, ni Aubert, ni Valere André, ni Puppens, n'en font aucune mention.

SCHORUS, ou SCHORIUS (Henri) Ecrivain Flamand du XVI. Siècle (*a*), absolument inconnu à tous les Auteurs des Bibliothéques Belgiques (*b*); quoique Walkius, qui le connoissoit très particuliérement, & qui en parle comme d'un Homme fort éclairé & très digne de foi, le dise expressément des Païs-Bas (*c*). Quelques autres Bibliothécaires l'ont mal-à-propos fait Allemand, parce qu'ils n'en ont apparemment jugé que par le lieu de l'Impression de ses Ouvrages (*A*); dont je donnerai ci-dessous une Notice (*B*), mais très courte & fort maigre, parce que ces Bibliothécaires sont extrémement maigres & secs à leur sujet. En effet, cet Auteur est beaucoup moins con-

(*c*) HENRICUS SCHORUS, Belga *Præpositus Suthurgensis*, *Vir, cum virum plurimarum experti, tum fide dignissimum, ..., à Constantiâ suâ . . . . . accepisse se . . . . . me edoctus*, &c. *Quod ex animi, fide dignissimi, atque omni exceptione majoris Viri*, HENRICI SCHORI, *Sexti venerabilis, narrationis olim observavi.* Jo. Walkius, Beroldi Frisius Gen. Homin. Fob IX, pag. 180, 181. Strude, Meotel, Chevallier, Matthieu, & autres, qui n'ont rien, n'ont volontiers contredit eux : la plupart le qualifient seulement mal Præpositum Suburgensis, au lieu de Suthurgensis.

(*A*) *Quelques Bibliothécaires l'ont mal-à-propos fait Allemand, parce qu'ils n'en ont jugé que par le lieu de l'Impression de ses Ouvrages.*] Tels sont le Père Louis Jacob, Carme, dans son *Catalogus Scriptorum de Vitis & Laudibus Romanorum Pontificum*, qui fait le II. Livre de sa *Bibliotheca Pontificia, seu Pontificum Romanorum qui scriptis claruerunt* (1) : Augustin Oldoini, dans son *Catalogus Auctorum qui de Romanis Pontificibus scripserunt*, mis à la tête de son *Athenæum Romanum, in quo Summorum Pontificum & Cardinalium scripta exponuntur* (2) : Antoine Teissier, dans son *Catalogus Auctorum qui Librorum Catalogos, Indices, Bibliothecas, Virorum Litteratorum Elogia, Vitas, aut Orationes funebres, scriptis consignarunt* (3) : & probablement divers autres, qui, voiant ses Ecrits imprimez à Strasbourg, comme on le verra dans la Remarque suivante, ont conclû de là trop légérement, qu'il étoit Allemand en général, & peut-être même de cette Ville en particulier. Jean Henri Boecler, & Caspar Sagittarius, qui se sont souvenus de lui (4), mais qui n'observent pourtant point qu'il fût Flamand, n'ont pas commis la même faute.

(1) Voiez ci la page 211.

(2) Page 674.

(3) Page 528.

(4) Boeclerus Bibliotheca Critica, pag. 431. Sagittarii Introd. in Historiam Ecclesiastic. pag. 661.

(*B*) *Je donnerai la Notice de ses Ouvrages.*] Elle ne consistera qu'en une simple Liste, n'ayant rien trouvé de propre à la rendre plus intéressante.

I. *De Analysi & Geneſi Grammatica Dialogi, in usum Puerorum conscripti, ubi obiter Grammaticæ Germanicæ fundamenta adumbrantur* : imprimez *en* 1574.

II. *Speciales Universitatis Disciplinarum Tabulæ, ex Ramo excerptæ* : imprimées *à Strasbourg, chez Rihelius, en* 1578.

III. *Breviarium Romanorum Pontificum, seu eorum Vitæ* : imprimé *à Strasbourg, chez Johann, en* 1588, *in* 4. : le seul de ses Ouvrages digne de quelque attention, & cité comme tel par Jacob, Boecler, Oldoini, Teissier, & Sagittarius.

Les Abbréviateurs de Gesner n'indiquent que le prémier, & Lipenius que le prémier & le second; mais, Spachius les indique bien tous trois (5). Je n'en vois aucune mention dans les autres Bibliothécaires.

(5) Epit. Bibliothec. Gesneri, pag. 532. Lipenii, Bibliotheca Philos. pag. 210. & 196. Spachii, Nomenclator Philos. pag. 28, 58, & 488.

Assez longtems après cette Remarque écrite, j'ai trouvé par hazard le dernier de ces Ouvrages. Il est intitulé *Breviarium Romanorum Pontificum qui Romanam rexerunt Ecclesiam, Abbreviatore* HENRICO SCHORO, *S. P.*; imprimé *Argentorati, apud Bernhardum Jobinum, M. D. LXXXVIII.*, *in* 4°.; & n'est qu'en fort petit volume de 22 feuillets ou 44 pages, précédées d'un très court Avertissement au-devers du Titre, & suivies de deux tables des Papes, l'une Chronologique, & l'autre Alphabétique, & d'une table Alphabétique des matières. L'Auteur de cet Abrégé reconnoît l'avoir particuliérement tiré de diverses Histoires Ecclésiastiques, d'Orose, de Platine, d'Aventin, de Paul Jove, & de Paschase Marion : il y débite avec assez de sincérité & de désintéressement les bonnes & les mauvaises qualitez des Pontifes Romains : & il en tire enfin dans son petit Avertissement cette excellente conclusion : *Hic mecum consideret Lector, quam caduca, quam fluxa, quam fragilis sit, vel divitiarum, vel dignitatis, vel potentiæ gloria, quamque brevis dilatatur. Etenim omnis humana vita brevis est, brevior Regum, brevissimaque Pontificum.*

A la suite de cette brochure j'en ai trouvé deux autres, de même papier, de mêmes caractères, de mêmes vignettes & fleurons, en un mot de fabrique toute semblable, & avec la même & simple date de M. D. LXXXVIII., mais sans aucune indication de Ville ni d'Imprimeur.

La prémiére est intitulée : *Simplex Narratio, indicans & exponens, meretriculam quandam Anglam unquam Papam fuisse, neque unquam in rerum naturâ extitisse, & unde figmentum illud originem duxisse creatur, incerto Autore* : & je la crois d'autant plus volontiers du même Auteur que le *Breviarium Romanorum Pontificum*, dont je viens de parler, qu'en racontant la fourberie infigne & sécrétale, dont ula Boniface VIII. envers le Bon-Homme Célestin V. son Prédécesseur, afin d'usurper sur lui le Pontificat, l'un & l'autre de ces Ecrits emploient pourtant les mêmes termes : *Benedictum Cajetanum, Juris scientissimum, Pontificisque honoris cupidum, consulunt Cælestinus, nam renunciare posset Apostolicæ dignitati? Ille vero*, Potes, *inquit*, ubi dixeris hoc licere. *Quod cum fatuus suæ cervicis fecisset, insanæ sexto mense adepti honoris, omni illud sibi longe gravissimum sponte exemisset, ad pristinam solitudinem reversus.* C'est ce qu'on peut vérifier folio 14 & folio 5. de ces deux Ecrits. La même conformité se trouve encore folio 20. & folio 8. touchant Jules II. & sa manière de s'emparer du souverain Pontificat.

Quant à la seconde, intitulée : *Jesuitæ, Pontificum Romanorum Emissarios, falso & frustra negare Papam Joannem VIII. fuisse mulierem*, quoiqu'elle paroisse diamétralement opposée à la prémiére, je ne la crois pourtant pas moins de la façon du même Auteur; & c'est ce que paroissent particuliérement confirmer les Lettres H. S., qui se voient à la tête de certains Vers Latins, par lesquels finit cette piéce. Ce ne seroit pas le prémier Auteur,

connu par ſes Ecrits, que par le Récit qu'il fit le prémier à Walkius d'un fait fort ſingulier, ou, ſi l'on veut, d'une Aventure tout-à-fait extraordinaire (*C*). D'ailleurs, on ne connoit, ni le tems, ni le lieu, de ſa naiſſance, & de la mort; non plus que l'état de ſa Famille (*D*): & l'on ne ſait pas même ou placer Surbourg (*d*), dont il étoit Pré-

(*d*) *Ne ſeroit-ce point le Village de Subourg, près de Middelbourg, en Zélande? Ce qui ſortifie cette conjecture, c'eſt que* Schorus *eſt appellé quelquefois* Suburgenſis, *& qu'il y a encore une famille du même nom en Zélande.* Rem. de l'Edit.

teur, qui ſe ſeroit diverti à compoſer un Ouvrage ainſi de ſe procurer le plaiſir de le réfuter; & l'on en peut s'étonner citer pluſieurs exemples de nos jours: témoins ceux de l'Abbé Richard, qui ſe joüa ainſi du Capucin Joſeph, en le repréſentant d'abord comme un Religieux de beaucoup de vertu & même de grande ſainteté, & ce le dépeignant enſuite comme un Politique des moins ſcrupuleux, & des plus fourbes; de Grimarest, qui écrivit, réfuta, & défendit ſucceſſivement ſa *Vie de Molière*, afin de lui donner par-là plus de cours; & de Mr. Voltaire, qui, après avoir élégamment decrit dans ſa *Henriade* la Retraite de Henry IV. auprès de la Maîtreſſe, la métamorphoſe enſuite en une retraite *dans un charmant lieu de débauches*.

A ces trois Ouvrages de Schorus imprimez, j'en ajoûte ai deux Manuſcrits, que je viens de rencontrer dans la *Bibliotheca Uffenbachiana*, Tome III, page 373.

IV. HENRICI SCHORI, *Præpoſiti Surburgenſis, Vita Erasmi Lymburgici, Argentinenſis Epiſcopi: adjecta in fine Inſcriptio ejus ſepulchralis.*

V. EJUSDEM Electio Joannis Comitis a Manderſcheydt & Blankenheym.

Ce ne ſont que deux petits volumes *in* 12°. reliés en un ſeul.

(*C*) *On ne le connoit que par le Récit d'une Aventure tout-à-fait extraordinaire.*] C'eſt celle du Voiage, qu'on prétend que fit autrefois à Paris Jean Fuſt, l'un des trois prémiers Imprimeurs du monde, & du danger extrême qu'il y courut, pour y avoir vendu comme Manuſcrits, & conſéquemment à très haut prix, divers exemplaires de ſon Edition de la *Bible Latine*. Nôtre Henri Schorus la raconta à Jean Walkius, qui l'inſéra dans la IX. Fable, ou le IX. Discours de ſa *Decas Fabularum Generis Humani*, imprimée *à Strasbourg, chez Lazare Zetzner, en* 1609, *in* 4.: & ce n'eſt que par-là, que l'on connoit cette Aventure. Comme je l'ai rapportée fort au long, & dans les propres termes de Walkius, dans la Remarque (Q) de l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE, je ne la répéterai point ici; ne contentant d'y renvoïer le Lecteur, auſſi bien qu'aux Réflexions dont j'ai cru devoir l'accompagner. Il prétendoit auſſi que la Gravûre en cuivre étoit antérieure à l'Imprimerie, & avoit donné lieu à ſa découverte. Mais, c'eſt une erreur, dont j'ai fait voir la fauſſeté dans la même Hiſtoire.

(*D*) *On ne connoit point . . . . . ſa Famille.*] C'eſt-à-dire d'une manière diſtincte & certaine; car, il ſe pourroit bien que les divers *Schores*, ou *Schorius*, dont je vais parler, fuſſent de ſes Parens, étant des Pais-Bas comme lui. On connoit donc:

I. Un LOUÏS DE SCHORE, Profeſſeur en Droit à Louvain, Envoïé de Charles-Quint en France & en Angleterre, mort à Auvers, Préſident de ſon Conſeil d'Etat de Flandre, le 25. de Février 1548, & Auteur d'un *Conſilium ſuper Viribus Matrimonii inter Henricum VIII. Anglorum Regem, & Catharinam Auſtriacam*, imprimé *à Louvain, chez Saſſenus, en* 1534, *in folio* (6).

II. Un ANTOINE DE SCHORE, de Hoogſtraten en Brabant (7), Profeſſeur en Grammaire à Strasbourg ſous Jean Sturmius (7*), & puis en belles Lettres à Heidelberg (8), & dont on a divers Ouvrages imprimez vers le milieu & la fin du XVI. Siècle; ſavoir:

Theſaurus Verborum Linguæ Latinæ Ciceronianus: imprimé *à Strasbourg, en* 1570, *in* 4°. & *en* 1580, *in* 8°.; & encore ailleurs. Il y avoit reduit en abrégé, ſelon ſon goût, les Obſervations & les Recherches de Robert Etienne & de Nizolius ſur la Langue Latine.

Phraſes Linguæ Latinæ, Ratioque obſervandarum earum in Auctoribus legendis quæ præcipuam vim ac ſingularem uſum habeant: imprimées *à Bale, chez Herragius, en* 1550, *in* 8.; & *à Cologne, chez Horſt, en* 1573, *in* 8°.

Dialogus de Ratione populariter tractandarum Quæſtionum: imprimé *à Lauſanne, en* 1573. *in* 8.

Ratio diſcendæ docendæque Linguæ Latinæ & Græcæ, Libris II: imprimée *à Strasbourg, chez Ribelius, en* 1549, *in* 8°.; & puis encore *en* 1561, & 1596, *auſſi in* 8°.; & reproduite dans ces derniers tems avec ſa *Diſſertatio de Ratione obſervandi*, dont aucun Bibliothécaire ne fait mention; elle eſt là comme *Préface*; & le JOANNIS RIVII, *Altendorfinſis, de Ratione docendi Libellus*, imprimé *à Leewarde, chez Nantel, en* 1695, *in* 8°. Ces deux Livres de Schore ſont adreſſés *aux Docteurs & Maîtres de la Langue Latine*, par une longue *Epître Dédicatoire*, datée du 15. des Calendes de Septembre 1549. Il y propoſe comme modéles à imiter les *Epiſtolæ Ciceronis ad Familiares* pour le Latin, & le *Paræneſis Iſocratis* ad Demonicum, pour le Grec.

Sweertius, Valere André, & Foppens, ne parlent que de ces quatre Articles, & même ſans en noter les éditions, dans leurs *Bibliothèques Belgiques*; & Antoine Sanderus s'eſt contenté de les copier ainſi dans ſes *de claris Autoniis, Libri III.* (9): mais Fiſius ajoûte, qu'il avoit promis de publier encore

Liber de Arte jungendæ Orationi, de differentiis, de particulis, de Lingua Latina, &c. Je ne ſai ſi cela a été fait depuis.

A tout cela, Fiſius, & les trois Bibliothécaires des Pais-Bas, pouvoient, & devoient, ajoûter encore

l'Euſebia, ſive Religio,

Comédie, qu'Antoine de Schore fit jouer par ſes Ecoliers en 1550. à Heidelberg, où il enſeignoit les belles Lettres, dans laquelle il introduiſoit la *Réligion* cherchant en vain domicile chez les Grands du monde, & ne le trouvant que chez la plus vile Populace; dont les Grands ne manquerent pas d'être extrémement choqués, & pour laquelle il fut obligé de ſe ſauver, ſoit à la hate: & c'eſt ce que l'on ne ſera pas fâché de voir dans les propres termes d'un très eſtimable Hiſtorien. *Comœdiam compoſuerat*, dit-il, ANTONIUS SCORUS, *Auverpenſis, qui in Heidelbergenſi Gymnaſio bonas Literas profitebatur, & ſuis pueris, quos privatim docebat, domi inter pocula & in privato cœtu clavi, recitandam dederat. In ea erat* Euſebia *ſive* Religio, *quæ Hoſpitium quæreret, apud Magnates unquam admittebatur, ſed prætextente qualibet negotium repudiabatur. Tandem, ad ruſticos & pauperem plebeculam diverſans, gratum reperit domicilium. Facinus ingens admiſſum illico perfertur ad Cæſarem, & placulum ſanguine dilucidum proclamatum . . . . . Facta autem diligenti inquiſitione, ... auſugit Scorus; aliquot pueri maſculi ab Academiæ Rectore carceribus cohrenti: reliqua innocenti turbæ quid facerent* (10)? Cela, joint à ce que remarque Sweertius, qu'il y avoit, dans ſon *Dialogus de Ratione populariter tractandarum Quæſtionum*, diverſes choſes à retrancher comme non Catholiques, *ubi expungenda quædam exempla non Catholica*, fait aſſez comprendre, qu'il avoit embraſſé les nouvelles opinions. Seroit-ce par eſprit de modération, que Valere André n'auroit point adopté cette cenſure? Quant à Foppens, on a

(6) Valerii Andreæ, Biblioth. Belg. *pag.* 865. *Dans les Faſti Academici Studii generalis Lovaniensis, du même Auteur, on trouve pag.* 170. *un Abrégé de la Vie de L. Schorus en Vers Latins. Voyez* Foppens, Bibliothec. Belgica, *pag.* 811; 916, *où cela ſe trouve auſſi.*

(7) Ludd. Guicciardini Deſcript. Belgii, *pag.* 124. Sweertii Ath. Belgic. *pag.* 318. Valerii Andreæ, Biblioth. Belg. *pag.* 76. Foppens, Bibliothec. Belg. *pag.* 91.

(7*) Sweertius, *pag.* 318.

(8) Hub. Thomas, Annalium *oted.* 11. Electoris Palatini, *Libr. XIII, pag.* 269.

(9) Fiſii, Epiſt. Bibl. Genuen, *pag.* 67. Sweertii, Ath. Belgic, *pag.* 111. Val. Andreæ Bibliothec. Belg. *pag.* 76. Foppens Bibliothec. Belg. *pag.* 91. Sanderus de Autoniis, *pag.* 233.

(10) Hub. Thomas, *pag.* 260.

Prévôt ; tant les *Dictionaires Géographiques* sont encore incomplets, quoiqu'extraordinairement étendus & surchargés de superfluitez (*E*).

tant d'autres preuves, qu'il n'a pas daigné consulter Sweertius, qu'on ne doit point douter qu'il n'ait ici suivi sa méthode ordinaire. Ce fut à Lausanne, que Schorus se retira, & l'on sçait qu'il y mourut deux ans après en 1552. (11).

(11) Val. Andreas & Foppens, *pag.* 76. & 91.

III. Un JEAN DE SCHORE, Chanoine de l'Abbaïe de Vigogne Ordre de Prémontré, mort Abbé de St. Nicolas de Furnes du même Ordre en 1554, & Auteur d'un *Chronicon Ecclesiæ Viconiensis*, qui n'a point été imprimé (12). C'est-là tout ce que je puis dire de Henri Schore, & de sa Famille, supposé que ces trois Ecrivains Flamands en soient.

(12) Foppens, Bibliotheca Belg. *pag.* 725.

(*E*) *Les* Dictionaires Géographiques *sont incomplets, quoique fort étendus, & surchargés de superfluitez.*] On ne manque pas d'Ouvrages de cette espéce : mais, s'ils ont presque tous leurs avantages & leurs utilitez, ils ont tous aussi leurs défauts, & leurs imperfections.

I. Le plus ancien, que nous aïons, est celui d'ETIENNE DE BYZANCE, que le Père Lubin, Réligieux Augustin, Auteur de divers Traités Géographiques, a trouvé bon de métamorphoser en *Etienne des Villes*, prenant bonnement le Titre Grec de son Livre Στεφάνου περὶ πόλεων, ou le Latin *Stephanus de Urbibus*, pour le nom de l'Auteur même. Je n'indiquerai ici que la prémiére Edition de cet Ouvrage, faite en Grec seulement, *à Venise, par Aldе Manuce, en* 1502, *in folio* ; & la derniére, faite en Grec & en Latin, de la Traduction d'A. Berkelius, & avec ses Remarques &c. ; *à Leide, chez Gaasbeeck, en* 1688, *in folio*. Touchant les autres, & l'Histoire de cet Auteur, on peut consulter la *Bibliotheca Græca* de Mr. Fabricius, Livre IV, Chapitre II, Article XIV.

II. On peut bien regarder comme le second le *Repertorium in Formam Alphabeti redactum, in se continens totius jam cogniti Orbis Terras, Maria, Fontes, Flumina, Montes, Gentes, Civitates atque Villas, secundum eorum longitudines, ac latitudines, tam ab ipso Ptolomeo quam cæteris moderatioribus, lustratas ; sacræ Scripturæ Historias legentibus, cæterisque Historiographis ac Poëtis pernotile : per eximium Medicinæ Doctorem* JACOBUM STOPPEL *editum*. Cet Ouvrage a été imprimé *à Memmingen, par Albert Kunc de Duderstadt, en* 1519, *in folio* : & je le note d'autant plus volontiers ici, qu'il est absolument inconnu, aussi bien que son Auteur, non seulement aux Bibliothécaires généraux, mais même aux particuliers de Géographie & de Médecine, qui n'auroient point dû négliger un pareil Ouvrage.

III. On peut fort bien encore regarder comme le troisiéme, le *Dictionarium Historicum, Geographicum, & Poëticum*, dont Hermannus Torrentinus a conçu (13) & donné la prémiére idée dès le commencement du XVI. Siécle, sous le Titre d'*Elucidarius Carminum & Historiarum* ; & que Robert Etienne, Charles son Frére, & Frederic Morel leur Neveu, ont si considérablement augmenté depuis 1530. jusqu'au-delà du milieu du XVII. Siécle (14) : & NICOLAS LLOYD, fon dernier Reviteur & Editeur, le regardoit si bien comme tel, que dans la seconde Edition qu'il en donna *à Londres, chez B. Tooke, en* 1686, *in folio*, il détacha du reste de l'Ouvrage tous les *Articles Géographiques*, & en fit la II. partie de son volume ; ce qu'il n'auroit pourtant point observé dans la prémiére Edition, faite aussi *à Londres, chez le même Tooke, en* 1670, *in folio*. Quoiqu'il vante fallacieusement cette seconde Edition comme *ad unguem recognitam, innumerisque pene locis auctam & emaculatam*, il s'en faut beaucoup que cela ne soit exactement vrai. On y confond fort mal-à-propos *Mouza*, Ville d'Italie, avec *Maseace*, Ville d'Allemagne, sous prétexte que celle-là s'appelle en Latin *Mogunciacum Italiæ* : & l'*innumeris pene locis auctam* le réduit à très peu de chose. Bien plus : beaucoup d'Articles, qui se voïoient dans les Editions de Morel, ne se trouvent plus dans celle-ci ; en sorte qu'on en pourroit assez légitimement dire, si non *innumeris pene locis*, du moins *variis plurimisque locis infideliter intempestivequa truncatam*.

(13) *Voïez ci-dessus l'Article* TORRENTINUS, *Remarque* [*D*].

(14) *C'est donc sans fondement, que les Italiens prétendent, que l'Indice de gli Uomini illustri di loro Girolamo Ruscelli, qui n'a paru à Venise, chez Comino da Trino, qu'en* 1598, *in 4. est le premier Essai des Dictionnaires Historiques. Voïez dans les Observations Exactes in Commonzione al Giornale de' Letterati d'Italia, Tom. II, pag.* 315.

IIII. ABRAHAM ORTELIUS, l'un des principaux Restaurateurs de la Géographie vers la fin du XVI. Siécle, fit, pour en faciliter l'usage, un petit Recueil, qu'il intitula *Synonyma Geographica*, & qu'il fit imprimer *à Anvers, chez Plantin, en* 1578, *in* 4°. L'aïant considérablement augmenté dans la suite, il lui donna le nouveau Titre de *Thesaurus Geographicus recognitus & auctus*, & le fit imprimer *à Anvers, chez le même Plantin, en* 1587, *& chez ses Héritiers, en* 1596, *in folio*. Cette derniére Edition est magnifique ; & Mr. Gérard de Hare, célébre Jurisconsulte de la Haïe, en a un parfaitement bel exemplaire enrichi d'*Additions* & de *Corrections* de la main de Scriverius. On le réimprima ensuite *à Hanau, chez Antonius, en* 1611, *in* 4°. : & je ne sai pourquoi l'on regarde vulgairement cette Edition comme la meilleure, vû que la suivante, faite *à Anvers, dans l'Imprimerie Plantinienne, en* 1624, *in* 4., doit avoir été faite sur celle-là, & être beaucoup plus belle. Quoi qu'il en soit de ces Editions, l'Ouvrage n'en est pas moins excellent ; & c'est véritablement un *Thresor* pour la Géographie Ancienne, touchant laquelle Ortelius avoit exactement lû les anciens Auteurs.

V. Philippe Ferrari, Réligieux de l'Ordre des Servites, après avoir publié un petit *Lexicon Geographicum*, imprimé *à Pavie, en* 1605, *in* 4°., l'augmenta fort considérablement ; & il fut réimprimé ainsi, *à Londres, chez Daniel, en* 1657, *in folio*. Ce n'est, à proprement parler, que le *Thresor d'Ortelius*, tronqué pour la Géographie ancienne, & supposé quant à la nouvelle, qu'il n'avoit point traitée. Mais, comme Ferrari l'avoit assez négligée, MICHEL ANTOINE BAUDRAND fit des augmentations considérables à son Ouvrage, & le fit réimprimer *à Paris, chez Michellet, en* 1670, *in folio*. Cette Edition fut peu après contrefaite en divers endroits, & particuliérement *à Eisenac, chez Schmitt, en* 1677, *in folio* : & cet heureux succès aïant encouragé l'Abbé Baudrand, il refondit tout l'Ouvrage, y ajoûta quantité de nouvelles Additions, lui donna ce nouveau Titre, MICHAELIS ANTONII BAUDRAND, *Parisini, Geographiæ, Litterarum ordine dispositæ*, & le fit imprimer *à Paris, chez Michellet, en* 1682, *en* 2 *volumes in folio*. Soit que l'ancienne Géographie y fût peu exacte, soit que GUILLAUME SANSON, célébre Géographe, se trouvât offensé de ce que Baudrand avoit indiscrétement avancé dans un *Catalogue des Géographes tant anciens que modernes*, mis à la fin de cette édition, qu'il avoit fait une *Introduction à la Géographie*, où l'on trouvoit à peine quelque chose qui se rapportât à cette science ; Guillaume Sanson, dis-je, publia aussi-tôt un petit volume, intitulé *Disquisitiones Geographicæ in Geographiam antiquam Michaelis Antonii Baudrand, Littera A* ; imprimé *à Paris, chez Cosnard, en* 1683, *in* 12. ; & dans lequel il lui reproche, non seulement 500 fausses Citations, mais même d'avoir fait graver en Italie sous son nom les Cartes de Nicolas Sanson son Père & les siennes : & il se préparoit à parcourir ainsi les autres Lettres de cette Géographie, si Baudrand n'avoit eu le crédit d'empêcher la Publication de la suite de ces importunes Remarques. Environ vingt ans après, on publia une Traduction Françoise de son *Dictionnaire Géographique & Historique*, imprimée *à Paris, par la Compagnie, en* 1705, *in folio* ; mais, le Bénédictin, choisi pour la direction de cette même édition, y confondit & brouïlla tout ; & l'Ouvrage n'eut aucun succès. Quelques-uns prétendent, que c'est moins une Traduction, qu'un nouveau travail supposé sous ce faux Titre ; mais, il n'en vaut pas mieux. Je ne sai si la *Topographia antiqua seu Lexicon Geographicum antiquum Ferrarii*, imprimé *à Pavie, en* 1632, *in* 4°., est ou non la même chose que son *Lexicon Geographicum* imprimé *en* 1605. Baudrand n'en parle point dans son Catalogue ; &, selon lui, il paroîtroit, que ce dernier Ouvrage seroit différent de son grand

Lexi-

Lexicon Geographicum, qu'il dit n'avoir été publié qu'*à Milan*, *en* 1627, *in folio*, un an après la mort de l'Auteur. Quoi qu'il en ſoit, ce Catalogue eſt aſſez curieux, mais n'eſt pas toujours éxact. Par éxemple, Baudrand ne s'y eſt point apperçu, que le *Michael Villanovanus*, qu'il fait *François* & de *Dauphiné*, n'eſt autre que le fameux *Michel Servet*, qui prenoit quelquefois ce nom, ſous lequel il publia en effet l'édition de Ptolomée dont il s'agit-là (15).

(15) *Divers auteurs Geographes, & d'un autre la Martiniere, ont auſſi remarqué cela. Voyez le Journal Hiſtorique de la Republ. des Lettres. Tom. I, pag.* 410.

VI. & VII. Le *Dictionnaire de* MORE'RY, & le *Lexicon* HOFMANNI, ſont en partie *Géographiques*, mais l'un & l'autre aſſez peu éxacts, & le MORE'RY ſur-tout très defectueux, malgré les diverſes & fréquentes Révitions qui en ont été faites. Auſſi n'eſt-ce une vraie Erable d'Augie, pour le nettoiement de laquelle il n'auroit fallu rien moins qu'un Hercule Littéraire. Depuis 1674, juſqu'à préſent, on a fait quantité d'Editions de ce mauvais *Dictionnaire*: & la dernière de toutes, quoi que la plus ample, n'eſt pas la plus eſtimable, parce qu'elle eſt extrêmement fautive, ſur-tout dans les dates.

VIII. Un certain FRANÇOIS FONDEUR compoſa à peu près vers le même tems un *Dictionarium Urbium, Inſularum, Regnorum, Montium, Fluviorum, &c.*: & cela a été imprimé, non ſeulement en Latin, mais encore en François, *a Laon, en* 1680, *in* 4°. C'eſt très peu de choſe: auſſi à peine cela eſt-il connu.

IX. *Dictionaire Géographique univerſel . . . . . tiré du Latin de Baudrand, des meilleures Relations des plus fameux Voyageurs, & des plus fidéles Cartes, avec un ample Catalogue des noms Latins des lieux*, par CHARLES MATY (16): imprimé *à Amſterdam, chez François Halma, en* 1701, *in* 4°. Bon Livre & d'une très grande utilité, en ce qu'on y trouve commodément, & en peu de mots, ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir de chaque Endroit touchant lequel on ſouhaite être inſtruit. Si ſon Auteur avoit pû y ajoûter tous les autres lieux dont il n'a point parlé, ce ſeroit un Livre des plus parfaits en ſon genre, & incomparablement plus utile, & par conſéquent plus eſtimable, que les vaſtes & immenſes Compilations que je vais indiquer. Il ſeroit fort à ſouhaiter qu'on le réimprimât avec de pareilles Augmentations: &, en ce cas, il ne faudroit pas manquer d'y remettre TYA, que l'Imprimeur a probablement oublié, vû qu'il ſe trouve bien en ſon rang, ſous le mot *Tyras*, dans la Table des Noms Latins des lieux décrits dans cet Ouvrage; & de SOUR, ſon nom moderne renvoié inutilement à TYR.

(16) *Non pas* Mauſſie de Montfort, *comme le dit la Martiniére, Préface de ſon Dictionnaire Geographique, pag. X. ſi mais Oncle de ce Miniſtre.*

X. *Dictionaire Univerſel Géographique & Hiſtorique, contenant la Deſcription, la Situation, l'Etendue, & les Limites, de chaque Empire, Royaume, Etat, &c.; la Religion, les Mœurs, les Cérémonies, & les Coutumes de chaque peuple, &c.; l'Abrégé de la vie des Princes qui ont vecu en Europe, &c. &c., par Thomas Corneille*: imprimé *à Paris, chez Coignard, en* 1708, *en* 3 *volumes in folio*. Voici ce que j'ai eu occaſion de dire autrefois de ce gros Ouvrage dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Décembre 1708, page 611. & ſuivantes. „ L'Auteur nous apprend dans „ une courte *Préface*, qu'il s'eſt *attaché à rechercher en un fort grand nombre de Volumes, tout ce „ qui regarde la Géographie, afin de le mettre en „ ordre* (de Dictionaire,) *& de faire trouver ſans „ aucune peine ce qu'il y a de plus ſingulier dans „ les lieux de la terre dont les Voiageurs ont fait „ mention . . . . . Ce ſont*, ajoûte-t-il, *les „ ſeuls garants, que je puiſſe offrir, pour juſtifier „ ce qui pourra n'attirer qu'une foi douteuſe, tant „ il s'y trouve de bizarrerie.* Voilà quel eſt le Plan de l'Auteur. On en peut conclure, que ce grand Ouvrage n'eſt qu'une Compilation de ce qu'il a ramaſſé çà & là, dans différentes Rélations, tant bonnes que mauvaiſes, & que ce n'eſt proprement qu'un grand & vaſte *Index* des Voiageurs. Quoi que ce Recueil lui *ait coûté plus „ de quinze ans d'un travail aſſidu*, n'étant appuïé que ſur de ſemblables fondemens, je doute fort, qu'*il ſurpaſſe de beaucoup*, comme l'Auteur l'aſſure, *tous ceux qui ont été faits depuis „ quelque tems.* En effet, ſon *Abrégé de la Vie „ des Princes, qui ont vécu en Europe*, eſt une „ piéce aſſez mal-couſue à un *Dictionaire Géographique*: car, outre qu'on ne ſauroit en prendre les différens Articles dont on pourroit avoir beſoin, elle ne ſert qu'à groſſir (ou à encherir, „ falloit-il ajoûter) mal à-propos l'Ouvrage: „ & un Lecteur de bon-ſens, qui cherche uniquement a s'inſtruire de ce qui regarde la Géographie, ſe ſoucîera fort peu d'un témoignage auſſi foible que celui des *Voiageurs les plus renommez*, „ ſur un ſujet qui lui eſt ſi connu d'ailleurs." Je n'ai maintenant rien à ajoûter à cela, l'évenement n'ayant que trop bien juſtifié ma conjecture, & malgré le nom célébre du Compilateur, ce *Dictionaire* n'étant point eu de ſuccès.

XI. *Univerſus Terrarum Orbis Scriptorum calamo delineatus, hoc eſt Auctorum fere omnium, qui de Europæ, Africæ, Aſiæ, & Americæ Populis, Regnis, Provinciis, Urbibus, &c., quovis tempore, & qualibet lingua ſcripſerunt, uberrimus Etenchus, ſtudio & labore* ALPHONSI LASOR A' VARREA: imprimé *à Padoue, chez Conzatti, en* 1713, *en* 2 *volumes in folio*. A la lecture d'un pareil titre, on ſe promet monts & merveilles, & l'on ſe demande à ſoi-même: *Quid dignum tanto feret hic Promiſſor hiatu?* mais, l'on ne tarde pas à décheoir de ſes flatteuſes eſpérances, & à s'appliquer le mot de Pline: *Inſcriptionet, propter quas vadimonium deſeri poſſit. At, cum intraveris, dii deæque, quam nihil in medio invenies!* L'Auteur, dont je parlerai dans l'Article XIII, regarde cet Ouvrage-ci comme un *Dictionaire Géographique*; & les Journaliſtes de Trévoux, Janvier 1714, le regardent comme une *Bibliothéque d'Ecrivains Géographiques*: mais, ce n'eſt proprement, ni l'un, ni l'autre. Ce n'eſt qu'un prétendu Abrégé de Ferrari, déjà abrégé par Baudrand (17), mais ſurchargé de tant d'inutilitez, & fait avec ſi peu de jugement, que ſon Compilateur n'a fait aucune difficulté de nous y donner l'ENFER comme un des principaux lieux de la terre (18), & d'y ajoûter une liſte de tous les Ecrivains qu'il a ſçu en avoir parlé; liſte ſi éxacte & ſi complette, qu'on y trouve, non ſeulement Hygin, Macrobe, & Phornutus, qui n'ont traité que des Enfers du Paganiſme, mais même l'*Enfer de Dolet*, qui n'étoit autre choſe que ſa Priſon de Toulouſe ou de Paris, & qu'on y trouveroit de même l'*Enfer burleſque* de je ne ſai quel Poëtaſtre, ſi le Compilateur l'avoit connu. Ou, ſi l'on aime mieux, ce n'eſt qu'un ſimple *Catalogue de Titres d'Hiſtoriens*, tant bons que mauvais, dans lequel les ſacrez & les prophanes, les civils & les eccléſiaſtiques, les politiques & les militaires, les anciens & les modernes, ſont jettez au hazard ſous le nom des Villes & des Etats dont ils parlent; & ſouvent précédés de méchantes vieilles petites Cartes, Plans, & Figures, dont on ne peut abſolument tirer aucune utilité, & pour la Reproduction deſquelles le Libraire pourroit bien avoir fait faire tout le Recueil; ainſi que ne le ſont que trop ſouvent divers de ſes Contrées, & ſingulièrement Pierre van der Aa, Libraire de Leide, l'un des plus grands Reproducteurs d'Eſtampes de toute eſpéce, qui entre autres ſemblables mauvais Recueils, nous a reproduit, ſous le Titre de *Gallerie du Monde*, toutes les Figures qu'il avoit déjà employées dans ſes diverſes Impreſſions, & nous en a fait ainſi la compilation, la plus extravagante, qu'on puiſſe imaginer. Quoi qu'il en ſoit, quelque vaſte que ſoit cette maigre & indigeſte compilation, elle eſt incomparablement moins éxacte, moins reguliére, & moins utile, que le *Catalogue des Hiſtoriens* joint à la *Méthode de l'Abbé Lenglet, pour étudier l'Hiſtoire*, même dans ſa prémiére édition. Selon les Journaliſtes de Trevoux, le Sr. *Alphonſe Laſor à Varrea*, n'eſt qu'un nom ſuppoſé du Pére *Raphael Savonarole*, Théatin de Padoue, & s'il a ſuivi le même Plan dans l'*Orbis Litterarius*, qu'ils annoncent comme un ſecond Ouvrage de ſa façon, il pourroit bien remplir 20. ou 30. volumes in folio, ſans être de beaucoup plus d'utilité.

(17) *Titus Terrarum Orbem breve Diſcriminis tenentium, . . . a Ferrario positum, & poſt a Baudrando brevi Synoſi reſtrictum, nunc in breviorem Epitomen redactum, ibi exhibemus*, Laſor à Varea, *in Præfatiuncula.*

XII. Dans l'*Hiſtoriſch Lexicon Univerſale de* BUDDEUS, ISELIN, & autres, d'Impreſſion de Leipſic & de Bâle; & dans les *Hiſtoriſch Worden-Boech* de LUICIUS & de HOOGSTRAATEN, imprimez, l'un *à la Haye, par*

(18) INFERNES, *Locus infimus ſubterraneus, à Deo damnatis in æternum deſtinatus.* Laſor à Varea, *Tom II, pag.* 14.

nue Compagnie, & l'autre *à Amſterdam, par une autre*, tous deux *en* 1725. *& années ſuivantes, en* 9. *&* 10. *volumes in folio*; il y a beaucoup d'*Articles Géographiques*: mais, comme ils ont été faits à la hâte & par jalouſie de métier, & que la plûpart des Articles ſont tirez du *Dictionnaire de Moréry*, dont ceux-ci ne ſont que des Traductions corrigées & augmentées, il eſt fort à craindre qu'ils ne ſe reſſentent encore beaucoup de la corruption d'une ſi mauvaiſe origine.

XIII. Le dernier Ouvrage de cette eſpéce, eſt: *Le grand Dictionnaire Géographique & Critique*, *par* M. BRUZEN LA MARTINIERE, imprimé *à Amſterdam, chez Uytwerf & autres, en* 1726. *& années ſuivantes, en* 11 *volumes in folio*. A s'en rapporter à la *Préface* de l'Auteur, il a pris des ſoins infinis pour en faire un Ouvrage accompli de tous points. Mais, au jugement de divers connoiſſeurs très intelligens, il s'en faut beaucoup que l'exécution ne réponde au projet, ni que l'Auteur ait évité les défauts, dont il a repris ſes Prédéceſſeurs dans un Examen Critique de leurs Ouvrages.

Un des principaux défauts eſt d'être ſurchargé de trop de choſes étrangéres, comme entaſſées les unes ſur les autres dans divers de ſes Articles, & ſous leſquelles le néceſſaire & l'eſſentiel eſt quelquefois étouffé. A quoi ſert, par exemple, dans l'Article ANTIPAROS, tout ce vain détail des Meſſes dites dans la grotte de cette Ile, lorſque Mr. de Nointel, Ambaſſadeur de France, y deſcendit? Cela eſt parfaitement bon, & en place, dans la Relation d'où il l'a tiré, mais très inutile, & même nuiſible, à un Lecteur empreſſé, qui ne cherche qu'à être inſtruit promptement & ſans délai de la ſituation du lieu qu'il veut connoître. Après avoir ſi nettement repris cette ſuperfluité dans le *Dictionnaire de Corneille*, devoit-il y tomber ainſi lui-même? *Il ſe jette trop ſur l'Hiſtoire*, dit-il de cet Auteur. *Par exemple, au mot* EMPIRE, *il emploie ſix grandes colonnes, pour décrire le Gouvernement de l'Empire d'Allemagne: & comme ſi cela ne ſuffiſoit pas, il en conſume vingt-deux autres, pour donner l'Hiſtoire des Empereurs depuis Charlemagne. L'Article de* ROME *eſt encore plus monſtrueux: car, vingt-deux colonnes ſont employées à la ſeule Deſcription de cette Ville; après quoi il en commence l'Hiſtoire, qu'il occupe trente autres: & paſſant de-là à l'Empire d'Orient, il en parcourt les Révolutions en vingt & une colonnes: ce qui fait en tout plus de ſoixante-& douze colonnes pour le ſeul Article de Rome. Ce n'eſt point-là ſuffer de l'Hiſtoire: c'eſt en abuſer* (19). C'eſt-là un très grand défaut, ſans doute; & même, puis que l'Auteur le veut, quelque choſe de *monſtrueux*, dans un *Dictionnaire Géographique*, qui doit être bref & concis. Mais, combien de pareils *Monſtres* n'effraient-ils pas les curieux dans la vaſte & énorme compilation? Lors qu'il travailloit à ſes *Eſſais*, il ne ſavoit pas apparemment encore de quel ſecours ces *Monſtres* lui pouvoient être pour amplifier les feuilles & le prix de ſon Ouvrage; & le tems les lui a fait enfin regarder d'un tout autre œil: *alors Temps, autre Cure*. Il eſt donc certain, de ſon propre aveu, que toute cette vaine & falluceuſe érudition ne ſert qu'à groſſir & encherir mal-à-propos un *Dictionnaire Géographique*. Pourvû qu'on y définiſſe clairement & en un peu de mots les termes Géographiques; qu'on y choiſiſſe bien, & écrive correctement, les vrais noms des lieux; qu'on les place régulièrement à leur Lettre, & qu'on les y renvoie, quand leur diverſe Orthographe ou Dénomination demande qu'on les nomme en plus d'un endroit; qu'on en note bien exactement la ſituation, les limites, & les autres circonſtances néceſſaires; qu'aux Articles des Etats & Provinces, on en détaille nettement les diviſions, tant générales, que particuliéres; qu'on y joigne même, ſi l'on veut, quelques particularitez ſingulières, mais bien remarquables & fort en abrégé; &, enfin, qu'on finiſſe par un bon Indice Latin dans les Géographies en Langue vulgaire, & par un en Langue vulgaire, dans les Géographies Latines: c'eſt tout ce qui ſuffit, le reſte n'étant le plus ſouvent que vain étalage d'oſtentation toute pure, & érudition perdue. Un Lecteur judicieux, arrêté au milieu de ſa Lecture par le nom d'un lieu qui lui eſt inconnu, ne cherche qu'à s'en éclaircir promptement, & ne manque guéres de prendre-là tout l'appareil ſavant qu'on lui préſente, afin de retourner au plus vîte à ſon Livre, & de ne point perdre ſon ſujet de vue. C'eſt pourquoi le *Dictionnaire de Maty*, tout petit qu'il eſt, eſt ſi recherché. On pourroit même le rendre de beaucoup préférable à ces terribles & aſſomantes Compilations, qu'on a peine à manier, & qui, par leur énorme groſſeur, rendent ſouvent pareſſeux les Lecteurs les plus déterminez. Il ne faudroit pour cela, qu'y corriger ce qui n'eſt pas exact, & qu'y ajoûter ce qui y manque: &, ſi cela formoit un trop gros volume, l'imprimer de plus petit caractére, & à 3 colonnes, de même que le *Dictionnaire de Richelet* de la Compagnie d'Amſterdam de 1732, à l'épaiſſeur duquel il n'iroit jamais. Car, je ne ſuis nullement de l'avis de Mr. la Martiniére, qui croit, *qu'on ſeroit très mal d'augmenter ce* Dictionnaire, *deſtiné*, dit-il, *à quantité de Perſonnes qui ne veulent . . . . . apprendre les choſes qu'en gros* (20); & qui ſemble avoir oublié ce qu'il avoit dit lui-même un peu plus haut (21), *que ce Dictionnaire ſeroit toujours très eſtimable, pourvû que, dans les Editions poſtérieures, on y corrigeât certaines fautes, & qu'on y ajoûtât les poſitions plus exactes qu'on trouve dans les Livres qui n'ont paru qu'après lui*. Ce ſeroit un travail digne de lui; &, s'il ſe fut d'abord reſtreint dans ces juſtes bornes, peut-être auroit-il travaillé plus utilement pour le Public, & plus ſurement pour ſa réputation. L'éxemple de Maty en fait naître un préjugé fort légitime. Tout le monde ſe ſert de ſon Livre, & l'approuve: & peu de Perſonnes louënt & ſe chargent volontiers des gros Ouvrages qui l'ont précédé & ſuivi.

Un autre défaut, que les Critiques reprennent dans *le grand Dictionnaire Géographique*, eſt l'inéxactitude. Dans la ſeule Lettre *A*, les Journaliſtes de Trevoux ont remarqué 500. bévues de l'Auteur, comparable au moins en cela à l'Abbé Baudrand: &, entre beaucoup de preuves qu'on prétend avoir de cette étonnante inéxactitude, on cite particuliérement l'Article d'AMSTERDAM, où grande partie de l'Ouvrage a été faite, & qui, ſelon ces Critiques, n'en eſt pas moins rempli de fautes, tant d'omiſſion, que de commiſſion. Ils prétendent, de plus que, malgré la parade qu'on y affecte de Citations nombreuſes tant anciennes que modernes, & vérifiées dans les Auteurs originaux, ces Citations ſont peu éxactes, & quelque fois même fort altérées. L'accuſation eſt peut-être trop générale: mais au moins elle eſt fondée; & en voici une légére preuve, qui m'eſt fortuitement tombée ſous la main. Dans l'Article de MAYENCE, il dit que *Jean de Gutteubourg, Gentil-Homme natif de cette Ville, y produiſit en* 1440. *le premier eſſai de l'Imprimerie*; *& que Serarius aſſure, qu'on y conſerve encore ce Chef-d'Oeuvre*. C'eſt-là inſinuer aſſez clairement, que, ſelon Serarius, Guttenberg *produiſit* quelque Impreſſion dès 1440, & que cette Impreſſion ſe conſervoit encore à Mayence du tems de cet Auteur. Mais, bien loin de-là, Serarius remarque au contraire très expreſſément, que les prémiéres idées de l'Imprimerie, conçues à la vérité vers 1440, ne furent miſes en éxecution que vers 1450: & ce prétendu *Eſſai*, traité de *Chef-d'Oeuvre*, qu'il *aſſure ſe conſerver encore à Mayence*, n'eſt autre choſe que le reſtant des planches de bois gravées, dont ſe ſervirent les trois prémiers Imprimeurs avant que d'avoir imaginé les caractéres de fonte mobiles, & que l'Imprimeur Albinus fit effectivement voir alors à Serarius (22). Je ne dis rien de l'expreſſion peu éxacte, que *Serarius aſſure qu'on y conſerve encore ce Chef-d'Oeuvre*. Ne ſemblera-t-il pas que Serarius vécut encore? Mais, éxcepté le Géographe de ſa Majeſté Catholique, tout le Monde ſait qu'il eſt mort, il y a plus de 130. ans.

Un troiſiéme défaut plus grave encore que les précédens, c'eſt qu'après avoir ſi ſévérement repris Corneille d'avoir ſouvent copié Baudrand ſans le nommer (23); il n'a point fait difficulté d'en uſer de même, non ſeulement envers Corneille, dont on veut qu'il ait pris ainſi beaucoup d'Articles, mais même envers Ortelius, dont le *Théâtre Géographique*, eſt, dit-on, la ſeule Bibliothéque, où il ait puiſé toutes ſes Citations, concernant la Géographie ancienne. Peut-être, veut-on dire, qu'il lui a ſervi de guide pour les trouver; car, il ſe contente ordinairement de les indiquer: &, en ce cas, la faute ſeroit beaucoup moins grande.

On

(19) La Martiniére, Eſſai ſur l'Origine & les Progrès de la Géographie, *inſéré dans les Memoires Hiſtoriques & Critiques, Oct. & Décemb.* 1722, *pag.* 49 — 101, & 13 — 97. *Quelques Critiques prétendent que la meilleure partie de ces Eſſais, ſur-tout du prémier, n'eſt qu'une Traduction déguiſée des Diſſertations Critiques de Mr. Hudſon, miſes à la tête de ſes Géographiæ Scriptores Græci minores. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on y voit ces Eruditions, que les occupations du Traducteur ne lui ont point permis d'acquérir.*

(20) *Ibidem, pag.* 66.

(21) *Pag.* 11.

(22) *Primitiæ Rei Typographicæ, pag.* 110. & 161.

(23) La Martiniére, Dictionnaire Geograph. *Préface pag.* xj.

On trouve encore mauvais, qu'après avoir tant fait le difficile au sujet des Auteurs de peu de foi & de mérite employés par Corneille, & les autres Dévanciers, il en emploie & vante lui-même, non seulement d'une fidélité encore plus suspecte, mais même d'une imposture avérée. Tel est, par exemple le prétendu *Voiage de Corréal*, qu'on sait n'être qu'un Centon de divers Lambeaux pillés çà & là dans plusieurs Voiages effectifs par quelque Compilateur affamé, & qu'il ne tient pourtant point de mettre au rang des *Voiageurs excellens* (24). On trouve, que ce n'est nullement *exceller* en connoissance de bons Livres Géographiques : & l'on ne lauroit lui passer cet Eloge, qu'en cas qu'il soit lui-même le Compilateur de ce prétendu Voiage.

(24) *Là-même, pag. 200.*

Mais, à quoi bon insister plus longtems sur les grandes & nombreuses imperfections de cet Ouvrage ? *Habemus enim confitentem Reum.* L'Auteur, ou le Compilateur, ne teint point de se avouer lui-même, si non de bonne-foi, du moins tout ouvertement, dans des *Eclaircissemens essentiels sur la première Edition du grand Dictionnaire Géographique*, imprimez en secret *en Hollande*, mais répandus publiquement *en France*, & ailleurs *en* 1739. Il y avoue de la manière du monde la plus singulière, & la plus surprenante, que les 9. Volumes de ce *Dictionnaire* déjà imprimez ne sont qu'*une Ebauche*, *qu'un Canevas très imparfait*, *qui a besoin d'une infinité de corrections* ; qu'il est *sincérement persuadé de la très grande imperfection de ce Canevas* ; que *la seule liste des fautes énormes*, qui y sont . . . . . *feront un gros in folio* ; que *la seconde Edition*, *qu'*il est *à la veille d'en publier*, *sera très différente de la première*, *& infiniment plus correcte*, *plus ample*, *& moins volumineuse*, *&c.* Neuf ou dix Volumes *in folio* de simple *Ebauche*, & de pur *Canevas*, & un aveu si peu naturel & si extraordinaire de la part d'un Auteur, sont des phénoménes si nouveaux & si peu connus dans la République des Lettres, qu'un pareil énoncé paroît d'une extravagance des plus incroiables & des plus incompréhenbibles, si l'on ne savoit de très bon lieu, que ce n'est qu'un artifice de l'Auteur, & de ses Libraires pour empêcher la contrefaçon de ce *Dictionnaire*, dont ils se voioient menacés par quelques Libraires de France, & d'Italie, aussi peu scrupuleux qu'eux de surcharger le public de la Reproduction d'un fort mauvais Ouvrage, de l'aveu même de son propre Auteur. Mais, comme il se pourroit très bien, que la nouvelle Edition, qu'il promet, & qu'il n'entreprend à coup sûr que par les mêmes motifs de besoin & de nécessité, qui lui avoient fait entreprendre la première, ne fut pas beaucoup plus exacte qu'elle ; le public, déjà si villainement trompé par de simples *Canevas* si *volumineux*, pour me servir d'une des expressions singulières de l'Auteur, sera très sagement de ne se charger de cette nouvelle Edition, qu'après qu'il se sera assuré par un examen attentif & sévère, que ce n'est plus une simple *Ebauche très imparfaite*, mais qu'elle est effectivement meilleure, *plus correcte*, *& plus digne de Louanges*, *que la première*.

Enfin, les Personnes équitables & sensées sont extrêmement choquées de l'abus manifeste & surprenant de ses *Epitres Dédicatoires* : non pas des Louanges excessives, & des Eloges intéressés & mercenaires, dont elles sont remplies ; car, à la honte du Siécle, & à la confusion de la République des Lettres, ces sortes de lâchetez & de bassesses sont tellement passées en coutume, qu'on n'y fait plus aucune attention. Mais, de ce qu'après avoir dédié son prémier volume au Roi, & la seconde à la Reine, il ait osé dédaigner assez Dom Ferdinand, Prince des Asturies, pour adresser le III. à Dom Carlos son Cadet ; & de ce que, dans les frontispices gravez de son Ouvrage, où il a fait entrer avec soin toute la Famille Roiale, il a affecté injurieusement d'oublier, ou, pour mieux dire, de retrancher, l'aîné de cette Famille, & l'héritier présomptif de la Couronne, du quel cependant, ainsi que des Portraits de Brutus & de Cassius, on se souvient d'autant mieux, qu'il s'y voit moins. Pour peu qu'on réfléchisse, on sent assez ce que cela signifie : mais, l'Auteur ou l'Adulateur pourroit très bien se tromper, & il est même à souhaiter qu'il se trompe ; &, en ce cas, il pourroit chérement payer un jour une partialité si visible, pour ne pas dire un mépris si net & si marqué.

Je ne parle point d'un *Dictionnaire Géographique en abrégé*, *où l'on encherit*, dit-on dire impudemment, *au dessus de Fournier*, *de Du Val*, *de Baudrand*, *de Moréry*, *& des autres Auteurs qui ont le mieux réussi*, imprimé *à Bruxelles*, *chez Foppens*, *en* 1694, *en* 12. ; non plus que des *Tablettes Géographiques*, *ou Dictionnaire Géographique*, *par L. M. de C.* imprimé *à Paris*, *en* 1725, *en* 12. ; & d'autres semblables Recueils ; parce que ce ne sont que de mauvais petits chifons très imparfaits, auxquels on n'oseroit se fier, & dont on ne sauroit par conséquent tirer aucun secours.

Je n'en dirai pas tout à fait autant du *Dictionnaire Géographique de Laurent Echard*, *traduit avec des Additions & des Corrections par l'Abbé Vogien*, *Chanoine de Vaucouleurs*. Trois éditions de ce Livre, faites en assez peu de tems, les deux prémières en France, & la troisième en Hollande, prouvent qu'il a été bien reçu du public. Cependant l'Ouvrage d'Echard y est fort défiguré, & on y fait de cet Auteur *Prêtre Anglican*, *& très zélé Partisan de la haute Eglise*, un Catholique Romain, promoteur de Reliques.

(a) *L'Auteur s'étoit proposé, de travailler de nouveau cet Article ; mais sa mort a empêché l'Exécution de ce dessein. Je le donne tel d'après un brouillon presque indéchiffrable.* Remarque de l'Editeur.

SERRES (JEAN DE) (*a*). Auteur François, qui s'étoit fait connoître dans le XVI. Siécle par divers Ecrits de Théologie, de Philosophie, d'Histoire (*b*), & de Poesie (*c*), qui étoit fort versé dans la connoissance de la Langue Greeque & de la Latine (*d*), & dont on avoit presque entiérement perdu la mémoire (*A*). Il étoit du Vivarez selon les uns (*e*), ou de Montpellier selon les autres (*f*) ; mais il y a lieu de croire qu'ils se trompent, & que ceux qui le font de Dauphiné (*g*), font mieux fondez (*h*). On ne sait, ni quand, ni de qui, il est né : les Ecrivains François qui ont parlé de lui n'en disent absolument rien ; & le titre de *Nobilis Gallus*, qu'on lui donne à la tête de la Traduction de l'un de ses Ouvrages (*i*), n'est apparemment qu'un terme de civilité du Traducteur ou du Libraire. Quoi qu'il en soit, il avoit fait ses études dans l'Académie de Lausanne ; & lorsque les troubles excitez en France pour la Religion

(*b*) La Popelinière, Hist. des Histoires, *II Partie*, *pag.* 573. Laurent Joubert *dit à peu près la même chose* : Tibi è re maxime Serrane, Eccemion illud . . . . . appositissime quadret, ut nihil . . ignores, *fyvvaAoyaxiaSiav* omni teneas, ΚΑΘΟΣ ΕΚΚΛΕΣΙΑΣΤΙΚΟΙΣ, ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΙΣ, ΕΤ ΠΟΛΙΤΙΚΟΙΣ, aptissimus. *Vous lez* Opera Latina Joubert, *Tom. IIe pag.* 693.

(*c*) *Voiez la Remarq.* (*N*), *Num. I.*

(*d*) *Voiez ci-dessus la Remarque* (*F*), *& la Rem.* (*N*), *Num. I.*

(*e*) Simleri Epitome Biblioth. Gesneri, *pag.* 496. Index Libror. prohibitor. Aut. de Sotomaior, *pag.* 649. Clowet Elenchus Interpret. S. Scripturæ, *pag.* 134.

(*f*) Ménage, Remarq. sur la Vie de Pierre Ayrault, *pag.* 143.

(*g*) Allard, Biblioth. de Dauphiné, *pag.* 200.

(*h*) De Serres *écrivant à Casaubon*, *dans la Famille étoit de Dauphiné*, *le traite de compatriote*, *& lui parle ainsi* : Cur à me PATRIÆ NOSTRÆ Antiquitatem expetis, *&c* ? Serran. Epistola XIX, Appendicis ad Casaubonianas, *pag.* 831, *col.* 1.

(*i*) *Voiez ci-dessus*, *Remarque* (*M*).

(*A*) *On en avoit presque entiérement perdu la mémoire.*] C'est ce que remarque Mr Bayle dans deux de ses Lettres, non sans se plaindre de la négligence des François à l'égard de leurs Hommes illustres. *Apprenez moi*, dit-il (1), *si le Joannes Serranus*, *qui a traduit Platon à Lausanne*, *y étant je crois Professeur*, *est le même que l'Historien de Serres. Je n'ai aucun Livre qui m'ait pu éclaircir cela. Je ne trouve aucun Livre*, dit-il, dans une autre Lettre, (2), *ni aucun homme vivant*, *qui puisse m'apprendre*

(1) Lettre LXXIX, *pag.* 574.

(2) La LXXXVII, *pag.* 597.

gion ſous Charles IX, l'obligérent de chercher un azile dans les Païs étrangers, ce fut dans cette Ville qu'il ſe retira avec ſa Famille (*B*). C'eſt ce qu'il nous apprend lui-même dans une Epitre Dédicatoire, qu'il adreſſa à Meſſieurs de Berne, & dans laquelle il les loue fort du grand ſoin qu'ils ont de fournir d'habiles gens leur Académie de Lauſanne (*C*). Peut-être que ceux, qui l'ont fait Profeſſeur de cette Académie, ou Miniſtre de cette Ville, ſe ſont trompez (*D*); mais il y a beaucoup d'apparence que ce fut là qu'il compoſa ſes *Commentarii de Statu Religionis & Reipublicæ in Regno Galliæ* (*E*), &c

une ſuite des Aventures de Jean de Serres, Auteur de l'Inventaire de l'Hiſtoire de France; ni me dire s'il a fait des Livres en Latin, s'il a été Profeſſeur à Nîmes, s'il a traduit Platon, &c.[1] Ce qu'on trouve de de Serres dans le Dictionnaire de Moreri eſt en effet ſi peu de choſe, qu'on doit le compter pour rien. L'Editeur de ces Lettres fit quelques Remarques ſur cet endroit, qu'on a trouvé curieuſes, & où il ſe contente de conjecturer que *Serranus* & *de Serres* n'étoient qu'un même Homme, & où il n'oſe encore le déterminer. Sa conjecture ſera confirmée, dans les Remarques ſuivantes, & ſes remarques ſeront inſérées dans celles de cet Article ſelon leur ſujet.

(1) Elle eſt datée de Lauſanne le 1. d'Octobre 1577.

(*B*) *Il avoit fait ſes études à Lauſanne, & s'y retira avec ſa Famille.*] Il nous apprend ces particularitez de ſa vie dans l'Epitre Dédicatoire du troiſiéme volume de ſon Platon, qu'il adreſſa à Meſſieurs de Berne (3). *Quod longiſſime poteſt mens mea reſpicere ſpatium præteriti temporis, & pueritiæ memoriam recordari ultimam, tale usque repetens debeo agnoſcere, ſtudiorum meorum fructum ad vos proprie pertinere: neque enim alius temporis unquam excidet memoria, quum (ornatiſſimo viro Hieronymo Manuelo e magni Reipublicæ veſtræ luminibus uno, Lauſannæ tum præfecto) ego puer cum Joanne Guilelmo Stuckio, lectiſſimo viro, mihique ex eo puerili amicitia chariſſimo, operam literis dabam. At quum poſt annos quatuordecim me varia emenſum myſteriorum, Deus ad vos reduxiſſet, haud me ut peregrinum graviſſimis temporibus meis, opportuniſſime excepiſtis. . . . . ſed ut pene crebro veſtrum complexi eſtis: quum ex tempeſtas, quæ in patriam meam univerſam inundabat, me quoque pecuniarite evolutura videretur, favorem auxiliumque veſtrum mihi clementer obtuliſtis, nullum in me deſiderando adjumenti genus prætermiſiſtis, meas poſtulationes nunquam averſati eſtis; & ne quid ad ſummam clementiam eſſet quod faceretis, humaniſſimis etiam ad me perſcriptis literis, veſtram in me præclaram voluntatem ampliſſime teſtati eſtis* (4). Il leur avoit déja dit auparavant: *Poſquam autem ſecreta quidem, ut ſemper juſta Dei providentia, funeſtiſſima tempora incauſa ſeni, diſſipatique Eccleſiæ noſtræ complures in alienas regiones compellerentur: ego quoque cum familia in Reipublicæ veſtræ ſinum, tanquam in tutiſſimam portum, Lauſannam me recepi, & a vobis peramanter acceptus ſui* (5). Il les loue enſuite extraordinairement de leur grand ſoin pour tous les François qui ſe refugiérent dans leur Etat.

(4) Serrani Epiſt. dedic. ad Bern. Conſules, folio ¶ 1. verſo, & ¶ 1 ij.

(5) Là même folio ¶ 1. ij. & verſo.

(*C*) *Il loue Mes. de Berne ſur le ſoin qu'ils avoient de fournir d'habiles gens leur Académie de Lauſanne.*] C'eſt de la même Epitre Dédicatoire de la troiſiéme partie de ſon Platon, que j'en tire la preuve. Voici de quelle manière il y parle à Mes. de Berne. *Prudentiſſime facitis, qui de . . . juventutis veſtræ præclara honeſtaque inſtitutione . . . ſtatuaſque cogitatis: veſtræ enim Reipublicæ firmiſſimum præſidium, eorumque virorum quos nuper veſtro tanquam domus & dolore amiſiſtis, jactura refuſcenda perquiſitiſſimo remedio procuratis. Omnino quicumque veſtræ Reipublicæ bene volunt, magna cum voluptate audiunt, vos deſtruxiſſe Academiam veſtram Lauſannenſem non ædificiis modo, ſed viris (quibus maxime conſtant Academiæ) exquiſitius ornare; id enim pertinet ad Reipublicæ veſtræ reſpectum atque dignitatem, ſtatus inſolubilitatem, ſubjectorum neceſſitatem atque utilitatem, vicinorum & exterorum magnam opportunitatem. Quid vero de ipſa ſperare in poſterum poſſitis, fructus a vobis abunde collectis demonſtrare poſſunt. Teſtis eſt veſtra Respublica; teſtis Eccleſia, quæ & hoc ſeminario pulcherrimas arbores edunt; teſtes ſunt univerſæ Provinciæ veſtræ & Uebes, & Eccleſiæ, & ipſa diſerte Lauſanna: . . . . teſtes denique complures & vicinæ & exteræ Eccleſiæ, quæ fœcundi hujuſce agri fructus uberrimos perceperunt. Vobis igitur de hoc conſilio veſtro omnia feliciſſima præſagimus, & ut omni feliciſſime ſuccedant, etiam atque etiam optamus* (6).

(6) Epiſt. Dedic. III Tom. Platonis operum præfix., folio ¶ 1 ij.

(*D*) *Peut-être que ceux qui l'ont fait Profeſſeur de l'Académie de Lauſanne ſe ſont trompez.*] Dans ce qu'on vient de lire dans les deux précédentes Remarques, ni dans toute l'Epitre Dédicatoire à Mrs. de Berne, il n'y a rien qui puiſſe faire croire qu'il fut Profeſſeur de l'Académie de Lauſanne. Mr. Baillet ne devoit donc point le qualifier ainſi. Voïez le Tom. III, de ſes Jugemens des Savans (7), où il dit qu'il étoit *Miniſtre ou Profeſſeur à Lauſanne vers l'an* 1580. Je ne ſai s'il a été Miniſtre à Lauſanne, mais il eſt ſûr qu'il étoit de retour en France en 1579. Voïez ci-deſſus la Citation (*k*) du Texte. Mr. Bayle s'eſt tenu à propos dans le doute touchant le Profeſſorat. Voïez ſa LXXIX Lettre, 274.

(7) Article DCCC. LXVIII, pag. 437.

(*E*) *Il y a apparence qu'il compoſa à Lauſanne ſon Commentaire de Statu Galliæ.*] De Serres ſe reconnoit pour l'Auteur de cet Ouvrage dans une de ſes Lettres à Valentinus, datée de Lauer, le 14. Juin 1579, & inſérée à la page 778, du Recueil intitulé, *Illuſtrium & Clarorum Virorum Epiſtolæ ſelectiores ſuperiore ſæculo ſcriptæ, vel a Belgis vel ad Belgas . . . cum Epiſtolicis Præfationibus Danielis Heinſii & Petri Bertii*, & imprimé à Leide chez Louis Elzevier en 1617, in 8. Voici ſes termes, *redeo intra aliquot dies in patriam, ſi Dominus aderit, cujus calamitates minime efugio. Pulſo & perſequor Commentarios meos de* STATU RELIGIONIS ET REIPUBLICÆ.

Le titre entier de cet Ouvrage eſt *Commentariorum de Statu Religionis & Reipublicæ in Regno Galliæ Libri IX, in Partes III, diſtributi, Regibus Henrico* II, *Francisco* II, *& Carolo* IX, *ad tertii usque Belli Civilis Galliæ finem, Auctore Joanne Serrano.* La I Partie fut imprimée en 1571, in 8°, (8); & la II, & la III, les deux années ſuivantes 1572 & 1573, en 2 vol in 8, (9). On réimprima le tout, ſans nom de ville ni d'Imprimeur mais avec cette inſcription, *anno ultimæ Dei patientiæ* 1577 (10); & cela avec une IV Partie, & on y en ajoûta encore une V, imprimée à Leide, chez Jean Jucundus, en 1580, (11). Ces cinq Parties contiennent XV. Livres, qui renferment l'Hiſtoire des Troubles arrivez en France depuis 1557 juſqu'en 1576, & au commencement & à la fin de quelques uns de ces Volumes on lit la Deviſe de l'Auteur, *etiam veni Domine Jeſu.* Mr. Struve, qui parle fort avantageuſement de ces Commentaires (12), dit qu'ils ont été traduits en François, & imprimez en 1603, in 8°, (13). Je ne trouve cette Traduction ni dans la Bibliothéque d'André du Cheſne, ni dans aucun autre Bibliothécaire, & Mr. Struve eſt le ſeul qui en parle. De Serres dit qu'il étoit fort jeune, lors qu'on le porta à compoſer cet Ouvrage, & que ce fut à la ſollicitation des Etrangers; & cela peut aſſez bien ſe concilier avec ſon Epitre Dédicatoire à Mrs. de Berne, où il dit qu'il étoit à Lauſanne lors qu'il le fit. *Il y a vingt-ſix ans ou environ*, dit-il, *qu'on me pouſſa fort jeune ſur le Théatre, pour y faire voir l'Hiſtoire de nos malheurs. Le deſir des nations étrangéres enfanta ce deſſein, curieuſes de ſçavoir le particulier recit de ces tragedies. A raiſon de quoi je préſentai ce coup d'eſſay en Latin, pour eſtre entendu par les eſtrangers. Je le tenois pour avorton, & eſtimois ſa mort à ſon petite perte. Le ſuccez néanmoins en a été plus grand que mon project. Car mant été exprés par le public outre ſon ineſite, il s'eſt tellement accreu que d'un Livre en voila quinze, & même reſtus par diverſes impreſſions. Et à meſure que l'Enfant s'eſt augmenté, auſſi ſon Pere a eu diverſes commoditez de luy faire du bien.* C'eſt dans l'avant propos de l'*Uſage de ſon Inventaire* qu'il s'exprime ainſi, & les 26 ans dont il parle s'accordent fort bien avec l'année 1571 & l'année 1597, dates des premiéres impreſſions de ces deux Livres.

(8) Du Chefne Bibl. Françoiſe pag. 92.

(9) Thuani Hiſt. Tom. I, pag 815. Lenglet Catal. des Hiſt. pag. 118.

(10) Placius de Anonymis, pag. 292. col. 2. Struvii Bibl. Hiſtor. pag. 921. Cette même Inſcription ſe trouve à la fin de l'Epitre Dédicatoire de ſon Platon.

(11) Là même.

(12) Optimus eſt & multa cum laude ſcripſit. Struvii Bibl. Hiſt. pag. 520.

(13) Là même.

Ces

Digitized by Google

& ſa Verſion Latine des Ouvres de Platon (*F*). Je ne ſai point quand il retourna en France ; mais je puis aſſurer comme une choſe certaine qu'il étoit établi à Nîmes dès le commencement de l'année 1579. Cela ſe prouve par la Dédicace de ſon Com-

Cet Ouvrage eſt très curieux & très intéreſſant, & c'eſt un de ceux dont Mr. de Thou s'eſt le plus ſervi pour compoſer cette belle & admirable Hiſtoire, qui lui a acquis une ſi grande réputation. Il en a pris beaucoup de choſes ; & Mr. Melbomius remarque qu'il les a ſouvent inſerées telles qu'il les trouvoit, ſe contentant d'y changer par-ci par-là quelques mots (14). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que depuis l'année 1557, ou commencent ces Commentaires, juſqu'en 1576, où ils finiſſent, Mr. de Thou ne manque point de les citer au commencement de chacun de ſes Livres.

Mr. Placcius remarque qu'on a attribué mal à propos cet Ouvrage à diverſes Perſonnes, ſavoir à Frid. Geiſler, à François Hottman (15), à Henri de Sponde, à Beze (16), à Guſſl. Cave & au Préſident de la Place (17) ; mais il n'a point obſervé que cette erreur ne vient que de ce qu'on confond l'Ouvrage de De Serres avec d'autres Ouvrages : 1. avec le *Recueil des choſes memorables, arrivées en France, ſous Henri II, François II*, &c., ſcribuë dans les Additions de Mr. Teiſſier, ou à Beze ou à Hottman ; ou à Jean de Serres (18), & aux deux derniers par Mr. Placcius lui-même (19), 2. avec les *Commentaires de l'Eſtat de la Religion & République* du Préſident de la Place, & qu'on n'a pas pris garde que cet Ouvrage eſt en François, & celui de De Serres en Latin, qu'il a été imprimé en 1565, & celui de De Serres en 1578. J'ajoûte que Lipenius l'attribue à un *Joannes Boemius Auba nus* (20). L'Auteur de la Bibliothéque de Mr. de Rheims n'a point ſçu qu'il étoit du *Joannes Serranus*, dont il avoit deux autres Ouvrages (21). Celui qui a fait l'*Index Libror. prohibit.* ne l'a point ſçu non plus, (22) ; ni Mr. Beeman, Auteur du Catalogue de la Bibliothéque publique de Francfort.

(*F*) . . . . . *Et ſa Verſion Latine des Ouvres de Platon.*] Elle ſe trouve dans la belle édition de Platon qu'il fit faire à Geneve (23), par Henri Etienne, en 1578, en trois volumes in folio (24). Les Ouvrages de ce Philoſophe y ſont rangez dans un nouvel ordre, & enrichis de trois ſortes d'éclairciſſemens, d'Argumens, qui expoſent le but de chaque Piéce, de Notes ſuivies qui en font voir la ſuite & la liaiſon, & de Remarques qui contient raiſon de la Traduction de De Serres. Ces dernières Remarques ſont rapportées à la fin de l'Ouvrage.

A tout cela Henri Etienne a joint ſon jugement ſur cette Verſion, ſes corrections ſur divers endroits du Texte Grec, & quelquefois ſes interprétations particuliéres. On pourra voir plus particuliérement quel eſt le Plan de cette édition dans les Paroles que je vais rapporter : elles ſont tirées de la Préface que De Serres a miſe à la tête de tout l'Ouvrage. *Studui cum primis* dit-il (25), *ut fideli & perſpicua interpretatione Græca verba repræſentarem. Non placuit in Marſilii Ficini vel Javi Cornarii Interpretationem animadvertere : neque mihi unquam in quoquam potuit probari hæc Φιλονικεγεσια. Illi & pro tempore præſtiterunt quod fuit in eorum poteſtate, & laudandus eſt ipſorum conatus : ego item quod potui præſtiti : eu collatione de re totâ Eruditi judicanto, quorum arbitrium meæ labentur ſubmitto. . . . . Uni verſum opus novo ordine digeſſi : ipſum in ſex Syzygias* (ſive Claſſes) *contuli : ſingulos Dialogos ad ſuas Familias, quantum fieri potuit, revocavi : ut ſit facilior qui deſiderantur Επισκοπησις quam peculiaris opera, ſi Deus ſtudiis meis faverit, deſtino, ut mox dicam* (26). *Jam vero, præter verborum interpretationem, conſtitui ſum quoque ſenſus ipſis afferre lucem : nec unquam enim illud eſt interpretis munus. Non ſunt tamen meum conſilium longos commentarios congerere, ſed conatus ſum certarum notarum commonſtratione hos lectori ſternere atque expedire. Notarum illarum tria ſunt genera. Primum illarum eſt quas ſingulis diſputationum ut argumenta præfigo, quibus diſputationis . . ſubjectum & finem, . . . ſingularum verum tractationem & ſeriem, . . . oſtendam . . . . Expoſui ſimpliciter & perſpicue, quantum potui ſententiam Platonicorum dogmatum : . . . neque unquam induſti erroribus Platonis, quos quidem animadvertere potuerim . . . . . Secundum Notarum genus eſt earum quas uppoſui margini tanquam lineas, ad ſeriem methodumque diſputationis commonſtrandam, ne vel argumentorum ambagibus vel ipſarum digreſſionum, quæ frequentes ſunt apud Platonem, meandris lector in errorem inducatur, ... Tertium meorum Notarum genus, eſt earum in quibus reddo rationem interpretationis meæ unaquibus in locis & obſcuriora quædam explano. Hæc omnia ſunt mea . . . verum & Henricum Stephanum . . . in hanc Editionem operam ſuam conferre volui. Interiori igitur margini quorumdam locorum partim ex ſua conjectura emendationes, partim ſuas interpretationes appoſui.*

Il nous apreud dans l'Epître Dédicatoire du III volume à quelle occaſion il compoſa cet Ouvrage. Il dit qu'après s'être retiré à Lauſanne, il ſe trouva l'eſprit ſi fatigué des chagrins qu'il avoit eu à eſſuïer, que n'étant propre à aucune étude d'application, il s'étoit mis à lire Platon ; & qu'y aïant fait quelques Notes, il les montra par hazard à Blaiſe Marcuard, Profeſſeur en Theologie à Berne, qui lui conſeilla d'en donner une nouvelle verſion avec de ſemblables Notes. *Hic* (Lauſannæ) . . . . *quum nullam eſſet ſtudiorum genus in quo certo acquieſceret ingenium, ſed temporis fallendi rationes ultro citroque quærunt. varie circumvolitaret ; Deus occaſionem obtulit, quæ me totos duos annos in hoc Doctrinæ Platonicæ penſo . . . . occupatum detinuerit. Intercedebat mihi familiaritas cum Blaſio Marcuardo, ſanctiſſimæ memoriæ viro : . . . illi ergo forte, ut ajunt, fortuna, nonnullas meas notas in Phædonem Platonis communicavi, quas in uſum meum aliquando effuderam. Tum mihi autor eſt de Platone, non perpetuis tantum Notis, ſed nova quoque interpretatione illuſtrando . . . . Inde mihi primum nata eſt voluntas hujuſce inſtituti* (27).

On a jugé diverſement de cette Verſion. Leon Allatius, *Fabric. Bibl. Gr*, pag. 35. Tom. II, en parle en ces termes, *jure meritò plerique hac noſtra tempeſtate viri tagonni & docti ad Ficini interpretationem fideliorem, ad Serrani tanquam elegantiorem, confugiunt.* Mr Huët dit dans ſon Livre *de Claris Interpretibus* pag. 250. *ſententiis contortas verbis deſpexit* (Serranus.) *fidelem absque eo & perſpicuam, quam pollicitus erat, converſionem præſtiturus.* (28). Mr. Baillet copie ces deux Auteurs *Jug. des Sav.* Tom. III, pag. 437, Article. 868. Mr. l'Abbé Fleury trouve que cette *Traduction de Jean de Serres eſt plus Latine, mais qu'elle n'eſt pas ſi fidéle* que celle de Marſile Ficin : que de Serres *abandonne la pluſpart des Allegories & des Myſtéres de Marſile, en retenant ſeulement quelques unes au beſoin, pour expliquer ce qu'il n'entend pas* (29). Il blâme ce Traducteur d'avoir donné à ſon Original un air ſcholaſtique qu'il avoit voulu éviter. *Mais, en quoi j'eſtime de Serres plus dangereux*, dit-il (30), *c'eſt dans ſa méthode ; car, avant eu* „ que Platon manquoit d'ordre, ou du moins que ſon ordre n'étoit pas aſſez intelligible aux Lecteurs, il a tout „ réduit en Méthode Scholaſtique : c'eſt-à-dire „ qu'il s'eſt deshabillé & décharné ſa Doctrine, pour „ la montrer en l'état où Platon n'avoit pas voulu „ la faire paroître, & pour découvrir ce qu'il avoit „ caché avec tant de ſoin, afin de rendre ſes Ou-

„ vra-

(14) Melbomius de Gallic. Hiſt. Scriptr. Diſſert. *pag.* 2.

(15) Placcius de Anonymis, *pag.* 222, *col.* 2.

(16) *Là même.*

(17) *Là même.*

(18) Teiſſier, Additions, *Tom. II, pag.* 371.

(19) Placcius. *pag.* 522.

(20) Bibl. Philoſ. *pag.* 530, *col.* 2.

(21) Voïez ce la *pag.* 303, & la Table ou mot Serranus [J0].

(22) Index Libr. prohib. *pag.* 241.

(23) *Et non point à Paris, comme le dit* J. H Berckelano, Commentatione de ſcriptoribus Græcis & Latinis d'Elzevir d'Utrecht en 1700, *pag.* 15, où *par faute d'impreſſion l'on a mis* Serrani au lieu de Serrani. Lipenius, Biblioth. Philoſoph. *pag.* 1078, & Mr. Fabricius Biblioth. Græc. *Tom. II, pag.* 30, *font dans la même erreur touchant le lieu de l'impreſſion.*

(24) Lipenius parle mal-à-propos de deux autres Editions de cette Verſion de Platon, Paris de Geneve en 1573, Paulet de Baſle en 1582 : ſon erreur ne vient que de ce qu'il a ſuivi Draudius, qui a confondu pareillement Bibliorh. Claſſ. 1654, *et qu'il avoit copié de Spachius, pag.* 92, 93. Struvius dit en 1672, *mais ce n'eſt apparemment qu'une faute d'impreſſion.*

(25) *Folio* * * * *j verſo.*

(26) *Voïez ci deſſus Cæſ.* (40).

(27) Serrani Epiſt. Dedic. *III Volum.* Platonis Remarum Reipubblicæ Conſultibus, *folio* ¶ *ij verſo.*

(28) *Voïez ce que dit à cette occaſion* Henri Etienne, *dans ſon Avertiſſement qu'il a mis à la tête de ſon Edition.* Quam Joannem Serranum per litteras monuiſſem me in quosdam interdum locos incidere, de quorum interpretatione ab eo diſſentirem, ille . . . . hanc (*ſuam interpretationem*) nihilominus locorum ſervare juſſit.

(29) Claude Fleury, Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, *pag.* 217, 218. *L'Edition de Bruxelles* 1687, *in* 12.

(30) *Pag.* 218.

Commentaire sur l'Eccleſiaſte, qui eſt datée de cette Ville le 20. Mai de cette année (*k*). Il y eut l'année ſuivante une Diſpute amiable avec Laurent Joubert touchant la véritable ſignification du mot Ἐπτελεχεια (*G*). Il en eut une d'un tout autre genre à ſou-

(k) Nemuſi, 2d ed. Mail, anno extremi temporis cIↃ. IↃ. LXXIX.

„ vrages plus naturels & plus agréables. Toutes „ fois, ce travail de Jean de Serre, a quelque utili„ té, pour marquer au Lecteur les endroits où il „ peut ſe repoſer, & lui faire repaſſer en peu de tems „ ce qu'il a lu." Il le blâme encore plus d'avoir donné une nouvelle diſpoſition ou un nouvel arrangement aux Ouvrages de Platon. „ Un auteur a-t „ que je ne puis lui pardonner" dit-il (31), „c'eſt „ d'avoir oſé changer l'ordre des Ouvrages, ou „ plûtôt d'y en avoir voulu donner un nouveau. Car, „ de Serres, voulant rendre Platon tout-à-fait ré„ gulier, & compoſer de ſes Oeuvres un Corps en„ tier de Philoſophie, les a, de ſon autorité pri„ vée, & contre la Tradition de tous les Siécles, „ rangés en diverſes Claſſes, qu'il appelle *Syzygies*, „ & ſous leſquelles il les a placés, non pas ſelon „ leur vetitable matiére, mais ſelon ce que le titre „ ſemble promettre. Chaque Dialogue de Platon „ a trois titres, dont le prémier eſt un nom propre, „ le ſecond ſemble marquer le ſujet, & le troiſiéme „ eſt une epithéte qui marque le genre du Traité „ comme: PHEDON, *ou de l'Ame, moral*; .... „ GORGIAS, *ou de la Rhetorique, deſtructif*, „ .... C'eſt au ſecond titre que de Serres s'eſt „ uniquement arrêté; & il a entiérement négligé le „ troiſiéme, quoique ce fut celui par lequel les an„ ciens, qui l'entendoient ſans doute auſſi bien que lui, „ avoient voulu marquer à quel ordre & à quel „ genre chaque Dialogue devoit être rapporté ..... „ Cependant, ceux qui ſe fient à de Serres .... „ cherchent dans un Dialogue ce que l'ordre & le „ titre leur promettent, & que Platon n'y a pas „ mis, faute d'avoir prévu la penſée de ſes Inter„ prétes; & enſuite ils l'accuſent de s'écarter de „ ſon ſujet, & ne ſe donnent pas la patience de „ l'entendre."

(31) *Pag.* 218, 219, 240, 241.

A tous ces divers jugemens j'ajoûterai celui de Mr. Dacier: on y verra plus au long en quoi péche, & en quoi excelle l'Ouvrage de de Serres. „ Nous n'avons que deux Traductions Latines des „ Ouvrages de ce Philoſophe" dit-il (32): „l'u„ ne eſt de Marſile Ficin, & l'autre eſt de Jean de „ Serres, qui a fait l'Hiſtoire de France ſous le titre „ d'Inventaire. Ni l'une ni l'autre ne feront jamais „ bien entendre Platon: la prémiére me paroit pour„ tant la meilleure, pour la Lettre; & il eſt certain „ qu'il y a moins de fautes. Marſile Ficin étoit un „ homme ſçavant & laborieux; mais comme il „ étoit trop ſpéculatif & trop abſtrait, il perd tout „ le fruit de ſa Traduction par ſes explications où „ il outre les allégories & les myſtéres. ..... „ Jean de Serres eſtoit beaucoup moins habile que „ Marcile Ficin, & il entendoit beaucoup moins „ bien le Grec; de ſorte que ſa Traduction eſt plei„ ne d'un plus grand nombre de fautes, & de fau„ tes eſſentielles qui corrompent le ſens: mais il „ eſt encore plus à blâmer en ce qu'il a changé tout „ l'ordre des Dialogues & qu'il les a rangés en „ différentes Claſſes, non pas ſelon les matiéres, „ mais ſelon les titres qui ſont ordinairement faux „ (33), ce qui fait que le Lecteur, qui cherche „ dans le Dialogue ce que le titre promet & qu'il „ n'y trouve pas, accuſe Platon de ne rien prouver & „ de s'écarter de ſon ſujet, & ne ſe donne pas la „ patience de l'entendre. La ſeule choſe qui me paroit „ digne d'une grande loüange dans ſon travail, ce „ ſont les petites Remarques qu'il met en marge, & „ où il montre la Méthode de Platon toute nuë; „ car quoyque Platon ait voulu la cacher pour ren„ dre ſes Dialogues plus agréables, il eſt bon que „ quelqu'un ſe donne la peine de bien démeſler cet „ art, que les Lecteurs ne demeſleroient pas tou„ jours d'eux mêmes: cela eſt d'un tres grand ſe„ cours, & ſert meſme extremement à faire ſentir „ les beautez de la méthode que Platon a ſuivie „ ..... C'eſt à quoi Marſile Ficin n'a ſeulement „ pas penſé: de Serres eſt en cela plus utile que „ luy; car au moins par ſes notes marginales il „ vous empêche de perdre le fil du raiſonnement, „ & vous fait ſentir la ſuite & le progrès des preu„ vrs: mais il vous abandonne dans les plus grandes „ difficultez (34) ... Au reſte, ſi Marſile Ficin „ a péché en outrant par-tout les myſteres, Jean de „ Serres péche au contraire en prenant tout trop „ ſimplement; car c'eſt par là qu'il fait à Platon „ des crimes de beaucoup de choſes fort innocen„ tes, & qui peuvent recevoir un bon ſens (35)." Mr. Dacier donne auſſi ſon ſentiment ſur les Argumens que ces deux Traducteurs ont mis aux Dialogues de Platon. *Les Argument de Marſile Ficin*, dit-il (36), *ne vont point au fait: d'ailleurs ils ſont trop abſtraits, & ſont ſans comparaiſon plus de peine à entendre que les Dialogues mêmes. Et ceux de de Serres ſont vagues: ils n'établiſſent jamais bien l'état de la queſtion ni la qualité des preuves, & ne démeſlent jamais ni le but ni l'adreſſe de Platon.* Le P. Bernard Lami trouve pourtant, que *quand on eſt preſſé, au lieu* de Platon, *on peut lire les Sommaires que* de Serres *a faits de la Doctrine de ce Philoſophe* (37). C'eſt juger plus équitablement que le P. le Long, qui prétend que la *Traduction Latine des Oeuvres de Platon* étoit *un travail fort au deſſus des forces de* de Serres (38). Henri Etienne & Caſaubon n'en jugérent point ainſi. Poſſevin, *Bibloth.* Tom. II, pag. 29, condamne ſans aucune reſtriction & la Verſion & les Notes, ſous prétexte que l'Auteur n'eſt ni Philoſophe, ni Theologien, ni Catholique, & qu'elles ont été condamnées par l'Index; allant ainſi plus loin que l'Index, qui s'eſt contenté d'en retrancher diverſes choſes.

(32) Oeuvres de Platon, *dans ſa Vie, pag.* 230, 231, 232.

(33) *Voiez* Mr. l'Abbé Fleury Traité des Etudes, *dans le paſſage qu'on vient de citer.*

(34) Oeuvres de Platon, *dans la Diſc. ſur Platon, ſolio ſeqq.*

(35) Oeuvres de Platon *dans ſa Vie, pag.* 226.

(36) Oeuvres de Platon, Dialogue Platon, *folio 83 verſo.*

(37) Bernard Lami, Entretiens ſur les Sciences, *d'Edition de Lyon de* 1706, *pag.* 275.

(38) Le Long, Bibl. Hiſt. de la France, *pag.* 951, *vol.* I.

Il avoit revu & corrigé cet Ouvrage, & il avoit deſſein d'en donner une nouvelle édition: il avoit même ſollicité pour cela le ſecours & l'aide de Caſaubon, qui lui avoit promis ce qu'il pourroit. PLATONEM *tuum eſſe a te receaſtam & perpolitam, & publico & tuo nomine immenſum gaudeo; teque hortor etiam atque etiam ut quam primum Editionem ejus maturet: feceris rem ornatiſſ. & Platonis & tui nominis ſtudioſis, (in quoſis ego nomen profiteor meum) perquam gratam. Scimus nos tuum illud excellens ingeniorum tuum fuiſſe diſpoſitum, quando in eo opere verſabaris, ut magis miremur ea a te potuiſſe præſtari, quam indigneamur ſicubi forte in tanto præſertim opere lege humanæ naturæ reſipuere contigerit. Quod igitur quaſi ſub incude tuum opus revocaſti, & NOVAM EDITIONEM in tantis illis procellis paraſti, laudo vehementer; teque iterum rogo, ut non niſi re confecta quieſcas. Quod autem me ad ſocietatem aliquam beneficiſſimi laboris vocas, ... quid & quantam ſperare a me debeas, ipſe videris. Equidem ſi placet tibi quæ inter legendum, ut ſit quandoque, obſervavi, ea ut tecum communicem in me nulla mora eſt*, (39). Voilà ce que diſoit à ce ſujet Caſaubon dans une Lettre qu'il écrivoit à de Serres, le 29. Mai IV. 1594, & l'on verra par le paſſage ſuivant que la choſe étoit encore au même état vers le milieu de l'année 1597: *Confirmabimus ſymbolam meam*, dit-il, *dum modo tu* PLATONI NOSTRO NOVAM *mea opera* Πολυγλωσσίαν *molienti obſtetricium dederis.* De Serres mourut fort peu de tems après, & cela ne fut point exécuté. Il avoit auſſi deſſein de donner au public une *Comparaiſon entre la Doctrine de Platon & celle d'Ariſtote* (40).

(39) Caſauboni Epiſt. DCCCC. LXXV, *pag.* 371, 372, *Edition de Rotterd.* 1709. Voiez auſſi la Lettre ſuivante, où Caſaubon fait preſſer encore la même choſe.

(40) Voiez ci-deſſous Remarque [*M*].

(*G*) *Il eut une Diſpute amiable avec L. Joubert ſur l'Entelechie.*] C'eſt un mot d'Ariſtote, d'une ſignification ſi difficile & ſi obſcure, qu'on en diſpute encore aujourd'hui depuis ſon tems, & qu'on raconte, qu'Hermolaus Barbarus eut recours au Démon, pour en avoir le véritable ſens (41). Ciceron l'a expliqué par le mot de CONTINUATA MOTIO, Boece, par ACTUS PRIMUS, Budé par celui de PERFECTIHABIA OU PERFECTIHABENTIA; Agrippa, *de Vanit. Scientiar*, Cap. III, prétend qu'Ariſtote entendoit par ce mot l'*Ame* & les Sçavans ſe ſont partagés ſur ces différentes ſignifications, les uns en admettant quelques unes, & les autres en admettant quelques autres. C'eſt ce qu'on peut voir dans les différens Auteurs qui en ont traité par occaſion, entre autres Melanchton dans ſon Livre *de Anima*, & J. C. Scaliger *Exercitat.* CCCVII, &c. D'autres comme, Jean Berrerius, Martin Cuneus, & Jean Batiſte Monlorius (42), en ont fait des Traitez exprès; mais comme perſonne n'étoit encore ſatisfait de ces explications, Joubert & de Serres en imaginérent de nouvelles. Celui-là prétend qu'Entelechia ſignifioit PERFECTIO & ABSOLUTIO; & de Serres, qu'il ſignifioit PERENNIS

(41) Bodin, Demonomanie, *cité par* Naudé, Apologie pour les grands Perſonnages ſoupçonnez de Magie, *pag.* 493.

(42) Voiez Epicurus Gaſſend. *pag.* 435, & 500, & Lipſius Philoſoph. *pag.* 419, *Tom.* II.

EFFI-

ſoutenir contre les Jéſuites de Tournon en général, & contre leur Père Jean Hay en particulier, qui avoient attaqué l'Académie que les Reformez avoient à Nismes. On verra ci-deſſous quels ſont les Monumens qui ſont reſtez de cette Controverſe (*H*). Il y

(43) *On en verra ci-deſſous la ſuite vers Citation* [H].

(44) Poſſevin. Apparatus Sacer, *pag.* 806.

(45) Serrani Defenſio pro Eccleſia Catholica Autoritate, *pag.* 2, *Editionis Genevenſis* 1594.

(46) Triplex amor Theſeon illatum erat Argumentum de Eccleſia & Verbi autoritate: de Imaginibus & Corporis Chriſti præſentia, ejuſque Communicatione in Sacra Cœna. *Idem, ibidem, pag.* 2.

(47) Ce l Anti-Jeſuita *eſt intitulé* Academiæ Nemauſenſis breves & modeſtæ Reſponſiones ad Profeſſorum Turnonenſium, Societatis, ut aiunt, Jeſu, Aſſertiones, quas Theologicas & Philoſophicas appellant; *& c'eſt la IV. Pièce d'un Recueil, intitulé*, Doctrinæ Jeſuitarum præcipuæ Capita retexta & confutata, ubi ecſtaſes, hypocriſis, fraudes, & multiplicia mendacia novæ Iſtius Anti-Chriſti Sectæ, quæ Sacro-Sanctum Jeſu nomen ſibi arrogantes & falſo tribuunt, ſolidis ratio-

Efficacia ou Effeacitas; & c'eſt ſur quoi rouloit leur diſpute. On en trouve les monumens dans le II Tome des Oeuvres Latines de Laurent Joubert ſous ce titre: *Ære & irrefragabili Diſputatio Laurentii Jouberti & Jo. Serrani.* Ils conſiſtent en trois Lettres; la prémiére de Joubert, datée de Nismes le 24. Octobr. 1580; la ſeconde de Jean de Serres, datée de Nismes, le 27. Octobr. 1580; & la troiſiéme, qui eſt beaucoup plus longue que tout le reſte, de Joubert, datée le 31. Octobre 1580. Je ne vois point que Joubert donne à de Serres le titre de Miniſtre dans la ſuſcription de ces Lettres: elle eſt ainſi dreſſée: Clariss. D. Jo. Serrano, summo Philosopho, et insigni Theologo. Il eſt pourtant ſûr qu'il l'étoit dès lors, & même dès l'année précédente, puis que *Lambert Daneau* lui parle ainſi dans des Vers Latins qui ſont à la tête de ſon *Commentaire ſur l'Eccleſiaſte*, imprimé en 1579:

Serrane, o ſacri myſtes ſanctiſſime verbi,
Serrane, Helvuci gloria prima ſoli.

L'Occaſion de cette diſpute fut que Joubert aſſiſtant à une leçon publique de de Serres, celui-ci le pria de reſſa la parole pour lui demander ſon ſentiment ſur la ſignification de ce mot.

(*H*) *Il eut une Controverſe conſidérable à ſoutenir contre les Jéſuites de Tournon . . . Voici les monumens qu'elle a produits.*] S'il en faut croire le Jéſuite Poſſevin, ce fut de Serres qui fut l'Agreſſeur dans cette Diſpute. Il dit qu'en 1581, les Jéſuites de Tournon propoſérent dans leur Académie quelques Théſes tant de Théologie que de Philoſophie: qu'un Miniſtre Anonyme de Nismes s'éleva contre & les combat: mais il ne dit point ſi ce fut de vive voix ou par écrit: que cela obligea le Père Jean Hay, Ecoſſois, Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Tournon, de défendre ces Théſes de ſon Académie; & que pour cet effet il compoſa un Ouvrage (43), qui fut imprimé en 1584, (44). Mais ſi nous nous en rapportons à de Serres, ce furent les Jéſuites de Tournon qui attaquérent l'Académie de Nismes, & qui firent afficher leurs Théſes juſques ſur ſes portes. Voici le Récit Hiſtorique qu'il nous fait de toute cette affaire: il eſt beaucoup plus circonſtancié que celui de Poſſevin; & l'on y verra diſtinguer, chacun par un chiffre, les différens écrits qui parurent pendant le cours de cette diſpute. *Jeſuitæ Turnonii*, dit de Serres (45), I Theses (46), *prodeunt malgant, Nemauſumque mittunt; quæ Academiæ fuæ ſubjiciæ ab omnibus legerentur: eo conſilio ut Eccleſiam Reformatam per Academiæ latus adorti, vel illam ad Diſputationem provocarent, vel ex illius ſilentio victores de veritate triumpharent. Itaque re deliberata, placuit Synodo ut ea ſcripto quam primum reſponderetur; atque reſpondendi partes mihi tributæ. Idcirco non Jeſuitis meo, ſed Academiæ, nomine reſpondi. Hinc primus II.* Anti-Jesuita *mihi natus* (47). *Academiæ Libello non reſpondent Jeſuitæ; ſed anno proximo iiidem III.* Thesibus *iteratis ad publicam non Diſputationem provocant Turnonem. Iniqua erat conditio: neque enim æquum erat eoſdem & partes & judices ſedere, & nos Turnonem citari, quum ſit Urbs Juriſdictionis Nemauſenſis. At iniquiſſimum, nos flagrantibus adhuc belli civilis odiis inter bellicas pacis inſidias indureſcas in Jeſuitarum manus condonari. De illis igitur per ſecundum* IV. Anti-Jesuitam *expoſtulamus, quem ideo* Expoſtulationem *appellamus* (48). *Dum autem excudunt ad Academiæ Libellum Jeſuitæ Reſponſionem*, V. Joannes Hayus Scoticas Quæſtiones *Gallico idiomate deſcriptas nobis ingerit* (49), *omnibus in eum aggiomeratis quæ non modo in Religione controvertuntur, ſed ſpinoſum etiam ramoſis diſſertur. Hic tertio* VI. Anti-Jesuita *reſpondi Galliæ* (50). VII. Diſputationum *tandem* Hayanarum *exercitus poſt longas minas prodit, duorum annorum ſpatio* (51). *Huic anno reſpondeo VIII. quarto* Anti-Jesuita . . . . . *cujus tres jam partes: prima, quid non ſit Eccleſia; ſecunda, quidnam ipſa ſit; tertia, quænam ipſius ſit autoritas, luculenter docet . . . . . porro*, dit-il ailleurs (Præf. IV. Anti-Jeſ. figu. ã iij) *quartus Anti-Jeſuita Reſponſio hæc Serrani ſuperabitur, quoniam primo Tomo noſtrorum Collectaneorum, prioret duo Anti-Jeſuitæ, ſub nomine Academiæ Nemauſenſis editi ſunt. Tertium vero Gallica Lingua editur.* Ce quatriéme Anti-Jéſuite de De Serres eſt diviſé en II Parties. La I, fut imprimée d'abord ſous ce titre, *Jo. Serrani quartus Anti-Jeſuita, ſive pro verbo Dei ſcripto & vera Catholica Eccleſia, adverſus Jo. Hayi Monachi Jeſuitæ commenta & convitia, Reſponſionis pars prior, Rupellæ, apud Theophilum Regium*, 1586, *in* 8°. C'eſt la I Piéce du IV Volume du Recueil indiqué dans la Note (47) & elle en occupe 400 pages. La II Partie fut d'abord imprimée ſous ce titre, *Joannis Serrani quarti Anti-Jeſuitæ, ſive de vera veræ Eccleſiæ Autoritate, adverſus Jo. Hayi Monachi Jeſuitæ Commenta & Convicia, Reſponſionis pars poſterior. Rupellæ, apud Theophilum Regium*, 1588; & c'eſt la I Piéce du VI Volume du même Recueil. Elle en occupe 540 pages, & elle finit par la deviſe de De Serres, Etiam veni domine Jesu. Elles ſont ſuivies chacune d'une partie d'un autre Ouvrage de même caractére, mais non de De Serres, intitulé *Gratianus Anti-Jeſuita, id eſt Canonum, ex Scriptis veterum Theologorum a Gratiano collectorum; & Doctrinæ Jeſuiticæ, ex variis iſtius nuperæ Sectæ Matalogorum ſcriptis excerptæ, Collatio*; & elles ont été réimprimées enſemble ſous ce nouveau titre, Joannis Serrani *pro vera Eccleſiæ Catholicæ Autoritate Defenſio, adverſus Joannis Hayi Jeſuitæ Diſputationes, Sacræ Antiquitatis judicio ſimpliciſſime expleata, Genevæ, & Nemauſi*, 1594, *in* 8°. Cette nouvelle édition eſt enrichée en divers endroits, & augmentée d'une Epître Dédicatoire à Mr. de Lesdiguéres, de diverſes Tables, & d'une eſpéce de Preface d'où j'ai tiré le paſſage qu'on vient de lire. Remarquez que de Serres raporte toujours les propoſitions du P. Hay dans leurs propres termes avant que de les refuter, & qu'ainſi le Livre de ce Jéſuite eſt preſque entiérement renfermé dans le ſien. Ce ſont là ſelon lui les VIII. Ecrits que produiſit cette Controverſe; mais j'en trouve encore deux, dont il ne fait point de mention; l'un, IX. intitulé *L'Antimoine aux Reſponſes que Theod. de Beze a faict à 37. Demandes de deux cens & ſix propoſées aux Miniſtres d'Ecoſſe, par M. Jean Hay*, & imprimé à Tournon en 1588, in 8, (52), fait voir que Beze eut auſſi quelque petite part à cette diſpute: l'autre eſt cité par Alegambe, & intitulé X. *Jo. Hayi Hellebor um Jeſu-*

nibus, Scripturaque & Eccleſiæ Doctorum teſtimoniis manifeſte deregnantur, & *imprimé* Rupellæ, apud Theophilum Regium 1584—1588, in 8, 8 vol. *Elle s'étend depuis la page* 503, *juſqu'à la* 643, *du I Volume, eſt datée* Nemauſi, ad Kal. Octobris, anno ultimæ Dei Patientiæ CIↃ. IↃ. LXXXIII, *& finit par la deviſe de De Serres* ETIAM VENI, DOMINE JESU.

(48) *Ce* II Anti-Jeſuita *eſt intitulé* Academiæ Nemauſenſis Expoſtulatio de Jeſuitarum Turnonorum his nuſtis Crambe; *& c'eſt le V. Piéce du Recueil que je viens d'indiquer. Elle s'étend depuis la page* 641, *juſqu'à la* 673, *du I Volume, eſt datée du XIV. Sept.* CIↃ. IↃ. LXXXIII, *& finit auſſi par la même deviſe* ETIAM VENI, DOMINE JESU.

(49) *Voici le titre de cet Ouvrage:* Demandes faictes aux Miniſtres d'Eſcoſſe, touchant la Réligion Chreſtienne, par Meſſire Jean Hay Eſcoſſois, de la Compagnie de Jeſus, Profeſſeur en Theologie au College & Univerſité de Tournon, meſes de Langage Eſcoſſois en François. *Lyon, Jean Pillehotte*, 1581, *in* 12. Du Verdier, Bibliothéq. Franc., *pag.* 19, 21. Rubadeneira & Alegambe *pag* 148, *nomment le Traduteur* Michel Coyſſard. *Ce mot un Jéſuite.*

(50) *Je trouve auſſi la date de cet écrit dans la* Bibliothéq. de Mr. Bigot, *aux Offices*, anno. 8129: L'Anti-Jéſuite de Jesu de Serres, Nismes, 1584, *in* 8.

(51) *Voici le titre de ces Ouvrages tel que le donne* Poſſevin, Apparatus Sacri *pag.* 805: Joannis Hayi, Scoti, Societatis Jeſu, in Academia Turnonea Theologiæ Profeſſoris, atque Artium Decani, Diſputationum Libri II, in quibus calumniæ & captiones Miniſtri Anonymi Nemauſenſis contra Aſſertiones Theologicas & Philoſophicas in eadem Academeo anea 1581, propoſitas, diſcutiuntur. Lugduni, apud Jean. Pillehotte, anno 1582. Alegambe, *pag.* 148, *marque que c'eſt un in* 4.

(52) Jo. Cleſii Eleuchus confutationibus, *unius* ſecuti Librorum, *Francof. Jo. Saurius*, 1602, *in* 4, *pag.* 134. Draudii Biblioth. Exotica, *pag.* 49.

y a tout lieu de croire qu'il étoit membre de cette Académie (*I*). Il eſt certain qu'il a été Miniſtre à Nismes (*l*), & puis à Orange (*m*) : peut-être l'a-t-il encore été dans le Dauphiné, comme le dit Mr. Bayle (*n*), & nommément à Montelimart, comme le prétend Mr. Allard (*o*) ; mais, ni l'un ni l'autre ne le devoit avancer ſans preuve. Un Auteur Allemand lui a donné le titre d'Aumonier ou de Chapelain de Henri IV. (*p*). C'eſt mal-à-propos, je penſe ; puiſque les François n'en parlent point. On l'a accuſé de prévarication dans l'exercice de ſon Miniſtére, d'avoir contribué au chan-

(*l*) *Il fut comme tel Député du Bas Languedoc au Synode tenu à Vitré, en Mai 1583. Voyez les Synodes des Egliſes Réformées de France, Tom. I, pag. 156.*

(*m*) *Il fut comme tel Député de la Principauté d'Orange &c. au Synode tenu à Saumur, en Juin 1596. Voiez les Synodes des Egliſes Réformées de France, Tom. I, pag. 305. Voiez auſſi les Salmonées du St. Guillaume de Reboul, Liv. II, pag. 121, & 140. à Edition d'Anvers, chez Guillaume de la Riviere, en 1600, in 12. Cayet, Chronol. Noven. Tom. II, folio 547. L'hiſtoire de la Vie de Mr. du Pleſſis Mornai, pag. 231 ; & les Remarques ſur la Confeſſion de Sancy, pag. 317.*

(*n*) Bayle, Epiſtola de Scriptis Adeſpotis, *a valet* Conjecturar. Jo. Decherii de Script. Adesp. *pag.* 879.

(*o*) Bibliothéque du Dauphiné, *pag.* 104.

(*p*) In [*Serrani*] Henrici IV. R., eorumque Pontificiam Religionem amplectuntur, *a* Confeſſionibus, &c. Meibomius, de Scriptor. Hiſtoriæ Gallicæ, *in* Ifog. in Notit. Scriptor. Hiſtor. Gallicæ, *pag.* 15.

(50) Alegambe, *pag.* 240.

(51) Bayle Dict. Article HAY [Jean] Remarq. [*A*].

Joanni Calviniano Serrano (53). Sotuel, qui dit, qu'on l'a trouvé parmi les Papiers de l'Auteur, & qu'on le conſerve en manuſcrit dans les Archives du College des Jéſuites de Rome (54), n'en remarque aucune autre particularité : ainſi, je ne ſaurois dire s'il eſt antérieur ou poſtérieur à la *Defenſio* de Jean de Serres. Au dernier cas, ce Miniſtre n'auroit point eu le dernier dans ſa diſpute avec les Jéſuites. Quoi qu'il en ſoit, il fut un de leurs plus zélez adverſaires ; il les dépeignit comme les Ennemis les plus dangereux de l'Etat auſſi-bien que de la Réligion ; & les Pasquiers & les Arnauds ne les ont guéres pouſſé plus vivement que lui. Je me contenterai d'en donner pour preuve ce paſſage de ſa Dédicace à Mr. de Lesdiguiéres : *At inter omnes errorii patronos Jeſuitæ unus primas facile tenent, idque in triſti Regni hujus tragœdia, quam* IPSORUM ARTIBUS ET MINISTERIIS *ſic excitavit veritatis hoſtis, ut verborum diris furorem armorum interquens, impoſuerunt crudelisque deſaviret. Si cuim de vertibus, potius quam civibus, bellis (quo miſera Patria jam pridem divexatur) principis & ennſis dubitarunt Galli hactenus, Religionis præjudicio quadam ſic affecti ut eo inclinarent ubi veritatem eſſe arbitrabantur ; nunc certe e rebus ipſis poſſunt vere & ſolide perſpicere quinam & quales ſunt in Religionis re ii, qui Naturæ & Regni leges ita ſunt multi pervertere, ut legitimo primum Rege per Monachum (ne quid Romanæ deeſſet ſcenæ) nec cato ; dein legitimo Regni hærede (ſi eventus conſilia reſpondiſſet) per vim peregrinam extorbato, Regnoque ad inſenſiſſimos Regni hoſtes tranſlato, Gallham funditus everterent. Hoc Jeſuitarum nimirum penſum ; qui, ut tria vota ex inſtituto ſuo profiteantur, ſic hoc eis maximum, quod ſuos Hiſpaniæ Regi per Sacramentum obligant. Inde natu de peregrino imperio in Gallia ſtabiliendo phraneſis, quæ in [illegible] pene incunabulis enervata, peregrini documento ſuffi[illegible]neque Jeſuitarum neque Impoſtorum ullorum præſtigiis Galliæ Regnum commutari ullo modo poſſe.* Je trouve encore dans la *Bibliotheca Exotica Draudii* pag. 19, une *Réponſe aux cinq prémiéres & principales demandes de Fr.* Jean Hay, *Moine Jeſuite, Genéve* 1586, *in* 8°. Cela pourroit bien apartenir à la diſpute de De Serres.

Mr. Baillet ne connoiſſoit guéres bien les Ouvrages de nôtre De Serres, puiſqu'il s'eſt contenté de nommer tout ſimplement *l'Anti-Jeſuite de Jean de Serre, Miniſtre Huguenot* ; & de dire qu'il le *confondroit volontiers avec l'Anti-Jeſuite qui parut in* 8°, *du temps de Henri le Grand, ſans nom d'Auteur, d'année, ni de lieu d'impreſſion*, & qu'il ne *croit pas néanmoins qu'on doive diſtinguer de celui dont Richeome fait mention parmi les Camarades de l'Anti-Coton* (55). C'eſt véritablement confondre enſemble des choſes fort différentes les unes des autres, & c'eſt tomber dans diverſes fautes aſſez conſidérables. I. Il eſt très ſûr, comme on vient de le voir, qu'il y avoit pluſieurs écrits de De Serres intitulez *Anti-Jéſuites*, les uns Latins, les autres François. II. Il n'eſt pas moins ſûr qu'ils parurent tous ſous le Regne de Henri III, & nullement ſous celui de Henri IV. III. Les Anti-Jéſuites de De Serres ſont des Livres de pure controverſe ; & celui que cite Richeome eſt un Livre de Politique, qu'il range par cette raiſon *li parmi les Camarades de l'Anti-Coton*. IV. L'Anti-Coton ne parut qu'après la mort de Henri IV ; & par conſéquent un *Anti-Jéſuite, Camarade de l'Anti-Coton*, ne ſauroit avoir *paru du tems de Henri le Grand*. V. Il y avoit déjà fort longtems que de Serres étoit mort lors que Henri IV, fut aſſaſſiné ; & par conſéquent il ne ſauroit être regardé comme l'Auteur d'un Ouvrage qui n'a du paroître qu'après la mort de ce Prince. VI. L'Anti-Jéſuite cité par Richeome eſt effectivement un Ouvrage compoſé depuis & à l'occaſion de la mort de Henri IV : cela paroît dans tout le Livre de ce Jéſuite (56) ; & il eſt étonnant que Mr. Baillet s'y ſoit trompé. VII. Il eſt intitulé *Anti-Jéſuite, ou Diſcours au Roy contre les Jéſuites ſur la mort de Henri IV* ; & ce titre ſeul réfute Monſr. Baillet. VIII. Il ne parut point *ſous nom d'année ni de lieu d'impreſſion*, le titre porte au contraire qu'il fut imprimé *à Saumur, en* 1611, *in* 8°, (57). On l'a réimprimé depuis en 1626, in 8°, ſous le titre de *Courrier Breton* (58). IX. Ce n'eſt donc point un Ouvrage qu'on puiſſe *confondre* avec les Anti-Jéſuites de De Serres, ni qu'on ne *doive point diſtinguer* d'un autre qui ait paru du tems de Henri le Grand. X. Enfin, ſous le Titre d'*Anti-Jeſuite qui parut in* 8, *du tems de Henri le Grand, ſans nom d'Auteur, ni d'année, ni de lieu d'impreſſion*, c'eſt peut-être imaginer un nouvel Ouvrage, qui n'a jamais éxiſté, & qui n'auroit aucun rapport, ni avec les Ecrits de De Serres, ni avec ceux qui ont tenu lieu de camarades à l'Anti-Coton.

(55) Baillet, des Anti. *Tom. I, pag.* 196.

(56) *Voiez ſon Examen Categ. de l'Anti-Coton, pag.* 134. 140 & &c.

(57) Biblioth. Jo. Girard, *Oratore, num.* 4017. *Je viens de trouver dans les Mémoires de P. de l'Eſtoile, Tom. II, pag.* 370, *ſous l'année* 1611, *que cet Anti-Jeſuite portoit pour titre* Lettre *qu'un [illegible] en injures il n'y faut rien chercher ; que l'Auteur eſt* SON ESTAT *jeune homme : & que le Facteur de la Guillemot en fut priſonnier.*

(58) Biblioth. Jo. Girard, *Oratore, Num.* 4010.

(59) Joubert Opera, *Tom. II, pag.* 322.

(60) *Ibid. pag.* 229, 230.

(61) Le Long, Biblioth. Hiſt. de la France, *Num.* 17015.

(*I*) *Il y a lieu de croire qu'il étoit Membre de l'Académie de Nismes.*] Outre la preuve qu'on en pourroit tirer de ce que cette Académie le chargea de la diſpute dont on vient de parler dans la Remarque précédente, il y a quelque choſe, tant dans la Lettre que Joubert lui adreſſe, que dans la Réponſe qu'il lui fit, qui porte à le faire croire. *Quum hodie*, dit Joubert (59), *in media* PRÆLECTIONE *tua, longe doctiſſima & elegantiſſima, coram ornatiſſimo cœtu, ad me converſus . . . . . ſententiam meam expetere viſus ſis, ſuper via Evangelizandi germana ſignificatione, &c. Meum eſt potius*, dit De Serres (60) . . . . . *tibi gratias agere maximas, quod hos noſtros conatus de* HUJUS ACADEMIÆ *ruderibus tam importuno tempore inſtaurandi præſentia tua beneficare voluerit . . . . . Peto igitur a te etiam atque etiam, ut & æquo & bono de re tota judices, perſonæ meæ, occupationum,* AUDIENTIUM *quibus proprie operam dare, temporisque habeas rationem . . . . . & tunc maxime quum juniores* (*quorum reſpectus oculis meis tunc obſervabatur*) *ſunt docendi . . . . . .* Je ne relle en apparence ainſi dans l'incertitude que parce que dans la ſuſcription des deux Lettres addreſſées à De Serres, je ne vois point qu'on lui donne aucun Titre Académique. Voiez cette ſuſcription el-deſſus dans la Remarque (*F*). Je viens de trouver qu'à l'occaſion d'un Livre, intitulé *Academiæ Nemauſenſis Leges, anno Domini* 1582, *inſtauratæ & emendatæ, Nemauſi* 1582, *in* 4°., le Pére le Long dit (61), que *De Serres eſtoit alors Profeſſeur en Théologie & Miniſtre* à Nismes ; mais, comme il ne dit rien de ſemblable dans le Mémoire qu'il a dreſſé ſur cet Auteur, on ne peut que reſter dans le doute.

(*K*)

gement de Réligion de Henri IV, d'avoir favorisé les desseins de la Cour au desavantage de son parti, & d'avnir enfin abandonné la Réligion Réformée pour passer dans la Romaine; mais il y a lieu de croire que c'étoit sans fondement (K). Il obtint en 1597.

(K) *On l'a accusé de prévarication, ... d'avoir contribué au changement de Réligion de Henri IV, ... & d'avoir enfin abandonné la Réligion Réformée; mais il y a lieu de croire que c'étoit sans fondement.*] S'il n'y avoit que Florimond de Remond, & le Perroniana, qui intentassent cette accusation à De Serres, on pourroit avec raison ne se pas arrêter beaucoup à ce qu'ils en disent (62): on sait assez que le premier ramassoit à deslein, & sans aucun choix, tout ce qui pouvoit noircir & décrier les Réformez; & l'on n'ignore point que l'on trouve sans beaucoup d'examen dans les Recueils, de la nature du second, tout ce qu'on s'imagine avoir entendu dire à un Homme de Lettres, & quant té de choses, sur lesquelles il n'y a nul fonds à faire (63): mais, d'Aubigné, zélé Protestant, lui intente la même accusation, tant dans son Histoire Universelle, que dans sa Confession de Sancí (63[a]); & cela n'a point manqué d'être copié par les Auteurs qui l'ont suivi. Cependant lors qu'on examine tant soit peu la chose, il paroit, que d'Aubigné a été trop décisif, & que quelque raison secrette, soit de ressentiment, soit de zéle outré, l'a porté à traiter De Serres d'une maniére si desavantageuse. Je ne m'arrêterai point à ce qu'il dit dans sa Confession de Sancí; il y outre presque toujours extraordinairement les choses: je m'en tiendrai donc à ce qu'il dit dans son Histoire. Il y raconte que *le Ministre De Serres* (64), . . . *Personne . . . . . de grand savoir & autorité . . . . . en Languedoc* (65), . . . *& qui avoit* 10000. *escus à jalliester* (66), fut un de ces *Ministres avaricieux & affamez* qu'*on pratiqua*, & qu'on trouva *propres pour oster au Roi l'horreur qu'il avoit pour le Siége de Rome* (67); & que lors de l'Assemblée de Chastellerault, s'étant laissé séduire avec Rotan, Morlas, & quelques autres, aux artifices & aux flateries de la Cour, il eut la foiblesse de favoriser les desseins qu'elle avoit formés au desavantage du parti Protestant (68). Monsr. Benoit n'a point oublié cela dans son Histoire de l'Edit de Nantes: il raporte presque mot à mot, sans le citer néanmoins, la seconde partie de ce passage de d'Aubigné; mais il applique mal-à-propos au tems du changement de Henri IV., en 1593, ce que d'Aubigné n'avoit entendu que du tems de l'Assemblée de Chastelleraut, en 1597. (69). Le Père le Long se trompe, lors qu'il dit que *d'Aubigné dit . . . . . que De Serres fut l'un des quatre Ministres, qui avoua à Henri IV, qu'on pouvoit se sauver dans la Réligion Romaine* (70). C'est Mr. Allard qui a rapporté cela: voici ses termes: *De Serres fut l'un de ceux qui dirent à Henri IV. qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine* (71). Il avoit apparemment en vue ce passage de d'Aubigné, & il n'est point sorti des bornes que cet Historien s'étoit prescrites: mais l'Editeur des Synodes des Eglises Réformées de France a étrangement abusé de ce témoignage de d'Aubigné; car, bien loin de s'en tenir au Recit pur & simple de cet Historien, il n'a point fait de difficulté de le changer entiérement, & de décider tout net que De Serres se révolta avec Morlas, Cayet, & de Vaux (72). Il ne cite néanmoins que d'Aubigné, qui ne dit rien de semblable, & qui ne parle que de la Révolte du seul Cayet; & quelque chose de moins excusable encore, c'est que ce qu'il donne à ses Lecteurs comme un passage de d'Aubigné, & qu'il a pour cet effet accompagné du Guillemets à la marge, n'est qu'un lambeau de la façon de l'Editeur même, & tout-à-fait différent de ce qui se lit dans l'Histoire de d'Aubigné. Sans s'exposer à ce reproche, il auroit pu trouver dans le *Perroniana* une preuve positive de ce qu'il avançoit contre nôtre De Serres; car voici ce qu'on y débite. „ De „ Serres étoit Catholique Romain. Je luy ay vû „ faire son Abjuration entre les mains du Légat le „ Cardinal de Florence (73); mais il ne fit pas „ sa Déclaration, parce que l'on espera qu'il se„ roit quelque profit parmi ceux de la Réligion. „ En ce tems Monsieur de Sancy se convertit, & „ fut cause qu'il le hâta & qu'il se déclara, & „ luy dit: *Monsieur, si j'avois ma famille & tout „ mon bien icy, je n'arresterois pas à me décla„ rer* (74)." Mais, quel fonds peut-on faire, tant sur cela, que sur ce qu'avance d'Aubigné, lors qu'en tait d'ailleurs que De Serres a toujours été honorablement traité, même après sa mort, par les Synodes des Eglises Réformées, qu'il fut même chargé par celui de Saumur de répondre aux Ecrits de Cayet devenu Catholique (75), qu'il fut toujours en singuliére estime auprès de divers bons Réformez, & entre autres auprès de Mr. Du Plessis (76); & enfin qu'il n'abandonna jamais l'Eglise Réformée dans le sein de laquelle il est certain qu'il est mort, puis qu'on ne le voit point, comme Cayet & tant d'autres, dans les Listes des Apostats que les Eglises Réformées ne manquoient point de faire mettre à la fin de chacun de leurs Synodes (77). Il est vrai, que le Synode tenu à Montauban, en May 1594. lui demanda compte de certains deniers qui avoient passé par ses mains (78), qu'il courut quelques bruits desavantageux de lui au commencement de l'année 1596, & qu'il s'en plaignit amérament à Mr. Du Plessis, à qui il dit qu'il se réjouit fort *de sentir approcher l'aube du Synode* de Saumur, parce qu'*en cette lumiére il espera qu'on contera ses pas* (79): mais, puisque ce Synode reçut sa justification au sujet de ces deniers, qui furent déclarez Roiaux & non Ecclésiastiques (80), qu'on ne laissa pas de l'employer en diverses choses importantes (81), & que très peu de tems avant sa mort il écrivit encore à Casaubon qu'il consacroit le reste de sa vieillesse au service de la même Eglise, à laquelle il avoit donné sa jeunesse (82); n'a-t-on pas tout lieu de douter de la solidité de ces Accusations? On en doutera apparemment encore plus, si l'on observe que les Personnes d'un esprit doux & modéré sont presque toujours exposées aux injures & aux violences des esprits ardens de leur parti: De Serres étoit fort pacifique & grand ami de la concorde (83); & les injures qu'on répandit contre lui n'ont peut-être point d'autre origine. Il est très apparent au moins, que les bruits desavantageux, qu'on fit courir contre lui, n'eussent pas bien fondez, que ses ennemis poussérent trop loin leurs soupçons & leur animosité contre lui, & qu'il n'y

(62) *Voyez les Additions [72 & 74].*

(63) *Voyez particuliérement sous le Perroniana, ce qu'en dit le Chevreana, pag. 118.*

(63[a]) *Liv. II, chap. IV, I. 5, &c.*

(64) D'Aubigné, Histoire Universelle, *Tom. III*, col. 403.

(65) *Là-même*, col. 502.

(66) *Dès l'an 1580, Tom. II, col. 1039, il lui avoit déjà reproché la même chose, & principalement d'avoir caballé pour s'opposer à la paix des Armes par les Réformez de Languedoc.*

(67) *Là-même*, col. 402, 403.

(68) *Là-même*, col. 626.

(69) *Voyez l'Histoire de l'Edit de Nantes, Tom. I, pag. 92.*

(70) Bibl. Historica, *pag. 1028. col. 2.*

(71) Allard Bibliothéque du Dauphiné, *pag. 204.*

(72) Synodes des Eglises Réformées de France, *Tom. I, pag. 221, 222.*

(73) *Remarques que* Florimond de Remond *se contente de dire, que* si on ne luy eust avancé ses jours, il vouloit revenir à l'Eglise Catholique, ... *& qui mesmes* [ses Lettres annoncées au Legat du St. Siege le témoignent. *Voyez* [en Anti-Papesse, *Chap. XXIII, pag.* 194, *d'Edition de Paris*, 1607, *in* 8. Iouis de Montagnes] *ou* Richeome] *dans sa* Septimanade aux Ministres sur la Déclaration d'Edmond, prétendu Jesuite, *imprimée à* Tournon, *en* 1601, *in* 12. *citée dans la* Bibliotheque de Richelet, *pag. 1003, efface le même fait.* Des lors, dit-il, Arnaud, Ministre de Geneve, natif de Champagne, ... commença à minuter son départ au secret, de peur qu'il ne fut arrêté par l'arrêt de quelques mauvais morceau [comme on peu devant il aßoit adveou au tour de Serres, Ministre, & a sa Femme, sur le punct qu'il se voulut déclarer Catholique, ayant écrit sa Résolution à Mr. le Legat].

(74) Perroniana, *pag. 140. Mr. le* Du Chat *met cela au commencement de l'année* 1597, *environ dix mois après le Synode de* Saumur, *tenu en May* 1596. *Voyez sa* Remarques sur la Confession de Sancy, *pag.* 388.

(75) Synodes des Eglises Réformées de France, *Tom. I, pag.* 209.

(76) *Voyez ses* Mémoires, *Tom. II, pag.* 652, *& au* Supplément, *pag.* 167.

(77) *Voyez ses* Listes *dans le* Recueil des Synodes des Eglises Reformées de France.

(78) Synodes des Eglises Réformées de France, *Tom. I, pag.* 187. *Peut-être l'agit-il là des* 10000. *escus, dont* d'Aubigné *parle ci-dessus Chiffre* [66], *& pour lesquels il l'appelle* Solliciteur d'Affligeurons, *Livr. II, Chap. IV. de la* Confession de Sancy.

(79) Mémoires de Philippe de Mornay, Seigneur du Plessis, *Tom. II, pag.* 652.

(80) Synodes des Eglises Réformées de France, *Tom. I, pag.* 208.

(81) *Là-même, pag.* 205.

(82) *Quotidiani fani, his annis videm Ecclesiæ serva, cui juventutis florem dedicavi, donavi,* Serranus, Epist. ad Casaubonum, XIX. Appendicis ad Casaubonianas, *pag.* 653, *col.* 2. *Elle est datée du* 11. *Août* 1597.

(83) *Listez ses Paroles de l'Epître Dédicatoire de sa* Defensio Amicii, Ecclesiæ *à Mr. de Feuilgnieres: Cæterum mihi* [ne ingenio de ingenio meo tuffen] non placent in Religione asses Differentiones: ex proinde inditum nunc potius de Veritate decreto, quam pro Voluntate. Mihi omnes per-

a aucun fonds à faire ſur le Récit du *Perroniana*. Le témoignage avantageux que Caſaubon, qui le connoiſſoit particuliérement, a rendu à ſa mémoire, ne permet preſque point d'en douter; & je le rapporterai d'autant plus volontiers qu'on y verra en quelle eſtime étoit De Serres auprès des plus honnêtes gens. *Meas perinde non dubito*, dit-il à Monſr. de Thou dans une Lettre du . . . Juillet 1599 (84), *quas ante aliquot menſes* JOANNI SERRANO *tranſderam, ſter iſthuc cogitanti: ille vero, quod tu non nescis, nunquam poſtmodum fallit, cœlo terras commutavit. Qui tuas eſt in literas amor, doluiſti haud dubie obitum hujus viri, & quam in eo fecit Reſpublica literaria jacturam. Mihi quoties venit in mentem, ſubit ſtatim illa cogitatio, hem homunculi quid ſumus, cum recogito! Quam multa enim hominis incepta aeque hic Sæculus abripit? Memini narrare illum mihi in Muſæo meo paucis antequam decumberet diebus, quæ & quanta in literarum vario genere moliretur* (85). *Memini etiam authorem tum illi fuiſſe, ut ne tam multa ſimul aggrederetur; ſed unum aliquod poſtea ex omnibus eligeret argumentum, in quo vires nervosque ingenii contenderet. Vitæ enim, ajebam, ſumma brevis ſpes vetat incohare longas. Quaſi omen verba mea habuiſſent, quod metuebam, paullo mox evenit.*

Monſieur le Du Chat croit avec beaucoup de fondement, que *le ſujet qu'eurent les Réformez de ſoupçonner Mr. De Serres d'être infidèle à leur parti, c'eſt qu'il avoit . . . . . voulu ſe mêler d'accommoder les deux Réligions, ... & qu'il avoit compoſé . . . . . & fait imprimer à ce ſujet . . . . .* un certain *Projet de Réunion* (86). C'étoit de Cayet, qui parle en paſſant de ce Projet de Réünion (87), qu'il avoit appris à le connoître; mais, il ne nous dit point non plus que lui ce que ce pouvoit être. Je croi l'avoir découvert. De Serres avoit compoſé un *Recueil des Livres des anciens Docteurs, pour prouver que nôtre Réligion eſt ancienne & Catholique, & celle du Papiſme nouvelle & particulière* (88), & ce Recueil devoit être intitulé *Harmonie*, &c. (89). Dès l'an 1594. il avoit propoſé au Synode de Montauban de faire examiner ce Recueil, & ce Synode lui avoit ordonné d'en faire faire trois copies pour être examinées par diverſes Egliſes; mais ſur les remontrances de l'Auteur, le Synode de Saumur tenu en 1596. l'avoit déchargé de cette formalité, & lui avoit permis de faire imprimer ſon Ouvrage à Geneve ou à la Rochelle, après l'avoir communiqué aux Paſteurs & Députez de la Province, où ſe feroit l'Impreſſion (90). Je ſu's fort trompé ſi ce Recueil & le Projet de Réün'on dont on vient de parler, ne ſont une ſeule & même choſe, & ſi ce n'eſt l'Ouvrage intitulé *Apparatus ad fidem Catholicam, ſive de Principiis Religionis Chriſtianæ communi omnium conſenſu ſemper & ubique ratis*, que De Serres fit imprimer à Paris, en 1597, in folio (91), peut-être ſans la participation des Députez, ni des Paſteurs. Ce qui me porteroit à le croire, c'eſt que je vois que ce Livre fut dénoncé avec quelques autres au Synode de Montpellier en 1598, par les Egliſes de Geneve, de Berne, de Basle, du Palatinat, & quelques autres (92); & que ſur cette dénonciation le Synode enjoignit aux Egliſes de s'en donner de garde & le condamna, *comme contenant pluſieurs Propoſitions erronées, à ſavoir que la vérité de la Doctrine a toujours demeuré en ſon entier entre tous ceux qui ſe diſent Chrétiens; que ceux de l'Egliſe Romaine ont les mêmes Articles de Foi, les mêmes Commandemens de Dieu, les mêmes Formulaires de Prières, le Batême & les mêmes moiens que nous, pour parvenir au ſalut, & que par conſéquent ils ſont la vraie Egliſe; que la diſpute n'eſt que de mots, & non pas de choſes, & que les anciens Conciles & les Ecrits des Péres doivent être les Juges de nos Différens* (93), *& que de plus ces mêmes Auteurs entent les Canons de Gratian ſont le nom de l'Egliſe Catholique, nous imputant les ſchismes & les guerres ſurvenues en ce Roiaume, & pluſieurs autres choſes de cette nature* (94). Je ne ſai pour quelle raiſon le Synode ſuivant, tenu à Gergeau en 1601, chargea de nouveau l'Egliſe de Paris de revoir cet *Apparatus*, & d'examiner ſi les Propoſitions cenſurées y étoient bien contenues (95). Peut-être avoit-on trouvé la déciſion du Synode de Montpellier trop précipitée. Quoi qu'il en ſoit, l'Egliſe de Paris fut cenſurée dans le Synode tenu à Gap en 1603. de n'avoir point exécuté cette commiſſion (96); & je ne vois point qu'il en ait été parlé depuis. Monſieur Benoît ne fait aucune mention de tout ceci; & c'eſt quelque choſe d'étonnant qu'il n'ait rien dit de plus de De Serres, que ce qu'on a vu au commencement de cette Remarque. Peut-être n'a-t-il pas regardé comme fort certain tout ce que d'Aubigné en avoit raconté.

Cet Article étoit déjà tout dreſſé lorſqu'en relſant les Lettres de Caſaubon, j'y ai trouvé avec plaiſir le paſſage qu'on va lire: la Note marginale, que Colomies y a ajoûtée, met hors de tout doute ce que je n'avois avancé que comme une conjecture touchant le Projet de Réün'on de De Serres; & je le mets d'autant plus volontiers ici, qu'il peut faire voir à quoi l'on s'en doit tenir ſur ſon chapitre. „ Quant à ſon Monſieur De Serres," dit Caſaubon dans une Lettre à Corneille van der Mole, datée de Londres le 14. Juillet 1612, „ ce que vous dites eſt très vray (97). J'eſtois en Languedoc, „ quand il mourut. Ce n'eſt à moy de juger de „ ſon intention, ni de ceux qui l'ont ſi estrangement condamné (98). Seulement dirai-je, que „ ſi le dit Sieur n'a eu autre deſir, que de ſervir à „ la paix en l'Egliſe de Dieu, *ſalva veritate*, il „ eſt plus louable pour ce deſſein, que ne ſont ceux „ qui par leurs nouveautez troublent l'Egliſe. *Eſt „ genus hominum, qui putant ante hos centum ſere „ annos expliſſe mundo apparere veram Eccleſiam, „ quæ nullo priore ſæculo fuerat viſa. Horum amentiam ego ex animo deteſtor; atque ita judico, non „ magis nocere Eccleſiæ Dei Pontifices, dum errores veteſtatis obtentu bodie tuentur; quam homines novitatum amantes, qui S. Scripturam ex libidine ſua interpretantur, & quicquid ſuis interpretationibus non convenit falſum & impium „ putant.*" De Serres n'eſt donc point un Prévaricateur, comme le veulent d'Aubigné, Allard, & Mr. Benoît; ni un Révolté, comme le prétendent Florimond de Remond, le Perroniana, & l'Edit. des Synodes des Egliſes Réformées de France; mais ſimplement un de ces Pacificateurs de Réligion, qui ne ſatisfont d'ordinaire aucun des Partis qu'ils veulent concilier, & qui s'attirent preſque toujours certainement la haine du leur. Il eſt étonnant que Grotius, qui étoit lui-même un de ces Conciliateurs de Réligion, n'ait point connu ſous cette idée nôtre De Serres, & ne l'ait point mis comme tel au nombre de ceux dont il a fait le détail dans cette belle Epigramme, qui finit ſes Annotations ſur la Conſultation de George Caſſandre:

DE

perſuaſit experientia, *in* quærendo inveniri, ſic abercendo omitti veritatem, & exoletum cum infelici diſcordia omnium ſolicitatem autem cum veritate connitigere. [*in* immoderatis meditatores ſolent] nobis execrabile adulterium eſt . . . . . Certe, me Domum veritis meæ partem in hoc ſtudio impendiſſe, *unico* veritatis illuſtrandæ, concordiæque promovendæ conatu, Deus multi teſt.

[84] Caſauboni Epiſtolæ MXX., *pag.* 593. *Editionis Almeloveanæ.*
[85] *Voyez ci-deſſous R marque* (N).
[86] Remarques ſur la Confeſſion de Sancî, *pag.* 157, 110.
[87] Cayet, Chronolog. Novenaire, *Tom. II, folio* 947.
[88] Synodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 156. *Voyez ci-deſſous Citation* ( ).
[89] *Le même, pag.* 105. Defenſio Author. Eccleſiæ, *pag.* 4.
[90] Synodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 206.
[91] *Voyez ci-deſſous Remarque* (N).
[92] Synodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 221.
[93] Reboul, dans ſes Talmorées, *Livr. II, pag.* 121, *dans l'Edition d'Arles*, chez Guillaume de la Riviere, en 1600; remarque que De Serres *étoit venu pour ſoi-di ſur les Reformés, pour l'avancer trop avant dans l'antigand.*
[94] *Le même. Voyez auſſi la* Diſcipline des Egliſes Reformées *de l'Edition de* J. d'Hueſſeau, Saumur, en 1606, in 12., *pag.* 120.
[95] Synodes des Egliſes Réformées de France, *Tom. I, pag.* 640.
[96] *Le même, pag.* 265.
[97] *Il faut expliquer ceci du deſſein qu'avoit* en *Mr.* De Serres, *d'accorder les Réligions; en qu'il témoigne, publient le Livre, intitulé* Agreſtus de Fide Catholica en Colomies.
[98] *Voyez ci-deſſus Citation* (94).

1597. le Titre d'Hiſtoriographe de France (*L*); & pour lors il avoit déjà publié ſon *Inventaire de l'Hiſtoire de France* (*M*), celui de tous ſes Ouvrages qui l'a le plus fait con-

DE MODERATORIBUS.

Qui gaudes Eraſmi quod aheneus adſtat *Eraſmus*,
Præmia ſed meritis iſta minora putas:
Qui quod *Caſſandri* veracia ſcripta teruntur
Cordeſim (99) grates hæc bona propter agis:
Quem præludice juvat ſtillante *Melanchtone* nectar:
Qui *Hieeli* chartas, *Medreticique* legis:
Qui pia vota probas *Spalatinis* inſita Libris,
Deque decem velles non periſſe duos:
Quique putas *Regem* multum ſapuiſſe *Britannum*,
Cum ſua mandavit ſenſa *Caſaubonide*:
Aecipe, ſed placidus, quæ ſi non optima, certe
Expreſſit nobis nou mala pacis amor:
Et tibi dic, noſtro labor hic ſi diſplicet ævo,
A grata pretium poſteritate feret (100).

(99) Jean des Cordes, *Chanoine de Limoges*, fit *imprimer à Paris*, en 16.., *in folio*, toutes les *Oeuvres de* Georges Caſſander. *La Bibliothèque de ce Chanoine*, dont Naudé fit *imprimer le Catalogue à Paris*, en 1643, *in 4. fut le fondement de la Bibliothèque Manarine.*

(100) Hug. Grotii, in Conſultat. G Caſſandri Annotata &c, *pag.* 255.

(101) Bibliotheca J. Gerardi, *pag.* 121, & Gerardus, de Religionum Conciliatoribus, *pag.* 201.

(102) Colomiés, Opuſcules, *pag.* 40, 41.

(103) Melanchthon.

(104) *Pag.* 67 — 71. *Ce Traité intitulé* Johannis Rolegravii, Tractatus de Religionum Conciliatoribus, *a été imprimé à* Lauſanne, *chez* Martin Vigelius, en 1574, in 12. *On voit que* Rolegravius eſt l'Anagramme de Graverolius: *Mr.* Pitcairn *dit mal* Rullegravius.

Je ne ſai s'il a été inconnu de même à Gaffarel, qui a fait une Liſte des Conciliateurs de Réligion dans ſa *Queſtio Pacifica* (101); mais il eſt ſûr qu'il ne l'a point été à Mrs. Colomiés & Graverol, qui ont auſſi donné de ſemblables Liſtes; ils en ont parlé, le prémier dans les Opuscules (102), où il le met avec Erasme, Swazerd (103), Wicelius, Caſſander, Modrevius; & avec Caſaubon, Baudius, Grotius, & la Millenière; & le ſecond dans ſon Traité *de Religionum Conciliatoribus* (104), où il ajoûte à ce nombre Charles du Moulin, François Baudouin, Hermannus Bodius, Samuel Petit, Guillaume Forbes & ſon Editeur, Pierre Baron, Jean Burnes, un Miniſtre de Nismes, dont ſe ſouvient André Rivet (105), Truccetius, Venus, & Alexandre Morus. Il y en auroit pu joindre divers autres, dont il eſt parlé dans le Chapitre II. de la V. partie des *Animadverſiones Philologicæ & Hiſtoricæ* de Mr. Crenius, qu'on peut fort bien regarder comme une eſpéce de Supplément à ces Liſtes (106), & nous pourions encore y mettre Louis du Laurens (107), Alexandre d'Yſe (108), & pluſieurs autres, dont aucun des trois n'a parlé. Le prémier & le dernier ſe ſont contentés, l'un de nommer De Serres, l'autre de donner le Titre de ſon Ouvrage, & le ſecond n'en raconte qu'un ſeul fait; mais il eſt ſi ſingulier, & concerne ſi particuliérement ſon Projet de Réünion, que je ne ſaurois me dispenſer de le rapporter ici. *De Johanne Serrano*, dit-il (109), *quidquam nihil dicere opus eſt. Nec enim unquam ſuam ea de re ſententiam literis mandavit, etſi, uti ex* Apparatu ad fidem Catholicam *patet, maxime voluerit. Cum enim in Suburbio Aranjuenſi, quo majoris tum otii tum quietis gratia ſe ſe receperat, ad inveniendas quadam media componendæ Religionibus idoneas animos nervos intenderet, vocem neſcio quam dicitur audiviſſe, diverſe admonentem, ut ſe conſilio, quod nunquam poſſet ad exitum perducere, quam primum diſcederet. Qua voce territum eum, & ab inſtituto plane deterritum fuiſſe minus. Atque hinc factum ſcilicet arbitrantur, ut opus, quod jam animo informaverat, non auſus fuerit typis committere. Huic de Serrano ſive Hiſtoria, ſive Fabulæ, credere ſi lubet. Sin contra, aquoſce ſaltem nos ſummis debere laudibus efferre viri maximæ ſapientiæ; cujus exemplum utinam ſequerentur tot moleſti ac importuni caduceatores, quorum opera increduſcere potius quam leniri aut imminui diſſidia, quotidiana patefecit experientia.* Après tout ce qui a été dit ci-deſſus des démarches des Synodes contre ſon écrit, juger avec combien peu de fondement l'on débite ici qu'il n'a jamais rien publié de ſes ſentimens touchant la Réünion des Réligions: remarquez, à propos de cette voix, qui le détourna de les publier, qu'il n'y a point de Sociétés qui n'ait ſes viſions & ſes miracles; & obſervez qu'un le loué fort d'une docilité qui n'eſt guéres louable, s'il ne s'eſt abſtenu d'écrire que parce qu'il en fut détourné par une voix qui l'épouventa.

(105) *In Præfatione Animadverſionum ad Annotata* Grotii *in* Conſultationem Caſſandri.

(106) *Voyez auſſi* Lipenii, Bibliotheca Theologica, *aux mots* Concordia Eccleſiaſtica, Conciliatio Religionum, Irenica, Syncretiſmus, Unio Eccleſiaſtica, &c.

(107) *Voyez touchant ſes Projets & ſes Livres les* Lettres de Mr. Simon, *Tom. I, Lettres I, & II.*

(108) *Voyez touchant ſon Livre la Remarque* [*A*] *de la Faveur* YSE *du* Dictionnaire de Mr. Bayle.

(109) Rolegravii [*id eſt* Graverolii] Tractatus de Religionum Conciliatoribus, *pag.* 99, 100.

(110) Bougars, *Lettre CLV.*

(111) La Popelinière, Hiſtoire Nouvelle des François, *Livre I, pag.* 175.

(112) Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 178.

(113) Dictionnaire, *Article* HAILLAN, *Remarque* [C].

(114) *Ces deux Diſcours ne ſe trouvent que dans les anciennes Editions: on les a mal-à-propos retranchés des nouvelles, par exemple de celle de Paris en 1648, & des ſuivantes: ils ſe trouvent encore dans l'Edition de 1611.*

(115) *C'eſt-à-dire juſques vers l'an 1595.*

(*L*) *Il obtint en* 1597. *le Titre d'Hiſtoriographe de France.*] C'eſt ce que nous apprend Bongars dans une Lettre du 28. Mars 1597. *J'apprens*, dit-il, *que De Serres a été érigé maintenant en titre d'Hiſtoriographe du Roi, dont il a de bons gages.* A quoi il ajoûte cette remarque fort ſenſée, *vous jugez bien, ce qu'on doit attendre de cette ſorte d'Hiſtoriens, qui ſont loüez & payez, pour faire l'Hiſtoire: Je ne ſai ſi c'eſt une grande ſageſſe aux Princes, de faire fond ſur le travail de ces Ecrivains mercenaires: Car, par ce ſeul titre, ils ſemblent faire une profeſſion publique, qu'ils ont été achetez pour dire des menſonges* (110). La Popelinière nous dit de plus que De Serres obtint le titre d'Hiſtoriographe après la mort de Nicolas Vignier, qui l'avoit eu avant lui; & en même tems il nous apprend quand a commencé cette charge. *Henri troiſiéme*, dit-il (111), *prémier des Princes, vieux & nouveaux . . . . . honora le Sr. du Haillan du prémier eſtat d'Hiſtoriographe de France, qu'il fit ériger en titre d'office formé, avec appointement arreſté de douze cens eſcus par an . . . : Ainſi Henri troiſiéme esleva le prémier la qualité pure, ſimple & franche de l'Hiſtorien, au grade & tiltre honorable d'Hiſtoriographe de France, en la perſonne de Bernard de Girard, Sieur du Haillan.* Sorel (112) remarque, & cela eſt confirmé par Mr. Bayle (113), que le même du Haillan reçut le titre d'Hiſtoriographe de Charles IX. Mais ce Prince n'attacha à ce titre aucun gage, comme le fit Henri III.

(*M*) *Son* Inventaire de l'Hiſtoire de France.] Cet Ouvrage ne fut d'abord qu'un Abrégé de l'Hiſtoire de France, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à la mort de Charles VI. Diverſes personnes l'augmentérent depuis, ſans reſter dans les bornes que l'Auteur s'étoit préſcrites; & il eſt devenu par-là un corps conſidérable, mais mal proportionné, de nôtre Hiſtoire. C'eſt ce que l'on verra plus particuliérement expliqué ci-deſſous.

On trouve à la tête de cet Ouvrage deux Diſcours intitulez, l'un JEAN DE SERRES *touchant l'Uſage de ce ſien Inventaire*, & l'autre *Plan ou Deſſein de toute cette Hiſtoire* (114). Il nous apprend là à quelle occaſion il a compoſé cette Hiſtoire, quel eſt le but, qu'il s'y propoſe, & de quelle maniére il a éxécuté ſon deſſein. Il dit, 1. Qu'étant été pouſſé par les étrangers à compoſer en Latin l'Hiſtoire des Troubles de la Réligion, que ce deſſein lui aïant réüſſi comme on l'a pu voir ci-deſſus Remarque (*E*), & qu'aïant envie de le continuer jusqu'au tems auquel il écrivoit ce Diſcours (115), ... ſon *intention étoit* avant cela *de mettre devant les yeux, comme en un tableau, le Sommaire de l'Hiſtoire ancienne . . . . . néceſſaire pour la liaiſon & rapport de ce qui étoit ad-*

advenu de ſon temps : mais, ajoûte-t-il (116), *le jugement de mes dits amis m'a fait prendre nouveau deſſein, aſſavoir . . . . de vous donner l'Hiſtoire entiére juſques aujourd'huy façonnée de ceſte baſſe & légere taille, dont je vous offre maintenant la prémiére partie, comme un eſchantillon de toute la piéce.* II. *Je me ſuis ſeulement preſenté pour mirer de mon deſſeun* DE CHERCHER LA VERITE' AVEC SON USAGE, *& vous donner quelque choſe qui vous puiſſe ſoulager. Ne prenez donc point garde à mon Langage. Je vous offre cette ſimple vérité ſans fard, laquelle j'ai ſoigneuſement recherchée en beaucoup de bons Livres . . . J'ai donc eſtimé prendre un labeur qui ne vous ſera inutile, ſi je vous fraye le chemin pour apprendre voſtre Hiſtoire dans les Originaux, & avec moins de peine, & avec plus de fruict. C'eſt pourquoi j'appelle* INVENTAIRE *ce mien Eſſay, par l'adreſſe duquel vous voyez le fait & les pieces à voſtre loiſir. Que ſi je peux obtenir de mon Lecteur qu'il prenne la peine de conferer ce mien travail, avec ce que les autres ont eſcrit de ce ſujet & vieux & nouveaux, me voilà deſchargé de caution, avec certaine eſperance d'obtenir teſmoignage de fidélité, & peut-eſtre enſuite de quelque diligence. Au moins je n'apporte rien qui ne ſoit alambiqué de bons Titres & rapporté à ſon uſage . . . . . Je proteſteray ſeulement de ce qui me concerne. J'ay prins la regle, l'eſquierre, le plomb, le compas, pour garder quelque proportion au ſujet & un ſtyle, afin de dreſſer quelque choſe qui vous puiſſe addreſſer à la ſolide vérité . . . . . Mon ſeul but eſt le profit public. Ainſi je n'apporte pas un Abrégé, mais un Inventaire. J'ai puiſé fidélement des ſources de meſme que ceux qui m'ont devancé.* III. *J'ai diſtingué cet* INVENTAIRE *en trois parties, ſelon l'ordre des trois Races Royales. Au front de chacun lieu*, c'eſt-à-dire à la tête de chacune des trois Races, *je marque le nom des Rois & le temps qu'ils ont régné : ſommairement, afin que d'abord on puiſſe remarquer tout ce qui eſt repréſenté au plus particuliers Diſcours . . . . . Aux faits ſoigneuſement repréſentez j'adjouſte quelquefois mon jugement pour l'uſage de l'Hiſtoire, examinée par les maximes d'Eſtat : Aux faits, dit-je, qui ſont advenez de tems ; car, quant aux autres, je les laiſſe, me ſouvenant, que je ſuis témoin & non pas juge, pour ſervir à ceux qui n'ont pu voir les Originaux. Je deſigne au commencement les eſlections, & enſuite les naiſſances, vies, avantures, intentions, deſſeins, mœurs, complexions de nos Rois ; les motifs, maniemens, changemens, traverſes, iſſues, & ſuccés de leurs affaires, en guerre, en paix, leurs entrepriſes, priſes de Villes & Pays, batailles, ceremonies, victoires, pertes, avantages, deſavantages, & autres choſes remarquables en l'Eſtat. Et enfin je marque leur fin ou leur mort, comme la cataſtrophe de leur vie, & cloſture de leur Regne. Mais afin de rendre ce Diſcours mieux proportionné à l'intelligence de noſtre Monarchie, il eſtoit du tout néceſſaire de l'eſclaircir par ce qui eſt avenu de plus ſignalé aux Eſtats étrangers, & principalement à ceux de l'Empire, théatres plus célébres de l'univers. A raiſon de quoy j'ay adjouſté une ſoigneuſe conférence de l'un & de l'autre avec noſtre Royaume. Je ſupplie le ſage Lecteur de peſer avec attention ce que je raconte touchant les matiéres plus ſujettes à controle, comme ſont celles de l'Egliſe ; car, je m'aſſure qu'il trouvera qu'en me contenant dans les bornes de l'Eſtat, & ne parlant nullement de la Religion (car gliſſant parmi les diverſes humeurs de ce ſiécle) j'ai auſſi parlé des déportemens politiques de Rome avec toute la ſobrieté que le ſujet me pouvoit permettre. Je ſai auſſi que faiſant profeſſion d'eſcrire l'Hiſtoire, on ne rejuiert pas de moy, on que je deſguiſe, on que je taiſe la vérité.* Ce qu'il ajoûte mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il nous y apprend l'origine ou le renouvellement d'une Pratique qui a été depuis d'une très grande utilité.

(116) De Serres dans l'uſage de ſon Inventaire, fol. 1 verſo, & verſo.

On ne prenoit presque aucun ſoin de marquer les dattes des événemens dans les Ouvrages Hiſtoriques : cette partie de l'Hiſtoire, quoi que fort eſſentielle, étoit extraordinairement négligée ; & même, plûtôt que de s'en éclaircir avec quelque préciſion, on l'obmettoit tout-à-fait. De Serres reconnut ce défaut ; & pour y remédier, il rechercha avec beaucoup de ſoin les dates des événemens, qu'il avoit à emploier, & les marqua dans ſon Hiſtoire le plus exactement qu'il lui fut poſſible. Cet exemple a été imité depuis par la plûpart de ceux qui l'ont ſuivi ; & c'eſt à lui qu'on eſt rédevable de l'avantage qu'on tire d'une Pratique ſi néceſſaire & ſi utile. *Quant aux dates*, dit-il (117), *comme elles ſont du tout néceſſaires pour bien éclaircir l'Hiſtoire, qui eſt le Regiſtre du temps, auſſi je m'y ſuis trouvé empeſché ; cette lumiére ayant eſté du tous meſpriſée par les plus habiles Ecrivains, nez aux prémiers ſiécles ténébreux. Les doctes qui ont heureuſement remanié ce meſme ſujet avant moy, touchant un doigt ceſte du tout notoire difficulté, ont trouvé un expédient, de faire peu ou point d'eſtat de marquer les dates. J'ai eſtimé, ſous leur correction, que c'eſtoit couper le nœud, pour ne le pouvoir deſlier. Qui m'a fait tout ſoigneuſement raſtir en ceſte recherche, pour trouver quelque milieu à ces extremitez. Ainſi, j'ai diſtingué les plus illuſtres changemens, non ſeulement d'une Race à l'autre, mais dans les Races meſmes, poſant les dates au front de l'entier Diſcours, comme un terme pour limiter les terres. Davantage j'ay fidélement recueilly en gros les années de chaque Regne, & les ay diſtribuées en détail par tous le Regne, comme j'ay jugé plus vrayſemblable par la ſuite des Actes publics & particuliers. C'eſt ce que j'ay fait aux plus anciens Regnes, auſquels on ne peut plus avant deſcrire ; mais aux Regnes plus approchans de noſtre ſiécle, le Lecteur verra la liaiſon des choſes d'an en an, comme pas à pas, pour marcher clair en une tant belle lumiére ſans aucune confuſion.*

(117) De Serres, Plan ou Deſſeun de ſon Hiſtoire, *pag.* 10.

Cet Ouvrage ainſi diſpoſé, fut imprimé ſous ce Titre : *Inventaire Général de l'Hiſtoire de France, illuſtré par la conférence de l'Egliſe & de l'Empire, par J. de Serres* ; à Paris, chez [Abraham] Saugrain, & [Guillaume] des Rues, en 1597, en 2 volumes in 16. de 1202 pages ſans l'*Epitre Dédicatoire* & l'*Uſage de cet Inventaire*. Mais, ce gros volume peut ſe couper en deux au commencement du Regne de Louis VIII. Père de S. Louis, pag. 563. Il eſt imprimé en vertu d'un Privilége accordé à Lyon le 13. Septembre 1595, & qui ſe trouve au revers d'un Titre-planche de Thomas de Lew, expliqué dans une Epitre Dédicatoire à Henry IV. précédée de ſon Portrait, par le même de Lew, au revers duquel on lit ces deux Vers en petites Capitales :

AUX PLUS RICHES THRESORS DE LA GRANDE FONTAINE

D'UNE FIDELLE MAIN CE BEAU SENTIER VOUS MENE.

Après l'Epitre Dédicatoire vient l'*Uſage de cet Inventaire*, le *Plan ou Deſſein de toute l'Hiſtoire*, le *Diagramme général des trois Races des Rois de France*, la *Chronologie particuliére de la prémiére Race*, & enfin le *Regne de Pharamond*. Il finit par la mort de Charles VI. le 22. Octobre 1422 ; & ſur le dernier feuillet eſt la Deviſe de l'Auteur OUY, SEIGNEUR JESUS, VIEN. Je n'en trouve point de plus ancienne Edition ; & Martin Zeiller, qui dit que la prémiére ſe fit à Geneve (118), n'étoit apparemment pas bien informé. Bongars à la vérité pouroit donner lieu de croire, qu'il y en auroit eu une plus ancienne ; car voici comme il parle dans une Lettre du 28. Mars 1597 : *Je ne ſache point qu'on ait impriné d'autre Hiſtoire de De Serres, qu'un Abrégé des Rois de France de la prémiére Race, qui a été publié autrefois à Orange* (119) : mais quelque recherche que j'aie faite à ce ſujet, je n'ai trouvé nulle part aucune mention de cette Edition d'Orange. Il y a apparence qu'il n'étoit pas mieux informé de cela que de l'etendue de l'Ouvrage de De Serres ; car, dans une Lettre du 11. de Septembre de la même année, il ne dit plus que c'eſt un *Abrégé des Rois de France de la prémiére race*, mais un *Abrégé de l'Hiſtoire de France depuis le commencement de la Monarchie* (120) : il devoit dire, ſinon juſques à Charles VII. (121) ou Louis XII. (122), comme la plûpart des Auteurs, du moins juſqu'à la fin de Charles VI, comme je viens de le noter. Ce qu'il y a de fort probable, c'eſt qu'en 1595, & même en 1596, il n'avoit encore rien publié de cet Ouvrage : cela paroit, tant par deux Lettres d'Etienne Paſquier, dans leſquelles ce cé-

(118) Zeiller de Hiſtoricis, *Part. II, pag.* 127.

(119) Bongars, *Lettre CLV, pag.* 581.

(120) Bongars, *Lettre CLXIX, pag.* 595.

(121) Sorel, Bibliothéq. Françoiſe, *pag.* 101, 102, 171. Hoffmanni, Lexicon, *Tom. II, pag.* 602. Iacobi, Epiſt. de Scriptor. Adeſpotis, *pag.* 170. Menage, Dict. Etymologique, *pag.* 420.

(122) Cayet, Chronolog. Novenaire, *Tom. II, pag.* 647. *Remarques ſur la Confeſſion de Sancy, pag.* 287.

lé-

lébre Avocat donne de fort bons avis à De Serres sur la maniére, dont il doit traiter son Hiſtoire (123); que par une Lettre de De Serres à Mr. Du Puis, dans laquelle il lui parle de ſon Inventaire, comme d'un nouvel Ouvrage, prêt à *être achevé d'impreſſion, mais non de labeur* (124). Ajoûtez à cela que le privilége qu'il obtint pour l'impreſſion de ſon Ouvrage, n'eſt que du 13. de Septembre 1595. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur avoit deſſein de continuer cet Abrégé juſqu'*à la fin du Regne de Henri II. pour prendre le commencement de noſtre Hiſtoire entiére*, en laquelle *nous repréſenterons*, dit-il, *ſans aucune paſſion, & avouerons tout ce qui eſt advenu ſous le Regne de François II, Charles IX, Henri III, & Henri IV.* (125): & il paroît par ces paroles de ſon Diſcours, touchant l'uſage de ſon Inventaire, qu'il s'étoit donné beaucoup de ſoins, & qu'il avoit déjà beaucoup amaſſé de Mémoires pour l'exécution de cette entrepriſe: *Dieu m'ayant fait ſurvivre*, dit-il (126), *pour eſtre temoin de très grandes choſes, non ſeulement comme l'un de mes parentes, pour regarder du port le danger; mais par les communes tempeſtes m'ayant embarqué en haute mer. Car eſtant employé en grandes affaires & demeurant & séjournant ordinairement aux Cabinets des Roys & des Princes, de manier les Actes publiques des Provinces, & communiquer avec les Chefs des partis, pour apprendre de leur bouche meſme, & d'autres qui avoient l'autorité & l'entremiſe, un vray tout ce qui s'eſt paſſé. Ainſi pouvant rendre raiſon de beaucoup de choſes pour les avoir vues, auſſi je peux dire, qu'il y en a bien peu dont je n'en puiſſe donner conte par les produits & inſtructions des deux partis. J'adjouſteray a cette commodité la dévotion particuliére, que a toujours tenu mon eſprit bandé à ce ſoin, de recueillir tout ce qui ſe faiſoit lorſque la néceſſité des affaires me portoit aux négotiations: & le bon ſuccès de ce mien déſir, que m'a ſi bien rencontré, que les grands & petits m'ont favorablement départis tout ce qui me pouvoit eſtre utile à ce ſujet. D'où eſt advenu que j'ay fait un juſte amas de toute la matiére, qui peut ſoudainement ſuffire pour baſtir une parfaite Hiſtoire depuis le commencement des troubles juſques à maintenant.* Il paroît même que cette entrepriſe étoit fort avancée, & peut-être même fort près de ſa fin, ſi l'on en juge par ces paroles de l'Epître Dédicatoire de ſon Inventaire à Henri IV.: *J'apporte maintenant à V. M. ce qui concerne vos Prédéceſſeurs, pendant que je poſe le Trophée de vos miraculeuſes Victoires, & dore le Tableau de vos vrayes et Royales Vertus. . . . . Ceſt échantillon vous pourra faire juger de toute la piéce qui n'attend que voſtre commandement.* C'eſt dommage que l'Auteur n'ait point pu acquitter la promeſſe: ſa mort ſubite l'en empêcha.

Cet Abrégé fut donc continué par JEAN DE MONTLYARD (127), Miniſtre (128), juſqu'à la fin du Regne de Henri III., & imprimé ainſi en 3 volumes in 4°. (129). Il le continua ſous Henri IV. juſqu'en Septembre 1598.; & il fut ainſi imprimé à Paris, chez Saugrain, & des Rues, en 1600, en 3 volumes in 8°. (130): je croirois que ce pourroit être la même Edition que la précédente; ſi ces deux Bibliothéques n'étoient dreſſées avec ſoin. Il le continua encore juſqu'en 1606, & le fit imprimer auſſi en 1606, en 4 volumes in 8°. (131). Il eſt à croire que dans cette Continuation Montlyard s'eſt ſervi des Commentaires Latins, que de Serres avoit publiés, & peut-être même des Mémoires, qu'il avoit amaſſez pour travailler lui-même à cette Continuation. Diverſes Perſonnes ſe chargérent enſuite de continuer cet Ouvrage juſqu'en 1618, 1627, 1632, 1643, 1645, 1653, 1660, &c. (132), à meſure que les Libraires en faiſoient quelque nouvelle Edition; & il fut ainſi imprimé à Paris, chez Guillemot, en 1608, en 4 volumes in 8°. (133), & à Roüen, chez Robert Valentin, en 1613, en 3 volumes in 8°.; à Paris, chez la Veuve Guillemot, en 1618, in folio; chez P. Mettayer, en 1727; à Paris, chez Cotinet, en 1648, en 2 volumes, in folio; à Lyon, chez la Riviere, en 1653, en 3 volumes, in 8°.; à Roüen, en 1660, en 2 volumes in folio; & ailleurs.

Cet Ouvrage fut traduit en Latin, & l'on en trouve pluſieurs Editions ſous ces deux différens Titres: JOANNIS SERRANI, *Syllabus Annalium Galliæ a Pharamundo Francorum Rege primo ad Henricum IV., ab anno* 420. *usque ad* 1595. *Francof. Schouwetterus*, 1612, in-4. (134): JOANNIS SERRANI, *Nobilis Galli, Inventarium Hiſtoriæ Francicæ, hoc eſt Rerum Francicarum Series, a Pharamundo primo Francorum Rege usque ad Lud. XIII., ab anno* 420, *usque ad* 1624: *inſertis ſuis in locis & temporibus iis quæ in Imperio Romano & Eccleſia acciderunt, una cum ſalutaribus monitis & exemplis; e Gallico in Latinum ſermonem tranſlatum. Francofurti, apud Kopfium*, 1625, *in folio*, (135): & *eodem* 1627, *in folio* (136). Lipenius en donnant à cette Traduction le titre de *Scriptores Rerum Gallicarum, &c.* (137), en parle comme d'une Collection d'Hiſtoriens de France par nôtre De Serres, & en fait par conſéquent un Ouvrage qui n'a jamais exiſté. Mr. Meibomius (138) nous apprend que l'Auteur de cette Traduction Latine eſt Marc Caſſiodore de Reina: ce que le Catalogue d'Oxford remarque auſſi (139).

Il y a auſſi une Traduction Angloiſe de cet Ouvrage, imprimée à Londres, en 1611, & en 1624, ſous ce titre *The Hiſtory of France, by Joh. de Serres, Engliſhed, and continued by P. Matthew and Edw. Grimſton, until the yeere* 1622, (139*).

On a porté des jugemens de ces Ouvrages bien différens les uns des autres. Bongars dit qu'*il eſt écrit aſſez exactement* (140). Florimond de Rémond reconnoît qu'il a du *crédit & de la réputation*, mais il l'accuſe d'être *en pluſieurs lieux falſifié* (141), & que l'Auteur, qui connoiſſoit bien *la France, avoit délibéré de le revoir*. Antoine Loiſel, après avoir remarqué que De Serres *raconte aſſez particuliérement*, dans ſon Inventaire, qu'*en l'Aſſemblée tenuë dans la Sale de l'Eveſché de Paris, en la préſence du Légat du Pape, ſur la validité ou anullité du Mariage du Roy Philippes I de ce nom, ... le Roy ayant fait propoſer par ſes Advocats les cauſes qu'il avoit de répudier Berthe . . . . . & de retenir Bertrade . . . . ., il ſe préſenta ſur le champ un Advocat, qui plaida ſi bien ſa cauſe, que le Roy fut ſemon de reprendre ſa prémiére Femme, & d'abandonner l'autre comme ſa concubine* (142), ajoute que ce conte lui *fait croire qu'il y a beaucoup de choſes en cet Inventaire, qu'il ne faut croire que ſous bénéfice d'inventaire* (143): mais, malheureuſement pour un ſi bon mot, ce conte ne ſe trouve point dans la Philippes I de De Serres, au moins dans les Editions que j'ai conſultées (144); & Mr. Loiſel, mal ſervi par ſa mémoire, ne s'eſt pas bien ſouvenu de l'Auteur où il avoit vu le conte qu'il cenſure. C'eſt une marque que les Auteurs les plus éxacts, n'ont pas toujours toute l'attention qui leur ſeroit néceſſaire; & ce doit être une très ſorte

(122) Cet Lettres ſont à la fin du premier Tome du XVI. Livre de Mr. de Thou, Tom. II, pag. 811, 812. La 1. eſt datée du 1. de Janvier 1595.

(124) Mem. de Du Puis, Tom. II, pag. 857. dans mes Lettre, datée du 24. Avril 1596.

(125) Inventaire, pag. 804. Voyez auſſi pag. 822.

(126) De Serres, dans l'Epître de ſon Inventaire, folio 3 recto.

(127) Cayet, Chron. Nov. Tom. I, fol. 224 verſo.

(128) Borel, Bibliot. Françoiſe, pag. 375, & Mr. Teiſſier, dans ſon Eſſai de Script. Adespota, pag. 379. Ils donnent cette qualité. Hofman, ſans nommer l'Auteur de cette continuation, l'attribue à un certain Miniſtre de Montbéliard en Dauphiné. Voyez ſon Lexicon Hiſtor. Tom. II, pag. 662.

(129) Du Chefne, Bibliothéque des Hiſtoires de France, pag. 111.

(130) Du Chefne, Bibliothéque des Hiſtoires de France, pag. 111. La-mbert, Bibliothéque Françoiſe, pag. 175. Remarquez ſur la Confeſſion de Sancl, pag. 187.

(131) Camd. Leydenſis, pag. 221, & Lengl. pag. 191.

(132) Draudii Bibliotha Claſſ. pag. 1019. Lipenii Bibliotheca Philoſ. pag. 549. Le Long, Bibliothéque Hiſtorique de la France, pag. 306.

(133) Draudii Bibliotheca Claſſica, pag. 1096. Bibliotheca Bodleiana, Part. II. pag. 147. Lipenii Bibliotha. Philoſoph. pag. 549.

(134) Lipenii Bibliotha. Philoſ. pag. 549 & Meibomius, de Script. Hiſt. Gallæ, pag. 10.

(135) Lipenii Bibliotha. Philoſ. pag. 549, 814.

(136) Meibomius, pag. 10.

(137) Bibliotheca Bodleiana, Part. II, pag. 127.

(139*) Append. ad Catalog. Bibliothe. Bodleianæ Jamieſii, pag. 272. Bibliotheca Bodleiana Tham. Hyde, Part. II. pag. 155.

(140) Bongars, Lettre CLXVIII, pag. 101.

(141) Florimond de Remond, Anti-Papelle, Chap. I. pag. 23

(142) Catalogue des Avocats du Parlement de Paris, pag. 465 des Opuſcules de Loiſel. Ce Dialogue fut compoſé en 1602. Voyez la Vie de Loiſel, pag. 258, à la tête de ces mêmes Opuſcules.

(143) Là-même, pag. 466.

(144) Celle de Paris, chez A. Saugrin, en 1600, in 8.; Voltumes; celle de Roüen, chez Robert Valentin, en 1613, in 8.; 2 Volumes; celle de Paris, chez la Veuve Guillemot, en 1618, in folio; celle de Paris, chez Pierre Metayer, en 1727, in folio; celle de Paris, chez Nic. Gaſſe, en 1628, in folio; celle de Paris, chez Jaq. Villery, en 1643, in folio; celle de Paris, chez Arnoud Cotinet, en 1648, in folio, 2 Volumes; & celle de Lyon, chez Riviere, en 1653, en 3; 3 Volumes.

Digitized by Google

forte raiſon de ne reprendre jamais qu'avec modeſtie ceux qu'on trouve dans l'erreur, puis que les plus habiles gens ſont ainſi ſujets à ſe tromper. D'Aubigné remarque qu'il eſt *docte & eloquent, mais qu'il s'eſt contenté de l'honneur que porte l'Inventaire* (145). Le Sr. des Alymes dit qu'*il ſerre ſi fort*, & qu'*il eſt ſi ſuccint, qu'il en demeure obſcur*; mais ce qu'il ajoûte, que ſon *Hiſtoire eſt du tout partiale en faveur de la prétenduë Réligion* (146), ne doit nullement être imputé à De Serres, puiſqu'il n'a écrit que juſqu'à Charles VII. C'eſt ce qu'ignorait apparemment le P. Pierre de St. Romuald; car, en reprochant à De Serres de *médire . . . . des Papes par trop librement*, il dit qu'*il a écrit l'Hiſtoire de France juſqu'à l'an* 1598 (147). Mr. Allard, l'ignorait auſſi, puiſqu'il dit qu'il *eſt aſſez fidèle partout, à la réſerve des endroits où il a fallu parler des affaires de ſa Réligion & des déſordres qu'elle a cauſés dans le dernier Siècle* (148). Mr. Hattnac, qui dit qu'il a écrit depuis Pharamond juſqu'à Louis XIII. l'ignorait de même (149). Mr. Meibomius ne le ſavoit point non plus, puiſqu'il a dit que De Serres s'étoit donné beaucoup de liberté dans ſon Hiſtoire de France depuis Pharamond juſqu'à Henri IV: *a Pharamundo uſque ad Henricum IV. Regem multa libertate ſcripſit* (150). Mr. Struve n'étoit pas mieux inſtruit, & eſt tombé dans une double erreur lorſqu'il a dit, qu'en traitant des affaires de Réligion, De Serres ne s'eſt point montré équitable envers les Réformés: *Hiſtoriam Gallicam univerſalem haut proletarie ab eodem videmus pertractatam, in rebus Religionis tamen haut adeo æquam ſe in Reformatos exhibuit* (151). C'eſt avoir mal pris la penſée de Mr. Allard, ou de quelques autres Ecrivains François, qui auront apparemment dit tout le contraire. Si De Serres avoit traité des affaires de Réligion dans ſon Inventaire, il auroit plûtôt été favorable que contraire aux Réformés. Mr. l'Abbé Lenglet auroit donc mieux rencontré en diſant que *cet Auteur, qui eſt aſſez eſtimé, eſt très partial pour la Réligion prétenduë Réformée dont il étoit* (152), s'il étoit vrai qu'il eut écrit des affaires de Réligion. L'Auteur de la Science de l'Hiſtoire (153), le trouve d'un *ſtile net & poli pour ſon tems, & écrit avec plus d'ordre qu'un n'avoit fait auparavant*. L'Auteur de la *Bibliographia Hiſtorico-Politico Curioſa Philologica*, en a parlé en homme qui ne connoiſſoit pas aſſez ni De Serres, ni nos autres Ecrivains François, lorſqu'il a dit que c'étoit presque le principal de nos Hiſtoriens de France, & que perſonne n'avoit traité de nos affaires avec tant d'étenduë: *Hiſtoriæ Franco-Galliæ præcipuum fere opus eſt in rebus Gallicis; nemo enim eas ita univerſaliter pertractavit* (154). Mr. J. Gottlieb Krauſe, qui a remarqué, conſidéré & corrigé cette Bibliographie, n'a rien changé à cela (155). Mr. Hofman le regarde comme un Ouvrage de grand prix auprès des Savans: *Opus magni apud eruditos pretii* (156); & ne cite perſonne. Mr. Gryphius prétend qu'il n'aproche nullement de la dignité d'un Hiſtorien, & qu'il n'en mérite aucunement le nom: *Hiſtoriæ dignitatem nequaquam eſt aſſecutus* (157); & je ne ſai d'où il avoit tiré ce ſentiment ſi différent de ceux qu'on vient de voir. Mr. le Gendre (158) dit, qu'*il a écrit avec plus d'eſprit & de méthode que de fidélité & d'exactitude*, puiſqu'*il s'eſt trompé en* quantité *d'endroits, à l'égard des Perſonnes, des Faits, des Lieux, & des Tems*. Mais, perſonne ne nous fait mieux connoître ce que c'eſt en général que cet Inventaire, que Charles Sorel. „ JEAN DE „ SPAARS," dit-il (159), „eſt venu depuis, qui a „ fait vn Liure appellé *Inventaire de l'Hiſtoire de* „ *France*; Auſſi a-t-il écrit noſtre Hiſtoire aſſez „ ſommairement, pour ce qui eſt des deux premiéres Races. La troiſiéme s'étend un peu davantage juſques au Roy Charles VII. Mais cela „ n'eſt rien au prix de ce qui eſt depuis Louis „ XI. juſques a Henry IV. & à Louis XIII. „ Cela eſt d'vn ſtile ſi diffus, que l'Hiſtoire des „ cinquante premiers Rois, n'eſt pas la dixiéſme „ partie ſi groſſe, que celle des dix ou douze „ derniers. Cela nous compoſe vn monſtre plûtoſt qu'vne Hiſtoire parfaite. Il faut ſçavoir „ que ce n'eſt pas de Serres qui a commis cette „ faute: N'ayant écrit que juſques à Charles VII. „ incluſivement, d'autres ont continué ſon ou„ vrage d'un autre ſtile. Ce qui a fait eſtimer „ ce Livre, c'eſt que ſon langage conois a plеu „ d'abord. Il eſt pourtant remply de paroles fort „ baſſes & de ſots Proverbes. Au reſte il a tant „ d'obſcurité qu'on a peine à y trouver la ſuite „ & la verité d'aucune choſe. *M. du Pleix* a fait „ vn *Inventaire des erreurs & déguiſemens de l'Inventaire de Iean de Serres*, ou il monſtre que „ cet Autheur a écrit beaucoup de choſes qui offencent nos Rois, & ſur tout qu'eſtant de la „ Religion Pretenduë Reformée, comme il a voulu conſerver noſtre Hiſtoire auec celle de l'Egliſe & de l'Empire, ce n'a eſté que pour trouver l'occaſion d'injurier & de calomnier pluſieurs Papes. Celuy qui a pourſuiuy l'Inventaire de Iean de Serres depuis Loais XI. juſques, à Henry IV. eſtoit vn Miniſtre appellé „ *Moulard*, qui a écrit encore à l'avantage de ſa „ Religion; & comme les Pieces hardies & médiſantes ont plus de cours dans le Monde que les „ autres, c'eſt ce qui a augmenté le credit de ce „ Livre. Parce qu'on y a fait auſſi pluſieurs continuations, lorſqu'il ne ſe trouvoit point d'autre „ Hiſtoire en vn ſeul grand Volume ou en pluſieurs petits, qui vinſt juſqu'à ce Siècle cy, il „ a eſté de grand débit, de ſorte qu'autrefois quand on demandoit l'Hiſtoire de France aux Libraires, il ſembloit qu'il n'y en eut point d'autre „ que celle-là. C'eſt vne pitié que l'Hiſtoire d'vn „ grand Royaume, comme celuy-cy, ait eſté tellement négligée, qu'on ſe ſoit arreſté à ce ramas d'Hiſtoires, fait auec ſi peu d'art, que les „ Correcteurs des Imprimeries & les Imprimeurs „ meſmes ont eſté les ſeuls qui en ont fait la ſuite „ à pluſieurs fois, & qui pour remplir les feuilles, „ y ont mis pluſieurs acter en forme, avec quelques „ Piéces telles qu'ou les a débitées par les rues." On voit par là que les dernières Editions de cet Ouvrage ſont farcies de toutes ſortes de mauvaiſes Additions, ramaſſées çà & là, ſans goût & ſans diſcernement par toutes ſortes de perſonnes. Mr. Sorel pouvoit encore remarquer que ces Additions avant été faites dès l'an 1605, par des Catholiques, comme il eſt facile de le voir à l'ouverture du Livre, & particuliérement ſous l'an 1607, par le marié de quelques miracles de François de Paule, ſous l'an 1608, par la Rélation de la mort du Père Ange de Joyeuſe Capucin, & ſous l'an 1609 par celle de la Converſion de la Dame de Mazencourt au parti Romain: cela fait une bigarrure fort desagréable dans cet Ouvrage, parce qu'on y rient un langage tout différent de celui de De Serres & de Moulyard, qui étoient Proteſtans. D'ailleurs on en a rétranché diverſes choſes curieuſes: c'eſt ce que reconnoiſſent l'Auteur de la Bibliographie Politique (160), Mr. Struve (161), Mr. Meibomius (162), & même Mr. l'Abbé Lenglet (163), & j'en ai donné ci-deſſus un exemple aſſez conſidérable (163*). Bien loin donc de préférer les nouvelles Editions aux autres, comme Mr. l'Abbé Lenglet le ſouhaite (164), je croi qu'on devroit préférer les prémiéres, & ſurtout celles qui ont été données par Jean de Montlyard.

Au reſte, il eſt clair que ce ne fut qu'une animoſité de parti, & qu'une jalouſie de métier, qui obligea Du Pleix à écrire contre De Serres une Invective intitulée, *Inventaire des Erreurs, Fables, & Deſguiſemens remarquables en l'Inventaire général de l'Hiſtoire de France par Jean de Serres*, imprimée *à Paris, chez Louis Sonnius*, 1625, *in* 8: C'eſt ce que reconnoit l'Abbé Lenglet, qui dit, qu'il *n'eſt pas douteux que la jalouſie de Du Pleix lui* a fait *raconter les circonſtances de notre Hiſtoire ſous autrement que n'ont fait de Serres & du Haillan* (165). Rien n'eſt plus certain; & comme le remarque Sorel (166), *c'étoit la coutume de Du Pleix d'injurier les Autheurs qui ne lui pleiſoient pas; comme . . .* Pierre Charron, auquel il fit un *grand outrage*, en diſant qu'*il avoit gliſſé diverſes erreurs parmi les fables de ſa ſageſſe libertine*; Jean Bodin, auquel il reproche, par une aſſez *ſotte alluſion*, de *faire le Badin* dans ſon *Théatre de la Nature*; & divers autres, contre leſquels *il a déchargé ſa bile en d'autres occaſions aſſez mal-à-propos*. Donnons un exemple des invectives dont il a rempli ſon Livre contre De Serres. Il dit pag. 10: „ Entre tels Livres eſcrits de naiſtre temps, j'ay „ trouvé que l'Inventaire hiſtorial de Ian de Ser„ res, Miniſtre Réligionnaire, eſt un des plus per„ nicieux,

[145] D'Aubigné, Préface du I. Tome de ſon Hiſtoire Univerſelle, pag. 1.

[146] René de Lufeage St. des Alymes, Methode d'étudier l'Hiſtoire, pag. 64.

[147] St. Romuald, Abrege du Threſor Chronol. *Tom. III, pag.* 18, *d'un petit Traité, intitulé* Méthode pour bien lire l'Hiſtoire.

[148] Allard, Bibliothéque du Dauphiné, pag. 204.

[149] Hattnac in Conſtit. Mocaltz, &c.

[150] Meibom. de Script. Hiſt. Gall. pag. 18.

[151] Struvii Biblioth. Hiſtor. pag. 309.

[152] Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Tom II, pag.* 68.

[153] *Pag.* 92.

[154] Bibliographia Hiſtorico-Philologico-Curioſa folio K 5.

[155] *Voiez* ſa Bibliogr. Crit. *Edit.* 1715, *pag.* 973.

[156] Hofmanni Lexicon Hiſtoric. *Tom. III, pag.* 665. *Edit. Lugd. Bat.* 1692.

[157] Gryphius de Hiſtor. XVII. Sec. *pag.* 921.

[158] Le Gendre, Hiſt. de France, *ou Traité des Hiſt de France, pag.* 181.

[159] Sorel, Biblioth. Françoiſe, *pag.* 374, 375 & 376.

[160] *Folio* K 1.

[161] Biblioth. Hiſtor. *pag.* 359.

[162] De Hiſt. Gall. *pag.* 11, 91, 92.

[163] Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Tom. II, pag.* 91.

[163*] *Voiez la Citation* (124).

[164] Méthode d'étudier l'Hiſtoire, *Tom. II, pag.* 93.

[165] Lenglet, *Tom. I, pag.* 383.

[166] Sorel, Bibliorh. Françoiſe, *pag.* 99.

connoître. Je dirai ci-dessous quels sont ses autres Ecrits (*N*). On lui en a attribué quel-

„ nicieux, pour s'estre accrédité par des protesta-
„ tions de vérité, de la fidélité de ses extraits,
„ des sentences morales, de certaine affectation
„ (quoique vicieuse) & briéveté de stile, & au-
„ tres attrayans artifices. Et néantmoins il est tout
„ farci, voire compôsé & ramassé d'erreurs, de
„ fables, de faulsetez, & d'impostures, tant en ce
„ qui regarde l'Histoire profane que l'Ecclésiasti-
„ que. Après avoir examiné diligemment son Li-
„ vre, je me suis esmerveillé qu'un Homme, le-
„ quel en d'autres Oeuvres avoit montré qu'il
„ estoit bien verſé aux bonnes Lettres, ait voulu
„ engager sa réputation sur la foy d'autruy, en
„ faisant un extraict de quelque méchante Chro-
„ nique, & de l'Histoire de Du Haillan . . . . .
„ à la malice duquel il a adjousté un curieux ar-
„ tifice. En quoy il s'est servi des Auteurs Hé-
„ rétiques, Schismatiques, & Libertins, ...
„ encore delguisé-t-il leur narration . . . . Avec
„ tous cela, ennuïeux en ses redites, plat en ses
„ sentences, affecté en ses paranomasies & rencon-
„ tres de mots, languissant en ses descriptions,
„ peu heureux en l'invention de termes nouveaux."
Page 351, il dit que „Ian de Serres n'ayant con-
„ duit son Inventaire de l'Histoire de France, que
„ jusques au Regne de *Louis XI* exclusivement,
„ . . . . . je n'ai pas voulu aussi estendre ma cen-
„ sure." Cela est faux, il a fini avec le Règne de *Charles VI*, & ainsi n'a été que jusqu'à *Charles VII exclusivement*. Menage, Diction. Etymol. *pag.* 436, fait la même faute, & de plus nomme mal le Continuateur *Monstrelet*.

Du Pleix fut puni comme il le méritoit par le Maréchal de Baſſompierre, qui traite Du Pleix aussi durement que Du Pleix avoit traité De Serres; & encore plus par la postérité, qui fait encore aujourd'hui plus de cas du petit Volume, que lui a laissé De Serres, que de la grosse Compilation dont la surcharge Du Pleix (167). Les Remarques du Maréchal sur les Vies de Henri IV & de Louis XIII, de Du Pleix, ont été imprimées à Paris, chez Bienfait, en 1665, in 12°.

La Bibliothéque Historique de la France, que le Père le Long vient de publier (168), me donne lieu de faire un petit Suplément à cette Remarque (169). Il y dit,

I. Que la prémiére Edition de l'Inventaire de l'Histoire de France est celle de l'année 1597 (170). Cela confirme ce que j'en avois conjecturé ci-dessus dans le troisiéme *à linea*.

II. Que cet Inventaire finit à la mort de Charles VI, en 1422. Voïez pag. 370, n°. 7322.

III. Qu'il fut *continué par un autre jusqu'à la fin du Regne de Charles VII*, & imprimé *à Paris, chez Vignon, en* 1599, *in* 16°, (170).

IV. Qu'il a été *continué en différens tems jusqu'en* 1643, *par Jean de Montlyard & autres*, (172). L'on a vu ci-dessus qu'il a été continué jusqu'en 1660; & l'on verra ci-dessous que le Père le Long parle lui-même de ces continuations.

V. Que l'*Edition* de 1614, *& les suivantes, ont été continuées jusqu'à la date de la V. Edition par des Auteurs Catholiques* (172*). J'ai fait voir ci-dessus par des exemples convaincans, que les continuations depuis l'an 1606, étoient déjà d'Auteurs Catholiques.

VI. Que les *Editions de Paris, en* 1658, *in folio, & de Rouen en* 1660, *en* 2 *Volumes, in folio, sont préférables aux précédentes, parce qu'elles ont été revûes par d'habiles gens* (173). Mais on a vu ci-dessus que Sorel, qui écrivoit peu de tems après la publication de ces Editions, ne les a point exceptées du nombre de celles dont il juge si desavantageusement; & qu'ainsi il est plus à propos de s'en tenir à celles que Montlyard a données lui-même.

VII. Que *l'Historien d'Aubigné prétend que De Serres a fait cet Inventaire, pour se faire payer de dix mille écus qu'il disoit avoir avancé pour le service de Henri IV* (174). D'Aubigné ne dit que ce qu'on a déjà vû ci-dessus, Remarque (*K*), Citation (67), savoir que de Serres, qui avoit 10000 escus à solliciter, fut un des Ministres qu'on emploïa pour ôter au Roi sa haine contre Rome; & il n'est point du tout question là, ni de l'Inventaire de De Serres, ni d'argent qu'il ait dit avoir prêté au Roi.

VIII. Que De Serres *s'est contenté d'abréger les grandes Chroniques de France; qu'il semble n'avoir écrit que pour élever son Parti aux dépens de l'Eglise Catholique; qu'il ne garde aucune mesure à l'égard de nos Rois & des Papes; & qu'il sent plus le Prédicant que l'Historien. Qu'il est peu éclairé dans la Chronologie . . . .; & encore moins dans les Généalogies*; que son *Histoire des deux prémiéres Races de nos Rois est écrite d'une maniére confuse & pitoïable*; qu'*on y voit des faits contraires à ceux que rapporte Grégoire de Tours*, ...; qu'*il semble avoir pris pour guide, dans la vie de Charlemagne, le faux Turpin, duquel il a tiré ce qu'il a dit de la Bataille de Roncevaux*, ...; qu'*il entre dans des détails si circonstanciés de faits singuliers, que l'on seroit tenté de le croire, si l'on trouvoit dans des anciens Historiens quelque légére trace de ce qu'il en rapporte*: & là-dessus il transcrit le passage de Loisel, que j'ai rapporté ci-dessus, touchant le Mariage de Philippe I avec Berthe & ses amours avec Bertrade, sans dire que cela ne se trouve point dans cet endroit de De Serres. Enfin; que quoique cet Historien *demande quartier sur son stile, il n'en mérite aucun*; & qu'*il auroit mieux fait d'écrire naturellement, que de se servir . . . . de figures entrées, d'expressions basses & fades, & de sots proverbes* (175). Le Père le Long, remarque que c'est du Pleix qui lui a fourni une partie de ces reproches, & qu'il finit par ces mots l'Inventaire qu'il a fait des erreurs de Jean de Serres: *Le Continuateur de Jean de Serres, qui lui cède en suffisance, lui succéde en malice* (176). Après tout ce que l'on a dit ci-dessus, il est aisé de voir qu'il y a trop de passion dans ce jugement.

(*N*) *Je dirai ci-dessous quels sont ses autres Ecrits.*] J'ai déjà parlé de ses *Commentarii de Statu Religionis & Reipublicæ in Regno Gallia* (177), de son Edition de *Platon* (178), de sa Dispute avec Joubert sur la signification du mot Ἐπιστήμη (179), de ses Ecrits de controverſa contra les *Jésuites de Tournon* (180), & de son *Inventaire de l'Histoire de France*: Voici quels sont ses autres Ouvrages.

I. *Psalmorum Davidis aliquot Metaphrasis Græca, adjecta e regione Paraphrasi Latina Georgii Buchanani. Precationes ejusdem Græco-Latinæ quæ ad singulorum Psalmorum sunt accommodatæ.* Genevæ, apud Henr. Stephanum, 1576, in 16, (181).

Un très habile homme, & qui s'est exercé dans le même genre de Poësie, a porté un jugement fort avantageux de cet Ouvrage, *Joannes Serranus . . . .* dit-il (182), *Gallus utique is Vivariensis fuit, vir sane pius & doctus, quantum ex operibus ejus, partim Theologicis, partim etiam Philologicis, conjicere licet. Græcæ porro Linguæ peritiam non vulgarem in se fuisse ostendit tam nova illa & accurata* Platonis *Editio, haud sita multis abhinc annis ab eo adornata, tum & Psalmorum aliquot* Davidicorum *illa, quam dixi transtulisse . . . partim Heroico, partim Lyrico Carmine. Ex illo enim specimine, ut ex pede Herculem, facile dignoscas & intelligas, quantus ille vir fuerit, & quam egregiæ Poëta Græcus, sive pauitatem Sermonis, sive Carminis nitorem & elegantiam spectes; ut si totum profecto transtulisset* Psalterium, *vix aliorum aut ingenio aut industriæ locum reliquisset, adeo cæteros omnes, mea quidem sententia, in hoc genere Metaphraseos excellat ne superavit.* Il paroît par ce passage que nôtre De Serres n'étoit pas moins bon Poete que bon Théologien, Philosophe, & Historien. Mr. Baillet n'en fait point de mention dans son Recueil des Poëtes; & il est étonnant qu'un homme qui avoit de si beaux talens ait été ainsi oublié.

II. *Commentarius in Salomonis Ecclesiasten.* Genevæ, apud Petrum Santandreanum, 1579, in 8°, 491 pag. iterum 1588 (183).

[167] *Voïez la Methode d'étudier l'Histoire, Tom. II, pag. 61, Article* DE SERRES, & *Tom.* II, pag. 81.

[165] *Au* 1576.

[*ci J'ai mis dans les autres Remarques ce qui les concernoit.*

[170] Bibliotheque Historique de la France, *pag.* 425, *col.* 2.

[171] *Là-même.*

[172] *Là-même, pag.* 922, *col.* 2.

[172*] *Là-même, pag.* 425, *col.* 2.

[173] *Là-même.*

[174] *Là-même, pag.* 611, *col.* 2.

[175] *Là-même.*

[176] *Là-même, pag.* 848, *col.* 2.

[177] *Ci-dessus Remarque* (*E*).

[178] *Remarque* (*F*).

[179] *Remarque* (*G*).

[180] *Remarque* (*K*).

[181] Simler. Epit. Biblioth. Gesneri, *pag.* 496.

[182] Jac. du Pont, *Præf. in suam* Psalmor. Davidis Metaphrasim Genevæ, *apud* I. A. Febricium Bibliopol. Genev. Tom. VII, *pag.* 671 & 672.

[183] *Idem, Hist.* Crozan. Bleneb. Interpr. S. Script. *pag.* 336. Tom. *des Bibliothéques mêmes sur la prémiére Edition en* 1580.

Ce Commentaire a été traduit en Anglois, par Jean Stocwood, & imprimé ainsi à Londres en 1585, in 8°, (184).

III. *Discours de l'Immortalité de l'Ame.* Lion, 1590, in 8°, (185).

IV. *L'Usage de l'Immortalité de l'Ame, pour bien vivre*, Rouën, 1597, in 12°, (186).

Sorel dit que dans le premier de ces Traités les propositions sont réduites en la forme de l'Ecole, & que dans le second l'on trouve de bons avis pour les mœurs (187).

V. *Vœu pour la Prospérité du Roy & du Royaume, avec une Exhortation pour la paix de l'Eglise, par Jean de Serres, à Rouën, 1579, in 8°.*

Je ne connois cela que par le petit *Syllabus Librorum doctorumque aliquot & priorum Virorum de Concilianda Religionum* de Grotius, ajouté à sa *Via ad Pacem Ecclesiast.* imprimé *à Amst. chez Elzevier, en* 1644, *in* 8°, (188); & c'est apparemment ce qui se trouve réimprimé sous le titre d'*Avis pour Souhait pour la Paix de l'Eglise & du Royaume, troisième édition* 1597; & avec cette souscription remarquable, JEAN DE SERRES *voué ce sien Labeur, en toute intégrité, à la Paix de l'Eglise & du Royaume, Payant intitulé* l'Apparat à la Foy Catholique, *qu'il se fera voir en bref, Lecteur, tant en François qu'en Latin*; parmi les *Opuscules Françoises des Hotmans*, II Partie, folio 191 — 193. v°o, imprimées *à Paris, chez la Veuve Matthieu Guillemot, en* 1616, *in* 8°. C'est au moins certainement le Précurseur de l'*Apparat* suivant, qui, malgré la promesse de l'Auteur, n'a, je pense, été publié qu'en Latin.

VI. *Apparatus ad Fidem Catholicam, Parisiis*, 1597, *in folio*;

ou bien

De Fide Catholica, sive de Principiis Religionis Christianæ communi omnium consensu semper & ubique ratis Parisiis, P. Metayer, 1607, *in* 8°:

car, c'est ainsi que l'on trouve le titre de cet Ouvrage dans deux bons Bibliothéquaires (189). L'Editeur des Lettres de Mr. Bayle, trompé par là, a cru que c'étoient deux Ouvrages; & les voiant rangez parmi les Livres Catholiques, il a cru qu'ils n'étoient point de nôtre Serranus. Mais le Père le Long, qui a examiné ces Livres, a remarqué que ce n'étoit qu'un seul & même Ouvrage, où ces deux titres se trouvent, l'un à la tête du Livre, l'autre au haut de chaque page; & que l'Ouvrage étoit d'un Protestant, & même de nôtre Serranus, qui y a mis à la fin comme dans ses autres Ouvrages sa Devise, *Amen veni Domine Jesu*. Des Adversaires, moins honnêtes que le Père le Long, ont chicané fort mal-à-propos là-dessus cet Auteur des Notes sur les Lettres de Bayle. Voiant deux titres si differens l'un de l'autre, & n'aiant point les Livres pour les examiner, il a dû raisonnablement croire qu'il s'agissoit-là de deux Livres, & les voiant ranger dans la classe des Auteurs Catholiques par deux des meilleures Bibliothéquaires que nous aions, il a dû les croire Catholiques, & par conséquent ne les point attribuer à nôtre Serranus Protestant: c'est la raison qu'il a donné pour quoi il ne les lui attribuoit pas, & bien loin de le blâmer d'être resté comme il a fait dans le doute, on l'en devroit louer. Il a dû y rester jusqu'à ce qu'il fut averti que ce doute n'étoit pas bien fondé. Au reste, cet *Apparatus* est le *Projet de Réunion* dont nous avons parlé ci-dessus; & c'est à son sujet, que Sanderus a dit; JOANNES SERRANUS, *& alii Adiaphoristæ, quique detestabili prorsus ac stulta sententia Religionem Statui servire volunt, ut est omne genus Caco-Politicorum hujus ac præteriti Seculi, Hæreticis ipsis tetrum perniciosumque; cum qui omnem in Republica Religionem admittit, nullam habeat* (190).

VII. Parmi les Lettres de Buchanan, intitulées GEORGII BUCHANANI *Scoti, ad Viros sui Sæculi clarissimos, eorumque ad eumdem, Epistolæ, ex MSS. accuratæ descriptæ; nunc primum in lucem editæ* [a] A. OLIPHANT; & imprimées *à Londres, chez D. Brown*, 1711, *in* 8°; il y en a, pag. 38 & 39, une de JEAN DE SERRES, addressée *à Monseigneur, Monsieur Buchanan, Précepteur & Conseiller du Roi d'Ecosse*, dans laquelle il lui dit qu'à son Imitation, il a fait une Version des *Pseaumes* en Vers Grecs, & lui fait présent de sa Version & Edition de *Platon*: elle est datée du 29. de Février 1578, mais le Lieu d'où elle est écrite n'est point marqué: & afin que cette Suscription ne paroisse point extraordinaire, je remarque qu'elle se trouve à divers autres Lettres de ce Recueil.

Outre tous ces Ecrits de De Serres, qui ont été publiés, je vois qu'il en promettoit divers autres, qui ne l'ont point été, ou qui du moins ne sont point venus à ma connoissance.

1. On a vu ci-dessus qu'il promettoit une *Nouvelle Edition de son Platon*. A cette promesse il a ajoûté celle d'une Comparaison de la doctrine de ce Philosophe, avec celle d'Aristote: *Illi Commentarii de Collatione Platonicæ & Aristotelicæ Doctrinæ, quos seorsim editurus eram, quando prodibunt?* (191). C'étoit dans la Préface de son Platon que De Serres avoit promis ce Commentaire: on sera bien aise de voir quel étoit son but. *At continuone Plato est audiendus? Evoluta unus primum a nobis Philosophicæ disputationis in certas Syzygias sive Classes distinctio, docet quidem hoc esse calumniam, quam singuli Dialogi ad certas familias revocari commode possint, at docebit, Dei beneficio, certius & illustrius* IS COMMENTARIUS *quem de Doctrina Platonis conscripsimus, universæ Doctrinæ σύνοψιν ex ipsis Platonis verbis compositum atque contextum hujusmodi exhibens, ut ad perfectam absolutamque Doctrinam desiderari nihil posse videatur. Illud autem, quod confido me reipsa demonstraturum, aio atque affirmo, nihil exquisitum esse apud Aristotelem, quod ad singulas Philosophiæ partes pertineat, cujus non eadem doctrina apud Platonem reperiatur, in dialecticis, ethicis, politicis, physicis, metaphysicis. Sunt quidem peculiares quædam Aristotelis opiniones, in quibus a suo præceptore dissentit: at loquor de communi doctrina, quam parca verborum & tradendarum decimatione, e Platonis penu depromptam esse aio; imo pleraque esse apud Platonem dilucidius & lucidentius dicta, quæ concisam & subobscuram Aristotelis brevitatem minum in modum illustrent* (192). Le Père Rapin a fait de même une Comparaison de Platon & & d'Aristote; mais il s'en faut beaucoup qu'il y soit du même sentiment. Il y donne presque toujours l'avantage à Aristote. Possevin, qui a intitulé le Chap. XII. du XII. Livre de la Bibliothéque, *Quinam contulerint Aristotelem cum Platone, vel tentarunt vel polliciti sunt*, n'y parle point de l'Ouvrage de De Serres.

2. Je vois à la page 568, & à la page 254, de son *Inventaire de l'Histoire de France*, qu'il promet un *Théatre des Provinces de la Gaule Narbonoise*, & un *Théatre du Languedoc*. Ce n'est apparemment qu'un même Ouvrage sous deux titres différens; & c'est peut-être encore du même dont il parle, lorsqu'il promet quelque chose à Casaubon sur les *Antiquités de son Pois*, & sur les *Restes du Trophée de Marius*. *Cur a me Patriæ nostræ Antiquitatem expectas, effœte senex, saltem nauparxerra hinc ingressa? Hæc tuis manibus debentur. Conferam tamen in eo genere meam symbolam, & Cires nostri Throphæique Mariani vestigia notabo* (*tibi quidam hanc meam* συμμιγφίαν *invidebunt*) (193).

3. Il paroit aussi par la suite du Passage de Casaubon, de la Citation (191) qu'il avoit entrepris quelque chose sur les Pseaumes, *quid Psalmorum feliciter inchoatum opus?* y est-il dit.

4. Il promettoit un Traité *de Purgatorio*, dont il parle à la page 878. de sa *Defensio Autor. Ecclesiæ*.

5. Enfin il paroit tant par ce passage de la Lettre de Casaubon que j'ai déjà citée, *quid alia multa, qua parata te habere fama est, & puto vera*, que par d'autres passages de ses propres écrits, qu'il avoit

[184] Le Long, Bibl. Sacr. Tom. II, pag. 959.

[185] Biblioth. Thuan. Tom. I, pag. 198; Teller. Octavo 1305; Gallois, Octavo 4532.

[186] Biblioth. Belgic. Octavo, mss. 3306.

[187] Sorel, Biblioth. Franc. pag. 41.

[188] Voiez ce qu'on dit à la page 26.

[189] Bibliothèque Thuanæ, Tom. I. pag. 70. Bibliothèque Tellerienne, pag. 115.

[190] Ant. Sanderi Syllabus Auctorum qui de Causis ac Remediis Tumultuum Belgicorum Scripserunt, & qui pro sola Catholica eorum Religione strenuè pugnarunt, pag. 272, Tom. III. sue Bibliothecæ Belgicæ Manuscriptæ.

[191] Casaub. Epist. DCCCCLXXVI, pag. 772, col. 2.

[192] Joan. Serranus, Vera solidaque Philosophiæ studiosi Lectori, folio ** verso & ** 2. v°. Voiez aussi le folio ** 3 verso, où il fait la même promesse & l'Avertissement qui précède la Table, dans lequel Henri Etienne promet la même chose.

[193] Serrani Epistola, Append. ad Casaubonianas XII, pag. 251, col. 2.

quelques uns, qu'il n'a point faits (*O*). On l'a confondu avec quelques autres Auteurs (*q*), & particuliérement avec un Ecrivain téméraire, & emporté, qui fut obligé de donner satisfaction à Bodin (*P*) : On l'a diviſé en pluſieurs Auteurs

(*q*) *Voiez la remarque* [*O*].

avoit diverſes choſes à publier, lorsque la mort le ſurprit.

(*O*) *On lui en a attribué quelques uns qu'il n'a point faits.*] Tels ſont par éxemple le *Diſcours merveilleux de la Vie & des Déportemens de Catherine de Médicis*, attribué à Beze par Gui Patin, & à Henry Eſtienne par Mr. Bayle & par pluſieurs autres Auteurs (194), & la *Vie de l'Amiral de Coligny*, attribuée à Jean de Villers Hotman par le Père Anſelme, & à ſon Père François Hotman par Mr. de la Monnoye ; mais que le Père le Long (195) prétend être l'Ouvrage de De Serres, de même que les *Mémoires de la troiſiéme Guerre civile depuis le 3. Mars 1568, juſqu'au mois de Décembre 1569*, imprimés *en* 1570 & 1571, *in* 8. Il n'en a point d'autre preuve que d'avoir lu le nom de De Serres, écrit de la main de Pierre du Puy ſur les éxemplaires qu'il en a laiſſé à la Bibliothéque du Roi. Mais *cette preuve*, qui lui paroit *convaincante*, eſt aſſez équivoque.

Le Père le Loug (196) lui attribue encore le *Recueil des choſes mémorables advenues en France, depuis* 1547. *juſqu'à la mort de Henry III*, imprimé d'abord *à Lyon, en* 1595, & *continué dans une ſeconde Edition juſqu'en* 1596, & *nommé par rapport à cette Edition l'Hiſtoire des cinq Rois* (197). Il ſe fonde ſur deux autoritez qui ne prouvent nullement ce qu'il avance. Car, de ce que Cayet (198) après avoir parlé du Recueil des cinq Rois, ajoûte que Montlard en avoit tiré ce qu'il avoit dit de la mort de Henry III. dans ſon Adjonction à l'Inventaire de l'Hiſtoire de France, il ne s'enſuit point que De Serres en fût l'Auteur : & de ce que Mr. Teiſſier (199) dit en général, qu'on a attribué ce Livre ou à Beze, ou à F. Hotman, ou à Jean de Serres comme je l'ai remarqué ci-deſſus (200), l'on n'a pas droit de conclure que *ſuivant Teiſſier* cet Ouvrage *convient mieux à De Serres qu'aux deux autres* (201) ; c'eſt lui faire dire ce qu'il ne dit point. L'on ne devoit point avancer non plus que *c'eſt ſans doute de cet Ouvrage, dont parle De Serres lui-même à la fin de la Préface de ſon Inventaire* (202) ; car il eſt viſible tant par cette fin de Préface, que par l'Epître Dédicatoire à Henry IV., qu'il ne s'agit là que d'un Ouvrage qui n'étoit point encore achevé : & cela ne convient point au Recueil des cinq Rois. Ce que le Père le Loug ajoûte, que *De Serres devoit joindre* ce Recueil *à ſon Inventaire, pour le rendre complet* (203), ne me paroit pas mieux fondé ; car il y ſeroit toujours reſté un vuide conſidérable depuis Charles VII. juſqu'à Henry II : & ſi c'étoit-là le deſſein de De Serres, à quoi bon faire compoſer une Continuation de ſon Inventaire par Jean de Montlyard ? Il me paroit bien plus naturel qu'on n'ait trouvé après la mort de De Serres, que les Mémoires de la Continuation, qu'il avoit promiſe, & qu'on les ait remis à Montlyard pour en compoſer la ſienne (204).

Is. Spacchius, Draudius, l'*Index Librorum Prohibitorum Romæ, & Hiſpaniæ*. pag. 650, & Lipenius, *Bibliotheca Philoſophica*, pag. 789, lui attribuent mal-à-propos un Ouvrage, intitulé *Theſaurus Synonymorum ex Græcis Latinisque Scriptoribus collectus*, imprimé *à Cologne, chez la Veuve de Balth. Clypeus, en* 1605, *in* 8. C'eſt le confondre avec un autre JOANNES SERRANUS, que les Auteurs de l'Abrégé de la Bibliothéque de Gesner ont parfaitement bien ſu diſtinguer, & qui a fait deux Ouvrages de Grammaire, l'un intitulé *Dictionarium Latino-Germanicum, quo ſingulæ Voces Latinæ Germanice ſimpliciter interpretantur*, imprimé *à Nuremberg, en* 1539 ; & l'autre intitulé : *Synonymorum Libellus, ex optimis Latinæ & Græcæ Linguæ Scriptoribus congeſtus*, imprimé dans la même Ville, *en* 1552. (205).

Il ſeroit encore aiſé de le confondre avec un Auteur, qui s'eſt caché ſous ſon nom, ſavoir *François Lambert* (206), & avec deux autres Auteurs qui portent le même nom. L'un eſt un Profeſſeur en Philoſophie à Saragoſſe, qui y fit imprimer en 1562. une *Dialectica Inſtitutionis Exercitatio* : l'autre eſt un Franciſcain, Evêque d'Acarno dans le Royaume de Naples, qui a fait deux Traités dont Wadding nous donne les Titres.

On l'a auſſi confondu avec *la Serre*, comme il paroit par ce paſſage de Sorel (207). „ Je n'ay „ jamais veu une plus grande abſurdité que celle de „ quantité de bonnes Gens qui monſtrent bien n'a„ voir pas grande connoiſſance des Livres, lors „ qu'ils croyent que *le Sieur de la Serre*, qui a fait „ des éloges pour les Grands, & d'autres Ouvra„ ges de pluſieurs ſujets, d'un ſtile remply de poin„ res à ſa mode, ſoit celuy qui a compoſé un *In„ ventaire de l'Hiſtoire de France*, & cela fondé „ ſur quelque reſſemblance de nom, & ſur la qua„ lité d'Hiſtoriographe, que le Sieur de la Serre „ prenoit ſi hautement. C'eſt beaucoup s'avoüer de „ ne pas diſtinguer l'un d'avec l'autre, veu que „ l'Inventaire dont on parle a eſté fait par *Jean de „ Serres*, lequel eſt mort il y a prez de 68. ans, „ au lieu que noſtre Sieur de la Serre vivoit encore „ en l'an 1665. Il faut prendre garde auſſi que qui „ dit *la Serre*, ne dit pas *de Serres*, & que meſ„ me la Serre s'appelloit *Puget*, en ſon vray nom, „ joint que ſon ſtile eſtoit fort différent de celuy de „ l'Inventaire de Jean de Serres."

Mrs. Gryphius & Menckenius ſont tombés dans la même erreur.

Il faut bien ſe garder de le confondre avec un Auteur Catholique, nommé *Jean d'Albin de Serres*, qui a fait un Traité *du St. Sacrement*, imprimé *à Paris, chez Guillaume Chaudiere, en* 1567, *in* 8.

(*P*) *On l'a confondu avec un Adverſaire de Bodin, qui fut obligé de lui donner ſatisfaction.*] Il eſt étonnant que divers Auteurs célébres ſoient tombez dans cette erreur. Ils ont ſans doute été trompez par Bodin lui-même, qui dans une Lettre Latine qu'il a miſe à la tête de l'Apologie qu'il fit ſous le nom de René Herpin pour ſa République, s'exprime ainſi : *Satis, opinor, mea me ſcripta, & vitæ ante actæ rationes, ab improborum contumelia vindicabunt. Quamquam* SERRANUS *ille, qui inaudito genere ſcribendi, ac probris inſulſitatis Libellum complexit, ipſius Principis juſſu pœnas graviores dedit, quam optare potuiſſem, &c.* (208). Gilles Menage, faiſant mention, dans ſes Remarques ſur la Vie de Pierre Ayrault, des Adverſaires de J. Bodin, dit que . . . . . , *Jan de Serre de Montpellier* . . . . . *écrivit contre lui : pag.* 143 ; & détermine ainſi à uôtre Jean de Serres, ce que Bodin n'avoit dit que d'un certain *Serranus*. Mr. Bayle a copié & adopté cela dans les Remarques (*D* & *O*) de ſon Article BODIN ; & Mr. Teiſſier ajoûte que *Henri III. fit empriſonner de Serres, ... & qu'il lui fit défenſe ſur peine de la vie de publier cet Ecrit* (209). Il cite *Menage Remarques ſur la Vie de Pierre Ayrolt* : mais, cette faute ne doit apparemment être miſe que ſur le compte du Correcteur de la nouvelle Edition, vû qu'en diverſes autres rencontres Mr. Teiſſier cite comme il faut le nom de *Pierre Ayrault*.

Ga-

(194) *Voiez ci-deſſus l'Article* Diſcours de la Vie &c. de CATHERINE DE MEDICIS, *Remarques* (*C*, *D*, *E*, *F*, *G*.).

(195) Bibliothéque Hiſtoriq. de la France, *pag.* 951. *Voiez auſſi* Creſcelius Biblioth. Curieuſe de Hoym. *pag.* 404. & les Memoires de Condé, *Tom. VI, pag.* 511, *dans la Note.*

(196) *Pag.* 921, 951.

(197) *Il dit ailleurs pag.* 421, & 424. *que la premiére Edition de ce Livre eſt* in Octavo, *en* 1599. *Il ne faloit dire ſeulement qu'il parut d'abord à Lyon, en* 1595, & *qu'il fut continué dans une ſeconde Edition juſqu'en* 1596 ; *car ces dernieres ſont les* 2. & 3. *Editions.*

(198) Cayet, Chronica Horen. *Tom. I, folio* 214. *verſo.*

(199) Additions, *Tom. II, pag.* 373.

(200) *Remarque* [*E*], *Citation* [18].

(201) Le Long, *pag.* 952. (202) *Là-même.* (203) *Là-même.*
(204) *Voiez ci-deſſus la Remarque* [*M*].
(205) Simler. Epitome Bibliothec. Gesneri, *pag.* 496.
(206) Wyle, Dictionaire, *Article* LAMBERT (FRANÇOIS), *Remarque* [*B*].
(207) Bibliothéque Françoiſe, *pag.* 271.
(208) Bodini, Epiſtola ad Lectorem Herpinum, *au commencement de l'Apologie de René Herpin pour la République de J. Bodin.*
(209) Teiſſier, Additions aux Eloges des Hommes Savans, *Tom. IV, pag.* 269. *Ce ne fut point à l'Auteur, mais à l'Imprimeur, que cette défenſe fut faite : Voyez ci-deſſous la Citation* [213] *vers la fin.*

teurs (*Q*); & enfin l'on a quelques fois fort gaté ſon nom (*R*). Il mourut ſubitement

Gabriel Naudé, qui raconte à peu près la même choſe (210), n'eſt pas ſujet à la critique de même que les Auteurs précédens; parce que le mot de *Serrius*, dont il s'eſt ſervi, ne ſignifie pas plûtôt le nom de nôtre de Serres, que quelqu'autre nom approchant.

Ce qui m'a fait ſoupçonner, que cette affaire pouvoit bien ne point regarder nôtre De Serres, eſt, qu'en éxaminant le titre de l'Ouvrage, qu'on lui attribue, j'ai trouvé que ſon Auteur ſe nommoit, non pas *Jean de Serres*, comme le prétendent les Auteurs que je viens de citer, mais *M. de la Serre*, *Remonſtrance au Roy ſur les pernicieux Diſcours contenus au Livre de la Republique de Jean Bodin*, *par* M. DE LA SURRE, imprimé *à Paris, chez Fred. Morel, en* 1579, *in* 8°. (211).

Cela m'a engagé à continuer mes recherches, & j'ai enfin reconnu que mon ſoupçon n'étoit point mal fondé; puiſqu'il ne s'agit nullement-là de nôtre de Serres, mais d'un MICHEL DE LA SURRE, dont la Croix du Maine fait un Gentil-Homme Provençal, qui vivoit encore en 1584, à Paris, & à qui il attribue quelques autres Ouvrages (212): & cela s'accorde parfaitement bien avec ce que Bodin lui-même nous dit de cet Auteur dans l'Apologie qu'il a faite pour ſa Republique ſous le nom de René Herpin. „ C'eſt choſe de mauvais „ éxemple," dit-il (213), „ de blaſmer l'honneur des gens doctes ſous ombre de quelque faute, & les charger de paroles contumelieuſes, à „ la forme des Pedants, pour loyer & ſalaire de leur travail: en quoy la Republique a notable intereſt, & beaucoup plus ſi on vient attenter à „ l'honneur par Libelles diffamatoires; comme a fait „ depuis ſix ou ſept mois, contre la République „ de Bodin, un certain perſonnage qui ſe fait nommer DE LA SERRE; & peu auparavant deux „ Calomniateurs (214), qui ne ceſſoyent d'aboyer „ publiquement contre cette République, & auoyent eſté par deuant le Roy, pour la faire defendre. Le Roy leur fit dire, par le Seigneur „ d'Oron, Anagnoſte Royal, qui auoit leu la Républicque de Bodin, que s'ils auoyent quelque choſe à dire contre luy, qu'ils le couchaſſent par eſcrit, pour en faire iugement. Au lieu de ce faire, après un nommé LA SERRE fit imprimer un petit Livret, qu'il dedia au Roy. „ Le Roy l'ayant leu, & connoiſſant les calomnies ſi groſſiéres, qu'on y void le jour au trauers, „ il manda au Lieutenant ciuil, que la Serre fuſt „ mis en priſon, & ſigna le decret de ſa main, „ auec defenſes à l'Imprimeur, ſur la vie, d'expoſer en vente ſon Livret, auquel Bodin, qui eſtoit en Picardie, où il reſide, n'a voulu reſpondre, comme auſſi jamais Homme de ſain jugement n'en a fait ni miſe, ni recepte, ſi non „ pour un Libelle plein d'extréme ignorance, & „ mediſance, ſans rithme ni raiſon quelconque." Si Mrs. Ménage, Bayle, & Teiſſier, avoient pris la peine de recourir à cette Apologie, ils n'auroient aſſurément pas attribué un tel Ouvrage à nôtre De Serres.

Joignons leur le Père le Long, qui vient de dire dans ſa Bibliothéque Hiſtorique de la France, que *De Serres avoit fait dès l'année* 1576. *un Livre plein d'injures contre le Traité de la République de Jean Bodin, qui lui fit une Réponſe aſſez vive ſous le nom déguiſé de Jean Herpin* (215). C'eſt ajoûter trois petites fautes à la principale; car, 1°. ce ne fut ni en 1574, ni en 1576, mais en 1579, comme on l'a vu ci-deſſus, que ce Libelle fut imprimé: 2°. ce ne fut point à ce Libelle, l'on a vu ci-deſſus que Bodin l'aſſure poſitivement, mais à un Ouvrage d'Auger Ferrier, qu'il répondit ſous un nom ſuppoſé: & 3°. enfin, ce nom ſuppoſé n'étoit point *Jean* mais *René* Herpin.

C'eſt ſans doute par une ſuite de l'erreur qui fait le ſujet de cette Remarque, que Mr. Fabricius a mis Jean de Serres dans ſon Catalogue des Auteurs qui ont écrit étant en priſon (216): en quoi il ſe tromperoit quand même *De Serres* ſeroit cet Auteur, puiſque *De la Serre* ne compoſa point ſon Ecrit en priſon, mais y fut mis pour l'avoir publié.

(*Q*) *On l'a quelque fois diviſé en pluſieurs Auteurs.*] Je ne ſuis point ſurpris que cela ſoit arrivé aux Compilateurs de l'*Index Librorum Prohibitorum*, qui d'un coté ſous le nom de *Joannes Serranus*, *Vivarienſis*, *Theologiæ & Philoſophiæ Profeſſor*, *Calvino Zuinglidmus*, repurgent ſon *Platon*, ſon *Inventaire*, & ſon prétendu *Synonymorum Theſaurus* (217), & de l'autre ſous le nom de *Joannes Serres*, *Gallus*, parlent de ſon *Apparatus ad fidem Catholicam*, & défendent abſolument la lecture de ſon *Hiſtoria Regum Franciæ* (218). Ces ſortes de Compilations ſont faites par de gens qui s'attachent moins à la Critique éxacte, & à la connoiſſance des Livres, qu'à cenſurer ſans trop d'éxamen tout ce qui leur eſt ſuſpect. D'ailleurs, je ne dis rien de la contradiction bizarre de défendre abſolument l'Hiſtoire de France de De Serres ſous le Titre d'*Hiſtoria de Regibus Franciæ* (219), & de la permettre après les corrections faites ſous le Titre d'*Inventarium Hiſtoricum ab exordio Monarchiæ Franciæ* (220). Mais je ſuis étonné qu'il ſoit arrivé auſſi à l'Auteur du Catalogue de la Bibliothéque de Mr. de Thou de couper cet Auteur en deux. Sous le nom de *Joannes Serranus*, il lui donne les *Commentarii Rerum in Gallia geſtarum* (221), & l'*Apparatus ad fidem Catholicam* (222); & ſous celui de *Jean de Serres*, il lui donne ſon *Inventaire de l'Hiſtoire de France* (223), & ſon Traité *de l'Immortalité de l'Ame* (224). König eſt auſſi tombé dans la même faute: il en fait trois Auteurs, deux JOANNES SERRANUS, à l'un desquels il donne le Platon, traduit en Latin en 1578, & à l'autre le *Commentaire ſur l'Eccléſiaſte*; & un JOANNES SERAEUS, à qui il donne l'*Inventarium generale Hiſtoriæ Franciæ* (225). Mr. Struve n'en fait que deux; *Joannes Serranus*, à qui il donne les *Commentarii*, & *Joannes Serreus*, à qui il donne l'*Inventorium* (226). Mr. Daniel Hartnac a fait de même dans la Réviſion, qu'il a faite du Catalogue d'Hiſtoriens, que J. Micrelius avoit mis à la tête de ſon *Syntagma Hiſtoriæ Univerſalis*; ſous *Johannes Serranus*, il lui donne l'*Hiſtoria Regum Franciæ a Pharam. ad Ludovicum XIII*, & ſous *Johannes Serarius* il lui donne les *Commentarii de Statu Religionis* (227). Mr. Beeman eſt encore dans le même cas: ſous *Serranus* il lui donne les *Pſalmi* & le TV *Auti Jeſuita*; & ſous *de Serres* il lui donne l'*Inventaire* (228).

(*R*) *On a quelques fois alteré ſon nom.*] Son nom étoit JEAN DE SERRES en François, & JOANNES SERRANUS en Latin, c'eſt ainſi qu'il l'écrivit lui-même à la tête de ſes Ouvrages dans ces deux Langues. Mr. Fleuri a dit qu'*il ne connoit point d'Auteur, à qui il ait mieux réüſſi de déguiſer ſon nom, & qu'il n'apprit, non ſans quelque ſurpriſe, que ce Joannes Serranus dont le Platon eſt ſi eſtimé . . . . . eſt le même Jean de Serres, qui a écrit l'Hiſtoire de France, ſous le nom d'Inventaire* (229). Entre ceux qui ont altéré ſon nom François, les prémiers qui ſe préſentent, ſont Mr.

(210) Naudæus, Bibliographia Polit. *pag.* 381.

(211) *C'eſt auſſi que ce Titre ſe trouve diſpoſé dans la* Biblioth. Exot. de Draudius, *pag.* 91; *dans la* Biblioth. J. Giraud, *Num.* 25111 *des in Octavo*; *& dans la* Bibliotheca Bibliothecarum, *Num.* 2521.

(212) La Croix du Maine, Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 110. *Un de ſes Ouvrages eſt intitulé* Copie de deux Diſcours faits à Monſeigneur le Duc (*d'Anjou ou de Brabant*) par le Sieur de la Serre, ſur les choſes memorables, advenues en Flandres, depuis la mort de feu Don Gioan; enſemble les intentions du Duc Casimir ſur les Affaires de France; *imprimés à* Paris, chez Frederic Morel, en 1578 *in* 8.

(213) Apologie de René Herpin, *folio* 4.

(214) *L'un étoit* Pierre de l'Hoſtal, *& l'autre* Auger Ferrier, *auteur qui a fait ſon Apologie ſous le nom de* René Herpin.

(215) Le Long, Bibliothéque Hiſtorique de la France, *pag.* 951, *col.* 1. *Voyez auſſi pag.* 629, *col.* 2, *où il marque l'Edition de ce Livre* en 1574

(216) Fabricii Bibliothec. Lat. *Supl. II, pag.* 207.

(217) Index Librorum prohibitorum, *pag.* 649, & 650.

(218) *Ibid. pag.* 724.

(219) *Ibid.*

(220) *Ibid pag.* 650.

(221) Bibliotheca Thuan. *Tom. I, pag.* 111.

(222) *Ibid. pag.* 70. (223) *Ibid. pag.* 346. (224) *Ibid. pag.* 100.

(225) König Bibliotheca, *pag.* 749.

(226) Struvii, Bibliotheca Hiſtorica, *pag.* 309. & 581; & *la* Table.

(227) Dan. Hartnaccus, *in* Catalogo Rithmeorum, *ſubjunctus* Hiſtoriæ Politicæ J. Micrelii, *Edit. Lipſ.* 1702, *in* 4.

(228) Beemanni, Catalog Bibliothec. Public. Francofurt. *pag.* 269, *col.* 1.

(229) Fleuri, Traité des Etudes, *pag.* 216, 217.

ment en 1598, & l'on a cru, qu'il avoit été empoiſonné (*S*). Il avoit été marié; mais je ne ſaurois dire, s'il a eu, ou s'il a laiſſé des Enfans, ni quels ont été ſes Parens (*T*).

Mr. Baillet (230), l'Auteur du *Cat. de la Bibliothéque de Mr. de Thou* (231), & pluſieurs autres, qui l'appellent *de Serre*. Mr. Placcius dit *de la Serre*; l'*Index Libror. prohibitor.* pag. 724, le nomme *Serres*. On gate auſſi ſon nom latin en diſant *Serranus* (232). L'Auteur de la *Bibliog. Hiſtor. Polit. Philologic.* Konig & Mr. Meibomius, l'appellent *Joannes Serrenus*. Le Père Jacob (233), & Mr. Struve écrivent *Serræus*. Boeclerus & Hartnac diſent *Serranus* (234). Deckerus en fait de même, & préfére mal-à-propos ce nom au véritable (235). Les Péres Quetif & Echard lui donnent le nom de *Serrevius*, & d'autres celui de *Serrius*.

(*S*) *Il mourut en* 1598, *& l'on a cru qu'il avoit été empoiſonné.*] C'eſt Cayet qui a répandu ce ſoupçon: voici comme il s'en exprime dans ſa *Chronologie Novenaire* (236). *Le Sieur de Serres, Miniſtre de la dite Réligion à Orange, lequel a fait l'Inventaire de l'Hiſtoire de France juſques à Loys XII, a ſenty leurs pointures pour avoir fait imprimer un Livre ſur ce ſujeƈt* (237); *& ſa mort ſubite ne fut ſans ſoupçon de meſchanceté.* Florimond de Remond & Richeome inſinuent la même choſe: l'un dans ſon *Anti-Papeſſe*, où il dit, qu'*on lui avança ſes jours* (238), & l'autre dans un Ecrit, cité ci-deſſus Remarque (*K*), Cit. (73). Cela ſe trouve plus expliqué dans l'*Index Librorum prohibitorum* (239), & comme on n'y cite rien, je ne ſçai d'où eſt tiré ce qu'on y lit. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'il mourut ſubitement.

Sorel, qui donna la 2. édition de ſa *Bibliothéque Françoiſe*, en 1667, dit que de Serres étoit mort il y a prés de ſoixante-huit ans (240). Cela s'accorde fort bien avec la Popeliniére (241), & avec le Père Pierre de St. Romuald (242), qui diſent, qu'il mourut en 1598. Mr. *Hallevordius*, qui donna ſa *Bibliotheca Curioſa* en 1676, & qui y parle de De Serres, comme vivant il y avoit environ quarante ans (243), ſe trompe pour le moins de trente-ſix ans. Il eſt ſûr qu'il étoit mort au mois de May de l'année 1598, lors de la tenue du Synode de Montpellier, puis qu'on y chargea *Mr. Julien de reciter les Mémoires & les Ecrits qui ſont entre les mains des Héritiers de ſon* Mr. de Serres (244). Cela ſe trouve confirmé par Jacob Spon, & par Grégorio Leti, qui nous marquent plus préciſément le tems & le lieu de cette mort. *Sur la fin de May* [1598], dit Spon (245), *mourut à Geneve Jean de Serres, qui s'y étoit retiré après avoir fait l'Hiſtoire de France. Perde la Vita*, dit Leti, *l'ultimo di Maggio . . . Giovanni di Serra, il quale s'era ritirato in Geneva doppo haver dato alla luce la ſua Hiſtoria di Francia: . . . . . morì di Febre & non di Peſte, per non eſſere in tal tempo communicata* (246). Il ſe contente d'obſerver, qu'on l'enterra dans le même lieu que ſa Femme, morte auparavant; *venne ſepolto nel luogo medeſimo della Moglie ſepolta prima:* mais Spon ajoûte qu'*il fut enterré le même jour que ſa Femme, & mis dans le même tombeau*: & cela eſt plus conforme à ce qu'en rapporte le Satirique d'Aubigné, qui eo vouloit à de Serres, comme on l'a pu voir en quelque endroit de ces Remarques, & qui ne manque pas d'emploïer malignement cette particularité dans ſa Confeſſion de Sancy, *J'ai grand regret*, dit-il (247), *à l'argent que Serres avoit porté à ſa Femme: car, elle mourut le même jour que ſon mari, ainſi qu'Ananias & Saphira.* Il eſt bien certain que ſa Femme vivoit encore peu de tems avant la mort de ſon mari; car, voici comme il en parle dans une de ſes Lettres à Caſaubon: *Uxorem tuam quam uxor mea avet videre.* Elle eſt datée *E Serrano noſtro* tt. *Auguſti* 1597, & elle ſe trouve parmi celles de Caſaubon.

(*T*) *Il avoit été marié, mais l'on ne ſait point s'il a laiſſé des Enfans, ni quels ont été ſes Parens.*] On vient de voir ce qui concerne ſa Femme à la fin de la Remarque précédente. Je trouve parmi les Miniſtres François dont on fit la liſte au Synode de Gap en 1603. un *Serres, Miniſtre de Montagnac* (248). Seroit-ce le même Miniſtre *Serres*, dit *Perrin*, Auteur de l'*Hiſtoire des Albigeois*, dreſſée dès 1606, ſelon les Epîtres à Scaliger, pag. 266 & 267? Je ne ſai s'il appartenoit en quelque choſe à nôtre De Serres. Olivier de Serres, qui a compoſé le *Théatre d'Agriculture & Ménage des Champs*, imprimé *à Paris, chez J. Metayer, en* 1600, *in folio*, & réimprimé diverſes fois depuis, étoit ſon Frére. C'eſt ce que Mr. de Thou nous apprend au CXXIX. Livre de ſon Hiſtoire. *Libellus* (249) *eo de re* (de Vermiculorum ſeriferorum cultura) *ſcriptus ab Olivario Serrano, Joannis, qui magnum numen in Literis meruit, fratre.* Caſaubon (250) parle auſſi d'un Frère de De Serres, qui étoit à l'Académie de Montpellier, ſeroit-ce le même que le précédent? Il eut auſſi une Sœur, dont le Fils nommé *Joannes Saignaus* fit la table de ſa *Defenſio pro vera Eccleſiæ Catholicæ Autoritate*. Brantome (251) parle d'un *Jean de Serres*, Financier & Commiſſaire des Vivres, & Sur-Intendant des Fortifications, en 1562. J'ignore s'il étoit de la même famille: j'en dis autant d'un *Louis de Serres*, qui a fait un Traité ſur *la Nature, Cauſes, Signes &c. de la Stérilité des Femmes*, imprimé *à Paris, en* 1625, *in* 8.

Il y a eu un Mr. *De Serres*, mort en priſon au Château de Guyſe: s'il étoit de la même famille, comme il eſt aſſez appatent, il nous en fait connoître l'origine dans une de ſes Lettres do 3. Mai 1714: en voici un Extrait. „ Ma Famille eſt originaire d'une terre apellée la Tour de Serres, prô„ che d'Orange; mais ce bien a paſſé par le partage „ des Filles à des Conſeillers du Parlement de Gre„ noble. Le dernier marié de ma Famille avoit é„ pouſé la Sœur du Marquis d'Aigremont en Lan„ guedoc, de la Maiſon de Rochemaure. Ce „ Marquis & ſon Père ont fini leurs jours au lit „ d'honneur: je veux dire dans les priſons de Pier„ re Ecoiſe à Lyon, pour fait de Réligion. La „ branche d'où je ſors s'eſt habituée à Paris: feue „ ma Mère avoit l'honneur d'être alliée de Mr. „ le Marquis de Heocourt, qui s'eſt retiré en An„ gleterre, & du Marquis de Feuquiere. Ma pe„ tite fortune étoit réduite en une Terre & quel„ ques effets qui m'ont été enlevez."

[210] Jugemens des Savans, *Tom. III, pag.* 457.

[211] *Tom I, pag.* 866.

[212] *Là-même, pag.* 70.

[213] Bibliotheca Pontificia, *pag.* 444.

[214] Dan. Hartnac, Catalogus Hiſtoricor. *ſui præcipue* Hiſtoræ Poloniæ. Boeclerii, de Scriptor. Græc. & Lat. *pag.* 32.

[215] De Scriptor. Adoop. *pag.* 202.

[216] *Tom. II, folio* 847.

[217] *C'eſt à dire, ſur le ſujet de la Réunion des deux Réligions. C'eſt le Livre, dont on a parlé ci-deſſus Remarque (K & N), num VI.*

[218] Anti-Papeſſe, *Chapitre XXIII, pag.* 78.

[219] *Pag.* 724.

[220] Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 372.

[221] Hiſtoire des Hiſtoires, *pag.* 379.

[242] Abrégé du Théſor Chronologique de Pierre de St. Romuald, *à la fin du Tome III, page* 36, *d'un petit Traité, intitulé* Méthode pour bien lire l'Hiſtoire.
[243] Joann. Hallevord. Bibliothec. Curioſ. *pag.* 203.
[244] Synodes, *pag.* 231.
[245] J. Spon, Hiſtoire de Geneve, *pag.* 113.
[246] Hiſtor. Genev. *Part. III, pag.* 371, 372. *Il cite la* Memoria della Chieſa e del Colonel Wis.
[247] Confeſſion de Sancy, *Liv. II, Chap. IX, pag.* 549.
[248] Synodes, *Tom. I, pag.* 291.
[249] *Ce petit Livre eſt intitulé* Cueillette de la Soye, pour la nourriture des Vers qui la font, *& imprimé à* Paris, chez J. Metayer, en 1599, in 8. *Voïez le* Catalogus Bibliothecæ Thuanæ, *Tom. II, pag.* 110, *& la* Bibliotheque de J. Gimaud, *où l'on a mis mal à-propos* 1579. *c'eſt une faute d'impreſſion.*
[250] Caſaubonus, Epiſtola CXLV. *Monſpelii a. d. Idibus Junii* 1597, *pag.* 78. *Voïez auſſi la Lettre* MXX.
[251] *Tom. VIII, pag.* 135, 136. *de ſes Oeuvres.*

SEVARAMBES, Peuple imaginaire de la Terre Auſtrale, du nom duquel on s'eſt ſervi pour débiter un nouveau Syſtéme de Réligion Naturelle, & de Gouvernement. Voïez les Remarques (*B*), (*C*), & (*D*) de l'Article ALLAIS.

'sGRAVESANDE (GUILLAUME JACOB) (a), iſſu d'une ancienne Famille patricienne de Delft (*A*), nâquit à Bois le Duc (*B*), le 27. Septembre 1688. Par ſa Grand-Mère il deſcendoit du fameux Jean Heurnius (*C*). Son Père chargé d'une nombreuſe Famille (*D*), ne négligea rien pour l'éducation de ſes Enfans: & entre

[a] Cet Article n'a point été dreſſé par Mr. MARCHAND; il eſt entiérement de ma compoſition.

Le ſouvenir reconnoiſſant que je conſerve pour l'amitié, dont Mr. 'sGRAVESANDE m'a honoré pendant les derniers années de ſa vie, m'a déterminé à donner ſur ce grand Homme, & ſur ſes Ouvrages, des idées plus juſtes que toutes celles qu'on en a. Il étoit intime ami de Mr. MARCHAND: ainſi j'ai cru pardonnerai de lui avoir accordé une place dans l'Ouvrage de celui-ci; la ſeule choſe qui pouvoit faire de la peine, c'eſt que ce ſoin par Mr. MARCHAND lui-même qui eut compoſé cet Article: il en auroit mieux valu. Je dois avertir que quand je rapporte quelques faits, ſans les appuier d'aucune autorité, c'eſt que je les tiens de la bouche même de Mr. 'sGravesande; lorſque je cite les Mémoires Communiqués, j'entens par là des éclairciſſemens qui m'ont été fournis par Mr. JEREMIE 'sGRAVESANDE, Frére de celui dont il eſt queſtion ici. Je fais auſſi ſouvent mention de Lettres Manuſcrites; ce ſont toutes celles que j'ai trouvées parmi les Papiers de Mr. 'sGRAVESANDE, que Mr. SACRELAIRE, ſon Beau-Frére, a eu la bonté de me communiquer. Remarque de l'Editeur.

(*A*) *Iſſu d'une ancienne Famille patricienne de Delft.*] Le nom de cette Famille eſt STORM VAN 'sGRAVESANDE; mais pour abréger elle a pris quelques fois le ſeul nom de *Storm*, & quelques fois le ſeul nom de *'s Gravesande*. J'ignore qu'elle eſt l'origine de ce dernier nom. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle l'a eu depuis long tems. Mr. Jeremie 'sGravesande, Frére de celui dont il s'agit dans cet Article, a entre les mains un Extrait authentique du Regiſtre des Héraults d'Armes du tems de Philippe, Duc de Bourgogne, qui marque que les Armoiries, peintes dans cet Extrait, ſont celles de la noble Famille de *Storm van 's Gravesande*, Originaire de la Province de Hollande: & ces Armoiries ſont les mêmes que cette Famille a encore (r). Elle a fourni des Magiſtrats à la Ville de Delft dès l'année 1419. (2). En 1568. il y eut un Guillaume, & un Corneille 's Gravesande, qui furent bannis & eurent tous leurs biens confiſqués par ſentence du Duc d'Albe, pour avoir été, comme s'exprime la ſentence, du nombre des principaux partiſans du Prince d'Orange, qui étoient attachés à la nouvelle Réligion. Ce Corneille, que je viens de nommer, eut un Fils, qui ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa piété. Il eſt connu dans l'Hiſtoire de Delft, ſous le nom de *Arnoldus Cornelii*. Ses Parens, pour le ſouſtraire à la perſécution, l'envoiérent étudier en Théologie hors du Païs. Quand il eut fini ſes études, l'Egliſe de Frankendaal, dans le Palatinat, le nomma pour ſon Paſteur: il y reſta juſqu'en 1573: alors il fut appellé à l'Egliſe de Delft, où il remplit juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1605, tous les devoirs d'un Homme de ſa Profeſſion avec une telle application, que ſa mémoire y eſt encore en vénération. Après ſa mort, la Claſſe de Delft, pour témoigner l'eſtime qu'elle avoit pour ce digne Paſteur, fit imprimer un Livre, qu'il avoit compoſé; en voici le Titre: *Chriſtelyke Betrachtinge der Gelooviger Zielen, over het Gebed onzes Heeren Jeſu Chriſti; mietsgaeders noch een aandachtige Meditatie over de drie eerſte verſen des derden Capittels van den eerſten Brief Johannis.* On a encore de lui un autre Ouvrage, ſous ce Titre: *Zes Predikatien over het Lyden, Sterven, ende Begraven onzes Heeren Jeſu Chriſti, wal aandachtige en godvruchtige Overdenkingen* (3).

[r] Mémoires communiqués.

[2] Beſchryving der ſtadt Delft, door Reinier Boitet, 1729, in folio, *pag.* 106.

[3] Beſchryving van Delft, *pag.* 705.

(*B*) . . . . . *il nâquit à Bois le Duc.*] Ce fut le Grand-Père de nôtre 's Gravesande qui alla s'établir dans cette Ville, après qu'elle fut entrée ſous l'obéiſſance des Etats Généraux. A la recommandation du Prince d'Orange, FREDERIC HENRI, il y obtint des Etats divers emplois, qui le déterminérent à s'y fixer (4).

[4] Mémoires communiqués.

(*C*) *Par ſa Grand-Mère il deſcendoit du fameux Jean Heurnius.*] Elle étoit Fille de Otto Heurnius, Fils de *Jean* (5). Celui-ci nâquit à Utrecht en 1543, & dès ſon enfance on eut une preuve, qu'il ſeroit un jour un très grand Médecin; mais une preuve que peu de gens voudront admettre. Il ne s'endormoit point nous dit ſon Panegyrille (6), par l'agitation de ſon berceau, comme les autres Enfans; mais en jouïnt avec un petit chien. On ne devinera pas comment cela préſagéoit ſon habileté future: pour cela il faut ſavoir, qu'Eſculape avoit toujours un chien avec lui pour fidéle compagnon. Après avoir appris à Utrecht les principes de la Latinité, il fut envoïé par ſes Parens à l'Univerſité de Louvain, où il s'appliqua à la Médecine. Il s'y arrêta deux ans, & enſuite il alla à Paris, où il continua ſes Etudes ſous le célébre Duret, qui conçut pour lui beaucoup d'amitié. De-là il paſſa en Italie, où après avoir fini ſes Etudes en Médecine, il prit le grade de Docteur. Il revint dans ſa Patrie âgé de 30. ans; il s'y maria avec Chriſtine Bayers, & peu de tems après il fut fait Conſeiller & Echevin de la Ville d'Utrecht; mais la grande réputation qu'il s'étoit faite par la pratique de la Médecine, engagea les Curateurs de l'Univerſité de Leyde, à l'appeller à la chaire de Profeſſeur en Médecine de leur Académie. Il s'y rendit en 1581, & y enſeigna avec beaucoup d'éclat juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1601. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, qui lui firent une très grande réputation. Il eut onze Enfans, parmi leſquels il y en eut un nommé Otto, qui fut auſſi Médecin (7). Ce fut le Père de la Grand-Mère de nôtre 'sGravesande.

[5] Illuſtrium Hollandiæ & Weſtfrisiæ Ordinum Academia Lugdano-Batava, *pag.* 235.

[6] *Ibidem.*

[7] *Ibidem*, *pag.* 226 & ſuiv.

(*D*) *Son Père chargé d'une nombreuſe Famille.*] Il s'appelloit THEODORE 'sGRAVESANDE; & il étoit Préſident de la Ville de Bois le Duc, Receveur général des Bourſes, & Biens Eccléſiaſtiques fondés pour les Etudes, Controlleur des Droits d'entrée & de ſortie ſur les Marchandiſes dans la Ville de Bois le Duc, & Receveur des Domaines & Biens Eccléſiaſtiques pour le Prince d'Orange dans ſa Baronnie de Kraïendonk, la Ville d'Eyndhoven, & autres terres Seigneuriales, ſituées dans la Maîrie de Bois le Duc.

Il eut dix Enfans, deux Filles & huit Fils. Une Fille & deux Fils moururent dans l'enfance. Ceux qui ſont parvenus à un âge plus avancé, ſont 1°. ſa Fille *Johanna Cornelia*, qui épouſa un Mr. Evert Tulleken, d'une Famille diſtinguée de Gueldres, Magiſtrat de Bois le Duc: elle a laiſſé une Fille, actuellement Epouſe de Mr le Baron de Someren de Vrynes, Seigneur de Croy & Siphout. 2°. *Pierre*, Magiſtrat de Bois le Duc, qui a laiſſé des Enfants de deux Femmes, dont l'aîné nommé *Laurens*, eſt Directeur Général de la Colonie d'Yſſequebo, qu'il gouverne avec toute la ſageſſe & la prudence poſſible. 3°. *Ewout Hendrik*, auſſi Magiſtrat de Bois le Duc, qui a eu cinq enfans, dont trois vivent encore, ſavoir *Nicolas*, Magiſtrat de Bois le Duc, *Charles*, Capitaine d'Infanterie, & une Fille, qui a épouſé un Mr. *Bisdom*, auſſi Magiſtrat de Bois le Duc. 4°. *Guillaume Jacob*, celui dont il eſt queſtion dans cet Article. 5°. *Laurens*, mort une année avant que ſes Frères allaſſent à l'Académie, où il devoit les accompagner. 6°. *Cornelis Chriſtian*, mort ſans avoir été marié. 7°. *Jérémie*, qui a été pluſieurs fois Préſident de la Magiſtrature de Bois le Duc; je lui ſuis redevable de ce que je dis ici de ſa Famille. C'eſt un Magiſtrat très diſtingué par ſa probité; je m'étendrois d'avantage ſur ſon ſujet, ſi les liaiſons d'amitié que j'ai avec lui, ne m'impoſoient l'obligation de ménager ſa modeſtie en ſupprimant ſon éloge.

(*E*)

entre les Précepteurs qu'il leur donna, il y en eut un nommé Tourton, ſous lequel nôtre Guillaume Jacob prit un goût particulier pour les Mathématiques, (*E*). En 1704, il alla à l'Académie de Leyde avec deux de ſes Frères. Quoiqu'il s'y appliquat à l'étude du Droit, il n'y négligea pas ſon étude favorite, je veux dire celle des Mathématiques; il y compoſa ſon Eſſay de Perſpective (*F*). En 1707, les trois Frères furent reçus Docteurs en Droit le même jour (*G*); après quoi ils allérent s'établir à la Haye pour s'y appliquer à la pratique du Barreau. Celui dont nous parlons s'y lia bien-tôt avec tout ce qu'il y avoit de Gens de Lettres, & en 1713, il fut un des principaux Membres de la Société qui ſe forma pour la compoſition du Journal Littéraire (*H*). Il y inféra pluſieurs pièces (*I*), qui contribuérent beaucoup à la répu-

(*E*) *Il eut un Précepteur nommé Tourton, ſous lequel il prit un goût particulier pour les Mathématiques.*] Ce Mr. Tourton étoit un Homme de mérite, & qui s'étoit appliqué particuliérement aux Mathématiques: il trouva en nôtre jeune 's GRAVESANDE toutes les diſpoſitions les plus heureuſes à profiter de ſes Leçons. Il étoit né Mathématicien, on s'en apperçut dès ſa plus tendre enfance. Dans l'Ecole où il apprenoit à chiffrer, quand ſon Maître s'abſentoit, il le prépoſoit ſur ſes Camarades, pour leur donner des Leçons d'Arithmétique à ſa place. Avec de pareilles diſpoſitions, on comprend aiſément combien il profita d'un Précepteur tel que Mr. Tourton; il fit dans les Mathématiques des progrès ſi rapides, que celui-ci étoit obligé d'étudier jour & nuit pour être en état de donner des Leçons à ſon Elève. Quand il l'eut quitté, il alla s'établir à Surinam, où il n'oublia pas ce cher Diſciple; il entretint avec lui un commerce de Lettres, où l'on voit avec plaiſir la joie avec laquelle il recevoit les Ouvrages qu'il avoit publiés, & qu'il avoit ſoin de lui envoier fort régulièrement: la ſatisfaction avec laquelle il avouë, que ſouvent il n'étoit en état de les entendre qu'à force d'application, a quelque choſe de touchant. On trouve une Lettre de ce Mr. Tourton dans le Journal Littéraire, ſur une particularité intéreſſante d'Hiſtoire naturelle (8).

[8] *Voyez ce le Tome II, pag. 441.*

(*F*) *Etant à l'Académie, il y compoſa ſon Eſſay de Perſpective.*] C'eſt ici le premier Ouvrage de Mr. 's Graveſande; il l'avoit fini avant qu'il eut atteint l'âge de 19 ans: mais pour l'éxaminer plus à ſon aiſe, il eut la ſage précaution de ne le publier que quelques années après, ſous ce titre, *Eſſay de Perſpective par* G. J. 's GRAVESANDE, *Docteur en Droit*, imprimé *à la Haye*, chez *la Veuve d'Abraham Troyel*, 1711. Je lui ai entendu dire qu'il le compoſa en partie dans un Collége, où les ordres de ſon Père l'obligeoint d'aſſiſter, mais qui ne lui plaiſoit pas. Pendant que les autres Etudiants écrivoient ce que le Profeſſeur leur dictoit, lui traçoit des Figures, & travailloit à ſa Perſpective. Quoique cet Ouvrage ſe reſſente un peu de la jeuneſſe de l'Auteur, & de la maniére dont il a été fait, quant au ſtile, & à l'ordre; on y découvre cependant par tout le profond Géomètre, qui reſoud les problêmes les plus difficiles de la Perſpective avec beaucoup de génie, & avec toute la clarté poſſible. Auſſi eut-il une approbation générale, & mit en rélation ſon Auteur avec les principaux Mathématiciens de ce tems-là. Pour preuve de ce que j'avance, je me contenterai d'alléguer le ſeul témoignage du célébre JEAN BERNOULLY; on ſait de quel poids eſt le témoignage de ce Savant, ſi peu prodigue d'éloges. Voici ce qu'il écrivoit à Mr. 's GRAVESANDE, dans une Leure datée de Bâle le 20. Mars 1714, en lui envoiant ſon *Eſſay d'une nouvelle Théorie de la Manœuvre des Vaiſſeaux*. „ Je vous ſupplie de l'accepter," lui dit-il, „ comme venant d'une Perſonne qui a beaucoup „ d'égard & de conſidération pour votre mérite „ & ſavoir dans les Mathématiques, dont j'ai „ vu une preuve ſuffiſante par l'excellent Traité „ ſur la Perſpective que vous avez publié, & „ que mon Neveu a eu la bonté de me prêter. „ J'y ai trouvé pluſieurs régles fort ingénieuſes & „ très commodes pour la Pratique, que l'on ne „ trouve pas par-tout ailleurs. Il ſeroit à ſouhaiter que vous priſſiez la peine d'écrire ſur les „ autres parties de l'Optique avec la même netteté, & avec la même addreſſe que vous l'avez „ fait ſur la Perſpective."

Mr. 's Graveſande ſe détermina à écrire ſur la Perſpective, par la difficulté qu'il trouva à appliquer à des cas particuliers les Régles générales données par les Auteurs, qui avoient écrit avant lui ſur cette Science; il crut devoir ſe frayer une route nouvelle; il y réüſſit; & pour faciliter l'uſage de la Perſpective, il a fait trois choſes dans ſon Ouvrage. 1°. Pour réſoudre les Problêmes les plus généraux, qui fondent toute la pratique, il donne pluſieurs Méthodes nouvelles & plus faciles, que celles dont on uſe communément. Il en donne pluſieurs, parce que l'application d'une même régle, n'eſt pas également commode dans tous les cas, & qu'ainſi il eſt utile d'en avoir à choiſir. 2°. Les Méthodes générales dont on s'eſt ſervi étant impraticables dans quelques occaſions particuliéres, pour remédier à ce défaut, il en a ajoûté d'autres, plus mal-aiſées à la vérité, mais que certains cas rendent abſolument néceſſaires. 3. Enfin, quand par le moyen des Problêmes généraux, il eſt fort difficile de réſoudre un Problême particulier, il en a donné une ſolution à part (9). A la fin du Livre il a ajoûté la Déſcription de deux Chambres obſcures de ſon invention, & un Traité ſur leur uſage pour le Deſſein; c'eſt ſans contredit ce qui a jamais été écrit de plus intéreſſant ſur ces machines. On trouve la Deſcription de la plus grande de ces Chambres obſcures dans l'Edition des *Récréations Mathématiques d'Ozanam*, faite en 1723. Voïez en le Tome I, page 416, & ſuivantes.

[9] *Eſſay de Perſpective, Préface 97.*

Cet Eſſay de Perſpective étant devenu fort rare, l'Auteur avoit reſolu d'en donner une nouvelle Edition in 4°, conſidérablement changée. Il avoit même déjà fait graver les Planches. Mais malheureuſement il eſt mort avant que d'avoir mis par écrit aucun de ſes changemens. Quand il vouloit publier un Ouvrage, ſa coutume étoit de l'avoir tout compoſé en tête, & de ne le mettre ſur le papier qu'à meſure que les Imprimeurs avoient beſoin de copie.

(*G*) *Les trois Frères furent reçus Docteurs en Droit le même jour.*] Ces trois Frères étoient Ewout Henri, Guillaume Jacob, & Corneille Chriſtian. Ce fut le 25. Octobre 1707, qu'ils prirent le grade. La Diſſertation Inaugurale, que le ſecond défendit dans cette occaſion, étoit intitulée *de Autocheiria*. On y trouve tous les Argumens contre le Suicide, rapportés avec beaucoup de clarté & d'ordre.

(*H*) *Il fut un des principaux Membres de la Société qui ſe forma pour la compoſition du Journal Littéraire.*] Ce Journal, le meilleur peut-être qui ait été fait, a ſubi différentes révolutions, comme la plûpart des Livres de cette eſpéce. Il fut commencé au Mois de Mai de 1713, par une Société de jeunes Gens, tous diſtingués par leur génie & leur ſavoir; & étroitement unis par les liens de l'eſtime & de l'amitié. Les principaux d'entr'eux étoient Mrs. 's Graveſande, Marchand, van Effen, Sallengre, Alexandre, & St. Hyacinthe, Auteur badin du Chef d'Oeuvre d'un Inconnu; Ouvrage qu'on attribua à toute la Société, quoique les autres Membres qui la compoſoient n'y euſſent aucune part que par quelques plaiſanteries, inſérées dans le Livre, comme autant de Notes *Variorum*: c'eſt ainſi par éxemple que Mr. s'Graveſande y eſt Auteur des Notes, qui ſont rapportées ſous l'épithéte d'*Ianius*, nom qui lui fut donné à cauſe de ſon application à l'Algébre, où l'on ſait que la Lettre *x* eſt ſouvent emploiée. Les Extraits fournis pour le Journal par chacun d'eux, étoient éxaminés dans une Aſſemblée générale de la Société, avec toute la ſévérité poſſible

[10] Journal Littéraire, *Tom. XIII, pag. 111, de l'Avertiſſement.*

ſible (10). Là, ils rejettoient ſans miſéricorde ce qui n'étoit pas approuvé de tous ; & ils s'éguaroient ſouvent aux dépens de ceux dont ils rejettoient les piéces, auſſi-bien que des Savans qui leur écrivoient de tous côtés, & dont les Lettres graves ſervoient quelquefois de texte aux plaiſanteries de cette jeuneſſe vive & érudite.

Ils continuérent ce Journal ſans interruption juſqu'à l'année 1722: & ils en donnérent 10 Volumes complets, avec la premiére partie du Tome XI, & celle du Tome XII. Alors, Johnſon Libraire de la Haye, qui avoit été l'Imprimeur du Journal, aïant été obligé de quiter ſon négoce; ce Livre ceſſa de paroître, & ſes Auteurs ſe diſperſérent.

Mr. 'sGraveſande, qui conſervoit de l'affection pour ce Journal, travailla à former une nouvelle Société pour ſa continuation ; ſécondé par Mr. Marchand, il y réüſſit. En 1729, il recommença, & ceux qui y travaillérent furent Mrs. 'sGraveſande, Marchand, De Superville, De Joncourt, Secretaire, Pelerin, Caruſſe, & De Haes, tous domiciliés en Hollande. Mr. s'Graveſande chercha encore à leur aſſocier des Etrangers: pour cela il s'adreſſa à Mr. Calandrin, ſon ami, alors Profeſſeur en Mathématiques & en Philoſophie à Genéve, préſentement Membre du Conſeil de cette République. Voici ce qu'il lui écrivit là-deſſus en 1728. „ autrefois j'ai eu quelque part au Journal Littéraire qui s'imprimoit à la Haïe. Ce „ Journal qui a été mal pendant aſſez de tems, „ & enſuite interrompu, doit ſe renouveller, & „ il s'eſt formé une ſociété pour y travailler. „ Un teſte de tendreſſe pour ce Journal, fait que „ je m'intéreſſe à ce qui peut le faire valoir. Je vous „ demande des Nouvelles Littéraires, & à cette „ priére j'en ajoûte une autre, c'eſt que ſi vous „ avez quelques Piéces à faire imprimer, trop petites pour être imprimées à part, de me les envoier pour être inſérées dans le Journal."

Mr. 'sGraveſande s'adreſſa auſſi pour le même ſujet à Mr. Cramer, Collégne de Mr. Calandrin dans la chaire de Mathématiques, & ſon ami intime. Ces deux Meſſieurs acceptérent la propoſition que leur fit Mr. 's Graveſande, & fournirent pour le Journal des Extraits fort bien travaillés.

Ce Journal reparut donc ſous le même titre à la Haïe, en 1729, chez P. Goſſe & J. Neaulme, qui en avoient acheté le droit de Copie de Johnſon. Ces deux Libraires, pour rendre leur Ouvrage complet, publiérent la 2e. partie du Tome XI & XII, mais faite, par des Auteurs qui n'étoient ni de la prémiére Société ni de la ſeconde. Celle ci travailla au Tome XIII, & continua l'Ouvrage juſqu'au 30. Juin 1732, où finit le XIX. Tome. Alors les Libraires, qui imprimoient cet Ouvrage, l'aiant fait paſſer en d'autres mains, la Société en fit imprimer la continuation à Leide chez Théodore Haak & Samuel Luchtmans, mais ſous le titre de *Journal Hiſtorique de la République des Lettres*; & elle en publia 3 volumes. A la fin de 1733, le Journal ceſſa tout à fait.

(*I*) *Il y inféra pluſieurs Piéces qui contribuérent beaucoup à la réputation de cet Ouvrage.*] Je ne parlerai point des Extraits dont Mr. 'sGraveſande fut Auteur, pluſieurs de ceux qui roulent ſur des Ouvrages de Phyſique ou de Mathématiques, ſont de lui. Ce qui ſera le ſujet de cette Remarque, ce ſeront les Diſſertations entiérement de ſa compoſition, qu'il a placées dans ce Journal. Je ne rangerai point dans ce nombre deux Réponſes qu'il fit à des Lettres de Mr. Nic. Hartſoeker (11), à l'occaſion de l'Extrait qu'il avoit donné de la *Suite des Conjectures Phyſiques* de cet Auteur (12), non plus qu'un Avertiſſement qui précéde une Lettre de Mrs Ch. & Th. Hartſoeker, (13). Ces Piéces ne ſont propres à faire connoître Mr. 'sGraveſande que comme Journaliſte, & c'eſt comme Auteur que je l'enviſage ici.

[11] Journal Littéraire, *Tom. III, pag. 415, & Tom. IV, pag. 179.*

[12] *La même Tome II, pag. 221.*

[13] *La même Tome XVI, pag. 267.*

La Phyſique aïant toujours fait ſon occupation favorite, il s'appliqua à inventer ou à perfectionner les Machines, dont il avoit beſoin pour éclaircir les différentes parties de cette Science. La prémiére qu'il travailla à rendre plus parfaite, fut la Machine Pneumatique, à laquelle il fit à diverſes repriſes des changemens, qui enfin l'ont portée au point de perfection où nous la voions aujourd'hui. Occupé à cela, il remarqua que les Ouvriers étoient dans l'erreur touchant la longueur des Pompes, qu'on employoit à tirer l'air du Récipient. On croïoit que les plus longues, produiſoient le plus grand éfet. Mr. 'sGraveſande ſe convainquit du contraire, & céla l'engagea à inférer dans le IV. Tome du *Journal Littéraire* pag. 182, des *Remarques ſur la Conſtruction des Machines Pneumatiques & ſur les Dimenſions qu'il faut leur donner.* Il y réſoud pluſieurs beaux problémes qui ont rapport à ces machines ; il y démontre que les grandes Pompes n'ont pas ſur les petites les avantages qu'on s'imagine, & que de toutes celles qui ſont de même diamétre, les plus courtes reduiſent l'air dans le moins de tems à un dégré déterminé de rarefaction. Mr. Nicolas Bernoulli eſt le ſeul après lui qui ait travaillé ſur la même matiére; voici ce qu'il lui en écrivit dans une Lettre datée du Bâle le 21. Octobre 1715. „ La Piéce qui paroit ſous votre nom „ dans le Journal eſt très belle, & le problême „ de la longueur des Pompes Pneumatiques eſt „ très bien reſolu. Sur ce que vous m'avez dit „ touchant ce problême dans la Lettre que vous „ m'avez fait l'honneur de m'écrire de Londres, „ je m'y ſuis auſſi appliqué, & j'en ai trouvé la „ même ſolution mais par un chemin différent. „ Je n'ai pas eu recours aux ſuites infinies, ni à „ la méthode du retour des ſuites. Je me ſuis „ ſervi d'un Théoréme que j'ai découvert il n'y „ a pas longtems pour la conſtruction des Logarithmes, & qui m'a conduit à une équation algébrique ordinaire de 3. dégrés, dont j'ai trouvé la racine par les méthodes ordinaires des approximations. Cette méthode eſt un peu plus „ longue que la votre" . . . . Mr. Bernoulli détaille enſuite cette méthode, qui eſt très ingénieuſe.

Mr. 'sGraveſande promet dans cette diſſertation, qu'elle ſera ſuivie d'une autre, dans laquelle il s'attachera principalement à expliquer la conſtruction des Machines Pneumatiques ; mais d'autres occupations l'ont empêché de tenir parole : il l'avoit cependant commencée; toutes les planches qui repreſentent celle de ces Machines qu'il avoit inventée, tant en entier, que par parties, ont été gravées; il y en a 8. mais malheureuſement l'explication de ces planches n'a jamais été faite. C'eſt dommage: les Ouvriers y auroient trouvé, tout ce qui leur étoit néceſſaire pour la conſtruction de ces Machines.

Dans le Tome V. du *Journal Littéraire* pag. 254. On trouve une Lettre ſur le Menſonge qui eſt de la façon de Mr. 'sGraveſande. Cette Piéce eſt à mon avis ce qui a jamais été écrit de mieux ſur la matiére dont il y eſt queſtion. L'Auteur recherche quel eſt le fondement de l'obligation qui engage les hommes à dire la vérité; & ſi cette obligation a lieu dans toutes les occaſions que nous avons de parler. Tout ce qu'il avance eſt appuié ſur des principes inconteſtables, & eſt un vrai modéle de la maniére dont il faut raiſonner en Morale. Dès que cette Piéce parut, chacun tacha de déviner qui en étoit l'Auteur. Mr. Barbeyrac, que y étoit le plus intereſſé, parce qu'il y trouvoit démontrées des propoſitions, qui ne s'accordoient pas avec ſes idées, fit des efforts inutiles pour découvrir de qui elle étoit. Il ne penſa pas même à Mr. 'sGraveſande. Un jeune homme, uniquement occupé de ce qu'il y a de plus ſublime dans les Mathématiques, ne lui paroiſſoit pas capable de compoſer une Diſſertation de Morale, qui annonçoit un homme qui avoit profondément médité ſur la matiére.

Cette Lettre ſe trouve dans le Journal à la ſuite d'un Extrait de 4 *Diſcours* de Mr Jaques Bernard, joints à ſon Traité de l'*Excellence de la Religion.* Le IV, de ces Diſcours roule ſur le Menſonge, & l'Auteur y combat le Menſonge officieux. Mr. 'sGraveſande ne fut pas convaincu de la ſolidité de ſes raiſons; il les éxamina dans une autre Diſſertation, qui ſe trouve dans la 2de Partie du XI. Tome du Journal, pag. 344. Son but dans cette Piéce n'eſt pas d'y établir la légitimité du Menſonge officieux; il y veut ſimplement faire voir, que les argumens de Mr. Bernard ne ſuffiſent pas pour la détruire; & quoi qu'elle ſoit d'un genre différent de la précédente, n'étant que pure controverſe, on s'apperçoit aiſément qu'elle eſt partie de la même main. On y trouve la même ſolidité & la même clarté.

Dans le Tome X, pag. 234. Mr. 'sGraveſande

de inféra une Lettre ſur la Liberté. Pendant qu'il étoit à l'Academie, il avoit été un grand Partiſan de la Liberté d'indifférence; mais enſuite ayant examiné la queſtion plus mûrement, il comprit qu'il étoit impoſſible que l'homme ſe déterminat jamais que pour le parti où il trouvoit les raiſons, ou les motifs les plus forts, & que par conſéquent il y avoit toujours une ſorte de néceſſité dans toutes ſes actions. Néceſſité qui ne détruit cependant point ſa Liberté. Cela le détermina à publier cette petite Piéce, où l'on trouve les fondemens de ſon ſentiment ſur la Liberté, que j'expliquerai plus au long dans la ſuite, (14).

(14) *Voyez ci-deſſus* Remarque (T).

Dans la prémiére partie du Tom. XII, pag. 1. On trouve un *Eſſay d'une Nouvelle Théorie ſur le Choc des Corps par Mr. 's Gravesande*, & à la page 190, du même volume, un *Supplément* à cet Eſſay. Avant Mr. Leibnitz, tous les Phyſiciens croioient que la Force des Corps en mouvement étoit proportionelle à leur maſſe, multipliée par leur viteſſe. Mr Huygens entrevit qu'il falloit eſtimer la Force autrement; dans ſes démonſtrations tant des Pendules que du Choc, il déduiſit tout de la conſidération des hauteurs auxquelles les Corps peuvent monter, leſquelles, comme il eſt connu, ſont proportionnelles aux quarrez des viteſſes. Mais ce qu'il n'avoit fait qu'entrevoir, fut clairement développé par Mr. Leibnitz; celui-ci dit (15) poſitivement, que la Force eſt proportionnelle au produit de la maſſe par le quarré de la viteſſe, & que cette Force devoit être diſtinguée de la quantité du mouvement, qui étoit effectivement proportionelle à la maſſe multipliée par la viteſſe. Une pareille nouveauté en Phyſique ne fut pas généralement reçue; il s'éleva des adverſaires contre ce ſentiment de Mr. Leibnitz, qui le combattirent vivement; ce'ui-ci repliqua; & les Savans ſe partagérent, les uns reſtant dans l'ancien ſyſtéme, & les autres adoptant le nouveau. Mr. 's Gravesande fut d'abord du nombre des prémiers; il chercha même à refuter Leibnitz en ajoûtant les expériences aux raiſons triomphantes qu'il croïoit avoir contre lui. La Force dans un Corps en mouvement n'étant autre choſe que la capacité d'agir, elle doit être meſurée par l'effet entier qu'elle produit. Partant de ce principe, il conclut que des Forces ſeroient égales, ſi en ſe conſumant elles produiſoient des effets égaux. Rien n'étoit plus facile que d'imaginer une expérience où ce cas eut lieu. Mr. le Marquis Poleni en avoit déjà fait une (16); mais Mr. 's Gravesande n'avoit pas encore vû l'Ouvrage où il en rend compte. On ſait que différens Corps qui tombent, parcourent des eſpaces qui ſont comme les quarrez des viteſſes qu'ils acquiérent durant leur chute. Si donc l'on a divers Corps, égaux en volume, mais de maſſes différentes, & qu'on les laiſſe tomber ſur de la terre glaiſe de différentes hauteurs, les cavités qu'ils y imprimeront devront être entr'elles, comme la maſſe de chacun d'eux multipliée par la racine quarrée de la hauteur d'où il eſt tombé, au cas que la Force ſuive la raiſon de la maſſe multipliée par la viteſſe. Mr. 's Gravesande inventa une Machine à l'aide de laquelle il put faire commodément l'expérience. Il ne doutoit point du ſuccès qu'elle auroit; mais ſa ſurpriſe fut grande, quand il vit que des boules d'un volume égal, & de maſſes différentes, imprimoient ſur l'argile des cavités égales, quand les hauteurs d'où elles tomboient étoient en raiſon inverſe des maſſes. Leurs Forces étoient donc égales; or elles ne pouvoient l'être ſi la Force ne ſuivoit pas la raiſon de la maſſe multipliée par la hauteur d'où le Corps tombe, ou, ce qui eſt la même choſe, par le quarré de la viteſſe. Comme il ne cherchoit que la vérité, le préjugé où il avoit été juſqu'alors ne l'en détourna point, il l'embraſſa dès qu'elle ſe preſenta à lui. Ce fut même avec un tranſport, qui ſurprit ſon Beau-Frère, Mr. Sacrelaire, qui ſe trouvoit par hazard alors dans la même chambre. Il l'entendit s'écrier, *Ah! c'eſt moi qui me ſuis trompé:* là deſſus s'étant approché pour ſavoir ce dont il s'agiſſoit, il repéta devant lui l'expérience avec la même ſatisfaction qu'il auroit euë, ſi elle avoit confirmé le ſentiment qu'il avoit défendu juſqu'alors. Je tiens ce détail de Mr. Sacrelaire lui-même, & il m'a paru aſſez intéreſſant pour devoir être placé ici.

(15) *Voyez Acta Eruditorum, anno 1686, pag. 161.*

(16) *Voyez ſon Traité de Coſmicis §. 118.*

Dès ce moment Mr. 's Graveſande enviſageant la choſe ſous un autre point de vue, fit de nouvelles expériences, qui le confirmérent de plus en plus dans le ſentiment qu'il venoit d'embraſſer, & qui lui firent découvrir une Théorie toute nouvelle ſur le choc des Corps; c'eſt celle qu'il explique dans la Diſſertation que nous avons indiquée. Avant lui perſonne n'avoit traité cette matiére, ſuivant les principes de Leibnitz; c'eſt lui qui le prémier l'a reduite en Syſtéme, & qui l'a appuiée par des expériences qui devoient lever tout ſcrupule. Cela n'arriva cependant pas: d'abord après la publication de cette Piéce, qu'il fit imprimer ſéparément pour la diſtribuer à ſes amis, on lui fit pluſieurs objections, qui l'engagerent à ajoûter à ſa Diſſertation un Supplément, qui ſe trouve dans le même Tome XII, pag. 190, du Journal. Il y répond en peu de mots à quelques unes des difficultés qu'on lui avoit propoſées; il confirme ce qu'il avoit avancé dans ſon Eſſay, ſur la meſure des Forces, par une nouvelle expérience, faite avec des Cilindres d'yvoire, de même diamétre & arrondis en hémiſphére vers une de leurs extrémités. Si on les laiſſe tomber ſur un plan de marbre de hauteurs qui ſoient en raiſon inverſe des maſſes, les aplatiſſemens de l'yvoire ſont égaux; ce qui prouve l'égalité des forces, & confirme l'expérience faite avec des Corps qui tombent ſur un plan d'argile. A'cela il ajoûte une nouvelle démonſtration de la meſure des Forces, tirée de la conſidération d'un Corps, ſur lequel agiſſent en même tems deux éforts, qui lui font décrire la diagonale d'un rectangle; démonſtration qui ſeule ſuffit pour prouver le ſentiment de Leibnitz.

Ces deux petits Ouvrages firent grand bruit parmi les Phyſiciens. Juſqu'alors le ſentiment de Leibnitz n'avoit guéres trouvé de Partiſans hors de l'Allemagne, excepté Mrs. Bernoulli en Suiſſe & Mr. Poleni en Italie; Savans illuſtres, dont le nom ſeul auroit ſuffi pour l'accréditer par tout, ſi en matiéres philoſophiques l'autorité pouvoit ſervir de preuve. En France & en Angleterre, on reſtoit dans l'ancien Syſtéme ſur les Forces; & dans ce dernier pais on fut ſurpris de voir Mr. 's Graveſande, ami de Mr. Newton, dont il avoit embraſſé les principes philoſophiques, ſoutenir cependant un ſentiment oppoſé au ſien ſur la meſure des Forces. Mr. Samuel Clarke entr'autres mit la main à la plume pour le refuter; & oubliant cette modération, qui lui avoit acquis tant de réputation comme Théologien, il fit inſérer dans les *Tranſactions Philoſophiques* n°. 401. une Lettre pleine d'aigreur contre Mr. 's Graveſande, & ceux qui penſoient comme lui ſur les Forces. Il l'accuſoit de manquer *de bon ſens*, d'avoir avancé les *abſurdités les plus palpables*, d'avoir refuſé de voir *les vérités les plus frappantes*, d'avoir écrit dans le deſſein d'*obſcurcir la Philoſophie* de Mr. Newton, & de l'avoir fait *avec acharnement*.

Quoique Mr. 's Graveſande fut ennemi de toute diſpute, il ne put cependant s'empêcher de mettre la main à la plume pour ſe juſtifier contre toutes ces odieuſes imputations. Il étoit ſur-tout ſenſible à la derniére. Perſonne n'avoit plus de vénération que lui pour Mr. Newton, & n'admiroit davantage ſa Philoſophie; perſonne n'avoit travaillé plus que lui à l'éclaircir & à la défendre, comme cela paroîtra par ſes autres Ouvrages, dont je parlerai dans la ſuite. Il fut donc vivement piqué de voir qu'on l'accuſat d'écrire dans la vue d'obſcurcir ſes Principes Philoſophiques. Cela l'engagea à inſérer dans le Journal Littéraire des *Remarques ſur la Force des Corps en mouvement & ſur le Choc; précedées de quelques Réflexions ſur la maniére d'écrire de Mr. le Docteur* Samuel Clarcke. Il les partages en deux Articles, dont le premier ſe trouve dans la prémiére Partie du Tome XIII, pag. 189, & le ſecond dans la deuxiéme Partie du même Tome, pag. 407. Le premier de ces Articles, ne contient que ſes Réflexions ſur la maniére d'écrire de Mr. Clarcke. Il ne s'arrête point aux reproches qu'il lui fait de manquer de bon ſens, d'avancer les abſurdités les plus palpables, & de fermer les yeux aux vérités les plus frapantes. Il ſe contente de remarquer que ces expreſſions, bien appréciées, ne ſignifient autre choſe, ſi ce n'eſt qu'il

ments plus ſolides. Etant encore dans cet état d'incertitude, il rendoit à Mr. 's Graveſande toute la juſtice poſſible: en même tems qu'il lui faiſoit les objections les plus fortes, il le défendoit avec chaleur tant à Londres qu'à Paris, quand il voioit qu'on l'attaquoit mal-à-propos. Je pourrois donner de tout cela des bonnes preuves, tirées des Lettres qu'il a écrites à Mr. 's Gravesande, & que j'ai actuellement ſous les yeux; elles feroient bien honneur à ſa candeur & à ſon ſavoir; mais, je croirois manquer à ce que je lui dois, ſi je les publiois ſans ſa permiſſion.

En Angleterre Mr. 's Graveſande avoit des Adverſaires différens; la queſtion ſur la meſure des Forces étoit devenue une affaire de parti. Depuis la diſpute entre Mrs. Newton & Leibnitz, ce qui venoit de ce dernier n'étoit pas reçu favorablement; ainſi le nouveau ſyſtème ſur les Forces n'y eſſuia pas fortune. Nombre de gens s'élevèrent contre lui; outre Mrs. Clarcke, & Eames, cités ci-deſſus, Mrs. Pemberton, & Desaguliers, mirent la main à la plume pour le détruire. Mr. le Marquis Poleni, leur répondit avec beaucoup de ſolidité (21), en les attaquant directement. Mr. 's Graveſande qui les eſtimoit beaucoup, ſe contenta de reſoudre leurs difficultés, ou de prévenir les principes d'où découloient ces ſolutions, ſans les nommer, de crainte que la diſpute, pour laquelle il avoit beaucoup d'éloignement, ne s'aigrît, s'il avoit pris ces Mrs. directement à partie: il remarquoit que les eſprits étoient échauffés.

En France ſa meſure des Forces n'étoit guéres mieux reçue. Les autorités les plus reſpectables étoient pour le Sentiment contraire. Mr. Saurin étoit à-peu-près le ſeul qui goutât les nouvelles idées; Mr. De Fontenelle ne les approuvoit point, Mr. De Mairan les avoit combattues ouvertement, dans une Diſſertation qui ſe trouve parmi les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1728. Si l'autorité doit jamais impoſer des loix en matières Philoſophiques, c'eſt quand elle eſt appuiée ſur des noms auſſi illuſtres. Auſſi n'héſita-t-on point à proſcrire le nouveau ſyſtème: & tous les jours on le combattoit par de nouvelles objections, dont les Amis de Mr. 's Graveſande ne manquoient pas de l'inſtruire. Voici ce que lui écrivit dans ce tems-là Mr Cramer, qui ſe trouvoit alors à Paris, dans une Lettre du 7. Fevrier 1729. „A ce que j'entends dans les „converſations que j'ai eues avec quelques Membres de l'Académie, la théorie des Forces vives eſt ici coulée à fonds. Je ne ſai ſi le parti le plus fort n'a point un peu opprimé l'autre, en lui impoſant une eſpèce de ſilence. On „a fait entendre qu'il convenoit que l'Académie „parlât toute ſur le même ton, & après la déciſion „de ceux qui ſe ſont fait regarder comme les plus „habiles, il a bien fallu que les autres le tuſſent."

Je viens de dire que Mr. Calandrin héſitoit entre les deux ſyſtèmes ſur les Forces; il voulut même les concilier: „il m'étoit venu ſur cet „Article," dit-il à Mr. 's Graveſande, dans une Lettre, datée du 26. Juin 1728, „une idée qui „n'eſt pas bien digerée, mais qui pourroit peut-„être avoir ſon bon côté. On peut trouver moi-„yen de vous faire avoir à tous raiſon, en ſup-„poſant 1°. que la Force à maſſes égales eſt effectivement comme la viteſſe. 2°. Qu'il n'y a „point de Force d'inertie dans un Corps en repos. Puis appliquant vos Principes ſur le ployement des parties, &c. on explique aiſément „les différents faits de Mariotte & de Poleni ſur „le choc des corps." Ce qu'il ajoûte enſuite pour développer ſon idée, eſt peut-être ce qui a jamais été écrit de plus ingénieux ſur cette matière. Mr. 's Graveſande s'attacha principalement, dans la réponſe qu'il lui fit, à lever l'équivoque du mot d'inertie, & à prouver que l'inertie exiſte réellement dans la nature, ce qui faiſoit tomber le raiſonnement de Mr. Calandrin. Celui-ci ne fut apparemment pas perſuadé. Quelques années après, il fit pour la continuation du Journal Littéraire, qui s'imprimoit alors à Leide, ſous le titre de *Journal Hiſtorique de la République des Lettres* (22), un Extrait du *Faſciculus Epiſtolarum Mathematicarum J. Poleni* (23): & à l'occaſion de la 6. Lettre à l'Abbé Conti, qui roule ſur la meſure des Forces; il compoſa une Diſſertation, dans laquelle il expliqua l'ancien ſyſtème, l'expérience qu'avoit faite Mr. Poleni, & après lui, Mr. 's Gravesande, en laiſſant tomber ſur quelques Corps mols des boules de même diamètre, mais de maſſes différentes, & qui produiſoient des cavités égales quand elles tomboient de hauteurs, qui étoient réciproquement proportionnelles à leurs poids (24). Mr. Calandrin obſerve que la Force de ces boules ſe confume à vaincre la ténacité des parties du Corps mol, ténacité qu'on peut prendre pour être une Force elle-même, mais de celles qu'on nomme mortes, & qui agiſſent continuellement, comme la gravité: cela étant la quantité de la Force, qui eſt détruite, ſera préciſement égale à la ſomme des actions de cette Force morte, qui par leur connuiné ont pu détruire cette Force vive. Or, pour trouver le rapport des ſommes de ces actions, il faut remarquer que l'action inſtantanée de cette Force morte eſt toujours la même, pendant tout le tems que le Corps agit contr'elle, ſi la ſurface qui s'enfonce eſt toujours la même, comme par exemple ſi c'eſt la baſe d'un Cylindre. Donc pendant tout le tems que la Force vive ſubſiſte, elle reçoit à chaque inſtant une égale diminution. D'où il reſulte que *les tems, pendant leſquels deux Forces agiront ſur un Corps ténace, juſques à leur extinction, ſeront toujours proportionnels à ces Forces.*

„Si nous concevions," ajoûte Mr. Calandrin, „un Corps mu pendant une minute avec un certain „dégré de force, qu'à chaque minute ce dégré de „force diminuât d'une égale quantité, & ainſi con-„tinuellement juſques à extinction, l'eſpace total „qui ſeroit parcouru par ce Corps ſeroit la ſomme „d'une progreſſion Arithmétique. C'eſt ce qui „arrive dans le cas propoſé: deux Corps égaux „qui s'enfoncent dans un Corps mol perdent à „chaque inſtant un égal dégré de force, les eſ-„paces qu'ils parcourront juſques à extinction „ſeront donc les ſommes de progreſſions Arith-„métiques, dont le nombre des termes ſera le „nombre des inſtants qu'ils employeront à perdre leurs forces. Or, on ſçait que les ſommes „des progreſſions Arithmétiques qui ont un même premier terme, & une même différence, ſont „comme les quarrez du nombre des termes. „Donc (ce qu'il falloit démontrer) les profon-„deurs des enfoncements (qui ſont les eſpaces „parcourus par ces forces décroiſſantes) ſeront „comme les quarrez de ces nombres d'inſtants; „mais, les actions de la ténacité étant toutes égales, leurs ſommes ſont comme les tems, ou „les nombres d'inſtants pendant leſquels elle agit, „& les profondeurs des enfoncemens ſont comme les quarrez de ces nombres d'inſtants. Donc, „ces profondeurs ſont comme les quarrez des „ſommes des actions de la ténacité, c'eſt-à-dire, „comme les quarrez des forces, & non comme „les forces mêmes."

Il n'avoit rien encore paru d'auſſi ſolide contre la meſure des Forces. Mr. Calandrin envoia ſon Extrait de Poleni & ſa Diſſertation à Mr. 's Graveſande, & voici ce qu'il lui écrivit en même tems, en date du 29. Août 1732. *Je me ſuis aviſé de joindre à la fin des Réponſes de Mr Poleni aux Objections de Mrs. De Crouſaz & Pemberton, une objection ou une explication de l'expérience de Mr. Poleni, dans le ſyſtème ancien; je l'ai miſe exprès de façon qu'on peut l'oter ſans déranger l'extrait. Faites en ce que vous voudrez, ſans crainte d'être obligé de me donner un mot d'explication: je l'ai miſe parce que la* Paternité, *ſi je puis auſſi dire, m'y a engagé, mais je vous aſſure qu'elle n'a pas juſques à la valeur ſouteur d'un ſeul mot.*

Mr. 's Graveſande n'eut garde de dérober au public une Pièce auſſi bien écrite: il la fit donc imprimer à la ſuite de l'Extrait de Poleni (25). Mais il étoit trop intéreſſé à la meſure des Forces, pour ne pas travailler à détruire les impreſſions qu'elle devoit donner contre ſon ſyſtème. Il le fit dans le troiſième Tome du *Journal Hiſtorique de la République des Lettres*, pag. 374, où l'on trouve des *Nouvelles Expériences ſur la Force des Corps en mouvement, précédées d'une Réponſe à la Diſſertation ſur la Force des Corps*, & là, après avoir rendu à l'Ouvrage de Mr. Calandrin toute la juſtice qu'il mérite, il convient que ſi ſon principe eſt vrai, ſes conſéquences ſont très bien tirées. Ce principe c'eſt que la ténacité des parties du Corps mol reſtant la même, la réſiſ-

[21] Poleni, Epiſtolarum Mathematicarum Faſciculus. Patavii 1729, in 4. In Epiſtola ad Abb. Antonium Co. d. Comitibus.

[24] *Voiez ci-deſſus Citation (16).*

[25] *Voiez le Journal Hiſtorique de la République des Lettres, Tom. II. pag. 210, & ſuiv.*

[22] *Voiez la fin de la Remarque précédente.*

[23] Journal Hiſt. de la Republique des Lettres, *Tom. II. pag. 95, & 120.*

réputation de cet Ouvrage. Je ne parlerai que d'un ſeul des Extraits qu'il y mit (*K*). En 1715, il fut obligé d'interrompre ce travail, aïant été nommé pour accompagner

tence qui réſulte de cette ténacité eſt toujours la même auſſi. Pour prouver le contraire, Mr. 's Graveſande en appelle à l'expérience; que l'on enfonce, dit-il, dans de l'argile un Cylindre à pluſieurs fois avec différentes viteſſes; l'argile doit toujours réſiter également dans chaque inſtant, ſi le principe eſt vrai, & par conſéquent la main ne doit pas trouver plus de difficulté, dans un cas que dans un autre; mais l'expérience démontrera que cela n'a pas lieu. Mr. Calandrin ſe trompe en ſuppoſant les actions de la ténacité toujours égales contre le Corps qui s'enfonce. „ Pendant „ qu'un Cylindre antre dans un Corps mol," dit Mr. 's Graveſande, „ & perd ſa force, la ténacité „ des parties reſte la même; & la même ſuperfi„ cie agiſſant, c'eſt toujours le même nombre de „ parties qui reſiſte, & l'intenſité de la preſſion „ eſt toujours la même; mais la viteſſa de la ſu„ perficie qui preſſe, & eſt preſſée, change à tous „ momens; par conſéquent les efforts qui détruiſent la force du Corps dans les momens égaux „ qui ſe ſuivent, ſont inégaux, & étant comme „ les viteſſes, ils ſont comme les eſpaces parcou„ rus dans ces tems égaux. Or, la ſomme de tous „ les efforts étant égale à toute la force perdue, „ il s'enſuit que cette force eſt proportionnelle à „ la ſomme de tous les petits eſpaces parcourus, „ c'eſt-à-dire proportionnelle à la profondeur de „ l'enfoncement, qui eſt proportionnelle au quarré „ de la viteſſe."

Enſuite Mr. 's Graveſande paſſe aux Expériences nouvelles, qu'annonce le titre de ſa Diſſertation. Il y en a cinq, qui confirment que ſoit qu'on ait égard à la deſtruction des Forces, ſoit à leur production, on les trouve toujours proportionnelles aux quarrés des viteſſes.

Il remarque dans cette même Diſſertation que les deux opinions oppoſées avoient été defendues à Geneve avec la même force & le même génie. En effet, Mr. Cramer, Collégue, & Ami de Mr. Calandrin, avoit mis dans le Journal Littéraire (26) un Extrait de cette même Lettre de Mr. Poleni: Mr. De Crouſaz qui y étoit nommé parmi ceux dont cet illuſtre Italien avoit refuté la ſentiment, ſe défendit dans une Lettre qui fut inſérée dans le même Journal (27). Mr. Cramer lui repliqua (28), en gardant l'incognito, & appuia le nouveau ſyſtème de raiſons très ſolides. Dans une Lettre à Mr. 's Graveſande, en date du 7. Février 1729, il en avoit donné une Démonſtration fort ingénieuſe; on la lira avec plaiſir, quoiqu'elle ne ſoit pas tout-à-fait nouvelle; la voici:

„ Si la force des Corps étoit proportionelle à „ la quantité da tranſlation (au produit de la maſ„ ſe par la viteſſe) cette force pourroit augmen„ ter & diminuer alternativement, c'eſt à dire, „ changer continuellement, ſans que la force que „ les Corps perdent, quand elle diminue, ſoit „ emploiée à rien, ou que celle qu'ils gagnent „ quand elle augmente, leur ſoit communiquée „ par rien d'extérieur, ce qui ſans doute doit être „ regardé comme abſurde. Or c'eſt pourtant ce „ qui arriveroit dans le cas conſideré par Mr. New„ ton, de deux Corps tournants autour de leur „ centre commun de gravité, pendant que ce cen„ tre ſe meut en ligne droite: car leur mouve„ ment ou leur quantité de tranſlation, & ſelon „ nos adverſaires, leur force, augmente & dimi„ nue alternativement, étant le plus grand quand „ les Corps ſont dans la ligne de direction du „ centre, & le plus petit quand ils ſont dans la „ ligne perpendiculaire à cella là. Au lieu que „ ſelon nôtre méthode de meſurer les forces, en „ multipliant la maſſe de chaque Corps, par le „ quarré de ſa viteſſe, on trouve en toutes les „ ſituations des deux Corps une force conſtante, „ comme elle doit l'être puiſqu'il n'y a aucun ef„ fet produit, ni aucune force communiquée de „ dehors."

Voila quels ſont les Ouvrages entiérement de la compoſition de Mr. 's Graveſande, qui ſe trouvent dans le Journal Littéraire. Je me ſuis étendu ſur ce qu'il a écrit touchant les Forces, parce que cette matiére aïant fait beaucoup de bruit parmi les Phyſiciens, j'ai cru intereſſans les détails que j'en ai donnés.

Avant que de quitter le Journal je crois devoir parler d'un autre petit Ouvrage de Mr. 's Graveſande, qui y a été inſéré presque en entier (29), mais ſous la forme d'extrait. C'eſt une Lettre qu'il écrivit à la demande de Mr. Saurin, ſon ami, qui travailloit alors à ſes *Diſcours ſur le V. & le N. Teſtament*. Ce Théologien parlant du miracle opéré par Joſué, lorſqu'il arrêta le ſoleil & la lune, & voulant établir qu'on ne ſauroit en tirer un argument contre la mouvement de la terra autour du ſoleil, pria Mr. 's Graveſande, de vouloir bien lui expoſer les raiſons qui prouvent ce mouvement, & de lui donner l'explication de ce paſſage (30), où il eſt dit que le ſoleil s'arréta ſur Gabaon, & la lune ſur la Vallée d'Ajalon. C'eſt ce que Mr. 's Graveſande fit dans la Lettre dont il eſt ici queſtion (31). Il y démontre par des raiſonnemens à la portée de ceux pour qui les Diſcours de Mr. Saurin étoient deſtinés, 1°. le mouvement de la terre ſur ſon axe; 2°. ſon mouvement autour du ſoleil; & quoi qu'il parle pour des gens en qui il ſuppoſe très peu de connoiſſances aſtronomiques; on s'apperçoit aiſément que c'eſt un grand Aſtronome qui parle. Enſuite il examine les objections qu'on tire, contre ce mouvement, de l'Ecriture Sainte & en particulier du miracle operé par Joſué: il prouve que le recit que fait l'Auteur ſacré de ce miracle n'eſt nullement ſuſceptible d'un ſens philoſophique, même dans l'hypotheſe du repos de la terre, & que par conſéquent on ne peut en tirer aucune preuva contre une propoſition auſſi bien démontrée que l'eſt celle de ſon mouvement.

(*K*) *Je ne parlerai que d'un ſeul des Extraits qu'il y mit..*] C'eſt de celui des *Elemens de la Géometrie de l'Infini*, par Mr. de Fontenelle (32). Quoique cet Extrait fût fait avec toute la politeſſe & tous les égards dus à un Savant auſſi diſtingué que Mr. de Fontenelle, celui-ci cependant n'en fut pas content; il crut voir une réfutation de ſes ſentimens dans le ſoin que le Journaliſte avoit pris de les mettre en paralléle avec les ſentimens communément reçus, ſans cependant prononcer quels étoient préférables. Il adreſſa ſes plaintes à Mr. 's Graveſande, qu'il jugea bien être l'Auteur de cet Extrait; dans la Lettre qu'il lui écrivit il ne put s'empêcher de laiſſer paroître la tendreſſe qu'il avoit pour ſon Ouvrage, & combien il ſouhaitoit qu'on en portat un jugament favorable. Comme tout ce qui eſt ſorti de ſa plume eſt intéreſſant; on la lira avec plaiſir. Elle eſt datée du 7. Avril 1730: la voici.

„ Je viens de lire ce que vous avés dit ſur la „ 1. partia de ma *Géometrie de l'Infini*, dans le „ XIV. Tome du Journal Littéraire. Je vous re„ mercie très humblement de quelques traits obli„ geanes que vous y avez ſemés, & du ton hon„ neſte & impartial dont vous me faites des ob„ jections. Comme ces objections ont de la for„ ce par elles mêmes, & de l'autorité par votre „ nom très illuſtre dans les Mathématiques, je „ les ai examinées avec beaucoup de ſoin, & je „ puis vous aſſurer très ſincérement que je m'y „ rendrois, ſi je n'y avois pas trouvé des réponſes „ très claires, & très préciſes. Mais il me fau„ droit un peu de temps pour les bien rediger par „ écrit, & les mettre dans l'ordre & dans le jour „ néceſſaire, & je n'ai pas préſentement ce loiſir „ là. Je me haſta de vous les annoncer avant que „ de vous les envoïes, & je vous demande très „ inſtamment une grace, c'eſt de vouloir bien les „ annoncer vous même au public, comme ja le „ fais ici, dans le prémier Journal où vous parlerez „ encore de mon Livre. Cela ne vous engage à „ rien, & convient fort à l'impartialité, qui vous „ fait tant d'honneur, & moi j'ai lieu de craindre „ que vos difficultés, qui viennent de ſi bonne „ main, ne faſſent trop d'impreſſion. Je ſai ce„ pendant déjà quelques Geometres qui ne s'y ren„ dent pas, quoique je ne leur aye rien commu„ ni-

[26] *Voïez le Journal Littéraire Tom. XVI, pag. 236.*

[27] *La même, Tom. XVII, pag. 286.*

[28] *La même, Tom. XVIII, pag. 476.*

[29] *Journal Littéraire, Tom. XIV, pag. 213.*

[30] *Joſué X, 12, & ſuiv.*

[31] *Cette Lettre a été inſérée toute entiére dans les Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques, & Moraux, ſur les Evénemens les plus memorables du V. & du N. Teſtament, par* JAQUES SAURIN *à la Haye chez P. de Hondt 1728, in fol. Tom. II, pag. 59, & ſuiv. & de l'Edition in 8°. Tom. III, pag. 150.*

[32] *Voïez le Journal Littéraire Tom. XII, pag. 161, & ſuivans, & Tom. XV, pag. 101, & ſuiv.*

compagner, en qualité de Sécrétaire d'Ambaſſade (*L*), Mr. le Baron de Waſſenaer de Duyvenvoorde, & Mr. van Borſſele van den Hoge, qui furent envoïés par les Etats Généraux en Angleterre, pour y féliciter le Roi George I. ſur ſon avénement à la couronne. Il retrouva à Londres ſes anciens amis, Mrs. Burnet, avec leſquels il avoit étudié à Leide, & par leur moïen il ſe lia étroitement avec le fameux Eveque de Salisbury leur Père, & pluſieurs autres Savans; mais ſes principales relations furent avec l'illuſtre Newton, qui conçut pour lui beaucoup d'eſtime & d'amitié. Il y fut reçu Membre de la Société Roïale. Après ſon retour d'Angleterre, il s'établit de nouveau à la Haye, où la tranquillité dont il jouïſſoit fut troublée par la fâcheuſe nouvelle qu'il reçut de la mort de ſon Père, décédé le 18. Novembre 1716. L'Année ſuivante Mrs. les Curateurs de l'Univerſité de Leide le nommérent Profeſſeur ordinaire de Mathématiques & d'Aſtrono-

„ niqué de mes futurs éclairciſſemens, car j'ai „ l'honneur de vous écrire dans le moment que „ je me ſuis pleinement aſſuré de leur validité. Je „ ne ſerai point du tout ſurpris, & je l'ai dit à la „ fin de la Préface, qu'il ſe ſoit gliſſé des fautes „ dans un auſſi gros Ouvrage, d'un deſſein auſſi „ hardi, & ce qu'il y a de pis, qui vient de moi; „ mais j'eſpére qu'il reſtera un Siſtéme Geométri- „ que, qui n'avoit point encore été formé, qui „ ſe trouvera aſſés bien lié, & qui répandra du „ jour ſur quantité de matiéres auparavant fort „ obſcures. J'en ai déjà pour garants un grand „ nombre de ſuffrages du plus grands poids, & je „ ſouhaiterois infiniment que le vôtre en fut „ être, que du moins vous donnaſſiés à la fin de „ vos Extraits un jugement général, qui me ſeroit „ peut-être plus favorable que les jugements dé- „ taillés; mais je n'ai garde de vous rien deman- „ der contre vôtre conſcience, & quel que ſoit vo- „ tre ſentiment ſur ce Livre, je ſerai toujours & „ avec beaucoup d'eſtime &c."

Mr. 's Graveſande, qui n'avoit eu aucun deſ- ſein de faire de la peine à Mr. de Fontenelle, lui fit une reponſe, dans laquelle, ſans couvrir qu'il fut l'Auteur de l'Extrait, parce que les loix, que les Journaliſtes s'étoient préſcrites, ne le lui permettoient pas, il lui témoigna avec combien de ſatisfaction il avoit lu ſon Livre. „ Je me ſers „ avec plaiſir," lui dit-il „ de cette occaſion „ pour vous aſſurer qu'en liſant votre Ouvra- „ ge j'ai été frapé de la grandeur de l'entrepri- „ ſe, & que j'ai admiré la maniére dont vous „ avez exécuté voſtre deſſein. Les vûes nou- „ velles ſur l'Infini, que vous aviez répandues „ dans les différents volumes de l'Hiſtoire de l'Aca- „ demie, avoient fait l'étonnement des plus grands „ Mathématiciens. Vous venez de les réünir, de les „ étendre & de les éclaircir; vous y en avez jointes „ un plus grand nombre d'autres qui n'avoient pas „ encore paru, & cela ſur des matiéres que per- „ ſonne n'avoit touchées jusques à préſent; vous „ en avez fait un Siſtéme qui ne peut être reçu „ des connoiſſeurs que comme un préſent qui a „ paſſé leur attente, quoi qu'ils connuſſent la main „ d'où il venoit. Excuſez je vous prie, Monſieur, „ ſi je vous entretiens de votre propre Ouvrage, „ la lecture m'en a fait trop de plaiſir pour laiſſer „ paſſer cette occaſion de vous en marquer ma „ reconnoiſſance. Du reſte je ſuis ſenſible à la „ maniére obligeante dont vous vous exprimez „ ſur mon chapitre dans vôtre Lettre, je vou- „ drois la mériter. Je ſuis &c.

Peu de tems après, Mr. De Fontenelle envoïa à Mr. 's Graveſande les éclairciſſemens qu'il lui avoit promis, & il les accompagna de cette ſe- conde Lettre, en date du 2. Juin 1730.

„ J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire ſous „ l'enveloppe de Mrs. Goſſe & Neaulme au ſu- „ jet des objections que vous m'avés faites ſur la „ *Géométrie de l'Infini*, voici la Réponſe que je „ vous avois promiſe, & j'eſpére que cet eſprit „ d'équité, qui rend votre Journal ſi eſtimable, „ vous la fera inſérer dans quelqu'un de vos Vo- „ lumes; je me flatte même que vous la trouve- „ rés ſatisfaiſante, & je vous avoué que je me „ tiendrois trop heureux de pouvoir gagner un auſſi „ habile homme que vous. J'en conte déjà plu- „ ſieurs, & même plus que je n'eſpérois, car je „ ſai bien que les Paradoxes, quelque vrais qu'ils „ puiſſent être, n'opérent que lentement; ne m'oſ- „ tés pas, je vous prie, toute eſpérance, mais „ duſſés vous me l'oſter, je n'en ſerois pas avec „ moins d'eſtime, & de conſidération, Monſieur, „ &c."

Mr. 's Graveſande fit inſérer ces Eclairciſſemens dans le XVI. Tome du Journal Littéraire, pag. 1, & ſuiv. & il y ajoûta des Remarques qui ſe trouvent à la pag. 9. du même Volume. Là il rend à Mr. De Fontenelle toute la juſtice qui lui eſt duë, & en juſtifiant les expreſſions qui lui ont déplu dans l'Extrait, il fait voir que le Journaliſte n'a point penſé à ſe déclarer contre ſes ſentimens. J'ai lieu de croire que ces Remarques ne plurent point à Mr. de Fontenelle; cependant, il ne me paroit pas qu'elles continſſent rien dont il eut raiſon d'être offenſé: qu'on en juge par la façon dont Mr. 's Graveſande s'exprime au commence- ment: voici ce qu'il y dit. „ Nôtre but, en don- „ nant l'Extrait de l'Ouvrage de Mr. de Fonte- „ nelle, a été, comme nous en avons averti au „ commencement de cet Extrait, de mettre nos „ Lecteurs en état de juger entre les idées nou- „ velles contenues dans cet Ouvrage, & les idées „ reçues. C'eſt-là le but que nous nous étions „ propoſez en donnant nos Remarques, ſans que „ nous aions eu aucun deſſein de décider quelles „ idées étoient préférables; & ſi dans quelque peu „ d'endroits nous avons propoſé des difficultez, „ elles ont regardé plûtôt quelques raiſonnements „ particuliers, que le fond même des matiéres. „ Il eſt vrai que dans pluſieurs Remarques, en „ raportans les ſentimens reçus, nous avons em- „ ploïé la prémiére perſonne; mais, ce n'a pas „ été pour nous déclarer en faveur de ces mê- „ mes ſentimens. Rien n'eſt plus ordinaire aux „ Journaliſtes, que de ſe ſervir de la prémiére „ perſonne, au lieu de la troiſiéme, après qu'ils „ ons averti au nom de qui ils parlent.

„ Nous croïons avoir expoſé aſſez clairement „ les ſentimens oppoſés à celui de nôtre Au- „ teur, pour que le Lecteur puiſſe juger des Ré- „ ponſes que conſient la Piéce qu'on vient de „ voir, & trouver ce que pourroient repliquer „ ceux qui ſont dans ces ſentimens oppoſés.

„ Nous aurions ſouhaité que Mr. de Fonte- „ nelle ne nous eut pas pris à partie directement. „ Marquer en quoi un Auteur s'écarte des ſen- „ timens reçus, dire quels ſont ces ſentimens re- „ çus, ce n'eſt pas toujours ſe déclarer contre „ cet Auteur. Ce petit manque de formalité ne „ nous empêchera pourtant pas de rendre dans „ toutes les occaſions à nôtre illuſtre Auteur la „ juſtice qui lui eſt due; & de regarder comme „ un honneur qu'il nous a fait d'avoir bien vou- „ lu enrichir nôtre Journal d'une de ſes produc- „ tions.

„ On peut juger de l'eſtime que nous faiſons „ de Mr. de Fontenelle, & de ſes Ouvrages, „ par la maniére dont nous nous ſommes ex pri- „ mez dans nôtre Extrait; & c'eſt parce que nous „ la portons à un ſi haut point, que nous ſom- „ mes ſenſiblement mortifiés de trouver, dans la „ Piéce qu'on vient de lire, deux endroits, dans „ leſquels nous ſommes attaquez en nôtre quali- „ té de Journaliſtes, comme ſi nous n'avions pas „ rendu à l'Auteur de l'excellent Ouvrage, dont „ il s'agit ici, 1oute la juſtice qui lui eſt due ſur „ ce qu'il y a de nouveau dans ſon Livre."

(*L*) *Il fut nommé Sécretaire d'Ambaſſade.*] Cette Ambaſſade ne dura guéres plus d'une année, ainſi le ſéjour de Mr. 's Graveſande en Angleterre ne fut pas fort long. Je lui ai entendu dire que ce fut là qu'il acquit la facilité de pouvoir tra- vailler au milieu du bruit, avec autant de facilité que quand il étoit retiré dans ſon Cabinet. Sa chambre étoit le rendez vous des Gentils-hommes qui étoient à la ſuite de Mrs. les Ambaſſadeurs. Il les recevoit lors même qu'il étoit le plus occupé: il leur permettoit de cauſer entr'eux pendant qu'il

nomie dans leur Académie (*M*). Il y donna le prémier un Cours complet d'Expériences Phyſiques; faites avec tout le ſoin poſſible.

En 1721, le Landgrave de Heſſe-Caſſel, qui ſe faiſoit un plaiſir d'attirer à ſa Cour d'habiles gens, l'invita à venir paſſer quelque tems auprès de lui (*N*), afin de le conſulter ſur diverſes Machines qu'il vouloit faire exécuter. Il profita du tems des Vacances pour ſe rendre à Caſſel. Là il vit la ſinguliére Machine, conſtruite par Orffyreus, ſans pouvoir décider ſi c'étoit un mouvement perpétuel ou non (*O*): ce qui ſuppoſe qu'il

travailloit, mais ſous condition que s'il ſe diſoit quelque choſe qu'il fut curieux d'entendre, celui qui l'auroit dite ſeroit tenu de la repéter dès qu'il l'éxigeroit. Cele l'accoutuma ſi bien à n'être point diſtrait par le bruit qui ſe faiſoit autour de lui, qu'il pouvoit dans la ſuite faire les calculs les plus difficiles au milieu de la compagnie la plus nombreuſe.

(*M*) *Il fut nommé Profeſſeur de Mathématiques & d'Aſtronomie dans l'Univerſité de Leide.*] Mr. de Wallenaer de Duyvenvoorde, qui avoit conçu pour Mr. 's Graveſande beaucoup d'amitié, & qui avoit été témoin en Angleterre du cas qu'en faiſoit Mr. Newton, & tous les plus grands Mathématiciens, le recommende fortement à Mrs. les Curateurs de l'Univerſité de Leide. Le vocation que ces Meſſieurs lui adreſſérent eſt datée du 16. Juin 1717, & il prit poſſeſſion de cette chaire le 22. du même mois, en prononçant une Harangue *de Mathefeos in omnibus Scientiis, præcipue in Phyſicis, Uſu; nec non de Aſtronomiæ Perfectione ex Phyſica hauriendâ.* Elle fut, imprimée d'abord ſéparément, enſuite il s'en fit une ſeconde édition, qui fut réunie avec deux autres Harangues dont je parlerai dans la ſuite, & qui parurent en 1734, à Leide chez Samuel Luchtmans. Après y avoir démontré combien l'étude des Mathématiques eſt propre à donner à l'eſprit cette juſteſſe & cette ſagacité, ſi néceſſaires pour faire des progrès dans les autres ſciences, ſurtout dans l'Aſtronomie, il fit voir que cette derniére ne ſauroit ſe paſſer du ſecours de la Phyſique, qui fournit les Principes d'où dérive la cauſe de tous les mouvemens des Corps céleſtes. Il s'étendit principalement ſur ce dernier Article, pour préparer ſes Auditeurs à l'entendre enſeigner le Phyſique, quoique cette ſcience ne fut pas expreſſément compriſe parmi celles qui étoient attachées à la chaire qu'on venoit de lui conférer. Il étoit néceſſaire qu'il en donnât des leçons. Celui qui rempliſſoit alors à Leide la chaire de Philoſophie, étoit Mr. Senguerd, homme d'eſprit & de ſavoir, mais zélé partiſan des dogmes Scholaſtiques. La Philoſophie de Newton, cette Philoſophie, qui rejette toute hypothéſe, & qui n'admet que ce qui eſt démontré géométriquement, ou fondé ſur l'expérience, y étoit abſolument inconnue.

Mr. 's Graveſande fut le prémier hors de l'Angleterre qui entreprit de l'enſeigner. Il le fit avec tout l'applaudiſſement poſſible; il ouvrit ſes Colléges avec un appareil conſidérable de Machines, dont la plûpart étoient de ſon invention, & qui le mirent en état d'éclaircir par des expériences toutes les différentes parties de la Phyſique. Juſqu'alors il ne s'étoit donné aucun Cours complet de cette ſcience dans ce goût là. Son appareil étoit admiré, comme ce qu'il y avoit jamais eu de plus parfait en ce genre; & il l'étoit en effet; lui ſeul n'en étoit pas content, il travailloit continuellement à l'augmenter & à le perfectionner par de nouvelles inventions. Nous verrons ci-deſſous (33), en parlant des différentes éditions de ſes Ouvrages ſur le Phyſique, avec quel ſuccès il en vint à bout.

[33] Remarque (*U*).

Il n'enſeigne pas l'Aſtronomie avec moins d'éclat. Il établit ſur les véritables cauſes des mouvemens des Corps Céleſtes, découvertes avec tant de ſagacité par le ſageux Newton, aux Tourbillons imaginaires de Des Cartes, alors admis dans l'Univerſité de Leide.

Il ouvriſſes Colléges de Mathématiques en recommandant la Lecture des Elemens d'Euclide; il montroit cet Ouvrage ſort au deſſus de tous les Traités de Géométrie modernes: & en général la méthode des anciens Mathématiciens étoit fort de ſon goût; il ne négligeoit rien pour le faire goûter auſſi à ſes Auditeurs. Dans les leçons qu'il donna ſur l'Algébre, il s'applique toujours à faire regarder cette ſcience, comme un moïen de découvrir des vérités utiles à la Société; tous les problémes qu'il donnoit à reſoudre à ſes diſciples tendoient à ce but. J'en ai un grand nombre parmi ſes manuſcrits, dont la ſolution apprenoit toujours quelque choſe d'intereſſant à ceux qui en venoient à bout. Il mépriſoit ces Calculateurs de profeſſion, qui paſſent leur vie à la recherche de vérités de pure ſpéculation, & dont le découverte n'eſt d'aucune utilité ſoit pour les autres ſciences, ſoit pour les beſoins de la vie.

(*N*) *Le Landgrave de Heſſe-Caſſel l'invita à venir paſſer quelque tems auprès de lui.*] Ce Prince aimoit les ſciences, & particuliérement la Méchanique, & il avoit un des plus beaux Cabinets de Machines qu'il y eut en Europe. La réputation que Mr. 's Graveſande s'étoit acquiſe dans les diverſes branches de la Phyſique, lui fit ſouhaiter d'avoir ſon avis ſur différentes Machines nouvelles, qu'il vouloit faire conſtruire, & ſur une Machine, inventée par un nommé Orffyreus, qu'il croioit être un mouvement perpétuel, & dont je parlerai au long dans le Remarque ſuivante. Il chargea Mr. Roman de Badenveld, Sur-Intendant de ſes Bâtimens, de l'inviter à venir paſſer quelques ſemaines à ſa Cour. Mr. 's Graveſande s'y rendit pendant les grandes vacances Académiques de l'année 1721. Il y trouva le Baron Fiſchers, qui lui avoit été recommandé par Mr. Desaguliers, comme un *très bon Méchanicien*. Il étoit Architecte de l'Empereur, & il travailloit dans ce tems-là à accréditer en Allemagne les Machines à feu, inventées en Angleterre, deſtinées à élever l'eau par le moyen de la vapeur de l'eau bouillante. Le Landgrave pour lui accorder ſa protection, n'entendoit que la déciſion de Mr. 's Graveſande; celui-ci prononça en faveur de la nouvelle invention. Il fit même avec Mrs. Fiſchers & Roman un Contract en datte du 3. Août 1721, par lequel ils s'engageoient tous trois à travailler à la perfection de ces Machines, & à obtenir un Octroy pour en faire conſtruire dans les mines, & autres endroits en Allemagne, où elles pourroient être utiles. De concert avec Mr. Fiſchers il s'appliqua d'abord à remplir le prémier Article de ce contract; il fit conſtruire un petit modéle de cette Machine à laquelle il fit des changemens conſidérables; cependant cette aſſociation n'eut pas de ſuite, ſoit à cauſe des difficultés que Mr. Fiſchers, qui en étoit le principal promoteur, trouva à obtenir les priviléges néceſſaires, ſoit parce que ces Meſſieurs voulurent favoriſer un Anglois, qui conſtruiſit une de ces Machines en Hongrie, où elle eut tout le ſuccès qu'on devoit attendre.

(*O*) *Il vit à Caſſel la ſinguliére Machine conſtruite par Orffyreus, ſans pouvoir décider ſi c'étoit un mouvement perpétuel ou non.*] Cette Machine a été ſi fameuſe, qu'on en verra ici avec plaiſir les particularités qui vont faire le ſujet de cette Remarque.

Orffyreus, Saxon de naiſſance, étoit un de ces hommes remarquables par les talens qu'ils ont reçu de la nature pour certains arts, talens très ſouvent accompagnés d'un ſingulier travers d'eſprit. Il avoit un génie fait pour la Méchanique; & il l'applique preſque uniquement à la découverte du Mouvement perpétuel. On ſait que cette découverte eſt pour la Méchanique, ce que celle de la Pierre Philoſophale eſt pour le Chymie. Orffyreus après y avoir travaillé, dit-on (34), pendant plus de 20. ans, & avoir fait dans ce but plus de 300. Machines différentes, parvint enfin à en conſtruire une qu'il prétendoit être le Mouvement perpétuel; il la fit d'abord à Gera dans le Voigtland, en 1712; enſuite il la perfectionna en 1713, 1714, & 1715, à Draſchwitz & à Meiſſeburg en Saxe; mais piqué des railleries & des contradictions qu'il eut à eſſuyer de la part de ſes compatriotes ſur ſa nouvelle découverte, il mit cette Machine en piéces

[34] *Je trouve cette anecdote dans une Lettre écrite à Mr. 's Graveſande par H. P. de Hasſelt, qui dit le tenir de Pierre même d'Orffyreus, & qui prétendoit auſſi avoir découvert le mouvement perpétuel.*

pièces, & chercha à la faire ailleurs. Le Landgrave de Heſſe l'invita fort à propos à venir chez lui, il s'y rendit d'abord : ce Prince lui accorda un appartement dans ſon Château de Weiſſenſtein, & tout ce dont il avoit beſoin pour conſtruire une autre Machine ſemblable à la précédente : il y travailla avec ardeur, & dès qu'elle fut finie, le Landgrave ſuivi de toute ſa Cour alla la voir, & l'admira. Le ſpectacle étoit effectivement ſingulier. Orffyreus lui-même l'a décrit dans un petit Traité qu'il publia ſur cette Machine en Alleman & en Latin (35), & dont j'ai tiré les particularités qu'on vient de lire ; mais comme ſon témoignage pourroit paroître ſuſpect, je joindrai ici celui de Mr. 's Graveſande. Il examina cette Machine avec toute l'attention poſſible & cela par ordre du Landgrave. Voici le compte qu'il en rendit à Mr. Newton, dans une Lettre qu'il lui écrivit, & qui fut imprimée dans le *Mercure Hiſtorique & Politique, Septembre* 1721, *pag.* 363. J'inſére ici cette Lettre en entier, tant à cauſe du ſujet intéreſſant dont il y eſt queſtion, que parce que peu de gens ont occaſion de l'aller chercher dans l'Ouvrage que je viens de citer.

„ Le Docteur *Des Aguliers*," dit Mr. 's Graveſande, „ vous aura ſans doute fait voir une „ Lettre, que le Baron *Fiſcher* lui a écrite „ (36), il y a quelque tems touchant la Roué „ d'*Orffyreus*, que l'Inventeur aſſûre être un mou„ vement perpetuel. Monſeigneur le Landgrave a „ voulu que j'examinaſſe auſſi la Machine. Ce Prince „ qui aime les Sciences & les beaux Arts, & qui „ par le ſecours qu'il donne à tous ceux qui s'y „ attachent avec quelque ſuccès, ne néglige aucu„ ne occaſion de rendre utiles au public les inven„ tions qu'on lui préſente, ſouhaiteroit de voir „ cette Machine connue de tout le monde, & en„ tre les mains de gens plus habiles que l'Inven„ teur, afin qu'on en retire l'utilité qu'on doit na„ turellement attendre d'une Invention auſſi parti„ culiére. J'ai cru, *Monſieur*, que vous ne ſeriez „ pas fâché d'avoir une relation un peu détaillée de „ ce qu'on obſerve dans un éxamen extérieur d'une „ Machine ſur laquelle les ſentimens ſont ſi partagez, & qui a preſque tous les habiles Mathématiciens contre elle. Un très grand nombre ſoû„ tient l'impoſſibilité du Mouvement perpétuel, d'où „ eſt venu le peu d'attention qu'on a fait à la Ma„ chine d'*Orffyreus*. Je ſai combien je ſuis inférieur „ à ceux qui ont donné leurs démonſtrations ſur „ l'impoſſibilité de ce mouvement ; cependant pour „ vous expliquer les ſentimens avec leſquels j'ai „ éxaminé cette Machine, j'aurai l'honneur de vous „ dire, qu'il y a environ 7 ans que je crus déco„ vrir le paralogiſme de ces démonſtrations en ce „ qu'elles ne peuvent être applicables à toutes les „ Machines poſſibles, & depuis je ſuis toujours „ reſté très perſuadé, qu'on peut démontrer que „ le mouvement perpétuel n'eſt par contradictoire ; „ & il m'a paru que Mr. *Leibnitz* avoit tort de re„ garder comme un axiome l'impoſſibilité du Mou„ vement perpétuel, ce qui ſert néanmoins de fon„ dement à une partie de ſa Philoſophie. Malgré „ cette perſuaſion j'étois fort éloigné de croire qu'*Orffyreus* fut aſſez habile pour découvrir le Mou„ vement perpétuel ; je regardois ce Mouvement „ comme ne devant être découvert, qu'après plu„ ſieurs autres inventions, au cas qu'il le fût ja„ mais. Depuis que j'ai éxaminé la Machine, je „ ſuis dans un étonnement que je ne ſaurois expri„ mer. L'Auteur a du génie pour les Méchani„ ques, mais n'eſt rien moins que profond Mathé„ maticien ; cependant cette Machine a quelque „ choſe de ſurprenant, quand même ce ſeroit une „ fourberie. Voici ce qui regarde la Machine même, dont l'Auteur ne laiſſe voir que l'extérieur, „ de peur qu'on ne lui vole ſon ſecret. C'eſt un „ tambour d'environ 14. pouces d'épaiſſeur ſur 12. „ pieds de diamétre ; il eſt très leger, étant fait de „ quelques planches aſſemblées par d'autres piéces „ de bois, de maniére qu'on verroit l'intérieur de „ tous côtez, ſans une toile cirée qui couvre tout „ le tambour. Ce tambour eſt traverſé d'un axe „ d'environ 6. pouces de diamétre, terminé par les „ extrémitez par des axes de fer de 3. quarts de „ pouce, ſur leſquels la Machine tourne. J'ai éxa„ miné ces axes, & je ſuis très perſuadé, qu'il n'y „ a rien en dehors qui contribue au mouvement de „ la Machine. J'ai tourné le tambour très lente„ ment, & il eſt reſté en repos, auſſi-tôt que j'ai „ retiré la main ; je lui ai fait faire un tour ou deux „ de cette maniére : Enſuite, je l'ai fait mouvoir „ tant ſoit peu plus vite, je lui ai fait faire de mê„ me un tour ou deux, mais alors j'étois obligé „ de le retenir continuellement ; car l'ayant lâché, „ il a pris en moins de 2 tours ſa plus grande cé„ lerité, de maniére qu'il a fait 25. à 26. tours „ dans une minute. C'eſt le mouvement qu'il a „ conſervé ci-devant pendant 2. mois dans une „ cham-

(35) *Ensuite le Titre Latin, que ſe reſſent du caractére bizarre de ſon Auteur :* Triumphans Perpetuum mobile Orffyreanum, omnibus ſummis Orbis univerſi Principibus Magiſtratibus & Sapientibus debita cum ſubmiſſione venale propoſitum, una cum variis ejuſdem effectibus per Authentica teſtimonia confirmatum ab ejusdem Inventore Orffyreo. Arcanum Regis bonum eſt occultare ; opera autem Dei revelare glorioſum. Tob. 12. 7. Typis Caſſellanis excudebat anno 1721. Menſ. Octobri.

(36) *Cette Lettre écrite de Caſſel parut imprimée dans les Papiers Anglois de ce tems là, & enſuite en Hollandois dans la Gazette d'Utrecht du* 14. *Août* 1721. *Comme elle confirme ce que dit Mr.* 's Graveſande, *& qu'elle contient certaines particularitez que celui-ci a omiſes ; je l'inſererai ici, d'après une Copie que j'ai trouvée parmi ſes Manuſcrits. Pour ne rien diminuer de ſon authenticité, je la donnerai telle qu'elle a été écrite par un Allemand, qui entendoit très mal le François. Les barbarismes continuels, dont elle eſt remplie, n'empêcheront pas qu'on ne comprenne la penſée de l'Auteur, & qu'on ne s'apperçoive aiſément qu'il étoit en état de juger de ce dont il parle.*

Je me donne l'honneur de vous écrire la préſente pour vous marquer l'eſtime, que j'ai pour vous, & auſſi pour vous donner des nouvelles de ce Mouvement Perpétuel de Caſſel, que vous m'avés tant recommandé pendant que je me trouvois encore à Londres. Quoi que je ſois fort incredule ſur les choſes que je ne ſçaurois comprendre, je dois pourtant vous aſſurer, que j'en ſuis tout-à-fait perſuadé, puiſque je ne trouve aucune choſa qui peucoit empêcher de donner à cette Machine le nom de Mouvement Perpétuel, ou de ſoi-même ; mais j'ai bien des raiſons de croire, que c'en eſt un, ſalon les expenences que j'en ai faites à ma volonta, & que ſon Alteſſe Sereniſſime m'a bien voulu permettre, qui eſt le Seigneur le plus aimable & genereux, que j'ai connu de ma vie, & qui a eu la patiance de aſſeir preſent aux experiens, que je faiſois pendant deus heures. C'eſt une Roué, qui a 12 pieds en diamétre, elle eſt conuerte d'une toile cirée ; a chaque tour de la roué on entend mouvoir e pords, qui ombent doucement da cota que la Roué ſa tourne ; cette Roué marche avec ma vireſſe ordinaire, ſa ſaut 26 tours par minuta, quand la resnivella ou axa n'eſt point chargée de quelque autre effort. Alaur apres attaché une corde a l'axe pour faire tourner une vis d'Archimede, pour tirer manter de l'eau ; cette Roué faiſant 20 tours par minuta, ce que j'ai trouvé pluſieurs fois avec une montre à ſecondes ; & j'ai trouvé toujours la même régularité ; j'ay ariaté enſuite la Roué avec bian de la peine pas pluſieurs repriſes de mains ſur la circonférence de cette Roué ; qui ſemet capable d'élever un homme ſi on la vouloit arrêter tout d'un coup. L'aurai arrêtee de ſorte qu'elle reſtoit immobile, *& c'eſt en Monſieur la plus grande preuve d'un Mouvement Perpetuel* ; je lui ai donné ne Mouvemene pour lent pour voir ſi elle pouvoit regagner ſa premiere vireſſe d'elle même, ce dont je doutois, aiant crû comme on le diſoit à Londres, qu'elle ne faiſoit que conſerver longtems le Mouvemeous qu'on lui avoit imprimé : mais à mon grand étonnement *j'obſervai que cette Roué augmentoit ſa viteſſe peu-à-peu juſqu'à ce qu'elle eut fait environ a tours, après quoi elle avoit regagné toute la viteſſe*, qu'elle avoit auparavant ; ce que j'ai obſervé encore avec la montre à ſecondes ; & j'ai trouvé de même 26 tours par minute quand la Roue n'étoit pas chargée, & 20 tours apres avoir attaché la vis pour élever de l'eau. Cette épreuve Mr. d'avoit vu augmenter la vireſſe de cette Roue par elle-même, je tgn'à ne qu'elle fut égala à ſa premiera ou ordinaire vireſſe, *après une motion fort lente que je lui ai donné* ; me perſuade plus que ſi je avois vu marcher la Roué pendens un an ; ce que ne m'auroit pas perſuada d'un Mouvement Perpetuel, car il auroit pu diminuer en quelque choſe du prémier Mouvement donne & ceſſer tout-à-fait avec le tems, *mais de gagner la viteſſe au lieu d'en perdre*, ſa mettne dans ſa vireſſe ordinaire juqu'à ce qu'elle a aquis un certain degré pour ſa mettre egale avec la reſiſtance de l'air & le fratement des axes, je ne ſçai ſi ſi on peut aormir dautier de la neceſſité de fait. Je l'ai même apres en ſens contraire, & la Roué faiſant le même effet ; j'examiné bien les axes de cette Roue pour voir, s'il n'y avoit point d'artifice caché, mais on ne ſauroit voir la moindre choſa que deux petits axes, ne le Roué eſt ſuſpendue par ſon centre. Son Alteſſe, qui poſſeda toutes les qualitéz qu'un grand Prince doit avoir, faiſait toujours cette reflexion grenouſe en faveur de l'Auteur, de ne ſa vualuit peine ſervir de cette Machine ou l'emploier à quelque choſa, de peur qu'un n'en decouvrit le ſecret avant que l'Auteur en eut reçu la recompenſa de ſan etrangers. Son Alteſſe qui poſſeda parfaitement les Mathémaeques, m'aſſuré que cette Machine eſt ſi facile qu'un garçon de menuiſier la ſauroit comprendre, & la faita apres avoir vu le déclins de cette Roué, & qu'il n'auroit pas expoſé ſon nom en donnant des Atteſtations, s'il n'avoit pas eu connoiſſance de la Machine. J'ai dit à ſon Alteſſe, que je ne doutois pas, qu'on ne put former une Compagnie à Londres pour acheter le ſecret. Ce Prince en ſera content, ſi une telle Compagnie veut conſigner 20 mille piéces pour l'Auteur ou entre les mains de ſon Alteſſe même, ou en autre lieu de ſureté. Alors on ſera voir & examiner la Machine & le ſecret, que ſi on le trouve un Mouvement Perpétuel, les 20 mille piéces ſeront donnees à l'Auteur ; & ſi non, l'argent ſera reſtitué, ce qui ſera ſignifé par des Actes & avec les précautions néceſſaires. Je dis à ſon Alteſſe Sereniſſima, que perſonne ne pourrit aarmes une telle Compagnie ou ſouſcription ailleurs que vous, qui travaillez toujours à l'inſtruction du Public ; cunſidera qu'elle obligeroit l'un vous autre, ſi vous procuriez la connoiſſance d'un principe de Mouvement Perpetuel à la nation la plus éclairée de l'Europe, & que par là on pourroit decouvrir une infinité de belles choſes qui ne nous ſont pas encore connuës, comma les Loia du Mouvement, ſans parler de l'utilité de la Machine même ; comme je ne pûis pas toujours teſſas ici, je vous prie de tenir correſpondance avec Mr. Roman, Sur-Intendant des Bâtiments de ſon Alteſſe, qui mettra vos Lettres à ſa Prince. Je ſe pourrai entendre avec vous touchant cette affaire, qui mérite bien qu'on y faſſe des réflexions pour ne pas laiſſer un tel treſor enterré, & ſans utilité ; vous communiquerez auſſi à vôtra Ami le Chevalier Neuton, s'il vous plait, ce que je viens de vous avancer ici de ce Mouvemant. J'eſpére qu'il vous ſera certifié par notre Ami Mr. 's Graveſande de Leide, qu'on eſpére de voir bientôt dans ce païs pour faire un petit mat de promenade, & faire ſa reverence à ſon Alteſſe Monſeigneur ; ſon Alteſſe lui aurait fait écrire par Mr. Roman, qu'il voudroit bien le voir ici.

„ chambre cachetée, dans laquelle il étoit impoſſi-
„ ble qu'il y eût aucune fraude. S. A. Ser. fit
„ ouvrir la chambre, & arrêter la Machine après
„ ce tems-là, car comme ce n'eſt qu'un eſſai, elle
„ n'eſt pas aſſez forte pour que les matériaux ne
„ s'uſent par une longue agitation. Monſeigneur
„ le Landgrave a été préſent à l'examen que j'ai
„ fait de la Machine. J'ai pris la liberté de deman-
„ der à S. A. Ser. qui a vû l'intérieur du tam-
„ bour, ſi lorsque la Machine a été agitée pendant
„ un certain tems, rien n'étoit changé dans l'inté-
„ rieur; comme auſſi s'il n'y avoit pas quelques
„ piéces dans leſquelles on pouroit ſoupçonner de
„ la fraude, S. A. Ser. m'a aſſuré que non, &
„ que la Machine eſt fort ſimple. Vous voyez,
„ *Monſieur*, que je n'en ai pas aſſez vû par moi-
„ même, pour aſſûrer que j'ai une démonſtration,
„ que dans cette Machine le principe du mouve-
„ ment, qui eſt certainement dans le tambour, ſoit
„ tel qu'il le faut pour rendre le Mouvement perpé-
„ tuel; mais auſſi je crois qu'on ne ſauroit me nier
„ d'avoir des préſomtions fortes en faveur de l'In-
„ venteur. Monſeigneur le Landgreve a donné une
„ récompenſe digne de ſa généroſité à *Orfireus*, afin
„ de voir le ſécret de la Machine (37), avec pro-
„ meſſe de ne point ſe ſervir du ſécret, ni de le dé-
„ couvrir, avant que l'Auteur en eût retiré encore
„ d'autres récompenſes, pour rendre ſon invention
„ publique. Je ſai très bien *Monſieur*, qu'il n'y a
„ qu'en *Angleterre* où les Sciences fleuriſſent aſſez,
„ pour faire trouver à l'Auteur une récompenſe
„ digne de ſon invention. Il s'agit ſimplement de
„ la lui aſſûrer, au cas que ſa Machine ſoit un vé-
„ ritable mouvement perpétuel. L'Auteur ne de-
„ mande à toucher l'argent, qu'aprés que la Ma-
„ chine aura été examinée en dedans; on ne fau-
„ roit raiſonablement exiger cet examen avant la
„ récompenſe promiſe. Comme il s'agit d'une cho-
„ ſe utile au public, & à l'avancement des Scien-
„ ces, de découvrir l'invention ou la fraude, j'ai crû
„ que cette relation ne vous ſeroit pas desagréable.
„ Je ſuis &c."

(37) *Ce Prince ne pouvoit juger, il étoit aſſez verſé dans la Mechanique pour ne lui rien dire. Voici ce qu'il en dit, auſſi bien que des expériences qu'il a faites avec cette Machine, dans un témoignage authentique dont il honora Orfyreus, & que rebut-ci a fait inſérer dans ſon Triumphans Perpetuum Mobile, pag. 26 & ſuiv.*

Teſtimonia proinde & verbo noſtro principali, ut debemus, veritati confirmamus, quod ſæpe nominatum Perpetuum Mobile Orffyreanum ita conſtitutum inventumque, ut illud neque ab externa cliqua vi ad ope, minus autem ab interno quibusdam Machinis, seu horologiorum ad ductorum ſua notarie, aliquo modo dependeat: repetimus porro, quod Artefactum hoc juxta innumerorum eruditorum ſenſum (quæ nimirum ratione reperiendum olim Mobile Perpetuum conſtitutum eſſe debeat:) ex ipſa dudum quæſita & deſiderata Machina, aut ex dictum Perpetuum Mobile pure artificiale quoad ejusmodi materiam &c. imo Ratio talis omnino ſit, quæ ab interna ejus propria artificioſaque vi motrice tandiu motum ſuum continuare poteſt, quamdiu in dicta interiore ſtructura & eſſentia nihil deficit, frangitur, laceratur aut deperditur, imo quo, ſi poſſibile foret, hoc materia ipſa defectus, murationi, corruptioni & ſimilibus obnoxia foret, dubio procul motum ſuum ſine ceſſatione eſſet continuaturia.

Ad majorem etiam veritatis confirmationem Machinæ hæc, eſſi minoris operis modulus tantum ſit, ad noſtrum tamen non exiguum approbationem diu deſideratum manibus integre experimentum, idque duplicato temporis ſpatio, nobis exhibuit; cum enim nos rerum hanc (poſquam trium menſium ſpatio multis peregrinis & noſtratibus, ſummis & infra quam ſæpiſſime & frequentiſſime curſus ſui & morus ſpecimen præbuiſſet) tandem die 22. Novembris anni præſentis elapſi 1717. obſignati, obſervatum appreſſo ſigillo manuli & dimidii menſis ſpatio conſtanter movet juſſiſſemus; die 20. Novembris inſtar eo nos contulimus, ubi paucis Miniſtris nos comitantibus, illæſa ſigilla noſtra cognovimus, retogata effigiem, omnia & ſingula quæ curatiſſime obſervavimus, & Machinam motu æque rapido agitatam comperimus. Tum propria nos ipſi manibus cenſum Machinæ ſtatuimus, nec multo poſt abſque notabili impulſu & turbatione Auctoritate nobis ope motum Machinæ teſtificatum, &, quo omnes aditus vel ipſi ſuſpitioni præcluderetur, ſenebras omnes exteraque omnia quam ſollicite obtenti, jeſus omnes, nobis, noſtrisque omnibus coram inſpectantibus, obſervavi, cunctaque quam optime cuſtodiri & appreſſis ſigillis munire juſſimus.

Hiis ita peractis & elapſis ferè ſex ſeptimanis (cum nemo hoc tempore ad dictam Machinam poſſet accedere) nos die 4. Januarii anni hujus, punctio Nonnine luchoati 1718. Arcem noſtram Weiſſenſteinium petivimus, impreſſa ubique ſigilla ne tantum ipſi Illuſtriſſimus & omnino ſolicita reperimus, ſed aperta etiam januis feneſtriſque Mobile Perpetuum Orffyreanum non interrupto motu agitatum, ut noper, ita hoc etiam tempora inventibus, luſtratoque quam curatiſſime toto conclavi ne tenuiſſimum adnare ullum, imo ſuſpicionis, veſtigium nobis licuit reperire. Cumque inventi longitorum Machinæ ſua mocum offerret, ſpectanco magis diuturnum (præſertim cum a parte adverſa deſideraret quatuor ſeptimana duplicato temporis ſpatio eſſens adimplenda) ad purgandam omni ſuſpicione Machinam & abſolvendum a calumnia lovemoſem haudquaquam aſſe neceſſarium judicavimus.

A ce Temoignage du Landgrave, Orffyreus a ajoûté les Témoignages qui lui ont été donnés ſur la Machine qu'il avoit fait voir à Cleve & à Marſeburg; ils ne ſont pas moins authentiques que ceux-ci. Voyez le Triumphans Perpetuum Mobile, *pag. 126. & ſuivantes.*

Cette Lettre a Mr. 's Graveſande, où il s'énonçoit en ces termes: „ 1°. Orffyreus eſt un fou. 2°. „ Il eſt incroiable qu'un fou ait découvert ce qu'au-„ ne infinité d'habiles gens ont cherché ſans au-„ cun ſuccès. 3°. Je ne crois pas l'incroiable. „ 4°. On conçoit aiſément d'où vient que des per-„ ſonnes gardent pour eux des ſecrats, dont ils ti-„ rent du fruit. Celui-cy ne pouvoit eſperer du „ ſien que de la réputation, & il la laiſſe ternir par „ une accuſation circonſtanciée, dont il étoit en „ ſon pouvoir de démontrer le faux, ſi elle avoit été „ fauſſe. 5°. La Servante ſe tire de chez lui de peur „ d'être égorgée, & en effet la vie d'un tel témoin „ eſt à charge. Elle a en main par écrit le ſerment „ terrible qu'Orffyreus lui a fait jurer. . . . . „ 6°. Il n'avoit qu'à demander qu'on mit cette Fille „ en ſureté, & éxiger un tems pour retablir ſa „ Machine . . . . . 7°. On publia que cette Ma-„ chine alloit s'éxécuter (38); & tout d'un coup „ les plus aviſés furent ceux qui prirent le parti de „ s'en taire le plus éxactement . . . . . 8°. Il „ eſt vrai, qu'il a chez lui une Machine, à laquel-„ le il donne auſſi le nom de Mouvement Perpé-„ tuel; mais il ne la transporte pas. Elle eſt beau-„ coup plus petite & différente de la prémiére, „ ſur-tout en ce qu'elle ne tourne que d'un coté „ &c."

Voilà de quoi rendre fort ſuſpect Orffyreus & ſa Machine. Mr. 's Graveſande ſe ſeroit-il trompé au point que d'en avoir été la dupe? Liſons ce qu'il en dit lui-même dans ſa Réponſe à Mr. De Crouſaz, & dont je trouve le brouillon parmi ſes papiers, mais ſans date: „ J'ai différé de vous „ repondre, juſques à ce que j'euſſe recouvré „ un écrit (39) que je dreſſai le lendemain de „ l'éxamen de la Machine; car, quoique je me „ ſouvienne très éxactement de tout ce qui s'eſt „ paſſé, je crois qu'un écrit dreſſé le lendemain de „ l'examen, & communiqué à Monſeigneur, en „ préſence de qui l'éxamen avoit été fait, devoit „ être de plus de poids. C'eſt pourquoi j'ai voulu „ ſçavoir comment je m'étois exprimé.

„ Voici ce que j'ai appris. On dit qu'une Ser-„ vante aſſure ſous ſerment qu'elle, ou une autre „ Servante, faiſoit tourner la Machine d'Orffyreus, „ étant placée dans une Chambre voiſine.

„ Je ſai bien qu'Orffyreus eſt un fou, j'ignore „ s'il eſt Impoſteur, je n'ai jamais decidé ſi ſa Ma-„ chine étoit une fourberie ou nou; mais ce que „ je ſai auſſi ſûrement qu'aucune choſe au mon-„ de, c'eſt que ſi la Servante dit ce que je viens „ de marquer, elle dit un menſonge inſigne.

„ Monſr. le Landgrave, en préſence du Baron „ Fiſcher, Architecte de l'Empereur, & d'autres „ Perſonnes, a fait démonter à ma prière les ſou-„ tiens de la Machine; nous en avons vu les axes „ à découvert, j'ai éxaminé les platines dans les-„ quels les axes repoſoient, & dans tout cet éx-„ amen il n'a pas paru la moindre trace de com-„ munication avec une Chambre voiſine. Je me „ ſouviens très diſtinctement de toutes les circonſ-„ tances de cet éxamen, qui mit Orffyreus dans „ une ſi grande colére contre moi, qu'il mit la „ Machine en piéces, le jour même, & écrivit ſur „ la

(38) *Je trouve dans vos Lettres de Mr. Roman à Mr. 's Graveſande, datée de Caſſel, le 15. Mai 1727, que dans un mois cette Machine alloit être retablie telle qu'elle étoit en 1721. & alors Mr. 's Graveſande y eſt invité par ordre du Landgrave, à ſe rendre a Caſſel pour aſſiſter à l'Examen qu'on en devoit faire.*

(39) *Cet écrit eſt la Lettre à Mr.* Newton, *qu'on vient de lire.*

qu'il ne croïoit pas ce mouvement impoſſible (*P*). L'année ſuivante il retourna à Caſſel,

„ la muraille que c'étoit l'impertinente curioſité du
„ Profeſſeur 's Graveſande qui en étoit la cauſe.
„ C'eſt ce que j'ai lû moi-même l'année d'après;
„ & le téſultat de l'éxamen eſt exprimé clairement
„ dans l'écrit dont je viens de parler, & qui eſt
„ imprimé dans le Mercure Hiſtorique, Mois de
„ Sept. 1721.

„ On m'a dit pluſieurs circonſtances du té-
„ moignage de la Servante, mais je n'y vois
„ pas grande difficulté: en fait de Machines,
„ je ne compte guéres ſur ce que peut dire une
„ Servante, qui peut-être en tournant le tour-
„ ne-broche de ſon Maître, aura cru faire aller
„ le mouvement perpétuel. Si vous ſçavez quel-
„ que choſe de particulier touchant cette affaire,
„ vous me ferez un ſenſible plaiſir de me le mar-
„ quer."

Il eſt difficile de déterminer ce qu'il faut croire de cette Machine. Il me paroit cependant que ſi l'on éxamine murement tout ce qui eſt pour & contre Orffyreus, on peut ſe fixer à ceci: 1°, Orffyreus étoit effectivement un fou, comme Mr. 's Graveſande en convient avec Mr. De Crouſaz; ſes Machines brûlées à deux différentes repriſes, pour de fort mauvaiſes raiſons, & ſans aucune néceſſité, en ſont de bonnes preuves. Mais c'étoit un de ces fous, tels qu'on en voit ſouvent, dont la folie ſe borne à certains objets, & mériteroit plûtôt le nom de bizarrerie. Une telle folie eſt quelquefois accompagnée de beaucoup de génie, & quand des gens de ce caractére s'appliquent à une ſeule choſe, comme il paroit que celui-ci a fait, il n'eſt pas ſurprenant de leur voir faire des découvertes qui ont échapé à la ſagacité des plus habiles gens. Ainſi je ne voudrois point conclure avec Mr. De Crouſaz qu'il eſt incroïable qu'un fou, de l'eſpéce de ceux parmi leſquels on doit ranger Orffyreus, ait trouvé une choſe que tant de Savans ont cherchée inutilement. Ajoutons qu'il ſe trompe quand il dit qu'Orffyreus ne pouvoit eſpérer de ſon ſécret que de la réputation: il en attendoit un profit conſidérable; puiſqu'il en demandoit 200000 florins. 2°. Rien d'extérieur ne conſervoit le mouvement de ſa Machine: ſi c'étoit ſa Servante qui la faiſoit mouvoir, eſt-il apparent que cela n'eut point été remarqué par des yeux auſſi clairvoians que l'étoient ceux qui en ont fait l'éxamen, ou par le Landgrave qui avoit vu l'intérieur de la Machine? Dailleurs comment peut-on concevoir qu'une Roue, d'un ſi gros volume, eut pu être agitée par une cauſe, qui devoit agir uniquement ſur l'axe en traverſant ſes foutions, & qui étoit ſi petite qu'elle avoit échapé à l'éxamen le plus rigoureux? 3°. Si la Servante n'a point été gagnée pour dépoſer contre Orffyreus, tout ce que ſon témoignage prouve, c'eſt que ſon Maître lui avoit fait accroire que c'étoit elle qui mettoit en mouvement la Machine, en faiſant tourner un petit rouët, & cela ſoit pour donner le change à ceux qui auroient cherché à pénétrer ſon ſecret, ſoit par une ſuite de ſon caractére ſingulier, très capable d'une imagination auſſi bizarre, comme je l'ai entendu dire ſouvent à Mr. 's Graveſande; & ce même caractére peut fort bien encore l'avoir empêché de refaire une nouvelle Machine. 4°. Il faut avoüer que cette Roue étoit un Phénomène de Méchanique très remarquable: & c'eſt à quoi il faut s'en tenir ſi l'on n'en ſçait que ce qu'on vient de lire; il y auroit autant de témérité à dire que cette iovention étoit le mouvement perpétuel, qu'à ne la regarder que comme une fourberie, dont quelqu'agent extérieur étoit la cauſe.

(*P*) *Ce qui ſuppoſe qu'il ne croïoit pas le* Mouvement perpétuel *impoſſible.*] La plus ſorte objection qu'on puiſſe faire contre la Machine d'Orffyreus, c'eſt que le mouvement perpétuel n'eſt pas poſſible. La plus grande partie des Mathématiciens en conviennent, ſoutenir le contraire, c'eſt ſe rendre ridicule, & donner mauvaiſe opinion de ſon habileté en Méchanique; de la même façon que c'eſt ſe faire paſſer pour Vilionaire, que de chercher la Pierre Philoſophale en Chymie. Cependant je croi que pluſieurs de ceux qui prononcent ſur ceci, n'ont pas éxaminé la choſe aſſez profondément pour pouvoir en juger: & je doute que juſqu'à preſent on ait prouvé l'impoſſibilité du Mouvement perpétuel. Mr. 's Graveſande oſoit dire plus; il croïoit qu'il y avoit moien d'en démontrer la poſſibilité; & c'eſt ce qu'il entreprit de faire, peu de tems après avoir éxaminé la Machine de Caſſel. Bien des gens avoient trouvé étrange qu'un auſſi habile Mathématicien que lui eut avancé que le mouvement perpétuel n'avoit rien de contradictoire; il ſe crut obligé de rendre raiſon de ce qu'il avoit dit; & il le fit dans une Diſſertation intitulée *Remarques touchant le Mouvement perpétuel.* Cette piéce a été inſérée dans les Ecrits périodiques de ce tems-là, qu'on ne lit plus, & on en a tiré ſéparément quelques éxemplaires, que l'Auteur a diſtribués à ſes Amis; mais dont la plûpart ſe ſont perdus à cauſe de la petiteſſe du format qui eſt un in 12, de 20 pages: ainſi elle eſt devenuë ſi rare qu'il n'eſt presque plus poſſible de la trouver; le ſeul éxemplaire que j'en aye jamais vû, m'a été prêté par Mr. Muſſchenbroek. Cela m'a déterminé à la placer ici, pour empêcher qu'elle ne ſe perdit tout-à-fait. Quand on l'aura lûë on me ſaura gré de l'avoir conſervée. La voici:

„ Il y a environ huit mois que j'examinai à Caſ-
„ ſel, par ordre de S. A. S. Monſeigneur le Land-
„ grave de Heſſe, les effets d'une machine, que
„ l'Inventeur aſſure être un *Mouvement perpétuel.*
„ Il en cache avec ſoin l'intérieur, juſques à ce,
„ dit-il, qu'on lui ait aſſuré une recompenſe, qu'il
„ ne demande de toucher, que lorſque ſon inven-
„ tion aura été examinée, & reconnuë par les Ma-
„ thématiciens pour être ce qu'on appelle en Mé-
„ chanique le *Mouvement perpétuel.* Je fus frappé
„ des effets de la Machine; & ce que j'en vis, joint
„ à ce que j'en appris, d'une maniére à ne pouvoir
„ être revoqué en doute me fit regarder cette Ma-
„ chine comme une des plus belles inventions en
„ Méchanique dont j'aie connoiſſance, à ne conſi-
„ derer que les effets averez.

„ Le deſir de faire connoitre cette Machine,
„ fondé ſur la perſuaſion de l'utilité qu'on pouroit
„ en retirer, même en ſupoſant fauſſe la prétenſion
„ de l'Auteur, me fit écrire à *Monſieur Newton*
„ ce que j'avois obſervé. Ma Lettre a été impri-
„ mée en François, & auſſi en Anglois, à ce que
„ j'ai appris, n'ayant jamais vû cette Traduc-
„ tion.

„ On a trouvé à redire que j'avance dans cette
„ Lettre; *que je ne crois pas* le Mouvement perpé-
„ tuel *contradictoire.*

„ *Que les démonſtrations qu'on a données de ſon*
„ *impoſſibilité ne me paroiſſent pas applicables à tou-*
„ *tes les machines qu'on pouroit imaginer.*

„ Et enfin, *que je trouvois probable que la Ma-*
„ *chine de Caſſel fut un véritable* Mouvement per-
„ pétuel.

„ Toute la difficulté roule ſur la prémiére de ces
„ trois propoſitions. Si elle étoit prouvée, les
„ deux derniéres n'auroient pas grande difficulté.
„ Auſſi a-t-on trouvé cette prémiére propoſition
„ trop hardie pour être avancée ſans preuve; ce
„ que j'accorde très-volontiers: je n'aurois pas
„ fait cette faute, ſi ma Lettre avoit été écrite pour
„ être imprimée; mais elle étoit adreſſée à *Mon-*
„ *ſieur Newton.*

„ J'étois ſi peu diſpoſé à avancer cette propoſi-
„ tion ſans preuve, que je ne me ſuis jamais decla-
„ ré ſur ce que je penſois ſur le Mouvement perpé-
„ tuel, prévoiant le jugement que les Mathemati-
„ ciens devoient faire de celui qui, ſur ce ſujet,
„ s'écarteroit du ſentiment reçu.

„ Ce que j'ai cru devoir à la verité, après avoir
„ vu la Machine de Caſſel, m'a engagé de dire à
„ *Monſieur Newton* ce que je penſois ſur cette Ma-
„ chine, & à cette occaſion ce que je penſois des
„ preuves de l'impoſſibilité du Mouvement perpé-
„ tuel. Ma Lettre a été imprimée; il faut me juſ-
„ tifier devant le public: j'aurois même du le fai-
„ re plûtôt.

„ Avant d'entrer en matiére, il faut établir l'état
„ de la queſtion. *On appelle en Méchanique* Mou-
„ vement perpétuel, *une Machine dont le principe*
„ *du mouvement ne dépend d'aucun agent étranger,*
„ *& dont le mouvement ne s'arrêteroit jamais ſi les*
„ *materiaux ne s'uſoient pas.*

ſel, ſur une nouvelle invitation du Landgrave. En 1724, en quittant le Rectorat de l'Aca-

„ On voit par cette définition, qu'une horloge, „ qui ſe monteroit par le vent; par les changemens que l'humidité & la ſechereſſe, ou le froid „ & le chaud, produiſent dans certains corps; ou „ enfin par les changemens dans le poids de l'atmoſphère, ne ſeroit pas un *Mouvement perpétuel*. Il „ ne ſeroit pourtant pas difficile de conſtruire une „ telle horloge, qui ne pourroit s'arrêter que par „ quelque derangement dans ſes parties; mais ce „ ſeroient des *agents* étrangers qui feroient mouvoir „ la Machine.

„ Il faut examiner à preſent ſi la poſſibilité du „ Mouvement perpétuel n'eſt pas une ſuite de ce „ que les Mathématiciens ont enlcigné ſur le choc. „ Il ſemble qu'une partie de ceux qui ont voulu „ prouver l'impoſſibilité d'un tel mouvement, „ n'aient pas fait attention aux effets du choc.

„ Les Mathématiciens, & les Phyſiciens, ſont „ partagez ſur la force du choc. Les uns croient, „ & c'eſt le ſentiment le plus ordinaire, que les „ forces de différents chocs d'un même corps ſont „ entre elles, comme les viteſſes de ce corps. Les „ autres, au contraire, defendent que ces mêmes „ forces ſont entre elles comme les quarrez des vi„ teſſes. Tous conviennent que la force du choc „ eſt proportionelle à la maſſe: e eſt pourquoi les „ prémiers multiplient la maſſe par la viteſſe, pour „ avoir la force du choc; les autres multiplient la „ maſſe par le quarré de la viteſſe, pour determiner „ cette même force.

„ Je n'examinerai pas ici lequel de ces deux prin„ cipes eſt conforme à l'expérience: je me propoſe „ de faire voir, 1. Qu'en admettant le prémier, il „ faut admettre la poſſibilité du Mouvement perpé„ tuel, dans les Machines qui auront pour principe „ de leur mouvement le choc des corps. 2. Qu'en „ admettant le ſecond principe, l'impoſſibilité du „ Mouvement perpétuel n'a pas encore été demon„ trée dans tous les cas poſſibles. Et 3. enfin, je „ tâcherai de faire voir que les loix de la nature ne „ nous ſont pas aſſez connuës pour en tirer une „ concluſion generale, que le *Mouvement perpétuel* „ eſt contraire à ſes loix.

„ I. *Preuves de la poſſibilité du* Mouvement per„ pétuel, *en ſuppoſant que la force du corps* „ *en mouvement eſt proportionelle à la maſſe* „ *multipliée par la viteſſe.*

„ Ceux qui admettent ce principe conviennent „ de cette propoſition; que la force d'un corps qui „ tombe librement, s'augmente en raiſon du tems „ que le corps dans ſa chute telle expoſé à l'action „ de la peſanteur: ce qui eſt une ſuite du principe; „ puiſqu'il eſt conſtant par l'expérience, que la vi„ teſſe d'un corps qui tombe, s'augmente en raiſon „ du tems de la chute.

„ Par la même raiſon, un corps qui monte ver„ ticalement, perd de ſa force en raiſon du tems „ qu'il monte: par conſequent, ſi de deux corps „ égaux l'un monte verticalement, pendant que „ l'autre tombe librement, le prémier perdra autant „ de force que le ſecond en gagne, quoi qu'ils par„ courent des eſpaces inégaux.

„ La force qu'il faut pour faire monter un corps „ à une certaine hauteur, eſt celle qu'il faut pour „ ſurmonter l'action de la peſanteur pendant que le „ corps monte; & cette force eſt proportionelle au „ tems que le corps emploie à monter.

„ Si donc un corps, en tombant librement d'une „ certaine hauteur, peut reſter expoſé plus long „ tems à l'action de la peſanteur, qu'il ne l'eſt en „ remontant à la même hauteur, la force qu'il ac„ quiert en tombant ſurpaſſe celle qui peut le faire „ remonter. Comme il eſt très poſſible qu'un „ corps remonte plus vite qu'il n'eſt deſcendu, c'eſt „ ſur quoi je fonde ma preuve de la poſſibilité du „ Mouvement perpétuel.

„ Concevons un corps qui en tombant de la hau„ teur d'un pied perde tout ſon mouvement par le „ choc; poſons qu'il tombe quatre fois de ſuite de „ la même maniére: il ſera deſcendu de la hauteur „ de quatre pieds, & les quatre chocs ſeront égaux „ à la force, que la gravité communique au corps „ pendant les quatre momens de ſa chute. Mais il „ eſt connu que le corps peut remonter en deux de „ ces momens à la hauteur de quatre pieds; & par „ conſequent la force de deux des quatre chocs ſuf„ fit pour le faire remonter, & les deux autres „ chocs pourront être employez à faire mouvoir une „ Machine, dont le mouvement ſera continué à „ perpetuité par des chutes reiterées du même corps, „ qui à chaque revolution gagne la force de deux „ chocs. Le gain de la force ſera plus grand à „ chaque revolution, ſi on augmente le nombre „ des chocs dans la deſcente. Il ne s'agit pas ici „ de la maniére d'appliquer l'effort des deux chocs „ qu'il faut pour faire remonter le corps: je ne dis „ pas que j'aie trouvé le Mouvement perpétuel; il „ ſuffit de démontrer, comme je viens de le faire, „ qu'il y a dans la nature un principe d'augmenta„ tion de force, pour ſoutenir que le Mouvement „ perpétuel n'eſt pas contradictoire, & même qu'il „ eſt poſſible.

„ Cette poſſibilité paroîtra plus clairement, ſi on „ fait attention à cette propriété des reſſorts, qu'ils „ ſe debandent avec la même force qu'ils ont été „ bandez, ſur quelque corps qu'ils agiſſent. Soient „ deux corps que je nomme A. & B. Je ſuppoſe „ que A peſe quatre livres, & B une livre. B en „ deſcendant de la hauteur de quatre pieds peut faire „ monter A à la hauteur d'un pied, par le moien „ d'un levier ou de quelque autre machine; ce qui „ n'eſt pas conteſté. Je nomme *un* la viteſſe qu'un „ corps acquiert en tombant de la hauteur d'un pied, „ & je ſuppoſe que A tombe de cette hauteur d'un „ pied à laquelle il vient d'être élevé: il aura quatre degrez de force. Suppoſons encore que A „ par ſon choc bande un reſſort, & qu'il y em„ ploye toute la force de ſon choc. Si ce reſſort „ en ſe debandant agit ſur B, il communiquera à „ B quatre degrez de force: c'eſt-à-dire, puiſque „ la maſſe de B eſt un, quatre degrez de viteſſe, „ qui feront remonter le corps B à une hauteur de „ ſeize pieds, quadruple de la hauteur dont il étoit „ deſcendu d'abord.

„ On trouve dans les Actes de Leipſic une diſ„ pute ſur cette matiére entre Mrs. Leibniz & Pa„ pin. Le prémier, pour combattre le principe, „ que la force d'un corps eſt proportionelle à ſa „ viteſſe, ſoutenoit que la poſſibilité du Mouve„ ment perpétuel en eſt une ſuite. Mr. Papin ne „ put nier la validité de la conſéquence, & ſe con„ tenta de répondre, que ſi on lui faiſoit voir, „ qu'il n'eſt pas contradictoire que toute la force „ d'un grand corps ſoit communiquée à un petit, „ il avoueroit, ou *que le principe qu'il defendoit eſt* „ *faux, ou que le Mouvement perpétuel eſt poſſible.* „ Mr. Leibnitz à cette occaſion indiqua pluſieurs „ moiens de communiquer toute la force d'un „ grand corps à un petit, differens de celui du reſ„ ſort que j'ai employé dans ma demonſtration.

„ Le reſſort des corps eſt un principe d'augmen„ tation de force à l'infini, en ſupoſant toujours, „ avec le plus grand nombre des Mathématiciens, „ que la force du corps eſt proportionelle au pro„ duit de la maſſe par la viteſſe.

„ Concevons onze boules de quelque matiére „ flexible à reſſort, dont les maſſes ſoient en pro„ greſſion Géometrique d'un à dix; que ces boules „ ſoient rangées ſuivant l'ordre de leur grandeur; „ que la plus petite, que nous ſuppoſons ſeule en „ mouvement, frappe celle qui la ſuit; que celle„ ci, miſe en mouvement par ce choc, aille frapper „ la ſuivante; & ainſi de ſuite, jusques à ce que „ la plus grande ſoit frappée. Dans ce cas, ſi „ tous les chocs ſont directs, & ſi le reſſort des „ boules eſt parfait, cette derniére boule aura 394, „ fois plus de force que n'en avoit la plus petite; „ comme on le trouve par les régles du choc, re„ çuës par tous les Mathématiciens, qui n'ont point „ de different ſur la viteſſe des corps après le choc. „ Les dix prémiéres boules retournent, & les for„ ces de toutes jointes enſemble ſurpaſſent 393, „ fois la force communiquée à la petite boule qui „ avoit été miſe en mouvement. Or, comme la „ direction du mouvement n'empêche pas que l'ef„ fort de ces corps ne puiſſe être mis à profit, il „ s'enſuit qu'un ſeul degré de force communiqué à „ un corps, en produit près de huit cens dans d'au„ tres corps.

„ Soutiendra-t-on que ces huit cens degrez de „ for-

„ force ne puiſſent être emploiez à en rendre un „ ſeul au prémier corps, & outre cela à faire mouvoir quelque Machine, dont on voit aiſément que „ le Mouvement pouroit être continué à perpétuité, „ ſi les matériaux ne s'uſoient par ?

„ On m'objectera, peut-être, qu'il n'y a point „ de corps, dont le reſſort ſoit parfait; ce qui ne renverſe pas la force du raiſonnement. Du manque de perfection dans le reſſort, il ſuit que „ l'augmentation de la force ſera moindre, que celle que nous avons déterminée; mais, il faudroit „ qu'il n'y eut du tout point de reſſort, pour qu'il „ n'y eut pas d'augmentation de force. L'Elaſticité de l'yvoire, qui n'eſt pas la plus parfaite que „ nous aions, eſt ſuffiſante pour augmenter la force „ plus de ſix cens fois, dans l'exemple qu'on vient „ d'alleguer.

„ Le ſeul moien de repondre aux arguments „ qu'on vient de propoſer pour la poſſibilité du „ Mouvement perpétuel, eſt de nier, avec Mr. „ Leibnitz, le principe ſur lequel ils ſont fondez, „ que les forces des corps ſont en raiſon des produits de leurs maſſes par leurs viteſſes; mais, c'eſt „ ce qu'un très-petit nombre de Mathématiciens „ ont fait juſques ici. Dans le tems que j'écrivis „ ma Lettre à Mr. Newton, je croiois avoir des „ preuves du principe ſur lequel j'ai raiſonné juſques à préſent; &, en admettant le principe, il „ me paroiſſoit que la conſéquence étoit demontrée. Si je me ſuis trompé dans le principe, je „ ſuis tombé dans l'erreur avec le plus grand nombre de ceux qui ont trouvé que j'avois tort dans „ ce que j'ai avancé touchant le Mouvement perpétuel.

„ II. *Examen des démonſtrations de l'impoſſibilité du Mouvement perpétuel, en poſant pour principe, que la force d'un corps eſt proportionelle au quarré de ſa viteſſe.*

„ Une ſuite fort naturelle de ce principe eſt que „ la force qu'un corps aquiert en tombant eſt éxactement celle qu'il faut pour le faire remonter à la „ même hauteur, ſans qu'on doive avoir égard au „ tems.

„ C'eſt encore une ſuite du même principe, que „ la force n'eſt pas augmentée dans le choc des „ corps flexibles à reſſort: & j'accorde volontiers, „ qu'à cet égard, ceux qui admettent le principe „ dont il s'agit, ont demontré l'impoſſibilité du „ Mouvement perpétuel.

„ Mais, il ſuit auſſi du même principe, que „ deux corps, qui ſe choquent directement, peuvent reſter en repos après le choc, quoique leurs „ forces ſoient inégales; car deux corps inégaux, „ dont les viteſſes ſont en raiſon inverſe des maſſes, & dont par conſequent les forces ſont inégales, venant à ſe choquer directement, s'ils n'ont „ point de reſſort, reſtent en repos après le choc: „ ce que perſonne ne conteſte, & ce qui eſt prouvé directement par des expériences dans leſquelles il n'eſt pas poſſible qu'il y ait de l'erreur.

„ Concevons deux corps dont les maſſes ſoient „ comme 1. à 10. & les viteſſes comme 10. à 1.: „ la force du petit ſera cent, & celle du grand ſera „ dix, en multipliant les maſſes par les quarrez des „ viteſſes; c'eſt-à-dire, que la force du petit „ corps ſurpaſſe dix fois l'autre, & cependant la „ force du grand corps eſt ſuffiſante pour faire perdre au petit corps tout ſon mouvement. C'eſt „ un Axiome reçu de tous les Mathématiciens, „ qu'il faut autant d'effort pour donner à un corps „ en repos dix degrés de viteſſe, qu'il en faut „ pour l'arrêter lors qu'il eſt mu avec ces mêmes „ dix degrez de viteſſe. Or on a vu comment „ dans le choc direct une petite force ſuffit pour „ faire perdre à un corps dix degrez de viteſſe. „ Par conſequent, pour faire voir que le Mouvement perpétuel eſt contradictoire, il faudroit „ faire voir qu'il implique contradiction, qu'avec „ un certain degré de force, que je nomme f, „ on puiſſe communiquer à un corps une force „ dix fois plus grande F, quoique cette même „ petite force f ſuffiſe pour faire perdre ſon mouvement à un corps dont la force ſeroit F. Or, „ c'eſt ce qui ne me paroit pas avoir été entrepris „ juſques à preſent.

„ Bien des Lecteurs ſeront étonnez de voir, entre les ſentimens des Mathématiciens ſur la force „ des corps, une différence auſſi grande que celle „ dont nous avons parlé. La matiére du choc des „ corps eſt une des moins éclaircie de la Phyſique: „ pluſieurs problêmes important ſur cette matiére „ n'ont pas encore été éxaminez; & le manque de „ certaines expériences a empêché ceux, qui ont „ traité juſques à préſent cette matiére, quelque „ principe qu'ils aient admis, de faire attention à „ tout ce qui devoit être conſideré. J'ai publié „ une Introduction à la Philoſophie de Mr. Newton. Tout ce que j'y dis du choc eſt fondé ſur „ ce principe, que la force, qu'avec les autres „ Mathématiciens je nomme quantité du mouvement, eſt proportionelle à la maſſe multipliée „ par la viteſſe. En écrivant ma Lettre à Mr. „ Newton, j'étois, comme je l'ai dit ci-deſſus, „ encore dans le même ſentiment. Les regles que „ les Mathématiciens ont données pour déterminer „ l'effet du choc de deux corps ſont trop bien confirmées par l'expérience pour être revoquées en „ doute: il me paroiſſoit qu'elles étoient une ſuite „ du principe dont je viens de parler; & je ſoupçonnois d'autant moins que je pouvois me tromper ſur ceci, que ce qui regarde le choc des „ corps, du moins des corps non élaſtiques, a été „ déduit de ce même principe, par les Mathématiciens qui admettoient l'autre: ce qui me faiſoit „ croire, que quoi qu'ils admiſſent ce dernier dans „ la ſpéculation, ils étoient obligez de l'abandonner, pour expliquer ce qui regarde les effets du „ choc.

„ Depuis, j'ai fait des expériences qui m'ont fait „ voir, d'une maniére à ne laiſſer pas le moindre „ doute, que ce dernier principe, que la force des „ corps eſt proportionelle au quarré de la viteſſe „ multipliée par la maſſe, étoit véritable. Ce „ principe m'a mené à des conſequences qui m'ont „ paru bien paradoxes; mais, les aiant trouvées „ conformes à l'expérience, je me ſuis attaché à „ en rechercher les raiſons, pour concilier ces expériences avec celles qui ont été faites touchant „ le Choc. Le public jugera ſi j'ai réuſſi, par „ un *Eſſai ſur une nouvelle Théorie du Choc*, qui „ paroîtra dans peu dans le 12. *Tome* du *Journal Litéraire*, qui s'imprime à la Haie. On verra „ auſſi que, d'admettre l'un ou l'autre des principes dont nous avons parlé, ne change rien dans „ tout ce qu'on a demontré ſur la projection des „ graves, ſur les forces centrales, les centres d'oſcillation, & pluſieurs autres matiéres qui regardent le mouvement.

„ III. Quoique depuis ma Lettre écrite à Mr. „ Newton, j'aie entiérement changé de ſentiment „ touchant la nature de la force dont dépend le „ choc, & que je ne croie plus qu'on puiſſe démontrer la poſſibilité du *Mouvement perpétuel*, „ par les raiſons qu'on a vues ci-devant, & qui „ me paroiſſent encore des fauſſes inconteſtables d'un „ principe généralement reçu; je ne ſaurois me „ perſuader néanmoins, qu'il ſoit poſſible de démontrer jamais, qu'il ſoit contradictoire de conſtruire une Machine qui auroit en ſoi un principe „ d'augmentation de force en conſequence des loix „ de la nature. Ces loix nous ſont trop inconnuës, & il y a peu d'aparence qu'on les deconvre „ jamais toutes aſſez bien, pour en tirer une ſemblable concluſion. Il me paroit, au contraire, „ que ce que nous connoiſſons de ces loix nous „ doit faire enviſager comme très poſſible une Machine telle que nous venons de décrire, quand „ même l'Art humain ne pouroit jamais y parvenir.

„ Il y a dans la nature des principes actifs pour „ rétablir le mouvement qui ſe perd en tant de „ rencontres: on decouvre de tels principes dans „ toutes les petites parties dont les corps ſont compoſez; & on en voit des effets bien conſidérables „ dans les reſſorts, dans les fermentations, & dans „ une infinité d'autres occaſions. N'y auroit-il „ pas quelque témérité d'aſſurer qu'il ſoit contradictoire de mettre à profit ces principes? Il „ paroit probable, que c'eſt d'eux que dependent „ les mouvemens dans les animaux, dont les corps „ me paroiſſent autant de *Mouvemens perpétuels*: „ le ſang, qui circule, met en mouvement les „ muſcles qui agitent le cœur: le cœur agité fait „ circuler le ſang; &, dans chaque revolution, „ il faut un gain de force qui contre-balance ce

tié que j'avois pour lui, me rendent encore très ſenſible à la perte que j'ai faite par ſa mort arrivée en 1748.

Dès que la Phyſique de 's Graveſande parut, on s'empreſſa de la publier en Anglois. Les Libraires Senex & Taylor engagérent le Dr. Déſaguliers à la traduire; le ſecond Volume n'étoit pas encore publié lorſqu'il entreprit cette Traduction; il ſe hâta de la finir pour prévenir les Libraires Mears & Woodward, qui de leur côté faiſoient travailler à la même Traduction, mais y employoient un bon Prêtre, qui n'entendoit rien à la matière dont il étoit queſtion. S'appercevant des défauts de leur Ouvrage, en bonne partie déjà imprimé, ils s'adreſſérent au Dr. Keil, à qui ils avancérent 10 guinées, pour qu'il voulut bien le revoir, en lui promettant de réimprimer les feuilles où il trouveroit des corrections à faire; & tout de ſuite ils annoncérent leur édition comme faite ſous les yeux de ces habile homme, & en même tems ils ne négligérent rien pour décrier celle de Mr. Déſaguliers; celui-ci ne garda pas le ſilence, il leur répliqua vivement, & cela donna occaſion à pluſieurs avertiſſemens de part & d'autre qui parurent dans les papiers publics, & où les termes furent très peu ménagés. Cependant la Traduction de Mr. Déſaguliers parut la prémiére; mais elle ſe reſſentoit de la précipitation avec laquelle il l'avoit faite; il la dictoit quelques-fois à quatre copiſtes à la fois; & il en acheva le ſecond Tome en 15. jours de tems. Les Libraires pour lui donner plus d'authenticité, profitérent de l'abſence de Mr. Déſaguliers, pour ajoûter à l'Avertiſſement qu'il avoit mis à la tête de ſa Traduction, qu'elle avoit été faite à la demande & par conſéquent avec l'approbation de l'Auteur: celui-ci s'en plaignit, & là deſſus Mr. Déſaguliers ſupprima cet Avertiſſement dans les éxemplaires qui n'étoient pas encore diſtribués; mais cela n'en empêcha pas le débit, qui fut tel, que quelques mois après il en fallut donner une nouvelle édition, où pluſieurs fauſſes de la prémiére furent corrigées. Cependant les Libraires Mears & Woodward publiérent auſſi leur Traduction, mais remplie de fautes ſi lourdes, qu'il étoit aiſé de voir qu'ils n'avoient aucunement profité des corrections faites par Mr. Keil; auſſi tomba-t-elle bientot dans l'oubli. On peut voir au commencement du ſecond Tome de l'Edition originale, le jugement qu'a porté Mr. 's Graveſande ſur ces deux Traductions, & le détail que j'en ai donné eſt tiré des Lettres qu'il avoit reçûes du Dr. Déſaguliers.

Le but de Mr. 's Graveſande en publiant ſa Phyſique, étoit principalement l'utilité de ſes Auditeurs: il leur étoit commode de pouvoir retrouver dans ſon Livre la deſcription des expériences qu'ils lui avoient vu faire dans ſes Collèges. Mais il étoit d'un trop grand format, pour qu'ils puſſent le porter avec eux aux Leçons; cela le détermina à l'abréger & à en faire un plus petit Volume, qu'il publia ſous le titre de *Philoſophiæ Newtonianæ Inſtitutiones, in uſus Academicos. Lugduni Batavorum, apud Petrum Van der Aa*, 1723, *in* 8. Dans cet Abrégé il retrancha toutes les deſcriptions d'Expériences, mais en même tems il y fit divers changemens, tant dans les choſes que dans l'ordre, & donna pluſieurs démonſtrations qui ne ſe trouvoient pas dans ſon grand Ouvrage. Ce qu'il y eut ſur-tout de nouveau, fut un Chapitre où il expoſa ſa Théorie ſur les Forces; il étoit encore dans l'ancien ſyſtême ſur cette matière, lorſqu'il compoſa ſes Elemens, mais comme on l'a vu ci-deſſus, il adopta enſuite celui de Leibnitz, que l'on trouve expliqué & démontré dans le Chapitre XIX. du premier Livre de cet Abrégé.

Deux ans après il donna une nouvelle édition de ſes Elemens de Phyſique, qui parut chez P. Vander Aa, en 1725. Il s'étoit principalement appliqué dans la prémiére Edition à donner des Expériences; elle avoit été faite pour des Etudiants, plus frappés par ce qui tombe ſous leurs yeux, que par des démonſtrations géométriques, qui ſont pour l'ordinaire au-deſſus de leur portée. Mais l'approbation dont les plus grands Mathématiciens honorérent cet Ouvrage, détermina ſon Auteur à le rendre plus digne d'être lu par eux. Dans cette ſeconde Edition on trouve des Scholies, où il donne les Démonſtrations des Propoſitions, qui dans la prémiére n'étoient appuiées que ſur des Expériences; ces mêmes Scholies, ou tiennent encore pluſieurs Propoſitions nouvelles, qui ne pouvoient pas être commodément placées dans le corps de l'Ouvrage. On y trouve auſſi la deſcription de diverſes Machines, que Mr. 's Graveſande avoit inventées depuis peu; & grand nombre de celles qui avoient été décrites dans la prémiére Edition, ſont ſi fort changées dans celle-ci qu'elles peuvent paſſer pour nouvelles. La Théorie des Forces, & du Choc, y eſt expliquée au long, & confirmée par un grand nombre de belles Expériences.

Pour diſpenſer ceux qui avoient la prémiére édition, de l'obligation d'acheter cette ſeconde. Mr. 's Graveſande fit en leur faveur un Supplément qui renfermoit les principaux changemens & les Additions qu'il y avoit faites, & il le publia ſous ce titre: *Supplementum Phyſicum, ſive Addenda & Corrigenda in prima Editione, Tomi primi, Libri edita Lugd. Bat. anno MDCCXX. cui titulus* Phyſices Elementa Mathematica, Experimentis confirmata, ſive Introductio ad Philoſophiam Newtonianam. *Lugduni Batavorum*, apud *P. Vander Aa*, 1725. Ce Supplément ne roule que ſur le prémier Tome, parce que les changemens faits au ſecond étoient peu conſidérables.

En 1728. Mr. 's Graveſande publia une nouvelle édition de ſes *Philoſophiæ Newtonianæ Inſtitutiones. Leidæ & Amſtelodami, apud J. A. Langerak, J. & Herm. Verbeek, & B. Lakeman.* Elle fut faite d'après la ſeconde Edition des Elemens, & même on y trouve quelque choſe de plus ſur le Choc, avec d'autres additions aſſez importantes.

En 1742, il parut une troiſiéme Edition des Elemens, à Leide, chez A. Langerak, & J. & H. Verbeek. Depuis la publication des deux prémiéres, Mr. 's Graveſande continuellement appliqué à perfectionner, & à étendre ſes idées ſur la Phyſique, avoit trouvé des démonſtrations plus claires que celles qu'il avoit employées auparavant; il avoit fait de nouvelles découvertes, & inventé de nouvelles Machines, ou perfectionné celles dont il avoit fait uſage juſqu'alors. Cela le détermina à faire réimprimer ces Elemens pour la troiſiéme fois; & cette Edition eſt ſi conſidérablement changée & augmentée, qu'elle peut être régardée comme un Ouvrage tout-à-fait nouveau, quoique les Principes y ſoient les mêmes que dans les précédentes. Elle eſt ornée de 127 Planches, fort bien gravées, & qui repréſentent un très grand nombre de Machines, toutes de l'invention de l'Auteur, ou perfectionnées par lui. Elles ſont bien différentes de celles qui avoient paru dans les prémiéres Editions, qu'il eſt intéreſſant de comparer avec celle-ci, pour voir par quels dégrés l'eſprit humain parvient à perfectionner ſes inventions. Les Machines telles que Mr. 's Graveſande les avoit décrites dans la prémiére Edition, étoient très ingénieuſement inventées, ou les admiroit. Elles paroiſſent fort changées dans la ſeconde; en les voiant ainſi corrigées, on fut ſurpris de n'en avoir pas d'abord connu les défauts: cependant elles étoient encore bien éloignées de ce qu'elles devoient être; dans la troiſiéme elles ſont portées à un point de perfection, au-delà duquel il ſemble qu'il ne ſoit pas poſſible d'aller. L'uſage continuel qu'en faiſoit Mr. 's Graveſande, lui en découvroit les défauts, qu'il corrigeoit d'abord, & de cette façon il a renouvellé pluſieurs fois ſon cabinet, non ſans des dépenſes conſidérables. Preſque toutes les Machines qui ſont décrites dans les trois éditions, comparées enſemble, fourniſſent des preuves de ce que je dis ici; mais pour s'en convaincre il ſuffit de jetter les yeux ſur celles qui ſervent aux Expériences des Forces centrales, de la Percuſſion, des Loix de l'Elaſticité, & de l'Hydraulique, & ſur la Pompe pneumatique.

A la tête de cette troiſiéme édition, Mr. 's Graveſande a mis une Préface, où il rend compte des divers changemens qu'il y a faits, & où il indique les ſources où il a puiſé les Propoſitions, qui ſans être de lui ſe trouvent dans ſon Ouvrage. On lui avoit fait un crime auparavant de ce qu'il n'avoit point cité les Auteurs, de qui il avoit emprunté quelque choſe; il voulut ôter tout ſujet de plainte à cet égard; mais cela ne lui étoit pas facile. Jamais il n'avoit fait de Recueils; quand ſes lectures lui apprenoient quelque choſe qu'il jugeoit digne d'être retenuë, il ſe la mettoit en tête, ſans jamais la confier au papier, & ſans s'embar-

baraſſer du nom de l'Auteur qui la lui fourniſſoit; il ne cherchoit qu'à orner ſon eſprit, & non à charger ſa mémoire. Auſſi ſe trouva-t-il très embaraſſé quand il fallut mettre la main à la plume pour ces citations, il me pria de lui aider; & nous emploiames enſemble pluſieurs jours à chercher les noms dont nous avions beſoin, & encore nous fut-il impoſſible de les trouver tous.

On avoit tort de le blâmer de s'être attribué les penſées des autres, ſans les citer; jamais perſonne ne fut plus éloigné que lui de chercher à ſe faire honneur de ce qui appartenoit à autrui; il avoit prévenu tout ſoupçon à cet égard, par cet avertiſſement qui ſe trouve dans la Preface de la premiére Edition de ſes Elemens (40). *Qui ſcientiæ elementa conſcribit, non quid novi, quantum ad materiam polleatur: ideoque inutile duxi monere, ubi reperiantur quæ hic tradantur. Pro meo ſumſi, quodcunque propoſito meo utile mihi viſum eſt, credidique ſatis eſſe de hoc monere ad omnem furti ſuſpicionem vitandam. Malo gloriam, ſi quam ex paucis novis, quæ ſparſim in hoc tractatu dantur, ſperare poſſum, amittere, quam alis ſuam detrahere: ſumat ergo quisque quod ſuum credit, mihi vendico.*

(40) *Voiez la Preface.*

Dans cette troiſiéme Edition, après la Préface ſuit la Harangue ſur l'*Evidence*, dont il a été parlé dans la Remarque (*Q*). L'Auteur a voulu qu'elle fut placée là, pour ſervir de réponſe à ceux qui prétendent que nous n'avons que des connoiſſances imparfaites en Phyſique, & que nos raiſonnemens ſur le peu que nous connoiſſons ſont hypothétiques; & qu'ainſi vouloir bannir les hypothéſes de la Phyſique, c'eſt réduire cette ſcience à rien.

Le Corps de l'Ouvrage même eſt partagé en ſix Livres, chacun desquels eſt plus grand qu'aucun des quatre qui faiſoient le partage des éditions précédentes. Dans le prémier, outre des additions conſiderables dans tous les Chapitres, particuliérement dans ceux où il eſt queſtion des Pendules & des Forces centrales, on trouve un Chapitre nouveau très intereſſant; c'eſt le XXI. où il eſt traité de l'uſage des Machines; rien n'avoit jamais été publié d'auſſi profond ſur cette matiére. Le ſecond Livre qui roule ſur les Forces, le Choc, tant ſimple que compoſé, & les Loix de l'Hiſtaſieté, contient tout ce qui a été dit d'eſſentiel ſur ces matiéres. Les Forces y ſont examinées dans trois Chapitres, & le Syſteme de Leibnitz y eſt établi & confirmé par un grand nombre d'expériences, qui ne laiſſent plus lieu à aucun doute. Mr. 'sGraveſande y donne tous les principes néceſſaires pour reſoudre les différentes difficultés qui lui avoient été faites; mais il les donne ſans indiquer ces difficultés, non plus que leurs Auteurs, pour ne pas s'engager dans des diſputes, pour leſquelles il avoit beaucoup déloigne-ment. Mr. Déſaguliers, zélé partiſan de l'ancien Syſteme ſur les Forces, aiant ſuſpendu, par le conſeil de Mr. Muſſchenbroek, la publication du ſecond Volume de ſon Cours de Phyſique, juſqu'à ce qu'il eut vû cette troiſiéme édition, tacha de reconcilier l'ancien Syſtéme avec le nouveau, quand il eut lu ce que Mr. 'sGraveſande y diſoit ſur les forces (41). Il prétend que toute la diſpute ſur cette matiére eſt une diſpute de mots, les Partiſans de l'Ancien Syſteme n'entendant autre choſe par le mot de force que la quantité de mouvement d'un Corps, ou la preſſion inſtantanée qu'il opére, pendant que ceux qui ſuivent le nouveau Syſtéme, déſignent par ce mot le pouvoir d'agir qui ſe trouve dans un Corps en mouvement. A l'aide de cette diſtinction il croit lever toute difficulté; la force dans le prémier ſens eſt égale à la maſſe multipliée par la viteſſe, & dans le ſecond elle eſt proportionelle au produit de la maſſe par le quarré de la viteſſe (42). Il eſt ſurprenant que Mr. Déſaguliers ait tant tardé à faire cette découverte. Il y avoit longtems que Mr. 'sGraveſande avoit établi la queſtion de cette même maniére, & qu'il avoit levé toute l'équivoque que Mr. Déſaguliers prétend avoit trouvée. Voiez ci-deſſus entre les Citations (19) & (20).

(41) *Voiez A Courſe of Experimental Philoſophy, by J. T. Deſaguliers, Tom II. Preface pag. VI.*

(42) *Ibidem, pag. 44.*

Le troiſiéme Livre qui traite des Fluides, eſt conſiderablement augmenté & changé. On y trouve une méthode très ingénieuſe de peſer éxactement les Corps avec la balance hydroſtatique, un Chapitre ſur l'action latérale des Fluides en mouvement, & un autre ſur les Machines Hydrauliques, qui n'avoient point paru dans les éditions précédentes.

Le quatriéme Livre roule ſur l'Air & ſur le Feu. Les experiences ſur l'Air y ſont décrites avec beaucoup plus d'étendue, de même que les Machines avec leſquelles elles ont été faites, & qui ſont toutes changées. Dans le Traité du Feu on trouve bien des idées nouvelles.

Dans le cinquiéme Livre il eſt queſtion de la Lumiére, & tout y eſt démontré par des expériences faites, avec toute l'éxactitude & la commodité poſſible, à l'aide d'une Machine de l'invention de Mr. 'sGraveſande, & à laquelle il a donné le nom d'*Hélioſtate*: cette ingénieuſe Machine ſert à retenir un rayon ſolaire dans une même ligne, auſſi longtems que l'expérience dure. Elle conſiſte dans un miroir de métal, dirigé de façon par une Horloge, qu'il reflechit toujours les raions de lumiére vers le même point. Fahrenheit en avoit eu la prémiére idée, mais une idée très imparfaite, il falloit un génie auſſi inventif que celui de Mr. 'sGraveſande pour l'exécuter comme il a fait (42*).

(42*) *Cette Machine à été ingénieuſement appliquée à l'uſage des obſervations aſtronomiques, par Mr. C. G. Kratzenſtein. Voyez les Novi Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, Tom. I, pag. 191, & ſuiv.*

Dans le ſixiéme Livre qui traite de l'Aſtronomie, les changemens ſont moins conſiderables que dans les autres; il y en a cependant, ſurtout dans le Chapitre, où il eſt parlé de la figure des Planétes: celle de la Terre y eſt déterminée d'après les obſervations faites par les Académiciens François, tant au Nord que ſous l'Equateur.

En liſant cet Ouvrage, il faut ſe ſouvenir que ce ne ſont que des Elémens, & qu'ainſi l'Auteur n'a pas dû y dire tout ce qu'il y avoit à dire ſur les ſujets qu'il traite: ſon but n'étoit point de rendre inutiles les Ouvrages de ceux qui avoient écrit ſur les mêmes matiéres: & ce qu'il en a emprunté, il l'a toujours préſenté ſous une face nouvelle, & accompagné de démonſtrations de ſa façon.

Il avoit à peine achevé de corriger la derniére épreuve de cette troiſiéme édition, lorſqu'il mourut ſans avoir le tems d'en faire imprimer la Préface. Je fus obligé de me charger de ce ſoin, elle n'étoit pas entiérement achevée, la fin en devoit être changée: je la fis imprimer telle qu'elle étoit. J'ajoûtai de plus à cette édition une Table des figures, dans laquelle, pour la commodité de ceux qui voudroient faire éxecuter les Machines qu'elles repréſentoient, j'indiquai la proportion qu'il y avoit entre chaque Machine & ſa repréſentation dans les Planches.

Mr. 'sGraveſande ſe propoſoit de réformer ſes *Inſtitutiones Philoſophiæ Newtonianæ* d'après cette nouvelle édition, mais la mort l'aiant empêché d'exécuter ce deſſein; je me vis encore dans l'obligation de prendre la choſe ſur moi; je fis donc un abregé éxact des *Elemens*, où je fis entrer tout ce que Mr. 'sGraveſande m'avoit dit y vouloir inſerer, & qu'il expliquoit dans ſes Colléges, & j'en donnai ainſi une troiſiéme édition, qui parut à Leide en 1744, chez J. A. Langerak, & J. & H. Verbeek.

Comme cette nouvelle édition des Elemens étoit attendue avec beaucoup d'impatience, les mêmes Libraires qui l'imprimoient reſolurent de la faire traduire en Hollandois. Mr. Engelman, Docteur en Médecine à Haarlem, entreprit cette Traduction, & il en parut un Volume qui contenoit les deux prémiers Livres ſous ce titre, *Wiskundige Grondbeginſelen der Natuurkunde, door Proef-Ondervindingen geſtaafd. Of te Inleiding tot de Newtoniaanſche Wysbegeerte, door den Heere W. J. 'sGraveſande. Uit het Latyn, naar de derde, en dubbeld vermeerderde uitgaave, vertaald door* Jan Engelman, *Medecinæ Doctor, te Leiden, by J. A. Langerak, J. en H Verbeek*, 1743. Mais l'Ouvrage ne fut pas continué, parce que la plûpart de ceux qui étoient en état de le lire dans ces Provinces, entendant le Latin, préferoient l'original. Cependant cette Traduction eſt très bien faite, & elle a paſſé ſous les yeux de l'Auteur.

Il en parut auſſi une Traduction Françoiſe, faite par Mr. De Joncourt, Ami de Mr. 'sGraveſande, qui en a revu la plus grande partie, faite déjà avant ſa mort. Elle a été imprimée en deux Volumes, in 4°: en voici le titre: *Elemens de Phyſique demontrez mathématiquement & confirmez par des Expériences: ou Introduction à la Philoſophie Newtonienne. Ouvrage traduit du Latin de* G. J. 'sGraveſande, *par* E. De Joncourt, & imprimé *à Leide, chez J. A. Langerak & J. & H. Verbeek*, 1746. Cette traduction eſt faite

jugemens qu'on porta ſur ce Livre furent très différens (T), & l'on verra avec plaiſir les

faite avec tout le ſoin poſſible, par un homme bien au fait des matiéres qui y ſont traitées: ainſi l'on peut être aſſuré de ſa fidélité.

Je voudrois en pouvoir dire autant d'une autre qui a été faite à Paris, par C. F. ROLANDE DE VIALOIS, & imprimée chez *C. A. Jombert:* en 2 Volumes, in 8°. Mais je ne la connois que par l'extrait qu'on en a donné dans le Journal des Sçavans (43). On en a retranché les Scholies, ce qui ne peut que répandre de l'obſcurité ſur tout l'Ouvrage, & le rendre très imparfait.

(43) Journal des Sçavans, Année 1747, *Mois de Decembre*, pag. 873. & *Année* 1748, *Mois de Mars*, pag. 377.

(T) *Les jugemens qu'on porta de ce Livre, furent très différens.*] Il fut reçu en Angleterre avec beaucoup d'applaudiſſement; les deux traductions qu'on en fit dès qu'il y parut, en ſont une preuve. Il étoit flatteur pour les Anglois de voir un Mathématicien du premier ordre, faire profeſſion ouverte de ne reconnoître d'autre véritable Philoſophie que celle où en ſuivant les Principes de Newton, on n'admettoit aucune hypothèſe, & d'où l'on rejettoit tout ce qui n'étoit pas démontré géométriquement ou appuié ſur l'expérience. Les idées Newtoniennes n'étoient guéres connuës en deça de la Mer: perſonne n'avoit encore travaillé à en former un ſyſtème. Mr. 's Gravesande fut le premier qui entreprit la choſe & qui l'exécuta avec ſuccès. Les Anglois même n'avoient encore aucun Ouvrage complet de Phyſique dans ce goût. Voici ce qu'en écrivit Mr. G. Carmichaël, célébre Profeſſeur dans l'Univerſité de Glaſgow, à Mr. 's Gravesande, dans une Lettre, datée le 14. Octobre 1721.

Nequeo non uti, vir Clariſſime, licet tibi prorſus ignotus, commoda occaſione quam mihi ſuppeditat filius meus, (ad celeberrimam veſtram Academiam, ob uberrimum animi cultum capeſſendum, nuper profectus) te ſalutandi, tibique ſimul ex animo gratulandi, quod egregio & utiliſſimo opere Phyſices Elementorum, a te nuper in lucem edito, reipubliceam literariam, juniores in primis Philoſophiæ naturalis Studioſos, eorumque Inſtitutores, plurimum demeruerit. Ego certe, ad quem poſt plures (tertio quoque anno recurrente) vices, proximæ demno illam Diſciplinam in hac noſtra Academia docendi partes attinent, tibi uni acceptum refero, quod ſuppetat tandem dudum deſideratum ejusmodi Syſtema, ex quo compendiariis Inſtitutionibus præcipua Phyſices Mathematicæ & Experimentalis Elementa, absque rerum inutilium aut Dogmatum hodie dediſcendorum miſturâ, cum Auditoribus communicare liceat. Hac commoditate quo minus utar, nec Libri tui mole, nec pretio, deterreri me patior; quorum tamen utrumque mallem eſſe aliquanto minus: & ſane neſcio, an non Academicæ Inſtitutionis uſibus adhuc magis eſſent conſulturus, ſi imprimis curares definitiones & propoſitiones tuas, una cum brevibus, quæ plerumque addantur, earum demonſtrationibus a priori (ſuppletis etiam paucis quæ deſunt, præſertim ubi ex ipſis Geometriæ elementis, aut facili computo, peti poſſunt) omiſſis interim apparatibus Experimentorum, una cum figuris eo pertinentibus: quamvis enim eum omnibus æquis Arbitris ultro agnoſcam, tantum Incubrationum non minimam hanc eſſe laudem, quod varias & ingenioſas admodum rationes excogitaveris, Dogmata phyſica ad oculorum judicium revocandi, etiam non panca, quæ demonſtratione fere & calculo animo perſuadere ſumus hucuſque contenti; putaverim tamen in Academica Inſtitutione, ſi ipſa experimenta, ut fieri debet, Auditorum oculis cernenda exhibeantur, non fore etiam neceſſarium, ut accurate eorum explicationes e libro tradantur (44). *Sed hac de re tu ipſe melius judicabis.*

(44) Ou a vu dans la Remarque précédente, que Mr. 's Gravesande a fait ce que déſire ici Mr. Carmichael, en publiant ſes Philoſophiæ Newtonianæ Inſtitutiones.

Quand la ſeconde Edition de cette Phyſique parut, on fut un peu mécontent en Angleterre d'y trouver le ſentiment de Mr. Leibnitz, appuié ſur des expériences qui embaraſſoient ceux qui étoient dans d'autres idées; cependant on n'en rendit pas moins juſtice au reſte de l'Ouvrage.

Les Allemans donnérent auſſi de grands éloges à ce Livre. En pluſieurs Académies, les Profeſſeurs l'expliquérent dans leurs leçons; Mr. Bulfinger le choiſit pour le texte de celles, qu'il donnoit à Petersbourg, & fit une partie des expériences qui y ſont décrites. La Théorie des Forces qui déplaiſoit aux Anglois, étoit préciſément une des raiſons qui le faiſoient rechercher par les Mathématiciens d'Allemagne. On verra avec plaiſir ce que Mr. Herman écrivit là-deſſus à Mr. 's Gravesande, dans une Lettre du 20. Juin 1727.

„ Ce que vous dites de Mr *Huygens* (45) eſt „ très juſte; car, en effet ce qu'il dit (46) de la „ Force alcentionnelle des Corps qui montent, „ qu'elle doit reſter la même, & lorſqu'il fait „ cette Force égale à la ſomme des quarrez des „ viteſſes, pour peu qu'on y prenne garde, mène „ tout droit à la meſure des Forces vives, que „ Mr. Leibnits a bien indiquée, mais, à mon a„ vis, qu'il n'a en aucun endroit de ſes Ouvra„ ges publiés, bien prouvée. Cependant malgré „ toutes les oppoſitions qu'on y fait en France „ & en Angleterre, je crois cette meſure, tant à „ cauſe de vos expériences, avec celles de Mr. „ Poleni, comme auſſi à cauſe des démonſtra„ tions que vous en avez données & d'autres, qui „ verront encore le jour, hors d'atteinte: & ce „ que je trouve de fort curieux, c'eſt que cette „ même meſure ſe peut tirer auſſi de quelques théo„ rémes que Mr. Newton a donnés dans ſes *Prin„ cipes de Philoſophie.*"

(45) *Dans l'Avertiſſement, mis à la tête de la 2. Edition de ſes* Elemens, *Mr. 's Gravesande avoit dit,* Nova..... Peculiaribus Theoria Leibnitiana, quam & Hugenianam dicere malim.

(46) Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans *Mois de Juin* 1690, *pag.* 439.

En France l'on penſoit différemment ſur la Phyſique de Mr. 's Gravesande: on n'y voyoit pas avec plaiſir la Philoſophie de Newton, qui étoit Angloiſ, préférée à celle de Des Cartes, qui étoit François; l'eſprit de parti ſouffroit d'une telle préference. Les Journaliſtes de Trévoux travaillérent à en ſaper les fondements dans un Extrait qu'ils donnérent du I Tome de cet Ouvrage, dans leurs Mémoires du mois de Mai 1721, & qui fut réimprimé dans le mois d'Octobre de la même année, parce que dans la première impreſſion, l'ordre en avoit été tellement brouillé par la négligence du Correcteur, qu'il étoit impoſſible d'y trouver du ſens. Cet Extrait, qui a été fait par le Père Castel, eſt preſque une critique continuelle des idées de Mr. 's Gravesande, quelques-fois même exprimée en des termes peu décents. On pourra juger de l'eſprit qui y régne, par quelques traits de ce que le Journaliſte dit en parlant de la Préface de Mr. 's Gravesande, & de la méthode de raiſonner de Mr. Newton en matiére de Phyſique.

Il trouve fort mauvais qu'on veuille exclure de la Philoſophie les ſimples conjectures; *vouloir proſcrire toute hypothèſe*, dit-il, *c'eſt fermer ſouvent l'entrée à la vérité.* Mais s'il avoit voulu donner un peu d'attention à ce que Mr. 's Gravesande avance ſur les hypothéſes, il auroit vû que celui-ci n'a jamais entendu par hypothéſe une choſe, qu'on ſuppoſe d'abord, pour avoir occaſion de s'en éclaircir, & qu'on prouve enſuite. Dès qu'elle eſt prouvée, elle n'eſt plus hypothéſe. L'Arithmétique n'admet point d'hypothéſes, & cependant elle n'exclut pas la régle de fauſſe poſition, dans laquelle on poſe une choſe qu'on ſait être fauſſe. On n'a jamais nié qu'il ne fut permis, & même néceſſaire en Phyſique, de tâtonner avant de découvrir le vrai. Tout ce que Mr. 's Gravesande ſoutient avec les Newtoniens, c'eſt qu'une hypothéſe, avant que d'être prouvée, ne doit pas être régardée comme faiſant partie de la Phyſique, dans laquelle, comme dans toute autre ſcience, on ne doit rien admettre que de démontré.

Auſſi, ajoûte le Journaliſte, *n'a-t-on beau s'en défendre; on a beau déclamer contre les hypothéſes, après tout ce bruit, on s'y livre comme les autres. "Mr. 's Gravesande voudroit-il bien qu'on prît autrement que pour des hypothéſes, ſes penſées ſur l'eſpace, ſur le vuide, ſur Dieu lui-même, & ſur la plus-part des queſtions, où il a été commettre le crime de penſer & de raiſonner au de là de l'expérience & de la Géométrie?* Il eſt aiſé de renverſer ce raiſonnement. Si Mr. 's Gravesande a confondu des hypothéſes avec des choſes démontrées, il a eu tort: & cela ne prouve pas qu'il faille en admettre. Il croit avoir eu des preuves du vuide, & ce qu'il dit de l'eſpace en eſt une ſuite; ſi on lui avoit fait voir que ſes preuves ne ſont pas aſſez fortes, & que ce qu'il dit eſt hypothétique, il auroit ſûrement renoncé à ce qu'il avoit avan-

les Remarques que fit un des plus grands Mathématiciens de ce siècle sur son titre (*U*). On

avancé. Il a dit de Dieu que c'eſt un Etre ſage, qui a créé le monde, qui nous a mis dans la néceſſité de juger de bien des choſes par nos ſens, & de juger de certaines choſes que nous n'avons pas éxaminées, par celles qui nous ſont connues. Il n'en a rien dit de plus dans tout ſon Livre. Ce ſont là des hypothéſes, ſuivant le Journaliſte; c'eſt à dire, qu'il croit que Dieu eſt ſage, juſqu'à ce qu'on ait trouvé une autre hypothéſe plus probable. Quelles reflexions ne pourroit-on pas faire ſur un pareil ſentiment?

Après la défenſe des hypothéſes, le Journaliſte attaque la méthode de ne rien avancer en Phyſique qui ne ſoit fondé ſur des Expériences. *Les Expériences*, dit-il, *ne ſont pas également recevables, quoi qu'en diſe notre Auteur, qui ſemble vouloir reduire les Hommes à n'avoir abſolument que des yeux . . . . . Il a raiſon de vouloir qu'on ſe borne à ce que Dieu a fait, ſans s'égarer dans ce qu'il a pu faire. C'eſt donc la Nature, & la Nature elle même, qu'il faut continuellement avoir devant les yeux, & éxaminer avec un travail infatigable: On en tombe d'accord, excepté du travail infatigable. Car pourquoi ces attirail d'Expériences, de recherches pénibles, de creuſets, & d'alembics, où ſous prétexte que la Nature veut qu'on lui arrache ſon ſecret, on la met ſans ceſſe à la torture, à la queſtion, l'altercat, la défigurer pour la mieux connoître. L'Art eſt bon, il eſt bon de faire des expériences, mais lorſque je vois des Livres entiers de Phyſique, comme celui de notre Auteur, tous pleins de ces expériences rares, curieuſes, ingénieuſes ſi l'on veut, que l'Art fournit, dès on, à l'Angleterre, ſans preſque aucune des obſervations ſimples, naives, faciles, que la Nature fournit abondamment dans tous les Païs, à tous les eſprits, je me ſouviens alors que l'Art altére tout, & je me défie avec le ſavant Anglois, Mr. Boyle, que l'Artiſte prevenu ne porte à ſes recherches l'imagination pour juge, & que le plus ſouvent l'eſprit n'en eſt la dupe.* On s'apperçoit aiſément que toute cette déclamation tend à ruiner la Philoſophie Newtonienne, auſſi bien qu'à décréditer l'Ouvrage de nôtre Auteur. Mais le Journaliſte a manqué ſon but. Les Newtoniens conviennent avec lui, que toutes les expériences ne ſont pas également receivables, & rejettent celles dans leſquelles on déguiſe la Nature, pour la mieux connoître. Pour les accuſer d'en employer de telles, il faudroit indiquer du moins ſur quoi cette accuſation eſt fondée. Dans tout l'Ouvrage de Mr. 's Graveſande, il n'eſt pas parlé une ſeule fois d'Alembic ou de Creuſet, & les plus recherchées de ſes expériences ſont approuvées dans la ſuite de l'Extrait.

Enfin ce Journaliſte eſt choqué de voir des Philoſophes ſe donner le titre de Newtoniens, comme ſi Newton étoit l'inventeur de *la méthode de proceder par Géometrie & par expériences, ... Des Cartes, Rohault & tous les Carteſiens . . . avoient donné là-deſſus d'aſſez beaux éxemples à l'Angleterre & à Mr. Newton.* Mais cela ne ſuffit pas pour être Newtonien; il faut encore en même tems rejetter les hypothéſes; c'eſt ce que Des Cartes, & ſes Diſciples n'ont jamais fait; Newton eſt véritablement le prémier qui ait dit, qu'en Phyſique il ne falloit admettre rien d'hypothétique, & ne raiſonner que par expériences, en employant les Mathématiques pour aller plus loin & marcher plus ſurement.

Ces Remarques du Journaliſte ſur la ſeule Préface du Livre, font comprendre de quelle façon il parle de l'Ouvrage même; mais comme tout ce qu'il en dit ſe réduit aux objections qu'on fait ordinairement aux Newtoniens, & qui ont été refutées ſi ſouvent, je me diſpenſerai de les rapporter ici. Je vois par les papiers de Mr. 's Graveſande qu'il avoit formé le deſſein de répondre à cet Extrait: mais vraiſemblablement, ennemi de la diſpute comme il l'étoit, il a reflechi que des traits, qui portoient ſi fort à faux, ne méritoient pas d'être repouſſés; au moins je n'ai pu trouver nulle part cette réponſe imprimée. . . .

(*U*) *L'on verra avec plaiſir les Remarques d'un très grand Mathématicien ſur ſon titre.*] C'eſt Mr. Jean Bernoulli, dont je veux parler. Mr. 's Graveſande lui aiant envoié la prémiére édition de la Phyſique, avec ſon Eſſay ſur le Choc des Corps, & ſes Remarques ſur la Poſſibilité du Mouvement perpétuel, cet illuſtre Savant lui écrivit fort au long ſon ſentiment ſur ces trois Ouvrages; ce qu'il lui dit des deux derniers auroit du paroître ci-deſſus dans les Remarques (*I*) & (*P*), où il en a été queſtion. Mais, je n'aurois pu l'inſerer à ſa véritable place ſans couper en pluſieurs parties la Lettre, qu'on ſera bien aiſe de voir toute entiére & de ſuite. Elle contient tant de remarques intereſſantes, & ſi propres à caractériſer le grand Homme qui l'a écrite, que je me ſuis flatté qu'on me ſaura gré de l'avoir rendue publique: tout ce qui eſt ſorti de ſa plume eſt intereſſant, & inſtructif; d'ailleurs comme elle roula ſur les Ouvrages de Mr. 's Graveſande, il eſt naturel d'en faire uſage dans cet Article. Je n'en retrancherai pas même la fin, quoi qu'étrangére à mon ſujet, mais trop curieuſe pour être ſupprimée. La voici, accompagnée de quelques petits éclairciſſemens.

„ Le beau préſent que vous m'avez fait de vôtre Traité de Phyſique, mérite bien que je vous écrive cette Lettre, pour vous marquer le plaiſir que cela m'a fait, & la reconnoiſſance que je vous témoigne maintenant; C'eſt encore un ſurcroit d'obligation pour moi, que vous ayez bien „ voulu ajouter à ce préſent celui de vos deux „ petites Piéces, qui portent pour titres, *Remarques ſur la poſſibilité du Mouvement Perpétuel, & Eſſai d'une nouvelle Théorie du Choc des Corps*; comme j'y ai trouvé des choſes qui m'intéreſſent en quelque façon, vous pouvez bien „ vous imaginer, Monſieur, que j'ai lû ces deux „ dernieres Piéces avec beaucoup d'attention; auſſi „ prendrai-je la liberté ici de vous en parler, après que je vous aurai dit quelques mots ſur „ vôtre Traité de Phyſique, que vous nommez *Introduction à la Philoſophie de Mr. Newton*: „ Je voi bien que c'eſt un Recueil d'un grand „ nombre de belles expériences, mais dont la pluſpart n'appartiennent nullement à Mr. Newton, „ & ne regardent pas plus ſa Philoſophie en particulier, que celle de tout autre, qui veut qu'on „ joigne l'Expérience à la Raiſon. Selon ce que „ vous dites dans la Préface devant le premier „ Tome, vous avez jugé inutile de mentionner „ où ſe trouvent les Expériences que vous avez „ ramaſſées dans vôtre Livre: j'approuve ce deſſein, car il importe peu pour l'avancement „ des Sciences de ſçavoir qui eſt la premier Auteur d'une telle ou telle découverte, *Unde habeas quærat nemo ſed oportet habere.* Cependant „ cette loi que vous vous, êtes dictée en faiſant „ vôtre Livre, devroit être obſervée généralement, „ par rapport à Mr. Newton auſſi-bien que par „ rapport à d'autres (47), de peur que vôtre „ Lecteur ne commette quelque injuſtice, étant „ induit à attribuer à Mr. Newton quelque choſe qui peut-être n'eſt pas de lui; en voici un „ éxemple: dans l'Avis au Lecteur, devant le „ ſecond Tome, vous dites, que vôtre propos „ étoit de donner dans ce Tome une idée générale des principales Découvertes de Phyſique „ de Mr. Newton; qui eſt-ce qui en liſant cela „ ne croiroit pas, que tout ce qu'il va trouver „ eſt ou de Mr. Newton ou du moins déduit de „ ſa Philoſophie (48)? Mais, de grace, mon „ cher Monſieur, dites moi, ma Découverte du „ Phosphore Mercuriel, quelle obligation a-t-elle „ à Mr. Newton ou à ſa Philoſophie? Cependant „ cette Découverte eſt inſérée dans vôtre Livre, „ Tom. II, pag. 8, Exper. 20. avec celle de la „ page ſuivante, que Mr. Hauſsbée a tirée de la „ mienne; ainſi donc, un Lecteur pas aſſez inſtruit de l'origine des Découvertes ſera porté „ à croire ſur vôtre foi, qu'on eſt redevable de „ celle-ci à Mr. Newton, non ſans préjudice „ du véritable Auteur. Ne penſez pas Monſieur, „ que je dis cela pour me plaindre de vous; c'eſt „ plutôt pour vous avertir en Ami, de ce que „ d'autres Gens pourroient peut-être trouver à „ redire dans la maniére dont vous avez uſé en „ compoſant vôtre Ouvrage, envers ceux qui „ pourroient prétendre avoir quelque part aux in-

„ ven-

(47) *Mr. Bernoulli n'auroit pas fait ce reproche à Mr. 's Graveſande, s'il s'étoit rappellé ce que celui-ci dit dans ſa Préface, c'eſt que ſon Ouvrage n'eſt intitulé* Introduction à la Philoſophie Newtonienne, *que parce qu'il y ſuit la méthode de Newton, qui ne voulois admettre aucune hypothéſe.*

(48) *Dans la Préface de ce ſecond Volume, l'Auteur fait premiérement mention des Découvertes de Newton ſur les Couleurs, & ſur le Syſtême planétaire. Je doute qu'on en liſant quelqu'un puiſſe s'imaginer que tout ce qu'il va trouver dans le Livre eſt tiré des Ouvrages de Newton.*

Digitized by Google

„ vations indépendamment de Mr. Newton & de
„ sa Philosophie. En effet, je viens de voir un
„ Traité Allemand sur des Expériences de Physi-
„ que, où l'Auteur qui est Mr. Wolf, Profes-
„ seur en Mathématiques à Halle en Saxe, faisant
„ mention de cette même Expérience sur la lu-
„ mière du Mercure dans le vuide, trouve mau-
„ vais que vous ne nommiez pas les Auteurs dont
„ vous avez emprunté leurs Découvertes. *Mr.*
„ *'s Gravesande*, dit-il, *a excellement décrit les*
„ *Essais de cet Homme* (*Mr. Hauksbée*), *quoi-*
„ *qu'il ne lui ait pas fait l'honneur, non plus*
„ *qu'aux autres dont il a ramassé les inventions,*
„ *de les citer. Personne autre que le seul Mr.*
„ *Newton, a eu l'honneur d'être exprimé sur le*
„ *Titre & dans la Préface du Livre, d'une ma-*
„ *nière plus que convenable; quoiqu'il ne soit man-*
„ *qué nulle-part dans tout l'Ouvrage, ce qui est*
„ *proprement dû à Mr. Newton* (49). Vous
voiez Monsieur, ce que l'on en pense ailleurs.
Mais outre cela, ne croiez vous pas que bien
des Gens seront choqués, en lisant dans vôtre
Préface devant le second Tome, ce qui suit?
„ *quibus in tanta ipso, id est in nostri Philosophi*
„ (Newtoni) *scripsit, paterit en bauire, ad quæ*
„ *ne quidem præstantissimi Philosophi potuere attin-*
„ *gere, & quæ, nisi cum Mathematicis dili-*
„ *gentioribus, non communicavit Newtonus.* Je
suis un de ceux qui estiment & admirent Mr.
Newton autant qu'on le doit faire à cause de
son rare mérite; je ne lui envie nullement les
éloges qu'on lui donne, car, je lui en ai don-
né moi-même en toute occasion; mais je n'ap-
prouve pas qu'on l'encense au dépend de tous
les autres Mathématiciens & Philosophes, ni
qu'on fonde ses louanges sur la ruine de la
réputation de tant d'illustres Hommes, qui ont
si bien mérité de la Philosophie & des Mathé-
matiques. Vous dites qu'on peut puiser dans
les Ecrits de Mr. Newton, des choses aux-
quelles les plus excellents Philosophes n'ont
jamais pû atteindre; pardon, Monsieur! c'est
là le langage de tous les Anglois, qui font
de Mr. Newton leur Idole au mépris de tous
les Etrangers, desquels ils ne sçauroient souffrir
qu'on parle honorablement. Je me mets dans
le rang des Géomètres fort médiocres & infi-
niment au-dessous de Mr. Newton; non obstant
ma médiocrité, je le dis sans me vanter, j'ai
redressé Mr. Newton en bien des rencontres,
où il s'étoit mépris, partieuliérement dans ses
„ *Principia Philosophiæ naturalis.* J'y ai resolu des
problèmes & des difficultés que lui-même se-
lon son propre aveu ne pouvoit pas resoudre,
témoins quelques Lettres d'Angleterre que je
puis produire: aussi n'en trouve-t-on rien dans
son Livre, où naturellement il en devoit traiter;
avec quelle justice dites vous donc, que l'on
puise dans Newton, ce à quoi personne autre
ne sçauroit atteindre, comme si on ne sçavoit
autre chose que ce qu'il nous a bien voulu com-
muniquer (50)? Avant que de quitter ce Cha-
pître, je vai transcrire ici ce que j'ai trouvé
dans les Actes de Leipsic de 1720, au Mois de
Mai, où on fait la Rélation du premier Tome
de vôtre Ouvrage; sur la fin de la page 223,
le Collecteur des Actes finit sa Rélation par
une reflexion, que vous n'avez peut-être pas
encore vue; la voici: *Non videtur Autor*, dit-il,
„ *Historiæ Philosophiæ experimentalis satis esse pe-*
„ *ritus, cum plerasque eorum, quæ habet, experi-*
„ *mentorum ante Newtonum extra Anglum satis*
„ *fuerint* (51). *Methodus etiam probandi per ex-*
„ *perimenta propositiones de motu Geometrice de-*
„ *monstrata a Galilæo, Hugenio aliisque fuit ur-*
„ *surpata* (52). *Et de Machinis simplicibus etiam*
„ *apud nostros Experimenta dedit Jungmichel,*
„ *Homo quidem illustratus, sed Mechanicæ non im-*
„ *peritus, in Clave Machinarum. Imo jam Ste-*
„ *vinus talia dedit in Statica.* . . . . Je croi que
cette réflexion confirme assés que le public ne
juge pas autrement que moi.

„ En commençant cette Lettre je ne pensois pas
m'étendre si loin sur vôtre Ouvrage, qui est
d'ailleurs véritablement beau & très digne de son
Auteur. Je vai maintenant vous entretenir sur
vôtre Essai sur le Choc des Corps: Avant tou-
te chose je dois vous dire, que j'ai été bien é-
difié de voir que la vérité commence peu-à-peu
„ de lever la tête; j'espère qu'il ne se passera plus
„ si long-tems qu'elle ne triomphe entiérement,
„ non seulement de l'aveuglement, mais de la rail-
„ lerie & de la haine des envieux qui la font
par cette seule raison, qu'elle n'a pas pris nais-
„ sance chez eux: vous m'entendez bien de quelle
„ vérité je parle, c'est celle dont vous venez de
„ prendre la défence, sçavoir que la force d'un
Corps en mouvement est proportionnelle, non
„ point à sa simple vitesse, selon le sentiment com-
„ mun, mais au quarré de sa vitesse, & que par con-
séquent les Forces de deux Corps inégaux, sont
„ en raison des produits de leurs masses, par les
quarrés de leurs vitesses, c'est-à-dire, en rai-
son composée de la simple des masses & de la
„ doublée des vitesses. Enfin, Monsieur, vous
êtes donc converti, c'en est assez; mais d'où
„ vient, que si tard? les raisons solides n'étoient
elles pas suffisantes pour vous convaincre? Vous
falloit-il jullement les Expériences pour vous
ouvrir les yeux; les Expériences, dis-je, faites
par des boules qui tomboient de différentes hau-
teurs pour s'enfoncer dans de la terre glaise,
comme vous l'exposez pag. 21, & 22; après Mon-
sieur le M. Poleni, qui en place de terre glaise
avoit pris du suif, selon le recit qu'il en fait dans
son Traité *de Castellis*: Mais les Anglois, dont
il paroit que vous avez épousé les sentimens,
& pris parti sous leur drapeau, au moins au fait
de Physique; les Anglois, dis-je, que diront-
ils (53), quand ils vous verront tombé dans
une des hérésies de Mr. Leibnitz? Car, chez
eux c'est hérésie tout ce qui vient originaire-
ment de ce grand Homme; c'est dommage pour
eux, que la prémière Découverte de la véritable
estimation des Forces, n'ait pas été faite
par Mr. Newton, ils n'auroient pas manqué
d'en tirer matière d'exalter la clairvoyance de
leur Nation, & sujet de triompher de l'aveu-
glement des autres; au lieu que présentement
c'est une erreur, c'est une rêverie, c'est une ab-
surdité puérile, que de penser avec Mr. Leib-
nitz que la Force des Corps soit proportionnelle
le uns masses & aux quarrés des vitesses, de
qu'ainsi la quantité des Forces soit bien diffé-
rente de ce qu'on appelle communement *Quan-*
tité du Mouvement. Ju ne dis rien qui ne soit
vrai au pied de la lettre; regardez, s'il vous
plait l'exemple de Mr. Clarcke, avec quelle
hauteur, avec quelle fierté ne traite-t-il pas Mr.
Leibnitz? que d'expressions mépriſantes ne se
sert-il pas pour turlupiner Mr. Leibnitz, & sa
nouvelle Doctrine touchant la Force des Corps?
En voici un échantillon: Mr. Clarcke dans ses
Notes à la cinquiéme Réplique à Mr. Leibnitz,
laquelle ne fut écrite, je crois, qu'après la mort
de celui-ci, à la page 328 de la prémière édi-
tion, se sert de ces termes qui sentent un sou-
verain mépris pour Mr. Leibnitz, *Ce qui a donné* (dit-il) *occasion à Mr. Leibnitz de se con-*
tredire sur cette matière, c'est qu'il a supposé,
par une méprise tout-à-fait indigne d'un Philo-
sophe, la quantité de la force impulsive dans
un Corps qui monte, &c. . . . . *Mais Mr.*
Leibnitz se trompe fort en faisant cette supposition.
pag. 332. *Mr. Leibnitz confond les cas où les*
temps sont égaux, avec les cas où les temps sont
inégaux. Il confond particuliérement, &c. pag.
332. *Ce qui est une contradiction manifeste.*
La contradiction est la même, &c. pag. 338.
Tout il est vrai que le sentiment de Mr. Leib-
nitz sur ce sujet, est rempli d'absurdités. pag.
326. *Tout ce que Mr. Leibnitz dit sur cette*
matière paroit rempli de confusion & de contra-
dictions. pag. 340. *Mr. Leibnitz a recours à un*
autre subterfuge, en disant que le Mouvement
& la Force ne sont pas toujours les mêmes en
quantité. Mais ceci est aussi contraire à l'Expé-
rience. Après ces reproches d'*erreurs* & de *mé-*
prises indignes d'un Philosophe, de *confusion*, de
contradictions, d'*absurdités*, de *subterfuges*, &
telles autres duretés qu'on ne diroit pas au plus
vil des Hommes sans se départir de toute civi-
lité, Mr. Clarcke se donnant un air de maî-
trise, conclut enfin avec une autorité impérieuse
& décisive contre Mr. Leibnitz en ces termes,
(pag. 342.). *La Force*, dit-il, *dont nous par-*
lons ici, est la Force active, impulsive, & re-
lative, qui est toujours proportionnelle à la quan-
tité du Mouvement relatif. Et de peur qu'on
ne sente pas assés que c'est le nouveau Dogme
de Mr. Leibnitz, qu'il veut terrasser comme
un autre Hercule, il ajoute dans les Notes de
„ la

(49) *Quoique Mr. 's Gravesande de s'en soit suffisamment prévalu en se reprochant par les paroles que l'on a lues ci-dessus Citation* (40), & ce qu'on verra de lui dans la Citation (47), cependant pour faire cesser de pareilles plaintes, il s'est déterminé à nommer, dans la Préface de sa troisiéme Edition, ceux qu'il trouveroit quelque chose à remarquer dans son Ouvrage, comme je l'ai dit, Remarque (5).

(50) *Mr. Bernoulli n'a pas compris la pensée de Mr. 's Gravesande; puisqu'il n'a voulu dire autre chose dans le passage cité, sinon que personne avant Newton, n'avoit pû donner une explication des Couleurs & du Système planétaire, comme il a fait.*

(51) *Mr. 's Gravesande ne dit nulle part, que les Expériences qu'il rapporte soient dues aux Anglois.*

(52) *Dans la Remarque précédente, vers la fin, j'ai répondu à cette difficulté.*

(53) *Cette demande auroit dû précéder les reproches précédents. Mr. 's Gravesande ne cherchoit que la vérité: il a fallu Newton, quand il croiroit qu'il l'avoit trouvée: mais là, où il a cru qu'il l'avoit manquée, ils en est d'accord.*

„ la même page ces mots: *C'eſt-à-dire, proportionnelle à la quantité de la matière & à la viteſſe, & non (comme Mr. Leibnitz l'aſſure Act. Erud. ad Ann. 1695, pag. 156.) à la quantité de la matière & au quarré de la viteſſe.*

„ Hé bien, Monſieur, eſt-il poſſible que la „ vérité, toute vérité qu'elle eſt, ſoit le ſujet de „ môquerie en Angleterre, par cela ſeul que Mr. „ Newton n'a pas encore trouvé à propos de la „ reconnoître & qu'apparemment il ne reconnoîtra „ jamais, parce que c'eſt Mr. Leibnitz qui l'a dé„ couverte le prémier; cela ſuffit déjà, car en „ Angleterre on ne veut rien lui accorder en fait „ d'invention! Mais vous qui avez enfin embraſſé „ cette vérité, & qui avez comme il paroit un aſ„ ſez grand aſcendant ſur les Anglois, n'avez vous „ pas encore trouvé le moyen de les convertir auſſi, „ & de leur faire goûter cette propoſition que la For„ ce active eſt comme le produit de la maſſe par le „ quarré de la vélocité, dont vous avez même don„ né une démonſtration à la page 26. de vôtre Eſſai? „ Cette démonſtration eſt à la vérité bonne & bel„ le ſi on la lit avec attention: cependant un Hom„ me prévenu de préjugé pour l'opinion vulgai„ te, y trouvera je ne ſai quoi d'obſcur dans la „ maniére d'expliquer l'action des petits reſſorts „ pliés, qui en ſe débandant doivent communi„ quer ſucceſſivement au corps P une certaine „ viteſſe; ſur-tout il ne verra pas clair ce que „ vous dites que pour ajoûter toujours nn nou„ veau petit dégré de viteſſe, il faut qu'autant de „ petits reſſorts ſe débandent à la fois qu'il y a „ de petits dégrés déjà acquis de viteſſe au corps „ P. Il pourra croire, que tous les reſſorts e, e, „ e, e, &c. commencent à ſe débander tout-à-la„ fois, & non pas ſucceſſivement ſelon vôtre hypo„ théſe, en ſorte que le reſſort E, qui eſt le plus pro„ che & contigu au corps P, ne ſçauroit ſe dé„ bander qu'en même inſtant le plus éloigné *e* ne „ ſe débande auſſi, quoique moins amplement que „ le premier, c'eſt-à-dire, que la quantité du „ débandement de chaque reſſort *e*, ou la perte „ de la preſſion qui ſe fait dans le même temps „ pendant qu'il ſe débande eſt proportionnelle au „ nombre des reſſorts qui le ſuivent, y étant com„ pris lui-même. Quant au reſte vôtre démon„ ſtration me plait très bien, quoique je doute que „ les opiniatres s'y rendront. Je ne ſçai ſi vous „ avez jamais vû celle que j'ai trouvée il y a „ près de 30 ans, & dont Mr. Poleni fait men„ tion; je l'ai communiquée à Mr. Wolfius, „ qui l'a depuis publiée dans le premier Tome de „ ſes Elemens de Mathématique, pag. 594. Il „ ſemble que vous n'ayez pas vû cette Démons„ tration; car, ſi vous l'aviez vuë vous vous y „ ſeriez rapporté, ſans en chercher une autre, „ car, elle eſt entiérement géométrique & con„ vaincante, fondée ſur la ſeule compoſition du „ Mouvement, par laquelle je fais voir que, „ quand un Corps a préciſément autant de viteſſe „ qu'il faut pour bander un reſſort contre lequel „ il heurte perpendiculairement, ce même Corps „ pourra avec le double de viteſſe bander, non „ ſeulement deux, mais quatre reſſorts pareils au „ premier, & qu'avec le triple de viteſſe il bande„ ra neuf de ces reſſorts, & ainſi de ſuite. Puis„ que je me ſuis mis en train de vous écrire une „ longue Lettre, je veux bien vous la communni„ quer, j'eſpére qu'elle vous ſera plaiſir, d'au„ tant plus que c'eſt par cette même Démonſtra„ tion que j'eûs le bonheur il y a environ 23 ans, „ de convertir feu Mr. de Volder vôtre Prédeces„ ſeur, rigide Cartéſien s'il en fut jamais, après „ que Mr. Leibnitz employa inutilement tous ſes „ arguments (dans un long commerce de Lettre „ qu'il y avoit entre eux deux, & qui paſſoit toujours „ par mes mains) pour le convaincre de la véri„ té. Il leroit à ſouhaiter que les Héritiers de „ Mr. de Volder voulnſſent vous communiquer „ ſes papiers, vous y trouveriez une de mes Let„ tres, datée je crois dans l'année 1700, qui con„ tient la Démonſtration dont je vous parle & „ dont voici le contenn (54):

„ Concevez que le corps C aille avec la vi„ teſſe C L, choquer obliquement le reſſort L: „ Soit l'angle de l'obliquité C L P de 30 dégrés, „ afin que la perpendiculaire C P devienne $= \frac{1}{2}$ C L; „ ſoit la viteſſe C L comme 2; ſoit auſſi la ré„ ſiſtance du reſſort L, préciſément telle que pour „ le plier il faille un dégré de viteſſe dans le „ corps C, ſi ce corps y heurtoit perpendiculaire„ ment. D'où il ſuit, qu'après le choc oblique „ du corps C avec la viteſſe C L de 2 dégrés,

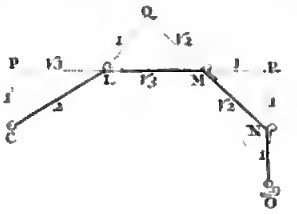

„ laquelle eſt compoſée (en vertu de la compo„ ſition du mouvement) de C P (1) & de P L „ ($\sqrt{3}$), le corps C perdra entiérement le mou„ vement perpendiculaire par C P, & retendra ce„ lui par P L; ainſi le corps C, après avoir plié „ le premier reſſort L, continuéra à ſe mouvoir „ dans la direction P L M avec la viteſſe L M = „ P L = $\sqrt{3}$: Concevez qu'au point M ſoit placé „ nn autre reſſort ſemblable au premier, mais que „ l'angle de l'obliquité L M Q ſoit tel, que la „ perpendiculaire L Q ſoit = 1; Il eſt clair que „ le mouvement par L M étant compoſé des deux „ collatéraux par L Q & par Q M, celui par L Q „ ſe conſumera en pliant le reſſort M, & l'autre „ par Q M ſubſiſtera dont la viteſſe ſera $\sqrt{2}$; donc „ le corps C, après avoir plié le ſecond reſſort „ M, continuéra ſur la direction Q M N avec la „ viteſſe M N = Q M = $\sqrt{2}$; au point N imagi„ nez vous le troiſiéme reſſort, que le corps ren„ contre ſous l'angle demi droit M N R, afin que „ la perpendiculaire M R ſur la ſituation du reſ„ ſort devienne = 1; Il eſt manifeſte que le mou„ vement par M N, compoſé de celui par M R, „ & de celui par R N, employera le premier par „ M R à plier le reſſort N; & que l'autre par „ R N continuéra, dont la viteſſe ſera encore = 1; „ Donc le corps C, après avoir déjà plié 3 reſ„ ſorts, conſerve encore un dégré de viteſſe ſur „ la direction R N O; ainſi avec ce dégré de vi„ teſſe qui lui reſte il pliera le quatriéme reſſort „ O, ſur lequel je ſuppoſe qu'il choque perpen„ diculairement; ſi bien que le corps C, avec „ deux dégrés de viteſſe a la force de plier qua„ tre reſſorts, dont chacun demande un dégré de „ viteſſe dans le corps C pour être plié. Or, ces „ 4 reſſorts pliés ſont l'effet total de la force du „ corps C mû avec deux dégrés de viteſſe, par„ ce que toute cette viteſſe ſe conſume en les „ pliant, & un ſeul reſſort plié eſt l'effet total de „ la force du même corps C mû avec un dé„ gré de viteſſe, parce qu'on ſuppoſe que la ré„ ſiſtance de chaque reſſort eſt telle qu'elle peut „ détruire préciſement toute cette viteſſe d'un dé„ gré du corps C; puiſque donc les effets to„ taux ſont comme les forces, il faut que la for„ ce du corps C mû avec deux dégrés de viteſſe, „ ſoit quatre fois plus grande que la force du mê„ me corps mû avec un dégré de viteſſe.

„ On demontrera de la même maniére qu'une „ viteſſe triple, quadruple, quintuple, &c. fait a„ voir au corps C une force 9te, 16te, 25te, „ &c. parce qu'il pourra plier 9, 16, 25, &c. „ reſſorts égaux, avant que de s'arrêter. Il „ n'y a qu'à donner à C L une obliquité con„ venable au premier reſſort, pour que C P ſoit à „ C L comme 1 à 3, 4, 5, &c. & faire les au„ tres obliquités ſelon que chaque cas éxige. D'où „ il ſuit généralement que la Force d'un Corps „ eſt proportionnelle au quarré de ſa viteſſe & „ non point à ſa ſimple viteſſe. c. q. f. d.

„ Que Mrs les Anglois ſe roidiſſent tant qu'ils „ voudront contre la nouvelle Doctrine de Mr. „ Leibnitz, qu'ils la fiſent, qu'ils s'en moquent „ avec un mépris affecté: Que Mr. Clarcke la „ traite de tidenle, d'abſurde & d'indigne d'un „ Philoſophe; je les défie mus, & chacun d'eux, „ de pouvoir repondre à ma démonſtration, ni „ d'y avoir à redire. Ils feront peut-être des „ chicanes (55), mais je ſuis aſſuré qu'ils ne pro„ duiront rien qui ne ſoit frivole, & dont la foi„ bleſſe ne ſaute aux yeux.

„ Vos

(54) *Cette même Démonſtration ſe trouve dans* J. Bernoulli *Opera Omnia, Lauſanna & Genevæ, apud M. M. Bousquet, 1742, Tom. I, pag. 141.*

(55) *Mr. Bernoulli a prédit juſte. Voyez ce que* J. Rameau *a écrit contre cette Démonſtration dans les Transactions Philoſophiques pour l'année 1728, n. 390. pag. 158.*

„ Vos Expériences, Monſieur, faites avec des boules, & de la terre glaiſe, on avec du ſuif ſelon Mr. Poleni, confirment très bien ma Démonſtration; mais j'appréhende que Mr. Clarcke (56), & les autres Adverſaires; ne vous faſſent des objections ſemblables à celles qu'ils ont fait à Mr. Leibnitz, contre les hauteurs verticales, auxquelles les Corps peſants peuvent monter avec différens dégrés de viteſſes, diſant que Mr. Leibnitz n'avoit pas raiſon de prendre ces hauteurs pour les meſures des Forces, parce qu'elles n'étoient pas parcourues dans le même tems ou en tems égaux: car, me croïez vous pas Monſieur, qu'ils feront auſſi ces ſortes d'exceptions contre vos Expériences de la page 22? La première par éxemple, où vous dites qu'*ayant laiſſé tomber la boule trois de la hauteur de neuf pouces, & la boule un de la hauteur de vingt-ſept pouces, les enfoncemens dans la terre glaiſe ont été égaux entre eux*, ne prouve pas, diront-ils, que les forces de ces deux boules ſoient égales, parce que les enfoncemens, quoique égaux en eux-mêmes, ne le ſont pas dans les circonſtances, vû que l'enfoncement de *la boule un* commence à ſe faire avec plus de viteſſe, & s'achève en moins de tems, que l'enfoncement de *la boule trois*; ce qui ſelon eux ſuffira déjà pour croire, que ces enfoncemens égaux ne marquent pas une égalité de forces dans les Corps qui les ont faits: Mr. Poleni, à qui j'avois fait la même remontrance, a bien ſenti la difficulté, mais il n'y a pas repondu. Il n'en eſt pas de même des reſſorts égaux à plier, dont je me ſers dans ma Démonſtration, car, chacun d'eux venant à être plié de la même maniére, ſçavoir par l'impulſion d'un même Corps avec une viteſſe perpendiculaire, toujours égale, il eſt viſible que le nombre de ces reſſorts pliés doit meſurer éxactement la Force totale du Corps qui conſume toute ſa viteſſe, en les pliant ſucceſſivement. Pour juger par l'effet de la grandeur de la cauſe, il faut que l'effet ſoit homogéne & uniforme en toutes les parties & en toutes les circonſtances; alors la multitude de ces parties égales eſt ſans-doute proportionnelle à la cauſe qui les a produites, car, quelle autre maniére peut-on avoir de comparer des cauſes de différente *intenſité*, comme on l'appelle dans les Ecoles? Or, c'eſt ce que j'obſerve dans ma Démonſtration.

„ Je paſſe, Monſieur, à vos Remarques ſur la poſſibilité du Mouvement perpétuel, faites à l'occaſion de la Machine de Caſſel, dont vous dites que vous avez éxaminé les effets: Il y a déjà pluſieurs années que l'on m'a écrit d'Allemagne des merveilles de cette Machine; on m'en a même communiqué la figure extérieure, qui fait voir que c'eſt une Roüe garnie d'une eſpéce de pendule, qui doit égaler le mouvement. Mr. Orfiré, c'eſt le nom de l'Inventeur, l'a fait voir d'abord à Leipſic, & en quelques autres Places de l'Allemagne: on m'aſſure préſentement qu'il en a communiqué le ſecret, ſous la foi de ſilence, à Mr. le Landgrave de Heſſe, en lui faiſant voir la ſtructure intérieure de la Roüe: & que là-deſſus S. A. S. doit avoir dit à ſes Miniſtres, qu'elle trouvoit que cette Machine eſt un véritable Mobile perpétuel, & encore ſi ſimple & ſi aiſé qu'elle étoit étonnée, que perſonne avant Mr. Orfiré n'ait pû réuſſir à trouver quelque choſe de ſemblable. Pour moi, je ne ſçai ce que j'en dois croire: au moins il me ſemble que le Mouvement perpétuel, *purement artificiel*, eſt impoſſible (57); mon ſentiment eſt fondé ſur la Loi générale de la Statique, en vertu de laquelle il faut que le commun centre de gravité de toutes les parties d'une Machine qui ſont en mouvement, deſcende continuellement; car, dès qu'il ne pourra plus deſcendre, le mouvement s'arrêtera, à moins qu'on ne le remoute comme on le pratique dans les Horloges & en d'autres Automates. Je voi que vous êtes d'un ſentiment contraire; vous donnez pour raiſon, pag. 18, que les Loix de la Nature nous ſont trop incognues pour en démontrer l'impoſſibilité du Mouvement perpétuel. Mais, Monſieur, qu'eſt-il beſoin de connoître toutes les Loix? Il une ſeule m'eſt connuë, laquelle me dicte clairement, qu'une telle ou telle choſe eſt contradictoire, cela me ſuffit déjà pour en conclure l'impoſſibilité d'une telle choſe: quoi qu'il en ſoit du reſte des Loix qui me ſont inconnuës, étant aſſuré que les Loix de la Nature ne ſe contrediſent ni ne ſe détruiſent pas l'une l'autre.

„ Ce que vous ajoûtez, qu'*il y a dans la Nature des principes actifs, pour rétablir le mouvement qui ſe perd en tant de rencontres: qu'on découvre de tels principes dans toutes les petites parties dont les Corps ſont compoſés; & qu'on en voit des effets bien conſidérables dans les reſſorts, dans les fermentations, & dans une infinité d'autres occaſions*; qu'il y auroit quelque témérité d'aſſurer qu'il ſoit contradictoire de mettre à profit *ces principes*. Tout cela, je vous avoüe, prouve bien que le Mouvement perpétuel, entant qu'il eſt produit, ou du moins aidé, par un mouvement extérieur, établi dans la nature des choſes, n'eſt pas abſolument impoſſible; au contraire, on en voit l'éxiſtence, tels ſont, par éxemple, les Mouvemens des Animaux, que vous alleguez, le Mouvement des Eaux, des Rivières, & de la Mer, celui de la matiére Magnétique, & une infinité d'autres ſemblables. Mais ſouvenez vous Monſieur, de la définition que vous donnez pag. 4, de ce qu'on appelle en Méchanique *Mouvement perpétuel*: Vous y dites que c'*eſt une Machine dont le principe du Mouvement ne dépend d'aucun Agent étranger, & dont le Mouvement ne s'arreteroit jamais, ſi les matériaux ne s'uſoient pas*. Or, je vous demande, ſi ces ſortes de principes actifs empruntés de la Nature, pour faire joüer une Machine, ne ſont pas des Agents étrangers, qui ne permettroient plus à cette Machine de porter le nom de *Mobile perpétuel*, puremant artificiel, car ce ſeroit tout-au-plus un Mobile perpétuel mixte, c'eſt-à-dire où l'art & la nature concourent à en perpétuer le mouvement. Je ſuis en effet très perſuadé que la Machine de Caſſel n'eſt que de ce genre, y ayant peut-être dans l'intérieur des aimans ou certains reſſorts, qui peuvent entretenir le mouvement imprimé à la Roüe (58). Je crois même avoir découvert le moyen d'en faire une ſemblable; je ſouhaiterois ſeulement que quelque habile Ouvrier pût éxécuter mon projet, en ce cas je me fais fort de réuſſir. On me dit que Mr. Orfiré demande une récompenſe de cent-mille écus pour la communication du ſecret, pour moi, je me contenterois de beaucoup moins.

„ Quant au reſte, vous avez, Monſieur, très bien démontré, que le ſentiment commun, quand on croit que la Force d'un Corps en mouvement eſt proportionnelle à ſa viteſſe, emporte néceſſairement une augmentation de force, c'eſt-à-dire, le Mouvement perpétuel. Mais, c'eſt juſtement ce que Mr. Leibnitz a déjà démontré il y a fort long-tems, lorſqu'il étoit en diſpute ſur cela avec Mr. Papin & d'autres.

„ Un voïez bien auſſi ſur vos deux belles pieces: il eſt vrai que ce n'eſt pas tout, car elles m'ont donné occaſion à pluſieurs autres réflexions que je vous aurois auſſi communiquées, ſi je n'avois eu peur de fatiguer vôtre patience par une Lettre qui eſt déjà ſi furieuſement longue.

„ Je vous prie, Monſieur, de remercier de ma part par occaſion Mr. Mac Laurin du préſent qu'il m'a fait de ſon Livre. Je l'ai parcouru en hâte: mais il ne m'a pas été poſſible d'éxaminer le tout avec attention, ni de faire les calculs extrêmement prolixes & embaraſſans que demande ſa deſcription des Lignes Courbes. Je me ſuis un peu plus attaché à la Section quatriéme de la ſeconde partie de ſon Livre, parce que j'y ai trouvé des choſes qui me regardent plus particuliérement, touchant les Courbes que décrivent des projectiles agités autour d'un centre, vers lequel ils ſont pouſſés ou attirés par de certaines forces, qu'on nomme Centrales ou Centripétes. Il a daigné prendre de moi en pluſieurs endroits ce que j'ai publié autrefois, ſans qu'il ait fait ſemblant de rien. Par éxemple, presque tout ce qu'il y a ſur la Spirale Hyperbolique ſe trouve dans mon écrit, que je fis inſérer dans les Actes de Leipſic de 1713. J'ai le prémier enſeigné la véritable maniére de ſupputer la Loi de la reſiſtance & de la denſité des milieux réſiſtants, par rapport à la Force centrale, pour que le pro-

(56) *Encore à cet égard la prédiction de Mr. Bernoulli a été accomplie, comme nous l'avons vû ci-deſſus Remarque (1).*

(57) *Je ſuis ſurpris de ce que dit ici Mr. Bernoulli, lui, qui nous a fait voir qu'il avoit affirmé que le Mouvement perpétuel, purement artificiel, eſt poſſible, mais qu'alors il prétendoit avoir trouvé le moyen de l'éxécuter. Voïez le Recueil de ſes Opera, Tom. I, pag. 41, & ſuivantes.*

(58) *Par la déſcription donnée ci-deſſus de la Machine d'Orfiréus, on eſt tenté de croire, que Mr. Bernoulli n'a pas entiérement juſte.*

On a encore de lui un Traité d'Algèbre (*X*), & une Introduction à la Philo-

„ jectile décrive une Courbe donnée; car tout ce
„ que Mr. Newton avoit écrit sur cette matiére
„ dans la prémiére édition de ses Principes Philo-
„ sophiques étoit fautif, aussi a-t-il reconnu mes Cor-
„ rections & les a suivies dans la seconde édition:
„ mais Mr. M. Laurin nous veut assurer qu'il a trou-
„ vé mon Théorème général quelques années avant
„ qu'il ait vû mon Traité qui le contient, & qui est
„ publié dans les Mémoires de l'Académie de Pa-
„ ris, comme s'il n'avoit pas pû voir ce Théorè-
„ me dans les dits Actes de 1713, où il se trou-
„ ve aussi, & lesquels Actes il avoit nécessaire-
„ ment vû lorsqu'il composoit son Livre, puis-
„ qu'il en a emprunté, comme je vous l'ai déjà
„ dit: il est aussi plaisant que pour ternir ma
„ Découverte il tache d'insinuer, qu'il étoit facile
„ d'y parvenir par le moyen de quelques propo-
„ sitions de Mr. Newton, quoique cependant Mr.
„ Newton lui-même n'y pût pas parvenir & ne
„ pût traiter cette matiére sans erreur: certainement
„ Mr. M. Laurin auroit mieux fait de n'en point par-
„ ler que de trahir sa conscience par un motif de
„ flatterie pour Mr. Newton, & de jalousie &
„ d'envie qu'il porte à nous autres Etrangers, à
„ l'exemple de plusieurs de ses Compatriotes: car
„ que gagne-t-il par là, sinon que les honnê-
„ tes-gens en jugent peu favorablement; lisez seu-
„ lement le Rélation de son Livre, qui se trouve
„ dans les Actes de Leipsic du mois de Juin de cet-
„ te année, où l'Auteur de la Rélation fait pré-
„ cisément la même remarque, disant que *Mr.*
„ *M. Laurin s'est servi de mon Théorème, mais qu'a-*
„ *vec cela il n'a eu soin de donner à connoître qu'il*
„ *l'avoit trouvé quelques années avant que d'avoir*
„ *vû mon Traité dans les Mémoires, de peur*
„ *qu'on ne crût qu'il a appris quelque chose d'un*
„ *Allemand, imitant en cela la coutume de quel-*
„ *ques autres Anglois.* D'ailleurs, que pensez vous
„ Monsieur de l'encens inouï que Mr. M. Laurin
„ prodigue à Mr. Newton avec si grande profu-
„ sion? Selon lui c'est le seul Mr. Newton qui
„ ait élevé les Sciences à leur faîte de dignité &
„ de splandeur; c'est lui seul qui a trouvé un nom-
„ bre infini de vérités très abstruses de la Philoso-
„ phie naturelle, *nec cuiquam vestigiis insistens,*
„ *nec a quoquam in posterum aquandas.* Selon
„ Mr. M. Laurin, (car c'est le sens naturel de ses
„ expressions) personne n'a rien contribué à l'evan-
„ cement de la Géométrie & de la Philosophie
„ naturelle; ou en est redevable à Mr. Newton
„ & au seul Mr. Newton. Il dit aussi quelque
„ part que les progrès de ce Siécle dans la Géo-
„ métrie sont si grands & si subits, qu'ils feront
„ l'étonnement des Siécles à venir, à moins que
„ cheque Siécle n'ait son Newton, comme si l'u-
„ nique Mr. Newton nous avoit donné tous ces
„ progrès, & qu'il fut le seul capable de les com-
„ prendre sans étonnement. Je vous ai déjà dit,
„ Monsieur, que j'estime Mr. Newton & son rare
„ mérite, je l'estime dis-je comme un des plus
„ grands Génies de nôtre Siécle, mais je vous
„ avoue franchement que je plains sa foiblesse, il
„ voit que les siens l'edoreur, qu'ils l'encensent
„ presque comme un Dieu, qu'ils l'élévent au-
„ dessus du sort des mortels; il voit toutes ces
„ loüanges excessives qu'on lui donne avec des
„ marques de dédain & de mépris pour tout le
„ reste de Géomètres & de Philosophes; il voit
„ ces basses flatteries, il les goute, & bien plus,
„ il les approuva, il les autorise publiquement;
„ car, je vous prie, la permission positive qu'il
„ donne par son *Imprimatur. Jf. Newton, P. R.*
„ *S.* (58*), n'est ce pas autant qu'une approbation
„ publique de tout ce qu'il y a dans le Livre de Mr.
„ M. Laurin, par conséquent, de cette pompeuse
„ Dédicace farcie de ce que l'ame la plus flatteuse
„ & la plus esclava peut inventer, pour s'acquerir
„ les bonnes graces de son Maître?" Je suis, &c.

(58*) *Cet Imprimatur, accompagné de la signature de Mr. Newton, n'est pas une permission de Mr. Newton: mais l'Approbation de la Société Royale, qu'il a signée en sa qualité de Président: c'est ce que quelques Auteurs Latins P. R. S.*

(*X*) *On a de lui un Traité d'Algèbre.*] En voici le titre: *G. J. 's Gravesande Matheseos Universalis Elementa. Quibus accedunt, specimen Commentarii in Arithmeticam Universalem Newtoni: ut & de Determinanda Forma Serici infinitæ adsumtæ Regula nova. Lugduni Batavorum, apud S. Luchtmans, 1727, in 8°.* Cet Ouvrage étoit destiné à servir de Texte aux Leçons que Mr. 's Gravesande donnoit sur l'Algèbre, ainsi ce ne sont que des Elemens, où il n'est pas question des Problèmes qui vont au de-là de deux Dimensions, & tout y est dit avec cette précision & cette brièveté, qui doit se trouver dans un Livre fait pour être expliqué dans des Colléges: les raisons des Opérations, dans la solution des Problèmes, y sont déduites des règles générales, avec beaucoup de clarté & de sagacité. Je crois qu'on peut le regarder comme le meilleur Cours d'Algèbre à suivre dans des Institutions particuliéres. On l'a, dit-on, traduit en François, mais comme je n'ai point vû cette Traduction, je n'en puis rien dire.

Le premier des deux Traités, qui y sont joints, est un Essay de Commentaire sur l'Arithmétique de Newton; Ouvrage, qui contient une infinité d'excellentes choses, mais dites d'une façon si abrégée, qu'elles ne peuvent presque être entendues, que par les Mathématiciens du premier rang. Mr. 's Gravesande souhaitoit que ce Livre fut mis à la portée des Commençans. Il ne pouvoit l'être qu'à l'aide d'un bon Commentaire. Pour engager quelqu'habile Mathématicien, à en entreprendre un, il donna cet Essay, dans lequel il écarcit deux passages de Newton, qui sans être des plus difficiles, ont cependant besoin d'être rendus plus intelligibles pour la pluspart des Lecteurs. Dans le premier il s'agit de la Méthode de trouver les Diviseurs, & dans le second de l'Extraction de la Racine d'un Binome.

L'invitation addressée dans cet Essay aux Mathématiciens, de travailler sur l'Arithmétique de Newton, ne fut pas tout-à-fait inutile. Mr. Cassillion, à present Professeur en Mathématiques à Utrecht, entreprit de faire un Commentaire sur ce Livre; voici le plan qu'il y avoit suivi, & qu'il communiqua à Mr. 's Gravesande, dans une Lettre, datée du 1. Juin 1740. „ Le but que „ je me suis proposé, est de mettre ce Livre à la „ portée des Commençans, & de faire en même „ tems quelque chose qui puisse être utile à ceux, „ qui, sans avoir une parfaite connoissance des „ Mathématiques, sont déjà d'une certaine force. „ Pour cele; 1°, j'ai supplée les Calculs, les Rai-„ sonnemens, & les Preuves, que Mr. Newton „ suppose, & qui souvent sont assez difficiles. „ Cependant j'omets quelque chose, sur-tout a-„ près le moitié de l'Ouvrage. Naturellement „ mes Lecteurs ne doivent pas alors trouver dif-„ ficile ce qui l'étoit pour eux au commencement. „ 2°. J'ai démontré les propositions, que Mr. „ Newton suppose démontrées, & dont on ne „ trouve pas ailleurs les Démonstrations, ou dont „ on ne les trouve pas aisément. C'est ici, que „ j'ai fait usage de ce que vous avez donné sur „ ce sujet, sous le titre d'Essay d'un Commen-„ taire, &c. Au reste, je démontre, lorsqu'il est „ possible, ces Propositions des deux maniéres dif-„ férentes, géométriquement, & algébriquement; „ la prémiére méthode me semble plus lumineuse „ que la seconde, & celle-ci ne me semble pas „ à négliger dans un Livre, dans lequel on en-„ seigne l'Algebre. 3°. J'ai expliqué en peu de „ mots la nature des Courbes, qui résultent de la „ solution des Problèmes de mon Auteur. 4°. „ J'ai aussi expliqué brièvement les principes d'au-„ tres Sciences, qui sont nécessaires pour enten-„ dre les Problèmes, qu'on trouve dans mon „ Texte; par exemple, les premiers principes de „ Méchanique, d'Optique, &c. 5°. J'ai tiré des „ Propositions de mon Auteur les Corollaires „ les plus importans, que j'ai cru qu'on en pût „ tirer. 6. Enfin j'ai donné la solution de quel-„ ques Problèmes, que Mr. Newton indique, & „ qu'il ne retout pas. Quelques fois aussi j'ai re-„ solu un Problème d'une manière différente de „ celle de mon Auteur."

Mr. 's Gravesande approuva le plan, & exhorta Mr. Cassillon à faire imprimer son Ouvrage; mais diverses fatalités l'en ont empêché jusqu'à présent. C'est une perte pour le public.

Le second Traité que Mr. 's Gravesande a joint à son Algébre, est une Méthode Nouvelle de déterminer la valeur y, par la quantité connuë x dans une Equation donnée: valeur qu'on exprime or-

ſophie (*Y*), qui l'a expoſé à des Accuſations bien odieuſes (*Z*). Sa mort nous a privé

ordinairement par une ſuite indéterminée, en poſant $y = Ax^{n} + Bx^{n+r} + Cx^{n+2r} + Dx^{n+3r}$ &c. ; mais ſans expliquer comment on peut trouver les valeurs de n & de r, quoique ce ſoit en cela que conſiſte toute la difficulté. Ici Mr. 's Graveſande ſupplée à cette omiſſion.

(*Y*) *Une Introduction à la Philoſophie.*] Dès que Mr. 's Graveſande eut été nommé Profeſſeur en Philoſophie, il donna des Collèges ſur la Logique & la Métaphyſique, & comme il eſt plus naturel de ſuivre ſa propre méthode, quand on eſt en état de s'en former une, que de s'aſtreindre à celle d'autrui, il travailla d'abord à un Abrégé de ces Sciences, qu'il put mettre entre les mains de ſes Auditeurs ; & il le publia ſous ce titre, *G. J. 's Graveſande Introductio ad Philoſophiam ; Metaphyſicam & Logicam continens. Lugd. Batav. apud J. & H. Verbeek*, 1736, *in* 8°. L'année ſuivante 1737, le prompt débit de la première Edition obligea l'Auteur d'en donner une ſeconde, avec une Addition de quelques pages, dont je parlerai tout-à-l'heure. La même année, ce Livre fut réimprimé à Veniſe, d'après la première Edition, chez Jean Baptiſte Pasquali, & cela avec la permiſſion des Réformateurs de l'Etude de Padoue, qui atteſtent qu'ils n'y ont rien trouvé de contraire aux Dogmes de l'Egliſe Catholique ; ce qui ſuppoſe qu'ils ne ſe ſont pas embaraſſés des conſéquences, qui découlent de pluſieurs propoſitions qu'il renferme.

En même tems que Mr. 's Graveſande travailloit à ſa ſeconde Edition Latine, il reçut d'une main inconnuë, une Traduction Françoiſe de ce même Livre, qui lui parut aſſez bien faite pour mériter d'être imprimée : elle le fut donc chez les mêmes Libraires J. & H. Verbeek, en 1737.

Enfin, en 1736 j'ai donné une troiſiéme Edition de cette même Introduction, augmentée de quelques Chapitres dont je dirai un mot ci-deſſous.

Comme le titre l'annonce, cet Ouvrage eſt diviſé en deux Livres. Le premier comprend la Métaphyſique, & l'autre la Logique. Cet ordre paroît d'abord aſſez extraordinaire. Une Introduction à la Philoſophie doit-elle commencer par la Métaphyſique ? Science, qui ſuppoſe un eſprit déjà cultivé par l'étude des autres parties de la Philoſophie. Mais ſi nous conſidérons les choſes en elles-mêmes, nous trouverons que cet ordre eſt le plus naturel, comme l'ont fort bien remarqué les Auteurs du Journal des Savans (59) ; il faut connoître l'Ame & ſes Facultés, par l'étude d'une ſaine Métaphyſique, avant que de penſer à en diriger les Opérations, par les préceptes de la Logique. Cependant ce même ordre n'eſt pas celui qu'il faut ſuivre en enſeignant les jeunes gens ; les diſcuſſions métaphyſiques, ſont trop au-deſſus de leur portée : auſſi Mr. 's Graveſande commençoit-il ſes Colléges par l'explication de la Logique ; après quoi il paſſoit à la Métaphyſique.

(59) *Voïez l'Extrait qu'ils ont donné de cet Ouvrage, dans leur* Journal de Septembre 1725, *pag.* 62.

Le Cours qu'il a donné de cette derniére Science, eſt diviſé en deux parties ; dans la première il traite de l'Etre en général, & dans la ſeconde de l'Ame humaine. Dans ce qu'il dit de l'Etre, il a retranché les inutilités dont les Traités d'Ontologie ſont ſurchargés. On y trouve les propriétés, communes à toutes les choſes qui éxiſtent, expoſées avec autant de clarté que de brièveté, & les queſtions agitées par d'autres, y ſont preſentées ſous une face nouvelle. Les Chapitres où il eſt parlé *du Poſſible & de l'Impoſſible ; du Néceſſaire & du Contingent ; de la Cauſe & de l'Effet*, méritent une attention particuliére, & ce dernier ſurtout, qui eſt comme la Clef du Syſtême de l'Auteur ſur la Liberté.

La ſeconde partie commence par un Chapitre, où il eſt traité de l'Intelligence en général ; ce qui y eſt dit de la Volonté, du Bonheur & du Malheur, eſt ce qui a jamais été avancé là-deſſus de plus philoſophique. Dans les trois Chapitres ſuivans, Mr. 's Graveſande expoſe ſon ſentiment ſur la Liberté, fait voir combien il différe de celui qui admet le fatalisme, & enfin répond aux difficultés, par leſquelles on a taché, & l'on tache encore, de rendre ce ſentiment odieux. Il définit la Liberté, *la faculté de faire ce qu'on veut, quelle que ſoit la détermination de la Volonté.* Mais il n'y a point de détermination ſans cauſe. Pourquoi donc la Volonté prend-elle un parti plûtôt qu'un autre ? Il ne ſuffit pas de dire que l'Ame a la faculté de ſe déterminer ; cette faculté, dont l'éxiſtence eſt réelle, n'eſt pas plus portée d'un côté que d'un autre ; dans la détermination cette faculté qui auparavant ne panchoit vers aucun parti, ſe détermine pour l'un, à l'exclusion de l'autre ; il lui arrive donc un changement, qui doit avoir une cauſe, & qu'elle eſt cette cauſe ? L'Auteur répond que toute détermination a pour cauſe la perſuaſion de l'Ame ; perſuaſion qui n'eſt point produite par des cauſes méchaniques, mais par des raiſons & des motifs. Ainſi la cauſe des déterminations n'eſt point phyſique, mais morale. Elle agit ſur l'intelligence même, de maniére qu'un Homme n'eſt jamais pouſſé à agir, que par des moyens propres à le perſuader, & qu'il y a toujours dans ſes déterminations une néceſſité morale. Voilà pourquoi il faut des loix, & que les peines & les récompenſes ſont néceſſaires ; l'eſperance & la crainte agiſſant immédiatement ſur l'Intelligence Mr. 's Graveſande rejette donc la liberté d'indifférence, qui ſuppoſe que l'Homme peut déterminer ſa volonté entre pluſieurs objets, en mettant à part toutes les raiſons, & toutes les cauſes, qui pourroient le porter à préférer un des objets aux autres. Dire je veux parce que je veux ; telle choſe me plait parce qu'elle me plait ; c'eſt tenir un langage qui ne ſignifie rien, ou qui doit être entendu ainſi. Telle choſe me plait à cauſe de quelque raiſon qui me la fait paroître préférable à telle autre. Sans cela le néant produiroit un effet.

Il paroît par ce court expoſé que le ſentiment de Mr. 's Graveſande n'étoit autre choſe que l'expreſſion philoſophique de celui de nos Théologiens Reformés ; ſentiment par conſéquent, qu'il lui étoit très permis d'avoir dans un Païs proteſtant : cependant nous allons voir dans la Remarque ſuivante, qu'on l'a repréſenté dans ce même Païs avec les couleurs les plus noires.

Dans les Chapitres ſuivans, l'Auteur démontre que l'Ame eſt immatérielle, prouve qu'elle ne conſiſte point dans la penſée, & ne décide rien ſur la queſtion qu'on fait, ſavoir ſi elle penſe toujours. Il paſſe enſuite aux effets de ſon union avec le Corps, à la maniére dont cette union a lieu, & à l'éxamen des diverſes opinions, par leſquelles on a taché de l'expliquer : enfin, il finit par un Chapitre qui traite de l'origine des idées ; en expoſant les différens ſentimens ſur cette matiére, il ne ſe déclare pour aucun : c'eſt ſa méthode ordinaire quand il s'agit de queſtions ſur leſquelles on ne peut former que des conjectures ; ainſi c'eſt avec bien de la raiſon que l'on a dit de lui (60), *les grands eſprits ſont des Syſtêmes, mais les bons eſprits n'y croient point.*

(60) *Voïez le* Journal des Savans, *ubi ſupra, pag.* 60.

J'ai dit ci-deſſus que dans la troiſiéme Edition de cette Introduction j'avois ajoûté trois Chapitres. Ils ſuivent ceux que je viens d'indiquer. Le premier traite de Dieu, & de ſes Attributs, qui y ſont tous déduits de l'éxiſtence par ſoi-même. Dans le ſecond il eſt queſtion du plan que Dieu a ſuivi dans la création de l'Univers. J'y ſoutiens que l'Etre, ſouverainement bon, & dont la ſageſſe & la puiſſance ſont ſans bornes, n'a pu créer que le meilleur de tous les Mondes poſſibles ; & dans le troiſiéme j'établis l'unité de Dieu. L'éxiſtence de Dieu & ſes Attributs ſont ſans contredit un des objets de la Métaphyſique, cependant Mr. 's Graveſande n'en avoit rien dit dans la ſienne, parce qu'il ſe propoſoit de traiter cette importante matiére dans un autre Ouvrage, dont je parlerai dans la ſuite ; la mort l'aïant prévenu avant qu'il put éxécuter ce deſſein ; j'ai cru devoir faire cette Addition à un Livre, que j'explique toutes les années dans le cours de nos éxercices Académiques. Mais, comme j'en ai averti dans la Préface, j'ai puiſé tout ce que j'ai dit, dans un Manuſcrit de l'Auteur même ſur la Métaphyſique : Manuſcrit précieux par la clarté, la ſolidité, & l'importance des choſes qu'il renferme. Ainſi dans ces trois Chapitres, tout eſt de Mr. 's Graveſande, à la forme près, qui auroit été meilleure, ſi lui-

même les eut composés. Cela, j'espère, excusera la hardiesse que j'ai prise d'intéret quelque chose de ma façon dans son Ouvrage.

Le second Livre qui roule sur la Logique, est distingué en trois parties. Dans la première, l'Auteur traite des Idées & des Jugemens. Les dix premiers Chapitres, où il est question des Idées & des Propositions, ne renferment que ce qu'on trouve dans les autres Logiques; mais les dix suivans qui traitent du Vrai & du Faux, de l'Evidence, tant Mathématique que Morale, de la Probabilité simple & composée, & du Jugement composé ou Raisonnement, sont remplis de choses nouvelles, & très intéressantes: tout y est marqué au coin d'un génie véritablement philosophique.

La seconde partie développe les causes de nos erreurs; on y trouve à chaque page des réflexions, qui prouvent que leur Auteur connoissoit bien l'esprit & le cœur humain.

Enfin, la troisiéme partie traite de la Méthode. Les règles qu'il faut suivre, tant dans l'Analyse que dans la Synthèse, y sont exposées avec beaucoup de justesse: mais, ce qui rend cette partie sur-tout recommandable, ce sont deux Chapitres, dans le premier desquels l'Auteur explique l'usage qu'on doit faire des Hypothèses, & dans le second il applique avec beaucoup de sagacité les règles, qu'il a données dans le précédent, à l'art de déchiffrer. Quiconque lira attentivement tout cet Ouvrage, ne pourra que souscrire à ce qu'en ont dit les Auteurs du Journal des Sçavans, qui terminent l'extrait qu'il en ont donné par cette phrase, *Nous ne connoissons point de meilleure Introduction à la Philosophie* (61).

(61) Journal des Sçavans, *ubi supra*, *pag.* 52.

A la fin du Livre, Mr. 's Gravesande a ajoûté un *Appendix* de l'Art d'Argumenter, où il explique en peu de mots, mais très clairement, toutes les règles des Syllogismes. Il n'a pas voulu parler dans le Corps de sa Logique, de cet Art Syllogistique, quoiqu'il le regardât comme une invention très ingénieuse, où tout ce qui a rapport aux règles du raisonnement, est démontré suivant la méthode des Mathématiciens: mais il ne le jugeoit pas nécessaire pour la découverte de la vérité: il croioit qu'on pouvoit s'en passer. Cependant comme il est en usage dans les disputes Académiques, il ne pouvoit pas se dispenser de l'expliquer. C'est ce qui l'a engagé à ajoûter ce Traité à sa Logique. Il semble que cette raison l'auroit dû mettre à l'abri de toute critique; mais cela n'arriva pas.

Un Ecrivain, dont la plume s'exerçoit sur toutes sortes de sujets, s'avisa de le tourner en ridicule à l'occasion de ce Traité. Voici ce qu'il en dit (62): „Mr. 's Gravesande dans son Introduction à la Logique, a placé un Traité sur l'Argumentation, ou l'Art de raisonner par Syllogisme. Il s'efforce d'apprendre aux Hommes à parler & à penser d'une maniére juste & précise, par un certain arrangement des Lettres de l'Alphabet. Un Critique moderne s'est moqué de cette méthode si extraordinaire. *Je pense*, dit-il, *que ses Préceptes figureroient fort bien dans le* Bourgeois Gentil-Homme; *il me semble suir Mr. Jourdain AEE, AOO, OAO, EIO, EAE, EAO. Que cela est beau! Que cela est savant! La façon d'apprendre aux Hommes à raisonner, est bien sublime & bien devés! EAO, EAE, &c.*" Après avoir donné une si juste idée de l'Art d'Argumenter, l'Auteur est assez équitable pour dire, que Mr. 's Gravesande n'en est pas l'Inventeur, mais qu'Aristote s'en étoit servi plus de deux-mille ans auparavant: „Ainsi" ajoute-t-il agréablement „il „peut être appellé, renouvellé des Grecs, . . . „comme le jeu de l'Oye." On comprend aisément quelle fut la réponse de Mr. 's Gravesande à une critique aussi sensée que celle-là; ce fut le silence. Je me rappelle que je lui montrai le premier ce beau passage, que le hazard m'avoit fait découvrir en feuilletant le Livre où il étoit. Quand il l'eut lû, il me dit en riant: *cet Homme veut me tourner en ridicule: il faut lui en laisser le plaisir tout entier.*

(62) Voiez La Philosophie du Bon-Sens, ou Réflexions Philosophiques sur l'Incertitude des Connoissances humaines à l'usage des Cavaliers & du Beau-Sexe, par Mr. le Marquis D'Argens, *à la Haie*, chez P. Paupie, 1740, *Tom. I, pag.* 251, *& suivantes.*

(Z) *Son Introduction à la Philosophie l'a exposé à des Accusations bien odieuses.*] On ne l'a pas accusé de moins que de Spinosisme, & d'avoir des Principes, qui anéantissoient toute distinction entre la Vertu & le Vice; & cela à cause de son sentiment sur la Liberté. Tous les partisans de la Liberté d'indifférence furent étonnés de voir un Philosophe penser autrement qu'eux sur cette importante matière: ils sont en possession, je ne sai par quelle raison, de croire, que pour cela il faut renoncer au bon-sens. Ils murmurérent donc en voiant l'*Introduction à la Philosophie*; mais leurs murmures furent cependant renfermez dans les bornes de la décence, & ils n'éclatérent dans aucun de leurs Ouvrages imprimez.

Un seul Négociant Anglois, Homme d'esprit, & amateur des Sciences, autant qu'on peut l'être sans avoir beaucoup de tems à y donner, s'avisa de mettre la main à la plume, pour refuter Mr. 's Gravesande: peu au fait des discussions métaphysiques, il prit un ton imposant, pour suppléer à ce qui lui manquoit de ce côté-là. Il fit imprimer une Brochure sous ce titre: *Lettre à Mr. G. J. 's Gravesande, Professeur en Philosophie à Leide, sur son Introduction à la Philosophie, & particuliérement sur la Nature de la Liberté, à Amsterdam, chez J. F. Bernard*, 1736, *in* 8°. Il n'y est question que de la Liberté, quoique le titre semble promettre quelque chose de plus. Dans cette Lettre l'Auteur suppose un peu gratuitement qu'on pourroit le soupçonner d'écrire contre Mr. 's Gravesande par une jalousie de métier; pour se disculper il remarque (63) pourquoi qu'*il ne s'en fait pas que celui-ci soit Maître parfait en Métaphysique, parce qu'il entend parfaitement la Philosophie Newtonienne.* Sa profession étoit apparemment bien plus propre à le rendre Métaphysicien, que le genre d'étude auquel s'étoit appliqué celui contre qui il écrivoit! Après un tel début, on ne sera pas surpris de le voir représenter le sentiment de Mr. 's Gravesande, avec les plus noires couleurs: la nécessité que celui-ci admettoit dans les actions qui dependoient de la Liberté, ouvre suivant lui la porte au vice: écoutons le parler (64). „La Doctrine de la *Nécessité*, dans le sens „ que *Spinoza* & *Hobbes* l'entendent, ne peut que „ conduire les Hommes au vice, & c'est aussi, „ comme je le crains, à quoi tendent vos notions, pour ne pas dire qu'elles sont les mêmes „ que les leurs." Dans un autre endroit il dit (65): „C'est dommage qu'une Introduction à la „ Philosophie, & des Institutions pour la jeunesse „ donnent occasion à la propagation de certaines „ idées dangereuses dans le monde, sur-tout d'une „ morale relachée, & je crains bien que de tels „ principes n'y conduisent." Il est humiliant pour l'humanité de voir un Homme, tel que Mr. 's Gravesande, en butte à de pareils traits, pour avoir soutenu le sentiment reçu dans le Païs, où l'on étoit écrire contre lui avec cet acharnement: car, quelle étoit la cause de pareilles imputations? Il avoit dit que l'Homme est libre, quand il a le pouvoir physique de faire ce qu'il veut, quelle que soit la détermination de sa volonté; que quand il est empêché d'agir contre sa volonté, il est contraint, & par là même sans liberté; que quand il veut, c'est parce qu'il est déterminé par ses idées, & que ce qu'il choisit, lui paroit préferable au parti qu'il rejette, sans quoi la détermination seroit un effet sans cause; & qu'enfin, comme il n'est pas en son pouvoir de ne point juger préferable ce qui lui paroit tel, il y a toujours dans ses déterminations une nécessité morale, c'est-à-dire, qu'il est contradictoire qu'il ne choisisse pas le parti, qu'il juge devoir être choisi (66). Est-ce là penser, comme Spinoza, qui n'admettoit aucun principe intérieur de nos actions, qui prétendoit que l'Homme est tellement poussé à agir par des causes extérieures & méchaniques, qu'il lui est impossible d'éviter le mal qu'il prévoit, & que sa persuasion ne contribue en rien à sa détermination? Ceux qui confondent des sentimens si opposés, sur-tout après ce que Mr. 's Gravesande avoit dit dans le Chapitre XI, de sa Métaphysique, uniquement destiné à faire voir l'absurdité du Fatalisme, méritent-ils quelque réponse? Aussi celui-ci ne crut-il pas devoir en faire aucune à l'Auteur de la Lettre; il se contenta d'insérer dans un Journal (67), un Extrait de son Introduction, où il ne fit qu'exposer de suite ses Idées, dans les mêmes termes, dont il s'étoit servi dans son Ouvrage, persuadé que cela suffisoit pour refuter son Adversaire, sans qu'il fut nécessaire qu'il entrât dans aucune controverse. Pour se justifier de l'imputation odieuse d'enseigner une Doctrine qui tendoit

(63) Lettre à Mr. 's Gravesande, *pag.* 3.

(64) *La même*, *pag.* 7.

(65) *La même*, *pag.* 55.

(66) Voiez l'Introduction à la Philosophie, *Chapitres X, XI, & XII, de la première Partie.*

(67) Voiez la Bibliothéque Françoise: imprimée à Amsterdam, chez Du Sauzet, *Tom. XVI, pag.* 76.

vé d'un Cours de Morale, qu'il avoit deſſein de publier (*AA*). Il a auſſi prêté

doit au renverſement des mœurs, & anéantiſſoit toute diſtinction entre la Vertu & le Vice, il inſéra dans la ſeconde Edition de ſon Livre trois paragraphes, ce ſont les 170, 171, & 172, où il examine quelles ſont les conditions requiſes, pour qu'une action ſoit vertueuſe, & il démontre que ce n'eſt que dans ſon Syſtême qu'elles ſe trouvent, & que c'eſt celui de la Liberté d'indifférence qui exclut tout ce qui peut porter avec ſoi le caractère de Vertu.

Ce ne furent pas ſeulement les Partiſans du Franc-Arbitre, qui s'élevèrent contre Mr. 's Graveſande; il y eut quelques Théologiens Reformés, qui oublians leurs propres principes, furent révoltés de cette néceſſité qu'il introduiſoit dans les actions qui dépendent de la Liberté, & le taxèrent auſſi ſourdement de Spinoſiſme. Je dis qu'ils oublioient leurs propres principes, parce que Mr. 's Graveſande n'avoit rien avancé que ce qui avoit été approuvé par le Synode de Dordrecht, qui avoit bien expreſſément reconnu dans l'Homme une ſorte de néceſſité, très compatible avec la Liberté. Pour prouver la choſe, je citerai ici deux paſſages, où l'on verra que l'idée que le Synode a donnée de la Liberté eſt préciſément celle que Mr. 's Graveſande s'en formoit. *Liberum arbitrium ſecundum naturam & eſſentiam ſuam conſideratum, eſt Animæ rationalis facultas ſeu potentia, deliberata electione, absque omni coactione proprio & ſpontaneo motu, volendi aut nolendi, quodcunque intellectus eligendum aut reſpuendum judicaverit. Hoc modo ſumtum Liberum Arbitrium, Homini in quovis ſtatu competit, nec vel in ſtatu corruptionis ſeratutæ & NECESSITATE peccandi evertitur, nec in altera cœleſti futura vera bene agendi NECESSITATE & immutabilitate everteur* (68). Dans ces paroles le Synode reconnoit que la Liberté eſt la faculté de vouloir: mais quoi? Ce que l'entendement, qui juge toujours néceſſairement en conſéquence de ſes idées, prononce devoir être choiſi. De-là naît cette néceſſité qui ne détruit point la Liberté dans l'Homme corrompu, non plus que dans celui qui eſt ſanctifié. Ailleurs le Synode s'exprime plus clairement encore. Les Remonſtrans avoient donné cette définition de la Liberté: *Libertas voluntatis humanæ ubi eſt aliud quam indeterminatio & indifferentia ad actus oppoſitos, quæ non poteſt conſiſtere cum neceſſitate ad unum determinante, neque cum neceſſitate illa quæ dicitur pendere a decreto Dei*: Le Synode leur oppoſa celle-ci: *Voluntas Hominis . . . . ſemper manet libera, etiam quando ad unum determinatur. Neque hanc Libertatem tollit neceſſitas iſta, quæ pendet a decreto Dei*: enſuite expliquant plus amplement ſa penſée, voici comment il s'exprime: *Sic Libertas eſt comparata, ut non pugnet cum omni neceſſitate & determinatione. Pugnat equidem cum determinatione violenta, ſive cum neceſſitate coactionis, ſed optime convenit cum neceſſitate immutabilitatis, infallibilitatis, & dependentiæ. Nam Deus neceſſario odit peccata . . . . & eadem odit libera, id eſt, non coacte. Sic beati Spiritus in cœlis majori Libertate ſunt præditi, quam nos in hac vita. Illi autem neceſſario tantum juſta & recta volunt . . . . & hæc eſt maxima voluntatis perfectio, ferri quantum in bonum* (69). Que l'on compare ces expreſſions avec celles qu'a employé Mr. 's Graveſande, & l'on verra qu'elles renferment préciſément la même choſe; & celui-ci a déclaré poſitivement qu'il n'y donnoit pas un autre ſens (70). Auſſi ſe conſoloit-il de l'odieux reproche de Spinoſiſme, qu'on lui faiſoit ſi mal-à-propos, en reflechiſſant que la Doctrine qu'il défendoit avoit expoſé les Egliſes reformées aux mêmes imputations, comme le Synode s'en eſt plaint, dans un paſſage qui ſuit celui que nous avons rapporté ci-deſſus Citation (68). *Enecramur itaque*, y eſt-il dit, *Manichæorum & Stoicorum fatalem neceſſitatem, qua ſtatuere ipſum etiam Hominis voluntatem, ad actus ſuos eliciton, qui ſunt vella & nolle; neceſſitate quaſi conſtringi & cogi. A quo errore Eccleſias Reformatas Orthodoxas ac lienas eſſe, certo nobis perſuaſum eſt, ita ut magnam iis injuriam fieri putemus dum Manichæiſmi & Stoicismi a Fratribus Remonſtrantibus inſimulantur* (71). Qui ne voit que l'accuſation de Stoicisme, dont il eſt fait-là mention, auroit été changée en celle de Spinoſiſme, ſi Spinoza avoit écrit avant l'Aſſemblée du Synode!

(71) Acta Synodi Dordracenæ, pag. 695.

(*AA*) *Il avoit deſſein de publier un Cours de Morale.*] Appellé à donner des Leçons de Morale, Mr. 's Graveſande fut embaraſſé ſur le choix de l'Auteur, qu'il expliqueroit à ſes Auditeurs. Il n'en trouvoit aucun qui fut aſſez méthodique. Pluſieurs de ceux qui ont traité cette Science, expliquent bien la nature de nos devoirs, mais il ne lui paroiſſoit pas qu'ils fiſſent voir aſſez clairement leur liaiſon, avec les principes d'où ils dérivent: il étoit déterminé à ſuppléer à ce défaut, & de mettre entre les mains de ſes Etudiants un Abrégé de Morale, dans lequel il déduiroit tous nos devoirs d'un ſeul principe, dont perſonne ne pourroit conteſter la vérité; le voici. Tout Etre intelligent aime ſon bonheur, & travaille à l'avancer: c'eſt là l'unique mobile de toutes ſes actions: ôtez lui ce motif, vous n'aurez plus rien qui puiſſe le déterminer à agir. En vain dira-t-on, qu'il y a certaines choſes qu'il doit faire parce qu'elles ſont convenables à ſa nature, & propres à le perfectionner; car, s'il ne ſent pas ſon bonheur augmenté en les faiſant, pourquoi cherchera-t-il à faire ce qui eſt conforme au penchant naturel, qui eſt en lui, on à ſe perfectionner? Mais, ce n'eſt pas un bonheur paſſager qu'il eſt porté à rechercher, c'eſt ſon bonheur total; c'eſt-à-dire qu'en faiſant attention à la totalité de ſon éxiſtence, il recherchera ce qui peut contribuer à l'augmentation de la ſomme de bonheur dont il eſt ſuſceptible. Tout ce qui conduit à cette augmentation de bonheur, eſt pour lui un devoir. Ainſi pour traiter la Morale de façon, qu'il ne ſoit pas poſſible qu'un Homme ſe faſſe illuſion ſur ce qu'elle preſcrit, il faut examiner en quoi conſiſte la félicité totale de l'Homme, & quels ſont les moyens propres à l'avancer. Là-deſſus, Mr. 's Graveſande obſervoit que pour que nous ſoions heureux, il faut une certaine diſpoſition du Corps & de l'Ame; de-là nos devoirs envers nous-mêmes. Mais inutilement travaillerons nous à acquerir cette diſpoſition, il nous manquera toujours bien des choſes pour parvenir au dégré de bonheur, auquel il nous eſt permis d'aſpirer: il faut que les autres Hommes veuillent bien y contribuer: ce que nous devons faire pour les engager à cela, conſtitue nos devoirs envers nos prochains. Enfin, malgré le ſecours des autres, nous ſentons que nous ne ſommes pas encore en état de nous procurer tout ce que nous pouvons deſirer; ce qui doit nous porter à rechercher s'il n'y a pas quelqu'autre Etre, qui ait le pouvoir & la volonté de nous accorder ce qui peut perfectionner nôtre bonheur. Nous trouvons qu'il y a un Dieu, qui eſt tel qu'il le faut pour cela: ainſi nous devons travailler à nous le rendre favorable; de-là découlent nos devoirs envers la Divinité. L'éxécution de ce plan a ſes difficultés; il n'eſt pas aiſé de faire voir la liaiſon qu'il y a entre chacun des devoirs que la Morale nous impoſe, & l'augmentation de nôtre bonheur. Mr. 's Graveſande en étoit cependant venu à bout, avec une ſagacité & une juſteſſe qui faiſoit l'admiration de ſes Auditeurs; le Cours de Morale qu'il leur enſeignoit étoit tout ce que l'on pouvoit ſouhaiter de plus lumineux; tout y étoit démontré par l'application de ce ſeul principe que je viens d'indiquer. Il alloit travailler à le mettre par écrit, lorſqu'il mourut. La perte que le public a faite par là eſt très grande; j'en connois toute l'étendue, mieux que perſonne; aiant été très fréquemment le dépoſitaire de ſes Méditations morales. On peut en voir un échantillon dans la Lettre ſur le Menſonge que j'ai indiquée ci-deſſus (72): j'en pourrois donner un autre, bien intéreſſant, dans une Diſſertation ſur la Légitimité des Actions de la Compagnie du Sud, que j'ai trouvée parmi ſes Manuſcrits; je ſerois fort tenté de l'inſérer ici, & l'on m'en ſauroit gré; mais par là je groſſirois trop cet Article, qui eſt déjà d'une longueur exceſſive. Je tacherai cependant de faire en ſorte que cette Piéce ne ſoit pas perdue pour le public.

(*BB*)

(68) Acta Synodi Nationalis Dordrechti habitæ, *Hanoviæ* 1620, pag. 694.

(69) Là même, pag. 700

(70) Bibliothèque Françoiſe, Tom. XXV, pag. 77.

(72) *Voiez la troiſième à la tête de la Remarque* (*I*).

té ſes ſoins à l'impreſſion de quelques Ouvrages qui n'étoient pas de lui (*BB*).
De ſon mariage avec Mlle Anne Sacrelaire, contracté le 15. Octobre 1720, il eut deux

(*BB*) *Il a auſſi prêté ſes ſoins à l'impreſſion de quelques Ouvrages qui n'étoient pas de lui.*] Jamais Homme n'eut plus à cœur l'avancement des Sciences, ceux qui y travailloient trouvoient en lui toute la protection & tous les ſecours qu'ils pouvoient en attendre, & quoiqu'extrêmement occupé, on le vit toujours prêt à ſeconder les Libraires qui entreprenoient l'impreſſion de quelqu'Ouvrage utile au public.

Le premier qui parut ſous ſa direction eſt le Recueil des Oeuvres de Huygens, qui fut imprimé ſous ce titre: *Chriſtiani Hugenii Opera Varia, Lugduni Batavorum, apud Janſſonios Van der Aa*, 1724, *en* 2 *Voll. in* 4°. Mr. 's Graveſande rend compte dans la Préface de ce Livre des ſoins qu'il a pris, pour que cette Edition fût auſſi correcte & auſſi complette qu'il étoit poſſible: il y a ajoûté la Vie de l'Auteur, qu'il n'a conſidéré que ſous la qualité d'un des plus grands Mathématiciens de l'Europe. Quatre ans après, à ces deux Volumes il en ajoûta deux autres, intitulés *Chriſtiani Hugenii Opera reliqua, Amſtelodami, apud Janſſonio-Waesbergios*, 1728.

En 1725, il fit imprimer les divers Ouvrages de Keill, ſon ami; cette édition eſt très correcte; en voici le titre: *Joannis Keill Introductiones ad veram Phyſicam, & veram Aſtronomiam. Quibus accedunt Trigonometria. De Viribus Centralibus. De Legibus Attractionis. Lugduni Batavorum, apud J. & H. Verbeek*, 1725, *in* 4°. Il y en a eu une ſeconde édition, faite chez les mêmes Libraires; mais Mr. 's Graveſande n'y a eu aucune part.

Il dirigea auſſi l'édition des *Ouvrages adoptés par l'Académie Royale des Sciences, avant ſon Renouvellement en* 1699; *à la Haye, chez P. Goſſe & J. Neaulme*, 1729, *in* 4°. Il en donna ſix Volumes, ornés de Planches, parfaitement bien gravées. Ce Livre a été continué tout récemment, & porté juſqu'à 11 Volumes, par les Libraires Arkſtée & Merkus, à Amſterdam.

Enfin, le dernier Ouvrage qui a paru par les ſoins de Mr. 's Graveſande eſt *Arithmetica Univerſalis: ſive de Compoſitione & Reſolutione Arithmetica Liber. Auctore If. Newton. Lugduni Batavorum, apud J. & H. Verbeek*, 1732, *in* 4°.

Le titre de ces différens Ouvrages, nous fait comprendre pourquoi Mr. 's Greveſande s'eſt prêté à leur publication: ils ſont tous excellens en leur genre; & il étoit néceſſaire qu'ils paſſaſſent ſous les yeux d'un grand Mathématicien. Auſſi en a-t-il revu les dernières épreuves avec beaucoup de ſoin.

Dans une Lettre que je reçus de Paris, il y a quelques années, on me demandoit juſqu'où Mr. 's Greveſande avoit eu part à l'Ouvrage que Mr. de Voltaire a publié ſous le titre d'*Elemens de la Philoſophie de Newton*? Cette queſtion me fit comprendre, qu'il y avoit des gens qui ſoupçonnoient; qu'il y avoit mis la main. Je désabuſai celui qui me l'avoit faite. Avant que de publier ce Livre, Mr. de Voltaire eut la modeſtie de ſouhaiter qu'il paſſât ſous les yeux de Mr. 's Graveſande; pour cela il ſe rendit à Leide, où il lui en lut quelques Chapîtres, & où en même tems il fréquenta ſes Colléges avec beaucoup d'aſſiduité. Mais après un ſéjour très court dans cette Ville, ſes affaires l'ayant appellé ailleurs, il remit ſon Manuſcrit à des Libraires d'Amſterdam, & il partit ſubitement pour retourner en France, ſans avoir eu le tems de tirer de Mr. 's Graveſande le ſecours qu'il en avoit eſpéré. Celui-ci admiroit la facilité avec laquelle Mr. de Voltaire exprimoit des choſes, qui ne ſemblent guéres être ſuſceptibles des ornements du langage, & il eut du regret de voir paroître ſon Ouvrage, défiguré par un grand nombre de fautes, qui obligérent l'Auteur d'en donner une édition plus correcte à Paris. Ainſi tout le fruit que Mr. de Voltaire remporta de ſon voyage à Leide, fut d'avoir fait connoiſſance avec Mr. 's Graveſande, pour lequel il conſerva depuis un attachement qui lui fait honneur. Remarquons auſſi qu'à cette occaſion il eut la mortification de ſe voir expoſé aux traits de la calomnie. Son prompt départ fit croire à bien des gens, qu'il étoit brouillé avec Mr. 's Graveſande, pour lui avoir tenu des propos très imprudents ſur la Réligion. Cette brouillerie, & la cauſe qu'on en aſſignoit, étoient également fauſſes; Mr. 's Greveſande en arrêta le bruit dans ces Provinces; mais il ſe répandit juſqu'en France, & pour le faire tomber Mr. de Voltaire fut obligé d'avoir recours de nouveau à Mr. 's Graveſande: comme la Lettre, qu'il lui écrivit là-deſſus, avec la repoſſe, qu'il en reçut, ſervent à juſtifier l'un, & à caractériſer la maniére de penſer de l'autre, je crois devoir les inſerer ici.

„ Vous vous ſouvenez," dit Mr. de Voltaire, „ de l'abſurde calomnie, qu'on fit courir dans le „ monde pendant mon ſejour en Hollande, vous „ ſavez ſi nos prétendues diſputes ſur le Spinoziſme „ & ſur des matiéres de Réligion, ont le moindre „ fondement. Vous avez été ſi indigné de ce men„ ſonge que vous avez daigné le réfuter publique„ ment. Mais la calomnie a pénetré juſqu'a la „ Cour de France, & la réfutation n'y eſt pas par„ venuë. Le mal a des ailes, & le bien va à pas „ de tortue. Vous ne ſauriez croire avec quelle „ noirceur on a écrit & parlé au Cardinal de Fleu„ ry. Vous connoiſſez par ouï dire ce que peut la „ pouvoir arbitraire. Tout mon bien eſt en Fran„ ce, & je ſuis dans la néceſſité de détruire une „ impoſture, que dans vôtre pays, je me contente„ rois de mépriſer à vôtre éxemple.

„ Soufrez donc mon aimable & reſpectable Phi„ loſophe, que je vous ſupplie très inſtamment de „ m'aider a faire connoître la vérité. Je n'ai point „ écrit encor au Cardinal pour me juſtifier. C'eſt „ une poſture trop humiliante, que celle d'un „ Homme qui fait ſon Apologie; mais c'eſt un „ beau rôle, que celui de prendre en main la def„ enſin d'un Homme innocent. Ce rôle eſt digne „ de vous, & je vous le propoſe comme à un „ Homme, qui a un cœur digne de ſon eſ„ prit.

„ Il y a deux partis à prendre, ou celui de fai„ re parler Mr. vôtre Beau-Frère à Mr. de Fé„ nelon, & d'exiger de Mr. de Fénelon, qu'il „ écrive en conformité au Cardinal; ou celui d'é„ crire vous même. Je trouverois ce dernier par„ ti, plus prompt, plus efficace, & plus conve„ nable à un Homme comme vous. Deux mots „ & vôtre nom feroient beaucoup, je vous en re„ ponds: il ne s'agiroit que de dire au Cardinal, „ que l'équité ſeule vous force à l'inſtruire, que le „ bruit que mes ennemis ont fait courir eſt ſans fon„ dement, & que ma conduite en Hollande a con„ fondu leurs calomnies.

„ Soyez ſur que le Cardinal vous repondra, & „ qu'il en croire un Homme accoutumé à demontrer „ la vérité. Je vous remercie, & je me ſouviendrai „ toujours de celles que vous m'avez enſeignées. „ Je n'ai qu'un regret, c'eſt de ne plus en apprén„ dre ſous vous. Je vous lis au moins ne pouvant „ plus vous entendre. L'amour de la vérité m'a„ voit conduit à Leide. L'amitié ſeule m'en a dé„ reché; en quelque lieu que je ſois, je conſerverai „ pour vous le plus tendre attachement, & la plus „ parfaite eſtime, &c."

Voici la réponſe de Mr. 's Graveſande.

„ Je voudrois de tout mon cœur, mon cher „ Monſieur, vous être utile dans l'affaire que vous „ m'écrivez; vous ſçavez dans quels termes je me „ ſuis exprimé ſur la calomnie, qu'on a fait courir que nous eſtions brouillez. Je ſuis toujours „ prêt de declarer, que vôtre querelle eſt auſſi fauſ„ ſe, que le fondement qu'on a jugé à propos de lui „ donner; je ne me ſuis pas oppoſé que ma dé„ claration fuſt miſe dans les Gazettes; ce qui a „ été fait dans la Gazette d'Amſterdam, d'une „ maniére ſi obſcure, que Perſonne ici n'y a rien „ compris; on y a même ajoûté une queuë, qu'on „ met ſur mon compte, & qui n'eſt pas de moi. „ Si je puis faire quelque choſe de plus pour fai„ re ceſſer ce bruit, que je croiois ceſſé, mais „ qui ne l'eſt pas tout-à-fait, à ce que je vois „ par vôtre Lettre, je ſuis prêt; mais, mon cher „ Monſieur, je trouve des difficultés aux deux „ partis que vous me propoſez.

„ 1. Mr. de Fénelon eſt à Paris, & quand il „ ſeroit ici, je ne ſai s'il faudroit s'addreſſer à lui;

„ je

deux Fils, qu'il perdit tous deux dans l'eſpace de huit jours (*CC*). Environ trois ans après, il tomba dans une maladie de langueur, & au bout de quelques mois il mourut (*DD*).

SIDEN

„ je ne le crois pas, ſans quoi je ne ſerois point „ de difficulté de lui parler à ſon retour, car on „ dit que ſon abſence ne ſera pas longue.

„ 2°. Pour ce qui regarde d'écrire au premier „ Miniſtre en droiture, comme vous me le pro„ poſez, je ne me crois pas un Perſonnage aſ„ ſez conſidérable pour cela. Si ſon Eminence a „ jamais ouï prononcer mon nom, ce ſera qu'on „ m'a nommé en parlant de vous; ainſi permettez „ moi de ne me pas donner des airs qui ne me „ conviennent pas. Vous ſavez comment je vis „ iſolé; à l'égard des études, ſans aucun commer„ ce avec des Gens de Lettres, travaillant à être „ utile dans la poſte où je me trouve, & cher„ chant à paſſer agréablement le peu de tems qui „ me reſte, ce que je regarde comme plus utile „ que ſi je me tuois le corps & l'ame pour être „ plus connu. Quand on veut vivre de cette ma„ nière, il faut que tout y réponde, & ne pas „ faire l'important. Je ne dois pas ſuppoſer que „ des gens, qui ne doivent pas avoir lû ce que „ j'ai fait imprimer, ſachent qu'il y a à Leiden „ un Homme dont le nom commence par un apos„ trophe.

„ Je conclus que ſi j'écris à Monſeigneur le „ Cardinal, ce doit être ſur le pied d'un Homme „ tout-à-fait inconnu, & comme lui pourroit é„ crire mon Jardinier; & dans ce ſens je ne vois „ pas par où débuter; je ne connois point l'air „ du Bureau; & en écrivant je m'expoſerois à „ jouër un perſonnage très ridicule, ſans vous é„ tre d'aucune utilité.

„ Je vous dis naturellement comment j'enviſa„ ge la choſe; trouvez quelque route praticable, „ & je ne vous manquerai pas.

„ La plus naturelle, il me ſemble, ſeroit que vous „ fiſſiez parler directement à S. E. par quelqu'un, „ qui pourroit lui faire voir un témoignage que je „ vous aurois envoié; ou bien, que quelqu'un de „ vos amis en France me demandât par une Let„ tre des éclairciſſemens ſur ces bruits, & qu'on „ mît ma réponſe entre les mains du Cardinal."

(*CC*) *Ses deux Fils moururent dans l'eſpace de huit jours.*] L'aîné s'appelloit Dirk, & le cadet Jacob. Ils étoient tous les deux fort aimables, & avoient beaucoup de génie. Leur Père n'avoit point de plus grand plaiſir, que celui de veiller de concert avec moi à leur éducation. Lorſqu'ils commençoient leurs études Académiques, avec un ſuccès qui faiſoit eſpérer qu'on les verroit marcher à grands pas ſur ſes traces; le cadet âgé d'environ 23 ans, fut attaqué d'une Fièvre ardente, dont il mourut au bout de 4 jours. L'affliction de Mr. 's Graveſande & de ſon Epouſe fut des plus vives; cependant, après avoir donné eſſor aux premiers mouvemens, qu'on ne ſauroit refuſer à la nature dans une pareille circonſtance, ils ſe réünirent à bénir la Providence, de leur avoir donné deux Fils, dont l'un, qui étoit d'une ſanté fort robuſte, leur reſtoit encore: mais ce ſujet de conſolation ne dura pas longtems. Le cadet étoit mort le matin; l'après midi du même jour, l'aîné, âgé de 14 ans, parut tout d'un coup attaqué de la même maladie, & lorſque le Père accompagna le convoi funèbre de celui-là, il ſortit de la maiſon, perſuadé qu'à ſon retour il trouveroit celui-ci mort; il ne mourut cependant que quelques heures après. Il eſt aiſé de juger combien ce coup fut rude pour Mr. 's Graveſande. Je ne ſaurois me rappeller l'affliction dans laquelle je le vis plongé, ſans en être ému vivement encore. Quoique je fuſſe très ſenſible à la perte qu'il venoit de faire, je conſervai cependant aſſez de tranquillité, pour l'obſerver dans un moment auſſi critique; & j'eus la ſatisfaction de voir combien les principes d'une ſaine Philoſophie ſont propres à nous donner de la fermeté au milieu des plus accablantes épreuves, lorſqu'ils ſont auſſi profondément imprimés dans le cœur que dans l'eſprit.

Je l'ai déjà dit, Mr. 's Graveſande étoit perſuadé que de tous les mondes poſſibles, celui qui a été créé eſt le meilleur; & il étoit convaincu que tout ce qui s'y paſſe eſt dirigé par l'Etre ſouverainement bon au plus grand bien des Créatures intelligentes, qu'il a jugé à propos d'y placer, quoique ſouvent nous ne comprenions pas de quelle façon. Cette vérité dont il étoit pénétré, fut pour lui un motif de conſolation bien efficace; *Dieu*, me dit-il au milieu de ſa douleur, *m'avoit donné deux Enfans qui méritoient toute ma tendreſſe; il veut de me les ôter; je ſuis aſſuré que c'eſt pour leur bonheur & pour le mien: il y auroit donc de l'ingratitude chez moi de ne pas me ſoumettre avec réſignation, à ce qu'il lui a plû d'ordonner.* Cette réflexion eut tant de force pour lui, que trois jours après il fut en état de reprendre ſes fonctions Académiques, qu'il avoit interrompues. Peut-être même prit-il trop ſur ſoi: ſenſible comme il étoit, il fit trop d'effort pour modérer ſon affliction, dont les ſuites auroient moins fait d'impreſſion ſur lui, s'il lui avoit donné plus d'eſſor. Il ne pouvoit pas s'empêcher de tems en tems de faire des réflexions qui lui retraçoient vivement la perte qu'il avoit faite. „ Je „ ſuis perſuadé," écrivoit-il un jour à Mr. de Superville, „ en lui parlant de la mort de ſes En„ fans, „ que Dieu nous mène au bonheur par la „ voie la plus courte. Mais que les ſentiers qui „ y conduiſent ſont quelquefois raboteux!"

(*DD*) *Au bout de quelques mois il mourut.*] Soit par l'effet qu'avoit produit ſur lui la mort de ſes Enfans, ſoit qu'il fût épuiſé par la grande application qu'il avoit donnée aux Sciences les plus difficiles, ſes forces diminuèrent au point que pendant près de trois mois, il ne put pas ſortir de ſa chambre, & rarement de ſon lit. Cependant il n'avoit rien perdu de ſa vivacité & de ſa préſence d'eſprit: j'en ai de fortes preuves dans les converſations que j'ai eues preſque tous les jours avec lui durant ce tems-là ſur des matières Philoſophiques: converſations qui ſe préſentent ſouvent à ma mémoire. On n'avoit point encore d'idée du danger où il étoit; il ſembloit même reprendre des forces, lorſque tout-d'un-coup, il fut ſaiſi de mouvemens convulſifs, accompagnés de délire, qui ne finirent que trois jours après par ſa mort, arrivée le 28 Février 1742. J'étois ſeul au côté de ſon lit, quand il rendit l'eſprit, & je ne l'ai preſque pas quitté pendant tout le cours de ſa maladie; ainſi perſonne n'eſt plus en état que moi, de refuter l'odieuſe calomnie par laquelle on a cherché à ternir ſa mémoire, c'eſt qu'il étoit mort dans les ſentimens de ceux qu'on nomme aſſez improprement Eſprits forts; calomnie à laquelle j'apprend qu'encore aujourd'hui bien des gens ajoûtent foi. Rien n'a jamais été plus faux: durant ſa maladie il a tenu le langage qu'il a tenu pendant toute ſa vie; c'eſt-à-dire celui d'un Homme bien perſuadé de la vérité & de la divinité de l'Evangile. Tous ceux qui l'ont connu particuliérement, en rendront le même témoignage. Jamais il n'a laiſſé paroître là-deſſus le moindre doute, & toujours, ſoit dans ſes Collèges, ſoit dans ſes Converſations, il a dit ouvertement ce qu'il en penſoit. En voici une preuve. Il avoit fait l'Extrait du Livre de Ditton, ſur la Réſurrection de J. C. que l'on trouve dans le Journal Littéraire, Tom I, pag. 391. Quand il le lut à la Société des Journaliſtes, Mr. de St. Hyacinthe, qui étoit un franc Déiſte, trouva que l'Auteur parloit en Chrétien, & prétendit qu'un Journaliſte, comme un Hiſtorien, devoit laiſſer ignorer de quel parti il eſt. Mr. 's Graveſande ne goûta pas cet indifférentiſme, & crut que comme Chrétien, il ne devoit pas rougir de ſa profeſſion, & de déclarer ſes ſentimens; ſon avis fut ſuivi. Je tiens ce fait de Mr. de Superville, qui l'avoit entendu raconter à Mr. 's Graveſande lui-même.

A un ſincère attachement à la vraie Religion, il joignoit toutes les qualités qui rendent un Homme aimable & reſpectable dans la Société. Il étoit d'une converſation enjoüée, & jamais perſonne n'a mieux ſû que lui s'accommoder au caractère & à la portée de ceux avec qui il parloit. Senſible à tout ce qui arrivoit aux autres, il étoit

toujours auſſi prompt à leur tendre une main ſecourable dans le beſoin, qu'à ſe réjouir de leur proſpérité. Facile quand il s'agiſſoit de choſes indifférentes, on le trouvoit d'une fermeté inébranlable là où il étoit queſtion de ſon devoir.

Si l'on conſidère Mr. 'sGraveſande comme Citoyen, on trouvera que peu de Gens de Lettres ont rendu à leur Patrie plus de ſervice que lui. A peine avoit il quitté l'Académie, que connu déjà par ſon ſavoir, & par ſa ſagacité dans le calcul, on le conſultoit ſur les Négociations d'Argent, que l'Etat étoit obligé de faire dans les circonſtances critiques où l'on étoit. Mr. Hop, Thréſorier Général en 1711, qui ſe diſtinguoit par cette ſupériorité de génie héréditaire dans ſa Famille, & qui formoit le plan de ces Négociations, ne manquoit guères de prendre ſes avis ſur les points difficiles; par les queſtions qu'il lui propoſoit, on voit combien cet habile Homme penſoit profondément ſur ce à quoi il travailloit, & la bonne opinion qu'il avoit de celui à qui il les adreſſoit.

Mr. 'sGraveſande fut encore fort utile à l'Etat par la pénétration dans l'Art de déchiffrer: durant la Guerre de ſucceſſion on lui envoyoit ſouvent des chiffres interceptés aux ennemis, lorſque ceux qui étoient ordinairement employés à les déchiffrer, n'en pouvoient pas venir à bout. Le Prince Eugène connoiſſoit par expérience ſon habileté dans cet art.

L'on ſait à combien de dangers les Rivières expoſent la Hollande & les Provinces voiſines: il faut fréquemment travailler à prévenir les maux dont elles menacent, ou à réparer ceux qu'elles ont cauſés: rarement on y travailloit, ſans qu'on conſultât Mr. 'sGraveſande, & les Mémoires qu'il a fournis ſur cela à l'Etat, forment une Collection nombreuſe, qui prouve combien il eſt avantageux à un Païs d'avoir de pareils Citoyens, qui tournent leurs études du côté qui peut les rendre utiles à la Société.

Pour être plus utile à cet égard, quelques années avant ſa mort, il fit faire une ſorte de Moulin, deſtiné à élever les eaux. Les Moulins qu'on emploie à cet uſage dans ces Provinces, ne portent l'eau guères plus haut qu'à 4 pieds; ainſi quand il eſt queſtion de l'élever à la hauteur de 14 ou 15 pieds, qui eſt ordinairement celle où il faut l'avoir, quand on veut deſſécher un terrain, l'on eſt obligé de conſtruire à grands frais une ſuite de 4 Moulins, placés les uns au-deſſus des autres, & dont l'un élève l'eau, qui a déjà été élevée par celui qui eſt plus bas. Qui pourroit élever tout-d'un-coup, à la hauteur requiſe, la même quantité d'eau, rendroit au Païs un ſervice eſſentiel. L'ingénieux Artiſte Fahrenheit l'avoit entrepris; il avoit imaginé des tuiaux, rangés, à l'aide de quelques cercles, dans la circonférence d'un cône tronqué, dont la baze étoit en deſſus; quand ces tuiaux, plongés par leur extrémité inférieure dans l'eau, étoient mis en mouvement, l'eau y montoit par l'effet de la force centrifuge. Fahrenheit qui avoit demandé un Privilége pour l'exécution de cette Machine, mourut avant d'en avoir pu faire uſage. Sentant la fin approcher, il pria Mr. 'sGraveſande de vouloir bien la perfectionner, au profit de ſes héritiers. Celui-ci ſe chargea volontiers de ce ſoin, & au lieu des tuiaux, qui étoient ſujets à bien des inconvéniens, il fit faire une eſpèce d'entonnoir conique, haut de 18 pieds, & qui avoit 24 pieds d'ouverture par en haut, & 6 par en bas. Cet entonnoir, traverſé par un arbre perpendiculaire, qui lui ſervoit d'axe, étoit mû par les ailes d'un Moulin à vent; & alors l'eau, dans laquelle ſa partie inférieure étoit plongée, montoit par la même force centrifuge, & ſe dégorgeoit dans un reſervoir circulaire, placé autour du bord ſupérieur de l'entonnoir.

A la première expérience qu'on fit avec cette Machine, elle donna d'abord une très grande quantité d'eau; mais ſon poids exceſſif joint à celui de l'eau, qui étoit élevée, cauſoit un tel frottement, qu'il fallut à deux ou trois reprises l'arrêter, pour y réparer ce qui s'y étoit dérangé. Ce dégoût ceux pour qui elle avoit été entrepriſe, & les Conſtructeurs des Moulins ordinaires s'étant joints à eux, pour décréditer cette nouvelle invention, Mr. 'sGraveſande n'y penſa plus; c'eſt dommage; je crois qu'on pourroit encore la réduire en pratique bien utilement.

Lorſque le grand Empereur des Ruſſes, le Czar Pierre I, fonda ſon Académie à Peterſbourg, on tâcha d'y attirer Mr. 'sGraveſande, en lui offrant une place d'Académicien. Mr. Blumentrill lui écrivit là-deſſus, le 16. Février 1724, & l'aſſura qu'il n'avoit qu'à faire des propoſitions, pour qu'elles fuſſent acceptées. Mais il étoit trop attaché à ſa Patrie pour penſer à la quitter. Il remercia de l'honneur qu'on lui faiſoit.

En 1740, Mr. Jordan lui écrivit par ordre du Roi de Pruſſe, pour l'inviter à venir occuper à Berlin une place dans l'Académie Royale, qui y a été établie par Mr. Leibnitz, & qui venoit de recevoir un nouveau luſtre, par la protection diſtinguée que ce grand Prince accorde aux Sciences, qu'il cultive lui-même avec tant de ſuccès: protection qui fera juſqu'à la poſtérité la plus reculée autant d'honneur à ſa mémoire, que les glorieuſes Victoires qu'il a remportées, & qui le mettent ſi fort au-deſſus de tous les Capitaines de ſon Siècle. Mr. 'sGraveſande, pour qui la perte de ſes Enfans étoit encore récente, & qui ne penſoit plus qu'à finir tranquillement le reſte de ſes jours, ne put ſe reſoudre à accepter les offres avantageuſes qu'on lui faiſoit. Il répondit à Mr. Jordan; & pénétré de reconnoiſſance pour la bonté de S. M. Pruſſienne à ſon égard, il lui témoigna que c'étoit avec regret qu'il ne pouvoit pas en profiter.

SIDEN (Le Capitaine) Perſonnage imaginaire, ſous le nom duquel on a publié une Fiction ingénieuſe, intitulée *Hiſtoire des Sévarambes, Peuple . . . de la Terre Auſtrale.* Voïez la Remarque (*B*) de l'Article Allais.

SIMON, ſurnommé de GENES, par la plûpart des Auteurs (*a*), Le Moine par Bracellus (*b*), A Cordo par van der Linden (*c*), & dont quelques autres ont mal-à-propos défiguré le nom (*A*), étoit un Médecin de Rome au XIII. Siècle; que

(*a*) Gesner Bibloth. *folio* 599. *verſa.* Gesner Epitom. *pag.* 756. Schenckius Biblioth. Medica, *pag.* 479; Van der Linden & Merckelbach, Lindenii renovati, *pag.* 971; Soprani, Scrittori della Liguria, *pag.* 257; Oldoini, Athenæum Ligust. *pag.* 499; Mandosii, Bibliotheca Archiatror. Pontif. Romanor. *pag.* 214 & 215. *& alibi passim.* Facchinus Gallus, Bibloth. Medicor, *pag.* 276; *dit mal* Genovenſis, *& eſt mal nommé lui-même* Gaspar Gallus *par* Bartolomeo Cotta, Notizia ſtoriche intorno a i Medici Scrittori Milanesi, *pag.* 22, 23, *&c.*

(*b*) *Apud* Quenſtedt de Patrim Eruditorum, *pag.* 309.

(*c*) De Scriptis Medicorum, *pag.* 141.

(*A*) *Quelques Auteurs ont mal-à-propos défiguré ſon nom.*] Trois entre autres ſont coupables de cette faute, mais particuliérement le premier, parce qu'il a entraîné les autres dans ſon erreur.

Ce premier eſt la Caille, un des plus inéxacts Ecrivains que nous aions, tant pour les faits, que pour les noms propres, qu'il eſtropie preſque toujours. Ainſi, il n'y a rien de fort étonnant, qu'il ait gâté celui-ci, & que de *Simon Genuenſis*, il ait étourdiment fait *Simon Senuenſis* (1). Peut-être a-t-il cru, que c'étoit-là le nom Latin de Sienne, & qu'il s'eſt imaginé que cet Auteur étoit de cette Ville. Il a fait des Métamorphoſes plus étranges que celle-là; & j'en ai donné ailleurs d'aſſez bonnes preuves (2).

Le ſecond eſt Mr. Maittaire (3), qui s'en étoit trop fié à ce mauvais guide, tant en cela qu'en divers autres Articles; mais, qui les a corrigés dans la nouvelle Edition, ſur l'Avertiſſement que je lui en ai fait tenir.

Le troiſiéme, enfin, eſt le bon Père Orlandi, Carme de Boulogne, Copiſte trop ſervile, non ſeulement de Mr. Maittaire, dont il s'eſt très injuſtement

(1) La Caille, Hiſtoire de l'Imprimerie, *pag.* 82.

(2) Voïez mon Hiſtoire de l'Imprimerie.

(3) Annal. Typograph. *Tom. I. pag.* 187.

que les uns font fleurir en 1273, les autres en 1288, & d'autres en 1300, & qui ſe rendit ſi habile ou ſi renommé dans ſa Profeſſion, que le Pape Nicolas IV. le fit ſon premier Médecin, & de plus un de ſes Chapelains (*B*): car, il étoit Eccléſiaſtique, & même Chanoine de Rouen; mais, c'eſt ce dont ne font abſolument aucune mention la plûpart de ceux qui ont parlé de lui (*C*). Il a paſſé parmi ſes Compatriotes pour admirablement docte & élégant en Arabe & en Latin; mais, les Etrangers, non ſeulement n'ont point eu la complaiſance d'en convenir, mais même ont ſolidement prouvé le contraire par quelques-unes de ſes Traductions Latines (*D*), que l'on trouvera au nombre de ſes Ecrits, dont je donnerai ci-deſſous la Liſte (*E*). Non ſeulement de ſimples Faiſeurs de

ment approprié tout le travail, en en renverſant ſeulement l'ordre (4), mais même de la Caille & de Bengham, deux Compilateurs des plus inattentifs & des moins exacts (5). Comme il écrivoit en Italie, & qu'il avoit ſingulièrement en vûë les Editions de ce Pais-là, il ſemble que le *Simon Januenſis* auroit dû réveiller ſon attention, & par cela même être ſévérement examiné & rejetté: mais, tout au contraire, il ſe trouve très exactement adopté, tant dans ſon Article particulier de Veniſe, que dans la Table générale de ſon Ouvrage (6).

(4) *Voyez le Journal Littéraire, Tom. XIX, pag. 471 & 470.*

(5) *Voyez, pour Bengham, l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE, Remarque (CC), Num. VII.*

(6) Orlandi, Origine della Stampa, pag. 44 & 407.

(*B*) *Il ſe rendit ſi habile, ou ſi renommé dans ſa Profeſſion, que le Pape Nicolas IV. le fit ſon premier Médecin, & l'un de ſes Chapelains.*] C'eſt ce que raconte aſſez au long le Soprani (7): mais, c'eſt ce que je me contenterai de rapporter d'après Oldoini, & Mandoſio, qui a abrégé ce dernier en ces termes. „ SIMON A CORDO," dit-il, „ Italus, Genuenſis, qui diligentis doctriſ„ que Medici Famam tulit; *felicis Recordationis* „ (ſcripſit Auguſtinus Oldoïnus in Opere manuſcrip„ to, apud me, ſæpe allegato) *apud Romanos, quorum bona Valetudine admodum, diuu vitam vixit, ſtuduit: adſuitque Nicolao IV. Pontifici Maximo, Medicus, Sacerdotique a ſacris* (8)." Jean George Schenck, Jean Antoine Bumaldo, ou plutôt Ovidio Montalbano, lui donnent auſſi ces mêmes qualités de Chapelain & de Médecin de ce Pape: *Nicolas IV, Pontificis Maximi, Capellanus & Medicus* (9).

(7) Soprani, Is Scritori della Liguria, pag. 257.

(8) Mandoſi, Orelgon Archiatorum Pontif. Romanor. pag. 214 & 215. Bumaldi Biblioth. Botanica, pag. 16. Edit. in 4.

(9) Schenckii Biblioth. Medica, pag. 479.

(*C*) *Il étoit Eccléſiaſtique & Chanoine de Rouen, quoiqu'on n'en diſe rien dans la plûpart des Ouvrages qui ont parlé de lui.*] C'eſt en effet ce dont je ne trouve aucune mention, non ſeulement dans les Bibliothéques de Médecine, qui peuvent être excuſables de ne l'avoir point enviſagé ſous cette qualité, mais même chez les Auteurs Italiens, qui devroient avoir été les mieux inſtruits ſur les titres & les emplois de leur Compatriote. Les ſeuls, qui nous parlent de celui-ci, ſont un Allemand, & un François, qui quoiqu'aſſez éloignés du tems & du lieu du Perſonnage, dont ils parlent, n'ont pourtant pas laiſſé d'en être mieux informés. L'Allemand eſt Jean George Schenck de Gravenberg, Médecin de Haguenau, & en titre d'Office du Comte de Hanau; & voici de quelle maniére il s'exprime: *Simon Januenſis, alii Genuenſis, qui Canonicus Rotomagenſis* (10). Le François eſt Jean François Séguier, de Nîmes, qui vient de nous donner une nouvelle *Bibliothéque Botanique*, incomparablement plus étenduë que tout ce que nous avions encore vû à cet égard. SIMON JANUENSIS, dit-il, *Canonicus Rothomagenſis* (11). Comme ils ne citent, ni l'un, ni l'autre, aucun Garant, je ne ſai ſur quelle autorité ils peuvent avoir avancé une particularité ſi peu connuë; mais, en voici la preuve, tirée de l'Inſcription de deux Lettres, qui ſe trouvent au commencement du premier & du plus connu de ſes Ouvrages. Dans la premiére, il parle ainſi à un de ſes Amis: *Domino ſuo præcipuo, Domino Magiſtro* Campano, *Domini Papæ Capellano, Canonico Pariſienſi*, SIMON JANUENSIS, *Sub-Diaconus, ſe ipſum ex debito commendat.* Et, dans la ſeconde, cet Ami lui répond en ces termes: *Venerabili Viro, Magiſtro* SIMONI JANUENSI, *Domini Papæ Subdiacono & Capellano*, CANONICO ROTHOMAGENSI, *Amico ſuo cariſſimo tanquam Fratri*, Campanus, *ejuſdem Domini Papæ Capellanus, Canonicus Pariſienſis, ſalutem, & quicquid eſt optabile ſane mentis.*

(10) Ibid. Ibidem.

(11) Regulieri Bibliogh. Botanica, pag. 166.

(*D*) *Il a paſſé parmi ſes Compatriotes pour admirablement docte & élégant en Arabe & en Latin; mais, les Etrangers . . . . ont prouvé le contraire par ſes Traductions Latines.*] Les Italiens, toujours extrêmement prodigues de louanges outrées & ſuperlatives pour ceux de leurs Compatriotes, qui ont le bonheur de leur plaire, pendant que, dans les Eloges pompeux & magnifiques qu'ils en font, ils négligent les choſes les plus néceſſaires, & les plus eſſentielles, telles que les dates, les emplois, le caractére propre & particulier, les alliances, la famille, le tems précis de la mort, les Ecrits & leurs Editions, &c. (12): les Italiens, dis-je, & particuliérement Giacomo Bracelli, que tous les autres, comme le Soprani, Juſtiniani, Oldoini, & Mandoſio, ont aveuglément ſuivi, ne ſe ſont point éloignés de cette Méthode flatteuſe à l'égard de Simon de Genes, & ont un peu trop hiperboliquement loué l'élégance, la netteté, & la pureté de ſon ſtile. SIMON MONACHUS, répétent-ils tous après Bracelli, *ex Arabica Lingua in Latinum Sermonem multa convertit, adeo quidem docte & eleganter, ut ſi eum tollas, magna ſane Medicinæ Pars ſuis velut Inſtrumentis exarmari putetur* (13). Ne doit-on pas à entendre un pareil Diſcours, que, ſans ces Traductions ſi exactes & ſi correctes, s'en étoit fait de toute la Médecine, & que cette Science devenoit à-peu-près inintelligible, & par conſéquent inutile? Mais, il s'en falloit beaucoup que la choſe ne fût ainſi: & Schenck, qui n'avoit pas les mêmes raiſons de vanter Simon de Genes, reconnoît plus ſincérement & de meilleure foi, que ſa prétenduë élégance n'étoit que barbarie toute pure; *Sermone barbaro ea exponens* (14). Auſſi le célébre Evêque d'Avranches dit-il en termes exprès & formels, que ces Traductions étoient faites *impure, intricate, perplexe, & obſcure* (15): ce qui ne devoit pourtant point empêcher Colomiez de donner place à Simon de Genes dans ſon *Italia Orientalis* (16); mais, apparemment, il l'a oublié, ou ne le connoiſſoit pas.

(12) *Voyez ci-deſſous les Articles* MAZOLINI, *Remarque* (*B*), & PALLAVICINI, *Remarque* (*A*), & autres.

(13) Bracellius, de claris Genuenſibus, *apud* Quetifium, de Scriptor. Ordinis Prædicat. pag. 592; & ex illo Soprani, Juſtiniani, Oldoini, & Mandoſio.

(14) Schenckii, Bibliotheca Medica, pag. 480.

(15) Petrus Daniel Huetius, de Interpretatione clariſque Interpretibus, pag. 179.

(16) *Imprimé à Hambourg, chez la Veuve Felginer, en 1730, in 4.*

(*E*) *Ses Ecrits, dont je donnerai ci-deſſous la Liſte.*] Je la donnerai le moins mal qu'il me ſera poſſible ſur ce qu'en eſt répandu çà & là aſſez confuſément dans divers Bibliothécaires, peu d'accord les uns avec les autres.

1. *Clavis Sanationis, in qua ſimplicia Medicamenta, Latina, Græca, & Arabica, ordine Alphabetico miriſico elucidantur*; ou, ſimplement, Synonyma *Simonis Genuenſis*, comme on le va bientôt voir. C'eſt proprement un Dictionaire des termes de Médecine, qui étoit probablement autrefois de grand uſage; car, on en a quantité d'Editions des XV. & XVI. Siécles. La premiére, qui me ſoit connuë, eſt intitulée *Synonyma Simonis Genuenſis*, & a été imprimée *Mediolani, per Autumum Zarotum, die Martii iij. Auguſti, anno M. CCCC. LXXIII, in folio.* Je ne vois pas que les Bibliothécaires en parlent. La ſeconde porte le titre entier de *Clavis*, &c. &, pour adreſſe, *Patavii, per Petrum Manſer, Normannum Rothomagenſis diœceſis, anno* 1474, *in folio.* Ces Editions ont été ſuivies de deux autres; l'une de *Veniſe, chez Guillaume de Tridino, en* 1486, *in folio*; & l'autre auſſi de *Veniſe, chez Simon de Luere, en* 1507, *in folio.* Une plus conſidérable, en ce qu'elle a été revuë, corrigée, & accompagnée de Remarques; *recognita, a mendis purgata, & notationibus, Plinii maxime* (17), *ac aliorum, in marginibus ornata, per Georgium de Ferrariis de Parolango Montis ferrati*; a été faite encore *à Veniſe, pour Octavianum Scotus par Bonetus Locatellus, en* 1510, *in folio*, & répétée de même *à Ve-*

(17) *Au lieu de ces trois derniers mots*, Séguier, Bibliotheca Botanica, pag. 140, met Quotot mendis illa ait Mouta & ſorge ainſi un Auteur abbréviateur, qui pourra un jour embarraſſer les Critiques ſur cette matiére, ſi l'on ne s'imagine pas ou devine ſa penſée qu'à un Adverbe mal lû.

de Catalogues, Gens d'ordinaire accoutumés à tout brouiller, mais même des Bibliothécaires de très grande réputation, ſe ſont tellement égarés ſur ſon ſujet, que, non contens de le diviſer en deux (*F*), ils en ont fait trois (*G*), & l'ont même inconſidé-

(18) Van der Linden & Mercklin, *in* Lindenio renovato, *pag.* 972. Prosperi Mandosii, Bibliothec. Script. Ecclesiæ Romanæ, *pag.* 499. Mangeti, Bibliotheca Scriptor. Medicor. *Tom.* I, *pag.* 111*a* & *Tom.* III, *pag.* 237.

(19) Epitome Bibliothecæ Gesneri, *pag.* 550. Schenckii, Bibliotheca Botanica, *pag.* 410.

(20) Epitome Bibliothecæ Gesneri, *pag.* 503. Van der Linden & Mercklinus *in* Lindenio renovato, *pag.* 972.

(21) Schenckii, Bibliotheca Medica, *pag.* 440.

(22) Le Père Labbe, Bibliotheca MSS. *pag.* 10. Du Cange, Index Auctorum, *Lector.* 8.

(23) Van der Linden & Mercklinus *in* Lindenio renovato, *pag.* 971. La Soprani, le Scrittori della Liguria, *pag.* 257, *au lieu de* Trallianus met Turri; & *l'on ne ſait en quoi cela ſignifie, à moins qu'il n'ait voulu dire* Latri.

(24) Pasch. Gallus, Bibliotheca Medica, *pag.* 102. Schenckii, Bibliotheca Medica, *pag.* 541. *Ils auront pris cela de l'*Epitome Bibliothecæ Gesneri *pag.* 496. Orlandi, Origine della Stampa, *pag.* 31.

(25) *Idem*, *ibidem*. Oldoini, Athenæum Ligust. *pag.* 100.

(26) Van der Linden & Mercklinus *in* Lindenio renovato, *pag.* 6. Mangeti, Biblioth. Scriptor. Medicor. *Tom.* IV, *pag.* 236.

(27) Pasch. Gallus, Bibliothec. Medica, *pag.* 9 & 102. Schenckii, Bibliotheca Medica, *pag.* 5 & 342. *Ils ne parlent pourtant point des* Aphoriſmi Abrahami Latine verſi, *indiqués par* Ciaconius, Bibliogr. *col.* 6, *comme conſervés en MS. à Rome, chez Alph. Ciacconii, Docteur en Médecine.*

(28) *In* Chronologia Medicor. *apud* Lindenium renovatum, *pag.* 972.

(29) *On pleut* 1515, *comme la remarque* Mercklin, *d'après* Julius, *à la tête de ſon Article de* Matthæus Sylvaticus.

(30) Wolfgangus Julius, *dans la* Chronologia Medicorum, *imprimée à* Francfort ſur l'Oder, chez Jean Echorte, en 1556, in 8., *eſt conſidérablement réduite par* Van der Linden, Mercklin, & Manget, *quoique celle ne ſoit pas toujours fort exacte. Voyez à cet égard l'Article* GERARD DE SABIONETTA, *ou* DE CREMONE, *Remarque* [*I*].

(31) Soprani, la Scrittori della Liguria, *pag.* 257 & 258.

aiſe, *par Gregorio de Gregoriis*, *en* 1514, *in folio* (18).

Cet Ouvrage ſe trouve auſſi imprimé à la ſuite des *Pandectæ Medicinales* de MATTHÆUS SYLVATICUS, autre Dictionaire de termes de Médecine, fort en uſage autrefois, & dont il y a eu quantité d'Editions dans les XV. & XVI. Siècles; entre autres trois, à *Naples*, à *Boulogne*, & à *Mantoue*, dans la ſeule *année* 1474, *in folio*; une à *Lion*, *en* 1478, *in folio*; & quatre à *Veniſe*, *en* 1478, 1480, 1489, & 1498, *in folio*; mais, je ne ſaurois déſigner au juſte, dans laquelle on a premièrement ajoûté l'Ouvrage de Simon de Genes, ni même s'il ſe trouve en aucune d'elles. Tout ce que je puis dire à cet égard, c'eſt que les Abréviateurs de Gesner, & Schenck, affirment en propres termes cette particularité, *Clavis Sanitatis*, *Opuſculum Synonimorum* SIMONIS JANUENSIS, ... MARCI SYLVATICI, *Pandectis inſertum* (19); & que la première Edition, où je vois cela clairement énoncé, eſt celle-ci: *Opus Pandectarum Medicinalium* MATTHÆI SYLVATICI, *quo Auctor Vocabula obſcura innumera, quæ ad Medicinam, & Medicamenta Græca, Arabica, Latina, Barbara, ex omni Genere antiquorum Medicorum congeſta, explicat; cum Annotationibus* SIMONIS GENUENSIS, *& Dominici Martini de Soſpitello, &c.*: imprimée *à Turin*, *par Antoine Ranoti*, *en* 1526, *in folio*; & copiée *à Lion*, *par Jaquet Ginuti*, *en* 1541, *in folio* (20). Schenk en cite bien une, comme faite *à Veniſe*, *chez Gregorio de Gregoriis*, *en* 1514, *in folio* (21): mais, je crains bien, qu'il n'y ait-là quelque brouillerie, & qu'il ne confonde cette Edition avec la dernière de la *Clavis Sanationis*, rapportée ci-deſſus Citation (18); vû qu'elles ſont toutes deux de la même Ville, du même Imprimeur, de la même année, & de la même forme.

II. *Synonima Medica*, *per Magiſtrum Mundinum abbreviata*. Le Père Labbe & Mr. du Cange ont obſervé, que cela ſe conſerve en manuſcrit, dans la Bibliothéque de Roi de France, num. 334. (22); ce que les autres Bibliothécaires ont copié d'après eux: mais, aucun d'eux n'a remarqué, que ce pourroit bien n'être qu'en Abrégé de l'Ouvrage précédent; c'eſt-à-dire de la *Clavis Sanationis* de nôtre Simon de Genes.

III. *Expoſitio Gloſſæ marginalis ad Alexandri Tralliani Libros Medicinales*: imprimée *à Lion*, *chez François Fradin*, *en* 1504, *in* 4°.; & *à Pavie*, *en* 1520, *in* 8°. (23).

IV. *Tractatus plures in Re Medica*, *ex Arabico Latine verſi*; &, particuliérement,

V. *Johannis Filii Serapionis*, *opus de ſimplicibus Medicamentis*, *e Plantis*, *Animalibus*, & *Mineralibus*: dont, ni les Bibliothécaires de Genes, non plus que ceux de Médecine, n'indiquent abſolument aucune Edition; excepté néanmoins Gallus & Schenck, qui remarquent très exactement, que cela a été imprimé parmi les Oeuvres de ce Sérapion, *à Veniſe*, *chez Octavianus Scotus*, *en* 1497, *in folio*; & puis *à Veniſe*, *chez les Juntes*, *en* 1550, *in folio*; & qui en auroient pu noter une Edition beaucoup plus ancienne de *Veniſe*, *par Raynauld de Nimègue*, le 1. d'Août 1479, *in folio*, dont je vois qu'Orlandi a ainſi miſérablement défiguré le titre: *Serapionis Liber aggregativus de Medicinis ſimplicibus. Translatio Symonis Januenſis, interprete Abraham Judæo Tortuoſenſe de Arabico in Latinum* (24).

Il eſt d'autant plus à propos de remarquer, qu'il ne traduiſit point ſeul ce morceau de Sérapion, & qu'il y fut aidé par un Juif nommé ABRAHAM (25), que cela nous donnera lieu d'obſerver, que van der Linden ne parle point de cet Abraham; que Mercklin ne lui donne qu'un *Ars Cabaliſtica*, imprimé *à Paris*, *in* 4°.; & que Mr. Manget l'a très mal-à-propos transplanté de la Lettre A à la Lettre J, JUDÆUS (*Abraham*), maniére très vicieuſe d'indiquer des Auteurs, & qui les rangeroit tous ſous la première Lettre du nom de leur Nation. Remarquons encore, que, ſous SERAPION, ni van der Linden, ni Mercklin, ni Manget, ne diſent quoi que ce ſoit, ni de cette Traduction, ni de ſon Original, ſe contentant d'indiquer en gros les Oeuvres de ce Médecin (26): & que Gallus & Schenck ont été bien plus exacts à cet égard; leurs deux Articles d'ABRAHAM *Judæus*, & de JOHANNES *Filius Serapionis*, étant bien plus curieux, & tout autrement détaillés, que ceux de ces Bibliothécaires modernes (27). C'eſt une nouvelle preuve de ce que j'ai déjà plus d'une fois obſervé ailleurs, que les Bibliographes les plus nouveaux & les plus renommés ne ſont pas toujours les plus exacts & les plus complets. Voyez à cet égard l'Article BIBLIOTHEQUES BELGIQUES, Remarque (*G*), Num. II.; & l'Article CARACCIOLO (*Robert*), Remarque (*B*).

(*F*) *On l'a diviſé en deux.*] Le premier, du moins que je ſache, qui s'eſt aviſé de cela, eſt Wolfgangus Juſtus (28), qui a entraîné preſque tous les autres dans ſon opinion, & même, ce qui eſt le plus étonnant, les Bibliographes de l'Etat de Genes, qui auroient dû être plus en garde que les autres ſur ce qui concernoit les Ecrivains de leur Nation. Van der Linden fut le premier, qui l'imita, & qui fut enſuite imité par Mercklin & par Manget, ſes Continuateurs, par les Italiens, par Hoffman & Morery aux mots SIMON *Genuenſis* & SIMON *de Genes*, & probablement par divers autres. Non ſeulement ces Bibliographes ont inconſidérément adopté ce ſentiment peu vraiſemblable, & uniquement fondé ſur ce que Simon de Genes, ſe trouvant imprimé à la ſuite de Matthæus Sylvaticus, & ayant écrit contre lui, comme ils le prétendent, il devoit être plus jeune, mais même ils l'ont fortement ſoutenu; & c'eſt ce que le Soprani a particuliérement fait en ces termes. SIMON GENOVESE, dit-il, *ancor egli di Profeſſion Medico*, *fu dal detto* (SIMONE A CORDO GENOVESE) *in tutto differente*; *come ben moſtra la diſtanza di gli anni ne' quali l'un & l'altro fiorirono: ſtante che . . . vivendo quello nel* 1288; *& queſto*, *havendo ſcritto ſopra l'Opera di Matthæo Silvatico*, *Mantovano*, *che fiorì nel* 1320. (29), *biſogna neceſſariamente*, *ſi come nota Wolfango* (30), *che viveſſe molto Tempo doppo quell' Autore: di modo che trà l'un & l'altro Simone vi paſſarono poco men d'anni cinquanta* (31). Tout cela ſeroit admirable, ſi, dans des Recueils de la nature & du caractére des derniéres Editions des *Pandectes* de Sylvaticus, on ne mettoit jamais des piéces plus anciennes que celles à laquelle elles ſervent, ou de Supplément, ou de Preuve, ou de Commentaire: &, malheureuſement, pour le Plaidoyé du Soprani, c'eſt ce qu'on a vû ci-deſſus Citation (19), qu'avouent en propres termes les Abréviateurs de Gesner & Schenck de la *Clavis Sanationis* de Simon de Genes, inſérée à la ſuite des *Pandectæ Medicinales* de Sylvaticus. Tout nouvellement,

Se-

rément multiplié jusqu'à quatre (*H*) ; & ce ſont-là des brouilleries ſi énormes, que je ne puis me diſpenſer d'en indiquer la ſource, & d'en alléguer la preuve (*I*). Le plus étonnant de tout cela n'eſt pas que des Bibliothécaires ſe méprennent. Il eſt impoſſible que cela ne leur arrive diverſes fois, vû la quantité de faits, qu'ils ſont obligés d'employer. Mais, que ce ſoient les Bibliothécaires mêmes de la Nation, & de la Ville de l'Auteur, qui adoptent, &, qui pis eſt, défendent de ſi groſſiéres bévues, c'eſt ce qui paroît fort extraordinaire, vû l'intérêt particulier, qu'ils ont à bien examiner les particularités dont ils font uſage. Mais, comme j'ai déjà ſouvent eu lieu de l'obſerver avec douleur, c'eſt avec ce peu de ſoin, & cette négligence honteuſe, que ſont dreſſées la plûpart des Bibliographies.

Seguier vient de le couper en deux de même. Sous CORDO, *Nicolai IV, Medicus*, il lui donne les deux derniéres Editions de ſa *Clavis Sanationis* : &, ſous JANUENSIS, *Nicolai IV. à Sacris*, il lui donne toutes les cinq.

(*G*) . . . *en trois.*] C'eſt Oldoini, qui s'eſt ainſi égaré ſur les traces du Soprani, & de van der Linden, qu'il nomme mal *Vnan der Linder*. Après les avoir fort loués de ce qu'ils avoient ſagement évité de confondre en un ſeul deux différens SIMONS DE GENES ; comme pour renchérir par-deſſus eux, il trouve bon d'en faire trois : ſavoir, 1°. SIMON A' CORDO *Genuenſis*, auquel il donne la plûpart des Ecrits détaillés ci-deſſus Remarque (*E*) ; 2°. SIMON *Genuenſis*, auquel il fait traduire d'Arabe en Latin Sérapion, ſans s'appercevoir, qu'il ne s'agit-là que d'un ſeul & même Auteur, & Traducteur, dont il venoit déjà de parler ; & 3°. SIMON *Januenſis*, à qui il fait faire des Remarques ſur les *Pandectes Médicinales* de Sylvaticus. SIMON A' CORDO *Genuenſis*, dit-il du prémier : SIMON *Genuenſis alius a ſuperiori*, dit-il également des deux ſuivans (32) ; & cela, dans trois Articles conſécutifs, où il eſt clair & viſible, qu'il ne s'agit que des mêmes Ecrits, & du même Auteur.

(32) Oldoini, Athenæum Ligust. *pag.* 499 & 500.

(*H*) . . . . . *& même en quatre.*] L'Auteur de cette ſinguliére multiplication eſt Mr. Manget, nouvel Editeur, & trop ample Continuateur de la *Bibliotheca Scriptorum de Re Medica*, de van der Linden & de Mercklin. Dans la Lettre *C*, ſous CORDO (*Simon à*), il copie mot pour mot tout ce que Prosper Mandoſius avoit dit de cet Auteur : & dans la Lettre *I*, ſous JANUENSIS (*Simon*), il répéte poſitivement la même choſe. Dans la Lettre *G*, ſous GENUENSIS (*Simon*), il rapporte ce que van der Linden & Mercklin avoient dit de cet Auteur ; & dans la Lettre *S*, ſous SIMON *Genuenſis*, & contre ſa méthode, de ne point ranger les Auteurs par leurs prénoms, il répéte la même choſe (33). Ce n'eſt-là qu'inattention & défaut de mémoire, pourra-t-on me dire. Je veux bien en convenir, & ne le donner même que pour tel. Mais, en eſt-ce moins un abus contagieux, & d'autant plus condamnable, qu'il peut faire tomber les Perſonnes peu attentives dans l'inconvénient facheux de croire qu'il s'agit-là de quatre différens Auteurs ? Et reproduire, & augmenter les Ouvrages d'autrui avec une pareille négligence, eſt-ce les améliorer, ainſi qu'on le fait eſpérer dans la Préface ? Non, ſans doute. C'eſt, au contraire, les ſurcharger de nouvelles difficultés & de nouveaux défauts. J'ai plus amplement fait voir ailleurs le peu d'exactitude de cette réviſion & augmentation de la *Bibliothéque des Ecrivains de Médecine*, & indiqué de quelle maniére on pourroit la rendre, & plus exacte, & plus utile (34)

(33) Manget Bibliotheca Scriptor. Medic. *Tom. I, pag.* 213, *Tom. II, pag.* 449 *& Tom. III. pag. mihi & Tom. IV, pag.* 266.

(34) *Voyez le Journal Hiſtorique de la République des Lettres, Novembr. & Octob.* 1728, *pag.* 368-*mum* 447.

(*I*) *Ce ſont-là des brouilleries, dont je dois indiquer la ſource, & alléguer la preuve.*] On a vû ci-deſſus, Remarque (*E*), num. I, que la *Clavis Sanationis* de SIMON DE GENES, a été imprimée à la ſuite des *Pandectæ Medicinales* de MATTHÆUS SYLVATICUS. Là-deſſus Wolfgang Juſtus, ſans examiner ſi l'Auteur de cette Addition étoit antérieur, ou poſtérieur à Sylvaticus, s'eſt déclaré pour le dernier parti ; & a été ſuivi en cela par van der Linden, Mercklin, & Manget, comme je l'ai déjà remarqué ci-deſſus Remarque (*F*). Le Soprani, Juttinani, & Oldoini, non contens de cela, en adoptant auſſi cette penſée, y ont ajoûté, que Simon de Genes avoit écrit *ſur* & *contre* l'Ouvrage de Sylvaticus ; *ſopra, e contro, l'Opera di Matthæo Silvatico : ſcriſſit contra Matthæum Sylvaticum* : & n'ont point fait attention, que c'étoient ſimplement deux Ouvrages de même nature, aſſociés dans le même volume à cauſe de la conformité de la matiére (35). Voilà la cauſe de leur erreur ; & en voici la preuve. Les Abréviateurs de Gesner, & Schenck, plus à portée par leur tems, & par leur profeſſion, de bien connoître les Ecrits de Simon de Genes, & de Sylvaticus, ne diſent nullement que le premier ait écrit *ſur* ou *contre* le dernier, mais ſimplement, comme on l'a déjà vû ci-deſſus Citation (19), que la *Clavis Sanationis* de Simon de Genes avoit été *inſerée* dans les *Pandectes de Sylvaticus* : Clavis Sanationis, *Opuſculum Synonimorum* SIMONIS JANUENSIS . . . MARCI SYLVATICI Pandectis *inſertum* (36). Et, ſi cela ne ſuffit point, le paſſage de Gesner, que je vais ajoûter, fera clairement voir à toute Perſonne non prévenuë, que, bien loin que Simon de Genes ait écrit *depuis*, *ſur*, ou *contre* Sylvaticus, tout au contraire Sylvaticus s'eſt ſervi de l'Ouvrage de Simon de Genes, pour amplifier & illuſtrer le ſien. MATTHÆUS SYLVATICUS, dit Gesner, *ſcripſit ad Robertum Siciliæ Regem Librum* Pandectarum Medicinæ, *ex omnibus Antiquorum Libris collectum, quo omnia Medicinæ ſimpliſtia Pharmaca ſecundum ordinem Alphabeti deſcribit & Vires explicat, ac innumera vocabula declarat ; idque variis Linguis, Latina, Græca, Arabica, & vulgo uſitatis, apud Pharmacopolas Nomenclaturis, Authores, quorum Teſtimonia recitat, hi ſunt, Græci*, Hippocrates, Dioſcorides, Galenus . . . . *Arabes*, Rafis, Jo. Serapionis, ... *Latini*, Celſus, Caſſius Felix, Plinius, Servius, & SIMON JANUENSIS (37). Les Editeurs de Sylvaticus, voyant Simon de Genes ainſi cité, & ayant d'ailleurs ſon Ouvrage, crurent améliorer leur Edition en l'y ajoûtant ; ce qui leur parut d'autant plus convenable, que c'étoient l'un & l'autre des *Dictionnaires des termes de Médecine.*

(35) Separato a Scriptori della Liguria, *pag.* 258. Oldoini, Athenæum Ligust. *pag.* 500.

(36) Epit. Bibliothec. Gesneri, *pag.* 539. Schenckii, Bibliothec. Medica, *pag.* 680, où l'on remarquera, qu'il donne mal-à-propos à Sylvaticus le prénom de Marc.

(37) Gesneri Bibliothec. *folio* 507.

On a vû ci-deſſus Citations (14) & (15), que celui de Simon de Genes, ainſi que les Traductions, faites par cet Auteur, étoient d'un ſtile aſſez barbare : & l'on ne ſera pas faché de voir ici, d'après un très bon juge en ces matiéres, que celui de Sylvaticus n'étoit pas plus élégant. *Sed plerumque omnia valde corrupta ſunt, nulla usquam obſervata Orthographia : Græca & Arabica ſæpe dicit quæ neutra ſunt. Magnum eſt Chaos, & innumera Monſtra Dictionum, quæ male ſcribuntur, & male exponuntur. Apicula tamen, id eſt Viri docti, in hoc etiam Opere, ut fallor, mella reperient : & aliquis interim uſus ejus forſitan erit, donec eruditorum quispiam ſimilem lucubrationem de integro proferat* (38). Tel eſt le jugement du célébre Gesner ſur l'Ouvrage de Sylvaticus : & ſon ſouhait a été fréquemment, amplement, & ſavamment rempli depuis ; car, nous ne manquons point aujourd'hui de bons *Dictionnaires de Médecine.* On en peut voir des titles, mais fort imparfaites, dans les Bibliothéques de Draudius & de Lipenius, où l'on remarquera, qu'entre autres, ceux-ci de Simon de Genes, & de Matthæus Sylvaticus, ne ſe trouvent point, quoi qu'ils diſent y occuper à-peu-près le premier lieu.

(38) *Idem ibidem, folio* 507. *versa.*

SIMON DE TOURNAI. Selon Henri de Gand, & la plupart des autres Bibliothécaires des Ecrivains Eccléſiaſtiques, cet Homme n'eſt ainſi nommé que parce qu'il étoit né à Tournai, ou originaire de cette Ville (*a*). Selon les Anglois, il ſe nommoit *Simon Thurnai*, & étoit de la Province de Cornouaille (*b*); mais, il eſt aiſé de s'appercevoir que cette prétention n'eſt pas bien fondée (*A*). On a débité qu'il floriſſoit dans le XIII. Siécle: ſelon les uns ce fut tout au commencement, & en 1201 (*c*); ſelon d'autres, peu après en 1210 ou 1216 (*d*); & ſelon d'autres enfin, longtems après en 1284 (*e*). Mais, ce dernier ſentiment eſt tout-à-fait mal-fondé, & les deux autres ne ſont point exactement vrais: car, on ſait très certainement par un paſſage des Lettres d'Etienne de Tournai mort en 1203, que Simon s'étoit déjà rendu fort recommandable avant la fin du XII. Siécle (*f*). Quelques Anglois avancent, qu'il ſe diſtingua d'abord à Oxford dans la Littérature Profane (*g*); mais, il y a d'autant plus lieu d'en douter, qu'il n'en eſt point ainſi parlé dans l'*Hiſtoire de l'Académie* de cette Ville, où l'on ſe contente de dire ſéchement de lui d'après Baléus, qu'il régentoit avec ſuccès la Théologie à Paris, pag. 85, & où il eſt néanmoins parlé aſſez au long de beaucoup de Perſonnages bien moins recommandables. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a été Chanoine de Tournai, & Docteur en Théologie à Paris (*h*). Il y régenta pendant dix ans les Ecoles des Arts (*i*); c'eſt-à-dire qu'il y enſeigna les Belles-Lettres & la Philoſophie: & l'on remarque qu'il ſe rendit un grand Philoſophe, & un très ſubtil Dialecticien (*k*). Il s'attacha fortement en-

(*a*) *Simon Tornaci oriundus.* Henricus de Gandavo de Scriptoribus Eccleſiaſticis, *Cap. XXIII*, Editionis Aub. Miræi.

(*b*) Polyd. Virgilii Hiſt. Angliæ. *Lib. XIV.* Baleus de Script. Angliæ. *Cent. III*, *Cap. XLVII*, pag. 281. Richard Carew, Survey of Cornwall, cité dans les Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne, *Tom. XIII*, *pag.* 249. *Mais, obſervez que* Jean Leland *ne parle point de ce prétendu Anglois, dans ſes* Comment. de Scriptoribus Britannicis, *quoique antérieur, & beaucoup plus exact, que* Baleus, *à qui Sullingfleet reproche,* Orig. Britan. *pag.* 209, *de ſe plaire à multiplier les Auteurs & leurs Ouvrages.* Baleus, *ibid.* l'Epitome Biblioth. Gesneri, *pag.* 756: *les* Centumviros Magdeburgici, *Cent. XII*, *folio* 1443; Del Rio, Diſq. Mag. *pag.* 109; Spinelius, Felicis Literati, *pag.* 228, 229, 910; & Hornius, Hiſt. Philoſoph. *pag.* 296; *favorent mal* Thurnai & Thernevus: & Cave, Hiſtor. Litterar. *pag.* 624, *plus mal* Thervai; & Gesner, Append. ad Biblioth. *folio* 67, *encore plus mal* Thervanus.

(*c*) Matth. Paris, Baleus, Cent. Magd. Carew.

(*d*) Epit. Biblioth. Gesneri, Labbe, Du Cange, Oudin, Cave.

(*e*) Erlingenſius, *apud* Poſſev. appar. Sac. *Tom. II*, *pag.* 406. Gazet, Biblioth. Sacrée des Pays-Bas, *pag.* 116.

(*f*) *Voyez ci-deſſous la Citation* (11).

(*g*) Carew, Survey of Cornwall, *cité dans les* Mémoires Littéraires de la Grande-Bretagne, *Tom. XIII*, *pag.* 249.

(*h*) *Ce ſont les Titres qu'on lui donne, & peut-être qu'il s'eſt donné lui-même, à la tête de ſes Ouvrages. Voyez ci-deſſous Citation* (10). Launoi, *dans ſon* Liber de Scholis celebrioribus Occidentis, *pag.* 102 & 3. Boileau, *dans ſon* Antiquarius, *pag.* 7, *le mettent au rang des plus illuſtres Docteurs de Paris.*

(*i*) *Voyez ci-deſſous Citation* (10).

(*k*) Trithemius de Scriptor. Eccleſiaſt. *page* 195. Struvii Differt. de doctis Impoſtoribus, *pag.* 11. Spinelii Felix Literatus, *pag.* 229.

(*A*) *Il eſt aiſé de s'appercevoir que* la *prétenſion* des Anglois *n'eſt pas bien fondée.*] Il ſuffiroit pour cela du témoignage de Henri de Gand; témoignage d'autant moins récuſable, qu'étant été Archi-Diacre de Tournai, & Contemporain de nôtre Simon, il a pu le voir, & par conſéquent en parler plus exactement que des étrangers: mais, on a encore d'autres raiſons de ne point ſouſcrire à ce ſentiment, comme on le verra clairement par les Remarques ſuivantes. *Guillelmus Cavus*, dit un des derniers Bibliothécaires des Auteurs Eccléſiaſtiques (1), ... *male cum Anglis accenſet, poſt Joannem Baleum*, ... *ac patria Cornubienſem, cognomine* Thervaium, *putat. Utrumque enim abſurdiſſimum, atque ejus dignißimum. Nam Henricus Gandavenſis, in Libro* de Scriptoribus Eccleſiaſticis *Cap.* 24, *diſerte* Simonem Tornaci oriundum *aſſerit, ipſe ab ætate Simonis Tornacenſis parum diſſons, quique hominem vidiſſe potuit; utpote ejuſdem Eccleſiæ Tornacenſis Archidiaconus. Hæc contra Baleum & Cavum, hoc loco cauſantes. Cognomen* Thervaii, *quod a Guillelmo Cavo appingitur huic* Simoni Tornacenſi *poſt Baleum* (2), *riſu dignum eſt. Legerat Baleus apud Matthæum Pariſienſem*, Simonem *cognomento* Churnay *&c. quod Scribæ mendum eſt, qui* Churnay *pro* Tornay (3) *deſcripſit. Ex hoc mendo, Baleus, atque poſt ipſum Guillelmus Cavus*, Simoni Tornacenſi *cognomen* Thervaii, *abſurdiori adhuc corruptione adpoſuerunt.* Malgré la déciſion trop précipitée de Baléus, *Simonem de Tornaco ipſum appellat Trithemius, ſed falſo*, & qu'on peut avec beaucoup plus de fondement rétorquer contre lui, la prétention des Anglois n'eſt fondée que ſur la ſimple conformité du nom de *Tournay* à celui de *Thurnay*, mot qu'ils prononcent peut-être *Thournay*; & c'eſt un fondement d'autant moins ſolide, que l'Auteur même qui s'eſt ſervi de ce nom, & qui a probablement donné lieu à l'illuſion de Polidore Vergile ou de Baléus, ne prétend nullement que *Simon de Thurnay* ſoit Anglois. Au contraire, trompé apparemment par ſa qualité de Docteur de Paris, il en a fait un François (4). D'ailleurs, on ne trouve dans le Catalogue des Manuſcrits d'Angleterre aucun des Ecrits de nôtre Simon ſous le nom du prétendu *Thurnay* de Baſus; mais, on y en trouve pluſieurs, & quelques-uns de ceux dont parle cet Auteur, ſous le nom de *Simon Tornacenſis* ou *de Tornaco* (5). On y met même ſur ſon compte la particularité remarquable, que Matthieu Paris attribue à Simon Thurnai (6); & c'eſt une nouvelle preuve qu'il a voulu parler de Simon de Tournai, & qu'il ne s'agit en tout ceci que d'un ſeul & même Homme déſigné ſous différens noms. Les Abbréviateurs de Gesner ont donc eu tort d'en faire deux différens Auteurs, auxquels ils donnent à-peu-près les mêmes Ecrits; l'un, qu'ils appellent, *Simon de Tornaco*, qu'ils font fleurir l'an 1216; & l'autre, qu'ils nomment *Simon Thurnaius*, qu'ils font Anglois, & qu'ils font vivre en 1201: & ils en ſont d'autant plus blamables, qu'ils reconnoiſſent poſitivement à la fin de leur premier Article, qu'on donnoit quelquefois ces deux noms à celui qui en fait le ſujet (7): Mais, c'eſt auſſi que ſont faites la plupart des Bibliographies: quelque bonnes qu'elles ſoient, il y reſte pourtant toujours des fautes étonnantes; & cela, parce qu'il n'eſt pas poſſible d'être continuellement attentif, & que d'ailleurs on ne ſauroit tout voir.

(*B*)

(1) Caſimir Oudin Commentar. de Scriptoribus Eccleſiaſticis, *Tom. III*, *col.* 30.

(2) Baluze *eſt repris ici fort mal-à-propos: il n'appelle point notre* Simon Thervaius; *mais,* Thurnius, *ou* Thurnaius. *Je ne ſçache que* Cave, *qui lui donne ce premier nom.*

(3) *On plaide* Thurnay. *Voyez ci-deſſus la Citation* (*b*).

(4) *Voyez ci-deſſous la Citation* (10) *au commencement.*

(5) Catalog. Manuſcriptorum Angliæ & Hiberniæ, *in variis Indicibus.*

(6) *Voyez ci-deſſous la Citation* (10), *& le titre du Manuſcrit cité, placé dans cette Citation.*

(7) Epitome Biblioth. Gesneri, *ou pluſtôt,* Geſneri Bibliotheca in Epitomen red. & auctа per Josiam Simlerum, & emplif. per Jo. Jac. Frisium, *pag.* 758. *Edit. Tigur.* 1555. Chorographie, Preface de Munſter, *pag.* 4.

1548), in folio. Ménage, Anti-Baillet *pag.* 19, *non ſeulement reprend injuſtement* Baillet *d'avoir douté* ſi cet Ouvrage avoit été imprimé, *mais il tombe ſort lourdement lui-même, en affirmant trop hardiment,* qu'il eſt conſtant qu'il ne l'a point été: & la Monnoie, *qui fait aſſez ſouvent d'ironiques* Remarques *ſur divers endroits de* l'Anti-Baillet, *n'en fait aucune ſur celui-ci, & adopte par conſéquent cette mauvaiſe critique. Celle, qu'il lui ſubſtitue,* Jugemens des Savans, *Tom. II*, *pag.* 4, & 5, *en ſont des deux gros Volumes qu'il donne aux Pandectes de* Gesner, *eſt une vraie chimère pédantesque. Outre le mot de gros du Dictionn. de* Baillet, *tout y eſt faux exact, & tout ce vain étalage de critique n'exhale en fumée.* Baillet *n'a nullement dénié que* l'Abrégé de la bibliothèque de Gesner *par* Jean Jaque Frisius *connu ſi parfaitement indiqué l'édition, Tom. II*, *pag.* 6. *Ce dont il doutoit, n'étoit de l'édition de ce même Abrégé réduit en Pandectes, qu'très-clairement n'a jamais été faite: & c'eſt ce qu'il paroit que Ménage ni la Monnoie n'aux point voulu voir. Je ne ſerois guères plus équitable, ſi je leur reprochois auſſi mal-à-propos à tous trois de n'avoir fait aucune mention de l'Appendix* Bibliothecæ Geſneri, *ou du ſecond Volume de cet Ouvrage, publié par* Gesner *même, à Zurich, chez* Froschover, *en* 1555, *in folio; car, ce Volume eſt d'une ſi grande rareté, que les meilleurs Bibliothécaires ne le connoiſſent point, & qu'on ne le rencontre dans preſque aucune Bibliographie à été de ſon premier Volume. En voulons parler de ce différend de Baillet & de Ménage,* Struvius, Introd. in Notit. Rei Litterariæ, *pag.* 27, & 28, *ſe trompe lui-même, en diſant,* Baillerus an Erſii Supplementum fuerit editum dubitat; Menagius vero id plane negat: & Camuſat. Biblioth. Ciaconii *pag. xvij, vient malheureuſement encore à la confuſion, en affirmant témérairement, que* Ménage *n'a point connu le* Baillet *d'aujourd'hui de* l'Abrégé du Frisius, *mais celle des Pandectes de cet Abrégé. Toujours eſt-il, que* Struvius *ſe trompe encore pag.* 62, *en faiſant dire à* Gesner, *mort dès* 1565, *ce que* Erſius *n'a dû qu'en* 1581. *Page* 64, *il met l'édition de* Simler *en* 1547, & *celle de* Erſius *en* 1513. *Mais, ce ſont-là viſiblement des fautes d'Impreſſion pour* 1574 & 1584.

Digitized by Google

enſuite à la Théologie ; &, s'y étant rendu très habile en peu d'années, il en fut fait Maitre & Docteur (*l*), comme l'on parloit alors. Il l'enſeigna pendant longtems (*m*) ; & l'on aſſure, que le concours de ſes Auditeurs étoit prodigieux (*n*). Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, qui ne ſe trouvent qu'en manuſcrit, & dont je donnerai ci-deſſous les Titres (*B*). Son grand attachement aux opinions d'Ariſtote l'a fait accuſer d'Héréſie (*o*) ; & ſa trop grande ſubtilité dans la Diſpute lui attira apparemment des ennemis : peut-être même eſt-elle cauſe qu'on l'a accuſé d'orgueil (*p*), d'impiété, & d'irréligion, & qu'on a débité qu'il en avoit été puni miraculeuſement (*C*). On a réfuté cette tradition ; &

(*l*) *Voyez ci-deſſous Citation* (10) *&* (16). Henr. de Gandavo de Script. Eccleſiaſt. *Cap. XXIV.*

[*m*] Trithemius de Script. Eccleſiaſt. *pag.* 191. Val. Andreæ Biblioth. Belgica, *pag.* 811.

[*n*] *Voyez ci-deſſous Citation* (10).

[*o*] *Duos tantùm vi . . . . Scriptis ſuis ſequitur Ariſtotelem, à multis moderni Hæreſeos arguitur.* Henr. de Gandavo de Script. Eccleſ. *Cap. XXIV.* Launoius de variâ Ariſtotelis Fortuna, *Cap. VII, pag.* 61, 62. Rapin, Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote, *pag.* 287 : *il y eumme mal vêtre Auteur Sumon de Tournè Profeſſeur de Theologie. On auroit donc dû le placer avec* Abailard, Gilbert de la Porrée, David de Dinant, *&* autres, *dans la Synopſis de Hæreſibus ex Philoſophia Ariſtotelico-ſcholaſtica orta, que eſt* Obſervat. Halenſ. *Tom. XV, pag.* 173.

[*p*] Pantin Docteur Tarace de Gente ſuperbus, *dit à ſa mort qu'il avoit* Lucas Loſſius, *cité dans les* Joco-Seria Melandri, *pag.* 9. *Voyez les* Obſervationes Halenſes, *Tom. I, pag.* 70.

(*B*) *Je donnerai ci-deſſous les Titres* de ſes Ecrits.] Je les donnerai d'abord tels qu'ils ſe trouvent dans le Catalogue des Ecrivains Anglois de Baléus ; mais, comme ce qu'il en dit eſt aſſez peu ſatisfaiſant, je noterai enſuite ceux dont j'aurai trouvé quelque expoſition plus particuliére.

Summa Theologiæ Lib. I.
Inſtitutiones divinæ Paginæ Lib. I.
Sententiarum Quæſtiones Lib. IV.
Quæſtiones quædam Lib. I.
Quæſtiones aliæ Lib. I.
In Symbolum Athanaſii Lib. I.
In Boethium de Trinitate Lib. I.
De Rerum Naturis Lib. I.
De Chriſtiana Doctrina Lib. I.
Lectura Scholaſticæ Lib. I. (8).

[*q*] Baleus de Scriptor. Anglic. Cent. III, Cap. XLVII, pag. 243. Gesneri, Epitome, pag. 710. Voyez auſſi Valer. Andreæ Bibliotheca Belgic. *pag.* 813, 814, & Cave Hiſt. Litter. Script. Eccleſ. *pag.* 624.

Voici quelques-uns de ces Titres plus clairement expoſés, & plus exactement détaillés, par Caſimir Oudin, qui croit avec aſſez d'apparence de raiſon, que la *Summa Theologiæ*, & les *Sententiarum Quæſtiones* ou la *Summa Quæſtionum in Sententias*, comme il parle, ne ſont qu'un ſeul & même Ouvrage. Peut-être en eſt-il auſſi de même de quelques-uns des autres.

I. *Magiſtri Simonis Tornacenſis Inſtitutiones in Sacram Scripturam.*

C'eſt ſans doute ce qui eſt appellé par Baléus, *Inſtitutiones divinæ Paginæ*. Il y en a pluſieurs Manuſcrits dans les Bibliothéques d'Angleterre (9).

[*r*] Oudin Comment. de Scriptoribus Eccleſiaſt. *Tom. III, col.* 29. *C'eſt probablement le Livre* Magiſtri Simonis qui appellatus QUARE, *dont il eſt parlé dans une Lettre* de Modo & Ordine legendi S. Scripturam, *publiée par les PP.* Marrenne & Durand *dans leur* Theſaurus Anecdotorum, *Tom. I, col.* 486-495 ; & qu'ils croient *de l'année* 1170, *ou environ.*

II. *Commentarius in Symbolum Athanaſii, edit. a Magiſtro Simone, Tornacenſis Eccleſiæ Canonico, & nobili Pariſienſi Civitatis Doctore :*

ou bien,

Expoſitio Symboli [*Athanaſiani,*] *per Simonem Tornacenſis Eccleſiæ Canonicum & Pariſienſem Doctorem.* Incipit : *Apud Auctoritatem, Argumentum eſt Ratio facientis Fidem ; ſed apud Chriſtum, Argumentum eſt Fides faciens Rationem.*

Il y en a deux Manuſcrits à Paris : l'un dans la Bibliothéque du Roi, num°. 3003, ancien de 400 ans ; & l'autre dans la Bibliothéque de St. Victor, Lett. SS. 18. (10).

[*s*] *Idem, ibidem, col.* 30. Le Pére Labbe, Biblioth. Manuſcriptorum, *pag.* 25, où il indique un troiſiéme, auſſi-bien qu'un de ſes Queſtionis variæ.

III. *Summa Theologica Magiſtri Simonis*, quæ procedit per Quæſtiones ; ſeu *Summa Queſtionum in Sententias.* Incipit : *Sunt legitimi in Orthographie D Literæ medius inter Th aſpiratum & T lene, ... unde Theologia quaſi Dealogia, id eſt Sermo de Deo vel Deorum &c.*

Il y en a une Copie dans la Bibliothéque de Mr. Colbert à Paris, num. 4314, ancienne de 400 ans (11).

[*t*] *Idem, ibid. col.* 29, 30.

Le Livre *de Rerum Naturis*, que Baléus lui donne, & qu'aucun autre ne lui attribuë, eſt peut-être celui de Thomas de Cantimpré, ſon Contemporain & ſon Compatriote, ſous le même titre. Le Père Labbe, Guillaume Cave, & Jean Godefroi Olearius, l'ont cru perdu (12) : mais, François Swertius, & Valére André, nous aſſurant poſitivement qu'il étoit de leur tems en manuſcrit entre les mains de George Colvenerius qui a donné au public le *Bonum Univerſale ſeu de Apibus Libri II* du même Auteur (13), il eſt fort probable qu'il ſe trouve encore aujourd'hui dans quelqu'une des Bibliothéques des Païs-Bas ; & je viens de remarquer dans les *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti*, des Pères Quetif & Echard, Tome I, page 251, qu'il ſe trouve, non ſeulement dans la Bibliothéque du Roi de France, mais encore dans trois ou quatre autres Bibliothéques de Paris.

[*u*] Labbe de Script. Eccl. Tom. II, *pag.* 440. Cave Hiſt. Litter. Script. Eccleſiaſtic. *pag.* 624. Oleatius Bibloth. Eccleſiaſt. *Tom. II, pag.* 207.

[*x*] Fr. Swertii Athenæ Belgicæ, *pag.* 492. Val. Andreæ Bibloth. Belgica, *pag.* 811.

(*C*) *On l'a accuſé d'impiété & d'irréligion, & . . . . . d'en avoir été puni miraculeuſement.*] Quantité d'Auteurs ont parlé de cela (14) ; mais, les deux principaux & les plus anciens ſont Matthieu Paris, Bénédictin de l'Abbaie de St Alban en Angleterre, & l'un des plus célébres Hiſtoriens de ce Royaume ; & Thomas de Cantimpré, Chanoine Régulier, Dominicain, & puis enfin Evêque ſuffragant de Cambra. (15). Je rapporterai ce qu'ils en diſent l'un & l'autre. *Iſtius quoque dicbus*, dit le premier ſous l'année 1201, *quidam Magiſter Pariſienſis, Natione Francus, nomine* Simon, *ſegnemento* Chur.ay, *ingenio capaciſſimus & memoria tenaciſſimus, cum per decennium Scholas Artium nobiliſſime rexiſſet, utpote in trivio & quadrivio, id eſt in ſeptem Artibus liberalibus peritiſſimus, ſe contulit ad Theologiam, in qua cum annos paucos defudaſſet, adeo profeciit, quod dignuſſime Cathedram aſcendit Magiſtralem. Legit igitur ſubtiliter valde, & ſubtilius diſputavit ; Quæſtiones difficillimas & inauditas ſolvendo & eleganter dilucidando : tot habuit Auditores, quot ampliſſimum Palatium potuit continere. Una igitur die cum, cum nimis profundè Rationibus in medium propoſitis de Trinitate ſubtiliſſime diſputaret, & dicta fuiſſet Determinatio usque in craſtinum, omnes Theologi Scholares in Civitate pramuniti ad audiendum tot quæſtionum inexplicabilium ſolutiones ad ipſius famoſam Scholam certatim & catervatim confluxerunt. Determinavit igitur Magiſter omnes pretactas quæſtiones, & quæ videbantur omnibus inamobabiles, tam dilucide, tam eleganter, tam catholice, ut omnes Auditores redderet ſuper-factos. Et poſt Determinationem accéſſerunt quidam ipſius familiariores & ad diſcendum aviditores, poſtulantes à Magiſtro ut eo dicente quæſtiones literis commendarent : dixerunt namque, indignum eſſe & jacturam irreſtaurabilem, ſi memoria tanta Scientia deperiret. Quibus ipſe elatus, & major ſibi ſe, ait, ſenſus ſublevatis, & temere ſolutus in cachinnum : O ! Jeſule, Jeſule ! Quantum in hac quæſtione confirmavi Legem tuam & exaltavi, profecto ſi malignando & adverſando vellem, fortioribus Argumentis & Rationibus ſcirem illam infirmare & deprimendo improbare. Et hoc dicto, elongavit penitus obnubilus, non tantum mutus, ſed idiota & ridiculoſe infatuatus : nec poſtea legit, vel determinavit ; & factus eſt in ſibilum & deriſum omnibus qui hoc audiverunt. Vir igitur intra bicuimum didicit literas cognoſcere, & ultione adjuvantulum mitigata, a filio ſuo quodam edocente, vix potuit Pater noſter & Symbolum diſcere, continere,*

[*y*] Matth. Paris, Thom Cantipratanus, Polydorus Vergilius, Baleus, Jean Couſin, Spondanus, Caſe, & divers autres.

[*z*] Conſtat-ceci dans la Epiſtola Juſtificatoria erga Cancellarium Epiſcopi. Labbe de Scriptor. Eccleſiaſt. *Tom. II, pag.* 431.

& l'on a ſoutenu, qu'elle n'eſt provenuë que de l'envie des Eccléſiaſtiques & des Moines

tinere, & balbutiendo pronunciare. Hoc igitur Miraculum multorum Scholarium ſuppreſſit arrogantiam, & jactantiam refrenavit. Hæc vidit Magiſter Nicolaus de Fuly, *vir magnæ Authoritatis, qui noſtræ Epiſcopus Dunelmenſis factus fuit; ex ejus relatu & certo teſtimonio hæc literis commendavi, eodem Epiſcopo ſuadente, ne vetuſtas tantum Miraculum aboleret* (16). Sans être tombé dans un ſi déteſtable excès, diverſes autres Perſonnes ont malheureuſement éprouvé la même affliction, de perdre entièrement tout ſouvenir, & d'être réduites abſolument à l'imbécillité, par quelque chagrin conſidérable; par exemple, Albert le Grand, comme le remarque Poſſevin, *de Ingeniorum Cultura*, Cap. X: & le célèbre George de Trebizonde, dont on peut lire la déplorable ſituation, & ſa cauſe, dans ſes *Eloges*, publiés par Paul Jove, & par Jean Jaques Boiſſard. Mais, ſans inſiſter plus long-tems ſur cette conſidération, n'a-t-on pas vû le fameux Du Perron avancer depuis une impiété tout-à-fait ſemblable, mais néanmoins incomparablement plus horrible; puiſque, non content de diſputer ſur une ſpéculation incompréhenſible & inexplicable, touchant laquelle il y a toujours eu des conteſtations très violentes, & que pluſieurs Sociétés Chrétiennes ont toujours fait profeſſion de ne point admettre, il oſa nier poſitivement le Dogme de tous le plus clair & le plus indubitable, le fondement & la baze de toute Religion, en un mot l'Exiſtence de Dieu même? Ce fut lors qu'il eut la hardieſſe, dirai-je, ou l'impudence de dire à Henri III lui-même: *Sire, j'ai prouvé aujourd'hui, qu'il y a un Dieu; demain, s'il plaît à vôtre Majeſté, ... je vous prouverai par raiſons auſſi bonnes, qu'il n'y en a point du tout* (17). Mais, bien loin d'être puni comme Simon Thurnai d'un ſi abominable Diſcours, on l'a vu s'élever de plus en plus au-deſſus de ſa condition, remplir avec éclat les Poſtes les plus éminens de l'Etat & de l'Egliſe, & devenir Ambaſſadeur, Conſeiller d'Etat, Grand Aumonier de France, Evêque, Archevêque, & enfin Cardinal: &, ſi la punition de Simon Thurnai étoit une choſe bien certaine & bien avérée, on pourroit beaucoup plus judicieuſement appliquer à ces deux Hommes la penſée de Juvenal,

Commiſtum eadem diverſa crimina Fato,
Ille cruenco Pretium Sceleris tulit, hic Diadema (18),

qu'un Bel-Eſprit du dernier Siècle ne l'a appliquée au Duc de Monmouth, & au fameux Roi Guillaume (19); & qu'on avoit autrefois paraphraſée ainſi, à l'occaſion du Supplice du Maréchal de Biron, & de la Délivrance du Comte d'Auvergne, ſous Henri IV:

O, grand Dieu, quelle iniquité!
Deux Priſonniers ont mérité
La peine d'un même ſupplice.
L'un, qui a toujours combattu,
Meurt redouté pour ſa vertu:
L'autre vit pour l'amour du vice.

Moreri a fait uſage du mot THURNAT de cet endroit de Matthieu Paris, & l'a exactement cité; mais, ſelon ſa coutume, il l'a falſifié, en changeant les Expoſitions de Thurnai ſur la Trinité, en *Theſes de l'Incarnation du Verbe*, & en y ajoûtant que ſon Fils fut obligé de l'abandonner en lui diſant, *Quare de Cœlo recidiſti Lucifer?* Circonſtance, dont cet Auteur ne parle point du tout. C'eſt ainſi, que les faits Hiſtoriques, de même que les Ruiſſeaux & les Rivières, ſe chargent très ſouvent de nouvelles particularités, à meſure qu'ils s'éloignent de leur ſource.

Le témoignage de Thomas de Cantimpré eſt tout différent de celui de Matthieu Paris, & n'en mérite que mieux d'être exactement cité. Le voici donc, tiré du *Bonum Univerſale de Apibus, ſeu Miracula & Exempla ſui Temporis, ex Editione & cum Notis Georgii Colvenerii*, imprimée *à Douai, chez Balth. Beller*, en 1605, *in* 8°, Livre II, Chapitre XLV, Article V. NON TRANSGREDIUNTUR TERMINOS CONSTITUTOS. *De Simone Tornacenſi, Doctore Pariſienſi, ſuperbo & incontinente, qui, poſt blaſphemiam, mirabiliter à Deo percuſſus eſt.* „Quam vera autem, & quam efficax ſit illa ſententia Iſaiæ: „ *Confundentur omnes pioſtentes & texentes ſubtilia*, evidentiſſimo exemplo, ſub noſtro fere „ tempore videmus. Magiſter SIMON DE TORNACO, Pariſiis in Theologia regebat, & erat excellens ille ſuo tempore; ſed, contra decentium „ talis Officii, ſupra modum incontinens & ſuperbus. Hic, cum ſuper omnes Doctores Civitatis „ Auditores haberet, & in Schola coram omnibus „ de humilitate altiſſimæ Doctrinæ Chriſti quæſtionem, Diſputatione præhabita, terminaret, in „ fine tandem, datus in reprobum ſenſum, in execranda contra Chriſtum blaſphemiæ Verba prorupit. *Tres ſunt*, inquit, *qui Mundum, Sectis ſuis & Dogmatibus ſubjugarunt*, Moſes, Jeſus, & Mahometus: *primo* Moſes *Judæorum Po-*

(16) Matthæi Paris Hiſtoria Anglicana, *Lond. Wilk.* pag. 190, *Editionis Tigurinæ ex Officina Frœſchoveriana*, 1589, *in folio.* Voldoni vergile *du ſien homme de toute autre affaire*, Cum plus æquo ſub glomeratorum Doctorum, imperante Literas ita oblitus eſt, ut reddi- mus pœnitus ſit effectus. *Voyez ſon* Hiſtoria Anglicana, *pag.* 222, *Editionis Baſil. apud Ioannem*, 1546, *in folio.* *Elle ſe trouve pour-tant plus au long dans un Manuſcrit, intitulé* Mammones aliquot ex Legendis; inter alia de Magiſtro SIMONE DE TORNACO, qui Lectiones de Trinitate blaſphemo & deteſtabili Concluſione abſolvit, & *qui ſe voit encore à Oxford parmi ceux de Chevalier Bodley. Voyez le* Catal. MSS. Angliæ, *Tom. I, pag.* 500, *num.* 1078, &c.

Del Rio, n'a *pas manqué de la copier mot pour mot dans ſes* Diſquiſitiones Magicæ, *pag.* 209, & *de la terminer par cette ridicule Addition*: Sic Obſtrictionem ſortis Deus Immiſſionis quadam per Angelorum ruinam induxit, &c. Théophile Spizelius *le raconte auſſi dans ſon* Felix Literatus, *pag.* 138 & 415, où il ne met *point* de Nom.

Mifes ille Simon Thurranus Anglus, ... cum Dialecticus eſſet acutiſſimus, & Liberalium Artium in Academia Pariſienſi magni nominis Profeſſor, aſt Scientia *quæ inflat* plenior quam ea quæ ædificat, renuentibus ſe Scholæ jactitare non eſſet veritus, ſe totam Chriſti Legem ferro, ſed improbando poſſe nouvertam annihilare, ita obſtrictione ſubiata ſunt perſuaſus, ut Rlementorum Literariorum plane ignarus ne quidem Orationem Dominicam ampliùs pronunciare potuerit; *mais à la page* 356, il *ſe contredit de propos en abrégé le Récit de* Matthieu Paris. *Ce même Récit ſe trouve auſſi dans les* Nodes Cenanvianæ Martini Gruchardi, *pag.* 421; *dans le* Hiſtoire Philoſoph. *de* G. Hornius, *pag.* 390, *dans la* Preface de J. B. Mencken *ſur ſes* Anaſecta de Calumniatæ Literatorum, *pag.* 18; *& ſans doute en divers autres endroits: car, c'eſt-là de ce merveilleux dont les Compilateurs ſe chargent volontiers. Selon* Jean Bayon, *Dominicain du XIVe. Siècle, dont l'Hiſtoire Mediæ Monaſterii ſe trouve ſouvent citée dans le II. Volume des* Annales Ordinis S. Benedicti *de P. Mabillon, cette affaire ſeroit bien plus ancienne, & de l'année* 1222. *Mais, toutes les auteurs circonſtances dont les mêmes, il eſt à croire qu'il s'eſt trompé pour le tems. Quoiqu'il en ſoit,* Jean Pitſeus de Scriptoribus Angliæ, *pag.* 492, & William Nicolſon English Hiſtorical Library, *pag.* 158, *font de* Nicolas Fuly, *un Homme qui dès ſa jeuneſſe s'eſt appliqué à écrire l'Hiſtoire; ce qui pourroit bien n'être uniquement fondé que ſur ce qu'en raconte lui Matthieu Paris. Mais, malheureuſement pour ces deux-ci,* Fabricius *a remarqué,* Bibliotheca Latina med. & inf. Ætatis, *Tom. V, pag.* 310, *qu'on ne trouve aucun Evêque de Durham de ce nom, ni dans* Godwin, *ni dans les autres Hiſtoriens de l'Egliſe d'Angleterre; ce qui donne une terrible atteinte à toute cette Hiſtoire.*

(17) Journal de Henri III, *ſous l'an* 1582, *pag.* 66; *ou Mémoires de Pierre de l'Eſtoile, Tom. I, pag.* 172. Spizelius, Felicis Literati, *Comment. I, pag.* 118, *ſe trompe, lorſqu'il dit que ce fut en préſence de Henri IV, que Du Perron avança cette impiété; &* Maimbourg, Hiſt. Stephanum. *pag.* 177, *le fait mal-à-propos dès lors Evêque d'Evreux. Elle lui fut bien vivement reprochée un jour par l'Avocat Général* Servin; *qu'il auroit dû traiter d'ignorant. Il eſt vrai, lui répondit cet illuſtre Magiſtrat, que je ne ſuis pas aſſez ſavant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu. Voyez les* Memoires Hiſtoriques d'Amelot de la Houſſaie, *Tom. II, pag.* 117, 118. *Et qu'il auroit, & ſoutenu même, dans le* Portergerus, *pag.* 320 & 321, *n'eſt guéres moins irreligieux, ni moins condamnable.* C'eſt une fable, *dit-il*, de vouloir prouver la l'immortalité de l'Ame. *Dès l'année* 1602, Daniel Tilenus, *Profeſſeur en Théologie à Sedan, l'avoit publiquement accuſé d'Athéiſme, & de n'être venu à bout de pouvoir également ſoutenir quatre Religions différentes, la Romaine, la Réformée, l'Anabatiſte, & l'Arienne. Voyez ſa juſtification & Déclaration du tout que porte l'Ecrit de l'Evêque d'Evreux, de l'Inſuffiſance & Imperfection de l'Ecriture Sainte, &c. imprimé à la Rochelle, chez Haultin, en* 1602, *in* 8. *Auſſi dans ſon propre parti, quelque haut rang qu'il y tint, le regardoit-on avec peu d'eſtime, qu'on ne daigna pas lui faire une Oraiſon funèbre, comme le remarque très bien l'Auteur de la Vie de Mr. du Pleſſis, pag.* 456 o *ſemblable en cela à une des premières Proteſſes de la Cour de France de ces dernières fois, dont on n'oſa parler le nom en chaire, quelque prodigue qu'en y fut de flatteries & de menſonges en pareille occaſion. Au reſte quelques Cenſeurs trop ingénieux ont voulu poiſer la ſubtilité ſur ce qu'il diſoit quelque-fois le fameux Roman d'Amadis de Gaule: mais on ſait aſſez que Balzac nous affirme dans la XLII. de ſes* Lettres Latines, *adreſſée à Corneau, Evêque de Lizieux, pag.* 751, *qu'il ne le faiſoit que pour ſe délaſſer d'un travail plus ſérieux; & cela, à l'imitation de St. Chryſoſtôme, & de St. Jérome, qui liſoient dans les mêmes vue, l'un Ariſtophane, & l'autre Plaute. Enfin, il n'étoit point le ſeul, ni le premier, qui eut été avancer ces ouvrages Paradoxes de l'Exiſtence & de l'Immortalité de Dieu. Dès* 1564, *le célèbre Jean Muldanat, Jéſuite, n'avoit point hésité à l'avancer dans une Leçon publique; Depuis deux mots ce ſit, dit Erienaud Paſquier dans ſon* Plaidoyer contre les Jéſuites, *inſéré dans le Chaſtre XI. III. du III. Livre de ſes* Recherches de la France, *pag.* 935 — 938, voûte Metaphyſicien Maldonat a voulu, par une de ſes Leçons, prouver un Dieu par raiſons naturelles; & en l'autre, par mêmes raiſons, qu'il n'y en a point.

(18) Juvenalis, Satyra XIII, *Vſ.* 104, 105.

(19) St. Reſt, Oeuvres mêlées, *Tom. III, pag.* 79. *Cette penſée ſe trouve auſſi ſur une Médaille de ce tems-là. Voyez* van Loon, Hiſt. Metalliq. des Pays-Bas, *Tom. III, pag.* 402, 403.

nes de ce tems-là (*D*). Quelques Ecrivains prétendent, que le Traité *de tribus Impostoribus* ne doit, ou son existence, ou tout le bruit que son Titre a fait dans le Monde, qu'à une pensée libertine & impie de nôtre Simon de Tournai; ce que je remarque d'autant plus volontiers, que cela m'a donné lieu de rapporter ailleurs quelques particularités nouvelles touchant ce fameux Ouvrage (*q*).

(q) Voiez ci-dessus l'Article IMPOSTORIBUS.

On

„ *Populum infatuavit*; *secundo* Jesus Christus, *a* „ *suo nomine Christianos*; *tertio* Mahometus *Gen-* „ *tilem Populum*. Nec mora, exertis oculis, pro „ humana voce mugitum emisit, & Epilepsia ita- „ tim ejus in terram, die tertio ejusdem Mortis „ vindictam accepit. Plaga ergo insanabili cum „ percussit Omnipotens, & omni Scientia, usque „ ad prima Literarum Elementa, privavit: & gra- „ viori quidem in anima cum hac plaga percussus „ est, cum usque in diem mortis suæ quasi mu- „ tus comparatus est jumentis insipientibus, & in „ luxuriæ fœditate permansit. Et vide Supremæ „ Admirationis miraculum: Aleydem, fornica- „ riam concubinam suam nominare poterat, & scie- „ bat, *Bocinum* vero de *Ternitate*, qui juxta eum „ ad spectaculum ponebatur, quem olim corde „ tenus fecerat, post inditam plagam, nec nomi- „ nare poterat (20). *Non ergo temere egrediaris Termi-* „ *nos constitutos* (21), sed piam modum semper habeas „ in Scripturis." Jean Cousin, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Tournai, a traduit cela en François, dans son *Histoire* de cette Ville, & en a retranché le commencement & la fin. „ Maistre „ Simon de Tournai," dit-il, „regentoit en Théologie à Paris, & estoit excellent en son tems; „ mais (qui estoit chose fort mesléante à son Office) fort incontinent & superbe. Or, comme il avoit plus d'Escholiers que tous les autres Docteurs de Paris, & avant fait une dispute en l'Eschole, determinoit publiquement la question de l'Humilité de la très haute Doctrine de Christ, enfin estant livré en sens réprouvé se mit à dire en outrecuidé des paroles éxécrables de blasphême contre Jésus-Christ. *Ceux qui ont subjugué le Monde par leurs Sectes & Enseignement sont* (dit-il) *trois*; *à sçavoir*, *Moyse*, *Jésus-Christ*, *& Machomet*. *Premièrement*, *Moyse a fait decevoir sol le Peuple Judaic*. *Secondement*. *Jésus-Christ*, *les Chrestiens*. *Tiercement*, *Machomet*, *le Peuple Gentil*. Aussitôt qu'il eut proféré ces paroles, il eut les yeux tout troublez, au lieu de parler en Homme, beugloit comme un Bœuf; & incontinent, par une Epilepsie (qu'on appelle le Mal de St. Jean,) estant jetté par terre, le troisiéme jour de cette maladie reçut la vengeance. Le Tout-Puissant donc le frappa d'une plage incurable, & le priva de toute Science, jusques aux Lettres de l'A, B, C; &, avec ce, fut le plus griefvement atteint en son ame, ven que jusques au jour de sa mort, comme s'il eut esté muet, il a esté comparé aux Bestes sans entendement, & est demeuré en la vilenie de la luxure. Et voyez ce qui est le plus esmerveillable de tout, il pouvoit & sçavoit bien nommer Aleyde, sa Concubine & Paillarde, mais, quant au Livre de Boece de la Trinité (22), qu'on avoit mis auprès de lui, afin qu'il le regardast, lequel il avoit le tems passé leeu par cœur, après qu'il eut receu celle punition il ne le sçavoit nı ne le pouvoit nommer (23)." Genre de supplice burlesque & risible; qu'un voluptueux, tel qu'on le dit, devoit considérer bien moins comme un châtiment, que comme une récompense: & qui dénote incomparablement mieux la folâtre & le peu de jugement de ceux qui l'ont imaginé, que la réalité de leur prétendu Miracle. Telle étoit en quelque sorte l'étrange punition, qu'on infligeoit autrefois aux Femmes débauchées, *par plus grand embrassement de paillardise*, & en les *enfermant en certaines Logettes publiques*, où on leur *permettoit d'assouvir impudemment leur lubricité avec tous venans garnis & accommodés de jeunettes* pour se faire entendre: Punition, plus abominable encore que scandaleuse, incomparablement plus propre à perpétuer le crime qu'à le détruire, & de l'abolition de laquelle on est redevable à la sagesse & à la piété de l'Empereur Théodose (24). Brantome, qui cite cette odieuse singularité de la manière dont on veut de le voir, ne le fait qu'en plaisantant indécemment sur une plus criminelle encore; sçavoir le supplice infame auquel le sanguinaire Duc de Montpensier soumettoit toutes les Huguenotes qu'il pouvoit attraper, en les livrant à son Guidon. Moniz. Struve n'avoit point vu ce passage de Thomas de Cantimpré, quoi qu'il le cite; puisqu'il prétend que Simon de Tournai n'a point parlé de Mahomet, & qu'il ne peut point être l'Auteur de l'Apophtegme des trois Imposteurs. *Licet . . . . . evomuerit in Christum blasphemias*, *ex eo tamen non sequitur quod illum esse dixerit Impostorem . . . . . Ipsum sacrosse se Christi Legem improbando posse annihilare*, *blasphemia hæc est acerrima*; *sed non ideo Auctor sententiæ de tribus Impostoribus*. *Multa evomuit contra Legem Mosis & Christi*, *quæ licet eo forsan duci posset*, *non tamen ipsa Apophtegmatis sunt verba de quibus agimus*, *cum nihil de Mahomete Sarracene ab eo effatum dicatur*, *qui tamen tertium locum in Apophtegmate occupat* (25). Après ce qu'on a vû ci-dessus, il n'est pas besoin d'insister sur le peu de solidité de cette critique.

(20) Simile est Exemplum de quodam Leone, in Cæsar [Cæsario ocreæ Heisterbacensi] Libr. I, Cap. XV.

(21) Proverb. XXII, 28.

(22) Il avoit fait un Commentaire sur ce Livre. Voiez ci-dessus Citation (15) & (16).

(23) Histoire de Tournay par Jean Cousin, *imprimée* à Douay, chez Marc Wyon, en 1620, in 8. 4 Volumes, *Tome IV*, *pag.* 1. Jacques Meschinot récite à peu près les mêmes choses en ces termes: Habes exemplum in quodam Simone de Tornaco, Parisiis celebri Theologo Doctore. Hic habuit de humiliroti Doctrinæ Christi, in Cenáculum (*Sensum*) septiformem datos, dixit *Deo esse*, qui *Mundum Sathanæ fuit subjugaturus*, *Mosen*, *Christianos*, *Machometanos*; *Mosen incitavisse Judæos*, *Christum Christianos*, *Machometum Gentiles*. Sed statim, exertis oculis, pro Humana voce mugitum emisit, & Epilepsia illico in terram, die tertio vindictam accepit, mutusque mansit, nec nominans nisi Aleidem (*Aleidam*) suam Concubinam. Ecce, in hac Homine, ex superbia erroris, ex ipsorum blasphemia horribili, & despectus omnium, Christi fuisse & Prophetarum. *Voiez ses* Horæ Pœnitentiæ & Confessionis, *Tractatu I*, *Lectione VI*, *Pœnitentia II*. *Voiez en trente autres ont depuis fervidement transcrit tout cela sans la moindre petite défiance de la réalité d'une si extraordinaire imposture.*

(24) Brantome, Hommes illustres François, *Tom. III*, *pag.* 201, 211. *Il se contente d'indiquer* l'Historien Nicephore. *Il pouvoit citer présentement le Charlier XVIII. du V. Livre de* l'Histoire de l'Eglise de Socrate.

(25) Struvii Introductio de doctis Impostoribus, *pag.* 12.

(26) *Idem*, *ibidem*, *cap.* 30; *qui cum* Collenucius, Hist. Neapolit. *Libr. IV*, *pag.* 155, *in Fr.* II. Historia Austriali. *Il a mis apparemment ce dernier mot pour Autrichi; car, il n'y a point d'Hist. Austriale parmi les Ecrits de ce Pape: mais, ce n'est-là qu'une faute bien légère en comparaison de celles d'avoir fait de* Frédéric Blackenian le *Commentateur de* Conrecille van Bik de Differentiis Juris Civilis & Canonici Indicium, *dans sa* Bibliotheca juridica, *pag.* 198, *puisque c'est tout le contraire; & d'avoir nommé pris le Roman d'*Heliodore *pour une Histoire de l'Empereur d'*Ethiopie. *Voiez* Struvii Biblioth. Histor. *pag.* 266. *Je viens de remarquer la même faute dans la* Biblioth. Hohendorfiana, *Tom I*, *pag.* 61, *& dans l'*Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental de Antonio de Leon, *pag.* 45. *Il est en quelque sorte plus excusable en ce qu'il ne l'indique que sous le nom de son Traducteur de Grec en Latin*, Estevillan Vasquricio Historia de Etiopia, *& qu'il a pu croire qu'il s'agissoit là d'un autre Ouvrage que de celui d'*Heliodore. *Il n'en est pas de même d'une prétendue* Bibliothèque Militaire, *qui seroit mieux intitulée* Bibliotheque, *si l'on met pag.* 5 *non seulement* Heliodore, *mais même* Herodien, *parmi les* Historiens des Juifs, Egyptiens, & Assyriens. *Et de Castenaye, qui dans sa* Chronologie Universelle Historique Lexicographique Raisonnée tabulaire, *pag.* 16, *met au rang des* Historiens d'Alexandre, Ulpien *ou* Saint *l'Historien* Diodorus Siculus *ou* de Jean Henri Ochs, *qui n'a parlé que d'auteurs différens*, Compilateurs & Commentateurs du Droit Civil & Ecclésiastique des Juifs, *& d'*Antoine Terrier, *qui, dans son* Histoire des divers Princes Chrétiens, *a commencé près pour un Prince réel d'*Abdallonas *l'*Abulonas de Jésus Contreras, *qui n'avoit donné ce nom qu'à un Etre imaginaire dans un Livre de Gouvernement Civil.*

(27) C'est-à-dire les deux passages de Matthieu Paris & de Thomas de Cantimpré, *qu'on vient de lire dans la Remarque précédente.*

(28) Oudin Comment. de Script. Eccles. *Tom. III*, *col.* 18, 19, 27.

(*D*) *On a réfuté cette tradition*, . . . comme l'effet de l'*envie des Ecclésiastiques & des Moines de ce tems-là.*] Je ne ferai que transcrire cette réfutation dans les propres termes de l'Auteur: me contentant d'observer, que l'exemple des Calomnies répandues si abondamment contre Abailard, & les Persécutions auxquelles cet Homme illustre fut continuellement exposé de la part du Clergé & des Moines de son tems, rend fort vraisemblable tout ce que l'Auteur dit ici de la haine & de l'animosité des Ecclésiastiques contre Simon de Tournai; & que cela confirme très bien cette maxime du Pape Pie II, qui devoit parfaitement bien les connoître: *Nihil videlicet excellentiæ malum in Ecclesia Catholica patrari*, *cujus primo Origo a Sacerdotibus non dependeat* (26). Mais, laissons parler nôtre Auteur. *Quamvis hanc* (27) *a duobus sat celebribus Scriptoribus referantur*, dit-il (28), *parissima tamen esse mendacia*, *vel fabulas temere in vulgus & promiscuam plebem ab Æmulis Simonis sparsas opinor*. *Nam*, *quoad Matthæum Pari-*

On parle d'un autre SIMON THORNAYE, Bénédictin de l'Abbaïe de Ramſey, & grand Diſputeur de ſon métier : mais, peut-être ne s'agit-il encore là que du même Homme ſous le même nom diverſement altéré (*E*).

SOU-

Pariſienſem Autorem Auctum, non dubito quin Hiſtoriam hanc animadverit ſibi factam à Nicolao de Fuly, ſed hunc Nicolaum ſuiſſe deceptum ab aliquo mendace, qui, cum eum ad ſtupenda ejuſmodi credenda facilem & promptum videret, hanc ipſi Fabulam in prandii forſan apud eum accepti ſolutionem porrexit & enarravit. Quantum vero ad autoritatem Thomæ Cantipratenſis, ipſa tam modica apud graves bodierni judicii viros & tam languida eſt, ut ex ejus relatu certum nihil concludi poſſit. Nam Libri ejus de Apibus tam plenæ ſunt miraculis undique corraſis & mutuatis quæ ſolus narrat, tam infarti ſtupendis, ut apud ſolas mulieres, easque anilis ac delirantes, pdem duntaxat obtineant. Præterea ambo iſti, hujus unius Miraculi *Narratores, in nullo conveniunt, pro mendacium more, vel iſtorum certe omnium Autorum qui ſtupenda ex aliena fide ſeu ex alterum relatu conſcribunt. Nam*, I. *Matthæus Pariſienſis vult, peccatum ejus fuiſſe* Jactantiæ & Præſumptionis : *at Thomas Cantipratenſis vult fuiſſe* Blaſphemiæ in Jeſum-Chriſtum. II. *Matthæus Pariſienſis, eo quod dixiſſet*, O ! Jeſule, Jeſule, &c. *ut ſupra* Cit. (16) : *Thomas autem Cantipratanus, quod dixiſſet*, Moïſes primo Judaïcum Populum inſtituit, ſecundo Jeſus-Chriſtus ſuo nomine Chriſtianos, tertio Gentilem Populum Mahometus. III. *Matthæus Pariſienſis ſolam vindictæ ſeu punitionis divinæ cauſam allegat* Præſumptionem & Superbiam : *at Thomas Cantipratanus duas cauſas, illasque ab allegatu prorſus diverſas*, Blaſphemiam *nempe & Luxuriam*. IV. *Narrat Matthæus Pariſienſis Simonem aliquem & matum factum*, Ultioque aliquantulum initigara, ... vix potuiſſe *Pater noſter & Symbolum* diſcere, retinere, & balbutiendo pronuntiare : *at Thomas Cantipratanus* . . . . ſolum Aleidis concubinæ ſum nomen pronunciare potuiſſe, ut nec Boctium quidem olim libi familiariſſimum nominare poſſet (29). V. *Denique, ejuſdem viri meminit Henricus Gandavenſis, Tornacenſis ipſe Archidiaconus, qui ex viſu atque etiam auditu ſaltem Simonem Tornacenſie Eccleſiæ Canonicum noſſe poterat : . . . . ut fuiſſe quidem ſubtiliſſimum, & acriorem quam par eſſet Ariſtoteliceæ Doctrinæ Sectatorem ; ſed plagam istam eſſe ei inflictam non memorat . . . . . Licet igitur ex veterum Scriptorum relatu hæc firmata ſint, ſomnia tamen Monachorum puto, quos vel vulgi rumor vel relatio ſimpliciis alicujus viri decepit, in magnum Famæ Simonis de Tornaco diſpendium . . . . Mendacitates potiſſimum Ordines hac in parte liberales ſemper fuerunt, qui, quatquot ſibi adverſarios experti ſunt, hos omnes Hæreſeos vel aliorum impiiſſimorum criminum inſimularunt . . . . . De Magiſtro autem Simone Tornacenſi, celeberrimo & ſubtiliſſimo in Academia Pariſienſi Sacræ Theologiæ Profeſſore, multa poſt modum apud indoctam Plebem ſparſa ſunt ut magni Theologi indubitum, quæ eum dum viveret invidia Literorum agitatum fuiſſe, falſiſque denigratum ab Æmulis coloribus, produnt.* Quant à ce que l'Auteur ajoute, que l'Académie de Paris n'auroit pas ſouffert qu'il enſeignât publiquement la Théologie dans ſes Ecôles, s'il eût entretenu une Concubine ; tant d'autres le ſont trouvés dans le cas, ſans que les Académies dont ils étoient Membres s'en ſoient miſes en peine, que cette raiſon n'eſt d'aucun poids & ſe réduit à rien.

(29) *Alias* ſub Schino, ſub Primo nomine. Daniel XIII, 52, 59.

La meilleure de toutes ces juſtifications eſt ſans doute celle qui eſt tirée du ſilence de Henri de Gand, ſon Compatriote, & ſon Collègue dans le même Chapitre, qui n'auroit certainement pas oublié des particularités auſſi remarquables que celles-là, puiſqu'il s'eſt bien ſouvenu de la ſimple imputation d'Hérésie que lui avoit attiré ſon trop d'attachement à la Doctrine d'Ariſtote. Son paſſage eſt trop important pour n'être pas employé ici. SIMON, dit-il donc, *Tornaci oriundus, ex Dialectico ſubtiliſſimo, imo omnium Liberalium Artium ſore ſui temporis peritiſſimo, Theologicu etiam Scholæ Pariſiis Cathedram meruit aſcendere magiſtralem, in qua plurimos habuit auditores. Scripſit Librum, quem vocavit* Sententiarum *ſuarum. Scripſit etiam* Quæſtiones *ſuas, quas in Scholis ſuis diſputatas determinavit Pariſiis. Expoſuit etiam* Symbolum, *quod dicitur* Athanaſii, *ſubtiliter. Sed, dum nimis, & in hoc, & in aliis Scriptis ſuis*, Ariſtotelem *ſequitur, à nonnullis modernis Hæreſeos arguitur* (30). Auſſi le célèbre de Launoy n'a-t-il point négligé d'en faire uſage dans un des plus curieux de ſes Ecrits : y obſervant très judicieuſement, & d'une maniére douceuſe, que s'il ne s'eſt point conformé au Décret de Grégoire IX, & à la Déciſion du Concile Provincial de Paris de 1221, il eſt digne de Cenſure ; mais ne driant abſolument quoi que ce ſoit, ni de ſa prétendue impiété, ni de la prétendue punition divine qu'elle lui fit eſſuier (31). Richard Carew, ne ſe reſſouvenant que confuſément, tant de cet attachement à Ariſtote, que de l'Apophegme impie des trois Impoſteurs, a débité que *Tournai fut aſſez ſou pour ſoutenir qu'Ariſtote étoit ſupérieur à Moïſe & à Jéſus-Chriſt* (32). Il eſt certain, qu'il ſe trompe, que c'eſt confondre pitoïablement les choſes, & qu'aucun autre Auteur n'a parlé de cette nouvelle accuſation. Mais, nous avons quelque choſe de plus poſitif en faveur de nôtre Simon, que ce ſilence de ſon Compatriote ; ſavoir, le témoignage avantageux, qu'un Prélat illuſtre & pieux a rendu, non ſeulement à ſon ſavoir, mais même à ſa vertu. *Loquor pro Magiſtro Simone*, dit-il (33), ... *ut in Negotio quod habet cum Epiſcopo ſuo, & cum Canonicis ſuis*, ... *benevole ſuſcipiatis eum* . . . . *M. Simoni, viro inter Scholares Cathedras egregio, non neceſſe eſt verboſas emendicare Preces, aut Laudum vanilocum coram vobis Præconia corrogare. Gratioſum & commendabilem faciunt eum, hinc* AUTHORITAS MORUM, *hinc peritia Literarum.* Et cette dépoſition d'un témoin oculaire & éclairé eſt ſans doute un peu plus autentique, que celles de quelques eſprits-foibles amoureux de merveilleux & d'extraordinaire, & de quelques Compilateurs indifferets de fables ridicules.

(10) Hen. Gandavenſis, de Scriptor. Eccleſiaſt. Cap. XXXV.

(31) Launoius de variâ Ariſtotelis Fortuna in Acad. Pariſ. Cap. VII. pag. 51 & 52.

(32) Richard Carew, Survey of Cornwall, *cité dans les* Memoires Littéraires de la Grande-Bretagne, Tom. XIII, pag. 249.

(33) Stephani Tornacenſis Epiſtola LXXIX ad Archiep. Rhemenſ. pag. 399 Edit. Ruppr. Maſſæi, Pariſiis, apud Franc. Sabr, 1611, in 4. C'eſt la LX Lettre dans l'Edition de Claude du Molinet, faite à Paris, chez la Veuve du Puis, en 1679, in 8, qui n'a fait aucune Note ſur cette Lettre. & qui n'a point connu le Simon dont il s'agiſſoit ici.

(*E*) SIMON THORNAYE . . . . *eſt peut-être encore le même Homme ſous le même nom diverſement altéré.*] Deux raiſons me portoient à le croire. I. On n'aſſigne aucun tems à ce nouvel Auteur, dont on parle d'une maniére aſſez incertaine. II. On lui attribuë un Ouvrage intitulé *Quæſtiones Sententiarum Libris IV*, qui pourroit bien n'être autre choſe que les *Sententiarum Quæſtiones Libris IV*, attribuées à Simon de Tournai, ou de Thurnay ſelon les Anglois, au commencement de la Remarque (*B*). Il eſt vrai, que Baléus, qui attribue ces Ouvrages à ces deux Auteurs, dit que l'un commence par *Quæſtio eſt utrum objectum*, & l'autre par *Duo quæſita ſunt, primum utrum.* Mais, outre qu'Oudin en exprime encore autrement le commencement (34), Baléus eſt quelquefois ſi peu éxact, & ſe plaît tellement à multiplier les Auteurs & leurs Ouvrages, comme on l'a vû ci-deſſus Citation (*b*), qu'on ne doit s'y fier qu'à bonnes enſeignes. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qu'il dit de ce nouvel Auteur, & que je laiſſe à la déciſion des Lecteurs judicieux.

(34) Voïez ci-deſſus Citation (31).

„ SIMON THORNAYE," dit-il, „ ex divite illo & famoſo Benedictinorum Cœnobio, „ quod Rameſiæ condium erat, prodiiſſe fertur; „ atque inter Artium Profeſſores, qui ſua Ætate „ Oxonii illuſuerunt, non minimus extitit. Unde inſignis Theologici Doctoris in eodem Gymnaſio adeptus tandem Cathedram, ut appellare „ ſolent, Magiſtralem, in magna ſuorum Auditorum frequentia, ordinarie diſputando, docendo, „ legendo, determinando, & quodlibetiſando, per „ plures occupavit annos. Et ut ex tanto labore „ maturum aliquem (ſed ſine ſapore) Fructum daret, Chartis tradidit,

„ *Quæſtiones Sententiarum*,

„ Lib. IV. *Quæſtio eſt, utrum objectum voluntæ.*

„ Et alia quædam ejus generis, quibus culicem „ egregie excolabat, eœcorum Doctor iniquus, ut

„ Ca-

(11) Bibl. Script. Britannic. Oxonia XII, pag. 39.

„ Camelum deglutiret (35)." Peut-être trouveroit-on de quoi éclaircir ce doute dans l'*Historia Universitatis Oxoniensis* d'Antoine de Wood: mais, comme Baléus ne marque point le Siècle de cet Ecrivain, & qu'il n'y a aucune Table des matières jointe à cette Hiſtoire, on n'en ſauroit tirer aucun ſecours à cet égard. Grand défaut pour un Ouvrage ſi conſidérable, & ſi rempli de circonſtances curieuſes, & de perſonnalités intéreſſantes.

SOUVERAIN (.....) Ecrivain François, ainſi que ſon nom le témoigne, mais ſi peu connu, qu'on ne ſait pas même ſon prénom, ou ſon nom de Batême (*A*). Tout ce qu'on connoit de lui avec quelque certitude, eſt, qu'il étoit du Bas-Languedoc, & qu'il a été Miniſtre de quelque Egliſe Réformée de la Province de Poitou, mais ſans qu'on puiſſe dire préciſément en quel endroit (*B*): qu'il fut dépoſé du Miniſtère, à cauſe de ſon attachement à l'Arminianiſme, par un des derniers Synodes des Egliſes Réformées de France, deux ou trois ans avant la révocation de l'Edit de Nantes (*C*): qu'après cette révocation, il paſſa dans les Provinces-Unies des Païs-Bas, où, lors de l'Aſſemblée générale des Miniſtres François dans la grande Egliſe de Rotterdam, il refuſa de ſouſcrire à la Doctrine du Synode de Dordrecht touchant la Prédeſtination: que de-là, conjointement avec cinq autres Miniſtres de même opinion, il ſe retira en Angleterre, où il ſe joignit à l'Egliſe Anglicane, dans laquelle il fut fort ſoupçonné de Socinianiſme (*D*): qu'il y mourut très peu de tems avant la fin du XVII. Siècle: &, enfin, qu'il laiſſa deux Ouvrages de Théologie, la publication d'un deſquels fit alors beaucoup de bruit (*E*). S'il en faut croire l'Editeur de cet Ouvrage, c'étoit un

(*A*) *Ecrivain François . . . . . ſi peu connu, qu'on ne ſait pas même ſon . . . . nom de Batême.*] Quelque attentif que fût Mr. Bayle à rechercher & noter ces ſortes de particularités, c'eſt ce qu'il n'a pû faire ici, s'étant contenté de nous dire ſon nom de Famille (1). Mr. Bernard, en ſachant encore moins, s'étoit reſtraint à nous indiquer ſa Profeſſion de Miniſtre (2). C'eſt delà ſans doute, qu'ont appris ces particularités Poiret (3), Reimman (4), Vogt (5), & Samuel Crellius (6). Le Père Baltus, & Mr. de Beauval, n'ont connu, ni ſon nom, ni ſa profeſſion (7). C'eſt un défaut trop ordinaire à la plûpart des Journaliſtes Littéraires de négliger ces ſortes de particularités toujours très agréables aux Gens-de-Lettres.

(1) Réponſe aux Queſtions d'un Provincial, *Tom. I, pag.* 839. Oeuvres, *Tom. III, pag.* 629.

(2) Nouvelles de la République des Lettres, *Juillet* 1700, *pag.* 100.

(3) Oper. poſth. *pag.* 31 & 32.

(4) Catalog. Biblioth. *pag.* 669.

(5) Catal. Libr. ſac. *pag.* 462.

(6) Artemonius de Iesu Deang. Jocenſi, *pag.* 159.

(7) Defenſe des Pères accuſés de Pélagianiſme, trad. d'Adr. Bend. Lugd. an 1711, *pag.* 250. Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Mars* 1700, *pag.* 97 — 108.

(*B*) *Il étoit du Bas-Languedoc, & Miniſtre de quelque Egliſe Réformée . . . . . en Poitou.*] C'eſt tout ce que nous en a appris Mr. Bayle (8). & c'eſt en vain que je m'en ſuis informé depuis aux Vieillards de cette Province, réfugiés en Hollande, qui auroient pû ſavoir quelque choſe de plus ſur ſon ſujet. Je remarquerai par occaſion, que les Gens-de-Lettres, réfugiés dans les Païs étrangers pour leur Réligion, ont presque tous été ſi négligens touchant la Vie & les Ecrits de leurs Confrères, que c'eſt un grand hazard, quand on peut ſe faire inſtruire de quelque particularité qui les concerne. Le Père le Long, Prêtre de l'Oratoire à Paris, m'ayant autrefois envoïé une aſſez longue liſte de Traducteurs & de Commentateurs de la *Bible*, dont il vouloit faire uſage dans ſa *Bibliotheca Sacra*; malgré le deſir très ſincére que j'avois de l'obliger, & les ſoins aſſidus & redoublés que je pris pour y parvenir; tout ce que je pus lui procurer ſe réduiſit à quelques dix ou douze maigres Remarques, que je n'obtins qu'avec beaucoup de peines de quelques Savans de nos Provinces, & dont il fut obligé de ſe contenter, & moi très mortifié de ne pouvoir procurer rien de plus.

(*C*) *Il fut dépoſé du Miniſtère, ... par un des derniers Synodes . . . . de France, deux ou trois ans avant la révocation de l'Edit de Nantes.*] C'eſt ce que nous apprend occaſionnellement Mr. Bayle en ces termes: „ On l'avoit dépoſé du „ Miniſtère, à cauſe de ſes opinions. Il faiſoit „ Profeſſion ouverte de la Doctrine d'Arminius, „ & il la prêchoit dogmatiquement; c'eſt-à-dire dans cette partie du Sermon, où l'on explique le ſens littéral du Texte: car, pour l'autre „ partie, où l'on exhorte les Auditeurs à ſe corriger de leurs mauvaiſes habitudes, il n'y a point „ de Prédicateur qui ne ſoit *Arminien*. Et c'eſt „ en ce ſens-là, qu'un des Prédeſtinateurs les „ plus rigides a dit, qu'*il faut prêcher en la Pélagienne* (9). Mr Souverain n'eut pas imité les „ Janſénïſtes; il n'eut point promis un ſilence reſpectueux par raport aux Déciſions du Synode de „ Dordrecht. & j'ai ouï dire, qu'il déclara nettement à ſes Supérieurs, que, s'ils ne vouloient lui laiſſer le Miniſtère, qu'à condition de ne „ point prêcher l'*Arminianiſme*, il leur rendoit ſa „ Robe, & il abdiquoit ſa Charge. Que cela ſoit „ vrai ou non, il eſt certain qu'il fut dépoſé deux „ ou trois ans avant la revocation de l'Edit de „ Nantes (10)."

(*D*) *Il paſſa dans les Provinces-Unies, ... où il refuſa de ſouſcrire à la Doctrine du Synode de Dordrecht touchant la Prédeſtination; . . . . & de-là en Angleterre, où . . . . il fut fort ſoupçonné de Socinianiſme.*] Je tiens la prémiére partie de cet Article de diverſes Perſonnes, qui la pouvoient bien ſçavoir, & qui me la racontoient environ vingt-quatre ou vingt-cinq ans après à Rotterdam; & la ſeconde, de Mr. Bayle, qui la raconte ainſi: *Il ſe retira en Hollande, & puis à Londres, où il fut rébabilité en s'aggrégeant à la Communion Epiſcopale. Il a été toujours ſuſpect de l'héréſie Socinienne* (11). Un Jéſuite de Paris ne s'en tient pas à ce ſimple ſoupçon. Il décide hautement, que c'eſt *le plus hardi & le plus violent Socinien, qui ait jamais paru dans le Monde* (12): ce qu'il répete en divers endroits, tant dans cette *Réponſe* que dans une autre ſemblable.

(9) *Dans les exhortations il faut ordinairement parler à la Pélagienne.* Jurieu, Jugement ſur les Méthodes, &c. pag. 90.

(10) Bayle, Réponſe aux Queſtions d'un Provincial, *Tom. I, pag.* 629 & 630. Oeuvres, *Tom. III, pag.* 629.

(11) *Lui-même.* On verra ci-deſſous, Remarque (*C*), *le fondement de ce ſoupçon.*

(12) *La Pére* d'Epinoi, Seconde Réponſe Critique à Mr. le Clerc, *inſ. à la ſuite des* Mémoires de Trévoux, *Août* 1703, *pag.* 815.

(*E*) *Il laiſſa deux Ouvrages de Théologie, la publication de l'un deſquels fit alors beaucoup de bruit.*] I. Cet Ouvrage eſt intitulé *Le Platonisme dévoilé, ou Eſſai ſur le Verbe Platonicien, diviſé en deux Parties*, qui devoient être ſuivies d'une *troiſiéme*, qui n'a point paru; & imprimé *à Cologne, chez Pierre Marteau*, [c'eſt-à-dire *en Hollande*] *en* 1700, *en* 395 *pages, in* 8°.

Les Savans le reçurent d'abord avec avidité; & le bruit, qu'en firent les Eccléſiaſtiques, excita la curioſité des ignorans, qui, incapables de juger de la force ou de la foibleſſe des argumens de l'Auteur, en furent extrêmement ſçandaliſés. On en peut voir des *Extraits* dans l'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans de Mr.* Basnage de Beauval, Mars 1700, pag. 97 — 108; dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de Mr. Bernard, Juillet 1700, pag. 99 — 115; & ſans doute dans d'autres Journaux Littéraires: & le Père Baltus, Jéſuite célèbre, déjà fort connu du public par la *Réponſe à l'Hiſtoire des*

des Oracles de Mr. DE FONTENELLE, n'oublia pas le *Platonisme dévoilé* dans ſa *Défenſe des Saints Péres accuſés de Platonisme*, imprimée *à Paris, chez Montalant, en* 1712, *in* 4°. On ſera très bien de voir ce qu'il en dit dans la IV. Partie de cet Ouvrage, ou du moins les *Extraits* qu'en ont donnés le *Journal des Savans*, Février 1712, pag. 192 — 206, & Mars 1711, pag. 243 — 255; & les *Acta Eruditorum Lipſienſia* de l'année 1711, pag. 250 & ſuivantes. OR y verra avec quelle hauteur & quelle dureté ce Jéſuite y traite l'Auteur, ſur-tout pag. 253 du *Journal*, où on le dit Ami de Mr. LE CLERC, qu'on y dépeint malignement comme *plus modéré en apparence, ſe cachant mieux, & ne marchant que par des voies détournées*; à propos de quoi l'on renvoye, non-ſeulement à la VII. de ſes *Epiſtolæ Criticæ & Eccleſiaſticæ*, qui font le Tome III. de ſon *Ars Critica*, mais encore à ſa *Bibliothéque Univerſelle & Hiſtorique*, où il donne en effet de violentes atteintes aux Péres de l'Egliſe, dont il expoſe pour le moins auſſi fortement le *Platonisme*, que Mr. SOUVERAIN. C'eſt effectivement ce qu'on peut encore mieux voir dans cette *Bibliothéque* même, Tom. IV, pag. 124; Tom. X. pag. 410, 411, & 496; & Tom. XVIII, pag. 25: auſſi-bien que dans ſa *Bibliothéque Choiſie*, Tom. XIII, pag. 209 — 214; & dans ſa *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, Tom. V, pag. 324 — 327; & même dans ſon *Hiſtoria Eccleſiaſtica duorum primorum a Chriſto nato Seculorum e veteribus Monumentis depromta*, dans les *Prolégoménes* de laquelle, Section II, Chap. II, pag. 59 — 68, il traite particuliérement *de Platonicorum Decretis ad Religionem, mores, & ſummum bonum pertinentibus*. PIERRE POIRET, dans ſes *Opera Poſthuma*, pag. 13, 16, &c.; & JEAN FRE'DE'RIC MEYER, dans ſa *Diſſertatio de Λόγῳ*; ont auſſi vivement réfuté le *Platonisme dévoilé*: mais, SAMUEL CRELLIUS, Petit-Fils du célébre JEAN CRELLIUS, l'un des IV Evangéliſtes dont eſt compoſée la *Bibliotheca Fratrum Polonorum*, autrefois Miniſtre des Sociniens en Pruſſe, & mort en 1747 à Harlem, en retournant de la Haye à Amſterdam ſa demeure, l'a au contraire fort exalté dans ſon ARTEMONII *Imitium Evangelii Sti. Johannis reſtitutum & illuſtratum*, imprimé *à Londres, en* 2 *Volumes, in* 8°.

De tous ces Auteurs, celui, qui me paroit avoir expoſé le plus clairement le but de SOUVERAIN, eſt le premier de ces Journaliſtes. „ On peut ramener-là," (au Dogme Chrétien de la *Trinité*) dit-il (13), „ l'idée de PLATON touchant „ les *trois Principes*, qu'il ſemble enſeigner. Les „ Philoſophes n'ont point agité de queſtion avec „ plus d'inquiétude & plus d'embarras, que celle „ de ſavoir *ſi le Monde eſt éternel*. Enfin, après „ de longues méditations, quelques-uns conclurent, de la Contemplation de l'Univers, qu'il „ n'y avoit qu'un Etre tout ſage & tout puiſſant, „ qui pût avoir conſtruit un ouvrage ſi admirable. „ PLATON étoit de ce nombre: ne pouvant attribuer l'origine du Monde à la rencontre fortuite des Atomes, il comprit que c'étoit la production d'une profonde ſageſſe. Mais, comme „ il appréhendoit l'infortune de SOCRATE, il „ enveloppa ces grandes vérités ſous des fictions „ & des énigmes, qui ont trompé ſes Diſciples; „ &, n'oſant s'oppoſer à l'erreur publique, il fit, „ des *vertus du Créateur*, autant de *Dieux*. Il „ perſonnifia ſa *raiſon*, ſa *ſageſſe*, ſa *puiſſance*, & „ en fit des *Divinités*, pour ne pas choquer l'opinion régnante de la *pluralité des Dieux*. En „ un mot, gêné par la Populace ſuperſtitieuſe, „ pour philoſopher en ſûreté, il feignit adroitement une Généalogie de Dieux: un *Pére*, un „ *Fils engendré*, & un troiſiéme *iſſu de ces deux-là*. . . . . Cette *Philoſophie Orientale* a jetté „ dans l'erreur les premiers Chrétiens, qui ont „ *pris à la lettre* un *ſtile purement allégorique*. „ Ils cherchoient à tirer avantage de toutes les paroles des Païens; &, pour cela, ils leur donnoient „ ſouvent une interprétation forcée. L'équivoque „ des mots peut aiſément faire illuſion à ceux qui „ n'y ſont pas aſſez d'attention. Il eſt ſur-tout „ fort facile de ſe tromper dans l'explication de la „ *Doctrine de* PLATON, *qui eſt confuſe, & dont* „ *il eſt impoſſible de ſe faire une idée claire & diſtincte*; ſoit que PLATON ait voulu être *allégorique* & *miſtérieux* politiquement, ſoit qu'il „ n'ait pas été *bien ſûr* lui-même de ce qu'il „ penſoit ſur la Divinité.

„ De là vient que les Péres, entendant mal „ ce qu'il a dit du *ſecond Dieu*, qui n'étoit autre choſe que le *Monde créé par la ſageſſe & la toute-puiſſance de Dieu*, ils l'ont expliqué „ du *Verbe proféré* & pouſſé au dehors. Ils ont „ tous dit, qu'*avant que le Verbe fût engendré*, „ *il étoit dans le ſein de Dieu, & dans la matrice de ſon entendement, d'où il eſt ſorti au tems „ de la Création du Monde*. C'eſt ce qu'ils appellent *Génération*, & *Prolation*; concevant, „ qu'il y a eu un tems auquel le *Pére* n'étoit point „ *Pére*, & que le *Fils* a commencé à être *Fils*. „ L'Auteur," (c'eſt-à-dire SOUVERAIN,) „ cite „ là Mr. JURIEU, qui eſt convenu, que les Péres, „ avant le *Concile de Nicée*, tenoient, que *le Verbe „ n'a eu ſa parfaite nativité, qu'au commencement „ du Monde*; que *le Verbe n'eſt point éternel entant „ que Fils*; qu'*il étoit ſeulement caché dans le ſein „ du Pére*; & qu'*il ne devint une Perſonne diſtincte, qu'avant la Création*, qui étoit le tems de ſon développement. Voilà, ſans doute, un „ *Chriſtianiſme Platonicien*, ... & un langage „ emprunté de PLATON. . . . . L'on a pris groſſiérement à la lettre ce que PLATON „ avoit dit des TROIS PRINCIPES: & les „ Péres, adoptant ces idées mal-entendues, ont „ tranſporté le *Platoniſme* dans la *Religion Chrétienne*: . . . . . Les premiers Chrétiens étoient „ tellement prévenus que PLATON avoit connu „ *trois Perſonnes*, ou *trois Hypoſtaſes*, dans la „ Divinité, qu'ils n'ont conſervé que les Livres „ où ce Dogme étoit enſeigné, que les Ecrits „ des Païens convertis, & qui avoient été élevés „ dans l'Ecôle de PLATON. Tels ſont JUSTIN, „ . . . . (le prémier des Péres Platoniciens qui a „ fait de la *Parole* une *Hypoſtaſe* ou une *Perſonne*, & qui a porté dans l'Egliſe les idées qu'il „ avoit priſes dans l'Ecôle de PLATON (14),). „ ATTENAGORAS, IRE'NE'E, ORIGENE, „ ARNOBE, LACTANCE, &c. Le reſte a „ péri. Or, le hazard n'a point fait un choix ſi „ préciſ: les Hommes y ont préſidé. On a laiſſé „ périr tout ce qui ne portoit pas un caractére „ orthodoxe, c'eſt-à-dire tout ce qui ne reſpiroit pas le *Platoniſme*: c'étoit-là l'épreuve de „ l'Orthodoxie.

„ L'Auteur ſoutient pourtant, que les prémiers „ Péres n'étoient nullement, à l'égard de la *Trinité*, dans le ſentiment où fut l'Egliſe après le „ *Concile de Nicée*. Outre que leurs expreſſions „ ſont d'ordinaire allégoriques & figurées, l'on ne „ ſauroit les accommoder avec les idées communes, que par force & par machine. Ils ont „ confondu la *Doctrine de l'Ecriture* avec *celle de* PLATON; enſorte que, la plûpart du „ tems, il eſt impoſſible de débrouiller & de démêler leurs véritables ſentimens, ni de ſéparer „ leurs *ſpéculations* & leurs *ſubtilités Platoniciennes* d'avec le *Chriſtianiſme* . . . . . Ou voit „ bien, qu'ils ne penſoient pas comme les Théologiens modernes; &, qu'en voulant ajuſter la „ *Philoſophie* avec la *Religion*, ils gâtoient l'une „ & l'autre. Ils vouloient éblouir les Philoſophes, „ en leur montrant le *Chriſtianiſme* dans PLATON: enſorte que le *Platoniſme*, qui ne devoit „ être que la *Parure* & l'*Ornement* de la *Religion*, „ en eſt devenu le *fond*.

„ Il eſt ſi vraiſemblable, que les Péres n'ont „ pas tous attaché une ſignification conſtante & „ uniforme aux mêmes termes, qu'on ne s'accorde pas encore aujourd'hui ſur le ſens qu'on y „ doit donner. Il y a ſi peu de diſtance de la *vérité* à l'*erreur*, qu'elle eſt quelquefois imperceptible. Pour peu qu'on ſe hazarde à développer „ les mots conſacrés, il eſt difficile de ſe tenir „ dans le point de préciſion; & l'on court riſque „ d'être accuſé de *blaſphéme* & d'*impiété*.

„ Dès qu'on a remué la queſtion en Angleterre, „ on s'eſt d'abord partagé: Chacun s'eſt fait une „ hypothéſe particuliére. Le Docteur SHERLOCK, le Docteur WALLIS, le Docteur „ SOUTH, &c., ſe ſont renvoïé le titre d'*Hérétique*: &, en ſubtiliſant la matiére, il ſemble „ que l'un, en preſſant trop l'*Unité de Dieu*, anéantit la *Trinité*; & que l'autre, en voulant ſauver la *Trinité*, laiſſe échapper l'*Unité*. Le Docteur SHERLOCK a ſoutenu, que les *trois*

„ *Per-*

(11) Remarque de Beauval Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Mars* 1700, *pag.* 100 — 107.

(12) *Là-même, pag.* 99.

un Homme de fort bon caractère (*F*). Les cinq autres Miniſtres François, qui ſe retirèrent avec lui en Angleterre, & qui s'y lièrent d'abord de ſentimens & d'amitié avec COLOMIE'S, qui y demeuroit depuis long-tems, étoient Mrs. LOMBARD, DU TEMPS, MAÏOU, DE LORTIE, & LE CENE (*G*).

„ *Perſonnes* de la *Trinité* ſont *trois Subſtances*, ou *trois Eſprits*, dont *chacun eſt Dieu par lui-même*. „ L'Evêque de Worceſter avoue, qu'on ne peut „ concevoir *trois Subſtances diſtinctes* ſans concevoir en même tems une *Diviſion* réelle de la „ *Divinité*, laquelle conſtitue *trois Dieux ſéparés*. D'autre côté, en ne ſuppoſant aucune „ *Diſtinction réelle & numérique* entre les *Perſonnes*, le Docteur SHERLOCK en conclurra „ que les *Dénominations* des TROIS PERSONNES ne ſont que des *Modes* & des *Attributs*; „ & que c'eſt-là l'*Héréſie* de SABELLIUS. L'Auteur s'adreſſe en cet endroit à l'*Egliſe Anglicane*, qui n'a oſé prononcer ſur cette Controverſe où il s'agit du fond de la Religion. Il inſinue, qu'elle n'avoit garde de riſquer l'honneur „ de ſes Déciſions dans une matière, où elle ne „ joint elle-même aucune idée préciſe & diſtincte „ aux expreſſions, & où elle eſt réduite à un langage, qu'elle n'entend point & ne ſauroit expliquer. Il pouſſe cette réflexion aſſez loin, & „ conſeille malignement aux Théologiens de s'en tenir à la bonne-foi de St. Auguſtin. *Quand „ on demande*, dit ce Père, *ce que c'eſt que les* trois Perſonnes, *on manque de termes pour les „ exprimer. On a pourtant dit* trois Perſonnes, *non pas pour dire quelque choſe, mais parce „ qu'il faut parler, & ne pas demeurer muet.*"

Tel eſt l'*Extrait*, que Mr. DE BEAUVAL nous a donné du *Platoniſme dévoilé*. Celui de Mr. BERNARD, eſt d'un tout autre caractère, & tient moins de l'Analyſe que de la Réfutation, & du Critique judicieux, que du Théologien intéreſſé. Selon lui, *il y a dans cet Ouvrage trois défauts conſidérables*: le I. *eſt un grand deſordre par-tout*: le II. *beaucoup d'obſcurité en pluſieurs endroits*: & le III. *trop de hauteur, & d'emportement même, contre ceux qui ne ſont pas de ſon opinion* (16). J'ai ſouvent entendu des jugemens tout contraires de cet Ouvrage: mais, ſuppoſé la vérité de l'imputation, le Cenſeur devoit conſidérer, qu'un Ouvrage poſthume ſe ſent ordinairement de l'abſence de l'Auteur, qui l'auroit mis en meilleur état, s'il l'avoit publié lui-même. D'ailleurs, l'*Extrait*, qu'on vient de lire, fait aſſez voir, que l'Ouvrage ne manque, ni d'ordre, ni de clarté; & que Mr. DE BEAUVAL a bien ſçu les découvrir & les imiter. Quant aux *emportemens*, ils ſont toujours d'autant plus blâmables, que leur Auteur n'en tire jamais aucun avantage: mais, je ne vois pas que le Livre en ſoit auſſi rempli que le prétend Mr. BERNARD.

(16) Nouvelles de la République des Lettres, *Juillet* 1700 *pag.* 100.

Quoi qu'il en ſoit, il paroît, par tout ce qu'on vient de voir, que le but de Mr. Souverain étoit de prouver, que les premiers Ecrivains Chrétiens ont tiré leur *Trinité*, & leur Λογος, des Ecrits de PLATON mal-entendus: ſentiment, que DANIEL ZWICKERUS, Médecin Pruſſien, Ecrivain Socinien très abondant (17), a le premier conçu & établi parmi ſes Confrères, & que nôtre Mr. SOUVERAIN a renfermé dans cette concluſion de ſon III. Chapitre, pag. 41 — 43: „ On „ voit à preſent à quelle occaſion l'erreur s'eſt introduite. Dieu s'étant révélé à ſa créature, . . „ . . . . . ſe fait entendre à nos oreilles, voir à nos yeux, & toucher même à nos „ mains."

(17) *Voyez la Bibliothèque Anti-Trinitarienne.*

Comme on l'a vû au commencement de cette Remarque, cet Ouvrage devoit avoir une III. partie. L'Auteur „ avoit deſſein d'y examiner quelle „ eſt la *Divinité* que l'*Ecriture* attribuë à JE„ SUS-CHRIST; ſur-tout ſe borner à ce que „ les quatre Evangéliſtes nous en apprennent; & „ faire voir, d'une manière palpable, & accommodée à la capacité des plus ſimples, que les „ idées, que ces Ecrivains ſacrés nous en don„ nent, ſont fort éloignées de celles que les Anciens „ y ont mêlés, & que les Modernes ont adoptées „ à tors & à travers. Mais, la mort a prévenu „ l'exécution de ce deſſein, & ravi au public l'uti„ lité, qu'il en auroit ſans doute tirée (18)."

(15) Platoniſme dévoilé, *Avertiſſement de l'Editeur*, *pag.* * 2.

On m'a fortement aſſuré, que ce *Platoniſme dévoilé* avoit été traduit en *Anglois* & en *Allemand*: mais, n'en aiant aucune preuve, c'eſt ce que je ne voudrois ni affirmer, ni nier.

L'autre Ouvrage, qu'a laiſſé SOUVERAIN, eſt une *Diſſertation ſur l'Evangile de St. Jean*, qu'on ſembloit vouloir *procurer bientôt* au public (19): mais, on ne l'a point vû paroître. Elle concernoit apparemment le but de l'Evangéliſte expoſé ſelon les idées Anti-Platoniciennes de l'Auteur.

(19) *Idem.* Vogt. Catal. Libr. rarior. *pag.* 484, *notavit le reſt Generales quidam ſuper locutum Sti. Johannis Evangelii Reflexiones: ut qui eo donec una tecum extet, & proprius fatear credat mal-a-propos, qui le Livre ſeroit écrit en Latin.*

(*F*) . . . . . *C'étoit un Homme de fort bon caractère.* Le voici, tel que le lui donne celui de ſes amis, qui a pris ſoin de l'Edition de ſon Ouvrage, & qui étoit probablement du nombre de ceux dont il eſt parlé dans ſon *Avertiſſement* préliminaire. „ On peut dire de cet excellent Hom„ me," dit-il (20), „ qu'il joignoit, à beau„ coup de pénétration, une grande piété; & qu'il „ faiſoit de l'*Ecriture Sainte* ſes plus chères délices. Il n'avoit en vûe que la recherche de la „ vérité: &, après l'avoir trouvée, il l'embraſſoit de tout ſon cœur, également incapable de „ la trahir, & de la déguiſer, pour aucun intérêt „ mondain. Cette franchiſe lui avoit attiré pluſieurs ennemis. Mais, ſa patience en vint en „ quelque manière à-bout: & l'eſpérance ferme „ d'une meilleure vie après celle-ci l'a toujours „ ſoutenu à travers toutes les épreuves, par où la „ calomnie, & la malice de ſes Perſécuteurs l'ont „ fait paſſer. Ce qu'il y a de conſolant pour ſes „ amis, c'eſt que ces mêmes Perſécuteurs ne lui „ ont pû refuſer, durant ſa vie, ni après ſa mort, „ les Eloges que ſa vertu leur arrachoit; & qu'ils „ s'diſputoient en ſa faveur, ſuivant le nouveau „ tour de ce Siècle, la *Morale* de la *Doctrine*." Je croirois facilement, que cet Eloge ſeroit de la façon d'un de ſes Collègues d'opinion, dont on va voir les noms en reprenant mon Texte. Je ſai bien, que le Jéſuïte d'EPINEUIL attribuë cet *Avertiſſement* à Mr. LE CLERC, qu'il accuſa auſſi d'avoir *fait imprimer le Platoniſme dévoilé* (21), & de le *citer avec complaiſance*. Mais, je ſai bien auſſi, que Mr. LE CLERC s'en eſt fort deffendu en ces termes: „ Vous êtes fort mal in„ formé, lorſque vous dites, que l'Auteur du „ *Platoniſme dévoilé* cite *Mr. le Clerc avec com„ plaiſance*. Il le cite en le mordant [pag. 3, 79, 102, 109, &c.]: & il en avoit même bien plus „ mal parlé dans la copie manuſcrite de ſon Livre, „ comme on l'a appris de Gens dignes de foi (22). „ Ceux, qui diſent, qu'il eſt l'Auteur de l'*Aver„ tiſſement* qui eſt au devant de ce Livre, ſont „ auſſi mal informés, & auſſi menteurs, que ceux „ qui diſent, qu'il l'a fait imprimer . . . . . „ Mr. LE CLERC n'a jamais fait connoiſſance, „ ni n'a eu aucun commerce, avec Mr. SOUVE„ RAIN, autrefois Miniſtre en Poitou, qu'on „ dit être l'Auteur de ce Livre (23). On ſçait „ de plus, que cet Auteur parloit très aigrement „ de lui, dans ſon Chapitre XI. de la I. partie, & „ qu'on en a ôté des paroles très offenſantes. Je „ ne dis rien, que je ne ſâche parfaitement, & que „ je ne puiſſe dire devant Dieu en bonne conſcience „ (23*)." Voilà qui eſt bien poſitif. Tout ce qu'on peut donc raiſonnablement conclure de cela eſt, que nous n'avons point le *Platoniſme dévoilé* abſolument tel que ſon Auteur l'avoit écrit: & c'eſt ce qui n'arrive que trop ſouvent aux Ouvrages poſthumes, dont les Editeurs diſpoſent trop à leur volonté.

(20) Platoniſme dévoilé, *Avertiſſement Signé* * 2.

(21) Seconde Réponſe Critique à Mr. le Clerc, [Suite des Mémoires de Trevoux] *Août* 1702, *pag.* 110.

(22) Mémoires de Trevoux *d'Edimb. d'Amſterdam*, *Juin*, *Paris*, 1702, *pag.* 938.

(23) *Idem*, *May* 1702, *pag.* 387.

(23*) *Idem.*

(*G*) COLOMIE'S . . ., LOMBARD, DU TEMPS, MAÏOU, DE LORTIE, & LE CENE.] Ces ſix Miniſtres François, habitués à Londres, furent ſoupçonnés, & même aſſez publiquement taxés, de *Socinianiſme*, auſſi-bien que nôtre SOUVERAIN: & c'eſt ce que je vais prouver par une *Lettre*, écrite de Londres à Rotterdam à Mr. BAYLE par Mr. PAUL DE LA ROQUE, Miniſtre François à Londres, en 1697

ou 1698. (24). „ Croiriez-vous, Monſieur," dit-il à Mr. BAYLE, „ que les perquiſitions, „ que j'ai faites ſur le tems de la mort de Mr. „ COLOMIÉS, m'ont donné beaucoup plus de „ peine que tout le reſte de vos informations . . . „ Vous avez raiſon de dire, qu'il ne ſuffit pas „ qu'il ſoit vrai qu'il ſoit mort *Socinien*, qu'il „ faudroit en avoir pour garand, ou la notoriété „ publique, ou quelque piéce authentique . . . . „ Pour le Monde eſt convaincu, ou à-peu-près, „ de ſon *Socinianiſme* : & il eſt étrange, qu'on „ ſoit en peine de le prouver. Toutes les preu- „ ves, que j'en ai pû découvrir, ſe réduiſent à ce „ que Mr. COLOMIÉS voïoit tous les jours, „ durant ſa maladie, un ou pluſieurs *Miniſtres So-* „ *cinieus*, ou réputés tels, Mr. LOMBARD, „ Mr. DU TEMPS, Mr. MAÏOU, Mr. SOU- „ VERAIN, Mr. DE LORTIE, & Mr. LE „ CENE . . . . . Le troiſiéme de cette *Pleiade* „ mourut quelque tems après ; & ſe declara *Soci-* „ *nien* au lit de la mort, quoi qu'il l'eut nié & „ tergiverſé fortement pendant qu'il ſe portoit „ bien." Après cela vient la Scene fort comique des tranſports outrés de gémiſſemens & de joïe de la Veuve de *Colomiés*, dont Mr. BAYLE n'a emploïé que quelques traits dans ſon Article COLOMIE'S.

Je ne ſaurois dire ſi tous les ſept Membres de cette *Pleiade Socinienne* ont produit des Ouvrages, ainſi que SOUVERAIN, dont on vient de voir les Productions ; & que COLOMIE'S, des Ecrits duquel le Pére NICERON nous auroit donné un Catalogue complet, s'il avoit pu y ajoûter ſes *Italia & Hiſpania Orientales*, imprimées ſeulement *a Hambourg, chez Felginer*, en 1730, *in* 4., & la nouvelle Edition de ſa *Bibliothéque Choiſie augmentée des Notes de Mrs.* BOURDELOT & DE LA MONNOIE, & accompagnée de nouvelles Editions de la *Vie du Pere Simond*, de l'*Exhortation de* TERTULLIEN *aux Martyrs traduite par* COLOMIE'S, &c., imprimée *à Paris, chez le Gras*, en 1731, *in* 12. : mais, j'ajoûterai, qu'on a de Mr. DE LORTIE, Fils ou Neveu du Miniſtre de la Rochelle & de la Savoie à Londres, un petit Ouvrage qui repond aſſez bien à l'idée qu'on vient de donner de lui, ſavoir *les Raiſons des Scripturaires, par leſquelles ils font voir, que les termes de l'Ecriture ſuffiſent pour expliquer le dogme de la Trinité*, traduit, dit-on, *de l'Anglois*, & imprimé *à Hambourg, chez Steiner*, en 1706, *en* 127. *pages in* 8°. Quant à Mr. LE CENE, voici un petit *Abrégé de ſa Vie*, & le *Catalogue de ſes Ouvrages*, qu'on ſera peut-être bien aiſe de trouver ici.

CHARLES (25) LE CENE, Originaire de Saint-Pierre ſur la Dive en Baſſe-Normandie, & deſcendant d'une Famille de cette petite Ville, dont deux Fréres NICOLAS LE CENE, Médecin en ce Lieu, & PHILIPPE LE CENE, ſon Frére, Apothicaire établi & marié à Genéve, furent brulés vifs pour leur Réligion, lors de la furieuſe Perſécution de l'année 1557 : le prémier à Paris, le 2. Octobre, pris dans la grande Aſſemblée de la Rue de St. Jacques ; & le ſecond à Dijon, vers le même tems (26) : CHARLES LE CENE, dis-je, fut né à Caen vers 1647. de Parens aſſez aiſés : y aïant fait ſes humanités, il alla continuer ſes études de Théologie à Sedan, en 1667, 1668, & 1669, d'où il revint à Caen, où il fut reçu Propoſant en 1670. Eu Novembre il alla paſſer environ 18. mois à Genéve, & de là il s'en fut à Saumur, où il reſta juſqu'en Mars 1672. Chargé de témoignages glorieux & authentiques des Paſteurs & des Profeſſeurs de ces trois célébres Académies, il ne tarda pas à être fait Miniſtre, aïant reçu l'impoſition des Mains, le 14. de Septembre de la même année ; & peu après il fut appellé à l'Egliſe de Honfleur, où il ſe maria (27). Ce fut-là, qu'il forma le deſſein de ſa Verſion Françoiſe de la Bible, le principal de ſes Ouvrages, auquel il conſacra tout le reſte de ſa Vie (28). Il en partit dix ans après, le 2. de Septembre 1682, étant appellé à Charenton ; où il prêcha environ ſix mois, pendant leſquels Sartre, Chanoine de Weſtminſter, l'accuſa d'Arminianiſme, dont il ne put néanmoins le convaincre (29). Cependant, ſes envieux aïant ſourdement traverſé cette vocation, & aïant fait traîner l'affaire juſqu'en 1685, la révocation de l'Edit de Nantes ſurvint, & la fit totalement échouer, & l'on verra ci-deſſous, qu'il s'en plaignoit publiquement & amérement. S'étant retiré en Hollande, où il ſe declara Arminien (29*), & puis en Angleterre, il y fut fort lié avec Mr. AUBIE, & autres Perſonnes de ce merite : mais, n'aïant pu ſe réſoudre à recevoir la Réordination Anglicane, ainſi que Mr. DE LORTIE, qui en avoit donné l'exemple à beaucoup d'autres, & à de plus, ſoupçonné de Socinianiſme, il retourna paſſer quelques années à Amſterdam & à Rotterdam, d'où il revint enfin mourir à Londres en 1703 (30). Ses Ouvrages ſont :

I. De l'Etat de l'Homme après le péché, & de ſa Prédeſtination au ſalut, où l'on examine les Sentimens communs, & où l'on explique ce que l'Ecriture nous en a dit. *Amſterdam, Desbordes, en* 1684, *in* 12°. 367 *pages.*

Cet Ouvrage eſt diviſé en II parties, dont la I. eſt particuliérement intitulée *Examen de l'Impuiſſance que pluſieurs Chrétiens attribuent a l'Homme pour les Actions de la Piété & de la Vertu*, & contient X. Chapitres : & la II. intitulée *De la Vocation & de la Prédeſtination des Gentils à la connoiſſance de Dieu par l'Evangile*, n'en contient que III., mais plus longs que les X. autres. Mr. BAILE n'a proprement qu'indiqué cet Ouvrage, & s'eſt contenté de dire de l'Auteur, ſans le nommer, qu'*il a l'eſprit net, dit en peu de mots ce qu'il veut dire, & eſt de ceux qui attribuent* le ſalut de l'Homme, *non pas au* Décret éternel de la Predeſtination, *mais au* bon uſage, *qu'il fait de la* Grace, *que Dieu lui préſente* ; *ſoutenant que le mot* prédeſtiner *de St. Paul n'a pas le ſens que S. Auguſtin lui a donné* (31).

II. Entretiens ſur diverſes matiéres de Théologie, où l'on examine particuliérement les Queſtions de la Grace immédiate, du Franc-Arbitre, du Péché Originel, de l'Incertitude de la Métaphyſique, & de la Prédeſtination. *Amſterdam, Wetſtein*, 1685, *in* 12°., 420 pages, ſans l'*Avertiſſement* de 10.

Il y a dans cet Ouvrage II. parties, ainſi que dans le précédent ; avec cette différence néanmoins, que chacune d'elles a ſon Auteur propre, ainſi que nous l'apprend l'*Avertiſſement* en ces mots : *Celui, qui a compoſé la I. partie, l'avoit envoïée à un de ſes amis, pour lui en demander ſon ſentiment. Cet ami crut, qu'elle étoit digne de voir le jour, & forma d'abord le deſſein de la publier : mais, comme les* Entretiens *de la I. partie ne pouvoient faire qu'un très petit volume ; il lui prit envie de faire un Eſſai de quelques autres* Entretiens, *pour les joindre aux précédens . . . Ces deux amis ne ſe ſont*, ajoute-t-on, *propoſé qu'un même but. C'eſt de faire connoître à ceux, qui aiment la vérité, les abſurdités d'une certaine* Théologie, *qui n'eſt appuïée que ſur quelques* Raiſonnemens de Métaphyſique, *dangereux & incertains, mais qu'on ne laiſſe pas de regarder comme des* Oracles, *parce qu'on les a ouï ſouteuir depuis ſon enfance* (32).

La I. partie contient V. *Entretiens*, le I. & le II. *ſur la Maniére dont ſe fait la Converſion de l'Homme, & ſur l'Opération du St. Eſprit* : le III. *ſur la Nature de la Liberté de l'Homme, & de ſon Franc-Arbitre* : le IV. & le V. *ſur le Péché Originel* : & cette I. partie eſt toute de Mr. LE CENE. Selon Mr. BAYLE, *c'eſt le Pélagia-*

(24) *Je m'explique ainſi, parce que la Lettre eſt ſans date. Outre la* Sermon *dont parle Mr. Bayle à la fin de ſon Article* COLOMIE'S, *ce Miniſtre avoit fait une* Apologie de David, *contre le* DAVID *de Mr. Bayle, que celui ci ne trouve point mauvaiſe, comme il pouroit par la même Lettre, qui m'eſt tombée entre les mains avec divers autres papiers de ce célébre Critique.*

(25) *Et non* JEAN, *comme on le verra ci-deſſous.*

(26) *On peut voir plus au long tous Martyrs mis à mort, pour la vérité de l'Evangile, par* JEAN CRESPIN, *& autres, Folio 439 a 442, 471, & 474. de la bonne Edition de Geneve, chez Pierre Aubert, en 1618, in folio ; & dans l'Hiſtoire des Egliſes Reformées au Royaume de France, par* THE'ODORE DE BEZE, *Tom. I., folios 188 & 191, où ils ſont toujours mal* Date-ailes de Dive.

(27) *Mr. Aubie, dans une de ſes* Lettres *du 20 Decembre 1711, me dit que ce fut au Havre de Grace, & ſe trompe.*

(28) *On a donc tort de dire, qu'elle fut compoſée au commencement du* XVIII. Siécle, *duquel d'ailleurs il ne vit que deux ou trois ans. Voyez ci-deſſous Citation* [40].

(29) Lettre de Mr. Aubertin.

(29*) Bayle, Lettres, *pag.* 642. *Le Pére* le Long, *B. S. pag.* 672.

(30) *Au commencement de Mai.* Bernard, Nouvelles de la République des Lettres, *Septembre* 1703, *pag.* 256.

(31) Nouvelles de la République des Lettres, *Juillet* 1684, *pag.* 142 & 143.

(32) Entretiens ſur des Matiéres de Théologie *dans l'Avertiſſement*, *pag.* 1 & 2. *les 5. ſuivantes méritent bien d'être lûës.*

Digitized by Google

gianisme tout pur ; & le *Livre est fin, subtil, & d'un habile Homme.* Auſſi l'attribuoit-on à Mr. ALLIX. Mais, on ne doutoit point, & Mr. Bayle lui-même, qu'il ne fût véritablement de Mr. LE CENE (37).

(37) Bayle, Lettres, pag. 180, 181, 196, 296, 297, 300.

La II. contient de même V *Entretiens* : le I. *de l'Excellence de nos Connoiſſances Métaphyſiques, & de leur Uſage dans la Religion* ; le II. *de divers Articles de la Religion obſcurcis par les ſubtilités des Métaphyſiciens* ; le III. Continuation du même ſujet, &, *de la Certitude des Lumières de la Raiſon, & du ſecours que la Foi en tire* ; le IV. *de divers Paſſages, de l'Ecriture Sainte, cités mal-à-propos par les Métaphyſiciens* ; & le V. *Explication des Chapitres IX. X. & XI. de l'Epître de* ST. PAUL *aux Romains* ; & cette II. partie eſt toute de Mr. JEAN LE CLERC, *l'ami de* Mr. LE CENE, dont il eſt parlé dans *l'Avertiſſement.*

III. Converſations ſur diverſes matières de Religion, où l'on fait voir *la Tolérance*, que les Chrétiens de différens ſentimens doivent avoir les uns pour les autres ; & où l'on explique ce que l'Ecriture Sainte nous dit des Alliances de Dieu, de la Juſtification, & de la Certitude du Salut : *avec un* Traité de la Liberté de Conſcience, dédié au Roi de France & à ſon Conſeil. *A Philadelphie, chez Timothée de Saint-Amour*, [c'eſt-à-dire *à Amſterdam*,] *en* 1687, *in* 12., 287 *pages.*

Ces *Converſations* ſont diviſées en V *Entretiens*, ainſi que l'Ouvrage précédent : le I. *de la Tolérance, que les Proteſtans doivent avoir les uns pour les autres ſur les matières de Religion* : le II. *ſur la Tolérance, que les Magiſtrats doivent aux Hérétiques* : le III. *ſur les matières des Alliances* : le IV. *ſur la matière de la Juſtification* : & le V. *ſur l'Aſſurance que l'on a de ſon Salut.* Dans le I. de ces *Entretiens*, pag. 20 & ſuiv., le célèbre JEAN CLAUDE, Miniſtre de Charenton, & ſes partiſans, ſont aſſez mal menés : & cela ſert à éclaircir ce qui eſt dit ci-deſſus des traverſes qu'eſſuia LE CENE touchant ſa vocation à Charenton, & qui tomba enfin par la fatale révocation de l'Edit de Nantes.

Ces V *Entretiens* ſont ſuivis d'un Traité intitulé *de la Tolérance dans la Religion, ou de la Liberté de Conſcience, au Roi de France, & à ſon Conſeil* : & ces derniers mots n'ont apparemment été mis-là, que pour détourner les yeux des curieux de deſſus l'Auteur, ou plûtôt le Traducteur ; car, il eſt bon de ſçavoir, que ce Traité n'eſt qu'une Traduction d'un Opuſcule Latin du célèbre JEAN CRELLIUS, l'un des IV Evangéliſtes qui compoſent la *Bibliotheca Fratrum Polonorum*, intitulé *Vindiciæ pro Religionis Libertate*, oublié ſous le nom ſuppoſé de JUNIUS BRUTUS, imprimé *en* 1637, *in* 8°. ; dans la *Bibliotheca Fratrum Polonorum*, parmi ſes Oeuvres, Tom. IV., pag. 521 ; & en Flamand, *en* 1549, *in* 4°. Que LE CENE en ſoit certainement le Traducteur François, c'eſt ce que je n'oſerois affirmer : mais, en cas qu'il le ſoit, ce ſera ſon IV. Ouvrage.

Il eſt diviſé en III. Chapitres : le I. *Que les Catholiques doivent accorder la Liberté de Conſcience & de Religion, qu'ils ont promiſe à ceux qu'ils appellent Hérétiques, quand même ils pourroient les opprimer ſans en recevoir aucun préjudice* : le II. *Que les Catholiques peuvent, ſans bleſſer leur Conſcience, accorder la Liberté de Religion aux Hérétiques, & pourvoir à leur ſeureté* : & le III. *Que les Catholiques doivent accorder aux Hérétiques la Liberté de Religion, & pourvoir à leur ſeureté.*

V. Projet d'une Traduction Françoiſe de la Bible, par Mr. CHARLES LE CENE. *A Rotterdam, chez Pierre van der Slaart, en* 1696, *in* 8°., 785 *pages.*

Ce n'eſt-là que la *I. partie* de ce *Projet* : & cette *I. partie* contient *XV. Chapitres*, ſuivis d'une *Table* de ces *Chapitres*, d'une des *Paſſages de l'Ecriture*, employés ou expliqués, & d'une des *Mots* [& *Noms propres*] *expliqués dans ce Projet* (34).

Cette même Edition fut reproduite *à la Haye, en* 1705 ; & puis encore ſous ce titre frauduleux & impoſteur, *Nouvelle Critique de toutes les Verſions de la Bible en François*, par CHARLES LE CENE, *à Amſterdam, chez Michel Charles le Cene, en* 1722, *in* 8. : Filouterie Typographique trop tolérée, & conſéquemment trop commune.

(34) On en voit un *Eſſai* auquel *Exemplaire* tiré dans la Bibliothèque Ancienne & Moderne de le Clerc, *Tom. XVII, pag.* 167 — 211 & on plus intéreſſant dans l'Hiſtoire des Ouvrages des Savans du Baſnage de Beauval, *Janvier* 1703, *pag.* 474 — 496. *Voyez auſſi* Acta Eruditorum Lipſienſia, *ann.* 1697, *pag.* 257 — 261.

Quelque tems après, on en fit une *Traduction Angloiſe*, intitulée *An Eſſay for a New Tranſlation of the Bible ; wherein is ſhewn from Reaſon, and the Authority of the beſt Commentators, Interpreters, and Critecks, that there is neceſſity for a new Tranſlation* ; imprimée, ſi l'on peut s'en fier au titre, *à Londres, in* 8., & réimprimée *à Londres, chez R. Gosling, en* 1727, *in* 8., *en* 304 *pages.* Cette Traduction, *dédiée aux Archevêques, Evêques, & à tout le Clergé Anglican*, par *H. R.*, eſt une autre Filouterie plus criminelle encore que la précédente, puiſque ce H. R., non ſeulement s'eſt très indignement approprié cet Ouvrage, mais l'a même renverſé de fond en comble, fait de ſon unique *I. partie* deux, dont l'une contient *X. Chapitres*, & l'autre encore *X*, qui ne ſont pourtant que les *XV.* de la *I. partie* de LE CENE : & il eſt bien étonnant, que l'Auteur de l'Extrait de cette *Bible*, mis dans le Tome XVIII. de la *Bibliothèque Britannique*, pag. 343 — 506, & qui connoiſſoit bien cette *Traduction Angloiſe* du *Projet* ainſi uſurpé, ne diſe pas le moindre mot d'un pareil Brigandage. Je ne crois pas, que, dans toute l'Hiſtoire Littéraire, on en voie un ni plus complet, ni plus impudent.

Dès que ce *Projet* parut, il fut très vivement attaqué & rerité par Mr. JAQUES GOUSSET, *Profeſſeur en Hébreu dans l'Univerſité de Groningue*, qui lui oppoſa des *Conſidérations Théologiques & Critiques ſur le* Projet d'une nouvelle Verſion Françoiſe de la Bible, *publié l'an* 1696. *ſous le nom de Mr.* CHARLES LE CENE ; *dans leſquelles la vérité eſt défendue ſur un grand nombre de Paſſages de l'Ecriture Sainte*, imprimées *à Amſterdam, chez Daniel Pain, en* 1698, *in* 8°., en V Livres diviſés en Sections, & 514 pages, ſans la *Préface* & les *Tables.*

Il eſt auſſi Auteur d'une maigre *Diſſertation ſur la Chronologie de l'Ancien Teſtament*, imprimée *à Amſterdam, chez Pain, en* 1698, *in* 8., de *Commentarii Linguæ Hebraicæ*, en ordre de *Dictionaire*, imprimés *à Amſterdam, chez Boom, en* 1703, *in folio* : & d'une *Apologia pro Renato Carteſio*, imprimée *Leovardiæ, apud Franciſcum Halmam, en* 1716, *in* 4°. Voyez les *Lettres* de BAYLE à la *Table.*

VI. Mr. LE CENE fit une courte *Réponſe aux Conſidérations de Mr.* GOUSSET, & l'avoit remiſe à ſon Libraire Staart (35) : mais on ne l'a point vu paroître.

(35) Nouvelles de la République des Lettres, *Sept.* 1701, *pag.* 110.

C'eſt apparemment à ce *Projet*, & à ces *Conſidérations*, qu'on fait alluſion dans ce paſſage : *In Verſionem* JOANNIS LE CENE, *& pro eadem Verſione*, qui ſe trouve dans un *Catalogue* mis à la tête d'une *Vulgate Latine*, imprimée *à Veniſe, en* 1730, *in* 4°. (36).

(36) Nouvelle Bibliothèque, *Tom XIII, pag.* 118.

VII. Fort longtems après, la II. partie de ce PROJET a été imprimée, avec la I. à la tête de l'Article dont je vais immédiatement parler. Elle eſt diviſée en *IX. Chapitres*, ſuivis d'une *Concluſion* ; &, conjointement avec la I. elles rempliſſent, la I. 510. pages, *in folio* ; & la II. 82., ſans leurs *Tables* tant des *Chapitres* que des *Paſſages* expliqués. Cette II. partie n'a été imprimée que cette ſeule fois.

VIII. La Sainte Bible, contenant les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament : nouvelle Verſion Françoiſe, par CHARLES LE CENE. *Amſterdam, chez Michel Charles le Cene* (37), *en* 1741, *in folio*, 2 *volumes*, Tom. I, 698 pages, & pour les *Livres Apocryphes* 137 ; Tom II, 235. pages, ſans un *Avertiſſement ſur les Livres de l'Ancien Teſtament* de 53. pages. Je viens d'avertir, que tout cela eſt précédé du Projet complet.

(37) Fils aîné de l'Auteur, Libraire *à Londres*, & puis *à Amſterdam.*

Les

Lors qu'on ſçut que cette *Nouvelle Verſion* s'imprimoit, beaucoup de gens croyoient qu'elle feroit grand bruit, & ſe ſont fort trompés. Les Miniſtres Wallons, c'eſt-à-dire François, ainſi nommés dans les Provinces-Unies, loin d'exciter par d'imprudentes clameurs la curioſité, ſe ſont contentés, dès qu'elle fut rendue publique, de la faire examiner par quelques-uns d'entre eux, &, ſur leur rapport, d'en prononcer une Cenſure particuliére pour leurs Confréres, & qui fait le XXIX. Article de leur Synode aſſemblé à la Brille en Septembre 1742 (38). Par le XXX. ils en firent demander au Souverain la ſuppreſſion; mais, cela n'ayant point été accordé, la vente s'en eſt toujours faite publiquement depuis avec aſſez peu de ſuccès. Si on l'eut défendue, peut-être auroit elle été plus recherchée; car, ſelon la maxime *nitimur in vetitum*, c'eſt ce qui n'arrive que trop ſouvent.

(38) *Articles réſolus au Synode aſſemblé à la Brille, le 6. de Sept. 1742, & jours ſuivans, Art. XXIX, contenant jugement du Synode contre la Nouvelle Verſion de la Bible par Charles le Cene, pag. 8 & ſuiv.*

Si l'on y a cenſuré de ſimples *Bizarreries*, telles que les *Bachas*, les *Beglierbeis*, les *Agas*, les *Cadis*, les *Alphakis*, & enfin les *Mouphtis*, que LE CENE s'eſt aſſez mal-à-propos avifé de mettre dans Daniel III, VI, &c.; on y a condamné avec incomparablement plus de raiſon encore, des *Erreurs* ou *Corruptions capitales*, telles que le *reprédente*, au lieu d'*eſt*, dans l'inſtitution de l'Euchariſtie & ailleurs. En effet, c'eſt préciſément avoir imité DU PERRON, COTTON, & VE'RON, leur Copiſte, contre leſquels on a tant crié, & mettre auſſi témérairement la *Cene Zuinglienne* ou *Calviniſte*, dans l'Ecriture, qu'ils y avoient inſidieuſement fourré la *Meſſe Romaine*, à deſſein d'en impoſer ainſi à la ſimplicité de leurs *Nouveaux-Convertis* (39).

(39) *C'eſt ce qui a été très fondamentalement fait, non ſeulement dans le* N. Teſt. *du Pére Véron, Actes XIII, 32, mais même dans la plupart des Editions vulgairement dites de Louvain, & ſurtout dans celle de Boudeaux, en 1686. Voyez ci-deſſus l'Art.* FEVRE, *Remarque* (A), *Citation* (8).

Une autre ſingularité de cette nouvelle Verſion, ſi non auſſi criminelle, du moins très préjudiciable à la lecture de l'Ecriture en François, par les fréquentes incertitudes & équivoques qu'elle y peut cauſer, eſt que, contre l'uſage de tous ſes Traducteurs en cette Langue juſqu'à la publication du *Nouveau Teſtament*, prétendu imprimé *à Mons, chez Gaſpar Migeot*, mais véritablement *à Amſterdam, chez Elzevier, en* 1667, *in* 4.: & particuliérement contre l'uſage généralement établi parmi les Réformés François; ſon Auteur eſt le premier Introducteur du VOUS, au préjudice du TU ou TOI, dans les Traductions Françoiſes de l'Ecriture à l'uſage des Egliſes Proteſtantes. Car, quoique le *Nouveau Teſtament* François de Mr. LE CLERC, & celui de Mrs. DE BEAUSOBRE & L'ENFANT, qui ſont un uſage mitigé & peu uniforme du *vous* & du *tu* ou *toi* au ſingulier, c'eſt-à-dire, parlant à une ſeule Perſonne, ayent été imprimés *à Amſterdam*, l'un *en* 1703, & l'autre *en* 1718; & que la *Bible* de Mr. LE CENE ne l'ait été que 23. ans après en 1741; celle-ci leur eſt néanmoins fort antérieure: puiſque, comme on l'a vû ci-deſſus, elle étoit commencée dès 1674 ou 1675, & qu'elle étoit toute achevée avant ſa mort arrivée à Londres, en Mai 1703; & que même, dès 1696, il avoit déjà publié la I. partie de ſon *Projet*, où, parmi les paſſages cités, il y en a quantité dans leſquels on voit le *vous*. C'eſt donc fort abuſivement, qu'on a dit depuis peu, que cette Verſion *fut compoſée au commencement de ce préſent Siécle* (40). Les *Lettres*, que je viens de citer, prouvent très bien l'irrégularité de ce *vous*, & les abus dans leſquels il peut jetter, non ſeulement le Peuple & les ſimples Lecteurs, mais même les Traducteurs & les Savans d'un ordre ſupérieur. Par exemple, l'Abbé DE MAROLLES, à la vérité plus Littérateur que Théologien, d'ſoit dans la *Préface* de la prémiére Edition de ſon *Nouveau Teſtament* François, imprimé *à Paris, chez Seb. Hurd, en* 1650, *en grand in octavo*, pag. ** v & ſuiv. „ J'ay employé le terme de *vous* au ſingulier „ dans mon Livre de la Verſion des Pſeaumes. Je „ l'ay fait pour des raiſons conſidérables, ... „ à cauſe de l'Unité de Dieu en trois Perſonnes." On voit bien qu'il prétend établir par-là la *Trinité*. Mais, outre que quantité de très ſavans Hommes ont fait voir la fauſſeté d'un pareil Argument, un Sabellien, ou un Socinien, ne peuvent-ils pas ſe ſervir des mêmes *raiſons conſidérables*, tirées du *tu* ou *toi* en faveur de l'*Unité*? & n'eſt-ce pas-là, comme dit le commun Proverbe, *faire de l'Ecriture un Nez de cire* (41)? Ces *raiſons* prétendues *conſidérables* ne parurent point telles alors au *Clergé de France* à qui l'Ouvrage étoit dédié, puiſque l'Abbé DE MAROLLES fut obligé de les retrancher, ainſi que d'autres choſes, dans la ſeconde Edition de ſon *Nouveau Teſtament*, faite *à Paris, chez Chapelet, en* 1653, *en* 2 *volumes, in* 12. Si CHARLES LE CENE avoit pû voir ces judicieuſes *Lettres*, ce doute fort qu'il eut ainſi préféré le *vous* au *tu* ou *toi* dans toute l'étendue de ſa *Bible*. Ce qui peut l'y avoir porté eſt peut-être l'exemple des Théologiens du fameux Synode de Dordrecht, qui ſe paſſionnérent tellement pour le *vous* ou *gy* contre le *tu* ou *du* de leur Langue, que défendre fort vigoureuſement contre eux SIBRAND LUBBERT leur Confrére (42), que cet infortuné mot eſt aujourd'hui totalement banni, non ſeulement de leur *Bible*, mais encore de leur Langue (43). Quoi qu'il en ſoit, il eſt fort étonnant, que le Conſiſtoire du petit Troupeau de Genéve veuille ainſi établir, & même ſe ſoit abſolument déterminé pour le *vous* Papiſte, *au préjudice du tu* ou *toi* Proteſtant, généralement établi & autoriſé, non ſeulement dans les Verſions Françoiſes de toutes les Egliſes Réformées de cette Langue, mais auſſi, ce qui eſt bien notable, dans celles de toutes les Egliſes Proteſtantes de tout Pays, excepté la Hollande; & cela, contre le ſentiment & l'avis des Perſonnes les plus éclairées de leur Académie, & de leur Ville, telles entre autres que Meſſieurs CRAMER, ABAUSIT, DE ROCHES, & autres (44).

(40) Voyez *Lettres ſur l'uſage du Vous & du Tu dans les Verſions de l'Ecriture, pag.* 87.

(41) *C'eſt bien dit & ce qui vient de faire un Théologien Anglois, qui prétend, que le Patriarche Abraham vit trois Anges, c'eſt que la Trinité elle-même lui apparut diſtinctement en trois corps ſéparés. Voyez le Journal Britannique de Mayty, Mars* 1732, *pag.* 316.

(42) *Lorſque cette Queſtion y fut ſi violemment débattue, divers Auteurs ne purent s'empêcher de rire. Voyez l'Abrégé de l'Hiſtoire de la Réformation des Pays-Bas de G. Brandt, Tom. II, pag.* 18.

(43) *Voyez les mêmes Lettres, pag.* 20.

(44) *Voyez les mêmes Lettres, dans l'Avertiſſement.*

Quelque choſe encor d'aſſez hardi à Mr. LE CENE, eſt d'avoir introduit dans *ſon Texte* même *certaines* Leçons Grecques, *qu'il a cru devoir adopter ſur la foi de quelques bons Manuſcrits*, en les imprimant à la vérité en *Lettres capitales*; & d'en avoir uſé de même, mais en *Lettres Italiques*, à l'égard de *certains endroits du Texte commun, qui lui ont paru ſuſpects parce qu'ils manquent dans un grand nombre de Manuſcrits* (45). Tel eſt, par exemple, le Récit du *Repentir & de la Mort de Judas*, Matthieu XXVII: 3 —— 11, où il dit, non que *Judas ſe pendit*, ou *s'étrangla*, mais *qu'il s'étouffa d'eſquinancie* (46): &, là deſſus, il cite la *Synopſis Criticorum*, Tom. IV, pag. 655 —— 657.

(45) *Avertiſſement de l'Editeur de cette Bible, fig.* ** vj.

(46) Mr. Boulaeze, *dans ſa Diſſertation ſur le Genre de Mort de Judas, inſérée dans la Bibliotheque Britannique, Tom. XXIV, pag.* 98 - 120. *Et pag.* 104 *de Docteur, mais mal.*

On promet, & même on donne dans la *Bibliothéque Britannique*, un *Extrait* de cette *Nouvelle Verſion* (47): mais, ce n'en eſt presque qu'une ſimple *Indication* quant à la *Bible* même, au lieu que c'eſt une *Deſcription* fort détaillée des deux parties du *Projet*. Peut-être deſſinoit-on un ſecond *Extrait* pour la *Bible*: mais on ne l'a point donné. On en voit un fort bon dans la *Nouvelle Bibliothéque de la Haye* (48): & ſi l'on y loue équitablement ce que cette Verſion a de louable, on n'y blame pas moins judicieuſement ce qu'elle a de blamable; par exemple, les *Scribes* bizarrement travellis en *Notaires*, & autres de pareille eſpéce, devenus François par leur long & général uſage. Il eſt aſſez étonnant, que le Pére LE LONG, qui ſçavoit d'après les *Nouvelles de la République des Lettres* de Septembre 1703, pag. 356, qu'il cite, que cette Verſion Françoiſe de la *Bible* étoit non ſeulement promiſe, mais même achevée & prête à être miſe ſous preſſe, ne l'ait point miſe au nombre des *Bibles Françoiſes* dans ſa *Bibliotheca Sacra*, & ſe ſoit contenté de parler de ſon *Projet*.

(47) *Tom. XVIII, pag.* 143 —— 206.

(48) *Tom. XVIII, pag.* 318 —— 372.

IX. Il paroit par ces paroles du III. Chapitre de la I. partie de ce *Projet*, pag. 5. de l'Edition *in folio*. „ Comme on ſe propo- „ ſe de publier des *Remarques*, qui éclair- „ ciront tous les Changemens que l'on croit „ devoir faire dans les *Verſions*, & qui ex- „ pliqueront diverſes Difficultés qui ſe trou- „ vent dans le Texte Sacré pour s'être trop „ attaché à la lettre;" il paroit, dis-je, par-là, qu'en travaillant à ſa *Verſion* Mr. LE CENE raſſembloit des matériaux pour la compoſition d'un *Commentaire ſur la Bible*, ſoit en Latin, ſoit en François. Mais, c'eſt ſurquoi ſon Fils, à qui je m'en ſuis ſoigneuſement informé, ne m'a pû donner aucune lumiére.

Mr.

Mr. Huet, Evêque d'Avranches, auroit pû parler de Charles le Cene, ainſi qu'il l'a fait de Samuel Bochart, d'Etienne Morin, d'Etienne le Moine, de Pierre du Bosc, & de divers autres Protestans, dans ſes *Origines de la Ville de Caen*, conduites juſqu'à la fin du XVII. Siècle, dans une *ſeconde Edition*, faite *à Rouen, chez Maury, en* 1706, *in* 8°.; mais il n'en a pourtant rien fait.

SPIFAME (Jaques-Paul). L'Article, qu'en a donné Mr. Bayle, n'eſt pas un des moins intéreſſans, & des moins bien travaillés de ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*. Mais, comme il a paru depuis ſa mort des Ecrits, qu'il n'a point pû conſulter, nous avons dequoi y ajouter un bon Supplément touchant Spifame (*A*), touchant ſes

(*A*) *Nous avons dequoi ajouter un bon Supplément à ce que Mr. Bayle a dit de Spifame.*] Il ſera principalement tiré d'excellentes *Remarques*, que Mr. Gautier a publiées ſur l'*Hiſtoire de Genève de Jacob Spon*, réimprimée *à Genève, chez Fabri & Barillot, en* 1730, *en* 2 *volumes in* 4°., *& en* 4 *volumes in* 12°.: Remarques, qui ſeroient ſans doute encore beaucoup plus intéreſſantes, ſi l'on n'avoit obligé leur Auteur à en ſupprimer une partie, même après leur impreſſion, comme il paroît par les nombreux Cartons dont cette Edition, d'ailleurs fort belle, ſe trouve accompagnée. Lors de la Publication de cette nouvelle Edition, je fus chargé d'en donner l'Extrait dans le *Journal Littéraire de la Haye*; & voici ce que j'y remarquai touchant Spifame.

„ La Note concernant Spifame eſt des plus „ curieuſes, & doit être regardée par les Lecteurs „ comme un ſupplément très néceſſaire à l'Article „ Spifame du *Dictionnaire de Mr. Bayle*, qui „ eſt pourtant ce que nous avons de meilleur tou„ chant ce fameux Perſonnage.

„ En 1559, Jaques Spifame, Evêque de Ne„ vers, ſe retira à Genève, & y amena une Fem„ me, nommée Catherine du Gaſperne, & Veu„ ve d'un Procureur au Chatelet de Paris, nommé „ Etienna le Grêle, pendant la vie duquel Spifame „ avoit entretenu un commerce de galanterie avec „ elle, & en avoit eu un Fils, qui paſſoit pour être „ du Procureur. Après la mort de le Grêle, ar„ rivée en 1539, ils vécurent enſemble comme „ Mari & Femme, juſqu'à leur arrivée à Genè„ ve, avec André leur Fils, & une Fille nommée „ Anne, née longtems après la mort du Procureur. „ Spifame ſe fit d'abord connoître pour un Hom„ me, qui, frappé depuis longtems des erreurs de „ l'Egliſe Romaine, s'étoit enfin déterminé à ve„ nir profeſſer ouvertement la Religion Proteſtan„ te. Il déclara, qu'il n'avoit point épouſé publi„ quement cette Femme, à cauſe de ſa qualité „ d'Eccléſiaſtique, & par la crainte de la perſécu„ tion: mais, qu'il y avoit néanmoins entre eux „ un Contract de Mariage, & qu'il requeroit, „ qu'on voulût bien avouer & confirmer ſon Ma„ riage dans l'Egliſe, ce dont le Magiſtrat, & le „ Conſiſtoire lui accordèrent facilement la permiſ„ ſion.

„ Il vécut enſuite avec ſa Famille, d'une ma„ niére exemplaire & édifiante; & s'attira par là, „ de même que par ſon ſavoir, & la pénétration „ de ſon eſprit, l'eſtime de tout le monde. Il a„ voit apporté des biens conſidérables (1), dont „ il faiſoit un très bon uſage, tant par ſes charités „ envers les pauvres, qu'en vivant noblement & en „ Homme de qualité. Auſſi avoit-il des liaiſons „ très particuliéres avec toutes les Perſonnes de diſ„ tinction: & il s'attira la confiance du Magiſtrat, „ qui le conſultoit volontiers ſur les matiéres d'Etat

„ Son ſéjour à Genève fut interrompu de tems „ en tems par divers Voyages, qu'il fut obligé de „ faire, pour les affaires de la Religion. Il prit le „ caractère de Miniſtre à Genève, des mains de „ Calvin & de ſes Collègues; &, en 1561, il fut „ nommé pour Paſteur de l'Egliſe d'Iſſoudun, où „ il ne reſta que peu; des occupations plus impor„ tantes pour le parti Réformé l'ayant bientôt ap„ pellé en Allemagne, d'où il revint enſuite à Ge„ nève. Comme il avoit des talens particuliers pour „ les finances, Jeanne d'Albret, Reine de Navar„ re, l'appella à ſon ſervice, pour régler l'Etat de „ ſa Maiſon. Il y alla en Janvier 1564, avec l'a„ grément de la République: mais, cette Prin„ ceſſe, peu contente de ſes maniéres, ne tarda pas „ à lui donner ſon congé, & à en faire ſes plain„ tes à Beze, lui diſant, que de ſa vie elle n'avoit „ vû un Homme plus menteur & plus ambitieux. „ Accoutumé au maniment de grandes affaires, il „ s'ennuia bientôt de ſa vie privée: &, divers pro„ jets lui roulant dans la tête, il fixa enfin ſes re„ gards ſur la Cour de France. D'un côté, il „ n'eſpéroit pas moins que d'y parvenir au poſte de „ Sur-Intendant des Finances: &, de l'autre, il „ ſe flattoit d'obtenir du Roi l'Evêché de Toul avec „ ſon Temporel, pour y vivre en qualité d'Evê„ que Proteſtant, & de Sur-Intendant des Mini„ ſtres Reformés de ce Diſtrict; & il en écrivit mê„ me à l'Amiral de Chatillon, en Février 1566. „ Mais, ſon plan parut tout-à-fait chimérique „ (2): & l'on crut que ſon unique but étoit de ſe „ rejoindre à l'Egliſe Romaine.

„ Bien loin d'avancer ſa fortune par ces mouve„ mens ambitieux, il ne fit que hâter la perte. „ Car, Claude Servin, Controlleur de la Maiſon „ de la Reine de Navarre (3), qui étoit déjà ve„ nu en 1565, lui faire une eſpéce de Procès d'In„ jures, étant venu reprendre la même affaire, ils „ entrèrent tous deux en priſon, le 21. de Mars „ 1566. Mais, ce ne fut-là que le prétexte de „ l'empriſonnement de Spifame. Beze avoit don„ né avis au Magiſtrat des mouvemens qu'il s'étoit „ donnés pour obtenir l'Evêché de Toul; que ſes „ Enfans étoient adultérins, nés pendant la vie du „ prémier mari de ſa Femme (4); & qu'il y avoit „ de violens ſoupçons contre lui, qu'il avoit com„ mis quelque fauſſeté dans ſon Contract de Maria„ ge: avis, que la Reine de Navarre confirma en „ partie par une Lettre au Conſeil de Genève, dans „ laquelle elle l'accuſoit de plus d'avoir écrit contre „ ſa Maiſon (5).

„ Interrogé ſur ces faits, il nia d'avoir jamais é„ crit quoi que ce fût contre la Maiſon de la Rei„ ne de Navarre. Il avoua d'avoir fait des démar„ ches pour ſe faire donner l'Evêché de Toul; „ mais, dans la vuë de l'adminiſtrer en Evêque „ Proteſtant, & de faire lui-même la fonction de „ Paſteur & de Profeſſeur en Théologie. On ſai„ ſit ſes papiers dans ſa maiſon; &, parmi eux, „ il s'en rencontra un qui acheva de le perdre. Ce „ fut ſon Contract de Mariage, qui ſe trouva un „ acte faux, ſuppoſé, & muni de faux ſceaux; „ comme il fut obligé de l'avouër lui-même, lors„ que, confronté avec ſa Femme, elle lui en fon„ dit la fauſſeté, dont elle révéla toutes les cir„ conſtances au Magiſtrat. Cet Acte étoit daté du „ 2. Août 1539; &, cependant, il n'y avoit que „ deux ans que Spifame l'avoit fabriqué, pour s'en „ ſervir dans le Procès, que ſon Neveu, Jean Spi„ fame, bien inſtruit de tout le Miſtère du mariage „ de ſon Oncle, avoit intenté contre la Femme & „ ſes Enfans au Parlement de Paris.

„ Spifame, ainſi convaincu, prit le parti de re„ courir à la clémence du Magiſtrat, lui deman„ dant pardon de ſes fautes, & le priant de conſi„ dérer à l'égard de l'adultére dont il étoit coupa„ ble, que c'étoit un Péché commis, il y avoit „ près

[1] *S'il en faut croire* Pasquier, Lettres, Tom. I, pag. 26, *il en avoit acheté, dès* 1563, *la Baronnie d'Aubonne, belle terre du Pays de Vaud, près de Genève.*

[2] Antoine Carracciol, *Evêque de Troies, avoit eu la même imagination; & quelques Ecrivains célébres, entr'autres Mr. de Thou & Mr. Bayle, qui préſument, qu'il avoit effectivement été reçu pour tel en Parlement en qualité d'Evêque. Mais, cela eſt ſi peu fondé, qu'il ne fut pas même admis au Miniſtère ſans oppoſition; & que cette oppoſition, qui devoit ſe diſſiper au Synode de Lion en* 1563, *ne fut jamais levée; parce que les Réformés découvrirent, qu'après la Bataille de Dreux, il s'étoit vendu à Catherine de Médicis, & au Cardinal de Lorraine, &c. Voyez* Beze, Hiſt. Eccleſiaſt. *Tom. I, pag. 767, Tom. II, pag. 104, &c. Voyez auſſi ci-deſſus l'Article* Carracciol.

[3] Ouch *paternel du célébre Avocat-Général de ce nom au Parlement de Paris: & de plus Pun du Conſeil des Soixante, & Membre du Conſiſtoire, à Genève, comme on le verra ci-deſſous dans la Citation* (10).

[4] *On a vû ci-deſſus, que ce Mari étoit mort en* 1559, *& que la Fille étoit née longtems après. Ainſi Beze ſe trompoit à cet égard.*

[5] *D'avoir dit & ſoutenu, que le Prince de Navarre étoit Fils du Maiſtre Merlin, dit-on dans les Mémoires de l'Etoile, Tom. II, pag. 46. Voyez ci-deſſus l'Article* Merlin, *Remarque* (F).

ſes Ecrits, dont cet habile Critique a négligé de parler (*B*), & touchant ſon ſurnom ou

„ près de 30. ans, dans un tems où les mœurs „ étoient fort déréglées, non ſeulement en France où il étoit alors, mais auſſi à Genève : qu'il „ avoit ouï dire, que perſonne n'étoit recherché „ pour des cas de cette nature, dix ans après qu'ils „ étoient arrivés : & qu'enfin, pour expier ce crime, il étoit venu dans Genève avec ſa Femme, „ pour y faire Pénitence & Profeſſion libre & ouverte de la pure Parole de Dieu, & qu'ils y avoient mené enſemble une vie ſans reproche. „ Que, pour le reſte, la tendreſſe paternelle l'avoit porté à faire ce qu'il avoit fait, & pour „ empêcher, qu'après ſa mort, ſon Fils, qui étoit de la Religion, Bourgeois de Genève, & „ qui avoit grand nombre d'Enfans, auſſi Citoyens, ne fuſſent privés de ſa ſucceſſion, qui, en ce cas-là, auroit paſſé à ſon Neveu profeſſant la „ Religion Romaine. Qu'enfin, ce faux Contract „ n'avoit point été produit, qu'il ne prétendoit pas „ de l'employer jamais, & qu'il conſentoit qu'il fût „ biffé & lacéré.

„ Comme ce faux Contract avoit été précédé „ d'un autre, tout auſſi faux, & ſur lequel ſon „ mariage avoit été avoué & confirmé, le Magiſtrat fut frappé de cette double fauſſeté, mais fortement fort indigné contre la prémiére ; & les interrogatoires finis, le Lieutenant & le Procureur-„ Général conclurent à un chatiment exemplaire. „ Le Conſeil le condamna donc à avoir la tête „ tranchée ; & cette Sentence fut exécutée le 23. „ de Mars 1566.

„ Catherine de Médicis ne ſe mêla en aucune „ façon de cette affaire : & le fait, que M. Spon „ débite, que cette Reine avoit gagné les Sindies, eſt abſolument contraire à la vérité. „ (6)."

[6] Journal Littéraire, Tom. XIX, pag. 211 — 216.

[7] Touchant ce mot de Paſſi voyez la dernière Remarque.

[8] On a mis Eſtienne (2), ſon Prénom & ſes Qualités.

Scaliger avoit bien eu connoiſſance de quelque peu de tout cela, auſſi-bien que Daillé le Fils, Editeur des *Scaligerana ſecunda*, comme il paroît par ce paſſage de l'un, & cette note de l'autre. „ Spifame de Paſſi (7)," dit Scaliger, „ Capite multatus Genevæ, quod uxorem habuerit non ſibi umquam in publico coetu junctam nec deſponſatam, ſed quam Marito priori ſubtraxerat, triennio toto, vivente etiam Marito, apud ſe ſervaverat [*]. Servinus (8), Patruus Regii Advocati, cui moleſtias præbebat apud Admirallium, cauſa fuit ipſius exitii. Nam Servinus, qui omnia noverat, Genevam venit, eumque apud Senatum accuſavit: erat enim unus LX. „ Virorum & Conſiliorianus."

[*] „ *Il faut que ce ſoit celuy dont il eſt parlé* „ *dans la* Bibliothéque de la Croix du Maine, Jaques Spifame, *Gentil-* „ *Homme Pariſien, Préſident en la Cour* „ *de Parlement, Maiſtre des Requeſtes du* „ *Roy Henry II., & enfin Eveſque de Ne-* „ *vers. Il mourut à Genève ſous François* „ *II.* (9), *où il s'étoit retiré pour la Ré-* „ *ligion. Il y a eu un autre Eſtienne Spi-* „ *fame, Pariſien, dont quelques Oeuvres* „ *ont été imprimées à Paris, en* 1583. „ Daillé (10)."

[9] Mauvais expreſſion d'un cas ; & fauſſeté de l'autre, François II. étant mort cinq ans auparavant.

[10] Scaligeranorum, pag. 273, 274, & 278.

Il eſt fort ſurprenant, qu'un Homme, auſſi bon Connoiſſeur des Anecdotes de nôtre Hiſtoire, & de nôtre Littérature, que l'étoit Mr. Bayle, ait ignoré, ou négligé deux Traits auſſi propres que ceux-là à illuſtrer ſon Article de Spifame. Le ſuivant n'y auroit pas moins été propre.

Spifame, ne s'eſtant contenté de Raiſon,
Combien qu'il fuſt des Rois Conſeil & Gouvernal,
De Nevers à Genève attira ſa Maiſon,
Et là d'Eveſque fut à la fin Cardinal (11) :

C'eſt-à-dire *Cardinal ou Grève*, à cauſe de l'eſpéce de chapeau rouge qu'y reçoivent les décapités. On dit burleſquement de même d'un pendu, que c'eſt un *Evêque des Champs* ; parce que le mouvement, que lui cauſe le vent, ſemble lui faire donner la bénédiction avec les pieds.

[11] Du Verdier, Bibliothéque Françoiſe, pag. 610.

Si l'on accuſe juſte, Beze lui fit cette eſpéce d'Epitaphe, qui décrit aſſez bien le précis de ſa Vie.

Doctor, Juridicus, Præſul, verbique Miniſter,
Erravit, rapuit, muchatus, Sacra fefellit.

Dans les *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*, où cela ſe trouve (12), un fait mal de ce dernier Vers un Pentamétre ; ou, du moins, il eſt imprimé comme tel.

[12] Tom. II, pag. 409, où il y a d'autres Vers de Beze ſur Spifame, avec leur Refutation particuliére en Vers.

(*B*) *Spifame a fait des Ecrits dont Mr. Bayle a négligé de parler.*] Apparemment parce qu'il a vû, que la Croix du Maine avuuoit, qu'il n'en connoiſſoit aucun ; & que le ſeul, que Du Verdier lui attribuoit, ne lui appartenoit point. A la vérité, la Monnoie ſoutient le contraire, mais, à mon gré, peu ſolidement (13).

[13] Voyez ſur cela La Croix du Maine, & Du Verdier, aux mots JAQUES SPIFAME de leurs Bibliotheques Françoiſes, Bayle, Article SPIFAME ; & la Monnoie ſur Baillet, Tom. V, pag. 118.

Voici ceux que je trouve lui être attribués par des Ecrivains mieux inſtruits.

I. *Harangue du Seigneur de Paſſi* (14) *à l'Empereur Ferdinand I, au nom du Prince de Condé & des Proteſtans de France, à la dieste de Francfort en Novembre* 1562 ;

ou autrement,

Oraiſon faite à l'Empereur & Etats de l'Empire, aſſemblés à Francfort, pour les Election & Couronnement du Roy des Romains, par Spiphame, Eveſque de Nevers, pour la part du Prince de Condé & ſes Adhérans.

[14] Touchant ce mot, voyez la dernière Remarque.

Cette Piéce ſe trouve imprimée pour la prémiére fois dans les *Additions de J. le Laboureur aux Mémoires de Caſtelnau*, Tom. II, pag. 28 — 38 ; & puis dans les *Mémoires de Condé*, d'Edition de *la Haye, chez de Hondt*, [ou plûtôt *de Paris, chez Rolin*,] *en* 1743, *en* 6 *volumes in* 4°., Tom. IV, pag. 56 — 74. C'eſt un fort bon morceau, bien digne de l'Aſſemblée, dans laquelle il fut prononcé, & de la cauſe qu'il défendoit. En effet, le Laboureur qui le traite de *Manifeſte pour le parti Huguenot*, n'a pu ſe diſpenſer de reconnoître, pag. 28, qu'*il contient des particularités dignes de l'Hiſtoire.*

Cette *Harangue*, qui avoit été précédée de la *Confeſſion de Foy, faite par M. Jean Calvin, au nom des Egliſes du Royaume de France, durant la Guerre, pour préſenter à l'Empereur, aux Princes, & aux Etats d'Allemagne, ou la journée de Francfort pour les Election & Couronnement du Roi des Romains, en Novembre* 1562 ; imprimée ſans doute en ce tems-là, & depuis dans l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées au Royaume de France*, vulgairement attribuée à *Théodore de Beze*, Tom. II, pag. 156 — 178 ; & dans les *Mémoires de Condé*, Tom. IV, pag. 74 — 94 : Cette *Harangue*, dis-je, adreſſée à l'Empereur, ou, comme s'exprime Beze, pag. 178, à *la Majeſté Impériale*, fut ſuivie de deux autres du même Spifame, dont les autres Hiſtoriens ſemblent n'avoir eu aucune connoiſſance, ſçavoir :

II. *Harangue faite devant le Roy des Romains, lui eſtant ſeul en ſa chambre* ;

III. *Harangue faite devant tous les Princes de l'Empire ; j'ai miſes en lumiére*, ajoute Beze : *parce qu'elles ſont quaſi ſemblables en ſubſtance à la prémiére, il ſuffira d'en recueillir ici un ſommaire* ; ce qu'il fait auſſi-tôt, pag. 178 — 185.

IV. *Lettre adreſſée de Rome à la Royne, Mére du Roy, traduite de l'Italien en François, contenant utile admonition pour pourvoir aux affaires qui ſe préſentent.*

O! toy, Eſpée du Seigneur, juſques à quand ne te repoſeras-tu ? Rentre en ta gaine : appaiſe-toy, & l'accoiſe !

Cette

ou titre de *Pafli* (C). Grégorio Leti le nomme toujours mal *Spifanio*: & l'Abrégé, qu'il fait de ſon Hiſtoire, eſt très inexact (*a*); ainſi que la plus grande partie de ce qu'il a précipitamment compilé, & quelquefois même imaginé.

(*a*) G. Leti, Hiſtoire Genevrine, *Part. III, pag.* 161, 162 — 164.

Cette *Lettre*, ſuppoſée traduite de l'Italien, ſe trouve imprimée dans l'ancienne Edition des *Mémoires de Condé*, in 12°., & dans la nouvelle, Tom. IV, pag. 442 — 493. Elle eſt datée *de Rome, le douzième de Juin* 1563, & ſignée GIO (apparemment GIOVANNI) MARCO BRUCCIO, que le Père le Long dit être nôtre JAQUES SPIFAME (15): Pſeudonime à ajouter à Placcius, Baillet, Decker, & autres Bibliographes Pſeudonimiques. Cette Piéce eſt très bien dreſſée, & remplie de belles & ſolides Remontrances à Catherine de Médicis: mais, une choſe fort étrange, & touchant laquelle on ne ſauroit équitablement ſe diſpenſer de la condamner, c'eſt qu'on y loue auſſi hautement l'Aſſaſſinat du Duc de Guiſe par Poltrot, que Boucher, Mariana, & les autres Fauteurs & Défenſeurs des Meurtriers des Rois, ont loué & vanté les Aſſaſſins de Henri III & de Henri IV., Clément, Barrière, Chaſtel, & Ravaillac. Amelot de la Houſſaie, qui, dans la nouvelle Edition de ſes *Mémoires Hiſtoriques*, fort augmentée, & imprimée *à Amſterdam, chez Zacharie Chatelain*, [ou plûtôt *a Paris*,] *en* 1737, *en* 3 *volumes in* 12, & qui y donne ſous le titre *Apologie de Polcrot*, Tom. I, pag. 131 — 134, un précis de cette Piéce, ſans ſçavoir qu'elle eſt de *Spifame*; n'eſt pas excuſable de n'y avoir pas ajouté au moins un mot d'*Avertiſſement*, pour en faire ſentir le venin aux Lecteurs peu inſtruits, & capables de ſe laiſſer ſéduire par ſes Sophiſmes.

(15) Le Long, Bibliotheque Hiſtorique de la France, *pag.* 139. La Bibliothe a Telleriana, pag. 445, en met une Edition de 169. in 8. *mais ſous le nom de Spifame tranſformé en* Creabere.

V. *Diſcours ſur le Congé obtenu par le Cardinal de Lorraine, de faire porter Armes défenſives à ſes Gens, pour la Tuition de Défenſe de ſa Perſonne, & ſur ce qui advint à l'occaſion de cela à ſon Arrivée à Paris, le* 8. *de Janvier* 1565, imprimé *à Paris, en* 1565, *in* 8°.

Le Père le Long donne cet Ouvrage à nôtre Spifame (16); & la nouvelle Edition du *Dictionnaire Hiſtorique de Moréri*, publiée *à Amſterdam, Leide, la Haye, & Utrecht, par la Compagnie des Libraires, en* 1740, *en* 8 *volumes in folio*, en parle, ſous le mot SPIFAME, comme ſe trouvant auſſi dans les *Mémoires de Condé*; mais, je ne l'y trouve point. Cet Article SPIFAME, nouvellement dreſſé d'après le Laboureur, Mr. Bayle, & les Remarques de Mr. Gautier, eſt néanmoins un des meilleurs de ceux dont cette Edition, d'ailleurs très inexacte & très fautive, ſe trouve augmentée. On auroit mieux fait de copier & citer le Père le Long, qui tranſcrit & indique mieux ce Titre & l'Edition de l'Ouvrage.

(16) Le même, pag. 399, 400.

Page 383. du I. volume des *Mémoires de Condé*, dans une belle & importante Piece, intitulée *Reſponſe chreſtienne & deffenſive ſus aucuns poinctz calomnieux, contenus en certaines Lettres envoyées aux Baillifz, Seneſchaux, & Lieutenants du Roy, par le Cardinal de Lorraine, & le Duc de Guyſe, ſon Frère, &c.*, il eſt dit, que Mr. THEOPHILE SPIFAME *envoya au Roi Henri II., un peu avant ſon décès, une* Sainde Remontrance, *tendante à ſon profit & honneur*. Sous ce même nom THEOPHILUS SPIFAMIUS, je trouve dans la *Bibliotheca Bodleiana*, Tom. II, pag. 533, *Epiſt. & Joh. Scalæ Oratio ad Romani Imperii Principes Electores*, imprimée *à Francfort, en* 1563, peu après la *Harangue de J. P. Spifame*, prononcée en Novembre 1562. Ce *Théophile* ſeroit-il quelque Frère, ou du moins parent, de nôtre SPIFAME, ou lui-même, qui auroit pris ce nom dans cette *Remontrance*, pour mieux marquer ſon ſincère *Amour de Dieu*, depuis qu'il avoit embraſſé la véritable Religion? C'eſt ce que je laiſſe à décider à ceux qui ſont mieux fournis que moi de Mémoires propres à reſoudre cette queſtion. J'ajouterai ſeulement, que, parmi les autres Savans ou Illuſtres de cette Famille, indiqués en aſſez grand nombre par du Boulay (17), je ne vois aucun *Théophile*. On voit là diverſes particularités notables, touchant nôtre Spifame, & entre autres ſon Rectorat de l'Univerſité, ſon Procès avec la Faculté de Théologie, & ſon Ambaſſade à Rome en 1538; mais, on a tort d'y avancer, qu'il fut décapité comme Eſpion, & cela le 25. de Mars 1565 (18). On a vû ci-deſſus le contraire.

(17) Bulæus, Hiſtoria Univerſitatis Pariſienſis, *Tom. VI*, pag. 999.

(18) *Idem*, ibidem.

(C) *Son ſurnom ou titre de* Paſſi.] On a pu voir dans les *Additions de le Laboureur aux Mémoires de Caſtelnau* (19), & dans le *Dictionnaire de Bayle*, que Paſſy eſt une Terre, dont Jean Spifame, Père de nôtre Jaques Paul, étoit Seigneur: & voici, ſelon le Père le Long, l'uſage que ce dernier fit de ce ſurnom ou titre. „ Le Prince de „ Condé, pour juſtifier ſes Armes, voulut faire „ choix du plus grand Homme d'Etat, qu'il eut „ dans ſon parti. Cette commiſſion tomba ſur „ JAQUES SPIFAME, jadis Evêque de Ne„vers, & lors appellé *le Seigneur de* PASSY, de„puis qu'il eut changé de Religion pour ſe faire „ Miniſtre (20)." Ces ſortes de doubles noms donnent ſouvent occaſion de faire d'un Homme pluſieurs; & il n'y en a que trop d'exemples dans l'Hiſtoire Littéraire, & la ſimple Bibliographie.

(19) Tom. II, pag. 97.

(20) Le Long, Bibliotheque Hiſtorique de la France, pag. 910.

SUBLONETA (GERARD). Voyez GERARD DE CREMONE.

SUZE (HENRIETTE DE COLIGNI, COMTESSE DE LA) étoit d'une Famille bien illuſtre, puiſqu'elle étoit Arrière-Petite-Fille de l'Amiral de Coligni, & Fille de Gaſpar de Coligni, III. du nom, Maréchal de Châtillon, & d'Anne de Polignac (*a*). Il s'en fallut beaucoup qu'elle fût auſſi zélée que ſes ancêtres pour les intérêts de ſa Religion: elle dégénéra même tellement de leur piété, qu'elle paſſa juſqu'à l'irréligion; & cela parut particuliérement par la démarche également folle & impie dans laquelle elle engagea un jeune Homme (*A*). Après avoir été mariée en prémiéres Nôces

(*a*) Anſelme, Hiſtoire de la Maiſon Royale de France, & des grands Officiers de la Couronne & de la Maiſon du Roi, *2e Edition de Paris*, en 1712, en 2 *volumes in folio*, *Tom. IV pag.* 772, *à l'Article* COLIGNI (Gaſpard III.).

(*A*) *La démarche également folle & impie dans laquelle elle engagea un jeune Homme.*] On n'en ſauroit guères imaginer de plus extravagante, ni de plus criminelle, puis qu'il ne s'y agiſſoit de rien moins que de traduire en Vers burleſques l'*Oraiſon Dominicale*. Ecoutons là-deſſus l'Auteur du *Mélange Critique de Littérature*: c'eſt lui, qui nous apprend cette étrange particularité. „ Mada„me de la Suze . . . . . " dit-il (21), „ étoit „ une Dame fort ſéticuſe; mais, qui étoit fort gaie „ dans le particulier, & avec les gens qu'elle con„noiſſoit: elle avoit même quelquefois des tranſ„ports de joie, qui la portoient loin. Comme „ j'avois l'honneur de la voir aſſez ſouvent, j'ai „ été témoin de quelques-uns. Elle engagea un „ jour Mr. Bruguier, Miniſtre à Lunegui, & de„puis à Nîmes, où il eſt mort, à travailler avec „ elle à mettre l'*Oraiſon Dominicale* en Vers bur„leſques; & fut cauſe par-là, que ce Miniſtre „ fut ſur le point d'être dépoſé. Il l'eût été en ef„fet, ſi on n'eût conſidéré au Synode, que c'étoit „ un jeune Homme plein de feu, & qui avoit été „ ſollicité par une Dame de grande conſidération, „ pour laquelle il devoit avoir beaucoup de déféren„ce, & ſi on n'eût conſidéré qu'il avoit de grands „ dons, & que s'étant corrigé & repenti de ſa fau-

(21) Ancillon, Mélange Critique de Littérature, *Tom. II, pag.* 479 & 480.

Nôces à Thomas Hamilton, Comte de Hadingtoun, Seigneur Ecoſſois, le 8. Août 1643, elle épouſa en ſecondes nôces Gaſpar de Champagne, Comte de la Suze (*b*); & c'eſt ſous le nom de ce dernier Mari qu'elle s'eſt principalement fait connoître. Elle ſe brouilla bientôt avec lui; &, ſoit que cette diſſenſion vint de la jalouſie du Mari, comme quelques-uns le prétendent, ſoit qu'elle vint du changement de Religion de la Fem-

(*b*) *Loret. Mr. d'Aumon, Recueil des plus belles Pieces des Poetes François, Tom. IV, pag. 106. Elle avoit le premier Mari d'Adinchton. Moreri le nomme Haddigton, & du Maurier plus mal encore d'Adinton, ce que fait auſſi* Jean de la Forge, *dans ſon* Cercle des Femmes Savantes, *où il le nomme* Duraiſe. *Dans ſes* Recherches ſur les Theatres de France, *Tom. II, pag. 361, on fait pis que tout cela; car, on y dit:* Mad. la Comteſſe d'Adinton, *autrefois de la Suze: il falloit tout le contraire.*

te, il pouvoit être un jour (comme il l'a été en effet) d'une grande utilité à l'Egliſe de Dieu. Il fut ſeulement vivement cenſuré en plein Synode, & averti que s'il retomboit dans une pareille ou moindre faute, on ne la lui pardonneroit pas." C'eſt dommage que cet Auteur ne nous dife point dans quel Synode cela s'eſt paſſé. On auroit pu ſavoir par-là en quel tems ce fait eſt arrivé: il ce fut depuis que Madame de la Suze ſe fût faite Catholique, ou ſi ce fut pendant qu'elle vivoit encore parmi les Réformés. Il y a beaucoup plus d'apparence au dernier; & il eſt fort vraiſemblable, que la mauvaiſe & impertinente mode, qui régnoit ſouverainement alors, de tout mettre en Vers burlesques, ſans en excepter même les exorciſmes & les préparations à la mort (2), fut principalement ce qui entraina ces deux Perſonnes dans un égarement ſi extraordinaire qu'on n'en connoit point de ſemblable. Car, la *Traduction Tragi-Comique de preſque tout le* Nouveau Teſtament, *que la Reine de Navarre faiſoit repréſenter à Pau par les meilleurs Comédiens d'Italie*, n'eſt autre choſe qu'une noire & criminelle calomnie de Florimond de Raimond, ou plûtôt du Jéſuite Richeome (3): & il n'y a nul fonds à faire ſur ce que le Commentateur de Des-Préaux débite de la *Paſſion de Jéſus-Chriſt* miſe *en Vers burleſques* (4). Mr. Pelliſſon, auquel il nous renvoie, & dont il n'a pas bien pris le ſens, dit en propres termes que cette *Piéce, aſſez mauvaiſe, mais* SE'RIEUSE *pourtant*, fut imprimée, *durant la Guerre de Paris en* 1649, *avec ce* TITRE *qui fit juſtement horreur à tous ceux qui n'en tirent pas* DAVANTAGE, & entre autres au *ſavant Mr. Naudé, qui fut ſans doute de ce nombre, &* qui *l'on comte entre les Ouvrages burleſques de ſon tems* (5): & cette maniére de s'exprimer fait aſſez comprendre, que tout le mal conſiſtoit dans cet abominable titre; & que ce ne fut qu'une filouterie de Libraire, pour en impoſer aux Idiots de ſon tems en s'accommodant à leur gout corrompu, & pour mieux débiter un Ouvrage ſérieux qui ſous un titre convenable ſeroit reſté une marchandiſe de rebut. A la vérité, ce trait du Père Vavaſſeur, *nuper exhorruimus, cum joculari ſtilo profani & impuri neſcio cujus ſcriptoris, miſeranda Jeſu Chriſti, Domini Deique noſtri, patientis ſpecies ac figura deformata eſt habitaque ludibrio, & male tractata verſibus*, paroit plus poſitif. Mais, ce qu'il ajoute immédiatement après fait ſuffiſamment entendre, qu'il n'avoit point vû le Livre, & qu'il n'en parloit que ſur le bruit public. *Statim atque apparuit*, dit-il, *ſuppreſſus eſt Liber: non curn & mandato Magiſtratus, quod minime expectatum fuit; ſed ſubito odio & execratione publica hominum, etiam non optimorum* (6). Cela ne prouve rien de plus que le paſſage du Commentateur de Des-Préaux, que Menken, & ſon Traducteur François ne devoient pas adopter (7). Quant à ce qu'ils diſent de Caſtelvetro d'après RYMER *of Tragedy* pag. 53, cela m'eſt abſolument inconnu, je me garderai bien d'en penſer de même. Je crois qu'on doit porter à peu près le même jugement d'un libelle injurieux, qui courut, immédiatement après le Maſſacre de la St. Barthelemi, ſous le titre profane & ſcandaleux de *Paſſio Domini Noſtri Gaſparis Colinii ſecundum Bartholomæum*. On ſe propoſoit, apparemment, d'y raconter la fin tragique de ce Grand-Homme ſelon les vûes de ſes Perſécuteurs, & d'inſulter cruellement ainſi à ſa mémoire, après l'avoir fait périr d'une maniére ſi perfide & ſi inhumaine; & c'étoit parfaitement bien imiter les Satellites des Juifs, qui, après avoir craché au viſage de Jéſus-Chriſt, le mettoient à genoux devant lui & lui diſoient avec inſulte, *Ave Rex Judæorum* (8): mais, on n'avoit en cela nul deſſein de donner un Ecrit burleſque, non plus que lorſque l'on publia la *Légende de Ste. Catherine*, Ecrit violent, mais ſérieux, de ce tems-là, contre Catherine de Médicis; & il n'y avoit probablement que les titres de profanes dans ces libelles, non plus que dans celui dont parle Mr. Pelliſſon. Si Mr. Bayle, qui ajoute qu'*on l'a ouï crier* publiquement *dans Paris* (9), ne le connoiſſoit que par ce qu'en a dit Naudé, il eſt ſans doute très excuſable d'avoir fait la même faute que lui; mais, s'il le connoiſſoit par ce qu'en a dû Mr. Pelliſſon, il n'eſt pas moins digne de cenſure, que le Commentateur de Des-Préaux: & je ne le ſerois guères moins qu'eux, ſi je mettois au même rang l'Ouvrage dont je vais parler. Un Miniſtre de Grenoble avoit traduit toute la *Bible*, en Vers du ſtile & de la meſure des *Pſeaumes de Marot & de Beze*, & propres à être chantés ſur les mêmes airs; & il en avoit remis tout le Peutateuque au Colloque de ſa Province, pour en obtenir la permiſſion de le faire imprimer. On ne jugea pas à propos de la lui accorder, parce que toute cette Traduction étoit beaucoup plus ſelon le zéle que ſelon la ſcience, & bien plus propre à faire rire qu'à édifier; ſoit que ce Bon-Homme ne connût pas l'uſage & la force des mots dont il ſe ſervoit, ſoit qu'il eût le génie naturellement comique & burleſque: mais, comme il avoit travaillé à bonne intention, qu'on ne voulut pas le chagriner, & qu'il étoit déjà très vieux, on le remit juſqu'à ſa mort ſous différens prétextes, & puis l'on mit le tout dans le feu (10). Celui, de qui je tiens cela, n'avoit retenu de l'Ouvrage de ce Miniſtre, que cet endroit de la Geneſe, Chapitre XVIII, verſet 12,

Sara en rit & dit, O! Bénédiction!
Mais, las! ſommes trop vieux pour ſemblable Action!

& il aſſûroit, que tout le reſte étoit à peu près dans le même goût. Ce n'étoit pas la premiére fois qu'on avoit ainſi traité l'Ecriture: témoins, cette conſpiration des Sodomites contre Loth, *Geneſe* XIX, 9, tirée d'une ancienne Paraphraſe du *Vieux & Nouveau Teſtament en Vers*, imprimée en 1542;

Allons luy livrer la Bataille,
En ſa Maiſon de toutes pars;
Et qu'à tuer on ne le faille,
S'il ne baille les petits Gars:

& cet autre trait non moins riſible, pris du *Nouveau Teſtament*, Jean II, 8 & 9;

Lors qu'en Cana Nôces l'on célébroit,
Architriclin Maiſtre d'Hoſtel eſtoit.

Une autre Perſonne m'a parlé d'une *Bible Ecoſſoiſe*, ſi burleſquement traduite, qu'on n'oſeroit la faire imprimer; & que l'Univerſité d'Aberdeen ou de Glasgow à qui l'on a légué une groſſe Somme à cette

(2) *Voyez* Le Démon traveſti, découvert, & confus, en Vers burleſques, par Jaques Jaques, *imprimé* à Lyon, chés Claude de la Roche, en 1670, in 12; & le Faut-mouton, & les Excuſes impunies qu'on apporta à cette nôtre fête, par Jaques Jaques, Chanoine d'Ambrun, en Vers burleſques; *imprimé quantité de fois en divers lieux, & ſinguliére ment à* Lion, chés [illegible] Rue de Ville, en 1664, in 12.

(3) Florimond de Raimond, Hiſt. de l'Hérésie, *Livre VII*, pag. 669.

(4) Oeuvres de Des-Préaux, *Tom. II*, pag. 33, *dans les Notes.*

(5) Pelliſſon, Hiſt. de l'Académie Françoiſe, pag. 109. En effet, Naudé, pag. 72, *de ſon Mallcontent*, en jugement de ce qui a été écrit contre le Cardinal Mazarin, remarque *qu'à l'imitation de Caſtelvetro*, un *ingénieux Liberiin s'égara juſqu'à oſer mettre la Paſſion de Jeſus Chriſt en Vers burleſques; mais, l'accuſation eſt ſi grave, qu'on ne doit l'admettre que ſur des preuves abſolument inconteſtables; & l'on voit, qu'il n'en faut beaucoup que la choſe ne ſoit aſſez. N'étoit ne paſſe pas toujours les circonſtances dont il faiſoit uſage. J'en ai donné pluſieurs preuves dans le cours des préſens Mémoires.*

(6) Vavaſſeur de Ludicra Dictione, pag. 418. *Edit. Pariſ.* 1722, in 8.

(7) Menckenius de Charlatania Eruditor. pag. 9. De la Charlatanerie des Savans, pag. 11.

(8) *Ce fut dans le même eſprit qu'on publia peu de tems après*, Pompa funebris Gaſparis Colignæi, *&* la Tragédie de Gaſpard de Coligny, jadis Admiral de France, *compoſée par François de Chaſteleraut, & imprimée à Paris, chez Nicolas Bonfons, en* 1575, in 8, *& vers le milieu du Siécle paſſé*, la Paſſion de Mr. Fouquet, *in* 12.

(9) Bayle, Critique générale de l'Hiſt. du Calviniſme de Maimbourg, *Tom. I*, pag. 245.

(10) *On en uſa de même à l'égard d'une ſumma Dei-para compoſée en* 5 *gros volumes in folio par un Religieux d'un des plus célébres Couvens de Paris.* Menagiana, *Tom. IV*, pag. 109, 210.

femme, ainſi que d'autres le ſoutiennent, on prétend qu'ils en vinrent juſqu'à ſe faire démarier (*B*). Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'elle ſe fit Catholique-Romaine, le 20. de Juillet 1655 (*A*); & l'on aſſure que ce changement de parti a donné lieu à un bon-mot de la Reine de Suède (*C*). Le Procès, qu'elle perdit contre Madame de Châtillon ſa Belle-Sœur, & qui diviſa pendant quelque tems toute la Cour, fut auſſi l'occaſion d'un au-

(*A*) *Elle ſe fit Catholique-Romaine, le 20. de Juillet 1655.* Voici le paſſage de la Lettre de Mr. Conrart, où il parle de ce changement de Religion. „ Mad. de la Suze, qui étoit Huguenote, s'eſt faite Catholique, & a fait ſon abjuration entre les mains de Mr. l'Archevêque de Paris, le 20. de Juillet 1655. Elle a fait preſent à Mr. le Chancelier de 2000 Piſtoles, & à Mr. le Premier Préſident de 1000 Piſtoles, pour les obliger à ne pas ſe mêler de ſon procès contre Mad. de Châtillon, ſa Belle-Sœur, qui a duré 4 ans, & qui a fait grand bruit à la Cour. Elle a auſſi donné 1000 Piſtoles à Mr. de Lionne, & 1000 à Mr. de Brienne, pour les engager à ſe déſiſter de la Tutelle de Mr. le Comte de la Suze, ſon Fils, qu'ils avoient. Elle a donné auſſi 1000 Piſtoles à Mr. Servien, pour le même ſujet. Elle a donné 1000 Piſtoles à Mr. Fouquet, pour le gagner en faveur de ſon procès. Elle a donné 1000 Piſtoles à Mr. Colbert, pour le même ſujet. Elle a donné 1000 Piſtoles à Mr. de Ville, ci d'Hacqueville, en 1654, la 4. de Juin, pour le même ſujet. Elle a donné 1000 Piſtoles à Mr. de Ville, ci d'Hacqueville, en 1654, le

autre bon-mot (*D*). Elle mourut à Paris, le 10. de Mars 1673, agée de 55 ans, étant née en 1618, & fut enterrée dans l'Egliſe de St. Paul ſa Paroiſſe (*d*). Ce fut une fort belle Femme, & de beaucoup d'eſprit (*E*); qui n'aimoit point les Patineurs (*F*).

(*d*) *La même.*

me l'Empereur Julien regardoit le Chriſtianiſme, c'eſt-à-dire comme la Religion des Malheureux & de la Populace. Elle tâcha néanmoins de garder quelque *decorum*, comme il paroît par cette réponſe qu'elle fit à un pareil coupiet qui l'exhortoit à quitter Charenton,

Oui, j'aime Charenton,
Tout de bon;
Oui, j'aime Charenton.
Qui n'en feroit de même?
L'on y vit ſans façon,
Sans jeûne, ſans careme
Et ſans confeſſion.

Et, voulant paroître ne s'être rendue qu'à l'evidence, un de ces Moines avides & mercenaires, dont on ne manque jamais au beſoin, lui fabriqua à la hâte une de ces Piéces mandiées, dont les perſonnes de ſon rang ſont en quelque ſorte obligées de faire parade en ſemblable occaſion. Celle-ci eſt intitulée, *les trois Vérités fondamentales de la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine, établies & défendues contre les Prétendus-Réformés, pour l'Inſtruction à la Foi Catholique de Madame Henriette de Coligny, par le P. Leon*; & fut imprimée *à Bruxelles, en* 1663, *in* 12. On avoit écrit pluſieurs Lettres à ſon Mari, dans le deſſein de lui faire faire la même démarche; mais, ce fut inutilement. Ces Lettres ont été publiées ſous ce titre: *Recueil de Lettres écrites à Mr. le Comte de la Suze, pour l'obliger par raiſon à ſe faire Catholique. Paris*, 1661, *in* 12°. Je viens de découvrir que ces Lettres ſont du fameux Iſaac de la Peyrere, Auteur du Syſtême des Pré-Adamites, qui a fait autrefois tant de bruit, & dont on prétend qu'il a toujours conſervé les idées, malgré ſa retractation, & ſa converſion au Parti Romain. Plaiſantes caſcades, que celles de cet Auteur. De Calviniſte Préadamite, de Préadamite Catholique, de Catholique Converſifleur & par conſequent Perſécuteur, de Converſifleur Demi-Moine, & de Demi-Moine à peu près Juif (21).

(21) *Voyez les Lettres Choiſies de M. R. Simon, Tom. II, pag.* 11-22, *& ſuivant* 22-28.

(*D*) *Le Procès, qu'elle perdit contre Mr. de Chatillon . . . . , fut l'occaſion d'un autre bon-mot.*] Ménage a parlé de ce procès, mais, ce qu'il en dit eſt aſſez embrouillé (22): je préférerai donc le récit de Vigneul-Marville. „ Madame de Chatillon", dit-il (23), „ plaidoit „ au Parlement de Paris contre Mr. la Comteſſe „ de la Suze illuſtre par ſes belles Poëties. Ces „ deux Dames ſe rencontrant tête-à-tête dans „ la Salle du Palais, Mr. de la Feuillade, qui „ donnoit la main à Madame de Chatillon, dit „ d'un ton Gaſcon à Madame de la Suze, qui „ étoit accompagnée de Mr. de Benſerade & de „ quelques autres Poëtes de grande réputation: „ *Madame, vous avez la rime de votre côté, & „ nous avons la raiſon du nôtre.* Madame de la „ Suze, picquée de cette raillerie, repartit fiérement & en faiſant la mine, *ce n'eſt donc pas, „ Monſieur, ſans rime ni raiſon que nous plaidons.*" La repartie ne valoit certainement pas l'ircartade: mais, un fou parle quelquefois plus heureuſement que la perſonne la mieux ſenſée.

(22) *Ménagiana, Tom. I, pag.* 226, 227.

(23) Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, Tom. III, pag.* 127.

(*E*) *Ce fut une fort belle Femme, & de beaucoup d'eſprit.*] C'eſt le portrait qu'en a fait la célèbre Mlle de Scudery dans cette fiction ingénieuſe, intitulée, *Hiſtoire d'Heſiode*, inſérée dans le VIII Tome de ſa *Clélie* pag. 796, & ſuivantes; & dans laquelle, ſous l'idée d'un Songe, elle fait habilement l'Hiſtoire des plus illuſtres Poëtes tant anciens que modernes. *Cette Femme*, dit-elle, *a la taille de Pallas; & ſa beauté n'a je ne ſais quoi de doux, de languiſſant, & de paſſionné, qui reſſemble aſſez à cet air charmant, que les peintres donnent à Vénus: . . . mais, elle a encore plus d'eſprit que de beauté, quoi qu'elle ait mille charmes, & elle eſt d'une ſi grande naiſſance, qu'elle ne cede preſque que les Maiſons Royales au deſſus de la ſienne.* C'eſt ce qu'on peut encore aiſement recueillir de ce qui eſt dit d'elle dans le *Ménagiana*. Voici de quelle manière on y fait parler Ménage. *J'étois*, dit-il, *avec Madame la Comteſſe de la Suze, & nous parlions de Madame de Chatillon, qui étoit fort belle. Je lui dis que c'étoit une Grace; & que, pour elle, elle étoit une Muſe. Elle me dit que, quoi qu'elle eut l'eſprit en partage, elle prétendoit encore être au rang des belles.* „ Madame, lui-dis-je, Erato l'une „ des muſes n'a été appellée de ce nom, qu'à „ cauſe de ſes Charmes (24)." Comme il ne ſeroit pas raiſonnable de s'en tenir uniquement à ſa parole, il vaudra ſans doute mieux rapporter des témoignages plus poſitifs & moins intéreſſés. On trouve celui-ci à la tête du Recueil de ſes Poëſies,

Nul de tous les humains ne la peut égaler,
Le Maître des neuf Sœurs ne ſeroit pas ſon Maître:
Pour faire des Captifs, elle n'a qu'à paroître;
Et, pour faire des Vers, elle n'a qu'à parler (25).

Mais, quelque avantageux qu'il lui ſoit, je ne doute preſque point qu'elle n'eut été fort choquée du ridicule que lui prête le dernier Vers: car, outre que l'étrange faculté de *n'avoir qu'à parler pour faire des Vers* a quelque choſe de fort pédantesque, & n'eſt ni moins riſible ni moins blamable que celle de ne *parler* qu'en *Muſique*, perſonne n'ignore, que ce ne ſoit un très grand défaut que de *faire des Vers*, lors qu'il ne s'agit ſimplement que de *parler*. D'ailleurs, cette louange ſinguliére ſeroit tout auſſi fauſſe que peu délicate, s'il étoit vrai, comme on vient de le débiter, que Mlle. de la Suze *ne put jamais enchaîner la Rime*, & que *Monplaiſir & Sailigny* aient été ſes ſubſtituts à cet égard (26). Ces quatre Vers Latins ſont incomparablement plus judicieux:

Qua Deus ſublimi rapitur per inania curru?
An Juno, an Pallas, num Venus ipſa venit?
Si genus inſpicias, Juno; ſi ſcripta, Minerva;
Si ſpectes oculos, Mater Amoris erit.

C'eſt l'Eloge, que Mr. de Ficubet, Sécrétaire des Commandemens de la Reine, a fait de Madame la Comteſſe de la Suze pointe ſur un char en l'air (27): & la penſée lui en a peut-être été fournie par ce que diſoit ci-deſſus Madle. de Scudery; ou bien par ce trait agréable d'un de nos Poëtes contemporains de Malherbe,

Car au mont de tes beautez
Je vois trois divinitez.
Lorſque tu ris, Catherine,
Tu ſemble à la Cytherine,
Tu as de Junon l'aller,
Et de Pallas le parler (28).

Quoi qu'il en ſoit, l'on ne ſauroit penſer, ni plus ingénieuſement, ni plus délicatement; & rien ne ſauroit être plus glorieux pour cette illuſtre Comteſſe. On l'a traduit ainſi:

Quelle eſt cette auguſte Déeſſe,
Qui dans les airs prend ſon rapide cours?
Eſt-ce Junon, Pallas, la Mere des Amours
Qui nous inſpire une vive tendreſſe?
Si vous regardez ſes Ayeux,
C'eſt Junon elle-même, elle eſt du ſang des Dieux:
Si vous liſez tant de divins Ouvrages,
Reconnoiſſez Minerve avec ſes avantages;
Mais, ſi vous voyez ſes beaux yeux,
C'eſt la Mere d'Amour adorée en tous lieux.

Mais, l'on a eu raiſon de remarquer, que le Tra-

(24) Menagiana, *Tom. I, pag.* 124, 125. *Dans ſa Lettre ſopra il Sonetto VII, di Francesco Petrarca, pag.* 61; *& dans ſes Mescolanze, pag.* 111; *il parle auſſi de quelque Medici de cette Dame? A cui Spero, Ennio coſi teneri concetti;*

„ Alla cui „ Fama, ol „ cui chia„ ro Volu„ me,
„ Non ſia „ che'l „ tempo „ omai te„ nebre „ ſparti„ ga.

(25) Recueil des Piéces Galantes de Mlle. de la Suze, *pag.* 201, *d'Edition d'Amſterdam.*

(26) Préface de l'Edition de Troyes de ſes Elegies, *pag.* 18, 19. Thou du Tillet, Pomſie Françoiſe, *pag.* 325.

(27) Anſelme, Mélange Critique de Literature, *Tom. II. pag.* 478.

(28) Gilles Durfort, Sr. de la Bergerie, Oeuvres amoureuſes, *pag.* 259, *à la fuite de ſes Imitations du Livre de Bonnefons.*

Tra-

(*F*) ; qui *eut toute ſa vie le cœur auſſi galant que l'eſprit* (*e*) ; & qui *ne pouvoit point ſe perſuader que l'Amour fût un mal* (*f*). C'eſt peut-être par cette raiſon, qu'on lui a attribué pendant très longtems une Piéce tout-à-fait delicate, & qui répond parfaitement bien à ce caractére ; mais, qui a été enfin revendiquée par ſon véritable Auteur

(*e*) Mr. d'Auvigni, Recueil des plus belles Pie ces des Poetes François, *Tom. IV*, *pag.* 207.

(*f*) Amilton, Mélange Critique de Littérature, *Tom. II*, *pag.* 475. *L'Auteur de la Préface Hiſtorique ſur l'Edition des trois Maiſon*, *pag.* 101, *la regarde comme la premiére qui a réduit l'Elégie à ſes juſtes bornes, en joignant à l'eſprit tout ce que l'amour met au cœur de ſes plus chers ſoucis. Il ne manque pas d'obſerver en même tems, qu'elle a brillé par la plus tendre amour ; & ce fut le grand ſentiment à la tendreſſe qui donna lieu à ce fol Couplet de Chanſon :*

Le jour que naquit Chatillon
On ſonna double Carillon
Dans tous les Clochers de Cithére.
Lare la,
Lare tarlere ;
Lare lo,
Lere lanla.

ducteur *eſt demeuré bien au-deſſous de ſon Original*, & qu'*il y a dans cette Traduction un je ne ſçai quoi aur de paraphraſe qui la fait languir* (29). Si l'on ne s'accommode pas mieux de celle-ci, l'on n'y trouvera pas au moins le même défaut :

(29) Wigoul-Marville, Mélange d'Hiſt. & de Littérature, *Tom III*, *pag.* 149 & 320.

Quelle Déeſſe ainſi vers nous deſcend des Cieux ?
Eſt-ce Venus, Pallas, ou la Reine des Dieux ?
Toutes trois, en vérité
C'eſt Junon par ſa naiſſance,
Minerve par ſa ſcience,
Et Vénus par ſa beauté.

David Hum, Poëte Ecoſſois, plus connu ſous le nom d'*Home* chez les François, parmi leſquels il a été Miniſtre des Egliſes de Duras & de Gergeau, avoit autrefois employé la même penſée, touchant la Reine Elizabeth, en ces termes, mais bien moins élégamment que Mr. de Fieubet :

Quæ Venus & Pallas, quæ, maxima numina, Juno,
Præſtabant olim ſingula ; ſola potes :
Cum facies Veneri certet, prudentia vincat
Palladu, eris terris Juno, Minerva, Venus (30) ;

(30) D Humii, Lufus Poetici, *inter* Delicias Poëtar. Scotor. *Tom. I*, *pag.* 413.

Ce qu'un Anonime plus laconique a renfermé dans ce ſeul Vers d'une de ſes Epigrammes,

Juno gradu placuit, ſpecie
Veneris, arte Minerva.

François Habert, un de nos Poëtes François du tems de François I, avoit apparemment penſé quelque choſe d'approchant dans ſes *trois nouvelles Déeſſes, Pallas, Junon, Vénus*, imprimées *à Paris, chez Jeanne de Marnef*, en 1546, & *à Lyon, chez Jean de Tournes, en* 1547, *in* 8°. Mais, tout cela réuni enſemble ne vaut certainement pas les quatre Vers de Mr. de Fieubet, qui ſont d'une extréme délicateſſe

Le célébre du Maurier, ſans s'arrêter à la beauté de cette Dame, s'eſt contenté de louer ſon eſprit. *En ce tems*, dit-il (31), *elle a augmenté le nombre des Muſes, mais on ne ſi puiſſant Génie pour la Poëſie, qu'elle n'effacé la Réputation de Sappho, par des Ouvrages admirés des eſprits les plus polis, & qui ſont les délices de ceux qui aiment la Galanterie.* Mr. de Beauval l'a auſſi parfaitement bien caractériſée en l'appellant agréablement *la Mére des tendres Elégies* (32) ; en quoi il n'a fait que reſſerrer ce que Mlle. de Scudery avoit un peu plus étendu en ces termes : *Elle ſera des Elegies, ſi belles, ſi pleines de paſſion, & ſi préciſément du caractére qu'elles doivent être pour être parfaites, qu'elle ſurpaſſera tous ceux qui l'auront précédée, & tous ceux qui la voudront ſuivre* (33). Selon un Ecrivain des plus agréables, mais néanmoins quelquefois un peu affecté, *le Marquis de Flamarin étoit le triſte objet de ces triſtes Elégies de la Comteſſe de la Suze* (34).

(31) Du Maurier, Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande, *pag.* 269.

(32) Hiſtoire des Ouvrages des Savans, *Tom* 1703, *pag.* 137.

(33) Clélie, *Tom. VIII*, *pag.* 794.

(34) Mémoires du Comte de Grammont, *pag.* 208.

(*F*) *Elle n'aimoit point les Patineurs.*] Cette averſion donna lieu à une ſaillie de Ménage, qui la raconte ainſi lui-même. „ Mr. M. . . . (c'eſt-„ à-dire Ménage,) ſe trouvant avec Madame la „ Comteſſe de la Suze, lui manioit les mains : elle „ lui dit ce Vers de Sçarron,

„ *Les Patineurs ſont gens inſupportables* ;

„ auquel il répondit auſſitôt par le Vers qui ſuit „ dans le même Poëte,

„ *Même aux Beautés qui ſont très paſſables* (35) ”

(35) Menagiana, *Tom II*, *pag.* 351.

Ce n'eſt-là qu'une de ces puérilités, dont il y a tant dans le *Ménagiana*, & qui ont fait dire ſi plaiſamment à quelques Railleurs, que *tout ſent ſon Ménage* : &, quoique rien ne ſoit plus propre à bien prouver le ridicule & la vanité de cet Auteur, qui ne pouvoit ſe réſoudre à perdre la moindre de ſes imaginations, & qui a prononcé lui-même à cet égard ſa ſentence *Miſerum eſt non poſſe verbum perdere* (36), je me ſerois bien gardé de la tranſcrire ici, ſi elle n'avoit concerné ſi particuliérement la Comteſſe de la Suze. & ſi elle ne me donnoit occaſion de noter ici une repartie de même genre, mais incomparablement plus fine & plus délicate. Un Médecin Italien, voulant ſe mocquer d'un Philoſophe, & lui aiant malicieuſement adreſſé ce Vers de Petrarque,

(36) Adrien Baillet, *Tom. I*, *pag.* 196.

Povera e onda vai Filoſofia ;

cet Philoſophe lui répondit plus malicieuſement encore par le Vers immédiatement ſuivant du même Poëte,

Dice la turba al vil Guadagno intoſa.

On raconte quelque choſe d'aprochant de Mrs. de la Battide & Pelliſſon. Aiant rencontré le vitatique, & le premier aiant été obligé de s'éloigner, dès qu'ils ſe furent rejoints, le ſecond lui appliqua d'un air triomphant & mocqueur ce paſſage du Pſeaume LXIII,

Que Dieu ſe montre ſeulement,
On les verra ſoudainement
Abandonner la place.

Mais, ſon triomphe ne fut pas de longue durée ; car, l'autre lui répondit auſſi promtement que vigoureuſement par cet autre paſſage du Pſeaume XVI,

Son vouloir eſt d'aider les vertueux,
Qui de bien vivre ont acquis les louanges ;
Mais, mal ſur mal s'entaſſera ſur eux,
Qui vont courant après ces Dieux étranges.

Réponſe d'autant plus foudroyante pour ce Railleur indiſcret, qu'on le ſoupçonnoit très juſtement de n'avoir abandonné ſa Religion que par pur eſprit d'intérêt & d'ambition. Comme il mourut *ſine Crux, ſine Lux, ſine Deus*, ainſi que le dit plaiſamment quelque part Erasme de je ne ſai quel Moine, on répandit auſſi-tôt contre lui cette Epigramme ;

Ne jugeons jamais d'une vie,
Que ſon Flambeau ne ſoit éteint.
Peliſſon eſt mort en impie,
Et la Fontaine comme un Saint.

Ce-

teur (*G*). Quoi qu'il en ſoit, elle eut certainement beaucoup d'eſprit, & de délicateſſe: les diverſes Piéces, qu'elle nous a laiſſées, ne nous permettent point d'en douter. Elles ont été imprimées d'abord ſous ce titre, *Poëſies de Madame la Comteſſe de la Suze, à Paris, en 1656 & en 1666, in 12°*; & enſuite ſous celui-ci, *Recueil de Piéces Galantes, en Vers & en Proſe de Madame la Comteſſe de la Suze, d'une autre Dame* (*g*), *& de Mr. Peliſſon, à Paris, en 1668, en 2 volumes in 12°* (*b*). Depuis, ce Recueil a été réimprimé diverſes fois, tant à Paris qu'ailleurs en 3 volumes in-12°; & enfin *à Amſterdam, chez Jean Rips, en 1695, en un ſeul volume in 12°*: mais, il eſt fait avec tant de négligence & ſi peu d'ordre, qu'on y a tout mis pêle-mêle, qu'on n'y a pas même diſtingué duquel des trois Auteurs eſt chaque Piéce en particulier, & que par conſéquent on ne ſauroit y reconnoître quelles ſont préciſément celles de cette Comteſſe: inconvénient d'autant plus facheux, qu'il y en a quelques-unes d'aſſez libres pour deshonorer la mémoire de toute Femme qui les auroit compoſées (*i*). Monſieur de Segrais s'eſt efforcé, mais en vain, de la juſtifier d'avoir pris un de ſes plus beaux Vers dans un fameux Poëte Italien (*H*).

(*g*) *Mlle. de Scuderi.*

(*b*) Biblioth. Ehrenctus. pag. 418. Catalogus Biblioth. Dacoybi Notis, pag. 108. *L'Auteur de la Bibliothéq. de Richelet*, pag. 1096, dit que la premiére Edition eſt de 1654, *& ſi trompe.*

(*i*) On a un parti rendu ce qu'on dé-ſirait, dans la nouvelle édition qui vient de ſe faire de ce Recueil, à Trevoux, dans l'Imprimerie de S. A. S. en 1725, en 4 vol. in 12.

Cela n'eſt pas de la derniére juſteſſe; car, quant au dernier, on peut bien dire comme un ſuperſtitieux, accablé par ſa maladie, & qui adopte tout ce qu'on lui dicte: & pour l'autre peut-être que, frappé des remords de ſa conſcience, il ne voulut point finir ſa carriére, en continuant ſon hypocriſie. Quoi qu'il en ſoit, on ſait, que depuis très longtems c'étoit un fourbe, qui ſe jouoit également des deux Religions: témoins ſeulement *le Service qu'il fit célébrer*, à la Romaine pour Saraziu, à Pezenas en 1658, *& l'Anniverſaire qu'il fonda pour lui, tout Proteſtans qu'il étoit* (37).

(37) Bibloch. Pontif. Tom. I, pag. 242.

On débite auſſi, qu'un Partiſan de la Pluralité des Mondes aïant entrepris de prouver par ce paſſage de St Luc, XVII, 17, *Nonne decem mundi facti ſunt*, qu'il y en avoit au moins dix, il lui fut ſubitement répondu par les paroles immédiatement ſuivantes, *& novem ubi ſunt*? Mais, malheureuſement pour ce petit conte, il y a dans toutes les Verſions Latines, ou *mundati ſunt*, ou *purificati ſunt*; ce qui le réduit à rien.

(*G*) *On lui a attribué . . . . une Piéce . . . . revendiquée enfin par ſon Auteur.*] Cette Piéce eſt une Traduction en Vers François de la belle Scéne du *Paſtor Fido* qui commence par ces paroles, *O! Mirtillo, anima mia!* Elle parut en 1655, & fut généralement applaudie (38). On l'attribua d'abord à Madame la Comteſſe de la Suze: on la lui a généralement donnée depuis; & Mr. Bayle le faiſoit encore en 1702 (39). Elle étoit pourtant de l'Abbé Regnier des Marais, qui l'a enfin reclamée & placée parmi ſes *Poëſies*, imprimées *à Paris, chez Jean Moreau, en 1707, en 2 volumes in 12°*. Elle y eſt de deux maniéres; prémiérement, comme elle parut en 1655; & puis, avec quantité de corrections que l'Auteur y a cru néceſſaires. Mais, un bon juge en ces matiéres, & d'autant moins récuſable qu'il a fait voir qu'il en poſſédoit parfaitement toutes les délicateſſes, n'a point été de ſon avis, & a trouvé la prémiére de ces Tradnctions de beaucoup préférable à la ſuivante, quoi que faite de la même main, & dans un age plus mûr: parce qu'on ſent trop dans celle-ci le phlegme & la peſanteur de l'Age, & la ſéchereſſe ou la ſervitude d'une Veine que l'art gourmande & maitriſe; au lieu que dans celle-là tout coule de ſource, & qu'on y remarque avec plaiſir un ſtile aiſé, intéreſſant, nourri, moëlleux, & qui porte avec lui, non ſeulement le feu & la légéreté, mais encore l'embonpoint & le coloris de la jeuneſſe: en un mot, qu'Amarillis ſemble parler elle-même dans la prémiére, mais qu'on ne reconnoit que l'Abbé Regnier dans la ſeconde (40). Ce ſont les deux prémiéres Piéces de ſon Recueil de Poëſies. Notez que cette Traduction ne ſe trouve point dans le Recueil des Ouvrages de la Comteſſe de la Suze, dont j'ai parlé ci-deſſus Citation (*b*); mais, qu'elle ſe trouve parmi les Poëſies de cette Dame, dans le *Recueil* que Madame d'Aunoi nous a donné *des plus belles Piéces des Poëtes François depuis Marot juſques à Benſérade* (41).

(38) *Voyez la Rem. (H).*

(39) Bayle, Dict. Critique, *Article* GUARINI, *au Texte, & citée* BARBE, Citation (20) lettre.

(40) Du Cerceau, Réflexions ſur la Poëſie Françoiſe, *pag.* 195.

(41) *Voyez la Tom. IV, pag.* 227—230.

(*H*) *Mr. de Segrais s'eſt efforcé, mais en vain, de la juſtifier d'avoir pris un de ſes plus beaux Vers dans un fameux Poëte Italien.*] „ Il y a", dit-il (42), „un des Vers du Pétrarque mot pour mot „ dans une des belles Elégies de cette incomparable „ Comteſſe, que ſes beaux Vers ne rendent pas „ moins illuſtre, que les grands Perſonnages qu'elle compte parmi ſes Aïeux:

„ *S'Amor non è, che dunque è quell' ch'io ſento?*
„ *Et ſi ce n'eſt Amour, qu'eſt-ce donc que je ſens?*

„ Et, comme ce Vers François n'eſt pas moins „ beau, moins doux, ni moins naturel (43), que „ l'Italien, je croirois bien qu'elle l'a moins tiré „ de ce grand Poëte ſi ſavant dans toutes les choſes tendres, que de la ſource d'où il l'a tiré lui-„ même; c'eſt-à-dire de ce beau Naturel qui ſe „ remarque dans les Ouvrages de cette Perſonne ſi „ célébre, où reluit toujours je ne ſçai quoi de „ ſa beauté & de ſa grande nobleſſe." Mr. de Segrais ſe ſeroit apparemment ſervi de la même raiſon pour juſtifier Pétrarque, accuſé lui-même, par Gaſpar Eſcolano, d'avoir entre autres choſes pris ce beau Vers à Muſſen Jordi Poëte Valençois, qui l'avoit ainſi tourné dans ſon Langage,

Si no es Amor, douchs azò che ſera (44)?

Mais, je doute fort qu'on ſe fût contenté d'une ſemblable juſtification. Quoi qu'il en ſoit, bien longtems avant Madame de la Suze, Jean Antoine de Baïf avoit de même imité ce Vers, ſoit de Pétrarque, ſoit de Jordi, dans ce prémier Vers d'un de ſes Sonnets,

Si ce n'eſt pas amour, que ſent donques mon cœur;

Sonnet, tout farci d'antitheſes forcées & guindées, & qui ne répond en aucune façon à la facilité & au naturel de ce prémier Vers.

Ce n'eſt pas que ces ſortes de reſſemblances ſoient abſolument impoſſibles: mais, la prémiére de celles-ci eſt ſi entiére & ſi parfaite, que bien des gens auront apparemment autant de peine à croire, que la Comteſſe de la Suze n'a point naduit & copié Pétrarque, qu'à ſe perſuader que ce fut innocemment & ſans malice, que ce beau Vers du *Cid* de Corneille,

Ses vides ſur ſon front ont gravé ſes exploits (45).

ſe trouva ſi plaiſamment appliqué, à un miſérable Sergent dans les *Plaideurs* de Racine (46); & que Campiſtron ne s'eſt point approprié ces beaux Vers de la *Toiſon d'Or* du même Corneille,

A vaincre tant de fois mes forces s'affoibliſſent,
L'Etat eſt floriſſant, mais les Peuples gémiſſent;
Leurs membres décharnés courbent ſous mes hauts faits,
Et la Grandeur du Thrône accable les ſujets (47):

lors qu'il a mis dans ſon *Tiridate* les ſuivans,

Je ſçai qu'en triomphant les Etats s'affoibliſſent:
Le Monarque eſt Vainqueur, & les Peuples gémiſſent;

Dans

(42) Oeuvres diverſes de Mr. de Segrais, *Tom. II, pag.* 90.

(43) Ce Vers n'exprime que fort peu, pour doux, & plus reguliers, tel étoit autrefois, & ce n'eſt, de l'Amour, qu'eſt-on donc que je ſens? *Car, on dit point, je ſens amour mais, je ſens de l'amour.*

(44) Gaſpar Eſcolano. *Hiſt. Valentina Libr. V. Cap. XXVI, apud* Nicol. Antonium Biblioth. Hiſp. Vet. *Tom. II, pag.* 10. *Voyez encore le même* Eſcolano, *Livre I, Chap. XIV, où il reproche à Pétrarque, non ſeulement ce ſimple Vers, mais toute la penſée où il entre & quantité d'autres pil. lés de même dans les Ecrits de ce Poëte Valençois.*

(45) Corneille, Cid, *Act. I, Scen. I.*

(46) *Act. I, Scen. V.*

(47) Corneille, Toiſon d'Or, *Scene I, du Prologue. Il fait parler la France, qui n'a que trop éprouvé la vérité de cette judicieuſe réflexion; ſi les Vers d'un auteur de nos Poëtes, dans ces deux Vers de la Henriade, Chant VII, pag.* 186, *méritoient de la Foi.* Sous l'Arbitre des Rois; c'eſt aſſez pour un Héros: Il n'en a trop coûté d'or à la terreur.

Dans le rapide Cours de ſes vaſtes projets,
La Gloire dont il brille accable les ſujets (48).

Quoi qu'il en ſoit, on peut voir ce que diſent Ménage & Mr. Bayle de la maniére dont ces ſortes d'imitations & de Copies ſe peuvent faire innocemment & de bonne-foi. Leurs réflexions à cet égard ſont très naturelles, & très dignes de conſidération (49). Mais, notez bien, que le premier avoit un intérêt tout particulier à faire valoir & défendre cette cauſe: qu'il étoit fortement accuſé, non ſeulement d'avoir pillé des Demi-Vers & des Vers entiers à différens Auteurs, choſe qu'il ſoutient être très permiſe, & même louable (50); mais encore, de s'être approprié des Ouvrages entiers, comme l'*Hiſtoria Philoſophica*, de Jonſius, qu'il a fait entrer dans ſon Commentaire ſur *Diogene Laërce*; les *Parerga* de Scipion Gentilis *ſur les Pandectes*, qu'il a tout refondus dans ſes *Amœnitates Juris*; & les *Obſervations de Mr. Chevreau ſur Malherbe*, qu'il revit & publia ſous le même titre (51): que ſes anciens amis, après avoir longtems eſſuié les travers de ſa *vanité inſupportable*, & *redouté ſes fâcheux effets de ſon reſſentiment toujours exceſſif*, n'ont pourtant pû ſe diſpenſer enfin de lui reprocher, de n'avoir *jamais rien fait de lui-même, qui ne fût ou imité ou dérobé d'autrui, comme l'on ont convaincu ceux qu'il a provoqués par ſon procédé mépriſant & mordant*; & de n'avoir fait de *bons Vers, que parce qu'ils ſont compoſés de lambeaux d'Auteurs, que ſon travail & ſa mémoire, qui lui tiennent lieu d'eſprit & de ſens, lui fourniſſent* (52): qu'il s'étoit tellement accoutumé à cette injuſte pratique, qu'il en avoit acquis les titres peu honorables de *Paraſite de tous les Livres* (53), & de *Voleur des grands Chemins du Parnaſſe*, témoin cette Epigramme auſſi ingénieuſe que ſanglante, qui fut autrefois décochée contre lui,

Lesbia nulla tibi eſt, nulla eſt tibi dicta Corinna,
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo;
Sed, cum doctarum compiles Scrinia turbam,
Nil mirum ſi ſit culta Laverna tibi (54):

qu'il avoit une telle démangeaiſon à cet égard, qu'il n'a pû réſiſter à la tentation de s'emparer de cette ſimple bagatelle de Joachin du Bellay,

Mais en Latin le bon Abbé
N'y entendait, ni A, ni B,

dont il a fait cette Epitaphe ſatirique de l'Abbé Bonnet,

C'y-deſſous gît Mr. l'Abbé,
Qui ne ſavoit, ni A, ni B.
Dieu nous en doint bientôt un autre,
Qui ſache au moins ſa Patenôtre (55):

& enfin, qu'il ſe deffend auſſi ridiculement de cette accuſation par le *votre très humble & très obéiſſant Serviteur* d'une Lettre de Balzac (56), qu'il ſe juſtifie pitoyablement de toutes les louanges qu'il s'eſt données lui-même, par celles que ſe ſont données de même quantité d'autres Poetes (57); & d'avoir fait tant de Vers de Galanterie, quoi qu'Eccléſiaſtique, par ſa longue & peu fidelle *Liſte des Eccléſiaſtiques célébres qui ont écrit d'Amour en vers ou en proſe* (58). En effet, comme ce n'eſt ici que juſtifier de grandes fotiſes par d'auſſi grandes, ce n'eſt-là que défendre une injuſtice criante par une très fade & très inſipide plaiſanterie.

(48) Tiſſot, *Art. II, Sect. II, pag.* 281. *Ce n'eſt pas le ſeul plagiat, qu'on ait remarqué dans les Ouvrages de cet Auteur. Un Académicien lui a reproché, dans le Mercure de Juin 1791, d'avoir reproduit ſous le Thermidor ou le 9 du Rien, dans la même Ordonnance, & en autant de Vers, ſous le titre d'Alcibiade.*

(49) *Voyez* Menage Obſerv. ſur Malherbe, *pag.* 239-246; & le Dictionn. Critiq. de Mr. Bayle, *Article* BACAN, Remarq. (*A*).

(50) Menage, Anti-Baillet, *Article CXXVIII, pag.* 130, *où l'on voit, par exemple, un vers de ſon Eclogue intitulée* Chriſtine, *faite pour la Reine de Suéde*

Des Rivieres de Sang, des Montagnes de Morts,

qu'il s'étoit contenté de renverſer de cette ſorte,

Des Montagnes de Morts, des Rivières de Sang,

de la I Scene du III Acte de Nicomede *de* Pierre Corneille; *car, il ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de piller les Auteurs les plus illuſtres & les plus connus.*

(51) *Voyez* Morhofii Polyhiſtor, *Tom. I, pag.* 939. *Et dans les Oeuvres mêlées de Mr. Chevreau, Tom. I, pages* 201 — 207, *ſa Lettre à Mr. de Benſerade.*

(52) *C'eſt ainſi que s'exprimoit* Chapelain, *dès* 1662 *&* 1664, *dans ſon Mémoire des Gens-de-Lettres vivans en* 1662, *dreſſé par Ordre de M. Colbert, & dont une Lettre à Heinſius. Voyez ſes* Melanges de Litterature, *pag.* 187, 188, *&* 90. *S'il avoit connu de pareils Paſſages que* Ant-Chapelain n'auroit il point fait? *Lui, qui ne ſongeoit point de traiter auſſi ſâchement que faiſoient de Bougis & de Sodomite Mr.* Baillet, *incomparablement plus ſage & plus réglé que lui. Voyez les* Rem. ſur Homére & Virgile, *Tom. II.*

(53) *La même, pag.* 105; *&* 200, *où on le met au rang de ceux,* qui ſe potent de ce qu'ils dérobent, & qui ne ſont riches bien ſouvent que du bien d'autrui. *Sous le mot* pattus du Diction. de Richelet, *on remarque, qu'il n'y eut jamais un Homme plus prodigue des penſées d'autrui, & plus avare des ſiennes.*

(54) *S'étant choiſi pour Maîtreſſe Poëtique Mlle.* de la Veigne, *il l'appelloit en Latin* Laverna: & Laverna, *comme tout le monde ſait, étoit la Deeſſe des Voleurs. Ce fut pour elle, qu'il répandit dans le Public ce rare effort de génie,*

Ce Portrait reſſemble à la belle;
Il eſt infaiſible comme elle.

encore l'avoit-il dérobé à Claude de l'Etoile. *Voyez le* Recueil des Epigrammatiſtes Frothois, *Tom. I, pag.* 81 *&* 162.

(55) Oeuvres mêlées de Chevreau, *Tom. I, pag.* 307.

(56) Menage, Anti-Baillet, *Art. CXXIX, pag.* 180.

(57) *La même, Art. CXXXVI* — *CXLIII, pag.* 218 — 230. *Voyez auſſi Art. CXVIII, pag.* 140 — 150, *avec quelle complaiſance il répéte toutes les louanges qui lui ſont venues d'ailleurs.*

(58) *La même, Art. CXLIV, CXLV, pag.* 235, 238, *& ſuiv.; mais, ſur-tout, pag.* 246, *où l'on trouvera un dénouement bien digne de cette Plaiſanterie du Poëte,* belle concluſion, & digne de l'exorde! Auſſi *Mr.* de la Monnoie *ne l'a-t-il point épargné dans ſes Notes.*

T.

TARDIF (GUILLAUME), en Latin TARDIVUS (*A*), étoit du Puy en Velay (*a*), & fut, à la fin du XV Siécle, un Profeſſeur en Belles-Lettres & en Eloquence, au Collège de Navarre, dans l'Univerſité de Paris (*B*), où le célèbre Reuchlin ſe fait honneur d'avoir été ſon Elève (*C*); mais dont, ni le Docteur de Launoi, ni le Profeſſeur Gibert, ne font néanmoins aucune mention dans leurs Ouvrages (*D*). Il étoit, outre cela, Lecteur, ou, comme on s'exprimoit alors, *Liſeur* en Titre d'Office, du Roi Charles VIII (*b*): & l'on a divers écrits

(*a*) *Voyez ci-deſſous les Citations* (7), (9), (11), (13), (15), (16). Le Clerc, Bibliotheq. du Richelet, *pag.* 1x, dit du Puy ou de quelq. autre endroit du Velay: *mais, à quoi bon ces raiſonnemens, puiſque tous les Ecrivains, & lui-même, diſent du Puy?*

(*b*) *Voyez ci-deſſous* (12) & (16).

(*A*) GUILLAUME TARDIF, *en Latin* TARDIVUS.] Le nom François de cet Auteur étant inconteſtablement TARDIF (1), on ne voit pas pourquoi l'Hiſtorien de l'Univerſité de Paris a témoigné là-deſſus quelque doute, en intitulant l'Article, qu'il en a dreſſé, GUILLELMUS TARDINUS *alias* TARDIVUS (2). Peut-être y a-t-il été entraîné par l'autorité de Naudé, qui le nomme de même TARDIN (3). Mais, ſi l'un & l'autre avoient conſulté ſes Ouvrages, ou bien ſimplement Geſner & ſes Abréviateurs (4), ou la Croix du Maine & du Verdier (5), ils ne ſeroient point tombés dans cette erreur, légère en apparence, mais d'autant plus importante, qu'il y a effectivement un Ecrivain nommé réellement TARDINUS, Auteur d'un Ecrit de Médecine, intitulé *Diſſertatio Phyſiologica de Pilis*, & imprimé *à Tournon, chez Claude Michel, en* 1609, *& en* 1619, *in* 8°, (6). Allard, *Bibliothèque de Dauphiné*, pag. 210, lui donne de plus, *Diſſertatio de Partu Undecimeſtri*, & *Diſſertation ſur la Fontaine qui brule*, mais ſans en indiquer les éditions.

(1) *Voyez ci-deſſous les Titres de ſes Ouvrages.*

(2) Du Tari Hiſt. Univerſit. Pariſ. *Tom. V*, *pag.* 201, 662.

(3) Naudé, Addit. à l'Hiſt. de Louis XI, *pag.* 64, & *ſuiv. dans une Liſte des Savans qui ont illuſtré le Regne de Louis XI, où il paroît mal-à-propos avoir bien entendu cet Hiſtorien, & Jodocus Badius Aſſenſius; & où il nomme mal Guill. Fortetus*, Fortescuti; *Jean Sixeth*, Sixtus; *Wolfius Gaſſortius de Groningue*, Welelius Gransfortius de Groningue, *qu'il double fort* le nom Chimerique de Jean Valcenus de Groningue; *en nomme mal auſſi* Tardinus notre Tardif *ci-deſſous après la Citation* (11). R. Simon, Biblioth. Crit. *Tom IV*, *pag.* 169, *le nomme beaucoup plus mal* Tordice.

(*B*) *Profeſſeur en Belles-Lettres & en Eloquence dans l'Univerſité de Paris.*] C'eſt ce qu'on lui aſſûre, tant par ſes Ouvrages, que par les dépoſitions de divers Ecrivains tant de ſon Siécle, que poſtérieurs; mais, c'eſt ce qu'on ne ſauroit uniquement prouver, que par celle de l'Hiſtorien de cette Univerſité même. GUILLELMUS TARDINUS, *alias* TARDIVUS, dit-il, *Ancienſis, docuit Grammaticam in Collegio Navarrico. Eum audivit Reuchlinus in eo arte. Docuit quoque magna Nominis famâ Rhetoricam, quam Carolo VIII, tum adhuc Delphino, dedicavit . . . . Floruit ab anno circiter* 1470, *ad finem usque ſeculi* (7).

(*C*) *Le célèbre Reuchlin ſe fait honneur d'avoir été ſon Elève.*] C'eſt dans cette belle *Lettre* qu'il écrivit à Jaques le Fèvre d'Etaples, au ſujet de la confirmation, qu'il craignoit de la part de l'Univerſité de Paris, de la cenſure qu'avoient faite de ſon *Speculum Oculare* les Dominicains de Cologne & la Faculté de Théologie de Louvain. Il y parle avec éloge & reconnoiſſance, non ſeulement de Tardif, mais même des différens autres habiles Maîtres dont il avoit reçu des leçons dans cette Univerſité. *Ipſe ego*, dit-il, *quondam in veſtra Gallia ex Diſcipulis* Georgii Tiphernatis *adoleſcens Pariſiis acceperam Græcæ Elementa, anno Domini* 1473; *quo in tempore illic &* Joannem Lapidanum, *Theologiæ Doctorem, in Grammaticis ad Sorbonam*; & GUILLELMUM TARDIVUM, *Ancienſem, in Vico S. Genovefæ*, & Robertum Gaguinum, *apud Mathurinos, in Rhetoricis Præceptores habui, cum eſſem e Familia Marchionis Friderici Principis Badenſis, nunc Epiſcopi Trajectenſis, ornatiſſimi. Demum poſt aliquot annos, e Suevia rediens ad Pariſios*, Georgium Hermonymum, *Spartiatem, Græce docentem aſſecutus ſum* (8).

Un autre Etranger, ſavoir François Fleuri, ou *Franceſco Floro*, Florentin, mais établi en France, & vraiſemblablement dans l'Abbaie de Marmoutier auprès de Tours, lui dédia ſon Hiſtoire ou ſon Roman *de duobus Amantibus, ſeu de Amore Camilli & Emilie, Aretinorum, Liber*, portant l'indication d'*editus Turonis in Domo Domini Guillermi Archiepiſcopi Turonenſis, pridie Kalendas Januarii, anno Domini milleſimo quadringentiſimo ſexageſimo ſeptimo*: indication, & date, qui ont jetté le trouble & la diſſenſion parmi les Hiſtoriens de l'Imprimerie, en ce que ne s'accordant point avec ce que l'on connoit de bien certain touchant l'Introduction de ce bel Art en France, les uns ont pris parti pour, & les autres parti contre. Voyez l'Hiſtoire de l'IMPRIMERIE.

(*D*) *Ni Launoi, ni Gibert, ne font mention de lui dans leurs Ouvrages.*] Les Ouvrages de ces deux célèbres Ecrivains, que j'ai particulièrement ici en vûe, ſont, I, l'*Hiſtoria Regii Navarræ Gymnaſii Pariſienſis*, imprimée *à Paris, chez la Veuve Martin, en* 1677, *en* 2 *volumes in* 4, qui fut pendant quelque tems fort négligée ſous ce vrai titre, mais qui réuſſit mieux quelques années après ſous celui-ci qu'on y ſubſtitua, quoique moins fidèle, & conſéquemment moins convenable: *Academia Pariſienſis illuſtrata, quatuor partibus diviſa*; I, *continens quæ ab anno M. CCC. IV. uſque ad annum M. DC. XL. in Regio Navarræ Gymnaſio geſta ſunt*; II, *Regiæ Navarræ Elogia*; III, *Scriptores CXXXIV*, *Scriptorumque vitam ſeu elogia, cum operum indice*; IV, *Doctorum CLXIII, qui bene acta vita claruerunt, Elogia*, reproduit *à Paris, chez la même Veuve & Jean Boudot, en* 1682: tant il eſt vrai, que ce n'eſt pas toujours la bonté d'un Ouvrage qui le fait vendre, & qu'il y a bien de la fatalité dans le choix des curieux! II. *Les Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique avec un Précis de la Doctrine de ces Auteurs*, par *Mr.* GIBERT, *Profeſſeur en Rhétorique au Collège de Mazarin*, imprimés, *à Paris, chez J. Etienne en* 17 . . . *& ſuiv. en* 5 *vol. in* 12; & réimprimés *à Amſterdam, par la Compagnie, en* 1725, *in* 4°, comme Tome VIII, des *Jugemens des Savans de Mr.* BAILLET. Entant que du *Collège de Navarre*, Tardif devoit avoir place parmi ces 134 Ecrivains de cette Maiſon ſi ſavamment recueillis par le Docteur

(4) Geſner Biblioth. *folio* 594. Abbreviat. *pag.* 314.

(5) Bibliotheques Françoiſes, *pag.* 158, & 512.

(6) Konigii Bibliorh. *pag* 791. Bibliorh. Bath. *Tom. II*, *pag.* 44; von der Linden, Merchlin. *& Manget, le nomment* Tardinius, *& ne lui donnent que ce Ouvrage.*

(7) Du Tari Hiſt. Univerſ. Pariſ. *Tom. V*, *pag.* 201. *Comme on le va voir, dans la Citation ſuivante*, Reuchlin *dit lui-même, que ce fut ſous* la Pierre, *qu'il étudia la* Grammaire, & *ſous* Tardif & Gaguin *la* Rhetorique. *Dans ſon* Addition à l'Hiſt. de Louis XI. *pag.* 14, Naudé *les nomme tres mal pour la* Grammaire! *d'autant plus blamables ſon & Launoi, qu'ils tirent tout deux les propres termes de* Reuchlin.

(8) Reuchlini Epiſt. ad J. Fabrum Stapulenſem *prid. Kal. Sept.* 1518. *apud* Hiſt. Univerſ. Pariſienſis, *Tom. VI*, *pag.* 91, 92.

écrits de ſa compoſition, dont je donnerai ci-deſſous le catalogue & la notice (*E*). A s'en tenir au titre du quatriéme de ces Ecrits, on ne ſauroit guères ce que c'eſt que ce *Balbus* ou *Accelinus*. Mais, on ſait d'ailleurs, que c'étoit un Italien (*e*), nommé HIEROMYMOS BALBOS en Latin, ou GIROLAMO BALBO ou BALBI en Italien; qu'il s'étoit établi à Paris; & qu'il y étoit devenu Profeſſeur en Humanités, ainſi

(*e*) *Voyez ci-deſſous, au commencement de la Remarque* (*F*), *Citation* (12).

teur DE LAUNOY; & entant qu'Auteur d'une *Rhétorique*, qui a même eu autrefois ſa vogue, il devoit de même être placé parmi les *Maîtres d'Eloquence* ſi ſoigneuſement raſſemblés par Mr. GIBERT, ne fut-ce même que dans la *liſte des Auteurs dont* il *n'a pas cru devoir parler*; mais, probablement ces Meſſieurs ne le connoiſſoient pas, ou ne s'en ſont point ſouvenus.

(*E*) *L'On a divers Ecrits de ſa compoſition, dont je donnerai ci-deſſous le catalogue & la notice.* Je trouve que ſes écrits ſont au nombre de ſix, & de ſujets aſſez variés; mais, je ne ſaurois en dire qu'aſſez peu de choſes, vû la ſéchereſſe, & même la négligence, avec leſquelles la plûpart des Bibliothécaires s'acquittent de la tâche qu'ils ſe ſont impoſée.

I. Le prémier eſt une *Grammaire Latine*, dont du Verdier & Spachius ne nous indiquent uniquement que le titre GUILELMI TARDIF, *Auctienſis*, *Grammatica* (9); mais, que la *Bibliotheca Bauziana*, pag. 400, nous apprend avoir été imprimée *du tems de Charles VIII*, *in* 4.

(9) Du Verdier, Biblioth. Franç. pag. 522. Spachii Monumenta ter Scriptorum Philoſophicor. pag. 30.

II. *Rhetoricæ Artis, & Oratoriæ Facultatis, Compendium; cum Praxi Exordiorum ex graviſſimis Auctoribus excerpta*, imprimé *en Italie*, *ou en France*, *en* 24. *Feuilles ou Feuillets in* 4°, dit Gesner (10). S'il eſt vrai que cette *Rhétorique* ſoit dédiée à Charles VIII, encore Dauphin, comme on l'a vû ci-deſſus Citation (7), il eſt plus naturel de croire, qu'elle a été imprimée en France, & même à Paris. Quoi qu'il en ſoit, en voici le but, ſelon la *Préface* de l'Auteur. *Rhetoricam Artem, Oratoriamque Facultatem, a Cicerone, Quintilianoque, quatuor & viginti voluminibus, multisque locis, varie conſcriptam, quoque uterque commodiſſime videtur præcipere, excellentiſſima libans ordine hoc in Compendium breviſſime redegi. Ego namque officioſius credidi afficere nihil, quam ſcientiam hanc, veriſſimis illorum ſententiis, ornatiſſimisque verbis, reddere omnibus familiarem.* Et en voici la diſpoſition, & l'arrangement. *Præfatio. Rhetoricæ definitio, materia, partes, & opus. De ordine in excogitanda Oratione. De Generibus Cauſarum. De Affectibus. De Judicioli Genere, & ejus Exordio, Narratione, Partitione, Confirmatione, Argumentis & Argumentationibus, Refutatione, Concluſione. De genere deliberativo, & ejus exordio & reliquis ſere ut ſupra, & de remuneratione beneficii. De Genere demonſtrativo ſimiliter: item de Diſpoſitione, Elocutione, Elegantia, Compoſitione, Exornatione. Quæ Exornationes Exordio, Narrationi, Confirmationi, Refutationi, aut Concluſioni, peculiariter congruant. De tribus Figuris dicendi. De Memoria, Pronunciatione, Imitatione, Exercitatione. De Oratore. Compendii Peroratio.* C'eſt Gesner, qui nous a conſervé cela (11): & je l'ai d'autant plus volontiers tranſcrit ici, que le Livre eſt très rare, & que cet expoſé pourra ſervir à déſabuſer ceux qui s'imaginent ſi fauſſement, que les *Rhétoriques de Collége*, & ſur-tout celles de ce tems-là, ne ſont que déſordre, confuſion, & pur Pédantiſme. D'ailleurs, on jugera par-là du choix judicieux de l'Auteur dans ſes guides, & de la netteté de ſon ſtile.

(10) Gesneri Bibliotheca, *folio* 400.

III. *Apologues d'*ESOPE, *traduits du Latin de* LAURENT VALLE, *par* GUILLAUME TARDIF, *Liſeur du Roy Charles VII*, (peut-être faudroit-il *Charles VIII*:) *treille Edition, avec figures enluminées, in folio* (12): Edition, contenant ſeulement trente-trois *Fables*, dont ne ſont aucune mention, ni la Croix du Maine, ni du Verdier, ni les plus notables Bibliothécaires.

(12) Labbe Bibliotheca Manuſcriptor. pag. 141.

IV. *Anti-Balbica, vel Recriminatio Tardiviana, ſive* GUILLELMI TARDIVI, *Auctienſis, in Balbum, imo Accelinum, Defenſio*: édita *Pariſiis*, *anno* 1495, *in* 8, (13). Dans la *Bibliotheca ſelectiſſima*, *Amſtelodami apud P. Mortier*, *Menſe Novembri* 1743, *diſtrahenda*, on trouve ce titre bien plus long, & aſſez différent, en ces termes, Tom. I, pag. 422: *Anti-Balbica, S. Anti-Accelina, S.* GUILLELMI TARDINI, *Auctienſis, in Balbum, imo Accelinum, Defenſio Anti-Balbica in Gerronymum Barbarum, famoſum Doctorum bovorum*, [&] *Tardini Auctienſis Detractorem, Reſponſio*; ou il ſemble que le titre ſoit double & répété, & les mots de *Gerronymus* & de *Barbarus*, corrompus à deſſein. A cela l'on ajoute, que cette *ancienne Edition* paroît être de 1490. Y en auroit-il en deux éditions, l'une datée, & l'autre ſans date? Quoi qu'il en ſoit, cet *Auct*, inconnu à Mr. Baillet, ainſi que grande quantité d'autres, eſt une Répoſe à une Piéce écrite contre lui par un autre Profeſſeur de l'Univerſité de Paris, intitulée *Rhetor glorioſus*: &, de la maniére dont s'exprime à cet égard l'Hiſtorien de cette Univerſité, il ſemble qu'il ſe l'étoit volontairement attirée. *Nec earat annalis & invidia*, dit cet Hiſtorien, *a quibus laceſſitus eſt, ut & ipſe alios laceſſebat. Inter cæteros vero* Hieronymum Balbum *infectatus eſt: & vicißim Balbus eximium in eum edidit titulo* Rhetotis glorioſi, &c. (14).

(13) Bibliotheca Telleriana, pag. 401.

(14) Bulæi Hiſtor. Univerſitatis Pariſienſis, *Tom. V*, *pag.* 881.

V. C. JULII SOLINI *de Mirabilibus Mundi Liber, cui Titulus Polyhiſtor, editus cura* GUILLELMI TARDIVI *Auctienſis*: impreſſus *circa annum* 1498, *in* 4, (15).

Fabricius ne parle point de cette édition dans ſa *Bibliotheca Latina*, ni de cet Auteur dans ſa *Bibliotheca Latina mediæ & infimæ ætatis*.

(15) Bibliotheca Telleriana, pag. 224.

VI. L'*Art de Fauconnerie & des Chiens de Chaſſe*. Paris, 1492, in folio, cité *pag.* 353, de la *Biblioth. MSS.* du Père Labbe, qui n'en a pas connu l'Auteur. *L'Art de Fauconnerie, & des Chiens de Chaſſe, par* GUILLAUME TARDIF *du Puy en Velay*. Paris, 1506, in 4; éditions inconnues à la Croix du Maine & à du Verdier: ou autrement, *la Fauconnerie, diviſée en deux Parties, dont la prémiére enſeigne à connoître les Oyſeaux de Proye deſquels on uſe, les gouverner, & les Médecines pour les entretenir en ſanté; & la ſeconde enſeigne les Maladies des dits Oyſeaux, & les Remédes d'icelles: par* GUILLAUME TARDIF, *du Puy en Velay, Liſeur du Roy Charles VIII, du nom.* Imprimée *à Poictiers, par les Marnefs & les Bouchets, en* 1567, *in* 4°, (16).

Cela a été réimprimé depuis ſous ces titres mieux digérés, *la Fauconnerie de* GUILLAUME TARDIF, *Lecteur du ſon Roy Charles VIII, de nom, & à lui dediée: diviſée en deux Parties, la prémiére, en laquelle eſt traicté comme on connoiſt les Oyſeaux de Proye, comme on les enſeigne & gouverne, & comme on les entretient en bon poinct & en bonne ſanté*, contient LII, Chapitres; *la ſeconde, contenant les Maladies des Oyſeaux, & les Médecines d'icelles*, en contient XLV: & cela à la ſuite de la *Fauconnerie de* JEAN DE FRANCHIERES, *Grand Prieur d'Aquitaine*, & avant la *Fauconnerie de Meſſire* ARTELOUCHE DE ALAGONA, *Chambellan du Roy de*

(16) Du Verdier & la Croix du Maine, Bibliothéques Françoiſes, pag. 518, & 512.

ainſi que Tardif (*F*). Trithéme, qui ne le voyoit que dans l'éloignement, en a fait un magnifique Eloge (*G*): mais, d'autres Gens, qui le voyoient de plus près, & qui le connoiſſoient mieux, en ont fait un tout autre portrait (*H*). S'étant indiſcrétement brouillé avec quelques Savans de ſon tems, cette diſpute donna lieu à des recherches concernant ſes mœurs & ſa conduite: &, de peur de le voir juſtement puni de quelques transpoſitions Italiennes, il ſe ſauva fort à la hâte de France en Angleterre (*I*); & l'on n'a plus entendu parler de lui depuis.

Quel-

Sicile; un *Recueil des Oiſeaux de Proye qui ſervent a la Volerie & Fauconnerie, par G. B.*; & la *Venerie de* JACQUES DU FOUILLOUX, *Gentil-Homme du Pays de Gaſtine en Poictou, jadis par luy dédiée au Roy Charles IX*: le tout *à Paris, chez Abel Langelier*, en 1606 & 1607, *in* 4°. Dans ſon *Epitre Dédicatoire à Charles VIII*, GUILLAUME TARDIF, *du Puy en Velley, ſon Lecteur très humble*, lui *dédie ſon Médiocre Engin & Science*, ainſi, *après pluſieurs Oeuvres à ſon nom compoſées par ſon commandement, & pour recréer ſa Royale Majeſté entre ſes grandes affaires, réagé en un petit Livre tout ce qu'il a peu trouver ſervir à l'*Art de Fauconnerie, *le traduiſant en François des Livres Latins du Roy* Daucus *qui prémier trouva & eſcrivit l'*Art de Fauconnerie, *de* Moamus, *de* Guillinus, *de* Gniecenſus, *& d'autres bien ſavans au dit art.* Jean de Franchieres avoit de même tiré ſa *Fauconnerie de trois Maiſtres fort ſçavants & renommés en cet art, ſçavoir eſt* Motopin *Fauconnier du Prince d'Antioche*, Michelin *Fauconnier du Roy de Chypre*, & Aimé Caſſian, *Grec de Nation, Fauconnier des Grands-Maiſtres de l'Ile de Rhodes.*

A l'occaſion de ce dernier Ouvrage de Tardif, les Abréviateurs de Geſner font de lui un nouvel Auteur, qu'ils diſent natif *de Puteo*, traduiſant ainſi *le Puy en Velay*, au lieu d'*Anicium*; & ne s'appercevant pas, que c'étoit poſitivement le même Ecrivain dont ils venoient de parler, & auquel ils auroient dû donner le nouvel Ouvrage qu'ils indiquent en ces termes: GUILLELMI TARDIVI, *de Puteo, ad Carolum Octavum, Gallorum Regem, Liber de Arte Accipitrum ſeu Falconum, quem tranſtulit ex Latinis Libris Regis* DANCHI (*qui primus invenit & ſcripſit Aetem Falconum*,) & MOAMI, GUILLINI, & GUICASNASI; impreſſus *in octavo* (17). Auroit-on réellement quelque Edition Latine ſous ce titre: ou bien n'eſt-ce ſimplement en Latin que l'indication de l'Ouvrage François? Ces mots *quem tranſtulit ex Libris Latinis*, ſemblent l'inſinuer; vû qu'il ſeroit ridicule de dire *traduit du Latin en Latin*. Quoi qu'il en ſoit, voilà des Ecrivains dont il ſeroit bien difficile de dire quoi que ce ſoit de poſitif. Dailleurs, je trouve quelque apparence, qu'on ait mis cela en Latin, témoins ces Editions. GU. TARDIVUS *de Arte Accipitrum, una cum* FRIDERICI II *Imperatoris Arte venandi cum Avibus, &* MANFREDI *Regis Additionibus*, faites *à Bâle*, en 1578, & *à Augsbourg*, en 1596, *in* 8°, (18). Mais, comme il n'y eſt point parlé des étranges Auteurs, ci-deſſus nommés, je ne ſai plus que conclure de tout cela: & pour en bien juger, il faudroit voir ces Editions mêmes, & les conférer avec la Françoiſe.

(17) Epit. Biblioth. Gesneri, *pag.* 114.

(18) Draudii Bibliogr. Claſſ. 2020. Lipenii Bibl. Phil. *Tom. II, pag.* 1.

(*F*) HIERONYMUS BALBUS .... *Profeſſeur en Humanités, ainſi que Tardif.*] C'eſt ce que nous apprend particuliérement l'*Hiſtorien de l'Univerſité de Paris*, dans le *Catalogue des illuſtres Ecrivains de ſon VII. Siècle*, c'eſt-à-dire depuis 1400 juſqu'en 1500. HIERONYMUS BALBUS, dit-il, *Italus, in Artibus Magiſter celeberrimus, Philoſophus clarus, Rhetor facundus, Metro excellens & Proſa, ingenio præſtans, & diſertus Eloquio, qui docendo, legendo publice & docendo, inquit Tritemius, magnam gloriam apud Gallos & Pariſienſes commeruit. Ab Univerſitate, cum Fauſto Andrelino, & Cornelio Vitelleo, admiſſus eſt in Comitiis 5. Septembris* 1489. *ad Lectiones publicas in Arte Humanitatis, ut legitur, in Actis Germanicæ Nationis. Compoſuit, inter cætera, contra M. Guillelmum Tardivum, ſeu Tardivum, Rhetorem, Opuſculum quoddam, cui titulum appoſuit* Rhetoris glorioſi, *&c.* (19). Il paroît par là, qu'il avoit compoſé quelques autres Ouvrages: mais, celui-là eſt le ſeul qu'un connoiſſe, &, s'il en faut croire Hendreich, il a été imprimé à Rome (20).

(19) Balæi Hiſtor. Univerſit. Pariſ. *Tom. V, pag.* 602.

(20) Hendreich Paſcodia Brandenburg. *pag.* 190.

Trithéme, qui dit l'avoir lû, en a porté ce jugement avantageux. *Et quibus*, dit-il, *ego adhuc vidi tantum Volumen magnæ eloquentiæ Salibus conditum, in quo calumnias, reſpondet cuidam Guilhelmo Taravi, Rhetoris, per modum Dialogi, ſub ſuo, Caroli Phernandi* (21), *Petri Cobardi* (22), *& ipſius inſenſoris nominibus, cui titulum impoſuit* Rhetoris glorioſi Liber I, *incipiens* Inter ea Officia quibus. *De aliis nihil vidi. Vivit adhuc in Gallia, ſcribens & varia compactus, ſub Maximiliano Romanorum Rege illuſtriſſimo, anno Domini M. CD. XCIV.* (23).

(21) Cet illuſtre Flamand, ſurnommé l'Homme modeſte, à cauſe de ſon aveuglement, qui ne l'empêcha pas de devenir un très ſavant Homme, & d'enſeigner les Belles-Lettres, à Paris, avant que de ſe faire Bénédictin dans l'Abbaye de Chelſi-Bruels, où il mourut.

(22) Pierre Choret, premier Préſident au Parlement de Paris.

(23) Trithemius de Script. Eccleſiaſt. *Art. CMXLII, pag.* 297, *Editionis Fabricianæ.*

(*G*) *Trithéme, qui ne le voyoit que dans l'éloignement, en a fait un magnifique Eloge.*] On vient d'en voir une partie dans la Remarque précédente, de ſorte qu'il ne me reſte plus qu'à en ajouter ici le commencement & la fin. HIERONYMUS BALBUS, dit-il, *Vir celeberrimæ opinionis, in omnibus Diſciplinis bonarum Artium egregie doctus . . . . . Scripſit quædam ingenii ſui præclara Opuſcula, quibus nomen ſuum Poſteritati commendavit* (24). En réuniſſant tout cela, on ne ſauroit guères voir de portrait plus avantageux d'un Homme de Lettres: mais, on en va voir un bien différent dans la Remarque ſuivante.

(24) Idem *ibidem.*

(*H*) *Des Gens, qui le voyoient de plus près, ... en ont fait un tout autre portrait.*] On pourra s'en convaincre pleinement par les extraits que je vais tranſcrire, non ſeulement d'après l'ublius Fauſtus Andrelinus avec lequel il s'étoit brouillé, mais même d'après Gaguin ſon ancien ami, que ſa mauvaiſe conduite avoit dégouté de ſon commerce. *Scripſi ego in Balbum*, dit le premier, *& invitus quidem, ut enim ſtylo repellerem, qui me prius gladio peterat. Si culpa fuit ſcripſiſſe, multo major fuit, ut Hieronymi verbis utar, provocaſſe* (25). *Qui Peciſſim antea*, dit le ſecond, *Muſaſque tantum inſtio profeſſus fuiſſet, omnem ferme, parvo poſt tempore, Diſciplinam ſe interpretaturum jactavit. Quippe qui & Juſtinianæ Digeſti, & nonnullorum ex Jure Pontificio, emuleationem, audaciſſime magis quam prudenter aſſumpſerit. Nec a Spheræ explanatione fidem ſibi interpres temperavit. Adeo impudentiſſimus erat ignotarum ſibi Artium uſurpator* (26). Voilà bien, en général, le vrai portrait de nos Fanfarons Littéraires, qui ſe vantent, auſſi ridiculement qu'impudemment, de ſe diſtinguer dans toutes les Sciences; &, en particulier, d'un d'entre eux, qui, voulant briller & primer parmi les Hiſtoriens, les Philoſophes, les Politiques, les Mathématiciens, & même abîmer le crédit des Théologiens, parvint enfin à ſe décréditer lui-même, & à perdre petit-à-petit l'eſtime qu'on lui avoit accordée en qualité de Poete.

(25) Fauſti Andrelini Epiſt. ad P. Gordium, *apud* Hiſtor. Univerſ. Pariſ. *Tom. V, pag.* 603.

(26) Rob. Gaguini Epiſt. ad *P. A. apud* Hiſt. Univerſ. Pariſienſis, *Tom. V, pag.* 603.

(*I*) *S'étant indiſcrétement brouillé avec quelques Savans, ... il ſe ſauva fort à la hâte de France en Angleterre.*] On a vû ci-deſſus Remarque (*F*), qu'il s'étoit brouillé vivement avec nôtre Tardif; & dans la précédente, qu'il avoit attaqué Fauſtus Andrelinus: & voici de quoi confirmer en même tems, & cette dernière imprudence, & mon texte. *Immortale bellum* Fauſto *intulit.* Fauſtus *plurimas adverſus eum concinavit*; &, *detectis criminibus, quæ non expiantur niſi flammis, coëgit fugere in Angliam anno* 1496: *extatque Fauſti apud Gaguinum Ecloga valde mordax in ejus fugam* (27). L'accuſation eſt ſi grave, qu'il étoit, non ſeulement de l'équité, mais même de la dernière néceſſité, de ne la point avancer ſans quelque preuve déciſive & bien authenti-

que;

(27) Balæi Hiſt. Univerſ. Pariſ. *Tom. V, pag.* 602. *Mr.* Bayle, *qui a fait un Article de ce* Fauſtus ANDRELINUS, n'y dit rien de ſes différends avec Balbus.

(d) Voyez particulièrement Hendreich Pandect. Brandeburgicar. pag. 190.

Quelques Ecrivains peu attentifs l'ont mal-à-propos dit François (d): & quantité d'autres l'ont, beaucoup plus mal-à propos encore, confondu avec un autre HIERONYMUS BALBUS, Vénitien selon les uns (e), Génois selon les autres (f), mais certainement Dominicain, Evêque de Gurck en Carinthie, & Auteur de divers Ouvrages dont on trouvera ci-deſſous les titres (K). Après avoir dignement exercé divers Emplois pu-

(e) Gozzel. Catal. illustr. Prædic. pag. 109. Fernandez, apud Giustin. pag. 416. Hendreich Pand. Brand. pag. 190. Chr. Ingeb. Senes Episcop. Gurcens. apud Quetif & Echard, pag. 98. Ipſi Quetif & Echard Scriptor. Ordinis Prædicator. saeculo Tom. II, pag. 78.

(f) Mich. Pio, Progenie di S. Domenico in Italia, fol. 424. Raf. Soprani, Scrittori della Liguria, pag. 111.

que; & c'eſt ce que je ne vois pas que du Boulay ait fait. Ce n'eſt pourtant pas que je récuſe ſon témoignage, ni que je nie qu'il ait avancé un fait de cette importance ſur l'autorité de quelque bon Garant à lui connu: mais, ce qui ſuffiſoit pour lui ne ſuffit nullement pour ſes Lecteurs; & c'eſt à quoi il auroit dû, ce me ſemble, faire une ſérieuſe attention. Si l'*Eclogue très mordante ſur la faute de Balbus* étoit ſa ſeule preuve, elle ne vaudroit certainement pas un clou-à-ſouffler; les accuſations des ennemis déclarés étant toujours récuſables, & ſur-tout lors qu'elles ſont de cette atrocité. Quoi qu'il en ſoit, cette *Eclogue* paroît avoir été imprimée ſéparément ſous ce titre indiqué dans la *Bibliotheca Verburgiana*, pag. 75: *Publius Fauſtus Andrelinus de Fuga Balbi ex Urbe Pariſia*; edita *Pariſiis*, 1494, *in* 4°. En ce cas, & ſi cette date eſt exacte, du Boulay place la fuite de Balbus au moins deux ans trop tard. Au reſte, ſelon Erasme, qui connoiſſoit bien ce Faustus Andrelinus, qu'il traite quelque part de *Congerro meus*, & auquel il a adreſſé pluſieurs *Lettres*, il eſt dépeint dans la CCCCLXXXIX, & dans la MCXXX, comme aſſez peu réglé dans ſes mœurs, & de génie peu ſociable. *Pariſienſis Academia Candorem ac Civilitatem jam olim ſum admiratus, quæ tot annos* Fauſtum *tulerit; nec tulerit ſolum, verum etiam alucrit eveneritque. Cum* Fauſtum *dico, multa tibi ſuccurrunt, quæ nolim Literis committere. Qua Petulantia ſolitus eſt ille in Theologorum Ordinem debacchari! Quam non caſta erat illius Profeſſio! Neque cuiquam obſcurum erat qualis eſſet vita. Tantum malorum Galli Doctrinæ Hominis condonabant, quæ tamen ultra mediocritatem non admodum erat progreſſa. . . . . Ex non ita valde ſumbat diſcas licebit Iniſſe quendam Lutetiæ, qui* Fauſtum, *nunc cum* Tardivo, *nunc cum* Delio, *nunc cum* Balbo, *nunc cum* Scopo, *nunc cum alio atque alio committeret, non ob aliud niſi ut illorum infamia frueretur.* C'eſt l'Edit'on des *Erasmi Epiſtolæ*, faite *à Leide, chez Pierre van der Aa, en* 1703, avec celle de toutes ſes Oeuvres, *en* 10 *volumes, in folio*, que je cite; & je remarquerai par occaſion, que la *Table* de cette Edition n'eſt pas à beaucoup près auſſi exacte qu'il ſeroit à ſouhaiter. Par exemple, ſans nous éloigner de nôtre *Fauſtus Andrelinus*, on l'y diviſe en deux divers Perſonnages, l'un *Andrelinus* (Fauſtus) *Poëta laureatus & regius*, & l'autre *Fauſtus quidam*: Bévue d'autant plus inexcuſable, que les *Lettres* réciproques d'Erasme & d'Andrelinus, nombrées de ſuite LXV — LXXI, & inſérées *Erasmus Fauſto Andrelino*, & *Fauſtus Erasmo ſuo*, prouvoient manifeſtement à cet inattentif Compoſiteur de Table, qu'il ne s'agiſſoit-là que d'un ſeul & même Homme.

J'ajouterai par occaſion, que nôtre Publius Faustus Andrelinus fut fortement ſoupçonné, ainſi qu'Erasme & quelques autres, d'avoir compoſé le fameux Dialogue Latin contre le Pape Jules II, intitulé *Julius*, *&c*; & que même il y en a eu une Edition publiée avec l'Indication de ſon nom, ſous ce titre: *F. A. F* (Fauſti Andrelini, Forolivienſis,) *Poëtæ Regii, Libellus de Obitu Julii, Pontificis Maximi, anno Domini M. D. XIII.* C'eſt un *in-octavo* ſans aucune autre adreſſe. L'Hiſtoire de cet Ouvrage, & du bruit qu'il a cauſé, étant aſſez connue, je me contenterai d'ajouter comme un petit ſupplément, qu'il y a environ vingt ans, qu'un ſoi-diſant Diſciple de St. Auguſtin s'aviſa de donner de ce *Dialogue* une Traduction Françoiſe, intitulée *Dialogue entre St. Pierre & Jules II, à la porte du Paradis*, ſuivie de *La Doctrine Catholique touchant l'Autorité des Papes*, & le tout imprimé *à Amſterdam, chez Bernard, en* 1727, *in* 12°. Dans ſon Article ANDRELINUS, Mr. Bayle n'obſerve point qu'on lui ait attribué ce *Dialogue*; &, en général, cet Article n'eſt pas un des meilleurs de ſon *Dictionaire*.

(K) *On l'a confondu avec un autre* HIERONYMUS BALBUS, ... *Auteur de divers Ouvrages dont on trouvera ci-deſſous les titres.*] Gesner avoit très exactement diſtingué ces deux Auteurs. On a vû ci-deſſus, Remarque (E), Num. II, ce qu'il a dit du premier: & voici comment il parle du ſecond. HIERONYME BALBI, *Epiſcopi Gurcenſis* (28), Liber ad Carolum quintum Imperatorem de Coronatione, *impreſſus* Lugduni, apud Gryphium, 1530, in 8°, *Chartis* 5 *& denud. Ejusdem* Epigrammata *extant, impreſſa, ni fallor.* De Rebus Turcicis, ad Clementem VI (29). De civili & bellica Fortitudine. *Et alia quædam* (30). Au lieu d'imiter cette ſage diſtinction, les Abréviateurs de Gesner, n'ont fait qu'un ſeul Article, & conſequemment qu'un ſeul & même Auteur, des deux *Hieronymus Balbus*, auquel ils attribuent également, & le *Rhetor glorioſus*, & les autres Ecrits dont on vient de voir le détail, qu'ils finiſſent par *impreſſa ſunt Romæ*; ajoutant de plus, *Claruit anno* 1520 (31): ce qui ne convient point au premier *Balbus*, abſolument ignoré depuis 1496. Et Michel Giustiniani, qui a adopté cet Article de ſes Abbréviateurs de Gesner ſans reſtriction (32), n'eſt pas moins coupable qu'eux.

La plupart des Bibliothécaires, qui ont parlé de lui, lui donnent bien ſa dignité d'Evêque; mais, presque aucun, excepté ceux de l'Ordre des Dominicains (33), n'en parle comme d'un Religieux de cette Société Eccléſiaſtique. Giuſtiniani, que je viens de citer, le nie même ſur des preuves très frivoles (34): mais, c'eſt ce que les Pères Quetif & Echard ont ſavamment mis hors de tout doute par des preuves incontestables (35), dont je me contenterai de rapporter celle-ci comme ſuffiſamment convaincante: HIERONYMUS BALBUS, *Epiſcopus Corſenſis, Vir varia Lectione & Eruditione inſignis, ... meminiſſe debuerat*, SE ORDINIS EJUSE DOMINICANI, *& S. Thomæ, Dominicanorum Ducis, cujus Doctrinam in Cælum usque non injuria extollit ipſe, in illa eſſe opinatur.* C'eſt ainſi que s'exprime le Docteur Navarre, ſon Contemporain; & cela, de ſon vivant même (36).

Ces mêmes Bibliothécaires, tant ceux de ſon Ordre, que les Etrangers, ſont tous, non ſeulement fort ſecs & fort imparfaits, mais même aſſez inexacts, excepté néanmoins les Pères Quetif & Echard, dont les recherches curieuſes ne ſont pas moins intéreſſantes ici, que dans tout le reſte de leur Ouvrage. Ainſi je ne ſaurois mieux faire que de tranſcrire, avec quelques petites Additions quand il le faudra, la notice qu'ils nous ont donnée des Ecrits de l'Evêque de Gurck.

„ I. *Oratio, quam Romæ ad Hadrianum VI, „ Pontificem Maximum, Ferdinandi Auſ„ triæ Archi-Ducis Legatus, habuit.* Hinc „ laudat Ludovicus Jacob in *Bibliotheca* „ *Pontificia.*" Il ne dit point ſi cela a été imprimé, ou non; & il ne lui donne de plus, que *de Poteſtate Romani Pontificis Libram I*, dont il ne note point non plus d'édition, & dont la préſente liſte ou notice ne fait aucune mention. Ce fut apparemment dans cette *Harangue*, qu'en qualité d'Ambaſſadeur il oſa dire au Pape Adrien VI, en plein Conſiſtoire: *Fabius Maximus rétablit les affaires de la République Romaine en temporiſant; & vous, Saint Père, vous allez ruiner celle du St Siége, & de toute la Chrétienté, à force de temporiſer.* Cette vive Apoſtrophe n'a-bou-

(28) Navarre & Poſſevin, *dicta* Carlenba. G. J. Voſſius de Hiſtor. Lat. *pag.* 651, *&* Gorcienſes ſes Gurcienſes Hendreich *dit* Gerlenſis. Giuſtinian *dit toujours* Corlenſe.

(29) *Ou plutôt* VII.

(30) Gesneri Bibliotheca, *folio* 327 *vſo.*

(31) Epitome Bibliothecæ Gesneri, *pag.* 905.

(32) M. Giuſtiniani, gli Scrittori Liguri, *pag.* 416.

(33) Michel Pio, Ant. Senenſis, Gozzeus, Fernandez, Altemura, *&c.*

(34) Giuſtinian, *ibidem.*

(35) Quetif & Echard, Scriptores Ord. Prædicat. recenſiti, *Tom. II, pag.* 78, 79.

(36) Martin. Navarr. ſup. Cap. *Novit. de Judiciis*, Not. 1. Operum *Tom. II, pag.* 98.

publics, & avoir aſſiſté, à Aix-la-Chapelle, en Octobre 1520, comme Miniſtre de Louis Roi de Hongrie, au Couronnement de Charles-Quint qui lui donna peu après l'Evêché de Gurck, & à ſon nouveau Couronnement à Boulogne en Février 1530, il mourut à Véniſe en 1535 (*L*). Les Abbréviateurs de Gesner en font mal-à-propos deux différens Auteurs (*g*).

[g] *Voyez ce que deſſus la fin de la Remarque* (*K*).

boutit pourtant à rien, les profuſions énormes de Léon X ayant épuiſé les finances, & mis Adrien dans l'impuiſſance d'accorder le ſecours qu'on demandoit (37).

[37] Amelot, Mem. Hiſt. Tom. I, pag. 29.

„ II. *Ad Clementem VII de Civili & Bellica Fortitudine.* Liber, ex Myſteriis Virgilii „ Poetæ depromtus. Romæ, [Minut. „ Calvus,] 1526, in 4. Extabat in *Bibliotheca Wittiana*, & laudatur in Catalogo edito Dordraci, 1701, in 12, *pag.* „ 194, *num.* 1382." *Item*, Bononiæ, apud Phaellum, 1530, in 4°.

„ III. *De Rebus Turcicis Liber ad eundem* [*Clementem VII.*] Romæ, [Minut. Calvus,] 1526, in 4°. Extabat cum ſuperiori ibidem; & laudatur etiam Romæ, „ in Bibliotheca Barberina." De ce Livre, & des *Epigrammata*, ci-deſſous num. V, les Abbréviateurs ne font mal-à-propos qu'un ſeul Ouvrage, encore plus mal-à-propos dédié au Pape Clement VI.

„ IV. *De futuris Caroli V Succeſſibus Vaticinium.* Bononiæ, 1529, in 4. Quæ „ editio in *Barberina* [*Bibliotheca*, laquelle chaoge *Succeſſibus* en *Succeſſoribus*, & fait ainſi une *Prophétie ſur les Succeſſeurs de Charles-Quint* de ce qui n'eſt „ réellement qu'une *Conjecture* politiquement hazardée *ſur ſes futurs Succès*,] prodit etiam inter *Germanicarum Rerum Scriptores*, a SCHARDIO *editos* Argentorati, Typis Wechel, 1624, in folio, pag. 872." Apparemment la même édition de *Strasbourg*, *Typis Rihelianis*, *anno* 1624, indiquée par Voſſius *de Hiſtoricis Latinis*, pag. 651; car, il n'y avoit point de *Wechel* à Strasbourg. Hendreich, *Pandectar. Brandeb.* pag. 390, dit que cela eſt en Vers, & ſe trouve auſſi dans GOLDASTI *Polit. Imp.* Part. III, pag. 244.

„ V. *Carmina quædam*, [*Epigrammata*, dit Gesner,] *& alia*, Romæ edita, in 4°. „ Laudantur & inter *Delicias Poëtarum Italorum a* RANUTIO GHERO *collectas* 1608. [Tom. I, pag. 311, & „ ſeqq.] In *Barberina* [*Bibliotheca*]."

„ VI. *Ad Carolum V Imperatorum de Coronatione Liber.* Bononiæ, Phaelli, 1530, in „ 4°, pag. 79. Extat Pariſiis in Regia. „ M. 350. Iterum Lugduni, Gryphii, „ 1530, in 8°, pag. 87. in Regia. M. „ 958, quæ editio elegans. Prodit rurſus „ cum PETRO DE ANDLO, Argentinæ, „ 1612, in 4°. Et apud GOLDASTUM „ *Polit. Imper.* Francof. ad Mœnum, „ 1614, in fol. Parte III, pag. 244, „ (38)." Hendreich ajoute touchant cet Ouvrage quelques particularités intéreſſantes, qui ſerviront de Supplément à ce VI. Article, qu'il intitule *De Principum Coronatione Librum, ad Carolum V Imperatorem.* Lugduni 1530, *impr. & cum* PETRO ANDLO, Argent. 1603. *In hoc tractat*, ajoute-t-il, *de Romani Imperii Origine, Progreſſu, Mutatione, Dignitatibus, &c.; denique quam neceſſaria ſit electio Imperatori Coronatio Pontificia apud Urbem Romam, ubi & de Poteſtate Papæ* (39). *Edidit* GOLDASTUS *in* Polit. Imp. *Part. III, fol.* 244; MARQUARDUS FREHERUS *inter* Scriptores Germanicæ. *Impreſſus & ſeparatim Argentorati* 1603, *cum Notis* MATTHIÆ BERNEGGERI: *ibidem* 1624. *Et cum* LUD. [LUPOLDI] DE BEBENBURG de Jure Regni &c. *Hendelbergæ*, 1664, *in* 4°. *Hoc Opuſculum prohibet* Index expurgatorius Hiſpanicus, *pag. m.* 517, (40).

[38] Quetif & Echard Scriptor. Ordinis Prædicator. recenſiti, *Tom. II, pag.* 78.

A ces VI Articles ainſi détaillés, il faut encore ajouter:

VII. *Oratio quam habuit* HIERONYMUS BALBUS *in Imperiali Conventu Wormatiæ*, 3 *Aprilis* 1521. Ibid. & Argentorati, 1523, in 4, (41). Hendreich eſt le ſeul, que je ſache, qui fait mention de cette *Harangue*, qui devroit être le I. Article de cette notice.

[39] Poſſevin, Apparatus Sacer, *Tom I, pag.* 700; & le Soprani, li Scrittori della Liguria, *pag.* 111; ſe contentent de dire en deux mots, De Coronatione Imperatoris, ac ſimul de Pontificia Poteſtate.

[40] Hendreich Pandect. Brandenburgica, *pag.* [illegible].

[41] [illegible], *ibidem.*

VIII. HIERONYMI BALBI, *Gurcenſis Epiſcopi, de Virtutibus Liber tertius, ad Clementem VII*, eſt un Manuſcrit de la Bibliothéque de France, indiqué par le Père Labbe dans ſa *Nova Bibliotheca Manuſcriptorum Librorum*, pag. 334. Peut-être n'eſt-ce qu'une Partie de ſon Traité *de Civili & Bellica Fortitudine*, addreſſé de même au Pape Clément VII.

(*L*) *Il mourut à Veniſe en* 1535.] C'eſt ce qu'on n'a ſçu qu'en 1701, lors de la publication du V. Tome du Mois de Juin des *Acta Sanctorum* des Bollandiſtes, dans lequel on trouve une liſte des Evêques de Gurck depuis leur première inſtitution, juſqu'en 1697, fournie par CHRISTOPHE JAGER à ces laborieux Compilateurs. Voici comment il s'exprime touchant nôtre Balbus. XXXIV. HIERONYMUS BALBUS, *Venetus, primum præpoſitus Poſonienſis, Epiſcopus Gurcenſis anno M. D. XIX. denominatus, & Venetus anno M. D. XXV. mortuus* (42). Touchant ce M. D. XXV, les Pères Quetif & Echard remarquent très judicieuſement, que ce n'eſt peut-être qu'une faute de copiſte ou d'impreſſion pour M. D. XXXV, puis qu'il eſt certain & inconteſtable, que Balbus avoit aſſiſté au Couronnement de Charles-Quint à Boulogne en M. D. XXX, (43).

[42] Christoph. Jageri Series Epiſcopor. Gurcenſium, apud Scriptores Ord. Prædicator. recenſitos, *Tom II, pag.* 79.

[43] Quetif & Echard, *ibidem.*

TAXÆ SACRÆ CANCELLARIÆ ET POENITENTIARIÆ ROMANÆ ET APOSTOLICÆ, l'un des Livres les plus odieux & les plus détestables, qui aient jamais été faits: dont on a dit avec beaucoup de raiſon, qu'il pouvoit rendre abſolument inutiles & ſuperflues toutes controverſes avec Rome ou l'Egliſe Romaine, parce que *quiconque viendroit à le lire . . . . en concevroit tant d'horreur pour elle, qu'il ne voudroit pas ſeulement écouter ce qu'on pourroit alléguer pour la défendre*, que, *cependant, ce n'eſt pas un Livre fait à plaiſir, une Satyre maligne contre le Pape & l'Egliſe Romaine, mais l'Ouvrage des Papes mêmes, leurs Loix, les Tributs qu'ils impoſent à leurs Peuples, les Amandes dont ils les jugent dignes; en un mot la Diſcipline de cette Egliſe, qui ſe dit* Catholique, Apoſtolique, & Romaine, ... enfonte que *Rome ne ſauroit desavouër cet Enfant, qui eſt un fruit de celle qui eſt appellée* la Mère de Paillardiſe & des Abominations, (*a*). En effet, cet étrange Ouvrage marque & démontre ſa ſordide & inſatiable avarice, encore mieux, & plus inconteſtablement, que ſes iniques *Indices Librorum expurgandorum & prohibitorum* ne marquent & démontrent ſon inſupportable tirannie & ſon intolérable mauvaiſe-foi. Auſſi cette impérieuſe Egliſe n'a-t-elle point eu honte de ces derniers,

[a] Roman de l'Exor-Jubilé, *pag.* 24 — 26; & Préface de la Taxe de la Chancellerie Romaine, *ſignat.* * 2, *recto & verſo.*

niers, qu'elle a très grand ſoin de renouveller, augmenter, & reproduire, de tems en tems (*b*); au-lieu qu'elle deſavoue & nie auſſi conſtamment qu'impudemment les premiers, malgré les témoignages trop authentiques de ſes propres & plus eſtimables Auteurs (*c*), & quoi qu'elle en ait donné elle-même, tant à *Rome* même, qu'à *Cologne*, & à *Paris*, quantité d'Editions, qu'elle s'eſt enſuite vainement efforcée de retirer & de détruire (*d*); mais, que je noterai ſoigneuſement ci-deſſous dans la nombreuſe liſte de toutes celles qui ſont parvenuës à ma connoiſſance (*A*). La derniére de toutes, qui ne fait

(*b*) On en peut voir une curieuſe Notice Hiſtorique, Critique, & Théologique, dans la Diſputatio Academica de Papiſticum Indicibus Librorum prohibitorum & expurgandorum Daniellis Francii, *imprimée* à Leipſic, chez Richter, *en* 1624, *in* 4.

(*c*) Tels, *par exemple*, que D'ESPENCE, *l'un des plus judicieux Théologiens du XVI. Siécle. Les autres ſeront indiqués dans la Remarque* (*C*).

(*d*) Gisb. Voetii Diſputationes ſelectæ, *Tom. II, pag.* 196: Francus de Indicibus prohibitoriis & expurgatoriis . . . *Plerique alii.*

(*A*) *Je donnerai ci-deſſous la nombreuſe notice de toutes les Editions de la* Taxa Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apoſtolicæ, *qui ſont venuës à ma connoiſſance.*] L'Imprimerie s'étant introduite à Rome, peut-être dès 1465, mais très certainement en 1467, ſous le Pontificat de PAUL II, qui a duré depuis le 31. d'Août 1464. juſqu'au 25. de juillet 1471, il ſe pourroit bien qu'on y eut fait alors quelque Edition des *Taxes* & de leurs Accompagnemens ordinaires. Mais, comme on n'en trouve abſolument aucune mention dans ce bel & ſavant *Appendix ad Vitam* PAULI II, dans lequel le Cardinal QUIRINI, Bibliothécaire du Vatican, a raſſemblé tant de curieuſes & importantes recherches, pour en compoſer ſa Diſſertation ſur les premiéres impreſſions de Rome, il eſt à croire, qu'il n'a trouvé, malgré tout ſes ſoins & toutes ſes recherches, aucune Edition ſemblable.

I. Je commencerai donc ma liſte par l'Edition de ces *Taxes*, que nous a donné SIXTE IV, Succeſſeur de PAUL II, dès le lendemain de ſon élévation ſur le Thrône Pontifical. Elle ſe trouve dans le Recueil intitulé, *Regule, Ordinationes, & Conſtitutiones, Cancellarie ſanctiſſimi dñi noſtri, domini* SIXTI, *divina providentia Pape IIII, ſcripte & correcte in Cancellaria Aplica, ... date in craſtinum aſſumptionis ſue ad ſummi Apoſtolatus apicem, videlicet die decima menſis Auguſti anni a nativitate dñi M. cccc. lxxj*; qui commence par ce Préambule, *Sanctiſſimus in Xpo pater & dñs noſter, dominus* SIXTUS, *divina providentia Papa quart., ſanctorum predeceſſorum veſtigiis inhærendo, normam & ordinem gerendi dare voluit, ...* Reſervationes, Conſtitutiones, & Regulas *infra ſcriptas fecit, quas etiam extunc ſuo ipſe duraturas obſervari voluit*, par où il paroît que chaque Souverain Pontife changeoit & renouvelloit à ſon gré ces *Réglemens* & *Conſtitutions* à ſon avénement au Thrône, & qu'ils n'avoient de force & de validité que pendant ſon Pontificat, qui finit par ces mots, *Lecte & publicate fuerunt ſupradicto Regule Rome in Cancellaria Aplica die martis viceſima ſeptima menſis Auguſti, anno dñi M. cccc. lxxj.*; & qui eſt enfin ſuivi des *Taxes*, particuliérement intitulées, *Sequuntur Taxe Cancellarie Apoſtolice, & primo de Expeditoriis Rubrica*, en XXXI Paragraphes, Articles, ou Chapitres, tant fort courts qu'aſſez étendus.

Ces mots Regule, Taxe, Cancellarie, Apoſtolice, &c. &c. ſont ainſi orthographiés, ſelon l'uſage de la Chancellerie Romaine. *In Literis Apoſtolicis bulle non ſcribuntur Diphtongi, licet olim in antiquiſſimis Litteris inveniantur ſcripta, . . . cum fuerit ſcriptum* [Liber] *temporibus* quibus Candor Linguæ Latinæ *maxime deperierat.* C'eſt ce qu'a curieuſement obſervé JE'ROME PAUL BARCHIN, Vice-Correcteur des Lettres Apoſtoliques, ſolio 5 de ſa *Practica Cancellariæ Apoſtolicæ, cum ſtylo & ſtatutis in Curia Romana obſitatis*, imprimée *à Lion, en* 1549, *in* 8°; *à Veniſe, en* 1572, *in* 8°; & avec les *Elucidations de* PIERRE REBUFFE, *à Lion, en* 1599 & 1620, *in* 4°.

Dans les *Regule, Ordinationes, & Conſtitutiones* mêmes, il y a certaines clauſes fort approchantes des *Taxes*, témoin celle-ci de la page 13: *Appellites . . . . . ſi ſuccubuerint, extra Expenſas & Damna ad que reſarcenda de jure condemnatus cõpellitur, xxi ſlorenor. auri pena mulcentur*; & c'eſt apparemment par cette raiſon, que les *Regule*, & les *Taxe*, ſe trouvent aſſez ſouvent imprimées dans le même Volume, comme on le va bientôt voir.

C'eſt un *in quarto* de fort petite forme, ſans nom de Ville ni d'Imprimeur, & ſans autre date que les précédentes, mais très certainement imprimé à Rome en ce tems-là, vû qu'on n'y voit, ni chiffres de pages ni de feuillets, ni ſignatures de feuilles, ni reclames. J'en ai autrefois communiqué la connoiſſance à Mr. MAITTAIRE, qui n'a pas manqué d'en faire uſage dans la ſeconde Edition du I. ou IV. Volume de ſes *Annales Typographici*, pag. 310: & il m'en reſte encore les ſept premiers feuillets, ou les quatorze premiéres pages, les autres s'étant malheureuſement égarées & perduës.

II. Eædem *Regule, Ordinationes, & Conſtitutiones, Cancellarie* SIXTI *IIII. Pape*, à la fin deſquelles on lit, *Lecte & publicate fuerunt ſupraſcripte Regule Rome in Cancellaria Aplica die martis xij menſis Decembris anno dñi M. cccc. lxxx. indictione xvij, Pontificatus prefati ſ. d. n. Pape Sixti anno decimo.*

On trouve enſuite les *Taxe Cancellarie Apoſtolice, &c.* de même que dans la précédente Edition: & c'eſt de même un petit *in* 4°, gothique &c., que j'ai autrefois vû dans une vente publique faite à la Haye vers 1730.

III. Regule, Ordinationes, & Conſtitutiones, Cancellarie Sanctiſſimi Domini INNOCENTII Pape VIII; cum TAXA APOSTOLICA ET POENITENTIARIA. *Rome*, 1486, *in* 4°, (t).

(t) Bibliotheca Monteſiana, *pag.* 164.

Dans le *Catalogue de la Bibliothéque d'*ADRIEN PAUW, Conſeiller-Penſionnaire de la Province de Hollande, & Succeſſeur en cette Charge du célébre JAQUES CATZ, dont les *Poëſies morales*, autrefois ſi généralement & ſi légitimement eſtimées, ſont aujourd'hui ſi injuſtement dédaignées par le gout futile & corrompu de la génération préſente; on trouve, page 140, *Regule Cancellarie Pape* INNOCENTII OCTAVI. *Lugduni*, 1654. Mais, il y a probablement là quelque malentendu; vû qu'il n'eſt nullement vraiſemblable, qu'on ſe ſoit alors aviſé de reproduire ces anciennes *Régles d'*INNOCENT VIII, qui n'étoient plus d'uſage, pendant qu'on en avoit tant de plus nouvelles de preſque tous ſes Succeſſeurs.

Avant que d'aller plus loin, & pour éviter toute équivoque & confuſion, je remarquerai, à propos des mots *Cancellaria*, & *Pœnitentiaria*, qu'il faut bien ſe garder de prendre pour un ſeul & même Ouvrage les *Taxa Cancellariæ*, & les *Taxæ Pœnitentiariæ*. C'en ſont deux fort diſtincts, quoique ſouvent réunis dans le même Volume, & qu'ils aient effectivement le même but, ſavoir d'épuiſer impitoyablement la bourſe des pauvres Peuples, & de remplir les coffres de la Chambre Apoſtolique. C'eſt ce qu'a très ſoigneuſement & très judicieuſement diſtingué GUILLAUME RANCHIN, Avocat de Montpellier, l'un de nos Juriſconſultes François, qui ayent le mieux développé les vuës intéreſſées, & l'iniquité de la Cour de Rome, dans l'Aſſemblée & la Tenue du fameux Concile de Trente. „ La *Taxa Cancellaria Apoſtolica*," dit-il, „ n'eſt rien encore au „ prix de la *Taxe Pénitentiaire* imprimée avec elle, & où chaque péché, chaque crime, pour ſi „ énorme qu'il ſoit, a ſon prix; ſi bien qu'il ne „ reſte qu'à être bien riche, pour avoir licence „ & impunité de mal faire, & pour avoir paſſeport „ en Paradis pour ſoi & pour ſes maléfices." Tout le Livre, imprimé ſant autre indication que M. DC., & contenant 409 pages *in* 8°, ſans compter la *Préface*, les *Additions*, & les *Tables*, eſt rempli de

fait presque que de paroître, eſt ſans doute une des plus amples & des plus curieuſes: c'eſt

de pareilles plaintes tirées des Ecrivains les plus notables; & mérite d'autant plus d'attention de la part des Lecteurs judicieux, qu'il n'eſt nullement d'un Proteſtant, mais d'un très bon Catholique-Romain. Ce que j'en viens de citer ſe trouve pag. 175. L'Auteur des *Remarques* ſur l'Edition des *Taxes*, faite à Bois-le-Duc en 1706, & que j'indiquerai ci-deſſous en ſon rang, diſtingue encor mieux ces *Taxes*, au commencement de ſa *Préface*, & dans ſes *Remarques* ſur le mot APOSTOLICÆ, pag. 73. *Duplex eſt Romæ Camera*, dit-il, *una* Cancellariæ Apoſtolicæ, Pœnitentiariæ *altera. In illa taxantur* Sacerdotia *ſeu* Beneficia Eccleſiaſtica, Gratiæ expectativæ, Diſpenſationes *ſuper* irregularitate, legitimationibus, matrimonialibus, *& aliis. In hac, quævis pene* Flagitia, *ut pote* Parricidium, Inceſtus, cum matre, ſorore, *aut alia* conſanguinea, *certo pretio taxantur*. Je n'ai inſiſté là-deſſus, que parce que les Bibliothécaires ont preſque tous fort négligé de noter l'ordre & le contenu des Editions qu'ils indiquoient, & qu'il eſt très difficile d'avoir les occaſions d'y ſuppléer.

Je pourrois bien enrégîtrer ici les *Regulæ Cancellariæ Apoſtolicæ, cum Gloſſis*, imprimées *à Paris, en* 1499, *in* 8°, & indiquées dans la *Bibliotheca Bigotiana*, Part. III, pag. 87: & les *Regulæ Cancellariæ Julii II Papæ*, imprimées *à Rome, en* 1500, *in* 4°, & indiquées dans la *Bibliotheca Baluziana*, Tom. I, pag. 211: mais, comme je ne ſaurois affirmer ſi les *Taxæ* ſe trouvent ou non dans ces Editions-là, & que je ne veux rien avancer que de bien certain, je me contente de les avoir indiquées, & d'obſerver, qu'il y a quelque brouillerie dans le dernier de ces deux Articles, ALEXANDRE VI aiant été Pape juſqu'au 15. d'Août 1503, & JULES II n'aiant ſuccédé à PIE III, Succeſſeur d'ALEXANDRE VI, que le 31. d'Octobre de cette même année.

IV. Eædem, cum TAXA. *Romæ, per Stephanum Planck*, 1491, *in* 4°, (2).

V. Practica Cancellariæ Romanæ, cum TAXA. *Romæ, per Jo. de Beſiken*, 1503, *in* 4°, (3).

VI. TAXÆ Cancellariæ Apoſtolicæ. *Romæ, apud Mazochium*, 1508, *in* 4, (4).

VII. TAXÆ Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apoſtolicæ. *Romæ*, 1509, *in* 4°, (5).

VIII. Eædem, *Romæ, per Marcellum Silber, alias Franck* (Franck,) *in Campo Floræ*, 1512, (6). Dans la *Préface* de l'Edition de *Bois-le-Duc en* 1706, il eſt dit pag. 3, que c'eſt la première, *primam edita*: mais on s'eſt fort trompé.

IX. Eædem, *cum hocce titulo:* „Regulæ, Conſtitutiones, Reſervationes, Cancellariæ „Sanctiſſimi Domini noſtri LEONIS Papæ decimi, noviter editæ & publicatæ." *C'eſt un in* 4, *au* 67. *feuillet duquel on lit*, „Taxe Cancellariæ, per Marcellum Silber, „alias Franck, Rome in Campo Flore, „anno M. D. XIV, die xviij Novembris, „impreſſe, finiunt feliciter, (7)."

Dans l'Exemplaire que j'ai vû, il y avoit ſeulement, x°, les *Taxe Sacre Penitentiarie Aplice incipiunt*, en 4 feuillets ou 8 pages, contenant 4 titres ou articles, ſans chiffres ni ſignatures; & 2°, les *Taxe Cancellarie Apoſtolice*, contenant LXVIII titres ou articles, en 18 feuillets ou 35 pages, faiſant 3 feuilles ou plûtôt cahiers de ſix feuillets chacune, ſans chiffres de pages, mais ſignaturées *a, aij, aiij; b, bij, biij, &c e, eij, eiij*; le tout de caractères gothiques, chargé d'abbréviations, & ſans titre préliminaire. Peut-être ces *Taxes* n'étoient-elles que la ſuite des *Regulæ*, comme les exemplaires indiqués par *Banck*, *Bayle*, & autres, ou comme le I. de ci-deſſus.

La plûpart des Auteurs prétendent, (& je l'ai prétendu moi-même autrefois dans mes *Remarques* ſur les *Lettres de Mr. Bayle*, publiées *à Rotterdam, chez Friſch & Bohm, en* 1714, *en* 3 *voll. in* 12°,) que cette Edition de 1514, faite ſous ou par ordre de LÉON X, ſoit la première de toutes les Editions des *Taxæ Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apoſtolicæ*. Mais, outre que les mots *noviter impreſſe, edite, & publicate*, en ſuppoſent de plus anciennes, les huit précédentes, que je viens d'indiquer, font manifeſtement voir le contraire. D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi les Papes, qui ont ſiégé depuis l'invention de l'Imprimerie adoptée à Rome ſous PAUL II, n'y auroient pas tout auſſi bien fait imprimer ces *Taxæ*, que les *Regulæ, Ordinationes, & Conſtitutiones, Cancellariæ Apoſtolicæ*, qu'il eſt très probable qu'ils faiſoient tous imprimer au commencement de leur Pontificat. On en voit au moins des Editions de neuf d'entre eux, depuis INNOCENT VIII, juſqu'à CLEMENT XI, raſſemblées dans la ſeule Bibliothéque du Cardinal Impérial (8): & j'en ai moi-même une dixiéme antérieure à toutes celles-là, puis qu'elle eſt de SIXTE IV, & datée de 1471, première année de ſon Pontificat.

Sur toutes ces Editions de *Rome*, & conſéquemment authentiques & inconteſtables, on a fait ailleurs les ſuivantes.

X. Taxæ Cancellariæ Apoſtolicæ, &c. *Coloniæ, apud Goſuinum Colinum*, 1515, (9).

XI. Eædem *Pariſiis, apud Toſſanum Dionyſium, & Galeotum a Prato, ſub Signo Crucis Lygneo*, 1520, *in* 4°, *cum Privilegio Regis triennali*, (10).

Cette rariſſime Edition porte à ſon frontiſpice les Armes de France, & celles de la Maiſon de Medicis, & elle eſt accompagnée d'une *Deſcription d'Italie*, d'un *Abrégé Hiſtorique de l'Univerſité de Paris*, d'une *Taxe des Bénéfices Eccléſiaſtiques de France*, & de quelques autres petits *Traités* moins conſidérables; & remplit XLII feuillets ou 84 pages. Elle eſt diviſée en *IV Partes*, dont chacune a ſa *Table* particuliére, outre une *Tabla* générale: & le tout eſt imprimé de *caractéres gothiques*, ſelon l'uſage trop ordinaire de ce tems-là. L'Editeur de l'Edition de 1744, que je viens de citer en marge, regarde fort mal-à-propos celle-ci comme *la troiſiéme*: & l'on voit que c'eſt la onziéme des ſeules que je connoiſſe, y en aiant eu fort probablement encore d'autres.

XII. Eædem. *Pariſius, ſub Signo Solis aurei*, (11).

XIII. Eædem, *inſertæ in* Simonia Curiæ Romanæ, Carolo V Imperatori ab Imperii Electoribus, & Principibus, in Comitiis Norimbergenſibus anno 1522 propoſita: eorumque Gravaminà centum adverſus Sedem Romanam, totumque Ordinem Eccleſiaſticum, &c. *Norimbergæ*, 1523, *in* 4; *& Franc. Biermann*, 1602, *in* 4°, (12).

Peut-être ſe trouvent-elles auſſi dans le Recueil, que voici, & que les mêmes Princes oppoſérent à l'infaillibilité Romaine: *ADRIANI Papæ VI Legatio ad Conventum Norembergenſem anno* 1522 *miſſa; & Reſponſio Nomine S. Cæſareæ Majeſtatis Principum & Procerum reddita. Gravaminà centum, à Pontificibus introducta, Pontifices ſignificata, Principibus & Imperio Ordinibus ulterius non toleranda. Quid ſint Annatæ, & quam incredibilis Summa Pecuniarum ex Orbe Chriſtiano Romam mittatur & profundatur.* Denuo recuſum. Wittebergæ, per Joh. Friſchmut, 1538, in 4, (13).

XIV. Eædem. *Romæ, per Stephanum Guillaretum*, 1523, *in* 4, (14).

XV. Eædem. *Coloniæ, apud Goſuinum Colinum*, 1522, (15).

XVI. Eædem. *Pariſiis*, 1531, *in* 12°.

XVII. Eædem. *Pariſiis, apud Galeotum à Prato*, 1533, *in* 12°. On trouve de plus, dans ces deux Editions la *Taxa Beneficiorum Galliæ*, & une autre Piéce intitulée *Numeri & Tituli Cardinalium, Archiepiſcoporum*,

[1] Bibliogr. Instr. pag. 95. Bibliotheca Hofmanniana, Tom. II, pag. 10.

[2] Ibidem.

[3] Ibidem, pag. 11.

[4] Bibliogr. Instructa, pag. 218. Bibliotheca Menarſi. pag. 175.

[5] Vogtii Catalogus Librorum rariorum, pag. 564.

[7] Voyez auſſi l'Edition de Banck; Bayle, Diction. Critiq. Art. BANCK, Rem. (D); & quantité d'autres témoins.

[8] Catalog. Bibliothecæ Cardinal. Imperialis, pag. 90.

[9] Remarques ſur les Lettres de Bayle pag. 772 & ſuiv. Edition Latine & Françoiſe de 1704, pag. xxxij.

[10] Diſtinguent, cité dans le Dictionnaire de Bayle, Article PINET, Remarque (E). Lettres de Bayle. Edit. de 1744, pag. x, xxxij, xxxv.

[11] Hiſtoire d'Iniquité de du Pleſſis Mornay, folio 650.

[12] Lipenii Bibliogr. Juridica, pag. 220; & Theologica, Tom. I, pag. 746, & Tom. II, pag. 768. Conf. etiam, Bibliotheca Cordeſiana, pag. 149; Bibliothe. Teller. pag. 170; & l'Edition Latine & Françoiſe de 1744, pag. xj & alib.

[13] C. G. Hirſchii Hiſtoria Millenarii, H. Imperii, Sec. XVI, pag. 40.

[14] Catal. Biblioth. Card Imperialis, pag. 90.

[15] Banck, Taxæ, Edit. Biv. Dec. 1716, & Vogt.

rum, & Epiſcoporum Chriſtianorum, &c. &c., ainſi que je l'ai vu moi-même dans cette dernière, de la Bibliothéque de Mr. Ernest Bigot, dont j'ai dreſſé le *Catalogue* ſous le titre de *Bibliotheca Bigotiana*, imprimé à *Paris*, *chez Robuſtel*, *en* 1706, *in* 12°, (16).

[16] Caml. J. N. Colbert, Arch. Roth. pag. 171. Bibl. Bigot.

XVIII. Eadem, *inſerta* in Oceani Juris Tomo VI. *Venetiis*, 1534, *in folio*, (17).

[17] Heidegger, & Bayle.

XIX. Eadem. *Wittebergæ*, 1538, (18).

[18] Banck. in ſon Texte Editionis Dédicatoriæ.

XX. Eadem, *inſerta in Collectione cui Titulus*; Tractatus ex variis Interpretibus Juris in unum collecti, editique *Lugduni*, *anno* 1544, *in folio*, 12 *voll.* ſantque in Tomo X, pag. 134, 139, & ſeqq. (19).

[19] Ehingeri Catal. Bibliorth. Auguſtanæ Vind. pag.

Peut-être ſe trouvent-elles dans le *Provinciale omnium Eccleſiarum Cathedralium Orbis univerſi*; *cum Practica & Stylo Cancellariæ*, imprimé *à Lion*, *chez Matth. Bon-Homo*, *en* 1546; & *à Rome*, *en* 1553, *in* 4°, ſelon la *Bibliotheca Barberina*, Tom. I, pag. 219: mais, n'ayant pu voir cet Ouvrage, je me contente de l'indiquer ici, ſans lui donner rang.

XXI. Eadem, *inſerta in* WOLFGANGI MUSCULI Locis Theologicis, *Titulo XXII* de Indulgentiis, *&c.*, que je trouve avoir été imprimées *à Bale*, *chez Hervagius*, *en* 1554, *en* 1566, & 1599, *in folio*; & traduites en François par DU PINET, *à Genève*, *chez E. Vignon*, *en* 1577, *in folio*, (20).

[20] Daniel. Francı Diſquiſitio de Expiſtarum Ind. Libr. prohib. 511.

XXII. Eadem. *Pariſiis*, *apud Galeotum a Prato*, 1545, *in* 12°: apparemment avec les Additions des n°. XI & XVII, (21).

[21] Dreuxlincourt, Réplique à la Rép. de Mr. l'Evêque du Belley, pag. 870.

XXIII. Eadem, *inſerta in Opere cui Titulus*, Concilii Tridentini Reſtitutioni, ſeu Continuationi, a Pio IV Pontifice, anno 1562 Indicta, Decretisque tunc editis, oppoſita Gravamina, quibus & Cauſæ neceſſariæ & graviſſimæ exponuntur quare Electores, Principes, Ordines Imperii, Auguſtanam Confeſſionem amplexi, Concilium illud, neque agnoſcere, neque adire, volnerint: a Germanico Latine verſa a LAURENTIO TUPPIO, cum ejus Epiſtola Dedicatoria 31. Martii 1565, Argentorati: *ibi tunc* edita (22).

[22] Bayle, Dict. Critiq. *Article* TUPPIUS.

Parmi ces *Griefs des Seigneurs Allemans contre le Concile de Trente*, leurs *Obſervations* ſur la *Taxe de la Chancellerie Apoſtolique* peuvent en paſſer pour une Edition, tant elles ſont importantes & nombreuſes. En effet, HUNNIUS les donne pour telles dans ſon *Tractatus de Indulgentiis*, imprimé *à Francfort*, *en* 1599, *in* 8°, (23).

[23] Bayle, Lui-même.

XXIV. Taxe des Parties Caſuelles de la Boutique du Pape, en Latin & en François, avec Annotations priſes des Décrets, Conciles, & Canons, tant vieux que modernes, pour la Vérification de la Diſcipline anciennement obſervée en l'Egliſe, par A. D. P.

Divers Ecrivains diſent ce Livre imprimé *à Lyon*, *chez Jean Saugrain*, *en* 1564, *in* 8, (24). Elle eſt précédée d'une *Epître Dédicatoire* ou *Avertiſſement* intitulé *A tous Fidèles Chreſtiens*, daté *à Lyon*, *ce* 6. *de Février* 1564; eſt diviſée en XLV Articles; contient 173 pages, dont les 6 dernières ſont occupées par un *Sommaire des Diſpenſes & de la Puiſſance du Pape*; & d'où elle a eſté priſe, & par une *Concluſion*; & finit par une *Table des Matières* non chiffrée, de 8 autres pages. De l'aveu général de tous les Ecrivains, ces Lettres initiales A. D. P. ſignifient ANTOINE DU PINET, Auteur d'une Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire Naturelle de* PLINE, des *Lieux communs de* W. MUSCULUS, que je viens d'indiquer, & de divers autres Ouvrages, dont on peut voir le dénombrement dans Le-Croix-du-Maine & dans du Verdier. Le premier ne dit rien de cette Traduction, que l'autre n'a point oubliée de même. Quant à DU PINET même, on ne ſauroit mieux apprendre ſon Hiſtoire, que dans l'Article que lui a donné Mr. Bayle dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, au mot PINET. Voici ce qu'il nous dit lui-même, tant de l'Ouvrage, que de la Traduction qu'il en a faite, dans ſon Epître *A tous fidèles Chreſtiens*: „ Il n'eſt icy queſtion de grand combat, n'y d'empinyes l'eſprit, ny les forces que Dieu par ſa bonté vous a données; car, l'ennemy y eſt prins ſi à deſcouvert, & avec ſi peu d'avantage, qu'il faut, maugré luy, plier le gantelet, & dire *Peccavi* . . . . . Et, afin que *Dataires*, *Auditeurs*, *Baillifes*, *Romanesques*, *Copiſtes*, *Banquiers*, *Expéditionnaires*, & toute telle dragée de Gens ne penſaſt qu'on ait icy prins *qui* pour *que*, j'ay mis au vray le *Texte Latin* de la *Taxe de la Chambre Papale*, avec la *Traduction Françoiſe*; y adjouſtant quelques *Annotations*, pour ſervir à l'Egliſe: car, le contenu du *Texte* eſt ſi vilain, & ſi déteſtable, que je vous ſupplieray, mes Frères, me pardonner de l'avoir préſenté à une Compagnie ſi ſaincte que la vôtre, où on n'oyt reſonner que *Cantiques*, *Pſalmes*, & *Louanges* au Seigneur noſtre Dieu. Mais, il convient monſtrer au vilain ſa vilenie, & au fol ſa folie, de peur qu'ou ne ſoit eſtimé ſemblable à luy."

[24] Du Verdier, Bibliorth. Françoiſe, pag. 78. Bayle, Dict. Critiq. *Art.* du PINET, *Remarque* (D), & *les Lettres*, pag. 771 & *autres Auteurs.*

XXV. Cette même *Taxe* fut réproduite peu après ſous cette indication: *Suivant la Copie imprimée à Lyon l'an mil cinq-cens ſoixante & quatre*, *in* 8°, avec l'Emblême de la Vérité tirée d'un Puits par le Tems. L'*Avertiſſement*, ou l'*Epître Dédicatoire*, adreſſée *A tous Fidèles Chreſtiens*, eſt datée *à Lyon*, *ce XXVI. de Mars* 1564.

L'Edition ne contient que 125 pages, étant de plus petit caractère que la précédente: & elle finit par une *Table des Matières* non chiffrée, de même qu'elle.

XXVI. Cette même *Taxe* fut encore réproduite en même tems avec cette Addition au titre après l'EGLISE, *le tout acceu & reveu*. Je ne vois pourtant pas qu'il y ait rien d'ajouté au corps de l'Ouvrage.

Sous une gravure en bois de la façon du *petit* BERNARD, célèbre Deſſinateur & Graveur d'alors dont nous avons quantité de beaux Ouvrages; ſous cette gravure, dis-je, repréſentant un Pape livrant au Peuple des exemptions & des indulgences, à beaux déniers comptans, & un Vieillard à lunettes faiſant auprès de lui le même ſcandaleux trafic, on lit, pour toute indication, *a Lyon*, 1564. Cette Edition ne contient non plus que 125 pages, & finit de même par une *Table* non chiffrée de 8 autres pages. L'*Epître Dédicatoire* ou *Avertiſſement* eſt daté de même *à Lyon*, *ce XXVI. de Mars* 1564.

Peut-être cette Traduction de DU PINET a-t-elle été traduite elle-même en Flamand: & ce qui me porteroit facilement à le croire eſt le titre du *Paus-Winckel*, que l'Auteur des *Remarques* ſur l'Edition de *Bois-le-Duc*, *en* 1706, que j'indiquerai ci-deſſous, donne à un Ouvrage, qu'il cite pag. 98, & dont il allègue ces mots, *een Ezels-laſt*: c'eſt-à-dire en Hollandois *la charge d'un Ane*. On verra ci-deſſous, n°. XXXVI, que ma conjecture ne m'a point trompé.

Après avoir long-tems été fort embaraſſé des différences notables & importantes qui ſe trouvent entre cette *Taxe* ou *Boutique du Pape*, & les *Taxæ Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apoſtolicæ*, Mr. BAYLE s'eſt enfin convaincu, que la première n'étoit qu'une Traduction Françoiſe des *Gravamina Electorum*, *Principum*, & *Ordinum Imperii Germanici*, faite par DU PINET (25), & publiée ſous le titre railleur de *Taxe des Parties Caſuelles de la Boutique du Pape*: Titre aſſez vraiſemblablement formé ſur *la Boutique de la Pénitencerie du Pape*, expreſſion déjà employée par le fameux CHARLES DU MOULIN, Juriſconſulte très célèbre, dans ſa Traduction Françoiſe de ſon *Commentarius Analyticus in Edictum Henrici II contra parvas Datas & Abuſus Curiæ Romanæ*, intitulée *Commentaires Analytiques ſur les Edicts & Arreſts de France contre les Abus des Papes*, & imprimée dès 1651, & depuis encore parmi ſes *Opera Juridica*, &c. Tom. III, pag. 794, & ſeqq.

[25] Bayle, Dict. Critiq. *Articles* BANCK. *Rem.* (B); PINET, *Rem.* (B); TUPPIUS, *Rem.* (A).

XXVII. Eædem, *insertæ in Oeconomiæ Juris seu Tractatus Tractatuum Juris universi Tomo XV, pag. 368, & seqq. Essentiali Veneti*, anno 1584, in fol. 27 voll. (26).

[16] Thing. Cat. Bibl. Augustanæ, *col.* 191. Edition Françoise de 1744, *pag.* xxxvij.

XXVIII. Eædem. *Venetiis*, 1585.

XXIX. Eædem, *in nova Editione* Gravaminum &c. *ut supra n°. XXI, facta* anno 1597, (27). C'eſt apparemment l'Edition de la *Taxe Pœnitentiar.* inſ. Draudii, pag. 493. Lipenius Tom. II, pag. 561.

[17] Bayle, *ubi ſupra.* Catal. de Cluche, *pag.* 65.

XXX. Eædem, *inſertæ in* Joannis Wolfii Lectionibus memorabilibus & reconditis, imprimées *à Laugingen, chez Rhemmichel, en* 1600, *en* 2 *voll. in folio.*

Elles ſe trouvent dans le II. Tome, pag. 825—837, précédées d'une courte mais violente introduction de la façon de ce Compilateur plus abondant que judicieux: & commencent par ces mots, *Taxæ ſacræ Pœnitentiariæ*, ſuivis de ceux-ci, *Ex-Libro qui inſcribitur*, „ Gravaminis oppoſita adverſus Synodi Tridentinæ reſtitutionem," que du Pinet a eu grand tort de ſupprimer, comme on le verra ci-deſſous.

XXXI. Taxe des Parties caſuelles de la Boutique du Pape, (*&c. comme ci-deſſus n. XXIV, XXV, XXVI.*) *Leide*, 1607, *in* 8, (28).

[18] Bayle, Dict. Critiq. *Article* Pl-NET, & Lettres, *pag.* 775. Edition Latine & Françoiſe de 1744, *pag.* xlvj.

Cette Edition eſt, non ſeulement fort altérée, mais encore ſans *Table*.

XXXII. Eædem, *inſertæ in* Simonia Curiæ Romanæ (*&c. ut ſupra n°. XIII*). *Francofurti, apud Bichmannum* ſeu *Biermannum*, 1612, *in* 4°, (29).

[19] Bibl. Coudet. *pag.* 188. Bibl. Teller. *pag.* 170. Bibloth. Oxonienſis, *pag.* 220. Edition Latine & Françoiſe de 1744, *pag.* xj, & xlv.

XXXIII. Eædem, *editæ cum* Pragmatica Sanctione, *anno* 1613, (30).

XXXIV. Eædem *bocce Titulo inſignitæ*: Numerus & Tituli Cardinalium, Archiepiſcoporum, & Epiſcoporum Chriſtianorum. Taxæ & Valor Beneficiorum Regni Galliæ, cum TAXIS CANCELLARIÆ APOSTOLICÆ, nec non SACRÆ POENITENTIARIÆ itidem APOSTOLICÆ, quibus addita ſunt multa, quorum Indicem ſequenti Pagella reperies; *& editæ* Pariſiis, apud Gervaſium Alliot, 1625, in 12, 290 *pag. non comp. duobus* Indicibus, 1. Contentorum & 2. Materiarum Alphabetico.

[10] Rem. ſur la Conſ. de Sanct, *pag.* 117.

Les *Taxes de la Chancellerie & de la Pénitencerie*, s'étendent depuis pag. 113 juſqu'à 288: le fameux paſſage *Non concedantur Pauperibus hujusmodi Gratiæ & Diſpenſationes*, eſt à la pag. 208; & la *Pecunia Cancellariæ Expoſito* occupe les pages 289 & 290. *Summa, ſeu ſingularis Declaratio, Taxarum & Expenſarum omnium pro Expeditionibus Beneficiorum in Curia Romana faciendis.* Pariſiis, apud Gervaſium Alliot, 1626, in 12, en eſt apparemment une ſuite ou ſeconde partie. Voyez la *Bibliotheca Barberina*, Tom. II, pag. 414.

XXXV. Eædem, cum variis Acceſſionibus notabiliſſimis, Notisque doctiſſimis, ac Indice Latino-Barbaro, Editore & Autore LAURENTIO BANCK. *Francekeræ, Idz. Alberti*, 1651, *in* 8, (31).

[11] Bayle, *Article* BANCK. Catal. Joach. Colbert, *Tom. I, pag.* 371.

Voici ce que j'en avois dit dans mes *Remarques* ſur les *Lettres de Mr. Bayle*, pag. 776: „ Elle eſt, „ non ſeulement accompagnée du *Numerus & Tituli Cardinalium &c.*, mais encore enrichie d'un „ *Index Latino-Barbarus*, de diverſes *Explications du Prix des Monnoies des Taxes*, & de *Notes* aſſez curieuſes, quoiqu'un peu trop Grammaticales, parmi leſquelles on lui a l'obligation de „ nous avoir conſervé une nouvelle *Taxe* du tems „ d'INNOCENT X, intitulée *Tariffa delle Speditioni della Datarea*; *Speditioni Matrimoniali e Beneficiali, con li loro Gradi, e con'tutta la Speſa che biſogna in Roma, intendendoſi ſempre Scudi d'Oro, in Oro delle Stampe.* Ce n'eſt pas la moins „ curieuſe de ce Recueil."

Depuis j'ai revu cette Edition, & voici l'ordre des Pièces qu'elle renferme. I. Son titre, *Taxa S. Cancellariæ Apoſtolicæ, cui Lectorem mittit, & Notis illuſtrare in* 8. BANCK, *Norcopenſis Gothi, Phil. & J. U. D. & Profeſſore Iriſio. Francofurti, Typis Wolfgangi Hofmanni*, 1651. II. Une *Epître Dédicatoire au Stathouder & aux Etats de Frise.* III. Une *Préface au Lecteur benevole.* IV. *Taxa Cancellariæ Apoſtolicæ*, telle que celle de LEON X, en XXXVII titres, & 54 pages. V. Autre *Taxa Cancellariæ Apoſtolicæ, cum certis notabilibus juxta Stylum hodiernum Curiæ Romanæ*, diviſée en IV Sections, la I. de XXIII titres, la II. de XXXIII, la III. de XI, & la IV. de XV. Cette autre *Taxe* finit à la 54. page. VI. *Bulla* PAULI *Pont. Opt. Max.* ſans notre le quantième. VII. *Valor Albuetarum.* VIII. Encore une fois *Sextio Quarto*, contenant *Nomina Archiepiſcopatuum & Epiſcopatuum, Abbatiarum, Prioratuum, &c. in Regno Franciæ, cum eorum Taxa, &c. Ordine Alphabetico*, finiſſant à la 189. page. IX. *Nomina Patriarchatuum, Archiepiſcopatuum, Epiſcopatuum, Abbatiarum, Prioratuum, Eccleſiarum, & Monaſteriorum, per univerſum Orbem Chriſtianum, ordine Alphabetico*, finiſſant à la page 242. X. *Sextio Quinto, Appendix Taxæ S. Cancellariæ Apoſtolicæ, ſeu Certi Reditus S. R. Eccleſiæ & Pontificis Romani*, finiſſant à la 292. page. XI. LAUR. BANCK, *ad Taxam Cancellariæ Apoſtolicæ Additiones & Notæ*, finiſſant à la pag. 384. XII. *Tariffa delle Speditioni della Datarea. Tariffa delle Speditioni Matrimoniali e Beneficiali, con li loro Gradi, e con tutta la Speſa che biſogna in Roma*, finiſſant à la page 410. XIII. *Hodiernus Monetarum in Curia Valor*, pag. 411, 412, 413. Sequuntur *Tres Indices Titulorum*, Latino-Barbarus, & Materiæ.

Selon l'Edition du n°. XXXIV, cet *Index Latino-Barbarus* eſt en partie tiré du *Gloſſarium Latino-Barbarum* du célèbre HENRI SPELMANN, imprimé *à Londres, en* 16215 & cela ne l'en rend que plus eſtimable.

Quelque eſtimée que ſoit avec raiſon cette Edition, elle n'eſt pourtant point ſans défauts. Les *Prix* des *Taxes*, y ſont quelquefois différens de ceux de l'Edition de LE'ON X *en* 1514; par exemple, dans ſon titre XXVIII *De Conſervatoriis*, pag. 41 & 42, en dernier Paragraphe de LE'ON X manque: *Hodie ſervatur aliter*, gr. Conſervatoria *pro Epiſcopo ad G. ſexaginta. Pro Epo & Capitulo taxati ad G. centum & quinquaginta. Pro Capitulo taxatur ad Ge centum. Pro Monaſterio & ejus Membris, G. &c. Ad Decennium G. quinquaginta. Ad Viginti annos G. octuginta. Ad minus tempus G. triginta vel quadraginta.* Peut-être BANCK n'eſt-il ſervi d'une autre Edition. Mais, voici une faute viſiblement effective, vû l'énormité de la différence. Dans le titre *De Vicariatibus*, LE'ON X met, *Profendatos Regni Siciliæ Regnæ, G. ſive Ma alias x M*: mais BANCK, pag. 29, met *G.* 400000 *alias G.* 10000. Son *titre XIV* eſt double, & auſſi ſes titres ſuivans ne s'accordent plus avec ceux de LE'ON X. D'ailleurs, dans la ſeconde *Taxe* diviſée en *Sections*, on voit deux *Sextio quarto*, & l'on ne ſauroit regarder tout cela que comme des imperfections.

XXXVI. Den Winkel van den Paus. *Amſterdam, by Iambrechos*, 1661, *in* 12°.

Comme on l'a pu remarquer ci-deſſus num. XXVI, je n'avois qu'un très leger ſoupçon de l'exiſtence de cette Traduction Flamande. Mais aujourd'hui, je puis très poſitivement en affirmer la certitude; & cela d'après la page 658 des *Lettres Hiſtoriques & Dogmatiques ſur les Jubilés & les Indulgences de l'Egliſe Romaine*, Ouvrage rempli de Recherches auſſi curieuſes qu'importantes dont Mr. CHARLES CHAIS, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de la Haye, vient d'enrichir la République des Lettres, & imprimé *à la Haye, chez Jean Swart, en* 1751, *en* 3 *volumes, in* 12°. Selon lui la Traduction Flamande, que je vais indiquer dans l'Article ſuivant, eſt de CLE'MENT KRUKENIUS: &, peut-être, celle-ci eſt-elle la même, publiée d'abord ſans toutes les *Additions* dont l'Edition ſuivante eſt accompagnée.

XXXVII. Eædem, *cum Verſione Belgica cui Titulus* Taxa Cancellariæ Apoſtolicæ, & Taxa

Tarx Sacræ Pœnitentiariæ Apoſtolicæ, *dat is* Schattinge van den Apoſtoliſche Cancellarie, ende der H. Apoſtoliſche Penitentiarie-Camer van den Paus van Romen, gecollationeert, gedreçiert, ende geauthoriſeert na de Exemplaer van Leon X, tot Romen anno 1514. *'s Hertogen-Boſch, by Stephanus Du Mont*, 1664, *in octavo* (32).

[12] Bayle, Diction. Critiq. *Article* EANCK & PINET. Edition Latine & Françoiſe de 1744, *pag. xlv. & ſuiv.*

Voici de même ce que j'avois dit de cette Edition dans les mêmes *Remarques ſur les Lettres de Mr. Bayle*, pag. 77. „ Elle eſt accompagnée d'une *Patente des Indulgences* qui émurent Luther contre le Pape, & de diverſes *Remarques Latines* de même que celle de Francker. L'on y trouve de plus, aux pages 130 & 131, un *Certificat*, daté du 20. Mai 1664, & ſigné en écriture à la main, par JEAN VANDER MEULEN, Sécretaire de la Ville de Bois-le-Duc, qui prouve, qu'elle a été collationnée fort exactement à l'Edition de LE'ON X, en 1514, tant par DANIEL VANDER MEULEN & JEAN DAESDONCK, Echevins de cette Ville, que par lui-même. Malgré cela, il s'en faut beaucoup qu'elle vaille l'Edition de Francker, qui, outre diverſes piéces curieuſes & intéreſſantes, contient les *Taxes* dans toute leur étenduë; au lieu que celle-ci ne contient que la *premiére Partie* dont j'ai parlé ci-deſſus, diviſée en *XXXVII titres*, & la *III. Section* de la *ſeconde Partie*." Préſentement, j'ajoute ce *Certificat*, que mes Lecteurs ſeront ſans doute bien-aiſes de trouver ici dans toute ſon étenduë.

„ AUTHENTICATIO SYLVÆ-
„ DUCENSIS
„ L I B R I
„ TAXARUM CANCELLARIÆ
„ ET POENITENTIARIÆ
„ APOSTOLICÆ.

„ Collata eſt per Dominos DANIELEM VAN DER MEULEN, & per JOANNEM DAESDONCK, Scabinos Civitatis *Sylvæ-Ducenſis*, & ſubſcripta a me *Secretario* dictæ Civitatis, hæc copia, cum originali, cui titulus: *Regulæ, Conſtitutiones, Reſervationes, Cancellariæ SS^mi. Domini noſtri* LEONIS *Papæ X.* noviter editæ & publicatæ. Pag. 67 legebantur ſequentia: *Taxæ Cancellariæ, per Marcellum Silber, alias Franck, Romæ, in Campo Floræ, anno M. D. XIV. Die xvij. Novembris impreſſæ, finiunt feliciter.*

„ Item cullata eſt hæc copia cum originali, cujus titulus eſt *Taxa Cancellariæ Apoſtolicæ*, impreſſa *Pariſiis, apud Toſſanum Denis, anno M. D. XX. cum Privilegio ad triennium*, fol. 23.

„ Item cum Libello quodam originali, cujus titulus: *Provinciale omnium Eccleſiarum univerſi Orbis*, impreſſum *Lugduni, M. D. XXXXVI*, (33).

„ Item cum *Diplomate* ſeu *Brevi* originali *Indulgentiario*, (Aflaets-Brieff,) in Charta pergamena ſeu membrana, quæ incipit: JOANNES ANGELUS ARCIMBOLDUS, *datum in* Hueſſen M. D. XVI; & inventa eſt cum eorum reſpective originalibus de verbo ad verbum convenire (34).

„ In cujus Rei Fidem, ego, ſupra dictæ Civitatis Secretarius, manu propria ſubſcripſi. Actum x Maij, anno 1664.

J. V. MEULEN, m. p."

[13] Ce Provinciale, ... cum Practica & Stilo Cancellariæ Apoſtolicæ, *probablement relatif à ces Taxes, avoit déjà été imprimé à Rome*, par Marcel Silber, en 1514, in 4. *Voïez la* Bibliotheca Card. Imperialis, *pag.* 401 *& ailleurs*, en 1519, in 4, *ſelon la* Bibliotheca Thuana, *Tom. II, pag.* 140.

[14] *On trouve parmi les Monumenta Antiquitatis, ajoutés à la fin de l'Introduction* Danielis Gerdeſii in Hiſtoriam Evangelii Renovati *pag.* 70—76, *de pareils* Diplomata Indulgentiarum d'ALBERT *Archevêque de Mayence, & de celui* d'ARCHIMBOLD, *de ſemblable* TETZEL, *& de* BERNARDIN SIMSON, *qui pourront ſervir de nouvelle preuve de la vérité & authenticité de celui* d'ARCHIMBOLD, *reproduit à Bois-le-Duc.*

Ou le peut voir en François, pag. 670, des *Lettres Hiſtoriques & Dogmatiques ſur les Jubilés & les Indulgences de l'Egliſe Romaine*, par Mr. Chais.

Pour éviter toute mauvaiſe chicane & conteſtation touchant ce Certificat, en voici un nouveau qui en prouve & confirme incontestablement l'authenticité & la validité. J'en ai l'Original entre les mains, & je le donne en langue Hollandoiſe, dans laquelle il a été écrit, afin qu'on ne ſoupçonne pas que par la traduction on y a changé quelque choſe:

„ Wy JACOB VAN BRANDWYK en DERICUS GREGORIUS VAN TEYLINGEN, Schepenen inne 's Hertogenboſſche, maken kennelyk, certificerende mits deezen, dat in den jaare 1660 vierentſeſtig regerende Schepenen deezer Hoofdſtad 's Hertogenboſch zyn geweeſt DANIEL VANDER MEULEN en JOHAN DAESDONCK, als mede Secretaris deezer Stad JOHAN VANDER MEULEN, dat de voorſ. twee Heeren Schepenen gecollationeert hebben op den tienden May 1660 vierentſeſtig seekere copie van een Boekje, geintituleert *Taxæ Cancellariæ Apoſtolicæ, & Taxæ ſacræ Pœnitentiariæ Apoſtolicæ*, dat is, *Schattinge van de Cancellarie, en Pœnitentie-Kamer van den Paus van Romen*, gedrukt tot 's Hertogenboſch by Stephanus Du Mont, 1664, en het ſelve geauthentiſeert door J. v. MEULEN, doen Secretaris op den ſelfden dagh, luydende voorſ. Authentiſatie, als volgt:

„ AUTHENTISATIE.

„ Gecollationeert door de Heeren DANIEL VANDER MEULEN en JOHAN DAESDONCK, Schepenen der Stad 's Hertogenboſch, nevens my ondergeſchrevene als Secretaris derzelver Stad, deeze copie tegens het originele geintituleert: *Regulæ, Conſtitutiones, Reſervationes Cancellariæ S. Domini noſtri Domini* LEONIS *Papæ decimi*, noviter editæ & publicatæ, Fol. 67. ſtont *Taxæ Cancellariæ per Marcellum Silber*, als *Franck*, Rome in Campo flore anno M. V. XIV, die xvij. Novembris impreſſe, finiunt felicter. Item, als nogh tegens het originele geintituleert: *Taxa Cancellariæ Apoſtolicæ*, impreſſa Pariſiis, apud Toſſanum Denis, anno 1520, cum Privilegio ad trienium, fol. 23. Als nogh tegens seker originael Boekje, geintituleert *Provinciale omnium Eccleſiarum Cathedralium univerſi Orbis*, Lugduni M. D. XLVI. Item, als nogh tegens een oude parchementen Aflaetsbrieff, beginnende JOANNES ANGELUS ARCIMBOLDUS, datum in Heuſſen 1516; ende is bevonden dezelve met hanne voorſchreven reſpective originele van woorde tot woorde accorderen.

„ Ter oirconde by myn als Secretaris der voorſchreven Stad ondertekent. Actum den 10. May anno 1664. Was ondertekent

„ J. V. MEULEN.

„ Gevende wy Schepenen bovengem. voor redenen van wetenſchap, dat naar nauwkeurig onderſoek in 't Prothocol van wylen den Secretaris JAN VANDER MEULEN, doen Schepenen waaren DANIEL VANDER MEULEN, en JOHAN DAESDONCK, en ons in allen deelen voorkomt met de eygen hand van den Secretaris J. v. MEULEN is ondertekent.

„ In kenniſſe der waarheid ſoo hebben wy Schepenen voorſ. onze Zegelen hier onder doen drukken, en door een onſer Stads Secretariſſen laten ondertekenen. Gegeven den elfden November ſeventienhondert een en vyftigh.

„ In libro Chatvelt fol. 8. vſo.

„ H. CHATVELT."

XXXVIII. Eædem, *inſertæ in* Joannis Wolfii Lectionibus memorabilibus *Editionis novæ* Francofurti, apud Hæredes Groſſii, anno 1671, in folio, 2 voll. *Voluminis II, pag.* 907—916. Voyez le N°. XXX.

XXXIX. Eædem, in ADAMI SCHERZARI *Anti-Bellarmino*, *pag.* 206 *& ſeqq.* imprimé *à Leipſic, en* 1681, *in* 4°, (35).

[15] Taxa Edit. Sylv. Duc. 1706, *pag.* 1.

XL. Taxe des Parties caſuelles de la Boutique du Pape, (*Voïez, comme ci-deſſus N°. XXIV & XXXI,*) avec une nouvelle *Préface*; *à Londres*, (ou plutôt *Hollande.*) 1701, *in* 8°, 155 pag. ſans la *Préface* & la *Table.*

Mr. Bayle parle d'une Edition d'*Amſterdam*, 1700, *in* 8°; mais, ce n'eſt certainement que la prétenduë de *Londres, en* 1701, *in* 8. Il eſt bon d'obſerver, qu'on lui a donné ce nouveau titre: *Taxe de la Chancellerie Romaine, & la Banque du Pape, où l'Abſolution des Crimes les plus énormes*

se donne pour de l'Argent. Ouvrage, qui fait voir l'Ambition, & l'Avarice des Papes. Traduit de l'ancienne Edition Latine, avec des Remarques, augmenté d'une nouvelle Préface, qu'on croit avec assez de raison de Mr RENOUET, ci-devant Cordelier, Ministre en Angleterre, Auteur du *Tau-Jubilé*, dont il cite-là les pages 74, 75, & 76; des *Aventures de la Madonne*, & *de François d'Assise*; de l'*Histoire des Variations de l'Eglise Gallicane*, & font vraisemblablement Réformateur pour le fille, aussi-bien qu'Auteur de quelques nouvelles *Remarques*, de cette prétendue Edition de *Londres*. De la manière dont s'exprime Mr. Bayle, *Je ferai savoir à l'Auteur de la nouvelle Version de la Boutique du Pape &c.*, il paroit avoir connu cet Auteur, qu'il n'a pourtant point nommé. Quoi qu'il en soit, l'Editeur de l'Edition Latine & Françoise de 1744, reproche avec beaucoup de raison à cet Editeur de 1701, d'avoir *retranché* divers *passages de du Pinet*; ce qui ne peut que rendre son Edition beaucoup moins estimable. C'est un in 8°, de 15 pages, sans compter la *nouvelle Préface* de 12, *un Avertissement* sur les *Monnoyes* de 2, & une *Table des Matières*, aussi de 2 pages.

J'ai déjà autrefois observé dans mes *Remarques* sur les *Lettres de Mr. Bayle* que, „c'est apparemment cette Edition, que Mr. Bayle appelle une „ *nouvelle Version de la Boutique du Pape*. Mais, „ si c'est-là sa pensée, il se trompe certainement, „ car, cette *prétendue* nouvelle Version n'est autre chose que celle de DU PINET, un peu „ retouchée, mais quelquefois fort altérée. Ce „ sont ses mêmes *Remarques*, en François plus „ nouveau, à la vérité, mais assez souvent fort „ affoiblies, & quelquefois fort mutilées. Tout ce „ qu'il y a de nouveau, dans cette *prétendue* nouvelle „ Version, est donc la nouvelle *Preface*, mise en „ place de celle de DU PINET, qu'on auroit „ sans doute très bien fait de conserver; & le *reste*, qu'on a eu le plus grand tort du monde „ de changer ainsi; puis que le Livre de la *Taxe des Parties casuelles de la Boutique du Pape*, „ traduit d'un Ouvrage Latin intitulé *Taxa Cameræ Apostolicæ &c.*, & le Livre intitulé *Taxa Sacræ Cancellariæ Apostolicæ, & Taxæ Sacræ Pœnitentiariæ itidem Apostolicæ*, sont deux Ouvrages tout-à-fait différens l'un de l'autre.

„ I. La *Boutique du Pape* est un fort petit Livre, qui, sans la *Traduction Françoise* & les *Remarques* de DU PINET, ne feroit pas au plus „ deux feuilles d'impression: au-lieu que les *Taxes de la Chancellerie & de la Pénitencerie Apostoliques* peuvent faire un Volume d'une dixaine de „ feuilles.

„ II. Le premier de ces Ouvrages ne contient „ que *XLV* [*Articles*, qui ne portent pas même „ ce titre ni ces nombres,] la plupart assez courts: „ au-lieu que le second est divisé en *deux Parties générales*, dont la première, intitulée simplement „ *Taxa Cancellariæ Apostolicæ*, contient *XXXVII titres* fort étendus; & la seconde, intitulée *Taxa Cancellariæ Apostolicæ, cum certis notabilibus juxta stylum Curiæ Romanæ*, contient *IV Sections*, dont les deux premières sont divisées chacune en *XXIII titres*, la troisième en *XI*, & „ la quatrième en *XV*.

„ III. La *Monnoye*, dont on fait usage dans le „ premier, est appellée *Tournois d'Or*, *Ducats de Chambre*, & *Carlins*: au-lieu que dans le second „ on ne parle presque que de *Gros*, dont du Pinet ne dit rien (36).

„ IV. La première de ces Taxes, quoique „ remplie de choses fort blamables, est assez modérée en comparaison de la seconde, qui en contient d'incomparablement plus odieuses & plus „ infames, & entre autres ce fameux passage [si „ justement] reproché à Mr. l'Evêque du Belley par Mr Drelincourt: ET NOTA DILIGENTER, QUOD HUJUSMODI GRATIÆ ET DISPENSATIONES NON CONCEDUNTUR PAUPERIBUS, QUIA NON SUNT, ET NON POSSUNT CONSOLARI (37).

„ Et V, enfin, le premier de ces deux Ouvrages n'a jamais été imprimé qu'en *Latin*, [ou] en *François*, [ou en ces deux langues ensemble,] „ comme on l'a vû par les [nombreuses] Editions „ que j'en viens de citer: au-lieu que le second n'a jamais été traduit en *François*, du moins que je „ sache, & ne nous est connu qu'en *Latin* dans les „ diverses Editions qu'on en a faites (38)."

„ Je me suis un peu étendu sur ces deux Ouvrages: & cela, parce que, sans compter l'Editeur de la *nouvelle Edition* de la *Boutique du Pape*, „ diverses Personnes les confondent ordinairement „ ensemble. C'est ce qui est arrivé, par exemple, „ à l'Auteur des *Remarques sur la Confession de Sanci*, pag. 109 & 101, d'Edition de 1699: & „ Mr. BAYLE, qui s'en est apperçu, n'a point pu „ lever la difficulté, comme on le peut voir à la „ page 2427 de son *Dictionnaire Critique* (39). „ Il s'étonne de ne point trouver, dans la *Taxe des Parties casuelles de la Boutique du Pape*, certains *Passages fort odieux*, rapportés par d'AUBIGNE dans sa *Confession de Sancy*; & il ne „ peut pas concevoir, comment DU PINET, & „ ceux qui ont réimprimé son Ouvrage, n'ont pas „ connu une *Taxe Apostolique* beaucoup plus infâme, que celle qu'ils publioient. Son étonnement auroit cessé, s'il avoit eu l'occasion, ou le pouvoir, de chercher ces *passages* dans les *Taxe Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apostolicæ*; car, il les y auroit trouvés, pag. 127 & 182, par exemple, „ de l'Edition de Francker: & cela seul l'auroit, „ non-seulement entièrement persuadé, que le Livre cité par d'AUBIGNE étoit un Livre différent de celui qui avoit été traduit par DU PINET; ce dont il s'étoit bien apperçu: mais encore, l'auroit pleinement convaincu, que le Livre de la *Taxe des Parties casuelles de la Boutique du Pape*, & les *Taxæ Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apostolicæ*, sont deux Ouvrages tout-à-fait différens l'un de l'autre; ce dont il ne paroit pas „ avoir eu le moindre soupçon (40)."

XLI. Eadem, cum hocce titulo: „ Taxæ Cancellariæ Apostolicæ, & Taxæ S. Pœnitentiariæ Apostolicæ, juxta exemplar Leonis X. Pont. Romæ 1514, impressum. Accedit Valor Moneturum universi Orbis in Camera & Pœnitentiaria Romana receptarum. Permissu, Approbatione, & Authoritate Senatus Sylvæ-Ducensis munitæ." *Sylvæ-Ducis, apud Stephanum du Mont*, 1706.

C'est un *in* 8°, de 126 pages suivies d'un *Index Titulorum S. Cancellariæ Apostolicæ* en XXXVII Articles, & *Sacræ Pœnitentiariæ* en XI; & d'un *Index Rerum & Verborum*, le tout en 8 pages (40*).

Cette Edition précédée d'une *Préface* d'onze pages non chiffrées, & accompagnée de *Remarques* fort curieuses, est suivie pag. 72—126, d'autres *Remarques* qui ne le sont pas moins, & où l'on trouve assez souvent celles de BANCK; ce qui me fait regarder comme une des plus intéressantes de toutes celles que je viens d'indiquer. Pages 69-72, il y a trois différentes Evaluations des Monnoies employées dans ces *Taxes*. Je n'ai pu voir cette rare Edition qu'en 1750.

XLII. Eadem, cum Versione Belgica, Notisque amplissimis, iisque maxime Theologicis, hocce titulo decoratæ: „ Taxæ Cancellariæ Apostolicæ, & Taxæ Sacræ Pœnitentiariæ Apostolicæ; *dat is* Schattingen van de Apostolische Cancellarie, ende der H. Apostolische Pœnitentie-Kamer: door Leo den X. Paus van Romen in train gebragt, tot verklyging van *Afstaten* en *Absolutien*, als ook *Dispensatien* van d'onderhouding der *Geboden Godts*, en dus *outhef*, voor Geld, van *Straffe*, ook selfs der allerinoodtle Feyten. In twee Boecken, in 't *Latyn* en *Nederduitsch* uevens den anderen, met daar tusschen ingemengde *Aanmerkingen*, welke meeste en voornamste *Dreg-Gronden* der *Roomsche Kerke* omver-werpen, en te gelyk met bygevoegde nodige *Registers*, zo van de *Titels* dezes Werks, als van *Woorden* en *Zaken*. Ook in beide Talen uitgegeven van PETRUS GODEFRIDUS JOSSELIN, Predicant van Vechel en Erp."

C'est un gros volume de 524 pages *in* 8°, sans les *Préfaces* & les *Tables*; il est imprimé, *à Leide, chez J. Wilhof, en* 1744; divisé en *II Livres*: le I, contenant les *Taxæ Cancellariæ Apostolicæ* en *Latin* & en *Flamand*, à double Colonne, est subdivisé

[36] *Tous les Monnoyes*, DU PINET, *& les autres Editeurs de ces Taxes, ne nous ont pas voulu tirer impartinemment les Vers de Perse*, Voyez Bayle, *Article* PINET, *Remarque* (B). Banck *en dit plus, & différe en conclusion. Ainsi, il nous faudroit quelque chose de plus certain.*

[37] *Il se trouve au feuillet xxiij de l'Edition de 1520; au feuillet 110 de l'Edition de 1595; à la page 108 de l'Edition de 1678; à la page 79 de l'Edition de Francker, indiquée ci-dessus Num. XXXIV; & enfin, aux pages 29 & 30 de l'Edition de 1744.*

[38] *La chose étoit en effet ainsi, lors que je publiai mes Remarques sur les Lettres de Mr. Bayle, imprimées en-semble à Rotterdam, chez Fritsch & Bohm, en 1706, en 3 vol. in 12, dont on peut consulter les pages 778 & suivantes, d'où ce long passage est tiré. Aujourd'hui, en s'en rapportant à ce que dit Banck, les grandes & les petites Taxes, si je peut m'exprimer ainsi, étant été réunies & toutes traduites en François, a été de La-tin, dans le nom. XLIII, que j'en trouverai ci-dessous.*

[39] *Sur cette difficulté de Mr. Bayle, Mr. Jean Godefroy, dans une de ses Additions aux Remarq. de Mr. le Duchat sur la Confession de Sancy, renvoye à ce que je venois de copier tel. Voyez ses Lettres de la Conf. de Sancy, & Tom. du Journal de Henri III, de Paris en 1744, pag. 881.*

[40] *Remarq. sur les Lettres de Mr. Bayle, pag. 771—778 & Additions & Corrections, pag. xxxij & xxxiij. Dans son Edition de 1734, comme Lettres de Mr. Bayle, Mr. des Maizeaux a supprimé & retranché tout cela avec une mauvaise foi très malgne, aussi bien que ce que j'avois observé sur l'Edition de L. Banck, XXIX, & j'ai lieu de croire d'autant plus nécessairement ici, que je m'en étois déjà observé dans la re-preuve que j'en ai faite en 1728, tombant aux Editeurs des Lettres de Mr. Bayle, relevé dans le Journal Littéraire, Tom. XII, pag. 418-461.*

[40*] Catal. de Bomtet, pag. 68, num. 811. Vogt pag. 569, en parle comme tenant une Version Flamande, & se trompe fort.

c'eſt pourquoi j'en donnerai une exacte deſcription dans une Remarque particuliére (*B*). L'Auteur de cette odieuſe & criminelle inſtitution eſt un des plus avides & des plus ma-

viſé en XL *titres*, quoi que les *Tables* n'en promettent que XXXIX: le II, contenant les *Taxæ Sacræ Pœnitentiariæ Apoſtolicæ*, eſt ſubdiviſé en XI *titres*. Chacun de ces *titres* eſt accompagné de *Remarques Flamandes*, auſſi longues & prolixes, que l'ennuïeux & fatigant titre général qu'on vient de voir, en un mot ſurchargées d'allommantes Réflexions Théologiques & Polémiques; & le tout pour prouver l'horreur & l'abomination de ces odieuſes *Taxes*, que leur ſimple & unique lecture ne faiſoit déjà que trop ſentir. Ces deux *Livres* ſont ſuivis d'un *Appendix* de cinq Piéces, dont les principales ſont des *Extraits* de l'Edition des *Taxes* faite *à Paris, chez Touſſaint Denis, en* 1520, & le *Diplome des Indulgences*, donné par Leon X, en 1514, & qui détermina Luther à éclater contre lui: le tout en *Latin* & en *Flamand*, & accompagné de quelques *Remarques Flamandes*. Le volume finit enfin par deux *Tables des Mots & des Choſes*, l'une en Latin, & l'autre en *Flamand*. Après les Editions de *Bois-le-Duc*, en 1664, & ſur-tout celle de 1706, qui eſt très judicieuſement ordonnée, celle-ci étoit, à mon gré, aſſez inutile.

XLIII. Taxe de la Chancellerie Romaine, ou la Banque du Pape, *&c. . . . à Rome, à la Tiare, chez Pierre la Clef*, 1744, *in* 8°. Voyez la Remarque ſuivante.

DANIÉL FRANCUS ou FRANCKE, Théologien Saxon, Auteur d'une *Diſquiſitio Academica de Papiſtarum Indicibus Librorum prohibitorum & expurgandorum*, imprimée *à Leipſic, chez Henri Richter, en* 1684, *in* 4°, y obſerve très bien, pag. 115, que ces *Taxes* ſont condamnées dans tous les *Indices*. Cela eſt vrai en général, mais à beſoin de quelque diſtinction. J'ajouterai donc, que dans les cinq ou ſix premiers *Indices prohibitorii*, tels que ceux de *Veniſe*, le premier de *Rome*, du 3. de Decembre 1559, auſſitôt copié *à Avignon, par ordre du Vice-Legat, en* 1559, *in* 8°, il n'eſt fait aucune mention des *Taxes*, ni de leur *Pratique*, non plus que dans l'*Index Librorum prohibitorum* du *Concile de Trente*, publié par PIE IV, le 24. de Mars 1564. Le premier, où j'en trouve la condamnation, eſt celui de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne & du *Duc d'Albe*, daté de Bruxelles le 15. de Fevrier 1569; & cela, dans l'*Appendix* ajouté à l'*Index Tridentinus*, pag. 76, en ces termes: *Praxis & Taxa Officinæ Pœnitentiariæ Papæ.* La même indication ſe trouve dans l'Edition de *Liége, chez Hovius*, en 1570, *in* 8; dans celle de *Madrid, chez Alphonſe Gomés, en* 1584, *in* 4, pag. 56; dans celle de CLE'MENT VIII, *à Rome*, en 1593, in 4°, pag. 37. Dans celle de SANDOVAL, *à Madrid, chez Quinoga, & Louis Sanchés, en* 1612, *in folio*, pag. 87, cette formule eſt allongée de ces mots, *ab Hæreticis depravata*, qui ſe trouvent dans toutes les Editions poſtérieures, telles que celles de SOTOMAJOR, d'ALEXANDRE VII, d'INNOCENT XI, & même dans celles qui s'impriment d'ordinaire à la fin de preſques toutes les Impreſſions Latines du *Concile de Trente*. Dans le *Catalogue des Livres condamnés par l'Archevêque de Paris*, imprimé *à Paris, chez Muguet, en* 1685, *in* 4°, on s'eſt contenté d'y mettre, page 3, la *Taxe des Parties caſuelles de la Boutique du Pape*. CHEVILLIER, dans ſon *Origine de l'Imprimerie de Paris*, pag. 327, s'attribue ce *Catalogue*: mais R. SIMON, qui le trouve très mal fait, le donne à . . . . LE FEVRE, & à quelques autres *Docteurs* DE SORBONNE; & ne leur fait pas un fort beau préſent.

(*B*) *La derniére . . . . , & l'une des plus amples de toutes ces Editions . . . . mérite bien une Remarque particuliére.*] Elle commence par un double *Titre-planche*, dans le ſecond deſquels ſe voit gravé ce nouveau titre ſi différent de ceux de toutes les Editions précédentes: „ Taxe de la „ Chancellerie Romaine, ou la Banque du Pape, „ dans laquelle l'Abſolution des crimes les plus énor„ mes ſe donne pour de l'argent: Ouvrage, qui „ fait voir l'ambition & l'avarice des Papes; traduit „ de l'ancienne Edition Latine. Nouvelle Edition, „ revuë, corrigée, & augmentée de pluſieurs Re„ marques, & de pluſieurs Piéces, qui ont rapport „ à la matiére." *A Rome, à la Tiare, chez Pierre la Clef, en* 1744; c'eſt-à-dire quelque-part en France, comme *à Rouën, Lion*, ou ailleurs, comme il paroît par le papier, le caractére, & les gravures: &, ſelon toutes les apparences, de la publication de quelqu'un de ces aigres & prétendus *Diſciples de St. Auguſtin*. C'eſt un *in* 8°. diviſé en III. portions, dont la I. contient lx. pages, la II. CCCXXXV., & la III. ou l'*Appendix* cxlij.

Ce *Titre* gravé eſt ſuivi d'un *Avertiſſement*, dans lequel après avoir obſervé, que, *de tout tems, Rome a été une Ville, qui a recherché l'argent, & l'a même préféré à l'honneur*; témoin pour *Rome Payenne* ces deux notables Vers d'Horace:

O! Cives, Cives, quærenda Pecunia primum,
Virtus poſt Nummos:

&, pour *Rome Chrétienne*, ce dictum ſi commun,

Curia Romana non quærit Ovem ſine lana,
Dantes exaudit, non dantibus oſtia claudit.

Depuis ainſi traduit:

„ *La Ste Cour Romaine*
„ *Ne veut Brebis ſans laine.*
„ *Qui donne a audience,*
„ *Sans don prend patience.*"

prouvé par le récit de ſes *Voies les plus frauduleuſes & les plus iniques*, & par les témoignages importans & authentiques de divers Auteurs irréprochables de ſon Eglite: & après une violente ſortie contre Mr. LANGUET, Evêque de Soiſons, & puis Archevêque de Sens, à propos de ſes Concuſſions Eccléſiaſtiques (41), l'Editeur nous apprend pag. x — xij, qu'il a diviſé ſon Edition en II. Parties.

[41] *Pag. IX.*

„ La I.," dit-il, „ contient en détail les *Taxes* „ que la Cour de Rome a établies ſur chaque parti„ culier . . . . . Nous nous ſommes bornés, „ comme DU PINET, à raporter les *Taxes impoſées pour les péchés*; . . . . & non celles . . . „ établies pour ſervir de Réglement dans les *Dépê*„ *ches* de toutes les graces (42) . . . . Quant à „ la Méthode, que nous avons obſervée, nous a„ vons conſulté pluſieurs Editions, tant de la *Taxe*, „ que de ſon *Abrégé*; celle de 1520. *faite à Pa„ ris*, ... celle de *Veniſe, en* 1584, dans le „ *Tractatus Tractatuum Juris univerſi*; & celle de „ *Francker, en* 1651, avec les Notes de LAU„ RENT BANCK . . . . . A l'égard des *Abré„ gés*, nous avons confronté enſemble les Editions, „ d'ANTOINE DU PINET, faite *à Lion, en* „ 1564; celle de *Francfort, en* 1612; . . . . une „ autre de *Francfort, en* 1671, dans les *Lectiones „ memorabiles* de JEAN WOLPIUS; & une fai„ te ſous le nom de *Londres, en* 1701, *in octa„ vo*, ... dont nous avons ſuivi la Tra„ duction, en raprochant les paſſages de DU PI„ NET, que ce nouvel Editeur avoit retranchés. „ . . . . .

[42] *Il auroit fallu donner quelque ſujet d'en conſerver le tout, ainſi que Banck. Les Editeurs trompés ne plaiſent pas aux habiles gens.*

„ Pour ce qui eſt des *Notes* . . . . . nous avons „ admis toutes celles de DU PINET, quoique, „ ſelon Mr. Bayle, elles ſentent un peu trop le „ Controverſiſte; & nous avons choiſi, parmi cel„ les de Banck, quoique, ſelon Mr. Marchand, „ un peu trop Grammaticales, celles qui nous ont „ paru convenir à nôtre ſujet: de ſorte que cette „ variété de *Notes Théologiques* de l'un, & *Gram„ maticales* de l'autre, excellentes chacunes dans „ leur eſpéce, ſera d'un avantage peu commun „ pour nôtre Edition. Outre cela, nous y en avons „ ajouté pluſieurs de nous mêmes, ... „ dont nous indiquons ordinairement les Sour„ ces."

Le détail de la II. Partie ſe trouvera ci-deſſous vers la fin de la préſente Remarque.

[c] *Voyez la Remarque (C).*

insatiables Pontifes qu'ait jamais eus l'Eglise Romaine, de l'aveu même des plus sincères Ecrivains de son Parti (*c*). L'on ne doit donc pas être surpris si les Pro-

L'Editeur finit son *Avertissement* pag. xvj-xviij. par la description qu'il fait de *trois Figures*, dont il a cru fort orner son Edition, & sur lesquelles il s'étend à coup sûr beaucoup plus qu'elles ne méritent. Il étoit facile de faire quelque chose de plus ingénieux & de mieux exécuté. Son orthographe est quelquefois fort irrégulière, témoin seulement le mot *Chismatiques*, part. II, pag. 7, 27, &c. & le mot de *Aut-Crit.*

Après cet *Avertissement*, l'on trouve des *Mémoires Historiques & Critiques, dans lesquels on fait connoître l'Auteur, les diverses Editions, les Traductions Françoise & Flamande des* Taxæ Sacræ Cancellariæ Apostolicæ, & Taxæ Sacræ Pœnitentiariæ itidem Apostolicæ : *Mémoires*, qui s'étendent depuis la page xix. jusqu'à la page lx, & qui ne sont pas la partie la moins estimable de ce curieux & intéressant Recueil. S'il en faut croire l'Editeur, page x. de son *Avertissement* : „ Ces *Mémoires* lui „ ont été remis par un célèbre Abbé, fort connu „ dans le monde savant, & qui est aujourd'hui „ (43) Membre de l'Académie des Belles-Let- „ tres. Ils lui avoient été addressés, il y avoit envi- „ron 12 ans, en répottié à une de ses Lettres."

[43] *C'est-à-dire en 1700, selon la Date du Titre.*

Quoi qu'il en soit, l'Auteur de ces *Mémoires*, quel qu'il puisse être, après avoir reconnu, d'après ce qu'on verra ci-dessous, que j'avois dit autrefois le Pape Jean XXII., Auteur de ces *Taxes*, & noté son caractère extraordinairement rapace & tirannique, le confirme par ce passage notable de l'illustre Cardinal d'Ossat, l'un de nos plus judicieux & plus estimables Ecrivains: „Jean „ XXII, François de Nation, dont il me dé- „ plaît, fut le premier, qui, outre les Taxes „ & Annates, qu'il inventa, ôtant encore, „ entant qu'en lui étoit, aux Chapitres des Eglises „ Cathédrales, l'Election des Evêques, ... se „ réserva à soi seul la provision des Evêchés." Sur quoi il cite d'Ossat, *Lettre* 303; ce qui pourroit n'être pas même une légère inattention, vû la différence des Editions les unes plus amples que les autres: mais, on ne lui sauroit passer de même le reste de cette Citation, consistant en ces mots, *à Mr. de Villeroy*, puis qu'il est constant & certain, que cette *CCCIV. Lettre* est addressée *au Roi*, c'est-à-dire *à Henri IV.* (44), & non *à Mr.* de Villeroy.

[44] *Voyez les Lettres du Cardinal d'Ossat d'Edition & avec les Notes d'Amelot de la Houssaie, Tom. V, pag. 71-91. & ne négligez point d'en lire soigneusement les Notes.*

Il y dépeint très bien d'après d'autres bons témoins, même Catholiques-Romains, le caractère de rapacité de l'Eglise Romaine & de ses Suppôts; . . . . & il y fait voir, par les autorités les plus irrécusables, à quel horrible excès ils ont osé porter leur insatiable avarice.

Il y traite ensuite de l'*Histoire du Livre des Taxes*, de ses *Traductions*, de ses *Commentaires*; & ce qu'il en dit s'accorde assez bien avec ce qu'en avoient ci-devant observé les Ecrivains les mieux instruits: excepté néanmoins en ce qu'il reproche pages xxvj. & xxvij. à Mr. Bayle, & cela sans aucun fondement, d'avoir mal daté l'Epitre de du Pinet, *à tous fidèles Chrestiens, du 26. de Mars* 1564; puis que cette date est bien exactement ainsi dans l'Edition faite *suivant la copie, imprimée à Lion, l'an mil cinq cens soixante & quatre*, in 8°., en 133 pages: Edition, qu'avoit sans doute vuë Mr. Bayle, & que j'ai actuellement moi-même, venant de la Bibliothéque du célèbre Emeric Bigot qui y a ajouté son nom & ses Armes. Mr. Bayle ne méritoit donc nullement à cet égard le *Bonus aliquando dormitat* Homerus, trop indiscrétement lâché page xxxv. Il affirme aussi un peu trop décisivement page xxij, que ces *Taxes n'ont été rendues publiques, que sous le Pontificat de* Leon X. La seule inspection des Editions, que j'ai détaillées ci-dessus, prouve sossiamment le contraire. Quant à ce qu'il m'objecte touchant un x7. pour xxxvij, ce n'est qu'une bagatelle, qui méritoit d'autant moins sa censure, qu'elle avoit été soigneusement rectifiée dans mes *Additions & Corrections*; & que, de plus, ce xxxvij. se trouvoit exactement à quelques lignes au-dessous. Si je lui objectois l'irrégularité de son *le Pétrarque* pag. xxvj, il me répondroit apparemment de même, & je ne l'en dédirois point.

Ce qu'il observe touchant les *Editions*, tant des *Taxes*, que de ce qu'il appelle leurs *Abrégés*, est plus exact, & très curieux; mais, pouvoit être plus ample & plus étendu, comme on vient de le voir par la liste, que j'en ai donnée ci-dessus.

A l'égard de ce qu'il me reproche d'avoir mal-à-propos regardé, comme deux différens Ouvrages, les *Taxæ Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apostolicæ*, & la *Taxe des Parties casuelles de la Boutique du Pape*, qu'il ne regarde que comme un seul, la dernière n'étant, selon lui, qu'un simple *Abrégé* des premières; il pourroit avoir quelque raison. Cependant, qu'il me soit permis de lui représenter, que, n'ayant point eu alors, ainsi que lui, l'occasion de les confèrer; & que, voyant dans les Bibliographes, & dans les expolés qu'en ont donnés quelques Auteurs, une si grande diversité, & même opposition, je ne pouvois guères juger autrement. L'Auteur semble lui-même en convenir, me justifier, & détruire ainsi ses propres objections, en reconnoissant page xxxvij, que, „ du Pinet, en nous donnant sa *Taxe*, „ *en Latin & en François*, ne nous en donne point „ l'Origine, ne nous apprend point d'où ni com- „ment il l'a reçue, & ne nous dit pas même un „ mot qui puisse empêcher, qu'on ne la confonde „ avec l'ancienne *Taxe de la Chancellerie Romai-* „*ne.*" En effet, c'est justement par cette raison, jointe aux autres de la différence très notable de ces deux Pièces, expolée ci-dessus, & déjà reconnuë & observée par Mr. Bayle dans son Article Pinet, que j'ai pris le parti de les regarder comme deux différens Ouvrages: au lieu que l'Auteur des *Mémoires* a trouvé bon d'en prendre un autre; c'est-à-dire d'appeller des *Abrégés des Taxes*, ce que je n'en regarde que comme des *Extraits* quelquefois assez négligés. Après tout, nous ne différons presque que de mots: & si sa prétention étoit bien fondée, l'Ouvrage de du Pinet seroit encore moins un jolie *Abrégé*, qu'une *altération & corruption* tout-à-fait condamnable des *Taxes*; ou, comme le qualifie l'Auteur page xxxvij, une *rudis indigestaque moles.* Bien plus, une prévarication aussi criminelle que la suppression de l'horrible Article reproché par Drelincourt à l'Evêque du Belley (45), de ceux rapportés par d'Auvigny (46), & de quelques autres semblables, ne seroit nullement excusable, vû la grièveté des cas: au lieu que, s'il s'agit effectivement de deux sortes de *Taxes*, comme cela pourroit bien être, & comme en effet Mr. Bayle semble l'avoir décidé depuis, du Pinet n'est nullement coupable, s'étant contenté de donner des *Extraits* des *Taxes*, & n'ayant point entrepris d'en faire un exact & juste *Abrégé.* Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce que je puisse mieux m'assurer du fait, je laisserai la chose au même état où je l'avois mise: n'oubliant pourtant point de rendre aux Recherches curieuses de l'Auteur des *Mémoires Historiques & Critiques*, toute la justice qu'elles méritent, ni de le remercier de la manière honnête, & même obligeante, dont il a tourné sa critique. Je ne dois pas oublier de noter, qu'outre ses différentes *Observations*, il a inséré dans ses *Mémoires* l'*Epître Dédicatoire* de du Pinet, & qu'à son imitation son Editeur y a ajouté la *Préface* de la prétenduë Edition de *Londres* 1701.

[45] *Replique de Drelincourt à la Réponse de M. du Belley, pag. 370 & suiv.*

[46] *Confession Catholique de Sancy, Liv. I, Chap. II, pag. 71.*

Après cet *Avertissement* & ces *Mémoires*, dont il ne devoit pourtant point retrancher tout le paragraphe concernant l'*Inventaire des Reliques*, & qui remplissent lx. pages, vient enfin la *Taxe de la Chancellerie Romaine, ou la Banque du Pape*, en Latin & en François: non plus divisée en *Parties*, *Sections*, & *Titres*, emmme on l'a vu ci-dessus, Remarque (*A*), Num. XXXV; ni en *Articles*, comme on l'a vu là-même, Num. XXIV; mais en *LXX. Titres*, suivis d'une *Conclusion*, & de leur *Table*; lesquels renferment tant les *Taxæ Cancellariæ & Pœnitentiariæ Apostolicæ*, que les *Extraits*, qui en avoient été faits, tant en Latin qu'en François, & qui ont été indiqués ci-dessus dans la Liste générale des Editions. Ces *LXX. Titres* sont accompagnés des *Remarques* de du Pinet, de Banck, & du dernier Editeur, soigneusement distingoées les unes des autres, & le tous remplit 335. pages: cette réünion de tout ce qu'on avoit à cet égard ne peut qu'en faire une des plus amples Editions. On en sera encore beaucoup mieux convaincu, si l'on considère sa II. Partie, qui

Proteſtans, qui n'étoient nullement obligés à le ménager, ne l'ont point épargné (*C*).

On pourroit bien mettre, au rang de ces *Taxes*, les *Pénitentiels*, ou Recueils de *Canons* qui contient les Piéces ſuivantes. „ I. La *Bulle d'*URBAIN VIII. *pour la Croiſade*, précédée „ d'un *Abrégé Hiſtorique des Croiſades* (47), & „ ſuivie de *Remarques* de GAVIN, tant ſur cette „ *Bulle*, que ſur celle que CLEMENT XI. accorda également à Philippe V, & à Charles „ III., qui le diſputoient la Couronne d'Eſpagne (48). II. La *Taxe des Mariages, Convois, Enterremens, &c. pour le Diocèſe de Paris*, par François de Harlay, Archevêque de ce „ Diocèſe, avec *Arrêts du Parlement* qui la confirme. III. Un *Abrégé Hiſtorique de la Croiſade contre les Albigeois*," & les Vaudois: „ IV. Un *Eclairciſſement ſur les Officiers de la Chancellerie Romaine, & de la Chambre Apoſtolique.* Et V. „ Un *Traité de la Chambre Apoſtolique, qui eſt le Conſeil des Finances du Pape*," & *de ſes Officiers.* Cette II. Partie, avec la Table, remplit 142. pages, & eſt fort convenable à la premiére. Il eſt donc facheux pour nous, que l'habile Homme, à qui nous en ſommes redevables, n'ait pas trouvé à propos de ſe faire connoître. Peut-être le *propter metum Anti-Chriſtianorum* y a-t-il eu grande part.

(C) *L'Auteur de cette Inſtitution des* Taxes *eſt un des plus inſatiables Papes . . . . . ; & l'on ne doit point s'étonner, que les* Catholiques, *ni les* Proteſtans, ... *ne l'aient nullement épargné.*] On a vu ci-deſſus, en paſſant, Remarque (*B*), entre les Citations (43) & (44), que ce Pape eſt JEAN XXII; & voici ce que j'en ai dit autrefois, à l'occaſion de la Tradoction Françoiſe de cet Ouvrage: „ Avant „ que de quitter ces *Taxes*, il ne ſera pas inutile de dire un mot de leur Auteur. On croit, qu'elles doivent leur origine au Pape JEAN XXII, qui vivoit vers l'an 1316. C'eſt au moins l'opinion de POLYDORE VIRGILE, qui dit dans le Chapitre II du VIII. Livre de ſon Traité de *Inventoribus Rerum*, que ce Pape, *faiſant du bon menager, & pour ſoulager ſa maiſon, qui avoit indigence de trop, ou luy qui eſtoit trop avaricieux, inſtitua la* Chambre du Greffe, *ou des* Sécrétaires, *qui furent mis à certain nombre, & leſquels dreſſoient les* Bulles *à leur fantaiſie, ayant auſſi autres charges. Mais ces* Greffiers *n'y venoient ſans conuoir de prix, & payer quelque cas de la ferme, à la* Chambre Apoſtolique. *Ce fut, luy, qui inſtitua les* TAXES, *par leſquelles on faiſt la* Supputation du Revenu des Bénéfices *par luy conférés, & que là-deſſus on fiſt des* Impoſitions; *& en fut levé* Cens *&* Revenu; *qui eſt choſe appartenant du tout à la* Chambre *qu'on dit* Pénitenciaire (49)."

LOUIS GOMEZ, natif d'Orihuela, dans le Royaume de Valence, Auditeur de Rote à Rome, & Evêque de Sarno, dans le Royaume de Naples, établit encore beaucoup mieux ce fait dans cet important paſſage du *Prooemium* de ſon *Commentarius in* (XIII.) *Regulas Cancellariæ Romanæ.* „ Licet ante tempora JOHANNIS XXII," dit-il, „ Vice-Cancellarius, Scriptores, & Correctores, „ Literarum jam conſtituti eſſent, nihilominus „ *Regulæ Cancellariæ* nondum compoſitæ fuerant; „ ſed primus omnium JOHANNES XXII, tamquam bonus Domûs ſuæ Pater-Familias, eas introduxit. Nec ſolum *Regulas*, ſed etiam, ut rem anguſtam Domini juvaret, *Beneficiorum* etiam electivorum *Reſervationes* ac TAXAS, quibus æſtimarentur, invenit. *Collegium* quoque „ *Scriptorum Apoſtolicorum*, antea ſine ordine vagans, Numeris diſtinxit, ut de iſtis GUILLELMUS *Hypanus* in *Pragmatica Franciæ*, ac ILDEBRANDUS (Vergilius) *Lib. 8. de Inventoribus Rerum*, Cap. 2, meminerunt. Quamvis, *Beneficiorum Auctor*, ut quidam, tam magnos proventus ſibi & Eccleſiæ comparavit, . . . in uſum reprobavit. Adeo, ut mortuis vigeſies quinquies centum millia Nummorum auctorum Eccleſiæ dimiſit, ut refert Frater PTOLOMÆUS DE LUCA in *Hiſtoria Eccleſiaſtica Pontificum* in *vita Johannis*. Et hoc idem dicit, tacito Authore, D. PETRUS ANDREAS GAMMARUS, Rotæ Auditor, in *Scholiis* quibusdam impreſſis *ad extravagantem* JULII II. Qua quidem Annatarum inventione magnum toto orbi ſcandalum generavit. Nec mirum, quia JOHANNES XXII. adeo cupidi & audaciſſimi animi fuit, ut non ſolum hoc uno malo Eccleſiaſticos Viros gravaret, ſed, quod magis mirandum fuit, non eſt veritus *conſtitutorum* facere, qua & Regnum Germaniæ à Regno Franciæ divideret, & Italiam ab Imperio ſegregaret, ut ALBERICUS Autor eſt. Inter hæc tamen *Rotam* navis & ſalubertimis *Statutis* ornavit, quæ hodie apud nos etiam ſervantur, & quotannis initio *audientiarum* publice leguntur. Et in ſumma, ille primus Adminiſtrationem Juſticiæ, cujus Vice-Cancellarius caput eſt, quæ in *Regulis* & *Rotæ Ordinationibus* conſiſtit, invenit. Quæ quidem *Officia* Succeſſores Pontifices in dies magis propagarunt. . . . . „ Totius hujus Harmoniæ laus JOHANNI tribuatur. Fuit enim inter cæteros mortales, non ſolum eruditus, ſed impenſe curioſus. Nam, „ ut ex recentioribus ſolus Author eſt FRANCISCUS PETRARCHA, *Rerum Memorabilium*, „ Tract. III, Cap. LIII, JOHANNES XXII. „ fuit adeo omnium rerum curioſus, ut Repertoria „ ſeu Indices ſibi ordine Alphabeti conficeret, quibus facile res omnes in promptu & ad manus haberet. . . . . Sufficit ex prædictis oſtendiſſe *Regulas Cancellariæ*, [*Reſervationes Beneficiorum*, ac TAXAS,] à JOHANNE XXII. certam originem & initium habuiſſe, (50)."

Pour le mieux faire connoître encore, j'ajouterai, qu'il étoit François de Nation, étant né à Cahors en Querci; qu'il fut un ſi indigne Pape, & à tellement deshonoré le Pontificat & ſa Nation, que le Cardinal d'Oſſat, l'un des plus honnêtes Hommes du monde, avoit honte d'être ſon Compatriote, comme on l'a vu ci-deſſus Remarque (*B*), Citation (44); qu'il ſe nommoit avant ſon Election JACQUES DOSSA ou DU OSSA; que, quoique né de fort bas lieu, & Fils d'un Cordonnier, il étoit néanmoins parvenu au rang de Cardinal, que ce fut lui, à qui ſes Collégues, peu d'accord entre eux, aïant eu la fotiſe de déférer l'Election d'un Pape, ſe nomma lui-même, & ſe plaça ſur le Trône Pontifical, en diſant *Ego ſum Papa*; qu'il s'y gouverna très tiranniquement; & qu'auſſi laiſſa-t-il dans les coffres de ſon threſor vingt-cinq millions d'or, ſomme énorme pour ce tems-là, comme le reconnoiſſent preſque tous les Hiſtoriens (51). D'ailleurs aſſez fou, ou aſſez fourbe, pour appuier ſa doctrine favorite, que les Fidéles ne jouiroient de la viſion béatifique, & les Reprouvés ne ſubiroient le chatiment de leurs crimes, qu'après le jugement dernier, ſur les viſions & les extravagances d'un certain TUNDALUS, Chevalier Irlandois; dont, par une bévue bien étrange, Gesner, ſes Abréviateurs, Baleus, Eyſengrin, Poſſevin, & autres, ont trouvé bon de forger un Chartreux (52); ou plû-

[47] *Assez grâce beaucoup sont infra dits que la vaste connoissance du Jésuite Mariehouse, qui est toute remplie de digressions & même de mensonges, & qui n'a pour elle que l'agrément de style, & de narration.*

[48] *On auroit bien de nos Ecrivains plus d'empressement qui est ce Gavin. Seroit-ce* Gavin, *l'Auteur du Passe-partout de l'Eglise Romaine, mis en François par* Janson ?

En ce cas-là, Gavin, & Janson, son Traducteur, ont eu très grand tort de dire, qu'alors, c'est-à-dire dès le commencement de la Guerre pour la succession à la Couronne d'Espagne, CHARLES III. *avoit* Empereur d'Allemagne; & *l'Editeur étoit autant de leur passer un semblable Anachronisme. Les Enfans savent, que l'Empereur* LEOPOLD *regnoit alors; que son Fils aîné* JOSEPH *les succéda; & que ce ne fut qu'en* 1711, *que* CHARLES VI, & non III, *son Frére, parvint à l'Empire.*

[49] Polydore Virgile, Memoires & Hiſtoire de l'Origine, Invention, & Autheurs des Choſes, &c.; traduites en François par François de Belle-Foreſt, *pag.* 101. *de l'Edition de Paris, chez R. le Mangnier, en* 1576, *in* 8. *L'Original eſt encore plus expreſſif. Il avoit été imprimé par* Chriſtophe de Peoſis, *dès* 1499, *in* 4.

[50] Ludov. Gomezii Comment. in (XIII.) Regulas Cancellariæ Apoſtolicæ, *Inſtis* Prostitli, *en Edit. Pariſ. anni* 1526. *Notez, que, ſelon* Don N. Antonio, Bibliothec. Hiſpan. *Tom. II, pag.* 48, *les* Regulæ Innocentii VII, Julii II, Clementis VII, *&* Pauli III, *que ſe trouvent dans toutes Editions, manquent dans les autres.*

[51] Giov. Villani, Cronica Universale de ſuoi Tempi, *Parte II, Libr. XI, pag.* 33 — 36. Antonini Florentini, in Chronico, *Parte III, Tit. XXI, Cap. IV. & VI.* Langius, in Chronico Citizenſi, *ad annum* 1334. *Abrégé auſſi ſuccinct qu'inexact de l'Hiſtoire d'Italie.* Voïez auſſi Fra Paolo Sarpi, de Benefitiis, & Auteurs de la Hollande, *ſon* Traducteur, *pag.* 1302. Froumont, Traité de la Reformation, *pag.* 101, *évalue cela à vingt-cinq millions d'Ecus, faiſans deux-cens & cinquante Tonnes d'Or.*

[52] *Voïez principalement* Gesner, *& ſes Abréviateurs, au mot* Tundalus; *&* Baleus de Scriptor. M. Brit. Cent. XII, *pag.* 491 *& ſuiv., qui raconte, follement, la deſcente des Chartreux, n'allant pas ſeulement là, & pouſſe même à la rapeter.*

nons Pénitentiaux ; des divers Diocèſes des Egliſes Grecque & Latine, puiſqu'à la fin des liſtes qu'ils donnent des Péchés, & des Pénitences qu'ils en ordonnent, ils ajoutent ordinairement, qu'on peut les racheter, ou en obtenir le pardon, par certaines Au-

plutôt ſur les rêveries & les contes ridicules d'un bon Chartreux, nommé JEAN DE CLUSA, qui en a rempli tout un Livre, intitulé *Tractatus de Apparitionibus Animarum poſt Exitum a Corporibus*, & *de earum Receptaculis* ; imprimé *à Burchdoff*, *en Suiſſe*, *en* 1475, *in folio* ; & dans lequel ce TUNDAL, revenu des Enfers ainſi que l'EROS ou EGUS de Platon, Plutarque, & Macrobe (53), ne joué pas le moindre rolle. Au reſte, ſi l'on veut plus particuliérement connoître ſes autres faits, & déportemens, on peut voir le VII. Livre des *Annales de Bavière* d'AVENTIN, & le *Myſtère d'Iniquité de* DU PLESSIS-MORNAI, pag. 457—472.

(53) Voyez ce dernier in Somn. Scipionis, pag. 2 & 3. Edit. cum Notis Varior. Landini, Dring, 1690 *c* in 8.

L'Auteur des *Mémoires Hiſtoriques & Critiques* cenſure en paſſant, pag. xxj & xxij, la nouvelle *Hiſtoire des Papes* de n'y avoir *rien expoſé ſur l'Etabliſſement des* Taxes *par Jean XXII* ; & d'y avoir *repréſenté* ce Pape *comme un Homme deſintéreſſé, & entiérement détaché des biens temporels.* Cela ſeul auroit dû l'empêcher de s'arrêter ſur un pareil Ouvrage, qui n'eſt qu'une mauvaiſe compilation, brochée, par ordre d'un Libraire, avide, en auſſi peu de mois qu'elle renferme de Siècles ; & cela, par un jeune Homme affamé, tout frais émoulu du College, & ſi bien convaincu lui-même du peu de valeur de ſon Ouvrage, que, pour ſe vanger de ſon Libraire, qui lui en chicanoit le payement, il ne ſçut pis faire que d'en déclarer publiquement l'Auteur, dans la *Gazette d'Utrecht*. On avoit trouvé fort étrange, que LIMIERS eut oſé, par ſemblable motif, écrire en 18. mois le long Regne de Louïs XIV. de ſoixante & douze ans : mais, qu'eſt-ce que cela, en comparaiſon de la diligence, ou plutôt de la hardieſſe, de FRANÇOIS BRUIS DE SERRESPRES, Compilateur de l'*Hiſtoire des Papes* ! Si nous recherchions l'origine de beaucoup de Livres, nous trouverions qu'ils ne ſont dûs en même qu'à l'avarice, qu'à la faim, & qu'à la précipitation. Tel eſt encore, par exemple, le *Tableau des Papes de Rome* ; imprimé *à Cologne*, *en* 1754, *in* 12°. ; qu'on attribuë au Miniſtre DANIEL DES MARETS ; dont j'ai autrefois donné un Extrait dans le *Journal Littéraire de la Haye*, Tome V, pag. 270 — 304 ; & que le même Auteur des *Mémoires Hiſtoriques & Critiques*, blame avec raiſon d'avoir *attribué*, *pag.* 154, *l'Etabliſſement des* Taxes *au Pape Léon X.*

(54) Baptiſta Mantuanus de Calamitate ſuorum Temporum, *Libr. III. On ſera bien de voir les Cenſures ultrà des auteurs, dans la* Reviſion du Concile de Trente de GUILLAUME RANCHIN, *Livre II, Chap. IV. & V., & même dans tout l'Ouvrage ; l'un des meilleurs ſorts ouvrez de Rome, quoiqu'par un bon Catholique ; & dans les Préjugés legitimes contre le Papiſme, l'un des meilleurs Ouvrages de* P. JURIEU, *Partie I, Chapitre XXIII, pag.* 227 — 103, *d'ab l'Edition de* 1744. *on a tiré quelques traits, l'Append. ad Catal. Teſt. Veritat. colon.* 2056 — 2060.

Entre une infinité d'Auteurs de l'Egliſe Romaine même, qui ont fort bien condamné ces *Taxes*, & décrié ce commerce infame de *Diſpenſes* & d'*Abſolutions*, ſi ſcandaleuſement vendues à beaux déniers comptans, les principaux & les plus illuſtres ſont ST. BERNARD, IVES DE CHARTRES, GEOFFROY DE VENDOME, JEAN ANDRE', PETRARQUE, DURAND, GERSON, CLEMENGIS, ALVARE PE'LAGE, LANGRAS, CONRARD D'URSPERG, MARSILIUS DE MENANDRINO, THEODORE DE NIEM, ENEAS SYLVIUS, le Cardinal d'OSSAT, ... CH. DU MOULIN, & E. PASQUIER, mais ſur-tout le Carme BAPTISTE MANTOUAN, qui, quoi que Moine, en a plus dit que tous les autres enſemble, en ce peu de mots :

Vivere qui ſancte cupitis, diſcedite Roma,
Omnia cum liceant, non licet eſſe bonum.

— — — — — — — — *Venalia nobis*
Templa, Sacerdotes, Altaria, Sacra, Corona,
Ignis, Thura, Preces, Cœlum eſt venale, Deuſque (54) ;

qu'on a depuis traduits ainſi :

Or, voulez vous ſçavoir quelle trafique mène
La Marchande portant nom l'Egliſe Romaine ?
Elle vend, pour argent, Temples, Preſtres, Autels,
Couronnes, Feux, Encens, Meſſes, & Joyaux tels.
Et, en ſon avarice, elle eſt ſi fort entrême,
Que vendre elle oſe bien le Ciel, voire Dieu même.

Joignons à ces vers ce notable paſſage de CLAUDE D'ESPENCE, Docteur en Sorbonne, des plus illuſtres, mais naïvement Evêque comme le dit mal-à-propos Sixtinus Amama (55), qui leur tient lieu de commentaire. „ Hæc Lucra turpia (*Cancellariæ & Pœnitentiariæ Romanæ*) ùcta ſint, „ ſi non, quod ait & conqueritur ille, velut

„ *Preſtat & in queſtu pro meretrice ſedes*,

„ Liber palam ac publice hic impreſſus, & hodieque, ut olim, venalis, TAXA CAMERÆ ſeu „ CANCELLARIÆ APOSTOLICÆ inſcriptus, in quo plus ſcelerum diſcas licet, quam in „ omnibus omnium *Verrum Summiſtis* ac *Summariis*, & in plurimis quidem licentia, omnibus autem abſolutio ampturienibus propoſita. Parco „ nominibus : nam quod ait neſcio quis,

„ *Nomina ſunt ipſe pene timenda Sono*,

„ mirum hoc tempore, hoc ſchismate, non ſupreſſum, tot tamque fœdorum, tamque horrendorum ſcelerum velut *Indicem* adeo *infamem*, ut „ non putem in Germania, Helvetia, & ubicumque a Romana Sede defectum eſt, opus preſtare „ majore hujus ſcandalo, & adeo tamen non ſupprimitur ab Eccleſiæ Romanæ faviſoribus, ut „ tantorum ac taliam facinorum licentiæ ac impunitates, in Facultatibus Legatorum illinc huc venientium ; bona ex parte innoventur atque confirmentur, adverſus (ſi Deo placet) quæcumque „ fatalia raſtituendi, ac etiam quoscumque *Spurios*, „ *Manſeres*, *Baſtardos*, ex quocumque *illicito coitu*, &c., cum his, qui ſe per *adulterium* polluerint, at connubere poſſint, *Perjuros*, *Simoniacos*, *Falſarios*, item, *Raptores*, *Uſurarios*, *Schismaticos*, *Hæreticos*, ſed ad cor reverſos, non abſolvendi tantum, ſed & ad ordines, honores, „ dignitates, & beneficia quæcunque, quotcunque, „ qualiacunque diſpenſandi, *Homicidas* quoque, ſed caſuales, ſeu involuntarios, nam nec voluntarios quidem excipit TAXA ſuperior *Presbyticidas*, „ *Patricidas*, *Matricidas*, *Fratricidas*, *Sororicidas*, „ *Uxoricidas*, *Infanticidas*, *Veneficas*, *Incantatrices*, *Concubinarios*, *Adulteros*, cum *affinibus* aut „ *conſanguineis*, denique *contra naturam*, *cum brutis*, &c. &c. Habeat jam Roma pudorem, & tam nullius frontis *Criminum* omne genus *Catalogum* proſtituere deſinat (56). " Auſſi ce terrible paſſage, qui a fait autrefois dire à Drelincourt, tout Huguenot qu'il étoit, qu'il *n'oſeroit dire de ce Livre* [des *Taxes*] *tout ce qu'en a écrit le Docteur d'Eſpence* (57) : ce paſſage, dis-je, auſſi bien que divers autres de cet important Cenſeur, n'ont-ils pas manqué d'être bien & dûment prohibés dans les *Indices prohibitorius & expurgatorius* du Cardinal GASPAR DE QUIROGA, imprimés *à Madrid*, *chez Alfonſe Gomez*, *en* 1583. & 1584, *in* 4°., folio 72. & 73, & depuis dans tous les ſuivans.

(55) Amic. Barbos. Epiſcop. Bibliot., pag. 221.

(56) Expenſum *in* Commentariis in Epiſt. ad Titum, *cap.* Operum, *Tom. I, pag.* 479. On peut voir cela en *François*, dans les Emblegomenes de l'Edition de 1744, *pag. xxvj. xxvij*, & dans les Lettres de Mr. Claude, *pag.* 665 & 666.

Que répond l'Abbé RIGNARD, ou, pour parler plus juſte, Dom GABRIEL GERBERON, Bénédictin de la Congrégation de St. Maur, Martir célébre du Janſénisme, au Miniſtre JURIEU, qui avoit ſoigneuſement raſſemblé le précis & l'eſſenciel de toutes ces vives Cenſures dans quelques-uns des Chapitres de ſes *Préjugés légitimes contre le Papiſme* ? Le voici. „ Que ces *vieilles Taxes* „ du vieux Livre *de la Chancellerie de Rome*, non „ ſeulement ne ſont de nulle autorité dans l'Egliſe, „ mais qu'elle les a toujours eu en horreur : que les „ *Taxes de la Chancellerie* ne commencèrent que „ ſous

(57) Droit-Ecrit, Replique à du Rallay pag. 370.

Aumones. On fera bien de lire avec attention l'exemple important & notable qu'en rapporte un de nos plus judicieux Collecteurs de Piéces rares & intéreſſantes (*D*). Un Livre très curieux, qui ne fait que de paroître, à l'occaſion du préſent Ju-

„ ſous le Pontificat de JEAN XXII, environ l'an 1320 : que les *Taxes de la Pénitencerie* ne parurent que vers l'année 1336. ſous BENOIT XII: „ & que les unes & les autres furent INCONTINENT ſupprimées, & enſuite miſes au nombre „ des *Livres défendus*, ſelon la Remarque du Sieur „ DU MONT, qui les fit imprimer l'an 1664 ; ce „ qui fait aſſez voir l'horreur que l'Egliſe Romaine „ a eue de cet *Taxes*, bien-loin qu'elle les propoſe „ ou tienne pour ſes règles, comme Mr. JURIEU „ voudroit nous le faire croire (58)."

[58] Critique ou Examen des Préjugez de Mr. Jurieu contre l'Egliſe Romaine, par M. l'Abbé RICHARD, *pag.* 213.

Mais, de bonne-foi, eſt-ce-là répondre? Eſt-ce-là réfuter ſimplement & fouetter tant d'accuſations, ſi graves, & ſi ſolidement atteſtées par tant d'Auteurs de tout âge, de toute nation, de tout ordre, & qui plus eſt tous bons Catholiques-Romains, tous ſi bien d'accord entre eux dans leurs plaintes & reproches, & par conſéquent ſi inconteſtablement irrécuſables? N'eſt-ce pas, au contraire, paſſer auſſi rapidement que Chat ſur braiſe ſur toutes ces accuſations ſi importantes? N'eſt-ce pas très artificieuſement, & avec la mauvaiſe-foi la plus inſigne, ou diſſimuler le plus eſſenciel, pour ne gliſſer fraudaleuſement avec rapidité que ſur le moins important? Ne diroit-on pas, à l'entendre, que les *Taxes* ne parurent que comme un éclair, que les Papes, ou leurs Officiers, ne les mirent jamais en pratique; que le Sr. DU MONT, nullement Editeur, mais ſimple Libraire, ſoit le premier qui les ait fait imprimer en 1664; que par conſéquent les Editions de *Rome*, *Paris*, *Veniſe*, & *Cologne*, toutes Villes Catholiques & très Catholiques, ſont de pures chimères; & que, conſéquemment encore, tous les Ecrivains, qui les ont admiſes, & ſi hautement condamnées, ne ſont que des Impoſteurs, & qui pis eſt d'infâmes Calomniateurs? En vérité, un procédé ſi peu ſincére, pour ne rien dire de plus vif ni de plus déſobligeant, ne mériteroit d'autre replique, que la *Mentiris impudentiſſime* du bon Pére Valérien, ſi la raiſon n'ordonnoit pas d'uſer de plus de modération que ne le font ordinairement les Controverſiſtes.

Quant aux Ecrivains Proteſtans, qui ſe ſont fortement élevés contre Rome & ſes *Taxes*, il ſeroit ſuperflu d'en alléguer ici quelques-uns, puiſque toutes leurs différentes Sociétés, quelque diviſées qu'elles ſoient & puiſſent être entre elles, ſe réuniſſent néanmoins toutes en ce point, & s'accordent unanimément enſemble à déteſter l'avarice ſordide, & la rapacité inexprimable, de l'Egliſe Romaine: Avarice & rapacité, dont elle avoit autrefois ſi peu de honte, qu'elle en affichoit elle-même des monumens publics dans ſes diverſes Egliſes; témoin ſeulement celui qui ſe voyoit dans l'Egliſe Cathédrale de Bourges, & dont Chemnitius nous a conſervé cette copie, qu'on ne ſera pas fâché de retrouver ici.

„ Hic des devote, cœleſtibus aſſocio te,
„ Mentes ægrotæ per munera ſunt ubi lotæ.
„ Ergo venitote, Gentes a ſede remotæ.
„ Qui datis eſtote certi de divite dote.
„ Te precor, accelera, ſpargas hic, dum potes, certa:
„ Et ſic revera ſecure cœlica ſpera.
„ O! tu, ſi ſcires quantum data proſit ibi res,
„ Tu juxta vires donares quod dare quires.
„ Te miſer a pœna, dum tempus habes, aliena.
„ Ut tibi ſit pœnæ venia, ſit aperta cruinena.
„ Conſors cœleſtis fabricæ, qui porrigit, eſt is.
„ Crede mihi, crede, cœli donaberis æde;
„ Nam, pro mercede, Chriſto dices, *Mihi cedo.*
„ Hic datur exponi Paradiſus venditioni.
„ Currant ergo boni, rapientes culmina Throni.
„ Vis retinere forum, mihi tendas pauc'Oblo-
„ rum,
„ Pro ſumma quorum referabitur Aula Polorum.
„ Hic ſi large des, in cœlo ſit tua ſedes.
„ Qui ſcrit hic parce, parce comprendet ex Arce:
„ Cur tardas? Tantum nummi des aliquantum:
„ Pro ſolo nummo, gaudebis Æthere ſummo
„ (59)."

[59] Chemnitius, in Examine Concil. Trident. *Part. II*, pag. 161.

On ne ſauroit mandier d'une manière plus preſſante ni plus énergique: & il faut avouer, que ces Gens-là entendoient admirablement leur métier de ſubtile rapinerie.

(*D*) *On pourroit bien mettre au rang de ces* Taxes, *les Pénitenciels, ou Recueils de* Canons Pénitenciaux *des divers Dioceſes; . . . . & l'on ſera bien de lire l'exemple notable qu'en rapporte un de nos plus judicieux Collecteurs de Piéces rares & intéreſſantes.*] Ce judicieux Collecteur eſt Mr. JEAN GEORGE SCHELHORN, Conrecteur & Bibliothécaire de l'Ecole illuſtre de Memmingen, à qui nous ſommes redevables de ſes *Amœnitates Litterariæ*, imprimées *à Francfort & Leipſic, chez Bartholomæus, en* 1725 — 1731, *en* 14 *volumes*, *in* 8.; & de ſes *Amœnitates Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ & Litterariæ*, imprimées auſſi *à Francfort & Leipſic, chez les Bartholomées, en* 1737 & 1738, *en* 2 *gros volumes*, *in* 8. Voyez la deſcription qu'il nous donne d'un de ces *Pénitenciels*, & la juſte concluſion qu'il en tire. „ In manibus mihi eſt antiquiſſima Editio *Canonum Pœnitentialium*, *per Epiſcopum Civitatenſem* (cujus nomen non adjicitur) „ *compoſitorum*; Loci, Anni, & Typographi indicio deſtituta, quæ decem in forma quarti ordinis foliis abſolvitur, votum compendii ubique ſcatens. Speciminis gratia quosdam inde *Canones* „ hic recitabo, cum ignorem an ii inter reliquas „ *Taxas Pœnitentiarias* recepti unquam fuerint (60). „ Primus *Canon* eſt, quod *Presbyter fornicans publice, & notorie tenens concubinam inclinſam*, „ *ſacco indutus vel cilicio, tribus menſibus in pane* „ *& aqua jejunet per ſpatium ſeptem annorum . . .* „ *Si Pater & Filius cum una muliere dormierint*, „ *aut ſi quis cum Matre vel Filia, vel cum duabus* „ *Sororibus concrit, ſeptem annis pœniteat. . . . .* „ *Si peccaſti cum jumento, aut cum aliis animalibus, vel feciſti Sodomiam, quindecim annis pœniteat, & quinque ex his in pane & aqua faſtes, &c. &c. &c.* (61). Différent equidem ab aliis *Taxis*, hi *Canones* in eo quod certum duntaxat pœnitentiæ tempus præfiniant, cum illæ peccatorum, etiam graviſſimorum, remiſſionem pecuniæ venalem exponant. At & hi eundem ſcopum, ni fallor, ſibi præfixum habent: nam Epiſcopus Civitatenſis, ſub finem *Canonum*, ſtatutum pœnitentiæ tempus redimi, delictorumque veniam Eleemoſynis impetrari poſſe, aſſerit. „ Quasnam autem hic potiſſimum indigitet Eleemoſynas, facile ſuſpicaberis. Hæc *in exordio* (62)." Cet Evêque de Civitate (63), & ſes ſemblables, avoient apparemment des *Tarifs* des prix fixés pour ces prétendues Aumones: mais, plus prudens, ou moins hardis, que les Papes & les Officiers de la Chancellerie & de la Pénitencerie Romaines, ils ne les expoſoient point ſcandaleuſement, ainſi qu'eux, aux yeux du public. C'étoit ſe gouverner, ſinon plus ſagement, du moins plus adroitement & plus finement; & vérifier au moins en partie la maxime de Jéſus-Chriſt, que *les Enfans du monde ſont plus prudens en leur génération, que les Enfans de lumiere* (64). Quoi qu'il en ſoit, une Notice exacte & circonſtanciée de ces *Pénitenciels*, ne conviendroit pas mal ici, mais ne ſeroit pas auſſi facile à faire qu'on le pourroit penſer. Je me contenterai donc d'en indiquer ſimplement des principaux, ſçavoir, les *Canones Pœnitentiales*, *qui*, *præter alios* Pœnitentiales Libros, RHABANI MAURI, *Abbatis Fuldenſis*, Pœnitentium Librum *continent*: *ex Editione & cum Notis* ANTONII AUGUSTINI, *Tarraconenſis Archiepiſcopi*, imprimés *à Tarragone, chez Philippe Mey, en* 1582, *in* 4°.; *à Veniſe, chez Valenſio, en* 1584, *in* 4°.; & *à Paris, chez Soli, en* 1641, *in folio*, avec ſon *Epitome Juris Pontificii veteris* (65); le *Liber Pœni-*

[60] *In Editione vetere quam Francofurti, anno* 1651. *in* 8. *exhibet* L. Rich, *non exſtat.*

[61] On peut voir les mêmes Cas dans Schelhorn, *que je vai citer.*

[62] Schelhornii, Amœnitates Litterariæ, *Tom. II, pag.* 140 — 371.

[63] *Petit Bourg de la Capitanate au Royaume de Naples, autrefois Evêché, tranſféré à St. Severi.*

[64] Luc *XVI*: 8.

[65] Bibliothec. Cordeſiana, *pag.* 179. Leichetii Vitæ Cl. Jurisconſultorum, *pag.* 191. N. Antonii, Biblioth. Hiſpana, *Tom. I, pag.* 90. Bibliothec. Barberina, *Tom. II, pag.* 220. Bibliothec. Ruſtaucana, *pag.* 210. Catal. Joach. Colbert, *Tom. I, pag.* 691.

Jubilé de M. D. CC. L. & LI., me procure le moyen d'ajoutet ici un fort bon Supplément touchant ces *Pénitenciels* (*E*).

TE-

nitentialis, ex Scrinio S. R. E. defumptus, imprimé d'abord *à Rome, & enſuite à Ingolſtadt, en* 1656, *in* 4°.; & le THEODORI *Tarſenſis, Archiepiſcopi Cantuarienſis, Pœnitentiale ex Codicibus manuſcriptis editum, cum pluribus Conciliorum Canonibus collatum, nec non Diſſertationibus ac Notis illuſtratum, per* JACOBUM PETIT, imprimé *à Paris, chez du Puis, en* 1677, *en* 2 *volumes in* 4°. On trouve une deſcription curieuſement détaillée de ce *Pœnitentiale* dans l'*Hiſtoria Literaria Scriptorum Eccleſiaſticorum* de GUILLAUME CAVE, qui remarque, que ce THEODORE, qui vivoit dans le VII. Siècle, a le premier introduit dans l'Egliſe Latine, les *Pénitenciels* juſqu'alors connus ſeulement à la Grecque. Il reproche vivement à PETIT d'avoir injuſtement diſſimulé, que le Collège des Bénédictins de Cambrige lui avoit obligeamment communiqué un très ancien Manuſcrit du THEODORI *Pœnitentiale* (66). Sur ce que *Pénitentiel* adjectif fait, ſelon l'uſage établi, *Pénitentiaux* au pluriel, *Canons Pénitentiaux, Pſeaumes Pénitentiaux*, &c., on m'a ſoutenu que *Pénitentiel* ſubſtantif devoit de même avoir au pluriel *Pénitentiaux*. Mais, comme *Miſſel, Grandel, Rituel*, & autres mots ſemblables n'admettent certainement à leurs pluriels, que *Miſſels, Gradnels, Rituels*, &c., il me paroît, qu'on ne peut régulièrement dire que *Pénitentiels*: par exemple, les *Pénitenciels des Grecs, de Théodore, de Columban, d'Egbert, de Rome, de Cambray*, &c., *ſont d'anciens Ouvrages de Diſcipline Eccléſiaſtique*. Ce ſubſtantif ſignifiant un Livre, manque dans Richelet, & je ne le vois que dans le *Dictionaire de* FURETIÈRE.

(66) Guill. Cave Scriptor. Eccleſiaſt. Hiſtoria Literaria, Tom. I, pag. 512. & 513, Edit. Baſil. 1741.

(*E*) *Un Livre très curieux, qui ne fait que de paroître, me procure . . . . . un fort bon Supplément touchant ces* Pénitenciels.] A quelques petites inſertions près, exactement indiquées à leur marge, il y avoit déjà quelques années que ce préſent Article étoit tout dreſſé, lorſque ce Livre a paru. Il eſt intitulé *Lettres Hiſtoriques & Dogmatiques ſur les Jubilés & les Indulgences de l'Egliſe Romaine, à l'occaſion du Jubilé Univerſel, célébré à Rome, par Benoit XIV, l'an M. DCC. L.; & étendu à tout le Monde Catholique Romain en M. DCC. LI.* Il conſiſte *en XXX Lettres*, précédées d'un court *Avertiſſement*, & des *Sommaires* de ces *Lettres*; & ſuivies d'une *Table des Matières*, de la *Bulle d'Indiction*, de la *Lettre Circulaire*, & de la *Bulle d'Extenſion, de Benoit XIV*, du *Mandement de l'Archevêque de Paris*, & de la *Publication & Inſtruction des Catholiques-Romains de Hollande*, pour ce Jubilé; & il eſt imprimé *à la Haye, chez Jean Swart, en* 1751, *en* 3 *volumes in* 8°, contenans 930 & CLXXII pages, ſans la *Table des Matières* & les *Sommaires des Lettres*.

C'eſt un fort bon & très utile Ouvrage, & d'autant plus propre à démaſquer & mettre au jour la politique artificieuſe de l'Egliſe Romaine, & à en défabuſer facilement les ſimples, que, ſans ſe jetter & s'égarer dans les diſcuſſions difficiles & obſcures d'une controverſe chicaneuſe & traitreſſe, on y démontre clairement & palpablement, non-ſeulement ſa ſuperſtition & ſon paganiſme, mais encore ſa rapacité incroyable, & ſa tyrannie extrême. On en eſt redevable aux veilles & aux recherches aſſidues de Mr. CHARLES CHAIS, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de la Haye, d'ailleurs diſtingué dans la République des Lettres par divers bons Ouvrages, & ſur-tout par ſon ſavant & judicieux *Commentaire Littéral ſur la Bible*, tiré des meilleures Expoſitions des principaux Interprètes Anglois, François, Hollandois, &c.; & imprimé *à la Haye, chez Jean Swart, en* 1743—1748, *in* 4°.

C'eſt particuliérement dans la XXI, de ces *Lettres*, pages 480—503, que l'Auteur traite de ces *Pénitenciels*: & j'inſére d'autant plus volontiers ici ce qu'il en a dit, que c'en eſt une eſpèce de Notice Bibliographique, dreſſée ſur de très curieuſes recherches, & tout-à-fait digne de l'attention des Lecteurs.

„ Vous verrez," dit-il, „ dans ce période de „ l'Hiſtoire de l'Egliſe, la *Diſcipline Eccléſiaſtique* „ portée au plus haut dégré de rigueur, les *Canons* „ & les *Livres Pénitentiaux* multipliés, les *Ré-* „ *laxations* & les *Diſpenſes* devenues plus néceſſi- „ tes, & plus communes que jamais, l'*Egliſe in-* „ *dulgente* par force à meſure qu'elle ſe montra „ *trop ſévère ſans néceſſité*, & mille *Moiens d'Adou-* „ *ciſſement* pour tempérer des *peines* auxquelles il „ eût été plus prudent & plus chrétien de ne pas „ condamner les coupables: . . . . toutes ſortes „ de *ſignes extérieurs* de *Repentance*, *d'Abbatement*, „ de *Confuſion*, de *Mortification*, comme les *Ha-* „ *bits de Deuil*, le *Sac* & la *Cendre*, le *Jeûne*, des „ *Prières continuelles*, des Aumones, l'*Abſtinence* „ du *Bain*, des *Divertiſſemens*, & même des *De-* „ *voirs du Mariage* (67); à peine peut-on croire „ que les Peuples & le Clergé aient voulu ſe ſoumettre à une pareille Diſcipline, ſurtout dans „ un tems où la Groſſiéreté, la Barbarie, & la „ Corruption, étoient à leur comble. Les Mi- „ nes ne s'en tenant pourtant pas là, bientôt la „ Diſcipline de leurs Couvens donna le ton aux „ uſages de l'Egliſe; . . . . . & l'on s'aviſa d'ag- „ graver toutes ces *peines*, en les rendant plus ou „ moins longues, quelquefois de *dix, quinze, vingt* „ *ans*, & même juſqu'à l'Article de la mort . . . . . „ Tout cela donna lieu dans la ſuite à recueillir, „ ſous le titre de *Pénitenciels* ou *Pœnitenceaux*, „ les divers *Canons*, les diverſes *Règles*, qui étoient „ ſuivies en différens endroits . . . Dès le mi- „ lieu du III Siècle, I. St. CYPRIEN avoit „ dreſſé, ſelon toute apparence, un *Pénitenciel* „ *à l'Uſage de l'Egliſe de Carthage* (68). II. Vers „ le même tems, GREGOIRE, de Néocéſarée, „ dit *le Thaumaturge*, écrivit une *Epître* . . . . „ ſur la manière dont la *Pénitence publique* étoit „ adminiſtrée (69). III. PIERRE, Evêque d'A- „ lexandrie, donna de même une *Epître Canoni-* „ *que*, contenant *quinze Canons* ſur autant de cas „ relatifs à la *Diſcipline*. IV. Vers la fin du IV „ Siècle, St. BASILE LE GRAND addreſſa „ pareillement à AMPHILOCHIUS *III Lettres* „ *Canoniques*, qui comprenoient 85 *Canons* ſur les „ mêmes matières, & dont Mr. DU-PIN a inſéré un ample extrait dans ſa *Bibliothèque des Au-* „ *teurs Eccléſiaſtiques* (70). V. Il faut y ajouter „ l'*Epître Canonique de St.* GRE'GOIRE *de Nyſſe à Létoius*, dans laquelle il impoſe aux *Fornica-* „ *teurs* 9 ans de *Pénitence*, aux *Adulteres* 18, aux „ *Homicides* 27, (71). VI. Le *Pénitenciel* de „ JEAN LE JEUNEUR, Patriarche de Conſtan- „ tinople, décédé en 596, le plus ancien, & qui „ me paroît le plus modéré, ſervoit de *Règle* à „ toutes les Egliſes d'Orient. Il y donne des *Ré-* „ *gles générales* aux Miniſtres de la Réligion, pour „ leur apprendre à proportionner les *Pénitences* à „ la nature des *Péchés*, à leurs circonſtances, & à „ l'age ainſi qu'à la qualité des *Pécheurs*. Le P. „ MORIN l'a publié avec pluſieurs autres, qu'il „ n donné tant en entier que par voie d'extraits, à „ la fin de ſon *Traité de l'ancienne Pénitence*, Ou- „ vrage d'une immenſe érudition, mais qui, par plus „ d'un fragment ou endroit, à déplu à certains „ Théologiens de la Communion de ce Savant. „ VII. Enfin, on attribue encore un *Pénitenciel* „ à GRE'GOIRE I (72). Sur la fin du VI Siècle, „ il n'y a point de doute, que, dans toutes les „ Egliſes, on n'eut quelque choſe de ſemblable „ . . . . Selon le P. MORIN, les choſes reſte- „ rent ſur ce Pied-là en Orient juſques vers l'an „ 350, & en Occident pendant les VI premiers Siè- „ cles: & c'étoit dans les *Livres Liturgiques*, dans „ les *Sacramentaires*, dans les *Miſſels*, que ſe trou- „ voient les *Règles générales* pour tout le *Cérémonial* „ *des Pénitences publiques*. Mais, la Diſcipline „ aiant changé, & l'Egliſe aiant commencé à im- „ poſer des *Pénitences ſecrètes & perſées* par le Mi- „ niſtère des Prêtres, ces *Règles générales* ne ſuffi- „ rent plus. On imita par-tout quelques Moines, „ entre autres ST. CUMEEN, Abbé en Hibernie, & „ St. *Columban*, Abbé de Luxeu. Ce dernier avoit „ compoſé, au commencement du VII Siècle, „ VIII ou *Traité de la Meſure des Pénitences* „ *qu'il faut impoſer*, où, au lieu que les *Canons* „ n'avoient point encore fixé de *peine* dans les Egli- „ ſes d'Occident, ſi ce n'eſt contre l'*Idolatrie*, „ l'*Homicide*, l'*Adultere*, & le *Vol* (73), il avoit „ compris, en XLII Articles, les *Peines Canoni-* „ *ques* de toutes ſortes de *Péchés*, & pour toutes „ ſortes de Perſonnes (74).

„ Ce ne fut donc qu'au VII Siècle, qu'on vit „ en

(67) *Eſpéce de pénitences bien inſulte*, ajoute l'Auteur, *puis qu'on y permettoit d'entretenir avec la troupeau, ce que le II Concile d'Arles, tenu l'an* 443, *voulut ſans doute reſtrinre, en ſtatuant, Canon* 22, *que d'on n'admettroit point les Evêques à faire pénitence, que l'autre n'y eût conſenti.*

(68) Cypr. Epiſt. 52.

(69) Gregor. Thaumaturg. Opera, Edit. Vedii, pag. 114.

(70) Tom. II, pag. 178—180. Edit. in 4.

(71) Idem, ibid, pag. 229.

(72) Mém. de Trevoux, Mars 1708, pag. 394.

(73) Martenne Anecd. Reg. Diſſert. L'XVII, Tom. VI, col. 728.

(74) Hiſt. Litter. de France, Tom III, pag. 522.

„ en Occident les *Pénitentiels* de ce genre commencer à se répandre dans les Eglises. THEODORE, „ Moine Grec, que le Pape VITALIEN, charmé de ses vertus pendant le séjour qu'il fit à Rome, éleva à l'Archevêché de Cantorbéri, l'an 678: ce THEODORE, dis-je, fut le premier „ qui donna IX un *Pénitentiel* détaillé. Il l'avoit „ composé sur celui de JEAN LA JEUNE . . . „ Il étoit plus étendu, & fut reçu avec avidité (75). „ X. Un autre *Pénitentiel* du VIII Siècle, c'est „ celui d'EGBERT, Archevêque d'York en 731 „ ou 735, Frère du Roi Egbert. Il y condamne „ ceux qui ont commis des Péchés capitaux, Homicides, Adultères, Parjures, & autres; s'ils „ sont *Laïcs* à 4 ans de *Pénitence*, *Clercs* 5, *Sous-Diacres* à 6, *Diacres* à 7, *Prêtres* à 10, *Evêques* à 12: & il veut que leur examen se fasse par „ interrogation, *As-tu donné un baiser avec molesse?* *As-tu commis impureté, ou adultère, avec une Fille, ou Femme, ou Religieuse, &c.?* XI. „ Il est de fait, que les *Pénitentiels* se multiplièrent en si grand nombre, qu'il n'y avoit presque „ pas d'Eglise qui n'eut le sien. Mais, ils étoient „ souvent si mal composés, si contraires aux anciens *Canons*, si propres à corrompre les Pécheurs „ par de vaines espérances; & cet abus causoit un si „ grand désordre dans l'administration de la *Pénitence*, que les Pères du célèbre Concile de Paris „ en 829, ordonnèrent que chaque Evêque dans „ son Diocèse rechercheroit soigneusement ces Livres erronés pour les mettre au feu (76). XII. „ HALITGAIRE, Evêque d'Arras & de Cambrai, sollicité par Ebon, Archevêque de Rheims, „ de substituer, à ces mauvaises compilations, un „ *Pénitentiel* plus fidèle, exécuta ce plan, & l'on a encore son Ouvrage. XIII. REGINON, „ Abbé de Prum, composa dans le même Siècle, „ pour le Diocèse de Trèves, & par ordre de l'Archevêque RATHBOD, ses *II Livres de la Discipline Ecclésiastique*, où il fit entrer plusieurs „ *Canons* pris des *Pénitentiels* de THEODORE, „ de BADE, du *Romain* publié par HALITGAIRE „ (77), & de celui de RHABAN Archevêque „ de Mayence (78). XIV & XV. Dom MARTENE & Dom DURAND ont publié depuis „ peu deux autres *Pénitentiels* du même tems, faits „ . . ., pour l'usage de quelques Eglises de France, sous le titre de *Remèdes contre les Péchés*. „ Outre ces *Pénitentiels* imprimés, il y en a d'autres, manuscrits, qui appartiennent encore au „ IX Siècle, & dont le P. MORINI a fait usage „ dans son beau *Traité de la Pénitence* (79). Dans „ les trois Siècles suivans, XVI—XVIII, BURCHARD Evêque de Worms, YVES de Chartres & GRATIEN, donnèrent aussi leurs Collections de *Canons*. Il faut encore ajouter les „ *Pénitentiels* publiés par CANISIUS, Tom. II, „ de l'Edition de BASNAGE, pag. 80 & 133; „ celui de THEODULPHE, Evêque d'Orléans, „ publié par BALUZE dans le VII Tome de ses „ *Miscellanea*; les fragmens de celui de l'Evêque „ de Cîteaux en Italie, connus par les *Amœnitates Litterariæ* du célèbre Mr. SCHELHORN, Tom. „ II, pag. 368 (80); & deux autres que Mr. „ MURATORI a publiés *ubi supra* col. 719." Enfin, après nous avoir ainsi donné ce curieux détail des *Pénitentiels* tant imprimés que manuscrits, il finit en nous avertissant de ce qu'ils ont d'indécent & de dangereux. „ Plus ces *Pénitentiels* sont détaillés", dit-il fort judicieusement, „ & plus on y „ voit d'horreurs. . . . & d'excès les plus abominables. . . . Je n'ai jamais rien lu dans aucun Auteur Païen, qui l'emporte sur les infamies dont „ on trouve l'énumération dans ces Livres sacrés, „ rien même qui en approche. Les obscènes discussions de SANCHEZ ne vont pas si loin que „ cela (81)." Tout cet affreux détail, aussi-bien que l'Imposition Simoniaque pour la rédemption des Péchés, n'étoient-ils pas quelque-chose de bien abominable: & les Protestans n'ont-ils pas eu grande raison de faire main-basse sur toutes ces odieuses pratiques, & de remettre les choses sur l'ancien pied, en apprenant aux Pécheurs à rentrer sincèrement en eux mêmes, ne se confesser qu'à Dieu seul, & se remettre religieusement & avec confiance entre les bras de sa miséricorde?

[75] *Tout ceci indiqué ci-dessus le tome, l'Edition, & le jugement qu'en a porté Cave.*

[76] Flodoard. *Lib. II, Cap. 18.*

[77] Morin. *pag. 5.*

[78] Regino de Eccles. discipl. *Lib. 1, pag. 10.* Edit. Balus. *Vide* Ribl. Mauri Epist. ad Heraldum *Edit.* Balus. 1671; *sive quod idem est*, Raab. Pœnitentiale, ed. à Petro Brewart 1618.

[79] Morin in Append. *pag. 43—65, 72, 73.* Hist. Lit. de France, *ibid.*

[80] *C'est celui dont j'ai parlé dans la Remarque précédente.*

[81] Lettres Hist. & Dogm. sur les Jubilés & les Indulgences, *pag. 482—502.*

TERAMO (JAQUES DE): Voyez PALLADINO.

THORINGK. Voyez DORINGK.

THURNAY (SIMON): Voyez SIMON DE TOURNAI.

TORRENTINUS (HERMANNUS) natif de Zwol en Over-Issel (*a*), Elève d'Alexandre Hegius (*b*), Restaurateur des Lettres Grecques dans les Païs-Bas, à l'imitation de Rodolphe Agricola son Précepteur, qui les avoit rétablies en Allemagne (*c*), a été regardé par quelques Ecrivains étrangers comme le plus savant Grammairien de son tems & de son païs; mais, ce trop grand éloge s'est judicieusement modifié par ses compatriotes mêmes (*A*). Il se distingua très avantageusement au commencement du XVI Siècle par divers Ecrits, qu'il donna alors au public, & dont on trouvera ci-dessous la liste & la notice (*B*); & particulièrement par son *Commentaire* sur le

[a] Val. Andreæ Bibioth. Belgica, *pag. 394.* Foppens Bibioth. Belgica, *pag. 479.*

[b] *Idem, ibidem.*

[c] *Idem, pag. 41, & 44.*

(*A*) *Il a été regardé par quelques Ecrivains étrangers comme le plus savant Grammairien de son tems & de son païs; mais, ce trop grand éloge a été judicieusement modifié par ses compatriotes.*] Ces Ecrivains étrangers sont Gesner & ses Abbréviateurs, qui, le croyant Allemand, en ont peut-être ainsi outré l'éloge par prédilection pour leur Patrie. Quoi qu'il en soit, voici leurs propres termes: *HERMANNUS TORRENTINUS, Germanus, inter Grammaticos suæ tempestatis & notionis fere doctissimus* (1). Mais, Valere André, premier Auteur d'une *Bibliothèque Belgique* Universelle, trouvant cet éloge trop enflé & peu convenable, le modifia judicieusement ainsi: *HERMANNUS TORRENTINUS, Zwollanus, Trans-Isalanus, . . . insignis suæ tempestatis fuit Grammaticus* (2). Loin d'imiter ce bon exemple, Sweertius, Copiste d'ailleurs servile de Valere André, a mieux aimé suivre Gesner & ses Abbréviateurs (3): mais, Valere André ayant maintenu sa leçon dans la seconde Edition de sa *Bibliothèque Belgique* (4), Mr. Foppens l'a aussi retenue dans la nouvelle Edition & augmentation qu'il vient de nous donner de cet estimable Ouvrage (5).

[1] Gesner. Bibliotheca, *folio 333.* Epitome Biblioth. Gesneri, *pag. 401.*

[2] Val. Andreæ Bibioth. Belgica, *pag. 401. Edit. anni 1623.*

[3] Sweertii Athenæ Belgicæ, *pag. 341.*

[4] Val. Andreæ Bibioth. Belgica, *pag. 394. Edit. anni 1643.*

[5] Foppens Bibioth. Belgica, *pag. 475.*

(*B*) *Il s'est distingué . . . par divers Ecrits . . . , dont on trouvera ci-dessous la liste & la notice.*] A la réserve de deux de ces Ouvrages, que la plupart des Bibliothécaires semblent réduire à un seul, & qui concernent la Théologie, tous les autres concernent particulièrement la Littérature ou les Belles-Lettres.

Ceux de Théologie sont:

Scholia in Evangelia & Epistolas, quæ diebus dominicis & sacris in templis leguntur, ex translatione Sancti Hieronymi. Coloniæ, apud Hoberg, 1599, in 8°, (6).

Scholia in Hymnos, & quas vocant Sequentias. Colniæ, apud Hieratum, in folio (7).

Les trois Bibliothécaires Belgiques abrègent trop ces titres, & n'indiquent aucune Edition des Ouvrages dans lesquels ils se trouvent.

Ceux de Littérature sont:

Commentaria in Bucolica & Georgica Virgilii. Daventriæ, apud Jacobum de Breda, anno 1502, in 4°, (8): Coloniæ, apud Quentellium, anno non notato, in 4°, (9): Lovanii, apud Bartholomæum Gravium, 1551, in 8, (10).

Orationes familiares & elegantissimæ, ex omnibus Publii Ovidii Libris formatæ: impressæ Coloniæ in Officina ingenuorum Liberorum Quentellii; anno 1510, Oct. Cal. Nov. (11).

De Generibus Nominum, de Heteroclitis, de Patronymicis, & de Nominum Significationibus, Opus-

[6] Draudii Bibliotheca Classica, *pag. 246.*

[7] *Idem, ibidem, pag. 321.*

[8] Val. Andreæ Bibioth. Belg. *pag. 409. Edit. 1623, & alii.*

[9] Gesnerus, Val. Andreas, Foppens.

[10] Sweertii Athenæ Belg. *pag. 343.*

[11] Maittaire Annal. Typograph. *Tom. II, pag. 218.* Foppens Bibioth. Belg. *pag. 479.*

le *Doctrinale Alexandri de Villa Dei* (C); mais principalement par ſon *Elucidarius Carminum & Hiſtoriarum*, qui, tout petit & ſuccinct qu'il eſt, n'en eſt pourtant pas moins le véritable original de ces vaſtes & immenſes compilations, dont la trop grande & trop peu judicieuſe étenduë nous incommode & fatigue plus aujourd'hui, qu'elle ne nous ſoulage, c'eſt-à-dire de ces trop abondans *Dictionaires Hiſtoriques*, dont le plan plus judicieuſement rempli nous ſeroit d'une extrême utilité (D). Je ne ſaurois rien dire de cer-

culum perutile. Antuerpiæ, apud Vorſtermannum, 1514, in 4°, (12).

Commentarium in XIII Elegias Sabellici de Beata Virgine, Gregorii Tipherni Hymnum, & Baptiſtæ Mantuani Votum, ad eandem. Silvæ-Ducis, apud Fratres Gregorianos, anno non notato, in 4°.

[12] Val. Andreæ Bibliotheca Belgica, pag. 324. Foppens Bibioth. Belg. pag. 478.

(C) *Son* Commentaire *ſur le* Doctrinale Alexandri de Villa Dei.] Les plus anciennes Editions, que j'en connoiſſe, ſont celles de l'ALEXANDRI *Doctrinale, cum Commentariis* HERMANNI TORRENTINI & KEMPONIS *Theſſalenſis*, faites *à Deventer en* 1503, & *à Phorzheim en* 1508, in 4°, (13). Selon Geſner & ſes Abbréviateurs, ce *Commentaire* n'eſt que ſur la 1 *Partie* de l'Ouvrage d'Alexander de Villa Dei, auquel ils donnent ce titre, *Commentaria in Primam Partem Doctrinalis Alexandri, cum vocabulorum interpretatione, quibuſdam mendoſis, ſupervacaneis, & obſcuris verſibus, vel ejectis, vel in verſiones & planiores mutatis, cum indice dictionum*; & dont ils placent l'impreſſion *Argentinæ, anno* 1516, *in* 4, *Chartis* 37, & *dimidia* (14): mais, tous les autres Bibliothécaires ſemblent inſinuër, qu'il explique tout l'Ouvrage (15). Peut-être Torrentinus n'a-t-il commenté la 1 Partie ſeule du *Doctrinale*, que parce que ce Kempo s'étoit chargé de la II, comme il paroît par la *Secunda Editio Commentariorum* KEMPONIS *Theſſalenſis in* SECUNDAM *Doctrinalis* ALEXANDRI *Partem, eum ejuſdem* KEMPONIS *Carminibus & Epigrammatibus*; imprimée *à Anvers, par Guillaume Verſterman*, le 14. *Juin* 1522, *in* 4°. Peut-être auſſi fut-ce à cauſe des oppoſitions ſuſcitées à Torrentinus, & dont nous allons parler. Quoiqu'il en ſoit, Konigius, au mot TORRENTINUS de ſa *Bibliotheca vetus & nova*, nous dit, que ce fut à la perſuaſion de Weſſelus Gansfortius, que Torrentinus entreprit ce *Commentaire*: & Valere André nous apprend, qu'il ne ſe chargea de ce travail, que parce qu'il vit bien, qu'à cauſe de l'emêtement & de l'obſtination de ſes Confrères de Collège, il lui ſeroit extrêmement difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'exiler des Ecoles ce mauvais & embarraſſant Grammairien. *Cum videret*, dit-il, *difficillimum fore exſilium* Alexandri de Villa Dei, *multis contrainitentibus*, Grammaticam *ejus, ſive* Doctrinale, *coepit corrigere emendareque, verſibus tum obſcuris, vitioſis, ac barbaris ſublatis, tum melioribus magisque perſpicuis in eorum locum ſubſtitutis, cum nova vocabulorum interpretatione* (16): motif, & oppoſition, dont Sweertius ne dit pas le moindre mot (17). Dans ſa ſeconde Edition Valere André ajoute, que Torrentinus aïant commencé à corriger ainſi cette ancienne *Grammaire*, tant de gens enêtés de leur ancienne méthode le trouvèrent ſi mauvais, & décrièrent ſi fortement ſon travail, qu'il fut obligé d'en entreprendre ſérieuſement une *Apologie*, qu'il addreſſa à ſon Frère Jean Torrentinus, Chanoine Régulier. *Multis contrainitentibus*, dit-il, *operamque ejus* (Torrentini) *ita laceſſentibus, ut ad F. Joannem Torrentinum, Monachum Regularem, coactus fuerit* Apologiam *ſcribere* (18). Ils ne nous indiquent, ni l'un, ni l'autre, aucune Edition de cette *Apologie*, ni même ſi elle a été imprimée ou non. Quelques années enſuite, le fameux Jean Deſpautere, le Supplice & la Croix des pauvres Ecoliers, tout auſſi-bien qu'Alexandre de Ville-Dieu, & peut-être un des Cenſeurs du *Commentaire* de Torrentinus, le fit reparoître avec des *Annotations* de ſa façon: mais, comme elles parurent quelquefois trop violentes à Michel Hillenius, habile Imprimeur d'Anvers, il y fit quelques *retranchemens*, y ajouta quelques *corrections* de ſon cru, & réimprima enſuite le tout, comme il paroît par cet Article extrêmement curieux de Mr. Maittaire.

[13] Heinrichii, Pandectæ Antediluvianæ, pag. 103, prout quem fides ſit.

[14] Gesneri Bibliotheca, folio 325.

[15] Valere André, Sweert, Foppens, &c. Voyez les Citations ſuivantes.

[16] Val. Andreæ Bibliotheca Belg. pag. 901. I Edit. pag. 324. II. Foppens Bibioth. Belg. pag. 478. I

[17] Voyez ſes Athenæ Belgicæ, pag. 103.

[18] Val. Andreæ Bibioth. Belgica, pag. 324. Foppens, Bibioth. Belgica, pag. 478.

„ HERMANNI TORRENTINI in ALEXANDRI Theopagitæ (19), Grammatices primam Partem Commentaria, cum Annotationibus DESPAUTERII: impreſſa *Antuerpiæ per Michaelem Hillenium, Hoochſtratanum*, 1524. DESPAUTERIUS totum opus diligentiſſime perlegit, & ad unguem caſtigavit, impenſis Michaelis Hillenii, Hoochſtratani, Calcographi Antuerpienſis.

[19] *Ceſſ-dire* de Villa Dei.

„ EPIGRAMMA VERISSIMUM.

„ *Mille locis opus hoc vitiarat Calcotyporum*
„ *Error, & heu! Mendis leverat innumeris.*
„ *Ipſe recognovit, mendoſaque ſuſtulit Author,*
„ *Additis & ſitu plurima digna ſatis.*
„ *Ergo agite, o Juvenes, incumbite pectore tanto*
„ *Grammaticæ; ars ſine qua nulla vigere poteſt.*
„ *Ne quoque ſit limæ nobis labor irritus iſte,*
„ *Vos rogo, Calcographi, ſitis at Orthographi.*

TORRENTINI PROOEMIUM.

„ Tot exſtant edita jam pridem in ALEXANDRUM noſtrum *Commentaria* (20), ut ſingularis imprudentiæ videri poſſit in eundem plura conſcribere. Verumtamen, ſi quis Literatorum diligenti examine cuncta perpenderit, facile comperiet nihil adhuc perfectum conſummatiſſimumque eſſe productum. Nam, quæ maxime & in uſu & in pretio habentur ALEXANDRI *Gloſſemata*, atque doctiſſimo Viro Joanni Syntheimo (21), falſo aſcribuntur, quot erroribus ſcatent! . . . . Quando omnium Literatorum judicio quidam Verſus Alexandrini, vel nimium obſcuri, vel penitus falſi ſunt, vel certe redundantes ac ſupervacui, plerosque talium Verſuum, vel ſuſtulimus, vel emendavimus; quod alii quoque ante nos facere conati ſunt. Sed & nos parcius id egimus & cautius, & ibi duntaxat ubi operæ pretium & maxime neceſſarium videbatur, &c.

[20] Voyez à cet égard la Bibliotheca Latina mediæ & infimæ Ætatis de Fabricius, Tom. I, pag. 170.

[21] Prêtre de la Congrégation de St. Jerome à Bruxelles, & Précepteur d'Erasme.

„ MICHAEL HILLENIUS, Hoochſtratanus,

„ LECTORI S.

„ *Habes ecce, Lector candidiſſime, faciniſtos* „ HERMANNS TORRENTINI in Grammaticum ALEXANDRUM Commentarios, *una* „ *cum* Annotationibus Despauterianis *noſtra Opera* „ *denuo exuſos, omiſſis acribus nonnullis* DESPAUTERII *cavillis, quibus in quemdam immodeſtius, ut multis viſum eſt, invehebatur; quod propterea cum ejus veniæ haud inconſulto* „ *fecimus, tum quod plerique hujusmodi morſus* „ *paſſim, uti accepimus, diſplicerent, tum quod Librum majori eum gratia in vulgus exiturum ſperarem, ſi, omni expunctis invidiæ macula, levitate quadam candidior videretur, id vel maxime Chriſtiana pietate exigente* (22)."

[22] *Ex* Annalium Typographicorum Maittairii *Tom. II, pag.* 658, 659.

Tout le monde ſçait, que les Vers de Despautere, concernant la Grammaire Latine, firent disparoître des Ecoles publiques les Vers d'Alexandre de Ville-Dieu, ainſi que ceux d'Alexandre de Ville-Dieu en avoient autrefois fait disparoître ceux d'un certain Maximien (23): mais, peu de Gens ſavent, que Scipion Dupleix tenta vainement une pareille entrepriſe dans ſa DESPAUTERII *Grammatica Regia, Verſibus à* SCIPIONE DUPLRIX *in elegantiores communitatis, in gratiam Ludovici XIV*, imprimée *à Paris, chez Seb. & Gabr. Cramoiſy, en* 1644, *in* 4°; entrepriſe, à laquelle réüſſirent incomparablement mieux peu après Mrs. de Port-Royal, par leur *Méthode pour apprendre la Langue Latine*, imprimée quantité de fois depuis, auſſi-bien que ſon *Abrégé*.

[23] Voyez mon Hiſtoire de l'IMPRIMERIE.

(D) *Son petit* Elucidarius Carminum & Hiſtoriarum . . . . *eſt le véritable Original de ces vaſtes & immenſes* Dictionaires Hiſtoriques, *dont le plan plus judicieuſement rempli auroit ſervi d'une extrême utilité.*] Si l'on vouloit s'en rapporter à Morery, il faudroit croire ſur ſa ſimple dépoſition des-

certain, ni du tems de ſa naiſſance, ni de celui de ſa mort : mais, l'on peut aiſément con-

deſtituée de preuves, que *divers Auteurs anciens ont travaillé à des* Dictionaires Hiſtoriques, *même avant Saint* ISIDORE *&* SUIDAS, *& que leurs Ouvrages ne ſont pas* TOUS *venus juſqu'à nous*, (24). Mais, s'ils ne ſont pas plus ſéels, que ceux qu'il prête-là ſi libéralement à ces deux Auteurs, on peut bien à coup ſûr les regarder comme de ſimples fruits de ſon imagination. En effet, ISIDORE DE SEVILLE, qu'il a eu là ſans doute en vuë, n'a jamais rien fait de tel : & le *Dictionnaire*, que nous a compilé SUIDAS, que Lipſe appelloit ſi plaiſamment à cette occaſion un Ane chargé de la Toiſon d'or (25), eſt infiniment plus Grammatical & Littéraire, que Perſonnel & Hiſtorique. Les Traducteurs Anglois du *Dictionaire Hiſtorique & Critique* de Mr. Bayle ne ſont pas mieux fondés, lorſque dans leur *Préface*, ils regardent de même comme des *Dictionaires Hiſtoriques* la *Bibliothéque de* Gesner (26), & quelques autres Ouvrages ſemblables de Bibliographie : &, lorſqu'après avoir indiqué *Jean Bouton*, *Jean Leland*, *Jean Bale*, & *Jean Pits*, ils prétendent qu'il n'y a point de Nation qui ait eu plus de ſoin d'écrire la Vie des Savans, que l'Angloiſe ; ils donnent trop dans le préjugé national : la ſeule inſpection du II. Indice de la *Bibliotheca Bibliothecarum* du Père Labbe, tant ſeule qu'augmentée par Teiſſier, pourra les désabuſer.

Ne connoiſſant donc rien de plus ancien en matière de *Dictionaires Hiſtoriques*, que le petit *Elucidarius Hiſtoriarum*, nous continuerons, ſans aucun égard aux dépoſitions de Morery & des traductions Angloiſes de Bayle, à l'en regarder comme le premier eſſai.

L'Auteur de ce petit Ouvrage nous en a expliqué lui-même le but & l'uſage, en ces termes, dans le court *Avertiſſement* qui le précéde. „HERMANNUS TORRENTINUS Lectori . . . . „ Quod Opuſculum noſtrum, non in Poeſi tantum, ſed in Hiſtoriis etiam Sanctorum peritiæ „ futurum exiſtimamus; cum hic, veluti in ſpeculo, „ videre liceat ubi terrarum ſint ea Loca in quibus ſancti Homines, aut vixerunt, aut mortui „ ſunt . . . . Ut autem huic Opuſculo fides habeatur, noverint qui legent id, ex multis & probatis authoribus eſſe collectum, videlicet ex Salluſtio, Livio, Strabone, Plinio, Juſtino, Virgilio, Naſone, Peronio, Tortellio à quo tamen „ interdum, graviori fretus authoritate, deſcivi: *ne ad quæ ea inſtituta*, ajoute Gesner en copiant cet Avertiſſement, *ne in expoundis Poëtis eadem diverſis locis repetenda forent, ſed Lector hæc requireretur* (27).

Il y a eu quantité d'Editions de ce petit & utile Ouvrage, en différens tems, en différens lieux, & en différentes formes, & ſouvent corrigées & augmentées par leurs Editeurs.

La première & plus ancienne, que je connoiſſe, eſt intitulée *Elucidarius Carminum & Hiſtoriarum, vel Vocabularius Poeticus, continens Hiſtorias, Provincias, Urbes, Inſulas, Flavios, & Montes, illuſtres : item Vocabula & Interpretationes Græcorum & Hebræorum, nec non tam Vocabulis communibus Saracenorum in Latinum tranſlatis, & aliis in fine adjunctis* ; & elle finit par cette ſouſcription : *Impreſſus in Hagenau, per induſtrium Henricum Gran, impenſis circumſpecti Viri Johannis Rynman, anno Salutis noſtræ M. CCCCC. X. Rerum tertiæ ante Feſtum nativitatis Mariæ Virginis.* C'eſt un *in quarto*, précédé par la même *Prologue* ou *Avertiſſement* abrégé ci-deſſus, & dont voici les derniers mots : *Vale, Lector. TORRENTINUM, tui ſtudioſum, mutuo amore proſequere.* Cette Edition contient des choſes que je ne vois point dans l'Edition de Robert Etienne de 1535, dont je parlerai ci-deſſous ; & ce tout apparemment de celles qu'il a dit avoir retranchées comme fauſſes, indigeſtes, & peu convenables. Tel eſt, par exemple, cette Apoſtrophe frivole & badine de la *Grammaire* à la *Logique*, qui pourra ſervir à faire connoître le goût ſinguliér de Torrentinus, & la judicieuſe critique d'Etienne.

En ego Grammatica *tibi, Logice, ſum inimica,*
Nam ſolœciſmum ſemper profers Syllogiſmum.
Parus Grammaticus *equitat cum Principe ſolus,*
Dum parus Logicus *currit vero ſicut Aſellus.*

Gesner, ſes Abbréviateurs, les Bibliothécaires de Paris-Bas, & divers autres Bibliographes n'ont point connu cette Edition, non plus que celles de *Strasbourg*, *en* 1515, *&* *en* 1520, *in* 4 ; & ſe trompent fort groſſiérement en prenant pour la première celle de *Bâle*, *chez Thomas Wolphius*, *en* 1535, *in* 8, à laquelle Gesner donne 53 feuilles ; & en regardant l'Ouvrage comme ſeulement & premiérement écrit & publié alors. *Elucidarius Poeticus*, dit Gesner, PRIMUM *ab hoc Authore* SCRIPTUS ET PUBLICATUS *Typis, Baſileæ*, 1535, *apud Thomam Wolfium, Chartis* 13, *a multis deinde noſtri Seculi Grammaticis certatim locupletatus eſt* : ce que tous les autres ont ſervilement adopté & copié. Gesner & ſes Copiſtes, pouvoient pourtant bien connoître les Editions, d'*Anvers*, *chez Michel Hillenius*, *en* 1527, *in* 8° ; de *Cologne*, *chez Cervicornus*, *en* 1529, *in* 8° ; & de *Paris*, *chez Robert Etienne*, *en* 1530, *in* 8°. Depuis, on a vu paroître celles de *Paris*, *chez le même R. Etienne*, *en* 1535, *in* 8° ; de *Paris*, *chez Petit*, *en* 1536, *in* 8° ; de *Lion*, *chez Seb. Gryphe*, *en* 1540, *in* 8 ; de *Paris*, *chez Rob. Etienne*, *en* 1541, *in* 8 ; de *Bâle*, *chez Curio*, *en* 1544, *in folio*, insérée dans l'*Onomaſticon Nominum propriorum* de Gesner, imprimé cette année-là, de *Paris*, *chez Rob. Etienne*, *en* 1550, *in* 8° ; *ne Paris*, *chez Charles Etienne*, *en* 1554, *&* 1559, *in* 8° ; de *Bâle*, *chez Koug*, *en* 1613, *in* 16 ; de *Munick*, 1025, *in* 18 ; de *Bâle*, 1657, *in* 18° ; de *Dortmund*, *en* 1663. *in* 12 ; de *Bâle*, avec cette indication ſinguliére : *Impenſis Emanuelis Regis Portugalliæ & Filiorum ejus*, 1675, *in* 16 ; & peut-être d'ailleurs : ſans compter la Traduction Italienne, intitulée *Elucidario Poetico*, *ovvero Diſtinzione Hiſtorica, tradotto dal Latino di Hermanno Torrentino*, *da Horatio Toſcanella*, & imprimée *in Venetia*, *nel* 1644, *&* 1664, *in* 12.

Ces huit dernières Editions, & leurs ſuivantes s'il y en a, ſont de pure ſurérogation : car, le célèbre Robert Etienne, connoiſſant parfaitement bien la grande utilité d'un ſemblable deſſein, ne tarda pas à revoir, corriger, diminuer, & augmenter, l'Ouvrage, & à en donner une nouvelle Edition, ſous le nouveau & plus convenable titre de *Dictionarium propriorum Nominum, Virorum, Mulierum, Populorum, Idolorum, Urbium, Fluviorum, Montium, cæterorumque Locorum, quæ paſſim in Libris prophanis leguntur.* Cette nouvelle Edition eſt ſi conſidérablement augmentée, qu'au lieu que les *Elucidarii* d'Etienne ne contiennent que 212 pages, *in* 8°, ſon *Dictionarium* en contient 588 de grand *in* 4°. Elle parut *en* 1541 ; finit par cette ſouſcription, *Excudebat Robertus Stephanus, Hebraicarum & Latinarum Literarum Typographus Regius, Pariſiis, ann. M. D. XLI. III. Cal. Junii* ; & eſt précédée de ce court Avertiſſement : „ROB. STEPHANUS LECTORI S. *Dictionarium propriorum Nominum* tibi damus, Opus „ plane novum, nec antea unquam editum. Nam „ Libellus, qui *Elucidarius Carminum* vulgo inſcribitur, bonam partem propriorum Nominum „ haudquaquam continet : & quicquid habet, id ejusmodi non eſt, ut cujusquam ſtudiis magnopere prodeſſe poſſit ; in quo omnia partim conſecta, partim etiam impolita, atque indigeſta, „ habentur. Nos, ab aliis tradita, omnia ſtudioſe „ collegimus : Fabulas ex Servio, Acrone, cæteriſque nobilibus Grammaticis, deprompſimus : „ clarorum Virorum Hiſtoriam à præſtantiſſimis „ quibuſque Rerum Scriptoribus mutuati, quod „ commode facere potuimus, eos ſuis dictis factisque illuſtravimus. Quod autem attinet ad Locorum Rationem, Urbium Situm, Flaminum „ Magnitudinem, omnia tanto ſtudio curaque perſequimur, ut non tam à nobis ſcripta, quam „ ab Authoribus ipſis, Plinio, Strabone, Ptolemæo, dictata eſſe videantur.” Quoiqu'Etienne parle là de ce volume comme d'un *Ouvrage tout nouveau*, il n'en eſt pourtant pas moins vrai, que l'*Elucidarius Carminum & Hiſtoriarum* s'y trouve presque tout entier, & dans ſes propres termes, au moins ſelon les Editions d'Etienne ; enſorte qu'il

[24] Montzy, *dans ſa Preface, où il auroit dû nous indiquer au moins ceux, qui ſont venus juſqu'à nous.*

[25] Lipſius de Militia Romana, *Lib. IV.*

[26] *Ces Traducteurs, qui paroiſſent être fort peu au fait de l'Hiſtoire Littéraire, ne parlent ici que de deux Abrégés de cette Bibliotheque, celui de Lycoſthenes, & celui de Simler, dont ils ſuppoſent une troiſiéme Edition en* 1583, *le confondant ainſi avec l'Epitome, qu'ils ne connoiſſent point, non plus que Confrontin, Canter, du Verdier, &c.*

[27] Gesneri Bibliotheca, *folio* 515 *v°.*

conjecturer par la date de la publication de ſes Ouvrages, qu'il étoit né vers la fin du XV Siécle, & qu'il vécut jusques vers le milieu du XVI.

qu'il n'en eſt pas moins le véritable original & la première ſource. Cela eſt ſi vrai, que, deux ans après, cette Reviſion & Correction de Robert Etienne fut réimprimée *à Cologne, chez Jean Gymnie, en* 1543, en un gros volume, *in* 8°, de 64 feuilles, ou 1024 pages, non ſeulement ſous le nouveau titre de *Dictionarium propriorum Nominum &c.*, mais encore ſous l'ancien titre d'*Elucidarius Poëticus*; & cela, avec quelques nouvelles *Augmentations* d'Etienne, qui ne ſe trouvoient qu'à la fin de ſon Edition. On l'a accuſé d'en avoir pillé quelques Articles dans l'*Anthropologia* de Raphaël de Volterre (28): &, en effet, il en a copié quelques-uns preſque abſolument dans les mêmes termes: mais, outre qu'ils ſont en aſſez petit nombre, ſont courts & de très peu d'importance, je ne comprens pas comment un Homme de la capacité & du mérite de Robert Etienne, qui puiſoit tous les jours lui-même dans les meilleures & les plus pures ſources, a pu s'aviſer de ſe charger ſi mal-à-propos d'un ſi pitoyable butin. Si Mrs. Almeloveen & Maittaire avoient pris la peine de comparer avec l'*Anthropologia* de Raph. de Volterre, le *Dictionarium propriorum Nominum* imprimé par Rob. Etienne lui-même, ou l'Edition qu'on en fit peu après ſous le titre primitif d'*Elucidarius Poëticus*, ils auroient aiſément reconnu, que le reproche de Thomaſius n'eſt pas abſolument deſtitué de fondement: mais, ne penſant point à la première de ces Editions, & ne connoiſſant point l'autre, ils ſe ſont contentés de conférer l'*Anthropologia* avec le petit *Elucidarius Carminum* de Torrentinus, qui n'en a point fait uſage, & de défendre Robert Etienne du vol de ce dernier Ouvrage, dont on ne l'accuſe point (29). Selon Struvius, ce *Dictionarium propriorum Nominum* de Robert Etienne a été premiérement imprimé par lui-même *à Cologne, en* 1576, *in* 8°; & il le regarde comme le premier Ouvrage de cette eſpèce (30): mais, il eſt aiſé de voir combien il ſe trompe à ces trois égards.

Ce nouvel Ouvrage de Robert Etienne étoit de trop grande utilité pour n'être pas recherché avec ſoin par les habiles Gens, & pour n'être pas réimprimé plus d'une fois. Auſſi Charles Etienne, Frère de Robert, & célèbre Imprimeur ainſi que lui, non ſeulement le réimprima-t-il, mais même l'augmenta-t-il, conſidérablement ſous ce nouveau titre: *Dictionarium Hiſtoricum ac Poëticum, omnia Gentium, Hominum, Locorum, Fluviorum, ac Montium, antiqua recentioraque ad ſacras ac prophanas Hiſtorias, Poëtarumque Fabulas, intelligendas neceſſaria Vocabula, bono Ordine complectens, Cura ac Diligentia* CAROLI STEPHANI. C'eſt un bon *in* 4, achevé d'imprimer *à Paris, chez Charles Etienne* lui-même, *le* 4. *de Décembre* 1553 (31): & voici de quelle manière il nous en parle dans l'Avertiſſement qui le précède. „CAROL. STEPHANUS LECTORI S. „ *Hiſtoricum* hunc *Indicem* omnium, quæ hactenus prodierunt, *Dictionariorum* longe locupletiſſimum . . . . plurimum jucunditatis ac facilitatis allaturum, tibi perſuadeas velim. A Fratre jam pridem inchoatum laborem, atque a nobis nunc demum quam diligentiſſime fieri potuit diſpoſitum, ac multum locupletatum . . . . . Sacra prophanis, recentia veteribus, verſique fabuloſa, ... pudicis obſcœna, receptis obſoleta, permiſceantur . . . . Id enim eſt *Indicis* proprium, nihil, quoad fieri potuit, omittit . . . " Sept ans après, c'eſt-à-dire en 1560, & ſept autre années encore après, c'eſt-à-dire en 1567, ſon Neveu Robert Etienne, Fils de Robert I, Imprimeur du Roi comme eux, en donna deux nouvelles Editions, auſſi *in* 4°, & peut-être encore augmentées. Mais, toutes ces *Augmentations* n'étoient que bien peu de choſe en comparaiſon de celles qu'y joignit enſuite leur Neveu & Couſin, Fédéric Morel, autre célèbre Imprimeur, & Profeſſeur Royal à Paris: *Augmentationes*, dont on a quantité d'Editions, tant en France, que dans les Païs étrangers, & qui, jointes avec le Livre même, parurent ſous le nouveau titre de *Dictionarium Hiſtoricum, Geographicum, Poëticum, Auctore* CAROLO STEPHANO; *Gentium, Hominum, Deorum, Gentilium, Regnorum, Locorum, Civitatum, Æquorum, Fluviorum, Sinuum, Portuum, Promontoriorum, ac Montium, antiqua recentioraque ad ſacras & prophanas Hiſtorias, Poëtarumque Fabulas, intelligendas neceſſaria Nomina, quo decet ordine complectens.* Je ne ſaurois dire ſi elles ſe trouvent dans les Editions de *Lyon, chez Frellon, en* 1571, *in* 4°; de *Genève, chez Stoer, en* 1590, *in* 4°; de *Lyon, chez Frellon, en* 1595, *in* 4°; d'*Anvers, chez Lamberg, en* 1606, *in* 4°; de *Genève, chez Stoer, en* 1606, *in* 4°; de *Paris, chez Perier, en* 1608, *in* 4°; de *Genève, chez Sam. Criſpin, en* 1617, *in* 4°; de *Paris, chez Jacquin, en* 1620, *in* 4°; de *Genève, chez Criſpin, en* 1621, *in* 4°; de *Francfort, chez les Héritiers d'Aubri, en* 1621, *in* 4; ni même préciſément quelle eſt la première dans laquelle on les a introduites: mais, je parlerai de deux où elles ſe trouvent certainement; & cela, parce que ce me ſera une occaſion fort naturelle de découvrir une filouterie littéraire des plus inſignes. La première de ces Editions eſt de *Genève, chez Jacob ou Jaques Stoer, en* 1638, *in* 4°, & précédées d'un *Avertiſſement*, intitulé TYPOGRAPHUS STUDIOSIS ADOLESCENTIBUS SALUTEM; & daté du 1. de Mars 1638. La ſeconde eſt de *Paris, chez Jean Libert, en* 1644, *in* 4°. Dans le titre de cette dernière, on avance impudemment, qu'elle eſt *revue, corrigée, & augmentée de* 600 *nouveaux Articles*, par FE'DE'RIC MOREL, quoiqu'il fût de notoriété publique, que ce célèbre Imprimeur étoit mort quatorze ans auparavant. &, d'ailleurs, cette prétendue Edition *revue, corrigée, & augmentée*, eſt ſouvent beaucoup moins ample & moins correcte, que celle de Genève faite ſix ans plutôt; le Libraire de cette ville ayant ſans doute été plus ſoigneux que celui de Paris de ſe procurer la dernière Réviſion de Morel pour imprimer ſa nouvelle Edition. On en a une de *Genève, chez Stoer, en* 1650, *in* 4; une de *Genève, chez Chouet, en* 1660, *in* 4°; & une de *Genève, chez de Tournes, en* 1662, *in* 4°. Elles ſont précédées du même *Avertiſſement* du 1. de Mars 1638; & la dernière pourroit bien n'être que l'Edition de 1660, ſimplement renouvellée de titre, pratique trop uſitée & trop tolérée dans la Librairie.

Parmi ces *Additions*, il y a quantité de Perſonnages mal-à-propos multipliés, & donnés comme différens ſujets; par exemple, les Empereurs Frédéric I & II, ſous les noms de FEDERICUS, FREDERICUS, & FRIDERICUS. GUIDO *Luſignanus, Rex Cypri anno ſalutis* 1192, répété ainſi immédiatement après, GUIDO *Luſignanus, Hieroſolymorum Rex, anno* 1184; ordre, d'ailleurs, renverſé, puiſqu'il ne fut Roi de Chypre, qu'après avoir été dépouillé par Saladin du Royaume de Jéruſalem. REGULUS, qui ſe trouve ſous ATTILIUS, ſous MARCUS ATTILIUS, & ſous REGULUS, le ſeul vrai nom ſous lequel ſon Article devroit être, rien n'étant plus rebutant que d'être obligé de ſavoir le prénom d'un Perſonnage, d'ordinaire incomparablement moins connu que ſon ſurnom, ou ſon nom de Famille: & c'eſt là un très grand défaut dans lequel ſont tombés preſque tous les Auteurs de *Dictionnaires Hiſtoriques* & de *Bibliographies*.

Cette multiplicité ſe trouve auſſi en quantité d'Articles de Lieux; par exemple, en ceux de *Maguntiacum, Moguntia Germaniæ*, & *Moguntia Tranſalpinæ Galliæ*, trois différens Articles, pour la ſeule Ville de *Mayence*; & divers autres ſemblables. Ces petites irrégularités, & quelques autres de différent caractère, ne méritoient pourtant point la cenſure trop rigide que voici. „ *Dictionarium*, uti vulgo appellant, *Poëticum*, ... „ tot monſtroſis & portentoſis mendis, typographicis præſertim, ſcatere animadverti, nec non „ in ipſo Opere tam multa deſiderari, ut operæ „ pretium mihi viſum ſuerit . . . . integrum Librum ſub examen revocare, ... eandemque „ rationem a me ineundam eſſe, qua Hercules, ... cum Augeæ Stabulum expurgaret, „ . . . . Pari modo, ego Animum induxi puriſſima ipſiſſimorum authorum Fluenta in hunc Librum introducere, ad fœdam ejus ſterquilinii „ colluviem auferendam, quæ a ſingulis hactenus „ Edi-

(28) Jac. Thomaſius de Plagio Literario, pag. 171 & 345.

(29) Almeloveen. Vit. en Stephanor. pag. 41. Maittaire Hiſtoria Stephanor. pag. 25.

(30) Roberto Stephano, *fujus vel inventa fecit.* Struvii Biblioth. Hiſtorica, pag. 809.

(31) On ſe trompe donc très fort lorſqu'on avance dans la Preface de la Traduction Angloiſe du Dictionaire de Mr. Bayle, *par Mrs.* Bernard, Bird & Lockman; & dans la Préface du Morery de 1740, pag. xxvij: que CHARLES ETIENNE fit imprimer ſon Ouvrage pour le PREMIER FOIS *en* 1536. *Il étoit mort* 32 *ans auparavant en* 1504. Voyez Maittaire Hiſt. Stephanorum, pag. 872. Beughem, Bibliogra phia Hiſtorica, pag. 328, attribue tout en Dictionaire à Henri Etienne: & Morhof, Polyhiſtoris Hiſtorici, Tom. III, pag. 510, le regarde mal-à-propos, comme le premier de tous.

„ Editionibus fere corruptior evaſit. Sed neque „ exiſtimo me, aut veritatis, aut verecundiæ, li„ mites tranſiiſſe, dum lucubrationes haſce meas „ laboribus Herculeis comparo." Lloyd, Auteur de cette ſévère critique, devoit d'autant moins l'outrer ainſi, qu'il n'eſt pas lui-même exempt de pareilles fautes, & ſur-tout de multiplication de ſujets, comme nous ne tarderons point à le voir. Stollius parle plus équitablement de Charles Etienne; reconnoiſſant, que, s'il n'eſt pas des plus exacts, il a du moins donné lieu à d'autres de porter plus loin l'exactitude (32). Le célèbre Thomas Reineſius, qui étoit bien propre à s'en acquitter dignement, nous a fait eſpérer ſes *Remarques & Corrections* ſur ce *Dictionaire* (33) : & c'eſt grand dommage qu'il ne ſe ſoit point acquitté de ſa promeſſe. Fr. Pithou, dans ſes *Pithœana*, donne à Ranconnet le *Dictionaire de Charles Etienne*, mais entend-il le *Dictionaire Hiſtorique*?

[32] Stollii Introd. in Hiſtor. Liter. pag. 516.

[33] Morhofii Polyhiſt. Miſtoricus, pag. 210.

Jusques là l'on n'avoit encore rien vu de ſemblable en François; mais, peu de tems après, l'on vit paroître en cette Langue deux différens Ouvrages qui y avoient beaucoup de rapport. Le premier étoit un *Dictionaire Théologique, Hiſtorique, Poétique, Cosmographique, & Chronologique, &c.*; *par* D. DE JUIGNÉ BROISSINIÈRE, SIEUR DE MOLIÉRE, *Gentil-Homme Angevin, & Avocat en Parlement*, imprimé à *Paris*, *chez Guillaume le Bé*, & *Jean Roger*, *en* 1644, *in* 4°. Ce ne ſont guères que différens Articles de Charles Etienne, traduits tant bien que mal, & accompagnés de divers autres de la façon du Compilateur, dont *presque toutes les Additions*, faites *ſelon les connoiſſances qu'il pouvoit avoir*, *ſont tirées des Ouvrages de Magin & de Schaffren Manſtes*, *qui ſont des Auteurs peu eſtimés*, *pour avoir trop donné dans les Fables*. Ainſi *ce nouveau* Dictionaire *eſt peu utile pour les jeunes Gens*, *qui ne ſavent pas faire la différence de ce qui eſt véritable d'avec ce qui ne l'eſt pas*: C'eſt la cenſure qu'en a faite Morery dans la *Préface* de ſon *Dictionaire*: Cenſure, qui lui a été rendue mainte-fois au centuple, & peut-être avec beaucoup plus de raiſon. Quoi qu'il en ſoit, quelque ſec & peu intéreſſant que cela fut, on ne laiſſa pas d'en voir paroître en moins de trente ans huit ou dix Editions, & peut-être plus, tant on étoit convaincu de l'utilité d'un ſemblable deſſein (34). Le ſecond étoit une *Bibliothèque Univerſelle*, *ou Recueil de toutes les plus belles Matières de la Théologie*, *de l'Hiſtoire*, *du Droit*, *de la Poéſie*, *de la Cosmographie*, *de la Fable*, *&c.*; *enſemble des Vies les plus remarquables des Hommes & Femmes illuſtres*, *&c. &c.* . . . *le tout reduit en forme de Lieux-communs rimés ſelon l'ordre alphabétique*, *avec une exacte Obſervation des penultièmes & brèves & longues*, *&c. &c. &c.*, *par* PAUL BOYER, SIEUR DU PETIT-PUY; imprimé *à Paris*, *chez Antoine de Sommaville*, *en* 1649, *in folio*. Quelque ſoin que j'aie pris de ne choiſir de ce titre, ſurchargé de quantité d'autres détails ſuperflus, que ce qui me paroiſſoit néceſſaire à ſon intelligence, je doute fort que le Lecteur comprenne par-là, qu'il faille chercher les Articles de cet Ouvrage par les dernières ſyllabes des mots qu'on y veut trouver; enſorte que c'eſt bien plutôt un *Dictionaire de Rimes*, qu'un Dictionaire de Mots rangés ſelon l'ordre alphabétique, de leur première Lettre: & que, pour y trouver *Céſar*, par exemple, il faut chercher *ar*, ou *es* pour trouver *Paris*: & une ſi étrange bizarrerie, jointe au tour confus & embrouillé, que LA SIEUR DU PETIT-PUY a trouvé le ſecret de donner à tout ce qu'il vouloit dire, a tellement fait mépriſer ſon Livre, que les Epiciers & les Beurrières en ont heureuſement débarraſſé le public, & qu'il ſeroit bien difficile d'en trouver aujourd'hui quelque exemplaire. Par cette raiſon, je ne ſaurois dire s'il a été, ou non, ſervi de Charles Etienne & de Morel.

[34] *L'Auteur de la Préface du Mercure de* 1740, *paroît avoir pris pour la première Edition de cet Ouvrage celle de Paris*, *en* 1654, *in* 4, *ſuivie de ſept autres*, *juſques-là*, *ſavoir*: 1. *ici*, *jusqu'en* 1672.

A toutes ces Editions de ce Dictionaire ſuccédèrent celles qu'en donna un Anglois, ſous le titre ſuivant, qui ſera ſuffiſamment connoître ſon but. *Dictionarium Hiſtoricum*, *Geographicum*, *Poeticum*, *Gentium*, *Hominum*, &c. ut ſupra; *Opus admodum utile*, *& apprime neceſſarium*, *a* CAROLO STEPHANO *inchoatum*, *ad incudem vero revocatum*, *innumeriſque pene locis auctum & emaculatum*, *per* NICOLAUM LLOYDIUM, *Collegii Wadhami in celeberrima Academia Oxoniana Socium*: imprimé *à Londres*, *chez B. Tooke*, *& autres*, *en* 1670, in folio; & réimprimé, avec quantité de nouvelles additions & corrections, *à Londres*, *chez les mêmes Tooke*, *& autres*, *en* 1686, *in folio* (35). Dans cette dernière Edition, il a ſéparé les Articles Géographiques d'avec les Hiſtoriques & les Poétiques, qu'il auroit encore pu ſéparer, pour s'accorder avec ſa *Préface*, où il diviſe ſon Ouvrage en III Parties, I. *Hiſtorique*, II. *Géographique*, III. *Poétique*; & à la fin il a ajouté un *Index Geographicus ubi barbarum & vernacula Nomina Locorum antiquis & Latinis præponuntur*, auſſi-bien qu'un *Catalogus Geographorum tam antiquorum quam recentium*, tiré de Baudrand: dans lequel il fait fleurir *Zacaria Lilio* au moins 50 ans trop tard, & où il n'a point reconnu, non plus que Baudrand, *Servet* dans *Michael Villanova*. On en a une troiſiéme & une quatriéme Editions; mais aſſez mauvaiſes, faites *à Cologne*, *en* 1693, *& à Genève*, *en* 1696, *in* 4°. Il paroît, tant par le *Titre*, que par le *Préface*, du Livre même, que Lloyd a cru que Charles Etienne étoit le premier & le ſeul Auteur de ce *Dictionaire*; car, il ne fait nulle mention, ni de R. Etienne, ni de F. Morel: mais, ce n'eſt-là qu'une bagatelle en comparaiſon de ce qu'on peut plus juſtement & plus convenablement lui objecter. Sur les promeſſes magnifiques de ſa *Préface*, qui eſt des plus vaines & des plus chaclatanes, il n'y a perſonne qui ne s'imaginât d'abord, que cet Ouvrage eût incomparablement plus ample que celui d'Etienne & de Morel: mais, on ſe tromperoit très fort; car, la vérité toute pure eſt, qu'il n'eſt infiniment moins; une quantité très conſidérable de leurs Articles en aiant été retranchée: enſorte qu'à ſes *Additions* près, ce n'eſt qu'une Edition tronquée du *Dictionaire* d'Etienne & de Morel, & qu'on en pourroit dire beaucoup plus légitimement que le Reviſeur, ſitôn *innumeris pene locis*, du moins *variis plurimisque locis infideliter intempeſtiveque truncata*. Quant à la *correction*, s'il eſt vrai qu'il ait revu & corrigé bien des Articles, il n'eſt pas moins vrai, qu'il en a laiſſé beaucoup tels qu'il les avoit trouvés, comme Mr. Bayle l'a clairement fait voir il y a longtems par les 6 fautes du ſeul Article *Taphia* qui ſe trouvent également dans leurs Editions réciproques (36), & s'il y en a beaucoup de ſemblables à celui de *Matesie*, ſon travail peut très bien avoir été pour lui un *Herculeus Labor*, ainſi que lui-même & ſes Editeurs le qualifient, ſans être pourtant devenu par-là un excellent Ouvrage pour ſes Lecteurs. En effet, outre qu'il en donne ſans néceſſité deux Articles, *Magnesiacum*, & *Magnesia*, ce qui n'eſt bon qu'à confondre & embaraſſer les idées des Lecteurs commençans ou peu inſtruits, & les porter à croire qu'il y a réellement deux différentes villes ſous chacun de ces Noms; voulant hors de ſaiſon faire parade d'érudition touchant les différens noms de ce lieu, il y fourre indifféremment celui de *Mets*, qui ne convient, qu'à la Capitale du Païs Meſſin, & celui de *Modustes*, qui n'appartient qu'à *Monza*, ville du *Milanez*, autrement nommée *Moguntiacum Italiæ*, à laquelle il ne donne point d'Article. Et qu'on ne diſe point, que *Mets* n'eſt-là qu'une faute d'impreſſion pour *Maintz*, véritable nom Allemand de Mulence; car, dans ſa *Diſſertatio Geographica Pars altera*, *in qua fluvorum*, *urbium*, *fluviorumque*, *&c. Vocabula recentia ac vulgarim antiquis præpoſita recenſentur*, ſon ſentiment ſe trouve ſoutenu & répété en ces termes clairs & déciſifs: METS (*Urbs Germaniæ*) *Moguntia*, *Moguntiacum*, *Mecontiacum*, *& Magnutia*; Article immédiatement ſuivi de celui de METS (*Urbs Lotharingiæ*) *Meta*, *Metis*, *& Mediomatrici*. Divers de ſes Articles ſont même tronqués; témoin ſeulement celui de JOANNES CUTHEMBARGUS, dont toute cette fin, qui n'eſt pas moins de Polydore Virgile que le reſte, ſe trouve retranchée de l'Article de Charles Etienne & de Féderic Morel: *Non minori induſtria repertum fuit ab eodem* (Cuthembergo) *novum Atramenti Genus*, *quo nunc Typographi tantum utuntur*; & c'eſt ainſi qu'il *corrige & augmente* Etienne dont il auroit plutôt dû *rectifier* l'incommode & fatigante méthode d'indiquer les Perſonnages tant anciens que modernes par leurs prénoms, comme il paroît par ce JOHANNES CUTHEMBERGUS, par MARCUS ATTILIUS REGULUS, & par quantité d'autres ſemblables dont il faut ſavoir

[35] *Strovius*, *dans ſa* Bibliotheca Hiſtorica, *pag.* 209, *dit fort raiſonnablement*, *que ces Dictionaires*, *expliquent ſimplement les noms propres qui ſe trouvent chez les anciens Auteurs*; *& ne parle que de la première de ces Editions*; *& ſemble croire*, *que la Caroli Stephani Dictionarium ne paroît qu'alors*; *& dans ſa Notice des Dictionnaires Hiſtoriques inſérée dans ſon* Introd. in Notitiam Rei Litterariæ, *pag.* 733-770, *il ne dit pas un mot*, *ni de Lloyd*, *ni des Etiennes*, *du couvrage Stollius*, Introd. in Hiſt. Liter. *pag.* 516, *ne parle que de la ſeconde*, & *paroît croire de même que le Dictionaire d'Etienne ne parut qu'alors.*

[36] Bayle, *Article* TAPHIA. REMARQ. (B).

voir les prénoms pour trouver leurs Articles, qu'il double quelquefois, remoin entre autres ce SEVERUS, dont il ne dit que deux mots à l'S, sans renvoyer à LUCIUS, où toute son Hiſtoire eſt détaillée. Si les Auteurs du 1 volume de la *Bibliothèque Univerſelle & Hiſtorique* ne s'étoient pas contenté pour tout extrait de la dernière Edition de Lloyd, d'en traduire ſimplement la *Préface*, & de s'en fier ainſi trop à ſa bonne-foi, ils ſe ſeroient facilement apperçus de ces défauts & de beaucoup d'autres ſemblables: ſi les Traducteurs Anglois du *Dictionnaire Hiſtorique & Critique* de Mr. Bayle avoient mieux connu les ſoins & les peines que s'étoient autrefois donnés R. Etienne, Charles Etienne, & Frederic Morel pour rendre utile leur *Dictionaire Hiſtorique*, ils n'auroient pas ſi témérairement avancé, que celui de Lloyd *étoit le premier qui eût été porté à quelque dégré de Perfection, par trente années de continuelle application*, qu'ils lui prêtent ſans doute trop libéralement; & ſi Reineſius nous avoit donné ſes *Corrections* & ſes *Remarques* dont j'ai parlé ci-deſſus, le *Dictionaire* de Charles Etienne ſeroit ſans doute en beaucoup meilleur état que ne nous l'a mis Lloyd. Ce pouvoit être *un fort bon Homme* comme le dit Wood; mais pour *un excellent Philologue*, comme il l'ajoute (37), c'eſt ce qui ne ſe peut accorder.

[37] Ant. à Wood Athenæ Oxonienſes, *Tom. II, col. 671.*

Dans le même tems que Lloyd travailloit à la reviſion & correction d'une partie des Articles de Charles Etienne & de Frédéric Morel, deux autres Auteurs, l'un Suiſſe, & l'autre François, en faiſoient, pareillement uſage & en tiroient parti, chacun à ſa manière. Quoique l'Ouvrage du Suiſſe n'ait paru que le dernier, je le ferai pourtant paſſer le premier; tant parce que de même que l'Ouvrage de Lloyd, ce n'eſt qu'une nouvelle Edition augmentée du *Dictionaire* d'Etienne & de Morel, qui n'exige pas un fort long détail; que parce que l'Ouvrage du François demande une narration beaucoup plus étendue, ayant été ſuivi de quantité de reviſions, corrections, augmentations, & nouvelles Editions, dont l'énumération nous conduira juſqu'à ces derniers tems.

Le premier donc de ces deux nouveaux Réviſeurs & Amplificateurs du *Dictionaire* d'Etienne & de Morel, eſt JEAN JACQUES HOFMANN, Profeſſeur en Grec & en Hiſtoire, & puis Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Bâle, qui intitula ſon Recueil *Lexicon Univerſale, Hiſtorico-Geographico-Chronologico-Poetico-Philoſophico-Politico-Philologicum, &c. &c. &c.*; & le fit imprimer *a Bâle, pour Widerhold, de Genève, en* 1677, *en* 2 *volumes, in folio.* Six ans après, il l'augmenta très conſidérablement dans ſa *Continuatio Lexici Univerſalis Hiſtorico-Geographici &c.*, imprimée auſſi *a Bâle, pour le même Widerhold, en* 1683, *en* 3 *volumes, in folio* (38). On s'eſt fort *étonné, qu'un Homme ſeul, & en ſi peu de tems, ait pu ramaſſer un Recueil ſi étendu & ſi diverſifié*, (Préface du Morery de 1740, pag. XII,) mais, l'étonnement auroit bientôt ceſſé, ſi l'on avoit obſervé qu'il n'avoit eu qu'à l'augmenter, après l'avoir très ſervilement & plagiairement copié, comme on le va bientôt voir.

[38] Stollius, Intr. in Hiſt. Litt. *Tom. III, pag.* 325, *dit* PRIMUM prodiit 1683. *C'eſt avoir la bien mal ſégmenté cette de la Continuation, qui parut effectivement en* 1683.

De célèbres Critiques ont d'abord parlé aſſez peu favorablement de cet Ouvrage (39); le premier, ſur-tout, qui dit d'une manière peut-être un peu trop dédaigneuſe, que *ceux qui ont lu les Ouvrages de MM. de Valois, Baudran, & Morelly, verront l'eſtime qu'ils doivent faire de celui-cy, qui n'eſt qu'une bonnête Compilation des autres.* Par *M. de Valois*, il entend ſans doute la *Notitia Galliarum*, *Ordine Litterarum diſpoſita ab* HADRIANO VALESIO, imprimée *à Paris, chez Léonard, en* 1675, *in folio*; par *M. Baudran*, le *Lexicon Geographicum* de FILIPPO FERRARI, augmenté de plus de moitié par MICHEL ANTOINE BAUDRAND, & imprimé *à Paris, chez Michallet, en* 1670, *in folio*: mais, par *M. Morelly*, s'il a voulu déſigner FE'DE'RIC MOREL, ou LOUIS MORERY, il a ſi fort eſtropié leurs noms, qu'il faut deviner pour les reconnoître-là.

[39] Journal des Savans, du Lundi 7. *Mars* 1678, *pag.* 93. Acta Eruditor. Lipſ. Sept. 1681, *pag.* 401.

Environ 20 ans après, Hofmann refondit le tout, le corrigea en quantités d'endroits, l'augmenta conſidérablement encore, & lui donna le nouveau titre de *Lexicon Univerſale, Hiſtoriam Sacram & Profanam omnis ævi, omniumque Gentium Chronologiam, Geographiam, Mythologiam, Ritus, Ceremonias, &c.*, & le fit réimprimer ſous une ſeule ſuite d'Alphabet, *a Leide, chez Hack, Bonteſtem, van der Aa, & Luchtmans, en* 1698, *en* 4 *volumes, in folio.* Les Journaliſtes, tant de France que de Hollande, lui rendirent alors plus de juſtice; & l'on en peut voir un jugement fort avantageux dans la *Bibliotheca novorum Librorum C. Neotori & Sikii*, Juillet & Août 1698, pag. 475—481. Cette nouvelle Edition donna lieu à un procès entre lui & les Héritiers de Widerhold, qui l'accuſoient hautement de fraude, & prétendoient, qu'il n'avoit pu vendre ſes Augmentations à des Libraires étrangers, mais, ce différend fut bientôt accommodé à ſa ſatisfaction (40). Saurius, qui ne connoiſſoit que cette Edition, qu'il place mal *à Amſterdam*, ne ſe ſouvenoit plus de ce qu'il avoit dit de Rob. & Charles Etiennes, & de N. Lloyd, lorſqu'il répète, qu'entre les Modernes, Hofmann étoit le premier Auteur d'un *Dictionaire Hiſtorique* (41). Quelque corrigée & augmentée que ſoit cette Edition, il s'en faut beaucoup qu'elle ne ſoit exacte. Entre autres défauts, les Articles y ſont aſſez ſouvent doublés & triplés: témoins *Magunnacum, Moguntiacum, & Mogontia*, en trois Articles; deux de l'*Empereur* Frédéric II, ſous FEDERICUS & FRIDERICUS; & *deux de* CAROLUS STEPHANUS *presque conſécutifs, ſans compter ce qu'il en répète ſous* ROBERTUS STEPHANUS, *qu'il dit mal-à-propos s'être retiré à Geneve dès* 1547. Peu après la publication de ſes deux premiers volumes, Sam. Chapuzeau les induiſit en François, ſous ce titre de *Bibliothèque Univerſelle, ou Abrégé méthodique de l'Hiſtoire & de la Géographie ancienne & moderne*; & cela ſe devoit imprimer *à Genève, en* 4 *volumes, in folio* (42). Mais, ſoit que l'Auteur s'y ſoit oppoſé pour conſerver le débit de ſon Ouvrage, ſoit que les Libraires de Lion pour ſoutenir celui de leur Morery, aient réüſſi à le décrier, en publiant ce qu'on va lire Citation (44), ſoit par quelque autre ceſſion, ce Projet n'a point eu d'exécution. Seulement une partie de cette Traduction a été de quelque utilité, & le reſte n'a point encore été employé (43).

[40] Stollii Introd. in Hiſtoriam Litterariam, *pag.* 126. *Préface particulière du* Morery *de* 1740, *pag. viij.*

[41] *Inter recentiores* Lexica Hiſtorica PRIMUM eſt Joannis Jacobi Hofmanni Lexicon Univerſale Hiſtoricum. *Voyez ſa* Bibliotheca Hiſtorica, *pag.* 809; *& ſon* Introductio in Notitiam Rei Litterariæ, *pag.* 716.

[42] Journal des Savans, Mars 1683, *pag.* 75.

[43] Lettres de Bayle, *pag.* 191, & 615.

[44] Journal des Savans, *Mars* 1683, *pag.* 75.

[45] *Préface particulière du* Morery *de* 1740, *pag. viij.*

On a accuſé Hofmann d'avoir *répandu en pluſieurs endroits du venin ſur les Intérêts de la France, & ſur la vraie Réligion* (44): mais, cela réduit à ſa juſte meſure, ſignifie ſeulement, qu'il a parlé de la *vraie Réligion*, & de la *Politique Françoiſe*, conformément aux idées reçues & établies en ſon pais. Choſe étrange que chaque Nation veuille ainſi réduire toutes les autres à ne voir que par ſes yeux! Mais, venons à quelques imputations moins frivoles. On lui reproche d'avoir *pillé* le *Gloſſaire de du Cange*, duquel je ne vois pas quelle utilité il auroit pu tirer, auſſi-bien que Lloyd, & cela avec aſſez peu d'attention, pour parler, ainſi que lui, de l'Angleterre comme Anglois, & de plus ſans le citer (45): mais, ce dernier Article eſt trop général; car, il le cite très poſitivement en différens endroits; par exemple, dans l'Article ARTUS, pag. 2, & ſans doute ailleurs. L'Accuſation ſeroit beaucoup mieux fondée, ſi on lui reprochoit de n'avoir fait aucune mention d'avoir rien pris, ni de Charles Etienne, ni de Frédéric Morel; car, tout leur *Dictionaire*, & conſéquemment celui de Lloyd, s'eſt réſondu dans ſon *Lexicon*, & même en leurs propres termes, comme on pourra facilement en voir une bonne preuve dans la conférence ſuivante de l'Article ABSYRTHUS des cinq Editeurs & Reproducteurs de cet Ouvrage:

TOR-

TORRENTINUS.	ROBERTUS STEPHANUS	CAR. STEPHANUS ET FED. MORELLUS.	LLOYDIUS.	HOFMANNUS.
ASSYRTUS *Filius Æetæ, Regis Colchorum, alio nomine Ægæleus, quem Soror ejus Medea, sequens Iasonem, laceravit, ut sic retardaret Patrem volentem eam retrahere a fuga: unde Locus ille dictus est* Tomos, *id est* Incisio.	ASSYRTUS, *Filius Æetæ, Regis Colchorum, alio nomine Ægæleus, quem Soror ejus* Medea, *sequens* Iasonem, *laceravit, ut sic retardaret Patrem volentem eam retrahere a fuga. Hujus meminit* Cicero *Lib. III.* de Natura Deorum, Pacuvium *Poëtam citans.* Absyrthum *Diodorus* Ægialum *vocat. Hujus meminit* Cicero *Lib. III.* de Natura Deorum, Pacuvium *Poëtam citans.* Absyrti *Fabulam describit* Ovidius, *III* Tristium, *Eleg. IX. De hoc* Orph. Argon. *II.* Apollonius. Locus & Theo, *Interpretes Libro IV.* Argonaut.	ASSYRTUS, *Æetæ, Regis Colchorum, & Hypiceæ, Filius, id est nomine Ægialeus dictus, quem Soror ejus* Medea, *cum* Iasone *discedens, membratim discerptum circumquaque dejecit, ut sequentem se Patrem, in colligendis Ossibus occupatum remoraretur, ne eam a fuga retraheret: unde Locus ille dictus est* Tomos, *id est* Incisio; *& Fluvius, juxta quem id fecit,* Absyrtus *vocatus. Sunt tamen, qui* Absyrtum, *non ex eadem Matre cum* Medea, *sed ex* Idya, Oceani *Filia, natum tradunt. Alii nec a Sorore disperptum volunt, sed per Istrum Fluvium cum fugientibus in Illyriam ad Insulas Phrygeidas venisse.* Absyrtum *Diodorus* Ægialum *vocat. Hujus meminit* Cicero *Lib. III.* de Natura Deorum, Pacuvium *Poëtam citans.* Absyrti *Fabulam describit* Ovidius, *III* Tristium, *Eleg. IX. De hoc* Orph. Argon. *II.* Apollonius. Locus & Theo, *Interpretes Libro IV.* Argonaut. ABSYRTHUS, *Author Græcus, scripsit de* medicandis Equis, *& de* cura Animalium, & eorum Medicina.	ASSYRTUS, *Æetæ, Regis Colchorum, & Hypiceæ, Filius, alio nomine* Ægialeus *dictus, quem Soror ejus* Medea, *cum* Iasone *discedens, membratim discerptum, circumquaque dejecit, ut sequentem se Patrem, in colligendis Ossibus occupatum moraretur, ne eam a fuga retraheret: unde Locus ille dictus est* Tomos, *id est* Dissectio; *& Fluvius, juxta quem id fecit,* Absyrtus *vocatus. Sunt tamen, qui* Absyrtum, *non ex eadem Matre cum* Medea, *sed ex* Idyia, Oceani *Filia, natum tradunt. Alii, non a Sorore disperptum volant, sed per Istrum Fluvium cum fugientibus in Illyriam pervenisse. Fuit insuper* ASSYRTUS, (*teste* Suida,) *Nicomediensis Miles quidam, qui, cum sub Constantino ad Istrum militaret, Librum utilissimum scripsit* de medicandis Equis, & de cura Animalium.	ASSYRTUS, Æetæ, *Regis Colchorum, & Hypiceæ, Filius, alio nomine* Ægialeus *dictus, quem Soror ejus* Medea, *cum* Iasone *discedens, membratim discerptum, circumquaque dejecit, ut sequentem se Patrem, in colligendis Ossibus occupatum moraretur, ne eam in fuga retraheret: unde Locus ille dictus est* Tomos, *id est* Dissectio; *& Fluvius, juxta quem id fecit,* Absyrtus *vocatus. Sunt tamen, qui* Absyrtum, *non ex eadem Matre cum* Medea, *sed ex* Idyia, Oceani *Filia, natum tradunt. Alii non a Sorore disperptum volunt, sed per Istrum Fluvium cum fugientibus in Illyriam prevenisse. Fuit insuper* ASSYRTUS, (*teste* Suida,) *Nicomediensis Miles quidam, qui, cum sub Constantino ad Istrum militaret, Librum utilissimum scripsit* de medicandis Equis, & de cura Animalium, *quem in Bibliotheca Antonii VI Comitis Mediolanensis, asservatum esse refert* Calepinus.

J'ajouterai à cela ce que Hofmann n'auroit point dû négliger, savoir que non-seulement cet Ouvrage d'ASSYRTUS *de Mulo-Medicina*, mais encore un autre *de Re Rustica*, ont été imprimés *à Bâle & à Paris, en* 1530, 37, 38, & 39, *in* 4. & *in* 8. Voyez van der Linden, Mercklin, & Manget, *de Scriptoribus Medicis*, sous le mot ASSYRTUS.

Au reste, je ne sai par quelle fantaisie Lloyd a trouvé bon de confondre l'Article de ce dernier ASSYRTE avec celui du Frère de Médée, que Charles Etienne & Fédéric Morel en avoient très judicieusement séparé: car, pour Hofmann, il est très clair, qu'il n'a été en cela, comme en beaucoup d'autres choses, que le simple imitateur de Lloyd.

Cette conférence, aussi-bien que celle des mots ATTILIUS REGULUS, MARCUS ATTILIUS REGULUS, & simplement REGULUS; des mots MAGONTIACUM, MOGUNTIACUM, & MOGUNTIA; & du mot ZRUXIS; dans les quatre derniers de ces Editeurs, prouvera suffisamment, ce me semble, ce que je me suis principalement proposé de prouver dans ce présent Article TORRENTINUS; savoir, que son *Elucidarius Carminum & Historiarum*, est la seule & véritable source de tous les *Dictionnaires Historiques*, & que tous ses Articles se retrouvent en propres termes dans les *Dictionnaires* Latins, que Morhof trouve avec assez de raison encore fort imparfaits (46).

Le second (47) des deux derniers Amplificateurs du Dictionnaire d'Etienne & de Morel, est LOUIS MORERY dont le *Dictionnaire Historique* est connu de tout le monde. On ne sera pas fâché de trouver ici la Liste des différentes Editions de ce Livre; la voici.

I. Edition, *Lion*, 1673 (48). *en* 2 *vol. chez Girin* (49) & *Rivière.* Selon Du Pin, Auteur fort inéxact, *Moréri forma son* Dictionnaire *sur le plan de celui de Lloyd, savant Anglois.* Mais son Ouvrage ayant été imprimé en 1670, comme en convient Du Pin, & Moréry, ayant compilé le sien comme il s'exprime, depuis 1668, jusqu'en 1673, il n'y a guères d'apparence qu'il ait suivi, ni même connu Lloyd. Aussi n'en fait-il pas la moindre mention, parmi le grand nombre d'Auteurs qu'il nomme dans sa Préface. Quoi qu'il en soit à peine cet Ouvrage fut-il composé & publié, qu'on lui prodigua fort indiscrétement l'encens & les louanges; témoins un Madrigal qu'on peut voir dans son article, dans les Editions suivantes de son Livre, & un Sonnet encore plus louangeur, qu'on trouvera dans la Préface de l'Edition de Bâle. Mais les habiles gens tinrent bientôt un autre langage.

II. Edition, *Lion*, 1681, chez *Girin & Rivière*, 2 *vol.* commencée par Moréry, augmentée & publiée par Perraire, commis de Mr. De Pomponne. Dès que cette Edition parut, le Journal des Sçavans (50), fit un grand éloge de l'Ouvrage & de l'Auteur, jusqu'à plaindre *la République des Lettres d'avoir perdu trop tôt un homme de tant d'érudition, que ce qu'il nous a donné en la* 36. *année de son age, pouvoit tenir lieu d'une étude consommée, pour un homme d'une vie bien plus longue*: ajoutant qu'*il marque toujours les Noms & les Ouvrages des Auteurs dont il rapporte les sentimens.* Les Journalistes de Leipsic disent qu'*on n'a point encore vu de Dictionnaire Historique aussi exact & aussi excellent que celui de ce très diligent Auteur; qui remporte la palme sur tous les autres*; & que *ce qui leur en plaît le plus, est que les Auteurs les mieux choisis, y sont toujours soigneusement & diligemment citez.* Mais, ou ces Mrs. n'ont pris aucun soin d'examiner l'Ouvrage, ou il y a beaucoup trop de courtoisie dans le jugement avantageux qu'ils en portent; car si le choix, si l'exécution, si le stile enflé & louche, si surtout la manière extraordinairement négligée, confuse, & presque inutile de citer les Auteurs employés, ne répondent point à des jugemens si avantageux. Si ces Mrs. n'eu avoient pas portés de plus vrais & de plus judicieux, leurs journaux ne seroient jamais parvenus à cette haute réputation qu'ils se sont depuis si légitimement acquise. Aussi cette décision n'en impose-t-elle point aux connoisseurs, qui en portèrent des jugemens bien opposés. Ménage en disoit (51); *Je ne voudrois point lire le Dictionnaire de Moréry: ce n'est pas que je ne l'estime fort bon: mais c'est qu'il y a beaucoup de fautes, & que si je m'en étois mis quelqu'une dans la tête, j'aurois de la peine*

(46) Morhofii Polyhist. Litt. *Tom. III, pag.* 110.

(47) *Par les titres des Anecdotes que Mr. Marchand avoit recueillies sur Moréry, je vois que son dessein étoit de s'étendre beaucoup sur son Dictionnaire; mais il est mort avant que d'avoir pu exécuter son plan. La place de cet Article est restée vuide dans le Manuscrit.* Remarque de l'Editeur.

(48) *Plusieurs Auteurs disent* 1674, *& se trompent.*

(49) *On dit mal Gonin dans la Préface de l'Edition de Bâle de* 1732.

(50) *Tom. IX, année* 1681, *pag.* 55.

(51) Menagiana, *Tom. I, pag.* 84.

peine à m'en corriger. Vigneul-Marville pour juſtifier Moréry, appelle ſon Livre un Dictionaire Bourgeois, mais n'en déplaiſe à cet illuſtre Abbé, au R. P. Chartreux, & à Le Clerc, qui ont adopté trop ſervilement ce trait de raillerie, il n'eſt nullement judicieux. J'aimerois autant dire qu'une Grammaire remplie de fauſſes règles, & un Catéchisme farci de mauvais principes, ſont aſſez bons pour des Ecoliers & des Enfans. C'eſt juſtement parce que cet Ouvrage devoit ſervir à des *Bourgeois*, qu'il devoit être plus ſoigneuſement travaillé & plus exact. Les Gens de Lettres peuvent aiſément redreſſer les fautes & les erreurs en recourant aux ſources; mais les Lecteurs vulgaires, & ſurtout les jeunes Gens, ne ſont nullement en état de le faire; & c'eſt ce dont Vigneul-Marville convient; ce qu'il ne peut faire ſans ſe contredire.

III. Edition, *Lion, chez Girin & Rivière*, 1683, 2 *voll.* moins correcte que les précédentes, & chargée de nouvelles fautes.

IV. Edition, *Lion, chez Girin & Rivière*, dont je ne puis diſtinctement indiquer l'année.

V. Edition, *Lion, chez Girin & Rivière*, 1688, 2 *voll.* mais vendue entière à *D. Thierry*, à Paris, qui y mit un nouveau titre avec ſon nom, & y ajouta en 1689 un troiſième volume, ou ſupplément, compilé par Sam. Chapuzeau, par l'Abbé de Saint-Uſſans, & par d'autres.

VI. Edition, I. de Hollande où le Suplément eſt incorporé en ſon rang, & fort corrigée & augmentée par Le Clerc; *Amſterdam* 1691, 4 *voll.* (52). A la tête il y a un jugement ſur les Editions précédentes, & une fort longue notice des fautes qui y ſont, après leur lecture on ſera pleinement convaincu que rien n'étoit plus mal-fondé que les éloges des Journaliſtes cités ci-deſſus.

(52) *Dans le* Journal Littéraire, *Tom. VIII, pag. 222, on ne parle point de cette Edition; & l'on donne les 3 ſuivantes, comme les 3 premières de Hollande.*

VII. Edition, II. de Hollande, par le même, ſans augmentation, mais conſidérablement corrigée, & avec la même notice des fautes. *Amſterdam* 1696, 4 *voll.*

VIII. Edition, III. de Hollande, par le même, augmentée de Corrections priſes du *Dictionnaire Critique de Bayle*, & avec la notice précédente des fautes. *Amſterdam* 1698.

IX. Edition, revuë & corrigée par Vaultier, *Paris, chez Thierry, Coignard & Mariette*, 1699, 4 *voll.* Comme ce Reviſeur avoit parlé desobligeamment des 3 Editions précédentes de Mr. Le Clerc; celui-ci lui répondit vivement & fort au long dans un extrait qu'il donna de ſon Edition dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Février, 1700, pag. 207—235, & y ſoutint ſon jugement ſur Moréry en ces termes: *il faut bien ſavoir que le Sr. Moréry fut un auſſi pauvre Homme que Mr. Le Clerc le repréſente s'il y a eu* encore *tant de fautes à ôter* dans ſon Dictionaire, *après les trois reviſions Hollandoiſes* (53). . . . . *Ces mots qu'on a retranchés:* Quoiqu'il ne ſût pas fort habile dans les Langues mortes; n'entendant le Latin que médiocrement; & le Grec & l'Hébreu point du tout; *ne renfermoient néanmoins rien qui ne ſoit de notoriété publique, après les fautes que Mrs.* Bayle, & Le Clerc *lui ont reprochées* (54). . . . . *Mr.* Le Clerc *ne s'eſt nullement fait honneur de ces reviſions de* Moréry. . . . . *Il y en a fort peu à corriger un Livre rempli de tant de fautes groſſières* (55).

(53) Nouvelles de la République des Lettres, *Février* 1700, *pag.* 209.

(54) *Là-même, pag.* 217.

(55) *Là-même, pag.* 212.

X. Edition, mal qualifiée la IX; quoique la X & la IV de Hollande, par Le Clerc, augmentée de 600 à 700 nouveaux articles, *Amſterdam*, 1702, 4 *voll.*

XI. Edition, revuë & augmentée par Vaultier & le Père Ange, quoique le nom ſeul de Vaultier y ſoit. *Paris, chez Coignard & Mariette*, 1704, 4 *voll.* On a des *Remarques* ſur cette Edition, par le Père Ange, ou Jaques Edouard. *Paris*, 1706, *in* 12°, réimprimées avec une Préface & des Notes Critiques de Bayle, *à Rotterdam, chez Hofhout, en* 1706, & à la fin de ſon Dictionaire, avec des Obſervations de Des Maiſeaux.

XII. Edition, *Paris, chez Coignard & Mariette*, 4 *voll.* corrigée en 50 Articles, & augmentée de 150 par le Père Ange ſeul.

XIII. Edition, revuë & augmentée par les Abbés Du Pin & Brochard. *Paris, chez Coignard & Mariette*, 1712, 5 *voll.* Le Supplément a été auſſi imprimé ſéparément en 1 volume, en 1714. Ces Augmentations conſiſtent principalement en Articles priſ de la Bibliothèque univerſelle. Le même Supplément revu, corrigé, & augmenté de quantité d'Articles, tirés la pluſpart de la Bibliothèque Orientale, & de quelques autres Collections ſemblables, par Mr. Bernard, à été réimprimé *à Amſterdam, en* 1716, *en* 2 *voll.* Il y en a un extrait dans le Journal Littéraire, Tom. VIII, pag. 222—226.

XIV. Edition, V. de Hollande, mal qualifiée encore de X, parce qu'elle étoit copiée d'après celle de 1702, & ſous cette même date; & cela pour faire avoir quelque cours au Supplément de Mr. Bernard, qu'on ne recherchoit pas fort. Il y en a quelques Exemplaires avec la vraie date de 1717.

XV. Edition, revuë & augmentée par Du Pin & Le Comte ſon Copiſte. *Paris, chez Coignard & Mariette*, 1719, 5 *voll.*

XVI. Edition, VI. de Hollande, où le Supplément de Bernard eſt incorporé. *Amſterdam, Compagnie*, 1724, 6 *voll.*

XVII. Edition, revuë par Louïs François Joſeph de la Barre, & Vailly, augmentée de 500 à 600 Articles par Laurent Joſſe le Clerc. *Paris, chez Coignard, Mariette*, &c. 1725, 6 *voll.*

XVIII. Edition, avec cet avertiſſement à la fin du titre: *Commencé en* 1674, *par Mr. Louis Moréry, Prêtre, Docteur en Théologie; & continué par le même, & par pluſieurs Auteurs de différens partis. Bâle, chez Jean Brandmuller*, 1731, 6 *voll.*

XIX. Edition. *Paris, chez Coignard, Mariette*, &c. 1732, 6 *voll.* Il y a un Supplément conſidérable à cette Edition, par l'Abbé Goujet. *Paris*, 1735 & 1736, 2 *voll.*

XX. Edition, VII. de Hollande, mal qualifiée XVIII.; où l'on a inſéré le Supplément de Goujet & quantité d'autres Additions. *Amſterdam, Utrecht, Leide, la Haye, chez la Compagnie*, 1740, 8 *voll.* Cette Edition eſt faite avec beaucoup de négligence, ſurtout pour les dates qui y ſont trop ſouvent renverſées. On l'a même fort gatée par l'Addition de fauſſes particularités qui ne ſe trouvoient point dans les anciennes Editions, & qui défigurent fort celle-ci. Auſſi n'a-t-on pas manqué d'en critiquer pluſieurs articles dans la Bibliothèque Françoiſe; & je pourrois aiſément en cenſurer beaucoup d'autres. Voyez-en un exemple remarquable ci-deſſus dans l'Article ALBERE, Remarque (*B*), Citation (3).

V.

VELDENER, ou comme d'autres écrivent VELDENAR, (JEAN), fut un des premiers Imprimeurs des Païs-Bas. Il s'établit, ou imprima, d'abord à Louvain, puis à Utrecht, & enſuite à Culenbourg: & je donnerai ci-deſſous la liſte des Editions qu'il a publiées dans ces trois Villes (*A*). Presque tous les Ecrivains & Bibliographes Hollandois le regardent comme l'Auteur de cette Chronique Flamande, intitulée *Faſciculus Temporum*, dont on vient de voir qu'il a fait deux différentes Impreſſions, l'une Latine, & l'autre Flamande: & ce n'eſt, probablement, que par cette raiſon qu'on la lui attribuë; ou, peut-être, parce

(*A*) *Les Editions qu'il a publiées dans ces trois Villes.*] I. La première eſt le *Faſciculus Temporum*, Livre autrefois de grand uſage, imprimé à Louvain, en 1476, ſous ce titre, *Chronica, quæ* Faſciculus Temporum *dicitur, omnes Antiquorum Chronicas complettens per devotum quemdam Carthuſianum, & Virum Hiſtoriarum ſtudioſiſſimum*, & avec cette ſouſcription à la fin: *in Univerſitate Lovaniensi, per quemdam devotum Carthuſiensem, usque ad Sixt. IV. contexta, per me* JOHANNEM VELDENER *ſumma diligentia majorique impenſa, nonnullis imaginibus ad finem usque deducta, & proprio Signeto ſignata, ſub anno M. CCCC. LXXVI. quarto Kalendas Januarias, ſecundum Stylum Curiæ Romanæ, de quo ſit Deus benedictus. Amen.* Au deſſous de cette ſouſcription ſe voient le *Signet* ou la Marque & les armes de cet Imprimeur, en deux Ecuſſons ſuſpendus à un Tronçon d'Arbre poſé en Bande. C'eſt un *in folio* de peu d'épaiſſeur. Scriverius, Orlandi, & après lui Maittaire, parlent d'une Edition antérieure, faite auſſi *à Louvain, par le même Jean Veldenaer, en* 1474, *in folio* (1); mais il y a d'autant plus d'apparence qu'ils ſe trompent, qu'ils lui donnent la même date du 4. *des Kalendes de Janvier*, qui a effectivement celle de 1476. L'Edition originale de cet Ouvrage dont voici la ſouſcription, peut auſſi les avoir induit en erreur, étant de 1474: *Impreſſa eſt hæc Cronica, quæ dicitur* Faſciculus Temporum, *Coloniæ Agrippinæ, ſicut ab Autore ſuo quodam devoto Carthuſienſi Coloniæ edita eſt, ut ſecundum primum exemplar quod ipſe venerabilis Autor propriis conſcripſit manibus, ad finem usque deducta per me Arnoldum ther Huernen, ſub anno Dñi M. ccc. lxxiij. de quo Deus ſit benedictus in Secula. Amen:* ſouſcription, qu'il paroît que Veldener a copiée, en ſubſtituant ſeulement *Louvain* à *Cologne*, & ſon nom à celui de *ther Huernen*. Ce n'eſt pourtant pas, qu'il n'ait pu copier cette Edition de Cologne dès la même année 1474, comme on a divers autres exemples de cette pratique dès ces anciens tems. En ce cas, ce ſeroit la première impreſſion connue de Veldener.

(1) Scriverii Laurea Critica sont Laurens Coſter, pag. 90. Orlandi Origin. Typogr. Stampa pag. 116. Maittaire, Annal. Typogr. pag. 144.

II. La ſeconde eſt *Alle Sinte Gregorius Ouelien van den Sonnen Daghen, ende ſommighe ander ſyden: ook alle ſyn Omelien van den Heyligen*, à la fin deſquelles ſe lit: *Dit Boec is ghedruct in 't Jaer doe men ſcreef M. cccc. lxxix. op den twee en twintichſte Dagh in April. Dro Gratias.* C'eſt un *in* 4°. Mr. le Long, *Boeck-Zaal der Neder-Duitſche Bybels*, page 381, croit cette Edition faite *à Utrecht, par Jean Veldenar.*

III. La troiſième eſt une Traduction Flamande du *Faſciculus Temporum*, imprimée à Utrecht, en 1480, ſous ce titre, *Chronica die het* Faſciculus Temporum, *&c.* & avec cette ſouſcription à la fin: *Hier eyndet dat Boeck dat men hiet* Faſciculus Temporum, *inhoudende die Cronycken van onden Tyden, als van dat die Werlt eerſt gheſcapen is, ende van dat Adam ende Eva eerſt ghemaect worden, tot ter Gheboert Chriſti toe; ende voert vñ allen Paeuſen ende Keyſeren, die na der Gheboert Chriſts gheweeſt hebben tot noch toe; ende daer na corteliek beſluytende met die Cronycken der Koninghen van Vranckryck, van Enghelant, ende van die Hertoghen van Brabant, ende van die Biſcoppen van Utrecht, en van die Greven van Vlaenderen, van Hollant, van Zeelant, van Henegouwen, van Gheire, van Cleve, tot huden op den Dach toe, by my volmaect* JAN VELDENAR, *woonende t'Utrecht, op ten Dom, int Jaer ons Heren M. CCCC. lxxx. op Sinte Valentijns Dagh op die Veſtelavont &c.* C'eſt un *in folio* de même grandeur que le N°. 1. Beughem parle d'une pareille Edition Flamande de *Louvain en* 1474, & Oudin d'une *autre en* 1476, *in folio* (2): mais il n'eſt pas ſûr de s'y fier, tant leurs Editions ſont remplies de fautes d'impreſſion. Peut-être multiplient-ils l'Edition Latine.

(2) Beughem Incunab. Typograph. pag. 190. C. Oudin de Scriptor. Eccleſiaſt. Tom. III, col. 2756.

IV. La quatrième eſt JACOBI DE VORAGINE *Legenda Aurea, of te die Gulde Legende, Paſſionael, ende Martelaere Boeck: ghedruct in die goed Stede van Utrecht, by* JAN VELDENER, *in 't Jaer*, 1480, *in* 4, 2 *vol.* Cette Edition ſe trouve indiquée ainſi dans le Catalogue de la Bibliothèque Publique d'Utrecht, Part. II, pag. 13: dans le Catalogue de celle de Jean Albinus, pag. 38 & 324, qui la dit *in folio*; & dans la *Lux Evangelica* de Mr. Fabricius, page 315.

V. La cinquième eſt intitulée *Een Boeck getrocken uyt het Paſſionael, of de Auren Legenda, en uyt het Martyrologium, op d'Ordre de Veeſt-Dagen des Iaers. Utrecht*, 1480, *in folio.* A ce titre on pouroit croire que ce ſeroit un abrégé de l'Ouvrage précédent, mais, peut-être auſſi n'eſt-ce que le même Livre indiqué différemment. Quoi qu'il en ſoit, on l'annonce ainſi dans la *Bibliotheca Bonteſiana*, II Partie, page 23.

VI. La ſixième eſt intitulée *'t Boeck van de oude Heyligen*; imprimée *à Utrecht, en* 1480, *in folio*; & indiquée par Beughem, *Incunabulorum Typographiæ* page 154: & n'eſt peut-être non plus que la même choſe que la *Gulda Legenda* mal énoncée.

VII. La ſeptième porte pour titre *Dat Gulden Throen of de XXIV Ouden*; compoſé par *Otto van Paſſau, Minder-Broeder, Lees-Meeſter te Baſel, in Duytſche Taal*; gedruckt *te Utrecht, anno* 1480, *in folio*; & cité dans le Catalogue de la Bibliothèque Publique d'Utrecht, page 20, & par Mr. Iſaac le Long, *Boeck-Zaal der Neder-Duytſche Bybels*, pag. 309.

VIII. La huitième eſt *Den Weg der Zielen Saligheit*, à la fin de laquelle on lit *Ghedruct in die Stadt van Utrecht, in 't Jaer ons Heeren M. ccc. ende lxxx. den xxij. Dach Januarius, op Sinte Pontiaen Avont. Conſiderate & comparate.* C'eſt un petit *in folio* de caractères Gothiques.

Le nom de *Veldener* ne ſe trouve point, à la vérité, dans les indications de ces quatre dernières Editions: mais, on ne connoît alors aucun autre Imprimeur de cette Ville.

IX. La neuvième eſt *Alle die Evangelien ende Epiſtelen, mitten Sermoenen van den gheheelen Iare: gedruct in die goede Stad van Utrecht, by*

ce qu'il pourroit en être le Traducteur (*B*). Car, pour ſon Auteur, il eſt bien certain, par le témoignage de Veldener même qu'on vient de voir (*a*), que c'eſt un *dévot Chartreux*; & ce Chartreux eſt certainement Werner Rolewinck de Laar (*b*), comme le confirment tous les autres Bibliothécaires tant Eccléſiaſtiques que Laïcs (*C*).

(*a*) *Remarque* (*A*) *num.* I.

(*b*) *Dans Sixtus Senenſis. Bibliotheca Sancta. Libro IV, pag.* 156, *Edidit Coloniæ, apud Cholinum, anno* 1626, *in* 4, *fait très mal-à-propos un Auteur rhénotique, qu'il nomme Vopenerus Loccumenſis de Lica. Erreur, que Jean Hay, ſon Scholiaſte, n'a point apperçue. Dans le Catalogus Bibliothecæ Thuanæ, Tom. I, pag.* 246, *& Tom. II, pag.* 167, *il eſt mal nommé* Rolewinck Weſphalus.

Jan Veldenar, *anno* 1481, *in* 4°. Elle eſt indiquée par Mr. le Long dans ſa *Boek-Zaal der Neder-Duyſche Bybels*, page 380.

X. La dixième que je place ici, parce qu'elle peut avoir été faite en 1480, 82, ou 83, ne m'eſt connue que par la fauſſe date qu'on va voir. *Biblia, dat is de Heylig Scrifft*, imprimée *in Utrecht, bi mi Jan Veldener in 't Jaer M. CCCC. lx. . , de xij. Dagh in Sept.* On avoit frauduleuſement coupé le reſte des chiffres au-lieu deſquels j'ai mis des points. C'eſt ce que j'ai expoſé plus au long dans mon *Hiſt. de l'Imprimerie*.

XI. La onzième eſt intitulée *De Spiegel onſer Behoudeniſſe: volmaackt in der goede Stede van Culenburch by my* JOHAN VELDENER, *in het Jaer ons Heren M. CCCC. ende lxxxiij. des Saterdagh poſt Mathei Apoſtoli* Feſtum. C'eſt un petit *in* 4°, & une des diverſes Editions de fonte des fameux *Speculum Humanæ Salvatis*, & *Spiegel onſer Behoudeniſſe*, que les Hollandois prétendent être les premiers fruits de l'Imprimerie inventée à Harlem par Laurent Coſter, à l'aide de Planches de bois entaillées & évuidées. Celle-ci eſt la ſeule datée qu'on connoiſſe. Elle a été citée dans les *Tranſactions Philoſophiques d'Angleterre*, Num. 310, page 2398; par Mr. Iſaac le Long, dans ſa *Boek-Zaal der Nederduytſch Bibels*, page 405; & par Mr. Maittaire, dans ſes *Annales Typographici*, Tome I, page 445, de la ſeconde Edition: mais, celui-ci s'eſt fort trompé, en prenant *Culenburg* pour *Cologne*, tant-là que dans ſes *Tables*, pages 149, 190, & 252; & en affirmant qu'elle a été faite avec les mêmes planches, que les Editions prétendues de Coller. Celles-ci ſont beaucoup plus petites, quoique repréſentant les mêmes ſujets. Beaucoup d'autres Perſonnes qui n'ont point vû, non plus que lui, les exemplaires de Harlem gravés & taillés effectivement en bois, ſont tombés dans la même erreur, & ont confondu avec ces Originaux des Editions de fonte tout-à-fait différentes.

(*B*) *Preſque tous les Ecrivains & Bibliographes Hollandois le regardent comme l'Auteur du* Faſciculus Temporum, *dont il pouvoit être le Traducteur.*] C'eſt ce qu'on peut voir dans les *Bibliothèques Belgiques* de François Sweert (3), de Valere André (4), & de Jean François Foppens (5), dans la dernière deſquelles, tout ce qu'ils ont dit à ce ſujet, ſe trouve réüni & augmenté en ces termes; „ JOANNES VELDENARUS Ultrajectî apud Batavos vixit, Hiſtoriæ Scriptor vernaculus, ſed qui ſæpe etiam circe fidem laboret, maxime ubi de origine tractat gentis noſtræ. Edidit Ultrajecti anno 1480, *Faſciculum Temporum, ſive Hiſtoriam ab orbe condito uſque ad ſua tempora*, in qua recenſet quoque res geſtas Epiſcoporum Ultrajectenſium, Comitum Hollandiæ, Ducum Geldriæ, Cliviæ, &c. *Chronicon* ejus vernaculum e latebris eruî't, ediditque cum animadverſionibus ſuis Marcus Zuerius Boxhornius, Hiſtoriæ Profeſſor, *Lugduni Batavorum, apud Guill. à Rennenburg*, 1650, *in* 4."

(1) *Page* 480.

(4) *Pages* 574 & 575.

(5) *Page* 744.

Mr. Foppens paroit regarder ce *Chronicon vernaculum* comme un nouvel Ouvrage de Veldenar, différent du *Faſciculus Temporum* dont il venoit de parler. Mais, ſi c'eſt-là ſa penſée, il y a ſans doute quelque brouillerie: car, Boxhornius, n'a nullement prétendu *tirer des Ténébres* une nouvelle *Chronique*, mais ſimplement extraire du *Faſciculus Temporum* Flamand de Veldenar, & l'accompagner de ſes remarques, ce qui y concernoit la Hollande, la Zélande, & la Weſt-Friſe; & c'eſt ce que ſait manifeſtement connoître le titre de ſon Edition, précédé de ce petit Avertiſſement d'Adrien Pars. „ *Op deſe Kronyk* (c'eſt-à-dire le Faſciculus Temporum) „ *heeft* Aantekeningen gemaakt de Heer Boxhorn; of liever, over een gedeelte van deſelve, onder deſe benaminge: *Kronyck van Holland, Seland, en Weſt-Vriesland, door Johan Veldenar, ontrent over* 200 *Jaren geſchreven, nytgegeven ende met Aantekeningen, als ook verſcheide Gravelyke Brieven, rakende de Oudheden en Saken van de gedagte Landen verrykt, door M. S. van Boxhorn. Leide*, 1650, *in* 4, (6)."

(3) *Dans Sixtus Senenſis. Bibliotheca Sancta. Libro IV, pag.* 156, *Edidit Coloniæ, apud Cholinum, anno* 1626, *in* 4, *fait très mal-à-propos un Auteur rhénotique, qu'il nomme Vopenerus Loccumenſis de Lica. Erreur, que Jean Hay, ſon Scholiaſte, n'a point apperçue. Dans le Catalogus Bibliothecæ Thuanæ, Tom. I, pag.* 246, *& Tom. II, pag.* 167, *il eſt mal nommé* Rolewinck Weſphalus.

Meſſieurs Iſaac le Long (7), Caſpar Burman (8), & divers autres Ecrivains Hollandois, reconnoiſſent de même Veldener pour Auteur du *Faſciculus Temporum Flamand*.

Mais, cela paroit ſujet à diverſes difficultés & brouilleries, d'autant plus remarquables, que ces Mrs. paroiſſent ne ſe point accorder, non-ſeulement entre eux en général, mais quelquefois auſſi avec eux-mêmes en particulier.

I. La Souſcription de l'Edition Flamande du *Faſciculus Temporum* rapportée ci-deſſus, Remarque (*A*) Num. III, & que ces Mrs. copient & adoptent, déſigne ſeulement Veldenar comme Imprimeur de cette Edition: & celle de l'Edition Latine, rapportée de même Num I, décide nettement, de l'aveu de Veldener même ſon Imprimeur, que l'Ouvrage eſt de la compoſition d'un *Dévot Chartreux*.

II. On vient de voir de quelle façon Mr. Foppens contredit Boxhornius.

III. Boxhornius lui-même, qui comme on vient de voir, donnoit le *Faſciculus Temporum* à Veldenar en 1650, ou étoit bien peu d'accord avec lui-même, ou avoit bien changé de ſentiment; car, en 1632, il avoit donné cet Ouvrage à un autre Auteur qu'il nommoit Cornelius de Hoorn. *Inter Horuanos etiam inclaruit*, dit-il, CORNELIUS HORNENSIS, *qui famigeratiſſimum illum* Faſciculum Temporum *concinnavit* (9): & cela, à l'occaſion d'une eſpéce d'Abregé de ce *Faſciculus* en Flamand, intitulé *Corte Cornikel in een Rol geſchreven ofte geſigureert, waer in begrepen zyn veer ſeerpelyken alle Cronikelen van diverſe Meeſteren Heidenen ende Kerſtenen, ook* Faſciculus Temporum, *&c. hier wert dat begin van alle maeckte dingen*, & imprimé à *Utrecht, chez Jan Barentſz, en* 1537, *in* 4°, *oblongo* (10). Ce *Cornelius Hornenſis* n'eſt enregiſtré parmi les Ecrivains Flamands, que par le ſeul Sweert dans ſes *Athenæ Belgicæ* (11). Valere André a bien mis ſon nom dans les Tables de ſa *Bibliothèque Belgique*, mais a totalement oublié ou rejetté ſon Article; & Mr. Foppens n'a mis, ni l'un, ni l'autre, dans la ſienne, croyant apparemment, que c'étoit un Auteur imaginaire, mais, ſans nous en alléguer, ni cette raiſon, ni aucune autre. C'étoit un Chartreux, ſelon Sweert mais dont je ne vois pas que Petreius faſſe aucune mention. Peut-être n'étoit-il point Auteur.

(6) Adrian Pars Index Batavicus, of Naam-Rol van de Batauſe en Hollandſe Schryvers, *pag.* 19, 40.

(7) Boek-Zaal der Nederduytſche Bybels, *pag.* 410, *&c.*

(8) Caſp. Burmanni Trajectum Eruditum, *pag.* 365.

(9) Borhornii Theatrum Hollandiæ, *in* Appendice, *Signat.* CCC 2.

(10) Pars, Index Batavicus, *pag.* 40.

(11) Sweertii Athenæ Belgicæ.

IV. Pars, après avoir mis au nombre des Ecrivains qu'a ſuivis l'Auteur de l'*Oude Kronyk van Holland &c.* imprimée *à Dordrecht, en* 1595, *en* 2 *volumes in* 4, le *Faſciculus Temporum Broedert* WARNARDS *van de Kartuyſer bunnen Keulen* (12), ne laiſſe pas de donner (13), à Veldenar ce même Ouvrage, ſans s'inquiéter de ſe contredire. Il paroit pourtant avoir entrevû, mais diſſimulé, la difficulté; s'étant contenté de mettre ſimplement en Note au bas de cette page: *Wernerus Rolewinck de Laar, Patrin Weſtphalus, qui claruit anno* 1480, *edidit* Faſciculum Temporum omnia Antiquoram Chronica complectentem, per ſex ætates digeſtum ab orbe condito ad ſua usque tempora; *edit.* 1470, 1474, 1484, (14); ce qui ne fait que confirmer & doubler ſa contradiction. Il ſe trompe certainement d'ailleurs, quant à cette prétenduë Edition de 1470; car, celle de 1474, eſt inconteſtablement la prémière, faite ſur le manuſcrit de l'Auteur, comme le prouve bien la ſouſcription rapportée ci-deſſus, Remarque (*A*). Num. I.

(12) Pars, Index Batavicus, *pag.* 11.

(13) *Pag.* 19.

(14) *Bid.*

V. Outre le *Faſciculus Temporum* Flamand, & les

(C). Caſimir Oudin, ſans la donner à un autre Auteur, prétend qu'elle a d'abord été imprimée ſous un autre titre : mais vû la différence des Ouvrages où ſe voient les extraits qu'en a réproduits Boxhornius ſous le titre de *Chronyck van Holland, Zeeland, en Weſt-Vrieſland*, & indiqués ci-deſſus Citation (6), le même Boxhornius lui attribue encore une *Chronyck van de Biſſchoppen van Utregge*, extrémement rare, & dont le langage, quoique vieux, ne laiſſe pas d'avoir ſon agrément (15); & Mr. Burman lui accoſte encore, un *Chronicon Trajectinum* (16). Cette *Chronique d'Utrecht* de Mr. Burman, & *celle de ſes Evêques* de Boxhorn, ſont-elles différentes, ou bien une ſeule & même choſe; & ſont-elles auſſi extraites du *Faſciculus Temporum* Flamand? Mr. Burman paroît croire le dernier, & que cette *Chronique*, auſſi bien que *celle de Hollande* publiée par Boxhornius, ont été l'une & l'autre traduites en Latin, & inſérées par Ant. Matthæus dans le IX Tome de ſes *Analecta veteris ævi*. Chronicon Hollandiæ *ſeparatim edidit Boxhornius cum Notis*, dit-il, *anno M. DC. L.* Chronicon Trajectinum, *ut & Hollandicum in Linguam Latinam verſum edidit Matthæus Tomo IX.* Analectorum (17): &, à cette occaſion, il fait remarquer une aſſez plaiſante bévûe de cet Auteur. *Neque tamen Veldenarii eſſe ſuſpicari potuit: unde, quibuſdam in locis, joculari admodum errore, illa* Chronica Anonymi, *ut creditur, ipſius Veldenarii conſenſu confirmare conatus eſt. Utrumque* Chronicon *cum* Veldenario *contuli; pauciſſimisque exceptis de verbo ad verbum & Belgico in Latinum tranſlatum reppert: quod mirum non animadvertiſſe Matthæum* (18). Nouveau ſujet d'étonnement & de ſurpriſe; car, aiant confété de même les *Chroniques anonymes* de Mathæus avec le *Faſciculus Temporum* Latin, de la Traduction Flamande duquel les extraits de Boxhornius doivent avoir été tirés, je n'y ai rencontré aucune reſſemblance; & je me contenterai d'en donner pour preuve la ſeule Hiſtoire du fameux Willibrord, laquelle, dans le *Faſciculus* Latin eſt réduite à ce peu de mots, *Wilibrordus cum xij. Sociis venit de Anglia, poſtea Epiſcopus Trajectenſis* (19); auſſi que, dans le *Chronicon Trajectinum auctarium* de Manhæus, que Mr. Burman regarde comme traduit du Flamand de Veldenar, elle occupe un aſſez long Article (20).

VI. Cet exemple, & celui de Florent V, Comte de Hollande, dont on ne trouve pas même le nom dans le *Faſciculus Temporum* Latin, mais dont on trouve aſſez au long l'Hiſtoire & la funeſte Cataſtrophe dans le *Faſciculus Temporum* Flamand (21), pouroient faire croire, d'un côté, que ce ſont-là deux différents Ouvrages ſous un ſeul & même titre. Mais, lors qu'on voit, de l'autre, que le *Libellus de Infantia Salvatoris*, cité par Mr. le Long comme indiqué dans le *Faſciculus Temporum* Flamand (22), ſe trouve indiqué & rejeté de même dans le *Faſciculus Temporum* Latin (23), on ne ſauroit raiſonnablement douter que ces deux Livres-là ne ſoient un ſeul & même Ouvage; mais augmenté de particularités notables dans les Editions Flamandes.

VII. Une circonſtance aſſez ſingulière, & aſſez propre à prouver ce dernier ſentiment, c'eſt, qu'excepté Pars, tous ceux, qui donnent le *Faſciculus Temporum* à Veldenar, ne parlent nullement de Rolewinck, parce qu'ils ne connoiſſoient apparemment que l'Edition Flamande; & que tous ceux, qui le donnent à Rolewinck, paroiſſent ne pas même connoître le nom de Veldenar, parce qu'ils ne ſe ſont apparemment ſervis que de l'Edition Latine.

Pour débrouiller de pareilles confuſions, éclaircir ces doutes & concilier ces contradictions, il faudroit recourir aux différentes Editions de ces Ouvrages, les examiner avec ſoin, & les conférer exactement enſemble. Mais, malheureuſement, c'eſt ce dont on n'a que très difficilement les occaſions, ces anciennes Editions étant preſque toujours extraordinairement rares. A leur défaut, je hazarderai ce qui me paroît le plus vraiſemblable à cet égard. C'eſt que Veldenar, qui a inconteſtablement imprimé, le *Faſciculus Temporum* Flamand, pouroit bien l'avoir auſſi traduit en cette langue, & l'avoir augmenté & entremeſlé de tout ce qui y concerne la Hollande, la Zélande, Utrecht, & les Païs voiſins indiqués dans le titre de cette Traduction ſoit de ſa compoſition propre, ſoit de ſa Traduction d'après quelque autre Ouvrage: mais, que peut-être auſſi, ne lui attribue-t-on ainſi cet Ouvrage, que parce qu'il en eſt l'Imprimeur, & que ſon Auteur ne s'y eſt point nommé, ainſi que cela s'eſt pratiqué en beaucoup d'autres rencontres. Ce n'eſt-là, après-tout, qu'une ſimple conjecture, que je ne me trouve point en état de confirmer. C'eſt pourquoi, me contentant d'avoir propoſé mes doutes, j'en laiſſe d'autant plus volontiers le'xamen & la déciſion aux Naturels du Païs, qu'ils ont probablement à cet égard, des ſecours que je n'ai pu me procurer.

(C) *L'Auteur du* Faſciculus Temporum *eſt Werner Rolewinck de Laar, ſelon les Bibliothécaires tant Eccléſiaſtiques que Laics.*] Parmi les Eccléſiaſtiques, non-ſeulement les généraux, comme Trithème, Art. CMXXIX; Poſſevin, Tome II, page 519; Bellarmin, page 407; Aubert le Mire, page 89; Labbe, Tome II, page 497; Olearius, Tome II, page 141; Wharton, Supplément à Cave, page 133; Oudin, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*, Tom. III, colonne 2738, &c.; & du Pin, XV Siècle, page 379; mais, même les particuliers, comme Bollius, *de illuſtribus Carthuſianis*, Chapitre dernier, & Petreius, *Bibliotheca Carthuſiana* page 295, témoignages de très grand poids. Parmi les Laics, non-ſeulement les généraux, comme Geſner, page 627, vers; ſes Abbréviateurs, page 822; Draudius, Lipenius, *Bibliogr. Philoſophicæ* Tom. I, Boeclerus *Bibliographia Curioſa & Critica*, page 190; Magirus, *Eponymologici* page 712, Hoffmann *Lexico Hiſt.* Tom. IV, page 1231; Freherus *de Viris Illuſtribus*, page 94; Beughem, *Incunabul. Typographiæ*, pages 120 & 157: mais même les particuliers concernant ſingulièrement l'Hiſtoire, comme Keckerman, page 206, Micræus, *Syllabi Hiſtoricorum*, Sign. B 4; Bolduanus, *Bibliothecæ Hiſtoricæ* pag. 9; Voſſius *de Hiſtoricis Latinis*, page 570; Zeillerus *de Hiſtoricis*, II Partie, page 128; Hertzius, *Bibliothecæ Germanicæ* Part. II, Sign. A. 4; Struvius, *Bibliothecæ Hiſtoricæ* pages 116, 194; Buderus, *Bibliothecæ Scriptorum Hiſtoriæ Germanicæ* page 59; & Lenglet du Fresnoy, *Methode d'étudier l'Hiſtoire*, Tom. III, pag. 56, 214, 224: donnent tous le *Faſciculus Temporum* à WERNER ROLEWINCK *de Laar ou Laer*; & ce qu'il y a de bien remarquable, comme je l'ai déjà ajouté ci-deſſus, c'eſt qu'aucun d'eux ne fait la moindre mention de JEAN VELDENAR. D'eux tous je ne citerai que le témoignage de Voſſius, tant parce qu'il eſt fort inſtructif touchant l'Auteur du *Faſciculus Temporum*, que parce qu'étant conſidéré comme Hollandois, à cauſe des poſtes honorables qu'il a très dignement occupés parmi eux, ce témoignage en ſera moins ſuſpect & plus digne de conſidération.

„ WERNERUS ROLEVINC DE LAER, „ Carthuſienſis Domûs S. Barbatæ Coloniæ Agrippinæ, Natione Weſtphalus, inter alia reliquit „ Librum *de Origine Frieſonum* (14), item *Calendarium ac Martyrologium*: &, quo maxime „ inclaruit, *Faſciculum Temporum, ab Initio Mundi ad ſua uſque Tempora*. Primum quidem deſiſſe videtur in anno 1470, qui penultimus „ Paulli II. Sane Manuſcriptus noſter non ulterius „ producitur. Exinde, pauculis additis, pergit usque ad annum 1474, qui erat Sixti IV, annus „ tertius. Ad Sixtu tempora perduxiſſe ait Bollius „ in *Viris illuſtribus Carthuſianis*, Capite ultimo. „ Atquè hic finit vetuſtiſſima, quam habeo, Editio, Lovanii procurata anno 1476. Nomen Auctoris æque ibidem, ac in Manuſcripto deſideratur. Solum dicitur opus iſthoc *proprius cujusdam devoti Carthuſienſis, & Veri Hiſtoriarum ſtudioſiſſimi manibus, ab Initio mundi usque ad Sixti „ Papæ IV, Tempora, contextum eſſe: ſed* Joannem Veldener, *ſummâ delegentiâ, majoriquè „ impenſa, nonnullis additis imaginibus, ad finem „ usque deduxiſſe*. Poſtremo autem pertexuit Auctor opus ſuum usque ad annum 1480, quo ait

(15) Boxhorn Kronyck van Zeelandt, *Blad.* 26.

(16) Burmann Trajectum eruditum, *pag.* 164.

(17) *Idem, ibidem, pag.* 384.

(18) *Idem, ibidem.*

(19) Faſciculus Temp. *folio* 44, *Editionis* Venetiæ, *ap.* Erhardum Ratdolt, 1481, *in folio.*

(20) Matthæi Analecta veteris Ævi, *Tom. V, pag.* 318 — 326, *Edit. in* 4.

(21) *Cette Hiſtoire ſe trouve ſeparément ſous ce titre*, Et traît myn Cronyke gedruckt by Jan Veldener tot Utrecht, int Jaer ons Heeren M. CCCCC. LXXX, *à la fin de la* Hollandſche Rym-Kronyk, *publiée par* Jan van der Does, *& imprimée à la Haye, chez* Hillebrandt, *en* 1620, *in folio. Cet Editeur ne dit point là, que* Veldenar *fût Auteur de la Chronique imprimée chez lui. Elle ſe trouve de même en Latin dans le* Chronicon Hollandicum *inſéré par* Matthæus *dans ſes* Analectes Veteris Ævi, *Tome V, pag.* 346 — 369, *de l'Edition, in* 4. *Ce qui confirme la preuve de Mr.* Burman.

(22) Le Long Bock-Zaal der Nederd. Bybels, *pag.* 419.

(23) Faſcic. Tempor. *folio* 25.

(14) Leibnitz, Introd. in Scriptores *Tomi III*, Rerum Brunſwicenſium, *Num. XIV*, pag. 20, *observe, que* Rolewinck *n'a point écrit de Origine Frieſonum, & qu'il faut que* Voſſius *ait pris les anciens Saxons pour les Friſons. Mais*, Leibnitz *ſe trompe de ſon côté, en attribuant à l'un Bibliothecæ Carthuſianæ à Milræus. Il a fans doute voulu dire* Petreius.

[c] *Sæpe circà fidem laboravi, maximè ubi traditos de Origine Gentis nostræ.* Valer. Andr. Biblioth. Belgic. *pag.* 574. Sermo, Biblioth. Hist. *pag.* 110, 304, *dit qu'il y fait assez souvent la* Chronique *de* Marianus Scotus.

voient ces titres, je ne doute point qu'il ne se trompe (*D*). Elle n'est pas d'une fort grande exactitude, ou, pour mieux dire, elle est assez peu exacte, comme on l'a judicieusement observé (*c*). Cependant, on n'a pas laissé de l'inférer en tout ou en partie dans divers Corps d'Ouvrages Historiques généralement estimés (*E*). Outre sa Traduction Flamande indiquée ci-dessus (*d*), on en a une autre en Allemand, & une troisième en François (*F*). Longtems après cet Article dressé j'ai enfin trouvé dequoi

[d] *Remarque* (*A*) *Num.* II.

„ Papam factum Innocentium VIII. Atque hic „ recentissimæ etiam Editiones desinunt. Exinde *Chronicon* hoc continuavit Jo. Linturius usque „ ad annum 1514 . . . Aliam ejusdem Wernerи [Vitam] suggerei Jacobus Bergomas Libro „ XVI: item Trithemius, in Catalogo, qui Virum vidit, & ex ore ejus didicit quæ scripto „ significet: idem Arnoldus Bostius opere ante me„ morato Obiit Wernerus anno 1502, (25)." Henri Whanton, que j'ai indiqué ci-dessus au commencement de cette remarque, a renversé tout ce partage de Vossius, par lequel il faut redresser le tien, sur-tout par rapport à l'Edition chimérique du *Fasciculus Temporum* de 1470, qu'il prête fort mal-à-propos à Vossius, comme l'a très bien observé Oudin (26). De son côté cet Auteur a brouillé ce passage, en en ôtant depuis *Postremo* jusqu'à *Innocentium VIII*; & en mettant en place: *Secunda Editio ad Hradistum a Turcis expugnatum, sive ad annum* 1480, *deducitur, quo usque Papam factum Innocentium VIII, sed absque Auctoris nomine, prodiit Augustæ Vindelicorum* 1481, *in folio, & Belgico Ultrajecti* 1480, *sed juxta primam Editionem* (27). Ce qui n'est nullement exact; car, comme on l'a vu ci-dessus, Remarque (*A*), Num. I & III, le *Fasciculus Temporum* avoit déjà été imprimé en 1474, & en 1476, en Latin, & peut-être même en Flamand. S'il l'en faut croire, la première Edition de ce *Fasciculus* avec le nom de *Werner Rolewinck*, & la continuation de Linturius, est celle que mit Pillorius dans la collection dont je parlerai ci-dessous dans la Remarque (*E*).

[25] Vossius de Historicis Latinis, *Libr. III, pag.* 169 & 170.

[26] Oudin de Scriptoribus Ecclesiasticis, *Tom. III, col.* 2739, 2740.

[27] *Idem, ibidem, col.* 2746.

(*D*) *C. Oudin prétend qu'elle a d'abord été imprimée sous un autre titre, & se trompe.*] Il ne seroit pas aisé de marquer sur quoi cet Auteur s'est fondé pour avancer cette conjecture; mais, il est certain, que rien n'est plus mal fondé, puis qu'il confond l'un avec l'autre, deux Ouvrages tout-à-fait différens, & qui n'ont absolument rien de commun que d'être des Chroniques universelles depuis le commencement du Monde jusqu'au tems de leurs Auteurs. Celle, avec laquelle Oudin confond notre *Fasciculus Temporum*, est le *Rudimentum Novitiorum*, imprimé à *Lubec, par Maistre Lue de Brandis de Sebaj, en* 1475, *en très grand in folio*, chargé de beaucoup de figures, & qu'il en regarde comme la première Edition, de même que celle d'*Augsbourg, en* 1481, la seconde. Mais, c'est une double erreur. Outre qu'en 1481, le *Fasciculus* avoit déjà été imprimé diverses fois, & même en François, en Hollandois, & en Allemand, c'est un assez petit Ouvrage; & le *Rudimentum* est extrêmement étendu. Le *Fasciculus* n'a point d'autre titre: &, selon Oudin, le *Rudimentum* a encore celui de *Chronicon Chronicorum*. Le *Fasciculus* n'est suivi d'aucun autre Ecrit; & le *Rudimentum* est suivi d'un *Kalendarium* ou *Martyrologium*, qui est peut-être la cause de l'erreur d'Oudin, Rolewinck en ayant effectivement fait un. Le *Fasciculus* n'a point de *Table*, du moins dans les premières & plus anciennes Editions: & le *Rudimentum* en a une assez étendue. On ne voit dans le *Fasciculus*, que quelques méchantes petites figures de Villes qui ne signifient rien: & dans le *Rudimentum*, outre beaucoup de pareilles figures, mais plus grandes, il y a des Cartes assez passables pour ce tems-là. Enfin, le *Fasciculus* indique pour son Auteur un *devot Chartreux*: & le *Rudimentum* n'en indique absolument aucun. S'il est vrai, ou non, que ce soit ce *Rudimentum Novitiorum*, ou *Chronicon Chronicorum*, qui ait été traduit en François sous ce dernier titre par Jacquevelle de Bourgogne (28), c'est ce qu'il ne seroit pas facile aujourd'hui de vérifier, vû que les manuscrits de la Bibliothèque de Leide à laquelle il renvoye, ne sont plus dans le même ordre, &, que l'indice du dernier Catalogue de cette Bibliothèque, est fort inexact (29), & ne fait absolument aucune mention de ce *Jacquevelle de Bourgogne*. Si cette Traduction n'est pas réelle, en voici du moins une autre, faite par un Anonyme du Pays de Beauvoisin, intitulée *La Mer des Hystoires*, imprimée *à Paris, chez Antoine Verard, en* 1483, *en* 2 *volumes in folio*, & dans l'*Avertissement* ou *Préface* de laquelle on nous apprend que l'Auteur de ce *Rudimentum Novitiorum* est un *Docteur en Théologie nommé* Brochart. L'Abbé Lenglet se trompe donc triplement, en affirmant, que cette *Mer des Hystoires* a été *composée en Latin par* Jean Columna, *traduite en François par* Bouchart, *& imprimée à Lyon, en* 1466, *in folio*, (30): car, on n'imprimoit point, non-seulement *à Lyon*, mais même *en France, en* 1466. La première Edition connue de cette Ville est de 1474. A la vérité Jean Columna a bien fait un Ouvrage intitulé *Mare Historiorum*; mais, il n'a été traduit, ni imprimé, que je sache. La *Mer des Hystoires*, dont il s'agit ici, a été réimprimée *à Lyon, en* 1486; *à Paris, chez Vincent Coman, en* 1488; *à Paris, en* 1491, & encore *à Paris, en* 1496: & l'on trouve des exemplaires de l'Edition de 1488, avec le titre de *Fleurs des Hystoires*; car, dès-lors, les Libraires savoient déjà eu imposer ainsi à la bonne-foi du public.

[28] Oudin de Scriptor. Eccles. *Tom. III, colon.* 2710 & 40. Cat. Bibioth. Lugd. *an.* 1674, *pag.* 409.

[29] *Voyez ci-dessus la Citation* (*a*) *de l'Article* Casa.

[30] Lenglet Methode d'étudier l'Histoire, *dans le* Catal. des Historiens, *Tom. III, pag.* 58.

(*E*) *On l'a inséré dans divers Corps d'Ouvrages Historiques généralement estimés.*] J'en nommerai deux ici. L'un est intitulé *Illustrium veterum Scriptorum, qui rerum a Germanis per multas Ætates gestarum, Historias vel Annales Posteris reliquerunt, Tomi III*; imprimé *à Francfort par les Heritiers d'André Wechel, en* 1583, 1584, & 1607, *in folio*; & réimprimé, par les soins de Burchard Gotteliff Struve, avec une savante Préface, & de bonnes Tables, de Chrétien Gottlieb Buderus, *à Ratisbonne, en* 1726, *en* 3 *volumes in folio*. Notre *Fasciculus Temporum*, & son *Appendix* par Linturius, font la seconde & la troisième Pièce du II Tome de cette nouvelle Edition, & peut-être de la première. L'autre Corps Historique, où l'on prétend avoir inséré le *Fasciculus Temporum*, mais simplement par extraits, est celui qu'Antoine Matthæus a intitulé *Analecta veteris Ævi*, imprimé *à Leide, en* 1698, & *années suivantes, en* 10 *volumes, in* 8°, & réimprimé depuis en meilleur ordre avec une Préface, quelques nouvelles remarques, & de bonnes Tables, par Mr. Gerard de Haas, *à la Haye, chez Gerard Block, en* 1738, *en* 5 *vol. in* 4°. Je dis, *on l'on prétend*: parce que, comme on l'a vu ci-dessus, le *Chronicon Hollandicum*, & le *Chronicon Ultrajectinum*, insérés dans ce Recueil, ne peuvent être regardés comme extraits de cet Ouvrage, qu'en cas que Veldener les ait ajoutés, comme je le soupçonne, à son Edition Flamande, & que ce soit de là que Boxhornius & Matthæus les aient tirés, l'un pour les réproduire en Flamand, & l'autre pour les traduire en Latin, & tous deux pour les accompagner de leurs Notes.

[31] Oudin de Scriptor. Eccles. *Tom. III, colon.* 2710 & 40. Cat. Bibioth. Lugd. *an.* 1674, *pag.* 409.

(*F*) *Outre la Traduction Flamande, on en a une seconde en Allemand, & une troisième en François.*] On a vu l'Edition ou les Editions de la Flamande ci-dessus Remarque (*A*), Num. III. Voici celles de l'Allemande. *Burdlin der Zit, &c.* à la fin duquel on lit, *Dez Buch, das man nennet ein* Burdlin der Zit, *gedruckt aber gerecht fuber und rien Her Meister Bernhart Richel, Burger zu Basel, als man zalt nach der Geburt Christi M. cccc. lxxxv. Iar. Prodie Kal. Septembris.* C'est un petit *in folio*. Oudin note une semblable Edition *de Cologne*, de la même Année 1481, aussi *in folio*; mais, peut-être se trompe-t-il en la confondant avec la précédente. On en a une autre, avec un Supplément jusqu'en 1492, &

quoi diſſiper une partie des doutes de la Remarque (*B*) : & c'eſt ce qu'on pourra voir ci-deſſous dans la Remarque (*G*).

& imprimée cette année-là, *in folio*, ſans autre Indication. Voyez les *Annuit. Litterariæ de* Schelhorn, Tome III, page 137.

Quant aux Editions de la Traduction Françoiſe, je les ai ſuffiſamment indiquées dans l'Article de FARGET, Auteur de cette Traduction, Remarque (*A*), Num. V. Je me contenterai donc d'y renvoyer.

(*G*) *J'ai enfin trouvé &c.*] En effet, depuis tout cela ramaſſé & rédigé par écrit, j'ai enfin vu l'Edition Flamande du *Faſciculus Temporum*, & j'y ai remarqué avec plaiſir, que ce n'eſt effectivement, comme je l'avois penſé, qu'une Traduction pure & ſimple du Latin de W. Rolewinck. Ce qui concerne la Hollande, les Evêques d'Utrecht & les autres Pays, énoncés dans ſa ſuſcription n'eſt pourtant point *entremêlé*, comme je le penſois, mais ajouté à la fin par voie de *Supplément* : 1. la *Chronique des Rois de France* ; 2. celle *des Rois d'Angleterre* ; 3. celle des *Ducs de Brabant* ; 4°. celle des *Evêques d'Utrecht* ; 5°. celle des *Comtes de Flandres* ; 6°. celle des *Comtes de Hollande* ; 7. celle des *Comtes & Ducs de Gueldre* ; 8. celle des *Princes & Ducs de Cleves* ; 9°. celle des *Evêques de Cologne & de Liége* ; 10. celle des *Comtes de la Marck* ; & 11°. celle des *Comtes de Berg* : & toutes ces *Chroniques*, tant le *Faſciculus* que ſes différentes *Additions*, finiſſent en 1479, étant obſervé ſous Frédéric III. fait Empereur en 1440, que ce Prince regnoit depuis 39. ans.

Après un examen exact & ſérieux, il m'a paru clair & certain, que la *Chronique des Evêques d'Utrecht*, & celle des *Comtes de Hollande*, ſont réellement ainſi que le prétend avec raiſon Mr. Burman, la même choſe, à quelques petites variétés de noms près, que le *Chronicon Trajectinum*, & le *Chronicon Hollandicum*, mis en Latin par Matthæus dans le IX. volume de ſes *Analectis veteris Ævi*. Mais, il n'eſt pas auſſi facile de déterminer ſi ce Latin eſt traduit du Hollandois, comme on a vu ci-deſſus, que le prétend le même Auteur. Sauf ſon meilleur avis, & des preuves ſuffiſantes & déciſives, je croirois facilement le contraire ; & cela par les raiſons ſuivantes.

Dans ce *Chronicon Trajectinum* Latio, l'Auteur affirme en propres termes, qu'il a vu de ſes propres yeux un des pains changés en pierres par Saint Boniface, pour punir la cruauté de ſes meurtriers : *Ego, qui hæc ſcripſi*, VIDI *in Texelin, in Villa* de Wael, *unum ex iſtis panibus à Sancto Bonifacio in Lapides conversis* (31). Mais, dans la *Chronique* Flamande *des Evêques d'Utrecht*, ce prétendu Miracle eſt rapporté en troiſieme Perſonne, & ſimplement par un, *on conſerve encore de nos jours*, ce qui ſent beaucoup plus ſa Traduction, ou même ſa Paraphraſe, que ſon Original : *Want uiler de Moerdenaren broden verwandelde in ſteen, die* MEN HUDEN DES DAGHES HOUT *in Vrieſtant* (32).

(31) Chron. Trajectin. apud Burmannum, in Iſagoge. Tom. V, pag. 314. Edit. in 4.

(32) Faſcic. Temporu.

D'ailleurs, Veldenar, qui a bien pû traduire, ou faire traduire, le *Faſciculus Temporum* de Latin en Flamand, a très bien pû faire auſſi la même choſe pour ſes *Additions*, afin de faire de ſon Livre une *Hiſtoire Univerſelle*, plus complette, plus utile à ſes Compatriotes, & par conſéquent de plus de débit, le principal & preſque unique objet des Libraires.

Il ne reſteroit donc plus que de ſavoir ſi Veldenar eſt effectivement l'Auteur du *Faſciculus* Flamand, & de ſes *Additions*, comme le prétendent tous les Ecrivains Flamands, ou ſimplement leur Imprimeur, comme je ſerois aſſez diſpoſé à le croire. Mais, c'eſt ſur quoi je n'ai encore pû trouver aucun Eclairciſſement.

Quoi qu'il en ſoit, le *Faſciculus* remplit excij. Feuillets, & ſes *Additions* continuent juſqu'au ceexxi. ſans *Signatures*, ni *Reclames*. Dans le *Faſciculus*, outre quelques Figures de Villes &c. gravées en bois, il n'y a que des *Cercles* qui renferment les noms des Perſonnages illuſtres, & qui ſervent de Titres à leurs Articles ; mais, dans les *Additions*, à ces *Cercles* ſont ajoutés les Ecuſſons des Armoiries des Rois & Princes, blaſonnés de leurs couleurs : & l'Auteur, en franc & véritable Bourguignon, & conformément au Sobriquet Flamand, n'a pas manqué de donner pour Armoiries aux premiers Rois de France trois Crapaux de Sable en Champ d'Or ; accordant néanmoins à Clovis converti & baiſé trois fleurs de Lis en Champ d'Azur. C'eſt ainſi que ſans y penſer ce bon Flamand anéantiſſoit par un menſonge le prétendu Miracle de l'Ecu, ſemé de fleurs de Lis apporté par un Ange à Clovis dans l'Abbaïe de Joïenval : ignorant, apparemment, que l'Ecu de France n'avoit été reduit à trois fleurs de Lis que ſous Charles VI ; & s'imaginant, ſans doute, qu'il avoit toujours été tel qu'il le voyoit. Il ne compte *Louis XI.* que pour le X. de ce nom.

VERGECE (ANGE), ou bien VERGECIO (ANGELO), Auteur & Ecrivain célèbre, dont je crois devoir parler ici, tant pour ſuppléer à ce qu'en a dit en aſſez peu de mots Mr. Bayle, que pour lui reſtituer ſon véritable nom, que ce célèbre Critique, trompé par Rutgerſius, & confirmé dans ſon erreur par quelque Edition fautive de l'*Hiſtoire de* l'illuſtre *Mr. de Thou*, a mal-à-propos indiqué dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique* ſous le faux nom de VERGERIUS (*A*).

C'é-

(*A*) *Mr. Bayle, trompé par Rutgerſius, & par quelque Edition fautive de Mr. de Thou, l'a mal nommé* VERGERIUS.] On peut voir, dans cet Article de ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, les paſſages de ces deux Ecrivains, qu'il cite, & que je ne rapporterai point inutilement ici ; me contentant d'obſerver, que, dans les autres Editions de Mr. de Thou, que j'ai conſultées, le mot VERGETIUS, ſe trouve exactement écrit. Peut-être ne s'agit-il, dans ces deux Ecrivains, que d'une pure faute d'impreſſion : & cela ne prouve que trop, combien la moindre altération dans les mots, & ſur-tout dans les noms propres, eſt de conſéquence ; puiſque voilà le ſimple changement de *t* en *r*, qui jette, confirme, & retient dans l'erreur un Homme d'une auſſi vaſte lecture, d'une auſſi profonde érudition, & d'une auſſi ſûre & judicieuſe critique, que Mr. Bayle. Comment les Citations de Jean Antoine de Baïf, qu'il employe, & dans leſquelles VERGECE eſt bien nommé, ne lui ont-elles point rappellé, que La Croix du Maine, qui lui étoit ſi familier, & qu'il cite en cent & cent endroits, ne le nomme point autrement ? Mais, c'eſt-là un de ces tours que la Mémoire joue quelquefois aux plus habiles gens. Le célèbre Caſaubon, dans ſa Préface ſur *Æneas Tacticus*, a, je ne ſai pourquoi, traduit ce mot par BERGITSUS (1), & donné lieu par-là à une petite diſpute auſſi modérée d'un côté, que trop aigre de l'autre. Daillé le Fils, dans ſa première Edition des *Scaligerana*, faite *à Cologne*, *en* 1667, ayant trouvé bon d'abréger ce mot en BIRGITSUS, Colomiés remarqua très modeſtement, qu'il falloit lire VERGETSUS : & Daillé, qui auroit dû le remercier d'une critique ſi modérée, s'emporta démeſurément contre lui dans la Préface de ſa ſeconde Edition des *Scaligerana*, faite *à Utrecht*, *en* 1675, & crut véritablement triompher en lui oppoſant cette ſingulière & extraordinaire Réponſe : *Sed* Berginton *dicat, an* Vergetium, *perinde eſt, certe parum intereſt, unam* B *&* V *Litteras eſſe ejuſdem organi & ſoni, ſi ex Vaſconibus non aliunde netum ſit, quæ ſis aliud nihil eſt* vivere *quam* bibere, *&c.* Mais, ce n'eſt-là, comme on voit, qu'une fort pitoyable défaite, & qu'une véritable gaſconnade, tout-à-fait

(1) *Voyez ſon Paſſage, cy-deſſous, Remarque* [*B*].

C'étoit un Grec de Candie, qui s'étoit transporté de Grèce en Italie, & d'Italie en France sous le Regne de François I, & qui peignoit si admirablement les Caractères de la Langue Grecque, que ce Prince le choisit pour dresser les modèles de ceux qu'il vouloit faire graver, frapper, & fondre, pour son Imprimerie Royale, & lui procura par-là la gloire d'être très fortement loué par quantité de Savans illustres (*B*). Il étoit, de plus, savant tant en Grec qu'en Latin; & il nous en a laissé une preuve assez notable pour mériter les éloges de fort habiles gens (*C*).

(a) J. A. de Baif, contre Eustache de N. Vergece, Candiot, *dans ses Oeuvres en Rime, folio* 119.

Nicolas Vergece, son Fils, & non pas son Neveu, ni de Constantinople, ainsi que l'a abusivement avancé La Croix du Maine (*D*), l'avoit accompagné en France dès sa *première jeunesse* (*a*), étoit de même que lui, Homme de Lettres, & nous a laissé quelques Ouvrages de Poësie, tant Grecque & Latine que Françoise, lesquels le même La Croix du Maine ne nous a indiqués que fort imparfaitement (*E*).

Ma.

fait digne de la replique d'Hector, valet du *Jouteur* de Regnard,

Un tour de cette sorte
Est volé d'un Gascon, ou le Diable m'emporte;
Il vient de la Garonne.

Colomiés, qui s'étoit particuliérement caractérisé par ses bons offices envers tant de gens de Lettres, & dont Baillé connoissoit bien les Ecrits, puisqu'il s'efforce d'en turlupiner les titres, méritoit sans doute un tout autre traitement. Mais, les Personnes les plus serviables & les plus officieuses sont assez souvent les plus exposées aux duretés & aux invectives des génies durs & hargneux: témoin Colomiés encore, que l'injurieux Jurieu traita de la manière du monde la plus impitoyable, aussi-bien que beaucoup d'autres, dans son affreux *Esprit de Mr. Arnaud*. L'espèce de jeu de mots d'*injurieux Jurieu* me rappelle une autre épithète plus violente, que son indiscrétion lui attira un jour en pleine compagnie. Ayant glissé dans un de ses Discours, *comme dit fort bien nôtre Frère, Mr. Socin, dit-je Mr. Saurin*, celui-ci qui étoit d'un froid de Stoïque, ne l'interrompit point, & malignement se contenta de lui repliquer pareillement à son tour, *comme l'avance calomnieusement nôtre Frère, Mr. Furieux, dit-je Mr. Jurieu*; ce qui ne manqua pas d'apprêter à rire à toute l'assemblée.

(*B*) *Il a été loué par quantité de Savans illustres.*] Outre Jean Antoine de Baif, Mr. de Thou, & J. Rutgersius, dont on peut voir les passages dans le second Vergerius de Mr. Bayle, voici ceux qui me sont tombés sous la main, & dont je suis bien fâché de ne pouvoir qu'indiquer quelques-uns, n'aiant plus leurs Livres, & ne pouvant me rappeller leurs termes.

La Croix du Maine n'a point donné d'Article particulier à nôtre Angelo Vergecio; mais, voici ce qu'il en dit dans celui de Nicolas Vergece, qu'il fait mal son Neveu: *Messer* Angelo, *Homme tant renommé pour savoir bien escrire en Grec, & transcrire les Livres rares en cette Langue, &c.*

Henri Etienne loue fort Angelo Vergecio, duquel il avoit été Disciple pour l'Ecriture Grecque, & passe pour l'avoir très bien imité, comme on le verra ci-dessous. C'est dans son *Dialogus Philo-Celta & Coronelli*, pag. 307., mis à la fin de sa *Musa monitrix Principum*; Livre, dans lequel il déplore amèrement les desordres & les malheurs de la Guerre civile sous Henri IV.

Dans les *Scaligerana*, sous le mot *Messer* Angelo, on trouve un passage curieux, accompagné d'une remarque de Baillé le Fils, & d'une correction de Colomiés; & il est assez surprenant, que cela ait échappé à Mr. Bayle, qui connoissoit si bien ces sortes de Recueils de particularités littéraires. „ Messer Angelo, quem vidi," dit Scaliger, „ & quem Franciscus Primus advocaverat, docuerat Henricum Stephanum, qui „ bene scribebat, & tam bene quam Præceptor, „ qui eudit illos præstantes Caracteres Regios." *Extat Parisiis in Bibliotheca Regia*, ajoute Baillé, Oppianus *hujus* Angeli Cretensis, (*qui* & Bergirus (2) *dicitur*,) *manu elegantissime scriptus, cujus in margine habentur animalium imagines, de quibus apud Autorem mentio fit, ad vivum picta ab* Angeli *Filia*; *si vera referebat nobis Clarissimus* Mettius Bigotus, *cum* Oppianum *istum ostenderet, qui Henrici Secundi temporibus scriptus est.* Dans la Préface de la seconde Edition des *Scaligerana*, il parle aussi avantageusement d'un pareil Æneas *Tacticus* de la Bibliothéque du Roi; *quem*, dit-il, Æneæ *Regium Exemplar elegantissimo Caractere* Bergetium *pinxisse testatur* Casaubonus.

(1) *Il faut lire* Vergetius. *C'est-à-dire* Paul Colomiés.

Dans un des Articles du *Dictionnaire Etymologique* de Ménage, que je ne puis plus me rappeller, il est observé, que *c'est la belle Ecriture du Signor* Angelo, *qui a donné lieu au Proverbe vulgaire, on à la Formule ordinaire*, Ecrire comme un Ange.

On voit dans le Recueil des *Enfans célèbres par leurs Etudes & leurs Ecrits*, publié par Adrien Baillet, que *Jean Antoine de Baif, à l'âge de quatorze ans, avoit écrit un Recueil d'Extraits de Poetes Grecs; & cela, avec tant d'exactitude, tant de justesse, & tant de délicatesse, que Henri Etienne, ni même le fameux* Angelo Vergece, *n'auroient peut-être osé se vanter de mieux faire* (3).

(3) Baillet, Enfans célèbres, Tom. V. de ses Jugemens des Savans, pag. 81.

(*C*) *Il étoit savant en Grec & en Latin; & il nous en a laissé une preuve assez notable pour mériter les éloges de fort habiles gens.*] Cette preuve consiste en une Traduction Latine du Livret *De Fluviorum & Montium Appellationibus sive Cognominibus*, attribué à Plutarque, & à divers autres, tels qu'un autre Plutarque, Parthenius, Elien, Antonious Liberalis, &c.: & l'on peut voir touchant cette Traduction les Remarques (*A*) & (*C*) du second Vergerius de Mr. Bayle, qui y justifie fortement Vergece contre la censure trop aigre, & même brutale, de Rutgersius. J'ajoute, que Fabricius, qui connoissoit bien les Traductions Latines de cet Opuscule, faites par Natalis Comes, par Turnebe, & par Mauslac (4), ne fait aucune mention de celle-ci, & ne savoit point par conséquent, qu'elle avoit été imprimée à *Paris, chez Charles Etienne, dès 1556, in* 8°. & Maittaire n'a connu cette Edition qu'en 1725. lors de l'impression du troisième volume de ses *Annal. Typographic.* & y avoue n'avoir pu deviner qui étoit ce Traducteur *Angelo Vergeca*. Voila donc une nouvelle preuve de ce qu'observe-là très judicieusement Mr. Bayle, qu'il y a quantité de *Livres imprimés depuis longtems, qui sont néanmoins inconnus aux plus habiles.*

(4) Fabricii Bibliotheca Græca, *Libr. IV, Cap. XI, pag.* 544, 545.

(*D*) *La Croix du Maine a abusivement avancé que Nicolas Vergece étoit Neveu d'Angelo, & Natif de Constantinople.*] Voici ses termes: „ Nicolas Vergece, Grec de Nation, Natif de Constantinople (selon aucuns,) & Neveu „ de Messer Angelo, *Homme tant renommé* „ &c. (5)." La Mounoie a bien censuré la première de ces fautes dans ses *Remarques* manuscrites *sur La Croix du Maine*; mais, il a fort mal-à-propos adopté la dernière. Mr. de Thou, qui dit expressément Nicolaus Vergetius, Angeli . . . . *Filius*, (6) auroit dû le desabuser. De même, Baif, qui avoit dit N. Vergece, *Candiot*,

(5) La Croix du Maine, Bibliothéq. Françoise, *pag.* 516.

(6) Thuan. *Hist. Libr. XXXVIII, pag.* 332.

Tirant de l'Isle sa naissance,
Qui vit de Jupiter l'enfance (7),

(7) *Voyez ci-dessus la Cita.* (2), & Oeuvres de Baif, *folio* 119.

auroit dû empêcher La Croix du Maine de le faire *Natif de Constantinople*. Ronsart l'avoit dit pareillement *de Crete*, comme on le verra ci-dessous dans la Remarque (*G*).

(*E*) *La Croix du Maine ne nous a indiqué ses Ou-*

Mr. de Thou les aïant loués tous deux, comme Gens de Lettres, Antoine Teiſſier a eu très grand tort de les avoir oubliés, ou négligés, dans ſa Traduction des *Eloges des Savans* célébrés par ce Grand-Homme : & c'eſt un défaut très blamable dans lequel il eſt auſſi tombé à l'égard de beaucoup d'autres (*F*).

On ne ſait point quand mourut Vergece le Père ; mais, ſelon La Croix du Maine, le Fils *mourut au Païs de Normandie en* 1570, *ou environ* (*b*) ; &, probablement, en aſſez pauvre état (*c*). Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Ronſard l'honora d'une Epitaphe de ſa façon (*G*).

(*b*) Bibliothèque Françoiſe, *pag.* 136.

(*c*) J. A. de Bail, *fol.* 119.

Ouvrages que fort imparfaitement.] Qu'on en juge par ce ſimple expoſé : „ Il a écrit quelques „ *Vers François ſur la mort d'Adrien Turnebe*, „ outre ceux qu'il avoit faits en Grec & en Latin. „ Il a d'avantage compoſé quelques *Epitaphes* „ *ſur la mort de feu Meſſire Gilles Bourdin*, „ *Procureur du Roi au Parlement de Paris*, &c. „ (8)."

(9) La Croix du Maine, Bibliothèq. Françoiſe, *pag.* 136.

(*F*) *Antoine Teiſſier a oublié quantité de Savans célébrés par Mr. de Thou.*] Tels ſont, par exemple, Jaques le Fevre *d'Etaples*, Pierre du Chaſtel ou Caſtellan, François Rabelais, Antoine Carracciol, Jaques Spifame, Jean de Saligmac, Aonius Paleärius, Donato Gianotti, Nicolo Franco, Pierre Picherel, Jean Bouchet, Jean Etienne Duranti, François Perrot, Séraphin Olivier, André Thevet, Claude de Rubis, & ſans doute divers autres. Puiſqu'on s'étoit propoſé de traduire & d'augmenter les *Eloges des Savans*, *tirés de l'Hiſtoire de Mr. de Thou*, quelque courts qu'ils fuſſent il n'en falloit négliger aucun, le Perſonnage qu'il concernoit n'eût-il écrit que quelque brochure. A plus forte raiſon ceux que je viens de nommer devoient-ils n'être pas oubliés, la plupart d'entre eux aïant compoſé & publié divers Ouvrages, & quelques-uns même aſſez conſidérables.

(*G*) *Ronſard honora N. Vergece d'une Epitaphe de ſa façon.*] La voici telle qu'elle ſe trouve dans les *Oeuvres* de ce Poete, Tome X.

Crète me fit, la France m'a nourri,
La Normandie ici me tient pourri.
O ! ſor Deſtin, qui les Hommes tourmente,
Qui fait un Grec à Coutances périr !
Ainſi prend fin toute choſe naiſſante.
De quelque part qu'on puiſſe ici mourir,
Un ſeul chemin nous mène à Rhadamante.

Ce n'eſt certainement point ce galimathias, qui lui a fait donner le titre de *Prince des Poëtes François*, que celui qu'il a fait pareillement pour *Ph. de Comines* auroit dû lui faire perdre.

VIEUSSENS (Messire Raymond de) (*a*), Chevalier, Conſeiller d'Etat, Médecin du Roi Louis XIV, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de la Société Royale de Londres, Penſionnaire du Roi, & Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier ; étoit Fils d'*Alexandre-Henri-Louis-Gaſpard de Vieuſſens*, Seigneur dudit Lieu, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, lequel aïant été tué au ſiége de Barcelone, laiſſa ſon Fils avec peu de biens, par les dépences conſidérables qu'il avoit faites au ſervice. Le jeune Raymond n'héſita point ſur le parti qu'il devoit prendre : il avoit pour les Lettres un gout décidé, &, pour le ſatisfaire, il s'adonna à la Médecine. Il étudia dans l'Univerſité de Montpellier, où il prit le bonnet de Docteur. Les progrès qu'il fit dans toutes les parties de cette Science furent très rapides. L'Anatomie, cette branche de la Médecine la plus difficile à apprendre, devint ſon domaine, & il s'y appliqua avec une ardeur qui a peu d'exemples, & qui ne ſe rallentit jamais. Son mérite perſonnel, ſes talens, ſon ſavoir, ſon habileté bien reconnuë & très bien conſtatée, furent ſes titres, & déterminèrent ſon Alteſſe Royale Mademoiſelle de Montpenſier à le choiſir pour ſon Médecin. Son nom alla juſqu'au trône. Il devint Médecin du Roi, qui lui donna une penſion viagère de mille livres, par Brevet du 8. Avril 1688, & le fit Conſeiller d'Etat par Brevet du 17. Décembre 1707. Il avoit été fait Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1684, & de la Société Royale de Londres en 1685. M. *de Vieuſſens* étoit ſujet à la goutte, & s'en voyant tourmenté, il demanda la permiſſion de ſe retirer chez lui à Montpellier, où il finit ſes jours en 1715.

(*a*) Cet Article n'a pas été dreſſé par Mr. Marchand, mais par un Médecin, connu avantageuſement dans la République des Lettres par divers bons Ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume. La réputation que s'eſt acquiſe Mr. Vieuſſens, a fait ſouhaiter au Libraire, Imprimeur de ces Mémoires, qu'on le plaçat ici ; il m'a paru que cela ſe pouvoit faire, moyennant ces Avertiſſement. Remarque de l'Editeur.

Voilà tout ce que nous avons pu apprendre de la vie privée d'un homme, qui s'eſt aquis par ſes Ouvrages une réputation immortelle. On eſt ſurpris de ne pas trouver ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, quoiqu'il en eût été un des Membres les plus diſtingués. Le grand nombre de ſes découvertes, ſon amour pour ſa patrie, les ſervices importans qu'il a rendus au public, l'eſtime qu'il s'étoit aquiſe, ſa réputation répanduë dans toute l'Europe ſavante, l'honneur enfin qu'il avoit fait au corps des Médecins François, ſembloient exiger qu'on le fit connoître perſonnellement, & que l'on donnât le détail, ſinon de toutes ſes productions, du moins de celles qui ont fondé pour toujours ſa grande réputation. Pour juger de l'eſtime & de la vénération que l'on conſerve pour la perſonne de Mr. *Vieuſſens*, & du cas ſingulier que l'on fait de ſes Ouvrages, il ſuffit de raporter les traits ſuivans, que nous tenons de très bonne part.

(*b*) Mr. de Vieuſſens, aſſurément Préſident-Tréſorier de France, & Sur-Intendant des Gabelles en Languedoc.

En 1753. l'Univerſité de Montpellier fit au Fils (*b*) de Mr. *Vieuſſens* une Députation pour le prier de donner le Portrait de ſon Père, afin qu'on le plaçât dans la Sale où ſont ceux de tous les Profeſſeurs. Il répondit que ſon Père n'aïant pas été Profeſſeur, parce qu'il avoit cru que cette charge lui déroberoit un tems précieux qu'il vouloit employer à la compoſition de ſes Ouvrages, il n'étoit pas d'uſage qu'on mît dans cette Sale les Portraits des Docteurs. *Vous avez raiſon*, repliqua Mr. *Sauvages*, l'un des Députés (*c*) ; *mais comme Mr. votre Père eſt le ſeul qui ait illuſtré notre Univerſité, il mérite bien d'y occuper la première place.* Auſſi ne le cite-t-on jamais dans cette Univerſité qu'en ſe ſervant de ces termes, *Magnus* Vieussenius *noſter*, notre Grand *Vieuſſens*. On regarde comme un devoir de lui rendre cette eſpéce d'hommage, qui fait hon-

(*c*) Il eſt Profeſſeur de l'Univerſité de Montpellier, & auſſi très connu par divers Ouvrages qui lui font honneur.

honneur à ſa mémoire, & l'occaſion s'en préſente très fréquemment. Ce témoignage unanime d'un corps reſpectable, eſt certainement un bel éloge.

Dans le fameux procès qu'eurent les Chirurgiens, il y a quelques années, au Conſeil du Roi, avec les Médecins; les premiers, après avoir fait, dans leurs Mémoires, la critique de tous les Médecins, en exceptèrent Mr. *de Vieuſſens*, en diſant: *Otez Mr.* de Vieuſſens *de l'Univerſité de Montpellier, qui nous nommerez-vous qui mérite la vénération des Savans & l'immortalité?* Cette Univerſité n'a cependant jamais manqué d'Hommes illuſtres, elle en a même eu dans preſque toutes les parties dépendantes de la Médecine; mais c'eſt toujours faire beaucoup d'honneur à la mémoire de Mr. *de Vieuſſens*, que de le regarder comme l'un de ceux qui en ont fait le principal ornement.

En 1746. Mr. *de Vieuſſens* le Fils paſſant par Dijon, les Docteurs agrégés de cette Ville vinrent lui faire viſite, & l'un d'eux lui aiant donné à ſouper, le pria, après le repas, de paſſer dans ſon Cabinet, où il avoit, diſoit-il, un Tréſor à lui faire voir, & ce Tréſor étoit un Exemplaire de la *Neurologie* de *Vieuſſens*.

On voit par-là que les Compatriotes ſentent très bien ce qu'il vaut, & aparemment ils le ſentiſſent auſſi long-tems que dureront ſes Ouvrages.

Les Anglois nous fourniſſent un ſuffrage peut-être encore plus favorable. Mr. *de Vieuſſens* le Fils ſe trouvant à Paris en 1743, à l'Hôtel d'Abbeville, quelques Seigneurs Anglois, qui l'entendirent nommer, lui demandèrent avec une ſorte d'empreſſement, s'il étoit parent de l'Illuſtre Mr. *de Vieuſſens*, & leur aïant dit qu'il étoit ſon Fils, ils l'embraſſèrent, en l'aſſurant que s'il alloit à Londres on l'y adoreroit. Cette eſtime eſt d'autant plus précieuſe, qu'elle vient d'une nation très éclairée, & naturellement très peu diſpoſée à prodiguer des louanges.

Nous avons de Mr. *de Vieuſſens* un grand nombre d'Ouvrages, dont le plus eſtimé eſt ſa *Neurographia univerſalis* (*A*), qui lui a coûté dix années de travail, & pour laquelle il a diſſéqué 560 Cadavres. Cet Ouvrage, cité avec éloge dans tous les meilleurs Livres de Médecine, a immortaliſé ſon Auteur. On prétend que, pour en graver les Planches, qui ſont fort belles, Mr. *de Vieuſſens* a eu très long-tems chez lui un Graveur, à qui il donnoit 24 livres par jour. Il y en a trois Editions (*B*).

Les autres Ouvrages de Mr. *de Vieuſſens* ſont un Traité *des Principes des Mixtes*, conſidérés rélativement au corps humain; des *Diſſertations ſur l'Extraction du Sel acide du Sang*; un *nouveau Syſtême des Vaiſſeaux*; un *Traité du Cœur*; un *Traité de l'Oreille*; un *Traité des Liqueurs*; *des Expériences & Réflexions ſur les Viſcères* (*C*). Sa *Pratique* ou *Traité*

(*A*) *Le plus eſtimé de ſes Ouvrages, eſt ſa* Neurographia univerſalis.] Voici le titre de cette belle production. RAYMUNDI VIEUSSENS, *Doctoris Medici Monſpelienſis, Neurographia univerſalis. Hoc eſt, omnium Corporis humani Nervorum, ſimul & Cerebri, Medullæque ſpinalis, deſcriptio anatomica; eaque integra & accurata, variis Iconibus fideliter & ad vivum delineatis, æreque inciſis illuſtrata: cum ipſorum actione & uſu, phyſico diſcurſu explicatis.* Editio nova. *Lugduni, apud Joannem Certe*, 1685. C'eſt un *in folio* de 252 pages, ſans compter les pièces préliminaires. Il eſt dédié au Cardinal *de Bonzy*, Archevêque de Narbonne. Les nerfs du cœur y ſont décrits avec beaucoup plus d'exactitude que dans *Lower* & *Willis*; & l'Auteur a obſervé que, dans l'Homme, toutes les fibres du cœur ſont ſpirales, & que, dans les Animaux il y en a quelques-unes de droites (1). On y trouve pluſieurs découvertes importantes, faites dans le Cerveau, qui avoient échapé à la ſagacité des autres Anatomiſtes (2). Les fautes qu'on y remontre ſont en petit nombre, ſi l'on conſidère la difficulté de l'entrepriſe & la vaſte étendue de l'Ouvrage. *Pauca nævos in immenſo Opere reliquit*, dit un très bon Connoiſſeur, en parlant de ce Traité (3). Mr. *Michelet*, Premier Médecin de *Philippe V.*, Roi d'Eſpagne, écrivant de Madrid le 9. Août 1704. à Mr. *de Vieuſſens*, finit ſa Lettre en lui apprenant une nouvelle qui devoit bien le flatter: „ Le „ Roi mon Maître, *lui diſoit-il*, dans le reſte de „ ſon voyage de Montpellier à Madrid, lut toute „ votre *Neurographie*; & ſa Majeſté aïant lu depuis ce tems-là quelques pages de vos nouvelles „ découvertes, me fit l'honneur de me dire, qu'il „ n'y avoit rien de plus louable que l'application & „ le travail que vous donniez à l'utilité publique. „ J'ai dû vous faire ſavoir cela pour votre ſatisfaction; car ce grand Prince eſt connoiſſeur en „ bonnes choſes (4). "

(*B*) *Il y en a trois Editions.*] La première de ces Editions eſt celle dont on vient de voir le titre entier dans la Note précédente. Il eſt aſſez ſingulier, qu'on y ait marqué que c'eſt une nouvelle Edition, *Editio nova*, puiſqu'il eſt certain qu'il n'y en a aucune qui ſoit antérieure à celle-là. Voici ſur cela quelle eſt ma conjecture. On lit dans le *Privilège du Roi*, qui eſt du 30. Septembre 1682, qu'il eſt permis à Mr. *de Vieuſſens* de faire imprimer, vendre & débiter ſon Livre pendant le tems de ſix années, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer. A la ſuite de ce Privilège on a ajouté ces mots, *Achevé d'imprimer le premier Août* 1684, & immédiatement après, ceux-ci, *Le dit Sieur* VIEUSSENS *a cedé ſon droit de Privilège à* Jean Certe, *Libraire à Lyon, ſuivant l'accord fait entre eux.* Je m'imagine donc que le Libraire *Certe*, après avoir fait l'acquiſition de cet Ouvrage, aura eu le faire valoir d'avantage, en le donnant pour une *nouvelle Edition*. La ſeconde Edition eſt celle de *Melchior Frideric Gender*, publiée à Ulm en 1690. Comme c'eſt un in *octavo*, on a été obligé d'en rapetiſſer conſidérablement les Planches. La troiſième, dont on a changé le titre, eſt de l'an 1715; & je crois qu'elle a paru à Francfort chez *Knunius*: on m'a dit qu'elle eſt mauvaiſe & pleine de fautes. Je n'ai que la première Edition, qui aïant été faite ſous la direction de l'Auteur, doit être préférée aux deux autres, ſur-tout pour ce qui regarde les Planches.

(*C*) *Les autres Ouvrages de Mr.* de Vieuſſens *ſont un* Traité des Principes des Mixtes, *&c.*] Cet Ouvrage, dédié à Mr. *Dacuin*, eſt un *in* 4°. de 348 pages, avec figures. Il eſt compoſé de deux Traités, dont le premier a pour objet les *Principes des Mixtes*, & l'autre *la Nature*, *les Cauſes*, *&c. de la Fermentation*. En voici le titre. RAYMUNDI VIEUSSENS, *Doctoris Medici Monſpelienſis Tractatus duo.* Primus, *de remotis & proximis Mixti Principiis in ordine ad corpus humanum ſpectatis.* Secundus, *de naturâ, differentiis, ſubjectis, conditionibus, & cauſis Fermentationis, in quo præcipuè, quæ in ipſa fermentatione obſervantur, phænomena explicantur.* Lugduni, *apud* Joannem Certe, 1688. L'Illuſtre *Boerhave* faiſoit grand cas de cet Ouvrage, tenant qu'il contient des faits anatomiques bien conſtatés, de belles obſervations, & des expériences qui répandent beaucoup de jour ſur la ſtructure & l'action du cœur. Il va même juſqu'à dire qu'il mérite d'être placé dans toutes les Bibliothèques. Il donne une idée de ce qu'on y trouve de plus important, dans le paſſage ſuivant. *A pagina 79 hujus*

(1) Boerhave, Methodus Stud. Medici, ab Hallero, in 4. pag. 906.

(2) *Ibid.* pag. 911, & 912. 949. 950.

(3) Mr. Haller, *ibid.* p. 5. 140.

(4) *Parmi les Pièces qui ſe trouvent à la tête du Novum Vaſorum Corporis humani Syſtema.*

Traité des Maladies s'imprime actuellement à Toulouſe, chez Foreſt, & ſera trois Volumes *in* 4°. Si ce dernier Ouvrage eſt bien exécuté, il ſera d'un très grand ſecours, parce que l'Auteur, en diſſéquant lui-même les Cadavres, peut avoir vu très ſouvent les maladies dans leur ſource. Nous avons encore de lui pluſieurs petits Ouvrages, & des Mémoires pour les Académies de Londres, de Paris, & de Leypſic.

Mr. *de Vieuſſens* eut des démêlés avec Mrs. *Ruyſch*, *Valſalva* & *Chirac*. Le premier prétendoit que Mr. *de Vieuſſens* lui avoit dérobé quelques-unes de ſes découvertes, & celui-ci ſoutenoit que *Ruyſch* étoit lui-même ſon plagiaire, & il le prouve en effet par une *Apologie* faite exprès. Mr. *Petit*, le Médecin, donne gain de cauſe à Mr. *de Vieuſſens*, du moins ſur un des points conteſtés. „ Oo voir," dit-il, „ par ce que je viens „ de dire, que les nerfs ciliaires de *Ruyſch* ont été décrits par *Willis* & par *Vieuſſens* : „ ils ont fait plus, car ils en ont déterminé les origines, ce que *Ruyſch* n'a pas fait : „ il

jus Libri usque ad paginam 120, *Author occupatur in describendo corde, cum eo titulo nihil minus expectaretur. In eo Libro egregiæ sunt observationes de decursu vasorum & fibrarum, & efficacia ipsius cordis . . . . . Quatenus anatomiæ tantummodo agit* Vieuſſenius, *multa egregia habet. Ibi videbimus cor trudere sanguinem, ut transfundat in ipsa cava cordis, quod autem nemo, quantum novi, observaverat, nempe per arteriam, non modo in venas coronarias, & in auriculam dextram protruditur sanguis, sed etiam liquidum injectum per arteriæ coronariæ fines in cava cordis, & cava auricularum, non modo per arterias, sed per ductus & finus transit ; hinc in corde duplex detegitur circulatio, nempe, 1. cor finistrum pellit sanguinem in arteriam coronariam, quæ cum ubique defert ad venas coronarias & auriculam dextram. Ea vero apud omnes, Authoros describitur ; verum, 2. ex* Vieuſſenii *observatione primo, quantum novi, conſtitit, ſanguinem preſſum in arteriam coronariam conſuetiſſima quidem, frequentiſſima & maxima via, per venas coronarias transire, ſed per arterias quasdam, nemini prius dictas, etiam ſanguinem in cavitatem cordis protrudi ; hunc ſanguis duplex in cor fluit, 1. qui per auriculam dextram in cor dextrum, & per auriculam ſiniſtram in cor ſiniſtrum effunditur ; & 2. qui per arteriæ coronariæ fines ultimos in cavitates cordis immittitur* (5).

(5) *Ibid. pag.* 307.

Les *Diſſertations ſur l'Extraction du Sel acide du Sang*, forment un Volume *in* 12°. imprimé en 1688. Mr. *de Vieuſſens* y donne l'analyſe chymique du Sang, lequel contient, à ce qu'il prétend, beaucoup d'acide. Il y examine auſſi la nature de la plupart des autres fluides du Corps humain.

Le *Novum Vaſorum Corporis humani Syſtema*, dédié à Mr. *Fagon*, eſt un *in* 12°. de 260 *pages*, *imprimé à Amſterdam, chez P. Marret*, *en* 1705. Cet Ouvrage contient un très grand nombre d'expériences, faites à l'aide des Injections, du Microſcope, &c. La Faculté de Médecine de Paris ne voulut rien décider ſur le Syſtême de l'Auteur, ſous prétexte qu'il devoit être confirmé & éclairci par de nouvelles expériences ; mais, du reſte, elle en parla avec éloge, & le traita de *Syſtême ingénieux* (6). L'Académie Royale des Sciences ne fut pas moins reſervée dans le jugement qu'elle en porta, & dont voici la teneur. „ Mr. *Vieuſſens*, fameux Médecin de Montpellier, fort „ connu par ſon grand Ouvrage de la *Neurologie*, communiqua à l'Académie des Sciences un „ *nouveau Syſtême*, qu'il a trouvé ſur la ſtructure „ des Vaiſſeaux du corps humain. Quelque prévenu que l'on fût pour la capacité & pour l'exactitude de Mr. *Vieuſſens*, on jugea qu'il faudroit „ un grand nombre d'expériences, & d'expériences délicates, pour vérifier ſon Syſtême ; & comme on n'eut pas la commodité de les faire, la „ Compagnie ne fut pas en état d'approfondir cette „ matière autant qu'elle l'auroit deſiré (7)."

(6) *Dans l'Approbation qui ſe trouve parmi les pièces préliminaires de ce Livre.*

(7) *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, an* 1715, *pag.* 60. *de l'Edition de Paris, & pag.* 32. *de l'Edition de Hollande.*

Le *Traité du Cœur*, celui *de l'Oreille*, & celui *des Liqueurs*, ſont trois *in* 4°. *avec figures*, *imprimés à Toulouze*, *chez Guilelmette*, *en* 1715. Dans le premier de ces Traités l'Auteur donne une Hiſtoire Anatomique très détaillée de la ſtructure & des cauſes du mouvement du Cœur. Il avoit déjà publié ſur cette même matière un autre petit Ouvrage, intitulé : *Nouvelles Découvertes ſur le Cœur*, *Paris*, 1706, *in* 12°. On trouve dans ſon *Traité du Cœur* des cas extrêmement rares, & dignes d'exciter la curioſité du Lecteur. Ce qu'il y avance ſur le changement de forme de la Valvule par la ſyſtole & la diaſtole des Oreillettes, mérite d'autant plus d'être raporté, qu'il paroît qu'on n'en fait pas mention, ou qu'on l'ignore, ſoit que le titre général de ce Traité du Cœur n'ait pas porté les curieux à l'y chercher, ſoit que ſa longueur les en ait détournés. Voici le précis qu'en donne Mr. *Winſlow* dans un de ſes *Mémoires* (8). Mr. *Vieuſſens* appelle *Foſſe de la Veine-cave*, l'enfoncement ſuperficiel, plat & preſque circulaire, qui paroît dans l'adulte à l'endroit, où le trou de communication avoit été dans le Fœtus. Il donne à la portion la plus élevée ou ſaillante du rebord de cet enfoncement, & qui eſt comme la baſe de la Veine-cave ſupérieure, le nom d'*Iſthme*. Il fait obſerver que ce contour eſt formé de fibres charnues, & il le regarde comme une eſpèce de Sphincter, qui peut ſe reſſerrer & ſe dilater par la contraction & l'allongement de ſes Fibres. Il fait faire attention aux Fibres charnues qui ſont communes à la Veine-cave, & à la partie voiſine de l'Oreillette droite, & ſur celles qui ſont communes à cette même Oreillette & au ſac des Veines pulmonaires, qui appartient à l'Oreillette gauche. Il dit que toutes ces Fibres établiſſent une liaiſon particulière entre les Oreillettes & la portion de la Veine-cave, à laquelle ces Troncs aboutiſſent, & qui eſt auſſi garnie de Fibres circulaires en manière de Sphincter. Il appelle *Trou ovale* l'ouverture qui, dans le Fœtus & dans quelques adultes, ſe trouve en-haut, entre la Foſſe orbiculaire & le bord de la Valvule, qu'il reconnoît à-peu-près comme les défenſeurs d'*Harvé*. Mr. *Winſlow* retient ici le terme ordinaire de *Fibres charnues*, quoique Mr. *Vieuſſens* employe celui de *Conduits charneux*. Sur cette deſcription Mr. *Vieuſſens* raiſonne ainſi pag. 35. de ſon Traité. „ Puiſque l'Iſthme ſe contracte „ & s'allonge de la manière dont je l'ai expliqué „ ci-deſſus, il eſt conſtant qu'il ne ſauroit ſe contracter ſans diminuer l'étendue de la Veine-cave, ſans relâcher dans le Fœtus la Valvule ſituée derrière le trou ovale, ſans faire entr'ouvrir ce trou, & ſans faire paſſer par lui dans le „ Tronc de la Veine pulmonaire, une partie du „ Sang, qui ſe trouve dans le tems de ſa contraction près de l'embouchure de l'Oreillette droite „ & du Ventricule droit du Cœur. Si l'Iſthme „ fait entr'ouvrir par ſa contraction le trou ovale, „ & relâche la Valvule couchée derrière lui dans „ le Fœtus, il eſt certain qu'il bouche ce trou, „ & tend cette Valvule lorſqu'il s'allonge ; c'eſt-„ pourquoi le trou ovale ne ſauroit laiſſer paſſer „ dans le Fœtus & les Adultes, dans leſquels il ſe „ trouve couvert, du Sang de la Veine-cave dans „ la Veine pulmonaire, tandis que l'Iſthme reſte „ allongé." *Et pag.* 51. „ Comme les Conduits charneux (*Fibres charnues*) du Tronc de „ la Veine pulmonaire ſe ſerrent dans le même tems „ que l'Iſthme ſerre le commencement du Tronc „ ſupérieur de la Veine-cave, on peut aſſurer „ qu'ils (*qu'elles*) concourent avec lui à entr'ouvrir le trou ovale, pour que dans le Fœtus il „ laiſſe paſſer du Sang de la dernière de ces deux „ Veines dans la cavité de la première :" (c'eſt-à-dire, de la Veine-cave dans le ſac des Veines pulmonaires). Ce que dit Mr. *Vieuſſens* des uſages du trou ovale & de la Valvule, mérite, ſelon Mr. *Winſlow*, une attention particulière, & peut être regardé comme un Syſtême particulier : car, quoiqu'il convienne avec les Harvéens, que le Sang paſſe de droit à gauche, *&c.* il en diffère en ce qu'il dit que *le Sang paſſe par le trou ovale dans la ſyſtole ou contraction des Oreillettes, & que, dans*

(8) *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, an.* 1721, *pag.* 40. *de l'Edition de Hollande.*

„ il eſt vrai qu'ils ne leur ont pas donné le nom de *Ciliaires* (*d*). " C'eſt dans ſon *Traité de l'Oreille* que Mr. *de Vieuſſens* a fait voir que *Valſalva* l'avoit pillé. Le Démêlé avec Mr. *Chirac* fut une affaire très ſérieuſe, puiſqu'il devint un *Procès en Juſtice*, comme nous l'apprend Mr. *de Fontenelle* dans l'Eloge de Mr. *Chirac* (*e*). Il n'étoit cependant queſtion que de quelques découvertes, & ſur-tout de celle de l'*Acide du Sang*, que Mr. *Chirac* s'attribuoit (*f*).

(*d*) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, *an.* 1727, *pag.* 16. *Edition de Hollande.*

(*e*) Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, *an.* 1738, *pag.* 171, 174.
(*f*) *Voyez ſur cela l'Apologie de Mr. de Vieuſſens, imprimée à Montpellier, en* 1689.

leur diaſtole ou dilatation, la Valvule ferme ce trou, & s'oppoſe au retour du Sang.

Ces trois derniers Traités de Mr. *Vieuſſens* eurent l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, & cette approbation eſt une preuve non équivoque de leur vrai mérite. „ Ils renferment," dit l'Hiſtorien de l'Académie (9), „ un ſi grand détail, que nous ne pourrions en donner une idée „ ſuffiſante ſans un trop long diſcours. Nous dirons ſeulement, pour raporter un exemple général de toutes les découvertes contenuës dans ces „ Ouvrages de Mr. *Vieuſſens*, qu'il a porté la „ connoiſſance de la ſtructure du Cœur beaucoup „ plus loin que *Lower*, qui paroiſſoit l'avoir épuiſée, & qu'il en a expliqué les premiers mouvemens que ce célèbre Auteur avoit crus inexplicables.

Les *Expériences & Réflexions ſur les Viſcères* n'ont paru qu'en 1755, *in* 12., *à Paris, chez Heriſſant.*

(9) Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, *an.* 1715, *pag.* 19. *de l'Edition de Hollande.*

(*a*) Mr. Marchand *avoit déja placé ces Articles à la tête de l'Edition des Oeuvres de Villon, faite à la Haye, chez Adrien Moetjens, en* 1742. *Ici il paroît augmenté & rangé dans un autre ordre.* Remarque de l'Editeur.

VILLON (FRANÇOIS) (*a*), ainſi qu'il ſe nomme lui-même dans tout le Cours de ſes *Poeſies* (*b*), & non pas CORBUEIL ſurnommé WILLON, comme l'a mal-à-propos avancé Fauchet (*c*), & l'ont après lui ſoutenu vingt autres (*A*), étoit né de Parens d'aſſez médiocre état (*d*); ou à Pontoiſe, ſelon les uns (*e*), ou à Auvers près de Pontoiſe, ſelon les autres (*f*); mais, plus probablement à Paris, ſelon lui-même, & ſes propres Ecrits (*g*): & certainement en 1431, affirmant très poſitivement lui-même, qu'il étoit âgé de trente ans (*b*) en 1461 (*B*).

Aïant perdu ſon Père fort jeune, il eut le bonheur d'être aſſez bien élevé (*C*) par GUILLAUME VILLON, ſon Parent (*i*), mais non pas ſon Père, comme l'ont mal-à-propos avancé pluſieurs Auteurs (*k*).

Peu

(*b*) Oeuvres de Villon, Petit Teſtament, *Huitains I, XXIX, & fin.* Grand Teſtament, *Huitains LXXVI & Note* [*d*], *CLII, CLXII, CLXXI, & fin.* Requeſte au Duc de Bourbon, *pag.* 104.
(*c*) Claude Fauchet, Origine des Chevaliers, Armoiries, & Heraux, *pages* 88 *&* 91, *où il ajoute, que* GUILLON & WILLON ſont un même mot, parce qu'anciennement *u* & les deux *VV* ſe prononçoient de même: *Contuliſſon touche, & peu convenable à ces deux mots, dans leſquels le* U *n'entre point. Il vouloit apparemment parler du* G *& du double* W. *En effet, l'on trouve aſſez communément* Waultier *pour* Gaultier, Wilbert *pour* Guilbert, Willaume *pour* Guillaume, Waleys *pour* Galeys *ou* Gesleys, Vido *&* Wido *pour* Guido, Wolfgang *pour* Goulfgang, *& pluſieurs autres ſemblables.*
(*d*) Grand Teſtament, *Huitains XXIII, XXXV, XXXVI, XLI*e, *CLXII; XVIII Rondeau*, &c.
(*e*) Le Croze du Maine, Bibliothèque Françoiſe, pag. 107.
(*f*) Fauchet, *copié par beaucoup d'autres, de même que ci-deſſus.* Le Duchat, Remarque ſur la Confeſſion de Sancy, *probablement pour ne point décider, ſe contente de dire, d'environs de Paris.*
(*g*) Petit Teſtament *à la fin.* Grand Teſtament, *Huitain XCII.* Epitaphes, *pages* 192, 193, *&c. Voyez auſſi* Marot, Pasquier, Bellingen, &c. *D'ailleurs, la plupart des Lieux, que* Villon *nous donne ſes Ouvrages, ſont des endroits notables de cette Capitale du Royaume.*
(*h*) Grand Teſtament, *Huitains I, XI.*
(*i*) Grand Teſtament, *Huitain XXXVIII, & Note* [*b*], *LXXVI. & Note* [*d*].
(*k*) Table des Familles de Paris, *pag.* 169. Huetiana, *pag.* 61. Le Duchat *ſur le LXXVI. Huitain, Note* [*d*].

(*A*) *Et après lui . . . vingt autres.*] *Ménage, Diction. Etymolog.* au mot GUILLE, où il copie *Fauchet*, & aux mots VILLON, VILLONNER, VISLONNERIE, où il ajoûte quelques nouvelles particularités, & réfute *Paſquier, Bellingen*, & *Borel*, qui ſont néanmoins tous de la même opinion. *Huetiana*, pag. 61. *Furetière, Bernier, Jugement ſur Rabelais*, pag. 423. *Mervesin, Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe*, pag. 102, 104. *Le Duchat, Remarques ſur la Confeſſion de Sancy*, Livr. I, Chap. VI, pag. 154; & *Remarques ſur Rabelais*, Livre IV, Chap. LXVII, pag. 285. *Broſſette ſur Boileau*, Tom. II, pag. 16. *Le Clerc, Bibliothèque du Rabelet*, pag. cvij. *Maſſieu, Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe*, Article CORBUEIL, ainſi orthographié, ſoutenant que c'étoit-là ſon vrai nom. *Catalogue de Rothelin*, pag. 236. Mais, ſur-tout, le dernier *Moréry* de 1740, qui place VILLON ſous le mot CORBUEIL; & cela, contre l'autorité du *Recueil des Poëtes François depuis Villon juſqu'à Benſerade*, la ſeule néanmoins & unique qu'il cite; & même contre la ſienne propre, vû qu'il reconnoît à deux lignes de-là, que *rien n'eſt plus faux*, & que *le Père de* notre Poëte *ſe nommoit Guillaume Villon*, ce qui n'eſt pas plus vrai. D'ailleurs, il prête fort infidèlement à ce *Recueil* des particularités contradictoires, qui ne s'y trouvent nullement: & il le copie avec ſi peu d'attention, & avec une telle négligence, qu'il renvoye, tout ainſi que lui, *à la page* 40. *de ce Livre*; ce qui forme un ſens, non ſeulement ridicule & abſurde, mais même abſolument faux & inutile; la page 40. du Volume, où il s'exprime ainſi, ne contenant que des Articles commençant par la Sillabe DRE. Mais, c'eſt ainſi qu'eſt *revuë & corrigée* cette Edition, la plus ample à la vérité, mais en même tems peut-être la plus inexacte de toutes.

(*B*) *Il étoit âgé de* 30. *ans en* 1461.] C'eſt donc bien mal-à-propos, que *Louis Guyon, Diverſes Leçons*, Tom. III. pag. 492, le fait vivre ou fleurir en 1540. Mr. le Préſident *Henault, dans le Nouvel Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France*, vient de réparoître pour la ſeconde fois *à Paris, chez Prault, en* 1746, *in* 8°., fait encore bien pis pag. 177, où il dit, qu'*à la mort du Roi Charles V., en* 1380., *Villon avoit* 33. *ans*; & même qu'alors *Jean Marot, Fils de Clement, étoit né*. C'eſt grand dommage, que cet *Abrégé*, d'ailleurs ſi digne de louanges, ſe trouve ainſi défiguré par de pareilles bévues: & ſi elles ſe voyent auſſi dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, qu'il cite-là, ſans néanmoins en indiquer l'endroit, *le magnifique éloge qu'il en fait* dans ſa *Préface*, pag. vij. ne leur convient certainement pas généralement.

(1) Grand Teſtament, *Huitain XXVI, exemple de bon Sens, & l'un des meilleurs de tout le Livre.*

(*C*) *Il fut aſſez bien élevé.*] Il profita ſi bien de ſes Etudes, quoi qu'aſſez négligées (1), que Clément Marot, & Henri Etienne, tous deux excellens Juges en fait d'Ouvrages d'Eſprit, le regardoient, l'un comme *le meilleur Poëte* & le plus digne d'*emporter le Chapeau de Laurier devant tous* ceux *de ſon tems*, & l'autre comme *un des plus éloquens* de ce tems-là (2). Etienne Paſquier n'en jugeoit pas ſi favorablement, lui reprochant d'être *plus ſoucieux de Tavernes & Cabarets, que de bons Livres*, & ne lui accordant *qu'un ſçavoir qui ne giſoit qu'en apparence*, accompagné néanmoins

(2) Marot, *dans ſon Prologue, pag.* 3. *viij.* &c. Henri Etienne, Apologie pour Herodote, *pag.* 332. Fauchet, *pag.* 91, *dit de même, que c'eſt un des mieux heureux Poëtes Satiriques.*

Peu ſoigneux de cultiver ſes heureuſes diſpoſitions, & ſe livrant ſans meſure à ſon tempérament vif & voluptueux, il ſe jetta impétueuſement dans la débauche, &, par une ſuite naturelle, & preſque inévitable, de la débauche dans la friponnerie (*D*).

(*l*) Grand Teſtament, *Huitain XCIII.*

Echappé de la priſon & du danger où il ſe jetta par ſa conduite, il ſe retira à Saint Genou près de Saint Julien, *Marches de Bretagne ou Poitou*, comme il s'exprime lui-même (*l*), & y continua probablement ſon mauvais train & ſon libertinage, vû la deſcription, qu'il fait de certaines Créatures des environs de ces endroits-là (*m*): & peut-être y compoſa-t-il ſon *Petit Teſtament*, certainement écrit en 1456 (*n*).

(*m*) *Ibidem.*

(*n*) Petit Teſtament, *Huitains I & XXIX.* Grand Teſtament, *Huitain LXII.*

Quoi qu'il en ſoit, entraîné par ſon extrême panchant à la friponnerie, il ne tarda pas à retomber dans le crime, & fut empriſonné de nouveau, non pas à Melun, par ordre de Jacques Thibaut d'Auffigny, Juge de ce Lieu, comme le veut & le ſoutient de toutes ſes forces l'Auteur de la *II. Lettre Critique*, inſérée dans la III. Partie des Editions de Villon de 1723. & de 1742 (*o*), & après lui le Père Niceron (*p*); mais, à Mehung ou Meun ſur Loire, par ordre de ce même Jacques Thibaut d'Auffigny, réellement Evêque d'Orléans, & par conſéquent Sopérieur Eccléſiaſtique de Meun, Ville de

(*o*) *Pages* 11 - 17. Le Dictat ſur Bonny avoit été la même choſe, mais s'eſt corrompu depuis, ou a été mal dans ſes Remarques ſur Rabelais, *que dans celles ſur Villon. Voyez-en le* Grand Teſtament, *Huitain I, Rem.* [*a*] & [*b*], & *Huitain II, Rem.* [*b*].

(*p*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres, *Tom. V, pag.* 206 — 211. *où il n'a fait qu'abréger la Lettre précédente.*

moins *d'un aſſez bel Eſprit* (3): & Antoine du Verdier en penſoit beaucoup plus mal encore, n'ayant fait aucune difficulté d'avancer ſur ſon ſujet, qu'il s'*étonnoit comment* Marot *avoit oſé louer un ſi groſſe Ouvrier & Ouvrage, & faire cas de ce qui ne valoit rien*, vû que *quant à lui il n'y a trouvé choſe qui vaille* (4). Mais, un jugement ſi ſévère, ſi dur, & *ſi groſſe*, pour me ſervir de ſes propres termes, n'a été ſuivi d'aucune Perſonne de bon goût. Bien loin de-là, tous les Critiques, qui ont parlé depuis de cet ingénieux & agréable Poëte, en ont jugé non ſeulement beaucoup plus équitablement, mais même très avantageulement (5): & ſur-tout le célèbre Olivier Patru, qui n'a fait aucune difficulté de reconnoître, que VILLON *eſt un des plus nobles Eſprits dans l'Perſe & la France puiſſent ſe glorifier*; & que, *pour la Langue*, il *a eu le goût auſſi fin qu'on pouvoit l'avoir pour ſon Siècle* (6). En effet, peu qu'on ait lû avec quelque attention ce qui nous reſte de ſes Ouvrages, on ne ſauroit raiſonnablement diſconvenir, qu'il n'eût reçu de la Nature un génie tout-à-fait heureux pour la *Poëſie*; non point *baſſe & comique*, comme l'avance trop inconſidérément Madame d'Aulnoy, ou quiconque a fait le choix de quelques pièces de nos Poëtes François ſous ſon nom (7); mais *naïve, enjouée, & badine*, comme le remarquent plus judicieuſement, & plus équitablement, l'Auteur de l'Extrait ou de la Notice des Ouvrages de Villon, inſérée dans la *Bibliothèque Françoiſe*, & celui de la *II. Lettre Critique*, inſérée dans la III. Partie des Editions de Villon de 1723. & 1742. (8). D'ailleurs, il faut convenir, qu'il ſçut le premier donner à ſes Vers un arrangement naturel, & tel que le demande le génie de notre Langue Françoiſe; & que perſonne n'avoit encore ſi bien connu & ſenti combien l'Harmonie des Rimes riches & exactes eſt agréable à l'oreille (9).

(3) Pasquier, Recherches de la France, *Liv. VI, Chap. I, & VIII, Chap. LX*, où *'on doit mal, n'y avoir que trop de Villons pour ſçavoir, ou lire de ſuite.*

(4) Du Verdier, Bibliothèque Françoiſe, *pag.* 422.

(5) Fauchet, Ménage, Richelet, Boileau, Huet, Furetiere, Bernier, Mervelin, de Lavigne, les Journaliſtes de Trevoux, la Bibliothèque Françoiſe, Nicéron, le Moureau, Longlet, le Duchat ſur Sancy & ſur Rabelais, & *ſur-tout la* II. Lettre Critique, *inſérée dans la* III. *Partie des Editions de* Villon *de* 1723. *& de* 1742, *qui le comble de louanges*, *& paroît même entrer le Panégyriſte.*

(*D*) *Il ſe jetta de la débauche dans la friponnerie.*] On, pour parler comme on s'exprimoit alors, dans la *Villonnerie* (10), en laquelle il *devint* bientôt *un Maître paſſé & ſuperlatif*, ſurpaſſant, *en ſubtilité de Coupe-& Happe-Bourſe, tous ceux de la France* & de ſon tems (11): ce qui ne lui fit pourtant point donner le ſurnom de *Villon*, comme ſe le ſont trop légèrement perſuadé divers Ecrivains (12), puiſque c'étoit inconteſtablement celui de ſa Famille, ainſi qu'on l'a prouvé ci-deſſus, Citation (*b*); ni, tout au contraire, donner ſon nom à toute la Bande criminelle de ſes Contères; ainſi que l'ont tout auſſi gratuitement débité divers autres (13): mais, le fit bientôt tomber entre les mains de la Juſtice, pour quelque Vol, ou autre mauvais trait, probablement exercé à Ruel (14); empriſonner, conſéquemment, au Chatelet de Paris (15); &, enfin, condamner à être pendu, avec cinq autres de ſes Compagnons, tous auſſi Honnêtes-Gens que lui (16).

Bien lui prit alors d'avoir de l'Eſprit, & d'avoir ſçu s'en ſervir; car, étant fort à-propos appellé de la Sentence du Chatelet au Parlement, comme il paroît par divers endroits de ſes Ecrits (17), cette Cour Souveraine le tira gratieuſement de ce mauvais pas, en commuant la peine de mort en celle de ſimple banniſſement (18); &, pour lui en témoigner vivement ſa reconnoiſſance, il lui adreſſa part'culièrement une de ſes Ballades (19). Ce fut probablement lors qu'il s'attendoit encore à paſſer le pas, & non point en 1460. comme l'a cru Mr. le Duchat (20), qu'il ſe fit cette Epitaphe, ſi connue, ſi poliſſonne, & ſi digne d'un garnement tel que lui:

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Né de Paris emprès Pontoiſe,
Or d'une corde d'une toiſe
Sçaura mon col que mon cul poiſe.

Epi-

(6) Oeuvres de Patru, *pag.* 641, & 811.

(7) Recueil des Poëtes François depuis Villon juſqu'à Benſerade, *Tom. I, Article de* VILLON.

(8) Bibliothèque Françoiſe, *Tom. II, pag.* 224, & II. Lettre Critique, *pag.* 11.

(9) Mervelin, *pag.* 102, 103.

(10) *Inſignem Impoſtorem Ætas Parentum noſtrorum vidit* FRANCISCUM VILLIOMUM. Rudnus, in Annotationibus in Pandectas, *folio* 142; *ut quæ répetit* Denis Godefroy, *Par.* 2. *ad Leg.* 4. *Dig. de Æditio Edicto.* Marot, Pasquier, Fauchet, Guyon, Bellingen, Huet, Ménage, Furetiere, Bernier, Mervelin, Brofſette, le Duchat ſur Rabelais, le Moureau, & *autres.*

(11) Pasquier & Guyon.

(12) Fauchet, Guyon, Borel, Ménage, Bernier, Mervelin, le Duchat ſur Sancy, Maſſieu, & *ſingulièrement* Furetiere, *qui peu d'accord avec lui-même, écrit inconſéquemment* Guid, & Guillet, *l'un a cité de l'autre*; mots, *qui ſignifient tromperie, & tromper, & depuis il fait venir celui de* Villon, *dans la ſignification de* Fripon. *Il ajoute, qu'autrefois* Villon *ſignifioit auſſi une ſimple Mauvais, d'où l'on a formé depuis* Billon; *mais, cela lui eſt particulier.*

(13) Pasquier, Borel, Pierry de Bellingen, Etymol. ou Explic. des Proverbes François, *ſur le Proverbe* Tout de Villon, *Livre III, chap. LXXXXI, pag.* 126; le Moureau, Remarques ſur Rabelais, &c.

(14) Grand Teſtament, *XVI. Ballade, pag.* 160; & *II. Ballade du* Jargon, *Huitains I, & II.*

(15) Petit Teſtament, *Huitains XVI. & XXII.* Le Duchat ſur Sancy *dit mal à Melun; mais*, ſur Rabelais, *dit bien au* Chatelet *de Paris.* Brofſette ſur Bodeau, & *autres.*

(16) Epitaphe de Villon, *pag.* 190 — 194. Appel de Villon, *pag.* 197. Pasquier, Fauchet, Bellingen, Furetiere, Bernier, le Duchat ſur Rabelais, Brofſette, & *autres.*

(17) Grand Teſtament, *Rondeau XVIII, pag.* 196. Appel de Villon, *pag.* 195 - 197. Pasquier, Ménage, Huët, Bernier, Mervelin, le Duchat ſur Rabelais, Brofſette, & *autres.*

(18) Grand Teſtament, *Rondeau XVII, pag.* 176. Ballade à la Cour, *Str. I. & IV, pages* 181, 200. Ménage, Huët, Bernier, Mervelin, le Duchat ſur Sancy & ſur Rabelais, & Brofſette, *qui prétend, mais gratuitement, je penſe, que ce fut en faveur de ſon Genie pour les Vers.*

(19) *La VII. Piéce, intitulée* Requeſte à la Cour de Parlement, *pages* 198-200.

(20) Remarque ſur la Confeſſion de Sancy, *pag.* 333.

de ce Diocèſe (q), comme le prétend plus véritablement, & le prouve même très bien, Mr. le Duchat, dans ſes Remarques (r) : & cela, aſſez vraiſemblablement, comme il me paroît, pour quelque Vol d'Egliſe, de Sacriſtie, ou quelque autre cas Eccléſiaſtique, ou *pour avoir dérobé les ferremens de la Meſſe, & les avoir muſſez ſoubs le manche de la Paroete*, ainſi que s'exprime plaiſamment le ſatirique Rabelais (s).

(q) Grand Teſtament, *Huitains I, XI, LXII, LXIII, LXIV, CXXXIX, & leurs Remarques.*

Plus heureux que ſage, il fut délivré de cette nouvelle priſon, au bout d'environ trois mois, l'an 1461 (*E*).

(r) *Et particulièrement dans la premiere ſur le 6. Vers du I. Huitain du Grand Teſtament.*

C'eſt-là tout ce qu'on ſait de certain de la Vie du fameux VILLON. Guillaume Colletet, qui le place ſous l'année 1482, dans ſon *Hiſtoire* manuſcrite *des Poetes François anciens & modernes*, indiquée par le Père le Long, dans ſa *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, pag. 885, pourra peut-être à l'avenir nous apprendre à cet égard quelques particularités nouvelles. En attendant, ſi l'on peut faire quelque fonds ſur ce que, dans les Huitains CLX—CLXII. du *Grand Teſtament*, Villon ordonne ſa Sépulture & ſon Epitaphe à Sainte Avoie, Couvent de Béguines dans la ruë de même nom à Paris, il eſt aſſez vraiſemblable, qu'il paſſa le reſte de ſes jours dans cette grande Ville, & qu'il y mourut vers la fin du XV. Siècle, ou le commencement du XVI. (t).

(s) Oeuvres, *Livr. IV, Chap. XVI, pag. 71.*

A

(t) Bellingen, *qui dans ſon* Etymologie ou Explication des Proverbes François, *imprimée à la Haye, chez Adrian Vlacq, en 1656, in 8. du 28. Avril de cette année, dit page 116*, Villon vivoit il y a environ cent-cinquante ans; *ce qui revient à l'année 1506. Notez, que ce Livre a été réputable ſous ce Titre impoſteur.* Les illuſtres Proverbes nouveaux & hiſtoriques, expliquez par diverſes queſtions curieuſes & morales, en forme de Dialogue : *Edition, où l'on a frauduleuſement de plus, ſupprimé le nom de* Bellingen, *& réimprimée à Paris, chez* René Guignard, *neuf ans après, en 1665, en 2 volumes in 12. Ainſi, en ſuivant cette fraudulenſe Edition, on feroit vivre* Villon juſqu'en 1515.

Epitaphe, que Rabelais, Garaſſe, & autres Bouffons, ont paraphraſée chacun à ſa guiſe (21); & que Fauchet, ſur la foi de je ne ſai quel vieux Manuſcrit qu'il ne nomme point, a trouvé bon d'allonger de 4. autres Vers, diſtingués ici en Caractères Romains :

(21) Voyez le Villon de 1742, *pag. 190, 191.*

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Nommé Corbueil en mon ſurnom,
*Natif d'*Auvers, *emprès Pontoiſe,*
Et du commun nommé VILLON.
Or d'une corde d'une toiſe
Sçauroit mon col que mon cul poiſe,
Se ne fuſt un joly Appel,
Le Jeu ne me ſembloit point bel.

Le Sr. D***. ne connoiſſoit certainement point cette bouffonerie, car autrement, il n'auroit pas manqué d'en orner les *Réflexions ſur les Grands-Hommes morts en plaiſantant*. En effet, quoique VILLON n'ait point effectivement ſubi le dernier ſupplice, ſa mauvaiſe plaiſanterie lui méritoit incomparablement mieux une place parmi ces *Réflexions*, qu'à *Montagne*, à *Peliſſon*, à *Bayle*, & à quelques autres, qu'on ſait très bien n'être point *morts en plaiſantant*, & ne ſe trouver-là que pour groſſir le Volume. Ainſi, outre que le Sr. D***. ne s'eſt point ſouvenu de ſon *Titre*, objet qu'un Ecrivain judicieux ne doit jamais perdre de vue; quelque mince, & de peu d'étenduë, que ſoit ſon imprudent Recueil; il s'y eſt néanmoins jetté dans l'entaſſement & la ſuperfluité des *Compilateurs*, qu'il blâme ſi raiſonnablement dans ſa *Préface*; & cela, dans le tems même, qu'il a ſi mal-à-propos negligé un ſujet auſſi propre que VILLON à enrichir ſon petit Recueil.

(22) Grand Teſtament, *Huitain XI. Patquier, & autres.*

(*E*) *Il fut délivré de cette nouvelle priſon, au bout d'environ trois mois.*] Ce fut, par la protection particulière de Louis XI, revenu tout nouvellement de Flandres, pour ſuccéder à Charles VII. ſon Père (22). Par un de ces raffinemens trop ordinaires à l'Eſprit commentateur, Mr. le Duchat s'eſt imaginé, peut-être un peu trop malignement, que cette délivrance n'étoit due qu'au ſeul *ſecret plaiſir que trouvoit ce Prince à renverſer, autant qu'il le pouvoit, tout ce qui s'étoit fait ſous le regne de ſon Père* (23). Mais, il ſeroit, ce me ſemble, plus naturel de l'attribuër tout ſimplement, ou à l'interceſſion de quelque grand Protecteur de notre Poëte, tel que le Duc de Bourbon (24); ou à la coutume qu'ont les Rois de délivrer certains Priſonniers, lors de leur avènement à la Couronne. Quoi qu'il en ſoit, VILLON n'oublia pas de témoigner auſſi vivement qu'ingénieuſement ſa reconnoiſſance à ce Prince en plus d'un endroit de ſon *Grand Teſtament* (25), le principal & le plus intéreſſant de ſes Ouvrages, compoſé tout auſſi-tôt cette même année 1461. (26).

(01) Le Duchat, *Rem. [a] ſur le 6. Vers du Huit. I. du Grand Teſtament.*

(24) *Voyez la Requeſte de Villon à ce Prince, pages 204-206, de Villon de 1742.*

(25) *Voyez ſes Huitains VII, VIII, IX, & XI.*

(26) Grand Teſtament, *Huitains I, & XI.*

Selon Mr. LE DUCHAT, *Remarques ſur la Confeſſion de Sancy*, Livre I, Chapitre VI; & *ſur Rabelais*, Livre IV, Chapitres XIII & LXVII; ce fut auſſi-tôt après cette délivrance, que Villon ſe retira à Saint-Maixent en Poitou, & de-là en Angleterre. Mais, ſelon RABELAIS lui-même, dans ces mêmes Chapitres, ce fut d'abord à Bruxelles, & puis en Angleterre, où, devenu fort familier du *Roy Edouard le Quin*, qui étoit déjà *ſus ſes vieulx jours*, & qui *l'aimoit*, dit-il, *en ſi grand privaulté reçeu, que rien ne luy eſtoit des menues négoces de ſa Maiſon*, il oſa reprocher à ce Prince ſa poltronnerie par une ſort vilaine & fort groſſière application : & ce ne fut que *ſus ſes vieulx jours*, qu'il ſe retira à Saint-Maixent, où, voulant *faire jouër la Paſſion en Geſtes & Langaige Pontifeval, pour donner paſſe-temps au peuple*, & n'ayant pû obtenir pour cet effet de *Frère Eſtienne Tappecoue, Sécrétain des Cordeliers du Lieu, une Chappe & une Eſtolle pour ung vieil Paſſan qui jouoit Dieu le Père*, il ſe vengea très cruellement du refus de ce pauvre Moine, en épouvantant tellement ſa poultre ou monture, qu'elle le fit miſérablement périr, en le renverſant par ſes ſecouſſes & ruades, & en le *trainant à eſcorche-cul par les hayes, buiſſons, & feſſés; de ſorte qu'elle luy cobbit toute la teſte, ſi que la cervelle en tomba, puis les bras en pièces, l'ung çà, l'autre là, les jambes de meſme, puis des boyaulx fit un long carnaige; en ſorte que la poultre, au couvent arrivante, de luy ne portoit* plus *que le pied droict & ſoullier entortillé.* Mais, n'en déplaiſe à tous ceux qui ont trop facilement adopté ces particularités comme certaines, tels que Ménage, Huët, Bernier, le Duchat ſur Sancy, ſur Rabelais, & ſur Villon, du Cerceau, les Journaliſtes de Trevoux, la Bibliothéque Françoiſe, le Père Niceron, & l'Abbé Maſſieu, ce ne ſont-là ſans doute, non plus que le violent Rabroüige du même Villon à Xerxès, devenu Vendeur de Moutarde en Enfer, que de pures plaiſanteries mal concertées de Rabelais, qui n'a pas même pris ſoin d'y obſerver le tems, ni d'y conſerver la vraiſemblance. En effet, l'horrible méchanceté pratiquée envers le Moine Tappecoue, beaucoup plus convenable à quelque jeune Etourdi, qu'à un Homme parvenu à *ſes vieulx jours*, auroit été un crime capital, incomparablement plus digne de la corde & du gibet, que toutes les fripouneries & tous les vols de Villon réünis enſemble : & le ſot conte concernant le Roi d'Angleterre eſt une impertinence, qui ne ſauroit convenir, ni à *Edouard IV*, Prince très vaillant, qui d'ailleurs ne parviut point à *ſes vieulx jours*; ni à *Edouard le Quin*, ſon Fils, qu'on ſçait n'avoir regné que deux mois, & avoir été cruellement étouffé par Richard III. ſon Oncle, preſque au ſortir de l'enfance; & encore moins à *Edouard VI*, long-tems avant le règne duquel Villon n'exiſtoit déjà plus. Mais, le railleur & cauſtique Rabelais n'y prenoit pas garde de ſi près : &, trop content de débiter malignement ſes plaiſanteries burleſques & ſatiriques, il ne s'embaraſſoit guères, ni de vraiſemblance, ni de chronologie. BER-

A la vérité, la *Bibliothèque Françoiſe*, Tome II, page 230; la *II. Lettre Critique*, inſérée dans la III. Partie des Editions de Villon de 1723. & 1742, page 89; & le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres*, Tome V, pages 211, 212; prétendent, que ce fut *à Saint-Maixent en Poitou*, où, ſelon Rabelais, Villon *s'étoit retiré ſur ſes vieux jours, ſoubz la faveur d'un Homme de bien, Abbé du dict Lieu.* Mais, comme je viens de le faire voir, il n'y a pas grand fonds à faire ſur un pareil témoignage; & c'eſt ſur quoi, l'on ne peut abſolument rien affirmer de certain.

On ne ſait ſi VILLON fut marié ou non, ni s'il a laiſſé poſtérité: ainſi l'on ne ſauroit aſſurer ſi un Homme qui portoit ſon nom vers le commencement du XVII. Siècle, & qui fit alors quelque bruit dans la République des Lettres, étoit de ſes Deſcendans (*F*).

Je donnerai ci-deſſous la liſte de ceux de ſes écrits qui ſont connus, & des différentes Editions qui en ont été faites (*G*).

NIER s'eſt bonnement imaginé, que ce fut cette prétendue inſolence de Villon, qui le fit chaſſer d'Angleterre, & qui lui procura enfin le moyen de rentrer en grace en France, où il ſe fixa à Saint-Maixent; & cela marque au moins, qu'il a cru, ainſi que Rabelais, que Villon ne s'y étoit retiré que *ſur ſes vieux jours*. Mais, outre que la prétendue avanture du Moine, outrée ſans doute par Rabelais ainſi que tout ce qu'il débite, dénoteroit bien plutôt une eſpiéglerie d'Ecolier ſans jugement, qu'une vengeance de Vieillard penſant & ruſé, le *Grand Teſtament* de Villon, écrit dès 1461, lorſqu'il n'avoit encore que trente ans, & où il parle Huitains XCII. & XCIII. de ſon ſéjour en Poitou, prouve ſuffiſamment, que ce fut d'aſſez bonne-heure, & immédiatement après ſon banniſſement de Paris en 1456, qu'il ſe retira dans cette Province: d'où il eſt fort naturel de concevoir, qu'il vint commettre dans l'Orléanois quelque Sacrilége, qui le fit de nouveau renfermer à Meung, par ordre de l'Evêque d'Orléans, des priſons duquel Louïs XI. le délivra enfin.

(*F*) *On ne ſauroit aſſurer ſi un Homme qui portoit ſon nom . . . . & qui fit quelque bruit dans la République des Lettres, étoit de ſes Deſcendans.*] Il ſe nommoit ANTOINE VILLON, ſe ſurnommoit *le Soldat Philoſophe*, & prenoit la qualité de *Profeſſeur Péripatétic en l'Univerſité de Paris*, quoiqu'il fût réellement un des plus déterminés Anti-Péripatéticiens. S'étant aviſé, conjointement avec *Jean Bitaut*, & *Etienne de Claves*, Médecin Chimiſte, de faire afficher publiquement des *Theſes Latines contre la Doctrine d'Ariſtote*, la Faculté de Théologie de Paris, alors toute Ariſtotéticienne, préſenta contre eux Requête au Parlement, qui les bannit de ſon Reſſort, par arrêt du 4. de Septembre 1624. Villon avoit déjà pris la fuite; ayant été fortement menacé d'être enfermé avec Théophile dans le cachot de Ravaillac. On peut voir ces *Theſes*, la *Cenſure* qu'en fit *la Faculté*, & l'*Arrêt du Parlement*, dans le Livre ſavant & curieux du célebre Mr. de Launoi, intitulé: *De varia Ariſtotelis in Academia Pariſienſi Fortuna*, pages 202 — 213. Jean Baptiſte Morin, qui traduiſit alors ces *Theſes* en François, & les fit imprimer avec une ample *Réfutation* de ſa façon, nous dépeint ainſi ce Villon. *C'étoit*, dit-il, *un Eſprit tout de ſen, auquel ſi on parloit de quelque ſcience que ce fût, Philoſophie, Aſtrologie, Chimie, Cabale, Théologie, Médecine, Juriſprudence, il les ſçavoit toutes, & à ſon avis, mieux que tous les Hommes du monde. Il avoit lu en public l'Aſtrologie judiciaire, ſans ſçavoir, ni Aſtrologie, ni une ſeule Règle d'Arithmétique, & quant & quant en avoit mis en lumiere un Livre, qui n'eſtoit autre choſe que la Traduction d'Origan... Enfin, Villon & de Claves eſtoient deux Eſprits volatils, encore plus malaiſés à fixer que le Mercure & l'Arſenic; ou bien, ils eſtoient deux mixtes incorporels, en il ne manquoit, ni Soulphre, ni Mercure, mais il y manquoit du Sel.* Mais, comme Morin lui-même étoit un génie d'une trempe fort extraordinaire, très chicaneur, & très témérairement déciſif, il eſt bon de prendre tout cela au rabais, & de ne l'écouter, qu'avec beaucoup de circonſpection, & même de défiance. On peut voir dans le *Mercure François*, Tome X, année 1624, un précis des opinions de Villon, & de la réfutation de Morin. Mais, pour en juger ſainement, il faudroit recourir à quelque choſe de plus amplement détaillé. Mr. de Launoi remarque en paſſant page 219, à l'occaſion du Livre de Gaſſendi, intitulé: *Exercitationes paradoxicæ adverſus Ariſtoteleos*, que la cauſe de ces trois nouveaux Philoſophes ne méritoit point un jugement ſi ſévère; & cela forme un préjugé légitime en leur faveur contre les déciſions de Morin, & même contre les plaintes des Théologiens, & la condamnation du Parlement rendue en conſéquence.

(*G*) *Je donnerai la liſte de ſes Ecrits, & des Editions, qui en ont été faites.*] Voici les Ouvrages qui ſont ſûrement de FRANÇOIS VILLON.

I. Le PETIT TESTAMENT, [en XXIX. Huitains.]

II. Le GRAND TESTAMENT, [en CLXXII. Huitains, parmi leſquels ſont entre-mêlées les Pièces ſuivantes.]

1. *Ballade des Dames du temps jadis.*

2. *Ballade des Seigneurs du temps jadis.*

3. *Ballade ſur le meſme ſujet, en vieil Langage.*

4. *Les Regrets de la belle Heaulmyere.*

5. *Ballade de la belle Heaulmyere aux Filles de Joye.*

6. *Double Ballade aux Filles de Joye.*

7. *Ballade de Villon à la Requeſte de ſa Mère, pour prier Noſtre-Dame.*

8. *Ballade de Villon à ſ'Amye.*

9. *Rondeau ſur la Mort.*

10. *Ballade en forme d'Oraiſon.*

11. *Ballade à un Gentil-Homme, nouvellement marié.*

12. *Ballade*, en reagal, en arcenic rocher.

13. *Les Contredictz de Franc-Gontier*; Ballade.

14. *Ballade des Femmes de Paris.*

15. *Ballade*, Si je ayme & ſers la belle.

16. *Belle Leçon aux Enfans perdus.*

17. *Ballade de bonne doctrine à ceux de mauvaiſe vie.*

18. *Rondeau ſur luy meſme.*

19. *Ballade par laquelle Villon crie mercy à chacun.*

[*Table des Noms des Familles de Paris nommées dans ces deux* TESTAMENTS.]

III. Quatrain de VILLON, lorſqu'il fut jugé à mourir.

IV. Huitain ſur le meſme ſujet.

V.

V. Epitaphe [en forme de Ballade,] que fait VILLON pour luy & pour ſes Compaignons.

VI. Ballade de l'Appel de VILLON.

VII. Requeſte en forme de Ballade, préſentée à la Court.

VIII. Le Débat du Cœur & du Corps de VILLON, en forme de Ballade.

IX. Requeſte de VILLON à Monſeigneur de Bourbon.

X. Ballade, *Tant grate Chievre que mal giſt.*

XI. Autre, *Je congnois bien Manches en laict.*

XII. Le Jargon & Jobelin de VILLON, [*en VI. Balladez.*]

[Fragment d'une Ballade contre les Tavernier.]

Outre toutes ces Pièces réellement exiſtantes, on a encore attribué à VILLON :

I. Un *Codicille*, dont il n'eſt parlé que dans le Titre de la troiſième des *Editions* de ſes Oeuvres que je vais indiquer.

II. Des *Comédies ſur les principaux Evénemens de la Vie de noſtre Seigneur*, leſquelles *il faiſoit*, dit-on dans l'*Huetiana*, page 62, *ſelon la mode de ſon tems*, & *ſe repréſentoient dans les Cimétières des Egliſes, aux principales Feſtes de l'année.* Mais, outre que cela n'eſt apparemment fondé que ſur la prétendue *Paſſion en Langage Poétevin*, qu'on vient de voir que Rabelais lui prête, cette Anecdote ne ſe trouve que dans un de ces Recueils indiſcrets, où l'on impute trop libéralement, à ceux ſous les noms deſquels on les met, quantité de choſes auxquelles ils n'ont jamais penſé ; & cela ſuffit pour ne la point admettre.

III. Le *Rommant du pet au Diable*, dont Villon parle lui-même dans le LXXVII. Huitain de ſon *Grand Teſtament*, n'eſt pas, à la vérité, ſujet au même reproche. Mais, quoiqu'en diſe Mr le Duchat, ce *Rommant*, auſſi bien que la *Librairie* léguée-là par Villon à ſon Oncle, ne ſont apparemment que de ſimples plaiſanteries, non plus que la plupart des autres *Legs* de ſes deux prétendus *Teſtamens*.

Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Lettres*, Tome V, page 213, a trouvé, qu'*il ſeroit difficile, & même inutile, de donner un détail de toutes les Editions des* Poëſies de VILLON : mais, ne me trouvant point en cela de ſon avis, j'ajouterai ici une *Notice* de ces Editions, auſſi complette que la négligence & l'inexactitude des Bibliothécaires a pû me le permettre.

I. Poëſies de Maiſtre FRANÇOIS VILLON : *à Paris, chez Antoine Verard, ſans date, en Caractères Gothiques.*

Edition citée dans tout le cours de celles de 1723 & 1742.

II. Poëſies de Maiſtre FRANÇOIS VILLON : *à Paris, chez Guillaume Nyverd, ſans date, en Caractères Gothiques.*

Citée de même.

III. Le grand Teſtament de FRANÇOIS VILLON, le petit Teſtament du même, ſon Codicille, ſon Jargon, & ſes Ballades : *ſans aucune Indication d'Impreſſion, en Caractères Gothiques, in folio.*

Catalogue de Bourret, pag. 130.

IV. Oeuvres de Maiſtre FRANÇOIS VILLON. Plus les Repues franches, le Monologue du Franc-Archier de Baignolet, & le Dialogue des Seigneurs de Malepaye & de Baillevent : *à Paris, chez Gaillot du Pré*, 1532, *in* 16.

Citée dans tout le cours des Editions de 1723. & 1742.

Bibliotheca Bigotiana, Num. 5596, in 8°.

Bibliotheca Hohendorffiana, Tom. III, pag. 144.

Bibliotheca Comit. de Heym, pag. 234.

V. Oeuvres de Maiſtre FRANÇOIS VILLON, contenant ſes deux Teſtaments, enſemble pluſieurs Ballades & autres Poëſies, & les Fineſſes & Tromperies du dict VILLON; reveues & remiſes en leur entier par CLÉMENT MAROT, Varlet de Chambre du Roi, avec ſes Notes marginales : *à Paris, chez Gaillot du Pré*, 1533, *in* 16°.

La Croix du Maine, *Bibliothéque Françoiſe*, pag. 107.

Du Verdier, *Bibliothéque Françoiſe*, pag. 442.

Draudii Bibliotheca Exotica, pag. 200.

Niceron, *Mémoires*, Tom. V, pag. 213.

VI. Oeuvres de VILLON, reveues par CLÉMENT MAROT, avec ſes Notes : *à Paris, chez Gaillot du Pré, ſans date, in* 8°.

Catalogue de Caugé, pag. 69.

VII. Oeuvres de VILLON, reveues par CLÉMENT MAROT, avec ſes Notes : *à Paris, chez les Angoliers, ſans date, in* 16°.

Bibliotheca Comit. de Heym, pag. 244. Voyez le *Villon* de 1742, pag. 57.

VIII. Oeuvres de VILLON : *à Paris, chez J. Longis, in* 16°.

Voyez le *Villon* de 1742, pag. 16.

IX. Oeuvres de VILLON : *à Paris, chez Jean Bignon, in* 16°.

Catalogue de Caugé, pag. 69.

X. Oeuvres de FRANÇOIS VILLON, de Paris, reveues & remiſes en leur entier par CLÉMENT MAROT, Valet de Chambre du Roy, avec ſes Notes marginales : *à Paris, chez Ambroiſe Gyrault, M. D. XLII., in* 16°., *lv. feuillets.*

Edition fort inexacte, où le *Jargon & Jobelin* en VI. Ballades ne ſe trouve point, ni peut-être dans les Editions précédentes revues par MAROT.

On nous avoit fait eſpérer une Edition, non-ſeulement de VILLON, mais même de *Coquillart*, de *la Farce de Patelin*, & des autres *plus célèbres de nos anciens Poëtes François, revûs ſur les Editions les plus anciennes & les plus exactes, & enrichis de Notes Critiques & Hiſtoriques, par Mr.* DE LA MONNOIE. Voyez à cet égard le *Journal Littéraire* de la Haye, Tom. III, pag. 232. Mais, il s'eſt trouvé, qu'il n'avoit fait que quelques *Remarques* ſur la ſeule *Farce de Patelin.*

XI. Les Oeuvres de FRANÇOIS VILLON, avec les Notes de CLÉMENT MAROT, les diverſes Leçons des précédentes Editions, & les Remarques de Mr. EU-

SEBE

SEBE DE LAURIERE (27). Plus, les Repues Franches, le Monologue du Franc-Archer de Baignolet, le Dialogue des Seigneurs de Malepaye & Bailleveut, trois Ballades, & enfin une *Lettre Critique* sur cette nouvelle Edition (28):] à *Paris*, *chez Antoine-Urbain Coustelier*, 1723, *in* 8.

On peut auſſi voir le Jugement qu'en ont porté les *Mémoires de Trevoux*, Septembre 1723, pages 1554 — 1563.

XII. Oeuvres de FRANÇOIS VILLON, avec les Remarques de diverſes Perſonnes [MAROT, DE LAURIERE, LE DUCHAT, & le nouvel EDITEUR; toutes les pièces de la précédente Edition, &, de plus, une nouvelle *Lettre Critique* ſur cette Edition, un nouveau Fragment de Villon, & des Mémoires ſur ſa Vie, les Ouvrages, & leurs différentes Editions] à la Haye, *chez Adrien Moetjens*, 1742, *in* 8.

(27) Avocat du Parlement de Paris, ainſi que l'Auteur de la Monnoie à Mr. le Duchat, le 6. d'Octobre 1725. Dans une Lettre Critique, inſérée dans le Mercure de France, Février 1724, page 189 & ſuivantes, on prétend, qu'il s'en faut bien, que celui qui a rangé ces Notes, ait rempli ſa devoire: & que quelques-unes d'entre elles ſoient tellement vicieuſes, qu'elles donnent des Démentis formels, prennent le Contre-Sens de ce que l'Auteur dit clairement, ou changent des Verbes en Noms ſubſtantifs, ou préjudice des Regles de la Grammaire les plus triviales.

(28) Cette Lettre *relève extraordinairement le mérite de cette Edition à mon*, dans l'Extrait qu'en a donné la Bibliotheque Françoiſe, Tome II, pages 116 — 118, *on objecte avec beaucoup de raiſon*, page 227, qu'il y reſte encore bien des endroits qui méritent d'être éclaircis.

VITRY (PHILIPPE DE) Evêque de Meaux, que quelques-uns nomment mal DE VITRAC ou de VICTRAY (*a*), & qu'on place encore plus mal-à-propos vers l'an 1484 (*b*), vivoit effectivement vers le milieu du XIV. Siècle: vû qu'on ſçait très certainement, qu'il occupoit le Siége Epiſcopal de l'Egliſe de Meaux le 20. de Septembre 1351, lors qu'il fit avec l'Abbé du Monaſtère de Saint Faron une Tranſaction touchant leur Juriſdiction Eccléſiaſtique réciproque; & qu'il mourut le 19. de Juin de l'année 1361 (*c*). La-Croix-du-Maine, qui le traite aſſez improprement d'*ancien Poete François*, ſe contente de dire ſimplement, qu'*il a fait quelques Poëſies en noſtre Langue, leſquelles ne ſont pas imprimées*, & dont NICOLAS DE CLEMANGIS (*d*) *a traduit quelques-unes en Latin* (*e*): mais cela eſt ſi vague & ſi indéterminé, que c'eſt à-peu-près comme s'il ne nous avoit rien dit. Je tâcherai donc de ſuppléer ci-deſſous à ce défaut (*A*). On

(a) C'eſt La-Croix-du-Maine, qui lui donne ce dernier nom, dans ſa Bibliotheque Françoiſe, pag. 181. On verra la ſuite ci-deſſous à la fin d'un de ſes Ouvrages. Mais, le premier eſt le verſifié, & le ſeul qu'employe l'Hiſtorien de l'Egliſe de Meaux, que je vous cite.

(b) La-Croix-du-Maine, *qui a publié ſa* Bibliotheque Françoiſe, *en* 1584, *y dit pag.* 181, *que Victray fleuriſſoit cent ans auparavant.*

(c) Toulliers de Feſlis, Hiſtoire Eccléſiaſtique du Diocèſe de Meaux, *Tom. II, pag.* 229 — 233.

(d) *Lege* Clamengis.

(e) La-Croix-du-Maine, Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 182.

(*A*) *Je tâcherai de ſuppléer ci-deſſous à ce défaut.*] Euſebe de Laurière, célèbre Avocat au Parlement de Paris, nous dit bien dans ſon Edition des *Oeuvres de* FRANÇOIS VILLON, imprimées *à Paris*, *chez Couſtelier*, *en* 1723, *in* 8, que PHILIPPE DE VITRY, *Evêque de Meaux*, eſt l'Auteur des *Dits de Franc-Gontier*, & que Marot ne devoit donc point dire, qu'ils *furent faicts du temps de Villon* (1). Mais, comme cela ne nous inſtruit guères plus que ce que nous avoit débité La-Croix-du-Maine d'une manière ſi peu ſatisfaiſante, j'ajouterai ici, que ces *Dits de Franc-Gontier* conſiſtent ſimplement en 32 Vers ſur les Agrémens & les Avantages de la Vie Champêtre ou Ruſtique: que l'illuſtre PIERRE D'AILLY, Evêque de Cambrai & Cardinal, y oppoſa, ou, ſi l'on aime mieux, les inſita, dans ſes *Contre-Dits de Franc-Gontier*, où il repréſente, pareillement en 32 Vers, les inconvéniens & l'eſclavage de la Vie des Tyrans & des Courtiſans: que le célèbre NICOLAS DE CLAMENGIS, Théologien diſtingué du XV. Siècle, trouvant ces deux Pièces à ſon gré, ſe fit un plaiſir de les traduire l'une & l'autre en Vers héroïques Latins; celle de PH. DE VITRY en 43 Vers, ſous le titre de *Felicitas Vitæ Ruſticæ*, & celle de P. D'AILLY en 40 autres ſous celui de *Miſeriæ Tyrannorum Vitæ*: que la première ſe trouve dans un Manuſcrit d'*Opuſcules* DE CLAMENGIS, ſous le titre de *Deſcriptio Vitæ Ruſticæ, cum Laude & Commendatione*, incipiens *Frande ſuper viridi Locus eſt*, Poema LXIII Verſuum (2): Erreur & faute d'impreſſion, ſans doute, pour XLIII, adoptée par CASIMIR OUDIN (3): qu'on peut voir la ſeconde, ſous le titre de *Deſcriptio Vitæ Tyrannicæ, cum Deteſtatione ac Reprobatione, Verſibus comprehenſa*, dans la Collection des NICOLAI DE CLEMANGIIS *Opera*, faite avec aſſez de ſoin par MARTIN LYDIUS, accompagnée de ſes *Remarques* & d'un *Gloſſarium Barbarum* pour expliquer les mots de baſſe Latinité employés par cet Auteur, & imprimée *à Leide*, *chez Bandouin & Elzevier*, *en* 1613, *in* 4°: que le célèbre Jean de Launoi, qui nous a fait un bel *Eloge de* PIERRE D'AILLY (4), n'y dit mot de ſes *Contre-Dits de Franc-Gontier*, ni de leur Traduction Latine: mais, que je ne perſuaderois aiſément, qu'il n'a pas cru que de ſimples jeux-d'eſprit de 32 & de 40 Vers duſſent occuper une place parmi tant de Traités graves & ſérieux, qui compoſent le Catalogue des Ecrits de ce reſpectable Théologien, s'il n'étoit plus convenable d'attribuer ce ſilence à un ſimple oubli, puiſque, comme on vient de le voir, il n'a fait aucune difficulté de noter entre les Ecrits de NICOLAS DE CLAMENGIS, qu'il ne reſpectoit pas moins que PIERRE D'AILLY, les Traductions Latines qu'il avoit faites des *Dits*, & *Contre-Dits de Franc-Gontier*: que les uns & les autres, c'eſt-à-dire les Originaux & les Traductions, ſe trouvent réunis, 1°, à la fin du Livre d'ANTOINE DE GUEVARRE, Evêque de Mondonedo, intitulé *Del Menoſprecio de la Corte, y Alabança de la Aldea*, traduit en François, ſous le titre de *Meſpris de la Court, & Louange de la Vie Ruſtique par* ANTOINE ALAIGRE, *Chanoine de Clermont en Auvergne*, imprimé *à Lion, par Eſtienne Dolet, en* 1543, *in* 12°; *à Paris, par Eſtienne Groulleau, en* 1551, *in* 16°; 2°, à la fin d'une Collection d'Ouvrages Poëtiques, intitulée „ *La Muſe* „ *Guerriere, en II Livres de divers Poëmes ſur* „ *pluſieurs argumens, avec les Hymnes & Cantiques de l'Hermitage*, imprimée *à Rouen*, *en* „ 1590, *in* 16; &, pour plus grand enrichiſſement de ceſt Oeuvre, y ont cité ajoutés les „ *Vers François des Evêques de Meaux* (Philippe „ de Vitry,) *& de Cambray* (Pierre d'Ailly,) & „ les *Vers Latins de N. de Clemengis, Docteur en* „ *Théologie, ſur la Diſparité grande de la Vie Ruſtique avec celle de la Cour*, imprimés *à Paris, en* „ 1591, *in* 16," 3, dans le Livre de Guevarre, augmenté de l'Original Eſpagnol, & d'une Traduction Italienne, *à Lyon, chez de Tournes, en* 1592, *in* 16°; 4, & dans le même encore, mais accompagné d'une Traduction Allemande, *à Genève, chez de Tournes, en* 1605, *in* 12°, (5): & 5°, dans les *Operæ Horarum Subciſivarum, ſive Meditationes Hiſtoricæ* PHILIPPI CAMERARII, Centurie III, Chapitres XCIII & XCIV, pages 348 — 352, mais ſeulement en François & en Latin. La-Croix-du-Maine, du Verdier, de Launoi, Oudin, du Pin, & preſque tous les autres Bibliothécaires, ont abſolument ignoré cela; n'aiant pas même connu notre PHILIPPE DE VITRY. Je n'en excepte pas même Mr. l'Abbé Goujet, qui vient de nous donner deux Volumes entiers ſur nos anciens Poëtes juſqu'à la fin du XV. Siècle,

(1) Voyez l'Edition des Oeuvres de François Villon, *faite à la Haye*, chez Moetjens, en 1742, *in* 8, pag. 344.

(2) Launoii Hiſtoria Gymnaſii Navarræ, *Tom. II, pag.* 575 & 579.

(3) de Scriptor. Eccleſiaſt. *Tom. III, col.* 2084.

(4) Launoii Hiſtoria Gymnaſii Navarræ, *Tom. II, pag.* 487 — 490.

(5) La-Croix-du-Maine, Bibliotheque Françoiſe, *pag.* 182. Du Verdier, Bibliothèque Françoiſe, pag. 47. Draudius, Bibliotheca Exotica, pag. 93, & 202. Clerici Bibliotheca, Edit. Sorell XVI, *pag.* 119.

On lui attribue encore une Traduction en Vers François des *Métamorphoses d'Ovide*, qui lui

Siècle, ſavoir les IX & X de ſa *Bibliothèque françoiſe*; car il n'y dit pas le moindre mot, ni de PHILIPPE DE VITRY, ni de PIERRE D'AILLY.

Comme on le peut bien concevoir, du François auſſi ancien que celui-là, & même publié par des Etrangers, ne ſauroit être que fort altéré & corrompu: c'eſt pourquoi je tâcherai de le reproduire, ſinon tout-à-fait exact & conforme à ſa première production, du moins en moins mauvais état que dans quelques-unes de ces Editions, à la fin de la préſente Remarque.

Si l'on pouvoit faire quelque fonds, ſur ce qu'avance LA-CROIX-DU-MAINE touchant PIERRE D'AILLY, qu'il avoit *vu quelques-uns de ſes Vers imprimés il y avoit plus de cent ans* (6), on pourroit auſſi croire, que ſes *Contre-Dits de Franc-Gontier* auroient été imprimés dès-lors: mais, il n'y a pas plus à compter là-deſſus que ſur les *pluſieurs Vers Français en Rithme uſités de ſon temps*, qu'il lui prête; car nos Ecrivains les mieux inſtruits ſur le chapitre de ce célèbre Perſonnage, ne diſent rien de ſemblable. Aucun d'eux ne paroît même avoir ſçu qu'il fût l'Auteur des *Contre-Dits de Franc-Gontier*. Je remarquerai par occaſion, non-ſeulement que POSSEVIN, Compilateur des plus inexacts, en fait dans ſon *Apparatus Sacer*, au mot PETRUS, deux différens Hommes; l'un PETRUS DE ALIACO, *Epiſcopus Cameracenſis*, &c.; & l'autre, PETRUS A LIACO, *Navarricí Gymnaſii Archidiaconus*: mais même que GESNER, Auteur incomparablement plus exact & plus eſtimable, eſt à-peu-près tombé dans une pareille erreur, en ces termes; PETRUS DE ALIACO, *Epiſcopus Cameracenſis & Cardinalis*, &c. & PETRUS DE ALIACO, (*alias* ELIACO, *vel* HALIACO, *aut* ALLIACO,) *natione Allemannus, vixit ab hinc annis centum*. On ſait que PIERRE D'AILLY mourut en 1425, & non en 1325, comme le dit WHARTON, *Appendicis ad Cave* pag. 56, où il met de même le Concile de Conſtance en 1314. C'eſt erreur conſéquemment. J'ajouterai, que Scaliger, au mot CLEMANGIS de ſes *Scaligerana*, voulant reprendre ſon bon Ami Groulart de traduire *Bayocenſis* par *de Bayonne*, ſe trompe fort lui-même en diſant que *Clamengis*, & non pas *Clemangis* comme il écrit, *étoit de Bayeux*. C'eſt en faire un Normand, au-lieu d'un Champenois; & ignorer, qu'il étoit du Village de Clamengis en Champagne, duquel il avoit retenu le nom.

„ *Combien eſt heureuſe la vie de celuy qui*
„ *ſont ſa demeure aux Champs*, par PHI-
„ LIPPE DE VITRAC (7), *E-*
„ *veſque de Meaux*;"

[Vulgairement appellé *Les Dits de Franc-Gontier*, du nom du Paſſan qui en eſt le ſujet.]

„ Soubs feuille verd, ſur herbe deleſtable,
„ Sur ruy (8) bruyant, & ſur clere fontaine,
„ Trouvay fichée une Borde (9) portable (10).
„ Là ſurmangeoient GONTIER & Dame HA-
„ LEINE
„ Fromage frais, Laict, Beure, Fromagée (11),
„ Creſme, Maton (12), Prune, Noix, Pom-
„ me, Poire,
„ Cibor (13), Oignon, Eſcalogne (14),
„ Froyée (15)
„ Sur Crouſte griſe, au grós Sel, pour mieulx
„ boire.
„ Au Groumme (16) burent: & Oiſſillons
„ harpoient (17),
„ Pour rebaudir (18), & le Dru, & la Drue,
„ (19),
„ Qui par amours depuis s'entrehaiſoient,
„ Et Bouche & née, & polie & barbue.
„ Quand eurent prins des doux mets de na-
„ ture,
„ Tantôt GONTIER, hache au col, au bois
„ entre;
„ Et Dame HELEINE, ſi mit toute ſa cure,
„ (20)
„ A ce buér qui œuvre dos & ventre (21).
„ J'ouïs GONTIER, en abbattant ſon arbre,
„ Dieu mercier de ſa vie très ſure.
„ *Ne ſçai*, dit-il, *que ſont Piliers de marbre*,
„ *Pommeaux luiſans, Murs veſtus de peinture.*
„ *Je n'ay paour de Trahiſon viſtue*
„ *Soubs beau ſemblant, ne qu'empoiſonné ſoye*
„ *En Voiſſeau d'or. Je n'ay la teſte nue*
„ *Devant Tyran, ne genoil qui ſe ploye.*
„ *Verge d'Huiſſier jamais ne me deſbeute;*
„ *Car juſques là ne me prend convoitiſe,*
„ *Ambition, ne loſcheuſe glotte* (22).
„ *Labour me plaît en joyeuſe franchiſe.*
„ *J'aim' Dame* HELEINE, *& elle moi ſans*
„ *faille* (23);
„ *Et c'eſt aſſez: De tombe n'avons cure* (24).
„ Lors dis, *Hélas! Serf de Cour* (25) *ne vaut*
„ *maille* (26);
„ *Mais*, FRANC-GONTIER *vaut en or*
„ *Gemme pure* (27)."

De Felicitate vitæ Ruſticæ, Latine, interprete NICOLAO DE CLAMENGIIS.

„ Fronde ſuper viridi locus eſt in gramine a-
„ mœno:
„ Illuſtrat nitidis illum fons limpidus undis;
„ Et de fonte ſuens placido cum murmure ri-
„ vus
„ Hîc caſa ſita fuit geſtabilis: intus edebant
„ GONTERUS COMES, ac HELENE,
„ cum Lacte Butyrum,
„ Spumantis florem & Lactis, maſſamque co-
„ acti,
„ Caſeolumque recens preſſum, & cui Caſeus
„ indit
„ Nomina, Miſturam agreſtem. Non cerea
„ deerant
„ Prana, Nuces variæ, Pyra ſtyptica, dulcia
„ Mala,
„ Non oculis Cœpe infeſtum, non ſæcile Por-
„ rum,
„ Non alium in morem fricta Aſcalonia, nigro
„ Pane ſuper, Sale cum multo, fitis ut magis
„ erat:
„ Cortice fagineo Lympham de fonte biberunt.
„ Interea Volucres mellito gutture cantus
„ Deſuper exercent varios, hilarantque beatos
„ Convivas. Hinc alterutrum grata oſcula ferre
„ Mutuos egit amor. Prædulcia ſercula poſt-
„ quam,
„ Naturæ quantum ſat erat, ſibavit uterque,
„ Illico GONTERUS, collo pendente Bipenni,
„ Sylvarum ſecreta petit, Pinuſque, comaſque
„ Ilicis, & Platanos, ac celſi verticis Alnos,
„ Dejecturus humi. Feſtinat ſeduta Conjux
„ Cannabeas veſtes, quas noverat ipſa, lavare.
„ Et dum GONTERUS crebris domat ictibus
„ ornos,
„ Secura de pace ſua ſic Numina laudat:
„ *Neſcio marmorea quid habeat inſigne Columna,*
„ *Fulgenteve Tori, Paries aut marice tinctus.*
„ *Non equidem metuo, ne me ſimulatus amator*
„ *Prodatur, aut nequam ſallat ſub vellere ovis*
„ *nos;*
„ *Nec mihi cauſa ſubeſt verear cur tonica ſtarà*
„ *Auratis libere in Pateris. Non ſæva Tyranni*
„ *Me vidit ſacros ſe coram poſcere cultus,*
„ *Crimina aut quæquam penitus vogitare retro*
„ *tus.*
„ *Fida mihi Luchefis donet trabat aſpera, nun-*
„ *quam*
„ *Littoris me Virga coercuit, haud ea mentem*
„ *Ambitio accendit; me tantum immenſa Cupido*
„ *Sub-*

(6) LA-CROIX-DU-MAINE, *Bibliothèque Françoiſe*, pag. 191. *La même, il dit la même choſe de* Philippe de Vitry, Evêque de Meaux, & que leurs Vers ont été mis en Latin par Nicolas de Clémangis; ce qu'on ne ſauroit voir être vrai.

(7) ou DE VITRY, comme on l'a vu ci-deſſus.

(8) Ruiſſeau.

(9) Maiſon champêtre, maſſure, &c.

(10) Portative, à la manière des Tentes.

(11) Fromage de Lait ou Cuirau, ou le Fromage domeſtique.

(12) Lait caillé & en Grumeaux.

(13) Ciboule.

(14) Eſchalotte, en Latin Aſcalonia.

(15) Ecrémée, ou broyée.

(16) Eſpèce de Godiveau ou de Godet de lait.

(17) Petits Oiſeaux chanteurs.

(18) Réjouir.

(19) Le Gaillard & la Gaillarde.

(20) Sans fola.

(21) Lavoit les Chemiſes, ou en général ſon Linge.

(22) Friandiſe gourmande.

(23) Véritablement, ſincèrement.

(24) Sans en inquiéter.

(25) Courtiſan, Eſclave de la grandeur.

(26) Très petite monnoie.

(27) Paris, ou Pierre précieuſe enchaſſée en or.

lui mériteroit mieux la qualité de Poëte que les 32 Vers dont je viens de parler, & tou-

„ *Sollicitat, turpisve premit cultura Palati.*
„ *Me labor intus alit, cum libertate pecusu.*
„ *Ipse* HELENAM *fincerus amo, meque illa*
„ *visissim.*
„ *Hoc satis est: Pompas tumuli aspernamur ina-*
„ *nes.*
„ Tales fundebat voces GONTERUS. Ut
„ illas
„ Accepi, exclamo: *Haud fervus valet amicus*
„ *esse*;
„ *Æquus sed liber Gemmam* GONTERUS *in*
„ *auro.*"

„ *Combien est misérable la vie du Tyran, par*
„ PIERRE D'AILLIAC, *Evêque de*
„ *Cambray*, [*& depuis Cardinal*,
(28)].

„ Ung Chasteau sçay, sur Roche espouvanta-
„ ble,
„ En lieu venteux, sur Rive périlleuse.
„ Là vis Tyran, séant à haute Table,
„ En grand Palais, en Sale plantureuse,
„ Environné de Famille nombreuse
„ Pleine de fraud', d'envie, & de murmure;
„ Vuide de foi, d'amour, de paix joyeuse;
„ Serve, subjecte, en convoiteuse ardure.
„ Viandes, Vins, avoit-il sans mesure,
„ Chairs & Poissons oecis en mainte guise;
„ Saulses, Brouëts, de diverse teincture;
„ Et Entremets faits par art & divise.
„ Le mal (29) Glouton par-tout quette &
„ advise,
„ Pour appetit trouver; & quiert (30) manière
„ Comment sa bouch', de lescherie espriſe,
„ Son ventre emplit en bourse pantonière (31).
„ Mais, sac-à-sien (32), patente cimetière,
„ Sepulchre-à-vin, Corps bouffi, crasse Panse,
„ Pour tous ses biens en soy n'a lie chère,
„ (33);
„ Car, ventre saoul n'a en saveurs plaisance,
„ Ne le delit (34) jeu, ris, ne bal, ne danse;
„ Car, tant convoit, tant quiert, & tant de-
„ sire,
„ Qu'en rien qu'il ayt n'a vraye suffisance.
„ Aequirer veut, ou Royaume, ou Empire;
„ Pour Avarice sent dolloureux Martyre.
„ Trahison doute (35), en nully ne se fie.
„ Cœur felon (36), enflé d'orgueil & d'ire,
„ Triste, pensif, plein de mélancolie.
„ Las! trop mieulx vaut de FRANC-GON-
„ TIER la vie,
„ Sobre lieſſe, & nette povreté,
„ Que poursuivir, par orde gloutonnie,
„ Cour de Tyran, riche malheureté."

„ *De Miseriis Vitæ Tyrannorum* [*& Aulico-*
„ *rum.*] *Interprete* NICOLAO DE
„ CLAMENGIIS.

„ Repis in horrendæ Scopulis sedet edita Tur-
„ ris,
„ Pervia nubiferis Austris, Boreæque sonanti,
„ Quam rapidus nimiumque minax præter fluit
„ Amnis.
„ Ardua sunt illic opulenti Tecta Tyranni.
„ Aula est purpureis ornata Tapetibus: Auro
„ Atria tota micant, ut Midæ credere possis.
„ Hunc, dum sublimi mensa discumbit, obibat
„ Turba ministra, procax, livoris plena ve-
„ neno;
„ Plena dolis, ac insidiis, & murmure cæco.
„ Nulla fides illis, non pax, aut fœdus amo-
„ ris;
„ Pressa gravi sed Colla jugo, majora parandi
„ Ambitione: adeo cupidis nil parta videntur.
„ Vina, Dapesque, aderant numero sine: quod
„ vehit Aer,
„ Quodque creat Pelagus, quod Tellus, sistitur
„ ille.
„ Quæque suo condita modo Pulmenta, colore
„ Salsamenta simul vario, fucata micabant.
„ Undique pertutrat, vestigat cuncta, Gzlo-
„ ius,
„ Ut sibi quid sapiat de tanta mole ciborum;
„ Exquiritque vias, quibus ora accensa furenti
„ Ingluviem, ventremque avidum, seu dira Cha-
„ rybdis,
„ Explcat. At saccus fœtus, sentinaque putris,
„ Corpus crassitie turgens, immane sepulchrum
„ Bacchi, inter lautas Epulas hilarescere nescit.
„ Nubila semper ei frons est, ac lumina torva.
„ Nil perdix aut pavo sapit, fastidit odorem.
„ Quid mireris? Adhuc hesterna obsonia ructat.
„ Non juvat hunc plausus, lususve, decensve
„ chorea.
„ Nempe sitim rabidam, non, quod fert Ly-
„ dia, sedat
„ Aurum; quotque Tagus volvit, quotque Her-
„ mus, arenas.
„ Nil satis est: cupit imperio, regnove, potiri.
„ Torqueur curis mordacibus, æstuat inter
„ Spem dubiamque metum: non ulli fidit ami-
„ co.
„ Nam neque amat pure quemquam, nec ama-
„ tus ab ullo.
„ Proditione peti semper timet, atque venenis.
„ Fellea corda gerit, inflammatus & ira.
„ Anxius & tristis semper, nec mente quietus.
„ Ebeu! GONTERI, quanto præstantior est
„ sors,
„ Splendida pauperies, frenataque gaudia, tuta
„ Libertas, quam infame gulæ per dedecus
„ aulam
„ Divitis infaustam sectari velle Tyranni!"

La plupart des Auteurs, qui ont parlé de cette pièce, n'ont point sçu que ce n'étoit qu'une Traduction Latine du François de PIERRE D'AILLY, & WHARTON, OLEARIUS le Fils, & probablement quelques autres, ne l'ont regardée que comme un simple *Fragment*. Voyez l'*Appendix ad Hist. Litterar. Scriptor. Ecclesiastic.* de CAVE, pag. 79, & la *Biblioth. Scriptor. Eccles.* d'OLEARIUS, Tom. II, pag. 19. On peut appliquer la même remarque à la *Felicitas Vitæ Rusticæ* du même CLAMENGIS.

Par occasion, je remarquerai, que, dans la *Bibliothèque des Romans*, pag. 37, on attribue à NICOLAS DE CLEMANGIS un Roman intitulé *Floridan & la belle Elinde, composé en Latin, traduit en François par* RASSE DE BRICHAMEL, & imprimé à la fin de la *Chronique du petit Jean de Saintré* d'*Edition de Paris, en* 1523, *in* 4, *& autres Editions*: mais, qu'il y a tout lieu de croire, que c'est une de ces Anecdotes si témérairement avancées par l'imprudent & peu judicieux Compilateur de cette *Bibliothèque*; vu que le célèbre & savant DE LAUNOI, qui a si soigneusement recherché, & si curieusement détaillé, les Ecrits de CLAMENGIS, ne fait absolument aucune mention de celui-là, qui ne paroît en effet nullement répondre aux études graves & solides de cet illustre & respectable Théologien.

Je remarquerai encore, que l'ordre, l'arrangement, la clarté, la diction, & surtout la mesure des Vers de ces deux pièces Françoises, sont si nettes, si exactes, & si approchantes de notre Poësie moderne, quoi qu'écrites, l'une par Philippe de Vitry, mort dès 1361, & l'autre par Pierre d'Ailly, mort vers 1425, que, si Des-Préaux les avoit connues, il est à croire qu'il leur auroit accordé, préférablement à Villon, la gloire

(28) *Divers Ecrivains lui ont donné ce nom d'*Ailliac, *mais, d'*Ailly *est son vrai nom. Voyez la* Bibliothèque Françoise de La-Croix-du-Maine, *pag.* 180, *où il fait ce célèbre Personnage de très noble & très ancienne Maison en Picardie: mais* Launoi, *mieux informé & plus croyable que lui, dit de Paroles* (*opposées à la vérité, mais très honnêtes*) *Gens, & d'assez bon lieu.* Hist. Gymnasii Navarræ, *pag.* 447.

(29) Meschant, mauvais.

(30) Cherche.

(31) Aussi ouverte que celle d'un Pantonnier ou Peigne.

(32) Sac-à-ordure.

(33) Joyeuse chère, vrai contentement.

(34) Delecte, réjouit.

(35) Redoute, craint.

(36) Faux, déloyal, traître.

touchant laquelle je raporterai ci-deſſous quelques particularités aſſez curieuſes (*B*). Je ne vois pas qu'aucun des Auteurs, que j'ai cités, ait connu ſon *Chappel des Fleurs de Lys* (*C*).

d'avoir ſçu les premiers Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers (37).

(37) Des-Préaux, Art Poétique, *Chant I, Vers* 130.

Mr. Bayle en a donc parlé trop dèsobligeamment, en diſant de Pierre d'Ailly, qu'*il ſe mêla autrefois de rimailler en Langue vulgaire*: mais, on doit obſervet, qu'il n'en jugeoit ainſi que d'après La-Croix-du-Maine, qui n'en dit rien de précis & de poſitif.

(*B*) *Je rapporterai, touchant ſes* Métamorphoſes d'Ovide en Vers François, *quelques particularités curieuſes.*] L'Hiſtorien de l'Egliſe de Meaux, qui ne paroît pas avoir eu la moindre connoiſſance des *Dits de Frane-Gontier* de notre PHILIPPE DE VITRY, ſe contente de nous dire ſimplement, que cet „Evêque de Meaux tra„duiſit en Vers François les *Métamorphoſes d'O„vide*, par ordre de la Reine Jeanne de Bour„bon, Epouſe de Charles V, mais *qu'*on ne tait „ce qu'eſt devenu cet Ouvrage; & que ce Prélat, *qui* s'étoit appliqué à la Poeſie & à la Muſique, avoit réüſſi dans ces deux arts, autant „qu'on pouvoit y réüſſir dans ces tems-là (38). Un fort mauvais Paraphraſte des *Métamorphoſes d'*OVIDE *en Vers François*, & qui s'étoit ridiculement imaginé *de faire d'Ovide une eſpèce de Prophète, qui, ſous l'emblême de ſes* Métamorphoſes, *avoit tracé une partie des glorieuſes Actions de Henri IV*: ce ridicule Paraphraſte, dis-je, nommé CHARLES DE MASSAC, qui vint de nous être tiré de l'obſcurité par Mr. l'Abbé GOUJET, nous apprend touchant PHILIPPE DE VITRY, que ſa Traduction d'OVIDE *eſt une paraphraſe & une moralité en petit Vers François*, que cet Evêque fit en obéïſſant *à une Reine Jeanne* (39). *C'étoit*, ajoute Mr. GOUJET, *Jeanne de Bourbon*, Femme de Charles V, Roi de France (40): mais, je crois qu'il ſe trompe, auſſi bien que l'Hiſtorien de Meaux, que je viens de citer; vû que PHILIPPE DE VITRY, étant mort le 10. de Juin 1361, n'a pu recevoir pareil *ordre* de Jeanne de Bourbon, devenue Reine ſeulement le 14. d'Avril 1364. J'aimerois donc mieux dire, que ce fut de Jeanne, Comteſſe d'Auvergne, ſeconde Femme du Roi Jean, couronnée à Reims avec ſon Mari en 1350, & morte en 1360; ou, mieux encore, de Jeanne de Bourgogne, ſeconde Femme de Philippe de Valois, qui ne mourut qu'en 1348 (41). PHILIPPE DE VITRY aïant probablement achevé ſa Tradnction, ou Paraphraſe Poetique des *Métamorphoſes d'*OVIDE, avant que d'être élevé à l'Epiſcopat. Quelques-uns prétendent qu'on en conſerve le MS. à St. Victor de Paris; ce qu'il eſt ſurprenant que Thomas du Pleſſis n'ait point ſçu.

(38) Touſtains du Pleſſis, Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, *Tom. I, pag.* 251.

(39) Maſſac, *cité par* Goujet, Bibliothéque Françoiſe, *Tom. VI, pag.* 13.

(40) Goujet, *là-même.*

(41) Touchant toutes ces dates voyez l'Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, aux endroits ci-deſſus cités, & l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France, *ſous les Rois nommés dans le Texte.*

Quoi qu'il en ſoit, THOMAS WALEYS, Dominicain Anglois, qui fit à-peu-près dans le même tems un *Commentaire Moral ſur les Métamorphoſes d'*OVIDE, qui commence burleſquement par un paſſage d'une des *Epîtres de St. Paul à Timothée*, & où l'on voit avec un extrême étonnement un mélange indigeſte & ſcandaleux de ſacré & de profane, connoiſſoit bien la Traduction en Vers François de notre Evêque de Meaux, mais n'avoit jamais pu ſe la procurer (42).

(42) Quetif & Echard, *cités infra.*

COLARD MANSION, Imprimeur de Bruges, & Homme de quelque Littérature comme l'étoient alors aſſez ordinairement ceux de cette profeſſion: ce MANSION, dis-je, qui traduiſit en François & imprima *en cette Ville, en* 1484, *in folio*, cet Ouvrage de THOMAS WALEYS, connoiſſoit bien auſſi la Traduction en Vers de PHILIPPE DE VITRY, & dit qu'elle avoit été faite à Rouën. C'eſt ce que nous apprennent les Pères QUETIF & ECHARD dans la belle & ſavante *Bibliothèque* de leur Ordre, dont le dernier a enrichi depuis quelques années la Republique des Lettres (43): mais, il y paroît, qu'ils n'ont pas plus connu le nom de ſon Auteur, que l'Hiſtorien de Meaux, & que l'Abbé GOUJET, n'ont connu ſes *Dits de Franc-Gontier*, ou que LA-CROIX-DU-MAINE n'a connu ſa Traduction des *Métamorphoſes d'*OVIDE. Ce dernier Bibliothécaire n'a pas même connu la Traduction de COLARD MANSION, quoi qu'imprimée: &, quelque choſe de plus étonnant encore, le même Abbé GOUJET, traitant *ex profeſſo* des Traductions d'OVIDE, n'a pas dit le moindre mot de celle-là.

(43) Quetif & Echard, Scriptores Ord. Prædicatorum recenſiti, *Tom. I, pag.* 156.

(*C*) *Aucun des Auteurs que j'ai cités n'a connu ſon* Chappel des Fleurs de Lys.] Auſſi ne ſe trouve-t-il indiqué, du moins que je ſache, que dans un Catalogue de Manuſcrits nouvellement dreſſé, ou du moins imprimé, ſavoir le *Catalogus Manuſcriptorum Regis Angliæ*, imprimé *à Londres, en* 1734, *in* 4°; & réproduit dans la *Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptorum nova* de Dom BERNARD DE MONTFAUCON, publiée *à Paris, chez Briaſſon, en* 1739, *en* 2 *toll. in folio*, depuis la page 626. juſqu'à 634°. Voici en quels termes cet Ouvrage s'y trouve page 633: „PHILIP„PES DE VICTRAY, *Le Chappel des Fleurs* „ *de Lys*" On ne marque point là, ſi cela eſt en vers ou en proſe: mais, autant qu'il eſt permis de juger d'une pièce qu'on n'a point vue, & qu'on ne connoit abſolument que par ſon titre, c'eſt apparemment quelque panégirique du Roi de France, ou de la Nation Françoiſe, dont le titre revient à *La Couronne des Fleurs de Lis*, comme nous nous exprimerions aujourd'hui; *Chapeau* ou *Chapelet de Fleurs* aïant toujours été pris en ce ſens dans nos anciens Ecrivains.

VOSSIUS (MATTHIEU) Fils du célèbre Philologue GERARD JEAN VOSSIUS, eſt né à Dordrecht en Hollande, & n'eſt guères connu que par une *Hiſtoire* Latine *des Comtes de Hollande*, touchant laquelle la plupart des Ecrivains & des Bibliothécaires ſont fort ſecs, auſſi-bien que ſur ſon Auteur (*A*). Comme il avoit laiſſé cet Ou-

(*A*) *Une* Hiſtoire des Comtes de Hollande, *touchant laquelle les Ecrivains ſont fort ſecs, auſſi-bien que ſur ſon Auteur.*] Touchant ſa perſonne, ils ne nous diſent rien de plus que ce que j'ai remarqué ci-deſſus, ſans nous marquer, ni le tems de ſa naiſſance, ni le lieu de ſes études, ni ſes emplois, ni le tems & le lieu de ſa mort. A ce dernier égard, la nouvelle & dernière Edition du *Dictionnaire Hiſtorique de* MORERI, faite *à Amſterdam, en* 1740, *en* 8 *volumes, in folio*, remarque tout ſimplement, qu'il mourut en 1646: mais, comme cette Edition eſt extraordinairement fautive, ſur-tout par raport aux dates, & qu'elle ne cite ici le témoignage d'aucun Auteur, je n'oſe nullement compter ſur ſa dépoſition.

Quant à l'*Hiſtoire des Comtes de Hollande*, VALERE ANDRE', KÖNIGIUS, & HOFFMAN, ſe contentent de l'intituler *Hiſtoria Comitum Hollandiæ*, ſans en ſpécifier l'étenduë, ni en marquer aucune Edition. Le Moréri de 1740, dit, qu'elles s'étendent depuis l'an 859 juſqu'en 1299, & qu'elles ont été continuées juſqu'en 1432, & imprimées en 1635, in 4. STRUVIUS, *Bibliotheca Hiſtorica*, pag. 382, l'intitule mieux *Annales Hollandiæ & Zelandiæ*; ajoûtant, que ces *Annales* s'étendent depuis l'an 859 juſqu'en 1432, & qu'elles ont été imprimées *à Amſterdam, en* 1646, *in* 4°. Le Père LE LONG, *Bibliothèque Hiſtorique de la France*, pag. 818, obſerve, qu'elles ont été réimprimées *à Amſterdam, en* 1641—1646, *in* 4°, & *a Middelbourg, en* 1664, *in* 4°. FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, pag. 869, entre plus en détail, & nous dit, que ces *Annales* s'étendent depuis 859 juſqu'en 1432; que la I. & la II. Parties ont été imprimées *à Amſterdam, en* 1642; & la III. avec la IV.

Ouvrage imparfait, Iſaäc Voſſius ſon Frère l'acheva, quoi qu'aſſez peu Amateur de l'Hiſtoire, & qu'il fût chargé d'écrire celle de Hollande, & qu'il reçût une penſion pour cet effet (*B*). On trouvoit chez ſon Fils GERARD, Conſeiller de la Cour de Zélande à Mid-

IV. *en* 1646, *in* 4° les unes & les autres; depuis à *Middelbourg*, *en* 1664; & puis de la Reviſion &, avec une *Augmentation* d'ANTOINE BORREMANS, *à Amſterdam*, *en* 1680, *in* 4°.

Mais comme tout cela eſt encore aſſez peu net, j'obſerverai particuliérement ici, que les V premiers Livres de cet Ouvrage ont été premiérement imprimés *à Amſterdam, chez Blaeu*, *in* 4, non *en* 1632, comme le dit mal PARS, *Indices Batavici*, pag. 96, mais *en* 1635, comme il paroît par la Dédicace aux Etats de Hollande, qui n'eſt que du 16. *de Juin* 1635: que les deux premiéres Parties, & les deux ſuivantes, ont été réimprimées *à Amſterdam, chez le même Blaeu*, *en* 1642 & *en* 1646, *en* 2 *petits volumes*, *in* 4°; que ces IV Parties, qui ſont tout l'Ouvrage de MATTHIEU VOSSIUS, ne s'étendent que juſqu'en 1426: qu'ISAAC VOSSIUS, ſon Frère, y ajouta la fin de la IV., ou le XX. Livre, qui va juſqu'en 1432, & qui eſt particuliérement intitulé *Hiſtorum eorum quæ temporibus Jacobæ Bavarræ, ab anno* 1426, *uſque ad Tranſlationem Comitatus ad Burgundos, in Hollandia Zelandiaque geſta ſunt, ſcripta ab* ISAACO VOSSIO: qu'aucun des Ecrivains, que je viens de citer, excepté Pars, n'a connu, ou du moins n'a parlé de ce morceau d'ISAAC VOSSIUS: que les IV Parties ont été réimprimées, non-ſeulement *à Middelbourg*, *en* 1664, *in* 4°, mais encore revues & augmentées ſous ce titre plus étendu: MATTHÆI VOSSII, *illuſtrium & præpotentium Ordinum Hollandiæ Hiſtoriographi, Annales Hollandiæ Zelandiæque, in quibus ſexcentorum fere annorum Res geſtæ evolvuntur, a Theodorico I, ad tranſlatum a Jacoba in Philippum Imperium*; *altera hac Editione ex ipſius* VOSSII *Autographo multis locis auctiores, & ſummariis aucti prodeunt*, *Cura* ANTONII BORREMANSII. *Amſtelodami*, *apud Theod. Boom*, 1680, *in* 4°: qu'il paroît par-là, que l'*Augmentation de* BORREMANS dont parle ci-deſſus FOPPENS, ne conſiſte qu'en de ſimples *Sommaires* ajoutés à l'Ouvrage: que ces *Annales* ſont, non-ſeulement diviſées en *Parties*, mais encore en *Livres*, dont l'Ouvrage particulier d'ISAAC VOSSIUS fait le XX. & dernier, chaque Partie renfermant cinq Livres: &, enfin, que ces mots par leſquels finit ce XX. Livre, *Ea Philippo rerum potiente, ſequenti Volumine referentur*, en promettent une *Continuation* qui n'a jamais paru.

Ces ANNALES ont été traduites en Hollandois par le même ANTOINE BORREMANS, que quelques Auteurs, comme Moréri, Struvius, le Long, & Foppens, prénomment mal NICOLAS, & les autres comme le Long & Foppens le nomment mal DOREMANS: & elles ont été imprimées ainſi à *Middelbourg*, comme diſent le Long, Foppens, Moréri, & Struvius; & *à Gorcum*, *en* 1677, *in* 4°. S'il en faut croire STRUVIUS, l'*Hiſtoire des Comtes de Hollande*, imprimée *à la Haye*, *en* 1664, *in* 12°, eſt de même une Traduction Françoiſe des *Annales* de notre MATTHIEU VOSSIUS: mais, c'eſt ce qui n'a guères d'apparence, à moins qu'elles ne ſoient extrêmement abrégées; ce qu'on ne ſauroit décider qu'en les confrant avec l'Original.

(*B*) *Iſaac Voſſius . . . . n'étoit guères Amateur de* l'Hiſtoire, *quoi qu'il ſe fût chargé d'écrire celle* de Hollande, *& qu'il reçût une penſion pour cet effet.*] La première de ces circonſtances eſt affirmée, non-ſeulement par Moréry, mais même par le dernier Bibliothécaire des Pais-Bas, qui s'exprime en ces termes: *Exempto e vivis Parente* [Gerardo Joanne Voſſio] *anno* 1649, *Amſtelodamenſis Reipublicæ Iſaacum Filium, oblata cum amplioræ honorario Hiſtoriarum Profeſſione publica, ſibi addicere tentavit; at fruſtra: præferebat is dulces Muſeæ ſui latebras publico Athenæo* (1). Mais, la ſeconde eſt ſi peu connuë, & inſérée dans un Livre où l'on s'aviſeroit ſi peu de l'aller chercher, que je crois faire grand plaiſir aux Lecteurs en la tranſcrivant ici. „ Permettez moi, „ Monſieur," dit le célébre Conrad van Beuningen au fameux Jean de Witt, „ d'implorer votre „ protection, & par votre moyen celle de Mrs les „ Conſeillers-Députés, dans une affaire, qui ne „ me touche pas moins, que ſi ma fortune entiére en dépendoit, puiſqu'il s'agit d'un de mes „ Amis, à qui l'on porte des coups que je reſſens, l'aimant comme moi-même. Mr. *Voſſius* vous aura ſans-doute dit ce que Mrs. les Conſeillers-Députés lui ont fait inſinuer. Si „ l'on n'a en vue, que de l'obliger à donner ſon „ tems à écrire l'*Hiſtoire* dont il eſt chargé, plutôt que de l'employer à des recherches capables „ de contenter la curioſité des Savans, on doit „ être perſuadé, qu'il eſt prêt à ſatisfaire aux deſirs des Conſeillers-Députés: mais, ſi l'on n'a „ envie que de lui faire ſentir, qu'on veut le priver de l'honoraire qui lui a été accordé, après „ qu'il a employé quarante années depuis ſon enfance à une étude aſſidue, & qu'il a dépenſé „ le plus clair de ſon bien à amaſſer une Bibliothéque curieuſe, remplie de Manuſcrits & d'autres Livres; en conſidération de ſon mérite perſonnel, & de celui de ſon Pére & de ſes Frères, & pour aucune autre raiſon, il me ſemble, „ que l'on n'a guères raiſon de traiter avec tant „ de dureté cet unique reſte d'une Famille ſi célébre dans la République des Lettres (2); & „ qu'on ne doit pas deshonnorer un Homme à „ qui des Rois & des Reines ont fait ſentir leurs libéralités, ſans en avoir été ſolicités, en lui „ ôtant celle qu'il reçoit de ſa Patrie. Il n'y a „ point de Patrie, qui ne régarde comme un avantage glorieux d'avoir produit quelque Savant célébre. C'eſt une gloire, qu'on ne peut diſputer „ à mon Ami; & je me flatte, qu'il lui ſuffira, „ que vous vous déclariez en ſa faveur. Je vous „ en prie dans les termes les plus forts; & je vous „ prie de me croire, &c."

(1) Foppens Bibliotheca Belgica, *pag.* 777.

(2) Van Beuningen *n'étoit pas bien inſtruit, puiſque, comme on le va voir dans la Remarque ſuivante, il ſuppoſe entiérement alors un Fils de notre* Matthieu Voſſius.

Cette *Lettre* ſi preſſante eſt datée *de Paris le* 28. *de Janvier* 1667: & voici la réponſe qu'y fit le Penſionnaire de Witt *le* 3. *de Février* ſuivant.

„ Il me ſemble que l'affaire de Mr. *Voſſius* ne „ doit aucunement l'inquiéter; puiſque toute cette „ allarme, qu'on lui a donnée, ſe réduit à lui recommander ſérieuſement d'achever l'Ouvrage „ pour lequel l'Etat lui paye une penſion. Mais, „ comme il a allégué pour excuſe, qu'il n'avoit „ pu avoir accès aux Regîtres & aux Archives, „ pour en tirer les lumiéres néceſſaires, LL. NN. „ PP. ont pris une réſolution, qui enjoint à „ Mr. le Sécrétaire van Beaumont, comme Garde des Chartres, & à moi, comme Conſeiller-„ Penſionnaire, de lui fournir tout ce qui eſt en „ notre pouvoir dont il peut avoir beſoin. J'eſpére, qu'après cela, il ſatisfera à l'attente des „ Etats. Autrement, il court riſque de perdre la „ faveur des Régens, & d'en être blamé; ce qui „ ne manqueroit pas de donner atteinte à ſa réputation & à ſes intérêts. Je finis en vous aſſurant que je ſuis, &c. (3)."

(3) Lettres & Négotiations entre Jean de Witt & les Plénipotentiaires des Provinces-Unies aux diverſes Cours de l'Europe, *Tom. IV.* pag. 23 — 240.

Il paroît bien poſitivement par ces deux *Lettres*, non-ſeulement qu'*Iſaac Voſſius* étoit alors revêtu de l'emploi d'*Hiſtoriographe* de la République, ce qu'aucun de ſes Hiſtoriens ci-deſſus cités ne paroît avoir connu; mais même, que perſiſtant dans ſon dégout & ſon inaction pour l'Hiſtoire, & ne produiſant aucune preuve de ſon travail, il ne laiſſoit pourtant pas de vouloir conſerver ſa penſion, ce que Mrs. les Conſeillers-Députés lui firent comprendre qu'ils ne trouvoient nullement à leur gré. Ils effectuérent apparemment leur menace; car, dans ce grand nombre d'Ouvrages, que lui donne le dernier Bibliothécaire des Pais-Bas, on n'en voit aucun qui ait le moindre raport au but de cette penſion ſi chérie. En ce cas, il fut moins heureux, que Boileau, Racine, & Pélliſſon, qui jouirent tranquillement, juſqu'à leur mort, des penſions qu'on leur avoit accordées pour la compoſition de l'*Hiſtoire de Louis XIV*, dont on n'a pourtant jamais vu le moindre lambeau. Ils connoiſſoient ſans-doute cette ſage maxime de l'*Eccléſiaſtique*, XI, 30, *Ante mortem ne laudes quemquam:* & peut-être n'ignoroient-ils pas, que „ c'eſt badinerie d'écrire l'*Eloge* d'un Roi „ pendant qu'il eſt vivant, & folie d'écrire la *Vie* „ d'un

Middelbourg, entre quantité de Fragmens Hiſtoriques de ſa façon, quelques Ecrits preſque achevés, qu'on ſe propoſoit de donner au public (*C*).

„ d'un Prince, lorſque la mémoire en eſt encore „ toute fraîche; parce qu'en diſant les choſes au „ vrai comme elles ſe ſont paſſées, il eſt beſoin „ d'offenſer pluſieurs Perſonnes qui vivent (4)." S'il étoit prudent de ne point travailler à un Ouvrage où ils ne pouvoient pas dire la vérité, il n'étoit guères généreux de recevoir le payement d'un Ouvrage auquel on étoit bien réſolu de ne point travailler; & leur procédé eſt encore plus condamnable que celui de Voſſius, que ſon unique penchant pour les Belles-Lettres, détournoit de l'application à l'Hiſtoire.

(4) Perroniana, *pag.* 382.

(*C*) *Entre quantité de Fragmens Hiſtoriques, il avoit laiſſé quelques Ecrits preſque achevés, qu'on ſe propoſoit de donner au public.*] C'eſt ce que prouvera ſuffiſamment le paſſage ſuivant, de la *Préface* de BORREMANS ſur ſes *Annales*. „ Vidimus „ nuper apud Filium ipſius GERARDUM VOSSIUM, Virum ampliſſimum, & in curia Flandrica, quæ Medioburgi eſt, Senatorem, multa „ præclarorum Operum (MATTHÆI VOSSII) „ Fragmenta, & quaſi Sylvam collectam, unde „ Patriam Hiſtoriam conderet. Inter cætera me „ capiebat Opuſculum *De Statu Reipublicæ Batavicæ, curante Imperio Romano*, quod videbatur „ mihi pene ad finem perductum. Porro præſtantiſſimum iſtud opus eſt atque longe utiliſſimum, „ quod *pro libertate* compoſuit, aliquando, uti „ ſpero, egregio publico edendum, & ab omnibus „ libertatis amantibus legendum." Je n'ai point appris que rien de cela ait été publié.

UTINO (LEONARD DE). Voyez LEONARD de Utino ou d'Udine.

W.

WEIDENFELD (Jean Seger), Philoſophe Hermétique, Auteur d'un Ouvrage Latin d'Alchimie, dont les Chercheurs de Pierre Philoſophale font un cas extraordinaire, & dont je donnerai ci-deſſous le titre & la notice (*A*). Comme, ni les *Journaliſtes*, ni les *Bibliothécaires de Médecine*, ni même l'*Hiſtorien* particulier *de la Philoſophie Hermétique*, ne font abſolument aucune mention, ni de ſa Patrie, ni de ſa Profeſſion, ni d'aucune autre circonſtance de ſa Vie, je croirois facilement, que ce pourroit être un *Pſeudonyme*, ainſi que le ſont très ſouvent les Ecrivains Alchimiſtes, à qui il ſemble par-là reſter quelque eſpèce de honte de s'amuſer vainement ainſi à une Science ſi futile & ſi généralement décriée. Cependant, aucun des *Hiſtoriens des Pſeudonymes* ne mettant cet Auteur en leur rang, je me garderai bien de rien décider à cet égard.

(*A*) *Je donnerai ci-deſſous le titre & la notice de ſon Ouvrage.*] Voici ce titre, tel que je le trouve dans un des meilleurs Bibliothécaires, Johannis Segeri Weidenfeld *de Secretis Adeptorum, ſive de Usu Veri Lullianæ Libri IV, Opus Practicum per Concordantias Philoſophorum inter ſe diſcrepantium, tam ex antiquis quam ex modernis Philoſophiæ Adeptæ Patribus mutuo conciliatis, ſummo Studio collectum, & noviſſima concinna Methodo ita digeſtum, ut vel Tyrones poſſint diſcernere Vegetabilium, Mineralium, Animalium, Preparationes ſuppoſititias ſophiſticatasve a veris, ſive pro Re Medica, ſive Metallica, atque ſic cavere ſibi a vagabundis Deceptoribus, & ſuarum pecuniarum diſſipatione.* Voilà, certes, de magnifiques promeſſes: & Dieu ſçait ſi elles ne ſont pas auſſi illuſoires que toutes les précédentes, & ſi ce n'eſt pas pour plus ſûrement *decevoir* les Idiots, que ce nouvel & ſi charitable Auteur affecte tant de zèle & de bonne-foi pour préſerver de tromperie les Amateurs de la Science ſecrette. Quoi qu'il en ſoit, ſon Ouvrage a premièrement été imprimé *à Londres, chez Hitt, en* 1684, *in* 4, & puis contrefait tout auſſitôt *à Hambourg, chez Gothofredus Schultzius, en* 1685, *in* 12°.

Quoique le *titre*, qu'on vient de lire, promette *IV Livres*, le Volume n'en donne néanmoins que le *I*, dans lequel on propoſe à la vérité *le précis des III* autres; & où l'on ſemble même en faire eſpérer *un V*, touchant ce *Virum Lullianum*, qui n'eſt point expliqué dans ſes précédens: mais, je ne ſaurois dire ſi cette eſpèce de promeſſe a jamais été acquittée, ou non.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce *I. Livre*, tel que je viens de le détailler, eſt le ſeul & unique Ouvrage, que donnent à cet Auteur, non ſeulement les Journaliſtes que j'indiquerai ci-deſſous, mais encore les Bibliothécaires de Médecine, tels que Mercklin, Manget, Beughem, & même l'*Hiſtorien* particulier *de la Philoſophie Hermétique*. Ce qu'en dit ce dernier ſe réduit preſque à rien (1): mais on en trouve un extrait aſſez avantageux dans le *Journal des Sçavans* du 28. de Mai 1685, & un autre plus détaillé & plus intéreſſant dans les *Acta Eruditorum Lipſienſia* du mois de Février de la même année, pages 87 — 89.

(1) *Voyez ſon* Hiſtoire de la Philoſophie Hermétique, *Tom. III, pag.* 129.

Une autre raiſon, qui prouve, que l'*Opus Theoreticum*, que quelques-uns lui attribuent, n'exiſte point, & ne doit pas même exiſter, eſt, m'ont affirmé quelques Connoiſſeurs & Médecins, que Mrs. les Adeptes ne donnent jamais que des *Ouvrages de Pratique*, par la grande raiſon que toute leur profeſſion conſiſte en exercice continuel, & en expériences très ſouvent tentées & réitérées.

Voilà en peu de mots tout ce que j'ai pu raſſembler touchant ce Livre & ſon Auteur, dont les Bibliographes, tant généraux que particuliers, ne nous diſent abſolument rien autre choſe.

(*a*) *Praſſatores .... in Francfort, ... ſuum Primipilum apud eos, qui vocantur* WIGANDUS. Epiſtola Obſcurorum Virorum, *ad finem, Citatione* (*c*) & (*d*).

WIRT, ou CAUPO, c'eſt-à-dire HOTELIER, ou AUBERGISTE, (Wigard), Religieux de l'Ordre de St. Dominique, & Ecrivain, de la fin du XV. Siècle, & du commencement du XVI. Il étoit Allemand de naiſſance, & Elève de la Maiſon de cet Ordre à Francfort, dont il devint enfin le Supérieur (*a*). Il y fut Lecteur en Théologie; &, s'il en faut croire ſes Confrères, ce fut un ſavant Homme, & un Prédicateur éloquent (*b*). Ce qu'il y a de bien certain c'eſt que c'étoit non-ſeulement un Génie violent, & un dangereux Perſécuteur, comme il ne parut que trop par ſes Ecrits contre l'infortuné Jean de Weſel (*A*), & contre les célèbres Trithe-

(*b*) *Sacræ Theologiæ Lector ordinarius; & Concionator famoſus.* Quetif & Echard, *Scriptores Ordinis Fred. recenſiti, Tom. II, pag.* 130.

(*A*) *Il devoit contre l'infortuné Jean de Weſel.*] Le Livre, qu'il fit contre lui eſt intitulé Wigandi Wirt, *Fratris Ordinis Prædicatorum, Dialogus Apologeticus contra Wſalianicum Perfidiam, atque Ordinis Prædicatorum Perſecutores*, & a été imprimé *à Oppenheim, ſans date, in* 4° (2): & comme Jean de Weſel, déſigné dans ce titre, fut condamné comme Hérétique à Mayence dès 1479, ſes Ecrits brulés en ſa préſence, & lui renfermé chez les Auguſtins où il mourut peu de tems après, il ſe pourroit bien, que cette Pièce de ſon Procès eut été imprimée dès lors, auſſi-bien que les deux ſuivantes: I. *Paradoxa ex hujus Dogmata* Johannis de Weſalia, *Sacrarum Literarum Doctoris, ex Concionatoris Wormacienſis, ex ipſius ore apud Wormaciam concionantis per MM. Gerardum Elten de Colonia, & Jacobum Sprenger, Inquiſitores, Ordinis Prædicatorum, excerpta & damnata*; & II. *Examen Magiſtrale ex Theologicale Doctoris Johannis de Weſalia, Concionatoris Wormacienſis, Præſidentibus Magiſtris noſtris Hæreticæ Pravitatis Inquiſitoribus, MM. NN. Gerardo Elten & Jacobo Sprenger, de Ordine Prædicatorum*: imprimées *à Mayence*, probablement *chez Pierre Echoffher, en* 1479, *in folio*; & réimprimées depuis dans les deux Editions du *Faſciculus Rerum expetendarum ac fugiendarum* d'Ortuinus Gratius, de 1535, & de 1690. Quoi qu'il en ſoit, ce fut probablement à l'occaſion de cette affaire de Jean de Weſel, que Thierry d'Hembourg, Archevêque de Mayence, fut obligé de réprimer à Francfort le vaſte habil & l'inſolence exceſſive de Wigand Wirt, & d'uſer de violentes menaces envers ces Faiſeurs de Miracles ſes Confrères, dont Berne fit enfin la bonne juſtice (2): Ce *Dialogue* n'a nullement été connu des Bibliothécaires des Dominicains, non plus

(*c*) *Videatur vero & ipſius ejuſque Archiepiſcopi, qui tumidum, ſtercus, & contumeliam Concionatorum* WIGANDUM *quendam Francofurti exercuit, quique inquilinus & vaniſſimus iſthic, quæ nunc poſſeditur* 1509 *Bernd remiſit, Rerum Mog.*

(1) J. G. Schelhornii Amœnitates Literariæ, *Tom. I, pag.* 51.

Hiſtoriarum . . . . ; formidini fuiſſe tradunt. Mic. Seraſii Gentium Libr. V, *pag.* 977.

thème (*B*), Brandt (*C*), & Reuchlin (*D*), puisque ce fut lui qui commença, & imagina plus que de Mr. Baylu, quoi qu'ils ayent bien connu ce Procès de Jean de Weſel.

Au reſte, il eſt aſſez ſurprenant, & c'eſt ce je remarquerai ici par occaſion, que divers Auteurs de réputation confondent inconſidérément ce *Jean de Weſel*, avec *Jean Weſſel ou Baſile Gansfort de Groningue*, ſon Ami. Voici ceux d'entre eux, qui me ſont tombés ſous la main. Céſar-Egaſſe du Boulay, *Hiſtoriæ Univerſitatis Pariſienſis*, Tom. V, pag. 918. Jean Henri Hottinger, *Hiſtoria Eccleſiaſtica Novi Teſtamenti* Part. IV, pag. 53, où il le nomme *Johannes de Weſalia Groningenſis*, ce qui forme une contradiction manifeſte; & pag. 72, où il l'appelle *Johannes de Weſalia Eraſfordienſis*, ce qui en fait une autre. Wharton, *Appendicis ad Cave*, pag. 125, eſt dans le même cas, & paroît n'avoir pas même connu Jean de Weſel. Louis Ellies du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, XV. Siècle, pag. 359 & 360, n'eſt pas plus exact: non-ſeulement il ne fait de ces deux Auteurs qu'un ſeul Article, mais il affirme expreſſément de plus, que c'eſt réellement le même. Paul Fréher fait encore pis: car, après avoir aſſez paſſablement compilé l'Article de *Joannes Weſſelus Gansfortus*, page 1431 de ſon *Theatrum Virorum Eruditione clarorum*, il ajoute imprudemment *Moguntiæ ab Inquiſitoribus damnatus eſt Hæreſeos Pravitatis*, & il lui impute étourdiment une héréſie auſſi ridicule que peu vraiſemblable; ſavoir, que St Pierre, Pécheur de Profeſſion, n'imagina & n'introduiſit le jeûne, que pour mieux débiter ſon poiſſon. Si l'on veut être inſtruit de ſes véritables ſentiments, il faut recourir aux II Pièces de ſon Procès, que j'ai indiquées ci-deſſus, ou à ce qui en a été inſéré dans les *Lectiones memorabiles & recondite* de Jean Wolfius, Tom. I, col. 875, où on le verra fort plaint par Jean Keiſerſbans, D. Engeling, Jacques Wimpheling, en un mot par les plus honnêtes gens & les plus éclairés de ce tems-là. Deckher, dans ſon petit traité *de Scriptis adeſpotis*, pag. 96 & 97, confond & réduit de même ces deux amis: pendant que, d'un autre côté, Hyde, *Catalogi Bibliothecæ Bodleianæ* pag. 252 & 277, fait deux différens Perſonnages, & peut-être même trois, du ſeul *Weſſel de Groningue*.

(*B*) . . . . *Contre Trithème.*) La diſpute, qu'il eut avec ce ſavant Bénédictin, roulot ſur l'immaculée Conception de la Vierge Marie, & s'émût à l'occaſion d'un Livre du cet illuſtre Abbé, intitulé Johannis Trithemii *Tractatus perquam utilis de Laudibus Sanctæ Matris Annæ*, imprimé *à Lipſic, chez Melchior Lotter, en* 1494, *in* 4°, & dans le VII. Chapitre duquel il avoit fortement relevé cette prétendue immaculation. Wigand Wirt, ſuivant le ſentiment particulier, de ſon Ordre, y oppoſa d'abord un *Dialogus Apologeticus adverſus Trithemium de Conceptione B. Mariæ Virginis*, imprimé *à Oppenheim, en* 1494, *in* 4°, (3), & dans lequel il ſe répandit en invectives & fauſſes imputations tout-à-fait deſtituées de fondement. Cette diſpute produiſit divers autres Ecrits, tant de la part de Trithème, que de celle de Wirt ou Caupo, dont le réſultat fut enfin, que celui-ci fut obligé, non ſeulement de ſe retracter, mais même de donner ſatisfaction à l'autre touchant les injures groſſières dont il avoit uſé envers lui: &, pour s'en procurer une connoiſſance plus complette, on ne ſauroit mieux faire que de lire la paſſage ſuivant de Trithème.

„ Hujus occaſione" (*ſcilicet Capitis VII*, Tractatus Trithemii de Laudibus S. Matris Annæ,) „ ſurrexit quidam de Ordine Prædicatorum, Wigandus Cauponis nomine, Prædicator Conventus Franckfordienſis, homo quidem ſatis doctus, ſed temerarius nimium & ſuperbus. Opus, quantum ad puritatem Conceptionis pertiner, impugnare voluit; Literas contra Trithemium, occultato ſcribentis nomine ſub Fratris *Penſantis-Manus* vocabulo, per Nuncium incertum ad illum miſit, & quaſi male de Conceptione ſcripſerit, ſatis tumide increpavit. Cui „ Trithemius hæc verba reſcripſit: *Ægre ferrem convicia tua, & opprobria, Lector innominate, niſi te gravi morbo animi laborare intelligerem; quem usque adeo in te prævaluiſſe verentur, ut experientia Medicorum Principis Æſculapii neceſſaria ad ſui curam videatur.* In fine autem Epiſtolam ſic concluſit: *Si Religioſus es, ſi fraterna Charitatis Amator, à convitiis & maledictis te modo cohibere non negligas, neque in tua prudentia contra immaculatam Dei Genitricem temere confidas. Niſi hoc feceris, erit tempus, quo ſcripta tua irriſione dignißima in Caput tuum rejecta dolebis.* Cùm his litteris, & aliis lectionibus Trithemius miſit Virum quemdam & eruditum ad Franconfordiam (erat autem in Adventu Domini,) qui apud Prædicatores exploraret ſubtiliter quis eſſet ille Frater *Penſans-Manus* (4). Is, cum illò veniſſet, induſtria ejus, comperit eſſe præfatum Lectorem Wigandum Cauponis. Hoc cum ad Trithemium retuliſſet, ortum eſt inter eos bellum, quod ferme per biennium inter eos duravit. Mox enim adverſus Wigandum plures „ Viri doctiſſimi, Defenſores Mariana Puritatis, merito ſcripſerunt & profa, Librum Trithemii, „ & ſenſum ejus de Conceptione Virginis puriſſima defendantes." Selon Voſſius, *de Hiſtoricis Latinis pag.* 573, Jean Paloxondorus, ou d'Oude-Watter, Carme de Malines, fut un de ces Défenſeurs de Trithème contre Wirt ou Caupo: &, ſelon toutes les apparences, l'Ouvrage, qu'il a eu vue, eſt le Traité *de Puritate Conceptionis B. Mariæ* de cet Auteur, que Valere André & J. F. Foppens lui donnent ſans en noter l'édition, & que Fr. Sweert double peut-être, tant ſous ce même titre, que ſous celui de *contra Wigandum pro Trithemio*, dont il n'indique pas plus l'impreſſion. Peut-être auſſi eſt-ce un Ouvrage différent, dont les deux autres ne parlent point, ce qui leur arrive quelque-fois. „ Biennio tandem elapſo" *continuæ Trithème* „ Concordiæ „ inter Trithemium & Wigandum facta eſt, per „ Rectorem Univerſitatis Colonienſis Udalricum „ Kretwys de Eſlingen, Doctorem S. Theologiæ „ famoſiſſimum, Majoris Eccleſiæ Colonienſis „ Canonicum, ac Archiepiſcopi Conſiliarium; ac „ per Thomam de Scotia, & alios, Sacræ Theologiæ Doctores: ita quod Wigandus opinionem „ ſuam, contrariam puriſſimæ Conceptioni Mariæ, & Trithemii Opuſculo, abjuravit, veniamque temeritatis ſuæ petere ab ipſo Trithemio „ compulſus fuit; & quod, temeſſis injuriis omnibus, alter in alterum a modo Invectionem non „ ſcriberet. Nihilominus Prædicatores poſtea in Curia Romana ſub Alexandro VI. Papa, contra Trithemium impetrare, aut ſubdole laborare, conati ſunt; ſed nihil profecerunt. Habebat „ enim Abbas Trithemius ſibi conſtantiſſime adhærentes Univerſitatem Pariſienſem, Colonienſem, Tubingenſem, totum Ordinem Carmelitarum, Ordinem Minorum, ſacroſanctæ Romanæ „ Eccleſiæ majorem Cœtum Cardinalium, Archiepiſcopos, Epiſcopos, & Principes multos, „ & pœne omnem in Germania Clerum, ac Viros doctos & eruditos innumerabiles (5)."

Les Auteurs des *Epiſtolæ Obſcurorum Virorum* n'ont point oublié ce fait, ſans néanmoins parler de Trithème. *Doctor* Wigandus Wirt, *Ordinis Prædicatorum*, font-ils dire à un de leurs prétendus Hommes obſcurs, *ſimiliter eſt infamis. Ipſe compoſuit Librum, quo Beata Virgo eſt concepta in peccato originali, & feceras magnam ſeditionem cum Prædicatoribus ſuis. Et ergo fuit exactus revocare Verba & Scripta ſua Heidelbergæ, quod egomet audivi & vidi* (6): ce qu'ils ont eu tort d'appliquer auſſi à ſon Livre contre Jean de Weſel, en ces termes, pag. 134, *Libellum de Weſalio . . . poſtea in Heydelberga revocavit, caſſavit, extirpavit, & annullavit*; car, perſonne ne s'intéreſſa pour Jean de Weſel, comme pour Trithème, quoique ſa cauſe fût infiniment plus raiſonnable.

Abraham Bzovius, Dominicain, a auſſi parlé aſſez au long de cette diſpute ſous l'année 1502, de ſes *Annales Eccleſiaſtici*, & peut-être y trou-

(3) Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti, *Tom. II, pag.* 13.

(4) Baillet, Auteurs déguiſés, *pag.* 331, note bien ce *Masque*; mais, il me paroît approuvé jamais à quoi l'Ouvrage il ſut employé, & c'eſt un défaut trop fréquent dans ſes Livres.

(5) Trithemius, in Chronico Spanheimenſi, *ad annum* 1494.

(6) Epiſtolæ Obſcurorum Virorum, pag. 251, *Edition de Francfort-ſur-le-Mein de* 1643.

posture de Berne, qui fit essuïer tant de persécutions & de souffrances au malheureux Jetser, & qui couta enfin la vie à quatre de ses Confrères (*E*). Les derniers Bi-

verroit-on quelques particularités nouvelles touchant notre *Campo*. Quoi qu'il en soit, l'on étoit alors si rebattu de cette bizarre controverse, qu'on s'en mocquoit publiquement jusques dans les Vaudevilles & les Livres du tems: témoin la *Prognostication nouvelle & joyeuse pour trois jours après jamais, composée en Rime françoise par* TUBAL HOLOFERNE, imprimée *à Paris en* 1478, & dans laquelle du Verdier remarque, que „ voulant parler de la dispute & contention, qui „ lors estoit entre les Cordeliers & Jacopins sur „ la Conception de la sacrée Vierge, l'Auteur „ dit,

„ *Les Carmes & les Augustins*
„ *Iront nuit & jour au pourchas:*
„ *Les Cordeliers & Jacopins*
„ *S'aimeront comme Chiens & Chats* (7)."

(7) Du Verdier, Bibliotheque Françoise, pag. 1255.

(*C*) . . . . . *Contre Brandt.*] C'est-à-dire Sébastien Brandt, ou Titio, Professeur en l'un & l'autre Droit à Strasbourg, & célebre par quantité d'Ouvrages estimés. Celui, que Wirt écrivit contre lui, est intitulé *Tractatus de Conceptione B. Mariæ Virginis, Versibus Elegiacis, adversus Sebastianum Brandt*, imprimé *à Strasbourg, an* 1503, *in* 4°, & commence par ce Vers,

Brandt nimium insontes cornuta fronte lacessis (8).

(8) Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti, *Tom. II, pag.* 132.

(*D*) . . . . *Et contre Reuchlin.*] Si l'on peut compter sur les plaisanteries des *Epistolæ Obscurorum Virorum*, ce fut lui qui lacha contre ce célebre Rellaurateur des Belles-Lettres en Allemagne le *Sturm-Glock*, publiée sous le nom de l'Ex-Juif Pfefferkorn; & c'est ce qu'on peut voir en ce peu de mots, qu'on auroit pu étendre un peu davantage. *Sic potestis scire quales sunt Inimici Joannis Reuchlin . . . . Deinde habent alium, de quo bene audivistis, Doctorem* WIGANDUM WIRT, *Ordinis Prædicatorum, qui similiter est infamis . . . . . Fecit unum Libellum* (contra Reuchlinum,) *qui vocatur* Die Sturm-Glock: *& ipse non fuit tam audax quod scriberet suum nomen, sed misit Joanni Pfefferkorn suum nomen scribere, ut daret sibi medium luerum, &c.* (9). Le but, qu'on se proposoit dans cet Ouvrage ainsi attribué à Wigand Wirt, étoit d'exposer l'origine de la dispute entre Reuchlin & ses adversaires, de proposer le mandement de l'Empereur contre la Publication de ses Ouvrages, de prouver qu'il en avoit injustement appellé de Hochstraat au Souverain Pontife, de décrier la sentence de Spire favorable à Reuchlin, de faire valoir au contraire celle de Paris qui lui étoit desavantageuse, & enfin de se plaindre amérement des prétendues calomnies, dont on soutient aussi impudemment que faussement d'avoir été chargé par Reuchlin (10).

(9) Epistolæ Obscurorum Virorum, *pag.* 185, & 334.

Le titre de ce Livre en Allemand est *Sturm* JOHANSEN PFEFFERKORN *über und wieder die drüloſen Jüden, &c. . . . . Sturm über einen alten Sünder* Johann Reuchlin, *Zuneiger der falſchen Jüden, &c. . .*; c'est-à-dire en François, *Tocsin de* JEAN PFEFFERKORN *contre les perfides Juifs, Contempteurs du Corps de Christ & de ses Membres. Tocsin contre un vieux Pécheur*, Jean Reuchlin, *Fauteur des traitres Juifs & de leur Secte, pris sur le fait & convaincu par son* Oculare Speculum, *publiquement & justement dénoncé, réfuté, condamné & brulé à Cologne, par ordre de sa Majesté Impériale, & de l'avis de quatre Académies & du Chef des Inquisiteurs; laquelle sentence est actuellement confirmée par la révérendissime & très illustre Université de Paris*: &, au-dessous, se voit une Cloche gravée en cuivre, avec ce mot STURM-GLOCK, c'est-à-dire LA CLOCHE DU TOCSIN. Le même Majus, qui me fournit ce titre Allemand, ne marque, ni l'édition, ni la forme, de cet Ouvrage.

(10) Jo. Henr. Majus Vita Jo. Reuchlini, *pag.* 402 & 421.

(*E*) *Ce fut lui qui commença . . . l'affreuse & détestable Imposture de Berne, . . . qui couta enfin la vie à quatre de ses Confrères.*] C'est ce que les Auteurs des *Epistolæ Obscurorum Virorum* n'ont fait qu'indiquer en passant, en ces termes: WIGANDUS (WIRT) *ille est Caput omnium nequissimum, & ipse incepit illam Hæresem in Berna* (11). Mais, les autres relations de cette odieuse affaire font clairement connoître, que ce fut ce génie hargneux, impatient, & intraitable, que lui attribuent ci-dessus Trithéme & & Seratus, qui en fit naître inquiétement la principale occation. On a diverses relations de cette odieuse imposture, & deux entre autres de la même année de l'exécution des Coupables; sçavoir:

(11) Epistolæ Obscurorum Virorum, *pag.* 114.

I. *Historj von den fier Ketzeren Predtger Ordens der Observanz zu Bern in Schweytzer-Landt verbrant in dem Jar nach Christi Geburt M. CCCCC. IX. uf den nachsten Donnerstag nach Pfingsten, mit vil schonen Figurlin, und lieblichen Reym-Spetzeben, neuerlich getruckt.* C'est un *in* 4°, où il n'y a aucune indication d'édition, & cela finit par ces trois Vers:

Der dist Büchlein hat drucken lan
Der hats Marie zu Ereu gethon,
Er Hoffs von ir den ewigen Lon.

Dans un autre exemplaire, cela étoit suivi d'un *Kurtzer Begrif unbilliger Frevel-Handlung Hochstrats, Murnars, Doctor Jesus und ihrer Anhanger wider den Christlichen D Martin Luther, von alle Leibhaber Evangelischer Lehre, cum Præfatione ad Senatum Bernensem.* Cela est de même sans date, & sans aucune indication d'édition.

II. *Defensorium impiæ Falsitatis à quibusdam Pseudo-Patribus Ordinis Prædicatorum excogitatum, principaliter contra immaculatam super benedictæ Virginis Mariæ Conceptionem: cum Insertione Actorum in Berna sub anno Christi Millesimo quingentesimo septimo, octavo, & nono usque ad ultimam Maii, qua Die quatuor ejusdem Falsitatis Architecti igne deleti sunt.* C'est un *in* 4°, à la fin du quel on lit simplement: *Finis Defensorii impiæ Falsitatis quorumdam Pseudo-Patrum Ordinis Prædicatorum &c.*, mais de ces diverses relations, la plus autentique est celle que le Docteur Burnet assure avoir exactement tirée du Procès original qu'on en conserve dans les Archives de Berne même: &, par cette raison, quoi qu'assez incongrûment traduite en François, je la mettrai ici selon cette Traduction, préférablement aux autres relations que j'aurois pu choisir.

„ Les Siècles (12), qui précédèrent la Ré-„ formation, & qui furent, comme chacun sçait, „ des Siècles de ténébres, avoient donné à l'E-„ glise plusieurs ordres de Religieux, entre les-„ quels il y en avoit deux sur tout, savoir les „ Dominicains & les Franciscains, qui se fai-„ soient distinguer, tant par l'estime qu'ils avoient „ aquise dans le monde, que par leur mutuelle „ jalousie entr'eux. Les premiers avoient l'avan-„ tage du savoir, prêchoient, & de plus, étoient „ Inquisiteurs, & possédoient tous les autres prin-„ cipaux Offices de l'Eglise. Pour les autres, tout „ ce qu'ils avoient étoit une grande apparence „ de sévérité dont ils se paroient, car leur habit „ étoit grossier, leurs régles dures, & leur pau-„ vreté grande, ce qui balançoit les prérogatives „ des Dominicains, sur lesquels même il arriva „ qu'ils eurent quelque avantage à l'occasion d'u-„ ne question qui fut mise sur le tapis, & qui „ devint la question à la mode. Savoir, si la „ Vierge étoit conçuë en péché ou non; car les „ Dominicains qui sont attachés à Thomas d'A-„ quin & qui suivent ses sentimens, furent obli-„ gés par-là, de soutenir qu'elle étoit conçuë en „ péché.' Les Franciscains se mirent à représen-

(12) Voyage de Suisse, d'Italie, & de quelques endroits d'Allemagne & de France par Burnet, *pag.* 59-64.

Bibliothécaires de ſon Ordre, quoique très habiles gens, & très attentifs à faire les plus

„ ter cette doctrine d'une manière ſi odieuſe, juſ-
„ qu'à la traiter de blaſphême, que le Peuple qui
„ étoit prévenu en faveur de la Conception im-
„ maculée, commença à perdre beaucoup de la
„ conſidération qu'il avoit pour eux.

„ Les Franciſcains ne manquèrent pas de re-
„ marquer qu'ils avoient eu l'avantage, ce qui
„ leur enfla ſi bien le courage, qu'ils commencè-
„ rent à décrier hautement les Dominicains. Ce
„ fut dans cet eſprit qu'au commencement du
„ quinzième Siècle, un Franciſcain prêchant à
„ Francfort, un nommé Wegand Dominicain
„ l'alla entendre. Il ne fut pas plutôt entré dans
„ l'Egliſe, que le Cordelier l'appercevant, ſe mit
„ à faire de grandes exclamations, & à remercier
„ Dieu de ce qu'il n'étoit pas d'un Ordre où
„ l'on diſmoit la Sainte Vierge, & où l'on em-
„ poiſonnoit les Princes en leur diſtribuant le
„ Saint Sacrement; regardant à ce qu'un Domi-
„ nicain avoit empoiſonné de cette manière l'Em-
„ pereur Henri ſeptième. Il ne faut pas deman-
„ der qui demeura étonné; ce fut le Dominicain,
„ qui ſe ſentant piqué au vif par des reproches ſi
„ crians, ne puſt ſe tenir, & donna tout-haut un
„ démenti au Cordelier. Ce qui d'abord n'excita
„ qu'une legère diſpute, mais qui fut ſuivie d'une
„ émotion populaire, dans laquelle le Dominicain
„ auroit aſſurément perdu la vie, s'il ne s'étoit
„ retiré.

„ Comme l'inſulte du Cordelier ne regardoit
„ pas ſeulement Wegand, mais tout le corps des
„ Dominicains; auſſi s'en ſentit-il offenſé, & re-
„ ſolut de s'en vanger. Pour cela quelque temps
„ après, c'eſt-à-dire, en l'an 1504, en la tenuë
„ d'un de leurs Chapitres, l'affaire fut miſe ſur le
„ rapis, & il fut queſtion d'aviſer aux moyens de
„ maintenir leur Ordre dans ſon ancienne répu-
„ tation qui ſembloit diminuer de jour en jour, &
„ au contraire de diminuer, s'il étoit poſſible,
„ celle des Cordeliers qui croiſſoit tous les jours.
„ Quatre d'entre eux (13), ſe chargèrent de penſer
„ à la choſe & de la ménager; leur ſentiment fut
„ d'abord, qu'on pouvoit en cette occaſion uſer
„ de fraude, car, diſoient-ils, puis que les Peu-
„ ples aiment ſi fort les ſonges & les viſions,
„ qu'ils les reçoivent de tous ceux qui les leur
„ préſentent: pourquoi ſerions-nous conſcients
„ de leur en donner? Ils penſèrent donc à faire
„ de Berne le théatre de leur tragédie, parce qu'ils
„ en trouvoient le Peuple facile, prêt à tout re-
„ cevoir, & peu propre à faire des enquêtes d'un
„ fait extraordinaire qui leur ſeroit préſenté: cela
„ fait, ils rechercherent de quelle tromperie ils
„ devoient uſer; à quoi enfin s'étant determinés,
„ un ſujet propre à l'exécution ſe préſenta d'a-
„ bord à eux; ce fut un nommé Jetſer qui ve-
„ noit de prendre l'habit de leur Ordre en qualité
„ de Frère-lai, qui étoit tout-à-fait ſimple, &
„ duquel le tempérament tournoit entièrement du
„ côté de la mortification. L'aiant donc recon-
„ nu pour ce qu'il étoit, ils commencèrent dès
„ auſſi-tôt qu'il eut pris l'habit, qui fut le jour
„ de la Fête notre Dame de l'année 1507, la
„ nuit ſuivante, à mettre la main à l'œuvre. Pour
„ cet effet un Moine s'étant coulé doucement dans
„ ſa cellule, lui apparut ſous une forme à faire
„ peur; c'eſt-à-dire, comme d'une perſonne ar-
„ rivant de Purgatoire, tenant à ſa bouche une
„ boite pleine de feu, dans laquelle quand il
„ ſouffloit, il ſembloit que le feu ſortit de
„ ſa bouche, & aiant autour de lui pluſieurs
„ chiens qui patoilloient lui avoir été donnés
„ pour le tourmenter. Ce n'eſt pas tout, en
„ ce terrible appareil, le Moine s'étant approché
„ de ſon lit, lui fit cette Hiſtoire qu'on avoit ac-
„ coûtumé de faire à tous ceux qui prenoient l'ha-
„ bit de l'Ordre, pour leur ôter à jamais l'envie
„ de le quitter. Il lui dit donc, que lui qui lui
„ parloit, étoit en ſon vivant de ſon Ordre, Su-
„ périeur de la maiſon de Soleurre; que s'étant
„ aviſé d'aller à Paris, il avoit été tué en che-
„ min; & cela malheureuſement aiant quitté ſon
„ habit & étant en habit de laïque; que pour ce-
„ la il avoit été envoyé en Purgatoire, qu'il le
„ prioit de l'aider de ſes prières; que par ſon moyen
„ il pouvoit ſortir de ce lieu où il ſouffroit d'hor-
„ ribles tourmens; ſur quoi pour perſuader la vérité
„ de ce qu'il diſoit, il faiſoit des cris effroyables,
„ comme d'une perſonne qui auroit été dans la
„ dernière ſouffrance: qui fut effrayé? ce fut le
„ pauvre Jetſer; cependant le Moine avance, &
„ lui demande inſtamment qu'il veüille lui pro-
„ mettre de faire ce qu'il lui marquera pour le ti-
„ rer de ce lieu de tourment. Jetſer étoit trop
„ effrayé pour lui rien refuſer, il lui promet donc
„ tout ce qu'il veut. Sur quoi le Moine le re-
„ mercïant lui dit, qu'il ſavoit qui il étoit, qu'il
„ ſavoit qu'il étoit un grand Saint, & par conſé-
„ quent que ſes prières & ſes mortifications étoient
„ d'un grand prix devant Dieu; mais qu'il vou-
„ loit l'aventir qu'il falloit qu'ici tout fuſt extraor-
„ dinaire, autrement qu'il n'y avoit rien à faire.
„ Que s'il vouloit que la choſe réüſſit, il falloit
„ que le Couvent pendant toute une ſemaine puſt
„ le ſoüet & ſubît la diſcipline, & pour lui qu'il
„ demeuraſt couché en forme de croix dans quel-
„ qu'une des Chapelles pendant tout le temps que
„ l'on y diroit la Meſſe, à la veuë & en la pré-
„ ſence de tous les aſſiſtans. Ajoutant que s'il en
„ uſoit de la ſorte, la Sainte Vierge lui feroit
„ ſentir les effets de l'amour qu'elle lui portoit,
„ & divers autres contes ſemblables; comme en-
„ tr'autres qu'il ſeroit glorieuſement récompenſé
„ de tout ce qu'il feroit pour ſa délivrance, &
„ qu'il ne tarderoit pas à ſe faire voir à lui une
„ ſeconde fois.

„ Le jour ne fut pas plutôt venu, que Jetſer
„ fit le recit de tout ce qu'il avoit veu la nuit
„ en préſence de tous les Moines du Couvent,
„ leſquels parurent fort ſurpris de la viſion, & le
„ preſſèrent auſſi-tôt d'entreprendre la diſcipline
„ qu'on lui avoit fait promettre d'accomplir; l'aſ-
„ ſurant que de leur part, ils obſerveroient autant
„ qu'ils pourroient ce qui leur étoit recommandé
„ de faire. A quoi le pauvre Moine s'étant ren-
„ du, la choſe fut exécutée fort exactement, &
„ ſans manquer à une ſeule de ſes circonſtances,
„ dans une des Chappelles de leur Egliſe; ce qui
„ attira chez eux un grand nombre de gens qui
„ regardoient tous Jetſer comme un grand Saint,
„ tant par ce qu'ils voyoient de ſa mortification,
„ que par ce que les Prédicateurs qui conduiſoient
„ l'affaire, diſoient dans leurs Sermons de ſa vi-
„ ſion qu'ils élevoient jaſqu'aux nuës. Cepen-
„ dant le Confeſſeur de Jetſer qui étoit du ſe-
„ cret, lui donna une hoſtie avec un morceau de
„ bois, qu'il l'aſſura être un morceau de la vraye
„ croix, qui avoit une vertu toute particulière pour
„ charmer les eſprits, afin de ſe fortifier contre
„ leurs apparitions, en cas qu'il lui en arrivaſt de
„ nouvelles. Cela ne tarda guères d'arriver, car
„ dès la nuit ſuivante, le Moine Auteur de la
„ première viſion, s'étant maſqué & aiant pris
„ avec ſoi deux autres Moines, lui apparut, &
„ lui apparut en tel équipage, qu'il ne douta point
„ que ce ne fuſt des Diables: auſſi leur préſen-
„ ta-t-il promptement l'hoſtie, à la veuë de la-
„ quelle les prétendus eſprits aiant paru effrayés,
„ on ne vit jamais rien de plus content que le
„ Moine de ſon preſervatif.

„ Mais ſi l'hoſtie donna de la frayeur aux faux
„ eſprits, elle ne les fit point retirer. Ils demeu-
„ tèrent donc, & la Moine qui contrefaiſoit le
„ malheureux ſouffrant en Purgatoire, aiant mê-
„ me pris la parole, dit à Jetſer tant de particu-
„ larités de ſa vie, qu'il avoit ſçues de ſon Con-
„ feſſeur, qui comme je l'ai dit, étoit du ſecret,
„ & lui avoit révélé juſques à ſes plus ſecrettes
„ penſées, que le pauvre Moine demeura de plus
„ en plus perſuadé de la vérité de l'apparition.

„ Voilà déjà deux apparitions qu'il fallut que le
„ pauvre Jetſer eſſuyât. Deux autres ſuivirent
„ bien-tôt, conduites à peu près de la même
„ manière que les précédentes; dans leſquelles
„ le Moine maſqué rapporta quantité de choſes
„ de l'Ordre des Dominicains, qu'il aſſeura être
„ extrêmement chez à la Bienheureuſe Vierge, la-
„ quelle bien-loin de ſe plaindre de ce qu'ils te-
„ noient à ſon égard, reconnoiſſoit elle-même,
„ qu'elle avoit été conçuë en péché originel; ce
„ qui

(13) *Ces quatre Moines étoient* JEAN FETTER *de Murpach, Prieur;* le Docteur ETIENNE BOLTZHORST, *d'Offenbourg, Lecteur;* FRANÇOIS ULTSCHI *de Berne Sous-Prieur, &* HENRY STAGHER, *de Lucerne, Confeſſeur, Procureur & Econome.*

plus curieuſes recherches, ſont néanmoins très ſuccincts ſur ſon chapitre, & n'ont pas même connu quelques-uns de ſes Ouvrages.

„ qui étoit tellement vrai que les Docteurs qui „ enſeignoient le contraire étoient en Purgatoire; „ que l'Hiſtoire qu'on faiſoit de Saint Bernard, „ qu'on diſoit être apparu avec je ne ſai quelle „ marque, pour s'être oppoſé à la Fête de la „ Conception, étoit une impoſture: mais qu'au „ contraire il étoit vrai qu'il avoit paru quelques „ mouches ſur le tombeau de S. Bonaventure qui „ avoit appuyé cette Fête; que la Sainte Vierge „ avoit de l'horreur pour les Cordeliers, ne pou„ vant goûter qu'ils la fiſſent égale à ſon Fils; „ que Scot qu'ils s'efforçoient de faire canoniſer „ à Rome étoit damné; & qu'enfin la ville de „ Berne tendoit à ſa ruine par la retraite qu'elle „ donnoit à des Religieux qui ne pouvoient être „ regardés que comme des peſtes en la Reli„ gion.

„ Toutes ces apparitions ſe faiſoient dans le temps „ que Jetſer avec tout le Couvent ſe mortifioit, „ ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu. Ce temps „ ne fut pas plutôt fini, que l'eſprit lui apparut „ tout de nouveau pour lui dire qu'il étoit déli„ vré de Purgatoire, mais qu'il ne pouvoit être „ admis à la gloire du Ciel, qu'il n'euſt reçu „ auparavant le Sacrement qu'il n'avoit pu pren„ dre en mourant, & n'euſt dit la Meſſe pour le „ ſalut de ceux qui s'étoient élargis en charités „ pour le ſoulagement des peines qu'il ſouffroit „ lors qu'il étoit en Purgatoire. Ces dernières „ paroles ſurent prononcées en ſorte que Jetſer „ s'imagina reconnoître la voix du Prieur de la „ maiſon: mais il étoit ſi éloigné de croire qu'il „ y euſt de la fraude dans tout ce qui ſe paſſoit, „ que ſur cela il n'entra pas ſeulement dans la „ moindre défiance qu'on le trompaſt. Cepen„ dant on ne tendoit à autre choſe, & c'étoit-là „ le but de tant d'apparitions qu'on entaſſoit les „ unes ſur les autres. Quelques jours après celle „ dont je viens de vous parler, on ſe ſervit d'u„ ne autre, en laquelle le même Moine qui lui „ étoit apparu juſques-là, ſe fit voir à lui com„ me une Femme toute rayonnante de gloire: „ laquelle lui dit, qu'elle étoit Sainte Barbara, „ pour laquelle il avoit toujours eu une ſinguliè„ re devotion; qu'elle venoit lui annoncer que la „ B'enheureuſe Vierge voyoit avec tant de plaiſir „ ſon amour & ſon zèle pour elle, qu'elle ſe „ propoſoit de deſcendre ſur la terre & de lui „ rendre viſite. Ce qu'il n'eut pas plûtot enten„ du qu'il aſſembla tous les Moines du Couvent „ qui il fit part de cette nouvelle apparition. „ Ils la reçurent comme les autres, c'eſt-à-dire, „ avec toute ſorte de joye. Cependant Jetſer lan„ guiſſoit après l'accompliſſement de la promeſſe „ que lui avoit faite Sainte Barbara; elle ne fut „ pas long-temps à s'effectuer, car quelques jours „ après il lui apparut une Femme habillée, com„ me on a coûtumé d'habiller la Vierge les jours „ de Fête, laquelle avoit à ſes côtés quelques „ Anges, qui dans la ſuite ſe trouvèrent être de „ petites ſtatües repréſentans des Anges, qu'on „ mettoit aux grandes Fêtes ſur les Autels, & „ qui joüants par le moyen de quelques cordes „ attachées à une poulie qui étoit pendue au plan„ cher de la chambre, s'élevoient en l'air & vol„ tigeoient autour de la Vierge: ce qui n'aidoit „ pas peu à rendre plus forte l'illuſion du Moi„ ne; ſon abord fut par quelques careſſes qu'elle „ lui fit, exaltant ſes mortifications & ſon amour „ pour elle. Après quoi elle lui dit qu'elle étoit „ conceüe en péché, que le Pape Jules ſecond „ qui régnoit alors, mettroit fin à la diſpute qui „ s'étoit élevée ſur ce ſujet, & aboliroit la Fête „ de ſa Conception que Sixte quatrième avoit in„ ſtituée, & qu'enfin lui Jetſer ſeroit celui qui s'em„ ployeroit pour porter cette vérité dans l'eſprit du „ Pape & l'en perſuader. Ce n'eſt pas tout, elle „ accompagna ces paroles d'un preſent qu'elle fit „ à ce Moine de trois goutes du ſang de ſon „ Fils, qu'elle lui dit être les trois larmes qu'il „ avoit répandues ſur Jeruſalem, & qu'elle les lui „ donnoit pour lui faire entendre qu'elle avoit de„ meuré trois heures dans le péché originel, après „ lequel temps elle en avoit été tirée par la mi„ ſéricorde de ſon Fils; car pourveu que les Do„ minicains vinſſent à bout de juſtifier que la „ Vierge avoit été conçûë en péché, ce qui étoit „ le point en queſtion entr'eux & les Cordeliers, „ ils conſentoient d'un autre côté à ſe relâcher „ autant qu'il étoit poſſible ſur ce ſujet; juſques „ à enſeigner qu'elle n'avoit demeuré dans le pé„ ché qu'un très-petit eſpace de temps. Et en „ effet ils ſatisfaiſoient par ce moyen tout enſem„ ble à l'honneur de leur Ordre qui avoit tou„ jours ſoûtenu la Conception de la Vierge en „ péché, & à la devotion du peuple pour cette „ Sainte Femme, qui étoit alors tout-à-fait gran„ de: elle lui fit preſent auſſi de cinq goutes de „ ſang qui formoient une croix, & qu'elle lui dit „ être les larmes de ſang qu'elle avoit répandues „ lors que ſon Fils fut attaché à la croix. En„ fin pour achever de le convaincre entièrement, „ & afin qu'il ne lui reſtât pas le moindre dou„ te ſur tout ce qu'il voyoit, elle lui donna une „ hoſtie qui d'abord lui parut comme une hoſtie „ ordinaire; mais qui changea auſſi-tôt de cou„ leur rouge enfoncé.

„ La fauſſe Vierge ayant rendu ſouvent de ces „ viſites au pauvre Moine: enfin dans une qu'elle „ lui fit, elle porta ſi loin ſon affection pour lui, „ qu'après diverſes careſſes dont elle le gratifia, „ elle ne craignit point de lui dire qu'elle vou„ loit lui faire avoir des marques ſi ſenſibles de „ l'amour que ſon Fils lui portoit, que la choſe „ ne puſt être révoquée en doute, pour cela qu'el„ le vouloit imprimer ſur ſon corps cinq ſtigma„ tes pareils à ceux dont Sainte Lucie, & Sainte „ Catherine avoient été en leur temps gratifiées; „ c'eſt-à-dire, des ſtigmates réels & veritables. „ Sur quoi elle lui commanda de tendre la main, „ mais il refuſa de le faire, ne ſe ſouciant pas „ fort d'une faveur qu'il preſſentoit bien lui de„ voir couter une extrême douleur. Cependant „ la choſe ſe fit, parce qu'elle lui prit de force „ la main, dans laquelle elle lui ficha un clou „ qui paſſant de part en part y fit un trou de la „ groſſeur d'un pois, au travers duquel on pou„ voit voir clairement la chandelle. Ce qui le „ fit paſſer d'une fauſſe extaſe dans une veritable „ agonie. Au reſte ce qu'il crut ſentir après la „ playe faite, qu'on lui touchoit la main & qu'on „ la lui frottoit de quelque onguent, étant une „ choſe qui pouvoit porter le Moine à ſoupçon„ ner qu'on le trompoit: ſon Confeſſeur fit ſi „ bien qu'il le perſuada qu'il n'avoit rien ſenti de „ ſemblable, & que c'étoit un pur effet de l'ex„ taſe où il pouvoit être alors.

„ On croira, peut-être, qu'après une appari„ tion auſſi forte que celle que je viens de mar„ quer. Jetſer eut quelque relâche, & que la „ Vierge lui donna du moins quelques jours pour „ ſe remettre de la fatigue d'une nuit, en laquel„ le outre l'effroi qu'il avoit pû prendre de di„ verſes choſes qu'il avoit veües, il avoit encore „ reçu en la main une playe aſſez conſidérable; „ mais non, & dès la nuit ſuivante elle lui ap„ parut, lui apportant quelques linges qui devoient „ avoir la vertu d'adoucir ſon mal, comme étant „ de ceux dans leſquels Jeſus-Chriſt avoit été „ enveloppé. Davantage elle lui donna un breu„ vage, qui le jetta dans un ſi profond aſſoupiſ„ ſement, qu'elle put lui imprimer les quatre au„ tres ſtigmates qui lui manquoient, ſans qu'il en „ ſentit rien. Et ainſi les Moines voyant que „ ces apparitions ne ſuffiſoient pas pour conduire „ leur deſſein à ſa fin, eurent enfin recours aux „ charmes. Le Souprieur leur en montra un Li„ vre tout plein, leur repréſentant qu'afin que „ ces charmes déployaſſent leur vertu, il falloit „ qu'on tentât Dieu, ce qu'ayant requis qu'ils „ fiſſent, il paſſa outre quant à lui, & par un „ acte en forme ſigna de ſon propre ſang, „ il ſe donna au Diable. Cependant le breuvage „ étoit une compoſition, que le Souprieur, qui „ ne vouloit point que perſonne en euſt connoiſ„ ſance, avoit faite en particulier, dans laquelle „ il avoit fait entrer de l'eau de fontaine, du „ chréme, du poil des ſourcils d'un enfant, du „ vif argent, quelques grains d'encens, quelque „ peu de cire d'un cierge de Pâques, du ſel con-

„ ſacré, & du ſang d'un enfant non bâtiſé: Jet-
„ ſer ne l'eut pas plûtot avalé qu'il demeura ſans
„ ſentiment, & ce fut dans ce tems-là qu'on lui
„ imprima les quatre ſtigmates dont je viens de
„ parler, & que j'ai dit qu'il n'avoit point ſentis.
„ Mais s'il ne ſentit point de douleur pour ces
„ ſtigmates, en récompenſe vous ne ſauriez croi-
„ re la joye qu'il ſentit, quand le matin à ſon
„ réveil il les vit empreintes ſur ſon corps, il ne
„ douta point qu'il ne fuſt devenu par-là la vive
„ image de la paſſion du Sauveur.

„ D'un autre côté les Moines ne perdant point
„ de tems, l'expoſérent auſſi-tôt ſur le grand Au-
„ tel à la vuë du Peuple, qui étonné d'un ſi
„ grand miracle, ne manqua pas de venir en fou-
„ le repaître ſes yeux d'un ſi ſaint ſpectacle, ce
„ qui mortifia fort les Cordeliers. Les Moines
„ lui firent encore prendre d'autres breuvages qui
„ le jettoient dans de grandes convulſions, des-
„ quelles il n'étoit pas plutôt revenu, qu'une voix
„ ſe faiſoit entendre, ſortant de ce trou que je
„ vous ai dit ſubtiliſer encore, qui répond à une
„ cellule joignant en long la plus grande partie
„ de la muraille de l'Egliſe & de laquelle un
„ Moine parlant, ſa voix qui ſortoit d'un tuyau
„ arrivoit enfin à ce trou; ce trou ſe tendoit à
„ une image de la Vierge tenant entre ſes mains
„ le petit Jeſus, & s'y rendoit en ſorte que la
„ voix ſembloit ſortir d'entre la Mere & le Fils.
„ Un Peintre avoit tiré auſſi à cette image des
„ larmes ſi au naturel, qu'il n'y avoit perſonne
„ qui n'y fuſt trompé & qui ne les crut véri-
„ tables: elles ſervoient ces larmes de prétexte au
„ petit Jeſus de demander à ſa Mère ce qui la
„ faiſoit ainſi pleurer, afin que la Vierge puſt ré-
„ pondre qu'elle avoit de la douleur de voir qu'on
„ lui faiſoit part d'un honneur qui n'appartenoit
„ qu'à lui ſeul, en ſoutenant comme on faiſoit,
„ qu'elle avoit été conçuë ſans péché.

„ Tout cela ſe faiſoit pour tromper de plus en
„ plus Jetſer, mais il arriva le contraire, c'eſt-
„ à-dire, que le Moine voyant qu'on outroit
„ ainſi les choſes, commença à entrer en quel-
„ que défiance, d'où il paſſa enſuite à quelque
„ choſe de plus, tant qu'enfin aiant à peu près
„ connu la vérité, il reſolut de la découvrir &
„ d'abandonner l'Ordre.

„ Quand une fois il eut pris cette réſolution,
„ ce fut en vain qu'on tâcha de le ramener par
„ de nouvelles apparitions; il penſa tuer un Moi-
„ ne qui vint à lui, repréſentant comme il avoit
„ déjà fait la Vierge, mais en lui donnant un au-
„ tre équipage, c'eſt-à-dire, en la repréſentant
„ une couronne ſur la tête. Il ſurprit auſſi un
„ jour les Moines parlant ſi clairement entr'eux
„ du deſſein & du ſuccès de l'entrepriſe, qu'il
„ ne douta plus qu'elle ne fuſt ce qu'il avoit ſoup-
„ çonné qu'elle étoit, ce qui le remplit de toute
„ l'horreur qu'on peut avoir pour une des plus
„ noires & des plus ſignalées impoſtures qui ſe
„ ſoient jamais veûes dans le monde. Cependant
„ les Moines craignant de voir tourner contr'eux
„ une fraude qu'ils avoient préparée contre les
„ autres, & qui jusques-là avoit été conduite ſi
„ favorablement pour eux, crurent qu'ils ne pou-
„ voient rien faire de mieux en cette occaſion que
„ de communiquer de l'affaire avec Jetſer & de
„ tâcher à le rendre complice de la tromperie.
„ Pour cela ils lui avoüérent franchement la det-
„ te, en l'exhortant de vouloir achever ce qu'il
„ avoit ſi heureuſement commencé, lui repréſen-
„ tant que par ce moyen il ſe conſerveroit la
„ plus belle réputation du monde, & devien-
„ droit le premier de l'Ordre, en quoi ils reuſſirent ſi
„ bien que le Moine reſolut de continuer la
„ fraude.

„ Cela alloit bien pour les Moines s'ils avoient
„ eu une entiére confiance en Jetſer, mais parce
„ qu'ils ne pouvoient pas l'avoir raiſonnablement,
„ ils crurent que le ſeul moyen qu'ils avoient
„ pour ſe tirer du mauvais pas où ils ſe trouvoient,
„ étoit de ſe défaire une bonne fois de lui; &
„ c'eſt pourquoi ils reſolurent de l'empoiſonner,
„ ce que Jetſer aiant bien reconnu, tout ſon ſoin
„ étoit de regarder à ce qui lui étoit donné à
„ manger, & bien lui prit de cette circonſpection,
„ car s'il avoit mangé, par exemple d'un pain
„ préparé avec des épices qui lui fut un jour pré-
„ ſenté, c'en étoit fait, puiſque ce pain étoit
„ très-certainement empoiſonné, comme cela pa-
„ rut en ce que Jetſer, après l'avoir gardé quel-
„ que tems, & l'aiant enfin jetté à de jeunes
„ loups qu'on nourriſſoit dans le Couvent, ils
„ moururent tous. Quelque précaution qu'il prît
„ pour ſe garantir du poiſon des Moines, il ne
„ put pourtant ſi bien faire qu'en cinq diverſes
„ fois ils ne lui en fuſſent prendre, mais ſa conſ-
„ titution ſe montra en ce rencontre ſi forte qu'il
„ n'en fut point du tout endommagé, ce que les
„ Moines remarquant, changérent de batterie, &
„ l'abordant le preſſérent de rentrer Dieu, dans la
„ penſée que s'il le faiſoit, leurs charmes pour-
„ roient avoir priſe ſur lui: mais il ne voulut ja-
„ mais accepter ce parti, d'où vient qu'ils furent
„ obligés d'avoir recours derechef au poiſon, ce
„ qui ne leur reuſſit toutefois pas mieux cette fois
„ que les autres. Car l'aiant forcé à prendre une
„ hoſtie empoiſonnée, il la rejetta auſſi-tôt après
„ l'avoir avalée, ce qui fut cauſe que les Moi-
„ nes ne ſachant plus de quel bois faire fléche,
„ ſe portérent à toutes ſortes de cruautés contre
„ lui, le ſoüettant avec des chaînes de fer qui
„ ſervoient après cela à l'attacher. Ce ſupplice
„ étoit rude, mais auſſi fuſt-ce le dernier qu'ils
„ lui firent ſouffrir, tant parce que pour s'en dé-
„ livrer, Jetſer jura avec exécration non-ſeule-
„ ment de tenir l'affaire ſecrette, mais même de
„ la continuër, que parce qu'étant ſorti de leurs
„ mains, il ne tarda guéres à ſe ſauver du Cou-
„ vent & à ſe jetter entre les mains du Magiſtrat
„ à qui il découvrit tout le myſtére.

„ Comme le crime n'étoit pas de nature à de-
„ meurer impuni, le Magiſtrat envoya auſſi-tôt
„ du monde pour ſe ſaiſir des quatre Moines
„ conducteurs de l'affaire & les mettre en priſon.
„ Après quoi il en fit dreſſer un Procès verbal,
„ qu'on envoya premiérement à l'Evêque de Lau-
„ ſanne, puis enſuite à Rome. Cependant on
„ peut croire que les Cordeliers ne ſe tinrent pas
„ lors les bras croiſés, ils n'épargnérent rien pour
„ faire que la choſe fuſt bien examinée, & ainſi
„ les Evêques de Lauſanne & de Lion furent
„ nommés avec le Provincial de l'Ordre pour
„ faire les informations; ce qui ne fut pas plutôt
„ arrêté que ces trois Commiſſaires s'aſſemblérent
„ pour s'acquitter de leur Commiſſion; & d'a-
„ bord ils crurent devoir commencer la choſe par
„ confronter les Moines avec Jetſer, mais les
„ Moines refuſérent la confrontation, en décla-
„ rant qu'ils le recuſoient, ce qui fit qu'on les
„ menaça de la queſtion, contre laquelle aiant fait
„ auſſi de grandes proteſtations, cela n'empêcha
„ pourtant pas qu'il ne fuſt reſolu qu'ils y ſe-
„ roient appliqués, quoique contre l'avis du Pro-
„ vincial. Quelques-uns la ſouffrirent, & la
„ ſouffrirent aſſez longs-tems; mais enfin & ceux-
„ là & les autres confeſſérent tout, déclarant
„ comme la choſe s'étoit paſſée depuis le com-
„ mencement juſqu'à la fin. Cela fait on ſe re-
„ poſa, & l'affaire avoit dormi même toute une
„ année, lors qu'un Evêque Eſpagnol arriva avec
„ plein pouvoir de Rome lequel la termina. La
„ choſe étoit alors bien aiſée à faire, puiſque
„ l'impoſture étoit pleinement juſtifiée, auſſi paſ-
„ ſa-t-on d'abord à dégrader les quatre Moines
„ de l'ordre de Prêtriſe. Après quoi huit jours
„ après, ſçavoir le dernier de May 1509, ils
„ furent brûlés dans un Pré qui eſt de l'autre
„ côté de la Riviére, vis à vis de la grande Egli-
„ ſe. On me montra le lieu de l'exécution, auſſi
„ bien que le trou qui conduiſoit la voix de la
„ Cellule à l'image: au reſte le Provincial auroit
„ ſans doute été puni comme les autres, s'il n'étoit
„ pas mort; mais ſe voyant chargé par quelqu'un
„ d'eux & accuſé d'avoir été du ſecret, il ſe re-
„ tira & prit du poiſon; au moins mourut-il
„ quelques jours après, & chacun crut que c'étoit
„ de poiſon. Dès le commencement de l'affaire
„ il parut bien qu'il étoit de l'intrigue, car quoi
„ que Jetſer lui eut tout conté, il ne voulut ja-
„ mais ajouter foi à ce qu'il diſoit, au contraire
„ il ne faiſoit autre choſe que lui prêcher l'obé-
„ dience."

Telle eſt la Relation que Burnet nous a don-
née de cette abominable Hiſtoire. Si l'on eſt ſatis-
fait & édifié d'y voir ces 4. Scélerats, ſi juſte-
ment punis, on eſt fâché & ſcandaliſé en apre-
nant d'ailleurs que le pauvre & infortuné Jetſer

fut

fut condamné de ſon côté à être promené dans les rues & carrefours de Berne, avec une mitre de papier ſur la tête, expoſé ainſi ſur une échelle devant la Maiſon de Ville à la riſée & aux injures du Peuple, & enfin banni à perpétuité de toute l'Allemagne tant haute que baſſe. Ce pauvre Homme n'étoit-il donc pas aſſez malheureux, d'avoir été le jouët & la victime de la méchanceté & de la ſcélérateſſe de ſes Supérieurs? Et, ſuppoſé qu'il y eût quelque faute de ſa part dans tout cet affreux manége; tous les opprobres, toutes les frayeurs, toutes les cruautés, tous les empoiſonnemens, auxquels il s'étoit vu ſi longtems expoſé de la part de ces Scélérats, n'en étoient-ils pas une compenſation & une punition beaucoup plus que ſuffiſante? Mais, c'eſt ainſi que s'adminiſtre le plus ſouvent la juſtice. Comme aveugle, elle peche presque toujours par quelque endroit.

FIN DU TOME SECOND.

ADDITIONS

Pendant que cet Ouvrage étoit ſous la preſſe, on a trouvé en examinant de nouveau les papiers de l'Auteur, divers lambeaux de manuſcrits, qui contenoient quelques Anti, *omis dans cette longue liſte qui en a été donnée dans l'Article* ANTI-GARASSE; *on a cru devoir les ajouter ici: il ſera aiſé de les rapporter aux endroits où ils appartiennent.*

ANTI-BURNETIUS. *Anti-Burnetius, ſive Tractatus in quo Opus Creationis Dei tertii explicatur contra* THOMAM BURNETIUM, *per* JANUM BIRCHEROD1UM. Hafniæ, 1688, in 8°, (1).

(1) Biblioth. Emmick, *Tom. I, pag. 271.*

ANTI-CHRONISMES *de la Genèſe*: Manière d'en rendre raiſon, (2).

(2) Biblioth. des Sciences & des Arts, *Tom. I, 1 Part. pag. 217.*

ANTI-DORSCHEUS. *Anti-Dorſcheus, ſive* Converſiouis ad Fidem Catholicam M. J. Kitcheri Cauſæ detentiæ. *Dilingæ*, 1653, *in* 4, (3).

ANTI-JUSTINIANEA. ANTONII SCHULTINGII *Jurisprudentia Anti-Juſtinianea*. Lipſiæ, 1737, in 4°, (4).

(3) Catalog. Libr. J. van der Valk, *pag. 26.*

ANTI-PONTIFICIA. *Bibliotheca Anti-Pontificia Presbyterii Lubecenſis, Autore* G. H. GOETZIO. Lubecæ, 1717. *Eiusdem Bibliotheca Lutherana*. Lubecæ, 1717, in 4, (5).

(4) *C'eſt ainſi que cela eſt cité dans le* Catal. Waenbergh. *pag. 11. Mais il faut lire* Anne-Juſtiniannea, *ce qui ote ce Livre de la Claſſe des Anti.*

ANTI-SIMONIUS. *Anti-Simonius, in quo plures quam trecenti Errores Simonis refellantur.* Tubingæ, 1573, in 4°, (6).

ANTI SOCINIANA. *Prima Concertatio Anti-Sociniana Johannis Polyandri*. Amſtelodami, 1640, in 8°, (7).

Ni Baillet, ni Foppens, ne parlent de cet *Anti*, & je ne ſai s'il a eu quelque ſuite.

(5) Bibl. Eminch, *Tom. I, pag. 160.*

ANTI-SOCINIANISM. *Anti-Sociniauism, or a brief Explication of ſome Places of certain groſs Errours and Socinian Hereſies, lately publiſhed by* WILLIAM PYNCHION, *in te meritorious Price of our Redemption; by* N. CREWNEY. London, H. Tuyſond, 1656, in 4°.

(6) Arnoldi Hiſt. Crit. Philoſ. *Tom. IV, Part. I, pag. 329.*

Baillet, pag. 123, s'eſt contenté de dire tout ſimplement le nom de ce dernier Auteur; & autant valoit-il ne rien dire. Ici du moins, l'on voit, & le titre de ſon Ouvrage, & le nom du Socinien auquel il en vouloit; Socinien, dont il n'eſt fait aucune mention dans la *Bibliothèque des Anti-Trinitaires* de Sandius.

(7) Catal. P. Fred. Henry, *pag. 259.*

ANTI-SOCINIANUM. *Collegium Anti-Socinianum* JOHANNIS ADAMI SCHERTZERI. Lipſiæ, per Joh. Ericum Hahnium, 1672, in 4°, (8).

(8) Catal. Bibliorh. Card. Imper. *pag. 449.*

Baillet a bien enregiſtré ce Schertzer dans ſa *Table des Auteurs des Anti*, mais, lors qu'on a recours au nombre qu'il indique, on n'y trouve rien de lui pour l'*Anti-Socinien*.

ANTI-SOCINIANUM. *Annotationes in Collegium Anti-Socinianum* FRIDERICI SPANHEIMII, *Theologiæ Profeſſoris in Academia Heidelbergenſi*. MS.

C'eſt tout ce que nous en dit C. C. Sandius pag. 148, de ſa *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, où il le place entre les *Anonymes*: & c'eſt apparemment par cette raiſon que Baillet, qui copie par-tout ce Bibliothécaire, fait ſemblant pag. 123, de ne vouloir point s'expliquer touchant cet *Anti*, non plus que ſur divers autres.

ANTI-SOCINIANUM. *Compendium Anti-Socinianum* JOANNIS HOORNBEER. Ultrajecti, 1666, in 8°, (9).

(9) Biblioth. Mastricht. *pag. 109.*

Baillet, qui ſe contente de nommer en paſſant, Art. 99, les *Anti-Judaïques* d'un HOORNBEEK, ne dit mot de cet *Anti-Socinien*.

ANTI-SOCINIANUS. *Diſputationes Theologicæ Anti-Sociniauæ, Authore* JOHANNE HOORNBEECK. Lugduni-Batavorum, 1656, in 4°, (10).

(10) Biblioth Coevordiana, *pag. 34.*

Baillet, Art. 99, de ſes *Anti*, s'eſt contenté de nommer en paſſant les *Anti-Judaïca* de cet Auteur; &, ne dit pas la moindre choſe de ſes *Diſputes Anti-Sociniennes*, qui, probablement, ne lui ſont point tombées ſous la main.

ANTI-STRENA, *Anti-Strena Polycarpica*.

C'eſt la 2 Pièce des *Miſcellanea Theologica* de JAQUES GRETSER, Jeſuite, écrite contre *Polycarpe Liſerus* Proteſtant. Ces *Miſcellanea* ont été imprimés en M. DC. VIII. C'eſt tout ce qu'en dit Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu* pag. 200.

ANTI-SYNCHRETISMUS. *Loci Anti-Synchretici* HIERONYMI KROMAYERI. Lipſiæ, 1683, in 4°, (11).

(11) Biblioth. Coevg. mana, *pag. 47.*

Baillet Article 83, nous apprend que ce JEROME KROMAYER étoit Proteſſeur à Leipic, où, il mourut agé de 60 ans, en 1670, mais ne nous donne, ni le titre de ſon *Anti*, ni d'aucun autre de ſes Ecrits. Ce qu'il ajoute des autres *Syncretiſtes* eſt de même fort lec.

ANTI-SYNODALIA. *Anti-Synodalia Scripta, Cotonis ad Collationem Hagienſem, Autore Guilelmo* AMESIO, Amſtelod 1633, in 12°, (12).

(12) Catal. Jac. Chion, *pag. 219.*

ANTI-SYNODICA. *Anti-Synodica Conventiculorum Ultrajecti & Dordraci annis M. DC. XVIII. & M. DC. XIX. habitorum, Auctore* LUDOVICO A' CASTRO, *Leodienſi, Ordinis Minorum*. Leodii, apud Chriſt. Ouwrex, 1619, in 8°, (13).

Valere André énonce ainſi ce titre en Latin, mais avertit que ce Livre, ainſi que divers autres de cet Auteur, ſont écrits en François; ce que non ſeulement Foppens, pag. 829 & 830, mais même Wadding, ſe ſont contentés de copier tout ſimplement. C'eſt toujours une attention louable, que de noter ainſi la langue en laquelle eſt écrit un Ouvrage, mais, il auroit beaucoup mieux valu de mettre ce titre en François même, ainſi que l'ont judicieuſement pratiqué quelques excellens Bibliothécaires, tels que N. Antonio, les P. P. Quetif & Echard, & quelque peu d'autres Ce LOUIS A' CASTRO étoit un ardent controverſiſte, qui courut en qualité de Miſſionaire la Savoye, le Dauphiné, le Vivarais, la Bourgogne, &c., & qui vint enfin mourir à Liege ſa Patrie en 1632. Valere André lui donne l'éloge de *Vir verſatiſſimus in omni Scientiarum genere*, que Wadding n'avoit garde de ne point adopter. Mais, on ſait combien il y a presque toujours à rabattre de ces éloges univerſels, qui, pour trop dire, ne diſent rien. En conférant cet Article de V. André avec celui de Wadding copié mot pour mot, on reconnoit que ſouvent il s'eſt contenté de copier au-lieu de compoſer; & cela ſans en avertir ſes Lecteurs.

(13) Val. Andr. Bibl. Belgica, *pag. 610.* Waddingi Script. Ord. Minor. *pag. 241.*

ANTI-THEOLOGIEN. *L'Anti-Théologien*, aſſez mauvaiſe Pièce en Vers, qui occupe les pages 22—33, d'un *Recueil de Pièces fugitives en Vers, contenant* l'Epitre à Uranie, l'Epitre à Athénais, Queſtion de Théologie avec la Réponſe & la Replique, l'Anti-Théologien, *&* la Bathſebath, *imprimé* à Londres, chez Jean Pierre Schmidt, en 1744, en 37 pages in 8.

Comme on voit par le nombre des pages qu'occupe cet *Anti-Théologien*, c'eſt la partie la plus conſidérable par l'étendue, mais à coup ſûr la moins eſtimable, tant par le tout, que par le génie & l'emploi du ſujet. Encore eſt-ce par-deſſus le tout un plagiat inſigne; vû que ce qu'on y voit de plus élégamment exprimé eſt impudemment pillé de la *Moyſade* de ROUSSEAU, mot pour mot:

mce: & c'eſt probablement la raiſon pour quoi l'Editeur de ce *Recueil*, qui pourroit bien être un même tems l'Auteur de cet admirable *Anti-Théologien*, n'y a point inſéré cette *Moſaïde*, ſi digne néanmoins d'entrer dans une pareille Collection. Elle, & l'*Epître à Uranie*, ainſi généralement attribuée à Mr. de VOLTAIRE, ont été occaſionnellement critiquées, par GAROT DE PLEAVAL, dans l'*Hiſtoire du Procès entre* SAURIN *& l'Académie des Sciences*, & ROUSSEAU *de l'Académie des Belles-Lettres*, qui fait la première de la VI Tome de ces *Cauſes célèbres & intéreſſantes*. Quoi qu'il n'y donne pas poſitivement Mr. de VOLTAIRE pour Auteur de l'*Epître à Uranie*, il l'inſinue aſſez pages 134 & 135, où il compare ces Vers de cette Epître,

L'on te fait un Tyran, je cherche en toi mon Pere,

à celui-ci de VOLTAIRE à RACINE ſur ſon *Poëme de la Grace*, imprimé avec les *Oeuvres* de ſon Père,

Tu m'en fais un Tyran, je veux qu'il ſoit mon Père;

mais, il y nomme ſans héſiter ROUSSEAU comme Auteur indubitable de la *Moſaïde*. Quelques Perſonnes doutent auſſi à Mr. de VOLTAIRE l'*Epître à Athénais*, mais beaucoup d'autres en doutent, la trouvant fort inférieure tant pour la verſification que pour le tour. Quant aux autres Pièces, on n'en connoît pas les Auteurs. On prétend que toutes paroiſſent ici imprimées pour la première fois: mais, cela n'eſt pas vrai, du moins par rapport à la *Bathſebath*, que j'ai vuë ainſi dans quelque autre *Recueil*, que je ne ſaurois me rappeller, ſous le titre de *Berſabée*, nom que les Catholiques-Romains donnent plus volontiers à cette Femme; & par rapport à l'*Epître à Uranie*, dont les endroits les plus frappans & les plus notables ont été imprimés il y a 25 à 30. ans par un Libraire fort amoureux de ces ſortes de Pièces irréligieuſes & libertines, ſous le ſpécieux prétexte d'en publier une réfutation.

Ce n'eſt pas la première fois, que, ſous le paſſe-port d'une mauvaiſe réfutation, on a produit & reproduit des Ouvrages tenus pour ſuſpects & même très dangereux. Je me contenterai d'en donner pour preuve certain Livre de FAUSTE SOCIN, accompagné d'une réfutation de SAMUEL DES MARETS, imprimés ſi induſtrieuſement l'un au deſſous de l'autre, qu'en coupant chaque page par le milieu, ceux, qui ne vouloient que SOCIN, rejettoient facilement aux rognures DES MARETS & ſa réfutation.

ANTI-THERESE. *Anti-Thereſe, ou Juliette Philoſophe*, Nouvelle Meſſine véritable, par Mr. de T***. *la Haye, Etienne-Louis Monrel*, 1750, *in* 8°, prétendue réfutation d'un Roman fort ſale, intitulé *Thereſe Philoſophe*, & accompagné de figures encore plus ſales, ou, à l'appui de Diſcours auſſi lubriques qu'impurs, quelque Libertin débite une Morale fort impie. C'eſt un nouvel artifice, dont ſe ſont aviſés les Eſprits forts de notre tems, pour répandre leur libertinage & leur impiété à l'aide de titres ſéducteurs, ſous leſquels on s'imagineroit qu'il s'agit de toute autre choſe que de galanterie, & de vilaine débauche. Cet *Anti* qu'on en regarde comme une réfutation, ne vaut guéres mieux.

ANTI-THESE. *Anti-Théſe de N. Seigneur Jeſus-Chriſt & du Pape de Rome, dédiée aux Champions & Domeſtiques de la Foy; en Vers, par* FRANÇOIS DE LANCLUSE: imprimé l'an de Grace 1610, in 8°.

C'eſt une comparaiſon de la Sainteté des Préceptes de Jeſus-Chriſt avec la Corruption des Ordonnances du Pape, écrite en Vers François, & precédé de deux figures, dont l'une repréſente un Pape entre deux Dragons menaçans ſa triple Couronne, avec ces Vers;

Voici le Pape, qui trois Couronnes porte,
Environné de Beſtes de ſa ſorte:

& l'autre, le Pape Jules II, couronné de ſa triple Couronne, armé de pied en cap, & tenant une epée nuë, avec ces Vers;

La Nation & Royaume que ne m'obéira,
Ma grande Eſpée l'exterminera.

On peut juger par ces admirables Vers, que le Sr. de Lancluſe étoit un fort plovable Poëte.

ANTI-THESIS. *Anti-Theſis Doctrinæ Chriſti & Anti-Chriſti de uno vero Deo, Autore* ERASMO JOHANNIS; *Rectoris Scholæ Antverpianæ, ac poſtea Paſtoris Claudiopolitani in Tranſylvania*: impreſſa Typis Alexii Decii, anno, 1585, in 8, (14).

(14) Vid. alias Anti-Theſ. *pag.* 10—34 Bibl. Anti-Trinitar.

Cet *Anti* a été réimprimé avec une *Refutation* qu'en a faite JEROME ZANCHIUS, *à Neuſtadt*, en 1586, in 4, & encore dans la Collection des Ouvrages de Zanchius. Cet ERASME étoit plutôt *Arien* que *Socinien*. Auſſi eut-il à diſputer tant contre SOCIN que contre divers de ſes Diſciples.

ANTI-THESIS. *Anti-Theſis de Anti-Chriſto, contra Guillelmum Wiranerum, per* BENEDICTUM A' BENEDICTIS. Dominicæ, apud Bartholomæum Cocchium, 1608, in 4°, (15).

(15) Biblioth. Card. Imper. *pag.* 542.

ANTI-THESIS. *Anti-Theſis Auguſtini & Calvini*. Pariſiis, ſine Typographo, 1651, in 8, (16).

(16) B. Card. Imper. *pag.* 26.

ANTI-ΘΗΡΙΑΚΑ. Αντιθηριακα, *An Eſſay on Mithridatium and Theriaca, by* W. HARRADEN, M. D.

C'eſt une Pièce, qui ſe donne par l'Auteur à ſes amis & connoiſſances, pour faire voir l'abus du *Mithridate*, de la *Theriaque*, & autres Médicamens ſemblables; auſſi-bien que de cette quantité de prétendus poiſons, qu'on a ſi fort multipliée; & pour en déſigner en deux mots le caractère, ſon Auteur la commence par ces Vers d'HORACE:

At noſtri Proceſi . . . . . nimium patientis utrumque,
Ne dicam ſtultè mirati.

C'eſt en même tems une des meilleures preuves de la foibleſſe & de la puérilité de l'eſprit humain; & une vive cenſure de la charlatanerie des Droguiſtes & Médecins.

ANTI-THRASONICA. *Anti-Thraſonica, of hoogmoed gedempt; gedruckt* 1705, *in* 8°.

C'eſt tout ce que je trouve dans divers *Catalogues* de ventes publiques, tous auſſi mal dreſſés les uns que les autres.

ANTI-TILLIANA. *Exercitatio Anti-Tilliana*, SALOMONI A TIL, *Theologe Leidenſi, oppoſita, qua Innocentia Lutheranorum à Crimine ab hoc ipſis imputato vindicatur, Autore* DAVIDE GERTMANNO, *Hamburgenſi*. Bremæ, 1707, in 4°, (17).

(17) Jo. Molleri Cimbria Literata, *Tom. I, pag.* 202.

Ce DAVID GERTMAN, premièrement Aſſeſſeur du College Philoſophique de Wittemberg, & depuis Paſteur en Miſnie près de Dresde, ayant trouvé très mauvais, que SALOMON VAN TIL, Profeſſeur en Theologie à Leide, accuſât les Luthériens de dire que les révélations étoient contradictoires à la raiſon, écrivit contre lui cet *Anti*, dont on trouve des extraits dans les *Acta Eruditorum Lipſienſia, d'Août* 1707, pag. 347-351; & dans le *Journal des Savans de Paris*, Avril 1709, pag. 112—115.

ANTI-TIRINUS. *Anti-Tirinus, id eſt Theologiæ Elenchticæ nova Synopſis exhibita atque defenſa adverſus J. Tirinum*, à SAMUELE MARETIO, *Theologiæ Profeſſore Groningano*. Groningæ, 1646, in 4, (18).

(18) Biblioth. Lugdunenſis, *Tom. I, pag.* 111.

ANTI-TOUTTRANA. *Diſputatio Anti-Touttrana, per* PFAFFIUM, (19).

(19) Jablonowſkii Briefwechſel, *pag.* 32, Gerdeſii Florileg. Libr. rariorum, *pag.* 46.

ANTI-TREMASTIX. Στηστοτιγοφορος *Antidotarii Anti-tri-Maſtigi, id eſt Medela trium extremorum Dei Flagellorum Libri I, Adumbratio, qui eſt de corporali, nec non ſpirituali Anchora Famis, Sitis, Valetudinisque Mortalium, Autore* JOACHIMI STRUPPIO. Francofurti; apud Martinum Lichlerum, 1574, in 4°, (20).

(20) Merchlin. de Script. Medic., *pag.* 321.

Baillet ſe contente de l'indiquer très maigrement.

ANY.

ANTI-TREVISTE. *Anti-Trevifte*, ou *Diſcours fait contre la Trêve demandée aux Hollandois par les Eſpagnols.*

Cet *Anti* n'eſt point imprimé ſéparément, que je ſache, mais ſe trouve inſéré dans le *Mercure François*, Tome XVI, pour l'année 1629, pages 973—1008; &, il eſt étonnant que Mr. Baillet, qui connoiſſoit ſi bien les Livres, & ſingulièrement ceux qui concernent en particulier nos affaires, ne ſe ſoit point apperçu que cette Pièce ſe trouvoit dans ce Recueil, qui lui étoit ſans doute très connu. Les fortes raiſons, qu'y donne l'Auteur contre la Trêve, firent ſi bien leur effet ſur les eſprits d'alors, que ce ne fut que près de 20 ans après que la Paix ſe conclut enfin à Munſter en 1648.

Dans le Tome XIX, pag. 224—239, on trouve un autre ſemblable Diſcours, compoſé par, ou ſous le nom, d'un François.

ANTI-TRIBONIAN. *Anti-Tribonian, ou Diſcours ſur l'Etude des Loix*, *par* P. NEVELET. Paris, 1603 in 8, ſi l'on en veut croire la *Bibliotheca ſelectiſſima apud Mortier* 1743, Tom. II, pag. 28, Catalogue fort curieux, d'une excellente Bibliothèque principalement en *Naturaliſtes* & en *Hiſtoire Litteraire*: mais, il ne s'agit-là que de l'*Anti-Tribonian*, compoſé par FRANÇOIS HOTMAN, à la ſollicitation du Chancellier de l'Hopital, in 8°, reproduit par NEVELET Sr. DE DOUCHES, *à Paris, en* 1603, *in* 8; & réimprimé depuis encore à la tête des *Opuſcules des* HOTMAN, Livre non commun, publié à *Paris, en* 1616, *en grand in* 8°.

ANTI-TRIBONIANUS. *Tribonianus, ſive Errores Tributani de Pœna Paricidii, Auctore* FRANCISCO RAMOS. Lugd. Batavorum, 1728, in 4°, cum figuris.

Tout le monde ſait qu'il y avoit déjà eu un *Anti-Tribonian*, compoſé par le célèbre FRANÇOIS HOTMAN, qui vient d'être indiqué, & touchant lequel Baillet a recueilli des particularités fort curieuſes. On ne voit pas à la vérité dans le titre de celui-ci le mot poſitif d'*Anti*; mais, on ſent qu'il y devroit être.

ANTI-TRITHEIA. *Anti-Trithcia, ſeu Diſſertatio, vulgatæ Opinioni de tribus Elohim, hoc eſt Diis, ſeu de tribus Perſonis, quarum quælibet eſt ſummus Deus, oppoſita: in qua per diſſimilia quatuor Sectiones oſtenditur, vulgatam illam Triadolatriam, & de tribus Perſonis in uno Deo opinionem, eſſe impiam, vanam, & fatuam; quæ ſit, I, Origine humana; II, Progreſſu violenta; III, Effectu detrimentoſa, juxtaque rationi adverſa; IV. Scripturæ contraria.* MS. anni 1654.

Baillet n'a pas à la vérité oublié cet *Anti*; mais, en aiant mutilé & tronqué le titre depuis le mot *oppoſita*, c'eſt à peu près comme s'il ne nous en avoit rien dit: au-lieu qu'en y reſtituant le reſte, on a une juſte idée de l'Ouvrage, qu'on dit avoir depuis été augmenté par ſon Auteur. Il ſe nommoit VALENTIN BAUMGARTEN, étoit Pruſſien de naiſſance, d'abord Recteur de l'Ecole de Luclavie en Pologne, & enſuite Paſteur des Anti-Trinitaires de Clauſenbourg, où il mourut en 1670. Il a fait quelques autres Ouvrages indiqués dans la *Bibliotheca Anti-Trinitariorum* de C. C. Sandius, pag. 144.

ANTI-TURCICA. *Anti-Turcica* SCIPIONIS GENTILIS & CONRADI RITTERSHUSII, *ſcripta editaque boni omnis ergo initio anni* 1601. Heidelbergæ, 1601, in 8°. (21)

C'eſt ainſi que s'exprime Ehingerus, Bibliothecæ Auguſtanæ, *col.* 822.

ANTI-VIGELIUS in Paſſionem, *in* 4°, (21).

ANTI-WOLFIUS. *Anonymi Judicium de Controverſia Anti-Wolfiana.* Lipſiæ, 1727, in 4°, (22).

ANTI-XEIMENON, ſeu Contrariorum Vet. & Nov. Teſtam. Pariſiis, 1530, 1533, &c. fol. (23).

ANTI-ZELIA. *Diſputatio Moralis de Anti-Zelia, ſeu Malis in Bonum imitandis: e I ſac. Placeii Acceſſionibus Ethicis deducta & collecta, per* NICOLAUM LUTKENS, *Hamburgenſem, Paſtorem Billwerdenſem.* Hamburgi, 1697, in 4°, (24).

(21) Biblioth. Mazzuchel., *pag.* 109.

(22) Bibl. ſelect. d. ap. Mortier, *Tom. I, pag.* 160.

(23) Placcius, Anonym. nov. *Num.* 430.

(24) J. Molleri Cimbr. Lit. *Tom. I pag.* 372.

Dans

Dans l'Article LICARRAGUE, pag. 18. *de ce Tome II, Mr.* MARCHAND *parle de sept Lettres de* JEANNE D'ALBRET, *Reine de Navarre; son intention étoit de les inférer dans cet Article; mais aïant considéré que cela ne se pouvoit faire, sans qu'elles parussent déplacées, il a abandonné ce dessein. Cependant comme ces Lettres sont fort intéressantes, il avoit resolu de les ajouter à la fin de son Livre; c'est pourquoi nous les joignons ici d'après la copie qu'il en a faite. Quoiqu'elles soient imprimées, il n'est pas aisé de se procurer les Livres où elles sont. A ces Lettres nous en ajoutons deux autres, écrites à Mrs. les Magistrats de Genève. Mr.* MARCHAND *n'indique point d'où il les a tirées. Elles servent à confirmer un fait rapporté dans l'Article* SPIFAME.

LETTRES
DE LA
REINE DE NAVARRE
JEANNE D'ALBRET.

I. LETTRE; A CHARLES IX, ROY DE FRANCE.

De Bergerac, le 16. Septembre 1568.

(1) Ce Sieur de la Motte, dont il sera encore parlé dans ces Lettres, est BERTRAND DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FENELON, employé par le Roi HENRI III & par ses trois Fils en diverses négociations & ambassades, & dont on voit plusieurs Mémoires dans les Additions de le Laboureur aux Mémoires de Castelnau. C'est d'un de ses Frères que défendoit le célèbre FRANÇOIS DE FENELON, Archevêque de Cambray, si peu charitablement persécuté par BOSSUET, Evêque de Meaux.

MONSEIGNEUR, lorsque j'ay receu vostre Lettre par le Sieur de la Motte (1), j'estois desjà bien avant en chemin: ayant esté surprise d'une telle mutation, laquelle toutesfois nous menaçoit depuis quelque tems que nous avons vu l'animosité de nos Ennemis si desbordée, que leur rage & passion a estouffé ceste espérance de répos, par vostre Edict de Pacification. Lequel, Monseigneur, ayant esté, non-seulement mal-observé, mais renversé, par les inventions du Cardinal de Lorraine; lequel, contre les promesses qu'il vous a tousjours plu donner à tous vos povres Subjets de la Religion Réformée, par Lettres aux Parlemens, & d'autres particulières qu'il a escrites (comme j'en suis bon tesmoin pour la Guyenne,) a tousjours rendu les effets dudit Edict vains & sans exécution: &, tenant les choses en suspens, a tant fait faire de massacres, que se cuydant, par la patience que nous avons euë de ses estranges façons, estre bors de toute bride, a voulu passer outre, s'attachant aux Princes de vostre sang; comme l'exemple en est à la poursuite qu'il a faite contre Monsieur le Prince, mon Frère, lequel il a contrainct venir chercher secours parmi ses Parens. Et luy estant mon Fils si proche, & moy si alliée, nous n'avons peu moins, Monseigneur, que luy offrir ce que le sang & l'amitié nous commande.

Nous sçavons assez vostre volonté: vous nous en avez trop asseurez de bouche & par escrit; qui est, que vous désirez tirer de nous le service, qu'avec toute fidélité, obéïssance, & reverence, nous vous debvons, & auquel ne voulons faillir pour la vie. Et sçavons, davantage, Monseigneur, que vostre bonté & affection naturelle que nous portez, nous veut conserver, & non pas ruiner. Doncques, si nous voyons tels efforts exécutés contre nous, qui sera celuy, qui sachant bien que vous estes Roy très véritable, & que vous vous nous avez promis le contraire, ne jugera que cela est fait sans vostre sceu; & par l'accoustumée, & de si longtems expérimentée Malice du Cardinal de Lorraine? Je dy, encore que nous ne le sceussions, comme au vray nous faisons.

Je vous supplie donc très humblement, Monseigneur, trouver bon, & prendre en bonne part, que je soy' partie de chez moi avec mon Fils, en intention de servir à mon Dieu, à vous qui estes mon Roy souverain, & à mon sang: nous opposant, tant que nous aurons vie & biens, aux entreprises de ceux, qui ouvertement, d'une effrontée malice, y veulent faire violence: & croire, Monseigneur, que les Armes ne sont entre nos mains; que pour ces trois choses-là, & pour empescher, qu'on ne nous raze de dessus la Terre, comme il a esté comploté; & vous servir, & conserver les Princes de vostre sang.

Pour ce qui est de moi, Monseigneur, le Cardinal a eu grand tort de vouloir changer vostre puissance & autorité en violence; lors qu'il m'a voulu faire ravir mon Fils d'entre mains, pour vous le mener, comme si vostre simple commandement n'avoit assez de pouvoir sur luy & sur moy: lesquels je vous prie très humblement, Monseigneur, croire vous estre si très humbles & très obéïssans Serviteur & Servante, qu'esgalant vostre fidélité à l'infidélité du Cardinal & ses Complices, je vous asseureray, que, lors qu'il vous plaira en faire l'essay, & de l'un & de l'autre, vous trouverez plus de vérité en mes effets qu'en ses paroles; comme un Gentilhomme, que j'envoye vers vos Majestés, vous le dira; & Monsieur de la Motte, lequel je m'assure s'en aller satisfait de mon intention, qui ne sera jamais autre, Monseigneur, que de mettre vie & biens pour la conservation de vostre grandeur & regne, que je supplie à Dieu de remplir de sa bénediction, & vous donner, Monseigneur, très longue vie.

De Bergerac, le XVI. jour de Septembre M. D. LXVIII.

II. LETTRE, A CATHERINE DE MEDICIS, REINE DOUARIERE DE FRANCE.

De Bergerac, le 16. Sept. 1568.

MADAME, je commenceray ma Lettre par une proteſtation devant Dieu & les Hommes, *Que je n'ay rien de plus entier, que la dévotion que j'ay eue, ay, & auray, au ſervice de mon Dieu, mon Roy, ma Patrie, & mon Sang.* Toutes leſquelles choſes ont fait enſemble une telle force en moy, que Mr. DE LA MOTTE m'a deſjà trouvée partie de mes Maiſons, pour luy venir offrir ſa vie, les biens, & tous moyens. Vous ſuppliant, Madame, ſi je ſuis trop longue en ma Lettre, l'attribuer à la néceſſité du temps, qui m'a tant donné de recharge ſur charge, que je ne puis bien moins que vous eſclaircir le plus briefvement qu'il me ſera poſſible, mon intention; vous ouvrant mon cœur, pour vous y faire lire le contraire de ce que je m'aſſeure que les Ennemis de Dieu, du Roy, & par conſéquant de ſes fidèles Sujets & Serviteurs, tacheront de vous deguiſer.

Je vous ſupplie encore très humblement, Madame, m'excuſer, ſi, pour venir atteindre où j'en ſuis réduite, je commence au temps que ceux de la Maiſon de Guiſe ſe déclarèrent, par leurs Actes, Ennemis du repos public de ce Royaume, qui fut, lorſqu'ils pratiquèrent le feu Roy mon Mary, ſous prétexte de luy faire ſavoir notre Royaume. Vous ſçavez aſſez, Madame, quelles Gens lors le maniolent, à mon grand regret, & j'oſerois dire au voſtre auſſi, comme j'avois en ce temps-là cett honneur de le ſçavoir de voſtre propre bouche. Je vous ſupplie très humblement vous remémorer quelle fidélité vous trouvaſte en moy: que, quand il fut queſtion à bon eſcient de la conſervation de ce Royaume, j'oubliay l'amitié du Mary, & hazarday mes Enfans. Car, quant aux biens, puiſque le reſte y alloit, je ne les veus mettre en conte. Je vous ſupplie encore très humblemnt, Madame, vous ſouvenir, au partir de Fontainebleau, des propos qu'il vous pleut me tenir, & l'aſſeurance que vous printes de moi; qui n'eſt changée de mon coſté, ni diminuée, pour temps qui ait couru. S'il vous plaiſt, Madame, il vous ſouviendra auſſi, qu'eſtant arrivée en Vendoſmois, je receus de vos Lettres & commandemens, auſquels fidélement j'obey. Je ſuivrai à ce que je fis en la Guyenne à mon arrivée; & tout ſelon que j'avoy cogun vous eſtre agréable, comme il vous pleut m'en aſſurer par mon Maiſtre d'Hoſtel Roques. Sur cela, Madame, je perdy le feu Roy mon Mary, qui m'a faict depuis communiquer aux afflictions de l'Eſtat de Verves.

Jà à Dieu ne plaiſe, Madame, puiſque nous ſommes maintenant à regarder au général, que je vous veuille ramentevoir les indignités que particuliérement j'ay receues. Car je fay ceſte ſeconde proteſtation, que le ſervice de mon Dieu, & de mon Roy, l'amour de ma Patrie & de mon Sang, me remplit tellement le cœur, qu'il n'y a rien de vuide pour recevoir quelque particulière paſſion qui me touche.

Donques, Madame, je viendray aux derniers Troubles, recommencés lorſque le Cardinal de Lorraine, avec ſes Adhérens, nous rendit en l'extrémité, que vous, Madame, & un chacun ſait. Durant ce temps, j'ay demeuré en mes Pays, inutile au ſervice de vos Majeſtés, pour ne pouvoir ce que je voulois, ayant eſté empeſché par la malice de ceux, leſquels, s'ils euſſent peu, m'en euſſent autant fait faire ceſte fois. Madame, le Sr. de la Motte, durant ce temps-là, qu'il a faict deux Voyages par voſtre commandement devers moy, vous aura ſi bien rendu conte de mes Actions, que je n'en feray redite.

Je viendray donc, Madame, au point où j'en ſuis, voyant les Edicts de mon Roy, non-ſeulement enfreints par quelques occaſions ſubjectes à excuſes, mais totalement renverſés, ſon autorité desdaignée, ſes promeſſes royales rompues, & le tout par l'aſſuce & cautelle damnable du Cardinal de Lorraine, lequel, Madame, ja ne puis mieux deſpeindre que je ſçay, (& puis dire, que vrayement je le ſçay,) que vous-meſme le connoiſſez. Ayant vu cela, Madame, par tant de triſtes effets, comme les Maſſacres dont les plaintes ordinaires rempliſſent vos oreilles, & par voir ceux, qui, par l'Edit de Pacification eſperoient le repos de leurs Maiſons, vagabons par la France, ſevrés de leur naturelle nourice, les Garniſons manger leur ſubſtance. Et, qui pis eſt, enflés de la patience qu'on a de leur cruautés barbares, attentent aux Princes du Sang, branches de ce tronc, lequel ils veulent déraciner, lorsqu'ils l'auront deſpouillé de ſes dites branches. Ce n'eſt pas zèle de Religion, comme ils diſent. Car, Dieu vous donne bonne vie, Madame, lors que vous fuſtes dernièrement ſi malade, vous ſçavez que Mr. le Cardinal, mon Frère, n'eſtoit exempt de leur conſpiration: toutesfois il eſt Catholique. C'eſt donc ce ſang de France, qui leur fait ſi mal au cœur, comme ils ont continué vers Monſieur le Prince, mon Frère, & tous les petits Enfans, au ſecours deſquels le ſang appelle moy & mon Fils, & n'y voulons faillir. Je ne veux oublier la charge de Mr. Loſſes contre mon Fils: & c'croyt par le Conſeil tyrannique dudit Cardinal & ſes Complices.

Je ſçay bien, Madame, que ceux, qui orront lire ma Lettre, diront, que j'en ai prins le formulaire ſur celles que de tous côtés vous recevez: & que cela ne vient de moy. Je vous ſupplie très humblement, Madame, que du ſeul ſujet qui nous mène, nous de la Religion réformée, ne peut ſortir qu'une meſme façon de plainte: & de la Race illuſtre de Bourbon, Tige de la Fleur de Lis, rien n'en peut venir que ndéſiré.

Voilà, Madame, les trois poinéts, qui m'ont amuée: *Le ſervice de Dieu:* au-lieu que je voy, que le dit Cardinal & ſes Complices (comme la choſe eſt trop claire,) veut raier de la Terre tous ceux qui font profeſſion de Religion vraye. Le ſecond eſt *Le ſervice de mon Roy:* pour employer vie & biens à ce que l'*Edit de Pacification* puiſſe être obſervé ſelon ſa volonté; & à ce que noſtre Patrie, celle France, Mère & Nourice de tant de Gens de-Bien, ne puis être tarie, pour laiſſer mourir ſes Enfans. Le troiſiéme eſt *le Sang*, qui, (comme je vous ay dit, Madame,) nous appelle à aller offrir tout ſecours & aide à Mr. le Prince mon Frère, que nous voyons évidemment chaſſé & pourſuivi contre la volonté du Roy, qui luy en a tant baillé d'aſſeurance; & par la malignité de ceux qui ont deſjà trop poſſédé la place qui ne leur appartient auprès de noſtre Roy & vous, & qui ferment vos yeux à ne voir leur meſchanceté, & bouchent vos oreilles à n'ouyr nos plaincles.

Que Dieu, Madame, par ſa ſainte grace, ouvrans l'un, & desbouchant l'autre, vous puiſſe faire voir & entendre à vos Majeſtés de quel zèle & de quelle dévotion chacun de nous marche en la conſervation de leurs grandeurs. Or, ayant bien cogneu, Madame, par la Lettre qu'il vous a pleu m'eſcrire par le Sieur de la Motte, comme l'on vous a animée contre nous, Madame; j'envoye un Gentilhomme avec le dit Sieur de la Motte, pour vous aſſurer de tout ce que je vous eſcry, luy en ayant auſſi bien au long communiqué; & auquel particulièrement j'ay prié vous dire, combien, outre les autres conſidérations, il eſt néceſſaire, pour la conſervation de voſtre autorité, de vous desjoindre de ceux qui vous y veulent nuire, & pour cela veulent ſuſmer ceux qui déſirent vous la garder.

Cognoiſſez nous bien tous, & mettez différence entre les bons & les mauvais: & croyez de moy particuliérement, Madame, que je déſire infiniment une bonne Paix, & ſi bien aſſeurée, que le dit Cardinal de Lorraine & ſes Adhérens ne la puiſſent plus esbranler: à laquelle ſi Dieu m'avoit fait celle grace que d'y pouvoir ſervir, je m'eſtimerois auſſi heureuſe, que de bonne volonté j'y mettrois la vie & tout le reſte: priant Dieu, Madame, qu'il vous doint ſa ſainéte grace, & vous remplifſe de ſa bénédiction.

De Bergerac, ce XVI. de Septembre M. D. LXVIII.

III.

III. LETRE,
A HENRY MONSIEUR,
FRERE DU ROY, DUC D'ANJOU.

De Bergerac le 16. Sept. 1568.

MONSIEUR, je ſçay, qu'après le Roy, vous avez tel pouvoir, qu'à juſte raiſon tous vos très humbles Serviteurs, fidèles Subjects de la Majeſté, ont l'oeil tourné vers vous, afin qu'il vous plaiſe, & à bon eſcient, meſtre la main à cet Ouvrage, que nous voyons desjà trop ſouvent tomber ſur ceſte povre France, par la malignité d'aucuns, qui ont tousjours aſpiré à l'accabler; déſirans baſtir leur grandeur & autorité des pierres de la ruine de ceux, qui, comme fermes Piliers la ſouſtiennent. Je crains merveilleuſement, Monſieur, que je n'auray tant d'heur, que mes parolles puiſſent avoir lieu envers vous, eſtant deſtourné par le Cardinal de Lorraine; qui, je ſçay, tant qu'il pourra, empeſchera, que le Roy, la Royne, & Vous, ne ſoyés fidèlement advertis des miſéres & calamités qui troublent le France, & tout par ces inventions; comme ſes Lettres, ſemées en tant d'endroits, en font foy, qui ne tendent à autre choſe qu'à faire rompre les Edicts de ſa Majeſté, & maſſacrer tous ceux qui en déſirent l'obſervation. Et ſur-tout en veut aux Princes de voſtre ſang; comme l'a monſtré ce dernier Acte, qu'il a braſſé pour attraper Monſieur le Prince mon Frère, qui, pour n'eſtre le premier à rompre ceſte paix, a mieux aimé ſe retirer avec ſa Femme & petits Enfans, avec telle cruauté d'un coſté, & pitié de l'autre, que je m'aſſeure, Monſieur, que ſi la vérité vous pouvoit être dépeinte telle qu'elle eſt, vous en ſeutiriez en voſtre cœur quelque choſe davantage, pour l'honneur qu'ils ont d'eſtre de voſtre ſang. Qui a eſté cauſe, que mon Fils & moi nous ſommes mis en chemin, poor, avec les moyens, que Dieu nous a donnés, leur bailler l'aide & faveur, à quoi la proximité nous convie. Vous ſuppliant très humblement, Monſieur, croire, qu'en quelque lieu que mon dit Fils & moi ſoyons, nous y ſerons pour le ſervice de Dieu & du Roy, auquel nous rendrons toute notre vie le tres humble ſervice que nous luy devons: & à vous, Monſieur, auquel je préſente mes très humbles recommandations.

Et, parce que le Sieur de la Motte vous dira plus amplement toutes choſes, je finiray mx Lettre, ſuppliant Dieu, qu'il vous doint, Monſieur, très heureuſe & longue vie.

De Bergerac, ce XVI. de Septembre M. D. LXVIII.

IV. LETTRE,
AU CARDINAL
CHARLES DE BOURBON,
SON BEAU-FRERE.

De Bergerac, le 16. Sept. 1568.

MONSIEUR moo Frère, le Sieur de la Motte, & un Gentil-homme, que j'envoye avec loy, diront à leurs Majeſtés, (comme auſſi vous le pouvez voir par les Lettres que je leur en eſcris,) les occaſioos ſi juſtes, qui m'ont amenée, où le Sieur de la Motte m'a trouvée; en eſpérant de pourſuivre moo Voyage pour le ſerviee de leurs Majeſtés: ausqoels il eſt tems, Monſieur moo Frère, que plus hardimeot que vous n'avez fait, vous remonſtriez vivement l'extrémité des malheurs de noſtre France. *Si tous les Subjets du Roy y ſont obligés, que devez-vous faire, vous, à qui l'honneur du ſang eſt conjoinct?* Monſieur le Cardinal de Lorraine vous tiendra-t-il tousjouts comme ſuffragant? Vous ſera-t-il honte on outrage en la Perſonne de voſtre propre Frère, Sœurs, & Nepveux, que vous ne vous en reſſentiez? Ao moins, ſi ce n'eſt à cauſe de oous, vos propres Parens, & que ne veuilliez prendre la querelle à l'occaſion de la Relig'on, (dont il ſe couvre faulſement du zéle;) ſouvenez-vous des *Veſpres Sicilienoes*, qu'il vouloit faire, avec ſes Complices, lorsque la Royne fut dernièrement ſi malade. Vous en fuſtes eſmeu pour une nuict, & en perdiſtes le dormir: mais, tout cela eſt allé en fomée. Il vous a endormiellé de belles paroles. Si vous eſtes ſéparé de Religion d'avec nous, le ſang peut-il ſe ſéparer pour cela? L'amitié & dévoir de nature ceſſera-t-il pour ceſte occaſioo? Non, Monſieur mon Frère, je vous ſupplie, reſſentez-vous de la pourſuite faite eoutre ooſtre Frère.

Pour monſtrer qua moo Fils s'en tient offenſé, & moy, pous tcecognoître l'honneur de la Maiſon ou j'ay eſté mariée, & celle que je veox tenir pour mienne propre, nous luy allons offrir le devoir, obſervant très fidèlement en tout & partout le ſervice, obéiſſanee, & fidèlité, que nous devons à noſtre Roy. Et par ee, Monſieur mon Frère, que le meſtier des Femmes, & de ceux qui ne maniant point les armes, comme vous, eſt de pourchaſſer la paix, faites de voſtre coſté, que nous l'ayons bien aſſinée. du mien, j'y employerai tout. Et croyez, que trois choſes nous mènent icy moy & mon Fils, *Dieu, le Roy, & noſtre Sang*, ausquelles choſes nous deſirons ſervir. Ce Sieur de la Motte vous dira comme tout ſe paſſe: & je prieray Dieu, Monſieur mon Frère, qu'il vous doint ſa ſaincte grace.

De Bergerac, le XVI. de Septembre. M. D. LXVIII.

V. LETTRE,
A ELIZABETH,
ROYNE D'ANGLETERRE.

De la Rochelle, le 15. d'Octobre 1568.

MADAME, outre le deſir, que j'ay en tooté ma vie de me continuer en voſtre bonne-graee, il ſe préſente aujourd'hoy une occaſion & un ſubject, qui m'acculeroit grandement, ſi, par mes Lettres, je ne vous faiſoye entendre l'occaſion qui m'a menée icy, avec les deux Enfans qu'il a pleu à Dieu me preſter: & de tant plus ſeroit ma faute graode, qu'il a mis, par ſa grande bonté; tant de graces en vous, & un tel zèle à l'avancement de ſa gloire, que pour vous avoir eſlue l'une des Royoes nourriſſière de ſon Egliſe.

C'eſt donc à juſte raiſon, Madame, que tous ceux, qui, liés au celle cauſe, accompagnent voſtre ſainct deſir, vous adverriſſent de ce qoi ſa paſſe en ce faict; &, de ma part, Madame, pour mon particulier, m'aſſeuraot que do général vous en ſavez aſſez, je vous ſuppliera très humblement croire que trois choſes, (la moindre desquelles eſtoit aſſez ſuffiſante,) m'ont fait partir de mes Royaoie & Pays ſouverains.

La premiére, la cauſe de la Religion, qui eſtoit en noſtre France, ſi opprimée & affligée, par l'invétérée & plus que barbare tyrannie du Cardinal de Lorraine, affiſté par gens de meſme humeur, que j'euſſe eu hoote que mon nom eut jamais eſté nommé, ſi pour m'oppoſer à telle erreur & horreur, je n'euſſe apporté tous les moyens que Dieu m'a donnés à cette cauſe, & ne nous fuſſions joinéts mon Fils & moy à une ſi ſaincte & ſi grande Compagnie de Princes & Seigneurs, qui tous, comme moy, & moy comme eux, avons réſolu, ſous la faveur du grand Dieu des Armées, de n'eſpargner ſang, vie, ni biens pour ceſt effect.

La ſeconde choſe, Madama, que la premiére tire après ſoy, eſt le ſervice de ooſtre Roy: voyant, que la ruioe de l'Egliſe eſt la ſienne, & de ce Royaume, duquel nous ſommes ſi eſtroictement obligés de conſerver l'eſtat & la grandeur.

Et d'autant que mon Fils & moy avons ceſt honneur d'en eſtre des plus proches, voilà, Madame, ce qui nous a fait haſter de nous venir oppoſer à ceux, qui, abuſans de la grande bonté de noſtre Roy, le font eſtre luy-même Auteur de ſa perte, le rendant, (encor qu'il ſoit le plus véritable Prince du Monde,) fauſſeur de ſes promeſſes, par les inventions qu'ils ont trouvées de faire rompre l'Edit de Pacification: lequel, comme en demeurant en ſon entier, entretenoit la Paix entre le Roy & ſes Subjects fidèles, ainſi rompu convie la meſme fidélité des dits Subjects à une guerre très pitoyable & tant forcée, qu'il n'y a nul de nous qui n'y ait eſté tiré par violence.

La tierce choſe, Madame, nous eſt particulière à mon Fils & à moy, qui a eſté, que voyant les anciens Ennemis de Dieu & de noſtre Maiſon, avec une effrontée & tant pernicieuſe malice, avoir délibéré (joignans la haine, qu'ils portent à la cauſe générale, avec celle dont ils ont tant monſtré d'effects contre nous,) ruiner entièrement noſtre Race: voyant arriver Monſieur le Prince de Condé mon Frère, qui, pour éviter l'entrepriſe qu'on avoit faite contre luy, fut contraint pluſtoſt que reprendre les armes, venir, avec ſa Femme & ſes Enfans, chercher lieu de ſureté: (je dis, Madame, avec telle pitié qui accompagne la tendre jeuneſſe de ces petits Princes & de leur Mère groſſe, que je ne ſache de bon-cœur à qui cette piteuſe Hiſtoire ne face grand mal.) D'autre coſté eſtant advertie, que l'on avoit deſpéché pour me venir ravir mon Fils d'entre les mains, avec tels ſubjects nous n'avons pû moins que nous aſſembler, pour vivre & mourir unis, comme le ſang, qui nous a attirés jusques icy, nous y oblige.

Voilà, Madame, les trois occaſions, qui m'ont fait faire ce que j'ay fait, & prendre les armes. Ce n'eſt point contre le Ciel, Madame, (comme diſent ces bons Catholiques,) que la pointe en eſt dreſſée, & auſſi peu contre noſtre Roy. Nous ne ſommes par la grace de Dieu, criminels de Leze-Majeſté divine ni humaine. Nous ſommes fidèles à noſtre Dieu & à noſtre Roy: ce que je vous ſupplie très humblemens croire, & nous vouloir toujours aſſiſtes de voſtre faveur; laquelle ce grand Dieu vous veuille recognoiſtre, vous augmentant ſes ſainctes graces, avec conſervation de vos Eſtats: & qu'il vous plaiſe, Madame, recevoir icy les très humbles recommandations de la Mère & des Enfans, qui déſireroient infiniment avoir le moyen de vous faire ſervice.

Et par ce, Madame, que le Sieur du Chaſtelier, Lieutenant général en l'Armée ſur Mer, s'en allant-là, aura toujours affaire de voſtre faveur, l'ayant prié de préſenter mes Lettres, je prendray la hardieſſe de le vous recommander. De par voſtre très humble & obéiſſante Sœur

JANE.

De la Rochelle, ce XV. jour d'Octobre M. D. LXVIII.

Ces V Lettres de JEANNE, *Royne de* NAVARRE, *ſont extraittes des* Mémoires de la troiſième Guerre Civile, & des derniers Troubles de France, compoſés en quatre Livres, contenans les Cauſes, Occaſions, Ouverture, & Pourſuite d'icelle Guerre, CHARLES IX REGNANT; *& imprimés ſans autre indication que M. D. LXXI, en* 484 *pages, in* 8°, *ſans l'*Avertiſſement *&* les Indices.

C'eſt aux pages 574—589, *&* 236—240, *qu'elles ſe trouvent.*

Ces Mémoires *ſont de la compoſition de* JEAN DE SERRES, *Miniſtre François, connu par divers autres Ouvrages.*

VI. LETTRE A GEORGE, CARDINAL D'ARMAGNAC (2).

Du Mois d'Aouſt 1563.

(2) *Archevêque de Toulouſe, & enſuite Cul-Legat, & puis Archevêque & Légat d'Avignon, mort en* 1585.

MON COUSIN. Ayant depuis l'aage de cognoiſſance, veu de quelle façon vous avez eſté porté au ſervice des feux Roy & Royne, mes Père & Mère; l'ignorance meſhuy ne me ſera excuſe que je ne la confeſſe, loue, & eſtime, & joigne avec icelle la continuation envers ceux, qui, ayans hérité de leurs biens, ont eu meſme part en voſtre bonne & fidèle volonté, laquelle j'euſſe déſiré demenrer auſſi ferme comme me l'aſſeurés, ſans eſtre retranchée, ou, pour mieux dire, mélée, par je ne ſay comme je la doy nommer, ou Religion, ou Superſtition; vous remerciant néantmoins des Advertiſſemens que me donnez, les prenant divertiſement, comme n'eſtant ſemblables, meſlant le Ciel avec la Terre, j'entens Dieu & les Hommes.

Et quant au premier point ſur la Réformation, que j'ay commencée à Pau & Leſcar, que j'ay déliberé continuer, par la grace de Dieu, en toute ma Souveraineté de Bearn, je l'ay apprinſe par la *Bible*, que je lis plus que les Docteurs, aux Livres des Roys d'Iſraël; formant mon Patron ſur le Roy Joſias, afin qu'il ne me ſoit reproché, comme aux autres Roys d'Iſraël, que j'aye ſervi à Dieu, mais que j'ay laiſſé les hauts lieux.

Quant à la ruïne forgée par mes mauvais Conſeillers, & ſous prétexte de Religion, je n'ay point eſté tant délaiſſée de Dieu, ny d'Amis, que je n'aye eſleu Perſonnes de moy, qui non-ſeulement ont prétexte de Religion, mais le vray effect. Car tel le chef, tels les membres, & n'ay point entreprins de plantes nouvelle Religion, en mes Pays, ſinon y reſtaurer les ruïnes de l'ancienne. Parquoy je m'aſſure de l'heureux ſuccès: & voy bien, mon Couſin, que vous eſtes mal-informé, tant de la reſponſe de mes Eſtats, que de la condition de mes Subjects. Les deux Eſtats m'ont proteſté obéiſſance pour la Religion. Les trois premières ſemonſtrances ſont mal-fondées, bien reſpondues, mes Subjects, tant eccléſiaſtiques que nobles & tuſliques, ſans qu'entre tant j'en aye trouvé de rebelles, m'ont offert, en continuant tous les jours la même obéiſſance, vrai oppoſite de rebellion. Je ne fay rien par force: il n'y a, ni mort, ni empriſonnement, ni condamnation, qui ſont les nerfs de la force.

Je ſçay quels Voiſins j'ay. L'un (3), je ſay qu'il hait la Religion que je tiens; je n'aime pas la ſienne auſſi; mais, pour cela, je m'aſſeure, que nous ne laiſſerons pas d'eſtre Amis & Voiſins. Et n'ay ſi mal pourveu à mes affaires, & ne ſuis ſi deſtituée de Parens, Alliés, ny Amis, tant privés qu'eſtrangers, que mon remède ne ſoit preſt, s'il en uſoit autrement. L'autre (4), qui me ſouſtient, c'eſt l'appuy, c'eſt la roſne, dont le plus grand honneur que j'aye eſt d'en eſtre une petite branche, & lequel n'abhorre la Religion Réformée, comme vous dites, la permettant près de ſa Perſone aux grands, entre leſquels l'heur de mon Fils m'eſt ſi cher que je le ſpécifieray; & puis, parmy tout ſon Royaume, choſe aſſez approuvée par Lettres & Commiſſions tendantes à conſerver l'une & l'autre Religion, ſans en abhorrer l'une. Parquoy, quand bien ſeroit, (ce que je ſuis ſeure de tout le contraire) que mes Subjects ſe ſeteireroient à l'une ou à l'autre: l'un n'y voudroit penſer, pour n'offenſer en moy un plus grand; car, vous ſavez la conſéquence de ce Pais pour la France. L'autre n'eſt ni Tyran, ni Uſurpateur, mais l'Aiſle ſous l'ombre de laquelle je ſuis aſſurée. Et quoyque me cuidez intimider, je conuois aſſez, premièrement, que je fais ſervice à Dieu, qui ſçaura bien ſouſtenir ſa cauſe: &, ſecondement, comme les choſes du monde paſſent entre les grands pour ce fait, m'aſſeurant de mes facilités, comme les tenans en la main, leſquelles ſurmontent vos difficultés, fondées une moyrié ſur

(3) *Le Roi d'Eſpagne.*

(4) *Le Roi de France.*

ſur faux donner à entendre de la compoſition de mes Pays, & Habitans d'iceulx, l'autre moytié ſur de vaines raiſons trop molles pour graver en mon ſolide cervese autre choſe que ce qui y eſt imprimé par la Grace de Dieu, laquelle environne mes Pays, comme elle a fait des plus petites Seigneuries entre les Grands, & plus ſeurement que la grand Mer Oceane ne fait l'Angleterre.

Vous vous eſtes fait une reſponſe que j'approuve, touchant, *Que j'aime mieux eſtre pauvre & ſervir à Dieu.* Mais, je n'en vois le danger; eſpérant, au-lieu de diminuer à mon Fils, luy augmenter ſes biens, honneurs, & grandeurs, par le ſeul moyen que tout Chrétien doit chercher: & quand l'Eſprit de Dieu ne m'y attireroit point, le ſens humain me mettroit devant les yeux infinités d'exemples, l'un & principal, (à mon grand regret,) du feu Roy mon Mary, duquel diſcours vous ſçavez le commencement, le milieu, & la fin, qui a deſcouvert l'oeuvre. Où ſont ces belles couronnes, que vous luy promettiez, & qu'il a acquiſes à combattre contre la vraie Religion, & ſa conſeience, comme la confeſſion derniere, qu'il en a faite en ſa mort, en eſt un ſeur teſmoignage, & les paroles dites à la Royne en proteſtation de faire preſcher les Miniſtres par-tout, s'il guériſſoit?

Voilà le fruit de l'Evangile, que la miſéricorde trouve en tems & lieu: voilà le ſoing du Père éternel, qui a mémoire de ceux ſur qui ſon nom a été invoqué; & me faites rougir de honte pour vous, quand vous alléguez tant d'exécrations, que dites avoir eſté faites par ceux de noſtre Religion. Oſtez la poutre de voſtre oeil, pour voir le feſtu de voſtre Prochain: nettoyez la Terre du ſang juſte que les voſtres ont eſpandu; teſmoin ce que vous ſçavez que je ſçay. Et d'où ſont venuës les premières ſéditions, lorsqu'en patience, par le vouloir du Roy & Royne, les Miniſtres, tant en ſa Cour, que par tout le Royaume, preſchoient ſimplement ſelon l'Edict de Janvier, & que le conſeil de Mr. le Légat, Cardinal de Tournon, & vous, braſſiés ce qui a paru depuis, vous aidans par tromperie de la bonté du feu Roy mon Mary?

Je ne veux pour cela approuver ce qui s'eſt fait ſoubs l'ombre de la vraie Religion en pluſieurs Lieux, au grand regret des Miniſtres d'icelle & des Gens-de-Bien; & ſuis celle qui plus crie vengeance contre ceux-là, comme ayans pollué la vraye Religion: de laquelle peſte, avec la grace de Dieu, Bearn, ſera auſſi-bien ſauvé comme il a eſté, jusques icy, de tous autres inconvéniens.

Je cognois bien, par la deſcription que vous faites de nos Miniſtres, que vous ne les avez hantés, ouïs, ni cognus; car, ils ne preſchens que l'obéïſſance aux Princes, la patience, & l'humilité, ſuivant l'exemple de leurs Patrons, les Martyrs & Apoſtres. Et ſi vous ne voulez point entrer à diſputer de la doctrine que nous tenons, qui eſt plus vraye que vous ne la ſçauriez dire fauſſe, ny moy contre vous auſſi, non pour ne m'aſſurer que la cauſe de ſoit bonne, mais pour le peu de profit, que je eraindroy rapporter du ſaint deſir que j'aurois de vous tirer, & par charité mener à la Montagne de Sion.

Quant à ce que vous m'aſſurez, qu'il n'y a plus guères de Gens qui y croyent, je vous dis, que le nombre en croît tous les jours. Et quant aux Livres anciens, je les oy ordinairement alléguer à nos Miniſtres, & approuver. Et, de vray, je ne ſuis Femme aſſez ſçavante pour avoir tant veu, & oc vous en meſcroy non plus que moy, vous ayant toujours plus veu verſer à ſervir à la République, qu'à l'Eccéſiaſtique.

Quand vous dites, que nous laiſſons l'ancienne Doctrine, pour ſuivre les Apoſtats, prenez-vous par le nez, vous, qui avez renoncé & rejetté le ſainct-laict, dont la feu Royne ma Mère vous avoit nourry avant que les honneurs de Rome vous euſſent oppilé les veines de l'entendement.

Nous ſommes d'accord à lire les Saincles Eſcritures, comme vous dites, ſans regarder plus avant. Quant à ce qu'il y a de paſſages difficiles, nous le confeſſons: & la corruption, qui eſtoit en ce temps-là, n'eſtoit pas qu'une petite playe, qui eſt tournée en *Cancer* à vous autres. Et quant au naturel du Prince des ténèbres, je le confeſſe: &, de cela, vous, & vos ſemblables en eſtes des exemples.

Quans à la facilité de ces trois mots, *Ceci eſt mon Corps*, St. Auguſtin contre Adamantus a aſſez vuidé cette difficulté, comme je l'ay apprins plus à l'audition des preſches qu'à la lecture, où il dit, que Jéſus-Chriſt n'a point fait difficulté de nommer *ſon corps*, quand il en donnoit *le ſigne*.

Je croy, que nos Miniſtres ont mieux, ou plus ſeurement noté ce paſſage, que vous & les voſtres, pour ne tomber en la faute qu'avez faite, alléguant que Jéſus-Chriſt avoit dit avant la Cène, qu'il ne parleroit plus en paraboles: & toutesfois il appert par le treiziéſme de St. Jean, que la Cène eſtoit faite, & ce que vous alléguez eſt au ſeiziéme. Regardez Sainct Luc, au XXII. Chapitre, & liſez une autre fois mieux les Chapitres & paſſages, avant que de les alléguer mal-à-propos. Encores me ſerois-il pardonné, à moy qui ſuis une Femme; mais, un Cardinal être ſi vieil & ſi ignorant, certes, mon Coutin, j'en ay honte pour vous. Je croy que vous m'en cuidez faire, de me dire ſi ſouvent *mes Miniſtres*, & *mes Docteurs*. Que plaut à Dieu qu'ils fuſſens *miens*; pour eſtres riches d'un tel thréſor! Je n'ay point de honte de l'Evangile, dirai-je avec St. Paul.

Quant aux Docteurs, j'y crois entant qu'ils ſuivront la Saincte Eſcriture, comme auſſi fais-je aux Livres de Calvin, Beze, & les autres, tous réglés au niveau de la Parole de Dieu.

Quant à ce que vous renvoyez nos Miniſtres au Concile, ils l'ont deſiré, & le deſirent, pourveu qu'il ſoit libre; & que leurs *Parties* n'y ſoient point *Juges*; ayans pour exemple de la ſeureté & liberté de vos Conciles, Jean Hus, & Hieroſme de Prague.

Je ne ſçay où vous avez apprins, qu'il y a tant de Sectes entre les Miniſtres; mais, je l'ai bien apperceu de vous autres à Poiſſy. Nous avons un Dieu, une Foy, une Loy, leſquelles choſes le Saint Eſprit, qui nous a promis eſtre avec nous, ſon Egliſe, juſqu'à la fin du monde, gouverne & entretient. Quant aux Oeuvres de nos Miniſtres, ſériez-vous point d'avis, qu'ils en allaſſent apprendre de meilleures à Rome? Vous m'alléguez mille choſes, que vous dites qu'ils diſent, entre autres que Jéſus-Chriſt a eſté caché douze ou treize-cens ans. Ils ne diſent rien moins; car, ils confeſſent l'Article du Symbole de l'Egliſe univerſelle, où il a eſté préſent; mais, non avec vous, qu'ils nient être la vraye Egliſe: auſſi ne jugent-ils point des Perſonnes qui ont eſté devant nous comme vous; car, ils n'entrent point au ſecret jugement de Dieu. Je vous prie, n'alléguez faux, ſi vous voulez eſtre creu.

Vous vous eſtonnez, & moy auſſi, dequoy les Perſonnes de bon entendément s'abuſent; & ſi vous en perdez patience, j'en ay encores moins que vous, & vous rend bien la pareille: car, je ne ſuis tant marrie de choſe du monde, que de vous, à qui Dieu a fait la grace autrefois de faire entendre ſa vérité, le rejetter ainſi, & ſupporter tant d'infames idolatries, qui ſont la ruine de voſtre conſcience, & néanmoins l'advancement de vos biens & honneurs mondains. Je crois que, ſi vous ne pechez contre le Sainct Eſprit, pour le moins vous en approchez de bien près. Et vous prie de venir à repentance, avant que voſtre péché ferme la porte de la miſéricorde de noſtre Dieu. Il faut que je m'arreſte ſur ce dernier poinct: & Dieu me doint pratiquer icy ce qu'il commande, de ſe courroucer, & ne pecher point.

Quant à ce que vous me voulez faire acroire par vos belles parolles, que les grands, qui ont tenu ceſte ſaincte opinion, & eſtimé les Miniſtres d'icelle, s'en ſont retirés, meſmement qu'ils en ſont devenus ennemis pour les extirper comme ſéditieux, Hérétiques, & Perturbateurs, grand merci pour eux & pour nous tous, qui voulons vivre & mourir en icelle. Gardez ces titres pour vous & pour vos ſemblables. Le Saint Eſprit les vous a donnés en Ezéchiél, en St. Jean, & pluſieurs autres paſſages.

Il me ſemble, quand je vois que vous appellez nos Miniſtres *Perturbateurs*, que je voy le Roy

Achab, qui parle au Prophète Elie, & me semble qu'il doit vous respondre, que les Troubles viennent par vous, qui avez délaissé Dieu, au I des Roys, Chap. XVIII. N'avez vous point de honte de me convier à une telle exécration, laquelle n'est entreprise que de ceux, qui, contre Dieu, & les commandemens du Roy, font des ligues à part; dequoy j'ay un infiny regret, que vous estes en plus grand danger d'avoir falcherie de cela, que moy pas moy de ce que je fay.

Je sçay bien, Dieu mercy, sans que vous me l'enseigniez, comme je dois faire pour complaire à Dieu, au Roy, mon souverain Seigneur, & à tous les autres Princes mes Alliés & Confédérés, lesquels je cognois mieux que vous ne faites. Et, davantage, je sçay aussi comment il faut laisser mon Fils grand, & vivre en l'Eglise hors laquelle il n'y a point de salut, & en laquelle je m'assure du mien.

Vous me priez de ne trouver estrange, ne mauvais, ce que me dites. D'*estrange*, non pour la profession que vous faites, mais *mauvais*, le plus du monde, & mesmement m'alléguant l'authorité en quoy vous le faites de Légat du Pape. Je n'en veux recevoir au prix que la France l'a reçu & qui n'est pas à s'en repentir. Car, je ne recognois en Bearn, que Dieu auquel je dois rendre compte de la charge qu'il m'a baillée de son Peuple. Et vous asseure, que je ne seray point, uy ne me seus point, retirée de l'Eglise Catholique, ny entrée en erreur d'un seul point du Symbole: &, pour ce, gardez vos larmes pour pleurer la vostre, lesquelles par charité j'accompagnerois des miennes, pour vous retirer, avec aussi affectionnée prière, qu'il sortit jamais de mon cœur, de retirer vous mesmes à la vraie Bergerie, devenant vray Berger au lieu de mercenaire.

Quant à mon entreprise, je vous prie, si n'avez de plus forts arguments, & ne me pouvez vaincre, cessez de m'en importuner; car, j'ay pitié de vostre prudence mondaine, que j'estime, avec l'Apostre, vraye folie devant Dieu, lequel, je m'asseure, ne me frustrera de l'espérance que j'ay en luy. Il n'est point trompeur comme les Hommes: puisque je me laisse conduire à luy, il ne me fourvoyera point. Vostre doute vous fait trembler, & mon asseurance m'affermit. Vous priant une autrefois, quand me voudrez faire croire que la conscience, & la servitude que dites me devoir, vous font parler, user d'autres termes & raisons, & que vostre inutile Lettre soit la dernière du langage.

J'ay veu la maligne & pernicieuse, qu'avez escrite à mon Cousin de Lescar, qui vous y respond. Je vol bien; il me suffira de vous le dire, que vous voulez faire dégoutter le malheur, dont vous avez effayé de noyer le France, sur ce petit pays de Bearn, envieux de son bien, qui, donné du grand Dieu, & Maitre, malgré vos malicieuses conspirations, sera confirmé par sa saincte grace; laquelle je supplie superabonder vostre péché: encore crains-je de l'en prier, de peur qu'il ne me soit dit comme à Samuël pleurant Saül.

De par celle, qui ne sçait comme se nommer, ne pouvant estre Amye, & doutant de la pareuté, jusqu'au temps de la repentance & pénitence, qui vous fera Confuse & Amye

JEANNE.

La Lettre du Cardinal d'Armagnac, à laquelle celle-là repond, est dattée de Belle-perche, *ou* Billepinte; *car, ces deux mots, y sont également employés, pages* 536. *&* 543. *des* Mémoires *recueillis, par* PIERRE OLHAGARAY, *dans son* Histoire de Foix, Bearn, & Navarre, diligemment recueillie, tant des précédens Historiens, que des Archives des dites Maisons, *& imprimée sans aucune Indication que à* Paris, M. DC. IX., en 772 pages, in 4°. *sans les* Préliminaires *& les* Indices: *& comme, il est observé, page* 544, *que* la Reine fit sa *Response* sur le champ, & l'envoya par le même Porteur, *cette* Response *doit être du* 18 d'Août 1563, *ainsi que la* Lettre *du Cardinal.*

VII. LETTRE,

A HENRY,

PRINCE DE NAVARRE, SON FILS.

MONSIEUR, Je suis en mal d'Enfant, & en telle extrémité, que si je n'y eusse esté pourveue, j'eusse esté extrêmement tourmentée. La hâte en quoy je despesche ce Porteur, me gardera de vous envoyer un aussi long Discours, que celuy que je vous ay envoyé. Je luy ay seulement baillés de petits mémoires & chefs, sur lesquels il vous dira tout. Je vous eusse renvoyé Richardière; mais, il est trop las, & aussi que lors, comme les affaires se manient, il y pourra aller bientost après ce Porteur, que je despêche exprès pour une chose.

C'est qu'il me faut négocier tout au rebours de ce que j'avois espéré, & qu'on m'avoit promis. Car, je n'ay nulle liberté de parler au Roy, ny à Madame seulement, seulement à la Reyne-Mère, qui me traite à la fourche, comme vous verrez par le Discours du préfect Porteur. Quant à Monsieur, il me gouverne, & même fort privement; mais, c'est moitié en badinant, comme vous le connoissez, moitié en dissimulant. Quant à Madame, je ne la vois que chés la Reyne, lieu mal propre, d'où elle ne bouge, & ne va eu sa chambre qu'aux heures qui me sont mal-assées, aussi Madame de Curton ne s'en retenle point; de sorte que je ne puis parler à elle qu'elle ne l'oye. Je he luy ai encore point montré vostre Lettre., mais je luy montreray. Je le luy ay dit: elle est fort discrète, & me répond toujours en termes généraux d'obeïssance & reverence à vous & à moy, si elle est vostre Femme.

Voyant donc, mon Fils, que rien ne s'avance, & que l'on me veut faire précipiter les choses, & nous les conduire par ordre, j'en ay parlé trois fois à la Reine, qui ne fait que se moquer de moy, & au partir de-là dire à chacun le contraire de ce que je luy ay dit; de sorte que nos Amis m'en blasment: & je ne sçay comment desmentir la Reine; car, quand je luy dis, Madame, on dit que je vous ai tenu tel & tel propos, encore que ce fust elle-mesme qui l'aye dit, elle me le renie comme beau meurtre, & me rit au nez, & m'use de belle façon que vous pouvez dire que ma patience passe celle de Griselidis. Si je cuide avec raison lui montrer combien je suis loin de l'espérance qu'elle m'avoit donnée de privauté, & négocier avec elle de bonne façon, elle nie tout cela: & parce que ce Porteur a par mémoire les propos, vous jugerez par-là où j'en suis logée. Au partir d'elle, j'ay un Escadron de Huguenots, qui me viennent entretenir, plus pour me servir d'espions, que pour m'assister, & des principaux, & de ceux-là à qui je suis contrainte de dire beaucoup de langages, que je ne puis éviter sans entrer en querelle contre eux. J'en ay d'une autre humeur, qui ne m'empeschent pas moins; mais, je m'en défends comme je puis, qui sont des Hermaphrodites Religieux. Je ne puis pas dire, que je sois sans conseil; car chacun m'en donne, & pas un ne se ressemble.

Voyant donc, que je ne fais que vaciller, la Reyne m'a dit, qu'elle ne se pouvoit accorder avec moy, & qu'il falloit que vos gens s'assemblassent pour trouver des moyens. Elle m'a nommé ceux que vous verrez tant d'un costé que d'autre. Tout est de par elle, qui est la principale cause, mon Fils, qui m'a fait dépescher ce Porteur en diligence, pour vous prier m'envoyer mon Chancelier: car, je n'ay Homme icy, qui puisse ny qui sache faire ce que celuy-là fera. Autrement, je quitte tout; car, j'ay esté amenée icy sous promesse que nous accorderions. Elle ne fait que se mocquer de moy, & ne veut rien rabatre de la Messe, de laquelle elle n'a jamais parlé comme elle fait. Le Roy, de l'autre costé veut que luy escrive. Ils m'ont permis d'envoyer querir des Ministres, non pour disputer, mais pour avoir conseil. J'ai envoyé querir Messieurs d'Espina, Merlin, & d'autres, que j'aviseray: car, je vous prie noter, que

(1) *Le Chancelier de Navarre dont il est ici question, est celui qui vint à la malheure; car, fut mis après, il fut assassiné par ordre de la perfide Catherine de Médicis, qui fut aussi l'auteur du funeste Massacre de la Saint Barthelemy.*

que l'on ne tasche que vous avoir ; & pour ce avisez-y. Car, si la Roy l'entreprend, comme l'on dit, j'en suis en grande peine.

J'envoye ce Porteur pour deux raisons : l'une, pour vous avertir comme l'on a chargé la Regon de négocier envers moy ; que l'on m'avoit promise, & pour cela qu'il est nécessaire, que Mr. de FRANCOURT (5) vienne, comme je luy escrits : vous priant, mon Fils, s'il en faisoit quelque difficulté, le luy persuader & commander : car, je m'asseure, que si vous sçaviés la peine en quoy je suis, vous m'aidés plûtôt de moy ; car, l'on me tient toutes les rigueurs du monde, & des propos vains & moqueries, au lieu de traiter avec moy avec gravité, comme le tout mérite. Ne croye que je crève, parce que je me suis si bien résolue de ne me courroucer point, que c'est un miracle de voir ma patience. Et si j'en ay eue, je sçay que j'en auray encore plus affaire que jamais, & m'y résoudray ainsi davantage. Je crains bien d'en tomber malade ; car, je ne me trouve guère bien.

(5) *Le Chancelier de Navarre, ci-devant indigné, & qui vient à son malaise car, six mois après, il fut assez perfidement assassiné que tous ceux qui périrent dans cet affreux & exécrable Massacre de la Feste de St. Barthelemy.*

J'ay trouvé vostre Lettre fort à mon gré. Je la montreray à Madame, si je puis. Quant à la ceinture, je l'envoyeray querir à Paris. Elle est belle, & bien avisée, & de bonne-grace : mais nourrie en la plus maudite Compagnie & corrompue, qui fut jamais. Car, je n'en voy point, qui ne s'en sente. Vostre Cousine, la Marquise, en est tellement changée, qu'il n'y a apparence de Religion, si-non d'autant qu'elle ne va pas à la Messe : car, au reste de la façon de vivre, elle fait comme les Papistes : & ma Sœur la Princesse encore pis. Je vous l'escris privement : ce Porteur vous dira comme le Roy s'émancipe. C'est pitié. Je ne voudrois pas pour chose du monde, que vous y fussiés pour y demeurer. Voilà pourquoi je desire vous marier, & que vous & vostre Femme vous vous retiriés de cette corruption : car, encore que je la croyois bien grande, je la trouve encore davantage. Ce ne sont pas les Hommes icy qui prient les Femmes : ce sont les Femmes qui prient les Hommes. Si vous y étiez, vous n'en eschapperiez jamais sans une grande grace de Dieu.

Je vous envoye un Bouquet pour mettre sur l'oreille, puis que vous estes à vendre, & des boutons pour un bonnet. Les Hommes portent à présent force pierreries ; mais, on a acheté pour cent mille Escus, & on achéte tous les jours. On dit, que la Reine va à Paris, & Monsieur. Si je demeure icy, je m'en iray en Vendumois.

Je vous prie, mon Fils, me renvoyer ce Porteur incontinent : & quand vous m'escrirez, me mander, que vous n'osez escrire à Madame de peur de la fascher ; ne sachant comme elle a trouvé bon celle, que vous lui avez escrite. Vostre Sœur se porte bien.

J'ay vu une Lettre, que Mr. de la Case vous a escrite. Je serois d'avis, sauf meilleur conseil, que vous sçeussiez pour qui il parle. Je vous prie encore, puis que l'on m'a retraché ma Négociation particulière, & qu'il faut parler par avis & conseil, m'envoyer le Sieur de Francourt. Je demeure en ma premiére opinion, qu'il faut que retourniés en Bearn. Mon Fils vous avez bien jugé par mes premiers Discours, que l'on ne tasche qu'à vous séparer de Dieu & de moy : vous en jugerés autant par ces derniers, & de la peine en quoi je suis pour vous. Je vous prie de prier bien Dieu : car, vous avez bien besoin, en tous temps, & mesme en celui-ci, qu'il vous assiste, & je l'en prie, & qu'il vous donne, mon Fils, ce que vous desirez.

Dè Blois, ce 8. Mars, de par

Vostre bonne Mere & meilleure Amie

JEANNE.

P. S.

Mon Fils, depuis ma Lettre escrite, n'ayant nul moyen encore de monstrer la vostre à Madame, je luy ai dit ce qu'il y avoit; elle m'a dit, que quand ces propos se sont commencés, que l'on sçavoit bien, qu'elle estoit de la Religion qu'elle estoit, & bien affectionnée. Je luy ai dit que ceux, qui avoient embarqué cecy, ne disoient pas cela ; & que l'on me faisoit le point de la Religion si aisé, & qu'elle mesme y avoit quelque affection : que, sans cela, je ne fusse entrée si avant, & que je luy supplioi d'y penser. Les autres fois, que je luy en avois parlé, elle ne m'avoit respondu si absolument ni si rudement. Je crois, qu'elle parle comme l'on la fait parler, & aussi, que les propos, que l'on nous avoit dits touchant son desir à la Religion, n'eussent que pour nous y faire entendre. Je ne pers aucune occasion de tirer d'elle quelque-chose qui me puisse conten er. Je lui demanday au soir, si elle vouloit rien mander. Elle me sonna mot : &, la pressant, me dit, qu'elle ne pouvoit rien mander sans congé ; l'autre, que me commanda vous faire ses recommandations, & qu'il fust que vous veniés, mais je vous dis le contraire.

La Lettre avoit pour suscription, A mon Fils.

Cette Lettre est tirée des Additions de JEANNE LABOUREUR *aux* Mémoires de Mr. de CASTELNAU, *Tom. I, pag.* 859 — 861, *que avons remarqué pag.* 858, *qu'elle luy* avoit semblé très digne de l'Histoire, *propre* à faire déplorer le malheur *de cette Princesse*, & à faire trembler les Consciences les plus Catholiques *dans l'abyme des* Jugemens de Dieu ; *ajoute pages* 861 *&* 862, *qu'*ayant suivi la Cour de France de Blois à Paris, elle y mourut de regret de se voir si mal-traitée (6), *le* 9 *de Juin* 1572, agée seulement de 44. ans ; *que son Corps fut* transporté à Lescar en Bearn; *& qu'entre autres Epitaphes, on lui fit celle-ci* ;

Miratis cur qua jacet hic Regina Navarræ,
Cum bona, tum prudens, tum pia, si qua fuit,
In cælum vix quinque Dies ægrota volavit?
Quod mortale habuit sic fuit exiguum :

(6) *Ou plutôt d'un bouton, qui lui fut donné à un Festin où le Duc d'Anjou s'étoit*, dit OLHAGARAY, pag. 927 ; & en fut assez généralement l'opinion publique.

laquelle on traduisit assez heureusement ainsi.

S'étoit-on pourquoy la Reine de Navarre,
En sagesse, en bonté, en piété, si rare,
N'a langny que cinq jours à s'envoler au ciel?
C'est le peu qu'elle avoit eu elle de mortel.

COPIES DE DEUX LETTRES DE JEANNE D'ALBRET, REINE DE NAVARRE AUX GENEVOIS.

A Magnifiques Seigneurs, nos très chers & bons Amis le Conseil & Sindic de la Ville de Geneve.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS, NOS TRE'S CHERS ET BONS AMIS, si l'affection & volonté, qu'il a plu à Dieu mettre en nous, pour promouvoir & advancer à nostre possible le pur exercice de sa parole en cestuy nostre Pays, a autant de credit, envers vous, comme en tous les effets dont nous vous avons jusques-ici recherchés pour une si sainte cause, vous nous l'avez demonstré; nous ne doutons point, qu'ayant encores besoing, pour l'advancement de plus en plus d'anq si saint Oeuvre, d'approcher prés de nous quelque vertueux & excellent Personnaige, qui, avecques l'intégrité de Religion, Piété, & bonnes mœurs, soit aussi doué de sçavoir, experience, & conduite, pour le conseil & manyement des

des affaires d'Eſtat, de Juſtice, & Police. Et, ne pouvant, après y avoir longuement penſé, faire eſlection de Perſõne, qui plus en cela ſatisface à noſtre opinion, que le Sieur de Paſſy Spitame, qui s'eſt de long temps, comme nous l'entendons, lié & voué à voſtre Egliſe; nous envoyons notre amé & féal Me Eucot Deiponde, l'un de nos Secretaires ordinaires, préſent porteur, exprès devers vous, tant pour vous requerir de ceſt affaire, que de vous faire offre de nos mutuels bons offices d'amitié: vous priant, en ce qu'il vous dira de nos parts, donner ſa meſme foy & créance que feriés à nous meſmes; priant en ceſt endroit Dieu le Créateur, Magnifiques Seigneurs, nos très chers & bons Amis, qu'il veuille conſerver voſtre Eſtat à ſa gloire, & vous tenir tous en ſa ſainte garde & protection.

Eſcript à Pau, le vij. jour de Janvier 1563, (7)

(7) c'eſt-à-dire 1560, à Geneve.

La Royne de Navarre Voſtre bonne Amye,

JEHANNE.

A Magnifiques Seigneurs, le Conſeil & Sindic de la Ville de Geneſve.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS, j'envoie, en la compagnie de Mr. Paſſy, mon Nepveu de Nemours en voſtre Ville, pour avoir ceſt heur d'y eſtre inſtruit en ſa jeuneſſe, & reigler ſa vie de bonne-heure en bonne & honneſte Diſcipline, telle que par la grace de Dieu elle eſt enſeignée en voſtre Ville. Et par ce, je vous prie affectueuſement le tenir en voſtre protection & recommandation; adjouſtant aux plaiſirs que j'ay receus de vous encores cette obligation, & vouloir entendre de Mr. de Paſſy le deſir que j'ay de le vous recognoiſtre; ſur lequel me remettant de vous en déclairer ma volonté, je ne vous en diray point davantage. Et ſupplieray noſtre Sauveur vous tenir, Magnifiques Seigneurs, en ſa très ſaincte garde. De St. Leonard, ce xvj. jour de May 1564.

Voſtre bonne Amye

JEHANNE.

LISTE

LISTE ALPHABETIQUE

DES ARTICLES

DE CE

DICTIONAIRE.

A.

Albere (Erasme).
Alain, *ou* Barthelemi de Pize, Franciscain.
Allais (le Sieur D. V. d').
André, (Jean) Evêque d'Alerie.
André (le petit Père) *voyez* Boulanger.
Angelo (Giacomo).
Anti-Cotton.
Anti-Garasse, *& à son occasion Supplément aux* Anti *de Baillet.*
Archelaus de Prienne.
Arevalo (Rodrique Sancio de) *voyez* Sancio.
Aubigné (Theodore Agrippa d').

B.

Baditus (Conrad).
Banchi (Séraphin), Dominicain.
Barnaud (Nicolas).
Barthelemi de Pize, le Dominicain & le Médecin.
Batsot (Jacques).
Bernard (Claude) Prêtre Parisien.
Bibliothèques Belgiques.
Bois (Jean du) Prêtre de Bourdeaux.
Bois (Jean du) *ou* l'Abbé du Bois sous Henri IV.
Bonatus (Guy) Astrologue.
Bonet (Nicolas) Franciscain.
Bouchard (Amaulry) Maître des Requêtes.
Boulanger (André) *vulgairement* le petit Père.
Bourbon (Louis de) Prince de Condé.
Bourbon (Henry de) Prince de Condé, Fils du précédent.
Bourbon (Louis de) Comte de Vermandois.
Bouiller (Jean) Conseiller au Parlement.

C.

Campanus (Jean).
Caracciolo (Robert) Franciscain.
Caracciol (Antoine) Evêque de Troyes.
Casa (Giovanni della) Archevêque de Benevent.
Catherine de Médicis, *pour son Talisman.*
Caron, Auteur des Distiques, & ses Editeurs.
Celsus (Minos) Senensis.
Celsoles (Jaques de) Dominicain.
Chantreau & Chambort. *Voyez* Lannel.
Chalies (de) Romancier & Voyageur.
Chaos del tri per uno, Ouvrage singulier.
Ciaconius (Alfonse) Dominicain.
Clopper (Nicolas) Chanoine Régulier.
Cocci (Antonio) *voyez* Saint Jutte.
Coligni (Henriette de) *voyez* Suze.
Colonna (François) Auteur de l'Hypnerotomachia di Poliphilo.
Comte de Permission, Ouvrage bizarre.
Conradus Leontorius, *ou* de Leonbergh, de l'Ordre de Cîteaux.

D.

Degrés (Jean des) Jurisconsulte.
Discours merveilleux touchant Catherine de Médicis.
Doni (Antoine François).
Dorbek (Matthias) Franciscain.
Droyn (Jeso).

E.

Enzinas (François de).
Estienne (Robert) célèbre & savant Imprimeur.
Estienne (Robert II. Robert III. & Robert IV.) Descendans du précédent.
Estrades (Godefroi) Maréchal de France.
Eyb (Albert de).

F.

Farget (Pierre), Augustin.
Fauste (Jean) prétendu Magicien.
Fevre (Jacques le) d'Estaples.
Foys (Gaston de) surnommé Phœbus.
Francowitz (Matthias Flacius) Illyrieus.
Fraxinis (Nicolaus de).
Fusi (Antoine).

G.

Gerard de Cremone, *ou* de Sabionetta.
Gielée (Jaquemars) Ancien Poete François.
Gravesande (Guill. Jac.) *Voyez* 'sGravesande.
Greban (Arnoul & Simon).
Grunninger (Jean Reynhart) Imprimeur de Strasbourg.
Guicciardin (Louis) Historien.
Guiche (Armand, Comte de).
Guimenius (Amadæus) *voyez* Moya.
Guyse (Jaques de) Franciscain.

H.

Hermaphrodites (Les), Satire contre Henri III.
Home (David) Ecossois, Ministre en France.

J.

Jean de Capoue.
Impostoribus (Liber de Tribus) Ouvrage chimérique.

K.

Kiranides, Livre singulier.

L.

Lannel (Jean de).
Leonard de Utino, Dominicain.
Licarrague (Jean de)
Lobeyra (Vasquès).

M.

Macho (Julien) Augustin.
Mandeville (Henri de) Médecin.
Mansion (Colard) Imprimeur.
Marie de France, qui a traduit Esope.
Martens (Thierri).
Martin (David).
Masuccio, Nouvelliste Italien.
May (Louis du).
Mazolini (Silvestre) de Prierio, Dominicain.
Médailles.
Merlin (Pierre) Ministre de l'Amiral de Coligny.
Meyssens (Jean).
Montlyard (Jean de) Ministre.
Morel (Jean)
Mousset (. . . . . .) Poëte du XVI. Siècle.
Moya (Matthieu de) Jésuite Espagnol.
Murner (Thomas) Franciscain.

N.

Noir (Jean le).
Nully, Famille de l'Isle de France.

O.

Olivier (Seraphin).
Ortlof, Médecin.
Oucin (Gad de) Dominicain.

P.

Palladino (Jaques) Archevêque de divers Lieux.
Pallavicino (Ferrante).
Pantalon de Coblents.
Paul de Middelbourg.
Peregrinus (Andreas).
Petit (Jaques) Augustin.
Picatrix, prétendu Magicien.
Pillecier (Caspar) Médecin.
Pizan (Christine de) Auteur du XV. Siècle.
Poliphilo. *Voyez* Colonna.
Poltrot (Jean de Merey) Assassin du Duc de Guise.
Prierias (Silvestre). *Voyez* Mazolini.

R.

Rampigollis. *Voyez* Grunninger.
Ranchin (Guillaume)
Rardolt (Erhard) Imprimeur.
Reboul (Guillaume de).
Roderic de Zamora. *Voyez* Sancio.
Roye (Gui de) Archevêque de divers Endroits.

S.

Sablonetta (Gerard de). *Voyez* Gerard.
Saint Juste (Jean de).
Saint Réal (L'Abbé de).
Salignac.
Sancio (Rodrigue) Evêque de divers Endroits.
Schorus (Henri) Prévot de Surbourg.
Serres (Jean de) Ministre,
Sevarambes. *Voyez* Allais.
's Gravesande (Guillaume Jacob).
Siden (Le Capitaine). *Voyez* Allais.
Simon de Gènes, Médecin.
Simon de Tournai, Théologien.
Souverain (. . . . .).
Spifame (Jaques Paul).
Sublonetta (Gerard). *Voyez* Gerard de Sablonetta.
Suze (Henriette de Coligni, Comtesse de la).

T.

Tardif (Guillaume).
Taxæ Sacræ Cancellariæ, &c.
Teramo (Jaques de) *voyez* Palladino.
Thoringk. *Voyez* Doringk.
Thurnay (Simon). *Voyez* Simon de Tournai.
Torrentinus (Hermannus).

V.

Veldener (Jean) Imprimeur.
Vergece (Ange & Nicolas).
Vieuffens (Raymond de) Médecin.
Villon (François) Poete du XV. Siècle.
Vitri (Philippe de).
Voſſius (Matthieu).

W.

Weidenfeld (Jean Seger).
Wirt, *ou* Caopo (Wigand) Franciſcain.

TABLE DES MATIERES.

Le Chiffre Romain indique le Tome, & l'Arabe la Page. Quand ce dernier chiffre eſt ſeul, il déſigne le Texte, & lorſqu'il eſt ſuivi de la lettre a ou b il indique la première ou la ſeconde Colonne des Remarques; & ſi l'on y ajoute la lettre n on indique quelque Note marginale de la même Colonne.

Il faut obſerver qu'on a mis rarement dans cette Table, ce qui appartient aux matières dans leurs propres Articles; par exemple preſque tout ce qu'on y rapporte de d'Aubigné, ſe trouve ailleurs que dans l'Article AUBIGNE.

A.

Abbés. Grands abus dans leurs Elections parmi les Moines. I. 153. *n.*

Abraham, ridiculement repréſenté, I. 292. *b.*

Académie Royale des Sciences, ſon jugement ſur le nouveau Syſtême de Vieuſſens, II. 299. *a.*

Académies: leurs Hiſtoires doivent être regardées comme des Bibliographies, I. 98. *b.*

Accalinus. Voyez *Balbus.*

Accords (des) eſt le ſeul qui ait dit un mot des Vers mésurés de Bonaventure des Périers. II. 79. *a.* ſes Bigarures. II. 79. *b.* vers de Deniſot qu'il tranſcrit. II. 80. *a* conſulte Pasquier ſur ſes bigarures. II. 84. *b.*

Actes des Apôtres mis en vers. I. 282. *a & b & ſuiv.*

Adam particularité rapportée à ſon ſujet. I. 292. *a & b.*

—— (Melchior) dit que Jean Morel fut brulé à Paris pour ſa Religion. II. 76. *a.*

Adeptes, écrivent rarement ſur la Théorie de leur Art. II. 311. *b.*

Adrianſen (Cornelis) Moine effréné & impudique. I. 127. *a. a.* inſigne calomnie qu'il débite contre le Prince de Condé. *ibid. & b.* de quelle manière indigne il traite auſſi le Prince d'Orange. *ibid.*

Adrien VI. très injuſtement attaqué par Naudé. II. 37. *a.*

Agathes gravées du Cabinet du Roi de France & autres, comment expliquées. I. 61. *b.* & 62. *a.*

Agricola (Jean) Elève de Luther, ce qu'il ſoutenoit I. 50. *a.* où il ſe retira. *ibid. b.* & par qui refuté: *ibid.*

Agrippa (Henri Corneille) fait injure à l'Auteur de l'Anti-Eros. I. 34. *b.* paſſage remarquable qu'il raporte de l'Anti-Erotica. I. 35. *a.* attribue le Livre intitulé Kiranides à Kiranus. II. 1. *a.* regarde l'Ouvrage de Picatrix comme un traité de magie naturelle. II. 142. *a & b.*

Ahaſuerus Fritſchius ſes Additions au *Proceſſus Juris.* II. 122. *b.*

Ailly (Pierre d') ſes Contre-Dicts de Franc Gontier. II. 305. *a.* & 307 *a.*

Aimar (Guillaume) obtient un Privilège. I. 182. *b.*

Alaigre (Antoine) a traduit un Livre de Guevarre. II. 305. *b.*

Albert (Erasme). Voyez ſon Article.

Alberic des trois Fontaines, ce qu'il dit de Frederic II. I. 313. *a.*

Alberi (Le Grand) eſt un Plagiaire. II. 5. *a.* ſes Ecrits ſcabreux de Rerum Natura & de Secretis Mulierum. II. 91. *b.*

Alberti (Leandro) Compatriote de Pagnin Santes, a fixé ſa mort en 1536. II. 60. *a.*

—— (Leone Batiſta) ſon Epitaphe par Gianno Vitali. II. 87. *b.*

Albizi. Voyez ſon Article. Surnommé *de Piſe.* I. 3. *a.* nommé Albitius au lieu de Pizanus, *ibid. n.* ſes Ouvrages. I. 10. *a & b.*

Albret Jeanne d') Reine de Navarre, ce qu'on lui attribuë ſans fondement. I. 67. emploie Licarrague à la Traduction du Nouveau Teſtament. II. 15. *a.* Olhagaray n'en dit rien. *ibid.* 19. *a.* Epitre Dedicatoire qui lui eſt adreſſée. II. 18. *a.* Quatrain de ſa compoſition. *ibid. b.* ſa Réponſe au Cardinal d'Armagnac. *ibid.* & 324. *b.* ſes vers parmi les Oeuvres de Joachim du Bellay. II. 19. *a.* élève Henri IV. ſon Fils dans ſa Religion. *ibid. b.* Origine du conte de ſon mariage avec Merlin. II. 64. *b.* tems de ſa mort. II. 65. *a.* fauſſeté de ſon mariage avec Merlin démontrée. *ibid. a* & 327. *b.* ſa Lettre à Charles IX. II. 321. à Catherine de Médicis. II. 322. au Duc d'Anjou. II. 323. *a.* au Cardinal de Bourbon. *ibid.* à Elizabeth, Reine d'Angleterre. *ibid. b.* raiſon, qu'elle a eu de prendre les armes. *ibid.* elle juſtifie ſes ſentimens ſur la Religion. *ibid.* ſa Lettre à ſon Fils. *ibid.* & 326 *a.* manière dont elle eſt traitée à la Cour de France. *ibid.* peinture qu'elle fait de la corruption de cette Cour. *ibid.* 327. *a.* ſes Lettres aux Génévois. *ibid. b.* ſon Epitaphe. *ibid.*

Albricus (Philoſophe) ſon Abrégé des images des Dieux. II. 67. *b.*

Alcibiade, Ouvrage exécrable. I. 164 *a.*

Alemar, Traducteur Allemand. I. 280. *a.*

Aldegonde (St) ce qu'il dit de la Caſa. I. 162. *a*

Aldobrandin (Cardinal) on lui a mal-à-propos attribué certains vers. I. 201. *b.* ce qu'il avoit fait pour Olivier. II. 109. *a.*

Aldrovandus, Profeſſeur en Logique, &c I. 7. *a.*

Alegambe (Philippe) en quoi il ſe trompe I. 31. *b.* ſa Bibliotheca Scriptorum Societatis Jeſu, publiée en 1643. II. 136. *a. b.*

Alexandre V. a ordonné qu'on brulât les Livres de Wiclef. II. 125. *a.*

—— *VI.* ſon imprudence à l'égard de la fameuſe Vanozza. I. 293. *b.* Cérémonie qu'il ajoute au Jubilé. II. 58. *b.*

—— *VII.* il lui eſt honteux d'avoir cenſuré la cenſure de la Sorbonne. II. 92. *b.*

Alexandri (Magni) Liber. II. 7. *b.*

—— de Villa Dei *Doctrinale*, commenté par Torrentinus II. 284. *a.*

Alexandrie (Patriarche d') ce qu'on dit de Circonius à ſon occaſion. I. 192. *a.*

Alexis, Traduction Françoiſe. II. 36. *a.*

Alibrai (d') ſobriquet qu'il donne au Profeſſeur Montmaur. I. 37. *b.*

Alhemade; ce qu'il fit d'un Manuſcrit. I. 204. *b.*

Allais. Voyez ſon Article. Il eſt Auteur d'une Grammaire Françoiſe. I. 11. *a.* vraiſemblablement Auteur de l'Hiſtoire des Sévarambes. I. 12. *a.* ſes Réflexions touchant la perſécution. I. 19. *b.*

Allard ce qu'il attribue à Nicolas Bernaud. I. 84. *b.* ſe trompe au ſujet de Morel. II. 78. *b.* ſa Femme montroit le portrait de Poltrot, comme Martir. II. 153. *a.* ce qu'il prétend touchant Jean de Serres. II. 202.

Allatius (Leon) ſon jugement ſur de Serres. II. 199. *b.*
Allégorie ſous l'idée d'un ſonge. I. 274. *a & b & ſuiv.* autre Allégorie. I. 306. *b. & ſuiv.*
Alpemagio cenſuré par Paul de Middelbourg. II. 135.
Ambaſſadeur de Suede à Londres I. 238. *a & b.*
Ambroiſe (Cardinal George d') Miniſtre d'Etat de Louis XII. II. 71. *a.*
Amelot de la Houſſaie, ſon jugement ſur le Diſcours Univerſitaire de Catherine de Médicis. I. 213. *a.* ce qu'il dit de Richelieu. II. 9. *b.* il ſe dit petit Neveu de Danès. II. 37. *b.* Témoignage glorieux & avantageux qu'il rend au Cardinal d'Amboiſe. II. 71. *b.* fait mention de la punition des Bourdelois. II. 103. *a.* dit que Seraphin Olivier ne pouvoit être Fils naturel du Chancelier Olivier. II. 107. *a.* ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat. *ibid. b n.* remarque qu'Olivier étoit de belle humeur & aimoit la bonne chere. *ibid.* 108. *b.* dit Olivier courageux & habile Homme. *ibid.* 109. *b.* croit découvrir la raiſon pourquoi Olivier ne prend pas poſſeſſion de ſon Evêché de Rennes. *ibid.* traduit en François l'Hiſtoire du Concile de Trante de Fra-Paolo. *ibid.* 169. *a & b.* Ennemi declaré & agreſſeur injuſte de St. Réal. *ibid.* 171. *b.* il tourne en ridicule une harangue de cet Abbé. *ibid.* 168. *b.* Il eſt Auteur des Mémoires de la Minorité de Louis XIV. II. 181. *a.*
Amiot, Traducteur des Oeuvres de Plutarque. II. 69 *a.* ſe procure la connoiſſance des Lettres en ſuivant des Ecoliers au College. *ibid.* 75. *b.*
Amondeville Chirurgien Tractatus. II. 28. *a.* choiſit ce qu'il y avoit de mieux dans Lanfranc & Theodoric. *ibid. b.*
Amour en quoi il conſiſte. I. 25. *a.*
Amſing (Samuel) ce qui en eſt raporté I. 103. *b.*
Anchoranus (Jacobi) ſcripta. II. 121. *b.*
Ancillon, ce qu'il dit de Bodin. I. 319. *b.* Etrange particularité qu'il raporte touchant Madame de la Suze. II. 259. *a & b.* Eloge qu'il fait de cette Dame. *ibid.* 263. *a.*
Ancre (Marechal d') ſes Liaiſons avec Richelieu. II. 10. *b.*
Andelot, nom déshonoré. II. 34. *a.*
André (le petit Père). Voyez *Bonlanger.*
—— (Jean) Evêque d'Alerie. Voyez ſon Article.
—— —— Prêtre Eſpagnol, né Maure & Mahométan, occaſion de ſa converſion. I. 25. *a.*
Andrelinus. Voyez *Fauſtus.*
Andronic, Perſécuteur impie. I. 135. *b n.*
Andry attaqué par St. Réal. II. 170. *b.*
Aneau (Barthelemi), par qui il fut aſſommé & pourquoi. I. 52. *b.*
Anecdotes Hiſtoriques, trait qu'on en raporte. I. 126. *a & b.*
Ange (St) Cardinal, ſa Bibliothéque a paſſé à ſon Frère. II. 3. *b.*
—— Conſervateur, la trace de ſon pied eſt vénérée dans le Convent d'Aracœli des Franciſcains II. 60. *b.*
—— (Frère) aſſiſte à la ridicule proceſſion que la Ligue envoye à Chartres. II. 104. *a.*
—— Origine du Proverbe, *écrire comme un Ange*, II. 296. *b.*
Angelicus (Robert) écrit ſur la magie. II. 142. *a.*
Angelis (Domenico de) particularité qu'il rapporte de Caraccioſo I. 192. *a.*
Angelo, Angelico, ou *Angioli* (Giacomo) voyez ſon Article. La langue Grecque fut ſa principale étude I. 23. Sa Traduction de la Géographie de Ptolomée I. 23. *a.* Il eſt mal nommé Jacobus Angelicus. *ibid. a.* les Auteurs ſont peu d'accord ſur ſa Traduction. *ibid. a.* Ses Ouvrages *ibid. b.*
Anglico (Govianni) cenſuré par Paul de Middelbourg II. 135.
Angliana (Joannes) eſt la pretendue Papeſſe Jeanne. II. 27. *a.*
Anima di Ferrante Pallavicino petit Ouvrage fait à l'occaſion de la mort de Pallavicino. II. 132. *b.*
Anſelme (le Père) juſtifie le Prince de Condé. I. 131. *a.* ſon Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France &c. II. 28. *a.*
Anti Voyez les Livres dont le titre commence par ce mot, rangés par ordre dans l'Article Anti-Garaſſe. I. 20. & ſuiv. & II. 319.
Anti-Cotton Voyez ce qui en eſt dit. I. 24.
Anti-Garaſſe, Ecrit violent & Satyrique I. 24. Voyez en l'Article.
Anti-Podes ce qui en eſt dit. I. 14. *a n.*
Antonin Archevêque de Florence, ſes impiétés. I. 9. *a. n.*
Antonio (Nicolas) en quoi il ſe trompe. II. 57. *b.* Paſſage curieux de cet Auteur touchant Amadis de Gaule. II. 20. *a. b.* ne parle point de Theodoric. II. 23. *a.* erreur où il tombe. II. 45. *a.* ſa remarque ſur le Livre de Amadeus Guimenius. II. 90. *b.* ſa Bibliotheca Hiſpanica. II. 136. *b.* erreur qu'il refute. II. 138. *b.* donne deux compilations indigeſtes au ſeul André Schott. *ibid.* jugement qu'il porte ſur l'Ouvrage attribué à Schott. II. 139. *a.* Eloge qui ne ſeroit légitimement dû qu'à ſa Bibliothéque. *ibid.* ne met pas l'Ouvrage de Picatrix au nombre des Traductions qu'Alfonſe X. a fait faire. II. 145. *a.* ne croit point Jaques Le Grand Eſpagnol. II. 148. *a.*
Anubis, ſa repréſentation. I. 166. *a.*
Apothicaire, particularités concernant la Femme d'un Apothicaire. I. 288 *b.*
Apponus (Pierre) a prétendu écrire ſur la Magie. II. 142 *b.*
Apulée (L.) Traduction de ſon Ane d'Or. II. 67. *b.*
Aquila a cru que le Livre d'Eſculape étoit d'un Jacobin. II. 90. *a.*
Aquin (Thomas d') défendu par Silveſtre. II. 43. *a.*
Arabelans voyez ſon Article.
Archer (Le Franc) but de cet Ouvrage. I. 265. *a.*
Architecture, commencé traitée par Colonna. I 202. *b.*
Aretin (Pierre) comment il eſt traité par Niccolo Franco. I. 54. *b.*
Arevalo (Rodrique Sancio de) voyez *Sancio.*
Arifi ce qu'il dit de Piaſio. I. 270. *a.*
Armagnac ſa conduite envers Henri IV. ſon Maître. I. 96. *a.*
—— (Le Cardinal d') mort en 1565 II. 344. *b. n.*
Arnaud (Jean) du Bourdieu, Miniſtre de la Savoie, revoit & corrige la Pratique des vertus Chrétiennes, II. 69. *a. n.*
Armand (de la Chapelle) Auteur d'un Ecrit Satirique. II. 30. *b.*
Armoiries. I. 167. *b.*
Arnaud (Antoine) ce qu'on lui attribue mal à propos. I. 185. *b. n.* Traduction qu'il cite. II. 21. *a.* n'eſt pas l'Auteur de la Traduction de Don-Quichote. II. 70. *a.* ſa diſpute avec l'Abbé de St. Réal. II. 167. *b.* de qui il prend la défenſe. I. 128. *b. n.* ſes Ecrits ſur l'Euchariſtie. II. 191.
Arnay la Duchois s'eſt voulu mêler de faire des mauvais vers meſurés. II. 79. *a.*
Arnoldi (Chriſtophori) Epiſtola &. II. 47. *a.*
Arnoul Jéſuite; ce qu'il raporte de l'humilité de Claude Bernard. I. 91. *b.*
Arpe dit que Rivinus ſe déchaina contre Reineſius. II. 6. *b.* paroît douter de l'exiſtence de Jean Fauſte. I. 256.
Arſchot (Duc d') Recueil des Medailles gravées par Jacques Bie. II. 45. *b.*
Artémoniens, leur croyance. I. 26. *b.*
Artigny (l'Abbé d') ce qui en eſt raporté touchant l'Anti-Garaſſe. I. 24. *b. & 25 a. n.*
Aſſaſſins & Aſſaſſinats, ce qu'on en remarque. II. 259. *a.*
Aſſertis legibus, Médaille avec cette legende. II. 52. *b.*
Aſtruc (Jean) n'eſt pas exact ſur l'Article de Droyn. I. 219. *b.*
Athenais, (Epitre à) n'eſt pas digne de Voltaire. II. 319. *a.*
Athénien (Claude) Collegue de Beter. II. 7. *a.*
Attellano (Scipione) ami de Brandel. II. 44. *a.*
Atticus (Pomponius) ſon Apologie. II. 169. *a.* pour quoi ainſi nommé. II. 174. *b.*
Avanturier Littéraire (un) s'eſt aviſé de publier quelque choſe ſur le Traité de tribus Impoſtoribus. I. 322 *a.*
Aubigné (Théodore Agrippa d') voyez ſon Article. Défauts qu'on trouve dans ſon Hiſtoire. I. 76. *a.* ce qu'il confirme touchant Bouchard. I. 124. *b.* 125. *a.* ce qu'il adreſſe à Henri IV. I. 173. *b.* ſes vers au ſujet des Hermaphrodites. I. 305. *a.* Belle aſſociation qu'il fait. I. 319. *b.* ce qu'il dit du Comte de Permiſſion. I. 203. *a.* ſes Avantures du Baron de Foeneſte. II. 22. *b.* la Confeſſion de Sancy. II. 21. *b.* plaiſanterie ſatirique. II. 16. *b.* Prédiction ſingulière & terrible à Henri IV. II. 20. *a.* il eſt retif & intraitable. II. 37. *a* nous apprend comment Merlin échapa à la furie des maſſacreurs. II. 63. *b.* ſes Tragiques. *ibid.* Conte ſur ſa naiſſance. II. 65. *a* adopte la nouvelle Edition de Montlyard II. 73. *b.* dit Jean Morel, ſon ſecond Precepteur, & s'abuſe en le faiſant Pariſien. II. 77. *a.* plaiſamment crédule en fait d'apparitions. II. 77. *a. n.* Préface qui met à la tête de ſes vers meſurés. II. 79. *a.* ſe mêle de Poëſie Françoiſe II. 83. *b.* contraire à de la Noue & Rapin trouve enfin leurs vers propres à être mis en chant. II. 85. *b.* petites Oeuvres mêlées. II. 86. *a.*

son jugement sur Etienne de Nully. II. 103. *b.* son Histoire Universelle. II. 104. *a.* ce qu'il dit de De Serres. II. 203. *a.*

Auteur (Barbier d') son jugement sur Racine. II. 35. *a.*

Autigier (d') corrige le Roman intitulé les Amours de Theagenes. II. 70 *b.*

Antonin (Jean) sa Chronique. II. 15. *a. n.*

Averroës on lui attribue le traité *de Tribus Impostoribus*. I. 384. *b.*

Auger (Edmond) mis en compagnie avec J. C. & la Vierge Marie. I. 328. *a.*

Augustin (St.) Metamorphose Simon le Magicien en Semo Sancus Fidius premier Roy des Sabins. II. 61. *a.* explique les Paroles de la Gêne. II. 325. *b.*

Augustino (A.) son Livre sur les Médailles. II. 45. *a.* Médailles qu'il emploie. II. 45. *& b.* son jugement sur le Songe de Poliphile. I. 200. *a & b.*

Aunoi (Madame d') ce qu'elle raporte de Madame de la Suze II. 261. *n.*

Aurelius (Petrus) nom supposé. I. 22. *a.*

Authori (Philippi Ludovici) Chronologia Auctorum &. II. 46. *b.*

Automate du fameux Vaucanson. I. 195. *n.*

Autriche (Maison d') grandes graces accordées à ses Princes II. 38. *n.*

Anzout (Adrien) découverte qu'il fit à Rome. II. 59. *b.*

Ayrer parle d'un Livre devenu fort rare, intitulé Processus juris Joco-Serius. II. 118. *b.* a cru mal que Theramo avoit fait la Traduction Allemande, du Processus Juris sur l'Original. II. 122. *b. n.*

Aymon (Jean) traité d'ignorant. I. 32. *b.* Trait de fitouterie touchant un de ses Ouvrages. 33. *a.*

B.

Bauri (Pierre) Ouvrage de Marner qu'il copie presque tout. II. 94. *b.*

Bacon (Roger) selon Corneille Agrippa a écrit de la Magie naturelle. II. 142. *b.*

Badius (Conrad) Ministre reformé, peut-être Fils de Badius l'Imprimeur. I. 80. *b.*

—— (Conrad) a traduit l'Alcoran des Cordeliers. I. 5. *a.* Voyez son Article.

—— (Jean) Ministre de Cologne. I. 80. *b.*

Baer (Benjamin de) premier Evêque de Prusse. I. 156. *b.* 157. *b.*

Bagni, Livre qui ne fut pas fait par son ordre. II. 38. *a.*

Babuzon (Benoît) Maître d'Ecole, fanatique outré. I. 31. *a.* la Bibliothèque est appellée un Trésor d'Ecrivains Enthousiastes, &c. *ibid.*

Baif (Jean Antoine de) écrivoit bien le Grec. II. 296. *b.* se vante d'être l'Auteur des premiers vers François mesurés. II. 79. *n.* il procura, dit-on, l'Etablissement d'une Académie de Poesie & de Musique. 82. *n.* Requête qu'il presente au parlement. II. 82. *b.* preuve de son peu d'Ortographe. II. 83. *a.*

Baillet (Adrien) Jugemens des Savans. II. 136. *b.* ses Remarques touchant Poliphile. I. 195. *b.* ce qu'il indique de l'Ecrit & de l'Auteur de l'Anti-Garasse. I. 34. *a.* ce qu'il dit touchant les Anti. 35. *a.* dit la même chose que La Croix du Maine de Guillaume Morel. II. 75. *a.* nous dit que Jean Morel fut brulé à Paris pour hérésie. II. 76. *a.* Dissertation qui lui est faussement attribuée. I. 81. *a. n.* Auteurs déguisés. II. 118. *n. 2.* Enfans célèbres II. 132. *b.* paroît croire que le *divortio celesto* causa la mort du Pallavicino. II. 133. *b.* place Dorat au rang des Bibliothécaires d'Italie, II. 33. *n.* en quoi il se trompe touchant Machiavel. 143. *b.* ne fait point mention du recueil des Vies des Saints de Pantalion. II. 156. *b.* reproche de son silence. I. 32. *b.* en quoi il se trompe. 73. *a.* jugement qu'il porte de Baif. II. 82. *a.* ne fait aucune mention de Jacques de Baille. II. 87. *a.* jugement qu'il n'a pu porter d'une Edition. II. 46. *b.* ce qu'on en dit touchant son Article de l'Anti-Gluberius. I. 37. *b.* inexactitude relevée touchant l'Anti-Gloffius. 38. *a.* autre inexactitude. I. 28. *b.* défaut de son Livre intitulé Auteurs déguisez. II. 312. *b. n.* son erreur touchant de Serres. II. 198. *b.* 202. *n & b.* négligé de parler de l'Anti-Coronis. I. 32. *b.*

Balbus (Hieronymus) Professeur en Humanités, s'est brouillé avec Tardif. II. 267. *b.* on en a parlé fort differemment. II. 268. *b.* Il fut obligé de se sauver de France. II. 268. *b.* Il y a eu un Evêque du même nom, qu'on a confondu avec lui *ibid.* 269. *b.* Ouvrages de cet Evêque, *ibid.* 269. *b.*

Baldi (Bernardino) nous apprend que Paul de Middelbourg offensa divers Mathematiciens célèbres II. 135. Son sentiment à l'égard de Gerard. I. 271. *b.*

Baldemundi offensé par Paul de Middelbourg. II. 135.

Baleardens redonne un public un Ouvrage de Murner. II. 95. *a.*

Balens parle d'un Joannes Anglicus. II. 27. *a.* ce qu'il dit de Simon Thomage. II. 250. *b.*

Ballade contre la Maladie Venerienne I. 219. *a & b.*

Balthasar Professeur à Gripswald. I. 333. *a.*

Baluë au lieu de Baluc ou Bellue. II. 38 *a.*

Baluze, les Ouvrages de Sabionetta tirés de sa Bibliothèque. I. 269. *a.*

Balzac se moque de Malherbe. II. 172. *a.*

Banchi (Seraphin) voyez son Article.

Banck (Laurent, fou Edition des Taxes de la Chancellerie Apostolique. II. 274. *a & b.*

Banduri le Père, Edition qu'il ignore. II 45. *n.* défaut qu'il reproche à Schott. II. 45. *b.* Bibliotheca nummaria. II. 45. *b.* n'observe rien de Spanheim. II. 47. *a.* divers écrits dont il ne fait point mention. II. 47. *n.* bévûes qu'on lui reproche II. 47. *b.*

Bungius (Thomas) trouve indigne que Thesée Ambroise ait tiré quelque chose des Auteurs de Magie. II. 143. *a.*

Banfillon ce qui en est raporté. I. 85. *a.*

Barbe. Particularité qu'on en raporte. I. 174. *a. n.*

Barbarins (Les) forment le dessein de tirer Pallavicino de Venise par trahison. II. 127. *b.*

Barberio (Gaspar) censuré sur le pretendu Bérose. II. 136. *a.*

Barbosa (Ayres) grand Orateur Portugais, Auteur de l'Anti-Moria. I. 49. *b.*

Barbus (Joannes) inconnu aux Bibliothécaires tant généraux que particuliers. II. 135.

Barchin (Paul Jerome) a écrit *Practica Cancellariæ Apostolicæ*. II. 271. *a.*

Barnaud (Barthelemi) Ministre de la Tour. I. 87.

Barnaud ou *Bernaud* (Nicolas) voyez son Article. On l'accuse d'avoir fait le Livre de *Tribus Impostoribus*. I. 316. *b.*

Barnes, comment il regarde Homere, & à qui il le compare. I. 59. *b.* 60. *a.*

Baron (Le P.) vient au secours de François de la Pieté contre Guimenius. II. 90. *a.* veut faire voir que St. Thomas n'a jamais eu part à la doctrine qu'Amadans lui attribue II. 90. *a.*

Baronius Bibliothécaire Apostolique. II. 161. *a.*

Barriere (Pierre) à la suscitation des Jésuites prend la resolution d'assassiner Henri IV. I. 81. consulte le Père Banchi touchant son horrible dessein *ibid.* Relation de cette Histoire *ibid. a.*

Barrieres rangé parmi les Assassins. II. 151. *b.*

Barthelemi (St.) fatale & detestable journée. II. 18. *a.*

Barthius (Gaspar) dit que Kirandes a été composé en Grec. II. 2. *a.* ce qu'il impute à G. Gaulmin. II. 32. souhaite l'impression de Kirandes. II. 6. *b.* manuscrit qu'il a vu entre les mains de Henri Ellenbergerus. 6. *b.* voit une copie de Kirandes.

Bartold, procès qui ne peut-être de lui. II. 118. *b. n.*

Bartholini (Thomæ) Observationes de Unicornu. II. 56. *b.*

Basnage (Jaques) grand Admirateur du fameux Evêque d'Avranches. I. 30. *a.* défend l'honneur de Mr. Bayle. I. 27. *b.* son jugement sur la Médaille pretendue de Van Benninghen II. 52. *n.* Allusion qu'il paroît faire. II. 55. *b.* on pretend qu'il s'a fait que copier & alterer Wicquefort. II. 56. *n.* ce qu'il raporte du Platonisme dévoilé. II. 273. *a & b.* reprend rudement l'Abbé de St. Réal. II. 170. *b.*

Bassus (Jaques) voyez son Article.

Baudoin (Jean) Traduction de Montlyard qu'il revoit & augmente, sous le titre de Mythologie. II. 67. *b.* ne dit point que Montlyard ait été Ministre. *ibid.* 68. *a.*

Baudoz pretend que le démêlé entre Richard I. & Foulques se passa dans un Sermon. II. 101. *b.*

Baumgarten (Valentin) Auteur de l'Anti-Tritheis. II. 320. *b.*

Bayle, repris de ses inattentions touchant Conrad Badius. I. 78. *n.* autre inexactitude. 80. *b.* ce qu'il dit de la naissance de d'Aubigné. I. 67. *a.* ce qu'il raporte de Jeanne d'Albret. 68. *a.* parle en Prophète sans admettre les Prédictions. I. 172. *b.* son sentiment à l'égard de quelques Ecrivains. I. 173. *b.* ce qu'il dit de deux éditions de Leonard de Utino. II. 14. *b.* Olearius l'entraîne dans une erreur. *ibid.* 15. *b.* Fait de Licarrague; qu'il indique & atteste. *ibid.* 16. *a.* reprend Morery. *ibid.* 18. *b.* ses remarques touchant la Médaille de Catherine de Médicis I. 165. *a & b.* trois réflexions qu'il y ajoute. 166. *a.* donne Silvestre pour grand Prédicateur & compte trop sur l'autorité de Ghilini. II. 402. *a.*

notes curieuses sur Morery. *ibid. b.* confond deux différens Ouvrages. II. 43. *b.* Article de Pierius dans son Dictionaire. II. 44. *b* du Montlyard Ministre. II. 66. *a.* mot écrit de sa main. II. 67. *a.* sa demande au Père Lourdel. II. 55. *a.* Réflexions judicieuses sur un passage de Montlyard, dans ses Nouvelles de la République des Lettres. II. 73. *a.* critique touchant son Article de Andrelinus. II. 269. *a & suiv.* supplément à l'Article Spifame. II. 69. *a.* Critique générale du Calvinisme de Maimbourg. II. 92. *b. n.* deux pièces qu'il attribue à Selden. II. 47. *a.* la mort n'assouvit pas la haine de ses Ennemis. II. 178. *a* l'Auteur des Remarques de ses Lettres rapporte des particularités du Comte de Permission. I. 204. *a & b.* Réflexions sur ces particularités. *ibid. b* & 205. *a.* son jugement sur le Traducteur du Divorce celeste. II. 192. *b.* ce qu'il dit de Picatrix. II. 143. *a.* Traduction sur laquelle on le consulte. II. 141. *a.* particularité qu'il nous apprend de Varillas. II. 164. *a.* ses Lettres. II. 166. *b.* Epillola de Scriptoribus adespotis. II. 167. *a.* Mémoires qu'il ne croit pas être de la façon de l'Abbé de St. Réal. *ibid.* Critique de l'Abbé de St. Réal. II. 170. *b.* Question surprenante qu'il dit qu'on fit à Pancirole. II. 122. *a.* apprend la mort de St. Real par Mr. Minutoli. II. 172. *a.* Lettre sur les Comètes. II. 173. *a.* ce qu'il dit de Jean de Serres. II. 197. *a & b. & 202.* son inattention. II. 251. *a.* ce qu'il indique touchant Souverain. *ibid. a & n.* ce qu'il dit de Caracciol. II. 257. *b. n.* reprit de sa négligence. II. 258. *a & b.* s'est trompé sur le nom de Vergece. II. 295. *a.* parle trop désobligeamment de P. d'Ailly. II. 308. *a.*

Beaulieu le nouvel Ouvrage de Morelli lui est donné à examiner. II. 77. *b.*

Beaufobre (Mr.) relève d'une bévue. I. 22. *a. n.*

Beauvais, Femme de Chambre d'Anne d'Autriche, ce qu'on lui impute. I. 144. *b.*

Beaurat (Mr. de) manière dont il se divertit sur les Miracles I. 93. *b.* ce qu'il conclut judicieusement sur les Médailles. II. 58. *b.* Histoire des Ouvrages des Savans. II. 169. *b. n.*

Bekker son incredulité. II. 144. *a.*

Belges (Jean le Maire de) Auteur flamand. I. 189. *a.*

Bellarmin (le Cardinal) belles paroles qu'il dit. I. 108. *b.* comment il est appellé. I. 249. *a.*

Bellay (du) à qui il conféra les ordres sacrés. I. 91. *a.* ses Oeuvres. II. 19. *a.*

Belle (Sieur du) qui il est. I. 235. *b.*

Belleau son opinion. II. 79. *a.*

Belleforest (François) continue le Recueil des Histoires prodigieuses. II. 70. *b.*

Belley (Jean du) Lettre qui lui fut addressée. I. 122. *b.* 123. *a & b.*

Bellori (Pietro) porte un morceau de la Statue d'Isis à l'Inquisition. II. 60. *b.*

Belon (Pierre) faisant imprimer son Histoire de la Nature des Oyseaux, Denisot le regale de quelques vers. II. 80. *a.*

Belter élevé par Blasius. II. 7. *a.*

Benedictins ce qu'on leur reproche. I. 96. *a.*

Benevent (Barthelemi de) Ouvrage qu'il tire de divers autres Auteurs. II. 112. *b.*

Benevenuto ce qu'il raconte de Mahomet. I. 315. *a. n.*

Benoit dit du Père Annat qu'il a prêté sa plume à Pérefixe. II. 21. *a.*

——— *XIII.* crime qu'on lui fait. I. 254. *n.*

Beatinck (Mr. le Comte de) possède un Manuscrit de Gaston de Foys. I. 260. ce qu'il dit du Testament politique. II. 11. *a.*

——— (Mr. le Comte Ch. de) Manuscrit de la Bibliothèque, intitulé les Echecs Amoureux. II. 98. *a.*

Bentivoglio (Cardinal) n'oublie pas les difficultés qu'Olivier a eu à combattre. II. 109. *a.* s'étend sur les Eloges d'Olivier. *ibid.* 110. *a.*

Bentley (Richard) fes Emplois. I. 29. *a.* ce qui lui est reproché. *ibid. b.*

Bergerie (Sr. de la) Oeuvres Poétiques. II. 83. *a. n.*

Bergardi Circulus Physicus. II. 33. *b.*

Berkeley (George) Evêque de Cloyne, attaqué par l'Anti-Siris. I. 56. *a.*

Berland, Correcteur de Martens. II. 28. *b.*

Bernard (Jaques) ce qu'il dit des Médailles de Louïs XIV. II. 62. *b.* Médaille entre les Jésuites & Jansénistes, dont il fait mention. II. 40. *a.* XIV. Réflexions judicieuses sur la suppression des évêchés. *ibid.*

——— (Claude). Voyez son Article.

——— (François) Copie qu'il avoit du Kiranides. II. 7. *a.*

——— (St.) ordonne au Roi Louïs le jeune le voyage d'outre-mer pour avoir fait mourir treize cens personnes innocentes. II. 102. *a.*

Bernardo (Padre) Marchand de Reliques, & grand fabricateur de Miracles, ses impostures. I. 57. *n.*

Bernardo (Francesco) Auteur Italien, conjecture à son sujet. I. 57.

Berne Histoire de l'Imposture tramée par les Dominicains dans cette Ville. II. 313 *& suiv.*

Bernegger fait Murner Docteur en Theologie. II. 92. *a.* distingue deux différens Carthi-ludia de Murner. *ibid.* 93. *b.* nous apprend que Murner fut accusé de magie. *ibid.* 95. *a.*

Bernier (Jean) ses Ouvrages indiqués. I. 49. *a.*

Bernoulli (Jean) son Jugement sur la Perspective de 's Gravelande. II. 215. *a.* ses Remarques sur le titre de la Physique du même Auteur. *ibid.* 232. *b.* son Jugement sur la manière d'écrire de S. Clarcke. *ibid.* 233. *b.* sa démonstration de la mesure des forces vives. *ibid.* 234. son sentiment sur le Mouvement perpétuel. *ibid.* 235. Reproche qu'il fait à Mac-Laurin de ne l'avoir point cité. *ibid.* 235 & 236. Il n'approuva pas les louanges prodiguées à Newton. *ibid.* 236. *a.*

——— (Nicolas) a resolu le problème sur la longueur des Pompes pneumatiques. II. 216. *b.*

Berosalde (François) sa Traduction du Poliphilo, & quelques traits qu'on en raporte. I. 197. *b.* 198. *b.* 199. *a.* & 200. *a.* son sentiment sur l'Architecture de Colonna. I. 202. *a.*

Berruyer (le Père) déguise la Bible en Roman dans l'Histoire du Peuple de Dieu. II. 99. *a.*

Bessus métamorphosé en Auteur. II. 38. *b.*

Bettinus (Gregorius) Ouvrage de *Trinitate & Fide*, qui lui est attribué. II. 137. *a.*

Bethus (Joachim) ce qui en est raporté. I. 30. *b.* & 31. *a.*

Beverland (Adrien) Ouvrages qu'il publie contre trois Evêques d'Angleterre. I. 329. *a.*

Beughem (Cornelis de) ce qu'on en remarque. I. 510. *a & b.* Edition qu'il cite sur le témoignage d'Olearius. II. 14. *b.* entraîné dans une erreur par Hallevord. II. 25. *b.* nous apprend que Théodoric vivoit en 1494. *ibid.* 23. *a.* ne parle point de Martens. *ibid.* 27. *a.*

Beuningben (Conrad van) suppression de sa Médaille. II. 53. *b.* écrit au Pensionaire De Witt en faveur d'Isaac Vossius. II. 309. *a.*

Beyer (Mr. de) Recueil qu'il publie. II. 32. *b.*

——— (Augustin) Omissions dans sa *Bibliotheca Scriptorum de Ludis.* II. 99. *b.*

Beze, (Théodore de) ce qu'il dit de Badius sans le nommer Conrad. I. 80. *b.* ce qu'il raporte des Reliquaires fondus I. 133. *b. n.* ce qu'il relève des Catholiques. 134. *a.* ce qu'il dit d'Antoine Carracciol. I. 254. *a.* ce qu'il dit du voyage du Prince de Melphes. I. 257. *b.* 258. *a.* On l'accuse d'être l'Auteur du *Discours Merveilleux.* I. 272. *a.* particularités, qu'il nous apprend de Jean Morel. II. 75. *a.* Sinode de la Rochelle sous sa présidence. II. 77. *b.* combat l'opinion de Morel & refute ses défenseurs. II. 78. *a.* fait de Poltrot un martir. II. 251. *b.* écrit la vie de Calvin. II. 184. *b.* avis qu'il donne aux Magistrats de Genève. II. 287. *b.*

Bible (Abrégé de la) titre singulier à ce sujet. I. 248. *a.*

——— Traduction de la Bible par Jean le Fevre. I. 253. *a & b. & suiv.* Murmures qu'excita la version de Charles le Cene en Hollande. II. 256. *a.*

Biblia Aurea ce que l'on dit de cet Ouvrage. I. 288. *a & b.* 289. *a & b.*

Bibliographes, en quoi ils se sont trompés touchant Colonna. I. 196. *a & b.* en quoi ils pèchent le plus souvent. II. 244. *b.* Ce qu'on reproche à ceux de l'Etat de Gênes. *ibid.*

Bibliographies Personnelles, à quoi elles sont bonnes. I. 98. *b.*

Bibliothécaires peu exacts touchant Jean du Bois, & ses Ouvrages. I. 514. *b.* très inexacts touchant Bonatus. 515. *a.* leur négligence à l'égard des Oeuvres de Campanus. I. 147. *a & b.* comment ils ont estropié le nom de Caracciolo. I. 155. *b.* indiquent quelques Ouvrages de Celsus. I. 175. *b.* 176. *a & suiv.* se brouillent touchant les Editions de Celsus, & touchant son nom. I. 178. *a & b.* comment ils ont defiguré le nom de Celsoles. I. 179. *a & b.* ont négligé les Ouvrages de Conradus Leontorius. I. 206. *b.* & 207. *a & b.* en quoi ils se sont trompés touchant Robert Etienne. I. 233. *b.* 234. *a.* ce qu'ils disent au sujet de Schorus. II. 192. *a.* inexactitude de ceux des Pais-Bas. I. 262. *a.* leur prétention mal fondée au sujet de Simon de Tournai. II. 246. *a.*

Bibliothèque. Observations Critiques sur celle de Ciaconius. I. 190. *b.* 191. *a & b.*

——— ——— Historique de la France, par le Père le Long

Long, on en donne un Supplément. II. 209. *a & b.*

Bibliothèques Belgiques voyez en l'Article.

Bicher-staff, ſa prédiction. II. 94. *b.*

Biclarienſis (Joannis) Chronica. II. 136. *a.*

Bie (Jacques de) la France Métallique. II. 57. *b*

Biens leur communauté pratiquée par les Anciens. I. 14. *b. n.*

Bigot (Emerie) retrouve un Manuſcrit Grec. I. 28. *b.* dans ſa Bibliotheque on trouve une Lettre de Chriſtine de Pizan écrite à Iſabelle Reine de France. II. 148. *a.*

Diabl (le Docteur) comparaiſon profane qu'il fait. I. 97. *a.*

Biron (Le Marechal) conſeil qu'il donne à Henri III. II. 104. *b.* ſa morale diabolique. II. 176. *n.*

Bitaut (Jean) banni pour des théſes contre Ariſtote. II. 273. *n.*

Bizot (l'Abbé) ſa plaiſante bévuë. I. 62. *b.* Hiſtoire Métallique de Hollande. II. 52. *b. n.* termine ſon Hiſtoire Métallique par la Médaille de Ludovicus Magnus. II. 55. *a.* Abbréviations qu'il explique. II. 75. *a.* dit que la Médaille de Jean Huſs fut frapée en 1415. II. 124. *b.*

Blanc (Mr. le) ce qu'il dit des Monnoies du Prince de Condé. I. 131. *a.*

Blanchard ſe trompe ſur Nully. II. 102. *b.*

Blanchino cenſuré par Paul de Middelbourg. II. 135.

Blaſius, Kiranides lui eſt attribué. II. 7. *a.*

Blom (Mr.) Bourguemaine de Grave, Diſciple d'Alais. I. 12. *b.*

Boaiſtuau (Pierre) commence le Recuëil des Hiſtoires prodigieuſes. II. 70. *b.*

Boccace louanges que lui donne Ghilini. II 132. *b.*

Boccalini (Trajano) ennemi du ridicule. II. 7. *n.* Ragguagli di Parnaſſo. II. 130. *a.*

Bochart ſon ſentiment touchant le ſtile de Gerard de Cremone. I. 270. *b.*

Bodin ce qu'il dit de De Serres dans ſon Apologie de la République. II. 211: *b.* 212. *a.*

Boëce abregé de ſa Vie. II. 114. *b. & ſuiv.* ſon Arithmetique, Edition de Ratdolt. II. 159. *a.*

Boerhave, ſon jugement ſur les Ouvrages de Vieuſſens. II. 298. *n & b.*

Boës (Jean du) dit *De Boſco*. Voyez ſon Article.

—— —— —— en latin, *Joannes a Boſco*. Voyez ſon Article.

—— (Mr. du) Traducteur des Offices de Ciceron. II. 170. *a.*

Boileau. Voyez Des-Preaux.

—— (Jaques) ce qu'il dit des Prières & Chants de l'Egliſe Romaine. I. 293. *b. a.* attaque la vie de Jeſus-Chriſt de l'Abbé de St. Réal. II. 167. *b.* donne à St. Réal la qualité de *politior inter litteratos*. II. 179 *a.*

Bombini (Paul) Jéſuite, raſſemble Dieu, la Vierge & Edmond Campian. I. 328. *n.*

Bonatus (Guidon) fait l'Eloge de Ratdolt. II. 159. *b.* voyez ſon Article.

Bonet (Nicolas) voyez ſon Article.

Boniface VIII. tourné en ridicule non ſeulement la Tranſubſtantiation, mais divers autres Articles rejettés depuis par les Proteſtans. II. 191. *b*

Bordelon (l'Abbé) Hiſtoire qui lui eſt attribuée. II. 144. *a.*

Borel nomme Ouciu le Moine de Poligny. II. 113. *n.*

Borremans (Antoine) a traduit les Annales de M. Voſſius. II. 309. *a.*

Bos (l'Abbé du) ſe trompe à l'égard du Prince de Carpi. I. 26. *a.*

Boſco (Joannes a) plus connu ſous le nom d'Abbé du Bois, ſe diſtingue par ſon animoſité contre les Jéſuites. II. 210. *b.*

Boſſuet (Jacques-Benigne) comment il eſt dépeint. I. 94. *b.* implacable perſécuteur de Mr. de Fenelon. II. 185. *b.*

Bouchard (Amaury) voyez ſon Article

Boucher (André) Dominicain, ſon nom rendu en latin I. 106. *a.* ſon Traité contre Nicolas Bonet. I. 119. *b*

—— —— (Jean) ce qu'il dit du Roman de la Roſe. I. 102. *b.* Auteur d'un Livre abominable. I. 308. *a.* prêcha que le Roi étoit Fils de Merlin. II. 63. *b.*

Bouchet (Jean) parle d'un Jean de Nully qui ſe diſtingua dans le Barreau ſous le Regne de Charles VI. II. 102. *d.*

Bougeant Médaille qu'il cite. II. 51. *a.*

Boulier défenſe de la Poeſie priſe contre lui. II. 86. *b. & ſuiv.*

Boulanger (André) voyez ſon Article.

Boulay (Céſar Egaſſe du) ſon Hiſtoire de l'Univerſité de Paris cenſurée. I. 29. *b.* prend l'ironie que Heleley fait ſur Baif pour un éloge. II. 83. *b.*

Bouillon (Duc de) ſa Lettre à Hum. I. 310. *a.*

Bourbon (Henri de) voyez ſon Article.

—— —— (Louis de) voyez ſon Article.

—— —— (Louis de) voyez ſon Article.

Bourges (l'Archevêque de), trait ſatirique décoché contre lui. I. 154. *a.*

Boutiere (George de la) Traduction. II. 68 *a.*

Boutiller (Jean) voyez ſon Article Condamne les images de la Trinité. II. 184. *b.*

Boutigee du Pape (Taxe des parties caſuelles de la). II. 273. *n & b.* 275. *b & 276. a.*

Boxhornius (Marcus-Zuerius) ſon Theatrum Hollandiæ. I. 98. *a.* Chronicon vernaculum qu'il publie. II. 24. *b.*

Boyer (Paul) Sieur du Petit-Puy, ſa Bibliothèque Univerſelle. II. 287. *a.*

Braudel paroît inſinuer que Prierias eſt le premier qui ait écrit contre Luther. II. 44. *a.*

Brandt (Gerard) ſon Hiſtoire abregée de la Réformation des Pays-Bas. II. 16. *b. n.*

—— (Sebaſtien) attaqué par Wirt. II. 313. *n*

Brantome trop partial pour les Guiſes. I. 130. *a. n.* fait remarquable qu'il n'a pu diſſimuler 133 *b. n.* eſt traité d'Enthouſiaſte, & pourquoi. I. 311. *b.* 312. *a.* veut juſtifier ſa conduite en blâmant Carracciol. I. 152. *b.* 153. *a.* Ouvrage qu'il attribue à Antoine du Moulin. II. 32. *b.* nous apprend que les Cavaliers trouvoient dans les Livres des Jéſuites de quoi émouſſer leur volupté. II. 92. *n.* Eloge qu'il fait du Prince de Condé. I. 137. *a.* ce qu'il rapporte du Duc de Montpenſier. II. 249. *b.*

Braſſeur (Philippe) Auteur de deux diverſes Bibliographies du *Hainault*. I. 98. *a.*

Brébeuf ce qui en eſt remarqué. I 54. *b. n.*

Bredero (Gerbrand) particularité remarquable de ſa naiſſance & de ſa mort. I. 106. *b.*

Brederode (Jean de) Chartreux, Ouvrage qu'il compoſa par ordre de Philippe III. Roi de France. I. 105. *b.*

Brémond dans ſon Nouveau Guzman d'Alfarache ne laiſſe que le fond de la vieille Traduction Françoiſe. II. 70. *b.*

Breſche fait entendre à Pallavicino que le Cardinal de Richelieu eſtimoit ſes écrits. II. 128. *a.* ne jouït pas longtems du fruit de ſa perfidie. II. 129. *b.*

Bréviaires des Pontifes Romains, qui en eſt l'Auteur. II. 192. *n & b.*

Breul (Jaques du) Benedictin, ce qu'il dit de Carracciol. I. 152. *b.* 154. *b.*

Brianville (Claude) fit un jeu de cartes du blazon. II. 96. *a*

Bricconnet Evêque de Meaux, défend aux Cordeliers de repréſenter St. François ſtigmatiſé. I. 8. *b. n*

Brigant (Mr.) ſes Mémoires. II. 1645. *a.*

Brignon (le Pére) grand Renouvelleur de ſtile. II. 69. *a. n.*

Briſſon (le Preſident) ſa mort II. 105. *a.*

Brodeau d'Oiſeville, Auteur du Divotee celeſte. II. 132. *b.*

Brotjuère (D. de Juigné) ſon Dictionaire Hiſtorique II. 287. *a.*

Broſſier (Marthe) on ſe trompe à ſon égard. II. 37. *a.*

Brown (Edward) duppe des ironies de Mazolini. II. 43. *a.*

—— (Thomas) Note de ſon Traducteur touchant le Traité *de Tribus Impoſtoribus*. I. 315. *b.*

Brû (Jean) Traité qu'il traduit en Latin. II. 42. *a.*

Brûlart incertitude des faits éclatants. II. 166. *b.*

Brun (le) ce qui en eſt dit. I. 36. *b.* & 37. *n.*

—— (Jean) veut deſabuſer des Officiers François II. 51. *b.* a tort de decider trop poſitivement. II 52. *a.* ſa véritable Réligion des Hollandois. II. 64. *a.*

Bruno (Jean) de Delft, ſes Traductions. I. 108. *b.*

—— (Giordano) accuſé d'être l'Auteur du traité *de Tribus Impoſtoribus*. I. 317. *b.*

Bruſſoni ce qu'il dit de Pallavicino. II. 125. *a. & ſuiv.*

Bucheras (Frederic Chêſſen) Auteur de l'Anti-Fanaticum I. 35. *b. & ſuiv.*

Bullifon (Antoine) Libraire Lionnois s'établit à Naples & y apporta le jeu de Cartes. II. 96. *a.*

Bumaldus (Antoine) Ouvrage publié ſous ſon nom. II. 7. *a.* ne dit qu'un mot du Cardinalat d'Oliſier. II. 109. *a.*

Bumaldi (Jean Antoine) dit Pelletier de Montpellier. II. 145. *a.* change le mot Wallachria en celui de Walachia. II. 146. *b.*

Burchiello Barbieri, Trait contre les Rois. II. 33. *a.*

Burin (Pierre) refute Pibrac. I. 133. *n. n.*

Burmán (Caspar) fa Bibliographie d'Utrecht. I. 98. a. fa Lifte des Ouvrages de Martin. II. 30. a. dit que les Ecrits de Martin font en François. ibid. b. Réponſe de Mr. Martin qu'il indique. II. 31. b.

Burnet (le Dr.) ſes adverſaires le traitent d'Haman. I. 58. a. Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire de Charles. II. 96. a. fa Relation de l'Impoſture des Dominicains de Bas. c. II. 313 & ſuiv.

Buſſi Rainutio Médaille qu'il a. II. 50. b.

Bufſy (Claude) Succès de ſes Oeuvres Poétiques. II. 80. b.

Buzerat (Claudii) Rythomomachia &c. II. 97. b.

Buz (Pierre du) ſon Hiſtoire des Favoris. II. 9. a.

Bynaeus (Antonius) a fait de la diſpute entre Wirt & Pallavicini. II. 312. b.

C.

Caſſerius (Michel Ange) fait Guicciardin, Ambaſſadeur vers le Pape Jules II. I. 256. b.

Cajade Prétendues Inſcriptions de ce Poëte. II. 63. a.

Caille (Dernie de la) poſſedée, & les exorcismes à ce ſujet. I. 95. b.

——— (La) ſon Jugement touchant Conrad Pachus. I. 79. b. ce qu'il attribue à Henri Etienne. I. 212. b. ce qu'il dit touchant Guillaume Morel. II. 75. a. diſtingue mal-à-propos Jean Loys & Jean Louis Vivès. II. 76. b. a tort de ſe rapporter au témoignage de La Croix du Maine. II. 78. a. ſon inexactitude. II. 242. a.

——— du Fourni, Hiſtoire Généalogique de France &c. II. 37. a.

Calmet ſon écart au ſujet de Robert Etienne. I. 233. a.

Calot ſes Moniſtes. II. 47. b.

Calprenede (la) Eunenn de Despreaux. II. 35. a.

Calvin, attaqué par P. Dorré I. 29. b. & 30. a. Réponſe qu'il donna touchant l'admiſſion de Carracciol. I. 156. a. Elève de le Fevre, en quoi il l'imite. I. 253. a. ſon zele. II. 36. a. attribue mal-à-propos à François Baudoin le Traité de Officiis Pii, &c. II. 169. b. ce qu'il reproche à Jean Salignac. II. 184. b.

Camaldoli (Ambroiſe) Ouvrage de St. Chriſoſtome qu'il traduit. II. 26. b.

Camargo y Salcedo (Ferdinando) ſes Additions ont été imprimées à Madrid en 1670. II. 242. b.

Camerarius (Joachim) dit que Kiranides renferme des choſes magiques. II. 2. a.

Camille belle Epigramme, qu'elle fait en Grec. II. 78. b.

Campanella ce qu'il attribuë à Poſtel. I. 317. b. Trait qui le fait regarder comme l'Auteur de Tribus Impoſtoribus. I. 320. a.

Campanus. Voyez ſon Article.

——— (Jean Antoine) Evêque de Teramo, Correcteur d'Imprimerie. I. 21. b.

Campo (Antonio) ce qu'il dit de Sabionetta. I. 267. b.

Camus (Le Cardinal) ſon Jugement ſur l'Approbation des Livres. II. 163. a. Traité qu'on lui attribue. II. 27. b.

——— (Jean Pierre) Evêque du Belley, étoit aſſez du goût du petit Pere André. I. 126. b.

Camuſat (Nicolas) comment il parle de Antoine Carracciol. I. 152. a. 154. b. 155. a. raporte la mort du même. 159. a.

——— (l'Abbé) grand Ennemi de l'Abbé des Fontaines. I. 52. b.

Candelaia Ouvrage de Giordano Bruno, comment il eſt traité. I. 318. a. n.

Cange (Mr. du) Titre qu'il donne de la Copie du Kiranides. II. 4. a.

Cannii (Angelo) Titre de ſon Livre ineramorphoſé. II. 42. a.

Canons Pénitenciaux. Voyez Pénitenciels.

Canterus (Jacques) ce qu'il dit des Prédictions de Bonatus. I. 117. d. Eloges qu'il donne à Ratdolt. II. 150. b.

Cantimpré (Thomas de) accuſé d'irréligion, Simon de Tournai. II. 245. b.

Capelli (Rodulphi) Index Nummographorum. II. 47. a.

Capet (Hugues) ſubſtitué à Philippe I. II. 38. b.

Capreolus (Elie) en quoi il ſe trompe. I. 115. b.

Capucins ce qu'on dit de leur Nazillonnement. I. 293. a.

Caraffe (le Pere) ce qu'on lui fait dire. I. 179. a.

Caracciol (Antoine). Voyez ſon Article.

Caracciolo (Robert). Voyez ſon Article.

Cardan à quoi il attribue la diverſité des Religions. I. 319.

Carlos (Dom) Ouvrage qui porte ce titre. II. 165. b. triſte & deplorable victime. II. 58. b.

Carpocratiens qui ils adoroient. I. 317. a.

Carrel (l'Abbé) ſes Réflexions touchant les Ouvrages de St. Réal. II. 178. b.

Cartes: Jeux de Cartes quand inventés. I. 96. a.

Caſa (Giovanni della). Voyez ſon Article.

Caſaubon ce qu'il raporte de l'Abbé du Bois. I. 112. b. n. ſa Lettre à Thomas Morton. II. 161. a. ce qu'il écrivit à de Serres. II. 200. b. Témoignage qu'il rend de ce Serres. II. 204. a. indice qu'il donne des Ouvrages du même. 210. b.

Caſſagnes (l'Abbé) Auteur d'un Recueil intitulé Henry le Grand. II. 11. b.

Caſſander (George) ſon traité de Officio Pii. II. 159. b.

Caſtagna (Jean Baptiſte) élu Pape ſous le nom d'Urbain VII. ſa Médaille. II. 58. b.

Caſtel (Jean) fait à la requeſte de Jehan du Bellay le Miroüer des Pecheurs & Pecherelles. II. 159. b.

Caſtelein (Martinus van) Parallele ſcandaleux & profane qu'il fait. I. 105. a. traité d'excellent Poëte. II. 159. b.

Caſtillion (Mr.) ſe propoſe de donner un Commentaire ſur l'Arithmétique de Newton. II. 216. b.

Caſtricum (Pancratius de) ſa Bibliographie de la Hollande &c. I. 95. a.

Caſtro (Ludovico a) étoit un ardent Controverſiſte. II. 318. b.

Catalogues des Livres défendus, où & quand imprimés. I. 6. n.

Catarin (Ambroiſe) Ouvrage qu'on lui attribue. II. 33. a.

Catherine (Ste) de Sienne, ſes prétendus Stigmates. I. 9. a.

Catherinot fonde une accuſation odieuſe ſur un dit-on. I. 315. b.

Cato Auteur des Diſtiques, voyez en l'Article.

Cattenburch (Mr. de) en quoi & pour quoi cité. I. 25. b.

Catz (Jaques) ſes Ouvrages ſont mal à propos négligés. II. 278. b.

Cave, l'un de ſes Continuateurs donne dans une inattention étrange. II. 14. b.

Cavo (Wigand) voyez Wirt.

Caxton, Edition du Doctrinal de ſapience. II. 162. a.

Cayet (Pierre Victor) nous apprend que Montlyard fut recherché pour quelques Traits d'Hiſtoire. II. 72. a.

Celadon connoit le parfait amour. II. 35. a.

Celſus (Minos) ou *Minus Celſi*. Voyez ſon Article.

Cene (Charles le), dans quel ridicule il tombe ſur Robert Etienne. I. 233. a. Abrégé de ſa vie & un Catalogue de ſes Ouvrages. II. 254. a & b. 255. a & b.

Cephée Fable. I. 318. b.

Ceſar (Jules) ſa Médaille. II. 48. b.

Ceſoles (Jaques de) voyez ſon Article.

Cerizieres (René de) Traduction en vers & en proſe. II. 114. b.

Cha-Abas. I. 140. b. 141. a.

Chaintreau & Chamboſt voyez Lannel.

Chaix (Charles) ſes Lettres ſur les Jubilez & les Indulgences. II. 274. b. & 282. a. Ce qu'il dit des Penitenciels de Rome. ibid.

Challes. Voyez ſon Article.

Chamberlayne (Jean) ſa Collection. II. 19. a.

Chambers (Du) Hiſtoire de la vie d'Arthenaiſe. II. 11. b.

Chambrun (Jaques Pineton) Miniſtre de la Maiſon d'Orange. II. 74. b.

Champier (Simphorien) ce qui pourroit faire ſoupçonner qu'il eſt l'Auteur du Traité de Tribus Impoſtoribus. I. 320. a. Joue fort Gerard de Sabionetta. I. 267. a. ne parle point de la Traduction de Kiranides. II. 2. b.

Chandieu (Antoine de) député au Sinode National de Ste Foi. II. 64. a. mene en priſon avec Jean Morel. II. 76. a.

Chaos Ouvrage peu connu, voyez-en l'Article.

Chappelis des fleurs de lys, Ouvrage de Vitry. II. 308. b.

Chapelle Marteau de la Michel, épouſe la Fille de Nully. II. 104. a.

Chappuys (Claude) reconnoit publiquement l'érudition de Salignac. II. 184. b.

Chapuzeau (Samuel) a traduit une partie du Dictionaire de Hofmann. II. 288. b.

Charanton, donne occaſion à une couplet de Chanſon. II. 162. a.

Chardin ſa confiance dans l'Aſtrologie. II. 147. a.

Charenton (Joſeph Nicolas) traduit en François l'Hiſtoire d'Eſpagne de Mariana. II. 141. a. affirme qu'il n'y a eu qu'une Edition Latine de Mariana faite en Ro-

Espagne. II. 139. *b.* selon lui Pierre Mantuan n'étoit qu'un simple garçon de Bibliothèque. II. 141. *b.* usage de ses Notes. II. 142. *a.*

Charles Quint (l'Empereur) Entretien qu'il eut avec Erasme. I. 222. *b.* 223. *a.* privilège qu'il accorde aux Docteurs de Louvain. I. 257. *b.* son Lutheranisme. II. 178. *b.*

—— XII. Roi de Suède, Médailles qui représentent mal ses traits naturels. II. 49. *a.* ses Médailles. II. 56. *b.*

—— II. Médaille qui le choqua. II. 52. *b.*

—— VII. Roi de France, deux statues postérieures à son Règne. II. 57. *a.*

—— IX. Roi de France, ce qui est arrivé sous son Règne. II. 57. *b.* Lettres patentes qu'il accorde pour l'Etablissement d'une Academie. II. 82. *b.*

Charpentier inscriptions II. 48. *b.*

Charron (Pierre) son face sur la difference des Religions. I. 317. *a.*

Chastel (Jean) son Apologie. II. 132. *a.*

Chastelet (Jehan du) Traducteur de Caton. I. 174. *a.*

Chatillon (l'Amiral) Merlin est son Maistre. II. 63. *a.* accusé par Poltrot. II. 151. *b.*

—— (Cardinal de) declaré hérétique apostat &c. I. 159. *a.*

Chaulieu (Guil de) ce qu'il dit de Mandeville. II. 23. *a.*

Chaussée (la) Epitre de Clio. II. 86. *b. n.*

Chef d'Oeuvre d'un inconnu, son Auteur est St. Hyacinthe. II. 215. *b.*

Chemnitius nous a conservé des Vers qui prouvent la rapacité de l'Eglise Romaine. II. 281. *a.*

Chesne (André du) particularité qu'il indique. I. 76. *b.* Vers de Marie de France qu'il rapporte II. 25. *b.*

Chevaucs (Jaques Auguste) fait voir la mauvaise foi de Caracalla. II. 59. *b.*

Chevigny son Catéchisme Historique. I. 60. *a.*

Chevalier rappelle particulierement les fous que se donnoit Jean André I. 21. *a.* en quoi il est repris touchant Robert Etienne I. 232. *a.* son traité de l'Origine de l'imprimerie de Paris. II. 15. *a. c.*

Chèvre (Jean de la), pourquoi ainsi appellé. I. 4. *a. n.* recité du nombre des XII. Apôtres de St. François. I. *a.*

Chevreau ce qu'il raporte dans ses Oeuvres mêlées. I. 14. *a. n.*

Chieux son jugement sur les combats de Barrière. II. 115. *a.*

Chiens (Des) origine de ce nom. I. 186. *b.*

Chiras (Le P. Ange de) à qui il dédie sa Summa Angelica. I. 327. *b.*

Chrestien (Florent) sages leçons qu'il donne à Henry IV. II. 12. *b.*

Christianisme, Paroles de l'Empereur Julien. II. 262. *a.*

Chrc des Corps. Voyez *Force.*

Choquet (Louis) son Epigramme à Antoine le Coq. I. 264. *a.*

Ciaconius (Alfonse) voyez en l'Article. ce que c'est que l'Ouvrage *de ra Militari* qu'il attribue à Chrillinus de Pitis. II. 150. *b* dit la même chose que Gesner touchant Barthelemi de Salignac. II. 182. *b.*

Cicéron aussi foible que vain. II. 169. *a.*

Cire, ou indique la rule des Abeilles pour en avoir. I. 144. *b. n.*

Clamengis (Nicolas de) a traduit en Latin quelques Poëtes de Lactance, de d'Ailli. II. 306. *a.* 307. *a.* n'est par l'Auteur du Roman de Floridan. *voïez. b.*

Clarcke (Samuel) refute avec aigreur ceux qui ne pensent pas comme lui sur la mesure des Forces. II. 217. *b.* & 233. *b.*

Claude (Mr.) piege qu'il fait éviter aux Réformés par sa rare prudence. II. 74. *a.* ses écrits touchant l'Eucharistie. II. 192. *a.*

Claudin (le jeune) deux Pseaumes de sa composition II. 85. *b.* Epigramme qu'il met à la tête de son Recueil des vers mêlurés. II. 86. *a.*

Clavis (Etienne de) banni pour ses Thèses contre Aristote. II. 302. *a.*

Clement (Jacques) Moine de l'Ordre de St. Dominique. II. 72. *b.* & 152. *a.*

Clement VIII. n'allegue point sa bâtardise contre Seraphin. II. 107. *a.* son Index Librorum prohibitorum II. 233. *a. b.*

Clerc (le) son jugement touchant l'Auteur de l'Histoire des Sévarambes I. 12. *a.* ce qu'il conjecture I. 59. *b. n.* duppe des fraudes de Mazolini II. 43. *a.* n'a rien observé de Spanheim II. 47. *a.* interprete Rhapsodiste. II. 51. *a.* ce qu'il dit de Robert Etienne. I. 230. *b.* Portrait de Souverain qu'on lui attribue. II. 253. *b.*

Clergé, ce qu'on raporte de celui de France au sujet de Robert Etienne I. 231. *a.* & *b.*

Cleffius parle d'un Ouvrage intitulé Sermons sur le Livre d'Edet par Merlin. II. 65. *a.*

Clielle. Clement VIII. ne vouloit point recevoir la Lettre dont il étoit chargé par Henri IV. II. 105. *b.*

Clopper (Nicolas) voyez son Article.

Cluja (Jean de) a écrit grand nombre de rêveries. II. 282. *a.*

Cocchi (Antonio) voyez son Article.

Cocens, appellé *Perfectald*, ce qui en est dit. I. 228. *b. n.*

Cochlée, les Traités singuliers. II. 261. *a.*

Cocton-Tenel Auteur déguisé à ajouter à ceux de Baillet. II. 142. *b.*

Coeur bien décrit par Mr. Vieussens. II. 298. *a.* 299. *a.* & 300. *b.*

Coligny nom dont l'on a abusé. II. 34. *a.*

Coligny (Henriette de) voyez Suze (la Comtesse de la)

Coligny (Louise de) exemplaire d'un Livre qui ne peut venir que d'elle II. 57. *b.*

Colins (Pierre) Histoire des Seigneurs d'Enghien. II. 73. *b.*

Collet (Philibert) Auteur d'un Catalogue des Plantes qui naissent aux environs de Dijon. II. 146. *b.*

Collombella village, ce qui en est raporté. I. 90.

Colomb (Christophe) passe pour visionaire. I. 14. *a.*

Colomies (Paul) signification qu'il donne au mot *Enzimas.* I. 220. *a.* Ouvrage qu'il donne en Italien. II. 44. *a.* se trompe sur le second Ouvrage de Merlin. II. 63. *a.* adopte la bâtardise du Cardinal Seraphin. II. 107. *a.* fait une clef pour expliquer des noms obscurs. II. 161. *b.* fait Barthelemi de Salignac Protonotaire Apostolique. II. 182. *b.*

Colonia (le Père) fait usage de la dernière Epitaphe de Jean Goulu. II. 62. *b.*

Colonna (François) voyez son Article.

Colonne Duillienne inscription antique. II. 61. *b.*

Comestor (Pierre) Auteur de la Bible Historiaux. II. 121. *b.*

Comiers (J. de) sa Pratique curieuse II. 96. *b.*

Commentaire de Staat Gallie; qui en est l'Auteur II. 198. *b.* Mr. de Thou s'en est servi pour la compositon de son Histoire. 199. *a.*

Commens (Nicol.) place Pallavicino en 1621. II. 126. *a.*

Comp. (Mr. de St. Martin) sa traduction de l'Ane d'or d'Apulée &c II. 70. *a.*

Compendium breve de Impostoris Religionum &c. on en donne le commencement & la fin. I. 323. *b. n.*

Comte de Permission (Le) voyez son Article.

Comtes de Hollande, leur Histoire par M. Vossius. II. 308. *a.* & *b.*

Conception (Office de la) ce qu'on en raporte. I. 293. *a.*

Condé (Louis de Bourbon) voyez son Article.

Condé, Roman intitulé le Prince de Condé. I. 136. *a.* & *b.*

Condemo sa remarque sur le meurtre de Henri III. II. 73. *b.*

Conradus Leontorius. Voyez son Article.

Conringius croit Kiranides traduit plutôt de l'Egyptien que de l'Arabe. II. 3. *b.* regarde Kiranides comme une Rhapsodie impie & ridicule. II. 6. *b.*

Controverse considérable. On en raporte l'occasion & les Acteurs. II. 201. *n* & *b.*

Coq (Antoine le) Medecin de Paris. I. 284. *a. n.*

Coquerelle (Mr.) Paroles qui lui furent addressées par Claude Bernard. I. 93. *a.*

Corbueil nom mal donné à Villon. II. 300. *a.*

Cordeliers (Alcoran des) par qui composé I. 1. *b.* à quelle occasion 4. *b.* imprimé plusieurs fois & en diverses langues. 5. *a.* & *b.* attribué à Conrad Badius. I 80. *a.*

Cordier (Maturin) Traducteur de Caton. I. 174. *b.*

Cores (Pierre) ce qui en est raporté. I. 53. *b.*

Cornaus (Melchior) ses profanations touchant la Vierge Marie & Jesus-Christ. I. 60. *b.*

Cornaro (Luigi) son Traité de la Vie sobre I. 31. *a.*

Cornazano (Antonio) sur quoi roulent cent différens Sonnets qu'il fit. I. 54. *b.*

Corneille (Thomas) ce qui est raporté de son Dictionaire II. 195. *a.* & *b.*

Correcteurs d'imprimerie, les plus grands hommes l'ont été autrefois. I. 21. *b.*

Cosa (a) son ignorance géographique. II. 137. *a.*

Cosier (Samuel) ce qu'on en dit. I. 106. *b.*

Costa (M.) ce qu'il dit de Moya. II. 90 *b.*

Cotterie, Assemblée de gens sans façon. I. 35. *b.*

Cotton (le Père) ses disputes & ses conférences avec l'Abbé du Bois. I. 112. *a.* & *b.* trait de Magie qu'on lui prête. I. 169. *b.* son traité du dogme de la probabilité. II. 90. *a. n.* fait prendre le chemin de Rome à Reboul. II. 162. *a.*

Courroy Pseaume qu'il met en Musique. II. 85. *b.*

Cours (Benoît) jugemens qu'il porte du Songe de Poliphile. I. 199. *b.*

Cobin (Jean) fa traduction Françoiſe de l'Irréligion de Simon de Tournai. II. 249. *a.*

Couture (Jules Céſar de la) Jéſuite, Envoyé en Bohême, & pourquoi. I. 31. *b.* Ouvrages qu'on lui donne. *ibid.*

Craſſo (Leonardo) ſon jugement du Songe de Poliphile. I. 199. *b.*

Crellius (Paul) frère de Samuel Crellius, à quoi il fut employé. I. 26. *b.* ce qu'on lui impute. 27. *b.*

Crellius (Samuel) Auteur de l'Anti-Artemonius. I. 26. *b.*

Cremonte (Gerard de) traduit Kiranides de l'Arabe ou du Grec en Latin. II. 3. *a.* & 6. *b.*

Crejcimboni, ſon inexactitude. II. 88. *a.*

Criticon. Ouvrage d'un Jéſuite Eſpagnol, critiqué par ſon Traducteur. I. 202. *a.*

Croix (Proſper de Sainte) détail qu'il donne de Caracciol. I. 155. *a.* & *b.* indique les motifs de la retraite du même. 158. *b.*

Cromwel à quelle occaſion on en parle. I. 242. *b.* ſon alliance recherchée par la France & l'Eſpagne. II. 54. *b.* ſon alliance avec Mazarin. II. 56. *a.*

Croze (la) ce qu'il indique touchant Ste. Catherine de Sienne. I. 9. *a.* ſon jugement ſur le traité de Tribus Impoſtoribus. I. 314. *a.*

Cublai ou *Cobila* grand Cam de Tartarie admettoit quatre Religions. I. 317. *a.*

Cujas (Jacques) partiſan de Montue. I. 133. *a. n.*

Cuper (Gisbert) explication qu'il donne du Marbre d'Arundel. I. 59. *a.* écrit des Lettres à Mr. Martin. II. 32. *b.* médaille qu'il croit poſſeder ſeul. II. 57. *a.* ſa Remarque dans une Lettre au Père de Colonia. II. 61. *a.*

Curé puni par le Magiſtrat, & pourquoi. I. 226. *a. n.*

Cuſa (Nicolas de) Protecteur de Jean André I. 20. *a.* & *ſuiv.* ſa Méthode pour réunir toute l'Europe ſous une même Religion. I. 316. *b.*

Cuſſitz (Charles François) Livre mis au rang de ſes Manuſcrits. II. 142.

Cymbalum Mundi, ſes Titres en Latin & en François. I. 325. *a. n.*

Cyranus Manuſcrit Grec. II. 3. *b.*

Cyriacus (Anconitanus) ſavant Impoſteur. II. 61. *a.*

Cyrille Lucar Patriarche de Conſtantinople, ce qui eſt rapporté touchant ſa Confeſſion de foi. I. 32. *b.*

D.

Dabravii Hiſtoria Bohemiæ. II. 123. *b. n.*

Dacier (Mr.) ſon jugement ſur du Soucs. II. 200. *a.* commerce de Lettres qu'il a avec Martin. II. 31. *a.* ſes explications hiſtoriques. II. 48. *b.*

Dacier (Mr) ce qu'on en dit. I. 60. *n.* rend mal un paſſage de Virgile I. 66. *a.* ce qu'elle dit d'Archelaüs. I. 59. *b. n.*

Dacca a écrit contre Mathias Doringh. II. 138. *a.*

Daillé le fils répond mal à une Critique raiſonnable de Colomies. II. 295. *b.*

Damien (Pierre) conſulté par l'Impératrice Agnès. I. 293. *a.*

Danet (Pierre) Auteur de la réponſe au Gallus cantat. II. 27. *b.*

Daniel (le Père) ce qu'on lui reproche d'avoir renouvelé. I. 132. *a* & *b.* ſon inexactitude. I. 306. *n.* II. 51. *a.* ce qu'il dit du fait de Creſpy. II. 103. *a.* le contente de parler de l'empriſonnement de Nully. II. 166. *a.*

Dante ce qu'on en dit à l'égard de Bonatus. I. 118. *a.* & *b.*

D'argentré (Bertrand) ſon erreur à l'égard des qualités de Marolini. II. 40. *b.*

David figure ridicule qu'on en a fait. I. 292. *b.*

Débauchées, étrange punition des Femmes débauchées. II. 249. *b.*

Decker ſe trompe en parlant d'une Edition de 1475. II. 118. *b.* dit que le Diable reprocha à Jaques de Teramo ſon Ouvrage au lit de la mort. II. 122. *a.*

Decroiſant ſes difficultés contre le Mouvement perpétuel d'Orffyreus. II. 224. *b.*

Dégrès (Jean des) Voyez ſon Article.

Déiſte (Sentimens d'un) ſur la Religion, en Vers. I. 19. *a.*

Delon cité comme l'Auteur de l'Hiſtoire des Sévarambes. I. 12. *b.*

Demière (André) on indique qui il eſt; ſon Hiſtoire des Grecs, par qui elle fut traduite. I. 104. *b.*

Demetrius (le Czar) Roman. II. 34. *a.*

Démons Sentence contre eux. I. 95. *b.*

Denyſot imite jodelle. II. 79. *a.* régale Pierre Belon de quelques vers. II. 80. *a.*

Deſcuilliers traduit la Phyſique de s'Gravéſande. II. 229 *a.* prétend concilier les divers Syſtêmes ſur les forces. *ibid.* 230 *a.*

Deſpagnes ſe plaint de ce que l'on a fait perdre le vrai langage du Roman de la Roſe. II. 68. *b.*

Deſpautere (Jean) ſes vers ont fait diſparoître des Ecoles ceux de Ville-Dieu. II. 284. *b.*

Des-Preaux fait allusion au ſonge de Poliphile. I. 200. *b.* a travaillé à l'Hiſtoire de Louis XIV. par Médailles. II. 45. *b.* ſon art Poétique. II. 121. *a.* ennemi des louanges. II. 171. *b.*

Déclarque érige des autels à l'Injuſtice & à l'Irréligion. II. 176. *a.*

Dictionaire Bibliographique. Plan propoſé par l'Auteur pour un tel Livre. I. 101. *a.*

Dictionaires Géographiques ce qu'on en raporte. II. 194. *a* & *b.* défauts du grand Dictionaire de la Martinière. II. 196. & *ſuiv.*

——— Hiſtoriques, ils ont été tous faits d'après l'*Elucidarius* Carminum & Hiſtoriarum. II. 285. *a* & *b.* & 286. & *ſuiv.*

Dills de Franc Gontier conſiſtent en 32 vers, & ſont tirés par Ph. de Vitry. II. 305.

Dioclétien, ce qui le pratiquoit ſous ſon Empire. I. 306. *a.*

Diſcours Merveilleux &c. Voyez-en l'Article.

Doctrine. Comparaiſon de la Doctrine de Platon avec celle d'Ariſtote. II. 210. *b.*

Dolet, on l'a cru Athée. I. 316. *a.*

Domenichi (Lodovico) dont le nom eſt caché ſous une anagramme. II. 33. *a.*

Dominicains ce que diſent leurs Bibliothécaires de Cologne. I. 193. *b.* & *ſuiv.* leur impoſture à Berne. II. 313. & *ſuiv.*

Dominique (St.) comparaiſon entre lui & Jéſus-Chriſt. I. 9. *a.* ſes Miracles, plus grands que ceux de Jéſus-Chriſt. *ibid. n.*

Dominicis (Dominicus de) Auteur de deux Traités aſſez curieux. I. 219. *n* & *b.*

Dondis, (Jacques) appellé l'Aggregateur. II. 3. *a.*

Donion (Hugues) réfute Jean de Montue. I. 133. *a.*

Dons (Antoine François) voyez ſon Article. Railleur ſatirique. II. 32 *b.* vrai Paraſite Littéraire. *ibid.* 33. *b.*

Dorat (Jean) Poëte célebre, Auteur d'une hymne intitulée *ad divam Cæciliam.* II. 83. *a.*

Doringk ou *Thoringk* (Matthias) voyez ſon Article.

Dorp (Martin) ſa Lettre à Erasme. II. 25. *b.* Ami de Martens. *ibid.*

Draet Edition qu'il ne connoît pas. I. 280. *a.*

Drandius (George) attribue à tort l'Alcoran des Cordeliers à Henri Etienne. I. 80. *a.* bévue qu'il fait touchant le Miroître Banſillon. I. 85. *a. n.* 87. *a.* ſes *Scriptores de Numiſmatibus.* II. 46. *b.* ce qu'il dit des vers François de Jacques de la Taille. II. 87. *b.* parle de l'Ouvrage de Mutner. I. 93. *b.*

Dreyer, brouillerie où il eſt tombé. II. 34. *a.*

Drevn ou *Dreyen* ou *Drouyn.* Voyez ſon Article.

Duarte (Edouard Ribeyro de Macedo) Auteur digne d'ajouter à ceux de Placcius. II. 142. *b.*

Duchat (Le) ce qu'il rapporte de d'Aubigné. I. 71. *a.* ce qu'il dit de Pierre d'Ailly. I. 154. *b. n.* ſon explication de la Médaille de Catherine de Médicis. I. 368. *a.* ſon jugement ſur Poliphile. I. 201. *a.* ſur les morceaux d'Architecture de Colonna. 205. *b.* Commentaire ſur d'Aubigné. 203. *a* & *b.* trouve mauvais que la Caille ait fait Manſion Imprimeur. II. 34. *a.* adopte la Batarde de du Cardinal Séraphin. II. 107. *a.* ſes remarques ſur le Catholicon d'Eſpagne. II. 145. *a. n.* particularité qu'il rapporte touchant Reboul. II. 161. *b.* & *ſuiv.*

Duif-Hais (Hubert) Curé de St. Jacques d'Utrecht. II. 16. *b.* ſe déclare contre les erreurs de l'Egliſe Romaine. *ibid.* trois Miniſtres lui font voir le Livre de Beze. II. 17. *a.*

Dunſtan Archevêque de Cantorbéry, ſon Stratagême. I. 18. *a. n.*

Durand (David) ce qu'il avoit promis. I. 25. *a.*

Durea (Van) Libraire de la Haye, aux priſes avec Mr. de Voltaire. I. 44. *a.*

Durèt (Claude) ce qu'il dit de Picatrix. II. 144. *b. n.*

Durrius (Jean Conrad) ce qu'il dit de Jean Fauſte. I. 249. *a. b.*

E.

Ecard ce qu'il dit du *vulpecula* de Reinken. I. 280. *a.*

Echard (le Père) touchant Barthelemi de Pife. I. 87. *b.*

Eccius ce qu'en aſſure Bayle. II. 43. *a.* ſe livra à ſon zèle

règle furieux contre Zwingle. II. 93. *b.*
Echos Amoureux, ce que c'eſt que ce Manuſcrit. II. 98. *a & b.*
Ecoute (Jean de) ſon Traité contre Bonet. I. 119. *b.*
Edelinck les portraits qu'a gravés par Audran. II. 48. *b.*
Egan (George Joſeph) Auteur de la Purpura docta. II. 71. *b.* Auteur d'une très ſimple Bibliographie des Cardinaux. II. 108. *a.* amplifie ce que d'Oſſat dit touchant Olivier, *ibid. b.* comment il s'explique touchant la promotion d'Olivier au Cardinalat. II. 109. *a.*
Egliſe Romaine l'portrait qu'on en fait. 43. *a & b.*
Egyptiens mis en parallele avec les Sevarambes. I. 55. *a. b.*
Ehingerus (Elie) attribue de ſon chef le Katechiſme à Ratdolt. II. 157. *b.*
Eichler (Mr.) s'oppoſe par deux Diſſertations aux Paradoxes du Pere Hardouin. I. 38. *b.*
Einſiegrum plus avide à ramaſſer des Autorités qu'à les choiſir. II. 191. *b.*
Elmacin grand Maître des Monnoies d'Angleterre. II. 157. *b.*
Elizabeth (Reine) refuſe d'admettre Homes. I. 306. *a.*
Elizondo (Henri) Manuſcrit qu'il reçoit de Eleonore de Heſſe. II. 5. *a.*
Eloges pour Madame de la Suze. II. 262. *b.* & 263. *a.*
Elſner (Philippe) ce qu'il a traduit de Jacobus Parvus. II. 142. *a.* fait Jaques Magni Toulouſain. II. 148. *b.*
Elucidarius Carminum & Hiſtoriarum, eſt l'Original des Dictionnaires Hiſtoriques. II. 284. *b.* & 285 *& ſuiv.* les différentes Editions, *ibid.*
Emery Livre qui fut fait par ſon ordre. II. 38. *a.*
Empire (Thomas) Auteur Anonime. II. 31. *a.* ſa Réponſe à la Diſſertation Critique de Mr. Jean Martin. *ibid.*
Enfer ce qu'en dit Lafor à Varrea. II. 295. *b.* n.
Enfers Deſcription de différens Enfers. I. 215. *a.*
Engelcke (Henrico Aſcanio) Auteur de l'Anti-Gaſſendiana, & de divers Ouvrages contre Gaſſendi. I. 36. *a.*
Ennode comment il qualifie Boëce. II 124. *b.*
Entelechie, Diſpute entre de Serres & Joubert, ſur ce mot. II. 200. *b* & 201. *a.*
Enzinas (François de). Voyez ſon Article.
Epigramme de Grotius. II. 204. *b.* & 205. *a.* ſanglante, contre qui elle fut décochée. II. 265. *a & b.*
Epinoul (d') Jéſuite, ce qu'il dit de Souverain, II. 251. *b.*
Epiſcopi Explication de ce mot. I. 156. *a.*
Epiſtolæ Obſcurorum Virorum ſe trompent en diſant que Wirt retracta ce qu'il avoit écrit contre Jean de Weſel. II. 312. *b.*
Epiphane (Saint) ce qu'il dit des Carpocratiens. I. 317. *a.*
Epitaphe du Prince de Conti. I. 140. *a.* en mémoire de Caracciolo. I. 150. *a.* ſur la mort de Charles VII. I. 288. *a.*
Epître Dédicatoire, addreſſée à Meſſieurs de Berne. II. 198. *a.* qui en eſt l'Auteur, *ibid.*
Erasme, Erasmi Spongia qui en eſt l'Auteur. I. 2. *a.* Témoignage aſſez équivoque qu'il donne de Caracciolo. I. 148. *a.* Plaiſante Hiſtoire qu'il raconte du même *ibid. b.* & 149. *a.* ſon jugement ſur les Oeuvres de Catoo. I. 174. *b.* Eloge qu'il fait de Jaques le Fevre. I. 252. ce qu'il fait connoître à Simon Richard. I. 255. *b.* Lettre qu'il addreſſe à Aſſalos. II. 25. *b.*
Erasmus (Johannis) étoit plus Arien que Socinien II. 319 *b.*
Erasus (Oger Liban) Défenſe des Cenſures, &c. II. 21. *a.*
Erisiroda eſpéce d'Aigle. I. 27. *b.*
Ernſtius (Henri) particularité qu'il raporte. I. 195. *b.* ce qu'il attribue à Poſſel. I. 316. *b. n.*
Erythræus (Janus Nicius) particularités qu'il raporte de Jean du Bois. I. 141. *a.* entre dans ou grand détail à l'égard d'Olivier. II. 107. *b.* plus exact qu'Orlandi nous apprend à quel prix Olivier obtint la dignité de Protenotaire. II. 108. *a.*
Eſcalier plaiſante. I. 185. *a.*
Eſpagnol eſt choqué du relachement des Jéſuites. II. 92. *a.*
Eſopet, Auteur d'Ouvrages remplis de ſalerés. II. 92. *a.*
Eſope, ſes Fables traduites en François. II. 286. *a.*
Eſpence (Claude d') a parlé vivement contre la Cour de Rome. II. 3. *a.*
Eſtrades (Godefroi, Comte d'). Voyez ſon Article.
Etienne (Charles) a publié le Dictionnaire de ſon Frère Robert Etienne avec des Augmentations. II. 286. *a & b.* différentes Editions de ce Livre. *ibid.*
——— (Henri) accuſé d'être l'Auteur du Diſcours Merveilleux. I. 212. *b.* prend la défenſe de ſon Père. 233. *a.* ſe mêle de Poëſie. II. 83. *b.* Epitaphe qu'il a faite de Morel. II. 76. *b.*
Etienne (Robert II, Robert III, & Robert IV.) Voyez en l'Article.
——— (Robert) les Epitaphes à l'honneur de Conrad Badius. I. 80. *a.* ſavant & excellent Imprimeur. II. 31. *b.* ſon Dictionaire n'eſt que l'Elucidarius de Torrentius augmenté. II. 285. *b.*
Etoile (Pierre de l') Paſſage qu'on en rapporte touchant le Diſcours Merveilleux. I. 211. *a.* ce qu'il raporte de la mort du Prince de Condé. I. 138. *a.* débite dans ſes Mémoires que Merlin étoit Pére de Henri IV. II. 64. *b.* attribue l'Anti-Jéſuite à un jeune Homme nommé Boo-Eſtat. II. 71. *b.* ce qu'il dit d'un Muſicien. II. 85. *b. n.* Auteur du Journal du Regne de Henri III. II. 161. *a.* parle d'Antoine Muly comme d'un fort honnête Homme. I. 263. *a.*
Euclide, imprimé pour la première fois avec des figures. II. 158. *a.*
Eugubio (Jerôme de) de qui il étoit Collégue. I. 88. *b.*
Eunus ſon grand ſecret de faire ſortir feu & flammes d'une noix. I. 17. *a.*
Euſebia, ſive Religio, Comédie; en indique l'Auteur & le Lieu de ſa Repréſentation. II. 193. *b.*
Evremont (St.) ſon jugement ſur les Oeuvres Poſthume de St Réal. II. 171. *b.* Portrait qu'il fait d'Auguſte. II. 176. *b.*
Eyb (Albert de). Voyez ſon Article.
Eymerie, (Nicolas) Dominicain, contre qui il s'oppoſa. I. 119. *a.*

F.

Fabricius (Jean Albert) ne fait aucune mention de Nicolas Bonet. I. 119. ſon inattention. I. 23. *b.* Reprit de ſon inexactitude. I. 34. *b.* à qui il attribue l'Eerie Anti-Mohammed ca. I. 49. *a. & b.* Rejette le Sentiment de Tentzelius. II. 2. *a.* Manuſcrit dont il parle. II. 3. *a.* diverſes choſes qu'il a tirées de Pline. II. 6 *a.* entraîné dans une erreur par Halleverd II. 15 *b.* ſa Liſte d'Auteurs dignes de punition. II. 38. *b.* Edition qui lui eſt inconnue. II. 45. *a* traduction Italienne qu'il a vue. II. 46 *n.* divers écrits dont il ne fait pas mention. II. 47. *a.* Notes & Tables de ſa compoſition. II. 48. *a.* adopte le titre que la Bibliotheca Menerſiana a donné de l'Ouvrage de Pantalon. II. 134. *a.* ne fait qu'un Ouvrage de la Practica ad Maximilianum & de Prognoſticon. II. 136 *a. & b.*
Facius (Bartholomeus) ce qu'il dit de Angelo. I. 23. *n.*
Fabrenbert a inventé un Moulin pour élever l'eau. II. 242. *a & b.*
Faidit Critique pedantesque qu'il fait du Télemaque. II. 185. *a & b.*
Falconis (Guidonis) Ludus Geometricus. II. 97. *b.*
Falgneirolles fait excommunier Rebout II. 161. *b.*
Fallardi (Giorgin) l'Anima de Ferraote Pallavicioi fut imprimée ſous ſon nom. II. 132. *b.*
Fare (le Marquis de la) ce qu'il dit du Comte de Gulche. I. 298. *a.*
Farget ou *Ferget* (Pierre) Voyez ſon Article. traduction à laquelle il a part. II. 21. *a.* tranſlate de Latin en commun langage le Proces entre Belial & Jeſus-Chriſt. II. 122. *b.* traduit le Speculum vitæ humanæ. II. 288. *b.*
Faria y Sonſa (Manuel de) critique Mariana. II. 142. *a.*
Farnace (V. de) ce qu'il nous apprend de Mr. de la Place. II. 103. *b.* ſa Médaille. II. 57. *b.*
Farnese (Eduard) Utbain VIII. lui fait la guerre; il ſe défend par la plume. II. 126. *a.*
Faſciculus Temporum imprimé & non compoſé par Veldener. II. 291. *n. & b.* a été traduit en diverſes langues. *ibid.* 292. *a.* 234. *b.* 295. *a* ſon Auteur eſt Werner Knievine de Laar. *ibid.* 293. *b.* on a confondu ce Livre avec le Rudimentum Novitiorum. *ibid.* 294. *a.* on l'a inſéré dans divers Corps d'Ouvrages. *ibid. b.*
Fauchet (Claude) ce qu'il dit de Marie de France. II. 24. *a. b.* ce qu'il dit de Gielée. I. 273. *a.* accorde à Baif l'invention de la Poëſie Françoiſe. II. 8. *n.* fait Méun Docteur en Théologie. II. 114. *a.*
Fauconnerie (l'Art de la) par divers Auteurs. II. 267. *b. & 268. a.*
Favin (André) ce qu'il raporte de Catherine de Medicis. I. 270. *b.*
Fauſte (Jean) Voyez-en l'Article. Mauvais Roman qui porte ſon nom. I. 251. *a.*
——— (*Andrelinus*) ſon caractère. II. 269. *a.* ſoupçonné d'avoir écrit contre le Pape Jules. *ibid.*
Faye (Antoine la) particularité qu'il raporte de la Vie & de la Mort de Conrad Badius. I. 80. *b.*

Faye (Jean de la) Auteur de l'Anti-Moine, son banissement, & son lieu d'azile. I. 49. *b.*
Fayette (Mr. de la) Portrait qu'elle fait du Comte de Guiche. I. 306. *a.* amie de Des-preaux. II. 35. *a.* son Histoire d'Henriette d'Angleterre. II. 167. *a.*
Fauves Paroles qui leurs sont appliquées. I. 308. *b.*
Faulcon (Mr. de) Ambassadeur en Hollande tué à Rancoux. II. 185. *b.*
Feaclou (Bertrand) employé par Henri second & ses Fils. II. 321. *a. n.*
Feber Médecin, fait imprimer un Livre sous le Titre de Tribus Impostoribus. I. 334. *a.*
Feirat Jean ; ce qu'on en dit. I. 167. *b.*
Ferrare (François Silvestre de) confondu avec Silvestre de Priério. II. 40. *b.*
Ferreras (don Juan de) critique Mariana. II. 142. *a.*
Ferrier (du) Réponse qu'on lui attribue. II. 37 *b.*
Ferrieres (de) reproduit l'Approbation des Docteurs de Sorbonne. II. 111. *b.*
Festus, on en rapporte deux traits assez ridicules. I. 306. *b. & suiv.*
Feu, Moyen de passer par le feu sans aucun danger. I. 174. *a.*
Fiançailles traité en prisonnier de guerre. II. 151. *b.*
Fiefve (le) Traducteur des Preceptes Moraux de Caton. I. 174. *a.*
—— (Guy le) de la Boderie, Traducteur de l'Anti-Alcoran. I. 35. *a.*
—— (Jaques le) Voyez son Article. Jeu qu'il nomme Rythmomachia. II. 97. *b.*
Filleau de St. Martin, Traducteur du nouveau Don-Quichotte II. 70. *a* sa Revision de la traduction de Rosset & de Baudoin. II. 76. *b.*
Fisebers (le Baron) travaille à accrediter les Machines à feu. II. 222. *b.* son jugement sur le Mouvement perpétuel d'Orffyreus. *ibid.* 223. *a.*
Flagellus (Antonius) ses Commentaires. II. 80. *b n.*
Flamands (les) ce qu'on dit de leurs Bibliothèques Nationales. I. 99. *a.*
Flammens Cardinal, pourquoi ainsi nommé. I. 17. *n.*
Fleury (Cardinal de) son authorité contrebalance celle de Voltaire. II. 10. *b.* & *suiv.* substitué au Cardinal de Richelieu. II. 38. *b.*
Fleuri (l'Abbé) son jugement touchant la Version Latine de Platon par De Serres. II. 159. *b.* 200. *a.*
Fleurian (Alexandre) jeu des Lettres & Alphabeth qu'il invente II. 97. *a.*
Flitnero (Jean) Ouvrage de Murner qu'il met en vers. II. 94. *b.*
Florarius Temporum Ouvrage dont on indique l'Auteur. I. 193. *a.* & *b.*
Floridan & la belle Elinde, Roman composé en Latin. II. 307. *a.*
Florimond de Raimond voyez Raimond.
Focquenbroch (Willem van) ce qu'on en dit. I. 108. *a.*
Forgny (Gabriel de) étoit un Cordelier défroqué établi à Genève. II. 97. *a.*
Foletta (Hubert) ce qu'il dit de Mazolini. II. 39. *a.* Louange qu'il donne à Priérias. II. 44. *a*
Folengi (Theophile) Bénédictin. Ouvrages qu'on lui attribue. I. 187. *a.*
Fontaine de la Pucelle, pourquoi ainsi nommée. I. 17. *a. n.*
——— (la) ce qu'il dit des Songes. I. 201. *a.*
——— (l'Abbé des) erreur considérable où il est tombé. II. 58. *a.* Voyez Gyot
Fontanini indique la première Edition des Decisions d'Ollivier. II. 110. *b.*
Fontenelle (Mr. de) Saillie ridicule de St. Réal qu'il rapporte. II. 172. *a.* mécontent de l'extrait de sa Géométrie de l'infini. II. 220. *b.*
Fontevraud (un Moine de) ce qu'il fait dire à Jésus-Christ. I. 328. *a.*
Foppens (Jean François) son inexactitude. I. 26. *a.* Ouvrage qu'il donne au Père de la Couture. I. 31. *b.* sa Bibliothèque Belgique, Extrait augmenté qu'on en donne. I. 101. *b.* & *suiv.* Observations particulières touchant ses corrections. 104. *a.* & *b.* ne dit point que Manlion étoit écrivain. II. 24. *a.* particularité de Théodoricus Martinus qu'il rapporte. II. 25. *a.* donne la Liste des Ouvrages de cet Auteur. II. 26. *a* Articles de Swertius & de Valère André qu'il copie. *ibid.* faute qu'il corrige. II. 2-. *a.* adopte le sentiment de Valère André. II. 29. *a.* ce qu'il dit des Articles & des Epitaphes des Proreitans. I. 108. *b.* fait mention de la Bibliotheca Belgica de Valère André. II. 138. *a.*
Force des Corps en mouvement, sa Mesure suivant Leibnitz II 217. *a.* expliquée & défendue par Mr. 'sGravesande. *ibid.* 217. & *suiv.* attaquée par Samuel Clarcke *ibid.* 217 & 218. rejettée en Angleterre & en France. *ibid.* 219. *a.* attaquée & défendue en même tems à Genève. *ibid.* 220. *a.*
Forno (Capitolo del) ce qu'on dit de cet Ouvrage. I. 161. *b. n.*
Fosse de la Veine Cave, suivant Vieussens. II. 299. *b.*
Foulques prêche la croisade sous les ordres de St. Bernard & du Pape Innocent. III II, 101. *a.* reproche qu'il fait à Richard I. Roi d'Angleterre. II. 101. *b.*
Four (Maître Pierre du) Evêque. ce qu'on en raporte. I. 205. *a.* & *b*
Foys (Gaston de) Voyez son Article.
Franc (Martin) a fait l'Eloge de Christine de Pizan. II. 146. *a.*
Franc (le Père le) Cordelier de Rheims, son Zèle. I. 7. *b.* Inscription qu'il fit mettre sur le portail du Couvent. *ibid.*
Franciscains leurs Armoiries. I. 4. *a* ne désavouënt pas les Conformités. 7. *a.* à qui on attribue mal-à-propos un Ecrit contre eux. I. 117. *b.* impiétés qu'ils osent débiter. I. 316. *b. n.*
Franco (*Niccolo*) ses Sonnets contre Pierre Aretin. I. 54. *b.*
François (St.) Conformités de sa Vie avec celle de J. C. qui en est l'Auteur I. 3. *a.* son éloge. I. 3. *b.* & 4. *a.*
——— (les Religieux de St.) Noms qu'ils se donnoient en Hollande I. 106. *a.*
——— de la Piété, soutient le livre d'Esclapés. II. *a.* 66
——— I. ce qu'on debite de lui au sujet de Robert Etienne. I. 233. *a.* & *b.* nomme Jean Salignac arbitre de la Dispute entre Ramus & de Goves. II. 184. *b.*
Françoises (les illustres) qui en est l'Auteur I. 132. *a.* Précis de ce Roman. 163. *a.* & *b.*
Francourt, Chancellier de Navarre. II. 329. *a. n.*
Francowitz (Matthias Flaccius) Voyez son Article.
Francus (Martinus) ce qui en est dit. I. 102. *b.*
——— (Daniel) de quoi il se plaint. I. 163. *a.* titre d'un de ses Ouvrages. II. 272. *a.*
Fraxinis (Nicolaus de) Voyez son Article.
Freetwood (Guillaume) opposé à St. Jerôme & Erasme II. 61. *a.*
Freind parle avec justesse de Gerard Sabionetta. I. 267. *b.*
Freinshemius comment il parle de Theutobochus I. 90. *a.*
Freschot (Casimir) présente au Sénat de Vénise un jeu d'Armoiries II. 96. *b.*
Frischman son Chronographe. II. 50. *a. n.*
Fronton (le Père) ce qu'il prouve de Henri Etienne. I. 235. *a.*
Fuentes (Marquis de las) ce qu'il fut chargé de faire de la part du Roi d'Espagne. I. 239. *a.*
Fulgosi (Baptista.) Auteur de l'Ant-Eros. I. 34. *b.*
Fulso (Remacle) parle de Gérard de Sabionetta comme d'un habile homme. I. 267. *a.*
Fust (Antoine de) Voyez son Article.
Fust (Jean) Danger extrême qu'il courut à Paris. II. 193. *a.*

G.

Gabert assiste aux conférences proposées par Jean Casimir. II. 64. *a.*
Gaddesden (Jean de) cite souvent Gérard de Crémone. I. 273. *b.*
Gagnin, comment il représente Tardif. I. 28. *a.*
Galand (Antoine) parle de la traduction de Regnault de Lovent. II. 113. *b.*
Galien de Crémone, Commentaire qu'il traduit de l'Arabe II. 23. *b.*
Gallant (Nicolas) Tenuë de Concile National sous lui. I. 77. *b.*
Gallien remarque que Jean de Nevilly étoit violent dans ses Plaidoiers. II. 102. *a.*
Gallus (Paschalis) dit que Gerard de Crémone traduisit Kiranides de l'Arabe. II. 3. *b.* ne dit mot des Ouvrages de Pantalion. II. 134. *a.*
Gamaliel sa Réponse au sujet des Apôtres prêchant l'Evangile. I. 227. *a.*
Gand (Henri de) Compatriotte & Collègue de Simon de Tournai. II. 250. *a* & *b.*
Garnier dépeint la folie du Comte de Permission. I. 205. *a.* ce qu'il dit de Pierre du Four. *ibid*
Gasperne (Catherine du) son Commerce de Galanterie. II. 257. *a.*
Gautier (Jaques) Jésuite, a voulu refuter du Verdier sans le comprendre. I. 248. *b.*
Gavin, Conjecture sur cet Auteur. II. 379. *Cit.* 48.
Gaultier (Daniel) censuré I. 121. *b.*
Gazet (Guillaume) ce qu'on dit de sa Bibliothèque Belgique.

gique. I. 99. *b.* ce que l'on en raporte. I. 262. *a.*
Geants. Disputes sur leur grandeur. I. 37. *a.*
Gebet, Autem peu connu. I. 268. *b.*
Geleenus explique Orphée par David I. 317. *a.* *a.*
Gendre (Jean) ce qu'il dit de Jean de Salignac. II. 184. *b.*
Gendre (Louis le) reproche qu'il mérite avec raison. I. 132. *b.* *a.*
——— (l'Abbé le) son jugement sur le Discours Merveilleux. I. 211. *b.* ses jugemens sur les Historiens François. II. 75. *b.*
Genebrard (Gilbert) Accusation qu'il forme contre Robert Etienne. I. 289. *a.* loue Géofroi de Saligniac. II. 184. *a.*
Génération, la pluralité des Hommes y est contraire; I. 15. *b.*
Genève (Bible de) ce qu'on raporte touchant l'Aoteur de cette version. I. 229. *b.*
Gentillet (Innocent) nom qu'il s'est donné. I. 39. *b.* trois principes qu'il pose pour connoître la vraie Religion. *ibid.*
Gerard de Cremone ou *Gerard de Sabionetta*. Voyez son Article.
Gerberon (P.) ce qu'il dit des Taxes de la Chancellerie de Rome. II. 282. *b.*
Gere (Robert) ne parle du Roman de piété de Palladino que comme d'un Manuscrit. II. 118. *a.* divise à tort le Roman de Palladino en deux parties. II. 119. *a.*
Germanic (Jehan de) surnommé Anglois, est dit avoir été la Papesse Jeanne I. 248. *b.*
Gerson Epinaphe de la Mère. II. 83. *b.*
Gertman, (David) a écrit contre van Till. II. 319. *b.*
Gesner (Conrad) multiplie mal-à-pros Angelo. I. 23 *b.* indique les Ouvrages de Bouchard. I. 120. *b.* 121. *a.* indique les Ouvrages de Sabionetta. I. 268. *a* & *b* multiplie Gerard de Crémone I. 279. *a.* ne connoît Kiranides que par un passage d'Agrippa II. 1. *b.* dit que Gérard de Cremone traduisit Kiranides de l'Arabe. II. 3. *b.* ce qu'il dit des Sermons de Leonard de Utino. II. 13. *a.* nous conserve les vers de Denitot. II. 80. *a.* vers auxquels il paroît s'être exercé. II. 88. *a.* ne parle de Mutner qu'avec le dernier mépris. II. 92. *a.* idée qu'il se forme des Ouvrages de Picatrix. II. 143. *b.* métamorphose une Femme en Homme. II. 150. *b.* parle de Salignac sous le nom de Senilis. II. 182. *a.* Eloge qu'il donne à Bartholomeus Saligniacus. *ibid. b.* fait trois différents Sancio. II. 187. *a.*
Ghilini, ce qu'il dit de la mort de Gerard de Crémone. I. 274. *a.* met l'Ouvrage de Doni au rang des Bibliothéques d'Italie. II. 33. *a.* manière dont il parle de Mazolini. II. 39. *a.* paroles de Folieta qu'il paraphrase. II. 44. *b.* renchérit par-dessus tous les Auteurs qui ont parlé de Gerard de Sabionetta. I. 267. *b.*
Gibert auroit dû parler de Tardif. II. 266. *b.*
Giefle (Jaquemara) Voyez son article. Il est Auteur d'une violente Satyre. I. 105. *a.*
Gigant-Oftalogie ce qui en est raporté. I. 89. *a*, & *falo.*
Gillot parle des vers de Rapin. II. 84. *b.*
Ginnus (Giacinto) qui il réfute. I. 53. *b.*
Giovanni (Delfino) Eloges qu'il donne à Olivier. II. 110. *a.*
Girard traite d'Aubigné de Calomniateur. I. 306. *b.* *a.*
Girolamo (Bruffoni) soutient que le *Divertio Celeste* n'est pas de Ferrante Paltavicino. II. 131. *b.*
Glogovia (Joannes) témoignage qu'il rend de la nouvelle invention de Marner. II. 95. *b.*
Goar (Le Père) selon lui Kiranides est un Traité des influences des astres. II. 2. *b.*
Gomer (Louis) attribue à Jean XXII. les Taxes Apostoliques. II. 279. *a.*
Gontier. Voyez Dicts de Franc Gontier.
Gordon de Percel c'est-à-dire l'Abbé Lenglet du Fresnoy. II. 98. *b.*
Gofwin Abbé de Cîteaux, ce qu'il défendit à St. Bernard. I. 92. *b.* *a.*
Govean (Battista Audreini) traite follement de la chute de l'Homme. II. 110. *b.*
Gonjet (Mr. l'Abbé) ce qu'il nous apprend du Frère Jolien. II. 22. *b.* particularité, qu'il nous apprend de Baif. II. 82. *b.* ne parle ni de Vitry, ni de d'Ailly. II. 305. *b.* ne parle point d'une Traduction des Métamorphoses d'Ovide. *ibid.* 308 *b.*
Gozzeus (Ambroise) parle d'un Seraphinus Banchellos. I. 82. *b.* détaille les Ecrits de Léonard Utino. II. 14. *a.* son Eloge de Mazolini. II. 39 *a.*
Graecus (Pathazar) on critique son *Criticon*. I. 202. *a.*
Grämmaie dit que Thierry Martin transporta l'Imprimerie en Allemagne. II. 26. *a.*
Grammaire (la) apostrophe la Logique. II. 285. *a.*
Graud (Jacques le) à quelle occasion on en parle. II. 148. *a.*
Granville (Milord) obtient un exemplaire complet du Télémaque de 1734. II. 185. *b.*
Graveſande (Guillaume Jacob 's) Voyez 's Gravesande.
Greban (Arnoul & Simon) voyez-en l'Article.
Gregoire VII. son exécrable dessein réussit mal. I. 18. *a*, *a.*
——— IX. ce qu'il attribue à Frederic II. I. 313. *a.*
——— XIII. étoit de la Maison de Boncompagno. II. 37. *a.*
Grele (Etienne le) Procureur au Chatelet de Paris. II. 257. *a.*
Grelot (Mr. de) Manuscrit de sa Bibliothèque. II. 3. *a.*
Greuter Marchand & grand Voyageur, ce qu'il apporta à Paris. I. 34. *a.*
Grevius en commerce de Lettres avec Mr. Martin. II. 32. *a.* se trompe sur une Edition du Jacobi magni Sophologium. II. 190. *a.*
Gronovius (Jaques) ce qu'il dit du marbre de l'Apothéose d'Homère. I. 61. *a* & *b.*
Gropper (Jean) vraisemblablement Auteur de l'Anti-Didagma I. 33. *b.*
Grosset (Pierre) Prêtre, Traducteur des mots dorés de Caton. I. 174. *b.*
Grotius (Hugo) ce qu'on en raporte. I. 244. *a.* repris par Colomies I. 315. *a.* traduit en Latin la vérité de la Religion Chrétienne. II. 11. *b.*
Gruds (Jaques) ce qu'on en raporte. I. 316. *a.*
Grumager (Jean Reyhatt). Voyez son Article.
Gruterus (Janus) son jugement sur l'Architecture de Colonna. I. 203. *a.* Inscription qu'il raporte. II. 59. *a.*
Gualdo (l'Abbé) Histoire de Donna Olimpia. II. 56. *a.*
Gudius, sa dispute sur l'utilité des Médailles & des Inscriptions avec Spanheim. II. 61. *b.*
Guelphes & Gibelins leurs factions font revivre Lanfranc & Théodoric en France. II. 23. *a.* fameux fanatiques de la Religion Reformée. II 151. *a* & *b.*
Gueret fait connoître le caractère du petit Père André. I. 125. *a* & *b.*
Guevarre (Antoine de) Titre de son Livre. II. 305. *b.*
Guiart (Bernard) on lui attribue la fatalité de St. Cloud. II. 72. *a.*
Guiche (Armand, Comte de). Voyez son Article.
Guicciardin (Louis) Voyez son Article.
Guicenay (Adam de) Traducteur de Caton. I. 174. *a.*
Guignard (Jean) Jésuite pendu & brulé pour ses Rebellions. I. 328. *b.* II. 78. *b.*
Guillaume III. Médaille frappée à son occasion. I. 173. *b.*
——— & *Théodore* se sont distingués parmi les Critiques. II. 159. *b.*
Guimenius (Amadæus). Voyez-en l'Article.
Guivani (Gaillardi) Catalogus Auctorum qui de Numismatibus scripserunt. II. 46. *b.*
Guise (Duc de) duël entre lui & le Comte de Coligni. I. 237. *b.* propos dont il usa à l'endroit de Coligni. II. 73. *b.* Dessein funeste médité contre lui. II. 104. *b.*
——— (Mlle. de) le Noir lui dépeint ses persécutions. II. 101. *a.*
——— (Jacques de). Voyez son Article.
——— (Nicolas de) ce qu'il dit de Jacques de Guise dans sa petite Histoire. I. 301. *a.*
Guises, le Roi de Navarre, leur fut vendu, & par qui. I. 123. *b.*
Gymnicus (Pierre) Lettre qu'il adresse à Zwingle. II. 94. *a.*
Gyot des Fontaines (l'Abbé) par qui il est accusé du vice de non-conformité. I. 37. *b.* sa façon de penser. II. 86. *a.*

H.

Hbicot (Nicolas) Auteur de l'Anti-Gigantologie; I. 37. *a.* & *b.* soutient l'imposture de Balsor & Mazuyer. I. 88. *b.* *a.* ce qu'il attribue à Jean Riolan I. 90. *b.*
Haarl (van der) Médecin Hollandois, son étroite amitié avec Selden. I. 13. *b.* dresse l'Histoire des Sévarambes. *ibid.*
Haiminsfeld (Melchior Goldast) compilateur de pièces rares. II. 121 *a.*
Hall (Joseph) surnommé le Sénèque Anglois. I. 11. *b.* But de sa Terra Australis. *ibid.*
Hallervordius se sert du témoignage d'Olearius. II. 14. *b.* entraîné dans une erreur par Olearius. II. 15. *b.*
Hamilton (Comte d') ce qu'il semble avoir insinué. I. 200. *b.*
Hardouin, ce qu'il soutient touchant l'Apparition de J. C.

&c. I. 38 *b.* ſa témérité à renverſer le ſens des Paroles de St. Paul. I. 367 *a* en quoi il imite les Juifs. I. 314. *a.* ce qu'il dit du Kiranides. II. 6. *a.* ſentimens extraordinaires qu'il ſoutenoit. II. 56. *a.* piège qu'on lui tend. II. 61. *a.*

Hardouin-Ville (Geoffroi de) ſon Hiſtoire. II. 69. *a.*

Harembourc, ſon petit miroir de dévotion. II. 89. *a.*

Harley (François de) ce qui en eſt raporté I. 94. *a.*

Harlai (Nicolas de) comment il eſt deſigné. I. 73. *a.*

Harlai-Quint Origine de ce mot. I. 94. *a.* *n.*

Harlem (Tradition de) touchant l'inveution de l'Imprimerie. I. 294. *a.*

Harpocratios Manuſcrit Grec. II. 3. *b.*

Harpocratios colonne qu'il trouva proche la ville de Salentina. II. 5. *b.*

Haym (Nicolas François) nomme Mazolini Priorio Silveſtro. II. 39. *a.* eſt le ſeul qui attribuë la traduction des amours de Theagenes à Montlhard. II. 70. *b.* augmente l'Ouvrage de Giuſto Fontanini. II. 88. *a.* ſa notizia de Libri rari Italiani. II. 157. *b.* *n.*

Hearne (Thomas) Ouvrage qu'il publie. II. 14. *b.* comment il parle du livre de Renard. I. 280. *b.*

Heberden (W.) ſon Anti-*Gregoras*. II. 319. *b.*

Hecquet (Philippe) ce qu'il raporte d'un pretendu Miracle. I. 96. *b.*

Heidegger ce qu'il fait à Paul III. I. 155. *a* *n.*

Heilbronner ne parle point des Livres d'Algébre de Saligmac. II. 152. *a.*

Heinſius (Nicolas) n'explique qu'imparfaitement un Marbre. I. 61. *a.*

Helvetius (Adrien) a mis en crédit une fameuſe Racine. I. 34 *a.*

Henault (le Préſident) nomme mal Bauché. I. 82. ce qu'on lui reproche. I. 132. *a.* Anecdote qu'il refuſe. II. 107. *a.* ſon nouvel abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France. II. 147. *a.* s'eſt trompé au ſujet de Villon. II. 300. *b.*

Hendreich en quoi il ſe trompe. I. 23. *b.*

Hennequin (Pierre) jette les premiers fondemens de la ligue à Paris. II 104. *a.*

Henning dit que Ferrante mourut en 1644. II. 129. *a.*

Henri (Alphonſe) ſa prétenduë Prophétie. II. 37. *a.*

—— III. ce qui ſe pratiquoit de ſon tems. I. 294. *a.* ſon Portrait. I. 305. *a.* *& ſuiv.* comment il appelloit Jean du Bois. I. 110. *a.* Paroles remarquables touchant ſa mort. II. 72. *a.* Sixain ſur le même ſujet *ibid. b.* circonſtances curieuſes ſur le même ſujet. 73. *b.* reproches qu'il fait au Preſident Nully. II. 104. *b.*

—— IV. plaiſanterie de ſa façon. I. 20. *n.* I. 138 *b* ce qu'il dit d'un Ecrit intitulé l'Avant-Victorieux. I. 57. *a.* de qui on le dit mal-à-propos Pére. I. 67 par qui il fut conduit en Guienne. 69. *a.* ſerment que fit de ſes Serviteurs lui prêterent. I. 69. *b.* Sonnet qu'on pendit au col d'un de ſes chiens. 71. *b* Particularité remarquable qui le concerne. I. 170 *b.* & 171. *a.* Vers inſolens faits par les Ligueurs contre lui. 173 *b.* ſe ſoumet à Clément VIII. I. 303. *a.* embraſſe le Papiſme II. 19 *b* motif de ce changement. II. 37. *a.* il protége Réboul. II 162. *b.* qui on accuſe d'avoir contribué à ſon changement de Religion II. 203. *a.*

Herbert (Edoüardus) Proteſteur des Naturaliſtes. I. 16. *a.* *n.*

Herenbachius, trait qu'il rapporte d'un Moine. II. 122. *a.*

Herman approuve la meſure des Forces, indiquée par Leibnitz II. 231. *b.*

Hermaphrodites (les) Voyez-en l'Article. I. 307.

Herodote ce qu'il raporte de Séſoſtris Roi d'Egipte. I. 62. *b.*

Hervet (Gentien) Auteur de l'Anti-Hugues. I. 39. *a.*

Heſſe-Caſſel (le Landgrave de) donne un témoignage avantageux du Mouvement perpétuel d'Orffyreus. II. 224 *n.*

Heſſelins ne dit rien du Recuëil des vies des Saints de Pantalion. II. 134. *b.*

Heuman (Chriſtophe-Auguſte) ce qu'il dit d'Allais. I. 12. *a.* ſon ſentiment touchant l'Etimologie de Picatrix. II 145. *b.*

Heures de Port-Royal. Paſſages qu'on en critique. I. 393 *b.* *n.*

Heurains (Jean) célébre Médecin & Profeſſeur à Leide. II 214 *a* & *b.*

Hildebrand qui fut Pape ſous le nom de Gregoire VII. comment il ſavoit en impoſer au peuple. I. 17. *n.* ſon nom ſignifie tizon d'enfer. I. 308. *a.* *n.*

Hiſtoriographe de France, de Serres l'a été. II. 205. *b.*

Hoſman (Jean-Jaques) ce qu'il dit de Montlyard. II. 66. *a.* n'indique pas le nom de Murner. II. 95. *a.* ſon Lexicon Univerſale, & jugement ſur cet Ouvrage. II. 288. *a.* & *b.*

Hohendorff (le Baron) ſa Bibliothéque. II. 46. *b.*

Hollande (les Etats de) à quelle occaſion ils ont proteſté contre les Etats-Généraux. I. 54.

Hollandois avec qui on les compare. I. 180. *a.* Eloge qu'en fait le Comte de Gulche. I. 300. *a.* & *b.*

Hollatius ſe joua du nom de famille de Poltrot II. 152. *b.*

Holoferne (Tubal) ſe mocque de la diſpute ſur la conception de la Vierge. II. 313 *a.*

Home (David) Voyez ſon Article. ce que Moréri en a remarqué. I. 306. *a.* *n.*

—— (Comte de) refuſe de reconnoître le Roi Guillaume. I. 306. *b.*

Homére ſon Apothéoſe. I. 66. Archelaüs en eſt le Sculpteur. I. 58. 59. où ce beau Marbre fut trouvé. 59. Explications du Marbre qui la repréſente. *ibid. & ſuiv.* fut adoré avec St. Paul & J. C. *ibid.* 59. *b.* interprétation ſingulière de ſon Iliade. 60. *a.*

Hoorn (Cornelius de) cru mal-à-propos Auteur du Faſciculus Temporum. II. 292. *b.*

Horace ce qu'il recommande. II. 35. *a.*

Hornius ſes Diſſertationes Hiſtoricæ & politicæ. II. 55. *b.*

Hotman (François) cenſuré les Dominicains & les Franciſcains. I. 8. *b.* a compoſé un Anti-Tribonian. II. 320. *a.* ſon traité de la diſſolution. II. 122. *a.* *n.*

Huet (Pierre Daniel) tombé en ridicule par la comparaiſon qu'il fait de l'Hiſtoire profane avec l'Hiſtoire ſainte. I. 60. *b.* Etrange démonſtration qu'on lui reproche. I. 94. *b.* ſon ſentiment touchant le Stile de Gerard de Crémone. I. 270. *b.* ſon jugement ſur de Serres. II. 199. *b.* ſon inexactitude. II. 257.

Huge (Jaques) ce qu'il veut dire touchant Homére I. 60. *a.*

Huguenotes; Quel genre de ſupplice leur infligeoit le Duc de Montpenſier. II. 249. *b.*

Huguenots Vers piquans de leur façon ſur Jean du Bois. I. 113. *b.*

Hum ou *Hume* ce qui en eſt remarqué. I. 306. *a.* *n.*

Huss (Jean) ſon ſupplice déſaprouvé. II. 36. *b.* actes du Concile de Conſtance contre lui. II. 117. *b* ou débite qu'il regardoit Jaques de Teramo comme un Prophéte. II. 123. *b.* Prophétie qu'on lui attribuë. II. 123. *b.* ſa Médaille. II. 134. *a.* autres Médailles plus conformes à ſon Hiſtoire. II. 135. *a.*

Hutten (Leonard) Auteur de la Diſſertatio de Antiquitate &c. II. 14. *b.*

Huygens a entrevu le premier la meſure des forces. II. 217. *a.* & 231. *b.*

Hyde (Thomas) ſon idée ſur une pretenduë révélation. II. 2. *a.* traduction qu'il donne à tort à Mr. Dralymont. II. 67. *a.*

Hydromance, Conte de Jurieu ſur ce ſujet. I. 172. *a.*

Hymne aſſez particuliére. I. 293. *b.*

Hyparque (le Pére) ſes viſions, écrit allégorique où il décrie les Villes de Provence. I. 49. *b.*

I.

Jacobins, Réponſe d'un Moine de leur Couvent d'Anvers touchant une traduction du Nouveau Teſtament. I. 222. *a.*

Jalouſie ſon effet. II. 174. *b.*

Janſeniſtes ce qu'on en dit. I. 96. *b.* 97. *a.* ce qu'ils publiérent contre le pere André. I. 126. *b.* diſent Guimenius Auteur impur. II. 90. *b.*

Janſenius Evêque d'Ipres, ce qui en eſt dit. I. 103. *a.*

Jaques. I. ce qui lui fut addreſſé par David Home. I. 307. *a.* charge d'une commiſſion importante David Home. I. 309. *a.* ſa Lettre aux Paſteurs & Députés au Sinode de Tonneins. *ibid. a. & b.* Satire contre lui. II. 160. *b.*

Jaquette (la Reine) ou Jacques I. ce qu'on en dit. I. 305. *b.* *n.*

Jarnac comment il eſt traité par Bouchard. I. 124. *b.* Petit différend entre les Auteurs à ſon ſujet. 125. *b.*

Jarrige (Pierre) Auteur du Livre intitulé, les Jéſuites mis ſur l'échafaut, découvre l'Auteur des Libelles contre le Duc d'Epernon. I. 36. *b.*

Jean (St.) ſon interrogation, & ſa condamnation par Domitien. I. 285. *a* & *b.* 286. *a* & *b.*

—— (de Capoue) voyez ſon Article.

—— VIII. Pape, à qui on a donné le titre de Papeſſe Jeanne. II. 56. *a.*

—— XXII. Pape, eſt Auteur des Taxes Apoſtoliques. II. 278. *a.* 279. *a.*

Jeanne (Papeſſe) élevée ſur le Trone Pontifical juſqu'en 1521. II. 74. *b.*

Jeanet Medaille qu'il cite comme réelle. II. 50. *b.*

Jerome (St.) ſon explication *de ignoto Deo.* II. 60. *b.* jeu qu'il conſeille aux Dames Romaines. II. 97. *n.*

Jéſuites, leur ingratitude à l'égard du Duc d'Epernon. I. 36. *b.* font leurs efforts pour empêcher la continuation de l'Hiſtoire de d'Aubigné. I. 76. *a.* Reproches que leur fait Jean du Bois. I. 111. *b.* comment ils s'en vengérent. I.

113. *a.* comment l'on traite leur *Amphitheatrum Honorii*. I. 129. *a.* font acuser de fouler aux pieds le crucifix. I. 150. *a.* comparés avec les Hollandois. *ibid.* à quelle occasion on en parle. I. 263. *a.* vigoureusement attaqués, & par qui I. 307. *a & b.* ce qu'en dit l'Espion Turc. I. 326. *b.* dicton qu'on leur attribue. I. 328. *b.* chassés de Bourdeaux par ordre de Henri III. II. 74. *b.* comment ils sont dépeints par De Serres. II. 208. *a.*

Jesus-Christ Moine & même Abbé. II. 100. *a.* habillé en Jésuite. *ibid. b.* vers satiriques à cette occasion. *ibid.*

Jetser cruellement joué par les Dominicains à Berne. II. 314. *& suiv.* puni fort injustement. *ibid.* 317.

Jeune (Claude le) célèbre Musicien. I. 107. *a.*

Ildephonse Dominicain, ce qu'on lui attribue, & son origine. II. 90. *a.*

Illyricus (Matthias Flacius) voyez son Article. Met Sancio au nombre des témoins de la vérité. II. 190. *b.*

Impostoribus (Liber de Tribus) voyez-en l'Article.

Imprimerie, quand introduite à Rome. II. 271. *a.* Historiens de l'Imprimerie. II. 266. *b.*

Indulgences, (Diplomes d'). II. 275. *Cit.* 34.

Ingold. Voyez son Article. Auteur du jeu-d'or. II. 99. *a.*

Innocent III. (Pape) leçons de morale qu'il tire du jeu des Echecs. II. 98. *a.*

——— XI. condamne le Livre de Moya au feu. II. 91. *a.*

Inquisiteurs ce qu'ils font d'Enzinas. I. 227. *a.* Prières donne sujet de les mépriser. II. 42. *b.*

Inscription des Franciscains de Blois. I. 8. *b.*

Inventaire de l'Histoire de France par De Serres, ce qu'on en dit. II. 205. *b*, 206. *a & b.* par qui il fut continué. 207. *a.*

Joachim II. introduit la Réformation dans le Brandebourg. I. 14. *a.*

Jodelle se vante d'avoir mis au jour les vers François mesurés. II. 79. *a.* dillique qu'il met sur les Oeuvres Poétiques d'Olivet de Magny. II. 79. *b.*

Joly (Claude) Ouvrage d'ont il est Auteur. I. 34. *a & b.* ce qu'il dit du Traité *de Tribus Impostoribus*. I. 317. *b.* attribue au Cardinal de Richelieu l'Histoire de D. Jean II. Roy de Castille. II. 9. *a.* a connu les deux Ouvrages imprimés de Christine de Pizan. II. 149. *a.*

——— (Guillaume) Auteur de l'Anti-Duel. I. 34. *a.*

Jonston (Arnus), compatriote de Home fait un recueil de ses Ouvrages. I. 310. *b.*

Jopué, le Miracle qu'il opéra sur le Soleil & la Lune expliqué. II. 229 *a.*

Jouaust ce qu'il dit de De Serres. II. 202. *b.*

Joueurs de Moralités. ce qu'on en raporte. I. 283. *b.* Répertoire des noms contenus au jeu des Actes des Apôtres. *ibid.* comment ces représentations s'annonçoient. 284. *b.* diverses remarques à ce sujet. I. 286. *b. & suiv.* à quelle occasion on commença à les défendre. 289. *b.*

Journal ce qu'on raporte en Vers de celui d'Italie au sujet de Gerard de Gremone. I. 267. *a.* ce qui est raporté de celui de la Haye. II. 35. *b.*

Journal Littéraire, quand & par qui commencé. II. 215. *b.* par qui continué. *ibid.* 216. *a.*

——— des Savans Sept. 1707. extrait qu'il donne de la Traduction de Montlyard. II. 70. *a.*

Journalistes plaisante taillerie raportée des Journalistes de la Haye. I. 38. *a.* ce qu'ils raportent de Claude Bernard. II. 91. *a. & suiv.* Trait qui leur est addressé. I. 284. *a.* leur jugement du *droit Coutumier* de *David Home*. I. 311. *a.* leurs réflexions *ibid. b.* on indique leurs défauts. II. 251.

Jove (Paul) ce qu'il dit de Leone Battista Alberti. II. 87. *b.*

Irénée (St.) ce qu'il dit des Carpocratiens. I. 317. *a.*

Irréligion, Simon de Tournai en est accusé. II. 247. *b.*

Isembourg (Thierri d') réprime l'insolence de Wirt. II. 311. *b.*

Isidore Evêque de Seville, ce qu'il dit de Mahomet. I. 315. *a, b.*

Isis (Déesse) son culte comparé par Montlyard aux Cérémonies de l'Eglise de Rome. II. 68. *a.*

Isbume de la Veine Cave, suivant Vieussens. II. 299. *b.*

Jean (Dom) d'Autriche, deux Médailles qui la concernent. II. 57.

Juifs. Reproches qu'ils font aux Chrétiens touchant la Célébration de la Paque. II. 135.

Jules II. le fatieux trait qu'on lui impute. II. 132. *a.*

Julien (l'Empereur) disoit *legi, intellexi, damnavi* St. Basile lui répondit *legisti, sed non intellexisti, ideo in damnasti.* II. 292. *a.* fut le premier Moine qui trahit tout Christianisme. II. 163. *b.*

——— mal nommé *Machot*. II. 21. *a.*

Juncherus ce qu'il avance touchant la Médaille de Jean Huss. II. 124. *b.* a fait deux différentes Personnes de Christina Parisiensis. II. 150. *b.*

Jurgurthes, Personage chimérique. II. 180. *b.*

Jurieu ce qu'il dit touchant la Monnoie du Prince de Condé. I. 132. *a.* réponse qu'il fait à Mr. Cuper. I. 172. *a.* Mauvaise plaisanterie de sa façon. I. 328. *b.* fait trembler Bathage au mot d'Orange. II. 55. *b.*

Justie (Jeanne) Ouvrage qui lui est attribué. II. 181. *a.*

Justin (St.) Martir, suivit mal-à-propos St. Irenée. II. 61. *a.*

Justinani, son inexactitude touchant l'*Anti-Eros*. I. 34. *a.* réproduit le même Ouvrage sous un titre travesti. 35. *a.*

Justus (Wolfgangus) fait vivre Théodorie en 1494. II. 23. *a.*

K.

Kalendrier. Ce qui a donné lieu à ceux qui sont en usage. II. 157. *a. & suiv.*

Keller (Jaques) Jésuite Allemand, ce qui en est supposé. I. 53. *a.*

Kempis (Thomas a) pensée judicieuse de cet Auteur. I. 9. *a.*

Kenkenius (Clement) Auteur d'une Traduction Flamande de la Boutique du Pape. II. 274. *b.*

Khodambas Docteurs Sévarambes. I. 85. *b.*

Kilda & Dosna Ouvrage Indien. I. 312. *a.*

Kiranides (J.) Voyez son Article.

Kiranus prétendu Roi de Perse, ses Ouvrages. II. 1. *a.*

Kircher (Athanase) l'explication qu'il donne du Marbre d'Arundelius. I. 59. *a.* cruellement joué à Rome. II. 61. *a.*

Konig (George Matthias) en quoi il tombe dans l'illusion. I. 261. *a* entraîné dans une erreur par Olearius. II. 11. *b.* comment il nomme Mazolini. II. 39. *a.* est tombé dans la même faute que Gesner. II. 45. *b.* ne savoit pas qu'Amadeus Guimenius étoit le Père Moya. II. 90. *b.* ne spécifie qu'un seul Ouvrage de Murner. II. 95. *a.* son erreur touchant Olivier. II. 110. *b.*

Krafft l'Ouvrage de Theramo se trouve dans sa Bibliothèque. II. 122. *b.*

Kromayer (Jerôme) étoit Professeur à Leipsic. II. 318. *b.*

Kuster par qui il fut séduit, & son changement de Religion. I. 38. *a.*

L.

L'abbe (le Père) ce qu'il remarque touchant Angelo. I. 23. *a. n.* Ouvrage qu'il attribue à Petrus Aurelius. I. 27. *a.* parie du Catalogue de Scipion Teti. II. 3. *b.* copies qu'il indique. II. 22. *a.* son erreur touchant Mazolini. II. 40. *a.* Edition qui lui est inconnue. II. 45. *a.* sa Chronique Françoise. II. 58. *a.* fait mention de la Bibliotheca Belgica de Valère André. II. 138. *a.* Ouvrages de Christine Pizan rapportés dans son Catalogue. II. 150. *a.* fait de Sancio deux Auteurs. II. 167. *b.*

Labourcur (Jean le) ce qu'il dit de Catherine de Medicis. I. 131. *b.* ce qu'il dit de l'Auteur du Discours merveilleux. I. 211. *a.* fait Robert Etienne II. Protestant. I. 233. *a.* ce qu'il dit du Manifeste de Richelieu. II. 9. *b.* la réponse au Cardinal d'Armagnac. II. 19. *a.* ce qu'il dit des intrigues de Catherine de Medicis. II. 64. *b.* ce qu'il dit de Poltrot. II. 151. *a.* Ouvrage qu'il ne peut se persuader être d'Adrian Turnèbe. II. 152. *a.*

Laet (Gerard de) s'établit dans diverses villes. II. 234. *b.*

Lambesius de quelle façon il parle de Jaques de Catulis. I. 179. *b.* 180. *a.*

Lamberti ce qu'il raporte du Premier Roi de Pruffe. I. 156. *b.*

Lami (le P. Bernard) plus équitable à l'égard de De Serres, que P. le Long. II. 202. *b.* rapporte le jugement de Henri Etienne. II. 83. *b.*

Lampridius ce qu'il dit d'Alexandre Sévère. I. 317. *a.*

Lancelot Catalogue de ses Livres. II. 12. *a.* ce qu'il a dit de Belle foreſt. II. 70. *b.* est plus exact que le Père Mersenne. II. 84. *b.* jugement qu'il porte des vers mésurés de des Portes. II. 85. *a.*

Lanclose (François de) fort mauvais Poëte. II. 319. *a. & b.*

Laufrenc son Histoire II. 23. *a.*

Langbain sa traduction Angloise. II. 155. *b.*

Langeneen Correcteur. II. 157. *b.*

Langius passe pour ambitieux & habil'ard. II. 100. *b.*

Langrois mauvais quatrain qu'il compose. II. 84. *b.*

Languet (Hubert) ce qu'il raporte de Caracciol. I. 155. *a.*

Lanuel (Jean de) un de ses Ouvrages n'est pas indigne du Cardinal de Richelieu. II. 9. notice de ses Ouvrages. II. 11. *b.* traduit un Ouvrage Latin du Cardinal Bellar-

Bellarmin. II. 12. *b.* ſa Vie de Godefroi de Bouillon Duc de Lorraine & autres Ouvrages. II. 12. *b.* ſon Roman des Indes. *ibid.* Voyez ſon Article.

Larrey (de) ce qu'il dit du P. Annat Jéſuite. II. 11. *a.* Médaille qu'il cite comme authentique. II. 50. *b.* ſon Hiſtoire de Louis XIV. II. 74. *a.* dit que le Rouſſe vengea de la plaiſanterie de Foulques par une raillerie plus fine. II. 102. *a.*

Laski (Jean) Ami d'Enzinas; ce qui en eſt dit. I. 228. *a. n.*

Latomus ſa Prédiction en Vers. I. 20. *b.*

Lavardin (Philibert Emmanuel de) ſon ſentiment déclaré à l'article de la Mort. I. 94. *a.*

Lavaur (de) ſon Hiſtoire de la Fable, conférée avec l'Hiſtoire ſainte. I. 60. *a.*

Lavel (Mr. de) Simode qui ſe tint dans ſon chateau. II. 64. *a.*

Laverna Déeſſe des Voleurs. II. 265. *b. n.*

Launoy ſon peu d'exactitude. I. 27. *b.* II. 286. *b.* & 305. *a.* ignoroit que Moya étoit Auteur. II. 90. *b.*

Lauriere (Euſebe de) étoit Avocat du Parlement de Paris. II. 305. *a.* il a commenté Villon. *ibid.* 305. *a.* & *b.*

Leeuw (Gerard de) Imprimeur à Tergou. II. 24. *b.*

Legendes des Franciſcains. I. 9. *a.*

Legitimité, ce qu'on raporte de celle de Henri de Bourbon. I. 138. *a.* & *b.*

Leibnitz (Mr.) cité comme l'Auteur de l'Hiſtoire des Sévarambes. I. 12. *b.* reconnoît la difficulté de réüſſir dans les vers Allemands. II. 88. *b.* ſa meſure des Forces. II. 217. *a.*

Lenfant bévue où il eſt tombé. I. 21. *a. n.* ne dit rien de la Prophetie de Teramo. II. 125. *b.* ne nous dit rien de Palladino. II. 117. *b.*

—— (Père Jaques) Dominicain, ſon Hiſtoire. II. 58. *a.*

Lenglet (l'Abbé) ſous quel nom il s'eſt déguiſé, I. 41. *a.* bévue qu'il fait au ſujet du Père Banchi. I. 80. *n.* traite de Compilateur Nicolas Bernaud. 83. *b.* ce qu'il raporte de la Naiſſance du Prince de Condé. I. 139. *b.* hiſtoire dont il ne parle pas. II. 9. *b.* Editeur & Continuateur du VI. Tome des Mémoires de Condé. II. 71. *b.* ſa déciſion touchant les Bibliothécaires. II. 139. *a.* doute que la Vie de Jeſus-Chriſt ſoit de l'Abbé de St. Réal. II. 168. *b.* affirme que St. Réal a revu la rélation de l'Apoſtaſie de Genève. II. 181. *a.* Ouvrage chimérique dont il parle. II. 188. *a.*

Leo Batavus Medaille frapée par ordre des Magiſtrats d'Amſterdam. II. 52. *b.*

Leon, Carme, donne la raiſon du retardement du Sacre de Louis XIV. II. 58. *a.*

—— (Duard Nonnez de) attaque Texera. II. 67. *a.*

Letdigneres (le Mareſchal de) paroles qu'il addreſſa au Nonce Ludoviſio. I. 172. *b.*

Leſprit (Laurent) inventa le jeu des dez. II. 96 *b.*

Leti (Gregorio) en quoi il ſe trompe. I. 152. *a* II. 257. Compilateur vénal. II. 36. *b.* ou aſſure qu'il eſt l'Auteur de la continuation du Divorce céleſte. II. 132. *a.*

Leyde, Catalogue de ſon Univerſité. I. 160. *n.* Ouvrage tiré de la Bibliothèque de ſon Univerſité. I. 176. *a.*

Lézine. Ce qui eſt indiqué de cette Compagnie. I. 42. *a.*

Libelles, prodigieux nombre qu'en produiſit la guerre civile de Paris. I. 33. *a.* ce qu'on remarque touchant celui qui eſt intitulé les Amours d'Anne d'Autriche &c. I. 143. *b.* 144. *a.*

Liberté, ſentiment de 's Greveſande ſur la liberté; II. 217. *a.* & 237. *a.* & *b.* ce ſentiment l'a expoſé à des accuſations bien odieuſes. *ibid.* 238. *a.* & *b.* cependant il eſt conforme à celui du Synode de Dordrecht. II. 239. *a.*

Libraires, à quelle occaſion on découvre leur Charlatanerie. I. 109. *a.*

Licarague (Jean de) Voyez ſon Article.

Lilie (George) ſon Poëme Suédois. II. 88. *b.*

Lilio (Zacharia) fait Gerard de Crémone François. I. 271. *a.*

Lille (de) Compoſiteur à gages. II. 51. *a.*

Lemiers ſes Métamorphoſes. I. 59 *n.* il indique une Médaille qui ne ſe trouve pas dans le Recueil de Bizot ni ailleurs. II. 52. *a.* a écrit l'Hiſtoire de Louis XIV. II. 280. *a.*

Linden (van der) ſon erreur touchant Gérard de Crémone. I. 271. *a.* rapporte les Ouvrages de Tarenne. II. 112. *b.* ce qu'il dit de ceux de Pantalon. II. 134. *a.* transcrit bien le titre de l'Ouvrage Botanique de Pilletier. II. 146. *b.*

Linnæus ſe trompe en parlant d'un Pilleterus. II. 146. *b.*

Lionne (Mr. de) Lettre qui lui fut adreſſée par le Comte d'Eſtrades I. 244 *a.* ſon diſcours à van Beuninghen dans une conférence. II. 50. *b.*

Lipenius traité de Compilateur. I. 52 *b.* ajoute au nom de Léonard celui de Mathieu. II. 14. *a. n.* copie mieux que Manget & ne parle point de Gabriel de Zerbis. II. 134. *a.*

Lipſe (Juſte) louanges qu'il donne au Cardinal Olivier dans deux Lettres. II. 110. *a.* traite Frédéric II. d'impie. I. 313. *b.*

Livres, c'eſt une chimère de dire qu'il y en a ſans faute. I. 109. *b.*

Lloyd (Nicolas) ſon Dictionaire Hiſtorique. II. 287. *a.* & *b.*

Lobeira (Vaſquez) paſſe pour Auteur du Roman d'Amadis. II. 20.

Locrius (Ferreolus) procure la Bibliographie de l'*Artois*. I. 98. *a.*

Logique apoſtrophée par la Grammaire. II. 285. *a.*

Loiola (Ignace) place honorable qu'on lui donne. I. 329. *a.*

Loiſel (Antoine) croit que Jean de Nevill étoit de la Famille de Nuili. II. 102. *a.*

Lombard (Daniel) ſa Diſſertation ſur l'utilité de l'Hiſtoire II. 173 *b. a.*

Londel (le Père) ſa remarque dans les faſtes de Louis XIV. II. 55. *a.*

Long (Iſaac le) ce qu'on dit de ſon Boecaal. I. 99. *a*

—— (Le Père le) ce qu'il dit de Jean Boucher. I. 36. *b.* ſon erreur touchant l'Origine du Prince de Condé. I. 134. *a.* ſon erreur à l'égard de Conradus Leontorius. I. 208. *b.* ſon jugement ſur le *Diſcours Merveilleux*. 211. *a* & *b.* on raporte une de ſes remarques au ſujet du Nouveau Teſtament d'Enzinas. I. 227. *a* & *b.* ce qu'il a dit de Richelieu. II. 9. *b.* ſon Mémoire ſur Mézerey. II. 10. *a.* Ouvrage qu'il donne à Lannel. II. 12. *a.* admet dans ſa Bibliothèque Hiſtorique de France certains Romans. *ibid. b.* fait de Licarrague qu'il atteſte. II. 16. *a.* Traduction qu'il confère avec la *Légende des Nouveaux Saints*. II 22 *a* nomme mal Mandeville. II. 22. *a.* figures qu'il attribuë à Romain de Hoghs. II. 30. *b.* fait mention du Livre d'Eller par Pierre Merlin. II. 65. *a.* dit mal-à-propos que Cayet a parlé de Montlard comme d'un Miniſtre II. 66. *a.* Abrégé de la Vie de le Noir qu'il nous indique. II. 101. *b.* prétend que St. Réal ne fut pas Diſciple de Varillas. II. 165. *a.* en quoi il ſe trompe. II. 203. *a.* ſa correſpondance avec l'Auteur. II. 251 *a.*

Longueville (Madame de) particularités qu'on en raporte. I. 236. *b.* 237. *a.* & *ſuiv.*

Leon (Mr. van) ce qu'il remarque touchant la belle Médaille frappée à Rome à l'honneur de Louis XIV. I. 63. *a.* ce qu'il dit d'une autre *ibid. b.* a publié la Médaille de van Beuninghen. II. 51. *b.* ſon jugement ſur une Médaille de Cromwel. II. 54 *b.* comment il explique deux P. P. d'une Médaille faite contre Jurieu. II. 74. *b.*

Lorédano (Jean François) on lui attribuë l'Anima di Ferrante Pallavicino. II 132. *b.*

Lorges (Gabriel de) Réteide de Henri II. II. 175. *b.*

Lorraine (Cardinal de) ce qu'il dit à ſon Ami la Montagne. I. 211. *a.* perſécute les Reformés. II. 321. *a.* ſa conduite envers les Princes du Sang. *ibid.* 322. *& ſuiv.*

Loſtein (Pierre) ſon nom eſtropié par Haym. II. 157. *b.*

Loth parle du ſçavoir de Mazolini. II. 39. *a.*

Louis XI. tranſporte ſa Terre de Boulogne à la Vierge Marie. II. 178. *a.*

—— XIV. paroles mémorables qui lui ſont appliquées. I. 9. *b.* ridicule prédiction contenuë dans une double Anagramme de ſon nom. I. 37. *a.* Careſſes qu'il fit au Comte de Guiche & à quelle occaſion. I. 298. *a* & *b.* ſes Médailles. II. 49. *a.*

—— *Jacob de St. Charles* (Le Père) cité par Colomiés. II. 136. fait de Sancio deux Auteurs. II. 187. *b.*

Louvain (Le Doyen de) réponſe qu'il donne touchant une Traduction Eſpagnolle du Nouveau Teſtament. I. 221. *b.*

Luber (Thomas) opinions qu'il défendit contre Théodore de Béze II. 17. *a.*

Luca (Hugo de) auſſi inconnu que Galien de Crémone. II. 23. *b.*

Lucas Diſciple de Spinoſa ce qu'on en dit. I. 24. *b.* & *ſuiv.*

Lucilius (Joannes) ordre Chronologique dû à ſes ſoins. II. 158. *a.*

Lucille juſtifié par l'autorité de Ciceron. II. 176. *a.*

Luigi Manzini, ſa harangue au Pape Innocent. X. II. 129. *a.*

Luine menacé. II 9. *b.*

Lune (de) ſa mort Tragique. *ibid.*

Luther refute les *Anti-Nomicæ Theſes*. I. 50 *a* & *b.* ſon zèle. II. 36. *a.* attaqué par Prierias, & comment il répond. II. 43. *a* & *b.* oſe ſoutenir ſa Doctrine con-

tre

tre le Pape II. 74. *b.* ſon Hiſtoire en Médailles. II. 124. *b n.*
Luz (S. Jean de) ſes Dialectes. II. 19. *a.*
Lyra (Nicolas de) Vers à ſa louange. I. 217. *a.*
Lyſerus (Policarpe) ſon Livre intitulé *Chriſtianiſmus, Papiſmus, Calviniſmus.* I. 327. *b.*

M.

Macé (René) parle avec éloge des deux Grébans. I. 281. *a.* mauvais bouton. I. 327. *a.*
Machiavel Ouvrages faits contre lui. I. 43. *a & b.* ſon Beſegor, Hiſtorien. II. 33. *a.*
Machines Pneumatiques : Remarques ſur leur conſtruction. II. 226. *b.*
Macho (Julien) voyez ſon Article. Traducteur François du Speculum vitæ humanæ. II. 188. *b.*
Moderus. Ce qu'il raporte de Dorings. I. 216. *a. & faiv.*
Maffei (Scipione) Livre qu'on ſoupçonne être de lui. I. 37. *b.* trop ſévére dans ſes reproches. II. 88. *a.*
Magie. Auteurs qui en ont parlé. II. 1. *a & b*
Magni (Valérien) Capucin de Milan, comment il eſt traité. I. 58. *b.*
Mahomet ce qu'il fait de la Vierge Marie. I. 328. *a.*
Maians (Don Gregorio) ſa Correction d'un fameux paſſage de Mariana. II. 140. *b.*
Maimbourg Jéſuite, ce qu'il reconnoît dans ſon Hiſtoire du Luthéraniſme. II. 44. *a.* ſes Nouvelles Lettres ſur le Calviniſme. II. 50 *b n.* fait à peine mention de Nully. II. 106. *a.* St. Réal puiſe ſon gout pour les conjectures chez lui. II 365. *a* approbation que donne le Docteur Morel à ſon Hiſtoire de l'Arianiſme. II. 168. *a.*
Maine (La-Croix-du-) en quoi il s'eſt trompé. I. 34. *a, n.* ce qu'il dit de Jean du Bois. 109. *a & b.* ce qu'il dit de Pierre Farguet I. 248. *a.* ſes remarques touchant le Roman de la Roſe I. 276 *a. n.* ce qu'il dit des Oeuvres de Simon Greban. I 287 *b.* ſa remarque ſur Marie de France II. 25. *a.* fait Jean Morel & Guillaume ſon Frére natifs de Tailleul. II. 75. *a.* dit que Jean Morel fut brulé à Paris pour ſon héréſie. II. 76. *a* attribué à Jean Morel la Diſcipline & Police Chrétienne. II. 77. *b.* ne parle point de Jean Morel le Martir comme Auteur. II. 78 *a* donne deux Traités à Baſſ. II. 81. *a* remarque que la Société de Ste Cécile diſcontinua ſous Henri III. II. 83 *a* parle d'une Piéce intitulée Saül. II. 87. *a.* ne parle du Treſor de la cité des Dames que comme d'une traduction de l'Italien en François. II. 142. *a.* ce qu'il dit de Jean Caſtel Fils de Chriſtine. II. 150. *b.* avoue ſon erreur à l'égard de Bertrand qu'il nomme Barthélemi de Salignac. II. 183. *a.* confond Robert avec Charles Etienne *ibid. b.* paroît doubler Jean Salignac. II. 184 *a* les écrits qu'il lui attribue ne ſont point connus. II. 185. *a.* ce qu'il dit des Ouvrages de Villon. I. 285. *b.*
Maire (Jean le) met les Grebans au rang des meilleurs Ecrivains François. I. 281 *a.*
Maittaire (Mr.) Eloge qu'il fait de Jean André. I. 21. *a & b.* ce qu'il dit de Conrad Badius. I. 78. *m.* pourquoi il préfére le Fils au Pére. 80. *b.* en quoi il ſe trompe. 88. *a.* ce qu'il dit de Robert Etienne. I. 230. *b.* ſe trompe touchant Henri Etienne & ſon Frére I. 235. *a.* on en relève l'inattention. I. 248. *a.* Edition qu'on lui indique. II. 15. *b.* datte qu'il adopte. II. 21. *a.* ne ſent point que Colard Mauſion eſt plus que ſimple Imprimeur. II. 24. *a.* autorité dont il fait uſage. II. 25. *b.* ſa notice des illuſtres Correcteurs. II. 27. *b.* on doute s'il avoit vu l'Epitaphe de Martens II 29. *a.* écrit mal Montain. II. 75. *a.* dit que Jean Morel a été brulé à Paris pour héréſie. II. 76. *a.* a tort d'adopter le ſentiment de la Croix du Maine. II 78. *a* ſa façon de penſer. II. 82. *a.* adopte le titre de la Bibliotheca Menartiana. II. 134. *a.* Editions de Ratdolt qu'il ne connoit point. II. 149. *a* ſouſcription qu'il dit être imprimée en rouge. II. 158. *a.*
Maizeaux (Des) ſa vie de St. Evremont. II. 162. *a. n.*
Malaſſis de Maate ſon vrai nom eſt indiqué. II. 114. *b.*
Maldonat Jéſuite, ce qu'on lui reproche. I. 60. *b.*
Malherbe fragment de ſes vers. I. 305. *b.*
Mallet (Mr. de) on indique qui étoit ſon Antagoniſte. I. 224. *a.*
Mallinkrot Eloge qu'il fait de Théodore Martens. II. 25. *a.* à quelle date il met la mort du même II. 29. *a.*
Manmertins (Les) réponſe que leur fait Pompée. II. 176. *a.*
Manco-Capac premier Ynca du Pérou, Religion qu'il inſtitua. I. 15 *b. n.*
Mandeville Voyez ſon Article.
Manges (Jean Jaques) ſon peu d'exactitude. I. 31. *b.* fait vivre Théodoric en 1494. II. 23. *a.* ne donne point le Traité contre la peſtilence à Valeſius de Tarente. II. 112 *b.* augmente judicieuſement ſon Ouvrage. *ibid* de deux Ouvrages n'en fait qu'un ſeul. II. 134. *a.* change le mot de Walachria en celui de Walachia. II. 146 *b.* donne la fille des Ecrits de François Ranchin Médecin. II. 156. *a & b.*
Mangeurs de Dieu ce qu'on en dit. I. 315. *a.*
Manlius (Jean) débite des ridicuſités de Fauſte. I. 273 *b.*
Manſion (Colard) Voyez ſon Article. il a traduit & imprimé l'Ouvrage de Waleys II. 308. *n.*
Mantouan (Baptiſte) a parlé fortement contre l'avarice de la Cour de Rome II. 280. *a.*
Mantuano (Pedro) on le dit Sécrétaire du Connétable de Caſtille II. 141. *b.* accuſations qu'il intente contre Mariana détruites par une Apologie. *ibid.*
Marais (Des) ne met pas Baïf au nombre des Correcteurs de l'Orthographe. II 53. *b.* ce qu'il dit de la Famille de Nully. II. 101. *& faiv.*
Marcellin (Ammien) anecdotes curieuſes qu'il ignore. II. 216. *b.*
Marchand (Proſper) ſa Bibliographia Metallica. II. 47. *b.*
Marchant (Jaques) ce qu'il dit de Simon de Tournai. II. 249 *n.*
Marcolini (Franceſco) donne un jeu qui ſe joue avec des Cartes. II. 97 *b.*
Marets (Daniel des) a fait le jeu des Rois de France. II. 96. *a.* a écrit le Tableau des Papes. II. 280. *a.*
Margarita, Ouvrage ludique ſous ce nom. I. 246. *a.*
Marguerite Reine de Suéde, ce qu'elle fit. I. 62. *b.*
Mariana (Jean de) raiſon pour laquelle il traduiſit ſon Hiſtoire d'Eſpagne du Latin en Eſpagnol. II. 137 *b.* particularités concernant cette Hiſtoire. *ibid.* ſes différentes Editions. *ibid.* 139 *b.* ſes Traductions. *ibid.* 141. *a.* ſa dépoſition touchant Rodéricus Sanctius. II. 189. *b.*
Mariane (Bible) par qui compoſée. I. 9. *b.* remplie de blaſphémes & de profanations. *ibid.*
Marie de France Voyez ſon Article.
——— (Sœur) de la viſitation, par quel artifice elle abuſa les Portugais. I. 17. *a.* punie par l'inquiſition, & pourquoi *ibid.*
——— (La Vierge-) raiſon pourquoi on la compare à la Roſe. I. 275. *b. n.* repréſentation de l'Annonciation. 292. *b.*
Mariet (Hiſtoire des trois) qui en eſt l'Auteur I. 218. *a.*
Marlborough (Milord) reproche qu'on lui fait. I. 327. *a.*
Marot (Jean) à quoi il compare la Trinité. I. 305. *b.* admire la grande ſageſſe de Chriſtine. II. 46. *b.*
——— (Clement) loué les Grebans dans une Epigramme. I. 281. *b.* fait l'Eloge de Chriſtine. II. 146. *b.* plaiſant Rondeau de ſa façon II. 175. *b.*
Martens Voyez ſon Article.
Martin (David) Voyez ſon Article.
——— (Jean) ce qu'il dit du Songe de Poliphile. I. 199. *b.* 200. *a.* ce qu'il dit de Colonna au ſujet de ſes morceaux d'Architecture. I. 202. *a.*
Martin (Mr. de Saint) traité d'Archi-fourbe & pourquoi. I. 185. *b. n.*
Martiniere (La) Reparateur des mauvais Ouvrages. I. 44. *a. n.* examen critique de ſon Dictionaire. II. 196. *a.*
Martyr (Pierre) ce qui en eſt raporté. I. 227. *b n.*
Marville (Vigneul) Eloge qu'il fait des Correcteurs d'imprimerie. I. 21. *b.* ce qu'il dit du *petit Pére André.* I. 125. *b.* 126. *a.* ce qu'on lui reproche. 132. *a.* ſon jugement ſur la tragédie d'Andronic. II. 165 *b* trouvé les Réflexions de St. Réal ſur l'Hiſtoire Romaine judicieuſes. 174. *a.* trait qu'il raporte. 262. *a.*
Maſeuras, Ouvrage très rare qu'il déſigne. I 33. *a.*
Maſque l'Homme au Maſque de Fer I. 143. *b.*
Maſſac (Charles de) mauvais Paraphraſte des Métamorphoſes d'Ovide. II. 308. *a.*
Maſſé (Voyage de Jacques) critiqué. I. 318. *a. n.*
Maſſon (Mr.) pourquoi ainſi appellé. II. 31. *a.* donne une nouvelle Traduction de la Conſolation Philoſophique de Boëce. 155. *a.*
Maſtigophore, Ouvrage dont on indique l'Auteur & le but. I. 264. *b.*
Maſuccio voyez ſon Article.
Mathanaſius tourne avec juſtice les Maſſons en ridicule. II. 31. *a.* ingénieuſe ſatire ſous ſon nom. 80. *b. n.*
Matricet de Caractères Grecs. ce qui en eſt raconté. I. 230. *b.*
Matthieu (Pierre) ſes Ouvrages, & ce qu'on en dit eſt très remarquable. I. 46. *a & b.*
Maturins (Pierre) Jéſuite ce qu'on en raporte. I. 209. *b.*
Maty (Charles) Eloge de ſon Dictionaire. II. 195. *a.*
Maudit (Jaques) Poete & Muſicien ſuccéde à Tibaut de Courville. II. 83. *a.*
Maurier (Du) ce qu'il dit de Van Beuning. II. 50. *b n.*

Médaille qu'il dit à sort n'avoir jamais été vue. 522 a. Vice qui a été tronqué. 53. a. Eloge qu'il fait de Madame de la Suze. 202. a.

Manuscrit Manuscrit dont il parle. II. 3. b.

May (Louis du.) Voyez son Article.

——— ——— mot équivoque qui lui échappe. II. 71. a.

Mayenne (Duc de) Charges & dignités qu'il confere à Etienne de Nully. II. 106. b.

Mayron (François de) adopte le système ridicule de Nicolas Bonet. I. 119. a.

Mazarin. Lettre qui lui fut adressée, & par qui. I. 243. a & b.

——— (La Duchesse de) passe en Angleterre avec Saint Réal. II. 166. Mémoires qui lui sont attribués. II. 167. a. Remarque sur ses Mémoires. II. 180. b.

Mazolini (Silvestre). Voyez son Article.

Mazures (Louis des) Eloges qu'il donne à Jean Salignac. II. 154. a.

Mazuyer, associé de Jaques Bassot, & ce qui en est dit. I. 88. a.

Mazzuchelli (Le Comte de) ce qu'il attribue à Pierre des Vignes. I. 314. a.

Médailles. Voyez — en l'Article. Notice des Auteurs, qui en ont traité II. 46. a & suiv. font souvent des motifs de vanité de fraude & d'imposture. 48. a. ce qu'on dit de celle de Jules César. 48. b. de celle de Guillaume III, Prince d'Orange, ibid. n. celle de Josué, arrêtant le Soleil, à qui elle fut attribuée, 49. b. 50. a & suiv. celle du Paysan Hollandois 52. a. celle de Cromwel. 54. a & suiv. Les Médailles ne sont pas toujours des monumens sûrs. 59. a. préférables aux Inscriptions. 61. b. & 62. a. ridiculement prises & expliquées. I. 63. a. Remarque d'un bon Curé sur une Médaille. ibid. & b. ce qui en est dit. 64. a. celle de Catherine de Médicis, conservée dans la Famille de De Mesme. 165 a & suiv. Explications différentes qu'on en donne 166. a & b. 167. a & b. & 168. a & b.

Médecine (Dictionaire des Termes de) indice qu'on en donne touchant celui de Simon de Genes. II. 243. b.

Médicis (Catherine de). Voyez son Article. Ses Libéralités à l'égard du Père Banchi I. 80. Portrait Satirique qu'on en fait 211. a & b.

Melanchton. Passage tiré de sa vie, touchant Enzinas. I. 220. b. recommande Enzinas à divers de ses Amis. 226. b. Enzinas lui écrit. 228. a.

Melazzo (Giacomo) Traducteur. II 167. a.

Melphes (Prince de) à qui est donné ce titre. I. 152. a

Menage (Gilles) faussement accusé d'avoir recours aux Ecrits de Vergerio. I. 161. a. trouve le François de St. Réal peu correct. II. 178. b. contelte mal-à-propos une chose à Baillet 75. a. piqué contre Baillet le refute 82. a. fait Jean Salignac, Lecteur du Roi. 184. a. Portrait qu'il fait de Madame de la Suze. 202. b.

Menard (Guillaume le) fait la Traduction de Pierre Comestor. II. 21. b. Ouvrage qu'il corrige. ibid.

Menchen (Mr.) ce qu'il prétend de Dorings. I. 218. b. seconde Edition de Mariana dont il parle. II. 139. b. Erreur où il tombe 167. a. paroît se tromper en attribuant à St. Réal les Mémoires de Marie Mancini. 181. b.

Menestrier, Jésuite, explique imparfaitement la Médaille de Catherine de Médicis. I. 167. a & b. Médailles qui se trouvent dans son Livre. II. 49. a Edition de son Histoire defigurée par diverses Additions. ibid. b. son Histoire de Louis le Grand. 53. b. n. sa Bibliothèque curieuse & instructive 62. a. dit que Murner fut accusé de magie pour avoir publié un Ouvrage. 95. a. prétend que ce fut sur le modèle du Père Murner qu'on composa le jeu de cartes. 96. a. ne dit rien de Gabriel de Foigny. 97. a. son jeu de cartes, du blason, &c. 98. a.

Mensonge, Lettre de Mr. 'sGravesande sur le Mensonge. II. 216. b. le Mensonge officieux mal combâtu par Mr Bernard. ibid.

Mentel (Jaques) son jugement touchant Jean André. I. 21. a. Edition chimérique qu'il attribue à Grunninger. 289. a.

Merchlin (George Abraham) multiplie mal-à-propos les Auteurs. I. 31. b. passe sous silence la Traduction de Kuandes. II. 3. b. donne les Ouvrages de Parente. 122. b. comment il s'exprime touchant Pantalion. 134. a. change mal le mot de Walachria en celui de Wallachia. 146. b.

Mercure François, ce qu'il indique touchant l'Abbé du Bois. I. 114. a. ce qu'on en tire touchant Réboul. II. 161. a.

——— Nom que se donnoit un Julien. I. 306. a. n.

Merlin (Jacques) Modérateur du Synode National de la Rochelle. II. 65. b.

——— (Jean Raimond) Professeur à Lausanne, & à Genève. II. 63. a.

——— (Pierre). Voyez son Article.

Méron (Philippe van) Traité de sa façon. I. 106. a.

Mersenne (le Père) Passages remarquables de ses *Questiones in Genesim*, dont l'un a été retranché de la plupart des Exemplaires de ce Livre. I. 321. b. il paroît faire cas des Ouvrages de Baif. II. 83 a. nomme divers Auteurs qui ont fait des Vers François non rimés. 85. a.

Mervesin dit Baif Sécrétaire du Roi. II. 82. a.

Mesme (de) cette Famille a été dépositaire d'une Médaille mystérieuse de Catherine de Médicis I. 165. a.

——— (Jean Jacques de) par une généreuse Réponse fait rentrer Rufé dans les bonnes graces du Roi. II. 176. b.

Messe de Requiem Particularité à ce sujet. I. 144. b.

——— *Roxaine*, on indique l'Auteur qui l'a fourrée dans le XIII. des Actes des Apôtres. I. 257. b

Métamorphoses d'Ovide, traduites en Vers François. II. 308 a.

Métaphysique, occupe le premier rang dans une Introduction à la Philotopie. II. 237. a.

Méteren (Emanuel de) Portrait qu'il fait de Adrianseni. I. 127. a. n.

Meun (Jean de) continue le fameux Roman de la Rose. II 114. a. surnomme Clopinel, parce qu'il boitoit. ibid. Jeu qu'il composa. II 96 b.

Mey (Philippe) Poete Espagnol, Imprimeur presqu'inconnu II. 45. a.

Meyssens (Jean). Voyez son Article

Mezeray (François de) ce qu'il dit de Pouchard. I. 123. b. ce qu'il dit à la louange du Prince de Condé. 127. b. Ouvrage qu'il publie, attribué à Richelieu II. 10. a. sa Vie. ibid. l'Ouvrage de Hardouin de Péréfixe lui est attribué. 11. a. admet indiscrettement l'Ouvrage de Jacques de Bie. 47. b. parle avantageusement du Cardinal d'Amboise. 71. a & b. sa Remarque sur le massacre de la St. Barthelemi. 78. b. est tombé dans la même erreur que de Thou 102. b. dit qu'Etienne Nully fut député de la Ville de Paris aux Etats de Blois. 104. b. ce qu'il nous apprend de St. Bernard. 102. a. ce qu'il dit touchant Pierre de la Place, & Etienne de Nully. 104. a. dit qu'un faux zèle pour la Religion porta Poltrot à assassiner le Duc de Guise. II. 151. a.

Michel (Jean) Auteur du mistère de la Passion, &c. I. 282. a.

——— (Guillaume) sa Traduction de l'Ane d'Or &c. II. 69. a

Michelet, sa Lettre à Vieussens. II. 298. a.

Milice monastique assez particulière. I. 153. a.

Milton ce qu'il dit des Songes. I. 201. a. Paradis perdu de ce Poete. II. 119. b. 120. a.

Mine d'Or ou *Ipecacuanha*. pourquoi ainsi nommée & sa vertu. I. 34. a.

Miniatures profanes & impies. I. 274. a.

Minucius (Felix) décrit le Rienchet. II. 95. a.

Miracles, juste appréciation des nouveaux Miracles. I. 94. a. 95. a. & 96. a & b. Sacrement des Miracles. 226. a. n. les vrais Miracles comparés indécemment avec les faux. 306. a & b.

Mire (Aubert le) ses Eloges Belgiques. I. 99 b. son jugement sur les Annales de Guise. 301. a. fait Mazolini, Maître du S. Palais. II. 40 a. ne fait pas mention du nom de Murner. 95. a. attribue au Père André Schott la Bibliotheca Hispanica Peregrini. 138. b. fait Sancio, Evêque de Palencia. 187. b.

Miroir de la Vie humaine. Ouvrage dont on indique l'Auteur & le titre. I. 247. a & b.

Miroirs Magiques, ce qu'on en raporte. I. 169. b. n.

Modus (le Livre du Roi) ce qui est dit de cet Ouvrage. II. 98. b. & suiv.

Moines, on en donne un Portrait des plus singuliers. I. 153. a. abus qu'ils commettoient dans les Elections de leurs Abbés. ibid. belles paroles à leur sujet. 193. b. comment ils ont décrié Jean Faustus. 249. a. Comparaison qu'on en fait avec le Renard. 276. a. Remarque qu'on en raporte. 289. b. n.

Mojade est un Ouvrage de Rousseau. II. 319. a.

Moïanus ne parle point du recueil des vies des Saints de Pantalon. II. 134. b.

Molinet (Jean) Voyez Moulinet.

Monantholis (Francisci) Ludus Jatro-Mathematicus. II. 97 b.

Mondord (De) bon Poëte mais trop zélé huguenot. II. 152. a.

Mon-

Menagiana (l'Abbé) louë ſes remarques de St. Réal ſur les Lettres de Ciceron. II. 174. *a.* ne trouve pas le ſtile de St. Réal extrêmement pur en quelques endroits. 179. *a.* traduit les Lettres de Ciceron à Atticus. 170. *a.*

Mengistor ce qu'il dit de Nicolas Bonet. I. 119.

Menitre (Jean de) par qui il fut refuté. I. 133. *a.*

Mennanus (Egidio) Ouvrage de Mr. de St. Réal qu'il met en Italien. II. 168. *b.*

Menoze (Mr. de la) nie l'exiſtence de l'Anti-Garaſſe. I. 24. *a.* ce qu'il dit de l'Auteur de l'*Anti-Hermaphrodite*. 38. *b.* attribuë à Bernaud la Miroir des François. 87. *b.* ſes remarques touchant Polia & ſon Amant. 124. *b. a.* comment il explique le mot de Poliphilo. 195. *a.* retoque Colomiés touchant Lanfranc. 220. *a.* ce qu'il dit des morceaux d'Architecture de Colonna. 203. *a.* ce qu'il obſerve ſur Robert Etienne. 230. *a.* 233. *b.* nous indique une Edition des Sermons de Leon le Dijno. II. 15. *a* idée qu'il n de Doni. 33. *a* avertit les P. P. Quetif & Echard de leur erreur & les en fait corriger. 60. *a.* devoit commenter les plus célèbres des Anciens Poëtes François. 304. *b.*

Montagne (Michel de) ſon Diſcours à de Thou. II. 19. *b.*

Montagu (Milord de) fut la cauſe du rapel du Comte de Guiche. I. 297. *b.*

Montalbanus ce qui en eſt dit. II. 7. *a.*

Montanus (Jean Baptiſte) ſon jugement touchant la fille de Gérard. I. 270. *b.*

Montbazon (Madame de) particularités raportées à ſon ſujet. I. 236. *b* 237. *a.*

Montesquieu (Le Barou de) donne la mort au Prince de Condé. I. 135. *b.*

Montfaucon (Dom Bernard de) ce qu'il raporte d'un Onyx. I. 62. *a.* copie qu'il fournit. II. 22. *a.* inſcription qu'il place ſur une porte. I. 64. *b.*

Montgeron aſſocie Jeſus-Guriſt, la Ste Vierge & François Paris. I. 228. *a.*

Montgommeri. De qui il fut la victime. I. 211. *b.*

Montlyard (Jean de) Voyez ſon Article. Ce qu'il raporte de Bouchard I. 133. *b.* continuateur de De Serres. II. 37. *b.* 307. *a.*

Montpellier; l'Univerſité de cette Ville demande le Portrait de Mr Viuſſens. II. 297.

Montpenſier (Le Duc de) infame ſupplice qu'il infligeoit aux Huguenottes. II. 249. *b.*

—— —— (Me. de) ce qu'elle raporte. I. 139. *a & b.* 140 *a.* Hiſtoriette faite ſous ſon nom. II. 34 *b.*

Mont-Royal (Jean de) Auteur du Kalendrier. II. 197. *a.*

Morabin (Mr.) ſon jugement ſur les Lettres de Ciceron à Atticus. II. 171. *b.* donne l'Hiſtoire de l'Exil de Ciceron. 180.

Morale, Cours de cette ſcience projetté par Mr. 'sGravesande. II. 139 *b.*

Moreau (Réné) copie d'un Ouvrage qui lui a appartenu. II. 22. *a.* le traité de Picatria n'eſt connu que par ſon Manuſcrit. 145. *a.*

Morel (Fédetic) a publié & augmenté le Dictionaire de Robert & Charles Etienne. II. 256. *a & b.*

—— (Guillaume) goute ſes opinions des reformés. II. 76. *a. b.* fut Correcteur de Jean Loys. 76. *b.*

—— (Jean) Voyez ſon Article. De qui il fut Précepteur. I. 68 *a.* ce qui en eſt dit. II. 78. *b.*

Morelli (Jean) excommunié pour ſes opinions. II. 17. *a.* confondu avec Jean Morel. 77. *b.*

Moreri (Louis) parle fort inexactement de Joachim II. I. 1. *a.* cenſure legèrement les Conformités. 7. *b.* en quoi il eſt repris. 17. *a.* trois petites fautes qu'on relève, touchant ſon Article du *petit Pere Anuré*. 125. *a.* inexact touchant la Généalogie de Carracciol. 160. *b.* ce qu'il dit de d'Aubigné. 67. *b.* ſon erreur touchant Simon. 281. *a.* donne Mazolini pour un célèbre Prédicateur. II. 40. *a.* copie & augmente Varillas. 71. *b.* dit que Guillaume Morel avoit un frère nommé Jean. 78. *a.* ne parle pas de Murner. 95. *a.* s'explique en deux mots touchant Ollivier. 109. *a.* rapporte deux particularités dont Bruſoni ne parle point. 127. *a. b.* ce qu'il nous apprend de Ferrante. 139. *a.* comment il intitule la Traduction du Divorce Celeſte. 232. *b.* ſa maniére vague de citer. I. 152. *b.* ce qu'on dit de ſon Dictionaire. II. 195. *a.* ce qu'on lui reproche touchant Simon de Tournai. 248. *b.* ſon erreur à l'égard de Gerard de Cremone. I. 274. *a.* ſe trompe ſur les Auteurs des Dictionaires Hiſtoriques. II. 285. *a.* diverſes Editions de ſon Dictionaire. *ibid.* 289. *a & b.* & 281. l'Edition de 1740. eſt très inexacte. II. 300. *a.*

Moreto (Joſeph de) cenſure vivement Mariana. II. 142. *a.*

Morſi (Charles di) ce qu'on en raporte. II. 127. *b.*

Morſius (Mathieu de) ce qu'on en raporte. I. 86. *a.*

Morhof ſon ſentiment touchant l'Hiſtoire des Sévarambes. I. 28. *a.* ce qu'il raporte de Bahuſen. 31. *a.* craint que la Traduction de Kiranides ne ſoit pas entière. II. 6. *a.* jugemens qu'il fait des jeux. 99. *b.*

Morin (Jean Baptiſte) Traité de ſa façon. I. 326. *a.* doit être écouté avec défiance. II. 303 *a.*

Morlas ce qu'on lui prête. II. 37 *a.*

Morliere, vers touchant le caractère du Cardinal de Noailles qui le font exiler II. 79. *b.*

Moreau comment il s'exprime touchant Baïf. II. 82. *a.*

Mosheim ſon Hiſtoire de Servet. II. 136. *b.*

Moteux (Le) ce qu'il dit de Jean de la Caſa. I. 163 *b.*

Mothe-le-Vayer Traduction de Mézéray dont il ſe divertit. II. 11. *b.*

Motifs qui portent les Femmes & les Enfans à aſſiſter aux jeux dangereux. II. 176. *b.* 177. *a.*

Motteville (Madame de) ce qu'elle dit de la Négotiation de d'Eſtrades. I. 236 *a.* particularités qu'elle raporte du démêlé de Vatteville avec d'Eſtrades touchant les Prérogatives de la Couronne de France. 237. *b* 238. *a. & ſuiv.* ce qu'elle dit du Comte de Guiche. 296. *b. & ſuiv.*

Moulin (Antoine du) publie le recueil des Oeuvres de Périers ſans parler de ſes vers d'Horace. II. 79. *a.*

—— (Charles du) ce qu'il a mal entendu dans ſon Anti-Barbare. I. 28. *b.* fait mention de Jean Morel. II. 77. *b.* traite l'Ouvrage de Palladino d'impie. 117. *b.* par qui ſervilement copié. I. 161. *a.*

—— (Louïs du) Profeſſeur de l'Univerſité d'Oxford. II. 17. *a.*

—— (Pierre du) ſes Ouvrages. II. 65. *b.* ſon Traité de la Paix de l'Ame entièrement changé. 69. *a.* Auteur du *Regii Sanguinis Clamor*. 169 *b.*

Moulines (Jean) Traducteur du Roman de la Roſe. I. 275. *n.* II. 142. *a.* fait mention du grand Chroniqueur de France. II. 150 *a.*

Moulins (Guyars des) on indique qui il eſt. I. 105. *b.* ſa Traduction du Nouveau Teſtament. II. 21. *a.*

Mouſſet (. . .) Voyez ſon Article.

Mouvement Perpetuel, Ollivrant a pretendu l'avoir trouvé. II. 222. *b.* deſcription de la Machine qu'il a donnée pour telle. *ibid.* 223. *a & b.* On l'accuſe d'impoſture. *ibid.* 224. *b.* jugement qu'il en faut porter. *ibid.* 225. *a.* Remarques ſur la poſſibilité du Mouvement Perpétuel. *ibid. & ſuiv.*

Moya (Matthieu de) Voyez ſon Article.

Mahammaanus Peccani Ouvrage traduit de l'Arabe. I. 325. *b.*

Mullerus cite une Edition *de Tribus Impoſtoribus*. I. 310. *b.*

Muret, on lui attribuë le Traité *de Tribus Impoſtoribus*. I. 317. *b.*

Murner. Voyez ſon Article.

Muſſchenbroek (Jean) Artiſte & Mathématicien diſtingué. II. 228. *b.*

Muſſo (Cornelio) Axiome tiré de ſes Sermons. II. 153. *b.*

N.

Naſſau (Guillaume Henri de) Portrait qu'on en fait. I. 97. *a. n.*

Naudé (Gabriel) ſa trompe touchant Virgilius. I. 14. *a. n.* ſoutient l'exiſtence de l'Anti-Garaſſe, Paſſage curieux qu'il raporte. 24. *b.* ce qu'il raporte de Nicolas Bernaud. 86. *b. & ſuiv.* ſon jugement de Boccace. 315 *b.* à quoi il attribue la Réformation. II. 36. *a.* Anachroniſme qu'il commet. 37. *a.* ſon jugement ſur la ſouſcription en vers de Ortlof. 112. *a.* dit que les quatre Livres de Picatria fourmillent d'inepties. 143. *b.* attribuë à Chrilline de Pizan une Traduction Françoiſe. 148. *a.* diverſes fautes dans ſon addition à l'Hiſtoire de Louis XI. 166. Cit. 3. & 7.

Nef des Folles (La) Ouvrage dont indique l'Auteur & le ſujet. I. 219. *a.*

Négociations, on donne un précis de celles du Comte d'Eſtrades I. 239. *a & b.*

Negri (Le Père) ce qu'il dit des Prédictions de Bonatus. I. 117. *b.* fait une eſpéce de Legende à l'honneur de Bonatus. 118. *a.*

Néron ſurnommé Trimalchio. II. 56. *a.*

Nevelet (P.) a publié l'Anti-Tribonien de Hotman. II. 220. *a.*

Neauville (La) Médaille qu'il cite comme réelle. II. 50. *b.*

Newtoa, ſa Philoſophie par qui enſeignée premièrement hors de l'Angleterre II. 222. *a.* 131. *a.* Méthode qu'il a ſuivie dans ſa Philoſophie 228. *b.* les louanges qu'on lui a prodiguées déplaiſent à Mr. Bernouili. 236. *a.* Commentaire ſur ſon Arithméétique *ibid. b.*

Nicolas (Jean) la fatalité de St. Cloud lui eſt attribuée. II 72. *a.*

Nicolas (Saint) trait plaiſant d'un Païſan ſur une Statue de ce Saint. I. 96. *a.*

Nicolas IV. Qui fut ſon premier Médecin. II. 243. *a.*
—— (Le Père) ſon atteſtation contre Amadeus Guiménius. II. 91. *a.*
Nicole (Mr.) ſes écrits touchant l'Euchariſtie. II. 191. *b.*
Nitocris Reine de Babilone, ſon tombeau. II. 61. *b.*
Noir (Jean le) Voyez ſon Article.
Nolanus Epitre qu'il adreſſe à Philippe Sidney. I. 318. *b.*
Nonce Apoſtolique. Caracciolo l'a été de pluſieurs Papes. I. 149. *b.*
Noſtradamus, Ouvrage intitulé *Vertus de Noſtradamus.* I. 79. *a.*
Noue (François de la) ſes Obſervations ſur l'Hiſtoire de Guichardin. II. 72. *a.*
Nulli Famille ancienne. Voyez-en l'Article.
—— (Charles) jugement ſaineux qu'il prononce contre les rebelles de Bourdeaux. II. 102. *b.*
—— —— —— Voyez ce qui le regarde dans l'Article Nully. II. 102 *a.*
—— (Etienne) Voyez là même. II. 102. *b.*
—— (Louis & Jean) Voyez là même. II. 102. *a.*

O.

Obdam (le Comte d') attaqué dans un Ecrit Satirique. II. 30. *a.*
Obbinus (Bernard'nus) cru Auteur du Traité *de Tribus Impoſtoribus.* I. 316. *a.*
Oberius (Jean Godefroi) fait remarquer un Trait ironique de Caracciolo. I. 149. *a.* à quelle occaſion on le cite. 325. *b.* ſe trompe touchant les Sermons de Leonard. II. 15. *b.*
Oiuville, Maiſon de Plaiſance. I. 305. *b. n.*
Olives (l'Abbé d') Ouvrage qu'il traite de Romanesque. II. 10. *a.* ne parle point de l'Hiſtoire de Henri le Grand attribuée à Mezeray. 11. *b.* ſa Lettre à Mr. Boubier. 87. *a.*
Olivetan (Pierre Robert), Ouvrages qu'il revoit. II. 18. *a.*
Olivier (le Cardinal Séraphin). Voyez ſon Article. A qui il donna ſon nom & ſes armes. I. 311. *a.*
Olympiodore, Traduction de Kitanides, faite avant ſon tems. II. 3. *b.*
Omigas, Impoſteur, ſa vie, ſes faux miracles. I. 16. *b* & *ſuiv.*
Oracles n'étoient chez les Païens qu'une fourberie des Prêtres. I. 65. *a.*
Oraiſon Dominicale, traduite en Vers Burleſques. II. 259. *a* & *b.* & 261. *a.*
Orange (Guillaume, Prince d') forcé d'abandonner les Sermons de Hubert Duif-Huis. II. 16. *b.*
—— (Henri, Prince d') beau Caractère qu'on en donne. I. 241. *b.*
Oreillettes du Cœur, par leur ſyſtole & diaſtole changent la forme de la Valvule. II. 299. *b.*
Orffyreus a inventé une Machine qu'il a donnée pour le Mouvement Perpétuel. Voyez Mouvement Perpétuel.
Orlandi (le Père) confond Theodoric avec Theodoricus Borgognus. II. 23. *a.* adopte le changement qui s'eſt fait au titre de l'Ouvrage de Pantalon. 134. *a.* prend peut-être Thomas de Bologne pour un autre Thomas Médecin de Charles VIII. II. 150. *b.* fait Ratdolt Auteur. 157. *b.* ſon inexactitude. 242. *b.*
Orléans (Louis d') Ecrit qu'on lui attribue, pour décrier le Prince de Condé. I. 128. *b.*
Orphée ſes Entretiens ſuppoſés avec le Soleil. I. 17. *n.*
Orthographe bizarre, adoptée par quelques Auteurs. II. 83. *a* & *b.*
Ortlof ou *Ortloff.* Voyez ſon Article.
Ortolas animæ, Ouvrage de Grunninger. I. 292. *a* & *b.* 293. *a* & *b.* & 294. *a* & *b.*
Oſſat (Cardinal d') comment il s'exprime au ſujet d'Olivier. II. 210. *a.* ſa Lettre à Henri IV. ſur Olivier. 108. *a.* reçoit ordre de recommander Réboul au Cardinal Baronius. 162. *a.*
Oſſone (Duc d') Conjuration réelle que Naudé refute. II. 37. *b.*
Oucin (Gad de). Voyez ſon Article.
Oude-Watter a défendu Trithéme. II. 312. *b.*
Oudin (Caſimir) ce qu'il conjecture touchant une Hoſtie miraculeuſe. I. 217. *a.* ce qu'il prétend de la mort & de la naiſſance de Döringk. 218. *a.* ſes imaginations extraordinaires touchant Jaques de Ceſſoles 180. *a.* dit que Rodericus Sancius profeſſoit la même Doctrine que les Proteſtans. II. 190. *b.* a tort de ne parler du Roman de Paſſadino que comme d'un Manuſcrit. 118 *a.* Commentaire de Pierre Lombard qu'il dit être imprimé à Augsbourg, *ibid.* donne un médiocre Article de Saligniac. 181. *a.* fait mal-à-propos Jaques Magni Eſpagnol. 190. *b.* refute l'accuſation intentée contre Simon de Tournai par les Moines. 249. *b.*
Ouſle, ſes extravagances, ſujets propres à enrichir une Bibliothèque magique. II. 8. Hiſtoire de ſes Imaginations extravagantes. 144. *a.*

P.

Pabebrock (le Père) Jéſuite, fait ſagement ſupprimer le Culte d'Argiride. II. 60 *b.*
Pacard (George) eſt Auteur de l'Anti-Panigarole. I. 51. *b.*
Pagninus (Santès) ſon Epitaphe. II. 60. *a.* Erreur touchant la date de ſa mort. *ibid. b.*
Pays-Bas. Traits remarquables rapportés au ſujet de quelques uns de leurs habitans. I. 228. *b.*
Palatin (l'Electeur) Lettre qu'il écrivit à David Home. I. 310. *a.*
Palladino ou *Palladini* (Jaques). Voyez ſon Article.
—— Abrégé qu'on donne d'un de ſes Livres. II. 119. *a* & *b.*
Pallavicino (Ferrante) Libelle qu'il fit pour décrier les Barberins. I. 27. *a.* Voyez ſon Article.
Palmfelt (Guſtave) Eclogues de Virgile, qu'il met en Vers Suédois. II. 58. *b*
Palmzondorus. Voyez *Oude-Watter.*
Panigarole (François) Cordelier, ſon Emploi, & ſon Caractère. I. 51. *b.* Traduction de ſes Sermons par Montlyard. II. 67. *b.*
Pantalon ou *Panthaldon.* Voyez ſon Article.
—— rapporte pluſieurs particularités d'Erasme Alberic. I. 1 *a.*
Panvini (Onufrio) ſa négligence touchant Jean André. I. 21. *n.*
Paolo (Fra) ce qu'il rapporte de cinq Evêques François. I. 158. *b* oppoſé au Concile de Trente. II. 156. *a.*
—— (Marco) ce qu'il raconte du grand Cam de Tartarie. I. 317. *a*
Papadopoli donne Mazolini pour grand Prédicateur. II. 40. *a.* dépeint très bien le Génie Satirique & vindicatif de Ferrante. 130. *a.*
Pape, Recueil des Principaux Ecrits pour & contre la primauté du Pape. I. 317. *a.*
Papes ce qu'on dit de leur Doctrine. I. 308. *b.* & *ſuiv.* leur Hiſtoire par Serrières. II. 280. *n.* Tableau des Papes. *ibid.*
Paradis, comparé à Paris. I. 316. *b.*
Paris (Matthieu) ce qu'il dit de Fréderic II. I. 313. *a* & *b.* qui il accuſe d'impiété & d'irréligion. II. 247. *b.*
Parlement jugement de celui de Paris au ſujet de Jean Fauſtus. I. 249. *b. n.*
Pas (Crespin de) célèbre Graveur. II. 14. *b.*
Paſcal penſées ſur la Religion II. 273. *n. n.*
Paſqualino (Letio) Diſſertation ſur les Médailles de Conſtantin. II. 45. *a.*
Paſquier (Etienne) cité comme l'Auteur de l'Anti-Garaſſe. I. 24. *n.* accuſé de Huguénotiſme. *ibid.* appelle les Grébans célèbres Poëtes. I. 281. *b.* 282. *a.* paſſage curieux qu'il rapporte de Marie de France. II. 25 *a.* nomme Mazolini Pieras Silveſtre. II. 30. *a.* prend la défenſe de Luther. II. 43. *n* & *b.* ſe plaint qu'on a altéré le Roman de la Roſe. II. 68. *b.* ce qu'il dit des Vers de Jodelle. II. 79. *b.* ce qu'il dit d'une Ode de Ronſard. II. 81. *a.* il eſt ſingulier qu'il n'ait point parlé de deux pièces de Langrois. II. 84. *b.*
Paſſe-par-tout de l'Egliſe Romaine, bévue qu'on trouve dans ce Livre. II. 279. *cit.* 48.
Paſſerat (Jean) ſorte de Poëſie dont il ſe mêle. II. 83. *b.*
Patin (Charles) a compoſé un Chapitre de ceux qui ont écrit ſur les Médailles Antiques. II. 47. *a.*
—— (Guy) parle d'un Traité *de Tribus Nebulonibus.* I. 316. *a.* II. 55. *b.* dit que Spifame avoit acheté la Baronnie d'Aubonne. II. 257. *a. n.*
Patineurs, ſont inſupportables. II. 263. *a* & *b.*
Patrie, les Sévrambes en font un Dieu. I. 25. *b.*
Paul (le ſecond Saint) à qui ce ſurnom fut donné. I. 148. *n* & *b.*
—— *II.* (le Pape) comment il eſt apoſtrophé. I. 122. *a.* élevé par Sancio au même dégré de dignité que Jéſus-Chriſt. II. 191. *a* & *b.*
—— *V.* fait décapiter Réboul. II. 162. *b.*
—— *de Middelbourg.* Voyez ſon Article.
Paulli (George) Tableau qu'un Jéſuite lui attribué. I. 316. *b.*
Pedro (Dom) le cruel, Roi de Caſtille, ſa Médaille. II. 57. *b.*
Pelerinages (Roman des trois) contenu de ce Livre. I. 275. *n.*
Pelliſſon prétend que Lannel n'eſt qu'un nom ſuppoſé. II. 32. *b.*
Pelletier (de Souci) conſerve en Manuſcrit les Lettres de

de Ciceron à Atticus, qui n'ont point été imprimées. II. 171. b. conserve aussi en Manuscrit l'Histoire de l'exil de Ciceron composée par Morabin. 182. a.
Pellicer de Salas y Tovar (Don Joseph) critique Mariana. II. 142. a.
Penitrole, ce qu'on lui fait dire touchant la Bible. II. 122. a.
Pénitenciels, on peut les mettre au rang des Taxes de la Chancellerie Romaine. II. 281. b. décrits par Schelhorn. *ibid.* Notice des principaux. *ibid.* & 282. & 283.
Pérefixe (Messire Hardouin de) Auteur de l'Histoire du Roi Henri le Grand. II. 82. a. & 84. b.
Peregrinus. Voyez son Article.
Périandre, petit pédant. II. 53. a.
Periers (Bonaventure des) imite Mousset. II. 79. a. devance dans la Poesie Jodelle & Denisot. II. 80. b.
Perizonius (Mr.) dans quelle dispute il est entré. I. 37. b. & 38. a.
Peron (du) de Castera, trouve dans les Dieux du Paganisme, les objets de la vénération des Chrétiens. I. 60. b.
Perron (Cardinal du) comment il est désigné. I. 73. a. & 257. b. son impiété scandaliſe la Cour de France. I. 305. b. défend le Christianisme par maniere de paſſe-tems. I. 320. a. disoit de Baif que c'étoit un bon Homme mais un fort mauvais Poete. II. 83. a. nie Purgatoire, Paradis & Enfers. 245. a. n.
Perrotmana, ce qu'on y débite. II. 203. b.
Perſécutions, ce qu'en penſoit Celſus. I. 177. b. contre les Chrétiens des Pais-Bas. 315. b.
Perſpective, défaut de la plupart des Ouvrages qui traitent de cette Science. II. 315. b.
Pétauvent, leur conformité avec les Sévarambes. I. 15. b. n.
Petau (Alexandre) Fraude pieuſe qu'on lui impute. I. 317. a. n. datte le révocation de l'Edit de Nantes du 22. Octobre. II. 74. a. garde un Manuſcrit de Jean Saligniac. 185. a.
Petis (Jaques). Voyez son Article.
—— (Jean) ſa Doctrine abominable touchant l'Aſſaſſinat. II. 91. b.
Petrarque, Traits rapportés à son occaſion. II. 264. a. & b.
Petrone Ecrivains qui lui ſont peu favorables. I. 41. b. fragmens de ſes penſées ingénieuſes. I. 305. a. il y a une Edition de ſes Oeuvres de 1476. II. 22. a.
Peucer (Gaſpar) comment il dépeint Laurent Surius. I. 128. a. a.
Peyrere (Iſaac de la) beau portrait qu'on en fait. II. 162. a.
Peirese ſon explication d'un Vers de Virgile. I. 66. a. ridicule impoſture qu'il refute. I. 90. a.
Pfefferkorn (Tocſin de Jean) mauvais Livre contre Reuchlin. II. 323. a.
Phéniciens Ruſe de leurs Prêtres. I. 36. b. n.
Phernandas (Carolus) ſurnommé Homère moderne. II. 268. n.
Philippe II. Roi d'Eſpagne, Pluſieurs qui lui fut adreſſée. I. 173. n.
—— IV. Roi d'Eſpagne, ce qu'il dit au Maréchal de Grammont. I. 297. b. n.
Phoracus ſon explication phyſique & morale des principales Fables. II. 67. b.
Phyſique de 's Graveſande, différentes Editions de cet Ouvrage. II. 218. & *ſuiv.*
Praſio (Batiſta) prend la défenſe de Gérard. I. 270. a.
Pibrac partiſan de Montuc & par qui refuté I. 133. a. n.
Picatrix Voyez ſon Article.
Piccinini (Franceſco) imprime en ſecret l'Ouvrage de Paliavicino. II. 226. b.
Pichereul blâme les images de la Trinité. II. 184. b.
Pictor (Bernadus) fait Auteur par mépriſe. II. 24. b.
Pie II. Diſpute ſingulière ſoutenue en ſa préſence. I. 120. a & b. Portrait qu'il fait des Moines & autres Eccléſiaſtiques. II. 249. b.
—— IV. fit citer à Rome comme hérétique Carnecciol & 4 autres Evêques. I. 158. b. quel Livre il fait mettre dans l'Index L. P. 163. a.
Pierre (St.) ridicule raiſon pour laquelle on a dit qu'il avoit inventé le jeûne. II. 312. a.
—— (Mr. l'Abbé de Saint) ſon jugement ſur le titre de Grand-Homme. II. 172. b.
—— *Philoſophale* (La) renfermée ſous les noms de la Fable ancienne. I. 109. a.
Pifleſos. Qui en eſt le Chef, & l'Inſtituteur. I. 91. a.
Pignon (Laurent) Compatriote & du même Couvent que Ceſſoles. I. 280. b.
Pillavier ou *Pellevier* (Gaſpar) Voyez ſon Article. Les Bibliothécaires des Pais-Bas n'en parlent point. I. 106. b.
Pin (Du) traduit l'Eloge de Campanus. I. 146. b. datte dans la Table Univerſelle Draudius & Lipenius. II. 14. a. n. ce qu'il avoue de Macolini. 39. b. ſe trompe à l'égard de Marguerite de Valois. 63. a. ne parle pas de Murner. 95. a. ſe trompe au ſujet de Jaques Magni. 190. b.
Pinel (Antoine du) a publié la Taxe des Parties caſuelles de la boutique du Pape. II. 273. a & b. & *ſuiv.*
Pirot (Le Pere) ſa juſtification des Jéſuites touchant la corruption de leur morale. II. 91. b.
—— (Edmundus) attaqué par Boileau II. 167. b.
Pirrhus s'emporte contre Andromaque. II. 38. a.
Piſany (Marquis) oppoſition dont il ſe plaint à Henri III. II. 108. b.
Piſe (Barthelemi de) Voyez ſon Article.
Pitaval (Gayot de) ce qu'il attribue à l'Abbé de St. Réal. II. 167. b.
Pithou (François) diſoit que Baif étoit un fou. II. 83. a.
Pittou ce qu'il dit des vilions du Père Hyppolyte. I. 40. b.
Pizan (Chriſtine) Femme ſavante. II. 25. b. Voyez ſon Article.
—— (Maître Thomas) Docteur en Philoſophie, Père de Chriſtine Pizan. II. 147. a.
Placcius (Vincent) ce qu'il indique d'un Jéſuite Allemand. I. 36. a. ce qu'il cite ſur la bonne-foi d'Ernestus. 76. b ne dit rien de certains Pſeudonimes. II. 91. a. ſa remarque ſur les Auteurs d'un Journal Allemand. 132. a.
Place (Jean de la) Sinode National tenu ſous ſa préſidence. II. 72. b.
—— (Pierre de la) recommandé par Merlin. II. 64. a.
—— —— —— tué à la Journée de la St. Barthelemi. II. 103. b.
Plagiaire. On indique Ciaconius, comme un des plus inſignes. I. 191. b. 192. a.
Plantin (Chriſtophe) trop négligé. II. 24. b.
Platonisme Dévoilé (Le) qui en eſt l'Auteur II. 258. b.
Pleix (Scipion du) ne donne point la qualité de Miniſtre à Montlyard. II. 66. a. ſe déchaîne contre l'Inventaire de l'Hiſtoire de France de Jean de Serres. 75. b. ce qui l'obligea à écrire contre De Serres. 208. b.
Plempius juſtifie Gérard de Crémone. I. 270. b.
Pleſſis (Mr. du) adreſſe pluſieurs Lettres à Merlin. II. 65. b.
Pneumatiques. Voyez *Machines*.
Poeſia Pedantesca. Ce qui a donné lieu à ce nouveau genre de Poëſie. I. 201. b.
Poiſſi (Colloque de) ce fut là que l'Evêque de Troye, fit ſon abjuration. I. 157. a.
Polie, qui elle étoit, & ſes amours. I. 194. a & b. Epitaphes à ſon honneur. *ibid.* a.
Polygamie en uſage chez les Sévarambes. I. 15. a.
Polignac (Cardinal de) Ouvrage qu'on lui attribue. I. 43. a. mis au rang des habiles Politiques. II. 38. b.
Poliphile (Hypnerotomachia di) Ouvrage dont on donne le précis. I. 194. a & b. & 195. a. divers jugemens qu'on en a porté. 199. a.
Polleſſe en quoi elle conſiſte. I. 14. b.
Polus (Alexandre) grand faiſeur d'Epîtres Dédicatoires. II. 33. b.
Polvino (Ange) on lui attribue l'*Ordre Platonique*. II. 33. a. n.
Politique, ce qu'on remarque à l'égard de celle des Romains. I. 317. a.
Poltrot (Jean de Mercy) Voyez ſon Article.
Polyander (Jehan) Ouvrage qu'il traduiſit pour exciter les Hollandois contre Philippe II. &c. I. 104. b.
Pompée Portrait qu'en fait St. Réal. II. 178. a. ſa réponſe aux Mammertins. *ibid.*
Pomponie, pourquoi le traité *de Tribus Impoſtoribus* lui eſt attribué. I. 315. b.
Pomponius (Lætus) ſavant Impoſteur. II. 61. a.
Pont-Alais (Jean du) ce qui en eſt raporté eſt très remarquable. I. 283. b. n.
Pontanus (Jovianus) Epitaphe qu'il fait pour Maſuccio. II. 35. b.
Pont (Jacques du) jugement qu'il porte des Ouvrages de De Serres. II. 209. b.
Pontes (Des) Poëte François. II. 83. b.
Portraits diſtribués par d'Eſtrades. I. 243. a.
Portus Profeſſeur en Grec. II. 64. a.
Poſſevin (Antoine) en quoi il ſe trompe. I. 23. a. ce qu'il dit des Images. 294. a. ce qu'il dit de Robert Etienne. 329. b. 330. a. appellé Plagiaire & à quelle occaſion. 389. b. Remarque qu'il fait ſur la foi d'Antoine de Sienne. II. 14. a. ſa négligence à l'égard de Mazolini. 48. a. copie Geſner & ſes abbréviateurs. 94. a. 187. a. a tort de dire que le Roman de Palladino n'eſt que Manuſcrit. 118. a.
Poſſel. Pourquoi on le dit Auteur du Traité *de Tribus Im-*

Impoſtoribus. I. 316. *b.* ce qu'il reproche à Pallingenius. 327. *b.* 328. *a.* injure qui lui eſt familiére. II. 34. *a.* termes dont il ſe ſert pour louer Jean Salignac. 184. *b.*
Poſtilla Hugonis de Sancto Charo. Ouvrage de Conrades, ce qu'on en dit. I. 297. *b.*
Poudres (La Conjuration des) Pièce de Poëſie. I. 311. *a.*
Poulain Tondeur de Draps, ce qui en eſt raconté. I. 264. *a.*
Poza (Jean Baptiſte) nouvelle extravagance qu'il débite. I. 520. *a.*
Pragne (Jerôme de) ſon ſupplice. II. 38. *b.* réponſe qu'il fit à ſes juges. 124. *b.*
Provaux (Mr. de) Prince du Sang imaginaire. II. 253. *b. a.*
Prat (Guillaume du) obligé de ſe retirer, & pourquoi. I. 154. *a.*
Prédicateur (Plaiſanterie d'un) I. 213. *a.*
Prédicateurs burleſques ſe jouent de la Religion. I. 149. *a.*
Prédictions. On en rapporte de ridicules. I. 272. *b.* 273. *a. & ſuiv.*
Prêtre endormi, ſa récompenſe. II. 175. *a.*
Priérias (Silveſtre) Voyez Mazolini. Portrait qu'il fait des Inquiſiteurs. II. 42. *b.* ſes Ouvrages contre Luther. 43. *a & b.*
Prieur ſon tombeau à Troïes. II. 7. *b.*
Prologue de Jean le Fevre; il mérite l'attention des Lecteurs. I. 256. *a.*
Propriétaire des Choſes. Ouvrage dont on indique l'Auteur. I. 247. *b.*
Proteſtans. Reproche qu'on leur fait touchant une inſcription ſur une de leurs Chaires. I. 8. *b.*
Proverbe, quand le Diable fut vieux, il ſe fit Hermite; attribué à deux Perſonnages. I. 118 *a.*
Prunæus (Nicolas) ce qu'il dit du Pape Martin IV. I. 117. *a.*
Pſeaumes, (Réflexions d'Erasme ſur les) I. 227. *b. des Reformés,* Parallèles qu'on en fait avec les Cantiques Spirituels de l'Egliſe Romaine. I. 293. *a.*
Pſaffenrode (Jean van) ce qu'on en rapporte. I. 107. *b.* 108. *a.*
Punition Miraculeuſe de Simon de Tournai. II. 247. *b.* 248. *a. n.*
Puis (du) oppoſé aux maximes Italiennes du Concile de Trente. II. 256. *a.*
Puteanus (Eryceius) critique Mariana dans ſa Lettre écrite à Mantuan. II. 141. *b.*
Pyrame de Candole plus excuſable que Montlyart. III. 72. *a.*
Pythagore ce qu'on en dit. I. 17. *a. & 306. a.*

Q.

Quentin (Magiſtrats de St.) leurs Vers. I. 328. *b.*
Quenſtedt fait Mazolini maître du S. Palais. II. 40. *a.*
Quetif & Echard (les Pères) touchant Barthelemi de Piſe. I. 87. *b.* Ouvrage dont ils ne parlent pas. II. 27. *a.* obſervation de Leandro Alberti qu'ils ont tort de rejetter. II. 60 *a.* n'ont point connu la Traduction de Texéra. II. 67. *a.* n'indiquent qu'un Manuſcrit de l'ouvrage d'Ingold. II. 99. *a.* donnent trois Ouvrages à Salignac. II. 182. *a.* n'ont pas connu l'Auteur de la Traduction des Métamorphoſes d'Ovide. II 308. *b.*
Quincy (Marquis de) Medaille qu'il cite comme réelle. II. 51. *a.*
Quinteſſences (les) du Sieur Lucas, ce qu'on en remarque. I. 325. *a n.*
Quintilien. Jeu dont il ſe ſervit pour le petit fils de Domitien. II. 97. *a.*
Quiroga (Gaſpar de) ſon *Index expurgatorius.* II. 280. *b.*

R.

Rabelais les Docteurs de Montpellier ſont revêtus de ſa Robe. I. 3. *b.* à qui il dédie deux Monumens d'Antiquité. I. 121. *b.* fait mention d'une Image de Notre Dame. I. 293. *b. n.* niche Priérias dans ſon Catalogue. II. 45. *a.* ne parle de Picatrix qu'en badinant II. 143. *b.*
Rabbins ce qu'ils oſent attribuer à Jeſus-Chriſt. I. 314. *a.*
Racine ſon défaut. II. 35. *a.* ami de Des-preaux. *ibid.* vengé. II. 86. *a. n.* Traits ſatiriques lancés contre lui. II. 120. *b. n.*
Raimond (Florimond) Lettre qui lui eſt adreſſée. II. 43. *a.*
Raimond (le Père Théophile) cite une Edition de *tribus Impoſtoribus.* I. 320. *b.*
Rampegollus ou *Rampigallis* (Antoine) qui il étoit & ſes Ouvrages. I. 289. *a.* Voyez la ſeconde remarque de l'Article Grunninger.
Ramſai en quoi il eſt excuſable. I. 15. *b n.*
Ramus opinions qu'il profeſſoit. II. 17. *a.*
Ranchin (Etienne) par ſes Ouvrages paroît Avocat. II.
——— (François) étoit Médecin & ſes Ecrits ſont aſſez eſtimés. II. 156. *a.*
——— (Guillaume). Voyez ſon Article. ce qu'il remarque II. 117. *b.* a bien diſtingué les Taxes de la Chancellerie Romaine, d'avec la Taxe pénitentiaire. II. 271. *b.*
Rantzau (Henri) ce qu'il raporte des Prédictions de Bonatus. I. 117. *a.*
Rapin (Nicolas) Epitaphes qu'il fait en l'honneur de Pierre de Ronſard. II. 84. *a.*
Rapin-Thoiras (Mr. de) ce qu'il dit de Joſué van Beuningben. II. 51. *a.*
Ratdolt (Echard). Voyez ſon Article.
Ravaillac ſes Parens chaſſés. II. 38. *b.*
Raymond (Théophile) on lui démontre ce qu'il a peint à s'imaginer. I. 219. *b.* de quoi il eſt ſoupçonné. 91. 90. *a.*
Razzi (le Père Seraphino) Evènement ſingulier qu'il raporte de Léonard de Utino. II. 13. *a.* étale les bonnes qualités de Mazolini. II. 40. *a.*
Rebuf (Guillaume de). Voyez ſon Article.
Rebuffe Titre qu'il ſemble copier. II. 14. *a.*
Réflexions ſur le cœur de l'Homme. II. 177. *a. b.*
——— ſur les Grands-Hommes morts en plaiſantant. Ce Livre eſt peu exact. II. 302. *a.*
Reformés nommé Luthériens. I. 52. *b.* ce qu'on en tire de leur Confeſſion de foi. 155. *a.*
Réfugiés (les) en quoi ils ſont trop négligens. II. 251. *a.*
Réfutations ſervent à reproduire des Ouvrages ſuſpects. II. 319. *a.*
Regiuſti (Fauſtinus) Ouvrage *de Trinitate & Fide* qui lui eſt attribué. II. 537. *a.*
Regime d'honneur. Auteur de cet Ouvrage. I. 218. *b.*
Regnault de Lovens. Traduction qui lui eſt attribuée mal-à-propos. II. 223. *b.*
Regnier des Marais (l'Abbé) Hymne ſur la Prédeſtination. II. 86. *a.*
——— (Nicolas) Traductions qui ſont de lui. II. 115. *a.*
Reimmann (Mr.) ſa conjecture touchant un Anonyme. I. 18. *b. n.* juſtifie Gaſſendi. 36. *a.* en quoi il ſe trompe. 279. *a.* Médailles de ſon Cabinet. II. 56. *b. n.* confond l'Abbé Bourdelot avec l'Abbé Bourdelou. 144. *a.*
Reinſius (Thomas) ſon jugement ſur *Kimanides.* II. 2. *a.* Apologie qu'il publie contre Rivinus. 6. *b.*
Religion eſt un moyen pour maintenir les Peuples dans la ſoumiſſion. I. 15. *b.* quels en ſont les devoirs. 16. *a.* Traits pour connoître ſa certitude. 320. *b.*
Religues ridicules. I. 96. *a.* & 106. *a.*
Remy (Jean de) ſes Emplois & ſon Ouvrage. I. 105. *b.* coöpère à faire mettre la Bible en Langue vulgaire. 254. *a. n.* ſa Paraphraſe de la Bible. II. 21. *b.*
Renard Repréſentation particulière d'un Renard, I. 279. *b.*
——— (Roman du vieux) ce qu'on en raporte. I. 277. *n.* différentes Traductions de ce Livre. 278. *a.*
René (Maître) Empoiſonneur à gages. I. 135. *b. n.*
Renouls Auteur de quelques Ouvrages II. 276. *a.*
Repliqae de Made. de la Suze à Mr. de la Feuillade. II. 262. *a.* autres plaiſantes. 263. *b.* 264. *a.*
Reſcius Auteur & Imprimeur. II. 23. *b.*
Reſaier, comment il échappe. II. 63. *b.*
Retz (Cardinal de) ſes Mémoires. II. 12. *b.* Auteur de l'Hiſtoire de la conjuration du Comte de Fiesque. 281. *a.*
Reuchlin (Jean) a étudié ſous Tardif. II. 266. *a.* attaqué par Wirt. 313. *a.*
Reves (Jaques) Lettres de Merlin qu'il publie II. 64. *a.*
Reunion (Projet de) pour accommoder les deux Religions. II. 204. *a & b.* 205. *a.*
Rhétoriques de Collége, ne ſont pas toujours à mépriſer. II. 267. *a.*
Rhyakius eſt André Rivinus. II. 6. *b.*
Rhyakius Koromides. Titre d'un Livre. II. 4. *b.*
Ribadeneira (Pierre) décrie les Proteſtans & le Prince de Condé. I. 128. *a.* ce qu'il attribue au Père André Schott. II. 138. *b.*
Richard I. eſt fait Roi d'Angleterre. II. 37. *b.*
——— (l'Abbé) Voyez *Gerberon.*
Richars contraire aux Maximes du Concile de Trente. II. 256. *a.*
Richelet ne parle pas du Recueil des Lettres de Jean de Lanuel. II. 12. *b.*
Richelieu (Cardinal de) on indique un de ſes artifices. I. 36. *b.* ce qu'il renouvella. 130. *a* appellé le Cardinal de Riche-Dieu. 328. *b.* ſon Teſtament politique. II.

Rex. b. ſon Epitaphe. 9. *b.* on lui attribue un Ouvrage intitulé Hiſtoire de la Mere & du Fils &c. 10. *a.* Ouvrage qu'il fait mourir tous le nom de Mézéray. 10 *b.*

Rimes riches & exactes, Villon en a le premier reconnu la beauté. II. 301. *a.*

Rimes, ce mot eſt appliqué à un Livre en proſe. II. 95. *b.*

Rio (Martin del) Jeſuite, ridicule dans ſes réflexions. I. 234. *b.* comment il s'exprime touchant ceux qui ont traité de la Magie, nom de ceux qu'il rejette. II. 143. *b.*

Riolan (Jean) Ouvrages qui lui ſont attribués. I. 37. *a.* paroît être l'Auteur de la Gigant-Oréologie. 89. *a. & ſuiv.*

Ripa critique Mariana. II. 142. *a.*

Rivet (Pierre de) Ouvrage qu'il oppoſe à celui de Paul de Middelbourg. II. 135.

Rivet (André) ce qu'il reproche au ſujet du Prince de Condé I. 130. *b.*

Rivinus (André) ſe déchaîne contre Reinefius. II. 6. *b.* fait imprimer Kiranides. 7. *b.*

Roccha (Angelo) ſa négligence touchant Jean André. I. 21. *b.*

Roche-Foucault (Comte de la) accuſé par Poiſſon. II. 151. *b.*

Rochefter (Comte de) ce qu'on en dit. I. 164. *b.*

Rocolles (Jean Baiſle) ſon Traité des Impoſteurs inſignes. I. 325. *b.*

Rocroi, Médaille concernant la Bataille de Rocroi. II. 58. *a.*

Rodeſſe de Zamora. Voyez *Saucio*. ſon nom a été défiguré par du Verdier. I. 247. *b.*

Roban (Le Duc de) le Parlement de Toulouſe prononce un Arrêt terrible contre lui I. 39. *a.*

Roman de Piété, Auteurs qui en ont parlé. II. 118. *a & b.* Abrégé qu'on en donne. 119. *a & b.*

——— *Satyrique*. Ouvrage de Jean de Lannel, on en donne l'Averiſſement. II 12. *a & b.*

Rome a toujours recherché l'argent. II. 277 *b.* 281. *a.*

Romuald (Dom Pierre de St.) ce qu'il avance au Prince de Condé. I. 135. *a & b.* ce qu'il dit de Robert Etienne 230. *a.* de Paſſavicini. II. 129. *a.*

Ronſard parle de certains fols, qui couroient les rues avant les guerres civiles. I. 205. *a.* a fait l'Epitaphe de N. Vergéce. II. 297. *b.*

Rogne (l'Abbé de la) ſon jugement ſur le Grammaire d'Allais. I. 11. *a.*

——— (Daniel de la) Auteur de la Préface d'un Libelle ſatirique qui fit pendre ſon Imprimeur. II. 10. *a.*

Roſe (Guillaume) Evêque de Senlis, ce qui en eſt raconté. II. 196. *a.*

——— (*Roman de la*) jugement qu'on porte de cet Ouvrage. I. 275. *b. n.* ſes différentes Editions. 276 *a & b.*

Roſſi (*Giovanni Vittorio de*) ce qu'il dit de Jean du Bois. I. 111. *a.* du Cardinal Olivier. II. 107. *b.*

Roſſyard ce qu'il conſerve dans ſa Bibliothèque. II. 123. *a.*

Rotoa Diſcours qu'on lui prête. II. 307. *a.*

Rou (Jean) Traduction qu'il a faite. II. 141. *a.*

Rouſſaſſelet Curé d'Orléans, ſon impudente Sallie. I. 329. *a.*

Rouſſeau comment il eſt traité par le Poëte ſans fard. I. 54. *b.* eſt Auteur de la Moiſade. II. 319. *a.*

Roye (Gui de) Voyez ſon Article.

Rubeis (Jacques de) s'établit dans diverſes villes. II. 134. *b.*

Ruchat traite Murner de Théologien & d'Imprimeur. II. 93 *b.* critique la relation de l'Apoſtaſie de Geneve publiée par St. Réal. 181. *a.*

Rudimentum Novitiorum confondu mal-à-propos avec le *Faſciculus Temporum*. II. 294. *a.*

Rue (Pierre de la) ſa Bibliographie de la *Zélande*. I. 98. *a.* nous apprend diverſes particularités curieuſes touchant Pillétier. II. 145. *b.*

Rural (Summe) ce que cela ſignifie. I. 145. *a.* diverſes Editions de ce Livre. *ibid. b.*

Raſficas. A quelle condition Pierre le Grand leur permit de porter la Barbe. I. 63. *a.*

Ruyter (De) on en parle avec Eloge. I. 300. *b.*

Ruzé, reconnoiſſance qu'il témoigne à de Mesme. II. 176. *b.*

S.

Sabionetta (Gerard de) Voyez Gerard de Sabionetta.

Sada Médailles qu'il emploie. II. 45. *b.*

Sadeur (Jaques) ſon Voyage de la Terre auſtrale. I. 11. *b.*

Sage (Le) jugement de l'Auteur ſur ſon Gill-Blas. II. 35. *b. n.*

Saint-Juſte (Jean de) Voyez ſon Article. II. 164.

——— *Réal* (l'Abbé de) Voyez ſon Article. ſon Hiſtoire de Dom Carlos. II. 34. *a.* Ouvrage qu'il attribue à Alphonſe de la Cueva. 37. *b.*

Saiato, leurs Vies recueillies par Pantalion. II. 134. *b.*

Salignac Voyez ſon Article.

——— (Barthelemi) confondu avec Bertrand Salignac. II. 182. *b.*

——— (Bernard de) Lettre qu'on lui adreſſe. I. 122. *a.*

——— (Thereſe de) ſes Ouvrages. II. 152. *a.*

Sallo (Mr. de) reproche qu'il fait à Patin. II. 47. *a.*

Salmuzie, *Libelle ſous ce titre*. II. 161. *b.*

Salluſte mis en Parallele avec St. Réal. II. 166. *b.*

Salomon (Bernard) tameux Artiſte, ce qu'on en dit. I. 203. *b. a.*

Samſon le Géographe, ami intime d'Allais. I. 11.

Sanchès ſes Ouvrages abominables. II. 92. *a.*

Sancs (Confeſſion de) Perſonnages déſignés dans cette Satire. I. 72. *a.*

Sancio ou *Sanchez* (Rodrigue) Voyez ſon Article.

Sanderus (Antoine) Lille qu'il donne des Bibliothèques de la *Flandre* & de *Gand*. I. 97. *a & b.* dit Jean Mouſſet Auteur d'une Paſſion. II. 79. *a.* ce qu'il dit du Projet de Reünion de De Serres 210. *a.*

Sandius (Antoine) attaque un Dominicain. I. 32. *a.*

Sandricourt Libelles qu'il déſavoue. II. 11 *b.*

Sandwich (Milord) menacé par De Witt. I. 299. *b.*

Sanſedoni (Ambroiſe) Abſolution qu'il obtient du Pape Grégoire X. pour les Siennois excommuniés. II. 131. *a.*

Sanſon prétendue Médaille qu'il cite comme réelle. II. 50. *b.*

Santillane (Hiſtoire de Gill-Blas de). II. 35. *b.*

Sarpi (Fra Paolo) Voyez *Paolo*.

Satyres à quelle occaſion on en fit une ſur les Jéſuites. I. 169. *b.*

Savans. Leur condeſcendance pour leurs Diſciples. II. 138. *b.*

Saubert. Son erreur. II. 159. *a.*

Saumaiſe Paragraphes de Kiranides qu'il confirme. II. 2. *b.*

Savot (Louis) Diſcours ſur les Médailles Antiques. II. 47 *a.* reproche qu'on peut lui faire. 57. *a.*

Saurin Miniſtre, attaqué ſous le nom du beau Perroquet. II. 30. *a.*

Sauſſay (André du) fait de Seraphin Olivier un Archevêque de Lion. II. 108. *a.*

Sauſſi Diſcours qu'il adreſſe à Nully de la part du Roi. II. 105 *b.*

Scaliger ce qu'il raporte de l'Italie. I. 66. *b.* ce qu'il remarque de Caton. 174. *b.* ce qu'il dit à Cardan. 319. *b.* explication qu'il donne du mot Kiranides. II. 2. *b.* paroles que Merlin lui adreſſe. 63. *b.* Epîtres que des Perſonnes doctes lui adreſſent. 84. *b. n.* judicieuſe obſervation touchant Seraphin. 111. *b.* parle du Treſor de Prières. *ibid.* confirme l'Eloge que Poſtel donne à Jean Salignac. II. 184. *b.* Paſſage qu'on en raporte touchant Spifame. 258. *a.*

Scevole de Ste Marthe a fait l'Eloge de Jean Morel. II. 78. *b.* Eloge & Ode qu'il adreſſe à Baif. 81. *b.* ſe mêle de Poëſie. 83. *b.* remontrance en faveur des Tréſoriers de France. 104. *b.*

Schelhorn (Jean George) a décrit les Canons Pénitenciaux. II. 281. *b.*

Schenckius (Jean George) ce qu'il dit de Kiranides. II. 7. *b.* copie Geſner touchant Pantalion. 134. *a.*

Schencbzer (Jean Jaques) dit Pilletier de Montpellier. II. 145. *a.*

Schisme qui dura 40 ans dans l'Egliſe Romaine. I. 249. *a.*

Schore (Antoine de) on indique ſes Ouvrages. II. 193. *a. & b.*

——— (Jean de) on indique ſon Emploi. II. 194. *a.*

——— (Louis de) de qui il fut envoyé. II. 193. *a.* ce qui en eſt raporté. I. 224. *b.*

Schorus ou *Schoriat* (Henri). Voyez ſon Article. titre de ſes Ouvrages. I. 105. *a.*

Schott (J. C.) Explication qu'il fait de l'Apothéoſe d'Homère I. 64. *b. & ſuiv.*

——— (le Père André) ſe trompe en parlant du *Pſalteriam quadruplex* de Le Fevre. I. 252. *a.* ne parle point de Théodoric. II. 23. *a.* Ouvrage qu'il traduit en Latin. 45. *b.* entreprend la Bibliothèque ou l'Hiſtoire Littéraire d'Eſpagne. 136. *a.* fit imprimer l'Hiſtoire d'Eſpagne de Mariana. 137. *b.* ne veut pas donner le démenti à Valére André comme étant ſon Elève. 138. *b.* raiſon qui portoit à croire que la Bibliotheca Hiſpanica ne ſeroit pas de lui. 139 *b.* ne parle point de Picatrix. 145. *a.* ce qu'il rapporte de Sancio. 189. *a.*

Schrevelius (Theodore) touchant les Savans de Harlem. I. 98. *a.*

Schurtzfleiſchius (Conr. Sam.) ce qu'il raporte de la mort du Prince de Condé. I. 135. *a. b. n.*

Schuſſerus (Michel) trait qu'il raporte de Fauſtus. I. 251. *a.*

Scribani (Charles) Jéſuite, ſon inſolence. I. 135. *a.*

Sero-

Seremdeus Philosophe Sévarambe. Ce qu'il dit de l'origine de la Religion. I. 18. *b.* & *suiv.*
Scudery (Me. de) son Cyrus & sa Clélie. II. 12. *b.* comment elle parle de Marie de France. 25. *b.* n'est pas au nombre des Amies de Des-Preaux. 35. *a.* Portrait qu'elle fait de Madame de la Suze. 262. *a.*
Sedulius (Henri) son *Apologeticus pro libro conformitatum.* I. 7. *b.*
Segrais ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu. I. 47. *a*
Seidelius (Martin Frederic) fausse datte qu'il donne. II. 118. *a.*
Senault (Jean François) ce qu'on en raporte. I. 257. *b. n.*
Seneque, Généraux qu'il nomme *magnos & fortissos viros.* II. 156. *a.*
Serophini (le Père Marc Antonio) Ouvrage qu'il revoit & corrige. II. 54. *a.*
Serre (La) confondu avec De Serres. II. 211. *b.*
Serres (Jean de). Voyez son Article. ses Ecrits contre les Jésuites. I. 40. *a.* & *b.* ce qu'il dit de Bouchard. 183. *b.* accusé d'être l'Auteur du *Discours merveilleux.* 212. *b.* Auteur de l'Inventaire de l'Histoire de France. II. 18. *b.* Montlyard continue son Inventaire de l'Histoire de France. 70. *b.* reproche qu'il fait à Montlyard. 72. *a.* son Inventaire continué par des Catholiques. 73. *a.*
Serrieres (François Bröis de) Auteur de l'Histoire des Papes. II. 280. *n.*
Servet (Claude) ses 7 Livres des Erreurs touchant la Trinité, traduits en François par Barnaud. I. 86. *b.* se produit sous le nom de Michel Villeneuve. 316. *a.* n'ose donner un Article de Michel. II. 18. *a.*
Servin Ouvrage que l'on sçait n'être pas de lui, mais de l'Etoile. II. 73. *n.* traité d'ignorant par du Perron. 248. *n.* Procès d'injures qu'il intenta contre Spifame. 257. *b.*
Servy (Hyacinthe) Dominicain célèbre, par qui attaqué, & sa réponse. I. 32. *a.*
Sésostris Roi d'Egipte. ce qui en est dit. I. 62. *b.*
Sévarambes Peuple imaginaire. I. 11. 6. *& suiv.*
Sévarias Instituteur de la Religion des Sévarambes. I. 15. *b.*
Severe (Alexandre) images qu'il avoit dans son Oratoire. I. 317. *a.*
Severus (Septimius) Inscription en son honneur. II. 59. *b.*
Sévigné (Me. de) Passage curieux de ses Lettres. I. 17. *n.* Eloge qu'elle fait du Comte de Guiche. I. 296. *a.* particularité qu'elle raporte de Madame de Guiche au sujet de la mort de son Mari. I. 299. *a.*
's Gravesande (Guillaume Jacob) Voyez son Article.
—— —— (Guillaume & Corneille) bannis par le Duc d'Albe, parce qu'ils adhéroient à la nouvelle Religion. II. 214. *a.*
—— —— (Arnoldus Cornelii) Théologien très estimé. II. 214. *a.*
Sidon Personnage supposé. I. 13. *b.*
Sidney l'Histoire des Sévarambes lui est attribuée. I. 12. *b.* Pastorale de Jacob & de Rachel de sa composition. II. 89. *b.*
Siècles, les plus éclairés ne sont pas les moins superstitieux. I. 93. *b.*
Simler (Josias) Ouvrage qu'il connoît. II. 3. *b.*
Simon (Dénis) se trompe à l'égard d'Olivier. II. 110. *b.*
—— *de Gènes* Voyez son Article.
—— *de Tournai* Voyez son Article.
—— le Magicien se couchoit au milieu d'on grand feu. I. 17. *n.* sa statuë. II. 61. *a.*
—— (Richard) paroles qu'on en raporte. I. 216. *b.* Critique modérée qu'il fait du Nouveau Testament d'Erasmus. 227. *a.* Comment il dépeint Robert Etienne. 230. *a.* dit que les Théologiens ne pouvoient souffrir qu'on mit la Bible en Langue vulgaire. 254. *b.* contradiction de ses sentimens touchant la Bible de le Fevre. 255. *b.* Auteur d'une Lettre attribuée à l'Abbé de St. Réal. II. 169. *b.* ce qu'il dit des onze mille Vierges. II. 60. *b.*
Simphorien (Pierre) ne parle point de la Traduction de Kiranides faite par Gérard Crémome. II. 3. *b.* nous apprend la façon de médicamenter de Pantalion. 133. *b.*
Sixte-Quint reproche que lui fait Hotman. I. 8. *b.* effet de son excommunication. 308. *a.*
Slatis (Wibeim van der) sa famille, ses emplois & ses ouvrages. I. 105. *b.*
Socin Auteur du Livre de l'Authorité de l'Ecriture Sainte. I. 85. *b.*
Socinianisme, Souverain en est soupçonné. II. 251. *b.* de même que plusieurs autres Ministres d'Angleterre 253. *b.*
Sodomie (de Landbut) ce qu'on dit de cet Ouvrage & de son Auteur. I. 162. *a* & *b.*
Soleil, vénéré par les Sévarambes. I. 15. *b.*
Solinus (C. Julius) son Livre de *Mirabilibus Mundi*, publié par Tardif. II. 267. *b.*
Solo (Pierre à) Moine ignorant, Confesseur de Charles-Quint. I. 223. *n* & *b.* son entretien avec Erasme. 224. *a* & 226. *a.*
Somme Rurale Voyez Rural.
Sonntag son Traité *de Salute trium Uxorum* &c I. 329 *a.*
Sopromi, sa négligence. II. 42. *n.*
Sorel (Charles) repris de son inexactitude. I. 76. *b.* ce qu'il dit des Chimistes. I. 199. *a* & *b.* du Songe de Poliphile. 200. *b.* ce qu'il attribue au Cardinal du Perron. 208. *a.* ne fait pas mention du Recueil des Lettres de Jean de Launoi. II. 12. *b.* est le premier qui dit Montlyard Ministre. 66. *a.* sa plainte touchant le Roman de la Rose. 68. *b* reproche à de Serres d'avoir écrit trop à l'avantage de sa Religion. 75. *b.* son jugement touchant l'Inventaire de l'Histoire de France par de Serres. 208. *a.*
Sorlin (St.) réüssit mieux dans un Vers que Des-Préaux. I. 300. *a.*
Sotwel (Nathanael) ce qu'il indique de l'Auteur de l'*Art de Logarithmes*. I. 43. *a.*
Soubize (Le Sieur) accusé par Poltrot. II. 151. *b.*
Souverain Voyez son Article.
Spaccio de la Bestia trionfante, Traductions de cet Ouvrage. I. 318. *a.*
Spach (Israel) ses bévues. I. 279. *a.*
Spanheim (Ezéchiel) donne une explication de l'Apothéose d'Homère. I. 61. *a.* ses Dissertations sur les Médailles. II. 45. *b.* 46. *a.* notice de deux Editions de son Livre. 46. *b.* soutient le contraire du Père Hardouin. 56. *n.* sa contestation avec Gudius au sujet des Médailles & Inscriptions. 61. *b.*
Speculum Stultorum. Ouvrage où l'on dépeint le Clergé Romain. I. 277. *b.*
Spencer son sentiment touchant la Poësie Angloise. II. 89. *n.*
Spiegelius (H. L.) Poëte comparé à Horace. I. 103. *b.*
Spifame (Jaques Paul). Voyez son Article. Lettre par laquelle la Reine de Navarre le demande à Mrs. de Genève. II. 327. *a.*
—— (Théophile) ce qu'on en dit. II. 259. *b.*
Spil Gulden Ouvrage dont on indique l'Auteur & le but. I. 330. *a.* & *b.*
Spon (Mr.) Traduction Françoise qu'il a faite de l'Epitaphe de d'Aubigné. I. 72. *b.* connoissance qu'il s'imagine se procurer des Mœurs fondée sur la Philonomie. II. 49. *a.* dit que la Relation de l'Apostasie de Genève est entièrement écrite. 182. *a.*
Sponde (de) & autres Auteurs Catholiques justifient les Protestans & le Prince de Condé. I. 131. *a.*
Steele (Richard) nouvelliste Philosophe. II. 30. *a.*
Stenius (Simon) ses Scholies Critiques sur la vie d'Ignace de Loyola. I. 129. *a.*
Stoukius (Amilius) ce qu'on lui attribuë. I. 103. *b.*
Strabus (Walafride) Critique que l'on fait de sa Glose sur l'Ecriture sainte. I. 207. *a* & *b.*
Strasbourg (Les Chanoines de) Emblèmes qu'ils avoient mis aux Colonnes de leur Eglise. I. 279. *b. n.*
Strefo (Gaspar) ses Ouvrages. I. 57. *b.*
Stroupe Libelle diffamatoire. II. 50. *b. n.*
Struvius ce qu'il emprunte d'un autre Auteur. I. 35. *a* ce qu'il dit de Dolet. I. 316. *a.* Edition qu'il ne connoît pas. II. 45. *a.* ce qu'il fait des Ouvrages de Doni. 33. *n* attribue mal deux Pièces à Selden. 47. *a.* ne connoît ni Olivier ni son Ouvrage. 111. *a.*
Suarez (Jaques) ce qui en est raporté. I. 263. *a* n.
Sublonetta (Gerard). Voyez Gerard de Sabionetta.
Suffridus (Petrus) sa Bibliographie de la Province de Frise. I. 98. *n.* ne fait aucune mention de Ratdolt. II. 160. *b.*
Sully, quolibet qu'on lui prete. II. 37. *a.*
Surita (Jerome) en commerce de Lettres avec Elie Vinet. II. 136. *a.*
Surius (Laurent) son Ouvrage contre le Prince de Condé. I. 128. *a.*
Saze (Henriette de Coligny, Comtesse de la). Voyez son Article.
Sweerts (François) accusé de Vol & de Plagiat Valère André. I. 100. *a.* ce qu'il dit de Theodorus Martinus. II. 25. *a.*
Swift, but de son Ouvrage *Tale of a Tub.* I. 326. *b.*
Syncellus donne Kyranides à Mercure Trismégiste. II. 1. *a.*
Syllogismes. Art d'argumenter par Syllogismes, tourné en ridicule. II. 238. *a.*
Synodes des Eglises Reformées, ce qu'on en raporte touchant de Serres. II. 203. *b.*

T.

Tablettes Chronologiques. Qui en est l'Auteur. I. 185. *b.*
Tabourot (Etienne) on lui attribuë les Hermaphrodites. I. 305. *b.*

Ta-

Tachard (Le Père) reçoit un ſoufflet. I. 186. *b.*
Tacite ce qu'il ſuppoſe de Moïſe. ¶. 16. *b. n.* repréſente la méchanceté des Hommes de ſon Siècle. II. 177. *b.*
Taille (Jacques de la) particularités ſur ſa Vie & ſes Ouvrages II. 87. *a.*
—— (Jean de la) l'Frère de Jacques, fit imprimer ſes Oeuvres. II. 87. *a.*
Talisman de Catherine de Medicis. I. 169 *a & b.*
Tallemant Préface qu'on dit être de lui. II. 48. *b.*
Tardif (Guillaume) Voyez ſon Article. ſes différens Ouvrages. I. 27. *b.*
—— (Pierre) Sermont de Léonard de Utino ſon Confrère, qu'il publie II 15. *b.*
Tardinus Auteur d'un Ecrit de Médecine. II. 266. *a.*
Varente (Valeſcus de) Médecin de Charles VI. Roi de France. II. 112. *b.*
Taſſoni, reproche qu'il fait à Pierre de l'Eſtoile. I. 305. *b. n.*
Taxander (Valère André) Auteur ou Compilateur inexact d'un Catalogue des principaux Ecrivans d'Eſpagne. II. 187. *a.*
Taxes de la Chancellerie Romaine. Voyez leur Article.
Teiſſier (Antoine) on lui reproche ſa négligence. I. 252. Ouvrages qu'il fait réimprimer ſous un nouveau titre. II. 46. *b.* deux Pièces qu'il attribue mal à Selden. 47. *a.* ce qu'il indique de Jean Morel. 76. *a.* parle de la Bibliotheca Belgica de Valère André. 138. *a.* a oublié pluſieurs Savans célébrés par de Thou. 297. *a.*
Télémaque. Fragment de de l'Edition de 1734. II. 186. *a & b.* ce qui en eſt remarqué. *ibid n.*
Téligny. Ce qu'en dit d'Aubigné. II. 63. *b.*
Temeſvar (Jean) ce qu'on en conjecture. I. 276. *b.*
Tentzelius (Erneſt) veut que Kiranides ſoit un extrait de Zoroaſtre. II. 2. *a* ſoupçonné d'être l'Auteur d'un Journal Allemand. 132 *a.*
Terano (Jaques de) Voyez Palladino.
Terentius (Varron) accuſé de lâcheté. II. 176. *a.*
Terlon (Capitaine) risque que courut le Comte de Guiche ſur ſon Vaiſſeau. I. 300. *a.*
Tertullien. Son Livre *de Corona Militum.* II. 4. *a.* ſuit St. Juſtin. 61. *a.*
Teſtament (Le Nouveau) traduit en Eſpagnol. I. 220. *b.* particularités très intéreſſantes touchant cette Traduction. 221. *a & b.* 222. *a & b.* 223. *a & b.* ſa division en Chapitres. 232. *a & b.* ſes Traductions revues par Farget 247. *a.*
Teutonis (Johannis) *Tractatus de Moribus* &c. II. 98. *b.*
Texeus (Joſeph) particularité qu'il raporte. I. 136. *a.* A quelle occaſion on en parle. II. 66. *b. & ſuiv.*
Tezel (Jean) Propoſition qu'il oppoſe aux Théſes de Luther. II. 44. *a.*
Themis (Bandeau de) explication & but de ce titre. I. 54. *a.*
Theodoric les Hiſtoriens & Bibliographes ſont confus ſur ſon ſujet. II. 23 *a.*
Theophile cité comme l'Auteur de l'Anti-Garaſſe. I. 24. *n.*
Théophraſtus Redivivus. Manuſcrit conſervé dans la Bibliothèque du Baron de Hohendorff. I. 325. *b. n.*
Théſte (Ambroiſe) eſt le premier qui ait parlé de Picatrix. II. 143 *a.*
Theutobochus Géant, ſa prétenduë Hiſtoire. I. 88. *a.*
Thoringk Voyez Doringk.
Thomaſius (Chrétien) ce qu'il dit touchant l'Hiſtoire des Sévarambes. I. 12. *a. & 18. b.*
Thornaye (Simon) ce qu'on en dit. II. 250. *b.*
Thou (J. A. de) Fait qu'il raporte. I. 125. *a. & b.* cenſure très ſévèrement ſon Père & autres Hiſtoriens célèbres. 133. *n.* Louange qu'il donne au Prince de Condé. 137. *b.* ce qu'il dit de Jacques le Fevre. 252. ſon Eloge de la Reine de Navarre. II. 16. *a.* parle de Licarrague. 16. *a.* ſon obſervation ſur ſa verſion du N. T. 18. *b.* ce qu'il affirme de Henri IV. 19. *b.* ou il fait naître Guillaume Morel. 75. *a.* ce qu'il dit d'Etienne Nully. 102. *b.* circonſtance qu'il nous apprend touchant Mr. de la Place. 103. *b.* avance trop légèrement que S. Olivier eſt Fils naturel du Chancelier Olivier. 107. *a.* Eloges qu'il donne à Olivier. 110. *a.* nous apprend pourquoi Poltrot avoit le ſurnom de l'Eſpagnolet. 151. *a.* Menſonges qu'il débite. 178. *n.* ſon ſentiment touchant Caracciol. 257. *b n.*
Thuringe (le Landgrave de) à quelle occaſion il écrivit à Doringk. I. 216.
Thurnay (Simon). Voyez Simon de Tournai.
Tibere (Empereur) on lui attribue l'invention des Médailles infames. II. 56 *a.*
Tilenus ce qu'il dit de Béze. II. 153. *a.*
Tillet (Titon du) ſon Parnaſſe François. II. 59. *a.*
Titres bizarres des Ouvrages de Doni I, 214. *a. & b.* 215. *a. & b.*
Tinctor (Jean) ſa *Conſultatio adverſus Bonetum.* I, 519. *b.*

Tizon d'Enfer à qui fut appliquée cette épithète. I. 308. *a. n.*
Token (Henri) ennemi des ſuperſtitions. I. 217. *n.*
Toland ce qu'il dit du Traité *de tribus Impoſtoribus.* I. 318. *a.*
Tolet (Pierre) ſon Livre intitulé *Paradoxe, &c.* I. 52. *b.*
Toleto (le Cardinal) ce qu'il dit avoir fait pour Olivier. II. 109. *a.*
Tullius (Cornelius) ſa profeſſion & ſes écrits. I. 107. *b.* demande que lui fait un Abbé Italien. II. 122. *n.*
Tolomei fonda une Académie pour la perfection de la Poëſie II. 87. *b.*
Tomaſini (Jaques Philippe) Traité qu'il donne à Saligniac II. 181. *a.*
Tonneau (le Comte du) Critique de ſa Traduction françoiſe. I. 327. *a n.*
Torrentinus (Hermannus). Voyez ſon Article.
Toſco (Domenico) ce qui lui fit perdre le Souverain Pontificat. I. 162. *n.*
Tournon (Cardinal de) perd la place de Chancelier. II. 102. *b.* Mécenas de Saligniac. 184 *b*
Tourton a écrit une Lettre ſur une particularité d'Hiſtoire naturelle. II. 215. *a.*
Tradactus. Extravagance où ſont tombés pluſieurs Auteurs par des Traductions profanes. I. 260. *a. & b.* celle du Paſtor fido en Vers François, à qui elle eſt attribuée. 264. *a.*
Tranſtamare (Henri de) Succeſſeur de Dom Pedro. II. 57. *b*
Tranſubſtantiation, vraiſemblablement tournée en ridicule. I. 18. *a*
Trepied ſon uſage pour rendre les Oracles. I. 65. *a. & b.* inconnu à divers Auteurs. 66 *a.*
Trevoux (les Journaliſtes de) Explication qu'ils donnent de la Médaille de Catherine de Médicis I. 166. *a b. & ſuiv.* donnent le caractère de l'Abbé de St. Réal. II. 166. *b.* ce qu'on en raporte. 195. *b.* critiquent la Phyſique de 's Gravesande. 231. *b.*
Triatté Comparaiſon ridicule qu'en fait un Curé. I. 265. *b.* L'idée de Platon touchant les trois principes, peut revenir à ce Dogme Chrétien. II. 252. *a. & b.*
Trithème (Jean) Eloges qu'il fait de Jean André. I. 22. *a* de Campanus. 146. *b.* de Ceſſoles. 181. *b.* ce qu'il raporte de Conradus. 206 *a.* de quelle manière il s'exprime ſur les Ouvrages d'Eyb. 245. *a.* eſt le plus ancien Auteur qui faſſe de Fauſte un Magicien 270. *b.* ce qu'il dit de Jacques le Fevre. 252. ſon Continuateur nomme mal Mazolini. II. 39. *a.* a tort de parler du Roman intitulé *Dialogus de redemptione generis humani* comme d'un Manuſcrit. 118. *a.* ſa diſpute avec Wirt. 312. *a.*
Tromp (l'Amiral) ſa valeur reconnue par le Comte de Guiche I. 300. *b.* ſa Médaille. II. 58. *b.*
Trono (Nicolao) Doge de Veniſe. II. 155. *b.*
Troppi met Doni au rang des Bibliothécaires d'Italie. II. 33. *n.*
Troyes (Le Chapitre de) conſerve une Lettre de Henri II. touchant Carracciol. I. 153. *b.*
Tſchoudi (Valentin) ce qu'il pratiquoit à Saintonge. II. 16. *b.*
Tundalus, viſionaire Irlandois. II. 279. *b.*
Turc (l'Eſpion) ce qu'il dit mal-à-propos. I. 14. *a. n.*
Turenne (Vicomte de) ſon combat avec les Frères Duras. II, 185. *a.*
Turnebe (Adrien) à quoi il eſt exhorté en mourant. II. 185. *a* ſon changement de Religion ſe répand jusqu'à Rome ſans que Béze en parle. *ibid.*
Tyſon (Edward) Médecin de Londres. II. 22. *b.*

V.

Vaillant (Mr.) Médailles qu'il rejette. II. 56. *a.*
Valence (Le Père Louis de) approbation qu'il donne au Livre de Moya. II. 90. *b.*
Valenza (Florentinus de) ſes Ouvrages. I. 31. *b.*
Valentinien (L'Empereur) ce qu'on en raporte. I. 174. *b.*
Valère André, ſon inexactitude. I. 26. *n.* par qui il fut élevé, & ſa Bibliothèque Belgique. 190. *a.* comme il nomme Jean Boutiller. 144. *a.* ne fait pas mention de Theodoric. II. 23. *a.* ne met pas Manſion au nombre des Ecrivains. 24. *a.* ſa notice des Ouvrages de Martens. 26. *a.* il avoit été pendant trois ans Copiſte & Elève du Père André Schott. 137. *b.*
Valle (Laurent) appelle Boëce le dernier des Doctes. II. 114. *b.*
Vallée (Géoffroy) ce qu'on en raporte. I. 319 *n.*
Vallera (Diego de) ſa Lettre au Roy de Caſtille. II. 9. *b.*
Vallette (Le Chevalier de la) Ecrits qu'il publia dans Paris. I 33. *n.*
Valliere (La) pourquoi elle ſe fit Carmelite. I. 139. *a. n.*

Wahis (Adrien de) belles paroles qu'on en raporte. I. 293. *a.*

—— (Marguerite de) Honneurs qu'elle fit à Robert Etienne. I. 233. *b.* Roman scandaleux publié sous son nom 137. *a & b.* sollicite le Fevre à traduire la Bible en François. 253. *a.*

Walson (Marc) jeux qu'il invente. II. 96. *b.*

Vanozza fameuse Concubine d'Alexandre VI. I. 293. *b.*

Varea de Soto (Basilio) ce qui le regarde. II. 142. *b.*

Varesius (Augustus) sa Profession & ses Ouvrages, il est l'Auteur de l'Anti-Papismus. I. 52. *a.*

Vargas opposé aux maximes du Concile de Trente. II. 256. *a.*

Varillas a mal rapporté un évènement de la Vie de d'Aubigné. I. 70. *a & b.* ce qu'il débite de Carracciol, 157. *b.* Panégyrique qu'il fait du Cardinal d'Amboise. II. 71. *b.* ne donne aucun nom de baptême à Nulli. 103. *a.* Maître de Saint-Réal le brouille avec lui, 164. *a.*

Varrea (Alphonse Lasor a) ce qu'on dit de son Dictionnaire. II. 195. *b.*

Vassor (Mr. le) son jugement sur l'Ouvrage intitulé *Conjuration des Espagnols*. II. 166. *a.*

Vatteville (Baron de) son démêlé avec le Comte d'Estrades au sujet des Prérogatives de la France. I. 237. *b.* 238. *a. & suiv.*

Vaudevilles particuliers, à quoi ils servent. I. 19. *b.*

—— —— *Spirituels*, ce qu'on en dit. I. 293. *a.*

Velasco (Don Juan Fernandes de) Passage qui l'irrite & que Mariana eut obligé de corriger. II. 140. *b.*

Veldener (Jean) Voyez son Article. Il s'établit dans diverses Villes. II. 134. *b.*

Velschius ce qu'il dit de Béroalde. I. 198. *a.*

Verard (Antoine) espèce de Préface de sa façon, I. 259. imprime des Livres de figures & des Romans. II. 160. *a. b.*

Verdier (Antoine du) ce qu'il reproche à la-Croix-du-Maine. I. 100. *a. a.* en quoi il le trompe. 160. *a.* noms d'Imprimeurs qu'il estropie. 247. *b.* ce qu'il dit de Nicolas De Leuze. 262. *a.* ce qu'il dit avec raison des Mistères représentés. 287. *b.* ce qu'il nous apprend de Jeanne d'Albret. II. 19 *a* passage qu'il copie 25. *a.* Ouvrage qu'il intitule mal. 32. *b.* indique Morély comme Auteur d'un Traité de la Police & Discipline Chrétienne. 78. *a.* ce qu'il observe de Jean Morel. *ibid. b.* détaille les Oeuvres d'Arnay le Duchois II. 79. *a.* Traités qu'il attribue à Baif. 81. *b.* son jugement touchant la Poësie & l'Ortographe de Baif. 83. *a.* dit Méun Dominicain. 114. *a.* n'a point connu l'Auteur du *Processus Luciferi contra Jesum*. 122. *b.*

Vergece (Ange) Voyez son Article.

—— (Nicolas) étoit Fils d'Ange Vergece II. 296. *b.*

Verger (Jean du) le Clergé de France a fait imprimer ses Oeuvres I. 27. *a.*

Vergerio (Pietro Paolo) adversaire de l'Eglise Romaine. II. 44 *b. & suiv.* publie ses *Discorsi sopra i Epistetti di S. Francesco*. I. 54 *b.* déclaré hérétique. 6. *a.* ce qu'il raporte de la Casa. 163. *a.*

Version Latine des Oeuvres de Platon; qui en est l'Auteur. II. 199 *a & b.*

Vertot (L'Abbé) véritable Auteur des Révolutions de Portugal. II. 185. *b.*

Victicus Ouvrage attribué à Constantin. I. 269. *a.*

Viatique; Plaisanterie raportée à son sujet. II. 263. *b.*

Victorinus Feltrensis son Eloge I. 20. *a.*

Vida vante ses Compatriotes. I. 270. *a.*

Vierge, (Pécautier de la Ste) Ouvrage superstitieux de St. Bonaventure. I. 9. *b.*

Vieussens (Raymond de) Voyez son Article.

Viguier (Nicolas) ce qu'il dit des Franciscains & des Dominicains. I. 8. *b. & suiv.*

Vignoles (Mr. des) circonstance qu'il ajoute de la Papesse Jeanne. II. 143. *b.* 144. *a.* Médaille qu'il croit découvrir. 124. *b. a.*

Villa Nova (Arnoldus de) a écrit touchant la Magie. II. 142. *b.*

Villaromanus employé comme Médecin & Géographe, nullement comme Théologien. II. 138. *a.*

Villars (Baron du) ce qu'il raporte de la Duchesse de Valentinois I. 153. *a.*

Ville-Hardouin (Géoffroy de) particularités qu'il rapporte de Foulques de Nully. II. 101. *a. b.*

Villeroy (Mr. de) Satire contre lui. II. 160. *b.* protecteur de Reboul. 162. *b.*

Villon (Antoine) banni pour ses Thèses contre la Philosophie d'Aristote. II. 303. *a.*

—— (François) Voyez son Article.

Vinum Lullianum Traité sur son Usage. II. 311. *a.*

Virelle (Mathieu) confession de foi qu'il signe. II. 64. *a.*

Viretz (Louis de) critique Mariana. II. 141. *b.*

Virgilius Evêque de Salzbourg & non de Cologne. I. 14. *a. a.* condamné comme hérétique & pourquoi. *ibid.*

Visch (Carolus de) ce qu'il indique de Conradus Leontorius I. 206 *a.*

Vitali (Giacinto) Epitaphe qu'il adresse à Alberti. II. 87. *b.*

Vitré (Antoine) ce qui en est raporté. I. 231. *b.*

Vitry (Philippe de) Voyez son Article.

Unchet (Barthelemi) fait Auteur par erreur. II. 24. *b.*

Unitaires. Reproches qu'ils font aux Chrétiens. I. 61. *a.*

Volaterran fait mention de Campanus. I. 146. *b. & suiv.*

Volder, (Burcher) étrange Dédicace qui lui est addressée. I. S. *b.*

Volpilcere (De la) son témoignage est une source d'erreur. II. 51. *a*

Voltaire (Mr Arouet de) Auteur de l'*Anti-Giton*. I. 37. *b.* Passage remarquable qu'on raporte. 44. *a.* une de ses Critiques peu fondée 52. *b. & 53. a.* ce qu'il dit de la monnoie du Prince de Condé. 131. *b.* accusation qu'il renouvelle 314. *a.* ce qu'il dit en faveur de l'Abbé de Bourzeis. II. 11. *a.* ce qu'il avance de van Beuninghen. 50. *b.* ce qu'il prétend de Milton. 120. *b.* faussement accusé d'avoir tenu des propos imprudents sur la Religion. 240. *b.* passe pour l'Auteur de l'Epitre à Uranie. 319 *a.* il n'est pas apparent qu'il soit celui de l'Epitre à Athenais. *ibid.*

Volterre (Raphaël de) vante les talens de Caracciolo. I. 149. *a* fait l'Eloge de Gérard Sabonetta. 267. *a.*

Vondel Reproches qu'on lui fait. II. 120. *b.*

Vorstius (Guillaume) soutient que J. C. a été transsubstantié en St. Jean I. 119. *a.*

Vos (Herman) Médaille qui se voit dans son Cabinet. II. 52. *a.*

Vossius (Gerard Jean) conjecture qu'il fait. I. 147. *b.* son sentiment sur le *Songe de Poliphile*. 198. *a.* parle avantageusement des Ouvrages de Ranchin. II. 155. *a.* forme un petit Article de Bernard Salignac. 182. *b.*

—— (Isaac) a reçu une pension pour écrire l'Histoire de Hollande. II. 309. *a.* on lui attribue faussement l'Histoire des Sévarambes. I. 12. *b.*

—— (Matthieu) Voyez son Article.

Voslius maltraité par Jaques I. I. 310. *b.*

Voulté (Jean) ce qu'on trouve parmi ses Poësies. II. 60. *a.*

Voyage (Journal d'un) fait aux Indes. I. 184. *a & b.*

Uranie (Epitre à) attribuée à Voltaire. II. 319. *a.*

Urbin (Duc de) poignarde le Legat du Pape. II. 44. *b.*

Ursin (Jean Henri) son but en rassemblant trois anciens Ecrivains I. 326. *b.*

Ursinus (Fulvius) ce qu'il remarque d'une Gravure antique. I. 64. *b.*

—— (Joachim) compilateur. II. 42. *b.*

Ursule (Sainte) Figure qu'on en donne. I. 292. *b.*

Vulcanius ce qu'il pense de la Langue Basque. II. 16. *a.*

W.

Waddingue. Son sentiment sur le Livre des Conformités. I. 7. *b.* ce qu'il dit de Bonatus. 117. *a & b.* assez sec sur le chapitre de Nicolas Bonet. 119. ce qu'il dit d'un Jean Bonet 120. Eloge qu'il fait de Carracciolo. 148. *b.* fait un grand Eloge de Murner. II. 92. *b.* indique plusieurs Ouvrages de Murner d'une manière incertaine. 94. *b.* ne connoit pas la nouvelle Edition de Balcosdens. 95. *a.*

Wake, trait qu'on en raporte. I. 329. *b.*

Waleys (Thomas) passage singulier par où il commence. II. 24 *a.* a fait un Commentaire moral sur les Métamorphoses d'Ovide. 308. *b.*

Walkius ce qu'il dit de Schorus; II. 192. *a.*

Wallingham Epitre Dédicatoire qui lui fut addressée par Celsus. I. 176. *b. & suiv.*

Werdenfeld (Jean Seger, Voyez son Article.

Werner Rolevinck de Lasar est l'Auteur du Fasciculus Temporum II. 293. *b*

Weryker (Nigel de) son *Speculum Stultorum*. I. 277. *b.*

Wesel (Jean de) condamné comme hérétique. II. 311. *a.*

Wesel de Gruningue, confondu avec Jean de Wesel. II. 312. *a.*

Westhusen (Jean Rodolphe) son explication sur l'Apothéose d'Homere. I. 64. *b.*

Westphalie (Jean de) s'établit dans diverses Villes. II. 134. *b.*

Wharton ce qu'il dit de Carracciolo. I. 148. *b.* entraîné dans une erreur par Hallevord. II. 15. *b.* Edition de Saucio qu'il prétend avoir été imprimée en Italie. 189. *a.*

Whiston (Guillaume) Association étrange qu'il fait. I. 329. *a.*

Wiesefel (Mr.) Chef & Instituteur d'une nouvelle espece de Piétistes. I. 51. *a.*

Wicleff, ſon jugement ſur les Ordres Monaſtiques. I. 320. *a.*
Wicquefort ne dit que deux mots du Cardinal d'Amboiſe. II. 71. *b.* ce qu'il dit de Humes. I. 306. *a.*
Wier (Jean) Diſciple de Picatrix, paroît de la même opinion. II. 143. *a.*
Wilkens (David) ſa curieuſe & abondante collection. II. 19. *a.*
Willot (Henri) ce qu'il indique de Caraccioto. I. 148. *a.*
Wimpheling (Jaques) Lettre qui lui fut adreſſée. I. 206. *b.*
Wirt (Wigand). Voyez ſon Article.
Witt (Jean de) comme on le dépeint. I. 247. *a & b.* particularité qu'on en raporte. I. 299. *b & ſuiv.* Médaille qu'on lui attribue. II. 53. *a. n.*
Wolf (Jean) reproche qu'il fait à Antonin, Archevêque de Florence. I. 9. *a n.*
Wolfius (Mr.) ce qu'il obſerve du *Combat de Maladviſt.* II. 99 *b.*
Wood (Antoine) ne fait point mention de la Diſſertation de Leonard Hutton. II. 14. *b.* donne la Liſte des Ecrits de Louïs du Moulin. 17. *b.* Verſion dont il parle, 155. *b.*

Y.

Yvoire (Guillaume) traduit la Chirurgie pratique de Lanfranc. II. 23. *a.*

Z. A

Zaleucus, Loi de Siracuſe dont il parle. II. 175. *b.*
Zanchius (Jerôme) a refuté Erasmus Johannis. II. 319. *b.*
Zeltner (Jean Conrad) louë Jean André & Jéan Antoine Campanus. I. 21. *b.* combat le Sentiment de Durius. I. 250. *a.* ſa Notice des Illuſtres Correcteurs. II. 28. *b* ſon *Theatrum virorum eruditorum* &c. II. 76. *b.*
Zorzi (Michel Angelo) ſa Critique du Songe de Poliphile. I. 202. *a.*
Zoſime attribuë Kiranides à Mercure Trismégiſte. II. 1. *a.*
Zucca (la) Ouvrage dont on indique l'Auteur. I. 214. *a.*
Zucchi (Bartolomeo) ſa Collection de Lettres. I. 175. *a & b*
Zwingle proclamé 40. fois malhonnête Homme par Eckius. II. 93. *b.* ſe plaint au Canton de Berne des invectives de Murner. *ibid.*

ERRATA.

Tom. I. pag. 8. col. 2. lign. 51. effacez ces mots *& en Médecine.*

—— —— 10. à la Note (*f*) *Werklin*, liſez *Merklin.*

—— —— 23. col. 2. lign. 26 & 27. *Dilibaldus Pirckhermerus*, liſez *Bilibaldus Pirckheimerus.*

—— —— 34. à la Note (78) *Georgii*, liſez *Gothofredi.*

—— —— 61. col. 1. lign. 14. *Clavier*, —— *Clvvier.*

—— —— 258. —— 2. —— 26. *Perkeimerus*, liſez *Pirckeimerus.*

DE L'IMPRIMERIE

DE

VAN DAMME.

CATALOGUE
DES
LIVRES
Qui ſe trouvent à la Haye
CHEZ
PIERRE DE HONDT.

Les Avantures de Don Quichot, par Cuypel, Picart le Romain, & autres habiles Maitres, *à la Haye* 1746, 4°.

De l'Attaque & de la Défenſe des Places, par le Maréchal de Vauban, *à la Haye* 1742, 2 *vol.* 4°. *avec de belles Planches.*

Beauſobre, le Père, Remarques Hiſtoriques, Critiques, & Philologiques ſur le Nouveau Teſtament, *à la Haye* 1742, 2 *vol.* 4°.

La Bibliothèque Univerſelle, Choiſie, Ancienne & Moderne, par Monſr. le Clerc, 83. *vol. in* 12°.

——— ——— Britanique, ou Hiſtoire des Ouvrages des Savans de la Grande Bretagne, *à la Haye* 1734 *& ſuiv.* 50 *Parties* 8°.

Discours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques, & Moraux, ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament, par Mrs. Saurin, Roques, & Beauſobre, avec les belles Eſtampes de Hoet, Houbraken, & Picart, *la Haye* 6 *vol. ſur du papier Royal.*

——— Idem, *ſur du papier Superroyal.*

——— Les volumes ſeparés du même Ouvrage, *ſur du papier Medium, Royal, Superroyal, & Impérial.*

Deſſeins des Edifices, Meubles, Habits, Machines, & Uſtenciles des Chinois, avec une Deſcription de leurs Temples, de leurs Maiſons & de leurs Jardins, *Londres* 1757, *grand folio, avec de belles Eſtampes.*

Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle des Coralines & autres Productions Marines du même Genre, qu'on trouve communément ſur les côtes de la Grande Bretagne & d'Irlande: auquel on a joint une Deſcription d'un grand Polype de Mer, pris auprès du Pôle Arctique par des Pêcheurs de Baleine, pendant l'Eté de 1753, par Jean Ellis, *la Haye* 1756, 4°. *avec quantité d'Eſtampes.*

——— ——— Le même Livre, *en grand papier, dont les Eſtampes ſont très proprement & très exactement enluminées d'après Nature.*

Hiſtoire des XVII Provinces des Païs-Bas, depuis l'Abdication de l'Empereur Charles V, par Mr. van Loon, *à la Haye* 1736, 5 *vol. folio, avec plus de* 3000 *Médailles*

——— ——— Le même Livre, *en grand papier.*

Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, par Mr. E. Albin, avec les Notes de Derham, *la Haye* 1750, 3 *vol.* 4°. *ſur du papier Royal, avec plus de* 300 *Eſtampes, peintes en miniature avec les couleurs du Plumage de chaque Oiſeau, tirées d'après Nature.*

——— de Charles XII., Roi de Suède, par Mr. de Nordberg, *la Haye* 1748, 4 *vol.* 4°.

——— ——— Le même Ouvrage, *en grand papier.*

——— Géuérale des Voyages, ou Nouvelle Collection de toutes les Rélations des Voyages par Mer & par Terre, qui ont été publiées juſques à préſent dans les différentes Langues de toutes les Nations connuës, *la Haye* 1747 *& ſuiv. avec quantité de belles Cartes Géographiques & d'Eſtampes, gravées par J. van der Schley, Elève diſtingué du célèbre Picart le Romain, XVI. vol. in* 4. *Cette Edition eſt infiniment plus vraye, que n'eſt celle de Paris; & on ſe donne tous les ſoins poſſibles pour la rendre de plus en plus intéreſſante & magnifique.*

——— de Lorraine, par le R. Père Don Calmet; *Nancy* 1757, 6 *vol. folio. fig.*

Médailles de Grand & de Moyen Bronze du Cabinet de la Reine Chriſtine de Suède, gravées par P. Santes Bartolo, avec un Comm. du Prof. Havercamp, Lat. & Franc, *la Haye* 1741. *fol.*

Nouveau Dictionaire Hiſtorique & Critique pour ſervir de Supplément ou de continuation au Dictionaire Hiſtorique & Critique de Mr. Pierre Bayle, par Mr Jacq. George de Chauffepié, *à la Haye* 1756—1756, 4 *vol. folio.*

——— Plans & Projets pour fortifier, défendre & attaquer les places, par Mr. de Landsbergen, *à la Haye* 1757, *fig. folio.*

Dake of Newcaſtle a general Syſtem of Horſemanship in all its Branches, *Lond.* 1743, 2 *vol. with very fin cuts.*

Portrait de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange & de Naſſau, peint par Daves, & gravé à Paris, en 1749, *grand folio.*

Les Ruines de Palmyre, autrement dite Tedmor, au Déſert, *Londres* 1753, *grand folio, avec de belles Eſtampes.*

——— ——— de Balbec, autrement dite Heliopolis, dans la Cœlinſyrie, *Londres* 1757, *grand folio, avec de belles Eſtampes.*

Recueil d'Eſtampes, qui repréſentent les Evènemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, par Mrs. Hoet, Houbraken, & Picart. *Sur du papier Royal, Ouvrage orné d'une Explication de chaque Eſtampe en ſix différentes Langues, & extrêmement curieux pour être inſéré dans toutes ſortes de Bibles, in folio.*

Tréſor des Antiquités de la Couronne de France, repréſentées en figures, d'après les originaux, en Pierre, en Or, en Argent, en Cuivre, en Peinture, Sculpture, Gravure, &c. *à la Haye* 1747, 2 *vol. folio, avec plus de* 300 *figures.*

——— ——— Le même Livre, *en grand papier.*

Novus Theſaurus Juris Civilis & Canonici, in quo junctim exhibentur varia & ririſſima optimorum Interpretum, imprimis Hiſpanorum & Gallorum, Opera, utramque Jus ex Humanioribus Litteris ac veteris Ævi Monumentis, illuſtrantia; ex muſeo G. Meermanni, JCti & Syndici Roterodamenſis, 7 *vol. Hagæ Com.* 1751, *folio.*

——— ——— Idem Liber, *charta majori*, 7 *vol. folio.*

Atlas Géographique & Topographique de la Guerre d'Allemagne, par Mr. Julien, Géographe du Roi, *à Paris*, 1758, *en* 71 *feuilles*, 2 *vol.*

——— Le même Atlas, 2 *vol. en grand papier.*

La première Partie contient 1°. le Royaume de Bohème, les Marquiſats de Mnravie & de Luzace, le Duché de Siléſie, & la Saxe Electorale. 2°. Le Marquiſat de Brandebourg & le Duché de Puméranie. 3°. Le Plan de la Bataille de Chotzemits. 4°. Celui de la Ville & des Fauxbourgs de Berlin. 5°. Carte géuérale des 43 feuilles des Etats de Bohème & de la Saxe Electorale, pour ſervir à les Aſſembler 6°. Item des 36 premières feuilles, *extraordinairement détaillés, & utiles pour la lecture des Gazettes.*

Le ſecond Volume comprend 1°. la Haute Saxe Méridionale & ſes Frontières, depuis la Luzace juſqu'à Fulda, Caſſel & Hamden, & depuis la Bohème &

& la Franconie, jusqu'à Berlin, Magdebourg, Brunswic & Hanovre, en 16 feuilles. 2. Carte générale extraordinairement détaillée, reduite des 16 feuilles, pour les assembler 3. Partie Septentrionale du Cercle de Basse Saxe & ses Frontières depuis Hanovre & Brunswic jusqu'à Rostock, & jusqu'aux Frontières des Evêchés de Munster & d'Osnabruck, en 4 feuilles. 4°. Carte générale très détaillée d'une Partie de l'Allemagne & de ses Frontières, depuis Chalons en Champagne, Bruxelles, Anvers, Bergen op Zoom & la Haye, jusqu'à Elbing en Pologne, & Presbourg en Hongrie, & depuis Vienne, Munich, Colmar en Alsace & Chaumont en Bassigny, jusqu'au Danemarc, en 4 feuilles. 5°. Le Plan général ou Carte de la Totalité de l'Atlas.

Histoire Militaire de Flandres, ou les Campagnes de Flandre de Monsieur le Marechal de Luxembourg, depuis 1690. jusqu'à 1694. inclusivement, qui comprend le Détail des Marches, Campemens, Batailles, Siéges, & Mouvemens des Armées du Roi & de celles des Alliés pendant ces cinq Campagnes, par Mr. le Chevalier de Beaurain. *Paris* 1755, *& suiv. enrichi de* 2 *Frontispices*, 11 *Vignettes & Cul de Lampes, & plus de* 150 *Cartes Topographiques, dans lesquelles les Plans des Villes, Siéges & Batailles sont enluminés*, 3 *vol. grand fol.*

Di Tito Lucrezio Caro della Natura delle Cose Libri sei, tradotti dal Latino in Italiano, da Alessandro Marchetti, *in Amsterdamo* (*Parigi*) 1754, 2 *vol. Ottavo magno, Colle nitidissime Rime, del celebre Cochin.*

Poesia del Signor Abbate Metastasio, *Parigi* 1755, 9 *vol.* 8. *Edizione nitidissima.*

Jeux de Cartes pour apprendre la Géographie universelle & particulière, contenant en 18 Jeux, tout le Monde, avec un Livret qui en contient toute l'explication.

—— On en vend aussi séparément les Jeux de l'Europe, de France, d'Angleterre, & des Pais-Bas.

Pandectæ Justinianeæ, in novum Ordinem digestæ, cum Legibus Codicis & Novellis, quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant, aut abrogant, *Paris* 1748, 3 *vol. fol.*

Dictionaire de la Langue Françoise, Ancienne & Moderne de P. Richelet, nouvelle Edition, augmentée d'un très grand nombre d'Articles, *Lyon* 1759, 3 *vol. fol.*

La prima e la seconda Cena, novelle di Ant. Franc. Grazini detto il Lasca; allequali si aggiunge una Novella de la Terza Cena, che unitamente colla prima ora per la prima volta si da alle luce, colla Vita dell' Autore, e con la Dichiarazione delle voci più difficili, *Lond.* 1756, 8°.

—— Idem in Quarto, *Carta magna.*

Dictionaire Historique, ou Mémoires Critiques & Littéraires, concernant la Vie & les Ouvrages de divers Personnages distingués, particulièrement dans la République des Lettres, par Prosper Marchand, *a la Haye* 1758 *& 1759*, 2 *vol. fol.*

Essai sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique par Mr. Vitaliano Donati, Professeur à Turin, avec une Lettre du Docteur L. Sellet, sur une nouvelle Espèce de Plante Terrestre, *a la Haye*, 1758.

—— Le même Livre, *en grand papier, avec des Estampes enluminées.*

Plans des principales Actions & Opérations de la présente Guerre en Allemagne, la Bataille près de Prague, de Lowosira, de Rosbach, du Blocus de Pirna, de Leuthen ou Lissa, Plan de Stralsund, d'Erfurd, de Schweidtnitz, l'Action de Reichenberg, la Bataille de Chotzemitz, le Blocus de Prague, le Bataille de Hastenbeck, de Breslau, & la Liste générale des Troupes de S. M. le Roi de Prusse, avec les noms des Généraux, leurs Regimens, Uniformes, &c. sur le pied de 1758. *Le Tout en XVII grandes & belles Estampes, gravées sous la direction du célèbre Vander Schley.*

Les Ouvrages Périodiques de M. M. l'Abbé Freron & l'Abbé de la Porte; leurs Lettres sur quelques Ecrits de ce Tems, les Observations sur la Littérature Moderne, & les Voyages en l'autre Monde, 31 *vol.* 12°.

Anecdotes Africaines, ou Mémoires Historiques de Mourat & de Turquis, 1752, 2 *vol* 12°.

Déjeuné de la Rapée, ou Discours des Halles & des Ports, *troisième Edition*, 1755, 12.

Description Historique & Géographique des Plaines d'Héliopolis & Memphis, avec les Plans & Figures en Taille Douce, 12°.

Dialogues sur les Arts, entre un Artiste Africain & un Amateur François, 12°.

Histoire des Singes, & autres Animaux curieux, dont l'instinct & l'industrie excitent l'admiration des Hommes, comme les Elephans, les Castors, &c. 1753, 12.

Memoires de Mr. le Marquis de Choupes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & son Ambassadeur en Portugal, 2 *parties*, 1753, 12°.

—— Littéraires, contenant les Réflexions sur l'Origine des Nations, & des Dissertations sur les Proprietés des différentes Eaux & Fontaines brulantes, avec les moyens de multiplier le bled, & d'améliorer les Terres, traduits de l'Anglois, 12. 1751, *fig.*

Naufrage des Isles Flottantes, ou la Bastilade de Pilpay, traduit de l'Indien, 1755, 2 *vol.* 12.

Tableaux tirés d'Homère & de Virgile, par Mr. le Comte de Caylus, 8°.

Nouveaux sujets de Peinture & Sculpture, par Mr. le Comte de Caylus, 1755. 12°.

Histoire d'Hercule, & les douze Travaux, par le même, 1758, 8°.

La Pleyade Françoise, ou l'Esprit des sept plus grands Poëtes, en forme de Dictionaire, 1755, 2 *vol* 12°.

Principes de la Nature & de la Génération des Choses, suivant les sentimens des anciens Philosophes, & Abrégé de leurs sentimens sur la Composition des Corps, 3 *vol.* 12

Siècle Littéraire de Louis XV. ou Lettres sur les Hommes célèbres, 1754, 2 *parties*, 12.

—— Voyage en l'autre Monde, ou Nouvelles Littéraires de celui-ci, avec des Entretiens sur divers sujets, 1754, 2 *parties*, 12°.

—— Voyage & Description du Temple de Cithère, suivi du Rien de Trop & de Rame & Malcavé, 1752, 2 *parties*, 12.

Histoire Géographique de la Nouvelle Ecosse, contenant le Détail de sa Situation, de son Etendue, & de ses Limites, &c. *Lond* 1756, 12°.

—— générale, Civile, Naturelle, Politique & Religieuse de tous les Peuples du Monde, par Mr. l'Abbé Lambert, *Paris*, 1750, 15 *vol.* 12°.

Recueil d'Observations curieuses sur les Mœurs, les Coutumes, les Usages, la Religion, les Arts, les Sciences, le Commerce, la Navigation, la Physique particulière, l'Histoire Naturelle, l'Astronomie, la Medecine de différends Peuples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique, par Mr. l'Abbé Lambert, *Paris* 1748, 4 *vol.* 12°.

Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, par Mr. le President Henault, *Paris* 1756, 2 *vol.* 8°.

—— Le même, orné de Gravures de Mr. Cochin, *Paris*, *in* 4°.

Mémoires de Mart. & Guill. de Belley Lengey, sous le Regne de François I. donné & mis en nouveau stile par Mr l'Abbé Lambert, *Paris* 1753, 7 *vol.* 12°.

—— du Cardinal de Retz, de Mr. Joly, & de Madame la Duchesse de Nemours, 1751, 7 *vol.* 12°.

—— de Mr. de Guay-Trouin, *nouvelle Edition*, 1748, *ornée de figures*, 12.

Histoire des Incas, Rois du Perou, *Traduction nouvelle de l'Espagnol, de Garcilasso de la Vega, ornée de cartes & de figures*, *Paris* 1744, 2 *vol.* 8.

Les Vies des Hommes illustres comparés les uns avec les autres, pour servir de suite à ceux de Plutarque, à commencer depuis la Chute de l'Empire Romain jusqu'à nos jours, 2 *vol.* 12.

La Philosophie applicable à tous les Objets de l'Esprit & de la Raison, Ouvrage en Réflexions détachées, par feu Mr. l'Abbé Terrasson, de l'Académie Françoise, *Paris*, 1754, 12.

Analyse de la Philosophie du Chancelier Bacon, avec sa Vie, traduite de l'Anglois, 3 *vol.* 12°.

Essai sur le nécessité & sur les moyens de plaire, par Mr. de Moncrif, de l'Académie, *Paris* 1735, 12.

L'Esprit du Siècle, ou, Recueil de Caractères, Portraits, Pensées & Maximes tirées de nos meilleurs Auteurs modernes, *Amst.* 12°.

Considérations & Mémoires sur les Mœurs de ce Siècle, par Mr. du Clos, Historiographe de France, & de l'Académie Françoise, *Paris* 1751, 2 *vol.* 12°.

Dissertation sur la nature & le propagation du Feu, par Madame la Marquise du Chatelet, *Paris* 1744, 8

Traité de la Cause des Phénomènes de l'Electricité, par Boulanger, *Paris*, 1749, 8. *fig.*

Génération Harmonique, ou Traité de Musique théorique & pratique, par Mr. Rameau, *Paris* 1737, 8°, *avec fig.*

Instructions pour les Jardins, par de la Quintenye, 2 *vol.* 4°, *avec fig. nouvelle Edition*

Elémens de Physiologie, ou Traité de la Structure & des Usages des différantes parties du Corps Humain, traduit du Latin de Mr. Haller, *Paris*, 1752, 8.

His-

Hiſtoire d'un Remède très efficace pour la rougeur & la foibleſſe des Yeux, avec un remède contre la Morſure des Chiens enragés, traduite de l'Anglois du Docteur Sloane, *Paris* 1746, 8°.

Le Cuiſinier Garçon, *nouvelle Edition, à laquelle on a joint* la Lettre du Patiſſier Anglois, 1747, 12°.

Eſſai ſur les Intérêts du Commerce Maritime, *Paris*, 1757, 12°.

—— ſur les Cauſes du Déclin du Commerce Etranger de la Grande Bretagne, *à la Haye* 1756, 2 *vol.* 12°.

De la Prononciation Angloiſe, par Mr. Flint, *Paris* 1754, 12°.

L'Eſprit de Montagne, ou les Maximes, Penſées, Jugemens & Réflexions de cet Auteur, rédigées par ordre de matière, *Berlin*, (*Paris*) 1753, 2 *vol.*

Les Oeuvres de Mr. Houdart de la Motte, de l'Académie Françoiſe, *Paris* 1754, 11 *vol.* 12°.

Eſprit de Fontenelle, ou, Recueil des Penſées tirées de ſes Ouvrages, *nouvelle Edition, à la Haye*, (*Paris*) 1753, 12°.

Les Oeuvres de M. Boindin, de l'Académie des Belles Lettres, *Paris* 1753, 2 *vol.* 12°.

Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe, avec une défenſe de la Poeſie en général, par feu Mr. l'Abbé Maſſieu, de l'Académie Françoiſe, *Paris* 1749, 12°.

Les Oeuvres diverſes de la Fontaine, *Paris* 1744, 2 *vol.* 12.

Les Poëſies de Madame & Mademoiſelle des Houlières, *Paris* 1732, 2 *vol.* 8°.

Les Oeuvres de Pavillon, *nouvelle Edition*, *Paris* 1747, 2 *vol. petit format*, 12.

Les Poëſies de Mr. l'Abbé de Chaulieu, *nouvelle Edition très jolie*, 1748, 2 *vol.* 12°.

Les Oeuvres diverſes de Rouſſeau, *nouvelle Edition*, *Lond.* 1753, 4 *vol.* 12°.

—— —— de Mr. Greſſet de l'Académie Françoiſe, *nouvelle Edition*, *corrigée & augmentée*, *Lond.* 1748, 2 *vol.* 12°.

Orlando Furioſo di Ludovico Arioſto, riveduto dell' Abb. Antonini, *Parigi* 1746, 4 *vol.* 12°.

Aminta, Favola Boſcareccia, del Taſſo, *Parigi* 1745, 12°, *avec fig.*

Il Congreſſo di Citera, *in Parigi* 1757, 12°.

Les Romans de Bourſault, *nouvelle Edition*, 1740, 2 *vol.* 12°.

Les mille & un jours, Contes Perſans, par Mr. Petit de la Croix, *dernière Edition*, *Paris*, 5 *vol.* 12°.

Les mille & un quart d'heure, Contes Tartares, par Mr. Gueulette, *nouv. Edition*, *Paris* 1753, 3 *vol.* 12°.

Les Confeſſions du Comte D*** par M. D*** *dernière Edition*, 1743, 2 *parties*, 12°.

Hiſtoire de Madame la Comteſſe des Barres, *Brux.* 1736, 12°.

L'Etourdie, ou, Hiſtoire de M. Betty-Tatleſſe, traduite de l'Anglois, *Paris* 1754, 4 *parties*, 12°.

Grigri, Hiſtoire véritable, par Mr. de Cahuſac, 2 *vol.* 12°.

La Paiſanne Parvenuë, ou, Mémoires de Madame la Comteſſe de L. V. par Mr. le Chevalier de Mouhy, *nouvelle Edition*, *Paris* 1746, 4 *vol.* 12°.

Mirza & Fatmé, Conte Indien, traduit de l'Arabe, *à la Haye* 1744, 12°.

Le Théatre de Bourſault, *nouvelle Edition*, *Paris* 1746, 3 *vol.* 12°.

Oeuvres de Campiſtron, *dernière Edition*, *Paris* 1739, 3 *vol.* 12°.

—— de Renard, *dernière Edition*, *Paris* 1742, 4 *vol.* 12°.

Théatre de le Grand, *dernière Edition*, *Paris* 1742, 4 *vol.* 12°.

Oeuvres de Crebillon, de l'Académie Françoiſe, *dernière Edition*, *Paris* 1743, 3 *vol.* 12°.

Le Théatre, & autres Oeuvres de Mr. Nivelle de la Chauſſée, de l'Académie Françoiſe, *Paris* 1741, 3 *vol.*

Le Fils Naturel, Comédie, avec l'Hiſtoire véritable de la Pièce, par Mr. Diderot, 8°.

La Vie & les Amours de Properce, Chevalier Romain, *nouvelle Edition par M Gillot de Mayre*, 1744, 12°.

Théatre Bourgeois, ou, Recueil de Pièces, repréſentées ſur des Théatres particuliers. 12°.

—— de Regnard, 4 *vol.* 12°.

—— de Boindin, 2 *vol.* 12°.

Oeuvres de Boiſſy, *nouvelle Edition* 1758, 9 *vol.* 8°.

Poëſies de Mr. l'Abbé d'Attaignant, ſous le titre de Pièces dérobées à un Ami, *avec les Airs notés*, 4 *vol.* 12°.

L'Amuſement des Dames, ou Recueil de Menuets, Contredanſes, Vaudevilles, Rondes de Table, &c. *avec la Muſique*, 10 *parties*, 8°.

La Toilette de Venus, dreſſée par l'Amour, contenant des Menuets, Contredanſes, Vaudevilles, *avec la Muſique*, 10 *parties*, 8°.

Le Paſſetemps agréable & divertiſſant, Vaudevilles, Rondes de Table, Duo, Brunettes, & autres, *avec la Muſique*, 10 *parties*, 8°.

Les Deſſerts des petits Soupers de Madame de .... *avec la Muſique*, 10 *parties*, 8°.

L'Année Muſicale, contenant un Recueil de jolis Airs, Parodies, &c. *avec la Muſique*, 10 *parties*, 8°.

Les Thimerétides, ou, Recueil d'Airs à l'honneur, par l'Abbé d'Attaignant, *avec la Muſique*, 3 *parties*, 8°.

Amuſemens Champêtres, ou les Avantures de Cythere, Chanſons nouvelles à danſer, *avec la Muſique*, 8°.

Recueil des Menuets, Contredanſes & Vaudevilles, chantés aux Comédies Françoiſe & Italienne, *avec la Muſique*, 13 *parties*, 8°.

—— d'Airs & Menuets, Contredanſes & Parodies, chantés ſur les Théatres de l'Académie Royale de Muſique, & l'Opera Comique, *avec la Muſique*, 14 *parties*, 8°.

Le Troque, Parodie des Troqueurs, *avec toute la Muſique*, 8°.

Menuets nouveaux en Concerts & Contredances, *avec la Muſique*, 4 *parties*, 8°.

Les Loix de l'Amour, ou Recueil de différens Airs, *avec la Muſique*, 3 *parties*, 8.

Cantatille nouvelle des Talens à la Mode, de Mr. de Boiſſy, *avec la Muſique*, 8°.

Choix de différents morceaux de Muſique, 2 *parties*, 8°.

Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne, depuis la Fondation juſqu'à preſent, 1758, 5 *vol.* 12°.

Amant Salamandre, ou les Avantures de l'infortunée Julie, 1756, 2 *parties*, 12°.

Le Conciliateur, ou la Nobleſſe Commerçante & Militaire, 1757, 12°.

Dictionnaire Généalogique, Chronologique, Heraldique, & Hiſtorique, contenant l'Origine & l'Etat actuel de toutes les Maiſons de France, & des principales de l'Europe, *à Paris* 1757, 3 *vol.* 8°.

Eloge de la Folie, *nouvelle Edition*, *avec de belles Figures*, *à Paris* 1757, 12°.

Entretien d'un Européen avec un Inſulaire du Royaume de Dumocala, par le Roy de Pologne, *nouvelle Edition*, *à laquelle on a joint* les Extraits ſur cet Ouvrage, & les Jugemens qui ont paru dans les différens Journaux, *à Paris* 1754, 12°.

Hiſtoires édifiantes, pour ſervir de Lecture aux jeunes Démoiſelles de Condition, par Mr. Ducker, *nouvelle Edition*, *conſidérablement augmentée*, *à Paris* 1757, 12°.

—— intéreſſante, ou la Relation exacte des Guerres du Nord & de Hongrie, au commencement de ce Siècle, publiée par Mr. Freron, *à Paris* 1756, 2 *parties*, 12°.

—— de la Princeſſe Gonzague, *à Paris* 1756, 2 *parties*, 12°.

—— de la Vie de Simonide, avec l'Hiſtoire de ſon tems, par Mr. de Boiſſy, *à Paris* 1756, 12°.

Journal de la Conquête de Portmahon, avec un Recueil de Pièces, faites à cette occaſion, 8°.

Mathématique Univerſelle abrégée, à la portée & à l'uſage de tout le monde, & principalement des jeunes Seigneurs, Ingénieurs, Phyſiciens, Artiſtes, &c. où l'on donne une Notion Générale de toutes les Sciences Mathématiques, & une connoiſſance particulière des Sciences Géométiques, *nouvelle Edition conſidérablement augmentée*, *avec le Jugement des plus habiles Géométres ſur cet Ouvrage*, *par le P. Caſtel*, *à Paris* 1758, 2 *vol.* 4°.

Mémoires de l'Académie de Troyes, *nouvelle Edition*, *augmentée de l'Art de Battre ſa Maitreſſe*, 1756, 2 *parties*, 12°.

Nobleſſe Militaire, ou le Patriote François, par Mr. le Chevalier d'Arck, 12°.

Nouvean Miroir de la Fortune, ou Abrégé de la Geomance pour la récréation des Perſonnes Curieuſes de cette Science, 12°.

Portefeuille Secret de Mr. de Voltaire & de Fontenelle, 1757, 2 *vol.* 12°.

Projet des Embelliſſemens de la Ville & Fauxbourgs de Paris, par Mr. Poncet de la Grava, 1757, 3 *vol.* 12°.

Roman Politique ſur l'Etat preſent des Affaires de l'Amérique, ou Lettres de M*****. à M*****. ſur les moyens d'établir une Paix ſolide & durable dans les Coloniés & la liberté générale du Commerce extérieur. 1757, 12°.

De la Décoration extérieure & intérieure des Edifices Modernes, & de la Diſtribution des Maiſons de Plaiſance, par M. J. Fr. Blondel, Architecte, 2 *vol.* 4°. *grand papier*, *avec plus de* 150 *planches*.

Traité Phyſique de la culture & de la Plantation des Arbres;

bres; avec la manière de les Exploiter, de les débiter, & de les échantillonner suivant les différens usages auxquels ils sont propres, par Mr Roux, 1750, 12°.

Oeuvres d'Architecture de Jean Marot, appelé le Grand Marot, contenant les Plans, Elévations, coupes & vues Perspectives des plus beaux Edifices de son tems, *soins.*

Nouveau Cours de Mathématique à l'usage de l'Artillerie & du Génie, ou l'on explique les parties les plus utiles de cette Science à la Théorie & à la Pratique des différens Sujets qui peuvent avoir rapport à la Guerre, *nouvelle Edition corrigée & augmentée*, 1757, 4°. *avec* 34 *planches.*

Architecture Hydraulique, *première partie*, qui contient l'art de conduire, d'élever & de ménager les eaux pour les différens besoins de la Vie, 2 *vol.* 4°. *grand papier, avec* 100 *planches.*

—— —— —— —— *seconde partie*, qui comprend l'art de diriger les eaux de la Mer & des Rivières à l'avantage de la défence des Places, du commerce, & de l'Agriculture, 2 *vol.* 4°. *grand papier, avec* 120 *planches*

Dictionaire portatif de l'Ingénieur, où l'on explique les principaux termes des Sciences les plus nécessaires à un Ingénieur, 8°.

La Méchanique Générale, pour servir d'introduction aux Sciences Physico-Mathématiques; qui renferme la Statique, le Jet des Bombes, l'Hydrostatique, l'Aérometrie & l'Hydraulique, 4°. *avec figures.*

Le parfait Ingénieur François, ou la Fortification suivant les Systèmes de Mr. de Vauban & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette Science; avec l'attaque & la défence des places, *nouvelle Edition, augmentée & enrichie de* 50 *planches*, 4.

Les Récréations Mathématiques & Physiques; contenant plusieurs Problèmes curieux d'Arithmétique; de Géométrie, de Méchanique, d'Optique, de Gnomonique & de Physique, *nouvelle Edition*, 4 *vol.* 1750, 8°. *avec quantité de figures.*

Elémens de la Guerre des Sièges, où il est traité de l'Artillerie, de l'attaque & de la défense des Places; avec un Dictionaire des termes les plus utilés dans la Guerre des Sièges, 3 *vol.* 4°. *enrichis de plus de* 30 *planches.*

Elémens de Tactique, ou Traité des Evolutions Militaires de l'Infanterie & de la Cavalerie, 1 *vol* 4.

Art de la Guerre, par principes & par règles; Ouvrage de Mr. le Maréchal de Puységur, mis au jour par Mr. le Marquis de Puységur son Fils, Maréchal de Camps des Armées du Roy, 1748.

Essai sur la Cavalerie tant Ancienne que Moderne, avec les Instructions & Ordonnances qui y ont raport, & l'Etat actuel des Troupes à Cheval, 4.

Politique Militaire, ou Traité de la Guerre par M. Daulhay du Chatelet, Conseiller d'Etat, Intendant d'Armée, l'un des quarante de l'Académie, 1 *vol* 12°

Mémoires des deux dernières Campagnes de Monsieur de Turenne, en Allemagne, & de ce qui s'est passé, depuis sa mort, sous le Commandement du Comte de Lorge, *nouvelle Edition revue & corrigée*, 12°.

—— —— Historiques & Militaires de Messire de Chastenet, Seigneur de Puységur, sous les Règnes de Louis XIII, de Louis XIV, &c. avec des Instructions Militaires, 2 *vol* 1748. 12

L'Ingénieur de Campagne, ou Traité de la fortification passagère, par feu Mr. le Chevalier de Clerac, Brigadier des Armées du Roy, Ingénieur en Chef à Bergues, *in* 4, *enrichis de* 36 *planches, seconde Edition*. 1757

Le parfait Ingénieur François, par Mr. l'Abbé Deidier.

L'Ingénieur François, contenant la Géométrie pratique, & la Fortification reguliere & irrégulière, par Mr. Naudin, Ingénieur du Roy, 8, *avec figures.*

Elémens de la méthode des Fluxions, traduits de l'Anglois par le R. P. Pézénas, Jésuite, 2 *vol.* 4, *avec figures*, 1747.

Elémens d'Algèbre, traduits de l'Anglois, & augmentés par Mr. le Cozic, Professeur de Mathématique aux Ecoles d'Artillerie de la Fere, 4, *avec figures*, 1755.

Dictionaire Universel de Mathématique & de Physique, contenant l'Explication des Termes & l'Histoire de ces deux Sciences & des Arts qui en dépendent; tiré des Dictionaires de Mathématique d'Ozanam, de Wolff, de Stone, & d'un grand nombre d'autres Ouvrages, par Mr. Savérien, *deux volumes*, 4°, *avec cent planches.*

Application de la Géométrie & des Calculs différentiel & intégral à la Résolution de plusieurs Problèmes, Ouvrage précédé de l'Histoire de ces Calculs, par Mr. Robillard le Fils, 4°, *avec figures.*

Histoire générale des Mathématiques, par le même Auteur, 2 *vol.* 4, *Paris* 1758.

Géométrie Elémentaire & Pratique, de feu Mr. Sauveur, de l'Académie Royale des Sciences, revue, corrigée & augmentée par Mr. le Blond, Maître de Mathématique des Enfans de France, 4°, *avec figures*, 1753.

Histoire générale & particulière de l'Astronomie, où l'on trouve tout ce qui a été découvert dans cette Science jusqu'à présent, par Mr Etève, 3 *vol. in* 12.

Dictionaire Italien & François, François & Italien, par Vénéroni, 2 *vol.* 4.

Des Principes de Négociations pour servir d'Introduction au Droit public de l'Europe de Mr. l'Abbé de Mably, 12, 1757.

Ecole du Monde en vingt-quatre Entretiens, par Mr. le Noble, 4 *vol.* 12, 1750.

Elémens de Mathématiques & de Géométrie, par Mr. Varignon, 4

—— de l'Histoire, par Mr. l'Abbé de Vallemont, *nouvelle Edition, continuée jusqu'à présent*, 12°, 5 *vol.* 1758.

—— des Siences & des Arts Littéraires, traduits de l'Anglois de Benjamin Martin, 3 *vol.* 12°, 1756

Eloge de la Chatte, avec plusieurs Avantures surprenantes & agréables qui y sont arrivées, 12.

Essay politique sur le Commerce, par Mellon, 12°, 1736.

Réflexions politiques sur les Finances & le Commerce, par Mr. Dutot, 2 *vol.* 12.

Essais de Montaigne, avec les Notes de Mr Coste, 10 *vol.* 12°, 1754.

Essay sur l'Etat du Commerce d'Angleterre, où se trouvent des vûes tendantes à son Amélioration, traduit de l'Anglois de John Cary, 2 *vol* 12.

Etudes Militaires, contenant l'Exercice de l'Infanterie, par Mr. Bourée, 2 *vol* 12, *avec figures*, 1750

Fable (la) des Abeilles, ou les Fripons devenus Honnêtes-Gens, traduit de l'Anglois, 4 *vol* 12

Le Gouvernement admirable, ou la République des Abeilles, & les moyens d'en tirer une grande utilité, *troisieme Edition, considérablement augmentée, par Mr. Simon*, 12, 1758.

Histoire amoureuse des Gaules, par le Comte de Bussy Rabutin, 5 *vol* 12.

—— de l'Exil de Ciceron, par Morabin, 12°.

Lettres du Comte de Bussy Rabutin, 12°, 7 *vol.*

—— —— Persannes, 12°.

Maitre Italien (le) par Veneroni, 12°.

—— Le même, augmenté d'un Dictionaire des deux Langues, 8

La Médecine & la Chirurgie des Pauvres, qui contiennent des Remèdes choisis, faciles à préparer, & sans dépense, &c. 12°.

Mémoires de Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, avec des Notes Historiques & Critiques, 3 *vol.* 12. 1755.

—— —— Historiques, Critiques, Politiques & Littéraires, par Mr Amelot de la Houssaye, 3 *vol.* 12°, 1742.

—— —— de Maximilien de Bethune, Duc de Sully, mis en ordre, avec des remarques par Mr. L. D. L. 3 *vol.* 4, 1747.

—— —— Les mêmes, 8 *vol.* 12, 1752.

—— —— de la Ligue, avec des Notes Historiques, 6 *vol.* 4, 1758.

—— —— de Martin & Guillaume du Bellai-Langei; mis en un nouveau stile, auquel on a joint les Mémoires du Maréchal de Fleuranges, qui n'avoient pas encore été publiés, & le Journal de Louise de Savoye; le tout accompagné de Notes Critiques & Historiques pour servir à l'Histoire du Regne de François I, 7 *vol* 12. 1753.

—— —— du Maréchal de Tour-Ville, Vice-Amiral de France, 12; 3 *vol*

—— —— de Mr. de la Colonie, Maréchal de Camp des Armées de l'Electeur de Baviere, 2 *vol.* 12°, 1737.

—— —— de Montecuculli, Général des Armées de l'Empereur, 12, 1746

—— —— de Mademoiselle de Mont-pensier, 8 *vol.* 12°.

—— —— du Cardinal de Retz & de Joly, 7 *vol* 12°.

—— —— du Chevalier d'Arvieux, Envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli, & autres Echelles du Levant, par le Père Labat, 6 *vol.* 12°.

Rabelais (le) moderne, ou les Oeuvres de Maître François Rabelais, Docteur en Médecine, mises à la portée

tée de la plupart des Lecteurs, avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques, pour l'intelligence des Allégories, contenues dans le Gargantua, & dans le Pantagruel, 8 *vol* 12°, 1752.

Recherches ſur les Courbes à doubles Courbures, par Mr. Clairault, 4°.

Relation de la Mer du Sud par Mr. Frefier, 4°.

La retraite de dix-mille & deux autres Ouvrages de Xenophon, 12, 2 *vol.*

Roland l'Amoureux 2 *vol.* 12°, 1746.

Science (la) du Calcul des Grandeurs en général, ou les Elémens des Mathématiques, par le Père Reyneau, 2 *vol* 4.

—— —— des Négocians & Teneurs de Livres, par Mr. de la Porte, 8°.

Les Sultanes de Guzarates, Contes Mogols, 3 *vol.* 12°, 1749.

Recueil des Teſtamens Politiques, du Cardinal de Richelieu, de Charles de Lorraine, de Mr. M. Colbert & Louvois, 4 *vol.* 12°, 1749.

Théatre de Campiſtron, 3 *vol* 12, 1750.

—— de Crebillon, 3 *vol* 12°, 1749.

—— de Racine, 3 *vol.* 12.

—— de Regnard, 4 *vol.* 12.

—— de la Thuillerie, 12, 1745.

Nouveau Traité de Venerie, contenant la Chaſſe du Cerf, celle du Chevreuil, du Sanglier, du Loup & du Renard, &c. 8, 1750

Traité des Jardins, par le Sieur du Sauſſay, Inſpecteur des Jardins de S. A. S. Monſeigneur le Duc de Bourbon, 12.

—— des Maladies des Femmes groſſes, & de celles qui ſont accouchées, par Mauriceau, 2 *vol.* 4°.

Reflexions ſur l'Origine, l'Hiſtoire & la Succeſſion des anciens Peuples, Chaldéens, Hebreux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. juſqu'au tems de Cirus, par Mr. Fourmont l'aîné, *Paris* 1747, 2 *vol.* 4°.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire d'Eſpagne ſous le Regne de Philippe V, traduit de l'Eſpagnol du Marquis de S. Philippe, par Mr. . . . 4 *vol.* 12, *Paris* 1756

Traité des Diamans & des Perles, où l'on conſidère leur Importance, on établit des Règles certaines pour en connoître la juſte valeur, & l'on donne la vraie Méthode de les tailler. On y donne auſſi des Obſervations curieuſes, également utiles aux Négocians & aux Voyageurs, & qui intéreſſent même la Politique; par David Jeffries, Joaillier. *Ouvrage traduit de l'Anglois ſur la ſeconde Edition qui a été conſidérablement augmentée, Paris* 1753, 8°, *avec figures.*

Enumerationis Foſſilium quæ in omnibus Galliæ Provinciis reperiuntur, tentamina, Auctore A. J. D. d'Argenville, e regiis Scientiarum Societatibus &c, *Pariſiis* 1751, 12°.

L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans une de ſes Parties principales, la Conchyliologie, ou Traité des Coquillages, dans lequel on trouve une Nouvelle Méthode, & une Notice Critique des principaux Auteurs qui ont écrit ſur cette matière, enrichie de figures deſſinées d'après nature, par Mr d'Argenville, Maître des Comptes, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, 1 *vol* 4, *Paris* 1742.

—— —— —— —— éclaircie dans une de ſes Parties principales, la Lithologie, qui traite des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux, & autres Foſſiles. Ouvrage dans lequel on trouve une Nouvelle Méthode Latine & Françoiſe de les diviſer, & une Notice Critique des principaux Ouvrages qui ont paru ſur ces matières, enrichie de figures deſſinées d'après nature, par Mr d'Argenville, Maître des Comptes, des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier, 1 *vol* 4, *Paris* 1755.

Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres, avec leurs Portraits, gravés en taille douce, les Indications de leurs principaux Ouvrages, quelques Réflexions ſur leurs Caractères, & la Manière de connoître les Deſſeins des Grands Maîtres, par Mr d'Argenville, Maître des Comptes, des Sociétés Royales de Londre & de Montpellier, *Paris* 1745, 3 *vol.* 4.

Théologie Païenne, ou Sentiment des Peuples les plus célèbres, & des Philoſophes Païens ſur Dieu, ſur l'Ame, & ſur les Devoirs de l'Homme, par Mr. de Burigny, *Paris* 1751, 2 *vol.* 12.

Vie d'Erasme, avec l'Hiſtoire de ſes Ouvrages, par Mr. de Burigny, 3 *vol* 12.

Sancti Joannis Chryſoſtomi Opera omnia Græce & Latine, Studio Bernardi de Montfaucon, Monachi Ordinis Sancti Benedicti, *Pariſiis* 1718, *in folio*, 13 *vol.*

Sancti Baſilii Magni Opera omnia, Græce & Latine, Studio Joannis Garnier, Monachi Sancti Benedicti, cum Diſſertatione qua expenduntur celebres Ecclæ Sancti Baſilii Magni de Proceſſione Spiritus Sancti a Patre per Filioque; proferuntur, & eruditorum judicio ſubjiciuntur varia & opportuna monumenta, quibus Latinos inter & Græcos per annos 400, ac præterea in Florentina Synodo ultro citroque verſatus eſt, 3 *vol. Pariſiis, anno* 1721, *in folio.*

Sancti patris noſtri Joannis Damaſceni, Monachi & Presbyteri Hieroſolymitani, Opera omnia quæ extant, & ejus nomine circumferuntur, Opera & Studio Patris Michaelis le Quien, Bolonienſis, ordinis Fratrum prædicatorum, 2 *vol. Pariſiis, anno* 1712, *in folio.*

Lucii Cæcilii Firmiani Lactantii Opera omnia, Editio novißima, quæ omnium inter eſſe poterit, ad Mſ. & amplius Mſ. codices, emendatior 400. collata & emendata, atque notis uberioribus illuſtrata; cui inanum primam adhibuit Joannes-Baptiſta le Brun des Marais, Roſtomagenſis, extremam impoſuit Nicolaus Longlet du Freſnoy, Presbyter ac Theologus Pariſientis, 2 *vol. Pariſiis, anno* 1747, 4°.

Biblia Sacra vulgatæ Editionis cum ſelectis Annotationibus ex optimis quibuſque Interpretibus excerpſis, aut J. B. de Hamel, 2 *vol. Lovan.* 1740, *folio*

Declaratio Benedicti XIV. ſuper Matrimoniis Hollandiæ & Fœderati Belgii, *Lovanii* 1742, 8°.

Traité des Syſtêmes, où l'on en démêle les inconvéniens & les Avantages, par l'Auteur de l'Eſſai ſur l'Origine des Connoiſſances Humaines, 2 *vol.* 1749. 12°.

—— du vrai mérite de l'Homme conſidéré dans tous les Ages & dans toutes les Conditions, &c. par M. le Maître de Claville, 2 *vol.* 12°.

—— de la Diſtillation, ou la Diſtillation reduite en principes, avec un Traité des Odeurs, par M. de Jean, 1753, 12.

La Vie de Jule Céſar, ſuivie d'une Diſſertation ſur la Liberté, dédiée à Madame de Pompadour, 2 *vol.* 12.

—— de Mariane, par M. de Marivaux, 4 *vol.* 12°.

—— du Pape Alexandre VI & de ſon Fils Céſar Borgia, par Alexandre Gordon, traduite de l'Anglois, 2 *vol* 1751, 12.

Les Vies des anciens Orateurs Grecs, avec des Réflexions ſur leur Eloquence, des Notices de leurs Ecrits, & des Traductions de quelques-uns de leurs Diſcours, 2 *vol.* 1752, 12°.

—— —— de Solon & de Publicola, avec leur comparaiſon tirées de Plutarque & autres Auteurs, 1748, 12°.

Voyage de Bachaumont & Chapelle, 12.

Nouveau Voyage de France, avec un Itinéraire, & des Cartes faites exprès, pour voyager dans toutes les Provinces, 2 *vol.* 12.

Code des Chaſſes, ou Nouveau Traité du droit de Chaſſe, ſuivant la Juriſprudence de l'Ordonnance de 1669, 2 *vol.* 1753, 12.

Les Loix Civiles, dans leur Ordre Naturel, avec le Legum Delectus, par M. Domat, *folio.*

Mémoires du Comte de Vordac, 12°.

—— —— —— —— Rochefort, 12°.

Nouveau parfait Maréchal (le) ou la Connoiſſance Générale & Univerſelle du Cheval, par M. de Garſault, 1755, 4°. *avec fig.*

Traité des Voitures pour ſervir de Supplément au nouveau parfait Maréchal, &c. 4°.

Nouvelles Obſervations Phyſiques & Pratiques ſur le Jardinage & l'art de planter, avec le Calendrier des Jardiniers, traduit de l'Anglois de Bradley, 3 *vol.* 12.

Obſervations ſur les Grecs, par M. l'Abbé de Mably, 1749, 12.

—— —— —— Romains, par M. l'Abbé de Mably, 2 *vol.* 1751, 12°.

Diſcours ſur l'Art de Négocier, 1737, 8.

Oeuvres de M. l'Abbé de Saint Réal, *nouvelle Edition, augmentée*, 3 *vol.* 1745, 4°.

Les mêmes, 8 *vol* 1757, 12°.

La Philoſophie du Bon Sens, par le Marquis d'Argens, 3 *vol* 12.

Les Poëſies d'Horace, traduites en François, avec des Remarques, & des Diſſertations Critiques, par le P. Sanadon, 8 *vol.* 1755, 12°.

Penſées de Ciceron, par M. l'Abbé d'Olivet, 12.

La politique du Chevalier Bacon, Chancelier d'Angleterre, 12°.

Le Poſtulant ou Introduction & Eſſay de Méthode pour commencer l'Etude de la Langue Latine par la Traduction, 8.

Principes du Droit Naturel, par J. Burlamaqui, 2 *vol.* 1748, 12°.

Quintilien, de l'Inſtitution de l'Orateur, traduit par M. l'Abbé Gedoyen, 4 *vol.* 1752, 12°.

Hiſtoire de la Nouvelle France, par le P. Charlevoix, 3 *vol.* 1744, 4°.

—— de l'Amérique Septentrionale, par M. Bacqueville de la Potherie, 4 *vol.* 1753, 12°.

—— de la Philoſophie Hermétique, par Mr. l'Abbé Lenglet du Freſnoy, 3 *vol* 1742, 12.

—— du Concile de Trente, traduite en François, avec des Notes Critiques & Hiſtoriques, par le Père Courroyer, 3 *vol.* 4.

—— & Deſcription Générale du Japon, par le Père Charlevoix, 8 *vol* 1754. 12.

—— de Suger, Abbé de Saint Denis, 3 *vol.* 12°.

—— des Sarafins, contenant leurs premières Conquêtes, ſous les onze premiers Khalifes, traduite de l'Anglois de Simon Ockley, 2 *vol.* 1748, 12°.

—— des Guerres Civiles de France, Traduction nouvelle de l'Italien de Davila, avec des Remarques Critiques & Hiſtoriques, 3 *vol.* 4°.

—— du Paraguay, par le Père Charlevoix, 3 *vol.* 1756, 4°.

—— La même, 6 *vol.* 1756, 12°.

—— du Traité de Weſtphalie, par le Père Bougeant, 6 *vol.* 12°.

—— & Explication des Phénomènes qui ont coutume d'accompagner les Embraſemens du Mont Veſuve, par M. de Caſtera, 1741, 12°.

—— Romaine, avec des Réflexions Critiques, Politiques & Morales, à l'uſage des jeunes Gens, par Mr. l'Abbé Tailhié, 4 *vol.* 1755, 12°.

—— des Guerres d'Italie, par Guichardin, 3 *vol.* 4°.

L'Homme de Cour de Baltatar Gracian, traduit par Mr. Amelot de la Houſſaye, 12°.

Inſtruction pour les Jardins Fruitiers & Potagers, par M. de la Quintinie, 2 *vol.* 4°.

Dictionnaire Hiſtorique, Théorique & Pratique de Marine, par M. Saverien, 2 *vol.* 8°.

Nouveau Cours de Phyſique Expérimentale, traduit de l'Anglois du Docteur Desaguliers, par le Père Pezenas, 2 *vol* 4°. *avec figures*

L'Etat des Arts en Angleterre, par Mr. Rouquet, 1755, 12°.

Méthode pour apprendre le deſſein, où l'on trouve les règles générales pour s'y perfectionner en peu de tems; *enrichie de Figures Académiques & des Proportions d'après les Statues Antiques*, 4°. *grand papier*, *nouvelle Edition.*

La Science des Ombres par raport au deſſein. Avec le Deſſinateur au Cabinet & à l'Armée, par Mr. Dupain, l'aîné, 8°. *avec figures.*

Recueil des Pierres gravées du Cabinet du Roy, deſſinées par Mr Edme Bouchardon, & gravées par les plus habiles Maîtres; avec un Traité de la Gravure en pierres fines, par Mr. Jeſo Mariette, *à Paris* 1750, 2 *vol. folio.*

Amuſemens de la Campagne, ou Récréations Hiſtoriques, avec quelques Anecdotes ſecrètes & galantes, 3 *vol.* 1742, 12°.

Analyſe demontrée, ou la Méthode de reſoudre les problêmes des Mathématiques, & d'aprendre facilement ces Sciences, &c. par le Père D. Reyneau, 2 *vol.* 4°.

Application de l'Algèbre, & la Géométrie, par Guiſnée, 1°.

La Bibliothèque des Gens de Cour, de Ville, & de Campagne, par Mr. de Pitaval, 7 *vol.* 12°.

Nouveau Cours de Mathématiques à l'Uſage de l'Artilleſie & du Génie, par Mr. Belidor, *nouvelle Edition*, *conſidérablement augmentée par l'Auteur*, 1757, 4°.

Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales propriétés des Minéraux, des Végétaux & des Animaux d'Uſage, 1751, 8°.

—— —— Théologique, portatif, contenant l'expoſition & les Preuves de la Révélation de tous les Dogmes de la Foy & de la Morale; les points de Controverſe, les Héréſies, &c. 8°.

—— —— portatif des Conciles, 1758, 8°.

—— —— des Termes propres à l'Agriculture, 12°.

Les témoins de la Reſurrection de Jeſus Chriſt, examinés & jugés ſelon les Règles du Barreau, pour ſervir de réponce aux objections du Sieur Woolſton, & de quelques autres Auteurs; traduit de l'Anglois de M Scherlock, Evêque de Londres, par A. le Moine On y a joint une Diſſertation Hiſtorique ſur les Ouvrages de Mr. Woolſton, ſa condamnation, & les Ecrits publiés contre lui, 1 *vol. Paris* 1754, 12.

L'Uſage & les fins de la Prophétie dans ſes divers ages du Monde, en ſix Diſcours, avec pluſieurs Diſſertations ſçavantes & très curieuſes, par Mr. Sherlock, Evêque de Londres, & traduit en François par A. le Moine, *nouvelle Edition*, *la première faite en France*; *corrigée & conſidérablement augmentée par l'Auteur*, 2 *vol* 1754, 12°.

La Religion Chrétienne démontrée par la Converſion & l'Apoſtolat de St. Paul, traduit de l'Anglois de Mylord Littelton, avec deux Diſcours ſur l'excellence intrinſéque des Saintes Ecritures; traduit de l'Anglois par Mr. Seed, 1 *vol. Paris* 1754, 12.

Tables Aſtronomiques dreſſées & miſes en lumières par les ordres & par le magnificence de Louis le Grand, par M de Hire, Profeſſeur Royal de Mathématiques, & de l'Académie des Sciences, *troiſieme Edition*, 1 *vol. à Paris* 1755, 4. *avec figures.*

Eædem Tabulæ Aſtronomicæ ejusdem de la Hire, Latinè, 1 *vol* 4 *avec figures.*

Traité des Diamans & des Perles, où l'on conſidère leur importance, on établit des règles certaines pour en connoître la juſte valeur, l'on donne la vraie Méthode de les tailler. On y trouve auſſi des Obſervations curieuſes également utiles aux Négocians & aux Voyageurs, & qui intéreſſent même la Politique, par David Jeffries, Jouaillier, traduit de l'Anglois, *à Paris* 1753, 8°. *avec figures.*

Le Royaume de France, & les Etats de Lorraine, diſpoſés en forme de Dictionnaire, contenant les noms de toutes les Provinces, Villes, Bourgs du Royaume, & des Rivières, qui y paſſent, le nombre des feux dont elles ſont compoſées, les Généralités, Elections, Diocèſes, Bailliages, Sénéchauſſées, Prevôtés, Viguenteries, Sergenteries, Bureaux des Finances, Bureaux des fermes de Tabac, Greniers à Sel, Amarantes, Juriſdictions Conſulaires, &c. dont elles dépendent, avec des Tables Alphabétiques; également curieuſes & utiles: l'une, de tous les Archevêchés & Evêchés de France, avec le nom des Provinces où ils ſont ſitués, ainſi que des Généralités dont ils dépendent, & leur diſtance de Paris. l'autre, des plus conſidérables Foires du Royaume, ou l'on marque les Villes & les Bourgs où elles ſe tiennent, les jours où elles s'ouvrent, leur Nature, & leur durée: la troiſième, qui indique les routes de toutes les Villes, avec les Généralités dont elles dépendent, & diſtance de la Capitale. Ouvrage compoſé ſur les Mémoires les plus exacts, & les plus récens, & corrigé d'une Liſte indicative des meilleures Cartes Géographiques des Provinces, Evêchés, & Généralités du Royaume, &c par Mr Doiſy, Directeur du Bureau des parties Caſuelles du Roy, 1 *vol. d'environ* 1200 *pages*, *à Paris* 1753, 4°.

Le Spectacle du Feu Elémentaire, ou Cours d'Electricité Expérimentale par Mr Rabiqueau, 1 *vol* 8°, *avec figures. Ce Livre eſt augmenté de deux Lettres curieuſes ſur la même matière*

Théatre de Mr. Danchet, de l'Académie Françoiſe, 4 *vol.* 8°.

De l'Origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs Progrès chez les anciens Peuples, 3 *vol.* 4°, *Paris* 1758

Les Prairies Artificielles, *nouvelle Edition*, *conſidérablement augmentée*, *Paris* 1758.

Principes du Droit de la Nature & des Gens, extrait du grand Ouvrage Latin de Mr. Wolff, traduit par Mr. Formey, 3 *vol.* 12°, *Paris* 1758.

Eſſai ſur l'Hiſtoire du Droit naturel, par Mr. Hubner, 8°, 2 *vol. Paris* 1758.

Recueil de Pièces concernant l'Inoculation de la petite Verole, 12°, *Paris* 1758.

Diſcours & autres Ouvrages de Mr. le Chancelier Dagueſſeau, 2 *vol.* 8°, *Paris* 1757.

Nouvelle Edition des Oeuvres de Mr. Greſſet, 2 *vol.* 12°, *Paris* 1758

Morale d'Epicure, tirée de ſes propres Ecrits, 8°, par Mr Batteux, *Paris* 1758.

Hiſtoire naturelle des Animaux, par Mrs. Arnault de Nobleville & Saleſne, Médecins, ſuite de la Matière Médicale de Mr. Geoffroy, 6 *gros vol. Paris* 1758, 8°.

Mes Rêveries, Ouvrage Poſthume, de Mr. le Maréchal de Saxe, 2 *vol.* 4°, *enrichi de* 84 *figures*, 1757. *Cette Edition eſt totalement différente de toutes celles qui ont paru.*

—— Le même Livre, *dont les Eſtampes ſont magnifiquement enluminées.*

Les Mémoires des Commiſſaires nommés par le Roy pour les Limites de l'Acadie, 4°, 4 *vol*

Hiſtoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols, & des autres Tartares Occidentaux, &c. par Mr. de Guigne, de l'Académie; ſuite des Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, *Paris* 1758, 5 *vol.* 4°

Le Droit public de France, éclairci par les Monumens de

de l'Antiquité, par Mr. Bonquet, 4°, *Paris* 1758.

La petite Guerre, ou Traité du Service des Troupes légères en Campagne, par Mr. de Grand-Maiſon, 8°.

La Colombiade, ou la Foy portée au nouveau Monde, Poëme par Madame du Bocage, 8°, *avec figures*, *Paris* 1758.

Mémoires de M. de Laſſay, ou Recueil de différentes Choſes, 8°, 4 *vol. Paris* 1758.

Les Elémens des Sections Coniques démontrées par Synthèſe, Ouvrage dans lequel on a renfermé le Traité de Mr. de la Hire, 1737, 8°, 1 *vol. avec figures.*

Nouvelle Edition de la Gnomonique, 8°, *Paris* 1758.

Lettres ſur les anciens Parlemens de France, que l'on nomme Etats Généraux, par Mr. le Comte de Boulainvilliers, 12°, 5 *vol. Londres* 1753.

Hiſtoire de la Pairie de France & du Parlement de Paris, ou l'on traite auſſi des Electeurs de l'Empire, des Cardinaux, des Pairies d'Angleterre & des Grands d'Eſpagne, 12°, 2 *vol. Londres* 1753.

Mémoires des Expéditions Militaires depuis la Paix d'Aix-la-Chapelle juſqu'à celle de Nimègue, auxquels on a joint la Rélation de la Bataille de Senef, écrite par Mr. le Prince, & pluſieurs autres Pièces concernant cette Guerre, par un Auteur anonyme, 12°, 2 *vol.* 1737.

Hiſtoire de la Ville de Nismes, avec des Notes, des Preuves, & des Diſſertations, &c. par Mr. Mesnard, 4°, *avec figures*, 6 *vol.* 1750, *& ſuiv.*

—— Civile, Eccléſiaſtique & Littéraire de Rochefort, contenant l'Etabliſſement de cette Ville & ſes Antiquités, par le p. Th. 4°, *avec figures*, 1737.

Eloge Hiſtorique de la Chaſſe, par Mr. Benneton de Perrin, 12°, 1724.

Traité des Marques Nationales, tant pour la Diſtinction des Perſonnes entre-elles, que pour les Armoiries, Habits d'ordonnance & de livrée, &c. par Mr. Benneton de Perrin, 12°, 1739.

Le Voyage fait par ordre du Roy, au Fleuve Miſſiſipi & à la Louiſiane, dans lequel ſont diverſes matières de Phyſique, Aſtronomie, Géographie, Marine, &c. par le Père Laval, 4°, *avec figures*, 1728.

Journal des Obſervations Phyſiques, Mathématiques & Botaniques faites à l'Amérique & dans la nouvelle Eſpagne, par le R. P. Feuillée, 4°, *avec figures*, 1725.

Les Voyages de Paul Lucas au Levant & dans l'Aſie mineure, la Macédoine, & l'Afrique, 12°, 3 *vol. avec figures*, 1712 *& ſuiv.*

Hiſtoire Céleſte, ou Recueil des Obſervations Aſtronomiques, faites par ordre du Roy, depuis 1666 juſqu'en 1686, avec un Diſcours préliminaire ſur les Progrès de l'Aſtronomie, par Mr. le Monnier, de l'Académie des Sciences, 4°, *avec figures*, 1741.

Calendrier des Laboureurs & des Fermiers, contenant des Inſtructions pour la Conduite & le Maniement d'une Ferme, dans tous les Mois de l'Année, traduit de l'Anglois de Bradley, 12°, 1755.

Obſervations d'Hiſtoire naturelle faites avec le Microſcope ſur un grand nombre d'Inſectes & ſur les Animalcules qui ſe trouvent dans les Liqueurs préparées & dans celles qui ne le ſont pas, &c. avec la Deſcription & Uſage des différens Microſcopes, &c. partie déjà publiées par feu Mr. Joblot, Profeſſeur en Médecine, &c de l'Académie Royale de Paris, &c. partie rédigées ſur des Obſervations poſtérieures, 2 *vol.* 4°, *avec figures*, 1754 *& ſuiv.*

Myographie, ou Deſcription des Muſcles des Aponevroſes, par Mr. Tarin, 4°, *avec figures*, 1753.

L'Anthropotomie, ou l'Art de diſſéquer en Anatomie, par Mr. Tarin, Médecin, 12°, 2 *vol. avec figures*, 1750.

La Converſion de l'Angleterre au Chriſtianiſme, comparée à ſa prétendue Réformation, traduit de l'Anglois par le R. Pr. Niceron, Barnabite, 8°, 1729.

Diſſertation ſur les raiſons & la néceſſité d'établir & d'abréger les Loix, par l'Auteur des Mémoires de Brandebourg, avec une Diſſertation ſur l'uſure, par Mr. Formey, 8°, 1751.

Procès Criminels des Comtes d'Egmont & Prince de Horne & autres Seigneurs Flamands, faits par le Duc d'Albe, 8°, 2 *vol.* 1753.

Principes ſur la Diſſolution du Mariage pour cauſe d'Impuiſſance, par M..... Avocat, ſuivi du Traité des Procédures qui ſont en uſage en France ſur cette matière, avec quelques Pièces curieuſes qui y ſont rélatives, par le P. Bouhier, 8°, 1756.

Traité de l'Obéiſſance que les Chrétiens doivent aux Puiſſances temporelles, par Mr. Brueys, 12°, 1736.

La Boucle de Cheveux, traduite de l'Anglois de Mr. Pope, par Mr. l'Abbé de F . . . 12°, 1745.

Eſſais ſur les Erreurs populaires, ou Examen de pluſieurs Opinions, reçues comme vraies, qui ſont fauſſes ou douteuſes, traduits de l'Anglois de Thomas Brown, 12°, 2 *vol.* 1738.

La Bibliothèque Poëtique, ou nouveau Choix des plus belles Pièces de Vers en tout Genre, depuis Marot, juſqu'aux Poëtes de nos jours, avec leurs Vies, & des Remarques ſur leurs Ouvrages, par Mr. le Fort de la Morinière, 4°, 4 *vol.* 1745.

—— Le même Livre, 12°, 4 *vol.* 1745.

Le Recueil du Parnaſſe, ou Recueil de Pièces nouvelles en Proſe & en Vers, 12°, 4 *vol.* 1743 *& ſuiv.*

Les Poëſies nouvelles de Mr. de la Monnoye de l'Académie Françoiſe, 12°, 1745.

Idée de la Poëſie Angloiſe, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, avec un jugement ſur leurs Ouvrages, & une Comparaiſon de leur Poëſie avec les Auteurs anciens & modernes, par Mr. Yart, 12°, 8 *vol.* 1753 *& ſuiv.*

Les Amuſemens ſérieux & comiques, par Mr. du Freſny, 12°, *nouvelle Edition, très jolie*, 1753.

Saillies d'Eſprit ou Choix curieux de Traits utiles & agréables pour la Converſation, par Mr Gayot de Pitaval, 12°, 4 *part.* 2 *vol.*

L'Art d'orner l'Eſprit en l'amuſant par des Traits utiles & agréables, par Mr. Gayot de Pitaval, *nouvelle Edition*, 12°, 4 *part.* 2 *vol.*

Le Théatre Italien, ou Recueil général de toutes les Comédies & Scènes Françoiſes, repréſentées par les Comédiens Italiens du Roy, avec les Airs gravés & les Figures à chaque Comédie, par Gherardi, 8°, 6 *vol. avec figures*, 1741.

Le nouveau Théatre Italien, ou Recueil des Pièces repréſentées par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, depuis leur établiſſement en 1716, juſqu'à préſent, avec les Airs des Vaudevilles gravés à la fin de chaque volume, par Mr. Riccoboni, dit Lelio, & autres Auteurs de la Comédie Italienne, 12°, 10 *vol.* 1753.

Les Parodies du Théatre Italien, avec les Airs gravés, 12°, 4 *vol.* 1738.

Les Oeuvres mêlées de Mr. l'Abbé Nadal, & ſes Tragédies tirées de l'Ecriture Sainte, ſavoir, Saul, Hérode, Antiochus ou les Macchabées, Marianne, & Otarphio ou Moiſe, 12°, 3 *vol. avec figures*, 1738.

Les Comédies de Mr. Autreau, avec ſes Poëſies & Chanſons, auxquelles on a joint les Airs gravés, *recueillies en* 4 *vol.* 12°, 1749.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Spectacles de la Foire, par un Acteur Forain, par Mr. M. P....., 12°, 2 *vol.* 1743.

Les Ouvrages de Mr. de Clermont, contenant la Géométrie Pratique & Arithmétique Militaire, Ouvrage également utile & néceſſaire aux Ingénieurs, aux Toiſeurs & aux Arpenteurs, 4°, *avec figures*, 1755.

Les Principes du Blaſon, où l'on explique les Règles & les Termes de cette Science, par Mr. l'Abbé d'Angeau, 4°, *avec figures*, 1715.

Les Songes Phyſiques, 12°, 1753.

Inſtructions Militaires, par Mr. le C. de S. 8°, *avec figures*, 1753.

Traité des Pétrifications par Mr. Bouguet & autres, 4°, *avec figures*, 1742.

Docimaſtique, ou l'Art des Eſſais ſur les Métaux, traduit du Latin de Mr. Cramer, 12°, 4 *vol. avec figures*, 1755.

La Matière Médicale de J. Frid Cartheuſer, traduite en François, précédée d'une Introduction ſur les différentes Méthodes qu'on a employées dans l'Analyſe des Remèdes, avec une Table raiſonnée des Matières, 8°, 4 *vol.* 1754.

Le Traité de la Matière Médicale, & les Opérations Chimiques, traduits du Latin de Mr Boerhaave, par Mr. de la Mettrie, 12°, *nouvelle Edition*, 1756.

Des Maladies des Yeux, par Mr. Boerhaave, à quoi l'on a joint ſon Introduction à la Pratique Clinique; ſes Leçons ſur la Pierre, &c. 12°, *avec figures*, 1749.

Elémens de Chimie, traduits du Latin d'Herman Boerhaave, 12°, 6 *vol.* 1754

Les Propriétés de la Médecine par raport à la Vie Civile, par Mr. de Sauteuil, Docteur en Médecine, 12°, 1739.

Obſervations Curieuſes & intéreſſantes ſur la Cure de la Goute & du Rhumatiſme de MM. Hoffmann, U.. & d'autres, 12°, 1747.

La Médecine Militaire, ou l'Art de conſerver la Santé des Soldats dans les Camps, traduite du Latin d'Ant.

d'Ant. Portius, par Mr. Eidous, 12°, *avec figures*, 1744.

Dissertation sur les Maux des Dents qui surviennent aux Femmes Grosses, par Mr. Bunon, 12°, 1741.

Dictionaire Anatomique, ou Explication des Termes Latins & François qui sont en usage dans l'Anatomie, suivie d'une Bibliothèque de Physiologie par Mr. Tarin, Médecin, 4°, 1753.

Ostéographie, ou Description des Os du Corps Humain dans les différens Ages, des Cartilages, des Ligamens, &c. Latin & François, *avec figures*, dont partie sont de Mr. Albinus, partie celles de Mr Winslow, le reste fait d'après nature, précédé d'une Instruction à l'Anatomie, par Mr. Tarin, Médecin, 4°, *avec figures*, 1753.

Dictionaire portatif des Prédicateurs François, 1757, 8°.

Histoire du Bas Empire en commençant à Constantin le Grand, *Tome XIII. de* l'Histoire des Empereurs, par Mr. le Beau, Sécrétaire Perpétuel de l'Académie, 2 *vol.*

Description Historique de l'Empire Russien, traduite de l'Ouvrage Allemand de Mr. le Baron de Strahlenberg, 2 *vol.* 1757.

Les intérêts de la France mal entendus, 3 *vol. à Paris* 1753, 12°

Traité sur le Déclin du Commerce des Anglois, par l'Abbé de Caste, 2 *vol. à Paris* 1758, 12°.

Essai Politique sur les Avantages que la France peut retirer de la Conquête de l'Isle-Minorque, dédié à S. A. S. M. le Prince Louis de Wirtemberg, 1757, *brochure in* 12°.

Explication Historique des Fables, où l'on découvre leur Origine, & leur conformité avec l'Histoire ancienne, *nouvelle Edition corrigée, & différente des premieres, par Mr. l'Abbé Banier*, 3 *vol.* 1742, 12°.

Supplément à l'Antiquité expliquée par le R. P. Bernard de Montfaucon, *Latin & François*, 5 *vol.* 1757, *folio avec figures.*

Traité sur les finances & la fausse Monoye des Romains, avec une Dissertation sur la maniere de discerner les Médailles Anciennes avec les Contrefaites, 1740, 12.

Les Mœurs & Usages des Grecs, des Romains, des François, & des Germains, rémis en quatre volumes: savoir, ceux des Grecs, par M. Mesnard, *Lyon* 1743. 12°. Ceux des Romains, par M. L. F. de M. 2 *vol.* 1744, 12°. Ceux des François & des Germains, *à Paris* 1753, 12°.

Histoire Universelle de Turselin, traduite en François, avec des Notes Historiques & Géographiques, par Mr. l'Abbé Lagneau, continuée jusqu'à l'Année 1700, 4 *vol.* 1757, 12°.

——— du Cardinal d'Amboise, par Mr. l'Abbé le Gendre, 1727, 4°. *avec figures.*

——— des Négociations & du Traité de Paix des Pyrenées, 2 *vol* 1751, 12°.

——— du Traité de Paix de Nimègue, suivie d'une Dissertation, sur les droits de la Reine Marie Therese d'Autriche, 2 *vol.* 1754, 12°.

Dissertation sur les Tentes & Pavillons de Guerre, par M. de Benneton de Perrin, *à Paris* 1735. 12°.

Histoire de la dernière Révolution de Perse, continuée jusqu'à présent, & précédée de celle des Sophis, par le R. P. du C***. Jésuite, suivie de celle de Thamas Koulikan, par Mr. l'Abbé Declusitre, 3 *vol.* 1742 & 1743. *avec figures*, 12°.

——— des Révolutions des Pais-Bas, par Mr. l'Abbé P***. 2 *vol.* 1727, 12°.

Mélanges Historiques & Philologiques, avec des Notes, par Mr. Michault, Avocat au Parlement de Dijon, 2 *vol. à Paris* 1754, 12°.

Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, grands Officiers de la Couronne, de la Maison du Roy, &c. par le Père Anselme, 9 *vol folio*

Mémoires pour servir à l'Histoire d'Espagne sous le Régne de Philippe V. Petit-Fils de Louis XIV. traduits de l'Espagnol de Mr. le Marquis de St. Philippe, 4 *vol.* 1756, 12°.

La Maniere de Négocier avec les Souverains par Mr. de Callières, 2 *vol.* 12°.

Dictionaire Anatomique Latin & François contenant l'explication des termes les plus utiles & les plus connus, avec leurs Définitions exactes, 1 *vol.* 12°.

Les Têtes folles, Roman de M. le Chevalier de L. B. 5 *vol.* 1753.

Observation sur la Resurection de Jesus-Christ, &c. 2 *vol.*

Voyage Liturgique de France par Moleon, 4 *vol.* 1758. 8°. *avec figures.*

Histoire de Saladin, Sultan d'Egypte, 2 *vol.* 1758.

Les Origines ou l'ancien Gouvernement de France, de l'Allemagne, de l'Italie, &c. 4 *vol.* 1757, 12°. *Cet Ouvrage est fort estimé.*

Le danger des Passions, anecdotes Syriennes & Egyptiennes, par l'Auteur de l'Ecole de l'Amitié, 2 *vol.* 12°. *petit format, de près de* 500 *pages.*

L'Ecole de l'Amitié, 2 *vol.* 12°.

Les Oeuvres de Mr. de Voltaire, *nouvelle Edition, faite sous les yeux de l'Auteur*, 10 *vol.* 8°.

Histoire Universelle, par le même, avec le Siècle de Louis XIV. 7 *vol.* 8°.

Lettres de Millris Fanni Butler à Milord Alfrec, traduites de l'Anglois, par Adelaide de Varançai, 12°.

Dissertation sur les Vapeurs & les Pertes de Sang, par M. Hunault, Médecin, 1756, 12°.

Annales Politiques de l'Abbé de Saint Pierre, *nouvelle Edition, augmentée de deux Pieces qui n'ont point encore parues*, 2 *vol.* 12°. *proprement imprimés.*

Recherches & Considérations sur les Finances de France, depuis 1595, &c. 2 *gros vol* 4°. *Cet Ouvrage est excellent & fort curieux*, 1758.

Le satire del Cavalier Dotti, 2 *vol.* 12°.

Tableau de la Hollande, ou Etat actuel de cette République, par Mr. Freron, 12°.

Voyage en l'autre Monde, ou Nouvelles Littéraires de celui-ci, avec des Entretiens sur plusieurs sujets, par l'Abbé de la Porte, 2 *vol.* 1754, 12°.

L'Esprit des Loix, & toutes les autres Oeuvres de Mr. de Montesquieu, *Nouvelle Edition*, 3 *vol. à Paris* 1757, 4°.

——— Maximes Politiques, pour servir de suite à l'Esprit des Loix, par Mr. de Montesquieu, par Mr. Pecquet, *à Paris* 1757, 4°.

Histoire de la dernière Révolution de Gènes, avec une Carte de la Ville & de ses Environs, 1758, 4 *Parties*, 2 *tom.* 12°. *avec figures.*

——— Ecclésiastique & Civile du Duché de Luxembourg, & du Comté de Chiny, par J. Bertholet, 8 *vol. Luxembourg* 1741, 4°. *avec figures.*

Oeuvres de Mr. Greffet, 2 *vol.* 12°, *petit format, nouvelle Edition*, 1758.

——— de Molière, 8 *vol.* 12°, *petit format.*

——— de Racine, 3 *vol.* 12°, *petit format.*

——— de Madame & de Mademoiselle Des Houlières, *nouvelle Edition*, 2 *vol. petit format.*

Science (la) des Négocians & Teneurs de Livres, divisée en trois Traités, par Mr. de la Porte, *nouvelle Edition, revue & augmentée, vol. oblong.*

Spectacle (le) des beaux Arts, ou Considération touchant la Nature, leurs Objets, leurs Effets & leurs Règles principales, avec des Observations sur la Maniere de les envisager, sur les Dispositions propres pour les Cultiver, & sur les Moyens propres pour les étendre & pour les perfectioner, &c. par Mr. Lacombe, Avocat, 2 *vol.* 12°, 1758.

Vie du Pape Sixte cinquième, traduite de l'Italien de Gregorio Leti; *nouvelle Edition*, 2 *vol.* 12°, *avec figures en taille douce*, 1758.

L'Esclavage rompu, ou la Société des Francs-Peteurs, 12°.

Dictionaire Apostolique, à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire, 8°, 12 *vol.*

Histoire de Louis XII, Roy de France, surnommé le Père du Peuple, 12°, 3 *vol. avec le Portrait en taille douce de Louis XII.*

Tablettes Géographiques, pour l'Intelligence des Historiens & des Poetes Latins: (fesant de suite aux Auteurs Latins, tant Historiens que Poëtes, *imprimés à Paris, depuis* 1743, *chez les SS. Couſtelier & Barbou, dans la Forme des Elzévirs*) *petit* 12°, 2 *vol.*

Analyse Chronologique de l'Histoire Universelle, depuis le commencement du Monde, jusqu'à l'Empire de Charlemagne inclusivement, *nouvelle Edition*, 2 *vol.* 4°, *grand papier.*

Idée de la Poetie Grecque, Latine & Italienne, Ouvrage traduit de l'Italien de Gravina, *petit* 12°, 2 *vol.*

Van Espen Opera, *folio*, 4 *vol.*

Arithmétique mise en Pratique, selon l'usage des Financiers, Gens de Pratique, Banquiers & Marchands, contenant un Traité de Géométrie, un Abrégé de l'Algèbre, & une Arithmétique aux jettons, par le Gendre, 5 *vol.* 12°, *nouvelle Edition.*

Considérations sur les causes de la Grandeur des Romains & de leur Décadence, *nouvelle Edition, à laquelle on a joint un Dialogue de Sylla & d'Eucrate*, 12°.

Les pensées Errantes avec quelques Lettres d'un Indien, par Madame de ***, 1758, 12°. *petit format.*

Elé-

Elémens de Chymie, ſuivant les Principes de Becher, & de Stalh, traduits du Latin ſur la ſeconde Edition de M. Juncker, Apoticaire, gagnant ſalaire de l'Hôtel-Dieu de Paris, 6 *vol.* 1757, 12o.

—— des Sciences & des Arts Littéraires, Ouvrage traduit de l'Anglois de Benjamin Martin, par Mr. Deputieux, 3 *vol.* 1750, 12o.

Eſſai ſur les grands Evènemens par les petites Cauſes, tiré de l'Hiſtoire, dedié à Madame la Ducheſſe d'Orléans par Mr Reher, 1753, 12o.

Grammaire générale & raiſonnée, contenant les Fondemens de l'Art de parler, expliqués d'une Maniere clare & naturelle, les Raiſons de ce qui eſt commun à toutes les Langues, & des principales Différences qui s'y rencontrent, & pluſieurs Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe, par Mr. Duclos, *nouvelle Edition*, 12o.

Don Quichotte, de Michel Cervantes, 6 *vol.* 12o.

Nouvelles Obſervations Phyſiques & Pratiques ſur le Jardinage & l'Art de planter, avec le Calendrier des Jardins, Ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley, par Mr. Depuiheux, 3 *vol. avec figures en taille douce*, 1756, 12o.

Hiſtoire Univerſelle depuis Charlemagne juſques & y compris le Règne de Louis XIII, *nouvelle Edition, augmentée d'une Table des Matieres, par Mr. de Voltaire*, 6 *vol.* 1758, 12o.

Inſtructions Militaires pour la Cavallerie & les Dragons, par Mr. de la Potterie, Meſtre de Camp de Dragons, 1754, 8o.

Le bon Jardinier, contenant une Idée générale des quatre ſortes de Jardins, les Règles pour les cultiver, & la Maniere d'élever les plus belles Fleurs, 24.

Les Généalogies Hiſtoriques des Empereurs, & de toutes les Maiſons Souveraines qui ont ſubſiſté juſqu'à preſent, avec des Explications Hiſtoriques & les Armoiries de chaque Famille, par Mr. de Chaſſot, 4 *vol.* 4o.

Le nouveau Traité de Cuiſine, avec des nouveaux Deſſeins de Table, & vingt-quatre Menus, où l'on apprend ce que l'on doit ſervir ſuivant chaque Saiſon, en gras, en maigre, & en patillerie, 3 *vol.* 12o.

Les Soupers de la Cour, ou l'Art de travailler toutes ſortes d'Alimens pour ſervir les meilleures Tables ſuivant les quatre Saiſons, 4 *vol.* 1755, 12o.

Mémoires de Mr. Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, *nouvelle Edition*, avec des Notes Hiſtoriques, par Mr. l'Abbé Gouget, 3 *vol.* 1755, 12o.

——— particuliers ſous le Règne de Louis XIV, par Mr. de B... 4 *vol.* 1758, 12o.

——— de Martin & Guillaume du Bellai-Langei, mis en nouveau ſtyle, auxquels on a joint les Mémoires du Maréchal de Fleurange, qui n'avoient point encore été publiés, & le Journal de Louiſe de Savoye, le tout accompagné de Notes Critiques & Hiſtoriques & de Pièces juſtificatives pour ſervir à l'Hiſtoire du Regne de François I, 7 *vol.* 1753, 12o.

Mémoire Théologique & Politique au ſujet des Mariages Clandeſtins des Proteſtans de France, 1756, 8o.

Nouveau Plan d'Etudes pour toutes les Claſſes, & Projet de Principes raiſonnés de la Langue Latine, accompagnés d'Obſervations ſur les Inconvéniens des Rudimens, Méthode, & Exercices ordinaires des Claſſes, 1754, 12o.

Inſtruction pour les Jardins, Fruitiers & Potagers, par Mr. de la Quintinye, *nouvelle Edition*, 2 *vol. avec figures*, *Paris* 1756, 4o.

Introduction à la Minéralogie, ou connoiſſance des Eaux, des Sucs terreſtres, des Sels, des Pierres, des Minéraux & des Métaux, avec une Deſcription abrégée des Opérations de Métallurgie, traduit de l'Allemand de J. F. Henekel, 2 *vol. Paris* 1756, 12o.

La Médecine d'Armée, contenant des Moyens aiſés de préſerver de Maladies ſur Terre & ſur Mer, dans toutes ſortes de Païs, & d'en guérir, ſans beaucoup de remèdes ni de dépenſe, les Gens de Guerre & autres, 3 *vol. Paris* 1754, 12o.

Miroir des Urines, ou l'on voit les différens Tempéramens & les Cauſes des Maladies d'un chacun, par Davach de la Rivière, *troiſieme Edition*, *Paris* 1752, 12o.

Nouvelles Remarques ſur la Lithotomie, & ſur la Séparation du Pénis, par Mr. Paluni, *avec figures*, *Paris* 1750, 12o.

Secrets & Remèdes éprouvés, dont les Préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du Roy; *derniere Edition*, augmentée des Préſervatifs & Remèdes univerſels, tirés des Animaux, des Végétaux & des Minéraux, par Mr. Rouſſeau, *Paris* 1747, 12o.

Souverains du Monde, Ouvrage qui fait connoître la Généalogie de leurs Maiſons, le Gouvernement de leurs Etats, leur Religion, Revenus, Forces, Prétentions, Armoiries & Réſidence, avec un Catalogue des Auteurs qui en ont écrit; *nouvelle Edition*, *corrigée & conduite juſqu'a la fin de* 1733, 5 *vol. Paris* 1734, 12o.

Swieten (Gerard van) Commentaria in Hermanni Boerhaavii Aphoriſmos, de Cognoſcendis & Curandis morbis, 3 *vol. Parijis* 1747, 1749, 1754, 4o.

Traité des Maladies des Os, par Mr. Petit, *nouvelle Edition*, *revue*, *corrigée & augmentée*, 2 *vol. avec figures*, *Paris* 1757, 12o.

—— de la petite Vérole, traduit de l'Anglois de Théop. Lobb, *ſur la ſeconde Edition*, 2 *vol. Paris* 1749, 12o.

—— de la Phlébotomie & de l'Artériotomie, recueilli des Auteurs Anciens & Modernes, par Mr. Martin, *Paris* 1741, 12o.

Abrégé de toute la Médecine-Pratique, traduit de l'Anglois de J. Allen, 7 *vol. Paris* 1752, 12o.

Chirurgicale, publiée ci-devant par Mr. Palfin; *nouvelle Edition*, entiérement refondue & augmentée, par A. Petit, D. M. de la Faculté de Paris, 2 *vol. avec figures*, *Paris* 1753, 8o.

Aſtruc, (J.) Mémoires pour l'Hiſtoire naturelle de la Province de Languedoc, *avec des cartes & figures en taille douce*, *Paris* 1757, 4o.

——— de Morbis Venereis libri 9. *Editio altera auctior*, 2 *vol. Paris* 1740, 4o.

——— du même, Traité des Maladies Vénériennes, traduit du Latin, *troiſieme Edition*, 4 *vol. Paris* 1755, 12o.

——— Diſſertation ſur l'Immatérialité, l'Immortalité & la Liberté de l'Ame, *Paris* 1755, 12o

——— Conjectures ſur les Mémoires originaux, dont il paroit que Moïſe s'eſt ſervi pour compoſer le Livre de la Genèſe, avec des Remarques qui appuient ou qui éclairciſſent ces Conjectures, *Bruxelles* 1753, 12o.

Boerhaven Elementa Chemiæ, quæ Anniverſario labore docuit in publicis privatisque Scholis, *Editio altera*, 2 *vol. cum fig. Parijis* 1753, 4o.

Cauſes célèbres, récueillies par Pitaval, 20 *vol. Paris* 1750, 12o.

Eſprit des Converſations agréables, ou nouveau Mélange de Penſées Choiſies, en Vers & en Proſe, par Gayot de Pitaval, 3 *vol. Paris* 1731, 12o.

Sur la Nature & le Choix des Alimens ſuivant les différentes Conſtitutions, traduit de l'Anglois de J. Arbuthnot, *Paris* 1755, 12o.

Expériences Phyſico-Méchaniques ſur différens Sujets, & principalement ſur la Lumiere & l'Electricité; traduites de l'Anglois de Mr. Hauksbée, par feu Mr. de Brémont, revûes & miſes au jour avec un Diſcours préliminaire & des Notes par Mr. Desmareſt, *avec des figures en taille douce*, 2 *vol. Paris* 1754, 12o.

De la Matière Médicinale, ou l'Hiſtoire des Vertus, du Choix & de l'uſage des Remèdes ſimples, par Mr. Géoffroy, 16 *vol. Paris* 1743 & 1757, 12o.

Hiſtoire générale du Portugal, par la Clede, 8 *vol. avec des cartes*, *Paris* 1735, 12o.

——— d'Angleterre, par Mr. Rapin Thoyras, *nouvelle Edition*, augmentée des Notes de Mr. Tindal, & de quelques autres Remarques miſes au bas des pages; de l'Abrégé Hiſtorique, fait par Rapin Thoyras; du Recueil des Actes publics d'Angleterre de Thomas Rymes; & de Mémoires pour les vingt premières Années du Règne de George II: par les ſoins de Mr. de S. Marc, 16 *vol. avec cartes & figures*, *la Haye*, 1750, 4o.

——— Militaire de Charles XII, Roy de Suède, depuis 1700 juſqu'à la Bataille de Pultova en 1709, écrite par ordre de S. M. par Guſtave Adlerfeld, 3 *vol. avec figures*, *Paris* 1741, 12o.

Horace avec des Remarques & des Diſſertations Critiques, traduit en François, par le P. Sanadon, Jéſuite, *nouvelle Edition*, 8 *vol. Paris* 1756, 12o.

De la Taille au haut appareil, où l'on a raſſemblé ce qu'on a écrit de plus intéreſſant ſur cette Matière, par M. Morand, *à Paris* 1728, 12o. *avec figures.*

Traité Complet de Chirurgie, contenant les Obſervations ſur toutes les Maladies Chirurgicales, &c. par Guil. Mauquent de la Mote, *ſeconde Edition*, *à Paris* 1732, 4 *vol.* 12o.

Vie de Pierre Pithou, avec quelques Mémoires ſur ſon Père & ſes Frères, par M. Grosley, 2 *vol. à Paris* 1756, 12o.

Voyage Nouveau aux Iſles de l'Amérique, contenant l'Hiſtoire Naturelle de ces Païs, l'Origine, les Moeurs, la Religion,

ligion, & le Gouvernement des Habitans, par le R. P. Labat, Jacobin, *nouvelle Edition, augmentée conſidérablement*, 8 *vol. à Paris* 1742, 12o. *avec fig.*

——— Du même: *en Eſpagne, & en Italie*, 8 *vol.* 1730, 12o. *avec figures.*

——— Du même: *nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, contenant une Deſcription exacte du Sénégal, & des Pays ſitués entre le Cap Blanc & la Rivière de Sierraleone; l'Hiſtoire Naturelle de ces Pays, les différentes Nations, &c. 5 vol. à Paris* 1728, 12o. *avec figures.*

Application de l'Algèbre à la Géométrie, par Guiné, 4o.

Avantures de Bella & de Dom M***. nouvelle Eſpagnole, par M. le Marquis d'Argens, 2 *parties*, 12o.

Elémens de Chymie de Boerhaven, *nouvelle Édition, revuë, corrigée, & conſidérablement augmentée, par M***., Docteur en Médecine*, 6 *vol.* 12o. *avec figures.*

Caminologie, ou Traité des Cheminées, contenant des Obſervations ſur les différentes cauſes qui font fumer les Cheminées, avec des Moyens pour corriger ces Défauts; Ouvrage intéreſſant & utile, tant pour les particuliers, que pour les Artiſtes, 1756, 8o. *avec figures.*

La Cuiſinière Bourgeoiſe, ſuivie de l'Office à l'Uſage de tous ceux qui ſe mêlent de dépenſe de Maiſon; avec la manière de diſſéquer, connoître & ſervir toutes ſortes de Viandes; *nouvelle Edition, augmentée de pluſieurs Menus pour les quatres Saiſons, & de Ragoûts les plus nouveaux; d'une Explication des Termes propres, & à l'uſage de la Cuiſine & de l'Office, & d'une Table Alphabétique des Uſtenſiles qui ſont néceſſaires*, 2 *vol.* 1756, 12o.

Dictionnaire Univerſel d'Agriculture & de Jardinage, de Fauconnerie, Chaſſe, Péche, Cuiſine & Ménage, 2 *vol. à Paris* 1754, 4o.

Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine, contenant ſon Origine & ſes progrès, depuis la Fondation de Rome juſqu'à préſent, pour ſervir d'Introduction à l'étude du Corps de Droit Civil, à la Lecture des Commentaires du Droit Romain, & à l'Ouvrage, intitulé: Les Loix Civiles dans leur ordre naturel, par Mr. Terraſſon, Avocat au Parlement, *folio.*

Ordonnance de la Marine, du Mois d'Août 1681, commentée & conférée ſur les anciennes Ordonnances, le Droit Romain, & les nouveaux Règlemens; *nouvelle Edition, augmentée d'un Extrait de l'Ordonnance de* 1689, *concernant la Police ſur les Vaiſſeaux*, 1757, 12o.

Oeuvres Diverſes de Cyrano de Bergerac; *nouvelle Edition*, 3 *vol.* 12o.

Pétrone Latin & François, Traduction entière ſuivant le Manuſcrit trouvé à Belgrade en 1688, *nouvelle Edition augmentée de la contre-critique de Pétrone*, 2 *vol.* 1756, 12o. *avec fig.*

Recueil Général des Operas, repréſentés par l'Académie Royale de Muſique depuis ſon Etabliſſement, 16 *vol.* 12o. *avec figures.*

Rabelais (le) moderne, ou les Oeuvres de Maître François Rabelais, Docteur en Médecine, miſes à la portée de la plûpart des Lecteurs, avec des éclairciſſemens Hiſtoriques pour l'Intelligence des Allégories, contenuës dans le Gargantua & dans le Pentagruel, 8 *vol.* 1752, 12o.

Syphilis, ou le mal Vénérien, Poëme Latin de Fracaſtor, avec la Traduction en François & des Notes, 1555, 8o.

Traité du Senat Romain, traduit de l'Anglois de Mr. Middleton, avec des Notes, par M. D***. Préſident du Parlement de Toulouſe, 12o.

Voyages Liturgiques de France, ou Recherches faites en diverſes Villes du Royaume, contenant pluſieurs particularités touchant les Rits & les Uſages de l'Egliſe, avec des Découvertes ſur l'Ant quité Eccléſiaſtique & Paienne, par le Sieur du Moleon, 8o.

Victoires Mémorables des François, ou les Deſcriptions des Batailles célébres, depuis le commencement de la Monarchie, juſqu'à la fin du Regne de Louis XIV., 2 *vol.* 1754, 12o.

Phyſique des Corps Animés, 1 *vol.* 12o.

Voyages récréatifs du Chevalier de Quévédo, écrits par lui-même, rédigés & traduits de l'Eſpagnol, *petit* 12o.

Hiſtoire de France & Hiſtoire Romaine par demandes & par réponſes: Ouvrage extrêmement utile à la Jeuneſſe, *nouvelle Edition, corrigée & conſidérablement augmentée, avec figures*, 2 *vol.* 12o.

Mémoires d'un Homme de qualité, retiré du Monde, *nouvelle Edition, revue & augmentée*, 8 *vol.* 12o.

Traité de l'Ortographe Françoiſe, en forme de Dictionnaire, *ſixième & nouvelle Edition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée, par Mr. Reſtaut*, 8o, *grand format.*

Nouvelles Annales de Paris, juſqu'au Règne de Hugues Capet, 2 *vol.* 4o.

047898